

SÉNAT

TABLE NOMINATIVE

SESSIONS DE 1987

A

ABADIE (François), sénateur des Hautes-Pyrénées (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

AILLIERES (Michel d'), sénateur de la Sarthe (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 118 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un avenant à l'accord de coopération monétaire du 23 novembre 1979 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores [n° 151 (87-88)] (9 décembre 1987) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 119 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores sur la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières [n° 152 (87-88)] (9 décembre 1987) - *Traités et conventions*.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale* [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Avant le chapitre I (p. 335) : son amendement n° 211 : déroulement de carrière identique pour les fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale appartenant à des cadres d'emplois régis par des statuts particuliers à caractère national ; retiré - Art. 1 (p. 349) : sur le recrutement des contractuels, soutient l'amendement n° 186 de M. Maurice Arreckx.

- *Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991* [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987) - Discussion générale (p. 743, 744) : urgence de ce projet de loi en raison du retard pris par l'équipement des armées françaises - Suprématie du Pacte de Varsovie en armement conventionnel et chimique - Permanence de la menace nucléaire malgré les initiatives soviétiques actuelles en matière de désarmement - Méfiance de l'environnement international vis-à-vis des petites forces nucléaires britan-

niques et françaises - Evolution de la diplomatie américaine vers un relatif désengagement en Europe - Progrès de la défense antimissiles aux Etats-Unis et en Union soviétique - Evolution technologique des armes conventionnelles - Texte en projet : progression des crédits ; porte-avions nucléaire ; seconde composante stratégique nucléaire - Insuffisance de l'effort d'équipement - (p. 745) : présentation rendant difficile le contrôle parlementaire d'exécution budgétaire annuelle de la loi de programmation - Exclusion du titre III : problème de l'entretien des matériels, de la déflation des effectifs et de l'entraînement - Nécessaire coopération de la France avec ses alliés - Approbation de l'inclusion d'un armement chimique dans la programmation - Vote de ce projet de loi par le groupe des UREI.

- *Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie* [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Après l'art. 12 (p. 1113) : se déclare opposé à l'amendement n° 103 de M. Jean Chamant (participation des services d'incendie et de secours avec les autres services concernés aux secours aux personnes victimes d'accidents de toute nature et de leur évacuation d'urgence).

- *Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à l'accord de coopération monétaire du 23 novembre 1979 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores* [n° 118 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale : voir l'intervention de M. Claude Estier (p. 5785).

- *Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores sur la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières* [n° 119 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale : voir l'intervention de M. Claude Estier (p. 5786).

ALDUY (Paul), sénateur des Pyrénées-Orientales (rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des préjudices moraux et matériels subis en relation avec les événements d'Algérie par les per-

sonnes de citoyenneté française [n° 148 (86-87)] (9 février 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - **Rapatriés.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères - Relations culturelles - [n° 96 (87-88) tome 2] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 204 (JO Débats du 3 octobre 1987) (p. 3041) - Ministère : Premier ministre - **Accord franco-algérien du 11 octobre 1983 relatif au service national - Service national.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1772) :** évolution de l'opinion française longtemps indifférente à la spoliation des Français d'Algérie et au massacre de nombreux musulmans français - Principe du certificat d'indemnisation et insuffisantes dispositions des lois de 1970, 1978 et 1982 - Volonté du Gouvernement actuel de parvenir à un règlement définitif de ce problème ; cadre financier - Demande l'extension de l'allocation forfaitaire proposée pour les anciens harkis à tous les militaires musulmans algériens intégrés dans l'armée française - Demande la possibilité de négocier des certificats d'indemnisation - (p. 1773) : ne votera pas ce texte sans une modification de l'échéancier permettant une indemnisation plus rapide des ayants droit les plus âgés.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1772, 1773).**

Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Art. 6 (p. 1937) : interrogation sur l'établissement de l'échéancier - Souhaite que le délai commence au 1^{er} janvier 1988 et non en 1989 - Souhaite que le Gouvernement précise les améliorations qu'il entend apporter au texte initial du projet de loi - (p. 1941) : se déclare favorable, au nom du groupe de l'Union centriste, à l'amendement n° 17 de M. Jean Francou, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'échéancier de règlement des certificats d'indemnisation).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 336 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2930) : indemnisation des personnes âgées rapatriées - Echéancier - Indemnisation des harkis - Favorable à l'adoption de ce projet.

- **Question au Gouvernement : accord franco-algérien sur le service national (8 octobre 1987) (p. 3071, 3072).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) - En remplacement de M. Claude Mont, rapporteur pour avis (p. 4833) : politique générale financière du ministère des affaires étrangères - Inquiétude de la commission des affaires étrangères sur les diminutions permanentes d'effectifs extérieurs du ministère - Souhaite une coordination interministérielle des moyens de la politique étrangère de la France - (p. 4834) : interroge le Gouvernement sur la politique suivie dans le domaine des relations Est-Ouest, notamment au niveau européen ; éventuelle coordination dans le domaine de la défense au sein de la CEE et même avec la Turquie - Mesures envisagées pour la réalisation de l'Acte unique européen : unification des fiscalités et harmonisation des salaires - Relations franco-iraniennes - Rapporteur pour avis (relations culturelles) ; répartition des crédits du ministère des affaires étrangères - Actions ponctuelles engagées dans un certain nombre de domaines - Francophonie ; souhaite que des mesures sérieuses et efficaces soient adoptées lors des sommets de la

francophonie - Enseignement du français à l'étranger ; disparité entre les rémunérations des enseignants - Instituts et centres culturels français à l'étranger - Alliance française - Action radiophonique et audiovisuelle extérieure - Nécessaire amélioration de l'audience de Radio France Internationale, RFI - (p. 4835) : absence de décision quant aux moyens de télédiffusion internationale ; implantation insuffisante des réseaux câblés - Augmentation des crédits consacrés aux bourses des enfants des Français résidant à l'étranger - Interroge le Gouvernement sur les modalités de réouverture des délais de rachat des cotisations d'assurance vieillesse - Action d'assistance et de solidarité envers les Français de l'étranger - Unanimité des membres du Sénat sur l'arrêt des diminutions d'effectifs au ministère des affaires étrangères - Devenir du comité interministériel pour les relations culturelles extérieures, CIRCE - Situation des enseignants recrutés localement - RFI - Commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce budget.

ALLIOT-MARIE (Michèle), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement (nommée le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets du 21 mars 1986].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4714, 4715) : faillite des solutions préconisées jusqu'à présent en matière d'échec scolaire - Principale cause résidant dans la rigidité du système d'enseignement ; principe de l'école unique inadaptée à la diversité des élèves - Mesures prises : mise en place d'un système d'évaluation ; mesures de soutien aux élèves ; application de méthodes nouvelles tel l'enseignement assisté par ordinateur ; intégration dans la formation des enseignants des nouvelles notions dégagées.

ALLONCLE (Michel), sénateur de la Charente (RPR).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

- Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur les propositions de loi, [n° 113 (87-88)] adoptée par l'Assemblée nationale, [n° 88 (87-88)] de M. Xavier de Villepin, et plusieurs de ses collègues, et [n° 109 (87-88)] de M. Hector Viron et plusieurs de ses collègues, relatives à la reconnaissance de la vocation internationale de l'Association internationale des parlementaires de langue française [n° 154 (87-88)] (9 décembre 1987) - Association internationale des parlementaires de langue française.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-

88]), adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires - Articles 34 et 35 - Section gendarmerie - [n° 96 (87-88) tome 5] (16 novembre 1987).

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en République des Philippines du 28 février au 9 mars 1987 [n° 256 (86-87)] (3 juin 1987) - Philippines.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée dans la région des Caraïbes du 3 au 15 septembre 1986 [n° 182 (87-88)] (17 décembre 1987) - Caraïbes.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 167 (JO Débats du 23 avril 1987) (p. 361) - Ministère : Equipement - *Tarif des autoroutes pour les usagers tractant des caravanes* - (Réponse : JO Débats du 29 avril 1987) (p. 499) - Autoroutes.

n° 184 (JO Débats du 16 mai 1987) (p. 1049) - Ministère : Equipement - *Elargissement de la nationale 10 entre Poitiers (Vienne) et Bordeaux (Gironde) - Routes*.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : grève d'Air Inter (9 avril 1987) (p. 124).

- Question au Gouvernement : accord sur la réduction des armements nucléaires et coopération européenne en matière de défense (8 octobre 1987) (p. 3078, 3079).

- Projet de loi de finances pour 1988 - [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (section gendarmerie) (p. 4441) : maintien des crédits de fonctionnement et augmentation des crédits d'équipement - Importance du pourcentage de dépenses incompressibles - Création d'emplois de gendarmes et de gendarmes auxiliaires - (p. 4442) : poursuite de la rénovation du casernement et de la modernisation des équipements - Maintien de l'axe d'effort « transmissions-mobilités » - Missions de la gendarmerie - Surcharge d'activités de la gendarmerie mobile : événements de Nouvelle-Calédonie et de Tahiti - Construction de prisons nouvelles et nécessité de postes supplémentaires de gendarmes - Rôle de la gendarmerie en matière de surveillance de la circulation automobile - Mise en route par la gendarmerie de très importants programmes d'informatisation et de télécommunications - Etude de la répartition des missions entre police et gendarmerie et problème de leur coordination - Systèmes informatiques et de radiocommunications de la gendarmerie - Rajeunissement du parc automobile - Programme de renouvellement du réseau de radiocommunications - (p. 4443) : effort d'entretien et de rénovation du parc immobilier existant - Problème de l'augmentation des loyers en raison de la fin des anciens baux non révisables - Nécessaire augmentation du nombre d'officiers - Souhaite une meilleure utilisation des gendarmes auxiliaires - Poursuite de la modernisation de la gendarmerie - Au nom de la commission des affaires étrangères, se déclare favorable à l'adoption du budget de la gendarmerie.

Coopération - (25 novembre 1987) (p. 4515, 4516) : augmentation du budget de la coopération marquant à nouveau la solidarité réelle de la France avec les pays en voie de développement - Prise en compte de l'aggravation de la crise économique et financière de ces pays du fait de leur endettement et de la chute des cours des matières premières - Aide publique au développement répartie sur plusieurs ministères - Progression de la part des prêts par rapport à celle des dons ; évolution inquiétante du fait de l'impossibilité pour de nombreux pays d'Afrique francophone de faire face au remboursement de leur dette - Action culturelle - Soutien des établissements français à l'étranger - Qualité du personnel de coopération - Nouvelles orientations des bourses d'études - Action sanitaire (lutte contre les endémies et le SIDA) - Sur

les recommandations du comité d'experts, mis en place en février dernier et animé par le professeur Pompidou, soutien prioritaire accordé aux centres de transfusion sanguine et aux dons du sang, participation aux programmes de recherche et formation des personnels - Poursuite de ces opérations par l'intermédiaire du Fonds d'aide et de coopération, FAC - Nécessaire élargissement du champ de la coopération - (p. 4517) : Philippines - Budget permettant à la France d'être à la hauteur de sa vocation internationale et d'assumer ses responsabilités à l'égard du tiers-monde, en particulier de l'Afrique subsaharienne - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce budget.

- Proposition de loi relative à la reconnaissance de la vocation internationale de l'Association internationale des parlementaires de langue française [n° 113 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale : voir l'intervention de M. Claude Estier (p. 5794).

ALLOUCHE (Guy), sénateur du Nord (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : évolution des loyers depuis la loi du 23 décembre 1986 (11 juin 1987) (p. 1700).

- Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) (p. 5199) : estime que l'intention inavouée du Gouvernement est de ligoter les partenaires actuels qui seront des adversaires de demain - Absence de distinction entre la politique du Gouvernement et celle menée par M. Raymond Barre de 1978 à 1981 - Enumère quelques indicateurs économiques relatifs à l'inflation, à l'emploi, à la sécurité sociale, à la croissance et au commerce extérieur - (p. 5200) : rappelle que de nombreux Français qui ont fait confiance au Gouvernement ont été piégés par les privatisations - Annonce les conséquences récessives de la crise boursière dans quelques mois - Absence de mesures depuis mars 1986 pour l'éducation, la jeunesse et l'enseignement - Echec de la privatisation en matière d'audiovisuel - Américanisation de la télévision depuis un an et crise de la production cinématographique - Souligne l'absence d'indépendance de la CNCL - Reconnaît les succès actuels en matière de sécurité grâce à la modernisation de la police effectuée par M. Pierré Joxe - Souhaite la libération des trois derniers otages français détenus au Liban - (p. 5201) : constate que les Français rejettent les options libérales du Gouvernement - Dénonce la campagne de diffamation contre le parti socialiste et la complaisance de certains juges à l'égard du pouvoir politique - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à la confiance.

AMELIN (Jean), sénateur de la Marne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du Livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 104 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Affaires sociales - *Situation défavorable des veuves à l'égard de la préretraite - Préretraite.*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4765) : satisfait de la politique conduite en matière de sécurité civile et de la loi relative à l'organisation de la sécurité civile adoptée au cours de la session de printemps - Énumération des plans de secours qui devront être élaborés pour répondre à une situation de catastrophe - Rappelle les résultats spectaculaires obtenus dans la lutte contre les feux de forêts - Progression des crédits consacrés à la sécurité civile - Participation de plusieurs départements ministériels à la mise en oeuvre de la sécurité civile - Renforcement des moyens en personnel et en matériel - Importance et rôle des moyens aériens - Politique d'intervention sur tout foyer dans un délai de dix minutes - Problème du renouvellement et de la modernisation de la flotte de bombardiers d'eau - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

ANDIGNE (Hubert d'), sénateur de l'Orne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4574, 4575) : quotas laitiers : en raison de la réduction des droits à produire pour 1987-1988, quasi-suppression de ressources pour les petits producteurs ayant dépassé leur quotité et astreints à des pénalités ; demande un régime dérogatoire pour ces derniers - Faible succès du programme de restructuration laitière : non-utilisation des crédits dans le département de l'Orne ; demande une aide transitoire en priorité pour certains agriculteurs proches de la retraite - Votera ce projet de budget.

ARRECKX (Maurice), sénateur du Var (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la reconnaissance du statut de prisonnier, interné,

détenu par le Viet-minh entre 1945 et 1954 [n° 260 (86-87)] (3 juin 1987) - **Déportés, internés et résistants.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Agriculture - Aménagement rural** - [n° 95 (87-88) tome 2] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - (16 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 269, 270) : caractère inapplicable des lois du 26 janvier et du 12 juillet 1984 - Rappel et bilan de l'action des centres de formation du personnel communal, CFPC - Contractuels - Demande l'allongement du délai de validité de la liste d'aptitude par ordre alphabétique à l'issue d'un concours - Conseil d'orientation régional : nécessité d'organiser la représentation des communes sans préjudice pour les plus petites - Délimitation des délégations interdépartementales ou régionales du centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT - (p. 271) : centres de gestion - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'UREI.

Suite de la discussion - (22 avril 1987) - **Art. 1** (p. 344) : sur le recrutement des contractuels, son amendement n° 186, soutenu par M. Michel d'Aillières ; devenu sans objet.

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)]** - (12 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 825 à 827) : présente l'intervention de M. Marcel Lucotte, président du groupe de l'UREI.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)]** - (19 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 1066) : prise de conscience à l'échelle nationale du fléau des incendies en forêt méditerranéenne - Satisfaction de la possibilité donnée à l'Etat ou aux collectivités locales de se porter partie civile en cas d'incendie de forêt volontaire - Simplification de la procédure d'autorisation de défrichement - Difficultés de la mise en valeur obligatoire agricole ou pastorale - Débroussaillage : problèmes posés par le dispositif de procédure d'avance pour exécution de travaux ordonnés d'office par le maire ; coût d'un financement éventuel par le département - (p. 1067) : suggère l'intervention du conservatoire de la forêt méditerranéenne et des mesures incitatives de type fiscal - Poids financier du débroussaillage sur les propriétaires forestiers - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)]** - (20 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3289) : coopération intercommunale : demande un assouplissement du mécanisme de sortie ; exemple des syndicats intercommunaux à vocation multiple, SIVOM - Contrôle financier des collectivités ; se déclare défavorable à la disposition prévoyant le contrôle des comptes des communes de moins de deux mille habitants par le trésorier-payeur général, TPG ; remarque sur la surcharge des services du TPG et le retard des paiements ; non application de la loi des intérêts moratoires obligatoires imposés aux collectivités territoriales en cas de retard de paiement - (p. 3290) : demande qu'il soit mis fin aux abus des contrôles par les chambres régionales des comptes - Nécessaire organisme de concertation entre les départements et les régions - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (aménagement rural) (p. 4535, 4536) : aggravation du clivage entre départements et régions riches et pauvres suite à la décentralisation et à l'élargissement de la CEE - Désertification du monde rural et déclin des activités agricoles ; exemple du département du Var - Annonce par le Gouvernement d'une rénovation de la politique d'aménagement rural - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

ARTHUIS (Jean), secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986) - Puis secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé de la consommation et de la concurrence (nommé le 20 janvier 1987 dans le même Gouvernement) (JO Lois et décrets du 21 janvier 1987).

En qualité de secrétaire d'Etat à la consommation et à la concurrence

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur le développement du mécénat** [n° 185 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Seconde délibération - Art. 2 (p. 1364) : son amendement n° 1 : suppression du gage relatif aux droits sur les tabacs et les alcools ; adopté - Art. 2 ter : son amendement de suppression n° 2 : bénéfice des dispositions de l'article 238 bis du code général des impôts sur la fraction de revenu imposée en France des contribuables français non résidents ; adopté - Art. 4 (p. 1365) : son amendement n° 3 : conditions de déduction du montant de leur bénéfice imposable de la valeur d'acquisition des œuvres d'art, des livres et des objets de collection ou des documents de haute valeur artistique ou historique par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés dont l'offre de donation à l'Etat a été acceptée ; adopté - Art. 6 (p. 1366) : son amendement n° 4 : suppression du gage relatif aux droits sur les tabacs ; adopté - Art. 6 bis : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté - Art. 10 : son amendement n° 6 : suppression de la possibilité d'élevation à neuf mille francs du plafond du versement de la taxe sur les salaires effectué par les associations qui ne sont pas assujetties à la TVA pour les rémunérations payées à compter du 1^{er} janvier 1989 ; adopté - (p. 1367) : rapport Pébereau - Elevation du plafond de 4500 à 6000 francs - Sur l'ensemble (p. 1371) : texte enrichi par les propositions du Sénat - Hommage au travail des commissions - Composition du conseil artistique de la réunion des musées nationaux - Urgence demandée par le Gouvernement sur ce texte - Participation des salariés des entreprises à la gestion et à l'orientation des dons faits par l'entreprise au titre du mécénat - Obligation pour le Gouvernement de redresser l'équilibre des finances publiques - Existence d'une responsabilité sociale des particuliers comme des entreprises - Intérêt général mieux servi par la liberté économique que par les contraintes administratives.

- **Projet de loi sur l'épargne - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 244 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Discussion générale (p. 1373) : importance du développement de l'épargne pour la politique économique - Hommage à la qualité des travaux du Sénat - Plan d'épargne en vue de la retraite - Possibilité pour les Français de se constituer un complément de retraite - Possibilité de retraits anticipés sans pénalité sur le plan épargne retraite en cas de licenciement du titulaire du plan, sous certaines conditions - Majoration du crédit d'impôt pour les épargnants qui effectuent des retraits après soixante-trois ans - Indexation du plafond des versements des sommes déductibles du revenu imposable sur la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu - Orientation de l'épargne vers les entreprises - Problème du rachat des entreprises par les salariés - Possibilité pour les sociétés holding d'émettre des obligations convertibles - Amélioration des dispositions relatives aux prêts de titres et à l'organisation du marché à terme d'instruments financiers, MATIF - Plafonnement de l'extension des compétences de prêts de caisses d'épargne et de prévoyance - Mesures en faveur de la collecte du livret A des caisses d'épargne - (p. 1374) : existence sur la place de Paris d'un système d'identification des actionnaires - Amélioration du fonctionnement du système des titres nominatifs - Se déclare favorable à l'adoption du texte de la CMP sous réserve de l'adoption d'un amendement destiné à sanctionner les cas de dépassement des limites de versement annuel sur le plan épargne retraite, et du retrait du gage relatif au régime fiscal plus favorable pour les retraits du plan épargne retraite effectués à partir de soixante-trois ans,

lorsque le plan est ouvert depuis au moins vingt ans - (p. 1375) : politique du Gouvernement orientée vers la libération et le renforcement du potentiel de croissance de l'économie française - Souci du Gouvernement de garantir le plan épargne en vue de la retraite - Absence de remise en cause du régime de retraite par répartition - Confirme l'engagement du gouvernement de déposer un projet sur le rachat des entreprises en difficulté par les salariés - Art. 2 (p. 1376) : son amendement n° 1 : sanctions en cas de dépassement des limites de versement annuel sur le plan épargne en vue de la retraite ; rejeté - Prélèvement de 25 % en contrepartie de l'exonération des fruits du placement - Art. 8 (p. 1378) : son amendement n° 2 : suppression du gage relatif à la déduction fiscale en faveur des retraits du plan d'épargne retraite effectués à partir de soixante-trois ans lorsque le plan a été ouvert depuis au moins vingt ans ; adopté - Art. 10 A (p. 1380) : son amendement n° 5 : faculté d'option d'une distribution en faveur de chaque actionnaire de dividendes en numéraire ou en actions ne pouvant s'exercer avant le 1^{er} juillet 1988 ; retiré - Art. 16 (p. 1382) : son amendement de clarification n° 3 ; adopté - Art. 43 bis (p. 1388) : son amendement de coordination n° 4 : extension aux sociétés coopératives à directoire d'émettre des certificats coopératifs d'investissement ; adopté.

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Faure** : rôle des associations de consommateurs (11 juin 1987) (p. 1698).

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Loridant** : situation économique de la France (11 juin 1987) (p. 1699, 1700).

- **Proposition de loi transférant le contentieux des décisions du conseil de la concurrence à la juridiction judiciaire** [n° 203 (86-87)] - (17 juin 1987) - Discussion générale (p. 1986) : modification ponctuelle de l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 concernant l'appel des décisions prises par le conseil de la concurrence - Contentieux confié au Conseil d'Etat par le Gouvernement - Proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale visant à transférer le contrôle à la cour d'appel de Paris et déclarée non conforme à la Constitution par une décision du Conseil constitutionnel du 23 juin 1987 - Consécration du rôle du juge civil en matière de concurrence aux côtés du conseil de la concurrence par l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 - Rôle du juge civil d'appliquer le droit communautaire de la concurrence - Conjugaison du rôle du conseil de la concurrence avec celui des tribunaux judiciaires - Nouvelle proposition de loi ayant pour objet de réaliser l'unité du contentieux de la concurrence sous le seul contrôle de la Cour de cassation - Prise en compte des exigences posées par la décision du Conseil constitutionnel du 23 janvier 1987 en ce qui concerne les droits de la défense en matière de sursis à exécution - (p. 1987) : possibilité pour les entreprises de demander un sursis à l'exécution des décisions prises par le conseil sur le fondement de l'article 15 de l'ordonnance - Hommage au travail de la commission des lois et à son rapporteur, M. Jacques Thyraud - Art. 1 (p. 1990) : accepte l'amendement n° 1 de M. Jacques Thyraud, rapporteur (décision du conseil de la concurrence pouvant faire l'objet d'un recours par les parties en cause devant la cour d'appel de Paris et sursis à exécution possible à la demande du premier président de cette cour s'il est fondé sur des moyens sérieux) ; sur cet amendement, ses sous-amendements n° 8, n° 9, n° 10 et n° 16 ; adoptés ; son sous-amendement n° 11 ; rejeté ; s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Félix Ciccolini (possibilité pour la décision du conseil de la concurrence de faire l'objet d'un recours dans les dix jours suivant sa notification devant la cour d'appel du domicile du défendeur) - Art. 2 (p. 1991) : ses amendements de coordination n° 13 ; adopté ; et n° 14 ; retiré - (p. 1992) : accepte les amendements de la commission n° 2 de coordination et n° 3 (exercice du pourvoi en cassation formé le cas échéant contre l'arrêt de la cour dans un délai d'un mois suivant sa notification) - S'oppose aux amendements de M. Félix Ciccolini n° 6 (communication des décisions du conseil de la concurrence au ministre chargé de l'économie et possibilité pour ce dernier dans le délai d'un mois de s'opposer à l'application de ses décisions pour un motif d'intérêt supérieur national) et n° 7 (introduction d'un recours dans le délai d'un mois devant la cour d'appel du domicile du défendeur) - Art. 3 :

accepte l'amendement n° 15 de la commission (décisions du conseil de la concurrence prises en application du titre III de l'ordonnance n° 86-1243 du 1^{er} décembre 1986 pouvant faire l'objet du recours mentionné à l'article 15 dans le délai d'un mois suivant cette date).

Deuxième lecture [n° 323 (86-87)] - (26 juin 1987) - Discussion générale (p. 2631): débat en première lecture au Sénat le 17 juin dernier - Modification ponctuelle de l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 concernant l'appel des décisions prises par le conseil de la concurrence - Proposition modifiée en deuxième lecture par l'Assemblée nationale par l'adoption de trois amendements d'origine gouvernementale et relatifs en ce qui concerne les deux premiers aux conditions générales du sursis à exécution des décisions du conseil de la concurrence - (p. 2632): troisième amendement du Gouvernement destiné à lever toute ambiguïté sur l'étendue de la ratification à laquelle pourrait donner lieu l'adoption de cette proposition de loi - Modification de dispositions relatives au transfert du contentieux des décisions du conseil de la concurrence, seul objet de cette proposition - Effets bénéfiques de la navette parlementaire - Hommage au travail du Sénat et de son rapporteur, M. Jacques Thyraud - Rappelle que le Gouvernement a déposé un projet de loi de ratification - Possibilité de revenir sur le contenu de l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 et de faire le point sur le fonctionnement du conseil de la concurrence.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 366 (86-87)] - (9 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3017):** développement des initiatives privées au service d'actions d'intérêt général - Mécénat - Amélioration du régime fiscal des dons - Définition du régime fiscal du parrainage - Incitation pour les entreprises à participer au développement ou à la conservation du patrimoine national: acquisition d'oeuvres d'art, restauration de monuments historiques - Amélioration du projet initial en ce qui concerne notamment le régime des oeuvres d'art acquises par les entreprises - Extension du régime des dons à ceux faits pour la préparation des jeux Olympiques de 1992 - Prêts temporaires d'oeuvres d'art appartenant à l'Etat - Définition et missions des fondations - Aménagement du régime financier et fiscal des associations et fondations - (p. 3018): souhaite que ce texte développe la responsabilité sociale des particuliers comme des entreprises - (p. 3019): modification envisageable de la composition de la commission des datations - Art. 4 (p. 3020): son amendement n° 1: acceptation des datations prononcée après avis du conseil artistique de la réunion des musées nationaux; adopté - Art. 13 (p. 3021): son amendement n° 2: fixation d'un délai de régularisation commun à toutes les; fondations; adopté - (p. 3022): en réponse à M. Jacques Descares, précise qu'un effort d'information sera fait auprès des donateurs sur l'utilisation du terme « fondation » et sur la reconnaissance d'utilité publique.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes et II - Services financiers - (3 décembre 1987) (p. 4904, 4905): assurance crédit - Suppressions de postes à la direction générale des douanes dans la perspective du marché unique européen - Maintien de la lutte contre les fraudes commerciales et les trafics de stupéfiants, d'armes et de capitaux - Indemnisation des veuves de douaniers morts en service - Subvention de l'institut national de la consommation, INC - Fonctionnement de la commission des clauses abusives et de la commission de la sécurité des consommateurs - Information sur les prix; rôle des comités départementaux de la consommation; accès à la justice - Evolution des charges de la dette publique - Engagement pris par l'Etat de rembourser l'emprunt 7 % de 1973 - Rôle des associations de consommateurs; subventions; mise à disposition de l'administration pour certains travaux d'observation des marchés - Centre d'essais comparatifs de l'INC: diffusion des résultats dans tous les médias sans définition du rapport qualité-prix; revue « 50 millions de consommateurs ».

- **Projet de loi relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs [n° 291 (86-87)] - (10 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5224):** projet s'inscrivant dans le contexte de liberté économique qu'entend promouvoir le Gouvernement - Enumère les différentes réformes entreprises depuis vingt mois dans cet esprit - Ordonnance du 1^{er} décembre 1986 sur la liberté des prix et la concurrence permettant de sanctionner les abus au code de bonne conduite commerciale - Nécessaire renforcement des pouvoirs du juge du fait du désengagement de l'Etat - (p. 5225): projet s'inscrivant dans la logique d'une dépenalisation lente du droit économique, amorcée depuis l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 - Projet correspondant aux orientations européennes du Gouvernement et tendant à améliorer l'information tant des consommateurs que des producteurs ou prestataires de service - Médiation du juge dans les litiges de consommation - Amélioration de la compétitivité des entreprises - Craintes non fondées exprimées à propos de ce texte - Retour à l'esprit de la loi Royer - Action des organisations de consommateurs malgré une récente interprétation restrictive des dispositions de la loi Royer par la Cour de cassation - Projet ne comportant aucune innovation juridique - Amélioration de l'efficacité de la décision de justice grâce aux nouvelles dispositions concernant la publicité du jugement définitif et l'astreinte - Mise en place de verrous juridiques précis empêchant les associations de consommateurs de porter gravement atteinte aux entreprises - Droit d'ester en justice accordé aux seules associations agréées et pour des actes portant atteinte à l'intérêt collectif des consommateurs - (p. 5226): en vertu de l'expérience acquise depuis 1973, souligne la modération tant des associations de consommateurs que des juridictions - Amendements proposés par la commission des lois tendant à mieux cerner l'action civile et l'action pénale - Proposera deux amendements techniques concernant d'une part les clauses abusives et d'autre part les conditions de l'intervention d'une association dans un litige initié par un consommateur lésé - Economie de liberté nécessitant un égal respect du droit de la concurrence, de celui de l'entreprise et du droit de la consommation - Art. 1 (p. 5230): intervient sur l'amendement n° 2 de M. Hubert Haenel, rapporteur (obligation pour les associations de consommateurs d'être partie civile pour pouvoir agir en justice; unions d'associations familiales dispensées de l'agrément pour agir en justice dans les conditions prévues au présent article) - Après l'art. 3 (p. 5231): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de la commission (droit d'intervention des associations agréées de consommateurs devant les juridictions civiles; dispositions relatives aux clauses abusives) - Sur le même objet, retire ses amendements n° 13 et n° 14 - Après l'art. 1 (p. 5232): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (fixation par décret des conditions de délivrance et de retrait des agréments aux associations de consommateurs) - Art. 2 (p. 5233): sur l'amendement n° 4 de la commission qu'il accepte (règles de procédure applicables à l'action civile), son sous-amendement n° 12; adopté - Tentative de régulation administrative de la teneur des contrats - Clauses abusives - Art. 3 (p. 5234): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de la commission (modalités d'ajournement de la peine par la juridiction répressive) - Après l'art. 3: s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission, n° 7 (possibilité pour le ministère public de produire devant la juridiction saisie les procès-verbaux ou rapports d'enquête qu'il détient, dont la production est utile à la solution du litige) et n° 8 (diffusion du jugement rendu) - Après l'art. 4 (p. 5235, 5236): accepte l'amendement n° 1 de M. Alain Pluchet (information des consommateurs sur l'utilisation du sucre ou des produits de substitution) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 de la commission (modification rédactionnelle du code de la famille et de l'aide sociale) - Intitulé: s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de la commission (« Projet de loi relatif aux actions en justice des associations agréées de consommateurs »).

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 134 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5820):** réforme des marchés à terme

indispensable pour permettre aux producteurs et aux industriels de disposer en France d'un marché répondant à leur besoin de couverture - Amélioration de la liquidité du marché par cette réforme - Texte proposé permettant toutes les évolutions nécessaires pour répondre aux besoins de l'économie française - Autorité de marché chargée de veiller à ce que ces évolutions se fassent dans le respect de la sécurité des opérations et la protection des épargnants - Rappelle que les amendements proposés par le Gouvernement sont purement techniques et de coordination avec le texte sur la réforme des bourses de valeurs que le Sénat a adopté - (p. 5821) : rappelle que l'objet des marchés à terme n'est pas de faciliter la spéculation mais d'offrir aux producteurs et aux industriels une couverture contre les variations de prix - Affirme que le Gouvernement ne cédera pas à la tentation du protectionnisme économique-financier et ne recommencera pas les erreurs des années 1930 - **Art. 1 bis** (p. 5822) : son amendement n° 1 : coordination avec le texte voté par le Sénat sur les bourses de valeurs, relatif aux compétences du conseil du marché à terme et à celles du conseil des bourses de valeurs ; adopté - **Art. 1 quater** : son amendement n° 2 : participation à la compensation ou à la négociation des contrats d'instruments financiers par les commissionnaires agréés près la bourse de commerce de Paris et les courtiers assermentés agréés ; adopté - **Art. 1 septies** (p. 5823) : son amendement n° 4 : coordination avec le projet de loi sur les bourses de valeurs adopté par le Sénat relatif à la prise des mesures nécessitées par les circonstances par le Gouvernement en cas de carence du conseil du marché à terme ; adopté - **Art. 1 septemdecies** (p. 5824) : son amendement n° 3 : coordination avec le texte voté par le Sénat sur les bourses de valeurs relatif à la règle d'appel contre les décisions de caractère disciplinaire du conseil du marché à terme ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 184 (87-88)] - (20 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5869) : élaboration d'un compromis sur le projet de loi de finances rectificative pour 1987 par la commission mixte paritaire, CMP - Témoignage de la profonde unité de la majorité parlementaire - Exécution du budget 1987 par le Gouvernement dans les limites qu'il s'était fixées - Légère réduction du déficit initial du budget pour 1987 - Texte adopté par la CMP conforme aux souhaits du Gouvernement qui ne désire pas y apporter de modifications.

- **Projet de loi relatif aux actions en justice des associations agréées de consommateurs et à l'information des consommateurs - Deuxième lecture** [n° 199 (87-88)] - (22 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5958, 5959) : améliorations apportées au texte au cours de l'examen en première lecture par le Sénat et l'Assemblée nationale - Acquis nouveaux de l'action des associations de consommateurs - **Art. 3 bis** (p. 5960) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Hubert Haenel, rapporteur (intervention des associations devant les juridictions civiles pour obtenir la réparation d'un préjudice subi par un ou plusieurs consommateurs : exclusion de la possibilité d'attribution de dommages et intérêts) - **Art. 5** (p. 5961) : étiquetage de substances édulcorantes ; conditions d'utilisation de la mention « sans sucre » - Marques commerciales déposées avant le 1^{er} septembre 1987 - **Art. 7** (p. 5962) : protection des petits actionnaires : mise en oeuvre du vote par correspondance ; préparation d'un décret destiné à faciliter l'action en justice des actionnaires - Accepte l'amendement n° 3 de la commission (suppression de cet article donnant aux associations dont l'objet est la défense des investisseurs en valeurs mobilières ou en produits financiers la faculté d'ester en justice pour défendre les intérêts de leurs mandants) - (p. 5963) : représentation des petits actionnaires dans les conseils d'administration ; risques et responsabilités assumés par les membres des conseils d'administration.

ARZEL (Alphonse), sénateur du Finistère (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (*JO Lois et décrets* du 18 décembre 1987).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 106 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 modifiée portant statut des navires et autres bâtiments de mer [n° 169 (86-87)] (8 avril 1987) - Navires.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 181 (*JO Débats* du 13 mai 1987) (p. 848) - Ministère : Agriculture - *Crise du marché de la viande porcine - Viande.*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 modifiée portant statut des navires et autres bâtiments de mer [n° 106 (86-87)]** - (5 mai 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 695) : modifications au régime de la copropriété des navires défini par la loi du 3 juin 1967 - Mise en oeuvre de la responsabilité financière des quirataires - Définition par la loi des droits et obligations des quirataires - Maintien de la responsabilité indéfinie et solidaire des gérants quirataires - Accroissement du pouvoir de participation des quirataires à la prise de décision - Modification de l'article 12 de la loi du 3 juin 1967 relative à la libre disposition du bien - Modification du régime quirataire favorable au développement de la flotte de pêche et de commerce française - Propose l'adoption de ce projet de loi sans modification.

- **Question au Gouvernement : écoles d'apprentissage maritime et développement des cultures marines** (14 mai 1987) (p. 963).

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)]** - (21 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 1184, 1185) : présente l'intervention de M. Claude Huriet.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4183) : reconnaissance de l'effort financier du Gouvernement - Nécessité de la recherche d'une meilleure productivité des ports - Pêche maritime : accroissement du déficit de la balance commerciale des produits de la mer ; nécessité d'une poursuite des investissements - Difficultés de la réforme de l'organisation des marchés des produits de la pêche sur le plan communautaire - Mesures à prendre pour assurer la protection sociale des marins français navigant sous pavillon étranger - Nécessité d'une action prioritaire dans le domaine de la recherche - Interroge le Gouvernement sur les actions envisagées en matière de pollution - Demande des précisions sur le décret concernant le transfert des entreprises aquacoles.

Agriculture - (26 novembre 1987) - Examen des crédits - Etat B (p. 4582) : son amendement n° II-38, soutenu par M. Michel Souplet, relatif aux crédits consacrés à l'animation en milieu rural à travers les associations et les actions des établissements agricoles ; retiré.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4858) : suite à la récente crise boursière, propose la relance de l'unité européenne sur le plan monétaire, notamment en accentuant la coopération entre banques centrales, voire en créant une banque des pays membres de la Communauté européenne - Récente catastrophe naturelle en Bretagne - Interroge le Gouvernement sur l'opportunité de mettre en place un plan Orsec à l'échelle de l'Europe - (p. 4859) : solidarité européenne.

- **Question au Gouvernement : rémunération pour copie privée audiovisuelle** (17 décembre 1987) (p. 5607, 5608).

AURILLAC (Michel), ministre de la coopération (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets du 21 mars 1986].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Coopération - (25 novembre 1987) (p. 4506) : augmentation du budget de la coopération - Aide publique au développement - Aide bilatérale et multilatérale - Effort considérable consenti par la France en faveur des pays en développement, notamment d'Afrique subsaharienne - Crise structurelle grave de ces pays - Propositions de la France auprès de la communauté financière internationale pour étudier le rééchelonnement des dettes publiques des pays pauvres - Allègement de la dette devant nécessairement s'accompagner d'un programme de réorganisation complète des structures budgétaires, administratives et économiques des pays concernés - (p. 4507) : nécessité d'une meilleure organisation des marchés de matières premières - Tenue récente à Paris d'un colloque sur la recherche d'une solution globale à la crise cotonnière en Afrique - Souhaite, au niveau de la CEE, une réunion similaire sur la politique des prix alimentaires dans les pays en voie de développement - Plan Guillaume : cours des céréales - Participation active de la France à l'action sanitaire et éducative sur le terrain - (p. 4508) : projet Campus associant les équipes et les laboratoires de recherche français et africains sur des projets utiles au développement - Accueil des étudiants étrangers en France ; bourses d'études revalorisées en 1987 - Création de l'université des réseaux d'expression française, UREF ; mise en place de TV5 et d'une chaîne de diffusion culturelle française vers l'Afrique permettant l'accès de ce continent aux connaissances scientifiques et techniques des pays industrialisés - Volonté de la France de sensibiliser la communauté internationale à la nécessité d'aider prioritairement les pays les plus pauvres - Fonds d'aide et de coopération, FAC - Mobilisation des entreprises françaises - Réduction des aides de fonctionnement des associations mais renforcement de l'appui financier et technique aux projets concrets conçus par ces associations : accès aux subventions du Fonds d'action conjoncturelle, FAC ; rémunération des volontaires ; bourses ; soutien logistique - Crédits accordés aux organisations non gouvernementales, ONG, correspondant réellement à des actions d'aide et de développement - Budget ouvrant des perspectives de confiance et d'espoir ; rayonnement international de la France - (p. 4520) : réduction considérable de l'aide publique au développement par les gouvernements socialistes - Entre 1981 et 1986, rappelle la diminution des dons dans l'aide publique bilatérale française par rapport aux prêts - (p. 4521) : oppose un démenti formel aux propos tenus par M. Jean-Pierre Bayle sur la dégradation des relations entre le Burkina Faso et la France - Explication de la politique menée par le Gouvernement français en faveur de l'Afrique donnée récemment à Abidjan, à l'initiative du comité de soutien à Jacques Chirac - Augmentation de la participation de la France dans l'aide multilatérale - Aide bilatérale : augmentation sensible du fonds d'aide et de coopération - Démarches engagées pour améliorer la place des experts français dans les institutions internationales - Difficultés financières de la mission militaire de coopération héritées des gouvernements socialistes - Dépôt prochain au Parlement d'un projet de collectif budgétaire permettant d'apurer les dettes du ministère de la coopération à l'égard du ministère de la défense et de financer le solde des opérations programmées - En réponse à M. Jean-Luc Bécart, analyse le système d'aide militaire pratiqué par les Soviétiques en Afrique - Problème spécifique des écoles françaises au Gabon - Action culturelle - Bourses d'études - (p. 4522) : effort en faveur des centres culturels - Accélération nécessaire de la création de la chaîne culturelle française devant notamment émettre sur le continent africain ; forte concurrence internationale - Action sanitaire - Lutte contre le SIDA - Aide à la création d'entreprises ayant des liens avec des entreprises françaises et européennes ; organisation des journées de Libreville - Augmentation des aides aux organisations non gouvernementales - Concours de l'Etat pour les opérations de coopération décentralisées des collectivités locales - Situation des coopérants - Cite de récents sondages faisant apparaître que la politique française de coopération est de plus en plus appréciée par l'opinion publique.

AUTAIN (François), sénateur de la Loire-Atlantique (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 162 (JO Débats du 10 avril 1987) (p. 138) - Ministère : Collectivités locales - *Taxe professionnelle des arsenaux* - (Réponse : JO Débats du 16 mai 1987) (p. 1047) - *Taxe professionnelle*.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : évaluation et prévention des risques majeurs** (5 novembre 1987) (p. 3714).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) (p. 4319) :

multiplication des accidents qui entraînent d'importantes pollutions du milieu naturel - Importance du nombre d'accidents qui se produisent dans des installations modestes : exemple de Nantes - Nécessaire renforcement des moyens en personnels et insuffisance des effectifs de l'Inspection des installations classées - Visite facultative des installations soumises à déclaration lors de leur création - Inquiétude face à la révision de la nomenclature des installations classées - Difficultés pour les communes de se substituer à l'Etat dans la mise en oeuvre du contrôle des activités qualifiées de moins dangereuses ou de moins polluantes - (p. 4320) : nécessaire révision des pouvoirs de police des maires et de la législation des installations classées - Amélioration souhaitable de l'information à laquelle ont droit les responsables locaux - Elargissement aux risques technologiques de l'action de la Délégation aux risques majeurs - Insuffisance de ce budget pour réaliser les ambitions affichées - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à son adoption - Examen des crédits - Etat B (p. 4325) : soutient l'amendement n° II-5 de M. Philippe Labeyrie (réduction des crédits du titre III : réserves naturelles) ; amendement en réponse aux préoccupations des responsables des syndicats intercommunaux d'aménagement et de gestion des réserves naturelles.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) (p. 4344, 4345) : limites des formules de traitement du chômage requérant la participation des collectivités locales - Création en octobre 1986 des compléments locaux de ressources et en avril 1987 des programmes d'insertion locale, héritiers des travaux d'utilité collective, TUC - Premier bilan modeste pour les compléments locaux de ressources ; crédits inscrits pour leur financement sensiblement inférieurs à ceux de 1986 ; répartition inéquitable du financement entre l'Etat et les départements - Moindre réussite des programmes d'insertion locale, PIL - Trois formules faisant appel au même employeur, entrant fatalement en concurrence - Raisons des difficultés à atteindre l'objectif d'insertion professionnelle : brièveté de la durée de versement de l'allocation, difficultés à trouver les financements nécessaires par les partenaires locaux, sites d'accueil pour la formation trop sollicités - (p. 4346) : dispositifs arrivant à saturation ; nécessité de rechercher d'autres solutions et d'aller plus loin vers un minimum social garanti, sans le subordonner trop systématiquement à l'exercice d'une activité.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 66 (p. 5097) : son amendement n° II-105 : information des parlementaires sur les modalités de calcul de la dotation de compensation et du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle ; rejeté.

- **Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice** [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5271) : souhaite apporter son témoignage, en qualité de collègue de M. Christian Nucci au précédent Gouvernement - Existence au secrétariat d'Etat aux immigrés, avant 1981, d'associations servant illégalement à rémunérer des collaborateurs du ministère - Fonds secrets - Accusation de M. Christian Nucci fondée sur le témoignage mensonger de son chef de cabinet ayant par ailleurs bénéficié d'un « vrai faux passeport » pour se soustraire à la justice - Précipitation des travaux de la commission ad hoc - Refus de ladite commission d'entendre certains témoins, à la demande des commissaires socialistes - Calendrier des travaux de la commission - Parution dans le Figaro des orientations et de la décision de la commission, avant la réunion de celle-ci - Décision politique à usage électoral.

AUTHIE (Germain), sénateur de l'Ariège (S).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois.

- Membre du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

- Est élu juge suppléant de la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 30 avril 1987).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987) ; puis nommé vice-président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 16 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur ; puis nommé vice-président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Article 71 - Services généraux - [n° 98 (87-88) tome 4] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 194 (*JO Débats* du 16 juin 1987) (p. 1859) - Ministère : Industrie - *Situation de l'industrie textile* - (Réponse : *JO Débats* du 17 juin 1987) (p. 1871) - Industrie textile.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [n° 178 (86-87)] - (29 avril 1987) - Question préalable (p. 563) : sa motion n° 1, soutenue par M. Jacques Bialski, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - Discussion générale (p. 597) : détermination des conditions dans lesquelles doit intervenir la consultation des populations de Nouvelle-Calédonie - Opposition à ce projet pour trois raisons : contexte et ambiance du déroulement de cette consultation ; organisation matérielle ; alternative proposée ne laissant le choix qu'entre l'indépendance et le maintien au sein de la République française avec un statut contesté - Marginalisation des Mélanésiens vérifiée lors de sa participation à deux missions

sénatoriales en Nouvelle-Calédonie en 1985 - Solution de fond du problème calédonien passant par la reconnaissance de la civilisation mélanésienne et par le droit pour les Caldoches de continuer à vivre en Nouvelle-Calédonie - A l'occasion de la préparation de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, attire l'attention sur la nécessaire abolition des privilèges d'une caste de privilégiés calédoniens - (p. 598) : apaisement des tensions et espoirs nés du statut Pisani mis en place en 1985 - Promesses excessives faites en Nouvelle-Calédonie par les candidats aux élections législatives de 1986 - Rupture du dialogue avec le FLNKS - Problème de l'organisation technique du référendum : établissement de listes électorales fiables et définition du corps électoral - Conteste les résultats du recensement de 1983 - Fraude électorale - (p. 599) : demande le report de la consultation des néo-calédoniens afin d'accorder un délai supplémentaire à la réflexion et de permettre une reprise du dialogue - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce projet.

Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Art. 6 (p. 652) : souhaite la réouverture ou la révision des listes électorales - Problème du vote par correspondance - Art. 10 (p. 663, 664) : soutient l'amendement de suppression n° 38 de M. Jacques Bialski (déplacement des bureaux de vote) - Art. 11 (p. 666) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de M. Etienne Dailly, rapporteur (organisation des bureaux de vote) - Après l'art. 11 (p. 667) : soutient l'amendement n° 39 de M. Jacques Bialski (interdiction d'utilisation de véhicules militaires le jour du scrutin pour le transport des électeurs aux bureaux de vote) - Art. 12 (p. 668, 669) : sur les modalités de dépouillement, soutient les amendements de M. Jacques Bialski, n° 40 de suppression, n° 41 et n° 42 - Art. 13 (p. 671) : se déclare opposé à l'amendement n° 16 de la commission (vote par procuration) - Art. 14 (p. 672) : soutient l'amendement de suppression n° 43 de M. Jacques Bialski (vote par correspondance) - Sur l'amendement n° 17 de la commission (vote par correspondance), ses sous-amendements n° 48 et n° 49 ; retirés.

- Question au Gouvernement : liaisons routières Nord-Sud (14 mai 1987) (p. 969, 970).

- Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1071, 1072) : ancienneté de l'organisation de la lutte contre les catastrophes en France - Commissariat aux risques naturels et secrétariat d'Etat chargé de la prévention des risques majeurs créés par les gouvernements de 1981 à 1986 - Texte en projet : insuffisante prise en compte de la prévention - Plans Orsec : accord sur le plan de zone de défense - Caractère autoritaire du dispositif préventif envisagé et remise en cause du pouvoir des élus locaux ; retrait à l'autorité territoriale du pouvoir de nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires, communaux et départementaux - (p. 1073) : demande la participation des associations aux côtés des collectivités locales et de l'Etat au sein d'un établissement public ; exemple de l'entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt dans le sud-est méditerranéen - Absence de dispositions relatives au transport des matières toxiques ou dangereuses autrement que par canalisation : importance du transport par route ; accroissement des dangers en ce domaine et préoccupation des Français à ce sujet - Insuffisante communication des informations liées aux risques industriels sous prétexte de secret économique - Art. 1 (p. 1091) : son amendement n° 80 : inclusion de la prévention dans les objectifs de la sécurité civile ; retiré - Art. 3 (p. 1092) : son amendement n° 81 : autorité de police compétente pour la direction des opérations de secours : référence à l'article 101 de la loi du 2 mars 1982 ; rejeté - Après l'art. 3 : son amendement n° 82 : missions, notamment d'information, du plan Orsec national ; rejeté - Art. 4 (p. 1093) : ses amendements n° 83 : compétence des autorités territoriales pour la préparation des mesures de prévention ; et n° 84 : attribution, par délégation du Premier ministre, des moyens nécessaires à l'autorité chargée des opérations de secours par le ministre chargé de la sécurité civile ; rejetés - Art. 5 (p. 1094) : son amendement n° 86 : compétences des collectivités territoriales pour la préparation des mesures de prévention et de secours ; rejeté.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 7 (p. 1105) : son amendement n° 87 : rôle de coordination dans le périmètre du département, de la préparation des mesures de prévention et des moyens de secours publics par le représentant de l'Etat ; rejeté - Art. 12 (p. 1112) : son amendement de coordination n° 88 ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 13 puis retiré (p. 1117) - Art. 13 (p. 1114) : son amendement n° 89 : suppression de cet article : nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires ; rejeté - Art. 14 (p. 1119) : son amendement n° 90, soutenu par M. Fernand Tardy : rétablissement de l'article 101 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ; rejeté - Après l'art. 16 (p. 1125) : absence d'examen des amendements du Gouvernement - Souhaite le retrait de la procédure d'urgence par le Gouvernement - Impossibilité pour la commission de se prononcer - Art. 17 (p. 1129) : son amendement n° 91 : consultation de la collectivité territoriale en cas de déclassement d'espaces boisés ; rejeté - Art. 18 (p. 1130) : son amendement n° 92 : élargissement des pouvoirs de l'autorité administrative à toutes les zones constituant des pare-feu ; retiré - (p. 1131) : son amendement n° 93, soutenu par M. Fernand Tardy : possible mise en demeure des propriétaires de réaliser une mise en valeur agricole ou pastorale des pare-feu existants après consultation des autorités compétentes sur le territoire concerné ; réservé puis devenu sans objet (p. 1137) - Après l'art. 19 (p. 1140) : son amendement n° 94, soutenu par M. Fernand Tardy : création dans les massifs forestiers d'organisations de forestiers-sapeurs investis d'une mission pastorale, de guet et d'intervention rapide ; rejeté - Art. 25 (p. 1147) : sur l'amendement n° 27 de la commission (suppression de la procédure spécifique aux départements d'outre-mer lors de la délibération des zones soumises aux risques naturels particuliers), son sous-amendement n° 97 soutenu par M. Fernand Tardy ; retiré - Art. 30 (p. 1151) : ses amendements n° 98, soutenu par M. Fernand Tardy : obligation pour le représentant de l'Etat de mettre l'exploitant en demeure de satisfaire aux conditions imposées sur les ouvrages soumis à autorisation en cas d'inobservation ; et n° 99 : obligation pour le représentant de l'Etat d'imposer le choix de l'une des trois procédures prévues par cet article lorsque l'exploitant n'aura pas obtempéré à son injonction ; rejetés.

- Questions orales avec débat jointes : industrie textile - (16 juin 1987) (p. 1880) : répercussion de la progression des importations sur l'emploi - Origine géographique de la concurrence ; concurrence redoutable au sein de la CEE - Performances de l'industrie lainière italienne - Durée d'utilisation des matériels - Taux d'intérêt français trop élevés pour les investissements - Inadaptation de la commercialisation au marché - Laxisme en matière de contrôle d'origine et de respect des quotas - Responsabilité des pouvoirs publics vis-à-vis des chefs d'entreprises, et notamment pour la préparation au grand marché européen de 1992.

- Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie [n° 196 (86-87)] - (16 juin 1987) - Discussion générale (p. 1895) : regrette l'absence de magistrats professionnels au sein des juridictions commerciales - Nécessaire révision de la répartition géographique des tribunaux de commerce en France.

- Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] - (15 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3167) : dénonce l'inopportunité et le danger du processus d'absorption du fonds commun de garantie et la transformation de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA, en société anonyme - Bouleversement institutionnel dangereux et coûteux pour les caisses régionales - Problème de la caisse régionale de l'Ariège - Conséquences néfastes pour les petites caisses - Privatisation et sélectivité des aides du crédit en faveur des agriculteurs les plus riches - (p. 3168) : recul sans précédent dans la politique d'aménagement du territoire et abandon des principes de solidarité nationale.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Justice - (25 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (services généraux) (p. 4487) : priorité accordée aux services pénitentiaires au détriment des services judiciaires - Mesures nouvelles mises en oeuvre pour résorber l'engorgement des juridictions - (p. 4488) : souhaite une amélioration de la situation indemnitaire des magistrats ; problème de la répartition de ces indemnités - Evolution des emplois dans l'administration centrale et les services judiciaires - Absence de mesures nouvelles en faveur de l'aide judiciaire - Insuffisance des indemnités versées aux auxiliaires de justice - Souligne l'amélioration du régime des oeuvres sociales, de la médecine de prévention et de la formation des personnels du ministère de la justice - Stabilité des crédits de fonctionnement de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, CNIL - Progression des crédits pour la lutte contre la toxicomanie - (p. 4489) : au nom de la commission des lois, souhaite que dans les prochains budgets, les crédits alloués aux services judiciaires bénéficient d'un effort semblable à celui consenti en 1988 pour l'administration pénitentiaire - Favorable à l'adoption de ce budget.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4562, 4563) : aménagement de l'espace rural ; absence de volonté politique de la part du Gouvernement de soutenir des régions défavorisées ; rapport Guichard ; accélération du mouvement de désertification en l'absence de réforme de la politique agricole commune - Insuffisance des crédits d'intervention spéciale en faveur des zones défavorisées : indemnité spéciale montagne, ISM ; création d'une indemnité compensatrice en zone défavorisée simple pour les bovins à viande - Stagnation des crédits du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural, FIDAR, et du Fonds d'intervention pour l'autodéveloppement en montagne, FIAM - Forêt - Hydraulique agricole - Structures d'exploitation : demande l'élargissement du rôle des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, SAFER - Importance du développement des services et équipements publics dans la politique d'aménagement rural ; rôle des collectivités locales - Danger d'une conception de gel des terres ou de jachère sans modulation sur l'ensemble du territoire - Ne votera pas ce projet de budget.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)]** - (14 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5358) : aggravation des inégalités économiques, sociales et culturelles à l'origine des tensions en Nouvelle-Calédonie - Statistiques - Volonté de régionalisation effective à la base du statut Pisani de 1985 : moyens financiers ; découpage équilibré quant à la population et aux ressources - Arrière-pensée politique du nouveau découpage assurant le pouvoir au RPCR - (p. 5359) : déséquilibres économiques et démographiques et isolement des Mélanésiens dans les régions les plus pauvres - Contrôle du financement des régions par le territoire : risque d'inéquité - Transfert au territoire de la compétence en matière foncière ; absence de prise en compte de la coutume par l'agence de développement rural et d'aménagement foncier, ADRAF - Dispositif institutionnel destiné à maintenir tout le pouvoir économique et politique aux Européens alors qu'un partage est indispensable à la création d'un consensus entre communautés - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi - (p. 5360) : constatations faites lors de ses voyages en Nouvelle-Calédonie - Art. 3 (p. 5376) : soutient l'amendement n° 33 de M. André Méric (maintien des régions délimitées par la loi du 23 août 1985) - Art. 7 (p. 5378 à 5380) : soutient les amendements de M. André Méric n° 37 (compétences de la région en matière d'enseignement primaire obligatoire et

d'enseignement des langues et cultures locales), n° 38 et n° 39 relatifs aux compétences de la région en matière de réforme foncière, et n° 40 (projet régional d'aménagement et de développement économique, social et culturel) - Art. 16 (p. 5386) : soutient l'amendement de cohérence n° 49 de M. André Méric - Art. 45 (p. 5393) : soutient l'amendement n° 54 de M. André Méric (suppression de cet article créant une fonction de secrétaire général du conseil exécutif du territoire) - Art. 47 (p. 5394) : soutient les amendements de M. André Méric n° 55 de coordination et n° 56 (limitation à quatre ans du mandat des membres du congrès) - Art. 55 (p. 5395) : intervient sur cet article relatif à la fixation de l'ordre du jour du congrès ; possibilité d'inscription en priorité à la demande du haut-commissaire - Art. 65 (p. 5396) : soutient l'amendement n° 58 de M. André Méric (obligation du président du conseil exécutif à l'égard du congrès : transmission d'un rapport annuel sur l'activité du conseil exécutif) - Art. 76 (p. 5398) : soutient les amendements de M. André Méric n° 59 (désignation de l'assemblée coutumière : maintien des dispositions de la loi du 23 août 1985) et n° 60 (suppression de la référence aux grandes chefferies) - Maintien des organes coutumiers décentralisés dans les régions - Art. 77 (p. 5399) : soutient l'amendement n° 61 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la durée de mandat de l'assemblée coutumière) - Art. 82 : soutient l'amendement n° 63 de M. André Méric (modification de la composition du comité économique et social) - Art. 83 (p. 5400) : soutient l'amendement n° 64 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la représentation des catégories d'activités au comité économique et social) - Art. 84 : soutient les amendements de M. André Méric n° 65 (suppression de cet article fixant les conditions d'éligibilité au comité économique et social) et n° 66 (conditions d'exercice de l'activité représentée depuis plus de deux ans) - Après l'art. 89 (p. 5401) : soutient l'amendement n° 67 de M. André Méric (possibilité de création d'un comité économique et social régional par le conseil de région) - Art. 90 (p. 5402) : soutient les amendements de M. André Méric n° 68 (maintien des dispositions sur les régions de la Nouvelle-Calédonie créées par la loi du 23 août 1985) et n° 69 rédactionnel - Art. 109 (p. 5404) : soutient l'amendement n° 70 de M. André Méric (concours des services de l'Etat et du territoire aux régions : réduction du délai fixé pour conclure des conventions de mise à la disposition de services ou agents) - Art. 113 (p. 5406, 5407) : soutient les amendements de M. André Méric n° 72 (ressources fiscales transférées du territoire à la région), n° 73 (régime de versement globalisé de l'Etat identique à celui dont bénéficient les régions de métropole) et n° 74 de cohérence avec l'amendement n° 72 - Art. 116 (p. 5411) : sur l'amendement n° 20 de la commission (nouvelle rédaction de cet article afin de préciser la composition et les règles de fonctionnement de la commission territoriale du transfert de charges), soutient le sous-amendement n° 96 de M. André Méric - Art. 137 (p. 5415) : soutient l'amendement n° 82 de M. André Méric (interdiction par la CNCL de l'installation de nouveaux émetteurs pendant la campagne électorale) - Rappelle l'implantation par la société TDF de Radio-Rythme bleu, sous l'influence du RPCR, avant le début de la campagne pour le référendum - Art. 141 (p. 5417) : soutient l'amendement n° 83 de M. André Méric (suppression du déclassement des dispositions législatives relatives à la fiscalité des régions de la Nouvelle-Calédonie) - Art. 146 (p. 5421, 5422) : soutient les amendements n° 90 à n° 93 de M. André Méric (suppression des dispositions de cet article abrogeant les lois et ordonnances votées ou prises de 1982 à 1985).

- **Question au Gouvernement : tunnel routier du Puymorens** (17 décembre 1987) (p. 5608).

B

BALARELLO (José), sénateur des Alpes-Maritimes (UREI).

NOMINATIONS

– Secrétaire de la commission des affaires sociales.

– Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

– Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 195 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, sur l'épargne [n° 204 (86-87)] (29 avril 1987) - *Epargne et investissement*.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 185 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 200 (87-88)] (19 décembre 1987) - *Logement et habitat*.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 132 (*JO Débats* du 24 avril 1987) (p. 445) - Ministère : *Agriculture - Situation des professionnels de l'horticulture - Horticulture*.

INTERVENTIONS

– *Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991* [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987)
– *Discussion générale* (p. 759, 760) : évolution de la program-

mation militaire depuis 1960 ; retard pris en raison de l'insuffisance de moyens prévus par la loi 1983-1988 - *Contraste entre la puissance économique, commerciale et technologique de l'Europe et son incapacité à assurer sa propre défense malgré un potentiel militaire important : exportation d'armes prouvant la capacité technologique ; apport aux forces de l'Alliance atlantique ; qualité des armements classiques* - (p. 761) : demande une coopération politique conduisant à une politique de défense européenne commune ; nécessaire coopération franco-britannique pour l'avenir de la dissuasion nucléaire ; renforcement des forces conventionnelles ; restructuration commune des fabrications d'armements - *Votera ce projet de loi*.

– *Projet de loi sur l'épargne* [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - *Rapporteur pour avis - Discussion générale* (p. 814, 815) : incidences sociales de la création du plan d'épargne retraite - *Avenir de la protection sociale, notamment des régimes de retraite par répartition - Caractéristiques de ce plan ; aspects positifs et négatifs - Risque de déstabilisation de l'épargne individuelle traditionnelle - Insuffisance des plafonds retenus pour les versements initiaux* - (p. 816) : fiscalité de sortie du plan d'épargne retraite ; comparaison avec celle applicable au contrat d'assurance vie - *Favorable à un assouplissement des règles de sortie du plan dans le cas où le souscripteur voit ses conditions de vie profondément modifiées : décès, invalidité grave, licenciement - Meilleure prise en compte de la dimension démographique du problème des retraites - Développement de la participation des salariés à leur entreprise* - (p. 817) : amélioration du dispositif des options de souscription ou d'achat d'actions - *Conditions du rachat d'une entreprise par ses salariés*.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - *Rapporteur pour avis - Art. 2* (p. 865 à 867) : ses amendements n° 2 et n° 3 : détermination des versements déductibles du revenu imposable ; adoptés - *Art. 3* (p. 882) : son amendement n° 108 : détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus-values ; retiré - *Art. 4* (p. 885, 886) : son amendement n° 109 : nature du régime fiscal applicable aux sommes retirées du plan d'épargne retraite ; retiré - *Art. 7* (p. 890, 891) : son amendement n° 4 : régime d'exonération des pénalités ; retiré - *Art. 9* (p. 896) : problème du cumul de l'avantage prévu sur les primes d'assurance vie avec celui qui est lié au plan d'épargne retraite - *Favorable au cumul des deux avantages sous certaines conditions* - (p. 897) : son amendement n° 110 : coordination des règles fiscales du plan d'épargne en vue de la retraite avec d'autres règles fiscales ; retiré.

– *Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie* [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - *Discussion générale* (p. 1067) : politique globale de prévention des risques organisée par le projet de loi ; généralisation de la procédure du plan Orsec ; réorganisation du commandement des sapeurs-pompiers par l'unification des conditions de nomination des officiers ; plans particuliers d'intervention concernant les sites à risques et information du public - *Incendies de forêt : sinistres de 1986 dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes ; procédure de délimitation du périmètre de protection et de reconstitution forestière pour les forêts particulièrement exposées ; répression des incendiaires* - (p. 1068) : surveillance des massifs forestiers ; système d'alerte sélective mis en place dans le Vaucluse ; développement du guet aérien ; demande le recours aux commandants de bord d'Air France et d'Air Inter fréquentant l'aéroport de Nice - *Débroussaillage : coût de l'obligation faite aux propriétaires de forêts improductives ; suggère le transfert de propriété à la commune contre indemnisation et l'aide financière de l'Etat et de la région ; intérêt des opérations réalisées par des travaux d'utilité collective, TUC - Prévention des incendies en région méditerranéenne : politique active de mise en valeur de l'espace rural ; possibilité de reconstruction d'une filière bois - Evolution des peuplements forestiers vers des formes moins vulnérables ; action au titre des programmes intégrés méditerranéens, PIM - Conseil d'orientation de la forêt méditerranéenne - Suggère le stationnement en région Provence-Côte d'Azur d'effectifs mili-*

taires pendant les mois d'été - (p. 1069) : demande l'organisation de régiments de pompiers spécialisés.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés** [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1405) : crise économique et nombre de handicapés demandeurs d'emploi - Caractère inadapté des lois du 26 avril 1924 relative à l'obligation d'emploi des mutilés de guerre, du 30 novembre 1957 et du 30 juin 1975 sur les travailleurs handicapés - Bénéficiaires de la loi : part importante d'accidentés du travail faiblement handicapés au détriment des titulaires d'une pension d'invalidité devant passer devant les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP - Faible application de la législation sur l'obligation d'emploi par les entreprises ; caractère théorique de la sanction financière - (p. 1406) : insuffisance de la formation professionnelle : faiblesse des moyens des centres de rééducation professionnelle et des COTOREP - Avantage au travail en milieu protégé au détriment du travail en milieu ordinaire par le système de garantie de ressources des handicapés exerçant une activité professionnelle - Texte en projet : abaissement à 6 % du seuil de l'obligation d'emploi limitée aux entreprises de plus de 20 salariés ; nouvelle définition des bénéficiaires ; alignement des services publics sur le droit commun - Alternative à l'embauche directe : contribution annuelle au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés ; demande la baisse du taux ; accords d'entreprise ou d'établissement prévoyant un plan en faveur de l'insertion des handicapés ; contrats de sous-traitance avec le secteur protégé : demande l'utilisation des prêts locatifs aidés, PLA, pour la construction de centres d'aide par le travail, CAT - Solidarité nationale - Recommandation des communautés européennes de juillet 1986 - (p. 1407) : votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord** [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1773) : structure sociale de la population pied-noir ; importante participation à la Seconde Guerre mondiale - Importance de l'effort budgétaire destiné à régler l'indemnisation - Effacement des dettes - **Projet relatif à la situation des personnes précédemment amnistiées** : révision des droits à pension et possibilité de rachat fractionné des annuités ; extension aux veuves de l'indemnité attribuée aux citoyens français expulsés d'Algérie, assignés à résidence ou internés - (p. 1774) : reconsidération de l'ancienneté des personnes réintégrées dans les ordres honorifiques et décorations - Regrette l'exclusion des condamnés au titre de l'OAS du bénéfice de l'indemnisation due aux victimes d'attentats - Plafonnement de l'indemnisation - Harkis - Entretien des cimetières en Afrique du Nord - Demande la modification du numéro de code des cartes d'électeur et de sécurité sociale assimilant les rapatriés aux personnes nées à l'étranger - **Art. 5** (p. 1802) : son amendement n° 1, soutenu par M. Pierre Laffitte : extension de l'indemnité forfaitaire, allouée par la loi de 1982 aux citoyens français expulsés d'Algérie, assignés à résidence ou internés par les autorités françaises, aux personnes gardées à vue ou détenues puis bénéficiaires ultérieurement d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement ; retiré - **Après l'art. 11** (p. 1806) : son amendement n° 3, soutenu par M. Pierre Laffitte : suppression de la disposition de la loi de finances rectificative pour 1963 excluant du bénéfice des pensions d'invalidité accordées aux victimes d'attentats ou actes de violence les personnes condamnées pour des motifs en relation avec les événements d'Afrique du Nord ; retiré.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés** [n° 208 (86-87)] - (12 juin 1987) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1773, 1774).

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale** [n° 223 (86-87)] - (17 juin 1987) **Discussion générale** (p. 1961) : évolution de la famille et augmentation du nombre de divorces - Importante croissance du nombre d'enfants naturels - Réforme du droit de la famille en 1970 - Rattachement des

principaux attributs de l'autorité parentale au parent à qui est confiée la garde de l'enfant - Modification des relations juridiques entre parents et enfants par les lois du 4 juillet 1970, du 3 janvier 1972 et 11 juillet 1975 - Décision du juge en matière de garde et d'exercice de l'autorité parentale en fonction de l'intérêt de l'enfant - Article 290 du code civil et moyens d'investigation du juge - (p. 1962) : exercice du droit de visite et paiement de la pension alimentaire, sources de graves conflits entre les parents - Existence de trois pratiques nouvelles tenant compte des diverses situations : extension des droits du parent non gardien, garde alternée et exercice conjoint de l'autorité parentale - Développement du divorce par consentement mutuel - Augmentation du nombre des séparations de fait - Egalisation de l'exercice conjoint de l'autorité parentale dans le cas d'accord des parents et arrêt du 2 mai 1984 de la Cour de cassation - Signale qu'aux Etats-Unis vingt-huit des cinquante Etats ont une législation en faveur de la garde partagée pouvant être imposée par le juge - Loi de 1970 et prépondérance de la mère sur le père en ce qui concerne l'organisation de l'autorité parentale entre parents naturels séparés - Accord du concubin et intervention du juge pour que l'autorité parentale soit exercée en commun - Circonstances graves pour ôter la garde de l'enfant à la mère - Importance de l'article 2 qui donne au juge le pouvoir de décider selon l'intérêt de l'enfant que la garde ou l'autorité parentale seront exercées conjointement par les deux parents et fixation de la résidence habituelle de l'enfant - Organisation de la famille naturelle et articles 5 et 6 - Obligation pour le juge de veiller aux modalités d'hébergement de l'enfant - Maintien du délit d'enlèvement ou de non représentation d'enfant prévu à l'article 357 du code pénal même dans le cas d'un exercice commun de l'autorité parentale - (p. 1963) : consultation de l'enfant de plus de treize ans - Extension des droits du parent non gardien et égalisation de l'homme et de la femme dans le couple actuel - Souhaite l'adoption des amendements de la commission des lois qui tendent à revenir au texte initial du projet laissant à la discrétion du juge le choix du type de garde ou de l'autorité parentale - Prééminence du droit des enfants à bénéficier d'un contact avec chacun des parents sur les droits des parents.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - **Après l'art. 31** (p. 2318, 2319) : ses amendements, soutenus par M. Pierre Louvot, n° 3 : assouplissement des conditions d'adhésion aux groupements d'employeurs ; retiré ; et n° 4 : relèvement du seuil des effectifs en deçà duquel une entreprise peut adhérer à un groupement d'employeurs ; adopté après modification par le sous-amendement n° 810 du Gouvernement.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3306) : genèse des lois de décentralisation - Complexité de leur mise en oeuvre et nécessité d'ajustement - Texte en projet : modification de la répartition de la dotation globale d'équipement, DGE, en faveur des petites communes ; cas des communes ayant choisi la seconde part distribuée sous forme de subventions par opération - Interventions économiques des collectivités locales - (p. 3307) : approuve la suppression pour les communes de la possibilité d'intervenir en faveur des entreprises en difficulté et la division des risques à l'intérieur d'un plafond pour les garanties d'emprunt - **Contrôle financier** : critique le recrutement des chambres régionales des comptes ; propose le détachement de magistrats des tribunaux administratifs ; accord sur la disposition prévoyant le retour à l'appareil administratif du trésorier-payeur général, TPG, pour les communes de moins de deux mille habitants ; demande la limitation du contrôle des chambres à celui de la régularité des fonds - Accord sur les dispositions relatives à la dotation des communes touristiques - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif** [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3757) : création des cours administratifs d'appel - Retracer depuis l'Antiquité l'histoire du droit afin de comprendre l'importance et la philosophie de la réforme proposée - (p. 3758) : réforme de 1953 ; information du public ;

gratuité de la procédure ; aide judiciaire - Surcharge contentieuse du Conseil d'Etat depuis 1986 - Organisation judiciaire dans les autres pays européens - Demande la création d'une cour administrative d'appel pour le Sud-Est - Compétence du Conseil d'Etat - Recrutement des juges des nouvelles cours - Amélioration des règles de procédure - Recours pour excès de pouvoir - Recevabilité du pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat - (p. 3759) : souhaite l'égalité de traitement des justiciables devant les tribunaux administratifs et judiciaires - Favorable aux modifications proposées par la commission des lois allant dans le sens de l'unification du droit public européen - Rappelle la jurisprudence différente du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation en ce qui concerne la primauté de la règle communautaire par rapport à la loi interne - Sous certaines réserves, groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4176) : nécessité de ne pas oublier les ports non autonomes - Importance des dessertes terrestres - (p. 4177) : difficultés des flottes de commerce européennes - Interroge le Gouvernement sur la date à laquelle le projet de loi sur la navigation réservée avec les territoires d'outre-mer viendra en discussion - Nécessité d'une harmonisation des réglementations nationales avant l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen - Relance de la croisière française par l'utilisation du pavillon Kerguelen - Problèmes de la pêche : croissance du déficit commercial ; progression des autorisations de programme ; nécessité d'une action de la Communauté en faveur des problèmes spécifiques de pêche en Méditerranée ; interroge le Gouvernement sur la politique en matière de zones marines protégées ; approbation des mesures prises en faveur de la production aquacole - Sauvegarde des moyens de lutte contre la pollution ; nécessité d'une coopération accrue entre les pays méditerranéens et d'une harmonisation des législations - (p. 4178) : exploitation des nodules polymétalliques du fond des océans ; interroge le Gouvernement sur l'opportunité de programmes conjoints de recherche avec les partenaires européens - Diminution des crédits pour l'Ifremer - Approbation des crédits de la mer par le groupe de l'UREI.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20 novembre 1987) (p. 4205) : orientations et bilan de la loi du 23 décembre 1986 : relance de l'investissement immobilier ; exemple dans le département des Alpes-Maritimes ; développement de l'offre foncière : modification du régime du plafond légal de densité, PLD ; plan foncier ; se déclare favorable à l'abolition des dispositions fiscales concernant les plus-values - (p. 4206) : accès à la propriété des logements sociaux ou aidés ; nécessaires mesures d'accompagnement incitatives à l'achat des logements par les locataires d'HLM ; problème de l'apport personnel et des frais de notaire ; exemple du dispositif d'aide financière mis en place dans le département des Alpes-Maritimes - Baisse de la commercialisation des programmes réalisés à l'aide des prêts d'accession à la propriété, PAP ; malgré l'augmentation du nombre de logements financés en prêts conventionnés et la réforme de l'aide personnalisée au logement, APL, demande le maintien à un haut niveau des dotations PAP - (p. 4207) : construction de logements locatifs sociaux - Réserve sur la réforme de l'APL ; intérêt de cette dernière en matière de réhabilitation.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) (p. 4228) : crédits affectés aux contrats de plan Etat-région - Investissements - Délégation à l'aménagement du territoire, DATAR - Volonté de rééquilibrage de la localisation des activités et des emplois ; avenir des régions rurales ; potentiel économique de ces régions ; encouragement à la pluriactivité des agriculteurs - Importance des investissements pour le programme routier et objectif de désenclavement des régions - Problèmes routiers du département des Alpes-Maritimes ; demande une liaison rapide Nice-Turin ; nécessaire aménagement de la RN 204 ; existence de la liaison autoroutière de Turin à Cuneo ; proposition de franchissement alpin au col

de Tende - (p. 4229) : demande une coordination directe entre la direction départementale de l'équipement, DDE, des Alpes-Maritimes et le service correspondant italien - Absence de liaison rapide Nice-Grenoble ; RN 202 ; RN 85 et aménagement de la pénétrante Cannes-Grasse ; demande l'étude d'une autoroute A8 bis - Vote par le conseil général du département des Alpes-Maritimes d'une participation importante aux infrastructures routières sur les grands axes.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) (p. 4248, 4249) : succès économique et financier du TGV ; place dans la politique d'aménagement du territoire - Demande une desserte TGV vers Nice - Liaison avec l'Espagne et l'Italie, liaison Est-Ouest - TGV-Nord européen - Souhaite un réseau ferré européen intégré, avec une politique commerciale et tarifaire commune - Progrès à apporter à l'aménagement et au nettoyage des gares SNCF - Votera ce projet de budget.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Deuxième lecture.** [n° 141 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Art. 5 (p. 5187) : rappelle l'accord unanime de tous pour reconnaître que le système de recrutement des magistrats britanniques qui fait largement appel aux avocats est l'un des plus parfaits.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction** [n° 185 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 5936) : originalité et importance financière du dispositif dit du 1 % logement - Difficultés de fonctionnement des organismes collecteurs et mission de concertation confiée à M. Mercadal - Comités interprofessionnels du logement, CIL : coût ; doute sur le bon emploi des fonds réglementés et des fonds libres ; insuffisance du service rendu aux salariés, en particulier des petites et moyennes entreprises - Texte en projet : diminution du taux de la participation des employeurs gagée par la réintégration d'une partie des fonds libres dans les investissements consacrés au logement - Création d'une agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction - (p. 5937) : propositions de la commission des affaires sociales : régionalisation des fonds ; réserve spéciale pour le logement des travailleurs immigrés ; fonds de péréquation pour les petites et moyennes entreprises - Avis favorable à l'adoption de ce projet de loi - Art. 1 (p. 5942) : son amendement n° 27 : élargissement au profit des salariés en difficulté de l'utilisation de la réserve spéciale affectée en priorité au logement des travailleurs immigrés ; retiré - (p. 5943) : son amendement n° 28 : régionalisation des fonds investis au titre du 1 % : prise en compte de la notion d'établissement ; utilisation obligatoire dans le département de localisation de ce dernier de la moitié de la somme à investir au titre des salaires payés ; retiré - Déséquilibre au profit de l'Île-de-France en raison du principe du paiement au siège social - Art. 1 bis (p. 5945) : sur l'amendement n° 6 de M. André Bohl, rapporteur (transfert de l'obligation d'affectation au cours des ventes successives de l'immeuble), son sous-amendement n° 48 ; adopté - Art. 2 : Art. L. 313-7 du code de la construction et de l'habitation (p. 5948) : son amendement n° 30 : pouvoirs de l'agence : modification de la réglementation en vigueur concernant l'utilisation des fonds collectés ; adopté - (p. 5949) : ses amendements n° 31 : rapport annuel sur l'activité de contrôle de l'agence ; et n° 32 : rapport annuel de l'agence sur l'évolution de l'ensemble des sommes investies au titre du 1 % logement ; adoptés - Art. L. 313-9 (p. 5950, 5951) : son amendement n° 33 : définition par arrêté des ministres intéressés des règles d'intervention du fonds de garantie géré par l'agence nationale ; adopté après modification par le sous-amendement n° 50 du Gouvernement - Art. L. 313-10 (p. 5953) : ses amendements n° 34 : nombre de membres du conseil d'administration de l'agence ; retiré ; et n° 35 : élection du président par le conseil d'administration parmi les représentants des organisations d'employeurs ; rejeté - Art. L. 313-14 (p. 5955) : son amendement n° 36 : extension aux administrateurs de l'agence nationale des règles d'incompatibilité prévues pour les administrateurs de CIL ; adopté.

BALLADUR (Edouard), *ministre d'Etat, chargé de l'économie, des finances et de la privatisation* (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (*JO Lois et décrets* du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] (15 avril 1987) - Patrimoine esthétique, archéologique et historique.

Projet de loi relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs [n° 291 (86-87)] (17 juin 1987) - Consommation.

Projet de loi sur les bourses de valeurs [n° 332 (86-87)] (26 juin 1987) - Marchés financiers.

Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme [n° 66 (87-88)] (23 octobre 1987) - Bourses de commerce.

Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux [n° 100 (87-88)] (18 novembre 1987) - Baux.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi sur l'épargne* [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 808) : enjeux économique et social de ce projet - Développement de l'épargne et de l'investissement indispensables à l'amélioration des perspectives de croissance - Amélioration de la rentabilité et de la compétitivité des entreprises ; diminution de leurs charges ; abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés - Réduction du déficit budgétaire - Taux d'épargne des ménages - Développement de l'épargne en faveur des entreprises - (p. 809) : création du plan d'épargne retraite pour répondre à trois défis : démographique, sociologique et financier - Caractéristiques de ce plan : souplesse et fiscalité favorable - (p. 810) : orientation de l'épargne vers les entreprises - Meilleure rentabilité de l'épargne-des ménages - Fiscalité des comptes courants d'associés - Devenir des caisses d'épargne - Réforme du marché à terme des instruments financiers, MATIF - Développement de l'actionnariat et de la participation - (p. 811) : actionnariat des salariés - Plans d'option sur actions - Réforme du mécanisme dit du rachat d'entreprise par les salariés - Projet essentiel pour le redressement de l'économie française - (p. 821) : projet de loi sur l'épargne des ménages, des salariés et des entreprises - Succès des privatisations : remboursement par anticipation des emprunts de l'Etat, financement du déficit budgétaire - Mesures en faveur d'une relance des investissements et de la compétitivité des entreprises.

- *Projet de loi sur le développement du mécénat* [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1289) : développement du mécénat, véritable enjeu de société - Nécessité de faire concorder l'intérêt général et les initiatives privées (particuliers, entreprises), tant dans les secteurs culturels qu'associatifs - (p. 1290) : création d'un environnement favorable au mécénat - Mesures fiscales : relèvement du plafond des versements ouvrant droit à une réduction d'impôts ; majoration de l'avantage fiscal pour les dons réguliers - Extension de la liste des organismes d'intérêt général permettant de bénéficier d'une déduction fiscale - Simplification et aménagement du régime fiscal des dons faits par les entreprises - Possibilité pour les associations d'intérêt général d'ouvrir des comptes auprès d'organismes reconnus d'utilité publique - Mécénat publicitaire d'entreprise - Dépenses de parrainage - Mesures en faveur des entreprises participant à la défense du patrimoine artistique et culturel ; amortissement des œuvres d'art ; déduction des dotations aux amortissements et des charges afférentes à un monument historique - Régime juridique des organismes chargés de mettre en œuvre les opérations d'intérêt général - Clarification et modernisation du statut des fondations et des associations - (p. 1291) : aménagement du droit fiscal des associations et élargissement de leurs capacités financières - Assouplissement des règles de reconnaissance d'utilité publique - Nouvelle définition des fondations - Constitution du capital des fondations de manière échelonnée - Groupements d'intérêt

public ; développement de leur action dans les secteurs éducatif, culturel et social - Responsabilité sociale des particuliers comme des entreprises.

- *Questions orales avec débat jointes : problèmes fiscaux et monétaires européens* - (26 juin 1987) (p. 2646, 2647) : importance de ce projet pour l'avenir de l'économie et de la France - Avènement du marché intérieur européen le 1^{er} janvier 1993 - Nécessaire adaptation de l'économie française au monde de demain - Importance de l'union économique réelle de l'Europe pour son indépendance - Acte unique européen né du constat d'un certain enlisement de la construction européenne - Achèvement du grand marché intérieur nécessitant un effort d'adaptation des législations et des comportements - Possibilité pour les institutions communautaires de procéder aux indispensables mesures d'harmonisation et de rapprochement des législations grâce à l'Acte unique - Application de la règle de la majorité, sauf sur les sujets sensibles tels que la fiscalité - Harmonisation de la fiscalité indirecte et priorité pour la commission européenne qui a mis à l'étude le rapprochement des taux de la TVA et des droits d'accise - Harmonisation des règles d'assiette de la TVA en voie d'achèvement - Assujettissement des télécommunications à la TVA à compter du 1^{er} novembre 1987 - Liberté pour les Etats de répartir l'impôt entre fiscalité directe et fiscalité indirecte - Nécessité d'une politique de baisse de la dépense publique et de moindres prélèvements obligatoires - (p. 2648) : nécessaire réduction du nombre des taux - Risque de suppression pour la France du taux majoré de 33 % - Problème des règles de déductibilité et de la question du décalage d'un mois - Problème de la suppression des frontières fiscales - Création d'un groupe de réflexion économique présidé par M. Marcel Boiteux - Fiscalité de groupe retenue dans les mesures soumises au Parlement dans la loi de finances pour 1988 - Identité financière de l'Europe impliquant : la convergence des politiques économiques des Etats membres, la cohésion vis-à-vis de l'extérieur et la construction monétaire européenne - Absence de coordination en matière de taux d'intérêt entre la France et la RFA - Réévaluation du deutsche mark - Accord du Louvre - Remboursement de la quasi-totalité de la dette extérieure - Abondantes réserves de change - (p. 2649) : définition d'une attitude commune face au dollar et au yen pour arriver à des interventions coordonnées des banques centrales - Attribution à l'ECU public des caractéristiques d'un véritable avoir de réserve - Entrée de la livre sterling dans le SME souhaitable - Reconnaissance de l'ECU comme instrument de paiement et comme actif monétaire par tous les Etats - Nécessaire adaptation et modernisation pour que la France tienne sa place en Europe - Importance des charges supportées par les entreprises et diminution de leur compétitivité - Important effort du Gouvernement : libération des changes, libération des prix, lutte contre l'inflation, remboursement de la dette extérieure de l'Etat, réduction du déficit budgétaire - Proposition d'un plan triennal de réduction des impôts, du déficit et de la dépense - Plan indispensable pour entrer dans le grand marché intérieur - Liberté rendue aux banques en matière de crédit depuis le 1^{er} janvier par suite de la modernisation des marchés financiers - Réseau international des banques françaises troisième du monde - Nécessité d'une harmonisation minimale des règles de protection du consommateur - Marché obligatoire, quatrième mondial - Capitalisation des actions françaises au sixième rang mondial - Premier réseau européen d'organismes de placements collectifs, SICAV et fonds communs de placement - (p. 2650) : dépôt par le Gouvernement du projet de loi libéralisant le fonctionnement du marché des valeurs mobilières - Réforme en préparation relative au secteur des assurances - Indispensable privatisation de nombreuses entreprises du secteur concurrentiel pour une meilleure flexibilité - Diminution du différentiel d'inflation avec la RFA - Redressement de la rentabilité des entreprises - Croissance des investissements - France, quatrième exportateur mondial et deuxième puissance économique européenne - Possibilité pour la France d'être dans trente ans le premier pays en Europe par sa population alors qu'il n'est que quatrième actuellement - Importance de l'action en profondeur sur les structures de l'économie - Possibilité d'atteindre 1992 en bonne condition en l'absence de défaitisme et d'impatience.

- **Question au Gouvernement, de M. Josselin de Rohan : bilan des privatisations et programme des futures entreprises privatisées** (8 octobre 1987) (p. 3073, 3074).

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)]** - (15 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3172) : texte mis au point par le Gouvernement - Bénéfice du mouvement général de libération de l'économie pour les agriculteurs - Mutualisation et non privatisation - Méthode d'évaluation devant reposer essentiellement sur les actifs nets.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs [n° 332 (86-87)]** - (27 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3480) : examen de ce projet de loi dans une période caractérisée par des mouvements de baisse importants enregistrés sur l'ensemble des places boursières dans le monde - Nécessité d'une réforme de nature à développer davantage encore le rôle de la bourse au service du financement de l'économie dans des conditions de sécurité et de transparence accrues - Observe une hausse des taux d'intérêt à long terme qui prend en compte des anticipations inflationnistes dans des proportions très importantes - Accords du Louvre et portée de la concertation internationale - Nécessité d'une coopération internationale très étroite - Interpénétration des marchés financiers - Aspects budgétaires et monétaires des politiques économiques - Déficits, excédents - Politique de liberté - Absence de responsabilité des privatisations françaises en matière de difficultés boursières - (p. 3481) : entreprises en voie d'amélioration - Importance des échanges extérieurs de la France représentant plus du quart de son produit national - Solution unique : redressement économique et financier - Modernisation du système financier : décloisonnement des marchés monétaires et financiers, modernisation de la gestion de la dette publique avec la création des obligations assimilables du Trésor, création de nouveaux marchés qu'il s'agisse des marchés à terme d'instruments financiers, MATIF, ou du marché d'options négociables sur actions à la bourse de Paris - Objectif de la réforme : ouverture prévue d'un véritable marché européen des capitaux - Réorganisation de la place financière de Paris : rendre compétitif l'exercice de l'activité de négociateur pour affronter la concurrence, possibilité offerte aux opérateurs étrangers de travailler comme intermédiaires sur la place de Paris, amélioration de la transparence du marché - (p. 3482) : recherche d'un renforcement de la déontologie des opérateurs ainsi que des procédures - Organisation du futur marché français : sociétés de bourse, Conseil des bourses de valeurs, organe réglementaire et disciplinaire, remplacement de la notion de solidarité collective entre agents de change par la présence d'un actionariat solide dans les sociétés de bourse et par l'existence d'un fonds de garantie dont le Conseil des bourses de valeurs définira les conditions d'alimentation - Pouvoir disciplinaire du Conseil des bourses de valeurs - Définition nouvelle des délits d'utilisation, d'information privilégiée et de manipulation des cours - Renforcement des pouvoirs d'enquête conférés à la Commission des opérations de bourse, COB - Objectifs attendus de cette réforme : un marché au service du financement des entreprises qui participe à la croissance de l'économie - Nécessité de poursuivre cet effort par la réforme de la bourse du commerce, par la recherche du développement des droits des actionnaires - Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1988 du droit de vote par correspondance des actionnaires aux assemblées générales.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3918, 3919) : rappel de l'équilibre général du projet de loi de finances pour 1988 - Conséquences des événements boursiers et monétaires sur la politique économique : nécessité de maintenir les mêmes orientations, à savoir libération de l'économie, redressement financier, approfondissement de la démocratie économique - Diagnostic sur la situation actuelle : crise financière internationale - Effet de la crise : effet potentiel négatif sur l'économie, chiffre prématé - Nécessité d'éviter les erreurs du passé : politique monétaire restrictive, protectionnisme - (p. 3920) : nécessité impérieuse d'une action à l'échelle internationale : renforcement de l'Europe, plus

grande cohérence des politiques économiques et financières - Pas de modification nécessaire des grandes orientations de politique interne : assainissement de l'économie française ; redressement des finances publiques ; renforcement de la compétitivité des entreprises ; action pragmatique adaptée aux circonstances ; préservation du pouvoir d'achat - Financement de deux mesures dans le budget 1988 : relèvement des traitements de la fonction publique ; continuité du financement de la politique agricole commune - Conformité, pour la deuxième année consécutive, de l'exécution de la loi de finances aux prévisions - Etudes de mesures pour aider l'investissement et l'exportation ; commission Mentré - (p. 3921) : caractéristiques de la politique budgétaire : réduction du déficit et des impôts ; résultat obtenu par des efforts de réduction des effectifs de la fonction publique, des concours aux entreprises publiques et des aides à l'industrie ; trois priorités : emploi et formation professionnelle, coopération, recherche ; également augmentation des moyens des missions traditionnelles de l'Etat - (p. 3922) : pas de remise en cause des hypothèses économiques sur lesquelles est construit le budget : hypothèses en matière de prix respectées, conséquence seulement éventuelle de l'évolution de l'activité internationale - Conséquences d'un ralentissement de la croissance : effet limité sur l'équilibre budgétaire ; ralentissement du désendettement de l'Etat et des entreprises publiques - (p. 3923) : caractéristiques de la politique fiscale : réduction des impôts, simplification, renforcement des droits des contribuables et de l'efficacité de l'administration fiscale - Bilan de la situation fiscale en 1986 : taux de l'impôt sur les sociétés trop élevé, charges fiscales pour les entreprises trop lourdes, impôt sur le revenu trop progressif pour les bas et moyens revenus - Remèdes à cette situation : renforcement de la compétitivité des entreprises, modernisation de l'impôt sur le revenu par sa réduction, préparation de 1992 amorcée par la baisse des taux de TVA - Innovation du projet de loi de finances pour 1988 : exposé général des motifs retraçant les perspectives d'évolution des finances publiques à moyen terme - (p. 3924, 3925) : satisfaction du ministre des finances de la République fédérale allemande devant la politique fiscale de la France : recherche d'une convergence de tous les pays européens - Incidence du budget de 1988 sur les collectivités locales : poursuite de l'effort budgétaire de l'Etat avec, par exemple : augmentation de la dotation globale de fonctionnement, DGF ; accroissement de la liberté de gestion des collectivités locales, alignement du statut fiscal des régions sur celui des autres collectivités territoriales ; réforme de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL ; confirmation de l'assujettissement des arsenaux à la taxe professionnelle ; institution d'un lien entre l'évolution du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et l'évolution du taux de la taxe d'habitation ; hausse de cotisation pour la surcompensation démographique entre les régimes de sécurité sociale revue à la baisse ; contribution exceptionnelle de l'Etat pour le transfert des lycées aux régions - Nécessité de faire confiance à une politique qui a fait ses preuves, sait qu'il peut compter pour cela sur le soutien de la majorité.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** - (3 décembre 1987) : lit à la tribune du Sénat le texte de la déclaration de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 4874 à 4880).

BALLAYER (René), sénateur de la Mayenne (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre titulaire de la Commission nationale des opérations immobilières et de l'architecture.

- Est nommé membre du Conseil national d'orientation de l'aménagement des structures artisanales (JO Lois et décrets du 22 octobre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

Est nommé membre-suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 13] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - **Après l'art. 2 (p. 3988) :** soutient l'amendement n° I-70 de M. Jean-François Pintat (extension aux adhérents des centres de gestion et associations agréées du bénéfice d'un abattement supplémentaire en cas de redressement fiscal) - **Avant l'art. 5 (p. 4000, 4001) :** soutient l'amendement n° I-71 de M. Jean-François Pintat (diminution du plafond de la cotisation de taxe professionnelle).

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4599) : sensibilité du commerce et de l'artisanat à l'évolution de la consommation des ménages et reprise de leur activité depuis le début de 1985 - Augmentation du nombre d'entreprises artisanales perceptible depuis 1984 - Importance du nombre d'immatriculations et de radiations dans le commerce de détail - Important développement de l'appareil commercial des grandes surfaces alimentaires : hypermarchés et supermarchés - Importance du maintien du jeu de la concurrence - Stabilité de l'emploi - Commerce, secteur de prédilection de l'entreprise individuelle - (p. 4600) : souligne la vulnérabilité des entreprises - Soutien nécessaire de l'Etat pour contribuer au maintien des artisans en milieu rural - Favorable à la politique de desserrement de la contrainte fiscale, juridique et sociale : allègement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle, suppression de la taxe sur certains frais professionnels, abaissement des droits sur la cession des fonds de commerce - Elargissement du champ d'application des dispositions sur les donations partages par le projet de loi relatif au développement et à la transmission d'entreprises - Souhaite une amélioration des conditions d'amortissement des équipements des entreprises, une réforme de la règle de décalage d'un mois en matière de TVA et une réforme de la taxe professionnelle - Signale une diminution des crédits destinés à la bonification des prêts à l'artisanat en raison de la baisse des taux réels - Assouplissement de la réglementation de l'apprentissage et effort financier des régions en sa faveur - Augmentation du montant des aides et primes à l'artisanat - Constate une accumulation de retards dans la consommation des crédits - Insuffisance des aides directes en faveur du commerce dans les zones sensibles - Aides du fonds interministériel de développement et d'aménagement rural, FIDAR dans les régions de montagne et les zones rurales fragiles - (p. 4601) : au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ces crédits.

- **Projet de loi relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs [n° 291 (86-87)] - (10 décembre 1987) - Après l'art. 3 (p. 5231) :** se déclare favorable à l'amendement n° 6 de M. Hubert Haenel, rapporteur (droit d'intervention des associations agréées de consommateurs devant les juridictions civiles ; dispositions relatives aux clauses abusives).

BANGOU (Henri), sénateur de la Guadeloupe (apparenté au groupe C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Consommation et concurrence - [n° 95 (87-88) tome 8] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 238 (JO Débats du 8 octobre 1987) (p. 3063) - Ministère : Santé et famille - *Conditions de fonctionnement de l'hôpital de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3238) - Hôpitaux.

n° 252 (JO Débats du 23 octobre 1987) (p. 3455) - Ministère : Départements et territoires d'outre-mer - *Application de la loi de programme étendant le bénéfice des prestations familiales sans condition d'activité professionnelle aux ressortissants des DOM-TOM* - (Réponse : JO Débats du 7 novembre 1987) (p. 3739) - Prestations familiales.

Questions orales avec débat :

n° 128 (JO Débats du 17 avril 1987) (p. 283) - Ministère : Premier ministre - *Pluralisme et objectivité de l'information à RFO Guadeloupe - Radiodiffusion et télévision.*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (24 avril 1987) - Art. 19 : Art. 14 de la loi du 12 juillet 1984 (p. 477) :** son amendement n° 191 : création des délégations interdépartementales ou régionales par le conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; rejeté.

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)] - (29 avril 1987) - Discussion générale (p. 585) :** nombreuses critiques des amis et des adversaires - (p. 586) : absence de remise en cause des valeurs fondamentales françaises dans ce débat - Abolition de l'esclavage par la convention de 1794 et rétablissement par Bonaparte en 1802 - (p. 587) : absence de précisions données par M. le rapporteur sur les détenteurs des richesses en Nouvelle-Calédonie - Droit international bafoué par la France et isolement dans le contexte international de la décolonisation - Droit à la dignité et à la souveraineté des peuples colonisés - Critique la présence d'une armée qui n'a pas sa place dans un pays qui n'est pas en guerre - Important pourcentage de Canaques dans les prisons en détention provisoire, donc privés du droit de vote - Mise en place de la « mobilité » des urnes - Décolonisation inéluctable, volonté de l'opinion internationale et inscrite dans les résolutions des Nations unies et dans la Constitution française - Se déclare opposé au nom du groupe communiste au projet de référendum.

- **Question au Gouvernement : conséquences de l'Acte unique européen pour les départements et territoires d'outre-mer (11 juin 1987) (p. 1691).**

- **Projet de loi portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 312 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 2996) :** réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon, envisagée dans la loi de programme du 31 décembre 1986 - Regrette une nouvelle fois qu'aucune véritable parité sociale ne soit établie avec la métropole - (p. 2997) : défauts des prestations actuelles : allocation aux

vieux travailleurs, AVT, et allocation complémentaire spéciale, ACS - Institution d'une prestation minimale de vieillesse - Affiliation obligatoire à un régime de retraite complémentaire - Projet ne reprenant pas tous les avantages servis aux retraités métropolitains - Absence de clause de garantie en matière de pension de reversion - Compte tenu de ses nombreux aspects positifs, votera ce projet de loi.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3958) : dénonce la situation des départements d'outre-mer ; inégalité structurelle de l'économie : économie typique de pays sous-développé, chômage endémique, revenu par habitant au tiers de celui de la Métropole ; injustice sociale : maigres promesses de la loi de programme non tenues - Spoliation des kanaks en Nouvelle-Calédonie ; demande au Gouvernement de s'engager à ne pas détourner les prélèvements effectués sur l'Institut d'émission des départements d'outre-mer - Mesures de défiscalisation : effet pervers, épargne se détournant de la production - (p. 3959) : mobilité compromise par la montée du racisme - Véritables bénéficiaires de l'institution de zones franches : capitalisme multinational - Appréhension à l'égard de l'Acte unique européen : pas d'aspects positifs pour les pays d'outre-mer, aucune possibilité d'être concurrentiel à l'égard des voisins des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ACP, appréhension aggravée par la réduction des crédits de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA - Budget de 1988 dépouillant l'exécutif local de ses moyens - Rejeté le projet de loi de finances.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Avant l'art. 16 (p. 4092) : son amendement n° I-122 : extension du bénéfice de la défiscalisation à certaines sociétés financières et commerciales des départements d'outre-mer ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - (p. 4093) : ses amendements n° I-123, n° I-124 et n° I-125 tendant à favoriser l'investissement productif et la création d'emplois dans les départements d'outre-mer ; irrecevables (art. 40 de la Constitution) - (p. 4094) : ses amendements, n° I-126 : délivrance des agréments fiscaux par le conseil régional dans les départements d'outre-mer ; et n° I-127 : alignement du régime des ventes et des importations de riz des départements d'outre-mer sur celui de la Réunion ; rejetés.

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) (p. 4639) : s'associe aux protestations des sénateurs du groupe socialiste des différents départements d'outre-mer relatives à leur possibilité de s'exprimer pleinement sur les problèmes qu'ils rencontrent respectivement - Dénonce le non respect des promesses des gouvernements successifs - (p. 4640) : dénonce l'inégalité de deux catégories de français et l'illégalité de cette situation - Enumère les atouts économiques et stratégiques des DOM-TOM : puissance maritime, nodules polymétalliques, position stratégique, base pour les satellites, centre de Kourou, point d'appui militaire - Critique le développement dans les DOM d'une mentalité d'assistés - Réclame avec force une égalité que le droit justifie en tant que citoyen et qui est fondé sur le juste compte dû à l'histoire - Nécessaire transformation structurelle de l'économie - Réduction du fonds d'intervention des DOM, FIDOM - Défiscalisation et blocage de la politique foncière et du logement social - Crise du bâtiment et aggravation du chômage - Dans la perspective de l'Acte unique européen de 1992, revendique les avantages liés à l'appartenance à la CEE et à la spécificité des DOM - (p. 4641) : se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes et II - Services financiers - (3 décembre 1987) - Rapporteur pour avis (consommation et concurrence) (p. 4898, 4899) : nomination en 1987 d'un secrétaire d'Etat à la consommation, à la concurrence et à la participation - Importance d'une politique d'information et de protection du consommateur : sélectivité nécessaire en raison de la stagnation du pouvoir d'achat ; risque d'un nivellement par le bas des biens offerts en raison de l'installation du grand marché européen et de

l'harmonisation des normes - Rôle d'une politique de la consommation dans la préservation du système de protection sociale : réglementation des publicités sur le tabac et les alcools ; contrôle de l'hygiène des produits alimentaires ; éducation de la population sur les rapports entre alimentation et santé - Abrogation des ordonnances de 1945 et suppressions de postes budgétaires à la direction générale de la concurrence ; redéploiement d'effectifs ; dépôt d'un projet de loi sur l'action collective dans l'intérêt des consommateurs : insuffisance des dotations budgétaires de l'Institut national de la consommation, INC - Contre son avis personnel, avis favorable de la commission sur ce projet de budget.

- Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5360, 5361) : préambule de la Constitution de 1946 affirmant le devoir de la France de conduire les peuples dont elle a la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes - Rappelle des épisodes du passé colonial de la Nouvelle-Calédonie : répressions de 1878 et de 1917, malgré l'enrôlement dans la guerre de 1914 ; villages brûlés ; passage des ressources du territoire aux mains d'une minorité européenne - Discrimination en matière d'éducation et de justice - Condamnation de la politique de la France par les organisations internationales - Rapproche la lutte menée par le peuple mélanésien des autres grandes luttes de décolonisation - Hommage à la mémoire de Maître Gerty Archimède, député guadeloupéenne - Vote des communistes contre ce projet de loi.

BARBIER (Bernard), sénateur de la Côte-d'Or (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

- Président de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

- Membre titulaire du Comité national consultatif pour la maîtrise de l'énergie.

- Membre suppléant du Conseil national de l'habitat.

- Membre suppléant de la Commission nationale d'urbanisme commercial.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - IV - Plan - [n° 95 (87-88) tome 11] (16 novembre 1987).

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur l'incidence macro-économique de modifications des taux de la T.V.A. allant dans le sens de l'harmonisation européenne. [n° 213 (86-87)] (6 mai 1987) - Impôts et taxes.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur le IVe colloque de réflexion économique organisé, sous l'égide de la délégation, le 14 mai 1987 [n° 253 (86-87)] (3 juin 1987) - Prévision économique.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les résultats de projections macroéconomiques [n° 84 (87-88)] (4 novembre 1987) - Prévision économique.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3308) :** préparation, sous sa présidence, des conclusions du groupe de travail sur la coopération intercommunale - Coopération transfrontalière - Assouplissement des mécanismes de sortie d'un syndicat intercommunal - (p. 3309) : objectif de relance de la coopération intercommunale.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Après l'art. 17 (p. 3425) : ses amendements, soutenus par M. Hubert Haenel, n° 103 : syndicat intercommunal : possibilité de représentation au comité syndical par un délégué suppléant ; et n° 104 : lieu de réunion du comité ; adoptés.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan - (2 décembre 1987) - Rapporteur pour avis, président de la délégation du Sénat pour la planification (p. 4812) : évolution des crédits du commissariat général du Plan : suppression du centre mondial informatique ; diminution des dépenses de personnel ; crédits d'études et de diffusion ; crédits de la délégation à l'économie sociale - Examine les budgets des organismes rattachés : centre d'étude des revenus et des coûts, CERC, et centre d'études prospectives et d'informations internationales, CEPII - Organismes subventionnés - Contribution de l'Etat au financement des contrats de plan Etat-régions conforme aux engagements ; forte progression dans les secteurs de l'éducation, des affaires sociales et des transports - (p. 4813) : fixation des objectifs des nouveaux contrats de plan Etat-régions applicables à compter du 1^{er} janvier 1989, nécessitant une réflexion plus large sur l'avenir de la planification en France - Conclusions de la concertation menée par la délégation du Sénat pour la planification sur les orientations d'une réforme de celle-ci et les propositions faites dans le rapport Ruault - Souhaite que le Parlement soit saisi, suivant la procédure législative, des orientations de l'Etat en matière de planification - Grandes orientations de la réforme de la planification envisagée - Nouvelles missions du commissariat général du Plan - Durée d'application du Plan - Suppression de la commission nationale de planification - Travaux de la délégation du Sénat pour la planification orientés autour de deux axes : les contrats de plan Etat-régions et l'exploration des perspectives macroéconomiques à moyen terme - Préparation de la France à la mise en oeuvre de l'Acte unique européen - (p. 4814) : nécessité de mener au niveau européen une politique de soutien de la croissance économique - Définition d'une politique économique communautaire - Remercie les autorités du Sénat du soutien apporté aux initiatives prises au sein du centre européen de recherche et de documentation parlementaire dans le but de constituer un réseau d'échanges d'informations et d'études économiques avec les autres assemblées - Régulation de la progression du pouvoir d'achat des salariés - Financement des transferts sociaux - Politique budgétaire et fiscale de l'Etat - (p. 4815) : résultats d'une étude des avantages et des inconvénients de quatre types d'allègements fiscaux : réduction de la TVA plutôt qu'allègement de l'impôt sur le revenu ; réduction des cotisations sociales des entreprises plus avantageuse que l'allègement de l'impôt sur les sociétés - Travaux de la délégation sénatoriale pour la planification utiles pour de nombreux ministères et propres à éclairer l'opinion publique.

BARIANI (Didier), secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole modifiant la convention de Bruxelles du 29 novembre 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (ensemble une annexe) [n° 113 (86-87)] - (2 avril 1987) - Discussion générale (p. 10) :** examen d'un protocole relatif à la convention, signée à Bruxelles en 1969, relative à l'indemnisation des victimes de dommages dus à la pollution des eaux de mer par les hydrocarbures - Majoration du montant plafond de la responsabilité du propriétaire du navire - Extension du champ d'application de la convention aux navires pétroliers légers et aux navires mixtes, aux mesures de sauvegarde prises pour prévenir une pollution et aux dommages de pollution survenus dans une zone économique - Application immédiate de ce protocole, avant l'entrée en vigueur du protocole relatif au fonds d'indemnisation.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole modifiant la convention de Bruxelles du 18 décembre 1971 portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures [n° 114 (86-87)] - (2 avril 1987) - Discussion générale (p. 11) :** création en 1971 du fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures - Contribution des sociétés pétrolières à ce fonds - Majoration du montant plafond de l'indemnisation - Modification de l'organisation interne du fonds ; suppression du comité exécutif.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (4 juin 1987) (p. 1547, 1548) :** évolution de la situation dans le Pacifique Sud : coup d'état dans les îles Fidji, le 14 mai 1987 ; signature par l'Australie et la Nouvelle-Zélande du traité de dénucléarisation du Pacifique Sud ; tensions entre les communautés d'origines ethniques diverses composant la population de la plupart des Etats ; tentative d'immixtion de l'Union soviétique et de la Libye - Politique française : Nouvelle-Calédonie ; nomination d'un secrétaire d'Etat chargé du Pacifique-Sud ; accroissement de l'aide économique ; création prochaine d'une université française du Pacifique ; renforcement de Radio-France - Internationale ; appui à la commission du Pacifique Sud regroupant tous les Etats intéressés au développement de la région - Présence française au Canada : contentieux sur la pêche ; création de postes au lycée français Paul Claudel à Ottawa et à l'école française de Toronto - Place privilégiée de la France en Amérique latine ; importance des échanges politiques et diplomatiques - (p. 1549) : entrave aux rapports commerciaux apportée par l'endettement de la plupart des pays d'Amérique latine - Coopération culturelle : augmentation de l'effectif des Alliances françaises - établissements français ; différence de situation entre les enseignants détachés budgétaires et ceux recrutés localement - Possibilité d'instaurer des commissions mixtes générales avec les pays partenaires.

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Garcia : politique en matière de désarmement (11 juin 1987) (p. 1690, 1691).**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique [n° 278 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2900) :** accord de sécurité sociale entre la France et les Etats-Unis d'Amérique permettant de concilier des législations de conception dissemblable - Suppression de l'affiliation obligatoire des travailleurs au régime de sécurité sociale du pays d'accueil - Conditions particulières pour les salariés expatriés durant une période de cinq ans et pour les travailleurs non salariés en mission temporaire pour une durée maximale de deux ans - Coordination des législations d'assurance invalidité, vieillesse et survivants - (p. 2903) : profondes différences entre les régimes sociaux français et américain - Suppression des

doubles affiliations - Conditions d'octroi des prestations américaines - Mise en oeuvre rapide de cette convention - Etude en cours sur des améliorations éventuelles aux législations françaises sur le détachement et l'expatriation.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord international sur le blé de 1986 comprenant la convention sur le commerce du blé et la convention relative à l'aide alimentaire [n° 274 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2904) :** renégociation de l'accord international sur le blé - Volonté des pays membres de poursuivre une coopération internationale active dans le domaine des céréales - Aide alimentaire aux pays du tiers-monde - Opposition des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie, à des dispositions économiques contraignantes - Fixation, pour chaque Etat-membre, des engagements minima d'aide en céréales au profit des pays en voie de développement - Propositions du ministre de l'agriculture pour l'avenir : régulation des cours mondiaux des céréales, allègement des subventions à l'agriculture des pays riches et financement d'une aide accrue au développement rural des pays pauvres - (p. 2907) : bien-fondé de cet accord malgré sa modestie - Contradictions entre les excédents agricoles et la faim dans le monde, soulignées par M. Jean Garcia - Souci de la CEE de prendre en compte, dans l'attribution de l'aide alimentaire, les intérêts à long terme des pays bénéficiaires.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire hongroise sur l'encouragement de la protection réciproque des investissements [n° 275 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2911, 2912) :** création d'un cadre juridique pour l'activité des entreprises françaises en Hongrie et hongroises en France - Particularités de cet accord en matière d'arbitrage international entre un investisseur et l'Etat d'accueil sur les plans de l'organisme d'arbitrage et du champ d'application de celui-ci - Renforcement des relations en matière de flux d'investissement et accompagnement des flux commerciaux - Souhaite que les industriels français saisissent les opportunités existant en matière de coopération industrielle.

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Alduy :** accord franco-algérien sur le service national (8 octobre 1987) (p. 3072).

- **Question au Gouvernement, de M. Jean-Pierre Cântegrit :** situation au Vanuatu, protection des ressortissants français (8 octobre 1987) (p. 3073).

- **Question au Gouvernement, de M. Daniel Millaud :** action communautaire dans le Pacifique (8 octobre 1987) (p. 3076, 3077).

- **Questions au Gouvernement, de MM. Michel Alloncle et Jean Boyer :** accord sur la réduction des armements nucléaires et coopération européenne en matière de défense (8 octobre 1987) (p. 3079, 3080).

- **Question au Gouvernement, de M. Xavier de Villepin :** situation diplomatique du Tibet (8 octobre 1987) (p. 3083).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Turquie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 261 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3624) :** objectifs de cette convention fiscale franco-turque : éviter les doubles impositions, prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu, encourager le commerce et les investissements internationaux - Définition des établissements stables - Imposition des bénéfices des entreprises - Dispositions spécifiques prévues pour les entreprises de navigation maritime, aérienne ou de transport routier - Régime applicable aux dividendes - Imposition des intérêts ; méthode de l'imputation évitant les doubles impositions.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention fiscale entre le Gouvernement de la République**

française et le Gouvernement de la République gabonaise tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance réciproque en matière fiscale [n° 276 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3625) : révision de la convention fiscale franco-gabonaise de 1966 tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance réciproque en matière fiscale - Imposition de certaines redevances et des rémunérations correspondant aux droits d'auteur sur une oeuvre littéraire, artistique, ou scientifique - Adaptation de certaines modifications concernant les notions de résidence, de domicile fiscal ou d'assistance au recouvrement - (p. 3626) : situation économique et financière dramatique du continent africain - Propositions françaises dans les enceintes internationales - Aides financières publiques et privées à l'Afrique - Reste optimiste quant à l'avenir économique et financier du Gabon.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 292 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3626) :** objectifs de la convention fiscale franco-bengalaise : encouragement des entreprises françaises à participer davantage au développement économique du Bangladesh et à y développer leurs investissements - Etablissements stables - Règles particulières applicables aux entreprises de navigation maritime internationale - Imposition des redevances - Mesures permettant d'éviter les doubles impositions - Souligne les efforts courageux faits par ce pays confronté à des difficultés économiques considérables.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention entre la République française et la République populaire de Bulgarie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 293 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3627) :** objectifs de cette convention : favoriser les échanges commerciaux et les implantations industrielles ; stimuler les relations financières et la coopération technique, scientifique et culturelle entre la France et la Bulgarie - (p. 3628) : relations financières entre les deux pays - Régime d'imposition des dividendes, redevances et autres revenus issus de la propriété intellectuelle ou artistique - Revenus des étudiants exonérés d'impôts - Régime fiscal applicable au personnel des agences, des institutions culturelles et aux correspondants de presse.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relative à la délimitation des frontières maritimes dans la région des Bouches de Bonifacio [n° 262 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3629) :** délimitation des frontières maritimes dans la région des Bouches de Bonifacio - Abrogation de la convention franco-italienne de 1908 ne répondant plus aux principes et règles du droit international - Possibilité pour les pêcheurs côtiers français et italiens de continuer à exercer une activité sur leurs lieux de pêche traditionnels - Souligne l'excellence des relations franco-italiennes dans le domaine de la délimitation des espaces maritimes respectifs.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention d'entraide judiciaire en matière civile entre la République française et la République démocratique allemande [n° 277 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3630) :** entraide judiciaire en matière civile entre la RDA et la France - Accès à la justice - Notification des actes judiciaires et extrajudiciaires - Exécution des commissions rogatoires - Dispense de légalisation des documents publics - Communication des actes d'état civil et des décisions judiciaires relatives à l'état civil - Reconnaissance et exécution des décisions rendues en matière d'obligations alimentaires envers les mineurs par les autorités judiciaires des deux Etats - Rappel le droit souverain de chaque Etat de déterminer les conditions de l'acquisition, du maintien ou de la perte de sa nationalité.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sur la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la**

République populaire du Bangladesh [n° 4 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3632) : coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et le Bangladesh - Maintien des deux Alliances françaises implantées dans ce pays - Mise à disposition d'experts français - Octroi de bourses d'études et de stages à des étudiants bengalais - Régime fiscal des coopérants - Souci de la France de renforcer ses liens politiques, économiques et culturels avec ce pays confronté à des difficultés particulièrement graves - (p. 3633) : aide financière et alimentaire au Bangladesh - Au-delà de la définition d'un cadre juridique régissant les relations entre les deux pays, volonté politique de développer de nouveaux et importants liens de coopération avec le Bangladesh.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave [n° 294 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3633) :** convention visant à combler une lacune importante dans les relations franco-suisse en matière de sécurité civile - Définition des risques couverts - Réduction des délais d'intervention - Allègement des formalités de franchissement de la frontière pour les unités de secours - Dédommagement des préjudices subis - (p. 3634, 3635) : précise à M. Habert que de nombreuses conventions d'assistance en cas de catastrophe ou d'accident grave ont été ratifiées par la France avec des pays limitrophes et de même potentiel industriel - Interventions avec les pays du tiers-monde se faisant au cas par cas - Solidarité française avec les pays confrontés à des difficultés graves.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention de coopération judiciaire en matière civile, y compris le statut personnel, commerciale, sociale et administrative entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti [n° 13 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3635) :** coopération judiciaire en matière civile, commerciale, sociale et administrative entre la France et Djibouti - Champ d'application de cette convention - Coopération organisée à partir d'autorités centrales représentées par les ministères de la justice - Création d'une commission mixte consultative chargée d'assurer le bon fonctionnement de cette convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti [n° 14 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3636) :** convention d'extradition entre la France et Djibouti conforme aux principes généraux du droit français - Enumère les différentes situations conduisant à un refus d'extradition - (p. 3637) : refus d'extradition pour des infractions revêtant un caractère politique - Droit d'asile - Appréciation des juridictions et du Gouvernement pour les extraditions de terroristes.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti [n° 15 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3637) :** accord d'entraide judiciaire en matière pénale - Faculté de refus d'entraide pour certaines infractions politiques, fiscales ou douanières - Intervention des avocats devant les juridictions de l'autre Etat.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur le transfèrement des condamnés détenus entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti [n° 20 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3638) :** convention permettant à un condamné à une peine privative de liberté par une juridiction de l'autre Etat de purger sa peine dans un établissement pénitentiaire de son pays d'origine - Règles relatives aux conditions de transfèrement - Modalités d'exécution de la peine - Règles de procédure.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention générale entre le Gouvernement de la République française et**

le Gouvernement de la République populaire du Congo sur la sécurité sociale (ensemble trois protocoles) [n° 21 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3639) : protection sociale des travailleurs envoyés temporairement dans l'autre pays - Sécurité sociale - Prestations familiales - Protocoles annexés à la convention relatifs à la protection sociale des travailleurs congolais habituellement employés en France, des étudiants congolais poursuivant des études en France ainsi qu'aux anciens travailleurs congolais - Souhaite que cette convention favorise la mobilité professionnelle des Français résidant au Congo, dans le cadre d'un développement harmonieux des relations économiques, sociales et culturelles franco-congolaises - (p. 3641) : en réponse à M. Jean-Pierre Cantegrit, précise que la France poursuit ses efforts pour assurer la couverture des risques maladie des travailleurs français établis en Afrique.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine [n° 5 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3641) :** accord franco-chinois d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale - Coopération directe des autorités centrales - Accès à la justice - Modification d'actes judiciaires et extrajudiciaires - Exécution des commissions rogatoires - Reconnaissance et exécution des jugements et des sentences arbitrales.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali (ensemble un échange de lettres des 8 et 28 juillet 1986) [n° 16 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3642) :** accord franco-malien de coopération militaire technique - Mise à la disposition du Gouvernement malien d'assistants militaires techniques en vue d'assurer l'instruction des cadres de l'armée malienne - Formation et perfectionnement des cadres des forces de l'armée malienne dans les écoles militaires françaises - Soutien logistique des forces armées maliennes - Fourniture de matériel militaire français à titre gratuit ou onéreux - Conditions d'imposition des assistants militaires techniques.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale [n° 17 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3643) :** coopération militaire technique - Mise à la disposition du Gouvernement de Guinée équatoriale d'assistants militaires techniques français en vue d'assurer l'instruction des cadres de l'armée équato-guinéenne - Formation et perfectionnement des cadres des forces armées équato-guinéennes dans les écoles militaires françaises - Fourniture de matériel militaire français à titre onéreux ou gratuit - Soutien logistique des forces armées équato-guinéennes.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée [n° 18 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3644) :** accord franco-guinéen de coopération militaire technique - Mise à la disposition du Gouvernement de Guinée d'assistants militaires techniques - Instruction des cadres de l'armée guinéenne - Formation et perfectionnement des cadres des forces armées guinéennes dans les écoles militaires françaises - Fourniture, à titre gratuit ou onéreux, de matériel militaire français - Soutien logistique des forces armées guinéennes.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie [n° 19 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3644, 3645) :** accord franco-mauritanien de coopération militaire technique - Instruction des cadres de l'armée mauritanienne par des assistants militaires techniques français mis à la disposition du Gouvernement mauritanien - Formation et perfectionnement des cadres des forces armées mauritaniennes dans les écoles militaires françaises - Fourniture, à titre gratuit ou onéreux, de matériel

militaire français - Soutien logistique des forces armées mauritaniennes - Précise aux membres du groupe communiste que les assistants militaires techniques français ne peuvent participer aux opérations de guerre ou de maintien de l'ordre et que, par ailleurs, le Mali, la Guinée, la Guinée équatoriale et la Mauritanie ne sont pas proches de zones de guerre ou de tension.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4864) : insuffisance de la représentation des Français à l'étranger - Encouragement à l'expatriation - Informatisation des consulats - Instauration des visas pour renforcer la lutte contre le terrorisme - Problème du fonds d'assistance aux Français de l'étranger - Couverture des frais de cotisation à l'assurance maladie - Bourses scolaires - (p. 4865) : augmentation considérable des crédits en faveur des établissements français à l'étranger, des Alliances françaises et des centres culturels - Date des prochaines élections au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Définition d'un statut des délégués de ce Conseil - Participation active des Français de l'étranger à la célébration du bicentenaire de la Révolution française - Nécessaire développement de l'implantation française en Asie du Sud-Est - Relations culturelles, scientifiques et techniques avec les pays d'Amérique latine - Perspectives de paix en Amérique centrale - (p. 4866) : signature prochaine d'un protocole de coopération avec la Thaïlande - Présence française dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ASEAN - Relations politiques, économiques et culturelles avec la Chine ; construction de deux centrales nucléaires près de Canton.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord international de 1986 sur le cacao** [n° 117 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5783) : conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, CNUCED - Etat de dépression du marché du cacao ; dispositif destiné à limiter l'amplitude de la variation du cours : marge de fluctuation des prix exprimés en droits de tirage spéciaux, DTS ; stock régulateur ; système de retrait volontaire du marché mis en oeuvre par les producteurs.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à l'accord de coopération monétaire du 23 novembre 1979 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores** [n° 118 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5785) : réactualisation des statuts de la banque centrale des Comores ; octroi par la France d'une garantie de change pour les avoirs déposés par cette banque centrale - Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores sur la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières** [n° 119 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5786) : demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (ensemble les protocoles I et II)** [n° 121 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5787) : convention dite sur les armes classiques inhumaines - Etat des pays signataires et des ratifications - Dispositions générales par référence aux conventions de Genève du 12 août 1949 - Interdiction de toute arme dont l'effet principal est de blesser par des éclats non localisables par rayons X dans le corps humain ; interdiction de l'utilisation sur terre de mines piégées et autres dispositifs contre les civils - Refus de la France d'être partie au protocole relatif à l'emploi des armes incendiaires, insuffisamment précis - Demande l'adoption de ce projet de loi - (p. 5789) : observe que la France est la pre-

mière grande puissance occidentale à ratifier cette convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire** [n° 115 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5790) : rappelle les dispositions de la convention de même nature du 8 avril 1966 visant à organiser la mise à la disposition du gouvernement algérien de coopérants français, dits de substitution - Passage à une coopération par projet - Protocole administratif et financier visant à la revalorisation générale de la rémunération des coopérants ; allègement de la quote-part algérienne dans la prise en charge du coût des personnels spécialisés de haut niveau ; objectif de relève des coopérants français par des personnels algériens - Protocole relatif aux volontaires du service national actif, VSNA - Dispositif de redéploiement des moyens de coopération culturelle, scientifique et technique en Algérie - Demande l'adoption de ce projet de loi - (p. 5793) : programme de modernisation de l'équipement des centres culturels français en Algérie et importation en franchise de douane des biens culturels destinés à leur fonctionnement - Diminution des effectifs de coopérants dans le cadre de la coopération par projet - Contrat gazier ; reprise à un niveau politique des négociations entre Gaz de France et la Sonatrach - Conditions de l'opération de restitution à l'Algérie du lycée Descartes à Alger.

- **Proposition de loi relative à la reconnaissance de la vocation internationale de l'Association internationale des parlementaires de langue française** [n° 113 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5793, 5794) : proposition de loi tendant à conférer en France à l'Association internationale des parlementaires de langue française, AIPLF, des privilèges et immunités du même ordre que ceux que la France accorde à des organisations internationales intergouvernementales - Caractère exceptionnel de cette proposition concernant une association de la loi de 1901 regroupant des élus francophones et justifié par son rôle important en matière de promotion de la langue française - Demande l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du quatrième avenant modifiant la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée le 22 mai 1968, modifiée les 10 février 1971, 14 mai 1973 et 12 juin 1986** [n° 190 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5968) : définition d'un régime fiscal adapté aux activités des sociétés concessionnaires de la liaison fixe transmanche - Mode de calcul des bénéfices imposables - Imposition des salaires des employés des concessionnaires ou sociétés associées - Mise en conformité de la convention franco-britannique avec la convention modèle de l'OCDE - Incidences fiscales de cet avenant.

BARRAS (Jean), sénateur des Français établis hors de France (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant l'article premier de la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 24 (87-88)] (7 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 33 (87-88)] (7 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des accidents subis par les membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans l'exercice de leurs fonctions [n° 55 (87-88)] (14 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux indemnités de fonction et de déplacement des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 63 (87-88)] (21 octobre 1987) - Français de l'étranger.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 1 (p. 859) :** son amendement n° 115, soutenu par M. Paul d'Ornano : création des plans d'épargne en vue de la retraite et cas des contribuables domiciliés hors de France ; retiré.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières [n° 263 (86-87)] - (18 juin 1987) - Art. 1 (p. 2032) :** soutient l'amendement n° 35 de M. Alain Pluchet (désignation des représentants des contribuables exploitants agricoles) - Art. 2 (p. 2038) : soutient l'amendement n° 60 de M. Jacques Oudin (suppression du seuil de 1.000 francs pour l'engagement de poursuites pénales par l'administration fiscale).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) (p. 4962) : existence du déficit de la balance commerciale française depuis des décennies - Perte régulière de parts de marché depuis 1980 - Constate que les ventes aux pays en voie de développement peu solvables sont supérieures aux ventes aux pays industrialisés - Augmentation de la concurrence en raison de l'instabilité de l'économie mondiale - Dégradation de la compétitivité des entreprises avec l'accroissement constant de leurs charges - Recul de l'investissement productif - (p. 4963) : rappelle les mesures prises par le Gouvernement en faveur de la liberté des prix, la flexibilité de l'emploi, la diminution de la fiscalité, la baisse de la TVA sur certains produits - Constate que les coûts de production en France ont progressé moins vite que ceux de la RFA - Réorientation des flux d'exportation au niveau géographique et au niveau structurel en direction du commerce courant afin d'impliquer les PME et les PMI dans les échanges internationaux - Souci de réduire le déficit avec les partenaires communautaires et action prioritaire en faveur de la RFA, de l'Italie et de l'Espagne, dans la perspective de l'ouverture du marché unique européen - Nécessaire coordination des actions des organismes s'occupant de l'exportation - Souhaite une étroite coopération entre les postes d'expansion économique à l'étranger et les chambres de commerce et d'industrie implantées dans les différents pays - Constate un léger redressement des parts de marché vis-à-vis de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne - Volontarisme à l'expansion économique, facteur clé de la réussite commerciale - Politique d'incitation pour les implantations à l'étranger et la formation des jeunes au commerce international - Constate un fort accroissement de volontaires du service national à l'étranger, VSNE, dans les filiales d'entreprises françaises à l'étranger - Problème des langues et nécessaire modernisation de l'enseignement - Souhaite la valorisation dans notre culture de la fonction commerciale et de l'exportation en particulier - (p. 4964) : se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

BARZACH (Michèle), ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la famille (nommée le 25 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 26 mars 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Ivan Renar :** emploi des jeunes (9 avril 1987) (p. 128).

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Moutet :** situation du personnel de direction des hôpitaux (14 mai 1987) (p. 948).

- **Question au Gouvernement, de Mme Marie-Claude Beau-deau :** majoration des allocations familiales et de la prime de rentrée scolaire (14 mai 1987) (p. 958, 959).

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Discussion générale (p. 1165) :** nécessité de ce texte en raison de la situation actuelle des établissements hospitaliers - Inapplication de la loi du 3 janvier 1984 relative à l'organisation des hôpitaux - Raisons de cet échec : dilution des responsabilités, tentative d'uniformisation des hôpitaux et rigidité dans la mise en place de nouvelles structures - (p. 1166) : mise en place des départements et des pôles d'activités - Mandat de cinq ans renouvelable instauré pour les chefs de service - Prise en compte des spécificités de chaque hôpital - Volonté d'égalité de traitement et de développement de la complémentarité entre les établissements publics et privés - Politique gouvernementale en matière de personnel hospitalier - (p. 1167) : statut des personnels, développement de la participation, formation continue - Mesures prises en matière de gestion hospitalière ; informatisation - Poursuite de l'adaptation des structures hospitalières à l'évolution démographique - Mise en place de véritables alternatives à l'hospitalisation - Développement des techniques médicales et thérapeutiques - Amélioration de la planification sanitaire - Elaboration d'une carte sanitaire de moyen séjour, puis de long séjour - Effort important entrepris en matière d'évaluation médicale ; création prochaine du comité national pour l'évaluation médicale - (p. 1194) : souplesse de ce projet de loi - Responsabilité de chacun au sein de l'hôpital - Importance de la gestion hospitalière - Pouvoirs respectifs de la commission médicale d'établissement et du conseil d'administration - Relations humaines dans l'hôpital - Nouvelles structures des départements - (p. 1195) : importance de la création des pôles d'activités pour l'avenir des jeunes médecins - Renouvellement quinquennal des chefs de service après étude de leur rapport d'activité par la commission médicale d'établissement et par le conseil d'administration - Problème de l'équilibre entre les secteurs public et privé d'hospitalisation - Regroupement autorisé des cliniques privées afin d'éviter le financement de celles-ci par des capitaux étrangers - (p. 1196) : dépenses hospitalières - Rôle des administrations dans l'ensemble de la gestion hospitalière - Concertation en cours sur les décrets d'application de la loi relative au rétablissement d'un secteur d'activité libérale dans les hôpitaux - Texte prenant en compte l'avenir des jeunes médecins au sein de l'hôpital - Fuite des médecins hors des hôpitaux essentiellement due à la politique hospitalière des gouvernements socialistes - Vocation de la France à participer à la formation des étudiants en médecine étrangers - (p. 1197) : prise en compte de l'ensemble des personnels hospitaliers : médical, soignant et d'administration - Rend hommage à la contribution du Sénat à l'élaboration de ce texte - Avant l'art. 1 : s'oppose à l'amendement n° 87 de M. Paul Souffrin (création d'un secteur hospitalier local dans les agglomérations, déterminé en fonction du plan hospitalier régional ; mission sociale du service public hospitalier pour certaines catégories de malades) - Art. 1 (p. 1200, 1201) : s'oppose aux amendements identiques n° 21 de M. André Méric et n° 88 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à l'organisation des établissements hospitaliers publics en services, départements et pôles d'activités ; autorité de tutelle de chaque service ; rôle du chef de service) - (p. 1202) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 22 (établissements d'hospitalisation publics organisés en départements ou services), n° 23 (existence possible de pôles d'acti-

vités au sein des départements et services), n° 24 (substitution des mots « unités de soins » aux mots « pôles d'activités »), ; n° 25 (responsabilité de chaque service confiée à un praticien hospitalier responsable de service à plein temps) et accepte l'amendement n° 3 de M. Charles Descours, rapporteur (cas où un service pourra être placé sous la responsabilité d'un chef de service à temps partiel) - S'oppose aux amendements de coordination, n° 26, n° 27, n° 28, n° 82 et n° 31 de M. André Méric - (p. 1203) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. André Méric (rôle du praticien hospitalier responsable de service) et accepte l'amendement n° 4 de la commission (rôle du chef de service) - Art. 2 (p. 1206) : s'oppose aux amendements identiques n° 32 de M. André Méric et n° 89 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à la nomination du chef de service, à la création de pôles d'activités et aux regroupements en départements) - Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970 (p. 1207) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux conditions de nomination et de renouvellement du chef de service) - (p. 1209) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. André Méric (mobilité des chefs de service) et demande le retrait des amendements de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 18 (prolongation de la durée du mandat des chefs de service) et n° 19 (report de la limite d'âge pour les professeurs de classe exceptionnelle et de première classe, chefs de service) - (p. 1210) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. André Méric (mandat quinquennal des chefs de service renouvelable une seule fois) - (p. 1211) : demande le retrait de l'amendement n° 83 de M. Claude Huriet (consultation du conseil de faculté pour la nomination des chefs de service dans les hôpitaux universitaires) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° 5 de la commission et n° 38 de M. André Méric (nomination des chefs de service de psychiatrie) - (p. 1212) : s'oppose aux amendements n° 39 et n° 40 de M. André Méric relatifs à l'établissement obligatoire d'un rapport d'activité par le chef de service avant la fin de son mandat - (p. 1213, 1217) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (renouvellement des chefs de service) - (p. 1214) : sur les amendements de M. André Méric, s'oppose aux n° 42 (chef de service assisté par un cadre infirmier ou une sage femme), n° 44 (consultation, au minimum trimestrielle, du comité de gestion par le chef de service sur l'activité et le fonctionnement du service) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 43 (consultation de l'ensemble des personnels par le chef de service, avant d'arrêter les prévisions d'activités et de moyens afférents au service) - (p. 1215) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de la commission (composition de la commission médicale d'établissement lorsqu'elle émet un avis sur la nomination ou le renouvellement d'un chef de service) et demande le retrait du n° 84 de M. Claude Huriet (cessation des fonctions de chef de service) - Son amendement n° 97 : référence à la fin de l'année universitaire au cours de laquelle est applicable la limite d'âge pour la cessation des fonctions exercées par les chefs de service hospitalo-universitaires ; adopté - Art. 20-3 (p. 1218) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la création des pôles d'activités) - (p. 1219) : accepte les amendements de la commission, n° 8 (responsabilité d'un ou plusieurs pôles d'activités déléguée par le chef de service), n° 7 de coordination et n° 9 (règles de création et de suppression des pôles d'activités ; renforcement du rôle du conseil d'administration) - S'oppose aux amendement de M. André Méric, n° 51 (création ou suppression des pôles d'activités proposée par la commission médicale d'établissement concernée) et n° 52 (compétence du comité technique paritaire en cas de création ou suppression des pôles d'activités) - (p. 1220) : sur les amendements de M. André Méric, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 54 (nature et étendue de la délégation précisées par délibération du conseil d'administration) et s'oppose aux n° 55 (rapport d'activité établi par le titulaire de la délégation à la fin de celle-ci) et n° 56 (organes auxquels sera remis le rapport d'activité établi annuellement par le titulaire de la délégation) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 85 de M. Claude Huriet (possibilité pour un professeur non chef de service, après cinq ans d'activité et au vu d'un rapport d'activité, de solliciter auprès du conseil d'administration la création d'un pôle d'activités, dans les hôpitaux universitaires) - Art. 20-4 (p. 1222) :

s'oppose aux amendements n° 90 de M. Paul Souffrin (regroupement possible des services en départements sur la demande des personnels médicaux et paramédicaux) et n° 57 de M. André Méric (définition du département) - (p. 1223) : sur les amendements de M. André Méric, s'oppose aux n° 58 (consultation du comité technique paritaire lors de la création des départements), n° 59 (conditions de désignation du coordonnateur), n° 60 (fonctionnement du département) et accepte l'amendement n° 10 de la commission (présence d'un cadre infirmier auprès du coordonnateur) - (p. 1224) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 61 (détermination par décret en Conseil d'Etat de certaines règles de fonctionnement des départements) et n° 62 de conséquence et accepte l'amendement n° 11 de la commission (participation des médecins titulaires à l'organisation et au fonctionnement du département ; élaboration du règlement intérieur) - Après l'art. 2 (p. 1225) : s'oppose aux amendements n° 63 de M. André Méric et n° 91 de M. Paul Souffrin (représentation du personnel au sein du conseil d'administration - (p. 1226) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Paul Souffrin (gestion des hôpitaux publics, notamment des établissements du ressort de l'Assistance publique de Paris) - Art. 3 : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. André Méric (suppression de cet article de coordination) - Art. 4 (p. 1227) : s'oppose aux amendements identiques n° 66 de M. André Méric et n° 93 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif aux compétences de la commission médicale d'établissement) - (p. 1228) : sur les amendements de M. André Méric, s'oppose au n° 67 (consultation obligatoire de la commission médicale d'établissement dans le domaine des pôles d'activités), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 70 (rapport sur l'évaluation technique et économique des soins dispensés dans l'établissement établi par la commission médicale) et accepte les amendements de la commission, n° 12 (information régulière de la commission médicale d'établissement sur l'exécution du budget) et n° 13 (modalités d'autosaisine de la commission médicale d'établissement) - (p. 1229) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. André Méric (rapports d'activité servant de base au rapport annuel de la commission médicale d'établissement sur l'évaluation technique et économique des soins dispensés dans l'établissement) - Art. 6 : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. André Méric (suppression de cet article visant à abroger certaines dispositions transitoires relatives au département) - Art. 7 (p. 1230) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à certaines mesures transitoires concernant les nominations de chefs de clinique) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de la commission (suppression de l'alinéa visant à régler les cas où deux praticiens hospitaliers sont en concurrence pour prétendre aux fonctions de chef de service) - Après l'art. 7 (p. 1231) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 75 (suppression de la modulation du forfait hospitalier) et n° 76 (suppression de l'activité libérale au sein de l'hôpital) - Art. 10 : s'oppose aux amendements identiques n° 77 de M. André Méric et n° 94 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article permettant le regroupement des établissements privés) - Financement de l'hospitalisation privée - Art. 11 (p. 1233) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la procédure de conversion de lits) - Après l'art. 11 : s'oppose à l'amendement n° 79 de M. André Méric (harmonisation du système de financement de l'ensemble des établissements hospitaliers) - Art. 12 (p. 1234) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. André Méric (délai d'examen et de réalisation des projets d'équipement du secteur public porté de trois à cinq ans) et accepte l'amendement n° 15 de la commission (publication des décisions d'approbation préfectorales relatives aux programmes et projets d'équipements lourds ; possibilité de recours) - Après l'art. 12 (p. 1235) : s'oppose à l'amendement n° 95 de M. Paul Souffrin (décentralisation des décisions relatives à la création, l'équipement et les besoins en personnel des établissements hospitaliers) et accepte l'amendement n° 17 de la commission (information annuelle du Parlement sur les modifications de la carte sanitaire) - Sur l'ensemble (p. 1237) : remercie le Sénat pour sa collaboration, notamment sur les dispositions relatives à la nomination du chef de service.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 255 (86-87)] - (23 juin 1987) - Discussion générale (p. 2205) : texte d'équilibre et de pondération - Situation des chefs de service nommés avant le 31 décembre 1984, date de disparition de cette fonction dans le régime de la loi de 1984 - Création de structures hospitalières nouvelles et indispensables - Volonté de promouvoir l'initiative locale et la responsabilité - Adaptation aux techniques nouvelles - (p. 2206) : prise en compte des mutations médicales, technologiques et organisationnelles pour effectuer les réformes nécessaires.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 16 bis (p. 2593) :** accepte l'amendement n° 10 de M. Claude Huriet, rapporteur (suppression de cet article relatif aux compétences des établissements de transfusion sanguine) et s'oppose au n° 116 de M. Franck Sérusclat (transfusion autologue autorisée dans certains cas) - **Art. 17 (p. 2594) :** s'oppose à l'amendement n° 117 de M. Franck Sérusclat (suppression du deuxième alinéa de cet article prévoyant que les quotas d'autorisations seront fixés par arrêté ministériel et non plus par décret) - **Art. 18 :** intervention du préfet souvent purement formelle - Conditions différentes de remplacement en chirurgie dentaire et en pharmacie - **Art. 18 bis (p. 2595) :** accepte l'amendement n° 11 de la commission (extension des dispositions de cet article à l'exercice illégal de la profession de sage-femme) - **Art. 19 :** accepte l'amendement n° 118 de M. Franck Sérusclat (remplacement des mots : « des Communautés européennes » par les mots : « de la Communauté économique européenne ») - **Art. 22 (p. 2597) :** s'oppose aux amendements identiques n° 120 de M. Franck Sérusclat et n° 184 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article laissant au domaine réglementaire le soin de fixer un certain nombre de dispositions relatives aux modalités d'inscription à l'Ordre des pharmaciens) ainsi qu'au n° 165 de M. Franck Sérusclat (radiation du pharmacien concerné) - **Art. 23 : Art. L. 525-1 du code de la santé publique (p. 2599) :** s'oppose à l'amendement n° 185 de M. Paul Souffrin (délai dans lequel l'Ordre des pharmaciens doit se prononcer sur les demandes d'inscription) et accepte les amendements de M. Franck Sérusclat, n° 121 de coordination, n° 166 (fin de la suspension si la réponse de l'Ordre n'est pas parvenue à l'expiration d'un délai de trois mois) et n° 167 d'ordre rédactionnel - **Art. L. 525-2 (p. 2600) :** accepte l'amendement n° 122 de M. Franck Sérusclat (refus d'inscription au tableau, par décision motivée écrite du conseil régional de l'Ordre, si les garanties de moralité professionnelle ou les conditions prévues par la loi ne sont pas remplies) - (p. 2601) : sur les amendements de M. Franck Sérusclat, s'oppose au n° 123 (inscription de droit sur demande de l'intéressé, à l'expiration du délai imparti au conseil régional de l'Ordre pour statuer) et accepte le n° 124 d'ordre rédactionnel - **Art. L. 525-3 (p. 2602) :** s'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 125 (connaissance suffisante de la langue française exigée pour l'inscription au tableau, si le pharmacien n'est pas de nationalité française ou n'est pas titulaire d'un diplôme français) et n° 126 (critères d'appréciation de la connaissance de la langue française).

Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 23 (p. 2725) : accepte l'amendement n° 153 de M. Pierre Vallon (augmentation du nombre de pharmaciens siégeant au conseil de l'Ordre) - **Art. 24 (p. 2726) :** s'oppose à l'amendement n° 127 de M. Franck Sérusclat (uniformisation des conditions d'ouverture et de transfert des officines sur l'ensemble du territoire français) - **Art. 24 bis (p. 2728) :** s'oppose à l'amendement n° 128 de M. Franck Sérusclat (suppression de cet article visant à augmenter de six membres la section D de l'Ordre national des pharmaciens) - **Art. 24 ter (p. 2729) :** son amendement n° 817 : référence à la notion de « population résidente » pour la création dérogatoire d'officines ; adopté - **Après l'art. 25 (p. 2730) :** demande le retrait de l'amendement n° 35 de M. Guy Malé (indemnisation des pharmaciens rapatriés d'Algérie) - **Art. 27 ter (p. 2732) :** s'oppose aux amendements identiques n° 130 de M. Franck Sérusclat et n° 186 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à l'intégration du personnel des thermes nationaux d'Aix-les-Bains dans la fonction publique hospitalière)

- **Après l'art. 27 ter (p. 2735) :** composition du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière - Harmonisation avec celle des conseils supérieurs de la fonction publique d'Etat et territoriale - Accepte l'amendement n° 23 de M. Jean Chérioux et de la commission (représentation des organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière) - **Art. 27 quater (p. 2736) :** accepte les amendements identiques n° 806 de M. Claude Huriet, rapporteur et n° 187 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif au recrutement de personnes handicapées dans la fonction publique hospitalière) - Se déclare néanmoins opposée à l'argumentation du groupe communiste - **Art. 27 nonies (p. 2738) :** s'oppose à l'amendement n° 188 de M. Paul Souffrin (extension de la compétence de la commission de recours du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière) - **Art. 27 decies (p. 2739) :** s'oppose aux amendements identiques n° 131 de M. Franck Sérusclat et n° 189 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de cet article relatif à la titularisation des personnels saisonniers) - **Art. 27 undecies :** s'oppose à l'amendement n° 132 de M. Franck Sérusclat (suppression de cet article relatif à la date d'ouverture du délai d'option offert aux personnels des établissements sociaux entrés dans le champ d'application de la fonction publique hospitalière) - **Après l'art. 27 undecies (p. 2740) :** s'oppose à l'amendement n° 133 de M. Franck Sérusclat (dispense d'inscription à l'Ordre national correspondant accordée aux personnels hospitalo-universitaires, médecins, pharmaciens et odontologistes, qui n'ont pas ou n'ont plus d'activité de caractère libéral) - (p. 2741) : s'oppose à l'amendement n° 134 de M. Franck Sérusclat (dispense de cotisation à l'Ordre pour les mêmes personnels) et demande le retrait des amendements de M. Pierre Vallon, n° 154 (définition du statut particulier de psychologue) et n° 155 (recrutement et gestion des psychologues) - (p. 2742) : s'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 170 (fonctionnement d'un service de pharmacie en milieu hospitalier) et n° 169 (procédure de vente ou de délivrance de certains médicaments par les pharmacies hospitalières) - (p. 2743) : s'oppose à l'amendement n° 168 de M. Franck Sérusclat (circonstances susceptibles de justifier la délivrance de médicaments par les pharmacies hospitalières) - **Art. 28 (p. 2756) :** sur l'amendement n° 12 de M. Franck Sérusclat (maintien des dispositions de la loi de 1982 relatives aux modalités du concours de l'internat, son sous-amendement n° 813 ; adopté - (p. 2757) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 156 de M. Pierre Vallon (assouplissement des règles relatives au passage du concours de l'internat) et s'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 67 (suppression du paragraphe III de cet article relatif au concours de l'internat de spécialité), n° 68 de coordination et n° 60 (suppression du « caractère collectif » de la notion de cas de force majeure).

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 52 (p. 2817) : décision d'un Gouvernement socialiste autorisant les chaînes privées à faire de la publicité pour les boissons de moins de 9 degrés d'alcool (bière) - Influence de la publicité, tout particulièrement sur la jeunesse ; excès de consommation de bière par les jeunes ; décès dus à l'alcoolisme en France - (p. 2818) : interdiction des publicités en faveur des boissons alcooliques à la télévision ; interdiction dans les publications destinées à la jeunesse - Réglementation dans les autres modes de communication - Arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes, condamnant la France, du 10 juillet 1980 - Exclusion du champ d'application du projet de loi des jus de légumes ayant subi une légère fermentation alcoolique pour des raisons techniques - (p. 2822) : s'oppose aux amendements n° 135 de M. Louis Perrein (publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions), n° 270 de M. Paul Souffrin (interdiction de la publicité des boissons alcoolisées à la télévision et à la radio) et n° 157 de M. Xavier de Villepin (règles de publicité en faveur des boissons alcooliques, quel qu'en soit le sup-

port) - (p. 2823) : accepte les amendements n° 36 (extension de la réglementation aux activités de parrainage ou aux publicités utilisant les éléments caractéristiques des publicités pour les boissons alcooliques), assorti du sous-amendement n° 819 de M. Etienne Dailly et n° 37 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis (sanction : mention de la responsabilité de celui qui a commandé la publicité) - (p. 2825) : annonce un comité interministériel axé sur les problèmes de l'alcoolisme, en octobre 1987 et une action du comité français d'éducation sanitaire contre l'alcoolisme - *Seconde délibération* - Art. 52 (p. 2837) : son amendement n° 1 : reprise du texte adopté à l'Assemblée nationale, complété par les modifications proposées par l'amendement n° 36 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis, et le sous-amendement n° 819 de M. Etienne Dailly, relatives au parrainage ; adopté après modification par le sous-amendement n° 3 de M. Louis Boyer, rapporteur - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Bayle (reprise du texte proposé par l'amendement n° 135 de M. Louis Perrein, adopté par le Sénat) et accepte le sous-amendement n° 3 de M. Louis Boyer.

- *Question au Gouvernement, de M. François Delga : prévention des maladies cardio-vasculaires par la lutte contre les abus de consommation d'alcool et de tabac (8 octobre 1987) (p. 3068, 3069).*

- *Question au Gouvernement, de M. Jean-Pierre Fourcade : problème du SIDA (5 novembre 1987) (p. 3699, 3700).*

- *Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].*

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4353, 4354) : poursuite et renforcement des actions entreprises en faveur de la santé et de la famille - Essentiel de l'action publique hors budget de l'Etat - Deux mesures d'économie permettant des redéploiements : diminution des crédits de bourse des professions paramédicales et dotation destinée au fonctionnement des services d'urgence - Parmi les priorités du budget, la lutte contre le SIDA : renforcement des actions de prévention et d'éducation sanitaire ; rappel du vote de la suppression de l'interdiction de la publicité pour les préservatifs masculins et de la modification à titre expérimental des conditions de vente des seringues ; poursuite des campagnes nationales d'information ; effort exceptionnel sur l'amélioration des soins hospitaliers ; rappel des efforts consentis par les autres ministères comme ceux de la recherche et des affaires étrangères - **Importance de la lutte contre l'alcoolisme -** Progression de la dotation permettant le renforcement du réseau des centres d'hygiène alimentaire et d'alcoolisme et une meilleure participation au fonctionnement des comités départementaux de défense contre l'alcoolisme - **Rappelle la loi du 10 juillet 1987 relative à la lutte contre l'alcool au volant et la loi du 30 juillet 1987 relative aux dispositions applicables en matière de publicité pour les boissons alcooliques -** Poursuite de la publicité pour les boissons alcooliques dans les activités de parrainage : distinction à faire entre parrainage et publicité - **Reconduction des crédits de lutte contre le tabagisme ;** nécessité d'une meilleure application de la loi du 9 juillet 1976 ; étude de la possibilité d'extension de l'interdiction de fumer à l'ensemble des établissements scolaires ; examen de la situation des lieux de travail ; lancement d'une campagne nationale de prévention ; majoration du prix du tabac envisagée - (p. 4355) : reconduction des crédits consacrés à la lutte contre la toxicomanie auxquels s'ajoute une dotation interministérielle inscrite au budget de la justice - **Priorités arrêtées :** équipement des régions Nord et Midi-Pyrénées ; projet de réinsertion ; action spécifique concernant les toxicomanes séropositifs et les mineurs ; poursuite de la mise en place des services de suivi de toxicomanes placés sous injonction thérapeutique - **Nombreux aspects de la politique familiale :** logement, éducation, culture, action sociale, prestations familiales, fiscalité - **Rappel des principales mesures du plan famille :** rénovation de l'allocation parentale d'éducation ; création de l'allocation de garde d'enfants à domicile ; rappel des dispositions fiscales contenues dans la loi de finances pour 1987 ; importance du rôle du fonds national d'action sanitaire et sociale en faveur des familles, FNASS,

notamment dans le financement des « contrats crèches » ; augmentation des crédits pour la prestation de service des assistantes maternelles - **Priorités de la seconde étape de la politique familiale du Gouvernement :** volonté de mener une politique active en matière de développement des modes de garde par la signature de contrats enfance, par un élargissement du panel des familles ayant droit aux allocations parentales d'éducation, par une gestion dynamique des prestations sociales - **Nécessité de poursuivre un effort dans le même sens pour les attributaires des aides au logement -** Rappel de l'extension du bénéfice de la déduction du montant des frais de garde aux enfants âgés de moins de sept ans - **Renforcement des moyens des services collectifs de voisinage en faveur des familles ;** progression des crédits destinés à l'opération « prévention été » ; mise en place d'une campagne d'information sur l'enfance maltraitée - (p. 4356) : importance de la loi hospitalière promulguée le 24 juillet 1987 pour la modernisation des hôpitaux - **Nécessité d'un maintien et d'une amélioration de l'encadrement médical de l'hôpital ;** réforme des études médicales permettant de le dynamiser - **Nécessité pour l'hôpital de prendre sa part dans l'effort de rationalisation et de maîtrise des dépenses de l'assurance maladie ;** en ce sens, engagement d'efforts de productivité ; recherche d'une meilleure organisation du travail ; absence de création de poste, sinon par redéploiement - **Problèmes de l'hospitalisation privée :** décrets relatifs au regroupement des cliniques et à l'harmonisation des procédures d'examen des projets d'équipement du secteur public et du secteur privé en cours d'élaboration ; exonération totale de la TVA pour les cliniques privées ; mise en place d'un groupe de travail sur les modes de financement devant équilibrer l'approche de l'hospitalisation publique et celle de l'hospitalisation privée - **Légère réduction des subventions d'investissement -** Rétablissement des prêts sans intérêt de la caisse régionale d'assurance maladie, CRAM - **Augmentation des crédits de paiement -** Nécessité d'une réduction importante du nombre de lits de court séjour au profit de ceux de long séjour - (p. 4357) : mesures prises dans le secteur pharmaceutique et l'industrie du médicament : libération progressive des prix ; réflexion en cours pour l'amélioration de la procédure conduisant à la fixation des prix des médicaments remboursables ; réforme du contrôle de la publicité instaurant un contrôle a posteriori ; affirmation du caractère exceptionnel des créations par dérogation des officines de pharmacie et définition des conditions de transfert d'une officine réalisé par la loi du 30 juillet 1987 ; vigilance pour le maintien du monopole du pharmacien - **Importance de l'effort budgétaire prévu en 1988 pour les services de santé dans les territoires d'outre-mer :** mise en place d'un plan d'amélioration de l'état sanitaire de ces populations - **Reconduction des crédits pour les services de santé de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française ;** financement de la convention passée par l'Etat et la collectivité de Mayotte ; mesures nouvelles en faveur de Wallis-et-Futuna - (p. 4387) : rapport Etienne sur la planification sanitaire ; engagement d'une révision de l'ensemble des cartes ; étude en cours sur la réforme de la carte du « moyen séjour » ; récente mise en place du comité national d'évaluation - **Evolution préoccupante de l'industrie française du médicament -** Objectif en matière de politique des prix du médicament : aboutir à une procédure plus transparente prenant mieux en compte les données économiques et la priorité reconnue à la - recherche ; restauration d'une unité de décision - **Projet de décret relatif à la profession de diététicien actuellement au stade du contreséjour -** Suppression de la subvention aux hôpitaux pour l'acquisition de scanners motivée par la forte baisse du prix des scanners, ainsi que par le souci de ne pas multiplier les équipements lourds ; convention d'utilisation avec les hôpitaux publics et privés - (p. 4388) : contrôle de la démographie médicale par la diminution du numerus clausus ; modulation pour les petites facultés ; nécessité d'une action concertée dans le cadre européen - **Réforme des primes de déménagement ayant reçu un avis favorable du conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales, dispositif paraissant bien adapté -** Statuts des personnels hospitaliers en cours de préparation ; oeuvre de longue haleine - **Publication avant la fin de 1987 du décret sur l'activité libérale -** Difficulté de la tâche des autorités de tutelle des hôpitaux publics ; rappel devant être fait aux DDASS et aux DRASS des responsabilités des

conseils d'administration et de leur président dans les hôpitaux - (p. 4389) : politique familiale reposant sur deux instruments : instrument fiscal, instrument des prestations familiales - Proposition du comité des sages d'une fiscalisation des cotisations familiales très délicate à mettre en oeuvre - Dimension sociale de la nouvelle politique familiale : réforme de l'allocation parentale d'éducation profitant principalement aux familles modestes ; exonération par la loi de finances pour 1987 des familles les plus modestes ; développement des modes de garde ; rétablissement du pouvoir d'achat des prestations familiales et révision au cours du mois de janvier ; mesures spécifiques en faveur du logement des familles défavorisées - Accord entre Thomson et General Electric permettant à Thomson de devenir l'un des leaders mondiaux de l'électronique grand public ; Compagnie générale de radiologie, CGR, devant devenir un pôle mondial dans les domaines de la radiologie conventionnelle et numérisée - Diminution des médecins de santé scolaire ébauchée depuis quelques années ; regrette cette évolution ; action en matière de santé scolaire défavorisée par la répartition des responsabilités de l'éducation nationale et de la santé ; arrêté de coordination venant d'être pris - Moyens du SCPRI et de l'INSERM - (p. 4390) : application du budget global aux établissements privés non étudiée par le précédent gouvernement ; mise en place d'un groupe de travail - Bilan de la création de départements facultatifs créés par la loi du 24 juillet 1987 - Renforcement des moyens de l'INSERM et des autres instituts menant des recherches sur la drogue préféré à la création de l'institut scientifique sur la drogue - Politique de réduction du nombre des lits à l'hôpital prenant en compte l'évolution de la médecine - Centres départementaux pour le SIDA devant faire l'objet d'un agrément par le préfet ; financement conjoint des organismes de sécurité sociale et de l'Etat - Examen particulier de la situation des CHR pouvant se faire dans le cadre de l'enveloppe départementale - Problème du financement des unités de soins palliatifs devant être résolu en partie par redéploiement ; modification récente de la législation concernant les traitements anti-douleur.

- Question au Gouvernement, de M. Michel Miroudot : mesures en faveur de la famille (17 décembre 1987) (p. 5600).

- **Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)]** - (21 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5888) : volonté du Gouvernement de mener une politique familiale active - Prise en compte du comportement des jeunes mères de famille qui conservent leur activité professionnelle ainsi que de la difficulté des mères de famille nombreuse de concilier leurs charges de famille et la poursuite de leur activité professionnelle - (p. 5889) : statut social de la mère de famille - Maintien des droits à l'assurance maladie - Attribution, sous certaines conditions, d'une majoration de la pension de reversion aux veuves ayant encore des enfants à charge - Création d'une assurance invalidité parentale volontaire - Assimilation du congé de maternité à une période de travail effectif pour la détermination des droits à l'ancienneté - Adoption à l'Assemblée nationale d'une mesure tendant à étendre aux parents la possibilité de souscrire à l'assurance volontaire vieillesse - (p. 5906) : poursuite d'une politique familiale dynamique - Statut social de la mère de famille - Respect des recommandations du rapport des sages : réforme de l'allocation parentale d'éducation ; suppression des conditions de ressources pour l'attribution des prestations familiales ; droits des étrangers aux prestations familiales ; préservation de la liberté de choix des femmes au regard de l'activité professionnelle - Mesures concrètes destinées en priorité aux familles défavorisées : allocations familiales, logement - Revalorisation des prestations familiales - **Après l'art. 1 (p. 5909, 5910) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. André Méric (interdiction immédiate de toute forme de publicité en faveur du tabac) - Détermination du Gouvernement à lutter contre le tabagisme - Augmentation du prix du tabac - Interdiction de fumer dans certains lieux publics - Campagne nationale de prévention - Récent accord signé avec les fabricants et relatif à la disparition de la publicité sur les articles de diversification (briquets, allumettes et autres objets pour fumeurs) - Préfère la responsabilisation des fumeurs plutôt que le renforcement du dispositif législatif - Art. 5 (p. 5918) :**

accepte l'amendement n° 30 de M. André Méric (couverture maternité des femmes âgées de plus de 45 ans).

BATAILLE (Jean-Paul), sénateur du Nord (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : situation économique de la Région Nord-Pas-de-Calais (14 mai 1987) (p. 959, 960).**

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile - (16 juin 1987) (p. 1883) : situation chiffrée de la place tenue par l'industrie textile dans la production nationale - (p. 1884) : effort considérable fourni par l'industrie textile nordiste en matière d'investissement et de formation - Recul des exportations françaises et progression des importations essentiellement dus au retard d'investissement et au poids excessif des charges sociales et fiscales - Demande au Gouvernement des mesures urgentes pour permettre un retour des entreprises textiles françaises à la compétitivité internationale et pour sauvegarder l'emploi, particulièrement dans la région Nord-Pas-de-Calais.**

BAUMET (Gilbert), sénateur du Gard (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 13 (p. 5554) : son amendement n° 47, soutenu par M. Jacques Boyer-Andrivet : utilisation des excédents d'alcools viticoles pour la fabrication de l'éthanol ; adopté.**

BAYLE (Jean-Pierre), sénateur des Français établis hors de France (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Vice-président de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 121 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle en matière de lutte contre la fraude douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso [n° 181 (86-87)] (15 avril 1987) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 122 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord de coopération en matière économique et financière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso [n° 182 (86-87)] (15 avril 1987) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 123 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention relative à la coopération en matière de recherche scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso [n° 183 (86-87)] (15 avril 1987) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 4 (87-88)], autorisant l'approbation d'un accord sur la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Bangladesh [n° 76 (87-88)] (29 octobre 1987) - *Traités et conventions*.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 180 (JO Débats du 3 juin 1987) (p. 1410) - Ministère : Education - *Politique de formation des enseignants* - Enseignants.

n° 181 (JO Débats du 3 juin 1987) (p. 1410) - Ministère : Education - *Diminution du nombre d'élèves conseillers d'orientation* - Orientation scolaire et professionnelle.

n° 182 (JO Débats du 3 juin 1987) (p. 1410) - Ministère : Education - *Suppression de postes d'agents techniques, ouvriers et de service (ATOS)* - Education (ministère de l').

n° 183 (JO Débats du 3 juin 1987) (p. 1410) - Ministère : Education - *Situation des maîtres-directeurs* - Enseignants.

INTERVENTIONS

- *Déclaration de politique générale du Gouvernement* [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - Explication de vote (p. 232, 233) : bilan de la lutte contre la délinquance et le terrorisme engagée entre 1981 et 1986 - Construction européenne : rôle primordial joué par le Président Mitterrand dans la conclusion de l'Acte unique européen - Demande le retrait du projet de loi sur l'organisation du référendum en Nouvelle-Calédonie - S'interroge sur la cohésion gouvernementale, dans la perspective de l'échéance présidentielle - Suprématie du Président de la République, garant de la continuité de l'Etat, de l'union nationale et des principes fondamentaux de la démocratie.

- *Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale* [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Après l'art. 12 (p. 414, 415) : son amendement n° 237 : proportion de postes susceptibles d'être proposés aux personnels civils contractuels de coopération en fin de contrat ; rejeté.

- *Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances* [n° 178 (86-

87)] - Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 675) : nécessaire présence de la France en Nouvelle-Calédonie et dans cette région du monde - Loi Pisani et politique de réconciliation menée par le gouvernement socialiste - Contesté certaines dispositions spécifiques retenues pour ce scrutin - (p. 676) : propose de retarder l'échéance électorale pour permettre le rétablissement du dialogue - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- *Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991* [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987)

- Discussion générale (p. 761) : limitation du projet de loi aux grands programmes et exclusion des dépenses de fonctionnement - (p. 762) : retard pris dans le financement des programmations militaires à cause de la dérive des prix due à l'évolution technologique - Négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur le désarmement : exigence de conditions assurant la sécurité de l'Europe - Choix imposés par le désengagement américain à prévoir - Lacunes des programmes figurant dans le projet de loi : environnement naval du porte-avions ; remplacement des Transall ; programme Hadès ; armée de terre ; espace - Limites budgétaires à l'effort de la France - (p. 763) : rapport coût-efficacité discutable de l'entretien de forces basées en Afrique ou outre-mer - Difficulté d'intensifier la coopération européenne sans volonté politique - Consensus de l'opinion publique française sur la politique de défense - Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste.

Suite de la discussion - (7 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 797) : malgré certaines réserves, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi de programmation militaire - Politique socialiste de continuité en matière de défense nationale.

- *Projet de loi sur l'épargne* [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 1 (p. 858) : son amendement n° 140 : création des plans d'épargne en vue de la retraite et extension de son bénéfice aux Français domiciliés hors de France et payant un impôt sur le revenu en France ; rejeté.

- *Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli*, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique (n° 311, 1985-1986) déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 172 (86-87)] - (19 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1057) : caractère purement électoral de l'intérêt du Gouvernement pour les Français de l'étranger - (p. 1058) : politisation du Conseil supérieur des Français de l'étranger : effort systématique de la majorité actuelle pour éliminer la minorité de gauche - Absence de réunion depuis l'installation du nouveau Gouvernement, de la structure de concertation sur l'enseignement français à l'étranger - Vote par le groupe socialiste de cette proposition de loi étendant aux membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger le droit de parrainage d'un candidat à la présidence de la République.

- *Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle en matière de lutte contre la fraude douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso* [n° 121 (86-87)] - (18 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2007) : situation économique préoccupante du Burkina Faso - Organisation politique de ce pays - (p. 2008) : politique extérieure burkinabé - Diminution des contributions extérieures et engagement de négociations avec le Fonds monétaire international, FMI - Evolution des relations bilatérales entre la France et le Burkina Faso : resserrement des relations politiques et reprise de la politique de coopération - Collaboration en vue de la prévention, de la recherche et de la répression des infractions douanières - Rappelle les réserves émises par la majorité de l'Assemblée nationale à l'adoption de cette convention en raison des conditions de la récente visite du Président de la République française à Ouagadougou ainsi que du vote négatif émis par le Burkina Faso aux Nations-unies sur le problème calédonien - Commission des affaires étrangères favorable à l'adoption du présent projet de loi - Art. unique (p. 2009) : au nom de la commission, souhaite

que le Gouvernement lève la réserve d'opportunité en raison de l'évolution des relations bilatérales entre les deux pays.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération en matière économique et financière entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Burkina Faso [n° 122 (86-87)] - (18 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2009) : évolution des relations économiques et financières internationales du Burkina Faso - (p. 2010) : exonération fiscale et douanière pour l'aide financière française apportée au Burkina Faso - Coopération monétaire et financière - Avis favorable de la commission des affaires étrangères sur ce projet de loi.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention relative à la coopération en matière de recherche scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Burkina Faso [n° 123 (86-87)] - (18 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2010) : coopération en matière de recherche scientifique et technique entre la France et le Burkina Faso - Bouversement des modalités de coopération entre les deux pays du fait du transfert de la propriété et de la gestion des organismes français aux autorités burkinabé - Définition d'un nouveau programme de recherche - Utilisation des résultats - Transferts des matériels nécessaires, en franchise douanière et fiscale - Statut des personnels des organismes de coopération - Structures nationales de la recherche au Burkina Faso - (p. 2011) : orientations de l'aide française à cet Etat - Souligne l'essor de la coopération universitaire entre les deux pays - Avis favorable de la commission des affaires étrangères sur ce projet de loi.**

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Rappel au règlement (p. 2143) : organisation de l'examen des articles de ce projet de loi - Art. 46-B (par priorité) (p. 2163, 2164) : se déclare opposé à l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique) - Pénalisation des usagers par les effets prévisibles du retour à la règle du trentième indivisible - Atteinte au droit de grève portée par le Gouvernement en raison de son incapacité à gérer les conflits sociaux.**

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 39 (p. 2800 à 2802) : son amendement n° 104 : réemploi des coopérateurs techniques non titulaires sur des postes de contractuels ; rejeté - Après l'art. 58 (p. 2835) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 44 de M. Charles de Cuttoli (possibilité pour le fonds de garantie contre les actes de terrorisme d'intervenir devant les juridictions répressives) - Seconde délibération - Art. 52 (p. 2837) : sur l'amendement n° 1 du Gouvernement, son sous-amendement n° 2 : reprise du texte proposé par l'amendement n° 135 de M. Louis Perrein, adopté par le Sénat (publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions) ; rejeté - (p. 2839) : échec des campagnes précédentes contre l'alcoolisme.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - Art. 46 B (p. 2886) : exercice du droit de grève dans le secteur public - Retour au 30ème indivisible - Risque d'aggravation des perturbations causées aux usagers - Rappelle que la paix sociale a régné en France entre 1981 et 1986 malgré la loi Le Pors - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2888) : conséquences pour les usagers des grèves de 24 heures au lieu de grèves d'une heure - Atteinte au droit de grève des travailleurs de la fonction publique - Rejet de l'amendement de M. Louis Perrein relatif à la publicité sur les alcools - (p. 2889) : critique l'organisation du débat de ce projet.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le**

Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique [n° 278 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2903) : problème de la protection sociale des Français résidant aux Etats-Unis - Retombées économiques de cet accord en raison de l'allègement des contraintes administratives et de la diminution des charges sociales des entreprises françaises détachant des salariés aux Etats-Unis - Qualité et originalité du système de protection sociale français.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 370 (86-87)] - (9 juillet 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3034) : abstention du groupe socialiste sur les conclusions de la CMP.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sur la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh [n° 4 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3632) : accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et le Bangladesh - Importance de l'aide financière et alimentaire à ce pays confronté à de graves difficultés - Cadre et modalités de l'action culturelle française au Bangladesh - Etude du français au Bangladesh sanctionnée par un diplôme d'enseignement supérieur - (p. 3633) : définition du statut des coopérateurs - Exonération douanière des matériels importés ou offerts dans le cadre de l'accord - Avis favorable de la commission des affaires étrangères sur ce projet de loi.**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Coopération - (25 novembre 1987) (p. 4517) : diminution de l'aide publique au développement en pourcentage du produit national brut - Aggravation de la crise en Afrique - Efforts des autres pays industrialisés en faveur des pays en voie de développement, accompagnés de contreparties commerciales - Récent dépôt par les parlementaires socialistes d'une proposition de loi tendant à élever le niveau quantitatif et qualitatif de la contribution française au développement des pays non industrialisés et à lutter contre la faim - Concours financiers - Coordination des actions de coopération - Craint à terme une stagnation des crédits de paiement affectés au Fonds d'aide et de coopération, FAC - Financement des organisations non gouvernementales - Budget n'encourageant pas la coopération décentralisée menée à l'échelon des collectivités territoriales - Cite les propos d'un coopérateur proche de la majorité revendiquant de meilleures conditions de réinsertion en contrepartie de l'exigence de qualité - (p. 4518) : demande l'intégration des coopérateurs techniques au chômage dans la fonction publique d'Etat ou dans la fonction publique territoriale - Disparition du centre d'information et de formation des agents en coopération et à l'étranger, CIFACE ; s'interroge sur la prise en charge des missions qui lui étaient confiées et le devenir de ses salariés - Financement des écoles françaises à l'étranger et rémunération de leur personnel - Lors du dernier voyage officiel de M. Michel Aurillac en Côte d'Ivoire, dénonce la subite transformation du dîner officiel en meeting politique organisé par le comité de soutien à Jacques Chirac - Interroge le ministre sur la confusion délibérée entre ses fonctions ministérielles et ses activités militantes - Aux termes de la loi du 31 janvier 1976, rappelle que toute propagande à l'étranger est interdite - Mesures répressives prises à l'encontre du Burkina Faso après son vote à l'ONU favorable à la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie - (p. 4519) : voit dans la politique récente à l'égard du Burkina Faso la tentation coloniale de lier l'aide au développement d'un pays à ses choix de politique extérieure - Opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce budget - Examen des crédits - Etat B (p. 4522, 4523) : équilibre entre les dons et les prêts - Déflation du nombre des coopérateurs - Relation entre la France et le Burkina Faso - Représentation française officielle en Côte d'Ivoire récemment transformée en « officine électorale » - Affaire Nucci.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) - Examen des crédits - Etat B (p. 4716) : soutient l'amendement n° II-54 de M. Gérard Delfau (réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés au centre national d'enseignement à distance, CNED).

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4852) : baisse sensible du nombre de Français de l'étranger immatriculés - Objectifs de tout gouvernement : encourager l'expatriation, améliorer les conditions de vie de ceux qui acceptent de s'expatrier et faciliter leur réinsertion - Politique actuelle ne répondant pas à ces objectifs - Exemple des enseignants - Evolution géographique des Français expatriés - (p. 4853) : fort pourcentage d'inactifs - Choix budgétaires retenus : encouragement au départ, action sociale et de solidarité, bourses scolaires, sécurité des Français de l'étranger, entretien des cimetières français à l'étranger, fonds de secours pour les Français de l'étranger victimes d'événements politiques - Conseil supérieur des Français de l'étranger : hausse sensible des crédits ; report des prochaines élections demandé à l'unanimité par le bureau permanent du Conseil afin d'éviter les risques entraînés par la simultanéité ou la proximité de l'élection présidentielle - Tentation des membres du Gouvernement de confondre à l'étranger leurs responsabilités ministérielles et leurs activités militantes - Enseignement français à l'étranger - Déploie l'absence de concertation entre l'administration, les élus, les parents d'élèves et les personnels au sein du conseil pour l'enseignement français à l'étranger, CEFE - Rémunération des personnels recrutés localement - Fonctionnaires internationaux - (p. 4854) : nécessité de revoir la présence française dans les organisations internationales - Opposé à la rebudgétisation de Radio France Internationale, RFI - Souhaite que soit reconsidérée la question des visas ; conséquences fâcheuses pour l'industrie touristique et le commerce extérieur français - Constate un grand décalage entre les enjeux liés à l'expatriation, les engagements du Gouvernement et la réalité budgétaire - Opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce budget.

- **Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Motion de renvoi en commission (p. 5261) :** sa motion n° 4 tendant au renvoi en commission ; rejetée - S'étonne que dans le rapport de la commission ad hoc, ne figure aucun compte rendu du déroulement des travaux de ladite commission - Présidence « musclée » de M. Josselin de Rohan - Droits de la minorité sénatoriale bafoués : notamment en ce qui concerne le calendrier des travaux, les méthodes de travail, le non respect des engagements, l'absence délibérée d'information des commissaires et le refus de débattre des questions essentielles - Souligne que tous les faits à charge contre M. Christian Nucci ont été retenus contrairement à ceux qui pouvaient éliminer son éventuelle responsabilité - Absence d'examen du rapport en commission et de discussion du choix des annexes ; aurait souhaité que la déclaration de M. Christian Nucci ainsi que les correspondances adressées au président de la commission ad hoc y figurent - (p. 5262) : précipitation de la commission traduisant un choix politique délibéré - Fait état d'extraits du rapport de la Cour des comptes montrant à l'évidence la responsabilité de M. Yves Chalié, chef de cabinet, et non celle de M. Christian Nucci, pour les faits reprochés - Financement du sommet de Bujumbura - Compte joint Nucci-Chalié - (p. 5263) : s'étonne que des faits incontestables aient été délibérément ignorés par le Parquet pour rédiger ses réquisitions - Frais d'entraînement du ministre à la télévision - Journée des Ambassadeurs - Financement du sommet de Bujumbura ; précédent sommet franco-africain organisé à Kigali par le Président Valéry Giscard d'Estaing - Regrette l'absence de débats contradictoires sur les faits susceptibles d'être imputés à M. Christian Nucci, devant la commission ad hoc - Craint que la décision de ladite commission ne crée une jurisprudence dangereuse conduisant à traduire en Haute Cour de justice tout ministre dont le chef de cabinet se montrerait indelicat - Existence d'un réel complot ; intervention notoire de plusieurs ministres dans la procédure -

Art. unique (p. 5276) : son amendement n° 19 : remplacer les mots : « est mis en accusation » par les mots : « est susceptible d'être mis en accusation » ; rejeté - (p. 5283) : demande au rapporteur si la commission d'instruction pourrait se voir opposer le « secret défense » en ce qui concerne l'affaire du « vrai faux passeport » délivré à M. Yves Chalié - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 5286) :** procédure disproportionnée avec les faits reprochés à M. Christian Nucci - Opposé à l'adoption de la présente proposition de résolution.

- **Proposition de loi organique complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel - Deuxième lecture. [n° 137 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (commune avec la proposition de loi organique n° 138) (p. 5318) :** reconnaissance de la formation par les Français de l'étranger d'une collectivité à part - Lutte contre la fraude électorale - Regrette que la date de l'élection au Conseil supérieur des Français de l'étranger coïncide avec celle de l'élection présidentielle - Rappelle que le Conseil supérieur des Français de l'étranger n'est qu'un conseil consultatif auprès du ministre des affaires étrangères - (p. 5319) : souhaite que la date de l'élection au Conseil supérieur soit disjointe de celle de l'élection présidentielle - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ce texte - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 5321) :** problème de la date de l'élection du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Rappelle que le bureau permanent du Conseil supérieur des Français de l'étranger avait demandé unanimement en février 1987 le report de l'élection de ce Conseil.

- **Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, afin d'élargir aux conseillers régionaux le droit de présentation des candidats à cette élection [n° 138 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (commune avec la proposition de loi organique n° 137) (p. 5318, 5319).**

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 22, 87-88) de M. Roger Romani et des membres du groupe du rassemblement pour la République, apparentés et rattachés administrativement, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français établis hors de France [n° 157 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5488) :** rappelle qu'en commission les socialistes ont refusé de participer au vote pour des raisons d'opportunité politique évidente - Rappelle le débat sur le renvoi devant la Haute Cour de justice de M. Christian Nucci.

BAYLET (Jean-Michel), sénateur du Tarn-et-Garonne (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Mise au point au sujet d'un vote (6 mai 1987) (p. 727).**

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale [n° 223 (86-87)] - (17 juin 1987) Discussion générale (p. 1960) :** projet en réponse à l'évolution des mœurs - Autorité parentale née de la loi du 4 juin 1970 - Loi de juillet 1975 et divorce par consentement mutuel - Importance du nombre d'enfants naturels - Diminution du nombre de mariages et augmentation du nombre des divorces - Importance de l'article 2 consacrant la possibilité d'un exercice conjoint de l'autorité parentale et de l'article 5 tendant à assouplir dans le cas de la filiation naturelle le même exercice conjoint de l'autorité parentale - Souhaite qu'à titre exceptionnel le juge puisse amener les parents à dépasser leur animosité pour faire preuve d'éducateur auprès de leurs enfants - (p. 1961) : règlement des questions financières par le juge - Défavorable à l'exercice de l'autorité parentale par la mère si l'un et l'autre des parents ont reconnu l'enfant - Souhaite que l'autorité

parentale soit exercée au seul profit de l'enfant - Banalisation du divorce - Evolution de la famille et de la place de l'enfant par rapport à ses parents et dans la société - Importance de l'exercice conjoint de l'autorité parentale pour l'intérêt de l'enfant - Art. 5 (p. 1982) : ses amendements, soutenus par M. Jacques Pelletier, n° 27 et n° 28 : procédure de reconnaissance de l'enfant naturel ; rejetés - (p. 1983) : son amendement n° 29, soutenu par M. Jacques Pelletier : détermination par le juge des modalités de résidence de l'enfant ainsi que leurs conséquences en matière fiscale et de prestations familiales ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4558) : priorité à l'aménagement de l'espace rural - Accélération du rythme de diminution des actifs agricoles ; réduction du nombre des exploitations et des superficies mises en valeur ; poids des retraites dans le budget de l'agriculture - (p. 4559) : dépenses d'intervention ; politique de limitation quantitative de la CEE : conséquences des quotas laitiers sur les exploitations ; problème du prix de l'éthanol fabriqué à partir des surplus de céréales - Insuffisance des crédits de la recherche : suppression de postes à l'Institut national de la recherche agronomique, INRA ; importance prévisible du marché des biotechnologies - Volonté d'allègement des coûts de production : bonification des prêts du Crédit agricole - (p. 4560) : incertitudes résultant pour les agriculteurs de la privatisation du Crédit agricole : remplacement de la logique mutualiste par celle de l'argent - Ne votera pas ce projet de budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 60 (p. 5089) : ses amendements, soutenus par M. Michel Durafour, n° II-84 : mesures fiscales accordées aux contribuables qui acquièrent ou font construire un logement destiné à la location, avant le 31 décembre 1989, quelles que soient la date d'ouverture du chantier et la date d'achèvement des fondations ; et n° II-85 : mesures fiscales accordées aux contribuables qui acquièrent ou font construire un logement destiné à la location, sous certaines conditions relatives à la date de dépôt de la demande de permis de construire ou de la signature de la réservation en cas d'acquisition d'un immeuble ou d'une partie d'immeuble ; retirés.

BEAUDEAU (Marie-Claude), sénateur du Val-d'Oise (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).
- Membre du conseil d'administration de l'Etablissement national des convalescents de Saint-Maurice.
- Est nommée membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987), puis nommée secrétaire (JO Lois et décrets du 21 octobre 1987).
- Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'admission des chiens-guides d'aveugles dans tous les lieux accessibles au public [n° 328 (86-87)] (26 juin 1987) - **Handicapés.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à améliorer la situation des familles monoparentales [n° 116 (87-88)] (30 novembre 1987) - **Famille.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission d'information effectuée du 9 au 20 septembre 1987 par une délégation chargée d'étudier la protection sociale et l'organisation du système de santé aux Etats-Unis [n° 103 (87-88)] (20 novembre 1987) - **Etats-Unis.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 137 (JO Débats du 6 décembre 1986) (p. 5782) - Ministère : Equipement - *Equilibre financier des programmes de préservation du patrimoine immobilier des filiales de la caisse des dépôts et consignations* - (Réponse : JO Débats du 11 avril 1987) (p. 142) - **Logement.**

n° 138 (JO Débats du 6 décembre 1986) (p. 5782) - Ministère : Equipement - *Mesures prises pour assurer le relogement de familles expulsées dans le Val-d'Oise* - (Réponse : JO Débats du 11 avril 1987) (p. 143) - **Expropriation.**

n° 144 (JO Questions du 26 février 1987) (p. 264) - Ministère : Affaires sociales - *Mesures exceptionnelles pour assurer le fonctionnement de la maison d'accueil de Saint-Leu-Ja-Forêt (Val-d'Oise)* - (Réponse : JO Débats du 4 avril 1987) (p. 35) - **Institutions sociales et médico-sociales.**

n° 145 (JO Questions du 26 février 1987) (p. 264) - Ministère : Affaires sociales - *Mesures pour assurer la conversion du centre médical Fernand-Bezançon à Saint-Martin-du-Tertre (Val-d'Oise)* - (Réponse : JO Débats du 4 avril 1987) (p. 36) - **Santé publique.**

n° 146 (JO Questions du 19 mars 1987) (p. 390) - Ministère : Santé et famille - *Centre hospitalier de Gonesse (Val-d'Oise) : dotation d'un scanner* - (Réponse : JO Débats du 4 avril 1987) (p. 37) - Hôpitaux.

n° 160 (JO Débats du 10 avril 1987) (p. 138) - Ministère : Affaires sociales - *Protection des salariés en congé de maladie contre les licenciements* - (Réponse : JO Débats du 25 avril 1987) (p. 480) - Licenciements.

n° 161 (JO Débats du 10 avril 1987) (p. 138) - Ministère : Education - *Rentrée scolaire 1987 dans le Val-d'Oise* - (Réponse : JO Débats du 29 avril 1987) (p. 505) - Enseignement.

n° 214 (JO Débats du 10 juin 1987) (p. 1610) - Ministère : Equipement - *Expulsions de locataires ayant des difficultés financières* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2666) - Logement.

n° 224 (JO Questions du 10 septembre 1987) (p. 1400) - Ministère : Affaires sociales - *Respect en Alsace de l'interdiction du travail des enfants* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3235) - Enfants.

n° 225 (JO Questions du 17 septembre 1987) (p. 1448) - Ministère : Santé et famille - *Revalorisation des allocations familiales* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3237) - Prestations familiales.

n° 226 (JO Questions du 17 septembre 1987) (p. 1448) - Ministère : Affaires sociales - *Taux du complément de rémunérations versé aux personnes handicapées* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3236) - Handicapés (prestations et ressources).

n° 254 (JO Débats du 24 octobre 1987) (p. 3475) - Ministère : Santé et famille - *Création d'une unité nouvelle de gestion hospitalière avec un groupe privé dans le Val-d'Oise* - (Réponse : JO Débats du 7 novembre 1987) (p. 3738) - Hôpitaux.

n° 258 (JO Débats du 29 octobre 1987) (p. 3550) - Ministère : Equipement - *Modalités de réalisation de la future autoroute A 16* - (Réponse : JO Débats du 7 novembre 1987) (p. 3746) - Autoroutes.

n° 262 (JO Débats du 4 novembre 1987) (p. 3647) - Ministère : Education - *Modification de la réglementation concernant les transports scolaires* - (Réponse : JO Débats du 7 novembre 1987) (p. 3744) - Transports scolaires.

n° 263 (JO Débats du 4 novembre 1987) (p. 3647) - Ministère : Education - *Revalorisation du montant des bourses scolaires* - (Réponse : JO Débats du 7 novembre 1987) (p. 3745) - Bourses d'études.

Questions orales avec débat :

n° 118 (JO Débats du 9 avril 1987) (p. 94) - Ministère : Affaires sociales - *Situation des veuves* - Veuves.

n° 144 (JO Débats du 6 mai 1987) (p. 699) - Ministère : Equipement - *Politique du Gouvernement en matière de logement social* - Logement.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 avril 1987) - Rappel au règlement (p. 52) :** demande un rectificatif au rapport n° 166 de M. Marcel Rudloff relatif au compte rendu d'une mission d'information effectuée dans divers établissements pénitentiaires, notamment à la maison d'arrêt de Pontoise, le mardi 17 février.

Suite de la discussion - (9 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 112, 113) : abandon par le Gouvernement du droit de punir et privatisation de l'ensemble des fonctions pénitentiaires, surveillance comprise - Projet dénoncé par la plupart des organisations représentatives des milieux pénitentiaire et judiciaire - Recul du Gouvernement en ce qui concerne la privatisation des missions de surveillance - Réforme du système pénal, seule solution à la surpopulation

des prisons - Problème de la détention provisoire - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de ce projet de loi.

- **Rappel au règlement - (21 avril 1987) (p. 291) :** article 16 du règlement du Sénat relatif aux travaux en commission - Audition par la commission de l'ensemble des organisations syndicales et patronales demandée par M. Hector Viron sur le projet de loi relatif à la flexibilité du temps de travail - Respect des droits du Parlement.

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves - (5 mai 1987) (p. 684) :** importance du problème des veuves qui touche trois millions deux cent mille personnes - Problème des ressources et du pouvoir d'achat - Taux de 60 % souhaité pour les pensions de reversion - Baisse du pouvoir d'achat pour les veuves et les retraités - Insuffisance de l'allocation de veuvage temporaire et dégressive - (p. 685) : absence d'application de la possibilité d'accéder à la fonction publique sans condition d'âge - Difficulté pour les veuves de discerner leurs droits dans le maquis des réglementations - Importance du nombre de veuves de moins de 55 ans - Proposition communiste tendant à assurer à chaque veuve un pouvoir d'achat suffisant, l'accès à une formation ou à un travail, le droit au logement, à la santé et aux vacances - Augmentation de la pension de reversion et majoration de 5 % par enfant à charge - Cumul possible avec une pension du régime général - Attribution de l'assurance veuvage aux veuves sans enfant - Priorité d'embauche et de l'emploi et réduction du temps de travail pour les veuves ayant des enfants en bas âge - Priorité dans l'attribution de logements sociaux - Mesure en faveur de la conservation du cadre de vie - Propose le versement de l'allocation de veuvage dès la deuxième année et l'exonération de la taxe d'habitation pour les veuves.

- **Question au Gouvernement : majoration des allocations familiales et de la prime de rentrée scolaire (14 mai 1987) (p. 958).**

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Discussion générale (p. 1176) :** projet discriminatoire en ce qui concerne l'accès des citoyens aux soins - Evolution des coûts hospitaliers - Favorable à une réactualisation du taux directeur - (p. 1177) : nombreuses réactions dans les centres hospitaliers du fait de la réduction des dépenses d'équipement et de la privatisation - Demande le maintien de la structure initiale du département et l'élection du chef de département - Pouvoirs des chefs de service - Fonctionnement des conseils d'administration - Formation initiale et continue du personnel médical - (p. 1178) : actions de prévention : développement de l'éducation sanitaire, dépistage des maladies - Financement de la sécurité sociale - Situation des personnels hospitaliers - Protection sociale - Solidarité nationale - Avant l'art. 1 (p. 1197) : soutient l'amendement n° 87 de M. Paul Souffrin (création d'un secteur hospitalier local dans les agglomérations, déterminé en fonction du plan hospitalier régional ; mission sociale du service public hospitalier pour certaines catégories de malades) - Art. 1 (p. 1199, 1200) : soutient l'amendement n° 88 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à l'organisation des établissements hospitaliers publics en services, départements et pôles d'activités ; autorité de tutelle de chaque service ; rôle du chef de service).

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)] - Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) : Art. L. 323-8-3 du code du travail (p. 1451) :** soutient l'amendement n° 73 de M. Paul Souffrin (gestion du fonds confiée à un office national composé de représentants des associations nationales représentatives des handicapés, des organisations syndicales représentatives des salariés et de représentants des employeurs).

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1779) :** caractère inégalitaire des échéanciers de

règlement de l'indemnisation - (p. 1780) : iniquité du mécanisme proposé, en raison de l'âge avancé des bénéficiaires - Absence de garantie sur l'inscription des crédits nécessaires dans les lois de finances annuelles - Proposition de loi du groupe communiste tendant à assurer l'attribution de la campagne double aux anciens combattants en Afrique du Nord - Caractère électoraliste de ce projet de loi - Préjudice causé aux rapatriés les moins fortunés par le choix de l'âge et non de la valeur d'indemnisation comme critère de remboursement - Demandé l'extension du champ d'application du projet de loi aux Français ayant résidé dans d'autres territoires anciennement sous tutelle de la France - Accord franco-tunisien portant sur les biens immobiliers ayant appartenu à des Français - (p. 1781) : conditions de vie précaires des anciens supplétifs des forces de l'ordre et harkis ; proposition du groupe communiste : plan d'urgence de cinq ans - Avant l'art. 1 (p. 1786) : son amendement n° 15 : réintégration, reconstitution des carrières, et révision du calcul des pensions des personnes ayant subi des mesures préjudiciables à leur emploi ou à leur carrière en raison de leur action ou de leurs opinions anti-colonialistes ; gagé par la majoration du taux de l'impôt sur les bénéfices des entreprises de fabrication d'armements ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - Art. 1 (p. 1787) : question sur les textes d'application de la future loi ; exemple de la circulaire du 8 octobre 1985 limitant et même détournant l'application de la loi du 3 décembre 1982 - Son amendement n° 17 : révision du droit à pension : levée de l'interdiction du cumul entre une pension civile ou militaire de retraite et une retraite complémentaire ; satisfait par l'adoption de l'amendement n° 4 de M. Franz Duboscq, rapporteur - Modalités de calcul de la retenue pour pension - (p. 1788) : sur l'amendement n° 4 de la commission (révision du droit à pension : levée de l'interdiction du cumul entre une pension de base de la sécurité sociale et une retraite complémentaire), intervient sur le sous-amendement n° 44 de M. André Santini, secrétaire d'Etat - Son amendement n° 16 : champ d'application de cet article : exclusion des auteurs de certains actes ; indemnisation des ayants droit des personnes tuées et des blessés à la manifestation de Charonne ; rejeté - Art. 2 (p. 1790) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 18 : extension de la révision de carrière aux militaires placés en non activité par retrait d'emploi : cas de la guerre d'Indochine ; et n° 19 : reconstitution de carrière des militaires placés en non activité par retrait d'emploi ; rejetés - (p. 1792) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart n° 20 : attribution d'une retraite équivalente à celle des lieutenants aux sous-lieutenants d'active concernés par cet article ; et n° 21 : extension de la révision de carrière aux militaires ayant vu leur carrière affectée sous des formes non précisées par la loi ; rejetés - Après l'art. 2 (p. 1793) : son amendement n° 22, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : abrogation de l'article 6 de la loi du 3 décembre 1982 réintégrant dans la seconde section du cadre de réserve les officiers généraux ayant violé la légalité républicaine ; rejeté - (p. 1794) : son amendement n° 23, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : cas des enseignants visés à l'article 8 de la loi du 3 décembre 1982 : reconstitution de carrière à compter de leur naturalisation ; rejeté - Art. 3 : intervient sur cet article relatif au reclassement des fonctionnaires d'Afrique du Nord ayant combattu durant la Seconde Guerre mondiale ; détournement des dispositions de l'article 9 de la loi du 3 décembre 1982 par la circulaire restrictive du 8 octobre 1985 - (p. 1795) : ses amendements n° 24 : ouverture du bénéfice de l'ordonnance du 15 juin 1945 à certains militaires sanctionnés lors de la guerre d'Indochine ; rejeté ; et n° 26 : extension de la levée de forclusion de l'ordonnance du 15 juin 1945 aux fonctionnaires d'outre-mer, y compris du Maroc et de Tunisie ; retiré - (p. 1797) : reprend l'amendement n° 6 de la commission : extension du bénéfice de la levée de forclusion de l'ordonnance du 15 juin 1945 aux anciens agents de la France d'outre-mer ; irrecevable (article 40) - Se déclare favorable à l'amendement n° 7 de la commission (précisions sur la situation administrative des intéressés) - (p. 1798) : son amendement n° 25 : afin d'assurer un effet pécuniaire rétroactif au reclassement, suppression de la disposition restrictive figurant à l'article 9 de la loi du 3 décembre 1982 ; adopté - (p. 1799) : vote de cet article par le groupe communiste - Après l'art. 3 : ses amendements n° 27 : référence à l'inter-

diction de cumul entre les pensions de retraite figurant à l'article L.84 du code des pensions civiles et militaires de retraite ; et n° 28 : mode de calcul de la retenue pour pension prévue à l'article 10 de la loi du 3 décembre 1982 ; rejetés - Circulaire d'application restrictive du 8 octobre 1985 - Art. 4 (p. 1801) : vote par le groupe communiste des amendements n° 35 et n° 36 de M. André Méric (fonctionnaires d'Afrique du Nord ayant combattu pendant la Seconde Guerre mondiale ; bénéfice de l'ordonnance du 15 juin 1945 ; délai de forclusion ; recours à décret) ainsi que de l'article - Après l'art. 4 : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 30 : extension des dispositions de l'article 11 de la loi du 3 décembre 1982 aux salariés des services publics ; n° 29 : indemnisation des préjudices subis pour activités ou opinions anti-colonialistes ; gage sur l'impôt sur les bénéfices des entreprises de fabrication d'armements ; et n° 31 : modification de la date prise en compte pour l'indemnisation des personnes de nationalité française ayant fait l'objet de mesures de précaution au Maroc ; rejetés - Art. 6 (p. 1803) : vote par le groupe communiste des amendements de M. André Méric, n° 37 et n° 38 (délai de forclusion des demandes d'indemnité forfaitaire ; recours à décret) - Art. 10 (p. 1804, 1805) : son amendement n° 32, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : exclusion de personnes ayant commis certains actes pendant la guerre d'Algérie du bénéfice de cet article prévoyant la réintégration avec ancienneté dans les ordres honorifiques et dans le droit au port de certaines décorations ; rejeté - Intitulé (p. 1807) : son amendement n° 33 : Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine et de la Seconde Guerre mondiale ; rejeté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1808) : exprime sa satisfaction de la prise en compte par le Sénat de certains amendements du groupe communiste ; en raison du désaccord du groupe communiste sur la réparation et la réhabilitation accordées aux responsables de l'OAS, abstention lors du vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - (12 juin 1987) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1779 à 1781).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 241 (86-87)]** - (15 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1829) : présentation du plan gouvernemental de lutte contre le chômage de longue durée - Inadaptation de ce texte au problème du chômage - (p. 1830) : existence d'un déséquilibre du marché de l'emploi - Extension du dispositif prévu pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans - Généralisation des formules de travail précaire et création de nouvelles exonérations de cotisations sociales - Suppression des délais de carence - Allongement des durées du chômage - Création d'emplois factices aux Etats-Unis - Influence des « petits boulots » sur les statistiques - Progression du nombre des demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans - Politique gouvernementale responsable des suppressions d'emploi - Dévitalisation de l'appareil de production - (p. 1831) : rappelle le rapport de la délégation sénatoriale pour la planification - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement et disparition de dizaines de milliers d'emplois dans l'industrie - Rétablissement du travail de nuit des femmes - Cite le rapport de M. François Dalle : « Pour développer l'emploi », qui propose l'extension de la précarité à l'ensemble du monde du travail - Nécessaire remise en cause de la dictature du profit - Possibilité pour la France de relever le défi du plein emploi - Nécessité de combattre la spéculation, l'usure et les sorties de capitaux - (p. 1832) : réduction des chiffres du chômage de longue durée, objet de ce projet - Propose que les divers stages prévus débouchent sur un emploi stable et un contrat à durée déterminée - Création d'un minimum de solidarité de deux mille cinq cents francs par mois pour les personnes sans aucune ressource - Rappelle le scandale de l'emprunt Giscard 7 % en 1973 - Au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - **Suite de la discussion** - (17 juin 1987) - **Avant l'art. 1** (p. 1923) : son amendement n° 22 : béné-

fice d'une indemnité forfaitaire de cinquante mille francs pour certains rapatriés et notamment pour des personnes ayant fait l'objet de condamnations judiciaires; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - Art. 1 (p. 1927): son amendement n° 23, soutenu par M. Louis Minetti: prise en compte comme spoliation des pertes de traitement subies par les fonctionnaires français, assimilés et intégrés dans les cadres métropolitains; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - Après l'art. 3 (p. 1931): au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'amendement n° 70 du Gouvernement (levée de la forclusion pour les personnes qui ont déclaré la spoliation de leurs biens avant le 15 juillet 1970 et pour les indivisaires dont les biens ont déjà fait l'objet d'une évaluation par l'agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, ANIFOM) - Art. 4 (p. 1932): son amendement n° 24, soutenu par M. Louis Minetti: abaissement du plafond d'indemnisation; rejeté - Après l'art. 4 (p. 1933): son amendement n° 25: prise en compte comme spoliation des pertes de traitement subies par les fonctionnaires français et assimilés intégrés dans les cadres métropolitains et versement d'une allocation d'attente de cent mille francs aux fonctionnaires français rapatriés de Tunisie et du Maroc ayant obtenu une reconstitution de carrière; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - Après l'art. 8 (p. 1943, 1944): ses amendements n° 26: constitution, composition et rôle d'une commission nationale chargée de faire des propositions pour améliorer la situation des Français rapatriés d'origine nord-africaine; et n° 27: mesures en faveur du logement des Français rapatriés d'origine nord-africaine et de leur famille; rejetés - Après l'art. 10 (p. 1952): son amendement n° 28: financement des dépenses entraînées par l'application de la présente loi par le rétablissement d'une tranche à 65 % dans le barème de l'impôt sur le revenu et par la création d'une taxe sur les plus-values boursières; irrecevable (art. 18 de la loi organique) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1955): souhaite que le Gouvernement respecte le Parlement et ses travaux - Amélioration du texte par le Sénat - Regrette les nombreuses applications de l'article 40 de la Constitution - Non respect des engagements du Gouvernement à l'égard des rapatriés - Règlement définitif de l'indemnisation des rapatriés un demi-siècle après les accords d'Evian - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale** [n° 223 (86-87)] - (17 juin 1987) - Discussion générale (p. 1965): importante évolution de la famille ces dernières années - Nouveaux rapports entre hommes et femmes, et entre enfants et parents - Reconnaissance de la filiation de l'enfant naturel par la loi de 1972 - Autorité parentale conjointe - Suppression des termes « garde conjointe » - Nécessité de prendre en compte les ressources réelles du père et de la mère - Problème de la résidence habituelle de l'enfant - Rôle du juge pour la définition de la résidence ordinaire de l'enfant - Problème des droits du parent « qui n'héberge pas » - (p. 1966): possibilité pour les parents d'enfants naturels d'exercer conjointement l'autorité parentale sur simple déclaration d'un des deux parents concernés devant le juge des tutelles - Projet incomplet dans sa forme actuelle - Nombreuses propositions communistes de modification - Art. 1 B (p. 1970): son amendement n° 17: rôle du juge en matière de fixation de résidence, de visite, d'hébergement et de la contribution due à proportion de leurs ressources par l'un ou l'autre des parents pour l'entretien et l'éducation des enfants; rejeté - Art. 2 (p. 1972): son amendement n° 18: attribution de l'autorité parentale après le divorce; rejeté - Art. 3 (p. 1976): ses amendements n° 19: possibilité pour le juge de déférer dans les conditions de l'article 372-1 du code civil les décisions importantes concernant l'enfant prises par le parent investi de l'autorité parentale; rejeté; et n° 20: fixation par le juge de la contribution d'entretien et d'éducation des enfants proportionnellement aux ressources respectives des deux parents; devenu sans objet - Art. 4 (p. 1980): son amendement n° 21: maintien de l'applicabilité de l'article 372-1 du code civil relatif à la saisine du juge des tutelles y compris quand il n'y a pas d'autorité parentale conjointe; rejeté - Art. 5 (p. 1982, 1983): son amendement n° 22: alignement du régime applicable aux enfants d'enfants naturels vivant en concubinage ou séparés sur celui dont relèvent les

parents mariés ou divorcés; rejeté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1985): rejet des amendements communistes tendant à améliorer le texte de ce projet, notamment en ce qui concerne l'instauration en matière d'autorité parentale de l'égalité entre les parents divorcés et les parents d'enfants naturels - Se déclare favorable, au nom du groupe communiste, à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Art. 27 decies (p. 2739): son amendement n° 189, soutenu par Mme Paulette Fost: suppression de cet article relatif à la titularisation des personnels saisonniers; rejeté.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés** - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 336 (86-87)] - (30 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2932): rejet des propositions formulées par le groupe communiste; priorité d'indemnisation des personnes âgées; indemnisation du préjudice moral subi par ceux qui n'étaient pas propriétaires de biens fonciers ou immobiliers - Projet purement électoraliste - (p. 2933): opposition du groupe communiste à ce projet de loi.

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale** - Deuxième lecture [n° 354 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2959, 2960): reprise par le Sénat des dispositions relatives à l'autorité parentale exercée en commun telles qu'il les avait adoptées en première lecture - Regrette l'adoption des dispositions votées par l'Assemblée nationale relatives à l'audition des enfants de plus de treize ans - Au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie** - Deuxième lecture [n° 353 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2977): absence de grandes réformes annoncées - Absence de mesures en matière de faillite et de redressement judiciaire - Interrogation sur la compétence des tribunaux de commerce; sur la représentation des sous-catégories professionnelles au sein des tribunaux - (p. 2978): abstention du groupe communiste sur le texte de ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de M. Roger Husson, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi** (n° 52, 87-88) déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 78 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3870): favorable à l'extension des mesures dont bénéficient les veuves de guerre en matière d'emplois réservés féminins aux veuves de militaires décédés en service ainsi qu'aux pompiers professionnels et volontaires - Mesure de justice et de reconnaissance de la Nation - Souhaite une augmentation du pourcentage des emplois réservés - Favorable à l'extension de cette loi aux veuves de douaniers, pompiers professionnels et volontaires - Au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme** [n° 66 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3878): création du marché à terme d'instruments financiers aux Etats-Unis en 1972 - Loi du 11 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier et création autorisée en France d'un marché à terme d'instruments financiers, MATIF - Marchés à terme, couverture pour les spéculateurs contre le risque d'une évolution des cours - Fusion sous l'autorité du MATIF des deux marchés à terme de marchandises et d'instruments financiers - Accentuation de la spéculation - Accélération de la dérégulation boursière - Trois amendements du groupe communiste tendant à supprimer les articles de ce projet - (p. 3879): au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'adoption de ce projet - Art. 1 (p. 3881): soutient l'amendement n° 35 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif à l'unification du marché à terme des marchandises et du marché à terme d'instruments financiers).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Avant l'art. 16 (p. 4094) : soutient l'amendement n° I-128 de M. Robert Vizet (suppression du droit de timbre exigé des candidats aux concours de recrutement de fonctionnaires de l'Etat) - (p. 4095) : soutient l'amendement n° I-129 de M. Robert Vizet (suppression de l'anonymat sur l'achat et la vente d'or) - Difficultés pour l'administration de traquer la grande fraude fiscale en raison de la mise en oeuvre technique des mesures Aicardi - Allègements d'impôt pour les seuls gros revenus.

Deuxième partie :

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) (p. 4320) : environnement et prise en compte des problèmes de la protection des hommes et de la nature - Augmentation des crédits apparente - Diminution des effectifs dans les établissements publics : parcs nationaux, agences de bassin - Baisse des crédits de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets - Réduction des effectifs de l'Institut de recherche en chimie appliquée, IRCHA - Menaces pour l'établissement Degrémont, numéro 1 du traitement des eaux - Absence d'amélioration de l'environnement - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de ce budget.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4378) : augmentation inquiétante de la pauvreté - Crédits dérisoires ; demande au Sénat d'exiger un doublement des crédits délégués aux préfets - Demande au Gouvernement l'annulation des mesures de saisie et d'expulsion, l'institution d'une allocation mensuelle de trois mille francs pour les foyers et les personnes seules sans ressources, le déblocage immédiat des aides alimentaires, la non application des directives européennes confiant aux seules associations caritatives les distributions alimentaires - Souhaite une réorientation de la politique d'aide aux handicapés, un accroissement des places en CAT, des salaires et des moyens des Cotorep - Insuffisance des mesures prises en faveur des veuves - (p. 4379) : caractère injuste pour les plus défavorisés des propositions du comité des sages visant à combler le déficit de la sécurité sociale - Orientation du rapport des comités des sages et de la politique du Gouvernement : désengagement de la collectivité et accroissement des dépenses de santé pour les Français - Système de protection français, source de profits des groupes privés - Caractère injuste des mesures de fiscalisation des allocations familiales - Proposition du comité des sages en matière de retraite constituant un démantèlement de tout le système - Résorption du déséquilibre de la sécurité sociale possible par la mise en oeuvre des propositions taxant le capital comme les salaires et mettant fin aux dettes patronales - Budget injuste et inégal rejeté par les communistes - **Examen des crédits - Etat B (p. 4393, 4394) :** baisse du taux d'activité des femmes en contradiction avec leur volonté d'accéder au marché du travail - Phénomène s'expliquant par la politique menée en matière de formation, d'égalité des salaires - Propositions du Comité des sages en ce qui concerne la famille visant à inciter les femmes à ne plus travailler - Autre politique possible : suppression de tous les quotas ou interdictions sexistes, majoration des allocations familiales dès le premier enfant et pour les familles monoparentales, création de places de crèches avec la participation des employeurs.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (26 novembre 1987) (p. 4590) : place du BAPSA dans une politique de remise en cause de la protection sociale : exemple de la cessation de paiement des retraites par les mutualités sociales agricoles de la Nièvre et des Bouches-du-Rhône - Faible progression des crédits - Diminution du pouvoir d'achat des pensions - Hôpitaux ruraux - Evolution des cotisations et démantèlement des taxes ; poids sur un moindre nombre d'exploitants de l'augmentation des cotisations - Subvention de l'Etat - Demande la révision de l'assiette des

cotisations et des conditions de départ à la retraite - Insuffisance des aides à domicile pour personnes âgées - Absence de statut des agricultrices - Vote du groupe communiste contre ce projet de budget.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale - (2 décembre 1987) (p. 4804) : au nom du groupe communiste, proteste contre l'utilisation d'hélicoptères de la défense dans une action brutale de répression d'une grève aux usines Renault d'Eragny dans le Val-d'Oise - Demande que soient sanctionnés les responsables du prêt d'un appareil public pour une mission privée - Entrave à l'application d'une décision du tribunal de Pontoise ayant rejeté la demande d'expulsion des grévistes - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 59 (p. 5078) : soutient l'amendement n° II-34 de M. André Duroméa (fixation du taux de la taxe d'habitation : modification de l'assiette et prise en compte du revenu des familles).

- **Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5270) :** attitude constante des sénateurs communistes reposant sur deux principes : recherche de toute la vérité sur l'affaire Carrefour du développement ; nul ministre ou parlementaire n'est au-dessus des lois - En raison de l'incompétence des autres tribunaux, se déclare favorable à la traduction de M. Christian Nucci devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice - Présomption d'innocence - Refus de la commission ad hoc d'auditionner, à sa demande, MM. Yves Chalier et Charles Pasqua - Favorable à l'adoption de la présente proposition de résolution tendant à faciliter l'exercice de la justice et à permettre la recherche de la vérité sur les faits reprochés.

- **Question au Gouvernement : projet relatif à la sécurité sociale (17 décembre 1987) (p. 5605).**

BECART (Jean-Luc), sénateur du Pas-de-Calais (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 191 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1242) - Ministère : Justice - *Avenir de l'éducation surveillée* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2656) - *Education surveillée*.

n° 212 (JO Débats du 10 juin 1987) (p. 1609) - Ministère : Equipement - *Politique du Gouvernement en matière de logement social* - (Réponse : JO Débats du 20 juin 1987) (p. 2087) - *Logement*.

Questions orales avec débat :

n° 140 (JO Débats du 30 avril 1987) (p. 588) - Ministère : Equipement - *Politique du Gouvernement en matière de logement social* - *Logement*.

n° 195 (JO Débats du 17 juin 1987) (p. 1869) - Ministère : Industrie - *Situation et avenir de l'industrie textile dans le Nord-Pas-de-Calais* - (Réponse : JO Débats du 17 juin 1987) (p. 1871) - *Industrie textile*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Art. 2 (p. 321, 322) :** soutient l'amendement de suppression n° 124 de Mme Jacqueline

Frayse-Cazalis (institution des cadres d'emplois) - (p. 334) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Avant le chapitre I (p. 334, 335) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 68 de M. Pierre Schiélé (insertion d'une division nouvelle : « chapitre 1^{er} A : Dispositions modifiant la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ») - (p. 337, 338) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 14 de la commission (suppression des deuxième et troisième alinéas de l'article 14 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 et modalités de passage de la fonction publique territoriale à la fonction publique d'Etat) - Art. 1 (p. 342) : projet modifiant cent articles des lois de 1984 et de 1985 - Remise en cause de la garantie d'emploi et de l'indépendance du service public - Institution de la règle de contractualisation - Volonté d'étatisme - (p. 343) : recrutement possible de contractuels pour occuper des emplois permanents - Existence de quatre cent mille contractuels en place - (p. 344) : soutient l'amendement de suppression n° 119 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (recrutement des contractuels) - (p. 348) : sur le recrutement des contractuels, soutient les amendements n° 121 et n° 123 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - Avant l'art. 3 (p. 357) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 19 de la commission (abrogation de l'article 11 de la loi du 26 janvier 1984, relatif à la mise en place d'une commission mixte paritaire consultée en matière statutaire sur les projets de décret fixant les statuts particuliers des corps comparables de la fonction publique territoriale et de la fonction publique d'Etat).

- **Projet de loi relatif au service national dans la police [n° 152 (86-87)] - (6 mai 1987) - Question préalable (p. 709) :** soutient la motion n° 8 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Consensus de la droite et du parti socialiste sur une stratégie de remodelage du service militaire et de remise en cause des principes de défense nationale - Nécessité de concilier le renforcement de l'appareil répressif avec le désengagement de l'Etat et la réduction du nombre des emplois publics ; exemple de la légalisation des polices municipales - Comparaison des appelés policiers auxiliaires avec les travaux d'utilité collective, TUC - Atteinte au principe de la conscription par la dilution progressive du service militaire dans des tâches administratives - Militarisation de la fonction de police par les dispositions relatives à la disponibilité et la réserve des appelés - Dispositif de quadrillage policier - Service national dans la gendarmerie - Ambiguïté des propos sur l'utilisation des policiers auxiliaires ; danger de confier des missions d'ilotage à des appelés ; insuffisance de la formation prévue - Service long - Statut - (p. 711) : risque de remise en cause des droits acquis par les policiers en raison de l'absence de droit syndical et de rémunération des appelés policiers auxiliaires - Participation au démantèlement du service public de la police - Transfert de charges sur les communes destinées à assurer l'hébergement des policiers auxiliaires - Importance des effectifs actuels de police en France - Art. 2 : Art. L. 94-3 du code du service national (p. 719) : soutient l'amendement n° 12 de M. Jean Garcia (suppression de cet article cumulant pour les policiers auxiliaires les obligations du service national et celles inhérentes à leur emploi) - (p. 720) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Michel Caldaguès, rapporteur (assujettissement des policiers auxiliaires à la discrétion professionnelle) - Art. L. 94-9 (p. 721) : soutient l'amendement n° 14 de M. Jean Garcia (suppression de cet article relatif au service long) - Rentabilité du service long et risque de pressions supprimant la liberté de choix de l'appelé - Art. L. 94-10 (p. 722) : soutient l'amendement n° 15 de M. Jean Garcia (suppression de cet article relatif à la remise à disposition du ministre chargé des armées) - Art. L. 94-14, L. 94-15 et L. 94-16 (p. 723) : soutient les amendements de M. Jean Garcia, n° 18, n° 19 et n° 20 (suppression de ces articles relatifs à la disponibilité et à la réserve dans la police nationale ; modalités de rappel ; périodes d'exercice) - Art. 3 (p. 724) : soutient les amendements de M. Jean Garcia, n° 21 (suppression de cet article relatif aux dispositions disciplinaires particulières au service dans la police nationale) et n° 22 (suppression des dispositions étendant, en cas de crime ou délit de leur ressort, la compétence des juridictions militaires au

coauteur ou complice non justiciable de ces juridictions) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 725, 726) : compensation du déficit d'emplois publics, dû au désengagement de l'Etat, par l'utilisation d'appelés dépourvus de tout droit - Transfert de la charge de leur hébergement aux communes - Risque de l'utilisation des appelés pour une politique répressive - Militarisation de la police - Demande un grand débat sur le rôle de la police.

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987) - Question préalable (p. 741, 742) :** soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Absence des crédits de fonctionnement dans le projet de loi ; insuffisance des crédits destinés au personnel militaire et au service militaire des appelés ; rôle fondamental de la conscription - Imprécision des affectations de crédits d'équipement : armes nucléaires préstratégiques ; fabrication, envisagée par certains, des armes chimiques - Politique de remise en cause des arsenaux : suppressions d'emplois - Désarmement : attitude négative du Gouvernement français face aux négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et refusant l'option zéro - (p. 743) : attitude du groupe communiste favorable au maintien de la force nucléaire stratégique mais opposé à la course aux armements.

Suite de la discussion - (7 mai 1987) - Art. 1 et annexe (p. 791) : ses amendements n° 2 : arrêt immédiat des essais nucléaires français et opposition aux missiles nucléaires tactiques ou préstratégiques dotés ou non du neutron ; et n° 3, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : développement des arsenaux et établissements de l'Etat ; rejetés - (p. 792) : son amendement n° 4 : contribution aux forces de dissuasion de l'avion de combat futur Rafale ; rejeté - Capacités de l'industrie aéronautique française - Opposé à la création d'un groupement d'intérêt économique, GIE, européen pour la production des armements - Autonomie d'un pays en matière de défense nationale liée à sa maîtrise de la conception et de la fabrication des matériels militaires majeurs - (p. 793) : son amendement n° 5 : engagement de la France, conformément aux exigences de la paix et au droit international, de ne pas produire ni stocker d'armes chimiques ; rejeté - (p. 794) : son amendement n° 6, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : suppression des références au déploiement de la défense spatiale ; rejeté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 797) : politique de défense nationale incohérente : volonté de désarmement et décision simultanée de disposer d'un stock d'armes chimiques - Partisan d'une défense nationale garantissant l'indépendance et l'intégrité du territoire - Nouveaux programmes de missiles stratégiques et tactiques, fabrication d'armes à neutrons et d'armes chimiques entraînant la France au-delà du seuil de dissuasion - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet de loi de programmation militaire.

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Après l'art. 9 (p. 900) :** son amendement n° 9, soutenu par M. Robert Vizet : modification du code de la construction et de l'habitation afin d'encourager une politique en faveur de l'épargne vers l'investissement immobilier social, à la fois locatif et destiné à l'accession à la propriété ; rejeté.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Art. 4 (p. 1329) :** soutient les amendements de M. Ivan Renar, n° 64 (exposition gratuite de l'œuvre d'art à la vue des visiteurs de l'entreprise et des salariés) et n° 65 (dispositif étendu aux dons d'œuvres d'art par les entreprises aux collectivités territoriales).

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe trans-Manche [n° 198 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 199) (p. 1488) :** interrogation sur l'avenir du Nord-Pas-de-Calais - (p. 1489) : élaboration du projet en l'absence de concertation avec les intéressés mais en fonction de conceptions purement financières - Importance de la récession économique et industrielle de la région Nord-Pas-de-Calais - Créations d'emplois limitées à

14.000 - Souhaite que les créations d'emplois soient essentiellement locales - Importance des friches industrielles françaises et du nombre de chômeurs dans le Nord - Rappelle les effets néfastes de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, CECA, pour la région Nord-Pas-de-Calais - Au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'adoption de ces deux projets - Rentabilité prévue très élevée de l'ouvrage - Tunnel, opération très favorable pour le consortium trans-Manche - Essentiel des travaux financé par des prêts bancaires - Coût important du plan routier d'accompagnement pour le contribuable - Interrogation sur le projet de suppression de la TVA sur les péages du lien fixe - (p. 1490) : souhaite la prise en compte des réseaux nationaux et interrégionaux pour la conception du TGV- Nord et la rupture principale de charges à Calais - Nombreuses suppressions d'emplois prévues dans le trafic maritime à cause du lien fixe - Importance des ports de Boulogne, Calais et Dunkerque pour le trafic voyageurs, le fret hydrocarbures et pour la pêche - Défavorable à la création de zones franches dans le Calais et sur le littoral régional - Souhaite une large utilisation du savoir faire régional et national - Situation critique de la région de Dunkerque.

- **Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 199 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 198) (p. 1488 à 1490).**

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Art. 8 (p. 1719) : soutient l'amendement n° 87 de M. Hector Viron (définition du contrat d'apprentissage) - Art. 9 (p. 1721, 1722) : soutient l'amendement n° 91 de M. Hector Viron (maintien de l'avis circonstancié d'orientation préalable à la signature du contrat d'apprentissage) - Art. 10 (p. 1724) : soutient l'amendement n° 92 de M. Hector Viron (suppression de cet article relatif aux conditions d'agrément du maître d'apprentissage) - Art. 11 (p. 1727) : soutient l'amendement n° 97 de M. Hector Viron (contrôle du déroulement de l'apprentissage et de la progression de l'apprenti par les représentants du personnel) - Art. 12 (p. 1728) : soutient l'amendement n° 99 de M. Hector Viron (suppression de cet article permettant la prolongation de l'apprentissage en cas d'échec à l'examen de fin de formation) - Art. 13 (p. 1729) : soutient l'amendement n° 100 de M. Hector Viron (suppression de cet article relatif à la rémunération des apprentis) - Après l'art. 13 (p. 1732) : soutient l'amendement n° 102 de M. Hector Viron (prise en compte des apprentis dans l'effectif des entreprises pour le calcul des seuils d'application de la législation sociale) - Art. 17 (p. 1737) : soutient l'amendement n° 106 de M. Hector Viron (suppression de cet article tendant à exonérer les entreprises de plus de dix salariés des cotisations sociales patronales dues au titre des salaires versés aux apprentis).**

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1777) : opposition des parlementaires communistes à la disposition de la loi du 3 décembre 1982 réintégrant dans la seconde section du cadre de réserve des officiers généraux ayant attenté à la légalité républicaine ; amendement du groupe communiste au texte en projet visant à supprimer l'article 6 de ladite loi - (p. 1778) : demande la réparation du préjudice subi par les partisans de l'action anticoloniale, les victimes des tortures et des attentats, les officiers et les fonctionnaires loyalistes républicains - Risque de confusion des valeurs engendrées par l'oubli de l'histoire et l'irresponsabilité - (p. 1779) : perte d'annuités de retraite par les enseignants expulsés d'Algérie ou de Tunisie pour activité politique - Approbation de la levée de forclusion de l'ordonnance du 15 juin 1945 pour les fonctionnaires d'Afrique du Nord, anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, et de l'extension du champ d'application de l'indemnité forfaitaire allouée aux personnes ayant subi des mesures administratives d'internement ou d'expulsion - Organisation le 21 juin prochain d'une journée nationale d'hommage aux victimes**

du conflit en Afrique du Nord ; volonté d'effacer la date du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, sanctionnée par le refus d'associations d'anciens combattants d'Algérie de participer à cette manifestation - Art. 2 (p. 1789) : situation particulièrement préjudiciable des militaires placés en non activité par retrait d'emploi - Demande que leur soit reconnu le droit à la reconstitution de carrière - (p. 1790) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beauveau, n° 18 (extension de la révision de carrière aux militaires placés en non activité par retrait d'emploi : cas de la guerre d'Indochine) et n° 19 (reconstitution de carrière des militaires placés en non activité par retrait d'emploi) - (p. 1792) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beauveau, n° 20 (attribution d'une retraite équivalente à celle des lieutenants aux sous-lieutenants d'active concernés par cet article) et n° 21 (extension de la révision de carrière aux militaires ayant vu leur carrière affectée sous des formes non précisées par la loi) - Après l'art. 2 (p. 1793) : soutient l'amendement n° 22 de Mme Marie-Claude Beauveau - (p. 1794) : soutient l'amendement n° 23 de Mme Marie-Claude Beauveau (cas des enseignants visés à l'article 8 de la loi du 3 décembre 1982 : reconstitution de carrière à compter de leur naturalisation) - Interprétation de cet article ; cas des enseignants français d'origine tunisienne - Après l'art. 4 (p. 1801) : soutient les amendements de Mme Marie-Claude Beauveau, n° 30 (extension des dispositions de l'article 11 de la loi du 3 décembre 1982 aux salariés des services publics), n° 29 (indemnisation des préjudices subis pour activités ou opinions anti-colonialistes ; gage sur l'impôt sur les bénéfices des entreprises de fabrication d'armements) et n° 31 (modification de la date prise en compte pour l'indemnisation des personnes de nationalité française ayant fait l'objet de mesures de précaution au Maroc) - Art. 10 (p. 1804, 1805) : soutient l'amendement n° 32 de Mme Marie-Claude Beauveau (exclusion de personnes ayant commis certains actes pendant la guerre d'Algérie du bénéfice de cet article prévoyant la réintégration avec ancienneté dans les ordres honorifiques et dans le droit au port de certaines décorations).

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1777 à 1779).**

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile - (16 juin 1987) (p. 1880) : situation de l'industrie textile et de l'habillement dans le Nord-Pas-de-Calais : pertes d'emplois, diminution de la production et accroissement des importations - (p. 1881) : nombreuses mesures accordées au patronat par les pouvoirs publics : aide à l'investissement, réduction des charges sociales, aménagement du temps de travail - Bas salaires des ouvriers de l'industrie textile - Souligne la progression, entre 1985 et 1986, de la rentabilité des entreprises du textile et de l'habillement du Nord-Pas-de-Calais ; recherche d'une rentabilité financière immédiate préférée à des actions en faveur de l'emploi et des investissements - Investissements massifs à l'étranger grâce à l'accord multi-fibres - Production délaissée au profit du négoce et de la distribution - Rappelle que le textile est un secteur d'avenir - Nécessaire reconquête du marché national - (p. 1892) : regrette que le Gouvernement voit l'avenir du textile dans la compétitivité des entreprises sur le marché mondial plutôt que dans la reconquête du marché intérieur et la relance de la consommation - Formation professionnelle adaptée aux technologies nouvelles.**

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 286 (86-87)] - (27 juin 1987) - Discussion générale (p. 2721) : projet inadapté au problème du chômage de longue durée - Précarisation des emplois - Création de nouvelles exonérations de cotisations sociales - Niveau du chômage en Europe et aux Etats-Unis - Chômage des jeunes - (p. 2722) : cite un extrait du rapport établi par le service des études législatives du Sénat concernant les perspectives en matière d'emploi - Responsabilité du Gouvernement en matière de dégradation de l'emploi du fait de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et du projet**

relatif à l'aménagement du temps de travail - Extension de la précarisation de l'emploi proposée par le récent rapport Dalle - (p. 2723) : nécessité de réorienter les profits des entreprises vers la formation, l'investissement et la recherche - Remise en cause de la domination des marchés financiers.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 27 ter (p. 2734) :** représentation des organisations syndicales représentatives du personnel au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière - Composition actuelle de ce conseil - Résultat des dernières élections professionnelles ; représentation de la CGT, de la CFTC et de la CGC - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 23 de M. Jean Chérioux et de la commission (représentation des organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière) - **Art. 27 nonies (p. 2738) :** soutient l'amendement n° 188 de M. Paul Souffrin (extension de la compétence de la commission de recours du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière) - **Avant l'art. 28 (p. 2747) :** soutient l'amendement n° 191 de Mme Danielle Bidard-Reydet (création d'un internat en médecine générale) - **Art. 28 (p. 2753) :** soutient les amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 194 et n° 195 tendant à supprimer le paragraphe I de cet article relatif à la réforme du troisième cycle des études médicales, et n° 198 (formation par la recherche accessible à tous les étudiants de troisième cycle) - (p. 2754) : soutient l'amendement n° 202 de Mme Danielle Bidard-Reydet (maintien d'une filière d'internat de médecine générale).

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 39 (p. 2797, 2798) : généralisation de la contractualisation dans les emplois de la catégorie A ; politique de restructuration et de précarisation de la fonction publique - (p. 2799) : soutient l'amendement n° 242 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article élargissant le recrutement des agents contractuels dans la fonction publique) - **Art. 41 (p. 2806, 2807) :** soutient les amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 245 (suppression de cet article relatif aux fusions de corps) et n° 255 (fusion de corps : suppression de la possibilité de fusion partielle) - **Art. 44 (p. 2810) :** soutient l'amendement n° 248 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article rendant possible la délégation séparée du pouvoir de nomination et du pouvoir disciplinaire) - **Art. 45 ter (p. 2814) :** soutient l'amendement n° 251 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article validant les résultats du concours interne d'accès à l'Ecole nationale d'administration, session 1984).

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3332) :** refus du Sénat de donner aux communes de moins de deux mille habitants un droit d'option en faveur du taux de concours prévu par la première part de la dotation globale d'équipement, DGE - Saupoudrage des subventions spécifiques de la deuxième part - Insuffisant abondement de la DGE - (p. 3333) : soutient l'amendement n° 15 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la seconde part de la DGE des communes) - **Art. 4 (p. 3340) :** soutient l'amendement n° 18 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article retirant aux communes la possibilité d'aider les entreprises en difficulté) - Volonté de restreindre le pouvoir d'intervention économique des collectivités locales - **Après l'art. 7 (p. 3350 à 3352) :** soutient les amendements de Mme Paulette Fost, n° 122 (abrogation de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1986, relatif à la contribution de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, au financement de la surcompensation imposée à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRA) et n° 124 (inclusion d'un projet de réforme de la taxe professionnelle dans la prochaine loi de finances) - (p. 3352, 3353) : soutient l'amendement n° 127 de Mme Paulette Fost (création d'un fonds d'allègement de la dette des collectivités locales) - **Art. 8 (p. 3357) :** soutient l'amendement n° 19 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif à l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - **Après l'art. 11 (p. 3998, 3999) :** son amendement n° I-119, soutenu par M. Robert Vizet : exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile ; rejeté.

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 10 (p. 4061) : son amendement n° I-116 : organismes publics d'HLM exonérés de la TVA pour leurs dépenses d'investissement ; rejeté - Soutient l'amendement n° I-117 de M. Robert Vizet (versement aux collectivités locales de la TVA perçue par l'Etat pour toutes les dépenses d'investissement et de fonctionnement) - **Après l'art. 11 (p. 4071) :** soutient l'amendement n° I-118 de M. Ivan Renar (diminution du taux de la TVA perçu sur le droit d'entrée dans les salles de cinéma d'art et d'essai ; exonération des 150 premières représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques nouvellement créées en France ou d'oeuvres classiques faisant l'objet d'une nouvelle mise en scène) - **Après l'art. 15 (p. 4073) :** soutient l'amendement n° I-120 de M. Robert Vizet (institution d'un prélèvement exceptionnel sur les sociétés pétrolières).

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20 novembre 1987) (p. 4207, 4208) : flambée des loyers en 1987 - Accédants à la propriété : poids du remboursement des prêts ; demande la renégociation des prêts d'accession à la propriété, PAP, et la revalorisation de l'aide personnalisée au logement, APL, dont les crédits sont en régression ; demande l'allongement de la durée de l'exonération de la taxe sur le foncier bâti pour les accédants aidés - Drames humains accompagnant l'augmentation des expulsions, des saisies et des impayés - Innovation de la fongibilité des crédits de construction neuve avec ceux de réhabilitation - Inscription dans le projet de budget de mesures fiscales favorables au secteur privé - Vote du groupe communiste contre ces crédits - **Art. 68 (p. 4211, 4212) :** ses amendements n° II-3 : suppression de cet article relatif au barème de l'APL ; et n° II-4 : barème de l'APL : fixation d'un loyer de référence au moins égal à celui actuellement pris en compte ; rejetés.

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4452) : problèmes des livraisons d'armes à l'Iran et à l'Irak - Atteinte au prestige de la France - Souhaite l'établissement des responsabilités, droit du citoyen de savoir - Doublement depuis 1981 des résultats à l'exportation de la Société nationale des poudres et explosifs, SNPE - Signale le maintien du bureau de la SNPE à Johannesburg - Considère comme un événement mondial historique le « sommet » du 7 décembre et l'accord prévoyant la destruction d'armes nucléaires - Souhaite l'interdiction des essais nucléaires - Rappelle les propositions de M. Gorbatchev sur les armes chimiques et conventionnelles - (p. 4453) : souhaite la contribution de la France à la réussite du processus de désarmement - Loi de programmation, véritable loi de course aux armements - Efforts du Gouvernement pour obtenir que la Communauté économique européenne, CEE, mette en oeuvre une politique de défense commune et adoption à Strasbourg d'une motion dans le sens d'une identification de la CEE à l'OTAN - S'indigne de l'essai nucléaire à Mururoa effectué durant la semaine consacrée au désarmement à l'ONU - Evolution de la politique de défense et réduction de l'indépendance et de la souveraineté de la France - Projets de défense européenne et plus grande soumission au Pentagone - Opposition des communistes à tous les programmes de coopération militaire dont la France n'aura pas la maîtrise d'oeuvre - Forte augmentation des crédits d'équipement, des crédits liés à la future militarisation de l'espace - Réduction des crédits de fonctionnement et suppression d'emplois civils et militaires - Favorable au développement d'une armée conventionnelle et à la conscription - Dénonce l'achat de matériels américains et le déclin des arsenaux d'Etat - Critique les nouveaux programmes de missiles stratégiques, les essais nucléaires, la mise en fabrication

d'armes chimiques et des bombes à neutrons qui entraînent la France au-delà de la maintenance de l'armement nucléaire défensif de dissuasion - Souhaite l'élimination de toutes les armes nucléaires d'ici à l'an 2000 et la proposition par la France de la tenue d'une conférence mondiale de la paix réunissant les cinq puissances nucléaires du monde - (p. 4454) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Art 35 (p. 4473)** : soutient l'amendement n° II-19 de Mme Hélène Luc (réduction des crédits du titre V : Dépenses de recherche) - (p. 4474) : son amendement n° II-20 : réduction des crédits du Titre V : Dépenses de fonctionnement des services de sécurité ; rejeté - (p. 4475, 4476) : soutient l'amendement n° II-23 de Mme Hélène Luc (réduction des crédits du Titre V : Recherche nucléaire).

Coopération - (25 novembre 1987) (p. 4519) : nécessité d'une grande politique de coopération - Regrette que les objectifs actuels de coopération encouragent les financements profitables aux entreprises commerciales multinationales plutôt que les mesures tendant à réduire la dépendance des pays africains - Dangers du libéralisme - Chute des cours des matières premières - Déclin régulier de la production alimentaire par habitant du continent africain - Déboisement drastique des forêts tropicales - Poids excessif de l'endettement - (p. 4520) : demande la suppression de la tutelle du Fonds monétaire international, FMI, et de la Banque mondiale, sur certains pays africains particulièrement endettés - Opposé à toute aide répondant aux exigences de rentabilité des firmes capitalistes - Souhaite que la France agisse en faveur de la tenue d'une conférence internationale sur la dette et se prononce pour la proposition de l'OUA tendant à annuler et à convertir en dons les créances publiques concernant les pays les plus pauvres - Financement de ces mesures par la réduction des dépenses de surarmement et des rentes versées par l'Etat au titre de la dette publique, notamment de l'emprunt Giscard - Crédits de coopération militaire avec Djibouti - Reconnaît l'aide non négligeable des associations soutenues financièrement par le ministère de la coopération - Opposé à l'adoption de ce budget.

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) (p. 4637) : aggravation des inégalités sociales et augmentation du chômage - Déclin de l'économie des départements d'outre-mer, DOM, et territoires d'outre-mer, TOM - Réduction de moitié des crédits - Souligne la faiblesse du revenu disponible brut des ménages par rapport à la métropole - Dénonce l'exil en métropole de nombreux antillais et réunionnais et l'absence d'une réelle politique d'accueil en leur faveur - Impossibilité pour les DOM de faire face à l'application future de l'Acte unique européen - Souhaite la pleine égalité sociale des peuples des DOM-TOM, la mise en place d'une diversification agricole, le développement de l'industrie agro-alimentaire, de l'artisanat et de la pêche, et d'un statut particulier face à la CEE - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4843) : présente l'intervention de M. Jean Garcia - Volonté des jeunes Français de vivre en paix - Accord soviéto-américain sur le démantèlement des missiles nucléaires intermédiaires, MNI - Critique la réaction européenne de surarmement en réponse à cet accord - (p. 4844) : désarmement ; initiatives de paix soutenues par l'opinion publique - Défense des droits de l'homme - Demande au Gouvernement d'appliquer la résolution de l'ONU exigeant le boycott du régime raciste d'Afrique du Sud ; détention de M. Pierre-André Albertini - Atteinte aux droits de l'homme en Turquie ; arrestation récente de deux dirigeants communistes turcs - Souhaite une meilleure contribution de la France au désarmement, à l'approche du bicentenaire de la Révolution française - Opposition des sénateurs communistes à ce projet de budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 55 (p. 5061) : soutient l'amendement n° II-25 de M. André Duroméa (relèvement de la limite de l'abattement de 20 % applicable aux adhérents des centres de gestion et associations agréés) - **Après l'art. 55 (p. 5062)** : soutient les amendements de M. Robert Vizet, n° II-26 (extension du

champ de compétences des centres de gestion agréés et habilités) et n° II-27 (bénéfice de l'abattement de 20 % étendu aux artisans et commerçants optant pour le régime d'imposition au forfait) - **Après l'art. 56 (p. 5070)** : soutient l'amendement n° II-30 de Mme Hélène Luc (exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pendant quinze ans, des habitations financées principalement ou non par un prêt d'aide à l'accession à la propriété) - Son amendement n° II-31 : abrogation des dispositions tendant à transformer la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, en société anonyme : le Crédit local de France ; rejeté - Incidences de cette privatisation sur le financement des collectivités locales - (p. 5071) : propose d'utiliser en partie les fonds libres des compagnies d'assurance nationalisées pour alimenter un fonds d'allègement de la dette des communes et des départements - **Art. 58 (p. 5076)** : satisfait du rétablissement de l'assujettissement des arsenaux à la taxe professionnelle - **Après l'art. 59 (p. 5083)** : son amendement n° II-35 : suppression des avantages fiscaux accordés à la promotion immobilière locative privée ; rejeté - **Après l'art. 60 (p. 5091)** : son amendement n° II-36 : prise en charge par les banques des primes précédemment versées par l'Etat aux souscripteurs de plans et comptes d'épargne-logement ; rejeté.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° III (87-88)] - (14 décembre 1987) - Renvoi en commission (p. 5353, 5354)** : soutient la motion n° 24 de Mme Hélène Luc, tendant au renvoi en commission - Insuffisant examen des menaces que fait peser le projet de statut sur le peuple canaque ; aggravation des inégalités de répartition des terres, des emplois et des revenus ; marginalisation du peuple canaque - Atteintes aux droits de l'homme - Fonctionnement inéquitable de la justice ; impunité des assassins d'Eloi Machoro, Marcel Nonnaro et Pierre Declercq ; acquittement des auteurs du massacre de Hienghène par la cour d'assises de Nouméa - Référendum du 13 septembre 1987 ; irrégularités ; brouillage des émissions de la radio locale canaque, Radio Djiddo, et émission illégale d'une radio privée avec l'aide de TDF - Choix d'une répression de type colonial, encourageant l'aggravation des tensions pour le plus grand bénéfice de la grande bourgeoisie calédonienne - Caractère inéluctable de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie - (p. 5355) : conséquences de la politique menée sur l'image internationale de la France ; réactions de l'opinion publique des pays du Pacifique après les incidents de Papeete ; recommandations du comité de décolonisation de l'ONU - Risque d'isolement de la France - **Avant l'art. 1 (p. 5371, 5372)** : soutient les amendements de Mme Hélène Luc n° 25 (affirmation du droit à l'indépendance du peuple canaque dans le cadre de l'autodétermination) et n° 26 (création d'une commission d'enquête sur les atteintes aux libertés en Nouvelle-Calédonie) - Recommandations du comité de décolonisation de l'ONU ; engagements pris par la République française en 1983 à Nainville-les-Roches - Meurtres non élucidés de Pierre Declercq, Eloi Machoro, Marcel Nonnaro.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 5 (p. 5527)** : son amendement n° 20, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : suppression des crédits inscrits pour transférer, de Paris à Toulouse, les services de la météorologie nationale ; rejeté - **Art. 12 (p. 5542)** : son amendement n° 21, soutenu par Mme Hélène Luc : suppression de cet article tendant à réduire l'imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la vente de terrains à bâtir ; rejeté.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 185 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Avant l'art. 1 (p. 5940)** : son amendement n° 43, soutenu par M. Jean Garcia : attribution au comité d'entreprise ou d'établissement de la responsabilité d'utilisation de la contribution des entreprises à l'effort de construction ; rejeté - **Art. 1 (p. 5944)** : son amendement n° 44 : relèvement du taux de la contribution des employeurs ; rejeté - **Art. 2 (p. 5946)** : son amendement n° 45 : suppression de cet article créant l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de

construction ; rejeté - Art. L. 313-10 du code de la construction et de l'habitation (p. 5952) : son amendement n° 46 : composition du conseil d'administration de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction : participation majoritaire des représentants des salariés ; rejeté - Après l'art. 3 (p. 5957) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 47 du Gouvernement (représentation des collectivités territoriales au sein des conseils d'administration des sociétés d'économie mixte ou concessionnaires d'ouvrages routiers nationaux) - **Explication de vote sur l'ensemble** : caractère préjudiciable aux salariés de ce projet de loi : abaissement du taux de la contribution des employeurs ; maintien de l'exclusion des salariés des centres de décision sur le 1 % - Vote des sénateurs communistes contre ce projet de loi.

BELCOUR (Henri), sénateur de la Corrèze (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).
- Membre du Haut conseil du secteur public.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 102 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Agriculture - *Mesures envisagées en faveur de la production de viande ovine - Elevage.*

n° 105 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Affaires sociales - *Situation des veuves à l'égard de la préretraite progressive - Préretraite.*

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (5 mai 1987) (p. 682) : situation des veuves au regard des formules de préretraite - Difficultés des veuves à s'insérer dans le marché du travail - Exemple des plans de préretraite des établissements Michelin - Conditions restrictives d'attribution des aides allouées par le Fonds national de l'emploi, FNE - Problème de la préretraite progressive - (p. 685) : question de M. Jean Amelin relative à la préretraite licenciement - Situation difficile des veuves en raison des règles de cumul - Réglementation défavorable pour celles qui sont devenues veuves après leur départ en préretraite - Absence de compensation de la perte de revenus occasionnée par le veuvage - Nécessité de mettre fin à une discrimination qui frappe indistinctement l'ensemble des veuves - Souhaite une révision de la réglementation en vigueur.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 1083) : consensus national sur la prévention des risques majeurs et continuité de la politique menée - Texte en projet : information préalable du public pour l'exploitation d'installations dangereuses - Rationalisation de l'organisation des moyens de lutte : pouvoirs du ministre de l'intérieur ; redéfinition des plans Orsec ; plans particuliers d'intervention, PPI - Rôle du directeur départemental des services d'incendie et de secours - Protection de la forêt, objectif de quadrillage du terrain par les sapeurs-pompiers - (p. 1084) : documents d'urbanisme : prise en compte des risques naturels et technologiques, contrôlée par le préfet - Lutte contre les incendies de forêt : servitudes liées à la prévention et dispositif d'astreinte de débroussaillage, préfinancé par le département - Nécessaire coopération internationale - Rôle de l'éducation - Vote de ce texte par le groupe RPR.

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire** [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Dis-

ussion générale (p. 1185, 1186) : crise matérielle et morale dans les hôpitaux publics, malgré les nombreuses réformes hospitalières - Restauration du service en tant qu'unité de base de l'hôpital - Renouvellement quinquennal des chefs de service - Maintien des départements et création des pôles d'activités - Complémentarité et égalité de traitement des établissements publics et privés - Harmonisation de la procédure d'examen des projets d'équipement - Nouvelles prérogatives de la commission médicale d'établissement devant permettre d'associer plus étroitement les médecins à la gestion de l'hôpital - Consensus nécessaire pour l'application d'une loi dans le domaine hospitalier.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1646) : volonté du Premier ministre de faire de l'apprentissage une grande filière de formation des jeunes aux métiers de l'entreprise - Importance du taux de chômage dans les classes d'âge les moins élevées - Plan pour l'emploi des jeunes - Sélectivité du marché du travail au détriment des jeunes - Réforme caractérisée par la diversité et la souplesse - Développement et élargissement de l'éventail des qualifications - Succès du baccalauréat professionnel - Exonération des charges sociales dans les entreprises dues au titre des apprentis - Durée du contrat d'apprentissage variable entre 1 et 3 ans - Conclusion possible de contrats successifs d'apprentissage - Maintien de l'agrément des maîtres d'apprentissage - Suppression de l'avis circonstancié d'orientation avant l'entrée en apprentissage - Relèvement à 400 heures par an de la durée minimale d'enseignement en centre de formation des apprentis, CFA - Apprentissage, complément de l'enseignement technologique et des formations en alternance - Plan d'accompagnement et mesures de collaboration entre l'éducation nationale et l'apprentissage - Apprentissage, filière de formation initiale - Reprise du nombre de contrats depuis un an - Importance du nombre de jeunes ayant accompli leur temps de scolarité sans véritable qualification professionnelle - (p. 1647) : **nécessité pour les entreprises françaises d'une main d'œuvre compétente pour affronter le grand espace européen de 1992** - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet - **Art. 1** (p. 1658) : soutient l'amendement n° 108 de M. Geoffroy de Montalembert (obtention d'une qualification professionnelle, but de l'apprentissage, sanctionnée par un des diplômes de l'enseignement technologique) - (p. 1659) : soutient l'amendement n° 109 de M. Geoffroy de Montalembert (conclusion d'un contrat avec l'employeur pour assurer la formation pour partie dans une entreprise et pour partie dans un centre de formation d'apprentis) - **Art. 2** (p. 1664) : soutient l'amendement n° 110 de M. Geoffroy de Montalembert (prise en compte pour la durée du contrat d'apprentissage du type de profession, du niveau de qualification préparé et du niveau préalable de l'apprenti) - Soutient l'amendement n° 111 de M. Geoffroy de Montalembert (suppression de la possibilité de mettre fin au contrat en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé).

- **Question au Gouvernement : conséquences de l'ouverture du grand marché européen de 1992 sur les diplômes professionnels et techniques** (11 juin 1987) (p. 1687).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Après l'art. 3 (p. 2243) : son amendement rédactionnel n° 26, soutenu par M. Charles Descours ; adopté modifié par le sous-amendement n° 807 du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3145, 3146) : amélioration du système de financement de l'agriculture - Nécessaire mutation de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA - Acquisition par les caisses régionales de crédit agricole de la propriété de l'organe central du réseau du Crédit agricole mutuel - Désétalement et confirmation de la vocation agricole de la CNCA - Importance des prêts bonifiés accordés depuis la fin de la Seconde guerre mondiale pour l'agriculture - Création du conseil supérieur de financement de l'agriculture et

concertation nécessaire entre le Crédit agricole; les représentants des agriculteurs et le ministre de l'agriculture sur les problèmes de financement - Diminution du rôle d'impulsion et de catalyseur de l'Etat - Coexistence de deux structures différentes au sein de la CNCA, frein à la formation d'un groupe uni et cohérent - Perspective du Grand marché unique de 1992 et concurrence de la Rabobank néerlandaise et de la DG Bank allemande - Maintien de la vocation agricole de la CNCA : poursuite des prêts bonifiés et place de la représentation du monde rural au sein des nouvelles structures - Répartition des droits de vote attachés aux actions favorable aux caisses les plus modestes - Quasi unanimité des caisses régionales favorable à la réforme - (p. 3147) : au nom du groupe du RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

BELLANGER (Jacques), sénateur des Yvelines (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi modifiant l'article 815-5 alinéa 2, du code civil relatif à la vente d'un bien grevé d'usufruit [n° 281 (86-87)] - (29 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2871) : souci du maintien des droits des conjoints survivants usufruitiers - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi.
- Proposition de loi tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine [n° 287 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Après l'art. unique (p. 2991) : sur les amendements de M. André Duroméa, s'abstiendra sur le n° 1 (renversement au concessionnaire du nouveau pont de la TVA sur les dépenses d'investissement; gratuité du passage sur le pont de Tancarville et sur le pont de Normandie dans un délai de quinze ans; institution d'une taxe sur les opérations de bourse) et se déclare favorable au n° 2 (dans un délai de six mois après la promulgation de la présente loi, élaboration d'un contrat de plan entre l'Etat et les partenaires institutionnels concernés pour définir les grandes orientations et les moyens d'aménagement urbain et industriel de l'ensemble de l'estuaire de la Seine) - Explication de vote sur l'ensemble : projet de construction du pont de Normandie répondant aux besoins économiques régionaux - Désengagement de l'Etat - Incertitude quant au montant d'éventuels transferts de recettes entre le pont de Tancarville et le pont de Normandie - (p. 2992) : désaccord du groupe socialiste sur les modalités de financement du futur pont - Abstention du groupe socialiste sur cette proposition de loi.
- Projet de loi relatif aux fusions et aux scissions de sociétés commerciales et modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [n° 385 (85-86)] - (12 novembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble

(p. 3858) : abstention du groupe socialiste lors du vote de ce projet de loi.

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme [n° 66 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3879) : succès du marché à terme d'instruments financiers, MATIF, et nécessaire modification des règles de fonctionnement du marché à terme de marchandises - Unification des deux marchés afin d'affronter la concurrence étrangère - Projet en réponse à une réelle demande - Souhaite l'adoption des amendements de la commission des affaires économiques qui visent à régler un certain nombre de problèmes importants soulevés par l'unification des deux marchés - (p. 3894) : sur l'amendement n° 18 de M. Alain Pluchet, rapporteur (qualité des personnes autorisées à opérer sur les contrats à terme de marchandises et nature de leurs opérations), se déclare opposé au sous-amendement n° 45 du Gouvernement - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3906) : nécessaire réforme du marché à terme des marchandises - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.**

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 134 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5825) : rappelle que ce projet est issu d'un texte déposé par le Gouvernement précédent, qu'il introduit un certain nombre de passerelles entre les professionnels du marché à terme des marchandises et ceux des marchés de valeurs et qu'il laisse des possibilités de création de nouveaux marchés à terme dans l'avenir - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Proposition de loi tendant à modifier le code de procédure pénale et relative à l'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire aux enquêteurs et aux personnels en tenue de la police nationale [n° 166 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5856) : loi du 18 novembre 1985 et extension de la qualification d'agent de police judiciaire au personnel en tenue des services actifs de la police nationale - Absence du décret en Conseil d'Etat nécessaire pour déterminer la formation indispensable à cette qualification - Détermination des conditions d'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire - Texte de cette proposition de loi n'étant que le texte d'application de l'article 3 de la loi Joxe du 18 novembre 1985 - Accroissement des moyens juridiques de la police nationale et amélioration de l'efficacité de la lutte contre la petite et moyenne délinquance - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi.**

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 175 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5868) : favorable aux dispositions qui concernent les syndicats d'agglomérations nouvelles - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.**

BENARD (Paul), sénateur de la Réunion (apparenté au groupe RPR).

Décédé le 2 février 1987 (JO Lois et décrets du 5 février 1987) - Eloge funèbre (JO Débats du 15 avril 1987).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

BENARD MOUSSEAUX (Jean), sénateur de l'Indre (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

BENEDETTI (Georges), sénateur du Gard (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Membre du conseil d'administration du Centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)]** - (21 mai 1987) - Discussion générale (p. 1191) : projet allant à l'encontre de la complémentarité et de l'égalité préconisées entre le secteur public et le secteur privé - Privilèges et dérogations accordées au secteur privé, notamment en matière de carte sanitaire - Regroupements d'établissements - Souhaite des explications complémentaires sur la notion de plafond de réduction des lits de courts séjours pour le secteur privé - Renforcement des procédures d'avis et d'autorisations préalables nécessaires aux seuls établissements publics - (p. 1192) : possibilité laissée aux cliniques privées de modifier la répartition et l'orientation médicale de leurs lits - Délai d'exécution des programmes d'équipement - Souhaite que l'implantation des équipements lourds se fasse en priorité dans les établissements publics - Problème de recrutement du personnel médical des hôpitaux - Modification souhaitée de la nomenclature de certaines spécialités - Rétablissement du secteur privé à l'hôpital public ; incidences sur le secteur libéral et les dépenses de sécurité sociale - Egalité d'accès aux soins nécessitant l'amélioration et la modernisation du secteur hospitalier public français reconnu comme l'un des meilleurs du monde tant pour les soins que pour l'enseignement et la recherche - Art. 2 : Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970 (p. 1211) : soutient l'amendement n° 38 de M. André Méric (nomination des chefs de service de psychiatrie) - Art. 20-4 (p. 1222) : soutient l'amendement n° 57 de M. André Méric (définition du département) - (p. 1224) : se déclare favorable à l'amendement n° 10 de M. Charles Descours, rapporteur (présence d'un cadre infirmier auprès du coordonnateur) - Soutient les amendements de M. André Méric, n° 61 (détermination par décret en Conseil d'Etat de certaines règles de fonctionnement des départements) et n° 62 de conséquence - Après l'art. 2 (p. 1225) : soutient l'amendement n° 63 de M. André Méric (représentation du personnel au sein du conseil d'administration) - Art. 3 (p. 1226) : soutient l'amendement n° 64 de M. André Méric (suppression de cet article de coordination) - Art. 4 (p. 1227) : soutient l'amendement n° 66 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux compétences de la commission médicale d'établissement) - (p. 1228) : soutient l'amendement n° 70 de M. André Méric (rapport sur l'évaluation technique et économique des soins dispensés dans l'établissement établi par la commission médicale) - Après l'art. 7 (p. 1230) : soutient l'amendement n° 75 de M. André Méric (suppression de la modulation du forfait hospitalier) - Art. 10 (p. 1231) : soutient l'amendement n° 77 de M. André Méric (suppression de cet article permettant le regroupement des établissements privés) - Art. 11

(p. 1233) : soutient l'amendement n° 78 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la procédure de conversion de lits) - Après l'art. 11 : soutient l'amendement n° 79 de M. André Méric (harmonisation du système de financement de l'ensemble des établissements hospitaliers) - Après l'art. 12 (p. 1235) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de la commission (information annuelle du Parlement sur les modifications de la carte sanitaire).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4377) : examen des réalités recouvertes par le projet de budget pour la santé et l'action sociale ; augmentation plus faible que celle de l'inflation ; dépenses supportées essentiellement par la sécurité sociale - Caractères négatifs de la politique hospitalière : restauration du secteur privé introduisant l'inégalité entre les malades ; extension du budget global aux établissements privés tardant à venir ; succès de la départementalisation - Interroge le Gouvernement sur l'opportunité de la suppression des subventions pour l'équipement en scanners, notamment des centres hospitaliers généraux ; demande l'examen du dossier transmis par le centre de Bagnols-sur-Cèze - Accroissement excessif des dépenses de soins ambulatoires - Décalage entre le discours gouvernemental et ses actes en matière de politique de prévention - Importance de l'effort en matière de SIDA devant être poursuivie - Problème du non emploi de certains crédits de lutte contre la toxicomanie - Faible progression des crédits de lutte contre l'alcoolisme ; différenciation artificielle entre publicité et sponsoring - Progression insignifiante des dépenses ordinaires en matière de santé - Prévention et formation scolaire, observatoires régionaux de la santé sacrifiés - Nécessité d'un effort plus important en matière d'hygiène alimentaire - (p. 4378) : mères contraintes d'augmenter très fortement les budgets de leur centre d'aide sociale - Altération de la fonction redistributrice des revenus de la politique familiale - Caractère négatif de la suppression du complément de rémunération versé aux adultes handicapés travaillant en atelier - Taxe sur les salaires excessive pour les associations d'aide à domicile - Politique d'accroissement des inégalités.

BERARD (Jacques), sénateur de Vaucluse (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)]** - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1782) : respect des engagements pris par M. Jacques Chirac, Premier ministre, sur un règlement définitif du problème de l'indemnisation des rapatriés - Demande l'insertion dans le projet de loi d'une mesure de levée de la forclusion - Proposition de la commission des finances relative à la contraction des échéances de remboursement prévues - Absence de droit à indemnisation des jeunes Français nés en Algérie de parents étrangers installés depuis longtemps - Accords passés par le Gouvernement avec l'Algérie, la Tunisie et le Maroc quant au rapatriement des capitaux bloqués - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1782).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 336 (86-87)] - (30 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2932) : indemnisation des rapatriés - Regrette qu'aucune structure n'ait pu être mise en place pour traiter des cas particuliers - Indemnisation des rapatriés les plus âgés - Rend hommage aux efforts du Gouvernement et des associations de rapatriés pour l'élaboration de ce texte - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet.

BERCHET (Georges), sénateur de la Haute-Marne (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).
- Est élu juge suppléant de la Haute Cour de justice (*JO Lois* et décrets du 30 avril 1987).
- Membre suppléant du Conseil national de l'information statistique.
- Est nommé membre titulaire du Conseil national des transports (*JO Lois* et décrets du 12 juin 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 2 - Transports terrestres - [n° 95 (87-88) tome 18] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (transports terrestres) (p. 4239, 4240) : évolution des crédits ; allègement de la contribution de l'Etat à la caisse de retraite de la SNCF en raison de la compensation entre les régimes sociaux - Réduction des concours de l'Etat en raison de l'amélioration de la situation financière des entreprises nationales de transports ; permanence de l'endettement de la SNCF ; augmentation des recettes de la RATP - Développement du réseau TGV accéléré dans la perspective du marché européen de 1992 : décision d'interconnexion des liaisons en Ile-de-France ; financement de ces travaux ; conséquences pour l'investissement et la desserte sur les autres lignes ; crainte de transferts de charges sur les régions parties prenantes dans la politique de conventionnement des lignes régionales - Regrette la baisse des crédits affectés aux transports collectifs en province, urbains et interurbains ; contrats de productivité ; dotation de modernisation des autocars, DMA - Mesures financières et fiscales destinées à préparer l'activité du transport routier de marchandises à l'ouverture du marché européen de 1992 ; harmonisation des conditions de concurrence et d'assouplissement de la réglementation - (p. 4241) : développement des transports et aménagement du territoire : rappelle l'objectif de péréquation entre régions inégalement favorisées - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

- Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) (p. 5193) : stabilisation du chômage - Poursuite du désendettement de l'Etat malgré le choc boursier - Echec du sommet de Copenhague et résurgence des égoïsmes nationaux - Lente dérive des douze vers la constitution d'une zone de libre échange ou vers une Europe à géométrie variable - Constate que l'Allemagne et la France étaient prêtes aux concessions nécessaires - Développement d'une coopération économique entre les Etats-Unis et

l'URSS après leur accord de désarmement et risque d'isoler une Europe désunie - Se félicite de l'effort consenti par le Gouvernement pour la modernisation de notre armée à travers le plan quinquennal - (p. 5194) : problème de la dérive de la politique agricole commune, PAC, et des conséquences de l'élargissement de la CEE - Amplification de la crise de surproduction tant européenne que mondiale - Situation générale de l'agriculture française très préoccupante - Accroissement de l'âge moyen de la population des communes rurales qui connaissent des difficultés financières grandissantes - Regrette le mutisme du projet de loi de modernisation de l'agriculture sur les problèmes de l'aménagement rural - Souhaite que l'on consacre tout ou partie de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole à une action de revitalisation du milieu rural et de reconversion de l'agriculture - Rappelle que l'éducation et la formation sont des priorités du Gouvernement et qu'un plan prospectif des rénovations du système éducatif et du système de formation est à l'étude - Signale la difficulté de recruter 400 000 enseignants d'ici à l'an 2000 en l'absence d'une revalorisation de leur condition - Inquiétudes quant à l'avenir de l'université française - (p. 5195) : approuve le souhait que la défense et la promotion des valeurs morales soient un objectif de rassemblement - Se félicite de la décision de demander un rapport sur le développement des différents racismes en France à M. Hannoun - Au nom de la grande majorité du groupe de la gauche démocratique, vote la confiance.

BERGELIN (Christian), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (*JO Lois* et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 53 (87-88)] (14 octobre 1987) - Jeunesse et sports.

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 53 (87-88)] - (4 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3663) : modification du régime juridique des clubs sportifs professionnels - Loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives - Obligation pour certains clubs de se constituer en société anonyme - Inadaptation de cette contrainte aux réalités concrètes de la vie de ces clubs - Attachement du mouvement sportif au statut associatif - Nécessaire réforme en concertation avec les différentes fédérations concernées - Libre choix pour les dirigeants sportifs des clubs professionnels entre association ou société - Projet ayant pour objet d'apporter plus de rigueur et de transparence à des activités où la passion l'emporte parfois sur la raison - (p. 3669) : taxe sur les spectacles d'origine municipale - Entrée en vigueur du régime juridique des clubs professionnels dès la publication au Journal officiel du décret d'application prévu à l'article 11 - Mise en place du système avant le début de la prochaine saison sportive - Recours à un expert en cas de difficultés - Mesures sociales et fiscales adaptées aux réalités du monde sportif - Souhaite l'assimilation des joueurs professionnels à des auteurs - Propose la constitution d'un capital prévoyance en franchise d'impôt - Reconversion professionnelle des joueurs - Maintien du caractère associatif du mouvement sportif et du bénéfice d'un soutien financier des collectivités locales - Transparence, objectif de ce projet - (p. 3670) : importance du rôle des clubs dans la vie associative d'une cité - Rappelle que la loi Avice en 1984 prévoyait la mise en place de deux types de statuts juridiques pour les clubs : la société d'économie mixte et la société à objet sportif - Contrat à temps, avancée sociale importante pour les joueurs - Réévaluation souhaitable de l'indemnité de formation - Caractère prioritaire de l'aide aux centres de formation - Art. 2 (p. 3671) : son amendement n° 15 : « Section II : les

associations sportives à statut particulier » ; adopté - Art. 3 (p. 3671, 3672) : sur l'amendement n° 3 de M. Jean Delaneau, rapporteur (statut juridique des clubs sportifs professionnels et modalités du redressement judiciaire pour les associations ayant créé une société sportive), ses sous-amendements n° 16 et n° 17 ; adoptés - Art. 4 (p. 3673) : accepte l'amendement n° 7 de la commission (bénéfice pour les associations sportives des dispositions des articles 35 à 38 de la loi du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises) - Après l'art. 5 (p. 3674) : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (impossibilité pour les sociétés et associations de déléguer tout ou partie de leur activité sous peine de nullité des conventions) - (p. 3675) : annonce le décès de Mme Killy et transmet de la part du Gouvernement un message de sympathie et d'amitié à l'adresse de Jean-Claude Killy, champion d'exception.

- **Projet de loi autorisant, en ce qui concerne la prise de possession des immeubles nécessaires à l'organisation ou au déroulement des XVI^e jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie, l'application de la procédure d'extrême urgence et la réquisition temporaire [n° 7 (87-88)]** - (4 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3675) : organisation des XVI^e jeux Olympiques d'hiver de 1992 confiée à la France et à la Savoie par le Comité international olympique, CIO - (p. 3676) : Savoie, vitrine de la France l'année même de l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen - Nécessité d'importants travaux d'équipement et de la prise rapide des mesures nécessaires - Extension de la procédure d'extrême d'urgence - Possibilité pour le préfet de prononcer la prise de possession provisoire des terrains nécessaires - Respect des droits légitimes du propriétaire et des habitants - Différents ministères concernés par ce projet - Art. 2 (p. 3678) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (définition des différentes catégories d'occupants bénéficiaires du relogement) - Absence de prévision de déplacement pour les occupants de logements HLM - **Sur l'ensemble** (p. 3680) : consultation de « toutes les forces vives de la Savoie » pour la préparation de sa candidature et la réussite des jeux Olympiques de 1992.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) (p. 4723) : volonté du Gouvernement de promouvoir la pratique sportive et de répondre aux aspirations de la jeunesse - Instauration d'une conception nouvelle des rapports entre l'Etat et le mouvement associatif - Remplacement de la subvention forfaitaire d'aide au fonctionnement par une aide spécifique pour la réalisation de projets précis - Attribution aux préfets d'une compétence pleine et entière pour l'attribution des postes fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, Fonjep, et pour l'attribution des subventions proposées par la commission régionale du fonds national pour le développement du sport, FNDS - Effort sans précédent en faveur des clubs grâce à l'augmentation importante des crédits déconcentrés - Souci du Gouvernement de donner à la jeunesse le goût du sport et du défi, et création des « contrats bleus » : dispositif original associant l'Etat, les communes, les clubs et l'ensemble des partenaires de l'enfant - Offrir chaque semaine aux enfants de six à douze ans quatre à huit heures d'activités sportives, culturelles ou artistiques dans le cadre extra-scolaire, objet de ces contrats - (p. 4724) : collaboration possible du mouvement associatif à l'organisation des « contrats bleus » - Recherche d'une cohérence et d'une complémentarité des actions pédagogiques, rôle de l'union sportive de l'enseignement du premier degré, USEP, de l'union nationale du sport scolaire, UNSS, et de l'union générale sportive de l'enseignement libre, UGSEL - Attribution de « bourses du défi » dans chaque département - Relance de la carte « jeunes » et développement de l'opération « campus du patrimoine » - Lutte contre la toxicomanie et attribution de crédits à la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie - Promotion du sport de haut niveau - Déroulement prochain des jeux Olympiques de Séoul et de Calgary - Préparation des jeux

Olympiques d'hiver d'Albertville en 1992 - Participation de la France aux premiers jeux de la francophonie au Maroc en 1989 - Augmentation des aides de l'Etat en faveur du sport de haut niveau - Nécessité de cadres techniques performants et motivés - Imperfection des textes élaborés relatifs au statut du professorat de sport - Importance de l'environnement des athlètes - Mise en place d'un réseau d'universités sportives - Mesures contre le dopage et projet de modification de la loi de 1965 destiné à élargir le champ de répression aux pourvoyeurs - Elaboration d'une charte de l'athlète à l'initiative de plusieurs grands champions - Création d'un environnement plus favorable à l'épanouissement de la jeunesse, participation au rayonnement de la France dans le monde, objectifs du Gouvernement - Stabilisation des crédits d'intervention, progression des moyens des services extérieurs et reprise de la politique d'investissement - Augmentation des aides aux fédérations sportives, aux subventions d'équipement, et aux crédits déconcentrés aux clubs et associations - (p. 4725) : conséquences de la loi sur le mécénat pour le développement du sport - Recettes du FNDS liées pour une grande part au rendement du loto sportif - Favorable à l'amendement voté par le Sénat relatif à l'augmentation du prélèvement sur les enjeux du loto - Nécessaire préparation du sport à l'échéance du marché unique de 1992 - (p. 4734) : signale que les postes Fonjep sont des postes d'animateur cofinancés par les collectivités locales - Existence de deux mille postes dont 80 % étaient affectés à sept associations sur les quatre vingt quinze mille associations de jeunesse de la France - Refus de l'Etat de concentrer des moyens en personnel au profit de quelques associations - Choix du jeu de la concertation et de la répartition des postes au niveau du département par le préfet - Insuffisance du sport à l'école constatée depuis longtemps - Création des « contrats bleus » - Cite l'exemple de Salon-de-Provence où les jeunes exercent des activités sportives dans un cadre à la fois scolaire et extra-scolaire - Possibilité pour les maires de travailler avec tous les partenaires intéressés avec le concours de l'Etat - Importance du nombre d'enfants bénéficiaires des « contrats bleus » - **Problème de transport et exemple du département de la Lozère** - Transmission à la direction du budget le 22 octobre du rapport sur l'utilisation du FNDS en 1986 - Attachement du Gouvernement au principe de la cogestion du FNDS - (p. 4735) : problème de l'intégration des cadres techniques qui disposaient de contrats et qui sont devenus titulaires par la mise en place du professorat de sport - Constate que les décrets d'application publiés en 1985 sur le professorat de sport ont été bâclés - Augmentation des crédits de la médecine du sport - Lutte contre le dopage - Problème des échanges de jeunes en Europe : office européen de la jeunesse et centre européen de la jeunesse à Strasbourg - Favorable à la carte « jeunes » pour l'Europe en cours d'élaboration, et à la multiplication des échanges en quantité et en qualité - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4736) : s'oppose aux amendements de M. Marc Boeuf n° II-58 et n° II-59 relatifs à la réduction des crédits du titre III en faveur du Fonjep et de la formation des animateurs - (p. 4737) : s'oppose aux amendements n° II-60 de M. Jules Faigt (réduction des crédits du titre III en faveur de la médecine du sport) et n° II-61 de M. Marc Boeuf (réduction des crédits du titre III en faveur de l'Institut national de la jeunesse) - (p. 4738) : signale que tous les contrats qui ont été proposés aux maires seront honorés - Réponse dans les trois jours à toutes les interrogations - Absence de désengagement de l'Etat dans ce domaine - Souligne l'important pourcentage de « contrats bleus » qui donnent satisfaction.

- **Question au Gouvernement de M. Alain Gérard : conséquences de la tempête sur l'ouest de la France** (17 décembre 1987) (p. 5604, 5605).

BERNARD (Roland), sénateur du Rhône (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20 novembre 1987) (p. 4207) : gêne du Gouvernement en raison de la flambée des loyers, parisiens en particulier, suite à l'abrogation de la loi Quilliot - Difficultés des personnes à revenu insuffisant ; diminution des constructions dans le secteur public - Avenir de la mission « Banlieue 1989 ».

BERRIER (Noël), sénateur de la Nièvre (S).

Décédé le 18 décembre 1986 (JO Lois et décrets du 19 décembre 1986) - Eloge funèbre (JO Débats du 9 avril 1987).

BESSE (Guy), sénateur de l'Indre (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion** - (20 mai 1987) - Art. 18 (p. 1136) : sur l'amendement n° 106 de M. Philippe François (subvention en faveur du matériel d'irrigation), soutient le sous-amendement n° 118 de M. Pierre Laffitte.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)] - Suite de la discussion** - (3 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1468) : hommage au travail de la commission des affaires sociales et à son rapporteur, M. Henri Collard - Effort de solidarité nationale.

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)]** - (12 juin 1987) - Art. 2 (p. 1791) : son amendement n° 13, soutenu par M. Pierre Laffitte : reconstitution de carrière au titre de la réserve ou de l'honorariat des militaires placés en non activité par retrait d'emploi et titulaires de la croix de combattant volontaire de la Résistance ou de volontaire de la guerre de 1939-1945 ; retiré - Art. 3 (p. 1796) : sur l'amendement n° 6 de M. Franz Duboscq, rapporteur (extension du bénéfice de la levée de forclusion de l'ordonnance du 15 juin 1945 aux anciens agents de la France d'outre-mer), son sous-amendement n° 47 soutenu par M. Pierre Laffitte ; devenu sans objet.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion** - (22 octobre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3449, 3450) : approuve la modification de la répartition de la dotation globale d'équipement, DGE, au bénéfice de la seconde part attribuée aux communes rurales - Se déclare favorable aux mesures encadrant les interventions économiques des communes : suppression des aides aux entreprises en difficulté ; limitation du montant des garanties d'emprunt - Contrôle financier : approuve le retour à l'apurement administratif par les trésoriers-payeurs généraux pour les communes de moins de deux mille habitants - Dotation globale de fonctionnement, DGF - DGE du département - Votera ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : situation de la confection dans l'Indre** (5 novembre 1987) (p. 3711, 3712).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4564, 4565) : moyens financiers nécessaires à l'amélioration des conditions d'installation des jeunes agriculteurs et à la restructuration d'exploitations ; suggère l'utilisation du produit de la mutualisation du Crédit agricole - Département de l'Indre : initiative d'actions diversifiées de formation aux jeunes agriculteurs ; encouragement à la modernisation de l'outil de travail et au développement d'activités annexes ; céréales ; demande une unité de fabrication d'éthanol dans l'Indre - Crise du marché de la viande bovine ; possibilité d'extension du marché du veau ; demande la prise en charge par l'Etat des frais financiers des prêts à court terme d'engraissement - Votera ce budget.

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) (p. 4606) : sombre perspective dans le secteur de l'habillement et développement de la sous-traitance à l'étranger - Importance de l'industrie d'habillement dans la région Centre - Souhaite le maintien des ateliers de confection situés en milieu rural - Mesures fiscales souhaitées en faveur des industries textiles françaises - Problème de l'application des mesures tendant à faciliter la transmission des fonds de commerce et des petites entreprises artisanales - (p. 4607) : constate un déplacement des artisans ruraux vers les communes proches des villes - Parution prochaine d'un livre blanc sur le développement rural - Rappelle l'attribution depuis 18 mois d'aides financières par le Gouvernement aux entreprises - Attente d'une simplification administrative des charges des commerçants et artisans - Dépôt par le groupe de la gauche démocratique d'une proposition de loi tendant à simplifier les déclarations relatives à diverses taxes que doivent souscrire artisans, commerçants, petites et moyennes entreprises - Souhaite la réalisation avant la fin de l'année des 21 mesures préconisées par le ministère - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) (p. 4728) : approuve les actions du Gouvernement relatives aux contrats « Etat-communes », aux bourses du « défi », à la lutte contre le dopage et à l'introduction d'une réelle transparence dans l'attribution des subventions pour les activités et les projets des associations - Compétence du préfet pour l'attribution des subventions proposées par la commission régionale du fonds national pour le développement du sport, FNDS, en faveur des clubs et associations - (p. 4729) : nécessaire préservation des associations - Extension de la formule « le sport pour tous » - Création des « contrats bleus » qui bénéficient à plus d'un million d'enfants - Souhaite le remplacement des cinq heures par semaine d'éducation physique au profit d'après-midi réservés obligatoirement au sport et aux activités artistiques - Rôle des fédérations sportives d'assurer la formation et la recherche de ressources extérieures - Problème du sponsoring et du mécénat - Rôle de l'Etat dans le développement des activités physiques et sportives et du sport de haut niveau et loi du 16 juillet 1984 - Souhaite que les jeux Olympiques de Séoul, Calgary et Albertville constituent des exemples de la continuité dans le rapprochement des peuples - Effort du Gouvernement en faveur des athlètes de haut niveau : offre de conventions destinées à leur conversion professionnelle par le biais de contrats à durée déterminée - Au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)]** - (16 décembre 1987) - Art. 5 (p. 5527) : son amendement n° 48 : crédits supplémentaires destinés aux travaux de réfection de la centrale de Saint-Maur, dans l'Indre ; retiré.

BETTENCOURT (André), sénateur de la Seine-Maritime (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 5 (87-88)], autorisant l'approbation d'un accord d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine [n° 75 (87-88)] (29 octobre 1987) - *Traités et conventions*.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en République des Philippines du 28 février au 9 mars 1987 [n° 256 (86-87)] (3 juin 1987) - *Philippines*.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 172 (JO débats du 27 mai 1987) (p. 1335) - Ministère : Affaires étrangères - *Sécurité européenne* - (Réponse : JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - *Défense nationale*.

INTERVENTIONS

- *Questions orales avec débat jointes : politique étrangère* - (4 juin 1987) (p. 1534) : désarmement ; situation de l'Allemagne, seule exposée aux missiles nucléaires de courte portée dans le cas d'option double zéro ; progrès électoraux du pacifisme et du neutralisme - (p. 1535) : urgence d'une politique européenne - Développement de la coopération militaire entre la France et la RFA ; accord pour la construction du futur hélicoptère anti-char ; importance du redressement économique pour améliorer la crédibilité de la France - Réactivation de l'Union de l'Europe occidentale, UEO - Caractère vital du maintien du sanctuaire ouest-allemand.

- *Projet de loi relatif aux enseignements artistiques* [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - *Discussion générale* (p. 3572) : satisfait de l'élévation de l'expression théâtrale, audiovisuelle et chorégraphique au rang de discipline scolaire - Nouvelles relations entre le milieu scolaire et les professionnels de l'art - Renforcement de l'autorité et de la fonction des professeurs de lycées et principaux de collèges pour l'application de ce projet - Effort budgétaire consenti - Reconnaissance des enseignements artistiques dans certains diplômes - (p. 3573) : finalités humaines et sociales de l'enseignement artistique - Favorable à l'adoption de ce projet.

- *Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine* [n° 5 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - *Discussion générale* (p. 3641, 3642) : son intervention présentée par M. Albert Voilquin.

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4849) : remercie le Gouvernement pour la récente libération de deux otages français détenus au Liban - Budget de rigueur imposé au Quai d'Orsay - Modernisation de l'administration - Relance de la coopération scientifique et technique - Réforme des carrières des personnels - Nécessaire coopération européenne de défense, en réponse aux négociations soviéto-américaines de désarmement - (p. 4850) : rappelle la nécessaire unité de décision, de pensée et de comportement vis-à-vis de l'extérieur - Enjeu militaire et politique du récent accord soviéto-américain - Souligne les initiatives françaises en matière de sécurité, au sein de l'Union de l'Europe occidentale, UEO - Concertation avec les partenaires de l'OTAN ; coordination planifiée avec l'Alliance atlantique - Favorable à une struc-

ture permanente de concertation militaire - S'interroge sur les relations entre l'Europe et les Etats-Unis - Grandeur d'une politique étrangère étroitement liée à la prospérité économique - Nécessité de réformer la politique fiscale française, en fonction de nos ambitions européennes - (p. 4851) : différences économiques entre la RFA et la France - Nécessité de définir une politique financière en accord avec la santé des entreprises françaises - Favorable à une participation active de l'éducation nationale et des médias pour la promotion de l'Europe - Conditions d'une renaissance européenne envisagée dès 1968 par le Président Georges Pompidou.

BIALSKI (Jacques), sénateur du Nord (S) - Questeur du Sénat.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires* [n° 75 (86-87)] - *Suite de la discussion* - (8 avril 1987) - Art. 1 (p. 67) : sur l'amendement n° 3 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la définition du service public pénitentiaire), son sous-amendement n° 52, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejeté - Après l'art. 5 (p. 91) : son amendement n° 111, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : application de certains chapitres du titre II du livre II du code du travail relatifs aux repos et congés, aux personnels de droit privé des établissements pénitentiaires ; rejeté - Après l'art. 6 (p. 93) : ses amendements soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 139 : punition d'un détenu conformément aux dispositions d'une loi ou d'un règlement ; et n° 140 : transmission immédiate d'un rapport aux autorités compétentes qui statuent sans délai en cas de manquement à la discipline ; rejetés.

Suite de la discussion - (9 avril 1987) - Après l'art. 13 (p. 104) : son amendement n° 220, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : limitation de l'utilisation de la force par les fonctionnaires de l'établissement pénitentiaire ; retiré.

- *Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances* [n° 178 (86-87)] - (29 avril 1987) - *Question préalable* (p. 563) : soutient la motion n° 1 de M. Germain Authié tendant à opposer la question préalable - *Prise de possession de la Nouvelle-Calédonie en 1853 par l'Amiral Febvrier-Despointes* - Colonisation de la Nouvelle-Calédonie par la France - Rappelle les insurrections de 1878 et 1917 - Constitution de la IV^e République et possibilité pour les peuples d'outre-mer de s'administrer librement et de gérer démocratiquement leurs affaires - Loi du 21 décembre 1963 et suppression des prérogatives du conseil du territoire - (p. 564) : annonce d'une réforme foncière par M. Dijoud en 1978 - Conférence de Nainville-les-Roches en 1983 et instauration d'un dialogue - Adoption du statut Pisani en 1985 et attribution de larges compétences aux régions - Mise en place d'un référendum avant le 31 décembre 1987 proposant l'indépendance en association avec la France - Loi du 17 juillet 1986 et réduction des compétences des régions - Référendum inopportun - Mise en place par les socialistes par la loi du 23 août 1985 d'un statut fondé sur la régionalisation du territoire calédonien - Annonce de mesures exceptionnelles en faveur de l'île et rappel de nombreux fonctionnaires mis à disposition des régions - Dissolution de l'Office culturel et scientifique et remplacement par un Office de culture océanique - Suppression de l'Office foncier créé en 1979 par M. Dijoud - (p. 565) : inopportunité du référendum - Rappelle l'indépendance de Djibouti et le maintien de la présence française dans la corne de l'Afrique - Rappelle l'abstention lors du vote relatif à la Nouvelle-Calédonie en décembre dernier à l'Assemblée générale de l'ONU de quatre de nos alliés européens : le Danemark, la Grèce, l'Irlande et la Grande-Bretagne - Interrogation sur les garanties offertes quant à la sincérité du scrutin - Problème des listes électorales - Regrette la non application de l'article 37 du code électoral - Importance du contrôle de l'inscription sur les listes - (p. 566) : existence de 6 000 électeurs inscrits en Nouvelle-Calédonie mais ne résidant plus sur le territoire - Conception très extensible de la notion de « popula-

tions intéressées» - Organisation d'une forme nouvelle de fraude électorale très sophistiquée - Souhaite une véritable révision des listes électorales contrôlées avec l'accord de tous - Expression claire de la règle de la majorité dans ce territoire - Amalgame entre les intérêts supérieurs de la France et les intérêts d'une minorité caldoche - Nécessaire prise en compte des revendications de la minorité.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - Art. 1 (p. 621, 622) : sur l'amendement n° 4 de M. Etienne Dailly, rapporteur (organisation de la consultation ; choix entre l'indépendance et le maintien au sein de la République française dans le cadre d'un statut dont les éléments essentiels seront portés à la connaissance des populations intéressées, préalablement à la consultation), son sous-amendement n° 44, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : éléments essentiels du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie déterminés par une loi promulguée avant la consultation envisagée ; rejeté - Sur le même objet, son amendement n° 21, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; devenu sans objet - Art. 3 (p. 630) : sur l'amendement n° 5 de la commission (participation à la consultation des électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales du Territoire à la date de la consultation et résidant en Nouvelle-Calédonie et dépendances depuis au moins trois ans à la date de promulgation de la présente loi), ses sous-amendements n° 45, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 46, soutenu par M. Claude Estier ; rejetés - Son amendement n° 22, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : condition de résidence portée à sept ans ; devenu sans objet - (p. 631, 632) : ses amendements, n° 23, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : condition de résidence portée à six ans ; n° 24 soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : exclusion de participation pour les électeurs ne résidant pas en Nouvelle-Calédonie à la date de la consultation ; et n° 25, soutenu par M. Claude Estier : cas des électeurs inscrits sur des listes électorales autres que celles établies pour la Nouvelle-Calédonie et dépendances et ayant participé à des élections sur la base de ces inscriptions depuis le 28 février 1984 ; devenus sans objet - Art. 5 (p. 639) : sur l'amendement n° 6 de la commission (établissement des listes électorales de la consultation), son sous-amendement n° 47, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt ; rejeté - (p. 640) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 26 : commission administrative créée dans chaque bureau de vote ; et n° 28 : fichier général des électeurs tenu par l'Institut territorial de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie en vue du contrôle des inscriptions sur les listes électorales ; devenus sans objet - Son amendement n° 27, soutenu par M. Claude Estier : désignation du président de la commission administrative par le premier président de la Cour de cassation ; retiré - Amendement satisfait par le n° 6 de la commission.

Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Art. 6 (p. 650) : son amendement n° 29, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : possibilité pour les électeurs non inscrits sur la liste électorale arrêtée le 28 février 1987 d'être inscrits sur les listes électorales pour la consultation ; rejeté - Art. 7 (p. 654) : ses amendements, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 31 : présidence de la commission de contrôle de l'organisation et du déroulement de la consultation par un conseiller de la Cour de cassation désigné par le Premier président de la Cour de cassation ; et n° 32 : composition de la commission de contrôle de l'organisation et du déroulement de la consultation ; adoptés - Art. 8 (p. 656) : son amendement n° 33, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : possibilité pour le représentant de l'Etat de rectifier les listes électorales ; retiré - (p. 657, 658) : ses amendements n° 34 et n° 35, soutenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt, sur les compétences et les pouvoirs de la commission de contrôle ; rejetés - Art. 9 (p. 661) : sur l'organisation de la propagande radiodiffusée et télévisée, son amendement n° 37, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon ; rejeté - Art. 10 (p. 663) : son amendement de suppression n° 38, soutenu par M. Germain Authié : déplacement des bureaux de vote ; rejeté - Après l'art. 11 (p. 667) : son amendement n° 39, soutenu par M. Germain Authié : interdiction d'utilisation de véhicules militaires le jour du scrutin pour le transport des électeurs aux bureaux de vote ; retiré - Art. 12 (p. 668) : sur les modalités de dépouillement, ses

amendements soutenus par M. Germain Authié, n° 40 de suppression ; rejeté ; n° 41 et n° 42 ; devenus sans objet - Art. 14 (p. 672) : son amendement de suppression n° 43, soutenu par M. Germain Authié : vote par correspondance ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4182) : interrogations sur l'existence d'une ambition gouvernementale en faveur de la flotte de commerce ; recul du pavillon français non endigué par le plan marine marchande - Nécessité pour l'amélioration de la compétitivité, d'une action sur les modes de fonctionnement et d'organisation des différents marchés de transport maritime ; mesures positives du plan marine marchande mais insuffisances ; nécessité de ne pas sacrifier les intérêts français sur l'autel des privatisations - Situation des ports : meilleure mais fragile ; mort d'une politique commerciale agressive ; nécessité d'une sensibilisation des groupes financiers à l'intérêt national et de reprendre les réformes profondes proposées par le rapport Dupuybaudy et non seulement les éléments à court terme - (p. 4183) : dotation supplémentaire en capital aux ports autonomes : utilité, mais nécessité de ne pas créer des déséquilibres préjudiciables au maintien d'un réseau portuaire complet - Traitement inadmissible du dossier de la réparation navale de Dunkerque par le Gouvernement - Insuffisance des crédits : signalisation maritime, modernisation et développement des entreprises de pêche, Société nationale de sauvetage en mer, SNSM, recherche scientifique et technique - Certains aspects positifs dans le budget, mais insuffisants.

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) (p. 4924, 4925) : diminution des crédits de l'industrie - Recul de la compétitivité de l'industrie française ; faiblesse de la reprise de l'investissement ; stabilisation de l'emploi au prix d'un traitement social au financement aléatoire ; réduction du déficit budgétaire : excès d'optimisme quant aux recettes de la privatisation ; inflation ; mauvais résultats du commerce extérieur des produits industriels - Accélération du désengagement de l'Etat - Sacrifice de l'industrie de la construction navale ; inefficacité des zones d'entreprises créées pour aider à la reconversion ; zone de Dunkerque ; zone de Provence - Démantèlement de la réparation navale : dépôt de bilan de la Normed et des ateliers de réparation navale de l'Ouest, ARNO ; Abandon des salariés de la réparation navale par le Gouvernement - (p. 4926) : sidérurgie ; proposition d'introduction d'un système de quotas destiné à faciliter la restructuration de l'industrie sidérurgique par la commission de la CEE ; conséquences pour les régions Nord Pas-de-Calais et Lorraine - Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

BIDARD-REYDET (Danielle), sénateur de la Seine-Saint-Denis (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 164 (JO Débats du 11 avril 1987) (p. 152) - Ministère : Recherche et enseignement supérieur - *Difficultés financières des universités françaises* - (Réponse : JO Débats du 29 avril 1987) (p. 503) - Universités.

n° 166 (JO Débats du 17 avril 1987) (p. 285) - Ministère : Recherche et enseignement supérieur - *Troisième cycle des*

études médicales - (Réponse : JO Débats du 25 avril 1987) (p. 481) - Médecine (enseignement de la).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion** - (23 avril 1987) - Art. 4 : Art. 12 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 379) : soutient l'amendement n° 130 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (composition du Centre national de la fonction publique territoriale ; organisation de la gestion paritaire de la formation) - Art. 5 (p. 396) : soutient l'amendement n° 135 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (niveau d'intervention des commissions administratives paritaires).

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)] - Suite de la discussion** - (7 mai 1987) - Art. 1 et annexe (p. 791) : soutient l'amendement n° 3 de M. Jean-Luc Bécart (développement des arsenaux et établissements de l'Etat) - (p. 794) : soutient l'amendement n° 6 de M. Jean-Luc Bécart (suppression des références au déploiement de la défense spatiale) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 796) : opposition des communistes à une participation plus importante de la France à la course aux armements et à un redéploiement de la recherche militaire - Regrette qu'une partie de la recherche industrielle, notamment aéronautique et électronique, soit dominée par des options militaires - Initiative de défense stratégique, IDS - Propositions soviétiques de désarmement - (p. 797) : groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet de loi de programmation militaire.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale** (p. 1082) : absence ou suppression par le Gouvernement de dispositions relatives au transport de substances dangereuses autrement que par canalisations ; volume du transport routier ; défaut de réglementation cohérente - Prévention de la pollution des eaux - Sauvegarde de la mer et du littoral - Industrie nucléaire : coût nécessaire de la sûreté - (p. 1083) : absence de normes sanitaires à valeur internationale de contamination radioactive ; demande un contrôle permanent par la population et l'intermédiaire d'un organisme d'information indépendant - Stockage des déchets radioactifs et autres - Nécessité de la coopération internationale.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 7 (p. 1105) : soutient l'amendement n° 70 de M. Louis Minetti (rôle de coordination du représentant de l'Etat dans les départements, des mesures de sauvegarde et des moyens de secours publics en liaison avec les collectivités locales intéressées) - Sur l'amendement rédactionnel n° 10 de M. René-Georges Laurin, soutient le sous-amendement n° 71 de M. Louis Minetti - Avant l'art. 30 (p. 1149) : son amendement n° 77, soutenu par M. Louis Minetti : autorisation nécessaire pour tous les transports de produits toxiques ou dangereux ; rejeté.

- **Projet de loi sur l'épargne - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 244 (86-87)] - Suite de la discussion** - (27 mai 1987) - Discussion générale (p. 1374) : orientation réelle de ce projet à l'opposé des déclarations du Gouvernement : développement d'une épargne longue en vue de la retraite, de l'épargne des ménages et des moyens de financement des entreprises, de l'actionnariat et de la participation - Constate que la France réalise les plus mauvais scores des grandes nations industrialisées depuis six ans - Dispositions proposées intolérables pour l'équilibre des finances locales - Détournement de l'argent des caisses d'épargne - Texte irrecevable en raison de l'introduction dans le droit à la retraite d'une inadmissible sélection par l'argent - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - Discussion générale** (p. 1648) : problème de l'emploi qualifié et de la croissance économique réelle - Autre politique possible de l'apprentissage et de la formation

professionnelle - Développement en quantité et qualité du service public de l'enseignement professionnel et technique - (p. 1649) : complémentarité entre l'école et l'entreprise - Décloisonnement des filières et possibilité de passage de l'une à l'autre - Nécessaire rénovation des lycées professionnels - Réexamen du rôle et de la conception des classes préparatoires à l'apprentissage, CPA - Décentralisation et établissement de la carte scolaire d'une manière démocratique - Mission de formation de l'apprentissage uniquement au niveau V - Rôle de la formation continue - (p. 1650) : qualification individuelle et importance de la formation générale - Problème des réorganisations d'horaires et de méthodes - Importance du nombre d'heures de formation générale - Contrôle des formations et rôle des inspecteurs d'apprentissage - Amélioration du fonctionnement des centres de formation d'apprentis, CFA - Nécessaire coopération entre toutes les composantes de la formation initiale et permanente : entreprises, collectivités et autres organisations - Nécessité d'un véritable statut pour les apprentis et reconnaissance de la double qualité de jeune travailleur et d'élève en cours de formation - Problème de la durée hebdomadaire du travail et de la rémunération des apprentis - Inclusion des apprentis dans le calcul des seuils retenus pour la création de comités d'entreprises - Développement des liens entre les apprentis et les autres travailleurs - Avis du comité d'entreprise joint à la demande d'agrément - Contrôle du suivi de l'apprentissage exercé par le comité départemental de la formation professionnelle - Souhaite une augmentation de la contribution des entreprises en faveur de l'apprentissage - (p. 1651) : souhaite une réforme de la taxe d'apprentissage et de sa répartition - Propose la création d'un centre régional pour les formations initiales - Art. 1 (p. 1659) : soutient l'amendement n° 74 de M. Hector Viron (obligation pour la durée hebdomadaire du travail d'un apprenti de ne pas excéder la durée légale du travail) - Art. 2 (p. 1664) : soutient l'amendement n° 78 de M. Hector Viron (possibilité de mettre fin au contrat d'un commun accord avant le terme fixé initialement en cas d'obtention du diplôme à condition qu'il soit alors immédiatement suivi par un contrat de travail à durée indéterminée avec l'entreprise dans laquelle le contrat d'apprentissage a été exécuté) - Art. 3 (p. 1668) : soutient l'amendement n° 81 de M. Hector Viron (réforme des centres de formation d'apprentis et affirmation du principe d'un contrôle pédagogique de l'éducation nationale sur le contenu de la formation dispensée).

Suite de la discussion - (11 juin 1987) Après l'art. 5 (p. 1713, 1714) : soutient les amendements de M. Hector Viron, n° 83 (création, fonctionnement et composition des centres régionaux pour les formations initiales), n° 84 (modalités de versement de la taxe d'apprentissage), n° 85 (modalités de répartition de la taxe d'apprentissage) et n° 86 (création, composition et mission du centre national pour les formations initiales) - Avant l'art. 9 (p. 1720) : soutient l'amendement n° 88 de M. Hector Viron (abaissement de la limite d'âge d'entrée en apprentissage) - Art. 10 (p. 1724) : soutient les amendements de M. Hector Viron, n° 93 (avis obligatoire du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) et n° 94 (agrément du maître d'apprentissage délivré par le comité départemental de la formation professionnelle) - (p. 1725) : soutient l'amendement n° 95 de M. Hector Viron (rétablissement de l'obligation de communiquer les décisions rendues en matière d'agrément aux divers organismes intéressés) - Art. 11 (p. 1727) : soutient l'amendement n° 98 de M. Hector Viron (compétence des enseignants et des délégués syndicaux du personnel pour examiner la coordination de la formation de l'apprenti) - Art. 12 (p. 1728) : sur l'amendement n° 16 de M. Jean Madelain, rapporteur (nature particulière du contrat de redoublement passé avec un nouvel employeur), se déclare opposée au sous-amendement n° 146 du Gouvernement - Art. 13 (p. 1730) : soutient l'amendement n° 101 de M. Hector Viron (fixation du niveau de rémunération des apprentis) - Après l'art. 15 (p. 1733, 1734) : soutient l'amendement n° 103 de M. Hector Viron (horaire de travail des apprentis) - Après l'art. 17 (p. 1739) : soutient l'amendement n° 90 de M. Hector Viron (compétences reconnues aux comités d'entreprises étendues aux conditions de détermination et de déroulement de l'apprentissage) - Avant l'art. 19 (p. 1742) : se déclare favorable à l'amendement n° 25 de la

commission (pour l'application des dispositions prévues par la présente loi, compensation des charges nouvelles incombant aux collectivités territoriales assurée par l'Etat) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1745) : opposition du groupe communiste à l'ensemble de ce projet de loi - Situation précaire des jeunes apprentis - Projet visant à faire de l'apprentissage une filière concurrente du service public de l'éducation et de la formation au service du patronat.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - **Question préalable** (p. 2114) : soutient la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Introduction, à la sauvegarde, sans concertation ni préparation, d'une réforme des études médicales dans le DMOS - (p. 2115) : défaut de bilan d'application de la loi de 1982 - Mise à l'écart des problèmes des premier et deuxième cycles - Dévalorisation de la médecine générale : disparition du titre unique de docteur en médecine ; distinction entre l'internat pour le futur spécialiste et le résidant pour les futurs généralistes ; écart des rémunérations - Conséquences de cette mesure pour la santé des Français les plus défavorisés - Suppression de la filière de la santé publique créée en 1982 ; importance de la médecine de prévention ; rôle de la médecine scolaire et universitaire - (p. 2116) : manque de moyens et de personnel de la médecine scolaire et de la médecine du travail - Nécessaire amélioration de la formation des médecins généralistes ; intérêt de stages en entreprises et au sein des collectivités locales dans les services d'action sanitaire et sociale - Formation continue - Place de cette réforme dans la politique inégalitaire du Gouvernement - **Art. 46-B (par priorité)** (p. 2146) : abrogation de la loi Le Pors du 19 octobre 1982 et atteinte au droit de grève dans la fonction publique ; manifestation de la CGT du 18 juin 1987 - **Rappel historique** du droit de grève et de ses conquêtes sociales - Grève des mineurs contre l'occupant nazi en 1941 - Baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires - (p. 2155) : sur l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique), soutient les sous-amendements de Mme Hélène Luc, n°s 793 à 805 - Cite le rapport écrit de M. Daniel Hoeffel, rapporteur pour avis de la commission des lois - Voit dans la mesure proposée non une simple disposition de portée comptable mais une remise en cause du droit de grève - (p. 2165) : se déclare opposée à l'amendement n° 164 du Gouvernement - Ancienneté d'une jurisprudence sévère pour les grévistes des services publics - Inscription du droit de grève dans le préambule de la Constitution de la IV^e République et de la Constitution de 1958 - Remise en cause de tous les droits sociaux par l'actuel Gouvernement.

- **Rappel au règlement** - (26 juin 1987) (p. 2630) : organisation des travaux du Sénat et article 32 de son règlement - Inorganisation des débats - « Saucissonnage » intolérable des projets - (p. 2631) : demande au nom du groupe communiste, la convocation par le président du Sénat d'une conférence des présidents.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - **Suite de la discussion** - (27 juin 1987) - **Titre III** (p. 2744) : son amendement n° 190, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de la division « Titre III - Dispositions relatives aux études médicales » ; rejeté - **Art. 28** (p. 2747) : son amendement n° 191, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : création d'un internat en médecine générale ; rejeté - **Art. 28** (p. 2750) : ses amendements, soutenus par M. Robert Vizet, n° 192 : suppression de cet article relatif à la réforme du troisième cycle des études médicales ; et n° 193 : maintien de l'internat pour les formations de médecine générale et de médecine spécialisée ; rejetés - **Art. 28** (p. 2753) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 194 et n° 195 tendant à supprimer le paragraphe I de cet article relatif à la réforme du troisième cycle des études médicales ; et n° 198 : formation par la recherche accessible à tous les étudiants de troisième cycle ; rejetés - Son amendement n° 196, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : rétablissement des quatre filières d'internat ; rejeté - Son amendement n° 197, soutenu par M. Robert Vizet : définition de la filière d'inter-

nat de santé publique ; rejeté - (p. 2754) : son amendement n° 199, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : rétablissement de la filière d'internat de recherche médicale ; rejeté - Son amendement n° 202, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : maintien d'une filière d'internat de médecine générale ; rejeté - (p. 2755) : son amendement n° 209, soutenu par M. Robert Vizet : maintien de l'examen classant et validant à la fin du deuxième cycle des études médicales ; rejeté.

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - **Art. 28 (suite) Paragraphe V** (p. 2779, 2780) : ses amendements n° 211, soutenu par Mme Hélène Luc : substitution des mots « étudiants de troisième cycle » au mot « résidents » ; n° 210, soutenu par Mme Paulette Fost : mention de la qualification en médecine générale par un document annexé au diplôme de doctorat ; et n° 212, soutenu par Mme Hélène Luc : caractère spécifique du document mentionnant la qualification en médecine générale ; rejetés - **Paragraphe VI** (p. 2782) : son amendement n° 217, soutenu par Mme Paulette Fost : identité de statut des étudiants du troisième cycle ; rejeté - (p. 2783) : ses amendements, soutenus par Mme Hélène Luc, n° 215 : identité de rémunération pour tous les étudiants de troisième cycle d'études médicales, quel que soit le type de formation suivie ; et n° 218 : stages des étudiants de troisième cycle en médecine générale ; et n° 219, soutenu par Mme Paulette Fost : identité du régime de protection sociale pour tous les étudiants du troisième cycle d'études médicales ; rejetés - **Paragraphe VIII** (p. 2785) : son amendement n° 221, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression de ce paragraphe supprimant les filières spécialisées de santé publique et de recherche médicale ; rejeté - **Art. 29** (p. 2790, 2791) : ses amendements, soutenus par Mme Hélène Luc, n° 225 : suppression de cet article relatif à la date d'application des dispositions de l'article précédent ; n° 226 : application de l'article 28 après la présentation au Parlement du bilan prévu par la loi du 23 décembre 1982 ; et n° 227 : prise des décrets d'application après concertation avec les intéressés ; rejetés.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 370 (86-87)]** - (9 juillet 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3034) : regrette que les propositions communistes n'aient pas été prises en compte pour l'organisation de la sécurité de tous les citoyens - Rythme de reboisement et d'entretien des forêts du Midi - Embauche de forestiers pour ces mêmes forêts - Abstention du groupe communiste sur les conclusions de la CMP.

- **Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert - Deuxième lecture [n° 367 (86-87)]** - (22 octobre 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3418) : vote du groupe communiste contre cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)]** - (29 octobre 1987) - **Art. 13** (p. 3605) : soutient l'amendement n° 49 de M. Ivan Renar (extension de la composition du haut comité aux représentants des collectivités territoriales).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)]** - (16 décembre 1987) - **Question préalable** (p. 5504) : soutient la motion n° 15 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable - Désapprobation des sénateurs communistes à l'égard des ouvertures de crédits supplémentaires au titre du ministère de la défense - (p. 5505) : dénonce le manque de moyens de fonctionnement et d'équipement des établissements scolaires et des universités - Soutient les revendications des étudiants et des lycéens et dénonce la politique menée en matière d'enseignement dans l'optique des seuls intérêts du grand patronat et des lois de l'argent - (p. 5506) : possibilité de diminuer immédiatement le budget de la défense sans mettre en cause la sécurité nationale - Souhaite que Paris devienne la capitale de la paix - **Art. 4** (p. 5523) : soutient l'amendement n° 19 de M. André Duro-méa (transfert en faveur du tourisme social de certains crédits destinés à la promotion du tourisme français à l'étranger) - **Art. 5** (p. 5527) : soutient l'amendement n° 20 de

M. Jean-Luc Bécart (suppression des crédits inscrits pour transférer, de Paris à Toulouse, les services de la météorologie nationale).

- **Proposition de loi relative aux opérations de télépromotion avec offre de vente dites de « télé-achat »** [n° 202 (87-88)] - (22 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5977) : dénonce la dégradation du paysage audiovisuel envahi par l'argent et l'abaissement culturel - Opposition du groupe communiste à cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 206 (87-88)] - (22 décembre 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5982) : décalage entre les ambitions du projet et la réalité - Moyens financiers insuffisants pour pallier les carences actuelles en matière d'enseignement artistique - Désengagement de l'Etat risquant d'alourdir la charge des collectivités locales - Complémentarité entre enseignants et intervenants extérieurs - Echec de la politique menée en matière d'enseignement et de culture - Opposition des sénateurs communistes à l'adoption de ce projet.

BIMBENET (Jacques), sénateur du Loir-et-Cher (rattaché administrativement au groupe GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés** [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1399) : lutte nécessaire contre les préjugés défavorables à l'emploi des handicapés - Importance de la formation ; rôle et insuffisante efficacité des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP, ainsi que de l'Agence nationale pour l'emploi, ANPE - Non application des dispositions en vigueur sur l'emploi des handicapés dans les services publics - (p. 1400) : centres d'aide par le travail, CAT - Demande la participation à la formation professionnelle du fonds de développement pour l'insertion des handicapés prévu par le texte en projet - Difficultés de la réinsertion socio-professionnelle des malades mentaux bénéficiaires de l'allocation d'adulte handicapé - Réflexion sur la réinsertion non seulement professionnelle mais sociale.

- **Question au Gouvernement : financement de la formation en alternance** (11 juin 1987) (p. 1703).

- **Question au Gouvernement : ressources du fonds d'amortissement des charges d'électrification, FACE** (17 décembre 1987) (p. 5596)

BLANC (Jean-Pierre), sénateur de la Savoie (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

BLIN (Maurice), sénateur des Ardennes (UC).

NOMINATIONS

- Rapporteur général de la commission des finances.

- Membre suppléant du Comité des finances locales.

- Membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.

- Membre titulaire du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

- Membre titulaire du Conseil national du crédit.

- Membre à qualités de la commission des comptes et des budgets économiques de la Nation.

- Membre à qualités de la Commission nationale du sport de haut niveau.

- Est nommé membre du Haut Conseil du secteur public (JO Lois et décrets du 24 juin 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987) - Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 296 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1984 [n° 301 (86-87)] (19 juin 1987) - **Lois de règlement.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 297 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1985 [n° 302 (86-87)] (19 juin 1987) - **Lois de règlement.**

Rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale [n° 93 (87-88) tomes 1, 2, 3] (16 novembre 1987) - **Lois de finances.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale [n° 161 (87-88)] (10 décembre 1987) - **Lois de finances rectificatives.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en dis-

discussion du projet de loi de finances pour 1988 [n° 159 (87-88)] (10 décembre 1987) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 189 (JO Débats du 12 juin 1987) (p. 1746) - Ministère : Economie - *Harmonisation des systèmes juridiques et fiscaux des pays membres de la CEE* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2634) - Communauté économique européenne (CEE).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1984** [n° 296 (86-87)] - (25 juin 1987) - Rapporteur général - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 297) (p. 2322) : rappelle la conjoncture économique internationale de 1984 : croissance exceptionnelle des Etats-Unis, désinflation mondiale, performances moyennes de la France - (p. 2323) : fragilité des hypothèses économiques françaises pour 1985 - Accélération de la consommation des ménages et amélioration de l'investissement des entreprises - Suppression de la contribution sociale au profit du régime général de la sécurité sociale - Modification des prévisions budgétaires en raison de l'évolution peu favorable de l'économie française - Crédits complémentaires demandés au titre des budgets annexes - Vives critiques de la Cour des comptes relatives aux annulations de crédit, à certains fonds de concours ainsi qu'aux autorisations de visas en dépassement - (p. 2324) : limitation du déficit budgétaire grâce notamment à l'intervention de Gaz de France, de la Caisse nationale de l'énergie, au report d'une dette sur la sécurité sociale et à l'émission d'obligations renouvelables du Trésor, ORT - Complexité des relations existant entre le budget général et le budget annexe des PTT - Anomalie relevée dans le budget annexe de la navigation aérienne - Recommande au Sénat d'adopter ces budgets définitifs pour des raisons comptables.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1985** [n° 297 (86-87)] - (25 juin 1987) - Rapporteur général - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 296) (p. 2322 à 2324).

- **Questions orales avec débat jointes : problèmes fiscaux et monétaires européens** - (26 juin 1987) (p. 2634) : marché unifié européen à l'horizon de 1993 - Suppression de tous les obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux - Révolution comparable à celle de la suppression des barrières tarifaires à la circulation des marchandises, il y a plus de trente ans - Réforme des finances et plan Pinay-Rueff - Interrogation sur les priorités du Gouvernement - Approbation de l'Acte unique par les douze membres de la Communauté européenne - Absence de caractère obligatoire - Difficile respect de la date du 1^{er} janvier 1993 - Existence de nombreux obstacles : importante différence dans les traditions, les niveaux de vie, les potentiels agricoles, industriels et tertiaires des pays de la Communauté - (p. 2635) : nombreuses procédures pour non respect des règles communautaires - Importantes disparités en matière de fiscalité - Problème des relations de la Communauté avec les pays tiers - Existence d'une rivalité commerciale sévère entre la CEE et les Etats-Unis dans le domaine agricole - Tarif extérieur commun tourné par le Japon, notamment dans le secteur de l'automobile - Remise en cause de la politique agricole commune, PAC, par les pays tiers et par certains membres de la Communauté - Souligne le contraste entre le contexte de 1960 caractérisé par la croissance et l'actuel contexte de crise - Effritement de l'autorité des Etats sur les marchés financiers - Morcellement des marchés militaires de l'Europe et insuffisance des forces conventionnelles - Nécessaire unification de la Communauté européenne et d'un renforcement de sa cohésion face aux Etats-Unis et au Japon - Souhaite l'établissement en règle de la reconnaissance réciproque des normes nationales - Gestation depuis dix ans d'un statut de la société européenne - Favorable au rapprochement d'entreprises - Harmonisation de la fiscalité des sociétés souhaitable - Absence de brevet communautaire - Nécessité d'une clarification fiscale en France - Substitution de taxes à l'im pôt,

notamment dans le domaine des services - Projet « Erasmus » et ouverture des universités aux étudiants des pays voisins - Projet de reconnaissance réciproque des diplômes - Mesures destinées au rapprochement entre les politiques économiques des pays de la Communauté - Renforcement du rôle éminent que la France doit jouer dans la grande oeuvre de l'unification de l'Europe.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion générale - (16 novembre 1987) - Rapporteur général (p. 3911, 3912) : approbation de la politique du Gouvernement : redressement amorcé, ralenti par la conjoncture mondiale - Conséquence de la crise boursière d'octobre : pas de condamnation de l'expérience libérale aux Etats-Unis ; implique que l'Etat doit faire preuve du même sens des responsabilités qu'il demande aux agents - Conséquence de la crise sur les hypothèses de travail du budget de 1988 : poids de l'environnement international sur deux des indicateurs choisis, à savoir le taux de croissance du produit intérieur brut, PIB, et les bases choisies pour la croissance, soit l'investissement et l'exportation - (p. 3913) : importance historique du budget de 1988 ; trois caractéristiques : allègement de l'impôt sur les entreprises et les ménages ; nouvelle diminution du déficit budgétaire obtenue grâce à une plus-value de l'impôt sur les sociétés et à une réduction du train de vie de l'Etat ; diminution de la dépense publique hors rebudgétisation - Constate que la réduction du train de vie de l'Etat est aussi permise par le transfert de charges aux collectivités territoriales - (p. 3914) : inquiétude des responsables locaux devant l'accroissement des charges, dû à une évolution des dépenses non compressibles - Poids en ce sens de deux dispositions dans le budget : indexation du taux du foncier non bâti sur le taux de la taxe d'habitation ; modification en 1989 du calcul de l'impôt régional qui sera fixé par quotité et non plus par répartition - Souhaite la prise en charge par l'Etat d'une part de la surcompensation des régimes de retraite - Difficultés non réglées dans le cadre du budget : modification des modalités de compensation par l'Etat de la réduction des bases de la taxe professionnelle ; insuffisance du forfait d'externat de l'enseignement privé ; plafond des primes à l'aménagement de l'habitat trop bas - Déficit du budget de la protection sociale : nécessité de mettre en oeuvre une réforme sur la base des recommandations du rapport du comité des sages - (p. 3915) : approbation globale des choix sur lesquels repose le budget - Interrogation sur la nécessité d'envisager une amélioration de la fiscalité des entreprises en matière d'investissement, ainsi qu'une amélioration de la fiscalité de l'épargne - Jugement très largement positif sur le budget pour 1988 - **Question préalable** (p. 3929) : s'oppose à la motion n° I-98 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Exprime son étonnement devant la procédure choisie : mise en cause des droits et devoirs du Parlement.

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Rapporteur général - Art. 2 (p. 3982) : s'oppose aux amendements n° I-99 de M. Robert Vizet et n° I-151 de M. Jean-Pierre Masseret (modification du barème de l'impôt sur le revenu) - (p. 3983) : s'oppose à l'amendement n° I-152 de M. Jean-Pierre Masseret (réduction d'impôt pour les enfants à charge poursuivant des études supérieures dans une ville éloignée de plus de trente kilomètres du domicile familial habituel) - (p. 3984) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° I-44 de M. André Fosset, n° I-67 de M. Jacques Moutet et n° I-153 de M. Jean-Pierre Masseret (rétablissement de la réduction d'impôt pour exécution de travaux destinés à améliorer l'isolation thermique dans l'habitat) - S'oppose à l'amendement n° I-167 de M. Michel Miroudot (prorogation, du 31 décembre 1986 au 31 décembre 1991, de la réduction d'impôt accordée pour exécution de travaux destinés à économiser l'énergie dans l'habitat) - (p. 3985) : s'oppose à l'amendement n° I-56 de M. Jacques Moutet (suppression de la minoration d'impôt envisagée pour les hauts revenus permettant de financer des mesures nouvelles en faveur des familles) - (p. 3986) : s'oppose à l'amendement n° I-100 de M. Robert Vizet (nouvelles modalités de fixation de l'impôt pour certains salariés

ayant subi une perte notable de revenus) - (p. 3987) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° I-101 (allègement des impôts acquittés par les retraités pensionnés ; étalement sur trois ans du paiement de l'impôt sur le revenu acquitté au nom d'une personne décédée) et n° I-102 (indemnités journalières exclues de l'assiette de l'impôt sur le revenu) - Après l'art. 2 (p. 3989) : s'oppose à l'amendement n° I-103 de M. Robert Vizet (dégrèvement de 600 F de la taxe d'habitation pour les contribuables exonérés d'impôt sur le revenu ; dégrèvement égal au montant de la taxe lorsque celle-ci est inférieure à 600 F) - Art. 3 : s'oppose à l'amendement n° I-41 de M. Jean Boyer (déductibilité des frais de garde des enfants étendue à ceux âgés de moins de sept ans) - Après l'art. 3 (p. 3990) : s'oppose à l'amendement n° I-104 de M. Robert Vizet (suppression de l'avoir fiscal) - Après l'art. 4 (p. 3991) : accepte l'amendement n° I-50 de M. Jean Chérioux (exonération fiscale, en tout ou partie, de la pension temporaire d'orphelin lorsque celle-ci remplace l'allocation aux adultes handicapés) - (p. 3992) : s'oppose aux amendements n° I-57 de M. Raymond Soucaret (bénéfice des aides personnelles au logement étendu aux préretraités ne pouvant plus bénéficier d'un logement de fonction) et n° I-105 de M. Robert Vizet (taxation des ventes de valeurs mobilières) - (p. 3993) : s'oppose aux amendements n° I-106 et n° I-107 de M. Robert Vizet relatifs aux dispositions applicables aux détenteurs de l'emprunt Giscard - (p. 3994) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-166 de M. Jean-Pierre Fourcade (avantages fiscaux afférents au contrat épargne-handicap) - Avant l'art. 5 (p. 3995) : s'oppose à l'amendement n° I-154 de M. Jean-Pierre Masseret (nouvel aménagement des taux d'amortissement dégressifs) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° I-45 de M. André Fosset (provisions en franchise d'impôt accordée aux entreprises qui investissent à l'étranger, sans condition d'agrément préalable) - (p. 3997) : s'oppose à l'amendement n° I-155 de M. Jean-Pierre Masseret (maintien de l'exonération pendant trois ans de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises nouvellement créées) - (p. 3998) : s'oppose aux amendements n° I-58 de M. Jacques Moutet (réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 42 à 36 % ; application de cette réduction uniquement aux bénéfices réinvestis) et n° I-156 de M. Jean-Pierre Masseret (diminution du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis) - Après l'art. 17 : s'oppose à l'amendement n° I-132 de M. Robert Vizet (majoration de l'impôt sur les sociétés ; diminution de cet impôt lorsque l'entreprise a procédé à des créations d'emplois) - Avant l'art. 5 (suite) (p. 3999) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-59 de M. Henri Collard (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile) - Après l'art. 11 : s'oppose à l'amendement n° I-119 de M. Jean-Luc Bécart (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile) - Opposé à cet amendement en raison du gage proposé visant à modifier les limites de l'assiette de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises de construction de logements - Avant l'art. 5 (suite) (p. 4001) : sur la diminution du plafonnement de la cotisation de la taxe professionnelle versée par les entreprises, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° I-46 de M. André Fosset, n° I-60 de M. Jacques Moutet et n° I-92 de M. Maurice Schumann.

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Rapporteur général - Art. 5 (p. 4016) : s'oppose à l'amendement n° I-157 de M. Jean-Pierre Masseret (actualisation du plafond du crédit d'impôt recherche) - (p. 4017) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-158 de M. Jean-Pierre Masseret (crédit d'impôt recherche accordé aux entreprises créées à partir de 1987 ; modalités de calcul de ce crédit d'impôt) et s'oppose au n° I-72 de M. Jean-François Pintat (suppression de la restitution du crédit d'impôt recherche lorsque l'entreprise ralentit son effort de recherche) - (p. 4018) : accepte l'amendement n° I-190 de M. Alain Juppé, ministre (possibilité pour l'entreprise ayant bénéficié jusqu'en 1990 du crédit d'impôt recherche calculé en fonction du volume, d'opter pour un crédit calculé en fonction de la croissance de la recherche) - (p. 4019) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-48 de M. André Fosset (crédit d'impôt recherche octroyé pour les dépenses d'acquisition de brevets et de licences en vue de la mise en oeuvre d'opérations de

recherche développement) et s'oppose au n° I-108 de M. Robert Vizet (bénéfice du crédit d'impôt recherche accordé après présentation des dépenses de recherche au comité d'entreprise ou au comité d'établissement) - Après l'art. 5 (p. 4021) : son amendement n° I-77, soutenu par M. Lucien Neuwirth : réduction du droit d'apport versé par les sociétés lorsqu'elles augmentent leurs fonds propres ; repris par le Gouvernement et adopté - Dispositions tendant à favoriser l'investissement productif - S'oppose à l'amendement n° I-159 de M. Jean-Pierre Masseret (création d'un crédit d'impôt formation) - Art. 6 (p. 4023) : s'oppose aux amendements analogues n° I-109 de M. Robert Vizet et n° I-160 de M. Jean-Pierre Masseret (maintien de la taxe sur les frais généraux des entreprises) ainsi qu'à l'amendement n° I-110 de M. Robert Vizet (taux de la taxe sur les frais généraux des entreprises fixé à 50 %) - Avant l'art. 7 (p. 4025) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° I-34 de M. Henri de Raincourt et n° I-174 de M. Jacques Oudin (assujettissement à l'impôt sur le revenu, et non plus à l'impôt sur les sociétés, de l'associé d'une exploitation agricole à responsabilité limitée, EARL) - (p. 4026) : s'oppose aux amendements de M. Jean Colin, n° I-4 (relèvement, pour les exploitants agricoles, du seuil de passage au système d'imposition au réel) et n° I-3 (pérennisation du système transitoire d'imposition des agriculteurs, créé en 1987, entre le système d'imposition au réel et le système du forfait) - (p. 4027) : sur le relèvement du plafond de la déduction fiscale accordée aux agriculteurs pour investissement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° I-35 de M. Henri de Raincourt, n° I-168 de M. Roland du Luart et s'oppose au n° I-5 de M. Jean Colin - (p. 4028) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-175 de M. Jacques Oudin (extension du champ d'application de la déduction pour investissement à l'acquisition de parts de coopératives agricoles) - (p. 4029) : s'oppose à l'amendement n° I-6 de M. Jean Colin (possibilité pour les agriculteurs assujettis au réel de constituer des provisions en vue de pallier aux pertes engendrées par les calamités agricoles ; imposition desdites provisions si aucune calamité ne survient dans les quatre ans) - Art. 7 (p. 4030) : son amendement n° I-192 : nouvelle détermination du plafond de la déduction pour investissement accordée aux groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC ; adopté - Après l'art. 7 (p. 4032) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° I-36 de M. Henri de Raincourt et n° I-176 de M. Jacques Oudin (mesure fiscale d'aide à l'installation des bénéficiaires de la dotation aux jeunes agriculteurs étendue à de nouvelles catégories d'exploitants) - (p. 4033) : s'oppose à l'amendement n° I-7 de M. Jean Colin (possibilité pour les contribuables d'opter pour cinq ans, et non plus définitivement, pour le mode d'imposition sur la moyenne triennale des résultats de l'exploitation agricole) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° I-177 de M. Jacques Oudin (suppression de l'irrévocabilité de l'option pour le mode d'imposition sur la moyenne triennale des résultats de l'exploitation agricole) - (p. 4035) : accepte l'amendement n° I-193 du Gouvernement (relèvement du plafond des revenus nets du foyer fiscal permettant d'imputer un déficit agricole) - Amendement reprenant la disposition proposée dans les amendement n° I-18 de M. Michel Souplet, n° I-161 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-170 de M. Roland du Luart - (p. 4036) : accepte l'amendement n° I-178 de M. Jacques Oudin (possibilité d'imputer les déficits provenant d'une exploitation d'aquaculture marine sur le revenu global) - (p. 4038) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-12 de M. Stéphane Bonduel (lorsque l'imputation n'a pas permis la déduction intégrale du déficit des immeubles soumis au statut du fermage, possibilité d'imputer la partie restante des investissements, dans la limite de 100 000 francs, sur les autres catégories de revenus, à partir de la neuvième année) et s'oppose au n° I-69 de M. Raymond Soucaret (augmentation d'un tiers de l'abattement de la valeur locative des matériels agricoles de récolte) - Art. 8 (p. 4041) : accepte l'amendement n° I-1 de M. Henri de Raincourt (relèvement du seuil de restitution des taxes sur les céréales) - Après l'art. 8 (p. 4042) : s'oppose à l'amendement n° I-111 de M. Louis Minetti (institution d'un prélèvement sur les plus-values résultant du changement d'affectation des terres agricoles pour toutes les muta-

tions à titre onéreux) - **Après l'art. 9** (p. 4043) : s'oppose à l'amendement n° I-114 de M. Louis Minetti (nouvelle détermination des règles d'imposition au forfait en agriculture) - (p. 4044) : son amendement n° I-78, soutenu par M. Geoffroy de Montalembert : extension de la TVA à la gestion des baux ruraux ; repris par le Gouvernement puis adopté - (p. 4047) : s'oppose à l'amendement n° I-63 de M. Raymond Soucaret (fiscalité des successions en matière d'exploitations agricoles) - (p. 4048) : demande le retrait de l'amendement n° I-8 de M. Jean Colin (possibilité d'opter, lors de chaque achat, pour l'inscription ou non des immeubles bâtis et non bâtis au bilan des exploitations agricoles) - Mesure prochainement satisfaite par voie réglementaire - (p. 4049) : s'oppose à l'amendement n° I-112 de M. Louis Minetti (suppression de la TVA sur les produits de première nécessité) - (p. 4050) : s'oppose à l'amendement n° I-113 de M. Louis Minetti (création d'une taxe à l'importation des produits de l'imprimerie et de l'édition de manuels scolaires) - **Art. 9 bis** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-64 de M. Raymond Soucaret (réduction de la limite des recettes accessoires pouvant être considérées comme des revenus agricoles) - **Après l'art. 9 bis** (p. 4051) : son amendement n° I-79, soutenu par M. Roland du Luart : instauration au profit des collectivités locales d'une compensation des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés non bâties prévue sur les terrains ensemencés, plantés ou replantés en bois ; retiré - (p. 4053, 4054) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Jacques Oudin, n° I-180 (allègement des charges liées au poids du foncier non bâti supportées par les jeunes agriculteurs) et n° I-181 (allègement pour les jeunes agriculteurs de la taxe foncière sur les propriétés non bâties lorsqu'elle est supérieure à la taxe foncière moyenne) - **Avant l'art. 10** : s'oppose à l'amendement n° I-22 de M. Louis de Catuelan (possibilité pour l'exploitant-usufructier d'une résidence de tourisme de récupérer la TVA grevant la nue-propriété) - (p. 4055) : s'oppose à l'amendement n° I-23 de M. Xavier de Villepin (réduction du taux de TVA applicable aux extraits de parfums et à leurs dérivés) - (p. 4056) : son amendement n° I-80, soutenu par M. Christian Poncelet, président de la commission des finances : aménagement de la TVA applicable aux publications de presse ; adopté - **Art. 10** (p. 4060) : s'oppose à l'amendement n° I-115 de M. Louis Minetti (réduction du taux de TVA sur les automobiles et les motocyclettes) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-49 de M. André Fosset (réduction du taux de TVA sur les locations de voiture de courte durée) - **Après l'art. 10** (p. 4061) : s'oppose aux amendements n° I-116 de M. Jean-Luc Bécart (organismes publics d'HLM exonérés de la TVA pour leurs dépenses d'investissement) et n° I-117 de M. Robert Vizet (versement aux collectivités locales de la TVA perçue par l'Etat pour toutes les dépenses d'investissement et de fonctionnement) - **Avant l'art. 11** (p. 4062, 4064) : son amendement n° I-81 : aménagement de la TVA applicable à certaines catégories d'hôtels ; retiré - Amendement repris par le Gouvernement puis adopté - Sur le même objet, accepte l'amendement n° I-11 de M. Paul Malassagne et s'oppose au n° I-10 de M. Pierre Merli - **Après l'art. 11** (p. 4069) : accepte les amendements identiques n° I-86 de M. Raymond Bourguin et n° I-93 de M. Jacques Carat (application du taux normal de TVA sur les ventes et locations de certains vidéodisques et vidéocassettes ; réduction du montant de la taxe spéciale additionnelle, TSA, sur les places de cinéma ; création d'un prélèvement fonction du nombre de films cinématographiques diffusés par les services de télévision) - Sur le même objet, accepte l'amendement n° I-87 de M. Pierre-Christian Taittinger - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-31 du même auteur (réduction du taux de la TVA applicable à la vente, la location et l'exploitation de certaines oeuvres audiovisuelles sur support de vidéogrammes) - (p. 4072) : s'oppose aux amendements n° I-94 de M. Jacques Carat (abaissement pour une durée d'un an du taux de la TVA applicable aux droits d'entrée dans les salles de cinéma) et n° I-118 de M. Ivan Renar (diminution du taux de la TVA perçue sur le droit d'entrée dans les salles de cinéma d'art et d'essai ; exonération des 150 premières représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques nouvellement créées en France ou d'oeuvres classiques faisant l'objet d'une nouvelle mise en scène) - **Après l'art. 12** : son amendement

n° I-82 : application de la TVA aux droits d'entrée pour la visite des jardins botaniques ; adopté - **Après l'art. 14 bis** (p. 4073) : s'oppose à l'amendement n° I-9 de M. Pierre Merli (sociétés non résidentes détenant des biens immobiliers en France exonérées de la taxe sur la valeur vénale de ces biens) - **Après l'art. 15** (p. 4074) : s'oppose à l'amendement n° I-120 de M. Robert Vizet (institution d'un prélèvement exceptionnel sur les sociétés pétrolières) - **Avant l'art. 16** (p. 4075) : accepte l'amendement n° I-172 de M. Roland du Luart (relèvement du tarif des redevances sur la consommation d'eau prélevées au profit du FNDAE).

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Rapporteur général - **Avant l'art. 16** (p. 4092) : accepte l'amendement n° I-83 de M. Jean Cluzel (programmation des émissions de télé-achat limitée aux seuls services de télévision par abonnement et aux services de radiodiffusion et de télévision distribués sur les réseaux câblés) et s'oppose à l'amendement n° I-122 de M. Henri Bangou (extension du bénéfice de la défiscalisation à certaines sociétés financières et commerciales des départements d'outre-mer) - (p. 4093) : s'oppose aux amendements n° I-123, n° I-124 et n° I-125 de M. Henri Bangou tendant à favoriser l'investissement productif et la création d'emplois dans les départements d'outre-mer - (p. 4094) : s'oppose aux amendements de M. Henri Bangou, n° I-126 (délivrance des agréments fiscaux par le conseil régional dans les départements d'outre-mer, n° I-127 (alignement du régime des ventes et des importations de riz des départements d'outre-mer sur celui de la Réunion) et à l'amendement n° I-128 de M. Robert Vizet (suppression du droit de timbre exigé des candidats aux concours de recrutement de fonctionnaires de l'Etat) - (p. 4095) : s'oppose à l'amendement n° I-129 de M. Robert Vizet (suppression de l'anonymat sur l'achat et la vente d'or) - (p. 4096) : s'oppose à l'amendement n° I-162 de M. Jean-Pierre Masseret (relèvement du seuil d'exigibilité de la taxe sur les salaires) - **Art. 16** (p. 4097) : demande le retrait de l'amendement n° I-150 de M. Jacques Machet (alignement de la fiscalité du bioéthanol sur celle du gazole) - (p. 4099) : s'oppose à l'amendement n° I-25 de M. Guy Malé (diminution de la fiscalité sur le fioul lourd et le gaz naturel) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° I-163 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-85 de M. Jean-François Pintat (diminution de la fiscalité sur le gaz naturel destiné à l'industrie) - **Après l'art. 16** (p. 4101) : s'oppose à l'amendement n° I-131 de M. Robert Vizet (modification du calcul de l'impôt sur les opérations de bourse) - **Après l'art. 17** (p. 4102) : s'oppose à l'amendement n° I-133 de M. Robert Vizet (fiscalisation des provisions bancaires opérées à l'occasion des opérations de crédit pour le financement des ventes ou travaux à l'étranger) - **Art. 19** (p. 4103) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° I-26 de M. Paul Séramy et n° I-74 de M. Jean-François Pintat (report au 1^{er} janvier 1988 de la suppression de l'étalement des plus-values à court terme au regard de l'impôt sur les sociétés) - (p. 4104) : s'oppose à l'amendement n° I-165 de M. Jean-Pierre Masseret (relèvement du taux de l'imposition des plus-values réalisées à court terme par les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) - **Après l'art. 19** (p. 4105) : demande le retrait de l'amendement n° I-39 de M. Jean-François Pintat (imposition des plus-values réalisées lors d'un échange de titres résultant d'une scission ou d'une fusion pouvant être reportée au moment où s'opérera la vente ou le rachat des droits sociaux) - Mesure satisfaite par un amendement adopté par l'Assemblée nationale - (p. 4107) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° I-134 (création d'un prélèvement sur le montant des investissements bruts réalisés à l'étranger par les sociétés françaises), n° I-136 (institution d'une taxe forfaitaire sur les emplois supprimés par les entreprises de plus de cinquante salariés ayant investi à l'étranger au cours des trois années précédentes) et n° I-137 (prélèvement exceptionnel effectué au profit du Trésor public sur les comptes à terme, les bons de caisse et le montant des actions et des obligations françaises et étrangères acquises par les entreprises de plus de cinquante salariés depuis le 1^{er} janvier 1988) - **Après l'art. 21** (p. 4109) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-32 de M. Pierre-Christian Taittinger (diminution du taux de TVA applicable à la vente des diapositives) - **Après l'art. 23** (p. 4110) : accepte l'amendement

dement n° I-66 de M. Michel Durafour (sous certaines conditions, déductibilité des travaux d'entretien des immeubles classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire supplémentaire ou visés par un plan de sauvegarde) - Après l'art. 21 (suite) (p. 4111) : sur les amendements de M. Pierre Laffitte, s'oppose au n° I-65 (possibilité pour une entreprise en difficulté de déduire du revenu imposable ses pertes financières dès la cessation d'activité de cette entreprise) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° I-55 (possibilité pour une entreprise en difficulté de déduire du revenu imposable ses pertes financières dès qu'il y a cessation de paiement) - (p. 4112) : s'oppose aux amendements n° I-138 et n° I-139 de M. Robert Vizet tendant à étendre à de nouveaux bénéficiaires la réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion agréé - (p. 4113) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-141 de M. Robert Vizet (nouveau champ de compétence des centres de gestion agréés et habilités) - Avant l'art. 22 (p. 4114) : soutient l'amendement n° I-75 de M. Lucien Neuwirth (nouvelles modalités de calcul de la dotation de compensation des allègements de la taxe professionnelle) - Art. 23 (p. 4117) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-182 de M. Jacques Oudin (rétablissement des dispositions permettant de détaxer les bénéficiaires des entreprises industrielles pour permettre l'augmentation du capital des sociétés nouvelles) - (p. 4118) : intervient sur l'amendement n° I-183 de M. Jacques Oudin (annulation de la plus-value imposable lors de la transmission des entreprises, notamment des entreprises familiales) - Souhaite que cette disposition soit examinée lors de l'examen de l'article 53 bis de la deuxième partie de la loi de finances - Après l'art. 23 (suite) (p. 4119) : sur les amendements de M. Jacques Oudin, demande le retrait du n° I-184 (exonération de taxation sur les plus-values réalisées sur la cession de parts sociales à un holding familial) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° I-185 (relèvement du pourcentage des intérêts déductibles lors du rachat d'une entreprise par les salariés) - (p. 4120) : accepte l'amendement n° I-186 de M. Jacques Oudin (exonération de la taxe professionnelle pour des biens loués à des non-assujettis) - (p. 4121) : demande le retrait de l'amendement n° I-187 de M. Jacques Oudin (réduction à la majorité simple du pourcentage de droits transmis permettant d'assimiler la transmission de droits sociaux à une fusion) - Amendement satisfait par l'article 53 bis adopté par l'Assemblée nationale - Avant l'art. 26 (p. 4125) : comprend les inquiétudes des élus locaux, soulevées par MM. Claude Huriet et Robert Vizet, relatives au prélèvement opéré sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, au titre de la compensation entre les régimes de retraite - Demande au Gouvernement de prendre rapidement des mesures significatives afin de diminuer, voire abolir, cette surcompensation - (p. 4126) : s'oppose à l'amendement n° I-148 de M. Robert Vizet (suppression du prélèvement opéré sur la CNRACL au titre de la compensation entre les régimes de retraite) - Après l'art. 26 (p. 4127) : s'oppose à l'amendement n° I-144 de M. Robert Vizet (réforme de la taxe professionnelle) - (p. 4128, 4129) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° I-145 (suppression du transfert de charges imposé aux communes de la région parisienne pour ce qui concerne les dépenses de sapeurs-pompiers), n° I-146 (création et fonctionnement du fonds d'allègement de la dette des collectivités locales) et n° I-147 (abrogation de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1986 créant une contribution exceptionnelle de la CAECL aux dépenses d'équipement de l'Etat) - Art. 27 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-28 de M. Louis Virapoullé (suppression de cet article tendant à affecter au budget général une partie des bénéfices de l'institut d'émission des départements d'outre-mer en vue de financer le plan de développement de la Nouvelle-Calédonie) - Art. 28 (p. 4130) : s'oppose aux amendements identiques, n° I-68 de M. Jacques Moutet et n° I-164 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article tendant à supprimer l'affectation du produit de la taxe additionnelle au droit de bail à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH) - Art. 30 et état A (p. 4144) : soutient l'amendement n° I-84 de M. Jean Cluzel (affectation de l'excédent réalisé au titre de la redevance sur la télévision pour 1987).

Deuxième partie :

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Rapporteur général - Art. 53 (p. 5053) : intervient sur l'amendement n° II-107 de M. Etienne Dailly (fiscalité des groupes de sociétés) - (p. 5055) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-65 de M. André Fosset (fiscalité des groupes de sociétés ; modification de la règle fiscale applicable en matière de précompte) - Après l'art. 53 (p. 5056) : demande le retrait de l'amendement n° II-53 de M. Jean-François Pintat (défense du contribuable lors de contentieux portant sur l'assiette ou le recouvrement de l'impôt) - Amendement analogue déposé par la commission à l'article 61 quater - Art. 53 bis (p. 5057) : son amendement n° II-113 : report d'imposition des plus-values applicables aux cessions de droits sociaux inférieures à 50 % du capital de la société dont les titres sont apportés ; adopté - (p. 5058) : demande le retrait de l'amendement n° II-76 de M. Jacques Oudin (application des nouvelles dispositions fiscales relatives aux transmissions d'entreprises à compter du 13 novembre 1987) - Art. 54 (p. 5060) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° II-88 de M. André Fosset (relèvement du taux de déductibilité des dividendes représentatifs d'apports en numéraires) et n° II-77 de M. Jacques Oudin, repris par M. Paul Loidant (maintien intégral de la déductibilité des dividendes afférents aux actions émises à l'occasion des augmentations de capital en numéraires) - S'oppose à l'amendement n° II-78 de M. Jacques Oudin (nouveau taux de déductibilité applicable aux augmentations de capital décidées après le 16 septembre 1987) - Art. 55 (p. 5061) : s'oppose à l'amendement n° II-25 de M. André Duroméa (relèvement de la limite de l'abattement de 20 % applicable aux adhérents des centres de gestion et associations agréés) - Après l'art. 55 (p. 5062) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° II-26 (extension du champ de compétences des centres de gestion agréés et habilités) et n° II-27 (bénéfice de l'abattement de 20 % étendu aux artisans et commerçants optant pour le régime d'imposition au forfait) - (p. 5063) : s'oppose à l'amendement n° II-89 de M. Louis Souvet (modification du régime de la fiscalité des collectivités locales en matière d'assujettissement à la TVA) - Avant l'art. 56 A : s'oppose à l'amendement n° II-67 de M. Jean Colin (assujettissement des groupements de communes à l'écrêtement de la taxe professionnelle au profit du fonds départemental de péréquation) - (p. 5064) : s'oppose à l'amendement n° II-68 de M. Jean Colin (maires des communes associées, selon le régime créé par la loi du 16 juillet 1971, membres de droit de la commission communale des impôts directs) - (p. 5065) : s'oppose à l'amendement n° II-97 de M. Jean-Pierre Masseret (possibilité pour les maires de diminuer la taxe d'habitation, sans modifier la taxe professionnelle) - Après l'art. 57 : accepte l'amendement n° II-90 de M. André Diligent (possibilité pour les maires de diminuer la taxe d'habitation sans modifier la taxe professionnelle) - Art. 56 A (p. 5066) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-98 de M. Daniel Percheron (nouvelle procédure d'intégration fiscale applicable aux fusions de communes intervenues en 1987) - Avant l'art. 56 (p. 5067) : s'oppose aux amendements n° II-28 de M. Robert Vizet (à compter du 1^{er} janvier 1989, création d'un prélèvement sur les entreprises d'assurances passibles de l'impôt sur les sociétés) et n° II-99 de M. Jean-Pierre Masseret (information du Parlement sur les disparités actuelles des valeurs locatives foncières, les résultats des simulations faites par le Gouvernement sur la réactualisation de ces valeurs et les conséquences de la révision des bases prévue pour 1990) - Récente communication de ces informations au comité des finances locales - Art. 56 (p. 5068) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° II-47 de M. Jean-François Pintat (taxe sur le foncier non bâti : diminution du coefficient applicable aux bois et forêts) et n° II-82 de M. Jacques Descours Desacres (diminution du coefficient de la taxe sur le foncier non bâti) - Après l'art. 56 (p. 5070) : s'oppose aux amendements n° II-29 de M. André Duroméa (abattement de 600 F au titre de la taxe d'habitation accordé aux foyers fiscaux non imposables sur le revenu) et n° II-30 de Mme Hélène Luc (exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pendant quinze ans, des habitations financées principalement ou non par un prêt d'aide à l'accession à la

propriété) - (p. 5071) : s'oppose à l'amendement n° II-31 de M. Jean-Luc Bécart (abrogation des dispositions tendant à transformer la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, en société anonyme : le Crédit local de France) - (p. 5072) : s'oppose à l'amendement n° II-32 de M. Robert Vizet (suppression du prélèvement opéré sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL) - **Art. 57** (p. 5073) : s'oppose aux amendements identiques n° II-33 de M. André Duroméa et n° II-100 de M. René Régnault (suppression de cet article tendant à limiter la progression du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à celle du taux de la taxe d'habitation) - (p. 5074) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-11 de M. René Trégouët (possibilité pour les collectivités locales de diminuer le taux de la taxe d'habitation sans entraîner automatiquement une diminution du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) - **Après l'art. 57** (suite) (p. 5075) : s'oppose à l'amendement n° II-101 de M. Franck Sérusclat (possibilité pour les conseils municipaux de délibérer sur l'intégration progressive dans l'assiette de la taxe professionnelle de certains équipements industriels) - Possibilité d'envisager une telle disposition lors de la révision générale de la fiscalité locale - **Art. 58** (p. 5076) : accepte l'amendement n° II-93 de M. Xavier de Villepin (activités d'étude fondamentale non imposables à la taxe professionnelle) - **Après l'art. 58** (p. 5077) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-50 de M. Charles Descours (extension aux auxiliaires médicaux, inscrits au livre IV du code de la santé publique, de l'exonération éventuelle de la taxe professionnelle pendant les deux années qui suivent celle de leur établissement dans une commune de moins de 2.000 habitants) - **Art. 59** (p. 5078) : s'oppose à l'amendement n° II-34 de M. André Duroméa (fixation du taux de la taxe d'habitation : modification de l'assiette et prise en compte du revenu des familles) - (p. 5079) : accepte l'amendement n° II-13 de M. Michel Giraud (application à la région d'Ile-de-France des dispositions applicables aux autres régions et relatives à la fixation des diverses taxes ; étalement de cette disposition sur cinq ans) - **Après l'art. 59** (p. 5081) : s'oppose à l'amendement n° II-8 de M. Jacques Carat (1° : possibilité pour les collectivités locales de réduire de 50 % la taxe professionnelle des exploitants de salles de cinéma ; 2° : exonération automatique de la taxe professionnelle accordée aux salles de cinéma paramunicipales gérées par une association de la loi de 1901), et sur cet amendement, au sous-amendement n° II-114 de M. Raymond Bourguin - (p. 5083) : s'oppose à l'amendement n° II-35 de M. Jean-Luc Bécart (suppression des avantages fiscaux accordés à la promotion immobilière locative privée) - Son amendement n° II-75 : prise en compte de l'allègement de 16 % de la base d'imposition de la taxe professionnelle pour la répartition de l'impôt régional ; adopté - **Après l'art. 59 ter** (p. 5085) : accepte l'amendement n° II-69 de M. Jean Francou (exonération de la taxe sur les spectacles accordée, sous certaines conditions, aux clubs sportifs professionnels constitués sous forme de société à objet sportif) - **Avant l'art. 60 A** (p. 5086) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-70 de M. Albert Vecten (fiscalité des producteurs de vins et eaux-de-vie d'appellations d'origine contrôlées, AOC) - **Art. 60 A** (p. 5087) : son amendement n° II-79 : allongement du délai de déclaration des cessions et cessations d'entreprises ; adopté - **Après l'art. 60 A** (p. 5088) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-92 de M. Jacques Oudin (extension de la procédure d'opposition administrative permettant au comptable du Trésor de demander à des tiers de régler directement le Trésor public pour le recouvrement de certaines créances) - **Avant l'art. 60** : accepte l'amendement de forme n° II-96 de M. Jean Cluzel - **Art. 60** (p. 5089) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Jean-Michel Baylet, n° II-84 (mesures fiscales accordées aux contribuables qui acquièrent ou font construire un logement destiné à la location, avant le 31 décembre 1989, quelles que soient la date d'ouverture du chantier et la date d'achèvement des fondations) et n° II-85 (mesures fiscales accordées aux contribuables qui acquièrent ou font construire un logement destiné à la location, sous certaines conditions relatives à la date de dépôt de la demande de permis de construire ou de la signature de la réservation en cas d'acquisition d'un immeuble ou d'une

partie d'immeuble) - **Après l'art. 60** (p. 5092) : s'oppose à l'amendement n° II-36 de M. Jean-Luc Bécart (prise en charge par les banques des primes précédemment versées par l'Etat aux souscripteurs de plans et comptes d'épargne-logement) - **Art. 61 ter** (p. 5093) : s'oppose à l'amendement n° II-103 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article tendant à interdire la publicité sur le montant des revenus) - **Art. 61 quater** (p. 5094) : son amendement n° II-94 : moyens égaux accordés au contribuable et à l'administration en cas de litige ; adopté - **Après l'art. 61 quater** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-95 de M. André Fosset (relèvement du seuil en deçà duquel les versements obligatoires aux régimes de retraite sont déductibles du revenu imposable des salariés) - **Après l'art. 63** (p. 5095) : accepte l'amendement n° II-51 de M. Paul d'Ornano (simplification des relations entre les citoyens et l'administration fiscale : enregistrement des actes de poursuite effectués pour le compte de l'Etat ; suppression de la délivrance de la contrainte administrative par les comptables du Trésor) - (p. 5096) : accepte l'amendement n° II-52 de M. Paul d'Ornano (conditions de paiement des impôts en cas de déménagement à l'étranger) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° II-73 de M. Jean Colin (imposition des agriculteurs victimes de calamités et ne relevant pas du régime de l'imposition forfaitaire) - (p. 5097) : s'oppose à l'amendement n° II-74 de M. Pierre Vallon (relèvement du seuil des dépenses nécessitant un paiement par chèque) - **Après l'art. 66** (p. 5098) : s'oppose à l'amendement n° II-105 de M. François Autain (information des parlementaires sur les modalités de calcul de la dotation de compensation et du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - **Après l'art. 69** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-87 de M. Richard Pouille (modification du statut de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI) - **Après l'art. 71** (p. 5099) : accepte l'amendement n° II-106 de M. Paul Masson (indemnisation des victimes du terrorisme).

Coordination - (5 décembre 1987) - **Art. 10 A** (p. 5108) : son amendement de suppression n° C-1 ; adopté - Transfert de cet article dans la deuxième partie de la loi de finances.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Rapporteur général - Discussion générale (p. 5502) : légère réduction du déficit budgétaire - Répartition des charges nouvelles - Avances affectées au fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Charges supplémentaires au titre de la défense nationale - Budgétisation des risques couverts par la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE - Sécurité sociale : prise en charge des dépenses de sectorisation psychiatrique - Effort de solidarité vis-à-vis des rapatriés - Ajustement des crédits affectés aux fonctionnaires - Coût du transfert du ministère de l'équipement à la Défense - Remise en état des lycées - Contribution aux ressources de l'agence internationale pour le développement, AID - Annulations de crédits sur des dotations trop largement calculées - (p. 5503) : plus-values de recettes provenant de l'impôt sur le revenu, du marché financier, de l'impôt sur les sociétés, des droits de timbre, de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et de la TVA - Pour la deuxième année consécutive, souligne que le collectif budgétaire est l'occasion de constater la bonne orientation de la politique économique suivie et une bonne maîtrise des dépenses publiques - Dépenses supplémentaires nécessitées par le fonctionnement des institutions communautaires - Amendements gouvernementaux adoptés à l'Assemblée nationale - Fiscalité des plus-values foncières - Alignement de la fiscalité de l'éthanol sur celle du gazole - Régime des exonérations de taxe d'apprentissage - Détermination par les collectivités locales des terrains non passibles de majoration de valeur locative pour ce qui concerne le foncier non bâti - Aménagement des conditions de versement sur les plans d'épargne retraite - Modification des modalités de calcul des tarifs de la vignette automobile, conformément aux règles communautaires - Amélioration du régime fiscal des implantations commerciales à l'étranger - Favorable à l'adoption du collectif budgétaire proposé - **Question préalable** (p. 5506) : s'oppose à la motion n° 15 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable - **Art. 5** (p. 5527) : intervient sur l'amendement n° 48 de M. Guy

Besse (crédits supplémentaires destinés aux travaux de réfection de la centrale de Saint-Maur, dans l'Indre) - Art. 10 (p. 5529) : accepte l'amendement n° 49 de M. Jacques Pelletier (affectation à la société Radio France d'une partie de l'excédent du produit de la redevance audiovisuelle 1987) - Art. 12 A (p. 5534) : son amendement n° 53 : taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie : fixation du taux maximum de cette taxe par décret en Conseil d'Etat ; rejeté - Avant l'art. 12 (p. 5539) : s'oppose aux amendements n° 3 de M. André Diligent (financement des partis politiques) et n° 38 de M. Jean-Pierre Masseret (prorogation de la période d'exonération fiscale applicable aux créations d'entreprises) - (p. 5540) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 50 de M. Pierre Laffitte (avantage fiscal accordé à toute personne physique qui investit dans la création d'entreprises innovantes) - Art. 12 (p. 5542) : s'oppose aux amendements n° 21 de M. Jean-Luc Bécart (suppression de cet article tendant à réduire l'imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la vente de terrains à bâtir) et n° 27 de M. Jacques Machet (réduction du taux d'imposition des plus-values étendue aux terrains nus ; suppression de la procédure d'agrément préalable) - Après l'art. 12 (p. 5544) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° 22 (majoration de la taxation des opérations sur le MATIF) et n° 23 (création d'un prélèvement exceptionnel de 10 %, effectué au profit du Trésor public, sur le montant des actions et des obligations étrangères acquises à compter du 1^{er} janvier 1988) - Avant l'art. 12 bis (p. 5545) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de M. Pierre Merli (diminution du taux de TVA applicable aux hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe) - Avant l'art. 13 (p. 5548) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Masseret (produit de cession issu de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat), et sur cet amendement, au sous-amendement n° 55 de M. Stéphane Bonduel (affectation de tout ou partie du produit de cession issu de la mutualisation de la CNCA en faveur de l'agriculture et du monde rural) - Art. 13 (p. 5554) : accepte l'amendement n° 51 de M. Jacques Pelletier (régime fiscal de l'éthanol élaboré à partir de toute production végétale d'origine communautaire destiné à être utilisé comme carburant) - (p. 5555) : accepte les amendements identiques n° 18 de M. Michel Souplet et n° 36 de M. Paul Girod (utilisation des pommes de terre pour la fabrication de l'éthanol) et s'oppose aux amendements n° 41 de M. Roland Courteau (fabrication de l'éthanol à partir de produits d'origine vitivinicole) et n° 47 de M. Gilbert Baumet (utilisation des excédents d'alcools viticoles pour la fabrication de l'éthanol) - Après l'art. 13 (p. 5558) : s'oppose à l'amendement n° 24 de Mme Hélène Luc (suppression de la TVA sur les opérations de mise à disposition des surplus agricoles de la CEE distribués gratuitement en France par les collectivités locales et les associations caritatives) - Amendement non conforme à la VI^e directive européenne - (p. 5559) : s'oppose aux amendements n° 25 de Mme Hélène Luc (suppression de la TVA sur toutes les dépenses de fonctionnement des collectivités locales) et n° 26 de M. Robert Vizet (déduction fiscale supplémentaire accordée aux salariés d'imprimerie de journaux travaillant de nuit, au titre des frais professionnels pour l'établissement de l'impôt sur le revenu) - Art. 13 bis (p. 5560) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article déterminant l'abattement applicable aux plus-values réalisées lors de la cession de chevaux de course) - Après l'art. 13 bis (p. 5561) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Jean-Pierre Masseret (extension aux terres plantées en arbres fruitiers des exonérations fiscales applicables aux terres à bois ; suppression de la condition de quinze ans de friche ouvrant droit à l'exonération) - Après l'art. 14 (p. 5562) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de la surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse du secteur public) - Après l'art. 14 bis (p. 5563) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de M. Jean-Pierre Masseret (clarification des feuilles d'impôts locaux ; variations d'imposition par rapport à l'année précédente) - Art. 19 (p. 5565) : son amendement n° 7 : suppression de cet article visant à transférer aux communes le recensement des terrains non constructibles au regard du plan d'occupation des sols ; adopté - Après l'art. 21 (p. 5568) : accepte l'amendement

n° 11 de M. Jean-Pierre Fourcade (avantages fiscaux accordés au contrat épargne-handicap), et sur cet amendement, le sous-amendement n° 58 du Gouvernement - Art. 21 bis (p. 5570) : son amendement n° 8 : formes d'investissement ouvrant droit au nouveau régime fiscal des implantations commerciales dans un pays membre de la CEE ; adopté - (p. 5571) : accepte l'amendement n° 57 du Gouvernement (nouveau régime fiscal prévu en faveur des implantations industrielles à l'étranger étendu aux entreprises intermédiaires assurant un support logistique à l'exportation) - Art. 22 (p. 5574) : son amendement de rétablissement n° 9 : barème de la redevance due au titre du contrôle de sûreté des installations nucléaires ; adopté - Prise en compte des mutations technologiques survenues dans ce secteur industriel - Art. 25 : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté - Après l'art. 25 (p. 5575) : accepte l'amendement n° 13 de M. Georges Mouly (relèvement du plafond fiscal au-dessous duquel les contributions des employeurs à l'acquisition par leurs salariés des chèques vacances sont assorties d'avantages fiscaux) - Seconde délibération - Art. 12 B : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (détermination du seuil permettant aux sociétés de bénéficier de la fiscalité de groupe) - Art. 13 (p. 5576) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (suppression de l'utilisation des alcools d'origine viticole pour la fabrication de l'éthanol).

- **Projet de loi de finances pour 1988 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 159 (87-88)] - (17 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5648, 5649) : souligne que la commission mixte paritaire s'est ralliée au texte du Sénat sur 32 des 34 articles restant en discussion - Analyse certains amendements gouvernementaux, particulièrement importants - Favorable à l'adoption du projet de loi de finances pour 1988 - Après l'art. 4 (p. 5651) : accepte l'amendement n° 13 du Gouvernement (fiscalité applicable aux pensionnés mensualisés en 1987) - Après l'art. 13 (p. 5652) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (abaissement du taux de TVA sur les appareils pour handicapés) - Art. 26 : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (modification du taux applicable à la base de TVA pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement) - Après l'art. 53 (p. 5661) : accepte l'amendement n° 14 du Gouvernement (création du crédit d'impôt-formation) - Après l'art. 54 : accepte les amendements du Gouvernement, n° 3 (reconduction pour un an du dispositif du compte d'épargne en actions, CEA) et n° 4 (relèvement des limites de versement prévues pour le plan d'épargne en vue de la retraite, PER).

BOEUF (Marc), sénateur de la Gironde (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre du Conseil national de prévention de la délinquance.
- Est nommé membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles et membre titulaire de la section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles (JO Lois et décrets du 30 octobre 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (20 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à accorder le bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires et assimilés anciens combattants en Afrique du Nord [n° 58 (87-88)] (20 octobre 1987) - Anciens combattants et victimes de guerre.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 173 (JO Débats du 1^{er} mai 1987) (p. 645) - Ministère : Affaires sociales - *Situation des grands invalides âgés* - (Réponse : JO Débats du 20 juin 1987) (p. 2084) - Invalides.

n° 207 (JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1552) - Ministère : Education - *Projets de réforme des statuts des corps enseignants propres au muséum d'histoire naturelle* - Enseignants.

n° 237 (JO Débats du 3 octobre 1987) (p. 3047) - Ministère : Equipement - *Inquiétude de certaines municipalités de la Gironde relative aux projets de la SNCF sur la ligne Bordeaux-Toulouse (Haute-Garonne)* - (Réponse : JO Débats du 24 octobre 1987) (p. 3471) - Société nationale des chemins de fer français (SNCF).

n° 280 (JO Débats du 10 décembre 1987) (p. 5214) - Ministère : Agriculture - *Quotas laitiers en région Aquitaine - Lait et produits laitiers*.

Questions orales avec débat :

n° 141 (JO Débats du 30 avril 1987) (p. 588) - Ministère : Anciens combattants - *Situation des anciens combattants d'Afrique du Nord - Anciens combattants et victimes de guerre*.

n° 156 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1179) - Ministère : Education - *Organisation de certains programmes dans les classes de lycées* - Lycées.

n° 157 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1179) - Ministère : Education - *Formation des instituteurs des écoles maternelles* - Ecoles maternelles.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : plan de redressement de l'assurance maladie** (9 avril 1987) (p. 115, 116).

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 158 (86-87)]** - (21 avril 1987) - **Rappel au règlement** (p. 299) : article 42 et 45 du règlement du Sénat - Abus de la question préalable et atteinte aux droits des parlementaires.

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)]** - (21 mai 1987) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 1171 à 1173) : soutient la motion n° 2 de M. André Méric tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Discrimination entre les malades, entre les médecins et entre l'hospitalisation publique et privée - Inégalité devant l'accès aux soins - Retour au secteur privé en milieu hospitalier public - Rétablissement des chefs de service - Statut du personnel soignant non médical - Dépenses de santé - Regroupement des cliniques privées.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)]** - (2 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1400) : caractère complexe, injuste et inadapté de la législation actuelle ; inefficacité et absence de contrôle de l'obligation d'emploi, uniquement de procédure ; fonctionnement peu satisfaisant des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP - Texte en projet : contexte défavorable du chômage et de la précarisation de l'emploi - Aspect positif d'une obligation de résultat - (p. 1401) : extension de l'obligation d'emploi aux services publics ; exemple des PTT ; place de cette disposition dans la politique du Gouvernement vis-à-vis de la fonction publique - Création d'un fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés : gestion par les partenaires

sociaux - Echappatoires à l'embauche des handicapés par les entreprises : contribution libératoire ; accord de branche ou d'entreprise sur un programme en faveur des travailleurs handicapés ; sous-traitance du secteur protégé - Avenir des emplois réservés dans la fonction publique - Demande la prise en compte par les institutions de formation professionnelle de la réduction croissante de l'effort physique dans le travail - Formation : primat de l'intégration scolaire des handicapés ; insuffisance des structures de formation professionnelle - Art. 1 : Art. L. 323-2 du code du travail (p. 1421) : soutient l'amendement n° 19 de M. André Méric (création d'un comité pour l'emploi des handicapés dans les secteurs public et para-public) - Art. L. 323-3 (p. 1423, 1424) : soutient l'amendement n° 20 de M. André Méric (référence à l'article L. 323-2 instituant l'obligation d'emploi dans le secteur public) - Art. L. 323-4 (p. 1427) : soutient l'amendement n° 22 de M. André Méric (coefficient de prise en compte des grands handicapés) - Art. L. 323-6 (p. 1428) : soutient l'amendement n° 23 de M. André Méric (dans le cas d'une réduction de salaire, compensation par la garantie de ressources instituée par la loi du 30 juin 1975) - Art. L. 323-7 : soutient les amendements de M. André Méric, n° 25 (suppression de la limitation à trois mois de la durée du délai-congé) et n° 26 de cohérence.

Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) - Art. L. 323-8-2 du code du travail (p. 1444) : soutient les amendements de M. André Méric n° 27 (possibilité pour les employeurs de s'acquitter de l'obligation après avis du comité d'entreprise) et n° 28 (fixation du montant de la contribution dans la limite de 500 fois le salaire horaire minimum de croissance par bénéficiaire non employé) - (p. 1448) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (extension de la faculté de contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle à l'Etat, aux collectivités territoriales et aux établissements publics qui en dépendent) - Art. L. 323-8-3 (p. 1451) : soutient l'amendement n° 30 de M. André Méric (élaboration d'un programme d'action régionale par les délégations régionales en concertation avec tous les partenaires concernés par l'emploi des travailleurs handicapés) - Art. L. 323-8-4 (p. 1455) : soutient l'amendement n° 31 de M. André Méric (affectation des ressources du fonds en complément de toutes les actions déjà engagées par l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités territoriales qu'il s'agisse de mesures spécifiques aux handicapés ou d'actions engagées dans le cadre de la politique globale de l'emploi) - (p. 1456) : soutient l'amendement n° 32 de M. André Méric (suppression des aides affectées aux actions de formation ou d'innovation et de recherche pour les entreprises qui se sont acquittées de l'obligation d'emploi) - Art. L. 323-8-6 (p. 1459) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de la commission (absence de dispense du paiement de la contribution annuelle au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés pour les employeurs qui acquittent le versement de la pénalité pour non respect de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés) - Art. L. 323-8-7 (p. 1460) : soutient l'amendement n° 33 de M. André Méric (extension aux organisations syndicales du droit d'exercer une action civile lorsqu'elles auront constaté l'inobservation des prescriptions figurant dans le texte lorsque cette inobservation porte un préjudice certain à l'intérêt collectif qu'elles représentent) - Art. L. 323-8-8 (p. 1461) : soutient l'amendement n° 34 de M. André Méric (fixation des conditions d'application de la présente section par décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées, du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés) - Après l'art. 2 (p. 1462) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 13 de la commission (modalités d'insertion des handicapés dans la fonction publique) - Art. 3 (p. 1463) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 36 (désignation d'un médecin du travail par le représentant de l'Etat dans le département pour trois ans), n° 37 (commission départementale des travailleurs handicapés comprenant deux représentants des employeurs dont un représentant des collectivités territoriales et deux représentants des salariés), n° 38 (commission départementale des travailleurs handicapés comprenant un

représentant des employeurs ou un représentant des collectivités territoriales s'il s'agit d'un litige concernant un agent desdites collectivités) et n° 39 (désignation pour trois ans du représentant des employeurs et du représentant des salariés par le représentant de l'Etat dans le département) - Après l'art. 5 (p. 1465) : soutient l'amendement n° 41 de M. André Méric (possibilité pour un même établissement de comporter une section d'atelier protégé ou de distribution de travail à domicile, une section d'aide par le travail et une section de travail à temps partiel pour adolescent ou adulte surhandicapé) - (p. 1466) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 42 (modalités de calcul des droits des personnes susceptibles de percevoir l'allocation aux adultes handicapés ne pouvant faire obstacle à leur passage d'une section d'aide par le travail à une section d'atelier protégé) et n° 43 (impossibilité pour l'employeur de résilier le contrat de travail d'un salarié victime d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle au cours des périodes de suspension) - Art. 6 (p. 1467) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 44 (fixation à deux années de la période transitoire) et n° 45 (obligation d'emploi fixée à 4 % pour la première année et à 5 % pour la dernière année) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1468) : texte constituant un progrès par rapport à la législation actuelle - Insuffisante solidarité nationale - Refus de tous les amendements socialistes - Abstention du groupe socialiste sur ce texte.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - (10 juin 1987) - Art. 1 (p. 1658) : soutient les amendements de M. Gérard Delfau, n° 44 (obtention d'une qualification professionnelle, objet de l'apprentissage, sanctionnée par un diplôme de l'enseignement technologique ou un titre reconnu par une convention collective de branche) et n° 45 de suppression (définition de l'apprentissage) - Art. 2 (p. 1665) : soutient l'amendement n° 49 de M. Gérard Delfau (délivrance des titres après reconnaissance par des conventions collectives de branche).

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 254 (86-87)]** - (11 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1710) : groupe socialiste opposé aux conclusions de la CMP - Modulation de la durée hebdomadaire du travail au niveau des accords d'entreprises - Démantèlement des conventions collectives nationales - Régression sociale - Remise en cause du décompte des heures supplémentaires par l'organisation de cycles de travail - Dérogations à la règle du repos dominical - Travail de nuit des femmes dans l'industrie.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - Suite de la discussion** - (11 juin 1987) - Art. 5 (p. 1712) : soutient l'amendement n° 55 de M. Gérard Delfau (niveau de qualification du personnel enseignant précisé dans les conventions types des CFA) - Art. 8 (p. 1720) : se déclare favorable à l'amendement n° 87 de M. Hector Viron (définition du contrat d'apprentissage) - Art. 9 (p. 1721) : soutient l'amendement n° 57 de M. Gérard Delfau (maintien de l'avis circonstancié d'orientation préalable à la signature du contrat d'apprentissage) - Art. 18 (p. 1740) : se déclare favorable à l'amendement n° 140 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (obligation pour les régions d'établir un schéma prévisionnel de l'apprentissage coordonné avec le schéma prévisionnel des formations) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1743, 1744) : opposition du groupe socialiste à ce projet de loi - Projet n'assurant pas aux jeunes une formation permettant d'accéder à un emploi - Urgence d'une réforme du système de formation, en concertation avec tous les partenaires - Moyens insuffisants des centres de formation d'apprentis - Précarité de l'apprentissage.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 241 (86-87)]** - (15 juin 1987) - Discussion générale (p. 1832) : augmentation du nombre de chômeurs de longue durée - Existence d'un lien étroit entre le chômage de longue durée et le niveau de qualification - Assimilation des chômeurs de

longue durée à des exclus sociaux - Insuffisance de la politique sociale du Gouvernement - Atteinte au droit de grève des fonctionnaires - Dégradation de la situation économique et aggravation du chômage - Déficit de la balance commerciale en 1987 - Dépréciation du franc par rapport au mark - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement - (p. 1833) : nécessité d'une information claire et précise - Interrogation sur les critères de choix des bénéficiaires de stages de réinsertion - Souhaite que priorité soit donnée aux plus démunis - Exonération des cotisations sociales en réponse à une volonté réelle de participer à la réinsertion durable du chômeur de longue durée - Nécessité de mettre en place un système de contrôle auprès des organismes chargés de la formation - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à toute manifestation de solidarité de la société à l'égard des plus défavorisés - Titre I (p. 1839) : son amendement n° 21 : suppression du mot « graves » dans le titre de l'intitulé ; rejeté - Art. 1 : son amendement n° 23 : extension des dispositions de cet article aux chômeurs cumulant les situations de précarité les plus graves ; adopté - (p. 1840) : son amendement n° 24 : contrat de réinsertion en alternance pouvant être conclu pour une durée minimum de deux ans ; rejeté - (p. 1841) : son amendement n° 25 : fixation par décret d'un quota minimal de stagiaires au bénéfice de ceux qui cumulent les handicaps sociaux ; rejeté - Après l'art. 1 (p. 1842) : son amendement n° 26 : soumission des conventions en faveur des chômeurs rencontrant des difficultés aux conditions relatives aux conventions de formation au titre du fonds national de l'emploi et aux conditions de consultation du comité d'entreprise ou à défaut des délégués du personnel ; retiré - Art. 2 : Art. L. 980-14 du code du travail (p. 1844) : son amendement n° 29, soutenu par M. Gérard Delfau : acquisition d'une qualification, adaptation à l'emploi, insertion sociale et professionnelle, objet des stages de réinsertion en alternance ; retiré - Après l'art. L. 980-14 (p. 1845) : son amendement n° 30, soutenu par M. Gérard Delfau : durée minimale du contrat de réinsertion en alternance des enseignements généraux professionnels et technologiques ; rejeté - Son amendement n° 31 : possibilité pour les salariés titulaires des contrats mentionnés à l'article L. 980-14 de percevoir une rémunération fixée par décret dont le montant ne peut être inférieur au salaire minimum de croissance ; retiré - (p. 1846) : ses amendements n° 32 : application des dispositions du code du travail relatives notamment à la durée du travail et n° 33 : interdiction d'application des dispositions relatives à la modulation des horaires de travail aux salariés titulaires d'un contrat de réinsertion ; rejetés - (p. 1847) : son amendement n° 35 : soumission au contrôle de l'Etat dans des conditions définies par décret des organismes de formation qui accueillent les titulaires d'un contrat de réinsertion ; retiré - Art. L. 980-15 (p. 1849) : son amendement n° 36, soutenu par M. Gérard Delfau : impossibilité pour les entreprises ayant procédé à un licenciement économique dans les douze mois précédant la prise d'effet du contrat de réinsertion de conclure des contrats de réinsertion en alternance sans autorisation administrative ; rejeté - Art. 4 (p. 1852) : son amendement n° 38 : durée du contrat devant être égale au moins à douze mois dans le cas d'un contrat de travail temporaire ou à durée déterminée ; rejeté - Après l'art. 4 (p. 1853) : ses amendements n° 39 : absence d'application du bénéfice de l'exonération relative aux embauches visées à l'article 4 lorsque l'employeur a procédé à un licenciement économique à compter de la date de la promulgation de la présente loi ; rejeté ; et n° 20 : suppression de l'exonération pour l'entreprise qui, après avoir effectué une embauche selon les modalités prévues à l'article 4 et pendant la durée d'application de l'exonération, procédera à un licenciement économique ; retiré - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1858) : rôle des chefs d'entreprise dans la réussite de l'expérience proposée par ce texte - Exonérations de cotisations sociales, incitation à l'embauche - Souligne le faible pourcentage de pertes d'emplois en France entre 1981 et 1985 par rapport aux pays européens voisins - Nécessaire solidarité - Redistribution du revenu national - Au nom du groupe socialiste s'abstiendra sur le texte de ce projet.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - Discussion générale (p. 2136) :

charges indues du régime général de la sécurité sociale - Exemple du retrait de la subvention de l'Etat au régime général pour les charges compensatoires pour le régime des travailleurs non salariés des professions non agricoles - Rappel de la mission de solidarité de la sécurité sociale telle qu'elle est définie dans l'article 2 de l'ordonnance de 1945 - Financement du BAPSA ; question sur la concertation avec les responsables de la mutualité agricole - En période de chômage, désapprouve la disposition interdisant la retraite « coupe-ret » - (p. 2137) : atteinte portée au droit de grève dans la fonction publique par l'article 46-B ; rappel des mesures de régression sociale déjà prises par le Gouvernement, obéissant à une philosophie libérale archaïque.

Suite de la discussion - (23 juin 1987) - Art. 1^{er} A (p. 2185) : se déclare opposé à l'amendement n° 273 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la ratification de la partie législative du code de la sécurité sociale).

Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Art. 1 (p. 2238) : intégration de la caisse d'assurance maladie, d'assurance vieillesse des cultes, Camac, au régime d'assurance maladie des salariés proposé par le Gouvernement - Généralisation de la sécurité sociale à tous les Français prévue par le plan de sécurité sociale dès 1945 - Discretion du projet de loi sur la contribution de l'église elle-même - (p. 2239) : modification du financement du régime d'assurance maladie des ministres du culte - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de cet article - Art. 3 (p. 2242) : soutient l'amendement n° 49 de M. André Méric (institution d'un régime obligatoire ou facultatif d'assurance vieillesse au profit des conjoints des avocats) - Au nom du groupe socialiste, s'abstient sur cet article - Art. 5 (p. 2244) : problème des transferts entre les divers régimes de sécurité sociale - Compensation par le régime général d'autres régimes spéciaux à faible effectif - Nécessité de parler du déficit de l'ensemble des régimes de sécurité sociale et non pas du seul régime général - Redistribution du régime national des plus favorisés vers les moins favorisés - Profonde solidarité nécessaire entre les différents régimes - (p. 2245) : groupe socialiste favorable à la sécurité sociale - Favorable au principe de la compensation démographique à condition qu'elle ne pèse pas sur une seule catégorie socio-professionnelle - Sécurité sociale fondée sur une redistribution du revenu national - Art. 5 bis (p. 2246) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de cet article - Favorable à ce que l'agrément des établissements de soins soit donné par la sécurité sociale - Avant l'art. 6 (p. 2248) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 162 de M. Georges Mouly (exonération totale ou partielle de la part patronale des cotisations d'assurance sociale, d'accidents du travail, d'allocations familiales afférentes à l'emploi d'une aide à domicile) - (p. 2249) : possibilité pour les retraités relevant du régime agricole de protection sociale d'obtenir les mêmes droits que ceux qui sont accordés à ceux du régime général - Favorable à la fixation d'un plafond de ressources - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Art. 9 : alignement des délais du régime agricole sur ceux du régime général et abaissement du délai de prescription applicable pour les cotisations sociales agricoles de cinq à trois ans - Existence d'un déficit important de la sécurité sociale et suppression dans le même temps des incitations au versement des cotisations de sécurité sociale - (p. 2281) : soutient l'amendement n° 50 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au délai de prescription des cotisations dues au titre des régimes de protection sociale agricole).

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 12 (p. 2300) : soutient l'amendement n° 51 de M. André Méric (suppression de cet article étendant aux salariés agricoles relevant du régime local d'Alsace-Moselle les dispositions du régime général en matière d'accidents du travail dus à une faute inexcusable de l'employeur) - Art. 13 (p. 2303) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Louis Boyer, rapporteur (fonctionnement des conseils d'administration des caisses de mutualité sociale agricole) - Art. 15 : exonération de cotisations sociales pour les personnes exerçant des activités salariales dans le cadre des associations intermédiaires à caractère agricole - Art. 15 bis (p. 2305) : soutient l'amendement n° 52 de M. André

Méric (suppression de cet article prévoyant la fixation par décret du taux des cotisations de l'assurance maladie des pré-retraités) - Art. 15 ter : soutient l'amendement n° 53 de M. André Méric (suppression de cet article tendant à modifier l'assiette de la contribution des laboratoires pharmaceutiques versée au titre du fonctionnement des réseaux de visiteurs médicaux) - Art. 15 septies (p. 2308) : soutient l'amendement n° 54 de M. André Méric (suppression de cet article visant à réduire les taxes sur les produits agricoles affectés au BAPSA).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - Art. 1 A (p. 2881) : rappelle l'opposition du groupe socialiste à cet article rétabli par la commission mixte paritaire, CMP - Opposé à la procédure suivie - Interrogation sur les critères de choix des caisses qui pourront bénéficier des exonérations - Risque d'inégalités profondes entre les caisses - Art. 15 septies (p. 2882) : réduction des taxes sur les produits agricoles dont le produit est affecté au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA - Inquiétude quant à l'avenir du financement du BAPSA - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2888) : projet, amalgame de dispositions législatives concernant des domaines très différents - Regrette les conditions de travail du Parlement - Favorable aux articles techniques qui gommant certaines inégalités : article 52 et article 37 bis - Article 46 B constituant un recul des lois sociales en France - Crainte de répercussion sur les finances de la sécurité sociale causée par l'abaissement des taxes - Inquiétude sur l'accueil que vont faire les étudiants à la réforme des études médicales - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 336 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2929) : incertitudes quant au règlement définitif de l'indemnisation des rapatriés - Champ d'application - Dépossessions intervenues après 1970 ; date limite de prise en compte de celles-ci - Dépossessions intervenues après 1980 au Vanuatu - Absence de mesures pour les rapatriés du Vanuatu installés définitivement en métropole - Modalités de l'indemnisation - Echancier - Indemnisation des personnes âgées - (p. 2930) : indemnisation des harkis - Incertitudes quant au fonctionnement de la commission chargée d'octroyer des prêts bonifiés - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- Conclusions du rapport de M. Roger Husson, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 52, 87-88) déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 78 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3870) : réparation d'une injustice et extension du champ d'application de cette loi aux policiers, aux pompiers professionnels et aux douaniers - (p. 3871) : problème des ayants-droit des victimes des événements « d'Afrique du Nord » - Souhaite la reconnaissance de ces événements comme une guerre - Groupe socialiste favorable à toute amélioration de la législation relative aux emplois réservés - Souhaite une augmentation du nombre d'emplois réservés - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4264) : importance du tourisme dans l'économie - Recul de la France dans le classement des pays d'accueil de touristes - Importantes pertes de recettes et de touristes - Régression de ce budget en francs constants - (p. 4265) : conséquences du terrorisme, de la chute du dollar et des intempéries, insuffisantes pour expliquer une mauvaise saison touristique - Insuffisance du budget national de promotion - Favorable à la création de la « Maison de la France » - Tourisme commercial et tourisme social complémentaires -

Diminution des crédits consacrés aux équipements touristiques - Souhaite que les petites collectivités locales ne soient pas oubliées lors des prochains contrats de pays d'accueil dans le cadre du X^e Plan - Rôle des gîtes ruraux dans le développement du tourisme rural - Interrogation sur la politique mise en place pour rendre la France plus accueillante et sur les efforts faits pour développer le thermalisme et préparer l'échéance de 1992 - Nécessité de confirmer les engagements pris pour le IX^e Plan - Réhabilitation des installations à vocation sociale et mise en valeur des ressources locales - Coordination souhaitable entre l'Etat et les différents partenaires locaux du tourisme : syndicats d'initiative, comités départementaux et comités régionaux du tourisme - Souhaite l'étude et le vote d'une loi-cadre fixant l'organisation du tourisme en France et un ministère du tourisme à part entière - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption du budget du tourisme pour 1988.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) (p. 4342) : interroge le Gouvernement sur la situation des personnes ayant fait l'objet d'un licenciement « sec » depuis la suppression de l'autorisation administrative de licencier ; sur le nombre de chômeurs de longue durée admis en stage ; sur le nombre de travailleurs sans emploi ou titulaires d'un emploi précaire - (p. 4343) : demande au Gouvernement quelles sont ses intentions concernant les décrets d'application de la loi visant les travailleurs handicapés - Modification des modalités de versement du complément de ressources pour les travailleurs handicapés dans les centres d'aide par le travail, CAT : mesure défavorable à l'insertion de ces travailleurs handicapés en milieu ordinaire - Demande au Gouvernement de reporter au 31 décembre 1988 la date limite pour la demande d'une retraite mutualiste pour les anciens d'Afrique du Nord - Nécessité d'assurer un minimum vital aux personnes actuellement exclues du système de protection sociale - Ne votera pas le budget.

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4735, 4736) : ses amendements n° II-58 et n° II-59 : réduction des crédits du titre III en faveur du Fonjep et de la formation des animateurs ; rejetés - (p. 4737) : son amendement n° II-61, soutenu par M. Philippe Madrelle : réduction des crédits du titre III en faveur de l'Institut national de la jeunesse ; rejeté.

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social - (2 décembre 1987) (p. 4808) : satisfait des crédits adoptés pour mieux diffuser les travaux du Conseil économique et social auprès des médias et des organismes professionnels et spécialisés ainsi que de la majoration des crédits concernant l'étude de la reconstruction de la troisième aile du Palais d'Iéna - Problème de la représentation des retraités au Conseil économique et social ; nécessité de prendre en compte les nouvelles données démographiques et sociales du pays.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5004) : problème des anciens combattants d'Afrique du Nord et de la reconnaissance de l'égalité de leurs droits avec ceux des combattants des conflits antérieurs - Souhaite une amélioration des conditions d'attribution de la carte du combattant - Rappelle le dépôt des propositions de loi relatives à la possibilité d'un départ anticipé à la retraite pour les anciens combattants d'Afrique du Nord demandeurs d'emploi en fin de droits, au bénéfice de la campagne double pour les fonctionnaires et assimilés anciens combattants en Afrique du Nord, et la prise en compte de la durée du séjour en Afrique du Nord des anciens combattants par une retraite anticipée - Favorable à l'égalité du droit entre tous les combattants - Problème des titulaires du titre de reconnaissance de la Nation - Souhaite l'assouplissement des procédures d'attribution de la retraite mutualiste, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi de M. André Méric adoptée par le Sénat le 25 mai dernier qui étend le bénéfice de l'article L. 178 du code des pensions aux prisonniers déportés à Rawa-Ruska - Se déclare opposé au nom du groupe socialiste à l'adoption de ce budget qui n'assure pas l'égalité entre les générations du feu.

- **Proposition de loi organique relative au contrôle du Parlement sur les finances des régimes obligatoires de sécurité sociale** [n° 304 (86-87)] - (8 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5160, 5161) : interrogations sur l'opportunité de la proposition de loi - Besoin d'une meilleure information pour les parlementaires - Proposition de loi allant au départ beaucoup plus loin qu'une simple information et ayant provoqué l'inquiétude des partenaires sociaux - Portée beaucoup plus restreinte du texte proposé mais laissant sans réponse de nombreuses questions dont celle du rôle du Conseil économique et social - Texte manquant de précision, ne semblant pas vraiment opportun pour le moment et n'apportant rien au vrai débat nécessité par les problèmes de la sécurité sociale - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la formation professionnelle** [n° 186 (87-88)] - (20 décembre 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5850, 5851) : critique les conditions de travail du Parlement en fin de session et l'insuffisance de ce texte - Abstention du groupe socialiste sur ce projet.

- **Projet de loi relatif à la sécurité sociale** [n° 196 (87-88)] - (21 décembre 1987) - **Question préalable** (p. 5892) : soutient la motion n° 1 de M. André Méric tendant à opposer la question préalable - Dénonce l'examen par le Parlement de ce projet de loi, dans la précipitation d'une session extraordinaire - (p. 5893) : non respect des droits du Parlement - Etats généraux de la sécurité sociale - Avancement de l'âge de la retraite des médecins - Création d'un fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaire au sein de la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés - Gestion autonome des secteurs du régime général - Souhaite que le Parlement examine rapidement les véritables solutions aux problèmes de la protection sociale - Après l'art. 1 (p. 5909) : soutient l'amendement n° 28 de M. André Méric (interdiction immédiate de toute forme de publicité en faveur du tabac) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5922) : opposition du groupe socialiste à ce projet de loi - Examen précipité de ce texte - Rejet des amendements socialistes.

BOHL (André), sénateur de la Moselle (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 185 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 188 (87-88)] (19 décembre 1987) - **Logement et habitat**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de

l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 216 (87-88)] (22 décembre 1987) - Logement et habitat.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Avant l'art. 18 (p. 444) :** son amendement n° 118, soutenu par M. Pierre Schiélé : ouverture d'un délai aux personnels ressortissants aux régimes spéciaux de retraite des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle pour solliciter leur affiliation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL ; adopté.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3766) :** demande la création d'un tribunal administratif à Metz en raison de la surcharge du contentieux du tribunal administratif de Strasbourg.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) (p. 4928) : interdépendance des économies des pays industrialisés - Evolution technique ; recherche-développement ; espace - Prise en compte du capital humain - Nécessaire renforcement de la compétitivité de l'industrie française d'ici l'ouverture du grand marché européen - Politique tarifaire d'EDF - Problème posé aux régies municipales d'électricité - Désespérance des mineurs des houillères du bassin de Lorraine ; chute des cours réduisant à néant le bénéfice de l'effort de productivité ; rétablissement de la prime à l'aménagement du territoire, PAT - Plate-forme chimique de Carling appartenant à Charbonnages de France - Chimie - Perte de recettes pour les collectivités locales en raison de la diminution des redevances des mines - (p. 4929) : mission confiée au commissaire à l'industrialisation - Politique européenne de l'énergie - Vote de ce budget par le groupe de l'union centriste.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 185 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5935, 5936) :** évolution de la contribution des employeurs depuis 1953 ; disposition du texte en projet tendant à diminuer la cotisation employeur sans réduire les masses financières disponibles pour la construction - Réforme nécessaire du circuit de collecte non totalement contrôlé par l'association pour l'assistance et le contrôle des comités interprofessionnels du logement, ACCIL ; gestion des fonds libres ; Comité national pour le 1 % - Proposition de création d'une agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction : simplification et généralisation du contrôle ; question sur l'avenir de l'ACCIL et de l'association financière interrégionale des collecteurs interprofessionnels du 1 % logement, AFICIL ; fonds pour le logement des immigrés - Propositions de la commission : suppression de la mission de coordination des comités interprofessionnels du logement, CIL, par l'agence nationale ; modification du conseil d'administration de l'agence - Propose l'adoption de ce projet de loi - Avant l'art. 1 (p. 5941) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Jean-Luc Bécart (attribution au comité d'entreprise ou d'établissement de la responsabilité d'utilisation de la contribution des entreprises à l'effort de construction) - Art. 1 : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 37 de M. Robert Laucournet (suppression de la disposition réduisant immédiatement le taux de la contribution) - (p. 5942) : son amendement n° 2 : élargissement au profit des personnes défavorisées de l'utilisation de la réserve spéciale affectée en priorité au logement des travailleurs immigrés ; retiré - (p. 5943) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (régionalisation des fonds investis au titre du 1 % : prise en compte de la notion d'établissement ; utilisation obligatoire dans le département de localisation de ce dernier de la

moitié de la somme à investir au titre des salaires payés) - (p. 5944) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Robert Laucournet (fixation annuelle par la loi de finances du taux de la contribution) - Son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté - Art. 1 bis (p. 5945) : son amendement n° 4 : insertion de cet article relatif aux contrats de réservation dans le code de la construction et de l'habitation ; n° 5, rédactionnel ; n° 6 : transfert de l'obligation d'affectation au cours des ventes successives de l'immeuble ; assorti du sous-amendement n° 48, qu'il accepte, de M. José Balarello, rapporteur pour avis ; et n° 7, rédactionnel ; adoptés - Art. 2 : Art. L. 313-7 du code de la construction et de l'habitation (p. 5947) : ses amendements n° 8, rédactionnel ; et n° 9 : agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction : suppression de la mission de coordination des comités interprofessionnels du logement, CIL ; déplacement des dispositions relatives à ses fonctions de péréquation ; adopté - (p. 5948) : ses amendements n° 10 : modification de la rédaction de cet article relatif au pouvoir réglementaire de l'agence ; suppression de la disposition relative aux normes de gestion des associations de collecte ; adopté ; et n° 11 : consultation de l'agence nationale sur les décisions d'agrément des associations collectrices ; adopté - (p. 5949, 5950) : ses amendements n° 12 de coordination ; et n° 13, rédactionnel ; adoptés - (p. 5950) : sur l'amendement n° 32 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (rapport annuel de l'agence sur l'évolution de l'ensemble des sommes investies au titre du 1 % logement), son sous-amendement n° 49 ; adopté - Art. L. 313-7-1 : son amendement rédactionnel n° 16 ; adopté - Art. L. 313-8 : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Robert Laucournet (création de comités départementaux composés de représentants des organisations d'employeurs, des organisations de salariés et des collectivités locales) - Art. L. 313-9 (p. 5951) : accepte l'amendement n° 33 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (définition par arrêté des ministres intéressés des règles d'intervention du fonds de garantie géré par l'agence nationale), modifié par le sous-amendement n° 50 du Gouvernement - (p. 5952) : son amendement n° 17 : affectation au fonds de garantie des produits financiers qu'il est susceptible de générer ; adopté - Art. L. 310 (p. 5952) : son amendement n° 18 : nombre de membres du conseil d'administration de l'agence ; retiré - (p. 5953) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Robert Laucournet (suppression de la disposition prévoyant la représentation des associations de collecte au conseil d'administration de l'agence) - Son amendement n° 19 : élection du président par le conseil d'administration parmi les représentants des employeurs ; incompatibilité de son mandat avec une responsabilité au sein d'une association de collecteurs ; rejeté - Art. L. 313-11 (p. 5954) : son amendement de coordination n° 20 ; adopté - Art. L. 313-12 : ses amendements n° 21 et n° 22 relatifs au rôle de l'agence dans le dispositif de sanction à l'encontre des associations de collecte en cas d'irrégularité ou de carence ; adoptés - Art. L. 313-13 : ses amendements rédactionnels n° 23 et n° 24 ; adoptés - (p. 5955) : son amendement n° 25 : dissolution des CIL : distinction entre la dissolution judiciaire et la liquidation ; adopté - Art. L. 313-13-1 : en cas de dissolution volontaire d'une association, transfert de l'actif net du CIL dissous à un autre CIL ; adopté - Art. L. 313-14 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 36 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (extension aux administrateurs de l'agence nationale des règles d'incompatibilité prévues pour les administrateurs de CIL) - Après l'art. 2 (p. 5956) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Robert Laucournet (désignation du représentant du comité d'entreprise dans le conseil d'administration des comités interprofessionnels du logement, CIL) - Après l'art. 3 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 du Gouvernement (représentation des collectivités territoriales au sein des conseils d'administration des sociétés d'économie mixte ou concessionnaires d'ouvrages routiers nationaux) - Dépôt en fin de débat de cet amendement étranger au texte en projet.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 216 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5997, 5998) : examine article par article les modifications intervenues en CMP - Demande au Sénat de voter le texte proposé.

BOILEAU (Roger), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

BONDUEL (Stéphane), sénateur de la Charente-Maritime (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à insérer dans le code de procédure pénale un article complémentaire étendant aux associations de défense des victimes de la route les dispositions du code de procédure pénale s'appliquant à certaines associations [n° 146 (86-87)] (30 janvier 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - **Accidents de la route.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 36] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal** [n° 228 (86-87)] - (9 juin 1987) - Avant le Titre I (p. 1589) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (création et fonctionnement de l'Institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies, INERIPT).

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2256) : insécurité routière, fléau national - Importance du nombre de morts sur les routes en raison des excès de vitesse, du non respect du port de la ceinture de sécurité et de la conduite en état d'ivresse - Favorable à des mesures préventives efficaces et à la multiplication des contrôles - Dépistage de l'alcool dans le sang grâce aux éthylomètres - Souhaite l'institution de journées « anti-alcool » - Confiscation du

véhicule en cas de récidive de conduite en état alcoolique - Rétention immédiate du permis de conduire en cas d'infraction au taux légal d'alcoolémie - (p. 2257) : favorable au principe d'une peine de prison minimale transformable en peine de travaux d'intérêt général, TIG - Souhaite le maintien de l'article 2 tel qu'il a été voté par l'Assemblée nationale - Possibilité de concilier le pouvoir des juges avec la nécessité de réprimer plus fermement les fautes de conduite les plus meurtrières - Conduite des automobilistes dangereux, cause de l'hécatombe qui fait la honte de la France - **Après l'art. 8** (p. 2266) : son amendement n° 8 : possibilité pour les associations agréées qui se proposent par leur statut de combattre les accidents corporels de la circulation routière, de se constituer partie civile ; rejeté - **Art. 2** (p. 2267) : favorable au texte de l'Assemblée nationale qui dispose que la peine prononcée ne pourra être inférieure à un mois d'emprisonnement sans sursis ou 200 heures de travail d'intérêt général en cas de cumul des infractions d'homicide par imprudence et de conduite en état d'ivresse - Nécessité d'une disposition particulière à caractère répressif mais surtout dissuasif - Souhaite une peine de prison ferme minimale - Absence d'atteinte au pouvoir d'appréciation des juges par le texte voté par l'Assemblée nationale - Reconnaissance du principe de l'existence de peines « plancher » dans plusieurs matières particulières - Existence d'une notion de peine minimale qui s'impose aux juges - (p. 2268) : rôle du pouvoir législatif de fixer les règles qui doivent assurer la répression effective des infractions - **Après l'art. 6** (p. 2276) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (possibilité pour le Préfet de décider à titre exceptionnel si la suspension est inférieure ou égale à trente jours que le conducteur pourra faire usage de son permis de conduire pour l'exercice de son activité professionnelle) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2279) : augmentation de l'arsenal répressif du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant - Suppression de l'article 2 et diminution de l'effet dissuasif de ce projet - Possible conciliation du respect du pouvoir des juges et de la nécessité d'une plus ferme et constante répression des fautes de conduite - Nécessaire réforme du code pénal - Homicide routier par imprudence n'étant pas considéré comme une faute grave - Nécessité de maîtriser le fléau social que constitue l'homicide routier - Au nom du groupe des sénateurs de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

Deuxième lecture. [n° 337 (86-87)] - (30 juin 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2936) : satisfait de la suppression de l'article 2 qui prévoyait l'instauration d'une peine plancher incompressible - Souhaite que le Gouvernement prenne rapidement en considération la proposition de loi d'orientation sur la sécurité routière déposée par certains députés - Vote favorable du groupe de la gauche démocratique sur ce projet de loi.

- **Proposition de loi tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine** [n° 287 (86-87)] - (8 juillet 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2992) : regrette que la péréquation de financement entre les ponts de Tancarville et de Normandie ne soit pas étendue à d'autres ouvrages, tels le pont de l'île de Ré et celui de l'île d'Oléron - Votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3280, 3281) : déséquilibre des finances locales et augmentation de la part de l'Etat dans les ressources fiscales locales - Dotation globale d'équipement, DGE, des communes : difficulté née du défaut d'abondement de la dotation par référence au montant des subventions spécifiques aux communes et à leur groupement avant la globalisation ; approbation du rééquilibrage en faveur de la seconde part de DGE réservée aux communes rurales - DGE des départements - Interventions économiques des collectivités locales : approbation des dispositions destinées à protéger les communes dans l'octroi des garanties d'emprunt ; limitation de la quotité de prêt garanti ; question sur les garanties en faveur des associations du secteur social - Opposition au retour à l'apurement des comptes par le trésorier-payeur général, TPG, pour les communes de moins de deux mille habitants ; régression de

la décentralisation ; discrimination entre les collectivités locales ; rôle des chambres régionales des comptes et distinction entre le contrôle de régularité et le contrôle d'opportunité des dépenses - (p. 3282) : coopération intercommunale ; désaccord sur l'assouplissement des conditions de retrait d'un syndicat intercommunal - Dotation supplémentaire des communes touristiques : mécanisme de garantie du montant de la dotation ; régime transitoire d'entrée et de sortie ; réserve sur le projet de décret d'application modifiant les seuils et l'importance respective des critères d'éligibilité - Cas particulier de la dotation aux communes à forte fréquentation touristique journalière - Gravité des problèmes des collectivités locales - Vote de ce projet de loi par le groupe de la gauche démocratique.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 19 (p. 3441) : son amendement n° 118, soutenu par M. Josy Moinet : régime de la dotation supplémentaire destinée aux communes touristiques ou thermales : dispositif transitoire jusqu'en 1988 ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 7 (p. 4037) : son amendement n° I-12 : lorsque l'imputation n'a pas permis la déduction intégrale du déficit des immeubles soumis au statut du fermage, possibilité d'imputer la partie restante des investissements, dans la limite de 100 000 francs, sur les autres catégories de revenus, à partir de la neuvième année ; retiré - Avant l'art. 11 (p. 4064) : se déclare favorable à l'amendement n° I-81 de M. Maurice Blin, rapporteur général, repris par le Gouvernement (aménagement de la TVA applicable à certaines catégories d'hôtels).

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Art. 19 (p. 4103) : modification du régime fiscal applicable aux plus-values à court terme des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés - Dénonce le caractère rétroactif de cette mesure entraînant des complications administratives pour les entreprises - Après l'art. 24 (p. 4122) : se déclare favorable à l'amendement n° I-43 de M. Jean Francou (augmentation du prélèvement sur les recettes du loto national au profit du fonds national pour le développement du sport, FNDS).

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20 novembre 1987) - Art. 68 (p. 4212) : soutient l'amendement n° II-1 de M. Jacques Pelletier (fixation par décret en Conseil d'Etat du barème de l'aide personnalisée au logement).

Équipement, logement, aménagement du territoire et services communs - II - Routes et sécurité routière - (20 novembre 1987) (p. 4220) : urgence de la liaison autoroutière Rochefort-Saintes - Evolution des crédits destinés à la modernisation du réseau routier - Politique de désenclavement - Avenir des contrats de plan et de la structure interministérielle d'aménagement du territoire - Sécurité routière : mesures prises en 1987 et diminution du nombre des tués pour la première partie de l'année ; campagne médiatique ; demande la multiplication des initiatives d'incitation à la prudence des conducteurs, déterminante pour l'abaissement du nombre des victimes - Vote de ce projet de budget par le groupe de la gauche démocratique.

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4271) : rôle du tourisme dans l'économie française - Modestie du budget du tourisme et existence d'autres financements interministériels - Baisse des subventions d'investissement accordées par l'Etat et pénalisation du tourisme social - Crise du tourisme associatif - Souhaite une adaptation de la fiscalité directe et indirecte aux spécificités de l'industrie du tourisme - Favorable aux mesures fiscales prises : abaissement du taux de la TVA pour les hôtels quatre étoiles et pour les locations de voitures - Favorable à l'action de promotion et de prospection engagée par Maison de la

France - Importance du tourisme dans la politique nationale d'aménagement du territoire - Interrogation sur la nature des futurs « contrats de plan » - (p. 4272) : reconnaissance des « pays d'accueil » - Secteur fort des pays d'accueil, élément moteur d'un développement d'ensemble du pays - Amélioration du produit « tourisme » et accès au plus grand nombre, ambition des pays d'accueil avec l'aide de la solidarité nationale - Interrogation sur l'avenir de la politique des contrats de plan et des contrats particuliers.

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4725) : légère augmentation de ce budget - Augmentation des moyens des services, stagnation des interventions publiques et diminution des dépenses en capital - Poursuite de la mise en place des corps spécifiques de professeurs de sport et de chargés d'éducation populaire et de jeunesse - Réajustement des crédits pour les établissements ayant des sections sports-études - Apparition d'un chapitre nouveau destiné à la lutte contre la toxicomanie - Regroupement dans un seul chapitre des crédits d'intervention pour la jeunesse et ceux de la vie associative et d'éducation populaire - Crédits destinés à l'office franco-allemand pour la jeunesse - Financement de l'enseignement artistique - Réduction de la dotation au fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, Fonjep - Inquiétude quant au financement des centres d'information jeunesse - S'interroge sur l'opportunité de créer une dotation pour l'enseignement artistique qui ressort davantage de la compétence du ministère de l'éducation nationale et de la culture - Maintien des crédits d'aide aux centres de vacances - Diminution des crédits destinés à la formation des animateurs - (p. 4726) : reconduction en francs courants des crédits destinés au sport et aux activités physiques - Amélioration des subventions aux clubs sportifs qui n'accèdent pas à la manne des droits de télévision - Problème de la médecine du sport et en particulier pour la préparation aux jeux Olympiques - Création nécessaire de nouveaux postes de médecine du sport - Importance pour l'athlète d'un suivi médical régulier et de la lutte contre le dopage - Augmentation des autorisations de programme en faveur des établissements nationaux et surtout des CREPS - Réduction des crédits d'équipement depuis 1985 - Souhaite que les moyens de l'institut national de la vie associative puissent être intégrés dans l'action « jeunesse et vie associative » - Rappelle la ventilation des crédits du fonds national pour le développement du sport, FNDS, et du fonds national pour le développement de la vie associative, FNDVA - Diminution des recettes du loto malgré les améliorations apportées - Favorable à l'amendement de M. Jean Francou tendant à une augmentation du prélèvement sur le loto national en faveur du FNDS - Augmentation de la dotation en faveur du sport de haut niveau, des subventions pour l'aide au sport de masse - Insuffisance des crédits affectés aux « contrats bleus » qui concernent trois mille cinq cents communes et neuf cent mille enfants - (p. 4727) : souhaite une modulation de l'aide des « contrats bleus » d'une manière plus adaptée - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Dénonce le détournement, surtout depuis 1981-1982, du FNDS créé par la loi de finances de 1976 et réaménagé par la loi de finances de 1979 et par les suivantes, au financement d'actions qui sont de la responsabilité du Gouvernement - Constate que le loto sportif n'est pas à la hauteur des espoirs - Souhaite l'ouverture d'une réflexion sur le FNDS afin de mieux définir où se situe la ligne de partage entre action gouvernementale et action extrabudgétaire - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4736) : s'oppose aux amendements de M. Marc Boeuf n° II-58 et n° II-59, relatifs à la réduction des crédits du titre III en faveur du Fonjep et de la formation des animateurs - (p. 4737) : s'oppose aux amendements n° II-60 de M. Jules Faigt (réduction des crédits du titre III en faveur de la médecine du sport) et n° II-61 de M. Marc Boeuf (réduction des crédits du titre III en faveur de l'Institut national de la jeunesse) .

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Avant l'art. 13 (p. 5548) : sur l'amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Masseret (produit de cession issu de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat), son sous-

amendement n° 55, soutenu par M. Josy Moinet : affectation de tout ou partie du produit de cession issu de la mutualisation de la CNCA en faveur de l'agriculture et du monde rural ; rejeté - Distinction entre l'affectation des ressources provenant des privatisations et l'affectation du produit de la mutualisation de la CNCA - S'interroge sur l'opportunité de l'investissement imposé aux caisses régionales pour acquérir la CNCA - Art. 13 (p. 5553, 5555) : soutient l'amendement n° 51 de M. Jacques Pelletier (régime fiscal de l'éthanol élaboré à partir de toute production végétale d'origine communautaire destiné à être utilisé comme carburant) - Après l'art. 25 (p. 5574) : soutient l'amendement n° 13 de M. Georges Mouly (relèvement du plafond fiscal au-dessous duquel les contributions des employeurs à l'acquisition par leurs salariés des chèques vacances sont assorties d'avantages fiscaux).

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** - Nouvelle lecture [n° 217 (87-88)] - (23 décembre 1987) - Discussion générale (p. 6010) : création d'« usines à la campagne » et nécessité de pouvoir les transmettre - Texte constructif mais pas totalement satisfaisant - Au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à son adoption.

BONIFAY (Charles), sénateur des Bouches-du-Rhône (S) - Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).
- Membre titulaire du Conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine.
- Membre titulaire du Conseil supérieur de la mutualité.
- Membre suppléant du conseil d'administration de l'établissement d'hospitalisation public de Fresnes spécifiquement destiné à l'accueil des personnes incarcérées.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - Article 68 - Logement social - [n° 97 (87-88) tome 7] (16 novembre 1987).

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission d'information effectuée du 9 au 20 septembre 1987 par une délégation chargée d'étudier la protection sociale et l'organisation du système de santé aux Etats-Unis [n° 103 (87-88)] (20 novembre 1987) - Etats-Unis.

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel**, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 200, 86-87) de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues,

tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)] - (14 mai 1987) (p. 979) - Art. 1 et tableau n° 4 : soutient l'amendement n° 4 de Mlle Irma Rapuzzi (suppression de cet article tendant à modifier le tableau des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille).

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)]** - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1775) : visée électorale du projet de loi relatif à l'indemnisation des rapatriés ; dispositif financier, ayant valeur d'engagement budgétaire, éventuellement difficile à tenir pour les années à venir - Champ d'application : exclusion des dépossessions postérieures au 1^{er} juin 1970 ; cas des rapatriés des Nouvelles-Hébrides, actuel Vanuatu - (p. 1776) : non reconnaissance de la notion de vente à vil prix pour des biens situés ailleurs qu'en Tunisie et au Maroc - Caractère choquant de l'échéancier prévoyant des remboursements croissants jusqu'en 2004, aggravé par l'âge avancé de la plupart des bénéficiaires potentiels - Retraite des rapatriés : mécanisme organisé par la loi de 1985 et prévoyant l'aide de l'Etat pour le rachat des arrérages de pension par les allocataires ; blocage du fait de la non inscription, par l'actuel Gouvernement, des crédits nécessaires dans la loi de finances pour 1987 - Non indexation de l'enveloppe financière de l'indemnisation - (p. 1777) : consolidation de la dette : exclusion des rapatriés n'ayant pas obtenu de prêts spécifiques de réinstallation - Harkis - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1808) : vote par le groupe socialiste de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1775 à 1777).

Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Avant l'art. 1 (p. 1922) : soutient l'amendement n° 39 de M. André Méric (insertion d'une division nouvelle : « du droit à l'indemnisation ») - (p. 1923, 1924) : soutient les amendements de M. André Méric n° 40 (extension des dispositions de la loi n° 70-632 du 15 juillet 1970, relative à la contribution à l'indemnisation des Français dépossédés de biens, aux dépossessions qui sont intervenues après le 1^{er} juin 1970) et n° 41 (prise en compte des ventes à vil prix comme une dépossession ouvrant droit à indemnisation) - (p. 1925) : soutient les amendements de M. André Méric n° 42 (créances détenues par des personnes physiques ou morales sur des rapatriés ayant contracté des prêts ou autres obligations pour pouvoir acquérir des biens qu'ils possédaient et ayant ensuite été dépossédés en raison de l'indépendance du territoire) et n° 44 (droit à indemnisation pour les associés qui possèdent plus de 50 % du capital de la société) - (p. 1928) : soutient l'amendement n° 45 de M. André Méric (augmentation du coefficient de revalorisation des biens agricoles pour la partie de la valeur d'indemnisation correspondant à une surface agricole jusqu'à dix hectares) - Art. 3 (p. 1929, 1930) : soutient les amendements de M. André Méric n° 46 de coordination et n° 47 (application d'un taux forfaitaire de revalorisation égal à 1,15 correspondant à la période 1962-1970 pour les biens dont la dépossession est intervenue en 1973) - Après l'art. 3 (p. 1931) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 70 du Gouvernement (levée de la forclusion pour les personnes qui ont déclaré la spoliation de leurs biens avant le 15 juillet 1970 et pour les indivisaires dont les biens ont déjà fait l'objet d'une évaluation par l'agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, ANIFOM) - Art. 5 (p. 1934) : soutient l'amendement n° 49 de M. André Méric (modalités et conditions de versement de l'indemnité) - Accélération du remboursement de l'indemnisation - Indemnisation dès 1988 - Problème de l'indexation de l'indemnisation - Art. 6 (p. 1941) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 17 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'échéancier de règlement des certificats d'indemnisation) - Art. 8 : soutient l'amendement n° 51 de M. André Méric (allocation portée à la somme de soixante mille francs et versée à raison de trente mille francs en 1988 et trente mille

francs en 1989 aux anciens harkis) - (p. 1943) : soutient l'amendement n° 52 de M. André Méric (versement de l'allocation aux ayants droit en l'absence de conjoint survivant) - Avant l'art. 9 (p. 1945) : soutient l'amendement de coordination n° 53 de M. André Méric (insertion d'une division nouvelle : « dispositions relatives à la réinstallation des rapatriés ») - Art. 9 (p. 1946) : reprend l'amendement n° 18 de la commission : report de la date d'examen des dossiers initialement fixée au 31 mai 1981 à la fin du mois de décembre 1985 ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - Soutient les amendements de M. André Méric n° 54 (bénéfice des dispositions de cet article pour tous les rapatriés réinstallés sans exception) et n° 55 (bénéfice des dispositions de cet article pour les rapatriés dont l'exploitation se heurte à de graves difficultés économiques et financières) - (p. 1947) : soutient l'amendement n° 56 de M. André Méric (prêt de consolidation bonifié et garanti par l'Etat de plein droit si son montant est inférieur à un million de francs) - (p. 1949, 1950) : soutient les amendements de M. André Méric n° 57 (composition de la commission départementale, qui propose les prêts de consolidation, comprenant deux délégués des rapatriés) et n° 58 (suppression de la date butoir fixée au 31 décembre 1986 pour effectuer les demandes de consolidation) - Art. 10 (p. 1951) : soutient les amendements de M. André Méric n° 60 (obligation pour l'Etat de répondre à la demande d'octroi du prêt de consolidation) et n° 61 (présentation au président de la commission de la demande de suspension des poursuites) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1954) : socialistes favorables sans réserve sur le principe de l'indemnisation et insatisfaits des modalités d'application de cette indemnisation - Abstention du groupe socialiste sur l'ensemble de ce texte - (p. 1955) : souhaite l'amélioration de ce texte par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 12 (p. 2301) : dénonce l'inégalité entre les petites et les grandes entreprises en matière d'accidents du travail du fait de l'instauration d'une cotisation collective valable pour l'ensemble d'une profession - Art. 33 (p. 2572) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 140 (suppression de cet article visant à étendre la dispense de recherche d'emploi pour certaines catégories de chômeurs), n° 141 et n° 142 de coordination, n° 143 (comptabilisation des demandeurs d'emploi) et n° 144 (dispense accordée par l'agence locale de l'ANPE).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale** [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) - Discussion générale (p. 2685) : financement de la sécurité sociale - Historique du problème et de sa solution en France - Apparition de la mutualité au 19^{ème} siècle - Adoption d'un système obligatoire d'assurance sociale en 1945 - Sécurité sociale devenue un bien commun - Etats généraux et possibilité de progrès social - Absence de consensus - (p. 2686) : nécessaire réforme du système de protection sociale - Parti socialiste, défenseur des grandes idées qui fondent la notion de sécurité sociale - Amélioration du système actuel après une réelle concertation - Importance du rôle de la sécurité sociale en matière de santé, de progrès médical, de protection de la vieillesse, sur le plan familial et en ce qui concerne la qualité de la vie - Ecart entre rythme de croissance des prestations et celui des cotisations, facteur permanent de déséquilibre - Modification du rapport entre actifs et inactifs - Rappelle les résultats positifs du gouvernement socialiste entre 1983 et 1985 - Possible maintien de la couverture du risque maladie tout en maîtrisant les dépenses - Nécessité de développer les alternatives à l'hospitalisation - Regrette certaines attaques contre l'instauration du forfait journalier et en matière de reclassement des médicaments - Déclin démographique de la France et baisse du taux de fécondité - Effets de la baisse du taux de fécondité actuel ne devant se faire sentir qu'après 2005 ou 2006 - (p. 2687) : nécessaire effort particulier en faveur du deuxième enfant - Augmentation continue du poids des retraites - Important pourcentage d'assurés liquidant leur retraite avant l'âge de 65 ans avant 1983 - Réforme nécessaire du financement de la sécurité sociale : élargissement des bases de l'assiette et appel à tous les revenus - Absence de cohérence et d'efficacité au regard de l'impératif de solidarité - Importance des prélèvements

sur les salaires par rapport à ceux prélevés sur les revenus du capital - Redoute pour la décentralisation actuelle du système le processus de consultation ascendante des prochains états généraux - (p. 2689) : organisation des travaux du Sénat - Art. 1 (p. 2692) : solution d'un prélèvement de 1 % sur le revenu imposable écartée par le Gouvernement - Institution d'un prélèvement exceptionnel sur les revenus du capital et les revenus de remplacement - Art. 3 (p. 2695) : problème de la réduction de TVA applicable à certains médicaments - Conséquences de cette décision sur le plan communautaire - Interrogation sur le caractère judicieux de cette réduction dans la perspective du grand marché intérieur communautaire de 1992.

- **Rappel au règlement** - (26 juin 1987) (p. 2631) : article 32 du règlement du Sénat - Découpage du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social et insertion d'un débat sur la sécurité sociale au milieu de l'examen du DMOS - Incohérence et inorganisation très regrettables pour la qualité et la réputation des travaux du Sénat.

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord - Deuxième lecture.** [n° 326 (86-87)] - (29 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2876) : au nom du groupe socialiste, renouvelle les réserves qu'il avait émises sur l'article 10 relatif au processus d'indemnisation mis en place par le Gouvernement - Absence de discussion commune en deuxième lecture et débat ne concernant que les événements d'Afrique du Nord - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - Discussion générale (p. 2879) : interrogation sur le remplacement dans l'intitulé du projet du mot « dispositions » par le mot « mesures » - Critique les conditions du débat, l'incohérence et la précipitation - Dévalorisation du travail parlementaire - Solution de facilité - Importance du problème de la réforme des études médicales et de celui de l'abrogation de la loi « Le Pors » - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de l'ensemble du texte - Art. 37 bis (p. 2885) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 1 du Gouvernement (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture).

- **Projet de loi relatif au financement de la sécurité sociale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 335 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2910) : remise en cause de la politique cohérente en matière de sécurité sociale menée par les gouvernements socialistes - Contribution inégale des salariés et du patronat au renflouement des finances de la sécurité sociale - Nécessaire rénovation du mode de financement de la protection sociale.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20 novembre 1987) - Rapporteur (logement social) (p. 4202, 4203) : budgétisation de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH, et inquiétude sur l'avenir de ses dotations ; regroupement des prêts locatifs aidés, PLA, et des primes à l'amélioration du logement urbain locatif et à occupation sociale, PALULOS - Prêts d'accession à la propriété : inquiétude sur le recours massif aux reports de crédits pour financer le programme 1988 - Réforme du régime de l'aide personnalisée au logement dans le sens d'une maîtrise des coûts ; relèvement du taux d'effort des ménages ; extension ou « bouclage » de l'aide sur le barème de l'allocation logement ; incidence sur la gestion des organismes d'HLM - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4369, 4370) : apprécie les interventions de M. Fourcade et des rapporteurs allant dans le sens du consensus - Deux voies possibles pour la réforme du système de protection sociale : mesures fiscales à court terme ;

réforme du financement et mise en place d'instruments assurant une meilleure gestion - Nécessité d'assurer l'impératif de compétitivité ; convergence autour de l'idée de transformation de la cotisation en un prélèvement sur tous les revenus ; proposition faite en 1982 par le gouvernement Mauroy s'étant heurtée à l'opposition du patronat - Deuxième impératif, celui d'information ; nécessité de privilégier le domaine de la prévention ; urgence de l'application des mesures proposées par le comité des sages en matière de tabagisme et d'alcoolisme ; nécessité d'assurer une meilleure connaissance des facteurs démographiques et sociologiques, exemple de la branche vieillesse ; rappelle les travaux impulsés par M. Edmond Hervé en matière de mise au point d'une technique d'évaluation des coûts et de l'efficacité des pratiques médicales ; nécessité d'une amélioration du contrôle du Parlement sur le budget social - Impératif de responsabilisation des acteurs sociaux : intérêt du système de ristourne aux médecins proposé par la caisse nationale d'assurance maladie, CNAM ; recours à l'ancien service pour les soins hospitaliers constituant un frein à la productivité ; amélioration des alternatives à l'hospitalisation - Impératif de solidarité : poids du financement mal réparti ; regrette l'interruption de l'expérience d'un prélèvement sur le revenu imposable ; caractère négatif du plan d'urgence de mai 1987 et de certaines mesures de la réforme des prestations familiales - Interroge le Gouvernement sur les différents points évoqués et sur la procédure devant être mise en place avant le mois d'avril 1988.

- **Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)] - (21 décembre 1987) - Renvoi en commission (p. 5894, 5895) :** soutient la motion n° 2 de M. André Méric tendant au renvoi en commission du projet de loi en discussion - Critique les méthodes du Gouvernement et non celles de la commission des affaires sociales qui fournit toujours un travail sérieux dans le peu de temps qui lui est imparti - Dénonce les mauvaises conditions de travail de la commission des affaires sociales en cette fin de session - Dépôt hâtif du projet en examen compromettant le bon fonctionnement du Parlement - **Discussion générale (p. 5898) :** importance du déficit de la sécurité sociale prévu pour 1988 - Absence de mesures de nature à régler les problèmes de financement, tant dans le rapport déposé à l'issue des états généraux de la sécurité sociale que dans le présent projet - Incohérence et irresponsabilité du Gouvernement en la matière - (p. 5899) : regrette qu'aucune réforme structurelle n'ait été engagée, tant pour la branche vieillesse que pour le régime des allocations familiales - Rappelle les actions de prévention engagées entre 1981 et 1985 - Création d'un fonds national de prévention ; s'interroge sur les rôles respectifs de l'Etat et de la sécurité sociale en matière de financement de ce fonds - Précise que le Gouvernement n'a pas suivi les conclusions des états généraux sur une augmentation plus dissuasive du prix du tabac et des boissons alcoolisées ainsi que l'interdiction immédiate de la publicité en faveur de ces produits - (p. 5900) : mise en place d'un régime de retraite progressive : modalités d'application et conséquences sur la situation de l'emploi - Revalorisation des retraites - Incitation à la cessation anticipée d'activité des médecins - Mesures insuffisantes en faveur de la famille - Sélection prudente des mesures proposées par le comité des sages - **Avant l'art. 1 (p. 5907) :** soutient l'amendement n° 21 de M. André Méric (création d'un conseil national de la prévention : composition et mission de ce conseil) - **Art. 1 - Paragraphe III (p. 5908) :** soutient les amendements de M. André Méric, n° 22 (programme de prévention arrêté conjointement par le ministère et le conseil national de la prévention), n° 23 (programme de prévention fixé par arrêté ministériel, sur proposition du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie) et n° 24 (définition d'un programme favorable du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie) - **Après l'art. 1 (p. 5910) :** se déclare favorable à l'amendement n° 28 de M. André Méric (interdiction immédiate de toute forme de publicité en faveur du tabac) - **Après l'art. 2 (p. 5915) :** se déclare favorable à l'amendement n° 29 de M. André Méric (rétablissement de la contribution de solidarité versée au fonds d'assurance chômage dans le cas d'un cumul emploi-retraite) - **Art. 4 (p. 5918) :** se déclare opposé à l'amendement n° 33 de Mme Nelly Rodi, rapporteur (à défaut de conven-

tion, constaté dans un délai de six mois à compter de la publication de la présente loi, fixation par décret des dispositions nécessaires à la mise en place de la retraite anticipée des médecins) - **Art. 5 :** soutient l'amendement n° 30 de M. André Méric (couverture maternité des femmes âgées de plus de 45 ans).

BONNET (Christian), sénateur du Morbihan (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Membre titulaire du comité des finances locales.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives aux casinos autorisés [n° 128 (86-87)] - (28 avril 1987) - Question préalable (p. 509) :** se déclare opposé à la motion n° 3 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, tendant à opposer la question préalable - Situation financière critique de nombreux casinos autorisés ; incidences sur les communes d'implantation - Concurrence des établissements frontaliers - Nécessité économique, fiscale et sociale d'aligner la législation française des jeux sur celle des autres pays de la CEE.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Après l'art. 18 (p. 3436, 3437) :** se déclare opposé aux amendements n° 177 du Gouvernement (cotisations aux centres de gestion ; fixation d'un taux maximum ; Titre nouveau : « De la fonction publique territoriale ») et n° 109 de M. Pierre Schiélé (fixation d'un taux maximum annuel).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4270, 4271) : problème de l'essence sans plomb n'étant pas spécifique aux zones rurales - Problème de l'enlèvement des véhicules immatriculés à l'étranger dans les villes touristiques.

Agriculture - (26 novembre 1987) - Examen des crédits - Etat C (p. 4583) : enseignement technique agricole privé - Possibilité de concurrence des jeunes agriculteurs étrangers s'installant sur le territoire français à l'ouverture du grand marché européen à partir du 1^{er} janvier 1993.

BONY (Marcel), sénateur du Puy-de-Dôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la situation des candidats admis au concours

interne d'adjoint des cadres hospitaliers, organisé dans le département du Puy-de-Dôme les 2 février et 10 mai 1984 [n° 202 (86-87)] (28 avril 1987) - Examens, concours et diplômés.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 179 (JO Débats du 8 mai 1987) (p. 799) - Ministère : Tourisme - Financement du tourisme social - (Retirée : octobre 1987) - Tourisme.

n° 253 (JO Débats du 23 octobre 1987) (p. 3455) - Ministère : Tourisme - Financement du tourisme social - (Réponse : JO Débats du 7 novembre 1987) (p. 3747) - Tourisme.

Questions orales avec débat :

n° 193 (JO Débats du 13 juin 1987) (p. 1809) - Ministère : Agriculture - Conséquences de la politique agricole commune sur les zones défavorisées - (Retirée : octobre 1987) - Politique agricole commune (PAC).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2211) : Acte unique européen - Ouverture du marché unique en 1993 - Problèmes de prix et de garanties préoccupant les jeunes agriculteurs - Inégalité des déséquilibres géographiques sectoriels - Aides directes - Politique en faveur des zones défavorisées de la CEE - Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Zones de montagne - Rôle de la DATAR - (p. 2212) : priorité européenne de la limitation des excédents - Préférence communautaire - Importation d'aliments du bétail - ECU - Nécessité admise par une majorité d'Etats membres des Communautés européennes de la maîtrise des dépenses agricoles - Aide aux revenus - Elevage ovin extensif - Solidarité intracommunautaire - Tourisme, artisanat, commerce, petite industrie - Rôle de l'Etat et des collectivités locales - Loi « Montagne » - Elevage ovin - Politique d'aménagement rural.

- Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3301, 3302) : suppression pour les communes de la possibilité, maintenue pour les départements et les régions, d'intervenir en faveur des entreprises en difficulté ; hiérarchie entre collectivités ; mise en cause de la compétence du maire - Substitution du contrôle comptable des trésoriers-payeurs généraux, TPG, au contrôle financier de la chambre régionale des comptes pour les communes de moins de deux mille habitants ; retour sur la décentralisation ; nécessaire amélioration de la concertation entre la juridiction et les élus pour améliorer le fonctionnement des chambres - Coopération intercommunale : inquiétude sur la procédure proposée pour l'assouplissement des règles de sortie d'un syndicat intercommunal - Modification des critères d'attribution de la dotation aux communes touristiques : du fait de la prise en compte des établissements de luxe, risque de pénalisation pour certaines régions tournées vers un tourisme social et familial.

- Question au Gouvernement : indemnité spéciale de montagne (5 novembre 1987) (p. 3711).

BOSSON (Bernard), ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes (nommé le 19 août 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 20 août 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison

fixe trans-Manche [n° 198 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 199) (p. 1474) : nécessité d'une double démarche du Parlement pour la construction et l'exploitation du tunnel sous la Manche - Lancement d'un appel d'offres par les deux gouvernements le 2 avril 1985 - Choix d'un double tunnel ferroviaire et signature du Traité de Cantorbery le 12 février 1986 - Totale indépendance du tunnel par rapport aux pouvoirs publics et financement exclusivement privé - Prêt accordé par la Banque européenne d'investissements garanti par le secteur privé - Nécessité pour les Etats français et britannique de définir le cadre juridique et le régime fiscal de la construction et de l'exploitation du tunnel - Coopération entre les deux Etats pour assurer la défense ou la sûreté de l'ouvrage - Totale liberté commerciale des concessionnaires et partage égal des charges et des recettes - Instauration de procédures de consultation entre les gouvernements sur toutes les questions relatives à l'application du texte - Problème des contrôles frontaliers, de la réglementation applicable aux boutiques hors taxes, du régime de TVA applicable à la liaison fixe - Demande d'une assimilation de la liaison fixe aux autres moyens de transport, du point de vue de l'application du droit communautaire - (p. 1475) : ouverture du grand marché européen le 31 décembre 1992 et disparition de toute distorsion à l'entrée en service de la liaison - Poursuite de la politique dynamique de conquête des retombées économiques induites par le tunnel par la région Nord-Pas-de-Calais et par les collectivités territoriales concernées - Tunnel, véritable trait d'union supplémentaire entre le Royaume-Uni et le reste de la Communauté économique européenne, CEE - Contribution essentielle à la réalisation du grand marché intérieur et par delà à la réalisation d'une Europe unie - (p. 1491) : transmission au Parlement chaque année par le Gouvernement du rapport annuel d'activité de construction puis d'exploitation des concessionnaires - Respect du principe de la neutralité des finances publiques - Souci du Gouvernement de respecter les intérêts régionaux lors des discussions bruxelloises.

- Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 199 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 198) (p. 1474, 1475 et 1491).

- Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (4 juin 1987) (p. 1544, 1545) : préparation par la commission de la Communauté européenne d'un plan d'aide aux pays africains les plus pauvres - Modifications institutionnelles résultant de l'Acte unique européen ; création du secrétariat administratif de la coopération politique - Préparation du marché intérieur unique : mobilisation de l'économie française ; occasion de négociations commerciales multilatérales avec les pays tiers - Cohésion de la CEE face à la poussée japonaise et au protectionnisme américain - Maintien à Strasbourg du siège du Parlement européen - Déficit budgétaire de la CEE ; remplacement des avances du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA ; proposition de réforme fondamentale du financement de la Communauté - (p. 1546) : blocage sur le maintien de la compensation britannique ; propositions transitoires - Politique agricole commune - Obligation de domestiquer les excédents jusqu'ici garantis par les mécanismes d'intervention ; demande par le Gouvernement français du démantèlement des montants compensatoires monétaires positifs ; divergences entre les états membres - (p. 1547) : coopération monétaire - ECU ; serpent monétaire européen, SME, préalable à une véritable union monétaire - Défense en Europe : relance de l'Union de l'Europe occidentale, UEO, par le Gouvernement français ; importance vitale de la solidarité entre la France et la RFA - Europe culturelle : satellites TDF 1 et TDF 2 ; livre bleu pour une Europe de la culture et de l'éducation déposé par le Gouvernement français ; accord pour le programme cadre commun de recherche et le programme Erasmus.

- Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif au financement à long

terme du programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) [n° 117 (86-87)] - (18 juin 1987) - Discussion générale (p. 2005) : lutte contre la pollution atmosphérique - Nécessité de mettre en œuvre le programme concerté de surveillance et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques - Financement des centres internationaux de mesures situés en Union soviétique et en Norvège - Fixation des contributions obligatoires de chaque Etat membre - (p. 2006) : rappelle qu'à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, deux conventions ont été adoptées sur l'information rapide et l'assistance mutuelle des Etats membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique, AIEA - Souligne les résultats considérables obtenus par la France ces dernières années en ce qui concerne les émissions dans l'atmosphère de certains polluants - Recherches menées dans le cadre du programme EMEP afin d'identifier le trajet des polluants et les retombées de ces derniers - Difficulté à définir la responsabilité du pollueur.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle en matière de lutte contre la fraude douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso [n° 121 (86-87)]** - (18 juin 1987) - Discussion générale (p. 2007) : lutte contre la fraude douanière - Surveillance des personnes et des marchandises ainsi que des moyens de transport soupçonnés d'être utilisés par la fraude, à la demande des Etats - Communication des renseignements sur les opérations irrégulières constatées - Possibilité de faire état des renseignements et documents recueillis par les administrations douanières - Motivation obligatoire de tout refus d'assistance - Art. unique (p. 2009) : amélioration des relations bilatérales entre la France et le Burkina Faso depuis le vote de la présente convention à l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération en matière économique et financière entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Burkina Faso [n° 122 (86-87)]** - (18 juin 1987) - Discussion générale (p. 2009) : souci de la France d'apporter aide et assistance au développement économique et social du Burkina Faso - Exonération fiscale pour l'aide financière française à ce pays.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention relative à la coopération en matière de recherche scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Burkina Faso [n° 123 (86-87)]** - (18 juin 1987) - Discussion générale (p. 2010) : coopération en matière de recherche scientifique et technique entre la France et le Burkina Faso - Instauration d'une programmation pluriannuelle des activités de recherche - Exonérations fiscales et douanières prévues pour les matériels, documents et produits importés pour les besoins d'un programme de recherche - Dispositions applicables à l'ensemble des personnels employés dans le cadre de la présente convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération culturelle et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Zimbabwe [n° 124 (86-87)]** - (18 juin 1987) - Discussion générale (p. 2011) : coopération culturelle et technique entre la France et le Zimbabwe - Enseignement de la langue française - Formation des cadres administratifs et techniques - Statut des coopérants.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur la représentation en matière de vente internationale de marchandises [n° 125 (86-87)]** - (18 juin 1987) - Discussion générale (p. 2012, 2013) : réglementation, à l'occasion d'un contrat de vente, des rapports entre le tiers et le représenté ainsi qu'entre le tiers et l'intermédiaire, lorsque ces derniers ont leurs établissements dans des Etats différents - Souci d'unification des concepts juridiques créés par la multiplication des relations commerciales internationales - Convention complémentaire de celles de La Haye de 1978 et de Vienne de 1980 relatives à la représentation et à la vente internationale des marchandises.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention européenne pour la répression du terrorisme [n° 339 (86-87)]** - (7 juillet 1987) - Discussion générale (commune avec les projets n° 340 et n° 341) (p. 2964) : convention européenne pour la répression du terrorisme appelée convention de Strasbourg, complément de la convention européenne d'extradition de 1957 - Accord de Dublin du 4 décembre 1979 ayant pour but de permettre l'application entre les seuls Etats membres de la CEE de cette convention - Absence de ratification par la France de ces conventions - Dépolitisation de certaines infractions laissées à l'application souveraine de l'Etat requis - Possibilité pour un Etat de refuser l'extradition mais engagement à saisir l'autorité compétente pour l'exercice de l'action pénale - Extraditer ou poursuivre - Accord de Dublin destiné à lever les réserves de certains partenaires - Engagement de la France à le ratifier avant la convention de Strasbourg - Nécessaire coopération effective des Etats devant un terrorisme qui s'internationalise - Ratification par la France le 10 février 1986 de la convention européenne d'extradition de 1957 - Uniformisation des règles en matière d'extradition - (p. 2965) : harmonisation du droit positif de l'extradition avec l'esprit de la convention de Strasbourg - Rappelle une circulaire de M. Badinter du 13 février 1983 - Crainte d'un terrorisme induit - Absence d'automaticité dans la procédure d'extradition - Ratification des conventions de La Haye de 1970 et de Montréal de 1971 et engagement par la France d'appliquer la règle « soit extraditer, soit poursuivre » - Application par la France du système « moniste » donnant aux traités une autorité supérieure à celle des lois - Problème du droit d'asile reconnu par le préambule de la Constitution - Protection et non impunité - Absence d'automaticité de l'extradition - Synthèse harmonieuse entre efficacité dans la répression du terrorisme et solidarité affirmée de l'Europe entière face à ce fléau - Respect scrupuleux des droits de l'homme et du droit d'asile - Donne lecture de la déclaration faite au moment de la signature de la convention européenne pour la répression du terrorisme le 27 janvier 1977 relative aux réserves que la France formulerait lors de la ratification de ce texte - (p. 2966) : article 13 de la convention de Strasbourg et droit de refuser l'extradition en ce qui concerne toute infraction énumérée à l'article 1^{er} - Lutte contre le terrorisme devant se concilier avec le respect des principes fondamentaux du droit pénal et de la Constitution - Absence de remise en cause du droit d'asile - Application des conventions de Strasbourg et de l'accord de Dublin, aux infractions commises postérieurement à la date de leur entrée en vigueur - Convention européenne et obligation pour l'Etat qui refuse l'extradition de soumettre l'affaire aux autorités compétentes pour l'exercice de l'action pénale - Respect de cet engagement et obligation d'incorporation dans le droit interne français des dispositions correspondantes - Dotation d'une arme supplémentaire pour lutter contre le terrorisme, objet de ces conventions - Nécessaire entraide répressive entre toutes les démocraties européennes - Coopération entre les polices et devoir de solidarité européenne - Préservation des droits de l'homme - Nécessité pour les démocraties de lutter avec fermeté et efficacité contre le terrorisme - Exception d'irrecevabilité (p. 2969, 2970) : s'oppose à la motion n°1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Droits de l'homme bafoués par dix-sept Etats européens d'après les propos de M. Charles Lederman - Hommage aux succès remportés par MM. les ministres Pasqua et Pandraud dans la lutte contre le terrorisme - Comparaison inadmissible entre les peuples soumis à une dictature terroriste et les Etats européens - Absence d'atteinte au droit d'asile - Possibilité de refuser l'extradition - Décret d'extradition susceptible d'un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat - Discussion générale (suite) (p. 2973) : existence de crimes et de délits qui ne peuvent pas s'abriter derrière des mobiles politiques - Absence de contradiction entre la nouvelle convention et la précédente convention du Conseil de l'Europe de 1957 - Utilisation de la convention de Strasbourg en Suède pour un italien accusé d'acte de terrorisme - Obligation de saisir le Parquet - (p. 2974) : déclaration solennelle du Gouvernement - Précautions extrêmes prises - Impossibilité de refuser sans motif ces conventions - Nécessité pour la France de marquer la solidarité européenne dans la lutte contre le terrorisme.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes concernant l'application de la Convention européenne pour la répression du terrorisme [n° 340 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Discussion générale (commune avec les projets n° 339 et n° 341) (p. 2964 à 2966) et (p. 2973, 2974).**

- **Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger [n° 341 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Discussion générale (commune avec les projets n° 339 et n° 340) (p. 2964 à 2966) et (p. 2973, 2974).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4826) : enjeu de la prochaine réunion de Copenhague pour la construction européenne - Principale difficulté portant sur l'adaptation de la politique agricole commune - Conciliation d'une nécessaire rigueur budgétaire avec les impératifs d'une agriculture européenne compétitive - Maintien du revenu des agriculteurs - (p. 4827) : enveloppe financière de la Communauté nécessaire pour réaliser l'ensemble des objectifs de l'Acte unique européen - Souligne l'effort de recherche européen entrepris dans les domaines technologique, aéronautique et spatial - **Projet « Jeunesse pour l'Europe »** tendant à favoriser les échanges entre les jeunes en apprentissage, entrés précocement dans la vie active, voire chômeurs - Reconnaissance d'une véritable citoyenneté européenne - Relance de la coopération européenne en matière de culture, d'éducation et d'échange de jeunes - Priorités fixées récemment par le Conseil européen de Bruxelles pour respecter l'échéance de 1992 - (p. 4828) : objectifs du conseil « marché intérieur » dans les domaines de l'énergie et des industries agro-alimentaires ; meilleure définition des rapports entre la France et les pays de l'association européenne de libre échange, AELE - Rappelle la liberté d'installation en Europe de nombreuses activités industrielles et commerciales - Nécessaire harmonisation communautaire de la fiscalité et des charges pesant sur les entreprises - Divergences communautaires relatives au rapprochement des taux de TVA - Succès de l'Europe inconcevable sans une monnaie, une défense et une diplomatie véritablement européennes - (p. 4863) : rapprochement des taux de TVA - Harmonisation des fiscalités européennes - Budget du Conseil de l'Europe - Volonté de sauvegarder la politique agricole commune - Financement de la Communauté ; enjeu du prochain sommet de Copenhague - (p. 4864) : programmes Erasmus et « Jeunesse pour l'Europe » - Problème de la liberté d'établissement des professions hors secteur public - Interventions financières de la Communauté au bénéfice des victimes de catastrophes naturelles - Memorandum présenté par la France au récent sommet de Copenhague privilégiant les entreprises européennes par rapport aux entreprises extérieures lors de la construction du marché intérieur.

BOUQUEREL (Amédée), sénateur de l'Oise (RPR) - Questeur du Sénat.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)] - (21 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5898) :** projet inspiré des premières conclusions des états généraux de la sécurité sociale - Création d'un fonds national de prévention - Organisation d'une retraite progressive - Revalorisation des pensions - Maîtrise des dépenses d'assurance maladie - Incitation à la cessation anticipée d'activité des médecins - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet.

BOURGES (Yvon), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la maîtrise du foncier en vue de la réalisation d'équipements publics structurants [n° 187 (86-87)] (16 avril 1987) - **Expropriation.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987) - Discussion générale (p. 757, 758) :** contradictions entre les objectifs de la loi de programmation 1984-1988 et la stagnation des crédits militaires sous le gouvernement socialiste - Force océanique stratégique, FOST : nécessité d'accélérer le programme de refonte des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, SNLE, et de nouvelles réalisations - Armements préstratégiques : maintien discutable du système Hadès - Dissuasion chimique - Programme d'observation et de communication par satellite Hélios - (p. 759) : programme d'équipement des armées et progrès technologiques ; porte-avions nucléaire - Importance de l'effort nécessaire en raison du retard en matière d'armement pris sous la législature socialiste - Possibilité d'actualiser les objectifs par une programmation glissante - Large consensus autour de la politique de défense - Vote de ce projet de loi par le groupe RPR.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4458) : conséquences pour l'Europe occidentale des accords américano-soviétiques sur les forces nucléaires intermédiaires - Nécessaire poursuite de la politique de défense de la V^e République et de la préservation des capacités de riposte en Europe - Signale l'absence d'adoption de programmes majeurs entre 1981 et 1986 - Rappelle les programmes lancés entre 1976 et 1981 : missile ASMP, sous-marin nucléaire lanceur d'engins avec missile M4, relance des Transall, char AMX 32, sous-marins nucléaires d'attaque - Augmentation des crédits d'investissement des armées - Priorité à l'armement et à l'équipement des forces - Respect des prévisions de la loi de programmation - Nécessaire préservation des moyens des armées en ce qui concerne les capacités d'entraînement opérationnel - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

BOURGINE (Raymond), sénateur de Paris (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre du conseil d'orientation de l'établissement public du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 6 (87-88)], relatif au patrimoine monumental [n° 80 (87-88)] (3 novembre 1987) - Patrimoine esthétique, archéologique et historique.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Culture - Article 41 - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 7] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 46 (JO Débats du 21 mai 1986) (p. 728) - Ministère : Affaires étrangères - *Conception du Gouvernement en matière de défense stratégique de la France* - (Réponse : JO Débats du 28 mai 1986) (p. 853) (2^e réponse : JO Débats du 4 juin 1987) (p. 1513) - Défense nationale.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [n° 178 (86-87)] - Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Art. 9 (p. 662) : absence de respect par le gouvernement socialiste des libertés publiques et de la sécurité des individus - Rappelle l'exil de trois mille habitants de l'île de Lifou - Existence de 28 langues et de 28 communautés culturelles pour les Mélanésiens - Détérioration du tourisme en Nouvelle-Calédonie - Se déclare opposé à l'amendement n° 37 de M. Jacques Bialski (organisation de la propagande radiodiffusée et télévisée).

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés** [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - Art. 1 : Art. L. 323-1 du code du travail (p. 1420) : se déclare opposé à l'amendement n° 17 de M. André Méric (entreprises entrant dans le champ d'application de la loi au moment de leur création ou en raison de l'accroissement de leurs effectifs : suppression de la possibilité de dérogation à l'obligation d'embauche).

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (4 juin 1987) (p. 1521, 1522) : importance vitale pour la France de la défense de la République fédérale d'Allemagne tentée par le neutralisme et se sentant menacée dans son existence du fait de sa situation stratégique - Restauration d'une politique française de défense indépendante par le général de Gaulle ; préconise l'élargissement du sanctuaire à la RFA - Objectif soviétique de mainmise sur la technologie européenne - Nécessité de lier les options zéro de dénucléarisation de l'Europe à une démilitarisation encore du domaine de l'utopie - (p. 1523) : demande une initiative française visant à promouvoir une défense stratégique européenne sur le type de l'initiative de défense stratégique américaine, IDS.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental** [n° 6 (87-88)] - (5 novembre 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 3691) : importante augmentation du nombre de monuments protégés en France depuis 1914 - Disparition progressive des moyens privés et nécessité pour l'Etat d'assurer la sauvegarde du patrimoine monumental - Problème de l'affectation des crédits - Défavorable à l'inscription au budget du patrimoine historique des crédits du Parc de la Villette - Se félicite de l'indexation des crédits sur le mouvement des prix - Problème de la répartition des crédits - Problème des cathédrales - (p. 3692) : rappelle l'importance des édifices situés en milieu rural - Non consommation totale des crédits d'entretien - Favorable à la répartition des crédits prévus entre les monuments propriété de l'Etat et les autres - Commission des affaires culturelles favorable aux amendements de la commission des finances - Problème des successions et de la vente du mobilier - Rappelle l'opposition de MM. Edouard Bonnefous et Henri Duffaut à l'application de l'impôt sur les grandes fortunes aux monuments ouverts au public - Souhaite l'exonération des excédents de recettes

provenant de la gestion d'un immeuble classé monument historique lorsqu'ils sont affectés à des travaux de restauration de cet immeuble - Art. 3 (p. 3725) : son amendement n° 6 : présentation annuelle obligatoire au Parlement d'un rapport du Gouvernement sur l'exécution de la loi de programme ; adopté - Après l'art. 3 (p. 3726) : son amendement n° 7 : exclusion de l'assiette de l'impôt, des excédents en provenance de la gestion d'un immeuble classé monument historique, lorsqu'ils sont affectés à des travaux de restauration ; retiré - (p. 3728) : son amendement n° 8 : modalités d'exemption des droits de succession sur les monuments historiques ouverts au public ; retiré au profit de l'amendement n° 3 de la commission.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 11 (p. 4067) : son amendement n° I-86 : application du taux normal de TVA sur les ventes et locations de certains vidéodisques et vidéocassettes ; réduction du montant de la taxe spéciale additionnelle, TSA, sur les places de cinéma ; création d'un prélèvement fonction du nombre de films cinématographiques diffusés par les services de télévision ; adopté - Mesures urgentes nécessaires à la survie du cinéma - Difficultés des exploitants de salles de cinéma - Opposé à l'alignement de notre politique fiscale sur celle de la RFA - Après l'art. 11 (p. 4070) : se déclare opposé à l'amendement n° I-31 de M. Pierre-Christian Taittinger (réduction du taux de la TVA applicable à la vente, la location et l'exploitation de certaines oeuvres audiovisuelles sur support de vidéogrammes) - Conséquences des difficultés actuelles de gestion des salles de cinéma sur la production cinématographique à venir.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Seconde délibération** - Art. 11 bis (p. 4146) : se déclare opposé à l'amendement n° A-3 du Gouvernement tendant à supprimer cet article relatif à la réforme du financement du cinéma.

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4403, 4404) : favorable à ce projet de budget - Interrogation sur le Grand Louvre, la protection du patrimoine monumental et sur le problème du cinéma - Légère augmentation des crédits et des effectifs - Insuffisance des crédits affectés à la réunion des musées nationaux - Rappelle l'affaire du château de la Roche-Guyon et de la dispersion d'oeuvres d'art appartenant à la succession de la famille de La Rochefoucauld - Rappelle l'adoption d'un amendement par le Sénat relatif à l'exonération de droits de succession des héritages constitués par des monuments historiques lorsqu'ils sont ouverts au public - Nécessaire poursuite du programme du Grand Louvre - Achèvement du musée d'Orsay - Problème de la répartition des tâches entre l'Opéra de la Bastille et l'Opéra Garnier - (p. 4405) : problème de la Comédie Française, victime d'une longue grève - Se félicite de l'effort fait en faveur des enseignements artistiques - Importante participation des communes de France - Possibilité pour les artistes professionnels d'apporter leur concours à l'enseignement artistique dans les établissements scolaires - Amélioration des budgets et des dotations relatifs à l'enseignement artistique - Programme de sauvegarde des monuments classés et inscrits - Signale des cas de faillite en l'absence de paiement des crédits - Regrette la réduction des aides au cinéma - Souhaite le développement du mécénat en faveur des personnes privées - Importante baisse de la fréquentation des salles de cinéma - Disparition des cinémas anglais et italien - (p. 4406) : préférence des spectateurs français pour les films américains - Rappelle les succès des films français : « Manon des sources » et « Jean de Florette » - Nécessité d'être Français pour exporter - Adéquation totale entre les salles de cinéma et l'art cinématographique - Déconnection complète entre le public et le téléfilm - Danger d'une disparition du cinéma en cas de disparition des salles - Complexe multi-salles en réponse aux besoins d'une certaine époque - Nécessité de grandes salles pour un grand écran - Rappelle la suppression en deuxième délibération d'un

amendement de la commission tendant à préserver l'avenir des salles de cinéma - Dénonce l'existence d'une spéculation sur les achats de droits cinématographiques - Souhaite l'affirmation des droits et de la spécificité du cinéma comme de la télévision afin d'aboutir à un affranchissement réciproque des deux systèmes - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce budget qui doit contribuer à la mise en valeur du patrimoine culturel français - Examen des crédits - Etat B (p. 4429, 4430) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° II-14 (réduction des crédits du titre III : crédits de matériel et de fonctionnement du ministère de la culture) ; II-15 (réduction des crédits du titre IV : crédits destinés à l'ouverture du hall Napoléon du Grand Louvre) et II-16 (réduction des crédits du titre III : procédures de cofinancement) - Art. 41 : s'oppose à l'amendement n° II-17 de M. Paul Loridant (pourcentage de répartition entre l'audiovisuel et le cinéma des recettes obtenues par le prélèvement de la taxe sur la télévision).

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) Examen des crédits - Etat B (p. 4994) : considère comme intolérable le terme de « chiraquisition » employé par M. Louis Perrein - Rappelle la composition et les modalités de nomination des membres de la CNCL.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 59 (p. 5080, 5081) : sur l'amendement n° II-8 de M. Jacques Carat (1° : possibilité pour les collectivités locales de réduire de 50 % la taxe professionnelle des exploitants de salles de cinéma ; 2° : exonération automatique de la taxe professionnelle accordée aux salles de cinéma paramunicipales gérées par une association de la loi de 1901), son sous-amendement n° II-114 ; retiré - Demande la mise en place d'un mécanisme de péréquation entre le cinéma et la télévision, sans intervention de subventions publiques - (p. 5082) : difficultés de la production cinématographique française - Regrette que les fonds débloqués par le ministère de la culture soient distribués aux exploitants de salles de cinéma alors qu'ils auraient dû normalement être répartis entre la production, la distribution et l'exploitation - Rappelle que les parlementaires seront associés aux travaux de la table ronde chargée d'examiner les causes et les solutions à apporter au problème de la baisse de fréquentation des salles de cinéma, particulièrement pour les films français.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Explication de vote (p. 5212) : fin du désordre socialiste en 1986 grâce au peuple - Hommage au Premier ministre - Importance de l'épargne populaire en faveur des entreprises privatisées - Réduction des dépenses publiques - Rétablissement de la démocratie en Nouvelle-Calédonie - Nécessité pour la France d'un Gouvernement solide - Rupture avec la politique antérieure en 1986 par la volonté du peuple - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de la confiance.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie** [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987) - Après l'art. 143 (p. 5418) : se déclare opposé à l'amendement n° 85 de M. André Méric (établissement d'une corrélation entre le SMIG local et les rémunérations publiques) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5422) : a constaté l'interruption du fonctionnement normal de la démocratie en Nouvelle-Calédonie lors de sa visite en 1985 ; exode d'une partie de la population de l'île de Lifou à Nouméa en raison de la terreur et de l'insécurité - Nécessité de prendre en compte la très faible densité de population - Multiplicité des ethnies mélanésiennes - Présence de nombreux Vietnamiens - Descendants des communards français déportés - Caractère relativement favorable de la situation sanitaire, économique et sociale en Nouvelle-Calédonie par rapport à d'autres archipels du Pacifique - (p. 5423) : attitude inacceptable du Président de la République tendant à séparer le vote des Mélanésiens et des non Mélanésiens - Inquiétude sur la règle de majorité qualifiée au conseil exécutif du congrès du territoire avec pour conséquence un important pouvoir d'arbitrage du haut-commissaire - Vote du projet de loi par le groupe RPR.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises - Nouvelle lecture** [n° 217 (87-88)] - (23 décembre 1987) - Discussion générale (p. 6009) : nécessité de

maintenir les entreprises françaises grandes et petites sous contrôle français - Problème des entreprises qui n'ont pas d'héritier et qui ne peuvent être transmises à des tiers - Rappelle l'échéance de 1992 et le danger des offres publiques d'achat, OPA, par les entreprises étrangères - Favorable à l'extension du droit à la donation-partage en faveur des entreprises non cotées - Rappelle que l'action de privatisation de M. Balladur a reconstitué en France un vrai capitalisme d'entrepreneurs et de créateurs qui n'a pas permis de concevoir les solutions nécessaires à la croissance de l'économie et à la prospérité des entreprises dans la concurrence internationale - Art. 21 (p. 6013) : favorable à l'application de cet article dans le cas d'héritier unique ou de descendant unique.

BOURGOING (Philippe de), sénateur du Calvados (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987) ; puis nommé secrétaire de cette commission (*JO Lois et décrets* du 16 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur ; puis nommé secrétaire de cette commission (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur ; puis nommé secrétaire de cette commission (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur ; puis nommé secrétaire de cette commission (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés** [n° 235 (86-87)] - Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1468, 1469) : rappelle la loi du 30 juin 1975 relative aux handicapés - Existence d'une garantie de ressources grâce à l'allocation aux adultes handicapés - Problème de l'attribution d'un taux d'incapacité n'ouvrant pas droit à l'allocation - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie** [n° 196 (86-87)] - (16 juin 1987) - Art. 2 : Art. L. 413-5 du code de l'organisation judiciaire (p. 1902) : soutient l'amendement n° 26 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de l'incompatibilité des fonctions de délégué consulaire avec celles de membre d'un tribunal de commerce).

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés** [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1956) : au nom du groupe des républicains et des indépendants, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Amélioration du sort des rapatriés et des harkis - Plusieurs amendements sénatoriaux retenus par le Gouvernement.

- **Proposition de loi tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine** [n° 287 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 2989) : accord technique et financier du conseil général du Calvados sur ce projet - Incidence positive de cette réalisation sur l'activité économique de la région - (p. 2990) : remercie le Gouvernement de l'effort substantiel fait pour les voies de raccordement.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (15 octobre 1987) - Art. 4 (suite) (p. 3196) : accepte l'amendement n° 103 du Gouvernement (mécanisme des cessions des actions) - Art. 13 (p. 3211) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 27 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis et n° 63 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au conseil d'administration des caisses régionales) - Se déclare favorable à l'amendement n° 94 de M. Roland du Luart, rapporteur (fixation de la part réservée aux agriculteurs, à la majorité des sièges, au sein des conseils d'administration des caisses régionales).

- **Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert** - Deuxième lecture [n° 367 (86-87)] - (22 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3410) : accord sur le dispositif proposé par cette proposition de loi ; demande que soit évitée la mise en place d'un monopole au détriment des experts agricoles et forestiers.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal** - Deuxième lecture [n° 41 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Art. 7 (p. 3828) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (reprise des dispositions votées en première lecture par le Sénat et relatives au cumul des peines).

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** [n° 102 (87-88)] - (15 décembre 1987) Après l'art. 20 quater (p. 5477) : se déclare favorable à l'amendement n° 80 de M. Etienne Dailly, rapporteur (caution du débiteur en cas de jugement de liquidation).

BOUVIER (Raymond), sénateur de la Haute-Savoie (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Membre titulaire du Conseil national de la montagne.
- Membre suppléant du comité des finances locales.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 7 (87-88)], autorisant, en ce qui concerne la prise de possession des immeubles nécessaires à l'organisation ou au déroulement des XVI^e Jeux Olympiques d'Albertville et de la Savoie, l'application de la procédure d'extrême urgence et la réquisition temporaire [n° 68 (87-88)] (29 octobre 1987) - Jeux Olympiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 270 (JO Débats du 17 novembre 1987) (p. 3952) - Ministère : Environnement - Classement du site du Balcon du Mont-Blanc (Haute-Savoie) - Environnement.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 4 : Art. 12-2 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 390) : soutient l'amendement n° 79 de M. Pierre Salvi (ressources du CNFPT : exclusion des rémunérations des agents mis à disposition de l'Etat pour le calcul de l'assiette des cotisations) - Après l'art. 13 (p. 419) : soutient l'amendement n° 12 de M. Albert Vecten (recrutement direct du directeur général et du directeur général adjoint des départements et des régions) - Après l'art. 14 (p. 422) : soutient l'amendement n° 105 de M. Pierre Salvi (nouvelle rédaction de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984, relatif aux emplois fonctionnels) - Après l'art. 16 (p. 428) : soutient l'amendement n° 87 de M. Jacques Golliet (seuils de population déterminés par le projet de loi : surclassement dans une catégorie démographique supérieure des communes classées stations de tourisme) - Après l'art. 17 (p. 443) : soutient l'amendement n° 92 de M. Pierre Salvi (possibilité d'option de réintégration dans la limite des besoins de la collectivité concernée) - (p. 444) : problème de l'affiliation des collectivités locales aux Assedic.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2219) : zones rurales - Quotas laitiers - Souhaite une prise en charge par l'Etat de l'activité d'utilité publique de l'équarrissage - Activité laitière en zone de montagne - Aides aux jeunes agriculteurs.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Après l'art. 15 (p. 2304) : son amendement n° 32 : possibilité pour les salariés de certaines professions connexes à l'agriculture, en zone de montagne, de s'affilier à la caisse de mutualité sociale agricole ; adopté - Cas particulier des bûcherons.

- **Projet de loi autorisant, en ce qui concerne la prise de possession des immeubles nécessaires à l'organisation ou au déroulement des XVI^e jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie, l'application de la procédure d'extrême urgence et la réquisition temporaire** [n° 7 (87-88)] - (4 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3676,3677) : préparation des jeux Olympiques d'hiver qui doivent se dérouler en 1992 en Savoie, objet de ce projet - Hommage au travail de M. Michel Barnier, président du comité d'organisation, et aux élus de la Savoie - Problèmes de la préparation technique et du financement - Concours du conseil régional Rhône-Alpes - Nécessaire réussite des jeux Olympiques - Réalisation des équipements et respect des délais - Expropriation des terrains et nécessité de disposer de procédures juridiques d'urgence - Titre II et organisation du régime spécifique de réquisition - Titre III relatif aux modalités d'application du projet - Dépôt de plusieurs amendements par la commission,

relatifs aux conditions de relogement des personnes expropriées, aux réquisitions de biens et de services - Consensus total dans toute la région et en France pour ce grand projet olympique - **Art. 1** (p. 3678) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté - **Art. 2** : son amendement n° 2 : définition des différentes catégories d'occupants bénéficiaires du relogement ; adopté - **Art. 5** (p. 3679) : son amendement de clarification rédactionnelle n° 3 ; adopté - **Art. 8** : son amendement n° 4 : suppression de l'obligation de consultation du directeur des services fiscaux lorsque les parties conviennent de conserver les équipements ; adopté - **Après l'art. 12** : son amendement n° 5 : absence d'application des dispositions de l'ordonnance relative aux réquisitions de biens et de services, aux réquisitions opérées en application du titre II du projet ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3680) : participation de tous les élus qui ont voulu s'associer à l'étude de ce projet et à la préparation des jeux Olympiques - Participation financière des départements, de l'Etat et de la région.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Avant l'art. 16** (p. 4074) : son amendement n° I-24, soutenu par M. Claude Huriet : relèvement du tarif des redevances sur la consommation d'eau prélevées au profit du FNDAE ; retiré - **Intervention du Fonds national d'adduction d'eau, FNDAE, auprès des communes rurales afin d'assurer la charge financière des travaux d'eau et d'assainissement.**

BOYER (Jean), sénateur de l'Isère (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - (16 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 273) : difficultés d'application des lois des 26 janvier et 12 juillet 1984 - Demande une meilleure définition de la notion de cadre d'emploi - Modalités de la contribution de la collectivité territoriale ayant supprimé un emploi à la rémunération du fonctionnaire pris en charge par le centre de gestion - Conditions d'exercice du droit syndical - Liste d'aptitude par ordre alphabétique - (p. 274) : agents contractuels - Contradiction entre le principe de l'autonomie financière des collectivités et l'alignement des rémunérations des agents locaux sur celles des agents de l'Etat - Vote de ce texte par le groupe de l'UREI.

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - **Après l'art. 16** (p. 430) : se déclare favorable à l'amendement n° 40 de M. Paul Girod, rapporteur (sanctions : rétablissement de l'exclusion temporaire de fonction pour une durée maximale de cinq jours) - **Après l'art. 17** (p. 440, 441) : son amendement n° 189 : organisations syndicales : demande le financement des décharges d'activité par prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement ; retiré.

- **Question au Gouvernement : risques majeurs naturels** (14 mai 1987) (p. 961).

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - (10 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1636) : apprentissage, enseignement technologique et formules de formation en alternance, voies principales de la formation professionnelle - Préparation possible de diplômes ou de titres de l'enseignement technologique de niveau IV ou III par l'apprentissage - Attribution d'une aide financière supplémentaire par le Gouvernement - (p. 1637) : inquiétude face aux charges que subiront les régions en l'absence de compensation prévue - Se déclare favorable par avance, au nom du groupe de l'union des républicains et des indépendants, à l'amendement de la commission tendant à prévoir la compensation des charges nouvelles créées pour les régions - Rôle primordial de la for-

mation professionnelle dans l'économie - Renforcement et diversification de tous les modes de formation pour les jeunes - Distinction entre formation initiale et formation continue - Contribution des lois au développement des contrats d'apprentissage.

- **Question au Gouvernement : accord sur la réduction des armements nucléaires et coopération européenne en matière de défense** (8 octobre 1987) (p. 3079).

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)]** - **Suite de la discussion** - (21 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3303, 3304) : se déclare opposé à la disposition prévoyant le retour à l'apurement administratif des comptes par le trésorier-payeur général, TPG, pour les communes de moins de deux mille habitants ; demande, dans des conditions propres à éviter la dérive vers le contrôle d'opportunité, le maintien du contrôle par les chambres régionales des comptes créées en 1982 - Coopération intercommunale : assouplissement des règles de retrait des communes ; demande pour les syndicats la faculté de se doter de ressources fiscales nouvelles en raison de la faiblesse de leurs moyens financiers - **Votera ce projet de loi** - **Art. 5** (p. 3348) : son amendement n° 95 : renforcement des conditions d'octroi des garanties d'emprunt par les communes : participation obligatoire d'une banque au capital de la société financière constituée à cet effet ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 35 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - **Art. 14** (p. 3380) : son amendement n° 98, soutenu par M. Guy de La Verpillière : nouvelle rédaction de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales : limitation de la compétence des chambres régionales des comptes au contrôle de régularité ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - **Art. 3** (p. 3989) : son amendement n° I-41, soutenu par M. Joseph Caupert : déductibilité des frais de garde des enfants étendue à ceux âgés de moins de sept ans ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4569, 4570) : problème d'adaptation de l'agriculture française aux exigences de la politique agricole commune - Approuve la remise en vigueur de la conférence annuelle agricole et le principe de l'octroi aux agriculteurs d'une partie de la recette de la mutualisation du Crédit agricole - Effort d'amélioration de la fiscalité agricole - Effort budgétaire en faveur des zones défavorisées - Quotas laitiers ; aide à la diminution de la production - **Votera les crédits proposés.**

BOYER (Louis), sénateur du Loiret (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

- Membre titulaire du conseil d'administration de l'établissement d'hospitalisation public de Fresnes, spécifiquement destiné à l'accueil des personnes incarcérées.

- Est nommé membre de la commission des comptes de la sécurité sociale (*JO* Lois et décrets du 10 juillet 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 158 (86-87)], relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 177 (86-87)] (15 avril 1987) - Travail.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, avec MM. Claude Huriet et Louis Souvet, sur le projet de loi [n° 271 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, portant diverses mesures d'ordre social [n° 273 (86-87)] (16 juin 1987) - Sécurité sociale.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 254 (86-87)] (3 juin 1987) - Travail.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - Santé et action sociale - [n° 97 (87-88) tome 2] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail** [n° 158 (86-87)] - (21 avril 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 295) : nouvelle étude du problème de la durée et de l'aménagement du temps de travail pour des motifs de procédure - Annulation par le Conseil constitutionnel le 23 janvier 1987 de l'article 39 de la loi portant diverses mesures d'ordre social - Limites inhérentes à l'exercice du droit d'amendement - Nécessité d'un aménagement du temps de travail - Flexibilité du travail - Echec des négociations syndicales sur l'adaptation des conditions de l'emploi au cours de l'année 1984 - Résolution du problème posé par la révision des procédures de licenciement par les lois du 3 juillet 1986 et 30 décembre 1986 - (p. 296) : rappelle la promulgation le 28 février 1986 de la loi « Delebarre » malgré le dépôt de nombreux amendements communistes - Rappelle que le Parlement s'est déjà prononcé sur le contenu de ce projet à deux reprises : lors de l'examen du projet de loi d'habilitation du 2 juillet 1986 et lors de la reprise dans le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social du contenu de l'ordonnance dont la signature avait été refusée par le Président de la République - (p. 297) : rappelle la large information du Parlement sur le contenu des dispositions que le Conseil constitutionnel a annulées le 23 janvier 1987 - Au nom de la commission, estime qu'il n'y a pas lieu de rouvrir le débat sur un texte pour lequel le Sénat a déjà accordé sa confiance au Gouvernement - S'oppose à la motion d'irrecevabilité déposée par le groupe communiste et accepte la question préalable déposée par les présidents des groupes de la majorité du Sénat.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés** [n° 235 (86-87)] - Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) : Art. L. 323-8-2 du code du travail (p. 1450) : se déclare favorable à l'amendement n° 82 de M. Henri Collette (exonération de la contribution pour les entreprises auxquelles l'ANPE n'est pas en mesure de proposer le nombre de handicapés qu'elles seraient tenues d'employer).

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 254 (86-87)] - (11 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1706) : rappelle les différentes navettes de ce projet devant le Parlement - Travail de nuit des femmes dans l'industrie - Problèmes posés par les différents niveaux de négociation en matière de modulation de la durée du travail - Négociation d'entreprise - Souhaite que soient mises en vigueur rapidement les dispositions nécessaires à

l'amélioration de la compétitivité des entreprises françaises sur le marché mondial - Prise en compte des récentes évolutions intervenues dans les relations du travail.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2104, 2105) : dispositions d'ordre technique ; proposition de ratification du nouveau code de la sécurité sociale - Amélioration de la couverture sociale de certaines catégories : régime d'assurance-maladie des ministres des cultes ; extension de certaines dispositions aux régimes agricoles ; protection sociale des veuves de conjoints exerçant une profession libérale : autorisation du cumul entre retraite personnelle et pension de réversion ; régime facultatif des conjoints collaborateurs - Prise en charge des frais de transport des patients véhiculés en taxi - Fin de l'alignement automatique de la cotisation d'assurance-maladie des préretraités sur celle des actifs - Allègement de la taxe sur les frais de publicité et d'information frappant les entreprises pharmaceutiques - Réduction des taxes sur les céréales, betteraves et oléagineux affectées au BAPSA - Dispositions d'ordre social relatives à la fonction publique - Lutte contre le racisme - Dispositions diverses - Réglementation de la publicité pour les alcools - Approbation par la commission du retour au dispositif de retenue forfaitaire d'un trentième du traitement en cas de grève dans le service public en usage avant 1982 - (p. 2106) : propose le vote de ce projet de loi - Exception d'irrecevabilité (p. 2112) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Art. 46-B (par priorité) (p. 2163) : accepte l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique).

Suite de la discussion - (23 juin 1987) - Rapporteur - Art. 1^{er} A (p. 2185) : reprend l'amendement n° 273 de M. Paul Souffrin, précédemment retiré : suppression de cet article relatif à la ratification de la partie législative du code de la sécurité sociale ; adopté .

Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Rapporteur - Art. 1 (p. 2239) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 172 (suppression du système de la cotisation d'assurance maladie forfaitaire pour les ministres des cultes) et n° 277 (calcul de la cotisation patronale sur les revenus réels et sur le patrimoine des congrégations religieuses) - Accepte l'amendement n° 33 de M. Pierre Vallon (réduction de la cotisation d'assurance maladie du régime des cultes incombant à l'association ou à la congrégation religieuse) - Art. 1 bis (p. 2240) : son amendement n° 8 : extension de la faculté d'instituer une cotisation d'assurance maladie sur les retraités au régime local d'Alsace-Moselle des salariés agricoles ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 173 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à la cotisation d'assurance maladie des retraités du régime local d'Alsace-Moselle) - Après l'art. 1 bis : accepte l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Fourcade (modalités de calcul de la cotisation d'assurance vieillesse en cas de cumul emploi retraite) - Art. 3 (p. 2242) : s'oppose aux amendements n° 174 de M. Charles Lederman (gestion d'un régime obligatoire d'assurance vieillesse au profit des conjoints collaborateurs d'avocats par la Caisse nationale des barreaux français) et n° 49 de M. André Méric (institution d'un régime obligatoire ou facultatif d'assurance vieillesse au profit des conjoints des avocats) - Après l'art. 3 (p. 2243) : accepte l'amendement rédactionnel n° 26 de M. Henri Belcour et sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 807 du Gouvernement - Art. 4 (p. 2244) : s'oppose à l'amendement n° 175 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif aux modalités de reconduction des conventions passées entre les caisses nationales d'assurance maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux) - Après l'art. 3 bis et Art. 6 (p. 2247) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 45 de M. Josselin de Rohan (exonération possible pour certaines personnes des cotisations patronales d'assurance sociale d'accidents du travail et d'allocations familiales) et n° 162 de M. Georges Mouly (exonération totale ou partielle de la part patronale des cotisations d'assurance sociale, d'accidents du travail, d'allocations familiales afférentes à

l'emploi d'une aide à domicile) - **Rappel au règlement** (p. 2280) : règlement autorisant un rapporteur à reprendre à son compte personnel un amendement - (p. 2281) : vote par la commission avant que le texte sur les handicapés ne soit fait - Amendement repris dans l'article concernant les handicapés - **Art. 9** (p. 2282) : s'oppose aux amendements identiques, n° 50 de M. André Méric et n° 176 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article, relatif au délai de prescription des cotisations dues au titre des régimes de protection sociale agricole) et à l'amendement n° 177 de ce même auteur (rétablissement d'un délai de prescription de cinq ans pour le recouvrement des cotisations patronales).

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - **Rapporteur** - **Art. 12** (p. 2301) : s'oppose aux amendements identiques n° 51 de M. André Méric et n° 179 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article étendant aux salariés agricoles relevant du régime local d'Alsace-Moselle les dispositions du régime général en matière d'accidents du travail dus à une faute inexcusable de l'employeur), ainsi qu'à l'amendement de cohérence n° 180 du même auteur - **Art. 13** (p. 2302) : s'oppose à l'amendement n° 181 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif au pouvoir de substitution de l'autorité administrative en cas de carence d'un conseil d'administration d'une caisse de mutualité sociale agricole) - Son amendement n° 9 : fonctionnement des conseils d'administration des caisses de mutualité sociale agricole ; adopté - **Art. 15** (p. 2303) : s'oppose à l'amendement n° 182 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article tendant à exonérer des charges sociales les associations intermédiaires à caractère agricole) - **Après l'art. 15** (p. 2304) : accepte l'amendement n° 32 de M. Raymond Bouvier (possibilité pour les salariés de certaines professions connexes à l'agriculture, en zone de montagne, de s'affilier à la caisse de mutualité sociale agricole) - **Bûcherons** - **Art. 15 bis** (p. 2305) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. André Méric (suppression de cet article prévoyant la fixation par décret du taux des cotisations de l'assurance maladie des préretraités) - **Art. 15 ter** (p. 2306) : s'oppose aux amendements identiques n° 53 de M. André Méric et n° 183 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article tendant à modifier l'assiette de la contribution des laboratoires pharmaceutiques versée au titre du fonctionnement des réseaux de visiteurs médicaux) - **Art. 15 quinquies** (p. 2307) : à titre personnel, accepte l'amendement n° 808 du Gouvernement (date d'entrée en vigueur de la couverture sociale des jeunes gens accomplissant leur préparation militaire) - **Art. 15 septies** (p. 2308) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. André Méric (suppression de cet article visant à réduire les taxes sur les produits agricoles affectées au BAPSA) et accepte l'amendement n° 30 de M. Michel Sordel (montant du prélèvement sur les céréales au profit du BAPSA, pour la campagne 1987-1988) - **Après l'art. 15 septies** (p. 2309) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de M. Jean Chérioux (prise en charge par les mutuelles des anciens mutualistes désirant souscrire une couverture sociale complémentaire) - (p. 2310) : s'oppose à l'amendement n° 152 de M. Pierre Lacour (allongement du délai de déclaration des droits, concessions ou autorisations en matière piscicole) - Opposition de forme visant l'insertion de cet amendement dans un projet portant DMOS - (p. 2311) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 820 du Gouvernement (possibilité pour le Gouvernement de fixer par arrêté les prix et tarifs des produits et prestations de service remboursés par la sécurité sociale).

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - **Rapporteur** - **Art. 39-A** (p. 2795) : s'oppose aux amendements identiques n° 100 de M. André Méric et n° 241 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article abrogeant la loi du 11 juin 1983 définissant les conditions dans lesquelles doivent être pourvus les emplois civils permanents de l'Etat et autorisant l'intégration des agents non titulaires occupant de tels emplois) - **Art. 39** (p. 2800) : s'oppose aux amendements identiques n° 101 de M. André Méric et n° 242 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article élargissant le recrutement des agents contractuels dans la fonction publique) - S'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 102 (notion de création d'emploi d'agent contractuel), n° 103 (suppression de la disposition autorisant

le recrutement d'agents contractuels lorsqu'il n'existe pas de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes) et n° 106 (rémunération des contractuels sur des crédits de personnel), ainsi qu'à l'amendement n° 104 de M. Jean-Pierre Bayle (réemploi des coopérants techniques non titulaires sur des postes de contractuels) - **Art. 40** (p. 2805) : s'oppose aux amendements identiques n° 107 de M. André Méric et n° 243 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article abrogeant partiellement l'article 7 de la loi du 11 janvier 1984 prévoyant la fixation par décret en Conseil d'Etat des catégories d'emplois susceptibles d'être occupés par des contractuels et les conditions de leur recrutement) ainsi qu'aux amendements n° 108, n° 109 et n° 110 de M. André Méric (rétablissement de certaines parties de l'article 7 de la loi du 11 janvier 1984) - **Art. 40 bis** (p. 2806) : s'oppose à l'amendement n° 244 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article étendant le champ de compétence des comités techniques paritaires aux problèmes relatifs au recrutement du personnel) - **Art. 41** (p. 2807) : s'oppose aux amendements n° 245 de Mme Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux fusions de corps) ainsi qu'aux amendements identiques n° 255 du même auteur et n° 111 de M. André Méric (fusion de corps : suppression de la possibilité de fusion partielle) ; s'oppose à l'amendement n° 112 de M. André Méric (consultation du Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat en cas d'intégration partielle) - **Art. 42** (p. 2808) : son amendement n° 15 : suppression, par coordination, de cet article relatif au recrutement en qualité d'agent contractuel et à la titularisation des personnes handicapées ; adopté - **Après l'art. 42** (p. 2809) : demande le retrait de l'amendement n° 31 de M. Pierre Schiélé (extension aux travailleurs handicapés des mesures relatives à la couverture sociale des chômeurs créant leur propre entreprise) - **Art. 43** (p. 2810) : s'oppose à l'amendement n° 247 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif au congé parental) - **Art. 44** (p. 2810) : s'oppose à l'amendement n° 248 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article rendant possible la délégation séparée du pouvoir de nomination et du pouvoir disciplinaire) - **Art. 45** (p. 2813) : s'oppose aux amendements n° 249 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 114 de M. André Méric, tendant à supprimer la prorogation des dispositions facilitant le reclassement dans la fonction publique des militaires de carrière - **Art. 45 bis** (p. 2814) : s'oppose à l'amendement n° 250 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article validant les résultats d'un concours pour le recrutement de chef adjoint de service administratif) - **Avant l'art. 45 quater** (p. 2814) : son amendement n° 16 : création d'une division nouvelle regroupant les articles 45 quater, 45 quinquies et 45 sexties, intitulée « Titre VI - Dispositions diverses » ; adopté - **Art. 52 (par priorité)** (p. 2821) : s'oppose à l'amendement n° 135 de M. Louis Perrein (publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions) - (p. 2822) : s'oppose à l'amendement n° 270 de M. Paul Souffrin (interdiction de la publicité des boissons alcoolisées à la télévision et à la radio) ; accepte l'amendement n° 36 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis (extension de la réglementation aux activités de parrainage ou aux publicités utilisant les éléments caractéristiques des publicités pour les boissons alcooliques) assorti du sous-amendement n° 819 de M. Etienne Dailly - Estime satisfait par cet amendement, l'amendement n° 163 de M. Etienne Dailly (application du régime de publicité des boissons alcooliques aux opérations de parrainage) - S'oppose à l'amendement n° 171 de M. Xavier de Villepin (suppression de la disposition soumettant les activités de parrainage utilisant des éléments caractéristiques des publicités pour les boissons alcooliques, au régime de publicité de ces dernières) ; accepte l'amendement n° 37 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis (sanction : mention de la responsabilité de celui qui a commandé la publicité) - **Titre VI** (p. 2825) : son amendement n° 17, de conséquence avec l'amendement n° 16 ; adopté - **Art. 50** (p. 2826) : son amendement n° 19 :

avalisation des concours d'admission dans les écoles de formation para-médicale, suite à l'annulation de l'arrêté du 13 juin 1983 du secrétaire d'Etat à la santé par une décision du Conseil d'Etat du 14 mars 1986 ; adopté - Art. 53 (p. 2832) : sur les conditions de diffusion des émissions publicitaires à caractère politique, accepte l'amendement n° 38 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis (interdiction des publicités télévisées pendant les campagnes électorales ; recours à une loi pour garantir la transparence du financement de la vie politique en France) ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 818 de M. Lucien Neuwirth et s'oppose au sous-amendement n° 821 de M. Etienne Dailly - S'oppose à l'amendement n° 271 de M. Ivan Renar (interdiction des émissions publicitaires à caractère politique) - Art. 54 (p. 2834) : son amendement n° 20 : interdiction de vente des publications dont la vente aux mineurs est prohibée dans un périmètre autour des établissements d'enseignement : critères d'ancienneté pour les associations de parents d'élèves pouvant se porter partie civile ; adopté - Art. 58 : son amendement n° 21 : suppression pour coordination avec l'amendement n° 4 ; adopté - Après l'art. 58 (p. 2835) : accepte l'amendement n° 44 de M. Charles de Cuttoli (possibilité pour le fonds de garantie contre les actes de terrorisme d'intervenir devant les juridictions répressives) - *Seconde délibération* - Art. 52 (p. 2837) : sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (reprise du texte adopté à l'Assemblée nationale complété par les modifications proposées par l'amendement n° 36 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis, et le sous-amendement n° 819 de M. Etienne Dailly, relatives au parrainage), qu'il accepte, son sous-amendement n° 3 : interdiction de l'utilisation de personnalités connues du public dans des publicités pour des boissons alcooliques ; adopté - S'oppose au sous-amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Bayle (reprise du texte proposé par l'amendement n° 135 de M. Louis Perrein, adopté par le Sénat : publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2877, 2878) : son intervention présentée par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales.

- *Projet de loi d'amélioration de la décentralisation* [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 15 (p. 3398) : intervient sur cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune d'un syndicat en cas de modification réglementaire - Question sur l'application éventuelle des dispositions de cet article au district.

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Après l'art. 4 (p. 3993, 3994) : soutient l'amendement n° I-166 de M. Jean-Pierre Fourcade (avantages fiscaux afférents au contrat épargne-handicap).

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (santé et action sociale) (p. 4362, 4363) : légère progression des crédits consacrés à la santé et à l'action sociale - Evolution des crédits traduisant le prolongement de l'action engagée en matière de rationalisation, ainsi que l'impact de la décentralisation sur les services extérieurs du ministère - Maintien à niveau des crédits affectés à la prise en charge des dépenses obligatoires - Reconduction à niveau de la plupart des programmes d'action sociale, exemple de la rénovation des instituts nationaux de jeunes sourds et aveugles ; progression des crédits de formation des personnels sociaux ; reconduction de ceux concernant les centres d'hébergement, les centres de rééducation professionnelle, les allocations différentielles et les allocations simples ; reconduction des crédits aux personnes sans domicile de secours - Caractère prioritaire des programmes

d'action sociale en faveur de la famille et des jeunes, des actions auprès des personnes handicapées et très dépendantes - Rappelle son amendement retiré à la demande du Gouvernement, tendant à donner au contrat épargne-handicap les mêmes avantages fiscaux que ceux attribués aux rentes survie constituées par les parents au profit de leurs enfants handicapés - Rappel des conclusions du rapport Théo Braun insistant sur la priorité du maintien à domicile pour les personnes âgées dépendantes - Bilan de la campagne 1986-1987 du programme pauvreté-précarité ; nécessité d'une simplification des procédures - Maintien à niveau des actions menées dans le domaine de la santé - Maintien des programmes d'action sanitaire - Appelle l'attention du Gouvernement sur la non-parution des décrets relatifs à la reconnaissance du titre de diététicien - (p. 4364) : progression des crédits d'équipement devant permettre la poursuite des contrats de modernisation des CHR et des établissements de soins et de cure - Demande au Gouvernement le maintien, pour les hôpitaux ruraux, de la possibilité d'une subvention pour l'achat d'un scanner - Renforcement des moyens de lutte contre le SIDA : financement des campagnes d'information, intervention auprès des populations à risque, prise en charge partielle par l'Etat des actions de dépistage - Effort important en matière de lutte contre l'alcoolisme - Progression des crédits pour les services de santé outre-mer des collectivités de Wallis-et-Futuna et de Mayotte - Demande de précision quant à la répartition des crédits gérés par la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie - Nécessité d'un renforcement des moyens de lutte contre le tabagisme - Importance des réorganisations effectuées en matière de structures hospitalières en 1987 - Demande l'adoption des crédits.

- *Projet de loi de finances rectificative pour 1987* [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Après l'art. 21 (p. 5567, 5568) : soutient l'amendement n° 11 de M. Jean-Pierre Fourcade (avantages fiscaux accordés au contrat épargne-handicap).

BOYER-ANDRIVET (Jacques), sénateur de la Gironde (NI).

Devient sénateur le 21 février 1987, en remplacement de M. Jacques Valade, nommé ministre (JO Lois et décrets du 22 février 1987).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 2 mai 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 163 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1237) - Ministère : Agriculture - *Redéfinition de la politique d'aménagement rural* - Aménagement du territoire.

INTERVENTIONS-

- *Question au Gouvernement : fonds de compensation de la TVA* (9 avril 1987) (p. 125, 126).

- *Question au Gouvernement : tracé de l'autoroute Bordeaux-Lyon* - (5 novembre 1987) (p. 3704).

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3941, 3942) : bon budget malgré un environnement international rendant aléatoire toute prévision à moyen terme - Nécessité de poursuivre le redressement, la libération de l'économie, les privatisations, l'assainissement économique, budgétaire et financier - Autres tâches à poursuivre : réduction des déficits sociaux, action en faveur de l'emploi, réduction des charges sociales pesant sur les salaires, modification du financement des allocations familiales, développement de l'investissement créateur d'emplois, notamment en agissant sur les amortissements - Souligne les problèmes du monde rural : insuffisance des crédits des fonds d'intervention, nécessaire

maintien des services publics en milieu rural - Problème de la taxe pour le foncier non bâti : charges devenant excessives pour les propriétaires fonciers et les exploitants ; demande la mise à l'étude rapide d'un plan de réforme - Approuve sans réserve les grandes lignes de la politique menée.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et services communs - II - Routes et sécurité routière - (20 novembre 1987) (p. 4221) : importance de l'effort en matière d'infrastructure décidé par le comité interministériel d'aménagement du territoire, CIAT, le 13 avril 1987 - Caractère inopportun d'un éventuel tronçon autoroutier sur le trajet Bordeaux-Périgueux entre Arveyres et Montpon ; RN 89 - Sécurité routière : suggère des mesures pratiques d'équipement des véhicules.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) (p. 4232, 4233) : zones rurales : vieillissement des populations ; difficultés financières et poids sur les agriculteurs de la taxe sur le foncier non bâti à défaut de ressources provenant de la taxe professionnelle ; insuffisante solidarité financière entre collectivités riches et pauvres ; coopération intercommunale - (p. 4233) : propositions du groupe sénatorial pour l'aménagement rural : nécessaire coup d'arrêt à la suppression des services publics en milieu rural ; regrette l'annulation de la conférence nationale d'aménagement rural à Besançon annoncée par le comité interministériel d'aménagement du territoire du 13 avril 1987 ; demande la revivification du conseil supérieur de l'aménagement de l'espace rural - Rappelle les propos de M. Jean François-Poncet, président de la commission des finances - Votera ce projet de budget.

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4268) : intervention sur le tourisme rural en tant que président du groupe d'étude sénatorial pour l'aménagement rural - Relèvement de la limite des recettes accessoires au bénéfice agricole - Loi du 9 juillet 1987 et maintien possible ou création d'un débit de boissons dans les petites communes rurales - Rappelle certaines mesures du projet de loi portant amélioration de la décentralisation : dotation touristique, dotation aux communes à forte fréquentation touristique journalière, perception de la taxe de séjour - Parution du décret relatif aux plans départementaux de randonnée et du décret relatif au statut des fermes-auberges - Interrogation sur les réalisations des « stations touristiques d'accueil » et sur l'avenir de l'association « agriculture et tourisme » - (p. 4269) : perte importante de clientèle du tourisme rural entre 1964 et 1984 - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (21 novembre 1987) (p. 4291) : satisfait des dispositions annoncées en faveur de l'université de Bordeaux - Chartes de développement destinées à unir les moyens de l'université française dans le domaine de la recherche aux moyens dont disposent les grandes compagnies et sociétés industrielles - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) (p. 4316-4317) : son intervention présentée par M. Jacques Habert.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4543) : communication de M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, le 4 novembre 1987, en conseil des ministres, sur le thème de l'avenir de l'espace rural - Satisfait de l'augmentation des crédits consacrés à l'aménagement rural - Rôle potentiel des zones rurales menacées par la désertification ; déplore l'absence de politique globale de maintien et de réorganisation des services publics - Votera ce projet de loi.

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) - Voir intervention de M. Jacques Habert (p. 4607, 4608).

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4763) : problème des suppressions de services publics en milieu rural - Dénonce une

politique propre à chaque ministère - Nécessité de maintenir un tissu suffisamment serré de services publics en milieu rural - Signale le phénomène de désertification qui touche les zones rurales fragiles ou les zones de montagne - Constate l'absence d'application des dispositions de l'article 15 de la « loi montagne » de nature à améliorer l'organisation des services publics en montagne - Souhaite l'extension de cet article de loi à l'ensemble du territoire - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

Vote sur l'ensemble - (5 décembre 1987) (p. 5112, 5113) : rappelle ses principales propositions formulées pour l'aménagement de l'espace rural, lors de ses interventions sur les différents budgets - Souhaite que le Gouvernement manifeste une réelle volonté politique de transfert du développement des grandes villes vers le milieu rural afin de redonner à la France un réel équilibre économique, social et politique - Action du Gouvernement appréciée par les sénateurs non inscrits dans les domaines fiscal, social et humain - Stabilisation du chômage - Succès de la lutte contre le terrorisme - Réunion des sénateurs non inscrits favorable à l'adoption de ce budget.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 13 (p. 5554) : soutient l'amendement n° 47 de M. Gilbert Baumet (utilisation des excédents d'alcools viticoles pour la fabrication de l'éthanol).

BOYON (Jacques), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense (nommé le 19 août 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 20 août 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au service national dans la police [n° 152 (86-87)] - (6 mai 1987) - Art. 2 : Art. L. 94-14 du code du service national (p. 723) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Jean Garcia (modalités de rappel des policiers auxiliaires de la disponibilité et de la réserve).

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) - (p. 4467) : principe de la conscription, base de la défense de la France - Application du principe d'universalité dans le cadre de la loi - Apparition de nouvelles formes de service national : gendarmes auxiliaires, policiers auxiliaires - Possibilité de confier des missions exceptionnelles aux armées : graves chutes de neige, surveillance des frontières et des aéroports dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, tempête en Bretagne - Extension possible de l'intervention de l'armée pour surveiller la circulation routière - Importante augmentation des crédits « réserves » - Important effort de la gendarmerie pour accomplir ses missions en matière de défense opérationnelle du territoire - (p. 4468) : reconnaissance par toutes les associations de réservistes de l'effort accompli par le Gouvernement depuis deux ans - Hommage à la gendarmerie et renforcement de ses effectifs - Amélioration de l'équipement en moyens de transmission, de transport et de mobilité - Nombreuses tâches nouvelles pour la gendarmerie - Gouvernement attentif à la répartition des charges entre la police et la gendarmerie.

- Question au Gouvernement, de M. Max Lejeune : vente d'armes à l'Iran (17 décembre 1987) (p. 5604).

BRACONNIER (Jacques), sénateur de l'Aisne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Vice-président de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - Routes et voies navigables - [n° 95 (87-88) tome 12] (16 novembre 1987).

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, sur les contrats de Plan Etat-régions [n° 381 (86-87)] (23 juillet 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - Plan.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 120 (JO Débats du 11 avril 1987) (p. 149) - Ministère : Equipement - Liens existant entre la planification et l'aménagement du territoire et rôle joué par les régions dans ces domaines - (Réponse : JO Débats du 15 avril 1987) (p. 170) - Aménagement du territoire.

n° 121 (JO Débats du 11 avril 1987) (p. 149) - Ministère : Fonction publique - Avenir des contrats de plan Etat-régions - Politique économique.

INTERVENTIONS

- Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire - (14 avril 1987) (p. 170) : aménagement du territoire et planification indissociables - Regrette qu'il n'y ait plus un seul et même ministère - Politique des « points forts » du rapport Guichard - Limitation en France du nombre de pôles susceptibles d'acquiescer la dimension internationale - Favorable aux conclusions du rapport Guichard selon lesquelles « le développement des régions doit être différencié et trouver son ressort dans les différences » - Attribution des aides en fonction de leur efficacité - Rôle de l'Etat sur le plan international de coordonner l'action des collectivités locales en ce qu'elle s'efforce d'attirer les investisseurs étrangers - (p. 171) : hommage à l'action de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR, pour attirer en France les industriels étrangers - Concentration d'un plan sur les actions qui conditionnent l'avenir - Formation, recherche, infrastructures - Nécessaire observation de l'économie mondiale pour l'adaptation de la production aux modifications du marché - Assouplissement et adaptation du plan - Souhaite l'élaboration d'un Xe plan et la participation des régions à sa préparation - Interrogation sur la poursuite par l'Etat de sa contribution à l'exécution des plans régionaux - Plan et politique d'aménagement du territoire indissociables - Planification, seul moyen d'éviter qu'il y ait autant de politiques régionales que de régions et de ministères.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et services communs - II - Routes et sécurité routière - (20 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (routes et voies navigables) (p. 4215, 4216) : objectifs du programme d'investissement routier : rupture de la « toile d'araignée » centrée sur Paris et création de liaisons entre les métropoles régionales ; dimension européenne - Schéma directeur routier national arrêté le 13 avril 1987 par le comité interministériel pour l'aménagement du territoire, CIAT ; calendrier de réalisation ; coût et financement par les sociétés d'économie mixte d'autoroutes - Demande une concertation avec le ministère des télécommunications pour l'installation des ensembles d'accueil du réseau numérique à intégration de service, RNIS, à l'occasion des travaux autoroutiers - Evolution des crédits autoroutiers et routiers - Importante participation des collectivités territoriales par l'intermédiaire des contrats de plan - Plans routiers spéciaux - Programme d'entretien : réhabilitation des chaussées ; entretien préventif des routes nationales ; opérations de viabilité hivernale ; retard pris dans la mise hors gel du réseau routier français - Sécurité routière : résultats décevants pour 1986 ; amélioration de l'infrastructure et poursuite du programme de résorption des points

noirs ; suggère la réforme du système de contrôle technique des véhicules ; formation des conducteurs - (p. 4217) : permis à points - Mauvais résultat de la France en ce domaine au regard des autres pays développés - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (voies navigables) (p. 4242) : chute des crédits pour les voies navigables ; faiblesse des crédits d'entretien : rappelle la dégradation de l'état du réseau fluvial - Programme de modernisation décidé par le comité interministériel sur la voie d'eau du 30 juillet 1987 - (p. 4243) : financement de la dérivation de la Saône à Mâcon par la Compagnie nationale du Rhône, CNR ; Rhin ; Seine ; établissement public de la Seine et de l'Oise ; demande des liaisons Seine-Nord et Seine-Est - Situation de la batellerie française : décroissance du trafic fluvial ; régression des transports de charbon ; faiblesse des retraites des bateliers - Examen du plan de restructuration de l'armement rhénan français - Harmonisation souhaitable des conditions de concurrence entre le régime français et celui applicable dans les autres pays européens - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

BRANTUS (Pierre), sénateur du Jura (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

- Membre du Haut conseil du secteur public.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 2 - Enseignement supérieur - [n° 94 (87-88) tome 6] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 210 (JO Débats du 10 juin 1987) (p. 1609) - Ministère : Agriculture - Retraite des agriculteurs non salariés - Pensions de retraite.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 2 - Enseignement supérieur - (21 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4298) : indispensable adaptation de l'enseignement supérieur français - Nécessité d'une véritable politique de formation - Volonté du Gouvernement d'assurer une gestion dynamique de l'enseignement supérieur français - Forte croissante des dotations - Recrutement et carrière des personnels - Effort de créations d'emplois d'enseignants - Maintien en activité en surnombre et application de l'article 2 de la loi du 23 décembre 1986 - (p. 4299) : suppressions d'emplois parmi les personnels non enseignants suite aux observations de la Cour des comptes - Augmentation du

nombre d'étudiants - Renforcement des capacités d'accueil - Création des « DEUG délocalisés » - Développement des Instituts universitaires de technologie, IUT, et large participation des collectivités territoriales à leur construction - Favorable au supplément d'aide prévu en faveur de l'enseignement supérieur privé - Forte augmentation des crédits de bourses en faveur de la recherche universitaire - Problème de l'orientation de la population étudiante et des structures de l'université - Importance du nombre d'étudiants qui quittent l'université sans diplôme - Défavorable à la sélection par l'échec - Au nom de la commission des affaires culturelles, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

BRIVES (Louis), sénateur du Tarn (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 190 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1242) - Ministère : Agriculture - *Versement de l'aide en faveur des éleveurs de veaux* - (Réponse : JO Débats du 6 juin 1987) (p. 1563) - *Élevage*.

n° 196 (JO Débats du 26 mai 1987) (p. 1271) - Ministère : Intérieur - *Mise à disposition du département du Tarn des crédits destinés à l'aménagement des chemins départementaux* - (Réponse : JO Débats du 6 juin 1987) (p. 1555) - *Finances locales*.

n° 203 (JO Débats du 3 juin 1987) (p. 1434) - Ministère : Industrie - *Transfert des syndicats d'électrification rurale du Tarn au régime urbain* - (Réponse : JO Débats du 6 juin 1987) (p. 1564) - *Électrification*.

n° 215 (JO Débats du 11 juin 1987) (p. 1674) - Ministère : Intérieur - *Apposition de cocardes sur le pare-brise des voitures des maires* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2651) - *Décorations et médailles*.

n° 239 (JO Débats du 8 octobre 1987) (p. 3063) - Ministère : Industrie - *Problèmes posés par le transfert des communes ou syndicats de communes du régime rural au régime urbain* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3242) - *Syndicats de communes*.

n° 240 (JO Débats du 8 octobre 1987) (p. 3063) - Ministère : Tourisme - *Amélioration touristique des sites du département du Tarn* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3243) - *Tourisme*.

n° 241 (JO Débats du 8 octobre 1987) (p. 3063) - Ministère : Collectivités locales - *Critères appliqués pour permettre à certains départements défavorisés d'obtenir la dotation supplémentaire DGE pour insuffisance de potentiel fiscal* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3244) - *Finances locales*.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (16 juin 1987) (p. 1882) : problème de l'industrie textile dans la région Midi-Pyrénées et le Tarn - Dynamisme des delaineurs

de la région de Mazamet, tributaires du marché des peaux australiennes et néo-zélandaises - (p. 1883) : dégradation du déficit de la balance commerciale - Progression des importations textiles sur le plan national - Dangers de l'accélération sauvage des importations - Coûts excessifs d'exploitation supportés par les entreprises françaises - Suggère au Gouvernement plusieurs mesures en faveur des entreprises concernées : allègement des charges fiscales et sociales, crédits OID (opération intégrée de développement) permettant de lutter contre la pollution provoquée notamment par les mégisseries de la région de Graulhet - Problème de l'indemnisation du chômage partiel.

- **Question au Gouvernement : problème minier de Carmaux** (5 novembre 1987) (p. 3702)

BRUN (Raymond), sénateur de la Gironde (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre titulaire du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers.
- Membre titulaire du Conseil national de l'information statistique.
- Est nommé membre du Conseil national d'orientation de l'aménagement des structures artisanales (JO Lois et décrets du 22 octobre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - [n° 95 (87-88) tome 7] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4601) : légère baisse des crédits en raison de l'évolution des taux des prêts bonifiés - Apparition d'aides en faveur des services - Favorable aux mesures d'allègement des charges et des formalités imposées aux commerçants et aux artisans - Amélioration de l'activité commerciale en 1986 - Importance du nombre d'entreprises et de personnels employés - Réalisation en fin d'année des 21 mesures annoncées il y a un an en faveur de l'artisanat - Emploi de plus de la moitié de la population active par les services - Enonce certaines pratiques contraires aux règles d'une concurrence loyale : travail clandestin et para-commercialisme - Loi du 27 janvier 1987 et amélioration de la lutte contre le travail clandestin - Importance de la qualification et de la formation qu'elle soit initiale ou continue - Problème de la transmission des entreprises - Favorable à l'amélioration des règles de la donation partage et de la réduction des droits d'enregistrement - (p. 4602) : rappelle l'échéance de 1992 et l'harmonisation nécessaire des législations douanières, bancaires et monétaires - Au nom de la commission des affaires économiques, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

C

CABANA (Camille), ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la réforme administrative (nommé le 19 août 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 20 août 1986) - Puis ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des rapatriés et de la réforme administrative (JO Lois et décrets du 30 septembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux - (2 décembre 1987) (p. 4792) : attachement du Gouvernement à clarifier les compétences entre les différents services ministériels - Service central et délégation interministérielle pour la sécurité des systèmes d'information rattachés au secrétariat général de la défense nationale, SGDN - Services d'étude des secrétariats à l'action régionale transférés au ministère de l'intérieur - Suppressions d'emplois au titre de la productivité informatique et de l'allègement des structures - Faible évolution de ce budget, excepté l'inscription de crédits supplémentaires concernant les rapatriés d'Algérie - Poursuite de l'effort d'informatisation - Création d'un centre interministériel de renseignements administratifs, CIRA, à Rennes - Augmentation des crédits d'action du conseil national de la prévention de la délinquance - Activité industrielle et commerciale de la Documentation française - (p. 4793) : réformes structurelles - Renforcement du rôle de la commission des simplifications pour les formalités administratives - Ennumère les principaux domaines où des simplifications notables ont été enregistrées - (p. 4801) : équipement des services du médiateur - Ampleur des crédits destinés aux rapatriés.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale - (2 décembre 1987) (p. 4802) : réforme du secrétariat général de la défense nationale, SGDN : regroupement en trois directions fonctionnelles et en une direction logistique - Restructuration entraînant la suppression d'une centaine d'emplois - Rattachement au SGDN de l'ensemble formé par la délégation interministérielle et le service central de la sécurité des systèmes d'information - Substitution au procédé de mise à disposition de personnel par les ministères de la procédure du détachement - Inscription dans la loi de finances de la totalité des crédits du programme civil de défense au budget du SGDN - Opérations d'équipement : installation du centre de transmission gouvernemental dans un bâtiment enterré ; achèvement du second plan quinquennal du programme de modernisation et de renouvellement des moyens radiotélégraphiques et cryptographiques nécessaires aux liaisons gouvernementales ; installation du service central de la sécurité des systèmes d'information à Issy-les-Moulineaux - Ouverture en 1988 de l'institut des hautes études de défense nationale à un certain nombre d'auditeurs en provenance des pays de la CEE - (p. 4805) : réduction des crédits et des effectifs du SGDN mesurée avec précision - Diffusion auprès des parlementaires de l'information non classifiée du SGDN - Réduction des moyens budgétaires du SGDN sans répercussion sur sa capacité de fonctionnement - Rattachement au SGDN de l'ensemble des services protégeant le secret des communications gouvernementales - Regroupement de tous les crédits de la défense civile - Oppose un démenti formel aux propos de Mme Marie-Claude Beaudeau selon lesquels des hélicoptères de la défense nationale auraient été utilisés dans une action de répression d'une grève à l'usine Renault d'Eragny dans le Val-d'Oise.

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social - (2 décembre 1987) (p. 4807) : budget de rigueur - Augmentation des crédits de matériel grâce à une réduction de la dotation pour indemnités des conseillers économiques et sociaux - Projet de reconstruction de la troisième aile du

Palais d'Iéna - Augmentation des crédits de diffusion des travaux du Conseil économique et social - (p. 4808) : précise à Mme Marie-Claude Beaudeau que les hélicoptères récemment utilisés dans une action de répression d'une grève aux usines Renault d'Eragny dans le Val-d'Oise sont des appareils civils et qu'aucun personnel militaire ne s'est trouvé à bord de ces appareils.

Services du Premier ministre - Budget annexe des journaux officiels - (2 décembre 1987) (p. 4817, 4818) : progression de ce budget - Efforts de gestion, de productivité, de réduction des frais généraux et mise en application d'une politique commerciale offensive - Augmentation du taux de TVA applicable au journal officiel à compter du 1^{er} avril 1988 - Budget du centre national d'informatique juridique, CNIJ ; étude en cours sur les conditions dans lesquelles ce service pourrait parvenir rapidement à un équilibre financier.

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes et II - Services financiers - (3 décembre 1987) (p. 4893, 4894) : en raison des reports de crédits de l'exercice 1987 et des précédents, diminution des crédits du chapitre du budget des charges communes couvrant les dépenses d'indemnisation des rapatriés ainsi que les remises et consolidations de dettes - Application de la loi votée en 1987 complétant et étendant l'indemnisation ; insertion dans le projet de loi de finances rectificative pour 1987 d'une disposition prévoyant le versement sur l'exercice 1988 de l'indemnisation totale des rapatriés les plus âgés et de l'indemnité forfaitaire des harkis et anciens supplétifs - Préparation d'une circulaire d'application des décrets des 28 août et 9 novembre 1987 relatifs à la remise des consolidations des prêts - Retraite des rapatriés - Programme d'aide aux anciens harkis et à leurs familles ; objectif d'insertion sociale ; mission confiée aux préfetures et aux services administratifs de l'Etat ; insiste sur l'aide nécessaire des communes - (p. 4895) : effort nécessaire dans le domaine du logement - Mesures d'amnistie et réparation morale - Projet d'édification d'un grand mémorial destiné à la réhabilitation de l'oeuvre accomplie outre-mer par la France - (p. 4903, 4904) : exclusion des prêts « plans de développement » du champ d'application de la loi du 16 juillet 1987 relative à l'indemnisation et aux remises de dettes des rapatriés ; préparation d'un dispositif de remise des intérêts de retard ; système de garanties aux prêts de consolidation - Fonctionnement du système de remboursement par l'Etat aux caisses de retraite d'une partie des rachats de points de retraite ; rôle de l'agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, ANIFOM ; complexité du problème des retraites complémentaires - Circulaires d'application de la loi du 8 juillet 1987 complétant les lois précédentes d'amnistie - Reports de crédits - **Rappel au règlement de M. Guy Penne** (p. 4906) : report des crédits sur le chapitre 46-91 relatif aux rapatriés - **Art. 64** (p. 4907, 4908) : indemnisation forfaitaire des rapatriés du Vanuatu, réinstallés en Nouvelle-Calédonie ou en métropole, d'après l'estimation globale du patrimoine perdu - Publication des circulaires d'application des lois de juillet 1987 sur l'amnistie et l'indemnisation des rapatriés d'Afrique du nord - Financement par les crédits de ce budget - Mesures d'anticipation figurant dans le projet de loi de finances rectificative pour 1987 et visant à l'indemnisation complète des rapatriés âgés de plus de 89 ans en 1988 - **Après l'art. 64** : demande le retrait de l'amendement n° II-104 de M. Guy Penne (présentation regroupée des crédits destinés aux rapatriés dans un rapport annexe au projet de loi de finances).

CABANEL (Guy), sénateur de l'Isère (UREI).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 278 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique [n° 320 (86-87)] (25 juin 1987) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 21 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention générale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Congo sur la sécurité sociale (ensemble trois protocoles) [n° 49 (87-88)] (14 octobre 1987) - *Traités et conventions*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991** [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987)
- **Discussion générale** (p. 771) : retard de financement dans l'application de la loi de programmation 1983- 1988 - Garanties de l'application du texte en projet : limitation aux seuls équipements militaires ; crédits de paiement - (p. 772) : crédits consacrés à l'utilisation militaire de l'espace - Désarmement ; risques en cas d'accord entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur l'option zéro : déséquilibre des forces conventionnelles au profit du Pacte de Varsovie ; découplage Europe- Etats-Unis et tendance au désengagement américain
- **Concept d'emploi de l'armement préstratégique** : forme de riposte militaire ou ultime avertissement - Préliminaires à la construction d'un système de sécurité européen ; caractère indispensable de la coopération franco-britannique dans le domaine nucléaire stratégique et de la coopération franco-allemande dans le domaine des armes conventionnelles - (p. 773) : gendarmerie - Service national - Vote par le groupe UREI de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (7 mai 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 795) : groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce projet de loi de programmation militaire - **Projet conforme aux exigences d'une politique de défense nationale autonome, respectant les alliances de la France** - **Projet ambitieux, original et réaliste** - **Importance des négociations soviéto-américaines pour le devenir de l'Europe**.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique** [n° 278 (86-87)] - (30 juin 1987) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 2900, 2901) : amélioration de la protection sociale des ressortissants de la France ou des Etats-Unis d'Amérique appelés à travailler dans l'autre pays - **Champ d'application de cet accord** - **Allègement des contraintes administratives et diminution des charges sociales des entreprises françaises détachant des salariés aux Etats-Unis d'Amérique et réciproquement** - **Egalité de traitement sur le territoire de l'Etat compétent entre nationaux des deux pays pour l'application de la législation de sécurité sociale** - **Extension des nouvelles dispositions aux non salariés des professions agricoles ou non agricoles** - **Prestations familiales** - **Dérogations au régime de plein droit** - **Dispositions applicables aux fonctionnaires civils et militaires** - **Assurance vieillesse** - **Pension invalidité** - **Assurance survivants** - **Commission favorable à l'adoption de ce projet de loi**.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention générale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Congo sur la sécurité sociale (ensemble trois protocoles)** [n° 21 (87-88)] - (3 novembre 1987) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 3640) : son intervention présentée par M. Albert Voilquin.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4456) : rappelle l'adoption presque unanime des choix proposés par la loi de programmation militaire pour les années 1987 à 1991 - **Respect des**

engagements pris - **Accord entre l'URSS et les Etats-Unis sur l'option double zéro** - (p. 4457) : favorable au maintien d'une force de dissuasion nucléaire crédible - **Nécessité pour l'Europe d'assurer la responsabilité propre de sa défense** - **Destruction des forces nucléaires intermédiaires, perte de crédibilité de la doctrine de la riposte graduée et risque de découplage avec les Etats-Unis** - **Dénonce le risque de division des Européens** - **Nécessité pour la France d'assurer sa sécurité et de poursuivre l'effort de défense nationale autonome** - **Réaffirmation à La Haye le 27 octobre dernier, dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale, UEO, d'un ensemble de principes relatifs à la sécurité en Europe** - **Regrette l'absence de l'Espagne de l'UEO** - **Poursuite de la croissance des crédits d'équipement : développement du sous-marin nucléaire lanceur d'engins, SNLE, de la nouvelle génération et poursuite du programme M5** - **Rappelle le déséquilibre du domaine conventionnel, tactique nucléaire ou chimique au profit du Pacte de Varsovie** - **Satisfait du déroulement des récentes manœuvres franco-allemandes** - **Création de la brigade franco-allemande** - **Souhaite des mesures incitatives à la formation d'officiers bilingues et l'examen de l'idée de brigades mixtes** - (p. 4458) : constate que la réduction des effectifs a atteint son maximum - **Contribution de la France à la paix en Europe occidentale par le maintien d'une défense crédible** - **Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget**.

Coopération - (25 novembre 1987) (p. 4514) : orientation générale satisfaisante de ce budget - (p. 4515) : aide réaliste et sérieuse au développement économique et financier des pays pauvres - **Dégradation de la crise financière frappant les pays en voie de développement, en particulier de l'Afrique subsaharienne** - **Conséquences néfastes pour ces pays du dérèglement des marchés internationaux** - **Augmentation des concours financiers** - **Coopération bilatérale** - **Aide à la gestion et à la maintenance ; aide à l'éducation et à la santé** - **Ne partage pas l'euphorie de certains sénateurs sur les conditions de fonctionnement de l'audiovisuel français en Afrique ; concurrence anglophone, allemande et japonaise** - **Se félicite de la récente organisation par la France de la conférence de Libreville : analyse des résultats ; initiatives à prendre pour établir des liens commerciaux et industriels durables** - **Possibilité d'ouverture de nouveaux marchés en Afrique à la condition d'y créer des richesses** - **Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce budget** - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4523) : problème de la réintégration des coopérateurs à leur retour en métropole.

CAIVEAU (Louis), sénateur de la Vendée (UC).

Décédé le 27 février 1987 (JO Lois et décrets du 3 mars 1987) - **Eloge funèbre** (JO Débats du 29 avril 1987).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 13 (JO Débats du 25 avril 1986) (p. 603) - **Ministère : Collectivités locales** - *Politique du Gouvernement en matière de fonds de compensation de la TVA (FCTVA)* - (Retirée : février 1987) - **Finances locales**.

n° 28 (JO Débats du 7 mai 1986) (p. 654) - **Ministère : Affaires sociales** - *Nécessité d'une réforme de l'ANPE* - (Retirée : février 1987) - **Agence nationale pour l'emploi (ANPE)**.

n° 29 (JO Débats du 7 mai 1986) (p. 654) - **Ministère : Equipement** - *Mesures en faveur d'une relance du secteur du logement* - (Retirée : février 1987) - **Logement**.

n° 65 (JO Débats du 28 mai 1986) (p. 897) - Ministère: Commerce et artisanat - *Politique du Gouvernement en matière d'apprentissage* - (Retirée: février 1987) - Apprentissage.

CALDAGUES (Michel), sénateur de Paris (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 152 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif au service national dans la police [n° 179 (86-87)] (15 avril 1987) - Service national.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au service national dans la police** [n° 152 (86-87)] - (6 mai 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 707, 708): introduction de la possibilité d'accomplir le service national dans la police par la loi du 7 août 1985 - Début de mise en œuvre des textes réglementaires d'application - Effectif actuel d'appelés servant dans la police; tenue; signes distinctifs; limite des compétences; premiers résultats satisfaisants - Cadre d'emploi: principe de la priorité des besoins militaires; limitation du nombre d'appelés en pourcentage des effectifs de police; dispositions relatives à la disponibilité et à la réserve; possibilité de remise à disposition du ministre de la défense - Droits et obligations - Régime disciplinaire - Souci du maintien de la sécurité des appelés policiers auxiliaires - Conditions de logement - (p. 709): propose l'adoption de ce projet de loi - **Question préalable** (p. 711): s'oppose à la motion n° 8 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Art. 1 (p. 716): s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Jean Garcia (suppression de cet article incluant la police nationale dans les formes d'exercice du service national) - Art. 2: *Art. L. 94-1 du code du service national* (p. 718): s'oppose aux amendements identiques n° 11 de M. Jean Garcia et n° 23 de M. Philippe Madrelle (suppression de cet article reprenant les dispositions relatives à la disponibilité et à la réserve applicables au service militaire de droit commun) - *Art. L. 94-3* (p. 719): son amendement n° 1: assujettissement des policiers auxiliaires à la discrétion professionnelle; adopté - S'oppose aux amendements n° 12 de M. Jean Garcia (suppression de cet article cumulant pour les policiers auxiliaires les obligations du service national et celles inhérentes à leur emploi) et n° 24 de M. Philippe Madrelle (respect du code de déontologie des policiers) - *Art. L. 94-4* (p. 720): s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Jean Garcia (suppression de cet article relatif à l'interdiction de l'activité syndicale et de la grève) - *Art. L. 94-9* (p. 721): s'oppose aux amendements identiques n° 14 de M. Jean Garcia et n° 26 de M. Philippe Madrelle (suppression de cet article relatif au service long) - *Art. L. 94-14* (p. 723): s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Jean Garcia (modalités de rappel des policiers auxiliaires de la disponibilité et de la réserve) - Après l'art. 3 (p. 725): s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Philippe Madrelle (couverture par l'Etat des dépenses de nourriture et d'hébergement mises à la charge des collectivités locales) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 726): affectation des appelés dans les polices urbaines.

- **Projet de loi sur l'épargne** [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Avant l'art. 10 (p. 906): risque d'une complication de la méthode d'augmentation des fonds

propres des sociétés - Possibilité pour les sociétés de faire coïncider en 1988 une assemblée générale ordinaire et une assemblée extraordinaire - Art. 13 (p. 909): se déclare opposé aux amendements de suppression n° 87 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, et n° 159 de M. Jean-Pierre Masseret (extension aux mandataires sociaux du bénéfice des plans d'option d'achat ou de souscription d'actions).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 244 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Art. 10 A (p. 1379): date d'entrée en vigueur de l'option de distribution de dividendes en actions - Substitution de la date du 1^{er} juillet 1988 à celle du 1^{er} janvier 1987 par la commission mixte paritaire, CMP - (p. 1380): interrogation sur la conformité à la loi des exercices d'option de distribution de dividendes en actions qui auront lieu en 1987 - Interrogation sur le cas de la réunion d'une assemblée extraordinaire par les sociétés, afin de modifier les statuts.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal** [n° 228 (86-87)] - (9 juin 1987) - Discussion générale (p. 1575): attitude des pouvoirs publics face au fléau de la drogue - Souhaite qu'une lutte efficace soit menée contre le trafic et l'usage des stupéfiants - Application de l'injonction thérapeutique prévue par la loi de 1970 nécessitant la mise en place de services spécialisés suffisants; répartition géographique - Nécessaire distinction entre les services psychiatriques et les services de traitement de la toxicomanie - (p. 1576): complémentarité des actions de prévention et de répression - Contrôle par le Parlement des résultats de la lutte contre la drogue - Favorable à l'adoption de ce projet de loi - Art. 2: *Art. L. 627-6 du code de la santé publique* (p. 1595): se déclare opposé à l'amendement n° 21 de M. Michel Darras (suppression de l'alinéa définissant les règles particulières concernant la contrainte par corps applicable aux trafiquants) - Art. 4 (p. 1597): se déclare opposé à l'amendement n° 22 de M. Michel Darras (suppression de cet article autorisant la fermeture des lieux où se pratique le trafic) - Après l'art. 8 (p. 1604): son amendement n° 12: examen médical des militaires exerçant des fonctions importantes et soupçonnés de toxicomanie; adopté - (p. 1605): ses amendements, n° 13: dispositions de la loi du 16 juillet 1949 étendues aux infractions relatives aux stupéfiants; adopté et n° 14: rapport annuel sur la lutte contre le trafic et l'usage des stupéfiants, soumis au Parlement; retiré - (p. 1606): son amendement n° 11: insertion d'une division additionnelle: « Titre III (nouveau) - Dispositions diverses »; adopté - Intitulé: son amendement n° 15: **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal**; adopté.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Art. 2 (p. 2269): se déclare favorable à l'adoption de l'amendement n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'institution d'une peine obligatoire en cas de cumul des deux infractions de conduite en état d'alcoolémie et d'homicide involontaire) - Respect du pouvoir d'appréciation du juge - Peine incompressible concevable uniquement dans des cas exceptionnels - Volonté du législateur d'aggraver les sanctions contre l'alcoolisme au volant - Après l'art. 6 (p. 2277): absence d'infraction mineure en matière de conduite sur la route - Texte de dissuasion - Nécessité de dissuader les conducteurs de boire avant de prendre le volant - Se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (possibilité pour le Préfet de décider à titre exceptionnel si la suspension est inférieure ou égale à trente jours que le conducteur pourra faire usage de son permis de conduire pour l'exercice de son activité professionnelle) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2279): au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Conférence des présidents** - (1^{er} juillet 1987) (p. 2947): s'étonne de ne pas voir figurer à l'ordre du jour de la session extraordinaire le projet de loi relatif à la lutte contre le trafic des stupéfiants - Interroge le Gouvernement sur la suite donnée à ce projet.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal - Deuxième lecture** [n° 41 (87-88)] - (12 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3818, 3819) : se déclare opposé à la suppression votée par l'Assemblée nationale, avec l'accord du Gouvernement, des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture concernant l'usage de stupéfiants, sous le prétexte que de semblables dispositions ne devaient pas figurer dans un texte relatif au trafic de stupéfiants - **Art. 1 A** (p. 3821) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (rétablissement de cet article, voté en première lecture par le Sénat, et tendant à créer un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies) - **Art. 7** (p. 3827) : se déclare défavorable à l'amendement n° 2 de la commission (reprise des dispositions votées en première lecture par le Sénat et relatives au cumul des peines).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - **Art. 2** (p. 3981) : opposé à l'imposition des contribuables les plus modestes.

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4422) : favorable à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine monumental - **Lutte nécessaire contre la dégradation des monuments historiques** - **Travaux de restauration du Grand Louvre** - **Réhabilitation de la Cour carrée du Louvre et découverte des fondations du donjon de Philippe Auguste** - **Conteste l'installation deux fois par an des baraquements du salon du prêt-à-porter dans la Cour carrée** - (p. 4423) : souhaite que l'on trouve rapidement un emplacement satisfaisant pour le salon du prêt-à-porter - **Souhaite le retour de la Cour carrée à sa vocation permanente.**

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) - **Art. 61 bis** (p. 4680, 4681) : messageries roses allant beaucoup plus loin que l'esprit de grivoiserie français - **Etat se faisant actuellement complice** - **Solution d'une convention avec les organes de presse ne paraissant pas convaincante ; messageries les plus fructueuses tenues à l'heure actuelle par des organes de presse** - **Transfert au 36-14 paraissant beaucoup plus efficace** - **Dans l'immédiat, le groupe du RPR votera l'article 61 bis.**

- **Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice** [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - **Art. unique** (p. 5283) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de M. André Méric (délivrance à M. Yves Chalier d'un « vrai faux passeport » lui ayant permis de se soustraire à la justice).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - **Après l'art. 12** (p. 5544) : trouve indécent que Mme Hélène Luc, au nom du groupe communiste, soutienne les méthodes de grève des employés de la Banque de France qui se traduisent actuellement par des infractions à la loi, telles que des séquestrations de personnes.

CALMEJANE (Robert), sénateur de Seine-Saint-Denis (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

CANTEGRIT (Jean-Pierre), sénateur des Français établis hors de France (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Membre du conseil d'administration de la société Radio France internationale (RFI).

- Est nommé membre du conseil pour la protection sociale des français de l'étranger (*JO Lois et décrets* du 18 avril 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 77 (87-88)] (29 octobre 1987) - **Français de l'étranger.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 106 (*JO Débats* du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Affaires sociales - *Réglementation des pensions de réversion* - **Pensions de réversion.**

n° 169 (*JO Débats* du 27 mai 1987) (p. 1334) - Ministère : Affaires étrangères - *Politique africaine de la France* - (Réponse : *JO Débats* du 5 juin 1987) (p. 1515) - **Politique extérieure.**

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (5 mai 1987) : voir intervention de M. Bernard Legrand (p. 685 à 687).

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique (n° 311, 1985-1986) déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 172 (86-87)]** - (19 mai 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1057) : accord avec cette proposition de loi étendant aux membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger le droit de parrainer des candidatures à la présidence de la République - **Importance du rôle du Conseil supérieur des Français de l'étranger et conditions difficiles dans lesquelles il s'exerce** - **Souci de l'actuel Gouvernement des intérêts des Français de l'étranger, particulièrement en matière de protection sociale.**

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (4 juin 1987) (p. 1530, 1531) : situation de l'Afrique noire : accroissement démographique et exode rural ; gravité de l'endettement : exemple de l'insolvabilité de la Côte d'Ivoire malgré son début de développement économique ; instabilité politique et luttes d'influence ; activité de la France, de l'Union soviétique et de l'Afrique du Sud - **Demande une initiative visant à alléger dans l'immédiat la dette des pays d'Afrique** - **Stabex, Sysmim** - **Difficultés de la zone franc ; banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest, BCEAO ; intervention de la Banque mondiale et mise en cause de la responsabilité de la France ; absence de représentants français au sein de la Banque mondiale** - **Politique française au Tchad** - **Succès obtenu par le président Hissène Habré avec l'aide de la France** - (p. 1532) : demande une augmentation de l'aide civile à ce pays - **Français d'Afrique** - (p. 1550) : exprime sa satisfaction des propos de M. Jean-Bernard Rai-

mond, ministre des affaires étrangères, sur l'Afrique francophone.

– **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée** [n° 241 (86-87)] - (15 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1857) : but et prévention du chômage de longue durée - Utilisation des formules existantes et extension de leur champ d'application - Formation, baisse des prélèvements obligatoires - Diminution du nombre des agriculteurs et des effectifs de l'Etat - Solution d'une dilution des ressources pour les répartir plus largement sur une plus grande proportion de la population active - Au nom de la majorité du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

– **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Discussion générale (p. 2124) : rappel des DMOS discutées et votées sous les gouvernements socialistes - Article 46-B nouveau sur le droit de grève chez les agents du service public - Cadre constitutionnel du droit de grève ; limites rappelées par la décision du Conseil constitutionnel en date du 25 juillet 1979 - Accord sur le principe de la retenue forfaitaire ; se félicite du maintien de l'article 4 de la loi Le Pors du 19 octobre 1982 sur l'obligation de négociation faite aux parties pendant la durée du préavis - (p. 2125) : insiste sur l'importance des procédures de conciliation et d'arbitrage afin d'éviter les conflits sociaux - Vote de l'article 46-B nouveau par la majorité du groupe de la gauche démocratique.

– **Question au Gouvernement : situation au Vanuatu, protection des ressortissants français** (8 octobre 1987) (p. 3073).

– **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention générale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Congo sur la sécurité sociale (ensemble trois protocoles)** [n° 21 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3640) : convention bilatérale de sécurité sociale franco-congolaise - Assurance vieillesse - Rentes d'accident du travail - Pensions d'invalidité - (p. 3641) : souhaite que le cumul d'une pension de vieillesse et d'un revenu d'activité dans l'autre pays soit inséré dans d'autres conventions, notamment avec des pays africains - Rappelle le voeu exprimé par le Conseil supérieur des Français de l'étranger de voir les accords bilatéraux assortis de protocoles financiers de garantie pour la liberté des transferts sociaux - Souhaite que les autorités congolaises mettent rapidement en place un régime d'assurance sociale pour les risques maladie - Favorable à l'approbation de cette convention.

– **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4373) : amélioration progressive du système de protection sociale des Français établis à l'étranger - Loi du 13 juillet 1984 généralisant le système des assurances volontaires pour les expatriés - Propositions de la caisse des Français à l'étranger reprises par le ministère : modulation et baisse d'un point du taux de cotisation à l'assurance maladie - Possibilité de diminuer les cotisations des expatriés en cours d'étude par la caisse - Décret du 1^{er} juillet 1987 assurant le versement de prestations complémentaires moyennant le paiement d'une cotisation supplémentaire : indemnité journalière de maladie et maternité ; prise en charge d'accidents de trajet ; capital décès - (p. 4374) : demande la mise à l'étude d'un éventuel élargissement de l'éventail des prestations de la caisse, notamment en matière de rapatriement sanitaire - Demande une modification des conditions d'ouverture des droits aux prestations en nature, prenant en compte les spécificités de l'éloignement des Français expatriés - Nécessité d'une modification de la loi du 13 juillet 1984 dans le sens d'une globalisation des régimes - S'étonne du retard de versement des cotisations prélevées directement par la caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés pour les pensionnés ; nécessité de prendre rapidement les décrets autorisant le transfert - Demande la réouverture pour les Français expatriés des délais de rachat des cotisations vieillesse prévues par la loi du 10 juillet 1965,

ainsi que l'adoption de mesures spécifiques facilitant la constitution de ces dossiers - Augmentation excessive des cotisations maladie appliquées aux retraités expatriés ; nécessité d'en assurer désormais la stabilité - (p. 4375) : demande la prise en charge par l'Etat des cotisations vieillesse des enseignants non titulaires de l'éducation nationale recrutés localement - Souhaite l'élargissement des conventions bilatérales de sécurité sociale existantes ainsi que la négociation de nouveaux accords - Importance de la présence française à l'étranger et donc des mesures à prendre pour la favoriser.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4845) : suite au voeu exprimé à l'unanimité par le Conseil supérieur des Français de l'étranger, se réjouit de la hausse sensible des crédits du fonds d'assistance du ministère en matière sociale - Souligne néanmoins que ces crédits suffiront à peine à faire face aux demandes enregistrées par les consulats et qu'elles ne permettront pas d'engager d'actions nouvelles - Nombreux Français de l'étranger en difficulté - Souhaite une augmentation des aides accordées aux sociétés de bienfaisance - (p. 4846) : demande au ministère des affaires étrangères d'étudier la possibilité d'une prise en charge progressive de la couverture maladie des personnes recevant une allocation du fonds d'assistance - Date de la prochaine élection des délégués du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Risques importants d'erreurs en cas d'élection simultanée avec l'élection présidentielle - Report, en métropole, des élections cantonales pour les mêmes motifs - (p. 4847) : nette amélioration du taux d'écoute de Radio France Internationale, RFI - Relations du ministère avec cette station.

– **Fait personnel** - (2 décembre 1987) (p. 4868) : polémique au sujet du vote du Conseil supérieur des Français de l'étranger relatif au report des prochaines élections pour le renouvellement des délégués.

CARAT (Jacques), sénateur du Val-de-Marne (S).

NOMINATIONS

– Membre de la commission des affaires culturelles.

– Membre du conseil d'administration de la société Radio France.

– Membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Culture - Article 41 - Cinéma - Théâtre dramatique - [n° 94 (87-88) tome 2] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi sur le développement du mécénat** [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1305) : extension de la notion de mécénat - Absence de référence à la création artistique contemporaine - Risque d'amalgame entre mécénat, parrainage commercial et action publicitaire - Projet plus favorable aux entreprises qu'aux particuliers - Mesures fiscales mineures - Risque de désengagement de l'Etat du mouvement associatif - Innovation en ce qui concerne les dons d'œuvres ou d'objets de haute valeur artistique ou historique faits par les entreprises à l'Etat - Rapports entre les associations et les mécènes - (p. 1306) : mécénat des particuliers - Favorable à la création d'un observatoire du monde associatif - Risque de déséquilibre entre les dons aux associations d'intérêt général présentant un intérêt médiatique et les autres - Nécessaire soutien de l'Etat aux associations ne bénéficiant pas ou peu des aides privées - Mission du fonds national de la vie associative - Se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 11 (p. 4068) : intervient au nom de la commission des affaires culturelles - Son amendement n° I-93 : application du taux normal de TVA sur les ventes et locations de certains vidéodisques et vidéocassettes ; réduction du montant de la taxe spéciale additionnelle, TSA, sur les places de cinéma ; création d'un prélèvement fonction du nombre de films cinématographiques diffusés par les services de télévision ; adopté - Gravité de la crise du cinéma - Nombreuses fermetures de salle - Conséquences sur la création cinématographique française - (p. 4070) : contrairement aux propos tenus par M. Alain Juppé, dénonce les difficultés actuelles de la production cinématographique étroitement dépendante de la télévision - (p. 4071) : son amendement n° I-94 : abaissement pour une durée d'un an du taux de la TVA applicable aux droits d'entrée dans les salles de cinéma ; rejeté.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Seconde délibération - Art. 11 bis (p. 4147) : au nom de la commission des affaires culturelles, se déclare opposé à l'amendement n° A-3 du Gouvernement (suppression de cet article relatif à la réforme du financement du cinéma) - Situation tragique du cinéma français.

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (cinéma et théâtre dramatique) (p. 4409) : ouverture prochaine du théâtre national de la Colline et du centre dramatique d'Orléans - Faible revalorisation des subventions aux théâtres nationaux - Rappelle le succès de la représentation intégrale du « Soulier de satin » par le théâtre national de Chaillot lors du festival d'Avignon - Souhaite que la Comédie française soit dotée de trois salles pour tenir compte des nouvelles conditions de la mise en scène - Stagnation des moyens de la décentralisation dramatique - Augmentation de la subvention au Fonds de soutien du théâtre privé qui découvre les auteurs dramatiques nouveaux - Réforme nécessaire des conditions de calcul des droits d'auteurs - Au nom de la commission des affaires culturelles, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'approbation des crédits du théâtre - Situation dramatique du cinéma - Importante baisse de la fréquentation des salles - Risque de nombreuses fermetures d'établissements cinématographiques dans les prochains mois - (p. 4410) : conséquences pour les exploitants et pour les communes moyennes en cas de fermeture de l'unique cinéma dont elles disposent - Déploie la suppression de la subvention de 90 millions de francs au compte de soutien - Désaffection du public en raison de la multiplication des films à la télévision aux heures de grande écoute - Signale l'importante baisse des spectateurs de films français par rapport aux films américains et la remontée de la fréquentation aux Etats-Unis - Réalisation en France de films hybrides pour le cinéma et la télévision à la fois - Recherche de la rentabilité plus que l'originalité - Existence d'un talent créateur dans le cinéma français - Mesures d'urgence indispensables : rétablissement de la subvention de l'Etat au Fonds de soutien, allègement des charges qui pèsent sur les exploitants, baisse temporaire de la TVA, réduction de la taxe professionnelle - Préconise certaines mesures : diminution importante du nombre de films à la télévision, révision des grilles de passage, allongement des délais, réexamen du taux de location des films - (p. 4411) : souhaite la réunion d'une table ronde avec les professionnels intéressés du cinéma, de la télévision, de la vidéo et les rapporteurs des deux assemblées parlementaires - Rappelle le dépôt de deux amendements par la commission des affaires culturelles dont l'un a été supprimé par la procédure du vote bloqué après son adoption lors de l'examen des articles de la première partie - Au nom de la commission des affaires culturelles, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption des crédits du cinéma.

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4982) : rappelle les objectifs de la loi relative à la

liberté de communication : désengagement de l'Etat ; équilibre entre le public et le privé ; relance de la création ; faire de l'audiovisuel un outil de la construction européenne, de la francophonie et de l'influence française dans le monde - (p. 4983) : perte de la crédibilité de la CNCL, dénonce son impuissance à faire respecter les cahiers des charges - Favorable à l'existence d'un secteur privé pour stimuler le service public - Rappelle l'explosion légale des radios locales grâce à la gauche au pouvoir et la création de Canal Plus - Souligne la désapprobation de la privatisation de TF1 par la majorité des téléspectateurs - Constate que les commandes de la SFP diminuent et que les rediffusions se multiplient en raison de l'augmentation des coûts de production et de la diminution des ressources disponibles - Rappelle que l'essentiel des recettes pour le secteur privé de la télévision ne peut provenir que de la publicité - Obsession de l'audience - Escalade des coûts au détriment de la création cinématographique - Envahissement du petit écran par la publicité et multiplication des coupures - Nécessité d'un code de déontologie - (p. 4984) : multiplication des jeux « débiles » - Développement du parrainage publicitaire et multiplication des séries américaines - Existence de productions importantes financées naguère par le service public, bradées par l'INA aux chaînes privées - Rappelle les difficultés de la France à financer sur les fonds publics le satellite de diffusion directe, TDF2, sans lequel le lancement de TDF1 resterait un peu vain - Insuffisance des crédits accordés à Radio France internationale - Favorable à une refonte totale de la loi sur la communication audiovisuelle - Souhaite que le Gouvernement définisse les missions des chaînes du secteur public et leur donne les moyens de remplir leurs tâches - Réduction du taux de la redevance et rétrécissement considérable du service public - Souhaite que l'on donne à FR3 les moyens de retrouver une programmation régionale authentique ; une augmentation des crédits en faveur de Radio France afin qu'elle puisse assumer ses multiples missions et maintenir la qualité de ses émissions - Extension souhaitable de France Info - (p. 4985) : souhaite la constitution d'un stock de programmes pour la célébration du bicentenaire de la Révolution française ; la création à Chambéry d'une radio pour les jeux olympiques - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption des crédits du budget de la communication.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 59 (p. 5080) : intervient au nom de la commission des affaires culturelles - Son amendement n° II-8 : 1° : possibilité pour les collectivités locales de réduire de 50 % la taxe professionnelle des exploitants de salles de cinéma ; adopté ; 2° : exonération automatique de la taxe professionnelle accordée aux salles de cinéma paramunicipales gérées par une association de la loi de 1901 ; rejeté.

CARIGNON (Alain), ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] (2 avril 1987) - Sécurité civile.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Boyer : risques majeurs naturels (14 mai 1987) (p. 961).**

- Question au Gouvernement, de M. Jean-Luc Mélenchon : poursuites engagées contre des cheminots (14 mai 1987) (p. 967).

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1060) :** aggravation du risque dans les sociétés industrielles et urbanisées - Promotion de l'information et de la transparence ; exemple de l'étude de dangers obligatoire pour l'autorisation de l'exploitation d'une installation classée - (p. 1061) : prévisions en matière de risques naturels ; plans d'exposition aux risques - Importance de la prévention en matière de risques technologiques : travaux du groupe de travail Gardent ; expérience menée dans le département de l'Isère par M. Haroun Tazieff - Compétences des différents ministères et coordination au sein du Gouvernement - Maîtrise de l'urbanisation : prise en compte des risques naturels et technologiques, sous contrôle du préfet, dans les documents d'urbanisme ; projets d'intérêt général, PIG ; servitude d'utilité publique à la charge d'industriels dans le cas de la création d'une installation classée - Forêt : exemple du conservatoire de la forêt méditerranéenne ; débroussaillage ; utilisation des TUC ; maîtrise de l'urbanisation et développement des activités agro-pastorales - (p. 1062) : règles parasismiques et paracycloniques dans les zones concernées de la métropole et des DOM - Risques technologiques : dispositions complémentaires relatives aux barrages non concédés et à certaines canalisations de transports - Constitution obligatoire de garanties financières pour un certain nombre de décharges, y compris après l'arrêt de l'installation - Demande l'adoption de ce projet de loi - (p. 1088) : plans particuliers d'interventions, PPI, des installations nucléaires - Elargissement à l'information des missions du Conseil supérieur de la sûreté nucléaire - (p. 1089) : effort financier sans précédent accordé par le Gouvernement à la prévention et à la lutte contre les incendies de forêts - Sanctions pénales contre les industriels pollueurs - Réalisation en cours d'une carte du risque en France ; coordination avec les documents d'urbanisme - Devenir des forêts incendiées : maintien du caractère forestier en vue d'une reconstitution - Débroussaillage : substitution de la commune aux propriétaires défaillants ; intervention du département et éventuellement de l'Etat pour aider financièrement les petites communes - Transport de matières dangereuses : refonte des réglementations - Respect des engagements pris par le Premier ministre après les incendies de forêt d'août 1986 - (p. 1090) : rythme d'élaboration des plans d'exposition aux risques naturels, PER ; coordination dans le cadre de la décentralisation : obligation pour la commune de prendre en cause les servitudes éventuelles d'utilité publique dans son plan d'occupation des sols, POS ; élaboration de la carte d'aléas ; programmation prioritaire des zones de montagne - Problème de l'indemnisation des sinistrés d'un lotissement dans la commune de Saint-Nicolas-de-Port, dans le département de Meurthe-et-Moselle, suite à des mouvements telluriques d'origine controversée, naturelle ou industrielle - Importance des dispositions du projet de loi relatives à l'information ; code d'alerte national - PPI.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - **Art. 15 (p. 1120) :** accepte l'amendement n° 20 de M. René-Georges Laurin, rapporteur (information du public et de l'exploitant) - Sur le même objet s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 46 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis, et s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Louis Minetti - **Art. 16 (p. 1123) :** accepte les amendements n° 47 à 49 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (modification des articles L.110, L.121-10, L.122-1, L.123-1 du code de l'urbanisme et limitation de la prise en considération des risques naturels par les documents d'urbanisme aux seuls risques naturels prévisibles) - Loi de 1982 relative aux « plans d'exposition aux risques prévisibles » - **Après l'art. 16 (p. 1124) :** son amendement n° 111 : institution autour des nouveaux sites industriels dangereux de servitudes d'utilité publique indemnifiables ; adopté - (p. 1125) : son amendement n° 112 : dispositions non applicables aux installations classées bénéficiant de l'application de certains articles de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection

de l'environnement ; adopté - (p. 1126) : rappelle que l'aéroport d'Orly ne figure pas dans les installations classées - Ses amendements n° 113 : absence d'application de certaines dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, aux installations qui relèvent du ministre de la défense ; et n° 114 : nouvelle rédaction de l'article L. 123-7-1 du code de l'urbanisme relatif à la modification d'un plan d'occupation des sols pour être rendu compatible avec les orientations d'un schéma directeur ou d'un schéma de secteur ou pour permettre la réalisation d'un nouveau projet d'intérêt général ; adoptés - **Avant l'art. 17 (p. 1127) :** s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Louis Minetti (meilleure définition des limites opposées à l'urbanisation intempesive en forêt) - (p. 1128, 1129) : s'oppose aux amendements de M. Louis Minetti, n° 74 (création d'un emploi de sylviculteur par 250 hectares boisés ou à boiser), n° 75 (présentation au Parlement d'un plan pluriannuel de sauvegarde, de reconstitution et de mise en valeur des massifs forestiers établi en concertation avec toutes les parties concernées) et n° 76 (institution et fonctionnement d'un établissement public régional de sauvegarde, de reconstitution et de mise en valeur des massifs forestiers) - **Art. 17 :** accepte l'amendement n° 50 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (remplacer les mots « le cas échéant » par les mots « tant que de besoin ») - (p. 1130) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Germain Authié (consultation de la collectivité territoriale en cas de déclassement d'espaces boisés) - **Art. 18 :** s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Germain Authié (élargissement des pouvoirs de l'autorité administrative à toutes les zones constituant des pare-feu) - (p. 1131) : accepte l'amendement n° 51 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (application des dispositions de cet article modifiant l'article L. 321-11 du code forestier à tous les propriétaires et aux titulaires du droit d'exploitation de fonds) - (p. 1132) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Germain Authié (possible mise en demeure des propriétaires de réaliser une mise en valeur agricole ou pastorale des pare-feu existants après consultation des autorités compétentes sur le territoire concerné) et accepte les amendements de M. Philippe François n° 59 (étendue du périmètre concerné par la mise en demeure) et n° 60 (mise en valeur agricole ou pastorale de fonds boisés et possibilité pour le propriétaire de les faire exploiter sous forme de convention pluriannuelle de pâturage) - (p. 1134) : accepte les amendements n° 21 de la commission (exonération d'imposition fiscale des fonds en nature de bois à la date de la mise en demeure prévue par le présent article) ; et n° 61 de M. Philippe François (institution d'une clause de sauvegarde en cas d'obligation de mise en valeur agricole et pastorale) - (p. 1135) : demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. Philippe François (possibilité de déclassement lorsque la mise en valeur agricole ou pastorale d'un terrain se traduirait pour le propriétaire par un excédent de charges par rapport à ses recettes) - Problème des difficultés créées par la taxe foncière sur les propriétés non bâties - (p. 1136) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Philippe François (106) et, sur cet amendement, aux sous-amendements n° 118 de M. Pierre Laffitte et n° 120 de M. Louis Minetti - (p. 1138) : accepte l'amendement n° 65 de M. Hubert Haenel (destruction possible d'office des boisements irréguliers) - **Art. 19 (p. 1139) :** s'oppose à l'amendement n° 107 de M. Philippe François (possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département de se substituer au maire pour ordonner l'exécution d'office de certains travaux) - **Après l'art. 19 (p. 1140) :** s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Germain Authié (création dans les massifs forestiers d'organisations de forestiers-sapeurs investis d'une mission pastorale, de guet et d'intervention rapide) - **Art. 20 (p. 1141) :** volonté de faire connaître les noms des incendiaires condamnés en les publiant dans les journaux - S'oppose à l'amendement n° 52 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (extension de la mesure de publicité des jugements de condamnation) - **Art. 21 (p. 1142) :** sur l'amendement n° 23 de la commission (dispositions relatives à l'ajournement et à l'astreinte en cas de condamnation à une peine contraventionnelle pour infraction à l'obligation de débroussaillage), son sous-amendement n° 121 ; adopté - **Art. 24 (p. 1144) :** accepte l'amendement n° 26 de la commission (possibilité pour le tribunal d'ordonner l'insertion du jugement intégralement ou par extrait dans un ou plusieurs

journaux aux frais du condamné en cas de condamnation prononcée en application des articles 435 et 437 du code pénal) - **Après l'art. 24** : demande le retrait de l'amendement n° 68 de M. Jean Francou (création de déductions fiscales en faveur du débroussaillage) - Dépenses de débroussaillage déjà considérées comme des dépenses d'entretien déductibles du revenu foncier - Renforcement des moyens mis à la disposition de la protection civile - (p. 1145) : s'oppose à l'amendement n° 95 de M. Félix Ciccolini (lutte contre les incendies de forêts d'origine criminelle et fixation d'une durée d'inconstructibilité qui ne peut être inférieure à vingt-cinq ans dans les limites de la zone incendiée) - Son amendement n° 115 : conditions d'application du système de l'amende forfaitaire en matière forestière ; adopté - (p. 1146) : ses amendements n° 116 : suppression du recours à la procédure de la transaction pénale en cas d'application de la procédure de l'amende forfaitaire ; et n° 117 : entrée en vigueur effective des dispositions des articles L. 351-9 et L. 351-10 et du deuxième alinéa à l'article L. 153-2 du code forestier le premier jour du septième mois suivant la publication de la présente loi ; adoptés - S'oppose à l'amendement n° 96 de M. Félix Ciccolini (bénéfice des aides publiques pour les travaux de reboisement de la forêt méditerranéenne) - **Art. 27** (p. 1149) : accepte l'amendement n° 56 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article qui tend à la substitution du plan des surfaces submersibles par un plan d'exposition aux risques naturels prévisibles) et, sur cet amendement, les sous-amendements n° 29, n° 30 et n° 31 de la commission - **Avant l'art. 30** : s'oppose à l'amendement n° 77 de Mme Danielle Bidard-Reydet (autorisation nécessaire pour tous les transports de produits toxiques ou dangereux) - (p. 1150) : souligne le sérieux du travail de la commission de contrôle des services publics responsables de l'application des dispositions concernant les déchets industriels toxiques créée au Sénat le 20 décembre 1983 - Confirme la création au sein de la direction des transports terrestres d'une mission « transport de matières dangereuses » - **Art. 30** : s'oppose aux amendements n° 98 (obligation pour le représentant de l'Etat de mettre l'exploitant en demeure de satisfaire aux conditions imposées sur les ouvrages soumis à autorisation en cas d'inobservation) et n° 99 (obligation pour le représentant de l'Etat d'imposer le choix de l'une des trois procédures prévues par cet article lorsque l'exploitant n'aura pas obtempéré à son injonction) de M. Germain Authié - **Art. 34** (p. 1154) : son amendement n° 122 : fixation par simple décret des conditions de construction, de mise en service, d'exploitation et de surveillance d'une canalisation de transport d'hydrocarbures liquides ; adopté - Sur l'amendement n° 38 de la commission (reprise dans le cadre du code rural des dispositions insérées dans le code du domaine fluvial et de la navigation intérieure), son sous-amendement n° 123 ; adopté - **Art. 35** : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 58 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis - Aménagement du droit de chasse en Alsace et en Moselle - Importance des problèmes juridiques - Amendement se situant en dehors du projet de loi - **Intitulé** (p. 1156) : risque majeur et déclenchement des plans Orsec départementaux ou du plan Orsec national - Cite les établissements qui ressortissent au risque majeur : centrales nucléaires, établissements soumis aux directives Seveso, grands barrages et grandes canalisations - **Sur l'ensemble** (p. 1157) : prévention des risques et organisation des secours - Coopération avec les communes dans la mise en œuvre de la préparation du plan Orsec - Absence d'aggravation de la fiscalité locale par ce projet - Moyens nouveaux mis à la disposition des collectivités locales sur le terrain par l'intermédiaire du Conservatoire de la forêt méditerranéenne - Problèmes des risques majeurs, de leur prévention et des secours clairement posés pour la première fois devant la représentation nationale.

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Boyer-Andrivet** : tracé de l'autoroute Bordeaux-Lyon (5 novembre 1987) (p. 3704).

- **Question au Gouvernement, de M. Charles-Edmond Lenglet** : tracé du TGV Nord (5 novembre 1987) (p. 3708, 3709).

- **Question au Gouvernement, de M. François Autain** : évaluation et prévention des risques majeurs (5 novembre 1987) (p. 3714, 3715).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) (p. 4307) : forte augmentation des moyens de paiement - Importance de l'information pour la protection de l'environnement - Effets des progrès technologiques sur l'environnement - Dimension internationale des problèmes de l'environnement : affaire Sandoz et Amoco Cadiz - (p. 4308) : nécessité pour les pays industrialisés de mettre en place un système d'information et de sécurité commun - Dangers de la pollution atmosphérique - Incident de Nantes - Importante réduction des rejets d'oxyde de soufre grâce aux progrès technologiques - Politique de réduction des rejets acides et de développement des techniques d'épuration - Missions de l'Agence pour la qualité de l'air - Application dès avril 1988 des règles de réduction des polluants émis par les voitures et les poids lourds - Utilisation des pots catalytiques et de l'essence sans plomb - Nécessité d'une politique de gestion globale de l'eau - Mise en place de préfets coordonnateurs de bassin - Elaboration d'un droit unique de l'eau - Mauvaise conception de la police des eaux - Risque de pollution des nappes phréatiques - Augmentation des crédits des agences de bassin - Retard de la France dans le domaine de l'assainissement individuel - Application des dispositions de la convention de Bonn relative aux rejets de sels dans le Rhin - Création d'un Fonds spécial après l'affaire Sandoz - Nécessité de mener une politique unique en matière de risques majeurs - (p. 4309) : obligation d'informer les citoyens sur les risques qu'ils encourent - Production de déchets par la société industrielle - Importance du nombre d'installations classées soumises à autorisation - Etat responsable du domaine de l'environnement - Souhaite que les entreprises traitant les matières plastiques soient soumises à autorisation - Problème des petites communes qui ne possèdent ni bureau d'hygiène, ni bureau de contrôle - Problème des plans d'exposition aux risques - (p. 4310) : protection de la nature et préservation du patrimoine biologique naturel - Maintien des équilibres écologiques - Publication en 1988 par région des zones naturelles d'intérêt écologique majeur - Adaptation de la réglementation sur la chasse et prise en compte de la directive européenne sur la conservation des oiseaux sauvages - Echec de la réintroduction du lynx dans les Vosges - Extension des espaces protégés - Création de plusieurs réserves naturelles - Création d'un septième parc national en 1988 à la Guadeloupe - Existence de vingt-quatre parcs naturels régionaux qui couvrent 7 % du territoire national - Forte augmentation des réserves naturelles - Important accroissement des crédits de paiement afin de tenir les engagements du Gouvernement - Année européenne de l'environnement - Souhaite l'adoption de ce budget par le Sénat - (p. 4322) : absence de réduction du personnel - Affectation de crédits de paiement au Fonds d'intervention pour la qualité de la vie afin de respecter les engagements du passé - Débudgétisation de l'Institut de recherche appliquée, IRCHA, par M. Laurent Fabius - (p. 4323) : insuffisance du budget de l'environnement et nécessaire action des communes et des départements - Prochain dépôt d'un projet de loi sur les droits de l'eau - Nécessaire évolution de la réglementation et de la nomenclature des établissements classés - Absence de transfert de la responsabilité des établissements à risques aux collectivités locales - Retrait de la nomenclature et maintien à la charge des communes de tout ce qui relève des troubles de voisinage - Accroissement en 1988 du nombre d'inspecteurs d'établissements classés - Difficile fixation de la frontière entre l'autorisation et la déclaration - Défavorable à la création de délégués régionaux aux risques majeurs - Reconduction des contrats de plan pour les parcs régionaux et participation du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie à leur financement - Importance du grave problème écologique du réchauffement du climat attribué au gaz carbonique - Participation active de la France dans les programmes internationaux de recherche engagés - Etude de la création en France d'une

structure de concertation scientifique internationale - Débroussaillage puissant outil de la prévention - Favorable à l'attribution d'une subvention pour la protection des berges de la Dordogne - (p. 4324) : aménagement des berges, un des éléments de la gestion patrimoniale des cours d'eau - Nombreuses réalisations dans les communes pour l'année européenne de l'environnement - Rappelle la décision prise à Strasbourg en cours d'année et la naissance de la « voiture propre » - Réduction espérée de la moitié de la pollution automobile dans les années à venir - Etablissement d'un réseau d'essence sans plomb en France en 1989 - Ensemble de mesures décidées par M. Douffiagues relatives à l'amélioration de la sécurité du transport des matières dangereuses - Application du principe pollueur-payeur - Accords avec Sandoz et choix par cette entreprise d'une réparation des conséquences de ses erreurs plutôt que de subir des années de procès - Ignore les raisons du blocage du plan particulier d'intervention de Saint-Fons - Souhaite le développement d'une infrastructure d'installations de transit et d'élimination des déchets toxiques - Poursuite de l'effort en faveur du développement des moyens de fonctionnement des réserves naturelles - Début de la politique de l'environnement en 1971 - Politique d'intérêt général - Prise en compte du long terme par le Gouvernement - Examen des crédits - Etat B (p. 4325) : s'oppose à l'amendement n° II-5 de M. Philippe Labeyrie (réduction des crédits du titre III : réserves naturelles).

CARON (Paul), sénateur de la Seine-Maritime (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre du Haut Conseil du secteur public (JO Lois et décrets du 20 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 287 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine [n° 355 (86-87)] (7 juillet 1987) - Equipement et grands travaux.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 130 (JO Débats du 29 octobre 1986) (p. 4146) - Ministère : Economie - Aide à l'investissement - (Réponse : JO Débats du 4 avril 1987) (p. 29) - Investissements.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - (16 avril 1987) - Discussion générale (p. 272) : diversité de la fonction publique territoriale et réalisme de l'abandon de la notion de comparabilité avec la fonction publique d'Etat - Substitution de la notion de cadre d'emploi à la notion de corps - (p. 273) : recrutement : garanties apportées par la responsabilité de l'exécutif local - Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; responsabilité des élus siégeant au conseil d'administration ; formation - Affiliation des petites communes aux centres de gestion départementaux - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'union centriste.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - Discussion générale (p. 1642) : apprentissage, l'un des plus anciens modes de formation professionnelle - Majorité des contrats conclus dans le secteur des services marchands et des commerces - Première formation d'alternance dans le temps - Nécessité de conclure des contrats successifs d'apprentissage - Importance du rôle de l'entreprise dans la formation des jeunes - Ouverture de l'accès par la voie de l'apprentissage à la préparation de diplômés professionnels de niveau IV et III - Augmentation du nombre mini-

mum d'heures de cours en centres de formation d'apprentis, CFA - (p. 1643) : prise en charge par l'Etat des cotisations sociales dans les grandes entreprises ou de l'application de certaines mesures laissée à la charge des régions - Sous réserve de l'adoption de ses amendements, se déclare favorable, au nom du groupe de l'Union centriste, à l'adoption du texte de ce projet - Art. 1 (p. 1658) : son amendement n° 26, soutenu par M. Louis Virapoullé : conclusion d'un contrat avec l'employeur pour assurer la formation pour partie dans une entreprise et pour partie dans un centre de formation d'apprentis ; retiré - Art. 2 (p. 1664) : son amendement n° 27, soutenu par M. Louis Virapoullé : suppression de la possibilité de mettre fin au contrat en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé ; retiré - Art. 3 (p. 1669) : son amendement n° 28, soutenu par M. Louis Virapoullé : formation en CFA complémentaire de la formation reçue en entreprise ; retiré au profit de l'amendement rédactionnel n° 130 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis - Art. 4 (p. 1671) : sur l'amendement n° 131 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (possibilités de convention entre le centre de formation d'apprentis et le lycée professionnel public ou privé sous contrat), son sous-amendement n° 29, soutenu par M. Louis Virapoullé ; retiré.

Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Art. 6 (p. 1717) : son amendement n° 30, soutenu par M. Louis Virapoullé : réduction de la durée de formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis, CFA ; retiré - Art. 8 (p. 1719) : son amendement n° 31, soutenu par M. Louis Virapoullé : suppression des dispositions précisant que l'obligation de travail de l'apprenti est strictement limitée à ses objectifs de formation ; retiré.

- **Proposition de loi tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine** [n° 287 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2987) : projet résultant d'un large consensus des élus locaux, des responsables professionnels et du Gouvernement - Concession confiée à la chambre de commerce et d'industrie du Havre - Effets positifs sur l'économie locale et la circulation routière - Coût et financement du pont de Normandie - Proposition de loi tendant à permettre l'utilisation des excédents dégagés par la concession du pont de Tancarville pour la réalisation du nouveau pont de Normandie - Réajustement du péage du pont de Tancarville - Commission des affaires économiques favorable à l'adoption de cette proposition de loi - Après l'art. unique (p. 2990, 2991) : s'oppose aux amendements de M. André Duroméa, n° 1 (versement au concessionnaire du nouveau pont de la TVA sur les dépenses d'investissement ; gratuité du passage sur le pont de Tancarville et sur le pont de Normandie dans un délai de quinze ans ; institution d'une taxe sur les opérations de bourse) et n° 2 (dans un délai de six mois après la promulgation de la présente loi, élaboration d'un contrat de plan entre l'Etat et les partenaires institutionnels concernés pour définir les grandes orientations et les moyens d'aménagement urbain et industriel de l'ensemble de l'estuaire de la Seine).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4181) : satisfaction du département de la Seine-Maritime pour les mesures prises dans le projet de budget de 1988 - Interroge le Gouvernement sur les mesures envisagées en faveur du port de Dieppe ; sur l'avenir de l'armement naval de la SNCF à Dieppe - Pêche : insuffisance des crédits affectés à la région Haute-Normandie - Au nom du groupe de l'union centriste se déclare favorable à l'adoption du budget.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4571, 4572) : zones de bocage : département de la Seine-Maritime ; pays de Bray - Problèmes posés par l'application des quotas laitiers dans les zones d'herbages exclusivement consacrées à l'élevage - Propositions destinées à maintenir cette activité, favoriser des activités complémentaires et maintenir le tissu rural - Nécessaire amélioration de la rentabilité de l'agriculture - Voter ce budget.

CAROUS (Pierre), sénateur du Nord (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets du 15 octobre 1987); puis réélu président (*JO* Lois et décrets du 22 octobre 1987).

CARTIGNY (Ernest), sénateur de Seine-Saint-Denis (Rattaché administrativement au groupe GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à abroger les dispositions de l'article L. 238 du code électoral relatives aux incompatibilités familiales dans les conseils municipaux [n° 243 (86-87)] (26 mai 1987) - *Communes*.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 191 (*JO* Débats du 13 juin 1987) (p. 1809) - Ministère : Transports - *Situation de l'aviation générale - Industrie aéronautique*.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4416) : importance du problème de fond cinéma-audiovisuel - Crise du cinéma et des salles de projection - Elaboration en cours d'un plan en faveur des exploitants - Non-respect par les chaînes de télévision des cahiers des charges et de certains accords passés avec les exploitants - Loi du 30 septembre 1986 et conditions de diffusion de films - Dénonce de nombreux abus de la part de FR3, la Cinq, M6 et Canal-Plus - Nécessité pour le cinéma de trouver en lui-même les moyens de survivre et de prospérer comme il a su le faire aux Etats-Unis - Interrogation sur les moyens envisagés par l'Etat pour faire respecter avec la plus grande rigueur les accords passés avec son aval.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - 3 - Météorologie - (27 novembre 1987) (p. 4616) : problème relatif à la place qu'occupe et doit continuer d'occuper l'aviation légère en France - (p. 4617) : problème de la conservation du patrimoine que représente les petits aérodromes et leur rôle dans l'Europe de 1992 - Dégradation de l'aviation légère notamment au plan de la formation des instructeurs et de la sécurité des vols - Utilisation de l'ULM en agriculture - Cite les nombreux appareils appréciés dans le monde entier : ATI, PR 3000, DR 400 R destiné au remorquage des planeurs - Souligne le bon comportement de l'aviation légère française dans les championnats internationaux de voltige - Secteur du vol à voile et construction du planeur biplace Marianne par la société Centrair - Insuffisance des aides à la construction de l'aviation légère - Rappelle la construction de 700 aéronefs par des amateurs - Cite les effectifs de la Fédération nationale d'aéronautique, de vol à voile, d'aéromodélisme et de parachutisme - Rassemblement d'une jeunesse enthousiaste par le tour de France aérien - Signale l'importance du nombre de jeunes sensibilisés aux carrières de l'aéronautique - (p. 4618) : aviation légère française, deuxième du monde - Souhaite que l'Etat lui apporte le minimum de soutien néces-

saire à la conquête de son indépendance durant les quatre années à venir - Insuffisance de la dotation en faveur de l'aviation légère dans ce budget - Distinction entre sport aérien et aviation légère - Souhaite une aide aux aéroclubs au titre de la formation aéronautique - Aéroclubs, pépinière de vocations aéronautiques à l'heure de la pénurie de pilote - Soutien raisonnable et nécessaire à l'aviation légère - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4624) : son amendement n° II-7 : réduction des crédits du titre III : service de formation et de contrôle; retiré - (p. 4625) : insuffisance du nombre de pilotes, réduction des crédits de la formation aéronautique destinés aux aéroclubs et inférieurs en francs courants à leur niveau de 1981.

CASTEX (Marc), sénateur du Gers (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

CATALA (Nicole), *secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle* (nommée le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (*JO* Lois et décrets du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Alain Gérard : baccalauréat professionnel** (14 mai 1987) (p. 954, 955).
- **Question au Gouvernement, de M. Henri Belcour : conséquences de l'ouverture du grand marché européen de 1992 sur les diplômes professionnels et techniques** (11 juin 1987) (p. 1687).
- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4713) : confirme que les crédits destinés aux enseignements professionnels et technologiques respectent la loi de programme - Poursuite de la diversification et de la modernisation des diplômes de l'enseignement professionnel et technologique et des baccalauréats professionnels; augmentation parallèle du nombre d'élèves - Ajustement des formations aux besoins de main-d'oeuvre des entreprises locales et régionales revenant aux régions et aux recteurs - Enquête menée par l'administration centrale sur le devenir des bacheliers professionnels montrant que bon nombre d'entre eux ont poursuivi des études supérieures - Nouveau décret assouplissant les modalités de préparation des examens et d'obtention des diplômes; notamment par l'introduction de la notion d'unités capitalisables - (p. 4714) : rapports entre l'enseignement technique et les entreprises - Nombreux jumelages; conventions pouvant être signées également avec les branches professionnelles - Nécessité d'encourager la mise en place des formations complémentaires d'initiative locale - Nombreux jeunes ayant pu profiter d'un contrat de formation en alternance et souvent d'une

insertion dans l'emploi - Importance des crédits attribués à la formation des enseignants; ouverture des grandes entreprises aux demandes de stages des enseignants - Possibilité d'appliquer la loi sur le mécénat aux écoles françaises à l'étranger - Place importante accordée aux jeunes dans les GRETA; importance des GRETA pour l'éducation nationale.

- **Question au Gouvernement, de Mme Hélène Missoffe: lutte contre l'insécurité** (17 décembre 1987) (p. 5607).

CATUELAN (Louis de), sénateur des Yvelines (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à modifier les articles L. 280, L. 282, L. 286 et L. 288 du code électoral [n° 240 (86-87)] (25 mai 1987) - Elections et référendums.

Proposition de loi relative à la responsabilité des dommages causés par les lapins [n° 133 (87-88)] (2 décembre 1987) - Responsabilité civile.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 142 (86-87)], relatif à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime [n° 30 (87-88)] (7 octobre 1987) - Mer et littoral.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 153 (JO Débats du 20 mai 1987) (p. 1095) - Ministère: Equipement - *Abus du droit de construire par division de terrain - Permis de construire.*

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes: aménagement du territoire** - (14 avril 1987) (p. 173): importance de l'aménagement rural - (p. 174): problème des excédents agricoles - Rappelle que 4/5^e du territoire national sont agricoles ou forestiers et qu'ils se dépeuplent - Nécessité d'englober dans la réflexion générale sur l'aménagement du territoire les problèmes agricoles, territoires et produits - Nécessité de réaliser de nouveaux équilibres de zones rurales - Souligne les énormes efforts faits par les communes rurales en Ile-de-France pour accueillir une importante population nouvelle - Rappelle les nombreux dangers du monde actuel: Tchernobyl, le Rhin, la Manche - Nécessité de trouver de nouvelles orientations telles que l'installation de terrains de golf et les moyens pour lutter contre l'apparition des friches.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)]** - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1304): nécessaire harmonisation des législations européennes relatives au mécénat avec celle des autres pays de la CEE - Charges fiscales des associations - Alignement du régime des associations simplement déclarées sur celui des associations reconnues d'utilité publique - Régime des dons et legs - Assujettissement à la TVA - Difficultés rencontrées par de nombreux responsables d'associations avec la SACEM - (p. 1305): favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploita-**

tion par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe trans-Manche [n° 198 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 199) (p. 1490): important travail de la commission des affaires économiques et hommage au travail du rapporteur - Au nom de groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ces deux projets - Incidences sur le trafic maritime, sur le tourisme, sur l'emploi, sur le désenclavement routier dans la région du Nord, sur l'électrification du réseau ferré, sur la jonction fluviale Rhin- Rhône - Nombreuses créations d'emplois prévues - Mise en service de l'Eurotunnel lors de la mise en application de l'Acte unique.

- **Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 199 (86-87)]** - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 198 (p. 1490).

- **Question au Gouvernement: réforme de la dotation globale de fonctionnement, DGF** (11 juin 1987) (p. 1696, 1697).

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)]** - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1770, 1771): en son nom personnel et au nom de M. Guy Malé, sénateur des Pyrénées-Orientales; pendant de longues années, défaillance de l'Etat face à ses responsabilités envers les rapatriés - Lois d'indemnisation des 15 juillet 1970 et 2 janvier 1978 - Texte en projet: cadre financier fixé par M. Jacques Chirac, Premier ministre; demande une modification de l'échéancier proposé et la réévaluation du plafond de la valeur d'indemnisation des patrimoines; demande que les certificats d'indemnisation nominatifs soient cessibles et porteurs d'intérêts - (p. 1772): rapatriés de l'ex-condominium des Nouvelles-Hébrides, actuel Vanuatu - Rapatriés installés dans les Territoires d'outre-mer - Vote par le groupe de l'Union centriste de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1770 à 1772).

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale [n° 223 (86-87)]** - (17 juin 1987) - Discussion générale (p. 1964): exercice de l'autorité parentale en commun par les parents après divorce - Prise en compte de l'évolution des mœurs et de la jurisprudence - Disparition en 1970 des notions de « puissance paternelle », de « chef de famille » et de « garde » - Diminution du nombre de mariages, développement des unions libres et augmentation des naissances naturelles - Augmentation du nombre des divorces - Interrogation sur la poursuite par la loi sans aucune limite de la pente actuelle des mœurs - Nécessité de prendre en compte l'intérêt supérieur de l'enfant - Rôle du Parlement d'introduire dans le droit une sauvegarde de l'intérêt de l'enfant - Possibilité de garde parentale conjointe des enfants et désignation du lieu de résidence parentale - Possibilité pour les parents naturels de faire enregistrer par le juge la décision d'exercer en commun l'autorité parentale - Audition obligatoire des mineurs de treize ans en cas de désaccord des parents par le juge statuant sur les modalités de la garde - Création d'un droit de visite et de surveillance pour « l'autre parent » - Poursuite possible de « l'autre parent » accordée au « gardien » - Egalité des droits du père et de la mère pour assumer la responsabilité de l'éducation de leurs enfants - (p. 1965): rôle du juge d'apprécier l'opportunité d'auditionner les enfants de plus de treize ans - Souhaite le maintien du droit aux différences entre familles légitimes, naturelles ou dissociées - Priorité à l'intérêt de l'enfant - Mission d'arbitrage du juge - Fixation par le juge à proportion de ses ressources mais aussi de celle de l'autre parent de la contribution du parent qui n'a pas l'entretien de l'enfant - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Art. 3 ter (p. 1979): son amendement n° 23: prise en compte par le juge des sentiments exprimés par les mineurs lorsque leur audition a paru nécessaire; retiré.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant [n° 201 (86-87)]** - (24 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2257) : remise en cause de la publicité à la télévision en faveur de certaines boissons alcoolisées - Favorable à ce projet - Vote par l'Assemblée nationale d'un amendement tendant à instituer un système de peine « plancher » - Institution d'une peine incompressible contraire aux principes du droit pénal français - Favorable à la suppression de l'article 2 qui institue la peine obligatoire - Rappelle les effets néfastes en dehors de l'alcool de certains médicaments, notamment les psychotropes - Existence de plus de six millions de buveurs excessifs en France - (p. 2258) : reconnaissance de « l'alcoolisme-maladie » - Constate le caractère insuffisant et le coût élevé de la prison dans la lutte contre l'alcoolisme - **Art. 6** (p. 2272) : son amendement n° 6 : immobilisation pendant un an du véhicule dont le prévenu s'est servi pour commettre l'infraction s'il en est propriétaire sauf si le véhicule est utilisé également par le conjoint qui n'en possède pas personnellement ; retiré - **Après l'art. 8** (p. 2279) : soutient les amendements n° 21 (contrôle technique et réparations nécessaires obligatoires, tous les cinq ans, pour tous les véhicules immatriculés en France) et n° 22 (obligation pour les constructeurs d'équiper les véhicules de tourisme qui développent une puissance réelle de plus de 150 chevaux Din du système de freinage antibloquant) de M. Henri Goetschy.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - **Après l'art. 45 sexies** (p. 2733) : soutient l'amendement n° 24 de M. Pierre Schiélé (insertion d'une division nouvelle : « Titre V bis - Dispositions relatives à la fonction publique hospitalière ») - **Après l'art. 27 ter** : soutient l'amendement n° 25 de M. Pierre Schiélé (représentation des organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière).

- **Projet de loi relatif à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime [n° 142 (86-87)]** - (13 octobre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3103) : lacunes de la législation relative à la visibilité des installations de signalisation maritime - Absence de mesure visant à protéger les centres civils de surveillance de la navigation - Description incomplète des servitudes - Protection du champ de vue des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sécurité, CROSS - Souhaite que les systèmes de signalisation A et B soient harmonisés - Fait part des témoignages reçus et des constatations opérées lors de son embarcation sur la plus grosse unité du service des phares et balises, le « Georges de Joly » - (p. 3104) : importance du facteur humain en mer malgré la sophistication des techniques de navigation - Moyens confiés au service public pour l'entretien des systèmes d'aide à la navigation - Nécessaire harmonisation européenne des systèmes d'assistance à la navigation - Difficultés d'entretien des phares, balises et amers - Forte diminution des crédits pour 1988 destinés à l'investissement des ouvrages de signalisation maritime en métropole et outre-mer - Sous certaines réserves, avis favorable de la commission des affaires économiques sur l'adoption de ce projet de loi - **Art. 2** (p. 3106) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté - **Art. 5** : ses amendements, n° 2 : détermination de l'indemnité octroyée en vue de la suppression ou de la modification de certains éléments gênants ; et n° 3, d'ordre rédactionnel ; adoptés - **Art. 6** : son amendement n° 4 : délai accordé au contrevenant pour se mettre en règle avec la présente loi ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)]** - (15 octobre 1987) - **Art. 13** (p. 3214) : son amendement n° 47 : fixation de la part réservée aux agriculteurs, à 60 % des sièges, au sein des conseils d'administration des caisses régionales ; retiré au profit de l'amendement n° 94 de M. Roland du Luart, rapporteur (fixation de la part réservée aux agriculteurs, à la majorité des sièges, au sein des conseils d'administration des caisses régionales).

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)]** - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Avant le

titre I (p. 3315) : son amendement n° 6, soutenu par M. Guy Malé : rétablissement du scrutin de liste majoritaire avec panachage pour toutes les communes de moins de dix mille habitants ; retiré.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs [n° 332 (86-87)]** - (27 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3494) : politique de modernisation de la Bourse de Paris - Informatisation du système de cotation - Création du marché à terme d'instruments financiers MATIF - Ouverture d'un marché des options négociables - (p. 3495) : futures sociétés de bourse appelées à remplacer les actuels agents de change - Redoute l'entrée prioritaire des établissements bancaires ou établissements de crédit dans les charges les plus performantes - Inquiétude des petits épargnants - Unification urgente de l'ensemble des marchés financiers européens.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)]** - (5 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3696) : absence d'indication relative à l'affectation des fonds sollicités - Absence de description des objectifs visés - Souhaite l'indication des critères de choix - Interrogation sur la répartition des crédits - Situation des petites églises situées en milieu rural - Absence d'évocation du Conservatoire de la mer - Problème du patrimoine historique maritime - Problème des phares et de la construction navale - Souhaite que l'effort financier de l'Etat bénéficie aux petites communes propriétaires de monuments historiques - Problème de la fiscalité relative à la situation des propriétés privées en cas de succession - Souhaite une exonération dans certains cas des droits de succession - Souhaite l'élargissement aux collectivités locales de la possibilité de classement des édifices - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet - **Art. 1** (p. 3723) : soutient l'amendement n° 5 de M. Henri Goetschy (extension du champ d'application de cette loi au patrimoine d'intérêt local) - **Après l'art. 3** (p. 3728) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Jacques Pelletier, rapporteur (modalités d'exemption des droits de succession sur les monuments historiques ouverts au public).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Avant l'art. 10** (p. 4054) : son amendement n° I-22 : possibilité pour l'exploitant-usufructier d'une résidence de tourisme de récupérer la TVA grevant la nue-propriété ; retiré.

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4175) : déclin quantitatif de la marine marchande ; tendance irréversible ; nécessité de faire des choix en faveur du maintien des équipages français - Egalement déclin quantitatif de la pêche ; rythme moins élevé - Sécurité en mer : nécessité de la recherche d'une plus grande rentabilité mais besoin de négocier des accords qui ne soient pas en retrait - Interroge le Gouvernement sur les raisons de la diminution de la dotation affectée aux phares et balises ; service indispensable - Nécessité d'un règlement du problème de gabarit subsistant dans les installations de la SNCF au Havre - Apporte son soutien au projet de budget.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) (p. 4234, 4235) : accord sur la priorité donnée au développement des communications routières par le comité interministériel de l'aménagement du territoire, CIAT - Aménagement rural : regrette l'annulation de la conférence nationale d'aménagement rural prévue à Besançon - Zones rurales en région parisienne : problème de construction ; difficultés des « communes dortoirs » - Satisfaction de l'octroi d'une dotation destinée à accompagner l'émission d'un emprunt par la région Ile-de-France pour accélérer le programme de voirie rapide et de désenclavement - Sécurité routière ; limitation de vitesse - Vote de ce projet de budget par le groupe de l'union centriste.

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) (p. 4320) :

augmentation de plus de 10 % de ce budget par rapport à celui de l'an dernier - Effort en matière d'animation et de coordination interministérielles afin d'assurer une meilleure prise en compte des impératifs d'environnement - Pollution des eaux en régression - Nécessaire définition des critères européens de qualité de l'eau - (p. 4321) : problème de la pollution de l'air et de l'effort de réduction des émissions polluantes - Pollution atmosphérique élevée - Phénomène des pluies acides et ses conséquences en matière de dépérissement des forêts - Rôle des réserves naturelles dans la gestion des ressources biologiquement protégées - Insuffisante dotation accordée à chaque réserve en raison de leur accroissement - Evoque l'incendie de l'entrepôt du port de Nantes - Nécessaire renforcement des mesures de contrôle des installations classées comme dangereuses - Rappelle les terribles conséquences de la tempête en Bretagne et l'insuffisance des moyens pour aider les populations - Problème de la protection de la faune - Défavorable à la réintroduction du lynx - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4415) : crédits en régression - Désengagement de l'Etat - Régression des crédits destinés aux commandes artistiques et aux achats d'oeuvres d'art - Diminution des crédits affectés aux centres dramatiques nationaux et aux compagnies théâtrales de province - Difficultés du cinéma et attente des mesures proposées dans le cadre du plan d'urgence - Accroissement de l'activité des archives en l'absence d'augmentation de personnel - Favorable au rééquilibrage de la répartition des crédits entre Paris et la province - Inquiétude quant au budget de fonctionnement des nouveaux équipements à l'achèvement des grands travaux - Satisfait des lois sur le mécénat, sur le patrimoine et sur les enseignements artistiques - Interrogation sur les fermetures d'établissements publics les jours de grande affluence - Problème de l'acoustique de l'Opéra Garnier - Cite le nombre de monuments classés et de monuments inscrits - (p. 4416) : action relative au centre de la mer de Boulogne - Souhaite la prise en compte des vestiges de la marine d'autrefois - Suggère la création du conservatoire de la mer - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) (p. 4662, 4663) : intérêt de l'exposé des rapporteurs - Problème de la ruralité ne concernant plus seulement l'agriculture ; importance du maintien des services publics en zone rurale ; inquiétude de l'association des maires de France et interrogations sur les propositions de la direction générale des télécommunications, DGT - Nécessité de maintenir les services financiers offerts par la poste et de les rendre plus attractifs - Interroge le Gouvernement sur la place du réseau dans l'environnement - Regrette que l'opinion des élus ne soit pas suffisamment prise en compte par l'administration des P et T - Exemple personnel : aucune réponse à des demandes d'audience répétées - Contribution à l'animation des zones rurales, mission de service public, ne devant en aucun cas être limitée par les autres projets.

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5694) :** nécessité de réexaminer le pouvoir que détient le juge d'instruction en matière de détention provisoire - Projet, résultat d'une réflexion un peu rapide mais qui présente des avantages en faveur de la protection des libertés individuelles - Complémentarité des chambres de garanties avec le juge d'instruction - Rôle modérateur de la chambre des garanties en cas de placement sous contrôle judiciaire - (p. 5695) : perte par le juge d'instruction d'une partie de ses prérogatives - Signale d'intéressantes modifications apportées au rôle de la chambre d'accusation : nomination pour trois ans de son président ; réduction de moitié du délai d'appel - Dénonce le caractère dangereux des observations écrites du juge d'instruction et le risque de préjugement - Défavorable à la présence dans la collégialité d'un juge d'instruction, source possible d'un manque d'objectivité - Rappelle que l'instruction

relève à part entière du juge d'instruction et que la décision de mise en détention provisoire relève de la seule chambre des garanties - Rôle de la chambre des garanties - S'interroge sur le maintien de la compétence du juge d'instruction une fois la détention provisoire prononcée, pour toutes les décisions ultérieures - Saisine de la chambre d'accusation par son président - Souhaite que cette possibilité soit accordée à l'inculpé et à son conseil conformément aux dispositions du code de procédure pénale.

- **Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale [n° 132 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Art. 11 (p. 5842) :** dénonce la difficulté pour les agents de police municipale d'appliquer une loi aussi complexe.

CAUCHON (Jean), sénateur de l'Eure-et-Loir (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1295) :** s'interroge sur les réactions des entreprises à ce projet - Nécessaire évolution des mentalités, notamment en ce qui concerne l'anonymat du mécène - (p. 1296) : financement majoritairement privé des activités culturelles - Souhaite que l'Etat conserve son rôle et ses prérogatives, notamment pour soutenir des actions à faible valeur médiatique - Nouvelles mesures fiscales en faveur du mécénat - Souhaite l'amélioration de certaines dispositions, conformément aux propositions du rapport Pébereau - Art. 1 (p. 1309) : son amendement n° 1 : relèvement de l'avantage fiscal minimal accordé aux contribuables effectuant des dons aux associations d'intérêt général ; relèvement du seuil de déclenchement du mécanisme de fidélisation ; retiré - Art. 2 (p. 1312, 1313) : ses amendements, n° 5 et n° 6 : limite de déductibilité pouvant être fixée par rapport au bénéfice de l'entreprise ; n° 2 : incitation fiscale étendue aux versements effectués au profit d'oeuvres ou d'organismes à caractère culturel ; retirés ; et n° 57 : déductibilité accordée pour les versements aux collèges et lycées d'enseignement général, technique ou professionnel ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - Art. 4 (p. 1328) : son amendement n° 58 : allongement de la durée de détention de l'oeuvre d'art par l'entreprise ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Art. 7 (p. 1348) : son amendement n° 59 : possible déductibilité des dépenses résultant de l'achat, de la location ou de l'entretien des demeures historiques classées à la condition que les immeubles ne soient pas destinés à l'usage personnel des dirigeants de l'entreprise ; retiré - Art. 10 (p. 1352) : son amendement n° 3 : élévation à neuf mille francs du plafond de l'abattement sur la taxe sur les salaires due par les associations qui ne sont pas assujetties à la TVA, pour les rémunérations payées à compter du 1^{er} janvier 1989 ; adopté - Avant Art. 11 (p. 1353) : son amendement n° 4 : possibilité pour

toute association déclarée de recevoir des dons manuels ; retiré.

- **Question au Gouvernement : avenir de la profession de forain** (11 juin 1987) (p. 1696).

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale** [n° 223 (86-87)] - (17 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1963) : souligne le caractère délicat de toute modification du droit de la famille - Problème de l'autorité parentale dans la situation de crise de la famille légitime - Existence d'un enfant naturel sur six - Diminution du nombre de mariages, augmentation du nombre de divorces, organisation de l'exercice en commun de l'autorité parentale des enfants du divorce ou de la famille naturelle - Garde conjointe - Texte favorable à l'institution de l'exercice conjoint de l'autorité parentale - Souci de préserver l'intérêt de l'enfant - Favorable à l'audition obligatoire de l'enfant de plus de treize ans par le juge - (p. 1964) : audition des enfants de plus de treize ans à la demande expresse de l'un des parents - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2123) : approbation du principe d'une consultation départementale gratuite et anonyme pour le dépistage du sida - Organisation du troisième cycle d'études médicales - Lutte contre le chômage des jeunes : accord sur la possibilité d'affiliation des collectivités locales au régime de l'assurance chômage pour leurs agents non titulaires ; exonération de cotisations patronales sur les rémunérations complémentaires versées aux jeunes effectuant un stage d'initiation à la vie professionnelle, SIVP - Interdiction des clauses obligatoires de mise à la retraite dans les conventions collectives et les contrats de travail - Question sur la possibilité d'assimiler les ressortissants de la CEE à des Français pour l'accès à la fonction publique - Réglementation de la publicité pour les boissons alcoolisées ; rappel de la proposition de directive européenne relative à l'exercice d'activité de radiodiffusion - (p. 2124) : en raison de l'importance pour les usagers des perturbations dues à l'interruption d'un service public, approuve le rétablissement du principe de la retenue forfaitaire en cas de grève des agents du service public - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - **Art. 12 A** (p. 5535) : se déclare opposé à l'amendement n° 53 de M. Maurice Blin, rapporteur général (taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie : fixation du taux maximum de cette taxe par décret en Conseil d'Etat).

CAUPERT (Joseph), sénateur de la Lozère (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (21 octobre 1987) - **Art. 2** (p. 3335) : intervient sur cet article relatif aux modalités de répartition de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, des départements - Conséquences financières pour le département de la Lozère de la suppression, consécutive à la décentralisation, des subventions spécifiques et des concours de solidarité - Recentrage de la majoration pour faible potentiel fiscal sur les départements réellement défavorisés ; perte d'effet en raison du mécanisme du seuil de garantie d'évolution.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - **Art. 3** (p. 3989) : soutient l'amendement n° I-41 de M. Jean Boyer (déductibilité des frais de garde des enfants étendue à ceux âgés de moins de sept ans).

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4544) : nette augmentation des crédits de l'agriculture - Gravité de la situation dans certaines régions, guettées par la désertification - Demande de la relance de la politique d'aménagement rural - Exemple de la Lozère : poursuite du programme de développement intégré ; conséquences dramatiques de l'application des quotas sur la production laitière, activité dominante du département ; menace sur l'activité des coopératives de production de fromage et aggravation de l'exode rural - (p. 4545) : rôle indispensable des agriculteurs dans les zones défavorisées.

CAZALET (Auguste), sénateur des Pyrénées-Atlantiques (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères ; en démissionne (*JO Lois et décrets* du 3 avril 1987).

Est nommé membre de la commission des lois (*JO Lois et décrets* du 3 avril 1987).

- Secrétaire de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Après l'art. 24** (p. 4122) : sur l'amendement n° I-43 de M. Jean Francou (augmentation du prélèvement sur les recettes du loto national au profit du fonds national pour le développement du sport, FNDS), se déclare favorable au sous-amendement n° I-195 de M. Christian Poncelet, président de la commission des finances.

CHALANDON (Albin), garde des sceaux, ministre de la justice (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (*JO Lois et décrets* du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie [n° 196 (86-87)] (22 avril 1987) - Tribunaux de commerce.

Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)] (14 mai 1987) - Stupéfiants.

Projet de loi portant modification de la loi n° 65-956 du 12 novembre 1965 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires modifiée par la loi n° 68-1045 du 29 novembre 1968 [n° 65 (87-88)] (23 octobre 1987) - Navires nucléaires.

Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale [n° 132 (87-88)] (2 décembre 1987) - Police.

INTERVENTIONS

- *Déclaration de politique générale du Gouvernement* - (7 avril 1987) - Lit à la tribune du Sénat le texte de la déclaration de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 43 à 50).

- *Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - Suite de la discussion* - (7 avril 1987) - *Discussion générale* (p. 52) : création de 15.000 places supplémentaires de détention et assouplissement des règles de gestion des établissements - Importance du surpeuplement des prisons - Promiscuité intolérable - Apparition du sida - Atteinte aux droits de l'homme - Mission de réinsertion sociale des prisons compromise - Nécessaire construction de nouveaux établissements - (p. 53) : création de peines de substitution : travail d'intérêt général et chantiers de jeunes - Nécessaire réalisation de 15.000 nouvelles places de prison et formule des « prisons privées » proposée en l'absence d'un financement du seul budget de l'Etat - Importance du débat dans tous les cercles d'opinions provoqué par la formule des prisons privées - Hommage à M. Marcel Rudloff, rapporteur, et à son analyse approfondie du problème des « prisons privées » - Evolution du projet en ce qui concerne le statut des fonctions de direction et d'encadrement et la nature juridique des établissements pénitentiaires - Inopportunité d'une juxtaposition de deux types de personnel de surveillance - Nouveau mode de financement envisagé en raison du redressement des finances publiques qui doivent assurer la construction des nouveaux établissements pénitentiaires - Dépôt de trois amendements par le Gouvernement afin de modifier le projet de loi initial : fixation du cadre juridique, transformation des établissements pénitentiaires en établissements publics administratifs - (p. 54) : modification du code pénal et importance de la réinsertion et de la réhabilitation - Nécessité de créer un système pénitentiaire qui permette le respect des droits de l'homme dans les prisons et la réinsertion des détenus dans la société - (p. 55) : importance du problème de la croissance de la population pénitentiaire - Nécessité de supprimer les établissements vétustes, de mettre fin à la surpopulation actuelle et de faire face à la croissance du nombre des détenus - Sous-incarcération en France par rapport à la moyenne des pays similaires - Caractère dissuasif de la prison - Volonté du Gouvernement d'infléchir la pratique des tribunaux tendant à infliger des peines très longues - Rôle des peines de substitution - Développement du travail d'intérêt général et des chantiers de jeunes - Diminution du taux des prévenus dans la population pénitentiaire depuis un an.

Suite de la discussion - (8 avril 1987) - *Art. 1* (p. 68) : accepte l'amendement n° 3 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la définition du service public pénitentiaire) - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 50 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, s'oppose aux sous-amendements n° 49 du même auteur et n° 52 de M. Jacques Bialski - *Après l'art. 1* (p. 71) : son amendement n° 258 : possibilité pour l'Etat de confier à une personne morale de droit public ou privé une mission portant à la fois sur la conception, la construction et l'aménagement d'établissements pénitentiaires ; adopté - (p. 75) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 263 à 267 - (p. 79) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. Charles

Lederman (limitation du nombre de personnes incarcérées dans un établissement pénitentiaire au nombre de places disponibles) - (p. 80) : son amendement n° 259 : possibilité pour les établissements pénitentiaires d'être régis en établissements publics administratifs nationaux dénommés établissements publics pénitentiaires placés sous la tutelle de l'Etat ; adopté - (p. 83) : sur son amendement n° 259, accepte le sous-amendement n° 272 de la commission et s'oppose aux sous-amendements n° 268 à 270 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - *Avant l'art. 2* (p. 86) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 67 de M. Félix Ciccolini (modification de l'article 42 du code pénal et possibilité pour les tribunaux dans certains cas d'interdire en tout ou partie l'exercice des droits civils, civiques et de famille) - *Après l'art. 2* (p. 87) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Charles Lederman (nouvelle rédaction de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante) - (p. 89) : s'oppose aux amendements n° 76 et 77 de M. Charles Lederman sur la modification de l'article 137 du code de procédure pénale relatif à la détention provisoire - *Après l'art. 3* (p. 90) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (garantie de bonne fin des travaux de construction par une caution bancaire) - *Après l'art. 6* (p. 92) : s'oppose à l'amendement n° 138 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation pour la direction de l'établissement pénitentiaire d'informer la famille de tout événement affectant la vie et la santé du détenu, sauf opposition expresse de l'intéressé) - (p. 93) : soutient les amendements de M. Jacques Bialski, n° 139 (punition d'un détenu conformément aux dispositions d'une loi ou d'un règlement) et n° 140 (transmission immédiate d'un rapport aux autorités compétentes qui statuent sans délai en cas de manquement à la discipline).

Suite de la discussion - (9 avril 1987) - *Après l'art. 6* (p. 100) : s'oppose à l'amendement n° 142 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour tout détenu d'adresser sous pli fermé une requête ou une plainte à l'administration pénitentiaire centrale) - (p. 102) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 146 (stage de réinsertion éventuellement sanctionné par un diplôme d'aptitude professionnelle proposé aux détenus sous la responsabilité de l'administration de l'éducation surveillée), n° 147 (après accord de l'intéressé, information de l'imminence de la libération de tout détenu, du maire de la commune de résidence de ce dernier, ainsi que l'agence locale pour l'emploi compétente, par l'établissement pénitentiaire) et n° 148 (mise en oeuvre d'actions de dépistage des maladies infectieuses de prévention et de soin de la toxicomanie dans tous les établissements pénitentiaires) - *Avant l'art. 10* (p. 103) : s'oppose à l'amendement n° 188 de M. Charles Lederman (droit pour les détenus d'exercer une activité rémunérée pour le compte d'entreprises françaises agréées par l'Etat au sein ou hors de l'établissement pénitentiaire) - *Après l'art. 14* (p. 105) : s'oppose à l'amendement n° 228 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation pour les parlementaires des commissions des lois de visiter annuellement avant l'examen du budget de la justice un ensemble représentatif de chaque catégorie d'établissement pénitentiaire) - *Avant l'art. 16* (p. 106) : s'oppose à l'amendement n° 234 de M. Charles Lederman (limitation dans chaque établissement pénitentiaire du nombre de détenus à la capacité d'accueil initiale) - *Art. 19* : son amendement n° 260 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux adaptations et modernisation du code de procédure pénale ; adopté - Modernisation et adaptation de la nomenclature des établissements pénitentiaires - Suppression du caractère obligatoire du travail pour les condamnés - (p. 109) : sur son amendement n° 260, accepte le sous-amendement n° 271 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 261 de la commission - (p. 110) : sur son amendement n° 260, s'oppose au sous-amendement n° 248 et accepte le n° 249 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - *Sur l'ensemble* (p. 114) : rôle du Sénat dans l'élaboration de ce projet - Ancienneté du problème pénitentiaire - Règlement urgent du problème des prisons - Problème de la réhabilitation et de la réinsertion des détenus - Respect des libertés publiques et des droits de l'homme.

Deuxième lecture [n° 220 (86-87)] - (26 mai 1987) - *Discussion générale* (p. 1276) : participation du service public

pénitentiaire au maintien de la sécurité publique - Possibilité de confier aux architectes une mission globale portant sur la conception et la construction des établissements pénitentiaires - Durée maximale de la peine retenue pour l'affectation des condamnés dans des établissements spécialisés - Réinsertion sociale des petits délinquants - Possibilité pour des groupements d'intérêt public de se constituer pour aider les établissements pénitentiaires à organiser le travail et la formation des détenus - (p. 1278) : financement de ce projet - Répartition des travaux de construction entre les grandes entreprises et les entreprises locales - Possibilité de groupements de petites et moyennes entreprises pour participer aux concours portant sur la conception et la construction - **Art. 1** : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (maintien de la sécurité publique organisé en liaison avec les collectivités territoriales et les associations intéressées) - **Art. 1 bis** (p. 1279) : son amendement n° 19 : possibilité pour les architectes de participer aux concours portant sur la conception et la construction des établissements pénitentiaires ; prestations de service au sein des établissements pénitentiaires pouvant être assurées par des personnes physiques ; adopté - (p. 1281) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 6 et n° 7 relatifs au recours à un architecte, n° 8 (respect de la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée), n° 9 (consultation du conseil supérieur du service public pénitentiaire) et n° 10 (statut des personnels techniques, administratifs et socio-éducatifs en fonction dans les établissements pénitentiaires) - **Après l'art. 1 bis** (p. 1283) : demande le retrait de l'amendement n° 11 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (composition du conseil supérieur du service public pénitentiaire) - **Art. 1 ter** (p. 1285) : sur les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, s'oppose au n° 13 (affectation par le ministre de la justice des personnels administratifs, socio-éducatifs et techniques relevant de l'administration pénitentiaire) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 14 (possibilité pour le ministre de la justice d'affecter des personnels administratifs, socio-éducatifs et techniques relevant de l'administration pénitentiaire, à la demande ou non du conseil d'administration de l'établissement) - **Art. 19** (p. 1286) : son amendement n° 20 : durée maximale de la peine retenue pour l'affectation dans un établissement spécialement réservé ; adopté - Réinsertion sociale - (p. 1287) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (statut et mission des établissements publics de comitè de probation) - **Après l'art. 19** (p. 1288) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (organisation et régime intérieur des établissements pénitentiaires déterminés par décret en Conseil d'Etat).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)]** - (9 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1570) : nécessaire lutte contre la toxicomanie, véritable fléau social - Danger d'une banalisation des drogues douces - (p. 1571) : tutelle du ministre de la justice sur la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, MILT - Volonté gouvernementale de s'attaquer efficacement au trafic et à l'usage de la drogue - Dilemme entre le respect de la liberté individuelle et le devoir de la société de protéger l'individu - Actions de prévention : mobilisation générale du corps médical et rôle des associations sur le terrain - Effort de soins - Application de la loi de 1970 : usager reconnu comme un délinquant (sanction du délit) mais également comme un malade (injonction thérapeutique) - Coopération étroite entre le médecin et le magistrat - Collaboration entre les ministères de la justice et de la santé - (p. 1572) : renforcement des moyens matériels et législatifs destinés à la répression du trafic de drogue : constatation et poursuite des infractions ; sanction plus sévère contre les trafiquants - Souhaite que le Sénat adopte ce projet visant à mieux combattre et réprimer le trafic et l'usage de la drogue - (p. 1583) : objet de ce projet limité à la répression du trafic de stupéfiants - (p. 1584) : rappelle à M. Franck Sérusclat, qu'à la différence de l'alcool, l'accoutumance à la drogue est immédiate - Se félicite de l'évolution des mentalités en matière d'usage des stupéfiants - Récente mise en place d'une cellule magistrats-médecins chargée du suivi de l'injonction thérapeutique - Application de la loi de

1970 - Augmentation des crédits pour les actions de prévention, de formation et de recherche - (p. 1585) : assouplissement de la procédure de création des centres d'accueil et de soins - Lutte contre les petits trafiquants étroitement liée au déblocage du système pénitentiaire - Information statistique sur la toxicomanie en France - Ouverture dans les prisons de secteurs spécialisés dans le soin des toxicomanes - **Avant le Titre I** (p. 1587, 1588) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (création et fonctionnement de l'Institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies, INERIPT) - **Art. 2** : **Art. L. 627-4 du code de la santé publique** (p. 1590) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission, repris par M. Michel Dreyfus-Schmidt (mesures conservatoires destinées au paiement éventuel des frais de justice) - **Art. L. 627-5** (p. 1591) : s'oppose aux amendements analogues n° 16 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 18 et n° 19 de M. Michel Darras tendant à supprimer cet article relatif au repentir en matière de trafic de drogue - **Art. L. 627-6** (p. 1593) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Michel Darras (suppression de l'alinéa fixant un nouveau seuil en matière de prescription de l'action publique et de la peine) - (p. 1594) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Michel Darras (suppression de l'alinéa définissant les règles particulières concernant la contrainte par corps applicable aux trafiquants) et à l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission - Accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission - **Art. 3** (p. 1596) : accepte les amendements de forme n° 27 et n° 28 de la commission - **Art. 4** (p. 1597) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Michel Darras (suppression de cet article autorisant la fermeture des lieux où se pratique le trafic) et accepte le n° 6 de la commission (réduction de la durée de fermeture administrative des lieux où se pratique le trafic) - **Après l'art. 4** (p. 1598) : accepte l'amendement n° 23 de M. Michel Darras (renforcement des pouvoirs du juge ; allongement de la durée de fermeture des lieux où se pratique le trafic) - **Art. 5** (p. 1599) : son amendement n° 31 : extension des pouvoirs du service des douanes au-delà des eaux territoriales ; adopté - **Art. 6** : plafond maximal de mille tonnes retenu pour l'intervention du service des douanes à bord des navires - **Art. 7** (p. 1601) : s'oppose à l'amendement n° 17 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif au cumul des peines) - Non cumul des peines en matière de crime et de délit - **Art. 5-6 du code pénal** (p. 1604) : son amendement n° 25 : en matière de confusion des peines, distinction entre les mesures de grâce et les réductions de peine ; adopté - **Après l'art. 8** : accepte l'amendement n° 12 de M. Michel Caldaguès (examen médical des militaires exerçant des fonctions importantes et soupçonnés de toxicomanie) - (p. 1605) : accepte l'amendement n° 13 de M. Michel Caldaguès (dispositions de la loi du 16 juillet 1949 étendues aux infractions relatives aux stupéfiants) - Son amendement n° 26 : nouvelles dispositions des articles 5-1 à 5-7 du code pénal non applicables aux personnes reconnues coupables de faits commis avant l'entrée en vigueur de la présente loi ; adopté.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique (n° 234, 86-87), relative à la situation des magistrats nommés à des fonctions du premier grade [n° 258 (86-87)]** - (10 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1617) : rappelle l'annulation par le Conseil d'Etat de la nomination d'un procureur de la République au motif que la décision de la commission d'avancement n'avait pas été rapportée - Favorable à la première partie de la proposition de loi relative à la validation de la nomination des magistrats ayant été nommés dans les mêmes conditions que ceux dont la nomination a fait l'objet d'une annulation - Réservé sur la seconde partie en raison du principe constitutionnel de séparation des pouvoirs - Caractère indissociable de l'installation d'un magistrat par rapport à sa nomination - Conciliation des deux principes : séparation des pouvoirs et égalité des justiciables - Absence de règlement par la loi du cas d'une seule personne - Sous réserve de la prise en compte de son amendement, demande au Sénat l'adoption de cette proposition de loi - (p. 1618) : amendement du Gouvernement et absence de risque d'inégalité de traitement entre les justiciables - Validation des seuls

actes qui ont fait l'objet d'une annulation - Son amendement n° 1 : validation des actes accomplis par les magistrats installés dans des fonctions du premier grade antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi organique et dont les nominations ont fait l'objet d'une décision d'annulation ; adopté - (p. 1620) : conflit entre deux principes constitutionnels : celui de la séparation des pouvoirs et celui de l'égalité de traitement des justiciables - Considère que le principe de la séparation des pouvoirs doit l'emporter.

- **Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie [n° 196 (86-87)]** - (16 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1893) : difficultés actuelles des tribunaux de commerce, appréciés pour leur efficacité et leur rapidité - Souhaite faire aboutir la réforme des tribunaux engagée depuis 1979 - Assentiment des milieux consulaires sur ce projet de loi - **Organisation des tribunaux** - Election des juges consulaires et durée de leur mandat - Election des présidents des tribunaux de commerce - Distinction entre juge titulaire et juge suppléant - Composition des chambres spécialisées en matière de redressement et de liquidation judiciaire - Création d'un régime disciplinaire des juges consulaires et des greffiers titulaires de charges des tribunaux de commerce - (p. 1894) : réduction de la prescription de l'action disciplinaire pour les greffiers - Distinction entre l'élection des délégués consulaires et celle des membres des chambres de commerce et d'industrie ; dissociation du collège électoral - (p. 1896) : en réponse à M. Germain Authié, se déclare favorable à une révision de la carte géographique des tribunaux de commerce - **Art. 1 : Art. L. 412-11 du code de l'organisation judiciaire** (p. 1898) : accepte l'amendement n° 3 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (lors de l'élection du nouveau président du tribunal de commerce, présidence de la séance assurée par le président sortant ou, à défaut, le doyen) et s'oppose au n° 30 de M. Félix Ciccolini (prorogation des fonctions de l'ancien président du tribunal de commerce ne pouvant excéder trois mois) - **Art. L. 412-12** : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Félix Ciccolini (délai de désignation d'un nouveau président) - **Art. L. 412-15** (p. 1899) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Félix Ciccolini (prise en charge par l'Etat des frais de déplacement des membres élus des tribunaux de commerce) - **Art. 2 : Art. L. 413-1** (p. 1900) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Félix Ciccolini (critères d'exclusion du collège électoral des juges des tribunaux de commerce applicables aux trois catégories le composant) - **Art. L. 413-2** : demande le retrait de l'amendement n° 21 de M. Paul Girod (secrétariat de la commission chargée de surveiller les opérations électorales assuré par le greffier du tribunal de commerce) - Précise que cette mesure sera reprise dans les décrets d'application de la loi - (p. 1901) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de M. Paul Girod (commission chargée de surveiller les opérations électorales présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire) - **Art. L. 413-3** : accepte l'amendement n° 23 de M. Paul Girod (fixation d'une limite d'âge minimale pour l'éligibilité aux fonctions de membre d'un tribunal de commerce) - (p. 1902) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Félix Ciccolini (établissement des listes électorales) - **Art. L. 413-4** : s'oppose aux amendements n° 35 et n° 36 de M. Félix Ciccolini relatifs à l'allongement des périodes d'inéligibilité - **Art. L. 413-5** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de l'incompatibilité des fonctions de délégué consulaire avec celles de membre d'un tribunal de commerce) - **Art. L. 413-6** (p. 1903) : accepte l'amendement n° 37 de M. Félix Ciccolini (fixation par décret des conditions de vote par procuration ou par correspondance) - **Art. L. 414-4** (p. 1905) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (audition de l'intéressé par le président du tribunal auquel il appartient) et s'oppose aux amendements n° 38 de M. Félix Ciccolini (suspension par la commission nationale de discipline d'un membre d'un tribunal de commerce) et n° 24 de M. Paul Girod (suspension d'un membre d'un tribunal de commerce prononcée par la commission nationale de discipline) - **Art. 5** (p. 1907) : ses amendements, n° 46 : sanction d'un greffier, même démissionnaire ; et n° 47 : suspension d'un greffier cessant de plein droit dès que les actions pénales ou disciplinaires sont éteintes ; adoptés - Sur la composition

du corps électoral des chambres de commerce et d'industrie, s'oppose aux amendements n° 40 et n° 41 de M. Félix Ciccolini et accepte les n° 49, n° 50, n° 11 et n° 12 de la commission - **Art. 10** (p. 1910) : demande le retrait de l'amendement n° 44 de M. Félix Ciccolini (représentation des sous-catégories professionnelles) - **Art. 14** : s'oppose à l'amendement n° 14 de la commission (pour l'élection des délégués consulaires, bénéfice d'une seule voix accordée à chaque électeur dans le ressort du tribunal) - (p. 1911) : accepte l'amendement n° 45 de M. Félix Ciccolini (modalités d'exercice du vote par procuration ou par correspondance déterminées par décret en Conseil d'Etat) - **Après l'art. 19** : accepte l'amendement n° 15 de la commission (remboursement des frais de déplacement des juges commissaires) - **Art. 20** (p. 1912) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (date d'entrée en vigueur du projet de loi ; abrogations diverses) - **Après l'art. 22** (p. 1913) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Paul Girod (avis de la conférence générale des tribunaux de commerce pouvant être pris sur les projets de dispositions législatives ou réglementaires concernant l'organisation des tribunaux de commerce).

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant [n° 201 (86-87)]** - (24 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2252) : lutte contre l'insécurité routière et amélioration de la sécurité en France - Alcool responsable d'un fort pourcentage d'accidents mortels - Renforcement du caractère dissuasif et rigueur de la loi - Augmentation des sanctions prévues par l'article L. 1 du code de la route - Utilisation de la procédure de comparution immédiate - Adoption par l'Assemblée nationale de plusieurs amendements gouvernementaux - Aggravation des peines encourues pour le délit de fuite - Confiscation du véhicule - Réserves du Gouvernement sur l'article 2 qui consacre l'instauration d'une peine minimale en cas d'homicide involontaire ayant pour cause la conduite en état d'ivresse - Opposition du Gouvernement à l'article 4 qui prévoit la possibilité pour le tribunal de prescrire à titre complémentaire l'accomplissement d'un travail d'intérêt général et à l'article 3 qui vise à instituer à titre de peine complémentaire des jours amendes - Réduction du nombre des drames causés par le comportement irresponsable de certains : objectif du Gouvernement - (p. 2262, 2263) : texte proposé, élément modeste d'une politique d'ensemble - Equilibre et mesure nécessaires à l'élaboration d'un tel texte - Effet dissuasif, objet principal de ce texte - Possibilité de recourir à la comparution rapide et élargissement de la procédure de flagrant délit - Impossible procédure de flagrant délit en cas d'enquête préliminaire nécessaire - Accidents de la circulation n'étant pas soumis à la procédure des flagrants délits en l'absence d'un nombre insuffisant d'éthylomètres - Progrès envisagés en matière d'équipement - Peine « plancher » contraire à la tradition judiciaire de la France - Favorable à la peine de substitution afin d'éviter la prison - **Avant l'art. 1** (p. 2264) : s'oppose aux amendements n° 10 de M. Félix Ciccolini (interdiction de toute publicité ou encouragement à consommer des boissons alcoolisées sur les ondes de radiodiffusion et de télévision) et n° 15 de M. Charles Lederman (interdiction de propagande ou de publicité en faveur des boissons alcoolisées par des émissions de radiodiffusion ou de télévision, par des enregistrements ou par voie de télédistribution) - **Après l'art. 8 et avant l'art. 1** (p. 2266) : s'oppose aux amendements n° 8 de M. Stéphane Bonduel (possibilité pour les associations agréées qui se proposent par leur statut de combattre les accidents corporels de la circulation routière, de se constituer partie civile) et n° 16 de M. Charles Lederman (possibilité pour les associations déclarées qui se proposent par leur statut d'agir contre l'alcoolisme de se porter partie civile) - **Art. 2** (p. 2268) : accepte l'amendement n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'institution d'une peine obligatoire en cas de cumul des deux infractions de conduite en état d'alcoolémie et d'homicide involontaire) - **Art. 3** (p. 2270) : son amendement n° 19 : suppression de cet article relatif à la faculté pour le tribunal correctionnel de condamner le conducteur en état alcoolique à titre de peine complémentaire à un travail d'intérêt général ; adopté - **Art. 4** (p. 2271) : son amendement n° 20 : suppression de cet article relatif à la faculté pour le tribunal correctionnel de

prononcer à l'encontre de l'auteur d'un des délits prévus aux articles L. 1, L. 2, L. 4, L. 12 et L. 19 du code de la route une amende sous forme de jour-amende à titre de peine complémentaire ; adopté - Art. 6 (p. 2272) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de M. Félix Ciccolini (possibilité pour le juge de confisquer ou d'immobiliser un ou plusieurs véhicules dont le prévenu est propriétaire) - Accepte l'amendement n° 2 de la commission (application des dispositions de l'article L. 25-5 du code de la route aux créanciers gagistes en cas de confiscation judiciaire) et s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Louis de Catuelan (immobilisation pendant un an du véhicule dont le prévenu s'est servi pour commettre l'infraction s'il en est propriétaire sauf si le véhicule est utilisé également par le conjoint qui n'en possède pas personnellement) - (p. 2273) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Charles Lederman (prise en compte par le tribunal de la situation familiale et professionnelle du prévenu en cas de confiscation ou d'immobilisation du véhicule).

- Proposition de loi modifiant l'article 815-5 alinéa 2, du code civil relatif à la vente d'un bien grevé d'usufruit [n° 281 (86-87)] - (29 juin 1987) - Discussion générale (p. 2870) : adoption conforme de cette proposition par la commission des lois - Interprétation fâcheuse donnée par la jurisprudence d'une disposition de la loi du 31 décembre 1976 organisant l'indivision - Protection du conjoint survivant titulaire d'un usufruit universel - Orientation identique à celle retenue par le Gouvernement dans le futur projet de loi sur les successions - Vente possible de la pleine propriété d'un bien grevé d'usufruit à la demande du nu-propiétaire ayant une quote-part d'usufruit - Protection du nu-propiétaire contre les agissements ou l'inaction de l'usufruitier - Proposition équilibrée et renforcement de la sécurité juridique.

- Proposition de loi relative à la protection des services de télévision ou de radiodiffusion destinés à un public déterminé [n° 280 (86-87)] - (29 juin 1987) - Discussion générale (p. 2871) : importance du développement et de la protection des nouveaux modes de communication audiovisuelle en France - Nécessaire élaboration d'un cadre juridique - Insuffisance du droit pénal actuel - Acte de piraterie et de fraude dans l'informatique - Elaboration d'un dispositif juridique adapté aux nouveaux moyens de communication - Art. 1 (p. 2874) : accepte l'amendement n° 1 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (remplacer les mots « fabriqué, importé, distribué, offert à la vente, détenu en vue de la vente ou installé » par les mots « fabriqué, importé en vue de la vente ou de la location, offert à la vente, détenu en vue de la vente, vendu ou installé »).

- Projet de loi tendant à renforcer la lutte contre l'alcool au volant - Deuxième lecture. [n° 337 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2933) : réserves du Gouvernement sur la volonté de l'Assemblée nationale de considérer les travaux d'intérêt général et les jours-amende comme des peines complémentaires et non comme des peines de substitution - Risque de situation confuse dans les tribunaux du fait de la nécessité pour l'inculpé d'accepter la peine d'intérêt général.

- Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie - Deuxième lecture [n° 353 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Discussion générale (p. 2975) : légères modifications apportées par l'Assemblée nationale au projet de loi adopté par le Sénat en première lecture - Suppression de toute référence à une limite d'âge pour les juges consulaires - Adoption d'un dispositif permettant l'éligibilité des anciens membres des chambres de commerce et d'industrie aux fonctions de membres des dites chambres - Rétablissement de l'interdiction du vote plural - Souhaite l'adoption conforme du texte transmis par l'Assemblée nationale.

- Projet de loi relatif à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers [n° 342 (86-87)] - (7 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3051) : impact de la montée de la moyenne délinquance sur le sentiment d'insécurité des Français - Existence d'un trafic d'objets volés, notamment d'objets anciens ou d'oeuvres d'art - Aggravation des pénalités encourues en matière de

recel : peines complémentaires, confiscation des véhicules, fermeture des établissements, interdictions professionnelles - (p. 3052) : délit de recel - Contrôle des conditions de vente ou d'échange des objets mobiliers - Abrogation de la loi du 15 février 1898 relative au commerce de brocanteur - Obligation pour les revendeurs d'objets mobiliers de tenir un registre - Réglementation des foires à la brocante - Prévention du recel : marquage électronique des objets - Sensibilisation des magistrats et des services de police et de gendarmerie à la lutte contre le recel - Coopération des différents services de police judiciaire - (p. 3056) : souci du Gouvernement d'engager une action préventive avant de réprimer - Encadrement des jeunes, particulièrement des petits délinquants - (p. 3057) : existence d'un fichier national des objets et meubles volés - Action des services de police, notamment d'Interpôl, en matière de trafic international - Précise qu'aucune revendication des professionnels concernés n'a été émise sur ce projet - Satisfait de l'approbation unanime des sénateurs sur ce texte - Art. 1 : accepte les amendements de M. Jacques Grandon, rapporteur, n° 1 (tenue par les professionnels, jour par jour, d'un registre contenant une description de certains objets mobiliers en vue de la vente ou de l'échange) et n° 2 (fixation par décret en Conseil d'Etat du délai dans lequel le registre doit être conservé après sa clôture) - Art. 2 (p. 3058) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (obligation pour les organisateurs de manifestations publiques de tenir un registre, jour par jour) - Art. 2 bis : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de la commission (suppression de cet article relatif à la fixation, par décret, de la liste des éléments d'identification technique et commerciale permettant d'identifier les meubles vendus) - Après l'art. 9 (p. 3059, 3060) : ses amendements, n° 6 : compétences du ministère public en matière de restitution ; réduction des délais de conservation des objets dangereux ; n° 7 : voie de recours accordée aux tiers lorsque le juge d'instruction statue sur la question de la restitution des objets saisis, lors de la clôture de l'information ; et n° 8 : répression du bris de scellés apposés à l'occasion de l'ouverture d'une succession ; adoptés - Art. 10 : accepte l'amendement n° 5 de la commission (report du délai d'application des dispositions relatives aux organisateurs de manifestations publiques).

- Proposition de loi relative à la fraude informatique [n° 279 (86-87)] - (4 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3652) : forte expansion de l'informatique et extension à tous les secteurs d'activité - Importance économique de l'industrie informatique et rang élevé de la France dans ce secteur - Apparition d'une nouvelle forme de délinquance : la fraude informatique - Nécessaire organisation de la lutte contre la fraude : mesures préventives et renforcement des dispositifs de sécurité - Carte à mémoire, parade efficace à la fraude en matière de carte de crédit - Mesures d'ordre pénal, objet de cette proposition - (p. 3653) : loi du 3 juillet 1985 et réforme du régime juridique du droit d'auteur, premier pas vers l'élaboration des dispositions pénales sur la fraude informatique - Proposition de loi déposée par M. Godfrain à l'Assemblée nationale et examen du problème de la fraude dans son ensemble - Législation pénale de plusieurs pays européens déjà complétée afin de réprimer la fraude informatique - Amélioration par la commission des lois du texte adopté par l'Assemblée nationale - Art. unique - Avant l'art. 462-2 du code pénal (p. 3656, 3657) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Jacques Thyraud, rapporteur (définition des systèmes de traitement automatisé de données et notion de maître du système) - Art. 462-2 (p. 3658) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (sanction du maintien frauduleux dans le système) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission - Art. 462-3 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de la commission (suppression de cet article relatif au sabotage informatique) et s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Paul Loridant (absence de sanction en cas d'entrave au fonctionnement d'un système de traitement automatisé de données) - Art. 462-4 (p. 3659) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de la commission (qualification de piratage informatique la substitution au maître du système dans l'utilisation des logiciels, des données, des constituants physiques ou des liaisons) - Art. 462-5 (p. 3660) : accepte l'amen-

dement n° 8 de la commission (suppression de la répression de l'usage de faux) - Après l'art. unique (p. 3662) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. André Méric (dérogation à l'application de la loi de 1985 sur la protection des logiciels en cas d'utilisation pédagogique à but non lucratif).

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif [n° 37 (87-88)]** - (10 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3752) : conséquences pour les justiciables de la surcharge contentieuse du Conseil d'Etat et des tribunaux administratifs - Création des cours administratives d'appel, juridictions intermédiaires entre les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat - Compétences de ces nouvelles cours - (p. 3753) : s'oppose aux modalités de transfert de la compétence d'appel proposées par la commission des lois - Rôle du juge de cassation du Conseil d'Etat - Organisation et composition des cours administratives d'appel - Analyse les trois mécanismes de prévention de l'augmentation du contentieux du Conseil d'Etat, au niveau de la cassation - (p. 3754) : réforme devant permettre de résoudre la crise sérieuse et durable du contentieux administratif - **Art. 1** (p. 3769) : son amendement n° 44 : compétences des cours administratives d'appel ; adopté après modification par les sous-amendements n° 46 et n° 47 de M. Daniel Hoefel, rapporteur - Désaccord entre le Gouvernement et la commission portant sur le calendrier de transfert des compétences du Conseil d'Etat vers les cours administratives d'appel - Modalités de transfert élaborées par décret en Conseil d'Etat - (p. 3770) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 46, n° 47 et n° 48 de la commission - **Après l'art. 1** (p. 3774) : s'oppose aux amendements n° 17 de M. Jacques Grandon (indemnisation du préjudice causé aux avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation) et n° 24 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (indemnisation du préjudice causé aux avocats au Conseil d'Etat) - Envisage de faire étudier la question de cette indemnisation lorsque le problème se posera, c'est-à-dire aux environs de 1995 - **Art. 2** (p. 3775) : demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Jacques Grandon (intervention devant les cours administratives d'appel des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation) - Mesure relevant du domaine réglementaire - Code des tribunaux administratifs étendu aux cours administratives d'appel - **Après l'art. 3** (p. 3780) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (transfert, à compter du 1^{er} juillet 1989, de l'administration des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel du ministère de l'intérieur au ministère de la justice) - **Après l'art. 7** (p. 3785) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Jacques Grandon (intervention des avocats au Conseil d'Etat ou à la Cour de cassation pour tous les recours en cassation devant le Conseil d'Etat, à l'exception de ceux dirigés contre les décisions de la commission centrale d'assistance et des juridictions de pensions) - **Art. 8** (p. 3786) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du premier alinéa de cet article relatif à la recevabilité des pourvois en cassation devant le Conseil d'Etat) - (p. 3787, 3788) : sur l'amendement n° 10 de la commission (conséquences procédurales de l'annulation par le Conseil d'Etat d'une décision d'une juridiction administrative statuant en dernier ressort), son sous-amendement n° 45 ; devenu sans objet - **Art. 10** (p. 3791) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (sursis à statuer sur une question de droit nouvelle ayant des conséquences sur le règlement d'autres litiges, jusqu'à l'avis du Conseil d'Etat ou, à défaut, à l'expiration du délai de trois mois imparti) et s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article autorisant les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel, saisis d'une question de droit nouvelle, à la renvoyer pour interprétation devant le Conseil d'Etat) - Procédure de renvoi préjudiciel - **Après l'art. 10** (p. 3795) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation pour le juge administratif de statuer sur tous les moyens invoqués dans la requête) - (p. 3796) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Félix Ciccolini (compétences de la cour administrative d'appel pour les contentieux des installations classées pour la protection de l'environnement) - **Avant l'art. 12** (p. 3797) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 39 (indépendance du médiateur), n° 40 (saisine directe du médiateur

par les citoyens) et n° 41 (remplacement des mots « le médiateur » par « le médiateur de la République ») - **Art. 12** (p. 3799) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article relatif à la prévention du contentieux administratif) - **Avant l'art. 13** (p. 3800) : demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. Pierre-Christian Taittinger (compétence du Conseil d'Etat et des juridictions administratives relevant de ce conseil en matière d'application du droit communautaire) - Séparation du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal - Deuxième lecture. [n° 41 (87-88)]** - (12 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3813) : modifications apportées au texte en projet par l'Assemblée nationale : suppression de la disposition votée par le Sénat tendant à créer un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies ; aggravation de peines encourues par ceux qui auront cédé des stupéfiants à des personnes particulièrement vulnérables ou dans des lieux de rassemblement de jeunes ; possibilité donnée aux magistrats instructeurs de procéder à la fermeture de lieux pour trafic de stupéfiants ; disposition tendant à priver le trafiquant de drogues de nationalité étrangère du droit à demander d'être relevé de l'interdiction définitive du territoire ; légalisation des examens médicaux dans le but de découvrir des drogues dissimulées dans l'organisme des passeurs aux frontières - (p. 3814) : suppression de la possibilité donnée à l'autorité hiérarchique de faire pratiquer un examen médical des militaires ayant commis une faute pouvant avoir pour origine la consommation de drogues - Réduction de la portée des dispositions concernant le cumul des peines criminelles et correctionnelles au seul cas dans lequel certaines infractions à la législation sur les stupéfiants sont en concours avec un crime - **Vote de l'amendement du Gouvernement tendant à insérer dans la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse et dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse des dispositions visant à lutter contre l'apologie des crimes contre l'humanité** - Demande l'adoption de ce texte en deuxième lecture - **Art. 1 A** (p. 3820) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (rétablissement de cet article, voté en première lecture par le Sénat, et tendant à créer un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies) - Faiblesse des crédits consacrés à la lutte contre la toxicomanie et priorité donnée à l'action sur le terrain - Bilan positif de l'action de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, MILT - Reconnaît l'insuffisance des crédits en matière de recherche scientifique - (p. 3822, 3823) : injonction thérapeutique ; créations de centres de soins - Inclusion d'un enseignement sur la toxicomanie dans les programmes des facultés de médecine et des écoles de travailleurs sociaux - Prisons ; toxicomanie en milieu carcéral - **Après l'art. 1** (p. 3823, 3824) : s'oppose aux amendements n° 6 et n° 7 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (peines encourues pour la participation, définie criminelle, à tout groupement en vue du trafic de drogue) - Risque de perte d'efficacité de la répression du fait du passage de la juridiction correctionnelle à la juridiction criminelle - **Art. 7** (p. 3826, 3827) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de la commission (reprise des dispositions votées en première lecture par le Sénat et relatives au cumul des peines) - Caractère dérogatoire de nombreuses dispositions relatives au trafic de stupéfiants - **Art. 10** (p. 3828) : s'oppose à l'amendement n° 3 de la commission (suppression de la disposition votée à l'Assemblée nationale insérant dans la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse un motif d'interdiction du fait de l'incitation à la discrimination ou à la haine raciale) - **Art. 10 bis** (p. 3829) : demande le retrait de l'amendement n° 4 de la commission (suppression de cet article insérant dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse des dispositions visant à lutter contre l'apologie des crimes contre l'humanité) - Nécessité de sanctionner le mouvement baptisé « révisionniste » - (p. 3830) : notion de crimes contre l'humanité, telle qu'elle a été définie par le tribunal de Nuremberg.

- **Projet de loi relatif aux fusions et aux scissions de sociétés commerciales et modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [n° 385 (85-86)]** - (12 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3831) : objectif de mise en conformité du droit français des sociétés avec les dispositions des troisième et sixième directives du conseil des Communautés européennes - Redéfinition des notions de fusion et de scission ainsi que des moyens de leur réalisation : apport de patrimoine à une ou des sociétés existantes ; création de sociétés nouvelles - Limitation des possibilités d'annulation - Simplification des procédures - Extension du champ d'application à toutes les sociétés commerciales - Demande l'adoption de ce projet de loi - **Art. 2** (p. 3838) : accepte l'amendement n° 8 de M. Etienne Dailly, rapporteur (modification de la date limite d'effet de la fusion ou de la scission en cas d'apport du patrimoine à une ou plusieurs sociétés existantes) - **Art. 3** (p. 3839) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 (fixation par décret des modalités de publicité dont doit faire l'objet le projet de fusion ou de scission) et accepte l'amendement n° 10 de la commission (obligation pour les sociétés participant à une opération de fusion ou de scission de déposer au greffe du tribunal de commerce une déclaration de conformité avec la loi et les règlements) - (p. 3841) : définition de la responsabilité du greffier, limitée au contrôle de la régularité du dossier déposé, par le code du commerce - Assurance des greffiers traitant des affaires commerciales - **Avant l'art. 4** (p. 3842) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de la commission (contrat de travail nécessaire pour qu'un salarié soit nommé administrateur en cas de scission) - **Art. 4** (p. 3843) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (suppression de la possibilité de cumul entre les fonctions de commissaire aux comptes et de commissaire aux apports dans une même société anonyme) - **Art. 5** : *Art. 376 de la loi du 24 juillet 1966* (p. 3844, 3845) : accepte les amendements de la commission n° 14 (délégation de l'assemblée générale sur l'approbation de la fusion : suppression de la limitation du nombre de droits de vote des actionnaires) et n° 15 (suppression de la ratification du projet de fusion par l'assemblée spéciale des porteurs de certificats d'investissement) ; demande le retrait de l'amendement n° 16 (procédure prévoyant que le projet de fusion ne sera soumis aux assemblées spéciales de porteurs de certificats d'investissement que si le remboursement des titres sur simple demande de leur part n'a pas été offert auxdits porteurs) au profit de son amendement n° 48 : procédure prévoyant que le projet de fusion ne sera soumis à la ratification de l'assemblée spéciale des porteurs de certificats d'investissement que si la société absorbante n'a pas acheté ses titres sur simple demande de leur part ; adopté - **Avant l'art. 15** (p. 3852) : son amendement n° 49 : en cas de fusion ou de scission, possibilité d'échange des certificats d'investissement et des certificats de droit de vote de la société qui disparaît contre des actions de la société bénéficiaire du transfert de patrimoine ; adopté - (p. 3855) : s'oppose à l'amendement n° 45 de la commission (règles de constitution des sociétés ; rétablissement de la déclaration notariée de souscription et de versement) - Conformité à la directive du conseil des Communautés européennes du 9 mars 1968 de la procédure de contrôle préalable avec déclaration de conformité et vérification des dossiers, sous sa responsabilité, par le greffier - **Art. 15** (p. 3857) : demande le retrait de l'amendement n° 47 de la commission (suppression de la disposition prévoyant l'application de la présente loi aux territoires d'outre-mer) - Transmission des avis favorables des assemblées territoriales des départements d'outre-mer.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Légion d'honneur et ordre de la Libération - (25 novembre 1987) (p. 4481) : diminution du budget de la Légion d'honneur et augmentation de celui de l'ordre de la Libération en 1988 - Exécution de travaux d'entretien des bâtiments de l'ordre de la Libération et du musée - Ajustement des crédits de la Légion d'honneur ainsi que de ceux consacrés aux dépenses de personnel - Poursuite de la restauration intérieure et extérieure de la maison d'éducation de

Saint-Denis, avec la participation conjointe des ministères de la culture et de la justice - Augmentation du prix de pension dans les maisons d'éducation de la Légion d'honneur - Cite les résultats remarquables obtenus par les élèves de ces maisons d'éducation à la fin de l'année scolaire 1986-1987 - Demande au Sénat d'adopter ces deux projets de budgets annexes.

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4482, 4483) : évolution du budget de la justice en 1987 et 1988 - Lutte contre l'insécurité : priorité gouvernementale - Excellents résultats obtenus en 1986 en matière de délinquance, terrorisme et sécurité routière - Coopération nouvelle entre forces de l'ordre et justice - Importance de la loi du 22 juin 1987 dans le règlement du problème de la surpopulation carcérale - Enumère les actions engagées en vue de réduire les délais de justice - (p. 4484) : accroissement sensible des effectifs - Rénovation du parc immobilier - Achèvement de l'informatisation de la justice en cinq ans - Maintien en fonction des magistrats au-delà de soixante-cinq ans - Création de postes de fonctionnaires - Revalorisation des indemnités des magistrats - Mise en place de procédures plus rapides : comparution rapide, procédure simplifiée pour les petits délits, conciliation - Harmonisation nécessaire des décisions de justice - Fonctionnement de l'éducation surveillée : problème de la prise en charge des mineurs délinquants graves - (p. 4485) : dépôt prochain au Parlement du projet de réforme de l'instruction - Décision de mise en détention provisoire décidée par un collège de magistrats - Renforcement des pouvoirs de la chambre d'accusation - Réduction des délais dans lesquels elle doit statuer sur les recours en matière de détention provisoire - Réaménagement des modalités de désignation des juges uniques - Budget placé sous le signe du dynamisme, de la continuité et de la cohérence - (p. 4502) : équilibre entre les actions de prévention et de répression - Education surveillée - (p. 4503) : rénovation nécessaire du système pénitentiaire - Succès des chantiers extérieurs ; poursuite et développement de ces expériences - Abandon du projet d'achèvement du centre pénitentiaire féminin de Fleury-Mérogis - Personnel pénitentiaire - Indemnités du personnel administratif - Engorgement des services judiciaires - Augmentation de l'effectif des magistrats - Suppression de postes de greffiers largement compensée par l'informatisation des services - Investissements immobiliers dans le secteur judiciaire - Aide judiciaire - Aide aux victimes - Education surveillée - Délinquance des mineurs ; création de sections spécialisées pour les jeunes détenus - (p. 4504) : récentes initiatives encourageantes des services de l'éducation surveillée - Réforme de l'instruction - Lutte contre le trafic de stupéfiants - Code de la nationalité - Réduction des peines - Indépendance de la justice - Nécessaire réconciliation des Français avec leur justice - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4505) : difficultés à résoudre les problèmes hérités des socialistes - **Loi Badinter - Tarif des avocats.**

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 164 (87-88)]** - (18 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5674) : code d'instruction criminelle de 1808 et séparation des fonctions de poursuite et d'instruction - Création au niveau du tribunal de première instance de deux juridictions d'instruction indépendantes l'une de l'autre : le juge d'instruction et la chambre du conseil - Création de la chambre d'accusation - Suppression de la chambre du conseil en 1856 et transfert de ses attributions au juge d'instruction - Propose la reprise du dispositif imaginé par le code de procédure criminelle de 1808 mais en supprimant la présence du juge d'instruction au sein de la collégialité - Constate que les techniques d'investigation rendent moins nécessaire la recherche systématique de l'aveu - Effets néfastes de la médiatisation croissante de la société sur la procédure judiciaire - Priorité à l'étude du problème de la détention provisoire - Constate que si l'inculpation est devenue synonyme de culpabilité, de même le placement en détention provisoire se confond avec une condamnation - Rappelle que cette mesure frappe quelqu'un qui est présumé innocent - Décision de placer en détention provisoire devant s'entourer du maximum de garanties - Décision prise actuellement par un seul homme

qui l'utilise parfois pour arracher des aveux à l'inculpé - Vote de la loi du 10 décembre 1985 qui substitue au juge seul, un collège de trois juges pour décider de toute mesure privative de liberté - Estime que la collégialité offre le maximum de garanties et qu'il ne faut pas revenir sur ce principe - Déploie que cette loi soit coûteuse et gaspilleuse en effectifs et présente l'inconvénient de la présence du juge d'instruction dans la collégialité - (p. 5675) : affirme que ce texte n'est pas dirigé contre les juges d'instruction et qu'il ne constitue en aucune façon une manifestation de défiance à leur égard - Hommage à la compétence des juges d'instruction et à leur dévouement au service public de la justice malgré l'importante charge de travail qu'ils supportent - Exercice de leur fonction dans le cadre des lois et des institutions existantes - Augmentation des garanties des inculpés en matière de placement en détention provisoire, objectif de ce projet - Création d'une collégialité compétente pour statuer sur le placement en détention provisoire et marquer une franche séparation entre celui-ci et la conduite de l'instruction - Projet du Gouvernement plus limité que la loi du 10 décembre 1985 en ce qui concerne le rôle du juge d'instruction - Absence de privation d'une prérogative essentielle du juge d'instruction qui garde l'entière responsabilité de la conduite de l'instruction, c'est-à-dire de la recherche de la vérité - S'interroge sur une éventuelle diminution du nombre des détentions provisoires - Renforcement des pouvoirs de contrôle de la chambre d'accusation - (p. 5676) : affirme la conformité du projet de loi avec l'article 6 de la convention européenne des droits de l'homme et rappelle le rapport de cette commission daté du 16 juin 1987 sur l'affaire Hauschildt, ainsi que l'arrêt récent de la Cour de cassation du 6 novembre 1986 sur l'affaire Sainte-Marie - Annonce la création de soixante-dix postes de juges et de vingt-cinq postes de greffiers afin de rendre applicable cette réforme - Accroissement du nombre des magistrats par prolongation au-delà de la limite d'âge - Faible surcharge de travail pour les petites juridictions - Absence de juridiction en France comportant moins de six magistrats du siège - Renforcement des petites juridictions par cette réforme - Enrichissement de ce texte par l'Assemblée nationale qui accorde en cas de plainte avec constitution de partie civile le statut de témoin assisté à toute personne mise en cause par un tiers - Suppression en matière correctionnelle de la détention provisoire pour les mineurs de moins de seize ans - Importance de ce texte qui garantit mieux les droits individuels - Justice gardienne des libertés - Exception d'irrecevabilité (p. 5683) : s'oppose à la motion n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Rappelle la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et celle de la Cour de cassation - **Discussion générale (suite)** (p. 5700) : problème du dessaisissement de la cour d'assises de Nouméa - Estime que la juridiction était plus à même de juger sur place - Rappelle que c'est la cour d'assises qui a prononcé l'acquiescement contrairement aux réquisitions de l'avocat général - Réforme limitée volontairement - Considère que l'exigence d'habeas corpus n'est pas suffisamment satisfaite en France - Réduction de l'importance de la recherche de la vérité par l'aveu - Nécessité d'actualiser les travaux de la commission Donnadieu de Vabres et mise en place de la commission Rozès - Nécessité de ne pas sacraliser la fonction judiciaire - (p. 5701) : hommage au travail des juges d'instruction et absence de défiance à leur égard - Accroissement des garanties en matière de liberté, objet de ce texte - Séparation des pouvoirs entre le pouvoir d'instruire et celui d'apprécier - Absence de mise en cause de la mission du juge d'instruction - Développement de la liberté et limitation de la détention provisoire - Augmentation du pouvoir de la chambre d'accusation - Favorable à un renforcement des effectifs de la magistrature et à une justice collégiale pour tous les actes qui engagent la liberté de l'individu - Donne lecture des paroles prononcées par M. Badinter devant le Parlement en 1985 parce que ce texte répond à toutes les questions qui ont été posées aujourd'hui sur ce sujet, notamment : l'incompatibilité entre le fait de participer à une formation collégiale saisie d'un problème de détention provisoire et la participation ultérieure au jugement de l'affaire au fond ; la compatibilité entre les fonctions de membre de la chambre d'accusation appelée à statuer sur la détention provisoire et celle de président de la chambre correctionnelle chargée de juger au

fond ; l'absence de dérogation de la réforme à l'article 6 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales - Application de cette réforme au 1^{er} mars 1989 et évolution nécessaire des effectifs - (p. 5702) : création de postes de magistrats nouveaux et de greffiers - Amélioration de la situation des petites juridictions par cette réforme - Effort en faveur de la formation et notamment de la formation initiale et de l'école de Bordeaux - Annonce son intention de prendre par voie réglementaire une disposition selon laquelle pour exercer une fonction de juge unique il faudra avoir au moins trois ans d'expérience de la collégialité - Importance du problème des mineurs et nécessité d'éviter à terme qu'ils séjournent en prison - Rappelle que l'éducation surveillée est orientée vers l'assistance à l'enfance et aux mineurs en danger et que, compte tenu de la réorientation en cours, elle disposera en 1989 des moyens nécessaires pour accueillir les mineurs délinquants - Renforcement de la liberté en France par ce texte - **Question préalable** (p. 5685) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant à opposer la question préalable - Considère que la loi Badinter était inapplicable et le statu quo insupportable - Projet cohérent car il vaut mieux être jugé par trois magistrats qu'un - Instauration du principe de la séparation entre les fonctions d'instruction et d'appréciation - Confirme qu'il peut y avoir trois juges d'instruction dans le collège, à la suite de la disposition votée par l'Assemblée nationale - Nomination du président de la chambre d'accusation par décret afin de renforcer l'autorité de la chambre d'accusation - **Avant l'art. 1** (p. 5703) : s'oppose aux amendements identiques n° 12 de M. Jean-Marie Girault et n° 64 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (report de l'entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985 dite « loi Badinter » à 1989) - (p. 5710) : s'oppose aux amendements analogues n° 27 de M. Charles Lederman et n° 65 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (interdiction d'ordonner en matière correctionnelle la détention provisoire à l'égard d'un mineur de seize ans) - **Art. 2** : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 69 (suppression de cet article relatif à l'institution et à la composition de la chambre de garantie des libertés individuelles), n° 70 (nécessité d'une enquête rapide de personnalité lorsqu'un placement en détention provisoire est envisagé), n° 71 (composition de la chambre de garantie : trois magistrats du siège et deux juges d'instruction au moins dont celui chargé de l'affaire examinée) et n° 74 (désignation des magistrats membres de la chambre de garantie par le président du tribunal de grande instance sur proposition de l'assemblée générale) ; de M. Charles Lederman n° 32 (suppression des dispositions relatives à l'institution et à la composition de la chambre de garantie des libertés individuelles), et n° 33 (la chambre de garantie est composée de trois magistrats du siège, dont le juge d'instruction chargé de l'affaire examinée) et s'oppose aux amendements identiques de MM. Michel Dreyfus-Schmidt et Charles Lederman n° 72 et 34 (présentation par le juge d'instruction saisi de l'affaire de ses observations), n° 73 et n° 35 (impossibilité pour un magistrat à peine de nullité du jugement de participer au jugement d'une affaire pénale dont il a connu, en qualité de membre de la chambre de garantie des libertés individuelles) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 (placement en détention provisoire prescrit par une chambre dénommée chambre des demandes de mise en détention provisoire) et s'oppose au n° 5 (suppression de l'interdiction de détention des mineurs) de M. Charles de Cuttoli, rapporteur - **Après l'art. 2** (p. 5715) : s'oppose à l'amendement n° 104 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (abrogation du deuxième alinéa de l'article 144 du code de procédure pénale relatif à la détention provisoire en matière correctionnelle) - **Art. 5** (p. 5719) : accepte l'amendement n° 83 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (lorsque l'inculpé ou s'il y a lieu son conseil demande au juge d'instruction un délai pour préparer sa défense il n'est pas statué immédiatement sur le placement en détention provisoire) et s'oppose aux amendements n° 82 (suppression du maintien en détention provisoire de l'inculpé jusqu'à sa comparution devant la chambre et de la conduite sous escorte devant celle-ci), n° 84 (obligation pour l'inculpé de comparaître devant la chambre au plus tard le troisième jour suivant la demande de délai), n° 85 (suppression de la prolongation d'un jour ouvrable du délai accordé à la chambre pour statuer en cas de circonstances imprévisibles et insur-

montables) et n° 86 (suppression du placement en sous main de justice dans un local individuel à l'intérieur d'un établissement pénitentiaire) du même auteur - Rappelle que le délai de garde à vue est de quatre jours et non pas de six en matière de terrorisme et de stupéfiants - Signale qu'il existe actuellement « l'incarcération provisoire » appelée « main de justice » dont les délais sont de cinq jours - Art. 6 (p. 5721) : son amendement n° 3 : suppression de la possibilité pour la chambre, si elle l'estime utile, de recueillir les observations du juge d'instruction qui la saisit ; retiré - (p. 5723) : dénonce le danger d'un affaiblissement de l'habeas corpus dans la mesure où le juge d'instruction considère la mise en détention provisoire comme un moyen de rechercher la vérité - Texte favorable au renforcement de l'habeas corpus en France - Après l'art. 9 (p. 5727) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (condition de demande de mise en liberté provisoire formulée par l'avocat) - Art. 12 (p. 5729) : son amendement n° 10 : suppression du mécanisme de renouvellement triennal des nominations des présidents de chambres d'accusation, des juges d'instruction et des juges spécialisés ; adopté - Art. 14 (p. 5732) : s'oppose aux amendements identiques n° 52 de M. Charles Lederman et n° 97 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article relatif au renforcement des pouvoirs de la chambre d'accusation en vue d'éviter des retards dans l'instruction) et aux amendements identiques n° 53 de M. Charles Lederman et n° 98 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le président de la chambre d'accusation, après avoir pris connaissance des observations du juge d'instruction saisi du dossier, de saisir cette chambre d'accusation) - Art. 15 A (p. 5734) : s'oppose aux amendements identiques n° 54 de M. Charles Lederman et n° 99 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article relatif à l'institution d'un statut de témoin assisté) - Considère qu'il est faux de dire que le témoin assisté se confond avec l'inculpé à partir du moment où le témoin assisté pourra être ou ne pas être inculpé - Art. 15 (p. 5735) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman n° 58 (suppression de cet article relatif à la fixation des audiences correctionnelles du tribunal de grande instance) et n° 59 (fixation par l'assemblée générale du tribunal des audiences correctionnelles du tribunal de grande instance et de celles de la chambre de garantie des libertés individuelles), ainsi qu'à l'amendement identique n° 101 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - Après l'art. 16 (p. 5737) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Marcel Henry (application à Mayotte du principe selon lequel instruction et jugement doivent être menés par des magistrats distincts) - Son amendement de coordination n° 106 ; adopté - Art. 17 (p. 5738) : son amendement de coordination n° 26 ; adopté - Après l'art. 17 : son amendement n° 11 : extension aux juges d'instruction de ce qui a été prévu pour les présidents des juridictions en matière de suppression du délai de trois ans qui pourrait apparaître comme contraire au principe de l'inamovibilité des magistrats du siège ; adopté - Art. 18 : son amendement de coordination n° 105 ; adopté.

- Proposition de loi organique portant maintien en activité des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance [n° 112 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5765) : effectifs des magistrats - Rappelle les effets positifs de la loi parallèle votée en décembre 1986 relative au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation - Demande l'adoption de cette proposition de loi organique - Art. 1 (p. 5767) : s'oppose aux amendements n° 5 de M. Hubert Haenel, rapporteur (maintien en activité, sur leur demande, des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance : avis du conseil supérieur de la magistrature) et n° 2 de M. Félix Ciccolini (suppression de cet article relatif au maintien en activité, sur leur demande, des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance) - Après l'art. 3 (p. 5769, 5770) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de la commission (extension du bénéfice de la mesure proposée aux magistrats en service détaché).

- Proposition de loi tendant à réprimer la provocation au suicide - Deuxième lecture. [n° 165 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5771) : modifications apportées au texte en projet par l'Assemblée nationale : restriction du

champ d'application par l'exclusion de l'aide au suicide afin d'éviter d'aborder le problème de l'euthanasie ; accentuation de l'élément intentionnel par la substitution du terme « provocation » à celui d'« incitation » ; procédure ; insertion dans le code pénal.

- Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 189 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5797) : se déclare satisfait de l'accord intervenu en CMP sur ce texte renforçant les garanties de l'inculpé.

- Proposition de loi relative à la limite d'âge de certains fonctionnaires de l'Etat [n° 191 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5799) : disposition permettant le maintien en fonction de certains hauts fonctionnaires qui seraient atteints par la limite d'âge dans les trois mois précédant l'élection du Président de la République - Prorogation pour un an du dispositif de cessation progressive d'activité institué en 1982.

- Proposition de loi tendant à compléter l'article 6 de la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social et relative à la durée du mandat des présidents d'entreprises du secteur public [n° 192 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5801) : décret du 26 février 1979 fixant à trois ans la durée du mandat des présidents d'entreprises du secteur public ; limite d'âge de 65 ans instituée pour ces derniers par la loi du 13 septembre 1984 - Non application de cette règle aux présidents d'entreprises du secteur public atteints par la limite d'âge en cours de mandat.

- Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 176 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5825) : se félicite de l'accord réalisé en commission mixte paritaire, CMP - Rappelle que l'accord en matière de transfert des compétences aux cours administratives d'appel s'est réalisé sur la base des propositions gouvernementales - Réforme devant permettre le désengorgement du Conseil d'Etat.

- Proposition de loi relative à certaines infractions en matière de systèmes de traitements automatisés de données - Deuxième lecture [n° 212 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5966) : rétablissement par l'Assemblée nationale en deuxième lecture de son texte initial - Souhaite un accord immédiat sur cette proposition de loi - Art. unique (p. 5967) : accepte l'amendement n° 4 de M. Jacques Thyraud, rapporteur (délict d'usage et de recel de documents informatisés).

CHAMANT (Jean), sénateur de l'Yonne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Après l'art. 12 (p. 1113) : son amendement

n° 103 : ; participation des services d'incendie et de secours avec les autres services concernés aux secours aux personnes victimes d'accidents de toute nature et de leur évacuation d'urgence ; adopté.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Avant l'art. 6 (p. 1343) :** se déclare favorable à l'amendement n° 108 de M. Alain Juppé, ministre (création d'une provision pour dépréciation d'œuvres d'art) - Interrogation sur l'expert agréé par le ministre chargé de la culture.

CHAMBRIARD (Jean-Paul), sénateur de la Haute-Loire (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

CHANDERNAGOR (André), Premier président de la Cour des Comptes.

INTERVENTIONS

- **Dépose sur le Bureau du Sénat le rapport annuel de la Cour des comptes (25 juin 1987) (p. 2324).**

CHARASSE (Michel), sénateur du Puy-de-Dôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la situation des candidats admis au concours interne d'adjoind des cadres hospitaliers, organisé dans le département du Puy-de-Dôme les 2 février et 10 mai 1984 [n° 202 (86-87)] (28 avril 1987) - Examens, concours et diplômes.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Après l'art. 18 (p. 3438) :** son amendement n° 161, soutenu par M. Robert Laucournet : régime de l'assurance chômage des agents titulaires involontairement privés d'emploi ; rejeté.

CHARETTE (Hervé de), ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et du Plan (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Daniel Hoefel :** service minimum dans la fonction publique (14 mai 1987) (p. 961, 962).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Rappel au règlement de M. Paul Souffrin (p. 2096) :** dispositions abrogeant la loi Le Pors du 19 octobre 1982 - **Discussion générale (p. 2103) :** dispositions du projet de loi relatives à la fonction publique de l'Etat ;

crise du service public ; abus auxquels a donné lieu la loi Le Pors du 19 octobre 1982 ; grève du contrôle aérien - Volonté de concertation avec les organisations syndicales - (p. 2104) : proposition d'abrogation de la loi du 19 octobre 1982 - Dispositions sur le recrutement d'agents contractuels - Fusion de corps - Déconcentration de la gestion des personnels - Dispositions d'ordre social - **Rappels au règlement de MM. Charles Lederman, Jean-Pierre Bayle et Paul Souffrin (p. 2144) :** organisation de l'examen des articles du projet de loi - **Art. 46-B (par priorité) (p. 2151) :** demande l'examen par priorité de son amendement n° 164 ; priorité ordonnée - Son amendement n° 164 : nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique ; adopté (p. 2168) - (p. 2152) : réserves exprimées par M. Paul Girod, lors de l'examen de la loi Le Pors du 19 octobre 1982, sur les risques de multiplication des grèves de courte durée, échappant aux organisations syndicales et désorganisant le service public - Propos ultérieurs de M. Louis Mexandeau, alors ministre des P et T, sur les abus entraînés par cette loi - Echec des négociations actuelles du Gouvernement avec les contrôleurs aériens - Procédure : reprise par le Gouvernement d'un amendement d'origine parlementaire ; respect du droit d'initiative parlementaire - (p. 2153) : volonté du Gouvernement d'assumer ses responsabilités ; concertation avec les organisations syndicales représentatives sur les abus ayant suivi la loi Le Pors - Distinction nécessaire entre le retour à la règle de comptabilité publique du trentième indivisible et une prétendue réglementation du droit de grève - (p. 2154) : limitation du champ d'application aux services publics, définis sous le contrôle du Conseil d'Etat ; exclusion des entreprises publiques du secteur concurrentiel ou des entreprises ayant mis en oeuvre des procédures conventionnelles - Maintien de l'article 4 de la loi du 19 octobre 1982 relative à l'obligation de poursuivre les négociations une fois déposé le préavis de grève - Pertes subies par Air Inter, entreprise publique, du fait de la grève des contrôleurs aériens, de nature à mettre en péril l'avenir d'une société privée et l'emploi de ses salariés - (p. 2157) : accepte la demande d'irrecevabilité (article 48, alinéa 3 du règlement), déposée par M. Jean-Pierre Fourcade, des sous-amendements de Mme Hélène Luc, n° 793 à n° 805, à l'amendement n° 164 du Gouvernement - (p. 2161) : accepte la demande d'irrecevabilité, déposée par M. Jean-Pierre Fourcade, des amendements de M. Hector Viron, n° 262 à n° 268 relatifs à la protection des travailleurs.

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Titre V (p. 2793, 2794) : s'oppose à l'amendement n° 240 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de l'intitulé : dispositions relatives à la fonction publique de l'Etat) - Concertation avec les organisations syndicales sur les dispositions de ce titre ; approbation par le Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat - **Art. 39-A (p. 2795, 2796) :** s'oppose aux amendements identiques, n° 100 de M. André Méric et n° 241 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article abrogeant la loi du 11 juin 1983 définissant les conditions dans lesquelles doivent être pourvus les emplois civils permanents de l'Etat et autorisant l'intégration des agents non titulaires occupant de tels emplois) - Achèvement du programme de titularisation dans les catégories C et D par l'actuel Gouvernement ; politique de titularisation de contractuels des catégories A et B - **Art. 39 (p. 2800, 2801, 2804) :** dispositif sur le recrutement des contractuels résultant de la loi du 11 janvier 1984 - Dispositions proposées : assouplissement des conditions de recrutement de contractuels pour les emplois de catégorie A - S'oppose aux amendements identiques n° 101 de M. André Méric et n° 242 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article élargissant le recrutement des agents contractuels dans la fonction publique) ; s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 102 (notion de création d'emploi d'agent contractuel), n° 103 (suppression de la disposition autorisant le recrutement d'agents contractuels lorsqu'il n'existe pas de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes) et n° 106 (rémunération des contractuels sur des crédits de personnel) ainsi qu'à l'amendement n° 104 de M. Jean-Pierre Bayle (réemploi des coopérants techniques non titulaires sur des postes de contractuels) - **Art. 40**

(p. 2805) : s'oppose aux amendements identiques, n° 107 de M. André Méric et n° 243 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article abrogeant partiellement l'article 7 de la loi du 11 janvier 1984 prévoyant la fixation par décret en Conseil d'Etat des catégories d'emplois susceptibles d'être occupés par des contractuels et les conditions de leur recrutement) ainsi qu'aux amendements n° 108, n° 109 et n° 110 de M. André Méric (rétablissement de certaines parties de l'article 7 de la loi du 11 janvier 1984) - Comités techniques paritaires, CTP - **Art. 40 bis** (p. 2806) : s'oppose à l'amendement n° 244 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article étendant le champ de compétence des comités techniques paritaires aux problèmes relatifs au recrutement du personnel) - **Art. 41** (p. 2807) : s'oppose à l'amendement n° 245 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux fusions de corps) ainsi qu'aux amendements identiques n° 255 du même auteur et n° 111 de M. André Méric (fusion de corps : suppression de la possibilité de fusion partielle) ; s'oppose à l'amendement n° 112 de M. André Méric (consultation du Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat en cas d'intégration partielle) - **Art. 42** (p. 2808) : accepte les amendements identiques n° 15 de M. Louis Boyer, rapporteur et n° 246 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression, par coordination, de cet article relatif au recrutement en qualité d'agent contractuel et à la titularisation des personnes handicapées) - **Art. 43** (p. 2810) : s'oppose à l'amendement n° 247 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif au congé parental) - **Art. 44** (p. 2810 à 2812) : s'oppose à l'amendement n° 248 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article rendant possible la délégation séparée du pouvoir de nomination et du pouvoir disciplinaire) - **Art. 45** (p. 2813) : s'oppose aux amendements n° 249 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 114 de M. André Méric, tendant à supprimer la prorogation des dispositions facilitant le reclassement dans la fonction publique des militaires de carrière - **Art. 45 bis** (p. 2814) : s'oppose à l'amendement n° 250 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article validant les résultats d'un concours pour le recrutement de chef adjoint de service administratif).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux - (2 décembre 1987) (p. 4793) : gain de productivité des services publics - Réduction des effectifs - Equipement en matériel informatique et bureautique ; opérations de modernisation menées dans plusieurs ministères et préfectures - Amélioration de la gestion des personnels ; encadrement ; dialogue social - Mesures indiciaires et d'amélioration du déroulement des carrières pour les agents des catégories B, C et D - (p. 4794) : mensualisation des pensions - Déroulement des carrières - (p. 4799) : souci d'améliorer la productivité de l'administration - Formation continue - Echanges entre le secteur public et le secteur privé - Réflexion sur une politique d'intéressement nécessairement associée à une politique de la qualité - Mission confiée à M. Crozier tendant à analyser dans divers domaines les techniques administratives en vigueur à l'étranger - Politisation de la fonction publique ; création par les socialistes d'un tour extérieur pour les corps d'inspection générale de l'administration - Politique de recrutement des effectifs - Réorientation des instituts régionaux d'administration, IRA, vers la formation permanente - Titularisation des agents contractuels - Politique d'intéressement - Valorisation du travail du service public : un des objectifs des rencontres régionales de la qualité et de l'innovation - **Après l'art. 70** (p. 4802) : s'oppose à l'amendement n° II-63 de M. René Régnault (prorogation des dispositions permettant aux fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics à caractère administratif de bénéficier de la cessation progressive d'activité avant l'âge de 60 ans) - Dépôt prochain d'un texte permettant de pérenniser cette modalité particulière de travail à temps partiel.

Services du Premier ministre - IV - Plan - (2 décembre 1987) (p. 4808, 4809) : crédits du commissariat général du Plan en légère diminution en raison de la fermeture du centre mon-

dial informatique et de la suppression de certaines opérations annexes - Bilan de la réflexion menée sur l'avenir du commissariat général du Plan et les missions qui lui sont dévolues - Rapport Ruault - Avis du Conseil économique et social - Participation active de la délégation sénatoriale à la planification - Excellent rapport de M. Jacques Braconnier sur l'avenir des contrats entre l'Etat et les régions - Nécessaire simplification des procédures et des méthodes de planification - Nouvelles missions confiées au commissariat général du Plan - Information des partenaires professionnels et des pouvoirs publics sur les faits et les évolutions de caractère économique et social - Mise en place d'un groupe de travail chargé de préparer la mise en oeuvre de l'Acte unique européen - Poursuite des travaux engagés dans les groupes de stratégie industrielle - Création des groupes de compétitivité industrielle, en collaboration avec le ministère de l'industrie, et d'un groupe d'étude sur l'avenir de l'agriculture française, en collaboration avec le ministère de l'agriculture - Planification centrale - Objectif du Xe Plan applicable à compter du 1^{er} janvier 1989 : permettre à la France d'aborder avec succès l'échéance de 1992 - (p. 4810) : caractéristiques du Xe Plan : réduction de sa durée ; absence d'engagements financiers - Ouverture prochaine des négociations sur les nouveaux contrats de plan entre l'Etat et les régions - (p. 4816) : engagement financier de l'Etat dans les contrats de plan Etat-régions - Calendrier de préparation de ces nouveaux contrats - Evolution des crédits du commissariat général du Plan - Souligne les efforts faits par de nombreux ministères pour dégager de nouvelles sources de financement au profit de la vie associative - Développement du mécénat - Rend hommage aux excellents travaux de la délégation sénatoriale pour la planification, présidée par M. Bernard Barbier - (p. 4817) : contrats pluriannuels entre l'Etat et les régions - Réforme prochaine de la procédure d'adoption de la planification ; loi de Plan soumise au Parlement.

CHARRETIER (Maurice), sénateur du Vaucluse (UREI).

Décédé le 30 septembre 1987 (*JO* Lois et décrets du 2 octobre 1987) - Eloge funèbre (*JO* Débats du 4 novembre 1987).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

CHAUMONT (Jacques), sénateur de la Sarthe (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Est nommé membre de la commission de la télématique (*JO* Lois et décrets du 10 avril 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires - Articles 34 et 35 - Section forces terrestres - [n° 96 (87-88) tome 6] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 162 (*JO* Débats du 22 mai 1987) (p. 1237) - Ministère : Affaires étrangères - *Problèmes des euromissiles* - (Retirée : juin 1987) - Armes et munitions.

n° 205 (*JO* Débats du 8 octobre 1987) (p. 3060) - Ministère : Equipement - *Aménagement de la RN 138 au sud d'Alençon (Orne)* - Routes.

n° 206 (*JO* Débats du 8 octobre 1987) (p. 3060) - Ministère : Equipement - *Aménagement du carrefour de la route d'Ardenay et de la RN 157* - Routes.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991** [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987)
- **Discussion générale** (p. 765, 766) : menaces pesant sur l'Europe en cas de succès éventuel des négociations américano-soviétiques sur le désarmement - Improbabilité de la guerre nucléaire et démonstration du risque d'attaque ponctuelle des forces conventionnelles du Pacte de Varsovie contre des objectifs militaires européens ; faible crédibilité de la dissuasion nucléaire en ce cas et nécessaire effort de développement des capacités défensives - Défense aérienne : défense passive ; défenses anti-aériennes classiques ; choix des systèmes sol-air ; défense face aux missiles adverses : coût du système ATBM seulement concevable sur le plan européen - (p. 767) : force d'action rapide, FAR : limites du concept d'emploi par la faiblesse et la vulnérabilité de ses moyens de transport et de communication - Concept d'emploi des forces nucléaires tactiques : riposte militaire ou ultime avertissement - Urgence d'une politique européenne de défense - Niveaux de la dissuasion - Votera ce projet de loi.
- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Après l'art. 19 (p. 3447) : se déclare favorable à l'amendement n° 172 du Gouvernement (modernisation de la taxe de séjour, possibilité de perception par les communes par un mécanisme forfaitaire), ainsi qu'au sous-amendement n° 93 de M. Hubert Haenel.
- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) ; rapporteur pour avis (section forces terrestres) (p. 4443) : problème des effectifs - Transfert à la sécurité civile de postes de personnels militaires d'active - Suppression de nombreux postes de personnels engagés - Dégradation des perspectives de carrière pour les officiers et sous-encadrement des unités - Souligne la faiblesse du taux d'encadrement de l'armée de terre française par rapport à celui des armées étrangères - Surcharge de travail pour les officiers et sous-officiers et conditions d'existence plus difficiles que dans le civil - Importance des mutations - Problème des fonds de concours et de la gestion des patrimoines - Interrogation sur la vente de la caserne Duplex - Importance de l'accord conclu entre les Soviétiques et les Américains à propos des forces nucléaires intermédiaires - Craintes d'un découplage des défenses des Etats-Unis et de l'Europe - Nécessités de revoir les conditions d'emploi de la force d'action rapide, FAR - Succès des manoeuvres « Moineau hardi » - (p. 4444) : apparition d'insuffisances en matière de compatibilité des systèmes de transmission et des matériels de rechanges et de munitions - Aspect militaire des manoeuvres satisfaisant mais réactions politiques beaucoup plus mitigées - Déroulement des manoeuvres de l'OTAN dans le nord de l'Allemagne beaucoup plus significatif que l'exercice « Moineau hardi » - Analyses divergentes au sommet même de l'Etat sur le concept d'emploi des forces nucléaires tactiques - Accord unanime sur la nécessité de doter la France de l'arme à rayonnement renforcé - Face aux négociations actuelles entre Soviétiques et Américains, nécessité pour les Européens de prendre en main leur propre défense - Importance du rôle d'initiative à jouer par la France qui doit donner l'exemple d'un effort pour sa propre défense - Budget en réponse à cette exigence - Au nom de la majorité de la commission des affaires étrangères, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

CHAUTY (Michel), sénateur de la Loire-Atlantique (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre du conseil supérieur de la sûreté nucléaire jusqu'au 2 mars 1987.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 121 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification d'une convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (ensemble les protocoles I et II) [n° 153 (87-88)] (9 décembre 1987) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (ensemble les protocoles I et II)** [n° 121 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** : voir l'intervention de M. Claude Estier (p. 5787, 5788).

CHAVANES (Georges), *ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du commerce, de l'artisanat et des services* (nommé le 25 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 26 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux [n° 100 (87-88)] (18 novembre 1987) - **Baux.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi complétant la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne** [n° 471 (85-86)] - (2 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 12 à 14) : projet visant à transposer dans le droit national les dispositions d'une directive de la commission des Communautés européennes de 1982 relative au droit d'établissement des coiffeurs au sein de la CEE - Liberté d'établissement nécessitant la reconnaissance mutuelle des diplômes et la coordination des réglementations nationales relatives à l'accès des activités non salariées - Conséquences de ce projet sur la profession de coiffeur - Dynamisme du secteur de la coiffure - Importance de l'apprentissage dans ce secteur - Maintien des garanties de qualification et de compétence prévues dans la loi du 23 mai 1946 - Projet conforme à l'esprit de l'Espace unique européen de 1992 - Rayonnement mondial de la coiffure française - **Art. unique** (p. 16) : accepte les amendements de M. Xavier de Villepin, rapporteur, n° 1 (vérification scrupuleuse des documents fournis par les coiffeurs étrangers désirant s'installer en France) et n° 2 (caractère transitoire de ces dispositions, dans l'attente d'une coordination européenne des conditions de qualification pour l'accès à la profession de coiffeur).

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre-Christian Taftinger** : TVA applicable aux disques (9 avril 1987) (p. 129).

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Vallon** : surtaxation des hôtels quatre étoiles et TVA sur les voitures de location (9 avril 1987) (p. 130).

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Faure** : choix économiques et budgétaires (9 avril 1987) (p. 131).

- **Question au Gouvernement, de M. Guy Robert** : prélèvements sur la CAECL (9 avril 1987) (p. 131, 132).

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1651, 1652) ; importance de ce projet pour l'artisanat qui compte 65 % des apprentis - Solution à la question de l'emploi des jeunes - Formation

dans l'entreprise, exigence de l'avenir - Absence d'opposition des formes d'éducation entre elles : enseignement par l'éducation nationale, formation alternée et apprentissage - Apprentissage ouvert à toutes les entreprises - Formation théorique en centre de formation d'apprentis, CFA, mis en place par la loi de 1971 - Simplification des contraintes et maintien de la qualité de la formation - Agrément du maître d'apprentissage, contrôle par les diplômes et les titres institués par arrêtés - Coopération avec les régions, clé du succès de ce projet - Plan d'accompagnement financier prévu par le Gouvernement - Vote de ce projet et possibilité pour l'apprentissage de déboucher sur des formations de niveau supérieur : baccalauréat professionnel - Art. 3 (p. 1669) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 130 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis - (p. 1670) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Gérard Delfau (élargissement du champ des possibilités de poursuite des études ouvert par la formation en alternance) - Art. 4 (p. 1671) : accepte l'amendement n° 131 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (possibilités de convention entre le centre de formation d'apprentis et le lycée professionnel public ou privé sous contrat) - (p. 1672) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Gérard Delfau (obligation pour une entreprise d'assurer elle-même une partie de l'enseignement habituellement dispensé en centre de formation des apprentis) - (p. 1673) : souci du Gouvernement de donner la possibilité aux entreprises et sur avis conforme de l'inspection de l'apprentissage, de délivrer une partie des enseignements technologiques dispensés par les CFA.

- Question au Gouvernement, de M. Serge Mathieu : recul du commerce et de l'artisanat en milieu rural (11 juin 1987) (p. 1692).

- Question au Gouvernement, de M. Guy Malé : réforme de la loi Royer (11 juin 1987) (p. 1696).

- Question au Gouvernement, de M. Jean Cauchon : avenir de la profession de forain (11 juin 1987) (p. 1696).

- Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Art. 7 (p. 1719) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 135 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (contrôle technique, pédagogique et financier des centres de formation d'apprentis) - Art. 8 (p. 1720) : s'oppose à l'amendement n° 87 de M. Hector Viron (définition du contrat d'apprentissage) - Avant l'art. 9 (p. 1721) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 88 (abaissement de la limite d'âge d'entrée en apprentissage) et n° 89 (contrat à durée indéterminée conclu à l'issue d'un contrat d'apprentissage) - Art. 9 (p. 1722) : s'oppose aux amendements identiques n° 57 de M. Gérard Delfau et n° 91 de M. Hector Viron (maintien de l'avis circonstancié d'orientation préalable à la signature du contrat d'apprentissage) - Art. 10 (p. 1725) : accepte les amendements n° 58 de M. Gérard Delfau (référence aux conditions de travail, d'hygiène et de sécurité) et n° 13 de M. Jean Madelain, rapporteur (occasions dans lesquelles le représentant de l'Etat dans le département est tenu de saisir le comité départemental de la formation professionnelle) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements analogues n° 95 de M. Hector Viron et n° 14 de la commission (rétablissement de l'obligation de communiquer les décisions rendues en matière d'agrément aux divers organismes intéressés) - S'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 92 (suppression de cet article relatif aux conditions d'agrément du maître d'apprentissage), n° 93 (avis obligatoire du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) et n° 94 (agrément du maître d'apprentissage délivré par le comité départemental de la formation professionnelle), n° 12 de la commission (avis obligatoire du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel), et n° 60 de M. Gérard Delfau (consultation obligatoire par le représentant de l'Etat du comité départemental de la formation professionnelle) - Art. 11 (p. 1727) : accepte l'amendement n° 137 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (obligations de l'employeur pour la formation des apprentis) - S'oppose aux amendements n° 61 de M. Gérard Delfau (obligation pour

l'employeur d'inscrire l'apprenti aux épreuves conduisant à l'acquisition du diplôme ou du titre reconnu par une convention collective de branche), et de M. Hector Viron, n° 97 (contrôle du déroulement de l'apprentissage et de la progression de l'apprenti par les représentants du personnel) et n° 98 (compétence des enseignants et des délégués syndicaux du personnel pour examiner la coordination de la formation de l'apprenti) - Art. 12 (p. 1728) : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Hector Viron (suppression de cet article permettant la prolongation de l'apprentissage en cas d'échec à l'examen de fin de formation) - Sur l'amendement n° 16 de la commission (nature particulière du contrat de redoublement passé avec un nouvel employeur), son sous-amendement n° 146 ; adopté - Art. 13 (p. 1730) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 100 (suppression de cet article relatif à la rémunération des apprentis) et n° 101 (fixation du niveau de rémunération des apprentis) - (p. 1731) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (rémunération des apprentis ; avis de la commission permanente du Conseil national de la formation professionnelle préalable à l'élaboration du décret fixant le montant de la rémunération), et, sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 138 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (suppression de la variation de la rémunération de l'apprenti en fonction de son âge) - S'oppose à l'amendement n° 63 de M. Gérard Delfau (rémunération de l'apprenti tenant compte de ses diplômes et titres déjà acquis ainsi que de son ancienneté en apprentissage) - Après l'art. 13 (p. 1733) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Hector Viron (prise en compte des apprentis dans l'effectif des entreprises pour le calcul des seuils d'application de la législation sociale) - Art. 15 : accepte l'amendement n° 19 de la commission (travail de l'apprenti dans l'entreprise devant être en relation directe avec la formation professionnelle prévue au contrat) - Après l'art. 15 (p. 1734) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 103 (horaire de travail des apprentis) et n° 104 (travail de nuit interdit pour les apprentis) - Art. 16 (p. 1735) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 139 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (congés accordés à l'apprenti lors de la préparation et du passage de l'examen prévu dans le contrat) - Après l'art. 16 (p. 1736) : sur les amendements identiques n° 143 de la commission et n° 67 de M. Gérard Delfau (garantie statutaire accordée aux inspecteurs de l'apprentissage), qu'il accepte, ses sous-amendements n° 147 et n° 148 ; adoptés - (p. 1737) : s'oppose à l'amendement n° 23 de la commission (création de centres de formalités de contrat d'apprentissage) - Art. 17 : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Hector Viron (suppression de cet article tendant à exonérer les entreprises de plus de dix salariés des cotisations sociales patronales dues au titre des salaires versés aux apprentis) - Après l'art. 19 (p. 1738, 1739) : s'oppose à l'amendement n° 142 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (mesures particulières pour les apprentis boulangers et boulangers pâtisseries) - Après l'art. 17 : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Hector Viron (compétences reconnues aux comités d'entreprises étendues aux conditions de détermination et de déroulement de l'apprentissage) - Art. 18 (p. 1740) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 140 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (obligation pour les régions d'établir un schéma prévisionnel de l'apprentissage coordonné avec le schéma prévisionnel des formations) - Avant l'art. 19 (p. 1741, 1742) : s'oppose à l'amendement n° 25 de la commission (pour l'application des dispositions prévues par la présente loi, compensation des charges nouvelles incombant aux collectivités territoriales assurée par l'Etat).

- Projet de loi sur les bourses de valeurs [n° 332 (86-87)] - (27 octobre 1987) - Question préalable (p. 3491) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable. Réfute l'argumentation soutenue par M. Charles Lederman - Accès du grand public aux valeurs boursières des sociétés privatisées à des conditions très intéressantes - (p. 3492) : baisse des valeurs boursières due à la situation internationale - Entreprises françaises saines et compétitives - (p. 3498) : nécessité pour le marché financier français de maîtriser les mouvements de fonds - Concurrence des principales places financières internationales - Complément de retraite par capitalisation - Démocratisation

de la bourse française - Effort d'investissement que doivent fournir les sociétés de bourse pour mettre la place de Paris à un rang convenable - Sécurité du marché financier - Procédures d'appel des décisions du Conseil des bourses de valeurs - Préférence du Gouvernement pour la juridiction administrative - Art. 1^{er} (p. 3501) : sur l'amendement n° 16 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (précisions apportées à la nature juridique des sociétés de bourses habilitées à effectuer des négociations sur les valeurs mobilières) son sous-amendement n° 80 ; adopté - Accepte l'amendement n° 16 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (précisions apportées à la nature juridique des sociétés de bourses habilitées à effectuer des négociations sur les valeurs mobilières) - S'oppose aux amendements n° 2 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la définition des sociétés de bourse) et n° 68 de M. Jean-Pierre Masseret (maintien du monopole des agents de change sur la négociation d'options portant sur les valeurs mobilières) - Art. 2 (p. 3503) : sur l'amendement n° 17 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (définition des sanctions applicables en cas de non respect du monopole des sociétés de bourse), son sous-amendement n° 86 ; rejeté - Accepte l'amendement n° 17 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (définition des sanctions applicables en cas de non respect du monopole des sociétés de bourse) et demande le retrait de l'amendement n° 69 de M. Jean-Pierre Masseret (précisions relatives au monopole de négociation et aux sanctions applicables en cas de non respect dudit monopole par les intermédiaires) - Art. 4 (p. 3506) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à l'agrément des sociétés de bourse) - Accepte l'amendement n° 18 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis et s'oppose à l'amendement n° 19 du même auteur (appel des décisions de l'ensemble des organismes prévus par le présent projet de loi devant la cour d'appel de Paris) - Art. 5 (p. 3508) : accepte l'amendement n° 21 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions de fonctionnement du conseil des bourses de valeurs ; secret professionnel ; sanctions) et, sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 45 de M. Roger Chinaud, rapporteur, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 85 du même auteur, et s'oppose au sous-amendement n° 44 du même auteur. S'oppose à l'amendement n° 5 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à l'institution du conseil des bourses de valeurs) - Après l'art. 5 (p. 3510) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Jean-Pierre Masseret (désignation d'un représentant par le Conseil des bourses de valeurs au Comité des établissements de crédit) - Art. 7 (p. 3514) : sur l'amendement n° 25 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (modalités de l'action du conseil des bourses de valeurs en matière de sanctions ; respect des droits de la défense), son sous-amendement n° 87 ; adopté - (p. 3515) : s'oppose aux amendements n° 74 de M. Jean-Pierre Masseret (modalités d'action, en matière de sanctions, du Conseil des bourses de valeurs) et n° 7 et n° 8 de M. Robert Vizet (sanction effective de toute infraction aux lois et règlements applicables aux sociétés de bourse) - Après l'art. 7 : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Jean-Pierre Masseret (recours en matière de solidarité aux associés de la société de bourse défaillante et aux autres sociétés de bourse) - Art. 8 (p. 3517) : accepte l'amendement n° 26 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (sanctions de tout manquement aux obligations professionnelles données par le conseil des bourses de valeurs aux employés des sociétés de bourse ; modalités ; définition ; droit de la défense), et sur cet amendement, son sous-amendement n° 88 ; retiré - (p. 3517) : s'oppose aux amendements n° 77 de M. Jean-Pierre Masseret (sanctions de tout manquement aux obligations professionnelles en rapport avec le marché financier) et n° 9 de M. Robert Vizet (obligation pour le Conseil des bourses de valeurs de suspendre en cas d'urgence l'employé fautif) - Art. 9 (p. 3518) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à l'institution financière spécialisée constituée par les sociétés de bourse) - Accepte les amendements, n° 53 de M. Roger Chinaud, rapporteur (constitution de l'institution financière spécialisée entre les sociétés de bourse), n° 30 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (précision apportée à cet article : le Fonds de garantie cité est mentionné à l'article 6 du

présent projet) et s'oppose aux amendements n° 28 (concours de l'institution financière spécialisée au fonctionnement du marché des valeurs) et n° 29, rédactionnel, du même auteur - Art. 10 (p. 3519) : s'oppose aux amendements n° 11 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la compétence du Gouvernement en cas de carence du Conseil des bourses de valeurs) et n° 31 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (introduction de la notion de « carence manifeste » pour la prise par le Gouvernement de mesure par décret) - Avant l'art. 11 : son amendement n° 81 : élargissement des compétences de la Commission des opérations de bourse, COB, en matière de marchés à terme ; retiré - Art. 11 (p. 3520) : accepte les amendements n° 32 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (possibilité pour la Commission des opérations de bourse, COB, de faire procéder à des enquêtes par des agents habilités) et n° 55 de M. Roger Chinaud, rapporteur (communication des documents à la Commission des opérations de bourse, COB, par les personnes qui contrôlent les sociétés faisant appel public à l'épargne et à leurs filiales) - (p. 3521) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Jean-Pierre Masseret (communication de tout document aux agents de la Commission des opérations de bourse, COB, par les personnes qui assurent la gestion des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières, OPCVM) - Après l'art. 11 (p. 3521) : accepte l'amendement n° 33 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (modification de l'article 5 de l'ordonnance n° 67-833 du 28 septembre 1967 instituant une Commission des opérations de bourse, COB, de caractère de coordination rédactionnelle) - Art. 13 (p. 3522) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (rétablissement du mobile pour définir le délit de fausse information) - Art. 14 (p. 3523) : sur l'amendement n° 56 de M. Roger Chinaud, rapporteur (délit de manipulation de cours : exercice, sur le marché d'une valeur mobilière ou d'un produit financier coté, d'une manœuvre ayant pour objet d'entraver le fonctionnement régulier du marché), son sous-amendement n° 89 : retiré.

Suite de la discussion - (28 octobre 1987) - Art. 15 (p. 3533) : accepte l'amendement rédactionnel n° 57 de M. Roger Chinaud, rapporteur - Art. 17 (p. 3534) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (non opposition du secret professionnel entre le Conseil des bourses de valeurs, la Commission des opérations de bourses, COB, et la commission bancaire) et accepte l'amendement n° 58 de M. Roger Chinaud, rapporteur (prise en compte des différentes règles de protection du secret professionnel dans les institutions suivantes : le conseil des bourses de valeurs, la Commission des opérations de bourse, COB, et la Commission bancaire) - Art. 18 (p. 3535) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la constitution de l'Institution financière spécialisée) - Accepte l'amendement n° 59 de la commission (remise à chacun de ses membres par l'Institution financière spécialisée de ses propres actions au prorata des droits acquis dans les réserves de la compagnie nationale) - Après l'art. 18 (p. 3536) : accepte l'amendement n° 91 de la commission (création d'une association chargée de représenter les sociétés de bourse pour faire valoir leurs droits et intérêts communs) - Art. 19 (p. 3537) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la mise en place des sociétés de bourse et au maintien des agents de change en fonction jusqu'à la date du 31 décembre 1991), aux amendements de la commission n° 60 (ouverture par les agents de change en fonction du capital de leurs charges aux actionnaires extérieurs) et n° 61 (raccourcissement du délai selon lequel seront obligatoirement constituées les sociétés de bourse) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 62 de la commission (rôle du syndicat des agents de change pendant la période transitoire ; application du règlement de la compagnie nationale des agents de change) - Art. 20 (p. 3539) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à l'adaptation des textes en vigueur à la nouvelle terminologie) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 38 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (disposition de nature à assurer la continuité des marchés à l'entrée en application de ce présent projet de loi) - Art. 22 (p. 3539) : accepte l'amendement de coordination n° 39 de

M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis - Après l'art. 22 (p. 3540) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Jean Clouet (disparition de la clause d'agrément préalable pour la profession des remisiers et gérants de portefeuille) - Accepte l'amendement n° 40 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (codification de la présente loi et des autres textes de nature législative et réglementaire concernant les bourses de valeurs et le marché à terme d'instruments financiers, MATIF, par des décrets en Conseil d'Etat) - Sur l'ensemble (p. 3542) : échec de la Régie Renault - Politique française de réduction des déficits budgétaires, de l'inflation et de développement économique - Présent texte de nature à rénover les structures financières datant de plus d'un siècle - Développement des entreprises françaises et financement de leurs investissements - Rôle de la place financière de Paris dans le monde.

- Question au Gouvernement, de M. François Trucy : taxe professionnelle des arsenaux (5 novembre 1987) (p. 3706).

- Question au Gouvernement de M. Louis Moinard : fermeture de perceptions rurales (5 novembre 1987) (p. 3707).

- Question au Gouvernement, de M. Guy Besse : situation de la confection dans l'Indre (5 novembre 1987) (p. 3712).

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme [n° 66 (87-88)]** - (13 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3873, 3874) : réforme des bourses françaises entamée il y a quinze ans - Réunion sous une tutelle commune du marché à terme d'instruments financiers, MATIF, et des marchés à terme de marchandises - Important rôle des marchés à terme dans le fonctionnement de l'économie et du système financier - Création des marchés à terme par les professionnels des matières premières - Création du MATIF par la loi du 11 juillet 1985 - Nécessité de donner aux marchés à terme de marchandises françaises les moyens de résister à la concurrence internationale - Unification des deux marchés à terme sous l'autorité du MATIF - Existence des marchés à terme de marchandises depuis plus d'un siècle - Nécessaire renforcement des structures de cotation des marchandises à Paris - Regroupement en un marché unique des contrats financiers et de marchandises - (p. 3875) : fusion possible de la banque centrale de compensation avec la chambre de compensation des instruments financiers de Paris - Possibilité pour les acteurs autorisés d'intervenir sur le MATIF, et sur les contrats de marchandises - Harmonisation de la fiscalité applicable aux opérations sur les contrats à terme de marchandises avec celle applicable aux contrats à terme d'instruments financiers - Consolidation de la place de Paris - (p. 3880) : regroupement de tous les éléments législatifs dans la « Loi Naquet » de 1885 - Renforcement du rôle de la France sur les marchés de marchandises souhaité par le Gouvernement - Gouvernement favorable à la réservation de l'accès direct et à la participation pleine et entière à toutes les opérations sur le marché à terme des intermédiaires spécialisés - MATIF, instrument indispensable au développement du commerce extérieur de la France - (p. 3881) : défavorable à la proposition tendant à autoriser l'intervention des commissaires agréés sur le MATIF - Art. 1 (p. 3882) : sur l'amendement n° 14 de M. Alain Pluchet, rapporteur (composition et rôle du Conseil du marché à terme), ses sous-amendements n° 43 ; adopté ; et n° 44 ; rejeté - (p. 3883) : s'oppose aux amendements n° 35 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif à l'unification du marché à terme de marchandises et du marché à terme d'instruments financiers) et n° 14 de la commission - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 38 de M. Philippe François - Après l'art. 1 (p. 3889) : sur l'amendement n° 15 de la commission (applicabilité du règlement général du marché établi par le Conseil du marché à terme à toutes les places de province), ses sous-amendements n° 47 ; retiré ; et n° 48 ; rejeté - Sur l'amendement n° 16 de la commission (harmonisation des règles concernant la fermeture ou l'ouverture d'un marché de marchandises et l'inscription ou la radiation d'un contrat d'instruments financiers), ses sous-amendements n° 49, n° 50 et n° 51 ; adoptés - (p. 3892) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Louis Virapoullé (intervention des commissaires agréés près la bourse de commerce de Paris sur le MATIF) -

Sur l'amendement n° 18 de la commission (qualité des personnes autorisées à opérer sur les contrats à terme de marchandises et nature de leurs opérations), son sous-amendement n° 45 ; rejeté - (p. 3895) : sur l'amendement n° 19 de la commission (responsabilité des opérateurs sur le marché à terme), son sous-amendement n° 46 ; adopté - (p. 3896) : sur l'amendement n° 21 de la commission (compensation des opérations sur contrat à terme d'instruments financiers), son sous-amendement n° 52 ; rejeté - (p. 3897) : s'oppose à l'amendement n° 22 de la commission (compensation des opérations sur contrat à terme de marchandises) - Accepte les amendements n° 23 à n° 29 de la commission (autorisation et conditions de démarchage ; carte d'emploi, dommages causés par les démarcheurs, sanctions disciplinaires applicables aux démarcheurs et sanctions pénales applicables aux infractions à l'exercice du démarchage) - (p. 3899) : sur l'amendement n° 30 de la commission (régime des sanctions disciplinaires prononcées par le Conseil du marché à terme applicables à toute infraction aux lois et règlements relatifs aux marchés à terme), ses sous-amendements n° 53 et n° 54 ; adoptés ; n° 55 ; rejeté - Art. 2 (p. 3901) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif au régime fiscal des opérations à terme de marchandises) - Après l'art. 2 : son amendement n° 42 : création des fonds communs d'intervention et conditions d'intervention sur l'ensemble des marchés à terme français et étrangers ; adopté - Art. 3 (p. 3903) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif aux règles applicables au démarchage sur le marché à terme) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 32 de la commission (abrogation de la loi n° 83-610 du 8 juillet 1983 relative au marché à terme réglementé de marchandises, de l'article 4 de la loi du 28 mars 1885, de l'article 13 de l'arrêté du 27 prairial an X) - Après l'art. 3 (p. 3904) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Charles Jolibois relatif à l'extension de la répression des délits de manipulation de cours aux marchés à terme de marchandises et d'instruments financiers - (p. 3905) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de la commission (détermination des ressources nécessaires au fonctionnement du Conseil du marché à terme par des lois de finances ultérieures) - Sur l'ensemble (p. 3906) : texte du Gouvernement amélioré par les travaux des rapporteurs et les amendements des commissions - Maintien d'un point de désaccord sur l'ouverture de l'accès direct au marché à des professionnels autres que les commissionnaires agréés ainsi que sur l'architecture de la compensation du marché à terme - Développement des opérations sur marchandises et unification des deux marchés - Souhaite la réalisation d'un accord en commission mixte paritaire, CMP.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) (p. 4597) : politique en faveur du redressement des deux millions d'entreprises commerciales ou artisanales, préoccupation majeure du Gouvernement - Liberté des prix, allègements fiscaux, simplification administrative - Achèvement du programme d'orientation pour l'artisanat adopté le 29 octobre 1986 - Rappelle la loi du 23 juillet 1987 sur l'apprentissage et l'institution du conseil de la qualité artisanale par décret du 21 août 1987 - Présentation prochaine d'un projet de loi sur le développement et la transmission des entreprises - Diminution des crédits de ce budget en raison de la diminution des bonifications d'intérêt - (p. 4598) : augmentation des autorisations de programme - Trois priorités : formation professionnelle, soutien aux entreprises dans les zones sensibles : cantons ruraux à faible démographie - Evolution rapide des structures de l'artisanat et du commerce au cours des dernières années : mutation démographique, progrès technologiques et progrès de l'organisation de la distribution - Se déclare favorable à la loi Royer - Création de deux lignes budgétaires en faveur du fonds d'aménagement des structures artisanales, FASA - Création par décret du 7 septembre dernier du conseil national d'orientation des structures artisanales - Création en 1972 de l'aide spéciale compensatrice devenue l'indemnité

de départ depuis 1982 - Favorable au maintien du régime d'une indemnité de départ - Souligne l'importante contribution des grandes surfaces commerciales au - financement de l'indemnité de départ - (p. 4599) : priorité au secteur des services qui favorisent le développement du secteur tertiaire marchand, source de création nette d'emplois - Installation avec la participation de l'INSEE de la commission des comptes des services début décembre - Succès de la première journée nationale des services qui a eu lieu à Paris le 17 mars dernier - Souhaite l'adoption de ce budget favorable au développement, à la création et à la transmission des entreprises - (p. 4608) : solde des créations d'entreprises artisanales positif - Etude des motifs de disparition des entreprises artisanales - Problème du commerce et de l'artisanat en milieu rural - Amélioration de la capacité d'amortissement des entreprises - Récupération de la TVA sur le téléphone à partir du 1^{er} novembre - Favorable aux conclusions de la commission relatives à la taxe professionnelle - Retard dans la consommation des crédits en raison du décalage dans la mise en place des contrats de plan Etat-région depuis 1984 - Souhaite une baisse des taux d'intérêt - Simplification envisagée des formalités administratives pour les entreprises - Développement de l'emploi dans le secteur tertiaire, notamment des services - Risque d'une concurrence déloyale de la part de certains « paracommercialismes » - Prochain débat sur la transmission des entreprises - Réduction souhaitable des charges des entreprises - Aménagements fiscaux en faveur des entreprises : réduction de l'impôt sur les sociétés - Nécessaire développement du commerce dans les zones sensibles - Importance du secteur des métiers d'art - Augmentation des exportations de ce secteur : participation aux foires - (p. 4609) : disparition du commerce en raison du dépeuplement - Nombre de créations d'entreprises supérieur à celui des radiations - Lutte contre le travail au noir - Création d'une ligne nouvelle consacrée aux crédits de l'artisanat en zone sensible - Volonté du Gouvernement d'aider les entreprises dans leur ensemble - Réduction des droits de mutation et amélioration de la transmission des petites entreprises - Réussite de l'opération programmée d'aménagement et de rénovation du commerce, de l'artisanat et du tourisme, OPARCAT, montée en Bretagne - Loi Royer - Déductibilité des cotisations volontaires pour le financement d'indemnités journalières - Problème du recouvrement des cotisations vieillesse en Bretagne - Loi du 3 juillet 1972 et substitution au régime des cotisations par point d'un régime de retraite pour les commerçants et artisans aligné sur celui du régime général de sécurité sociale - Problème des entreprises du secteur de l'habillement, notamment de celles du département de l'Indre - (p. 4610) : favorable à un livre blanc du développement rural - Gouvernement favorable à l'accès des petites et moyennes entreprises, PME, au marché public - Favorable au développement de l'emploi dans l'artisanat de production notamment dans les zones rurales - Conseil national de l'orientation des structures artisanales - Souhaite l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux** [n° 100 (87-88)] - (8 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5128, 5129) : système du décret-loi du 30 septembre 1953, applicable au renouvellement des baux commerciaux, insatisfaisant - Projet de loi permettant de sortir du système inadapté sans modifier les règles de fonds régissant les rapports entre bailleurs et locataires - Projet simplifiant les méthodes de calcul sans modifier l'équilibre qui s'est établi entre les bailleurs et les locataires et créant une commission départementale de conciliation - Texte transitoire ; proposition faite au Premier ministre de demander au Conseil économique et social un avis sur le statut des baux commerciaux et sur les notions de propriété commerciale et de fonds de commerce ; étude devant aboutir si nécessaire à une réforme plus complète - **Art. 1** (p. 5132, 5133) : son amendement rédactionnel n° 13 ; adopté - S'oppose aux amendements de M. Michel Darras n° 9 (suppression de cet article relatif à la modification du coefficient applicable aux loyers des baux venant à renouvellement) et n° 10 (nouvelles modalités de fixation du coefficient applicable aux loyers des baux venant à renouvellement) et à l'amendement n° 2 de M. René-Georges Laurin, rapporteur

(nouvelles modalités de fixation du coefficient applicable aux loyers des baux venant à renouvellement) - **Art. 2** (p. 5135) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Michel Darras (suppression de cet article relatif à la mise en place d'une commission de conciliation) - Demande le retrait de l'amendement n° 6 rectifié de la commission (modification des règles de composition de la commission de consultation) - S'oppose à l'amendement n° 7 de la commission (fixation par décret en Conseil d'Etat des règles de composition de la commission de conciliation) - **Art. 3** (p. 5137) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Michel Darras (suppression de cet article fixant la date d'entrée en vigueur d'une nouvelle disposition).

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** [n° 102 (87-88)] - (15 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5435) : nécessité d'ôter les entraves à la vie des entreprises, notamment à leur transmission, pour développer les emplois de demain - Constate que de nombreux dépôts de bilan sont enregistrés à la suite de transmissions d'entreprises - Création de 40 % des entreprises en activité depuis moins de sept ans - (p. 5436) : estime que 50 % des dirigeants de petites et moyennes industries sont âgés de plus de 50 ans - Projet destiné à toutes les catégories d'entreprises mais plus spécialement aux petites entreprises que le Gouvernement souhaite favoriser en priorité - Rôle des petites entreprises pour les zones rurales dans la perspective du marché unique européen de 1992 - Rappelle toute une série de mesures fiscales déjà adoptées : rétablissement des abattements sur les donations-partages, réduction des droits de mutation sur les fonds de commerce et extension du régime de rachat d'entreprises par les salariés - Donner de plus grandes libertés aux chefs d'entreprises pour développer et transmettre, objectif de ce projet - Rappelle que les chefs d'entreprises sont responsables de la transmission et de la gestion de l'entreprise - Rôle des notaires, des conseillers juridiques et des experts-comptables - Estime que le droit et la fiscalité doivent être mieux adaptés à la réalité économique que représente l'entreprise - Projet de loi résultat d'une large concertation avec l'ensemble des ministres concernés - Allègement du droit des sociétés pour favoriser le développement et les mutations des entreprises : nombreuses modifications de la loi du 24 juillet 1966 - Allègement des formalités et extension de la liberté contractuelle - (p. 5437) : extension du régime juridique de la donation-partage à des tiers - Nécessité de préparer la succession pour éviter les inconvénients de l'indivision et les aléas du partage - Diminution du nombre des transmissions familiales - Rappelle qu'un texte du 7 février 1938 avait pour objet de lutter contre l'exode rural comme le présent projet - Signale que les avantages civils et fiscaux attachés au régime de la donation-partage sont très attendus par l'ensemble des experts et des professionnels, des notaires en particulier - Rappelle les trois mesures fiscales prioritaires de ce budget relatives à la création d'entreprises et à la mutation des fonds de commerce - Volonté du Gouvernement de réduire par étapes les droits de mutation sur fonds de commerce - (p. 5448) : remercie M. Etienne Dailly pour son rapport - Constate un accord avec le Gouvernement sur les vingt premiers articles qui soulignent l'importance des droits de mutation sur fonds de commerce - Rôle des petits chefs d'entreprises pour l'économie française - Rappelle que l'ambition du Gouvernement est de réduire le chômage et d'empêcher la mort des entreprises - Souligne l'intérêt de ce texte sur le plan social, du fait de l'extension possible de la donation-partage à des tiers - Estime anormal que les droits de mutation soient aussi élevés pour les fonds de commerce - **Avant l'art. 1A** (p. 5449) : accepte l'amendement n° 49 de M. Etienne Dailly, rapporteur (extension à l'ensemble des sociétés de l'action dite « ut singuli » actuellement applicable aux seules sociétés par actions) - **Art. 3** (p. 5450) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 23 de M. Michel Darras (relations entre les associés et la SARL en matière d'emprunts et de garanties) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 52 de la commission - **Art. 3 bis** (p. 5451) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 53 de la commission (augmentation de capital par incorporation de bénéfices ou de réserves) - **Art. 6 ter** (p. 5453) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 25 de M. Michel Darras (capital maximum détenu par un associé d'une société coopérative ouvrière de

production) et accepte l'amendement n° 54 de la commission (possibilité pour un associé d'une société coopérative ouvrière de production de détenir la moitié du capital de la société) - Art. 7 (p. 5455) : son amendement n° 112 : ancienneté des salariés membres de conseils d'administration ; réservé - Art. 7 bis (p. 5457) : s'oppose à l'amendement n° 57 de la commission (suppression pour les grandes sociétés de l'obligation d'avoir au moins trois de ses directeurs généraux parmi les administrateurs) - Art. 8 (p. 5458) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 28 de M. Michel Darras (fixation de la durée du mandat du directeur) - Après l'art. 8 (p. 5459) : accepte l'amendement n° 59 de la commission (autorisation du conseil de surveillance nécessaire au directeur pour la cession d'immeubles par nature, la constitution de sûretés ou la cession de participations) - Art. 9 (p. 5460) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Pierre Lacour (accord exprès de l'usufruitier nécessaire pour donner le droit de vote, à l'assemblée générale ordinaire, au nu-propriétaire) - Art. 10 (p. 5462) : s'oppose aux amendements de M. Michel Darras n° 29 de suppression (montant nominal des actions) et n° 30 (fixation de la valeur minimale du montant nominal des actions) - Accepte l'amendement n° 65 de la commission (fixation par décret du montant nominal des actions jusqu'à la première réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société) - Art. 11 (p. 5464) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Michel Darras (négociabilité des actions nouvelles après inscription au registre du commerce et des sociétés de la mention nominative) et accepte l'amendement n° 66 de la commission (négociabilité des actions nouvelles en cas d'augmentation de capital à compter de leur libération) - Après l'art. 11 : accepte l'amendement n° 67 de la commission (clause d'agrément ayant pour objet d'éviter la dévolution ou la cession d'actions à des personnes n'ayant pas la qualité statutairement requise) - (p. 5465) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de la commission (suppression de l'obligation de déclaration des participations pour les sociétés non cotées) - Art. 11 bis (p. 5466) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 68 de la commission (reconstitution de l'action par cession du certificat de droit de vote au porteur du certificat d'investissement et déclaration obligatoire du porteur d'un certificat d'investissement et d'un certificat de droit de vote) - Art. 12 (p. 5467) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Michel Darras (désignation des représentants des obligataires dans le contrat d'émission en cas d'émission par appel public à l'épargne) - Art. 15 (p. 5468) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Michel Darras (règles de quorum et de majorité dans les assemblées d'obligataires) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 70 de la commission (limitation des possibilités de dérogation aux règles spécifiques des assemblées extraordinaires en ce qui concerne les règles de quorum et de majorité dans les assemblées d'obligataires) - Art. 16 (p. 5469) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 35 de M. Michel Darras (droit de vote appartenant au nu-propriétaire dans les assemblées générales d'obligataires) et accepte l'amendement n° 71 de la commission (attribution du droit de vote dans les assemblées générales d'obligataires au nu-propriétaire) - Après l'art. 16 (p. 5470) : accepte l'amendement n° 74 de la commission (prise en compte à 90 % de la moyenne du cours de l'action, diminué du montant net du dividende pour calculer le prix d'émission des actions destinées au paiement des dividendes) - Art. 20 (p. 5471) : son amendement n° 113 : suppression de l'inaliénabilité des actions des dirigeants ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement de coordination n° 76 de la commission - Après l'art. 20 (p. 5473) : confirme que l'objectif du Gouvernement n'est pas de prendre la majorité des sièges dans les conseils d'administration des sociétés d'auto-roules - Accepte l'amendement n° 3 de M. Pierre Lacour (élévation de 12 à 18 du nombre maximum des membres du conseil d'administration des sociétés d'économie mixte concessionnaires d'ouvrages routiers nationaux) - Art. 20 bis (p. 5474) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 77 de la commission (pouvoirs du commanditaire) - Art. 20 quater (p. 5475) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 36 de M. Michel Darras (constitution des entreprises de spectacle) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de M. Pierre Lacour (constitution en SARL des entreprises de spectacle) - Après l'art. 20 quater

(p. 5476) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 79 de la commission (insertion dans le chapitre premier de l'article 23 quater qui se trouve actuellement dans le chapitre III) - (p. 5477) : accepte l'amendement n° 80 de la commission (caution du débiteur en cas de jugement de liquidation) - (p. 5478) : accepte l'amendement n° 81 de la commission (obligation d'information annuelle des cautions par les établissements de crédit) - (p. 5479) : son amendement n° 115 : interdiction de toute publicité hors des lieux de vente pour le crédit promotionnel ; retiré - (p. 5481) : accepte l'amendement n° 83 (interdiction de toute publicité hors des lieux de vente pour le crédit promotionnel) et s'oppose au n° 84 de la commission (allongement du délai d'action qui est d'ordre public pour ce qui est du paiement en capital).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)]** - (16 décembre 1987) - Art. 12 A (p. 5535) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Maurice Blin, rapporteur général (taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie : fixation du taux maximum de cette taxe par décret en Conseil d'Etat).

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 102 (87-88)]** - Suite de la discussion - (17 décembre 1987) - Chapitre II (p. 5612) : accepte l'amendement n° 85 de M. Etienne Dailly, rapporteur (« Dispositions relatives aux transmissions d'entreprise ») - Avant l'art. 21 (p. 5613) : accepte l'amendement n° 86 de la commission (insertion d'une division additionnelle ainsi rédigée : « Section I (nouvelle) - Dispositions relatives aux transmissions d'entreprise à titre gratuit ») - Art. 21 (p. 5615 à 5618) : s'oppose aux amendements de M. Michel Darras, n° 38 (suppression de cet article visant à étendre à des tiers le bénéfice de la donation-partage actuellement réservé à la famille), n° 39 (procédure de la donation-partage limitée à la transmission de l'entreprise) et n° 40 (application du droit commun des successions à la donation-partage) ainsi qu'à l'amendement n° 87 de la commission (en cas de transmission d'une entreprise, régime de la donation-partage étendu aux familles ayant un enfant unique et aux tiers) - Après l'art. 21 (p. 5620) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Michel Darras (publicité des donations-partages ; droits des tiers) - (p. 5621) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Michel Darras (mesures fiscales tendant à faciliter les donations d'entreprises aux salariés) et demande le retrait du n° 48 de M. Michel Souplet (possibilité pour les associés non exploitants d'une EURL ou d'une EARL de faire des apports en numéraire ou biens meubles) - (p. 5623) : s'oppose à l'amendement n° 88 de la commission (exonération de droits de mutation des transmissions à titre gratuit de biens professionnels) - (p. 5624) : sur les amendements de la commission, s'oppose au n° 89 (apports en sociétés d'entreprises individuelles : droits de mutation) et demande le retrait du n° 90 (apports en sociétés d'entreprises individuelles : alignement sur le régime des fusions en matière de plus-values) - (p. 5625) : sur l'amendement n° 91 de la commission (apports en sociétés d'entreprises individuelles : alignement sur le régime des fusions en ce qui concerne les provisions de l'entreprise absorbée), son sous-amendement n° 116 ; adopté - (p. 5626) : s'oppose aux amendements de la commission, n° 92 (apports en sociétés d'entreprises individuelles : droits de mutation sur les apports faits depuis le 1^{er} août 1965) et n° 93 (maintien, en cas de reprise ou de transfert d'activités, de la possibilité pour une entreprise déficitaire de reporter au-delà de cinq ans les déficits provenant d'amortissements « réputés différés ») - (p. 5627) : son amendement n° 118 : modalités identiques d'imposition des cessions d'entreprise et des cessations d'activité ; adopté - (p. 5630 à 5632) : sur l'amendement n° 94 de la commission (transfert, du chapitre III au chapitre II, du texte de l'article 22 A du projet de loi, concernant les souscriptions en numéraire au capital d'une société nouvelle), pour lequel il s'en remet à la sagesse du Sénat, son sous-amendement n° 117 : réduction d'impôt non applicable aux titres retenus dans le compte d'épargne en actions, CEA ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 107 de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis (réduction d'impôt applicable aux augmentations de capital réalisées avant le 31 décembre 1992) et accepte les sous-amendements du même auteur, n° 109 (modalités de

reprise des réductions d'impôt), n° 110 d'ordre rédactionnel et n° 111 (conditions d'exonération de la reprise de la réduction d'impôt) - Accepte les amendements de la commission, n° 95 (transfert des dispositions relatives à la procédure d'agrément) et n° 96 (insertion d'une division additionnelle : « Section II - Dispositions concernant les transmissions d'entreprises à titre onéreux ») - (p. 5633, 5634) : demande le retrait de l'amendement n° 97 de la commission (transmission à titre onéreux d'entreprises individuelles : suppression des droits d'enregistrement applicables aux cessions de fonds de commerce) - (p. 5635) : demande le retrait de l'amendement n° 98 de la commission (suppression de l'établissement d'un droit d'acte lors des cessions de parts sociales) de la commission - (p. 5636) : s'oppose à l'amendement n° 99 de la commission (droits d'enregistrement portant sur les cessions de fonds de commerce) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 14 de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis (rapprochement de ces droits d'enregistrement de ceux qui portent sur les cessions de droits sociaux) - Avant l'art. 22 (p. 5640) : s'oppose aux amendements de M. Michel Darras, n° 43 (rétablissement des avantages fiscaux accordés aux salariés reprenneurs de leur entreprise) et n° 44 (dispositions fiscales du régime de rachat d'une entreprise par les salariés ne pouvant être cumulées avec l'avantage fiscal concernant les donations-partages) - Art. 22 bis (p. 5641) : son amendement n° 4 : suppression de cet article tendant à réduire l'imposition des plus-values professionnelles ; adopté - Rappelle les modalités de taxation des plus-values immobilières et des plus-values sur cessions de valeurs réalisées par les particuliers - (p. 5642) : demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis (mise en place d'un mécanisme d'option fiscale pour l'imposition des plus-values professionnelles) - Art. 23 : accepte l'amendement n° 103 de la commission (suppression pour coordination de cet article relatif au droit d'enregistrement sur cessions de fonds de commerce) - Après l'art. 23 (p. 5643) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Michel Darras (réduction des droits de mutation) - Art. 23 bis : accepte l'amendement n° 104 de la commission (suppression pour coordination de cet article relatif à la procédure d'agrément) - Art. 23 ter : accepte les amendements identiques n° 105 de la commission et n° 15 de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis (suppression pour coordination de cet article tendant à réduire le taux du droit d'apport) - Art. 23 quater (p. 5644) : accepte les amendements identiques n° 106 de la commission et n° 16 de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis (suppression pour coordination de cet article permettant aux sociétés de caution mutuelle de choisir leur caisse de garantie) - Art. 23 quinquies : sur les amendements de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 17 (extension de l'avantage fiscal aux reprises d'entreprises commerciales, artisanales ou agricoles), et accepte les n° 18 (modalités d'étalement du bénéfice par la société créée en vue de la reprise d'une entreprise en difficulté) et n° 19 d'ordre rédactionnel - Art. 24 (p. 5645) : accepte l'amendement n° 22 de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis (non application aux territoires d'outre-mer des dispositions fiscales de la présente loi ; non application à Mayotte du régime de la donation-partage) - Art. 7 (suite) : son amendement n° 112 : suppression de la limitation du nombre des administrateurs salariés autorisés dans les conseils d'administration ; retiré - Seconde délibération (p. 5646) : en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement du Sénat, demande qu'il soit procédé à une seconde délibération - Sur l'ensemble (p. 5647) : remercie les rapporteurs et les commissaires pour l'excellent travail effectué sur ce texte - Souhaite l'adoption par le Sénat de ce projet tendant à faciliter le développement et la transmission des entreprises.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire*. [n° 181 (87-88)] - (19 décembre 1987) - *Discussion générale* (p. 5755) : amendements proposés au texte de la CMP par le Gouvernement : retour sur la réglementation du marché des options sur valeurs mobilières par le conseil des bourses ; pouvoir d'enquête de la commission des opérations de bourse, COB ; aménagement de la faculté pour les juridictions d'entendre la COB à l'occasion des contentieux relatifs à l'ordonnance de

1967 - Art. 6 (p. 5756) : son amendement n° 1 : suppression de la disposition confiant au conseil des bourses la réglementation du marché des options sur valeurs mobilières ; adopté - Art. 11 (p. 5757) : son amendement n° 2 : nouvelle rédaction de cet article afin de supprimer l'autorisation judiciaire préalable à l'exercice du droit d'enquête de la COB auprès des personnes contrôlant les sociétés faisant appel public à l'épargne ou leurs filiales ; adopté - Art. 14 bis (p. 5758) : son amendement n° 3 : contentieux relatifs à l'ordonnance de 1967 : possibilité pour les juridictions de convoquer les représentants de la COB ; adopté - Art. 20 (p. 5759) : son amendement n° 4 : maintien de la distinction entre les valeurs inscrites à la cote officielle et les valeurs inscrites au second marché ainsi qu'entre les régimes qui leur sont applicables ; adopté - Art. 22 ter (p. 5760) : cohérence du texte et ordre des articles.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux** - *Deuxième lecture*. [n° 205 (87-88)] - (22 décembre 1987) - *Discussion générale* (p. 5963) : amélioration à apporter à l'article 2 bis, modifié par l'Assemblée nationale afin d'étendre aux artistes plasticiens le bénéfice des dispositions du décret de 1953 - (p. 5964) : composition de la commission départementale de conciliation - Vote par l'Assemblée nationale d'une disposition soumettant les baux des locaux consentis à des artistes admis à cotiser à la caisse de sécurité sociale de la maison des artistes et reconnus auteurs d'oeuvres graphiques et plastiques au régime de la propriété commerciale : amendement du Gouvernement appliquant cette disposition aux baux en cours - Art. 2 bis (p. 5965) : son amendement n° 1 : application aux baux en cours des dispositions de cet article adopté par l'Assemblée nationale et visant à étendre aux artistes plasticiens le bénéfice des dispositions du décret de 1953 ; retiré.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire*. [n° 195 (87-88)] - (22 décembre 1987) - *Discussion générale* (p. 5987) : texte modernisant de façon significative le droit applicable aux sociétés - Nombreuses mesures fiscales adoptées pour faciliter le développement et la transmission des entreprises - Dépôt par le Gouvernement de quelques amendements, d'une part d'ordre fiscal, et d'autre part relatifs à la donation-partage - Rappelle que les chefs d'entreprises et les salariés attendent beaucoup de ce projet dont l'enjeu économique est capital - Art. 20 (p. 5990) : son amendement n° 1 : suppression du régime dit « de garantie » des actions détenues par des dirigeants ; suppression du quota d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration des sociétés ; rejeté avec l'ensemble du projet - Art. 21 (p. 5992) : son amendement n° 2 : possibilité pour la donation-partage qui gratifie des enfants et descendants de bénéficier à d'autres personnes dans les mêmes conditions qu'aux successibles et avec les mêmes effets ; rejeté avec l'ensemble du projet - Art. 21 ter (p. 5994) : son amendement n° 3 : suppression du gage afférent à cet article et prévoyant l'augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés ; rejeté avec l'ensemble du projet - Art. 21 sexies : son amendement n° 4 : suppression du délai supplémentaire de deux ans accordé pour bénéficier d'une réduction d'impôt applicable aux augmentations de capital ; rejeté avec l'ensemble du projet - Art. 21 octies (p. 5995) : son amendement n° 5 : abattement applicable en matière de cession de fonds de commerce ; rejeté avec l'ensemble du projet - Art. 22 bis : son amendement n° 6 : doublement de la limite d'exonération des plus-values professionnelles ; rejeté avec l'ensemble du projet - Art. 23 quinquies (p. 5996) : son amendement n° 7 : suppression du gage afférent à cet article et relatif à une augmentation des droits sur les tabacs ; rejeté avec l'ensemble du projet - Art. 24 B (nouveau) : son amendement n° 8 : avantage accordé à l'acheteur au comptant devant être au moins identique à celui accordé à l'acheteur bénéficiant d'un crédit promotionnel ; rejeté avec l'ensemble du projet.

Nouvelle lecture. [n° 217 (87-88)] - (23 décembre 1987) - *Discussion générale* (p. 6007) : échec de la commission mixte paritaire, CMP - Texte adopté par le Sénat modifié par trente amendements qui visent essentiellement à reprendre le texte

élaboré par la CMP - Un seul amendement nouveau relatif à l'extension de la donation-partage aux tiers et aux collatéraux - Texte favorisant la transmission des entreprises grâce à l'évolution de la loi sur les sociétés et à toutes les améliorations apportées en matière fiscale - Diminution des défaillances d'entreprises et lutte contre l'exode rural - **Art. 21** (p. 6013) : rappelle les difficultés pour les entreprises individuelles de trouver un repreneur et les nombreuses mesures prises par le Gouvernement pour favoriser la rentabilité des petites entreprises individuelles - (p. 6014) : rappelle l'importance de la rentabilité pour la transmission de l'entreprise - Difficultés des petites entreprises à cause de l'exode rural et faute de rentabilité - Signale l'importance du nombre de chefs de petites entreprises qui n'ont pas organisé leur succession - Problème du groupement agricole d'exploitation en commun, GAEC, et impossibilité de lui donner une réponse actuellement - Rappelle que les socialistes ont augmenté les droits de succession quand ils détenaient le pouvoir, qu'ils ont supprimé les avantages fiscaux de la donation-partage et pris des mesures tendant à freiner les transmissions.

CHERIOUX (Jean), sénateur de Paris (RPR) - Vice-président du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant création des sociétés d'actionnariat salarié [n° 209 (86-87)] (29 avril 1987) - Sociétés civiles et commerciales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 234 (*JO Débats* du 3 octobre 1987) (p. 3046) - Ministère : Santé et famille - *Application de l'article L. 647 du code de la santé publique interdisant toute publicité en faveur de l'avortement* - (Réponse : *JO Débats* du 10 octobre 1987) (p. 3098) - Interruption volontaire de grossesse (IVG).

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de la République indienne (21 mai 1987) (p. 1173).

- Clôture de la seconde session ordinaire de 1986-1987 (30 juin 1987) (p. 2938).

- Bienvenue à une délégation parlementaire du Québec (27 octobre 1987) (p. 3483).

- Clôture de la première session ordinaire de 1987-1988 (20 décembre 1987) (p. 5875).

En qualité de sénateur

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion** - (22 avril 1987) - **Après l'art. 17** (p. 328) : son amendement n° 7 : statut de la fonction publique territoriale de la ville de Paris ; adopté - Administration de la ville de Paris traditionnellement organisée en corps - Nécessaire maintien d'une organisation de ce type en raison de l'importance de la collectivité parisienne - **Art. 2 suite** (p. 329) : son amendement de coordination n° 6 ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 352) : son amendement n° 11, soutenu par M. Bernard Hugo : représentation de toutes les organisations syndicales représentatives au plan national au sein du conseil supérieur de la fonction publique territoriale ; adopté.

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - **Art. 18** (p. 467) : son amendement de coordination n° 8, soutenu par M. Alain Pluchet ; retiré - (p. 468) : son amendement n° 9 : gestion et formation des personnels de la commune et du département de Paris ; retiré au profit de l'amendement n° 52 de M. Paul Girod, rapporteur.

Suite de la discussion - (28 avril 1987) - **Art. 20** (p. 519) : son amendement n° 10, soutenu par M. Alain Pluchet ; retiré au profit des amendements de la commission, n° 62 (formation des fonctionnaires des administrations parisiennes) et n° 63 (suppression des paragraphes III et VI de cet article).

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)]** - (21 mai 1987) - **Art. 2 : Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970** (p. 1217) : se déclare favorable à l'amendement n° 43 de M. André Méric (consultation de l'ensemble des personnels par le chef de service, avant d'arrêter les prévisions d'activités et de moyens afférents au service) - **Art. 20-4** (p. 1224) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (participation des médecins titulaires à l'organisation et au fonctionnement du département - élaboration du règlement ; intérieur) - **Après l'art. 2** (p. 1226) : se déclare opposé à l'amendement n° 92 de M. Paul Souffrin (gestion des hôpitaux publics, notamment des établissements du ressort de l'Assistance publique de Paris) - Rappelle que les différents syndicats représentés au conseil d'administration de l'Assistance publique de Paris ont toujours été fermement opposés à son démantèlement - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1236, 1237) : organisation hospitalière - Départementalisation - Equipement sanitaire, notamment du secteur privé - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)]** - (26 mai 1987) - **Art. 2** (p. 1313) : son amendement n° 76, soutenu par Mme Hélène Missoffe : déductibilité étendue à la défense du patrimoine et aux versements effectués aux établissements d'enseignement technique ou artisanal ; retiré.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)]** - (2 juin 1987) - **Avant l'art. 1** (p. 1414) : se déclare opposé à l'amendement n° 47 de M. Paul Souffrin (principe du droit au travail des handicapés).

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - Suite de la discussion** - (11 juin 1987) - **Art. 5** (p. 1712) : soutient l'amendement n° 114 de M. Geoffroy de Montalembert (maintien du caractère suspensif des recours contre les décisions de dénonciation d'une convention portant création d'un CFA) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1745) : groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet de loi - Recours à l'apprentissage nécessaire en raison des insuffisances de la formation technique des jeunes.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 241 (86-87)]** - (15 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1834) : rap-

pelle la parution du rapport de M. François Dalle et Jean Bouinine et le caractère alarmant de l'analyse de la situation économique des entreprises françaises au regard des entreprises étrangères - Souci du Gouvernement de redonner aux entreprises les moyens d'affronter la concurrence étrangère - Nombreuses disparitions d'emplois productifs de 1981 à 1986 - (p. 1835) : atténuation des effets du chômage de longue durée, objet de ce projet - Importante augmentation du nombre de chômeurs de longue durée - Lutte contre le chômage, une des priorités du Gouvernement - Plan d'emploi des jeunes de seize à vingt-cinq ans - Formations en alternance - Bénéfice du plan d'urgence pour l'emploi pour de nombreux jeunes - Relance et amélioration des travaux d'utilité collective, TUC - Mesures d'exonération fiscales et sociales en faveur des emplois de service à domicile pour les personnes âgées et les familles - Insertion des chômeurs de longue durée - Absence de formation des chômeurs - Dénonce les effets du décret du 21 novembre 1982 qui a réduit la période d'indemnisation du chômage - Favorable à la suppression du délai de carence pour le versement de l'allocation de solidarité - Effort de solidarité en faveur des salariés de plus de cinquante ans - Adoption par l'Assemblée nationale d'une pénalité pour les entreprises qui ne proposeraient pas aux salariés un contrat de préretraite - (p. 1836) : au nom du groupe du rassemblement pour la République, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - Art. 46-B (par priorité) (p. 2163) : vote par le groupe RPR de l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique).

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 15 ter (p. 2306) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 53 de M. André Méric et n° 183 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article tendant à modifier l'assiette de la contribution des laboratoires pharmaceutiques versée au titre du fonctionnement des réseaux de visiteurs médicaux) - Après l'art. 15 septies (p. 2309) : son amendement n° 22 : prise en charge par les mutuelles des anciens mutualistes désirant souscrire une couverture sociale complémentaire ; retiré - Art. 31 (p. 2317) : son amendement n° 39 : élargissement du champ d'application du présent texte aux régimes particuliers, tout en maintenant la double condition d'ouverture à pension et d'âge ; adopté - (p. 2318) : son amendement n° 41 : non application des dispositions du présent article aux procédures contentieuses individuelles en cours à la date de publication de la présente loi ; retiré - Art. 36 bis (p. 2576) : son amendement n° 46, soutenu par M. Lucien Neuwirth : dispositions du code du travail et, le cas échéant, du code rural, relatives à l'hygiène, la sécurité, les conditions et la durée du travail, applicables aux stagiaires d'initiation à la vie professionnelle ; adopté.

Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 27 ter (p. 2734) : son amendement n° 23 : représentation des organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - Art. 46 B (p. 2886) : limites à la loi Le Pors - Désorganisation des transports aériens par de véritables grèves tournantes - Souligne les conséquences néfastes sur le plan économique - Nocivité de la loi Le Pors reconnue par des ministres socialistes - Droit pour les usagers à la continuité du service public.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Après l'art. 4 (p. 3991) : son amendement n° I-50, soutenu par M. Alain Pluchet : exonération fiscale, en tout ou partie, de la pension temporaire d'orphelin lorsque celle-ci remplace l'allocation aux adultes handicapés ; adopté.

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Art. 10 (p. 4059) : son amendement n° I-51 : réduction du taux de TVA sur les voitures pour les familles nombreuses ; retiré.

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (21 novembre 1987) (p. 4287) : recherche, budget prioritaire - Réduction des dépenses - Développement de la recherche industrielle et maintien des capacités de la France dans le domaine de la recherche de base - Concurrence des grands pays industrialisés - Maîtrise des nouvelles technologies et diffusion de l'innovation - Insuffisance de la recherche dans l'industrie française - Non-respect du programme d'action « filière électronique » - Rôle d'entraînement de l'Etat dans les technologies de pointe - (p. 4288) : nouvelle impulsion souhaitable aux coopérations européennes : programmes Eurêka, Ariane 5, Hermès, Columbus - Importance des retombées dans le domaine de la recherche des grands programmes industriels : aéronautique, spatial et télécommunications, programmes militaires - Existence de onze programmes nationaux portant sur la recherche de base et tournés vers les secteurs d'avenir - Aide indirecte à la recherche industrielle en faveur des PME - Insuffisance de la part de la recherche développement financée par les entreprises - Elargissement des modalités d'attribution du crédit d'impôt-recherche - Extension du crédit d'impôt à l'acquisition de brevets ou de licences - Volonté du Gouvernement de maintenir le potentiel de la recherche de base - Création de postes de chercheurs dans les grands organismes de recherche - Augmentation des crédits de recherche universitaire - Encouragement à la coopération entre l'industrie et la recherche publique - Insuffisante mobilité des chercheurs en France - (p. 4289) : financement de la coopération européenne et adoption du programme-cadre de recherche des Communautés européennes - Utilisation des nouvelles techniques de communication et de traitement des données - Objet du programme ESPRIT - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) (p. 4346, 4347) : progression de 8 % du budget des affaires sociales résultant principalement de l'évolution des crédits consacrés à l'emploi - Premiers résultats avec la stabilisation du chômage - Proposition socialiste de création d'un salaire minimum pour les fins de droits surprenante venant de ceux ayant institué le délai de carence et ne l'ayant pas introduite lorsqu'ils étaient aux commandes ; dangers d'une telle mesure souligné par le rapport Oheix ; mesures prises par le Gouvernement nettement plus positives - Parmi ces mesures : allocation allouée par les départements pouvant s'accompagner d'une formation ; politique de prévention de la pauvreté et de la précarité ; plan d'actions urgentes du 29 octobre 1986 ; souligne en tant qu'élu parisien l'importance des mesures prises par le Maire de Paris.

CHERVY (William), sénateur de la Creuse (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 192 (JO Débats du 13 juin 1987) (p. 1809) - Ministère : Agriculture - *Avenir de la politique agricole commune* - (Retirée : octobre 1987) - *Politique agricole commune (PAC).*

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)]** - (23 juin 1987) (p. 2203) : productions excédentaires de la CEE : céréales, produits laitiers, vin, volaille, oeufs, huile d'olive, viandes bovine et porcine - Nécessité d'une réforme de la politique agricole commune, PAC - Dis-

cipline des dépenses agricoles et des productions - Aides aux agriculteurs - Suggère un système de prix modulé tenant compte du volume de production de chaque exploitation - (p. 2204) : nécessité de s'adapter progressivement aux organisations européennes du marché - Problème des stocks - Régime des quotas - Suggestion d'un système de double prix du lait - Zones de montagne - Céréales et soja - Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Montants compensatoires monétaires - Proposition par la CEE de réduire les garanties de prix.

- **Proposition de loi relative à la fraude informatique** [n° 279 (86-87)] - (4 novembre 1987) - **Art. unique - Art. 462-3 du code pénal** (p. 3658) : soutient l'amendement n° 12 de M. Paul Loridant (absence de sanction en cas d'entrave au fonctionnement d'un système de traitement automatisé de données) - **Après l'art. unique** (p. 3661) : soutient l'amendement n° 13 de M. Paul Loridant (répression de la contrefaçon et de la falsification des cartes bancaires) - (p. 3662) : soutient l'amendement n° 14 de M. André Méric (dérogation à l'application de la loi de 1985 sur la protection des logiciels en cas d'utilisation pédagogique à but non lucratif).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4546, 4547) : maintien du revenu agricole pour l'année 1987 grâce aux aides publiques et à l'augmentation en volume : baisse des prix ; engorgement des marchés mondiaux ; endettement des agriculteurs - Stagnation des crédits consacrés au secteur de l'agro-alimentaire et aux aides à l'investissement - Amputation des crédits de la recherche : suppression de postes à l'Institut national de la recherche agronomique, INRA - Suppression de postes de personnels non enseignants des établissements d'enseignement agricole public - Absence de politique d'aménagement rural et d'encouragement à la pluriactivité - Elevage : dégradation du marché de la viande bovine ; veau : concurrence des éleveurs allemands ; rappelle les conséquences dramatiques du règlement ovin pour l'élevage français ; département de la Creuse : difficultés des petits propriétaires laitiers ; demande par dérogation, au titre de l'année 1987, l'octroi de la prime à la vache allaitante - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4583) : soutient l'amendement n° II-45 de M. Fernand Tardy relatif aux crédits des centres d'information et de vulgarisation pour l'agriculture et le milieu rural.

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes et II - Services financiers - (3 décembre 1987) (p. 4902) : budget de la consommation ; stagnation des subventions aux associations de consommateurs ; création des comités départementaux de la consommation - Institut national de la consommation, INC : contradiction entre la diminution des crédits et le nouveau programme d'essais sous le contrôle d'une autorité des essais comparatifs ; question sur l'attitude des représentants des professionnels ; disparition de toute référence au rapport qualité-prix - Incidences sur les ventes du magazine « 50 millions de consommateurs » de la vente des essais à l'ensemble de la presse - Ne votera pas ce projet de budget.

CHINAUD (Roger), sénateur de Paris (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant les dispositions tendant à la limitation du cumul des mandats électoraux et les fonctions électives par les parlementaires [n° 221 (86-87)] (7 mai 1987) - **Elections et référendums**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant les dispositions tendant à limiter le cumul des mandats électoraux et des fonctions électives [n° 222 (86-87)] (7 mai 1987) - **Elections et référendums**.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 332 (86-87)], sur les bourses de valeurs [n° 44 (87-88)] (14 octobre 1987) - **Marchés financiers**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Industrie et tourisme - II - Tourisme** - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 25] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 164 (JO Débats du 23 mai 1987) (p. 1255) - Ministère : Affaires étrangères - **Coopération européenne et relations franco-allemandes** - (Retirée : mai 1987) - **Communauté économique européenne (CEE)**.

n° 190 (JO Débats du 12 juin 1987) (p. 1746) - Ministère : Economie - **Création d'une monnaie commune européenne** - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2635) - **Politique monétaire**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [n° 178 (86-87)] - (29 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 582) : texte présenté, conséquence d'une disposition de la loi du 17 juillet 1986 qui traitait des questions d'ensemble de la Nouvelle-Calédonie - Interrogation sur l'opportunité du référendum - (p. 583) : possibilité de consultation évoquée à la conférence de Nainville-les-Roches - Echec du statut Lemoine - Attitude du Gouvernement fondée sur le droit et la cohérence - Substitution d'un état de droit à la situation actuelle souhaitée par la population de Nouvelle-Calédonie - Notion de « populations intéressées » et problème de la consultation organisée par l'ONU - Interrogation sur la notion de racines - Théorie du premier occupant - (p. 584) : compétence de l'ONU seulement pour les territoires sous tutelle - Nombreux exemples de décolonisation fournis par la France depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale dans le respect des libertés et des traditions démocratiques - Présence française regrettée par le Vanuatu - Importance stratégique de la Nouvelle-Calédonie pour les sous-marins nucléaires - Groupe de l'UREI favorable au projet de loi, préalable obligé au nouveau statut - Nécessité de faire part au Parlement de ce que pourraient être les grandes lignes de l'autonomie et de la régionalisation - (p. 585) : création par le Gouvernement des conditions permettant un retour au calme et à la sérénité - Effort de relance de la politique économique et sociale et impossibilité d'aller plus loin sans consultation des populations - Conception de l'autonomie - Correction du découpage des régions - Nécessité de faire place à la coutume - Augmentation de la compétence du chef de l'exécutif pour représenter le territoire et la République française dans cette zone du Pacifique - Souhaite une réunion exceptionnelle du Congrès du territoire en présence du conseil exécutif et du Premier ministre pour porter à la connaissance des élus les éléments essentiels d'avenir et

l'engagement de définir rapidement le statut de l'autonomie du territoire - Espoir, tolérance, solidarité nécessaires à la Nouvelle-Calédonie - Vouloir faire partie d'une nation, c'est choisir de participer volontairement à un devenir commun.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 602) : rappelle à M. Jean-Luc Mélenchon que M. Jacques Soustelle fut envoyé, en 1954, comme gouverneur en Algérie par M. François Mitterrand, alors ministre de l'intérieur - **Motion de renvoi en commission** (p. 615) : évoque sa mission en Nouvelle-Calédonie, en compagnie de M. François Léotard, en 1985, en qualité de membre du Parlement européen - Rappelle le procès en diffamation intenté par M. Edgard Pisani contre des informations diffusées dans la presse relatives aux ordres échangés entre les autorités centrales responsables et la gendarmerie du territoire.

- **Projet de loi sur l'épargne** [n° 195 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (13 mai 1987) - **Art. 1** (p. 859) : sur la création des plans d'épargne en vue de la retraite, son amendement n° 27, soutenu par M. Jacques Descours Desacres ; retiré au profit de l'amendement n° 33 de M. Jean Cluzel, rapporteur - **Art. 7** (p. 890) : son amendement n° 28, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : régime d'exonération des pénalités ; devenu sans objet - **Art. 16** (p. 921) : son amendement n° 30, soutenu par M. Roland du Luart : rachat d'une entreprise par ses salariés ; retiré.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 244 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (27 mai 1987) - **Art. 2** (p. 1376) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat (sanctions en cas de dépassement des limites de versement annuel sur le plan épargne en vue de la retraite) - Délivrance par les banques et les caisses d'épargne d'un certificat indiquant la somme versée par les personnes qui souscriront un plan d'épargne en vue de la retraite - **Art. 10 A** (p. 1380) : fixation de la date d'entrée en vigueur des options de distribution de dividendes en numéraire ou en actions afin d'accorder une année supplémentaire de réflexion aux sociétés pour modifier leurs statuts.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières** [n° 263 (86-87)] - (18 juin 1987) - **Art. 3** (p. 2042) : favorable à cet article tendant à rétablir une meilleure proportionnalité entre la réalité des infractions commises et le régime des sanctions applicables - Attire l'attention du Gouvernement sur l'information insuffisante du public en ce qui concerne les règles fiscales afférentes au régime de l'anonymat - (p. 2043) : soutient l'amendement n° 46 de M. Pierre-Christian Taittinger (sanction applicable pour non respect d'une obligation formelle) - **Art. 4** (p. 2049) : se déclare favorable à l'amendement n° 72 du Gouvernement (faculté laissée au contribuable de fournir l'administration fiscale ses relevés de compte bancaire) - **Après l'art. 10** (p. 2053, 2054) : son amendement n° 34 : coordination entre les juridictions de l'ordre judiciaire et celles de l'ordre administratif ; retiré.

- **Questions orales avec débat jointes : problèmes fiscaux et monétaires européens** - (26 juin 1987) (p. 2635) : Acte unique européen accepté dans un large consensus politique - Interrogation sur le respect de toutes les dispositions de l'Acte unique - (p. 2636) : importance du travail législatif en perspective - Nécessité d'une politique monétaire commune et d'une monnaie européenne - Création du système monétaire européen, SME, le 13 mars 1979 et accroissement de la stabilité des changes entre les monnaies européennes - Souhaite l'intégration de la livre sterling dans le SME - Convergence des politiques économique et monétaire - Problème de la règle de l'unanimité - Interrogation sur les intentions de la RFA relativement à l'ECU - Interrogation sur les prochaines initiatives en matière d'utilisation de l'ECU officiel et de la création d'un livret d'épargne en ECU - Souhaite l'abrogation en France des systèmes résiduels de contrôle des changes et du double taux - Signale l'intérêt d'acheter pour un grand voyage international son billet à Bruxelles plutôt qu'à Paris - Problème des taux de change en l'absence de monnaie commune dans la Communauté - (p. 2637) : perte de valeur du franc par rapport au mark et effet négatif sur la balance commerciale, sur la hausse des prix et sur l'endettement - Augmentation du déficit commercial malgré une politique budgétaire rigoureuse - Exportations liées à la qualité des

produits : Réduction des marges et des possibilités d'auto-financement - Harmonisation urgente des taux de TVA - Nécessité de changer le statut de la Banque de France - Rôle de la France de continuer à guider les progrès de l'ECU.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs** [n° 332 (86-87)] - (27 octobre 1987) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 3483) : nécessité de mettre les mécanismes qui commandent la place financière de Paris à la hauteur des ambitions nationales françaises - Modernisation du marché, développement de l'épargne face à la forte concurrence des places étrangères - Constitution d'un marché européen des capitaux et renforcement des dispositifs de protection des épargnants et investisseurs - Transformations profondes récentes des bourses étrangères - Participation du marché des actions au financement des économies : cotation spéciale, marché des titres à revenus fixes - Création récente d'un grand marché international d'abord réservé aux obligations puis aux actions - (p. 3484) : fonds communs de placement - Obligations échangeables, révisables, indexées et à fenêtres - Le marché à terme d'instruments financiers, MATIF - Progression relative de la place financière de Paris par rapport aux grands marchés de New-York, Londres et Tokyo - Négociations confiées à des sociétés de bourse - Elargissement du champ d'activité des opérateurs sur le marché - Souligne le fait qu'aucune société de bourse nouvelle ne sera créée avant le 1^{er} janvier 1992 - Organisation du marché par le Conseil des bourses - Responsabilités accrues données aux professionnels dans l'organisation de la place - (p. 3485) : objectif de faire de la place financière de Paris une grande place nationale avec une forte minorité étrangère contrairement à la spécificité de la place financière de Londres - Création d'un fonds de garantie dont les règles doivent être claires et précises - Déontologie des opérateurs - Pouvoirs des enquêteurs de la commission des opérations de bourse - Délit d'initié et délit de fausse information - Réintroduction du délit de manipulation de cours - Appel des décisions prises par le Conseil des bourses devant le juge administratif - (p. 3486) : rôle des gouvernants et des moralistes - Nécessité d'une réflexion prioritaire - Impératifs européens - Caractère de ce projet de loi : réponse aux exigences de la vie internationale et aux conséquences de l'ouverture des frontières, nécessité d'amélioration sur le plan de la protection des épargnants et des investisseurs - **Question préalable** (p. 3491) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable - **Art. 1^{er}** (p. 3501) : s'oppose aux amendements n° 2 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la définition des sociétés de bourse) et n° 68 de M. Jean-Pierre Masseret (maintien du monopole des agents de change sur la négociation d'options portant sur les valeurs mobilières) - Accepte l'amendement n° 16 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (précisions apportées à la nature juridique des sociétés de bourses habilitées à effectuer des négociations sur les valeurs mobilières) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 80 du Gouvernement - **Après l'art. 1^{er}** (p. 3502) : demande la réserve de son amendement n° 43 jusqu'après l'examen de l'article 2 - **Art. 2** (p. 3503) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. Jean-Pierre Masseret (précisions relatives au monopole de négociation et aux sanctions applicables en cas de non respect dudit monopole par les intermédiaires) - Accepte l'amendement n° 17 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (définition des sanctions applicables en cas de non respect du monopole des sociétés de bourse) et, sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 86 du Gouvernement - **Après l'art. 1^{er}** (p. 3504) : son amendement n° 43 : maintien en vigueur des articles n° 16 et n° 17 de la loi de finances rectificative pour 1964 ; retiré - **Art. 4** (p. 3505) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à l'agrément des sociétés de bourse) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 18 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis et s'oppose à l'amendement n° 19 du même auteur (appel des décisions de l'ensemble des organismes prévus par le présent projet de loi devant la cour d'appel de Paris) - **Art. 5** (p. 3508) : sur l'amendement n° 21 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions de fonctionnement du Conseil des bourses de valeurs ; secret professionnel ; sanctions), ses sous-amendements n° 85 et n° 45 ; adoptés ; n° 44 ; retiré - S'oppose à

l'amendement n° 5 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à l'institution du Conseil des bourses de valeurs) et accepte l'amendement n° 21 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis - **Après l'art. 5** (p. 3510) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Jean-Pierre Masseret (désignation d'un représentant par le Conseil des bourses de valeurs au Comité des établissements de crédit) - **Art. 6** (p. 3511) : sur l'amendement n° 22 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (précisions apportées à l'énumération des missions fixées par le règlement général ; définition des personnes bénéficiaires de la carte professionnelle) ses sous-amendements n° 46 ; adopté, n° 47 et n° 48 ; retirés - Sur ce même amendement, s'oppose au sous-amendement n° 72 de M. Jean-Pierre Masseret et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 73 du même auteur - S'oppose à l'amendement n° 6 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif au règlement général du conseil des bourses de valeurs, et à l'admission et la radiation des valeurs mobilières) - **Art. 7** (p. 3514) : sur l'amendement n° 25 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (modalités de l'action du conseil des bourses de valeurs en matière de sanctions ; respect des droits de la défense), son sous-amendement n° 50 ; retiré - Sur ce même amendement, s'oppose au sous-amendement n° 87 du Gouvernement - (p. 3515) : son amendement n° 49, (modalités de l'action du conseil des bourses de valeurs en matière de sanctions ; respect des droits de la défense) ; retiré - S'oppose à l'amendement n° 74 de M. Jean-Pierre Masseret (modalités d'action, en matière de sanctions, du Conseil des bourses de valeurs) et aux amendements n° 7 et n° 8 de M. Robert Vizet (sanction effective de toute infraction aux lois et règlements applicables aux sociétés de bourse) - **Après l'art. 7** (p. 3516) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Jean-Pierre Masseret (recours en matière de solidarité aux associés de la société de bourse défaillante et aux autres sociétés de bourse) - **Art. 8** (p. 3517) : accepte l'amendement n° 26 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (sanctions de tout manquement aux obligations professionnelles données par le conseil des bourses de valeurs aux employés des sociétés de bourse ; modalités ; définition ; droit de la défense), et retire son amendement analogue n° 51 - S'oppose aux amendements n° 77 de M. Jean-Pierre Masseret (sanctions de tout manquement aux obligations professionnelles en rapport avec le marché financier) et n° 9 de M. Robert Vizet (obligation pour le Conseil des bourses de valeurs de suspendre en cas d'urgence l'employé fautif) - **Art. 9** (p. 3518) : son amendement n° 53 : constitution de l'institution financière spécialisée entre les sociétés de bourse ; adopté - **Art. 10** (p. 3519) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la compétence du Gouvernement en cas de carence du Conseil des bourses de valeurs) et à l'amendement n° 31 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (introduction de la notion de « carence manifeste » pour la prise par le Gouvernement de mesures par décret) - **Avant l'art. 11** (p. 3520) : s'oppose à l'amendement n° 81 du Gouvernement (élargissement des compétences de la Commission des opérations de bourse, COB, en matière de marchés à terme) - **Art. 11** : son amendement n° 54 : possibilité pour la Commission des opérations de bourse, COB, de faire procéder à des enquêtes par des agents habilités afin d'assurer l'exécution de sa mission ; retiré au profit de l'amendement n° 32 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (possibilité pour la commission des opérations de bourse COB de faire procéder à des enquêtes par des agents habilités). Son amendement n° 55 : communication des documents à la Commission des opérations de bourse, COB, par les personnes qui contrôlent les sociétés faisant appel public à l'épargne et à leurs filiales ; adopté - (p. 3521) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Jean-Pierre Masseret (communication de tout document aux agents de la Commission des opérations de bourse, COB, par les personnes qui assurent la gestion des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières, OPCVM) - **Après l'art. 11** : accepte l'amendement n° 33 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (modification de l'article 5 de l'ordonnance n° 67-833 du 28 septembre 1967 instituant une Commission des opérations de bourse, COB, de caractère de coordination rédactionnelle) - **Art. 13** (p. 3522) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (rétablissement du mobile pour définir le délit de fausse

information) - **Art. 14** (p. 3522) : son amendement n° 56 : délit de manipulation de cours : exercice, sur le marché d'une valeur mobilière ou d'un produit financier côté, d'une manoeuvre ayant pour objet d'entraver le fonctionnement régulier du marché ; adopté - (p. 3523) : notion d'induire autrui en erreur : réalisation de la synthèse des positions exprimées tant par la commission des finances que par la commission des lois, le Gouvernement et M. Jean-Pierre Masseret.

Suite de la discussion - (28 octobre 1987) - Rapporteur - **Art. 15** (p. 3533) : son amendement n° 57, rédactionnel ; adopté - **Art. 17** (p. 3534) : son amendement n° 58 : prise en compte des différentes règles de protection du secret professionnel dans les institutions suivantes : le Conseil des bourses de valeurs, la Commission des opérations de bourse, COB, et la Commission bancaire ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 36 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (non opposition du secret professionnel entre le Conseil des bourses de valeurs, la Commission des opérations de bourses, COB, et la commission bancaire) - **Art. 18** (p. 3535) : son amendement n° 59 : remise à chacun de ses membres par l'institution financière spécialisée de ses propres actions au prorata des droits acquis dans les réserves de la compagnie nationale ; adopté - Accepte l'amendement rédactionnel n° 37 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis - S'oppose à l'amendement n° 12 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la constitution de l'institution financière spécialisée) - **Après l'art. 18** (p. 3536) : son amendement n° 91 : création d'une association chargée de représenter les sociétés de bourse pour faire valoir leurs droits et intérêts communs ; adopté - **Art. 19** (p. 3536, 3537) : ses amendements n° 60 : accès des actionnaires extérieurs au capital des charges des agents de change ; n° 61 : raccourcissement du délai selon lequel seront obligatoirement constituées les sociétés de bourse ; rejetés ; et n° 62 : rôle du syndic des agents de change pendant la période transitoire ; application du règlement de la compagnie nationale des agents de change ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 13 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la mise en place des sociétés de bourse et au maintien des agents de change en fonction jusqu'à la date du 31 décembre 1991) - (p. 3538) : rôle du commissaire du Gouvernement aux pouvoirs renforcés - Rôle des représentants du personnel dans la création du Conseil des bourses de valeurs et dans l'élaboration de son règlement - **Art. 20** (p. 3539) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à l'adaptation des textes en vigueur à la nouvelle terminologie) et accepte l'amendement n° 38 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (disposition de nature à assurer la continuité des marchés à l'entrée en application de ce présent projet de loi) - **Art. 21** : son amendement n° 63 : application du présent projet de loi aux collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon ; retiré - **Art. 22** : son amendement de coordination n° 64 ; retiré au profit de l'amendement de coordination n° 39 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis - **Après l'art. 22** (p. 3540) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Jean Clouet (disparition de la clause d'agrément préalable pour la profession des remisiers et gérants de portefeuille) - Accepte l'amendement n° 40 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (codification de la présente loi et des autres textes de nature législative et réglementaire concernant les bourses de valeurs et le marché à terme d'instruments financiers, MATIF, par des décrets en Conseil d'Etat).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4260) : diminution en francs courants du budget du tourisme - Dégradation du solde de la balance touristique française - Bons résultats de la saison d'hiver 1986-1987 - Incidences du terrorisme, des conditions météorologiques, de l'instauration des visas pour les étrangers et de la baisse du dollar - Constate que Paris devient une ville de transit plus que de séjour - Favorable à la baisse de la TVA sur les hôtels quatre étoiles et sur les locations de voitures -

Régression de la France sur le plan touristique qui passe à la quatrième place - Nécessité d'une politique touristique plus incitative - Diversification des produits touristiques français et ouverture des premiers grands parcs - Effort en faveur de l'accueil des touristes - (p. 4261) : modification de l'image de la France nécessaire au redressement de la balance touristique - Propose un supplément de crédits de 5 millions de francs en faveur de la promotion de l'accueil français - Constate une gestion plus rigoureuse des subventions accordées - Priorité à la promotion du tourisme - Mise en place en 1987 de « Maison de la France » et présentation le 4 novembre dernier de son plan « marketing » qui définit la politique de tourisme français pour les années à venir - Régression des subventions d'investissement et menace pour la poursuite de la politique d'aide au tourisme social - Limitation de la réduction des subventions aux équipements touristiques grâce à un supplément de crédits accepté par le Gouvernement à l'Assemblée nationale - Sévères critiques de la Cour des comptes relatives aux chèques-vacances et modification envisagée de l'ordonnance du 26 mars 1982 créant l'Agence nationale pour les chèques-vacances, ANCV - Propose l'adoption du budget du tourisme pour 1988.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987)
 - **Après l'art. 53 (p. 5056)** : soutient l'amendement n° II-53 de M. Jean-François Pintat (défense du contribuable lors de contentieux portant sur l'assiette ou le recouvrement de l'impôt) - **Art. 59 (p. 5079)** : se déclare opposé à l'amendement n° II-13 de M. Michel Giraud (application à la région d'Ile-de-France des dispositions applicables aux autres régions et relatives à la fixation des diverses taxes ; étalement de cette disposition sur cinq ans) - Augmentation de la pression fiscale en Seine-et-Marne sans diminution de celle-ci dans les six autres départements de la région d'Ile-de-France - Trouve le moment inopportun pour voter une telle disposition - **Avant l'art. 60 (p. 5088)** : soutient l'amendement de forme n° II-96 de M. Jean Cluzel - Transfert de la première vers la seconde partie du projet de loi de finances d'un amendement voté par le Sénat en première lecture et relatif au taux de TVA applicable à l'ensemble des publications de presse.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 181 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5753)** : réglementation du marché des options sur valeurs mobilières par le conseil des bourses de valeurs : disposition votée par l'Assemblée nationale et retenue par la CMP - (p. 5754) : possibilité de saisine du conseil des bourses de valeurs par la commission des opérations de bourse, COB - Procédure de suspension des cotations sur délégation générale du conseil - Rétablissement de l'article 10 tel qu'il avait été voté par le Sénat ; dans les situations de carence du conseil, limitation de l'intervention de l'Etat à des cas exceptionnels - Modifications aux dispositions d'ordre général ; fonds communs de placement - Retour de la CMP sur une disposition adoptée par le Sénat et posant le principe de la compétence du juge administratif pour examiner les recours contre les décisions du conseil des bourses de valeurs ; problème constitutionnel ; décision du Conseil constitutionnel du 23 janvier 1987 ; conditions restrictives au transfert de compétences au juge judiciaire - Pouvoirs de la COB - (p. 5755) : remise en cause regrettable du droit d'enquête de la COB ; affirme son opposition à la disposition adoptée par l'Assemblée nationale et retenue par la CMP donnant au président de la COB la faculté d'intervenir à tout moment dans le jugement des affaires - Rappelle son vote contre le texte commun de la CMP - **Art. 6 (p. 5756)** : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression de la disposition confiant au conseil des bourses la réglementation du marché des options sur valeurs mobilières) - **Art. 11 (p. 5757)** : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article afin de supprimer l'autorisation judiciaire préalable à l'exercice du droit d'enquête de la COB auprès des personnes contrôlant les sociétés faisant appel public à l'épargne ou leurs filiales) - **Art. 14 bis (p. 5758)** : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (contentieux relatifs à l'ordonnance de 1967 : possibilité pour les juridictions de convoquer les représentants de la COB) - **Art. 22 ter**

(p. 5760) : modification souhaitable pour coordination de l'ordre des articles.

CHIRAC (Jacques), Premier ministre (nommé le 20 mars 1986)
 (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime [n° 142 (86-87)] (23 janvier 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Mer et littoral.

Projet de loi relatif à la saisie conservatoire des aéronefs [n° 143 (86-87)] (23 janvier 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Aéronefs.

Projet de loi relatif au service national dans la police [n° 152 (86-87)] (11 mars 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Service national.

Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 158 (86-87)] (25 mars 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Travail.

Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] (2 avril 1987) - Sécurité civile.

Déclaration de politique générale du Gouvernement, lue par M. Albin Chalandon, garde des sceaux, ministre de la justice [n° 168 (86-87)] (7 avril 1987) - Politique générale.

Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] (15 avril 1987) - Patrimoine esthétique, archéologique et historique.

Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 189 (86-87)] (20 avril 1987) - Politique générale.

Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie [n° 196 (86-87)] (22 avril 1987) - Tribunaux de commerce.

Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] (29 avril 1987) - Rapatriés.

Projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] (6 mai 1987) - Apprentissage.

Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)] (14 mai 1987) - Stupéfiants.

Projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] (21 mai 1987) - Banques et établissements financiers.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Turquie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 261 (86-87)] (3 juin 1987) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relative à la délimitation des frontières maritimes dans la région des Bouches de Bonifacio [n° 262 (86-87)] (3 juin 1987) - Traités et conventions.

Projet de loi relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs [n° 291 (86-87)] (17 juin 1987) - Consommation.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouverne-

ment de la République populaire du Bangladesh, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 292 (86-87)] (17 juin 1987) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention entre la République française et la République populaire de Bulgarie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 293 (86-87)] (17 juin 1987) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave [n° 294 (86-87)] (17 juin 1987) - **Traités et conventions.**

Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole, lue par M. François Guillaume, ministre de l'agriculture [n° 314 (86-87)] (23 juin 1987) - **Politique agricole.**

Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] (24 juin 1987) - **Arts et spectacles.**

Projet de loi sur les bourses de valeurs [n° 332 (86-87)] (26 juin 1987) - **Marchés financiers.**

Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] (7 juillet 1987) - **Collectivités locales.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sur la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh [n° 4 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine [n° 5 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Traités et conventions.**

Projet de loi relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Patrimoine esthétique, archéologique et historique.**

Projet de loi autorisant en ce qui concerne la prise de possession des immeubles nécessaires à l'organisation ou au déroulement des XVI^e Jeux Olympiques d'Albertville et de la Savoie, l'application de la procédure d'extrême urgence et la réquisition temporaire [n° 7 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Jeux Olympiques.**

Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 53 (87-88)] (14 octobre 1987) - **Jeunesse et sports.**

Projet de loi relatif aux élections cantonales [n° 64 (87-88)] (23 octobre 1987) - **Elections et référendums.**

Projet de loi portant modification de la loi n° 65-956 du 12 novembre 1965 sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires modifiée par la loi n° 68-1045 du 29 novembre 1968 [n° 65 (87-88)] (23 octobre 1987) - **Navires nucléaires.**

Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme [n° 66 (87-88)] (23 octobre 1987) - **Bourses de commerce.**

Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux [n° 100 (87-88)] (18 novembre 1987) - **Baux.**

Projet de loi autorisant l'adhésion à un protocole relatif aux privilèges, exemptions et immunités de l'organisation internationale de télécommunications par satellites (INTELSAT) [n° 110 (87-88)] (25 novembre 1987) - **Traités et conventions.**

Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale [n° 132 (87-88)] (2 décembre 1987) - **Police.**

Déclaration de politique générale du Gouvernement, lue par M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation [n° 136 (87-88)] (3 décembre 1987) - **Politique générale.**

Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 155 (87-88)] (9 décembre 1987) - **Politique générale.**

INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** - (7 avril 1987) - Lue à la tribune par M. Albin Chalandon, ministre de la justice (p. 43) : confiance accordée à une nouvelle majorité par les Français le 16 mars 1986 - Difficultés en raison de la situation mondiale : instabilité monétaire internationale, endettement des pays en voie de développement, déséquilibre de la balance commerciale - Importance du chômage - Augmentation du déficit budgétaire et triplement de la dette publique - Baisse de l'investissement productif entre 1981 et 1984 - Problème de l'insécurité et de la violence - Diminution du pouvoir d'achat des familles et du revenu agricole - Nationalisations intempestives - Emprise de l'Etat insupportable pour les Français - Refus du socialisme par les Français - (p. 44) : réaffirmation du soutien de la représentation nationale au Gouvernement et adhésion aux objectifs définis en commun - Importance de l'action du Gouvernement pour changer en profondeur la société : meilleur fonctionnement de la démocratie, plus de justice et de sécurité pour les Français, plus de responsabilité et de participation des citoyens, plus de liberté pour tous - (p. 45) : création de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Redressement économique - Réduction du déficit budgétaire - Politique de sagesse et de rigueur financière - Accord national sur la politique de défense - Succès des privatisations : Saint-Gobain et Paribas - Succès économique et profonde révolution de la société - Diminution du déficit budgétaire de l'endettement extérieur de l'Etat - Réduction de l'inflation - Rappelle le retrait du projet de loi sur la réforme des universités - (p. 46) : nécessité d'une bonne compréhension des réformes - Difficultés sociales - Maintien de la politique en matière de salaires - Réforme proposée du système monétaire européen - Accord du Louvre du 23 février et rapprochement des politiques économiques des pays industrialisés - Poursuite de l'action du Gouvernement et nombreux textes proposés au Parlement - Présentation du projet de loi-programme d'équipement militaire et lancement des grands programmes nécessaires au maintien de notre capacité de dissuasion - Poursuite du mouvement de libération de l'économie - Règlement définitif du problème des Français rapatriés d'Afrique du Nord - Organisation du référendum d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie - Poursuite de la lutte contre l'insécurité - Dépôt de projets relatifs à la répression du trafic et de l'usage de stupéfiants - (p. 47) : accroissement des moyens des établissements pénitentiaires - Effort de modernisation pour un meilleur aménagement du temps de travail - Effort de formation - Nécessité de voir les grandes réformes engagées entrer dans les faits - Entrée dans une véritable économie de marché - Lutte contre le chômage - Renforcement de la compétitivité des entreprises - Renforcement de l'unité nationale et de la solidarité entre tous les Français - Réforme du code de la nationalité - Contribution du système de protection sociale au progrès de la France et absence de remise en cause de ce système qui concilie liberté et solidarité - (p. 48) : terrorisme, course aux armements, guerre, menaces pour le monde et pour la France - Souhaite que les négociations entre les Etats-Unis et l'URSS ne soient pas conclues au détriment des intérêts vitaux des pays européens - Rappelle les récents succès des forces gouvernementales au Tchad - Souligne la détermination et le courage des Français face au terrorisme - Hommage aux forces de l'ordre - Problème des déséquilibres économiques et sociaux dans le monde - Incapacité des sociétés modernes et industrielles d'assumer le problème de

leur propre développement - Rappelle les « trente glorieuses » et la conciliation du progrès social et du développement économique - Effort d'indépendance nationale et nécessité d'une puissance économique forte et dynamique - Importance de la préparation de la France aux grands affrontements - (p. 49) : naissance du grand marché intérieur de 320 millions d'habitants fin 1992 - Importance des problèmes d'éducation et de formation - Importance des conditions de travail et de la formation professionnelle - Développement de l'action des initiatives du Conseil de l'Europe - Influence de la prochaine élection présidentielle sur la situation politique de la France - Nécessaire préparation de la France à la grande échéance de 1992 - (p. 50) : majorité désignée le 16 mars 1986 pour gouverner et pour mener une politique de redressement économique, de liberté, de démocratie, de sécurité et de solidarité - Nécessité pour la majorité de demeurer solidaire pour préparer l'échéance électorale de 1988 - Poursuite du redressement et maintien de l'union.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 189 (86-87)]** - (15 avril 1987) (p. 185) : souhaite que le Sénat s'exprime sur la politique conduite par le Gouvernement depuis mars 1986 - Redressement économique et modernisation de la France - (p. 186) : réduction des déficits budgétaires - Rigueur en matière de politique budgétaire et de salaires - Mesures fiscales, économiques et législatives visant à créer les conditions d'un véritable dynamisme dans les entreprises et chez les particuliers - Premiers résultats de l'action gouvernementale : doublement de la croissance, accroissement des investissements productifs et créations d'emplois - Développement des industries de pointe - Succès des privatisations - (p. 187) : privatisations ; actionnariat des salariés - Volonté de restaurer la confiance des agriculteurs et de leurs partenaires industriels - Relance de la concertation entre les pouvoirs publics et les grandes organisations syndicales et professionnelles agricoles - Rétablissement de la conférence annuelle agricole - Nouveau programme de restructuration laitière - Mesures en faveur de l'enseignement agricole privé - Poursuite des efforts au plan communautaire - (p. 188) : préparation d'une loi de modernisation de l'agriculture - Nouveau projet social reposant sur deux principes : responsabilité et solidarité - Responsabilités dans le domaine politique : réussite de la décentralisation, réforme de la fonction publique territoriale et augmentation des dotations accordées aux collectivités locales - Responsabilités dans le domaine social : développement de la politique contractuelle, participation et intérêt des salariés aux résultats des entreprises - Solidarité : lutte contre la nouvelle pauvreté, plan pour l'emploi des jeunes - (p. 189) : réinsertion des chômeurs de longue durée - Plan social pour chaque salarié licencié pour cause économique - Préservation du système de protection sociale - Politique familiale - Sécurité publique - (p. 190) : diminution de la délinquance et de la criminalité - Lutte efficace contre le terrorisme - Problème du surpeuplement des prisons - Lutte contre la toxicomanie - Renforcement du rang de la France dans le monde et en Europe - Relations franco-tchadiennes - Favorable à une Europe de l'éducation et de la culture - Politique de défense européenne - (p. 191) : effort financier sans précédent en faveur de la défense nationale française - Aide aux pays en voie de développement - Organisation du référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie - Nécessité de préparer la France au grand marché européen de 1992 - (p. 192) : urgence et importance de l'action menée avec le Parlement et sous son contrôle - Appel à l'union de la majorité pour approuver cette déclaration de politique générale - (p. 211) : problèmes de l'agriculture - (p. 212) : inquiétude du Gouvernement face à la situation agricole actuelle - Dénonce la politique socialiste menée à Bruxelles sur les problèmes agricoles - Nécessaire reprise en main de nos intérêts au plan communautaire - Préparation d'une nouvelle loi agricole tenant compte des exigences de l'aménagement rural dans son ensemble - Financement de la sécurité sociale - (p. 213) : réunion prochaine des états généraux de la sécurité sociale - Maintien de l'effort en faveur de la compétitivité des entreprises - Diminution de la délinquance et de la criminalité - Lutte contre le terrorisme - Libération des otages français - Large concertation sur la réforme du code de la nationalité - Lutte contre la toxicomanie - Problème du Sida - (p. 214) :

solidarité des pays riches avec les pays en voie de développement - Favorable à un débat de politique étrangère au Sénat - Réduction du déficit de la balance commerciale - Compétitivité des entreprises françaises - Définition d'une nouvelle politique d'aménagement rural - Propositions irréalistes du groupe communiste - (p. 215) : diminution du champ des libertés sous tout régime socialiste - (p. 229) : croissance économique et progrès social analysés dans le rapport Bloch-Lainé en 1981 - Dégradation de la situation économique et sociale : emprunts, dépenses de consommation, dette extérieure, déficit budgétaire, sécurité sociale, chômage - Souhaite un rapide redressement de la situation, comparable à celui de l'Allemagne fédérale - Consensus en matière d'indépendance nationale - (p. 230) : politique de la famille et du logement - Conséquences sur le secteur de la construction et des travaux publics - Poursuite de la décentralisation : redéfinition des compétences ; répartition des crédits - (p. 231) : accroissement spectaculaire du chômage en France entre 1981 et 1986 - Actions prioritaires du Gouvernement en faveur de l'emploi : plan d'emploi des jeunes, mesures en faveur des chômeurs de longue durée, effort fiscal pour les emplois à domicile, plan social pour chaque travailleur licencié économique - Développement de la formation en alternance - Modernisation de la formation professionnelle - Loi sur l'apprentissage - Augmentation du pouvoir d'achat en 1986 - (p. 232) : rétablissement du secteur privé dans les hôpitaux publics - Suite à la gestion socialiste, déception des Français manifestée dans les récentes élections.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** - (3 décembre 1987) - Lue à la tribune par M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie (p. 4874) : premier bilan de l'action du Gouvernement issu des élections législatives de mars 1986 - Lutte contre l'insécurité : régression de la délinquance et de la criminalité ; démantèlement de groupes terroristes ; arrestation des dirigeants d'« Action directe » ; Corse ; Pays basque - Récente libération de deux otages français détenus au Liban - Amélioration des performances de l'économie française en 1987 : progression de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises ; maintien de la croissance ; stabilisation du chômage - (p. 4875) : maîtrise de l'inflation ; point conjoncturel publié par l'INSEE le 3 novembre 1987 - Résultats décevants du commerce extérieur - Causes mondiales de la crise boursière et financière ; initiatives de la France pour lutter contre le désordre monétaire international - Signature des accords du Louvre en février 1987 ; propositions de renforcement du système monétaire européen - Exemple donné par la réduction du déficit du budget de la France - Conséquences prévisibles de la crise boursière sur l'économie mondiale et française - Décisions relatives aux taux d'intérêt, prises en commun avec la France et la RFA - Maintien de la politique budgétaire - Réexamen de la situation des fonctionnaires - Attente du retour à la stabilité pour la poursuite du programme des privatisations - (p. 4876) : sécurité sociale ; états généraux ; lutte contre le déficit de l'assurance maladie ; séparation des quatre branches du régime général de sécurité sociale ; création d'un fonds national de prévention ; incitation financière au départ anticipé des médecins ; hausse du prix du tabac ; majoration du forfait hospitalier ; création d'une mission d'innovation et d'aide à la gestion hospitalière - Aggravation du déficit structurel de l'assurance vieillesse - (p. 4877) : examen sur l'avenir du financement des retraites demandé au Conseil économique et social ; revalorisation des pensions pour 1988 ; suppression de la retraite dite « couperet » - Construction européenne ; problème du financement de la CEE ; contexte de la dégradation du commerce extérieur français depuis dix ans ; poids des versements français ; insiste sur la nécessaire maîtrise des dépenses et la répartition équitable des efforts des pays membres en vue de l'harmonisation fiscale - (p. 4878) : investissement et compétitivité ; encouragements fiscaux ; projet de modification de la fiscalité des implantations commerciales à l'étranger ; préparation d'un nouveau régime de crédit d'impôt en faveur de la formation - Préparation du projet de loi sur le financement des partis politiques - Priorités : éducation et formation ; aménagement du territoire ; lutte contre la pauvreté, la précarité et la solitude ; collectivités locales - (p. 4879) : progression de l'unité du peuple français autour de quelques options

essentielles ; aspirations des jeunes Français - (p. 4880) : signification du vote de confiance demandé à l'Assemblée nationale.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) (p. 5170) :** respect et attachement à la tradition bicamériste - Rôle du Sénat dans les institutions - Soutien constant de la Haute assemblée - Importance de l'unité de la majorité - Redressement de la France engagé durant les vingt mois de Gouvernement - Importance du problème de la sécurité pour les Français - Vote par le Parlement de nombreux textes de loi contre la criminalité, la délinquance, une meilleure application des peines et sur les contrôles d'identité - Effort budgétaire en faveur de la police - Rappelle les nombreux succès enregistrés depuis des mois et la régression de la criminalité depuis 1986 - Possibilité pour les forces de l'ordre de lutter contre le terrorisme grâce à la loi - Arrestation des principaux dirigeants d'Action directe et succès contre le mouvement séparatiste corse - Retour à la confiance et à la sécurité - Résultats obtenus grâce à la volonté et à la ténacité des responsables - Action en faveur de la libération des otages encore prisonniers au Liban - (p. 5171) : redressement de l'économie - Augmentation des investissements des entreprises - Croissance de la production - Constate un excellent chiffre d'affaires dans le bâtiment et les travaux publics - Stabilisation des chiffres du chômage - Priorité aux jeunes de moins de 25 ans - Limitation de la hausse annuelle des prix et du taux d'inflation - Politique de réduction des dépenses publiques et du remboursement de la dette extérieure - Résultats du commerce extérieur, conséquence de ce qui n'a pas été fait dans le passé - Causes mondiales de la crise boursière - Libération de l'économie - Souligne la sagesse des petits porteurs et la résistance de la monnaie - Renforcement des accords du Louvre proposé par la France dès le 29 octobre dernier et abaissement des taux d'intérêt en République fédérale d'Allemagne, RFA, le 24 novembre - Existence de contacts permanents avec les Etats-Unis - Rappelle la proposition française d'une réunion des sept plus grands pays industrialisés - Ampleur des problèmes légués dans le domaine de la protection sociale et leur répercussion pour l'avenir - Sept décisions d'ordre structurel arrêtées après la réunion des états généraux de la sécurité - Trois branches sur quatre de la sécurité sociale équilibrées dès la fin de cette année, notamment celle de l'assurance maladie - (p. 5172) : suppression au 1^{er} janvier 1988 de la cotisation d'assurance maladie supplémentaire de 0,4 % - Maintien du problème du déficit de l'assurance vieillesse aggravé par la retraite à 60 ans - Etude en cours sur les propositions à faire sur les questions non résolues par le Conseil économique et social, CES - Poursuite dans les mois à venir de l'effort de modernisation de la France pour la rendre plus compétitive et plus solidaire ; plusieurs années nécessaires pour qu'elle soit prête à affronter l'échéance de 1992 - Politique familiale, priorité du Gouvernement - Vieillesse démographique inquiétant de la population, cause du problème de l'assurance vieillesse - Nécessaire revalorisation des valeurs de la famille et mesures budgétaires en sa faveur dans les budgets de 1987 et 1988 - Etablissement de l'équité fiscale en faveur des couples légitimes - Amélioration du système de prestations familiales - Institution d'une allocation parentale d'éducation - Création d'une allocation de garde à domicile - Création future d'un véritable statut social pour les mères de famille - Importance des projets de formation et d'éducation - Elaboration d'un plan de rénovation par le ministre de l'éducation nationale et le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur - Problème de la précarité et de la pauvreté - Préfère la notion « d'activité minimum garantie » à celle de revenu minimum garanti - Souhaite que tout Français soit assuré d'une rémunération et d'une protection sociale en échange d'un travail ou d'une formation - (p. 5173) : nécessaire réflexion sur la situation des collectivités locales de plus en plus sollicitées par les lois de décentralisation - Insuffisance des transferts de ressources par rapport au transfert de charges et de compétences - Exemple des crédits alloués aux régions au titre des lycées - Gouvernement attentif à l'évolution des dotations décentralisées qui constituent une part importante des ressources des collectivités locales - Prochain examen par le comité des finances locales présidé par M. Jean-Pierre Fourcade du projet de loi sur les

méthodes de révision des bases des impôts locaux - Rappelle le rapport de la commission présidée par M. René Ballayer sur la réforme de la taxe professionnelle - Souhaite que les communes puissent exercer en toute indépendance la plénitude de leurs attributions - Rappelle que la construction de l'Europe est plus que jamais une nécessité pour les nations qui la composent - Rappelle l'échec du conseil européen de Copenhague - Impossibilité d'aboutir à un débat concluant au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement en raison de la complexité du dossier et de la multiplicité des questions posées - Nécessité de donner à la communauté les bases financières saines et suffisantes qui lui font défaut - Attachement du Gouvernement aux intérêts de la France et à celui des intérêts légitimes des agriculteurs - Impossibilité pour l'Europe de se construire sur les débris de la politique agricole commune, PAC - Réalisation du marché unique intérieur, tâche essentielle de la communauté pour ces prochaines années - (p. 5174) : constate que la place des problèmes techniques est devenue abusivement importante dans les réunions du conseil européen de Copenhague - Nécessité de retrouver l'esprit d'origine des conseils européens - Nécessaire soutien des sénateurs pour continuer à bâtir l'Europe et pour faire avancer la France sur la voie de la modernisation - Rappelle que la force des démocraties réside dans les grandes échéances électorales - Souhaite que la France garde sa force et surmonte ses faiblesses au cours des prochains mois - Importance de l'union - Rappelle le rôle de la majorité sénatoriale dans certains grands combats qui touchaient aux libertés : la défense de la liberté de l'enseignement ou de la liberté de la presse - Redressement du pays engagé par le Gouvernement depuis vingt mois grâce au soutien de la majorité - Rappelle que sous l'influence du général de Gaulle, le bon sens, la lucidité, la maturité politique et la fierté nationale se sont imposés sur de nombreux sujets nationaux - Absence de contestation en matière de construction européenne et d'aide aux pays en voie de développement - Existence en France d'une jeunesse qui sait que l'Europe est son espace naturel en même temps que son avenir - Estime que la double ambition d'excellence et de générosité peut rassembler les Français pour que les années 90 soient celles de la prospérité regagnée - (p. 5175) : pour signifier que l'union de la majorité est aujourd'hui comme hier profonde et réelle au service des intérêts supérieurs de la Nation, demande à la Haute assemblée d'approuver cette déclaration de politique générale en application de l'article 49, dernier alinéa de la Constitution - (p. 5206) : nécessité de ne pas donner à l'échec de Copenhague plus d'importance qu'il n'en a au risque de décourager l'opinion publique - Rappelle la signature récente de l'Europe des transports aériens et la baisse des tarifs qui en résulte - Confirme la volonté de conciliation de la France et de faire avancer la construction européenne - Souligne la vocation européenne de Strasbourg - Problème de l'aménagement du territoire et de l'aménagement rural en particulier - Prise en compte des perspectives européennes - (p. 5207) : nécessité pour la France de se doter des infrastructures nécessaires pour bénéficier de sa position géographique : projet autoroutier et train à grande vitesse - Nouvelle conception de l'aménagement du territoire et rupture avec le système centralisateur - Priorité aux communications interrégionales et à l'interconnexion du TGV de la région parisienne - Prise en compte de l'aménagement rural - Problèmes de l'agriculture liés à l'évolution de la PAC - Conséquences de l'élargissement de la CEE pour les intérêts des paysans français - Dénonce l'influence des importations en provenance de pays tiers, sur les excédents européens - Danger d'une remise en cause de la PAC - Rappelle les effets néfastes du sommet de Fontainebleau - Nécessité d'une relance de la politique de montagne - (p. 5208) : secteur du tourisme essentiel pour l'économie nationale et création souhaitée d'un ministère indépendant - Nécessaire union de la majorité sur la plan politique pour redresser la situation de la France - Stabilisation du chômage depuis le mois de mars et baisse du chômage des jeunes de moins de 25 ans - Enumère les déficits de la sécurité sociale prévus pour 1986, 1987 et 1988 à la suite de la gestion socialiste - (p. 5209) : effort du Gouvernement depuis 1986 pour rétablir l'équilibre de la sécurité et réduction du déficit à 20 ou 23 milliards de francs pour 1987 - Regrette la mise en cause des institutions de la République et de la CNCL par le groupe socialiste - Rappelle

l'absence de mise en cause de la Haute autorité par l'ancienne opposition - Absence de mesures en faveur des DOM durant les cinq ans de gouvernement de la gauche - Rappelle les décisions prises par le Gouvernement depuis 1986 : loi programme, mesures d'ordre fiscal, rétablissement de la sécurité et réduction du chômage - Signale que la Guadeloupe est le premier département français en 1987 pour le taux de croissance - Etude en cours relative au tunnel sous la rivière Salée et la construction du plus grand port de plaisance de toute la Caraïbe - (p. 5210) : constate la satisfaction du groupe communiste à l'égard du récent accord américano-soviétique sur le désarmement - Souhaite la confirmation de la consolidation de la paix dans le monde - Défense de la France assurée avec ses propres moyens dans le cadre de son indépendance.

CHUPIN (Auguste), sénateur du Maine-et-Loire (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre du Conseil national de l'habitat.

INTERVENTIONS

- Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert - Deuxième lecture [n° 367 (86-87)] - (22 octobre 1987) - Art. 2 (p. 3415) : sur l'amendement n° 6 de M. Jean Colin, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions permettant aux experts fonciers et forestiers de demander leur inscription à l'ordre des géomètres-experts), son sous-amendement n° 15, soutenu par M. Jacques Moission ; rejeté - Art. 3 (p. 3416) : sur l'amendement de coordination n° 7 de la commission, son sous-amendement n° 16 soutenu par M. Jacques Moission ; retiré - Art. 4 (p. 3417) : ses amendements n° 17 et n° 18, soutenus par M. Jacques Moission : désignation par le ministre de l'urbanisme du président de la commission chargée d'examiner les demandes d'inscription au tableau de l'ordre ; adoptés.

CICCOLINI (Félix), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.
- Membre titulaire de la commission sociale centrale pour les rapatriés.
- Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - Suite de la discussion - (8 avril 1987) - Art. 1 (p. 66) : possibilité de confier à des personnes privées la conception et la construction des prisons mais également la charge de la surveillance et de la détention - Absence de prise en compte des règles et des garanties attachées aux marchés publics - Obligation pour les collectivités locales de subventionner le fonctionnement des nouveaux établissements pénitentiaires - Danger d'une dégradation rapide des futurs établissements publics - Après l'art. 1 (p. 82) : sur l'amendement n° 259 du Gouvernement (possibilité pour les établissements pénitentiaires d'être régis en établissements publics administratifs nationaux dénommés établissements publics pénitentiaires placés sous la tutelle de l'Etat), soutient le sous-amendement n° 269 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - Avant l'art. 2 (p. 86) : son amendement n° 67 : modification de l'article 42 du code pénal et possibilité pour les tribunaux dans certains cas d'interdire en tout ou partie l'exercice des droits civils, civiques et de famille ; adopté.

Suite de la discussion - (9 avril 1987) - Art. 19 (p. 109) : se déclare favorable à l'emprisonnement dans un établissement spécialement réservé des condamnés à un emprisonnement d'une durée inférieure ou égale à trois ans - Souligne la mauvaise influence que peuvent avoir certains condamnés chevronnés en état de détention préventive sur des gens arrêtés pour la première fois - Travail favorable à la réadaptation des condamnés - Insuffisante rémunération du travail dans les prisons.

- Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - (16 avril 1987) - Discussion générale (p. 266) : risque de perte de qualité pour la fonction publique territoriale du fait de la suppression de la comparabilité et de la mobilité avec la fonction publique d'Etat - Atteinte au système de la carrière et au principe de la séparation du grade et de l'emploi par la substitution de la notion de cadre d'emploi à la notion de corps - Atteinte aux garanties des personnels par la possibilité de recrutement important de contractuels pour des emplois permanents - (p. 267) : suppression du paritarisme élus-personnels en matière de formation au sein du centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; conseil d'orientation régional - Caractère préjudiciable aux petites communes de la disposition les contraignant à l'affiliation obligatoire à un centre de gestion - Inconvénients de la multiplicité des concours ; injustice de l'établissement par ordre alphabétique des listes d'aptitude à l'issue des concours - Maintien du régime des corps d'emplois pour Paris - (p. 268) : régime particulier pour la couronne parisienne.

- Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 modifiée portant statut des navires et autres bâtiments de mer [n° 106 (86-87)] - (5 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 699) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet portant statut des navires et autres bâtiments de mer.

- Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Après l'art. 24 (p. 1144) : son amendement n° 95 : lutte contre les incendies de forêts d'origine criminelle et fixation d'une durée d'inconstructibilité qui ne peut être inférieure à vingt-cinq ans dans les limites de la zone incendiée ; rejeté - (p. 1146) : son amendement n° 96 : bénéfice des aides publiques pour les travaux de reboisement de la forêt méditerranéenne ; rejeté.

- Projet de loi relatif au service public pénitentiaire - Deuxième lecture [n° 220 (86-87)] - (26 mai 1987) - Art. 1 bis (p. 1281) : se déclare favorable à l'amendement n° 19 de M. Albin Chalandon, ministre (possibilité pour les archi-

tectes de participer aux concours portant sur la conception et la construction des établissements pénitentiaires; prestations de service au sein des établissements pénitentiaires pouvant être assurées par des personnes physiques) - Aurait souhaité connaître la proportion d'établissements réservés aux condamnés à de longues peines et aux condamnés à des peines inférieures ou égales à trois ans - Demande que soit respectée la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique - (p. 1282): se déclare favorable aux amendements n° 6 et n° 7 de M. Michel Dréyfus-Schmidt relatifs au recours à un architecte - Art. 19 (p. 1286): influence de l'univers carcéral sur les individus - Souhaite que l'affectation des condamnés dans les établissements pénitentiaires se fasse en fonction de la durée de la peine et des antécédents judiciaires du condamné - Réinsertion sociale - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1289): opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie** [n° 196 (86-87)] - (16 juin 1987) - Discussion générale (p. 1894, 1895): projet de réforme des tribunaux de commerce, déposé en 1985 devant l'Assemblée nationale, largement repris dans le présent texte - Différences d'appréciation du groupe socialiste sur certaines dispositions: élection des délégués consulaires, remboursement des frais de déplacement et droits de la défense - Favorable à la création d'une commission nationale de discipline - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Art. 1: Art. L. 412-9 du code de l'organisation judiciaire (p. 1897): son amendement rédactionnel n° 27; adopté - Art. L. 412-11 (p. 1898): se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (lors de l'élection du nouveau président du tribunal de commerce, présidence de la séance assurée par le président sortant ou, à défaut, le doyen) - Son amendement n° 30: prorogation des fonctions de l'ancien président du tribunal de commerce ne pouvant excéder trois mois; adopté - Art. L. 412-12: son amendement n° 31: délai de désignation d'un nouveau président; adopté - Art. L. 412-14 (p. 1899): son amendement rédactionnel n° 29; adopté - Art. L. 412-15: son amendement n° 32: prise en charge par l'Etat des frais de déplacement des membres élus des tribunaux de commerce; rejeté - Art. 2: Art. L. 413-1 (p. 1900): son amendement n° 33: critères d'exclusion du collège électoral des juges des tribunaux de commerce applicables aux trois catégories le composant; adopté - Art. L. 413-3 (p. 1901): son amendement n° 34: établissement des listes électorales; rejeté - Art. L. 413-4 (p. 1902): ses amendements n° 35 et n° 36, relatifs à l'allongement des périodes d'inéligibilité; rejetés - Art. L. 413-6 (p. 1903): son amendement n° 37: fixation par décret des conditions de vote par procuration ou par correspondance; adopté - Art. L. 414-4 (p. 1904): son amendement n° 38: suspension par la commission nationale de discipline d'un membre d'un tribunal de commerce; rejeté - Art. L. 414-7 (p. 1906): son amendement rédactionnel n° 39; retiré au profit de l'amendement analogue n° 7 de la commission - Art. 6 (p. 1908): ses amendements n° 40 et n° 41 relatifs au corps électoral des chambres de commerce et d'industrie; rejetés - (p. 1909): sur le même objet, ses amendements n° 42 et n° 43; retirés - Art. 10 (p. 1910): son amendement n° 44: représentation des sous-catégories professionnelles; retiré - Art. 14 (p. 1911): son amendement n° 45: modalités d'exercice du vote par procuration ou par correspondance déterminées par décret en Conseil d'Etat; adopté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1913): au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Proposition de loi transférant le contentieux des décisions du conseil de la concurrence à la juridiction judiciaire** [n° 203 (86-87)] - (17 juin 1987) - Discussion générale (p. 1987): compétence administrative du conseil de la concurrence - Attribution de la compétence administrative à la cour d'appel de Paris par la proposition de loi de M. Michel d'Ornano - (p. 1988): juges judiciaires traditionnellement gardiens de la propriété - Propriété des moyens de travail - Rappelle l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 relative à la compétence du Conseil d'Etat - Obligation pour les juridictions françaises de prendre en compte les éléments juridiques

tels qu'ils sont appréciés dans le cadre de la Communauté européenne - Interrogation sur l'attribution de la compétence au sein des tribunaux judiciaires - Souhaite l'attribution de la compétence à la cour d'appel du lieu où le défendeur possède ses installations professionnelles et non à la cour d'appel de Paris - Règlement possible par les tribunaux administratifs de divers départements des décisions administratives prises à Paris - Souhaite accorder un droit de veto au ministre de l'économie et des finances sur la décision du conseil de la concurrence - Droit de veto proposé par le groupe d'experts présidé par M. Donnedieu de Vabres - Harmonisation de la législation française avec celle de la République fédérale d'Allemagne - Nécessité de prévoir la possibilité pour l'Etat d'intervenir comme partie chaque fois qu'il l'estime opportun et à n'importe quelle étape de la procédure dans les litiges soumis au conseil de la concurrence - Conseil d'Etat juge de cassation en matière de pension de guerre lorsqu'un pourvoi est introduit par le pensionné ou par le commissaire du Gouvernement contre les arrêts des cours d'appel - Art. 1 (p. 1990): son amendement n° 5: possibilité pour la décision du conseil de la concurrence de faire l'objet d'un recours dans les dix jours suivant sa notification devant la cour d'appel du domicile du défendeur; devenu sans objet - Art. 2 (p. 1991): ses amendements n° 6: communication des décisions du conseil de la concurrence au ministre chargé de l'économie et possibilité pour ce dernier dans le délai d'un mois de s'opposer à l'application de ses décisions pour un motif d'intérêt supérieur national; retiré; et n° 7: introduction d'un recours dans le délai d'un mois devant la cour d'appel du domicile du défendeur; rejeté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1993): au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Avant l'art. 1 (p. 2263): son amendement n° 10, soutenu par M. Michel Dréyfus-Schmidt: interdiction de toute publicité ou encouragement à consommer des boissons alcoolisées sur les ondes de radio-diffusion et de télévision; rejeté - Art. 2 (p. 2268): se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'institution d'une peine obligatoire en cas de cumul des deux infractions de conduite en état d'alcoolémie et d'homicide involontaire) - Art. 6 (p. 2272): son amendement n° 12: possibilité pour le juge de confisquer ou d'immobiliser un ou plusieurs véhicules dont le prévenu est propriétaire; rejeté - Après l'art. 6 (p. 2274, 2275): son amendement n° 13: possibilité pour le Préfet de décider une suspension d'interdiction de permis de conduire sans condition de durée de la condamnation, afin de permettre l'exercice d'une activité professionnelle; retiré au profit de l'amendement n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (possibilité pour le Préfet de décider à titre exceptionnel si la suspension est inférieure ou égale à trente jours que le conducteur pourra faire usage de son permis de conduire pour l'exercice de son activité professionnelle).

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers** [n° 342 (86-87)] - (7 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3054): aggravation des pénalités encourues en matière de recel - Nette distinction entre le recel occasionnel et le recel professionnel ou d'habitude - Favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif** [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3760): surcharge contentieuse du Conseil d'Etat - Favorable à l'accroissement du nombre des magistrats du Conseil d'Etat plutôt qu'à la création des cours administratives d'appel - Organisation, composition et compétence de ces nouvelles juridictions - (p. 3761): nombre insuffisant et implantation des cours administratives d'appel - Demande l'implantation d'une cour dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Extension de la procédure de conciliation, notamment pour les litiges avec les collectivités territoriales - Opposé à l'article 10 autorisant les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel, saisis d'une question de droit nouvelle, à la renvoyer pour interprétation devant le Conseil d'Etat - Evolution de la compétence du Conseil

d'Etat - Après l'art. 10 (p. 3795) : son amendement n° 38, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : compétences de la cour administrative d'appel pour les contentieux des installations classées pour la protection de l'environnement ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4500) : regrette la priorité accordée à l'enfermement plutôt qu'à la prévention, aux alternatives à l'emprisonnement, aux actions en milieu ouvert et à la réinsertion sociale - Regrette qu'aucun crédit, ni aucune création d'emplois, ne soient envisagés pour le futur centre de semi-liberté autonome de Marseille - Fonctionnement des services judiciaires - Demande que soit assurée l'inamovibilité des magistrats volants - Rémunération des magistrats - Insuffisance des effectifs - Suppression de postes de greffiers alors qu'est reconnue leur collaboration dans l'aide à la décision - Stagnation des crédits de l'aide judiciaire malgré l'augmentation importante du nombre des dossiers - (p. 4501) : indemnités des auxiliaires de justice - Hostilité du groupe socialiste à l'adoption de ces crédits.

- **Projet de loi relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs [n° 291 (86-87)] - (10 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5228, 5229) :** reconnaissance et protection des droits des consommateurs - Absence de dispositions concernant la procédure d'action de groupe - Retour à l'esprit de la loi Royer - Droit d'agir en justice indispensable pour assurer la protection des consommateurs ; problème technique relatif à l'étendue de ce droit - Récente interprétation restrictive de la Cour de cassation considérant que l'action civile ne peut s'exercer qu'en présence d'une infraction pénale - Projet prenant le contre-pied de cette jurisprudence - Enumère les innovations intéressantes de ce projet, notamment la publicité de la décision de justice, l'astreinte et la possibilité pour le juge d'intervenir dans les contrats - Avis favorable donné par le Conseil national de la consommation sur ce projet - Souligne la bonne image de marque des associations de consommateurs dans l'opinion publique - Regrette l'attitude timorée de la commission des lois sur ce projet - Après l'art. 3 (p. 5231) : sur l'amendement n° 6 de M. Hubert Haenel, rapporteur, s'oppose au 1° (droit d'intervention des associations agréées de consommateurs devant les juridictions civiles) et se déclare favorable au 2° (dispositions relatives aux clauses abusives) - Art. 1 (p. 5232) : sur l'amendement n° 2 de la commission, se déclare opposé au 1° (obligation pour les associations de consommateurs d'être partie civile pour pouvoir agir en justice) et favorable au 2° (unions d'associations familiales dispensées de l'agrément pour agir en justice dans les conditions prévues au présent article) - Art. 3 (p. 5234) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (modalités d'ajournement de la peine par la juridiction répressive).

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 5680) :** soutient la motion n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Estime que ce projet de loi est anticonstitutionnel à deux titres au moins : suppression de la séparation traditionnelle entre l'instruction et le jugement ; pouvoirs des chambres d'accusation violant les principes constitutionnels - Importance du problème de la mise en détention et de sa durée - Rappelle que la loi du 7 février 1933 avait déjà réaffirmé le principe selon lequel la liberté provisoire est la règle, et la détention préventive l'exception, principe consacré par le code de procédure pénale - Estime que les conditions d'élaboration de ce texte constituent un mauvais travail législatif d'autant qu'il n'entrera en vigueur qu'en 1989 - Absence de séparation entre l'instance de l'instruction et l'instance du jugement sur la culpabilité - Article 6 des conventions européennes sur les droits de l'homme - (p. 5681) : hommage au travail et à la conscience des juges d'instruction et importance de leur mission à charge et à décharge vis-à-vis de l'inculpé - Projet portant atteinte à la liberté et à l'indépendance des juges d'instruction - Signale que ce texte ne peut pas officiellement modifier les pouvoirs du Président de la

République - Fortification du pouvoir politique et du pouvoir du Gouvernement.

- **Proposition de loi organique portant maintien en activité des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance [n° 112 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Art. 1 (p. 5767) :** son amendement n° 2, soutenu par M. Michel Darras : suppression de cet article relatif au maintien en activité, sur leur demande, des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance ; rejeté - Art. 2 (p. 5768) : son amendement n° 3 soutenu par M. Michel Darras : suppression de cet article relatif à la rémunération des magistrats maintenus en activité ; rejeté - Art. 3 (p. 5769) : son amendement n° 4 soutenu par M. Michel Darras : suppression de cet article fixant l'âge limite du maintien en activité ; rejeté.

CLOUET (Jean), sénateur du Val-de-Marne (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales ; en démissionne (*JO Débats* du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission des lois (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 135 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif au corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne [n° 144 (87-88)] (9 décembre 1987) - **Transports.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs [n° 332 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1987) - Après l'art. 22 (p. 3540) :** son amendement n° 41 : disparition de la clause d'agrément préalable pour la profession des remisiers et gérants de portefeuille ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Art. 16 (p. 4096) : suppression par l'actuel Gouvernement du Fonds spécial de grands travaux, FSGT - Intégration de la taxe spécifique alimentant ce fonds à la taxe intérieure sur les produits pétroliers, TIPP - Diminution du taux de TVA sur les automobiles approximativement compensée par la TVA sur la TIPP.

- **Projet de loi relatif au corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne [n° 135 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5311) :** rappelle le conflit survenu dans la navigation aérienne au printemps 1987 ainsi que l'accord y ayant mis fin et prévoyant la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie A - Projet de loi comportant quatre articles : le premier posant le principe de la création du corps et déterminant les missions principales ainsi que les modalités de recrutement ; l'article 2 permettant l'exercice du droit de grève ; l'article 3 concernant les retraites et l'article 4 précisant les conditions d'entrée en vigueur de la loi - Commission des lois demande d'adopter sans modification le projet de loi - Art. 1 (p. 5315) : s'oppose aux amendements n° 2 de M. Jean-Luc Mélenchon (modification du cadre de contrôle de l'activité des futurs officiers en chef de la circulation aérienne) et n° 1 de Mme Hélène Luc (rétablissement des deux modes d'accès au nouveau corps, sélection professionnelle et liste d'aptitude) - (p. 5316) :

s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean-Luc Mélenchon (modification des conditions d'accès au corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne).

CLUZEL (Jean), sénateur de l'Allier (UC).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

- Membre suppléant du Conseil national de la cinématographie.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole 23 novembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la protection des services de télévision ou de radiodiffusion destinés à un public déterminé [n° 251 (86-87)] (2 juin 1987) - Audiovisuel.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi sur l'épargne [n° 212 (86-87)] (6 mai 1987) - Epargne et investissement.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne [n° 244 (86-87)] (27 mai 1987) - Epargne et investissement.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Communication - Article 52 et lignes 52 et 53 de l'Etat E annexé à l'article 48 - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 8] (16 novembre 1987).

Rapport d'information, fait au nom de la commission des finances, sur la situation financière du secteur de l'audiovisuel [n° 316 (86-87)] (24 juin 1987) - Audiovisuel.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 96 (JO Questions du 19 mars 1987) (p. 390) - Ministère : Agriculture - Mesures envisagées en faveur de la production de viande bovine - Viande.

n° 100 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Affaires sociales - Affectation des excédents du fonds national d'assurance-veuvage - Veuves.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (5 mai 1987) (p. 680) : interrogation sur l'état d'application des mesures annoncées à la suite de la discussion de la loi portant diverses mesures d'ordre social relative à l'assurance veuvage - (p. 681) : existence de lacunes dans la législation et la réglementation à l'égard des veuves - Discrimination entre les droits d'une veuve bénéficiant d'une modeste pension de reversion et ceux d'une femme dont le conjoint perçoit un salaire ou une retraite - Plusieurs amendements concernant le veuvage acceptés par le Gouvernement dans le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social de 1987 - Affectation en priorité des excédents de l'assurance veuvage à la couverture sociale du risque de veuvage - Excédent en provenance de la cotisation d'assurance veuvage déplaçonnée depuis 1982 - Stabilité du nombre des bénéficiaires de l'allocation de veuvage qui représente toujours moins du dixième de ses bénéficiaires potentielles - Excédent de l'assurance veuvage versé à la caisse commune du régime général et amertume des veuves - Souhaite un relèvement du niveau de leur protection - Interrogation sur les diverses possibilités d'amélioration de l'assurance veuvage - Eventuelle prise en considération des catégories jusqu'à présent exclues de l'assurance veuvage - (p. 682) : absence de couverture des ressortissantes des professions non salariées - Limitation du champ d'application de l'assurance veuvage et de son niveau de prestation - Caractère temporaire de l'allocation - Difficile réinsertion professionnelle des veuves - Souhaite que l'allocation de veuvage soit accordée au delà de trois ans pour les veuves les plus âgées - Hommage aux femmes membres des associations locales et départementales de la Fédération des associations de veuves chefs de famille - (p. 691) : voir l'intervention de M. Jean Colin.

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)]** - (12 mai 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 811) : épargne retraite - Fiscalité des sociétés - Caisses d'épargne - (p. 812) : souhaite un consensus sur ce projet de continuité primordial pour le redressement de l'économie nationale - Contexte économique international : taux de croissance - Taux d'épargne des ménages et des entreprises ; orientation de cette épargne - (p. 813) : mutations du système financier français - Nécessaire développement de l'épargne en faveur des entreprises et des investissements productifs - Plan d'épargne retraite : réponses de la commission des finances aux critiques relatives aux dangers et insuffisances de ce plan - (p. 814) : prévisions relatives au taux de rendement du plan d'épargne retraite comparé à la rente viagère ou à un placement en obligations - Mécanisme du rachat d'entreprise par les salariés, RES - Abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés - Avenir des caisses d'épargne - Favorable à l'adoption de ce projet - **Question préalable** (p. 825) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Rapporteur - **Avant l'art. 1** (p. 856) : s'oppose aux amendements n° 5 de M. Paul Souffrin (suppression de la division « chapitre I ») et de son intitulé) et n° 138 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression des mots : « en vue de la retraite » dans l'intitulé de la division) - **Art. 1** (p. 858 à 861) : sur la création des plans d'épargne en vue de la retraite, ses amendements n° 178 (report au 1^{er} janvier 1988 de la date d'ouverture des plans d'épargne en vue de la retraite), n° 33 (liste des établissements autorisés à tenir des plans en vue de la retraite) et n° 34 ; adoptés - Sur le même objet, accepte les amendements n° 198 et n° 193 de M. Alain Juppé, ministre ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 140 de M. Jean-Pierre Bayle, n° 132 de M. Olivier Roux, n° 115 de M. Jean Barras et n° 137 de M. Jacques Habert ; et s'oppose aux amendements n° 6 de M. Paul Souffrin, n° 142 et n° 143 de M. Jean-Pierre Masseret - **Art. 2** (p. 865 à 868) : sur la détermination des versements déductibles du revenu imposable,

ses amendements rédactionnels n° 35 et n° 36 ; adoptés - Sur le même objet, accepte l'amendement n° 3 de M. José Balarelo, rapporteur pour avis ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 du même auteur, pour les amendements n° 133 et n° 20 de M. Jean Colin, pour l'amendement n° 144 de M. Jean-Pierre Masseret et pour l'amendement n° 197 du Gouvernement ; s'oppose à l'amendement de suppression n° 7 de M. Paul Souffrin, aux amendements n° 145 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 21 de M. Jean Colin - Art. 3 (p. 874 à 882) : sur la détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus-values, son amendement n° 37 ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 114 de M. Jacques Descours Desacres - S'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 103 de M. Josy Moinet - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 8 de M. Paul Souffrin et au n° 84 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 117 à 119 de M. Jacques Oudin et pour l'amendement n° 86 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Art. 4 (p. 886) : son amendement n° 38 : nature du régime fiscal applicable aux sommes retirées du plan d'épargne retraite ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 148 et n° 149 de M. Jean-Pierre Masseret - Art. 5 et 6 (p. 887) : son amendement n° 39 : pénalités applicables en cas de retrait intervenant avant l'âge de soixante ans ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 151 et n° 152 de M. Jean-Pierre Masseret - Art. 7 (p. 889 à 891) : son amendement n° 40 : régime d'exonération des pénalités, cas des titulaires d'un plan d'épargne retraite licenciés ou en état de cessation de paiement ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 200 du Gouvernement - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 28 de M. Roger Chinaud et n° 22 de M. Jean Colin - Art. 8 (p. 892 à 894) : ses amendements n° 41 à 43 : attribution de crédits d'impôt ; adoptés - Art. 8 bis (p. 895) : son amendement de coordination n° 44 ; adopté - Après l'art. 8 bis : son amendement n° 45 : détermination du régime fiscal applicable aux sommes transmises par voie de succession ; adopté - Art. 9 (p. 897, 898) : sur la coordination des règles fiscales du plan d'épargne en vue de la retraite avec d'autres règles fiscales, s'oppose aux amendements n° 107 de M. Josy Moinet, n° 23 de M. Jean Colin, n° 29 de M. Roland du Luart, n° 157 de M. Jean-Pierre Masseret, et n° 110 de M. José Balarelo, rapporteur pour avis ; accepte l'amendement n° 136 de M. Roland du Luart - Après l'art. 9 (p. 899) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Josy Moinet (indexation des plafonds de primes pris en compte pour la déduction fiscale autorisée au titre de l'assurance vie) - (p. 900) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Jean-Luc Bécart (modification du code de la construction et de l'habitation afin d'encourager une politique en faveur de l'épargne vers l'investissement immobilier social, à la fois locatif et destiné à l'accession à la propriété) - Avant l'art. 10 (p. 904) : accepte l'amendement n° 24 de M. Jean Colin (paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les sociétés par actions) - Art. 10 (p. 908) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 158 de M. Jean-Pierre Masseret (modulation du prix de souscription ou d'achat des actions) - Art. 13 (p. 909) : s'oppose aux amendements de suppression n° 87 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, et n° 159 de M. Jean-Pierre Masseret (extension aux mandataires sociaux du bénéfice des plans d'option d'achat ou de souscription d'actions) - Art. 14 (p. 910) : sur l'aménagement des dispositions relatives au montant maximum des options de souscription ou d'achat d'actions, s'oppose aux amendements n° 160 et n° 161 de M. Jean-Pierre Masseret - Art. 15 (p. 912) : sur l'aménagement de la durée des plans d'option sur actions, s'oppose à l'amendement de suppression n° 162 de M. Jean-Pierre Masseret et accepte l'amendement n° 204 du Gouvernement - Après l'art. 15 (p. 913) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 116 de M. Marcel Fortier (instauration de la participation du personnel des sociétés aéronautiques) - Art. 15 bis : s'oppose à l'amendement de suppression n° 163 de M. Jean-Pierre Masseret (extension de l'exonération de cotisations sociales aux gains réalisés par un salarié levant une option sur action étrangère) - Art. 16 (p. 918) : organisation des débats du Sénat - (p. 919 à 934) : sur le rachat d'une entreprise par ses salariés, ses amendements n° 50 ; retiré au

profit de l'amendement n° 203 du Gouvernement ; n° 53 ; retiré au profit de l'amendement n° 199 du Gouvernement ; n° 51 et n° 56 ; retirés - Son amendement n° 55 ; retiré au profit de l'amendement n° 91 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Ses amendements n° 54 et n° 58 ; adoptés - Sur le même objet, accepte les amendements n° 202 et n° 131 du Gouvernement ; s'oppose aux amendements de M. Jean-Pierre Masseret, n° 164, n° 165, n° 166 et n° 170, à l'amendement n° 30 de M. Roger Chinaud, aux amendements n° 120, n° 121, n° 122 de M. Jacques Oudin et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 123, n° 124 et n° 125 du même auteur.

Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Rapporteur - Art. 16 bis (p. 986) : son amendement n° 59 : possibilité pour les salariés participant au rachat de leur entreprise d'utiliser les fonds affectés à la réserve de participation bloqués dans les entreprises sans subir de pénalité fiscale ; adopté - Après l'art. 16 bis : son amendement n° 60 : mise en place d'un dispositif favorable à la reprise des entreprises en difficulté ; retiré - Art. 17 (p. 988) : son amendement n° 61 : maintien intégral de l'abattement sur les dividendes d'actions de sociétés non cotées ; retiré au profit de l'amendement n° 210 du Gouvernement (maintien de l'abattement sur les dividendes d'actions de sociétés non cotées pour les associés détenant moins de 35 % des droits sociaux) - S'oppose à l'amendement n° 171 de M. Jean-Pierre Masseret (prorogation des comptes d'épargne en actions) - Après l'art. 17 (p. 989) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 112 de M. Roland du Luart (parts sociales des caisses du Crédit agricole mutuel nominatives et négociables avec l'agrément du conseil d'administration de la caisse) - Art. 18 : s'oppose à l'amendement n° 172 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article tendant à simplifier et élargir la déduction fiscale des intérêts versés par les entreprises sur les comptes courants d'associés) - Art. 19 (p. 991) : sur l'amendement n° 93 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (conditions d'éligibilité au régime fiscal des prêts de titres ; cas particulier des prêts de titres de SICAV et de fonds communs de placement ; limitation à six mois des prêts de titres), ses sous-amendements n° 179 : référence au marché hors-cote ; et n° 180 : obligations portant intérêt incluses dans le champ d'application du régime des prêts de titres ; adoptés - Après l'art. 19 (p. 992) : son amendement n° 205 : régime fiscal de la rémunération allouée au prêteur en compensation du produit du titre prêté ; adopté - Art. 21 (p. 993) : son amendement n° 66 : prélèvement, par priorité, des titres prêtés sur les titres de même nature acquis à la date la plus récente ; adopté - Art. 25 : son amendement n° 68 : introduction dans le code général des impôts de la référence aux intérêts, agios et rémunérations de prêts de titres ; adopté - Art. 26 (p. 994) : son amendement n° 69 : responsabilité des personnes désignant les négociateurs ; retiré au profit de l'amendement n° 94 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (responsabilité et qualités des personnes désignant les négociateurs) - Après l'art. 26 (p. 996) : son amendement n° 70 : opération notifiée à la personne qui a désigné le négociateur ; retiré au profit de l'amendement n° 95 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Son amendement de coordination n° 71 ; adopté - Art. 27 : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif aux dépôts en couverture ou garantie sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF) - Art. 28 (p. 998) : demande le retrait de l'amendement n° 173 de M. Jean-Pierre Masseret (obligation pour les intervenants sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF, de monter leurs opérations symétriques sur des produits de même nature) - Amendement satisfait par les récentes interventions du président de la commission des finances et du ministre chargé du budget - Art. 35 (p. 1000) : nécessaire période de transition afin de se prémunir contre les dangers de la réforme des caisses d'épargne et de prévoyance - Son amendement n° 73 : caisses d'épargne habilitées à faire des opérations de banque ; adopté - Son amendement n° 74 : plafonnement des crédits consentis par les caisses d'épargne aux petites et moyennes entreprises ; adopté après modification par le sous-amendement n° 208 du Gouvernement - (p. 1004) : rappelle son expérience de président de la caisse d'épargne de Saint-Pourçain-sur-Sioule dans l'Allier - Lancement d'une politique audacieuse, mais

prudente et raisonnable, de prêts au logement social - Art. 36 (p. 1005) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la durée du mandat des conseils consultatifs en cas de fusion de caisses d'épargne et de prévoyance) - Art. 37 : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la composition des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne en cas de fusion) - Après l'art. 37 (p. 1006) : accepte l'amendement n° 32 de M. Charles Ornano (représentation des régions dans les conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne) - Art. 38 A (p. 1008) : son amendement n° 75 : en cas de cotation des titres, prolongement du délai accordé à la société pour réaliser l'augmentation de capital, augmentation dispensée des formalités de publicité préalables ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 96 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au régime spécifique des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise) - S'oppose à l'amendement n° 174 de M. Jean-Pierre Masseret (prolongation du délai susceptible d'être accordé aux salariés pour la libération de leurs titres souscrits dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise) - Art. 38 (p. 1013) : accepte l'amendement n° 189 du Gouvernement (surveillance des prises de participation étrangères dans le capital des sociétés) - (p. 1014) : ses amendements n° 206 : possibilité pour les sociétés d'obtenir communication de tout renseignement compatible avec le régime des titres au porteur ; n° 76 : fixation par le pouvoir réglementaire d'un délai maximum pour la communication des informations à l'émetteur ; n° 77 : possibilité pour la société émettrice de ne demander communication que du nom et de l'adresse des actionnaires détenant un montant minimum de titres ; et n° 78 : possibilité pour l'émetteur de demander en justice l'exécution sous astreinte de l'obligation de communication de renseignements des établissements teneurs de comptes ; adoptés - Après l'art. 38 (p. 1015) : sur l'amendement n° 190 du Gouvernement (exception à la nominativité des titres pour les porteurs minoritaires), son sous-amendement n° 207 : communication à la société émettrice de tous renseignements nécessaires sur les porteurs de titres concernés ; adopté - Sur ce même amendement, s'oppose au sous-amendement n° 211 de M. Paul Loridan (exclusion de TFI) - Après l'art. 39 (p. 1016) : s'oppose à l'amendement n° 175 de M. Jean-Pierre Masseret (diminution du seuil de prise de participation à partir duquel il y a obligation de faire une déclaration à la société émettrice) - Art. 40 : son amendement n° 79 : application de l'obligation d'information à chaque franchissement du seuil fixé dans les statuts ; non automatiquement de la privation du droit de vote ; adopté - Après l'art. 41 (p. 1017) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 97 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (réduction du délai de déclaration des seuils) - Art. 42 bis (p. 1019) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 98 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (exception à la règle du cumul des mandats pour les membres des conseils d'administration des sociétés financières régionales, lorsque les statuts stipulent que leurs fonctions sont exclusives de toute rémunération) - Art. 43 (p. 1020) : son amendement n° 80 : détermination des commissions et frais précisés dans les règlements des fonds communs de placement ou dans les statuts des SICAV ; adopté - Demande le retrait des amendements identiques n° 99 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis et n° 176 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article relatif à la fixation des frais maximum des commissions exigibles sur l'émission ou le rachat d'action des SICAV et FCP) - Après l'art. 43 (p. 1021) : accepte l'amendement n° 201 du Gouvernement (création des certificats coopératifs d'investissement) - Art. 44 (p. 1022) : son amendement n° 81 : conditions d'émission des obligations étrangères ; retiré au profit de l'amendement n° 209 du Gouvernement - Art. 44 bis (p. 1025) : s'oppose à l'amendement n° 177 de M. Jean-Pierre Masseret (diminution de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires réinvestis) - Art. 45 (p. 1026, 1027) : son amendement n° 82 : validation des opérations de transfert de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé intervenues avant l'entrée en vigueur de la loi du 2 juillet 1986, malgré l'absence d'autorisation législative ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 19 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la

validation des cessions d'entreprises du secteur public au secteur privé intervenues entre 1982 et 1986) - Après l'art. 45 : accepte l'amendement n° 191 du Gouvernement (capital de TFI cédé aux salariés et au public exonéré des droits de timbres et d'enregistrement) - (p. 1028) : accepte l'amendement n° 192 du Gouvernement (pouvoirs des organes sociaux des entreprises transférées au secteur privé) - Seconde délibération - Art. 2 (p. 1029) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (plafond annuel déductible pour les familles nombreuses) - Art. 3 (p. 1030) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (emploi des fonds collectés au titre du plan d'épargne retraite ; démarchage) - Art. 16 (p. 1032) : sur les amendements du Gouvernement relatifs au régime du rachat d'une entreprise par ses salariés, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 3 et accepte les n° 4 et n° 5.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 244 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1371, 1372) : nombreuses modifications apportées par le Sénat en première lecture - Réunion de la commission mixte paritaire, CMP, sous la présidence de M. Christian Poncelet et adoption de la plupart des articles dans le texte du Sénat - Plan d'épargne en vue de la retraite et majoration des avantages fiscaux pour les contribuables effectuant un effort d'épargne prolongé d'une durée d'au moins vingt ans - Indexation de la limite de déduction sur le revenu imposable sur la septième tranche de l'impôt sur le revenu - Adoption des modifications techniques proposées en cas de succession ou de divorce - Association des Français à la lutte contre l'inflation - Stabilisation d'une part de l'épargne investie en valeurs mobilières - Possibilité d'un complément de retraite souhaité par les Français - Amélioration du dispositif de rachat d'une entreprise par ses salariés - Dispositions en faveur de la fiscalité de l'épargne, des prêts de titres et du marché à terme d'instruments financiers, MATIF - Annonce par le Gouvernement à Strasbourg de mesures susceptibles de relancer la collecte des fonds des caisses d'épargne - Problème des titres au porteur enregistrés et hommage au travail de M. Etienne Dailly pour surmonter les difficultés de livraison des titres nominatifs - Souligne la qualité de la concertation entre les différentes commissions saisies au Sénat et à l'Assemblée nationale - Demande à M. Etienne Dailly de bien vouloir accepter d'exposer sur l'article 38 la position de la commission mixte paritaire - Art. 8 (p. 1378) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (suppression du gage relatif à la déduction fiscale en faveur des retraits du plan d'épargne retraite effectués à partir de soixante-trois ans lorsque le plan a été ouvert depuis au moins vingt ans).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Avant l'art. 16 (p. 4091) : son amendement n° I-83 : programmation des émissions de télé-achat limitée aux seuls services de télévision par abonnement et aux services de radiodiffusion et de télévision distribués sur les réseaux câblés ; retiré - **Art. 30 et état A (p. 4144) :** son amendement n° I-84, soutenu par M. Maurice Blin, rapporteur général : affectation de l'excédent réalisé au titre de la redevance sur la télévision pour 1987 ; retiré.

Deuxième partie :

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4970) : nombreux bouleversements dans les rapports entre les différents opérateurs sur le marché de la communication à la suite de l'adoption de la réforme du 30 septembre 1986 - Se réjouit de l'inscription dans la loi de finances pour 1988 de l'alignement de l'ensemble des publications de presse sur le taux de TVA de 2,10 % à compter du 1^{er} janvier 1989 - Réponse de M. André Santini sur les invendus dans le sens des souhaits de la commission des finances - Propose que le système d'aide actuel soit complété par des prêts à intérêts bonifiés ou remplacé par un système d'abri fiscal - Interrogation sur les modalités de fonctionnement de l'observatoire de la publi-

cité - Souhaite l'inscription de crédits supplémentaires dans la loi de finances rectificative pour 1987 en faveur de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, afin de lui permettre de mieux financer ses missions techniques - Souhaite que le pouvoir de sanction de la CNCL soit précisé en ce qui concerne les obligations de « faire » - Demande que la sanction soit plus lourde que l'obligation et une meilleure adaptation des pouvoirs de la CNCL - Problème du télé-achat et interrogation sur la discussion de la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale sur ce sujet - Souhaite que le secteur public respecte le téléspectateur par la diffusion d'émissions de qualité - (p. 4971) : importance de la présence de la culture et de la langue française et nécessaire développement d'une véritable action audiovisuelle extérieure - Réalisations en cours au sein de sociétés du secteur public - Nécessité de définir clairement l'objectif de l'action audiovisuelle extérieure - Se réjouit du développement de la coopération franco-allemande au sein de la Société d'édition de programme de télévision, SEPT - Création d'un espace culturel audiovisuel européen, objet des rencontres Euro 92 - Problème du satellite de diffusion directe - Doute de la réalisation de ce projet en raison des hésitations des gouvernements précédents - Interrogation sur les intentions du Gouvernement en ce qui concerne le lancement de TDF1 et de TDF2 - Nécessité d'abaisser le prix de location d'un canal à un niveau raisonnable - Souhaite une décision ferme et définitive afin d'éviter la lutte fratricide et onéreuse de la DGT et de TDF - Problème du financement des chaînes et de l'accès des chaînes de service public aux ressources publicitaires - Application en 1988 du plafonnement financier décidé par la loi du 30 septembre 1986 - Respect des règles de la concurrence en vigueur sur le marché de la communication - Libre accès au marché publicitaire pour les sociétés nationales de programme considérées comme des entreprises publiques - Souhaite la disparition des interruptions de films cinématographiques par des écrans publicitaires - Rappelle l'idée du Premier ministre de la constitution d'un holding du secteur public qui regrouperait Antenne 2, FR3 et éventuellement la SEPT, pour une meilleure harmonisation des programmes et une programmation sur deux réseaux - Souhaite, au nom de la commission des finances, que l'on accorde des garanties pluriannuelles aux sociétés de service public - Nécessité d'une véritable autonomie de gestion pour affronter la concurrence - (p. 4972) : signale dans le domaine de la création audiovisuelle l'existence d'un temps de réponse entre la décision, la mise en place et les oeuvres présentées aux téléspectateurs - Problème des artistes interprètes et de l'impossibilité de satisfaire leurs revendications sans dommage pour la culture française - Annonce le remplacement des systèmes de transmission actuels par d'autres plus efficaces qui ignoreront les frontières et les réglementations nationales - Dénonce la faible part de la France dans le marché international de l'audiovisuel - Décrit l'évolution de la télévision, le passage du monopole de la diffusion hertzienne à la diffusion par satellite - Signale la disparition prochaine de toute justification à la politique d'intervention de l'Etat - Prévoit un accroissement de la durée d'écoute de la télévision liée à la réduction du temps de travail - Importance du temps passé par les Français devant le petit écran - Constate que l'offre de programmes se caractérise de plus en plus par son internationalisation et son uniformisation - Nécessité d'amortir sur le marché international tout programme coûteux - Redoute que la télévision accentue les inégalités au sein de la société - Favorable à une définition à l'échelon de la communauté européenne afin de permettre aux industries de l'électronique et aux programmes de télévision de se hisser au niveau de leurs concurrentes américaines ou japonaises - Nécessité de constituer un véritable pôle de production européenne de programmes audiovisuels - Rétablissement des équilibres indispensable pour lutter contre la concurrence - Art. 52 (p. 4997) : accepte l'amendement n° II-112 du Gouvernement (modification de la répartition du produit de la taxe dénommée redevance pour droit d'usage affectée aux organismes du secteur public de la communication audiovisuelle).

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Avant l'art. 60 (p. 5088) : son amendement de forme n° II-96, soutenu par M. Roger Chénouard ; adopté - Transfert

de la première vers la seconde partie du projet de loi de finances d'un amendement voté par le Sénat en première lecture et relatif au taux de TVA applicable à l'ensemble des publications de presse.

COLIN (Jean), sénateur de l'Essonne (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
 - Membre suppléant de l'établissement public de la Cité des sciences et de l'industrie.
 - Est nommé membre du Haut conseil du secteur public (JO Lois et décrets du 17 avril 1987) ; en démissionne le 15 décembre 1987.
 - Est élu juge suppléant de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 30 avril 1987).
 - Vice-président de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.
 - Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à supprimer la surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance-vieillesse du secteur public [n° 242 (86-87)] (25 mai 1987) - Assurance-vieillesse : régimes autonomes et spéciaux.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à accorder aux prisonniers des camps viet-minh le statut de déporté et interné [n° 385 (86-87)] (25 août 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - Déportés, internés et résistants.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 367 (86-87)] modifiée par l'Assemblée nationale, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 50 (87-88)] (14 octobre 1987) - Prix et concurrence.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 139 (JO Débats du 13 décembre 1986) (p. 6111) - Ministère : Budget - *Plafonnement du taux de l'impôt foncier* - (Réponse : JO Débats du 25 avril 1987) (p. 483) - *Taxe foncière sur les propriétés non bâties*.

n° 152 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 26) - Ministère : Santé et famille - *Dotations en scanographes des hôpitaux de l'Essonne - Hôpitaux*.

n° 178 (JO Débats du 7 mai 1987) (p. 775) - Ministère : Culture - *Termes employés lors d'un reportage du journal d'Antenne 2* - (Réponse : JO Débats du 6 juin 1987) (p. 1556) - *Radiodiffusion et télévision*.

n° 183 (JO Débats du 15 mai 1987) (p. 1038) - Ministère : Culture - *Ampleur donnée par les médias au procès de Lyon* - (Réponse : JO Débats du 6 juin 1987) (p. 1557) - *Justice*.

n° 229 (JO Débats du 24 septembre 1987) (p. 1490) - Ministère : Mer - *Application de l'article 231 du code des douanes* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3239) - *Douanes*.

n° 244 (JO Débats du 14 octobre 1987) (p. 3107) - Ministère : Santé et famille - *Concurrence entre les centres mutualistes et les opticiens libéraux* - (Réponse : JO Débats du 19 décembre 1987) (p. 1686) - **Professions libérales.**

Questions orales avec débat : —

n° 142 (JO Débats du 1^{er} mai 1987) (p. 642) - Ministère : Economie - *Suppression de la surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance-vieillesse* - **Assurance-vieillesse.**

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives aux casinos autorisés [n° 128 (86-87)]** - (28 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 510) : demande au Gouvernement des garanties concernant l'implantation des machines à sous dans les seules enceintes des casinos.

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (5 mai 1987) (p. 687) : caractère disparate des mesures qui concernent les veuves selon les situations - Souhaite plus de justice et la disparition des anomalies les plus graves - Exclusion des veuves qui perçoivent une pension de reversion de l'avantage de la préretraite - Souhaite une majoration du plafond de ressources pour l'attribution des pensions de reversion - Amélioration de l'assurance veuvage et amélioration souhaitée des conditions d'attribution - Augmentation des difficultés à trouver un emploi pour les veuves - Souhaite une amélioration des relations humaines entre le personnel des caisses et les veuves - Problèmes d'indivision et de partage des biens - Archaïsme de la législation et hommage aux associations départementales de veuves civiles - Souhaite l'octroi de la reconnaissance d'utilité publique à ces associations - (p. 688) : veuvage : loi démographique et génétique en raison de la durée de vie plus courte des hommes - (p. 691) : présente la suite de l'intervention de M. Jean Cluzel - Importance des aspects affectifs et psychologiques du veuvage - Imperfection de la protection sociale actuelle des veuves - Volonté du Gouvernement d'améliorer la situation des veuves - Engagement du Gouvernement d'utiliser les recettes du fonds d'assurance veuvage - Prolongation du versement de l'allocation pour les veuves âgées de plus de 50 ans au moment du décès - Suppression de l'interdiction de cumuler une retraite personnelle et une pension de reversion - Amélioration de la procédure d'avance sur pension de reversion - (p. 692) : étude de la situation des veuves au regard de la préretraite - Poursuite de l'amélioration de la protection sociale des veuves - Portée limitée de l'assurance veuvage - Ajustements progressifs de la réglementation des pensions de reversion.

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)]** - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - **Art. 2** (p. 865 à 867) : sur la détermination des versements déductibles du revenu imposable, ses amendements n° 133 ; adopté ; n° 20 ; retiré ; et n° 21 ; rejeté - (p. 870) : sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 197 de M. Alain Juppé, ministre - **Art. 7** (p. 890) : son amendement n° 22 : régime d'exonération des pénalités ; devenu sans objet - **Art. 9** (p. 897) : son amendement n° 23 : coordination des règles fiscales du plan d'épargne en vue de la retraite avec d'autres règles fiscales ; rejeté - **Avant l'art. 10** (p. 904, 905) : son amendement n° 24 : paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les sociétés par actions ; adopté - **Art. 10** (p. 908) : problème de la mise en œuvre des plans de souscription d'actions.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)]** - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - **Après l'art. 16** (p. 1126) : problème des nuisances de l'aéroport d'Orly.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)]** - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - **Avant le**

titre I (p. 3319) : son amendement n° 90, soutenu par M. Guy Malé : abrogation de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 organisant une surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse du secteur public ; irrecevable (article 40 de la Constitution).

- **Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert - Deuxième lecture [n° 367 (86-87)]** - (22 octobre 1987) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 3405, 3406) : article 9 de la loi du 30 décembre 1985 ouvrant trop largement l'accès de la profession de géomètre-expert ; conséquence de concurrence sauvage - Adoption par le Sénat, le 29 avril 1986, de la proposition de loi de M. Jacques Mossion - Important développement donné au texte par l'Assemblée nationale - Différence des critères de définition de la profession de géomètre-expert en France et dans d'autres pays de la CEE - Conditions d'inscription des topographes et des experts forestiers agricoles et fonciers au tableau de l'ordre des géomètres-experts - Définition de la profession : domaine exclusif dans le cas de la délimitation des biens fonciers - Accès à la profession : modalités transitoires d'inscription ; intervention d'une commission nationale - (p. 3407) : caractère paritaire de cette commission - Propose l'adoption de cette proposition de loi - **Art. 1 B** (p. 3410) : son amendement rédactionnel n° 1 ; retiré - **Accepté** au nom de la commission les amendements analogues n° 19 de M. Robert Laucournet et n° 26 de M. Alain Pluchet (extension aux experts agricoles et fonciers et aux experts forestiers des compétences réservées aux géomètres-experts) - **A titre personnel**, souhaite le retrait de ces amendements - **Après l'art. 1 B** (p. 3413) : son amendement de coordination n° 2 ; rejeté - **Art. 1 E** (p. 3413) : son amendement n° 3 : suppression de cet article abrogeant l'obligation pour les candidats hommes postulant un emploi de géomètre-expert de justifier de l'accomplissement de leurs obligations militaires ; retiré - **Art. 2** (p. 3414) : ses amendements n° 4, n° 5 et n° 6 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions permettant aux experts fonciers et forestiers de demander leur inscription à l'ordre des géomètres-experts ; adoptés - **Sur son amendement n° 6**, s'oppose au sous-amendement n° 15 de M. Auguste Chupin ; s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Robert Laucournet (conditions requises pour l'inscription des experts agricoles et forestiers au tableau de l'ordre des géomètres-experts : réduction de la durée d'exercice professionnel) - **Art. 3** (p. 3416) : ses amendements n° 7 et n° 8, de coordination avec les précédents ; adoptés - **Son amendement n° 9** : conseil régional de l'ordre ; adopté - **Art. 4** (p. 3417) : son amendement n° 10 : présidence par un commissaire du Gouvernement de la commission chargée d'examiner les demandes d'inscription au tableau de l'ordre ; retiré - **Art. 5** (p. 3418) : ses amendements n° 13 et n° 14 : dispositions transitoires ; adoptés.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Avant l'art. 7** (p. 4026) : ses amendements, n° I-4 : relèvement, pour les exploitants agricoles, du seuil de passage au système d'imposition au bénéfice réel ; et n° I-3 : pérennisation du système transitoire d'imposition des agriculteurs, créé en 1987, entre le système d'imposition au réel et le système du forfait ; rejetés - (p. 4027) : son amendement n° I-5 : relèvement du plafond de la déduction fiscale accordée aux agriculteurs pour investissement ; retiré au profit des amendements analogues n° I-35 de M. Henri de Raincourt et n° I-168 de M. Roland du Luart - (p. 4029) : son amendement n° I-6 : possibilité pour les agriculteurs assujettis au réel de constituer des provisions en vue de pallier aux pertes engendrées par les calamités agricoles ; imposition desdites provisions si aucune calamité ne survient dans les quatre ans ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - **Après l'art. 7** (p. 4032) : son amendement n° I-7 : possibilité pour les contribuables d'opter pour cinq ans, et non plus définitivement, pour le mode d'imposition sur la moyenne triennale des résultats de l'exploitation agricole ; retiré - **Après l'art. 9** (p. 4048) : son amendement n° I-8 : possibilité d'opter, lors de chaque achat, pour l'inscription ou non des immeubles bâtis et non bâtis au bilan des

exploitations agricoles ; retiré - Avant l'art. 10 (p. 4054) : soutient l'amendement n° I-23 de M. Xavier de Villepin (réduction du taux de TVA applicable aux extraits de parfums et à leurs dérivés).

Deuxième partie :

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4987) : dénonce le sectarisme de l'information télévisée qui dénigre l'action du Gouvernement au mépris même de l'opinion - Dévoisement de la mission d'informer - Constate une légère amélioration depuis dix-huit mois - Se réjouit de l'amélioration de la diffusion de Radio France internationale, RFI, malgré l'absence d'actualisation des budgets de fonctionnement depuis 1985 - Regrette que RFI ne puisse être correctement reçue en France et n'utilise que onze langues ; souhaite son extension géographique en Asie du Sud-Est, en Thaïlande et à l'île de la Réunion - Problème du lancement d'une chaîne française sur Intelsat : la Société d'édition de programme de télévision, SEPT, à vocation européenne - Nécessité de nouvelles ressources pour la réalisation des ambitions de notre politique internationale - Problème des coupures publicitaires - Favorable à l'interdiction de toute coupure lors de la première diffusion - (p. 4988) : nécessaire sauvegarde de la personnalité du créateur - Problème de l'application de la loi du 3 juillet 1985 sur la copie privée audiovisuelle - Interrogation sur le droit à rémunération pour copie privée applicable aux producteurs et artistes étrangers - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Avant l'art. 56 A (p. 5063) : son amendement n° II-67 : assujettissement des groupements de communes à l'écrêtement de la taxe professionnelle au profit du fonds départemental de péréquation ; retiré - (p. 5064) : son amendement n° II-68 : maires des communes associées, selon le régime créé par la loi du 16 juillet 1971, membres de droit de la commission communale des impôts directs ; retiré - Art. 60 (p. 5090) : son amendement n° II-71 : relèvement du prix plafond des logements locatifs donnant droit à une réduction d'impôt ; retiré - (p. 5091) : son amendement n° II-72 : réduction d'impôt pour les investissements dans l'immobilier locatif étendue aux constructions neuves dans le secteur des loirs ; retiré - Après l'art. 63 (p. 5096) : son amendement n° II-73 : imposition des agriculteurs victimes de calamités et ne relevant pas du régime de l'imposition forfaitaire ; adopté - (p. 5097) : soutient l'amendement n° II-74 de M. Pierre Vallon (relèvement du seuil des dépenses nécessitant un paiement par chèque).

Seconde délibération - (5 décembre 1987) - Art. 63 quater (p. 5106) : se déclare opposé à l'amendement n° B-37 du Gouvernement (suppression de cet article relatif au régime d'imposition des agriculteurs victimes de calamités et ne relevant pas du régime de l'imposition forfaitaire).

COLLARD (Henri), sénateur de l'Eure (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 235 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 247 (86-87)] (27 mai 1987) - Handicapés.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 285 (86-87)] (17 juin 1987) - Handicapés.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire** [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Art. 2 (p. 1206) : au nom du groupe du RPR, se déclare opposé aux amendements identiques n° 32 de M. André Méric et n° 89 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à la nomination du chef de service, à la création de pôles d'activités et aux regroupements en départements) - Renouvellement quinquennal des chefs de service - Nomination particulière souhaitée pour les médecins psychiatres - Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970 (p. 1207) : son amendement n° 96 : nomination des chefs de service de psychiatrie ; retiré.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés** [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1396) : statistiques sur les handicapés - Loi du 26 avril 1924 sur l'obligation d'emploi des mutilés de guerre et assimilés ; loi du 23 novembre 1957 sur les travailleurs handicapés ; loi d'orientation du 30 juin 1975 - (p. 1397) : fonctionnement décevant des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP ; défaut de mise en œuvre des centres de préorientation et insuffisance du nombre des centres de formation - Lourdeur de procédure et difficultés d'application des lois en vigueur - Texte en projet : objectif d'insertion des handicapés en milieu de travail ordinaire ; obligation d'emploi dans les entreprises exprimée en pourcentage - Fusion des législations sur les emplois réservés et sur l'emploi des handicapés - Définition restrictive des bénéficiaires : exclusion des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles à faible incapacité permanente ; prise en compte de l'importance du handicap dans le décompte en pourcentage d'emplois de l'entreprise - Dispense de l'obligation d'emploi pour les entreprises de 10 à 20 salariés - (p. 1398) : souplesse du dispositif proposé : recours possible à des accords de branche, d'entreprise ou d'établissement ; contrats avec le secteur protégé - Fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés : modalités de contribution annuelle des entreprises n'employant pas de travailleurs handicapés à hauteur du seuil légal ; amendement de la commission garantissant le versement au fonds des sommes dues - Gestion paritaire ; objectifs et actions - Extension des obligations de la loi aux services publics ; amendements de la commission destinés à permettre la contribution volontaire de l'Etat au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés - Importance du nombre de handicapés employés par les collectivités locales - Régime transitoire - (p. 1399) : proposition de la commission aménageant le régime transitoire - Propose l'adoption de ce projet de loi - Avant l'art. 1 (p. 1413, 1414) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 46 (suppression des dispositions du code de la sécurité sociale permettant à l'employeur de s'assurer contre les conséquences de sa propre faute inexcusable) et n° 47 (principe du droit au travail des handicapés) - Art. 1 : Art. L. 323-1 du code du travail (p. 1415) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Paul Souffrin (abaissement du seuil d'effectif des entreprises assujetties à la loi) - (p. 1416) : sur le taux obligatoire

d'emploi des travailleurs handicapés, s'oppose aux amendements n° 49 de M. Paul Souffrin et n° 16 de M. André Méric - Son amendement n° 1 : au sein d'une même entreprise, application, établissement par établissement, des dispositions relatives aux seuils ; adopté - (p. 1417) : s'oppose aux amendements n° 56 de M. Paul Souffrin et n° 86 de M. Claude Huriet, relatifs à la réservation aux aveugles d'un quota d'emplois de standardistes - (p. 1419) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 17 (entreprises entrant dans le champ d'application de la loi au moment de leur création ou en raison de l'accroissement de leurs effectifs : suppression de la possibilité de dérogation à l'obligation d'embauche) et n° 18 (réduction de la durée de la dérogation) - *Art. L. 323-2* (p. 1420, 1421) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 51 (abaisssement du seuil d'effectifs pour l'assujettissement des établissements publics à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés), n° 52 (fixation législative des modalités d'emploi dans le secteur public) et n° 53 (établissement d'un rapport annuel par le ministre de la fonction publique) - S'oppose à l'amendement n° 19 de M. André Méric (création d'un comité pour l'emploi des handicapés dans les secteurs public et para-public) - (p. 1422, 1423) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin n° 54 (création d'une instance nationale de recours) et n° 55 (mesures dans le cas de manquement à l'obligation d'emploi de handicapés dans le secteur public) - *Art. L. 323-3* (p. 1423, 1424) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. André Méric (référence à l'article L. 323-2 instituant l'obligation d'emploi dans le secteur public) - (p. 1425) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Paul Souffrin (suppression de la disposition excluant du bénéfice de la loi les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente inférieure à 10 %) - *Art. L. 323-4* (p. 1426) : s'oppose aux amendements n° 87 de M. Claude Huriet (calcul des effectifs pour le seuil d'assujettissement à la loi : non prise en compte des salariés occupant certaines catégories d'emplois déterminées par décret), n° 58 de M. Paul Souffrin (suppression de la disposition excluant les salariés de certaines catégories d'emplois du décompte des effectifs pour le seuil d'assujettissement à la loi) et n° 21 de M. André Méric (détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions d'aptitudes particulières exigées par certaines catégories d'emplois et exclusion des salariés qui les occupent du décompte des effectifs pour l'application de la loi) - (p. 1427) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. André Méric (coefficient de prise en compte des grands handicapés) - *Art. L. 323-6* (p. 1428, 1429) : s'oppose aux amendements n° 59, n° 60 et n° 61 de M. Paul Souffrin (rémunération des travailleurs handicapés : parité avec celle des personnes valides ; non incidence d'une réduction de la durée du travail rendue nécessaire par le handicap ou d'une diminution du rendement professionnel) - Garantie de ressources destinée à compenser l'insuffisance de rendement - *Art. L. 323-7* (p. 1432) : s'oppose à l'amendement n° 62 de M. Paul Souffrin (allongement de la durée du délai-congé dans le cas de licenciement d'un grand handicapé) - S'oppose à l'amendement n° 24 de M. André Méric (suppression de la limitation aux grands handicapés du doublement de la durée du délai-congé en cas de licenciement) - (p. 1433) : s'oppose aux amendements identiques n° 25 de M. André Méric et n° 63 de M. Paul Souffrin (suppression de la limitation à trois mois de la durée du délai-congé), ainsi qu'à l'amendement n° 26 de cohérence de M. André Méric.

Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Rapporteur - *Art. 1* (suite) : *Art. L. 323-8 du code du travail* (p. 1441) : son amendement n° 91 : assimilation des centres de distribution du travail à domicile aux ateliers protégés ; adopté - S'oppose à l'amendement de suppression n° 64 de M. Paul Souffrin (contrats de sous-traitance avec le secteur protégé) - *Art. L. 323-8-1* (p. 1442) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin n° 65 de suppression (accord prévoyant un programme en faveur des travailleurs handicapés), n° 66 (suppression de la faculté de déroger à l'obligation d'emploi à la suite d'un accord d'entreprise ou d'établissement), n° 67 (application de l'accord et absence d'exonération pour l'employeur de son obligation d'emploi dans la proportion de 10 % de l'effectif total des salariés) et n° 68 (institution d'un vrai contrôle opéré annuellement par l'administration sur

l'application des programmes) - *Art. L. 323-8-2* (p. 1444) : ses amendements n° 2 : création d'un fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés ; et n° 3 : extension de la faculté de contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle à l'Etat, aux collectivités territoriales et aux établissements publics qui en dépendent ; adoptés - Son amendement de coordination n° 4 ; adopté - (p. 1446) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin n° 69 (contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle), n° 70 (montant de la contribution patronale en contrepartie du non respect de l'obligation d'emploi égale à 2000 fois le SMIC horaire), n° 71 (possibilité du contrôle du versement de la redevance par le comité d'entreprise, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail par les délégués des personnels) et n° 72 (contrôle obligatoire annuel par l'autorité administrative du versement de la contribution), aux amendements de M. André Méric, n° 27 (possibilité pour les employeurs de s'acquitter de l'obligation après avis du comité d'entreprise), n° 28 (fixation du montant de la contribution dans la limite de 500 fois le salaire horaire minimum de croissance par bénéficiaire non employé) et n° 29 (majoration de la contribution de 25 % tous les cinq ans à compter de la sixième année dans le cas où une entreprise s'acquitte de l'obligation d'emploi dans les conditions prévues au présent article) - Demande le retrait des amendements de M. Henri Colette n° 82 (exonération de la contribution pour les entreprises auxquelles l'ANPE n'est pas en mesure de proposer le nombre de handicapés qu'elles seraient tenues d'employer), n° 83 (exonération partielle de la contribution pour les entreprises exportatrices) et n° 84 (diminution de la contribution pour les entreprises qui ont réalisé des efforts particuliers en matière de lutte contre les accidents du travail) - *Art. L. 323-8-3* (p. 1451) : ses amendements n° 5 : gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés confiée à une association administrée par des représentants des salariés ; et n° 6 : participation d'un représentant de l'Etat et des collectivités territoriales à l'association chargée de la gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés ; adoptés - S'oppose aux amendements n° 73 de M. Paul Souffrin (gestion du fonds confiée à un office national composé de représentants des associations nationales représentatives des handicapés, des organisations syndicales représentatives des salariés et de représentants des employeurs) et n° 30 de M. André Méric (élaboration d'un programme d'action régionale par les délégations régionales en concertation avec tous les partenaires concernés par l'emploi des travailleurs handicapés) - *Art. L. 323-8-4* (p. 1454) : son amendement de coordination n° 7 ; adopté - (p. 1455) : ses amendements n° 8 : affectation des ressources du fonds à la compensation du coût supplémentaire des actions de formation et au financement des actions d'innovation et de recherche dont bénéficient les handicapés dans l'entreprise ; et n° 9 : extension aux travailleurs handicapés qui exercent une activité indépendante des dispositions de cet article ; adoptés - (p. 1456) : son amendement n° 11 : suppression de la détermination par voie réglementaire des modalités de reversement au Trésor public des sommes non utilisées ; adopté - *Après l'art. L. 323-8-5* (p. 1457) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Paul Souffrin (impossibilité pour les employeurs de s'opposer au suivi de l'activité des personnes handicapées en milieu ordinaire, par des équipes spécialisées) - *Art. L. 323-8-6* : son amendement n° 12 : absence de dispense du paiement de la contribution annuelle au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés pour les employeurs qui acquittent le versement de la pénalité pour non respect de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés ; rejeté - (p. 1459) : favorable à la garde par le Trésor du montant de la pénalité mais souhaite que la contribution de base revienne au fonds - Interrogation sur le respect par les entreprises récalcitrantes de leurs obligations - Interrogation sur le versement effectif au fonds des sommes récupérées après paiement des pénalités - *Art. L. 323-8-7* (p. 1460) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. André Méric (extension aux organisations syndicales du droit d'exercer une action civile lorsqu'elles auront constaté l'inobservation des prescriptions figurant dans le texte lorsque cette inobservation porte un préjudice certain à l'intérêt collectif qu'elles représentent) -

(p. 1461) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Paul Souffrin (possibilité pour les organisations syndicales représentatives d'exercer en justice toute action en faveur de tout salarié bénéficiaire de la présente section) - Art. L. 323-8-8 : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. André Méric (fixation des conditions d'application de la présente section par décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées, du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés) - Après l'art. 1 (p. 1461) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Paul Souffrin (engagement du Gouvernement à présenter une réforme des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel) - Importance du problème du fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP - Après l'art. 2 (p. 1462) : son amendement n° 13 : modalités d'insertion des handicapés dans la fonction publique ; adopté - (p. 1463) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Paul Souffrin (exclusion de l'application du second alinéa de l'article L. 323-6 du code du travail aux organismes spécialisés dans le travail protégé) - Art. 3 : demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. André Méric (désignation d'un médecin du travail par le représentant de l'Etat dans le département pour trois ans) - (p. 1464) : s'oppose aux amendements n° 37 (commission départementale des travailleurs handicapés comprenant deux représentants des employeurs dont un représentant des collectivités territoriales et deux représentants des salariés), n° 38 (commission départementale des travailleurs handicapés comprenant un représentant des employeurs ou un représentant des collectivités territoriales s'il s'agit d'un litige concernant un agent des dites collectivités) et n° 39 (désignation pour trois ans du représentant des employeurs et du représentant des salariés par le représentant de l'Etat dans le département) de M. André Méric - S'oppose aux amendements n° 79 (élévation à cinq du nombre de représentants de handicapés au sein de la commission départementale des travailleurs handicapés) et n° 80 (commission départementale des travailleurs handicapés comprenant un représentant des maires du département et un représentant des élus au conseil général) de M. Paul Souffrin - Son amendement n° 92 : détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions de désignation et des modalités de fonctionnement de la commission départementale des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés ; adopté - Art. 5 (p. 1465) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Paul Souffrin (possibilité pour le comité d'entreprise de contrôler de sa propre initiative dans l'entreprise l'application de la législation relative à l'emploi des personnes handicapées) - Après l'art. 5 : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. André Méric (possibilité pour un même établissement de comporter une section d'atelier protégé ou de distribution de travail à domicile, une section d'aide par le travail et une section de travail à temps partiel pour adolescent ou adulte surhandicapé) - (p. 1466) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 42 (modalités de calcul des droits des personnes susceptibles de percevoir l'allocation aux adultes handicapés ne pouvant faire obstacle à leur passage d'une section d'aide par le travail à une section d'atelier protégé) et n° 43 (impossibilité pour l'employeur de résilier le contrat de travail d'un salarié victime d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle au cours des périodes de suspension) - Art. 6 (p. 1466, 1467) : ses amendements n° 14 : fixation de l'obligation d'emploi à 4 % à compter du 1^{er} janvier 1988, à 5 % à compter du 1^{er} janvier 1990 et à 6 % à compter du 1^{er} janvier 1992 ; rejeté ; et n° 15 : obligation pour le ministre chargé de l'emploi d'adresser au Parlement un rapport annuel sur l'exécution de la présente loi pendant la période transitoire ; adopté - S'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 44 (fixation à deux années de la période transitoire) et n° 45 (obligation d'emploi fixée à 4 % pour la première année et à 5 % pour la dernière année) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1469) : renforcement de la solidarité nationale - Soumission de l'Etat à toutes les obligations - Contrôle chaque année de l'application de cette loi et notamment de l'évolution des pénalités payées par les entreprises et leur redistribution.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 285 (86-87)] - (27 juin 1987) - Rapporteur - Discussion

générale (p. 2715) : satisfaction du Sénat sur le recrutement contractuel des handicapés - Satisfait de la suppression de l'extension aux collectivités publiques de la possibilité de verser au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés une contribution par bénéficiaire manquant - Représentation des handicapés au sein de ce fonds - Interroge le Gouvernement sur l'éventuelle concertation des représentants des associations de handicapés lors de l'élaboration des décrets d'application du présent projet - Souhaiterait que soient établies des données statistiques complètes sur l'emploi des handicapés, tant en France qu'à l'étranger, et qu'elles soient ultérieurement communiquées au Parlement.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Avant l'art. 5 (p. 3998) : son amendement n° I-59, soutenu par M. Jacques Moutet : exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile ; retiré.

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4381) : approuve le budget de la santé et de l'action sociale - Souhaite la poursuite de la politique familiale et l'adoption de nouvelles mesures en faveur de la natalité - Se félicite des actions en faveur des handicapés : mesures en faveur du renforcement de l'obligation de l'emploi des handicapés allant dans le bon sens ; nécessité d'une amélioration de la coordination des services sociaux des départements et de l'Etat, et d'une extension de la compétence départementale accompagnée d'une augmentation de la dotation générale de décentralisation - Interroge le Gouvernement sur la transformation du complément de ressources aux handicapés - Approuve la politique en matière d'hébergement des personnes âgées dépendantes, ainsi que la politique de réduction du nombre de lits de soins dans les hôpitaux - (p. 4382) : interroge le Gouvernement sur l'absence de participation des caisses d'assurance maladie au fonctionnement des maisons de retraite avec cure médicale - Demande un bilan de la suppression de la vingt-sixième maladie ; souligne les augmentations corrélatives des dépenses départementales - Approuve les mesures en faveur du maintien au domicile des personnes âgées ; nécessité d'une augmentation du forfait soins à domicile - Caractère favorable de l'allocation d'insertion - Augmentation rapide des dépenses de soins ambulatoires en raison de l'allongement de la durée de la vie, de l'augmentation du nombre des médecins, de l'augmentation de la technicité des actes ; nécessité d'une revalorisation substantielle des actes de médecine générale - Se félicite du renoncement à l'internement d'office des toxicomanes - Interroge le Gouvernement sur les modalités de fonctionnement et de financement des centres départementaux de lutte contre le SIDA - (p. 4383) : nécessité d'une amplification de la lutte contre le tabagisme et contre l'alcoolisme - Interroge le Gouvernement sur l'avenir du rapport de M. Jean Bernard sur les états généraux de la sécurité sociale - Votera le budget.

COLLETTE (Henri), sénateur du Pas-de-Calais (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension

des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (*JO Lois et décrets* du 15 mai 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)] - Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) : Art. L. 323-8-2 du code du travail (p. 1445) : ses amendements n° 82 : exonération de la contribution pour les entreprises auxquelles l'ANPE n'est pas en mesure de proposer le nombre de handicapés qu'elles seraient tenues d'employer ; n° 83 : exonération partielle de la contribution pour les entreprises exportatrices ; et n° 84 : diminution de la contribution pour les entreprises qui ont réalisé des efforts particuliers en matière de lutte contre les accidents du travail ; rejetés.**

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe trans-Manche [n° 198 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 199) (p. 1482) : construction du tunnel sous la Manche à la satisfaction des Français - Amélioration des liaisons routières et ferroviaires à partir du tunnel vers le reste de l'Europe - Favorable à une liaison en ligne droite entre Londres et Paris passant par Calais, Boulogne, Abbeville et Amiens - Passage par Lille du TGV augmentant la durée du trajet d'une demi-heure - (p. 1483) : défavorable au rapport de M. Rudeau, projet favori de M. Mauroy et des élus de Lille - Choix inacceptable - Réalisation d'une gare internationale à Lille - Importance des chômeurs dans le Calais et le Boulonnais - Existence jadis du Calais-Bâle et même du Calais - Istanbul - Refus des Britanniques de modifier les normes de leurs ponts et de leurs tunnels en raison de la différence du TGV européen avec le leur - Transfert prévu des voyageurs à Lille et non à Calais - Risque d'une diminution quasi-catastrophique du transport des voyageurs par bateau - Problèmes posés par les travaux dans les petites communes - Problème des déchets retirés du tunnel : destruction du site du cap Blanc-Nez - Dégagement de 1.625 hectares pour les accès en France - Problème des expropriations - (p. 1484) : souhaite que les travailleurs qui seront employés à la construction du tunnel soient originaires du canton - Nécessité de songer aux retombées pratiques d'une telle réalisation - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet avec les réserves qui viennent d'être formulées.**

- **Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 199 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 198) (p. 1482 à 1484).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4181, 4182) : satisfaction pour le projet d'agrandissement du port de Calais ; mais insuffisance de la création de deux postes à quai - Demande que soit donnée l'autorisation gouvernementale pour accroître le chantier : financement déjà assuré ; pas de conséquence sur la participation de l'Etat ; projet créateur d'emplois - Aucune concurrence avec le port de Dunkerque - Situation alarmante de Boulogne-sur-mer - Demande au Gouvernement des garanties sur l'avenir des deux grands ports du département.

COLLOMB (Francisque), sénateur du Rhône (Rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des préjudices moraux et matériels subis en relation avec les événements d'Algérie par les personnes de citoyenneté française [n° 148 (86-87)] (9 février 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Rapatriés.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Industrie et tourisme - I - Industrie - [n° 95 (87-88) tome 4] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) - Rapporteur pour avis (industrie) (p. 4917) : impératif de restauration de la compétitivité de l'industrie française ; entraves créées par la politique économique menée de 1981 à 1986 ; inutilité de l'augmentation des aides publiques : exemple du plan machine-outil de 1982 à 1986 - Diminution des crédits de l'industrie et priorité à une politique d'environnement des entreprises : allègements fiscaux ; déductibilité de la TVA sur les télécommunications - (p. 4918) : redémarrage de l'investissement et redressement de la situation financière des entreprises ; augmentation du nombre de créations d'entreprises ; progression des investissements français à l'étranger - Redressement de la situation des entreprises publiques des secteurs industriels - Montage destiné à sauver la Chapelle Darblay - Priorité accordée à la recherche industrielle ; crédits de l'agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

COSSE-BRISSAC (Charles-Henri de), sénateur de la Loire-Atlantique (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

COSTES (Marcel), sénateur du Lot (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

COURRIERE (Raymond), sénateur de l'Aude (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [n° 178 (86-87)] - Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 678, 679) : rappelle la désillusion des rapatriés - Interrogation sur l'opportunité du référendum - Droit pour chaque ethnies de vivre normalement en Nouvelle-Calédonie - Considère ce projet comme dangereux et se déclare opposé à son adoption.

COURTEAU (Roland), sénateur de l'Aude (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à diminuer le montant des annuités de remboursement des prêts d'accèsion à la propriété sociale devenues trop élevées au regard des ressources des acquéreurs [n° 372 (86-87)] (9 juillet 1987) - Logement et habitat.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) (p. 4251, 4252) : faiblesse des crédits affectés aux voies navigables ; dégradation du réseau de canaux français ; exemple du tronçon non réaménagé du canal du Midi ; intérêt économique et touristique d'une modernisation - Demande le prolongement du TGV au-delà de Montpellier ; liaison avec l'Espagne - Avenir du site ferroviaire de Narbonne ; menace sur l'emploi en cas de perte du caractère national de centre de triage.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4556, 4557) : viticulture méridionale : effondrement des cours des vins de table ; part des vins de table d'origine méridionale dans les stocks de vins toutes catégories - Demande la répartition équitable de la distillation obligatoire entre les pays producteurs de la CEE et la suppression de la possibilité de transfert de distillation - Demande un accord interprofessionnel pour organiser la campagne en cours - Application maximaliste des règlements communautaires par l'administration française au détriment des viticulteurs méridionaux ; efforts de qualité consentis par ces derniers ; dégâts de l'arrachage ; droit de replantation - Régime économique de l'alcool.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 13 (p. 5554) : son amendement n° 41 : fabrication de l'éthanol à partir de produits d'origine vitivinicole ; rejeté - Propose l'élimination des énormes stocks d'alcool d'origine viticole par la production d'éthanol, en vue de son incorporation aux carburants.

COUVE de MURVILLE (Maurice), sénateur de Paris (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Services du Premier ministre - I - Services généraux** - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 31] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 152 (JO Débats du 20 mai 1987) (p. 1095) - Ministère : Affaires étrangères - *Négociations sur les armes nucléaires en Europe* - (Réponse : JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - Armes et munitions.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (4 juin 1987) (p. 1519, 1520) : défense européenne : nécessité de définir la politique du Gouvernement, malgré le contexte de la cohabitation, ainsi qu'une position européenne commune - Evolution historique ayant conduit aux négociations soviéto-américaines sur le désarmement en Europe : passage du bouclier américain assuré par le traité de l'Alliance atlantique en 1949 et de la stratégie des représailles massives à celle de la réponse flexible ; choix de la France de se doter d'une dissuasion nucléaire ; affaire des SS 20 et installation des Pershing II en Europe ; division de l'opinion publique en République fédérale d'Allemagne : pacifisme ; ostpolitik ; problème de la réunification - Motivations de politique intérieure des initiatives diplomatiques de M. Michael Gorbatchev - (p. 1521) : options zéro et double zéro : dénucléarisation de l'Europe et déséquilibre en forces nucléaires à longue portée et conventionnelles au profit de l'Union soviétique - Réaction ambiguë de l'Allemagne fédérale - Importance fondamentale de la force de dissuasion nucléaire de la France - Nécessaire recherche d'une politique commune de défense avec l'Allemagne fédérale.

- **Question au Gouvernement : affaire Luchaire** - (5 novembre 1987) (p. 3703).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux - (2 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4794) : rationalisation des dépenses s'accompagnant d'un effort d'économie en matière d'effectifs et de fonctionnement - Suppression de l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle pour les rapatriés - Poursuite des actions jugées prioritaires : augmentation des crédits du médiateur ; renforcement des moyens des centres interministériels de renseignements administratifs, CIRA ; augmentation des crédits du Commissariat général de la langue française - Informatisation des services centraux - Respect des engagements pris en faveur des rapatriés - (p. 4795) : réforme nécessaire de la fonction publique - Réduction des effectifs ; stabilisation des rémunérations ; amélioration de la productivité ; formation des personnels et modernisation des équipements - Rapport Arthuis - Commission des finances favorable à l'adoption de ce budget.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4851) : budget décevant - Remise en cause de l'intérêt national et du rayonnement international de la France - Marginalisation du Quai d'Orsay - Eclatement des responsabilités internationales entre plusieurs ministères et secrétariats d'Etat - Situation au Moyen-Orient ; présence indispensable de la France dans cette région - Otages - Relations franco-iraniennes - Drame du Liban - (p. 4852) : conséquences pour la défense de l'Europe des négociations soviéto-américaines sur le désar-

ment - Système de dissuasion nucléaire remis en cause - Consensus européen sur la sécurité lors de la récente réunion de l'Union de l'Europe occidentale, UEO - Conditions d'une réelle coopération de la France avec la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne, RFA - Danger d'un « neutralisme » allemand - Conduite de la politique de défense particulièrement difficile dans le nouvel environnement international créé par les Américains et les Soviétiques.

CROZE (Pierre), sénateur des Français établis hors de France (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.
- Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 77 (87-88)] (29 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 15] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - Après l'art. 11 (p. 1805) : soutient l'amendement n° 34 de M. François Trucy (extension de l'amnistie aux infractions et faits constitutifs de fautes disciplinaires et professionnelles commis avant l'entrée en vigueur de la loi du 16 juillet 1974 portant amnistie).
- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (21 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4279) : importance de la recherche et de la technologie - Effort budgétaire en faveur des entreprises - Progression du budget civil de recherche - Retard et insuffisance de la recherche industrielle française comparée à nos principaux partenaires : Etats-Unis, Japon, Allemagne - Nécessaire mise en oeuvre de technologies innovantes pour une meilleure compétitivité des entreprises - Relance des aides directes quantitatives et qualitatives - Progression du crédit d'impôt - Augmentation des dotations du Fonds de la recherche et de la technologie, FRT, et augmentation des sommes réservées aux projets industriels - Réorientation de l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR - Mise en oeuvre d'une procédure spécifique d'aide au recrutement des personnels de haut niveau scientifique et technique dans les petites entreprises - (p. 4280) : nécessaire révision des méthodes de gestion de certains organismes de recherche : Centre national d'exploitation des océans, Agence française pour la maîtrise de l'énergie, AFME - Problème des difficultés de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA, et de la suppression de postes d'ingénieurs - Rappelle le vote d'un crédit en faveur de la recherche contre le SIDA - Insuffisante mobilité et vieillissement des chercheurs français - Secteurs de l'aérospatiale et de l'électronique privilégiés - Augmentation des crédits affectés à la recherche militaire ainsi que ceux destinés au FRT - (p. 4281) : progression des dotations en faveur des programmes de l'aéronautique, de l'espace et des télécommunications - Compte tenu de la

nouvelle orientation de la politique de recherche, se déclare favorable à l'adoption de ce budget au nom de la commission des finances.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) - Après l'art. 65 ter (p. 5018) : son amendement n° II-111 : déduction des seuls versements mentionnés à l'article 156-II-5° du code général des impôts pour la détermination du revenu global ; retiré.

CRUCIS (Michel), sénateur de la Vendée (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre de la commission consultative des droits de l'homme ; en démissionne (JO Lois et décrets du 19 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 294 (86-87)], autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave [n° 39 (87-88)] (9 octobre 1987) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave** [n° 294 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3633, 3634) : convention de nature à combler une lacune importante dans les relations franco-suisse en matière de sécurité civile - Opportunité de cette convention en raison du risque constant de catastrophe naturelle ou d'accidents industriels - Modalités de cette assistance mutuelle - Réduction des délais d'intervention - Allègement des formalités administratives et douanières des unités de secours - Répartition de la charge financière des préjudices subis - Avis favorable de la commission des affaires étrangères sur ce projet de loi.

CUTTOLI (Charles de), sénateur des Français établis hors de France (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.
- Membre du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant l'article premier de la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 24 (87-88)] (7 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 33 (87-88)] (7 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des accidents subis par les membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans l'exercice de leurs fonctions [n° 55 (87-88)] (14 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux indemnités de fonction et de déplacement des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 63 (87-88)] (21 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi tendant à modifier l'article 9 de la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986, relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat [n° 101 (87-88)] (19 novembre 1987) - Terrorisme.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique [n° 311 (85-86)], déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 172 (86-87)] (8 avril 1987) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi [n° 33 (87-88)], déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 122 (87-77)] (2 décembre 1987) - Français de l'étranger.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi [n° 55 (87-88)], déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des accidents subis par les membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans l'exercice de leurs fonctions [n° 123 (87-88)] (2 décembre 1987) - Français de l'étranger.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur les propositions de loi, [n° 63 (87-88)] de M. Charles de Cuttoli et plusieurs de ses collègues, relative aux indemnités de fonction et de déplacement des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger, et [n° 77 (87-88)] de M. Jean-Pierre Cantegrit et plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 124 (87-88)] (2 décembre 1987) - Français de l'étranger.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 137 (87-88)] modifiée par l'Assemblée nationale complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 145 (87-88)] (9 décembre 1987) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 138 (87-88)] adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 modifiée, relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel afin d'élargir aux conseillers régionaux le droit de présentation des candidats à cette élection [n° 146 (87-88)] (9 décembre 1987) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 164 (87-88)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 171 (87-88)] (16 décembre 1987) - Procédure pénale.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en

matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 189 (87-88)] (19 décembre 1987) - Procédure pénale.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Article 71 - Education surveillée - [n° 98 (87-88) tome 6] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 283 (JO Débats du 23 décembre 1987) (p. 6002) - Ministère : Economie - Ouverture de comptes bancaires dans les pays situés hors de la zone franc - Français de l'étranger.

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli**, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique (n° 311, 1985-1986) déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 172 (86-87)] - (19 mai 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1054) : extension aux membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger du droit de parrainage de candidats à la présidence de la République reconnu aux citoyens titulaires d'un mandat électoral - Elections au suffrage universel du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; rôle de ce dernier en tant que collège électoral - (p. 1055) : adjonction par la commission des lois des conseillers régionaux à la liste des citoyens détenant le droit de présentation - Propose l'adoption de la proposition de loi - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1058) : caractère d'assemblée non politique du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Art. 2 (p. 2269) : rôle du Parlement de faire la loi et des juges d'appliquer les textes élaborés par le législateur - Laxisme de certains tribunaux en matière de conduite en état d'ivresse - Existence de peines incompressibles - Lecture de l'intervention du député Sapin, porte-parole du groupe socialiste, sur l'amendement n° 20 créant l'article 2 de ce projet.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 39 (p. 2797) : se déclare favorable à la disposition permettant de recruter des agents contractuels pour des emplois dans les représentations de l'Etat à l'étranger - (p. 2803) : se déclare favorable à l'amendement n° 104 de M. Jean-Pierre Bayle (réemploi des coopérants techniques non titulaires sur des postes de contractuels) - Après l'art. 58 (p. 2835) : son amendement n° 44 : possibilité pour le fonds de garantie contre les actes de terrorisme d'intervenir devant les juridictions répressives ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Justice - (25 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (éducation surveillée) (p. 4489) : regrette la modestie des crédits consacrés à l'éducation surveillée - Rappelle la mise en oeuvre en 1988 d'un certain nombre de réformes suite à l'expertise commandée par la Chancellerie sur le fonctionnement des services de l'éducation surveillée - Création d'un véritable service éducatif auprès de chaque tribunal de grande instance (prévention de l'incarcération, accueil d'urgence, développement des peines de substitution à l'emprisonnement) - Réexamen des formules de prise en

charge des jeunes délinquants ; création récente de quatre centres spécialisés pour lutter contre la toxicomanie et le SIDA - Amélioration des conditions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes - Nouvelle gestion administrative des services - (p. 4490) : souhaite qu'en 1990 un budget correspondant aux actions envisagées et entreprises succède à ce budget de transition - Commission des lois favorable à l'adoption des crédits alloués à l'éducation surveillée.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4867) : crédits affectés au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Souhaite que des négociations soient engagées avec le ministère du budget afin que soit réévaluées sensiblement les indemnités permettant d'aligner le traitement des délégués du conseil sur celui de certains élus locaux - Demande le remboursement des bulletins électoraux et des frais de papeterie aux candidats ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés - Souhaite que le Gouvernement inscrive prochainement à l'ordre du jour une proposition de la commission des lois du Sénat relative à la couverture sociale et à l'indemnisation d'un membre du Conseil supérieur des Français de l'étranger victime d'un accident dans l'exercice de ses fonctions - **Etat C** : report des élections du conseil supérieur des Français de l'étranger.

- **Proposition de loi organique complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel - Deuxième lecture.** [n° 137 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (commune avec la proposition de loi organique n° 138) (p. 5317) : rappelle le dépôt en 1983 par les sénateurs représentant les Français de l'étranger d'une proposition de loi permettant aux membres élus depuis 1983 du Conseil supérieur des Français de l'étranger de pouvoir exercer leur droit de présentation aux candidatures à l'élection présidentielle - Insertion des conseillers régionaux à la liste de parrains - Rappelle que les membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger ne sont représentés qu'au Sénat - (p. 5318) : dépôt d'un amendement à l'Assemblée nationale précisant que les membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger et les sénateurs représentant les Français de l'étranger seront considérés comme ne représentant qu'un seul département ou territoire d'outre-mer - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ces deux propositions de loi - (p. 5320) : rappelle que l'article 3 de la loi référendaire du 6 novembre 1962 ouvre l'exercice du droit de présentation à toutes les catégories désignées d'élus des départements y compris les départements et territoires d'outre-mer - Rappelle l'article 72 de la Constitution - Souhaite que le secrétariat général du Gouvernement veille à ce que la loi organique intéressant les conseillers régionaux soit promulguée avant celle qui concerne les Français de l'étranger sinon il y aurait risque d'annulation.

- **Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, afin d'élargir aux conseillers régionaux le droit de présentation des candidats à cette élection** [n° 138 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (commune avec la proposition de loi organique n° 137) (p. 5317, 5318 et 5320).

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale** [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5676, 5677) : réforme de la procédure de mise en détention provisoire - Création prochaine d'une commission chargée d'étudier une réforme d'ensemble du code de procédure pénale - Suppression des conditions dans lesquelles sera décidée la détention provisoire après la loi Badinter de 1985 qui supprimait le juge d'instruction pour le remplacer par une juridiction collégiale - **Projet de loi limité à la mise en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire à l'exclusion de tous les actes d'information - Compétence du juge d'instruction en matière de détention provisoire - Loi « Constans » de 1897 donnant le droit à l'inculpé d'être assisté d'un avocat** - (p. 5678) : existence de deux séries de dispositions, les premières concernant le placement en déten-

tion provisoire, les deuxièmes le renforcement des pouvoirs et du contrôle de la chambre d'accusation et de son président - **Maintien des attributions du juge d'instruction à l'exception du placement en détention provisoire - Création, composition et pouvoirs de la chambre des garanties préalables au placement en détention provisoire - Possibilité pour le juge d'instruction de saisir la chambre des garanties - Possibilité pour la chambre des garanties après débat contradictoire soit de mettre l'inculpé en détention, soit de le laisser en liberté provisoire, soit de le placer sous contrôle judiciaire - Fin du rôle de la chambre des garanties après la prise de décision - Perte par le juge d'instruction de l'attribution de décerner seul le mandat de dépôt - Problème de la modification du statut de fonctionnement de la chambre d'accusation** - (p. 5679) : unanimité des associations et des syndicats professionnels de la magistrature favorable à la réduction des délais d'appel - Fixation par le président du tribunal ou le premier président de la cour, du calendrier des audiences correctionnelles - Enumère plusieurs modifications apportées par l'Assemblée nationale à ce projet relatives à la situation de l'inculpé en cas de saisine par le juge de la chambre des garanties, à la procédure de comparution immédiate et à la nouvelle appellation donnée à la chambre - Modifications plus importantes adoptées par l'Assemblée nationale concernant la possibilité pour trois juges d'instruction de siéger au sein de la chambre de garantie des libertés individuelles ; supprimant la détention provisoire des mineurs délinquants, la création du témoin assisté - Rappelle les deux procédures selon lesquelles une personne peut être déférée au juge d'instruction à l'heure actuelle - **Définition et droits du témoin assisté** - (p. 5680) : au nom de la commission, et sous réserve de l'adoption de ses amendements, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - **Exception d'irrecevabilité** (p. 5682, 5683) : rappelle le rapport de la commission européenne des droits de l'homme et l'arrêt de la Cour de cassation dit « arrêt Sainte-Marie » ainsi que la prise de position de M. Robert Badinter, garde des sceaux, lors de son intervention devant l'Assemblée nationale en octobre 1985 - **Question préalable** (p. 5685) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant à opposer la question préalable - **Avant l'art. 1** (p. 5703) : s'oppose aux amendements identiques n° 12 de M. Jean-Marie Girault et n° 64 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (report de l'entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985 dite « loi Badinter » à 1989) - **Art. 2** (p. 5706) : son amendement n° 5 : suppression de l'interdiction de détention des mineurs ; rejeté - Rappelle que les mineurs de moins de treize ans ne peuvent en aucun cas être condamnés pénalement ou être détenus provisoirement en matière délictuelle - Souligne la catégorie dangereuse des mineurs de treize à seize ans - (p. 5707) : rappelle que l'amendement de la commission a été abondamment discuté - (p. 5708) : son amendement n° 6 : placement en détention provisoire prescrit par une chambre dénommée chambre des demandes de mise en détention provisoire ; adopté - (p. 5711) : à titre personnel, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de la commission - **Après l'art. 2** (p. 5714) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (modification des conditions de mise en détention provisoire en matière correctionnelle) - **Art. 3** (p. 5716) : son amendement n° 9 : possibilité pour la chambre de garantie des libertés individuelles d'imposer à l'inculpé placé sous contrôle judiciaire une ou plusieurs obligations nouvelles ; réservé puis adopté (p. 5723) - **Art. 5** (p. 5719) : accepte l'amendement n° 83 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (lorsque l'inculpé ou s'il y a lieu son conseil demande au juge d'instruction un délai pour préparer sa défense il n'est pas statué immédiatement sur le placement en détention provisoire) et s'oppose aux amendements n° 82 (suppression du maintien en détention provisoire de l'inculpé jusqu'à sa comparution devant la chambre et de la conduite sous escorte devant celle-ci), n° 84 (obligation pour l'inculpé de comparaître devant la chambre au plus tard le troisième jour suivant la demande de délai), n° 85 (suppression de la prolongation d'un jour ouvrable du délai accordé à la chambre pour statuer en cas de circonstances imprévisibles et insurmontables) et n° 86 (suppression du placement en sous main de justice dans un local individuel à l'intérieur d'un établissement pénitentiaire) du même auteur - **Art. 6** (p. 5721) : s'oppose aux amendements identiques n° 41 de M. Charles

Lederman et n° 87 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article relatif au placement en détention provisoire) et à l'amendement n° 3 du Gouvernement (suppression de la possibilité pour la chambre, si elle l'estime utile, de recueillir les observations du juge d'instruction qui la saisit) - Art. 7 (p. 5724) : s'oppose aux amendements identiques n° 42 de M. Charles Lederman et n° 89 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article relatif aux conditions de prolongation de détention provisoire) et aux amendements identiques n° 43 de M. Charles Lederman et n° 90 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le juge d'instruction de prolonger la détention provisoire au-delà de quatre mois par une ordonnance spécialement motivée) - (p. 5725) : rappelle que la « loi Badinter » supprimait purement et simplement le juge d'instruction et qu'il n'a pas voté cette loi - Après l'art. 9 (p. 5727) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 93 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (condition de demande de mise en liberté provisoire formulée par l'avocat) - Art. 12 (p. 5729) : accepte les amen-

dements identiques n° 10 du Gouvernement et n° 96 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du mécanisme de renouvellement triennal des nominations des présidents de chambres d'accusation, des juges d'instruction et des juges spécialisés) - Après l'art. 16 (p. 5737) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Marcel Henry (application à Mayotte du principe selon lequel instruction et jugement doivent être menés par des magistrats distincts) - Accepte l'amendement n° 106 de coordination du Gouvernement.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 189 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5796) : accord en CMP : chambre des demandes de mise en détention provisoire ; disposition relative à Mayotte ; mesures de détention provisoire à prendre à l'égard des mineurs délinquants - Nomination des juges d'instruction par décret sans précision de durée - Propose l'adoption des conclusions de la CMP.

D

DAILLY (Etienne), sénateur de la Seine-et-Marne (GD) - Vice-président du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987) ; puis nommé président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 16 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur ; puis nommé président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur ; puis nommé président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur ; puis nommé président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le second alinéa de l'article

L.O. 145 du code électoral [n° 308 (86-87)] (23 juin 1987) - Incompatibilités parlementaires.

Proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier les articles 24 et 56 de la Constitution [n° 352 (86-87)] (7 juillet 1987) - Constitution.

Proposition de loi organique tendant à préciser l'article premier de l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 modifiée, portant loi organique sur le Conseil constitutionnel [n° 373 (86-87)] (9 juillet 1987) - Conseil constitutionnel.

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à compléter l'article L.O. 131 du code électoral relatif aux inéligibilités parlementaires [n° 156 (87-88)] (9 décembre 1987) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 178 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 191 (86-87)] (22 avril 1987) - Nouvelle-Calédonie.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 195 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, sur l'épargne [n° 215 (86-87)] (6 mai 1987) - Epargne et investissement.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 239 (86-87)], relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole [n° 28 (87-88)] (7 octobre 1987) - Banques et établissements financiers.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 385 (85-86)], relatif aux fusions et aux scissions de sociétés commerciales et modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [n° 82 (87-88)] (4 novembre 1987) - Sociétés civiles et commerciales.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique [n° 308 (86-87)], déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le second alinéa de l'article L.O. 145 du code électoral [n° 83 (87-88)] (4 novembre 1987) - Incompatibilités parlementaires.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 102 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 162 (87-88)] (11 décembre 1987) - Entreprises.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 165 (87-88)], modifiée par l'Assemblée nationale, tendant à réprimer l'incitation et l'aide au suicide [n° 172 (87-88)] (16 décembre 1987) - Ordre public.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 217 (87-88)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 218 (87-88)] (23 décembre 1987) - Entreprises.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 211 (86-87)] (5 mai 1987) - Nouvelle-Calédonie.

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- **Rappel au règlement** - (16 avril 1987) (p. 241, 242) : regret du peu d'écho accordé par les médias au débat de politique générale tenu la veille au Sénat.

- **Conférence des présidents** - (16 avril 1987) (p. 243) : distribution aux groupes politiques de cartes permettant au public d'assister aux séances dans la tribune ; places réservées.

- **Rappel au règlement de M. Charles Lederman** - (9 juin 1987) (p. 1586) : s'étonne, qu'à la veille du sommet des sept pays capitalistes à Venise, les médias aient passé sous silence le récent débat de politique étrangère tenu au Sénat - Saisine de la CNCL par le Président du Sénat souhaitée par M. Charles Lederman.

- **Conférence des présidents** - (18 juin 1987) (p. 2016) : ordre du jour prioritaire du Sénat déterminé par le Gouvernement - Ordre du jour complémentaire adopté par la majorité sénatoriale - Prend acte des protestations de M. Robert Vizet relatives à l'organisation des travaux du Sénat.

- **Rappel au règlement, de M. Robert Vizet** - (25 juin 1987) (p. 2589) : rappelle le calendrier de fixation de l'ordre du jour du Sénat, par la conférence des présidents et en séance.

- **Modification de l'ordre du jour** - (16 décembre 1987) (p. 5546) : projet de loi sur le développement et la transmission des entreprises retiré de l'ordre du jour de la présente séance - Suite à l'intervention de M. Michel Darras, précise que l'article 29, alinéa 6, du règlement sera respecté, à savoir la notification par écrit à chaque sénateur de toute modification de l'ordre du jour - Précise à M. Michel Darras l'horaire éventuel de discussion de ce projet.

- **Convocation du Parlement en session extraordinaire** (19 décembre 1987) (p. 5795).

En qualité de sénateur

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 158 (86-87)]** - (21 avril 1987) - **Rappel au règlement** (p. 300) : article 44-3 du règlement du Sénat - Rappelle le troisième alinéa de cet article : « la question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération... ».

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 150, 86-87) de M. André Méric et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur de l'Aude [n° 188 (86-87)]** - (29 avril 1987) - Président de la commission - **Discussion générale** (p. 548) : fait le point de la jurisprudence en matière de suspension des poursuites engagées contre un parlementaire - Etude au fond de la demande de levée d'immunité parlementaire par la commission durant la session - Cas de poursuites engagées durant l'intersession - Respect par le Sénat de sa première décision ou délibération au fond.

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)]** - (29 avril 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 551) : vote de la loi relative à la Nouvelle-Calédonie le 17 juillet 1986 - Consultation des populations de la Nouvelle-Calédonie prévue dans les douze mois - (p. 552) : consultation préalable indispensable à toute esquisse de règlement - Organisation de la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie, seul objet de ce projet - Opposé à l'utilisation du terme référendum - Consultation prévue par l'article 53, alinéa 3 de la Constitution - Rappelle le projet de loi sur la consultation des populations de la côte française des Somalis et la doctrine Capitant - Problème du maintien de la présence française dans le Pacifique et parmi les grandes puissances du monde - Rappelle la longue succession des textes relatifs à la Nouvelle-Calédonie ainsi que les réalités géographiques, ethniques, sociales et économiques du territoire - (p. 553) : Nouvelle-Calédonie, le plus grand des territoires d'outre-mer et le plus lointain - Rappelle que la population totale comporte 42 % de Mélanésiens et 31 % d'Européens et assimilés - Recours à d'autres minorités nécessaire pour le développement de l'agriculture et des mines - Souligne le caractère pluriethnique de la population de la Nouvelle-Calédonie - Division du territoire jusqu'en 1985 en quatre circonscriptions administratives - Loi Pisani du 23 août 1985 et nouvelle structure régionale - Organisation coutumière composée de 328 tribus dirigées par des « petits chefs » - Crise du nickel et fragilité de l'économie calédonienne - Stagnation de la production du café - Impor-

tance du tourisme et effondrement en 1985 - Concurrence étrangère pour les activités industrielles et artisanales - Contribution des administrations pour 27 % au produit intérieur brut - Déficit de la balance commerciale - Impossible indépendance de la Nouvelle-Calédonie - Départ éventuel de la France et apparition d'une autre puissance - (p. 554) : importance du nombre de textes législatifs relatifs à la Nouvelle-Calédonie depuis 1946 - Conférence de Nainville-les-Roches en 1984, source des malentendus - Loi du 6 septembre 1984 appelée « statut Lemoine » prévoyant une consultation d'autodétermination des populations concernées à l'issue d'un délai de cinq ans - Absence d'application de ce statut - Loi du 23 août 1985 dite loi Pisani sur le découpage en quatre régions - Réforme foncière inachevée - Loi du 17 juillet 1986 qui organise la relance économique et annonce dans son article premier la consultation des populations intéressées de Nouvelle-Calédonie sur leur avenir - (p. 555) : obligation pour le Gouvernement de porter à la connaissance des populations intéressées « les éléments essentiels d'un statut fondé sur l'autonomie et la régionalisation » - Existence de quatre consultations analogues : 1966 les Somalis ; 1974 les Comores ; 1975 Mayotte et 1976 les Afars et les Issas - Application de l'article 53, alinéa 3 de la Constitution pour l'accession à l'indépendance - Interrogation sur la possibilité de priver du droit de vote quelque citoyen que ce soit - Interrogation sur la constitutionnalité de la clause de trois ans de résidence pour participer à la consultation - Texte de pure technique électorale - Objet de garantir la sécurité, la liberté et la sincérité du scrutin - Institution d'une commission de contrôle composée de douze magistrats de l'ordre judiciaire présidée par un conseiller à la Cour de cassation - Compétences de la commission de contrôle - (p. 556) : interrogation sur l'expression « des populations intéressées de Nouvelle-Calédonie et dépendances » - Transformation des commissions administratives communales en commissions administratives « ad hoc » - Contrôle de la consultation et de la condition de résidence minimale par les commissions administratives - Réception de MM. Tjibaou et Yéwéné avant la publication du rapport - Nécessaire vérification par les commissions administratives des listes électorales - Discussion possible du statut après la consultation dans le cadre du projet de loi qui aura été soumis au préalable au congrès du territoire - (p. 557) : obligation pour le Gouvernement de porter en temps utile à la connaissance des futurs électeurs les éléments essentiels du futur statut du territoire en cas de maintien dans la République française - Attachement de la commission à un rapprochement au plus près de la rédaction des articles électoraux de la loi de 1985 - Souci d'élimination des doubles inscriptions sur les listes - Renforcement des garanties de liberté et de sécurité du scrutin - Importance pour la France de l'enjeu diplomatique, économique et stratégique du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République - Importance du concept stratégique de dissuasion pour garantir l'indépendance nationale et nécessaire maintien du centre d'expérimentation nucléaire de Mururoa - Importance des mines de nickel de la Nouvelle-Calédonie, troisième gisement du monde et des nodules polymétalliques les plus riches du monde - Rappelle la situation géographique de la Nouvelle-Calédonie sur le tracé d'une des seules voies maritimes du Pacifique et son occupation par le général Mac Arthur à partir de 1942 - (p. 558) : Nouvelle-Calédonie, selon l'expression de ce dernier, « concierge et verrou » du Pacifique - Nécessité que la consultation soit libre et sincère - Souhaite l'adoption de ce projet amendé par la commission - Exception d'irrecevabilité (p. 562) : s'oppose à la motion n° 53 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Question préalable (p. 567) : consultation libre et sincère - S'oppose à la motion n° 1 de M. Germain Authié tendant à opposer la question préalable - (p. 587) : organisation de la suite des débats du Sénat.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - Rapporteur - **Discussion générale (suite)** (p. 610) : débat essentiellement technique visant à organiser une consultation électorale en Nouvelle-Calédonie, conformément à l'article 1^{er} de la loi de juillet 1986 - Opposé au parallèle établi par M. Claude Estier entre la Nouvelle-Calédonie et l'Algérie - (p. 611) : rappelle son opposition à la loi de 1985 relative à la consultation des populations intéressées de Nouvelle-Calédonie sur le statut

d'indépendance-association - Précise les conditions dans lesquelles M. Jean-Marie Girault, corapporteur de la commission d'enquête sur les événements de Nouvelle-Calédonie, a fait saisir les télégrammes et correspondances échangées entre les autorités centrales responsables et la gendarmerie du territoire - Documents gardés sous séquestre au Sénat - (p. 612) : fonctionnement des commissions parlementaires d'enquête ou de contrôle - (p. 614) : commission d'enquête sénatoriale sur les événements de Nouvelle-Calédonie - Intitulé (p. 620) : son amendement n° 20 : « Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances prévue par l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, de la loi n° 86-844 du 17 juillet 1986 relative à la Nouvelle-Calédonie » ; adopté - Art. 1 (p. 621) : son amendement n° 4 : organisation de la consultation ; choix entre l'indépendance et le maintien au sein de la République française dans le cadre d'un statut dont les éléments essentiels seront portés à la connaissance des populations intéressées, préalablement à la consultation ; adopté - (p. 622, 623) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 44 de M. Jacques Bialski (éléments essentiels du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie déterminés par une loi promulguée avant la consultation envisagée) - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 21 du même auteur - Art. 3 (p. 629) : son amendement n° 5 : participation à la consultation des électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales du Territoire à la date de la consultation et résidant en Nouvelle-Calédonie et dépendances depuis au moins trois ans à la date de promulgation de la présente loi ; adopté - Définition du corps électoral - (p. 632) : sur cet amendement, se déclare opposé aux sous-amendements n° 45 et n° 46 de M. Jacques Bialski - Compétence de l'INSEE sur ce territoire pour l'établissement du fichier général des électeurs intéressés par la présente consultation - (p. 633) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Bialski, n° 22 (condition de résidence portée à sept ans), n° 23 (condition de résidence portée à six ans), n° 24 (exclusion de participation pour les électeurs ne résidant pas en Nouvelle-Calédonie à la date de la consultation) et n° 25 (cas des électeurs inscrits sur des listes électorales autres que celles établies pour la Nouvelle-Calédonie et dépendances et ayant participé à des élections sur la base de ces inscriptions depuis le 28 février 1984) - Compétence de la commission de contrôle désignée par le premier président de la Cour de cassation - (p. 634) : rappelle la récente mission sénatoriale auprès de l'ONU - Regrette la décision de l'ONU favorable à la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie - Art. 4 (p. 637) : retrait des amendements de la commission visant à mettre une majuscule au mot « territoire » préalablement à l'examen du texte par le Sénat - Art. 5 (p. 638 à 641) : son amendement n° 6 : établissement des listes électorales de la consultation ; adopté.

Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Rapporteur - Art. 6 (p. 650) : son amendement n° 7 : compétence du juge du tribunal de première instance pour connaître des demandes tendant à l'inscription sur la liste des électeurs admis à participer à la consultation ; adopté - (p. 651) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Jacques Bialski (possibilité pour les électeurs non inscrits sur la liste électorale arrêtée le 28 février 1987 d'être inscrits sur les listes électorales pour la consultation) - Art. 7 (p. 654) : son amendement n° 8 : affectation à chaque bureau de vote d'un membre de la commission de contrôle ou d'un délégué de cette dernière désigné par elle ; adopté - (p. 655) : accepte les amendements de M. Jacques Bialski, n° 31 (présidence de la commission de contrôle de l'organisation et du déroulement de la consultation par un conseiller de la Cour de cassation désigné par le Premier président de la Cour de cassation) et n° 32 (composition de la commission de contrôle d'organisation et du déroulement de la consultation) - Art. 8 (p. 656) : son amendement n° 10 : commission de contrôle chargée de procéder aux rectifications prévues par les articles L. 38 et L. 39 du code électoral en vue d'assurer la régularité des listes électorales ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 51 de M. Bernard Pons, ministre - (p. 658) : sur les compétences et les pouvoirs de la commission de contrôle, son amendement n° 11 ; adopté ; sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 34 et n° 35 de M. Jacques Bialski - Art. 9 (p. 661) : sur l'organisation de la propagande radiodiffusée et télévisée,

son amendement n° 12 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Jacques Bialski - Art. 10 (p. 664) : sur le déplacement des bureaux de vote, son amendement n° 13 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 38 de M. Jacques Bialski - Art. 11 (p. 666) : son amendement n° 14 : organisation des bureaux de vote ; adopté - Après l'art. 11 (p. 667) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Jacques Bialski (interdiction d'utilisation de véhicules militaires le jour du scrutin pour le transport des électeurs aux bureaux de vote) - Art. 12 (p. 669, 670) : sur les modalités de dépouillement, son amendement n° 15 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Jacques Bialski - Art. 13 (p. 671) : son amendement n° 16 : vote par procuration ; adopté - Art. 14 (p. 672, 673) : sur le vote par correspondance, son amendement n° 17 ; adopté - Sur cet amendement, accepte les sous-amendements de M. Jacques Bialski, n° 48 et n° 49 - Art. 17 (p. 674) : son amendement n° 18 : extension de la législation relative aux sondages ; adopté - Art. 18 : son amendement n° 19 : prise en charge par l'Etat des dépenses afférentes à la consultation ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 211 (86-87)] - (6 mai 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 752, 753) : accord en CMP Constitution du fichier général des électeurs à partir des listes électorales ; dispositions relatives à la composition du bureau de vote : suppression de la mention du nombre des assesseurs ; remplacement de ces derniers ; demande l'adoption des conclusions de la CMP - Explication de vote sur l'ensemble (p. 755, 756) : rappelle la consultation prévue par le statut Lemoine de 1984 puis par la loi du 23 août 1985 Question sur la constitutionnalité de la condition de résidence minimale de trois ans pour participer au scrutin Elaboration et communication du statut (p. 757) : rappelle le travail du Sénat sur les problèmes de Nouvelle-Calédonie.

- *Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 817) : création du plan d'épargne en vue de la retraite - Options de souscription ou d'achat d'actions - Rachat des entreprises par les salariés - (p. 818) : regrette l'absence de mesures visant à atténuer la différence de traitement fiscal entre les actions et les obligations - Nouveau régime fiscal applicable aux prêts de titres - Marché à terme des instruments financiers, MATIF - Nouvelle mission des caisses d'épargne - Emet des réserves sur les dispositions visant à créer le titre au porteur identifiable - Amélioration des règles de déclaration de l'actionnariat en matière de franchissement de seuils - Validation de toutes les opérations de transfert de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé effectuées entre 1982 et 1986 - (p. 819) : difficultés d'une discussion générale sur un projet aussi composite - Question préalable (p. 825) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Discussion générale (suite) (p. 847) : rappelle à M. Paul Loridant que les actions résultant des privatisations sont au porteur - Difficulté de convoquer individuellement les actionnaires aux assemblées générales.*

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Rapporteur pour avis - Art. 3 (p. 871, 872) : conditions d'emploi des fonds collectés au titre du plan d'épargne retraite, PER - Définition des emplois - Possible inclusion des valeurs non cotées et des valeurs inscrites au marché hors cote parmi les emplois du PER - Interprétation de l'expression « titres négociables » - Dépôt d'un amendement fixant la proportion minimale des emplois en valeurs françaises du montant des fonds collectés au titre du PER - Sous réserve de l'adoption des quatre amendements de la commission, se déclare favorable à l'adoption de cet article - Art. 3 (p. 874 à 885) : sur la détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus-values, ses amendements n° 83 ; retiré au profit de l'amendement n° 37 de M. Jean Cluzel, rapporteur, et n° 84 à n° 86 ; adoptés - Art. 10 (p. 906, 907) : modification du régime des options de souscription ou d'achat d'actions - Régime inspiré de la formule américaine du « stock option plan » - Rappelle la proposition de loi de la commission des lois adoptée par le Sénat le 23 mai 1972, qui

ne fut jamais soumise à l'Assemblée nationale - Article 15 de la loi Delors du 9 juillet 1984 - Amorçé d'un droit des groupes totalement inexistant en France - Tentative de relèvement du plafond du capital détenu par un salarié pour bénéficier d'une option - Au nom de la commission des lois, propose l'adoption conforme de cet article - Art. 13 (p. 909) : son amendement de suppression n° 87 : extension aux mandataires sociaux du bénéfice des plans d'option d'achat ou de souscription d'actions ; rejeté - Art. 14 (p. 910, 911) : son amendement n° 88 : aménagement des dispositions relatives au montant maximum des options de souscription ou d'achat d'actions ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - Après l'art. 15 bis (p. 914) : son amendement n° 89 : réduction à trois ans de la condition de conservation de l'action pour bénéficier de l'avantage fiscal concernant la plus-value réalisée sur le titre ; retiré - Art. 16 (p. 916) : chapitre III et redéfinition du régime de rachat d'une entreprise par ses salariés - Problème du régime sociétaire choisi pour l'éligibilité au régime fiscal - Droit de vote double prévu pour les salariés dans la société constituée pour la reprise de l'entreprise - (p. 917) : signale que le vote double est contraire à la loi de 1966 et aux prescriptions de l'article 33 du projet de cinquième directive des Communautés européennes - (p. 925 à 932) : sur le rachat d'une entreprise par ses salariés, ses amendements n° 90 ; retiré ; n° 91, adopté - Sur le même objet, s'oppose au paragraphe I de l'amendement n° 199 du Gouvernement et à l'amendement n° 125 de M. Jacques-Oudin.

Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Rapporteur pour avis - Art. 19 (p. 990) : régime juridique et fiscal permettant le développement en France des opérations de prêt de titres - Conditions juridiques préalables à l'éligibilité à ce régime fiscal - Valeurs susceptibles de faire l'objet du prêt - (p. 991) : son amendement n° 93 : conditions d'éligibilité au régime fiscal des prêts de titres ; cas particulier des prêts de titres de SICAV et de fonds communs de placement ; limitation à six mois des prêts de titres ; adopté après modification par les sous-amendements de M. Jean Cluzel, n° 179 (référence au marché hors-cote) et n° 180 (obligations portant intérêt incluses dans le champ d'application du régime des prêts de titres) - Art. 20 (p. 992) : sociétés d'investissement à capital variable, SICAV, et fonds communs de placement, FCP, autorisés à prêter des titres dans la limite d'une fraction de leur actif total fixé par décret - Interroge le Gouvernement sur les possibilités pour ces organismes de recourir à d'autres formes de prêts - Conditions de détermination des valeurs de souscription et de rachat des actions ou des parts de l'organisme prêteur - Art. 26 (p. 994) : son amendement n° 94 ; responsabilité et qualités des personnes désignant les négociateurs ; adopté - Après l'art. 26 (p. 996) : son amendement n° 95 : opération notifiée à la personne qui a désigné le négociateur ; adopté - Art. 35 (p. 1003) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 16 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la réforme des caisses d'épargne et de prévoyance) - Nouvelle orientation proposée inopportune et dangereuse pour les caisses d'épargne - Art. 38 A (p. 1007, 1008) : son amendement n° 96 : suppression de cet article relatif au régime spécifique des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ; retiré - (p. 1008, 1009) : souhaite qu'il soit tenu compte des remarques de la commission des lois lors de la réunion de la commission mixte paritaire - Art. 38 : création du titre au porteur enregistré ou identifiable - Information des sociétés sur leur actionnariat et amélioration des règles de déclaration de l'actionnariat - Nouveau seuil au delà duquel la déclaration est obligatoire - (p. 1010) : engorgement du marché parisien des titres nominatifs - Problème de la convocation individuelle des actionnaires aux assemblées générales des sociétés récemment privatisées - (p. 1011) : privatisation de TFI : actions de cette société devant être obligatoirement nominatives - Coût de fonctionnement du titre nominatif - Réforme de la Bourse - Création du titre au porteur identifiable ; inconvenients majeurs de ce mécanisme - Au nom de la commission des lois, souhaite que cet article soit reporté jusqu'à l'examen du projet de loi relatif à l'organisation des bourses françaises et à la protection de l'épargne, ou réservé jusqu'après l'adoption de dispositions visant à réformer le régime des titres

nominatifs - (p. 1013) : prend acte de la volonté du Gouvernement d'apporter toutes précisions et améliorations sur cet article lors de la réunion de la commission mixte paritaire - (p. 1014) : émet des réserves sur les amendements de la commission, n° 76 (fixation par le pouvoir réglementaire d'un délai maximum pour la communication des informations à l'émetteur), n° 77 (possibilité pour la société émettrice de ne demander communication que du nom et de l'adresse des actionnaires détenant un montant minimum de titres) et n° 78 (possibilité pour l'émetteur de demander en justice l'exécution sous astreinte de l'obligation de communication de renseignements des établissements teneurs de comptes) - Après l'art. 41 (p. 1017) : son amendement n° 97 : réduction du délai de déclaration des seuils ; adopté - Art. 42 bis (p. 1019) : son amendement n° 98 : exception à la règle du cumul des mandats pour les membres des conseils d'administration des sociétés financières régionales, lorsque les statuts stipulent que leurs fonctions sont exclusives de toute rémunération ; rejeté - Art. 43 (p. 1020) : son amendement n° 99 : suppression de cet article relatif à la fixation des frais maximum des commissions exigibles sur l'émission ou le rachat d'action des SICAV et FCP ; retiré - Art. 44 (p. 1021) : son amendement n° 100 : suppression de cet article visant à redéfinir les conditions attachées à l'émission d'obligations étrangères en France ; retiré - Art. 45 (p. 1025) : validation des transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé intervenus, en violation de la Constitution, de 1982 à 1986 - (p. 1026) : son amendement n° 101 : validation des opérations de transfert de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé intervenues avant l'entrée en vigueur de la loi du 2 juillet 1986, malgré l'absence d'autorisation législative ; retiré au profit de l'amendement n° 82 de la commission - **Seconde délibération** - Art. 16 (p. 1032) : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement rétablissant le seuil de vingt salariés pour la possibilité de rachat d'une entreprise par ses salariés.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff, fait au nom de la commission spéciale, sur la proposition de résolution (n° 224, 1986-1987) de M. Roger Romani et des membres du groupe du rassemblement pour la République, apparentés et rattachés administrativement, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur des Yvelines [n° 229 (86-87)] - (15 mai 1987) - Président de la commission spéciale (p. 1045) : plainte en diffamation de l'association « le Front national » de M. Jean-Marie Le Pen contre M. Gérard Larcher, maire de Rambouillet, directeur de la publication du journal « Rambouillet Informations » en date du 23 décembre 1985 - Election de M. Gérard Larcher au Sénat le 28 septembre 1986 - Prochain examen de l'affaire par la chambre d'accusation de Versailles - (p. 1046) : demande au Sénat de se conformer à sa jurisprudence en cette matière en demandant la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher.**

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Avant l'art. 30 (p. 1150) : s'oppose à l'amendement n° 77 de Mme Danielle Bidard-Reydet (autorisation nécessaire pour tous les transports de produits toxiques ou dangereux) - Rappelle le dépôt du rapport de M. Bernard Legrand, au nom de la commission de contrôle des services publics responsables de l'application des dispositions concernant les déchets industriels toxiques le 20 juin 1984 - Existence de véritables bombes incendiaires et explosives qui circulent sur les routes sans contrôle - Amendement ne réglant pas le problème - (p. 1151) : annonce le dépôt en octobre prochain d'une question orale avec débat sur le transport des matières dangereuses - Après l'art. 35 (p. 1155) : constate que l'amendement a été déposé par tous les sénateurs des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin - Rappelle l'échéance des adjudications de la fin de l'année - Souhaite l'ouverture d'une navette - (p. 1156) : se déclare favorable à l'amendement n° 67 de M. Daniel Hoeffel (modification du régime juridique de la chasse dans les départements de l'Est).**

- **Projet de loi sur l'épargne - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 244 (86-87)] - Suite de la dis-**

cession - (27 mai 1987) - Art. 10 A (p. 1381) : modification de l'article 351 de la loi du 24 juillet 1986 et possibilité dans les sociétés par actions, pour l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice, de prévoir d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option en supplément de dividende en numéraire ou en actions - Rappelle l'amendement de M. Jean Colin voté par le Sénat, destiné à assurer une meilleure protection des minoritaires - Se déclare favorable à la décision de la commission mixte paritaire, CMP, d'avancer le délai au 1^{er} juillet 1988 - Nécessité pour les sociétés qui désirent continuer à faire bénéficier leurs actionnaires de l'option de le faire insérer dans leurs statuts avant le 1^{er} juillet 1988, à la suite d'une assemblée générale extraordinaire - Art. 38 (p. 1385) : institution d'un système d'identification des titres au porteur - Existence de 5.700.000 titres nominatifs en août qui n'ont pas été transférés - Responsabilité des intermédiaires - Refus du Gouvernement de supprimer les titres nominatifs - Possibilité pour les sociétés d'identifier les propriétaires des titres au porteur - Urgence en raison des privatisations futures - Nécessité pour les sociétés privatisées de connaître leurs actionnaires - (p. 1386) : obligation pour les intermédiaires de pouvoir indiquer quels sont les actionnaires qui ont plus de cent actions - Obligation pour la société émettrice de ne pas céder la liste des actionnaires, même à titre gratuit - Elaboration d'une procédure de traitement du titre nominatif après consultation de la Sicovam, de l'association professionnelle des banques et de la compagnie des agents de change - Rachat ou vente d'offices par la chambre syndicale des agents de change au compte de l'intermédiaire défaillant des titres pour lesquels la Sicovam n'a pas reçu de bordereau - Disparition des inconstitutionnalités de l'article 38 bis - Paragraphe I et règlement pour l'avenir du régime du nominatif - Important service rendu à la place de Paris par le législateur - Art. 43 bis (p. 1388) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 du Gouvernement (extension aux sociétés coopératives à directoire de la possibilité d'émettre des certificats coopératifs d'investissement).

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières** [n° 263 (86-87)] - (18 juin 1987) - Art. 3 (p. 2044) : sur l'amendement n° 20 de M. André Fosset, rapporteur (diminution du taux de la pénalité applicable aux personnes ne respectant pas leurs obligations déclaratives en matière de versement de revenus de capitaux mobiliers), son sous-amendement n° 64 ; adopté - Suppression de la sanction lorsqu'il s'agit d'un premier défaut de déclaration réparé spontanément dans l'année pour une infraction commise dans le délai de reprise - Amende forfaitaire de 5.000 francs lorsque l'omission n'a pas été ainsi réparée, qu'il s'agit de la première infraction et que le contribuable apporte la preuve que le Trésor n'a subi aucun préjudice.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Art. 46-B (*par priorité*) (p. 2149) : vote à l'unanimité du Sénat de la loi du 19 octobre 1982 abolissant la retenue du trentième indivisible pour cessation concertée du travail dans la fonction publique ; rappelle les propos de M. Louis Mexandeau, alors ministre des P et T, sur les conséquences perverses de cette loi et le blocage des centres de tri postal par des grèves de courte durée - (p. 2166, 2167) : se déclare favorable à l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique) - Exploitation politicienne des grèves en cours par l'opposition - Comparaison entre l'amendement du Gouvernement et la proposition de loi déposée par M. Pierre Vallon et plusieurs de ses collègues, le 10 juin dernier.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2279, 2280) : se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet mais se déclare opposé à la suppression de l'article 2 relatif à l'institution d'une peine obligatoire en cas de cumul des deux infractions de conduite en état d'alcoolémie et d'homicide involontaire - Souhaite une sanction minimale à la suite d'un comportement aussi dangereux

pour la société - Souhaite le rétablissement du contenu de l'article 2 par l'Assemblée nationale.

- **Rappel au règlement** - (24 juin 1987) (p. 2283) : organisation des travaux du Sénat - Eventuelle session extraordinaire - Importance du travail législatif en cours : 29 textes en navette - Risque d'une session extraordinaire tout le mois de juillet - Egards dus par le Gouvernement au Parlement - Conditions de travail inacceptables - (p. 2284) : souhaite un éclaircissement du Sénat sur les prochains travaux par le Gouvernement.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale** [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) - Art. 1 (p. 2692) : rappelle l'article 42 de la Constitution relatif à la discussion des projets de loi devant le Parlement - Modification du règlement du Sénat en 1986 - Rejet du texte par l'Assemblée nationale et examen par le Sénat du texte transmis par le Gouvernement - Absence d'inconstitutionnalité.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (28 juin 1987) - Art. 52 (p. 2821) : se déclare favorable à l'amendement n° 135 de M. Louis Perrein (publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions) - Sur l'amendement n° 36 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis (extension de la réglementation aux activités de parrainage ou aux publicités utilisant les éléments caractéristiques des publicités pour les boissons alcooliques), son sous-amendement n° 819 ; devenu sans objet - Son amendement n° 163 : application du régime de publicité des boissons alcooliques aux opérations de parrainage ; devenu sans objet - (p. 2824) : votera l'amendement n° 135 de M. Louis Perrein (publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions) - Volonté de lutter contre le fléau de l'alcoolisme ; rappelle la lutte pour l'abolition du privilège des bouilleurs de cru - Art. 53 (p. 2829) : mauvaise rédaction de cet article subordonnant la diffusion d'émissions publicitaires à caractère politique à l'entrée en vigueur d'un dispositif visant à garantir la transparence et la moralisation du financement de la vie politique en France - (p. 2830, 2832) : sur l'amendement n° 38 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis (interdiction des publicités télévisées pendant les campagnes électorales ; recours à une loi pour garantir la transparence du financement de la vie politique en France), son sous-amendement n° 821 ; rejeté - Souhaite, en l'état actuel, l'interdiction des publicités politiques à la télévision - **Seconde délibération** - Art. 52 (p. 2838) : sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (reprise du texte adopté à l'Assemblée nationale complété par les modifications proposées par l'amendement n° 36 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis, et le sous-amendement n° 819 de M. Etienne Dailly, relatives au parrainage), se déclare favorable au sous-amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Bayle (reprise du texte proposé par l'amendement n° 135 de M. Louis Perrein, adopté par le Sénat : publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions) - Réaffirme l'importance qu'il attache à l'interdiction de la publicité pour des boissons alcooliques, non seulement à la télévision, mais aussi à la radio et au cinéma.

- **Convocation du Parlement en session extraordinaire** - (30 juin 1987) (p. 2937) : se déclare scandalisé par la suppression

du projet de loi relatif à la lutte contre le trafic des stupéfiants de l'ordre du jour de la prochaine session extraordinaire - Souhaite connaître les raisons de cette omission.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)]** - (14 octobre 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 3120, 3121) : mauvaise rédaction de ce projet - Ignorance du droit constitutionnel et du droit des sociétés - Incompatibilité des alinéas de l'article 1 - Important travail de réécriture de la commission des lois afin de rendre le texte conforme à la Constitution - (p. 3122) : interrogation sur les retombées possibles de ce texte sur l'agriculture - Refus de la commission des lois de délibérer au fond - Résolution de tous les problèmes juridiques de fond, à l'exception de l'article 13, en accord avec la commission des finances - Maintien de la transformation de l'établissement public en une société anonyme conservant la dénomination « Caisse nationale de crédit agricole », CNCA, dont les actions sont offertes aux caisses régionales - Mission du conseil d'administration provisoire d'établir dans un délai de deux mois les statuts de la nouvelle société - Mission du directeur général de faire signer les statuts par les associés et d'en assurer la publication - (p. 3123) : extension de la cession des actions aux salariés des sociétés dans lesquelles la caisse détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote - Extension de cette disposition aux anciens salariés de la Caisse nationale et des caisses régionales sur la base de la loi du 6 août 1986 - Fixation du prix de la cession par les ministres compétents après avis de la commission d'évaluation - Maintien des droits acquis des personnels souhaité par la commission des lois - (p. 3124) : inconstitutionnalité de l'article 15 - Rappelle le texte de l'article 34 de la Constitution relatif à la fixation par la loi des règles concernant les transferts de propriété d'entreprise du secteur public au secteur privé - Article 7 et problème de l'agrément du directeur général et de son rôle - (p. 3125) : élection d'un simple président par dérogation à la loi du 24 juillet 1966 et non d'un président directeur général - Au nom de la commission, propose la suppression de l'article 7 - Désaccord avec le Gouvernement en ce qui concerne l'article 13 qui réserve aux agriculteurs 75 % des sièges aux conseils d'administration des caisses régionales - Egalité des sociétaires du Crédit agricole devant la loi - (p. 3126) : caractère inconstitutionnel de l'article 13 signalé par le Conseil d'Etat - Texte de ce projet réécrit par la commission qui a supprimé l'article 7 en accord avec la commission des finances et l'article 13 pour lequel son avis diffère - Sous réserve de l'adoption de ses amendements, se déclare favorable, au nom de la commission des lois, à l'adoption de ce projet - (p. 3131) : liste des questions soulevées en commission - Nombreuses réponses apportées dans l'exposé de M. Philippe François, rapporteur pour avis - Absence d'opposition au caractère universel de la mission du Crédit agricole - (p. 3135) : rappelle que les rapporteurs de ce projet se sont déclarés favorables à son adoption sous réserve de la prise en compte des amendements déposés par les commissions.

Suite de la discussion - (15 octobre 1987) - Rapporteur pour avis - Art. 1 (p. 3169) : son amendement n° 13 : transformation de la CNCA en société anonyme après absorption du fonds de garantie ; adopté - (p. 3176) : sur son amendement n° 13, se déclare favorable, à titre personnel, au sous-amendement n° 77 de M. Josy Moinet - Après l'art. 1 (p. 3177) : ses amendements n° 14 : établissement des statuts de la nouvelle société par le conseil d'administration dans un délai de deux mois après promulgation de la loi ; et n° 15 : rôle du directeur général de recueillir l'approbation des associés sur les statuts établis par le conseil d'administration, d'en assurer la publication et de procéder aux formalités d'immatriculation de la société ; adoptés - Art. 2 (p. 3179) : son amendement n° 16 : extension de la possibilité d'acheter les actions de la Caisse nationale aux représentants des organisations professionnelles agricoles, aux salariés des caisses régionales et aux anciens salariés ; adopté - Art. 3 (p. 3183, 3184) : son amendement n° 17 : fixation par arrêté conjoint des ministres de l'économie et de l'agriculture des prix de cession des actions ; délai de paiement ne pouvant excéder cinq ans, prévu par l'arrêté ; adopté - Art. 4 (p. 3185) : son amendement n° 18 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux modalités de cession des actions de la CNCA ; réservé puis retiré au profit de

l'amendement n° 103 du Gouvernement sur le même objet, (p. 3195) - Art. 5 (p. 3189) : son amendement n° 19 : suppression de cet article relatif aux opérations de transformation de l'établissement public en société anonyme ; adopté - Art. 6 (p. 3190) : son amendement n° 20 : modalités de répartition des droits de vote entre les caisses régionales ; adopté - Art. 7 (p. 3198) : son amendement n° 21 : composition du conseil d'administration de la société et suppression des deuxième et troisième alinéas relatifs à la nomination et au rôle du directeur général ; retiré - Art. 8 (p. 3204) : son amendement n° 22 : garanties accordées au personnel de la Caisse nationale durant la période de transition ; adopté - Art. 9 (p. 3205, 3206) : son amendement n° 23 : statut des personnels fonctionnaires et limitation de la position de détachement auprès de la CNCA à douze ans ; adopté - (p. 3206) : sur son amendement n° 23, accepte le sous-amendement n° 97 du Gouvernement - Art. 10 (p. 3208) : son amendement n° 24 : absence d'imposition de quelque nature qu'elle soit pour les opérations prévues aux articles 1^{er}, 1^{er} ter et 4 de la présente loi ; retiré - Art. 11 (p. 3209, 3210) : son amendement n° 25 : représentation du Crédit agricole mutuel au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole lorsqu'il traite des problèmes de financement de l'agriculture ; adopté - Art. 12 : son amendement n° 26 : négociabilité des parts des caisses régionales dans tous les cas et maintien de l'agrément sur les cessions ; adopté - (p. 3212) : son amendement n° 27 : suppression de cet article relatif au conseil d'administration des caisses régionales ; rejeté - Art. 14 (p. 3217) : son amendement n° 28 : harmonisation de ce projet avec les dispositions du livre cinquième du code rural relatives au Crédit agricole ; adopté - (p. 3218) : sur son amendement n° 28, s'oppose au sous-amendement n° 99 du Gouvernement - Art. 15 (p. 3219 à 3222) : son amendement n° 29 : conditions de validation de l'acquisition des actions de la nouvelle société ; adopté.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif [n° 37 (87-88)]** - (10 novembre 1987) - Avant l'art. 12 (p. 3797) : se déclare opposé à l'amendement n° 39 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (indépendance du médiateur) - Favorable au maintien de la saisine du médiateur par l'intermédiaire des membres du Parlement - Indépendance incontestable du médiateur actuellement en fonction et de ses prédécesseurs.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal - Deuxième lecture [n° 41 (87-88)]** - (12 novembre 1987) - Art. 7 (p. 3827, 3828) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (reprise des dispositions votées en première lecture par le Sénat et relatives au cumul des peines).

- **Projet de loi relatif aux fusions et aux scissions de sociétés commerciales et modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [n° 385 (85-86)]** - (12 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3832) : mise en conformité du droit français des sociétés avec les troisième et sixième directives du conseil des Communautés européennes du 9 octobre 1978 et du 17 décembre 1982 - Retard apporté à la ratification de ces directives - Droit français des fusions et des scissions mis en place par la loi du 24 juillet 1966 - Conformément au Traité de Rome, mise en oeuvre par voie de directives du programme général de suppression des restrictions à la liberté d'établissement existant à l'intérieur de la Communauté - (p. 3833) : III^e directive : fusions des sociétés anonymes ; dérogations concernant les sociétés coopératives et celles faisant l'objet d'une procédure de faillite ; effets de la directive ; options ouvertes aux Etats membres - VI^e directive concernant les scissions de sociétés anonymes - Délibération au Conseil des Communautés européennes de la X^e directive relative aux fusions transfrontalières de sociétés anonymes - Début du processus de mise en conformité du droit français avec les directives européennes par l'adoption des dispositions figurant dans un amendement de la commission des lois du Sénat inséré dans la loi du 14 décembre 1985 sur les valeurs mobilières - (p. 3834) : texte en projet : objectif d'harmonisation et de simplification ; nouvelle définition de

la fusion et de la scission ; règles de nullité ; désaccord de la commission sur le cumul des fonctions de commissaire aux comptes et de commissaire aux apports - Propositions de la commission : augmentation du nombre maximum de membres des conseils d'administration afin de permettre la représentation des petits porteurs ; privatisations et augmentation du nombre de ces derniers - (p. 3835) : augmentation du nombre maximum des administrateurs salariés ; allègement des contraintes imposées aux sociétés nationalisées en 1981 en matière de certificats d'investissement ; conversion en actions du reliquat existant dans certaines sociétés ; rétablissement de la déclaration notariée de souscription et de versement supprimée par la loi du 3 janvier 1983 - Art. 1 (p. 3836, 3837) : ses amendements n° 1 à n° 4 : nouvelle rédaction de cet article donnant une nouvelle définition de la fusion et de la scission ; adoptés - Introduction de la notion de transmission de patrimoine - Art. 2 : ses amendements n° 5, rédactionnel et de coordination, n° 6 : application à toutes les sociétés commerciales de la procédure de renonciation aux droits résultant des actions qu'une société bénéficiaire détient dans la société qui disparaît, ou que la société qui disparaît détient sur elle-même ; (p. 3838) : n° 7 : date d'effet de la fusion ou de la scission dans le cas de la création d'une ou de plusieurs sociétés nouvelles ; et n° 8 : modification de la date limite d'effet de la fusion ou de la scission en cas d'apport du patrimoine à une ou plusieurs sociétés existantes ; adoptés - Art. 3 (p. 3839) : ses amendements n° 9 : fixation par décret des modalités de publicité dont doit faire l'objet le projet de fusion ou de scission ; et n° 10 : obligation pour les sociétés participant à une opération de fusion ou de scission de déposer au greffe du tribunal de commerce une déclaration de conformité avec la loi et les règlements ; adoptés - (p. 3840) : limitation de la responsabilité du greffier au contrôle de la régularité du dossier présenté ; rôle actuel au moment de la constitution de sociétés - Avant l'art. 4 (p. 3842) : ses amendements n° 11 : contrat de travail nécessaire pour qu'un salarié soit nommé administrateur en cas de scission ; et n° 12 : maintien du droit de vote double en cas de scission ; adoptés - Art. 4 (p. 3843) : son amendement n° 13 : suppression de la possibilité de cumul entre les fonctions de commissaire aux comptes et de commissaire aux apports dans une même société anonyme ; adopté - Art. 5 : Art. 376 de la loi du 24 juillet 1966 (p. 3844) : son amendement n° 14 : délibération de l'assemblée générale sur l'approbation de la fusion : suppression de la limitation du nombre de droits de vote des actionnaires ; adopté - Ses amendements n° 15 : suppression de la ratification du projet de fusion par l'assemblée spéciale des porteurs de certificats d'investissement ; adopté ; et n° 16 : procédure prévoyant que le projet de fusion ne sera soumis aux assemblées spéciales de porteurs de certificats d'investissement que si le remboursement des titres sur simple demande de leur part n'a pas été offert auxdits porteurs ; retiré au profit de l'amendement n° 48 du Gouvernement (procédure prévoyant que le projet de fusion ne sera soumis à la ratification de l'assemblée spéciale des porteurs de certificats d'investissement que si la société absorbante n'a pas acheté ses titres sur simple demande de leur part) - Art. 377 : ses amendements n° 17 : rapport écrit des commissaires à la fusion ; n° 18, de cohérence avec l'amendement n° 13 ; n° 19, rédactionnel ; et n° 20 : indications devant figurer dans le rapport des commissaires à la fusion ; adoptés - Art. 378 (p. 3846) : son amendement n° 21 : approbation des apports en nature par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante ; adopté - Art. 378-1 : ses amendements n° 22, n° 23 et n° 24 : aménagements de la procédure d'absorption de sociétés dont la société absorbante détient la totalité des actions représentant la totalité du capital ; adoptés - Art. 379 (p. 3847) : ses amendements n° 26 : maintien de la vérification de l'évaluation des apports dans le cas d'une fusion par voie de création d'une société nouvelle sans autres apports que ceux des sociétés qui fusionnent ; et n° 27, rédactionnel ; adoptés - Art. 7 (p. 3848) : son amendement n° 28 : application des articles 376, 377 et 378 aux opérations de scission par absorption de société ; adopté - Art. 8 : son amendement n° 29, de coordination avec l'amendement n° 1 ; adopté - Art. 11 (p. 3849) : son amendement n° 30 de coordination avec l'amendement n° 26 ; adopté - Après l'art. 11 : son amendement n° 31 ; possibilité pour deux sociétés à responsabilité limitée, procédant à une opération

d'apport partiel d'actifs, de soumettre l'opération au régime juridique des scissions de sociétés à responsabilité limitée ; adopté - Commission des opérations de bourse, COB - Art. 12 : ses amendements n° 32 : cas de nullité : défaut de dépôt de la déclaration de conformité prévue par l'amendement n° 10 ; et n° 33 : délai de régularisation accordé par le tribunal ; adoptés - Art. 14 (p. 3850, 3851) : ses amendements n° 34 : insertion d'un article 368-1 dans la loi du 24 juillet 1966 ; n° 35 : fixation par décret des modalités de la publicité d'une décision judiciaire prononçant la nullité d'une fusion ou d'une scission ; n° 36 à n° 39, de coordination rédactionnelle ; n° 40 : obligations des sociétés participant à l'opération entre la date de prise d'effet de la scission et celle de la publication de la décision prononçant la nullité ; adoptés - Avant l'art. 15 (p. 3852) : ses amendements n° 41 : conseil d'administration des sociétés admises à la cote officielle ; et n° 42 : conseil d'administration, coordination ; adoptés - A titre personnel, accepte l'amendement n° 49 du Gouvernement (en cas de fusion ou de scission, possibilité d'échange des certificats d'investissement et des certificats de droit de vote de la société qui disparaît contre des actions de la société bénéficiaire du transfert de patrimoine) - (p. 3853) : ses amendements n° 43 : suppression de l'obligation d'émettre de nouveaux certificats d'investissement en cas d'augmentation de capital ; et n° 44 : conversion en actions du reliquat de certificats d'investissement ; adoptés - (p. 3854, 3855) : son amendement n° 45 : règles de constitution des sociétés ; rétablissement de la déclaration notariée de souscription et de versement ; rejeté - Non conformité de la législation française actuelle avec la directive européenne du 9 mars 1968 prévoyant, à défaut de contrôle préventif, administratif ou judiciaire lors de la constitution, la rédaction des statuts par acte authentique - Rappelle les votes précédents du Sénat rétablissant cette disposition, supprimée ensuite par l'Assemblée nationale - (p. 3856) : rôle des notaires - Protection des tiers - Son amendement n° 46 : instituts régionaux de participation ; adopté - Art. 15 (p. 3857) : son amendement n° 47 : suppression de la disposition prévoyant l'application de la présente loi aux territoires d'outre-mer ; retiré - Absence d'avis des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer.

- **Conclusions du rapport de M. Etienne Dailly, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi (n° 308, 86-87), déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le second alinéa de l'article L.O. 145 du code électoral [n° 83 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3858, 3859) : interdiction du cumul du mandat parlementaire avec certaines fonctions au sein des entreprises nationales et établissements publics nationaux ; exception dans le cas où ces fonctions sont exercées en qualité en application des textes organisant ces entreprises et établissements, visant à assurer le contrôle du Parlement sur l'emploi des fonds publics et le fonctionnement des grands services publics ; jurisprudence du Bureau du Sénat définissant la notion d'entreprise ou d'établissement public national ; propositions ayant pour objet d'étendre l'exception figurant au second alinéa de l'article L.O. 145 du code électoral aux parlementaires désignés dans les organes dirigeants des entreprises ou établissements publics nationaux du fait d'un mandat électoral local : problème de l'incompatibilité interdisant à un sénateur-maire de présider l'union nationale des fédérations d'organismes d'HLM ou à un autre de présider l'union des caisses centrales de crédit municipal.**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987)
- Art. 53 (p. 5053) : son amendement n° II-107 : fiscalité des groupes de sociétés ; retiré - Prise en compte des actions possédées par les salariés des filiales et de la société mère afin de ne pas pénaliser les entreprises ayant pratiqué largement la participation.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 107 (87-88)] - (8 décembre 1987) Art. 2 (p. 5145) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 du Gouvernement (modification des conditions de rachat des actions**

par les agents des caisses) - Art. 7 (p. 5146) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 du Gouvernement (rétablissement du lien entre l'agrément du directeur général et le maintien du monopole des prêts bonifiés au Crédit agricole) - Art. 13 (p. 5148) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 du Gouvernement (rétablissement de l'article 13 relatif à la représentation des agriculteurs au sein du conseil d'administration des caisses régionales).

- Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Art. unique (p. 5277) : se déclare opposé à l'amendement n° 19 de M. Jean-Pierre Bayle (remplacer les mots : « est mis en accusation » par les mots : « est susceptible d'être mis en accusation ») - Interprétation de l'article 68 de la Constitution - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5287) : favorable à l'adoption de la présente proposition de résolution, telle que proposée par l'Assemblée nationale - Souhaite une révision de la Constitution afin que la Haute Cour n'ait plus à connaître que des accusations pour haute trahison - Ne peut admettre, en l'état actuel du droit et de la Constitution, que des citoyens puissent échapper à la justice - Rappelle que la commission d'instruction de la Haute Cour pourra proclamer l'innocence de M. Christian Nucci et prononcer un non-lieu.

- Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 102 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5437) : dispositions de ce texte attendues depuis très longtemps - Développement et transmission des entreprises, véritables priorités - (p. 5438) : importance du tissu des petites et moyennes entreprises pour le monde rural - Constate que l'Assemblée nationale a ajouté vingt articles additionnels nouveaux à ce projet et que la commission a l'intention d'en ajouter un peu plus de vingt-cinq - Rappelle les travaux conduits par une commission mise en place en octobre 1985 par M. Robert Badinter et les 55 propositions mises au point par cette commission - Favorable à la plupart des mesures proposées mais opposé à certaines d'entre elles qui ont été ajoutées hâtivement par l'Assemblée nationale, notamment l'augmentation du nombre des directeurs généraux des sociétés anonymes - Souhaite que le Sénat se montre ferme sur le problème du quorum afin de préserver les droits des actionnaires minoritaires - Deuxième chapitre du projet limité à la donation-partage - Absence de donation-partage lorsqu'il n'y a pas deux descendants - Article 21 et possibilité de régler la transmission à titre gratuit selon les droits réduits de la donation-partage des entreprises - Rappelle le remarquable exposé de M. Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, sur la donation-partage - (p. 5439) : favorable à l'ouverture de la donation-partage à des tiers à condition qu'il y ait une entreprise dans le patrimoine et qu'elle figure dans les biens objets de la distribution et du partage - Limitation de l'extension du régime de la donation-partage aux tiers, au patrimoine comprenant une entreprise et sous la condition qu'ils s'engagent à en assumer la gestion pendant au moins cinq ans - Problème de la transmission de l'entreprise lorsqu'il n'y a pas d'enfant et nécessité d'éviter des fermetures d'entreprises - Rappelle l'adoption par le Sénat, dès 1983, de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - (p. 5440) : souligné la contradiction entre la non-imposition à l'impôt sur les grandes fortunes des biens professionnels avec l'imposition au titre des successions - Rappelle le dépôt d'une série d'amendements fiscaux tendant à l'exonération des droits de mutation sur toutes les transmissions d'entreprises que ce soit à titre gratuit ou à titre onéreux - Dépôt d'amendements de forme au chapitre IV qui concerne des dispositions fiscales qui relèvent de la compétence de la commission des finances - (p. 5442) : signale que la notion d'entreprise est mentionnée à l'article 832 du code civil et que ce terme est cité 103 fois dans le code général des impôts - Avant l'art. 1A (p. 5448) : son amendement n° 49 : extension à l'ensemble des sociétés de l'action dite « ut singuli » actuellement applicable aux seules sociétés par actions ; adopté - Art. 3 (p. 5450) : son amendement rédactionnel n° 52 ; adopté - Art. 3 bis (p. 5451) : son

amendement de suppression n° 53 : augmentation de capital par incorporation de bénéfices ou de réserves ; retiré - Art. 5 (p. 5452) : accepte l'amendement n° 24 de M. Michel Darras (possibilité pour les associés par une décision unanime de choisir le commissaire aux comptes de la société comme commissaire à la transformation) - Art. 6 ter (p. 5453) : son amendement n° 54 : possibilité pour un associé d'une société coopérative ouvrière de production de détenir la moitié du capital de la société ; adopté - Art. 6 quater (p. 5454) : son amendement de coordination n° 55 ; adopté - Art. 6 quinquies : son amendement rédactionnel n° 56 ; adopté - (p. 5455) : sur son amendement rédactionnel n° 56, accepte le sous-amendement n° 46 de M. Pierre Lacour - Art. 7 bis : son amendement n° 57 : suppression pour les grandes sociétés de l'obligation d'avoir au moins trois de ses directeurs généraux parmi les administrateurs ; adopté - Après l'art. 9 (p. 5456) : son amendement n° 64 (par priorité) : instauration de la responsabilité civile des directeurs généraux ; adopté - Art. 7 ter (p. 5458) : son amendement n° 58 : augmentation possible du nombre des membres du directoire d'une société anonyme dans les seules sociétés dont les actions sont admises à la cote officielle des bourses de valeurs ; adopté - Art. 8 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 28 de M. Michel Darras (fixation de la durée du mandat du directoire) - Après l'art. 8 (p. 5459) : ses amendements n° 59 : autorisation du conseil de surveillance nécessaire au directoire pour la cession d'immeubles par nature, la constitution de sûretés ou la cession de participations ; et n° 60 : cumul des sièges de responsabilité au conseil d'administration ; adoptés - Art. 8 bis (p. 5459) : son amendement de suppression n° 61 : conditions de quorum dans les assemblées générales extraordinaires ; adopté - Après l'art. 9 (p. 5460) : son amendement n° 62 : possibilité pour les porteurs d'obligations de recevoir, lorsque la société mère fusionne, des actions de la ou des sociétés issues de la fusion ou de la scission ; adopté - (p. 5461) : son amendement n° 63 : suppression de la réserve des droits des obligataires porteurs d'obligations convertibles en actions pour les opérations décidées par la société comportant un droit de souscription réservé aux actionnaires ; adopté - Art. 10 (p. 5461) : s'oppose aux amendements de M. Michel Darras n° 29 de suppression (montant nominal des actions) et n° 30 (fixation de la valeur minimale du montant nominal des actions) - Son amendement n° 65 : fixation par décret du montant nominal des actions jusqu'à la première réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société ; adopté - Art. 11 (p. 5463) : son amendement n° 66 : négociabilité des actions nouvelles en cas d'augmentation de capital à compter de leur libération ; adopté - (p. 5464) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Michel Darras (négociabilité des actions nouvelles après inscription au registre du commerce et des sociétés de la mention nominative) - Après l'art. 11 : son amendement n° 67 : clause d'agrément ayant pour objet d'éviter la dévolution ou la cession d'actions à des personnes n'ayant pas la qualité statutaire requise ; adopté - (p. 5465) : son amendement n° 45 : suppression de l'obligation de déclaration des participations pour les sociétés non cotées ; adopté - Art. 11 bis : son amendement n° 68 : reconstitution de l'action par cession du certificat de droit de vote au porteur du certificat d'investissement et déclaration obligatoire du porteur d'un certificat d'investissement et d'un certificat de droit de vote ; adopté - Art. 11 ter (p. 5466) : son amendement de suppression n° 69 : émission d'obligations dans le cas où des actions réservées aux salariés n'ont pas été libérées ; adopté - Art. 12 (p. 5467) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Michel Darras (désignation des représentants des obligataires dans le contrat d'émission en cas d'émission par appel public à l'épargne) - Art. 15 : son amendement n° 70 : limitation des possibilités de dérogation aux règles spécifiques des assemblées extraordinaires en ce qui concerne les règles de quorum et de majorité dans les assemblées d'obligataires ; adopté - Art. 16 (p. 5468) : son amendement n° 71 : attribution du droit de vote dans les assemblées générales d'obligataires au nu-propriétaire ; adopté - Après l'art. 16 (p. 5469) : ses amendements n° 72 : possibilité pour la société de payer en actions les acomptes sur dividendes ; n° 73 de coordination et n° 74 : prise en compte à 90 % de la moyenne du cours de l'action, diminué du montant net du dividende pour calculer le prix d'émission des actions destinées au

paiement des dividendes ; adoptés - **Après l'art. 18 (p. 5470)** : son amendement n° 75 : sanctions contre l'abstention volontaire de communication de documents aux commissaires aux comptes ; maintien des actions de garanties et de l'interdiction de négocier des actions d'apport pendant deux ans après l'immatriculation de la société au registre du commerce ; adopté - **Art. 20 (p. 5471)** : son amendement de coordination n° 76, adopté - **Après l'art. 20 (p. 5472)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Pierre Lacour (élévation de 12 à 18 du nombre maximum des membres du conseil d'administration des sociétés d'économie mixte concessionnaires d'ouvrages routiers nationaux) - **Art. 20 bis (p. 5473)** : son amendement de suppression n° 77 : pouvoirs du commanditaire ; adopté - **Art. 20 ter (p. 5474)** : son amendement de coordination n° 78 ; adopté - **Art. 20 quater (p. 5475)** : s'oppose à l'amendement de suppression n° 36 de M. Michel Darras (constitution des entreprises de spectacle) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de M. Pierre Lacour (constitution en SARL des entreprises de spectacle) - **Après l'art. 20 quater (p. 5476)** : son amendement n° 79 : insertion dans le chapitre premier de l'article 23 quater qui se trouve actuellement dans le chapitre III ; adopté - (p. 5477) : ses amendements n° 80 : caution du débiteur en cas de jugement de liquidation ; et n° 81 : obligation d'information annuelle des cautions par les établissements de crédit ; adoptés - (p. 5479) : ses amendements n° 82 : prise en compte du report bénéficiaire lors de la distribution des acomptes sur dividendes dans les sociétés civiles de placement immobilier ; et n° 83 : interdiction de toute publicité hors des lieux de vente pour le crédit promotionnel ; adoptés ; et n° 84 : allongement du délai d'action qui est d'ordre public pour ce qui est du paiement en capital ; retiré.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 22, 87-88) de M. Roger Romani et des membres du groupe du rassemblement pour la République, apparentés et rattachés administrativement, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français établis hors de France [n° 157 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Président de la commission spéciale - Discussion générale (p. 5483) :** rappelle le contenu de sa lettre adressée au Garde des sceaux lui demandant « une note résumant les faits qui sont reprochés à M. le sénateur d'Ornano et qui ont motivé son inculpation » - (p. 5487) : suspension des poursuites contre M. Paul d'Ornano, objet de ce débat - Constate que M. Charles Lederman a fait la lecture de l'article d'un quotidien de ce matin, version plus romancée des faits publiés par le journal *Le Monde* le 27 novembre dernier - Constate que la proposition de résolution des sénateurs du groupe RPR était annexée au procès-verbal de la séance du 7 octobre et ne concernait que les articles L 51 et L 90 du code électoral en vertu desquels était poursuivi M. Paul d'Ornano - Lettre du Garde des sceaux en date du 9 décembre confirmant que les seuls chefs d'inculpation contre M. Paul d'Ornano résultent des articles L 51 et L 90 du code électoral - (p. 5488) : confirme que les travaux de la commission ont été entourés des plus grandes précautions pour ce qui est de son information et que les délibérations se sont déroulées dans le strict respect des dispositions du règlement du Sénat.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Avant l'art. 12 A (p. 5531) :** son amendement n° 1 : détermination du seuil permettant aux sociétés de bénéficier de la fiscalité de groupe ; retiré - Prise en compte des actions possédées par les salariés des filiales et de la société mère afin de ne pas pénaliser les entreprises ayant pratiqué largement la participation - (p. 5533) : satisfait de la réduction du taux d'intégration dans la fiscalité de groupe, envisagée à terme par M. Alain Juppé.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 102 (87-88)] - Suite de la discussion - (17 décembre 1987) - Rapporteur - Chapitre II (p. 5611) :** modifications des règles de la donation-partage afin de faciliter la transmission des entreprises - (p. 5612) : chapitre trop restreint et trop étriqué visant seulement à faciliter la transmission à titre gratuit dans les familles ayant deux enfants ou

plus - Conditions d'accès des tiers à la donation-partage lors de la reprise d'une entreprise - Regrette que les familles sans enfant et les transmissions à titre onéreux ne puissent bénéficier des droits réduits de la donation-partage - Son amendement n° 85 : « Dispositions relatives aux transmissions d'entreprise » ; adopté - **Avant l'art. 21 (p. 5613) :** son amendement n° 86 : insertion d'une division additionnelle : « Section I (nouvelle) - Dispositions relatives aux transmissions d'entreprise à titre gratuit » ; adopté - **Art. 21 (p. 5614) :** son amendement n° 87 : en cas de transmission d'une entreprise, régime de la donation-partage étendu aux familles ayant un enfant unique et aux tiers ; adopté - (p. 5615) : s'oppose aux amendements de M. Michel Darras, n° 38 (suppression de cet article visant à étendre à des tiers le bénéfice de la donation-partage actuellement réservé à la famille), n° 39 (procédure de la donation-partage limitée à la transmission de l'entreprise) et n° 40 (application du droit commun des successions à la donation-partage) - (p. 5617) : amendement n° 87 conforme à la Constitution - Notion d'entreprise particulièrement précise en droit privé, public, fiscal, du travail ou de la concurrence - (p. 5618) : précise que les contentieux concernant l'impôt sur les grandes fortunes, IGF, portent non pas sur la notion d'entreprise mais sur la détermination des biens professionnels - **Après l'art. 21 (p. 5620) :** s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Michel Darras (publicité des donations-partages ; droits des tiers) - (p. 5621) : accepte l'amendement n° 48 de M. Michel Souplet (possibilité pour les associés non exploitants d'une EURL ou d'une EARL de faire des apports en numéraire ou biens meubles) - (p. 5622) : son amendement n° 88 : exonération de droits de mutation des transmissions à titre gratuit de biens professionnels ; rejeté - (p. 5624) : ses amendements, n° 89 : apports en sociétés d'entreprises individuelles : droits de mutation ; rejeté ; et n° 90 : apports en sociétés d'entreprises individuelles : alignement sur le régime des fusions en matière de plus-values ; retiré - (p. 5625) : son amendement n° 91 : apports en sociétés d'entreprises individuelles : alignement sur le régime des fusions en ce qui concerne les provisions de l'entreprise absorbée ; adopté après modification par le sous-amendement n° 116 du Gouvernement - (p. 5626) : ses amendements, n° 92 : apports en sociétés d'entreprises individuelles : droits de mutation sur les apports faits depuis le 1^{er} août 1965 ; adopté ; et n° 93 : maintien, en cas de reprise ou de transfert d'activités, de la possibilité pour une entreprise déficitaire de reporter au-delà de cinq ans les déficits provenant d'amortissements « réputés différés » ; retiré - (p. 5628) : son amendement n° 94 : transfert, du chapitre III au chapitre II, du texte de l'article 22 A du projet de loi, concernant les souscriptions en numéraire au capital d'une société nouvelle ; adopté après modification par les sous-amendements de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis, n° 107 (réduction d'impôt applicable aux augmentations de capital réalisées avant le 31 décembre 1992), n° 109 (modalités de reprise des réductions d'impôt), n° 110 d'ordre rédactionnel, n° 111 (conditions d'exonération de la reprise de la réduction d'impôt) et n° 117 du Gouvernement (réduction d'impôt non applicable aux titres retenus dans le compte d'épargne en actions, CEA) - (p. 5632) : ses amendements, n° 95 : transfert des dispositions relatives à la procédure d'agrément ; et n° 96 : insertion d'une division additionnelle : « Section 2 - Dispositions concernant les transmissions d'entreprises à titre onéreux » ; adoptés - (p. 5633, 5634) : son amendement n° 97 : transmission à titre onéreux d'entreprises individuelles : suppression des droits d'enregistrement applicables aux cessions de fonds de commerce ; retiré - (p. 5635) : ses amendements, n° 98 : suppression de l'établissement d'un droit d'acte lors des cessions de parts sociales ; retiré ; et n° 99 : droits d'enregistrement portant sur les cessions de fonds de commerce ; adopté après modification par le sous-amendement n° 14 de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis (rapprochement de ces droits d'enregistrement de ceux qui portent sur les cessions de droits sociaux) - **Chapitre III (p. 5637) :** son amendement n° 100 : « Dispositions fiscales diverses » ; adopté - **Art. 22 A (p. 5638) :** son amendement n° 102 : suppression de cet article accordant une réduction d'impôt sur le revenu aux personnes souscrivant en numéraire au capital d'une société nouvelle constituée avant le 31 décembre 1990 ; adopté - Dispositions du présent article transférées au chapitre II - **Avant**

l'art. 22 (p. 5639) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Michel Darras (rétablissement des avantages fiscaux accordés aux salariés repreneurs de leur entreprise) - (p. 5640) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Michel Darras (dispositions fiscales du régime de rachat d'une entreprise par les salariés ne pouvant être cumulées avec l'avantage fiscal concernant les donations-partages) - **Art. 22 bis** (p. 5642) : accepte l'amendement n° 13 de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis (mise en place d'un mécanisme d'option fiscale pour l'imposition des plus-values professionnelles) - **Art. 23** : son amendement n° 103 : suppression pour coordination de cet article relatif au droit d'enregistrement sur cessions de fonds de commerce ; adopté - **Art. 23 bis** (p. 5643) : son amendement n° 104 : suppression pour coordination de cet article relatif à la procédure d'agrément ; adopté - **Art. 23 ter** : son amendement n° 105 : suppression pour coordination de cet article tendant à réduire le taux du droit d'apport ; adopté - **Art. 23 quater** (p. 5644) : son amendement n° 106 : suppression pour coordination de cet article permettant aux sociétés de caution mutuelle de choisir leur caisse de garantie ; adopté - **Art. 23 quinquies** : accepte les amendements de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis, n° 17 (extension de l'avantage fiscal aux reprises d'entreprises commerciales, artisanales ou agricoles), n° 18 (modalités d'étalement du bénéfice par la société créée en vue de la reprise d'une entreprise en difficulté) et n° 19 d'ordre rédactionnel - **Art. 24** (p. 5645) : accepte l'amendement n° 22 de M. Jacques Oudin, rapporteur pour avis (non application aux territoires d'outre-mer des dispositions fiscales de la présente loi ; non application à Mayotte du régime de la donation-partage) - **Art. 7 (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 112 du Gouvernement (suppression de la limitation du nombre des administrateurs salariés autorisés dans les conseils d'administration) - **Après l'art. 20 quater** (p. 5646) : son amendement n° 119 : possibilité pour les administrateurs de la société nouvelle de lui être liés par un contrat de travail ; adopté - **Seconde délibération** : se déclare résolument hostile à la demande de seconde délibération du Gouvernement.

- **Proposition de loi organique portant maintien en activité des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance** [n° 112 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Art. 1** (p. 5768) : indique les intentions de vote sur cet article de certains membres du groupe de la gauche démocratique.

- **Proposition de loi tendant à réprimer la provocation au suicide - Deuxième lecture.** [n° 165 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 5771) : raisons ayant conduit le groupe de la gauche démocratique du Sénat à déposer en 1983 une proposition de loi tendant à réprimer l'incitation au suicide ; fléau social, touchant particulièrement les adolescents ; parution en 1982 de l'ouvrage « Suicide, mode d'emploi » édité par Alain Moreau, contenant des conseils pratiques et une liste de médicaments avec l'indication des doses létales - (p. 5772) : refus par le Gouvernement de M. Pierre Mauroy, arguant de la liberté individuelle de chacun et du caractère d'ordre personnel du suicide, d'imposer des coupures à l'ouvrage ou de l'interdire - Adoption de la proposition de loi par le Sénat le 9 juin 1983 ; difficultés de procédure ayant retardé sa discussion par l'Assemblée nationale avant l'examen conjoint avec la proposition de loi de M. Jacques Barrot, député - (p. 5773) : comparaison des dispositifs proposés - Modifications apportées par l'Assemblée nationale : suppression de la notion d'aide au suicide, afin d'éviter d'aborder le problème de l'euthanasie - Substitution de la notion de provocation au suicide à la notion d'incitation ; incrimination des faits de propagande ou de publicité : accentuation de l'élément intentionnel - Répression : aggravation des peines si le délit a été commis à l'égard d'un mineur - Insiste sur le caractère non délictueux du suicide, relevant de la liberté individuelle - Texte de prévention destiné à la protection des êtres vulnérables, en particulier les adolescents - (p. 5774) : propose de voter conforme le texte adopté par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 195 (87-88)] - (22 décembre 1987) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 5985) : composition et fonc-

tionnement de la CMP chargée d'examiner ce projet - (p. 5986) : examen prioritaire de l'article 21 concernant les dispositions relatives aux transmissions d'entreprises à titre gratuit ; divergence entre les deux assemblées - **Développe article** par article les conclusions de la CMP sur les dispositions du texte restant en discussion - (p. 5987) : satisfait de l'accord intervenu en CMP après un débat long et difficile - **Art. 10** (p. 5989) : rédaction retenue voisine de celle suggérée préalablement par M. Jacques Descours Desacres - **Art. 20** (p. 5990, 5991) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression du régime dit « de garantie » des actions détenues par des dirigeants ; suppression du quota d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration des sociétés) - **Art. 21** (p. 5992) : s'oppose à l'amendement n° 2 du Gouvernement (possibilité pour la donation-partage qui gratifie des enfants et descendants de bénéficier à d'autres personnes dans les mêmes conditions qu'aux successibles et avec les mêmes effets) - **Art. 21 ter** (p. 5994) : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (suppression du gage afférent à cet article et prévoyant l'augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés) - **Art. 21 sexies** : accepte l'amendement n° 4 du Gouvernement (suppression du délai supplémentaire de deux ans accordé pour bénéficier d'une réduction d'impôt applicable aux augmentations de capital) - **Art. 21 octies** (p. 5995) : accepte l'amendement n° 5 du Gouvernement (abattement applicable en matière de cession de fonds de commerce) - **Art. 22 bis** : accepte l'amendement n° 6 du Gouvernement (doublement de la limite d'exonération des plus-values professionnelles) - **Art. 23 quinquies** (p. 5996) : accepte l'amendement n° 7 du Gouvernement (suppression du gage afférent à cet article et relatif à une augmentation des droits sur les tabacs) - **Art. 24 B (nouveau)** : accepte l'amendement n° 8 du Gouvernement (avantage accordé à l'acheteur au comptant devant être au moins identique à celui accordé à l'acheteur bénéficiaire d'un crédit promotionnel) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5997) : en raison des modifications de l'article 21 relatif à la transmission des entreprises par voie de donation-partage, demande au Sénat de repousser les conclusions de la commission mixte paritaire.

Nouvelle lecture. [n° 217 (87-88)] - (23 décembre 1987) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 6007, 6008) : signale que la commission des lois n'a déposé aucun amendement sur le texte qui revient de l'Assemblée nationale - Relève avec surprise dans le rapport établi pour la nouvelle lecture à l'Assemblée nationale des jugements de valeur à caractère constitutionnel : « le texte de la CMP aurait dû être soumis au Sénat le lundi 21 décembre au soir » - Rappelle le texte de l'article 45 de la Constitution relatif à la soumission par le Gouvernement du texte élaboré par la CMP, pour approbation par les deux assemblées - Possibilité pour le Gouvernement de déposer des amendements aussi bien devant le Sénat que devant l'Assemblée nationale pour faire échec à un texte de CMP - Rappelle que le nouvel article 21 fait référence aux entreprises individuelles à caractère industriel, commercial, artisanal, agricole ou libéral pour permettre la donation-partage - Regrette que la donation-partage ne s'applique pas aux ménages avec un seul enfant, et la limitation aux entreprises individuelles, ce qui en restreint par trop l'application - (p. 6009) : texte facilitant la transmission d'un million cinq cent mille petites entreprises qui font le tissu de l'activité rurale - Rappelle le rendez-vous de la France avec l'Europe en 1992 et constate l'application d'un régime de transmission des entreprises beaucoup plus favorable dans d'autres pays d'Europe et même gratuit en Grande-Bretagne - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce projet sans modification - **Art. 21** (p. 6011) : se déclare satisfait de l'élargissement de la donation-partage pour assurer la transmission d'une entreprise lorsque les biens de l'ascendant sur lesquels elle porte comprennent une entreprise dont seule la propriété ou la jouissance totale ou partielle pourra être attribuée à d'autres personnes que les héritiers réservataires - Regrette que la mesure ne s'applique qu'aux entreprises individuelles qui représentent un million cinq cent mille entreprises - Interrogation sur la prise en compte des groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC, comme entreprises individuelles - Constate avec surprise qu'il n'y a pas de condition de délai de durée de gestion pour le donataire - Rappelle que les

tières personnes qui reçoivent tout ou partie de l'entreprise ou sa jouissance devaient s'engager à en assurer la gestion pendant cinq ans, ramenée à trois en CMP - Constate que le texte ne permet les transmissions d'entreprises individuelles à taux réduit que dans les familles de deux enfants et plus - Absence de solution au problème du transfert des entreprises individuelles dans les familles sans enfant ou avec un seul - (p. 6013) : rappelle que la donation-partage ne commence qu'à partir de deux enfants de par le code civil - Constate qu'on ignore tout de ce que va représenter en diminution de ressources l'application des droits réduits de la donation-partage aux transmissions d'entreprises individuelles - Sur l'ensemble (p. 6016) : rappelle que toute disposition votée par le Parlement sera en vigueur jusqu'à ce que celui-ci en vote une contraire - Constate que les droits du Parlement ont été respectés, que la procédure a été parfaitement mise en oeuvre et que chacun a pu s'exprimer comme il l'a voulu.

DARRAS (Michel), sénateur du Pas-de-Calais (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 158 (86-87)]** - (21 avril 1987) - Rappel au règlement (p. 308) : article 44-3 du règlement du Sénat - Rappelle la dernière phrase de cet article relatif à la question préalable : « son adoption entraîne le rejet du texte auquel elle s'applique » - Problème de la discussion du projet de loi n° 158 relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail - (p. 309) : Sénat seconde chambre du Parlement - Acceptation de la question préalable et désaisissement du pouvoir d'amendement.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)]** - (9 juin 1987) - Discussion générale (p. 1576) : s'étonne qu'après les déclarations d'intention du ministre concernant la lutte contre la toxicomanie, le projet ne concerne que la répression du grand trafic - Souhaite connaître les nouveaux pouvoirs du juge, notamment à l'égard des jeunes drogués, envisagés dans le projet de réforme de l'instruction - Enumère les dispositions du projet de loi recueillant l'assentiment du groupe socialiste - Avant le titre I (p. 1588) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (création et fonctionnement de l'Institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies, INERIPT) - Art. 1 (p. 1589) : se déclare favorable à cet article relatif à la répression du « blanchissement » des fonds provenant du trafic de stupéfiants - Art. 2 : Art. L. 627-4 du code de la santé publique (p. 1591) : se déclare favorable à cet article relatif aux mesures conservatoires sur les biens de la personne inculpée pour trafic de stupéfiants, prononcées par le président du tribunal de grande instance - Art. L. 627-5 : ses amendements n° 18 et n° 19 tendant à supprimer cet article relatif au repentir en matière de trafic de drogue ; rejetés - Art. L. 627-6 (p. 1593) : son amendement n° 20 : suppression de l'alinéa fixant un nouveau seuil en matière de prescription de l'action publique et de la peine ; rejeté - (p. 1594) : son

amendement n° 21 : suppression de l'alinéa définissant les règles particulières concernant la contrainte par corps applicable aux trafiquants ; rejeté - Art. 3 (p. 1596) : se déclare favorable à cet article tendant à créer une peine complémentaire tendant à la confiscation de tout ou partie des biens des trafiquants condamnés - Art. 4 : son amendement n° 22 : suppression de cet article autorisant la fermeture des lieux où se pratique le trafic ; rejeté - Après l'art. 4 (p. 1598) : son amendement n° 23 : renforcement des pouvoirs du juge ; allongement de la durée de fermeture des lieux où se pratique le trafic ; adopté - Art. 5 : son amendement n° 24 : extension des pouvoirs du service des douanes au-delà des eaux territoriales ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 31 du Gouvernement - Art. 7 (p. 1602) : se déclare opposé à l'amendement n° 17 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif au cumul des peines) - Intitulé (p. 1606) : se déclare favorable à l'amendement n° 29 de la commission (Projet de loi tendant à la création d'un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies) et opposé au n° 15 de M. Michel Caldaguès (Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1608) : consensus national sur la nécessité d'intensifier la lutte contre le trafic des stupéfiants - Opposé à toute injonction thérapeutique - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie [n° 196 (86-87)]** - (16 juin 1987) - Art. 2 : Art. L. 413-1 du code de l'organisation judiciaire (p. 1900) : intervient sur l'amendement n° 33 de M. Félix Ciccolini (critères d'exclusion du collège électoral des juges des tribunaux de commerce applicables aux trois catégories les composant) - Art. L. 413-3 (p. 1901) : se déclare favorable à l'amendement n° 23 de M. Paul Girod (fixation d'une limite d'âge minimale pour l'éligibilité aux fonctions de membre d'un tribunal de commerce).

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale [n° 223 (86-87)]** - (17 juin 1987) - Art. 2 (p. 1974) : problème des rues limitrophes entre la France et la Belgique - se déclare favorable à l'amendement n° 8 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (détermination par le juge des modalités de résidence de l'enfant ainsi que de leurs conséquences fiscales et en matière de prestations familiales) - Art. 3 ter (p. 1980) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (prise en compte par le juge des sentiments exprimés par les enfants mineurs de moins de treize ans lorsque leur audition a paru nécessaire et, sauf ordonnance spécialement motivée du juge, lorsqu'ils sont âgés de plus de treize ans) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1985) : nombreux rejets d'amendements socialistes tendant à améliorer le texte de ce projet - Favorable au principe de l'autorité parentale conjointe - Texte dangereux et marquant un recul par rapport à la jurisprudence actuelle - Au nom du groupe socialiste, s'abstiendra dans le vote sur l'ensemble du texte issu des délibérations du Sénat.

- **Projet de loi tendant à renforcer la lutte contre l'alcool au volant - Deuxième lecture. [n° 337 (86-87)]** - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2934) : insatisfaction du groupe communiste sur le texte amendé par l'Assemblée nationale - Regrette que la publicité pour les boissons alcoolisées n'ait pas été interdite sur les ondes de radiodiffusion - Opposé à la décision de l'Assemblée nationale de considérer les travaux d'intérêt général et les jours-amende comme des peines complémentaires et non comme des peines de substitution - Suppression de la peine plancher incompressible - Art. 3 : demande un scrutin public pour supprimer cet article - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2935) : satisfait de la suppression de l'article 2 et du renforcement des peines à l'encontre des personnes conduisant en état d'ivresse manifeste - Malgré certaines réserves, votera ce projet de loi.

- **Rappels au règlement** - (30 juin 1987) (p. 2937) : organisation des travaux du Sénat - Incertitude quant à l'ordre du

jour et à la durée de la session extraordinaire envisagée en juillet.

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale - Deuxième lecture.** [n° 354 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Art. 2 (p. 2955) : son amendement n° 1, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : exercice de l'autorité parentale en commun par les deux parents en l'absence de l'accord de ceux-ci ; adopté - (p. 2957) : son amendement n° 2, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : indication par le juge en cas d'exercice en commun de l'autorité parentale du parent chez lequel les enfants ont leur résidence habituelle ainsi que le cas échéant de l'hébergement minimum chez l'autre parent ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à modifier le mode d'élection des conseillers municipaux en Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 307 (86-87)]** - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3004) : s'interroge sur l'opportunité de la date choisie pour débattre de cette proposition de loi, à l'approche de la consultation territoriale du 13 septembre prochain - Non respect des spécificités néo-calédoniennes - Extension du mode de scrutin majoritaire avec correctif proportionnel à toutes les communes d'au moins 3500 habitants - Opposition du groupe socialiste à cette proposition de loi.

- **Projet de loi tendant à étendre au territoire de la Polynésie française la législation des sociétés anonymes à participation ouvrière [n° 306 (86-87)]** - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3005, 3006) : nécessité d'étendre au territoire de la Polynésie française les dispositions de la loi de 1867 relatives aux sociétés anonymes à participation ouvrière - Fait remarquer que peu de sociétés anonymes à participation ouvrière font participer leurs salariés aux bénéficiaires et à la gestion de l'entreprise - Persistance des problèmes polynésiens en matière de développement économique et de formation des jeunes - Abstention du groupe socialiste sur cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux [n° 100 (87-88)]** - (8 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5131) : mode de calcul résultant des dispositions du décret du 3 juillet 1972 incommode et nécessitant à partir de 1975 la fixation par la loi du coefficient - Rejet l'année dernière de l'amendement Lamassoure prévoyant un retour progressif à la liberté - Gouvernement proposant un régime transitoire dans l'attente d'un alignement des loyers commerciaux sur les loyers traditionnels au moment même de l'échec de la loi Méhaignerie - Projet de loi électoraliste - Au nom du groupe socialiste, s'oppose au vote du projet - Art. 1 : ses amendements n° 9 : suppression de cet article relatif à la modification du coefficient applicable aux loyers des baux venant à renouvellement ; et n° 10 : nouvelles modalités de fixation du coefficient applicable aux loyers des baux venant à renouvellement ; rejetés - Sur le même objet, se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. René-Georges Laurin, rapporteur, et à l'amendement rédactionnel n° 13 du Gouvernement - Art. 2 (p. 5134, 5135) : son amendement n° 11 : suppression de cet article relatif à la mise en place d'une commission de conciliation ; rejeté - Opposition du groupe socialiste à l'adoption de cet article - Art. 3 (p. 5137) : son amendement n° 12 : suppression de cet article fixant la date d'entrée en vigueur d'une nouvelle disposition ; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble** : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 102 (87-88)]** - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5446) : importance du problème de la transmission des entreprises et conséquences pour l'emploi - Constate que l'entreprise constitue sur le plan économique et social une entité spécifique, un outil de travail producteur de richesses et créateur d'emplois, que la fiscalité frappe comme un bien ordinaire - Taxation de la mobilité par le fisc - Insuffisante préparation de la succession du chef d'entreprise - Nécessité de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs - Constate que ce projet est un simple dépoussiérage de la loi du 24 juillet 1966 - Article 21 et extension sans limite des règles de l'article 1075 du code civil qui régit la donation-partage - Considère cette extension comme inopportune et dangereuse - (p. 5447) : Gouvernement favo-

nable à la transmission de l'ensemble du patrimoine familial dans les conditions nouvelles proposées - Nécessité de privilégier la transmission à titre onéreux et de lever les obstacles réglementaires et fiscaux freinant les mutations - Estime que l'entreprise ne peut se transmettre comme un patrimoine foncier et immobilier - Considère que ce texte effleure les problèmes de la transmission des entreprises et porte atteinte à l'équilibre du droit des libéralités - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à son adoption - **Après l'art. 1A** (p. 5449) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 49 de M. Etienne Dailly, rapporteur (extension à l'ensemble des sociétés de l'action dite « ut singuli » actuellement applicable aux seules sociétés par actions) - **Art. 3** (p. 5450) : son amendement de suppression n° 23 : relations entre les associés et la SARL en matière d'emprunts et de garanties ; rejeté - **Art. 3 bis** (p. 5452) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à cet article - **Art. 5** : son amendement n° 24 : possibilité pour les associés par une décision unanime de choisir le commissaire aux comptes de la société comme commissaire à la transformation ; adopté - **Art. 6 ter** (p. 5453) : son amendement de suppression n° 25 : capital maximum détenu par un associé d'une société coopérative ouvrière de production ; retiré - **Art. 6 quinquies** (p. 5455) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à cet article - **Après l'art. 9** (p. 5456) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 64 de la commission (instauration de la responsabilité civile des directeurs généraux) - **Art. 8** (p. 5458) : son amendement de suppression n° 28 : fixation de la durée du mandat du directeur ; rejeté - **Après l'art. 8** (p. 5459) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 59 de la commission (autorisation du conseil de surveillance nécessaire au directeur pour la cession d'immeubles par nature, la constitution de sûretés ou la cession de participations) - **Art. 8 bis** (p. 5460) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 61 de la commission (conditions de quorum dans les assemblées générales extraordinaires) - **Art. 10** (p. 5461) : ses amendements n° 29 de suppression : montant nominal des actions ; et n° 30 : fixation de la valeur minimale du montant nominal des actions ; rejetés - (p. 5462) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 65 de la commission (fixation par décret du montant nominal des actions jusqu'à la première réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société) - **Art. 11** (p. 5463) : son amendement n° 31 : négociabilité des actions nouvelles après inscription au registre du commerce et des sociétés de la mention nominative ; retiré au profit de l'amendement n° 66 de la commission (négociabilité des actions nouvelles en cas d'augmentation de capital à compter de leur libération) - **Art. 12** (p. 5467) : son amendement de suppression n° 33 : désignation des représentants des obligataires dans le contrat d'émission en cas d'émission par appel public à l'épargne ; rejeté - **Art. 15** : son amendement de suppression n° 34 : règles de quorum et de majorité dans les assemblées d'obligataires ; retiré - **Art. 16** (p. 5468) : son amendement de suppression n° 35 : droit de vote appartenant au nu-propriétaire dans les assemblées générales d'obligataires ; rejeté - **Art. 20** (p. 5472) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement de coordination n° 76 de la commission - **Après l'art. 20** (p. 5473) : rappelle la présence majoritaire actuelle des représentants des départements traversés dans le conseil d'administration de la société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Pierre Lacour (élévation de 12 à 18 du nombre maximum des membres du conseil d'administration des sociétés d'économie mixte concessionnaires d'ouvrages routiers nationaux) - **Art. 20 quater** (p. 5475) : son amendement de suppression n° 36 : constitution des entreprises de spectacle ; rejeté - (p. 5476) : se déclare opposé à l'amendement n° 47 de M. Pierre Lacour (constitution en SARL des entreprises de spectacle) - **Après l'art. 20 quater** (p. 5478) : se déclare favorable au nom du groupe socialiste à l'amendement n° 81 de la commission (obligation d'information annuelle des cautions par les établissements de crédit) - (p. 5481) : au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 83 de la commission (interdiction de toute publicité hors des lieux de vente pour le crédit promotionnel).

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff**, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 22, 87-88) de M. Roger Romani et des membres du groupe du rassemblement pour la République, apparentés et rattachés administrativement, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français établis hors de France [n° 157 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5486) : interrogation sur l'importance des faits qui sont reprochés à M. Paul d'Ornano pour justifier la levée de son immunité parlementaire - Affaire de violation du code électoral d'une envergure suffisamment importante pour mettre en cause un grand parti politique et ne pouvant être comparée à celle de M. Albert Pen, facile à résoudre suivant la jurisprudence constante du Sénat - Importance du montant des sommes en cause - Fraude du fisc, violation des articles 50 et 51 du code électoral - Importance du nombre d'affiches et nécessité de poursuivre l'enquête - Rappelle que le Sénat a décidé d'envoyer M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice pour lui permettre de se laver des accusations dont il était l'objet - (p. 5487) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff**, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 140, 87-88) de M. André Méric et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 167 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5490) : rappelle le prochain dépôt d'un projet de loi sur la moralisation de la vie politique - Confirme les propos de sa précédente intervention.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Avant l'art. 13 (p. 5552) : s'étonne de la position adoptée par M. Paul Girod, et certains de ses collègues, approuvant le sous-amendement n° 55 de M. Stéphane Bonduel (affectation de tout ou partie du produit de cession issu de la mutualisation de la CNCA en faveur de l'agriculture et du monde rural) et refusant par ailleurs de prendre part au vote sur l'amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Masseret (produit de cession issu de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat).

- **Modification de l'ordre du jour** - (16 décembre 1987) (p. 5546) : article 29, alinéa 6, du règlement du Sénat relatif aux modifications de l'ordre du jour - Souligne que la forme n'est pas respectée, à savoir que toute modification de l'ordre du jour doit être immédiatement portée par écrit à la connaissance de chaque sénateur - Demande au président de séance de confirmer l'heure exacte à laquelle le Sénat discutera du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** [n° 102 (87-88)] - Suite de la discussion - (17 décembre 1987) - Chapitre II (p. 5612) : se déclare opposé à l'amendement n° 85 de M. Etienne Dailly, rapporteur (« Dispositions relatives aux transmissions d'entreprise ») - Rappelle que ce chapitre ne concerne pas les transmissions d'entreprise mais les donations-partages - Art. 21 (p. 5613) : son amendement n° 38 : suppression de cet article visant à étendre à des tiers le bénéfice de la donation-partage actuellement réservé à la famille ; rejeté - (p. 5615) : ses amendements, n° 39 : procédure de la donation-partage limitée à la transmission de l'entreprise ; devenu sans objet ; et n° 40 : application du droit commun des successions à la donation-partage ; retiré - (p. 5619, 5620) : se déclare opposé à l'amendement n° 87 de la commission (en cas de transmission d'une entreprise, régime de la donation-partage étendu aux familles ayant un enfant unique et aux tiers) - Après l'art. 21 : son amendement n° 41 : publicité des donations-partages ; droits des tiers ; rejeté - (p. 5621) : son amendement n° 42 : mesures fiscales tendant à faciliter les donations d'entreprises aux salariés ; rejeté - (p. 5622) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 de M. Michel Souplet (possibilité pour les asso-

ciés non exploitants d'une EURL ou d'une EARL de faire des apports en numéraire ou biens meubles) - (p. 5632) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 94 de la commission (transfert, du chapitre III au chapitre II, du texte de l'article 22 A du projet de loi, concernant les souscriptions en numéraire au capital d'une société nouvelle) - Chapitre III (p. 5637) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 100 de la commission (« Dispositions fiscales diverses ») - Avant l'art. 22 (p. 5639) : son amendement n° 43 : rétablissement des avantages fiscaux accordés aux salariés repreneurs de leur entreprise ; rejeté - (p. 5640) : son amendement n° 44 : dispositions fiscales du régime de rachat d'une entreprise par les salariés ne pouvant être cumulées avec l'avantage fiscal concernant les donations-partages ; retiré - Après l'art. 23 (p. 5643) : son amendement n° 32 : réduction des droits de mutation ; rejeté - Après l'art. 20 quater (p. 5646) : accepte l'amendement n° 119 de la commission (possibilité pour les administrateurs de la société nouvelle de lui être liés par un contrat de travail) - Seconde délibération (p. 5647) : opposition du groupe socialiste à la demande de seconde délibération du Gouvernement - Explication de vote sur l'ensemble : mesures fiscales nettement insuffisantes pour faciliter la transmission des entreprises - Opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire**. [n° 159 (87-88)] - (17 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5663) : opposition du groupe socialiste à la politique gouvernementale, son expression et ses moyens - Se déclare défavorable à l'adoption du projet de loi de finances pour 1988.

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale** [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5697) : renforcement des garanties individuelles, objectif principal de ce projet - Rappelle que la loi du 10 décembre 1985 portant réforme de la procédure d'instruction en matière pénale a été adoptée en première lecture par les trois quarts du Sénat - Problème de la détention provisoire - Rappelle que la France détient le record du taux de détention provisoire par habitant parmi les pays membres du Conseil de l'Europe - Regrette le recours à la procédure d'urgence - Constate l'unanimité des professionnels contre ce projet - (p. 5698) : fixation du nombre des audiences pénales par les chefs de juridictions - Suppression de nombreux postes de greffiers dans le projet de loi de finances pour 1988 - Augmentation du nombre de détenus provisoires relevant d'une procédure de comparution immédiate - Signale que la majorité des détentions provisoires en comparution immédiate est ordonnée par un juge délégué - Absence de dispositions relatives au juge délégué ou au juge des enfants - Exclusion du juge d'instruction de la collégialité dans le but de réduire son autonomie - Rappelle que la détention est motivée dans 7 % des cas par des violences graves et dans 82 % des cas par des vols - Souligne l'importance du nombre des détenus provisoires sans emploi ou au chômage - Importance du problème de la détention provisoire, nécessaire conciliation de la protection des citoyens avec la présomption d'innocence - Souhaite un développement des enquêtes de personnalité et l'obligation d'une enquête rapide avant tout débat sur une éventuelle détention - Favorable au développement du contrôle judiciaire - (p. 5699) : diminution des crédits de l'administration pénitentiaire - Signale que 96 % des personnes placées en prison par les juges d'instruction ont été préalablement déferées par la police au Parquet sur ordre de ce dernier - Interrogation sur le rôle de la police, du Parquet et des juges en matière de détention provisoire - Réduction possible par la loi du champ de la détention provisoire par l'élévation du seuil du quantum de peine - Constate un allongement de la durée moyenne des détentions provisoires - Limitation de l'intervention de la collégialité aux seuls placements en détention - Possibilité pour le président de la chambre d'accusation de demander à celle-ci de dessaisir un juge après un délai de quatre mois d'inertie - Nécessaire accroissement des effectifs pour pouvoir réduire de moitié le délai pendant lequel le détenu pourra faire appel de la décision qui le frappe - (p. 5700) : s'interroge sur la suppression

de la chambre d'instruction qui aurait évité au juge le poids d'une décision prise dans la solitude - S'interroge sur l'intérêt d'une remise en cause d'une réforme qui n'est pas encore entrée en vigueur et sur l'urgence de légiférer à deux jours de la fin de session sur un tel problème alors que ce texte ne s'appliquera qu'en 1989 et que, d'ici là, une réforme d'ensemble de la procédure est envisagée - Se déclare favorable au report de l'entrée en vigueur de la loi de 1985 afin de préserver l'avenir.

- Proposition de loi tendant à permettre l'accès des conjoints de certaines personnes décédées en service aux emplois réservés - *Deuxième lecture* [n° 139 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5763) : vote par le groupe socialiste de cette proposition de loi.

- Proposition de loi organique portant maintien en activité des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance [n° 112 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5766, 5767) : parallèle avec la loi organique du 23 décembre 1986 permettant le maintien en activité des magistrats de la Cour de cassation - Palliatif inadapté à la résorption des affaires en instance - En raison de l'organisation judiciaire, impossibilité d'assurer l'adéquation entre le maintien en activité et les besoins réels de la juridiction du magistrat concerné - Nécessaire politique de création de postes - Vote du groupe socialiste contre cette proposition de loi - Art. 1 : soutient l'amendement n° 2 de M. Félix Ciccolini (suppression de cet article relatif au maintien en activité, sur leur demande, des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance) - Art. 2 (p. 5768) : soutient l'amendement n° 3 de M. Félix Ciccolini (suppression de cet article relatif à la rémunération des magistrats maintenus en activité) - Art. 3 (p. 5769) : soutient l'amendement n° 4 de M. Félix Ciccolini (suppression de cet article fixant l'âge limite du maintien en activité) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5770) : absence de justification au maintien en activité des magistrats en service détaché proposé par la commission - Vote du groupe socialiste contre cette proposition de loi organique.

- Proposition de loi tendant à réprimer la provocation au suicide - *Deuxième lecture*. [n° 165 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5775) : abstention du groupe socialiste sur cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 189 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5797) : retour sur la loi Badinter - Déstabilisation de l'institution judiciaire et manifestation de méfiance envers l'ensemble des magistrats : atteinte aux compétences des juges d'instruction ; retrait aux assemblées générales de magistrats du droit de fixer le nombre et le jour des audiences - Vote du groupe socialiste contre les conclusions de la CMP.

- Proposition de loi relative à la limite d'âge de certains fonctionnaires de l'Etat [n° 191 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5800) : dénonce les conditions d'examen de ce texte tendant à permettre le maintien en fonction de certains hauts fonctionnaires qui seraient atteints par la limite d'âge dans les trois mois précédant l'élection du Président de la République - Explication de vote sur l'ensemble : abstention du groupe socialiste sur cette proposition de loi.

- Proposition de loi tendant à compléter l'article 6 de la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social et relative à la durée du mandat des présidents d'entreprises du secteur public [n° 192 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5801) : votera contre ce texte.

- Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux - *Deuxième lecture*. [n° 205 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5964) : proteste contre les conditions de travail du Sénat, contraint de « bâcler » la discussion de ce projet de loi - Art. 2 (p. 5965) : vote du groupe socialiste contre cet article relatif à la composition de la commission départementale de conciliation - Juge indispen-

sable la nomination d'un magistrat à la présidence de cette commission - Art. 2 bis : se déclare favorable à cet article adopté par l'Assemblée nationale et tendant à soumettre les baux des locaux consentis à des artistes admis à cotiser à la caisse de sécurité sociale de la maison des artistes au régime de la propriété commerciale, au jour du renouvellement des baux - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5966) : vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 195 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5987) : projet dénaturé par la modification de l'article 21 relatif à la transmission des entreprises, tant par les modifications apportées en CMP que par l'amendement proposé par le Gouvernement - Donation-partage - (p. 5988) : opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce projet - Art. 10 (p. 5989) : opposition du groupe socialiste à cet article relatif à la fixation par les statuts du montant nominal des actions ou coupures d'action - Art. 20 (p. 5991) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression du régime dit « de garantie » des actions détenues par des dirigeants ; suppression du quota d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration des sociétés) - Art. 21 (p. 5993) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 du Gouvernement (possibilité pour la donation-partage qui gratifie des enfants et descendants de bénéficier à d'autres personnes dans les mêmes conditions qu'aux successibles et avec les mêmes effets) - Art. 22 bis (p. 5995) : intervient sur l'amendement n° 6 du Gouvernement (doublement de la limite d'exonération des plus-values professionnelles) - Art. 24 B (nouveau) (p. 5996) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 du Gouvernement (avantage accordé à l'acheteur au comptant devant être au moins identique à celui accordé à l'acheteur bénéficiant d'un crédit promotionnel) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5997) : problème de la transmission des entreprises dans les années à venir - Satisfait de l'extension de la donation-partage à des tiers - Opposé à l'adoption des conclusions de la commission mixte paritaire, amendées par le Gouvernement.

Nouvelle lecture. [n° 217 (87-88)] - (23 décembre 1987) - Art. 21 (p. 6012) : importance du problème de la transmission des entreprises - Application de ce texte limitée aux entreprises individuelles - Rappelle que l'étude de notaire est une entreprise libérale - Exclusion de la donation-partage des ménages avec un enfant ou sans enfant - (p. 6013) : favorable à l'adjonction des mots « et incorporels » qui permet d'inclure dans le texte les fonds de commerce, et à celle des mots « biens incorporels » qui permet de viser les baux et le droit au bail - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6015) : texte ne permettant la transmission des entreprises que dans des cas très limités - Absence de dispositions en faveur des entreprises dont le chef n'a qu'un enfant ou pas de descendant - (p. 6016) : insuffisante résolution du problème de la transmission des entreprises - Texte dangereux pour le droit des successions - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

DAUGNAC (André), sénateur des Pyrénées-Orientales (NI puis UC).

Devient sénateur le 3 décembre 1987 en remplacement de M. Guy Malé, décédé (JO Lois et décrets du 4 décembre 1987).

NOMINATIONS

- Au 31 décembre 1987, n'est encore nommé membre d'aucune commission.

DAUNAY (Marcel), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

Vice-président de la commission des affaires économiques.

- Secrétaire de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

- Membre titulaire du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et privatisation - Commerce extérieur - [n° 95 (87-88) tome 9] - (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 111 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 8) - Ministère : Agriculture - Mesures envisagées en faveur de la production porcine - Elevage.

n° 161 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1237) - Ministère : Affaires européennes - Crise budgétaire des communautés européennes - (Réponse : JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - Communautés européennes.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : retrait du projet de loi sur les anabolisants (14 mai 1987) (p. 963, 964).

- Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (4 juin 1987) (p. 1524) : politique agricole commune - Proposition de modification du système d'avances du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Crise budgétaire de la CEE et avenir de la politique agricole commune.

- Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2193) : intervient au nom de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes - Réflexion sur les mesures à prendre pour assurer l'avenir de la politique agricole commune, PAC - Existence d'une conception globale de l'avenir de la PAC élaborée par la Commission des Communautés européennes - Analyse par la délégation du livre vert du 13 juillet 1985 - Incidence sur le rétablissement de l'équilibre des marchés de la politique des prix assortie de la nécessité de resserrer les organisations communes de marché - (p. 2194) : existence d'une réforme pragmatique de la PAC : viande bovine, quotas laitiers - Impératif budgétaire prioritaire - Absence de prise de position par le Conseil européen et le Conseil des Communautés relative au dossier agricole - Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Prise en compte par la délégation des conclusions du rapport de M. Guy Cabanel - Incidence des difficultés propres à la Communauté sur la PAC : absence de monnaie commune - Rôle souhaitable d'influence à tenir par la France dans la restauration des principes de la PAC - (p. 2195) : rapports de force dans le commerce international entre les Etats-Unis et l'Europe - Problème posé par les importations américaines - Cohésion nécessaire du front communautaire - Positions divergentes de la République fédérale d'Allemagne et de la Grande-Bretagne - Projet de taxation des matières grasses - Progression de l'idée de la création d'une véritable monnaie européenne : solution du problème des montants compensatoires monétaires.

- Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3152) : adaptation des moyens de financement de l'agriculture aux contraintes qu'imposera l'évolution de la Communauté économique européenne, CEE, au cours des prochaines années - Absence de distinction entre le

Crédit agricole et les autres grands établissements bancaires en dehors de la priorité qu'il accorde à l'agriculture - Inadaptation de la structure actuelle du Crédit agricole - Possibilité pour les caisses régionales d'acquiescer près de 90 % des actions de la nouvelle société anonyme - Réforme indispensable au développement du Crédit agricole - Maintien du monopole en matière de prêts bonifiés - Développement des financements du Crédit agricole en faveur des industries agro-alimentaires et en milieu rural en faveur des entreprises artisanales et commerciales - Baisse du revenu agricole - Nécessaire maintien de la mission prioritaire du Crédit agricole en faveur de l'agriculture - Interrogation sur le futur sort réservé au fonds commun de garantie - Souhaite l'attribution des mêmes possibilités aux salariés des caisses régionales qu'aux salariés de la Caisse nationale - Souhaite que la caisse reste sous l'autorité d'administrateurs-agriculteurs élus dans leurs caisses régionales - Interrogation sur l'éventuelle mise en place d'un fonds d'intervention sous la responsabilité de la Caisse nationale - Nécessité de donner à la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA, une plus grande souplesse de gestion et de maintenir une priorité en faveur du financement de l'agriculture - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 7 (p. 4031) : soutient l'amendement n° I-17 de M. Michel Souplet (mesure fiscale d'aide à l'installation des bénéficiaires de la dotation aux jeunes agriculteurs étendue à de nouvelles catégories d'exploitants) - (p. 4038) : soutient l'amendement n° I-19 de M. Michel Souplet (possibilité pour les bailleurs de bâtiments d'exploitations agricoles de se prononcer en faveur de l'option TVA) - (p. 4039) : soutient l'amendement n° I-20 de M. Michel Souplet (diminution du taux de la taxe départementale de publicité foncière ou du droit départemental d'enregistrement acquitté lors de l'installation des jeunes agriculteurs).

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4569) : évolution du revenu agricole dans le département de l'Ille-et-Vilaine - Formation - Institut national de la recherche agronomique, INRA - Génétique ; financement du contrôle laitier par l'association nationale pour le développement agricole, ANDA - Viande bovine : conséquence des quotas laitiers ; aide nécessaire - Chute du revenu des producteurs de porcs - Ravages causés en Bretagne par la tempête d'octobre 1987 ; solidarité du monde agricole ; forêt - Hommage à M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, pour sa défense des principes de la politique agricole commune.

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4950) : constate que la balance commerciale est devenue un indicateur phare - Contre-performances françaises sur les marchés extérieurs depuis dix ans - Net redressement de la balance commerciale en 1982 uniquement en raison de l'allègement de la facture pétrolière - Souligne l'extrême compétitivité du climat international ces derniers mois - Influence de la baisse du dollar sur l'investissement productif des entreprises exportatrices européennes - Réduction des importations des pays de l'OPEP et des pays en voie de développement - Augmentation des exportations des Etats-Unis en volume aux dépens des pays européens en raison de la baisse du dollar - Souligne les mauvais résultats commerciaux : érosion de l'excédent agro-alimentaire, diminution des exportations - Avenir des exportations de produits agro-alimentaires suspendu au devenir de la politique agricole commune et au résultat des négociations de l'Uruguay Round de Punta del Este - (p. 4951) : dégradation du solde industriel - Forte hausse des importations françaises de biens d'équipement au premier semestre de 1987 - Importante augmentation des investissements à l'étranger en 1986 : exemple des ventes d'Airbus - Politique du commerce extérieur visant à une réorientation des moyens vers les pays développés et à

un rééquilibrage des échanges avec la RFA, l'Italie et l'Espagne - Nécessaire promotion du commerce courant des petites et moyennes entreprises, PME - Diminution du total des crédits du commerce extérieur - Interrogation sur les conséquences pour le commerce extérieur de la crise boursière et de la chute du dollar - Problème de l'ampleur des pertes réelles - Souligne l'amélioration substantielle du taux d'autofinancement des entreprises - Réduction de la facture énergétique, conséquence de la baisse du dollar et effets négatifs sur la balance commerciale - Au nom de la commission des affaires économiques, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 107 (87-88)] - (8 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5151) :** se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

DEBARGE (Marcel), sénateur de la Seine-Saint-Denis (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3934) : se déclare réservé sur ce budget - Contexte international : marché n'assurant plus l'équilibre ; Gouvernement subissant les contradictions internationales - Budget caractérisé par des impasses budgétaires et une politique électoraliste : quarante milliards de francs d'engagements non financés pour 1989 - Contradictions du libéralisme appliqué : prélèvement sur la TVA pour la CEE insuffisant ; investissements pénalisés par les taux d'intérêt trop élevés ; reconcentration du pouvoir économique et politique opérée par les privatisations ; hypothèses de base du budget inadéquates ; fausse évaluation du déficit budgétaire - (p. 3935) : incidences du budget sur la vie des Français : situation dramatique de l'emploi ; fiscalité des ménages injuste ; augmentation des cotisations sociales ; baisse du pouvoir d'achat ; suppression d'emplois publics - Mesures de solidarité fiscale au niveau de l'impôt et de solidarité économique absentes de ce budget - Choix politiques de ce budget incompatibles avec ceux des socialistes.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Explication de vote (p. 5211) :** constate que la démocratie n'est le monopole de personne - Fragilité de la majorité - Insuccès de la politique économique et sociale - Constate une série d'échecs - Baisse du pouvoir d'achat - Absence de recul du chômage - Création d'une protection sociale à deux vitesses - Politique du logement et annulation de tout ce qui a été fait de 1981 à 1986 - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement et multiplication des atteintes aux droits syndicaux - Dénonce l'arbitraire de la CNCL en matière audiovisuelle - Critique le coût des campagnes électorales - (p. 5212) : souhaite un plafonnement financier des campagnes électorales et la transparence du patrimoine des hommes politiques - Aggravation de la pauvreté et de l'injustice sociale - Absence de solidarité - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de la confiance.

DEBAVELAERE (Désiré), sénateur du Pas-de-Calais (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : éthanol (11 juin 1987) (p. 1688, 1689).**

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2217) :** utilisations non alimentaires des produits agricoles : chance de l'agriculture française - Quotas - Conseil économique et social - Suggère l'élaboration d'un programme européen de recherche pour la production de matières détergentes et plastiques biodégradables - Céréales - Matières grasses - Peaux de bovins - Tabac blond - Oléagineux - (p. 2218) : cas des détergents et plastiques non biodégradables qui provoquent des atteintes sérieuses à l'environnement - Marché interne européen et marché externe européen - Sucre, amidon, céréales et ricin - Nécessité de nous protéger des importations de soja et de produits de substitution aux céréales - Cours mondiaux des matières premières - Caractère fondamental de l'effort de recherche - Suggère une modification de l'état d'esprit actuel : suppression des cloisonnements, échanges et coopération entre tous les secteurs - Conditions pour promouvoir la place de l'agriculture dans l'industrie : responsabilité conjointe des parlementaires, des pouvoirs publics, des agriculteurs et des industriels.

DEJOIE (Luc), sénateur de la Loire-Atlantique (rattaché administrativement au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est élu juge suppléant de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 30 avril 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

DELANEAU (Jean), sénateur de l'Indre-et-Loire (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Membre titulaire du Conseil national de la cinématographie.

- Membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

- Est élu juge suppléant de la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 30 avril 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à exclure toute référence aux prix des produits du tabac et des boissons alcoolisées dans les indices des prix publiés par les pouvoirs publics [n° 252 (86-87)] (2 juin 1987) - **Prix.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 271 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, portant diverses mesures d'ordre social [n° 298 (86-87)] (18 juin 1987) - **Sécurité sociale.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 53 (87-88)], modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la

promotion des activités physiques et sportives [n° 69 (87-88)] (29 octobre 1987) - Jeunesse et sports.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - [n° 94 (87-88) tome 9] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 536) : texte prenant en compte l'autonomie de gestion des élus, les spécificités des collectivités territoriales, l'intérêt des contribuables et les droits et obligations des fonctionnaires territoriaux - Décentralisation - Statut de la fonction publique territoriale - Difficulté et lenteur des transferts de compétences - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)]** - (26 mai 1987) - Art. 2 (p. 1313) : soutient l'amendement n° 45 de M. Pierre-Christian Taittinger (déductibilité étendue aux versements effectués aux établissements de recherche agréés) - Art. 4 (p. 1328) : soutient l'amendement n° 49 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de l'exigence d'un délai entre l'acquisition du bien et l'offre de don ; non cessibilité de l'œuvre d'art) - (p. 1329) : soutient l'amendement n° 53 de M. Pierre-Christian Taittinger (encadrement du mécénat individuel à caractère culturel).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Après l'art. 1 bis (p. 2241) : soutient l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Fourcade (modalités de calcul de la cotisation d'assurance vieillesse en cas de cumul emploi retraite) - Avant l'art. 6 (p. 2247) : soutient l'amendement n° 40 de M. Marcel Lucotte (exonération possible pour certaines personnes des cotisations patronales d'assurance sociale d'accidents du travail et d'allocations familiales).

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant [n° 201 (86-87)]** - (24 juin 1987) - Après l'art. 6 (p. 2274) : possibilité pour le Préfet de suspendre une interdiction du permis de conduire dans des cas exceptionnels, notamment lorsqu'il s'agit d'infliger une sanction avertissement - Souligne les conséquences néfastes d'une suspension de permis de conduire pour la famille - Se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (possibilité pour le Préfet de décider à titre exceptionnel si la suspension est inférieure ou égale à trente jours que le conducteur pourra faire usage de son permis de conduire pour l'exercice de son activité professionnelle) - (p. 2276) : application de la suspension plusieurs mois après l'infraction - Suspension, sanction et non suspension qui tient à la sécurité de la circulation - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2279) : lutte contre l'alcoolisme au volant - Souhaite l'adoption de dispositions plus dures - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Rapporteur pour avis - Après l'art. 27 undecies (p. 2740) : à titre personnel, se déclare opposé à l'amendement n° 133 de M. Franck Sérusclat (dispense d'inscription à l'Ordre national correspondant accordée aux personnels hospitalo-universitaires, médecins, pharmaciens et odontologues, qui n'ont pas ou n'ont plus d'activité de caractère libéral) - Art. 28 (p. 2748) : réforme du troisième cycle des études médicales - Suppression de l'examen de fin de deuxième cycle - Regroupement des trois filières de spécialisation en une filière unique, l'internat qualifiant - Maintien de deux grandes filières en troisième cycle : celle de médecine spécialisée donnant droit au titre d'interne et celle de médecine générale donnant droit au titre de résident - (p. 2749) : création par décret en Conseil d'Etat d'un assistant hospitalier - Commission des affaires culturelles favorable à l'adoption de cet article - (p. 2757) : accepte l'amendement n° 156 de M. Pierre Vallon

(assouplissement des règles relatives au passage du concours de l'internat).

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Rapporteur pour avis - Art. 28 (suite) *Paragraphe V* (p. 2780, 2781) : sur l'organisation du troisième cycle des études médicales, accepte l'amendement n° 74 de M. Franck Sérusclat (utilisation du titre d'ancien interne réservée aux étudiants ayant obtenu leur qualification) - *Paragraphe XI* (p. 2788, 2789) : se déclare favorable à l'amendement n° 815 de M. Jacques Valade, ministre (possibilité pour les médecins généralistes de se présenter à un concours d'internat) - Art. 52 (p. 2815) : réglementation de la publicité pour les boissons alcooliques, en fonction du degré de concentration, par le code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme ; autorisation, sous la précédente législature, de la publicité pour les boissons de moins de neuf degrés (bières) sur les chaînes commerciales - Arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes, du 10 juillet 1980, jugeant discriminatoire le régime de publicité applicable en France aux boissons alcoolisées - Texte en projet : régime identique de publicité pour toutes les boissons titrant plus de 1 degré d'alcool - (p. 2816) : interdiction de la publicité télévisée pour ces boissons ; modération du préjudice pour les recettes des chaînes commerciales et urgence de cette mesure en raison de l'évolution du marché publicitaire des boissons alcooliques - Interdiction dans les publications destinées à la jeunesse - Stricte réglementation de la publicité sur les autres supports, étendue aux publicités indirectes et aux parrainages - Renforcement des sanctions en cas d'infractions - (p. 2820) : son amendement n° 36 : extension de la réglementation aux activités de parrainage ou aux publicités utilisant les éléments caractéristiques des publicités pour les boissons alcooliques ; devenu sans objet - (p. 2821) : son amendement n° 37 : sanction : mention de la responsabilité de celui qui a commandé la publicité ; devenu sans objet - Art. 53 (p. 2827) : note publiée par la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL, sur l'introduction de la publicité politique télévisée ou radiodiffusée - Problème du financement - Amendement de M. Jacques Barrot adopté à l'Assemblée nationale visant à lier l'introduction de ce type de publicité à un dispositif de garantie de la transparence du financement de la vie politique - (p. 2830) : son amendement n° 38 : interdiction des publicités télévisées pendant les campagnes électorales ; recours à une loi pour garantir la transparence du financement de la vie politique en France ; adopté, modifié n° 38 bis après intégration du sous-amendement n° 818 de M. Lucien Neuwirth - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 818 de M. Lucien Neuwirth et s'oppose au sous-amendement n° 821 de M. Etienne Dailly .

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 53 (87-88)]** - (4 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3663) : dispositions analogues proposées par la commission lors du débat en deuxième lecture de la loi du 16 juillet 1984, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives - Nécessaire transparence des comptes et indispensable responsabilisation des dirigeants des clubs sportifs professionnels - Application du seuil au-delà duquel les associations sportives sont obligées, soit de constituer une société anonyme, soit d'adapter leurs statuts - Conséquences pour les clubs professionnels de football, certains clubs de basket-ball et de hockey sur glace - Interrogation sur les effets pervers des seuils - (p. 3664) : souhaite que le commissaire aux comptes, en cas de difficultés persistantes, alerte les dirigeants de l'association et le président de la fédération sportive à laquelle est affiliée l'association - Rôle du groupement de prévention prévu par l'article 33 de la loi du 1^{er} mars 1984 - Importance d'une publication rapide du décret d'application - S'interroge sur le maintien du bénéfice des aides des collectivités locales en faveur des sociétés sportives en difficulté, après le vote de la loi sur l'amélioration de la décentralisation - Souhaite des mesures fiscales et sociales en faveur des associations sportives - Problème du statut fiscal des joueurs professionnels - Allègement souhaité du taux de cotisation des risques d'accidents du travail et des maladies professionnelles des sportifs - Taxe sur les salaires, trop lourde charge pour les clubs en l'absence de révision du

palier de rémunération depuis 1979 - Problèmes fiscaux - Soumission des clubs sportifs professionnels à l'impôt sur les sociétés sans bénéfice d'impôt fiscal - Souhaite en ce qui concerne l'impôt sur les spectacles une égalité de traitement entre les clubs sportifs professionnels - Au nom de la commission et sous réserve de l'adoption de ses amendements, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Art. 1 (p. 3670) : son amendement n° 1 : suppression de la référence aux sociétés sportives ; adopté - Art. 2 : son amendement n° 2 : « Section II : le statut des groupements sportifs ayant une activité économique » ; retiré - (p. 3671) : sur l'amendement n° 15 du Gouvernement (« Section II : les associations sportives à statut particulier »), son sous-amendement n° 18 ; adopté - Art. 3 : son amendement n° 3 : statut juridique des clubs sportifs professionnels et modalités du redressement judiciaire pour les associations ayant créé une société sportive ; adopté - (p. 3672) : sur son amendement n° 3, accepte les sous-amendements du Gouvernement, n° 16 et n° 17 - Art. 4 : ses amendements de coordination n° 4 et n° 6 ; son amendement rédactionnel n° 5 ; adoptés - Son amendement n° 7 : bénéfice pour les associations sportives des dispositions des articles 35 à 38 de la loi du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises ; adopté - (p. 3673) : son amendement de coordination n° 8 ; adopté - Art. 5 : ses amendements de coordination n° 9 à 12 ; adoptés - Après l'art. 5 : son amendement n° 13 : modification pour coordination des articles 13 et 15 de la loi du 16 juillet 1984 ; adopté - (p. 3674) : son amendement n° 14 : impossibilité pour les sociétés et associations de déléguer tout ou partie de leur activité sous peine de nullité des conventions ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 11 (p. 4068) : soutient l'amendement n° I-31 de M. Pierre-Christian Taittinger (réduction du taux de la TVA applicable à la vente, la location et l'exploitation de certaines oeuvres audiovisuelles sur support de vidéogrammes) - (p. 4069) : soutient l'amendement n° I-87 de M. Pierre-Christian Taittinger (application du taux normal de TVA sur les ventes et locations de certains vidéodisques et vidéocassettes ; réduction du montant de la taxe spéciale additionnelle, TSA, sur les places de cinéma ; création d'un prélèvement fonction du nombre de films cinématographiques diffusés par les services de télévision).

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Après l'art. 24 (p. 4123) : sur l'amendement n° I-43 de M. Jean Franco (augmentation du prélèvement sur les recettes du loto national au profit du fonds national pour le développement du sport, FNDS), se déclare favorable au sous-amendement n° I-195 de M. Christian Poncet, président de la commission des finances.

Deuxième partie :

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) (p. 4317) : se réjouit de l'augmentation de ce budget - Attention des maires aux problèmes de l'environnement - Extension des réseaux d'assainissement d'eaux usées et création de stations d'épuration, oeuvre des conseils généraux - Rappelle les deux inondations à quelques jours d'intervalle d'une commune d'Indre-et-Loire et souhaite l'aide financière des compagnies d'assurance pour entreprendre la construction de digues de protection - Problème de la prévention des risques majeurs - Souhaite la création à côté du préfet de région d'un délégué régional aux risques majeurs chargé d'appréhender la diversité des risques potentiels - (p. 4318) : au nom du groupe de l'union des républicains et des indépendants, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4418) : création du Conseil national de la cinématographie par l'article 4 du décret du 8 décembre 1983 et absence de réunion de ce conseil depuis - Absence d'harmonie entre acteurs, producteurs, distributeurs, exploitants de salles et producteurs de télévision - Problème de la situation des salles de cinéma en milieu rural - Baisse du nombre de spec-

tateurs - Diminution du nombre de fauteuils - Automatisation des cabines afin d'alléger les charges de personnel - (p. 4419) : retour aux grandes salles - Souhaite une amélioration de la copie et la sortie nationale possible jusque dans les petites communes - Nécessaire maintien des salles de cinéma en milieu rural - Mise en place de dispositifs de vidéo-projection mais production de vidéodisques exclusivement américaine - Importance des progrès techniques de l'image et de sa transmission - Apparition du disque optique numérique - Mise sur orbite par la fusée Ariane de TV SAT 1 - Création possible dans les régions rurales de salles multimédias et des maisons de l'image - Diversification des spectacles dans les « maisons de l'image », véritable retour aux sources - Souhaite que le cinéma trouve dans les nouveaux médias qui paraissent le menacer les moyens de se sauver.

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4727) : se félicite des moyens supplémentaires obtenus à l'Assemblée nationale en faveur de ce budget et de l'augmentation du prélèvement sur le loto en faveur du sport voté par le Sénat - S'interroge sur l'optimisme des prévisions de recettes du fonds national pour le développement du sport, FNDS, notamment du prélèvement sur le loto sportif - Constate que depuis plusieurs années les actions en faveur du sport qui devraient relever du budget de l'Etat sont financées par le FNDS : sections sportives et médecine sportive - Absence de publication du rapport annuel sur la gestion du FNDS, stagnation depuis plusieurs années de la subvention allouée à l'office franco-québécois - Situation des professeurs de sport - Souhaite des dotations budgétaires supplémentaires en faveur de la médecine sportive et de la lutte contre le dopage - Diminution des crédits en faveur de la médecine sportive - Favorable à une surveillance médicale des activités sportives et à l'installation de la commission nationale de lutte contre le dopage - (p. 4728) : remplacement des subventions forfaitaires par des aides liées à des projets spécifiques - Création du programme « contrats bleus » au bénéfice de neuf cent mille enfants - Souhaite l'extension de ce programme aux élèves des collèges et des lycées - Déconcentration des décisions et attribution de la grande majorité des postes Fonjep à partir du 1^{er} janvier 1988 par les préfets - Modification de la gestion de la part régionale du FNDS - Problème du sport de haut niveau à l'université et signature d'une convention le 10 juin 1987 avec le ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur - Bénéfice d'un statut particulier d'aménagement des examens et de l'emploi du temps pour les sportifs de haut niveau - Enumère quelques points positifs de ce budget : politique de convention avec les entreprises, effet de la loi sur le mécénat, programme « défi jeunes », insertion sociale et professionnelle des sportifs de haut niveau et échanges avec les pays de la CEE - Souhaite la création d'un office européen de la jeunesse - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 59 (p. 5082, 5083) : sur l'amendement n° II-8 de M. Jacques Carat, se déclare favorable au 1^{er} (possibilité pour les collectivités locales de réduire de 50 % la taxe professionnelle des exploitants de salles de cinéma) et opposé au 2^e (exonération automatique de la taxe professionnelle accordée aux salles de cinéma paramunicipales gérées par une association de la loi de 1901) - Après l'art. 59 ter (p. 5085) : se déclare favorable à l'amendement n° II-69 de M. Jean Franco (exonération de la taxe sur les spectacles accordée, sous certaines conditions, aux clubs sportifs professionnels constitués sous forme de société à objet sportif).

DELELIS (André), sénateur du Pas-de-Calais (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987)

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 204 (JO Débats du 3 juin 1987) (p. 1434) - Ministère : Education - *Problèmes posés par l'ouverture de l'institut universitaire de technologie de Lens (Pas-de-Calais) - Instituts universitaires de technologie (IUT).*

n° 251 (JO Débats du 21 octobre 1987) (p. 3291) - Ministère : Jeunesse et sports - *Situation du football professionnel - Sports.*

Questions orales avec débat :

n° 16 (JO Débats du 7 mai 1986) (p. 652) - Ministère : Jeunesse et sports - *Situation du football français - (Retirée : octobre 1987) - Sports.*

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire - (14 avril 1987) (p. 174) :** aggravation des difficultés du bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais - Absence d'actualisation des crédits du fonds d'industrialisation du bassin minier, FIBM - Réduction de la subvention accordée aux houillères du bassin pour l'extraction charbonnière et fermeture anticipée de puits et de services - Rappelle les nombreuses promesses et engagements de tous les gouvernements successifs à partir de 1971 - Abandon de 44.000 logements sur les 91.000 que comporte le parc immobilier des houillères du Nord et du Pas-de-Calais - (p. 175) : destruction de 44.000 logements inacceptable par le bassin minier - Transfert de population, véritable déportation - Au nom du groupe socialiste, déclare inacceptable cette situation.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 53 (87-88)] - (4 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3665) :** domination du sport par l'argent - Nécessaires transparence et clarté - Moralisation du sport - Problème des rapports entre les maires et les clubs de leur commune - Fragilité du sport de haut niveau - Rappelle le dépôt d'une question orale le 2 mai 1986, relative à la situation du football professionnel - Souligne la disproportion de force des clubs de football en première division - (p. 3666) : nécessaire modification du contrat à temps - Rappelle la libre circulation des travailleurs en 1992 - Favorable aux mesures préconisées dans le domaine de la taxe sur les salaires et de l'impôt sur les sociétés - Nécessaires mesures fiscales en faveur des joueurs professionnels - Rappelle l'importance du nombre de « smicards » dans le monde du football - Propose la solution d'un salaire différé - Favorable à une limitation des salaires - Absence d'avantages légaux pour les centres de formation des jeunes professionnels - Souhaite que le fonds national de développement du sport, FNDS, alimente le football professionnel - Contrôle a posteriori prévu par ce texte - Texte faisant obligation à chacun de choisir un système - Régime obligatoire et choix entre trois statuts par les clubs professionnels - Souhaite une réunion des maires et des dirigeants de la fédération française de football afin d'étudier les mesures à prendre en prévision de l'échéance européenne - (p. 3670) : absence de condamnation du principe du contrat à temps, véritable conquête sociale pour les sportifs professionnels - Souhaite l'indemnisation du club qui a formé un joueur lorsque celui-ci quitte le club - Assimilation de la législation française à celle des autres Etats européens.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) (p. 4929, 4930) : bassins miniers de la région Nord - Pas-de-Calais - Destruction éventuelle d'une partie des cités minières ; propositions du rapport Lacaze -

Financement à 100 % de la démolition ; réduction du taux des subventions pour la rénovation - Diminution des crédits du groupe interministériel pour la rénovation des zones minières, GIRZOM - Crédits des fonds industriels - Information publiée dans le quotidien « le journal du maire », sur la possibilité donnée à la société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières, SOFIREM, d'intervenir dans d'autres régions - Insuffisance de la subvention à Charbonnages de France et des aides de reconversion, de formation et de créations d'emplois.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5510) :** crédits supplémentaires annoncés récemment par M. Pierre Méhaignerie en faveur du fonds d'aménagement industriel, non inscrits dans le présent collectif budgétaire - Proteste contre l'absence total de clarté des documents budgétaires - Crédits supplémentaires pour les friches industrielles - Affectation des crédits destinés à la conversion industrielle des pôles économiques - (p. 5511) : non actualisation des crédits destinés aux fonds industriels - Rappelle le succès de la politique socialiste en matière de lutte contre l'inflation - Evoque le prochain verdict des urnes - (p. 5514) : maîtrise de l'inflation par les gouvernements socialistes - Rappelle les 14 % d'inflation sous le gouvernement Barre.

DELFAU (Gérard), sénateur de l'Hérault (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

- Membre de la délégation parlementaire pour les communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

- Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - IV - Plan - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 34] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 221 (JO Débats du 23 juin 1987) (p. 2169) - Ministère : Economie - *Suppression des perceptions rurales - (Réponse :*

JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3234) - Economie (ministère de l').

Questions orales avec débat :

n° 158 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1179) - Ministère : Recherche et enseignement supérieur - *Situation financière des universités - Universités.*

n° 159 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1179) - Ministère : Education - *Modalités d'application du décret instituant l'agrégation interne - Enseignants.*

n° 160 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1179) - Ministère : Education - *Abandon du principe de la sectorisation - Enseignement.*

n° 198 (JO Débats du 20 juin 1987) (p. 2090) - Ministère : Agriculture - *Politique de développement rural - Agriculture.*

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : gestion des personnels des lycées - Maîtres directeurs** (9 avril 1987) (p. 116, 117).

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)]** - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 837) : modernisation du système financier français - Diversification des activités des caisses d'épargne - (p. 838) : incidences sur le financement des collectivités locales - Nécessaire revalorisation du livret A - Accord sur les modalités de fusion des caisses d'épargne - Désaccord sur le plan d'épargne retraite, pour des raisons techniques, économiques, sociales et philosophiques - Régression sociale - Remise en cause des droits acquis par les salariés, notamment la retraite à 60 ans - Accentuation des inégalités - Absence de garanties quant à la valeur du capital du plan d'épargne retraite - Absence d'indexation de la rente servie - Exemple américain - (p. 839) : orientation de l'épargne vers les titres issus des privatisations - Euphorie boursière masquant l'absence de politique économique à long terme - Opposé à l'adoption de ce projet.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 244 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Discussion générale (p. 1374) : au nom du groupe socialiste, se déclare défavorable à l'adoption du texte issu des travaux de la commission mixte paritaire, CMP - Impossibilité de garantir les deux objectifs de ce projet : ressources à terme éloigné des épargnants et collecte pour les entreprises d'une épargne longue - Interrogation sur l'inflation dans trente ans - Financement des retraites assuré par un régime de répartition et éventuellement par un régime de capitalisation - (p. 1375) : absence de mesures pour encourager l'investissement industriel - Dispositions opportunes en faveur de la modernisation des produits financiers - Regrette le rejet de l'amendement du Sénat relatif au rachat par les salariés des entreprises en difficulté - Insuffisantes mesures de relèvement du plafond des dépôts dans les caisses d'épargne et de prévoyance - Souhaite que les projets qui viennent en discussion devant le Sénat soient plus cohérents et concernent un domaine précis - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet - (p. 1376) : conteste le caractère composite de ce texte.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - (10 juin 1987) - Discussion générale (p. 1637) : présentation de ce projet comme un plan de revalorisation de l'apprentissage - Loi Carraz et développement des relations école-entreprise - Rapprochement du service public d'éducation avec le système productif - Formation professionnelle : la meilleure assurance dans la compétition mondiale - Entreprise, lieu de formation mais ne pouvant remplacer l'école - Réforme de 1985 et début d'élargissement et de renforcement des formations - (p. 1638) : opposé à la limitation à 400 heures en moyenne de la durée de la formation - Formation générale indispensable à la poursuite d'une carrière ou à une reconversion réussie - Nécessité d'un rehaussement du niveau de recrutement des enseignants - Suppression de l'avis d'orientation - Allègement de la procédure d'agrément proposée et suppression dans la plupart des cas de l'avis du

comité départemental de la formation professionnelle - (p. 1639) : nécessité d'un plan d'accompagnement du texte - Distinction entre titres et diplômes - Existence de 2.500 titres - Rôle primordial des diplômes - Problème des contrats successifs - Création d'un système d'exonération des charges patronales de sécurité sociale - Risque d'un déséquilibre dans le financement de l'apprentissage - Détournement des lois de décentralisation - Problème de la répartition de la taxe d'apprentissage - (p. 1640) : favorable à un contrat social entre les chefs d'entreprise, les syndicats et les systèmes éducatifs - Effort de formation des maîtres actuels - Etat seul à même d'assurer la qualité des diplômes et l'insertion des jeunes dans l'entreprise - Renforcement du rôle des partenaires sociaux - Souhaite l'application de la décentralisation et non son contournement - Rappelle les expériences des permanences d'accueil, d'information et d'orientation, PAIO, sous l'impulsion de Bertrand Schwartz - Souhaite des actions communes entre centres de formation des apprentis, CFA, et lycées professionnels volontaires et le lancement de programmes pilotes avec la participation des entreprises - Texte défavorable au regroupement des compétences et des moyens - Utilisation non contrôlée des deniers publics - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet - Art. 1 (p. 1657) : son amendement n° 43 : apprentissage, forme d'éducation ; rejeté - Rappelle la création de l'école Diderot en 1872 et l'opposition des partisans des écoles professionnelles et de ceux de l'éducation générale - (p. 1658) : ses amendements, soutenus par M. Marc Bœuf, n° 44 : obtention d'une qualification professionnelle, objet de l'apprentissage, sanctionnée par un diplôme de l'enseignement technologique ou un titre reconnu par une convention collective de branche ; rejeté ; et n° 45 de suppression : définition de l'apprentissage ; devenu sans objet - (p. 1659) : son amendement rédactionnel n° 46, soutenu par M. Franck Sérusclat ; devenu sans objet - Art. 2 (p. 1663) : son amendement n° 47, soutenu par M. René Régnauld : obligation pour la durée du contrat d'apprentissage d'être égale à la durée du cycle de formation qui fait l'objet du contrat ; rejeté - (p. 1664) : son amendement n° 49, soutenu par M. Marc Bœuf : délivrance des titres après reconnaissance par des conventions collectives de branche ; rejeté - (p. 1665) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 48 : possibilité de mettre fin au contrat par accord des deux parties avant le terme fixé initialement en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé ; adopté ; et n° 50 : interdiction de conclure plus de deux contrats successifs du même niveau s'ils ne sont pas complémentaires dans la profession à laquelle se prépare l'intéressé par la voie de l'apprentissage ; rejeté - Art. 3 (p. 1669) : son amendement n° 51, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : formation en CFA complémentaire de la formation reçue en entreprise ; devenu sans objet - (p. 1670) : son amendement n° 52, soutenu par M. René Régnauld : élargissement du champ des possibilités de poursuite des études ouvert par la formation en alternance ; devenu sans objet - Art. 4 (p. 1671) : son amendement n° 53 : obligation pour une entreprise d'assurer elle-même une partie de l'enseignement habituellement dispensé en centre de formation des apprentis ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Art. 5 (p. 1712) : son amendement n° 55, soutenu par M. Marc Bœuf : niveau de qualification du personnel enseignant précisé dans les conventions types des CFA ; devenu sans objet - Après l'art. 5 (p. 1714) : sur l'amendement n° 84 de M. Hector Viron (modalités de versement de la taxe professionnelle), son sous-amendement n° 144, soutenu par M. Marc Bœuf ; retiré - Création d'un comité chargé de veiller au respect des modalités de répartition et de versement de la taxe professionnelle - Art. 6 (p. 1716, 1717) : son amendement n° 56 : augmentation de la durée de la formation dans les centres de formation d'apprentis, CFA ; rejeté - (p. 1718) : qualification du personnel enseignant des CFA - Art. 9 (p. 1721) : son amendement n° 57, soutenu par M. Marc Bœuf ; maintien de l'avis circonstancié d'orientation préalable à la signature du contrat d'apprentissage ; rejeté - Art. 10 (p. 1724) : son amendement n° 58, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : référence aux conditions de travail, d'hygiène et de sécurité ; adopté - Son amendement n° 60 : consultation obligatoire

par le représentant de l'Etat du comité départemental de la formation professionnelle; rejeté - **Art. 11** (p. 1727): son amendement n° 61, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon: obligation pour l'employeur d'inscrire l'apprenti aux épreuves conduisant à l'acquisition du diplôme ou du titre reconnus par une convention collective de branche; devenu sans objet - **Art. 13** (p. 1731): son amendement n° 63, soutenu par M. François Louisy: rémunération de l'apprenti tenant compte de ses diplômes et titres déjà acquis ainsi que de son ancienneté en apprentissage; devenu sans objet - (p. 1732): se déclare opposé à l'amendement n° 17 de M. Jean Madelain, rapporteur (rémunération des apprentis; avis de la commission permanente du Conseil national de la formation professionnelle préalable à l'élaboration du décret fixant le montant de la rémunération) - **Après l'art. 16** (p. 1736): son amendement n° 67: garantie statutaire accordée aux inspecteurs de l'apprentissage; adopté après modification par les sous-amendements identiques n° 147 et n° 148 du Gouvernement - **Art. 17** (p. 1737): se déclare favorable à l'amendement n° 106 de M. Hector Viron (suppression de cet article tendant à exonérer les entreprises de plus de dix salariés des cotisations sociales patronales dues au titre des salaires versés aux apprentis) - **Avant l'art. 19** (p. 1741): sur l'amendement n° 25 de la commission (pour l'application des dispositions prévues par la présente loi, compensation des charges nouvelles incombant aux collectivités territoriales assurée par l'Etat), son sous-amendement n° 69, soutenu par M. François Louisy; retiré - Compensation applicable à l'entretien, à la modernisation et au renouvellement du parc machines des lycées professionnels.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée** [n° 241 (86-87)] - (15 juin 1987) - **Titre I** (p. 1838): existence du thème de la « nouvelle pauvreté » depuis 1977-1979 et mise en place du premier noyau dur du chômage - Plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes et formation en alternance - Souhaite l'amélioration du texte de ce projet et décision du groupe socialiste en fonction du déroulement du débat - **Art. 2: Art. L. 980-14 du code du travail** (p. 1844): soutient l'amendement n° 29 de M. Marc Bœuf (acquisition d'une qualification, adaptation à l'emploi, insertion sociale et professionnelle, objet des stages de réinsertion en alternance) - **Après l'art. L. 980-14** (p. 1845): soutient l'amendement n° 30 de M. Marc Bœuf (durée minimale du contrat de réinsertion en alternance des enseignements généraux professionnels et technologiques) - (p. 1847): souhaite un meilleur contrôle des finances publiques et une meilleure adaptation des stages de formation aux besoins du pays - **Art. L. 980-15** (p. 1849): soutient l'amendement n° 36 de M. Marc Bœuf (impossibilité pour les entreprises ayant procédé à un licenciement économique dans les douze mois précédant la prise d'effet du contrat de réinsertion de conclure des contrats de réinsertion en alternance sans autorisation administrative).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - **Rappel au règlement** (p. 2095, 2096): article 29 - Organisation des débats pour ce projet de loi contenant des mesures multiples et hétérogènes - **Renvoi en commission** (p. 2117, 2118): soutient la motion n° 792 de M. André Méric, tendant au renvoi en commission - Brièveté du délai imparti à la commission saisie au fond pour examiner l'ensemble des dispositions hétéroclites du texte en projet - Dérapage dans l'utilisation des DMOS - (p. 2119): adjonction à l'Assemblée nationale d'amendements disparates et équivalant à de véritables projets de loi: amendement Lamassoure sur l'exercice du droit de grève dans la fonction publique; politique visant le fonctionnaire, associée à une attitude clientéliste envers de nombreuses corporations - Instauration d'un état de crise permanente; désintégration de la majorité; désintégration dans le domaine économique - (p. 2120): désintégration sociale par une politique d'exclusion et de précarisation - **Discussion générale** (p. 2138, 2139): ouverture d'un droit à la retraite à soixante ans par le Gouvernement de gauche - **Rappel au règlement**, de Mme Hélène Luc (p. 2141): à l'appel de la CGT, rassemblement de fonctionnaires devant le Sénat pour protester contre l'atteinte au droit de grève - **Art. 46-B (par priorité)** (p. 2150): atteinte portée au droit de grève par un gouverne-

ment incapable de résoudre les conflits sociaux - (p. 2167): se déclare opposé à l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique) - Surenchère entre les groupes de la majorité.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2218): avenir de la politique agricole commune, PAC - Fruits et légumes - Viticulture méditerranéenne: qualité - Appellations d'origine - Viticulture dans la région du Languedoc-Roussillon - Progrès technologiques: biologie et informatique en agriculture - Espagne.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (24 juin 1987) - **Art. 5** (p. 2246): notions d'assurance préférées par la plate-forme UDF-RPR à celles de sécurité sociale lors de la campagne législative de 1986.

- **Question au Gouvernement: baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires** (8 octobre 1987) (p. 3077).

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3273): interventions économiques des collectivités locales: bilan nuancé sur les aides apportées par les communes aux entreprises en difficulté figurant dans le rapport de 1987 de la Cour des comptes - (p. 3274): limitation de ces aides: suppression, pour les maires, de la possibilité réservée aux conseillers régionaux et aux conseillers généraux de s'impliquer dans une politique de développement économique - Suppression du contrôle financier direct des communes de moins de deux mille habitants par les chambres régionales des comptes; retour à la tutelle administrative par l'intermédiaire du contrôle du trésorier-payeur général, TPG; risque de double contrôle; inégalité de situation des communes - Coopération intercommunale: groupe de travail présidé par M. Bernard Barbier, sénateur - (p. 3275): logique de recentralisation de ce texte - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie:

(17 novembre 1987) - **Art. 1** (p. 3978): insuffisante prise en compte des problèmes de terrain - Demande le maintien des perceptions rurales - Nombreuses suppressions d'emplois à la direction générale des impôts incompatibles avec les objectifs gouvernementaux d'efficacité du service public et de poursuite d'une bonne politique de contrôle fiscal.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Avant l'art. 16** (p. 4095): soutient l'amendement n° I-162 de M. Jean-Pierre Masseret (relèvement du seuil d'exigibilité de la taxe sur les salaires) - Amendement tendant à alléger les prélèvements pesant sur les associations - Difficultés sérieuses du secteur associatif en raison des nombreuses diminutions de crédit adoptées depuis mars 1986 à l'encontre de ce secteur - **Art. 16** (p. 4098): soutient l'amendement n° I-163 de M. Jean-Pierre Masseret (diminution de la fiscalité sur le gaz naturel destiné à l'industrie) - **Art. 19** (p. 4104): soutient l'amendement n° I-165 de M. Jean-Pierre Masseret (relèvement du taux de l'imposition des plus-values réalisées à court terme par les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) - (p. 4106): souhaite que des mesures précises soient adoptées dans ce projet de loi de finances pour encourager les entreprises à investir plutôt qu'à tirer profit de placements spéculatifs.

Deuxième partie:

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4567): évolution illusoire des crédits proposés - Désengagement de l'Etat: diminution des crédits de modernisation; suppression de postes d'ingénieurs à l'Institut national de la recherche agronomique, INRA - Aménagement rural et développement local - (p. 4568): demande le maintien des équipements et services publics; recherche de rentabilité et désertification; rôle de l'agriculture dans le développement équilibré du territoire - Effondrement des cours du vin de table; demande la défense de la viticulture méridionale face aux exigences de la CEE et

l'aide de l'Etat pour poursuivre l'effort de qualité - Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4694) : progrès des crédits pour le budget de l'enseignement scolaire ainsi que des dotations aux collectivités territoriales pour les collèges et lycées ; mais en fait chiffres totalement insuffisants eu égard au retard pris depuis 1986 et à l'ampleur des besoins ; projet de loi d'aggravation - Enorme décalage entre les déclarations d'intention et la réalité de l'enseignement scolaire - (p. 4695) : situation de l'université Paul Valéry ; gravité de la dégradation de l'ensemble des établissements supérieurs - Insuffisance des crédits de bourse ; rappelle l'effort particulier fait par le précédent gouvernement - Régression de l'aide aux familles nombreuses - Santé scolaire à nouveau totalement négligée ; nécessité d'un accroissement du nombre de postes de médecins scolaires - « Progrès » des dotations nouvelles pour les chefs d'établissements et les maîtres directeurs ainsi que pour l'enseignement privé - Conditions d'accueil des élèves insatisfaisantes - Insuffisance des mesures ponctuelles en matière de lutte contre l'échec scolaire ; nécessité d'un renforcement de la formation initiale et continue des maîtres - Caractère fondamental de la formation dans la revalorisation de la fonction enseignante - Regroupement des crédits des personnels des collèges et des lycées en une seule ligne budgétaire ne facilitant pas la rénovation des collèges - (p. 4696) : situation des lycées constituant le problème majeur ; insuffisance des créations de postes envisagées ; transfert inadmissible de la responsabilité des restrictions vers les conseils d'administration des établissements - Suppressions massives de postes de personnels administratifs, techniciens, ouvriers, de service, ATOS, conformes à l'idéologie du Gouvernement ; constituant une privatisation de fait et un désengagement de l'Etat au détriment des collectivités territoriales - Perplexité devant l'impossibilité d'obtenir des informations précises au sujet de l'enseignement technique et professionnel ; contradiction entre l'intérêt affiché par le Gouvernement et la réalité des chiffres - Nécessité d'une revalorisation de la condition enseignante - Caractère positif de certaines mesures : « lissage » et publication anticipée du nombre de postes offerts aux concours ; nécessité d'un véritable plan de prérecrutement dès le premier cycle en liaison avec les universités - Insuffisance du plan de revalorisation des rémunérations - (p. 4697) : décalage entre les promesses et les mesures réellement prises - Au nom du groupe socialiste, s'oppose à l'adoption de ce budget - Souhaite la présentation d'un collectif budgétaire significatif avant la fin de l'année - (p. 4715) : consensus souhaitable mais supposant deux conditions : la reconnaissance explicite de l'effort considérable fait par le précédent gouvernement et l'adoption de crédits répondant aux perspectives tracées - Interroge le Gouvernement sur l'opportunité d'un collectif budgétaire et sur la possibilité de soumettre au Parlement le plan prospectif envisagé - Examen des crédits - Etat B (p. 4716) : son amendement n° II-54, soutenu par M. Jean-Pierre Bayle : réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés au centre national d'enseignement à distance, CNED ; rejeté - (p. 4717) : son amendement n° II-55 : réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits attribués à l'ONISEP ; rejeté - Son amendement n° II-56 : réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés à l'INRP ; rejeté - (p. 4718) : son amendement n° II-57, soutenu par M. René Régnault : réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés au centre national de documentation pédagogique, CNDP ; rejeté.

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) - Examen des crédits - Etat B (p. 4737, 4738) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption des crédits du titre III - Désengagement de l'Etat dans les secteurs périscolaire et parascolaire, et aggravation de la situation des finances locales dans les zones rurales - Problème du retard dans la signature des « contrats bleus » et de l'absence du versement des subventions correspondantes par l'Etat - Signale la situation difficile de nombreuses associations et communes - Souhaite que ces retards indus soient rapidement comblés.

Services du Premier ministre - IV - Plan - (2 décembre 1987) - Rapporteur spécial (Plan) (p. 4810) : budget de rigueur - Suppression du centre mondial informatique - Interventions d'économie sociale - Crédits de recherche pour le financement d'études par appels d'offres - Crédits d'enquête et de travaux propres au Plan et aux organismes rattachés - Situation et avenir du centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, CREDOC - Institut de recherche économique et sociale, IRES - Grande qualité des publications du commissariat général du Plan - (p. 4811) : contrats de plan Etat-régions : nouveaux objectifs, financement, calendrier - Inquiétude quant à l'adaptation des demandes des régions aux objectifs de l'Etat - Craint une limitation des engagements de l'Etat aux infrastructures lourdes - Risque de transfert de charges vers les collectivités locales - Financement du Xe Plan - Commission des finances favorable à l'adoption de ce budget - Examen des crédits - Etat B (p. 4817) : intervient à titre personnel, au nom du groupe socialiste - Contrats de plan pluriannuels Etat-régions : calendrier et contenu - Craint une limitation de l'engagement de l'Etat aux seules infrastructures routières et autoroutières et à l'aménagement du territoire - Interventions économiques - Envisage la gestion décentralisée d'un certain nombre d'actions sectorielles nationales - Création dans la région Languedoc d'un comité de gestion des stages de formation professionnelle.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Avant l'art. 12 (p. 5540) :** se déclare favorable à l'amendement n° 50 de M. Pierre Laffitte (avantage fiscal accordé à toute personne physique qui investit dans la création d'entreprises innovantes) - Demande au Gouvernement de revoir sa politique en matière d'aide à l'innovation et à la recherche - Avant l'art. 13 (p. 5551) : se déclare favorable à l'amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Masseret (produit de cession issu de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 55 de M. Stéphane Bonduel (affectation de tout ou partie du produit de cession issu de la mutualisation de la CNCA en faveur de l'agriculture et du monde rural) - Art. 13 (p. 5556) : se déclare favorable à l'amendement n° 41 de M. Roland Courteau (fabrication de l'éthanol à partir de produits d'origine vitivinicole) - (p. 5557) : favorable à l'adoption de cet article - Art. 13 bis (p. 5560) : se déclare favorable à l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article déterminant l'abattement applicable aux plus-values réalisées lors de la cession de chevaux de course) - Après l'art. 14 bis (p. 5563) : se déclare favorable à l'amendement n° 45 de M. Jean-Pierre Masseret (clarification des feuilles d'impôts locaux ; variations d'imposition par rapport à l'année précédente) - Souhaite que les citoyens fassent la distinction entre les sommes versées au titre de l'impôt local municipal et les autres impositions - Après l'art. 21 (p. 5568) : se déclare favorable à l'amendement n° 39 de M. Guy Penne (avantages fiscaux étendus aux parents ou tuteur contractant un compte d'épargne-survie pour un handicapé incapable de contracter lui-même) - Attitude paradoxale du Sénat : nouvel avantage fiscal accordé aux handicapés souscrivant un contrat d'épargne-survie et refusé à leurs parents ou tuteur en cas d'incapacité de contracter eux-mêmes.

DELGA (François), sénateur du Tarn (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : prime de déménagement pour les familles de chômeurs (14 mai 1987) (p. 955).**

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire** [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Discussion générale (p. 1186, 1187) : importance et difficultés rencontrées par le secteur privé d'hospitalisation - Regroupement des cliniques privées en vue de faciliter l'équipement en matériel lourd - Favorable à une interpénétration des secteurs public et privé afin de faciliter l'activité des médecins généralistes ou spécialistes exerçant dans le cadre libéral.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés** [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1954) : problème de la vente de biens qui appartenaient à des rapatriés, réalisée entre le 31 mai 1958 et le 1^{er} juillet 1962 - Souhaite une réduction notable du délai d'indemnisation - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet au nom des sénateurs non inscrits.

- **Question au Gouvernement : prévention des maladies cardio-vasculaires par la lutte contre les abus de consommation d'alcool et de tabac** (8 octobre 1987) (p. 3068).

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (15 octobre 1987) - Art. 6 (p. 3190) : son amendement n° 40, soutenu par M. Jacques Habert : répartition pour la moitié à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal - Deuxième lecture** [n° 41 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3815, 3816) : statistiques sur la croissance de la consommation de drogues ; absence de politique efficace de prévention et de réinsertion ; retard pris par la France dans le domaine de la recherche scientifique en neurophysiologie et pharmacodépendance ; exemple des Etats-Unis et du Canada - Urgence de la création d'un institut national de l'enseignement, de la recherche, de la formation et de la prévention sur les toxicomanies indépendant de l'INSERM et du CNRS ; objectifs des recherches fondamentales et cliniques de cet institut ; actions de coordination ; financement par prélèvement d'une fraction des taxes sur le tabac et l'alcool - Propagation exponentielle du SIDA par l'intermédiaire des drogués.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4552) : insuffisance des crédits en faveur de l'enseignement technique agricole privé ; absence de crédits d'investissement ; difficultés des maisons familiales rurales - Région Midi-Pyrénées ; département du Tarn : succession d'années de sécheresse ; risque de disparition de la production porcine en raison de la chute des cours - (p. 4553) : éleveurs laitiers du Sud-Ouest : pertes dues à l'application des quotas individuels et aux litrages libérés au nom de la solidarité interrégionale par le programme de cessation Nallet ; poids des pénalités, particulièrement sur les jeunes agriculteurs - Diminution des prix à la production bovine ; intérêt d'un encouragement à l'élevage de veaux dans le Tarn - Production ovine : augmentation du prix de revient liée à l'extension de la zone sèche et baisse des cours en raison des distorsions de concurrence introduites par l'actuel règlement communautaire.

DELMAS (Lucien), sénateur de la Dordogne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Vice-président de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).
- Membre titulaire du Conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.
- Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Départements et territoires d'outre-mer** - Départements d'outre-mer - [n° 95 (87-88) tome 22] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (départements d'outre-mer) (p. 4629) : augmentation des crédits des services extérieurs et des actions en faveur des collectivités locales - Poursuite de l'important effort de l'Etat enregistré en 1987 en faveur des départements d'outre-mer, DOM - Dénonce une forte sous-industrialisation - Grande sensibilité de l'agriculture et du tourisme aux fluctuations de l'économie mondiale et au taux de change du dollar - (p. 4630) : importance du taux de chômage - Développement du tourisme à la Réunion - Progression des activités d'aquaculture - Respect des engagements de la loi de programme et perspective du marché unique européen - Désenclavement aérien des Antilles et de la Réunion et augmentation du trafic malgré une baisse des tarifs - Etude de trois projets de liaison charter avec les Antilles - Inquiétude quant aux difficultés rencontrées par les compagnies antillaises pour la desserte de la zone des Caraïbes - Absence de réalisation de la parité sociale - Interrogation sur la place des DOM dans le futur marché unique européen - Attachement de la France au maintien de l'octroi de mer et des intérêts agricoles des DOM - Nécessité de prendre des initiatives d'envergure dépassant le cadre administratif de la commission des communautés - Souhaite une adaptation des octrois de mer qui marginalisent les DOM par rapport à la CEE - Au nom de la commission des affaires économiques, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Signale qu'à titre personnel il est opposé à l'adoption des crédits de ce budget en raison des événements survenus et des décisions prises au cours des derniers mois dans les DOM et dans les TOM.

DELMON (Pierre), rapporteur de la section du cadre de vie du Conseil économique et social.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental** [n° 6 (87-88)] - (5 novembre 1987) - Rapporteur du Conseil économique et social - Discussion générale (p. 3688, 3689) : son intervention présentée par Mme Marie-Antoinette Scavennec, présidente de la section du cadre de vie du Conseil économique et social.

DELONG (Jacques), sénateur de la Haute-Marne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à institutionnaliser en chambres consulaires les chambres des professions libérales et assimilées actuellement constituées en associations, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 [n° 143 (87-88)] (8 décembre 1987) - **Chambres consulaires**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Education nationale - I - Enseignement scolaire** - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 14] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].***Discussion des articles de la première partie :*

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Après l'art. 9** (p. 4046, 4047) : sur l'amendement n° I-21 de M. Michel Souplet (aménagement du régime fiscal des bouilleurs de crus), son sous-amendement n° I-189 ; devenu sans objet.

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) (p. 4665) : budget traduisant un souci de meilleure gestion des P et T, ainsi qu'une volonté de clarification et de réduction des prélèvements budgétaires - Souhaite que les redéploiements de postes tiennent compte des problèmes spécifiques du service public de la poste dans les zones rurales - Baisse des tarifs des télécommunications montrant que le rééquilibrage entre communication locale et à longue distance est possible ; importance d'une politique tarifaire stable pour les grandes entreprises ; interroge le Gouvernement sur la possibilité d'une réforme de la tarification des communications téléphoniques locales - Programmes d'équipement des télécommunications exerçant un effet d'entraînement sur l'industrie ; dernier grand programme remontant aux années soixante-dix ; nécessité de redonner une impulsion : réseau numérique à intégration de service, RNIS ; programme de construction d'un réseau de transmission par fibre optique ; action en faveur des satellites de télécommunication - (p. 4666) : importance du protocole d'accord européen pour la définition d'une norme européenne de radiotéléphone numérique et cellulaire - Retard des réseaux câblés de vidéocommunication dû au choix technique des précédents gouvernements - Importance des efforts en matière de recherche ; caractère fondamental de la coopération européenne dans ce domaine ; rôle essentiel joué par la France dans l'adoption du programme cadre de recherche des communautés européennes - Centre national d'étude des télécommunications, CNET, devant rester au sein de la direction générale des télécommunications, DGT, pour l'essentiel - Evolution de la réglementation devant mettre fin aux confusions entre les activités d'exploitant, de tutelle de l'industrie et de réglementation - Activité de réglementation pouvant à terme être exercée par la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Importance de la qualité du service public - Interroge le Gouvernement sur l'état d'avancement des réflexions sur l'offre d'abonnement à intervention garantie, ainsi que sur la possibilité de rétablissement des PCV - Nécessité de mesures dissuasives à l'utilisation des messageries roses - Nécessité d'une évolution du statut de la DGT ; introduction de la concurrence dans l'exploitation des services de base non souhaitable - Octroi de garanties au personnel - Vote favorable du groupe RPR sur ce budget.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4686) : formation constituant la priorité majeure des années à venir ; projet de budget y répondant - Plus forte progression des crédits de la section scolaire ; comparaison internationale montrant l'absence d'urgence de l'augmentation massive du financement ; raison du choix en faveur d'une évaluation des résultats et du disfonctionnement du système scolaire - (p. 4687) : poids des dépenses de personnel dans le budget rendant le contrôle parlementaire très limité ; caractère aggravé par l'évolution de la présentation des documents budgétaires - Volonté politique se heurtant à l'inertie des masses budgétaires ; caractère indispensable de la modernisation et de l'amélioration de la gestion ; budget allant dans ce sens - Renforcement des moyens pédagogiques ; accroissement du nombre d'enseignants ; augmentation des crédits de l'enseignement privé ; interroge le Gouvernement sur l'insuffisance du rattrapage des crédits d'informatique à l'enseignement privé - Développement des enseignements artistiques - Demande des précisions sur l'absence de création d'emplois d'instituteurs - Caractère positif des regroupements pédagogiques en milieu rural - Redéploiement des effectifs devant

permettre le maintien de la préscolarisation - Action en faveur de l'amélioration de la qualité de l'enseignement ; lourdeurs structurelles empêchant des modifications rapides ; création d'une direction chargée de la prospective et de l'évaluation ; regrette l'absence d'information du Parlement sur les premiers résultats obtenus ; importantes mesures de réhabilitation de l'encadrement notamment avec la préparation du nouveau statut du chef d'établissement du second degré - (p. 4688) : nécessité d'une réelle revalorisation de la carrière enseignante ; mesure constituant une réponse limitée ; autres aménagements souhaitables tels que l'amélioration des procédures de promotion interne, la création d'une catégorie hors classe pour les certifiés, un retour des universités à leur vocation de formation des maîtres, une programmation pluriannuelle de recrutement - Intérêt de l'instauration d'un pré-recrutement pour les disciplines scientifiques - Problèmes des locaux ; insuffisance de la dotation régionale d'équipement scolaire - Importance des mesures de lutte contre l'échec scolaire ; nécessité d'une orientation plus sélective des crédits de bourse, d'une adaptation de la pédagogie, d'une poursuite de la rénovation des collèges ainsi que des actions d'insertion en faveur des jeunes - Intérêt de la mesure nouvelle en faveur d'un « plan des réussites scolaires » et des actions de soutien rattrapage - Améliorations importantes apportées par ce projet de budget - Donne un avis favorable à l'adoption de ces crédits - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4716) : s'oppose à l'amendement n° II-54 de M. Gérard Delfau (réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés au centre national d'enseignement à distance, CNED) - (p. 4717) : s'oppose à l'amendement n° II-55 de M. Gérard Delfau (réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits attribués à l'ONISEP) - (p. 4718) : s'oppose aux amendements n° II-56 (réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés à l'INRP) et n° II-57 (réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés au centre national de documentation pédagogique, CNDP) de M. Gérard Delfau.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) - **Après l'art. 70** (p. 4784) : soutient l'amendement n° II-62 de M. Josselin de Rohan (instauration d'une indemnité de retraite complémentaire pour les maires ayant effectué au moins deux mandats).

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - **Après l'art. 58** (p. 5077) : se déclare favorable à l'amendement n° II-50 de M. Charles Descours (extension aux auxiliaires médicaux, inscrits au livre IV du code de la santé publique, de l'exonération éventuelle de la taxe professionnelle pendant les deux années qui suivent celle de leur établissement dans une commune de moins de 2 000 habitants) - Précise que cette mesure est limitée étant donné son application dans les petites communes où certaines catégories d'auxiliaires médicaux sont peu représentées.

DESCAMPS (Jean-Jacques), *secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé du tourisme* (nommé le 25 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 26 mars 1986).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Jean Puech**, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 13, 86-87) de M. Guy Malé tendant à adapter aux exigences du développement du tourisme certaines dispositions du code des débits de boissons [n° 218 (86-87)] - (3 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1470) : hommage à la qualité du travail législatif - Nombreuses dispositions désuètes du code des débits de boissons - Partage les motivations qui ont fait renoncer à la modification de l'article L. 23 relative à la notion de repas principal dans le cadre de la petite licence restaurant - Inquiétude de la profession des cafetiers-limonadiers - (p. 1471) : définition du repas principal - Suppression de l'article L. 29 - Problème des fermetures administratives des débits de boissons - Se déclare favorable à la proposition de loi telle qu'elle a été présentée par la commission des affaires économiques - **Après l'art. 2** (p. 1473) : accepte les

amendements n°1 de M. Paul Robert (possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département d'autoriser le maintien ou l'installation de débits de boissons à consommer sur place dans les communes de moins de 2 000 habitants lorsque les nécessités touristiques le justifient) et n° 2 de M. Hubert Haenel (possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département d'autoriser le maintien ou l'installation d'un débit de boissons à consommer sur place lorsqu'il n'existe pas d'autre dans la commune concernée dans les zones protégées des communes de moins de 2 000 habitants situées en zone de montagne lorsque les nécessités touristiques le justifient).

- Question au Gouvernement, de M. Claude Huriet : plan de restructuration de Technor-Trefilunion pour l'usine de Gorcy (11 juin 1987) (p. 1694, 1695).

- Question au Gouvernement, de M. Jean-Luc Mélenchon : risques encourus du fait des technologies avancées (11 juin 1987) (p. 1702).

- Proposition de loi relative à la protection des topographies de produits semi-conducteurs et à l'organisation de l'institut national de la propriété industrielle [n° 344 (86-87)] - (22 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3399) : rôle stimulant pour l'innovation de la protection du droit de l'inventeur ; brevet - Extension du champ d'application du droit de propriété à l'électronique - Evolution de l'institut national de la propriété industrielle, INPI, créé en 1951 ; adaptation de la gestion - Demande l'adoption de ce projet de loi - Art. 2 (p. 3401, 3402) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Richard Pouille, rapporteur (propriété de l'employeur sur le droit à l'enregistrement d'une topographie créée par un ou plusieurs employés dans l'exercice de leur fonction) - Art. 6 (p. 3403, 3404) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de la commission (assujettissement de l'institut national de la propriété industrielle, INPI, au régime de contrôle financier applicable aux établissements publics à caractère industriel et commercial) ; s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Robert Laucournet (suppression de cet article relatif aux compétences de l'INPI) - Art. 7 (p. 3404) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Robert Laucournet (suppression de cet article supprimant la tutelle sur le directeur de l'institut national de la propriété industrielle, INPI, pour les décisions lui incombant en matière de titres de propriété industrielle et renvoyant à décret la liste des cours d'appel compétentes pour les recours formés contre ces décisions).

- Question au Gouvernement, de M. Louis Brives : problème minier de Carmaux (5 novembre 1987) (p. 3702).

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Machet : débouchés agro-industriels de l'éthanol (5 novembre 1987) (p. 3716, 3717).

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4259) : caractère modeste de ce budget en régression par rapport à l'an dernier - Dotation exceptionnelle de promotion sur les marchés allemands et américains - Existence de crédits au titre de la formation professionnelle - Rappelle la contribution du Fonds européen de développement de l'économie régionale en faveur des investissements touristiques en France - Diminution des charges fiscales et effets bénéfiques pour le tourisme - Suppression de la taxe sur les frais généraux des entreprises au 1^{er} janvier 1988 - Réduction de la TVA sur les locations de voitures - Effort fiscal en faveur du tourisme en milieu rural - Diminution du taux de TVA des hôtels quatre étoiles - Exonération des droits de mutation à titre gratuit de certains biens immeubles classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire - (p. 4260) : liens entre tourisme et patrimoine - *Vote à l'unanimité* par le Sénat de la loi de programme relative au patrimoine monumental - Réduction du taux de la TVA sur les droits d'entrée dans les jardins botaniques - (p. 4273) : hommage aux rapporteurs - Ampleur du problème touristique - Activité en croissance - Promotion touristique à l'étranger - Rôle de la Maison de la France - Importance de la publicité - Nécessaire amélioration de la qualification et du professionnalisme des

personnels en poste à l'étranger - Loi du 3 janvier 1987 et création des comités régionaux de tourisme - Rôle des collectivités locales pour la promotion des régions - Problème de l'accueil - (p. 4274) : formation et assistance linguistiques - Rappelle les travaux et les réunions d'un Conseil des sages en France et aux Etats-Unis - Problème de l'essence sans plomb pour les voitures équipées de pots catalytiques - Réforme de la taxe de séjour - Vérification de la mise en place régulière des comités régionaux de tourisme - Nécessaire rénovation du classement des stations de tourisme - Attribution de qualifications particulières : balnéaire, de loisirs sportifs, de sports d'hiver et d'alpinisme, de santé, d'art - Problèmes du tourisme social et de la réforme du chèque-vacances - Souci du Gouvernement de favoriser l'élargissement de l'accès aux vacances du plus grand nombre - Absence de « tourisme élitiste » - Caractère démocratique du tourisme en France - (p. 4275) : importance du rôle des associations de tourisme pour la réussite de la politique sociale des vacances - Méconnaissance du tourisme associatif - Manque de clarté dans le statut juridique et fiscal des associations de tourisme - Priorité à la rénovation et à la réhabilitation du patrimoine - Mise en oeuvre de programmes favorables à la multi-affectation des équipements - Réalisation de projets en faveur de clientèles spécifiques : troisième âge - Nécessaire évolution du statut juridique du tourisme associatif - Problème des chèques-vacances - Problème des visas et absence de tourisme sans sécurité - Effort d'amélioration et d'assouplissement des conditions de délivrance des visas - Tourisme rural et contrats de plan - Favorable à la notion de pôle touristique - « Pays d'accueil », forme de pôle touristique, nécessaire à la revalorisation du « tourisme vert » - Mesures fiscales d'incitation au développement du tourisme rural - Elaboration en cours du décret relatif aux plans départementaux de randonnée - Interrogation sur la place de la modernisation de l'hôtellerie rurale dans le X^e Plan - (p. 4276) : tourisme, priorité nationale et préoccupation pour l'ensemble du Gouvernement.

DESCOURS (Charles), sénateur de l'Isère (RPR).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.

- Membre du Conseil national du bruit.

- Est nommé membre de la commission des comptes de la sécurité sociale (JO Lois et décrets du 10 juillet 1987)

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à faire bénéficier les véhicules équipés d'un pot d'échappement catalytique d'une réduction des tarifs de la vignette [n° 230 (86-87)] (19 mai 1987) - Automobiles.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 210 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 226 (86-87)] (13 mai 1987) - Hôpitaux, établissements de soins et de cure.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 303 (86-87)], rejeté par l'Assemblée nationale, portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 318 (86-87)] (24 juin 1987) - Sécurité sociale.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi organique [n° 304 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative au contrôle du Parlement sur les finances des régimes obligatoires de sécurité sociale [n° 129 (87-88)] (2 décembre 1987) - Sécurité sociale.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 255 (86-87)] (3 juin 1987) - Hôpitaux, établissements de soins et de cure.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - Sécurité sociale - [n° 97 (87-88) tome 3] (16 novembre 1987).

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales à la suite d'une mission d'information effectuée du 9 au 20 septembre 1987 par une délégation chargée d'étudier la protection sociale et l'organisation du système de santé aux Etats-Unis [n° 103 (87-88)] (20 novembre 1987) - Etats-Unis.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 265 (JO Débats du 6 novembre 1987) (p. 3734) - Ministère : Santé et famille - *Problèmes de la profession de masseur-kinésithérapeute* - (Réponse : JO Débats du 14 novembre 1987) (p. 3885) - Masseurs et kinésithérapeutes.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : avenir de FR3 Alpes** (14 mai 1987) (p. 951, 952).

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire** [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1168) : nécessité de ce projet en raison de la situation actuelle des établissements hospitaliers - Nombreuses auditions, par la commission des affaires sociales, des professionnels concernés - Objectifs à atteindre : amélioration de la qualité des soins et maîtrise des coûts de santé - Organisation interne des structures médicales de l'hôpital public - (p. 1169) : rétablissement du service hospitalier ; mandat de cinq ans renouvelable instauré pour les chefs de service - Création des pôles d'activités au sein de chaque service - Département - Commission médicale d'établissement - Meilleure complémentarité entre le secteur public et le secteur privé d'hospitalisation - (p. 1170) : importance du secteur privé, difficultés rencontrées, notamment en matière d'équipement - Regroupements d'établissements - Développement des alternatives à l'hospitalisation - Harmonisation des procédures d'autorisation d'équipements - Procédure d'homologation pour un certain nombre de produits et d'appareils biomédicaux généralisée à l'ensemble du secteur hospitalier - Favorable à l'adoption de ce projet - Exception d'irrecevabilité (p. 1173) : s'oppose à la motion n° 2 de M. André Méric tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Question préalable** (p. 1175) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable - **Avant l'art. 1** (p. 1197) : s'oppose à l'amendement n° 87 de M. Paul Souffrin (création d'un secteur hospitalier local dans les agglomérations, déterminé en fonction du plan hospitalier régional ; mission sociale du service public hospitalier pour certaines catégories de malades) - **Art. 1** (p. 1200) : s'oppose aux amendements identiques n° 21 de M. André

Méric et n° 88 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à l'organisation des établissements hospitaliers publics en services, départements et pôles d'activités ; autorité de tutelle de chaque service ; rôle du chef de service) - (p. 1201, 1202) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 22 (établissements d'hospitalisation publics organisés en départements ou services), n° 23 (existence possible de pôles d'activités au sein des départements et services), n° 24 (substitution des mots « unités de soins » aux mots « pôles d'activités ») et ; n° 25 (responsabilité de chaque service confiée à un praticien hospitalier responsable de service à plein temps) - Son amendement n° 3 : cas où un service pourra être placé sous la responsabilité d'un chef de service à temps partiel ; adopté - S'oppose aux amendements de coordination, n° 26, n° 27, n° 28, n° 82 et n° 31 de M. André Méric - Son amendement n° 4 : rôle du chef de service ; adopté - **Art. 2** (p. 1206) : s'oppose aux amendements identiques n° 32 de M. André Méric et n° 89 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à la nomination du chef de service, à la création de pôles d'activités et aux regroupements en départements) - **Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970** (p. 1207) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux conditions de nomination et de renouvellement du chef de service) - (p. 1208) : à titre personnel, s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Henri Collard (nomination des chefs de service de psychiatrie) - S'oppose à l'amendement n° 35 de M. André Méric (mobilité des chefs de service) - (p. 1209) : s'oppose aux amendements de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 18 (prolongation de la durée du mandat des chefs de service) et n° 19 (report de la limite d'âge pour les professeurs de classe exceptionnelle et de première classe, chefs de service) - (p. 1210) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. André Méric (mandat quinquennal des chefs de service renouvelable une seule fois) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 83 de M. Claude Huriet (consultation du conseil de faculté pour la nomination des chefs de service dans les hôpitaux universitaires) - (p. 1211) : son amendement n° 5 : nomination des chefs de service de psychiatrie ; adopté - (p. 1212) : s'oppose aux amendements n° 39 et n° 40 de M. André Méric relatifs à l'établissement obligatoire d'un rapport d'activité par le chef de service avant la fin de son mandat - (p. 1213, 1217) : son amendement n° 6 : renouvellement des chefs de service ; adopté - (p. 1214) : accepte les amendements de M. André Méric, n° 42 (chef de service assisté par un cadre infirmier ou une sage femme), n° 43 (consultation de l'ensemble des personnels par le chef de service, avant d'arrêter les prévisions d'activités et de moyens afférents au service) et s'oppose au n° 44 (consultation, au minimum trimestrielle, du comité de gestion par le chef de service sur l'activité et le fonctionnement du service) - Son amendement n° 16 : composition de la commission médicale d'établissement lorsqu'elle émet un avis sur la nomination ou le renouvellement d'un chef de service ; adopté - (p. 1215) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Claude Huriet (cessation des fonctions de chef de service) - Amendement satisfait par le n° 97 du Gouvernement (référence à la fin de l'année universitaire au cours de laquelle est applicable la limite d'âge pour la cessation des fonctions exercées par les chefs de service hospitalo-universitaires) qu'il accepte - **Art. 20-3** (p. 1218) : son amendement n° 8 : responsabilité d'un ou plusieurs pôles d'activités déléguée par le chef de service ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 48 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la création des pôles d'activités) - (p. 1219) : ses amendements, n° 7 de coordination et n° 9 : règles de création et de suppression des pôles d'activités ; renforcement du rôle du conseil d'administration ; adoptés - S'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 51 (création ou suppression des pôles d'activités proposée par la commission médicale d'établissement concernée) et n° 52 (compétence du comité technique paritaire en cas de création ou suppression des pôles d'activités) - (p. 1220) : sur les amendements de M. André Méric, accepte le n° 54 (nature et étendue de la délégation précisées par délibération du conseil d'administration) et s'oppose aux n° 55 (rapport d'activité établi par le titulaire de la délégation à la fin de celle-ci) et n° 56 (organes auxquels sera remis le rapport d'activité établi annuellement par le titulaire de la délégation) - Accepte l'amendement n° 85 de M. Claude Huriet (possibilité pour un professeur non chef de

service, après cinq ans d'activité et au vu d'un rapport d'activité, de solliciter auprès du conseil d'administration la création d'un pôle d'activités, dans les hôpitaux universitaires) - Art. 20-4 (p. 1222) : s'oppose aux amendements, n° 90 de M. Paul Souffrin (regroupement possible des services en départements sur la demande des personnels médicaux et paramédicaux) et de M. André Méric, n° 57 (définition du département) et n° 58 (consultation du comité technique paritaire lors de la création des départements) - (p. 1223) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 59 (conditions de désignation du coordonnateur) et n° 60 (fonctionnement du département) - Son amendement n° 10 : présence d'un cadre infirmier auprès du coordonnateur ; adopté - (p. 1224) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 61 (détermination par décret en Conseil d'Etat de certaines règles de fonctionnement des départements) et n° 62 de conséquence - Son amendement n° 11 : participation des médecins titulaires à l'organisation et au fonctionnement du département - élaboration du règlement ; intérieur ; adopté - Après l'art. 2 (p. 1225) : s'oppose aux amendements n° 63 de M. André Méric et n° 91 de M. Paul Souffrin - (p. 1226) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Paul Souffrin (gestion des hôpitaux publics, notamment des établissements du ressort de l'Assistance publique de Paris) - Art. 3 : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. André Méric (suppression de cet article de coordination) - Art. 4 (p. 1227) : s'oppose aux amendements identiques n° 66 de M. André Méric et n° 93 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif aux compétences de la commission médicale d'établissement) - (p. 1228) : sur les amendements de M. André Méric, s'oppose au n° 67 (consultation obligatoire de la commission médicale d'établissement dans le domaine des pôles d'activités) et accepte le n° 70 (rapport sur l'évaluation technique et économique des soins dispensés dans l'établissement établi par la commission médicale) - Ses amendements n° 12 : information régulière de la commission médicale d'établissement sur l'exécution du budget ; et n° 13 : modalités d'autosaisine de la commission médicale d'établissement ; adoptés - (p. 1229) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. André Méric (rapports d'activité servant de base au rapport annuel de la commission médicale d'établissement sur l'évaluation technique et économique des soins dispensés dans l'établissement) - Art. 6 : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. André Méric (suppression de cet article visant à abroger certaines dispositions transitoires relatives au département) - Art. 7 (p. 1230) : son amendement n° 14 : suppression de l'alinéa visant à régler les cas où deux praticiens hospitaliers sont en concurrence pour prétendre aux fonctions de chef de service ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 73 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à certaines mesures transitoires concernant les nominations de chefs de clinique) - Après l'art. 7 : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. André Méric (suppression de la modulation du forfait hospitalier) - (p. 1231) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. André Méric (suppression de l'activité libérale au sein de l'hôpital) - Art. 10 : s'oppose aux amendements identiques n° 77 de M. André Méric et n° 94 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article permettant le regroupement des établissements privés) - Art. 11 (p. 1233) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la procédure de conversion de lits) - Après l'art. 11 : s'oppose à l'amendement n° 79 de M. André Méric (harmonisation du système de financement de l'ensemble des établissements hospitaliers) - Art. 12 (p. 1234) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. André Méric (délai d'examen et de réalisation des projets d'équipement du secteur public porté de trois à cinq ans) - Son amendement n° 15 : publication des décisions d'approbation préfectorales relatives aux programmes et projets d'équipements lourds ; possibilité de recours ; adopté - Après l'art. 12 (p. 1235) : s'oppose à l'amendement n° 95 de M. Paul Souffrin (décentralisation des décisions relatives à la création, l'équipement et les besoins en personnel des établissements hospitaliers) - Son amendement n° 17 : information annuelle du Parlement sur les modifications de la carte sanitaire ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (23 juin 1987) - Art. 1^{er} A (p. 2188) :** se déclare favorable à l'amendement n° 273 de

M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la ratification de la partie législative du code de la sécurité sociale).

- **Etablissements d'hospitalisation et équipement sanitaire - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 255 (86-87)] - (23 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2204) :** organisation hospitalière - Rétablissement d'une hiérarchie indispensable - (p. 2205) : rappelle la responsabilité médicale de chaque praticien - Maintien de la spécificité de la nomination des psychiatres - Pouvoir en matière budgétaire de la commission médicale d'établissement - Suppression de la procédure des nominations automatiques de certains chefs de service.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Après l'art. 3 (p. 2243) :** soutient l'amendement rédactionnel n° 26 de M. Henri Belcour.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 2629, 2630) :** son intervention présentée par Mme Hélène Missoffe.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (sécurité sociale) (p. 4364) : part traditionnellement faible des crédits de protection sociale dans l'effort social de la nation - Deux constats à l'issue de la consultation organisée par les pouvoirs publics : volonté unanime de maintien du système et nécessité de le ramener sur la voie de l'équilibre - Facteurs structurels de l'augmentation de la consommation de soins et des charges de retraite - Accentuation en 1986 des tendances déficitaires des régimes sociaux - Recettes nouvelles décidées en 1986 et 1987 supportées par les assurés ainsi que la collectivité nationale - Progression des dépenses enregistrée en 1987, une des plus faibles de ces dernières années ; ralentissement de l'évolution des dépenses de soins ; subsistance d'un déficit dû en quasi-totalité à celui de la branche vieillesse - (p. 4365) : caractère inéluctable de la nécessité de financements supplémentaires en 1988 ; mesures à la fois indispensables et insuffisantes ; mise en évidence par deux projections à moyen terme récentes des facteurs structurels ; facteurs accentués par le contexte économique général et notamment par la stagnation de l'emploi - Attachement au principe du système de protection sociale renforcé par l'examen des expériences étrangères, mais maintien nécessitant d'indispensables réformes de structures - Attachement à la garantie collective généralisée et à la liberté du choix du praticien ; grave danger d'un système de financement purement concurrentiel ; tendances inquiétantes sur le marché des assurances complémentaires privées ; nécessité d'adapter les cahiers des charges des assurances privées - Nécessité de mise en place de mécanismes régulateurs des dépenses de médecine de ville - Redéploiement indispensable des capacités des personnels hospitaliers vers les structures de jour et les alternatives à l'hospitalisation - Souhait de la commission des affaires sociales d'une action prioritaire en matière de prévention - (p. 4366) : contraintes démographiques imposant des ajustements en matière d'assurance vieillesse ; accord assez large sur la nécessité de rapprocher le niveau des pensions de l'effort contributif et d'adopter un mécanisme de revalorisation des retraites ; caractère inéluctable d'un relèvement progressif de l'âge effectif de départ à la retraite ; urgence des réformes de structures - Caractère structurel de la tendance déficitaire des régimes sociaux - Mesures financières nouvelles indispensables mais insuffisantes - Urgence de la mise en oeuvre de réformes de structures d'ensemble - (p. 4369) : regrette l'absence de statut spécifique pour les infirmiers et infirmières anesthésistes ainsi que pour les secrétaires médicales et les manipulateurs radios - Nécessité d'une parution rapide des décrets précisant les conditions d'exercice privé à l'hôpital, ainsi que de ceux concernant les urgences - S'associe aux propos du rapporteur en ce qui concerne la prévention -

Regrette, en matière de politique familiale, la suppression des primes de déménagement accordées à certains ayants droit ; fait part des reproches des transporteurs déménageurs à ce sujet.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - **Art. 56** (p. 5068) : soutient l'amendement n° II-47 de M. Jean-François Pintat (taxe sur le foncier non bâti : diminution du coefficient applicable aux bois et forêts) - **Après l'art. 58** (p. 5076) : son amendement n° II-50 : extension aux auxiliaires médicaux, inscrits au livre IV du code de la santé publique, de l'exonération éventuelle de la taxe professionnelle pendant les deux années qui suivent celle de leur établissement dans une commune de moins de 2 000 habitants ; adopté.

- **Proposition de loi organique relative au contrôle du Parlement sur les finances des régimes obligatoires de sécurité sociale** [n° 304 (86-87)] - (8 décembre 1987) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 5154, 5155) : prérogatives réelles du Parlement en matière de sécurité sociale mais absence d'une vision d'ensemble des implications financières - Lacunes particulièrement graves au moment où le système de sécurité sociale nécessite des réformes de structure - Nécessité du renforcement des moyens du Parlement pour deux raisons : importance de la masse financière des dépenses des régimes sociaux ; déficit de la sécurité sociale amenant le Parlement à statuer périodiquement dans la hâte - Approbation des principes retenus par la proposition de loi : renforcement des moyens d'information et de contrôle du Parlement ; absence de modification du partage des compétences entre les organismes de sécurité sociale, le Gouvernement et le Parlement - Autres propositions faites ayant des implications beaucoup plus vastes et nécessitant une étude approfondie ; texte pouvant constituer une première étape - Se déclare favorable à l'adoption du texte proposé.

DISCOURS DESACRES (Jacques), sénateur du Calvados (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

- Membre titulaire du comité des finances locales.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 2 - Enseignement supérieur - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 16] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (5 mai 1987) (p. 688) : souhaite que les veuves d'anciens combattants puissent bénéficier d'une prolongation de l'aide de l'Office national des anciens combattants (ONAC) sur le plan administratif.

- **Projet de loi sur l'épargne** [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - **Art. 1** (p. 860) : soutient l'amendement n° 27 de M. Roger Chinaud (création des plans d'épargne en vue de la retraite) - **Art. 2** (p. 868) : se déclare opposé à l'amendement n° 133 de M. Jean Colin (détermination des versements déductibles du revenu imposable) - **Art. 3** (p. 876) : sur l'amendement n° 37 de M. Jean Cluzel, rapporteur (détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus values), son sous-amendement n° 114 ; adopté - **Art. 7** (p. 890) : soutient l'amendement n° 28 de M. Roger Chinaud (régime d'exonération des pénalités) - **Art. 16** (p. 918) : organisation des débats du Sénat.

Suite de la discussion - (14 mai 1987) - **Art. 17** (p. 989) : interroge le Gouvernement sur le champ d'application de cet article : cas particulier des intérêts versés sur les parts sociales émises par les coopératives - **Après l'art. 17** : soutient l'amendement n° 112 de M. Roland du Luart (parts sociales des caisses du Crédit agricole mutuel nominatives et négociables avec l'agrément du conseil d'administration de la caisse) - **Art. 35** (p. 1002) : sur l'amendement n° 74 de la commission (plafonnement des crédits consentis par les caisses d'épargne aux petites et moyennes entreprises), accepte le relèvement du plafond envisagé par le sous-amendement n° 208 du Gouvernement et s'oppose dans ce sous-amendement à la limite fixée dans le temps.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - **Après l'art. 13** (p. 1119) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de M. René-Georges Laurin (bénéfice d'emplois réservés pour les sapeurs-pompiers non professionnels atteints de maladie contractée ou de blessure reçue en service) - Souhaite le respect de la législation sur les emplois réservés.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat** [n° 185 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - **Art. 13** (p. 1356) : son amendement n° 10, soutenu par M. Pierre-Christian Taittinger : obligation pour les groupements constitués en application de la présente loi de se conformer à ses dispositions dans un délai d'un an à compter de sa publication ; adopté.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés** [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - **Art. 5** (p. 1934) : sur l'amendement n° 74 du Gouvernement (attribution des indemnités définies aux articles 1^{er} à 3 bis sous forme de certificats d'investissement nominatifs, incessibles et non productifs d'intérêt), son sous-amendement n° 12 ; adopté.

- **Projet de loi relatif au financement de la sécurité sociale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 335 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale

(p. 2910) : texte ne présentant que des mesures d'urgence propres à permettre à la sécurité sociale d'assurer la continuité de ses paiements - Rappelle qu'il appartiendra au Gouvernement, au vu des conclusions des états généraux, de proposer des solutions à long terme.

- **Projet de loi tendant à renforcer la lutte contre l'alcool au volant - Deuxième lecture** [n° 337 (86-87)] - (30 juin 1987) - **Art. 3** (p. 2935) : se déclare favorable à l'adoption de cet article considérant les travaux d'intérêt général comme des peines complémentaires.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 366 (86-87)] - (9 juillet 1987) - **Art. 13** (p. 3022) : en raison du nouveau délai accordé aux fondations pour régulariser leur situation, souhaite qu'une information suffisante soit diffusée auprès du public afin d'éviter des versements ne pouvant être pris ultérieurement en compte par l'administration fiscale - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3023) : groupe de l'UREI favorable aux conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (15 octobre 1987) - **Art. 4** (suite) (p. 3196) : accepte l'amendement n° 103 du Gouvernement (mécanisme des cessions des actions).

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (21 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3307, 3308) : répartition des concours de l'Etat aux collectivités locales : distorsions nées du recours à un critère de potentiel fiscal recouvrant des situations différentes - **Contrôle des comptes des collectivités locales** : retour à l'apurement des comptes par le trésorier-payeur général, TPG, pour les petites communes, avec droit d'évocation et de réformation de la chambre régionale des comptes : nécessité d'augmenter les effectifs du personnel de vérification avec pour conséquence la suppression éventuelle de perceptions en zone rurale - **Avant le titre I** (p. 3325) : intervient sur l'amendement n° 138 de M. Henri Goetschy (dispositions du code des communes s'appliquant aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : possibilité pour un groupement de collectivités d'avoir en commun un ou plusieurs gardes champêtres compétents sur l'ensemble des territoires constituant ce groupement) - **Avant l'art. 1** (p. 3331) : se déclare opposé à l'amendement n° 179 de Mme Paulette Fost (ouverture d'un droit d'option en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, pour les communes de moins de deux mille habitants) - **Art. 1** (p. 3334) : votera cet article relatif aux modalités de répartition de la seconde part de la dotation globale d'équipement, DGE, des communes - **Art. 2** (p. 3337) : se déclare favorable à l'amendement n° 166 du Gouvernement (harmonisation des modalités d'attribution aux départements défavorisés de la majoration pour insuffisance de potentiel fiscal ; prise en compte de cette majoration dans le calcul du seuil de garantie d'évolution ; non prise en compte pour le calcul du seuil d'écrêtement de la première part) - **Avant l'art. 8** (p. 3355) : intervient sur les amendements n° 69 rectifié de M. Paul Girod, rapporteur et n° 167 du Gouvernement, relatifs aux concours financiers des communes aux services publics, industriels et commerciaux.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - **Art. 14** (p. 3385) : ne votera pas l'amendement n° 70 de M. Paul Girod, rapporteur (conditions de l'apurement administratif par le trésorier payeur général, TPG, des comptes des communes de moins de 2000 habitants dont le budget annuel ne dépasse pas trois millions de francs) - (p. 3386) : demande le vote par division de cet amendement - (p. 3388) : caractère indispensable de la motivation des questionnaires adressés par les chambres régionales aux ordonnateurs - Se déclare favorable à l'amendement n° 113 rectifié de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (procédure du contrôle de gestion par la chambre régionale des comptes ; insertion dans le rapport public de la Cour des comptes d'un rapport d'activité des chambres régionales) - **Art. 15** (p. 3421) : intervient sur les amendements de la commission des lois n° 76 rédactionnel, n° 77 et n° 78 rectifié (conditions de participation aux charges d'emprunt ; arbitrage du représentant de l'Etat en cas de désaccord sur les conditions financières du retrait d'une

commune) - **Après l'art. 18** (p. 3431) : se déclare opposé à l'amendement n° 105 de M. Pierre Schiélé (fixation par le groupement de communes du taux de la taxe professionnelle sur les zones d'activité économique créées à l'initiative de ce groupement) - **Disparité constatée en matière de taxe professionnelle dans une même zone d'activité économique** - (p. 3437) : intervient sur l'amendement n° 111 du Gouvernement (cotisation complémentaire aux centres de gestion des collectivités et établissements affiliés employant des agents à temps non complet) - (p. 3439) : soutient l'amendement n° 47 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 49 de la loi du 12 juillet 1984 interdisant aux collectivités territoriales de recruter des fonctionnaires qui ont dans leur ressort territorial exercé certaines fonctions au cours des deux années qui précèdent) - **Après l'art. 19** (p. 3444) : intervient sur l'amendement n° 84 de la commission des lois (conclusion des baux emphytéotiques pour l'exécution de missions de service public) - (p. 3449) : se déclare favorable à l'amendement n° 169 du Gouvernement (Titre nouveau : « Dispositions nouvelles relatives aux syndicats d'agglomérations nouvelles »).

- **Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert - Deuxième lecture**. [n° 367 (86-87)] - (22 octobre 1987) - **Art. 1 B** (p. 3413) : se déclare opposé à l'amendement n° 19 de M. Robert Laucournet (extension aux experts agricoles et fonciers et aux experts forestiers des compétences réservées aux géomètres-experts).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Avant l'art. 7** (p. 4025) : se déclare favorable aux amendements analogues n° I-34 de M. Henri de Raincourt et n° I-174 de M. Jacques Oudin (assujettissement à l'impôt sur le revenu, et non plus à l'impôt sur les sociétés, de l'associé d'une exploitation agricole à responsabilité limitée, EARL).

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Art. 19** (p. 4105) : favorable à une diminution de l'impôt sur les sociétés plutôt qu'à des mesures catégorielles d'application parfois difficile.

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 2 - Enseignement supérieur - (21 novembre 1987) - **Rapporteur spécial** (p. 4295, 4296) : respect des engagements antérieurs de l'Etat - Missions de l'université : culture, formation et recherche - Progression du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur - Confirme son opposition à l'utilisation de crédits d'investissement pour faire face à des dépenses de fonctionnement - Succès des instituts universitaires de technologie, IUT, et des écoles d'ingénieurs - Favorable à la création d'antennes universitaires décentralisées - Insuffisante revalorisation des bourses - Critique les critères d'attribution, notamment en ce qui concerne les enfants d'agriculteurs - Regrette la non-utilisation des prêts d'honneur - Diminution des aides indirectes versées par les Centres régionaux des oeuvres universitaires aux restaurants et cités universitaires - Importance du contact entre enseignant et enseigné - Amélioration de l'enseignement reçu grâce à la création d'un nombre significatif d'emplois d'enseignants et du maintien en activité après l'âge de la retraite d'un certain nombre d'autres - (p. 4297) : poursuite de l'intégration des assistants et maîtres assistants parmi les maîtres de conférence - Favorable aux mesures d'amélioration de la situation de ceux qui ont la charge d'enseigner la jeunesse et de lui servir d'exemple - Titularisation de nombreux agents contractuels - Amélioration du statut des personnels de magasinage et de surveillance des bibliothèques - Rôle du Parlement dans les créations d'emplois - Nécessaire simplification des formalités de recrutement - Diminution du nombre des personnels non enseignants par rapport à celui des étudiants - Majoration des crédits d'investissement - Dégradation du patrimoine immobilier - Achèvement des opérations prévues dans les contrats de plan Etat-régions et poursuite de la rénovation du Muséum d'histoire naturelle - Implantation de dix Instituts universitaires de technologie, IUT, par an - Amélioration des crédits consacrés à l'équipe-

ment matériel pédagogique - (p. 4298) : rappelle les articles 6 et 7 de l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances du 2 janvier 1959 et souhaite le respect des règles relatives à la présentation budgétaire - Situation préoccupante des bibliothèques universitaires - Dégradation des services documentaires - Favorable à la création d'un centre de conservation des collections de faible usage ou en péril des bibliothèques de Paris - Problème des grands établissements de l'avenir - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4769) : s'associe aux propos de M. Bernard Lemarié relatifs à la catastrophe qui s'est abattue dans la nuit du 15 au 16 octobre sur six départements de Bretagne et de Basse Normandie ; se félicite de la publication en annexe du projet de loi de finances pour 1988 d'un document retraçant l'effort financier de l'Etat en faveur des collectivités locales - Constate que les recettes des collectivités sont atteintes d'ankylose - Rappelle les modalités de répartition de la part de la dotation globale de fonctionnement, DGF, affectée aux communes - Constate que la modification des critères fait que de 1985 à 1988 pour une progression de 15,2 % de la dotation, celle de la garantie de ressources n'aura été que de 8,2 % - Constate que la référence au potentiel fiscal est source d'injustices - Favorable à une révision générale des valeurs locatives servant de base aux impositions locales - Remarque que le revenu cadastral est devenu la base de plusieurs taxes et impôts de quotité et ne peut plus être considéré comme base d'un impôt de répartition qu'à l'échelon de la commune - (p. 4770) : intention du Gouvernement de suspendre la procédure d'actualisation avec l'accord de l'Assemblée nationale - Critique l'application de la procédure d'urgence appliquée à deux reprises au cours de la présente année - Nécessité de modifier efficacement et effectivement les bases actuelles des impôts locaux - Souhaite une plus grande liberté d'action des élus sous le contrôle de leurs électeurs.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) - Art. 65 bis (p. 5017) : son amendement n° II-83, soutenu par M. Hubert Martin : admission des titulaires du titre de reconnaissance de la Nation comme ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; adopté.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 57 (p. 5066) : réforme urgente de la fiscalité des collectivités locales - Art. 56 (p. 5068) : son amendement n° II-82 : diminution du coefficient de la taxe sur le foncier non bâti ; adopté.

Seconde délibération - (5 décembre 1987) - Art 56 (p. 5104) : intervient sur l'amendement n° B-28 du Gouvernement (coefficient applicable aux bases de l'impôt sur les propriétés bâties).

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** [n° 102 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Art. 7 bis (p. 5457) : se déclare favorable à l'amendement n° 57 de M. Etienne Dailly, rapporteur (suppression pour les grandes sociétés de l'obligation d'avoir au moins trois de ses directeurs généraux parmi les administrateurs).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 5 (p. 5528) : rappelle que certains départements de Basse-Normandie ont été gravement touchés, comme les départements bretons, lors de la récente tempête qui s'est abattue sur l'Ouest de la France - Souhaite que la solidarité nationale se manifeste à l'égard de toutes les collectivités territoriales concernées - Art. 12 A (p. 5537) : en qualité de cosignataire, se déclare favorable à l'amendement n° 53 de M. Maurice Blin, rapporteur général (taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie : fixation du taux maximum de cette taxe par décret en Conseil d'Etat) - Conséquences du rejet de cet amendement sur la pression fiscale locale.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction** [n° 185 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Art. 2 : Art. L. 313-9 du code de construction et de l'habitation (p. 5952) : sur l'amendement n° 33 de M. José Balarello, rap-

porteur pour avis (définition par arrêté des ministres intéressés des règles d'intervention du fonds de garantie géré par l'agence nationale), intervient sur le sous-amendement n° 50 du Gouvernement - Après l'art. 3 (p. 5956, 5957) : intervient sur l'amendement n° 47 du Gouvernement (représentation des collectivités territoriales au sein des conseils d'administration des sociétés d'économie mixte ou concessionnaires d'ouvrages routiers nationaux) - Vote de cette disposition par le Sénat lors de la discussion du projet de loi sur la transmission des entreprises en première lecture ; oubli de cet article en CMP et rattachement au projet actuellement en discussion ; méthode législative peu satisfaisante.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 195 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Art. 10 (p. 5989) : montant nominal des actions ou coupures d'action fixé par les statuts - Satisfait de l'adoption d'une rédaction voisine de celle qu'il avait suggérée.

DESIRE (Rodolphe), sénateur de la Martinique (apparenté au groupe S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 220 (JO Débats du 18 juin 1987) (p. 1995) - Ministère : Départements et territoires d'outre-mer - *Avenir de l'octroi de mer* - (Réponse : JO Débats du 20 juin 1987) (p. 2089) - Douanes.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal** - *Deuxième lecture* [n° 41 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Après l'art. 1 (p. 3823, 3824) : soutient les amendements n° 6 et n° 7 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (peines encourues pour la participation, définie criminelle, à tout groupement en vue du trafic de drogue) - Soutient l'amendement n° 8 du même auteur (extension de la série des peines complémentaires figurant à l'article L. 627 du code de la santé publique).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) (p. 4639) : constate que le droit commun peut apparaître comme une camisole de force - Souhaite que l'on permette à chaque parlementaire de l'outre-mer de s'exprimer sur les problèmes de son département - (p. 4641) : rappelle que les crédits de ce budget représentent un dixième des interventions de l'Etat en direction des DOM - Discussion incomplète - Ne peut accepter la rigueur du règlement.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) (p. 5203) : constate que la politique d'outre-mer du Gouvernement est un échec - Estime que les prétendues solutions ne sont que des faux-semblants - Absence de création d'emplois et de confiance sans solidarité - Déstabilisation des territoires d'outre-mer, TOM, et menace pour la stabilité des départements d'outre-mer, DOM - Rappelle le fragile équilibre établi par le plan Pisani détruit par le Gouvernement pour faire plaisir au milieu conservateur - Absence de réponse aux aspirations du peuple canaque et organisation d'un référendum inopportun - Conteste la politique gouvernementale en Polynésie qui compromet les intérêts stratégiques de la France dans le

Pacifique - Souligne que l'application de la décentralisation de 1983 à 1984 a permis d'apporter des réponses concrètes au problème de décolonisation dans les DOM - Absence de prise en considération des aspirations des DOM à l'autonomie - Constate que la politique gouvernementale repose sur la loi de programme, la défiscalisation et un mémorandum - Absence d'évaluation de la parité sociale avant la veille de l'élection présidentielle - Dénonce l'absence de structure d'accueil en métropole pour l'émigration des jeunes « domiens » - (p. 5204) : problème du projet de construction d'un tunnel sous la rivière Salée - Absence de volonté du Gouvernement de préparer les DOM à l'échéance de 1992 et difficulté pour les DOM pour faire face à la concurrence des pays Afrique, Caraïbes, Pacifique, ACP - Favorable aux conclusions du rapport du Conseil économique et social, CES, sur les DOM - Nécessité pour préparer l'avenir des DOM de reprendre et d'approfondir la décentralisation commencée en 1983 pour leur permettre de devenir des territoires spécifiques au sein de la CEE - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de la confiance.

- Question au Gouvernement : fonds structurels européens pour les régions d'outre-mer (17 décembre 1987 (p. 5606).

DESSAIGNE (Georges), sénateur de la Mayenne (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) (p. 4247) : maintien des engagements pris par l'Etat malgré une diminution des crédits expliquée par la réduction des concours financiers à la SNCF - Effort de maîtrise des dépenses de la RATP : rappel des coûts à la charge des contribuables de toutes les régions - Transports routiers : harmonisation avec les pays de la CEE en prévision du grand marché européen de 1992 ; rythme de déductibilité de la TVA sur le gazole - (p. 4248) : votera ce projet de budget.

DIDIER (Emile), sénateur des Hautes-Alpes (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Après l'art. 2 (p. 351) : son amendement n° 275 : introduction de la représentation des offices d'HLM au conseil supérieur de la fonction publique territoriale ; rejeté.**

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 4 : Art. 12 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 380) : son amendement n° 276 : introduction de représentants des organismes HLM au sein du conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; retiré - Art. 12-2 (p. 389) : son amendement n° 277 : financement du CNFPT : cotisations des offices publics d'HLM finançant une formation spécifique de leurs agents ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 22 de M. Paul Girod, rapporteur.

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 795, 796) : équipements militaires - Volonté de la France de maintenir sa capacité de dissuasion par les armements nucléaires stratégiques mais également tactiques - Importance des armements conventionnels - Conditions de vie et de travail des militaires - Crédits de fonctionnement et d'équipement - Groupe de la gauche démocratique favorable à l'adoption de ce projet de loi de programmation militaire.**

- **Projet de loi autorisant, en ce qui concerne la prise de possession des immeubles nécessaires à l'organisation ou au déroulement des XVIe jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie, l'application de la procédure d'extrême urgence et la réquisition temporaire [n° 7 (87-88)] - (4 novembre 1987) - Art. 2 (p. 3678) : problème de l'expropriation des bâtiments de types sociaux construits par des offices ou des sociétés d'HLM et du relogement de leurs locataires.**

DILIGENT (André), sénateur du Nord (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au financement et à la transparence des dépenses électorales des partis politiques [n° 89 (87-88)] (10 novembre 1987) - Partis et groupements politiques.

Proposition de loi sur l'assurance obligatoire visant à prévoir le paiement des indemnités de préavis et des indemnités de licenciement dont peuvent bénéficier les salariés en cas de destruction de l'entreprise par un incendie dû à une cause accidentelle constituant cas de force majeure [n° 90 (87-88)] (10 novembre 1987) - Assurances.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 57 (p. 5065) : son amendement n° 11-90 : possibilité pour les maires de diminuer la taxe d'habitation, sans modifier la taxe professionnelle ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Avant l'art. 12 (p. 5539) : son amendement n° 3, soutenu par M. Jacques Machet : financement des partis politiques ; retiré.**

DOUFFIAGUES (Jacques), *ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé des transports* (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la saisie conservatoire des aéronefs [n° 143 (86-87)] (23 janvier 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Aéronefs.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Michel Alloncle : grève d'Air Inter (9 avril 1987) (p. 124).**

- **Projet de loi relatif à la saisie conservatoire des aéronefs [n° 143 (86-87)] - (5 mai 1987) - Discussion générale (p. 692) :**

modification du code de l'aviation civile relative à la saisie des aéronefs - Texte destiné à prévenir certaines difficultés d'ordre diplomatique causées par le procédé expéditif que constitue la saisie conservatoire des aéronefs - Immobilisation d'avions de compagnies nationales sur le territoire français - Limitation de la portée de cette saisie - Art. unique (p. 693) : accepte l'amendement n° 1 de M. Jacques Thyraud, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article visant à marquer nettement la différence entre la procédure de saisie conservatoire judiciaire et les autres procédures administratives d'immobilisation des aéronefs et à l'extension du champ d'application de la loi à tous les aéronefs quelle que soit leur nationalité).

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe trans-Manche [n° 198 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 199) (p. 1475) :** hommage au travail des rapporteurs de ces deux projets - Décision annoncée le 20 janvier 1986 à Lille de construire le Tunnel et fixation des conditions de la concession - Choix d'un financement entièrement privé après une analyse approfondie de la rentabilité du projet - Importance des besoins de financement - Sécurité juridique apportée par les deux gouvernements - Entrée en vigueur de la concession conditionnée par la ratification du Traité - Démarrage en France des travaux de reconnaissance et d'essais - Reconnaissance d'utilité publique dès le 8 mai dernier - Examen du projet de législation britannique interrompu par la dissolution de la Chambre des communes (p. 1476) : approbation de la concession signée le 14 mars 1986 en application des principes posés par le Traité de Cantorbéry - Concession quadripartite ayant pour objet de fixer les caractéristiques de l'ouvrage concédé et de préciser les engagements réciproques des Etats et des concessionnaires - Nécessité de donner à la concession une base législative - Concrétisation rapide des engagements financiers contractés par le promoteur grâce à l'aide d'un syndicat bancaire international - Emission publique de titres en novembre prochain - Mesures d'accompagnement de l'Etat en faveur des collectivités territoriales concernées pour assurer la valorisation de l'impact de la liaison fixe - Nombreuses retombées économiques pour la région Nord-Pas-de-Calais - Application par le Gouvernement de la politique des « grands chantiers » - Problème d'adaptation du transport maritime avec la mise en exploitation de la liaison fixe - Création de 1 700 emplois permanents à l'ouverture du tunnel - Importance des enjeux économiques pour les régions littorales comme pour l'ensemble du pays - Nombreuses mesures d'accompagnement décidées par les pouvoirs publics : jonction du tunnel au réseau autoroutier et ferroviaire national - Restructuration des activités portuaires - Amélioration des équipements touristiques - (p. 1477) : plan routier trans-Manche - Amélioration des dessertes côtières et des liaisons avec le Benelux et le Nord de l'Europe - Création d'un itinéraire contournant la capitale par l'Ouest décidée par le comité interministériel de l'aménagement du territoire, CIAT, le 13 avril 1987 - Etude en cours pour l'amélioration et la définition des meilleures dessertes ferroviaires - Problème du train à grande vitesse, TGV, et réception du rapport de M. l'ingénieur général Rudeau sur les tracés possibles du TGV Nord - Souhaite une adoption unanime par le Sénat de ce projet - (p. 1491) : décision prise par le comité interministériel d'aménagement du territoire du 13 avril 1987 relative à la desserte en matière routière du Sud-Ouest - Fixation du programme définitif après la consultation des conseils régionaux - Liaison entre les deux infrastructures TGV-Nord et tunnel sous la Manche - Actions prévues pour adapter les installations portuaires de Dunkerque, Boulogne et Calais - Création de fonds du développement du littoral évoquée lors du conseil des ministres du 22 janvier 1986 - Nécessaire développement des infrastructures pour le développement touristique - Aménagement de zones attractives dans la région de Calais - (p. 1492) : réhabilitation de stations littorales anciennes - Développement du tourisme fluvial - Développement de l'hébergement touristique - Mise en place d'un système de réservation télématique - Modernisation du port de Dunkerque et dévelop-

pement du trafic des conteneurs - Etude des conditions possibles d'amélioration de la desserte de Dunkerque et de la réalisation d'un TGV bimode - Electrification en cours du tronçon Calais-Hazebrouck - Rapport Rudeau établi de façon à éclairer les décisions que le Gouvernement sera appelé à prendre - Desserte Paris-Londres, Paris-Bruxelles et Londres-Bruxelles assurée par le TGV-Nord - Amélioration des ports de Calais et de Boulogne-sur-Mer, afin d'assurer une meilleure orientation de l'activité future de leurs installations portuaires - Problème des nuisances du chantier - (p. 1493) : protection de l'environnement et avis favorable de la commission des sites sur les dispositions prises - Dossiers du tunnel et du TGV étroitement liés - Nécessité d'assurer la cohérence entre les aspects nationaux et internationaux du dossier TGV - Absence de retard dans la définition du tracé et dans la définition des financements - Chantier d'une importance tout-à-fait exceptionnelle - Début d'application de la procédure de « grands chantiers » pour le tunnel - Création prévue d'un centre permanent de formation continue - Problème des installations terminales - (p. 1494) : problème du financement du TGV-Nord - Inflexions possibles du tracé du TGV-Nord en raison de l'aménagement du territoire et surtout en partie supporté par les collectivités bénéficiaires - Liaison autoroutière continue prévue entre le tunnel et la Lorraine - Réserve depuis l'ouverture du chantier de 75 % des emplois à la main-d'œuvre locale - Nombreux contrats de sous-traitance passés avec les entreprises de la région - Concertation largement pratiquée et information largement diffusée.

- **Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 199 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 198) (p. 1475 à 1477 et 1491 à 1494).**

- **Question au Gouvernement, de M. Louis Souvet : grève dans les transports aériens (11 juin 1987) (p. 1686).**

- **Question au Gouvernement, de M. Hubert Haenel : TGV-Est (11 juin 1987) (p. 1688).**

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Séramy : poursuite de la grève des contrôleurs aériens (11 juin 1987) (p. 1695).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) (p. 4236) : diminution du budget des transports terrestres pour 1988, expliquée par la diminution de la contribution de l'Etat aux charges de retraite de la SNCF, compte tenu des mécanismes de compensation entre les régimes, et par la baisse des crédits d'équipement des transports terrestres de la SNCF pour le TGV Atlantique ; rappel de la dotation en capital attribuée à la SNCF - (p. 4237) : engagement pris par la SNCF de rétablir l'équilibre de ses comptes en 1989 - Effort de maîtrise des dépenses de gestion et programme de développement demandé à la RATP - Grands programmes d'équipement : développement du réseau TGV ; conditions de la desserte ferroviaire du tunnel sous la Manche - Adaptation de la profession des transports routiers au marché unique européen pour 1992 par des mesures tarifaires et fiscales - Aide de l'Etat aux transports collectifs ; Ile-de-France ; métros et tramways de province : problème du financement sur la longue durée ; contrats de productivité et orientation de l'aide de l'Etat en faveur des transports interurbains - (p. 4238) : voies navigables : comité interministériel sur la voie d'eau du 30 juillet 1987 ; programme de travaux ; plan social en faveur de la batellerie - (p. 4243, 4244) : transports en province ; politique de rattrapage des transports en région parisienne ; métro de Marseille ; transferts interurbains et contrats de productivité - Maintien des tarifs sociaux - Endettement de la SNCF ; financement du TGV Nord - Développement du TGV et maintien des conditions d'exploitation des lignes classiques - Crédit de transports urbains - Transports routiers : entrée en vigueur de la tarification routière obligatoire ; accélération du rythme de déductibilité de la TVA ; harmonisation du

régime des transports routiers avec celui des autres pays de la CEE - Voies navigables ; comité interministériel sur la voie d'eau du 30 juillet 1987 ; conditions du financement conjoint par les collectivités locales et la Compagnie nationale du Rhône, CNR, des grands travaux décidés - Plan d'action sociale de la batellerie ; suppression de la taxe parafiscale versée à l'entreprise artisanale de transport par eau - Liaison Niffer-Mulhouse - (p. 4245) : réseau Seine-Nord ; prochaine mise en place de l'établissement public de la Seine et de l'Oise - (p. 4252) : contrats de productivité des transports interurbains - Respect des engagements pris relatifs aux tramways et métros de province - Liaisons TGV - Transport de marchandises à partir des grands ports atlantiques - Renouveau du matériel de la RATP - Financement du TGV-Atlantique - Transport routier : déductibilité de la TVA sur le gazole - Desserte TGV de Nice et du Languedoc-Roussillon - (p. 4253) : coopération en vue d'un TGV européen - Programme de rénovation des gares SNCF ; proposition de transfert d'entretien aux communes - Voies navigables ; Seine : mise à grand gabarit du tronçon Bray-Nogent ; haut Rhône : Miribel-Saint-Clair, Loyettes - Liaison Rhin-Rhône : financement ; CNR - Desserte ferroviaire de Limoges ; insuffisante rentabilité d'un raccordement au TGV-Atlantique - (p. 4254) : amélioration de la desserte par le Capitole - Etablissement public de la Seine et de l'Oise - Evolution du trafic du Canal du Midi vers la plaisance - Problème de la liaison TGV vers l'Espagne.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - 3 - Météorologie - (27 novembre 1987) (p. 4610) : respect des orientations gouvernementales de limitation des dépenses de fonctionnement - Légère augmentation de ce budget notamment des autorisations de programme affectées à la construction aéronautique civile - (p. 4611) : poursuite des actions engagées pour améliorer le fonctionnement des services - Modernisation de la météorologie - Installation des services d'étude et de recherche de la météorologie à Toulouse - Poursuite de l'action engagée en faveur de la sûreté et de la sécurité - Maintien de la taxe de sûreté perçue en 1987 - Nécessaire soutien au développement du sport aérien - Bons résultats des compagnies aériennes - Ouverture prochaine du capital d'Air France - Développement des accords d'intéressement d'Air Inter - Augmentation de la liberté tarifaire des gestionnaires du domaine aéroportuaire - Lancement de grands programmes en 1987 : Airbus A 330 et A 340, turboréacteur à hélice rapide - Augmentation des crédits consacrés à la construction aéronautique - Trois programmes nouveaux : nouvelle version du moteur CFM 56, version améliorée de l'hélicoptère Ecureuil de base et nouvel avion léger le TB 700 - Préparation du marché unique européen de 1992 - Ouverture progressive à la concurrence de tous les secteurs du transport aérien - Baisse des tarifs constatée et augmentation du trafic - Construction aéronautique européenne face à la concurrence des Etats-Unis - Nécessaire adaptation des services de la navigation aérienne à des métiers de plus en plus techniques et à l'augmentation du trafic - Interrogation sur l'avenir du transport aérien français dans le nouveau contexte européen - Dépôt du rapport du groupe de travail de M. Mahler - Favorable au développement d'accords commerciaux entre compagnies gardant leur autonomie - Favorable au renforcement des compagnies françaises de vol à la demande - Place des compagnies de troisième niveau - Poursuite de la politique de priorité aux investissements en matière de construction aéronautique et réussite de la mutation du secteur aérien - (p. 4620) : rappelle que le capital d'Air Inter est déjà ouvert à son personnel et que celui d'Air France le sera dès que la situation boursière le permettra - Conclusion d'accords de productivité par la plupart des compagnies avec leur personnel navigant - Application de l'accord européen signé à Bruxelles les 25 et 30 juin derniers suspendu en raison d'un différend entre la Grande-Bretagne et l'Espagne sur la desserte de Gibraltar - Souci d'éviter d'aboutir à une Europe aérienne à deux vitesses - Mise en oeuvre en France de la première expérience de charters par Air Inter l'an dernier - Problème de la répartition des droits entre les différentes compagnies aériennes - Stimulation et coopération dans la liberté, conditions nécessaires pour que les compagnies puissent progresser - Liaisons intérieures à

l'Europe, préoccupation essentielle des douze - (p. 4621) : problème d'âge d'habilitation des pilotes militaires et des dérogations diverses - Simplification et accélération du système de formation des pilotes - Succès de l'Airbus lié à l'évolution du cours du dollar et des difficultés d'ordre commercial qui existent avec les Etats-Unis - Maintien de l'unité des quatre pays engagés dans la construction d'Airbus - Signale la levée d'interdiction de vol de l'ATR 42 par les services officiels italiens et l'absence de mise en cause de cet appareil - Condition de développement du moteur dit « UDF » à hélices contra-rotatives - Indique que si la participation de la SNECMA est limitée à 35 % dans le développement technologique du programme UDF, le motoriste français a obtenu un véritable statut de coopérant majeur et unique de la General Electric - Comparaison impossible entre la situation américaine et la situation européenne et plus précisément la situation française - (p. 4622) : absence d'intention de déréglementation de la procédure de certification et de contrôle - Application stricte des consignes de sécurité et de maintenance des appareils - Déréglementation française cohérente avec les dispositions de l'Acte unique européen - Trois expériences d'ouverture : ouverture vers les DOM, multidésignation sur la côte Ouest des Etats-Unis et expérience des charters intérieurs - Augmentation du nombre des passagers transportés et abaissement des tarifs - Poursuite de l'effort de sûreté notamment sur les équipements grâce au produit de la taxe de sûreté - Application de mesures particulières vis-à-vis des passagers de la compagnie Iran Air - Succès des programmes Airbus et retombées bénéfiques pour l'usine de la SNIAS à Saint-Nazaire - Coopération entre les pays européens industrialisés nécessaire à la réalisation de l'avion du futur - Nécessité de posséder un marché et obligation de sous-traiter une partie non négligeable de la construction de l'Airbus à l'industrie des pays acquéreurs - Nécessité de maintenir une pénalité pour le passager qui retient une place et ne se présente pas au départ - Impossibilité d'appliquer le tarif vert toute l'année - Impossibilité de déconnecter complètement le trafic de la Réunion du trafic international - (p. 4623) : escale prévue à bref délai à la Réunion par la compagnie Singapour Airline - Gouvernement attentif au problème de l'aviation légère - Nécessité de prendre en compte les crédits en provenance de la jeunesse et des sports, des aides accordées au développement du matériel mais aussi du soutien logistique de l'aviation civile - Absence de comparaison entre le sport aérien et le développement de l'aviation légère - Demande le retrait de l'amendement de réduction des crédits qui s'applique au chapitre 31-92 relatif au service de formation et de contrôle - Problème de la desserte de la Corse et de la mise en place de vols charters - Nécessité d'avancer prudemment dans la déréglementation européenne - Stimulation et coopération complémentaires - Problème de la desserte de l'aéroport de Newark par UTA - Renouvellement de la flotte moyenne et long courrier en cours - Problème du pilotage à deux des A 320 et arrêté de la Cour de cassation du 4 juillet 1986 - Budget orienté vers l'avenir - (p. 4624) : reconnaît l'existence d'un problème sur la vente inconsidérée de billets à des mineurs - Rôle de la police de l'air et des frontières - Examen du problème du remboursement éventuel d'un billet en cas d'interdiction de voyage.

- **Projet de loi relatif au corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne [n° 135 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5310) :** études menées sur l'organisation du contrôle de la circulation aérienne ayant mis en lumière une certaine discontinuité dans la chaîne des responsabilités ; projet de loi visant à rétablir cette unité - Responsabilité confiée à un corps spécifique de catégorie A ; option justifiée par la nature des fonctions, l'importance des responsabilités, les qualifications techniques, l'expérience et les compétences nécessaires - Corps constituant pour les contrôleurs aériens une nouvelle porte d'accès à la catégorie A - Responsabilités confiées à des contrôleurs en chef de la circulation aérienne en raison de la compétence des contrôleurs aériens - (p. 5311) : ancienneté de la spécificité des statuts des corps de la navigation aérienne ; statut proposé doté de caractéristiques comparables et également dérogatoires au statut général de la fonction publique ; s'incriminant dans une perspective dynamique de la navigation aérienne - Naviga-

tion aérienne devant s'adapter à des métiers de plus en plus techniques et à l'augmentation du trafic ; évolution nécessitant l'amélioration de la productivité, de la qualité des services rendus aux usagers, la mise en place de moyens adaptés à ces missions et l'adhésion de tout le personnel à sa réussite - Volonté d'associer les agents aux gains de productivité ; Gouvernement souhaitant la mise en place d'un contrat d'intéressement - (p. 5314) : disposition concernant les deux modes d'accès au corps supprimée à la suite de l'avis du Conseil d'Etat estimant que la disposition était d'ordre réglementaire - Reconnaissance de la qualité du service rendu par les contrôleurs - Grève ayant eu des conséquences graves non seulement sur l'économie en général mais aussi sur l'équilibre de certaines compagnies - Ancienneté du conflit n'ayant pas été réglé par le précédent gouvernement - Accord rendu possible à compter du refus de l'établissement public et de la renonciation simultanée à l'exigence d'intégration des primes dans le calcul de la retraite - Groupe de travail actuellement chargé d'élaborer un contrat d'intéressement et de définir des normes de productivité devant prendre en compte la régularité, la fluidité et la quantité du trafic écoulé - Souhaite l'adoption du projet de loi par une grande majorité du Sénat - Art. 1 (p. 5315) : s'oppose aux amendements n° 2 de M. Jean-Luc Mélenchon (modification du cadre de contrôle de l'activité des futurs officiers en chef de la circulation aérienne) et n° 1 de Mme Hélène Luc (rétablissement des deux modes d'accès au nouveau corps, sélection professionnelle et liste d'aptitude) - (p. 5316) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean-Luc Mélenchon (modification des conditions d'accès au corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne).

DREYFUS-SCHMIDT (Michel), sénateur du territoire de Belfort (S) - Vice-président du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, instaurant un contrôle, a priori, de l'éligibilité des candidats aux élections municipales dans les communes de plus de 3500 habitants [n° 42 (87-88)] (14 octobre 1987) - Elections et référendums.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à renforcer la répression des faussaires de cartes bancaires et les utilisateurs de fausses cartes [n° 43 (87-88)] (14 octobre 1987) - Banques et établissements financiers.

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire de Cuba (12 novembre 1987) (p. 3851).

En qualité de sénateur

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 avril 1987) - Discussion générale (p. 54) :** rappelle le retrait du projet Devaquet, l'absence de dépôt du projet de code de la nationalité et le retrait partiel du projet de loi sur le fonctionnement des établissements pénitentiaires - Caractère anticonstitutionnel de la gestion des prisons par des personnes morales de droit privé - Nouvelle reculade du Gouvernement - Maintien de quelques articles du projet initial - Souhaite le respect du code des marchés publics et l'application des garanties nécessaires à une bonne construction - (p. 57) : majorité gouvernementale extraordinaire au Sénat - Reculade du Gouvernement - Interrogation sur la provenance des crédits destinés aux établissements pénitentiaires - Non réalisation du projet de construction d'une prison à Pontoise en 1986 - Construction de prisons retardée en raison du projet de privatisation.

Suite de la discussion - (8 avril 1987) - Avant l'art. 1 (p. 63, 64) : son amendement n° 35 : définition du service public pénitentiaire ; rejeté - **Art. 1 (p. 66, 67) :** son amendement n° 37 : suppression de cet article : définition du service public pénitentiaire ; rejeté - **Sur l'amendement n° 3 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la définition du service public pénitentiaire), ses sous-amendements n° 50 ; adopté ; et n° 49 ; rejeté - Sur le même objet, soutient le sous-amendement n° 52 de M. Jacques Bialski - (p. 69) :** sur le même objet, ses amendements n° 38 et 39 ; retirés - (p. 70) : au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 3 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif à la définition du service public pénitentiaire) - **Après l'art. 1 (p. 71 à 73) :** sur l'amendement n° 258 du Gouvernement (possibilité pour l'Etat de confier à une personne morale de droit public ou privé une mission portant à la fois sur la conception, la construction et l'aménagement d'établissements pénitentiaires), ses sous-amendements n° 263 à 267 ; rejetés - (p. 79) : se déclare opposé à l'amendement n° 66 de M. Charles Lederman (limitation du nombre de personnes incarcérées dans un établissement pénitentiaire au nombre de places disponibles) - (p. 81 à 83) : sur l'amendement n° 259 du Gouvernement (possibilité pour les établissements pénitentiaires d'être régis en établissements publics administratifs nationaux dénommés établissements publics pénitentiaires placés sous la tutelle de l'Etat), ses sous-amendements n° 268 ; devenu sans objet ; n° 269, soutenu par M. Félix Ciccolini, et n° 270 ; rejetés - (p. 85) : problème de la constitutionnalité de l'autonomie financière des établissements publics pénitentiaires - Souhaite le retrait de ce projet de loi - **Après l'art. 3 (p. 89) :** son amendement n° 85 : garantie de bonne fin des travaux de construction par une caution bancaire ; rejeté - **Après l'art. 5 (p. 91) :** soutient l'amendement n° 111 de M. Jacques Bialski (application de certains chapitres du titre II du livre II du code du travail relatifs aux repos et congés, aux personnels de droit privé des établissements pénitentiaires) - **Après l'art. 6 (p. 92) :** son

amendement n° 138 : obligation pour la direction de l'établissement pénitentiaire d'informer la famille de tout événement affectant la vie et la santé du détenu, sauf opposition expresse de l'intéressé ; rejeté - (p. 93) : soutient les amendements de M. Jacques Bialski, n° 139 (punition d'un détenu conformément aux dispositions d'une loi ou d'un règlement) et n° 140 (transmission immédiate d'un rapport aux autorités compétentes qui statuent sans délai en cas de manquement à la discipline) - (p. 94) : organisation des travaux du Sénat - Maintien des amendements du groupe socialiste.

Suite de la discussion - (9 avril 1987) - **Après l'art. 6** (p. 100) : son amendement n° 142 : possibilité pour tout détenu d'adresser sous pli fermé une requête ou une plainte à l'administration pénitentiaire centrale ; retiré - **Après l'art. 13** (p. 104) : soutient l'amendement n° 220 de M. Jacques Bialski (limitation de l'utilisation de la force par les fonctionnaires de l'établissement pénitentiaire) - **Après l'art. 14** : son amendement n° 228 : obligation pour les parlementaires des commissions des lois de visiter annuellement avant l'examen du budget de la justice un ensemble représentatif de chaque catégorie d'établissement pénitentiaire ; retiré - **Avant l'art. 16** (p. 106) : se déclare opposé à l'amendement n° 234 de M. Charles Lederman (limitation dans chaque établissement pénitentiaire du nombre de détenus à la capacité d'accueil initiale) - **Art. 19** (p. 108, 109) : sur l'amendement n° 260 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article relatif aux adaptations et modernisation du code de procédure pénale), son sous-amendement n° 271 ; adopté - (p. 110) : sur l'amendement n° 260 du Gouvernement, ses sous-amendements n° 248 ; rejeté ; et n° 249 ; adopté - **Après l'art. 19** (p. 112) : son amendement n° 253 : nouvel article intitulé : « Comme tout citoyen, tout détenu a droit à l'assistance d'un avocat en toutes circonstances portant atteinte à ses droits et libertés » ; rejeté - **Intitulé** : ses amendements n° 254 à 257, tendant à modifier l'intitulé du projet de loi ; retirés.

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 158 (86-87)]** - (21 avril 1987) - **Rappel au règlement** (p. 301) : article 44, alinéa 8 du règlement et droit de réponse à la question préalable.

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)]** - (29 avril 1987) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 558) : sa motion n° 53 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Présentation de cette motion au nom du groupe socialiste - Consultation non conforme à celle qui est prévue par la loi du 17 juillet 1986 - Application de l'article 53, alinéa 3 de la Constitution non pas à la cession mais à la sécession d'un territoire d'outre-mer - (p. 559) : établissement d'une nouvelle liste électorale - Problème de la saisine du Conseil constitutionnel - Critère des trois ans de résidence - (p. 560) : droit de vote accordé seulement à ceux qui font partie des « populations concernées » - Rappelle l'article 27 de la Constitution de 1946 identique au troisième paragraphe de l'article 53 de l'actuelle Constitution : « nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées » - **Projet de loi contraire à la Constitution.**

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - **Motion de renvoi en commission** (p. 613) : projet jugé inutile et dangereux par un sénateur de la majorité - Contrairement à la tradition du Sénat, vantée en 1985 par M. Etienne Dailly, regrette l'examen précipité de ce projet - (p. 614) : auditions de Néo-Calédoniens ne figurant nullement à son rapport - (p. 615) : sa motion n° 2, tendant au renvoi en commission de ce projet de loi ; rejetée - Estime nécessaire un déplacement de la commission en Nouvelle-Calédonie - Listes électorales - Organisation matérielle du référendum - (p. 616) : parallèle entre les débats tenus sur la guerre d'Indochine, l'Algérie et la Nouvelle-Calédonie - Principes de la démocratie - Respect des droits des minorités - Colonialisme - (p. 617) : évolution inévitable de ce territoire vers l'indépendance - Interroge le Gouvernement sur son attitude en cas de volonté des Calédoniens d'accéder à l'indépendance du territoire - Interrogation sur le futur statut en cas de maintien dans la République - Exemple de l'indépendance de la Côte française des Soma-

lis en 1966 - Demande au Gouvernement de faire voter par le Parlement, après avis de l'assemblée territoriale, une loi comportant les éléments essentiels du futur statut et qui serait portée à la connaissance des électeurs antérieurement à la consultation - **Intitulé** (p. 620) : se déclare opposé à l'amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur (« Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances prévue par l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, de la loi n° 86-844 du 17 juillet 1986 relative à la Nouvelle-Calédonie ») - **Art. 1** (p. 621, 622) : sur l'amendement n° 4 de la commission (organisation de la consultation ; choix entre l'indépendance et le maintien au sein de la République française dans le cadre d'un statut dont les éléments essentiels seront portés à la connaissance des populations intéressées, préalablement à la consultation), soutient le sous-amendement n° 44 de M. Jacques Bialski (éléments essentiels du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie déterminés par une loi promulguée avant la consultation envisagée) - Sur le même objet, soutient l'amendement n° 21 de M. Jacques Bialski - **Art. 2** (p. 627, 628) : extension de certaines dispositions du code électoral à la consultation d'autodétermination prévue en Nouvelle-Calédonie - Adaptations terminologiques destinées à prendre en compte les spécificités de l'organisation administrative et judiciaire du Territoire - Souhaite que l'Institut national de la statistique et des études économiques, INSEE, soit compétent en Nouvelle-Calédonie pour établir le fichier général des électeurs - **Art. 3** : définition du corps électoral - Profonde différence entre le corps électoral et les populations intéressées par le devenir de la Nouvelle-Calédonie - Opposé à l'adoption de cet article - (p. 630) : sur l'amendement n° 5 de la commission (participation à la consultation des électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales du Territoire à la date de la consultation et résidant en Nouvelle-Calédonie et dépendances depuis au moins trois ans à la date de promulgation de la présente loi), soutient le sous-amendement n° 45 de M. Jacques Bialski - Soutient l'amendement n° 22 du même auteur (condition de résidence portée à sept ans) - (p. 631) : soutient l'amendement n° 24 de M. Jacques Bialski (exclusion de participation pour les électeurs ne résidant pas en Nouvelle-Calédonie à la date de la consultation) - (p. 633) : définition du corps électoral - S'interroge sur la mission de la commission de contrôle désignée par le Premier président de la Cour de cassation - Récente décision de l'ONU favorable à la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie - (p. 635) : problème des Wallisiens inscrits sur les listes électorales à Wallis et en Nouvelle-Calédonie - (p. 636) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission précité - **Art. 4** (p. 637) : opposé à l'adoption de cet article en raison du retrait, préalablement à l'examen du texte par le Sénat, des amendements rédactionnels de la commission visant à mettre une majuscule au mot « territoire » - **Art. 5** : établissement des listes électorales de la consultation - Interroge le Gouvernement sur l'autorité chargée de désigner le président de la commission administrative - (p. 639) : sur l'amendement n° 6 de la commission (établissement des listes électorales de la consultation), soutient le sous-amendement n° 47 de M. Jacques Bialski - (p. 640) : soutient les amendements de M. Jacques Bialski, n° 26 (commission administrative créée dans chaque bureau de vote) et n° 28 (fichier général des électeurs et électrices tenu par l'INSEE en vue du contrôle des inscriptions sur les listes électorales).

Suite de la discussion - (5 mai 1987) - **Art. 6** (p. 650, 651) : soutient l'amendement n° 29 de M. Jacques Bialski (possibilité pour les électeurs non inscrits sur la liste électorale arrêtée le 28 février 1987 d'être inscrits sur les listes électorales pour la consultation) - **Art. 7** (p. 654) : soutient les amendements de M. Jacques Bialski, n° 31 (présidence de la commission de contrôle de l'organisation et du déroulement de la consultation par un conseiller de la Cour de cassation désigné par le Premier président de la Cour de cassation) et n° 32 (composition de la commission de contrôle d'organisation et du déroulement de la consultation) - **Art. 8** (p. 657) : soutient l'amendement n° 33 de M. Jacques Bialski (possibilité pour le représentant de l'Etat de rectifier les listes électorales) - Soutient les amendements n° 34 et n° 35 de M. Jacques Bialski, sur les compétences et les pouvoirs de la commission de contrôle - (p. 658) : sur le même objet, se déclare opposé à

l'amendement n° 11 de M. Etienne Dailly, rapporteur - Souhaite que la représentativité soit la plus large possible.

- **Question au Gouvernement : expulsions d'étrangers (14 mai 1987) (p. 967 à 969).**

- **Projet de loi relatif au service public pénitentiaire - Deuxième lecture [n° 220 (86-87)] - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1277) :** participation du service public pénitentiaire au maintien de la sécurité publique - Conception et construction des établissements pénitentiaires ; participation des entreprises locales - Période transitoire jusqu'à l'édification des nouvelles prisons - Absence de garantie budgétaire concernant le financement des nouveaux centres pénitentiaires - Apostolat des religieuses dans les prisons - **Art. 1 (p. 1278) :** son amendement n° 4 : maintien de la sécurité publique organisé en liaison avec les collectivités territoriales et les associations intéressées ; rejeté - **Art. 1 bis (p. 1279) :** son amendement n° 5 : suppression de cet article permettant à l'Etat de confier à une personne morale de droit public ou privé une mission portant sur la conception, la construction et l'aménagement d'établissements pénitentiaires ou des fonctions autres que celles de direction, du greffe et de surveillance au sein de ces établissements ; rejeté - Sur le recours à un architecte, ses amendements n° 6 ; rejeté ; et n° 7 ; retiré - (p. 1280) : ses amendements n° 8 : respect de la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée ; et n° 9 : consultation du conseil supérieur du service public pénitentiaire ; rejetés - (p. 1282, 1283) : son amendement n° 10 : statut des personnels techniques, administratifs et socio-éducatifs en fonction dans les établissements pénitentiaires ; rejeté - Problème de la réglementation du droit de grève en cas d'emploi de personnel uniquement privé - **Après l'art. 1 bis :** son amendement n° 11 : composition du conseil supérieur du service public pénitentiaire ; retiré - (p. 1284) : son amendement n° 12 : rôle du conseil supérieur du service public pénitentiaire ; retiré - **Art. 1 ter :** son amendement n° 13 : affectation par le ministre de la justice des personnels administratifs, socio-éducatifs et techniques relevant de l'administration pénitentiaire ; rejeté ; et n° 14 : possibilité pour le ministre de la justice d'affecter des personnels administratifs, socio-éducatifs et techniques relevant de l'administration pénitentiaire, à la demande ou non du conseil d'administration de l'établissement ; adopté - **Art. 19 (p. 1286) :** son amendement n° 15 : durée maximale de la peine retenue pour l'affectation dans un établissement spécialement réservé ; devenu sans objet - Séparation des grands et des petits délinquants - (p. 1287) : sur le même objet, se déclare favorable à l'amendement n° 20 du Gouvernement - Son amendement n° 17 : statut et mission des établissements publics de comité de probation ; rejeté - **Après l'art. 19 (p. 1288) :** son amendement n° 18 : organisation et régime intérieur des établissements pénitentiaires déterminés par décret en Conseil d'Etat ; rejeté.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1299) :** projet éloigné de la définition du mécénat - (p. 1300) : contrairement aux propos tenus par M. le président de la commission des finances, rappelle l'avancée réalisée en matière de mécénat entre 1981 et 1986 - Aide insuffisante en faveur des créateurs vivants - Risque de désengagement de l'Etat de sa mission culturelle et artistique - S'interroge sur la composition et le financement du conseil supérieur du mécénat - Dangers d'une subordination des crédits publics et des crédits privés - (p. 1301) : malgré de nombreuses avancées positives, se déclare réservé sur ce projet de loi présentant de nombreuses lacunes et des risques d'évasion fiscale.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)] - (9 juin 1987) - Art. 2 : Art. L. 627-4 du code de la santé publique (p. 1590) :** reprend l'amendement n° 5 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur : mesures conservatoires destinées au paiement éventuel des frais de justice ; retiré - **Art. L. 627-5 (p. 1592) :** se déclare favorable à l'amendement n° 16 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif au repentir en matière de trafic de drogue) -

Art. L. 627-6 (p. 1593) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 de M. Michel Darras (suppression de l'alinéa fixant un nouveau seuil en matière de prescription de l'action publique et de la peine) - (p. 1594) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. Michel Darras (suppression de l'alinéa définissant les règles particulières concernant la contrainte par corps applicable aux trafiquants) - **Art. 4 (p. 1597) :** se déclare favorable à l'amendement n° 22 de M. Michel Darras (suppression de cet article autorisant la fermeture des lieux où se pratique le trafic) - **Art. 6 (p. 1599) :** s'oppose au maintien d'un plafond de tonnage limitant l'intervention du service des douanes à bord des navires.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique (n° 234, 86-87), relative à la situation des magistrats nommés à des fonctions du premier grade [n° 258 (86-87)] - (10 juin 1987) - Discussion générale (p. 1617) :** au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à la proposition de loi et opposé à l'amendement du Gouvernement - Contesté la précipitation du dépôt de cette proposition - (p. 1618) : critique le prochain dépôt par le Gouvernement d'un texte portant diverses mesures d'ordre social - Validation par le Gouvernement de trois concours annulés par le Conseil d'Etat - Nomination d'un procureur de la République annulée par le Conseil d'Etat - Risque d'une inégalité entre les justiciables - Texte de la commission et respect de l'intérêt général et du principe constitutionnel de l'égalité des Français - (p. 1619) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Albin Chalandon, ministre (validation des actes accomplis par les magistrats installés dans des fonctions du premier grade antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi organique et dont les nominations ont fait l'objet d'une décision d'annulation).

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale [n° 223 (86-87)] - (17 juin 1987) - Discussion générale (p. 1966) :** nécessaire réforme de la loi de 1975 relative au divorce - Rappelle au secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme les lamentables conditions de la garde à vue - Possibilité d'une garde conjointe reconnue par la Cour de cassation dès le 21 mars 1983 - (p. 1967) : possibilité pour le juge d'ordonner une garde conjointe même si les époux ne sont pas d'accord - Suppression par l'Assemblée nationale de la notion de garde - Souhaite que chacun des époux conserve l'autorité parentale - Exercice de l'autorité parentale par le parent à qui le tribunal a confié la garde de l'enfant - Souhaite que les deux parents conservent l'autorité parentale et que le juge statue sur les modalités d'hébergement et la participation aux frais d'éducation et d'entretien - (p. 1968) : problème de l'audition des enfants de plus de treize ans - Autorité parentale conjointe décidée par le juge en l'absence d'accord des père et mère des enfants naturels - **Avant l'art. 1 A (p. 1969) :** son amendement n° 16 : nouvelle rédaction de l'article 373-2 du code civil relatif à l'exercice de l'autorité parentale si les père et mère sont divorcés ou séparés de corps ; rejeté - **Art. 1 B (p. 1970) :** son amendement n° 4 : détermination des modalités de résidence de l'enfant par le juge ; rejeté - **Art. 2 (p. 1972) :** son amendement n° 5 : nouvelle rédaction de cet article relatif à l'attribution de l'autorité parentale après le divorce ; rejeté - (p. 1973) : ses amendements n° 6 : suppression de la nécessité de recueillir l'accord des deux parents pour permettre au juge d'accorder la garde conjointe ; adopté ; n° 7 : possibilité pour le juge d'ordonner à titre exceptionnel que l'autorité parentale soit exercée conjointement ; et n° 8 : détermination par le juge des modalités de résidence de l'enfant ainsi que de leurs conséquences fiscales et en matière de prestations familiales ; rejetés - **Art. 2 ter (p. 1975) :** son amendement n° 9 : remplacement de la notion de droit de visite par celle de résidence ; rejeté - **Art. 3 (p. 1976) :** son amendement n° 10 : fixation de la contribution pour l'entretien de l'enfant et prise en compte des ressources des deux parents ; adopté - (p. 1977) : son amendement n° 11 : fixation des dépenses d'entretien et d'éducation des enfants en cas d'exercice commun de l'autorité parentale à proportion des ressources des deux parents ; adopté - **Art. 3 ter (p. 1977, 1978) :** ses amendements n° 12 : prise en compte par le juge des sentiments exprimés par les enfants mineurs de moins de treize ans lorsque leur audition

a paru nécessaire et, sauf ordonnance spécialement motivée du juge, lorsqu'ils sont âgés de plus de treize ans ; n° 13 : prise en compte par le juge des sentiments exprimés par les enfants mineurs lorsque leur audition a paru s'imposer ; n° 15 : audition des enfants de plus de treize ans de droit en cas de désaccord entre les parents sauf au juge s'il estime que cette audition comporte pour eux des inconvénients déterminants à rendre une ordonnance spécialement motivée ; et n° 14 : obligation pour le juge d'entendre des enfants de plus de treize ans ; devenus sans objet - (p. 1980) : amendements socialistes offrant l'avantage de prévoir l'audition des enfants de treize ans dans tous les cas - Art. 4 (p. 1981) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 21 de Mme Marie-Claude Beaudeau (maintien de l'applicabilité de l'article 372-1 du code civil relatif à la saisine du juge des tutelles y compris quand il n'y a pas d'autorité parentale conjointe) - Art. 5 (p. 1982) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé aux amendements de M. Jean-Michel Baylet n° 27 et n° 28 (procédure de reconnaissance de l'enfant naturel) - (p. 1983) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 22 de Mme Marie-Claude Beaudeau (alignement du régime applicable aux enfants d'enfants naturels vivant en concubinage ou séparés sur celui dont relèvent les parents mariés ou divorcés) - Art. 6 de cieis (p. 1985) : délit de non représentation d'enfant - Gouvernement opposé à la fixation par le juge des modalités d'exercice de l'autorité parentale, de la résidence habituelle, des jours et heures minima de résidence chez l'autre parent.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Art. 46-B (*par priorité*) (p. 2151) : se déclare opposé à la demande de priorité de M. Hervé de Charette, ministre, pour son amendement n° 164 (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique).

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2222) ; cas de la Franche-Comté - Quotas laitiers - Office du lait.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Discussion générale (p. 2258) ; caractère apolitique du problème de la mortalité sur les routes causée par l'alcool - Renforcement de la lutte contre l'alcoolisme au volant, objet de ce projet et doublement des peines prévues dans le projet initial - Problème de l'alcool et rôle de l'éducation et de la production - Réglementation nécessaire de l'importation d'alcool - Souhaite une interdiction totale de la publicité pour l'alcool - Diminution de la mortalité souhaitée par tous - Effets bénéfiques par l'amélioration des infrastructures et la suppression des points noirs - (p. 2259) : souligne le danger que peut faire courir une personne à bicyclette ou à pied sous l'influence de l'alcool - Extension du contrôle technique, effectué par des experts indépendants, aux véhicules accidentés - S'interroge sur la capacité de ces experts - Problème de la ceinture de sécurité et de la limitation de la vitesse - Nécessité d'interdire la fabrication de voitures qui peuvent rouler à de très grandes vitesses - Absence de limitation sur les autoroutes en Allemagne - (p. 2260) : problème de la peine incompressible - Individualisation de la peine souhaitée par l'Europe - Difficile application de la confiscation de la voiture - Modalités d'attribution du permis blanc par le préfet - Souhaite une production accrue des éthylotests et des éthylomètres pour en populariser la vente - Nécessité d'un contrôle constant et systématique et d'une plus ample information - (p. 2263) : rappelle les termes de l'article 395, paragraphe 2 de la loi du 10 juin 1983 relatif au cas de délit flagrant - Estime que la plupart des accidents de la circulation sont des délits flagrants - **Avant l'art. 1** (p. 2263) : soutient l'amendement n° 10 de M. Félix Ciccolini (interdiction de toute publicité ou encouragement à consommer des boissons alcoolisées sur les ondes de radiodiffusion et de télévision).

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale** - *Deuxième lecture*. [n° 354 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Discussion générale (p. 2955) : favorable à la possibilité pour le

juge d'ordonner l'autorité parentale conjointe même si les parents ne sont pas d'accord - Se rallie à la position de l'Assemblée nationale relative à l'audition des enfants de treize ans pour la procédure de divorce - Art. 2 (p. 2956) : soutient l'amendement n° 1 de M. Michel Darras (exercice de l'autorité parentale en commun par les deux parents en l'absence de l'accord de ceux-ci) - (p. 2957) : soutient l'amendement n° 2 de M. Michel Darras (indication par le juge en cas d'exercice en commun de l'autorité parentale du parent chez lequel les enfants ont leur résidence habituelle ainsi que le cas échéant l'hébergement minimum chez l'autre parent) - Existence du délit de « non présentation d'enfant » - (p. 2958) : garde conjointe - Possibilité pour le juge d'imposer à des conjoints qui ne seraient pas d'accord l'exercice conjoint de l'autorité parentale et de prévoir dans le même temps un droit de visite - (p. 2959) : rappelle qu'il n'y a pas obligation pour le juge de fixer un hébergement minimum en cas d'exercice en commun de l'autorité parentale.

- **Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie** - *Deuxième lecture*. [n° 353 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2978) : rappelle l'adoption par le Sénat, sous la précédente législature, de textes d'une plus grande ambition et la préparation par M. Robert Badinter d'un texte identique à celui qui est présenté aujourd'hui - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 369 (86-87)] - (9 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3026) : satisfait de la « résistance » du Sénat pour que ce texte ne revienne pas sur la jurisprudence la plus progressiste en matière d'exercice de l'autorité parentale - (p. 3027) : projet insuffisant ne réglant pas les problèmes de droit de visite et de conséquences fiscales, notamment en matière d'allocations familiales - Audition des enfants de plus de treize ans.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers** [n° 342 (86-87)] - (7 octobre 1987) - Après l'art. 9 (p. 3059, 3060) : réprovoque les conditions d'examen des amendements déposés tardivement par le Gouvernement - Modification de la structure initiale du texte - Intervient sur les amendements du Gouvernement, n° 6 (compétences du ministère public en matière de restitution ; réduction des délais de conservation des objets dangereux) et n° 8 (répression du bris de scellés apposés à l'occasion de l'ouverture d'une succession).

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif** [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3761) : réservé sur la réforme proposée du contentieux administratif - (p. 3762) : remarques sur le nombre et l'organisation des auditions faites par le rapporteur de la commission des lois - Favorable à l'augmentation du nombre de magistrats du Conseil d'Etat plutôt qu'à la création d'une juridiction intermédiaire : les cours administratives d'appel - (p. 3763) : différences entre le recours pour excès de pouvoir et le recours de plein contentieux - Demande le report du transfert aux cours administratives d'appel des recours pour excès de pouvoir - Recours en cassation administratif - Indemnisation des avocats au Conseil d'Etat - Opposé à la procédure préalable d'admission des pourvois en Conseil d'Etat - (p. 3764) : opposé à l'article 10 autorisant les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel saisis d'une question de droit nouvelle à la renvoyer pour interprétation devant le Conseil d'Etat - Demande la suppression de l'article 12 relatif à la conciliation obligatoire - Développement des procédures gracieuses facultatives - Elargissement des conditions de saisine du médiateur - Succès de la réforme étroitement lié à certaines mesures réglementaires - Procédure du référé administratif - Application rapide par l'administration des décisions exécutoires - Favorable au rattachement des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel au ministère de la justice - Art. 1 (p. 3769, 3770) : ses amendements, n° 21 : compétences des cours administratives d'appel ; et n° 22 : suppression de l'élabora-

tion des modalités de transfert par décret en Conseil d'Etat ; devenus sans objet - Sur l'amendement n° 1 de M. Daniel Hoeffel, rapporteur (extension des transferts de compétences du Conseil d'Etat vers les cours administratives d'appel), son sous-amendement n° 23 ; devenu sans objet - (p. 3772) : se déclare opposé à l'amendement n° 44 du Gouvernement (compétences des cours administratives d'appel), modifié par les sous-amendements n° 46 et n° 47 de la commission - Après l'art. 1 (p. 3773) : son amendement n° 24 : indemnisation du préjudice causé aux avocats au Conseil d'Etat ; retiré - Art. 2 (p. 3776, 3777) : reprend l'amendement n° 18 de M. Louis Virapoullé : rattachement des tribunaux administratifs des départements et territoires d'outre-mer à la cour administrative d'appel de Paris et de la région parisienne ; retiré - Interroge le Gouvernement sur les éléments pris en compte pour déterminer l'implantation géographique des nouvelles cours administratives d'appel - Art. 3 : son amendement n° 25 : rattachement des cours administratives d'appel au ministère de la justice ; rejeté - Après l'art. 3 (p. 3779) : son amendement n° 27 : attributions des membres du corps des tribunaux administratifs affectés dans une chambre régionale des comptes ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 43 de M. Marc Lauriol - (p. 3780) : son amendement n° 26 : transfert, à compter du 1^{er} juillet 1989, de l'administration des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel du ministère de l'intérieur au ministère de la justice ; rejeté - Après l'art. 4 (p. 3781) : sur l'amendement n° 4 de la commission (présidence des cours administratives d'appel), son sous-amendement n° 49 ; retiré - Inamovibilité des magistrats des cours administratives d'appel - Art. 5 (p. 3782) : se déclare favorable à l'amendement n° 6 de la commission (élargissement des possibilités de recrutement extérieur des membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel) - (p. 3783) : compare la situation des magistrats de l'ordre judiciaire avec celle des magistrats de l'ordre administratif - Après l'art. 6 (p. 3784) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de la commission (maintien en activité, pour une période n'excédant pas trois ans, des membres du corps des tribunaux administratifs atteints par la limite d'âge) - Art. 8 (p. 3785) : son amendement n° 29 : suppression du premier alinéa de cet article relatif à la recevabilité des pourvois en cassation devant le Conseil d'Etat ; rejeté - (p. 3787) : sur l'amendement n° 10 de la commission (conséquences procédurales de l'annulation par le Conseil d'Etat d'une décision d'une juridiction administrative statuant en dernier ressort), ses sous-amendements, n° 30 ; rejeté ; n° 50 et n° 31 ; devenus sans objet - Art. 10 (p. 3790) : ses amendements n° 32 : suppression de cet article autorisant les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel, saisis d'une question de droit nouvelle, à la renvoyer pour interprétation devant le Conseil d'Etat ; n° 33 : sursis à statuer sur une question de droit nouvelle en matière fiscale ; rejetés ; et n° 35 : maintien de la procédure de la question préjudicielle pour la seule matière fiscale ; devenu sans objet - Sur l'amendement n° 11 de la commission (sursis à statuer sur une question de droit nouvelle ayant des conséquences sur le règlement d'autres litiges, jusqu'à l'avis du Conseil d'Etat ou, à défaut, à l'expiration du délai de trois mois imparti), son sous-amendement n° 36 ; rejeté - (p. 3793) : procédure de renvoi préjudiciel - Après l'art. 10 (p. 3795) : son amendement n° 37 : obligation pour le juge administratif de statuer sur tous les moyens invoqués dans la requête ; rejeté - Disposition de nature à désengorger le contentieux administratif - Soutient l'amendement n° 38 de M. Félix Ciccolini (compétences de la cour administrative d'appel pour les contentieux des installations classées pour la protection de l'environnement) - Avant l'art. 12 (p. 3796) : ses amendements n° 39 : indépendance du médiateur ; n° 40 : saisine directe du médiateur par les citoyens ; et n° 41 : remplacement des mots « le médiateur » par « le médiateur de la République » ; rejetés - (p. 3798) : souhaite que soit réaffirmée l'indépendance du médiateur par rapport à l'autorité administrative - Saisine du médiateur - Référence au médiateur de la République - Art. 12 (p. 3799) : son amendement n° 42 : suppression de cet article relatif à la prévention du contentieux administratif ; rejeté - Opposé au caractère obligatoire de certaines procédures précontentieuses, qu'il s'agisse d'un recours administratif ou d'une conciliation - Explication de vote sur l'ensemble

(p. 3802) : abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux élections cantonales [n° 64 (87-88)]** - (10 novembre 1987) - Après l'art. unique (p. 3804) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Pierre Salvi, rapporteur (report des élections cantonales partielles rendues nécessaires par les vacances survenues pendant le premier trimestre de l'année 1988) - Favorable au regroupement des élections en France.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal - Deuxième lecture.** [n° 41 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Après l'art. 1 (p. 3823, 3824) : ses amendements, soutenus par M. Rodolphe Désiré, n° 6 et n° 7 : peines encourues pour la participation, définie criminelle, à tout groupement en vue du trafic de drogue ; rejetés - Son amendement n° 8, soutenu par M. Rodolphe Désiré : extension de la série des peines complémentaires figurant à l'article L. 627 du code de la santé publique ; rejeté - Art. 5 bis (p. 3825) : son amendement n° 9, soutenu par M. Rodolphe Désiré : examens médicaux permettant de détecter les stupéfiants dissimulés dans l'organisme de passeurs de frontières : autorisation préalable du président du tribunal de grande instance compétent ; retiré - Art. 10 bis (p. 3829, 3830) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (suppression de cet article insérant dans la loi du 29 juillet 1981 sur la liberté de la presse des dispositions visant à lutter contre l'apologie des crimes contre l'humanité) - Définition des crimes contre l'humanité - Préférence pour le terme falsification plutôt que révisionnisme pour qualifier le mouvement visé par ces dispositions.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Justice - (25 novembre 1987) Examen des crédits - Etat B (p. 4504) : réforme de l'instruction - Loi Badinter - (p. 4505) : problème de l'application de la loi Badinter, à compter du 1^{er} janvier 1988, en raison de l'absence de création des emplois nécessaires - Réévaluation du tarif des avocats - Etat C : son amendement n° II-37 : réduction des autorisations de programme du titre V ; retiré.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 61 ter (p. 5092) : son amendement n° II-103 : suppression de cet article tendant à interdire la publicité sur le montant des revenus ; rejeté.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Deuxième lecture.** [n° 141 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Art. 1 (p. 5180, 5181) : ses amendements n° 7 : compétences des cours administratives d'appel ; rejeté ; et n° 8 : répartition des compétences entre le Conseil d'Etat et les cours administratives ; devenu sans objet - (p. 5182) : rappelle que l'accord en CMP peut se réaliser quel que soit le texte adopté par le Sénat - Informe le Sénat que les deux amendements auxquels le Gouvernement a donné un avis favorable ne sont finalement que le texte du Gouvernement lui-même - Après l'art. 1 (p. 5183) : son amendement n° 9 : indemnisation des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - Art. 3 (p. 5184) : ses amendements n° 10 et n° 11 sur le transfert de la gestion du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel au ministère de la justice ; retirés au profit de l'amendement n° 2 de M. Daniel Hoeffel, rapporteur - Son amendement n° 12 : attributions des membres du corps des tribunaux administratifs affectés dans une chambre régionale des comptes ; retiré au profit de l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture relatives à la compétence des membres des tribunaux administratifs détachés dans les chambres régionales des comptes) - (p. 5185) : reprend l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission ; retiré - Art. 5 (p. 5186) : son amendement n° 13 : extension du recrutement extérieur pour le recrutement des membres des tribunaux administratifs et dans les cours administratives d'appel aux professeurs titulaires, aux maîtres de conférences agrégés, aux maîtres assistants des facultés de droit de l'Etat, aux avocats, aux avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassa-

tion ayant exercé leurs fonctions pendant dix ans au moins ; retiré - Art. 8 (p. 5187) : son amendement n° 14 : suppression de l'obligation d'une procédure préalable d'admission pour se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat ; rejeté - (p. 5188) : son amendement n° 15 : renvoi éventuel par le Conseil d'Etat après une première cassation, devant la même juridiction composée d'autres membres que ceux qui ont statué sur le premier appel ; rejeté - Art. 10 (p. 5189) : ses amendements n° 16 : suppression de cet article relatif au sursis à statuer sur une question de droit nouvelle ; n° 17 : possibilité pour le tribunal administratif ou la cour administrative d'appel, en matière fiscale, avant de statuer sur une requête qui soulève une question de droit nouvelle, de transmettre par un jugement le dossier de l'affaire au Conseil d'Etat pour avis ; et n° 18 : possibilité pour le tribunal administratif ou la cour administrative d'appel, en matière fiscale, avant de statuer sur une requête qui soulève une question de droit nouvelle, de transmettre par un jugement qui n'est susceptible d'aucun recours le dossier de l'affaire au Conseil d'Etat pour avis ; rejetés - (p. 5190) : sur l'amendement n° 6 de M. Daniel Hoeffel, rapporteur (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture relatif au sursis à statuer sur une question de droit nouvelle), ses sous-amendements n° 19 et n° 20 ; rejetés - Après l'art. 10 (p. 5192) : ses amendements n° 21 et n° 22 : irrecevables (art. 42, paragraphe 10 du règlement du Sénat) - Explication de vote sur l'ensemble : souhaite que les juges administratifs soient tenus de statuer sur tous les moyens invoqués dans la requête - Abstention sur ce texte du groupe socialiste.

- Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 5245) : sa motion n° 1, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Gravité de la situation - Rappelle que la Haute Cour de justice n'a jamais été saisie de cas analogue sous la V^e République - Procédure de saisine de la Haute Cour non conforme à la Convention européenne des droits de l'homme - Incompétence de la Haute Cour dans cette affaire en raison de l'interprétation stricte de l'article 68 de la Constitution : procédure de mise en accusation des membres du Gouvernement devant la Haute Cour de justice applicable dans le seul cas de complot contre la sûreté de l'Etat - Travaux préparatoires de la Constitution - (p. 5246) : interprétation précitée de l'article 68 de la Constitution confirmée par d'éminents juristes : le professeur Jean-Pierre Rougeaux en 1978, les professeurs François Luchaire et Gérard Conac en 1979 ainsi que le professeur Wilfrid Jean-Didier en 1987 - Rappelle la compétence exclusive et discrétionnaire du Parlement pour saisir la Haute Cour de justice - Dénonce le non-respect de ce principe dans la procédure suivie par le tribunal de grande instance de Paris - (p. 5247) : caractère purement politique de cette mise en accusation - Incompétence de la Haute Cour de justice dans cette affaire étayée par les textes d'application de la Constitution, la jurisprudence de la Cour de cassation ainsi qu'un article de doctrine du professeur Jean Foyer interprétant l'article 68 de la Constitution - (p. 5248) : compétence non exclusive de la Haute Cour, mais concurrente avec les juridictions de droit commun, reconnue par d'éminents juristes français depuis 1961 - Regrette que s'abritant indûment derrière le secret de l'instruction, le président de la commission ad hoc aient refusé de distribuer aux membres de ladite commission certains documents favorables à M. Christian Nucci - (p. 5249) : nullité de la procédure de mise en accusation de M. Christian Nucci, sans levée préalable de son immunité parlementaire - En cas de compétence exclusive reconnue à la Haute Cour de justice, nullité des décisions prises dans cette affaire par le juge du tribunal de grande instance de Paris, le Procureur de la République et la chambre criminelle de la Cour de cassation - Motion préjudicielle (p. 5256) : sa motion préjudicielle n° 3, tendant au report des débats ; rejetée - Demande un scrutin public sur cette motion - Souligne le rôle important du Sénat dans cette affaire et fait remarquer qu'étant donné la couleur politique traditionnelle du Sénat, seul un homme de gauche pourra être renvoyé devant la Haute Cour de justice - (p. 5257) : estime que le débat doit

être renvoyé jusqu'à ce que les travaux de la commission ad hoc aient été intégralement publiés et que le secret de l'instruction ait été levé sur les dossiers en cours et relatifs à la même affaire - Problème du financement des campagnes électorales et des partis politiques - Responsabilité de la commission ad hoc d'apprécier « l'opportunité » d'engager des poursuites contre M. Christian Nucci - (p. 5258) : précipitation des travaux de la commission ; interdiction faite aux commissaires d'interroger M. Christian Nucci lors de son audition - Souligne la différence avec le traitement accordé à M. Michel Poniatowski par une commission similaire siégeant à l'Assemblée nationale - Demande qu'on attende que les dossiers actuellement à l'instruction soient réglés afin que la commission ad hoc ne se limite pas aux accusations de M. Yves Chalié pour envoyer M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice - Rappelle les procédures actuellement en cours : association Carrefour du développement ; compte joint Chalié-Nucci ; achat du château d'Ortie ; affaire du « vrai faux passeport » ; recel de malfaiteurs - Discussion générale (p. 5271, 5272) : surpris que le dossier du juge Michau soit considéré comme particulièrement solide au moment où le juge Grellier est dessaisi du dossier de la CNCL et le juge Boulouque de celui de l'affaire Gordji - S'étonne que de nombreux sénateurs de la majorité soient personnellement opposés au renvoi de M. Christian Nucci devant la Haute Cour, mais que pour des raisons politiques ils votent la proposition de résolution - Respect de l'article 16, alinéa 5, du règlement du Sénat interdisant de faire état du procès-verbal des séances de commission - Rappelle l'opposition des sénateurs socialistes au vote intervenu en commission et imposant le secret sur le déroulement des travaux de ladite commission - (p. 5273) : aimerait connaître l'auteur des fuites au Figaro sur le déroulement des travaux de la commission, avant même la réunion de celle-ci - Contrairement aux travaux d'une précédente commission de l'Assemblée nationale saisie d'une demande de mise en accusation de M. Michel Poniatowski, refus de la commission du Sénat de procéder à de nombreuses auditions souhaitées par les commissaires socialistes, notamment celles des avocats de M. Christian Nucci, de plusieurs de ses collaborateurs ainsi que de M. Charles Pasqua et du commissaire Delebois impliqués dans l'affaire du « vrai faux passeport » délivré à M. Yves Chalié - (p. 5274) : rapport de la Cour des comptes ne mettant en cause que M. Yves Chalié - Réserves sur la gestion de fait ; plainte en cours d'instruction sur l'imitation des signatures de M. Christian Nucci et de plusieurs de ses collaborateurs - Cite un extrait d'une récente chronique radiodiffusée de M. Philippe Alexandre selon laquelle la culpabilité d'un homme politique se mesure au fait qu'il soit ou non au pouvoir - Souligne la position actuellement favorable de M. Albin Chalandon par rapport à la faillite frauduleuse de la bijouterie Chaumet - Invocation du « secret défense » permettant à M. Charles Pasqua de se soustraire aux questions des magistrats - Discussion prochaine d'une demande de suspension de poursuites à l'encontre d'un sénateur du RPR - N'accepte pas cette justice duale - Art. unique (p. 5278) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. André Méric (mise en accusation de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice pour répondre des faits visés par les réquisitions du Procureur de la République adoptées par l'ordonnance d'incompétence du juge d'instruction) et soutient l'amendement n° 6 du même auteur (énoncé sommaire des faits relatifs au sommet de Bujumbura, inspiré des réquisitions du Procureur de la République) - (p. 5280) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de M. André Méric (en l'absence de vérification des faits faisant état de détournement de fonds publics, utilisation du conditionnel) - (p. 5282) : soutient l'amendement n° 12 de M. André Méric (délivrance à M. Yves Chalié d'un « vrai faux passeport » lui ayant permis de se soustraire à la justice) - (p. 5284, 5285) : soutient l'amendement n° 13 de M. André Méric (emploi du conditionnel en l'absence de certitude concernant les faits reprochés à M. Christian Nucci) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5286) : absentéisme sénatorial inadmissible pour l'adoption d'une proposition de résolution d'une telle gravité - Utilisation normale de fonds publics pour certaines dépenses engagées par M. Christian Nucci - Votera contre la présente proposition de résolution.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)]** - (14 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5365) : caractère scandaleux des acquittements des responsables de la tuerie de Hienghène - (p. 5366) : caractère de leader responsable de M. Jean-Marie Tjibaou, reçu par le Président de la République - **Projet de statut** destiné à renforcer les inégalités et les divisions entre les populations en Nouvelle-Calédonie - **Nouveau découpage régional** cantonnant la communauté canaque sur les terres les plus pauvres et dépourvues d'infrastructures - (p. 5367) : renforcement des déséquilibres démographiques et économiques : conséquences quant aux ressources des régions constituées par le produit des impôts - **Rétablissement de la tutelle** du territoire sur le financement des régions - **Choix de critères discutables** pour la répartition des dotations globales de fonctionnement et d'équipement - **Problèmes fonciers** : transfert au conseil exécutif des pouvoirs appartenant à l'agence de développement rural et d'aménagement foncier, ADRAF, pour acquiescer ou céder les terres ou passer des baux - (p. 5368) : vote du groupe socialiste contre ce projet de loi - (p. 5371) : prétendue faible représentativité du parti indépendantiste : rappelle les erreurs de même nature commises à propos du Viêt-minh et du FLN, et leurs conséquences.

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 164 (87-88)]** - (18 décembre 1987) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 5680) : sa motion n° 4, soutenue par M. Félix Ciccolini, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Question préalable** (p. 5683) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Critique** les conditions d'examen de ce projet - **Absence d'existence d'opposition** contre la loi du 10 décembre 1985 dite « loi Badinter » - (p. 5684) : abandon des projets du Gouvernement sur le code de la nationalité, sur l'emprisonnement des toxicomanes et sur la privatisation des prisons - **Transformation** de la « chambre des garanties préalables au placement en détention provisoire » en « chambre de garantie des libertés individuelles » par l'Assemblée nationale et en « chambre des demandes de mise en détention provisoire » par la commission - **Déstabilisation** de l'institution judiciaire - **Rappelle** que la loi de 1985 voulait rompre la solitude du juge d'instruction - **Suppression** pour les assemblées générales des magistrats des tribunaux et des cours du droit de fixer le nombre et le jour des audiences qu'elles possédaient depuis 1791 - **Discussion générale** (p. 5691) : considère que l'âge n'est pas un défaut en soi, seule la qualité importe - **Problème** de la détention provisoire et de sa suppression possible - **Construction** en cours de quinze mille places de prison - **Signale** que l'application de la prison longtemps après les faits criminels est pire que la détention provisoire - **Rappelle** que les mineurs de moins de seize ans ne peuvent être maintenus en prison plus de dix jours, et que ceux de treize ans peuvent être maintenus en détention provisoire - (p. 5692) : défavorable à la création d'une notion de témoin assisté qui aura rapidement les mêmes inconvénients que l'actuelle inculpation - **Estime** que le délai de quinze jours dans lequel la chambre d'accusation doit examiner les demandes de mise en liberté refusées par les juges d'instruction est encore trop long - **Regrette** que la loi Badinter n'entre pas en application au 1^{er} janvier 1988 - **Confirme** la nécessité d'une réflexion approfondie et le soutien du groupe socialiste à l'amendement n° 12 de M. Jean-Marie Girault - (p. 5701) : rappelle que la loi du 10 décembre 1985 avait prévu que la collégialité comporterait au moins deux juges d'instruction - **Avant l'art. 1** (p. 5703) : son amendement n° 64 : report de l'entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985 dite « loi Badinter » à 1989 ; rejeté - **Art. 1** (p. 5704) : ses amendements n° 66 : suppression de cet article relatif à la délivrance des mandats de justice : attributions respectives de la chambre de garantie des libertés individuelles et du juge d'instruction ; n° 67 : obligation pour la chambre de garantie de se prononcer le jour même sur la mise en détention ; et n° 68 : notification à l'inculpé par le juge d'instruction du mandat de dépôt délivré par la chambre de garantie ; notification portée sans délai au dossier de la procédure ; rejetés - **Art. 2** (p. 5706) : son amendement n° 69 : suppression de cet article relatif à l'institution et à la composition de la chambre de garantie des libertés

individuelles ; rejeté - **Avant l'art. 1** (p. 5707) : son amendement n° 65, précédemment réservé : interdiction d'ordonner en matière correctionnelle la détention provisoire à l'égard d'un mineur de seize ans ; retiré - **Art. 2** (p. 5708) : ses amendements n° 70 : nécessité d'une enquête rapide de personnalité lorsqu'un placement en détention provisoire est envisagé ; rejeté ; et n° 71 : composition de la chambre de garantie : trois magistrats du siège et deux juges d'instruction au moins dont celui chargé de l'affaire examinée ; retiré - (p. 5709) : ses amendements n° 72 : présentation par le juge d'instruction saisi de l'affaire de ses observations ; et n° 73 : impossibilité pour un magistrat à peine de nullité du jugement de participer au jugement d'une affaire pénale dont il a connu, en qualité de membre de la chambre de garantie des libertés individuelles ; rejetés - (p. 5710) : son amendement n° 74 : désignation des magistrats membres de la chambre de garantie par le président du tribunal de grande instance sur proposition de l'assemblée générale ; rejeté - (p. 5711) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de M. Charles de Cuttoli, rapporteur (suppression de l'interdiction de détention des mineurs) - (p. 5712) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (placement en détention provisoire prescrit par une chambre dénommée chambre des demandes de mise en détention provisoire) - **Après l'art. 2** (p. 5714) : son amendement n° 75 : modification des conditions de mise en détention provisoire en matière correctionnelle ; rejeté - (p. 5715) : son amendement n° 104 : abrogation du deuxième alinéa de l'article 144 du code de procédure pénale relatif à la détention provisoire en matière correctionnelle ; rejeté - **Art. 3** (p. 5716) : ses amendements n° 77 : suppression de cet article relatif aux dispositions qui ont trait au contrôle judiciaire et à son exécution ; retiré ; et n° 78 : possibilité pour le contrôle judiciaire d'être décidé à la demande et après les observations du juge d'instruction chargé de l'affaire, l'inculpé ou son conseil ayant été entendu ; rejeté - **Art. 4** (p. 5717) : son amendement n° 80 : suppression de cet article relatif aux dispositions d'harmonisation qui ont trait à la mise en détention provisoire en matière correctionnelle ; retiré - **Art. 5** : son amendement n° 81 : suppression de cet article relatif à la saisine de la chambre de garantie des libertés individuelles et au placement provisoire sous main de justice ; rejeté - (p. 5718) : ses amendements n° 82 : suppression du maintien en détention provisoire de l'inculpé jusqu'à sa comparution devant la chambre et de la conduite sous escorte devant celle-ci ; retiré ; n° 83 : lorsque l'inculpé ou s'il y a lieu son conseil demande au juge d'instruction un délai pour préparer sa défense il n'est pas statué immédiatement sur le placement en détention provisoire ; adopté ; n° 84 : obligation pour l'inculpé de comparaître devant la chambre au plus tard le troisième jour suivant la demande de délai ; et n° 85 : suppression de la prolongation d'un jour ouvrable du délai accordé à la chambre pour statuer en cas de circonstances imprévisibles et insurmontables ; rejetés - (p. 5719) : son amendement n° 86 : suppression du placement en sous main de justice dans un local individuel à l'intérieur d'un établissement pénitentiaire ; rejeté - **Art. 6** (p. 5720) : son amendement n° 87 : suppression de cet article relatif au placement en détention provisoire ; rejeté - **Art. 3** (p. 5721) : son amendement n° 79, précédemment réservé : possibilité pour la chambre de demander l'avis du juge d'instruction chargé de l'affaire ; adopté - **Art. 7** (p. 5724) : ses amendements n° 89 : suppression de cet article relatif aux conditions de prolongation de détention provisoire ; et n° 90 : possibilité pour le juge d'instruction de prolonger la détention provisoire au-delà de quatre mois par une ordonnance spécialement motivée ; rejetés - **Art. 9** (p. 5726) : son amendement n° 92 : suppression de cet article pour coordination ; rejeté - **Après l'art. 9** : son amendement n° 93 : condition de demande de mise en liberté provisoire formulée par l'avocat ; rejeté - **Art. 10** (p. 5728) : son amendement n° 94 : suppression de cet article pour coordination ; retiré - **Art. 12** (p. 5729) : ses amendements n° 95 : désignation annuelle du président de la chambre d'accusation sur proposition de l'assemblée générale après avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature par décret du Président de la République ; rejeté ; et n° 96 : suppression du mécanisme de renouvellement triennal des nominations des présidents de chambres d'accusation, des juges d'instruction et des juges spécialisés ; adopté - **Art. 13 bis** (p. 5730) : se déclare favo-

nable à l'amendement n° 51 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif à l'allègement du dossier de la procédure devant la chambre d'accusation) - Art. 14 (p. 5731) : son amendement n° 97 : suppression de cet article relatif au renforcement des pouvoirs de la chambre d'accusation en vue d'éviter des retards dans l'instruction ; rejeté - Problème du dessaisissement pur et simple du juge d'instruction par la chambre d'accusation - (p. 5732) : son amendement n° 98 : possibilité pour le président de la chambre d'accusation, après avoir pris connaissance des observations du juge d'instruction saisi du dossier, de saisir cette chambre d'accusation ; retiré - Art. 15 A (p. 5733) : son amendement n° 99 : suppression de cet article relatif à l'institution d'un statut de témoin assisté ; rejeté - Considère que pour l'opinion, de même que l'inculpation équivaut à la condamnation, le fait d'être témoin assisté et traité comme tel équivaudra à une condamnation - Art. 15 B (p. 5734) : son amendement n° 100 : suppression de cet article pour coordination ; rejeté - Art. 15 (p. 5735) : son amendement n° 101 : fixation par l'assemblée générale du tribunal, des audiences correctionnelles du tribunal de grande instance et de celles de la chambre de garantie des libertés individuelles ; rejeté - Art. 16 (p. 5736) : son amendement n° 102 : suppression de cet article relatif à la fixation des audiences correctionnelles de la cour d'appel ; rejeté - Après l'art. 16 (p. 5737) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 106 de coordination du Gouvernement - Art. 17 : son amendement n° 103 : suppression de cet article relatif à l'abrogation de la loi du 10 décembre 1985 portant réforme de la procédure d'instruction en matière pénale ; rejeté - Après l'art. 17 (p. 5738) : rappelle que le groupe socialiste a été le premier à l'Assemblée nationale à soulever le problème d'atteinte à l'inamovibilité - Art. 18 (p. 5739) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 63 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif à la date d'entrée en vigueur de la loi) - Se déclare opposé à l'utilisation de la procédure d'urgence en matière de procédure pénale - Explication de vote sur l'ensemble : regrette de ne pas avoir pu reprendre en le modifiant l'amendement n° 25 de M. Jean-Marie Girault pour obtenir que l'article 13 soit d'application immédiate et abrèger ainsi les délais dans lesquels les chambres d'accusation doivent statuer - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce texte électoraliste examiné dans des conditions d'impréparation et désagréable à l'égard des juges d'instruction et de l'ensemble des magistrats en général - Atteinte aux institutions.

DUBOSQ (Franz), sénateur des Pyrénées-Atlantiques (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre titulaire du Conseil national de la montagne.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 437 (85-86)], relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 192 (86-87)] (22 avril 1987) - **Rapatriés**.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : rationalisation de l'assurance maladie** (9 avril 1987) (p. 125).

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)]** - (12 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1765) : engagement pris par M. Jacques Chirac, Premier ministre, dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale le 9 avril 1986 - Concertation dans la préparation du projet de loi, complémentaire à la loi du 3 décembre 1982 - (p. 1766) : révision des droits à pension des agents publics sanctionnés pour motif politique puis amnistiés ; possibilité de rachat partiel des annuités ; extension aux militaires placés en non activité par retrait d'emploi - Indemnité forfaitaire accordée aux personnes ayant fait l'objet de mesures administratives d'expulsion, d'internement ou d'assignation à résidence pour motifs politiques liés aux événements d'Afrique du Nord : attribution au conjoint survivant à défaut de l'intéressé décédé - Reconsidération de l'ancienneté des personnes réintégrées dans les ordres honorifiques et décorations - Cas des fonctionnaires rapatriés ayant interrompu leur activité pour combattre pendant la Seconde Guerre mondiale ; levée de forclusion de l'ordonnance du 15 juin 1945 ; inégalité avec les fonctionnaires de la métropole ; proposition par la commission d'un rappel de traitement couvrant la totalité de la carrière des agents - Demande un assouplissement de l'interdiction de cumul d'une retraite de base avec un régime complémentaire figurant dans la loi de 1982 - (p. 1767) : au nom de la réconciliation nationale, demande l'adoption du projet de loi - Avant l'art. 1 (p. 1786) : s'oppose à l'amendement n° 15 de Mme Marie-Claude Beaudeau (réintégration, reconstitution des carrières, et révision du calcul des pensions des personnes ayant subi des mesures préjudiciables à leur emploi ou à leur carrière en raison de leur action ou de leurs opinions anti-colonialistes ; gagé par la majoration du taux de l'impôt sur les bénéfices des entreprises de fabrication d'armements) - Art. 1 (p. 1787, 1788) : son amendement n° 4 : révision du droit à pension : levée de l'interdiction du cumul entre une pension civile ou militaire de retraite et une retraite complémentaire ; adopté après modification par le sous-amendement n° 44, de M. André Santini, secrétaire d'Etat, qu'il accepte - S'oppose à l'amendement n° 16 de Mme Marie-Claude Beaudeau (champ d'application de cet article : exclusion des auteurs de certains actes ; indemnisation des ayants droit des personnes tuées et des blessés à la manifestation de Charonne) - Art. 2 (p. 1789) : son amendement n° 5 : extension de la révision de carrière aux militaires placés en non activité par retrait d'emploi : cas de la guerre d'Indochine ; retiré - (p. 1791) : s'oppose aux amendements n° 19 de Mme Marie-Claude Beaudeau (reconstitution de carrière des militaires placés en non activité par retrait d'emploi) et n° 13 de M. Guy Besse (reconstitution de carrière au titre de la réserve ou de l'honorariat des militaires placés en non activité par retrait d'emploi et titulaires de la croix de combattant volontaire de la Résistance ou de volontaire de la guerre de 1939-1945) - (p. 1792) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 20 (attribution d'une retraite équivalente à celle des lieutenants aux sous-lieutenants d'active concernés par cet article) et n° 21 (extension de la révision de carrière aux militaires ayant vu leur carrière affectée sous des formes non précisées par la loi) - Après l'art. 2 (p. 1793) : s'oppose à l'amendement n° 22 de Mme Marie-Claude Beaudeau (abrogation de l'article 6 de la loi du 3 décembre 1982 réintégrant dans la seconde section du cadre de réserve les officiers généraux ayant violé la légalité républicaine) - (p. 1794) : s'oppose à l'amendement n° 23 de Mme Marie-Claude Beaudeau (cas des enseignants visés à l'article 8 de la loi du 3 décembre 1982 : reconstitution de carrière à compter de leur naturalisation) ; interprétation de la loi du 3 décembre 1982 étendant les dispositions de l'ordonnance du 11 octobre 1958 aux enseignants français d'origine tunisienne - Art. 3 (p. 1795) : s'oppose à l'amendement n° 24 de Mme Marie-Claude Beaudeau (ouverture du bénéfice de l'ordonnance du 15 juin 1945 à certains militaires sanctionnés lors de la guerre d'Indochine) - (p. 1796) : son amendement n° 6 : extension du bénéfice de la levée de for-

clusion de l'ordonnance du 15 juin 1945 aux anciens agents de la France d'outre-mer ; retiré - S'oppose à l'amendement n° 26 de Mme Marie-Claude Beaudeau (extension de la levée de forclusion de l'ordonnance du 15 juin 1945 aux fonctionnaires d'outre-mer, y compris du Maroc et de Tunisie) - (p. 1797) : ses amendements n° 7 : précisions sur la situation administrative des intéressés ; et n° 8 : afin d'assurer un effet pécuniaire rétroactif au reclassement, suppression de la disposition restrictive figurant à l'article 9 de la loi du 3 décembre 1982 ; adoptés - (p. 1798) : son amendement rédactionnel n° 43 ; adopté - (p. 1799, 1800) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 27 (référence à l'interdiction de cumul entre les pensions de retraite figurant à l'article L.84 du code des pensions civiles et militaires de retraite) et n° 28 (mode de calcul de la retenue pour pension prévue à l'article 10 de la loi du 3 décembre 1982) - Art. 4 (p. 1800) : s'oppose aux amendements n° 35 et n° 36 de M. André Méric (fonctionnaires d'Afrique du Nord ayant combattu pendant la Seconde Guerre mondiale ; bénéficie de l'ordonnance du 15 juin 1945 ; délai de forclusion ; recours à décret) - Après l'art. 4 (p. 1801, 1802) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau, n° 30 (extension des dispositions de l'article 11 de la loi du 3 décembre 1982 aux salariés des services publics) ; n° 29 (indemnisation des préjudices subis pour activités ou opinions anti-colonialistes ; gage sur l'impôt sur les bénéfices des entreprises de fabrication d'armements) et n° 31 (modification de la date prise en compte pour l'indemnisation des personnes de nationalité française ayant fait l'objet de mesures de précaution au Maroc) - Art. 5 (p. 1802) : accepte l'amendement n° 1 de M. José Balarello (extension de l'indemnité forfaitaire, allouée par la loi de 1982 aux citoyens français expulsés d'Algérie, assignés à résidence ou internés par les autorités françaises, aux personnes gardées à vue ou détenues puis bénéficiaires ultérieurement d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement) - Art. 7 (p. 1803) : son amendement n° 9 : possibilité de cumul de la pension de base avec les pensions de retraite complémentaire ; adopté, après modification par le sous-amendement n° 46 du Gouvernement - Art. 8 : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. André Méric (reclassement des agents des services publics concédés : mention des agents de métropole et d'outre-mer) ; sur le même objet, son amendement n° 10 ; retiré - Art. 10 (p. 1804) : son amendement rédactionnel n° 11 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 32 de Mme Marie-Claude Beaudeau (exclusion de personnes ayant commis certains actes pendant la guerre d'Algérie du bénéfice de cet article prévoyant la réintégration avec ancienneté dans les ordres honorifiques et dans le droit au port de certaines décorations) - Après l'art. 11 (p. 1806) : accepte l'amendement n° 34 de M. François Trucy (extension de l'amnistie aux infractions et faits constitutifs de fautes disciplinaires et professionnelles commis avant l'entrée en vigueur de la loi du 16 juillet 1974 portant amnistie) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. José Balarello (suppression de la disposition de la loi de finances rectificative pour 1963 excluant du bénéfice des pensions d'invalidité accordées aux victimes d'attentats ou actes de violence les personnes condamnées pour des motifs en relation avec les événements d'Afrique du Nord) - Intitulé (p. 1807) : s'oppose aux amendements n° 42 de M. André Méric (Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, d'Outre-mer, de la guerre d'Indochine et de la Seconde Guerre mondiale) et n° 33 de Mme Marie-Claude Beaudeau (Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine et de la Seconde Guerre mondiale).

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - (12 juin 1987) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1765 à 1767).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2125) : approuve les dispositions relatives à la protection sociale : contribution du régime général au financement du régime d'assurance maladie des ministres des cultes ; création d'un régime facultatif d'assurance vieillesse des conjoints des

membres des professions libérales et possibilité de cumul d'une retraite personnelle avec l'allocation de réversion du régime de base des professions libérales ; extension de dispositions de protection sociale dans le domaine agricole - (p. 2126) : lutte contre le sida : accord sur la création d'une consultation départementale de dépistage gratuit et anonyme - Harmonisation du code de la santé publique avec les obligations communautaires : reconnaissance mutuelle du diplôme - Modification de la procédure de création et de transfert des officines pharmaceutiques - Dispositions relatives au troisième cycle d'études médicales : suppression de l'internat pour tous les étudiants en médecine ; résidanat ; suppression des filières - Dispositions relatives au travail et à l'emploi : interdiction des clauses dites « couperet », figurant dans certaines conventions collectives, et entraînant la rupture de plein droit du contrat de travail, la limite d'âge atteinte ; indemnisation de la rupture du contrat de travail - Accord sur la possibilité donnée aux collectivités locales de s'affilier à l'Unedic pour les agents non titulaires - Maintien de l'exonération des charges sociales portant sur l'indemnité complémentaire versée par les entreprises aux jeunes qui effectuent un stage d'initiation à la vie professionnelle, SIVP - (p. 2127) : extension du bénéfice de l'intéressement aux entreprises publiques et aux sociétés nationales non soumises au droit de la négociation collective - Dispense de la recherche active d'emploi de chômeurs non indemnisés de plus de 55 ans - Mesures statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ; dispositions relatives aux officiers - Article 46-B relatif à la réglementation du droit de grève dans la fonction publique ; perturbations apportées par les grèves de la SNCF, d'EDF et des contrôleurs aériens ; absence de sanction financière depuis la suppression de la retenue forfaitaire pour interruption de service d'une durée inférieure à une journée par la loi Le Pors du 19 octobre 1982 - (p. 2128) : amendement Lamassoure adopté à l'Assemblée nationale rétablissant la règle du trentième indivisible - Attachement des parlementaires de la majorité au droit de grève inscrit dans la Constitution par le Général de Gaulle - Illustration du droit d'amendement : incidences de l'amendement Wallon adopté le 30 janvier 1875 par l'Assemblée nationale sur l'installation de la République - (p. 2129) : importance du travail législatif d'harmonisation à accomplir d'ici la réalisation du marché européen de 1992 - Vote de ce projet de loi par le groupe RPR.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Art. 23 (p. 4115, 4116) : se déclare opposé à la reconduction, pour un an, du prélèvement sur les entreprises pétrolières, créé à titre exceptionnel par la loi de finances pour 1985 et maintenu depuis cette date - Demande un vote par division de l'article 23.

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes et II - Services financiers - (3 décembre 1987) (p. 4900, 4901) : crédits consacrés aux rapatriés dans le budget des charges communes - Financement du remboursement par l'Etat aux caisses de retraite d'une partie des rachats de points de retraite, institué par la loi du 4 décembre 1985 - Retraites complémentaires - Demande la publication rapide de la circulaire d'application de la loi du 8 juillet 1987 complétant les lois d'amnistie précédentes - Application de la loi d'indemnisation du 16 juillet 1987 : dispositions assurant dès 1988 l'indemnisation des rapatriés les plus âgés et une partie de l'indemnisation forfaitaire des anciens harkis - Crédits destinés à l'insertion des anciens harkis et de leurs familles - Missions données aux préfets ; logement ; formation professionnelle - (p. 4902) : résultats positifs de la négociation engagée par le Gouvernement concernant les avoirs bloqués de citoyens français en Algérie, en Tunisie et au Maroc - Projet de mémorial de la France d'outre-mer - Vote de ces crédits par le groupe RPR.

DUFAUT (Alain), sénateur de Vaucluse (NI, puis RPR).

Devient sénateur le 1^{er} octobre 1987 en remplacement de M. Maurice Charretier, décédé (JO Lois et décrets du 2 octobre 1987).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 7 novembre 1987).

DUMAS (Pierre), sénateur de la Savoie (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3283, 3284) : rappelle sa participation au groupe de travail sur la coopération intercommunale présidé par M. Bernard Barbier, sénateur - Origine du mouvement de coopération : distorsion entre l'élargissement de la mission des communes et l'insuffisance de leurs moyens - Rôle du volontariat et importance de la possibilité de pouvoir se retirer - Multiplicité des formes de syndicats - Nécessaire assouplissement des formes de la coopération intercommunale - Nécessaire réflexion sur le maintien du lien entre l'électeur et le gestionnaire dans le cas d'un développement des institutions supracommunales - Interventions économiques des communes : effets néfastes d'une concurrence sauvage - Approuve l'assouplissement des procédures budgétaires - Fonctionnement des conseils municipaux - (p. 3285) : collectivités locales à vocation touristique - Demande l'élargissement de l'assiette et l'extension du champ d'application de la taxe de séjour afin d'en étendre le bénéfice à d'autres collectivités - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant, en ce qui concerne la prise de possession des immeubles nécessaires à l'organisation ou au déroulement des XVI^e jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie, l'application de la procédure d'extrême urgence et la réquisition temporaire** [n° 7 (87-88)] - (4 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3677) : France tout entière concernée par les jeux Olympiques d'hiver de 1992 - Importance des sites et des équipements français en matière de sports d'hiver - Hommage à MM. Jean-Claude Killy et Michel Barnier - Soutien total du Gouvernement - Procédure d'accélération proposée afin de respecter les délais - Respect des droits et des biens de chacun - Garanties offertes renforcées par les propositions de la commission - Souhaite l'adoption unanime de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4411) : budget en faveur de l'action culturelle à long terme : sauvegarde du patrimoine et des enseignements artistiques - Atténuation du déséquilibre entre Paris et la province - Multiplication des dépenses de culture par les collectivités locales - Insuffisance de l'action culturelle à l'étranger - (p. 4412) : problème du cinéma - Favorable à la réunion d'une table ronde avec la participation des rapporteurs des commissions concernées des deux assemblées - Attachement à la poursuite de l'action entreprise par M. André Malraux - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

DUMONT (Jean), sénateur des Deux-Sèvres (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DURAFOUR (Michel), sénateur de la Loire (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs** - Article 68 - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 17] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3939, 3940) : approuve les priorités du Gouvernement ; résultats incontestables : inflation jugulée, reprise de l'investissement due à l'assainissement de la situation financière des entreprises - Sujets de préoccupation : croissance ; redémarrage de la production industrielle, mais vigilance s'imposant ; commerce extérieur, en particulier dans le secteur de la haute technologie ; emploi, traitement social du chômage incontournable, objectif à atteindre demeurant la diminution progressive du nombre des chômeurs - Approuve les solutions proposées dans le projet de budget - A l'exonération de foyers fiscaux préfère une modulation de l'impôt direct et un abaissement du taux de TVA sur les produits de première nécessité - Préférence pour une globalisation du montant des différents prélèvements, impôts et cotisations sociales - Nécessité d'affecter prioritairement des économies budgétaires aux actions améliorant la compétitivité des entreprises - Partage les réflexions de M. Paul Girod sur les conditions d'achat et d'exploitation des terres agricoles, les conditions de sépara-

tion du foncier et de l'exploitation ; demande qu'on tire les conséquences fiscales du caractère exceptionnel de l'indivision en droit français - Pour l'essentiel, aspects très positifs du budget - Caractère préoccupant de l'environnement international - Accord sur les orientations et la stratégie vis-à-vis de l'échéance européenne de 1992, mais nécessité de prévisions précises et d'unité nationale.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Après l'art. 23 (p. 4109) : son amendement n° I-66 : sous certaines conditions, déductibilité des travaux d'entretien des immeubles classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire supplémentaire ou visés par un plan de sauvegarde ; retiré - Dénonce l'extrême complexité de la législation fiscale applicable aux travaux de rénovation de ces immeubles - (p. 4110) : préoccupation des élus locaux devant engager des travaux de restructuration dans des secteurs à vocation historique - Existence d'un important contentieux fiscal sur ce sujet - Demande au ministre de fixer une date limite quant au délai de réflexion engagé entre le ministère de l'équipement et les professionnels concernés - Souhaite que les contentieux en cours soient réglés rapidement.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4197) : amélioration de la situation du bâtiment - Contexte de l'évolution des crédits : budgétisation de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH ; rebudgétisation du prélèvement sur le fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne ; effet de la variation des reports de crédits sur le logement ; effet des déductions fiscales instituées dans le cadre du plan logement - (p. 4198) : relance dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ; perspective du grand marché unique européen en 1992 - Aide publique au logement - Aides à la pierre : explication de la diminution des crédits de paiement ; accroissement des dotations en autorisations de programme ; effort en faveur des DOM ; réforme du financement du logement locatif social : regroupement des prêts locatifs aidés, PLA, et des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALULOS, sur une ligne budgétaire unique ; incertitude sur la clef de répartition des nouvelles enveloppes globales de crédits par le préfet de région ; situation financière des organismes d'HLM - Maintien de la priorité accordée à la réhabilitation - Comité interministériel des villes - Budgétisation de l'ANAH ; affectation au budget général des ressources tirées de la taxe additionnelle au droit au bail ; prise en charge par le budget de l'urbanisme et du logement d'une subvention de fonctionnement - (p. 4199) : aide personnalisée au logement, APL : rapport Laxan ; effort de maîtrise des dépenses ; unification et extension progressive des aides à la personne dans le parc social sur la base de l'allocation logement - Demande un effort en faveur de l'enseignement de l'architecture - Crédits de l'institut géographique national, IGN ; bons résultats de sa filiale IGN France-International - Propose l'adoption de ces crédits - Art. 68 (p. 4212, 4213) : s'oppose aux amendements n° II-4 de M. Jean-Luc Bécart (barème de l'APL : fixation d'un loyer de référence au moins égal à celui actuellement pris en compte) et n° II-2 de M. Robert Laucournet (fixation par décret en Conseil d'Etat du barème de l'aide personnalisée au logement).

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4988) : s'interroge sur la réalisation des objectifs du Gouvernement : désengagement de l'Etat et création d'un secteur privé - S'interroge sur l'existence d'un public de téléspectateurs suffisant et d'un marché publicitaire capable de financer six, neuf ou dix chaînes - Constate une croissance rapide des émissions et un doublement des temps d'antenne au cours des derniers mois - Craint un désordre en dépit des règles du jeu définies par l'Etat - Problème du respect du cahier des charges - (4989) : problème de l'équilibre du secteur public et du secteur privé - Favorable à l'affectation à chacun des secteurs de vocations spécifiques - Regrette que les investissements soient plus orientés en fonction de résultats immédiats plutôt que d'actions à terme - Souhaite

en matière de redevance que l'on fasse payer le prix réel que coûte le service - Suggestion d'une plus grande autonomie pour les sociétés nationales audiovisuelles - Confirme que Radio France est bien l'exemple d'un service public très bien géré - Regrette la suppression d'emplois et la stagnation des ressources de redevance attribuées à Radio France - Constate une stagnation de la création audiovisuelle malgré l'accroissement important du volume horaire de diffusion - Regrette que la télévision commerciale élimine les oeuvres jugées trop culturelles - Absence de respect des cahiers des charges - Existence d'un conflit latent entre créateurs et diffuseurs - Regrette l'insuffisance des excédents attribués à Antenne 2 - (p. 4990) : problème du lancement de TDF1 et TDF2 et de l'insertion des secteurs audiovisuels français dans le paysage audiovisuel international - Création de la société d'édition de programmes de télévision, SEPT, en février 1986 - Rôle culturel de cette société, de préparation et de réalisation des opérations nécessaires à la future diffusion des oeuvres par satellite - Nécessité de faire appel à la puissance publique pour mettre en place une chaîne européenne - Problème de la formation professionnelle des personnels et de leur statut - Absence de statut pour la profession des réalisateurs et créateurs de télévision - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 60 (p. 5089) : soutient les amendements de M. Jean-Michel Baylet, n° II-84 (mesures fiscales accordées aux contribuables qui acquièrent ou font construire un logement destiné à la location, avant le 31 décembre 1989, quelles que soient la date d'ouverture du chantier et la date d'achèvement des fondations) et n° II-85 (mesures fiscales accordées aux contribuables qui acquièrent ou font construire un logement destiné à la location, sous certaines conditions relatives à la date de dépôt de la demande de permis de construire ou de la signature de la réservation en cas d'acquisition d'un immeuble ou d'une partie d'immeuble).

- Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5264) : rôle du Sénat défini dans le rapport de M. Charles Jolibois - Compétence de la commission d'instruction pour traduire ou non ultérieurement M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice - (p. 5265) : compétence exclusive de la Haute Cour de justice pour tous les crimes et délits commis par des membres du Gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions - Interprétation de l'article 68 de la Constitution - Au nom de plusieurs de ses collègues de la gauche démocratique, exprime un certain malaise face à cette affaire soulevant des passions politiques - Enumère les règles motivant son vote : égalité des citoyens devant la loi et droit de chacun de disposer de tous les moyens de sa défense - S'interroge sur le « secret défense » opposé par le Gouvernement aux conditions de délivrance d'un « vrai faux passeport » à M. Yves Chalié - (p. 5266) : fait état de son refus, ainsi que de celui de plusieurs de ses collègues du groupe de la gauche démocratique, de participer au vote sur le rapport de la commission ad hoc.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 10 (p. 5529) : soutient l'amendement n° 49 de M. Jacques Pelletier (affectation à la société Radio France d'une partie de l'excédent du produit de la redevance audiovisuelle 1987).

DUROMEIA (André), sénateur de la Seine-Maritime (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à prendre en compte la durée du séjour en Afrique du Nord de 1952 à 1962 des anciens combattants pour une retraite anticipée [n° 330 (86-87)] (26 juin 1987) - Pensions civiles et militaires de retraite.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre le départ à la retraite anticipée à l'âge de 55 ans aux anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, demandeurs d'emploi en fin de droits ou pensionnés à un taux égal ou supérieur à 60 % [n° 331 (86-87)] (26 juin 1987) - Anciens combattants et victimes de guerre.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à achever le rattrapage du rapport constant le 1^{er} juin 1987 [n° 379 (86-87)] (17 juillet 1987; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - Anciens combattants et victimes de guerre.

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête sur la dénationalisation des entreprises et des banques appartenant au secteur public effectuée depuis le 6 août 1986 [n° 377 (86-87)] (17 juillet 1987; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - Politique économique et sociale.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la pleine reconnaissance des droits des membres de la Résistance [n° 99 (87-88)] (16 novembre 1987) - Déportés, internés et résistants

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 276 (JO Débats du 3 décembre 1987) (p. 4869) - Ministère : Anciens combattants - *Respect du rapport constant* - (Réponse : JO Débats du 12 décembre 1987) (p. 5328) - Anciens combattants et victimes de guerre.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale* [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 535, 536) : projet posant un réel problème de recevabilité constitutionnelle - Atteinte au principe constitutionnel de l'égal accès aux emplois publics - Incidence de l'autonomie de gestion des élus locaux sur le recrutement des agents territoriaux - Favorable à une fonction publique moderne et efficace - Extension du recrutement des contractuels - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- *Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 modifiée portant statut des navires et autres bâtiments de mer* [n° 106 (86-87)] - (5 mai 1987) - Discussion générale (p. 696) : réforme du régime de copropriété maritime - Elargissement du public d'investisseurs susceptibles de financer le secteur maritime - Réforme de la responsabilité - Projet s'inscrivant dans un plan marine marchande présenté par M. Jacques Chirac et contraire aux intérêts de la marine et des marins français - Déclin de la marine et nombreuses pertes d'emplois - Mise en place d'un pavillon de complaisance, réforme du code du travail, démantèlement de la couverture sociale des marins - Rapport Lathière commandé par le Gouvernement Fabius en 1985 - Création du pavillon Kerguelen en juin 1986 - Insuffisance des moyens octroyés à la flotte par rapport à l'importance de la façade maritime - (p. 697) : opposition des marins et officiers au plan marine marchande - 17 % seulement des transports maritimes nationaux assurés par le pavillon national - Importance de la flotte de commerce pour l'indépendance d'un pays - Danger de voir les ports français devenir des ports de deuxième destination -

Politique cohérente de développement et de valorisation des atouts maritimes souhaitée par le groupe communiste - Absence de solution espérée dans ce projet - Abstention du groupe communiste.

- *Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant* [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Discussion générale (p. 2262) : importance du nombre de morts sur les routes en raison de l'effet multiplicateur de l'alcool sur les risques d'accidents - Limitation de ce projet à la répression des infractions au code de la route - Importance du nombre d'accidents mortels sur les voies départementales et nationales - Souhaite une autre politique des transports privilégiant les transports collectifs par rapport aux transports individuels - Souhaite une multiplication des contrôles grâce aux nouveaux appareils éthylotests et éthylomètres - Souligne l'insuffisance des moyens attribués aux forces de gendarmerie et de police - Interdiction de toute publicité pour les boissons alcoolisées à la télévision mais pas à la radiodiffusion - Insuffisance de ce texte qui peut néanmoins permettre de mieux lutter contre l'alcoolisme - Au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Avant l'art. 1 (p. 2264) : soutient l'amendement n° 15 de M. Charles Lederman (interdiction de propagande ou de publicité en faveur des boissons alcoolisées par des émissions de radiodiffusion ou de télévision, par des enregistrements ou par voie de télédistribution) - (p. 2266) : soutient l'amendement n° 16 de M. Charles Lederman (possibilité pour les associations régulièrement déclarées qui se proposent par leurs statuts d'agir contre l'alcoolisme de se porter partie civile) - Art. 2 (p. 2269) : introduction d'une dérogation au principe fondamental de l'individualisation de la peine - Empiètement du pouvoir législatif sur le pouvoir judiciaire - Au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'institution d'une peine obligatoire en cas de cumul des deux infractions de conduite en état d'alcoolémie et d'homicide involontaire) - Art. 6 (p. 2273) : soutient l'amendement n° 17 de M. Charles Lederman (prise en compte par le tribunal de la situation familiale et professionnelle du prévenu en cas de confiscation ou d'immobilisation du véhicule).

- *Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 313 (86-87)] - (30 juin 1987) - Art. 4 (p. 2920) : création d'un nouvel établissement public à caractère administratif - Formation des personnels territoriaux - Représentation des fonctionnaires au sein du Centre national de la fonction publique territoriale - (p. 2921) : démantèlement de la fonction publique - Affaiblissement du rôle des commissions administratives paritaires.

- *Proposition de loi tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine* [n° 287 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Après l'art. unique (p. 2990) : son amendement n° 1, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : reversement au concessionnaire du nouveau pont de la TVA sur les dépenses d'investissement ; gratuité du passage sur le pont de Tancarville et sur le pont de Normandie dans un délai de quinze ans ; institution d'une taxe sur les opérations de bourse ; rejeté - (p. 2991) : son amendement n° 2, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : dans un délai de six mois après la promulgation de la présente loi, élaboration d'un contrat de plan entre l'Etat et les partenaires institutionnels concernés pour définir les grandes orientations et les moyens d'aménagement urbain et industriel de l'estuaire de la Seine ; rejeté.

- *Question au Gouvernement : situation du travail dans l'entreprise La Chapelle-Darblay et atteinte au droit de grève* (8 octobre 1987) (p. 3074).

- *Projet de loi relatif à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime* [n° 142 (86-87)] - (13 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3104) : diminution des crédits pour 1988 destinés à la sécurité, la signalisation et la police maritimes - Crédits d'équipement - Nécessaire renouvellement des baliseurs construits entre 1946 et 1948 - Analyse les causes des

récentes collisions maritimes - (p. 3105) : précarisation de la situation sociale des marins - Développement des pavillons de complaisance - Affaiblissement de la flotte française - Souhaite que les conventions internationales et les règles de sécurité soient mieux appliquées afin de limiter les risques d'accident et de pollution - Installation nécessaire d'un poste de secours entre Le Havre et Rouen - Malgré certaines réserves, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Art. 2 (p. 3336) : soutient l'amendement n° 16 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, des départements) - Absence d'effet des nouveaux critères d'éligibilité à la majoration pour insuffisance de potentiel fiscal pour les départements restant en-dessous du seuil de garantie d'évolution.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Après l'art. 21 (p. 4112) : soutient les amendements n° I-138 et n° I-139 de M. Robert Vizet tendant à étendre à de nouveaux bénéficiaires la réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion agréé - (p. 4113) : soutient les amendements de M. Robert Vizet, n° I-140 (conditions de renouvellement de l'agrément et de l'habilitation des centres de gestion agréés et habilités) et n° I-141 (nouveau champ de compétence des centres de gestion agréés et habilités) - Après l'art. 26 (p. 4128) : soutient l'amendement n° I-147 de M. Robert Vizet (abrogation de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1986 créant une contribution exceptionnelle de la CAECL aux dépenses d'équipement de l'Etat) - Conséquences pour les collectivités locales de la privatisation prochaine de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Conséquences de la diminution de l'épargne des ménages sur le financement des collectivités locales.

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4180, 4181) : politique portant atteinte à la filière maritime sacrifiant l'emploi et l'indépendance nationale - Baisse des crédits - Régression de la marine marchande française au 2^e rang mondial - Pavillon Kerguelen : en contradiction avec la convention du Bureau international du travail ; non-respect du salaire minimum ; interroge le Gouvernement sur sa politique en la matière ; demande que les aides structurelles à la flotte soient assorties de l'engagement de maintenir les navires sous pavillon national - Interroge le Gouvernement sur l'avenir de l'armement naval de la SNCF - Crédits pour les ports seulement constitutifs d'un rattrapage - Politique d'abandon de la marine marchande - Au nom du groupe communiste se déclare opposé à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4186) : faiblesse des crédits en faveur des ports maritimes ; financement de la diminution des effectifs de la manutention portuaire ; absence d'augmentation de la capacité financière des ports autonomes - Se prononce contre l'adoption des crédits du titre IV.

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4265) : recul du budget du tourisme pour 1988 - Accroissement de la fréquentation étrangère et du tourisme de luxe au détriment du tourisme social - Liquidation du tourisme associatif et familial - Une famille sur deux écartée du droit aux vacances et aux loisirs - (p. 4266) : aggravation du tourisme élitiste avec le Marché unique européen de 1992 - Souhaite des mesures spécifiques pour le tourisme : aide aux centres de vacances, élargissement des critères d'accès aux chèques-vacances, création d'un deuxième billet de congés annuels SNCF, extension des tarifs préférentiels pour les jeunes, réforme souhaitable des critères d'attribution des bons-vacances des caisses d'allocations familiales - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) (p. 4660, 4661) : budget de régression se situant dans la perspective

d'un démantèlement du service public ; en cohérence avec les projets européens - Stratégie systématique d'affaiblissement du service public avec la suppression d'emplois, la progression insignifiante de la masse salariale, le recul de l'investissement et de la recherche, la diminution des équipements, la croissance des prélèvements et la politique tarifaire - Logique de désengagement devant déprécier le service public et justifier le recours au secteur privé - Exemple du département de Seine-Maritime - Suppressions d'emplois en contradiction avec la progression de la demande - Objectif du Gouvernement : la fermeture des bureaux de poste, notamment dans les zones rurales - Parallèlement, pénétration croissante de la finance dans le fonctionnement des P et T - Politique en matière de télécommunications : recul des investissements et des dépenses de recherche-développement, retard du plan câble, objectif de privatisation complète du secteur justifiée par une fausse « fatalité technologique » démentie par les expériences américaine et anglaise - Nombreux exemples de la capacité du service public - (p. 4662) : affrontement de deux stratégies en matière d'équipement du territoire en réseau universel : celle du réseau numérique à intégration de service, RNIS, et celle des réseaux éclatés appelée open network - Expérience montrant la seule capacité du service public pour équiper le territoire en réseau universel - Nécessité du maintien de grands corps de la fonction publique pour la qualité des réseaux - Proposition des communistes s'opposant à la stratégie d'affaiblissement des P et T : autonomie de gestion, maîtrise nationale des réseaux de communication, développement et modernisation des réseaux de bureaux de poste, maintien des moyens financiers, attention particulière à la recherche-développement, renforcement du statut des personnels - Ne votera pas ce budget.

Monnaies et médailles - (3 décembre 1987) (p. 4911) : dépenses de personnel : suppressions d'emplois ; utilisation à des fins financières du bénéfice brut de 1986 ; insuffisance des investissements pour assurer la mission de service public et de promotion de l'art de la médaille et de la monnaie - Vote du groupe communiste contre ces crédits.

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) (p. 4926) : budget d'abandon industriel - Développement des investissements financiers et des profits liés à la spéculation plutôt que des investissements productifs, de recherche et de développement - Augmentation du chômage - Déficit du commerce extérieur - (p. 4927) : fuite des capitaux vers les Etats-Unis - Préparation du marché européen de 1992 - Vente des entreprises françaises à des investisseurs étrangers - Délocalisation du capital vers des pays du tiers monde à bas salaire - Comportement des sociétés publiques privatisées vendant leurs entreprises françaises et achetant à l'étranger - Exemple de la région de Haute-Normandie : pertes d'emplois dans l'énergie, la chimie et les engrais ; suppressions d'emplois à Renault-Cléon et Renault-Sandouville - Réparation navale ; politique misant sur le déclin des activités maritimes ; plan de restructuration au Havre - (p. 4928) : devoir de l'armement français de recourir aux chantiers de réparation français plutôt qu'à ceux du Sud-Est asiatique ; rôle d'une politique maritime et portuaire dans une politique industrielle - Vote du groupe communiste contre ce projet de budget.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5004) : budget des anciens combattants en régression pour la première fois - (p. 5005) : absence d'amélioration du sort des veuves et de la prise en compte des revendications des anciens combattants d'Afrique du Nord : bénéfice de la campagne double et reconnaissance d'une pathologie propre, possibilité d'une retraite anticipée et levée de la forclusion pour ce qui concerne le droit à la pension mutualiste - Constate que ce budget est muet en ce qui concerne les forclusions injustes qui frappent les membres de la Résistance à propos de l'appareillage médical et l'attribution du titre de déporté du travail - Rattrapage du rapport constant espéré cette année - Proteste contre la réduction du temps de parole attribué au groupe communiste - Se déclare opposé à l'adoption de ce budget - **Art. 65** (p. 5016) : constate que la proportionnalité ne concerne encore que les pensions de 10 à 80 % - (p. 5017) : problème de la constitution de la retraite mutualiste avec

participation de l'Etat - Souhaite un recul de la forclusion - Renouvelle la demande d'attribution d'un contingent supplémentaire de décorations au titre de la Légion d'honneur pour les anciens combattants de 1914-1918 - Absence de mesures en faveur des familles des morts et de certaines catégories d'anciens combattants - Redoute un nouveau contentieux sur le rattrapage du rapport constant - Attaché au respect du titre de résistant - Souhaite l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale du texte relatif à Rawa-Ruska adopté par le Sénat et à l'ordre du jour du Sénat de diverses propositions du groupe communiste qui tendent à satisfaire les revendications des anciens combattants d'Afrique du Nord - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Art. 65 bis (p. 5018) : son amendement n° II-109 : admission des titulaires du titre de reconnaissance de la Nation comme ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre en qualité de victime de guerre ; devenu sans objet.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 55 (p. 5061) : son amendement n° II-25, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : relèvement de la limite de l'abattement de 20 % applicable aux adhérents des centres de gestion et associations agréés ; rejeté - Après l'art. 56 (p. 5069) : son

amendement n° II-29, soutenu par M. Robert Vizet : abattement de 600 F au titre de la taxe d'habitation accordé aux foyers fiscaux non assujettis à l'impôt sur le revenu ; rejeté - Art. 57 (p. 5073) : son amendement n° II-33, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article tendant à limiter la progression du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sur celle du taux de la taxe d'habitation ; rejeté - Art. 59 (p. 5078) : son amendement n° II-34, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : fixation du taux de la taxe d'habitation : modification de l'assiette et prise en compte du revenu des familles ; rejeté.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Deuxième lecture [n° 141 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5193) :** au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 4 (p. 5523) :** son amendement n° 19, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : transfert en faveur du tourisme social de certains crédits destinés à la promotion du tourisme français à l'étranger ; rejeté.

E

ECKHOUTTE (Léon), sénateur de la Haute-Garonne (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.

ESTIER (Claude), sénateur de Paris (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur; puis nommé vice-président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 115 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire [n° 158 (87-88)] (10 décembre 1987) - *Traités et conventions*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [n° 178 (86-87)] - (29 avril 1987) - *Discussion générale* (p. 574) : détermination du Gouvernement à organiser coûte que coûte le référendum - Absence de solution aux problèmes par la consultation - Projet prématuré et conditions de justice électorale insatisfaites - Rappelle les retraits ces derniers mois de plusieurs projets de loi par le Gouvernement - Liberté, égalité, fraternité, souhaitées par le peuple canaque - Suppression de l'Office scientifique et culturel canaque - Problème du maintien et de la sécurité des Français installés en Nouvelle-Calédonie - (p. 575) : indépendance insuffisante pour assurer effectivement la décolonisation - Rappelle les lois-cadres élaborées par M. Gaston Defferre et la réalisation du désengagement de la France dans ses anciennes colonies d'Afrique - Décolonisation et reconnaissance d'un statut particulier qui tiennent compte des spécificités locales - Existence d'élus musulmans en Algérie avant 1954 - Intervention des accords d'Evian après huit ans de guerre - Décolonisation inéluctable

en cette fin du vingtième siècle - Existence d'opposition au sein même de la majorité - Rappelle les propos de M. Louis Virapoullé dans un quotidien du matin sur la réalité de la colonisation en Nouvelle-Calédonie - Souhaite le report de la consultation.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - **Art. 1** (p. 625) : sur l'amendement n° 4 de M. Etienne Dailly, rapporteur (organisation de la consultation; choix entre l'indépendance et le maintien au sein de la République française dans le cadre d'un statut dont les éléments essentiels seront portés à la connaissance des populations intéressées, préalablement à la consultation), se déclare favorable au sous-amendement n° 44 de M. Jacques Bialski (éléments essentiels du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie déterminés par une loi promulguée avant la consultation envisagée) - **Art. 3** (p. 630) : sur l'amendement n° 5 de la commission (participation à la consultation des électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales du Territoire à la date de la consultation et résidant en Nouvelle-Calédonie et dépendances depuis au moins trois ans à la date de promulgation de la présente loi), soutient le sous-amendement n° 46 de M. Jacques Bialski - (p. 631, 632) : soutient l'amendement n° 25 de M. Jacques Bialski (cas des électeurs inscrits sur des listes électorales autres que celles établies pour la Nouvelle-Calédonie et dépendances et ayant participé à des élections sur la base de ces inscriptions depuis le 28 février 1984) - **Art. 5** (p. 640) : soutient l'amendement n° 27 de M. Jacques Bialski (président de la commission administrative désigné par le premier président de la Cour de cassation) - (p. 641) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (établissement des listes électorales de la consultation).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 211 (86-87)] - (6 mai 1987) *Explication de vote sur l'ensemble* (p. 755) : caractère prématuré de la consultation prévue : défaut des conditions de justice et d'équité électorale; ignorance du projet de statut; absence de prise en compte de la spécificité du territoire *Vote du groupe socialiste contre les conclusions de la CMP.*

- **Question au Gouvernement : paysage audiovisuel français** (14 mai 1987) (p. 965, 966).

- **Rappels au règlement** - (16 juin 1987) (p. 1870) : organisation générale des travaux du Sénat - Dénonce les nombreux projets portant diverses dispositions d'ordre social, véritable atteinte aux droits du Parlement - Droit d'amendement des parlementaires remis en cause par la distribution tardive du prochain projet portant DMOS - Demande qu'un délai supplémentaire soit accordé pour le dépôt des amendements.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - *Discussion générale* (p. 2121, 2122) : atteinte au droit de grève des agents du secteur public par un amendement et un sous-amendement introduits à la sauvette à l'Assemblée nationale - Grève des contrôleurs aériens - Proposition d'abrogation de la loi Le Pors votée en 1982 par le Sénat - Mépris des organisations syndicales - (p. 2123) : dispositions relatives à l'introduction de la publicité politique à la télévision - **Art. 46-B** (*par priorité*) (p. 2164, 2165) : se déclare opposé à l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique) - Dénonce la procédure ayant abouti à cet amendement.

- **Rappels au règlement** - (25 juin 1987) (p. 2320) : organisation des travaux du Sénat - Au nom du groupe socialiste, demande au Sénat de revenir sur sa décision de siéger les samedi 27 et dimanche 28 juin 1987.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1984** [n° 296 (86-87)] - (25 juin 1987) - *Explication de vote sur l'ensemble* (commune avec le projet n° 297) (p. 2453) : suite aux vives critiques du Gouvernement sur la gestion socialiste, rappelle l'importance du déficit du commerce extérieur hérité en 1981 - Privatisations - Lutte contre l'inflation - Rappelle l'adoption par la majorité socialiste des comptes de la

gestion d'avant 1981 - Groupe socialiste favorable à l'adoption de ces deux projets de loi.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1985** [n° 297 (86-87)] - (25 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (commune avec le projet n° 296) (p. 2453).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Avant l'art. 45 quater (p. 2815) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de M. Louis Boyer (création d'une division nouvelle regroupant les articles 45 quater, 45 quinquies et 45 sexties, intitulée « Titre VI - Dispositions diverses ») - Art. 53 (p. 2828, 2829) : vote par le groupe socialiste de cet article subordonnant la diffusion d'émissions publicitaires à caractère politique à l'entrée en vigueur d'un dispositif garantissant la transparence du financement de la vie politique - Baisse de qualité de l'information du fait de la place prise par la télévision en ce domaine - Réserves exprimées par la CNCL dans la note publiée après l'autorisation de telles publicités par la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication : exemple américain ; appauvrissement du débat politique ; problème du financement et risque de renforcement du pouvoir de l'argent sur l'audiovisuel - Opposition du parti communiste, du parti socialiste et du CDS - Absence de précision sur le dispositif devant garantir la transparence et la moralisation de la vie politique - (p. 2833) : sur les conditions de diffusion des émissions publicitaires à caractère politique, se déclare favorable à l'amendement n° 271 de M. Ivan Renar (interdiction des émissions publicitaires à caractère politique) ainsi que, sur l'amendement n° 38 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis (interdiction des publicités télévisées pendant les campagnes électorales ; recours à une loi pour garantir la transparence du financement de la vie politique en France), au sous-amendement n° 821 de M. Etienne Dailly - En raison du rejet de ce sous-amendement, se déclare opposé à l'amendement n° 38 - **Seconde délibération - Art. 52** (p. 2837) : sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (reprise du texte adopté à l'Assemblée nationale complété par les modifications proposées par l'amendement n° 36 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis, et le sous-amendement n° 819 de M. Etienne Dailly, relatives au parrainage), soutient le sous-amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Bayle (reprise du texte proposé par l'amendement n° 135 de M. Louis Perrein, adopté par le Sénat : publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2842) : déplorables conditions d'examen du DMOS - Atteinte au droit de grève dans le service public par l'adoption de l'article 46-B, rétablissant la retenue du trentième indivisible pour cessation concertée du travail dans le service public - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Proposition de loi relative à la protection des services de télévision ou de radiodiffusion destinés à un public déterminé** [n° 280 (86-87)] - (29 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2874) : réglementation des services à accès contrôlé - Un seul service actuellement en France dans cette catégorie : Canal Plus créé sous le gouvernement de la gauche - Doute de l'efficacité de cette nouvelle réglementation - Démantèlement dans la région lyonnaise en mars 1987 d'un trafic de décodeurs pirates - Problème de la diffusion de Canal Plus en Suisse - Souhaite la création d'un groupe d'étude visant à définir les moyens de contrer le trafic des décodeurs pirates hors des frontières - Nécessité d'une législation européenne - Au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur le texte de cette proposition.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord international sur le blé de 1986 comprenant la convention sur le commerce du blé et la convention relative à l'aide alimentaire** [n° 274 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2907) : abstention du groupe socialiste sur ce projet

n'apportant aucune solution au grave problème de l'aide alimentaire aux pays en voie de développement.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention européenne pour la répression du terrorisme** [n° 339 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Discussion générale (commune avec les projets n° 340 et n° 341) (p. 2970) : accord de Dublin n'ayant pour objet que de régir l'application entre les Etats membres de la Communauté économique européenne, CEE, de la convention de Strasbourg du 27 janvier 1977 - Institution d'une limitation de la faculté de refuser l'extradition, objet de la convention de Strasbourg - En cas de refus d'extradition, obligation pour l'Etat d'exercer une action pénale - Existence de deux ordres de dérogation prévus à l'obligation d'extrader - (p. 2971) : condamnation totale du terrorisme - Se réjouit des résultats obtenus dans la lutte contre le terrorisme par le gouvernement précédent ou par le Gouvernement actuel - Se félicite des progrès accomplis dans la coopération internationale contre le terrorisme - Ambiguïtés et contradictions de la convention de Strasbourg et de l'accord de Dublin - Doute de leur efficacité de dissuasion contre le terrorisme - Absence de ratification de l'accord de Dublin par le gouvernement de M. Raymond Barre - Lutte contre le terrorisme et respect des principes fondamentaux du droit pénal et de la Constitution - Respect du droit d'asile - Ratification de l'accord de Dublin par trois pays : Belgique, Pays-Bas et Italie - Problème des extraditions de Basques espagnols soupçonnés d'actes terroristes - Texte en attente depuis dix ans - S'étonne de l'absence de ratification - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ces projets - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2974) : considère la convention de Strasbourg comme inefficace dans la lutte contre le terrorisme et dangereuse pour le droit d'asile - Obligation de réponse au problème de l'extradition - Accord entre les gouvernements et exemple des Basques - Socialistes attachés à la solidarité européenne à condition qu'elle ne s'exerce pas au détriment des libertés démocratiques - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à la ratification des conventions.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes concernant l'application de la Convention européenne pour la répression du terrorisme** [n° 340 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Discussion générale (commune avec les projets n° 339 et n° 341) (p. 2970, 2971).

- **Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger** [n° 341 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Discussion générale (commune avec les projets n° 339 et n° 340) (p. 2970, 2971).

- **Projet de loi sur le développement du mécénat - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 366 (86-87)] - (9 juillet 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3023) : opposition du groupe socialiste aux conclusions de la CMP.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relative à la délimitation des frontières maritimes dans la région des Bouches de Bonifacio** [n° 262 (86-87)] - (3 novembre 1987) - En remplacement de M. Pierre Matraja, rapporteur - Discussion générale (p. 3629) : délimitation des frontières maritimes dans la région des Bouches de Bonifacio - Nécessité de délimiter les eaux territoriales françaises et italiennes, en conformité avec le droit maritime international - Aménagements prévus pour faciliter la navigation commerciale et sauvegarder les coutumes de pêche.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention d'entraide judiciaire en matière civile entre la République française et la République démocratique allemande** [n° 277 (86-87)] - (3 novembre 1987) - En remplacement de M. Pierre Matraja, rapporteur - Discussion générale (p. 3630, 3631) : entraide judiciaire en matière civile entre la France et la RDA - Actualisation des dispositions de la convention de La Haye de 1905 - Coopération entre les deux pays en matière

d'obligation alimentaire envers les mineurs - Champ d'application de cette convention - Accès à la justice - Notification des actes judiciaires et extrajudiciaires - Exécution des commissions rogatoires - Dispense de légalisation des documents publics - Communication des actes d'état civil et des décisions judiciaires relatives à l'état civil - Rappel du droit souverain de chaque Etat de déterminer les conditions d'acquisition, de maintien ou de perte de sa nationalité - Commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce projet.

- **Question au Gouvernement : arrêt de la Cour d'assises de Nouméa (5 novembre 1987) (p. 3701).**

- **Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5267) :** à la lumière de son expérience parlementaire, s'étonne que le rapport de la commission ad hoc ne fasse aucun compte rendu de ses travaux, n'évoque aucun des arguments développés par les intervenants et ne fasse même pas état des votes intervenus - Rappelle que la majorité de la commission n'a pas voté le secret de ses travaux mais a simplement souhaité la discrétion - Dès l'installation du bureau de la commission ad hoc, dénonce la parfaite information des journalistes du Figaro sur la stratégie adoptée par ladite commission - (p. 5268) : rejet par la majorité de la commission de la proposition socialiste de publication des procès-verbaux - Précipitation des travaux de la commission - Décalage ressenti dans l'opinion publique entre la procédure exceptionnelle de traduction devant la Haute Cour de justice et les faits supposés être reprochés à M. Christian Nucci - Rappelle le précédent rejet d'une demande de mise en accusation de M. Michel Poniatowski - Règlement de compte politique - Rejette la nécessité pour la commission ad hoc de déférer M. Christian Nucci devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice du seul fait de l'ordonnance d'incompétence rendue par le juge - Contesté l'affirmation du rapporteur selon laquelle l'immunité parlementaire est couverte par la mise en accusation - Refus de la commission ad hoc de vérifier l'existence des faits reprochés ; souligne une nouvelle fois la différence de traitement entre M. Christian Nucci et M. Michel Poniatowski qui avait bénéficié de la part d'une commission similaire de nombreuses auditions et confrontations - (p. 5269) : en parallèle à l'invitation d'ambassadeurs africains à Beaufort, reprochée à M. Christian Nucci, évoque la récente réception de 15 000 maires de France organisée par M. Jacques Chirac à Bercy ; s'interroge sur le financement de cette réception - Faits reprochés à M. Christian Nucci reposant essentiellement sur les déclarations mensongères de M. Yves Chalié, son ancien chef de cabinet - Regrette que la commission ad hoc ait refusé d'auditionner M. Chalié - Souhaite que le Sénat amende la proposition de résolution adoptée par l'Assemblée nationale - Rappelle que ce vote, historique sous la Ve République, met en jeu l'honneur d'un homme - **Art. unique (p. 5279) :** soutient l'amendement n° 7 de M. André Méric (en l'absence de vérification des faits faisant état de détournement de fonds publics, utilisation du conditionnel) - (p. 5280) : soutient l'amendement de coordination rédactionnelle n° 8 de M. André Méric - (p. 5281) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 10 et n° 11 relatifs au détournement conditionnel de fonds publics et notamment des sommes versées à l'association Carrefour du développement - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 5286) :** constate que le Figaro avait raison, avant même la réunion constitutive de la commission ad hoc, lorsqu'il faisait état de la durée et des conclusions des travaux de ladite commission - Absentéisme sénatorial inadmissible pour l'adoption d'une proposition de résolution mettant en cause l'honneur d'un homme - **Opposition du groupe socialiste à l'adoption de la présente proposition de résolution.**

- **Proposition de loi organique complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel - Deuxième lecture. [n° 137 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Explication de**

vote sur l'ensemble (p. 5321) : rappelle que lors de l'élection de 1978 dans la circonscription des « grandes carrières » à Paris 550 Français domiciliés au Gabon ont été brusquement inscrits dans cette circonscription - A la suite d'un référé ils ont été rayés des listes électorales - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi organique.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987) - Question préalable (p. 5348) :** soutient la motion n° 1 de M. André Méric, tendant à opposer la question préalable - Inadaptation des incessantes modifications institutionnelles à la solution des inégalités économiques et sociales à la base des tensions dans le territoire de Nouvelle-Calédonie - (p. 5349) : mise en place par le Gouvernement socialiste en 1985 d'un statut fondé sur une régionalisation poussée - Arrêt de ce processus par le Gouvernement issu des élections de mars 1986 ; blocages administratifs du fonctionnement des régions ; suppression de leurs compétences par la loi du 16 juillet 1986 - Incidents ayant accompagné la préparation du référendum : répression de la manifestation pacifique du 22 août 1987 ; affaire de Radio-Rythme bleu installée sur des fréquences non agréées par la CNCL ; provocations diverses ; abstention d'une grande partie de la communauté canaque à la suite de la consigne de boycott donnée par le FLNKS - (p. 5350) : manque de foi de la majorité dans les possibilités d'application du statut en projet ; mécanisme de l'article 40 fixant la règle de la majorité des deux tiers au conseil exécutif en certaines matières non déterminées ; prévision d'arbitrage par le haut-commissaire - Déséquilibre créé par le nouveau découpage entre les régions riches tenues par les Européens et les régions les plus pauvres peuplées de Mélanésiens ; primat d'une économie de comptoir concentrée dans le Sud au seul profit de quelques Européens de Nouméa - Sous-estimation du montant global des ressources des régions - (p. 5351) : accentuation des inégalités économiques entre la région Sud et les autres régions par le mécanisme de la dotation de fonctionnement - Compétence du territoire, appelé à être contrôlé par le RPCR, pour le financement des régions - Propos de M. François Mitterrand, Président de la République, sur les inégalités de situation en Nouvelle-Calédonie - Acquiescement récent des auteurs de l'embuscade de Hienghène - **Art. 1 (p. 5373, 5374) :** soutient l'amendement n° 29 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la composition du territoire de la Nouvelle-Calédonie et à la définition de ses principes d'administration) - Proposition de retour au statut Pisani de 1985 ayant permis la mise en place de projets de développement économique au profit de tous les Calédoniens - Rétablissement d'une tutelle sur les régions par le biais du financement par le conseil exécutif et le congrès du territoire ; nouveau découpage électoral destiné à assurer la majorité aux représentants des populations européennes peu décidées à respecter les droits de la minorité malgré la règle de majorité qualifiée - **Art. 2 :** soutient les amendements de M. André Méric n° 30 (suppression de cet article dressant la liste des institutions du territoire) et n° 31 (conseil coutumier territorial) - **Art. 6 (p. 5377, 5378) :** soutient les amendements de M. André Méric n° 35 (rétablissement de l'office foncier de la Nouvelle-Calédonie, établissement public de l'Etat) et n° 36 (maintien de l'office culturel scientifique et technique canaque) - **Art. 9 (p. 5381, 5382) :** soutient les amendements de M. André Méric n° 41, n° 42 et n° 43 relatifs à l'extension des attributions de l'assemblée coutumière - Statut civil coutumier - Compétences spécifiques des organes coutumiers institués par le statut Lemoine et Pisani en matière de conciliation dans des conflits mettant en cause des citoyens de statut civil particulier - **Art. 10 (p. 5383) :** soutient l'amendement n° 44 de M. André Méric (modification de la composition du conseil exécutif) - **Art. 12 (p. 5384, 5385) :** soutient les amendements de M. André Méric n° 45 de coordination et n° 46 (appartenance au congrès du territoire des candidats au conseil exécutif) - **Art. 13 :** soutient l'amendement n° 47 de M. André Méric, de coordination avec les précédents.

- **Question au Gouvernement : conditions de libération des otages français au Liban (17 décembre 1987) (p. 5601 à 5603).**

- **Rappels au règlement** - (19 décembre 1987) (p. 5761) : changements incessants de l'ordre du jour de la fin de session ; mépris manifesté par le Gouvernement plaçant le Parlement devant le fait accompli.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire*. [n° 174 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5782) : vote du groupe socialiste contre ce projet de statut inapplicable et dangereux.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord international de 1986 sur le cacao** [n° 117 (87-88)] - (19 décembre 1987) - En remplacement de M. Paul Robert, rapporteur - **Discussion générale** (p. 5783, 5784) : politique générale de stabilisation des recettes tirées par les pays en voie de développement de la vente des produits de base - (p. 5784) : diminution des recettes de ces pays, provoquée par la chute des cours des produits de base - Concentration du marché mondial du cacao - Mise en place d'un dispositif novateur pour faire face à la surproduction, la chute des cours et l'engorgement du stock régulateur - Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à l'accord de coopération monétaire du 23 novembre 1979 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores** [n° 118 (87-88)] - (19 décembre 1987) - En remplacement de M. Michel d'Aillières, rapporteur - **Discussion générale** (p. 5785) : réactualisation des statuts de la banque centrale des Comores ; octroi par la France d'une garantie de change des avoirs déposés par cette banque centrale - Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores sur la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières** [n° 119 (87-88)] - (19 décembre 1987) - En remplacement de M. Michel d'Aillières, rapporteur - **Discussion générale** (p. 5786) : propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discri-**

mination (ensemble les protocoles I et II) [n° 121 (87-88)] - (19 décembre 1987) - En remplacement de M. Michel Chauty, rapporteur - **Discussion générale** (p. 5787, 5788) : état des signatures et des ratifications de cette convention - **Dispositions générales** : conception extensive des conflits internationaux ; déclaration interprétative et réserves formulées par le Gouvernement français - Protocole interdisant les armes aux éclats non localisables par rayon X dans le corps humain - Protocole interdisant les mines, pièges et dispositifs analogues sur terre et contre les populations civiles - Refus de la France d'être partie au protocole relatif aux armes incendiaires en raison de l'imprécision de l'interdiction édictée - Absence de tout protocole de vérification - Propose la ratification de cette convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire** [n° 115 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5790, 5791) : remplacement de la convention du 8 avril 1966 - Situation actuelle démographique et économique de l'Algérie ; politique d'ouverture du Président Chadli - Relations franco-algériennes ; création en septembre 1986 d'une commission ad hoc sur les problèmes en suspens ; avoirs français bloqués en Algérie ; enfants déplacés ; sécurité des Algériens en France - Relations économiques : négociations en cours sur le prix du gaz algérien - Octroi d'une garantie de la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE, au crédit bancaire à destination de l'Algérie - Evolution d'une coopération de substitution vers une coopération de projet - Objectifs ; modalités ; instances de concertation - Protocole administratif et financier ; possibilité de règlement du problème d'importation en Algérie de livres, journaux et périodiques destinés au centre culturel français - (p. 5792) : protocole relatif aux volontaires du service national actif, VSNA - Propose l'adoption du projet de loi de ratification.

- **Proposition de loi relative à la reconnaissance de la vocation internationale de l'Association internationale des parlementaires de langue française** [n° 113 (87-88)] - (19 décembre 1987) - En remplacement de M. Michel Alloncle, rapporteur - **Discussion générale** (p. 5794) : rayonnement international de l'Association internationale des parlementaires de langue française, AIPLF - Propose l'adoption de ce texte.

F

FAIGT (Jules), sénateur de l'Hérault (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi relative au transfert de la compétence du second cycle de l'enseignement du second degré au territoire de la Polynésie française [n° 305 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Art. 1 (p. 3007) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 1 (organisation des examens et composition des jurys relevant de la compétence de l'Etat) et n° 2 (gestion des personnels enseignants mis à disposition du territoire assurée par l'Etat tant pour leur nomination, leur promotion, que leur avancement) - Art. 2 : soutient l'amendement n° 3 de M. André Méric (modalités de transfert mises au point par la commission paritaire de concertation créée en 1984) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3008) : abstention du groupe socialiste sur cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3567) : effort des gouvernements socialistes en faveur du développement des disciplines artistiques dans le milieu scolaire - Définition de la notion d'« artiste intervenant » - (p. 3568) : regrette que le rapport de M. Marcel Landowski n'ait pas été publié - Projet suscitant des déceptions chez les enseignants et les parents d'élèves et des inquiétudes dans le monde associatif - Définition des enseignements artistiques - Insuffisance des moyens octroyés au haut comité des enseignements artistiques - Dispositions financières inscrites dans le projet de budget pour 1988 - Mesures insuffisantes pour satisfaire l'ambition de ce projet.

- Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 53 (87-88)] - (4 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3664) : rappelle l'adoption de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, à l'unanimité par le Sénat et les sévères critiques de la part de la minorité de l'époque - (p. 3665) : nombreuses tentatives faites dans le passé pour obtenir une meilleure gestion, un contrôle plus efficace et plus de transparence dans la gestion des clubs - Rappelle l'existence des « caisses noires » - Problème de l'aide des collectivités locales - Responsabilisation des dirigeants - Evolution inéluctable du « spectacle sportif » - Après l'art. 5 (p. 3675) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Jean Delaneau, rapporteur (impossibilité pour les sociétés et associations de déléguer tout ou partie de leur activité sous peine de nullité des conventions).

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) (p. 4730) : neuf présentations différentes du budget de la jeunesse et des sports depuis neuf ans - Existence de « zones d'ombre » - Souligne la disparition des termes « éducation populaire » et « vie associative » - Approuve les observations présentées par MM. Stéphane Bonduel et Jean Delaneau relatives à la gestion du fonds national pour le développement du sport, FNDS - Regrette la diminution des aides de l'Etat en faveur des fédérations aéronautiques, ainsi qu'en ce qui concerne le centre d'information et de documentation jeunesse - (p. 4731) : dérogation sur la mise en place du comité national de la recherche et de la technologie en matière d'activités physiques et sportives - Absence de congé formation pour les animateurs bénévoles et d'aménagement du temps de travail pour les pratiquants - Augmentation de l'effort demandé aux collectivités locales - Application de la décentralisation aux activités sportives - Problème de la violence sur les terrains de sport - Souhaite que le Parlement soit informé de la façon dont sont employés les fonds provenant du pari mutuel urbain, PMU, alloués au fonds national pour le développement de la vie associative - Nécessité d'une réelle politique sportive qui forme les hommes et réduise les inégalités sociales - Examen des crédits - Etat B (p. 4737) : son amendement II-60 : réduction des crédits du titre III en faveur de la médecine du sport ; rejeté.

FAURE (Edgar), sénateur du Doubs (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles ; démissionne de la vice-présidence (*JO Lois et décrets* du 3 juillet 1987).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** [n° 102 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5442) : dispositions qui s'inscrivent dans la ligne déjà suivie par le Gouvernement pour aider les entreprises à affronter des difficultés grandissantes - Importance du problème de la transmission des entreprises - Possibilité pour les chefs d'entreprises de choisir librement leur successeur sans risquer des catastrophes en matière successorale et fiscale - (p. 5443) : diminution du nombre des successions familiales dans les entreprises - Constate que la moitié des dirigeants des petites et moyennes industries, PMI, ont plus de 50 ans - Nécessité d'organiser la succession à la tête de l'entreprise - Constate que l'article 21 est dans la droite ligne du droit romain archaïque - Nécessité de ne pas spolier les héritiers - Rôle des petits et moyens entrepreneurs pour lutter contre le chômage et le sous-emploi - Conseille au Gouvernement d'aller de l'avant - Demande à la commission des lois de ne pas se montrer trop « notariale ».

FAURE (Jean), sénateur de l'Isère (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 6 juillet 1983).

- Membre titulaire du Conseil national de la montagne.
- Membre suppléant de la Commission nationale d'urbanisme commercial.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 351 (86-87)], d'amélioration de la décentralisation [n° 54 (87-88)] (14 octobre 1987) - Collectivités locales.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 27 (*JO Débats* du 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Equipement - Aménagement du territoire en ce qui concerne les régions de montagne - (Réponse : *JO Débats* du 15 avril 1987) (p. 159) - Aménagement du territoire.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : choix économiques et budgétaires (9 avril 1987) (p. 130, 131).

- Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire - (14 avril 1987) (p. 159) : rapporteur du groupe de travail « montagne » - Taxe foncière sur le non bâti supérieure aux produits du fermage dans de nombreux départements de montagne et obstacle insurmontable à « l'extensification » de l'exploitation des zones de montagne - Problème des quotas laitiers des zones de montagne - Remise en cause générale de la politique agricole commune, PAC - (p. 160) : absence de référence à la montagne dans les conclusions du rapport Guichard - Mauvais fonctionnement des institutions créées par la loi « montagne » - Unique réunion du Conseil national de la montagne en l'absence de consultation sur les orientations du dernier comité interministériel de développement et d'aménagement rural, CIDAR - Résultats inégaux des comités de massifs - Nécessité pour la définition d'une politique globale de l'aménagement des zones de montagne du maintien des trois cellules horizontales existantes à ce jour au ministère de l'équipement, au ministère de l'agriculture et à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR - Nécessaire maintien d'une procédure contractualisée entre l'Etat et les régions intégrant les crédits des fonds spécialisés comme le fonds interministériel de développement et d'aménagement rural, FIDAR - Problème des activités touristiques en zone de montagne - Procédure de mise en place des unités touristiques nouvelles - Etude nécessaire sur l'évolution de la consommation de sports d'hiver - Signale des retards en matière de publication des textes d'application de la loi « montagne » - (p. 161) : problème de la formation et de la création d'activités complémentaires en direction du tourisme - Inquiétude face à la remise en cause des principes fondamentaux de la PAC - Menace d'une désertification de la France rurale - Nécessaire exercice de la solidarité nationale telle qu'elle est définie dans la loi « montagne ».

- Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1070) : lenteur et coût de l'élaboration des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles, PER, indispen-

sables en zones de montagne préalablement à l'élaboration des documents d'urbanisme prenant en compte les risques naturels - Cohérence entre les dispositions du projet de loi et celles de la loi montagne de 1982 : maintien de la responsabilité de l'Etat en matière de risques naturels ; association syndicale de lutte contre les avalanches - Inadaptation aux secours en montagne des plans Orsec et des plans d'urgence - (p. 1071) : répartition de la responsabilité entre l'Etat et les collectivités locales ; remboursement des dépenses imputables aux opérations de secours - Question de M. Louis de Catuelan concernant la détection des feux de forêt par scanner aérien - Votera ce projet de loi.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Après l'art. 13 (p. 1118) : son amendement n° 2 : fixation par décret en Conseil d'Etat de l'organisation des services départementaux d'incendie et de secours et des corps de sapeurs-pompiers communaux, intercommunaux et départementaux ; adopté.

- Question au Gouvernement : rôle des associations de consommateurs (11 juin 1987) (p. 1698).

- Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 3261) : protection des collectivités locales dans leur politique d'interventions économiques - Suppression du régime dérogatoire d'intervention des communes en faveur des entreprises en difficulté, institué par la loi du 2 mars 1982 - Amélioration des mécanismes de garanties d'emprunt accordées par les régions, les départements et les communes - (p. 3262) : question sur le régime des sociétés de garantie, avec participation en capital des collectivités, prévues par le projet de loi - Interventions économiques des collectivités locales et loi du 7 janvier 1982 approuvant le plan intérimaire - Financement des collectivités locales à vocation touristique : réforme destinée à équilibrer le mécanisme de la dotation supplémentaire aux communes touristiques ou thermales ; maintien des critères d'éligibilité ; modification des critères de répartition par le projet de décret d'application ; réforme de la taxe de séjour - Accord de la commission sur les dispositions proposées.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3451) : vote de ce texte par le groupe de l'union centriste.

FAURE (Maurice), sénateur du Lot (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

FONTES (Georges), secrétaire d'Etat aux anciens combattants (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (*JO Lois et décrets* du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. André Méric fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 34, 86-87), déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article L. 178 (troisième et quatrième alinéas) du code des pensions d'invalidité aux prisonniers de guerre déportés du camp de Rawa-Ruska [n° 184 (86-87)] - (25 mai 1987) - Discussion générale (p. 1268) : hommage à M. André Méric, ainsi qu'à tous ceux qui ont souffert à Rawa-Ruska - Modalités de calcul de la pension militaire d'invalidité - Extension aux anciens de Rawa-Ruska, titulaires de la carte d'interné résistant, du bénéfice du statut des allocations spéciales de grand mutilé - Article 3 et bénéfice de la présomption d'origine sans condition de délai pour les prisonniers de guerre à Rawa-Ruska, qui n'ont pas obtenu la carte d'interné résistant - Droit au statut de grand mutilé et aux allocations correspondantes, actuellement, pour les anciens de Rawa-Ruska reconnus internés résistants - (p. 1269) : existence d'une sorte

d'échelle des valeurs pour les préjudices subis - Prise en compte par les gouvernements précédents des conditions exceptionnellement dures du régime des camps de représailles allemands - Droit à la reconnaissance de l'imputabilité au service par preuve de certaines maladies - Appréciation possible sur le plan médical des préjudices physiques pour les anciens de Rawa-Ruska qui n'ont pas obtenu le titre d'interné résistant - Unanime reconnaissance des anciens de Rawa-Ruska - Reconnaissance morale immédiate et « matérialisation » lorsque les conditions du pays le permettront.

- **Conclusions du rapport de M. Roger Husson**, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 52, 87-88) déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 78 (87-88)] - (13 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3869) : extension de la protection sociale à une catégorie de personnes dont les conjoints ont été frappés dans l'accomplissement de leur devoir - **Art. 1** (p. 3871) : accepte l'amendement n° 1 de M. Roger Romani (extension du champ d'application de cette loi aux pompiers volontaires) - (p. 3872) : son amendement n° 4 : possibilité d'obtenir les emplois réservés de l'Etat pour les conjoints de militaires, policiers, douaniers et pompiers professionnels décédés en service ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 2 de M. André Jarrot (extension des dispositions de cette loi aux conjoints des personnes décédées en tentant de sauver la vie d'autrui) - Son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté - **Art. 2** (p. 3873) : son amendement n° 6 : suppression de cet article relatif à la couverture des dépenses résultant des dispositions prévues par la majoration du taux indiqué au premier alinéa de l'article 919 du code général des impôts ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 4997) : rappelle les trois priorités du Gouvernement : emploi, recherche et coopération - Attachement à la réduction du taux des prélèvements obligatoires - Respect des engagements et des promesses faites au monde combattant - (p. 4998) : budget sensiblement égal à celui de l'an dernier malgré la diminution des « parties prenantes » - Rappelle les principales mesures nouvelles : instauration d'une proportionnalité effective des pensions de 10 à 80 % - Relèvement de la pension de base - Possibilité pour les anciens d'Afrique du Nord d'obtenir la réparation des séquelles de l'amibiase - Problème des victimes de guerre d'Alsace et de Moselle et reconnaissance de leur statut par la loi - Rappelle que les anciens combattants sont avant tout les gardiens fidèles de la mémoire collective de l'histoire de la France - Accroissement des dotations pour les cérémonies publiques et des crédits en faveur du développement de l'information historique - Soixante-dixième anniversaire de la fin de la guerre de 1914-1918 - Reconstruction décidée d'une seconde tranche de 50.000 tombes des nécropoles de la guerre de 1914-1918 - Augmentation des crédits consacrés aux subventions, secours et allocations pour les anciens combattants ressortissants des Etats africains et malgache - Mesures nouvelles en faveur des anciens harkis - Amélioration des conditions d'accueil de nos ressortissants et des handicapés à Rouen et à Berck - Informatisation des services extérieurs du secrétariat d'Etat - Souligne l'achèvement du rattrapage du rapport constant au 1^{er} décembre dernier - Annonce la construction d'un nouvel établissement pour les grands handicapés - (p. 4999) : rappelle la construction de la nécropole de Fréjus et le retour des corps des civils et militaires morts pour la France au Vietnam - Rappelle que les anciens combattants ne sont la propriété de personne - (p. 5013, 5014) : annonce que les veuves de guerre, les familles des morts et les prisonniers du Viet-minh constitueront la priorité du prochain budget - Se déclare favorable à l'égalité des générations du feu, et à l'assouplissement des règles de l'octroi de la carte du combattant - Reconnaît l'existence pour l'Afrique du Nord de conditions spécifiques de conflit - Donne lecture des conclusions d'une commission médicale qui avait été remise au Premier ministre, M. Laurent Fabius, qui ne reconnaît pas comme propres aux

conflits d'Afrique du Nord les psycho-névroses - S'efforce d'obtenir la prorogation du délai relatif à la retraite mutualiste - (p. 5015) : problème des forclusions pour la carte de combattant volontaire de la résistance - Impossibilité de donner la Légion d'honneur à tous les anciens poilus - Rappelle que l'article 40 de la Constitution n'a pas été opposé lors du vote au Sénat de la proposition de loi de M. André Méric relative à Rawa-Ruska - Problème du rattrapage du rapport constant et de l'augmentation des catégories C et D des fonctionnaires - Problème des appareils de prothèse auditive et de l'existence d'un décrochage de par l'application du tarif interministériel des prestations sanitaires - (p. 5016) : rappelle l'intention du Gouvernement de déposer un projet de loi relatif aux forclusions opposées aux combattants résistants - Signale le déplacement envisagé des cimetières militaires italiens - Attachement du Gouvernement pour trouver une situation satisfaisante en ce qui concerne les anciens combattants d'Afrique noire et d'Afrique du Nord - Problème de l'enseignement de l'histoire et du respect du passé - Célébration du soixante-dixième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 - Problème des résistants dans les Vosges, en Alsace et en Franche-Comté - **Art. 65 bis** (p. 5018) : accepte l'amendement n° II-83 de M. Jacques Descares (admission des titulaires du titre de reconnaissance de la Nation comme ressortissant de l'Office National des anciens combattants et victimes de guerre) - **Après l'art. 65 ter** : demande le retrait de l'amendement n° II-111 de M. Pierre Croze (déduction des seuls versements mentionnés à l'article 156-II-5° du code général des impôts pour la détermination du revenu global).

FOREST (Louis de la), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 1069) : tendance au désengagement de l'Etat dans les interventions quotidiennes de sécurité civile : désengagement des services de gendarmerie de la réception et de la rediffusion de l'appel des sapeurs-pompiers ; suggère l'affectation de personnels du contingent aux services départementaux d'incendie et de secours - Plan Orsec zonal : demande la création d'un établissement public zonal destiné à donner au préfet de zone de défense les moyens nécessaires à l'élargissement de ses responsabilités et chargé de la péréquation des dépenses - (p. 1070) : absence de véritable corps de défense opérationnel malgré l'existence de deux unités d'instruction de la sécurité civile.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques** [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3573) : perplexité sur la philosophie générale et l'opportunité de ce texte - Fait part de ses nombreuses interrogations relatives aux critères d'établissement de la liste des enseignements artistiques, à l'intégration de ces matières nouvelles dans les calendriers scolaires ainsi qu'à une réforme des rythmes scolaires - (p. 3574) : financement de ce projet - Aurait préféré un réaménagement des structures existantes après établissement du bilan des expériences en cours.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Culture et communication - **Culture** - (24 novembre 1987) (p. 4420) : conséquences de la tempête du 15 octobre dernier sur le patrimoine architectural naturel de la Bretagne, de la Manche et du Calvados - Importance des dégâts - Insuffisance des indemnités versées par les assurances pour couvrir les frais de remise en état - Maintien de la politique du Gouvernement en faveur des archives départementales et aide souhaitée en faveur de l'Ille-et-Vilaine afin de permettre

l'extension de ses archives en 1989 - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

FORTIER (Marcel), sénateur de l'Indre-et-Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.
- Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois* et décrets du 15 octobre 1987).
- Membre titulaire du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.
- Est nommé membre de la commission des comptes de la sécurité sociale (*JO Lois* et décrets du 10 juillet 1987)
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 20] (16 novembre 1987).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Navigation aérienne - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 40] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Après l'art. 15 (p. 912, 913) : son amendement n° 116 : instauration de la participation du personnel des sociétés aéronautiques ; retiré.
- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - 3 - Météorologie - (27 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4612) : croissance du transport aérien après deux années de dépression - Affirmation d'Airbus sur le marché mondial - Stabilité de ce budget en francs constants - Augmentation des autorisations de progra. ne - Bons résultats des sociétés de transport aérien - Annonce d'une future participation des salariés au capital des compagnies aériennes - Effritement des indicateurs de productivité - Rappelle la longue grève des contrôleurs aériens début 1987 et ses conséquences néfastes - Accord des douze ministres des transports de la communauté le 25 juin 1987 sur une première étape de libéralisation de trois années - Existence d'un différend sur Gibraltar - Interrogation sur la date d'application des nouvelles règles de partage - Interrogation sur la desserte possible du réseau de la métropole et d'outre-mer par les compagnies étrangères et sur le sort réservé aux compagnies non communautaires - Souhaite des précisions quant à la répartition des droits de trafic entre les compagnies françaises internationales - (p. 4613) : problème de la formation des pilotes - Rappelle les résultats de la déréglementation américaine : accroissement du trafic - Risque d'une insuffisance du nombre de pilotes - Aéronautique civile, secteur crucial de l'économie - Rappelle le succès commercial d'Airbus industrie avec l'A 320 - Rappelle les résultats satisfaisants de l'ATR 42 - Redressement du marché des hélicoptères - Aérospatiale, premier exportateur mondial en passe de devenir le premier constructeur

mondial d'hélicoptères civils - Rappelle le tragique accident d'un ATR 42 - Se félicite de la collaboration de la General electric avec la SNECMA qui est devenue un des tout premiers motoristes mondiaux - Succès du CFM 56-5 - Regrette la limitation de la participation de la SNECMA à la réalisation du moteur UDF - (p. 4614) : rappelle la conclusion de cet accord en 1985 par le précédent gouvernement - Souhaite un effort supplémentaire en faveur de l'aviation légère - Problème de la liaison Orly-centre ville - Evoque la mission de la commission des finances aux Etats-Unis et la prise de conscience de l'importance de l'enjeu que constitue l'Airbus - Au nom de la commission des finances, propose l'adoption des crédits de ce budget - Examen des crédits - Etat B (p. 4625) : demande le retrait de l'amendement n° II-7 de M. Ernest Cartigny (réduction des crédits du titre III : service de formation et de contrôle).

FOSSET (André), sénateur des Hauts-de-Seine (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre du conseil d'administration de la société Antenne 2.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (*JO Lois* et décrets du 19 mai 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (*JO Lois* et décrets du 6 décembre 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (*JO Lois* et décrets du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 85-692 du 10 juillet 1985 relative à l'élec-

tion des conseils régionaux [n° 155 (86-87)] (18 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Elections et référendums.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant le code électoral relatif à l'élection des conseillers régionaux [n° 1 (87-88)] (2 octobre 1987) - Conseillers régionaux.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 263 (86-87)], modifiant les procédures fiscales et douanières [n° 267 (86-87)] (9 juin 1987) - Impôts et taxes.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 184 (87-88)] (18 décembre 1987) - Lois de finances rectificatives.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et privatisation - I - Charges communes - Articles 64 et 66 - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 10] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 4 : Art. 12-1 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 384) : son amendement n° 74, soutenu par M. Pierre Schiélé : organisation par le Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, des concours pour les fonctionnaires des catégories A, B et C ; retiré.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières [n° 263 (86-87)]** - (18 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2020) : relations entre l'Etat et les contribuables - Prise en compte de plusieurs des suggestions contenues dans le rapport Aicardi - Rôle de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires - (p. 2021) : réforme des pénalités - Droits de succession - Procédure de la vérification approfondie ; renversement de la charge de la preuve - (p. 2022) : possibilité pour le contribuable de saisir le comité consultatif des abus de droit - Actualisation du code douanier - Réforme du droit de capture défini à l'article 215 - Simplification et allègement des peines, tant en matière douanière que dans le domaine cambiaire - Suppression par l'Assemblée nationale de la notion de délit continu en matière d'exportation de capitaux - Propose un amendement limitant l'interdiction faite au juge de dispenser le redevable de la confiscation des marchandises prohibées - Souhaite que la spécificité et la sévérité du droit douanier soient conservées ou aggravées pour favoriser la lutte contre la drogue et le terrorisme - (p. 2023) : amélioration des relations entre les contribuables et les services fiscaux - Art. 1 (p. 2029) : son amendement n° 4 : représentation des contribuables au sein de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires ; réservé, puis adopté (p. 2041) - (p. 2030) : son amendement n° 5 : grade d'inspecteur principal obligatoire pour tout représentant de l'administration au sein de la commission ; adopté - (p. 2031) : son amendement n° 6 : possibilité pour le président de la commission de désigner un expert pour éclairer la commission sur tout ou partie du dossier ; rejeté - (p. 2032) : s'oppose aux amendements n° 52 de M. Jean-Pierre Masseret (conditions de nomination de l'expert-comptable, membre de la commission départementale) et n° 35 de M. Alain Pluchet (désignation des représentants des contribuables exploitants ; agricoles) - Son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté - (p. 2033) : son amendement n° 8 : possibilité pour le contribuable de choisir l'organisme ou l'organisation professionnelle qui assurera sa représentation ; adopté - Ses amendements rédactionnels de coordination, n° 66, n° 9, n° 11, n° 12, n° 67 et n° 13 ; adoptés - (p. 2034) : accepte l'amendement n° 38 de M. Daniel Millaud (pour des motifs tirés de la protection de sa vie privée, possibilité pour le contribuable de demander la saisine de la commission d'un autre département) - Art. 2 (p. 2036) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Jean-Pierre Masseret (intérêt de retard égal au taux de base bancaire majoré de deux points) -

Ses amendements, n° 15 : allongement du délai offert au contribuable pour présenter à l'enregistrement sa déclaration de succession ; adopté ; et n° 16 : aménagement d'un régime spécifique d'intérêts de retard et de pénalités lorsqu'une provision significative a été versée ; retiré - (p. 2038) : son amendement n° 17 : déductibilité de l'intérêt de retard en cas de paiement tardif des impôts, dès lors que cet intérêt s'applique à un impôt lui-même déductible ; retiré - Après l'art. 2 (p. 2039) : son amendement n° 18 : allongement du délai de régularisation pour la présentation à l'enregistrement de la déclaration de succession ; adopté - (p. 2040) : demande au Gouvernement des aménagements pratiques pour l'application du principe de solidarité des cohéritiers en matière de déclaration de succession - (p. 2041) : accepte l'amendement n° 70 du Gouvernement (intérêts versés par les collectivités sur les sommes relatives à l'impôt trop perçu calculés à compter du jour du paiement) - Art. 3 (p. 2043) : demande le retrait de l'amendement n° 46 de M. Pierre-Christian Taittinger (sanction applicable pour non respect d'une obligation formelle) - Son amendement n° 19 : nouveau régime de sanctions pour non respect d'une obligation formelle ; retiré - (p. 2044, 2045) : son amendement n° 20 : diminution du taux de la pénalité applicable aux personnes ne respectant pas leurs obligations déclaratives en matière de versement de revenus de capitaux mobiliers ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 64 de M. Etienne Dailly - Après l'art. 3 : accepte l'amendement n° 47 de M. Pierre-Christian Taittinger (correction du bilan d'ouverture et du bilan de clôture lorsqu'à la suite d'une erreur ou d'une mauvaise application d'un texte, un contribuable s'est trompé dans ses écritures comptables) - Après l'art. 3 bis (p. 2046) : accepte l'amendement n° 43 de M. Daniel Millaud (rétablissement du bénéfice des circonstances atténuantes au contribuable poursuivi et condamné pour délit fiscal) - Art. 4 (p. 2047) : son amendement n° 21 : substitution aux mots : « la vérification approfondie de la situation fiscale d'ensemble » des mots : « l'examen contradictoire de l'ensemble de la situation fiscale personnelle » ; adopté - (p. 2048) : son amendement de coordination n° 22 ; adopté - (p. 2049) : ses amendements, n° 23 : faculté laissée au contribuable de fournir à l'administration fiscale ses relevés de compte bancaire ; retiré ; n° 24 et n° 25 de coordination ; adoptés - (p. 2050) : demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. Jacques Oudin (réduction du délai de dépôt de plainte) - Après l'art. 4 : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Jean-Pierre Masseret (rétablissement de la procédure de la taxation d'office en cas de dépenses personnelles ostensibles ou notoires excédant les revenus déclarés) - Art. 5 (p. 2051) : dénonce le déclenchement, de plus en plus fréquent, par les comptables du Trésor, de la procédure de mise en cause personnelle du dirigeant d'une entreprise - Rappelle que la loi de finances pour 1980 entendait réserver l'application de cette procédure rigoureuse aux comportements de fraude manifeste ou de fuite délibérée des dirigeants d'entreprises devant leurs obligations fiscales - S'oppose à l'amendement n° 57 de M. Jean-Pierre Masseret (charge de la preuve) - (p. 2052) : son amendement n° 26 : charge de la preuve des graves irrégularités invoquées par l'administration incombant à cette dernière lorsque le litige ou le redressement est soumis au juge ; et n° 27 de coordination ; adoptés - Art. 6 : son amendement de coordination n° 28 ; adopté - Accepte l'amendement n° 63 de M. Jacques Oudin (alignement du délai de réponse imparti à l'administration sur celui imparti au contribuable) - Après l'art. 10 (p. 2054) : demande le retrait de l'amendement n° 34 de M. Roger Chénard (coordination entre les juridictions de l'ordre judiciaire et celles de l'ordre administratif) - Après l'art. 10 quinquies (p. 2055) : accepte l'amendement n° 37 de M. Geoffroy de Montalembert (pour certains contribuables, substitution à la déclaration annuelle n° 2072 d'une déclaration dans le seul cas de modification dans l'affectation des immeubles) Simplification des procédures fiscales devant s'accompagner d'une simplification des procédures administratives - (p. 2056) : son amendement n° 68 : interdiction pour un agent d'une administration fiscale étrangère de procéder à une investigation fiscale auprès d'un contribuable français en France ; adopté - Art. 11 (p. 2057) : son amendement n° 29 : restriction de la définition des produits « sensibles » par introduction des notions de courant de fraude

internationale et de marché clandestin ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 73 du Gouvernement - Son amendement n° 30 : liste des produits sensibles arrêtée par le ministre des finances, soumise annuellement à l'autorisation du Parlement dans le cadre de la loi de finances ; adopté - **Art. II bis** : son amendement de suppression pour coordination n° 69 ; adopté - **Art. 13** (p. 2058) : son amendement n° 31 : pouvoir d'appréciation du juge ne pouvant s'exercer pour les délits douaniers portant sur le trafic de marchandises dangereuses pour la santé ou la sécurité publique ; adopté - **Armes et stupéfiants** - **Après l'art. 13** (p. 2059) : accepte l'amendement n° 45 de M. Daniel Millaud (présomptions irréfragables de responsabilité pesant à l'encontre de certaines personnes remplacées par des présomptions simples) - **Après l'art. 13 bis** : accepte l'amendement n° 48 de M. Pierre-Christian Taittinger (droit de revendiquer un bien reconnu au seul propriétaire de bonne foi) - **Art. 14** (p. 2060) : sur les sanctions applicables à certaines infractions douanières, ses amendements n° 32 ; adopté ; et n° 33 ; repris par le Gouvernement - **Après l'art. 14** (p. 2061) : accepte l'amendement n° 74 du Gouvernement (pouvoir donné au juge de limiter ou de supprimer la solidarité des condamnés au cas où il y a des circonstances atténuantes) - (p. 2062) : s'oppose aux amendements n° 50 de M. Robert Vizet (renforcement des moyens de l'administration des douanes pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale) et n° 59 de M. Jean-Pierre Masseret (possibilité pour l'administration douanière de contrôler les avoirs à l'étranger de certaines entreprises multinationales ayant des filiales installées en France) - (p. 2063) : accepte l'amendement n° 2 de M. Michel Giraud (modalités d'indexation annuelle de la dotation des syndicats d'agglomération nouvelle) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 51 de M. Jacques Pelletier (sanctions applicables au trafic d'animaux) - Son amendement n° 1 : insertion d'une division nouvelle : « Titre III - Dispositions diverses » ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - **Art. 2** (p. 3983, 3984) : son amendement n° I-44 : rétablissement de la réduction d'impôt pour exécution de travaux destinés à améliorer l'isolation thermique dans l'habitat ; rejeté - **Avant l'art. 5** (p. 3995) : son amendement n° I-45 : provisions en franchise d'impôt accordée aux entreprises qui investissent à l'étranger, sans condition d'agrément préalable ; retiré - (p. 4000) : son amendement n° I-46 : réduction du plafonnement des cotisations des entreprises au titre de la taxe professionnelle, de 5 à 3,5 % de la valeur ajoutée produite par l'entreprise ; retiré.

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Art. 5** (p. 4016) : son amendement n° I-47 : possibilité pour les entreprises créées après 1987 d'opter en 1990 ou en 1991 pour l'application du nouveau crédit d'impôt recherche ; retiré au profit de l'amendement n° I-190 de M. Alain Juppé, ministre (possibilité pour l'entreprise ayant bénéficié jusqu'en 1990 du crédit d'impôt recherche calculé en fonction du volume, d'opter pour un crédit calculé en fonction de la croissance de la recherche) - (p. 4018) : son amendement n° I-48 : crédit d'impôt recherche octroyé pour les dépenses d'acquisition de brevets et de licences en vue de la mise en oeuvre d'opérations de recherche développement ; retiré - **Art. 10** (p. 4060) : son amendement n° I-49 : réduction du taux de TVA sur les locations de voiture de courte durée ; rejeté.

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes et II - Services financiers - (3 décembre 1987) - **Rapporteur spécial** (charges communes) (p. 4895) : part du budget des charges communes dans le budget de l'Etat ; difficultés d'appréciation en raison du caractère évaluatif de la plupart des crédits - Poursuite de l'effort de rébudgétisation : suppression de la caisse d'amortissement pour l'acier, CAPA, et du fonds spécial de grands travaux, FSGT - (p. 4896) : dette publique : part dans le budget de l'Etat ; politique de réduction du déficit budgétaire ; affectation du produit de la priva-

tisation à l'allègement de la dette publique ; augmentation de la part des emprunts à long terme et réduction de la part de la dette à taux variable - Nouvelle politique de gestion de la dette publique - Remboursement à partir de 1990 des obligations renouvelables du Trésor - Remboursement actuellement quasi-intégral de la dette extérieure de l'Etat - Coût des garanties accordées par l'Etat à certains emprunts : progression générale ; régression des garanties à la caisse centrale de coopération économique et au financement de l'industrie de la construction navale ; remboursement de l'emprunt contracté par la mission laïque française pour une construction à Valbonne - (p. 4897) : forte progression des crédits de l'aide extérieure ; augmentation de la contribution de la France à divers fonds ou organismes internationaux - Indemnisation des Français dépossédés à la suite de l'accession à l'indépendance du Vanuatu - Généralisation de la mensualisation du paiement des pensions des retraités de l'Etat - Incertitudes sur le produit à attendre des privatisations à venir en raison des reports causés par la crise financière - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget - **Après l'art. 64** (p. 4908) : demande le retrait de l'amendement n° II-104 de M. Guy Penne (présentation regroupée des crédits destinés aux rapatriés dans un rapport annexe au projet de loi de finances).

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - **Art. 53** (p. 5055, 5056) : ses amendements, n° II-65 : fiscalité des groupes de sociétés ; modification de la règle fiscale applicable en matière de précompte ; retiré et n° II-66 : dérogation pouvant être accordée pour la prise en compte du déficit lors d'une opération de fusion mettant en jeu une société déjà intégrée dans un groupe, après agrément du Gouvernement ; repris par le Gouvernement - **Art. 54** (p. 5059) : son amendement n° II-88 : relèvement du taux de déductibilité des dividendes représentatifs d'apports en numéraires ; retiré - **Art. 59** (p. 5078) : soutient l'amendement n° II-13 de M. Michel Giraud (application à la région d'Ile-de-France des dispositions applicables aux autres régions et relatives à la fixation des diverses taxes ; étalement de cette disposition sur cinq ans) - (p. 5079) : doublement en cinq ans de la taxe d'habitation régionale pour les habitants de Seine-et-Marne, avec en contrepartie de nouveaux équipements, notamment scolaires et ferroviaires - Absence de modification du taux du foncier non bâti - **Après l'art. 61 quater** (p. 5094) : son amendement n° II-95 : relèvement du seuil en deçà duquel les versements obligatoires aux régimes de retraite sont déductibles du revenu imposable des salariés ; adopté.

FOST (Paulette), sénateur de Seine-Saint-Denis (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier les articles 79 et 80 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, afin de permettre la globalisation des financements du logement [n° 378 (86-87)] (17 juillet 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - **Logement et habitat** - Retirée le 22 octobre 1987.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Services du premier ministre - Conseil économique et social** - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 33] (16 novembre 1987).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)],

adopté par l'Assemblée nationale - **Journaux officiels** - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 38] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 199 (JO Débats du 28 mai 1987) (p. 1390) - Ministère : Affaires sociales - *Utilisation de l'excédent du fonds d'action sociale des ASSEDIC de Seine-Saint-Denis* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2660) - **Finances locales.**

n° 200 (JO Débats du 28 mai 1987) (p. 1390) - Ministère : Collectivités locales - *Conséquence de la libération des tarifs des restaurants scolaires* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2653) - **Enseignement.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - (16 avril 1987) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 250, 251) : soutient la motion n° 5 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Dévoiement du processus de décentralisation** - Transfert des seules charges sur les collectivités territoriales et maintien de la tutelle de l'appareil d'Etat - Transformation des collectivités en instruments au service du capital - Atteinte à l'autonomie communale et volonté de privatisation de la gestion locale - Remise en cause du statut de la fonction publique - Opposition des organisations syndicales représentant le personnel des collectivités locales et du conseil supérieur de la fonction publique territoriale - Atteinte au principe d'égalité d'accès aux emplois publics : caractère flou de la notion de cadres d'emplois ; contractualisation ; possibilité de choix discrétionnaire sur les listes d'aptitude par ordre alphabétique des candidats reçus au concours - (p. 252) : remise en cause du principe d'indépendance des fonctionnaires : évolution du système de la carrière publique vers l'emploi précaire et discrétionnaire - Suppression de la mobilité entre la fonction publique territoriale et la fonction publique d'Etat : remise en cause du Titre 1^{er} du statut général de la fonction publique - Formation des personnels territoriaux : centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; représentation minoritaire des fonctionnaires limitée au seul conseil d'orientation et disparition du principe de la parité dans le domaine de la formation - Affaiblissement du rôle des commissions administratives paritaires - (p. 253) : mouvement tendant à transformer l'usager du service public en client - Corrélation entre la garantie d'emploi du fonctionnaire et sa fonction sociale.

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - **Art. 4** (p. 377) : soutient l'amendement n° 129 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif à la composition et aux compétences du CNFPT) - Remise en cause du statut général des fonctionnaires et précarisation de la fonction publique territoriale - Dispositions rétrogrades en matière de formation - (p. 378) : proposition relative à la répartition des compétences entre le CNFPT et les centres de gestion - **Art. 12-1 de la loi du 26 janvier 1984** (p. 383) : soutient l'amendement n° 131 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux compétences du CNFPT) - **Art. 12-2** (p. 389) : soutient l'amendement n° 132 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux ressources du CNFPT) - **Art. 12-3** (p. 395) : soutient l'amendement de suppression pour coordination n° 133 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Art. 7** (p. 404, 405) : se déclare opposée à l'amendement n° 25 de la commission (aménagement du régime dérogatoire des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne : conditions d'affiliation au centre interdépartemental unique ; participation aux syndicats des communes pour le personnel) - Caractère préjudiciable pour les petites communes de la suppression de l'affiliation obligatoire des communes de plus de 2 000 habi-

tants au centre interdépartemental de gestion - Syndicat des communes pour le personnel - **Art. 17** : **Art. 97-1** (p. 439) : soutient l'amendement n° 156 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux modalités de prise en charge par les organes de gestion du fonctionnaire dont l'emploi a été supprimé).

Suite de la discussion - (28 avril 1987) - **Art. 19** (suite) - **Art. 16 de la loi du 12 juillet 1984** (p. 515) : soutient l'amendement de suppression n° 167 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (compétences du conseil d'orientation des délégations en matière de formation) - **Art. 21** (p. 520) : organisation des concours des offices publics d'HLM de la petite couronne parisienne - Après l'**art. 22** (p. 524) : soutient l'amendement n° 192 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du prélèvement sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL).

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)]** - **Suite de la discussion** - (14 mai 1987) - **Art. 27** (p. 996) : soutient l'amendement n° 15 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif aux dépôts en couverture ou garantie sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF) - **Art. 35** (p. 999) : réforme des caisses d'épargne et de prévoyance - Partage des inquiétudes de la commission des finances quant à cette réforme - **Financement des collectivités locales** - Rémunération des livrets A - (p. 1002) : sénateurs communistes opposés à l'adoption de cet article - **Financement des collectivités locales** - **Avenir des salariés des caisses d'épargne** - Après l'**art. 45** (p. 1028) : se déclare opposé à l'amendement n° 191 du Gouvernement (capital de TFI cédé aux salariés et au public exonéré des droits de timbres et d'enregistrement) - Au nom du groupe communiste, rappelle son opposition à l'article 45 visant à valider les cessions illégales d'entreprises du secteur public au secteur privé intervenues entre 1982 et 1986.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2133) : poursuite du processus de démantèlement du statut de la fonction publique ; réduction des effectifs de l'administration compensée par le recrutement de contractuels ; diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires ; tentative de dresser les usagers contre les fonctionnaires ; texte en projet : rétablissement de la règle de la retenue du trentième indivisible en cas de grève dans le service public par l'adoption à l'Assemblée nationale de l'amendement Pelchat et du sous-amendement Lamassoure - (p. 2134) : ouverture du recrutement d'agents contractuels sans limitation pour les emplois de catégorie A ; précarisation par la suppression de la titularisation tacite - Possibilité de déléguer au préfet de région et de département et au maire les pouvoirs de nomination et de discipline jusqu'ici détenus par le ministre de tutelle - Développement du clientélisme : exemple des mesures ayant frappé des fonctionnaires communistes - Lutte du parti communiste contre une politique de démantèlement de la fonction publique - **Art. 46-B (par priorité)** (p. 2160) : soutient l'amendement n° 261 de M. Hector Viron (nouvelle rédaction de cet article ; garantie du droit de grève et de son exercice) - A la suite des mouvements de grève dans le service public du mois de décembre 1986, dépôt le 5 février 1987, par M. Jean-Pierre Fourcade, d'une proposition de loi tendant à instituer une procédure de médiation préalable et à assurer un service minimal en cas de grève dans le service public - Gravité pour l'exercice du droit de grève dans le secteur public de la décision rendue le 4 juillet 1986 par l'assemblée plénière de la Cour de cassation, autorisant le juge des référés saisi par l'employeur à suspendre un préavis de grève déposé par les pilotes d'une compagnie aérienne et donc à interdire la grève avant même son début - Association entre le Gouvernement et le patronat contre les droits des travailleurs et pour le profit des privilégiés.

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - **Art. 13** (p. 2302) : soutient l'amendement n° 181 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif au pouvoir de substitution de l'autorité administrative en cas de carence d'un conseil d'administration d'une caisse de mutualité sociale agricole) - (p. 2303) : se déclare opposée à l'amendement n° 9 de M. Louis Boyer,

rapporteur (fonctionnement des conseils d'administration des caisses de mutualité sociale agricole) - **Après l'art. 15 septies** (p. 2311) : abstention du groupe communiste sur l'amendement n° 820 du Gouvernement (possibilité pour le Gouvernement de fixer par arrêté les prix et tarifs des produits et prestations de service remboursés par la sécurité sociale) - **Art. 31** (p. 2316) : soutient l'amendement n° 232 de M. Hector Viron (nullité des dispositions relatives au départ à la retraite à l'initiative de l'employeur).

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 285 (86-87)] - (27 juin 1987) - Discussion générale** (p. 2716) : confirme l'opposition des communistes à ce texte n'apportant aucun remède à la marginalisation des handicapés engendrée par la législation antérieure - Nombreuses dérogations à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés - (p. 2717) : réduction du quota d'emplois réservés - Analyse les différentes étapes d'une véritable politique d'insertion sociale des handicapés - Intégration des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire - Création de passerelles entre les centres d'aide par le travail et le milieu ordinaire du travail - Contrôle rigoureux des obligations des employeurs en matière d'emploi de travailleurs handicapés - Etablissement d'un schéma départemental des embauches des travailleurs handicapés - Vérification des postes de travail par l'inspection du travail - Salaire des travailleurs employés en milieu protégé - Réforme de certains organismes spécialisés - Mesures permettant une meilleure insertion des handicapés dans la société.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Art. 27 ter** (p. 2732) : soutient l'amendement n° 186 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à l'intégration du personnel des thermes nationaux d'Aix-les-Bains dans la fonction publique hospitalière) - **Art. 27 quater** (p. 2736) : soutient l'amendement n° 187 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif au recrutement de personnes handicapées dans la fonction publique hospitalière) - **Art. 27 decies** (p. 2739) : soutient l'amendement n° 189 de Mme Marie-Claude Beaudou (suppression de cet article relatif à la titularisation des personnels saisonniers).

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 28 (suite) Paragraphe V (p. 2780) : soutient l'amendement n° 210 de Mme Danielle Bidard-Reydet (mention de la qualification en médecine générale par un document annexé au diplôme de doctorat) - **Paragraphe VI** (p. 2782) : soutient l'amendement n° 217 de Mme Danielle Bidard-Reydet (identité de statut des étudiants du troisième cycle) - (p. 2783) : soutient l'amendement n° 219 de Mme Danielle Bidard-Reydet (identité du régime de protection sociale pour tous les étudiants du troisième cycle d'études médicales) - **Paragraphe VIII** (p. 2785) : soutient l'amendement n° 221 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de ce paragraphe supprimant les filières spécialisées de santé publique et de recherche médicale) - **Titre V** (p. 2793) : soutient l'amendement n° 240 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de l'intitulé; dispositions relatives à la fonction publique de l'Etat) - Dispositions prévoyant le recrutement accru de contractuels ainsi que la localisation du pouvoir de nomination et de sanction; remise en cause des grands principes de la fonction publique: égal accès aux emplois publics; indépendance du fonctionnaire à l'égard du pouvoir politique - Politique de démantèlement de la fonction publique.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Discussion générale** (p. 3275) : comparaison entre l'accroissement des profits des entreprises ainsi que des placements financiers et la situation catastrophique de certaines régions frappées par la crise et le chômage; accroissement de la ségrégation sociale dans les villes et désertification du milieu rural - Baisse de ressources des collectivités locales et alourdissement des dépenses: transfert de charges de l'Etat; charges d'emprunt - A travers le texte en projet, volonté d'adapter les structures économiques, sociales et politiques selon les seuls critères de rentabilité

financière, dans la perspective européenne - Dessaisissement de responsabilité des élus locaux: encouragement aux regroupements supracommunaux et à la privatisation des services publics - (p. 3276) : proposition de participation des communes au capital d'établissements de crédit afin de garantir les concours financiers accordés à des personnes de droit privé - Retour à la tutelle par l'intermédiaire des contrôles financiers du trésorier-payeur général, TPG pour les communes de moins de deux mille habitants - Propositions du groupe communiste: primat d'une politique de croissance et de justice sociale; constitution d'un fonds d'allègement de la dette des communes financé par les fonds libres des compagnies d'assurance; abattement de la taxe d'habitation pour les foyers ne payant pas l'impôt sur le revenu; maintien de la taxe professionnelle; critères sélectifs d'attribution des aides publiques décentralisées; concertation à l'échelon régional: mise en place de conférences financières régionales et de comités consultatifs de crédits - Détournement de l'épargne vers les marchés financiers: diminution de la construction de logements sociaux et baisse des investissements pour les équipements publics et sociaux en raison de la baisse des collectes des livrets A - Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, et endettement des collectivités - (p. 3277) : propose la création d'une caisse centrale de coopération des collectivités territoriales - Demande un statut de l'élu lui apportant des garanties en matière de vie professionnelle - Voit dans la solidarité, invoquée par le Gouvernement, le partage de la pénurie - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3314) : absence de réponse par le ministre aux questions posées par les sénateurs communistes au cours de la discussion générale; contraste entre les critiques exprimées par les groupes de la majorité sénatoriale et leur accord pour voter ce texte - **Avant le titre I** (p. 3318) : reprend l'amendement n° 13 de M. Guy Malé: dispositions relatives au fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée; irrecevable (article 40 de la Constitution) - (p. 3319) : sur le statut de l'élu local, et le principe de l'indemnisation des fonctions électives, ses amendements n° 120; rejeté; et n° 119; devenu sans objet - **Après l'art. 7** (p. 3320) : son amendement n° 123: abrogation de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 organisant une surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse du secteur public; irrecevable (article 40 de la Constitution) - Situation de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL; relèvement des cotisations des communes; emprunt de la caisse de retraite auprès de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales au détriment des prêts de cette dernière aux communes - **Avant le titre I (suite)** (p. 3326) : se déclare défavorable à l'amendement n° 138 de M. Henri Goetschy (dispositions du code des communes s'appliquant aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin: possibilité pour un groupement de collectivités d'avoir en commun un ou plusieurs gardes champêtres compétents sur l'ensemble des territoires constituant ce groupement) - Mise en cause du pouvoir de police des maires - **Avant l'art. 1** (p. 3328) : son amendement n° 121: ouverture d'un droit d'option en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, pour les communes de moins de deux mille habitants; devenu sans objet - (p. 3331) : sur le même objet, son amendement n° 179; rejeté - **Art. 1** (p. 3333) : son amendement n° 15, soutenu par M. Jean-Luc Bécart: suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la seconde part de la DGE des communes; rejeté - (p. 3334) : vote du groupe communiste contre cet article - **Art. 2** (p. 3336) : son amendement n° 16, soutenu par M. André Duroméa: suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la première part de la DGE des départements; devenu sans objet - **Art. 3** (p. 3338) : son amendement n° 17: suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la seconde part de la DGE des départements; rejeté - **Art. 4** (p. 3339, 3340) : intervient sur cet article supprimant les aides des communes aux entreprises en difficulté - Volonté du Gouvernement d'imposer ses choix économiques - Son amendement de suppression n° 18, soutenu par M. Jean-Luc Bécart; rejeté - **Art. 5** (p. 3347) : vote du groupe communiste contre les articles 5, 6 et 7 relatifs au renforce-

ment des conditions d'octroi des garanties d'emprunt - Après l'art. 7 (p. 3350, 3351) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 122 : abrogation de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1986, relatif à la contribution de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, au financement de la surcompensation imposée à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL ; irrecevable (article 40 de la Constitution) ; et n° 124 : inclusion d'un projet de réforme de la taxe professionnelle dans la prochaine loi de finances ; rejeté - (p. 3352, 3353) : ses amendements n° 125 : rétablissement du fonds spécial d'investissement routier ; n° 127, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : création d'un fonds d'allègement de la dette des collectivités locales ; irrecevables (article 45, alinéa 4, du règlement) ; et n° 128 : abrogation de dispositions de la loi de finances pour 1987 relatives aux dépenses des sapeurs pompiers ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - Art. 8 (p. 3357) : son amendement n° 19, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article relatif à l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif ; rejeté - Art. 9 (p. 3358) : son amendement n° 20 : suppression de cet article relatif à l'inscription au budget communal d'un crédit pour dépenses imprévues ; rejeté.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3372, 3373) : intervient sur cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales - Retour à l'apurement administratif par le trésorier payeur général, TPG, pour les communes de moins de 2000 habitants ; rétablissement de la tutelle financière - Chambre régionale des comptes - (p. 3376) : son amendement de suppression n° 24, soutenu par Mme Hélène Luc ; rejeté - (p. 3386) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 70 de M. Paul Girod, rapporteur (conditions de l'apurement administratif par le trésorier payeur général, TPG, des comptes des communes de moins de 2000 habitants dont le budget annuel ne dépasse pas trois millions de francs) - Art. 15 (p. 3419) : son amendement n° 25 : suppression de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune d'un syndicat en cas de modification réglementaire ; rejeté - Art. 16 (p. 3423) : son amendement n° 26, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune dont un intérêt essentiel est compromis ; rejeté - Art. 17 (p. 3424) : son amendement n° 27, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article relatif à la dissolution d'office d'un syndicat de communes ; rejeté - Art. 19 (p. 3440) : son amendement n° 28, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article relatif au régime de la dotation supplémentaire destinée aux communes touristiques ou thermales ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4767) : place et rôle des collectivités territoriales dans la vie administrative - Réduction de l'autonomie des collectivités locales et des engagements progressifs de l'Etat - S'interroge sur les répercussions de ce budget sur la gestion municipale et sur les préoccupations de la population - Signale le report de l'actualisation triennale des valeurs locatives foncières - Maintien du transfert de la taxe professionnelle sur les trois taxes appelées ensemble « l'impôt ménage » - Problème de l'augmentation des cotisations de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Souhaite la suppression du mécanisme de la surcompensation - Souhaite que l'augmentation des taux de cotisation ne soit pas supérieure à deux points - Problème de la privatisation de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, et de l'aggravation de la désertification de certaines régions, conformément au rapport Guichard - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social - (2 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4807) : son intervention présentée par M. Robert Vizet.

Services du Premier ministre - Budget annexe des journaux officiels - (2 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4818, 4819) : son intervention présentée par M. Robert Vizet.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 155 (87-88)]** - (9 décembre 1987) Explication de vote (p. 5210) : constate la faillite du système capitaliste soutenu par le Gouvernement - Signale que l'Espagne a enregistré en 1987 le plus fort taux de chômage de la CEE - Mise en place en 1992 de l'Europe des profits - Dénonce l'augmentation des stocks de la CEE et le budget de surarmement tandis que le chômage et la pauvreté augmentent - Politique du Gouvernement inhumaine, antisociale et à courte portée - Choix d'une société inégalitaire - (p. 5211) : propose une politique de justice, de liberté et de paix - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de la confiance.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)]** - (16 décembre 1987) - Après l'art. 13 (p. 5558) : soutient les amendements de Mme Hélène Luc, n° 24 (suppression de la TVA sur les opérations de mise à disposition des surplus agricoles de la CEE distribués gratuitement en France par les collectivités locales et les associations caritatives) et n° 25 (suppression de la TVA sur toutes les dépenses de fonctionnement des collectivités locales).

- **Question au Gouvernement : mesures en faveur des défavorisés à la veille des grands froids (17 décembre 1987) (p. 5598).**

- **Proposition de loi tendant à permettre l'accès des conjoints de certaines personnes décédées en service aux emplois réservés - Deuxième lecture [n° 139 (87-88)]** - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5762, 5763) : vote de cette proposition de loi par le groupe communiste - Nécessaire modification de la législation des emplois réservés : augmentation du nombre ; simplification ; raccourcissement de la durée de la procédure d'attribution ; urgence du développement des emplois réservés pour les personnes handicapées - Absence de mesure en faveur des familles des anciens combattants décédés dans le projet de budget pour 1988 - Rappelle la nécessité d'attribuer aux veuves de combattants la qualité de ressortissant de l'office national des combattants.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 174 (87-88)]** - (19 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5782, 5783) : maintien acharné des structures coloniales en Nouvelle-Calédonie - Rappelle les recommandations de l'ONU et les engagements pris par l'Etat, en 1983, à Nainville-les-Roches, sur le droit du peuple mélanésien à l'indépendance - Vote du groupe communiste contre ce projet de statut.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord international de 1986 sur le cacao [n° 117 (87-88)]** - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5784) : effondrement des cours du cacao - Désorganisation des pays producteurs - Bénéfice réalisé par les chocolatiers sans répercussion sur le prix de la tablette - Tentative de stabilisation du marché par les dispositions de cet accord, approuvé par les sénateurs du groupe communiste.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (ensemble les protocoles I et II) [n° 121 (87-88)]** - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5788) : regrette le refus de la France de devenir partie au protocole III de cette convention relatif à l'interdiction de l'emploi des armes incendiaires contre des objectifs militaires situés à l'intérieur d'une concentration de civils - (p. 5789) : cohérence entre la conception française tendant à assimiler la population civile à un objectif militaire et la politique de surarmement nucléaire - Caractère limité de la présente convention : non remise en question de la fabrication et du stockage des armes mentionnées ; exclusion du champ d'application des armes nucléaires et chimiques - Devoir de la France de participer au processus de désarmement - Vote par le groupe communiste de ce projet de loi de ratification.

- **Proposition de loi relative à la reconnaissance de la vocation internationale de l'Association internationale des parlementaires de langue française [n° 113 (87-88)]** - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5794) : demande des moyens budgétaires permettant à l'Association internationale des

parlementaires de langue française, AIPLF, d'assurer ses missions - Vote par le groupe communiste de cette proposition de loi.

- Proposition de loi tendant à compléter l'article 6 de la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social et relative à la durée du mandat des présidents d'entreprises du secteur public [n° 192 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5802) : détournement des missions des entreprises nationales placées davantage sous le contrôle du capital que de l'Etat - Vote du groupe communiste contre ce texte.

OURCADE (Jean-Pierre), sénateur des Hauts-de-Seine (UREI).

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires sociales.

- Membre ès qualités de la Commission nationale de l'équipement sanitaire.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à instituer une procédure de médiation préalable et à assurer un service minimal en cas de grève dans les services publics [n° 147 (86-87)] (2 février 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Grève.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant le code électoral relatif à l'élection des conseillers

régionaux [n° 1 (87-88)] (2 octobre 1987) - Conseillers régionaux.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission d'information effectuée du 9 au 20 septembre 1987 par une délégation chargée d'étudier la protection sociale et l'organisation du système de santé aux Etats-Unis [n° 103 (87-88)] (20 novembre 1987) - Etats-Unis.

INTERVENTIONS

- Rappel au règlement - (21 avril 1987) (p. 291) : commission favorable à la question préalable et inopportunité d'entendre à nouveau l'ensemble des organisations syndicales sur le projet de loi relatif à la flexibilité du temps de travail.

- Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 158 (86-87)] - (21 avril 1987) - Discussion générale (p. 298) : partenaires sociaux à l'exception de la CGT favorables à la flexibilité du travail et à l'aménagement des horaires depuis la fin de 1984 - Modulation du temps de travail nécessité économique dans la compétition internationale - Rappelle le projet de loi de M. Delebarre prenant en compte la thèse, qui s'est révélée fautive à l'expérience, selon laquelle plus on réduit la durée du travail, plus on résout les problèmes du chômage - Regrette le choix par le Gouvernement de la procédure des ordonnances - Evolution nécessaire de la législation en matière de travail de nuit des femmes et problème de l'égalité des femmes devant les conditions de travail - (p. 299) : rappelle l'absence de ratification par la République fédérale d'Allemagne et par la Grande-Bretagne de la convention n° 89 de l'Organisation internationale du travail (OIT) ratifiée par la France - Souhaite la dénonciation de cette convention par le Gouvernement comme vont le faire le Luxembourg et les Pays-Bas - Exception d'irrecevabilité (p. 304, 305) : position du Conseil constitutionnel dans sa décision du 23 janvier 1987 uniquement sur la forme - Existence d'une discordance entre l'accord international ratifié par la France et le texte du projet de loi - Contestation possible de l'accord d'entreprises par les organisations syndicales représentant plus de la moitié des travailleurs de l'entreprise - Absence d'élément fondamental d'irrecevabilité constitutionnelle du texte - Au nom de la majorité de la commission favorable à ce texte, s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

- Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Discussion générale (p. 1192) : projet nécessaire en raison de la situation actuelle des établissements hospitaliers - (p. 1193) : organisation interne assouplie de ces établissements - Rétablissement du service ; renouvellement quinquennal des chefs de service - Equilibre des dispositions prises en faveur des secteurs public et privé - Succès de ce projet étroitement lié à l'amélioration des relations humaines entre le personnel hospitalier et le malade - Modification de la composition et des pouvoirs des conseils d'administration des hôpitaux nécessaire dans un proche avenir - Rôle des organismes de sécurité sociale - (p. 1194) : rôle des administrations dans l'ensemble de la gestion hospitalière ; exemple de la tutelle exercée par les DDASS sur les établissements hospitaliers - Souhaite connaître le calendrier et l'orientation des décrets d'application de la loi relative au rétablissement d'un secteur d'activité libérale dans les hôpitaux - Qualité de l'hospitalisation française mondialement reconnue - Souhaite un texte précis et souple réglant définitivement les problèmes d'organisation du système hospitalier - Priorité accordée aux problèmes des relations humaines dans l'hôpital et du coût des établissements hospitaliers - Art. 1 (p. 1204) : satisfait de l'adoption des amendements de la commission visant à clarifier la structure des établissements publics hospitaliers - Adaptation de l'organisation aux possibilités humaines existant sur le terrain, notamment pour le choix d'un chef de service à temps plein ou à temps partiel - Art. 2 : Art. 20-3 de la loi du 31 décembre 1970 (p. 1221, 1222) : satisfait du texte proposé pour cet article pour deux raisons : prise de responsabilité pour les praticiens hospitaliers, à l'intérieur du service ; création des pôles d'activités décidée par le conseil

d'administration - Souhaite qu'à l'avenir le conseil d'administration soit également compétent pour l'organisation générale de l'hôpital (création ou suppression des services, regroupement en départements) - Art. 10 (p. 1232) : souhaite que soient mis en place des systèmes de comptabilité comparables dans les hôpitaux publics et privés - Problème du rachat d'un certain nombre de petites cliniques provinciales par des groupes financiers français ou européens.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)]** - (2 juin 1987) - Discussion générale (p. 1402) : progrès apporté par la loi d'orientation en faveur des handicapés du 30 juin 1975 - Art. 1 : Art. L. 323-3 du code du travail (p. 1424) : intervient sur l'amendement n° 20 de M. André Méric (référence à l'article L. 323-2 instituant l'obligation d'emploi dans le secteur public) - Art. L. 323-6 (p. 1431) : accepte l'amendement n° 23 de M. André Méric (dans le cas d'une réduction de salaire, compensation par la garantie de ressources instituée par la loi du 30 juin 1975).

Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) : Art. L. 323-8-6 du code du travail (p. 1458) : trouve choquant le versement de la totalité du produit de l'amende au Trésor public lorsqu'une entreprise ne s'acquitte pas de son obligation - Souhaite donner une seconde chance à l'entreprise de régulariser sa situation - Souhaite que l'indemnité aille au fonds et que le montant de la pénalité aille au Trésor - Souhaite que le versement de la pénalité destinée au Trésor ne dispense pas les employeurs du paiement de leur contribution de base annuelle.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - (10 juin 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 1632) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Lutte contre le chômage - Risque de diminution de la filière apprentissage - Rôle de cette dernière dans l'insertion des jeunes dans l'activité professionnelle - Amélioration et élargissement de la filière actuelle de l'apprentissage par l'augmentation de la qualification des apprentis - (p. 1633) : augmentation de la durée des contrats - Droit à la rémunération minimale - Exonération des entreprises pour la signature de contrats d'apprentissage - Souhaite que la filière apprentissage redevienne un élément important de l'insertion des jeunes dans la société - Amélioration du fonctionnement des enseignements techniques et classiques - Motion tendant à défendre des intérêts catégoriels.

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 254 (86-87)]** - (11 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1710, 1711) : rappelle l'échec, en 1984, des négociations entre les partenaires sociaux sur la modification des horaires de travail et l'aménagement de la durée du travail - Nécessaire relance de la négociation par branche - Accord d'entreprise ou d'établissement - Texte apportant aux entreprises les dispositions nécessaires à l'amélioration de leur compétitivité sur le marché mondial - Demande au Sénat d'adopter le texte élaboré par la CMP.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Avant l'art. 19 (p. 1741) : soutient l'amendement n° 25 de M. Jean Madelain, rapporteur (pour l'application des dispositions prévues par la présente loi, compensation des charges nouvelles incombant aux collectivités territoriales assurée par l'Etat).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 241 (86-87)]** - (15 juin 1987) - Question préalable (p. 1828) : s'oppose à la motion n° 6 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Deux dispositions trouvées intéressantes par M. Hector Viron : suppression du délai de carence et création de stages de réinsertion de cinq mois pour les chômeurs de longue durée - Nécessité d'un système de rattrapage, de réinsertion ou de formation complémentaire - (p. 1829) : possibilité de rompre un enchaînement psycholo-

gique tout à fait important - Politique mise en œuvre de 1981 à 1983 génératrice de l'allongement de la durée du chômage, de la perte d'un certain nombre d'emplois productifs et d'une aggravation de la situation du chômage.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - Discussion générale (p. 2108) : droit de grève des travailleurs des services publics - Comparaison du système français avec celui d'autres pays européens - Approbation du retour à la sanction financière existant avant la loi du 19 octobre 1982 - (p. 2109) : problème majeur de la prévention des grèves dans le service public ; non utilisation des procédures de conciliation ; action de la base dépassant les organisations syndicales ; service minimum - **Demande de priorité** (p. 2142) : demande l'examen en priorité de l'article 46-B dès le début de l'examen des articles - **Rappels au règlement** de MM. Jean-Pierre Bayle et Paul Souffrin (p. 2143) : organisation de l'examen des articles de ce projet de loi - **Art. 46-B (par priorité)** (p. 2156) : en son nom personnel, demande au Sénat de voter l'irrecevabilité des sous-amendements de Mme Hélène Luc, n° 793 à n° 805 à l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique) en application de l'article 48, alinéa 3 du règlement - (p. 2161) : en application de l'article 48, alinéa 3 du Règlement, demande l'irrecevabilité des amendements de M. Hector Viron, n° 262 à n° 268 relatifs à la protection des droits des travailleurs.

- **Etablissements d'hospitalisation et équipement sanitaire - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 255 (86-87)]** - (23 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2208) : achèvement d'une longue période de perturbation des structures hospitalières - Rôle des syndicats et de beaucoup de partis politiques - Souhaite l'adoption du texte de ce projet de loi par le Sénat.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Après l'art. 1 bis (p. 2241) : son amendement n° 42, soutenu par M. Jean Delaneau : modalités de calcul de la cotisation d'assurance vieillesse en cas de cumul emploi retraite ; retiré.

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - En remplacement de M. Claude Huriet, rapporteur - **Art. 16** (p. 2590, 2591) : dépistage anonyme et gratuit du SIDA - Mobilisation de l'ensemble des représentants de l'Etat au niveau des régions - Dans un souci d'efficacité et de rapidité, souhaite que l'Etat prenne totalement en charge le financement de cette opération - **Art. 16 bis** (p. 2593) : soutient l'amendement n° 10 de la commission (suppression de cet article relatif aux compétences des établissements de transfusion sanguine) - **Art. 17** : s'oppose à l'amendement n° 117 de M. Frank Sérusclat (suppression du deuxième alinéa de cet article prévoyant que les quotas d'autorisations seront fixés par arrêté ministériel et non plus par décret) - **Art. 18 bis** (p. 2595) : soutient l'amendement n° 11 de la commission (extension des dispositions de cet article à l'exercice illégal de la profession de sage-femme) - **Art. 19** : accepte l'amendement n° 118 de M. Franck Sérusclat (remplacement des mots : « des Communautés européennes » par les mots : « de la Communauté économique européenne ») - **Art. 20** (p. 2596) : accepte l'amendement de coordination n° 119 de M. Franck Sérusclat - **Art. 22** (p. 2597) : s'oppose aux amendements identiques n° 120 de M. Franck Sérusclat et n° 184 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article laissant au domaine réglementaire le soin de fixer un certain nombre de dispositions relatives aux modalités d'inscription à l'Ordre des pharmaciens) ainsi qu'au n° 165 de M. Franck Sérusclat (radiation du pharmacien concerné) - **Art. 23** : Art. L. 525-1 du code de la santé publique (p. 2599) : s'oppose à l'amendement n° 185 de M. Paul Souffrin (délai dans lequel l'Ordre des pharmaciens doit se prononcer sur les demandes d'inscription) et accepte les amendements de M. Franck Sérusclat, n° 121 de coordination, n° 166 (fin de la suspension si la réponse de l'Ordre n'est pas parvenue à l'expiration d'un délai de trois mois) et n° 167 d'ordre rédactionnel - **Art. L. 525-2** (p. 2600) : accepte l'amendement n° 122 de M. Franck Sérusclat (refus d'inscrip-

tion au tableau, par décision motivée écrite du conseil régional de l'Ordre, si les garanties de moralité professionnelle ou les conditions prévues par la loi ne sont pas remplies) - (p. 2601) : sur les amendements de M. Franck Sérusclat, s'oppose au n° 123 (inscription de droit sur demande de l'intéressé, à l'expiration du délai imparti au conseil régional de l'Ordre pour statuer) et accepte le n° 124 d'ordre rédactionnel - *Art. L. 525-3* : s'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 125 (connaissance suffisante de la langue française exigée pour l'inscription au tableau, si le pharmacien n'est pas de nationalité française ou n'est pas titulaire d'un diplôme français) et n° 126 (critères d'appréciation de la connaissance de la langue française).

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 285 (86-87)] - (27 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2719) :** recherche d'un équilibre entre l'insertion professionnelle des handicapés et le souci d'éviter des charges supplémentaires aux entreprises - Consensus des grandes associations de handicapés sur ce projet - (p. 2720) : information annuelle du Parlement sur le montant des pénalités versées par les entreprises ne respectant pas l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés - Développement des perspectives d'intégration des handicapés dans la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière - Application progressive des nouvelles obligations imposées aux entreprises.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 286 (86-87)] - (27 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2724) :** texte complétant la politique économique actuelle fondée sur le retour à la compétitivité des entreprises et le développement des investissements productifs - Perspectives de réinsertion des chômeurs de longue durée - Suppression du délai de carence institué en 1982.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 27 ter (p. 2734) :** reprend l'amendement n° 23 de M. Jean Chérioux : représentation des organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière ; adopté - *Art. 28 (p. 2756) :* soutient l'amendement n° 12 de la commission (maintien des dispositions de la loi de 1982 relatives aux modalités du concours de l'internat) - (p. 2757) : sur les amendements de M. Franck Sérusclat, s'oppose aux amendements n° 67 (suppression du paragraphe III de cet article relatif au concours de l'internat de spécialité) et n° 68 de coordination, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 60 (suppression du « caractère collectif » de la notion de cas de force majeure) - Sur l'amendement n° 12 de la commission, accepte le sous-amendement n° 813 du Gouvernement.

- **Rappels au règlement, de M. Charles Lederman et Mme Hélène Luc :** organisation du débat sur les DMOS (28 juin 1987) (p. 2778).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 28 (suite) Paragraphe V (p. 2780, 2781) :** s'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 70 (suppression de ce paragraphe relatif à la délivrance du diplôme d'Etat de docteur en médecine aux résidents et aux internes), n° 71 (substitution du terme « étudiants » aux termes « internes ») et n° 72 (mention de la qualification en médecine générale par un document annexé au diplôme de docteur en médecine) - S'oppose aux amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 211 (substitution des mots « étudiants de troisième cycle » au mot « résidents »), n° 210 (mention de la qualification en médecine générale par un document annexé au diplôme de doctorat) et n° 212 (caractère spécifique du document mentionnant la qualification en médecine générale) - Accepte l'amendement n° 74 de M. Franck Sérusclat (utilisation du titre d'ancien interne réservée aux étudiants ayant obtenu leur qualification) - *Paragraphe VI (p. 2782) :* s'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 75 (suppression de ce paragraphe relatif aux dispositions statutaires s'appliquant aux internes et résidents et à leur rémunération) et n° 77 (substitution du mot « étudiants » aux mots

« résidents et internes ») ainsi qu'aux amendements identiques n° 76 du même auteur et n° 217 de Mme Danielle Bidard-Reydet (identité de statut des étudiants du troisième cycle) - (p. 2783) : s'oppose aux amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 215 (identité de rémunération pour tous les étudiants de troisième cycle d'études médicales, quel que soit le type de formation suivie), n° 218 (stages des étudiants de troisième cycle en médecine générale) et n° 219 (identité du régime de protection sociale pour tous les étudiants du troisième cycle d'études médicales) - *Paragraphe VIII (p. 2785, 2786) :* soutient l'amendement n° 13 de M. Claude Huriet, au nom de la commission des affaires sociales (nouvelle rédaction de cet article prévoyant la concertation entre le représentant de l'Etat dans la région compétente et les centres hospitaliers régionaux) - S'oppose aux amendements identiques n° 85 de M. Franck Sérusclat et n° 221 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de ce paragraphe supprimant les filières spécialisées de santé publique et de recherche médicale) - (p. 2786) : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. Franck Sérusclat (organisation par certaines interrégions de troisièmes cycles de santé publique et de recherche médicale) - *Paragraphe IX (p. 2787) :* à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 814 de M. Jacques Valade, ministre (liste des services formateurs et répartition des postes d'internes dans les services : compétence du représentant de l'Etat dans la région après avis d'une commission) - *Paragraphe XI (p. 2789) :* à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 815 du Gouvernement (possibilité pour les médecins généralistes de se présenter à un concours d'internat) - *Paragraphe additionnel (p. 2790) :* accepte l'amendement n° 816 du Gouvernement (liste des services formateurs et répartition des postes d'internes en pharmacie : compétence du représentant de l'Etat dans la région après avis d'une commission) - *Art. 29 (p. 2791) :* s'oppose aux amendements identiques n° 96 de M. Franck Sérusclat et n° 225 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de cet article relatif à la date d'application des dispositions de l'article précédent) ainsi qu'aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 97 (application des dispositions de l'article 28 après publication du bilan prévu par la loi du 23 décembre 1982), et de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 226 (application de l'article 28 après la présentation au Parlement du bilan prévu par la loi du 23 décembre 1982) et n° 227 (prise des décrets d'application après concertation avec les ; intéressés) - (p. 2792) : concertation de la commission des affaires sociales avec l'ensemble des mouvements étudiants - *Seconde délibération - Art. 52 (p. 2839) :* sur la réglementation des publicités pour les boissons alcooliques, se déclare favorable à l'amendement n° 1 du Gouvernement (reprise du texte adopté à l'Assemblée nationale complété par les modifications proposées par l'amendement n° 36 de M. Jean Delauneau, rapporteur pour avis, et le sous-amendement n° 819 de M. Etienne Dailly, relatives au parrainage) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 2842) :** initiative parlementaire à l'origine de nombreux amendements.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - En remplacement de M. Louis Boyer, rapporteur - Discussion générale (p. 2877) : adoption d'un texte par la commission mixte paritaire, CMP, sur ce projet comportant 51 articles à l'origine et 103 désormais - Souhaite que M. Louis Souvet expose les conclusions de la CMP sur le titre IV - Titre 1^{er} et protection sociale - Adoption de la plupart des articles dans le texte du Sénat - Article 13 indiquant que le préfet prend sa décision sans avoir recours à une nouvelle procédure de consultation - Article 15 bis A proposant que le décret fixant le seuil minimal d'affiliation puisse prévoir un seuil spécifique pour les personnes exerçant en zone de montagne - Non reprise par la CMP de l'article 1 A supprimé par le Sénat en première lecture - Réforme souhaitée de l'ordre des pharmaciens dans les meilleurs délais - Adoption dans le texte du Sénat de tous les articles restant en discussion au titre II - (p. 2878) : adoption par la CMP au titre III d'un dispositif ménageant de vraies passerelles entre l'internat et le résidanat - Souci d'un résidanat de haut niveau - Maintien de la suppression de l'article 2 proposé par le Sénat - Adoption dans le texte du Sénat de l'article 46 B relatif à la grève dans le secteur public, de l'arti-

cle 42 relatif à la publicité sur les alcools - Dispositions prévoyant l'intervention d'une loi garantissant la transparence du financement des mouvements politiques votées par la CMP à l'article 53 relatif aux émissions publicitaires à caractère politique - Adoption de l'article 59 relatif à l'indemnisation des victimes du terrorisme, dans le texte du Sénat - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2889) : absence de limitation à l'exercice du droit de grève - Nécessité pour la France d'être compétitive à l'horizon de 1992 - Application d'une législation qui date de 1936 relative à l'exercice du droit de grève dans le secteur public français - Nécessité d'organiser le droit de grève dans la fonction publique - Estime que les DMOS ne devraient comporter que des dispositions d'importance secondaire - Hommage à la qualité du travail accompli par le personnel du Sénat - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet qui doit faire progresser le droit social.

- Question au Gouvernement: problème du SIDA (5 novembre 1987) (p. 3698, 3699).

- Conclusions du rapport de M. Roger Husson, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 52, 87-88) déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 78 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Art. 1 (p. 3871) : extension judiciaire du champ d'application de la proposition de loi - Souhaite la modification de l'intitulé - Intitulé (p. 3873) : nécessité de ce texte pour les conjoints de ceux qui ont été tués en service - Propose au nom de la commission un nouvel intitulé : « Proposition de loi tendant à permettre l'accès des conjoints de certaines personnes décédées en service, aux emplois réservés » - Souhaite l'inscription par le Gouvernement de cette proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale avant la fin de la session.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3931) : approuve le projet de budget - S'interroge sur les conditions du financement de la politique de l'emploi ; note la progression des crédits ; constate qu'en 1988, contrairement à 1987, l'économie maintiendra le niveau de l'emploi mais sans pouvoir couvrir l'évolution annuelle des jeunes demandeurs d'emplois ; demande au Gouvernement d'affecter les crédits inemployés en 1987 à la réserve dont disposera en 1988 le ministre des affaires sociales - (p. 3932) ; s'interroge sur l'équilibre des comptes de la protection sociale, dont les principales orientations doivent être discutées par le Parlement ; bonnes directions données dans le rapport de la commission des sages ; favorable à une séparation de la trésorerie des trois risques maladie, famille, vieillesse ; nécessité de mettre l'accent sur le renforcement de la concurrence entre les divers systèmes de protection sociale complémentaire - Budget pour 1988 s'inscrivant dans la continuité, mais nécessité de définir clairement ses dimensions sociales.

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Après l'art. 4 (p. 3993, 3994) : son amendement n° I-166, soutenu par M. Louis Boyer : avantages fiscaux afférents au contrat épargne-handicap ; retiré - Souhaite que ce nouveau produit d'épargne, spécifiquement créé pour les handicapés, bénéficie des mêmes avantages fiscaux que ceux consentis en 1970 aux rentes-survie constituées par les parents au profit de leurs enfants handicapés - Déduction du montant des primes versées du revenu net global imposable - Exonération de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour ces contrats - Allocation aux adultes handicapés attribuée sans tenir compte des arrérages de rentes versées au titre du contrat épargne-handicap.

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4366, 4367) : remercie le ministre pour les réponses données dans son discours - Regrette l'absence d'adoption du statut du contrat épargne-handicap - Effet parfois négatif du dispositif d'exonération de cotisation de sécurité sociale due par les personnes âgées ou invalides pour l'emploi d'une tierce personne ; nécessité d'une modification

du texte - Rôle des directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales, dans la gestion des hôpitaux ; mauvais fonctionnement de l'information dans certaines administrations départementales - Interroge le Gouvernement sur ses intentions de présenter des mesures d'urgence susceptibles d'être votées à la fin de la session pour éviter le déficit de la sécurité sociale ; insiste sur la nécessité d'éclairer le Parlement sur les orientations à moyen terme choisies et sur la nécessité de maintenir en 1988 un déficit non supérieur à celui enregistré en 1987.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Après l'art. 21 (p. 5567, 5568) : son amendement n° 11, soutenu par M. Louis Boyer : avantages fiscaux accordés au contrat épargne-handicap ; adopté après modification par le sous-amendement n° 58 du Gouvernement - Souhaite que ces avantages soient identiques à ceux octroyés, depuis 1970, aux rentes survie constituées par les parents au profit de leur enfant handicapé.

- Projet de loi portant diverses mesures relatives à la formation professionnelle [n° 186 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5851) : élargissement du domaine de la politique contractuelle et assouplissement des conditions de fonctionnement du congé individuel de formation - Existence de 50.000 congés individuels de formation en 1986 - Extension d'un accord conclu avec l'ensemble des partenaires sociaux, exception faite de la CGT - Observe, en ce qui concerne le bouleversement de l'ordre du jour, qu'il résulte du retard de la signature du décret de convocation du Parlement en session extraordinaire par le Président de la République.

- Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)] - (21 décembre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 5891, 5892) : s'oppose à la motion n° 20 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Renvoi en commission (p. 5895) : s'oppose à la motion n° 2 de M. André Méric tendant au renvoi en commission du projet de loi en discussion - Bonnes conditions de travail de la commission des affaires sociales sur ce projet - Discussion générale (p. 5896) : intervient au nom des membres de l'UREI - Importance du volet social de ce projet : renforcement de la prévention, maintien du pouvoir d'achat des pensions de retraite, mise en place d'un système de cessation partielle d'activité - Mesures positives en faveur de la famille - Maintien des droits à l'assurance maladie et majoration des droits à la retraite pour certaines femmes - Exclusion du tabac et de l'alcool dans le calcul de l'indice des prix - Souligne certaines lacunes du projet de loi - Autonomie financière des quatre principaux secteurs du régime général, annoncée récemment par le Premier ministre - (p. 5897) : félicite le Gouvernement de la régulation des dépenses d'assurance maladie sans réduction du niveau de protection sociale des Français - Pense que des mesures financières provisoires auraient dû être prises eu égard à l'importance du déficit de la caisse d'assurance vieillesse prévu pour 1988 - Inégalités des pensions de retraite entre le régime général et les régimes spéciaux - Fiscalisation des cotisations d'allocations familiales - Souhaite, qu'au-delà de quelques avantages catégoriels, de grandes réformes soient engagées pour assurer la compétitivité de l'économie française, créer des emplois pour les jeunes et s'adapter à l'échéance de 1992 - Après l'art. 1 (p. 5910) : se déclare opposé à l'amendement n° 28 de M. André Méric (interdiction immédiate de toute forme de publicité en faveur du tabac) - Art. 4 (p. 5917) : intervient sur l'amendement n° 33 de Mme Nelly Rodi, rapporteur (à défaut de convention, constaté dans un délai de six mois à compter de la publication de la présente loi, fixation par décret des dispositions nécessaires à la mise en place de la retraite anticipée des médecins) - Art. 11 (p. 5921) : accepte l'amendement n° 34 de la commission (publication mensuelle par l'INSEE d'un indice représentatif des prix à la consommation).

FRANCOIS (Philippe), sénateur de Seine-et-Marne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques ; puis élu vice-président (JO Lois et décrets du 16 avril 1987).

- Membre de la commission consultative pour la production de carburants de substitution.

- Membre de la commission plénière de la caisse nationale de crédit agricole.

- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour la planification (JO Lois et décrets du 10 avril 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à compléter la loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme [n° 386 (86-87)] (5 septembre 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - Tabacs et allumettes.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la régulation de certaines populations animales [n° 56 (87-88)] (16 octobre 1987) - Nature (protection de la).

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 239 (86-87)], relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 34 (87-88)] (7 octobre 1987) - Banques et établissements financiers.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 232 (JO Débats du 1^{er} octobre 1987) (p. 1526) - Ministère : Industrie - Marquage des pompes distribuant de l'essence additivée - (Réponse : JO Débats du 10 octobre 1987) (p. 3096) - Distribution.

n° 249 (JO Débats du 21 octobre 1987) (p. 3291) - Ministère : Budget - Développement de la filière bioéthanol - (Réponse : JO Débats du 24 octobre 1987) (p. 3473) - Carburants.

n° 281 (JO Débats du 10 décembre 1987) (p. 5214) - Ministère : Culture - Réorganisation des scènes lyriques parisiennes - (Réponse : JO Débats du 19 décembre 1987) (p. 5689) - Arts et spectacles.

Questions orales avec débat :

n° 12 (JO Débats du 30 avril 1986) (p. 625) - Ministère : Collectivités locales - Réforme de la taxe foncière sur les propriétés non bâties - (Retirée : avril 1987) - Taxe foncière sur les propriétés non bâties.

n° 130 (JO Débats du 23 avril 1987) (p. 357) - Ministère : Agriculture - Développement de la filière bioéthanol - (Retirée : octobre 1987) - Carburants.

n° 139 (JO Débats du 30 avril 1987) (p. 588) - Ministère : Agriculture - Situation de la politique agricole commune - (Retirée : octobre 1987) - Politique agricole commune (PAC).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 18 (p. 1131) ; son amendement n° 59 : étendue du périmètre concerné par la mise en demeure ; réservé puis adopté (p. 1137) - (p. 1132) ; son amendement n° 60 : mise en valeur agricole ou pastorale de fonds boisés et possibilité pour le propriétaire de les faire exploiter sous forme de convention pluriannuelle de pâturage ; adopté - (p. 1134) ; son amendement n° 61 : institution d'une clause de sauvegarde en cas d'obligation de mise en valeur agricole et pastorale ; adopté - (p. 1135) ; son amendement n° 62 : possibilité de déclassement lorsque la mise en valeur agricole ou pastorale d'un terrain se traduirait pour le propriétaire par un

excédent de charges par rapport à ses recettes ; retiré - Souhaite un examen du problème de l'impôt foncier non bâti - Cite l'exemple des départements du Vaucluse et du Var - (p. 1136) ; son amendement n° 106 : subvention en faveur du matériel d'irrigation ; retiré - Son amendement n° 63 : conditions d'application du présent article fixées par décret en Conseil d'Etat ; retiré - Après l'art. 18 : son amendement n° 64 : remplacer au début du second alinéa de l'article L. 224-3 du code forestier le mot « copropriétaires » par le mot « propriétaires » ; adopté - (p. 1138) ; soutient l'amendement n° 65 de M. Hubert Haenel (destruction possible d'office des boisements irréguliers) - Art. 19 : son amendement n° 107 : possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département de se substituer au maire pour ordonner l'exécution d'office de certains travaux ; retiré.

- Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Après l'art. 19 (p. 1743) : soutient l'amendement n° 70 de M. Hubert Haenel (fixation par décret en Conseil d'Etat de la date d'entrée en vigueur de la présente loi et de ses modalités particulières d'application dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle).

- Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 3126) : aspect économique de la réforme des statuts de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA - Interrogation sur le rôle de cette réforme pour permettre au Crédit agricole d'accompagner le développement du monde agricole et rural à l'horizon de l'an 2000 - Importance des services rendus par les caisses régionales - Rigidité du statut actuel de la CNCA - (p. 3127) : sondages d'opinions favorables à une plus grande liberté d'action des caisses régionales - Souligne l'agressivité de la concurrence bancaire actuelle - Financement de l'agriculture dans les autres pays de la Communauté - Intérêt dans la perspective du Grand marché unique de 1992 des modèles de la Rabobank néerlandaise et de la DG Bank allemande - Modification des statuts actuels de la CNCA pour tenter d'accroître les performances de l'institution - Interrogation sur la préservation de la vocation agricole et rurale du Crédit agricole - Nouvelle banque de l'agriculture ne pouvant être exclusivement agricole - Inquiétude quant à l'évolution future des caisses régionales les plus importantes et concentration inévitable - Participation des petites caisses aux décisions grâce aux nouveaux statuts - Agriculteurs minoritaires parmi les clients des caisses et majoritaires dans les organes de direction - Contribution des caisses locales et régionales de crédit agricole depuis près de cent ans à l'unité du monde agricole, grâce notamment au monopole de distribution des prêts bonifiés, au syndicalisme et aux mouvements coopératifs - Favorable à l'octroi aux agriculteurs d'une majorité qualifiée des sièges dans les conseils des caisses régionales - Majorité nécessaire pour que les caisses continuent leur politique d'autobonification - (p. 3128) : effort d'autobonification égal à 1 milliard et demi de francs par rapport aux 5,8 milliards de francs de bonification de l'Etat - Problème de la rentabilité de la CNCA - Interrogation sur les risques d'une modification des statuts - Nécessité d'alléger les contraintes de la tutelle de l'Etat qui fait subir à l'institution les aléas de la politique économique - Importance de la concurrence bancaire française et internationale - Interrogation sur la durée du monopole des prêts bonifiés - Conséquences de la diminution inexorable du nombre des agriculteurs - Maintien de trois objectifs : diversification des activités, amélioration des résultats financiers et permanence de la vocation agricole - Réforme des statuts nécessaire à la réalisation des objectifs - Au nom de la commission des affaires économiques, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Agriculture et environnement indissociables - Rôle de l'agriculture dans les domaines culturel et écologique - Nécessité de donner à la CNCA les moyens de jouer un rôle au plan national et international.

Suite de la discussion - (15 octobre 1987) - Rapporteur pour avis - Art. 7 (p. 3200) : son amendement n° 1 : désignation du représentant des organisations professionnelles agricoles par

l'assemblée permanente des chambres d'agriculture ; devenu sans objet - (p. 3211) : s'oppose aux amendements identiques n° 27 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis et n° 63 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au conseil d'administration des caisses régionales) - Accepte l'amendement n° 94 de M. Roland du Luart, rapporteur (fixation de la part réservée aux agriculteurs, à la majorité des sièges, au sein des conseils d'administration des caisses régionales) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3223) : projet garantissant l'avenir du financement de l'agriculture - Rappelle le vote d'une loi permettant à certains sociétaires des coopératives de production de détenir plus de 50 % du capital de ces dernières et un nombre de voix proportionnel à l'importance du capital possédé - Au nom de la commission des affaires économiques, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme [n° 66 (87-88)]** - (13 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3877) : unification des marchés à terme de marchandises et d'instruments financiers et renforcement de la place de Paris - Absence de développement en France du marché à terme de marchandises à l'exception du marché du sucre blanc à Paris - Marchés à terme de marchandises, indispensable instrument économique - Rapport entre marchés à terme de marchandises et monde agricole - Contribution à la préservation des acquis de la politique agricole commune, PAC - Nécessaire réforme et relance de la PAC - (p. 3878) : nécessaire complémentarité entre les marchés à terme et la PAC - Rôle de régulation des cours des marchés à terme, d'information sur l'état du marché communautaire, d'orientation de la production et d'intégration des producteurs dans une filière commerciale - Ouverture du marché de marchandises aux intervenants sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF, et renforcement de l'intervention bénéfique des spéculateurs - Participation des intervenants du secteur agroalimentaire au nouveau Conseil du marché à terme - Art. 1 (p. 3882) : sur l'amendement n° 14 de M. Alain Pluchet, rapporteur (composition et rôle du Conseil du marché à terme), son sous-amendement n° 38 ; retiré - Après l'art. 1 (p. 3889) : sur l'amendement n° 15 de la commission (applicabilité du règlement général du marché établi par le Conseil du marché à terme à toutes les places de province), son sous-amendement n° 39 ; retiré - (p. 3890) : sur l'amendement n° 16 de la commission (harmonisation des règles concernant la fermeture ou l'ouverture d'un marché de marchandises et l'inscription ou la radiation d'un contrat d'instruments financiers), son sous-amendement n° 40 ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3905) : restitution du rôle économique des marchés à terme de marchandises et préservation de leurs spécificités - Importance de l'agriculture pour la balance commerciale de la France - (p. 3906) : unification des marchés à terme et renforcement du marché français face à la concurrence internationale - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet tel qu'il a été modifié.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4545) : progression des crédits - Formation : enseignement agricole privé ; crédits destinés aux bourses de l'enseignement agricole ; formation continue - Investissement - Actions visant à améliorer la qualité sanitaire et alimentaire - Politique d'allègement des coûts de production : mesures visant à réduire les charges financières pesant sur les jeunes agriculteurs - Demande la prise en charge d'une partie des frais financiers des prêts à court terme d'engraissement bovin - (p. 4546) : coefficient d'actualisation des valeurs locatives foncières : demande un coefficient spécifique pour la forêt - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 107 (87-88)]** - (8 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5141) : rappelle l'analyse de M. Etienne Dailly selon laquelle le principe d'égalité affirmé par le Conseil constitutionnel ne serait pas respecté par l'article 13 - Jurisprudence du Conseil constitutionnel pouvant s'interpréter autrement : principe d'égalité ne s'opposant pas à l'établissement de règles non identiques à l'égard de catégories de

personnes se trouvant dans des situations différentes ; critères utilisés par cette jurisprudence étant respectés par l'article 13 relatif à la représentation majoritaire des agriculteurs - (p. 5142) : rappelle une autre jurisprudence du Conseil constitutionnel écartant le principe d'égalité pour des raisons d'intérêt général ; en conséquence, nécessité d'affirmer l'attachement de la grande majorité du Sénat à cet article - Caractère constant du principe d'une majorité réservée à certaines catégories de sociétaires dans le statut coopératif ; principe appartenant à la catégorie des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République - (p. 5143) : demande au Gouvernement d'informer le Parlement sur le contenu exact de l'avis du Conseil d'Etat au sujet du caractère « détachable » de l'article 13 - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs [n° 291 (86-87)]** - (10 décembre 1987) - Après l'art. 4 (p. 5234, 5235) : soutient l'amendement n° 1 de M. Alain Pluchet (information des consommateurs sur l'utilisation du sucre ou des produits de substitution).

- **Projet de loi relatif aux actions en justice des associations agréées de consommateurs et à l'information des consommateurs - Deuxième lecture [n° 199 (87-88)]** - (22 décembre 1987) - Art. 5 (p. 5960) : intervient sur cet article relatif à l'étiquetage des substances édulcorantes ; conditions de l'utilisation de la mention « sans sucre » ; amendement adopté par l'Assemblée nationale visant à protéger les dénominations et marques déposées avant le 1^{er} décembre 1987 et commercialisées en pharmacie.

FRANCOIS-PONCET (Jean), sénateur du Lot-et-Garonne (GD).

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant les dispositions tendant à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions électives par les parlementaires [n° 221 (86-87)] (7 mai 1987) - Elections et référendums.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant les dispositions tendant à limiter le cumul des mandats électoraux et des fonctions électives [n° 222 (86-87)] (7 mai 1987) - Elections et référendums.

Rapport d'information, fait au nom de la mission d'information désignée par la commission des affaires économiques et du Plan et chargée d'étudier l'avenir de la politique agricole commune [n° 236 (86-87)] (21 mai 1987) - Agriculture.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 93 (JO Questions du 12 février 1987) (p. 186) - Ministère : Equipement - *Orientations à mettre en oeuvre en matière d'aménagement du territoire* - (Réponse : JO Débats du 15 avril 1987) (p. 157) - Aménagement du territoire.

n° 131 (JO Débats du 24 avril 1987) (p. 445) - Ministère : Agriculture - *Avenir de la politique agricole commune* - (Retirée : octobre 1987) - Politique agricole commune (PAC).

INTERVENTIONS

- *Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire* - (14 avril 1987) (p. 157) : aménagement du territoire.

priorité nationale - Rapport de M. Olivier Guichard - Décisions relatives aux grandes infrastructures routières et autoroutières nationales lors de la dernière réunion du comité interministériel pour l'aménagement du territoire, CIAT - Effritement de la politique d'aménagement du territoire ces dernières années - Conséquences de la crise économique, de la concurrence européenne et de la décentralisation - Disparition en 1992 des frontières qui cloisonnent les espaces économiques nationaux - Décentralisation et accentuation des disparités entre régions riches et régions pauvres - (p. 158) : inadaptation de la dotation globale d'équipement, DGE, et de la dotation globale de décentralisation, DGD - Importante croissance des charges sociales pour certaines régions - Nécessité de corriger les mécanismes financiers de la décentralisation - Crise de la politique agricole commune, PAC - Politique d'abaissement des prix des produits agricoles et de la maîtrise des quantités produites et accroissement brutal des inégalités régionales - Redoute une désertification rurale et l'apparition de friches agricoles - Elargissement de la communauté économique européenne, CEE, et création d'une opposition entre le Nord et le Sud - Nécessaire mise en place d'une politique d'aménagement du territoire européenne - Suppression du recours national pour les régions françaises défavorisées contrairement aux régions correspondantes de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne - Interrogation sur les intentions du Gouvernement pour rendre la France compétitive dans les grands investissements internationaux - (p. 159) : interrogation sur l'instauration d'un système d'aides nationales complémentaires à la PAC - Nécessaire allègement de la fiscalité foncière - Constate l'accomplissement de la décentralisation sans déplacement d'un seul fonctionnaire - Problème de la révision en profondeur du mécanisme de la péréquation financière de la décentralisation - Importance de la création d'entreprises - Souhaite une augmentation des crédits de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR - Aménagement du territoire affaire de tous les ministres du Gouvernement.

- Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2191) : dépendance de l'avenir de l'agriculture européenne des choix politiques des chefs d'Etat et de gouvernement - (p. 2192, 2193) : déséquilibre entre l'offre et la demande au sein du marché communautaire et au sein du marché mondial - Détérioration progressive des objectifs communautaires de la politique agricole commune, PAC - Libre échange industriel et protectionnisme agricole - Nécessité de redéfinir le mode de participation de la Communauté européenne aux échanges agricoles internationaux - Manque de cohérence du système de protection européen - Productions animales et céréalières excédentaires - Importations de soja - Quotas laitiers - Nécessité d'une meilleure insertion de la CEE au sein du marché mondial - Orientations indissociables de nature à favoriser la réforme de la PAC : parachever l'unité du marché commun, nécessité pour les agriculteurs européens de s'unir autour de l'ECU, développer les usages industriels des produits agricoles : l'éthanol, promouvoir une activité agricole et para-agricole rentable : recherche, formation, équipement, faire face à la négociation prévue du General Agreement on tariffs and trade, GATT - Cohésion communautaire - Nécessité pour l'avenir de l'Europe de restructurer la PAC.

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme** [n° 66 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Après l'art. 1 (p. 3893) : favorable à la relance du marché à terme de marchandises et à son ouverture aux grands opérateurs qui ont fait le succès du marché à terme d'instruments financiers, MATIF.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3929) : approuve la politique du Gouvernement et le projet de budget au nom de la majorité de la commission des affaires économiques - (p. 3930) : inquiétudes quant aux incidences des remous monétaires et boursiers sur l'équilibre économique, et crainte que les projections n'aient été trop optimistes, notamment, dans trois domaines : la croissance, les

exportations, les investissements - Regrets quant au peu de place faite dans le budget 1988 à l'avenir de l'espace rural français ; nécessité absolue d'une politique d'aménagement du territoire luttant contre la désertification rurale ; demande au Gouvernement de reconsidérer le montant des crédits accordés à l'INRA ; politique dans ce domaine devant être adaptée au marché unique européen - (p. 3931) : renouvelle son jugement positif sur le budget présent.

FRANCOU (Jean), sénateur des Bouches-du-Rhône (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre titulaire du Comité des prix de revient des fabrications d'armement.
- Membre titulaire du Comité de l'éthique du loto sportif.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des préjudices moraux et matériels subis en relation avec les événements d'Algérie par les personnes de citoyenneté française [n° 148 (86-87)] (9 février 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Rapatriés.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 85-692 du 10 juillet 1985 relative à l'élection des conseils régionaux [n° 155 (86-87)] (18 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Elections et référendums.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au statut des langues et cultures régionales dans l'enseignement, les affaires culturelles, l'éducation permanente, la radio et la télévision [n° 269 (86-87)] (11 juin 1987) - Langues régionales.

Avis, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de programmation [n° 174 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 193 (86-87)] (22 avril 1987) - Défense.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 208 (86-87)], relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 259 (86-87)] (3 juin 1987) - Rapatriés.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 336 (86-87)] (30 juin 1987) - Rapatriés.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Exposé d'ensemble - Dépenses en capital - Articles 34 et 35 - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 44] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991** [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987)
- Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 736) : impossibilité d'exécuter la précédente loi de programmation de 1983 - (p. 737) : approbation par la commission des garanties d'exécution figurant dans le projet de loi : limitation aux dépenses d'équipement ; dotations en crédits de paiement ; mécanisme de programmation glissante - énumération des programmes majeurs à réaliser - Problème posé par l'évolution du coût de la défense : obligation de fabrication d'armes

en coopération avec les alliés de la France ; importance d'une situation économique saine et nécessité d'un consensus national en matière de défense - (p. 738) : avis favorable de la commission des finances sur ce projet de loi.

Suite de la discussion - (7 mai 1987) - **Art. 1 et annexe** (p. 793) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de M. Jean-Luc Bécart (contribution aux forces de dissuasion de l'avion de combat futur Rafale) - Inopportunité de cet amendement communiste après le refus de ce groupe de voter les crédits de la défense nationale.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel**, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 200, 86-87) de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)] - (14 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 976) : nécessaire réforme du régime électoral de la ville de Marseille - (p. 977) : résultats injustes des élections municipales de 1983 - Comparaison avec les résultats de ces élections à Paris et à Lyon - Nouveau découpage tenant compte de la réalité géographique, sociale et humaine de Marseille - Favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (20 mai 1987) - **Après l'art. 24** (p. 1144) : son amendement n° 68, soutenu par M. Guy Malé : création de déductions fiscales en faveur du débroussaillage ; retiré.

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord** [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - **Rapporteur pour le projet n° 208 (86-87)** - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1767) : initiatives du Sénat en faveur de l'indemnisation des rapatriés - Insuffisance du système mis en place par les lois du 15 juillet 1970, 27 décembre 1974 et 2 janvier 1978 : sous-évaluation des biens concernés ; absence d'actualisation ; exclusion des dépossessions subies tardivement en Algérie ou dans d'autres territoires - Nouvelles-Hébrides - (p. 1768) : texte en projet : allocation forfaitaire aux rapatriés français musulmans - Endettement : dispositif de consolidation des emprunts de toute nature contractés après le 31 mai 1981, complétant la remise de prêt accordée par la loi de finances rectificative pour 1986 - Rappel des mesures arrêtées depuis un an par le présent Gouvernement : retraites ; accords passés avec la Tunisie, l'Algérie, le Maroc sur les fonds bloqués dans les pays d'origine ; plan d'action en faveur des rapatriés d'origine nord-africaine - Importance du cadre financier fixé au projet de loi par M. Jacques Chirac, Premier ministre, le 12 novembre 1986 - (p. 1769) : propositions de la commission : échéancier d'indemnisation ; cas des rapatriés les plus âgés ; spoliation potentielle des bénéficiaires en raison de la non actualisation des certificats d'indemnisation - Situation des rapatriés des départements sahariens des Oasis et de la Saoura - Droits de mutation : demande l'imputation sur le montant de la créance revenant aux ayants droit - Propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés** [n° 208 (86-87)] - (12 juin 1987) - **Rapporteur - Discussion générale** (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1767 à 1769).

Suite de la discussion - (17 juin 1987) - **Rapporteur - Avant l'art. 1** (p. 1922) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. André Méric (insertion d'une division nouvelle : « du droit à l'indemnisation ») - (p. 1923) : s'oppose à l'amendement n° 22 de Mme Marie-Claude Beauveau (bénéfice d'une indemnité forfaitaire de cinquante mille francs pour certains rapatriés et notamment pour des personnes ayant fait l'objet de condamnations judiciaires) - (p. 1924) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 40 (extension des dispositions de la loi n° 70-632 du 15 juillet 1970, relative à la contribution à l'indemnisation des Français dépossédés de biens, aux dépossessions qui sont intervenues après le 1^{er} juin 1970) et n° 41 (prise en compte des ventes à vil prix comme une dépossession ouvrant droit à indemnisation) - (p. 1925) :

s'oppose à l'amendement n° 42 de M. André Méric (créances détenues par des personnes physiques ou morales sur des rapatriés ayant contracté des prêts ou autres obligations pour pouvoir acquérir des biens qu'ils possédaient et ayant ensuite été dépossédés en raison de l'indépendance du territoire) - (p. 1926) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. André Méric (insertion d'une division nouvelle : « indemnités complémentaires ») - **Art. 1** (p. 1927) : extension du champ des bénéficiaires ou raccourcissement des délais d'indemnisation se heurtant à l'article 40 de la Constitution ou à l'article 45 du règlement du Sénat - Impossible augmentation des charges de l'Etat - Remercie les nombreux parlementaires qui ont retiré leurs amendements qui auraient fait l'objet d'une irrecevabilité constitutionnelle au bénéfice de ceux de la commission des finances - **Après l'art. 3** (p. 1930) : son amendement n° 15 : levée de la forclusion pendant un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, sous réserve que la spoliation ait été déclarée avant le 15 juillet 1970 auprès d'une autorité administrative française ; retiré au profit de l'amendement n° 70 du Gouvernement (levée de la forclusion pour les personnes qui ont déclaré la spoliation de leurs biens avant le 15 juillet 1970 et pour les indivisaires dont les biens ont déjà fait l'objet d'une évaluation par l'agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, ANIFOM) - **Art. 4** (p. 1933) : s'oppose à l'amendement n° 24 de Mme Marie-Claude Beauveau (abaissement du plafond d'indemnisation) et accepte l'amendement de coordination n° 71 du Gouvernement - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 25 de Mme Marie-Claude Beauveau (prise en compte comme spoliation des pertes de traitement subies par les fonctionnaires français et assimilés intégrés dans les cadres métropolitains et versement d'une allocation d'attente de cent-mille francs aux fonctionnaires français rapatriés de Tunisie et du Maroc ayant obtenu une reconstitution de carrière) - **Art. 5** (p. 1935) : s'oppose à l'amendement n° 49 de M. André Méric (modalités et conditions de versement de l'indemnité) - Accepte l'amendement n° 74 du Gouvernement (attribution des indemnités définies aux articles 1^{er} à 3 bis sous forme de certificats d'investissement nominatifs, incessibles et non productifs d'intérêt) - Et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 12 de M. Jacques Descours-Desacres - (p. 1936) : son amendement n° 16 : droits de mutation par décès exigibles sur la créance revenant à chaque ayant droit acquittés totalement par imputation sur la globalité de cette créance ; retiré - **Art. 6** (p. 1937) : son amendement n° 17, soutenu par M. Christian Poncelet, président de la commission des finances : nouvelle rédaction de cet article relatif à l'échéancier de règlement des certificats d'indemnisation ; adopté - (p. 1940) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Merli n° 20 (indemnisation des personnes de plus de quatre-vingts ans appliquée à partir du 1^{er} janvier 1988) et n° 21 de coordination, et à l'amendement n° 50 de M. André Méric (application des mesures d'indemnisation dès 1988 pour les personnes ou leurs ayants droit âgés d'au moins quatre-vingts ans au 1^{er} janvier 1988) - **Art. 8** (p. 1942) : accepte l'amendement n° 73 du Gouvernement (versement d'une allocation de soixante mille francs à raison de vingt-cinq mille francs en 1989 et 1990 et de dix mille francs en 1991 aux anciens harkis) et s'oppose à l'amendement n° 51 de M. André Méric (allocation portée à la somme de soixante mille francs et versée à raison de trente mille francs en 1988 et trente mille francs en 1989 aux anciens harkis) - (p. 1943) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. André Méric (versement de l'allocation aux ayants droit en l'absence de conjoint survivant) - **Après l'art. 8** (p. 1944) : sur les amendements de Mme Marie-Claude Beauveau, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 26 (constitution, composition et rôle d'une commission nationale chargée de faire des propositions pour améliorer la situation des Français rapatriés d'origine nord-africaine) et s'oppose au n° 27 (mesures en faveur du logement des Français rapatriés d'origine nord-africaine et de leur famille) - **Art. 9** (p. 1945) : son amendement n° 18 : report de la date d'examen des dossiers initialement fixée au 31 mai 1981 à la fin du mois de décembre 1985 ; retiré - (p. 1946) : accepte l'amendement n° 55 de M. André Méric (bénéfice des dispositions de cet article pour les rapatriés qui exploitent une entreprise dont l'exploitation se heurte à de graves difficultés économiques et financières) - (p. 1948) : s'oppose à l'amendement n° 56 de

M. André Méric (prêt de consolidation bonifié et garanti par l'Etat de plein droit si son montant est inférieur à un million de francs) - (p. 1949): s'oppose à l'amendement n° 57 de M. André Méric (composition de la commission départementale, qui propose les prêts de consolidation, comprenant deux délégués des rapatriés) - Son amendement n° 19: consolidation concernant toutes les dettes contractées auprès de créanciers aussi divers que les fournisseurs, les organismes de sécurité sociale et, à l'exception des dettes fiscales, toutes les dettes ou tous les emprunts en sus de la réinstallation; adopté - (p. 1950): s'oppose à l'amendement n° 58 de M. André Méric (suppression de la date butoir fixée au 31 décembre 1986 pour effectuer les demandes de consolidation) - Art. 10 (p. 1951): s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 60 (obligation pour l'Etat de répondre à la demande d'octroi du prêt de consolidation) et n° 61 (présentation au président de la commission de la demande de suspension des poursuites) - Intitulé (p. 1952): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 68 de M. Raymond Soucaret (« Projet de loi relatif à l'indemnisation et à la consolidation des dettes des rapatriés »).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 336 (86-87)] - (30 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2927, 2928): son intervention présentée par M. Christian Poncelet.

- *Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)]*.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Après l'art. 24 (p. 4121): son amendement n° I-43: augmentation du prélevement sur les recettes du loto national au profit du fonds national pour le développement du sport, FNDS; adopté.

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) - Rapporteur spécial (exposé d'ensemble, dépenses en capital) (p. 4435): deuxième année de la loi de programmation militaire et conformité aux objectifs définis - Cohabitation et apparente approbation des objectifs de la politique de défense - Divergences d'appréciations entre le Président de la République et le Premier ministre sur les conséquences de l'accord soviéto-américain - Rappelle l'impossibilité pour le Président de la République de modifier la loi de finances relative à la défense et rôle du Parlement en ce domaine - Persistance de crises et de tensions dans l'environnement international - (p. 4436): débats sur la dissuasion nucléaire ouverts par « l'Initiative de défense stratégique » IDS - Rapprochement franco-allemand - Poursuite de l'effort programmé - Transfert de dépenses importantes au budget de la coopération - Priorité à l'équipement des forces et à leur modernisation - Priorité aux dépenses nucléaires - Doublement des crédits destinés à l'espace: important effort de recherche - Individualisation de l'espace dans la nomenclature budgétaire - Deux programmes majeurs militaires: le programme Hélios, satellite d'observation, et le programme Syracuse II, satellite de transmissions - Rattrapage sur les retards pris en 1986 sur l'équipement de l'armée de terre - Importante dotation en faveur des nouveaux programmes en cours de préparation: char AMX Leclerc, programme Orchidée, hélicoptère de combat, missile sol-air à très courte portée, Mistral et programme antichars de troisième génération - Importants crédits consacrés à la mise en chantier du porte-avions nucléaire - Réduction des commandes de frégates légères - Problème des remplacements des Crusaders - Souhaite une solution franco-française - Signale les difficultés d'entretien des bâtiments de la flotte par manque de crédits - Poursuite des commandes de mirages, notamment du mirage 2000 - Acquisition d'Awacs - (p. 4437): problème de l'armement nucléaire préstratégique ou « tactique » - Interrogation sur le rôle de l'armement nucléaire préstratégique - Souhaite un réexamen sérieux du concept d'emploi et des conséquences qu'il implique - Problème de la solidarité européenne dans le domaine de la défense - Négociations sur le retrait d'Europe des missiles américains et soviétiques et accroissement de la vulnérabilité de l'Europe - Interrogation sur l'utilité d'une

reconstitution d'un échelon de dissuasion intermédiaire - Réalisation du marché unique européen de 1992 et absence d'ouverture des frontières aux industries de la défense - Handicap de la fragmentation des marchés - Craintes d'une fuite des chercheurs européens en l'absence de programme d'envergure - Nécessaire interopérabilité des systèmes d'information et de communication - Accord France - Royaume-Uni pour l'utilisation des canaux de satellite de communication - Souhaite une programmation unique européenne pour certains équipements - Budget conforme aux engagements de la programmation et aux besoins de nos armes - Interrogation sur la possibilité de poursuivre l'effort de recherche et d'accroissement des crédits qu'il exige - Nécessaire révision de la place et du rôle du chef d'état-major des armées et du délégué général pour l'armement - Réflexion sur l'organisation et les missions de l'armée de terre - (p. 4438): interrogation sur le niveau des effectifs - Rappelle les critiques faites sur l'attitude de l'armée en Nouvelle-Calédonie - Intégrité et compétence des officiers et des fonctionnaires du ministère de la défense - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Examen des crédits - Art. 35 (p. 4474): s'oppose à l'amendement n° II-19 de Mme Héléne Luc (réduction des crédits du titre V: Dépenses de recherche).

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) (p. 4732): problème de la gestion du fonds national pour le développement du sport, FNDS, créé par le Sénat, dont les crédits devaient profiter exclusivement aux fédérations et associations sportives et non pas contribuer à financer le développement de la médecine sportive ou la réalisation de moteurs de Formule 1 - Absence de consultation du mouvement sportif pour l'élaboration des dossiers - Non respect des cinq heures hebdomadaires d'éducation physique et sportive, EPS, qui devaient être dispensées dans l'enseignement primaire - Problème de la formation des instituteurs à la pédagogie sportive - Se félicite de la signature du protocole d'accord avec le ministre de la défense relatif aux modalités d'affectation des militaires sportifs de haut niveau - Constate que de nombreux ministères sont partie prenante en matière de sport - Constate que la France ne considère pas le sport comme indispensable à la fois à la culture et à la santé - Souhaite que les régions soient associées aux nouvelles modalités de gestion des postes Fonjep dont le rôle est irremplaçable pour les associations - Conséquences de l'ouverture des frontières européennes en 1992 pour le sport - (p. 4733): favorable à la création d'un organisme européen afin de développer les échanges entre tous les pays de la CEE - Souhaite que l'Assemblée nationale accepte l'augmentation des prélèvements sur le loto - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4857): en sa qualité de président du groupe sénatorial d'amitié France-Liban, souhaite attirer l'attention du Gouvernement et du Sénat sur la situation dramatique de ce pays - Défense des intérêts français au Liban - Occupation du Liban par l'armée syrienne, au mépris du droit international et des droits de l'homme - Démantèlement du Liban, principal objectif syrien - Remercie les nombreuses autorités du Sénat pour l'aide qu'elles viennent d'apporter à la mission laïque française au Liban pour soutenir le lycée français de Beyrouth-Est - Souhaite que le Gouvernement prenne à l'égard de la communauté chrétienne du Liban, notamment en matière d'enseignement, des mesures exceptionnelles pour des raisons humanitaires évidentes.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 59 ter (p. 5085): son amendement n° II-69: exonération de la taxe sur les spectacles accordée, sous certaines conditions, aux clubs sportifs professionnels constitués sous forme de société à objet sportif; adopté.

FRAYSSE-CAZALIS (Jacqueline), sénateur des Hauts-de-Seine (C).

NOMINATIONS

– Membre de la commission des lois.

– Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 165 (JO Débats du 16 avril 1987) (p. 236) - Ministère : Droits de l'homme - *Respect des droits de l'homme dans l'entreprise* - (Réponse : JO Débats du 29 avril 1987) (p. 498) - Syndicats.

n° 233 (JO Débats du 1^{er} octobre 1987) (p. 1526) - Ministère : Justice - *Mutation du délégué régional de l'éducation surveillée pour la région parisienne* - (Réponse : JO Débats du 14 novembre 1987) (p. 3883) - Education surveillée.

n° 255 (JO Débats du 28 octobre 1987) (p. 3525) - Ministère : Affaires sociales - *Sanctions frappant certains médecins refusant d'appliquer le plan du Gouvernement en matière de sécurité sociale - Médecins*.

n° 261 (JO Débats du 4 novembre 1987) (p. 3646) - Ministère : Equipement - *Refus de la demande d'habilitation au secret défense de deux agents de l'Institut géographique national - Fonction publique*.

n° 264 (JO Débats du 4 novembre 1987) (p. 3647) - Ministère : Affaires sociales - *Financement d'un scanner pour l'hôpital de Remiremont (Vosges)* - (Réponse : JO Débats du 14 novembre 1987) (p. 3884) - Santé publique.

INTERVENTIONS

– **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - (16 avril 1987) - Discussion générale (p. 263, 264) : enjeu politique de cette réforme, facilitée par le retard du Gouvernement précédent à prendre les décrets d'application de la loi du 26 janvier 1984 - Volonté de précarisation de l'emploi des fonctionnaires territoriaux ; encouragement au recrutement contractuel - Substitution de la notion de cadre d'emploi à la notion de corps : atteinte au principe de la séparation du grade et de l'emploi, à la notion d'indépendance du fonctionnaire vis-à-vis du pouvoir politique, ainsi qu'à la parité entre fonction publique territoriale et fonction publique d'Etat et à la mobilité entre les deux fonctions - Absence de représentation des fonctionnaires au centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; suppression des organismes paritaires en matière de formation - (p. 265) : remise en cause du statut de la fonction publique - Poids de la crise sur les collectivités territoriales étranglées en raison de pertes de recettes (taxe professionnelle) et de charges de solidarité, ainsi que par les conséquences de la politique de privatisation du service public - Propositions du groupe communiste : augmentation des moyens des communes afin de développer leur rôle économique et la lutte contre le chômage ; politique d'aide aux plus démunis ; scolarité ; logement - (p. 266) : taux d'intérêt des prêts accordés aux organismes de construction sociale ; sport et culture ; sécurité ; santé - Rôle des agents des collectivités territoriales - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi - (p. 279) : opposition au projet de loi des organisations syndicales représentatives et du conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Art. 2 (p. 320) : remise en cause du statut de la fonction publique territoriale - Modification contraire aux exigences d'une véritable décentralisation - Notion de cadre d'emploi - Remise en cause de la parité entre la fonction publique territoriale et la fonction publique d'Etat - (p. 321) : retour à une situation voisine de celle qui existait avant 1949 - Son amendement de suppression n° 124, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : institution des cadres d'emplois ; rejeté - (p. 325, 326) : son amendement n° 125 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux statuts particuliers des fonctionnaires territoriaux ; rejeté - (p. 327) : son amendement n° 127 : gestion des fonctionnaires territoriaux sous réserve des attributions du centre national de la fonction publique territoriale et des centres de gestion ; rejeté - (p. 329) : son amendement n° 126 : inclusion des agents de la ville de Paris dans le champ d'application de la loi ; adopté - Avant le chapitre I (p. 336) : au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'amendement n° 13 de la commission (harmonisation de l'article 13 de la loi du 13 juillet 1983 avec la décision d'organiser la fonction publique territoriale en cadres d'emplois) - (p. 338) : se déclare opposée, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 15 de la commission (suppression du premier et du deuxième alinéas de l'article 15 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 devenus sans objet compte tenu de la modification introduite concernant les structures de la fonction publique territoriale) - Art. 1 (p. 343) : son amendement de suppression n° 119, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : recrutement des contractuels ; rejeté - (p. 347, 348) : sur le recrutement des contractuels, ses amendements n° 100 et n° 122 ; et n° 121 et n° 123, soutenus par M. Jean-Luc Bécart ; devenus sans objet - (p. 350) : au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'amendement n° 17 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif au recrutement des contractuels).

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 3 (p. 376) : son amendement n° 128 : maintien de l'intitulé de la section II ; devenu sans objet - Art. 4 (p. 377) : abandon du paritarisme en matière de formation, du fait de la représentation minoritaire des fonctionnaires au conseil d'orientation du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT - Son amendement n° 129, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression de cet article relatif à la composition et aux compétences du CNFPT ; rejeté - Art. 12 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 379) : son amendement n° 130, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : composition du Centre

national de la fonction publique territoriale ; organisation de la gestion paritaire de la formation ; rejeté - *Art. 12-1* (p. 383) : son amendement n° 131, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression de cet article relatif aux compétences du CNFPT ; rejeté - *Art. 12-2* (p. 389) : son amendement n° 132, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression de cet article relatif aux ressources du CNFPT ; rejeté - *Art. 12-3* (p. 395) : son amendement de suppression pour cohérence n° 133, soutenu par Mme Paulette Fost ; rejeté - *Art. 5* (p. 396) : ses amendements n° 134 : suppression de cet article définissant les missions des centres départementaux de gestion ; et n° 135, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : niveau d'intervention des commissions administratives paritaires ; rejetés - *Art. 6* (p. 398) : son amendement n° 136 : suppression de cet article relatif au seuil d'affiliation obligatoire aux centres de gestion ; rejeté - (p. 401) : abstention du groupe communiste sur l'amendement n° 24 de la commission (relèvement du seuil d'effectifs d'agents en dessous duquel l'affiliation aux centres de gestion est obligatoire) - *Art. 7* (p. 404) : sur l'amendement n° 25 de la commission (aménagement du régime dérogatoire des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne : conditions d'affiliation au centre interdépartemental unique ; participation aux syndicats des communes pour le personnel), se déclare favorable au sous-amendement n° 310 de M. René Régnault - *Art. 8* (p. 406) : son amendement n° 137 : conditions d'affiliation des établissements publics interdépartementaux relevant des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ; rejeté - *Art. 10* (p. 409) : ses amendements n° 138 : suppression de cet article relatif aux missions des centres de gestion ; n° 139, rédactionnel, soutenus par M. Jean Garcia et n° 140 : suppression de la disposition situant au niveau des collectivités la mission des commissions administratives paritaires ; rejetés - *Art. 11* : son amendement n° 141, soutenu par M. Jean Garcia : représentant de l'Etat compétent pour le contrôle de légalité ; rejeté - *Art. 12* (p. 411) : ses amendements n° 142 : suppression de cet article relatif aux commissions administratives paritaires ; et n° 143 : création d'une commission administrative paritaire au niveau de chaque corps ou cadre d'emploi ; rejetés - *Art. 13* (p. 416, 417) : ses amendements, soutenus par M. Jean Garcia, n° 144 : suppression de cet article relatif à l'établissement d'une liste d'aptitude par ordre alphabétique à l'issue des concours de recrutement ; n° 145 : établissement d'une liste d'aptitude par ordre de mérite ; rejetés ; et n° 146 : situation des candidats non nommés lors de l'ouverture d'un nouveau concours ; devenu sans objet - *Art. 14* (p. 421) : ses amendements n° 147 : suppression de cet article relatif aux mutations ; et n° 148 : consultation de la commission administrative paritaire ; rejetés - *Art. 15* (p. 424) : sur les modalités de réintégration et de prise en charge du fonctionnaire ayant fait l'objet d'un détachement, ses amendements n° 149, n° 150 et n° 151 ; rejetés - *Art. 16* (p. 425, 426) : ses amendements n° 152 : établissement du tableau d'avancement par le centre de gestion ; et n° 153 : séparation du grade et de l'emploi ; rejetés - *Art. 17* : *Art. 97 de la loi du 26 janvier 1984* (p. 436, 438) : ses amendements, soutenus par M. Robert Vizet, n° 154 : suppression de cet article relatif aux modalités de suppression d'emploi et de réintégration du fonctionnaire concerné ; rejeté ; et n° 155 : possibilité pour le fonctionnaire ayant refusé trois offres d'emploi de choisir la mise en disponibilité ; devenu sans objet - *Art. 97-1* (p. 439) : son amendement n° 156, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression de cet article relatif aux modalités de prise en charge par les organes de gestion du fonctionnaire dont l'emploi a été supprimé ; rejeté.

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - *Art. 18* (p. 463) : ses amendements, soutenus par M. Robert Vizet, n° 157 de suppression pour coordination, et n° 158 : possibilité pour les agents placés en disponibilité pour raisons familiales de réintégrer leur collectivité dans les mêmes conditions que les fonctionnaires détachés ; rejetés - (p. 465) : son amendement n° 159, soutenu par M. Robert Vizet : suppression du paragraphe XIV de cet article ; rejeté - (p. 466) : son amendement n° 160, soutenu par M. Robert Vizet : suppression du paragraphe XV de cet article réintroduisant la tutelle financière de l'Etat sur la fixation des rémunérations allouées par les

collectivités locales à leurs agents ; rejeté - (p. 467) : son amendement n° 161, soutenu par M. Jean Garcia : suppression du paragraphe XVI de cet article relatif aux compétences des commissions administratives paritaires ; rejeté - *Art. 19* : *Art. 11 de la loi du 12 juillet 1984* (p. 471) : son amendement n° 162, soutenu par M. Jean Garcia : suppression de cet article relatif aux compétences du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; rejeté - *Art. 12* (p. 473) : son amendement de suppression n° 163, soutenu par M. Robert Vizet : composition du conseil d'orientation du CNFPT ; rejeté - *Art. 13* (p. 475) : son amendement de suppression n° 164 : attributions du conseil d'orientation et du conseil d'administration du CNFPT ; rejeté - *Art. 14* (p. 477) : son amendement de suppression n° 165, soutenu par M. Robert Vizet : création de délégations interdépartementales ou régionales par le conseil d'administration du CNFPT ; rejeté.

- **Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives aux casinos autorisés [n° 128 (86-87)]** - (28 avril 1987) - **Question préalable** (p. 508) : sa motion n° 3, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Conditions d'installation et d'exploitation des machines à sous dans les casinos autorisés - Texte inopportun dans un pays où sévit le chômage et une nouvelle forme de pauvreté - Texte indéfendable tant sur les plans politique, économique que moral - *Art. 1* (p. 510) : son amendement de suppression n° 4 : conditions d'installation et d'exploitation des machines à sous dans les casinos autorisés ; rejeté - *Art. 1 bis* (p. 512) : son amendement de suppression n° 5 : salles de jeux automatiques exonérées du droit de timbre perçu par le fisc sur les cartes d'entrée dans les casinos ; rejeté - *Art. 2* : son amendement de suppression n° 6, soutenu par M. Paul Souffrin : conditions de délivrance des licences de débit de boissons aux casinos autorisés ; rejeté - Opposée à l'argumentation de ce texte fondée sur la rentrée de devises.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - Suite de la discussion - (28 avril 1987) - *Art. 19* (suite) : *Art. 15 de la loi du 12 juillet 1984* (p. 515) : son amendement de suppression n° 166 : composition des conseils d'orientation placés auprès des délégations interdépartementales ou régionales ; rejeté - *Art. 16* : son amendement de suppression n° 167, soutenu par Mme Paulette Fost : compétences du conseil d'orientation des délégations en matière de formation ; rejeté - *Art. 20* (p. 519) : son amendement de suppression pour coordination n° 168 ; rejeté - Ses amendements de coordination n° 169, n° 170, n° 172 et n° 173 visant respectivement à supprimer les paragraphes I, II, IV et V de cet article ; rejetés ; n° 171 et n° 174 visant à supprimer les paragraphes III et VI de cet article ; adoptés - *Art. 21* (p. 520) : son amendement de suppression pour coordination n° 175 ; rejeté - (p. 521) : ses amendements n° 176 à n° 180 tendant à supprimer respectivement les paragraphes I à V de cet article ; rejetés - *Art. 22* (p. 522) : son amendement de suppression pour coordination n° 181 : transfert des moyens du CFPC et du Centre national de gestion de la fonction publique territoriale au CNFPT ; rejeté - Son amendement n° 182 : autonomie et parité de la gestion de la formation ; rejeté - *Après l'art. 22* (p. 524) : son amendement n° 192, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression du prélèvement sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - **Rappel au règlement** (p. 528) : art. 45 : recevabilité des amendements ayant des conséquences financières.

- **Projet de loi relatif au service national dans la police [n° 152 (86-87)]** - (6 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 712) : détournement de la force armée au profit du dispositif répressif - Quadrillage policier et indifférence pour les causes réelles de la délinquance - (p. 713) : désengagement de l'Etat - Militarisation du service public civil de la police - Propositions du groupe communiste : réorganisation des services de police pour le retour à la mission de protection des citoyens et amélioration des conditions de travail ; importance de l'ilotage dans l'action de prévention ; institution de règles déontologiques - (p. 714) : absence de concertation entre les élus, la nation et l'ensemble de la population - Propose l'institution

d'un contrôle juridictionnel permanent des actes de police et la création d'une délégation parlementaire - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi - Art. 2 : Art. L. 94-1 du code du service national (p. 718) : soutient l'amendement n° 11 de M. Jean Garcia (suppression de cet article reprenant les dispositions relatives à la disponibilité et à la réserve applicables au service militaire de droit commun) - Art. L. 94-4 (p. 720) : soutient l'amendement n° 13 de M. Jean Garcia (suppression de cet article relatif à l'interdiction de l'activité syndicale et de la grève).

- Question au Gouvernement : remise en cause des prestations de sécurité sociale (14 mai 1987) (p. 956).

- Rappel au règlement - (14 mai 1987) (p. 971) : retransmission télévisée des questions d'actualité, véritable tribune au bénéfice du Gouvernement - Au nom du groupe communiste, demande le respect du pluralisme et condamne de tels procédés.

- Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Question préalable (p. 1173 à 1175) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable - Opposée à la politique sanitaire menée par le Gouvernement : démantèlement du système de protection sociale, offensive contre les centres de santé et réforme du troisième cycle des études médicales - Rétablissement du service comme unité de base de l'hôpital - Remise en cause de la départementalisation - Conditions d'accès à la fonction de chef de service - Développement du secteur privé d'hospitalisation - Coût de la santé - Discrimination entre les citoyens devant l'accès aux soins - Art. 1 (p. 1198) : retour à l'organisation des hôpitaux en services ; faculté de créer des départements et des pôles d'activités - Dispositif inadapté au développement d'un système d'hospitalisation moderne garantissant l'égal accès de tous aux soins de qualité - Pouvoir tout puissant des chefs de service - Au nom de M. Henri Bangou, interroge le Gouvernement sur l'état d'avancement des décrets relatifs à la situation des médecins hospitaliers de la Guadeloupe - Art. 2 (p. 1205) : soutient l'amendement n° 89 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à la nomination du chef de service, à la création de pôles d'activités et aux regroupements en départements) - Après l'art. 2 (p. 1225) : soutient l'amendement n° 91 de M. Paul Souffrin (représentation du personnel au sein du conseil d'administration) - (p. 1226) : soutient l'amendement n° 92 de M. Paul Souffrin (gestion des hôpitaux publics, notamment des établissements du ressort de l'Assistance publique de Paris) - Art. 4 (p. 1227) : soutient l'amendement n° 93 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif aux compétences de la commission médicale d'établissement) - Art. 10 (p. 1231) : soutient l'amendement n° 94 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article permettant le regroupement des établissements privés) - Après l'art. 12 (p. 1235) : soutient l'amendement n° 95 de M. Paul Souffrin (décentralisation des décisions relatives à la création, l'équipement et les besoins en personnel des établissements hospitaliers) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1236) : retour à l'organisation des établissements hospitaliers en services - Départementalisation facultative - Retour du secteur libéral dans les hôpitaux - Intégration des chefs de service et des personnels à la gestion de l'austérité imposée aux hôpitaux - Attributions restreintes des comités techniques paritaires - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce texte.

- Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)] - Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) : Art. L. 323-8-4 du code du travail (p. 1455) : soutient l'amendement n° 74 de M. Paul Souffrin (impossibilité pour les actions menées grâce au fonds de se substituer à celles mises en œuvre par l'Etat ou les diverses collectivités territoriales dans les domaines de la formation ou de l'insertion au travail des personnes handicapées) - (p. 1456) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 11 de la commission (suppression de la détermination par voie réglementaire des modalités de reversement au Trésor public des sommes non utilisées) - Après l'art. L. 323-8-5 (p. 1457) : soutient l'amendement n° 75 de M. Paul Souf-

frin (impossibilité pour les employeurs de s'opposer au suivi de l'activité des personnes handicapées en milieu ordinaire, par des équipes spécialisées).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)] - (9 juin 1987) - Discussion générale (p. 1578, 1579) : projet limité à la lutte contre le trafic de stupéfiants - Délation légalisée - Favorable à la levée du secret bancaire - Nécessaire initiative internationale à l'encontre des pays producteurs - Renforcement des aspects répressifs de la loi de 1970 - Fonctionnement de la brigade des stupéfiants - Propose la création d'un office central de répression des trafics de stupéfiants - Aide psychologique et médicale des jeunes toxicomanes en milieu carcéral - Manque de moyens du corps médical - Suppression de postes de médecins scolaires - Contribution de la médecine du travail à la lutte contre la toxicomanie - (p. 1580) : insuffisance des moyens octroyés aux centres de santé ainsi qu'aux services de l'éducation surveillée - Lutte contre les gros trafiquants - Développement des activités de prévention et d'information mais également des structures d'accueil et de soins - Formation insuffisante des médecins en matière de toxicomanie - Souhaite la mise en place d'un programme annuel de formation pour les personnes ayant des contacts socio-professionnels avec la jeunesse et les toxicomanes - Moyens insuffisants accordés à l'éducation nationale pour la lutte contre la toxicomanie - Dégradation de la situation actuelle des jeunes - Renforcement du caractère répressif du code pénal - Abstention du groupe communiste sur ce projet - Avant le titre I (p. 1589) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (création et fonctionnement de l'Institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies, INERIPT) - Art. 2 : Art. L. 627-5 du code de la santé publique (p. 1591) : son amendement n° 16 : suppression de cet article relatif au repentir en matière de trafic de drogue ; rejeté - Art. 7 (p. 1600) : son amendement n° 17, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de cet article relatif au cumul des peines ; rejeté - Après l'art. 8 (p. 1605) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de M. Michel Caldaguès (examen médical des militaires exerçant des fonctions importantes et soupçonnés de toxicomanie) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1607) : insuffisance des moyens financiers engagés pour lutter contre les gros trafiquants et organiser des actions d'information, de prévention, de soins et de réinsertion pour les toxicomanes - Abstention du groupe communiste sur ce projet de loi.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Art. 46-B (par priorité) (p. 2147) : atteinte au droit de grève dans la fonction publique ; manifestation de la CGT le 18 juin 1987 ; opinion des Français, révélée par un sondage pour l'Humanité-dimanche - Attitude répressive du patronat et du Gouvernement portant atteinte aux libertés et au droit syndical - (p. 2157) : son amendement n° 256 : suppression de cet article rétablissant la règle du trentième indivisible en cas de cessation concertée du travail dans les services publics ; devenu sans objet - Place de la disposition proposée dans une politique cohérente du Gouvernement visant au démantèlement de la fonction publique d'Etat et territoriale.

Suite de la discussion - (23 juin 1987) - Art. 1^{er} A (p. 2181) : souligne la contradiction suivante : le Conseil d'Etat n'est pas lié par les avis du Conseil constitutionnel relatifs au décret Dufoix - Déclassements contenus dans le nouveau code de la sécurité sociale effectués sur décision du Conseil constitutionnel et du Conseil d'Etat conformément à l'article 37 de la Constitution.

Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Art. 1 (p. 2238, 2239) : soutient les amendements de M. Paul Souffrin, n° 172 (suppression du système de la cotisation d'assurance maladie forfaitaire pour les ministres des cultes) et n° 277 (calcul de la cotisation patronale sur les revenus réels et sur le patrimoine des congrégations religieuses) - Art. 3 (p. 2242) : soutient l'amendement n° 174 de M. Charles Lederman (gestion d'un régime obligatoire d'assurance vieillesse au profit des

conjointes collaborateurs d'avocats par la Caisse nationale des barreaux français) - **Avant l'art. 6** (p. 2248) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 162 de M. Georges Mouly (exonération totale ou partielle de la part patronale des cotisations d'assurance sociale, d'accidents du travail, d'allocations familiales afférentes à l'emploi d'une aide à domicile) - **Rappel au règlement** (p. 2280) : articles 29 et suivants relatifs à l'organisation des débats du Sénat - Interrogation sur les intentions de la commission de maintenir ou de supprimer l'article 27 quater - Conditions de travail inadmissibles imposées par le Gouvernement et par la majorité du Sénat.

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - **Art. 12** (p. 2300, 2301) : soutient les amendements de M. Paul Souffrin, n° 179 (suppression de cet article étendant aux salariés agricoles relevant du régime local d'Alsace-Moselle les dispositions du régime général en matière d'accidents du travail dus à une faute inexcusable de l'employeur) et n° 180 de cohérence - **Art. 15** (p. 2303) : soutient l'amendement n° 182 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article tendant à exonérer des charges sociales les associations intermédiaires à caractère agricole) - **Art. 31** (p. 2313) : rappelle l'opposition des communistes à toutes les mesures de précarisation de l'emploi ; loi Delebarre de 1985 ; ordonnance Seguin du 11 août 1986 - (p. 2314) : soutient l'amendement n° 229 de M. Hector Viron (suppression de cet article relatif au départ à la retraite des ; salariés) - **Après l'art. 38 bis** (p. 2587, 2588) : soutient les amendements de M. Hector Viron, n° 237 (absence pour cause de maladie ou de maternité ne pouvant constituer un motif sérieux et réel de licenciement), n° 238 (nullité de tout licenciement ou toute sanction prononcée à l'encontre d'un salarié, consécutif à l'exercice d'un droit ou d'une liberté individuelle ou collective garantie par la Constitution) et n° 239 (conditions de mise en place des institutions représentatives du personnel à l'intérieur des entreprises).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)]** - (26 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2682) : débat imposé et opposition de fond du groupe communiste au contenu de ce texte - Aggravation des problèmes du financement de la sécurité sociale - Culpabilisation des assurés sociaux - Réduction des dépenses au mépris de la santé et des besoins des assurés - Réduction de la couverture sociale et augmentation de la contribution des travailleurs - Importance de la capitalisation boursière - Augmentation du chômage - Inégalité flagrante entre l'évolution de la participation des salariés et celle des patrons, tant en ce qui concerne le régime maladie, le régime vieillesse et le régime famille - Importance du manque à gagner en raison de l'importance du chômage - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement - (p. 2683) : problème des exonérations accordées au patronat - Interrogation sur les dettes patronales - Constate un important déséquilibre dans la répartition des compétences entre le Parlement et le pouvoir réglementaire aggravé par les conséquences du décret Dufoix - Mesures votées par le Parlement ne concernant qu'un septième de l'ensemble des ressources dégagées par le plan gouvernemental - Différence entre prélèvement sur les revenus du capital ou sur les salaires - (p. 2684) : hausse supportée par les retraités et les chômeurs - Abaissement du taux de TVA applicable sur les médicaments - Groupe communiste défavorable au relèvement de la cotisation vieillesse pour les fonctionnaires et favorable à la baisse du taux de la TVA sur les médicaments si celle-ci s'accompagne d'une réduction du prix - Problème du prélèvement de 1 % sur certains revenus financiers - Mesures limitées qui ne constituent pas une cotisation sociale mais un prélèvement fiscal affecté à la caisse d'assurance vieillesse - Propose la création d'une cotisation sur les revenus du capital dont le taux serait égal à celle que supporte les salariés dès le 1^{er} juillet prochain - (p. 2685) : estime que l'entreprise doit demeurer la pierre angulaire du financement de la sécurité sociale, ainsi que l'avait souhaité le conseil national de la Résistance dans son programme mis en oeuvre par le ministre Ambroise Croizat - Propose la suppression de toutes les exonérations en faveur des patrons et le recouvrement immédiat de toutes les dettes patronales - Propositions communistes marquées par un

double souci de justice et d'efficacité - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à un certain nombre des dispositions présentées - **Rappel au règlement** (p. 2692) : importance de ce texte pour la sécurité sociale - (p. 2693) : conteste la façon de présider la séance - **Art. 1** : caractère dérisoire du prélèvement de 1 % sur les revenus du capital comparé à un prélèvement de 1 % sur les revenus des salariés - Favorable à un prélèvement de 12,6 % sur les revenus du capital - **Art. 3** (p. 2695) : réduction du taux de TVA pour certains médicaments, positive si cette mesure s'accompagnait d'une réduction du prix des médicaments - Absence de baisse du prix des médicaments en 1976 lors du passage du taux normal de 18,6 % au taux réduit de 7,7 % - Financement de l'industrie pharmaceutique par la sécurité sociale - Signale la provenance des Etats-Unis de 94 % des matières de base des médicaments - Favorable à la transparence dans la formation du prix des médicaments - Rappelle la suppression du remboursement de la 26^{ème} maladie et la limitation du remboursement à 100 % aux soins liés à la maladie en cause, l'allongement de la liste des médicaments remboursés à 40 %, la suppression du remboursement des vitamines, le relèvement du forfait hospitalier et la suppression de l'exonération du ticket modérateur - **Art. 4** (p. 2697) : soutient l'amendement n° 6 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif au relèvement du taux de la retenue pour pensions applicable aux fonctionnaires civils et militaires) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2699) : au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de ce projet - Importance des mesures réglementaires - Effort exceptionnel demandé aux salariés - (p. 2700) : flagrante inégalité de contribution entre les salariés et le capital.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - **Suite de la discussion** - (27 juin 1987) - **Art. 28** (p. 2749) : réforme du troisième cycle des études médicales - Dévalorisation de la médecine générale par la différence établie entre interne et résident - Suppression des filières de recherche et de santé publique - Opposition majoritaire des étudiants en médecine à ce projet de réforme - (p. 2753) : soutient l'amendement n° 196 de Mme Danielle Bidard-Reydet (rétablissement des quatre filières d'internat) - (p. 2754) : soutient l'amendement n° 199 de Mme Danielle Bidard-Reydet (rétablissement de la filière d'internat de recherche médicale).

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - **Titre V** (p. 2793) : son amendement n° 240, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression de l'intitulé : dispositions relatives à la fonction publique de l'Etat ; rejeté - **Art. 39-A** (p. 2795) : son amendement n° 241, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article abrogeant la loi du 11 juin 1983 définissant les conditions dans lesquelles doivent être pourvus les emplois civils permanents de l'Etat et autorisant l'intégration des agents non titulaires occupant de tels emplois ; rejeté - **Art. 39** (p. 2799) : son amendement n° 242, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article élargissant le recrutement des agents contractuels dans la fonction publique ; rejeté - **Art. 40** (p. 2804) : son amendement n° 243, soutenu par M. Ivan Renar : suppression de cet article abrogeant partiellement l'article 7 de la loi du 11 janvier 1984 prévoyant la fixation par décret en Conseil d'Etat des catégories d'emplois susceptibles d'être occupés par des contractuels et les conditions de leur recrutement ; rejeté - **Art. 40 bis** (p. 2805) : son amendement n° 244, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article étendant le champ de compétence des comités techniques paritaires aux problèmes relatifs au recrutement du personnel ; rejeté - **Art. 41** (p. 2806, 2807) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 245 : suppression de cet article relatif aux fusions de corps ; et n° 255 : fusion de corps : suppression de la possibilité de fusion partielle ; rejetés - **Art. 42** (p. 2808) : son amendement n° 246, soutenu par M. Ivan Renar : suppression, par coordination, de cet article relatif au recrutement en qualité d'agent contractuel et à la titularisation des personnes handicapées ; satisfait par l'adoption de l'amendement identique n° 15 de M. Louis Boyer, rapporteur - **Art. 43** (p. 2809) : son amendement n° 247, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article relatif au congé parental ; retiré - **Art. 44** (p. 2810) : son amendement n° 248,

soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article rendant possible la délégation séparée du pouvoir de nomination et du pouvoir disciplinaire ; rejeté - Art. 45 (p. 2812) : son amendement n° 249, soutenu par M. Ivan Renar : suppression de cet article prorogeant pour dix ans les dispositions facilitant le reclassement dans la fonction publique des militaires de carrière ; rejeté - Art. 45 bis (p. 2814) : son amendement n° 250, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article validant les résultats d'un concours pour le recrutement de chef adjoint de service administratif ; rejeté - Art. 45 ter : son amendement n° 251, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article validant les résultats du concours interne d'accès à l'École nationale d'administration (session 1984) ; rejeté.

- **Proposition de loi tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine [n° 287 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 2988) :** construction du pont de Normandie approuvée par les élus communistes - Financement de ce projet ; s'oppose à l'utilisation des excédents dégagés par la concession du pont de Tancarville - Désengagement de l'Etat - Comparaison de la mauvaise desserte routière et autoroutière de la région du Havre avec les avantages dont bénéficient les ports du Benelux - Imprécision du projet de liaison Le Havre-Amiens-Saint-Quentin - (p. 2989) : incertitudes quant aux débouchés du pont et à leur connexion avec le reste du réseau autoroutier ; nécessaire modification du schéma initial - Demande que l'Etat, qui ne finance pas le projet, ne perçoive pas de TVA sur la construction et l'exploitation du futur pont - Tarifs envisagés pour le pont de Tancarville et le pont de Normandie - Souhaite que la réalisation de l'ouvrage revienne à une entreprise française, voire locale - Incidences sur la situation de l'emploi et l'urbanisation de la région - Attachement des élus communistes à voir formuler dans le présent texte l'élaboration d'un contrat de plan entre l'Etat et les partenaires institutionnels concernés - Après l'art. unique (p. 2990) : soutient l'amendement n° 1 de M. André Duroméa (versement au concessionnaire du nouveau pont de la TVA sur les dépenses d'investissement ; gratuité du passage sur le pont de Tancarville et sur le pont de Normandie dans un délai de quinze ans ; institution d'une taxe sur les opérations de bourse) - (p. 2991) : soutient l'amendement n° 2 de M. André Duroméa (dans un délai de six mois après la promulgation de la présente loi, élaboration d'un contrat de plan entre l'Etat et les partenaires institutionnels concernés pour définir les grandes orientations et les moyens d'aménagement urbain et industriel de l'ensemble de l'estuaire de la Seine) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 2992) :** intérêt de ce futur pont pour le développement économique, social et culturel des deux régions normandes - Promesse non tenue de suppression du péage de Tancarville une fois l'emprunt amorti - Inéquité du mode de financement du futur pont - Absence de garantie quant à la gratuité future du pont de Normandie - Désengagement de l'Etat - Abstention du groupe communiste sur cette proposition de loi.

- **Question au Gouvernement : plan d'austérité de la sécurité sociale (5 novembre 1987) (p. 3698).**

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal - Deuxième lecture [n° 41 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3817) :** incidents créés à l'Assemblée nationale par le groupe du Front national lors de l'examen de ce texte dans la nuit du 9 au 10 octobre 1987 - Dispositions proposées en seconde lecture au Sénat : accent mis sur la répression, sans remise en cause d'un système économique conduisant certains pays à tirer leur richesse de la production et de la vente de stupéfiants - Réduction des moyens d'une politique de prévention : suppression de postes de médecins scolaires ; faiblesse des crédits du budget 1988 destinés à l'accueil dans les établissements spécialisés - Propositions du groupe communiste ; intervention sur les causes socio-économiques de la toxicomanie ; prévention : information et formation ; soins et réinsertion : établissements d'accueil ; milieu carcéral - Dimension internationale nécessaire à la répression - Opposition du groupe communiste à l'article 2 prévoyant des exemptions ou des réductions de peine pour les repentis -

(p. 3818) : conception vénales du civisme et risque d'absolue donnée aux trafiquants les plus importants - Accord du groupe communiste sur la disposition votée par le Sénat en première lecture créant un institut national d'enseignement, de la recherche, de la formation et de la prévention sur les toxicomanies - Opposition du groupe communiste à la proposition de la commission des lois de modifier le code pénal en matière de concours d'infractions - Opposition à la proposition de suppression des amendements du Gouvernement, adoptés à l'Assemblée nationale, tendant à insérer dans la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse et dans celle du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse des dispositions visant à lutter contre l'apologie des crimes contre l'humanité - Abstention du groupe communiste sur ce projet de loi - Après l'art. 1 (p. 3823) : se déclare favorable à l'amendement n° 6 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (peines encourues pour la participation, définie criminelle, à tout groupement en vue du trafic de drogue) - Art. 7 (p. 3827) : se déclare opposée à l'amendement n° 2 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (reprise des dispositions votées en première lecture par le Sénat et relatives au cumul des peines) - Art. 10 bis (p. 3830) : intervient sur l'amendement n° 4 de la commission (suppression de cet article insérant dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse des dispositions visant à lutter contre l'apologie des crimes contre l'humanité) - Désaccord sur la pratique tendant à insérer une disposition d'une telle importance dans un projet de loi sur un tout autre objet.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Après l'art. 17 (p. 4102) : soutient l'amendement n° I-133 de M. Robert Vizet (fiscalisation des provisions bancaires opérées à l'occasion des opérations de crédit pour le financement des ventes ou travaux à l'étranger) - Amendement tendant à inciter les établissements bancaires à financer l'investissement et l'emploi en France - Dénonce la politique antinationale suivie par le groupe Thomson pour conquérir les marchés étrangers.

Deuxième partie :

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4492) : priorité inacceptable accordée dans ce budget à l'enfermement et à la répression au détriment de la prévention et de l'éducation surveillée - Lutte contre la délinquance : absence d'interrogation sur les causes de celle-ci - Atteinte grave portée aux capacités des services judiciaires - (p. 4493) : aide judiciaire - Réforme de l'instruction - Education surveillée : effectifs, missions - Conditions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes délinquants - Réforme du service de l'éducation surveillée ; absence de concertation avec les personnes compétentes - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce budget.

- **Proposition de loi organique relative au contrôle du Parlement sur les finances des régimes obligatoires de sécurité sociale [n° 304 (86-87)] - (8 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5157) :** projet de loi ne constituant en aucune manière un accroissement des prérogatives du Parlement - Politique tendant en fait à écarter la représentation nationale et les assurés sociaux - Véritables mobiles du texte : fiscalisation du financement de la sécurité sociale et transfert de la responsabilité des politiques d'austérité du patronat et du Gouvernement vers le Parlement - (p. 5158) : « martelage idéologique » ayant pour but de faire accepter la limitation des droits sociaux - Ligne fondamentale partagée par le parti socialiste ; mais se heurtant à l'attachement des Français à leurs droits en matière de protection sociale - Amplification des mécanismes d'exclusion : difficultés croissantes pour les personnes âgées ; exemple de la ville de Nanterre ; sanctions appliquées aux médecins refusant dans l'intérêt des malades d'appliquer le plan « Barzach-Seguin » - Financement de la sécurité sociale en fait mis en cause par les avantages accordés aux grosses fortunes et à la spéculation - Inquiétudes devant le recours croissant à la souscription publique pour le financement des équipements des hôpitaux ; exemples de

Brest, Remiremont et Quimper - (p. 5159) : participation active du Gouvernement à la mise en oeuvre des directives associées au projet de grand marché européen ayant pour but d'accélérer les reculs sociaux par l'égalisation vers le bas des systèmes de protection sociale et l'ouverture de la santé au marché des assurances - Mouvement amorcé par la modification du code de la mutualité - Double objectif en matière de financement : maintien et éventuellement réduction du niveau des prélèvements sociaux obligatoires des entreprises et modification des modes de financement dans le sens d'une fiscalisation - Déclarations relatives au coût des dépenses de santé par rapport au PIB ne prenant pas en compte la constitution du PIB par ces activités liées à la santé ; Gouvernement moins loquace sur le rapport PIB dépenses d'armement - Protection sociale de haut niveau accessible à tous possible - Moyens proposés : contribution des revenus du capital au même taux que les salaires ; augmentation progressive des contributions patronales aux trois quart des ressources de la sécurité sociale tel que prévu à la Libération ; réforme de l'assiette des cotisations patronales dans un sens pénalisant le profit spéculatif et incitant à la création d'emplois ; augmentation des salaires - (p. 5160) : réforme du financement devant permettre de répondre aux besoins : couverture sociale pour tous les exclus ; gratuité des soins pour les enfants et les chômeurs ; abrogation des mesures régressives en vigueur tel le forfait hospitalier ; maintien de l'âge du départ à la retraite - Nécessité d'une démocratisation de la sécurité sociale par l'accroissement des moyens donnés aux administrateurs élus et au personnel - Projet de loi constituant une tentative de liquidation de la sécurité sociale - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - Art. 8 (p. 5726) :** son amendement n° 44, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de cet article relatif aux dispositions d'harmonisation concernant les ordonnances de règlement ; rejeté.

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 134 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5820) :** création d'un conseil du marché à terme couvrant à la fois les instruments financiers et les marchandises - Marché à terme hautement spéculatif - Souhaite le doublement du seuil de garantie pour mettre un frein au mouvement spéculatif - (p. 5821) : choix par le Gouvernement français de l'alignement sur les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne - Rappelle le rapport déposé au Conseil économique et social, CES, sur l'harmonisation monétaire et financière au sein de la CEE, qui souligne les risques que présente pour l'économie française le mouvement général de libéralisation des mouvements de capitaux - Constate que la réalité d'aujourd'hui tient aux hypothèques graves qui pèsent sur l'économie : l'endettement américain ; la dette des pays du tiers monde ; et les politiques d'austérité menées conjointement en Europe et aux Etats-Unis - Récession prévue par de nombreux observateurs pour 1988 - Projet, véritable défi aux travailleurs français - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à son adoption.

- **Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale [n° 132 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5831) :** création de nombreuses polices municipales dans les communes de droite après les élections municipales de 1983 - Souligne le coût pour les contribuables des polices municipales, leur incompétence, leur manque de formation, leur mode de recrutement et leur action en dehors de tout cadre légal défini - Souligne le danger pour les libertés et les droits des citoyens - Consécration par la loi de l'existence et de l'activité des « gardes prétorienne » - Rappelle le résultat obtenu lors du vote intervenu sur ce texte au Conseil supérieur de la fonction publique le 19 novembre 1987 - Aujourd'hui comme hier, le groupe communiste, demeure opposé à la création et à la légalisation des polices municipales - Rappelle l'exclusion des communistes lors du renou-

vellement du bureau exécutif du Conseil national de la prévention de la délinquance - (p. 5832) : considère la légalisation des polices municipales contraire au principe constitutionnel en vertu duquel la sécurité des personnes et des biens est de l'exclusive compétence de l'Etat - Incapacité de l'Etat de remplir ses missions notamment celle d'assurer la sécurité - Problème de la formation, de la répartition et de l'utilisation des policiers d'Etat - Souligne le désengagement de l'Etat : affectation d'appelés du contingent aux tâches de police et légalisation des polices municipales - Constitution en France d'une sorte de hiérarchie des systèmes des polices : la police sous statut militaire ou gendarmerie, la police nationale et les polices municipales et autres officines privées - Renforcement de l'arsenal législatif en 1986, notamment avec les dispositions relatives au contrôle d'identité et construction de plusieurs milliers de places de police, menaces pour les libertés individuelles et collectives en France - Danger d'un démantèlement du statut de la fonction publique territoriale - Importance du problème des rapports avec la police nationale - (p. 5833) : multiplication des polices municipales et atteinte à l'efficacité de la police nationale dans la lutte contre la criminalité et la délinquance - Importance du coût des polices municipales et absence d'amélioration de la sécurité - Opposition des communistes à la consécration législative des polices municipales - Absence de précision sur les conditions dans lesquelles l'agrément du procureur de la République est délivré, sur les conditions d'armement des policiers municipaux, sur les contrôles d'identité - Dénonce le danger de constitution de fichiers illégaux - Propose l'intégration des policiers municipaux dans la police nationale et le développement de l'ilotage - Reconnaissance du rôle des maires en matière de prévention de la délinquance - Association des communes à la définition des mesures de sécurité - Souhaite que les services de police soient remis à la disposition des maires à cet effet et pour l'application des pouvoirs qui leur sont conférés par la loi - Favorable à une politique cohérente de prévention, de dissuasion, de répression de la criminalité et de la délinquance avec la participation des citoyens, de leurs élus et de leurs associations - (p. 5834) : rappelle que la démocratisation de la force publique fera l'objet d'une proposition de loi du groupe communiste - Instauration d'un véritable contrôle parlementaire sur les activités de la police - Projet contraire à l'efficacité et à la démocratie - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée à son adoption - **Après l'art. 1 (p. 5836) :** au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'amendement n° 2 de M. Paul Masson, rapporteur (exercice des fonctions des agents de police municipale dans les conditions prévues aux articles 15 et 21-2 du code de procédure pénale) - **Art. 2 :** s'interroge sur le rôle et la composition de la commission - Problème de l'agrément individuel sans lequel aucun policier ne peut exercer ses activités - S'interroge sur les moyens d'action du procureur à l'encontre d'une police municipale dont l'activité ne serait pas conforme aux lois et règlements, en dehors du retrait de l'agrément individuel - (p. 5837) : au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'amendement n° 3 de la commission (formation de la police municipale assurée par le Centre nationale de la fonction publique territoriale sur proposition d'une Commission nationale composée de personnalités qualifiées) - (p. 5838) : au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'amendement rédactionnel n° 5 de la commission - **Art. 3 :** problème de l'armement des policiers municipaux - Dispositif prévu à cet effet inapplicable - Souhaite que l'on ne mette pas une arme entre les mains de personnes qui n'ont aucune formation minimale et dont les critères de recrutement sont politiques - **Art. 8 (p. 5840) :** son amendement n° 22 : suppression de cet article relatif aux attributions judiciaires ; rejeté - Problème des contrôles d'identité et de leur caractère indispensable au regard des compétences des polices municipales - Opposé au pouvoir exorbitant qui est reconnu aux policiers municipaux de relever l'identité - Aggravation de la situation actuelle par cet article et légalisation des contrôles et des relevés d'identité - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 5844) :** au nom du groupe communiste, se déclare opposée à l'adoption de ce projet.

- Proposition de loi tendant à modifier le code de procédure pénale et relative à l'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire aux enquêteurs et aux personnels en tenue de la police nationale [n° 166 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Question préalable (p. 5853) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Texte s'inscrivant dans un schéma préélectoral de propagande - Aggravation de l'insécurité publique depuis mai et juin 1981 malgré les mesures nouvelles décidées - Rôle des services de l'Etat comme la police nationale et la gendarmerie nationale - Nécessaire prise en compte du maintien de l'ordre public - Obligation pour la force publique dans son organisation et dans son action d'obéir aux principes de la séparation des pouvoirs et au respect des libertés et des droits de la personne humaine - Obligation pour l'Etat de réadapter les deux services publics de la police et de la justice - Problème de l'utilisation démocratique de la force publique et de la nécessité de sa démocratisation - Accentuation du caractère antidémocratique des institutions et de leur fonctionnement - Rappelle la manifestation des étudiants à Paris en 1986 et l'excès d'emploi de la force publique - (p. 5854) : réaffirme le caractère de service public de la police dans toute sa dimension et ses compétences - Reconnaissance du rôle des maires en matière de prévention de la délinquance - Rappelle les missions de la police - Souhaite l'abrogation de l'article 30 du code de procédure pénale - Opposée à l'immixtion du pouvoir exécutif dans les enquêtes judiciaires - Estime que le contrôle démocratique de l'utilisation de la police doit avoir lieu au niveau parlementaire - Favorable à l'accroissement du rôle des syndicats et des associations de fonctionnaires de police afin de conforter la démocratisation de la police.

G

GALLAND (Yves), ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales (nommé le 19 août 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) [JO Lois et décrets du 20 août 1986].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] (7 juillet 1987) - Collectivités locales.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Paul Robert : renégociation de certains emprunts communaux (9 avril 1987) (p. 121).

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Boyer-Andrievet : fonds de compensation de la TVA (9 avril 1987) (p. 126).

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - (16 avril 1987) - Discussion générale (p. 244, 245) : innovations du projet de loi : organisation en cadres d'emplois ; mobilité y compris entre les fonctions publiques d'Etat et territoriale ; possibilité de recrutement de contractuels - Modification des missions des centres de gestion ; bourse de l'emploi ; gestion du personnel des petites communes ; reclassement des fonctionnaires victimes d'incidents de carrière : organisation de la prise en charge financière de ces derniers par la collectivité d'origine, relayée par le centre de gestion - Formation - (p. 246) : création du centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; conseil d'orientation compétent en matière de formation ; financement par les contributions des collectivités locales ; délégations régionales - Agents de police municipale - Rôle capital du Sénat en matière de collectivités locales - Exception d'irrecevabilité (p. 254) : s'oppose à la motion n° 5 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Réunion du conseil supérieur de la fonction publique territoriale - Jurisprudence du Conseil constitutionnel sur le principe de l'égalité des citoyens devant la loi - (p. 255) : concours d'accès à la fonction publique territoriale et établissement de listes d'aptitude par ordre alphabétique - Situation des contractuels - Amendement relatif aux polices municipales - (p. 276) : accord du Gouvernement sur certaines propositions de la commission : possibilité d'affiliation des collectivités locales à l'UNEDIC pour leurs agents non titulaires ; seuil d'affiliation aux centres de gestion ; allongement de la durée de validité des listes d'aptitude ; protection des déchargés de fonction ; assiette des cotisations aux centres de gestion ; parité au conseil d'orientation du CNFPT - (p. 277) : statut dérogatoire des centres de gestion de la grande et de la petite couronne de Paris ; statut dérogatoire de la fonction publique territoriale pour Paris - Désaccord du Gouvernement avec la proposition d'extension du chevronnement aux fonctionnaires des catégories A et B ; risque de demande reconventionnelle de la fonction publique d'Etat - Attachement à l'équivalence de rémunération entre les fonctionnaires des collectivités territoriales et les fonctionnaires de l'Etat - (p. 278) : suppression du tableau indicatif des emplois - Présence de collaborateurs politiques au côté des fonctionnaires des collectivités territoriales : garantie de l'indépendance de ces derniers - Conditions d'appréciation de la représentativité des organisations syndicales - Evolution vers la suppression de la situation de mise à disposition d'agents de l'Etat dans les régions - Concertation avec le conseil supérieur de la fonction publique territoriale ; opposition de la CGT - (p. 279) : conditions de désignation des élus du CNFPT - Utilisation de la procédure d'urgence pour ce texte - (p. 280) : cadre d'emplois - Contractuels -

Recrutement des personnels de catégorie C - CNFPT : niveau de déconcentration des actions de formation et délimitation des circonscriptions par le conseil d'administration ; fixation d'un taux plafond pour l'assiette des cotisations - Mécanisme prévu pour la rémunération des agents des grandes collectivités non affiliées et subissant des incidents de carrière : garanties destinées à éviter le financement par les petites communes affiliées au centre de gestion - (p. 281) : mobilité et fonctionnement de la bourse de l'emploi - Proportion actuelle de contractuels dans la fonction publique - Moyens du conseil supérieur de la fonction publique territoriale - (p. 282) : dispositions prévoyant des cotisations pour les collectivités non affiliées supérieures aux salaires pris en charge - Application des dispositions du projet de loi aux personnels des départements d'outre-mer - Répartition de la représentation des diverses collectivités au CNFPT - Assiette des cotisations de formation pour les départements et les régions - Limitation du recrutement et de la titularisation de contractuels - Maintien du principe de la présentation des listes par des organisations syndicales pour les élections des organismes paritaires - Conditions de réintégration dans les services du conseil général des agents mis à disposition de l'Etat.

Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Art. 2 (p. 324) : s'oppose aux amendements de suppression identiques n° 124 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 216 de M. René Régnault (institution des cadres d'emplois) - (p. 326) : sur l'amendement n° 65 de M. Paul Girod, rapporteur (définition d'un cadre d'emploi, organisation et avancement), son sous-amendement n° 286 ; rejeté - (p. 330, 331) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 125 (nouvelle rédaction de cet article relatif aux statuts particuliers des fonctionnaires territoriaux) et n° 127 (gestion des fonctionnaires territoriaux sous réserve des attributions du centre national de la fonction publique territoriale et des centres de gestion), à l'amendement de M. René Régnault n° 218 (gestion de l'emploi et de la carrière des fonctionnaires territoriaux) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 65 de la commission (définition d'un cadre d'emploi, organisation et avancement) ; demande le retrait des amendements n° 108 de M. Pierre Schiélé (définition d'un cadre d'emploi, organisation et avancement) et n° 209 de M. Jean-François Le Grand (nomination des fonctionnaires territoriaux par l'autorité territoriale en dehors de toute limitation de recrutement) - Accepte l'amendement n° 46 de la commission (statut de la fonction publique territoriale de la ville de Paris) et les amendements identiques de coordination n° 18 de la commission et n° 6 de M. Jean Chérioux - Avant le chapitre I (p. 336) : accepte l'amendement n° 13 de la commission (harmonisation de l'article 13 de la loi du 13 juillet 1983 avec la décision d'organiser la fonction publique territoriale en cadres d'emplois) - (p. 338) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (suppression du premier et du deuxième alinéas de l'article 15 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 devenus sans objet compte tenu de la modification introduite concernant les structures de la fonction publique territoriale) - Avant l'art. 1 (p. 339) : accepte l'amendement n° 16 de la commission (application des dispositions de cette loi à tous les agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, à l'exception des seuls directeurs et agents comptables des caisses de crédit municipal) - Art. 1 (p. 344) : s'oppose aux amendements de suppression n° 119 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (recrutement des contractuels) et n° 214 de M. René Régnault (recrutement des contractuels) - (p. 346) : sur l'amendement n° 17 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif au recrutement des contractuels), son sous-amendement n° 285 ; adopté - (p. 348, 349) : sur le recrutement des contractuels, s'oppose aux amendements n° 215 de M. René Régnault, n° 122 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 107 de M. Pierre Salvi - Après l'art. 2 (p. 351) : s'oppose à l'amendement n° 275 de M. Emile Didier (introduction de la représentation des offices d'HLM au conseil supérieur de la fonction publique territoriale) - Après l'art. 2 (p. 352) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de M. Jean Chérioux (représentation de toutes les organisations syndicales représentatives au plan national au sein du conseil supérieur de la fonction publique territoriale) -

(p. 353) : s'oppose à l'amendement n° 219 de M. René Régnauld (autonomie de fonctionnement du conseil supérieur de la fonction publique territoriale) - (p. 355) : définition des missions du conseil supérieur de la fonction publique territoriale par l'article 9 de la loi du 26 janvier 1984 - (p. 356) : s'oppose à l'amendement n° 258 de M. Jean-François Pintat (fonctionnement du conseil supérieur de la fonction publique territoriale) - Avant l'art. 3 (p. 357) : accepte l'amendement n° 19 de la commission (abrogation de l'article 11 de la loi du 26 janvier 1984, relatif à la mise en place d'une commission mixte paritaire consultée en matière statutaire sur les projets de décret fixant les statuts particuliers des corps comparables de la fonction publique territoriale et de la fonction publique d'Etat).

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 3 (p. 376) : s'oppose aux amendements n° 222 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif au Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, et aux centres de gestion) et n° 128 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (maintien de l'intitulé de la section II) - Art. 4 (p. 378) : s'oppose à l'amendement n° 129 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif à la composition et aux compétences du CNFPT) - Art. 12 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 381) : s'oppose aux amendements de M. René Régnauld n° 223 (suppression de cet article relatif au conseil d'administration du CNFPT) et n° 224 (composition paritaire du conseil d'administration du CNFPT) ainsi qu'à l'amendement n° 130 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (composition du Centre national de la fonction publique territoriale ; organisation de la gestion paritaire de la formation) - Accepte l'amendement n° 204 de M. Pierre Schiélé (dotation de la personnalité morale et de l'autonomie financière à l'établissement public du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) ainsi que les amendements n° 306 de M. Paul Girod, rapporteur (modification de la composition du conseil d'administration du CNFPT) et n° 73 de M. Pierre Salvi (nombre de représentants des départements et des régions) assorti du sous-amendement n° 305 de la commission - Demande le retrait de l'amendement n° 276 de M. Emile Didier (introduction de représentants des organismes HLM au sein du conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) - Art. 12-1 (p. 384) : son amendement n° 287 : maintien de la compétence des centres de gestion pour le remboursement des rémunérations afférentes aux décharges d'activités de service concernant les agents des collectivités affiliées ; adopté - (p. 386) : demande le retrait de l'amendement n° 74 de M. André Fosset (organisation par le Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, des concours pour les fonctionnaires des catégories A, B et C) ainsi que des amendements de M. Pierre Schiélé n° 75 (missions du CNFPT et des centres de gestion ; organisation par le CNFPT des concours pour les fonctionnaires des catégories A et B ainsi que certains concours des catégories C), n° 76 (prise en charge par les centres de gestion des fonctionnaires arrivant à l'expiration de leur détachement dans la fonction publique), n° 77 de coordination et n° 78 (définition de la capacité juridique et financière du CNFPT) ; accepte l'amendement n° 21 de la commission (compétence du CNFPT pour la gestion de certains corps très spécialisés de catégorie B) - (p. 387) : problème de recrutement des commis - Classement en catégorie A des secrétaires généraux de mairie des communes de 2 000 à 5 000 habitants - Art. 12-2 (p. 389) : son amendement n° 193 : ressources du CNFPT : exemption des communes n'employant pas de personnel administratif à temps complet ; adopté - (p. 391) : s'oppose aux amendements identiques n° 132 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 227 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux ressources du CNFPT) - Accepte les amendements n° 22 de la commission (financement du CNFPT : cotisations des offices publics d'HLM finançant une formation spécifique de leurs agents) et n° 205 de M. Pierre Schiélé (inclusion dans les recettes du CNFPT des droits d'inscription aux différents concours qu'il organise) ; s'oppose à l'amendement n° 80 du même auteur (système de recouvrement des cotisations) - Accepte l'amendement n° 23 de la commission (fixation législative d'un taux plafond de cotisation ; assiette et recouvrement alignés sur ceux des cotisations aux organismes

d'assurance maladie ; exemption de cotisation des conseils généraux pour les fonctionnaires mis à disposition de l'Etat) - (p. 392) : politique d'aide aux petites communes rurales - Après l'art. 12-2 (p. 395) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Pierre Schiélé (agent comptable du CNFPT) - Art. 5 (p. 397) : s'oppose aux amendements identiques n° 134 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 228 de M. René Régnauld (suppression de cet article définissant les missions des centres départementaux de gestion) - Participation des grandes collectivités au financement des centres de gestion - S'oppose à l'amendement n° 135 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (niveau d'intervention des commissions administratives paritaires) et demande le retrait des amendements de M. Pierre Schiélé n° 82 (répartition des missions entre le CNFPT et les centres départementaux de gestion selon les catégories de fonctionnaires) et n° 106 (cas de la catégorie B) - Art. 6 (p. 400) : s'oppose aux amendements identiques n° 136 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 229 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif au seuil d'affiliation obligatoire aux centres de gestion) - Accepte les amendements de la commission n° 24 (relèvement du seuil d'effectifs d'agents en dessous duquel l'affiliation aux centres de gestion est obligatoire) et n° 67 (prise en compte pour le calcul du seuil d'affiliation obligatoire des effectifs du centre communal d'action sociale et de la caisse des écoles ; durée de l'option d'affiliation facultative) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 284 de M. René Régnauld - S'oppose à l'amendement n° 113 de M. Paul Robert (relèvement de 50 % du seuil d'effectifs d'agents en-dessous duquel l'affiliation aux centres de gestion est obligatoire) - Art. 7 (p. 402 à 404) : s'oppose à l'amendement n° 230 de M. René Régnauld (suppression de cet article rendant obligatoire l'affiliation des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne à un centre interdépartemental unique) et sur l'amendement n° 25 de la commission (aménagement du régime dérogatoire des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne : conditions d'affiliation au centre interdépartemental unique ; participation aux syndicats des communes pour le personnel), qu'il accepte, s'oppose au sous-amendement n° 310 du même auteur - Art. 8 (p. 406) : s'oppose aux amendements n° 231 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux conditions d'affiliation des communes des départements de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines ainsi que de la Région Ile-de-France) et n° 137 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (conditions d'affiliation des établissements publics interdépartementaux relevant des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne) - Art. 9 (p. 408) : accepte l'amendement n° 26 de la commission (budget des centres de gestion ; assiette et perception des cotisations sur la même base que les cotisations de sécurité sociale) ; sur cet amendement demande le retrait du sous-amendement n° 282 de M. François Louisy (cotisation dans les départements d'outre-mer) - Art. 10 (p. 410) : s'oppose aux amendements identiques n° 138 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 232 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux missions des centres de gestion) ainsi qu'aux amendements n° 139, rédactionnel et n° 140 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de la disposition situant au niveau des collectivités la mission des commissions administratives paritaires) - Accepte l'amendement n° 27 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 233 de M. René Régnauld (organisation par le centre de gestion des concours de catégorie B pour les communes non affiliées) - Art. 11 (p. 410) : s'oppose à l'amendement n° 141 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (représentant de l'Etat compétent pour le contrôle de légalité) - Après l'art. 12 (p. 412, 413) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 236 de M. René Régnauld (instances disciplinaires : remplacement du magistrat de l'ordre judiciaire par un magistrat de l'ordre administratif) et s'oppose à l'amendement n° 234 du même auteur (comité technique paritaire unique au plan local dans le cas d'un établissement public dépendant d'une seule collectivité locale) - (p. 414) : accepte l'amendement n° 30 de la commission (possibilité de concours sur titre) et demande le retrait de l'amendement n° 267 de M. Jean-François Pintat (organisation des concours décentralisés : avis du CNFPT) - (p. 415) : s'oppose

à l'amendement n° 237 de M. Jean-Pierre Bayle (proportion de postes susceptibles d'être proposés aux personnels civils contractuels de coopération en fin de contrat) - Son amendement n° 290 : nomination par promotion interne ou suite à un avancement de grade ; adopté - Art. 13 (p. 418) : s'oppose aux amendements identiques n° 144 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 238 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif à l'établissement d'une liste d'aptitude par ordre alphabétique à l'issue des concours de recrutement) ainsi qu'à l'amendement n° 145 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (établissement d'une liste d'aptitude par ordre de mérite) - Accepte l'amendement n° 31 de la commission (liste d'aptitude par ordre alphabétique à l'issue des concours de recrutement : durée de validité ; pourcentage du nombre d'inscrits par rapport aux postes vacants) - Après l'art. 13 (p. 419) : son amendement n° 196 : cas de titularisation simplifiée ; adopté - (p. 420) : accepte l'amendement n° 32 de la commission (recrutement direct du directeur général et du directeur général adjoint des départements et des régions) - S'oppose à l'amendement n° 239 de M. René Régnauld (assouplissement des conditions de recrutement direct des secrétaires généraux et des secrétaires généraux adjoints des communes) - Art. 14 (p. 421) : s'oppose aux amendements identiques n° 147 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 241 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux mutations) ainsi qu'à l'amendement n° 148 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (consultation de la commission administrative paritaire) - Après l'art. 14 (p. 423) : sur une nouvelle rédaction de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984 relative aux emplois fonctionnels, accepte l'amendement n° 34 de la commission (nouvelle rédaction de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984, relatif aux emplois fonctionnels), s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Pierre Schiélé (nouvelle rédaction de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984, relatif aux emplois fonctionnels) et demande le retrait des amendements n° 105 de M. Pierre Salvi et n° 242 de M. René Régnauld (nouvelle rédaction de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984, relatif aux emplois fonctionnels) - Son amendement n° 197 : extension du principe de la subrogation des collectivités dans le droit de leurs agents ; adopté - Art. 15 (p. 424) : sur les modalités de réintégration et de prise en charge du fonctionnaire ayant fait l'objet d'un détachement, demande le retrait des amendements n° 35 et n° 36 de la commission - Art. 16 (p. 426) : s'oppose à l'amendement n° 244 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif à l'avancement), ainsi qu'aux amendements n° 152 (établissement du tableau d'avancement par le centre de gestion) et n° 153 (séparation du grade et de l'emploi) de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 38 de la commission (communication des tableaux d'avancement au CNFPT et au centre de gestion à charge pour ces derniers d'en assurer la publication) - Après l'art. 16 (p. 427) : demande le retrait de l'amendement n° 95 de M. Pierre Schiélé (majoration de rémunération des cadres de catégorie A affectés à un emploi fonctionnel) - (p. 428) : demande le retrait des amendements n° 39 de la commission (conditions d'extension de la procédure du chevronnement pour certains fonctionnaires des catégories A et B) et n° 94 de M. Pierre Schiélé (extension de la procédure de chevronnement à l'ensemble des emplois des catégories A et B) - Accepte l'amendement n° 87 de M. Jacques Golliet (seuils de population déterminés par le projet de loi : surclassement dans une catégorie démographique supérieure des communes classées stations de tourisme) - (p. 430) : accepte l'amendement n° 40 de la commission (sanctions : rétablissement de l'exclusion temporaire de fonction pour une durée maximale de cinq jours) - Avant l'art. 17 ; après l'art. 2 (p. 432) : s'oppose aux amendements n° 246, n° 220 et n° 221 de M. René Régnauld (organisation des procédures de recours) - (p. 433) : accepte l'amendement n° 255 de la commission (dispositions visant à garantir le paritarisme effectif de la commission administrative paritaire siégeant en organe disciplinaire) - (p. 435) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 245 de la commission (faculté pour la collectivité territoriale concernée d'accorder une indemnité au fonctionnaire licencié pour insuffisance professionnelle) - Art. 17 (p. 436) : s'oppose à l'amendement n° 247 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux conditions de prise en charge, par les organismes de gestion,

d'un fonctionnaire en cas de suppression d'emploi) - Art. 97 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 437) : s'oppose à l'amendement n° 154 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux modalités de suppression d'emploi et de réintégration du fonctionnaire concerné) et accepte les amendements n° 43 et n° 44 (garanties accompagnant les offres d'emplois au fonctionnaire déchargé) de la commission ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 291 : cas des fonctionnaires originaires des départements d'outre-mer ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 270 de M. Jean-François Pintat (réduction du nombre d'emplois proposés pour la réintégration du fonctionnaire dont l'emploi a été supprimé) - Art. 97-1 (p. 439) : accepte l'amendement n° 45 de la commission (contribution des collectivités affiliées volontairement : dispositions transitoires quant au délai opposable) - Accepte l'amendement n° 271 de M. Jean-François Pintat (réduction de la participation des communes à la prise en charge de leurs agents par le centre de gestion au bout d'un délai de deux ans) - Après l'art. 17 (p. 441) : s'oppose à l'amendement n° 189 de M. Jean Boyer (organisations syndicales : demande le financement des décharges d'activité par prélèvement sur la dotation globale de fonctionnement) ; son amendement n° 292 : paiement par les centres de gestion des rémunérations afférentes aux décharges d'activité des services concernant les agents des collectivités obligatoirement affiliées ; adopté - (p. 442) : s'oppose aux amendements n° 256 de M. René Régnauld (conditions d'intégration des titulaires en fonction lors de l'entrée en vigueur de la présente loi) et n° 281 de M. François Louisy (affiliation obligatoire au centre départemental de gestion des collectivités territoriales et des départements d'outre-mer pour leurs fonctionnaires de toutes catégories) - (p. 443) : son amendement n° 198 : dispositions transitoires relatives aux modalités de nomination des candidats inscrits sur les listes d'aptitude établies selon les dispositions antérieures ; adopté - Son amendement n° 293 : conditions d'exercice du droit d'option de réintégration ; adopté - (p. 444) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 118 de M. André Bohl (ouverture d'un délai aux personnels ressortissants aux régimes spéciaux de retraite des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle pour solliciter leur affiliation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL) - (p. 445) : problème de l'affiliation des collectivités locales aux Assedic.

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - Art. 18 (p. 463) : s'oppose aux amendements de suppression pour coordination n° 157 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 248 de M. René Régnauld - Son amendement n° 294 : coordination avec la modification de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1983 ; adopté - (p. 464) : s'oppose à l'amendement n° 158 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (possibilité pour les agents placés en disponibilité pour raisons familiales de réintégrer leur collectivité dans les mêmes conditions que les fonctionnaires détachés) - (p. 465) : demande le retrait des amendements n° 47, 2ème partie, de M. Paul Girod, rapporteur (réglementation des emplois de cabinet dans les collectivités territoriales) et n° 88 de M. Pierre Salvi (conditions de recrutement des collaborateurs de cabinet dans les collectivités territoriales) - Engagement du Gouvernement à prendre dans les plus brefs délais le décret prévu par la loi du 26 janvier 1984 fixant le nombre de collaborateurs de cabinet des élus locaux et leur niveau de rémunération - S'oppose à l'amendement n° 159 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du paragraphe XIV de cet article) - (p. 466) : s'oppose aux amendements identiques n° 48 de la commission et n° 160 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du paragraphe XV de cet article réintroduisant la tutelle financière de l'Etat sur la fixation des rémunérations allouées par les collectivités locales à leurs agents) - Sur l'amendement n° 311 de la commission (rémunération des fonctionnaires territoriaux identique à celle des fonctionnaires de l'Etat exerçant des fonctions équivalentes), son sous-amendement n° 312 ; adopté - (p. 468) : s'oppose à l'amendement n° 161 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du paragraphe XVI de cet article relatif aux compétences des commissions administratives paritaires) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 66 de la commission (compétence des commissions mixtes paritaires en matière de titularisation),

accepte l'amendement de coordination n° 50 de la commission et demande le retrait des amendements, n° 8 de coordination de M. Jean Chérioux et n° 89 de M. Pierre Salvi (compétence des commissions mixtes paritaires en matière de titularisation) - Accepte l'amendement n° 52 de la commission (gestion et formation des personnels de la commune et du département de Paris) - (p. 469) : son amendement n° 199 : possibilité pour les collectivités locales d'accorder des congés aux agents non titulaires ; adopté - Art. 19 (p. 471) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 249 de M. René Régnauld (répartition des compétences en matière de formation des agents de la fonction publique territoriale) - Art. 11 de la loi du 12 juillet 1984 : sur l'amendement n° 55 de la commission qu'il accepte (compétences du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT), son sous-amendement n° 297 ; adopté - (p. 472) : sur le même objet, accepte les amendements n° 54 et n° 56 de la commission - Art. 12 (p. 473 à 475) : sur la composition du conseil d'orientation du CNFPT, accepte l'amendement n° 98 de M. Pierre Schiélé, modifié par le sous-amendement n° 314 de M. René Régnauld - Art. 13 (p. 476) : accepte l'amendement n° 58 de la commission (compétences du conseil d'orientation et du conseil d'administration du CNFPT) - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 164 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et demande le retrait des amendements n° 207 et n° 99 de M. Pierre Schiélé - Art. 14 (p. 477) : sur l'amendement n° 59 de la commission (création sur l'ensemble du territoire de délégations interdépartementales ou régionales par le conseil d'administration du CNFPT), son sous-amendement n° 298 ; adopté - (p. 478) : sur le même objet, s'oppose aux amendements, n° 165 de suppression de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 191 de M. Henri Bangou, n° 100 de M. Pierre Schiélé et demande le retrait de l'amendement n° 117 de M. Paul Robert.

- Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives aux casinos autorisés [n° 128 (86-87)] - (28 avril 1987) - Discussion générale (p. 507) : conditions de délivrance des licences de débit de boissons aux casinos autorisés - Conditions d'installation et d'exploitation des machines à sous dans les casinos - Difficultés financières des casinos résultant d'un certain archaïsme de la réglementation des jeux en France - Dispositions visant à pallier ces difficultés et celles des communes touristiques d'implantation - Se déclare favorable à la présente proposition de loi - Question préalable (p. 509) : s'oppose à la motion n° 3 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, tendant à opposer la question préalable - Nécessité de sauver ce secteur d'activité en crise, étroitement lié à l'industrie touristique des stations balnéaires, thermales et climatiques - Discussion générale (suite) (p. 510) : implantation des machines à sous dans les seules enceintes des casinos - Art. 1 (p. 511) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 4 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (conditions d'installation et d'exploitation des machines à sous dans les casinos autorisés) et demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Paul Girod, rapporteur (acquisition par les seuls casinos, en pleine propriété et à l'état neuf, des machines à sous, sur autorisation du ministre de l'intérieur délivrée après avis de la commission supérieure des jeux) - Préoccupations de la commission déjà prises en compte dans la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ou relevant du seul domaine réglementaire - Engagement du Gouvernement à modifier rapidement le décret du 23 décembre 1959 aux fins de viser expressément les machines à sous - Art. 1 bis (p. 512) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 5 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (salles de jeux automatiques exonérées du droit de timbre perçu par le fisc sur les cartes d'entrée dans les casinos) - Art. 2 (p. 513) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (conditions de délivrance des licences de débit de boissons aux casinos autorisés) et demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Jean Puech (abrogation de l'article L. 29 du code des débits de boissons en vue d'une actualisation de ce code).

- Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Art. 19 (suite) : Art. 15 de la loi du

12 juillet 1984 (p. 515) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 166 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (composition des conseils d'orientation placés auprès des délégations interdépartementales ou régionales) et accepte l'amendement n° 60 de M. Paul Girod, rapporteur (voix consultative des personnalités qualifiées siégeant au conseil d'orientation d'une délégation interdépartementale ou régionale) - Art. 16 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 167 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (compétences du conseil d'orientation des délégations en matière de formation) - Avant l'art. 19 (suite) (p. 516) : sur l'amendement n° 53 de la commission, qu'il accepte (plans de formation établis par les seules collectivités territoriales et leurs établissements publics), son sous-amendement n° 315 ; adopté - Sur ce même amendement, accepte le sous-amendement n° 309 de M. Pierre Salvi - Après l'art. 19 (p. 517) : demande le retrait de l'amendement n° 202 de M. Pierre Salvi (mesures transitoires pour la mise en place des organes du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) - Art. 20 (p. 519) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 168 de suppression pour coordination, n° 169, n° 170, n° 172 et n° 173 visant respectivement à supprimer les paragraphes I, II, IV et V de cet article et accepte les amendements n° 171 et n° 174 du même auteur visant à supprimer les paragraphes III et VI de cet article - S'oppose à l'amendement de suppression pour coordination n° 250 de M. René Régnauld - Accepte les amendements de la commission n° 62 (formation des fonctionnaires des administrations parisiennes) et n° 63 (suppression des paragraphes III et VI de cet article) - Art. 21 (p. 521) : s'oppose aux amendements de suppression pour coordination n° 175 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 251 de M. René Régnauld - Son amendement n° 299 : modalités de versement aux centres de gestion des cotisations dues par les collectivités affiliées ; adopté - S'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 176 à n° 180 tendant à supprimer les paragraphes I à V de cet article - Après l'art. 21 : son amendement de coordination n° 300 ; adopté - Art. 22 (p. 522, 523) : s'oppose aux amendements de suppression pour coordination n° 181 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 252 de M. René Régnauld (transfert des moyens du CFPC et du Centre national de gestion de la fonction publique territoriale au CNFPT) et à l'amendement n° 182 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (autonomie et parité de la gestion de la formation) - Sur le statut des personnels transférés au CNFPT, demande le retrait de l'amendement n° 64 de la commission et s'oppose aux amendements n° 253 de M. René Régnauld et n° 103 de M. Pierre Schiélé - Après l'art. 22 : son amendement n° 200 : à titre transitoire, organisation par le CNFPT des concours de recrutement dans les emplois antérieurement existants de la fonction publique territoriale qui relevaient de la compétence du CFPC ; adopté - (p. 524) : s'oppose à l'amendement n° 254 de M. René Régnauld (élections en 1989 du conseil d'administration du CNFPT ; maintien jusqu'à cette date du Centre national de gestion et du CFPC) - (p. 525) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 192 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du prélèvement sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL) - Son amendement n° 201 : statut des agents de police municipale ; adopté - (p. 528) : accepte l'amendement n° 283 de M. Hubert Haenel (entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la loi montagne du 9 janvier 1985 relatives aux sections de communes reportée jusqu'aux élections municipales de 1989 ; prorogation jusqu'à cette date du mandat des commissions syndicales constituées conformément aux dispositions de cette loi) - (p. 529) : ses amendements de coordination n° 301 et n° 303 ; adoptés - Son amendement n° 302 : prorogation du délai permettant le transfert à l'autorité territoriale des services ou parties de services extérieurs de l'Etat ; adopté - Seconde délibération (p. 530) : en application de l'article 43, alinéa 4, du règlement du Sénat, sollicite une seconde délibération sur l'article 4 - Article 4 : Art. 12 ter de la loi du 26 janvier 1984 (p. 531) : évaluation du budget du futur Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, en fonction de ses missions nouvelles de formation, d'organisation des concours et de prise en charge des solidarités diverses - Son amendement n° 1 : taux de la cotisation versée au CNFPT par les collectivités territoriales voté par le

conseil d'administration, dans la limite d'un taux maximum déterminé par la loi ; taux maximum fixé à 1 % à partir de 1987 ; adopté - (p. 532) : précise à M. Pierre Schiélé que le taux maximum de cotisation pourra être revu à tout moment par le législateur - Sur l'ensemble (p. 536, 537) : texte résultant d'une longue concertation avec les parties intéressées et d'une remarquable collaboration entre le Sénat et le Gouvernement - Recherche d'un compromis entre la liberté de gestion des élus locaux et le respect des droits et obligations des fonctionnaires territoriaux - Nécessaire information des élus locaux sur l'application de ce texte difficile - Prise en compte des spécificités des départements d'outre-mer - Favorable à une accélération du délai de transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales - Contribution appréciable du Sénat à la réussite de la décentralisation.

- Question au Gouvernement, de M. Michel Dreyfus-Schmidt : expulsions d'étrangers (14 mai 1987) (p. 968, 969).

- Question au Gouvernement, de M. Germain Authié : liaisons routières Nord- Sud (14 mai 1987) (p. 970).

- Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 200, 86-87) de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)] - (14 mai 1987) - Art. 1 et tableau n° 4 (p. 979) : s'oppose à l'amendement n° 4 de Mlle Irma Rapuzzi (suppression de cet article tendant à modifier le tableau des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille) - (p. 982) : s'oppose aux amendements n° 8 à n° 11 de Mlle Irma Rapuzzi et n° 1 de M. Louis Minetti tendant à modifier le tableau des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille - Après l'art. 1 (p. 983) : s'oppose à l'amendement n° 5 de Mlle Irma Rapuzzi (élection des conseillers municipaux par arrondissement) - Art. 2 et tableau n° 2 (p. 984) : s'oppose aux amendements de Mlle Irma Rapuzzi, n° 6 (suppression de cet article définissant le ressort territorial des conseils d'arrondissement de Marseille) et n° 12 (modification du tableau relatif au ressort territorial des conseils d'arrondissement de Marseille) et à l'amendement analogue n° 2 de M. Louis Minetti.

- Question au Gouvernement, de M. François Trucy : régime de la taxe professionnelle applicable aux arsenaux (11 juin 1987) (p. 1693).

- Question au Gouvernement, de M. Albert Voilquin : maintien des services publics en milieu rural (11 juin 1987) (p. 1693, 1694).

- Question au Gouvernement, de M. Louis de Catuelan : réforme de la dotation globale de fonctionnement, DGF (11 juin 1987) (p. 1697, 1698).

- Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 313 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2915) : construction d'une fonction publique territoriale unique commune à toutes les collectivités locales - Mise en place des organes de gestion et de formation - Organisation des concours - Bourse de l'emploi - Appui technique accordé aux petites et moyennes communes - Taux de cotisation obligatoire aux centres de gestion - (p. 2916) : allègement des coûts : suppression des doubles emplois et gestion centralisée des personnels - Mobilité des fonctionnaires territoriaux - Publicité du tableau d'avancement - Fonctionnement de l'organisme chargé de la formation - S'engage à faire appliquer rapidement cette loi.

- Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3251) : dotation globale d'équipement, DGE, des communes : mécanisme de répartition destiné à stopper la chute des crédits de la deuxième part, consacrés aux communes rurales ; maintien des modalités d'attribution par le préfet telles qu'elles ont été modifiées en 1985 après avis de l'association des maires de France - (p. 3252) : faible incidence de cette nouvelle répartition sur la première part de la DGE consacrée aux communes de plus de deux mille habitants ; taux de concours - DGE des départements : diminution du nombre excessif de départements classés au titre des départements

défavorisés et bénéficiant des majorations d'aides à l'investissement pour insuffisance de potentiel fiscal ; élection d'un nouveau critère de potentiel fiscal superficiaire, pondéré par la densité de population du département ; exemple de la Lozère ; amélioration de la situation des départements ruraux concernés sans réel préjudice pour les autres - Majorations de la première part de la DGE des départements - Réforme de la répartition de l'enveloppe de remembrement dans les crédits de la DGE deuxième part - Ecrêtement : maintien d'un mécanisme destiné à ne pas pénaliser les départements où la progression des investissements est moins rapide - (p. 3253) : interventions économiques des collectivités locales - En raison de ses effets néfastes, suppression de la liberté donnée par la loi du 2 mars 1982 aux communes d'accorder des aides directes aux entreprises en difficulté - Limitation des conditions d'octroi de garanties d'emprunt par les collectivités locales ; importance des garanties accordées et du taux de sinistre ; division obligatoire du risque entre plusieurs opérations à l'intérieur d'un plafond de garantie ; limitation du pourcentage d'emprunt susceptible d'être garanti par la collectivité pour une opération donnée - Effort de réorientation de l'intervention économique des collectivités locales vers la création d'entreprises par le biais de fonds de garantie encadrés par une structure juridique autonome et fonctionnant selon certaines règles strictes - Contrôle financier des communes ; chambres régionales des comptes - (p. 3254) : situation antérieure à la loi du 2 mars 1982 - Proposition du retour, pour les communes rurales, à l'apurement administratif du trésorier-payeur général, TPG, avec maintien d'un pouvoir d'évocation et de réformation à la chambre régionale des comptes ; récuse l'accusation de rétablissement de la tutelle financière : indépendance hiérarchique du TPG vis-à-vis du préfet - Critiques formulées sur les exigences des comptables du Trésor et la dérive de certaines chambres régionales vers un contrôle d'opportunité - Limites du contrôle des chambres régionales des comptes : sanction par les seuls électeurs de la gestion des élus locaux - Coopération intercommunale : plan de développement des responsabilités locales adopté en 1980 par le Sénat - (p. 3255) : assouplissement des règles relatives aux syndicats de communes, en ce qui concerne le retrait et la dissolution - Financement des communes touristiques : introduction d'un mécanisme destiné à corriger le régime défini par la loi du 29 novembre 1985 relative à la dotation globale de fonctionnement, DGF ; dispositif de garantie des dotations ; régime transitoire d'entrée et de sortie ; modalités de répartition pour 1987 ; maintien des critères de répartition ; concertation avec l'association des communes touristiques - Modernisation de la taxe de séjour - Exception d'irrecevabilité (p. 3266) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Récuse l'accusation de non conformité à l'article 72 de la Constitution relatif au principe de la libre administration des communes - Question préalable (p. 3270, 3271) : s'oppose à la motion n° 1 de M. René Régnault, tendant à opposer la question préalable - Dotations globales d'équipement et de fonctionnement attribuées par les gouvernements socialistes de 1981 à 1986 : perte du pouvoir d'achat des collectivités locales - Problème posé par le fonctionnement des chambres régionales des comptes - Concertation autour du dispositif de sortie des syndicats intercommunaux.

Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3309) : importance du transfert de pouvoir d'achat de l'Etat vers les collectivités locales par l'évolution des dotations dans les budgets de 1987 et de 1988 - Dotation de péréquation et potentiel fiscal : actualisation des bases - Modification de la répartition de la dotation globale d'équipement, DGE, et solidarité : diminution de la première part correspondant à l'augmentation de la deuxième part - (p. 3310) : statistiques sur le nombre de subventions accordées au titre de la deuxième part de la DGE des communes par rapport au nombre de demandes - DGE des départements : réforme des critères d'éligibilité à la majoration pour potentiel fiscal insuffisant ; deuxième part et dotations destinées à l'aménagement foncier et à l'équipement rural - Globalisation de 1983 à l'origine de l'insuffisance des crédits de la DGE - Effort du Gouvernement pour remédier aux insuffisances des transferts financiers opérés par le Gouvernement précédent.

pour les lycées et les collèges - Taux excessif des intérêts moratoires en cas de retard de paiement par les collectivités locales - Interventions économiques ; suppression de la possibilité donnée aux communes d'aider les entreprises en difficulté ; proposition parlementaire d'extension de cette mesure aux départements ; rôle économique de la région - (p. 3311) : garanties d'emprunt : alignement sur le régime commun des garanties d'emprunt accordées par les collectivités pour les associations à vocation sociale ; régime dérogatoire pour les garanties d'emprunt des organismes d'HLM ; calcul des plafonds des garanties d'emprunt ; intervention en faveur des entreprises en difficulté : exemple des pressions exercées sur les maires - Dotation des communes touristiques - Chambres régionales des comptes : s'oppose à la remise en cause du contrôle de gestion - (p. 3312) : approbation par le Gouvernement des propositions de la commission des lois et de la commission des finances relatives à l'amélioration du fonctionnement des chambres régionales des comptes - Contrôle financier des communes de moins de deux mille habitants : retour à l'apurement administratif par le TPG ; récusation de l'accusation de rétablissement de la tutelle et de discrimination entre les communes : indépendance du TPG vis-à-vis du pouvoir hiérarchique et du préfet ; maintien du droit d'évocation et de réformation des chambres ; mécanisme d'allègement de procédure - (p. 3313) : volonté d'amélioration du dialogue entre les élus et les chambres régionales des comptes - Coopération intercommunale : travaux du groupe de travail présidé par M. Bernard Barbier, sénateur ; amélioration du volontariat par l'assouplissement mesuré des conditions de retrait ; « syndicats à la carte » ; représentation et élection des délégués ; débat sur une éventuelle fiscalité propre des syndicats - Dotation des communes touristiques - (p. 3314) : projet de décret relatif aux modalités d'application - Augmentation de la représentation du conseil général au sein des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP - Baux emphytéotiques et baux à construction pour des missions de service public - Dotation globale de fonctionnement, DGF, des communes rurales : caractère favorable de la progression ; maintien de la période transitoire jusqu'en 1991 - Clarification du partage des compétences ; cas particulier de l'assurance construction à la charge des communes - Avant le titre I (p. 3316) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Louis de Catuelan (rétablissement du scrutin de liste majoritaire avec panachage pour toutes les communes de moins de dix mille habitants) - Demande le retrait de l'amendement n° 7 de M. Pierre Salvi (institution d'une commission chargée de proposer les grandes orientations d'une réforme de la fiscalité locale) - (p. 3317) : demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Guy Malé (dispositions relatives au fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) - (p. 3318) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 13, repris par Mme Paulette Fost - (p. 3319) : s'oppose aux amendements n° 119 et n° 120 de Mme Paulette Fost (statut de l'élu local ; principe de l'indemnisation des fonctions électives) - (p. 3321) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements n° 90 de M. Jean Colin, n° 94 de M. Jean-Marie Girault et n° 123 de Mme Paulette Fost, tendant à abroger l'article 78 de la loi de finances pour 1986 organisant une surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse du secteur public - Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL : gestion laxiste de 1981 à 1986 ; évolution démographique ; amélioration de trésorerie grâce à la création d'un système d'astreinte en cas de retard de paiement des cotisations par les hôpitaux - Ralentissement de l'augmentation des cotisations des communes - Régimes spéciaux de sécurité sociale - (p. 3322, 3323) : demande le retrait des amendements n° 134, n° 135 et n° 136 de M. Henri Goetschy (amélioration de la répartition des compétences en matière d'aide sociale) - Hébergement des adultes handicapés travaillant dans un centre d'aide par le travail - Coût d'une modification de la répartition des compétences en ce domaine - (p. 3324, 3325) : accepte l'amendement n° 138 de M. Henri Goetschy (dispositions du code des communes s'appliquant aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : possibilité pour un groupement de collectivités d'avoir en commun un ou plusieurs gardes champêtres compétents sur l'ensemble des territoires constituant ce groupement) - Autorité dont dépend le garde champêtre -

(p. 3327) : accepte l'amendement n° 137 rectifié du même auteur (Titre additionnel : « Des compétences des gardes champêtres en Alsace-Moselle ») - Possibilité similaire reconnue aux autres départements français par un article réglementaire du code des communes - Avant l'art. 1 : demande le retrait de l'amendement n° 129 de M. Gérard Larcher (présentation par le Gouvernement au Parlement d'un projet de calcul de la dotation globale d'équipement, DGE, établi sur de nouveaux critères reposant sur des valeurs économiques réelles) - (p. 3329, 3330) : s'oppose aux amendements analogues n° 9 de M. Henri Goetschy, n° 91 de M. Hubert Haenel et n° 121 de Mme Paulette Fost (ouverture d'un droit d'option en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, pour les communes de moins de deux mille habitants) - Etude faite par les préfets sur les files d'attente pour bénéficier des subventions spécifiques de la DGE deuxième part - Art. 1 (p. 3334) : s'oppose à l'amendement n° 15 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la seconde part de la DGE des communes) ; accepte les amendements rédactionnels n° 48 et n° 49 de M. Paul Girod, rapporteur - Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 142 rectifié de M. André Méric (principe du maintien du montant du taux de concours attribué aux communes relevant de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, pour 1988) - Art. 2 (p. 3337) : s'oppose à l'amendement n° 16 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, des départements) - Son amendement n° 166 : harmonisation des modalités d'attribution aux départements défavorisés de la majoration pour insuffisance de potentiel fiscal ; prise en compte de cette majoration dans le calcul du seuil de garantie d'évolution ; non prise en compte pour le calcul du seuil d'écrêtement de la première part ; adopté - Art. 3 (p. 3339) : s'oppose à l'amendement n° 17 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la seconde part de la DGE des départements) ; accepte l'amendement n° 30 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (modalités de répartition de la seconde part de la DGE des départements : suppression de l'affectation de la part réservée à l'aménagement foncier et au remembrement) - Art. 4 (p. 3340) : s'oppose à l'amendement n° 18 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article retirant aux communes la possibilité d'aider les entreprises en difficulté) - (p. 3342) : s'oppose à l'amendement n° 143 de M. André Méric (suppression des dispositions de cet article retirant aux communes la possibilité d'aider les entreprises en difficulté) - Accepte l'amendement n° 56 de la commission des lois (possibilité, pour les communes octroyant des aides au maintien des services en milieu rural, de passer des conventions avec d'autres collectivités territoriales concernées et disposant de moyens adaptés à la conduite de ces actions) - (p. 3344, 3345) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 32 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (suppression des aides du département aux entreprises en difficulté ; pouvoir d'aide conjointe avec la région), et sur cet amendement accepte le sous-amendement n° 175 de M. Louis Virapoullé (régime dérogatoire des départements d'outre-mer) - Art. 5 (p. 3347) : fiscalité des fonds de garantie d'emprunt prévus par cet article - Cas des associations du secteur social - (p. 3348) : garantie d'une société immobilière pour le commerce et l'industrie, Sicomi, régionale par la Caisse des dépôts et consignations - Accepte l'amendement n° 34 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (constitution d'un établissement de crédit à cet effet sous forme de société anonyme) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 35 du même auteur (participation obligatoire d'une banque au capital de cette société) ; et, sur le même objet, demande le retrait de l'amendement n° 95 de M. Jean Boyer - Après l'art. 7 (p. 3351) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 122 de Mme Paulette Fost (abrogation de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1986, relatif à la contribution de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, au financement de la surcompensation imposée à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL) - S'oppose à l'amendement n° 124 du même auteur (inclusion d'un projet de réforme de la taxe professionnelle dans la prochaine loi de finances) - (p. 3353) : s'oppose à l'amendement

n° 127 de Mme Paulette Fost (création d'un fonds d'allègement de la dette des collectivités locales) et oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 128 du même auteur (abrogation de dispositions de la loi de finances pour 1987 relatives aux dépenses des sapeurs pompiers) - Avant l'art. 8 (p. 3354, 3355) : son amendement n° 167 : concours financiers des communes aux services publics, industriels et commerciaux ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 69 de la commission des lois - Prise en compte dans l'amendement du Gouvernement des concessions et régies, notamment des régies d'eau - Art. 8 (p. 3357) : s'oppose à l'amendement n° 19 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif à l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif) - Après l'art. 8 (p. 3358) : s'oppose à l'amendement n° 146 de M. André Méric (budget primitif des groupements de communes et des syndicats mixtes) - Avant l'art. 12 (p. 3360) : accepte l'amendement n° 65 rectifié de la commission des lois (imputation budgétaire d'un excédent reportable) - Art. 12 (p. 3361) : sur l'assouplissement de la procédure d'ajustement de crédit dans la période suivant immédiatement la fin d'exercice, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 66 et accepte les amendements n° 67 et n° 68 de la commission des lois.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3378, 3379) : sur l'amendement n° 73 de M. Paul Girod, rapporteur (entretien préalable entre un membre de la chambre régionale et l'ordonnateur de la collectivité concernée avant la formulation des observations), son sous-amendement n° 176 : conditions du contrôle de gestion ; adopté - (p. 3381) : s'oppose aux amendements identiques n° 24 de Mme Paulette Fost et n° 148 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales) ; sur les amendements de la commission des lois : accepte le n° 71 (contrôle de la chambre régionale des comptes : substitution de la notion d'emploi régulier des fonds à la notion de bon emploi) et s'oppose au sous-amendement n° 181 de M. Jacques Oudin ; accepte l'amendement n° 72 (conditions de l'examen par les chambres régionales des comptes des établissements, sociétés, groupements ou organismes dépendant des collectivités territoriales) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 176 et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 182 de M. Jacques Oudin ; accepte l'amendement n° 73 (entretien préalable entre un membre de la chambre régionale et l'ordonnateur de la collectivité concernée avant la formulation des observations) et s'oppose au sous-amendement n° 183 de M. Jacques Oudin ; accepte les amendements n° 74 rectifié (astreinte des magistrats de la chambre régionale des comptes au secret professionnel) et n° 70 (conditions de l'apurement administratif par le trésorier payeur général, TPG, des comptes des communes de moins de 2000 habitants dont le budget annuel ne dépasse pas trois millions de francs) ; sur cet amendement s'oppose au sous-amendement n° 180 de M. Jacques Oudin - (p. 3382 à 3385) : s'oppose partiellement à l'amendement n° 113 rectifié de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (procédure du contrôle de gestion par la chambre régionale des comptes ; insertion dans le rapport public de la Cour des comptes d'un rapport d'activité des chambres régionales) ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 140 de M. Emmanuel Hamel - S'oppose à l'amendement n° 14 de M. Guy Malé (nouvelle rédaction de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales : limitation de la compétence des chambres régionales des comptes au contrôle de régularité) - (p. 3386) : mise en place par les dispositions proposées d'une procédure simplifiée avec maintien d'un contrôle de la chambre régionale des comptes - (p. 3387) : contrôle de gestion - Avant l'art. 15 (p. 3392) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 117 de M. Marc Lauriol (abrogation du troisième alinéa de l'article L. 153-2 du code des communes relatif à l'élection du maire délégué dans les communes associées comportant un sectionnement électoral) - (p. 3393, 3394) : son amendement n° 168 : possibilité pour une commune de n'adhérer à un syndicat que pour une partie seulement des compétences exercées par celui-ci ; adopté - Groupe de travail sur la coopération intercommunale présidé par M. Bernard Barbier, sénateur - Institutionnalisation

d'une formule déjà mise en pratique ; modalités de fonctionnement ; répercussion sur la coopération intercommunale existante - (p. 3397) : caractère contraignant des conditions permettant à un syndicat de se transformer afin d'appliquer les nouvelles dispositions prévues par l'amendement n° 168 - Fonctionnement satisfaisant des syndicats « à la carte » - Art. 15 (p. 3398) : non application au district des dispositions de cet article sur le retrait unilatéral d'une commune d'un syndicat en cas de modification réglementaire au district - (p. 3420) : s'oppose aux amendements identiques n° 25 de Mme Paulette Fost et n° 149 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune d'un syndicat en cas de modification réglementaire) ; accepte les amendements n° 76, rédactionnel, n° 77 et n° 78 rectifié de la commission des lois (conditions de participation aux charges d'emprunt ; arbitrage du représentant de l'Etat en cas de désaccord sur les conditions financières du retrait d'une commune) - Accepte l'amendement n° 114 de M. Josy Moinet (exclusion des syndicats de distribution d'électricité du champ d'application de cet article) - (p. 3421) : cas des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, SDAU - Après l'art. 15 (p. 3422) : demande le retrait de l'amendement n° 150 de M. Louis Longequeue (condition de dissolution d'un syndicat ne comportant que deux communes) - Art. 16 (p. 3423) : demande le retrait de l'amendement n° 151 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune dont un intérêt essentiel est compromis) ; accepte l'amendement n° 79 de la commission des lois (nouvelle rédaction de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune dont un intérêt essentiel est compromis) ; sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 152 de M. André Méric ; son amendement n° 185 : reprise des dispositions du sous-amendement n° 44 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis, relatives aux conditions du service de la dette d'une commune se retirant d'un syndicat ; adopté - Art. 17 (p. 3425) : accepte l'amendement n° 46 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (conditions de dissolution d'un syndicat n'exerçant plus d'activité : possibilité d'opposition des communes) ; s'oppose à l'amendement n° 154 de M. André Méric (conditions de dissolution d'un syndicat n'exerçant plus d'activité) - Après l'art. 17 (p. 3425, 3426) : accepte les amendements n° 103 (syndicat intercommunal : possibilité de représentation au comité syndical par un délégué suppléant) et n° 104 (lieu de réunion du comité) de M. Bernard Barbier - Art. 18 (p. 3427) : accepte les amendements n° 115 de M. Guy de La Verpillière (modalités de répartition des ressources des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle entre les communes d'implantation des sites nucléaires et celles où sont situés les barrages réservoirs ou de retenues : exclusion des réservoirs et barrages construits avec pour objet principal la production d'énergie hydro-électrique) et n° 81 de la commission des lois (non-cumul d'attributions) - Après l'art. 18 (p. 3428) : accepte l'amendement n° 116 de M. Pierre Lacour (prorogation du délai légal de déclaration par les propriétaires des plans d'eau visés à l'article 433 du code rural pour la validation des titres, autorisations ou concessions d'enclos piscicoles) - (p. 3429) : s'oppose à l'amendement n° 105 de M. Pierre Schiélé (fixation par le groupement de communes du taux de la taxe professionnelle sur les zones d'activité économique créées à l'initiative de ce groupement) - Principe de la fiscalité locale ; égalité des citoyens devant l'impôt ; commission sur la taxe professionnelle présidée par M. René Ballayer, sénateur, et groupe de travail sur la coopération intercommunale présidé par M. Bernard Barbier, sénateur - (p. 3430 à 3432) : importance des problèmes juridiques à résoudre pour réduire les disparités de taxe professionnelle au sein d'une même zone intercommunale - (p. 3433) : s'oppose aux amendements identiques n° 108 de M. Pierre Schiélé et n° 155 de M. André Méric d'une part (suppression du taux plafond des cotisations des collectivités au centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT), et n° 107 de M. Pierre Schiélé et n° 156 de M. André Méric d'autre part (fixation d'un taux pour 1988) - (p. 3435) : son amendement n° 177 rectifié : cotisations aux centres de gestion ; fixation d'un taux maximum ; Titre nouveau : « De la fonction publique territoriale » ; adopté - Accepte l'amendement n° 109 de M. Pierre Schiélé (fixation d'un taux maximum annuel) - (p. 3437) : son amen-

dement n° 111 : cotisation complémentaire aux centres de gestion des collectivités et établissements affiliés employant des agents à temps non complet; adopté - (p. 3438) : s'oppose à l'amendement n° 161 de M. Michel Charasse (régime de l'assurance chômage des agents titulaires involontairement privés d'emploi) - (p. 3439) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 49 de la loi du 12 juillet 1984 interdisant aux collectivités territoriales de recruter des fonctionnaires qui ont dans leur ressort territorial exercé certaines fonctions au cours des deux années qui précèdent) - Art. 19 (p. 3440) : s'oppose à l'amendement n° 28 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif au régime de la dotation supplémentaire destinée aux communes touristiques ou thermales) - Son amendement n° 170 : prise en compte de la taxe de séjour et de la taxe de séjour forfaitaire dans le cadre de la répartition de la dotation supplémentaire aux communes touristiques ou thermales; adopté - (p. 3441) : accepte l'amendement n° 101 de M. André-Georges Voisin (dotation globale de fonctionnement, DGF, des communes touristiques : relèvement du seuil démographique d'éligibilité; mécanisme de garantie; mécanisme de sortie) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 186 de la commission des lois - Cas des communes ayant sur leur territoire des édifices religieux ouverts au public et classés - S'oppose à l'amendement n° 118 de M. Stéphane Bonduel (régime de la dotation supplémentaire destinée aux communes touristiques ou thermales : dispositif transitoire jusqu'en 1988) - Après l'art. 19 (p. 3443) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 83 (Titre nouveau : « Dispositions relatives aux baux de longue durée pour l'exécution de missions de service public »), n° 84, n° 85 et n° 86 (conclusion des baux emphytéotiques pour l'exécution de missions de service public), n° 87 et n° 88 (conclusion de baux à construction pour exécution de missions de service public) de la commission des lois - (p. 3446) : son amendement n° 172 : modernisation de la taxe de séjour, possibilité de perception par les communes par un mécanisme forfaitaire; adopté, après modification par le sous-amendement n° 93 de M. Hubert Haenel - (p. 3448) : son amendement n° 171 rectifié : taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour; adopté - (p. 3449) : son amendement n° 169 : Titre nouveau : « Dispositions nouvelles relatives aux syndicats d'agglomérations nouvelles »; adopté.

- Question au Gouvernement, de M. Robert Vizet : charges fiscales des familles et situation financière des collectivités locales (5 novembre 1987) (p. 3705).

- Conclusions du rapport de M. Etienne Dailly, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi (n° 308, 86-87), déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le second alinéa de l'article L.O. 145 du code électoral [n° 83 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3859, 3860) : incompatibilité entre le mandat de député ou de sénateur et certaines fonctions au sein des entreprises nationales et des établissements publics nationaux; exception dans le cas où ces fonctions sont exercées en qualité en application des textes organisant ces entreprises ou établissements - Propositions tendant à étendre cette exception aux parlementaires appelés à exercer des fonctions de responsabilité au sein des entreprises ou établissements publics nationaux en qualité d'élus locaux - Se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4777) : volonté du Gouvernement d'améliorer la situation des collectivités locales qui demeure une priorité - Installation en cours du centre national de la fonction publique territoriale - Rappelle l'adoption par le Sénat dans sa majorité de l'amendement plafonnant à 0,80 % les cotisations des centres de gestion - Taux de cotisation actuel satisfaisant pour la majorité des centres - Problème de la réforme de la fiscalité locale - (p. 4778) : rappelle que le Gouvernement a exécuté la décision du Parlement en ce qui concerne l'actualisation des bases - Problème de la répartition de la deuxième part de la dotation globale d'équipement, DGE - Rappelle le subventionnement de

12.053 opérations sur l'ensemble du territoire - Révision des valeurs locatives promise pour 1990 par le Gouvernement en concertation avec le comité des finances locales - Réforme de la fiscalité locale et mise en place des commissions Aicardi et Ballayer - Constate la bonne adaptation des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement, DGF, aux besoins des communes - Clarification en cours des feuilles d'impôts locaux et modification dès 1987 des avertissements - Nécessaire révision de la taxe foncière sur les propriétés non bâties - Rappelle que le gouvernement précédent s'est livré à 27 simulations de la taxe d'habitation - Interrogation sur le maintien de la taxe professionnelle - Problème des tarifs publics locaux et de la libération des deux derniers tarifs qui restent bloqués - Précise la possibilité pour les maires de pouvoir choisir entre les contribuables et les usagers - (p. 4779) : signale que l'abattement de 16 % de la taxe professionnelle a pour objet de compenser la taxe professionnelle des sociétés existantes - En ce qui concerne la transformation de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, en Crédit local de France, précise que les prix des actions sont publiés au Journal officiel - Constate l'assouplissement des conditions de prêts aux petites collectivités locales par le Crédit local de France - Amélioration de la gestion de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, grâce aux pénalités qui sont prévues à partir du 1^{er} juillet pour les hôpitaux - Rappelle la limitation du relèvement du taux des cotisations à trois points - Problèmes scolaires et des collèges : analyse en cours par le ministère de l'éducation nationale des propositions de l'association des maires de France - Rappelle le tryptique infernal : commune d'accueil, commune de résidence et liberté des familles - (p. 4780) : souci du Gouvernement de maintenir les services publics indispensables à la vie des citoyens en milieu rural - Problème de l'éligibilité des communautés urbaines au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle transmis au groupe de travail présidé par M. René Ballayer - Partage par le Gouvernement des préoccupations relatives à la clarification de l'aide sociale, des compétences et à la limitation des financements croisés - Ne trouve pas souhaitable de confier à la région des compétences de gestion en matière scolaire - Nécessité d'une déconcentration des administrations pour la réussite de la décentralisation - Rappelle les 51 propositions du groupe de travail Barbier sur l'amélioration de la décentralisation - Travail du Gouvernement en pleine concertation avec les élus pour améliorer la décentralisation - (p. 4781) : déclare impossible une révision des bases d'imposition pour 1990 - Examen des crédits - Etat B (p. 4783) : admet qu'une législation sur la limitation des primes doit exister et que la réglementation est trop contraignante - Souhaite l'étude d'une nouvelle répartition et d'un nouveau plafond des lots - Après l'art. 70 (p. 4783, 4784) : accepte l'amendement n° II-49 de M. Bernard Pellarin, rapporteur spécial (établissement d'un état des lieux pour les bâtiments des collèges transférés au département) - Demande le retrait de l'amendement n° II-62 de M. Josselin de Rohan (instauration d'une indemnité de retraite complémentaire pour les maires ayant effectué au moins deux mandats) - (p. 4785) : s'oppose aux amendements de M. René Régnauld n° II-63 (prorogation du dispositif de cessation progressive d'activité prévu pour les fonctionnaires de l'Etat par l'ordonnance du 31 mars 1982) et n° II-64 (prorogation du régime de cessation progressive d'activité pour les fonctionnaires des collectivités locales).

- Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Deuxième lecture. [n° 141 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5179) : existence d'un désaccord entre l'Assemblée nationale et le Sénat en ce qui concerne l'article 1^{er} qui définit la compétence des cours administratives d'appel - Volonté du Sénat de voir s'opérer un transfert total de la compétence d'appel vers les nouvelles cours avant le 1^{er} janvier 1995 - Rétablissement par l'Assemblée nationale du texte qu'elle avait adopté en première lecture - Suppression de l'amendement adopté par le Sénat permettant aux membres du corps des tribunaux administratifs d'être détachés dans le corps des chambres régionales des comptes - (p. 5180) : adoption par l'Assemblée nationale d'une disposition prévoyant que la gestion des corps des tribunaux admini-

nistratifs et des cours administratives d'appel sera assurée par le secrétariat général du Conseil d'Etat - **Art. 1** (p. 5181) : accepte les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 7 (compétences des cours administratives d'appel) et n° 8 (répartition des compétences entre le Conseil d'Etat et les cours administratives) - S'oppose à l'amendement n° 1 de M. Daniel Hoefel, rapporteur (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - **Après l'art. 1** (p. 5183) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 9 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (indemnisation des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation) - **Art. 3** (p. 5184) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (transfert de la gestion du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel au ministère de la justice) - (p. 5185) : accepte l'amendement n° 3 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture relatives à la compétence des membres des tribunaux administratifs détachés dans les chambres régionales des comptes) - S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 4 de la commission - **Art. 5** (p. 5186) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (extension du recrutement extérieur au-delà des catégories de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale pour le recrutement de juges aux tribunaux administratifs et dans les cours administratives d'appel) - **Art. 10** (p. 5190) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 16 (suppression de cet article relatif au sursis à statuer sur une question de droit nouvelle), n° 17 (possibilité pour le tribunal administratif ou la cour administrative d'appel, en matière fiscale, avant de statuer sur une requête qui soulève une question de droit nouvelle, de transmettre par un jugement le dossier de l'affaire au Conseil d'Etat pour avis) et n° 18 (possibilité pour le tribunal administratif ou la cour administrative d'appel, en matière fiscale, avant de statuer sur une requête qui soulève une question de droit nouvelle, de transmettre par un jugement qui n'est susceptible d'aucun recours le dossier de l'affaire au Conseil d'Etat pour avis) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture relatif au sursis à statuer sur une question de droit nouvelle) et s'oppose aux sous-amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 19 et n° 20.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 175 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5859) : nécessité d'améliorer la décentralisation - Se réjouit du succès de la commission mixte paritaire, CMP qui a adopté l'essentiel des dispositions ajoutées au texte initial du Gouvernement par le Sénat - Rappelle que les modifications de la dotation globale d'équipement, DGE, des départements ont été approuvées par l'Assemblée nationale dans les mêmes termes que par le Sénat tout comme les modifications relatives à la dotation globale de fonctionnement, DGF, des syndicats d'agglomérations nouvelles - Confirmation du principe de la participation obligatoire dans les établissements régis par la loi bancaire - (p. 5860) : amélioration des relations entre les chambres régionales des comptes et les élus - Prise en compte de l'ensemble des amendements proposés par les parlementaires du groupe de travail sur la coopération intercommunale présidée par M. Barbier - Problème des communes touristiques et prise en compte des modifications relatives à l'aménagement de la législation de la taxe de séjour - Modification d'un concours particulier de la DGF des départements ; la dotation de fonctionnement minimale - Nécessité pour le Gouvernement d'avoir recours à la procédure d'urgence - Annonce que tous les décrets de la filière administrative ont été soumis au Conseil supérieur de la fonction publique qui les a approuvés et transmis au Conseil d'Etat - Annonce que l'ensemble de la filière administrative sera mis en oeuvre pour la fin de l'année comme l'a été le Centre national de la fonction publique.

GARCIA (Jean), sénateur de la Seine-Saint-Denis (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

- Secrétaire de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les conséquences des essais nucléaires français de Mururoa sur l'environnement [n° 376 (86-87)] (17 juillet 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - Environnement.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 275 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire hongroise sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements [n° 321 (86-87)] (25 juin 1987) - Traités et conventions.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 177 (JO Débats du 7 mai 1987) (p. 775) - Ministère : Affaires étrangères - *Evolution de la situation au Nicaragua* - (Réponse : JO Débats du 23 mai 1987) (p. 1254) - Politique extérieure.

Questions orales avec débat :

n° 165 (JO Débats du 26 mai 1987) (p. 1270) - Ministère : Affaires étrangères - *Initiatives de la France en matière de paix et de désarmement* - (Réponse : JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - Défense nationale.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - **Art. 10** (p. 409) : soutient les amendements n° 138 (suppression de cet article relatif aux missions des centres de gestion) et n° 139, rédactionnel de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - **Art. 11** (p. 410) : soutient l'amendement n° 141 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (représentant de l'Etat compétent pour le contrôle de légalité) - **Art. 13** (p. 416, 417) : soutient les amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis n° 144 (suppression de cet article relatif à l'établissement d'une liste d'aptitude par ordre alphabétique à l'issue des concours de recrutement), n° 145 (établissement d'une liste d'aptitude par ordre de mérite) et n° 146 (situation des candidats non nommés lors de l'ouverture d'un nouveau concours).

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - **Art. 18** (p. 467) : soutient l'amendement n° 161 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du paragraphe XVI de cet article relatif aux compétences des commissions administratives paritaires) - (p. 468) : se déclare opposé à l'amendement n° 52 de M. Paul Girod, rapporteur (gestion et formation des personnels de la commune et du département de Paris) - **Art. 19** : *Art. 11 de la loi du 12 juillet 1984* (p. 471) : soutient l'amendement de suppression n° 162 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux compétences du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT).

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)]** - (29 avril 1987) - Discussion générale (p. 573) : absence de réforme foncière - Peuple canaque dépositaire du droit à l'autodétermination en Nouvelle-Calédonie - Opposé à l'inclusion dans le corps électoral des personnes qui résident depuis trois ans sur le territoire - Droit de déplacer les bureaux de vote « lorsque les circonstances le justifient » -

Absence de respect des règles du code électoral - Légalisation des trucages et des fraudes électorales - Rappelle les récentes élections victorieuses des communistes dans le Val-de-Marne - Engagement de l'Etat sur le droit à l'autodétermination à la conférence de Nainville-les-Roches en 1983 - Existence de prisonniers politiques en Nouvelle-Calédonie - (p. 574) : souhaite la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les atteintes aux libertés et les violences exercées en Nouvelle-Calédonie - Au nom du groupe communiste, se déclare défavorable à l'adoption du texte de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - Art. 2 (p. 628) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à cet article, ainsi qu'à l'article 1^{er}, relatifs à l'organisation de la consultation prévue en Nouvelle-Calédonie - Reconnaissance des droits du peuple canaque; droit à l'autodétermination - Art. 5 (p. 641) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 6 de la commission (établissement des listes électorales de la consultation).

Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Art. 6 (p. 653) : caractère antidémocratique de ce projet et de nature à perpétuer le fait colonial - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Art. 9 (p. 663) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article relatif à l'organisation de la propagande radiodiffusée et télévisée - Art. 12 (p. 670) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 15 de M. Etienne Daily, rapporteur (modalités de dépouillement) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 678) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet - Interrogation sur la recevabilité constitutionnelle de ce texte - Droit à l'autodétermination et à l'indépendance - Accords de Nainville-les-Roches en 1983 - Aggravation de la cassure qui existe entre les communautés et le maintien de la logique coloniale - Institution des urnes itinérantes.

- **Projet de loi relatif au service national dans la police** [n° 152 (86-87)] - (6 mai 1987) - Art. 1 (p. 716) : son amendement n° 9 : suppression de cet article incluant la police nationale dans les formes d'exercice du service national ; rejeté - Militarisation de la société civile et démantèlement du régime de la conscription - Art. 2 (p. 717) : son amendement n° 10 : suppression de cet article organisant le service des appelés dans la police nationale ; rejeté - Art. L. 94-1 du code du service national (p. 718) : son amendement n° 11, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article reprenant les dispositions relatives à la disponibilité et à la réserve applicables au service militaire de droit commun ; rejeté - Art. L. 94-3 (p. 719) : son amendement n° 12, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article cumulant pour les policiers auxiliaires les obligations du service national et celles inhérentes à leur emploi ; rejeté - Art. L. 94-4 (p. 720) : son amendement n° 13, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article relatif à l'interdiction de l'activité syndicale et de la grève ; rejeté - Art. L. 94-9 (p. 721) : son amendement n° 14, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article relatif au service long ; rejeté - Art. L. 94-10 (p. 722) : son amendement n° 15, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article relatif à la remise à disposition du ministre chargé des armées ; adopté - Art. L. 94-14, L. 94-15 et L. 94-16 (p. 723) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 18, n° 19 et n° 20 : suppression de ces articles relatifs à la disponibilité et à la réserve dans la police nationale ; modalités de rappel ; périodes d'exercice ; rejetés - Art. 3 (p. 724) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart : n° 21 : suppression de cet article relatif aux dispositions disciplinaires particulières au service dans la police nationale ; et n° 22 : suppression des dispositions étendant, en cas de crime ou délit de leur ressort, la compétence des juridictions militaires au coauteur ou complice non justiciable de ces juridictions ; rejetés.

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991** [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987) - Discussion générale (p. 745, 746) : menace d'extermination que fait peser l'arme nucléaire sur l'humanité - Importance historique des propositions de M. Michael Gorbatchev ten-

dant au désarmement - Attitude négative de la France lancée dans une politique de surarmement - Gaspillage des dépenses militaires dans le monde - Fin de l'indépendance de la force de dissuasion française, intégrée dans l'Alliance atlantique - Demande la fin des essais nucléaires de Mururoa - (p. 747) : mouvement pacifiste dans le monde et augmentation du nombre de Français favorables à une politique de désarmement.

- **Conclusions du rapport de M. André Méric** fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 34, 86-87), déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article L. 178 (troisième et quatrième alinéas) du code des pensions d'invalidité aux prisonniers de guerre déportés du camp de Rawa-Ruska [n° 184 (86-87)] - (25 mai 1987) - Discussion générale (p. 1267) : reconnaissance tardive des droits légitimes des prisonniers de guerre déportés à Rawa-Ruska - Conditions climatiques rigoureuses de la région - Création du camp dès juin 1941 pour les prisonniers russes ; occupé par les prisonniers français et belges à partir d'avril 1942 - Rappelle les abominables conditions matérielles et sanitaires des prisonniers de Rawa-Ruska - Camp assimilable à un camp de concentration - Importance des séquelles pathologiques pour les survivants actuels - Absence de respect de la réglementation internationale relative aux prisonniers de guerre - Reconnaissance par le Gouvernement belge, de Rawa-Ruska comme camp de concentration par décret du 15 octobre 1954 - (p. 1268) : nécessité de ne jamais oublier - Rappelle que les listes de départ à Rawa-Ruska étaient intitulées « listes des communistes et des gaullistes » - Importance de l'idéal pour la lutte contre la tyrannie du racisme et du nationalisme hitlérien - Importance de la solidarité fraternelle de tous les hommes sans distinction de race, de langue, de couleur ou de croyance - Contribution des communistes français à la solidarité - Au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi - Souhaite que les réparations des préjudices des victimes de guerre soient prévues sur les dotations budgétaires du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, dès le projet de loi de finances pour 1988 - Droit à la réparation morale et au titre de déporté pour les anciens de Rawa-Ruska - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1270) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi - Souhaite une matérialisation rapide de la reconnaissance morale.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (4 juin 1987) (p. 1524, 1525) : désarmement : demande une initiative française pour supprimer d'ici à l'an 2.000 toutes les armes nucléaires mettant en cause la survie de l'humanité - Manifestations mondiales de pacifisme : groupe des six ; congrès international des scientifiques pour la paix ; congrès de l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire ; mouvement pacifiste en République fédérale d'Allemagne - A l'exception du parti communiste, consensus des formations politiques françaises sur la course aux armements ; gaspillage des budgets militaires face au déficit de la sécurité sociale ou à la crise financière des pays en voie de développement - Propositions de l'Union soviétique en vue de la suppression des armes nucléaires de courte et moyenne portée et de la réduction des armements conventionnels.

- **Question au Gouvernement : politique en matière de désarmement** (11 juin 1987) (p. 1690).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle en matière de lutte contre la fraude douanière entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso** [n° 121 (86-87)] - (18 juin 1987) - Art. unique (p. 2009) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet - Souhaite qu'une part des dépenses d'armement de la France soit consacrée à l'aide aux pays en voie de développement.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Rappel au règlement (p. 2121) : articles 13 à 23 relatifs aux travaux des commissions et 29 relatif à l'ordre du jour - Refus de la commission des affaires sociales de recevoir les organisations syndicales représentat-

tives - Demande une réunion de la commission pour examiner les sous-amendements du groupe communiste à un amendement déposé par M. Hervé de Charette, ministre chargé de la fonction publique.

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 37 (p. 2578) : pérennisation de l'exonération des cotisations sociales patronales au titre des stages d'insertion à la vie professionnelle - Précarisation de la situation des travailleurs - Nombreuses exonérations fiscales et sociales offertes au patronat sans contrepartie d'obligation de création d'emplois - (p. 2579) : soutient l'amendement n° 236 de M. Hector Viron (suppression de cet article relatif à l'exonération des charges sociales de l'indemnité versée au titre des stages d'initiation à la vie professionnelle, SIVP).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)]** - (26 juin 1987) Art. 4 (p. 2696) : signale que certaines mutuelles souhaitent obtenir le bénéfice de l'exonération fiscale pour les cotisations qui leur sont versées - Constate que 70 % des Français ont souscrit auprès de mutuelles ou de compagnies d'assurance une couverture complémentaire - Rappelle que l'article 83 du code des impôts permet des déductions fiscales qui n'ont pas un caractère obligatoire - Souhaite une mesure d'égalité pour les cotisants mutualistes et les assurés sociaux.

- **Proposition de loi relative à la protection des services de télévision ou de radiodiffusion destinés à un public déterminé [n° 280 (86-87)]** - (29 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2874) : proposition de loi ne concernant qu'une société de télévision privée : Canal Plus - Problème du piratage des services cryptés - Principe de l'égalité d'accès de tous les citoyens à la communication audiovisuelle - Modification du statut de Canal Plus par la loi de 1986 - (p. 2875) : bénéficie d'une protection légale pour le décodeur de la chaîne de Canal Plus - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord international sur le blé de 1986 comprenant la convention sur le commerce du blé et la convention relative à l'aide alimentaire [n° 274 (86-87)]** - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2905) : incapacité du système économique occidental à résoudre le défi de la faim dans le monde - (p. 2906) : aggravation de la situation alimentaire mondiale, et notamment en Afrique - Nécessité d'analyser les causes fondamentales de ce fléau et de s'attaquer simultanément aux causes et aux effets - Poids excessif de l'endettement des pays en voie de développement - Effets négatifs de la spéculation financière mondiale - Déréglementation et liberté des échanges prônées par les pays capitalistes lors des négociations internationales - Propose la constitution d'un fonds mondial de développement alimenté par les économies réalisées sur les armements - Définition d'un moratoire pour l'endettement des pays pauvres - Stabilisation des prix agricoles - (p. 2907) : opposé à toute idée de diminution des productions - Détournement de l'aide par certains gouvernements des pays pauvres - Régulation administrative du marché mondial - Refuse de cautionner la politique gouvernementale en matière d'aide alimentaire.

- **Projet de loi relatif au financement de la sécurité sociale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 335 (86-87)]** - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2908) : dénonce les contradictions entre le déficit de la sécurité sociale et l'activité florissante de la Bourse - Financement de la sécurité sociale : contributions inégales des salariés et des patrons ; charge résultant de l'augmentation du chômage - (p. 2909) : exonérations accordées au patronat - Importance du déficit de la sécurité sociale - Inégalités flagrantes entre la contribution demandée aux patrons et celle exigée des salariés, retraités et chômeurs - Opposition du groupe communiste au relèvement de la cotisation vieillesse pour les fonctionnaires - Favorable à la baisse du taux de la TVA sur les médicaments mais également à une réduction de leur prix - Dangers d'une fiscalisation progressive de la sécurité sociale ; prélèvement fiscal sur certains revenus financiers affectés à la caisse d'assurance vieillesse - Proposition communiste de réforme du financement de la sécurité sociale tendant à modifier l'assiette des cotisations en pre-

nant en compte la valeur ajoutée - (p. 2910) : propose des mesures immédiates pour recouvrer les dettes patronales - Opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire hongroise sur l'encouragement de la protection réciproque des investissements [n° 275 (86-87)]** - (30 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2912) : création d'un cadre juridique pour l'activité des entreprises françaises en Hongrie et hongroises en France - Rappelle la situation particulière de l'économie hongroise à l'intérieur des pays du conseil d'assistance économique mutuelle ; participation accrue au commerce international - Inquiétudes quant à l'évolution de nos échanges avec la Hongrie - Opportunités en matière de coopération industrielle - Au nom de la commission des affaires étrangères, propose l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention européenne pour la répression du terrorisme [n° 339 (86-87)]** - (7 juillet 1987) - Discussion générale (commune avec les projets n° 340 et n° 341) (p. 2971) : dangers pour les traditions démocratiques d'accueil et d'asile - Convention de Strasbourg signée par la France le 27 juin 1977 et convention de Dublin signée le 4 décembre 1979 - Modification du code de procédure pénale, instrument de droit interne permettant l'application des deux premiers textes - Intégration officielle de la France dans l'espace judiciaire européen réclamée en 1977 par M. Valéry Giscard d'Estaing - Opposition du groupe communiste à l'espace économique que constitue le Marché commun avec l'application de l'Acte unique en 1992 - (p. 2972) : aménagement du droit français conduisant à divers abandons de souveraineté - Droit d'asile et menace, pour les membres des communautés étrangères de plusieurs départements dont celui de Saône-et-Loire, d'une application de la loi du 9 septembre 1986 relative à l'entrée des étrangers en France - Refus des communistes d'assimiler à des actes de terrorisme la lutte contre l'oppression - Critique le déplacement en Afrique du Sud d'une délégation de députés et rappelle l'emprisonnement de M. Pierre-André Albertini dans l'Etat indépendant du Ciskei - Souhaite que les autorités françaises exigent sa libération immédiate - Rappelle le procès Barbie comme exemple de juste combat - Communistes opposés à la politique du Gouvernement qui préserve dans le tiers-monde les conditions de l'exploitation coloniale - Absence de démarche du Gouvernement face aux actes véritablement terroristes - Refus d'une distinction fondamentale entre l'acte de terreur aveugle et l'action politique - Conventions appelées à remplacer la convention européenne d'extradition de 1957 - Principe constitutionnel du droit d'asile en France - (p. 2973) : accords policiers conclus entre la France et la RFA - Rappelle l'accord franco-allemand en matière de coopération anti-terroriste tenu secret par le Gouvernement français - Rappelle l'expulsion de 57 Basques selon la procédure d'« urgence absolue » remis à la police espagnole par le Gouvernement sans être réclamés - Refuse la violation des droits de l'homme par des pratiques politiques et policières arbitraires - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ces projets.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes concernant l'application de la Convention européenne pour la répression du terrorisme [n° 340 (86-87)]** - (7 juillet 1987) - Discussion générale (commune avec les projets n° 339 et n° 341) (p. 2971 à 2973).

- **Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger [n° 341 (86-87)]** - (7 juillet 1987) - Discussion générale (commune avec les projets n° 339 et n° 340) (p. 2971 à 2973).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - 3 - Météorologie - (27 novembre 1987) (p. 4615) : opposition des sénateurs communistes à la déréglementation du transport aérien -

Graves conséquences pour la sécurité des passagers et pour le droit aux transports - Ouverture du marché aérien français à l'échéance de 1992 aux compagnies des autres pays de la CEE - Concurrence au détriment des conditions de travail des personnels - Résultats catastrophiques de la déréglementation aux Etats-Unis depuis dix ans - (p. 4616) : coopération entre Airbus et l'avionneur américain McDonnell Douglas - Suppression d'emplois à l'Aérospatiale et chez Dassault - Opposé à la suppression de la redevance perçue par Aéroport de Paris pour l'atténuation des nuisances phoniques sur l'aérodrome de Roissy - Suppression du financement du fonds d'aide aux riverains - Diminution des subventions de formation de l'aviation légère - Nécessité d'une politique d'aviation populaire à la portée de tous - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4626) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption des crédits du titre IV - Situation des transports en Ile-de-France - Priorité accordée par le Gouvernement au trafic autoroutier, par rapport aux transports en commun accompagnée d'une concession aux sociétés privées qui instaureront un péage aux portes de Paris - Politique de ségrégation de l'habitat par l'argent - Dégradation du service public de la RATP - Développement de l'insalubrité et de l'insécurité dans les couloirs du métro - Souhaite un remboursement intégral de la carte orange par les employeurs - Se déclare opposé aux hausses de tarif à la RATP, aux péages aux portes de Paris et notamment sur l'autoroute A 14.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4843, 4844) : son intervention présentée par M. Jean-Luc Bécart.

- **Projet de loi relatif au corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne** [n° 135 (87-88)] - (11 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5312) : projet de loi marquant l'indéniable victoire des personnels ; conséquence directe du conflit de juillet 1987 - Aiguilleurs du ciel s'opposant également à la création d'une agence commerciale concrétisant la politique de libéralisation à outrance du Gouvernement - **Projet de loi** présentant l'absence de renonciation totale du Gouvernement à ses projets ; interroge le Gouvernement sur les raisons ayant conduit à écarter les deux modes d'accès au nouveau corps initialement prévu dans le projet - Groupe communiste présentant un amendement reprenant la rédaction soumise au Conseil supérieur de la fonction publique - **Vote** du projet dépendant du sort réservé à cet amendement - **Art. 1** (p. 5315) : soutient l'amendement n° 1 de Mme Hélène Luc (rétablissement des deux modes d'accès au nouveau corps, sélection professionnelle et liste d'aptitude) - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de l'article - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5317) : abstention du groupe communiste en raison du rejet de son amendement n° 1.

- **Proposition de loi organique complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel - Deuxième lecture.** [n° 137 (87-88)] - (11 décembre 1987) - **Discussion générale** (commune avec la proposition de loi organique n° 138) (p. 5319) : ne considère pas comme un progrès de la démocratie l'élection au suffrage universel du Président de la République - Opposé à une filtration des candidatures - **Projet** de circonstance et de complaisance - **Proteste** contre la procédure suivie par le Gouvernement pour inscrire ces deux propositions de loi à l'ordre du jour - **Rappelle** l'opposition dès 1983 du groupe communiste à l'irruption de M. Jean-Marie Le Pen à la télévision - **Rappelle** l'attitude du groupe socialiste au Conseil régional d'Ile-de-France qui par son abstention a permis l'adoption du budget - **Défavorable** à toute compromission avec l'extrême droite - **Constata** une reprise des thèses racistes et xénophobes de M. Jean-Marie Le Pen - (p. 5320) : souhaite que M. Jean-Marie Le Pen n'obtienne pas les signatures nécessaires pour être candidat - **Se déclare** opposé à la banalisation de l'extrême droite dans les institutions - **Au nom** du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ces deux propositions de loi - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5321) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cette proposition de loi organique.

- **Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, afin d'élargir aux conseillers régionaux le droit de présentation des candidats à cette élection** [n° 138 (87-88)] - (11 décembre 1987) - **Discussion générale** (commune avec la proposition de loi organique n° 137) (p. 5319, 5320).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - **Art. 5** (p. 5525) : opposition du groupe communiste aux opérations militaires qui motivent l'essentiel des ouvertures de crédits supplémentaires au titre du ministère de la défense - **Politique** militaire négative de la France au Tchad - **Opposé** à l'envoi dans le Golfe Persique d'une importante escadre de la marine nationale - **Présence** indésirable de la marine et d'unités de la gendarmerie mobile et de l'armée de terre en Nouvelle-Calédonie - **Opposition** totale à la politique actuelle de défense de la France - **Regrette** que la France ne contribue pas au processus de paix et de désarmement engagé par les Etats-Unis et l'Union soviétique - **Opposition** du groupe communiste à l'adoption de cet article.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 174 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5777) : projet de loi dans la logique colonialiste du Gouvernement - **Maintien** de l'inégalité de répartition des terres par la politique de l'agence de développement rural et d'aménagement foncier, ADRAF - **Inégalités** de revenus entre les Européens et les Canaques - **Inégalité** de formation - **Répression** dont est victime la population canaque ; importance des effectifs militaires ; violences policières ; opérations « coups de poing » ; participation de l'appareil judiciaire : acquittement des auteurs du massacre de Hienghène par la cour d'assises de Nouméa ; meurtre du jeune Léopold Dawano, abattu sans sommation par des gendarmes - **Proposition** des sénateurs communistes ; création d'une commission d'enquête sur les atteintes aux libertés en Nouvelle-Calédonie - (p. 5778) : chute des activités productives agricoles et industrielles dans le produit intérieur brut au bénéfice de celles du commerce et des services aux mains de quelques familles coloniales - **Place** de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie dans la politique de militarisation de la France, critiquée par les pays du Pacifique Sud - **Absence** de validité, du point de vue du comité de décolonisation de l'ONU, du référendum organisé en Nouvelle-Calédonie après avoir délibérément rendu minoritaire le peuple canaque - **Propos** tenus en 1972 par M. Pierre Messmer, alors Premier ministre, sur la nécessité démographique et politique d'une immigration métropolitaine - **Appel** à la répression lancé par le RPCR de Jacques Lafleur - **Propositions** du parti communiste, fondées sur les accords de Nainville-les-Roches : abolition du fait colonial ; reconnaissance de la légitimité du peuple canaque ; exercice de l'autodétermination - (p. 5779) : vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale islamique des Comores sur la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières** [n° 119 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5786) : vote de ce projet de loi par le groupe communiste.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire** [n° 115 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5792) : insuffisance des efforts français en matière de coopération interuniversitaire avec l'Algérie : secteur de l'informatique ; secteur nucléaire ; recherche agronomique - **Baisse** du nombre de coopérants culturels et techniques - **Conditions** statutaires déplorables des agents administratifs des catégories C et D de l'office universitaire culturel français en Algérie - **Dégradation** des échanges commerciaux entre la France et l'Algérie ; **lenteur** de la révision du contrat gazier - **Vote** par le groupe communiste du projet de loi de ratification.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 185 (87-88)]** - (22 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5937) : menace sur le 1 % logement : cohérence de la politique du Gouvernement en ce domaine - **Loi Méhaignerie** : déréglementation des rapports collectifs ; remise en question des droits des locataires ; flambée des loyers - **Dispositif fiscal à l'avantage des investisseurs privés** ; information publiée par le journal *Les Echos* relative à la mise en vente, à Paris, d'emprises publiques telle la caserne Duplex, achetée par des promoteurs immobiliers - **Suppression du plafond légal de densité, PLD, et du droit de préemption urbain des communes** - (p. 5938) : politique des gouvernements successifs appuyée sur la loi de 1977 sur le financement public du logement social - Evolution depuis 1953 de la participation des entreprises à l'effort de construction dite « 1 % logement » ; rôle indispensable à la construction ou à la réhabilitation du logement social ; atteintes successives portées au dispositif - **Propositions du groupe communiste tendant à augmenter la contribution des entreprises et la part des travailleurs dans les instances de décision** - **Vote du groupe communiste contre ce projet de loi** - **Avant l'art. 1** (p. 5941) : soutient l'amendement n° 43 de M. Jean-Luc Bécart (attribution au comité d'entreprise ou d'établissement de la responsabilité d'utilisation de la contribution des entreprises à l'effort de construction).

GAUD (Gérard), sénateur de la Drôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)]**.

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4842) : budget de rigueur - Conséquences directes de cette diminution des ressources budgétaires sur les effectifs - Interroge le Gouvernement sur la prorogation du gel des suppressions d'emploi décidé en 1987 - Diminution de l'influence de la France dans un certain nombre de pays et de directions au moment où toutes les grandes nations déploient une intense activité diplomatique - « **Service minimum** » assuré dans certaines ambassades - Crise au niveau du recrutement des futurs diplomates - Situation des secrétaires-adjoints et des administrateurs de la France d'outre-mer - Critique vivement le rapport Viot ; absence de réforme structurelle - Budget vivement critiqué à l'Assemblée nationale par les intervenants de la majorité et repoussé par la commission des affaires étrangères - (p. 4843) : problème de la compétence du ministère des affaires étrangères ; réduction de son rôle dans la représentation des intérêts de la France à l'étranger - Nouvelle répartition des prérogatives et des interventions entre le Chef de l'Etat, le Premier ministre et les autres ministères - Rôle des organismes internationaux - Découragement des diplomates - Situation difficile des Français de l'étranger - Souhaite que la France retrouve dans le monde une place digne de son passé, de sa civilisation et de ses valeurs.

GAULLE (Philippe de), sénateur de Paris (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

GENTON (Jacques), sénateur du Cher (UC).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

- Président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO* Lois et décrets du 15 octobre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de programmation [n° 174 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 197 (86-87)] (23 avril 1987) - **Défense**.

Avis oral, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)], modifié par l'Assemblée nationale (10 décembre 1987) - **Lois de finances rectificatives**.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1986 et le 30 avril 1987 en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 227 (86-87)] (13 mai 1987) - **Communautés européennes**.

Rapport d'information, fait au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} mai 1987 et le 31 octobre 1987 en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 163 (87-88)] (14 décembre 1987) - **Communautés européennes**.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 155 (*JO* Débats du 22 mai 1987) (p. 1179) - Ministère : **Affaires européennes** - *Echéance européenne de 1992* - (Réponse : *JO* Débats 5 juin 1987) (p. 1515) - **Communauté économique européenne (CEE)**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)]** - (6 mai 1987) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 730, 731) : travaux de la commission des affaires étrangères - **Politique de défense et politique générale de la France** - Exécution partielle des lois de programmation 1977-1982 et 1982-1988 - (p. 732) : texte en projet : choix d'une programmation glissante consacrée aux dépenses d'équipement - Affectation de crédits de fonds de concours provenant de cessions d'actifs, notamment immobiliers ; possibilité d'acquisition par les collectivités locales - Demande le maintien à niveau des dépenses de fonctionnement - Menace sur l'Europe du fait du déséquilibre en faveur de l'Union soviétique des forces conventionnelles et des systèmes d'armes nucléaires à moyenne ou courte portée - (p. 733) : désarmement : risque pour l'Europe de l'option zéro supprimant les euromissiles à moyenne portée - Arsenal chimique de l'Union soviétique - **Perspective des risques à venir : terrorisme ; menaces au Moyen-Orient**

et dans les zones d'intérêt traditionnelles de la France ; effort probable de perfectionnement technologique des armements du Pacte de Varsovie ; question au Gouvernement sur la dotation en armes à effets collatéraux réduits, dites bombes à neutrons - Lutte contre les actions de désinformation - Renouveau du courant isolationniste aux Etats-Unis - (p. 734) : approbation du renforcement de la capacité de dissuasion nucléaire : équipement des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, SNLE ; programme S4 des forces nucléaires stratégiques ; forces nucléaires préstratégiques ; programmes Hadès, Hélios, Syracuse - Demande l'arrêt de la réduction des effectifs ; insuffisance des effectifs d'encadrement de la gendarmerie - Priorité à l'équipement des corps de bataille de l'armée de terre ; force d'action rapide, FAR ; difficultés du groupement des industries d'armement terrestre, GIAT, et nécessaire restructuration - (p. 735) : marine : force océanique stratégique, FOST ; porte-avions : commande d'un porte-avions nucléaire, PAN ; problème du remplacement des avions Crusader et vieillissement de la flotte classique - Retard pris par les équipements de l'armée de l'air ; système de détection aéroporté : commande d'appareils AWACS ; avion de combat tactique ; transport tactique : remplacement du Transall - Gendarmerie - Obligations de la France pour la sécurité de l'Europe - (p. 736) : coopération bilatérale avec les Etats-Unis ; coopération franco-allemande - Union de l'Europe occidentale, UEO ; coopération en matière d'industrie et d'armement - Propose l'adoption de ce projet de loi - Question préalable (p. 743) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable.

Suite de la discussion - (7 mai 1987) - Rapporteur - Art. 1 et annexe (p. 791) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Jean-Luc Bécart (arrêt immédiat des essais nucléaires français et opposition aux missiles nucléaires tactiques ou préstratégiques dotés ou non du neutron) - (p. 792) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean-Luc Bécart (développement des arsenaux et établissements de l'Etat) - (p. 793) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 4 (contribution aux forces de dissuasion de l'avion de combat futur Rafale) et n° 5 (engagement de la France, conformément aux exigences de la paix et au droit international, de produire et stocker des armes chimiques) - (p. 794) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Jean-Luc Bécart (suppression des références au déploiement de la défense spatiale).

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (4 juin 1987) (p. 1525, 1526) :** rapport d'information de la délégation du Sénat pour les communautés européennes - Demande le maintien du siège du Parlement européen à Strasbourg - Acte unique européen et achèvement du marché intérieur en 1992 : simplification administrative ; harmonisation des normes ; harmonisation de la TVA - Europe des citoyens : accord sur le programme Erasmus visant à développer les échanges interuniversitaires - Renforcement du système monétaire européen ; préconise l'utilisation de l'ECU comme monnaie de réserve ; renforcement du Système monétaire européen, SME ; harmonisation des politiques monétaires et financières - Problème de la pénétration des produits des pays du Sud-Est asiatique - (p. 1527) : conséquences pour la France de l'achèvement du marché intérieur européen - Coût de la politique agricole commune ; réforme nécessaire dans le respect des principes initiaux - Gravité du déficit budgétaire ; conséquences sur les dépenses du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA ; proposition de réforme du système de financement de la CEE ; nécessaire augmentation du plafond de la TVA - Objectif de réduction des disparités économiques entre pays de la CEE ; préconise une Europe à deux vitesses afin de faciliter le progrès dans les secteurs de pointe - (p. 1528) : demande le renforcement de la coopération franco-allemande contre la tentation de désengagement de la République fédérale d'Allemagne attirée par le neutralisme et l'utopie de la réunification - (p. 1549) : exprime sa satisfaction des réponses apportées par M. Bernard Bosson, ministre chargé des affaires européennes.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Art. II (p. 4065) : application du taux normal de TVA aux disques et autres supports de sons préenregistrés - Souhaite que cette mesure soit étendue aux instruments de musique.

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4454) : respect des engagements pris dans la loi de programmation militaire - Respect des dotations attribuées aux divers programmes majeurs annoncés en mai dernier : maintien de la capacité nucléaire de la France, poursuite de la construction du porte-avion nucléaire, acquisition d'Awacs - Faible augmentation des crédits de fonctionnement des diverses sections : diminution des dépenses en produits pétroliers et réduction d'effectifs - Souhaite l'adoption des mesures prévues en faveur des personnels : préretraites, restructuration, réencadrement - Importance de la qualité du service et du bon moral des armées - (p. 4455) : conséquences de la nouvelle politique des Etats-Unis à l'égard de l'Europe - Absence de la France aux négociations américano-soviétiques sur l'option zéro - Diminution des armes nucléaires à la satisfaction de l'opinion publique - Inquiétude quant aux conditions de réalisation de l'accord et quant à ses conséquences sur l'organisation future de la défense de l'Europe occidentale - Nombreuses réserves soulevées par les accords russo-américains - Rappelle le danger que constituent pour l'Europe les fusées SS 24 et 25 implantées à l'est de l'Oural - (p. 4456) : adoption d'une plate-forme sur les « intérêts européens en matière de sécurité » par les pays membres de l'Union de l'Europe occidentale, UEO, à La Haye le 27 octobre dernier - Récent développement d'un rapprochement franco-allemand - Maintien des orientations de la doctrine de défense de la France définie dans l'exposé des motifs de la loi de programmation adoptée en mai 1987 - Rôle du Président de la République, du Premier ministre et du Parlement pour définir la doctrine de défense de la France - Souhaite que le Gouvernement qui sera en place dans six mois fasse une déclaration comme cela est prévu par la Constitution sur les orientations de la défense de la France - Souligne le caractère indispensable de la programmation militaire pour la sécurité.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) - Examen des crédits - Etat B (p. 4782, 4783) : conséquences du décret d'application pris en Conseil d'Etat le 13 avril 1987 qui régit la vie des associations locales - Considère les conditions d'application de la loi fixées par ce décret trop strictes - Souhaite la révision de ce décret.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) - Président de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes (p. 4840) : enjeu du prochain sommet européen de Copenhague - Désaccords intérieurs profonds au sein de la Communauté sur des sujets essentiels ; le financement du budget communautaire et la poursuite de la réforme de la politique agricole commune, PAC - Préparation du budget de 1988 - Financement du fonds européen de développement régional, FEDER - (p. 4841) : négociation des stabilisateurs agricoles - Perspectives de reconquête du marché intérieur - Intensification de la coopération monétaire au sein du système monétaire européen, SME ; crise des marchés financiers affrontée avec succès - Définition d'une politique commerciale communautaire à l'égard des pays tiers - Renforcement des instruments communautaires de défense commerciale ; dispositif anti-dumping.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 5503) :** modifications apportées au budget de la défense - Rappelle que les sommes figurant au collectif ne viendront pas en augmentation nette du budget voté en 1987, en raison des nombreuses annulations de crédits préalables - Essentiel des ouvertures de crédits concernant les opérations extérieures - (p. 5504) : souligne l'effort fait par le Gouvernement pour financer l'importance des surcoûts entraînés par les opérations extérieures - Financement des dépenses agricoles de la Communauté - Réaménagement du régime des

avances du fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Remarques de la Commission sur la modification des règles comptables de la Communauté - Report sur l'exercice 1988 du déficit consécutif aux dépenses agricoles ; mécanisme de trésorerie peu satisfaisant - Sous certaines réserves, propose d'adopter les dispositions du présent projet de loi relatives aux interventions européennes.

GERARD (Alain), sénateur du Finistère (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à garantir la seconde carrière des militaires retraités [n° 163 (86-87)] (2 avril 1987) - Défense.

Proposition de loi tendant à prendre en compte la durée du séjour en Afrique du Nord de 1952 à 1962, des anciens combattants pour l'octroi d'une retraite anticipée [n° 309 (86-87)] (23 juin 1987) - Pensions civiles et militaires de retraite.

Proposition de loi tendant à permettre le départ à la retraite dès 55 ans des anciens combattants d'Afrique du Nord demandeurs d'emploi en fin de droits ou pensionnés à un taux égal ou supérieur à 60 % [n° 310 (86-87)] (23 juin 1987) - Pensions civiles et militaires de retraite.

Proposition de loi tendant à instituer un salaire maternel [n° 343 (86-87)] (30 juin 1987) - Prestations familiales.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi* complétant la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne [n° 471 (85-86)] - (2 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 17) : groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet réglementant les conditions d'accès à la profession de coiffeur pour les ressortissants de la CEE - Garanties insuffisantes de qualification et de compétence - Renom international de la coiffure française - Risque de disparité de traitement entre les nationaux et les européens - Texte conforme à l'esprit de l'Acte unique européen récemment ratifié par le Parlement français.

- *Question au Gouvernement* : baccalauréat professionnel (14 mai 1987) (p. 954).

- *Question au Gouvernement* : situation juridique des clubs professionnels de football (8 octobre 1987) (p. 3083).

- *Projet de loi* modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 53 (87-88)] - (4 novembre 1987) - Après l'art. 5 (p. 3674) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de M. Jean Delaneau, rapporteur (impossibilité pour les sociétés et associations de déléguer tout ou partie de leur activité sous peine de nullité des conventions) - (p. 3675) : rappelle l'expérience de Matra-Racing.

- *Projet de loi* de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4272) : légère baisse de ce budget par rapport à celui de

l'an dernier - Promotion du tourisme et amélioration de l'accueil - Tourisme, source de richesses et d'emplois - Effort budgétaire en faveur de Maison de la France, vecteur du tourisme à l'étranger - Promotion exceptionnelle sur les marchés allemand et américain - Regrette l'absence d'effort en faveur des richesses de la France et de régions comme la Bretagne - Politique de promotion touristique et amélioration de l'accueil des vacanciers - Souhaite une véritable politique de mise en valeur des richesses du patrimoine - Meilleure formation du personnel souhaitable et notamment par la maîtrise des langues étrangères - Importance du rôle économique du tourisme - Coût élevé des prestations - Nécessité pour les professionnels d'être plus compétitifs - Souhaite le bénéfice d'aides à l'investissement pour la petite hôtellerie de qualité.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4566, 4567) : viande bovine : chute des cours entraînée par le déséquilibre du marché communautaire provoqué par les quotas laitiers ; distorsion de concurrence à l'avantage des producteurs allemands ; atouts du potentiel de veaux de la France en vue du remplacement du cheptel laitier : nécessité de mesures transitoires conjoncturelles de soutien.

- *Question au Gouvernement* : conséquences de la tempête sur l'ouest de la France (17 décembre 1987) (p. 5604).

GIACOBBI (François), sénateur de la Haute-Corse (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à reconnaître et à organiser le droit à la permanence des liaisons maritimes et aériennes de la Corse avec le territoire continental de la République [n° 324 (86-87)] (25 juin 1987) - Transports.

GIRAUD (André), *ministre de la défense* (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif au service national dans la police [n° 152 (86-87)] (11 mars 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Service national.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi* de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987) - Discussion générale (p. 727) : innovations du projet de loi : programmation glissante, consacrée aux dépenses d'équipement et exprimée en crédits de paiement - Caractère dépassé de la loi de programmation de 1983 - (p. 728) : place des personnels militaires dans l'effort prévu - Contexte de la politique de défense de la France : risque de rupture de l'équilibre nucléaire mondial par des avancées technologiques - équilibre de la dissuasion en Europe : supériorité du bloc soviétique en matière d'armement conventionnel, chimique et biologique, nucléaire de portée courte et intermédiaire ; sécurité en Méditerranée et situation au Proche-Orient ; départements et territoires d'outre-mer - Importance du consensus des Français sur la politique de défense - (p. 729) : priorités : indépendance de la France ; maintien de l'équi-

libre en Europe ; fidélité aux alliances ; présence française dans le monde - Rôle de la gendarmerie à l'arrière en cas de crise ou conflit - Dimension économique et technologique du projet de loi - Propositions en faveur d'un désarmement nucléaire dans des conditions équilibrées faites par MM. Valéry Giscard d'Estaing puis François Mitterrand, Présidents de la République, à la tribune des Nations Unies - (p. 730) : négociations américano-soviétiques sur le désarmement et sécurité de l'Europe : nécessaire organisation d'une défense européenne dans le cas de l'option zéro supprimant les euromissiles à moyenne portée ; caractère positif de la réunion des ministres de la défense et des affaires étrangères de l'Union de l'Europe occidentale, UEO, les 27 et 28 avril 1987 - Hommage aux personnels militaires.

Suite de la discussion - (7 mai 1987) - Discussion générale (p. 783) : politique de défense - Unité dans les objectifs mais véritable rupture dans la définition des moyens - (p. 784) : nécessité d'une nouvelle loi - Retard pris dans les équipements de l'armée de l'air et de la marine - Souhaite que les leçons soient tirées de la politique d'ensemble menée par les gouvernements antérieurs - S'étonne du refus du groupe communiste d'adopter cette loi de programmation devant contribuer au redressement de l'industrie de l'armement - Service national : durée, formation, organisation - Ralliement de la nation autour de sa défense - Logement et protection sociale des militaires - Vétusté du parc immobilier - (p. 785) : nécessaire marge de souplesse de ce programme imposée par les incertitudes techniques - Contrôle du Parlement grâce à trois échéances : échéance budgétaire, réexamen de la loi de programmation au milieu de sa durée d'application et fin d'application de la loi - Contenu des programmes - Politique de dissuasion - Insuffisance de l'armement conventionnel en raison de sa finalité propre et de l'importance des forces du pacte de Varsovie - Nécessaire couplage entre l'emploi de l'armement conventionnel et celui de l'armement nucléaire préstratégique et stratégique - Triple effet des armes nucléaires - Prerogatives du Président de la République en matière d'emploi de l'armement préstratégique - (p. 786) : devenir et unités de rattachement des Hadès - Bombe à neutrons - Arme chimique - Négociations internationales sur le désarmement - Cohérence de l'armée de terre - Missions de la force d'action rapide, FAR : renforcement de la dissuasion en Europe, participation à la défense active de l'Europe, préservation de la sécurité immédiate du territoire métropolitain et participation à des missions de service public ou d'intérêt général - (p. 787) : détermination de l'avion futur - Choix en matière de transport aérien - Priorités dans la marine : sous-marins nucléaires lanceur d'engins, SNLE ; bateaux destinés à protéger la force océanique stratégique ; sous-marins nucléaires d'attaque ; porte-avions nucléaires ; bateaux d'accompagnement du porte-avions ; bâtiments destinés à assurer notre présence dans des régions lointaines - Défense aérienne élargie et spatiale - Satellisation d'engins dans l'espace - Initiative de défense stratégique, IDS - (p. 788) : calendrier en matière de défense spatiale - Satellites d'observation et de télécommunication - Prise en compte de l'évolution rapide des technologies de défense aérienne - Quasi-unanimité sur les objectifs de la politique de défense du Gouvernement : désarmement et sauvegarde de l'indépendance nationale - Importance des forces stratégiques américaines et soviétiques - Fonctionnement de l'Alliance Atlantique - Incidences de l'option zéro sur la sécurité en Europe - (p. 789) : dépôt sur le bureau de l'Union de l'Europe occidentale, en 1986, par M. Jacques Chirac, d'un projet de charte de la sécurité européenne - Conception politique commune et coordination des conceptions militaires - Relations franco-allemandes - Maintien de la défense grâce au développement de la communication et à la lutte contre la désinformation des citoyens - Objectifs prioritaires du Gouvernement : maintien de la paix et respect des valeurs de la démocratie - Art. 1 et annexe (p. 791) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Jean-Luc Bécart (arrêt immédiat des essais nucléaires français et opposition aux missiles nucléaires tactiques ou préstratégiques dotés ou non du neutron) - (p. 792) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean-Luc Bécart (développement des arsenaux et établissements de l'Etat) - (p. 793) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Luc Bécart, n° 4 (contribution aux forces de dissuasion

de l'avion de combat futur Rafale) et n° 5 (engagement de la France, conformément aux exigences de la paix et au droit international, de produire et stocker des armes chimiques) - (p. 794) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Jean-Luc Bécart (suppression des références au déploiement de la défense spatiale) - Sur l'ensemble (p. 798) : remercie le Sénat pour sa contribution à l'adoption de ce projet de loi de programmation militaire.

- Question au Gouvernement, de M. Pierre-Christian Taittinger : situation dans le golfe arabo-persique (8 octobre 1987) (p. 3075, 3076).

- Question au Gouvernement, de M. Maurice Couve de Murville : affaire Luchaire (5 novembre 1987) (p. 3703, 3704).

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4431) : projet de budget pour 1988, expression de la loi de programmation adoptée au printemps dernier - Perspective d'un accord américano-soviétique pour l'élimination des missiles basés à terre d'une portée de 500 à 5 000 kilomètres - Lien entre la dissuasion et l'armement conventionnel nécessaires à la sécurité de la France - Effort continu de modernisation des forces nucléaires stratégiques et conventionnelles - Renforcement de la signification européenne de la loi de programmation par la plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité adoptée par les ministres des affaires étrangères et de la défense des Etats membres de l'Union de l'Europe occidentale, UEO - (p. 4432) : volonté de tous les pays d'Europe de participer à la défense commune - Affirmation par le Royaume-Uni et par la France de leur détermination de conserver chacun une force nucléaire indépendante - Dimension européenne de l'obligation d'application de la loi de programmation - Approfondissement continu des relations franco-allemandes et accord sur la construction d'un char commun, la création de la brigade franco-allemande et un conseil franco-allemand de défense - Anniversaire du traité d'amitié franco-allemand signé par le chancelier Konrad Adenauer et le général de Gaulle - Progression des crédits d'équipement mis à la disposition des armées - Respect de l'échéancier pour l'exécution de la programmation - Périodique adaptation de la programmation, exemple du programme d'hélicoptères antichars et missiles antichars de troisième génération - Participation de l'Italie à la réalisation du satellite d'observation Hélios - (p. 4433) : amorce d'une coopération européenne - Pratique des achats croisés, notamment avec la Grande-Bretagne, source d'économies - Recherche de la polyvalence - Nécessaire implication financière des industriels dans les développements - Avancement à 1996 de la livraison du premier avion de combat tactique - Hélicoptère franco-allemand - Possibilité de recours à des importations lorsqu'elles sont avantageuses : acquisitions d'Awacs Boeing et de cargos moyens C 130 Hercules - Problèmes du fonctionnement des armées et condition des personnels - Transfert des dépenses d'assistance militaire technique au budget des affaires étrangères - Accroissement du budget de fonctionnement des quatre armes - Baisse des crédits de la section commune - Effort d'économie dans la gestion du centre d'expérimentations du Pacifique - Maintien des capacités opérationnelles des forces - Problèmes des effectifs et de la condition des personnels - Suppression d'emplois civils et militaires - Mise en place du dispositif de préretraite au Groupement industriel des armements terrestres, GIAT - (p. 4434) : hommage aux personnels civils, administratifs et techniques des armées - Nécessaire accroissement des effectifs de la gendarmerie - Augmentation de ses missions en matière de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme - Amélioration de la dotation en véhicules et en fusils des réserves - Accroissement et modernisation des moyens de transmission de la Défense opérationnelle du territoire, DOT - Nécessité d'assurer un statut et des conditions de vie aux personnels militaires - Elaboration d'un programme global pour l'amélioration de la condition militaire - Effort en faveur du logement - Problème des bas salaires concernant les militaires du rang à solde spéciale progressive et à solde forfaitaire - Amélioration de la situation des personnels les plus exposés aux contraintes opérationnelles -

Revalorisation de l'indemnité pour services en campagne et extension aux cadres de l'armée de l'air - Revalorisation de l'indemnité pour services aériens et augmentation de la majoration d'embarquement dans la marine - (p. 4435) : intensification des actions en faveur du logement - Création d'un complément logement à l'indemnité pour charges militaires - Plusieurs programmes de logements mis en chantier dans la région parisienne - Effort supplémentaire de réhabilitation du parc existant en province et en région parisienne - Contrainte de mobilité propre à la condition militaire et versement d'une aide aux conjoints des militaires mutés afin de faciliter les démarches de recherche d'un logement - Affaiblissement de l'alliance atlantique de l'Europe, conséquence de l'accord américano-soviétique sur les forces nucléaires intermédiaires - Supériorité des forces conventionnelles et chimiques du Pacte de Varsovie - Apaisement de l'Afrique centrale et recouvrement de son territoire par le Tchad avec l'aide de la France - Instabilité menaçante dans le Golfe - Etroitesse des budgets militaires des pays occidentaux par rapport à la nécessité de moderniser leurs armements - Paix et liberté, valeurs inestimables - Importance pour la défense de la qualité des hommes et de la puissance des armes - Souhaite l'adoption de ce budget qui respecte cette exigence d'équilibre - (p. 4468) : problème de l'organisation institutionnelle et du système de la cohabitation - Rappelle les dispositions constitutionnelles, les ordonnances, les lois et les décrets qui ont été pris en application de la Constitution qui permettent au Gouvernement et au Président de la République d'assumer leurs responsabilités respectives - Rappelle que la loi de programmation précise que la capacité de donner l'ordre d'engagement nucléaire appartient au Président de la République - Maintien de la paix, objectif de la politique de défense - Rappelle la proposition de relance des initiatives internationales de désarmement par la France à la tribune des Nations-Unies en 1976 - (p. 4469) : énumère les trois utilisations possibles des armes nucléaires : la destruction massive, la possibilité de donner un avertissement et l'efficacité militaire ou l'« effet d'artillerie » - Arme nucléaire destinée à empêcher la guerre et armes conventionnelles faites pour gagner la guerre - Possibilité pour certaines armes de conjuguer plusieurs des emplois - Définition de l'arme neutronique : munition qui a un effet non dispersé - Respect permanent du contrôle gouvernemental - Modernisation importante des performances de l'armement nucléaire - Développement de la deuxième composante terrestre stratégique - Problème des concepts d'emploi - Armement préstratégique français prévu pour être capable à la fois d'ultime avertissement et d'efficacité militaire - (p. 4470) : absence de modification du concept de défense sur lequel repose la défense de l'Europe - Renforcement de la prise de conscience de la solidarité entre pays européens - Nécessité d'un échelon nucléaire intermédiaire et d'un échelon préstratégique - Adoption d'une plateforme sur la sécurité européenne par l'UEO - Se déclare favorable à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans l'UEO s'ils en expriment le désir - Signale diverses initiatives destinées à aboutir à une défense européenne plus complète - Manoeuvres franco-allemande - Brigades franco-allemandes - Coopération franco-britannique - Coopération avec l'Italie et l'Espagne - Coopération en matière d'armement - Importance des crédits par rapport au moment où les Gouvernements socialistes étaient en place - (p. 4471) : vente de patrimoines militaires inemployés - Rappelle l'effort spécifique fait l'an dernier en faveur des crédits d'entretien de la marine - Bénéfice de l'amélioration du taux de change sur le dollar pour l'acquisition du quatrième Awacs - Annonce le début des travaux du lancement du porte-avions - Absence de problème spécifique aux rémunérations militaires - Ne considère pas les opérations extérieures comme des opérations systématiques mais devant faire l'objet de règlements particuliers - Rationalisation des services et des états-major tâche de longue haleine qu'il faut conduire avec prudence - Arrêt des déflations d'effectifs d'appelés auxquelles procédait le gouvernement précédent - Rappelle la réduction d'effectifs de 35 000 militaires planifiée dans la précédente loi de programmation - Problème des conditions de vie du militaire et de sa famille notamment du logement - Importance de la mobilité des militaires - Brièveté de la carrière et nécessité d'une seconde carrière - (p. 4472) : mesures en faveur des retraités - Problème du

reclassement de certains retraités avant 1951 - Intégration progressive d'indemnités spéciales de sujétion dans le calcul de la retraite des gendarmes - Taux de la pension de reversion lié au taux de l'ensemble de la fonction publique - Problème de la légitime défense des gendarmes - Hommage à la qualité des personnels de toutes les armes - Hommage à l'efficacité et à la fiabilité de notre marine et rôle de la marine pour conserver à la France son rang de grande Nation - Honorabilité des fonctionnaires civils et militaires qui appartiennent à une institution fière d'être fidèle à l'Etat.

GIRAUD (Michel), sénateur du Val-de-Marne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant le code électoral relatif à l'élection des conseillers régionaux [n° 1 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Conseillers régionaux**.

INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 217) : rayonnement international de la France - Succès du libéralisme, condition du dynamisme économique - Responsabilités des citoyens et des salariés - Solidarité nationale envers les chômeurs, et notamment les jeunes - Rôle de la France en Europe et en Afrique - Défense de la sécurité des citoyens : succès de la lutte contre la criminalité, la délinquance et le terrorisme - Lutte contre la toxicomanie - Qualité de l'enseignement - (p. 218) : objectifs de la politique familiale menée par le Gouvernement - Logement - Décentralisation - Environnement économique international - Nécessité de repenser l'aménagement du territoire - Clarification des compétences des collectivités locales ; exemple de la région Ile-de-France - (p. 219) : conditions essentielles pour corriger les déviations de la décentralisation : clarification des compétences, réel redéploiement des moyens humains, redistribution de l'argent public, respect rigoureux des institutions de la Ve République et existence de majorités réelles à chaque niveau de l'expression politique - Assure le Premier ministre de la fervente fidélité et de la totale confiance du groupe RPR.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières** [n° 263 (86-87)] - (18 juin 1987) - **Après l'art. 14** (p. 2062) : son amendement n° 2, soutenu par M. Alain Pluchet : modalités d'indexation annuelle de la dotation des syndicats d'agglomération nouvelle ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - **Art. 59** (p. 5078) : son amendement n° II-13, soutenu par M. André Fosset : application à la région d'Ile-de-France des dispositions applicables aux autres régions et relatives à la fixation des diverses taxes ; étalement de cette disposition sur cinq ans ; rejeté.

GIRAULT (Jean-Marie), sénateur du Calvados (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 228 (86-87)], relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 257 (86-87)] (3 juin 1987) - **Stupéfiants**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 41 (87-88)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 86 (87-88)] (5 novembre 1987) - **Stupéfiants**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 111 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 147 (87-88)] (9 décembre 1987) - **Nouvelle-Calédonie**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 174 (87-88)] (17 décembre 1987) - **Nouvelle-Calédonie**.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Départements et territoires d'outre-mer - Territoires d'outre-mer** - [n° 98 (87-88) tome 8] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion** - (28 avril 1987) - **Seconde délibération - Art. 4 - Art. 12 ter de la loi du 26 janvier 1984** (p. 532) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 du Gouvernement (taux de la cotisation versée au CNFPT par les collectivités territoriales voté par le conseil d'administration, dans la limite d'un taux maximum déterminé par la loi ; taux maximum fixé à 1 % à partir de 1987).

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)]** - (29 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 571) : remplacement rapide de la France en cas de départ - Caractère indispensable du Caillou sur le plan de la stratégie de la France et sur le plan de son avenir économique - Opposé à la thèse de l'indépendance canaque - Absence dans ce projet des éléments essentiels au développement d'une régionalisation authentique dans le cas où le vote calédonien ne serait pas favorable à l'indépendance. (p. 572) : aurait souhaité

une déclaration gouvernementale solennelle fixant les esprits sur le contenu qu'il entend donner à l'autonomie territoriale et aux compétences régionales - N'est pas défavorable à l'adoption de ce texte - Estime que l'article premier de la loi de 1986 n'a pas été respecté.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 611) : en sa qualité de corapporteur de la commission d'enquête créée en 1985 sur les événements de Nouvelle-Calédonie, précise que le Sénat est en possession des télégrammes et correspondances échangés entre les autorités centrales responsables et la gendarmerie du territoire.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)]** - (9 juin 1987) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 1572, 1573) : existence d'un consensus sur la nécessité de lutter contre tous les types de drogues, douces ou dures - Répression accrue du gros trafic - Modification du droit concernant le non cumul des peines - Moyens d'investigation et de répression - Lutte et prévention contre les toxicomanies - (p. 1574) : conformément à ses propositions de loi déposées depuis 1979, souhaite que le Gouvernement adopte le principe de la création d'un Institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies, INERIPT - **Avant le Titre I** (p. 1586, 1587) : son amendement n° 2 : création et fonctionnement de l'Institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies, INERIPT ; adopté - **Art. 1** (p. 1589) : son amendement n° 3 : répression du « blanchissement » des fonds provenant du trafic de stupéfiants ; adopté - **Art. 2 - Art. L. 627-4 du code de la santé publique** (p. 1590) : son amendement n° 5 : mesures conservatoires destinées au paiement éventuel des frais de justice ; retiré - **Art. L. 627-5** : s'oppose aux amendements analogues n° 16 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 18 et n° 19 de M. Michel Darras tendant à supprimer cet article relatif au repentir en matière de trafic de drogue - **Art. L. 627-6** (p. 1593) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Michel Darras (suppression de l'alinéa fixant un nouveau seuil en matière de prescription de l'action publique et de la peine) - (p. 1594) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Michel Darras (suppression de l'alinéa définissant les règles particulières concernant la contrainte par corps applicable aux trafiquants) - Ses amendements rédactionnels n° 4 ; retiré ; et n° 10 ; adopté - **Art. 3** (p. 1596) : ses amendements de forme n° 27 et n° 28 ; adoptés - **Art. 4** (p. 1597) : son amendement n° 6 : réduction de la durée de fermeture administrative des lieux où se pratique le trafic ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 22 de M. Michel Darras (suppression de cet article autorisant la fermeture des lieux où se pratique le trafic) - **Après l'art. 4** (p. 1598) : accepte l'amendement n° 23 de M. Michel Darras (renforcement des pouvoirs du juge ; allongement de la durée de fermeture des lieux où se pratique le trafic) - **Art. 5** (p. 1599) : accepte l'amendement n° 31 du Gouvernement (extension des pouvoirs du service des douanes au-delà des eaux territoriales) - **Art. 7** (p. 1601) : s'oppose à l'amendement n° 17 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif au cumul des peines) - **Art. 5 du code pénal** (p. 1603) : son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté - **Art. 5-1** : son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté - **Art. 5-6** (p. 1604) : accepte l'amendement n° 25 du Gouvernement (en matière de confusion des peines, distinction entre les mesures de grâce et les réductions de peine) - **Après l'art. 8** : accepte l'amendement n° 12 de M. Michel Caldaguès (examen médical des militaires exerçant des fonctions importantes et soupçonnés de toxicomanie) - (p. 1605) : accepte l'amendement n° 13 de M. Michel Caldaguès (dispositions de la loi du 16 juillet 1949 étendues aux infractions relatives aux stupéfiants) - (p. 1606) : accepte l'amendement n° 26 du Gouvernement (nouvelles dispositions des articles 5-1 à 5-7 du code pénal non applicables aux personnes reconnues coupables de faits commis avant l'entrée en vigueur de la présente loi) - **Intitulé** : son amendement n° 29 : **Projet de loi tendant à la création d'un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies** ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 15 de M. Michel Caldaguès (Projet de loi relatif à la lutte

contre le trafic et l'usage de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 juin 1987) - **Seconde délibération - Art. 52** (p. 2838) : sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (reprise du texte adopté à l'Assemblée nationale complété par les modifications proposées par l'amendement n° 36 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis, et le sous-amendement n° 819 de M. Etienne Dailly, relatives au parrainage), se déclare favorable au sous-amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Bayle (reprise du texte proposé par l'amendement n° 135 de M. Louis Perrein, adopté par le Sénat : publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions) - Urgence de la lutte contre l'alcoolisme.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Après l'art. 2 (p. 3320) : son amendement n° 94 : abrogation de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 organisant une sur-compensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse du secteur public ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - Conséquence sur la fiscalité des communes de l'augmentation des cotisations à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Contradiction avec la politique d'économies demandée aux collectivités - Audition de M. Yves Galland, ministre chargé des collectivités locales par la commission des lois - Ralentissement de l'augmentation des cotisations des communes ; amélioration de la trésorerie de la caisse grâce à la création d'astreinte pour retard de cotisation.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - **Art. 14** (p. 3384) : se déclare opposé à l'amendement n° 71 de M. Paul Girod, rapporteur (contrôle de la chambre régionale des comptes : substitution de la notion d'emploi régulier des fonds à la notion de bon emploi) - Refuse la création d'une discrimination entre les communes - (p. 3386) : s'abstient sur l'amendement n° 70 de la commission des lois (conditions de l'apurement administratif par le trésorier payeur général, TPG, des comptes des communes de moins de 2000 habitants dont le budget annuel ne dépasse pas trois millions de francs).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal - Deuxième lecture** [n° 41 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3814) : regrette la suppression par l'Assemblée nationale de la disposition introduite par le Sénat tendant à la création d'un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies ; inadéquation de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie - (p. 3815) : financement éventuel de l'institut - Réduction par l'Assemblée nationale de la portée des dispositions concernant le cumul des peines pénales et correctionnelles aux peines s'appliquant aux crimes et délits de trafic de stupéfiants - En raison de leur caractère étranger au texte en projet, se déclare opposé aux dispositions introduites à l'Assemblée nationale par des amendements du Gouvernement et relatives à la lutte contre le racisme et à l'incrimination de l'apologie des crimes contre l'humanité - **Art. 1 A** (p. 3819) : son amendement n° 1 : rétablissement de cet article, voté en première lecture par le Sénat, et tendant à créer un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies ; adopté - (p. 3820) : coût de fonctionnement de cet institut ; possibilité de suppression de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie - **Après l'art. 1** (p. 3824) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (extension de la série des peines complémentaires figurant à l'article L. 627 du code de la santé publique) - **Art. 5 bis** (p. 3825) : demande le retrait de l'amendement n° 9 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (examens médicaux permettant de détecter les stupéfiants dissimulés

dans l'organisme de passeurs de frontières : autorisation préalable du président du tribunal de grande instance compétent) - **Art. 7** (p. 3826) : son amendement n° 2 : reprise des dispositions votées en première lecture par le Sénat et relatives au cumul des peines ; rejeté - (p. 3827, 3828) : regrette l'introduction par l'Assemblée nationale d'une réforme du régime de cumul des peines limitée au trafic de stupéfiants - **Art. 10** : son amendement n° 3 : suppression de la disposition votée à l'Assemblée nationale insérant dans la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse un motif d'interdiction du fait de l'incitation à la discrimination ou à la haine raciale ; retiré - **Art. 10 bis** (p. 3829) : son amendement n° 4 : suppression de cet article insérant dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse des dispositions visant à lutter contre l'apologie des crimes contre l'humanité ; retiré - Reprise par le droit français de la notion de crimes contre l'humanité définie par la charte de Nuremberg - Caractère limité d'une telle définition - (p. 3830) : mouvement dit du « révisionnisme ».

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (territoires d'outre-mer) (p. 4635) : progression du budget de 1987 des territoires d'outre-mer, TOM - Importance des problèmes de la pauvreté qui sévit dans les TOM et dans les départements d'outre-mer, DOM - Signale que la piste aérienne de la Terre Adélie sera opérationnelle au cours de l'année 1992, année d'expiration du traité de Washington - Absence de problème institutionnel en Polynésie - Favorable à la politique de désenclavement de Wallis et Futuna - Installation d'une base sur l'îlot de Cliperton - Importance des problèmes de la Nouvelle-Calédonie - (p. 4636) : souhaite que le statut protège les droits et aspirations des populations minoritaires - Favorable à un rééquilibrage entre la région de Nouméa et le reste du territoire - Nécessité de prévoir dans le statut les moyens d'assurer le rééquilibrage - Respect de toutes les communautés qui vivent sur le Caillou - Au nom de la commission des lois et à titre personnel, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie** [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5340) : prise en compte des résultats du référendum du 13 septembre 1987 : contenu de l'autonomie - Congrès ; composition et compétences - Conseil exécutif du congrès ; règle de majorité qualifiée ; pouvoir d'arbitrage du haut-commissaire afin d'éviter les minorités de blocage - Assemblée coutumière représentant les grandes chefferies - Régions ; nouvelle délimitation : Sud, Est, Ouest et Loyauté - (p. 5341) : compétences des régions - Haut-commissaire - Chambre territoriale des comptes à Nouméa - Communes - Date d'entrée en vigueur du statut - Possibilité de dissolution du congrès et des conseils de région par décret en conseil des ministres - Longue histoire institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie - Caractère pluri-ethnique et subsistance d'antagonismes - Conséquences de la défaillance de l'Etat en matière de formation - (p. 5342) : se félicite de la décision du Gouvernement de construire un lycée à Poindimié - Rôle du déséquilibre entre Nouméa et la brousse dans les motivations de la revendication indépendantiste - Portée du référendum dans le contexte de l'antagonisme entre deux communautés - Evénements de Hienghène ; regrette que le procureur général près la Cour de cassation n'ait pas transféré l'affaire devant une autre cour d'assises - (p. 5343) : espère la naissance d'un esprit de rapprochement entre les communautés - Avis favorable à ce projet de loi - (p. 5365) : regrette que le procureur général près la Cour de cassation n'ait pas sollicité que l'affaire de Hienghène ne soit pas jugée à Nouméa - **Avant l'art. 1** (p. 5372) : s'oppose aux amendements de Mme Hélène Luc n° 25 (affirmation du droit à l'indépendance du peuple canaque dans le cadre de l'auto-détermination) et n° 26 (création d'une commission d'enquête sur les atteintes aux libertés en Nouvelle-Calédonie) - Protocole de Nainville-les-Roches - (p. 5373) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. André Méric (principe d'un sta-

tut particulier et évolutif devant conduire les peuples de Nouvelle-Calédonie à la liberté de s'administrer eux-mêmes) - **Art. 1** (p. 5374) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la composition du territoire de la Nouvelle-Calédonie et à la définition de ses principes d'administration) - **Art. 2** (p. 5375) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 30 (suppression de cet article dressant la liste des institutions du territoire), n° 31 (conseil coutumier territorial) et n° 32 (conseils coutumiers régionaux) - Evolution de la coutume - Aires coutumières - **Art. 4** (p. 5376) : s'oppose à l'amendement n° 34 (composition du conseil coutumier territorial) de M. André Méric - **Art. 7** (p. 5378, 5379) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. André Méric (compétences de la région en matière d'enseignement primaire obligatoire et d'enseignement des langues et cultures locales) - Sur les compétences de la région en matière de réforme foncière, s'oppose à l'amendement n° 38 et accepte l'amendement n° 39 du même auteur - **Art. 9** (p. 5382) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. André Méric relatif à l'extension des attributions de l'assemblée coutumière - Statut civil coutumier - **Art. 12** (p. 5384, 5385) : ses amendements rédactionnels n° 2 et n° 3 ; adoptés - **Art. 13** (p. 5385) : son amendement n° 4 : transmission des résultats de l'élection du conseil exécutif au haut-commissaire ; adopté - **Art. 14** : son amendement n° 5 : nouvelle rédaction de cet article instituant une incompatibilité entre la qualité de membre du congrès et celle de membre du conseil exécutif ; adopté - **Art. 15** (p. 5386) : ses amendements n° 6 et n° 7 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux incompatibilités applicables aux membres du conseil exécutif du territoire ; adoptés - **Art. 16** : son amendement rédactionnel n° 8 ; adopté - **Art. 19** (p. 5387) : son amendement n° 9 : suppression de l'obligation pour le haut-commissaire d'informer les présidents des conseils des régions en cas de vacance de la présidence du conseil exécutif ; adopté - **Art. 20** : son amendement n° 10 : démission ou décès d'un membre élu du conseil exécutif : suppression de l'obligation d'information des présidents des conseils de région ; adopté - **Art. 21** (p. 5388) : son amendement n° 11 : démission collective des membres élus du conseil exécutif : suppression de l'obligation d'information des présidents des conseils de région ; adopté - **Art. 22** : son amendement n° 12 de coordination avec l'amendement n° 2 ; retiré - **Art. 23** : son amendement n° 13 : nouvelle convocation du congrès du territoire lorsque le quorum n'a pas été atteint lors de la première séance ; adopté - **Art. 31** (p. 5390) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. André Méric (suppression de la compétence du conseil exécutif en matière foncière) - **Art. 35** (p. 5391) : son amendement n° 98 : édicition de peines contraventionnelles par le conseil exécutif : suppression de la possibilité de prononcer des peines d'emprisonnement ; adopté - **Art. 37** (p. 5392) : accepte l'amendement n° 52 de M. André Méric (faculté pour le conseil exécutif d'émettre des vœux sur les questions relevant de la compétence de l'Etat) - **Art. 43** : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté - **Art. 45** (p. 5393) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. André Méric (suppression de cet article créant une fonction de secrétaire général du conseil exécutif) - **Art. 47** (p. 5394) : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. André Méric (limitation à quatre ans du mandat des membres du congrès) - **Art. 70** (p. 5397) : soutient l'amendement n° 94 de M. Jacques Larché, président de la commission des lois (limitation des pouvoirs du congrès en matière contraventionnelle à l'édicition d'amendes) - **Art. 71** : soutient l'amendement n° 95 de M. Jacques Larché (homologation législative des peines correctionnelles ou des peines complémentaires édictées par le congrès : limitation à l'édicition d'amendes) - **Art. 73** : son amendement n° 15 : règles de fonctionnement des commissions d'enquête ou de contrôle du congrès : cas où une information judiciaire est ouverte sur les faits ayant motivé la création d'une commission ; adopté - **Art. 76** (p. 5398) : s'oppose aux amendements n° 59 (désignation de l'assemblée coutumière : maintien des dispositions de la loi du 23 août 1985) et n° 60 (suppression de la référence aux grandes chefferies) de M. André Méric - **Art. 77** (p. 5399) : s'oppose à l'amendement n° 61 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la durée de mandat de l'assemblée coutumière) - **Art. 82** : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. André Méric (modification de la composition du

comité économique et social) - **Art. 83** (p. 5400) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la représentation des catégories d'activités au comité économique et social) - **Art. 84** : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. André Méric (suppression de cet article fixant les conditions d'éligibilité au comité économique et social) et s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 66 du même auteur (conditions d'exercice de l'activité représentée depuis plus de deux ans) - **Art. 87** (p. 5401) : son amendement rédactionnel n° 16 ; adopté - **Après l'art. 89** : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. André Méric (possibilité de création d'un comité économique et social régional par le conseil de région) - **Art. 90** (p. 5402) : s'oppose à l'amendement n° 68 de M. André Méric (maintien des dispositions sur les régions de la Nouvelle-Calédonie créées par la loi du 23 août 1985) - **Art. 109** (p. 5404) : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. André Méric (concours des services de l'Etat et du territoire aux régions : réduction du délai fixé pour conclure des conventions de mise à la disposition de services ou agents) - **Art. 111** (p. 5405) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. André Méric (procédure dérogatoire ouvrant l'accès aux emplois de la fonction publique du territoire à des personnes ne justifiant pas des conditions de diplôme mais ayant acquis une compétence sur le terrain du fait de l'exercice d'un mandat local ou d'une responsabilité syndicale) - **Art. 113** (p. 5406) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 72 (ressources fiscales transférées du territoire à la région) et n° 73 (régime de versement globalisé de l'Etat identique à celui dont bénéficient les régions de métropole) - **Art. 114** (p. 5407, 5408) : son amendement n° 18 : nouvelle rédaction de cet article relatif à la dotation de fonctionnement des régions : augmentation du taux de ressources fiscales représentant le minimum de dotation ; affectation d'au moins la moitié de la ressource à la seconde part de péréquation ; plancher garanti d'attribution à ce titre et mode de répartition du surplus ; adopté - (p. 5409) : sur cet amendement s'oppose aux sous-amendements de M. André Méric n° 75 (assiette de la dotation sur les recettes du territoire plutôt que sur les ressources fiscales) et n° 76 (modification des critères d'attribution de la part de péréquation attribuée aux régions : enfants scolarisés ; longueur des voies de communication) - Espère un accord en commission mixte paritaire sur les problèmes en suspens pour la référence aux recettes fiscales ou ordinaires et sur le plancher de garantie de la seconde part - **Art. 115** (p. 5411, 5412) : son amendement n° 19 : plancher minimal de la part de la dotation d'équipement des régions perçue par chaque région ; adopté - **Art. 116** : son amendement n° 20 : nouvelle rédaction de cet article afin de préciser la composition et les règles de fonctionnement de la commission territoriale du transfert de charges ; adopté - **Art. 119** (p. 5412) : son amendement rédactionnel n° 22 ; adopté - **Art. 121** (p. 5413) : son amendement n° 23 : extension aux lois et décrets des responsabilités du haut-commissaire en matière de publication au Journal officiel du territoire ; adopté - **Après l'art. 143** (p. 5418) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. André Méric (limitation des subventions et aides financières de fonctionnement de l'Etat au budget du territoire au double des sommes perçues par ce dernier au titre des impôts sur le revenu des personnes physiques) ; à titre personnel, souligne l'insuffisance de la perception de l'impôt sur le revenu sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie - (p. 5419) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 87 du même auteur (restitution aux familles et aux tribus des restes mortels de personnes originaires de la Nouvelle-Calédonie retenus en métropole) - (p. 5420) : s'oppose à l'amendement n° 88 du même auteur (procédure de recours dans le cas d'une mesure d'éloignement du territoire frappant un agent public pour des raisons politiques).

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 164 (87-88)]** - (18 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5695, 5696) : se déclare opposé à l'adoption de ce projet - Rappelle qu'il fut rapporteur de la loi du 10 décembre 1985 portant réforme de la procédure d'instruction en matière pénale - Absence d'opposition à la réforme de 1985 qui avait inventé la collégialité-association et qui fut votée en l'absence de

recours à une CMP - Application de la réforme prévue au 1^{er} janvier 1988 - Dénonce l'urgence de voter ce texte dont l'application n'est pas prévue avant quinze mois - Interrogation sur le rôle des chambres de garanties - Rappelle que des faits graves sur le plan judiciaire se déroulent aujourd'hui en France - Souhaite que le procureur général près la Cour de cassation demande à la chambre criminelle de faire en sorte que la cour d'assises de Nouméa soit dessaisie en application de l'article 662 du code de procédure pénale - Dénonce la responsabilité du Gouvernement dans le discrédit qui entoure la justice - (p. 5697) : projet très en retrait par rapport à la loi du 10 décembre 1985 - Création de la collégialité-dissociation par opposition à la collégialité-association qui inspire la loi du 10 décembre 1985 - Constate que l'article 17 du projet de loi assassine la loi du 10 décembre 1985 - Annonce de la mise en place prochaine d'une commission de réforme de l'instruction - Souhaite que l'on reporte la réforme dans l'attente des recrutements d'effectifs nécessaires à son accomplissement - Avant l'art. 1 (p. 5703) : son amendement n° 12 : report de l'entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985 dite « loi Badinter » à 1989 ; rejeté - Art. 6 (p. 5723) : regrette la dissociation de la collégialité de l'information judiciaire - Risque d'un grand préjudice dans la recherche de la vérité, dans l'intérêt des justiciables et des victimes des infractions qui sont commises - Favorable à l'application de la loi du 10 décembre 1985 qui avait institué la chambre d'instruction - Rapport de force entre le juge d'instruction et l'inculpé tempéré par la chambre d'instruction - Disparition définitive d'une loi votée à la quasi-unanimité en dehors de tout clivage politique.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie** - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 174 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5776) : accord en CMP - Exclusion de la possibilité initialement reconnue au conseil exécutif et au congrès de prévoir des peines d'emprisonnement à l'occasion d'infractions réglementaires - Calcul de la part de péréquation de la dotation globale de fonctionnement attribuée aux régions et de la dotation d'équipement par rapport à la moyenne arithmétique des ressources fiscales et des ressources ordinaires du territoire ; accord sur un relèvement du plancher de la dotation de fonctionnement reçue par chaque région - Propose l'adoption des conclusions de la CMP.

GIROD (Paul), sénateur de l'Aisne (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.

- Membre du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la

sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article 9 de la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en oeuvre de principes d'aménagement [n° 238 (86-87)] (21 mai 1987) - Urbanisme.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 80 (86-87)] modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 170 (86-87)] (8 avril 1987) - Fonctionnaires et agents publics.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 128 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier certaines dispositions relatives aux casinos autorisés [n° 190 (86-87)] (22 avril 1987) - Jeux et paris.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 351 (86-87)] d'amélioration de la décentralisation [n° 26 (87-88)] (7 octobre 1987) - Collectivités locales.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 313 (86-87)] (23 juin 1987) - Fonctionnaires et agents publics.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Administration centrale et sécurité - Sécurité civile - [n° 98 (87-88) tome 3] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 197 (JO Débats du 27 mai 1987) (p. 1336) - Ministère : Affaires sociales - Financement des centres d'aide par le travail - (Réponse : JO Débats du 20 juin 1987) (p. 2086) - Politique sociale.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - (16 avril 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 247) : rappel des précédentes lois relatives à la fonction publique territoriale ; excès de contraintes apportées par la loi du 26 janvier 1984 ; détournement des recrutements vers des associations subventionnées par les collectivités - (p. 248) : multiplication des structures et des coûts financiers - Maintien des principes de la loi de 1984 mais remplacement de l'organisation en corps par les cadres d'emplois et restitution de l'essentiel de la gestion aux élus - Gestion des personnels de catégorie A à l'échelon national ; problème de la gestion des personnels de catégorie B - Seuil d'affiliation des petites collectivités locales au centre de gestion - Recrutement : demande l'allongement du délai de validité de la liste alphabétique d'aptitude à l'issue d'un concours - Recrutement direct - Emplois fonctionnels - Avancement ; mutations ; système de prise en charge des déchargés de fonction et des agents rentrant de détachement ou de disponibilité - (p. 249) : recrutement des

contractuels : proposition de référence au recrutement des contractuels de l'Etat ; emploi à temps partiel dans les petites communes - Accord de la commission sur le centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; centres de gestion locaux ; financement ; éligibilité à la dotation globale d'équipement, DGE - Réorganisation de la formation - Cas particulier des communes appartenant à la petite couronne parisienne - Ville de Paris - Dispositions complémentaires proposées par la commission : possibilité de recours au concours sur titre ; discipline ; fonctionnement des comités techniques paritaires ; association des offices d'HLM - Rémunérations - Demande la suppression définitive du tableau indicatif des emplois - (p. 250) : décrets d'application - Exception d'irrecevabilité (p. 253, 254) : S'oppose à la motion n° 5 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Jurisprudence du Conseil constitutionnel relative au principe de l'égalité des citoyens devant la loi ; notion d'égal accès aux emplois publics - Primat constant, dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel, de l'affirmation du principe de la libre administration des collectivités territoriales - Question préalable (p. 259) : s'oppose à la motion n° 1 de M. René Régnauld, tendant à opposer la question préalable - Quasi-impossibilité d'appliquer la loi de 1984 - Caractère irréaliste du système des corps ; Cas de la ville de Paris - Coût des centres de gestion - Centre national de la fonction publique territoriale - Discussion générale (suite) (p. 271) : rappelle sa participation au rapport d'orientation sur la décentralisation - (p. 282, 283) : apparition de la notion de cadre d'emploi dans une proposition de loi de M. Pierre Schiélé.

Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Rapporteur - (p. 320) : demande la discussion en priorité de l'article 2 et la réserve des amendements n° 18, 6, 126 et 207 jusqu'après l'examen de l'amendement n° 209 - Art. 2 (p. 323) : s'oppose aux amendements de suppression identiques, n° 124 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 216 de M. René Régnauld (institution des cadres d'emplois) - (p. 326) : son amendement n° 65 : définition d'un cadre d'emploi, organisation et avancement ; adopté - (p. 328) : demande la discussion en priorité des amendements n° 46 et n° 7 - Après l'art. 17 : son amendement n° 46 : statut de la fonction publique territoriale de la ville de Paris ; adopté - Art. 2 suite (p. 329) : son amendement de coordination n° 18 ; adopté - (p. 330) : sur son amendement n° 65, s'oppose au sous-amendement n° 286 du Gouvernement - S'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 125 (nouvelle rédaction de cet article relatif aux statuts particuliers des fonctionnaires territoriaux) et n° 127 (gestion des fonctionnaires territoriaux sous réserve des attributions du centre national de la fonction publique territoriale et des centres de gestion), de M. René Régnauld n° 218 (gestion de l'emploi et de la carrière des fonctionnaires territoriaux), et de M. Jean-François Le Grand n° 209 (nomination des fonctionnaires territoriaux par l'autorité territoriale en dehors de toute limitation de recrutement) ; demande le retrait de l'amendement de M. Pierre Schiélé n° 108 (définition d'un cadre d'emploi, organisation et avancement) - Avant le chapitre I (p. 334) : accepte l'amendement n° 68 de M. Pierre Schiélé (insertion d'une division nouvelle : « chapitre I^{er} A « Disposition modifiant la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ») - (p. 335) : son amendement n° 13 : harmonisation de l'article 13 de la loi du 13 juillet 1983 avec la décision d'organiser la fonction publique territoriale en cadres d'emplois ; adopté - (p. 336) : demande le retrait de l'amendement n° 211 de M. Michel d'Aillières (déroulement de carrière identique pour les fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale appartenant à des cadres d'emplois régis par des statuts particuliers à caractère national) - (p. 337) : son amendement n° 14 : suppression des deuxième et troisième alinéas de l'article 14 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 et modalités de passage de la fonction publique territoriale à la fonction publique d'Etat ; adopté - (p. 338) : son amendement n° 15 : suppression du premier et du deuxième alinéas de l'article 15 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 devenus sans objet, compte tenu de la modification introduite concernant les structures de la fonction publique territoriale ; adopté - Avant l'art. 1 (p. 339) : son amendement n° 16 : application des dispositions de cette loi

à tous les agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, à l'exception des seuls directeurs et agents comptables des caisses de crédit municipal ; adopté - Art. 1 (p. 344) : s'oppose aux amendements de suppression n° 119 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (recrutement des contractuels) et n° 214 de M. René Régnauld (recrutement des contractuels) - (p. 345) : son amendement n° 17 : nouvelle rédaction de cet article relatif au recrutement des contractuels ; adopté - Problème de la protection sociale des personnels en fin d'emploi - Prochain dépôt d'un projet permettant aux communes d'adhérer à l'UNEDIC - (p. 346) : sur son amendement n° 17, accepte le sous-amendement n° 285 du Gouvernement - (p. 348, 349) : sur le recrutement des contractuels, s'oppose aux amendements n° 215 de M. René Régnauld, n° 122 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 107 de M. Pierre Salvi - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 186 de M. Maurice Arreckx - Après l'art. 2 (p. 351) : s'oppose à l'amendement n° 275 de M. Emile Didier (introduction de la représentation des offices d'HLM au conseil supérieur de la fonction publique territoriale) - (p. 352) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de M. Jean Chérioux (représentation de toutes les organisations syndicales représentatives au plan national au sein du conseil supérieur de la fonction publique territoriale) - (p. 353) : s'oppose à l'amendement n° 219 de M. René Régnauld (autonomie de fonctionnement du conseil supérieur de la fonction publique territoriale) - (p. 354) : demande la réserve des amendements n° 220 et n° 221 de M. René Régnauld (rôle du conseil supérieur de la fonction publique territoriale), jusqu'après l'examen de l'amendement n° 246 qui tend à insérer un article additionnel après l'article 16 - (p. 355) : demande la réserve de l'amendement n° 72 de M. Pierre Schiélé (redéfinition des fonctions du conseil supérieur de la fonction publique territoriale), jusqu'après l'examen de l'amendement n° 246 qui tend à insérer un article additionnel après l'article 16 - Son amendement n° 308 : demande la réunion du conseil supérieur de la fonction publique territoriale dans un délai de dix jours par le ministre chargé des collectivités territoriales ; adopté - Avant l'art. 3 (p. 356) : son amendement n° 19 : abrogation de l'article 11 de la loi du 26 janvier 1984, relatif à la mise en place d'une commission mixte paritaire consultée en matière statutaire sur les projets de décret fixant les statuts particuliers des corps comparables de la fonction publique territoriale et de la fonction publique d'Etat ; adopté.

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Rapporteur - Art. 3 (p. 376) : son amendement rédactionnel n° 20 ; adopté - Art. 4 (p. 378) : s'oppose à l'amendement n° 129 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif à la composition et aux compétences du CNFPT) - Art. 12 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 380) : son amendement n° 306 : modification de la composition du conseil d'administration du CNFPT ; et reprend l'amendement n° 73 de M. Pierre Salvi : nombre de représentants des départements et des régions assorti de son sous-amendement n° 305 ; adoptés - S'oppose aux amendements n° 223 (suppression de cet article relatif au conseil d'administration du CNFPT) et n° 224 (composition paritaire du conseil d'administration du CNFPT) de M. René Régnauld ; n° 130 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (composition du Centre national de la fonction publique territoriale ; organisation de la gestion paritaire de la formation) ; accepte l'amendement n° 204 de M. Pierre Schiélé (dotation de la personnalité morale et de l'autonomie financière à l'établissement public du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) et s'oppose à l'amendement n° 276 de M. Emile Didier (introduction de représentants des organismes HLM au sein du conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) - Art. 12-1 (p. 384) : son amendement n° 21 : compétence du CNFPT pour la gestion de certains corps très spécialisés de catégorie B ; adopté - (p. 385) : s'oppose aux amendements identiques n° 131 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux compétences du CNFPT) et n° 225 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux compétences du CNFPT) ainsi qu'aux amendements n° 75 de M. Pierre Schiélé (missions du CNFPT et des centres de gestion ; organisation par le CNFPT des concours pour les fonctionnaires

des catégories A et B ainsi que certains concours des catégories C) et n° 74 de M. André Fosset (organisation par le Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, des concours pour les fonctionnaires des catégories A, B et C) - Accepte l'amendement n° 226 de M. René Régnauld (compétence du CNFPT pour l'organisation de certains concours de la catégorie D); s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 76 de M. Pierre Schiélé (prise en charge par les centres de gestion des fonctionnaires arrivant à l'expiration de leur détachement dans la fonction publique) et n° 287 du Gouvernement (maintien de la compétence des centres de gestion pour le remboursement des rémunérations afférentes aux décharges d'activités de service concernant les agents des collectivités affiliées) - Demande le retrait des amendements n° 77 de coordination et n° 78 (définition de la capacité juridique et financière du CNFPT) de M. Pierre Schiélé - Art. 12-2 (p. 389): son amendement n° 22: financement du CNFPT: cotisations des offices publics d'HLM finançant une formation spécifique de leurs agents; adopté - (p. 390): son amendement n° 23: fixation législative d'un taux plafond de cotisation; assiette et recouvrement alignés sur ceux des cotisations aux organismes d'assurance maladie; exemption de cotisation des conseils généraux pour les fonctionnaires mis à disposition de l'Etat; adopté - S'oppose aux amendements identiques n° 132 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 227 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux ressources du CNFPT) - (p. 391): accepte les amendements n° 193 du Gouvernement (ressources du CNFPT: exemption des communes n'employant pas de personnel administratif à temps complet), n° 205 de M. Pierre Schiélé (inclusion dans les recettes du CNFPT des droits d'inscription aux différents concours qu'il organise) et n° 79 de M. Pierre Salvi (ressources du CNFPT: exclusion des rémunérations des agents mis à disposition de l'Etat pour le calcul de l'assiette des cotisations) - Sur son amendement n° 23, s'oppose au sous-amendement n° 112 de M. Paul Robert (suppression de la fixation législative d'un taux plafond de cotisation au centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) - Cas des collectivités territoriales engageant leurs propres actions de formation - (p. 394): différence entre le système de cotisation au CNFPT organisé par son amendement n° 23 et le système de salaire différé de sécurité sociale - Après l'art. 12-2 (p. 395): s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Pierre Schiélé (agent comptable du CNFPT) - Art. 5 (p. 396, 397): s'oppose aux amendements identiques n° 134 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 228 de M. René Régnauld (suppression de cet article définissant les missions des centres départementaux de gestion) - Demande le retrait de l'amendement n° 82 de M. Pierre Schiélé (répartition des missions entre le CNFPT et les centres départementaux de gestion selon les catégories de fonctionnaires) et accepte l'amendement n° 106 du même auteur (cas de la catégorie B) - Art. 6 (p. 399): ses amendements n° 24: relèvement du seuil d'effectifs d'agents en dessous duquel l'affiliation aux centres de gestion est obligatoire; et n° 67: prise en compte pour le calcul du seuil d'affiliation obligatoire des effectifs du centre communal d'action sociale et de la caisse des écoles; durée de l'option d'affiliation facultative; adoptés - (p. 400): sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 284 de M. Louis Longequeue - S'oppose à l'amendement n° 113 de M. Paul Robert (relèvement de 50 % du seuil d'effectifs d'agents en-dessous duquel l'affiliation aux centres de gestion est obligatoire) - Art. 7 (p. 402, 403): son amendement n° 25: aménagement du régime dérogatoire des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne: conditions d'affiliation au centre interdépartemental unique; participation aux syndicats des communes pour le personnel; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 310 de M. René Régnauld - Art. 8 (p. 406): son amendement de coordination n° 49; adopté - S'oppose à l'amendement n° 231 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux conditions d'affiliation des communes des départements de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines ainsi que de la Région Ile-de-France) ainsi qu'à l'amendement n° 137 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (conditions d'affiliation des établissements publics interdépartementaux relevant des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne) - Art. 9 (p. 407): son amen-

dement n° 26: budget des centres de gestion: assiette et perception des cotisations sur la même base que les cotisations de sécurité sociale; adopté - Sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement n° 282 de M. François Louisy (cotisation dans les départements d'outre-mer) - Art. 10 (p. 409): son amendement de coordination n° 27; adopté - (p. 410): s'oppose aux amendements identiques n° 138 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 232 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux missions des centres de gestion) - S'oppose aux amendements n° 139, rédactionnel et n° 140 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de la disposition situant au niveau des collectivités la mission des commissions administratives paritaires) ainsi qu'à l'amendement n° 233 de M. René Régnauld (organisation par le centre de gestion des concours de catégorie B pour les communes non affiliées) - Art. 11: s'oppose à l'amendement n° 141 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (représentant de l'Etat compétent pour le contrôle de légalité) - Art. 12 (p. 411): s'oppose aux amendements identiques n° 142 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 235 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux commissions administratives paritaires) ainsi qu'au n° 143 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (création d'une commission administrative paritaire au niveau de chaque corps ou cadre d'emploi) - Son amendement n° 28: création d'une commission commune dans le cas de la globalisation des effectifs de la commune, du centre communal d'action sociale et de la caisse des écoles; adopté - Après l'art. 12 (p. 412, 413): accepte l'amendement n° 236 de M. René Régnauld (instances disciplinaires: remplacement du magistrat de l'ordre judiciaire par un magistrat de l'ordre administratif) et s'oppose à l'amendement n° 234 du même auteur (comité technique paritaire unique au plan local dans le cas d'un établissement public dépendant d'une seule collectivité locale) - Ses amendements n° 29: vote du comité technique paritaire: règle de la majorité absolue; rejeté; et n° 30: possibilité de concours sur titre; adopté - (p. 414): demande le retrait de l'amendement n° 267 de M. Jean-François Pintat (organisation des concours décentralisés: avis du CNFPT) - (p. 415): s'oppose à l'amendement n° 237 de M. Jean-Pierre Bayle (proportion de postes susceptibles d'être proposés aux personnels civils contractuels de coopération en fin de contrat) - Accepte l'amendement n° 290 du Gouvernement (nomination par promotion interne ou suite à un avancement de grade) - Art. 13 (p. 417): son amendement n° 31: liste d'aptitude par ordre alphabétique à l'issue des concours de recrutement: durée de validité; pourcentage du nombre d'inscrits par rapport aux postes vacants; adopté - (p. 418): s'oppose aux amendements n° 145 (établissement d'une liste d'aptitude par ordre de mérite) et n° 146 (situation des candidats non nommés lors de l'ouverture d'un nouveau concours) de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - Après l'art. 13 (p. 419, 420): son amendement n° 32: recrutement direct du directeur général et du directeur général adjoint des départements et des régions; adopté - Art. 14 (p. 421): s'oppose aux amendements identiques n° 147 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 241 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux mutations) ainsi qu'à l'amendement n° 148 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (consultation de la commission administrative paritaire) - Après l'art. 14 (p. 422): son amendement n° 34: nouvelle rédaction de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984, relatif aux emplois fonctionnels; adopté - Sur le même objet, demande le retrait des amendements analogues n° 93 de M. Pierre Schiélé, n° 105 de M. Pierre Salvi et n° 242 de M. René Régnauld - Art. 15 (p. 424): sur les modalités de réintégration du fonctionnaire ayant fait l'objet d'un détachement, ses amendements n° 35 et n° 36; retirés; n° 37; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements de suppression n° 243 de M. René Régnauld ainsi qu'aux amendements n° 149, n° 150 et n° 151 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - Art. 16 (p. 425): son amendement n° 38: communication des tableaux d'avancement au CNFPT et au centre de gestion à charge pour ces derniers d'en assurer la publication; adopté - (p. 426): s'oppose aux amendements n° 244 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif à l'avancement), n° 152 (établissement du tableau d'avancement par le centre de gestion) et n° 153 (séparation du grade et de l'emploi) de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - Après l'art. 16 (p. 427):

son amendement n° 39 : conditions d'extension de la procédure du chevronnement pour certains fonctionnaires des catégories A et B ; retiré - (p. 428) : demande le retrait de l'amendement n° 94 de M. Pierre Schiélé (extension de la procédure de chevronnement à l'ensemble des emplois des catégories A et B) et accepte l'amendement n° 87 de M. Jacques Golliet (seuils de population déterminés par le projet de loi : surclassement dans une catégorie démographique supérieure des communes classées stations de tourisme) - (p. 430, 431) : ses amendements n° 40 : sanctions : rétablissement de l'exclusion temporaire de fonction pour une durée maximale de cinq jours ; n° 41 : sanctions à la disposition des responsables locaux ; et n° 42 : instance d'appel ; adoptés - Avant l'art. 17 et Après l'art. 2 (p. 432) : s'oppose aux amendements n° 246, n° 220 et n° 221 de M. René Régnauld (organisation des procédures de recours) - Après l'art. 16 (suite) (p. 433, 434) : reprend les amendements de M. Michel Charasse, n° 255 : dispositions visant à garantir le paritarisme effectif de la commission administrative paritaire siégeant en organe disciplinaire ; et n° 245 : faculté pour la collectivité territoriale concernée d'accorder une indemnité au fonctionnaire licencié pour insuffisance professionnelle ; adoptés - Art. 17 (p. 436) : s'oppose à l'amendement n° 247 de M. René Régnauld (suppression de cet article relatif aux conditions de prise en charge, par les organismes de gestion, d'un fonctionnaire en cas de suppression d'emploi) - Art. 97 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 437) : son amendement n° 43 de coordination avec des dispositions adoptées à l'article 2 du projet de loi ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 154 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux modalités de suppression d'emploi et de réintégration du fonctionnaire concerné) - Son amendement n° 44 : garanties accompagnant les offres d'emplois au fonctionnaire déchargé ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 291 du Gouvernement (cas des fonctionnaires originaires des départements d'outre-mer) - S'oppose à l'amendement n° 270 de M. Jean-François Pintat (réduction du nombre d'emplois proposés pour la réintégration du fonctionnaire dont l'emploi a été supprimé) - (p. 438) : s'oppose à l'amendement n° 155 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (possibilité pour le fonctionnaire ayant refusé trois offres d'emploi de choisir la mise en disponibilité) - Art. 97-1 (p. 439) : son amendement n° 45 : contribution des collectivités affiliées volontairement : dispositions transitoires quant au délai opposable ; adopté - (p. 439, 440) : s'oppose à l'amendement n° 271 de M. Jean-François Pintat (réduction de la participation des communes à la prise en charge de leurs agents par le centre de gestion au bout d'un délai de deux ans) - (p. 442) : s'oppose aux amendements n° 256 de M. René Régnauld (conditions d'intégration des titulaires en fonction lors de l'entrée en vigueur de la présente loi) et n° 281 de M. François Louisy (affiliation obligatoire au centre départemental de gestion des collectivités territoriales et des départements d'outre-mer pour leurs fonctionnaires de toutes catégories) - (p. 443, 444) : sur l'aménagement du droit d'option de réintégration, demande le retrait de l'amendement n° 92 de M. Pierre Salvi (possibilité d'option de réintégration dans la limite des besoins de la collectivité concernée) au profit de l'amendement n° 293 du Gouvernement - Avant l'art. 18 : reprend l'amendement n° 257 de M. Michel Charasse : conditions d'application des dispositions de l'article premier de l'ordonnance du 21 mars 1984 relatives au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi et portant modification du code du travail ; retiré - Problème de l'affiliation des collectivités locales aux Assedic.

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - Rapporteur - Art. 18 (p. 463) : s'oppose aux amendements de suppression pour coordination n° 157 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 248 de M. René Régnauld - Son amendement n° 47, première partie : coordination avec la modification de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1983 ; adopté - (p. 464) : s'oppose à l'amendement n° 158 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (possibilité pour les agents placés en disponibilité pour raisons familiales de réintégrer leur collectivité dans les mêmes conditions que les fonctionnaires détachés) - Son amendement n° 47, deuxième partie : réglementation des emplois de cabinet dans les collectivités territoriales ; retiré - (p. 465) :

s'oppose à l'amendement n° 159 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du paragraphe XIV de cet article) - Son amendement n° 48 : suppression du paragraphe XV de cet article réintroduisant la tutelle financière de l'Etat sur la fixation des rémunérations allouées par les collectivités locales à leurs agents ; retiré - (p. 466) : son amendement n° 311 : rémunération des fonctionnaires territoriaux identique à celle des fonctionnaires de l'Etat exerçant des fonctions équivalentes ; adopté après modification par le sous-amendement n° 312 du Gouvernement - (p. 467) : ses amendements n° 66 : compétence des commissions mixtes paritaires en matière de titularisation ; et n° 50 de coordination ; adoptés - (p. 468) : s'oppose à l'amendement n° 161 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du paragraphe XVI de cet article relatif aux compétences des commissions administratives paritaires) et demande le retrait des amendements n° 8 de coordination de M. Jean Chérioux et n° 89 de M. Pierre Salvi (compétence des commissions mixtes paritaires en matière de titularisation) - Son amendement n° 52 : gestion et formation des personnels de la commune et du département de Paris ; adopté - (p. 469) : accepte l'amendement n° 199 du Gouvernement (possibilité pour les collectivités locales d'accorder des congés aux agents non titulaires) - Art. 19 (p. 471) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 249 de M. René Régnauld (répartition des compétences en matière de formation des agents de la fonction publique territoriale) - Art. 11 de la loi du 12 juillet 1984 : sur les compétences du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, ses amendements n° 54, n° 55 et n° 56 ; adoptés - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 162 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis - Art. 12 (p. 473) : son amendement n° 57 : composition du conseil d'orientation du CNFPT ; devenu sans objet - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 163 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et accepte l'amendement n° 98 de M. Pierre Schiélé, modifié par le sous-amendement n° 314 de M. René Régnauld (p. 475) - Art. 13 (p. 476) : son amendement n° 58 : compétences du conseil d'orientation et du conseil d'administration du CNFPT ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement de suppression n° 164 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et demande le retrait des amendements n° 207 et n° 99 de M. Pierre Schiélé - Art. 14 (p. 477 à 479) : son amendement n° 59 : création sur l'ensemble du territoire de délégations interdépartementales ou régionales par le conseil d'administration du CNFPT ; adopté après modification par le sous-amendement n° 298 du Gouvernement - Sur le même objet, s'oppose aux amendements, n° 165 de suppression de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 191 de M. Henri Bangou, n° 117 de M. Paul Robert et demande le retrait de l'amendement n° 100 de M. Pierre Schiélé.

- Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives aux casinos autorisés [n° 128 (86-87)] - (28 avril 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 507, 508) : conditions d'installation et d'exploitation des machines à sous dans les casinos autorisés - Baisse de la fréquentation des casinos français du fait de la concurrence étrangère et d'un certain archaïsme de la réglementation des jeux - Droit de timbre sur les cartes d'entrée dans les casinos - Achat ou location des machines à sous par les casinos - Sous certaines réserves, se déclare favorable à la présente proposition de loi - Question préalable (p. 509) : s'oppose à la motion n° 3 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, tendant à opposer la question préalable - Art. 1 (p. 510) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 4 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (conditions d'installation et d'exploitation des machines à sous dans les casinos autorisés) - (p. 511) : son amendement n° 2 : acquisition par les seuls casinos, en pleine propriété et à l'état neuf, des machines à sous, sur autorisation du ministre de l'intérieur délivrée après avis de la commission supérieure des jeux ; retiré - Art. 1 bis (p. 512) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 5 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (salles de jeux automatiques exonérées du droit de timbre perçu par le fisc sur les cartes d'entrée dans les casinos) - Art. 2 (p. 513) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 6 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (conditions de délivrance des licences de débit de boissons aux casinos autorisés) - Demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Jean

Puech (abrogation de l'article L. 29 du code des débits de boissons en vue d'une actualisation de ce code).

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Rapporteur - Art. 19 (suite) : Art. 15 de la loi du 12 juillet 1984 (p. 515) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 166 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (composition des conseils d'orientation placés auprès des délégations interdépartementales ou régionales) - Son amendement n° 60 : voix consultative des personnalités qualifiées siégeant au conseil d'orientation d'une délégation interdépartementale ou régionale ; adopté - Art. 16 : s'oppose à l'amendement de suppression n° 167 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (compétences du conseil d'orientation des délégations en matière de formation) - Avant l'art. 19 (suite) (p. 516) : son amendement n° 53 : plans de formation établis par les seules collectivités territoriales et leurs établissements publics ; adopté après modification par les sous-amendements n° 309 de M. Pierre Salvi et n° 315 du Gouvernement - Après l'art. 19 (p. 517) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 202 de M. Pierre Salvi (mesures transitoires pour la mise en place des organes du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) - Art. 20 (p. 519) : s'oppose aux amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 168 de suppression pour coordination, n° 169, n° 170, n° 172 et n° 173 visant respectivement à supprimer les paragraphes I, II, IV et V de cet article et accepte les amendements n° 171 et n° 174 du même auteur visant à supprimer les paragraphes III et VI de cet article - S'oppose à l'amendement de suppression pour coordination n° 250 de M. René Régnauld - Son amendement de coordination n° 62 : formation des fonctionnaires des administrations parisiennes ; adopté - Son amendement n° 63 : suppression des paragraphes III et VI de cet article ; adopté - Art. 21 (p. 521) : s'oppose aux amendements de suppression pour coordination n° 175 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 251 de M. René Régnauld et aux amendements n° 176 à n° 180 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis tendant à supprimer les paragraphes I à V de cet article - Accepte l'amendement n° 299 du Gouvernement (modalités de versement aux centres de gestion des cotisations dues par les collectivités affiliées) - Après l'art. 21 : accepte l'amendement de coordination n° 300 du Gouvernement - Art. 22 (p. 522) : s'oppose aux amendements de suppression pour coordination n° 181 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 252 de M. René Régnauld (transfert des moyens du CFPC et du Centre national de gestion de la fonction publique territoriale au CNFPT) et au n° 182 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (autonomie et parité de la gestion de la formation) - Son amendement n° 64 : statut du personnel transféré au CNFPT ; retiré - (p. 523) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 103 de M. Pierre Schiélé (statut du personnel transféré au CNFPT) - Après l'art. 22 (p. 523) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 200 du Gouvernement (à titre transitoire, organisation par le CNFPT des concours de recrutement dans les emplois antérieurement existants de la fonction publique territoriale qui relevaient de la compétence du CFPC) - (p. 524) : s'oppose à l'amendement n° 254 de M. René Régnauld (élections en 1989 du conseil d'administration du CNFPT ; maintien jusqu'à cette date du Centre national de gestion et du CFPC) - (p. 525) : accepte l'amendement n° 201 du Gouvernement (statut des agents de police municipale) - (p. 528) : accepte l'amendement n° 283 de M. Hubert Haenel (entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la loi montagne du 9 janvier 1985 relatives aux sections de communes reportée jusqu'aux élections municipales de 1989 ; prorogation jusqu'à cette date du mandat des commissions syndicales constituées conformément aux dispositions de cette loi) - (p. 529) : accepte les amendements du Gouvernement n° 301 et n° 303 de coordination et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 302 (prorogation du délai permettant le transfert à l'autorité territoriale des services ou parties de services extérieurs de l'Etat) - *Seconde délibération* - Art. 4 : Art. 12 ter de la loi du 26 janvier 1984 (p. 531) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (taux de la cotisation versée au CNFPT par les collectivités territoriales voté par le conseil d'administration, dans la limite d'un taux maximum déterminé par la loi ; taux maximum fixé à 1 % à

partir de 1987) - Sur l'ensemble (p. 537) : collaboration remarquable entre le Sénat et le Gouvernement - Réussite de la décentralisation.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat** [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Après l'art. 2 (p. 1319) : soutient l'amendement n° 99 de M. Josy Moinet (déductibilité étendue aux versements faits au profit de la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme).

- **Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie** [n° 196 (86-87)] - (16 juin 1987) - Discussion générale (p. 1895) : statut définitif conféré aux juges consulaires ; suppression de la distinction entre juge suppléant et juge de plein exercice - Rend hommage aux juges et aux auxiliaires de justice travaillant au sein des tribunaux de commerce - Large concertation avec la conférence générale des tribunaux de commerce - Souhaite que l'expérience soit prise en compte dans le statut des juges - Pouvoirs de la commission de discipline - Mise en place des tribunaux de commerce - Favorable à l'adoption de ce projet - Art. 2 : Art. L. 413-2 du code de l'organisation judiciaire (p. 1900) : son amendement n° 21 : secrétariat de la commission chargée de surveiller les opérations électorales assuré par le greffier du tribunal de commerce ; retiré - (p. 1901) : son amendement n° 22 : commission chargée de surveiller les opérations électorales présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire ; adopté - Art. L. 413-3 : son amendement n° 23 : fixation d'une limite d'âge minimale pour l'éligibilité aux fonctions de membre d'un tribunal de commerce ; adopté - Art. L. 414-4 (p. 1904) : son amendement n° 24 : suspension d'un membre d'un tribunal de commerce prononcée par la commission nationale de discipline ; rejeté - (p. 1905) : demande au ministre d'adopter pour les juges une procédure de suspension comparable à celle applicable pour les greffiers - Après l'art. 22 (p. 1912) : son amendement n° 25 : avis de la conférence générale des tribunaux de commerce pouvant être pris sur les projets de dispositions législatives ou réglementaires concernant l'organisation des tribunaux de commerce ; retiré - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1913) : groupe de la gauche démocratique favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2213) : contraintes du métier d'agriculteur : phénomènes biologiques et climatiques - Solution unique pour les agriculteurs : intensifier l'exploitation - Problème de la gestion de l'excédent de production - (p. 2214) : Europe et Italie, Bénélux - Adaptation de la production nationale aux débouchés solvables - Ouvertures nécessaires de l'agriculture française au marché international à l'exportation et à l'importation - Grande-Bretagne - Pyramide des âges - Aspect structurel des lois d'orientation agricole - Indemnité viagère de départ - Impossibilité pour la France de « s'offrir le luxe » de laisser l'agriculture française déperir.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2890) : signale le vote nuancé des sénateurs du groupe de la gauche démocratique sur ce texte - Rappelle que certains incidents de procédure ont donné à penser qu'on faisait prendre au Parlement des responsabilités qui le dépassaient, compte tenu du problème qui lui était soumis.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 313 (86-87)] - (30 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2913) : congé parental - Statut des agents des caisses de crédit municipal - Mobilité des agents détachés dans la fonction publique territoriale - (p. 2914) : cas particulier des agents déchargés d'emploi ou dont l'emploi a été supprimé : exclusion définitive de la fonction publique territoriale en cas de refus de trois offres d'emploi - Fixation dans une loi ultérieure du taux maximal des cotisations des centres départementaux et interdépartementaux de gestion ; distinction, pour l'application de ce taux, entre les missions obligatoires des centres et leurs mis-

sions facultatives ou complémentaires - Fixation d'un plafond aux surcotisations demandées aux organismes d'HLM pour financer les formations qui leur sont spécifiques au niveau national - Réorganisation des sanctions disciplinaires offertes aux responsables des collectivités territoriales - Création d'une instance d'appel de caractère régional se substituant à la procédure d'appel national - Durée de validité des listes d'aptitude - Statut des fonctionnaires occupant des emplois fonctionnels - (p. 2915) : publicité du tableau d'avancement - Représentativité des organisations syndicales - Définition des cadres d'emplois - Demande au Sénat d'adopter les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3256) :** rappelle les difficultés nées de la décentralisation et non prises en compte par le texte en projet - Réforme de la dotation globale d'équipement, DGE : souci de renforcer la solidarité au bénéfice des collectivités les plus défavorisées ; introduction du critère du potentiel fiscal superficiaire - (p. 3257) : modification des règles de répartition de la seconde part de la DGE : désaccord de la commission sur le mode de calcul de la majoration de la dotation des départements, aboutissant à prédéterminer la politique d'assistance au remembrement - Interventions économiques des collectivités territoriales : accord sur la proposition de supprimer la possibilité de l'intervention des communes au profit des entreprises en difficulté ; participation des départements, des communes et des régions à des fonds de garantie d'emprunt - Mesures d'assouplissement dans la gestion courante des collectivités territoriales - Contrôle financier : difficulté de la tâche des magistrats des chambres régionales des comptes ; dérive vers le contrôle d'opportunité - (p. 3258) : désaccord de la commission sur la disposition tendant à transférer aux trésoriers-payeurs généraux, TPG, sous réserve du pouvoir d'évocation et de réformation de la chambre régionale des comptes, le contrôle des communes de moins de deux mille habitants - Article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen sur le contrôle juridictionnel de l'emploi des fonds publics ; différence entre la mission de la Cour des comptes, exercée sur des administrateurs de l'Etat, et le contrôle qui doit être exercé sur des collectivités territoriales, régulièrement sanctionnées par le corps électoral - Proposition de la commission des lois : limitation du contrôle par la chambre régionale des comptes à celui de la régularité de l'emploi des crédits de toutes les collectivités, avec une procédure allégée d'instruction par le TPG pour les communes dont le budget ne dépasse pas un certain plafond - Coopération intercommunale ; mécanisme de sortie d'un syndicat - Communes touristiques ; taxe de séjour - (p. 3259) : baux emphytéotiques sur le patrimoine privé devenu public de la commune - Propose l'adoption de ce projet de loi - **Exception d'irrecevabilité (p. 3266) :** s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Rappelle la participation des membres du parti communiste au Gouvernement au moment du vote des premières lois de décentralisation - Récuse l'accusation de non conformité à l'article 72 de la Constitution relatif au principe de la libre administration des communes - **Question préalable (p. 3269, 3270) :** s'oppose à la motion n° 1 de M. René Régnault, tendant à opposer la question préalable - Contrôle financier des petites communes : maintien de la compétence des chambres régionales des comptes et mise en place d'une procédure allégée - Problème des finances locales : responsabilité de l'insuffisance des transferts et des dotations globales de fonctionnement et d'équipement décidés par les gouvernements socialistes - Dispositif de sortie des syndicats intercommunaux.

Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Rapporteur - Avant le titre I (p. 3315, 3316) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Louis de Catuelan (rétablissement du scrutin de liste majoritaire avec panachage pour toutes les communes de moins de dix mille habitants) - Demande le retrait de l'amendement n° 7 de M. Pierre Salvi (institution d'une commission chargée de proposer les grandes orientations d'une réforme de la fiscalité locale) - (p. 3317) ; demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Guy Malé (dispositions relatives au fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) - (p. 3319) : s'oppose aux amendements n° 119 et n° 120 de Mme Paulette Fost (statut de l'élu local) ; principe de l'indemnisation des fonctions électives) - (p. 3322) : demande le retrait des amendements n° 134, n° 135 et n° 136 de M. Henri Goetschy (amélioration de la répartition des compétences en matière d'aide sociale) - (p. 3324, 3325) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 138 de M. Henri Goetschy (dispositions du code des communes s'appliquant aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : possibilité pour un groupement de collectivités d'avoir en commun un ou plusieurs gardes champêtres compétents sur l'ensemble des territoires constituant ce groupement) - Extension du droit commun métropolitain aux départements d'Alsace-Moselle - **Avant l'art. 1 (p. 3327) :** demande le retrait de l'amendement n° 129 de M. Gérard Larcher (présentation par le Gouvernement au Parlement d'un projet de calcul de la dotation globale d'équipement, DGE, établi sur de nouveaux critères reposant sur des valeurs économiques réelles) - (p. 3329) : s'oppose aux amendements analogues n° 9 de M. Henri Goetschy, n° 91 de M. Hubert Haenel et n° 121 de Mme Paulette Fost (ouverture d'un droit d'option en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, pour les communes de moins de deux mille habitants) - Problème des files d'attente de communes pour bénéficier des subventions spécifiques de la DGE deuxième part - **Art. 1 (p. 3333) :** s'oppose à l'amendement n° 15 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la seconde part de la DGE des communes) - Ses amendements rédactionnels n° 48 et n° 49 ; adoptés - **Art. 2 (p. 3336) :** s'oppose à l'amendement n° 16 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, des départements) - (p. 3337) : ses amendements n° 50 à n° 54 : modification des modalités de répartition de la première part de la DGE du département ; retirés au profit de l'amendement n° 166 du Gouvernement (harmonisation des modalités d'attribution aux départements défavorisés de la majoration pour insuffisance de potentiel fiscal ; prise en compte de cette majoration dans le calcul du seuil de garantie d'évolution ; non prise en compte pour le calcul du seuil d'écrêtement de la première part) - **Art. 3 (p. 3338, 3339) :** son amendement n° 55 : modalités de répartition de la seconde part de la DGE des départements : suppression de l'affectation de la part réservée à l'aménagement foncier et au remembrement ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 30 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis - **Art. 4 (p. 3340) :** s'oppose à l'amendement n° 18 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article retirant aux communes la possibilité d'aider les entreprises en difficulté) - (p. 3341) : son amendement n° 56 : possibilité, pour les communes octroyant des aides au maintien des services en milieu rural, de passer des conventions avec d'autres collectivités territoriales concernées et disposant de moyens adaptés à la conduite de ces actions ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 143 de M. André Méric (suppression des dispositions de cet article retirant aux communes la possibilité d'aider les entreprises en difficulté) - Demande le retrait de l'amendement n° 145 de M. André Méric (aides au maintien des services en milieu rural : possibilité pour la commune de passer des conventions avec d'autres collectivités concernées et disposant de moyens adaptés à la conduite de ces actions), au profit de son amendement analogue n° 56 - (p. 3344) : son amendement rédactionnel n° 57 ; retiré au profit de l'amendement n° 32 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (suppression des aides du département aux entreprises en difficulté ; pouvoir d'aide conjointe avec la région), assorti du sous-amendement n° 175 de M. Louis Virapoullé (régime dérogatoire des départements d'outre-mer) - **Art. 5 (p. 3347, 3348) :** renforcement des conditions d'octroi des garanties d'emprunt ; cas du financement des sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie, Sicomi, régionales auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Ses amendements n° 58 rédactionnel et n° 59 : montant des provisions constituées par la commune pour couvrir les garanties des cautions accordées ; coefficient multiplicateur ; adopté - Accepte les amendements n° 34 (constitution d'un établissement de crédit à cet effet sous forme de société anonyme) et n° 35 (participation obligatoire d'une banque au capital de cette société) de M. Bernard Pellarin,

rapporteur pour avis ; s'oppose à l'amendement n° 95 de M. Jean Boyer (renforcement des conditions d'octroi des garanties d'emprunt par les communes : participation obligatoire d'une banque au capital de la société financière constituée à cet effet) - Art. 6 (p. 3349) : ses amendements n° 60, rédactionnel, et n° 61 : coefficient multiplicateur du montant des provisions spécifiques constituées par le département pour couvrir les garanties des cautions accordées ; adoptés - Art. 7 (p. 3350) : ses amendements n° 62, rédactionnel, et n° 63 : coefficient multiplicateur du montant des provisions spécifiques constituées par la région pour couvrir les garanties et cautions accordées ; adoptés - Après l'art. 7 (p. 3351) : s'oppose à l'amendement n° 124 de Mme Paulette Fost (inclusion d'un projet de réforme de la taxe professionnelle dans la prochaine loi de finances) - (p. 3352, 3353) : oppose l'article 45, alinéa 3, du règlement, aux amendements n° 125 (rétablissement du fonds spécial d'investissement routier) et n° 127 (création d'un fonds d'allègement de la dette des collectivités locales) de Mme Paulette Fost - Avant l'art. 8 (p. 3354) : son amendement n° 69 rectifié : concours financiers des communes aux services publics, industriels et commerciaux ; adopté - (p. 3356) : contrôle de gestion des chambres régionales des comptes - Art. 8 (p. 3357) : s'oppose à l'amendement n° 19 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif à l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif) - Après l'art. 8 (p. 3358) : s'oppose à l'amendement n° 146 de M. André Méric (budget primitif des groupements de communes et des syndicats mixtes) - Art. 9 (p. 3358, 3359) : s'oppose à l'amendement n° 20 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif à l'inscription au budget communal d'un crédit pour dépenses imprévues) ; son amendement n° 64 : crédit pour dépenses imprévues ; relèvement du plafond ; adopté - Avant l'art. 12 : son amendement n° 65 rectifié : imputation budgétaire d'un excédent reportable ; adopté - Art. 12 (p. 3360, 3361) : ses amendements n° 66, n° 67 et n° 68 : assouplissement de la procédure d'ajustement de crédit dans la période suivant immédiatement la fin d'exercice ; adoptés.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Rapporteur - Art. 14 (p. 3377, 3378) : s'oppose aux amendements identiques n° 24 de Mme Paulette Fost et n° 148 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales) - Ses amendements n° 71 : contrôle de la chambre régionale des comptes : substitution de la notion d'emploi régulier des fonds à la notion de bon emploi ; n° 72 : conditions de l'examen par les chambres régionales des comptes des établissements, sociétés, groupements ou organismes dépendant des collectivités territoriales ; n° 73 : entretien préalable entre un membre de la chambre régionale et l'ordonnateur de la collectivité concernée avant la formulation des observations ; (p. 3379) ; n° 74 : astreinte des magistrats de la chambre régionale des comptes au secret professionnel ; et n° 70 : conditions de l'apurement administratif par le trésorier payeur général, TPG, des comptes des communes de moins de 2000 habitants dont le budget annuel ne dépasse pas trois millions de francs ; adoptés - (p. 3380) : sur ses amendements n° 70 à n° 73, s'oppose aux sous-amendements n° 180 à n° 183 de M. Jacques Oudin - (p. 3381) : accepte l'amendement n° 113 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (procédure du contrôle de gestion par la chambre régionale des comptes ; insertion dans le rapport public de la Cour des comptes d'un rapport d'activité des chambres régionales), assorti du sous-amendement n° 140 de M. Emmanuel Hamel ; accepte l'amendement n° 14 de M. Guy Malé (nouvelle rédaction de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales : limitation de la compétence des chambres régionales des comptes au contrôle de régularité) - (p. 3385, 3386) : demande l'adoption de son amendement n° 70 - (p. 3388, 3389) : contrôle de gestion - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 113 rectifié de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (procédure du contrôle de gestion par la chambre régionale des comptes ; insertion dans le rapport public de la Cour des comptes d'un rapport d'activité des chambres régionales) - Avant l'art. 15 (p. 3391) : son amendement n° 75 : pérennisation des syndicats d'étude et de programmation chargés d'élaborer les schémas directeurs ; adopté - (p. 3392) : accepte l'amendement n° 117 de M. Marc

Lauriol (abrogation du troisième alinéa de l'article L. 153-2 du code des communes relatif à l'élection du maire délégué dans les communes associées comportant un sectionnement électoral) - (p. 3395) : accepte l'amendement n° 168 du Gouvernement (possibilité pour une commune de n'adhérer à un syndicat que pour une partie seulement des compétences exercées par celui-ci) - Art. 15 (p. 3419) : s'oppose aux amendements identiques n° 25 de Mme Paulette Fost et n° 149 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune d'un syndicat en cas de modification réglementaire) ; ses amendements n° 76 ; rédactionnel ; n° 77 et n° 78 rectifié : conditions de participation aux charges d'emprunt ; arbitrage du représentant de l'Etat en cas de désaccord sur les conditions financières du retrait d'une commune ; adoptés - Après l'art. 15 (p. 3422) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 150 de M. Louis Longueue (condition de dissolution d'un syndicat ne comportant que deux communes) - Art. 16 (p. 3423) : son amendement n° 79 : nouvelle rédaction de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune dont un intérêt essentiel est compromis ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 44 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis, et s'oppose au sous-amendement n° 152 de M. André Méric ; son amendement n° 80 : limitation des dispositions de cet article aux communes adhérant depuis six ans au moins au syndicat concerné ; adopté - Art. 18 (p. 3427) : accepte l'amendement n° 115 de M. Guy de La Verpillière (modalités de répartition des ressources des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle entre les communes d'implantation des sites nucléaires et celles où sont situés les barrages réservoirs ou de retenues : exclusion des réservoirs et barrages construits avec pour objet principal la production d'énergie hydro-électrique) ; son amendement n° 81 : non cumul d'attributions ; adopté - Après l'art. 18 (p. 3428) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 116 de M. Pierre Lacour (prorogation du délai légal de déclaration par les propriétaires des plans d'eau visés à l'article 433 du code rural pour la validation des titres, autorisations ou concessions d'enclos piscicoles) - (p. 3429) : accepte l'amendement n° 105 de M. Pierre Schiélé (fixation par le groupement de communes du taux de la taxe professionnelle sur les zones d'activité économique créées à l'initiative de ce groupement) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 78 ; adopté puis devenu sans objet du fait du retrait de l'amendement n° 105 - (p. 3433) : s'oppose aux amendements identiques n° 108 de M. Pierre Schiélé et n° 155 de M. André Méric d'une part (suppression du taux plafond des cotisations des collectivités au centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT), et n° 107 de M. Pierre Schiélé et n° 156 de M. André Méric d'autre part (fixation d'un taux pour 1988) - (p. 3435, 3436) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 177 du Gouvernement (cotisations aux centres de gestion ; fixation d'un taux maximum ; Titre nouveau : « De la fonction publique territoriale ») et n° 109 de M. Pierre Schiélé (fixation d'un taux maximum annuel) - (p. 3437, 3438) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 111 du Gouvernement (cotisation complémentaire aux centres de gestion des collectivités et établissements affiliés employant des agents à temps non complet) ; son amendement n° 112 : rectification d'une erreur matérielle dans la loi du 26 janvier 1984 ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 161 de M. Michel Charasse (régime de l'assurance chômage des agents titulaires involontairement privés d'emploi) - Art. 19 (p. 3440) : s'oppose à l'amendement n° 28 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif au régime de la dotation supplémentaire destinée aux communes touristiques ou thermales) ; son amendement rédactionnel n° 82 ; adopté - (p. 3441) : accepte l'amendement n° 101 de M. André-Georges Voisin (dotation globale de fonctionnement, DGF, des communes touristiques : relèvement du seuil démographique d'éligibilité ; mécanisme de garantie ; mécanisme de sortie) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 186 ; adopté - Cas des communes ayant sur leur territoire des monuments historiques ouverts au public et classés - Après l'art. 19 (p. 3442 à 3444) : ses amendements n° 83 : Titre nouveau : « Dispositions relatives aux baux de longue durée pour l'exécution de missions de service public » ; n° 84, n° 85 et n° 86 : conclusion des baux emphy-

téotiques pour l'exécution de missions de service public ; n° 87 et n° 88 : conclusion de baux à construction pour exécution de missions de service public ; adoptés - (p. 3447) : accepte l'amendement n° 172 du Gouvernement (modernisation de la taxe de séjour, possibilité de perception par les communes par un mécanisme forfaitaire), ainsi que le sous-amendement n° 93 de M. Hubert Haenel - (p. 3449) : accepte l'amendement n° 169 du Gouvernement (Titre nouveau : « Dispositions nouvelles relatives aux syndicats d'agglomérations nouvelles »).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4551) : prix agricoles : effort du Gouvernement tendant à la réduction du prix de revient ; tendance à la baisse du prix de vente ; problèmes posés par la politique agricole commune ; conséquences de l'importation du soja des Etats-Unis - Surendettement d'une partie des agriculteurs ; Crédit agricole - Incompatibilité de la politique des structures avec une extensification qui rendrait nécessaire une crise de surproduction entraînée par la chute des prix - Fiscalité agricole - (p. 4552) : régime fiscal et cessions - Inadaptation du droit fiscal à la politique foncière tendant à séparer la propriété et l'acte d'exploitation du sol - Retraite en franchise d'impôt - Entrée dans la succession des compensations d'assurance-vie consenties au bénéfice du Crédit agricole par l'agriculteur endetté. -

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) - Rapporteur pour avis (sécurité civile) (p. 4751) : hommage à tous ceux qui ont laissé leur vie au service de la sécurité civile - Progression des crédits de la sécurité civile et changement global d'orientation traduit dans la loi du 22 juillet dernier relative à la sécurité civile - Augmentation des crédits affectés au fonctionnement des unités d'instruction de la sécurité civile et des effectifs des deux unités actuellement existantes - Augmentation des moyens de lutte contre les incendies en milieu naturel - Réduction de la superficie moyenne couverte par un feu en raison de l'effort effectué l'été dernier et grâce à la réforme des systèmes d'alerte - Problème du statut des sapeurs pompiers - Souhaite une réflexion sur la comparabilité de la contribution des collectivités territoriales aux dépenses de lutte contre l'incendie - Souligne l'importance des crédits consacrés à la sécurité civile et consommés par les villes de Paris et de Marseille - (p. 4752) : forte progression des dépenses de défense civile, notamment celles du ministère de l'intérieur et du ministère des postes et télécommunications - Constate que la notion de défense civile reste encore marquée par le flou - Problème de la préparation de la protection des populations en cas de crise - Création par la loi du 22 juillet dernier des conditions d'une réorganisation de l'ensemble des systèmes d'alerte et de commandement - Au nom de la commission des lois, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - (p. 4761) : son intervention à titre personnel : déplore les excès oratoires de M. Charles Lederman - (p. 4762) : gestion collective de la décentralisation par les ministres - Réforme des finances préparée avant 1981, véritable fondement de la décentralisation avec la loi sur les dotations globales, la loi sur la récupération de la TVA et les dispositions réglementaires sur la globalisation des emprunts, qui donnent leur autonomie aux collectivités territoriales - Problème du transfert de l'exécutif aux présidents de conseils généraux et aux présidents de conseils régionaux - Existence de quatre échelons d'administration totalement compétents en France et risque de confusion de responsabilités - Rappelle que la dotation globale d'équipement, DGE, qui avait été instituée sous le gouvernement de M. Raymond Barre était destinée à prendre en compte les besoins d'une collectivité territoriale en matière d'investissement - Dénonce un détournement de la dotation globale de fonctionnement, DGF, entre 1981 et 1986 en raison de sa politisation - Constate que le Gouvernement actuel essaie de remédier à ce qui a été en réalité une opération publicitaire de décentralisation - Problème des crédits correspondant aux domaines - Signale la disparition du fonds spécial d'investissement routier à l'époque du transfert vers la DGE - Souhaite que le Gouvernement mette à l'étude un début de rat-

trapage de ce qu'ont été les spoliations réelles ou les transferts de charges que les collectivités territoriales ont connus après la décentralisation - Poursuite nécessaire de l'effort en faveur des lycées - Existence de problèmes dans les collèges et dans le secteur de l'aide sociale - Au nom de la majorité des sénateurs du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)]** - (16 décembre 1987) - Avant l'art. 13 (p. 5547, 5548) : s'abstiendra sur l'amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Masseret (produit de cession de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat), et sur cet amendement, se déclare favorable au sous-amendement n° 55 de M. Stéphane Bonduel (affectation de tout ou partie du produit de cession issu de la mutualisation de la CNCA en faveur de l'agriculture et du monde rural) - Art. 13 (p. 5554) : son amendement n° 36 : utilisation des pommes de terre pour la fabrication de l'éthanol ; adopté.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 175 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5857) : dénonce les conditions d'examen de ce texte et constate que le Sénat n'a peut-être pas pu exprimer exactement tout ce qu'il avait à dire sur le sujet de la décentralisation - Rappelle que le projet comportait cinq titres au départ et que le Sénat en avait ajouté quatre d'importance inégale - Signale que l'Assemblée nationale en a transféré deux dans d'autres parties du texte, complété un et transformé un autre - Orientation du titre premier vers les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales et adjonction d'une série de dispositions issues des travaux de la commission de M. Barbier sur la coopération intercommunale - Adoption de dispositions relatives à la dotation globale de fonctionnement, DGF : fixation des règles de la DGF minimale des départements pauvres ; suppression dans les modalités de calcul de potentiel fiscal de la part de taxe professionnelle que les communes reçoivent au titre des fonds départementaux de la péréquation de la taxe professionnelle - (p. 5858) : adoption de dispositions relatives aux interventions économiques des régions, au recrutement des membres des chambres régionales des comptes, aux communes touristiques - Existence de trois divergences entre l'Assemblée nationale et le Sénat sur le plan des interventions économiques - Rétablissement par la CMP de l'intervention des départements au profit des entreprises en difficulté, refusée par le Sénat en première lecture - Possibilité d'octroi des emprunts aux organismes d'utilité publique régis par l'article 238 bis du code général des impôts - Contribution des collectivités territoriales aux charges anormales des services publics concédés et extension de cette pratique aux régies sous condition d'une libération en ce sens du conseil municipal - Contrôle financier des comptes des petites communes par les trésoriers payeurs généraux et adoption d'un critère fixé à deux millions de francs - Problème de la sortie d'un syndicat intercommunal - (p. 5859) : réservation de la dotation touristique aux communes, à l'exclusion de leur groupement - Suppression de la possibilité d'accorder des dégrèvements de la taxe forfaitaire de séjour en cas de fréquentation anormalement mauvaise - Non prise en compte de la possibilité de reconduction de détachement de fonctionnaires d'Etat ou territoriaux auprès de parlementaires.

GOETSCHY (Henri), sénateur du Haut-Rhin (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre du comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) et du comité direc-

teur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDES-TOM).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi du 21 mai 1836 sur les loteries [n° 186 (86-87)] (16 avril 1987) - Jeux et paris.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Départements et territoires d'outre-mer - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 9] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi sur le développement du mécénat* [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Art. 4 (p. 1328, 1329) : ses amendements n° 7 et n° 8, soutenus par M. Daniel Hoeffel : mêmes conditions fiscales accordées aux entreprises offrant des œuvres d'art à l'Etat ou aux collectivités locales ; devenus sans objet.

Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Après l'art. 13 (p. 1359) : son amendement n° 9, soutenu par M. Pierre Salvi : possibilité pour les associations régies par la loi du 19 avril 1908, dont la mission a été reconnue d'utilité publique, de bénéficier des mêmes droits et avantages attribués aux associations d'utilité publique du droit général ; retiré.

- *Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant* [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Après l'art. 8 (p. 2279) : ses amendements, soutenus par M. Louis de Catuelan, n° 21 : contrôle technique et réparations nécessaires obligatoires, tous les cinq ans, pour tous les véhicules immatriculés en France ; et n° 22 : obligation pour les constructeurs d'équiper les véhicules de tourisme qui développent une puissance réelle de plus de 150 CV Din du système de freinage antibloquant ; retirés.

- *Projet de loi d'amélioration de la décentralisation* [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3302, 3303) : manque de cohérence dans la répartition des compétences et des financements entre l'Etat et le département en matière d'aide sociale : centres d'aide par le travail, CAT ; tarification des structures d'accueil des personnes âgées ; fixation des allocations compensatrices, à la charge du département, par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP ; demande l'augmentation de la représentation du département au sein de cette dernière - Gestion des collèges par les départements : coût de la remise à niveau des bâtiments scolaires, souvent en mauvais état ; problème de l'obligation d'assurance ; problème financier des dépenses de construction et de gestion - Poids du formalisme administratif - Rôle des collectivités locales dans la préparation de l'étape européenne de 1992 - Avant le titre I (p. 3322, 3323) : ses amendements n° 134, n° 135 et n° 136 : amélioration de la répartition des compétences en matière d'aide sociale ; retirés - Hébergement des adultes handicapés travaillant dans un CAT - Problème des tarifs dans le cas d'une compétence partagée entre le département et un organisme de sécurité sociale - (p. 3324, 3325) : son amendement n° 138 : dispositions du code des communes s'appliquant aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : possibilité pour un groupement de collectivités d'avoir en commun un ou plusieurs gardes champêtres compétents sur l'ensemble des territoires constituant ce groupement ; adopté - Police dans les petites communes - (p. 3326, 3327) : son amendement n° 137 rectifié : Titre additionnel : « Des compétences des gardes champêtres en Alsace-Moselle » ; adopté - Après l'art. 2 (p. 3328) : son amendement n° 9 : ouverture d'un

droit d'option en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, pour les communes de moins de deux mille habitants ; retiré - (p. 3330) : discrimination entre communes de moins de deux mille habitants, avec avantage pour les communes touristiques.

- *Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental* [n° 6 (87-88)] - (5 novembre 1987) - Art. 1 (p. 3723) : son amendement n° 5, soutenu par M. Louis de Catuelan : extension du champ d'application de cette loi au patrimoine d'intérêt local ; retiré.

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4628) : poursuite de l'effort consenti par le Gouvernement en faveur de l'outre-mer - Constate que ce budget ne représente qu'une faible partie de l'effort financier total consacré à l'outre-mer - Importance des dépenses ordinaires - Augmentation des interventions en raison de mesures fiscales notamment à propos du nickel de Nouvelle-Calédonie - Application de la loi de programme de développement des DOM - Importance de l'effort en faveur des dépenses en capital - Importance de l'effort budgétaire en faveur de la Nouvelle-Calédonie - Loi programme de décembre 1986 et définition des objectifs économiques et sociaux des DOM - Loi programme complétée par une série de contrats de plan applicables dans les départements et les collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon - Evoque la situation dramatique des réfugiés du Surinam accueillis dans les centres de Guyane - (p. 4629) : existence d'un contrat de plan entre Wallis et Futuna et la France - Faiblesse de l'action de l'Etat en Polynésie et dégradation du climat social du territoire - Amélioration de la déserte des terres australes et antarctiques françaises, TAAF - Achèvement d'une piste aérienne en Terre Adélie en 1992 - Interrogation sur l'efficacité de l'aide fiscale à l'investissement - Problème des zones franches - Conséquences du système d'aide directe à l'emploi - Nécessaire poursuite de l'effort en faveur du tourisme - Soutien aux compagnies de transport - Influence des conditions politiques et de sécurité pour la promotion touristique - Problème de la rémunération du personnel de la fonction publique outre-mer - Problème de l'intégration des DOM à la CEE à l'horizon 1992 - Souhaite le maintien des fiscalités spécifiques des DOM : rhum, octroi de mer - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

GOLLIET (Jacques), sénateur de Haute-Savoie (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale* [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Art. 1 (p. 346) : sur l'amendement n° 17 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au recrutement des contractuels), son sous-amendement n° 71 ; retiré.

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Après l'art. 16 (p. 428) : son amendement n° 87, soutenu par M. Raymond Bouvier : seuils de population déterminés par le projet de

loi : surclassement dans une catégorie démographique supérieure des communes classées stations de tourisme ; adopté.

- **Question au Gouvernement : aide à la population afghane et libération d'Alain Guillo** (17 décembre 1987) (p. 5595).

GOUSSEBAIRE-DUPIN (Yves), sénateur des Landes (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 195 (JO Débats du 26 mai 1987) (p. 1271) - Ministère : Collectivités locales - *Insuffisance des crédits destinés à compenser les transferts de compétences des lycées aux régions* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2652) - Lycées.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3131) : création de l'Office national du Crédit agricole par la loi du 5 août 1920 et devenu Caisse nationale en 1926 - Ouverture du champ de compétences de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA, aux prêts non bonifiés en 1971 - Transformation de la CNCA en établissement public par la loi de décembre 1978 - Nécessaire transformation du statut juridique de la CNCA pour en faire une banque moderne pour les agriculteurs - Mutualisation et substitution au système de la toile d'araignée de celui de la pyramide - Ensemble du monde agricole favorable à la mutualisation - Choix d'une transformation de la CNCA en société anonyme - (p. 3132) : introduction de certaines dispositions particulières relatives à la représentation des petites caisses au sein du conseil d'administration - Agrément par les pouvoirs publics du directeur général de la Caisse nationale - Maintien du monopole de la distribution des prêts bonifiés et des dépôts des notaires en milieu rural - Obligation pour une banque mutualiste à vocation agricole d'élargir ses services à d'autres secteurs d'activités nationales et internationales pour se développer - Emprunts du monde agricole deux fois supérieurs à ses dépôts - Tendance des agriculteurs à faire jouer de plus en plus la concurrence entre les différents réseaux bancaires - Dépôt par le groupe de l'UREI de quatre amendements dont l'un tend à soumettre au contrôle de la Cour des comptes la distribution des prêts bonifiés, le deuxième vise à permettre aux salariés des caisses régionales de souscrire aux 10 % des parts réservées aux salariés de la Caisse nationale et de ses filiales ; le troisième a trait à la méthode d'évaluation du prix de cession du Crédit agricole et à la fixation d'un prix plancher par la commission de privatisation prévue dans la loi du 6 août 1986 ; le quatrième est d'ordre rédactionnel - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

Suite de la discussion - (15 octobre 1987) - **Art. 1** (p. 3172) : son amendement n° 73 : distribution des prêts bonifiés par la société anonyme soumise au contrôle de la Cour des comptes ; retiré - **Art. 7** (p. 3201) : son amendement rédactionnel n° 76 ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4755) : évolution favorable par rapport au taux d'inflation des concours financiers de l'Etat et des dotations de compensation des transferts de compétences - Respect des engagements pris dans le cadre de la décentralisation - Attente d'une proposition de révision de l'article 23 modifié de la loi du 23 juillet 1983 relative à la répartition des charges des écoles à fréquentation intercommunale - Interrogation sur le dépôt prochain d'un projet de loi relatif à la révision des valeurs locatives foncières -

Augmentation de la dotation globale d'équipement, DGE - Souhaite une réflexion sur l'idée d'une planification des opérations subventionnées sur plusieurs années - Se déclare satisfait en ce qui concerne le taux obtenu relatif aux cotisations des collectivités locales à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Nécessaire amélioration de la décentralisation - Constate l'urgence d'une réforme de la fiscalité locale et d'une harmonisation des TVA au regard de l'échéance de 1992 - Souhaite un nouveau partage des compétences entre les régions et les autres collectivités territoriales - Reprise des actions d'aménagement du territoire en direction de l'espace rural - Estime nécessaire une bonne déconcentration de l'Etat pour une bonne décentralisation - Rend hommage à l'action du Gouvernement en matière de sécurité publique - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

GOUTEYRON (Adrien), sénateur de la Haute-Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles.

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983), puis nommé membre titulaire (JO Lois et décrets du 10 avril 1987).

- Membre titulaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Membre titulaire de la Société Télédiffusion de France.

- Membre du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ; en démissionne (10 juin 1987).

- Est nommé membre du conseil d'administration de la société Télédiffusion de France (JO Lois et décrets du 13 juin 1987).

- Vice-président de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 219 (86-87)] modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 264 (86-87)] (9 juin 1987) - Apprentissage.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur les propositions de loi, [n° 251 (86-87)] de M. Jean Cluzel et [n° 280 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, relatives à la protection des services de télévision ou de radiodiffusion destinés à un public déterminé [n° 317 (86-87)] (24 juin 1987) - Audiovisuel.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Communication - Article 52 et lignes 52 et 53 de l'Etat E annexé à l'article 48 - [n° 94 (87-88) tome 10] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 189 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1242) - Ministère : Agriculture - *Difficultés de l'élevage ovin français* - (Réponse : JO Débats 20 juin 1987) (p. 2083) - Elevage.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 4 : Art. 12-1 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 387) :** intervient sur l'amendement n° 75 de M. Pierre Schiélé (missions du CNFPT et des centres de gestion ; organisation par le CNFPT des concours pour les fonctionnaires des catégories A et B ainsi que certains concours des catégories C) - Engagement pris pour le classement en catégorie A des secrétaires généraux de communes de 2 000 à 5 000 habitants.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Art. 14 (p. 1360) :** son amendement n° 43 : absence de limitation à la possibilité pour des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale d'être constitués entre deux ou plusieurs personnes morales de droit public ou de droit privé, comportant au moins une personne morale de droit public pour exercer ensemble ; retiré.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 1628) :** modification du code du travail - Hommage au travail de la commission des affaires sociales - Apprentissage, filière de formation initiale - Revalorisation et développement de l'enseignement technologique et professionnel - Extension à l'apprentissage de la possibilité de préparer des diplômes supérieurs au niveau V - Durée minimale de formation en centre de formation des apprentis, CFA, portée à 400 heures - Favorable aux divers assouplissements prévus par le projet : simplification des procédures d'agrément, suppression de l'avis circonstancié d'orientation, faculté de conclure plusieurs contrats successifs, modulation de la durée de l'apprentissage - Amélioration de l'emploi des jeunes - Apprentissage, complément des autres voies de formation - Développement de l'apprentissage et renforcement des lycées professionnels - (p. 1629) : apprentissage fondé sur l'alternance - Nécessaire clarification des rapports entre l'apprentissage rénové et les formules de formation des jeunes en alternance - Importance des relations personnelles entre les apprentis et les maîtres d'apprentissage - Préparation à un diplôme technologique, vocation prioritaire de l'apprentissage - Au nom de la commission des affaires culturelles, se déclare favorable à ce projet - Art. 1 (p. 1659) : son amendement n° 127 : association, par le contrat d'apprentissage, d'une formation en entreprise et d'enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis, CFA ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 145 du Gouvernement - Art. 2 (p. 1664) : son amendement n° 128 : prise en compte pour la durée du contrat d'apprentissage du niveau de formation de l'apprenti au moment de la conclusion du contrat ; retiré - Son amendement n° 129 : suppression de la possibilité de mettre fin au contrat en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé ; retiré - Art. 3 (p. 1669) : son amendement rédactionnel n° 130 ; adopté - Art. 4 (p. 1670) : son amendement n° 131 : possibilités de convention entre le centre de formation d'apprentis et le lycée professionnel public ou privé sous contrat ; adopté (p. 1672) : sur son amendement n° 131, s'oppose à titre personnel au sous-amendement n° 149 de M. René Régnault.

Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Rapporteur pour avis - Art. 5 (p. 1711) : son amendement n° 132 : après les mots « enseignement privé sous contrat », supprimer les mots « simple ou d'association » ; adopté - (p. 1712) : son amendement n° 133 : rôle et modalités d'établissement des conventions types des CFA ; adopté - Art. 6 (p. 1717) : son amendement n° 134 : durée de la formation dans les centres de formation d'apprentis, CFA ; adopté - Art. 7 (p. 1718, 1719) : son

amendement n° 135 : contrôle technique, pédagogique et financier des centres de formation d'apprentis ; adopté - Art. 9 (p. 1722) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Gérard Delfau (maintien de l'avis circonstancié d'orientation préalable à la signature du contrat d'apprentissage) - Art. 11 (p. 1727) : son amendement n° 137 : obligations de l'employeur pour la formation des apprentis ; adopté - Art. 13 (p. 1730) : sur l'amendement n° 17 de M. Jean Madelain, rapporteur (rémunération des apprentis ; avis de la commission permanente du Conseil national de la formation professionnelle préalable à l'élaboration du décret fixant le montant de la rémunération), son sous-amendement n° 138 : suppression de la variation de la rémunération de l'apprenti en fonction de son âge ; retiré - Art. 16 (p. 1735) : son amendement n° 139 : congés accordés à l'apprenti lors de la préparation et du passage de l'examen prévu dans le contrat ; adopté - Après l'art. 19 (p. 1738) : son amendement n° 142 : mesures particulières pour les apprentis boulangers et boulangers pâtisseries ; retiré - Art. 18 (p. 1740) : son amendement n° 140 : obligation pour les régions d'établir un schéma prévisionnel de l'apprentissage coordonné avec le schéma prévisionnel des formations ; adopté - Après l'art. 18 : son amendement n° 141 : suppression du programme régional d'apprentissage ; retiré.

- **Proposition de loi relative à la protection des services de télévision ou de radiodiffusion destinés à un public déterminé [n° 280 (86-87)] - (29 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2871) :** rappelle le dépôt sur le bureau du Sénat d'une proposition de loi identique de M. Jean Cluzel - Sanctions pénales contre les agissements frauduleux permettant de capter indûment des programmes de télévision ou de radio réservés à un public déterminé - (p. 2872) : recours au cryptage et développement de la « piraterie audiovisuelle » : décodeurs pirates - Protection du logiciel par le droit d'auteur organisée par la loi du 3 juillet 1985 - Création d'une catégorie d'incriminations pénales spécifiques à la piraterie audiovisuelle et visant la fabrication, l'importation, la distribution, l'offre à la vente, la détention ou l'installation de matériels illicites - Possible confiscation des matériels et documents publicitaires illicites - Application de la protection instituée à l'ensemble des programmes télédiffusés - Caractère répréhensible de la détention et de l'acquisition par des particuliers de matériel illicite - Confiscation des matériels et documents publicitaires illicites au profit des domaines - Sous réserve de l'adoption d'une modification à l'article 1^{er} dans la rédaction proposée par l'article 429-1 nouveau du code pénal, se déclare favorable, au nom de la commission, à l'adoption de cette proposition de loi - Art. 1 : Art. 429-1 du code pénal : son amendement n° 1 : remplacer les mots « fabriqué, importé, distribué, offert à la vente, détenu en vue de la vente ou installé » par les mots « fabriqué, importé en vue de la vente ou de la location, offert à la vente, détenu en vue de la vente, vendu ou installé » ; adopté - (p. 2873) : distinction entre les activités illicites selon qu'elles sont le fait soit de professionnels, soit de simples particuliers.

- **Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger [n° 341 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2975) :** corollaire du dispositif conventionnel adopté - Souci d'éviter que les auteurs d'actes de terrorisme puissent, en franchissant les frontières, bénéficier de l'impunité - Conciliation des exigences de la lutte contre le terrorisme et le souci du respect du droit - Obligation pour l'Etat qui refuse l'extradition de l'auteur d'un acte de terrorisme découvert sur son territoire de soumettre l'affaire aux autorités compétentes pour l'exercice de l'action pénale - Article 6 de la convention de Strasbourg et obligation pour les Etats d'établir des règles de compétences internes pour connaître des actes de terrorisme commis à l'étranger et nécessité d'incorporer dans le droit interne français des dispositions correspondantes - Dispositions relatives aux infractions graves contre les personnes ayant droit à une protection internationale - Extension de la compétence des juridictions françaises dans les conditions prévues par la convention de Strasbourg ou par l'accord de Dublin - Projet conforme aux engagements internationaux

de la France et aux principes généraux du droit - Volonté de la France de coopérer de manière plus efficace sur le plan européen à la lutte contre le terrorisme - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Avant l'art. 10** (p. 4056) : son amendement n° I-188, soutenu par M. Maurice Schumann, président de la commission des affaires culturelles : aménagement de la TVA applicable aux publications de presse ; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-80 de M. Maurice Blin, rapporteur général.

Deuxième partie :

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4973) : importance du financement des chaînes publiques de télévision et du problème de la création audiovisuelle - Regrette l'insuffisance des moyens financiers de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Problème du prochain lancement du satellite de diffusion directe TDF1 - Estime indispensable une augmentation de la redevance - Problème de l'accès du secteur public aux ressources publicitaires - Constate que les charges du secteur public sont plus importantes que celles du secteur privé - Nécessité de ne pas entraver le développement des chaînes privées - Maintien d'un plafonnement pour l'accès des chaînes publiques à la ressource publicitaire - Forte augmentation des recettes publicitaires de TF1, seul réseau privé couvrant l'intégralité du territoire - (p. 4974) : rappelle le déclin de la création audiovisuelle entre 1981 et 1986 - Existence d'un délai de deux ans entre le démarrage d'une production et son passage à l'écran - Redéfinition des règles du jeu du paysage audiovisuel par la loi du 30 septembre 1986 - Problème de la définition de la « création audiovisuelle » - Préparation par la CNCL d'un document sur les différents types de programmes - Problème du respect par les chaînes privées de leur cahier des charges - Pouvoir de sanctions de la CNCL à l'égard des chaînes - Nécessité de mettre à la disposition de la CNCL une panoplie de sanctions adaptables à la gravité des fautes commises - Problème des coupures publicitaires - Souhaite l'élaboration d'une sorte de code de bonne conduite de la part des chaînes privées - (p. 4975) : coupures publicitaires interdites pour les premières diffusions d'oeuvres audiovisuelles d'expression française - Augmentation des recettes publicitaires de la presse écrite en 1987 - Extension du bénéfice du taux réduit de TVA de 2,1 % à la presse périodique spécialisée à compter du 1^{er} janvier 1989 - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption des crédits de la communication.

GRANDON (Jacques), sénateur de la Vienne (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi portant réforme de la loi n° 68-1251 du 31 décembre 1968 tendant à favoriser la conservation du patrimoine artistique national [n° 295 (86-87)] (17 juin 1987) **Patrimoine esthétique, historique et archéologique.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la prescription de l'action en majoration de rente d'accident du travail pour faute inexcusable de l'employeur [n° 87 (87-88)] (6 novembre 1987) - **Accidents du travail.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 342 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux obligations en matière de vente ou d'échange de certains objets mobiliers et à la répression du recel [n° 2 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Droit pénal.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires** [n° 75 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (8 avril 1987) - **Avant l'art. 1** (p. 65) : se déclare opposé à l'amendement n° 35 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition du service public pénitentiaire).

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - **Art. 2** (p. 2269) : aggravation des sanctions - Notion de peine fixe toujours écartée du droit pénal - Aggravation de la peine applicable permettant aux juges de faire preuve d'une plus grande sévérité - **Art. 3** (p. 2270) : position du Gouvernement plus cohérente que celle de la commission - Travaux d'intérêt général considérés comme une peine de substitution - Se déclare favorable à l'amendement n° 19 du Gouvernement (suppression de cet article relatif à la faculté pour le tribunal correctionnel de condamner le conducteur en état alcoolique à titre de peine complémentaire à un travail d'intérêt général) - **Art. 6** (p. 2272, 2273) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de M. Félix Ciccolini (possibilité pour le juge de confisquer ou d'immobiliser un ou plusieurs véhicules dont le prévenu est propriétaire).

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale - Deuxième lecture** [n° 354 (86-87)] - (7 juillet 1987) - **Art. 2** (p. 2957) : se déclare favorable sans enthousiasme à l'amendement n° 1 de M. Jacques Jolibois, rapporteur (exercice de l'autorité parentale en commun par les deux parents en l'absence de l'accord de ceux-ci) - Souhaite le plus grand nombre d'accords possible entre les parents - (p. 2958) : texte incohérent - Importance du problème de l'intérêt de l'enfant - Se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Michel Darras (indication par le juge en cas d'exercice en commun de l'autorité parentale du parent chez lequel les enfants ont leur résidence habituelle ainsi que le cas échéant l'hébergement minimum chez l'autre parent).

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers** [n° 342 (86-87)] - (7 octobre 1987) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 3052) : lutte contre le recel et le trafic d'objets anciens ou d'oeuvres d'art - Impact de la moyenne délinquance sur les sentiments d'insécurité des Français - (p. 3053) : évolution du recel en droit français - Principaux aspects de ce projet de loi : aggravation des peines relatives au recel, notamment celles commises de manière habituelle ou à l'occasion de l'exercice d'une profession ; création d'un délit de recel aggravé ; réglementation applicable aux revendeurs de certains objets mobiliers - Tenue d'un registre - (p. 3054) : réglementation applicable aux organisateurs de manifestations publiques, telles les foires à la brocante ou les marchés d'antiquités - Renforcement des moyens de contrôle et d'identification des vendeurs et des objets - Texte élargi à la notion d'échange - Utilisation envisageable de l'évolution technologique pour identifier les objets - Commission des lois favorable à l'adoption de ce projet - **Art. 1** (p. 3057) : ses amendements, n° 1 : tenue par les professionnels, jour par

jour, d'un registre contenant une description de certains objets mobiliers en vue de la vente ou de l'échange ; et n° 2 : fixation par décret en Conseil d'Etat du délai dans lequel le registre doit être conservé après sa clôture ; adoptés - Art. 2 (p. 3058) : son amendement n° 3 : obligation pour les organisateurs de manifestations publiques de tenir un registre, jour par jour ; adopté - Art. 2 bis : son amendement n° 4 : suppression de cet article relatif à la fixation, par décret, de la liste des éléments d'identification technique et commerciale permettant d'identifier les meubles vendus ; adopté - Après l'art. 9 (p. 3059, 3060) : accepte les amendements du Gouvernement, n° 6 (compétences du ministère public en matière de restitution ; réduction des délais de conservation des objets dangereux), n° 7 (voie de recours accordée aux tiers lorsque le juge d'instruction statue sur la question de la restitution des objets saisis, lors de la clôture de l'information) et n° 8 (répression du bris de scellés apposés à l'occasion de l'ouverture d'une succession) - Art. 10 : son amendement n° 5 : report du délai d'application des dispositions relatives aux organisateurs de manifestations publiques ; adopté.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif** [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3756, 3757) : compétences du Conseil d'Etat - Conséquences de la présente réforme sur l'activité professionnelle des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation - Après l'art. 1 (p. 3773) : son amendement n° 17 : indemnisation du préjudice causé aux avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ; retiré - Délai et modalités de prise en charge de cette indemnisation - Rappelle l'indemnisation des compagnies privées lors de la création de la sécurité sociale en 1945 et l'indemnisation des avoués lors de la création de la nouvelle profession d'avocat - Art. 2 (p. 3775) : son amendement n° 13 : intervention devant les cours administratives d'appel des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ; retiré - Art. 5 (p. 3782) : se déclare favorable à l'amendement n° 6 de M. Daniel Hoeffel, rapporteur (élargissement des possibilités de recrutement extérieur des membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel) - Après l'art. 7 (p. 3784) : son amendement n° 14 : intervention des avocats au Conseil d'Etat ou à la Cour de cassation pour tous les recours en cassation devant le Conseil d'Etat, à l'exception de ceux dirigés contre les décisions de la commission centrale d'assistance et des juridictions de pensions ; retiré - Art. 10 (p. 3791) : ses amendements, n° 15 : intervention d'un avocat au Conseil d'Etat ou à la Cour de cassation obligatoire dans l'hypothèse de l'utilisation de la procédure de renvoi préjudiciel ; et n° 16 : saisine directe par le requérant du président de la section du contentieux ; devenus sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4501) : reconnaît les efforts entrepris dans ce budget pour améliorer le fonctionnement de la justice - Nécessité de créer des postes de magistrats volants en raison de la féminisation de cette profession - Rétablissement souhaitable de la parité entre le traitement des magistrats de l'ordre administratif et ceux de l'ordre judiciaire - Favorable au développement de l'informatisation des services judiciaires mais réservé sur les disparitions de postes de greffiers - Budget de l'aide judiciaire - Indemnité allouée aux avocats - Conditions de détention - Demande une meilleure répartition géographiques des centres pénitentiaires - Conditions de détention - Mutineries.

Coopération - (25 novembre 1987) (p. 4512) : importance de l'aide française aux pays d'Afrique - Souhaite que l'opinion publique française et l'opinion européenne soient mieux informées de l'efficacité du ministère de la coopération et de la générosité de la France - (p. 4513) : au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Avant l'art. 60 A (p. 5086) : son amendement n° II-81 : abro-

gation de l'article 21 de la loi n° 86-19 du 6 janvier 1986, relatif au statut de l'ONIC ; retiré.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Deuxième lecture.** [n° 141 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5193) : se déclare opposé à l'adoption de ce texte, contrairement à son groupe - Estime que l'on a fait un mauvais sort aux avocats - Regrette l'opposition de l'article 40 - Situation des jeunes avocats au Conseil d'Etat, notamment en 1995 lorsque la totalité des contentieux leur aura échappé.

GRAZIANI (Paul), sénateur des Hauts-de-Seine (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant les dispositions tendant à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions électives par les parlementaires [n° 221 (86-87)] (7 mai 1987) - Elections et référendums.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant les dispositions tendant à limiter le cumul des mandats électoraux et des fonctions électives [n° 222 (86-87)] (7 mai 1987) - Elections et référendums.

GRIMALDI (Roland), sénateur du Nord (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Industrie et tourisme - I - Industrie - Energie - [n° 95 (87-88) tome 5] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 151 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 25) - Ministère : Fonction publique - Intentions du Gouvernement en matière de

réforme de la planification - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2667) - **Plan.**

Questions orales avec débat :

n° 117 (JO Débats du 9 avril 1987) (p. 94) - Ministère : Equipement - *Politique d'aménagement du territoire* - (Réponse : JO Débats 15 avril 1987) (p. 168) - **Aménagement du territoire.**

n° 124 (JO Débats du 16 avril 1987) (p. 235) - Ministère : Industrie - *Production et utilisation de l'éthanol* - **Carburants.**

n° 173 (JO Débats du 27 mai 1987) (p. 1335) - Ministère : Industrie - *Situation de l'industrie textile française* - (Réponse : JO Débats du 17 juin 1987) (p. 1871) - **Industrie textile.**

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire** - (14 avril 1987) (p. 168) : adaptation constante de l'aménagement du territoire aux problèmes et aux réalités de notre temps - Mise en place de la décentralisation par les socialistes de 1981 à 1986 - (p. 169) : création du fonds d'industrialisation du bassin minier, FIBM - Instauration du marché unique européen en 1992 et importance de l'aménagement du territoire - Développement équilibré de la France dans le respect de la solidarité nationale - Abandon des zones rurales dans le rapport Guichard - Opposé à la mise en place d'une France « à deux vitesses » - Etat garant de la cohésion du pays et responsable de la redistribution équitable des fruits de la croissance - Modernisation des pratiques sociales et économiques - Définition des grandes priorités gouvernementales en matière d'aménagement du territoire par le comité interministériel d'aménagement du territoire, CIAT, et annonce d'un vaste programme de réalisations d'infrastructures routières et autoroutières - (p. 170) : reconnaissance par le Gouvernement de l'utilité du fonds spécial de grands travaux qu'il avait supprimé en mars 1986 - Aménagement du territoire et planification étroitement liés - Interrogation sur l'existence d'un Xe plan et sur le maintien de la politique des contrats Etat-régions - Souhaite une politique volontariste en direction des secteurs en difficulté - Souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour attirer les grands investisseurs étrangers.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe trans-Manche [n° 198 (86-87)]** - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 199) (p. 1487) : importance de l'aménagement du territoire - Affirmation de l'unité européenne et application de l'Acte unique - (p. 1488) : liaison trans-Manche, formidable outil de développement régional pour le Nord-Pas-de-Calais - Importance des TGV et de leur croisement en gare de Lille - Nécessité de faire de Lille une grande capitale régionale - Nécessaires mesures d'accompagnement financier de l'Etat - Réalisation du chantier, priorité nationale et expression de la solidarité nationale à l'égard d'une région en crise - Mise en œuvre d'un plan de développement du littoral et d'une politique de tourisme - Nécessaire réalisation des infrastructures autoroutières et ferroviaires d'accès aux liens fixes de liaison avec les ports du littoral avant la mise en service du tunnel en 1993 - Importance de la rocade Nord-Lorraine pour le sud du département - Problème du devenir du contrat de plan Etat-région et de l'avenir de la planification nationale - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ces deux projets.

- **Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la**

construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 199 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 198) (p. 1487, 1488).

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (16 juin 1987) (p. 1873) : en qualité d'élu de la région Nord-Pas-de-Calais, manifeste son inquiétude devant les graves difficultés du secteur du textile français - (p. 1874) : perspectives pessimistes concernant l'avenir immédiat de ce secteur : consommation intérieure, importations, production française - Répercussions sur l'emploi - Demande aux pouvoirs publics de poursuivre le soutien de la modernisation de ce secteur, entrepris depuis 1981 - Constate que le redressement ébauché à l'issue du plan textile de 1982 et du troisième accord multifibres n'a pas eu d'effets durables - Relance des investissements - Contrôle par le Gouvernement et les autorités européennes de l'application rigoureuse des accords et arrangements textiles bilatéraux - Concurrence des pays européens - Echec du libéralisme - (p. 1875) : préparation de l'industrie textile au grand marché européen de 1992 - (p. 1891, 1892) : revirement de la position gouvernementale en matière de recherche et d'innovation - Rappelle que le retard pris en matière d'investissement remonte à 1973 et qu'une reprise a été enregistrée en 1985.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) (p. 4246) : diminution du budget des transports terrestres - Insuffisance des crédits d'investissement de la RATP - Baisse des crédits affectés aux transports urbains et interurbains de province ; substitution des contrats de productivité aux contrats de développement ; diminution des autorisations de programme pour les transports collectifs régionaux et départementaux - Diminution des autorisations de programme affectées aux tramways et métros de province ; remise en cause des projets d'infrastructures de villes de province - Extension du réseau TGV ; risque de dégradation des dessertes ferroviaires régionales et locales.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (21 novembre 1987) (p. 4289) : volonté du Président de la République de faire de la France une nation de premier plan dans le domaine de la recherche - Priorité remise en cause dès le premier collectif de 1986 - Développement de l'emploi scientifique de 1981 à 1986 - Redécouverte par le Gouvernement de l'importance de la recherche et de l'innovation pour l'avenir du pays - Augmentation des crédits affectés au Fonds de la recherche et de la technologie, FRT, et à l'Agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR - Insuffisant effort en faveur des organismes publics de recherche de base - Insuffisantes créations d'emplois scientifiques - Budget en trompe-l'oeil - (p. 4290) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) - Rapporteur pour avis (énergie) (p. 4918) : amélioration du taux d'indépendance énergétique de la France et réduction de la facture pétrolière - Publication d'un rapport de l'Observatoire de l'énergie sur les « perspectives énergétiques françaises à l'horizon 2000 » et avis du Conseil économique et social - Electricité : part de l'électricité d'origine nucléaire ; caractère relatif du suréquipement en centrales nucléaires ; surgénérateurs - Situation financière d'EDF : incidence de la baisse des tarifs ; endettement - (p. 4919) : gaz : contrat avec la Norvège ; contrat avec l'Algérie - Situation financière de Gaz de France ; comparaison entre la baisse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers et la baisse de la taxe intérieure sur le gaz naturel défavorable à ce dernier - Politique d'économie de l'énergie ; suppressions d'emplois à l'agence française pour la maîtrise de l'énergie, AFME - Avis favorable à l'adoption de ces crédits - A titre personnel (p. 4932) : remise en cause de la politique de l'énergie par l'importante réduction d'effectifs à l'AFME.

Caractère excessif et injuste des attaques portées contre cet organisme - (p. 4933) : caractère positif de la politique régionale de l'AFME : exemple du Nord Pas-de-Calais ; audience internationale de l'AFME - Choix d'une politique à court terme dans le domaine de l'énergie ; suppression de la déduction fiscale liée aux travaux d'économies d'énergie - Inquiétudes manifestées par M. Paul Loridant, sénateur de l'Essonne, au sujet de l'avenir de l'institut national de recherche de chimie appliquée, IRCHA - Vote du groupe socialiste contre ce projet de budget.

GUELLEC (Ambroise), secrétaire d'Etat à la mer (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (*JO* Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 modifiée portant statut des navires et autres bâtiments de mer [n° 106 (86-87)] (10 décembre 1986) - Navires.

Projet de loi relatif à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime [n° 142 (86-87)] (23 janvier 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Mer et littoral.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi* modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 modifiée portant statut des navires et autres bâtiments de mer [n° 106 (86-87)] - (5 mai 1987) - Discussion générale (p. 694) : aménagement du régime juridique de la copropriété de navires appelée aussi copropriété quirataire - Élément du plan de rénovation de la marine marchande qui comporte 23 dispositions différentes dont 17 sont déjà entrées en application - Consécration législative de la copropriété quirataire par la loi du 3 janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer - Maintien du principe de la responsabilité indéfinie mais proportionnelle aux intérêts engagés - (p. 695) : amélioration de la situation juridique des quirataires et garanties suffisantes offertes aux tiers pour assurer la solvabilité de la copropriété - Mesures favorables à l'investissement en vue de l'acquisition et de l'exploitation des navires - (p. 697) : importance de la mise en oeuvre du plan pour la marine marchande française - Perte de compétitivité de la marine marchande au cours des cinq années précédentes - Importance de la capacité d'intervention et des entreprises qui assurent le trafic maritime - (p. 698) : immatriculation aux Kerguelen indispensable pour éviter que tout le transport de vrac se fasse sous pavillon de complaisance - Absence d'atteinte au statut du marin - Respect scrupuleux de l'accord conclu avec les syndicats - Aide de l'Etat à l'entreprise profitable à tous les travailleurs - Problème des Chargeurs réunis - Nécessité de disposer de compagnies concurrentielles sur le plan européen pour l'échéance de 1992 - Hausse de l'activité portuaire française, exemple du terminal du Havre.

- *Question au Gouvernement*, de M. Alphonse Arzel : écoles d'apprentissage maritime et développement des cultures marines (14 mai 1987) (p. 963).

- *Projet de loi* relatif à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime [n° 142 (86-87)] - (13 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3103) : protection de la visibilité des installations maritime civiles, notamment le champ de vue des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sécurité, CROSS - (p. 3105) : harmonisation internationale des règles de balisage, et notamment des marques latérales des chenaux d'accès - Négociations en cours au sein de l'Organisation maritime internationale, OMI - Evolution des crédits destinés à la sécurité maritime - Construction en 1987 d'un nouveau baliseur - Problèmes de la circulation maritime entre Le Havre et Rouen - Seuil d'inertage des navires -

Importance de la flotte française - Art. 5 (p. 3106) : accepte les amendements de M. Louis de Catuelan, rapporteur, n° 2 (détermination de l'indemnité octroyée en vue de la suppression ou de la modification de certains éléments gênants) et n° 3 d'ordre rédactionnel.

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4166, 4167) : objectifs principaux du budget de la mer pour 1988 : amélioration de la compétitivité des ports ; soutien de la modernisation de la flotte de pêche ; réussite de la mutation de la flotte de commerce - Diminution globale du montant du budget due à l'évolution de la subvention au régime social des marins - Engagement depuis 1987 d'une politique portuaire d'accroissement de la compétitivité - Importance en 1988 des moyens en investissements, augmentés par un amendement en deuxième délibération à l'Assemblée nationale - Mise en place de plans sociaux à Dunkerque, au Havre, à Marseille - Allocation d'une dotation spéciale sur le compte des privatisations aux ports autonomes - Mise en place depuis le 1^{er} janvier 1987 d'un nouveau règlement structurel européen dans le secteur de la pêche - Nouvelle réglementation en 1988 en faveur des cultures marines - Application satisfaisante du plan d'aide à la marine marchande - Investissements privilégiés également dans d'autres domaines : recherche, équipement des écoles nationales de la marine marchande, régime social des marins, société nationale de sauvetage en mer - Achèvement au 1^{er} janvier 1988 du plan de rattrapage des pensions - (p. 4173) : volonté de placer les années 1987 et 1988 sous le signe du renouveau du système portuaire - Augmentation du montant des crédits budgétaires - Objet de la dotation supplémentaire en capital aux ports autonomes : désendettement - Recherche d'une évolution favorable des transits dans les ports : chiffres intéressants sur l'évolution des marchandises diverses ; plans d'allègement des charges mis au point au Havre, à Dunkerque, à Marseille ; plein effet à attendre dans le courant de 1988 - Secteur de la marine marchande : poursuite de l'effort entrepris en 1987, notamment poursuite de l'aide structurelle ; évolution normale des effectifs, s'explique par la modernisation du secteur ; recherche d'un contrôle du trafic par les armements français - Problèmes de sécurité, de police en mer, de balisage : pas de diminution des crédits ; arrêt de l'aide majeure à la navigation ; évolution rapide des moyens de signalisation et de balisage - (p. 4174) : enseignement maritime : inadaptation de l'École nationale de la marine marchande de Paimpol ; modernisation des écoles restantes ; maintien dans la région d'un certain nombre d'activités liées à la marine marchande - Mesures prises pour venir en aide aux marins-pêcheurs et aux ostréiculteurs touchés par l'ouragan des 15/16 octobre - Poursuite de l'effort en faveur de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM - Augmentation sensible des crédits de renouvellement de la flottille de pêche ; nécessité de ne pas surinvestir - Signalisation maritime : nécessité d'utiliser les moyens dégagés dans les délais impartis - (p. 4184) : nature différente des problèmes des ports non autonomes - Remplacement au 1^{er} juillet 1988 de la tarification routière obligatoire par la tarification de référence - Engagement du Premier ministre sur la mise au gabarit nécessaire à l'acheminement des marchandises à partir du Havre - Effort en faveur de la compétitivité des ports supporté par l'ensemble des acteurs portuaires - Moyens en faveur du port de Dieppe - Bon compromis pour le port de Calais - Approfondissement du dossier de l'armement naval SNCF en cours - Corrections des anomalies en matière d'immatriculation aux îles Kerguelen - Etude en cours sur la protection sociale des marins français à l'étranger - Problème de personnel des phares : maintien des personnels dans le phare de Chausey - (p. 4185) : sécurité des courses transatlantiques : action vis-à-vis des organisateurs en vue d'une meilleure sécurité des courses - Nécessité de revoir la question de la croisière - Attention portée à la gestion de la ressource et de la modernisation de la pêche ; concertation avec l'Espagne en cours ; prochain engagement de travaux de concertation pour la Méditerranée occidentale - Concordance de vues entre les responsables de Saint-Pierre-et-Miquelon et le Gouvernement ; fermeté du

Gouvernement dans l'aide à la pêche de Saint-Pierre-et-Miquelon - Potentialités importantes de l'aquaculture ; mais domaine à haut risque ; subsistance de difficultés en matière de recherche - (p. 4186) : favorable à la mise en oeuvre des schémas de mise en valeur de la mer et à une action conjointe en faveur de l'assainissement du littoral - Annonce d'un effort supplémentaire en faveur de la défense du littoral - Actions concertées en faveur des installations d'ostréiculture - Augmentation des crédits de recherche - Action en faveur de l'Ifremer - Annonce une aide de l'Etat pour la modernisation des navires de pêche en Haute-Normandie - Dossier sur l'indemnité compensatoire pour le thon en cours de discussion à Bruxelles - Projet de loi sur la navigation réservée retardé : attente des conclusions de l'instruction menée à Bruxelles.

GUILLAUME (François), *ministre de l'agriculture* (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] (21 mai 1987) - Banques et établissements financiers.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Machet : éthanol-carburant (9 avril 1987) (p. 132, 133).

- Question au Gouvernement, de M. Michel Sordel : régime communautaire applicable à l'éthanol (14 mai 1987) (p. 959).

- Question au Gouvernement, de M. Marcel Dannaï : retrait du projet de loi sur les anabolisants (14 mai 1987) (p. 964).

- Question au Gouvernement, de M. Albert Vecten : enseignement agricole privé (14 mai 1987) (p. 964; 965).

- Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2189) : négociations communautaires en cours - Insertion de la politique agricole française dans le cadre communautaire ; enjeux des débats en cours à Bruxelles pour l'avenir de l'agriculture française - Action menée par le Gouvernement français dans le souci de sauvegarder la politique agricole commune, PAC, menacée - Opportunité nouvelle offerte aux agriculteurs par la crise de la PAC sous réserve d'adaptations - Conséquences pour la PAC de l'élargissement de la Communauté économique européenne, CEE, vers le Sud : pression des politiques régionales - (p. 2190) : discipline budgétaire récemment imposée à la PAC - Rôle de la Commission des Communautés européennes installée au début de l'année 1985 et menace externe pour la PAC : concurrence internationale - Adaptations acceptées par la France aux organisations de marché : marché des céréales, quotas laitiers, suspension des montants compensatoires monétaires sur les porcs, les oeufs et la volaille - Abandon par le Conseil des ministres et la Commission précitée du projet de gel des terres, sous l'influence de la France - Programme d'écoulement des stocks - Ouverture de l'Europe en faveur des pays en voie de développement sous l'influence du Gouvernement français - Politique des matières grasses - Réforme des mécanismes agrimonétaires - Nécessité pour l'agriculture française d'être compétitive - Problème posé par le financement du secteur des matières grasses lié au problème posé par le financement de la PAC - Exigences simultanées du marché communautaire et du marché international - Position prise par la délégation de la République fédérale d'Allemagne - (p. 2191) : minorité de blocage - Prise en considération des impératifs du General Agreement on tariffs and trade, GATT - Politique économique des Etats-Unis - Avenir de l'Europe en question : choix entre une Europe repliée sur elle-même et une Europe qui affirme sa compétitivité et sa vocation exportatrice - Importance des réflexions de la mission d'information du Sénat sur la PAC - Rapport de M. Jean-François Poncet -

(p. 2223) : dynamisme des agriculteurs européens : recherche de voies nouvelles, de débouchés supplémentaires - Transformation non alimentaire des produits agricoles - Prix du pétrole - Gestion des stocks - Production laitière et de viande bovine - Vente à bas prix des stocks de beurre - (p. 2224) : impossibilité actuelle d'augmenter le volume de production agricole - Nécessité pour les agriculteurs de réduire les coûts et d'améliorer leurs revenus à partir d'un volume de production stable - Produit de substitution des céréales - Distorsion de concurrence intracommunautaire - Règles du GATT - Problème des matières grasses - Importation d'oléagineux - *Deficiency payment* octroyé aux agriculteurs producteurs de colza, de tournesol, de pois et de féveroles - Existence d'une minorité de blocage au sein du Conseil des ministres des Communautés européennes - Lait - Céréales - ECU - Nécessité pour les producteurs français d'adopter une stratégie spécifique - (p. 2225) : fruits et légumes - Elargissement successif de la CEE - Possibilité pour la France d'effectuer des contrôles aux frontières - Problème du vin : qualité, distillation - Revenu des agriculteurs - Crise du pétrole - Ethanol - Mobilisation de la recherche : usages non alimentaires des produits agricoles - (p. 2226) : mesures à prendre : règles applicables en France pour autoriser l'emploi de l'éthanol sans cosolvant et fiscalité adaptée - Plan de restructuration laitière - Aides incitatives - Quotas laitiers - Zones de montagne - Incidences de la politique communautaire sur la politique agricole française - Problème du stock de beurre - (p. 2227) : fromages d'appellation d'origine : impossibilité de supprimer les quotas - Préparation d'un texte de droit alimentaire - Obtention par la France d'une revalorisation substantielle de la prime à la vache allaitante - Prime compensatrice à la brebis - Equarrissage - Baisse des taux des prêts bonifiés au profit des jeunes agriculteurs - Mutualisation future du Crédit agricole - Organisation professionnelle - (p. 2228) : fiscalité patrimoniale - Allègement du poids de la taxe du foncier non bâti et fiscalité de la transmission du patrimoine professionnel - Cotisations sociales - Suppression progressive des taxes BAPSA perçues sur les céréales, les oléagineux et la betterave - (p. 2229) : dispositions prises par le Gouvernement en vue d'accorder des prêts d'honneur aux agriculteurs dans l'impossibilité d'acquitter leurs cotisations sociales - Priorité nationale du développement économique, social et culturel en milieu rural et de l'aménagement - Solidarité entre les zones rurales - Programmes du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Zones de montagne - Adaptations nécessaires à l'ouverture du marché unique de 1992 - Nécessité de mener des politiques diversifiées en tenant compte des situations régionales - (p. 2230) : modernisation de l'agriculture française et compétitivité de nos agriculteurs.

- Question au Gouvernement, de M. Jean Puech : crise de la production porcine, notamment dans les régions de montagne (8 octobre 1987) (p. 3070, 3071).

- Question au Gouvernement, de M. Jean Roger : quotas laitiers dans le département du Tarn-et-Garonne (8 octobre 1987) (p. 3082).

- *Projet de loi* relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3113) : réforme de fond du Crédit agricole proposée par le Gouvernement - Octroi d'un statut moderne à l'organe central d'un groupe financier au service de l'agriculture - Particularités du financement des activités de l'agriculture - Succès des caisses locales de crédit créées dès 1894 - Loi du 5 août 1920 et création de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA, placée sous la tutelle directe de l'Etat et chargée de gérer les avances de celui-ci aux agriculteurs - Statut d'établissement public national à caractère industriel et commercial accordé en 1978 à la CNCA - Pesante tutelle de la Caisse nationale sur les caisses régionales et tentatives de réforme - Réforme du statut proposée par une commission de trois « sages » en 1980 - Nécessité pour le Crédit agricole de recouvrer son indépendance originelle à l'égard de l'Etat - Critique la dépendance à l'égard des ministères - Souplesse d'une société commerciale conférée à la CNCA par le nouveau statut - Crédit agricole mutuel composé de deux entités distinctes et juridiquement sépa-

rées : 94 caisses régionales avec leurs 3.000 caisses locales coopératives de droit privé et la CNCA, établissement public avec ses filiales - (p. 3114) : sources de profit différentes et intérêts parfois divergents - Difficile partage des fruits de l'activité de chacun - Suppression des oppositions et concurrences internes par la mutualisation de la Caisse nationale, c'est-à-dire son acquisition par les caisses régionales - Urgence de cette réforme rendue indispensable par le nouveau contexte bancaire et les échéances européennes de 1992 - Problème de la construction de l'Europe - Deux principes du Grand marché européen : liberté d'installation et de circulation et concurrence - Adaptation par chaque pays de la législation et de la réglementation bancaires et financières dans la perspective de 1992 - Mutualisation de la Caisse nationale et égalisation des chances de concurrencer les plus grandes banques européennes et mondiales - Renforcement de l'efficacité du Crédit agricole - Nécessaire diversification et développement du Crédit agricole afin de pouvoir soutenir l'effort de modernisation des agriculteurs français pour rester compétitifs - Souhaite rendre aux agriculteurs le contrôle de leur outil financier - Administration de tout temps des caisses locales et régionales par des agriculteurs - Accroissement des besoins financiers de l'agriculture - Nécessité de faire du Crédit agricole une banque moderne à la disposition des agriculteurs - Rappelle que la Caisse nationale n'est pas aujourd'hui la propriété des agriculteurs - Investissements des caisses régionales dans une valeur sûre pour mieux maîtriser le financement de l'agriculture - (p. 3115) : statut coopératif écarté et choix par le Gouvernement de la formule juridique de la société anonyme - Possibilité pour les seules caisses régionales d'acquérir pour l'essentiel le capital de la Caisse nationale - Composition du conseil d'administration de la CNCA - Pouvoirs et nomination du directeur général - Souhaite conserver à la CNCA l'exclusivité de la distribution des prêts bonifiés consentis aux agriculteurs - Problème du financement de l'investissement en agriculture - Bonification de certains prêts - Participation de la CNCA au maintien de l'activité agricole sur l'ensemble du pays - (p. 3116) : propose de faire siéger au conseil d'administration des représentants des professions agricoles et d'assurer la représentation majoritaire des agriculteurs dans les conseils des caisses régionales - Maintien des avantages des agents de la CNCA sous statut privé et mesures en faveur des agents sous statut public - Unification progressive du statut de tous les personnels de la CNCA dans une convention collective, conformément aux principes généraux du droit du travail - Application des règles qui s'appliquent aux privatisations pour l'évaluation de la Caisse nationale - Acceptation par toutes les caisses régionales, à l'exception d'une, des principes généraux contenus dans le projet de loi - Evaluation devant être fondée principalement sur l'actif net de la Caisse nationale - (p. 3117) : mutualisation de la « Banque verte », atout indispensable à l'agriculture, d'ici quatre ans dans une Europe totalement unifiée - Demande l'approbation de ce projet - (p. 3128) : s'insurge contre certains prélèvements opérés par l'Etat, en 1981 sur les ressources du Crédit agricole - Estime que la sécurité pour les agriculteurs consiste en un prolongement des bonifications d'intérêts plutôt que la subvention proposée - Rappelle que 80 % des prêts accordés aux agriculteurs le sont par le Crédit agricole - Favorable au monopole de la bonification - (p. 3129) : absence de péréquation entre caisses régionales riches et pauvres avec la décentralisation - Nécessaire élargissement des activités de la CNCA - Représentation souhaitable d'une majorité d'agriculteurs dans les conseils d'administration des caisses régionales - Redoute un sociétariat élargi à tous les emprunteurs du milieu rural - Acquisition de la CNCA par les caisses régionales, véritable investissement rentable - Favorable à une cession de 10 % des actions au personnel des caisses régionales et à celui de la CNCA - Accepte par avance tous les aménagements qui permettent de préciser le texte du point de vue juridique - Souci du Gouvernement à l'article 1^{er} d'éviter la transformation de la CNCA en société anonyme dont le seul actionnaire serait l'Etat sans espoir de rachat par les caisses régionales - Problème de la représentation des organisations agricoles au sein des conseils d'administration des caisses régionales et possible détermination d'une majorité par chaque caisse régionale - Risque d'un recours devant le Conseil constitutionnel - (p. 3130) : souligne l'importante participation des agri-

culteurs aux conseils d'administration des caisses locales et régionales - Souhaite que les organisations professionnelles conservent le siège qu'elles détiennent au sein de la Caisse nationale - Absence de malice dans le partage des responsabilités opéré entre président et directeur général - Maintien de l'agrément à chaque désignation d'un directeur général justifié par le maintien au profit du Crédit agricole du monopole de la distribution des bonifications d'intérêts - Rappelle le souhait de 93 caisses sur 94 d'acquérir la CNCA dans des conditions financières normales - Projet en réponse au désir des agriculteurs et nécessaire face à la concurrence des banques étrangères au sein de la CEE au regard de l'échéance de 1992 - Absence de justification de la tutelle de l'Etat en un temps où l'unification européenne exige un surcroît d'initiative - Projet compromis entre le mutualisme et le droit des sociétés - (p. 3153) : banque moderne souhaitée pour les agriculteurs - Monopole assorti d'une priorité accordée au financement du monde rural - Contrôle de l'utilisation des prêts bonifiés par la Cour des comptes - (p. 3154) : bénéfice de facilités de paiement pour les salariés - Favorable à l'amendement de la commission relatif aux modalités d'évaluation - Projet en réponse au désir de la Fédération nationale du Crédit agricole, FNCA - Rappelle les prélèvements opérés par l'Etat sur les excédents de la CNCA par consentement avant 1981 et par obligation après 1981 - Abaissement par l'Etat des taux des prêts bonifiés et par la CNCA du taux d'intérêt des prêts non bonifiés - Souligne le bon équilibre du droit de vote entre les différentes caisses - Agrément du directeur général, contrepartie du monopole des prêts bonifiés - Décision finale des caisses régionales liée au prix proposé - Favorable à l'accès au capital pour tous les salariés de la CNCA - (p. 3155) : maintien du fonctionnement du fonds commun de garantie au sein de la nouvelle Caisse nationale - Rappelle que 93 caisses de crédit agricole sur 94 et 67 % des agriculteurs sont favorables à la mutualisation du Crédit agricole - Absence de désengagement de l'Etat : abaissement des taux des prêts bonifiés et relèvement de leur plafond - Répartition des voix en accord avec toutes les caisses régionales - Existence d'un rapport entre l'activité des caisses et la demande qui leur est faite de participer au rachat de la CNCA - Projet en réponse à une vieille revendication de la FNCA et des organisations professionnelles agricoles - (p. 3156) : solidarité gouvernementale totale - Mutualisation réelle à la base dans les caisses locales et régionales - Contesté l'inconstitutionnalité de ce projet - Commission d'évaluation consultée à la demande de caisses et du Sénat - Absence d'évaluation définitive - Fixation d'un prix plancher par la commission de privatisation - Possibilité pour les caisses d'émettre des certificats coopératifs d'investissements - Reconnaissance de la priorité agricole et rurale du Crédit agricole - Distinction entre sociétaire et usager - Insiste sur l'intérêt de la représentation des organisations professionnelles au sein de la CNCA - Nécessité de donner une représentation majoritaire aux agriculteurs dans les conseils d'administration des caisses régionales - Echéance de 1992 et nécessité pour le Crédit agricole de s'adapter aux nouvelles conditions de la concurrence - Satisfaction de l'intérêt général et avenir de l'agriculture française, objectifs de ce projet - (p. 3157) : nécessaire renforcement de la CNCA afin d'obtenir une banque forte pour mieux servir l'agriculture.

Suite de la discussion - (15 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3168) : souhaite que M. Minetti apporte la preuve de son manque d'hostilité à la mutualisation - Extorsion de l'approbation de 93 caisses sur 94, singulière conception de la démocratie et absence de considération pour les administrateurs des caisses locales et régionales - (p. 3173, 3174) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 41 (suppression de cet article relatif à la transformation de l'établissement public de la CNCA en société anonyme) et n° 42 (confirmation de la fonction d'organe central des établissements du Crédit agricole pour la nouvelle Caisse nationale), à l'amendement n° 79 de M. Josy Moinet identique à l'amendement n° 42 de M. André Méric - Demande le retrait de l'amendement n° 73 de M. Yves Goussebaire-Dupin (distribution des prêts bonifiés par la société anonyme soumise au contrôle de la Cour des comptes) - Accepte l'amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (transformation de la CNCA en société anonyme après absorption du fonds de garantie) - Sur

cet amendement, son sous-amendement n° 102 ; adopté - (p. 3176) : sur l'amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, s'oppose au sous-amendement n° 77 de M. Josy Moinet - Après l'art. 1 : accepte les amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, n° 14 (établissement des statuts de la nouvelle société par le conseil d'administration dans un délai de deux mois après promulgation de la loi) et n° 15 (rôle du directeur général de recueillir l'approbation des associés sur les statuts établis par le conseil d'administration, d'en assurer la publication et de procéder aux formalités d'immatriculation de la société) - Art. 2 (p. 3180) : accepte l'amendement n° 16 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (extension de la possibilité d'acheter les actions de la Caisse nationale au représentant des organisations professionnelles agricoles, aux salariés des caisses régionales et aux anciens salariés) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 95 ; retiré au profit des sous-amendements n° 101 et 2 de M. Roland du Luart, rapporteur - (p. 3181) ; s'oppose à l'amendement n° 43 de M. André Méric (extension de la possibilité d'acheter les actions de la Caisse nationale aux agents des caisses régionales et de leurs filiales et aux sociétaires individuels) - (p. 3182) : s'oppose à l'amendement n° 80 de M. Josy Moinet (suppression de l'application au produit de la cession des dispositions de l'article 33 de la loi n° 86-824 du 11 juillet 1986 relatives au versement du produit de la cession des actions au compte d'affectation spéciale ouvert dans les écritures du Trésor) - Art. 3 (p. 3185) : accepte l'amendement n° 17 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (fixation par arrêté conjoint des ministres de l'économie et de l'agriculture des prix de cession des actions ; délai de paiement ne pouvant excéder cinq ans, prévu par l'arrêté) et s'oppose à l'amendement n° 45 de M. André Méric (fixation du nombre d'actions et de leur prix de cession après avis de la commission bancaire et de la commission des opérations de bourse) - Après l'art. 4 (p. 3189) : demande le retrait de l'amendement n° 7 de la commission (habilitation des caisses régionales à distribuer les prêts bonifiés par l'Etat) et, sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 51 de M. André Méric - Art. 6 (p. 3191) : accepte l'amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (modalités de répartition des droits de vote entre les caisses régionales) - S'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 54 (répartition à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent) et n° 55 (répartition pour les trois-quarts à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent), de M. Louis Minetti, n° 67 (répartition à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent) et n° 68 (répartition pour les deux-tiers à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent) - Demande le retrait de l'amendement n° 40 de M. François Delga (répartition pour la moitié à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent) - Art. 4 (suite) (p. 3193) : son amendement n° 103 : mécanisme des cessions des actions ; adopté - (p. 3196) : s'oppose aux amendements de M. Louis Minetti, n° 65 (doublement du délai de paiement pour les caisses dont le bilan est inférieur à 10 milliards de francs) et n° 66 (suppression de l'offre des actions qui ne seraient pas souscrites par certaines caisses) - Art. 7 (p. 3199) : son amendement n° 100 : obligation pour l'administrateur représentant des organisations professionnelles agricoles d'être propriétaires d'un certain nombre d'actions de la société déterminé par les statuts ; devenu sans objet - (p. 3202) : s'oppose à l'amendement n° 8 de la commission (composition du conseil d'administration de la société et qualité d'administrateur de caisse régionale de crédit agricole mutuel du président directeur général) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 59 de M. André Méric - Art. 8 (p. 3205) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Louis Minetti (maintien de la situation actuelle des salariés de la Caisse nationale dans la future convention collective) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (garanties accordées au personnel de la Caisse nationale durant la période de transition) - Art. 9 (p. 3206) : sur l'amendement n° 23 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (statut des personnels fonctionnaires et limitation de la position de

détachement auprès de la CNCA à douze ans), ses sous-amendements n° 97 et n° 98 ; adoptés - Art. 10 (p. 3208) : sur l'amendement n° 24 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (absence d'imposition de quelque nature qu'elle soit pour les opérations prévues aux articles 1^{er}, 1^{er} ter et 4 de la présente loi), son sous-amendement n° 104 ; devenu sans objet - Après l'art. 10 (p. 3209) : demande le retrait de l'amendement n° 11 de la commission (convention entre l'Etat et la nouvelle société fixant les interventions de cette dernière dans le domaine agricole) - Art. 11 (p. 3210) : accepte l'amendement n° 25 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (représentation du Crédit agricole mutuel au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole lorsqu'il traite des problèmes de financement de l'agriculture), et s'oppose à l'amendement n° 62 de M. André Méric (représentation des salariés du Crédit agricole mutuel au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole) - Art. 13 (p. 3214) : s'oppose aux amendements identiques n° 27 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, et n° 63 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au conseil d'administration des caisses régionales) - Accepte l'amendement n° 14 de la commission (établissement des statuts de la nouvelle société par le conseil d'administration dans un délai de deux mois après promulgation de la loi) - Art. 14 (p. 3217) : sur l'amendement n° 28 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (harmonisation de ce projet avec les dispositions du livre cinquième du code rural relatives au Crédit agricole), son sous-amendement n° 99 : paragraphes A et B ; adoptés ; paragraphe C ; rejeté - Art. 15 (p. 3221) : sur l'amendement n° 29 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (conditions de validation de l'acquisition des actions de la nouvelle société), son sous-amendement n° 96 ; retiré - Intitulé (p. 3222) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. André Méric (« Projet de loi relatif à la privatisation de la CNCA ») - Sur l'ensemble (p. 3224) : adoption par le Sénat en première lecture d'une loi essentielle pour que les agriculteurs disposent d'une banque moderne dont ils seront propriétaires.

- Question au Gouvernement, de M. Marcel Bony : indemnité spéciale de montagne (5 novembre 1987) (p. 3711).

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4527) : échec des négociations de Bruxelles sur la réduction des dépenses agricoles dans le budget de la CEE ; refus par la France du système de stabilisateurs budgétaires destinés à maîtriser la production et proposition d'un financement minimum de la politique agricole commune sur le montant des dépenses engagées en 1987 afin de garantir le revenu agricole - Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - (p. 4528) : blocage sur le choix du stabilisateur à mettre en place pour les productions céréalières et oléagineuses ; refus par la France d'une pénalisation de l'augmentation de productivité liée à une extension de surface ; préférence pour un système de mise en jachère, éventuellement pâturée - Budget de l'agriculture - Poursuite de la politique de diminution des coûts de production ; limitation de la hausse des cotisations sociales ; évolution de la bonification des prêts et diminution des taux d'intérêt supportés par les agriculteurs ; progression de l'indemnité spéciale de haute montagne ; zones de piémont ; zones de montagne ; création d'une indemnité dans les zones défavorisées simples - (p. 4529) : effort en faveur de l'enseignement agricole ; ouverture de nouvelles filières au niveau du brevet de technicien agricole, BTA, et du brevet de technicien supérieur agricole, BTSa ; subvention des établissements privés ; maisons familiales rurales - Progression des crédits de recherche - Crédits d'investissement destinés au secteur des industries agricoles et alimentaires - Prochaine discussion du projet de loi de modernisation de l'agriculture - Dispositions sociales - Dispositions incitant au développement du fermage - (p. 4530) : demande l'adoption de ce projet de budget - (p. 4539) : importance de la contribution de la France dans les dépenses communautaires de soutien des marchés ; attitude contradictoire et négative de la délégation britannique - Calamités agricoles ; dégâts dus à la récente

tempête dans la région Bretagne ; conditions de prise en charge, selon les dommages ayant affecté les bâtiments d'exploitation et d'habitation ou les dégâts sur les cultures, notamment le maïs ; distinction entre le risque devant être normalement supporté par un agriculteur et certains sinistres imposant le recours à la solidarité nationale ; financement par le Fonds des calamités agricoles - (p. 4540) : viande bovine : aides directes du Gouvernement ; mise en place d'un système de démantèlement automatique des montants compensatoires monétaires, MCM ; suppression des aides directes à la production accordées aux éleveurs allemands - Application à compter du 1^{er} janvier 1988 de la directive de la CEE interdisant l'utilisation des hormones - Dispositions fiscales : montant de la provision pour les groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC ; applicabilité de la TVA au profit des bailleurs - Revenu agricole - Négociations au GATT et stabilisateurs budgétaires - (p. 4541) : aménagement rural : politique de programmes concertés de développement destinés à aider les conseils généraux à maintenir les équipements indispensables aux populations rurales ; écoles ; politique de la montagne - Industries agro-alimentaires : maintien du solde positif malgré la pression exercée sur le marché mondial par les Etats-Unis ; importance des crédits affectés aux industries agro-alimentaires ; investissements ; inscription dans le budget du ministère de la recherche des crédits de l'institut national de la recherche agronomique, INRA - Formation des agriculteurs ; crédits des bourses destinées à l'enseignement agricole ; enseignement privé ; subventions de fonctionnement par élève ; maisons familiales rurales ; problème des crédits d'équipement - (p. 4579) : évolution des crédits et du revenu agricole ; rôle des subventions - Crédits pour les industries agricoles et alimentaires figurant au budget de l'équipement - Crédits de recherche - Aménagement rural : nécessaire concertation interministérielle ; introduction d'une aide à l'unité de gros bétail, UGB, pour les zones défavorisées simples - (p. 4580) : préparation d'une expérience de plan coordonné d'aménagement dans le département de la Nièvre avec la participation des organisations professionnelles - Quotas laitiers : plan d'incitation à l'abandon de la production laitière ; conditions du transfert de tonnes autorisé par la CEE vers les zones les plus défavorisées - Programme d'éradication de la leucose - Difficultés du marché de la viande bovine : principe d'une aide aux engraisseurs de bovins - Nécessité d'une politique contractuelle de maîtrise de la production porcine ; cas de la Bretagne - Viticulture : interdiction prévisible du transfert des droits de distillation obligatoire entre pays de la communauté ; refus de réduction des droits de replantation ; politique d'amélioration de la qualité du produit vinicole - Dommages causés en Bretagne par la tempête d'octobre 1987 ; cas particulier de la forêt - Enseignement privé agricole ; maisons familiales rurales - **Examen des crédits - Etat B (p. 4581)** : demande le retrait de l'amendement n° II-40 de M. Louis Moinard relatif au maintien des subventions des associations agricoles participant à la formation et à l'animation en milieu rural - (p. 4582) : demande le retrait de l'amendement n° II-6 de M. Jacques Pelletier relatif aux crédits consacrés à l'animation en milieu rural à travers les associations et les actions

des établissements agricoles - Etat C (p. 4583) : enseignement technique agricole privé.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (26 novembre 1987) (p. 4583, 4584) : évolution des crédits - Répartition des dépenses : part de l'assurance vieillesse - Financement : modération de la progression des cotisations ; augmentation destinée à compenser le démantèlement des taxes BAPSA sur les céréales, les betteraves et les oléagineux ; complément par l'utilisation du produit des cotisations exceptionnelles recouvrées dans le cadre des mesures d'urgence de redressement de la sécurité sociale - Part de la solidarité nationale et interprofessionnelle : subventions du budget de l'Etat ; transferts de compensation démographique provenant des autres régimes - (p. 4593) : disposition dans le projet de loi de modernisation agricole prévoyant la modification de l'assiette cadastrale des cotisations sociales des agriculteurs ; prise en compte du résultat brut d'exploitation, RBE, et du résultat net d'exploitation, RNE - Poursuite du démantèlement des taxes BAPSA - Problème du financement de la protection sociale agricole en raison de la réduction du nombre des actifs et de l'évolution des revenus agricoles - Rôle de la solidarité nationale - Problèmes financiers des caisses de mutualité sociale agricole des départements de la Nièvre et des Bouches-du-Rhône en raison du mauvais recouvrement des cotisations - Problème de la protection sociale des agriculteurs en difficulté ; mesures prises à la conférence annuelle de l'agriculture de 1986.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 107 (87-88)] - (8 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5139)** : souhaite l'adoption par le Sénat des trois amendements déposés par le Gouvernement : le premier assurant les mêmes avantages aux agents des caisses régionales qu'à ceux de la caisse nationale pour le rachat des actions réservées aux personnels ; le deuxième relatif à l'élection du président et à la désignation du directeur général ; le troisième assurant la majorité aux agriculteurs au sein des conseils d'administration des caisses régionales - **Art. 2 (p. 5145)** : son amendement n° 1 : modification des conditions de rachat des actions par les agents des caisses ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 7 (p. 5146)** : son amendement n° 2 : rétablissement du lien entre l'agrément du directeur général et le maintien du monopole des prêts bonifiés au Crédit agricole ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 13 (p. 5147)** : son amendement n° 3 : rétablissement de l'article 13 relatif à la représentation des agriculteurs au sein du conseil d'administration des caisses régionales ; adopté avec l'ensemble du texte.

GUILLAUME (Robert), sénateur de la Nièvre (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

H

HABERT (Jacques), sénateur des Français établis hors de France (délégué de la réunion administrative des NI).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles.
- Membre suppléant du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987), puis nommé secrétaire (*JO Lois et décrets* du 21 octobre 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 176 (*JO Débats* du 28 mai 1987) (p. 1389) - Ministère : Affaires étrangères - *Présence française en Amérique latine* - (Réponse : *JO Débats* du 5 juin 1987) (p. 1515) - Politique extérieure.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi complétant la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne** [n° 471 (85-86)] - (2 avril 1987) - Discussion générale (p. 15) : conditions d'accès à la profession de coiffeur pour les ressortissants de la CEE - Système provisoire décevant mis en place par la convention européenne de 1982 - Risque de disparité de traitement entre nationaux et européens - Absence d'harmonisation entre les différentes législations européennes - Insuffisance des garanties de qualification et de compétence exigées - Problème de l'équivalence des diplômes européens - Opposé à l'adoption de ce projet - Art. unique (p. 16) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Xavier de Villepin, rapporteur (vérification scrupuleuse des documents fournis par les coiffeurs étrangers désirant s'installer en France) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 17) : texte laxiste - Absence de coordination européenne relative aux conditions de formation des coiffeurs et à la reconnaissance des diplômes - Renom international de la coiffure française, résultat des garanties de qualification et de compétence exigées en France - Opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [n° 178 (86-87)] - Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 679) : amélioration de ce texte par les

amendements de la commission - Hommage à l'action du président Dick Ukeiwé - Au nom du groupe des sénateurs non inscrits, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (5 mai 1987) (p. 688) : pension de reversion, base de la sécurité sociale des veuves vivant à l'étranger - Interrogation sur les intentions du Gouvernement de rouvrir les délais de la « loi Armengaud » de 1965 - Conditions à remplir pour obtenir une pension de reversion : ressources personnelles inférieures au SMIC et absence de retraite complémentaire propre - Mauvaise connaissance des conditions d'attribution par ailleurs draconiennes - Souhaite un examen bienveillant et équitable de cette question.

- **Projet de loi relatif à la saisie conservatoire des aéronefs** [n° 143 (86-87)] - (5 mai 1987) - Art. unique (p. 693, 694) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Jacques Thyraud, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article visant à marquer nettement la différence entre la procédure de saisie conservatoire judiciaire et les autres procédures administratives d'immobilisation des aéronefs et à l'extension du champ d'application de la loi à tous les aéronefs quelle que soit leur nationalité).

- **Projet de loi sur l'épargne** [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 1 (p. 859) : son amendement n° 137 : création des plans d'épargne en vue de la retraite et extension de son bénéfice aux Français domiciliés hors de France qui paient des impôts en France ; retiré - (p. 862) : sur le même objet, se déclare favorable à l'amendement n° 140 de M. Jean-Pierre Bayle.

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique** (n° 311, 1985-1986) déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 172 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1056) : historique du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; rôle et compétences - Non politisation du conseil, accordée au caractère discret de l'activité des partis politiques à l'étranger - Votera cette proposition de loi habilitant les élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger à parrainer des candidats à la présidence de la République.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (4 juin 1987) (p. 1535) : voyage du Président de la République au Canada - Etablissements d'enseignement français dans ce pays - (p. 1536) : progrès de la langue française dans les provinces anglophones du Canada - Insuffisance des échanges commerciaux et des investissements français - Etablissements d'enseignement français en Amérique latine ; stagnation des effectifs ; problème du maintien de la nationalité française des citoyens français installés depuis de longues années ; stagnation des moyens ; disparité des traitements entre les enseignants détachés budgétaires en mission et les enseignants recrutés locaux ; problème de la retraite et des cotisations de sécurité sociale - Institut français d'Amérique latine à Mexico ; institut de Santiago du Chili - Alliance française : chute du nombre d'élèves ; cas du Mexique ; poids des frais de scolarité - (p. 1537) : remontée des effectifs en Argentine et au Brésil, liée au développement économique de ces pays - Insuffisance des échanges économiques avec l'Amérique latine - Handicap de l'instabilité politique et de la dette extérieure ; aspect positif de l'accord de coopération scientifique et technique entre la France et le Brésil.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal** [n° 228 (86-87)] - (9 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1608) : projet permettant une lutte efficace contre le trafic des stupéfiants - Favorable à la création d'un Institut national de l'enseignement, de la recherche, de la formation et de la prévention sur les toxicomanies, INERIPT - Résultats obtenus aux Etats-Unis par l'Institut national sur l'abus des drogues - Favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : Conseil supérieur de l'aménagement rural** (11 juin 1987) (p. 1689).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération culturelle et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Zimbabwe** [n° 124 (86-87)] - (18 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2012) : malgré le faible nombre de compatriotes immatriculés au Zimbabwe, souligne l'existence à Hararé d'une école française - Remercie les négociateurs d'avoir mentionné dans la présente convention les quatre établissements culturels français présents au Zimbabwe, leur permettant de bénéficier de la protection mutuelle des deux gouvernements.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (28 juin 1987) - **Art. 39** (p. 2802, 2803) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 101 de M. André Méric et n° 242 de Mme Jacqueline Fraysse Cazalis (suppression de cet article élargissant le recrutement des agents contractuels dans la fonction publique) - Préjudice causé aux Français de l'étranger par les dispositions de l'article 4 de la loi du 11 janvier 1984 : impossibilité de recruter du personnel contractuel de nationalité française dans les représentations françaises à l'étranger ; obligation de congédier les agents contractuels non titularisés au bout de trois ou six ans ; se déclare favorable à l'amendement n° 104 de M. Jean-Pierre Bayle (réemploi des coopérateurs techniques non titularisés sur des postes de contractuels) - **Art. 45 ter** (p. 2814) : se déclare opposé à l'amendement n° 251 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article validant les résultats du concours interne d'accès à l'École nationale d'administration (session 1984)) - **Utilité du DMOS pour réunir des dispositions législatives diverses** - **Art. 53** (p. 2833) : sur les conditions de diffusion des émissions publicitaires à caractère politique, intervient sur l'amendement n° 38 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis (interdiction des publicités télévisées pendant les campagnes électorales ; recours à une loi pour garantir la transparence du financement de la vie politique en France).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - **Art. 54** (p. 2887) : se déclare favorable à l'interdiction d'installation de « sex-shop » à proximité des établissements scolaires.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique** [n° 278 (86-87)] - (30 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2901) : inégalité des régimes sociaux français et américain - Quasi inexistence de la protection sociale américaine à l'échelon fédéral - (p. 2902) : souligne les avantages du régime de protection sociale français qui s'applique aux travailleurs étrangers dès leur arrivée en France - Accord portant sur les trois domaines présentant une certaine équivalence : assurance vieillesse, invalidité et pension de reversion - Souhaite que soit réparée l'anomalie qui consiste à supprimer tout droit aux allocations familiales pour les Français expatriés - Suppression de l'affiliation obligatoire des travailleurs français au régime de sécurité sociale américain - Au nom des Français de l'étranger, demande que soient rouverts les délais qui leur permettraient de prétendre au bénéfice de la loi de 1965 relative à l'inscription volontaire au régime français d'assurance vieillesse - Souhaite que tout soit mis en œuvre pour parfaire la couverture sociale des Français expatriés - **Art. unique** (p. 2903) : souligne les différences profondes pouvant exister entre différents accords de sécurité sociale conclus avec des Etats étrangers ; exemple de l'accord franco-québécois offrant la même protection sociale qu'en France - **Votera ce projet de loi.**

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (15 octobre 1987) - **Art. 6** (p. 3190, 3191) : soutient l'amendement n° 40 de M. François Delga (répartition pour la moitié à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent).

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques** [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3578) : se déclare plus modéré que M. François Léotard sur les lacunes de l'éducation artistique des Français - (p. 3579) : demande que soient atténuées les inégalités d'accès aux acti-

vités culturelles et artistiques - **Inscription de l'étude du patrimoine dans les programmes scolaires** - Problèmes posés par l'intervention des professionnels de l'art dans les établissements scolaires - Demande la création d'un institut et d'une agrégation d'histoire de l'art - (p. 3580) : enseignement musical dans les écoles - Rythmes scolaires - Sous réserve de l'adoption des amendements de la commission des affaires culturelles, votera ce projet de loi - **Art. 1** (p. 3588) : se déclare favorable à l'amendement n° 8 de M. Marcel Lucotte, rapporteur (définition des finalités des enseignements artistiques ; élargissement de la liste des disciplines faisant l'objet d'un enseignement artistique ; distinction entre la formation artistique intégrée à la formation scolaire et les enseignements spécialisés et supérieurs) - Regrette que l'enseignement du chant soit absent des programmes scolaires - **Art. 2** (p. 3591) : se déclare favorable à l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif aux enseignements artistiques obligatoires dispensés dans les écoles et les collèges).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave** [n° 294 (86-87)] - (3 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3634) : souhaite que des conventions analogues soient signées avec d'autres Etats qui, par leur situation géographique, se trouvent placer dans des zones constamment menacées de catastrophes naturelles - Rappelle que, lors de graves accidents d'origine industrielle, les accords intergouvernementaux ne dispensent pas du recours contre les compagnies responsables - Indemnisation rapide des Alsaciens lors du récent incendie de l'usine Sandoz - Proteste contre l'envahissement du consulat général de France à Genève par les écologistes, en octobre dernier - Favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Après l'art. 24** (p. 4123) : sur l'amendement n° I-43 de M. Jean Francou (augmentation du prélèvement sur les recettes du loto national au profit du fonds national pour le développement du sport, FNDS), se déclare favorable au sous-amendement n° I-195 de M. Christian Poncelet, président de la commission des finances - Difficulté actuelle des mouvements sportifs.

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4176) : interroge le Gouvernement sur le problème de la sécurité dans les courses transatlantiques ; nécessité d'une nouvelle réglementation tendant à assurer la sécurité des navigateurs, et à atténuer la charge supportée par la collectivité lors des opérations de sauvetage - Satisfait du relèvement de la subvention à la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM - Contradiction entre la diminution des crédits prévus pour les établissements et matériels de signalisation maritime et les augmentations de personnel nécessitées par la loi sur l'amélioration des amers - **Marins français à l'étranger** : nécessité de fixer les modalités d'adhésion aux régimes d'assurance volontaire vieillesse et les modalités de prise en compte des périodes passées à l'étranger - Interroge le Gouvernement sur l'état des négociations relatives aux différends opposant la France au Canada - **Approbation pour les efforts accomplis en faveur des grands ports** - Soutiendra la politique du Gouvernement.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 2 - Enseignement supérieur - (21 novembre 1987) (p. 4300) : problèmes des Français de l'étranger dans leurs rapports avec les universités métropolitaines - Insertion des professeurs de l'enseignement supérieur détachés à l'étranger s'ils souhaitent reprendre leur place dans le système métropolitain - Favorable à la création d'emplois dans l'enseignement supérieur - Souhaite la réservation d'un certain nombre de nouveaux emplois aux enseignants du supérieur revenant de l'étranger - Problème de l'insertion dans l'enseignement supérieur des étudiants étrangers et des jeunes Français ayant fait leurs études secondaires à l'étranger - Conditions d'attribution des bourses universitaires -

(p. 4301) : absence de bourse de voyage pour les jeunes Français de l'étranger qui souhaitent venir étudier en métropole - Inégalité des bourses d'études entre les Français et les étrangers - Problème de l'équivalence des diplômes - Souhaite le maintien du doctorat d'université créé par un décret du 21 juillet 1897 - Rappelle le désir des Français de l'extérieur de ne pas être coupés de l'université française.

Équipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) (p. 4316) : en remplacement de M. Jacques Boyer-Andrivet - Satisfait de l'amélioration de ce budget - Progression des crédits en faveur de la Direction de l'eau, la prévention des pollutions et des risques majeurs, la Délégation à la qualité de la vie, la recherche et l'action internationale - Augmentation des ressources des agences de bassin - (p. 4317) : participation des autres budgets de l'Etat à la défense de l'environnement - Rappelle la situation déplorable des berges, des rivières et des fleuves domaniaux - Souhaite une incitation financière aux régions et aux départements pour leur participation à un meilleur entretien des berges - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4417) : chute de la fréquentation des salles de cinéma en France - Légère reprise aux Etats-Unis - Application de la baisse uniquement aux films français et européens et augmentation de la fréquentation des films américains - Satisfait des crédits attribués au Théâtre international de langue française, TILF, au sein de la dotation accordée à la Cité musicale de La Villette - Défavorable à l'Arche de la Défense, futur symbole du bicentenaire de la Révolution - (p. 4418) : souligne les premières dotations de l'Institut d'histoire de l'art - Souhaite la rénovation de la bibliothèque d'art et d'archéologie - Adoption d'une loi sur les enseignements artistiques - Nécessaire développement des études et des recherches des maîtres des enseignements artistiques - Problème de la Villa Médicis à Rome - Souhaite que les expositions et manifestations artistiques de cet établissement demeurent conformes à une tradition séculaire et digne d'une Académie de France - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4501) : inquiétude des Français de l'étranger sur certaines dispositions du futur code de la nationalité - (p. 4502) : attribution automatique de la nationalité française à certains veufs ou veuves de Français - Assouplissement de certaines conditions de résidence pour les étrangers travaillant dans les services officiels français à l'étranger - Suppression ou refonte complète des articles 95 et 144 du code de la nationalité relatifs à la perte de la nationalité française - Remercie le ministre pour les créations de postes et les crédits accordés au tribunal de première instance de Paris submergé par des demandes de certificats de nationalité - Favorable à l'adoption de ce budget.

Coopération - (25 novembre 1987) (p. 4513) : satisfait de l'augmentation du budget de la coopération - Solidarité de la France à l'égard des pays africains - Aide multilatérale : participation de la France au Fonds européen de développement, FED, au Fonds monétaire international, FMI, et à la Banque mondiale - Souhaiterait que le ministère de la coopération soit mieux représenté dans les institutions internationales - Actions dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la culture - Effectif des enseignants français affectés dans les pays d'Afrique francophone, de l'Océan indien et dans les Caraïbes - Effort principal portant sur l'enseignement primaire dans les écoles africaines : aide à la gestion des écoles, formation des maîtres et fourniture des livres scolaires - Encouragement des initiatives privées - Jumelages entre écoles métropolitaines et africaines - Stabilisation de l'effectif des coopérants français dans l'enseignement secondaire - Baccalauréat francophone - Enseignement supérieur : accent mis sur les formations scientifiques, commerciales et techniques - Création en 1987 du Comité de coopération avec l'Afrique et Madagascar pour la promotion universitaire et scientifique, Campus - (p. 4514) : bourses d'études - Ecoles françaises à l'étranger ; gestion de ces établissements - Aides directes du ministère de la coopération :

prise en charge des traitements des coopérants et enseignants, aide aux enseignants recrutés localement, subventions de fonctionnement et d'investissement - Augmentation de toutes ces aides en 1988 - Demande la généralisation des aides au logement des enseignants ; la création d'un poste de fonctionnaire et des aides matérielles en faveur du bureau gérant les 123 écoles françaises à l'étranger - Augmentation remarquable des crédits des centres culturels et de l'Alliance française - Liens étroits entre francophonie et coopération pour l'aide au développement des pays d'expression française - Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, AUPELF - Favorable à l'adoption de ce budget.

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) (p. 4607) : présente l'intervention de M. Jacques Boyer-Andrivet - Satisfaction des membres du groupe d'étude sénatoriale de l'aménagement rural, GESAR, quant à l'initiative gouvernementale de Blanzac qui trouve un prolongement dans la campagne d'information de la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, CAPEB - Progression de l'artisanat rural - Artisanat du bâtiment, première force économique en milieu rural - Favorable à la poursuite d'une action dynamique en faveur d'une desserte commerciale de proximité et développement de l'assistance technique au commerce rural et de la relance d'une politique d'action collective d'animation et de modernisation - Création et reprise d'activités artisanales considérées comme des priorités par le comité interministériel de développement et d'aménagement rural, CIDAR - Regrette la diminution des crédits affectés aux aides à l'artisanat dans les zones sensibles - (p. 4608) : se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - 3 - Météorologie - (27 novembre 1987) (p. 4623, 4624) : problème des billets vendus dans le cadre de la déréglementation notamment aux jeunes en direction de Bangkok ou Katmandou - Souhaite que la police de l'air puisse contrôler qu'il y a bien autorisation parentale et que la vente des billets à des enfants mineurs de moins de 18 ans fasse l'objet de plus de précautions - Problème du remboursement d'un billet en cas d'interdiction de voyage - Souhaite une possibilité d'appel et que l'on puisse présenter les cas exceptionnels.

Éducation nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4705) : regrette la transformation de la direction de la coopération et des relations internationales, DCRI, chargée jusqu'en 1982 de l'enseignement français à l'étranger - (p. 4706) : rappelle les déclarations du Gouvernement affirmant la volonté de placer les affaires internationales au centre d'un dispositif d'ensemble - Promesses tenues en matière de formation et de perfectionnement d'enseignants, de documentation et d'information, d'augmentation du nombre des inspections ; par contre diminution du nombre des établissements d'enseignement accrédités à l'étranger - Souhaite que l'accréditation soit accordée aux établissements le demandant et que figurent sur la liste des écoles rattachées au centre national d'enseignement à distance, CNED, les écoles d'accompagnement des troupes et du personnel civil - Problème du coût des établissements d'enseignement français à l'étranger représentant une charge démesurée pour les familles - Suppressions de postes envisagées ne devant pas avoir lieu ; nécessité d'assurer une réorganisation afin de les éviter - (p. 4707) : nécessité de soutenir ces établissements autant que l'enseignement privé en France - Besoin en enseignants dans les disciplines artistiques consécutif au projet de loi récemment voté - Demande au Gouvernement d'étudier le problème des dispositions applicables en matière de titularisation des enseignants - Interroge le Gouvernement sur l'absence de titularisation de professeurs de langues vivantes - Problème de réinsertion des enseignants au moment de leur retour en France - Interroge le Gouvernement sur sa politique en matière de baccalauréat francophone - Insiste sur la dimension mondiale de la politique de l'éducation.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4847) : statut de la langue française et importance de sa diffusion à l'extérieur -

Rapprochement des nations francophones sur le plan économique - Etroite collaboration des Français de l'étranger aux opérations en faveur de la francophonie - En sa qualité de président de la commission française des parlementaires pour le respect des accords d'Helsinki, a attiré l'attention du Gouvernement sur de nombreuses atteintes aux droits de l'homme dans le monde - Action bénéfique du ministère des affaires étrangères en faveur des Alsaciens mobilisés de force par l'armée allemande pendant la guerre - (p. 4848) : récente signature du projet de convention européenne contre la torture et les traitements dégradants - S'interroge sur le bien-fondé de la convention du Conseil de l'Europe de 1963 proscrivant la double nationalité dans la Communauté européenne - Projet Erasmus ; problème des équivalences de diplômes et du droit d'établissement pour certaines professions - Augmentation sensible des crédits alloués à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques - Aide au développement - Alliances françaises - Mesures prises en faveur des Français de l'étranger, en particulier dans le domaine social - Augmentation importante des crédits pour les personnes âgées handicapées - Regrette qu'aucune mesure budgétaire n'ait été inscrite pour rembourser les frais de mission des délégués du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Possibilité d'engager des Français à titre contractuel à l'étranger - Déflation des effectifs du Quai d'Orsay ; suppressions d'emplois particulièrement sensibles dans l'enseignement - Remise en cause de la présence française à l'étranger - (p. 4849) : rémunération des enseignants recrutés localement - Demande le maintien des professeurs détachés de France - S'oppose à toute marginalisation du ministère des affaires étrangères.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5008) : problème du rapatriement des corps des militaires tombés en Indochine et de la construction de la nécropole qui leur est destinée à Fréjus - Rappelle l'existence des cimetières du Liban et ceux d'Italie où des restaurations ou des travaux d'entretien s'imposent - Se réjouit des mesures prises en faveur des prisonniers du Viet-Minh et des anciens harkis - Absence de mesures en faveur des anciens combattants de l'Afrique noire dont les pensions avaient été « cristallisées » depuis l'accession de leur pays à l'indépendance - (p. 5009) : souhaite que l'on accorde plus de considération aux anciens combattants marocains, algériens et tunisiens - Regrette la fermeture à compter du 1^{er} juillet 1987 de trois des quatre antennes du secrétariat d'Etat en Afrique du Nord - Rappelle le soixante-dixième anniversaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis lors de la guerre de 1914-1918 - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget qui permettra de célébrer l'an prochain le soixante-dixième anniversaire de la victoire de 1918 - (p. 5014) : problème de l'attribution de la carte du combattant à des anciens de 1939-1945 qui ont été cités pour actions au feu.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 63 (p. 5096) : se déclare favorable à l'amendement n° II-52 de M. Paul d'Ornano (conditions de paiement des impôts en cas de déménagement à l'étranger).

- Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5275) : mise en accusation d'un ancien ministre préjudiciable au monde politique - Trouve inadmissible que tant de fonds publics aient été détournés alors que les coopérants doivent travailler sur le terrain avec de très faibles moyens - Favorable au déroulement du cours de la justice et au renvoi de M. Christian Nucci devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice.

- Proposition de loi organique complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel - Deuxième lecture. [n° 137 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (commune avec la proposition de loi organique n° 138) (p. 5318) : adoption de cette proposition par le Sénat en première lecture à une forte majorité - Reconnaissance de la

qualité d'élu du suffrage universel pour les membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Considération des sénateurs représentant les Français établis hors de France et les membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger comme élus d'un même département ou territoire d'outre-mer - Souhaite que le Conseil supérieur des Français de l'étranger puisse s'appeler « conseil général des Français de l'étranger » - Souhaite l'attribution d'un statut d'élus locaux pour les délégués au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Se réjouit de l'intégration dans la communauté nationale de la collectivité des Français de l'étranger - Se déclare favorable à l'adoption de ces deux propositions de loi.

- Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, afin d'élargir aux conseillers régionaux le droit de présentation des candidats à cette élection [n° 138 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (commune avec la proposition de loi organique n° 137) (p. 5318).

- Question au Gouvernement : situation en Haïti (17 décembre 1987) (p. 5597, 5598).

- Projet de loi autorisant l'approbation du quatrième avenant modifiant la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée le 22 mai 1968, modifiée les 10 février 1971, 14 mai 1973 et 12 juin 1986 [n° 190 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5970) : définition d'un régime fiscal adapté aux activités des sociétés concessionnaires de la liaison fixe transmanche - Dispositions fiscales importantes pour les Français résidant en Grande-Bretagne.

- Proposition de loi relative aux opérations de télépromotion avec offre de vente dites de « télé-achat » [n° 202 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5979) : profondes modifications de la proposition de loi initiale - Protection des consommateurs - Opérations de téléachat autorisées et mission donnée à la CNCL d'en fixer les règles dans le délai d'un mois ; gravité de cette décision - Réel danger pour le petit commerce - Souhaite que les pouvoirs publics soient vigilants sur les suites que pourraient avoir cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif aux enseignements artistiques - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 206 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5982) : satisfait de la reconnaissance du chant choral dans les enseignements artistiques.

HAENEL (Hubert), sénateur du Haut-Rhin (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

— Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique relative à la situation des magistrats nommés à des fonctions du premier grade [n° 234 (86-87)] (20 mai 1987) - Magistrats.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier certaines dispositions de la loi n° 82-621 du 21 juillet 1982, et complétant les codes de procédure pénale et de justice militaire [n° 361 (86-87)] (7 juillet 1987) - Justice.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 200 (86-87)] de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)] (6 juin 1987) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique [n° 234 (86-87)] relative à la situation des magistrats nommés à des fonctions du premier grade [n° 258 (86-87)] (3 juin 1987) - Magistrats.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 304 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative au contrôle du Parlement sur les finances des régimes obligatoires de sécurité sociale [n° 126 (87-88)] (2 décembre 1987) - Sécurité sociale.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 291 (86-87)] relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs [n° 128 (87-88)] (2 décembre 1987) - Consommation.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi organique [n° 112 (87-88)], adoptée par l'Assemblée nationale, portant maintien en activité des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance [n° 148 (87-88)] (9 décembre 1987) - Magistrature.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 191 (87-88)], adoptée par l'Assemblée natio-

nale, relative à la limite d'âge de certains fonctionnaires civils de l'Etat [n° 193 (87-88)] (19 décembre 1987) - Fonctionnaires et agents publics.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 192 (87-88)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à compléter l'article 6 de la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986, autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social et relative à la durée du mandat des présidents d'entreprises du secteur public [n° 194 (87-88)] (19 décembre 1987) - Entreprises publiques.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 99 (JO Questions du 26 mars 1987) (p. 430) - Ministère : Equipement - Orientations à mettre en oeuvre en matière d'aménagement du territoire - (Réponse : JO Débats du 15 avril 1987) (p. 161) - Aménagement du territoire.

INTERVENTIONS

— *Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire* - (14 avril 1987) (p. 161) : rappelle le dépôt de son rapport en juin 1986 intitulé « Le monde rural, une chance pour la France » - Rapport de M. Olivier Guichard - Nécessaire prise en compte du monde rural dans les projets d'aménagement du territoire - Devoir de l'Etat, garant de l'unité nationale, d'assurer la solidarité entre les personnes et entre les régions - Ouverture du Marché unique européen en 1992 et nécessaire politique d'aménagement du territoire à l'échelle européenne - Signale l'importance des conceptions et des instruments d'aménagement du territoire entre l'Alsace et la République Fédérale d'Allemagne - Interrogation sur la possibilité de faire de l'Alsace un pôle international d'excellence - (p. 162) : nécessité de rendre la France concurrentielle par rapport aux autres nations industrielles, européennes et mondiales - Rôle des grandes métropoles d'équilibre - Conception de l'aménagement du territoire à la fois en termes macroéconomiques et microéconomiques - Importance des artisans, des commerçants, des agriculteurs, des petites et moyennes entreprises pour assurer sur tout le territoire le tissu social et économique - Nécessité de desserrer le carcan administratif qui pèse sur toute initiative et sur tout projet de développement - Modification nécessaire des us et coutumes administratives qui font échec au droit et aux lois - Prise en compte souhaitée de l'espace dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement, DGF, pour corriger le critère « habitant » - Suppression de service public en zone rurale après consultation d'une commission départementale et du maire concerné - Souhaite que le Gouvernement encourage la coopération intercommunale et l'assouplissement des règles du code des communes - Volonté du monde rural de continuer à vivre - (p. 163) : devoir de l'Etat d'aménager les zones rurales, partie intégrante du territoire national.

— *Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale* [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Après l'art. 22 (p. 528) : son amendement n° 283 : entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la loi montagne du 9 janvier 1985 relatives aux sections de communes reportée jusqu'aux élections municipales de 1989 ; prorogation jusqu'à cette date du mandat des commissions syndicales constituées conformément aux dispositions de cette loi ; adopté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 534) : mise en place d'un réel statut des personnels des collectivités locales - Texte difficile nécessitant pour les élus locaux des commentaires précis et concrets d'application - Affiliation des agents non titulaires aux ASSEDIC - Coopération intercommunale assouplie et simplifiée - Spécificités de la fonction publique territoriale - Souhaite une application rapide et complète des dispositions votées - (p. 535) : souhaite l'abrogation du prélèvement sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Votera ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 200, 86-87) de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)] - (14 mai 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 971, 972) :** modification du régime électoral et de l'organisation administrative de la ville de Marseille - Défauts majeurs du découpage de 1982 - Principes du découpage proposé : retour à huit secteurs et nouvelle répartition des arrondissements dans ces secteurs - Répartition des sièges - Conformité de ce projet à la Constitution en raison du rôle reconnu par le Conseil constitutionnel au législateur en matière de modification des règles d'administration des communes - (p. 973) : limites constitutionnelles au principe de libre administration des communes - Définition par le législateur des modalités d'exercice du contrôle administratif exercé par le représentant de l'Etat - Conformité du découpage proposé avec les principes contenus dans la Constitution - Couplage des arrondissements - Répartition des sièges dans les secteurs - (p. 974) : sous réserve de quelques modifications de forme, propose au Sénat d'adopter la présente proposition de loi - **Art. 1 et tableau n° 4 (p. 979) :** s'oppose à l'amendement n° 4 de Mlle Irma Rapuzzi (suppression de cet article tendant à modifier le tableau des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille) - (p. 981) : s'oppose aux amendements n° 8 à n° 11 de Mlle Irma Rapuzzi et n° 1 de M. Louis Minetti tendant à modifier le tableau des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille - **Après l'art. 1 (p. 983) :** s'oppose à l'amendement n° 5 de Mlle Irma Rapuzzi (élection des conseillers municipaux par arrondissement) - **Art. 2 et tableau n° 2 (p. 984) :** s'oppose aux amendements de Mlle Irma Rapuzzi, n° 6 (suppression de cet article définissant le ressort territorial des conseils d'arrondissement de Marseille) et n° 12 (modification du tableau relatif au ressort territorial des conseils d'arrondissement de Marseille) et à l'amendement analogue n° 2 de M. Louis Minetti.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Après l'art. 18 (p. 1138) :** son amendement n° 65, soutenu par M. Philippe François : destruction possible d'office des boisements irréguliers ; adopté.

- **Conclusions du rapport de M. Jean Puech, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 13, 86-87) de M. Guy Malé tendant à adapter aux exigences du développement du tourisme certaines dispositions du code des débits de boissons [n° 218 (86-87)] - (3 juin 1987) - Après l'art. 2 (p. 1472) :** son amendement n° 2 : possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département d'autoriser le maintien ou l'installation d'un débit de boissons à consommer sur place lorsqu'il n'en existe pas d'autre dans la commune concernée dans les zones protégées des communes de moins de 2 000 habitants situées en zone de montagne lorsque les nécessités touristiques le justifient ; devenu sans objet.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique (n° 234, 86-87), relative à la situation des magistrats nommés à des fonctions du premier grade [n° 258 (86-87)] - (10 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1616) :** consolidation de la situation de nombreux magistrats que la décision du 27 avril 1987 du Conseil d'Etat a rendu juridiquement fragile - Problème de la conciliation entre deux principes constitutionnels : celui du respect de l'autorité de la chose jugée et celui de l'égalité des justiciables devant la loi - (p. 1617) : validation proposée des installations de magistrats dont les nominations ont été annulées et par voie de conséquence les actes accomplis par ceux-ci - Décision du Conseil constitutionnel en date du 31 décembre 1986 tendant à concilier le respect de l'autorité de la chose jugée et l'égalité des contribuables devant la loi fiscale - Souhaite l'adoption de cette proposition par le Sénat - (p. 1619) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Albin Chalandon, ministre (validation des actes accomplis par les magistrats installés dans des fonctions du premier grade

antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi organique et dont les nominations ont fait l'objet d'une décision d'annulation).

- **Question au Gouvernement : TGV-Est (11 juin 1987) (p. 1687, 1688).**

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Après l'art. 19 (p. 1743) :** son amendement n° 70, soutenu par M. Philippe François : fixation par décret en Conseil d'Etat de la date d'entrée en vigueur de la présente loi et de ses modalités particulières d'application dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 41 du Gouvernement.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Avant le titre I (p. 3326) :** se déclare favorable à l'amendement n° 138 de M. Henri Goetschy (dispositions du code des communes s'appliquant aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : possibilité pour un groupement de collectivités d'avoir en commun un ou plusieurs gardes champêtres compétents sur l'ensemble des territoires constituant ce groupement) - **Avant l'art. 1 (p. 3328) :** son amendement n° 91 : ouverture d'un droit d'option en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, pour les communes de moins de deux mille habitants ; retiré.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Avant l'art. 15 (p. 3393) : son amendement n° 92 : possibilité pour une commune de n'adhérer à un syndicat que pour une partie seulement des compétences exercées par celui-ci ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 168 du Gouvernement - **Après l'art. 17 (p. 3425, 3426) :** soutient les amendements n° 103 (syndicat intercommunal : possibilité de représentation au comité syndical par un délégué suppléant) et n° 104 (lieu de réunion du comité) de M. Bernard Barbier - **Après l'art. 19 (p. 3447) :** sur l'amendement n° 172 du Gouvernement (modernisation de la taxe de séjour, possibilité de perception par les communes par un mécanisme forfaitaire), son sous-amendement n° 93 ; adopté - Promotion du tourisme en milieu rural.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)] - (5 novembre 1987) - Art. 1 (p. 3722) :** se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Jacques Pelletier, rapporteur (extension du champ d'application de cette loi au patrimoine rural non protégé) - Souhaite le traitement du problème du patrimoine de la France rurale dans le cadre de l'aménagement rural à l'exemple des Allemands.

- **Proposition de loi organique relative au contrôle du Parlement sur les finances des régimes obligatoires de sécurité sociale [n° 304 (86-87)] - (8 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5152) :** proposition de loi de M. Michel d'Ornano ayant pour but de donner au contrôle du Parlement sur le financement de la sécurité sociale un caractère régulier et systématique - Parlement disposant de pouvoirs parsemés et fragmentaires ; moyens de contrôle apparaissant inadaptés - (p. 5153) : rappel des précédentes tentatives d'instauration d'un contrôle parlementaire : trois propositions de loi organiques ; diverses dispositions votées mais restées sans effet - Proposition de loi organique présentée au Parlement utilisant le dernier alinéa de l'article 34 de la Constitution pour prévoir la discussion d'un projet de loi sur les finances sociales lors de chaque session budgétaire annuelle - Proposition de loi présentant deux difficultés : un risque de dénaturation du partage des compétences entre la loi et le règlement au détriment de ce dernier ; la portée juridique de la loi de finances sociales - Considérations ayant conduit l'Assemblée nationale à adopter un dispositif limité par rapport au texte initial : maintien du principe de la discussion annuelle d'un projet de loi sur les finances sociales mais suppression des dispositions relatives au contenu du projet de loi et à la procédure applicable - (p. 5154) : texte actuel faisant obligation au Gouvernement de saisir le Parlement d'un projet de loi sur les finances

sociales portant approbation d'un rapport sur les comptes prévisionnels - Texte ne constituant que le premier volet d'une réforme en profondeur; obligatoirement soumis au Conseil constitutionnel; avis devant préciser les domaines respectifs des compétences du Parlement et du Gouvernement en matière de sécurité sociale - Interroge le Gouvernement sur les prochaines étapes envisagées dans le domaine du contrôle parlementaire des dépenses de sécurité sociale - Se déclare favorable à l'adoption du texte sans modification - **Question préalable** (p. 5157): s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable - **Art. 1** (p. 5162): s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Paul Souffrin (suppression de l'article premier prévoyant le vote d'un projet de loi annuel sur les finances sociales) - **Art. 2**: s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article prévoyant les modalités de dépôt du projet de loi sur les finances sociales).

- **Projet de loi relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs** [n° 291 (86-87)] - (10 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5226): rôle essentiel mais également difficile des associations de consommateurs - Projet ne permettant pas de remédier à deux inconvénients majeurs: l'éparpillement des associations de consommateurs et l'engorgement des tribunaux - (p. 5227): émergence de contre-pouvoirs économiques - Contrôle du processus de déréglementation - Pense qu'il est excessif et dangereux socialement de nier le consommateur individuel au bénéfice des associations - Evoque les difficultés des petits artisans ou commerçants en cas de litige - Concurrence internationale, et plus précisément européenne; conséquences du texte sur cette compétition - Contexte juridique dans lequel ce projet est présenté - Loi Royer - Définition de l'action civile; interprétation récente de la Cour de cassation - Extension considérable des droits dont disposent aujourd'hui les associations de consommateurs: actions devant les juridictions pénales, civiles et même administratives - Définition des règles de procédure applicables devant toutes les juridictions saisies - Possibilité d'action du ministère public en tant que partie principale devant les juridictions civiles pour défendre l'intérêt collectif des consommateurs - Publicité du jugement rendu - Aménagement des modalités d'ajournement du prononcé de la peine - Présente les amendements déposés par la commission des lois aux articles 1^{er} et 2 - (p. 5228): position intermédiaire de la commission des lois entre celle qui existe actuellement depuis l'interprétation de la Cour de cassation en 1985 et celle proposée par le projet de loi - Sous certaines réserves, propose l'adoption de ce projet de loi - **Art. 1** (p. 5230): son amendement n° 2: obligation pour les associations de consommateurs d'être partie civile pour pouvoir agir en justice; unions d'associations familiales dispensées de l'agrément pour agir en justice dans les conditions prévues au présent article; réservé puis adopté (p. 5232) - **Après l'art. 3** (p. 5231): son amendement n° 6: droit d'intervention des associations agréées de consommateurs devant les juridictions civiles; dispositions relatives aux clauses abusives; adopté - **Après l'art. 1** (p. 5232): son amendement n° 3: fixation par décret des conditions de délivrance et de retrait des agréments aux associations de consommateurs; adopté - **Art. 2** (p. 5233): son amendement n° 4: règles de procédure applicables à l'action civile; adopté après modification par le sous-amendement n° 12 du Gouvernement - **Art. 3**: son amendement n° 5: modalités d'ajournement de la peine par la juridiction répressive; adopté - Prononcé facultatif d'une astreinte - Nature des injonctions - Dans certains cas, suppression de plein droit de l'astreinte - **Après l'art. 3** (p. 5234): ses amendements, n° 7: possibilité pour le ministère public de produire devant la juridiction saisie les procès-verbaux ou rapports d'enquête qu'il détient, dont la production est utile à la solution du litige; et n° 8: diffusion du jugement rendu; adoptés - **Après l'art. 4** (p. 5235): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Alain Pluchet (information des consommateurs sur l'utilisation du sucre ou des produits de substitution) - **Intitulé**: son amendement n° 11: «*Projet de loi relatif aux actions en justice des associations agréées de consommateurs*»; adopté - **Après l'art. 4 (suite)** (p. 5236): son amendement n° 9: modification rédactionnelle du code de la famille et de l'aide sociale; adopté.

- **Proposition de loi organique portant maintien en activité des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance** [n° 112 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5765): crise du contentieux judiciaire: insuffisance et inadaptation des moyens; malgré un effort de productivité, délais de jugement des affaires soulignés par le rapport Terré sur la formation, la carrière et l'activité professionnelle des magistrats - Conséquence des dispositions proposées sur le nombre de magistrats en fonction; rappelle les dispositions parallèles de la loi organique de décembre 1986 relative au maintien en activité des magistrats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation - Nécessaire assouplissement du code de l'organisation judiciaire afin de mieux adapter les effectifs des magistrats aux besoins des juridictions - (p. 5766): amendements de la commission proposant d'étendre le champ d'application de la réforme aux magistrats en service détaché et tendant à n'accorder le maintien en activité qu'après avis du Conseil supérieur de la magistrature - Propose l'adoption de cette proposition de loi organique - **Art. 1** (p. 5767): son amendement n° 5: maintien en activité, sur leur demande, des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance; avis du conseil supérieur de la magistrature; retiré - **Art. 2** (p. 5768): s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Félix Ciccolini (suppression de cet article relatif à la rémunération des magistrats maintenus en activité) - **Après l'art. 3** (p. 5769): son amendement n° 1: extension du bénéfice de la mesure proposée aux magistrats en service détaché; retiré.

- **Proposition de loi relative à la limite d'âge de certains fonctionnaires de l'Etat** [n° 191 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5799, 5800): proposition de loi tendant à autoriser le maintien en fonction des hauts fonctionnaires, définis par un décret en Conseil d'Etat suite à la loi du 11 janvier 1984, qui seraient atteints par la limite d'âge dans les trois mois précédant l'élection du Président de la République - Accord de l'intéressé - Maintien du pouvoir de révocation - Prorogation du dispositif institué en 1982 relatif à la cessation progressive d'activité - Propose l'adoption de ce texte.

- **Proposition de loi tendant à compléter l'article 6 de la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social et relative à la durée du mandat des présidents d'entreprises du secteur public** [n° 192 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5801): décret du 26 février 1979 fixant à trois ans la durée du mandat des présidents d'entreprises du secteur public; limite d'âge de 65 ans instituée pour ces derniers par la loi du 13 septembre 1984 - Non application de cette règle aux présidents d'entreprises du secteur public atteints par la limite d'âge en cours de mandat - Propose l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi relatif aux actions en justice des associations agréées de consommateurs et à l'information des consommateurs - Deuxième lecture** [n° 199 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale**: voir l'intervention de M. Jacques Thyraud (p. 5959) - **Art. 1**: son amendement n° 1, soutenu par M. Jacques Thyraud: substitution des termes «*les droits reconnus à la partie civile*» aux termes «*l'action civile*»; adopté - **Art. 3 bis**: son amendement n° 2, soutenu par M. Jacques Thyraud: intervention des associations devant les juridictions civiles pour obtenir la réparation d'un préjudice subi par un ou plusieurs consommateurs: exclusion de la possibilité d'attribution de dommages et intérêts; rejeté - **Art. 7** (p. 5961): son amendement n° 3, soutenu par M. Jacques Thyraud: suppression de cet article donnant aux associations dont l'objet est la défense des investisseurs en valeurs mobilières ou en produits financiers la faculté d'ester en justice pour défendre les intérêts de leurs mandants; adopté.

HAMEL (Emmanuel), sénateur du Rhône (RPR).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants - Articles 65, 65 bis et 65 ter - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 5] (16 novembre 1987).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - Secrétariat général de la défense nationale - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 32] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991** [n° 174 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 mai 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 796) : priorité redonnée à la défense nationale, malgré les contraintes de la situation économique - Indépendance nationale - Dissuasion - Défense de l'Europe - Sécurité de la métropole et des territoires d'outre-mer - Respect des alliances et des accords de coopération - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet de loi de programmation militaire.
- **Projet de loi sur l'épargne** [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (14 mai 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1034) : incidence sur la croissance économique de l'environnement international, de l'évolution démographique et de l'échéance de 1992 - Création du plan d'épargne retraite - Amélioration apportée au financement des entreprises et au marché à terme d'instruments financiers, MATIF - Rachat d'une entreprise par ses salariés - Banalisation du champ d'intervention des caisses d'épargne - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet.
- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1156) : gouverner c'est prévoir mais aussi prévenir - S'associe à l'hommage rendu aux pompiers volontaires ou professionnels - (p. 1157) : hommage aux harkis et à leur œuvre parfois sous-estimée.
- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire** [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Art. 2 (p. 1206) : au nom du groupe du RPR, se déclare opposé aux amendements identiques n° 32 de M. André Méric et n° 89 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à la nomination du chef de service, à la création de pôles d'activités et aux regroupements en départements).
- **Conclusions du rapport de M. André Méric fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi** (n° 34, 86-87), déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article L. 178 (troisième et quatrième alinéas) du code des pensions d'invalidité aux prisonniers de guerre déportés du camp de Rawa-Ruska [n° 184 (86-87)] - (25 mai 1987) - Expli-

cation de vote sur l'ensemble (p. 1270) : évocation du procès Barbie à Lyon - Danger pour l'Europe de l'idéologie totalitaire et de la méconnaissance du respect de l'homme - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi, témoignage de reconnaissance morale - Souhaite une matérialisation rapide de cette reconnaissance - Circulaire du 1^{er} septembre 1986 en faveur des anciens captifs des camps durs - Hommage à l'intervention de M. André Méric.

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord** [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1807, 1808) : vote par le groupe RPR de ce projet de réconciliation nationale.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés** [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Art. 9 (p. 1945) : souhaite que les propositions de la commission départementale puissent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières** [n° 263 (86-87)] - (18 juin 1987) - Art. 4 (p. 2048) : soutient l'amendement n° 61 de M. Jacques Oudin (champ d'application de la loi) - (p. 2050) : soutient l'amendement n° 62 de M. Jacques Oudin (réduction du délai de dépôt de plainte) - Art. 6 (p. 2052) : soutient l'amendement n° 63 de M. Jacques Oudin (alignement du délai de réponse imparti à l'administration sur celui imparti au contribuable) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2063, 2064) : groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet de loi - Rend hommage aux agents de la direction générale des impôts ainsi qu'à ceux de la direction des douanes - Amélioration des relations entre les contribuables et l'administration fiscale.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Après l'art. 6 (p. 2277, 2278) : respect des principes du droit et nécessité de lutter contre la mortalité routière - Insuffisante valeur psychologique de ce projet après l'adoption des amendements proposés.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 285 (86-87)] - (27 juin 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2719) : au nom du groupe du RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 39 (p. 2797) : dispositions prévoyant le recrutement d'agents contractuels sur les postes de fonctionnaires de l'Etat pour des emplois de catégorie A : propose une priorité pour les contractuels coopérants techniques remis à disposition.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - Art. 46 B (p. 2886) : émet des réserves quant au contenu de cet article et regrette son adoption.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique** [n° 278 (86-87)] - (30 juin 1987) - Art. unique (p. 2903) : vote favorable du groupe du RPR sur ce projet de loi.

- **Projet de loi portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 312 (86-87)] - (8 juillet 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3002) : groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet - Progrès incontestable pour la protection sociale des Saint-Pierrais.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3380) : sur l'amendement n° 113 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (procédure du contrôle de gestion par la chambre régionale des comptes ; insertion dans le rapport public de la Cour des comptes d'un rapport d'activité des chambres régionales), son sous-amendement n° 140 ; adopté - (p. 3385) : intervient sur l'amendement n° 74 de M. Paul Girod, rapporteur (astreinte des magistrats de la chambre régionale des comptes au secret professionnel) - (p. 3388,

3389) : contrôle de gestion - Sur l'amendement n° 113 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis, son sous-amendement n° 184 ; adopté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3451) : votera ce texte.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs [n° 332 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3540, 3541) :** affirmation de la puissance financière française dans le monde international de la finance - Protection de l'épargne - Vote par le groupe RPR de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Art. 13 (p. 3607) :** se déclare opposé à l'amendement n° 34 de M. Paul Loridant (suppression de cet article relatif à la création du haut comité des enseignements artistiques).

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Art. 3 (p. 3779) :** soutient l'amendement n° 43 de M. Marc Lauriol (possibilité pour les membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel de servir dans les chambres régionales des comptes dans les mêmes conditions que les membres de ce dernier corps) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3802) : groupe du RPR favorable à l'adoption de cette réforme du contentieux administratif - Amélioration des règles de la procédure administrative - Réduction des délais d'instruction - Favorable à la création des cours administratives d'appel.

- **Projet de loi relatif aux fusions et aux scissions de sociétés commerciales et modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales [n° 385 (85-86)] - (12 novembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3858) :** perspectives du marché unique européen ; retard apporté par le Gouvernement de M. Pierre Mauroy à faire voter un projet de loi destiné à mettre le droit français des sociétés en conformité avec les directives européennes des 9 octobre 1978 et 7 septembre 1982 - Votera ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de M. Roger Husson, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 52, 87-88) déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 78 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Art. 1 (p. 3871) :** soutient l'amendement n° 1 de M. Roger Romani (extension du champ d'application de cette loi aux pompiers volontaires).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3967) : votera le budget sans hésitation - Caractéristiques de la politique du Gouvernement : réduction du déficit budgétaire ; diminution de la pression fiscale ; préoccupation sociale : création d'emplois par le développement de la compétitivité des entreprises, diminution de l'impôt sur les ménages, baisse de la TVA - Difficultés de la situation actuelle s'expliquant par la politique d'alourdissement des coûts fixes menée entre 1981 et 1986 - Politique du Gouvernement marquée par une vaste réforme fiscale pour les entreprises : allègement des coûts fixes ; modernisation de la fiscalité - Nettoyage de dispositions fiscales : réforme de la provision pour congés payés, loi sur l'épargne autorisant la même rémunération pour les comptes courants que pour les obligations, projet de loi sur le développement et la transmission des entreprises mettant fin à la discrimination fiscale entre gérants majoritaires et gérants minoritaires de sociétés à responsabilité limitée, SARL - (p. 3968) : allègement des charges fiscales pour les entreprises : réduction de la taxe professionnelle ; mesures spécifiques en matière de taxe professionnelle pour les entreprises payant un impôt très élevé ; nécessité d'une correction des écarts de taxation entre les communes - Mesures d'allègement du prélèvement sur les bénéficiaires - Abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés ; rapport du Conseil national des impôts défavorable aux procédures incitatives ; taux d'impôt sur les sociétés restant encore élevé - Favorable à la politique de modernisation de la fiscalité - Approuve les priorités du budget : augmentation des crédits pour la coopération, la recherche, la justice et l'éducation - (p. 3969) : insiste tout particulièrement sur

l'augmentation des crédits militaires : crédits déjà en progrès par rapport à ceux d'avant 1986, nécessité d'aller plus loin en raison des négociations soviéto-américaines.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) (p. 4229, 4230) : fait part des réflexions de M. Claude Prouvoeur, maire de Dunkerque - Importance d'une politique d'aménagement pour rendre positives les conséquences du lien fixe transmanche sur l'agglomération de Dunkerque ; desserte ferroviaire électrifiée valorisant les équipements existants ; centre de triage vers la Grande-Bretagne et l'Europe du Nord ; desserte autoroutière directe du port avec l'eurotunnel - (p. 4230) : TGV Nord ; politique des zones franches dans la région de Dunkerque ; action de promotion et d'encouragement à l'implantation d'activités.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) (p. 4249) : faiblesse du budget des voies navigables - Décision prise le 30 juillet 1987 par le comité interministériel de l'aménagement du territoire ; travaux envisagés ; création d'un établissement public de la navigation de la Seine et de l'Oise ; haut Rhône ; projet Rhin-Rhône ; financement ; participation de la Compagnie nationale du Rhône, CNR - (p. 4250) : prix d'achat par EDF du kilowatt-heure produit par la CNR.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 2 - Enseignement supérieur - (21 novembre 1987) - Examen des crédits - Etat B (p. 4306) : cohérence et valeur de ce budget - Volonté d'assurer la culture, la formation et la recherche dans l'intérêt de la jeunesse - Effort de création d'emplois d'enseignants dans l'enseignement supérieur - Absence d'augmentation des droits d'inscription - Absence de réponse définitive aux besoins de financement des universités - (p. 4307) : développement des capacités d'accueil des universités et des établissements d'enseignement supérieur - Souhaite l'amélioration du fonctionnement des Instituts universitaires de technologie, IUT - Favorable à la création des DEUG délocalisés - Importance du rôle de l'enseignement supérieur pour la croissance de la compétitivité de la France - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) (p. 4318) : augmentation significative des crédits - Nécessité d'une politique de protection de la nation contre les risques majeurs et les catastrophes naturelles - Poursuite de l'action de protection de l'environnement et de prévention des risques industriels - Information et sensibilisation du public aux problèmes de l'environnement - Appel au sens civique - Nomination de préfets coordonnateurs de bassin pour l'animation de la politique de l'eau - Etude d'une réforme du droit de l'eau et création de l'Institut de l'eau - Augmentation des ressources des agences de bassin - Règlement rapide des dossiers Sandoz et des mines de potasse d'Alsace - Poursuite de l'action en faveur de la sauvegarde de la flore et de la faune - Création d'un livre rouge des espèces végétales menacées - Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique majeur - Réintroduction de certaines espèces : ours des Pyrénées, aigle de Bonelli et esturgeon français - Modernisation des parcs et des réserves - Poursuite de l'action en faveur des parcs naturels nationaux ou régionaux - (p. 4319) : contribution à la lutte contre les incendies de forêts et importante diminution des espaces ravagés - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4375, 4376) : interroge le Gouvernement sur le nombre de places qui seront créées dans les centres d'aide par le travail, CAT, sur l'éventuelle extension des incitations fiscales au contrat épargne-handicapés, sur le projet de réforme portant sur les modalités de calcul du complément de rémunération pour les handicapés en centre d'apprentissage ou en atelier protégé, sur la date de publica-

tion des décrets d'application de la loi relative à l'emploi des travailleurs handicapés - Partage l'analyse du Gouvernement sur le problème de la pauvreté et du quart monde ; demande où en sont les évaluations du coût et les réflexions sur la nécessité d'un revenu minimal d'existence financé par l'Etat ou par la sécurité sociale pour les exclus - Rend hommage à l'action engagée pour le perfectionnement du système de protection et de solidarité sociale ; interroge le Gouvernement sur les moyens envisagés pour lutter contre l'inertie des acteurs sociaux dans la mise en place des compléments locaux de ressources, CLR - Renouvelle le soutien du groupe RPR.

Coopération - (25 novembre 1987) (p. 4519) : dénonce l'analyse partisane de M. Jean-Pierre Bayle sur les rapports de la France avec les Etats étrangers, et notamment les Etats africains.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (26 novembre 1987) (p. 4592) : progression des crédits et modération de l'augmentation des cotisations ; vote de ce projet de budget par le groupe RPR.

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4647) : regrette que les sénateurs socialistes se soient privés eux-mêmes du droit de s'exprimer conformément au règlement qui s'impose à tous - Rappelle que de nombreux sénateurs n'ont pu parler sur certains budget comme l'agriculture compte tenu de l'organisation des débats - Rend hommage à la ferveur patriotique, la conviction républicaine et l'idéal démocratique de M. Dick Ukeiwé - Constate le dévouement de M. Paul Moreau au service des compatriotes de la Réunion - Souhaite une promotion des départements d'outre-mer, une solidarité accrue de la métropole et la poursuite de l'augmentation des crédits alloués aux DOM-TOM - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale - (2 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4803) : réforme du secrétariat général de la défense nationale, SGDN, adoptée en 1987 - Regroupement en trois directions fonctionnelles et en une direction logistique - Inscription dans la loi de finances de la totalité des crédits du programme civil de défense au budget du SGDN ; clarté dans la présentation des moyens humains et financiers - Diminution des effectifs - Activité importante de l'institut des hautes études de la défense nationale ; organisation en 1988 d'une première session européenne de défense - Forte augmentation des crédits consacrés au programme civil de défense - Commission des finances favorable à l'adoption de ce budget.

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) (p. 4956) : faiblesse du déficit du commerce extérieur qui ne constitue qu'un élément de la balance des paiements courants - Redémarrage des exportations industrielles depuis six mois - Croissance du solde agro-alimentaire - Diminution du différentiel d'inflation avec la RFA - Amélioration de la compétitivité de l'économie - Croissance des importations - Souhaite une action psychologique pour que les Français donnent la préférence aux produits nationaux à l'image des principaux partenaires européens - Nécessaire renforcement des implantations françaises à l'étranger, d'une extension des échanges et d'un effort de recentrage des exportations vers les pays développés, notamment ceux de la CEE - Constate avec satisfaction plusieurs initiatives du Gouvernement : triplement des volontaires du service national à l'étranger, VSNE, augmentation de la dotation budgétaire de la formation et financement d'un nombre croissant de stages dans les entreprises étrangères - (p. 4957) : au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Nécessaire reconquête d'une part croissante du marché national et du développement des ventes à l'étranger.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4999) : budget signe de la concrétisation de la reconnaissance de la Nation envers ceux qui ont combattu

pour elle - Légère diminution de ce budget en raison de la baisse du nombre des titulaires de droits à pension - Importance des crédits consacrés aux pensions d'invalidité - Rappelle les priorités de ce budget : instauration d'une proportionnalité effective des pensions de 10 à 80 %, achèvement du rattrapage du rapport constant - Mise en route d'une seconde tranche de reconstruction des nécropoles de la guerre de 1914-1918, augmentation de la contribution de l'Etat aux dépenses sociales de l'Office National des anciens combattants, ONAC - Augmentation des crédits consacrés aux subventions, secours et allocations pour les anciens combattants ressortissants des Etats africains et malgache - Accélération de la mise en oeuvre des moyens informatiques et bureautiques - Poursuite de « l'opération Vietnam » et construction d'une nécropole à Fréjus destinée à accueillir l'ensemble des corps des militaires « morts pour la France » rapatriés du Vietnam - Augmentation des crédits budgétaires consacrés à l'Institution nationale des invalides - (p. 4500) : importance du nombre des extinctions de droits à pension prévus pour 1988 - Maintien de la dotation relative à l'appareillage et à la rééducation fonctionnelle - Augmentation des crédits budgétaires consacrés aux fêtes nationales et à l'information historique - Levée de la forclusion opposée depuis 1977 aux demandes d'allocation viagère d'invalidité formulées par d'anciens harkis - Rappelle l'adoption par l'Assemblée nationale de deux mesures nouvelles en faveur du monde combattant : bénéfice d'une demi-part supplémentaire de quotient familial pour certains contribuables titulaires de la carte du combattant ou d'une pension d'invalidité et relèvement du plafond des retraites mutualistes - Article 65 et instauration de la proportionnalité des pensions de 10 à 80 % - Article 65 bis et amélioration des conditions d'exercice du droit à pension pour les anciens combattants d'Afrique du Nord atteints d'amibiase - Problème des patriotes réfractaires à l'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle - Art. 65 bis (p. 5018) : accepte l'amendement n° II-83 de M. Jacques Descours Desacres (admission des titulaires du titre de reconnaissance de la Nation comme ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre).

- Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Art. unique (p. 5280) : se déclare opposé à l'amendement de coordination rédactionnelle n° 8 de M. André Méric - Favorable à la poursuite de la procédure prévue par la Constitution pour juger les crimes et délits commis par les membres du Gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions.

HAUTECLOCQUE (Nicole de), sénateur de Paris (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

HENRY (Marcel), sénateur de Mayotte (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [n° 178 (86-87)] - Suite de la discussion - (30 avril 1987) - Discussion générale (p. 599) : respect des engagements juridiques, politiques et moraux pris par la France à l'égard de la Nouvelle-Calédonie - Consultation souhaitée dès 1984 par les dirigeants indépendantistes calédoniens - Contrôle de l'ONU souhaité aujourd'hui par les indépendantistes - Rappelle au Parlement et au Gouvernement leur promesse de consulta-

tion de la population de Mayotte - Validité juridique de la procédure de consultation reconnue par le Conseil constitutionnel - (p. 600) : consultation démocratique, indispensable et urgente malgré les réformes économiques et sociales en cours - Satisfait de la fermeté de la politique diplomatique française - Echec de l'indépendance de certains Etats du Pacifique ; exemple du Vanuatu et du Surinam - Définition de la colonisation inadéquate avec la situation réelle en Nouvelle-Calédonie - Volonté des loyalistes néo-calédoniens de rester Français - Favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) (p. 4641) : rappelle l'effort financier exceptionnel de la loi de finances pour 1987 en faveur des DOM-TOM - Loi de programme du 31 décembre 1986 relative au développement des DOM, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon, expression de la volonté de progrès pour l'outre-mer français et de la continuité dans l'action des pouvoirs publics - Mayotte, liée à l'Etat par la convention du 28 mars 1987 - (p. 4642) : rappelle les retards économiques, sociaux, culturels et institutionnels qui hypothèquent l'avenir de Mayotte et de sa population - Interrogation sur l'état d'exécution des programmes de développement particulier et notamment de l'opération de désenclavement de l'île et plus spécialement du port de Longoni et de la piste de l'aéroport - Problème de la desserte aérienne avec la Réunion - Institution à Mayotte du service militaire adapté, SMA, dès 1988 - Souhaite une priorité à la poursuite des grands travaux : réseau routier, électrification rurale, résorption de l'habitat insalubre - Souhaite la sauvegarde des équilibres écologiques, une indemnisation rapide des victimes des dégâts causés lors des événements de Mamoudzou en février 1987 - Exprime la solidarité de Mayotte pour la Nouvelle-Calédonie et souhaite que le projet de statut donne satisfaction aux différentes ethnies - Rappelle que les mahoraises et les mahorais souhaitent s'ancrer définitivement dans la République par la départementalisation de Mayotte.

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - Après l'art. 16 (p. 5736) :** son amendement n° 2, soutenu par M. Michel Souplet : application à Mayotte du principe selon lequel instruction et jugement doivent être menés par des magistrats distincts ; adopté.

HERMENT (Rémi), sénateur de la Meuse (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre de la commission consultative pour la production de carburants de substitution.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 85-692 du 10 juillet 1985 relative à l'élection des conseils régionaux [n° 155 (86-87)] (18 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - **Elections et référendums.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 266 (JO Débats du 13 novembre 1987) (p. 3861) - Ministère : Agriculture - *Problèmes des producteurs de lait - Lait et produits laitiers.*

Questions orales avec débat :

n° 115 (JO Débats du 8 avril 1987) (p. 58) - Ministère : Agriculture - *Problèmes des producteurs de lait - Lait et produits laitiers.*

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2209) :** importance du débat sur l'agriculture française - Attribution préférentielle des biens meubles et immeubles dans le cadre d'une succession aux jeunes agriculteurs - Equarrissage - Disparités du financement : départements et organisations agricoles - Tensions - Nécessité de la continuité du financement - Mise en place récente d'une commission interministérielle - Cas de la Meurthe-et-Moselle - Ethanol - Montants compensatoires monétaires - Inflation et quotas.

HOEFFEL (Daniel), sénateur du Bas-Rhin (président du groupe UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à modifier les conditions d'attribution d'une majoration pour tierce personne aux grands invalides assurés sociaux [n° 175 (86-87)] (14 avril 1987) - **Assurance invalidité.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 200 (86-87)] (23 avril 1987) - **Elections et référendums.**

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 271 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, por-

tant diverses mesures d'ordre social [n° 284 (86-87)] (17 juin 1987) - Sécurité sociale.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 37 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme du contentieux administratif [n° 67 (87-88)] (29 octobre 1987) - Justice.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 141 (87-88)], modifié par l'Assemblée nationale, portant réforme du contentieux administratif [n° 142 (87-88)] (8 décembre 1987) - Justice.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif [n° 176 (87-88)] (17 décembre 1987) - Justice.

INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - Discussion générale (p. 193) : soutien du groupe de l'union centriste aux actions prioritaires du Gouvernement : redressement économique, social et sécurité - Compétitivité des entreprises - Angoisse devant l'avenir du monde agricole et de son environnement rural - Chômage - Avenir de la sécurité sociale - (p. 194) : résultats incontestables obtenus dans la lutte contre le terrorisme et la répression de la grande criminalité - Mesures indispensables au succès de la décentralisation politique, économique et financière - Décision urgente attendue sur le dossier de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Dérive des attributions des chambres régionales des comptes - Clarification souhaitable des compétences des différents niveaux de gestion des collectivités locales - Politique d'aménagement du territoire - (p. 195) : construction de l'Europe politique, économique, culturelle et de défense - Souhaite la poursuite et l'intensification du dialogue entre le Gouvernement et le Parlement - Rappelle son attachement à l'union de la majorité - Nécessaire respect d'un certain nombre de valeurs pour affronter les contraintes et défis de l'environnement international : liberté, famille, justice sociale, solidarité, ouverture sur l'outre-mer - Soutien des sénateurs de l'union centriste à l'action gouvernementale.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 535) : texte aboutissant à un réel compromis entre la liberté de gestion des élus et le respect des droits et obligations des fonctionnaires territoriaux - Statut de la fonction publique territoriale tenant compte des spécificités des collectivités locales - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [n° 178 (86-87)] - Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 676) : consultation prévue par la loi du 17 juillet 1986 - Statut fondé sur l'autonomie et la régionalisation - Coopération entre tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie - Nécessaire adaptation des statuts et des structures.

- **Question au Gouvernement : service minimum dans la fonction publique** (14 mai 1987) (p. 961).

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 20 (p. 1141) : sur l'amendement n° 52 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (extension de la mesure de publicité des jugements de condamnation), soutient le sous-amendement n° 108 de M. Louis Virapoullé - Après l'art. 35 (p. 1154) : son amendement n° 67 : modification du régime juridique de la chasse dans les départements de l'Est ; adopté - Explication de vote sur l'ensemble

(p. 1157) : développement de la prévention et de l'esprit de prévention - Coopération entre l'Etat, les départements et les communes, et efficacité de la lutte contre les incendies - Hommage à l'action des pompiers - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat** [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Art. 2 (p. 1313) : sur l'amendement n° 17 de M. Lucien Neuwirth, rapporteur (extension des déductibilités en faveur des associations culturelles), son sous-amendement n° 106, soutenu par M. Marcel Rudloff ; adopté - Extension des déductibilités aux établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle ou aux associations de bienfaisance ayant la capacité juridique de recevoir des dons et legs - Art. 4 (p. 1328, 1329) : soutient les amendements n° 7 et n° 8 de M. Henri Gœtschy (mêmes conditions fiscales accordées aux entreprises offrant des œuvres d'art à l'Etat ou aux collectivités locales).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 2107, 2108) : dispositions relatives à la fonction publique - Recrutement, dans certaines limites, d'agents contractuels pour des emplois de catégorie A - Facilité d'accès de certains militaires à des emplois des administrations - Approbation de la mesure adoptée par l'Assemblée nationale rétablissant la retenue du trentième du traitement pour service non fait pratiquée antérieurement à la loi du 19 octobre 1982 ; grève des contrôleurs de la navigation aérienne ; demande le maintien de l'obligation de négocier pendant le préavis de grève - Problème de l'adaptation à la fonction publique française des règles communautaires relatives à la libre circulation des personnes - Avis favorable à l'adoption de ces dispositions.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Art. 4 (p. 3343) : son amendement n° 3 : suppression des aides des départements aux entreprises en difficulté ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 32 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3384) : vote par le groupe centriste de l'amendement n° 71 de M. Paul Girod, rapporteur (contrôle de la chambre régionale des comptes : substitution de la notion d'emploi régulier des fonds à la notion de bon emploi).

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif** [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3754) : réforme indispensable et urgente du contentieux administratif - Allongement considérable des délais de jugement devant le Conseil d'Etat comme devant les tribunaux administratifs - Création des cours administratives d'appel ; organisation, composition et compétences - (p. 3755) : innovations de procédure entraînées par la mise en place des cours administratives d'appel - Projet ambitieux et cohérent malgré certaines lacunes - Commission des lois favorable à l'adoption de ce projet - Art. 1 (p. 3768) : son amendement n° 1 : extension des transferts de compétences du Conseil d'Etat vers les cours administratives d'appel ; devenu sans objet - Transfert des recours pour excès de pouvoir - (p. 3769) : sur l'amendement n° 44 du Gouvernement (compétences des cours administratives d'appel), ses sous-amendements n° 46 et n° 47 ; adoptés ; et n° 48 ; retiré - Blocs de compétences transférables - Date du transfert - (p. 3770) : sur son amendement n° 1, s'oppose au sous-amendement n° 23 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - S'oppose aux amendements du même auteur, n° 21 (compétences des cours administratives d'appel) et n° 22 (suppression de l'élaboration des modalités de transfert par décret en Conseil d'Etat) - Après l'art. 1 (p. 3773) : indemnisation du préjudice causé aux avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation - Souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur ce problème nouveau - Art. 2 (p. 3775) : demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Jacques Grandon (intervention devant les cours administratives d'appel des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation) - Disposition satisfaite par le code des tribunaux administratifs étendu aux cours administratives d'appel - (p. 3776) : accepte l'amendement n° 18 de M. Louis

Virapoullé (rattachement des tribunaux administratifs des départements et territoires d'outre-mer à la cour administrative d'appel de Paris et de la région parisienne) - Art. 3 (p. 3778) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (rattachement des cours administratives d'appel au ministère de la justice) - (p. 3779) : accepte l'amendement n° 43 de M. Marc Lauriol (possibilité pour les membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel de servir dans les chambres régionales des comptes dans les mêmes conditions que les membres de ce dernier corps) - Après l'art. 3 (p. 3780) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (transfert, à compter du 1^{er} juillet 1989, de l'administration des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel du ministère de l'intérieur au ministère de la justice) - Art. 4 : son amendement n° 3 : composition des cours administratives d'appel ; adopté - Après l'art. 4 : son amendement n° 4 : présidence des cours administratives d'appel ; adopté - (p. 3781) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 49 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - Art. 5 (p. 3781) : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté - Son amendement n° 6 : élargissement des possibilités de recrutement extérieur des membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ; adopté - (p. 3783) : son amendement n° 7 : nominations prononcées par décret du Président de la République, après inscription sur des listes d'aptitude établies par ordre de mérite ; adopté - Après l'art. 6 (p. 3784) : son amendement n° 8 : maintien en activité, pour une période n'excédant pas trois ans, des membres du corps des tribunaux administratifs atteints par la limite d'âge ; adopté - Après l'art. 7 (p. 3785) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Jacques Grandon (intervention des avocats au Conseil d'Etat ou à la Cour de cassation pour tous les recours en cassation devant le Conseil d'Etat, à l'exception de ceux dirigés contre les décisions de la commission centrale d'assistance et des juridictions de pensions) - Art. 8 : son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du premier alinéa de cet article relatif à la recevabilité des pourvois en cassation devant le Conseil d'Etat) - (p. 3786, 3789) : son amendement n° 10 : conséquences procédurales de l'annulation par le Conseil d'Etat d'une décision d'une juridiction administrative statuant en dernier ressort ; adopté - Art. 10 (p. 3790 à 3794) : son amendement n° 11 : sursis à statuer sur une question de droit nouvelle ayant des conséquences sur le règlement d'autres litiges, jusqu'à l'avis du Conseil d'Etat ou, à défaut, à l'expiration du délai de trois mois imparti ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 36 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - S'oppose aux amendements du même auteur, n° 32 (suppression de cet article autorisant les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel, saisis d'une question de droit nouvelle, à la renvoyer pour interprétation devant le Conseil d'Etat), n° 33 (sursis à statuer sur une question de droit nouvelle en matière fiscale), n° 35 (maintien de la procédure de la question préjudicielle pour la seule matière fiscale) et demande le retrait des amendements de M. Jacques Grandon, n° 15 (intervention d'un avocat au Conseil d'Etat ou à la Cour de cassation obligatoire dans l'hypothèse de l'utilisation de la procédure de renvoi préjudiciel) et n° 16 (saisine directe par le requérant du président de la section du contentieux) - Après l'art. 10 (p. 3795) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation pour le juge administratif de statuer sur tous les moyens invoqués dans la requête) - (p. 3796) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Félix Ciccolini (compétences de la cour administrative d'appel pour les contentieux des installations classées pour la protection de l'environnement) - Avant l'art. 12 (p. 3797) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 39 (indépendance du médiateur), n° 40 (saisine directe du médiateur par les citoyens) et n° 41 (remplacement des mots « le médiateur » par « le médiateur de la République ») - Art. 12 (p. 3799) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article relatif à la prévention du contentieux administratif) - Rappelle que la conciliation et le recours administratif sont les éléments essentiels du dispositif de prévention du contentieux - Avant l'art. 13 : demande le retrait de l'amendement n° 20 de

M. Pierre-Christian Taittinger (compétence du Conseil d'Etat et des juridictions administratives relevant de ce conseil en matière d'application du droit communautaire) - Séparation du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire - Art. 13 (p. 3800) : son amendement de forme n° 12 ; retiré - Après l'art. 17 (p. 3801) : accepte l'amendement n° 19 de M. Louis Virapoullé (présidence du conseil du contentieux administratif de la collectivité territoriale de Mayotte).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Vote sur l'ensemble de la première partie (p. 4161) :** résultats positifs obtenus par le Gouvernement depuis dix-huit mois : réduction de l'inflation, diminution du déficit budgétaire et limitation de l'endettement - Conséquences de l'environnement international sur les plans économiques et financiers - Coopération franco-allemande - Fiscalité - Echanges internationaux - **Vote favorable des sénateurs de l'union centriste sur la première partie de la loi de finances pour 1988.**

Vote sur l'ensemble - (5 décembre 1987) (p. 5111) : budget pour 1988 conforme aux orientations gouvernementales - Réduction du déficit budgétaire - Limitation des charges pesant sur les entreprises - Libération des prix - Maîtrise de l'inflation - Encadrement des dépenses de fonctionnement de l'Etat - Aides à l'agriculture - (p. 5112) : satisfait de la réduction sensible de l'augmentation des cotisations des collectivités locales à la CNRACL - Inquiétude quant à l'environnement économique international - Echec du sommet européen de Copenhague ; lourdes conséquences à la veille de la signature de l'accord soviéto-américain - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de ce budget.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) (p. 5177) :** budget de 1988 adopté par le Sénat à une large majorité - Au nom du groupe de l'union centriste, accordera une seconde fois la confiance au Gouvernement - (p. 5178) : réaffirmation d'une volonté de coopération constructive - Nécessaire union de la majorité pour la réalisation des objectifs fixés ensemble - Rappelle le résultat positif obtenu dans les domaines de l'économie et de la sécurité - Libération des entreprises de certaines contraintes et allègement de leurs charges afin d'améliorer leur compétitivité et leur capacité d'investir - Taux d'inflation comparable à celui de l'Allemagne fédérale - Résultats probants dans la lutte contre le terrorisme ou contre la délinquance et la criminalité - Souhaite un renforcement de la coopération internationale sur ce plan - Nécessaire conjonction de l'action de répression et de l'action de prévention - Evoque trois préoccupations relatives aux perspectives économiques, à la construction de l'Europe avec l'échec de Copenhague, à la décentralisation et à l'aménagement du territoire - Estime que la décentralisation doit être considérée comme un mouvement d'autant plus irréversible qu'il est une réalité chez tous nos voisins sans exception - Défavorable à un renforcement de la concentration de la région parisienne et à l'abandon de la vocation européenne de Strasbourg - Souhaite la poursuite de la lutte pour le redressement économique, la construction européenne et la décentralisation - (p. 5179) : rend hommage à l'action méritoire engagée par le Gouvernement depuis mars 1986.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Deuxième lecture [n° 141 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5180) :** amélioration d'une situation jugée intolérable pour les justiciables - Augmentation constante du volume des affaires traitées par le Conseil d'Etat et les tribunaux administratifs - Création d'une instance intermédiaire entre les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat : les cours administratives d'appel - Interrogation sur les compétences transférées aux cours administratives d'appel - Rappelle que l'Assemblée nationale est favorable au transfert d'un certain nombre de recours pour excès de pouvoir au Conseil d'Etat et que le Sénat a estimé qu'il convenait d'aller au-delà et de prévoir le transfert aux cours administratives d'appel d'ici le 1^{er} janvier 1995 des recours

pour excès de pouvoir - Annonce que la commission est favorable au retour à la position retenue en première lecture par le Sénat, pour l'ensemble des articles en discussion - Volonté de trouver un accord en commission mixte paritaire, CMP - Art. 1 (p. 5181) : son amendement n° 1 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - Après l'art. 1 (p. 5183) : rappelle que la présentation d'un article additionnel en deuxième lecture est contraire à la lettre de l'article 42, paragraphe 10 du règlement du Sénat - Art. 3 (p. 5184) : ses amendements n° 2 : transfert de la gestion du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel au ministère de la justice ; et n° 3 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture relatives à la compétence des membres des tribunaux administratifs détachés dans les chambres régionales des comptes ; adoptés - Art. 4 bis (p. 5185) : son amendement rédactionnel n° 4 ; retiré - Art. 5 (p. 5186) : son amendement n° 5 : extension du recrutement extérieur au-delà des catégories de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale pour le recrutement de membres des tribunaux administratifs et dans les cours administratives d'appel ; adopté - Art. 8 (p. 5188) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 14 (suppression de l'obligation d'une procédure préalable d'admission pour pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat) et n° 15 (renvoi par le Conseil d'Etat après une première cassation, devant la même juridiction composée d'autres membres que ceux qui ont statué sur le premier appel) - Art. 10 (p. 5189) : son amendement n° 6 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture relatives au sursis à statuer sur une question de droit nouvelle ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 19 et n° 20.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 176 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5825) : constate que la commission mixte paritaire, CMP, a trouvé un accord sur les points restant en litige qui concernent : la compétence des cinq cours administratives d'appel créées par ce projet ; le recrutement des nouveaux juges des cours administratives d'appel ; le rattachement des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ; et la question préjudicielle avec l'avis préalable du Conseil d'Etat - Réforme dans l'intérêt des justiciables devant raccourcir la durée des procédures constatées à l'heure actuelle devant la juridiction administrative.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises - Nouvelle lecture** [n° 217 (87-88)] - (23 décembre 1987) - Discussion générale (p. 6009) : au nom de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet qui répond à l'obligation de tout mettre en oeuvre pour une mutation de l'économie française - Nécessité de faciliter la création, le développement et la transmission de l'entreprise dans la perspective de l'Europe économique de demain.

HUCHON (Jean), sénateur du Maine-et-Loire (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2213) : incidences de la

politique agricole commune, PAC, conçue à Rome en 1957 - Situation dramatique de l'agriculture française - Nécessité de repenser les marchés mondiaux - Distorsions de concurrence - Unification souhaitable des systèmes sociaux, fiscaux et bancaires - Industrie agroalimentaire - Ethanol - Recherches dans ce domaine effectuées par la République fédérale d'Allemagne et les Etats-Unis - Elevage - Viande bovine - Aménagement rural.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3150) : mutualisation du Crédit agricole - Nécessaire adaptation de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA, avant l'échéance de 1992 - Superposition des caisses régionales et de la Caisse nationale, sous l'autorité de l'Etat - Majorité des caisses régionales favorable à la réforme - Favorable à l'amendement de la commission des finances à l'article 13 - Interrogation sur le terme « agriculteur » - Conséquences de la loi sur le rôle spécifique du Crédit agricole.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur -1 - Recherche - (21 novembre 1987) (p. 4285) : augmentation du financement public de la recherche civile - Importants moyens dégagés pour la recherche industrielle - (p. 4286) : insuffisant effort de recherche et de développement des entreprises - Déficit de la balance des brevets et redevances de fabrication en France - Poursuite nécessaire de l'effort à l'approche de 1992 - Nécessaire mise en place de liens entre la formation et la production - Favorable à la revalorisation de l'allocation de recherche - Baisse des crédits de l'INRA et conséquences sur la recherche agro-alimentaire - Favorable à l'augmentation des crédits de l'INRA - Interrogation sur l'organisation de la recherche européenne - Se déclare favorable au nom du groupe de l'union centriste à l'adoption de ce budget.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4557, 4558) : formation : création de postes dans l'enseignement public agricole ; maisons familiales rurales - Recherche : déplore la suppression de postes à l'Institut national de la recherche agronomique, INRA, dépendant du ministère de la recherche - Elevage : difficultés entraînées par l'application des quotas laitiers ; difficultés des producteurs de viande et dégradation des instruments de production - Votera ce budget.

- **Question au Gouvernement : situation de l'industrie de la chaussure** (17 décembre 1987) (p. 5601).

HUGO (Bernard), sénateur de l'Ardèche (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).
- Membre titulaire du Conseil national de la montagne.
- Membre suppléant de la commission nationale d'urbanisme commercial.
- Est nommé membre suppléant du Conseil national des transports (JO Lois et décrets du 8 juillet 1987).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 160 (86-87)] relatif à l'organisa-

sation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 205 (86-87)] (29 avril 1987) - Sécurité civile.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - V - Environnement - [n° 95 (87-88) tome 17] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 256 (JO Débats du 28 octobre 1987) (p. 3525) - Ministère : Education - *Lutte contre l'échec scolaire* - (Réponse : JO Débats du 7 novembre 1987) (p. 3743) - Enseignement.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Après l'art. 2 (p. 352) : soutient l'amendement n° 11 de M. Jean Chérioux (représentation de toutes les organisations syndicales représentatives au plan national au sein du conseil supérieur de la fonction publique territoriale) - (p. 356) : soutient l'amendement n° 258 de M. Jean-François Pintat (fonctionnement du conseil supérieur de la fonction publique territoriale).

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 1064, 1065) : installations ou ouvrages sur le territoire français présentant un haut niveau de risques ; statistiques sur les communes menacées par des inondations, des mouvements de terrains ou des séismes - Concentration des incendies de forêt sur la forêt méditerranéenne - Réorganisation de la sécurité civile : autorités compétentes ; plans Orsec national, de zones de défense, départementaux ; plans particuliers d'intervention, PPI - Prévention des risques majeurs : modification de l'ensemble des textes et codes applicables aux secteurs d'activité non couverts par des dispositions de protection de l'environnement - Information de la population - Prévention des incendies de forêts - Participation des départements de la Drôme et de l'Ardèche à l'entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt contre l'incendie - Devenir des espaces boisés ayant subi un incendie - Limitation de l'urbanisation autour des établissements dangereux - (p. 1066) : installations nucléaires : publicité des PPI - Avis favorable à l'adoption de ce projet de loi - Art. 5 (p. 1094) : son amendement n° 42 : association des collectivités locales à la préparation et à la coordination des mesures de sauvegarde et des moyens de secours ; retiré.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Rapporteur pour avis - Art. 6 (p. 1104) : dérogation relative aux départements de l'Ardèche et de la Drôme - Interrogation sur les risques autres que les incendies de forêts - Art. 7 (p. 1105) : son amendement n° 43 : rôle de coordination du représentant de l'Etat dans les départements, des mesures de sauvegarde et des moyens de secours publics en liaison avec les collectivités locales intéressées ; retiré - Art. 8 (p. 1108) : sur l'amendement n° 11 de M. René-Georges Laurin (plans particuliers d'intervention), son sous-amendement n° 44 ; adopté - Art. 14 (p. 1119) : son amendement n° 45 : abrogation de l'article 96 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne ; adopté - Art. 15 (p. 1120) : son amendement n° 46 : information des citoyens sur les risques majeurs ; adopté - Art. 16 (p. 1122, 1123) : ses amendements n° 47 à 49 : modification des articles L.110, L.121-10, L.122-1, L.123-1 du code de l'urbanisme et limitation de la prise en considération des risques naturels par les documents d'urbanisme aux seuls risques naturels prévisibles ; adoptés - Art. 17 (p. 1129) : son amendement n° 50 :

remplacer les mots « le cas échéant » par les mots « en tant que de besoin » ; adopté - Art. 18 (p. 1131) : son amendement n° 51 : application des dispositions de cet article modifiant l'article L. 321-11 du code forestier à tous les propriétaires et aux titulaires du droit d'exploitation de fonds ; adopté - Art. 19 (p. 1139) : souligne que les communes les plus touchées par les incendies de forêts sont souvent les plus vastes en superficie et les plus démunies au point de vue financier - Favorable à l'exercice de la solidarité - Art. 20 (p. 1141) : son amendement n° 52 : extension de la mesure de publicité des jugements de condamnation ; retiré - Chapitre IV (p. 1147) : son amendement n° 54 : nouvel intitulé de cette division : « Prévention des risques naturels prévisibles » ; rejeté - Art. 27 (p. 1148) : son amendement n° 56 : nouvelle rédaction de cet article qui tend à la substitution du plan des surfaces prévisibles par un plan d'exposition aux risques naturels prévisibles ; adopté - Amendement ayant pour objet de compléter l'article 5 de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles - Art. 35 (p. 1154) : son amendement rédactionnel n° 58 ; adopté.

- **Question au Gouvernement : rapport Braun sur la situation des personnes âgées dépendantes** (5 novembre 1987) (p. 3715, 3716).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4312) : diminution des incendies de forêts en 1987 - Multiplication des cataclysmes naturels et industriels : incendie du dépôt d'hydrocarbures à Lyon, catastrophe du Grand-Bornand, collision entre deux pétroliers près de Granvilliers, tornade en Bretagne et en Normandie, incendie à Nantes d'un silo d'engrais chimiques - Rappelle la loi du 22 juillet 1987 sur la sécurité civile, la protection de la forêt contre l'incendie et la prévention des risques majeurs - Reconnaissance du principe du droit à l'information pour les citoyens sur le risque majeur - Défense de l'environnement, une des priorités de la société - (p. 4313) : forte augmentation des crédits de l'environnement - Quatre priorités : politique de l'eau, prévention des risques majeurs, protection de la nature et actions de recherche - Forte progression des crédits de paiement du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie - Elaboration en cours des plans d'exposition aux risques - Attachement du Gouvernement à la lutte contre le bruit et au développement des parcs naturels régionaux et nationaux - Doublement des crédits affectés à ces parcs - Création de l'Institut de l'eau - Rôle essentiel des agences de bassin - Importance de la prévention des risques industriels et naturels - Amélioration de la prévention sur les grands sites industriels depuis la directive Seveso - Mise à jour de la nomenclature des installations classées - Transfert de compétence de l'Etat aux maires - (p. 4314) : Interrogation sur la responsabilité des communes et des maires en cas d'accident dans une installation soumise à leur contrôle - Favorable à une réforme du contrôle des installations classées - Problème des déchets industriels et du transport des matières dangereuses - Nécessaire accélération de la mise en place de nouveaux centres collectifs de décharge et de traitement - Au nom de la commission des affaires économiques, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4555) : augmentation des crédits - Effort en faveur des zones de montagne défavorisées - Processus de désertification - Exemple du département de l'Ardèche - (p. 4556) : condamnation des petits éleveurs de montagne par le système des quotas laitiers ; régime dérogatoire nécessaire au maintien de la vie dans ces zones rurales ; production de fromage.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4700) : budget de l'éducation nationale traduisant un dynamisme tout à fait nouveau et une rupture avec la politique antérieure ; effort considérable en matière de création d'emplois de professeurs certifiés et agrégés, et en

ce qui concerne la qualification du personnel enseignant ; politique de revalorisation des carrières et de développement des postes de responsabilité - (p. 4701) : augmentation de la durée de la scolarisation et amélioration du niveau général de formation - Formation des enseignants également assurée - Politique de remise à niveau de l'enseignement privé par rapport à l'enseignement public - Action importante en faveur de l'enseignement technique ; nécessité de revaloriser certaines formations ; interroge le Gouvernement sur le bilan de la première session du baccalauréat professionnel - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

HURIET (Claude), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Vice-président de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

- Membre titulaire de la Commission supérieure des allocations familiales.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à supprimer la procédure administrative de suspension du permis de conduire [n° 145 (86-87)] (26 janvier 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Permis de conduire.

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer la représentation des retraités au Conseil économique et social [n° 153 (86-87)] (14 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Conseil économique et social.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi

n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifiée et complétée par la loi n° 85-97 du 25 janvier 1985, tendant à confier aux départements la charge des lycées [n° 384 (86-87)] (21 août 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - Collectivités locales.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, avec MM. Louis Boyer et Louis Souvet, sur le projet de loi [n° 271 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, portant diverses mesures d'ordre social [n° 273 (86-87)] (16 juin 1987) - Sécurité sociale.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires sociales à la suite d'une mission d'information effectuée du 9 au 20 septembre 1987 par une délégation chargée d'étudier la protection sociale et l'organisation du système de santé aux Etats-Unis [n° 103 (87-88)] (20 novembre 1987) - Etats-Unis.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 66 (JO Débats du 13 juin 1986) (p. 1554) - Ministère : Fonction publique - *Déficiences dans la gestion du Centre mondial informatique* - (Retirée : avril 1987) - Informatique.

n° 85 (JO Débats du 22 octobre 1986) (p. 3989) - Ministère : Transports - *Projet de création de l'aéroport régional de Louvigny (Moselle)* - (Retirée : avril 1987) - Aérodomes.

n° 113 (JO Débats du 4 avril 1987) (p. 39) - Ministère : Premier ministre - *Nombre de diplomates soviétiques en poste en France* - (Retirée : novembre 1987) - Corps diplomatique et consulaire.

n° 145 (JO Débats du 7 mai 1987) (p. 773) - Ministère : Affaires sociales - *Formation des psychologues* - (Retirée : novembre 1987) - Psychologues.

n° 149 (JO Débats du 13 mai 1987) (p. 847) - Ministère : Santé et famille - *Développement des lithotriteurs extracorporels* - (Retirée : novembre 1987) - Médecine.

n° 188 (JO Débats du 12 juin 1987) (p. 1746) - Ministère : Jeunesse et sports - *Politique de la jeunesse dans la perspective de l'échéance de 1992* - (Retirée : novembre 1987) - Jeunes.

n° 210 (JO Débats du 11 novembre 1987) (p. 3804) - Ministère : Collectivités locales - *Dotations du fonds national pour le développement des adductions d'eau* - Eau et assainissement.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire* [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Discussion générale (p. 1184) ; intervention présentée par M. Alphonse Arzel - Coût et importance de la médecine hospitalière - Rappelle les nombreuses lois hospitalières votées depuis 1951 - Inapplication de la loi du 3 janvier 1984 relative à l'organisation du service public hospitalier - Finalité économique de ce projet - Organisation des établissements d'hospitalisation publics - Fonctions hospitalières ; unification envisagée par la réforme Debré - Regrette que ne soient pas mises en évidence la place et les spécificités des hôpitaux universitaires - (p. 1185) ; conditions de nomination des chefs de service ; nécessaire prise en compte de données qualitatives - Arbitrage en cas d'avis différent du conseil d'administration et de la commission médicale d'établissement - Renouvellement quinquennal des chefs de service - Création des pôles d'activités ; favorable à la création de ces pôles sans l'accord du chef de service - Substitution de médecins à temps partiel contractuels aux médecins monoappartenants, dans les hôpitaux universitaires - Nécessaire consensus pour l'application d'une loi dans le domaine hospitalier - Art. 2 : Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970 (p. 1210) ; son amendement n° 83, soutenu par M. Pierre Lacour ; consultation du conseil de faculté pour la nomination des chefs de service

dans les hôpitaux universitaires; retiré - (p.1215): son amendement n° 84, soutenu par M. Pierre Lacour: cessation des fonctions de chef de service; retiré - Art. 20-3 (p. 1220): son amendement n° 85: possibilité pour un professeur non chef de service, après cinq ans d'activité et au vu d'un rapport d'activité, de solliciter auprès du conseil d'administration la création d'un pôle d'activités, dans les hôpitaux universitaires; adopté.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - Discussion générale (p. 1407):** apparition de la notion de travailleur handicapé après la première guerre mondiale - Effets pervers de la loi d'orientation du 30 juin 1975 avantant financièrement le travailleur en milieu protégé au détriment du milieu ordinaire - Evolution vers l'insertion professionnelle - Demande la révision des aptitudes physiques et intellectuelles exigées au moment de l'embauche et la modification du statut des fonctionnaires interdisant l'entrée de la fonction publique aux personnes atteintes de certaines affections - Importance de l'intégration scolaire pour l'insertion professionnelle - Insuffisance de la formation professionnelle; fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés - Déplacement et transport des handicapés - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste - Avant l'art. 1 (p. 1414): se déclare opposé à l'amendement n° 46 de M. Paul Souffrin (suppression des dispositions du code de la sécurité sociale permettant à l'employeur de s'assurer contre les conséquences de sa propre faute inexcusable) - Art. 1: Art. L. 323-1 du code du travail (p. 1417): son amendement n° 86: fixation par décret du pourcentage d'emplois de standardistes réservés aux aveugles; retiré - Art. L. 323-2 (p. 1422): intervient sur l'amendement n° 19 de M. André Méric (création d'un comité pour l'emploi des handicapés dans les secteurs public et para-public) - Art. L. 323-4 (p. 1425, 1426): son amendement n° 87: calcul des effectifs pour le seuil d'assujettissement à la loi: non prise en compte des salariés occupant certaines catégories d'emplois déterminées par décret; retiré - Art. L. 323-6 (p. 1429): se déclare opposé à l'amendement n° 59 de M. Paul Souffrin (rémunération des travailleurs handicapés: parité avec celle des personnes valides; non incidence d'une réduction de la durée du travail rendue nécessaire par le handicap ou d'une diminution du rendement professionnel).

Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite): Art. L. 323-8 du code du travail (p. 1441): son amendement n° 88: extension de la possibilité relative à la prise en compte du quota d'obligation d'emplois lorsque l'employeur passe des contrats avec des ateliers protégés ou avec des centres d'aide par le travail; retiré.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)] - (9 juin 1987) - Discussion générale (p. 1580):** bilan international des méfaits de la drogue - (p. 1581): augmentation de la production et de la consommation de drogue - Dangers pour la santé et la sécurité nationale - Injonction thérapeutique - Contrôle judiciaire - (p. 1582): application de la législation de 1970 nécessitant des moyens financiers accrus - Développement des centres de soins, d'accueil et de désintoxication - Propose de nouvelles mesures complémentaires pour lutter efficacement contre la toxicomanie - Dépistage à l'école et information des jeunes - Placement d'office sur la demande des familles - Traitement systématique des drogués interpellés - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de ce projet.

- **Question au Gouvernement: plan de restructuration de Technor-Trefilunion pour l'usine de Gorcy (11 juin 1987) (p. 1694).**

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2106):** dispositions relatives à la santé; dépistage du sida - Mesures concernant les chirurgiens dentistes, les médecins et les pharmaciens - Enseignement médical; réformes intervenues depuis 1979; dispositions relatives au troisième cycle des études médicales: suppression des filières recherche et santé publique; résidanat et formation des médecins généralistes; internat de spécialité - (p. 2107): approbation des

mesures proposées - **Question préalable (p. 2116, 2117):** s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - **Interprétation par le groupe communiste de l'aménagement du troisième cycle des études médicales, concernant la formation des généralistes, comme une dévalorisation de ces derniers et l'instauration d'une médecine inégalitaire - Titre de résident.**

Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Art. 1 (p. 2239): soutient l'amendement n° 33 de M. Pierre Vallon (réduction de la cotisation d'assurance maladie du régime des cultes incombant à l'association ou à la congrégation religieuse) - Art. 4 (p. 2244): interrogation sur la possible intervention de l'Etat pour ne pas reconduire les conventions médicales.

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Rapporteur - Art. 12 (p. 2301): s'oppose aux amendements identiques n° 51 de M. André Méric et n° 179 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article étendant aux salariés agricoles relevant du régime local d'Alsace-Moselle les dispositions du régime général en matière d'accidents du travail dus à une faute inexcusable de l'employeur) - Art. 15 ter (p. 2306): s'oppose aux amendements identiques n° 53 de M. André Méric et n° 183 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article tendant à modifier l'assiette de la contribution des laboratoires pharmaceutiques versée au titre du fonctionnement des réseaux de visiteurs médicaux) - Art. 16 (p. 2590, 2591): son intervention présentée par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission - Art. 16 bis (p. 2593): son amendement n° 10, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade: suppression de cet article relatif aux compétences des établissements de transfusion sanguine; adopté - Art. 18 bis (p. 2595): son amendement n° 11, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade: extension des dispositions de cet article à l'exercice illégal de la profession de sage-femme; adopté.

Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Rapporteur - Après l'art. 23 (p. 2725): accepte l'amendement n° 153 de M. Pierre Vallon (augmentation du nombre de pharmaciens siégeant au conseil de l'Ordre) - Art. 24 (p. 2726): s'oppose à l'amendement n° 127 de M. Franck Sérusclat (uniformisation des conditions d'ouverture et de transfert des officines sur l'ensemble du territoire français) - Art. 24 bis (p. 2728): s'oppose à l'amendement n° 128 de M. Franck Sérusclat (suppression de cet article visant à augmenter de six membres la section D de l'Ordre national des pharmaciens) - Art. 24 ter (p. 2729): à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 817 du Gouvernement (référence à la notion de « population résidente » pour la création dérogatoire d'officines) - Après l'art. 25 (p. 2730): s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Guy Malé (indemnisation des pharmaciens rapatriés d'Algérie) - Art. 27 (p. 2731): autorités compétentes pour fixer la liste des établissements d'hospitalisation habilités à effectuer des prélèvements d'organes - Art. 27 bis: accepte l'amendement rédactionnel n° 129 de M. Franck Sérusclat - Art. 27 ter (p. 2732): s'oppose aux amendements identiques n° 130 de M. Franck Sérusclat et n° 186 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à l'intégration du personnel des thermes nationaux d'Aix-les-Bains dans la fonction publique hospitalière) - Après l'art. 27 ter (p. 2733): accepte l'amendement n° 23 de M. Jean Chérioux (représentation des organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière) - Art. 27 quater (p. 2736): son amendement n° 806: suppression de cet article relatif au recrutement de personnes handicapées dans la fonction publique hospitalière; adopté - Art. 27 nonies (p. 2738): s'oppose à l'amendement n° 188 de M. Paul Souffrin (extension de la compétence de la commission de recours du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière) - Art. 27 decies (p. 2739): s'oppose aux amendements identiques n° 131 de M. Franck Sérusclat et n° 189 de Mme Marie-Claude Beaudeau (suppression de cet article relatif à la titularisation des personnels saisonniers) - Art. 27 undecies: s'oppose à l'amendement n° 132 de M. Franck Sérusclat (suppression de cet article relatif à la date d'ouverture du délai d'option offert aux personnels des établissements sociaux entrés dans le champ d'application de la fonction publique hospitalière) - Après l'art. 27 undecies

(p. 2740) : s'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 133 (dispense d'inscription à l'Ordre national correspondant accordée aux personnels hospitalo-universitaires, médecins, pharmaciens et odontologistes, qui n'ont pas ou n'ont plus d'activité de caractère libéral) et n° 134 (dispense de cotisation à l'Ordre pour les mêmes personnels) - (p. 2741) : s'oppose à l'amendement n° 155 de M. Pierre Vallon (recrutement et gestion des psychologues) - (p. 2742) : s'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 170 (fonctionnement d'un service de pharmacie en milieu hospitalier) et n° 169 (procédure de vente ou de délivrance de certains médicaments par les pharmacies hospitalières) - (p. 2743) : s'oppose à l'amendement n° 168 de M. Franck Sérusclat (circonstances susceptibles de justifier la délivrance de médicaments par les pharmacies hospitalières) - Titre III (p. 2745) : s'oppose aux amendements identiques n° 55 de M. Franck Sérusclat et n° 190 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de la division « Titre III - Dispositions relatives aux études médicales ») ainsi qu'à l'amendement n° 56 de M. Franck Sérusclat (nouvelle intitulé de cette division : « Loi sur les études médicales pharmaceutiques et odontologiques ») - En raison de nombreux événements, difficulté d'établir actuellement un bilan précis et suffisamment argumenté de la loi de 1982 relative aux études médicales - Faible attractivité de certaines filières médicales - Avant l'art. 28 (p. 2747) : s'oppose aux amendements n° 191 de Mme Danielle Bidard-Reydet (création d'un internat en médecine générale) et n° 57 de M. Franck Sérusclat (prorogation jusqu'au 1^{er} octobre 1988 des mesures transitoires prises en application de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur) - Art. 28 (p. 2750) : s'oppose aux amendements identiques, n° 58 de M. Franck Sérusclat et n° 192 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de cet article relatif à la réforme du troisième cycle des études médicales) ainsi qu'au n° 193 du même auteur (maintien de l'internat pour les formations de médecine générale et de médecine spécialisée) - (p. 2754) : s'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 59 (suppression du paragraphe I de cet article), n° 61, n° 62, n° 63, n° 64 et n° 65 sur l'introduction de la notion de filière d'odontologie, ainsi qu'aux amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 194 et n° 195 tendant à supprimer le paragraphe I de cet article relatif à la réforme du troisième cycle des études médicales, n° 196 (rétablissement des quatre filières d'internat), n° 197 (définition de la filière d'internat de santé publique), n° 198 (maintien d'une filière de recherche pour tous les étudiants de troisième cycle), n° 199 (rétablissement de la filière d'internat de recherche médicale) et n° 202 (maintien d'une filière d'internat de médecine générale) - (p. 2755) : s'oppose aux amendements analogues n° 209 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 66 de M. Franck Sérusclat (maintien de l'examen classant et validant à la fin du deuxième cycle des études médicales) - (p. 2756) : son amendement n° 12, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade : maintien des dispositions de la loi de 1982 relatives aux modalités du concours de l'internat ; retiré - Soutient l'amendement n° 156 de M. Pierre Vallon (assouplissement des règles relatives au passage du concours de l'internat).

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Au nom de la commission des affaires sociales - Art. 28 (suite) *Paragraphe VIII* (p. 2785) : son amendement n° 13, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission : nouvelle rédaction de cet article prévoyant la concertation entre le représentant de l'Etat dans la région compétente et les centres hospitaliers régionaux ; retiré.

- Question au Gouvernement : loi en faveur des handicapés dans le bâtiment (5 novembre 1987) (p. 3711).

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3959, 3960) : évolution de la pression fiscale locale : phénomène non récent, nette accélération depuis 1982 en raison des transferts de l'Etat à actions constantes ; inadéquation des bases de la fiscalité locale, conséquences des difficultés économiques sur cette fiscalité ; exemples de transferts de l'Etat : transports scolaires, domaine social, adultes handica-

pés privés de soutien familial - Baisse des impôts de l'Etat, mais augmentation des fonds de concours - Conséquences de l'évolution de la pression fiscale locale ; au plan social : aggravation de la situation des contribuables aux moyens modestes, dégradation de la situation des départements pauvres à population vieillissante ; au plan financier : tendance des collectivités à réduire leurs investissements, risques d'explosion des dépenses sociales ; au plan politique : influence de la fiscalité locale sur le choix des électeurs - Priorité du prochain septennat : réforme fiscale globale - Nécessité de mettre un terme à l'accroissement des fonds de concours - Attend de voir la position qu'adoptera le Gouvernement quant au montant des cotisations à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Avant l'art. 16 (p. 4074) : soutient l'amendement n° I-24 de M. Raymond Bouvier (relèvement du tarif des redevances sur la consommation d'eau prélevées au profit du FNDAE).

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Avant l'art. 26 (p. 4124) : son amendement n° I-30, soutenu par M. Jacques Machef : retour au mode de calcul du prélèvement opéré sur la CNRACL au titre de la compensation entre les régimes de sécurité sociale prévu par la loi du 24 décembre 1974 ; retiré.

HUSSON (Roger), sénateur de la Moselle (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

- Membre de la commission supérieure de la Caisse nationale de prévoyance jusqu'au 12 octobre 1987.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 52 (87-88)] (14 octobre 1987) - Veuves.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi [n° 52 (87-88)], déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 78 (87-88)] (29 octobre 1987) - Veuves.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 139 (87-88)], modifiée par l'Assemblée nationale, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 170 (87-88)] (16 décembre 1987) - Veuves.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 174 (JO Débats du 7 mai 1987) (p. 774) - Ministère : Affaires sociales - *Situation de l'emploi en Lorraine* - (Réponse : JO Débats 27 juin 1987) (p. 2659) - Emploi.

n° 250 (JO Débats du 21 octobre 1987) (p. 3291) - Ministère : Santé et famille - *Installation d'un scanographe à l'hôpital de Freyming-Merlebach (Moselle)* - (Réponse : JO Débats du 7 novembre 1987) (p. 3737) - Hôpitaux.

Questions orales avec débat :

n° 185 (JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1550) - Ministère : Agriculture - *Avenir de l'agriculture française et des zones rurales - Agriculture.*

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : politique d'aménagement rural** (14 mai 1987) (p. 950, 951).

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (16 juin 1987) (p. 1875) : présente l'intervention de M. Henri Portier, sénateur de l'Aube - En raison de l'introduction massive de matériels robotisés dans le secteur de l'industrie textile, demande au Gouvernement de revoir les règles fiscales d'amortissement du matériel.

- **Proposition de loi relative à la protection des topographies de produits semi-conducteurs et à l'organisation de l'institut national de la propriété industrielle** [n° 344 (86-87)] - (22 octobre 1987) - Art. 2 (p. 3402) : son amendement n° 6, soutenu par M. Gérard Larcher : salariés créateurs : application des dispositions de la loi de 1968 sur les brevets d'invention ; retiré.

- **Conclusions du rapport de M. Roger Husson, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 52, 87-88) déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins** [n° 78 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3868) : cas des veuves de certains fonctionnaires civils et militaires décédés au cours de missions pour assurer la défense ou l'ordre public - Accès aux emplois réservés réservés aux seules veuves de guerre aux termes de l'article L. 394 du code des pensions militaires d'invalidité - Extension de ces dispositions aux conjoints de certains fonctionnaires civils et militaires décédés en service - **Législation sur les emplois réservés, résultat de textes multiples adoptés depuis 1923** - Loi récente sur la protection civile et extension du bénéfice de cette législation aux pompiers non professionnels - Obligation d'emploi et établissement d'une liste des emplois offerts annuellement - Rigoureuse procédure d'attribution - (p. 3869) : respect de la législation sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes - Emplois réservés ouverts indifféremment aux hommes et aux femmes - Extension des nouvelles dispositions aux conjoints de certains fonctionnaires civils morts en service : pompiers professionnels, douaniers et policiers - Art. 1 (p. 3871) : accepte l'amendement n° 1 de M. Roger Romani (extension du champ d'application de cette loi aux pompiers volontaires) - (p. 3872) : demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. André Jarrot (extension des dispositions de cette loi aux conjoints des personnes décédées en tentant de sauver la vie d'autrui).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) (p. 4339) : amélioration de la situation du marché de l'emploi permise par la politique du Gouvernement - Formation professionnelle constitutive d'une solution au chômage - Examen des crédits présentés : accroissement des crédits de la formation professionnelle dû à la volonté délibérée de favoriser les actions dans ce domaine - Tableau de la situation du marché du travail : endiguement du chômage surtout depuis septembre ; politique efficace devant être poursuivie - Approuve la poursuite de la modernisation de l'agence nationale pour l'emploi, ANPE - Axes de la politique de formation professionnelle : formation des jeunes ; renforcement de l'apprentissage avec une dotation spéciale aux régions ; accroissement des moyens de formation des adultes - (p. 4340) : glissement d'un traitement social du chômage vers un traitement actif et for-

-mateur - Importance de la réforme de l'aménagement du temps de travail et de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Inquiétude pour la situation de la Lorraine - Risques de dégradation de la situation de la ville de Dieuze, risque de désertification consécutif aux fermetures d'usines - Le groupe RPR votera ce budget.

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) (p. 4729) : volonté du Gouvernement de répondre aux aspirations profondes des jeunes et de promouvoir les sports - Augmentation des crédits - Quatre grandes actions du Gouvernement : renforcement des actions en faveur de la jeunesse et de la vie associative, réaffirmation d'une politique sportive active et nouvelle logique du partenariat - Création d'un corps de jeunes volontaires pour la solidarité - Favorable à la lutte contre la toxicomanie et la délinquance - Drogue et chômage, principaux fléaux pour notre jeunesse - Nécessaire sensibilisation des jeunes dès l'école - (p. 4730) : développement et poursuite de la politique de prévention - Importance des associations dans la vie culturelle et sociale - Loi du 23 juillet 1987 relative au mécénat et reconnaissance du sport comme oeuvre d'intérêt général - Problème de la gestion des postes Fonjep et absence de création de postes prévue pour 1988 - Inquiétude du monde associatif quant au maintien et au développement de l'emploi par le Fonjep - Constate une diminution de postes Fonjep dans le département de la Moselle et comparaison avec les autres départements lorrains - Interrogation sur la possibilité de maintenir dans son ensemble l'activité associative - Développement possible du partenariat et du mécénat - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4981) : importante modification depuis deux ans du paysage audiovisuel français, PAF - Existence de programmes de chaînes publiques et privées - Constate un équilibre entre la totalité des entreprises de télévision - (p. 4982) : salue la valeureuse résistance de Radio France face aux radios privées - Problème des crédits de la CNCL afin de lui permettre d'assurer l'ensemble de ses obligations - Répartition des crédits attribués au secteur public de l'audiovisuel - Légère augmentation de l'ensemble de la dotation - Part des recettes liées à la publicité de marque dans le budget des entreprises - Poursuite de l'amélioration de la desserte des départements et territoires d'outre-mer par RFO et poursuite de l'action en faveur du rayonnement de Radio France internationale - Lancement par Radio France d'une station FM multivilles proposant un programme d'informations continu, France Info - Problème des satellites de diffusion directe et de la mise sur orbite des satellites TDF1 et TDF2 - Présence obligatoire de la France dans l'espace afin d'assurer la propagation de la culture francophone dans le monde - Souhaite une décision ferme et définitive en ce qui concerne le programme TDF1 - Regrette le déclin de la production audiovisuelle française entre 1981 et 1986 - Constate que les oeuvres originales occupent une place de plus en plus importante sur TF1 - Approuve l'ensemble de la politique gouvernementale en matière d'aide à l'industrie des programmes audiovisuels - Constate que le budget pour 1988 de la communication est un bon budget qui permet au service public de soutenir la concurrence - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à son adoption.

- **Proposition de loi tendant à permettre l'accès des conjoints de certaines personnes décédées en service aux emplois réservés - Deuxième lecture** [n° 139 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5761, 5762) : extension par l'Assemblée nationale du droit aux emplois réservés aux conjoints de personnes qui, soumises à un statut législatif ou réglementaire, et appelées, à titre habituel ou occasionnel, à participer à des missions d'assistance à personnes en danger, sont décédées au cours de telles missions : volonté de n'exclure aucune profession au service de la protection civile ; exemple des personnels navigants, pilotes de canadiens ou d'hélicoptères, des démineurs de la sécurité civile, ainsi que des démineurs de la préfecture de police de Paris à statut particulier - Propose l'adoption de cette proposition de loi.

J

JARROT (André), sénateur de Saône-et-Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).
- Est nommé membre du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires (JO Lois et décrets du 17 avril 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier certaines dispositions de la loi n° 82-621 du 21 juillet 1982, et complétant les codes de procédure pénale et de justice militaire [n° 361 (86-87)] (7 juillet 1987) - Justice.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, à la suite d'une mission d'information effectuée en Inde du 14 au 29 mars 1987, afin d'y étudier les conditions de développement économique de ce pays et l'état de ses relations commerciales avec la France [n° 31 (87-88)] (7 octobre 1987) - Inde.

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. Roger Husson, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 52, 87-88) déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 78 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3869) : signale l'absence de prise en compte du courage, de la témérité et du dévouement : souhaite que les dispositions de cette proposition s'appliquent aux personnes décédées en tentant de sauver la vie d'autrui lors d'un attentat, d'un incendie, d'une tentative de suicide ou d'un accident - Art. 2 (p. 3872) : ses amendements n° 2 : extension des dispositions de cette loi aux conjoints des personnes décédées en tentant de sauver la vie d'autrui ; retiré ; et n° 3 de coordination ; adopté.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5002) : constate avec satisfaction le règlement du contentieux du rapport constant - Rend hommage au Gouvernement pour avoir décidé la construction à Fréjus d'une nécropole qui recevra les corps des militaires français tués en Indochine - Rappelle que la Nation a un devoir de réparation envers les veuves de guerre, les familles des morts, les fils des tués - Favorable à l'élévation du plafond de la caisse des retraites mutualistes des anciens combattants et l'établissement d'une liste des unités combattantes et des actions de feu - Constate l'importance du pourcentage des cartes du combattant établies à ce jour en faveur des anciens d'Afrique du Nord - Problème de la forclusion de la carte de combattant volontaire de la Résistance - (p. 5003) : trouve injuste que les volontaires de l'armée des ombres soient pénalisés pour une simple négligence - Favorable à l'attribution de la Légion d'honneur aux anciens combattants de 1914-1918, titulaires de la médaille militaire et d'un titre de guerre - Souhaite que les volontaires de l'armée des ombres ne soient pas oubliés lors de l'attribution des récompenses - Au nom du groupe RPR, se déclare

favorable à l'adoption de ce budget qui tend à améliorer d'année en année la situation du monde combattant dans son ensemble - (p. 5004) : souhaite que l'on mette à l'honneur en premier lieu les « poilus » de la grande guerre et les volontaires de la Résistance.

JEAMBRUN (Pierre), sénateur du Jura (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

- Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

- Membre titulaire de la commission nationale d'urbanisme commercial.

DÉPÔTS

Rapport d'information, fait par la délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, sur l'activité de cette Assemblée au cours de ses trente et unième et trente-deuxième sessions ordinaires 1985-1986, adressé à M. le président du Sénat, en application de l'article 108 du Règlement [n° 141 (86-87)] (7 janvier 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Union de l'Europe occidentale.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan à la suite d'une mission d'information effectuée au Brésil du 5 au 19 septembre 1986, afin d'y étudier les relations économiques, commerciales et financières entre la France et ce pays [n° 350 (86-87)] (7 juillet 1987) - Brésil.

JOLIBOIS (Charles), sénateur du Maine-et-Loire (rattaché administrativement au groupe UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Membre titulaire de la commission consultative des archives audiovisuelles de la justice.
- Membre suppléant de la commission d'accès aux documents administratifs.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987), puis nommé rapporteur (JO Lois et décrets du 21 octobre 1987).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 223 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, sur l'exercice de l'autorité parentale [n° 232 (86-87)] (20 mai 1987) - Famille.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 354 (86-87)], modifié par l'Assemblée nationale, sur l'exercice de l'autorité parentale [n° 360 (86-87)] (7 juillet 1987) - Famille.

Rapport, fait au nom de la commission élue spécialement pour son examen, sur la proposition de résolution [n° 36 (87-88)], adoptée par l'Assemblée nationale, portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 127 (87-88)] (2 décembre 1987) - Parlement.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 332 (86-87)] sur les bourses de valeurs [n° 27 (87-88)] (5 octobre 1987) - Marchés financiers.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 66 (87-88)] modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme [n° 85 (87-88)] (5 novembre 1987) - Bourses de commerce.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale [n° 369 (86-87)] (9 juillet 1987) - Famille.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi sur l'épargne* [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1032) : lien entre la croissance et le taux d'épargne - Incidences de l'évolution démographique sur les systèmes de retraite - Complémentarité entre les systèmes de retraite par répartition et par capitalisation - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce projet.

- *Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale* [n° 223 (86-87)] - (17 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1959) : opportunité de ce projet - « Actualisation » des dispositions du droit civil applicables aux enfants issus d'un couple séparé ou divorcé ou de parents naturels - Exercice possible de l'autorité parentale en commun par les père et mère après un divorce ou une séparation - Autorité conjointe facilitée par la procédure de l'enregistrement - Loi du 14 juin 1970 et disparition des notions de « puissance paternelle » et de « chef de famille » - Substitution de la notion d'autorité parentale - Problème de la garde de l'enfant - Assimilation

des enfants naturels aux enfants légitimes en 1972 - Banalisation du divorce par la loi du 11 juillet 1975 - Loi du 25 décembre 1985 et établissement de l'égalité stricte des époux quant au régime matrimonial - Baisse continue du nombre des mariages - Importante augmentation du nombre d'enfants naturels - Progression du nombre des divorces - Evolution de la jurisprudence - Nécessité de faire prévaloir l'intérêt supérieur de l'enfant - Possibilité pour le juge de confier la garde conjointe aux deux parents - Fixation de la résidence habituelle de l'enfant - Possibilité pour les parents de recourir à la procédure de l'enregistrement auprès du juge des tutelles - Trois modifications apportées par l'Assemblée nationale au projet de loi initial : suppression de la notion de « garde » ; accord nécessaire des parents pour l'exercice en commun de l'autorité parentale et audition obligatoire des enfants mineurs âgés de plus de treize ans en cas de désaccord des parents - (p. 1960) : importance de la mission du juge - Dépôt de trois amendements par la commission des lois - Prise en compte des ressources des deux parents pour la fixation de la contribution par le juge - Souhaite un examen prochain et approfondi du droit de la famille pour tenir compte des évolutions actuelles - Avant l'art. 1 A (p. 1969) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction de l'article 373-2 du code civil relatif à l'exercice de l'autorité parentale si les père et mère sont divorcés ou séparés de corps) - (p. 1971) : s'oppose aux amendements n° 17 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rôle du juge en matière de fixation de résidence, de visite, d'hébergement et de la contribution due à proportion de leurs ressources par l'un ou l'autre des parents pour l'entretien et l'éducation des enfants) et n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (détermination des modalités de résidence de l'enfant par le juge) - Art. 2 (p. 1972) : son amendement n° 1 : suppression de la nécessité de recueillir l'accord des deux parents pour permettre au juge d'accorder la garde conjointe ; adopté - (p. 1973) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 5 (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'attribution de l'autorité parentale après le divorce), n° 7 (possibilité pour le juge d'ordonner à titre exceptionnel que l'autorité parentale soit exercée conjointement) et n° 8 (détermination par le juge des modalités de résidence de l'enfant ainsi que leurs conséquences fiscales et en matière de prestations familiales) ; et à l'amendement n° 18 de Mme Marie-Claude Beaudeau (attribution de l'autorité parentale après le divorce) - Art. 2 ter (p. 1975) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (remplacement de la notion de droit de visite par celle de résidence) - Art. 3 (p. 1976) : son amendement n° 2 : fixation de la contribution pour l'entretien de l'enfant et prise en compte des ressources des deux parents ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 19 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour le juge de déférer dans les conditions de l'article 372-1 du code civil les décisions importantes concernant l'enfant prises par le parent investi de l'autorité parentale) - (p. 1977) : accepte l'amendement n° 11 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fixation des dépenses d'entretien et d'éducation des enfants en cas d'exercice commun de l'autorité parentale à proportion des ressources des deux parents) et s'oppose à l'amendement n° 20 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation par le juge de la contribution d'entretien et d'éducation des enfants proportionnellement aux ressources respectives des deux parents) - Art. 3 ter (p. 1978) : son amendement n° 3 : audition par le juge des enfants de plus de treize ans à la demande de l'un des parents sauf décision motivée ; adopté - (p. 1979) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 12 (prise en compte par le juge des sentiments exprimés par les enfants mineurs de moins de treize ans lorsque leur audition a paru nécessaire et, sauf ordonnance spécialement motivée du juge, lorsqu'ils sont âgés de plus de treize ans), n° 13 (prise en compte par le juge des sentiments exprimés par les enfants mineurs lorsque leur audition a paru s'imposer), n° 15 (audition des enfants de plus de treize ans de droit en cas de désaccord entre les parents sauf si le juge estime que cette audition comporte pour eux des inconvénients déterminants à rendre une ordonnance spécialement motivée) et n° 14 (obligation pour le juge d'entendre des enfants de plus de treize ans) - Art. 4 (p. 1981) : s'oppose à l'amendement n° 21 de Mme Marie-Claude Beaudeau (maintien de l'applicabilité de l'article

372-1 du code civil relatif à la saisine du juge des tutelles y compris quand il n'y a pas d'autorité parentale conjointe). - **Art. 5** (p. 1982) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Michel Baylet n° 27 et n° 28 (procédure de reconnaissance de l'enfant et naturel) - (p. 1983) : s'oppose aux amendements n° 22 de Mme Marie-Claude Beaudeau (alignement du régime applicable aux enfants d'enfants naturels vivant en concubinage ou séparés sur celui dont relèvent les parents mariés ou divorcés) et n° 29 de M. Jean-Michel Baylet (détermination par le juge des modalités de résidence de l'enfant ainsi que leurs conséquences en matière fiscale et de prestations familiales) - **Art. 6 bis** (p. 1984) : accepte l'amendement n° 30 du Gouvernement (remplacement des mots « de la personne qui héberge l'enfant » par les mots « de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié »).

Deuxième lecture. [n° 354 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2955) : exercice de l'autorité parentale conjointe décidée par le juge même en cas de désaccord des parents - Audition de l'enfant dans la procédure de divorce - Texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture ne faisant plus référence au désaccord des parents et rendant obligatoire l'audition de tous les enfants de plus de treize ans - Commission des lois favorable au texte de l'Assemblée nationale sur tous les problèmes concernant l'audition de l'enfant - Problème de l'accord ou du désaccord des parents pour l'exercice conjoint de l'autorité parentale, seul point litigieux - **Art. 2** (p. 2955) : son amendement n° 5 : exercice de l'autorité parentale en commun par les deux parents en l'absence de l'accord de ceux-ci ; adopté - (p. 2958) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Darras (indication par le juge en cas d'exercice en commun de l'autorité parentale du parent chez lequel les enfants ont leur résidence habituelle ainsi que le cas échéant l'hébergement minimum chez l'autre parent).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 369 (86-87)] - (9 juillet 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3026) : accord intervenu en CMP sur le seul article restant en discussion : obligation pour le juge de recueillir l'avis des deux parents avant de décider l'exercice de l'autorité parentale en commun - (p. 3027) : audition des enfants de plus de treize ans : rédaction d'un procès-verbal.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs** [n° 332 (86-87)] - (27 octobre 1987) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 3486) : caractère du texte du projet de loi présenté : permettre d'actualiser avec habilité et sans heurts les traditions et les habitudes qui ont concouru à la qualité du métier d'agent de change - Possibilité de transformer les charges d'agents de change en sociétés anonymes de par la loi du 11 juillet 1972 - Ouverture du capital des charges jusqu'en décembre 1991 - Renforcement de la protection de l'épargne publique - Délit d'initié, délit de fausses informations et délit de manipulation de cours - (p. 3487) : souhaite que la Cour de cassation exerce son pouvoir unificateur de la jurisprudence en ce qui concerne la juridiction d'appel des décisions du conseil de la concurrence - Gradation nuancée de l'échelle des peines - Souhaite le règlement des contentieux devant les juridictions de l'ordre judiciaire - Met l'accent sur la protection accrue de l'épargne - Commission des opérations de bourse, COB - **Intitulé du Chapitre I^{er}** (p. 3498) : son amendement rédactionnel n° 15 ; adopté - **Art. 1^{er}** (p. 3500) : son amendement n° 16 : précisions apportées à la nature juridique des sociétés de bourses habilitées à effectuer des négociations sur les valeurs mobilières ; adopté après modification par le sous-amendement n° 80 du Gouvernement - **Art. 2** (p. 3502) : son amendement n° 17 : définition des sanctions applicables en cas de non respect du monopole des sociétés de bourse ; adopté - **Art. 4** (p. 3504) : ses amendements n° 18, rédactionnel ; adopté ; et n° 19 : appel des décisions du Conseil des bourses de valeurs devant la cour d'appel de Paris ; rejeté - **Intitulé du Chapitre II** (p. 3506) : son amendement rédactionnel n° 20 ; adopté - **Art. 5** (p. 3508) : son amendement n° 21 : fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions de fonctionnement du Conseil des bourses de valeurs ; secret professionnel ; sanctions ; adopté après modification par les sous-amendements n° 85 et n° 45 de M. Roger Chinaud, rapporteur - **Art. 6** (p. 3510) : son amendement

n° 22 : précisions apportées à l'énumération des missions fixées par le règlement général ; définition des personnes bénéficiaires de la carte professionnelle ; adopté après modification par les sous-amendements n° 46 de M. Roger Chinaud, rapporteur, et n° 73 de M. Jean-Pierre Masseret - **Après l'art. 6** (p. 3513) : son amendement n° 23, rédactionnel ; adopté - **Art. 7** (p. 3514) : son amendement n° 25 : modalités de l'action du conseil des bourses de valeurs en matière de sanctions ; respect des droits de la défense ; adopté après modification par le sous-amendement n° 87 du Gouvernement - **Art. 8** (p. 3516, 3517) : son amendement n° 26 : sanctions de tout manquement aux obligations professionnelles données par le conseil des bourses de valeurs aux employés des sociétés de bourse ; modalités ; définition ; droits de la défense ; adopté - **Art. 9** (p. 3518) : son amendement n° 28 : concours de l'institution financière spécialisée au fonctionnement du marché des valeurs ; adopté - Son amendement n° 29 rédactionnel ; adopté - Son amendement n° 30 : référence à l'article 6 en ce qui concerne le fonds de garantie ; adopté - **Art. 10** (p. 3519) : son amendement n° 31 : introduction de la notion de « carence manifeste » pour la prise par le Gouvernement de mesures par décret ; rejeté - **Art. 11** (p. 3520) : son amendement n° 32 : possibilité pour la Commission des opérations de bourse, COB, de faire procéder à des enquêtes par des agents habilités ; adopté - **Après l'art. 11** (p. 3521) : son amendement n° 33 : modification de l'article 5 de l'ordonnance n° 67-833 du 28 septembre 1967 instituant une Commission des opérations de bourse, COB, de coordination rédactionnelle ; adopté - **Art. 13** : son amendement n° 34 : rétablissement du mobile pour définir le délit de fausse information ; adopté - **Art. 14** (p. 3524) : son amendement n° 35 : délit de manipulation de cours : notion d'entrave au marché et définition du fait d'induction d'autrui en erreur ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (28 octobre 1987) - Rapporteur pour avis - **Art. 17** (p. 3534) : son amendement n° 36 : non opposition du secret professionnel entre le Conseil des bourses de valeurs, la Commission des opérations de bourses, COB, et la Commission bancaire ; retiré - **Art. 18** (p. 3535) : son amendement n° 37, rédactionnel ; adopté - **Art. 19** (p. 3537) : souligne le caractère psychologique de l'entrée en application le 1^{er} janvier 1993 de l'Acte unique européen - **Art. 20** (p. 3539) : son amendement n° 38 : disposition de nature à assurer la continuité des marchés à l'entrée en application de ce projet de loi ; adopté - **Art. 22** : amendement de coordination n° 39 ; adopté - **Après l'art. 22** (p. 3540) : son amendement n° 40 : codification de la présente loi et des autres textes de nature législative et réglementaire concernant les bourses de valeurs et le marché à terme d'instruments financiers, MATIF, par des décrets en Conseil d'Etat ; adopté.

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme** [n° 66 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 3876) : existence de trois marchés à l'heure actuelle - Création du marché à terme d'instruments financiers, MATIF, par la loi du 11 juillet 1985 - Organisation spécifique des bourses de valeurs - (p. 3877) : modernisation des bourses de commerce et loi du 8 juillet 1983 - Commission favorable à l'unification des marchés à terme des marchandises et d'instruments financiers - Amendements de la commission destinés à réintroduire les éléments de la loi de 1983 - Souhaite que la commission des opérations de bourse, COB, étende son contrôle aux marchés à terme unifiés - Instauration d'un parallélisme total dans l'application des sanctions aux infractions commises dans les deux bourses - Souhaite la codification des nouvelles dispositions dans le titre V du code du commerce - **Art. 1** (p. 3882) : sur la composition et le rôle du Conseil du marché à terme, ses amendements n° 1 et n° 2 ; retirés et n° 3 ; devenu sans objet - **Après l'art. 1** (p. 3892) : son amendement n° 4 : négociation des contrats à terme de marchandises par certains commissaires agréés près la bourse de commerce de Paris ; retiré - (p. 3895) : souhaite l'intervention du ministre chargé de l'économie plutôt que celle du Gouvernement en cas de carence du Conseil du marché à terme - (p. 3897) : accepte les amendements n° 21 (compensation des opérations sur contrat à terme d'instruments financiers) et n° 22 (compensation des opérations sur contrat à terme de marchandises) de

M. Alain Pluchet, rapporteur - (p. 3899) : son amendement n° 6 : régime des sanctions applicables aux infractions, aux lois et règlements relatifs aux marchés à terme de marchandises ; retiré - (p. 3900) : sur l'amendement n° 30 de la commission (régime des sanctions disciplinaires prononcées par le Conseil du marché à terme applicables à toute infraction aux lois et règlements relatifs aux marchés à terme), s'oppose au sous-amendement n° 55 du Gouvernement - Art. 3 (p. 3902) : accepte l'amendement n° 32 de la commission (abrogation de la loi n° 83-610 du 8 juillet 1983 relative au marché à terme réglementé de marchandises, de l'article 4 de la loi du 28 mars 1885, de l'article 13 de l'arrêté du 27 prairial an X) et retire son amendement n° 5 sur le même objet - Après l'art. 3 (p. 3903) : ses amendements n° 7 à n° 9 : extension de la mission et des pouvoirs de la commission des opérations de bourse, COB ; adoptés - (p. 3904) : ses amendements n° 10 à n° 12 : extension de la répression des délits de marchés : manoeuvres d'initiés, diffusion de fausses informations sur le marché ou manipulation de cours, aux marchés à terme de marchandises et d'instruments financiers ; adoptés - (p. 3905) : son amendement n° 13 : codification de la loi ; adopté.

— Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Rapporteur de la commission élue spécialement pour l'examen de cette proposition de résolution - Discussion générale (p. 5238) : malaise suscité par cette affaire dans la classe politique - Rappelle que la Haute Cour de justice n'a jamais été saisie de cas analogue sous la Ve République - (p. 5239) : regrette que les médias semblent davantage intéressés par l'aspect politique et oublient trop souvent la présomption d'innocence - Procédure de mise en accusation des membres du Gouvernement devant la Haute Cour de justice - Interprétation de l'article 68 de la Constitution établissant la compétence exclusive de la Haute Cour pour tous les crimes et délits commis par les membres du Gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions - Interprétation fondée sur la tradition constitutionnelle française, les travaux préparatoires et les textes d'application de la Constitution ainsi que la jurisprudence de la Cour de cassation - Compétence exclusive et discrétionnaire du Parlement pour saisir la Haute Cour de justice - (p. 5240) : conséquences du rejet par le Parlement d'une proposition de résolution portant mise en accusation - Haute Cour, juridiction politique mais non arbitraire - Renvoi devant une commission d'instruction et un Parquet indépendants - Autres garanties : respect des principes de légalité et de non-rétroactivité des lois, application de la procédure pénale - Rôle de la commission d'instruction - Vérification par la commission ad hoc de l'existence de crimes et délits susceptibles d'être imputés à M. Christian Nucci - (p. 5241) : faits relevés par le tribunal de grande instance de Paris - (p. 5242) : rapport public de la Cour des comptes pour 1987 - Procédure de gestion de fait engagée par la Cour des comptes - Carrefour du développement - Financement du sommet de Bujumbura - (p. 5243) : déclarations de M. Christian Nucci souhaitant, s'il était mis en cause, qu'on le traduise devant la Haute Cour de justice - Audition de M. Christian Nucci par la commission - Favorable à la poursuite de l'instruction eu égard de l'ensemble des faits relevés par la Cour des comptes et le tribunal de grande instance de Paris - (p. 5244) : vote positif émis par la commission ad hoc sur le renvoi de M. Christian Nucci devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice et l'adoption conforme de la résolution transmise par l'Assemblée nationale - Exception d'irrecevabilité (p. 5250, 5251) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Précise à M. Michel Dreyfus-Schmidt qu'un juge d'instruction a toujours compétence pour se déclarer incompétent - Appréciation des juges de droit commun sur le rattachement ou non d'actes en cause à l'exercice de fonctions ministérielles - Parfaite concordance de la jurisprudence sur la compétence de la Haute Cour de justice dans cette affaire - Motion préjudicielle (p. 5259, 5260) : s'oppose à la motion préjudicielle n° 3 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant au report des débats - Rappelle son attachement à la

présomption d'innocence de M. Christian Nucci - S'oppose vivement aux propos tenus par M. André Méric laissant présager un complot contre M. Christian Nucci sur la base d'une Constitution contraire aux droits de l'homme et à la législation européenne - Rappelle le maintien du secret de l'instruction à l'issue de celle-ci - Favorable au renvoi de M. Christian Nucci devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice afin de faciliter sa défense ainsi que le cours de la justice pour les quinze autres inculpés - Art. unique (p. 5276) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Jean-Pierre Bayle (remplacer les mots : « est mis en accusation » par les mots : « est susceptible d'être mis en accusation ») - (p. 5278) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. André Méric (mise en accusation de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice pour répondre des faits visés par les réquisitions du Procureur de la République adoptées par l'ordonnance d'incompétence du juge d'instruction) - (p. 5279) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 6 (énoncé sommaire des faits relatifs au sommet de Bujumbura, inspiré des réquisitions du Procureur de la République) et n° 7 (en l'absence de vérification des faits faisant état de détournement de fonds publics, utilisation du conditionnel) - (p. 5280) : s'oppose à l'amendement de coordination rédactionnelle n° 8 de M. André Méric - (p. 5281) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 10 et n° 11 relatifs au détournement conditionnel de fonds publics et notamment des sommes versées à l'association Carrefour du développement - (p. 5282) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. André Méric (délivrance à M. Yves Chalié d'un « vrai faux passeport » lui ayant permis de se soustraire à la justice) - (p. 5285) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. André Méric (emploi du conditionnel en l'absence de certitude concernant les faits reprochés à M. Christian Nucci).

JUNG (Louis), sénateur du Bas-Rhin (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.
- Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle tendant à compléter l'article 6 de la Constitution et à rendre non renouvelable le mandat présidentiel [n° 154 (86-87)] (17 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Président de la République.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 85-692 du 10 juillet 1985 relative à l'élection des conseils régionaux [n° 155 (86-87)] (18 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Elections et référendums.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie* [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 13 (p. 1117) : instauration d'une collaboration entre les responsables territoriaux et les autorités compétentes de l'Etat - Se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Bernard Laurent (nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires).
- *Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant* [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Avant l'art. 1 (p. 2264) : se déclare opposé à l'amendement n° 10 de M. Félix Ciccolini (interdiction de toute publicité ou encouragement à consommer des boissons alcoolisées sur les ondes de radiodiffusion

et de télévision) - Rappelle la vente par la France de boissons alcoolisées dans le monde entier - Souhaite l'attente d'accords à l'échelon européen.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) - **Art. 61 bis** (p. 4682) : opposition de certains membres du groupe centriste à cet article - Etat devant cesser d'encaisser de l'argent sur les aspects négatifs de la société.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4699) : rappelle qu'en 1938 des rapports d'inspecteurs généraux affirmaient la disparition de l'illettrisme - S'interroge sur l'opportunité de confier les collèges et lycées aux départements et les universités aux régions - Importance de l'apprentissage précoce des langues étrangères pour l'évolution européenne - Remercie le ministre de son soutien à la création d'une école européenne à Strasbourg.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4854) : en sa qualité de président de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, rend compte au Sénat des travaux et de l'évolution de cette institution - Encouragement des plus hauts représentants français pour cette délégation - Budget du Conseil de l'Europe - Problème des visas instaurés en 1986 pour lutter contre le terrorisme - Demande que cette contrainte soit levée pour les ressortissants européens hors CEE - Effets négatifs des visas sur le tourisme.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - **Art. 12 A** (p. 5533) : demande une réévaluation du plafond des frais funéraires déductibles de l'actif d'une succession.

JUPPE (Alain), ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne** [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 844) : incidence de la création du plan d'épargne en vue de la retraite sur la création d'une épargne supplémentaire et l'investissement productif - Encouragement de l'actionnariat populaire - Création d'une formule complémentaire d'épargne tout en confortant les retraites par répartition - Tenue prochaine des états généraux de la sécurité sociale - (p. 845) : plan d'épargne retraite destiné aux catégories modestes et aux classes moyennes - Maintien du financement des collectivités locales par les ressources du livret A collectées par les caisses d'épargne - Nouvelles missions des caisses d'épargne - Problème de la fiscalité de sortie anticipée du plan d'épargne retraite - (p. 846) : versement sur le plan d'épargne retraite obligatoire jusqu'à 60 ans seulement - Droit de suite du fisc vis-à-vis d'une entreprise ayant fait l'objet d'un rachat par les salariés - Exclusion des banques coopératives et des sociétés mutualistes du plan d'épargne retraite - Problème du choix entre le capital et la rente viagère à la sortie du plan d'épargne retraite - Simplification des produits d'épargne - Prochaine disparition des comptes d'épargne en actions - Unification des abattements sur les revenus de valeurs mobilières, actions et obligations - Régime de retraite complémentaire pour les agriculteurs - Plan d'épargne retraite applicable aux seuls résidents fiscaux et non aux compatriotes expatriés - Avenir des retraites par répartition - Incidence de cette nouvelle épargne sur l'investissement immobilier - (p. 847) : regrette l'esprit trop partisan de l'opposition dans ce texte d'intérêt général, primordial pour le redressement de l'économie nationale.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - **Avant l'art. 1** (p. 856) : s'oppose aux amendements n° 5 de M. Paul Souffrin (suppression de la division « chapitre 1 » et de son intitulé) et n° 138 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression des mots : « en vue de la retraite » dans l'intitulé de la division) - **Art. 1**

(p. 859 à 863) : sur la création des plans d'épargne en vue de la retraite, ses amendements n° 198 et n° 193 ; adoptés - Sur le même objet, accepte les amendements n° 178, n° 33 et n° 34 de M. Jean Cluzel, rapporteur, et s'oppose aux amendements n° 6 de M. Paul Souffrin, n° 137 de M. Jacques Habert, n° 142 et n° 143 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 140 de M. Jean-Pierre Bayle - Egalité de traitement pour les Français résidant en France ou à l'étranger - **Art. 2** (p. 865 à 869) : sur la détermination des versements déductibles du revenu imposable, son amendement n° 197 ; adopté - Sur l'amendement n° 3 de M. José Balarello, rapporteur pour avis, son sous-amendement n° 188 ; adopté - Sur le même objet, accepte l'amendement n° 133 de M. Jean Colin et s'oppose aux amendements n° 7, de suppression, de M. Paul Souffrin, n° 2 de M. José Balarello, rapporteur pour avis, n° 144 et n° 145 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 21 de M. Jean Colin - (p. 869) : rappelle la création de l'allocation parentale d'éducation - Nombreux dispositifs favorables à la famille dans le système fiscal - Tentative de politique de « conjugalisation » - **Art. 3** (p. 877 à 884) : sur la détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus-values, accepte l'amendement n° 37 de la commission et sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 114 de M. Jacques Descours Desacres et s'oppose au n° 103 de M. Josy Moinet - Sur le même objet, accepte l'amendement n° 86 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Demande le retrait de l'amendement n° 117 de M. Jacques Oudin et s'oppose aux amendements n° 118 et n° 119 du même auteur, ainsi qu'à l'amendement n° 84 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 102 de M. Josy Moinet - **Art. 4** (p. 886) : sur la nature du régime fiscal applicable aux sommes retirées du plan d'épargne retraite, accepte l'amendement n° 38 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 148 de M. Jean-Pierre Masseret - **Après l'art. 4** (p. 887) : son amendement n° 181 : imposition des titres acquis dans le cadre d'un plan d'épargne en vue de la retraite sur la base de la valeur atteinte par ces titres à la date de la dotation ; adopté - **Art. 5 et 6** : sur les pénalités applicables en cas de retrait intervenant avant l'âge de soixante ans, s'oppose aux amendements n° 151 et n° 152 de M. Jean-Pierre Masseret - (p. 888) : sur le même objet, accepte l'amendement n° 39 de la commission - **Art. 7** (p. 889 à 891) : sur l'amendement n° 40 de la commission relatif au régime d'exonération des pénalités, son sous-amendement n° 200 ; adopté - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 22 de M. Jean Colin et n° 28 de M. Roger Chinaud et demande le retrait du n° 4 de M. José Balarello, rapporteur pour avis - **Art. 8** (p. 893, 894) : sur l'attribution de crédits d'impôt, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 41 à n° 43 de la commission - **Après l'art. 8 bis** (p. 896) : son amendement n° 46 : création d'un régime fiscal en cas de divorce ; adopté - **Art. 9** (p. 898) : sur la coordination des règles fiscales du plan d'épargne en vue de la retraite avec d'autres règles fiscales, s'oppose aux amendements n° 107 de M. Josy Moinet, n° 23 de M. Jean Colin, n° 29 et n° 136 de M. Roland du Luart, n° 157 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 110 de M. José Balarello, rapporteur pour avis - **Après l'art. 9** (p. 900) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Jean-Luc Bécart (modification du code de la construction et de l'habitation afin d'encourager une politique en faveur de l'épargne vers l'investissement immobilier social, à la fois locatif et destiné à l'accession à la propriété) - (p. 904) : demande le report de son amendement n° 201 après l'article 43 - **Avant l'art. 10** (p. 905) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de M. Jean Colin (paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les sociétés par actions) - **Art. 10** (p. 908) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 158 de M. Jean-Pierre Masseret (modulation du prix de souscription ou d'achat des actions) - **Art. 13** (p. 909) : s'oppose aux amendements de suppression n° 87 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, et n° 159 de M. Jean-Pierre Masseret (extension aux mandataires sociaux du bénéfice des plans d'option d'achat ou de souscription d'actions) - **Art. 14** (p. 910) : sur l'aménagement des dispositions relatives au montant maximum des options de souscription ou d'achat d'actions, s'oppose aux amendements n° 160 et n° 161 de M. Jean-Pierre Masseret - (p. 911) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 88 de

M. Etienne Dailly - Art. 15 (p. 912) : son amendement n° 204 : fixation par l'assemblée générale de la société du délai pendant lequel peuvent s'exercer les options ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 162 de M. Jean-Pierre Masseret (aménagement de la durée des plans d'option sur actions) - Après l'art. 15 (p. 913) : demande le retrait de l'amendement n° 116 de M. Marcel Fortier (instauration de la participation du personnel des sociétés aéronautiques) - Art. 15 bis (p. 913) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 163 de M. Jean-Pierre Masseret (extension de l'exonération de cotisations sociales aux gains réalisés par un salarié levant une option sur action étrangère) - Après l'art. 15 bis (p. 914) : son amendement n° 47 : régime fiscal applicable aux options d'achat ou de souscription d'actions ; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° 89 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (réduction à trois ans de la condition de conservation de l'action pour bénéficiaire de l'avantage fiscal concernant la plus-value réalisée sur le titre) - (p. 915) : son amendement n° 48 : prise en compte pour l'établissement de l'imposition de la période écoulée entre la date d'attribution de l'option et la date de cession des actions ; adopté - Art. 16 (p. 919 à 934) : sur le rachat d'une entreprise par ses salariés, ses amendements n° 203, n° 185, n° 52, n° 202, n° 131 et n° 186 ; adoptés - Son amendement n° 199 (paragraphe I) ; rejeté ; et (paragraphe II) ; devenu sans objet - Sur le même objet, s'oppose aux amendements n° 164, n° 166 et n° 170 de M. Jean-Pierre Masseret, n° 30 de M. Roger Chinaud, n° 120 à n° 124 de M. Jacques Oudin, n° 91 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, n° 56 et n° 58 de la commission ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 125 de M. Jacques Oudin.

Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Art. 16 bis (p. 986) : accepte l'amendement n° 59 de M. Jean Cluzel, rapporteur (possibilité pour les salariés participant au rachat de leur entreprise d'utiliser les fonds affectés à la réserve de participation bloqués dans les entreprises sans subir de pénalité fiscale) - Après l'art. 16 bis (p. 987) : demande le retrait de l'amendement n° 60 de la commission (mise en place d'un dispositif favorable à la reprise des entreprises en difficulté) - Art. 17 (p. 988) : s'oppose à l'amendement n° 171 de M. Jean-Pierre Masseret (prorogation des comptes d'épargne en actions) et demande le retrait du n° 61 de la commission (maintien intégral de l'abattement sur les dividendes d'actions de sociétés non cotées) - (p. 989) : son amendement n° 210 : maintien de l'abattement sur les dividendes d'actions de sociétés non cotées pour les associés détenant moins de 35 % des droits sociaux ; adopté - Après l'art. 17 : demande le retrait de l'amendement n° 112 de M. Roland du Luart (parts sociales des caisses du Crédit agricole mutuel nominatives et négociables avec l'agrément du conseil d'administration de la caisse) - Art. 18 : s'oppose à l'amendement n° 172 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article tendant à simplifier et élargir la déduction fiscale des intérêts versés par les entreprises sur les comptes courants d'associés) - Art. 19 (p. 991) : accepte l'amendement n° 93 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (conditions d'éligibilité au régime fiscal des prêts de titres ; cas particulier des prêts de titres de SICAV et de fonds communs de placement ; limitation à six mois des prêts de titres), et sur cet amendement, les sous-amendements de la commission, n° 179 (référence au marché hors-cote) et n° 180 (obligations portant intérêt incluses dans le champ d'application du régime des prêts de titres) - Après l'art. 19 (p. 992) : accepte l'amendement n° 205 de la commission (régime fiscal de la rémunération allouée au prêteur en compensation du produit du titre prêté) - Art. 21 (p. 993) : accepte l'amendement n° 66 de la commission (prélèvement, par priorité, des titres prêtés sur les titres de même nature acquis à la date la plus récente) - Art. 25 (p. 994) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 68 de la commission (introduction dans le code général des impôts de la référence aux intérêts, agios et rémunérations des prêts de titres) - Art. 26 (p. 995) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif aux conditions d'accès à la négociation sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF) et accepte le n° 94 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (responsabilité et qualités des personnes désignant les négociateurs) - Après l'art. 26 (p. 996) : accepte les amendements, n° 95 de

M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (opération notifiée à la personne qui a désigné le négociateur) et n° 71 de coordination de la commission - Art. 27 : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif aux dépôts en couverture ou garantie sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF) - Art. 28 (p. 997) : problème des sanctions en cas de défaut de déclaration des profits réalisés sur le MATIF par les entreprises - (p. 998) : demande le retrait de l'amendement n° 173 de M. Jean-Pierre Masseret (obligation pour les intervenants sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF, de monter leurs opérations symétriques sur des produits de même nature) - Art. 35 (p. 1000) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la réforme des caisses d'épargne et de prévoyance) - Sur l'amendement n° 74 de la commission (plafonnement des crédits consentis par les caisses d'épargne aux petites et moyennes entreprises), son sous-amendement n° 208 : relèvement dudit plafond jusqu'à la clôture de l'exercice 1990 ; adopté - (p. 1004) : s'oppose fermement aux propos tenus à titre personnel par M. Etienne Dailly - Réforme ayant pour objet de rapprocher les petites et moyennes entreprises des caisses d'épargne connaissant parfaitement la réalité des communes rurales - Art. 36 (p. 1005) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la durée du mandat des conseils consultatifs en cas de fusion de caisses d'épargne et de prévoyance) - Art. 37 : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la composition des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne en cas de fusion) - Après l'art. 37 (p. 1006) : accepte l'amendement n° 32 de M. Charles Ornano (représentation des régions dans les conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne) - Art. 38 A (p. 1008) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au régime spécifique des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise) et accepte le n° 75 de la commission (en cas de cotation des titres, prolongement du délai accordé à la société pour réaliser l'augmentation de capital, augmentation dispensée des formalités de publicité préalables) - Art. 38 (p. 1012) : engorgement du marché parisien des titres nominatifs - Dématérialisation des valeurs mobilières - Difficultés de gestion des titres au porteur - Création du titre au porteur identifiable après concertation avec les parties intéressées - Souligne l'intérêt du Gouvernement pour les propositions de la commission des lois visant à réformer le régime des titres nominatifs - Souhaite que l'article 38 soit adopté en l'état et que les précisions et améliorations souhaitées par la commission des lois soient apportées lors de la commission mixte paritaire - (p. 1013) : son amendement n° 189 : surveillance des prises de participation étrangères dans le capital des sociétés ; adopté - (p. 1014) : accepte les amendements de la commission, n° 206 (possibilité pour les sociétés d'obtenir communication de tout renseignement compatible avec le régime des titres au porteur), n° 76 (fixation par le pouvoir réglementaire d'un délai maximum pour la communication des informations à l'émetteur), n° 77 (possibilité pour la société émettrice de ne demander communication que du nom et de l'adresse des actionnaires détenant un montant minimum de titres) et n° 78 (possibilité pour l'émetteur de demander en justice l'exécution sous astreinte de l'obligation de communication de renseignements des établissements teneurs de comptes) - Après l'art. 38 (p. 1015) : son amendement n° 190 : exception à la nominativité des titres pour les porteurs minoritaires ; adopté après modification par le sous-amendement n° 207 de la commission (communication à la société émettrice de tous renseignements nécessaires sur les porteurs de titres concernés) - Sur ce même amendement, s'oppose au sous-amendement n° 211 de M. Paul Lorient (exclusion de TF1) - Après l'art. 39 (p. 1016) : s'oppose à l'amendement n° 175 de M. Jean-Pierre Masseret (diminution du seuil de prise de participation à partir duquel il y a obligation de faire une déclaration à la société émettrice) - Art. 40 : accepte l'amendement n° 79 de la commission (application de l'obligation d'information à chaque franchissement du seuil fixé dans les statuts ; non automaticité de la privation du droit de vote) - Après l'art. 41 (p. 1017) : accepte l'amendement n° 97 de M. Etienne Dailly, rappor-

teur pour avis (réduction du délai de déclaration des seuils) - Art. 42 bis (p. 1018) : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (exception à la règle du cumul des mandats pour les membres des conseils d'administration des sociétés financières régionales, lorsque les statuts stipulent que leurs fonctions sont exclusives de toute rémunération) - Après l'art. 43 (p. 1021) : son amendement n° 201 : création des certificats coopératifs d'investissement ; adopté - Art. 44 (p. 1022) : son amendement n° 209 : conditions d'émission des obligations étrangères ; adopté - Art. 44 bis (p. 1025) : s'oppose à l'amendement n° 177 de M. Jean-Pierre Masseret (diminution de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires réinvestis) - Art. 45 (p. 1027) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la validation des cessions d'entreprises du secteur public au secteur privé intervenues entre 1982 et 1986) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 82 de la commission (validation des opérations de transfert de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé intervenues avant l'entrée en vigueur de la loi du 2 juillet 1986, malgré l'absence d'autorisation législative) - Après l'art. 45 : son amendement n° 191 : capital de TFI cédé aux salariés et au public exonéré des droits de timbres et d'enregistrement ; adopté - (p. 1028) : son amendement n° 192 : pouvoirs des organes sociaux des entreprises transférées au secteur privé ; adopté - Seconde délibération - Art. 2 (p. 1029) : son amendement n° 1 : plafond annuel déductible pour les familles nombreuses ; adopté - Art. 3 (p. 1030) : son amendement n° 2 : emploi des fonds collectés au titre du plan d'épargne retraite ; démarchage ; adopté - Art. 16 (p. 1031, 1032) : ses amendements n° 3, n° 4 et n° 5 relatifs au régime de rachat d'une entreprise par ses salariés ; adoptés - Sur l'ensemble (p. 1034) : qualité de ce débat primordial pour les retraités, les salariés et les entreprises - Engagement du Gouvernement à simplifier le régime fiscal de sortie du plan d'épargne retraite lors de la réunion de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)]** - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1306) : rappelle les objectifs de ce projet - Réfute toute intention de désengagement budgétaire de la part de l'Etat - (p. 1307) : participation des entreprises à l'exposition de certaines œuvres d'art dans des manifestations publiques - Encouragement à l'acquisition d'œuvres d'art contemporain - Mécénat international - Période de détention de l'œuvre d'art acquise par une entreprise - Financement de l'investissement immatériel en France - Développement des enseignements artistiques afin de lutter contre la ségrégation culturelle - Allègement des charges fiscales des associations - (p. 1308) : harmonisation des législations fiscales européennes relatives aux associations - Nécessaire transparence de l'utilisation des fonds des associations - Art. 1 (p. 1310) : s'oppose aux amendements n° 79 de M. Jean-Pierre Masseret (relèvement de l'avantage fiscal minimal accordé aux contribuables effectuant des dons aux associations d'intérêt général ; abaissement du seuil de déclenchement du mécanisme de fidélisation), n° 1 de M. Jean Cauchon (relèvement de l'avantage fiscal minimal accordé aux contribuables effectuant des dons aux associations d'intérêt général ; relèvement du seuil de déclenchement du mécanisme de fidélisation) et demande le retrait du n° 11 de M. Lucien Neuwirth, rapporteur (abaissement du seuil de déclenchement du mécanisme de fidélisation) - Art. 2 (p. 1314 à 1317) : accepte les amendements de la commission, n° 13 (dimension internationale du mécénat), n° 15 et n° 16 d'ordre rédactionnel - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de la commission, n° 12 d'ordre rédactionnel et n° 17 (extension des déductibilités en faveur des associations culturelles), sur cet amendement, pour le sous-amendement n° 106 de M. Daniel Hoeffel (extension aux établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle ou aux associations de bienfaisance ayant la capacité juridique de recevoir des dons et legs), et pour l'amendement n° 2 de M. Jean Cauchon (incitation fiscale étendue aux versements effectués au profit d'œuvres ou d'organismes à caractère culturel) - S'oppose aux amendements de M. Ivan Renar, n° 61 (suppression de cet article relatif aux incitations fiscales en faveur des dons des entreprises) et n° 62 (déductibilité des versements consentis aux organismes à caractère

désintéressé), de M. Jean Cauchon, n° 5, n° 6 (limite de déductibilité pouvant être fixée par rapport au bénéfice de l'entreprise) et n° 57 (déductibilité accordée pour les versements aux collèges et lycées d'enseignement général, technique ou professionnel), n° 76 de M. Jean Chérioux (déductibilité étendue à la défense du patrimoine et aux versements effectués aux établissements d'enseignement technique ou artisanal), n° 84 de M. Jean-Pierre Masseret (déductibilité étendue aux versements effectués au profit d'établissements d'enseignement technologique et professionnel du second degré) et n° 14 de la commission (possibilité de report sur les résultats de cinq exercices) - Demande le retrait des amendements n° 45 de M. Pierre-Christian Taittinger (déductibilité étendue aux versements effectués aux établissements de recherche agréés) et n° 85 de M. Jean-Pierre Masseret (extension du régime des déductibilités) - En réponse à M. Maurice Schumann, précise que l'Institut de France continuera à bénéficier des mêmes dispositions que les organismes d'utilité publique visés par le présent projet de loi - Après l'art. 2 (p. 1318) : sur les amendements de la commission, accepte le n° 18 (information des actionnaires) et s'oppose au n° 19 (bénéfice des mesures en faveur du mécénat accordé aux contribuables français non résidents) - (p. 1319) : demande le retrait des amendements n° 20 de la commission (déductibilité étendue aux dons effectués dans le but de favoriser la rénovation de monuments historiques) et n° 99 de M. Josy Moinet (déductibilité étendue aux versements faits au profit de la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme) - (p. 1320) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Ivan Renar (participation obligatoire des entreprises aux activités de recherche, de formation et de culture) - Art. 3 (p. 1321) : s'oppose aux amendements identiques n° 86 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 100 de M. Josy Moinet (conditions de réception par certains organismes reconnus d'utilité publique de dons pour le compte d'œuvres ou d'organismes ne bénéficiant pas de cette reconnaissance) et accepte l'amendement n° 21 de la commission (contrôle effectué par un commissaire aux comptes au sein des associations relais ; obligation pour les œuvres et organismes recevant des versements par l'intermédiaire de ces associations relais d'établir des comptes annuels) - Avant l'art. 4 (p. 1322) : son amendement n° 110 : amortissement des œuvres d'art contemporain ; adopté - Après l'art. 7 (p. 1323, 1324) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis (conditions d'amortissement des œuvres d'art) - Art. 4 (p. 1327) : demande le retrait de l'amendement n° 47 de M. Pierre-Christian Taittinger (substitution du crédit d'impôt au mécanisme de la déductibilité) - (p. 1330) : demande le retrait de l'amendement n° 88 de M. Jean-Pierre Masseret (déductibilité accordée aux entreprises faisant don à l'Etat d'œuvres tendant à valoriser la création contemporaine) - Sur l'amendement n° 22 de la commission (nouvelles conditions de déductibilité accordées aux entreprises acquéreurs d'œuvres d'art), accepte les sous-amendements n° 102 et n° 103 de M. Josy Moinet tendant à étendre aux collectivités territoriales le dispositif prévu pour les dons faits à l'Etat - (p. 1331, 1332) : s'oppose aux amendements, n° 33 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis (période de détention d'une œuvre d'art par l'entreprise ; compétence du conseil artistique de la réunion des musées nationaux), n° 7 et n° 8 de M. Henri Goetschy (mêmes conditions fiscales accordées aux entreprises offrant des œuvres d'art à l'Etat ou aux collectivités locales) de M. Henri Goetschy, n° 65 de M. Ivan Renar (dispositif étendu aux dons d'œuvres d'art par les entreprises aux collectivités territoriales), n° 58 de M. Jean Cauchon (allongement de la durée de détention de l'œuvre d'art par l'entreprise), n° 89 de M. Jean-Pierre Masseret (fixation d'une durée maximum de la procédure de dation), n° 64 de M. Ivan Renar (exposition gratuite de l'œuvre d'art à la vue des visiteurs de l'entreprise et des salariés), n° 90 et n° 91 de M. Jean-Pierre Masseret (responsabilité de l'entreprise en cas de vol, d'incendie, de détérioration de l'œuvre d'art et dans les cas de force majeure), de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 51 (autorisation pour les associations reconnues d'utilité publique ou les fondations à recevoir des dons en nature), n° 52 (financements conjoints) et n° 53 (encouragement du mécénat individuel à caractère culturel) - Sur les amendements de M. Pierre-Christian Tait-

tinger, accepte le n° 48 (substitution à la date de l'offre de celle de l'acceptation définitive) et demande le retrait des n° 49 (suppression de l'exigence d'un délai entre l'acquisition du bien et l'offre de don ; non cessibilité de l'œuvre d'art) et n° 50 (organisation des expositions au public par les entreprises) - (p. 1334) : accepte l'amendement n° 22 de la commission (nouvelles conditions de déductibilité accordées aux entreprises acquéreurs d'œuvres d'art).

Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Art. 5 (p. 1341) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Jean-Pierre Masseret (possibilité de cumul de la déduction d'une fraction des versements effectués avec celle des dons faits à des organismes ayant pour objet exclusif la création d'entreprises) - (p. 1342) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Lucien Neuwirth, rapporteur (exclusion de l'enveloppe globale des versements liés à l'acquisition d'œuvres d'art) - Exemple du tableau « Les Tournesols » de Van Gogh - Avant l'art. 6 : son amendement n° 108 : création d'une provision pour dépréciation d'œuvres d'art ; adopté - (p. 1343) : demande le retrait de l'amendement n° 24 de la commission (création d'une provision pour dépréciation d'œuvres d'art d'artistes vivants) - Création d'une nouvelle catégorie d'experts après établissement d'une liste d'experts choisis par le ministère de la culture - Possibilité pour une œuvre d'art de perdre une partie de sa valeur - Art. 6 (p. 1344) : financement d'opérations un peu exceptionnelles : financement d'une manifestation - (p. 1345) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 66 de M. Ivan Renar (déduction des dépenses de parrainage) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 104 de M. Josy Moinet (remplacer le mot « manifestations » par le mot « actions » dans le second alinéa de cet article) - Demande le retrait des amendements n° 55 de M. Pierre-Christian Taittinger (déduction du bénéfice par les entreprises industrielles et commerciales des dépenses engagées dans le cadre de manifestations concourant à la mise en valeur ou à la défense du patrimoine artistique ou de l'environnement naturel lorsqu'elles sont exposées dans l'intérêt de l'entreprise) et n° 26 de la commission (prise en compte des dépenses engagées dans l'intérêt de l'exploitation), accepte le n° 25 de cette même commission (possibilité pour les entreprises industrielles et commerciales de déduire de leurs bénéficiaires les dépenses engagées dans le cadre de manifestations concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises) - Après l'art. 6 (p. 1347) : s'oppose à l'amendement n° 27 de la commission (prêt possible des collections des musées à des entreprises pour des expositions temporaires) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 109 de M. Pierre-Christian Taittinger - Autorisation de mise en dépôt des œuvres dans les édifices publics et dans les musées par décision du président du Centre national des arts plastiques du 17 janvier 1985 - Extension envisagée des possibilités de prêts d'œuvres du Fonds national d'art contemporain, FNAC - (p. 1348) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 56 de M. Pierre-Christian Taittinger (possibilité pour les musées nationaux de recevoir en dépôt, aux fins d'expositions publiques des œuvres d'art ou des objets de collection appartenant à des personnes privées) - Art. 7 : s'oppose aux amendements de M. Ivan Renar, n° 67 de suppression (sauvegarde des demeures historiques) et n° 68 (non application des dispositions du 4 de l'art 39 du code général des impôts aux charges exposées pour l'entretien de demeures historiques classées inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ou agréés), et à l'amendement n° 59 de M. Jean Cauchon (possible déductibilité des dépenses résultant de l'achat, de la location ou de l'entretien des demeures historiques classées à la condition que les immeubles ne soient pas destinés à l'usage personnel des dirigeants de l'entreprise) - Après l'art. 8 (p. 1349) : s'oppose à l'amendement n° 107 de la commission (abaissement au taux de 2,10 % de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux campagnes de collectes de fonds des fondations et associations reconnues d'utilité publique) - Art. 9 (p. 1350) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 70 de M. Ivan Renar (assouplissement des procédures de dons et legs) et demande le retrait des amendements n° 28 de la commission (extension de l'exonération des droits de succession aux asso-

ciations humanitaires) et n° 93 de M. Jean-Pierre Masseret (exonération fiscale en faveur des dons et legs affectés à l'entretien et à la restauration d'œuvres d'art, de monuments ou d'objets ayant un caractère historique) - Après l'art. 9 (p. 1351) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Ivan Renar (information des comités d'entreprise de toute action de mécénat de l'entreprise comportant un engagement financier) - (p. 1352) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean Cauchon (élévation à neuf mille francs du plafond de l'abattement sur la taxe sur les salaires due par les associations qui ne sont pas assujetties à la TVA, pour les rémunérations payées à compter du 1^{er} janvier 1989) - (p. 1353) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Jean-Pierre Masseret (actualisation de la limite de l'abattement de la taxe sur les salaires à la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu pour les activités des associations qui ne sont pas assujetties à la TVA) - Art. 11 (p. 1354) : s'oppose à l'amendement n° 29 de la commission (possibilité pour les associations simplement déclarées de recevoir des dons manuels et pour les établissements d'utilité publique d'accorder des dons aux associations déclarées) - Art. 12 (p. 1354) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Jean-Pierre Masseret (maintien d'une période probatoire pour les associations reconnues d'utilité publique) - Après l'art. 12 (p. 1355) : s'oppose aux amendements n° 72 (composition du conseil supérieur du mécénat culturel) et n° 73 (détermination des droits et obligations des parties dans les contrats entre les entreprises et les associations lors de toute action de mécénat) de M. Ivan Renar - Art. 13 (p. 1356) : accepte l'amendement n° 38 de M. Michel Miroudot (interdiction pour tout groupement n'ayant pas le statut de fondation reconnue d'utilité publique d'utiliser dans son titre ou de faire figurer dans ses statuts, contrats, documents ou publicités, l'appellation de fondation) - (p. 1357) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 10 de M. Jacques Descours Desacres et n° 74 de M. Ivan Renar (obligation pour les groupements constitués en application de la présente loi de se conformer à ses dispositions dans un délai d'un an à compter de cette publication) - Après l'art. 13 (p. 1358) : accepte l'amendement n° 30 de la commission (possibilité pour les fondations d'entreprises d'être reconnues d'utilité publique quand elles exercent une mission d'intérêt général) - (p. 1359) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 31 de la commission (institution d'une déontologie des appels à la générosité publique) - Demande le retrait de l'amendement n° 9 de M. Henri Gotschy (possibilité pour les associations régies par la loi du 19 avril 1908, dont la mission a été reconnue d'utilité publique, de bénéficier des mêmes droits et avantages attribués aux associations d'utilité publique du droit général) - Art. 14 (p. 1362) : s'oppose aux amendements de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis, n° 40 (absence de limitation à la possibilité pour des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale d'être constitués entre deux ou plusieurs personnes morales de droit public ou de droit privé, comportant au moins une personne morale de droit public pour exercer ensemble) et n° 42 (application de certaines dispositions de la loi du 15 juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France aux groupements d'intérêt public), à l'amendement de M. Jean-Pierre Masseret, n° 98 (suppression de la possibilité pour des personnes de droit public et des personnes de droit privé de créer des équipements ou des services d'intérêt commun) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 41 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis (extension de la possibilité de recourir aux groupements d'intérêt public dans le domaine de la jeunesse) - Après l'art. 15 (p. 1363) : accepte l'amendement n° 60 de M. Pierre Salvi (possibilité pour l'Etat d'exercer un droit de préemption sur toute vente publique d'œuvre d'art à la demande et pour le compte des collectivités territoriales) - S'oppose à l'amendement n° 75 de M. Ivan Renar (prélèvement d'un pourcentage sur les sommes économisées par les entreprises au titre des droits à déduction prévus par la présente loi et versement au fonds national de développement de la vie associative).

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières [n° 263 (86-87)]** - (18 juin 1987) - Discussion générale (p. 2016) : projet inspiré par les propositions de la commi-

sion Aicardi, mise en place par M. Edouard Balladur en avril 1986 - Charte des droits du contribuable - Grandes priorités de ce projet : préserver les libertés fondamentales et les droits de la défense tout en conservant au contrôle son efficacité ; améliorer la sécurité publique et le dialogue pour favoriser le consentement à l'impôt - (p. 2017) : contrôle en matière fiscale et douanière - Action de la douane dans la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants particulièrement remarquable et remarquée - Lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine - Réorientation des fonctions et des moyens de l'administration des douanes, dans la perspective du marché communautaire de 1992 - Fraude fiscale - Encadrement du droit de perquisition - Limitation de la durée de retenue des prévenus - Liberté d'appréciation du juge pénal pour les sanctions à prononcer en matière douanière - Définition des catégories de marchandises soumises à justification d'origine ou de détention régulière - Abrogation du régime du délit de détention irrégulière d'avoirs à l'étranger - En matière douanière, aménagement de la mise en œuvre de la contrainte par corps - (p. 2018) : procédure de référé - Relations entre les contribuables et l'administration fiscale ; nécessité d'instaurer de nouvelles règles de clarté, d'impartialité et d'équité des décisions - Pouvoir d'investigation des vérificateurs de la situation fiscale des personnes physiques - Mesures proposées en vue de mieux garantir les droits des contribuables : allongement du délai de réponse aux demandes d'éclaircissement et de justification adressées aux contribuables sur les incohérences constatées ; procédure en cas de réponse insuffisante - Limitation à un an de la durée du contrôle - Saisine de la commission départementale en cas de litige - Renforcement des garanties tenant au secret professionnel - Meilleure information des contribuables vérifiés - Durée de vérification sur place - Amélioration de la sécurité fiscale des contribuables - (p. 2019) : application de la procédure de l'abus de droit - Charte du contribuable - Composition de la commission départementale - Saisine par le contribuable du comité consultatif pour la répression des abus de droit - Réduction du niveau des prélèvements obligatoires - Réforme du système des pénalités administratives - Lisibilité des textes fiscaux - Réforme des sanctions fiscales - (p. 2020) : réforme des sanctions douanières - (p. 2027) : difficulté de chiffrer la fraude fiscale - Rend hommage aux agents de l'administration fiscale et douanière pour leur loyauté et leur efficacité - Moyens de la direction générale des impôts et de la direction générale des douanes - (p. 2028) : efforts de modernisation de ces administrations effectués en 1987 et poursuivis en 1988 - Exonération ou allègement fiscal de nombreuses familles modestes - Rappelle à M. Robert Vizet la corrélation entre l'endettement de l'Etat et le déficit budgétaire - Réduction de la durée des vérifications de comptabilité des petits contribuables - Art. 1 (p. 2029, 2030) : sur les amendements de M. André Fosset, rapporteur, demande le retrait du n°4 (représentation des contribuables au sein de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 5 (grade d'inspecteur principal obligatoire pour tout représentant de l'administration au sein de la commission) - (p. 2031) : s'oppose à l'amendement n° 6 de la commission (possibilité pour le président de la commission de désigner un expert pour éclairer la commission sur tout ou partie du dossier) - (p. 2032) : s'oppose aux amendements n° 52 de M. Jean-Pierre Masseret (conditions de nomination de l'expert-comptable, membre de la commission départementale) et n° 35 de M. Alain Pluchet (désignation des représentants des contribuables exploitants ; agricoles) - (p. 2033) : accepte les amendements de la commission, n° 8 (possibilité pour le contribuable de choisir l'organisme ou l'organisation professionnelle qui assurera sa représentation) et rédactionnels de coordination, n° 7, n° 66, n° 9, n° 11, n° 12, n° 67 et n° 13 - (p. 2034) : accepte l'amendement n° 38 de M. Daniel Millaud (pour des motifs tirés de la protection de sa vie privée, possibilité pour le contribuable de demander la saisine de la commission d'un autre département) - Après l'art. 1 (p. 2035) : demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Daniel Millaud (modification de l'assiette de l'impôt applicable aux Polynésiens disposant en France d'une ou plusieurs habitations) - Abrogation de l'article 164-C du code général des impôts après la signature prochaine d'une convention fiscale entre la France et le territoire de Polynésie

- Art. 2 (p. 2036) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Jean-Pierre Masseret (intérêt de retard égal au taux de base bancaire majoré de deux points) et accepte le n° 15 de la commission (allongement du délai offert au contribuable pour présenter à l'enregistrement sa déclaration de succession) - (p. 2037) : demande le retrait des amendements analogues, n° 16 de la commission et n° 40 de M. Daniel Millaud (aménagement d'un régime spécifique d'intérêts de retard et de pénalités lorsqu'une provision significative a été versée) - (p. 2038) : demande le retrait des amendements n° 3 de M. Pierre-Christian Taittinger (allègement de la majoration en cas de mauvaise foi des intéressés) et n° 17 de la commission (déductibilité de l'intérêt de retard en cas de paiement tardif des impôts, dès lors que cet intérêt s'applique à un impôt lui-même déductible) - (p. 2039) : demande le retrait de l'amendement n° 60 de M. Jacques Oudin (suppression du seuil de 1.000 francs pour l'engagement de poursuites pénales par l'administration fiscale) - Après l'art. 2 : accepte l'amendement n° 18 de la commission (allongement du délai de régularisation pour la présentation à l'enregistrement de la déclaration de succession) - (p. 2040) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 42 de M. Daniel Millaud - Rappelle le principe fondamental de la solidarité des cohéritiers en matière de déclaration de succession - Art. 1 (suite) (p. 2041) : après rectification, accepte l'amendement n° 4 de la commission (représentation des contribuables au sein de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires) - Après l'art. 2 (suite) : son amendement n° 70 : intérêts versés par les collectivités sur les sommes relatives à l'impôt trop perçu calculés à compter du jour du paiement ; adopté - Art. 3 (p. 2042) : en réponse à M. Roger Chinaud, précise qu'il a été demandé aux établissements financiers de mieux informer leur clientèle sur les règles fiscales afférentes au régime de l'anonymat - (p. 2043) : son amendement n° 71 : dans certains cas, diminution du taux de l'amende applicable pour non respect d'une obligation formelle ; adopté - Sur le même objet, demande le retrait des amendements n° 46 de M. Pierre-Christian Taittinger et n° 19 de la commission - (p. 2045) : accepte l'amendement n° 20 de la commission (diminution du taux de la pénalité applicable aux personnes ne respectant pas leurs obligations déclaratives en matière de versement de revenus de capitaux mobiliers) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 64 de M. Etienne Dailly - Après l'art. 3 : demande le retrait de l'amendement n° 47 de M. Pierre-Christian Taittinger (correction du bilan d'ouverture et du bilan de clôture lorsqu'à la suite d'une erreur ou d'une mauvaise application d'un texte, un contribuable s'est trompé dans ses écritures comptables) - Après l'art. 3 bis (p. 2046) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 43 de M. Daniel Millaud (rétablissement du bénéfice des circonstances atténuantes au contribuable poursuivi et condamné pour délit fiscal) - Art. 4 (p. 2047) : accepte l'amendement n° 21 de la commission (substitution aux mots : « la vérification approfondie de la situation fiscale d'ensemble » des mots : « l'examen contradictoire de l'ensemble de la situation fiscale personnelle ») - (p. 2048) : demande le retrait de l'amendement n° 61 de M. Jacques Oudin (champ d'application de la loi) et accepte l'amendement n° 22 de coordination de la commission - (p. 2049) : son amendement n° 72 : faculté laissée au contribuable de fournir à l'administration fiscale ses relevés de compte bancaire - Sur le même objet, demande le retrait de l'amendement n° 23 et accepte les n° 24 et n° 25 de coordination de la commission - (p. 2050) : demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. Jacques Oudin (réduction du délai de dépôt de plainte) - Après l'art. 4 : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Jean-Pierre Masseret (rétablissement de la procédure de la taxation d'office en cas de dépenses personnelles ostensibles ou notoires excédant les revenus déclarés) - Art. 5 (p. 2051) : précise à M. André Fosset qu'une nouvelle instruction sera publiée pour réserver l'application de la procédure de mise en cause personnelle d'un dirigeant d'entreprise aux comportements de fraude manifeste ou de fuite délibérée devant les obligations fiscales - S'oppose à l'amendement n° 57 de M. Jean-Pierre Masseret (charge de la preuve) - (p. 2052) : accepte les amendements de la commission, n° 26 (charge de la preuve des graves irrégularités invoquées par l'administration incombant à cette dernière lorsque le litige ou le redressement est soumis au juge) et

n° 27 de coordination - Art. 6 : demande le retrait de l'amendement n° 63 de M. Jacques Oudin (alignement du délai de réponse imparti à l'administration sur celui imparti au contribuable) - Après l'art. 10 (p. 2054) : demande le retrait de l'amendement n° 34 de M. Roger Chinaud (coordination entre les juridictions de l'ordre judiciaire et celles de l'ordre administratif) - Après l'art. 10 quinquies (p. 2055, 2056) : demande le retrait de l'amendement n° 37 de M. Geoffroy de Montalembert (pour certains contribuables, substitution à la déclaration annuelle n° 2072 d'une déclaration dans le seul cas de modification dans l'affectation des immeubles) - S'engage à assouplir rapidement, par voie réglementaire, la souscription de cette déclaration - Accepte l'amendement n° 68 de la commission (interdiction pour un agent d'une administration fiscale étrangère de procéder à une investigation fiscale auprès d'un contribuable français en France) - Art. 11 (p. 2057) : son amendement n° 73 : restriction de la définition des produits « sensibles » par introduction des notions de courant de fraude internationale et de marché clandestin ; adopté - Accepte l'amendement n° 30 de la commission (liste des produits sensibles arrêtée par le ministre des finances, soumise annuellement à l'autorisation du Parlement dans le cadre de la loi de finances) - Art. 13 (p. 2058) : accepte l'amendement n° 31 de la commission (pouvoir d'appréciation du juge ne pouvant s'exercer pour les délits douaniers portant sur le trafic de marchandises dangereuses pour la santé ou la sécurité publique) - Après l'art. 13 (p. 2059) : s'oppose aux amendements de M. Daniel Millaud, n° 44 (élargissement de l'application des circonstances atténuantes à certaines amendes fiscales ou sommes tenant lieu de confiscation de marchandises) et n° 45 (présomptions irréfragables de responsabilité pesant à l'encontre de certaines personnes remplacées par des présomptions simples) - Après l'art. 13 bis : demande le retrait de l'amendement n° 48 de M. Pierre-Christian Taittinger (droit de revendiquer un bien reconnu au seul propriétaire de bonne foi) - Art. 14 (p. 2060) : sur les sanctions applicables à certaines infractions douanières, accepte l'amendement n° 32 de la commission et reprend l'amendement n° 33 de cette même commission ; adopté - Après l'art. 14 (p. 2061) : son amendement n° 74 : pouvoir donné au juge de limiter ou de supprimer la solidarité des condamnés au cas où il y a des circonstances atténuantes ; adopté - (p. 2062) : s'oppose aux amendements n° 50 de M. Robert Vizet (renforcement des moyens de l'administration des douanes pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale) et n° 59 de M. Jean-Pierre Masseret (possibilité pour l'administration douanière de contrôler les avoirs à l'étranger de certaines entreprises multinationales ayant des filiales installées en France) - (p. 2063) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 2 de M. Michel Giraud (modalités d'indexation annuelle de la dotation des syndicats d'agglomération nouvelle) et n° 51 de M. Jacques Pelletier (sanctions applicables au trafic d'animaux).

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1984 [n° 296 (86-87)]** - (25 juin 1987) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 297) (p. 2321) : effets néfastes de la politique économique, budgétaire et financière menée par le Gouvernement socialiste en 1984 et 1985 - Insuffisante maîtrise des finances publiques mise en évidence par deux indicateurs : progression des dépenses du budget général ; déficits d'exécution - Réduction de ce déficit engagée dès 1987 et poursuivie en 1988 - Analyse les critiques formulées quant aux conditions d'exécution de la loi de finances de 1984 et 1985 - (p. 2322) : fonds de concours : information du Parlement ; régularité - Critiques de la Cour des comptes relatives aux annulations de crédit par voie réglementaire ainsi qu'au montant et à la date tardive de parution des arrêtés de report - (p. 2325) : rappelle à M. Robert Vizet que le rattrapage intégral du rapport constant est prévu à compter du 1^{er} décembre 1987 - (p. 2330) : augmentation considérable, entre 1981 et 1985, du déficit de l'Etat - Retard pris pour l'investissement par rapport aux partenaires de l'OCDE - Manipulation des comptes de la sécurité sociale en 1985 - (p. 2331) : diminution en 1987 du différentiel d'inflation entre la France et la RFA - Conséquences sur la situation économique actuelle de la gestion désastreuse des années 1980 à 1985.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1985 [n° 297 (86-87)]** - (25 juin 1987) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 296) (p. 2321, 2322, 2330, 2331).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3941) : réponses à M. Michel Durafour - Correction à la hausse des prévisions de l'INSEE en matière de production intérieure brute de la France - Aucune exonération de foyer fiscal si l'on considère l'ensemble des prélèvements obligatoires - Accord sur la nécessité de favoriser l'investissement immatériel - (p. 3948) : inexactitudes de l'exposé de M. Régnauld : relance du bâtiment ; baisse des taux de TVA non répercutée sur les versements aux collectivités locales.

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3972) : conséquences de la situation internationale : impossibilité de prévisions fiables ; nécessité de relativiser les discours ; faiblesse des marges de manoeuvre en matière de déficit budgétaire ; appréciation du prélèvement fiscal nécessitant la prise en compte de l'ensemble impôt sur le revenu et cotisations sociales - Baisse des prélèvements obligatoires : aucun engagement dans la plate-forme RPR-UDF de les baisser ; examen des conséquences des différents cas de figure de baisse des prélèvements obligatoires - (p. 3973) : relations entre les collectivités locales et l'Etat ; augmentation depuis 1986 des concours financiers apportés par l'Etat, exemple de la dotation globale de fonctionnement, DGF ; amélioration de la trésorerie des collectivités locales - Absence de privatisation de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL - Impossibilité de remettre en cause le principe de la surcompensation démographique au profit de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, mais relèvement des cotisations inférieur aux prévisions - (p. 3974) : effort de l'Etat supérieur à celui envisagé pour les lycées et les collèges - Conclusions du rapport Mentré non encore communiquées au Gouvernement - Volonté du Gouvernement de poursuivre une politique active d'aménagement du territoire - Crédits de l'emploi : amplification de l'effort, progression des crédits consacrés à la formation professionnelle - Régime indemnitaire des magistrats ; accroissement des crédits lors du débat à l'Assemblée nationale - Solidarité avec l'outre-mer : rappel de la loi programme - Politique fiscale : double souci, efficacité économique, équité sociale ; allègements fiscaux d'autant plus importants en pourcentage que le revenu est modeste ; non sens du raisonnement en valeur absolue - Professions indépendantes : relèvement de l'abattement, correction d'une injustice - (p. 3975) : recherche : majoration de l'effort public, majoration du crédit d'impôt recherche - Objectifs en matière d'harmonisation des fiscalités européennes : achèvement de l'harmonisation de l'assiette et des droits à déduction, rapprochement progressif des taux, suppression des obstacles aux échanges intracommunautaires - Taxation du fioul : tarif retenu comme objectif d'harmonisation communautaire atteint - Taxation du gaz : pas de différentiel de compétitivité - Conséquences de la conjoncture internationale : prévisions de l'INSEE bonnes en 1987 - (p. 3976) : mesures prises depuis 1986 constitutives d'une réforme fondamentale - Equilibre du budget indépendant des recettes de privatisation - Suppression de l'étalement des plus-values à court terme et modification du système des déductibilités des dividendes : avantage fiscal supérieur obtenu par le taux de l'impôt sur les sociétés - Rappel de la situation trouvée en 1986 - Situation des entreprises : pas de baisse de la création d'entreprise en 1987, effort supplémentaire prévu dans le projet de loi présenté par M. Georges Chavanes, pas de statistiques significatives en matière de rachat d'entreprise par les salariés - Intérêt marqué pour le rapport Dalle.

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Art. 1 (p. 3979) : intensification et meilleure efficacité des contrôles fiscaux - Protection des contribuables de bonne foi - Contrairement aux propos tenus par M. Jean-Pierre Masseret, confirme la mauvaise gestion socialiste en matière de dette publique et de finances publiques - Nécessaire évolution du réseau des perceptions rurales - Art. 2 (p. 3980) : réforme structurelle de l'impôt sur le revenu

- Elargissement du système de la décote à de nouveaux contribuables - (p. 3982) : s'oppose aux amendements n° I-99 de M. Robert Vizet et n° I-151 de M. Jean-Pierre Masseret (modification du barème de l'impôt sur le revenu) - (p. 3983) : s'oppose à l'amendement n° I-152 de M. Jean-Pierre Masseret (réduction d'impôt pour les enfants à charge poursuivant des études supérieures dans une ville éloignée de plus de trente kilomètres du domicile familial habituel) - (p. 3984) : s'oppose aux amendements analogues n° I-44 de M. André Fosset, n° I-67 de M. Jacques Moutet et n° I-153 de M. Jean-Pierre Masseret (rétablissement de la réduction d'impôt pour exécution de travaux destinés à améliorer l'isolation thermique dans l'habitat) ainsi qu'à l'amendement n° I-167 de M. Michel Miroudot (prorogation, du 31 décembre 1986 au 31 décembre 1991, de la réduction d'impôt accordée pour exécution de travaux destinés à économiser l'énergie dans l'habitat) - Opposé à cette incitation fiscale pour trois raisons : rentabilité à court terme des économies d'énergie, disposition contraire à la philosophie de la politique fiscale du Gouvernement, mesure gagée sur le tabac dont l'augmentation des droits servira au financement de la sécurité sociale - (p. 3985) : s'oppose à l'amendement n° I-56 de M. Jacques Moutet (suppression de la minoration d'impôt envisagée pour les hauts revenus permettant de financer des mesures nouvelles en faveur des familles) - Effets pervers sur l'économie du taux d'imposition maximal - Fuite des « cerveaux » à l'étranger - (p. 3986) : s'oppose à l'amendement n° I-100 de M. Robert Vizet (nouvelles modalités de fixation de l'impôt pour certains salariés ayant subi une perte notable de revenus) - (p. 3987) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° I-101 (allègement des impôts acquittés par les retraités pensionnés ; étalement sur trois ans du paiement de l'impôt sur le revenu acquitté au nom d'une personne décédée) et n° I-102 (indemnités journalières exclues de l'assiette de l'impôt sur le revenu) - Après l'art. 2 (p. 3988) : demande le retrait de l'amendement n° I-70 de M. Jean-François Pintat (extension aux adhérents des centres de gestion et associations agréées du bénéfice d'un abattement supplémentaire en cas de redressement fiscal) - (p. 3989) : s'oppose à l'amendement n° I-103 de M. Robert Vizet (dégrèvement de 600 F de la taxe d'habitation pour les contribuables exonérés d'impôt sur le revenu ; dégrèvement égal au montant de la taxe lorsque celle-ci est inférieure à 600 F) - Existence d'un dégrèvement total ou partiel de la taxe d'habitation pour certains contribuables - Art. 3 : s'oppose à l'amendement n° I-41 de M. Jean Boyer (déductibilité des frais de garde des enfants étendue à ceux âgés de moins de sept ans) - Après l'art. 3 (p. 3990) : s'oppose à l'amendement n° I-104 de M. Robert Vizet (suppression de l'avoir fiscal) - Après l'art. 4 (p. 3991) : s'oppose à l'amendement n° I-50 de M. Jean Chérioux (exonération fiscale, en tout ou partie, de la pension temporaire d'orphelin lorsque celle-ci remplace l'allocation aux adultes handicapés) - Craint que cette mesure n'entraîne des demandes comparables de la part de contribuables percevant un revenu imposable pris en compte pour l'attribution d'une prestation exonérée - (p. 3992) : s'oppose aux amendements n° I-57 de M. Raymond Soucaret (bénéfice des aides personnelles au logement étendu aux préretraités ne pouvant plus bénéficier d'un logement de fonction) et n° I-105 de M. Robert Vizet (taxation des ventes de valeurs mobilières) - Rappelle la décision du Gouvernement d'étendre, en quatre ans, le bénéfice de l'aide personnelle au logement à tous les locataires de logements sociaux ; préretraités concernés par ces dispositions - (p. 3993) : s'oppose aux amendements n° I-106 et n° I-107 de M. Robert Vizet relatifs aux dispositions applicables aux détenteurs de l'emprunt Giscard - (p. 3994) : demande le retrait de l'amendement n° I-166 de M. Jean-Pierre Fourcade (avantages fiscaux afférents au contrat épargne-handicap) - Avant l'art. 5 (p. 3995) : s'oppose à l'amendement n° I-154 de M. Jean-Pierre Masseret (nouvel aménagement des taux d'amortissement dégressifs) - Politique fiscale du Gouvernement fondée sur le libéralisme et la baisse de l'impôt sur les sociétés - Effets de l'amortissement dégressif amplifiés en cette période de déflation rapide - (p. 3996) : demande le retrait de l'amendement n° I-45 de M. André Fosset (provisions en franchise d'impôt accordée aux entreprises qui investissent à l'étranger, sans condition d'agrément préalable) - (p. 3997) : s'oppose à l'amendement

n° I-155 de M. Jean-Pierre Masseret (maintien de l'exonération pendant trois ans de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises nouvellement créées) - (p. 3998) : s'oppose aux amendements n° I-58 de M. Jacques Moutet (réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 42 à 36 % ; application de cette réduction uniquement aux bénéficiaires réinvestis) et n° I-156 de M. Jean-Pierre Masseret (diminution du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires réinvestis) - Après l'art. 17 : s'oppose à l'amendement n° I-132 de M. Robert Vizet (majoration de l'impôt sur les sociétés ; diminution de l'impôt sur les sociétés lorsque l'entreprise a procédé à des créations d'emplois) - Avant l'art. 5 (suite) (p. 3999) : s'oppose à l'amendement n° I-59 de M. Henri Collard (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile) - Après l'art. 11 : s'oppose à l'amendement n° I-119 de M. Jean-Luc Bécart (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile) - Avant l'art. 5 (suite) (p. 4001) : sur la diminution du plafonnement de la cotisation de la taxe professionnelle versée par les entreprises, s'oppose aux amendements n° I-46 de M. André Fosset, n° I-60 de M. Jacques Moutet et n° I-92 de M. Maurice Schumann - Effets pervers du mécanisme proposé sur les relations entre l'Etat et les collectivités locales - Révision prochaine des bases de la fiscalité locale ; allègement vraisemblable des bases de la taxe professionnelle par rapport aux bases des autres taxes locales - Disparités géographiques affectant la taxe professionnelle.

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Art. 5 (p. 4015, 4016) : mise en place d'un nouveau crédit d'impôt recherche, à la demande des organisations professionnelles et des entreprises - Crédit d'impôt recherche s'appuyant sur le volume de la recherche plutôt que sur sa croissance afin d'attirer les petites et moyennes entreprises vers elle - Evolution de ce dispositif en fonction des besoins - Opposé à la mise en place d'un système d'option - Conteste les éléments de comparaison avec la RFA cités par M. Pierre Laffitte - S'oppose à l'amendement n° I-157 de M. Jean-Pierre Masseret (actualisation du plafond du crédit d'impôt recherche) - (p. 4017) : demande le retrait de l'amendement n° I-47 de M. André Fosset (possibilité pour les entreprises créées après 1987 d'opter en 1990 ou en 1991 pour l'application du nouveau crédit d'impôt recherche), oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-158 de M. Jean-Pierre Masseret (crédit d'impôt recherche accordé aux entreprises créées à partir de 1987 ; modalités de calcul de ce crédit d'impôt) et s'oppose à l'amendement n° I-72 de M. Jean-François Pintat (suppression de la restitution du crédit d'impôt recherche lorsque l'entreprise ralentit son effort de recherche) - (p. 4018) : son amendement n° I-190 : possibilité pour l'entreprise ayant bénéficié jusqu'en 1990 du crédit d'impôt recherche calculé en fonction du volume, d'opter pour un crédit calculé en fonction de la croissance de la recherche ; adopté - (p. 4019) : s'oppose aux amendements n° I-48 de M. André Fosset (crédit d'impôt recherche octroyé pour les dépenses d'acquisition de brevets et de licences en vue de la mise en oeuvre d'opérations de recherche développement), n° I-52 de M. Pierre Laffitte (extension de l'assiette du crédit d'impôt recherche aux dépenses d'acquisition de brevets et licences) et n° I-108 de M. Robert Vizet (bénéfice du crédit d'impôt recherche accordé après présentation des dépenses de recherche au comité d'entreprise ou au comité d'établissement) - Après l'art. 5 (p. 4020) : demande le retrait de l'amendement n° I-53 de M. Pierre Laffitte (régime fiscal des inventions dites de mission) - (p. 4021) : reprend l'amendement n° I-77 de la commission des finances : réduction du droit d'apport versé par les sociétés lorsqu'elles augmentent leurs fonds propres ; adopté - S'oppose à l'amendement n° I-159 de M. Jean-Pierre Masseret (création d'un crédit d'impôt formation) - Art. 6 (p. 4023) : s'oppose aux amendements analogues n° I-109 de M. Robert Vizet et n° I-160 de M. Jean-Pierre Masseret (maintien de la taxe sur les frais généraux des entreprises) ainsi qu'à l'amendement n° I-110 de M. Robert Vizet (taux de la taxe sur les frais généraux des entreprises fixé à 50 %) - (p. 4024) : demande le retrait de l'amendement n° I-40 de M. Jean-François Pintat (suppression de l'obligation de déclarer certains frais généraux) - Reconnaît la nécessité de relever les seuils de déclaration de certains frais généraux, fixés en 1982, afin de simplifier les

formalités pour les petites entreprises - Avant l'art. 7 (p. 4025) : demande le retrait des amendements analogues n° I-34 de M. Henri de Raincourt et n° I-174 de M. Jacques Oudin (assujettissement à l'impôt sur le revenu, et non plus à l'impôt sur les sociétés, de l'associé d'une exploitation agricole à responsabilité limitée, EARL) - (p. 4026) : s'oppose aux amendements de M. Jean Colin, n° I-4 (relèvement, pour les exploitants agricoles, du seuil de passage au système d'imposition au bénéfice réel) et n° I-3 (pérennisation du système transitoire d'imposition des agriculteurs, créé en 1987, entre le système d'imposition au réel et le système du forfait) - (p. 4027) : s'oppose aux amendements analogues n° I-35 de M. Henri de Raincourt et n° I-168 de M. Roland du Luart (relèvement du plafond de la déduction fiscale accordée aux agriculteurs pour investissement) - (p. 4029) : s'oppose à l'amendement n° I-175 de M. Jacques Oudin (extension du champ d'application de la déduction pour investissement à l'acquisition de parts de coopératives agricoles) et oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-6 de M. Jean Colin (possibilité pour les agriculteurs assujettis au réel de constituer des provisions en vue de pallier aux pertes engendrées par les calamités agricoles ; imposition desdites provisions si aucune calamité ne survient dans les quatre ans) - Art. 7 (p. 4030) : accepte l'amendement n° I-192 de M. Maurice Blin, rapporteur général (nouvelle détermination du plafond de la déduction pour investissement accordée aux groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC) - Après l'art. 7 (p. 4032) : demande le retrait des amendements analogues n° I-36 de M. Henri de Raincourt et n° I-176 de M. Jacques Oudin (mesure fiscale d'aide à l'installation des bénéficiaires de la dotation aux jeunes agriculteurs étendue à de nouvelles catégories d'exploitants) - (p. 4033) : demande le retrait des amendements n° I-7 de M. Jean Colin (possibilité pour les contribuables d'opter pour cinq ans, et non plus définitivement, pour le mode d'imposition sur la moyenne triennale des résultats de l'exploitation agricole) et n° I-177 de M. Jacques Oudin (suppression de l'irrévocabilité de l'option pour le mode d'imposition sur la moyenne triennale des résultats de l'exploitation agricole) - Envisage de revoir la législation, le moment venu, si des difficultés d'application apparaissent - (p. 4035) : son amendement n° I-193 : relèvement du plafond des revenus nets du foyer fiscal permettant d'imputer un déficit agricole ; adopté - Amendement reprenant la disposition proposée dans l'amendement n° I-18 de M. Michel Souplet, n° I-161 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-170 de M. Roland du Luart - (p. 4037) : s'oppose à l'amendement n° I-178 de M. Jacques Oudin (possibilité d'imputer les déficits provenant d'une exploitation d'aquaculture marine sur le revenu global) - (p. 4038) : s'oppose à l'amendement n° I-12 de M. Stéphane Bonduel (lorsque l'imputation n'a pas permis la déduction intégrale du déficit des immeubles soumis au statut du fermage, possibilité d'imputer la partie restante des investissements, dans la limite de 100 000 francs, sur les autres catégories de revenus, à partir de la neuvième année) et demande le retrait du n° I-69 de M. Raymond Soucaret (augmentation d'un tiers de l'abattement de la valeur locative des matériels agricoles de récolte) - (p. 4040) : demande le retrait des amendements n° I-38 de M. Henri de Raincourt et n° I-179 de M. Jacques Oudin (diminution du taux de la taxe départementale de publicité foncière ou du droit départemental d'enregistrement acquittée lors de l'installation des jeunes agriculteurs) - Art. 8 (p. 4041) : accepte l'amendement n° I-1 de M. Henri de Raincourt (relèvement du seuil de restitution des taxes sur les céréales) - Après l'art. 8 (p. 4042) : s'oppose à l'amendement n° I-111 de M. Louis Minetti (institution d'un prélèvement sur les plus-values résultant du changement d'affectation des terres agricoles pour toutes les mutations à titre onéreux) - Après l'art. 9 (p. 4043) : s'oppose à l'amendement n° I-114 de M. Louis Minetti (nouvelle détermination des règles d'imposition au forfait en agriculture) - Propose aux agriculteurs pénalisés par le système d'imposition au forfait de passer au régime d'imposition au bénéfice réel - (p. 4045) : reprend l'amendement n° I-78 de la commission : extension de la TVA à la gestion des baux ruraux ; adopté - (p. 4047) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-21 de M. Michel Souplet (aménagement du régime fiscal des bouilleurs de crus) - Ne souhaite pas que soit rouvert le dossier des bouilleurs de crus -

(p. 4048) : demande le retrait de l'amendement n° I-63 de M. Raymond Soucaret (fiscalité des successions en matière d'exploitations agricoles) - Travaux actuels de la commission Aicardi sur ce problème - Demande le retrait de l'amendement n° I-8 de M. Jean Colin (possibilité d'opter, lors de chaque achat, pour l'inscription ou non des immeubles bâtis et non bâtis au bilan des exploitations agricoles) - Mesure prochainement satisfaite par voie réglementaire - (p. 4049) : s'oppose à l'amendement n° I-112 de M. Louis Minetti (suppression de la TVA sur les produits de première nécessité) - (p. 4050) : s'oppose à l'amendement n° I-113 de M. Louis Minetti (création d'une taxe à l'importation des produits de l'imprimerie et de l'édition de manuels scolaires) - Art. 9 bis : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-64 de M. Raymond Soucaret (réduction de la limite des recettes accessoires pouvant être considérées comme des revenus agricoles) - Après l'art. 9 bis (p. 4052) : son amendement n° I-191 : instauration au profit des communes d'une compensation des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés non bâties prévue sur les terrains ensemencés, plantés ou replantés en bois ; adopté - Sur le même objet, demande le retrait de l'amendement n° I-79 de la commission des finances - (p. 4053, 4054) : demande le retrait des amendements de M. Jacques Oudin, n° I-180 (allègement des charges liées au poids du foncier non bâti supportées par les jeunes agriculteurs) et n° I-181 (allègement pour les jeunes agriculteurs de la taxe foncière sur les propriétés non bâties lorsqu'elle est supérieure à la taxe foncière moyenne) - Avant l'art. 10 : s'oppose à l'amendement n° I-22 de M. Louis de Catuelan (possibilité pour l'exploitant-usufructier d'une résidence de tourisme de récupérer la TVA grevant la nue-propriété) - (p. 4055) : s'oppose à l'amendement n° I-23 de M. Xavier de Villepin (réduction du taux de TVA applicable aux extraits de parfums et à leurs dérivés) - (p. 4056 à 4058) : s'oppose à l'amendement n° I-80 de la commission des finances (aménagement de la TVA applicable aux publications de presse) - Art. 10 (p. 4060) : s'oppose aux amendements n° I-115 de M. Louis Minetti (réduction du taux de TVA sur les automobiles et les motocyclettes) et n° I-49 de M. André Fosset (réduction du taux de TVA sur les locations de voiture de courte durée) - Après l'art. 10 (p. 4061) : s'oppose à l'amendement n° I-116 de M. Jean-Luc Bécart (organismes publics d'HLM exonérés de la TVA pour leurs dépenses d'investissement) - (p. 4062) : s'oppose à l'amendement n° I-117 de M. Robert Vizet (versement aux collectivités locales de la TVA perçue par l'Etat pour toutes les dépenses d'investissement et de fonctionnement) - Avant l'art. 11 (p. 4064) : reprend l'amendement n° I-81 de la commission des finances : aménagement de la TVA applicable à certaines catégories d'hôtels ; adopté - Sur le même objet, accepte l'amendement n° I-11 de M. Paul Malassagne et s'oppose au n° I-10 de M. Pierre Merli - Art. 11 (p. 4065) : ne peut dans l'immédiat satisfaire la proposition de M. Jacques Genton de réduire le taux de TVA applicable aux instruments de musique - Après l'art. 11 (p. 4069) : s'oppose aux amendements identiques n° I-86 de M. Raymond Bourguine, n° I-93 de M. Jacques Carat, n° I-87 de M. Pierre-Christian Taittinger (application du taux normal de TVA sur les ventes et locations de certains vidéodisques et vidéocassettes ; réduction du montant de la taxe spéciale additionnelle, TSA, sur les places de cinéma ; création d'un prélèvement fonction du nombre de films cinématographiques diffusés par les services de télévision) ainsi qu'à l'amendement n° I-31 du même auteur (réduction du taux de la TVA applicable à la vente, la location et l'exploitation de certaines oeuvres audiovisuelles sur support de vidéogrammes) - Situation fondamentalement différente entre les vidéocassettes et les disques - Aggravation de la crise des salles de cinéma en cas de baisse de la TVA sur les vidéocassettes - Gages proposés inacceptables au regard de la VI^e directive européenne - (p. 4072) : s'oppose aux amendements n° I-94 de M. Jacques Carat (abaissement pour une durée d'un an du taux de la TVA applicable aux droits d'entrée dans les salles de cinéma) et n° I-118 de M. Ivan Renar (diminution du taux de la TVA perçue sur le droit d'entrée dans les salles de cinéma d'art et d'essai ; exonération des 150 premières représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques nouvellement créées en France ou d'oeuvres classiques faisant l'objet d'une nouvelle mise en

scène) - Après l'art. 12 : accepte l'amendement n° I-82 de la commission des finances (application de la TVA aux droits d'entrée pour la visite des jardins botaniques) - Après l'art. 14 bis (p. 4073) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-9 de M. Pierre Merli (sociétés non résidentes détenant des biens immobiliers en France exonérées de la taxe sur la valeur vénale de ces biens) - Après l'art. 15 (p. 4074) : s'oppose à l'amendement n° I-120 de M. Robert Vizet (institution d'un prélèvement exceptionnel sur les sociétés pétrolières) - Avant l'art. 16 (p. 4075) : accepte l'amendement n° I-172 de M. Roland du Luart (relèvement du tarif des redevances sur la consommation d'eau prélevés au profit du FNDAE) - Malgré la situation financière favorable du Fonds national d'adduction d'eau, FNDAE, souhaite marquer la bonne volonté du Gouvernement vis-à-vis d'une préoccupation de la majorité sénatoriale - (p. 4076) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-54 de M. Pierre Laffitte (déduction fiscale accordée aux créateurs d'entreprises innovantes) - Rappelle l'existence de nombreuses dispositions fiscales et financières favorables aux contribuables investissant dans les entreprises innovantes.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Avant l'art. 16 (p. 4092) : demande le retrait de l'amendement n° I-83 de M. Jean Cluzel (programmation des émissions de télé-achat limitée aux seuls services de télévision par abonnement et aux services de radiodiffusion et de télévision distribués sur les réseaux câblés), oppose l'article 42 de l'ordonnance de 1959 à l'amendement n° I-121 de M. Ivan Renar (interdiction de programmer des émissions de télé-achat sur les services de télévision à vocation nationale ou locale diffusés par voie hertzienne ou sur tout service de radiodiffusion sonore) et oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-122 de M. Henri Bangou (extension du bénéfice de la défiscalisation à certaines sociétés financières et commerciales des départements d'outre-mer) - (p. 4093) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements n° I-123, n° I-124 et n° I-125 de M. Henri Bangou tendant à favoriser l'investissement productif et la création d'emplois dans les départements d'outre-mer - (p. 4094) : s'oppose aux amendements de M. Henri Bangou, n° I-126 (délivrance des agréments fiscaux régional par le conseil régional dans les départements d'outre-mer), n° I-127 (alignement du régime des ventes et des importations de riz des départements d'outre-mer sur celui de la Réunion) et oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-128 de M. Robert Vizet (suppression du droit de timbre exigé des candidats aux concours de recrutement de fonctionnaires de l'Etat) - (p. 4095) : s'oppose à l'amendement n° I-129 de M. Robert Vizet (suppression de l'anonymat sur l'achat et la vente d'or) - (p. 4096) : s'oppose à l'amendement n° I-162 de M. Jean-Pierre Masseret (relèvement du seuil d'exigibilité de la taxe sur les salaires) - Art. 16 (p. 4097) : demande le retrait de l'amendement n° I-150 de M. Jacques Machet (alignement de la fiscalité du bioéthanol sur celle du gazole) - Alignement de la fiscalité de l'éthanol sur celle du gazole envisagé dans le projet de loi de finances rectificative pour 1987, prochainement soumis au Parlement - Mesure applicable à compter du 1^{er} juillet 1988 - (p. 4099) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° I-25 de M. Guy Malé (diminution de la fiscalité sur le fioul lourd et le gaz naturel) et s'oppose aux amendements analogues n° I-163 de M. Jean-Pierre Masseret et n° I-85 de M. Jean-François Pintat (diminution de la fiscalité sur le gaz naturel destiné à l'industrie) - Réduction considérable depuis 1986 des surtaxes pesant sur le fioul lourd et le gaz naturel destinés à l'industrie - Malgré cette surtaxe, souligne le faible prix du gaz naturel en France - Après l'art. 16 (p. 4101) : s'oppose à l'amendement n° I-131 de M. Robert Vizet (modification du calcul de l'impôt sur les opérations de bourse) - Après l'art. 17 (p. 4102) : s'oppose à l'amendement n° I-133 de M. Robert Vizet (fiscalisation des provisions bancaires opérées à l'occasion des opérations de crédit pour le financement des ventes ou travaux à l'étranger) - Art. 19 (p. 4103) : demande le retrait des amendements identiques n° I-26 de M. Paul Séramy et n° I-74 de M. Jean-François Pintat (report au 1^{er} janvier 1988 de la suppression de l'étalement des plus-values à court terme au regard de l'impôt sur les sociétés) - Amendements remettant en cause

la politique gouvernementale de baisse de l'impôt sur les sociétés - (p. 4104) : s'oppose à l'amendement n° I-165 de M. Jean-Pierre Masseret (relèvement du taux de l'imposition des plus-values réalisées à court terme par les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) - Après l'art. 19 (p. 4105) : demande le retrait de l'amendement n° I-39 de M. Jean-François Pintat (imposition des plus-values réalisées lors d'un échange de titres résultant d'une scission ou d'une fusion pouvant être reportée au moment où s'opérera la vente ou le rachat des droits sociaux) - Mesure satisfaite par un amendement adopté par l'Assemblée nationale - Art. 19 (suite) (p. 4106) : en réponse à M. Josselin de Rohan, se propose de faire étudier les autres systèmes européens en matière de taxation des plus-values pour les armateurs - Après l'art. 19 (suite) (p. 4107) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° I-134 (création d'un prélèvement sur le montant des investissements bruts réalisés à l'étranger par les sociétés françaises), n° I-136 (institution d'une taxe forfaitaire sur les emplois supprimés par les entreprises de plus de cinquante salariés ayant investi à l'étranger au cours des trois années précédentes) et n° I-137 (prélèvement exceptionnel effectué au profit du Trésor public sur les comptes à terme, les bons de caisse et le montant des actions et des obligations françaises et étrangères acquises par les entreprises de plus de cinquante salariés depuis le 1^{er} janvier 1988) - Après l'art. 21 (p. 4109) : demande le retrait de l'amendement n° I-32 de M. Pierre-Christian Taittinger (diminution du taux de TVA applicable à la vente des diapositives) - Rappelle la nécessaire progressivité dans la politique fiscale - (p. 4110) : demande le retrait de l'amendement n° I-33 de M. Pierre-Christian Taittinger (déductibilité des travaux d'entretien des immeubles classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire) - Après l'art. 23 : demande le retrait de l'amendement n° I-66 de M. Michel Durafour (sous certaines conditions, déductibilité des travaux d'entretien des immeubles classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire supplémentaire ou visés par un plan de sauvegarde) - Réflexion approfondie menée actuellement sur ce sujet entre le ministère de l'équipement et les professionnels concernés - Après l'art. 21 (suite) (p. 4111) : sur les amendements de M. Pierre Laffitte, demande le retrait du n° I-55 (possibilité pour une entreprise en difficulté de déduire du revenu imposable ses pertes financières dès qu'il y a cessation de paiement) et oppose l'article 40 de la Constitution au n° I-65 (possibilité pour une entreprise en difficulté de déduire du revenu imposable ses pertes financières dès la cessation d'activité de cette entreprise) - (p. 4112) : s'oppose aux amendements n° I-138 et n° I-139 de M. Robert Vizet tendant à étendre à de nouveaux bénéficiaires la réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion agréé - (p. 4113) : oppose l'article 42 de l'ordonnance de 1959 à l'amendement n° I-140 de M. Robert Vizet (conditions de renouvellement de l'agrément et de l'habilitation des centres de gestion agréés et habilités) et s'oppose au n° I-141 du même auteur (nouveau champ de compétence des centres de gestion agréés et habilités) - Avant l'art. 22 (p. 4114, 4115) : demande le retrait de l'amendement n° I-75 de M. Lucien Neuwirth (nouvelles modalités de calcul de la dotation de compensation des allègements de la taxe professionnelle) - Art. 23 (p. 4117) : demande le retrait de l'amendement n° I-182 de M. Jacques Oudin (rétablissement des dispositions permettant de détaxer les bénéfices des entreprises industrielles pour permettre l'augmentation du capital des sociétés nouvelles) - Souhaite qu'un débat approfondi s'instaure sur le problème du financement des entreprises industrielles nouvelles - (p. 4118) : demande le retrait de l'amendement n° I-183 de M. Jacques Oudin (annulation de la plus-value imposable lors de la transmission des entreprises, notamment des entreprises familiales) - Souhaite que le débat sur cette question soit repris lors de l'examen de l'article 53 bis de la deuxième partie de la loi de finances - Régime fiscal des sociétés pétrolières particulièrement avantageux - Baisse de l'impôt sur les sociétés largement profitable à Elf-Aquitaine en 1987 - Après l'art. 23 (suite) (p. 4119) : demande le retrait des amendements de M. Jacques Oudin, n° I-184 (exonération de taxation sur les plus-values réalisées sur la cession de parts sociales à un holding familial) et n° I-185 (relèvement du pourcentage des intérêts déductibles lors du rachat d'une entreprise par les salariés) - (p. 4120) : demande

le retrait de l'amendement n° I-186 de M. Jacques Oudin (exonération de la taxe professionnelle pour des biens loués à des non-assujettis) - (p. 4121) : demande le retrait de l'amendement n° I-187 de M. Jacques Oudin (réduction à la majorité simple du pourcentage de droits transmis permettant d'assimiler la transmission de droits sociaux à une fusion) - Amendement satisfait par l'article 53 bis adopté par l'Assemblée nationale - Après l'art. 24 (p. 4122) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-43 de M. Jean Francou (augmentation du prélèvement sur les recettes du loto national au profit du fonds national pour le développement du sport, FNDS) et sur cet amendement, pour le sous-amendement n° I-195 de M. Christian Poncelet, président de la commission des finances - Avant l'art. 26 (p. 4125) : sur-compensation entre les régimes de retraite : mécanisme social de solidarité parfaitement justifié - Suppression de ce prélèvement non envisageable dans les années à venir compte tenu des perspectives démographiques et d'évolution des régimes de retraite - Relèvement des cotisations en 1988 déterminé lors de la discussion de la deuxième partie de la loi de finances, après examen précis des comptes de la CNRACL en 1987 - Art. 26 (p. 4127) : son amendement de coordination n° I-194 ; adopté - Après l'art. 26 (p. 4127) : s'oppose à l'amendement n° I-144 de M. Robert Vizet (réforme de la taxe professionnelle) - (p. 4128, 4129) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° I-145 (suppression du transfert de charges imposé aux communes de la région parisienne pour ce qui concerne les dépenses de sapeurs-pompiers), n° I-146 (création et fonctionnement du fonds d'allègement de la dette des collectivités locales) et n° I-147 (abrogation de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1986 créant une contribution exceptionnelle de la CAECL aux dépenses d'équipement de l'Etat) - Art. 27 : s'oppose à l'amendement n° I-28 de M. Louis Virapoullé (suppression de cet article tendant à affecter au budget général une partie des bénéfices de l'institut d'émission des départements d'outre-mer en vue de financer le plan de développement de la Nouvelle-Calédonie) - Art. 28 (p. 4130) : demande le retrait des amendements identiques n° I-68 de M. Jacques Moutet et n° I-164 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article tendant à supprimer l'affectation du produit de la taxe additionnelle au droit de bail à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH) - Art. 30 et état A (p. 4144) : demande le retrait de l'amendement n° I-84 de M. Jean Cluzel (affectation de l'excédent réalisé au titre de la redevance sur la télévision pour 1987) - (p. 4145) : son amendement de coordination n° I-196 ; adopté - Prise en compte des amendements déjà adoptés - **Seconde délibération** - Art. 4 bis : son amendement n° A-1 : suppression du gage accompagnant la modification du régime fiscal de l'allocation d'orphelin ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Art. 10 A (p. 4146) : son amendement n° A-2 : diminution, à compter du 1^{er} janvier 1989, du taux de TVA applicable à la presse ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Art. 11 bis : son amendement n° A-3 : suppression de cet article relatif à la réforme du financement du cinéma ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Art. 12 bis (p. 4147) : son amendement de coordination n° A-4 ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Art. 26 : son amendement de coordination A-5 ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - Modification du calcul du taux de prélèvement de la TVA pour la DGF - Art. 30 (p. 4159) : son amendement de coordination n° A-6 ; adopté avec l'ensemble des articles soumis à seconde délibération - **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4165) : qualité du dialogue engagé avec le Sénat, tant en commission des finances qu'en séance publique - Budget sérieux, bien adapté à la conjoncture économique et financière - Volonté de préparer l'avenir dans un esprit de solidarité entre tous les Français.

Deuxième partie :

Comptes spéciaux du Trésor - (3 décembre 1987) (p. 4889) : clarification des comptes spéciaux du Trésor - Suppression du compte d'emploi des jetons de présence et tantièmes revenant à l'Etat - Rebudgétisation de la charge des accords de consolidation de dettes - Réduction de l'enveloppe des prêts

du fonds de développement économique et social à l'industrie, FDES - Compte d'affectation des produits de la privatisation : principe d'affectation au désendettement de l'Etat et à la recapitalisation des entreprises publiques ; en conséquence, absence d'incidence sur l'équilibre budgétaire du report des opérations de privatisation programmées - (p. 4890) : versement au budget général des recettes du compte de commerce selon les dispositions figurant dans la loi de programmation militaire - Affectation du produit de la privatisation du Crédit agricole - Priorités du budget des comptes spéciaux du Trésor - Augmentation du prêt accordé par le FDES à la caisse centrale de coopération économique - Augmentation des moyens du fonds national de développement des adductions d'eau, FNDAE - Augmentation des crédits du fonds national de développement du sport, FNDS - Fonds de soutien à l'industrie cinématographique et à l'industrie des programmes audiovisuels - Fonds national de développement de la vie associative - Majoration des prévisions de recettes pour 1988 figurant au compte d'affectation du produit de la redevance télévision - Art. 40 (p. 4891) : son amendement n° II-110 : majoration des crédits du FNDAE, de la taxe parafiscale affectée au financement des organismes du service public de la radiodiffusion et de la télévision et du FNDS ; adopté.

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes et II - Services financiers - (3 décembre 1987) (p. 4891, 4892) : décroissance de la part du budget des charges communes dans le budget de l'Etat - Ralentissement du rythme de croissance de la dette malgré la politique de rebudgétisations : suppression du fonds spécial de grands travaux, FSGT, et de la caisse d'amortissement pour l'acier, CAPA - Gestion de la dette publique : élargissement et modernisation du marché des bons du Trésor négociables ; normalisation des émissions des emprunts d'Etat ; mise en place d'un réseau de spécialistes en valeurs du Trésor - Budget des services financiers ; suppressions d'emplois : services extérieurs du Trésor ; direction générale des impôts, DGI ; INSEE ; direction générale des douanes ; réduction d'effectifs de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes suite à la suppression du contrôle des prix - Actions de formation et d'amélioration de la qualification des agents ; transformations d'emplois - (p. 4893) : lutte contre la fraude : maintien du nombre d'agents - Contrôle fiscal : relance du contrôle sur pièces ; sélectivité des vérifications ; spécialisation des agents ; différenciation des techniques de vérification - Rôle de la douane : action contre la fraude ; résultats obtenus en 1987 dans la lutte contre les trafics de stupéfiants et le terrorisme ; unités aéronavales de la douane - Protection des consommateurs ; suppression de la direction de la concurrence et reconversion de la direction générale ; institut national de la consommation, INC ; encouragement à l'action des organisations de consommateurs ; conseil de la concurrence - Augmentation des dépenses de fonctionnement autres que de personnels ; programme des dépenses d'équipement ; plan de construction.

Monnaies et médailles - (3 décembre 1987) (p. 4909) : révision du budget pour 1987 suite à la décision de démonétiser la nouvelle pièce de 10 francs en nickel - Programme de frappe de 1988 ; lancement d'une nouvelle pièce de 10 francs après concertation avec les usagers afin d'éviter le renouvellement de l'échec de la pièce de nickel ; pièces commémoratives - Secteurs concurrentiels : pièces de collection, médailles et monnaies étrangères - Modernisation des moyens de fonctionnement : suppressions d'emplois ; crédits informatiques ; crédits de fonctionnement et d'équipement ; ouverture d'un point de vente au sous-sol du Grand Louvre - Apparition d'un excédent de recettes prévisionnel - (p. 4910) : rôle de mécénat culturel.

Imprimerie nationale - (3 décembre 1987) (p. 4911, 4912) : budget en équilibre - Diminution des crédits : assujettissement de l'Imprimerie nationale à la TVA pour la vente d'annuaires ; diminution des dépenses de personnel ; en raison d'un effort de gestion, diminution des dépenses prévisionnelles d'achat de papier - Suite à l'amélioration de la productivité, baisse des prix - Augmentation des crédits d'investissement et des dépenses de formation - Maintien de la filière plomb, permettant l'édition de livres de qualité.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987)
- **Art. 48 - Etat E (p. 5043)** : demande le retrait de l'amendement n° II-91 de M. Jacques Oudin (suppression de la taxe parafiscale sur les céréales perçue au profit de l'Office national interprofessionnel des céréales, ONIC) - **Art. 53 (p. 5053, 5054)** : demande le retrait de l'amendement n° II-107 de M. Etienne Dailly (fiscalité des groupes de sociétés) - Etude approfondie du dispositif technique proposé par M. Etienne Dailly - Emet des réserves sur le droit de préemption facultatif de la société mère sur les actions détenues par les salariés, envisagé dans cet amendement - Participation des salariés - (p. 5055) : demande le retrait de l'amendement n° II-65 de M. André Fosset (fiscalité des groupes de sociétés ; modification de la règle fiscale applicable en matière de précompte) - (p. 5056) : reprend l'amendement n° II-66 de M. André Fosset : dérogation pouvant être accordée pour la prise en compte du déficit lors d'une opération de fusion mettant en jeu une société déjà intégrée dans un groupe, après agrément du Gouvernement ; adopté - Après l'art. 53 (p. 5057) : demande le retrait de l'amendement n° II-53 de M. Jean-François Pintat (défense du contribuable lors de contentieux portant sur l'assiette ou le recouvrement de l'impôt) - Amendement analogue déposé par la commission à l'article 61 quater - **Art. 53 bis (p. 5058)** : accepte l'amendement n° II-113 de M. Maurice Blin, rapporteur général (report d'imposition des plus-values applicables aux cessions de droits sociaux inférieures à 50 % du capital de la société dont les titres sont apportés), et demande le retrait de l'amendement n° II-76 de M. Jacques Oudin (application des nouvelles dispositions fiscales relatives aux transmissions d'entreprises à compter du 13 novembre 1987) - **Art. 54 (p. 5060, 5061)** : s'oppose aux amendements n° II-88 de M. André Fosset (relèvement du taux de déductibilité des dividendes représentatifs d'apports en numéraires), n° II-78 de M. Jacques Oudin (nouveau taux de déductibilité applicable aux augmentations de capital décidées après le 16 septembre 1987) et n° II-77 de M. Jacques Oudin, repris par M. Paul Loridan (maintien intégral de la déductibilité des dividendes afférents aux actions émises à l'occasion des augmentations de capital en numéraires) - **Art. 55** : s'oppose à l'amendement n° II-25 de M. André Duroméa (relèvement de la limite de l'abattement de 20 % applicable aux adhérents des centres de gestion et associations agréés) - Après l'art. 55 (p. 5062) : s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° II-26 (extension du champ de compétences des centres de gestion agréés et habilités) et n° II-27 (bénéfice de l'abattement de 20 % étendu aux artisans et commerçants optant pour le régime d'imposition au forfait) - (p. 5063) : demande le retrait de l'amendement n° II-89 de M. Louis Souvet (modification du régime de la fiscalité des collectivités locales en matière d'assujettissement à la TVA) - Avant l'art. 56 A (p. 5064) : s'oppose aux amendements de M. Jean Colin, n° II-67 (assujettissement des groupements de communes à l'écrêtement de la taxe professionnelle au profit du fonds départemental de péréquation) et n° II-68 (maires des communes associées, selon le régime créé par la loi du 16 juillet 1971, membres de droit de la commission communale des impôts directs) - (p. 5065) : s'oppose à l'amendement n° II-97 de M. Jean-Pierre Masseret (possibilité pour les maires de diminuer la taxe d'habitation, sans modifier la taxe professionnelle) - Après l'art. 57 : accepte l'amendement n° II-90 de M. André Diligent (possibilité pour les maires de diminuer la taxe d'habitation sans modifier la taxe professionnelle) - **Art. 56 A (p. 5066)** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-98 de M. Daniel Percheron (nouvelle procédure d'intégration fiscale applicable aux fusions de communes intervenues en 1987) - Avant l'art. 56 (p. 5067) : s'oppose aux amendements n° II-28 de M. Robert Vizet (à compter du 1^{er} janvier 1989, création d'un prélèvement sur les entreprises d'assurances passibles de l'impôt sur les sociétés) et n° II-99 de M. Jean-Pierre Masseret (information du Parlement sur les disparités actuelles des valeurs locatives foncières, les résultats des simulations faites par le Gouvernement sur la réactualisation de ces valeurs et les conséquences de la révision des bases prévue pour 1990) - Prêts accordés aux collectivités locales par le Crédit local de France - Récente communication de ces informations à tous les membres du comité des finances locales ainsi qu'au président et au rapporteur général de la commission des finances du Sénat - **Art. 56 (p. 5068, 5069)** :

demande le retrait de l'amendement n° II-47 de M. Jean-François Pintat (taxe sur le foncier non bâti : diminution du coefficient applicable aux bois et forêts) et s'oppose au n° II-82 de M. Jacques Descours Desacres (diminution du coefficient de la taxe sur le foncier non bâti) - Souhaite que ces mesures soient envisagées dans la prochaine réforme des bases de la fiscalité locale - Report exceptionnel de la fixation des coefficients de la taxe sur le foncier non bâti - Après l'art. 56 (p. 5070) : s'oppose aux amendements n° II-29 de M. André Duroméa (abattement de 600 F au titre de la taxe d'habitation accordé aux foyers fiscaux non imposables sur le revenu) et n° II-30 de Mme Hélène Luc (exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pendant quinze ans, des habitations financées principalement ou non par un prêt d'aide à l'accession à la propriété) - (p. 5071) : s'oppose à l'amendement n° II-31 de M. Jean-Luc Bécart (abrogation des dispositions tendant à transformer la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, en société anonyme : le Crédit local de France) - (p. 5072) : s'oppose à l'amendement n° II-32 de M. Robert Vizet (suppression du prélèvement opéré sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL) - **Art. 57 (p. 5074)** : s'oppose aux amendements identiques n° II-33 de M. André Duroméa et n° II-100 de M. René Régault (suppression de cet article tendant à limiter la progression du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à celle du taux de la taxe d'habitation) ainsi qu'à l'amendement n° II-11 de M. René Trégouët (possibilité pour les collectivités locales de diminuer le taux de la taxe d'habitation sans entraîner automatiquement une diminution du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) - Après l'art. 57 (suite) (p. 5075) : s'oppose à l'amendement n° II-101 de M. Franck Sérusclat (possibilité pour les conseils municipaux de délibérer sur l'intégration progressive dans l'assiette de la taxe professionnelle de certains équipements industriels) - **Art. 58 (p. 5076)** : accepte l'amendement n° II-93 de M. Xavier de Villepin (activités d'étude fondamentale non imposables à la taxe professionnelle) - Après l'art. 58 (p. 5077) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-50 de M. Charles Descours (extension auxiliaires médicaux, inscrits au livre IV du code de la santé publique, de l'exonération éventuelle de la taxe professionnelle pendant les deux années qui suivent celle de leur établissement dans une commune de moins de 2.000 habitants) - **Art. 59 (p. 5078)** : s'oppose à l'amendement n° II-34 de M. André Duroméa (fixation du taux de la taxe d'habitation : modification de l'assiette et prise en compte du revenu des familles) - (p. 5079) : accepte l'amendement n° II-13 de M. Michel Giraud (application à la région d'Ile-de-France des dispositions applicables aux autres régions et relatives à la fixation des diverses taxes ; étalement de cette disposition sur cinq ans) - Après l'art. 59 (p. 5081, 5082) : s'oppose à l'amendement n° II-8 de M. Jacques Carat (1^o : possibilité pour les collectivités locales de réduire de 50 % la taxe professionnelle des exploitants de salles de cinéma ; 2^o : exonération automatique de la taxe professionnelle accordée aux salles de cinéma paramunicipales gérées par une association de la loi de 1901), et sur cet amendement, au sous-amendement n° II-114 de M. Raymond Bourguin - Problème de la fréquentation des salles de cinéma peut-être lié à une crise spécifique de la production de films français - Subvention prochainement accordée par le ministère de la culture aux exploitants de salles pour les aider dans leur nécessaire reconversion - Amélioration des conditions d'exonération de taxe professionnelle pour les exploitants de salles de cinéma proposée lors de la discussion du prochain collectif budgétaire - (p. 5083) : s'oppose à l'amendement n° II-35 de M. Jean-Luc Bécart (suppression des avantages fiscaux accordés à la promotion immobilière locative privée) - (p. 5084) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-75 de M. Maurice Blin, rapporteur général (prise en compte de l'allègement de 16 % de la base d'imposition de la taxe professionnelle pour la répartition de l'impôt régional) - Après l'art. 59 ter (p. 5085) : demande le retrait de l'amendement n° II-48 de M. Louis Moinard (extension des dispositions de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 relative à la fonction publique territoriale aux communes touristiques non classées) - Accepte l'amendement n° II-69 de M. Jean Francou (exonération de la taxe sur les spectacles

accordée, sous certaines conditions, aux clubs sportifs professionnels constitués sous forme de société à objet sportif) - Avant l'art. 60 A (p. 5086) : s'oppose à l'amendement n° II-70 de M. Albert Vecten (fiscalité des producteurs de vins et eaux-de-vie d'appellations d'origine contrôlées, AOC) et demande le retrait du n° II-81 de M. Jacques Grandon (abrogation de l'article 21 de la loi n° 86-19 du 6 janvier 1986, relatif au statut de l'ONIC) - Art. 60 A (p. 5087) : accepte l'amendement n° II-79 de la commission (allongement du délai de déclaration des cessions et cessations d'entreprises) - Après l'art. 60 A (p. 5088) : accepte l'amendement n° II-92 de M. Jacques Oudin (extension de la procédure d'opposition administrative permettant au comptable du Trésor de demander à des tiers de régler directement le Trésor public pour le recouvrement de certaines créances) - Avant l'art. 60 : accepte l'amendement de forme n° II-96 de M. Jean Cluzel - Art. 60 (p. 5089) : s'oppose aux amendements de M. Jean-Michel Baylet, n° II-84 (mesures fiscales accordées aux contribuables qui acquièrent ou font construire un logement destiné à la location, avant le 31 décembre-1989, quelles que soient la date d'ouverture du chantier et la date d'achèvement des fondations) et n° II-85 (mesures fiscales accordées aux contribuables qui acquièrent ou font construire un logement destiné à la location, sous certaines conditions relatives à la date de dépôt de la demande de permis de construire ou de la signature de la réservation en cas d'acquisition d'un immeuble ou d'une partie d'immeuble) - (p. 5091) : demande le retrait des amendements de M. Jean Colin, n° II-71 (relèvement du prix plafond des logements locatifs donnant droit à une réduction d'impôt) et n° II-72 (réduction d'impôt pour les investissements dans l'immobilier locatif étendue aux constructions neuves dans le secteur des loisirs) - Après l'art. 60 (p. 5092) : s'oppose à l'amendement n° II-36 de M. Jean-Luc Bécart (prise en charge par les banques des primes précédemment versées par l'Etat aux souscripteurs de primes et comptes d'épargne-logement) - Art. 61 ter (p. 5093) : s'oppose à l'amendement n° II-103 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article tendant à interdire la publicité sur le montant des revenus) - Art. 61 quater (p. 5094) : accepte l'amendement n° II-94 de la commission (moyens égaux accordés au contribuable et à l'administration en cas de litige) - Après l'art. 61 quater : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-95 de M. André Fosset (relèvement du seuil en deçà duquel les versements obligatoires aux régimes de retraite sont déductibles du revenu imposable des salariés) - Après l'art. 63 (p. 5095) : accepte l'amendement n° II-51 de M. Paul d'Ornano (simplification des relations entre les citoyens et l'administration fiscale : enregistrement des actes de poursuite effectués pour le compte de l'Etat ; suppression de la délivrance de la contrainte administrative par les comptables du Trésor) - (p. 5096) : accepte l'amendement n° II-52 de M. Paul d'Ornano (conditions de paiement des impôts en cas de déménagement à l'étranger) et demande le retrait du n° II-73 de M. Jean Colin (imposition des agriculteurs victimes de calamités et ne relevant pas du régime de l'imposition forfaitaire) - (p. 5097) : s'oppose à l'amendement n° II-74 de M. Pierre Vallon (relèvement du seuil des dépenses nécessitant un paiement par chèque) - Après l'art. 66 (p. 5098) : s'oppose à l'amendement n° II-105 de M. François Autain (information des parlementaires sur les modalités de calcul de la dotation de compensation et du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) - Après l'art. 69 : s'oppose à l'amendement n° II-87 de M. Richard Pouille (modification du statut de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI) - Après l'art. 71 (p. 5099) : accepte l'amendement n° II-106 de M. Paul Masson (indemnisation des victimes du terrorisme).

Seconde délibération - (5 décembre 1987) (p. 5100) : présente l'ensemble des amendements de cohérence déposés par le Gouvernement - Investissements routiers - Amélioration de l'habitat - Dotation aux collectivités locales : lutte contre l'incendie, reconstruction de ponts, sécurité civile et police - Musique - Bibliothèque nationale - Restauration des monuments historiques - Agriculture : aide aux foyers ruraux et subventions d'investissement à l'enseignement agricole privé - Renforcement de la présence française à l'étranger - Lutte contre la pollution du milieu naturel - Aide aux communes

sinistrées - Equipement des pêches et cultures marines - Promotion du tourisme - Recherche - Universités - Revalorisation de la subvention aux maisons familiales rurales - Formation continue du personnel du ministère de la culture - Action sociale en faveur des harkis - Transfert des compétences en matière scolaire - (p. 5101) : modification du dispositif d'abattement de taxe professionnelle des salles de cinéma - Exonération de la taxe professionnelle accordée aux auxiliaires médicaux dans certaines petites communes - Bases d'imposition des impôts locaux - Stocks à rotation lente de certains viticulteurs - Calamités agricoles - Art. 32 (p. 5101, 5102) : ses amendements de cohérence n° B-1 à B-14 ; adoptés dans le vote unique (p. 5108) - Art. 33 (p. 5102 à 5104) : ses amendements de cohérence n° B-15 à n° B-26 ; adoptés dans le vote unique - Art. 51 : son amendement n° B-27 : modification des crédits relatifs à la formation continue du personnel du ministère de la culture et à l'action sociale en faveur des harkis ; adopté dans le vote unique - Art. 56 : son amendement n° B-28 : coefficient applicable aux bases de l'impôt sur les propriétés bâties ; adopté dans le vote unique - Art. 57 bis (p. 5105) : son amendement n° B-29 : suppression du gage afférent à cet article ; adopté dans le vote unique - Art. 58 bis : son amendement n° B-30 : exonération de la taxe professionnelle accordée aux auxiliaires médicaux dans certaines petites communes ; adopté dans le vote unique - Art. 59 bis A : son amendement n° B-31 : amélioration du taux d'abattement sur la taxe professionnelle pour les salles de cinéma des petites communes ; adopté dans le vote unique - Art. 59 quater : son amendement n° B-32 : suppression du gage de cet article ; adopté dans le vote unique - Art. 60 AA : son amendement n° B-34 : suppression de cet article relatif aux stocks à rotation lente des producteurs de vins et eaux-de-vie d'appellations d'origine contrôlées ; adoptée dans le vote unique - Art. 61 quinquies (p. 5106) : son amendement n° B-33 : suppression du gage de cet article ; adopté dans le vote unique - Art. 63 quater : son amendement n° B-37 : suppression de cet article relatif au régime d'imposition des agriculteurs victimes de calamités et ne relevant pas du régime de l'imposition forfaitaire ; adopté dans le vote unique - Art. 70 bis : son amendement n° B-35 : suppression de cet article relatif à la présentation par le Gouvernement, en 1990, d'un rapport sur l'évolution des charges résultant du transfert de la compétence des collèges aux départements, l'état du patrimoine transféré et l'évaluation des besoins futurs compte tenu des perspectives démographiques ; adopté dans le vote unique - Art. 30 (p. 5107, 5108) : son amendement de coordination n° B-36 ; adopté dans le vote unique.

Vote sur l'ensemble - (5 décembre 1987) (p. 5116, 5117) : modifications importantes adoptées par le Sénat lors de la discussion de ce projet de budget pour 1988 - Budget réaliste, bien adapté à la conjoncture - Maîtrise de l'inflation - Stabilisation du chômage - Relance des investissements et de la croissance économique.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5499) : situation économique de la France à la fin de cet exercice budgétaire - Krach boursier - 1987, année du redressement pour l'activité économique, en matière d'emploi et d'investissement ; maîtrise de l'inflation - Effort particulier en direction du commerce extérieur - (p. 5500) : projet de loi de finances rectificative pour 1987 attestant d'une bonne maîtrise de l'exécution budgétaire - Respect quasi-intégral des prévisions en matière de déficit et de dépenses - Souligne que la dépense publique aura effectivement augmenté moins vite que l'inflation - Plus-values de recettes provenant de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés et des bonnes rentrées de TVA - Effort considérable consenti en faveur de l'agriculture : prise en compte de la décision communautaire prévoyant un relèvement du plafond d'appel des ressources propres sous le plafond de TVA et la substitution au paiement direct du fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA, des avances par les Etats au titre des dépenses d'intervention - Efforts supplémentaires consentis pour lutter contre la leucose bovine et améliorer les moyens destinés à la restructuration laitière - Ouverture de crédits au titre de l'assurance crédit - Budgétisation des provisions pour

les risques couverts par la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE - Surcoûts de fonctionnement des armées: financement des opérations extérieures, notamment au Tchad, quasi-suppression des reports de charge relatifs aux frais de personnel - (p. 5501): suite aux engagements pris par le Gouvernement, inscription immédiate d'autorisations de programme et de crédits de paiement en faveur des lycées - Effort en faveur des régions françaises récemment sinistrées - Sécurité sociale: poursuite du plan de prise en charge des dépenses de sectorisation psychiatrique - Effort de solidarité vis-à-vis des rapatriés et des harkis - Aide internationale: augmentation de la contribution de la France au fonds de l'association internationale de développement, AID - Mesures en faveur de la Corse - Dispositions fiscales proposées: amélioration du régime fiscal des implantations commerciales à l'étranger; fiscalité de l'offre foncière; alignement de la fiscalité de l'éthanol sur celle du gazole; création d'une nouvelle tranche dans le barème de la vignette automobile afin de respecter les règles communautaires - (p. 5502): caractéristiques de ce collectif budgétaire: sérieux dans l'exécution, volonté de continuité dans la stratégie économique engagée, souplesse d'adaptation aux réalités - (p. 5513, 5514): progression des investissements industriels - Crédits affectés aux friches industrielles et aux actions de conversion dans les zones minières - Rappelle le taux moyen d'inflation entre 1981 et 1985 - Importance de la prochaine loi de modernisation agricole pour l'avenir de l'agriculture - Art. 2 (p. 5522): son amendement de coordination n° 54; adopté - Art. 4 (p. 5523): s'oppose à l'amendement n° 19 de M. André Duroméa (transfert en faveur du tourisme social de certains crédits destinés à la promotion du tourisme français à l'étranger) - Art. 5 (p. 5526): explique les raisons de la faible budgétisation de l'indemnisation des victimes de la récente tempête survenue dans l'Ouest de la France; dommages pour l'essentiel couverts par les assurances, le fonds des catastrophes naturelles et le fonds des calamités agricoles - (p. 5527): s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Jean-Luc Bécart (suppression des crédits inscrits pour transférer, de Paris à Toulouse, les services de la météorologie nationale) - Poursuite du plan de restructuration de la construction navale - (p. 5528): demande le retrait de l'amendement n° 48 de M. Guy Besse (crédits supplémentaires destinés aux travaux de réfection de la centrale de Saint-Maur, dans l'Indre) - Reconstruction prochaine de la centrale de Saint-Maur grâce à des crédits déjà disponibles - Art. 10 (p. 5530): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 49 de M. Jacques Pelletier (affectation à la société Radio France d'une partie de l'excédent du produit de la redevance audiovisuelle 1987) - Avant l'art. 12 A (p. 5532): s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Etienne Dailly (détermination du seuil permettant aux sociétés de bénéficier de la fiscalité de groupe) - Rappelle que la loi sur les sociétés commerciales concilie le régime de groupe et la participation des salariés des filiales - Risque d'évasion fiscale - Souhaite expérimenter l'intégration dans la fiscalité de groupe à un taux de 95 % et tendre rapidement vers un taux inférieur en fonction des résultats - Art. 12 A (p. 5533): en réponse à la question de M. Louis Jung relative au relèvement du plafond des frais funéraires déductibles de l'actif d'une succession, précise que la commission Aicardi rendra prochainement ses conclusions sur une réforme de la fiscalité du patrimoine - (p. 5535): s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Maurice Blin, rapporteur général (taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie: fixation du taux maximum de cette taxe par décret en Conseil d'Etat) - Avant l'art. 12 (p. 5539): demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. André Diligent (financement des partis politiques) et s'oppose au n° 38 de M. Jean-Pierre Masseret (prorogation de la période d'exonération fiscale applicable aux créations d'entreprises) - (p. 5540): s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Pierre Laffitte (avantage fiscal accordé à toute personne physique qui investit dans la création d'entreprises innovantes) - En réponse à M. Gérard Delfau, précise que le Gouvernement a récemment augmenté le crédit d'impôt-recherche - Art. 12 (p. 5542): s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Jean-Luc Bécart (suppression de cet article tendant à réduire l'imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la vente de terrains à bâtir) - (p. 5543): demande le retrait de l'amendement n° 27 de M. Jacques Machet (réduction du

taux d'imposition des plus-values étendue aux terrains nus; suppression de la procédure d'agrément préalable) - Après l'art. 12 (p. 5544): s'oppose aux amendements de M. Robert Vizet, n° 22 (majoration de la taxation des opérations sur le MATIF) et n° 23 (création d'un prélèvement exceptionnel de 10 %, effectué au profit du Trésor public, sur le montant des actions et des obligations étrangères acquises à compter du 1^{er} janvier 1988) - Avant l'art. 12 bis (p. 5545): s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Pierre Merli (diminution du taux de TVA applicable aux hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe) - Avant l'art. 13 (p. 5548, 5550): s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Masseret (produit de cession issu de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat), et sur cet amendement, au sous-amendement n° 55 de M. Stéphane Bonduel (affectation de tout ou partie du produit de cession issu de la mutualisation de la CNCA en faveur de l'agriculture et du monde rural) - Art. 13 (p. 5555): s'oppose aux amendements n° 51 de M. Jacques Pelletier (régime fiscal de l'éthanol élaboré à partir de toute production végétale d'origine communautaire destiné à être utilisé comme carburant), n° 41 de M. Roland Courteau (fabrication de l'éthanol à partir de produits d'origine vitivinicole) et n° 47 de M. Jacques Baumet (utilisation des excédents d'alcools viticoles pour la fabrication de l'éthanol) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 18 de M. Michel Souplet et n° 36 de M. Paul Girod (utilisation des pommes de terre pour la fabrication de l'éthanol) - Après l'art. 13 (p. 5558): s'oppose à l'amendement n° 24 de Mme Hélène Luc (suppression de la TVA sur les opérations de mise à disposition des surplus agricoles de la CEE distribués gratuitement en France par les collectivités locales et les associations caritatives), non conforme à la VI^e directive européenne - Amendement sans objet puisque la TVA n'est pas applicable aux associations ou aux communes distribuant gratuitement des denrées alimentaires à des personnes nécessiteuses et que, d'autre part, le transport, la manutention et le stockage sont la plupart du temps assurés par des bénévoles - (p. 5559): s'oppose à l'amendement n° 25 de Mme Hélène Luc (suppression de la TVA sur toutes les dépenses de fonctionnement des collectivités locales) et oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 26 de M. Robert Vizet (déduction fiscale supplémentaire accordée aux salariés d'imprimerie de journaux travaillant de nuit, au titre des frais professionnels pour l'établissement de l'impôt sur le revenu) - Art. 13 bis (p. 5560): s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article déterminant l'abattement applicable aux plus-values réalisées lors de la cession de chevaux de course) - Son amendement rédactionnel n° 56; adopté - Après l'art. 13 bis (p. 5561): s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Jean-Pierre Masseret (extension aux terres plantées en arbres fruitiers des exonérations fiscales applicables aux terres à bois; suppression de la condition de quinze ans de friche ouvrant droit à l'exonération) - Après l'art. 14 (p. 5562): s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de la surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse du secteur public) - Difficultés actuelles de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, dues à ce prélèvement institué par le Gouvernement de M. Laurent Fabius - Après l'art. 14 bis (p. 5563): s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Jean-Pierre Masseret (clarification des feuilles d'impôts locaux; variations d'imposition par rapport à l'année précédente) - Donne le détail des feuilles d'impôts locaux assurant actuellement une parfaite information des contribuables - Avant l'art. 16 (p. 5564): s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Jean-Pierre Masseret (conditions d'ouverture du droit à la compensation sur le fonds de compensation de la TVA: possibilité pour les collectivités locales de recourir à des mandataires non bénéficiaires de cette compensation) - (p. 5565): précise à M. René Régnauld que des mesures allant dans le sens souhaité par son intervention seront prochainement prises par voie réglementaire - Art. 19 (p. 5566): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 7 de la commission (suppression de cet article visant à transférer aux communes le recensement des terrains non constructibles au regard du plan d'occupation des sols) - Après l'art. 21 (p. 5567, 5568): sur l'amendement n° 11 de M. Jean-Pierre Fourcade (avantages fiscaux accordés

au contrat épargne-handicap), son sous-amendement n° 58 ; adopté - Modification du texte afin d'éviter le cumul d'avantages fiscaux - (p. 5569) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Guy Penne (avantages fiscaux étendus aux parents ou tuteur contractant un compte d'épargne-survie pour un handicapé incapable de contracter lui-même) - Art. 21 bis (p. 5570) : accepte l'amendement n° 8 de la commission (formes d'investissement ouvrant droit au nouveau régime fiscal des implantations commerciales dans un pays membre de la CEE), et sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement n° 31 de M. Xavier de Villepin - (p. 5571) : son amendement n° 57 : nouveau régime fiscal prévu en faveur des implantations industrielles à l'étranger étendu aux entreprises intermédiaires assurant un support logistique à l'exportation ; adopté - (p. 5572) : demande le retrait des amendements identiques n° 34 de M. Xavier de Villepin et n° 52 de M. Josy Moinet (application des nouvelles mesures fiscales aux investissements réalisés pour l'exercice d'activités bancaires, financières ou d'assurances) - Art. 22 (p. 5574) : accepte l'amendement n° 9 de la commission (barème de la redevance due au titre du contrôle de sûreté des installations nucléaires) - Après l'art. 25 (p. 5575) : accepte l'amendement n° 13 de M. Georges Mouly (relèvement du plafond fiscal au-dessous duquel les contributions des employeurs à l'acquisition par leurs salariés des chèques vacances sont assorties d'avantages fiscaux) - **Seconde délibération** - Art. 12 B : son amendement n° 1 : suppression de cet article accordant un avantage fiscal à toute personne physique qui investit dans la création d'entreprises innovantes ; adopté avec l'ensemble du projet - Art. 13 (p. 5576) : son amendement n° 2 : suppression de l'utilisation des alcools d'origine vinicole pour la fabrication de l'éthanol ; adopté avec l'ensemble du projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 159 (87-88)] -**

(17 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5647, 5648) : constate que, pour la seconde année consécutive, la majorité parlementaire est parvenue à un accord sur un projet de loi de finances initial - Outre certains amendements de coordination, présente les autres amendements gouvernementaux, d'ordre budgétaire et fiscal - **Après l'art. 4** (p. 5650) : son amendement n° 13 : fiscalité applicable aux pensionnés mensualisés en 1987 ; adopté avec l'ensemble du projet - **Après l'art. 13** (p. 5652) : son amendement n° 1 : abaissement du taux de TVA sur les appareillages pour handicapés ; adopté avec l'ensemble du projet - **Art. 26** : son amendement de cohérence n° 2 : modification du taux applicable à la base de TVA pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement ; adopté avec l'ensemble du projet - **Art. 30** (p. 5655) : ses amendements, n° 12 d'équilibre, et n° 15 de coordination ; adoptés avec l'ensemble du projet - **Art. 32** (p. 5656) : ses amendements, n° 5 : majoration des crédits de la justice afin d'accélérer le recrutement de surveillants de prison supplémentaires ; et n° 6 de coordination ; adoptés avec l'ensemble du projet - **Art. 33** : ses amendements, n° 7 et n° 10 : crédits versés à l'institut de formation technique supérieure ; n° 8 et n° 9 : subventions d'équipement versées aux collectivités territoriales pour les dégâts causés par les calamités ; adoptés avec l'ensemble du projet - **Art. 51** (p. 5657) : son amendement de coordination n° 11 ; adopté avec l'ensemble du projet - **Après l'art. 53** (p. 5661) : son amendement n° 14 : création du crédit d'impôt-formation ; adopté avec l'ensemble du projet - **Après l'art. 54** : ses amendements, n° 3 : reconduction pour un an du dispositif du compte d'épargne en actions, CEA ; et n° 4 : relèvement des limites de versement prévues pour le plan d'épargne en vue de la retraite, PER ; adoptés avec l'ensemble du projet.

K

KAUSS (Paul), sénateur du Bas-Rhin (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Avant l'art. 1 (p. 339) : son amendement n° 212 : intégration des centres de gestion parmi les organismes dont le personnel est assujéti au statut de la fonction publique territoriale, ainsi que le centre national de la fonction publique territoriale ; retiré.**

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Avant l'art. 10 (p. 408) : son amendement n° 213, soutenu par M. Alain Pluchet : droits d'inscription aux concours de recrutement des agents des collectivités territoriales ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3963, 3964) : allègements fiscaux importants dans le projet de loi de finances pour 1988 ; bilan des différentes mesures constitutives d'une véritable rupture - Une certaine timidité : dans l'aménagement de la fiscalité du patrimoine, dans le processus d'harmonisation européenne, dans l'abaissement du taux maximum de l'impôt sur le revenu - Approuve la modification de l'impôt sur les sociétés, l'insitution d'une fiscalité de groupe et son extension aux implantations à l'étranger - S'inquiète du plafonnement de la réforme de la déductibilité des dividendes, de la suppression des plus-values à court terme, de la complexité de la réforme du crédit d'impôt recherche, de la situation des impôts locaux, de celle des prélèvements sociaux - Bilan du Gouvernement largement posi-

tif ; approbation de cette politique mais nécessité de meilleures explications.

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4755, 4756) : importance de l'effort budgétaire en faveur des collectivités locales pour l'établissement de leur budget - Obligation pour les collectivités locales malgré la diminution des prélèvements obligatoires de faire preuve de modération dans la fixation des recettes - Problème des cotisations à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Se félicite de la modération de l'augmentation du taux de la cotisation pour 1988 - Rappelle que l'essentiel des ressources des collectivités locales est constitué par les dotations et les emprunts - Signale que les taux moyens d'augmentation des dotations restent au-dessus du taux d'inflation prévisionnel - Rappelle que le montant de la dotation globale de fonctionnement, DGF, est fixé annuellement par référence au produit net prévisionnel de la TVA - Souhaite que les multiples modifications de taux de TVA soient intégralement retenues pour le calcul de la DGF de 1988 - Modification des critères de répartition de la dotation globale d'équipement, DGE, dans le projet de loi d'amélioration de la décentralisation - Souhaite une majoration de la DGE afin de maintenir la solidarité qui doit s'exercer à l'égard des collectivités locales rurales - Rappelle que le fonds de compensation de la TVA a fait l'objet d'une réforme de ses modalités de répartition avec effet rétroactif - Allègements fiscaux et sociaux en faveur des entreprises afin de les rendre plus compétitives - (p. 4757) : constate la modération des impôts locaux votés par les collectivités locales - Insuffisance des transferts financiers effectués au titre de la décentralisation - Perte par les assemblées municipales d'une bonne part de leur capacité de lever l'impôt - Nouvelle réduction de la taxe professionnelle en 1988 - Souhaite la compensation intégrale de cette réduction - Dénonce le danger d'une restriction de l'autonomie financière des collectivités territoriales - Signale l'urgence d'engager une étude sur la réforme globale de la fiscalité - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget qui s'intègre dans la politique de redressement économique et social engagée avec courage par le Gouvernement actuel.

L

LABEYRIE (Philippe), sénateur des Landes (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Équipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) **Examen des crédits - Etat B** (p. 4325) : son amendement n° II-5, soutenu par M. François Autain : réduction des crédits du titre III : réserves naturelles ; retiré.

LACOUR (Pierre), sénateur de la Charente (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre titulaire de la Commission nationale d'urbanisme commercial.
- Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.
- Membre titulaire du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM).
- Est nommé membre de la commission de la télématique (JO Lois et décrets du 10 avril 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des préjudices moraux et matériels subis en relation avec les événements d'Algérie par les personnes de citoyenneté française [n° 148 (86-87)] (9 février 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - **Rapatriés**.

Proposition de loi tendant à résoudre le problème des enclaves [n° 299 (86-87)] (18 juin 1987) - **Chasse**.

Proposition de loi tendant à assimiler les victimes d'attentats terroristes à des victimes civiles de guerre [n° 35 (87-88)] (7 octobre 1987) - **Terrorisme**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la régulation de certaines populations animales [n° 56 (87-88)] (16 octobre 1987) - **Nature (protection de la)**.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Départements et territoires d'outre-mer - Territoires d'outre-mer** - [n° 95 (87-88) tome 23] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)]** - (21 mai 1987) - **Art. 2 : Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970** (p. 1210) : soutient l'amendement n° 83 de M. Claude Huriet (consultation du conseil de faculté pour la nomination des chefs de service dans les hôpitaux universitaires) - (p. 1215) : soutient l'amendement n° 84 de M. Claude Huriet (cessation des fonctions de chef de service).
- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - **Art. 2 :**

l'art. 15 septies (p. 2310) : son amendement n° 152 : allongement du délai de déclaration des droits, concessions ou autorisations en matière piscicole ; retiré.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)]** - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - **Après l'art. 18** (p. 3428) : son amendement n° 116, soutenu par M. Roland du Luart : prorogation du délai légal de déclaration par les propriétaires des plans d'eau visés à l'article 433 du code rural, pour la validation des titres, autorisations ou concessions d'enclos piscicoles ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) - **Rapporteur pour avis** (territoires d'outre-mer) (p. 4631) : poursuite de l'effort du Gouvernement après la forte augmentation enregistrée en 1987 en faveur des TOM - **Importance de l'effort** entrepris en faveur de la Nouvelle-Calédonie et loi du 17 juillet 1986 relative à la création d'un fonds d'aide - Signale la rapidité des mesures prises à Wallis et Futuna afin de réparer les dommages causés par le cyclone Raja - **Terres australes et antarctiques françaises** atout incontestable pour la recherche et nécessité de mener à bien la construction d'une piste aérienne en Terre Adélie - **Affirmation souhaitable de la présence de la France** dans les territoires du Pacifique et préservation du centre d'essais du Pacifique nécessaire au maintien à niveau de notre arsenal nucléaire - **Présence indispensable pour la compétition économique mondiale** et la préservation de nos ressources sous-marines - **Souhaite que l'Europe communautaire prenne conscience de l'intérêt qu'a pour elle la zone du Pacifique** - **Volonté réaffirmée des populations de Nouvelle-Calédonie de rester françaises** - **Existence d'un double handicap** : sous-industrialisation et dispersion des territoires - **Souhaite l'implantation de zones franches et l'amélioration de la déserte touristique des TOM** - (p. 4632) : souhaite un regroupement des forces économiques de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna et de Tahiti au sein d'une grande région économique du Pacifique français - **Souhaite la prise d'initiatives pour mieux associer les partenaires européens au développement économique et politique des territoires** par le biais de subventions de la communauté et la multiplication des investissements des grandes entreprises européennes - **Au nom de la commission des affaires économiques**, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Services du Premier ministre - I - Services généraux - (2 décembre 1987) (p. 4798) : amélioration en 1987 des catégories des fonctionnaires, particulièrement de ceux des catégories B, C et D - **Efforts en matière de politique salariale** - **Politique active d'équipement en matériel informatique et bureautique** - (p. 4799) : formation permanente des fonctionnaires - **Problème de la titularisation des agents contractuels** - **Image de marque des fonctionnaires français** - **Groupe de l'Union centriste favorable à l'adoption de ce budget**.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 102 (87-88)]** - (15 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5447) : nécessité pour de nombreuses entreprises françaises d'organiser leur succession en raison de l'âge de leurs créateurs - **Insuffisance des outils juridiques et fiscaux dont dispose le chef d'entreprise pour préparer sa succession** - **Spécificité du patrimoine que représente l'entreprise** - **Rappelle que la loi de finances pour 1987 comporte certaines mesures fiscales en faveur de la transmission des entreprises** - **Extension proposée des dispositions relatives à la donation-partage** - **Favorable aux principales orientations de ce projet** - **Réduction des droits d'enregistrement en cas de donation-partage et extension de ce régime à des tiers** - **Alignement du statut fiscal du gérant majoritaire d'une SARL sur celui des autres chefs d'entreprises détenant une participation supérieure à 35 %** - **Souhaite l'alignement du statut fiscal des dirigeants sur celui des salariés et l'abaissement des droits de mutation sur les fonds de commerce** - **Favorable à toutes les mesures contenues dans ce projet qui allègent le poids de la fiscalité pesant sur les transmissions**

d'entreprises - (p. 5448) : favorable à l'attribution d'un abattement sur les biens professionnels, comparable à celui dont bénéficient les biens fonciers agricoles ou les biens forestiers - Importance de la pérennité des entreprises pour l'économie française - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - **Art. 6 quinquies** (p. 5454) : sur l'amendement rédactionnel n° 56 de M. Etienne Dailly, rapporteur, son sous-amendement n° 46 ; adopté - **Art. 9** (p. 5460) : son amendement n° 2 : accord exprès de l'usufruitier nécessaire pour donner le droit de vote, à l'assemblée générale ordinaire, au nu-propriétaire ; retiré - **Après l'art. 20** (p. 5472) : son amendement n° 3 : élévation de 12 à 18 du nombre maximum des membres du conseil d'administration des sociétés d'économie mixte concessionnaires d'ouvrages routiers nationaux ; adopté - **Art. 20 quater** (p. 5475) : son amendement n° 47 : constitution en SARL des entreprises de spectacle ; adopté.

LAFFITTE (Pierre), sénateur des Alpes-Maritimes (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles ; puis élu vice-président (*JO Lois et décrets* du 3 juillet 1987).

- Est nommé membre de la commission de la télématique (*JO Lois et décrets* du 10 avril 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à réglementer l'usage professionnel du titre de géologue [n° 356 (86-87)] (7 juillet 1987) - Géologues.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à simplifier les déclarations relatives à diverses taxes que doivent souscrire artisans, commerçants et petites et moyennes entreprises [n° 32 (87-88)] (7 octobre 1987) - Impôts et taxes.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 1 - Recherche - Recherche scientifique et technique - [n° 94 (87-88) tome 8] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - **Art. 18** (p. 1136) : sur l'amendement n° 106 de M. Philippe François (subvention en faveur du matériel d'irrigation), son sous-amendement n° 118, soutenu par M. Guy Besse ; devenu sans objet.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat** [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1297, 1298) : mutations profondes de l'économie ; importance des dépenses de publicité, communication, parrainage et mécénat - En qualité de président de la fondation Sophia Antipolis, souligne la recherche de la qualité des manifestations organisées par cette fondation - Financement des grands clubs sportifs - Evolution du droit des fondations ; mise en place de fondations d'entreprise - Sous certaines réserves, vote favorable des membres de la gauche démocratique sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord** [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - **Art. 2** (p. 1791) : soutient l'amendement n° 13 de M. Guy Besse (reconstitution de carrière au titre de la réserve ou de l'honorariat des militaires placés en non activité par retrait d'emploi et titulaires de la croix de combattant volontaire de la Résistance ou de volontaire de la guerre de 1939-1945) - **Art. 3** (p. 1796) : sur l'amendement n° 6 de M. Franz Duboscq, rapporteur (extension du bénéfice de la levée de forclusion de l'ordonnance du 15 juin 1945 aux anciens

agents de la France d'outre-mer), soutient le sous-amendement n° 47 de M. Guy Besse - **Art. 5** (p. 1802) : soutient l'amendement n° 1 de M. José Balarello (extension de l'indemnité forfaitaire, allouée par la loi de 1982 aux citoyens français expulsés d'Algérie, assignés à résidence ou internés par les autorités françaises, aux personnes gardées à vue ou détenues puis bénéficiaires ultérieurement d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement) - **Après l'art. 11**, (p. 1806) : soutient l'amendement n° 3 de M. José Balarello (suppression de la disposition de la loi de finances rectificative pour 1963 excluant du bénéfice des pensions d'invalidité accordées aux victimes d'attentats ou actes de violence les personnes condamnées pour des motifs en relation avec les événements d'Afrique du Nord) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1808) : rappelle le rôle des Français d'Algérie dans la libération de l'Italie et de la France ; importance dans la vie culturelle, sociale et économique depuis leur retour en métropole - Vote par le groupe de la gauche démocratique de ce texte de réconciliation.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Art. 5** (p. 4015) : satisfait de l'amélioration du régime du crédit d'impôt recherche - Autres procédures de soutien à l'investissement immatériel - Compare les aides gouvernementales à la recherche, en France et en RFA - (p. 4018) : intervient au nom de la commission des affaires culturelles - Son amendement n° I-52 : extension de l'assiette du crédit d'impôt recherche aux dépenses d'acquisition de brevets et licences ; retiré - **Après l'art. 5** (p. 4020) : son amendement n° I-53 : régime fiscal des inventions dites de mission ; retiré - Rapprochement du système allemand - **Avant l'art. 11** (p. 4064) : se déclare favorable à l'amendement n° I-81 de M. Maurice Blin, rapporteur général, repris par le Gouvernement (aménagement de la TVA applicable à certaines catégories d'hôtels) - **Après l'art. 14 bis** (p. 4073) : soutient l'amendement n° I-9 de M. Pierre Merli (sociétés non résidentes détenant des biens immobiliers en France exonérées de la taxe sur la valeur vénale de ces biens) - **Avant l'art. 16** (p. 4076) : son amendement n° I-54 : déduction fiscale accordée aux créateurs d'entreprises innovantes ; irrecevable (art. 40 de la Constitution).

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Après l'art. 21** (p. 4111) : son amendement n° I-55, présenté au nom de la commission des affaires culturelles : possibilité pour une entreprise en difficulté de déduire du revenu imposable ses pertes financières dès qu'il y a cessation de paiement ; retiré ; et n° I-65 : possibilité pour une entreprise en difficulté de déduire du revenu imposable ses pertes financières dès la cessation d'activité de cette entreprise ; irrecevable (art. 40 de la Constitution).

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 1 - Recherche - (21 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4281) : importance de la capacité d'innovation dans le monde moderne - Innovation : rencontre d'une idée, d'un marché et d'un financement - Insuffisance de l'effort français en faveur de la recherche par rapport aux Etats-Unis, au Japon ou à l'Allemagne - Bon financement de la recherche publique française - Faiblesse de la recherche privée financée par les entreprises - Difficultés pour les petites et moyennes entreprises d'accéder au monde de la technologie moderne - Concentration de la recherche technologique sur de grands secteurs : espace, télécommunications, nucléaire - Insuffisant financement public du secteur éducatif et du secteur productif - Transformation des chercheurs en fonctionnaires, conséquences de la loi Le Pors - Substitution du recrutement par concours au recrutement par contrat - Regrette l'excès de rigidité dont souffre la recherche française - (p. 4282) : souhaite une plus grande souplesse de recrutement des chercheurs et une plus grande mobilité - Faiblesse du financement des recherches sur contrat - Coordination souhaitable des recherches militaires et civiles - Extension du crédit

d'impôt recherche et augmentation des crédits de l'Agence nationale de valorisation et de la recherche, ANVAR, bénéfiques à la recherche industrielle - Souhaite un soutien massif aux petites et moyennes industries - Problèmes de recherche et problèmes d'investissements intellectuels - Liaison financement, innovation - Problème de la valorisation des recherches sur le territoire national - (p. 4283) : souhaite la diffusion de la culture scientifique - Nécessaire démocratisation du savoir technique - Favorable à la création d'une académie des sciences de l'ingénieur - Souhaite le développement de la mobilité des chercheurs vers l'industrie, la revalorisation des allocations de recherche, l'augmentation du nombre de « bourses Cifre » - Au nom de la commission des affaires culturelles, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) (p. 4316) : incendies de forêts méditerranéennes et efforts de prévention nécessaires : débroussaillage agro-pastoral - Doublement des crédits en faveur des parcs naturels - Souhaite la reconduction des contrats de plan - Création de l'Institut de l'eau - Rappelle le rayonnement international du centre de Sophia-Antipolis et les effets catastrophiques de la pollution de l'air par le gaz carbonique - Nécessaire modification du comportement de l'humanité en matière de consommation de combustible fossile - Au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) (p. 4663) : conclusion de la mission du Sénat sur l'avenir des télécommunications en France et en Europe allant dans le même sens que le livre vert européen - Décision de création d'un institut européen de normalisation ; caractère essentiel de la normalisation européenne dans les télécommunications, système nerveux de l'économie moderne ; création à rapprocher de celle de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, CEEA, dans les années cinquante - (p. 4664) : demande au Gouvernement de se prononcer en faveur de l'Europe du Sud pour la localisation de cet institut européen de normalisation ; décision nécessaire à l'équilibre de l'Europe des douze - Nécessité de donner suite à une autre suggestion de la mission sénatoriale : la création d'une commission européenne des télécommunications - Importance de la recherche en télécommunications, reconnaissance universelle de la compétence du centre national d'études des télécommunications, CNET ; importance considérable de la pratique des contrats extérieurs de recherche par la direction générale des télécommunications, DGT ; nécessité d'une modification de la présentation du budget permettant de dégager nettement les crédits consacrés à la recherche des télécommunications ; volume des crédits encore insuffisant - Nécessité d'une introduction rapide de la concurrence pour éviter une érosion des parts de marché de la DGT au plan national et international ; dans un premier temps, nécessité de création d'une société nationale continuant à disposer d'un monopole du réseau de base ; importance de la sauvegarde des droits acquis des personnels - Vote favorable du groupe RPR sur ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)]** - (16 décembre 1987) - **Avant l'art. 12** (p. 5540) : son amendement n° 50 : avantage fiscal accordé à toute personne physique qui investit dans la création d'entreprises innovantes ; adopté - (p. 5541) : reconnaît les efforts faits par le Gouvernement en matière d'aide à l'innovation et à la recherche : dotation supplémentaire de l'ANVAR, augmentation du fonds de la recherche technologique et du crédit d'impôt-recherche - **Avant l'art. 12 bis** (p. 5544) : soutient l'amendement n° 14 de M. Pierre Merli (diminution du taux de TVA applicable aux hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe).

- **Proposition de loi relative aux opérations de télépromotion avec offre de vente dites de « télé-achat »** [n° 202 (87-88)] - (22 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5977) : nécessaire réglementation des inévitables émissions de télé-promotion, télé-achat et de vente par voie hertzienne ou câblée - (p. 5978) : lacunes de cette proposition de loi sur l'aspect économique et social de cette nouvelle forme de concurrence

dans la distribution - Inquiétude des petits commerçants, notamment dans les zones rurales - Demande à M. André Santini de prendre contact avec le ministre chargé du commerce afin de combler au plus vite les lacunes précitées - Sous certaines réserves, groupe de la gauche démocratique favorable à l'adoption de cette proposition de loi - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5979) : au nom du groupe de la gauche démocratique, souhaite que ce texte soit complété dans de brefs délais.

LA MALENE (Christian de), sénateur de Paris (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois ; en démissionne (*JO Lois et décrets* du 3 avril 1987).

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (*JO Lois et décrets* du 3 avril 1987).

LARCHE (Jacques), sénateur de la Seine-et-Marne (UREI).

NOMINATIONS

- Président de la commission des lois.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice ; puis élu président (*JO Lois et décrets* du 26 juin 1987).

- Membre ès qualités du Comité national chargé de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou

sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à autoriser les collectivités territoriales et leurs groupements à conclure des baux de longue durée pour l'exécution de missions de service public [n° 387 (86-87)] (17 septembre 1987; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - Collectivités territoriales.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires* [n° 75 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 avril 1987) - Discussion générale (p. 56) : singulière conception du débat parlementaire de MM. Michel Dreyfus-Schmidt et Charles Lederman - Exercice de la fonction de gardien de prison dans des conditions intolérables - Construction de nouvelles prisons conformes à la Convention européenne des droits de l'homme - Organisation des travaux du Sénat.

Suite de la discussion - (8 avril 1987) - Après l'art. 6 (p. 93) : organisation des travaux du Sénat.

Suite de la discussion - (9 avril 1987) - Après l'art. 14 (p. 104, 105) : se déclare opposé à l'amendement n° 228 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation pour les parlementaires des commissions des lois de visiter annuellement avant l'examen du budget de la justice un ensemble représentatif de chaque catégorie d'établissement pénitentiaire) - Imposition inopportune d'une obligation à une seule commission.

- *Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances* [n° 178 (86-87)] - (29 avril 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 561) : s'oppose à la motion n° 53 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Absence d'argument juridique - Application d'une loi qui n'est que l'application d'une autre loi déjà votée par le Parlement - Définition des « populations intéressées » - (p. 562) : souhaite connaître l'avis de tous ceux qui sont intéressés à l'avenir du territoire - Nécessité de donner un statut à la Nouvelle-Calédonie - Absence de caractère inconstitutionnel de ce projet de loi - Question préalable (p. 566, 567) : importance du statut pour permettre aux Calédoniens de vivre à la place qui est la leur dans l'ensemble de la République française - Nécessité d'instaurer une stabilité juridique et de permettre une consultation dans des conditions satisfaisantes - Importance de ce projet pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et pour le rôle que la France peut jouer dans cette partie du monde - S'oppose à la motion n° 1 de M. Germain Authié tendant à opposer la question préalable.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - Demande de renvoi en commission (p. 618, 619) : se déclare opposé à la motion n° 2, de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant au renvoi en commission de ce projet de loi - Exception d'irrecevabilité - Question préalable - Chantage terroriste exercé par les membres du FLNKS sur des réfugiés canaques - Maintien de la garantie de la France indispensable à ce territoire - Rappelle son opposition à la consultation envisagée en Nouvelle-Calédonie par la loi de 1985 - (p. 619) : statut Pisani.

- *Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale* [n° 223 (86-87)] - (17 juin 1987) - Discussion générale (p. 1968) : organisation de la suite des travaux du Sénat.

- *Proposition de loi transférant le contentieux des décisions du conseil de la concurrence à la juridiction judiciaire* [n° 203 (86-87)] - (17 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1993) : portée limitée de cette proposition de loi - Dépôt du projet de loi de ratification et possibilité pour le Sénat d'approuver ou non les dispositions de l'ordonnance.

- *Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 369 (86-87)] - (9 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3026, 3027) : satisfait de l'accord intervenu en CMP sur des points de vue particulièrement divergents entre les deux assemblées.

- *Projet de loi d'amélioration de la décentralisation* [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Avant l'art. 8 (p. 3356) : demande l'adoption de l'amendement n° 69 rectifié de M. Paul Girod, rapporteur (concours financiers des communes aux services publics, industriels et commerciaux).

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3382) : intervient sur les amendements n° 70 à n° 74 de M. Paul Girod, rapporteur, modifiant les conditions du contrôle financier des comptes des collectivités locales ; et sur l'amendement n° 14 de M. Guy Malé (nouvelle rédaction de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales : limitation de la compétence des chambres régionales des comptes au contrôle de régularité) - Volonté de maintenir la responsabilité des élus en face de la dérive vers le contrôle d'opportunité de certaines chambres régionales des comptes.

- *Projet de loi portant réforme du contentieux administratif* [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3755) : surcharge contentieuse du Conseil d'Etat - Nécessaire réforme des procédures de recours contentieux, dans l'intérêt du Conseil d'Etat et des justiciables - (p. 3756) : retour à un équilibre entre les fonctions administratives du Conseil d'Etat et ses fonctions juridictionnelles - Approuve dans son principe l'objet de la présente réforme - Art. 1 (p. 3770, 3771) : rapprochement entre le Gouvernement et la commission sur le problème du délai de transfert des compétences du Conseil d'Etat vers les cours administratives d'appel - Persistance du désaccord en ce qui concerne le contentieux des actes réglementaires - Simplification des mécanismes juridictionnels, objectif de la commission des lois.

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3933) : respect des engagements pris en 1986 en ce qui concerne les problèmes examinés par la commission des lois - A noter : la vigilance en ce qui concerne les conditions matérielles faites aux juges ; l'effort particulier en faveur de l'outre-mer ; la meilleure utilisation des moyens humains et matériels en matière de sécurité publique ; la rationalisation progressive de la décentralisation - Persistance de nombreux problèmes : création des quatre degrés d'administration ; formation des magistrats ; charges nouvelles pour les collectivités locales ; inadéquation du mécanisme délibérant des assemblées - Jugement d'ensemble sur la politique gouvernementale : nette amélioration de la situation par rapport à 1986, nécessité de poursuivre dans la voie tracée et de réduire le déficit budgétaire.

Deuxième partie :

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4491) : réfute toute idée de crise actuelle de l'institution judiciaire - Contestation possible des décisions de justice par les justiciables - Contrôle des pouvoirs du juge - Intervention récente de certains juges sur les conditions d'exercice du droit de grève dans les services publics - Crise de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée - (p. 4492) : nécessité d'accorder au juge une meilleure place dans la société - Revalorisation de l'indemnité des magistrats - S'interroge sur les conditions actuelles de recrutement des magistrats et le degré de féminisation de ce corps - Malgré la persistance de certains problèmes, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- *Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Deuxième lecture* [n° 141 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Art. 1 (p. 5182) : estime que les positions sont relativement éloignées - Souhaite que le Gouvernement s'en remette à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 1 de la commission (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture) - Estime que les deux thèses sont susceptibles de connaître des rapprochements durant la commission mixte paritaire, CMP.

- *Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie* [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 5346, 5347) : s'oppose à la motion n° 27 de M. André Méric, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

lité - Comparaison des résultats du référendum du 13 septembre 1987 avec les résultats des élections municipales paisibles de 1983 ; déroulement normal de la consultation grâce à la présence de l'armée et des magistrats - Désertification d'une partie du territoire du fait des violences indépendantistes - Problème constitutionnel posé par la jurisprudence contradictoire du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel sur la prise de sanctions pénales privatives de liberté par voie réglementaire - Renvoi en commission (p. 5355) : s'oppose à la motion n° 24 de Mme Hélène Luc tendant au renvoi en commission - Art. 7 (p. 5379) : sur l'amendement n° 39 de M. André Méric relatif aux compétences de la région en matière de réforme foncière, son sous-amendement n° 97 ; adopté - Art. 70 (p. 5396) : son amendement n° 94, soutenu par M. Jean-Marie Girault, rapporteur : limitation des pouvoirs du congrès en matière contraventionnelle à l'édiction d'amendes ; adopté - Art. 71 : son amendement n° 95, soutenu par M. Jean-Marie Girault, rapporteur : homologation législative des peines correctionnelles ou des peines complémentaires édictées par le congrès : limitation à l'édiction d'amendes ; adopté.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** [n° 102 (87-88)] - Suite de la discussion - (17 décembre 1987) - Art. 22 bis (p. 5641) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Georges Chavanes, ministre (suppression de cet article tendant à réduire l'imposition des plus-values professionnelles).

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale** [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 5681, 5682) : s'oppose à la motion n° 4 de M. Dreyfus-Schmidt tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Principe démocratique et démocratie libérale - Rappelle la décision du Conseil d'Etat qui a sauvé la tête de M. Canal - Estime que la Convention européenne des droits de l'homme s'impose à la loi et que la violation de la convention ne serait pas un motif d'inconstitutionnalité - Evoque l'arrêt de la Cour de cassation dans un rejet des pourvois qui ont été formés par M. Jean-Pierre Sainte-Marie dans une affaire contraventionnelle - Décision de droit qui s'impose en conformité avec la Convention européenne des droits de l'homme.

LARCHER (Gérard), sénateur des Yvelines (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à faciliter aux pères et mères de famille nombreuse l'accès à la fonction publique [n° 140 (86-87)] (6 janvier 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Fonctionnaires et agents publics.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 235 (JO Débats du 3 octobre 1987) (p. 3046) - Ministère : Industrie - Mesures pour inciter les compagnies pétrolières à l'incorporation d'éthanol dans l'essence (Réponse : JO Débats 10 octobre 1987) (p. 3097) - Carburants.

n° 271 (JO Débats du 19 novembre 1987) (p. 4078) - Ministère : Affaires sociales - Deuxième carrière des officiers et sous-officiers - (Réponse : JO Débats du 12 décembre 1987) (p. 5326) - Militaires.

Questions orales avec débat :

n° 186 (JO Débats du 10 juin 1987) (p. 1608) - Ministère : Agriculture - Usage des produits de substitution des céréales dans la production animale - Aliments du bétail

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2222) : devenir de l'agriculture française et de l'agriculture européenne - Accroissement massif de la dette des pays du tiers-monde, aggravé par la crise pétrolière - Libéralisme des Etats-Unis mais large subvention fédérale octroyée à l'agriculture américaine de nature à mettre en danger le marché européen - Ethanol-Energie - (p. 2223) : organisation des pays exportateurs de pétrole, OPEP - Importation par la CEE d'équivalents céréales en provenance des Etats-Unis, de Thaïlande et du Brésil principalement - Manioc et soja - Cas de l'Uruguay - Remise en cause des principes de la préférence communautaire - Politique économique des Pays-Bas - Nécessité de mener un combat solidaire européen.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers** [n° 342 (86-87)] - (7 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3055) : impact de la petite et moyenne délinquance sur le sentiment d'insécurité des Français - Liens entre recel et vol - Sécurité des citoyens mais aussi des consommateurs et des professionnels, antiquaires et brocanteurs - (p. 3056) : prévention et répression du recel - Evolution des pratiques professionnelles - Nécessaire collaboration des services de police et de répression des fraudes des pays membres de la CEE - Favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Avant l'art. 1 (p. 3327) : son amendement n° 129, soutenu par M. Marc Lauriol : présentation par le Gouvernement au Parlement d'un projet de calcul de la dotation globale d'équipement, DGE, établi sur de nouveaux critères reposant sur des valeurs économiques réelles ; retiré.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Avant l'art. 15 (p. 3391, 3392) : soutient l'amendement n° 117 de M. Marc Lauriol (abrogation du troisième alinéa de l'article L. 153-2 du code des communes relatif à l'élection du maire délégué dans les communes associées comportant un sectionnement électoral).

- **Proposition de loi relative à la protection des topographies de produits semi-conducteurs et à l'organisation de l'Institut national de la propriété industrielle** [n° 344 (86-87)] - (22 octobre 1987) - Art. 2 (p. 3402) : soutient l'amendement n° 6 de M. Roger Husson (salariés créateurs : application des dispositions de la loi de 1968 sur les brevets d'invention).

- **Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert - Deuxième lecture** [n° 367 (86-87)] - (22 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3408) : délimitation des biens fonciers : mission spécifique et exclusive de la profession de géomètre-expert - Garantie des consommateurs au nombre desquels figurent les communes - Jeu de la concurrence - Mise en conformité de la législation française avec la législation européenne - Vote par le groupe RPR de cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4270) : tourisme, industrie de tradition et d'avenir - Solde positif de la balance des paiements et création d'emplois - Renforcement de l'action de la Maison de la France - Problème de l'accueil - Baisse des parts de marché de la France et de la fréquentation des touristes étrangers - Favorable aux diverses mesures fiscales : abaissement du taux de la TVA sur les véhicules de location et sur les hôtels quatre étoiles - Souhaite le renforcement de la campagne « Bienvenue en France » de 1987 - Cite la forte augmentation des contacts avec les touristes de la ville de Rambouillet - Nécessaire éducation de l'hospitalité dès l'école - Problème de la signalisation des monuments, sites et circuits - Problème de la distribution de l'essence sans plomb - (p. 4271) : se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4577) : augmentation des crédits - Efforts en faveur de la formation ; demande un

plan de restructuration et d'adaptation des locaux de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort - Zones défavorisées - Obligation d'éradication de la leucose bovine enzootique d'ici 1992 - Recherche de débouchés nouveaux et production agricole à vocation non alimentaire : éthanol ; avenir de l'agro-chimie - Vote de ce budget par le groupe RPR.

LARUE (Tony), sénateur de la Seine-Maritime (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

- Secrétaire-rapporteur de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987), puis réélu secrétaire-rapporteur (JO Lois et décrets du 22 octobre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Economie, finances et privatisation - Commerce extérieur - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 12] (16 novembre 1987).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Mer - Ports maritimes - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 30] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) - Rapporteur spécial (ports maritimes) (p. 4169) : importante régression de l'activité des ports maritimes ; accroissement régulier des détournements de trafic ; diminution du trafic total des six ports autonomes - Situation très critique du port autonome de Dunkerque - Nécessité d'encourager des plans sociaux tels que ceux du Havre et de Dunkerque - Augmentation globale des crédits aux ports maritimes ; mais diminution notable en francs constants des subventions aux ports autonomes ; non respect par l'Etat de la loi du 20 juin 1965 - (p. 4170) : prend acte du programme d'investissement dans le budget pour 1988 devant renforcer les équipements portuaires ; insiste sur le besoin des ports en travaux d'adaptation et de modernisation pour faire face à la compétitivité des ports européens - Nécessité d'une refonte de la filière portuaire face à l'ampleur des détournements de trafic - Attention particulière à donner à la situation des ports du Nord - Demande la confirmation de l'octroi aux ports autonomes d'une dotation spéciale en capital sur les recettes des privatisations - Interroge le Gouvernement sur l'opportunité d'une réforme d'ensemble en matière de tarification routière obligatoire - Souhait de la commission des finances d'une mise en oeuvre

rapide de la décision du 13 avril 1987 du comité interministériel d'aménagement du territoire - Nécessité d'une mise rapide au gabarit des voies desservant les principaux ports - Avis favorable donné par la commission des finances à l'adoption des crédits.

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4951 à 4953) : son intervention présentée par M. Louis Perrein.

LAUCOURNET (Robert), sénateur de la Haute-Vienne (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - Article 68 - Logement - [n° 95 (87-88) tome 14] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives aux casinos autorisés [n° 128 (86-87)] - (28 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 514) :** constante réserve du groupe socialiste au sujet de la mise en service et de l'utilisation des appareils de jeux - Reconnaît l'importance économique, fiscale et sociale des casinos - Hostilité à ce texte tendant à vulgariser les jeux de hasard, véritable leurre pour la clientèle moyenne et modeste - Inopportunité de l'article 2 tendant à étendre les conditions de délivrance des licences de débit de boissons aux casinos - Groupe socialiste opposé à l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 15 (p. 1121) :** au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 46 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (information des citoyens sur les risques majeurs) - Art. 16 (p. 1122) : incidence de ce texte sur la maîtrise de l'urbanisme - Modification de dispositions du code de l'urbanisme - Prise en compte de l'existence des risques naturels et technologiques - Interrogation sur le dépôt tardif de quatre amendements par le Gouvernement relatifs aux établissements classés et à la technique de révision du plan d'occupation des sols, POS.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin**

1987) - Après l'art. 3 (p. 1931) : ses amendements n° 69 ; application des dispositions de la loi du 15 juillet 1970 aux ressortissants français dépossédés de leurs biens au Maroc à la suite du tremblement de terre d'Agadir du 29 février 1960 ; et n° 48 : application des dispositions de la loi du 15 juillet 1970 aux ressortissants français résidant à Agadir avant la promulgation de l'indépendance du Maroc et dépossédés de leurs biens au Maroc à la suite du tremblement de terre d'Agadir du 29 février 1960 ; retirés.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)]** - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 16 (p. 3423) : soutient l'amendement n° 151 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au retrait unilatéral d'un syndicat d'une commune dont un intérêt essentiel est compromis) - Sur l'amendement n° 79 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune dont un intérêt essentiel est compromis), soutient le sous-amendement n° 152 de M. André Méric - Art. 17 (p. 3424) : soutient les amendements de M. André Méric n° 153 (suppression de cet article relatif à la dissolution d'office d'un syndicat de communes) et n° 154 (conditions de dissolution d'un syndicat n'exerçant plus d'activité) - Après l'art. 18 (p. 3432 à 3434) : soutient les amendements de M. André Méric n° 155 (suppression du taux plafond des cotisations des collectivités au centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT), n° 156 (fixation d'un taux pour 1988), n° 157 et n° 158 (cotisation des collectivités aux centres de gestion) - (p. 3438) : soutient l'amendement n° 161 de M. Michel Charasse (régime de l'assurance chômage des agents titulaires involontairement privés d'emploi).

- **Proposition de loi relative à la protection des topographies de produits semi-conducteurs et à l'organisation de l'institut national de la propriété industrielle [n° 344 (86-87)]** - (22 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3400, 3401) : approbation de la mise en place d'une législation protectrice de la topographie des semi-conducteurs dans le contexte international de concurrence sauvage ; application de la directive du conseil des Communautés européennes du 16 décembre 1986 - Désaccord du groupe socialiste sur les dispositions tendant à modifier le statut juridique et le fonctionnement de l'institut national de la propriété industrielle, INPI ; abstention du groupe socialiste sur ce texte - Art. 6 (p. 3402) : son amendement n° 4 : suppression de cet article relatif aux compétences de l'institut national de la propriété industrielle, INPI ; rejeté - Art. 7 (p. 3404) : son amendement n° 5 : suppression de cet article supprimant la tutelle sur le directeur de l'INPI, pour les décisions lui incombant en matière de titres de propriété industrielle et renvoyant à décret la liste des cours d'appel compétentes pour les recours formés contre ces décisions ; rejeté.

- **Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert - Deuxième lecture [n° 367 (86-87)]** - (22 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3407) : vote défavorable du groupe socialiste lors de l'examen en première lecture de cette proposition de loi - Réglementation de l'activité du géomètre-expert par la loi du 7 mai 1946 - Réglementation de l'activité de l'expert agricole et foncier et de l'expert forestier par la loi du 5 juillet 1972 - Cas du topographe - (p. 3408) : modification apportée par l'Assemblée nationale au texte en projet dans le but de renforcer le monopole des géomètres-experts - Rappelle l'utilité et les compétences des topographes et des experts agricoles fonciers et forestiers - Art. 1 B (p. 3411) : son amendement n° 19 : extension aux experts agricoles et fonciers et aux experts forestiers des compétences réservées aux géomètres-experts ; rejeté - Art. 2 (p. 3414) : son amendement n° 20 : conditions requises pour l'inscription des experts agricoles et forestiers au tableau de l'ordre des géomètres-experts : réduction de la durée d'exercice professionnel ; rejeté - Art. 3 (p. 3416) : son amendement n° 21 : inscription au tableau de l'ordre du technicien ou du dirigeant de société titulaire de droits sociaux ; condition de durée d'exercice professionnel ; rejeté - Art. 4 (p. 3417) : son amendement n° 22 : fixation par décret de la composition de la commission nationale paritaire chargée d'examiner les demandes d'inscription au tableau de l'ordre ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (logement) (p. 4199, 4200) : responsabilité de l'Etat dans le secteur du logement, maintien par le Gouvernement de la politique en faveur des mal logés adoptée en juin 1985 par le conseil national de l'habitat - Aide personnalisée au logement : dérive des coûts ; approbation des conclusions de la commission Laxan ; insuffisance du barème de l'allocation logement - Fragilité de la reprise d'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics - Réserve sur la budgétisation des recettes de la taxe additionnelle affectées à l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH - Situation financière des organismes d'HLM - Avis favorable à l'adoption de ce projet de budget - A titre personnel (p. 4209, 4210) : inquiétude sur le financement des PAP pour 1988 - Art. 68 (p. 4212) : son amendement n° II-2 : fixation par décret en Conseil d'Etat du barème de l'aide personnalisée au logement ; rejeté - (p. 4214) : rappelle son expérience sur le terrain en tant que président d'un organisme d'HLM.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 185 (87-88)]** - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5938, 5939) : contribution essentielle au logement des salariés du dispositif de participation des employeurs à l'effort de construction mis en place par la loi du 11 juillet 1953 - Multiplicité des possibilités d'affectation - Imprécision des statistiques relatives au montant des fonds en jeu ; nécessité d'améliorer la transparence de l'emploi des fonds et la rigueur de la gestion des organismes collecteurs ; Union nationale interprofessionnelle du logement, UNIL - Texte en projet ; dispositif favorisant le retour au financement du logement de fonds investis dans des emplois étrangers à leur destination première ; accord sur le principe de la création d'une agence nationale chargée du contrôle des comités interprofessionnels pour le logement, CIL, mais divergence sur sa composition favorisant, au détriment des partenaires sociaux, les collecteurs initialement prévus comme organismes de collecte et d'exécution - Opposition à la réduction du taux de la participation des employeurs ; amendements du groupe socialiste proposant une fixation annuelle du taux de la contribution par la loi de finances - (p. 5940) : demande la création de comités départementaux composés d'élus locaux, de travailleurs et de salariés et distincts des conseils départementaux de l'habitat : absence de transparence et de rigueur dans la gestion et l'affectation des fonds au niveau des départements et des communes - Atteinte portée au dispositif par une diminution du taux à la charge des entreprises avec pour conséquence éventuelle la diminution en volume de l'ensemble des ressources consacrées au logement des salariés - Art. 1 (p. 5941) : son amendement n° 37 : suppression de la disposition réduisant immédiatement le taux de la contribution ; rejeté - (p. 5943, 5944) : ses amendements n° 38 : fixation annuelle par la loi de finances du taux de la contribution ; rejeté ; et n° 39 : taux de la contribution pour 1988 ; retiré - Intervient sur l'amendement n° 44 de M. Jean-Luc Bécart (relèvement du taux de la contribution des employeurs) - Répartition du taux de participation des entreprises à l'effort de construction par la loi de finances pour 1986 - Art. 2 : Art. L. 318-8 du code de la construction et de l'habitation (p. 5950) : son amendement n° 40 : création de comités départementaux composés de représentants des organisations d'employeurs, des organisations de salariés et des collectivités locales ; rejeté - Art. L. 313-10 (p. 5953) : son amendement n° 41 : suppression de la disposition prévoyant la représentation des associations de collecte au conseil d'administration de l'agence ; rejeté - Après l'art. 2 (p. 5956) : son amendement n° 42 : désignation du représentant du comité d'entreprise dans le conseil d'administration des comités interprofessionnels du logement, CIL ; rejeté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5957) : caractère positif de la création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de

construction - Désaccord sur la composition du conseil d'administration et sur la diminution du taux de la contribution des employeurs - (p. 5958) : regrette le rejet des propositions socialistes sur la création de comités départementaux tripartites et la désignation d'un représentant du comité d'entreprise dans le conseil d'administration des CIL - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 216 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5999) : conclusions de la CMP mettant en valeur les travaux du Sénat - Opposé à la réduction de la cotisation des employeurs - (p. 6000) : regrette le rejet de la proposition socialiste tendant à la création de commissions départementales, composées de représentants du patronat, de syndicalistes et d'élus, chargées de vérifier l'utilisation locale des fonds destinés à la construction - Abstention du groupe socialiste sur les conclusions de la CMP.

LAURENT (Bernard), sénateur de l'Aube (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 306 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à étendre au territoire de la Polynésie française le champ d'application de la loi n° 77-748 du 8 juillet 1977 relative aux sociétés anonymes à participation ouvrière [n° 362 (86-87)] (7 juillet 1987) - Sociétés civiles et commerciales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 163 (JO Débats du 11 avril 1987) (p. 152) - Ministère : Agriculture - Protection de la culture du chènevis - Fleurs et plantes.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 13 (p. 1115) : son amendement n° 1 : nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires ; adopté.

- **Projet de loi tendant à étendre au territoire de la Polynésie française la législation des sociétés anonymes à participation ouvrière** [n° 306 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3005) : extension au territoire de la Polynésie française de la législation des sociétés anonymes à participation ouvrière - Définition et caractéristiques de ces sociétés - Refus de la société UTA, revêtant cette forme juridique, d'accorder certains avantages aux employés polynésiens du fait de la non application de cette formule sur ce territoire - Favorable au changement d'intitulé adopté par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) (p. 4250, 4251) : décision prise par le comité interministériel d'aménagement du territoire du 30 juillet 1987 relatif à la voie d'eau : projet d'aménagement de la haute Seine ; problème du financement ; participation des régions - Financement par la Compagnie nationale du

Rhône, CNR, de l'aménagement du Rhône et de la Saône - Principe d'une redevance versée par les usagers, plaisanciers et transporteurs - Création de l'établissement public de la navigation de la Seine et de l'Oise - Votera ce projet de budget.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4754) : rappelle que la surcompensation a été instaurée par un gouvernement socialiste - Souhaite la suppression de la surcompensation en 1989.

LAURIN (René-Georges), sénateur du Var (RPR).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois.

- Membre du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 160 (86-87)] relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 206 (86-87)] (29 avril 1987) - Sécurité civile.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 100 (87-88)] relatif au renouvellement des baux commerciaux [n° 125 (87-88)] (2 décembre 1987) - Baux.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 205 (87-88)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif au renouvellement des baux commerciaux [n° 213 (87-88)] (22 décembre 1987) - Baux.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en dis-

cussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs [n° 370 (86-87)] (9 juillet 1987) - Sécurité civile.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1062) : engagements pris par le Gouvernement à la suite des incendies de la forêt méditerranéenne en 1986 - Réorganisation des moyens aériens de lutte contre les incendies de forêt - Définition de la notion de sécurité civile ; mission du maire ; décret du 28 novembre 1986 instituant une direction de la sécurité civile - (p. 1063) : plan Orsec départemental ; création des plans Orsec zonal et national ; compétences des différentes autorités publiques ; centre opérationnel de la direction de la sécurité civile, Codisc - Plans particuliers d'intervention, PPI, s'appliquant aux abords de sites ou installations spécifiques - Politique de lutte contre les incendies de forêts - Bilan des incendies entre 1985 et 1986 et pertes en vies humaines dans le corps des sapeurs-pompiers - (p. 1064) : politique de prévention : financement des travaux de débroussaillage effectués d'office par les communes ; défrichement - Répression des infractions - Composition du corps des sapeurs-pompiers et compétences du directeur du service départemental d'incendie et de secours ; nomination des officiers non professionnels par le ministre de l'intérieur - Prévention des risques majeurs naturels ou technologiques : prise en considération obligatoire dans les règles d'urbanisme ; modification de la législation en matière de transport de matières dangereuses par voie de canalisations ; garanties financières lors de l'implantation d'installations présentant des risques - Importance des mesures relatives à une meilleure information du public - Propose le vote de ce projet de loi - **Art. 1** (p. 1091) : son amendement n° 3 : inclusion de la prévention dans les objectifs de la sécurité civile ; adopté - Sur le même objet, demande le retrait de l'amendement n° 80 de M. Germain Authié - **Art. 2** : son amendement n° 5 : objet des plans Orsec ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 1092) : son amendement n° 6, de coordination avec le précédent ; champ d'application géographique des plans Orsec et des plans d'urgence ; adopté - **Art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Germain Authié (autorité de police compétente pour la direction des opérations de secours ; référence à l'article 101 de la loi du 2 mars 1982) - **Après l'art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 82 de M. Germain Authié (missions, notamment d'information, du plan Orsec national) - **Art. 4** (p. 1093) : s'oppose à l'amendement n° 84 de M. Germain Authié (attribution, par délégation du Premier ministre, des moyens nécessaires à l'autorité chargée des opérations de secours par le ministre chargé de la sécurité civile) - **Art. 5** (p. 1094) : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. Germain Authié (compétences des collectivités territoriales pour la préparation des mesures de prévention et de secours) ainsi qu'aux amendements identiques n° 42 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis, et n° 69 de M. Louis Minetti (association des collectivités locales à la préparation et à la coordination des mesures de sauvegarde et des moyens de secours) - Son amendement n° 8 ; préparation par le représentant de l'Etat des mesures de sauvegarde et des moyens de secours publics ; avis du président de la commission administrative et départementale d'incendies et de secours, SDIS ; adopté.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Rapporteur - **Art. 6** (p. 1104) : son amendement n° 9 : délégation de compétences consentie par le Premier ministre au représentant de l'Etat dans l'une des régions intéressées ; adopté - **Art. 7** (p. 1105) : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté - Organisation du plan ORSEC départemental - S'oppose aux amendements n° 87 de M. Germain Authié (rôle de coordination dans le périmètre du département, de la préparation des mesures de prévention et des moyens de secours publics par le représentant de l'Etat), n° 43 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (rôle de coordination du représentant de l'Etat dans les départements, des mesures de sauvegarde et des moyens de

secours publics en liaison avec les collectivités locales intéressées) et n° 70 de M. Louis Minetti (rôle de coordination du représentant de l'Etat dans les départements, des mesures de sauvegarde et des moyens de secours publics en liaison avec les collectivités locales intéressées) - **Art. 8** (p. 1107) : son amendement n° 11 : plans particuliers d'intervention ; adopté - **Art. 9** (p. 1108) : son amendement n° 12 : domaine d'application du pouvoir de réquisition ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 1109) : son amendement n° 13 : demande d'indemnisation devant la juridiction judiciaire par les requis en cas de dommages importants ; rejeté - **Art. 11** (p. 1111) : son amendement n° 15 : imputation de la charge financière résultant des opérations de secours consécutifs à des activités sportives ; retiré - S'oppose à l'amendement n° 79 de M. Guy de La Verpillière (imputation à l'Etat de la charge financière résultant de certaines opérations de secours) - Problème des sports nautiques et des secours en mer - **Art. 12** (p. 1112) : son amendement n° 16 : répartition des compétences et pouvoirs du directeur du service départemental d'incendie et de secours ; adopté - **Après l'art. 12** (p. 1113) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 103 de M. Jean Chamaant (participation des services d'incendie et de secours avec les autres services concernés aux secours aux personnes victimes d'accidents de toute nature et de leur évacuation d'urgence) - **Art. 13** (p. 1115) : s'oppose aux amendements n° 89 de M. Germain Authié (suppression de cet article : nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires) et n° 1 de M. Bernard Laurent (nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires) - **Après l'art. 13** (p. 1118) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Jean Faure (fixation par décret en Conseil d'Etat de l'organisation des services départementaux d'incendie et de secours et des corps de sapeurs-pompiers communaux, intercommunaux et départementaux) - Son amendement n° 17 : bénéfice d'emplois réservés pour les sapeurs-pompiers non professionnels atteints de maladie contractée ou de blessure reçue en service ; adopté - **Art. 14** (p. 1119) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Germain Authié (rétablissement de l'article 101 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) et accepte l'amendement n° 45 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 96 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne) - **Art. 15** (p. 1120) : son amendement n° 20 : information du public et de l'exploitant ; retiré - **Sur l'amendement n° 46 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis, relatif au même objet, son sous-amendement n° 119 ; adopté - Après l'art. 16** (p. 1124) : réception tardive des amendements du Gouvernement par la commission et impossibilité pour cette dernière de se prononcer - **Avant l'art. 17** (p. 1127) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Louis Minetti (meilleure définition des limites opposées à l'urbanisation intempesive en forêt) - (p. 1128, 1129) : s'oppose aux amendements de M. Louis Minetti, n° 74 (création d'un emploi de sylviculteur par 250 hectares boisés ou à boiser), n° 75 (présentation au Parlement d'un plan pluriannuel de sauvegarde, de reconstitution et de mise en valeur des massifs forestiers établi en concertation avec toutes les parties concernées) et n° 76 (institution et fonctionnement d'un établissement public régional de sauvegarde, de reconstitution et de mise en valeur des massifs forestiers) - **Art. 17** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 50 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (remplacer les mots « le cas échéant » par les mots « tant que de besoin ») - (p. 1130) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Germain Authié (consultation de la collectivité territoriale en cas de déclassement d'espaces boisés) - **Art. 18** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 92 de M. Germain Authié (élargissement des pouvoirs de l'autorité administrative à toutes les zones constituant des pare-feu) - (p. 1131) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendement n° 51 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (application des dispositions de cet article modifiant l'article L. 321-11 du code forestier à tous les propriétaires et aux titulaires du droit d'exploitation de fonds) et n° 59 de M. Philippe François (étendue du périmètre concerné par la mise en demeure) et s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Germain Authié (possible mise en demeure des propriétaires de réaliser une mise en valeur agricole ou pastorale des pare-feu

existants après consultation des autorités compétentes sur le territoire concerné) - (p. 1134) : son amendement n° 21 : exonération d'imposition fiscale des fonds en nature de bois à la date de la mise en demeure prévue par le présent article ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 61 de M. Philippe François (institution d'une clause de sauvegarde en cas d'obligation de mise en valeur agricole et pastorale) - (p. 1135) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 62 de M. Philippe François (possibilité de déclassement lorsque la mise en valeur agricole ou pastorale d'un terrain se traduirait pour le propriétaire par un excédent de charges par rapport à ses recettes) - (p. 1136) : accepte l'amendement n° 106 de M. Philippe François (subvention en faveur du matériel d'irrigation) - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 118 de M. Pierre Laffitte et n° 120 de M. Louis Minetti - Art. 19 (p. 1138) : son amendement de suppression n° 22 : financement du débroussaillage exécuté d'office ; retiré - Après l'art. 19 (p. 1140) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Germain Authié (création dans les massifs forestiers d'organisations de forestiers-sapeurs investis d'une mission pastorale, de guet et d'intervention rapide) - Art. 21 (p. 1142) : son amendement n° 23 : dispositions relatives à l'ajournement et à l'astreinte en cas de condamnation à une peine contraventionnelle pour infraction à l'obligation de débroussaillage ; adopté - Art. 22 : son amendement n° 25 : cas de poursuites pénales pour incendie volontaire commis dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisements ; adopté - Art. 23 (p. 1143) : nombreux moyens du Gouvernement dans l'arsenal juridique par l'interdiction de séjour pour éliminer les incendiaires d'un territoire donné - Art. 24 : son amendement n° 26 : possibilité pour le tribunal d'ordonner l'insertion du jugement intégralement ou par extrait dans un ou plusieurs journaux aux frais du condamné en cas de condamnation prononcée en application des articles 435 et 437 du code pénal ; adopté - Après l'art. 24 (p. 1145) : accepte l'amendement n° 115 du Gouvernement (conditions d'application du système de l'amende forfaitaire en matière forestière) - Art. 25 (p. 1147) : son amendement n° 27 : suppression de la procédure spécifique aux départements d'outre-mer lors de la délimitation des zones soumises aux risques naturels particuliers ; adopté - Art. 26 (p. 1148) : son amendement rédactionnel n° 28 ; adopté - Art. 27 (p. 1149) : sur l'amendement n° 56 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article qui tend à la substitution du plan des surfaces submersibles par un plan d'exposition aux risques naturels prévisibles), ses sous-amendements n° 29, n° 30 et n° 31 ; adoptés - Art. 29 : son amendement n° 32 : possibilité pour le représentant de l'Etat d'ordonner une modification du régime des débits réservés en cas de sécheresse sévère après consultation des exploitants ; adopté - Art. 30 (p. 1151) : s'oppose aux amendements n° 98 (obligation pour le représentant de l'Etat de mettre l'exploitant en demeure de satisfaire aux conditions imposées sur les ouvrages soumis à autorisation en cas d'inobservation) et n° 99 (obligation pour le représentant de l'Etat d'imposer le choix de l'une des trois procédures prévues par cet article lorsque l'exploitant n'aura pas obtempéré à son injonction) de M. Germain Authié - Art. 31 (p. 1152) : son amendement rédactionnel n° 33 ; adopté - Art. 33 : son amendement n° 34 : détermination des catégories de canalisations de transport de produits chimiques par simple décret ; adopté - (p. 1153) : son amendement n° 36 : extension de la possibilité de communication de tout document utile en cas de contrôle de toutes les canalisations par les fonctionnaires et agents habilités à cet effet ; adopté - Son amendement rédactionnel n° 37 ; adopté - Art. 34 : ses amendements n° 39 et n° 40 : extension des possibilités de contrôle pour les fonctionnaires ou agents habilités à cet effet ; adoptés - (p. 1154) : son amendement rédactionnel n° 38 : reprise dans le cadre du code rural des dispositions insérées dans le code du domaine fluvial et de la navigation intérieure ; adopté - Après l'art. 35 (p. 1155) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 67 de M. Daniel Hoeffel (modification du régime juridique de la chasse dans les départements de l'Est) - Intitulé (p. 1156) : son amendement n° 41 : « Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs » ; adopté.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Art. 9 (p. 1948) : au nom du groupe RPR, se déclare opposé à l'amendement n° 56 de M. André Méric (prêt de consolidation bonifié et garanti par l'Etat de plein droit si son montant est inférieur à un million de francs) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1953) : souligne le dynamisme et l'efficacité des rapatriés pleinement intégrés à la communauté nationale - Hommage au travail de M. André Santini, secrétaire d'Etat - Importance de l'effort financier consenti en faveur des rapatriés - Prise en compte des rapatriés âgés - Amélioration du système de consolidation de l'endettement - Mesures en faveur des harkis et des Français musulmans - (p. 1954) : problème des enfants de harkis et de leur avenir - Souhaite que ce projet règle définitivement le contentieux relatif aux rapatriés.

- **Proposition de loi tendant à modifier le mode d'élection des conseillers municipaux en Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 307 (86-87)]** - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3004) : contrairement à l'avis de M. Michel Darras, souligne l'opportunité de ce débat - Favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 370 (86-87)]** - (9 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3028) : nouvelle présentation retenue pour les mesures relatives aux plans Orsec - Plans particuliers d'intervention - Autorités compétentes pour diriger les opérations de secours - Compétences du ministre chargé de la sécurité civile - Responsabilités incombant au préfet maritime - Missions du directeur départemental des services d'incendie et de secours - Rôle des services d'incendie et de secours dans le domaine des secours d'urgence - Qualité d'élèves commissaires de police conférée à certains fonctionnaires - Etudes des dangers - Garanties financières pour les exploitants de certaines installations considérées comme dangereuses - (p. 3029) : suppression des dispositions relatives à l'aménagement du droit local de la chasse dans les départements d'Alsace-Moselle.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux [n° 100 (87-88)]** - (8 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5129) : projet de loi prévoyant de refondre le dispositif du décret du 30 septembre 1953 modifié afin de supprimer le recours à la procédure annuelle de fixation du coefficient d'augmentation des loyers commerciaux - Régime actuel comportant des aspects positifs et négatifs pour la propriété commerciale - Problème de la fixation libre des loyers ; réflexion engagée avec l'ensemble des intéressés - (p. 5130) : principe d'une fixation libre butant sur la part difficilement mesurable constituée par le plafonnement du loyer dans la valeur du fonds ainsi que sur la difficulté d'estimer la contribution des fonds à la retraite de l'occupant et la situation des propriétaires à l'égard du coefficient - Retour à la liberté semblant difficile et ne pouvant pas s'accompagner d'un régime transitoire - Projet de loi ne décidant pas en conséquence un tel retour et se limitant à simplifier le dispositif de plafonnement - Amendement visant à indexer le coefficient sur un double indice afin de mieux protéger les locataires - Amendement visant à faire présider la commission de conciliation par un magistrat ou un ancien magistrat - Proposition de renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour la fixation des règles du fonctionnement de la commission - Institution d'une commission auprès de chaque tribunal de grande instance ne paraissant pas envisageable pour le moment - Sous le bénéfice des amendements proposés, se déclare favorable à l'adoption du projet - Art. 1 (p. 5132, 5133) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté ; son amendement n° 2 : nouvelles modalités de fixation du coefficient applicable aux loyers des baux venant à renouvellement ; rejeté ; son amendement rédactionnel n° 3 ; devenu sans objet ; son amendement n° 4 : fixation de la date d'entrée en vigueur du nouveau coefficient applicable aux loyers des baux venant à renouvellement ; devenu sans objet - S'oppose aux amendements de M. Michel Darras n° 9 (suppression de cet article relatif à la modification du coefficient

applicable aux loyers des baux venant à renouvellement) et n° 10 (nouvelles modalités de fixation du coefficient applicable aux loyers des baux venant à renouvellement) - Art. 2 (p. 5135, 5136) : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté ; ses amendements n° 6 rectifié : modification des règles de composition de la commission de consultation ; et n° 7 : fixation par décret en Conseil d'Etat des règles de composition de la commission de conciliation ; retirés - S'oppose à l'amendement n° 11 de M. Michel Darras (suppression de cet article relatif à la mise en place d'une commission de conciliation) - Art. 3 (p. 5137) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Michel Darras (suppression de cet article fixant la date d'entrée en vigueur d'une nouvelle disposition).

- Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Question préalable (p. 5255) : se déclare opposé à la motion n° 2 de M. André Méric tendant à opposer la question préalable - Rôle du Parlement dans cette procédure - Audition de M. Christian Nucci par la commission ad hoc du Sénat - Favorable à la traduction de M. Christian Nucci devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice afin de vérifier l'exactitude des faits reprochés, tant par le tribunal de grande instance de Paris que par la Cour des comptes - Rappelle la compétence exclusive de la Haute Cour de justice pour les crimes et délits commis par des membres du Gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions - (p. 5256) : présomption d'innocence de M. Christian Nucci - Souhaite que la lumière soit faite sur les faits en cause - Evoque les suites possibles données à cette affaire : non-lieu prononcé par la commission d'instruction ou traduction de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice - Disculpation ou condamnation de ce dernier par la Haute Cour.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 12 A (p. 5536) : se déclare opposé à l'amendement n° 53 de M. Maurice Blin, rapporteur général (taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie : fixation du taux maximum de cette taxe par décret en Conseil d'Etat).

- Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux - Deuxième lecture. [n° 205 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5963, 5964) : composition de la commission départementale de conciliation ; demande confirmation de l'engagement pris par le Gouvernement de confier la présidence de cette commission à un magistrat - Amendement adopté par l'Assemblée nationale soumettant au régime de la propriété commerciale les baux des locaux consentis à des artistes admis à cotiser à la caisse de sécurité sociale de la maison des artistes et reconnus auteurs d'oeuvres graphiques et plastiques, et ce au jour du renouvellement des baux : juge inopportun l'octroi aux artistes du régime de la propriété commerciale ; aggravation de cette disposition par l'amendement déposé par le Gouvernement et mentionnant les baux en cours - (p. 5965) : présidence souhaitable de la commission départementale de conciliation par un magistrat.

LAURIOL (Marc), sénateur des Yvelines (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne (JO Lois et décrets du 2 mai 1987).

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (JO Lois et décrets du 2 mai 1987).

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

- Est nommé membre du conseil d'administration de l'Institut national de l'audiovisuel (JO Lois et décrets du 8 juillet 1987).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à faciliter aux pères et mères de famille nombreuse l'accès à la fonction publique [n° 140 (86-87)] (6 janvier 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Fonctionnaires et agents publics.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 166 (JO Débats du 26 mai 1987) (p. 1270) - Ministère : Affaires étrangères - Opportunité d'une conférence sur les problèmes du Moyen-Orient - (Réponse : JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - Politique extérieure.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : lutte contre la pornographie (9 avril 1987) (p. 122).

- Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (4 juin 1987) (p. 1528) : question sur l'opportunité et le réalisme de la proposition d'une conférence générale des pays du Moyen-Orient ; préalable nécessaire de l'accord des pays intéressés et de la reconnaissance réciproque de leur droit à l'existence ; mode de négociation peu adapté aux habitudes orientales - Absence de coordination des politiques des pays occidentaux au Moyen-Orient.

- Proposition de loi relative à la protection des services de télévision ou de radiodiffusion destinés à un public déterminé [n° 280 (86-87)] - (29 juin 1987) - Art. 1 (p. 2873) : répression de l'importation pure et simple prévue à l'article 429-4 du code pénal - Interrogation sur la différence en matière de répression entre l'acquisition d'un matériel à l'étranger, d'une part, et à l'intérieur du pays, d'autre part - Notion juridique de vente couvrant le cas de la distribution - Problème des primes, des avantages et des cadeaux qui sont assortis aux ventes - Se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Adrien Gouteyron (remplacer les mots « fabriqué, importé, distribué, offert à la vente, détenu en vue de la vente ou de la location, offert à la vente, détenu en vue de la vente, vendu ou installé ») par les mots « fabriqué, importé en vue de la vente ou de la location, offert à la vente, détenu en vue de la vente, vendu ou installé »).

- Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Avant le titre I (p. 3326) : se déclare favorable à l'amendement n° 138 de M. Henri Goetschy (dispositions du code des communes s'appliquant aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : possibilité pour un groupement de collectivités d'avoir en commun un ou plusieurs gardes champêtres compétents sur l'ensemble des territoires constituant ce groupement) - Renforcement des pouvoirs de police sur

l'ensemble du territoire des communes avec l'exercice conjoint des pouvoirs des maires - Avant l'art. 1 (p. 3327) : soutient l'amendement n° 129 de M. Gérard Larcher (présentation par le Gouvernement au Parlement d'un projet de calcul de la dotation globale d'équipement, DGE, établi sur de nouveaux critères reposant sur des valeurs économiques réelles).

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Avant l'art. 15 (p. 3391, 3392) : son amendement n° 117, soutenu par M. Gérard Larcher : abrogation du troisième alinéa de l'article L. 153-2 du code des communes relatif à l'élection du maire délégué dans les communes associées comportant un sectionnement électoral ; adopté.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif** [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Art. 3 (p. 3779) : son amendement n° 43, soutenu par M. Emmanuel Hamel : possibilité pour les membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel de servir dans les chambres régionales des comptes dans les mêmes conditions que les membres de ce dernier corps ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Vote sur l'ensemble de la première partie (p. 4162) : maîtrise technique permettant une notable réduction de l'écart entre la prévision budgétaire et l'exécution du budget - Recherche de l'équilibre des grandes masses budgétaires - Réduction de la pression fiscale, tant sur les ménages que sur les sociétés - Réduction du déficit budgétaire - Budget parfaitement maîtrisé malgré un environnement économique et financier particulièrement difficile - Libération de l'économie - Ouverture sur l'Europe - Relance des investissements industriels - (p. 4163) : priorités pour 1988 : formation professionnelle, aide au développement, recherche - Poursuite des objectifs définis en 1986 - Réduction du déficit budgétaire - Abaissement des taux d'intérêt dans la perspective européenne - Poursuite des privatisations - Groupe du RPR favorable à cette première partie du projet de loi de finances pour 1988.

LA VERPILLIERE (Guy de), sénateur de l'Ain (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Art. 5 (p. 1095) : reprend l'amendement n° 42 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis : association des collectivités locales à la préparation et à la coordination des mesures de sauvegarde et des moyens de secours ; retiré.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 7 (p. 1105) : reprend l'amendement n° 43 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis : rôle de coordination du représentant de l'Etat dans les départements, des mesures de sauvegarde et des moyens de secours publics en liaison avec les collectivités locales intéressées ; retiré - (p. 1106) : rappelle l'absence de consultation pour la préparation des plans Orsec du maire d'une commune de six mille habitants limitrophe de la centrale de Bugey - Art. 8 (p. 1107) : sur l'amendement n° 11 de M. René-Georges Laurin, rapporteur (plans particuliers d'intervention), son sous-amendement n° 78 ; adopté - Art. 11 (p. 1111) : son amendement n° 79 : imputation à l'Etat de la charge financière résultant de certaines opérations de secours ; adopté - Intitulé (p. 1156) : interrogation sur la définition des « risques majeurs » - Favorable à l'expression « prévention des risques naturels et technologiques ».

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3380) : soutient l'amendement n° 98 de M. Jean Boyer (nouvelle rédaction de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales : limitation de la compétence des chambres régionales des comptes au contrôle de régularité) - Art. 18 (p. 3426, 3427) : son amendement n° 115 : modalités de répartition des ressources des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle entre les communes d'implantation des sites nucléaires et celles où sont situés les barrages réservoirs ou de retenues : exclusion des réservoirs et barrages construits avec pour objet principal la production d'énergie hydro-électrique ; adopté.

LAZUECH (Louis), sénateur de l'Aveyron (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

LE BRETON (Henri), sénateur du Morbihan (rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4384, 4385) : problème de l'intégration scolaire des sourds profonds et sévères - Interroge le Gouvernement sur ses intentions quant à la création d'un corps d'interprètes d'Etat en langue des signes française passant par la reconnaissance de cette langue - Demande l'extension aux associations d'aide à domicile des mesures favorisant l'emploi d'aide à domicile, ainsi que l'exonération pour ces associations des cotisations patronales - Votera le budget.

LECANUET (Jean), sénateur de la Seine-Maritime (UC).

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en République des Philippines du 28 février au 9 mars 1987 [n° 256 (86-87)] (3 juin 1987) - Philippines.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 147 (JO Débats du 7 mai 1987) (p. 773) - Ministère : Affaires étrangères - *Position du Gouvernement en matière*

de désarmement et de sécurité - (Réponse : JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - Défense nationale.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)]** - (6 mai 1987)
- **Discussion générale** (p. 738) : satisfaction de l'augmentation des crédits d'équipement et du mécanisme de garantie et d'actualisation figurant dans le projet de loi - Avenir des industries d'armement ; limites prévisibles des exportations d'armes ; nécessité d'une coopération européenne en matière d'industrie de défense - (p. 739) : importance d'une volonté politique des Etats pour promouvoir le marché commun de l'armement - Acte unique européen - Désarmement, négociation en cours entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ; risque pour la crédibilité de la stratégie de la riposte graduée et la sécurité de l'Europe de l'Ouest de l'option zéro proposée par l'Union soviétique et prévoyant le retrait des missiles à moyenne portée - (p. 740) : objectifs de l'Union soviétique : dénucléarisation de l'Europe afin d'établir sa suprématie par sa supériorité en armes conventionnelles et chimiques - Devoir de la France de développer sa force nucléaire de dissuasion ; nécessité du renforcement de la coopération des forces classiques de la France et de la République fédérale d'Allemagne - (p. 741) : urgence de l'élaboration d'un plan de défense commun pour l'Europe de l'Ouest ; orientation positive suite à la réunion du conseil ministériel de l'Union de l'Europe occidentale, UEO, les 27 et 28 avril 1987.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (4 juin 1987) (p. 1515) : propositions de désarmement : risque pour la sécurité européenne d'une rupture de l'équilibre des forces et d'un éventuel retrait américain en Europe - Difficultés de l'Union soviétique à l'origine de la nouvelle politique annoncée par M. Michael Gorbatchev - (p. 1516) : objectif du développement de la puissance mondiale de l'Union soviétique, de la dénucléarisation de l'Europe et de son découplage des Etats-Unis - Piège des options zéro : disparition de la dissuasion américaine en Europe par le retrait des missiles de moyenne et courte portée ; maintien de la menace des armes soviétiques nucléaires à longue portée, conventionnelles et chimiques - Choix de l'union de l'Europe par la France - (p. 1517) : nécessaire élargissement à l'Allemagne du concept stratégique de dissuasion - Rôle de la France dans l'Alliance atlantique - Risque de l'éloignement, recherché par l'Union soviétique, de la République fédérale d'Allemagne de l'Europe occidentale : tentation pacifiste ; ostpolitik vers l'Union soviétique - Union de l'Europe occidentale, UEO - (p. 1518) : demande l'action de la France pour une politique de défense européenne commune.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4447) : crédits d'équipement et respect de la loi de programmation - Souhaite que les dépenses de fonctionnement qui conditionnent la vie des armées ne subissent pas de diminutions dans les budgets à venir - Inquiétudes quant à la couverture des dépenses occasionnées par les opérations extérieures : Tchad, golfe arabo-persique - Souhaite qu'une loi de finances rectificative assure la couverture budgétaire des « surcoûts » entraînés par les opérations extérieures - (p. 4448) : problème de la défense de l'Europe - Négociations américano-soviétiques en l'absence des Européens - Constate que les vaincus des deux grandes guerres mondiales du XX^e siècle sont devenus les vainqueurs de la paix par leur puissance économique - Conclusion de l'Alliance atlantique après la capitulation de l'Allemagne en Europe - Conclusion du Pacte de Varsovie imposée par l'Union soviétique à ses partenaires - Important développement de l'industrie d'armement et de l'industrie spatiale russe - Lancement du premier « Spoutnik » le 4 octobre 1957 - Réduction du parapluie nucléaire américain depuis cette date - Création de la Communauté économique européenne, CEE, à l'occasion du traité de Rome - Rappelle

l'échec de la CED et la création de l'Union de l'Europe occidentale, UEO, qui fit de l'Allemagne une alliée - Signature du traité de l'Elysée en 1963 par la France et la République fédérale d'Allemagne, RFA, en prévision d'une coopération militaire franco-allemande - Dotation par la France d'une arme nucléaire de dissuasion - (p. 4449) : utilité d'un désarmement s'il est général, équilibré, simultané et contrôlé - Retrait des missiles nucléaires basés sur le sol européen prévu par les accords entre MM. Reagan et Gorbatchev - Suppression pour les forces de l'OTAN de tout moyen d'atteindre le territoire des pays du Pacte de Varsovie tandis que l'URSS pourrait à tout moment atteindre n'importe quelle partie du territoire dénucléarisé de l'Europe occidentale - Rappelle l'importance des forces conventionnelles, chimiques et biologiques de l'URSS, triples de celles de l'Europe - Interrogation sur l'équilibre dans un tel désarmement - Nécessité d'une défense commune pour l'Europe qui puisse disposer d'une capacité nucléaire - Problème du maintien d'une force nucléaire intermédiaire - Souligne l'incompatibilité des deux conceptions de défense, de la France grâce à sa force stratégique nucléaire et de l'Allemagne grâce à ses forces classiques - Souhaite assurer la sécurité et la liberté de la France par l'équilibre des forces - (p. 4450) : nécessité de s'orienter vers la définition d'une doctrine nucléaire tactique et stratégique européenne - Adoption par les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'UEO d'une « plate-forme » sur les intérêts européens en matière de sécurité - Réaffirmation du couplage entre l'Alliance atlantique et la défense européenne - Souligne l'importance des prochaines élections présidentielles - Rappelle le rôle du Président de la République, chef des armées, qui négocie les traités - Rôle du cinquième président de la V^e République de franchir la nouvelle et décisive étape de l'Europe économique et de l'Europe militaire.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4837) : prochain sommet de Copenhague, véritable défi pour l'Europe - Incidences de la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran sur les relations franco-britanniques - Répercussions du récent accord de désarmement soviéto-américain sur l'évolution de la sécurité européenne - Fait part de ses inquiétudes, partagées par de nombreux européens, notamment les ministres de la défense de l'OTAN - Retrait des forces nucléaires intermédiaires et des missiles à courte portée - (p. 4838) : risque d'engagement d'un processus de dénucléarisation de l'Europe la laissant particulièrement exposée à la supériorité militaire écrasante de l'Union soviétique dans les domaines des forces conventionnelles et des armements chimiques - Craint une neutralisation de la République fédérale d'Allemagne - Nécessité de mener une vigoureuse campagne d'explication auprès de l'opinion publique française afin d'endiguer une probable vague pacifiste - Préservation du potentiel nucléaire de défense de la Grande-Bretagne et de la France - Sommet soviéto-américain de nature à déclencher une volonté politique capable de mettre en action une véritable coopération militaire européenne ; fidélité à l'Alliance atlantique ; conjonction des forces classiques et de la dissuasion nucléaire - (p. 4839) : favorable au développement de l'indispensable coopération européenne en matière de défense au sein de l'Union de l'Europe occidentale, UEO - Développement et approfondissement de la coopération militaire franco-allemande - Réflexion sur le projet de création d'un conseil de défense franco-allemand - Favorable à la constitution d'un échelon nucléaire intermédiaire propre à l'Europe - Renforcement du rôle de la France au sein du comité des plans de l'OTAN - Relance de la coopération militaire franco-britannique - Coopération militaire franco-espagnole et franco-italienne pour faire face aux menaces en Méditerranée - En raison des problèmes économiques et sociaux, reconnaît le peu d'intérêt des Français pour les questions de défense mais pense que cette question fait partie intégrante de la construction communautaire

LECCIA (Bastien), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 200, 86-87) de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)] - (14 mai 1987) - Art. 1 et tableau n° 4 (p. 980 à 983) :** soutient les amendements n° 8 à n° 11 de Mlle Irma Rapuzzi (modification du tableau des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille) - Rétablissement, par les amendements n° 8 et n° 9, de seize secteurs correspondant aux seize arrondissements marseillais, avec un nombre de sièges variant de 101 à 103 - **Après l'art. 1 :** soutient l'amendement n° 5 de Mlle Irma Rapuzzi (élection des conseillers municipaux par arrondissement).

LE COZANNET (Yves), sénateur des Côtes-du-Nord (rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre titulaire du Conseil supérieur de l'Etablissement national des invalides de la marine.

- Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

- Est nommé membre suppléant du Conseil national des transports (*JO Lois et décrets* du 8 juillet 1987).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Mer - Marine marchande - [n° 95 (87-88) tome 20] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 7 (p. 4045) : soutient l'amendement n° I-19 de M. Michel Souplet (possibilité pour les bailleurs de bâtiments d'exploitations agricoles de se prononcer en faveur de l'option TVA).

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (marine marchande) (p. 4170) : diminution des crédits du secrétariat d'Etat à la mer justifiée par la politique générale de rééquilibrage du budget de l'Etat - Situation de la flotte de commerce : redressement difficile mais amélioration ; tenir compte de la flotte sous contrôle français - Plan de redressement de la flotte de commerce : incitations directes dont la création d'une aide structurelle ; accroissement des dotations budgétaires ; mesures sociales ambitieuses ; recherche d'une formation polyvalente ; maintien du contrôle direct de la France par l'immatriculation des navires dans les terres australes et antarctiques françaises ; ébauche d'efforts de cohésion au niveau européen - (p. 4171) : situation de la pêche maritime : évolution favorable sur le plan des navires et des

volumes pêchés ; efforts à faire en matière de déficit de la balance des produits de la pêche ; nécessité de développement de l'aquaculture ; nécessité de résoudre le problème du schéma d'aménagement du littoral - Efforts à faire en matière de formation initiale et continue - Interroge le Gouvernement sur l'avenir de l'école de Paimpol et de la décentralisation des services de l'Etablissement national des invalides de la marine, ENIM - Sécurité en mer : bonne activité des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage, CROSS ; effort satisfaisant en faveur de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM ; insuffisance des dotations pour l'entretien des phares et balises ; interroge le Gouvernement sur la possibilité d'accroissement de ces crédits ainsi que sur une aide exceptionnelle aux flotilles de pêche et de plaisance touchées par la tempête du mois d'octobre.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4564) : évolution de la politique agricole commune : augmentation du nombre de membres de la CEE ; surproduction ; difficultés des négociations au GATT ; problèmes monétaires - Quotas - Utilisation des céréales européennes : prime d'incorporation des céréales dans l'alimentation animale demandée par les éleveurs ; filière éthanol - Nécessaire encouragement à la diversification des activités agricoles - Ravages causés en Bretagne par la tempête d'octobre 1987.

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) (p. 4669, 4670) : télécommunications françaises, un des réseaux les plus modernes du monde mais devant affronter une concurrence de plus en plus vive - Recherche d'une capacité supérieure des entreprises par diffusion - Crainte de la région lannionnaise devant les licenciements à prévoir en cas d'abandon du système E 10 ; souhaite que les terminaux du réseau numérique à intégration de service, RNIS, soient fabriqués par la région - Orientation actuelle vers des solutions moins coûteuses que la fibre optique ; participation des deux centres de recherche bretons en électronique ; souhaite la création à Lannion d'un téléport - Souligne le dévouement des services dans la remise en état de la Bretagne après le cyclone - Besoin de cabines publiques dans les zones rurales ; maintien du minimum existant préférable à la création artificielle d'autres sources d'attrait - Demande au Gouvernement de tenir compte de la situation de l'électronique lannionnaise.

LEDERMAN (Charles), sénateur du Val-de-Marne (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois.

- Est élu juge titulaire de la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 30 avril 1987).

- Secrétaire de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer le droit au logement et à définir les modalités de sa mise en oeuvre concrète [n° 272 (86-87)] (15 juin 1987) - Logement et habitat.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe [n° 374 (86-87)] (9 juillet 1987) - Droit pénal.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 153 (JO Débats du 8 avril 1987) (p. 58) - Ministère : Premier ministre - *Commémoration du génocide du peuple arménien* - (Réponse : JO Débats du 25 avril 1987) (p. 479) - Cérémonies publiques.

n° 201 (JO Débats du 28 mai 1987) (p. 1390) - Ministère : Premier ministre - *Situation de certains basques espagnols expulsés par le Gouvernement français* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2654) - Extradition.

n° 213 (JO Débats du 10 juin 1987) (p. 1609) - Ministère : Equipement - *Application de la loi relative à l'investissement locatif* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2665) - Logement.

n° 247 (JO Débats du 15 octobre 1987) (p. 3162) - Ministère : Affaires sociales - *Nouveaux licenciements chez Renault* - (Réponse : JO Débats du 24 octobre 1987) (p. 3466) - Licenciements.

Questions orales avec débat :

n° 125 (JO Débats du 16 avril 1987) (p. 235) - Ministère : Premier ministre - *Pluralisme à la radio et à la télévision - Radiodiffusion et télévision*.

n° 126 (JO Débats du 16 avril 1987) (p. 235) - Ministère : Premier ministre - *Emprisonnement d'un coopérant français en Afrique du Sud* - (Réponse : JO Débats du 29 avril 1987) (p. 496) - Coopération.

n° 143 (JO Débats du 1^{er} mai 1987) (p. 642) - Ministère : Equipement - *Application de la loi relative à l'investissement locatif - Logement (financement)*.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 avril 1987) - Discussion générale (p. 54) : problème de la dignité de l'homme et du détenu - Caractère insoutenable de la situation pénitentiaire - (p. 55) : rappelle que la détention préventive est l'exception et la liberté provisoire est le droit - Importance de la détention préventive en France - Rôle des mesures de substitution - Application par les magistrats de la règle pure et simple de l'enfermement - Importance du nombre de récidivistes - Volonté cachée du Gouvernement de privatiser - Disparition des garanties relatives aux marchés de travaux publics.*

Suite de la discussion - (8 avril 1987) - Avant l'art. 1 (p. 64) : son amendement n° 36 : rôle et fonctionnement des établissements pénitentiaires ; rejeté - Art. 1 (p. 67) : son amendement n° 53 : suppression de cet article : définition du service public pénitentiaire ; rejeté - (p. 70) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la définition du service public pénitentiaire) - Après l'art. 1 (p. 77) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 258 du Gouvernement (possibilité pour l'Etat de confier à une personne morale de droit public ou privé une mission portant à la fois sur la conception, la construction et l'aménagement d'établissements pénitentiaires) - (p. 79) : son amendement n° 66 : limitation du nombre de personnes incarcérées dans un établissement pénitentiaire au nombre de places disponibles ; rejeté - (p. 84) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 259 du Gouvernement (possibilité pour les établissements pénitentiaires d'être régis en établissements publics administratifs nationaux dénommés établissements publics pénitentiaires placés sous la tutelle de l'Etat) - Après l'art. 2 (p. 86) : son amendement n° 75 : nouvelle rédaction de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante ; rejeté - (p. 87, 88) : ses amendements n° 76 et 77 sur la modification de l'article 137 du code de procédure pénale relatif à la détention provisoire ; rejetés - Après l'art. 4 (p. 90) : son amendement n° 95 : construction d'un établissement pénitentiaire devant faire l'objet d'une concertation tripartite entre l'Etat, le département et la ou les communes concernées ; rejeté - Avant l'art. 6 (p. 91) : son amendement n° 120 : organisation par les établissements pénitentiaires à l'intention des détenus de cours d'alphabétisation, de formation générale et professionnelle, d'instruction civique, afin de permettre la réinsertion des personnes incarcérées ; rejeté.

Suite de la discussion - (9 avril 1987) - Après l'art. 6 (p. 101) : son amendement n° 146, soutenu par M. Paul Souffrin : stage de réinsertion éventuellement sanctionné par un diplôme d'aptitude professionnelle proposé aux détenus sous la responsabilité de l'administration de l'éducation surveillée ; rejeté - (p. 102) : ses amendements, soutenus par M. Paul Souffrin, n° 147 : après accord de l'intéressé, information de l'immunité de la libération de tout détenu, du maire de la commune de résidence de ce dernier, ainsi que l'agence locale pour l'emploi compétente, par l'établissement pénitentiaire ; et n° 148 : mise en oeuvre d'actions de dépistage des maladies infectieuses de prévention et de soin de la toxicomanie dans tous les établissements pénitentiaires ; rejetés - Avant l'art. 10 (p. 103) : son amendement n° 188, soutenu par M. Paul Souffrin : droit pour les détenus d'exercer une activité rémunérée pour le compte d'entreprises françaises agréées par l'Etat au sein ou hors de l'établissement pénitentiaire ; rejeté - Avant l'art. 16 (p. 105) : ses amendements, soutenus par M. Paul Souffrin, n° 233 : amélioration des conditions de vie dans les prisons ; et n° 234 : limitation dans

chaque établissement pénitentiaire du nombre de détenus à la capacité d'accueil initiale ; rejetés.

- **Conférence des présidents** - (16 avril 1987) (p. 242, 243) : distribution aux groupes politiques de cartes permettant au public d'assister aux séances dans la tribune.

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 158 (86-87)]** - (21 avril 1987) - **Question préalable** (p. 309) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Marcel Lucotte tendant à opposer la question préalable - Aggravation de la flexibilité et rétablissement du travail de nuit des femmes - (p. 310) : rappelle la discussion d'un amendement au projet de loi portant diverses mesures d'ordre social qui modifiait une quinzaine d'articles du code du travail - Caractère inconstitutionnel de ce projet de loi - Dispositions en contradiction avec la convention n° 89 de l'Organisation internationale du travail - Dispositions néfastes pour le monde du travail - Augmentation du chômage et de la casse industrielle depuis mars 1986 - Création des travaux d'utilité collective, TUC, et précarisation de l'emploi - (p. 311) : élargissement des possibilités de travail à temps partiel - Loi Delebarre sur la flexibilité et destruction du droit du travail - Suppression de l'autorisation administrative de licenciement économique et instauration d'un plan emploi jeunes - Insécurité du monde du travail - Importance de la répression antisyndicale - Absence de respect des droits des citoyens dans l'entreprise - **Projet rejeté** par les organisations syndicales et soutenu par le CNPF - (p. 312) : négociation sérieuse possible seulement au niveau de la branche - Problème du travail de nuit des femmes et de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes - Conséquence du travail de nuit sur la santé des femmes - Importance du problème de la compétitivité économique et de la formation professionnelle - Souhaite un aménagement du temps de travail conforme aux aspirations des travailleurs et à l'intérêt économique des entreprises - **Projet rétrograde** - Majorité sénatoriale opposée à la discussion publique.

- **Rappel au règlement** - (28 avril 1987) (p. 496) : avant l'ouverture du procès Barbie à Lyon, diffusion d'un tract anonyme reproduisant les thèses de Faurisson niant l'existence des fours crématoires et des chambres à gaz - Demande à M. André Rossinot d'intervenir auprès du ministre de la justice afin que des poursuites soient engagées contre les auteurs de ce tract - En souvenir des victimes du nazisme, demande au Sénat d'observer une minute de silence et de suspendre la séance.

- **Question orale avec débat : emprisonnement d'un coopérant français en Afrique du Sud** - (28 avril 1987) (p. 496, 497) : condamnation en mars dernier en Afrique du Sud, à quatre ans d'emprisonnement, d'un jeune coopérant français ayant refusé de témoigner contre cinq militants anti-apartheid - S'indigne du soutien de nombreuses entreprises françaises au régime de Prétoria - Echec des négociations engagées par le Gouvernement, par l'intermédiaire de M. Jean-François Deniau - Demande au Gouvernement d'engager une véritable action pour la libération de M. Pierre-André Albertini et de rompre ses relations économiques, culturelles et sportives avec l'Afrique du Sud - (p. 498) : réponse du Gouvernement insatisfaisante pour la famille Albertini - Absence de motifs sérieux de poursuite et de condamnation de M. Pierre-André Albertini - Demandes de visite refusées au consul de France, en violation du droit international - Aurait souhaité des mesures concrètes de pression sur le gouvernement d'Afrique du Sud.

- **Projet de loi relatif au service public pénitentiaire - Deuxième lecture [n° 220 (86-87)]** - (26 mai 1987) - **Art. 1 bis** (p. 1282) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article permettant à l'Etat de confier à une personne morale de droit public ou privé une mission portant sur la conception, la construction et l'aménagement d'établissements pénitentiaires ou des fonctions autres que celles de direction, du greffe et de surveillance au sein de ces établissements) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1288) : surpeuplement des prisons - Satisfait de l'abandon du projet tendant à la création de prisons privées - (p. 1289) : non respect des règles du code des marchés publics et de la loi de 1985 relative à la

maîtrise d'ouvrage pour ce qui concerne la conception et l'architecture des établissements pénitentiaires - Difficile coexistence d'établissements gérés par l'administration et d'établissement dotés d'une autonomie de gestion - Opposition des sénateurs communistes à ce projet de loi.

- **Projet de loi sur l'épargne - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 244 (86-87)]** - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - **Art. 38** (p. 1386, 1387) : constate que 5.780.000 titres n'ont pas été travaillés et que les intermédiaires ont touché des commissions alors qu'ils n'ont pas fait leur travail.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)]** - (9 juin 1987) - **Art. 2** : **Art. L. 627-5 du code de la santé publique** (p. 1592) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif au repentir en matière de trafic de drogue) - **Art. 7** (p. 1600) : soutient l'amendement n° 17 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif au cumul des peines) - (p. 1602) : complexité des problèmes concernant le concours des infractions et le cumul des peines.

- **Rappel au règlement** - (9 juin 1987) (p. 1585) : articles 70 à 83 relatifs aux questions orales avec débat - S'étonne, qu'à la veille du sommet des sept pays capitalistes à Venise, les médias aient passé sous silence le récent débat de politique étrangère tenu au Sénat - Proteste vivement contre cet état de fait - Demande à M. le Président du Sénat d'intervenir auprès de la CNCL.

- **Rappel au règlement** - (16 juin 1987) (p. 1870) : demande à M. Etienne Dailly de saisir le président Poher pour qu'un délai supplémentaire soit accordé pour le dépôt des amendements sur le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, non encore distribué.

- **Proposition de loi transférant le contentieux des décisions du conseil de la concurrence à la juridiction judiciaire [n° 203 (86-87)]** - (17 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1989) : proposition révélatrice des intentions gouvernementales en matière de politique des prix et des revenus - Déploie l'abrogation des ordonnances de 1945 sur le contrôle des prix - Conflit de compétence entre juridictions judiciaires et juridictions administratives - Prise en compte des remarques du Conseil constitutionnel et intégration de la définition du suris à l'exécution devant le Conseil d'Etat - Conseil de la concurrence considéré comme un organisme administratif par le Conseil constitutionnel - Perspective de l'Acte unique européen de 1992 - Conseil de la concurrence, organisme technocratique - Interrogation sur la garantie de protection des consommateurs - Nombreux dérapages des prix dans les secteurs du logement et des services - Désindexation des salaires de 1983 à 1986 par le contrôle des prix associé au blocage des salaires - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1992) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - **Rappel au règlement** (p. 2095) : article 29 - Multiplicité des dispositions hétérogènes mais visant les droits essentiels des travailleurs, figurant dans ce projet de loi ; brièveté du délai accordé pour le dépôt des amendements - **Exception d'irrecevabilité** (p. 2109) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Caractère antisocial, point commun des dispositions hétérogènes de ce projet - (p. 2110) : violation de l'article 39 de la Constitution par l'introduction dans ce projet sous forme de titre, d'article ou même d'amendement, de dispositions devant constituer en réalité des projets indépendants : réforme des études médicales ; fonction publique d'Etat ; droit de grève dans la fonction publique et le secteur public ; code de la sécurité sociale ; décision du Conseil constitutionnel en date du 3 janvier 1987 relative à l'introduction d'un amendement gouvernemental sur la flexibilité du travail dans le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Inconstitutionnalité de l'amendement sur les

conditions d'exercice du droit de grève dans les services publics - (p. 2111) : rappel des grèves sanglantes ayant permis les premières conquêtes sociales au XIXe siècle et des grèves patriotiques des mineurs et des cheminots pendant l'occupation allemande - Laminage du pouvoir d'achat des fonctionnaires - Atteinte par le retour à la retenue du trentième indivisible au principe du service fait et à celui d'égalité entre les citoyens, ce mode de retenue étant différent de celui du secteur privé - (p. 2112) : code de la sécurité sociale : volonté du Gouvernement de droite de légaliser discrètement, par une procédure inhabituelle, le décret Dufoix-Fabius de décembre 1985 transférant dans la partie réglementaire du code des dispositions du domaine législatif ; dissociation entre l'affirmation d'un droit, maintenue dans la partie législative et les conditions de son exercice transférées dans la partie réglementaire - **Demande de priorité** (p. 2142) : intervient sur la demande d'examen en priorité de l'article 46-B de M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales - **Rappels au règlement** : Article 40 ; alinéa 2 - Décision du Bureau du Sénat autorisant le président de séance à ne pas mettre en discussion commune les amendements déposés sur l'article 1-A organisant le déclassement de dispositions législatives en dispositions réglementaires à l'intérieur du code de la sécurité sociale - (p. 2143, 2144) : demande l'examen par la commission des sous-amendements déposés sur un amendement du Gouvernement à l'article 46-B - **Article 46-B (par priorité)** (p. 2145) : adoption à l'Assemblée nationale de l'amendement Pelchat rétablissant la retenue du trentième indivisible pour service non fait pour les contrôleurs de la navigation aérienne, étendue à l'ensemble de la fonction publique par l'amendement Lamassoure ; nouvelle rédaction de ces dispositions présentée au Sénat par l'amendement n° 164 du Gouvernement ; manoeuvres de procédure déguisant un projet de loi gouvernemental en amendement, afin d'éviter la consultation du Conseil d'Etat et un véritable débat ; atteinte au principe de la rémunération après service fait figurant dans le statut général de la fonction publique ; jurisprudence du Conseil d'Etat n'admettant pas la notion de service mal fait ; loi dite du service bien fait promulguée le 22 juillet 1977 et abrogée par la loi Le Pors - (p. 2149) : s'élève contre le dépôt en séance de nouveaux amendements du Gouvernement - (p. 2156) : se déclare opposé à la demande d'irrecevabilité (article 48, alinéa 3 du règlement), déposée par M. Jean-Pierre Fourcade, des sous-amendements de Mme Hélène Luc, n° 793 à n° 805 sur l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique) - (p. 2158, 2159) : son amendement n° 258 : suppression de cet article rétablissant la règle de la retenue du trentième indivisible en cas de cessation concertée du travail dans les services publics ; devenu sans objet - Atteinte par la disposition proposée à la règle statutaire du service fait - Rétablissement par cet article d'une règle de comptabilité publique datant de 1862, avant la conquête du droit de grève ; extension de cette règle aux fonctionnaires territoriaux et au personnel des entreprises, organismes et établissements publics par la loi du 31 juillet 1963 ; remise en vigueur des dispositions de la loi de circonstance de 1977 créant la notion de service bien fait - Association du Gouvernement et du patronat contre les droits des travailleurs, pour la précarisation de l'emploi et le règne du profit - (p. 2161) : soutient les amendements de M. Hector Viron, n° 262 à n° 268 relatifs à la protection des droits des travailleurs - (p. 2162, 2163) : soutient l'amendement n° 260 de M. Hector Viron (suppression des dispositions de cet article) - Vote du groupe communiste contre l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique).

- **Rappel au règlement** : assassinats politiques exécutés par la police au Chili (22 juin 1987) (p. 2113).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (24 juin 1987) - Art. 3 (p. 2242) : son amendement n° 174, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : gestion d'un régime obligatoire

d'assurance vieillesse au profit des conjoints collaborateurs d'avocats par la Caisse nationale des barreaux français ; rejeté - Art. 9 (p. 2281) : soutient les amendements de M. Paul Souffrin, n° 176 (suppression de cet article, relatif au délai de prescription des cotisations dues au titre des régimes de protection sociale agricole) et n° 177 (rétablissement d'un délai de prescription de cinq ans pour le recouvrement des cotisations patronales).

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Avant l'art. 1 (p. 2263) : son amendement n° 15, soutenu par M. André Duroméa : interdiction de propagande ou de publicité en faveur des boissons alcoolisées par des émissions de radiodiffusion ou de télévision, par des enregistrements ou par voie de télédistribution ; retiré - (p. 2266) : son amendement n° 16, soutenu par M. André Duroméa : possibilité pour les associations régulièrement déclarées qui se proposent par leurs statuts d'agir contre l'alcoolisme de se porter partie civile ; rejeté - Art. 6 (p. 2273) : son amendement n° 17, soutenu par M. André Duroméa : prise en compte par le tribunal de la situation familiale et professionnelle du prévenu en cas de confiscation ou d'immobilisation du véhicule ; rejeté - Après l'art. 6 (p. 2276) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de M. Félix Ciccolini (possibilité pour le Préfet de décider une suspension d'interdiction de permis de conduire sans condition de durée de la condamnation, afin de permettre l'exercice d'une activité professionnelle) et favorable à l'amendement n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (possibilité pour le Préfet de décider à titre exceptionnel si la suspension est inférieure ou égale à trente jours que le conducteur pourra faire usage de son permis de conduire pour l'exercice de son activité professionnelle).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale** [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) **Rappel au règlement** (p. 2669) : article 32 du règlement du Sénat relatif à l'organisation des travaux - (p. 2670) : conteste la manière dont a été examiné le projet de loi portant DMOS - Défavorable à une réunion du Sénat dimanche - Soulève le problème du nombre de présents en séance - Exception d'irrecevabilité (p. 2670, 2671) : soutient la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Rejet par la majorité du Sénat, par question préalable, d'un projet de loi électoral présenté par le Gouvernement, - Critique les conditions scandaleuses dans lesquelles le Gouvernement oblige un représentant national à travailler - Souligne l'absentéisme parlementaire - (p. 2672) : procédure suivie par le Gouvernement pour faire adopter ce texte et problème de conformité à la Constitution - Rappelle le 1^{er} alinéa de l'article 42 de la Constitution qui précise qu'une assemblée saisie d'un texte voté par l'autre assemblée délibère sur le texte qui lui est transmis - Définition d'un « texte voté » - (p. 2673) : absence de texte voté puisqu'il n'y avait rien à transmettre - Rappelle que la Constitution prime le règlement du Sénat - (p. 2674) : absence de jurisprudence du Conseil constitutionnel sur le cas de figure - Considère comme irrégulier que le Sénat soit saisi d'un texte qui n'existe pas - Considère la procédure utilisée pour discuter de ce projet comme anticonstitutionnelle - Demande le rejet pour irrecevabilité au regard de l'article 42 de la Constitution - Discrédit de la représentation nationale.

- **Rappels au règlement** - (27 juin 1987) (p. 2713) : organisation des travaux du Sénat - Cite les récents propos de M. Pierre Messmer, président du groupe du RPR à l'Assemblée nationale, publiés dans la presse et relatifs aux conditions inadmissibles de fonctionnement des assemblées parlementaires en raison d'un ordre du jour particulièrement chargé - (p. 2714) : demande une suspension de séance pour vérifier le quorum.

- **Rappel au règlement** : organisation du débat sur le DMOS (28 juin 1987) (p. 2777).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (28 juin 1987) - Art. 53 (p. 2827, 2828) : violation permanente du principe fondamental du droit au pluralisme politique sur les médias audiovisuelles publiques et privées : confiscation des moyens de

communication par les protagonistes de la cohabitation et exclusion quasi systématique du parti communiste français - Opération de désinformation menée vis-à-vis des initiatives de la CGT et des atteintes aux droits de l'homme en France et à l'étranger - (p. 2831) : soutient l'amendement n° 271 de M. Ivan Renar (interdiction des émissions publicitaires à caractère politique) - Vote du groupe communiste contre l'introduction de la publicité politique à la radio et à la télévision lors du débat sur la loi relative à la liberté de communication - Risque d'appauvrissement du débat politique - Renforcement du pouvoir de l'argent - Protestations contre la règle ne figurant dans aucun texte et réservant deux-tiers des temps de parole au Gouvernement et à la majorité, un tiers à l'opposition - Exclusion quasi-systématique du parti communiste - Oppose la transparence financière du parti communiste et les financements occultes venant du patronat dont bénéficient d'autres partis - Risque de contrôle politique déguisé par le dispositif de transparence mentionné à cet article - Art. 58 (p. 2834) : soutient l'amendement n° 272 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article interdisant dans les dispositions contractuelles une priorité de licenciement en raison des seuls avantages à caractère viager dont bénéficie un salarié) - **Seconde délibération** - Art. 52 (p. 2838, 2839) : défense d'intérêts économiques à l'origine de la demande de seconde délibération du Gouvernement sur cet article relatif du régime de publicité pour les boissons alcooliques - Votera contre l'amendement n° 1 du Gouvernement (reprise du texte adopté à l'Assemblée nationale complété par les modifications proposées par l'amendement n° 36 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis, et le sous-amendement n° 819 de M. Etienne Dailly, relatives au parrainage) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2840, 2841) : protestation contre la méthode utilisée par le Gouvernement pour faire voter les DMOS - Mesures antisociales : atteinte au droit de grève dans la fonction publique ; déstructuration du droit de la sécurité sociale par l'adoption de l'article 1-A - Exonérations au profit du patronat - Réforme des études médicales - Conditions de travail imposées au Sénat contraint de siéger un dimanche - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention européenne pour la répression du terrorisme** [n° 339 (86-87)] - (7 juillet 1987) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 2966) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Projet destiné à faciliter la coopération internationale contre le terrorisme** - Interrogation sur le terme terrorisme - (p. 2967) : liens entre terrorisme et totalitarisme - Transformation de la répression du terrorisme en répression de la lutte des peuples - **Terrorisme d'Etat** : apartheid - Rappelle la mission parlementaire en Afrique du Sud et la détention de M. Pierre-André Albertini par les autorités de Pretoria - Rappelle les rafles sanglantes de la police de Pinochet, les morts de Séoul et les pendus d'Ankara - Impossibilité pour un Etat requis de refuser d'extrader et autorités compétentes devant engager des poursuites pénales si l'extradition est refusée - (p. 2968) : violation du droit d'asile reconnu par la Constitution - Institution d'une discrimination entre les ressortissants d'un Etat signataire ou non de la convention de Strasbourg - Conventions de Strasbourg et de Dublin inutiles au regard de l'objectif qui leur est officiellement fixé - Réduction de la marge d'appréciation des juridictions du pays - Appréciation du caractère politique des infractions laissées au pouvoir discrétionnaire de l'Etat requis - Rappelle les tortures subies par les Basques espagnols livrés à l'Espagne par la France alors qu'aucun délit n'a été relevé contre eux - (p. 2969) : utilisation du terrorisme pour porter atteinte aux droits de l'homme - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ces trois projets de loi contraires à la Constitution, dangereux et inutiles.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers** [n° 342 (86-87)] - (7 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3056) : opportunité de ce projet - Augmentation de la petite et moyenne délinquance - Relèvement de l'amende pour recel - Rappelle son opposition au récent projet de loi tendant à faciliter l'installation des machines à sous dans les casinos ;

blanchissement de l'argent frauduleux - Absence de mesures tendant à accroître l'efficacité des services de police - Regrette que les mesures de répression soient préférées à la prévention - Malgré certaines réserves, votera ce projet de loi.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs** [n° 332 (86-87)] - (27 octobre 1987) - **Question préalable** (p. 3488) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable - Déploie l'accroissement de la pauvreté en France - Incidences des privatisations : développement d'une véritable industrie de l'intermédiation financière - (p. 3489) : accès au marché français des financiers internationaux - Chute générale des bourses de valeurs des pays capitalistes - Déploie la politique conduite par le Gouvernement de la France en matière de privatisations - Aliénation de la France par le gonflement des valeurs boursières - (p. 3490) : croissance de l'endettement de l'Etat - Capitalisme et profit.

- **Proposition de loi relative à la fraude informatique** [n° 279 (86-87)] - (4 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3655) : importance des problèmes de la fraude informatique en raison du développement des cartes bancaires et autres cartes magnétiques - Création nécessaire de nouvelles incriminations pénales afin de mettre un terme à la nouvelle délinquance - Problème de la sécurité des systèmes informatiques - Insuffisance des investissements des banques et des compagnies d'assurances dans le domaine de la sécurité - Texte répressif, simple gêne pour la délinquance - Danger d'une interprétation abusive des dispositions du code pénal et exemple de dix militants de Renault Billancourt - Introduction de l'informatique dans des secteurs d'activité de plus en plus nombreux - (p. 3656) : rappelle la plainte déposée par l'association pour la protection des logiciels pour commercialisation frauduleuse de copies de logiciels informatiques contre un professeur de l'IUT de Toulouse - Protection des logiciels par la loi sur les droits d'auteur - Malgré les observations formulées, se déclare favorable, au nom du groupe communiste, à l'adoption de cette proposition - **Art. unique - Art. 462-4 du code pénal** (p. 3659) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Jacques Thyraud, rapporteur (qualification de piratage informatique la substitution au maître du système dans l'utilisation des logiciels, des données, des constituants physiques ou des liaisons) - **Après l'art. 462-4** : se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 7 de la commission (répression de la tentative des délits définis par les articles 462-2 et 462-4 du code pénal) - **Avant l'art. 462-6** : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 9 de la commission (répression du délit d'entente en vue de la préparation d'un piratage informatique).

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif** [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3759) : surcharge contentieuse des juridictions administratives - Emet des réserves sur la nécessité de créer des cours administratives d'appel - Succès de la réforme nécessitant la réduction des recours devant le Conseil d'Etat - Recevabilité des pourvois en cassation - Prévention du contentieux administratif - Recours pour excès de pouvoir - Moyens budgétaires et humains nécessaires à la réforme - (p. 3760) : extension des possibilités de recrutement au tour extérieur des tribunaux administratifs - **Art. 2** (p. 3775) : intervient sur l'amendement n° 13 de M. Jacques Grandon (intervention devant les cours administratives d'appel des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation) - **Art. 5** (p. 3782) : se déclare favorable à l'amendement n° 6 de la commission (élargissement des possibilités de recrutement extérieur des membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel) - **Art. 8** (p. 3786) : se déclare favorable à l'amendement n° 29 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression du premier alinéa de cet article relatif à la recevabilité des pourvois en cassation devant le Conseil d'Etat) - **Art. 10** (p. 3792) : se déclare favorable à l'amendement n° 32 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article autorisant les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel, saisis d'une question de droit nouvelle, à la renvoyer pour interprétation devant le Conseil d'Etat) - **Procédure de renvoi préjudiciel** - (p. 3794) : se déclare opposé à

l'amendement n° 11 de la commission (sursis à statuer sur une question de droit nouvelle ayant des conséquences sur le règlement d'autres litiges, jusqu'à l'avis du Conseil d'Etat ou, à défaut, à l'expiration du délai de trois mois imparti) - Difficultés de la magistrature et des juridictions inférieures en cas de possibilité de saisine immédiate du Conseil d'Etat sur une question de droit nouvelle - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3802) : opposition du groupe communiste à ce projet de loi.

- **Rappel au règlement** - (10 novembre 1987) (p. 3765) : souhaite que le ministre de l'intérieur soit entendu par les commissions du Sénat sur les violences dont a été victime un syndicaliste lors d'une récente manifestation à Amiens - Dénonce la politique répressive insupportable du Gouvernement, notamment contre les grévistes, les étudiants et les kanaks.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal - Deuxième lecture** [n° 41 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Art. 1 A (p. 3822) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (rétablissement de cet article, voté en première lecture par le Sénat, et tendant à créer un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies) - Inefficacité de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, MILT - Injonction thérapeutique : essais limités du fait du manque de crédits.

- **Projet de loi relatif aux fusions et aux scissions de sociétés commerciales et modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales** [n° 385 (85-86)] - (12 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3835) : texte en projet : contexte de l'Acte unique européen et du grand projet d'harmonisation des législations nationales en vue de 1992 : conception bourgeoise d'un «grand marché» européen facilitant les placements financiers, la pénétration des produits américains et japonais - (p. 3836) : annonce du règne des multinationales : recul de l'emploi ; diminution des capacités de production de la France cantonnée dans des activités tertiaires ; sacrifice de régions entières au bénéfice de certaines grandes métropoles régionales : exemple du bassin sidérurgique lorrain et du bassin Nord - Pas-de-Calais - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi - Art. 3 (p. 3840) : intervient sur l'amendement n° 10 de M. Etienne Dailly, rapporteur (obligation pour les sociétés participant à une opération de fusion ou de scission de déposer au greffe du tribunal de commerce une déclaration de conformité avec la loi et les règlements) - Portée de la responsabilité du greffier dans le cas de l'adoption de cet amendement - Demande la prise en charge par l'Etat de la responsabilité du greffier traitant des affaires commerciales - Avant l'art. 4 (p. 3842) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (contrat de travail nécessaire pour qu'un salarié soit nommé administrateur en cas de scission) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3858) : vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4758) : volonté du Gouvernement de détourner l'action de l'Etat de ses missions d'intérêt général - Dispositions relatives à la police nationale traduction matérielle de l'orientation du tout-répressif - Absence de prise en compte de la délinquance non déclarée dans les résultats publiés - Politique de régression sociale, source de nombreux conflits et utilisation de la police pour empêcher l'expression des libertés fondamentales - Utilisation abusive des CRS - Rappelle le décès d'un jeune kanak et de Lucien Barbier un an après Malik Oussekiné - Exige que la lumière soit faite sur ces drames et que cesse l'impunité dont jouissent leurs responsables - Dénonce la répression au service des patrons - (p. 4759) : constate le mécontentement des policiers devant ce détournement de mission - Réduction des crédits prévus pour la construction et la rénovation des commissariats - Régression des moyens de fonctionnement

des services et de l'aide apportée par l'Etat aux logements des policiers - Réduction des moyens humains et matériels du service des transmissions - Problème de la répartition et de l'utilisation des personnels de la police nationale - Remise en question de l'ilotage malgré la preuve de son efficacité - Problème de l'accueil des victimes de la délinquance - Mise à contribution des communes au mépris du principe selon lequel la sécurité relève de la compétence exclusive de l'Etat - Transfert de charges en l'absence d'un transfert de moyens et charge supplémentaire pour les contribuables locaux - Se déclare opposé à l'utilisation des appelés du contingent dans la police - Menaces pour la souveraineté d'action de la police nationale dans la perspective de l'espace policier et judiciaire européen - Politique inefficace pour la sécurité des citoyens et dangereuse pour la démocratie et la liberté - Rappelle les trois principes complémentaires de la police : prévention, dissuasion, répression - Souhaite le développement de l'ilotage - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - (p. 4760) : rappelle que le parti communiste n'a jamais porté atteinte aux libertés des citoyens - Police aux ordres du patronat, exemple d'Eragny, et l'utilisation d'hélicoptères pour enlever les machines chez Renault - Rappelle les décès de Malik Oussekiné et de Lucien Barbier et que le droit de manifestation est un droit constitutionnel.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** [n° 102 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5445) : maintien en vie des entreprises au moment de leur transmission, objet de ce projet - Constate que depuis plus de dix ans la politique économique de la France est fondée sur l'élimination des « sureffectifs », sur l'austérité salariale et la réduction des dépenses sociales et publiques - Considère que ce projet n'est que poudre aux yeux - Importance des prélèvements effectués par les grands groupes industriels, les banques et la grande distribution sur les entreprises - Importance de l'article 21 qui constitue à lui seul le chapitre II qui étend à tout attributaire d'une entreprise, parent ou non du détenteur décédé, les avantages fiscaux attachés à la donation-partage - Déformation du droit civil aux seules fins d'obtenir un avantage fiscal - (p. 5446) : constate que le troisième chapitre surenchérit sur les avantages fiscaux déjà accordés aux entreprises pour le plus grand bien de la spéculation mais non pas de l'investissement productif - Rappelle les propositions du groupe communiste qui tendent à aider véritablement les PMI-PME : organisation des accords de partenariat entre les PME et les grands groupes, diversification de la production, réduction du coût des équipements, formation des travailleurs et adaptation des techniques - Souhaite la réduction de toutes les facilités de profits et de placements parasitaires et spéculatifs - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 22, 87-88) de M. Roger Romani et des membres du groupe du rassemblement pour la République, apparentés et rattachés administrativement, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français établis hors de France** [n° 157 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5483) : rejet d'une demande de suspension en raison de l'insuffisance de gravité des faits et en l'absence de troubles de l'ordre public - Nécessité de connaître les faits pour apprécier leur gravité - Rappelle la lettre de M. Etienne Dailly, président de la commission, adressée au Garde des sceaux, le 6 novembre 1987 - Donne lecture de la réponse de M. le Garde des sceaux stipulant que M. Paul d'Ornano a été inculpé le 10 juillet 1987 pour une infraction au code électoral prévue et réprimée par les articles L 51 et L 90 du code électoral, à la suite d'un affichage publicitaire hors des panneaux électoraux - Dénonce l'importance de l'affichage : 5000 affiches pour l'ensemble de la France ; et la similitude des affiches de l'association pour l'information des citoyens, APIC, avec celles du RPR - (p. 5484) : rappelle le dépôt d'une plainte par les « verts » choqués par les ressemblances des campagnes de l'APIC et du RPR - Précise que dans le constat des enquêteurs, consigné dans un rapport, l'élabora-

tion, l'édition, l'impression et l'apposition des affiches « Demain se joue sur un seul tour » ont été financées par des fonds provenant du RPR - (p. 5485) : estime que cette affaire tombe sous le coup de l'article 150 du code pénal qui peut entraîner des condamnations graves et qu'elle trouble l'ordre public ; abus de biens sociaux - Au nom du groupe communiste, votera contre les conclusions de la commission spéciale - (p. 5489) : estime que l'honneur et la dignité du Parlement veulent qu'il soit informé de tous les faits - Rappelle la réélection à une plus forte majorité de M. Bernard, Michel Hugo après l'annulation des élections municipales de Trappes.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff**, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 140, 87-88) de M. André Méric et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 167 (87-88)] - (15 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5490) : estime que le Sénat ne doit pas se déterminer sur des considérations politiques mais par rapport à des faits - Rappelle que le parti communiste français est le seul, depuis sa création en 1920, à n'avoir jamais porté atteinte aux libertés en France.

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale** [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5692) : rappelle l'adoption en novembre 1985 d'une modification importante du code de procédure pénale qui instituait la collégialité en matière d'instruction - Insuffisance des moyens du Gouvernement pour la mise en oeuvre de la réforme soulignée par le groupe communiste - Intrusion manifeste du pouvoir politique dans les affaires de justice - Dispositions qui tendent à « menotter » certains magistrats - Disparition de la notion de présomption d'innocence pour faire place à un système accusatoire ambigu - Texte élaboré en l'absence de concertation avec les magistrats et les avocats - Diminution des garanties individuelles en matière de détention provisoire et de contrôle judiciaire - Nomination de magistrats « volants » et maintien en activité de magistrats atteints par l'âge de la retraite - Existence en France de soixante-quinze tribunaux qui ne comportent qu'une seule chambre - (p. 5693) : dénonce l'insuffisance du nombre de magistrats et la situation dramatique des services judiciaires - Favorable au développement des peines de substitution et au renforcement du contrôle judiciaire - Souhaite l'interdiction de la détention provisoire de tout mineur - Absence de modification de l'ordonnance de 1945 - Insuffisance des centres d'hébergement pour accueillir les mineurs délinquants - Constate que la réforme de procédure pénale a pour but de tenter de désengorger les prisons - Titre II du projet et renforcement des pouvoirs de la chambre d'accusation - Etablissement de l'ordre du jour et du nombre des audiences par les chefs de juridiction - Mise à mal de la présomption d'innocence, principe majeur du système pénal - Exclusion du juge d'instruction de la chambre des garanties - Danger d'arbitraire - (p. 5694) : procédure du témoin assisté votée par l'Assemblée nationale - Rappelle les conditions d'adoption d'une décision de la cour européenne stipulant qu'il n'y avait pas violation de l'article 6 de la convention européenne - Estime que la décision de la collégialité préjugera bel et bien du fond - Considère ce texte comme inadmissible et inapplicable et, au nom du groupe communiste, se déclare opposé à son adoption - **Avant l'art. 1** (p. 5703) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable aux amendements identiques n° 12 de M. Jean-Marie Girault et n° 64 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (report de l'entrée en vigueur de la loi du 10 décembre 1985 dite « loi Badinter » à 1989) - **Art. 1** (p. 5704) : ses amendements n° 28 : suppression de cet article relatif à la délivrance des mandats de justice : attributions respectives de la chambre de garantie des libertés individuelles et du juge d'instruction ; n° 29 : suppression de la répartition des tâches entre le juge d'instruction et la chambre de garantie et rôle du juge d'instruction de décerner les mandats de dépôt ; n° 30 : obligation pour la chambre de garantie de se prononcer le jour même sur la mise en détention ; et n° 31 : notification à l'inculpé par le juge d'instruction du mandat de dépôt délivré par la chambre de garantie ;

notification portée sans délai au dossier de la procédure ; rejetés - **Avant l'art. 1** (p. 5706) : son amendement n° 27, précédemment réservé : interdiction d'ordonner en matière correctionnelle la détention provisoire à l'égard d'un mineur de seize ans ; rejeté - **Art. 2** (p. 5708) : ses amendements n° 32 : suppression des dispositions relatives à l'institution et à la composition de la chambre de garantie des libertés individuelles ; et n° 33 : la chambre de garantie est composée de trois magistrats du siège, dont le juge d'instruction chargé de l'affaire examinée ; rejetés - (p. 5709) : ses amendements n° 34 : présentation par le juge d'instruction saisi de l'affaire de ses observations ; et n° 35 : impossibilité pour un magistrat à peine de nullité du jugement de participer au jugement d'une affaire pénale dont il a connu, en qualité de membre de la chambre de garantie des libertés individuelles ; rejetés - **Art. 3** (p. 5716) : ses amendements n° 36 : suppression de cet article relatif aux dispositions qui ont trait au contrôle judiciaire et à son exécution ; n° 37 : possibilité pour le contrôle judiciaire d'être décidé à la demande et après les observations du juge d'instruction chargé de l'affaire, l'inculpé ou son conseil ayant été entendu ; et n° 38 : placement de l'inculpé sous contrôle judiciaire après entente préalable du juge d'instruction chargé de l'affaire ; rejetés - **Art. 4** (p. 5717) : son amendement n° 39 : suppression de cet article relatif aux dispositions d'harmonisation qui ont trait à la mise en détention provisoire en matière correctionnelle ; rejeté - **Art. 5** : son amendement n° 40 : suppression de cet article relatif à la saisine de la chambre de garantie des libertés individuelles et au placement provisoire sous main de justice ; rejeté - **Art. 6** (p. 5720) : son amendement n° 41 : suppression de cet article relatif au placement en détention provisoire ; rejeté - **Art. 3** (p. 5723) : se déclare opposé à l'amendement n° 9, précédemment réservé, de M. Charles de Cuttoli, rapporteur (possibilité pour la chambre de garantie des libertés individuelles d'imposer à l'inculpé placé sous contrôle judiciaire une ou plusieurs obligations nouvelles) - **Art. 7** (p. 5724) : ses amendements n° 42 : suppression de cet article relatif aux conditions de prolongation de détention provisoire ; et n° 43 : possibilité pour le juge d'instruction de prolonger la détention provisoire au-delà de quatre mois par une ordonnance spécialement motivée ; rejetés - **Art. 8** (p. 5726) : soutient l'amendement n° 44 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux dispositions d'harmonisation concernant les ordonnances de règlement) - **Art. 9** : son amendement n° 45 : suppression de cet article pour coordination ; rejeté - **Art. 10** (p. 5728) : son amendement n° 46 : suppression de cet article pour coordination ; rejeté - **Après l'art. 10** : son amendement n° 47 : possibilité de traduire le prévenu devant la chambre de garantie des libertés individuelles pour les demandes de détention provisoire formulées par le procureur de la République en cas de citation directe ; rejeté - **Art. 11** : son amendement de coordination n° 48 ; rejeté - **Art. 12** : ses amendements n° 49 : suppression de cet article relatif à la désignation par décret du président de la chambre d'accusation ; et n° 50 : désignation du président de la chambre d'accusation chaque année sur proposition de l'assemblée générale après avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature par décret du Président de la République ; rejetés - **Art. 13 bis** (p. 5730) : son amendement n° 51 : suppression de cet article relatif à l'allègement du dossier de la procédure devant la chambre d'accusation ; rejeté - **Art. 14** (p. 5730) : son amendement n° 52 : suppression de cet article relatif au renforcement des pouvoirs de la chambre d'accusation en vue d'éviter des retards dans l'instruction ; rejeté - (p. 5732) : son amendement n° 53 : possibilité pour le président de la chambre d'accusation, après avoir pris connaissance des observations du juge d'instruction saisi du dossier, de saisir cette chambre d'accusation ; rejeté - **Art. 15 A** (p. 5733) : son amendement n° 54 : suppression de cet article relatif à l'institution d'un statut de témoin assisté ; rejeté - **Art. 15 B** (p. 5734) : son amendement n° 56 : suppression de cet article pour coordination ; rejeté - **Art. 15** (p. 5735) : ses amendements n° 58 : suppression de cet article relatif à la fixation des audiences correctionnelles du tribunal de grande instance ; et n° 59 : fixation par l'assemblée générale du tribunal des audiences correctionnelles du tribunal de grande instance et de celles de la chambre de garantie des libertés individuelles ; rejeté - **Art. 16** (p. 5736) : son amendement n° 60 : suppression de cet article relatif à la fixation des

audiences correctionnelles de la cour d'appel ; rejeté - Art. 17 (p. 5737) : son amendement n° 62 : suppression de cet article relatif à l'abrogation de la loi du 10 décembre 1985 portant réforme de la procédure d'instruction en matière pénale ; rejeté - Art. 18 (p. 5738) : son amendement n° 63 : suppression de cet article relatif à la date d'entrée en vigueur de la loi ; rejeté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5739) : texte inacceptable - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à son adoption.

- **Rappel au règlement** - (18 décembre 1987) (p. 5713) : articles 32 et suivants relatifs à la tenue des séances, articles 42 et suivants relatifs à la discussion des projets et propositions de loi et articles 13 et suivants relatifs aux travaux des commissions - Proteste contre les conditions dans lesquelles ces derniers jours les textes sont présentés au Parlement - Rappelle l'ordre du jour de la convocation de la commission des affaires sociales pour le lundi 21 décembre - Absence d'audition des parties concernées par les projets de loi en discussion - Demande un délai pour le dépôt des amendements - Dénonce le mépris affiché vis-à-vis du Parlement, prélude à l'arbitraire et au pouvoir autoritaire.

- **Rappels au règlement** - (19 décembre 1987) (p. 5760, 5761) : articles 32 et suivants, relatifs à la tenue des séances ; articles 42 et suivants, relatifs à la discussion des projets et propositions ; articles 13 et suivants, relatifs aux travaux des commissions - Modifications incessantes et surcharge de l'ordre du jour de la fin de session ; absence de temps matériel pour élaborer les rapports des commissions, les discuter et déposer des amendements - Mépris manifesté par le Gouvernement plaçant le Parlement devant le fait accompli.

- **Proposition de loi tendant à permettre l'accès des conjoints de certaines personnes décédées en service aux emplois réservés - Deuxième lecture.** [n° 139 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5763, 5764) : vote de cette proposition de loi par le groupe communiste - Risques pris par les pompiers professionnels ou volontaires - Réforme nécessaire pour donner une réalité à l'adoption de cette proposition de loi ; diminution constante du pourcentage d'emplois réservés ; absence de réponse à la demande du groupe communiste de majorer de 5 % le nombre des emplois réservés exclusivement aux veuves de guerre et assimilées - Demande une simplification de la procédure et un raccourcissement des délais d'attribution.

- **Proposition de loi organique portant maintien en activité des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance** [n° 112 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5766) : situation de l'administration judiciaire : durée inadmissible des délais de jugement ; contexte de pénurie budgétaire et refus d'une politique de création de postes préconisée par le rapport Terré ; palliatif du maintien en activité de magistrats inadapté au rythme de croissance des affaires nouvelles - Vote du groupe communiste contre cette proposition de loi - Art. 1 (p. 5767) : vote par le groupe communiste de l'amendement n° 2 de M. Félix Ciccolini (suppression de cet article relatif au maintien en activité, sur leur demande, des magistrats des cours d'appel et des tribunaux de grande instance) - Art. 2 (p. 5768) : vote par le groupe communiste de l'amendement n° 3 de M. Félix Ciccolini (suppression de cet article relatif à la rémunération des magistrats maintenus en activité) - Art. 3 (p. 5769) : vote par le groupe communiste de l'amendement n° 4 de M. Félix Ciccolini (suppression de cet article fixant l'âge limite du maintien en activité) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5770) : vote du groupe communiste contre cette proposition de loi organique.

- **Rappel au règlement** - (19 décembre 1987) (p. 5770) : en raison d'une nouvelle modification de l'ordre du jour de la séance du 20 décembre, quasi-impossibilité pour le groupe communiste de déposer des amendements aux textes en discussion.

- **Proposition de loi tendant à réprimer la provocation au suicide - Deuxième lecture.** [n° 165 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5774) : vote du groupe communiste

contre la proposition de loi de M. Etienne Dailly adoptée par le Sénat en 1983, à la suite de la publication de l'ouvrage « Suicide, mode d'emploi » : caractère vague des dispositions proposées, propice à des dérapages ultérieurs ; modification du texte par l'Assemblée nationale - Augmentation du nombre de suicides, en particulier de jeunes ; responsabilité de la promotion de l'égoïsme social et de la réussite par l'argent - Cite des exemples de suicides de jeunes liés à la destruction des solidarités sociales ; suicides parmi les licenciés des chantiers navals de la Ciotat ; suicide de nombreux salariés des usines Ducellier d'Auvergne - Opération financière cultivée par les auteurs du livre incriminé sur le désespoir de certains - Nécessité de limiter la répression à celle de tels agissements - (p. 5775) : accord sur la substitution de la notion de provocation à celle d'incitation et aide au suicide - Souhaite une limitation de l'application de la loi à la provocation matérielle au suicide - Vote de cette proposition de loi par le groupe communiste.

LEGOUEZ (Modeste), sénateur de l'Eure (UREI).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires - Articles 34 et 35 - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 45] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991** [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 767) : limitation du projet de loi au titre V afin d'éviter les dérives possibles suite aux augmentations imprévisibles des dépenses du titre III relatif aux rémunérations et à l'entretien - (p. 768) : satisfaction du renforcement des moyens de la gendarmerie ; augmentation souhaitable du nombre des gendarmes - Service national : service actif ; encadrement des appelés ; casernement : réserves sur la vente des immeubles appartenant aux armées - Droit au travail des militaires retraités - Equilibre nécessaire entre la croissance des crédits militaires et la rigueur économique - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) - Rapporteur spécial (dépenses ordinaires) (p. 4438) : rappelle les succès des récentes manoeuvres qui se sont déroulées en Picardie et en Normandie - Respect des objectifs d'activités fixés par la loi de programmation, par les crédits destinés à l'entraînement et à l'activité des armées - Amélioration de la situation des personnels militaires et civils - Création d'emplois de gendarmes auxiliaires et de gendarmes d'active - Réajustement automatique de la solde des appelés - Amélioration des conditions de logement des militaires - Accroissement des crédits pour l'informatique, la bureautique et la télématique - (p. 4439) : diminution des dépenses du titre III en raison de la politique de limitation des traitements de la fonction publique et des diminutions d'effectifs - Transfert sur d'autres budgets de certaines charges de personnels - Evolution favorable du cours du dollar et du prix du pétrole - Augmentation du budget de fonctionnement des quatre sections d'armées - Augmentation des crédits d'entretien du matériel - Progression des crédits d'entretien des casernements - Regrette l'absence d'universalité du service national - Nécessité de veiller au contenu du service national et à ses conditions d'exécution - Maintien d'un haut niveau d'entraînement et d'activité - Défense de la population - Interrogation sur l'utilisation possible de jeunes appelés comme gendarmes auxiliaires - Problème de la diminution des effectifs de

l'armée d'active - (p. 4440) : préparation d'un programme d'amélioration de la condition militaire - Importance de l'état d'esprit et du « moral » des militaires - Souhaite que les armées ne soient pas l'objet de rumeurs et d'insinuations à l'occasion de diverses « affaires » - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption des crédits du titre III.

LEGRAND (Bernard), sénateur de la Loire-Atlantique (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre titulaire du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - [n° 95 (87-88) tome 19] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves** - (5 mai 1987) (p. 685) : présente la question orale de M. Jean-Pierre Cantegrit - Insuffisances et imperfections de la protection sociale des veuves - Réglementation des pensions de reversion - (p. 686) : nécessaire prise en compte des problèmes de veuvage de façon à faire disparaître les injustices du système actuel - Réglementation des pensions de reversion marquée par le niveau modeste des prestations et la grande disparité de leurs règles d'attribution - Conditions de ressources - Pénalisation des revenus professionnels par rapport aux autres revenus dans l'appréciation des ressources - Souhaite la prise en compte de la situation réelle des intéressées afin d'éviter des inégalités de traitement inadmissibles - Problème du montant des pensions de reversion - Souhaite une harmonisation des taux de reversion - Inégalités entre régimes - Problème des règles de cumul entre une pension personnelle et l'avantage de reversion - Réforme annoncée par le Premier ministre des droits des conjoints en matière d'assurance vieillesse - Disparité des règles de cumul, grave facteur d'inégalité pour les veuves - Règles d'attribution de l'allocation du Fonds national de solidarité (FNS) - Délais de liquidation des pensions de reversion - (p. 687) : avances sur pensions financées sur les fonds d'action sanitaire et sociale - Souhaite une refonte de l'assurance vieillesse et l'amélioration des pensions de reversion.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - 3 - Météorologie - (27 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (aviation civile) (p. 4614) : perturbation depuis douze à quinze ans du trafic aérien français par les conflits des contrôleurs de la navigation aérienne - Conflit entre la direction d'Air Inter, les pilotes et les mécaniciens navigants - Conséquences de l'application de l'Acte unique européen pour le transport aérien - Perspective d'une déréglementation européenne et examen des résultats de la déréglementation américaine - Augmentation du nombre des passagers transportés et encombrement des aéroports - Amélioration de la sécurité - Aéroport de Gibraltar revendiqué par les britanniques et les espagnols - Présentation par la commission des communautés européennes de propositions pour la réalisation progressive d'un marché unique évitant les inconvénients d'une déréglementation mal contrôlée et accord du 25 juin dernier à Luxembourg - Nécessité de rechercher les moyens de créer une véritable Europe du transport aérien permettant de faire face à la concurrence américaine et asiatique - (p. 4615) : sou-

haite une complémentarité entre les trois compagnies françaises de taille internationale et les compagnies régionales à l'approche du marché de 1992 - Souhaite que la libéralisation du transport aérien s'accompagne d'une vigilance accrue en ce qui concerne la sécurité - Constate que malgré la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran, les avions de la compagnie nationale iranienne atterrissent régulièrement à Paris - Se réjouit de la bonne santé des compagnies aériennes françaises en raison de la qualité de leur personnel et de leur formation - Formation des pilotes, affaire de l'Etat - Critique la répartition géographique des charges de travail de l'Aérospatiale qui pose quelques problèmes - Rappelle les études réalisées aux Etats-Unis relatives au lancement d'un démonstrateur baptisé X 30 - Au nom de la commission des affaires économiques, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)]** - (14 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5355, 5356) : inadaptation d'un dispositif juridique, générateur de rigidités, à la solution des problèmes en Nouvelle-Calédonie ; nécessité d'un accord politique préalable - Maintien des incertitudes malgré les résultats du référendum - Dispositions positives du statut en projet : principe d'autonomie de fonctionnement ; place aux droits de l'opposition et association des minorités à l'administration ; composition du conseil exécutif - Difficultés de mise en oeuvre des conditions de majorité - Réserves sur le nouveau découpage régional - Absence de plan de développement économique - Absention d'un certain nombre de sénateurs de la gauche démocratique sur ce projet de loi.

LE GRAND (Jean-François), sénateur de la Manche (RPR) - Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre de la délégation parlementaire pour les communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 219 (JO Débats du 17 juin 1987) (p. 1915) - Ministère : Economie - *Suppression des perceptions rurales* - (Réponse : JO 20 juin 1987) (p. 2081) - Economie (ministère de l').

Questions orales avec débat :

n° 26 (JO Débats du 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Agriculture - *Politique agricole du Gouvernement* - (Retirée : octobre 1987) - Agriculture.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)]** - Suite de la discussion - (7 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 55, 56) : favorable à l'action du Gouvernement - Amélioration des conditions de travail des gardiens de prisons.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - (16 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 261) : importance de la décentralisation à l'échelle de la région - Réforme de la fonction publique territoriale : importance de la continuité du service public ; problèmes posés par la substitution de la notion de cadre d'emploi à celle de corps - (p. 262) : recrutement : question sur la multiplicité des concours - Centres de formation -

Organisations syndicales représentatives - Caractère dynamisant de l'autonomie reconnue aux élus - Amélioration des coûts par la rationalisation du fonctionnement - Communes rurales : garantie de carrière apportée aux secrétaires généraux de mairies - Agents de l'Etat mis à disposition dans les régions - Vote de ce projet de loi par le groupe RPR.

Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Art. 2 (p. 327) : son amendement n° 209 : nomination des fonctionnaires territoriaux par l'autorité territoriale en dehors de toute limitation de recrutement ; retiré.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 102 (87-88)]** - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5444) : texte donnant satisfaction aux chefs d'entreprises - Importance et complexité du problème de la succession à la tête d'une entreprise petite ou moyenne - Transmission des entreprises n'étant pas seulement un problème juridique et fiscal - Entreprise, patrimoine professionnel personnel - Rappelle le projet de loi sur l'épargne et la réforme de la reprise de l'entreprise par les salariés - Signale que 200.000 entreprises en moyenne sont concernées chaque année par un problème de succession - Constate que la moitié des dirigeants des entreprises ont dépassé l'âge de 50 ans - Confrontation à une véritable mutation de l'appareil industriel - Se réjouit de la réduction des obstacles à la transmission des entreprises grâce à l'usage de la donation-partage - Amélioration apportée par l'Assemblée nationale aux dispositions régissant les cessions de fonds de commerce, notamment les petits fonds - (p. 5445) : favorable au maintien de l'amendement adopté par l'Assemblée nationale qui tend à introduire pour les plus-values de cession de fonds de commerce un abattement de 5 % par an à partir de la cinquième année d'exploitation - Nécessité de lever tous les obstacles qui paralysent le dynamisme des entreprises et d'assurer aux créateurs et repreneurs d'entreprises un statut social comparable à celui qu'ils auraient pu avoir en tant que salariés - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

LE JEUNE (Edouard), sénateur du Finistère (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 85-692 du 10 juillet 1985 relative à l'élection des conseils régionaux [n° 155 (86-87)] (18 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Elections et référendums.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) (p. 4605) : importance pour l'économie des secteurs du commerce et de l'artisanat - Progression de la proportion de SARL - Méconnaissance du statut du conjoint du chef d'entreprise - Se réjouit des efforts du Gouvernement en faveur de l'apprentissage - Importance de l'artisanat dans le développement économique, notamment en zone rurale - Cite l'opération programmée d'aménagement et de rénovation du commerce, de l'artisanat et du tourisme, OPARCAT, montée en centre Bretagne - (p. 4606) : nécessaire lutte contre le travail clandestin - Conséquences de l'aggravation du poids des charges fiscales et sociales pesant sur les entreprises artisanales - Egalité fiscale et sociale complète en faveur des artisans et des commerçants - Absence d'harmonisation du régime maladie des artisans avec le régime général - Pénalisation des entreprises de main-d'oeuvre - Problème des cotisations et pensions de vieillesse - Création d'un fonds d'aménagement des structures artisa-

nales, FASA - Réforme de l'apprentissage - Mise en oeuvre des contrats de qualité dans les centres de formation d'apprentis, CFA - Effets positifs de la liberté des prix - Réglementation de la concurrence et d'un certain nombre de pratiques discriminatoires - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5005) : achèvement du rattrapage du rapport constant - Constate un retour à la juste et réelle proportionnalité des pensions d'invalidité de 10 à 80 % - Remarque une diminution pour la première fois du budget des anciens combattants - Absence de mesures positives en faveur des familles des morts - Prise en compte de la réparation des séquelles de l'amibiase - Rappelle les principales préoccupations des associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord : inscription de la mention guerre sur les brevets de pension des anciens combattants d'Afrique du Nord - Respect de l'égalité des droits en matière de campagne double - Problème des troubles neuro-psychiques ou psycho-névroses de guerre - Problème de la constitution de la retraite mutualiste du combattant et de la revalorisation du plafond majorable - (p. 5006) : possibilité de retraite anticipée à 55 ans à taux plein pour les anciens combattants d'Afrique du Nord demandeurs d'emploi arrivant en fin de droits - Souhaite une nouvelle définition de l'unité de référence et de l'unité combattante - Statut des anciens prisonniers du Viet-Minh - S'élève contre les forclusions qui sont opposées aux combattants volontaires de la Résistance - Rappelle que le droit à réparation a été établi par la loi et qu'aucune forclusion n'a été imposée en dehors de celle que l'on oppose aux anciens combattants de la Résistance - Souhaite que la proposition de loi de M. André Méric relative aux anciens de Rawa-Ruska, adoptée par le Sénat, soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale lors de cette session parlementaire - Favorable au dépôt d'un projet de loi pour ouvrir des droits aux authentiques résistants - Célébration du soixante-dixième anniversaire du 11 novembre 1918 - Souhaite l'attribution d'un contingent spécial de croix de la Légion d'honneur aux anciens poilus de la guerre 1914-1918 - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - (p. 5016) : constate l'absence de réponse du Gouvernement au problème des forclusions opposées aux combattants résistants - Rappelle les dépôts de propositions de lois à l'Assemblée nationale comme au Sénat sur ce sujet.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux [n° 100 (87-88)]** - (8 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5137) : au nom du groupe de l'union centriste se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

LEJEUNE (Max), sénateur de la Somme (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la création de zones d'entreprises dans le département de la Somme [n° 357 (86-87)] (7 juillet 1987) - Emploi.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires - Articles 34 et 35 - Section marine - [n° 96 (87-88) tome 8] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : création de zones d'entreprises dans la Somme** (9 avril 1987) (p. 121).

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)]** - (29 avril 1987) - Discussion générale (p. 579) : existence de 80.000 électeurs en Nouvelle-Calédonie pour une popula-

tion de 150.000 habitants et une superficie égale à deux fois celle de la Corse - Importance du métissage - Choix du statut de territoire d'outre-mer par la Nouvelle-Calédonie après la deuxième Guerre mondiale - Abrogation du statut en 1963 et remise de l'autorité à un gouverneur - (p. 580) : sérieuses dégradations depuis 1981 - Déclaration en 1979 du premier secrétaire du parti socialiste, François Mitterrand, et promesse d'accorder l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie en cas d'accession au pouvoir - Nomination de M. Christian Nucci, Haut-commissaire à Nouméa et mise à l'écart de M. Dick Ukeiwé au bénéfice de M. Tjibaou à la présidence de l'assemblée territoriale - Création du parti indépendantiste calédonien en 1982 - Rappelle la démission du député Jacques Lafleur en signe de protestation - Affirmation d'une politique de prédétermination sans consultation des intéressés - Promesse d'autodétermination lors de la conférence de Nainville-les-Roches en 1983 et annonce d'un référendum en 1989 - Succès des loyalistes aux élections de novembre 1983 et élection de M. Dick Ukeiwé aux fonctions de président du gouvernement territorial - Constitution d'un prétendu gouvernement provisoire canaque autour de M. Tjibaou, premier acte de sécession - Participation des seuls Mélanésiens à la consultation référendaire et indépendance, exigences indépendantistes - Nomination de M. Edgard Pisani le 3 décembre 1984 en qualité de délégué du Gouvernement - Apaisement des esprits et rétablissement de l'ordre avec le remplacement de M. Edgard Pisani par M. Fernand Wibaux - Projet d'indépendance-association de M. Edgard Pisani et découpage savant pour donner la majorité aux indépendantistes canaques - Report du référendum et remplacement du statut Lemoine jamais appliqué par le statut Pisani - (p. 581) : élections de 1986 et rétablissement de l'ordre républicain - Indemnisation des personnes victimes des événements par le Gouvernement Chirac - Réduction des forces de l'ordre - Souhaite que la consultation puisse se dérouler dans le calme et dans les conditions d'impartialité prévues par la loi - Statut proposé par le Gouvernement fondé sur l'autonomie et la régionalisation après adoption du référendum - Parlement appelé à adopter le nouveau statut de la Calédonie après consultation du congrès du territoire - Réforme foncière et scolarisation, éléments essentiels de la grande oeuvre à entreprendre - Richesse du sol de la Nouvelle-Calédonie et du fond des mers qui l'entourent - Position géographique clé pour les forces aériennes et navales du monde libre - Souhaite que le Président de la République reprenne les propos qu'il avait tenus le 2 décembre 1984 avec M. Dick Ukeiwé, à savoir que « tout serait fait pour que la Nouvelle-Calédonie demeure la France si les Calédoniens le souhaitent » - Rôle de gardien de la Constitution et de garant de l'intégrité du territoire national et des libertés publiques du Président de la République.

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)]** - (6 mai 1987) - Discussion générale (p. 751) : rôle de la bombe à neutrons dans la dissuasion dans le cas d'une Europe dénucléarisée - Débat sur le porte-avions nucléaire - Evolution de la flotte de surface - Risque d'une exclusivité donnée au théâtre européen : exemple des problèmes posés par la surveillance de l'espace maritime proche de la base de Kourou ; poussée stratégique de l'Union soviétique et activité révolutionnaire de Kadhafi dans la zone du Pacifique-Sud.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Art. 2 (p. 1928) : son amendement n° 13, soutenu par M. Jacques Pelletier : situation des rapatriés des anciens départements sahariens, des Oasis et de la Saoura ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (section marine) (p. 4446) : augmentation des crédits de paiement de la marine - Priorité aux équipements - Diminution des crédits de carburants - Interrogation sur le coût des opérations du golfe Persique - Insuffisance de l'entretien programmé - Vieillesse de la flotte - Hausse des crédits d'équipement en conformité avec les orientations de la loi de programmation - Existence de deux marines à vocation dis-

tincte : la force océanique de dissuasion et la flotte classique - Augmentation des crédits « recherche et développement » - Hausse des crédits d'équipement de l'aéronautique navale - Problème du renouvellement de la flotte classique et construction nécessaire de 10 000 à 12 000 tonnes par an pour en maintenir la capacité militaire - Signale le nombre important de bâtiments qui ont plus de trente ans d'âge - (p. 4447) : problème de la sécurité de l'emploi du militaire - Conséquences de la crise économique sur les tâches et sur les carrières - Coût élevé d'une marine efficace - Rappelle la mission du groupe aéronaval dans l'océan Indien - Marine indispensable pour continuer d'assurer la présence de la France partout dans le monde - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ces crédits.

- **Question au Gouvernement : vente d'armes à l'Iran (17 décembre 1987) (p. 5604).**

LEMARIE (Bernard), sénateur des Côtes-du-Nord (UC).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.

- Membre du conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4379) : projet globalement raisonnable, adapté, équilibré et réaliste - Intérêt de la mise en oeuvre des moyens préventifs et curatifs de certains fléaux - Situation de la drogue particulièrement préoccupante ; inquiétant élargissement des publics usagers - (p. 4380) : hommage à l'action de la douane, de la gendarmerie et de la police dans ce domaine - Importance d'une action de récupération des drogués ; moyens du ministère quelque peu étriés pour cela - Regrette le refus de création d'un institut national scientifique chargé de traiter des aspects scientifiques et spécifiquement médicaux de la toxicomanie et ayant un objet de coordination des différentes recherches - Création pourtant nécessaire pour éviter la dispersion des efforts et permettre d'élargir l'étude à toutes les formes de pharmacodépendance, y compris le tabagisme et l'acoolisme - Importance du nombre de morts et des dépenses sanitaires et sociales entraînées par ces dépendances - Approuve les mesures de prévention prises par le Gouvernement - (p. 4381) : satisfaction générale devant la réglementation de la vente des seringues - Interroge le Gouvernement sur la possibilité d'un contrôle sanitaire des utilisateurs du « minitel rose » - Urgence d'une refonte de l'hébergement et des perspectives de vie des personnes âgées dans la voie, par exemple, d'une généralisation du lit médicalisé - Groupe de l'union centriste votera le budget.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4767) : rappelle les importants dégâts provoqués par la catastrophe qui s'est abattue dans la nuit du 15 au 16 octobre sur six départements de Bretagne et de Basse Normandie - Pense que les crédits attribués aux sinistrés figureront dans la loi de finances rectificative pour 1987 - Souligne le bilan particulièrement lourd de cette catastrophe sans précédent depuis deux siècles - Mesures exceptionnelles prises par le Gouvernement - (p. 4768) : application des lois du 13 juillet 1982 et du 10 juillet 1984 concernant l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles et le régime de garantie contre les calamités agricoles - Hommage à tous les sauveteurs civils et militaires qui ont participé au rétablissement des conditions minimales d'existence - Attire l'attention du Gouvernement sur la multitude de petits propriétaires forestiers qui se retrouvent ruinés - Evalue à 8 millions de mètres cubes les bois mis à terre dont la moitié seulement pourra être commercialisée comme bois à brûler ou comme matière de trituration - Nécessité d'agir vite pour assainir le sous-bois et préserver les arbres

qui ont été épargnés - Importance du coût de la remise en état des parcelles sinistrées - Problème de l'insuffisance des bûcherons et de l'aide annoncée dans le projet de loi de finances rectificative pour 1987 en faveur des agriculteurs victimes de la tempête - Souhaite que l'Etat accorde des avances aux scieries, aux entreprises de transport de grumes, des facilités de trésorerie aux collectivités et que l'office national des forêts, ONF, suspende toute adjudication de bois « sur pied » - Rappelle la mise à la disposition du préfet d'un fonds pour parer aux détresses les plus flagrantes - Constate l'inscription dans le projet de loi de finances rectificative pour 1987 d'une somme de 340 millions de francs pour la Bretagne au titre des catastrophes naturelles - (p. 4769) : souhaite que cette dotation soit rapidement mise à disposition et répartie équitablement en fonction de l'importance des préjudices subis.

LENGLET (Charles-Edmond), sénateur de la Somme (rattaché administrativement au groupe GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre suppléant du Conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la création de zones d'entreprises dans le département de la Somme [n° 357 (86-87)] (7 juillet 1987) - **Emploi**.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Agriculture - Industries agricoles et alimentaires** - [n° 95 (87-88) tome 3] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement**: tracé du TGV Nord (5 novembre 1987) (p. 3708).
- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (industries agricoles et alimentaires) (p. 4536) : redressement depuis 1986 des industries agro-alimentaires mais fragilité de ce secteur insuffisamment concentré ; insuffisance des exportations - (p. 4537) : insuffisance globale de l'effort de recherche-développement dans le secteur agro-alimentaire ; crédits destinés au financement du programme « Aliment 2000 » - Dispositions relatives au droit de l'alimentation figurant dans le projet de loi relatif à la modernisation de l'agriculture et du secteur agro-alimentaire ; nécessaire protection du consommateur - Secteur coopératif dans les industries agro-alimentaires - Regrette la suppression de postes d'ingénieurs à l'Institut national de la recherche agronomique, INRA - Promotion : crédits de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires, SOPEXA ; Centre français du commerce extérieur, CFCE - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

LEOTARD (François), ministre de la culture et de la communication (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] (24 juin 1987) - **Arts et spectacles**.

Projet de loi relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Patrimoine esthétique, archéologique et historique**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi** relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3556) : prise en compte des enseignements artistiques comme élément fondamental de la politique française d'éducation et de culture - (p. 3557) : analyse les raisons justifiant une coopération étroite des ministères de la culture et de l'éducation - **Egalité d'accès à la culture** - **Rôle de l'école** dans la réduction des handicaps sociaux - **Contribution des disciplines artistiques à l'expression des personnalités** - **Préparation aux mutations professionnelles et technologiques** : place prépondérante des métiers des arts et de la culture - Au-delà de la nécessité juridique, volonté du législateur de promouvoir définitivement les enseignements artistiques au sein du système éducatif et professionnel - Rappelle les diverses lois ayant mentionné ou englobé les enseignements artistiques : loi du 11 juillet 1975 relative à l'éducation ; loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur ; loi du 22 juillet 1983 relative aux compétences des collectivités territoriales en matière d'enseignement artistique ; lois du 16 juillet 1971 relatives à l'enseignement professionnel et technologique - **Structure générale de ce projet** - **Définition des enseignements artistiques dispensés dans les établissements d'enseignement général et supérieur** - **Intervention des professionnels des arts dans les établissements scolaires** - (p. 3558) : institution d'une procédure de reconnaissance, par le ministère de la culture, des établissements d'enseignement ne relevant pas de l'Etat - **Procédure d'homologation des titres et diplômes délivrés dans le secteur des enseignements artistiques** ; meilleure prise en compte sur le marché du travail - Rappelle que la récente loi relative au mécénat permet la déductibilité fiscale des sommes versées aux établissements d'enseignement artistique agréés - **Affirmation du rôle des enseignements artistiques dans la formation professionnelle initiale et continue** - **Incitation pour les établissements à mieux adapter les formations à l'environnement économique et culturel** - **Création d'un haut comité des enseignements artistiques** - **Mesures réglementaires devant accompagner ce projet**, notamment l'élargissement de la candidature des titulaires de titres et diplômes d'enseignement artistique à divers concours d'accès à la fonction publique - **Mesures d'ordre administratif** - (p. 3559) : mesures d'ordre contractuel : conventions visant à créer des passerelles entre les établissements d'enseignement ; conventions signées entre le ministère de la culture et les collectivités publiques concernées - **Mesures d'ordre financier réparties entre les budgets de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et de la culture** - **Etablissements d'enseignement artistique supérieur** - **Ecole nationale supérieure des arts décoratifs** - **Ecole nationale de création industrielle** - (p. 3560) : souci du Gouvernement de relever les défis des changements économiques et sociaux contemporains, du rayonnement international de la France et de l'épanouissement de tous - (p. 3580) : **inégalité géographique et sociale des conditions d'enseignement** - **Inégalité devant l'enseignement artistique** - **Conteste le bilan de l'action socialiste dressé par M. Jules Faigt** - (p. 3581) : rôle des maires - **Compétence pédagogique des artistes intervenants** - **Problème des associations** - **Bénévolat** - **Mécénat** - **Autonomie des écoles municipales de musique** - **Conditions d'accès à la culture en Afrique du Sud et au XIVe siècle, évo-**

quées par M. Franck Sérusclat - Intérêt des services éducatifs d'archives et des classes du patrimoine pour l'enseignement de l'histoire locale - Mesures financières prises en faveur des enseignements artistiques dès 1987 - (p. 3582) : lien étroit entre redressement économique et redressement culturel - Opportunité de cette loi - Nécessité de renforcer la position culturelle de la France dans la compétition internationale - Partenariat - Rôle des collectivités locales - Problème des enseignements artistiques dans les petites communes ; envisage des solutions par l'intermédiaire des syndicats de communes ou des départements - Diminution de la création audiovisuelle française entre 1981 et 1986 - Augmentation en 1987 et 1988 du budget de la culture - (p. 3583) : inégalité sociale d'accès à la culture - Conflits entre patrimoine et création - Développement de l'enseignement du chant en France - Art. 1 (p. 3587, 3588) : accepte l'amendement n° 8 de M. Marcel Lucotte, rapporteur (définition des finalités des enseignements artistiques ; élargissement de la liste des disciplines faisant l'objet d'un enseignement artistique ; distinction entre la formation artistique intégrée à la formation scolaire et les enseignements spécialisés et supérieurs) - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 25 de M. Paul Loridant et s'oppose aux sous-amendements du même auteur n° 26, n° 27 et n° 28, tendant à insérer dans les enseignements artistiques les arts du livre, les arts monumentaux, le cirque et le mime - S'oppose à l'amendement n° 41 de M. Ivan Renar (enseignement artistique organisé de la même façon que les autres disciplines enseignées dans les établissements scolaires) - Art. 7 (par priorité) (p. 3594) : sur l'amendement n° 16 de la commission, qu'il accepte (suppression de la référence au chapitre premier du projet de loi afin d'étendre la procédure de reconnaissance à des établissements ne relevant pas de l'éducation nationale ou d'un autre ministère), son sous-amendement n° 52 ; adopté - (p. 3595) : accepte les amendements de la commission, n° 17 (détermination par décret des conditions d'octroi de la reconnaissance) et n° 18 (reconnaissance de plein droit des établissements relevant des collectivités territoriales) - Son amendement n° 53 : suppression de la référence aux établissements ne dépendant pas du ministère de la culture ; adopté - (p. 3596) : accepte l'amendement n° 19 de la commission (reconnaissance valant agrément du ministre chargé de la culture au sens des dispositions du code général des impôts relatives au mécénat) - Art. 8 (p. 3602) : sur l'amendement n° 20 de la commission, qu'il accepte (homologation des titres et diplômes de l'enseignement artistique), son sous-amendement n° 51 ; adopté - Unicité de la liste d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement artistique - Art. 9 : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Ivan Renar (suppression de la participation des titulaires de titres et diplômes homologués à des tâches d'enseignement) - Chapitre III (p. 3604) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Paul Loridant (suppression de ce chapitre et de son intitulé relatifs à la création d'un haut comité des enseignements artistiques) - Collaboration étroite, au sein de ce comité, entre les ministères de la culture et de l'éducation nationale - Art. 13 (p. 3607) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant, n° 34 (suppression de cet article relatif à la création du haut comité des enseignements artistiques), n° 35 (extension de la composition du haut comité aux représentants des collectivités territoriales), n° 36 (présidence de ce haut comité) et n° 37 (conditions de représentation, d'élection et de désignation des membres du haut comité, durée de leur mandat et modalités de son fonctionnement fixées par décret en Conseil d'Etat) ainsi qu'à l'amendement n° 7 (1°) de M. Pierre-Christian Taittinger (évaluation, par le haut comité, des enseignements artistiques dispensés) - Accepte l'amendement n° 7 (2°) du même auteur (publication par le haut comité d'un rapport annuel rendant compte de ses travaux et de l'état des enseignements artistiques en France) et les amendements de la commission, n° 22 (composition du haut comité des enseignements artistiques) et n° 23 (composition et mode de désignation des membres du haut comité et modalités de son fonctionnement précisées par décrets) - (p. 3608) : mesures financières d'accompagnement de ce projet de loi - (p. 3609) : composition et mission du haut comité des enseignements artistiques - Après l'art. 13 (p. 3610) : accepte l'amendement n° 24 de la commission (présentation annuelle au Parlement, par le Gouvernement, de l'état réca-

pitulatif des crédits consacrés aux enseignements artistiques) et, sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 38 de M. Paul Loridant - S'oppose à l'amendement n° 50 de M. Ivan Renar (présentation par le ministre de l'éducation nationale d'un plan de rattrapage des enseignements artistiques et de mise en oeuvre de la présente loi précisant notamment le nombre de postes d'enseignants à créer) - Intitulé (p. 3611) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de M. Pierre-Christian Taittinger (« Projet de loi tendant à l'éveil, à la formation et à l'éducation artistique ») - Sur l'ensemble (p. 3613, 3614) : remercie le Sénat pour le dialogue fructueux engagé sur ce projet - Faiblesse des dépenses supplémentaires incombant aux collectivités territoriales par rapport à l'effort consenti par l'Etat pour cette opération - Développement du partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales - Réflexion du ministre de l'éducation nationale sur la réforme des rythmes scolaires - Contribution de l'éducation artistique à l'épanouissement des êtres humains et à l'affirmation de l'identité culturelle - Souhaite éviter les pièges de la nostalgie du passé et de l'étatisme - Développement de la culture en accord avec le monde contemporain.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)]** - (5 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3684) : rappelle la présentation par André Malraux, il y a vingt-cinq ans au Parlement, des deux lois de programme votées en 1962 et en 1969 en faveur de la restauration des monuments historiques - Loi de programme sur les musées en 1978 - Politique culturelle ordonnée autour de trois priorités : rayonnement international de la culture française, enseignement artistique et patrimoine - (p. 3685) : Etat, principal acteur de la sauvegarde du patrimoine - Priorité accordée au patrimoine monumental mais aussi au patrimoine écrit et documentaire, à la muséographie et à l'archéologie - Financement des travaux de restauration portant sur les monuments historiques, sur des grands sites archéologiques et sur des édifices culturels de qualité situés en milieu rural - Augmentation continue du nombre d'édifices à protéger - Prise en compte de l'amortissement des grandes campagnes de restauration du XIXe siècle ; exemple de la cité de Carcassonne - Insuffisance des crédits d'entretien courant - Trop faible progression des crédits de gros travaux - Nécessaire poursuite de l'effort au-delà des cinq ans de la loi de programme - (p. 3686) : nécessité de garantir un financement global progressif et régulier - Loi-programme purement budgétaire sans disposition fiscale permanente - Importance de la baisse des prélèvements, rôle du système de déduction des charges du revenu imposable pour la conservation du patrimoine monumental - Extension de cette mesure au mécénat d'entreprise grâce à la loi du 23 juillet dernier - Importance du problème des transmissions successorales des monuments privés - Prochain dépôt du rapport du groupe de travail Aicardi - Rappelle la répartition des différents monuments dans les diverses catégories - (p. 3687) : souhaite que l'accroissement des crédits bénéficie en priorité à des opérations importantes - Opérations prioritaires en faveur des cathédrales dont l'Etat est propriétaire - Rappelle l'état de dégradation de nombreuses cathédrales et l'incendie de celle de Saint-Claude en 1983 - Existence d'autres catégories prioritaires comme les grands monuments civils, religieux ou militaires qui sont parfois entre les mains de propriétaires démunis, y compris de petites communes - Nombreux parcs et jardins historiques menacés en raison de l'absence d'entretien - Problème des grands sites archéologiques et des travaux de consolidation qu'ils appellent - Mesures nécessaires à la mise en oeuvre de la loi : renforcement des services régionaux du patrimoine, réforme du régime des études et travaux sur les monuments classés - Maintien de l'effort de l'Etat en matière d'entretien des monuments historiques - Rôle des opérations d'animation et des actions de formation - Accroissement du nombre des monuments sauvés - (p. 3688) : renforcement du rôle des associations - Développement du mécénat - Patrimoine, véritable socle de l'identité française comme nation et comme peuple - (p. 3720) : approbation à une très grande majorité des orientations proposées par le Conseil économique et social, CES - Actualisation, engagement pluriannuel et rapport d'exécution devant le Parlement, aspects essentiels de cette loi de programme - Importance de l'effort

budgétaire - Nécessité de respecter la déconcentration administrative - Absence de confusion entre les crédits de restauration et ceux destinés à certaines grandes opérations d'aménagement - Problème des retards dans la consommation des crédits en raison de la charge de travail des services régionaux - Importance des dispositions fiscales - Prise en compte du patrimoine rural et du patrimoine maritime - Relation entre tourisme et patrimoine - (p. 3721) : favorable à la proposition de M. de Raincourt de faire figurer dans un document d'accompagnement du budget les éléments relatifs aux interventions du mécénat - Rappelle l'annulation entre 1982 et 1985 d'importants crédits affectés au patrimoine - Baisse des crédits d'entretien entre 1983 et 1986 - Château de la Roche-Guyon exemple le plus navrant des menaces qui pèsent sur le patrimoine privé - Art. 1 (p. 3722) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Ivan Renar (entretien, restauration et mise en valeur de monuments classés ou inscrits) - Accepte l'amendement n° 1 de M. Jacques Pelletier, rapporteur (extension du champ d'application de cette loi au patrimoine rural non protégé) - Art. 2 (p. 3724) : s'oppose à l'amendement n° 2 de la commission (interdiction d'utiliser les crédits pour des constructions nouvelles ou pour des commandes d'oeuvres originales) - Art. 3 (p. 3726) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de M. Raymond Bourguine, rapporteur pour avis (présentation annuelle obligatoire au Parlement d'un rapport du Gouvernement sur l'exécution de la loi de programme) - S'oppose aux amendements de M. Ivan Renar n° 10 (description dans le rapport du Gouvernement de l'évolution des dotations spéciales accordées aux collectivités locales) et n° 11 (description et actualisation du nombre d'emplois créés par l'application de la loi de programme) - Après l'art. 3 (p. 3727) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Raymond Bourguine, rapporteur pour avis (exclusion de l'assiette de l'impôt, des excédents en provenance de la gestion d'un immeuble classé monument historique, lorsqu'ils sont affectés à des travaux de restauration) - (p. 3729) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (modalités d'exemption des droits de succession sur les monuments historiques ouverts au public) - (p. 3730) : s'oppose à l'amendement n° 4 de la commission (extension de la déductibilité fiscale des travaux de restauration à la participation des collectivités locales) - Sur l'ensemble (p. 3731) : hommage aux rapporteurs - Unanimité favorable à ce projet - Fierté et identité, préoccupations lancinantes des Français.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4400) : adoption récente des deux projets de loi relatifs aux enseignements artistiques et à la mise en valeur du patrimoine national - Patrimoine, gage d'une meilleure connaissance du présent et promesse de créations futures - Conséquences financières de ces deux textes - Nette progression des crédits hors grands travaux - Réduction de la pression fiscale sur les activités ou les produits culturels - Objectifs ambitieux : engagement d'actions à long terme, développement d'une création de qualité, actions en faveur de la province - (p. 4401) : diminution des crédits destinés aux grands travaux - Avancement des grands projets parisiens : Cité de la musique de La Villette, Opéra de la Bastille et Grand Louvre - Réduction des effectifs de l'administration centrale et créations d'emplois supplémentaires en réponse aux besoins des priorités retenues pour 1988 - Modifications de la fiscalité en matière de culture - Trois mesures dans la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat - Baisse du taux de la TVA applicable aux disques et aux cassettes - Application du taux réduit de la TVA aux récitals et aux tours de chant - Trois secteurs privilégiés par le ministère : patrimoine, enseignements artistiques et rayonnement international de la France - Objectifs de la culture pour 1988 : réhabilitation des actions à long terme, développement d'une création de qualité et répartition des aides de l'Etat sur l'ensemble du territoire - (p. 4402) : préservation du patrimoine monumental - Développement des enseignements artistiques - Soutien indispensable de l'Etat à la création - Augmentation des crédits de fonctionnement et d'intervention consacrés au

théâtre et aux organismes d'action culturelle - Croissance des crédits destinés à la musique et à la danse - 1988, année de la danse - Difficultés du cinéma - Augmentation des crédits de la Fondation européenne aux métiers de l'image et du son - Reconstitution des moyens affectés au secteur du cinéma - Accord entre neuf pays de la Communauté européenne pour la création du Fonds européen de soutien à la création et à la distribution des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles - Renforcement des moyens de fonctionnement des trois établissements nationaux d'enseignement supérieur relatifs aux beaux-arts, aux arts décoratifs et à la création industrielle - Projet d'agrandissement du musée national d'art moderne du Centre Georges Pompidou - Projet d'affectation du Jeu de Paume à l'art moderne - (p. 4403) : nécessaire répartition des aides de l'Etat sur l'ensemble du territoire - Volonté du Gouvernement d'un rééquilibrage - Doublement des crédits consacrés au réaménagement ou à la construction de dépôts d'archives départementales - Progression des crédits alloués aux conventions de développement culturel destinées à inciter les collectivités locales à développer leur propre politique culturelle - Forte augmentation des crédits d'équipement destinés à la rénovation ou à la construction de musées dans les villes de province - Donner à la culture la place éminente qui doit lui revenir, objet de ce budget - (p. 4423) : souligne l'incohérence d'une demande d'augmentation des crédits avec le reproche fait au Gouvernement d'alourdir les prélèvements - Rappelle la faiblesse des crédits attribués au ministère de la culture sous André Malraux - Importance des priorités définies par l'Etat - (p. 4424) : importance des moins-values fiscales que s'impose l'Etat en matière de culture et communication - Dénonce les nombreuses associations qui percevaient des subventions sur le budget de la culture en 1981 - Importance de l'effort de la France pour le financement de la culture - Souhaite que l'Assemblée nationale se rallie à la position du Sénat en ce qui concerne l'amendement relatif aux droits de succession touchant les monuments historiques - Participation croissante des collectivités locales aux dépenses culturelles avec l'accompagnement de l'Etat dans le cadre des conventions de développement culturel - Croissance des crédits pour l'acquisition d'oeuvres d'art - Loi du 23 juillet 1983 et possibilité pour les entreprises de soutenir la commande publique - Projet à l'étude relatif à l'exportation des oeuvres d'art - Simplification et accélération des procédures d'autorisation de sortie des oeuvres d'art et des objets de collection afin de faire en sorte que Paris redevienne un marché de l'art compétitif - Rappelle l'absence des deux Van Gogh à la vente Renand - Succès des musées américains en raison de leur possibilité d'achat et de vente - Etalement sur dix ans de l'opération du Grand Louvre - (p. 4425) : continuation harmonieuse du chantier - Sauvegarde des aspects essentiels du projet de M. Peï - Attention particulière de l'Etat en faveur de la Comédie française - Rattachement de l'Odéon à la Comédie française - Hypothèse d'une troisième salle : Vieux-Colombier - Crise d'identité de la Bibliothèque nationale - Insuffisance des places dans les bibliothèques universitaires - Revalorisation du statut des magasiniers et gardiens de la Bibliothèque nationale - Importance de la tapisserie d'Aubusson pour le rayonnement de la France - Crise économique des liciers en raison de l'évolution du goût du public - Rappelle les commandes de tapisseries réalisées dans les ateliers d'Aubusson et de Felletin par le mobilier national - Création d'une association et dépôt d'une marque protégée par les liciers grâce à l'action conjuguée de la ville et du département - Soutien du Gouvernement pour l'organisation d'une exposition itinérante en France et à l'étranger - Effort de publicité et de promotion de la tapisserie auprès de la presse - Problème du transfert du mobilier national toujours à l'étude - Attachement du Gouvernement à la concertation avec la ville de Paris pour toute implantation monumentale ou d'art plastique - Négociations en cours avec les professionnels du prêt-à-porter afin de sauvegarder le site de la Cour carrée du Louvre - (p. 4426) : insuffisance des effectifs et importance de l'absentéisme des personnels du Louvre - Augmentation des crédits de vacation - Problème de la non-consommation des crédits de paiement - Difficile gestion de leurs crédits par certaines conservations régionales des monuments historiques - Réduction de la TVA sur la vidéo-transmission pour les salles en milieu rural - Signale avoir

demandé une dotation exceptionnelle pour les monuments bretons - Souligne la qualité du théâtre international de langue française - Examen à l'étude d'un rattachement de la bibliothèque Doucet à l'Institut français d'histoire de l'art - Signale que dans la loi de programme sur le patrimoine, le rapport sera de deux tiers pour la province contre un tiers pour Paris - Progression des crédits des arts plastiques - Mesure nouvelle prévue en faveur des centres dramatiques nationaux - Problème des cahiers des charges des chaînes de télévision - Rappelle que la loi du 30 septembre 1986 est une loi de protection pour le cinéma - Rôle de la CNCL de faire respecter les cahiers des charges - (p. 4427) : énumère les nombreux pouvoirs de la CNCL - Intervention d'un accord entre la profession cinématographique et Canal Plus - Attachement du Gouvernement au respect de l'accord de programmation passé entre Canal Plus et le Bureau de liaison des industries cinématographiques, BLIC - Evolution de l'audiovisuel partiellement responsable de la diminution de la fréquentation des salles en 1987 - Evolution inéluctable du paysage audiovisuel - Satellites et câble, réalités d'aujourd'hui - Nécessité de canaliser et d'accompagner l'évolution inéluctable et loi du 30 septembre 1986 - Mesures de protection du cinéma sans équivalent dans le monde - Limitation du nombre de films diffusés - Instauration d'un quota de films français et européens - Réglementation des coupures publicitaires - Renforcement de l'aide au cinéma - Nécessaire développement de la création audiovisuelle - Estime que les réponses à la crise d'exploitation doivent venir de l'ensemble des professionnels du cinéma - (p. 4428) : mesures fiscales à l'étude - Libération totale des prix des places - Cinéma et aide à la reconquête du public - Allègement en matière de taxe professionnelle proposé pour les exploitants des salles - Nécessité d'alléger et d'assouplir les conditions d'exploitation - Aide spécifique nécessaire à la production et à la distribution - Complexité des rapports entre cinéma et télévision - Convocation d'une table ronde sur cette question - Concertation nécessaire sur la grille des programmes, les délais de passage, les coupures publicitaires et l'opportunité de délais différents, selon qu'une chaîne est ou n'est pas coproductrice - Maintien de la place éminente du cinéma français dans le monde avec le concours de l'Etat, objectif du Gouvernement - Examen des crédits - Etat B (p. 4429, 4430) : s'oppose aux amendements de M. Paul Loridant n° II-14 (réduction des crédits du titre III : crédits de matériel et de fonctionnement du ministère de la culture) ; II-15 (réduction des crédits du titre IV : crédits destinés à l'ouverture du hall Napoléon du Grand Louvre) et II-16 (réduction des crédits du titre III : procédures de cofinancement) - Art. 41 : s'oppose à l'amendement n° II-17 de M. Paul Loridant (pourcentage de répartition entre l'audiovisuel et le cinéma des recettes obtenues par le prélèvement de la taxe sur la télévision).

- **Rappel au règlement, de M. Paul Loridant** - (4 décembre 1987) (p. 4966) : confirme l'annonce du plan en faveur du cinéma lors de la discussion du projet de budget du ministère de la culture - Prise en compte par le Gouvernement des conseils, des avis et des observations de sénateurs qui se sont exprimés lors de l'examen de ce budget.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4966) : rappelle les objectifs et les enjeux de la réforme souhaitée par le Gouvernement évoqués dans la loi du 30 septembre 1986 : désengagement de l'Etat ; meilleur équilibre entre secteurs public et privé ; relance de la création et insertion du secteur audiovisuel français dans un paysage audiovisuel international et d'abord européen - Possibilité pour les chaînes publiques de conforter leur résultat bénéficiaire grâce à ce budget - Constate la bonne situation financière du secteur public, et la maîtrise des évolutions d'effectifs - (p. 4967) : poursuite de la réduction des prélèvements publics, suppression de la redevance sur les magnétoscopes, minoration de la redevance télévision, amélioration de l'équilibre entre les diverses ressources du secteur public - Accroissement du parc de téléviseurs et pla-

fonnement en francs constants de la publicité, conformément à la volonté du Parlement - Rappelle trois des priorités du Gouvernement : chaînes publiques de qualité, rayonnement accru de l'audiovisuel public et développement du patrimoine audiovisuel de la diffusion - Nécessité de doter les chaînes publiques des moyens de faire face à la concurrence - Secteur public garant d'une certaine forme de qualité - Politique d'Antenne 2 fondée sur la création et augmentation considérable de ses moyens budgétaires - Rappelle que FR3 et Antenne 2 ont vocation à se différencier pour devenir complémentaires - Existence et développement de cette complémentarité : accord pour la diffusion du tournoi de Roland-Garros - (p. 4968) : actions prioritaires du Gouvernement en faveur de l'action internationale, de l'action outre-mer et de l'insertion de Radio France dans le paysage radiophonique - Souligne le rôle essentiel de Radio France au sein du paysage audiovisuel - Importance du développement du patrimoine audiovisuel de la France - Hommage à l'Institut national de l'audiovisuel, INA, qui a réalisé récemment une mutation complète de ses activités - Nécessité de doter TDF des moyens d'affronter la concurrence et modification de son statut - Rappelle les résultats de la réforme de l'audiovisuel un an après son adoption : instauration d'un véritable équilibre entre le secteur public et le secteur privé ; création d'une logique d'entreprise par l'association des groupes industriels bancaires et de communication aux nouvelles chaînes privées ; attribution de toutes les chaînes selon une procédure transparente et publique ; introduction d'une réglementation de la concurrence ; association du grand public à l'actionnariat des groupes TF1 et Canal Plus ; augmentation des chaînes et des programmes ; réduction des prélèvements publics ; relance de la création ; amélioration de la situation de l'outre-mer en matière de radio et de télévision et création des conditions d'un développement européen de la chaîne culturelle - (p. 4975) : problème des pouvoirs de la CNCL - Moyens de sanctions modulables selon la gravité des manquements constatés - Pouvoirs de mise en demeure et de suspension d'autorisation de droit d'usage d'une fréquence pour une durée qui ne peut excéder un mois - (p. 4976) : problème du télé-achat et examen le 2 décembre par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale d'une proposition de loi qui tend à interdire le télé-achat sur les chaînes de télévision - Souhaite que la proposition de loi sur le télé-achat soit examinée par le Sénat avant la fin de la session - Favorable à un plafonnement de la publicité sur les chaînes du secteur public - Plafonnement en part du marché des ressources publicitaires ou limitation de la durée et du nombre des écrans publicitaires diffusés sur les chaînes publiques - Rappelle que les cahiers des missions et des charges des chaînes publiques limitent d'ores et déjà la durée des messages publicitaires et que les interruptions de films, d'émissions de fiction ou de retransmissions de spectacles sont interdites dans le secteur public - Interrogation sur l'opportunité de renforcer les règles relatives à la publicité du secteur public audiovisuel - Favorable à une programmation pluriannuelle du financement des sociétés du secteur public de l'audiovisuel, notamment en ce qui concerne RFI et TDF - Se déclare plus réservé en ce qui concerne les autres sociétés nationales de programme - (p. 4977) : intervention de nombreux agents dans le domaine de l'action extérieure de la France en ce qui concerne l'audiovisuel - Estime que l'économie mixte a toute sa place dans la politique audiovisuelle extérieure - Rappelle les trois outils les plus performants dont dispose la France : la Société d'édition de programme de télévision, SEPT, projet essentiel pour l'action européenne ; TV5 qui a une vocation à la fois européenne et nord-américaine et RFI, clé de voûte de la présence officielle de la France à l'étranger - Nécessité de reconnaître à RFI la capacité de diversifier ses moyens d'accès aux populations étrangères - Nécessaire rebudgétisation significative des crédits de RFI sur trois ans - Rappelle que la journée du 29 janvier prochain sera une grande journée d'information sur la presse écrite, en liaison avec le ministère de l'éducation nationale - (p. 4993) : rappelle la baisse de la fiscalité sur l'audiovisuel - Vaste enjeu de la télévision haute définition - Importance des dotations affectées aux programmes Eurêka pendant cinq ans pour permettre le démarrage en 1995 de la télévision à haute définition qui doit permettre d'assurer la prééminence européenne dans ce secteur essentiel pour la

diffusion de notre culture et nos industries - Attachement du Gouvernement à la poursuite et à l'achèvement du programme de satellites et au lancement de TDF1 dès 1988 - Rappelle certaines décisions critiquables de la Haute Autorité - Donner à la CNCL les moyens dont était dépourvue la Haute Autorité, objectif du Gouvernement - Rappelle que le Gouvernement a prévu une réglementation sur la protection du cinéma lors de la création de la Cinq - Constate l'augmentation de l'audience de TF1 depuis sa privatisation - Existence de trois chaînes généralistes, une chaîne cryptée, une chaîne à dominante musicale et une chaîne culturelle grand public - Souligne l'importance des choix possibles entre les programmes des diverses chaînes - (p. 4994) : constate l'entrée dans une logique d'abondance - Souligne qu'entre 1981 et 1986, malgré une augmentation de 50 % de la redevance et la création de 3000 emplois, la diffusion des produits français avait diminué de 20 % - Confirme l'hommage à l'équipe de direction de Radio France et à l'excellente initiative de France Info - Rappelle que le Gouvernement a consenti un effort considérable cette année pour Antenne 2 - Interrogation sur la possibilité de poursuivre cet effort - Changement récent des statuts de la SEPT - Financement d'une partie du capital de la SEPT par la RFA - Création en cours d'une chaîne européenne avec le Luxembourg et l'Italie - Absence d'idéologie du Gouvernement dans sa politique audiovisuelle et réponse aux défis de la concurrence internationale - Partage les propos de Mme Cotta qui constate que cette réforme apporte aux journalistes français des libertés nouvelles - Art. 52 (p. 4997) : son amendement n° II-112 : modification de la répartition du produit de la taxe dénommée redevance pour droit d'usage affectée aux organismes du secteur public de la communication audiovisuelle ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 206 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5980) : satisfait des améliorations apportées par le Sénat sur ce projet de loi - Art. 9 (p. 5981) : ses amendements, n° 1 de coordination et n° 2 d'ordre rédactionnel ; adoptés avec l'ensemble du projet.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 207 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5983) : exonération des droits de succession pour les monuments historiques - Suppression de l'article 5 tendant à élargir les possibilités de déduction des charges foncières relatives aux monuments historiques ; mesures prises prochainement par décret - (p. 5984) : insertion d'un volet fiscal dans cette loi de programme relative au patrimoine.

LISE (Roger), sénateur de la Martinique (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Départements et territoires d'outre-mer** - [n° 97 (87-88) tome 6] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 186 (JO Débats du 20 mai 1987) (p. 1096) - Ministère : Mer - **Difficultés des pêcheurs martiniquais** - (Réponse : JO Débats 24 octobre 1987) (p. 3470) - Pêche.

n° 243 (JO Débats du 14 octobre 1987) (p. 3107) - Ministère : Intérieur - **Découpage cantonal dans le département de la Martinique** - (Réponse : JO Débats du 7 novembre 1987) (p. 3740) - Elections cantonales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [n° 178 (86-87)] - Suite de la discussion - (30 avril 1987) - Discussion générale (p. 603) : regrette l'absence de consensus des forces politiques sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie - Nécessité de ce référendum - Libre expression de la population canaque - Dénonce les nations autoritaires qui critiquent et condamnent à l'ONU la politique de la France dans le Pacifique - Demande au Gouvernement de faire des efforts en matière d'enseignement, d'équipements sanitaires et sociaux en faveur des autochtones permettant d'envisager ultérieurement une décolonisation fiable - Retentissement sur les autres territoires et départements d'outre-mer français des décisions prises pour la Nouvelle-Calédonie - Demande au Gouvernement de rédiger rapidement le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie afin d'apaiser les populations et de favoriser le développement économique et social du territoire - (p. 604) : régionalisation - Décentralisation - Relations entre l'Europe et la Nouvelle-Calédonie.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Art. 27 (p. 4129) : soutient l'amendement n° I-28 de M. Louis Virapoullé (suppression de cet article tendant à affecter au budget général une partie des bénéfices de l'institut d'émission des départements d'outre-mer en vue de financer le plan de développement de la Nouvelle-Calédonie).

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4632) : gravité de la situation sociale outre-mer : emploi et protection sociale - Importance du taux de chômage notamment celui des jeunes - Formation insuffisante - Mise en place du plan d'aide à l'emploi des jeunes - Priorité à la mobilité - Augmentation des crédits de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer, ANT - Progression de la dotation décentralisée versée aux régions d'outre-mer concernant l'apprentissage et la formation professionnelle - Renforcement de l'action de l'Etat en faveur du service militaire adapté, SMA - Déploie la soumission des TUC à des conditions trop restrictives - Poursuite de l'effort budgétaire en faveur de l'emploi - (p. 4633) : problème de la résorption des disparités sociales majeures qui subsistent entre l'outre-mer et la métropole - Parité sociale, objectif essentiel de la loi de programme - Extension aux DOM de l'allocation aux adultes handicapés et de l'allocation spéciale vieillesse - Réalisation d'ici à janvier 1990 de la généralisation des prestations familiales par la suppression de la condition d'activité - Souhaite la mise en place d'une coordination de la couverture sociale pour les salariés qui exercent successivement en métropole et en Polynésie française - Nécessaire réforme du régime de protection sociale rurale - Reconstitution des crédits d'action sociale pour la Nouvelle-Calédonie - Problème de l'accès des familles aux logements sociaux - Respect des engagements pris par le Gouvernement dans le précédent budget et dans la loi de programme - Au nom de la commission des affaires sociales, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

LOMBARD (Georges), sénateur du Finistère (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois* et décrets du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (*JO Lois* et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (*JO Lois* et décrets du 15 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 85-692 du 10 juillet 1985 relative à l'élection des conseils régionaux [n° 155 (86-87)] (18 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Elections et référendums.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Justice - Article 71 - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 28] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 110 (*JO Débats* du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Equipement - *Politique d'aménagement du territoire* - (Réponse : *JO Débats* 15 avril 1987) (p. 163) - Aménagement du territoire.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire** - (14 avril 1987) (p. 163) : aménagement du territoire et correction des déséquilibres humains, sociaux et démographiques de la nation - Approche de l'Acte unique européen - Constitution de zones fortes lors du passage de l'ère rurale à l'ère industrielle, origines des grands axes des trafics maritimes, fluviaux, routiers, ferroviaires et aériens - Naissance à côté des zones fortes d'une France seconde à dominante agricole - Hommage au rapport de M. Olivier Guichard - Menace d'un déséquilibre urbain-rural et risque d'un désert vert - La constitution de technopoles est-elle vraiment la solution d'avenir en un temps où les communications subissent une véritable révolution ? (p. 164) : rôle de l'Etat dans l'orientation des choix de demain - Nécessaire accrochage de la France au réseau de communications des pays européens - Aménagement de relations aisées et directes entre toutes les régions et entre les régions les plus périphériques - Rôle de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR, et du Plan - Souhaite que ces deux institutions dépendent d'un seul ministère.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Justice - (25 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4485) : budget insuffisant malgré son augmentation globale - (p. 4486) : reconnaît l'effort considérable engagé pour résoudre les problèmes de la surpopulation carcérale - Insuffisance des effectifs de l'administration pénitentiaire, d'encadrement et de formation du personnel - Crédits insuffisants pour accélérer les délais de justice - Diminution des effectifs - Dévalorisation de la situation sociale et financière des magistrats - Insuffisance des crédits d'investissement pour donner suite aux grands projets actuellement en cours d'examen - Diminution des crédits de l'éducation surveillée allant à l'encontre des conclusions du rapport Langlais - (p. 4487) : craint qu'une diminution constante des crédits de l'éducation surveillée ne remette en cause sa capacité à remplir ses missions auprès des mineurs délinquants - Indépendance de

la justice - Revalorisation de la fonction du juge - Commission des finances favorable à l'adoption de ce budget.

LOMBARD (Maurice), sénateur de la Côte-d'Or (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre titulaire du comité de liaison pour le transport des personnes handicapées.

- Est nommé membre titulaire du Conseil national des transports (*JO Lois* et décrets du 8 juillet 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 172 (*JO Débats* du 30 avril 1987) (p. 589) - Ministère : Education - *Mesures pour améliorer le niveau du CAPES* - (Réponse : *JO Débats* 27 juin 1987) (p. 2662) - Examens, concours et diplômes.

n° 202 (*JO Débats* du 3 juin 1987) (p. 1434) - Ministère : Intérieur - *Adaptation des administrations de l'Etat à la décentralisation* - (Réponse : *JO Débats* du 27 juin 1987) (p. 2650) - Administration.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : lutte contre le terrorisme en Corse et au Pays basque** (8 octobre 1987) (p. 3082).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) (p. 4245) : transports urbains de province ; progression des crédits de paiement ; métros et tramways de grandes villes ; mise en danger de certains projets par l'évolution défavorable des autorisations de programme ; demande un plan pluriannuel ; agglomérations moyennes - TGV - (p. 4246) : demande un TGV-Normandie Paris-Cherbourg desservant les ports du Havre et de Rouen.

LONGUEQUEUE (Louis), sénateur de la Haute-Vienne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Art. 1 (p. 341) : difficultés d'application du texte de l'article 1^{er}, notamment pour les villes - Recrutement des personnels par concours - Nécessaire souplesse d'une loi - Problème des contractuels - Construction du premier golf municipal de France et engagement de deux contractuels comme moniteurs de golf - Souhaite la fixation d'un pourcentage maximum de contractuels.

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 6 (p. 399) : sur l'amendement n° 67 de M. Paul Girod, rapporteur (prise en compte pour le calcul du seuil d'affiliation obligatoire des effectifs du centre communal d'action sociale et de la caisse des écoles ; durée de l'option d'affiliation facultative), son sous-amendement n° 284, soutenu par M. René Régault ; rejeté.

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991** [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987) - Discussion générale (p. 747) : satisfaction du maintien de la

position arrêtée par le précédent gouvernement sur l'initiative de défense stratégique, IDS - (p. 748) : satisfaction de l'ajournement prévisible de la réalisation du porte-avions nucléaire, de l'avion de combat et du missile stratégique S4 ; maintien en service du plateau d'Albion - Regret de l'abrogation de la loi de programmation 1984-1988 - Caractère aléatoire donné au projet de loi par la non prise en compte du titre III relatif aux rémunérations et à l'entretien - Demande une action prioritaire pour l'élimination des armes chimiques - Doctrine d'utilisation des armes nucléaires préstratégiques ; position de certains membres de la majorité parlementaire en faveur de la bombe à neutrons - (p. 749) : avenir des industries d'armement ; difficultés des établissements - Evolution des marchés extérieurs - Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 15 (p. 3398) :** intervient sur cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune d'un syndicat en cas de modification réglementaire ; retrait d'un syndicat à deux communes - (p. 3419) : soutient l'amendement n° 149 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune d'un syndicat en cas de modification réglementaire) - **Après l'art. 15 (p. 3421, 3422) :** son amendement n° 150 : condition de dissolution d'un syndicat ne comportant que deux communes ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et services communs - II - Routes et sécurité routière - (20 novembre 1987) (p. 4218, 4219) : enclavement du Limousin - Desserte par l'axe Paris-Toulouse, RN 20 et l'axe Bordeaux-Clermont-Ferrand-Lyon - Raisons techniques, économiques, touristiques, ainsi que de sécurité, plaidant pour une liaison autoroutière entre Vierzon et Brive.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) (p. 4250) : extension du réseau TGV ; pour remédier à l'enclavement du Limousin, demande le raccordement de la ligne Paris-Toulouse au TGV-Atlantique ; réseau européen futur à grande vitesse.

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4450) : insuffisance des moyens de la gendarmerie pour accomplir ses missions - Augmentation importante du nombre de transferts de détenus - S'inquiète de la situation de la flotte de surface - (p. 4451) : insuffisance des crédits - Perte du pouvoir d'achat des personnels civils et militaires des armées - Interrogation sur le financement des opérations extérieures - Dénonce le peu d'influence des élus sur le montant des crédits - Respect de la loi de programmation de 1987 à 1991 - Interrogation sur l'adaptation à leur concept d'emploi des deux systèmes d'armes nucléaires préstratégiques, l'un à base de missiles terrestres mobiles, l'autre fondé sur des bombardiers - Favorable au maintien de la conscription et à la modulation de la durée du service en fonction de la nature des tâches - Réalisation possible d'économies par le CEA - Dénonce le nombre excessif d'expériences nucléaires françaises dans le Pacifique - Interrogation sur l'organisation institutionnelle et constitutionnelle de la défense française en période de cohabitation - Rappelle que la suprématie du chef de l'Etat en matière de défense a été affirmée en 1958 et confirmée en 1962 - (p. 4452) : rappelle que le Président de la République est l'élu de toute la nation et responsable suprême de la défense.

LONGUET (Gérard), ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T (nommé le 19 août 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 20 août 1986).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Charles Descours : venir de FR3 Alpes (14 mai 1987) (p. 952).**

- **Question au Gouvernement, de Mme Hélène Missoffe : danger des « Messageries roses » pour les enfants (14 mai 1987) (p. 953, 954).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) (p. 4651) : double objectif du budget annexe : l'adaptation de la poste et des télécommunications à leur marché, la clarification des relations entre le budget annexe et le budget général - **Marché des télécommunications en expansion** devant assurer l'égalité d'accès de tous à ce service, permettre de financer la recherche, s'inscrire dans une optique d'aménagement du territoire - **Gouvernement** devant donner les moyens aux P et T de leur développement dans la perspective d'une soumission progressive à la concurrence ; mouvement analogue dans les autres pays européens - **Plusieurs actions expérimentales déjà menées - (p. 4652) :** expérience en matière de vidéocommunication ; respect de l'héritage du précédent gouvernement par la poursuite de maîtrises d'ouvrage publiques ; par la suite, ouverture des marchés aux maîtres d'ouvrage privés - **Financement de la radiotéléphonie** par les usagers, à savoir le secteur privé, permettant de combler le retard existant - **Développement de la radiomessagerie unilatérale** par une initiative conjointe publique et privée - **Expérience en matière de services à valeur ajoutée ; secteur ouvert à la concurrence** selon des règles négociées avec les partenaires professionnels concernés - **Public potentiel de la télévision par câble** relativement restreint ; financement ne pouvant relever que de l'économie privée - **Loi du 30 septembre 1986 sur les règles d'activité du secteur des communications** devant donner lieu à des dispositions fixant les règles de la concurrence et le statut de la direction générale des télécommunications, DGT ; dispositions encore en négociation ; échéance à ne pas dépasser : le marché unique européen de 1992 - **Budget exprimant l'objectif de clarification des relations financières** entre le budget annexe et le budget général - **Rend hommage aux travaux des rapporteurs successifs - Fiscalisation des prélèvements** à travers l'introduction de la TVA - (p. 4653) : étape suivante, celle d'une fiscalité de droit commun des bénéficiaires - **Substitution à des prélèvements imprévisibles et instables d'une fiscalité** permettant de mieux maîtriser les budgets prévisionnels - **Déductibilité partielle de la TVA payée** sur les investissements, seule différence avec le droit commun - **Stabilisation des prélèvements pour 1988** due à une réduction des imputations anormales des dépenses sur le budget annexe : diminution de la filière électronique ; dernière année des prélèvements assurés au titre du plan « Informatique pour tous » ; par contre importance de l'évolution de la dotation d'équipement versée au centre national d'études spatiales, CNES ; rebudgétisation de cette dotation promise pour 1989 - **Impossibilité de diminuer plus rapidement les prélèvements supportés par le budget annexe - Poursuite en 1988 de la politique tarifaire ; baisse globale des tarifs** pour l'ensemble des prestations ; diminution concentrée sur l'interurbain et plus particulièrement sur les communications interurbaines professionnelles ; simple mouvement de rattrapage des pays anglo-saxons ; actions devant être poursuivies - **Légère diminution du budget annexe s'expliquant essentiellement par l'assujettissement des télécommunications à la TVA - (p. 4654) :** léger recul des activités d'investissement de la poste s'expliquant par la forte croissance connue en 1987 - **Légère progression des investissements des télécommunications** permettant la poursuite de la numérisation du réseau ; programme complété par des efforts importants en faveur de la télématique ; acceptation du terminal minitel en République fédérale allemande, premier pas vers la reconnaissance de la télématique française au niveau mondial - **Effort important à faire pour réparer les dommages causés par la tempête des 15 et 16 octobre en Bretagne - Salue le courage des agents de son administration - Rigidités statutaires et budgétaires** ne permettant pas une participation du personnel aux gains de productivité ; dispositions allant néanmoins dans ce sens : transformations fonctionnelles notamment par le doublement du nombre de postes offerts à l'avancement et mesures indemnitaires - (p. 4655) : action essentielle pour les

postes et télécommunications : la participation à l'aménagement du territoire et à la défense du monde rural - Densité des bureaux de poste beaucoup plus importante en France que dans les autres pays d'Europe et représentant une charge très lourde du fait du maintien des bureaux de poste non rentables ; nécessité du maintien et surtout du développement des activités financières, notamment par la possibilité de consentir des prêts - Souhaite que la polyvalence administrative des bureaux de poste soit inscrite au coeur de la réflexion sur l'avenir du monde rural - Télécommunications françaises assurant à tous le droit d'être abonné au téléphone ; péréquation du coût des communications constituant une subvention au monde rural ; nécessité d'une réforme en faveur du monde rural, celle des zones de tarification ; affectation prioritaire des gains à une telle réforme représentant un effort comparable à celui consenti en faveur des entreprises en 1988 ; projet à l'étude par l'administration des télécommunications - Gel du mouvement de suppression des cabines publiques - (p. 4656) : soutien au monde rural pouvant se faire autour de la notion de « télétravail » ou de « travail à distance » - (p. 4671, 4672) : suppressions d'emplois dans les postes et télécommunications ne concernant pas seulement les services productifs mais correspondant à des changements de statut juridique - Mouvement s'accompagnant d'une requalification du personnel - Diminutions étant la conséquence de l'appartenance au statut d'Etat ; heureusement compensées par une augmentation de la productivité des agents - Problèmes des télécommunications dans les Côtes-du-Nord : Alcatel devant maintenir le système E 10 tout en le doublant du système E 12 ; systèmes devant faire l'objet de rapprochement avec des techniques communes dans l'objectif notamment de commuter des images animées - Difficultés industrielles d'Alcatel dans le Trégor n'ayant rien à voir avec la dérégulation mais étant la conséquence d'une révolution technologique datant de plusieurs années - DGT participant à un effort de reconversion ; bilan modeste mais positif ; augmentation d'emplois dans le Trégor à partir des PMI - Réseau numérique à intégration de service, RNIS, devant être inauguré dans les Côtes-du-Nord ; développement dans l'Est d'Alcatel n'ayant aucun effet d'affaiblissement sur le plan de charge des usines de l'Ouest de la France - (p. 4673) : favorable à un effort de solidarité mais devant s'exercer dans le bon sens - Perplexité devant la solution proposée par l'opposition ; ne partage ni le pessimisme de l'analyse, ni le souhait de prolonger le système actuel - Progression significative en matière de recherche ; difficulté due au statut actuel ; exemple de réussite constitué par des initiatives menées en dehors du statut ; absence d'autonomie interdisant de faire face aux défis actuels - Retard accumulé dans les années soixante-dix en matière de téléphone comblé par la qualité des hommes et l'importance des financements, mais au prix d'un endettement considérable - Nécessité de règles du jeu plus vivantes et plus ouvertes - Favorable à une défense du service public en milieu rural - (p. 4674) : nécessité pour le maintien des bureaux de poste d'un soutien de la polyvalence ; mise en place d'un groupe de travail associant la DGT et la direction du Trésor ; réflexion sur la proposition faite à l'association des maires de France - Problème des mutations de personnel ; recherche d'une solution par le biais de délocalisations de services administratifs vers la province - Problème du personnel en région parisienne - Attachement au monopole pour le réseau de base, sous réserve d'une fixation des tarifs favorable à la clientèle - Mise sur pied à partir du 1^{er} avril 1988 d'un institut européen de normalisation - Nécessité d'une réflexion sur les solutions concurrentes à la poste et aux télécommunications - Favorable à une adaptation permanente à l'environnement au travers d'une responsabilité tarifaire et d'une responsabilité d'investissement - (p. 4675) : endettement des télécommunications résultant de la gestion déficitaire des exercices antérieurs - Nécessité de trouver une responsabilité en matière tarifaire et en matière d'investissement, ainsi que des réponses satisfaisantes au personnel - Insiste sur la séparation à faire entre le domaine de l'entreprise et celui des missions de service public - Clarification dans les relations avec le budget général et respect des réalités de l'autonomie d'entreprise constituant les clefs de l'avenir - Art. 61 bis (p. 4679, 4680) : actions engagées par le ministère pour mettre fin aux dérapages de la télématique grand public -

Rédaction d'une nouvelle convention avec les professions de la presse ayant pour but de combler le vide juridique existant ; suspension pouvant être prononcée à titre de sanction du non respect des engagements conventionnels après avis de la commission professionnelle consultative du kiosque - Possibilité de transférer les messageries du 36-15 au 36-14 ouvert aux seuls abonnés mais solution ne devant être utilisée que comme ultime recours ; nécessité de faire confiance dans un premier temps au sens de la responsabilité du secteur de la presse - Art. 61 bis non absolument nécessaire - (p. 4682) : gouvernement optimiste sur l'attitude du monde de la presse - Interdiction des messageries pornographiques nécessitant techniquement la suppression de toutes les messageries - Taxation peu dissuasive - S'en remet à la sagesse du Sénat.

LORIDANT (Paul), sénateur de l'Essonne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, instaurant un contrôle, a priori, de l'éligibilité des candidats aux élections municipales dans les communes de plus de 3500 habitants [n° 42 (87-88)] (14 octobre 1987) - Elections et référendums.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à renforcer la répression des faussaires de cartes bancaires et les utilisateurs de fausses cartes [n° 43 (87-88)] (14 octobre 1987) - Banques et établissements financiers.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 159 (JO Débats du 9 avril 1987) (p. 96) - Ministère : Sécurité sociale - *Politique de solidarité en faveur des Français les plus démunis* - (Réponse : JO Débats du 29 avril 1987) (p. 500) - Politique sociale.

n° 206 (JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1552) - Ministère : Culture - *Activités du ministre de la culture et de la communication depuis le mois de mars 1986* - (Réponse : JO Débats 27 juin 1987) (p. 2657) - Culture (ministère de la).

n° 227 (JO Débats du 24 septembre 1987) (p. 1490) - Ministère : Industrie - *Privatisation de l'institut national de recherche chimique appliquée (IRCHA)* - (Réponse : JO Débats du 10 octobre 1987) (p. 3095) - Etablissements publics.

n° 242 (JO Débats du 8 octobre 1987) (p. 3063) - Ministère : Recherche et enseignement supérieur - *Situation budgétaire de l'université de Paris-Sud* - (Réponse : JO Débats du 24 octobre 1987) (p. 3472) - Universités.

n° 246 (JO Débats du 15 octobre 1987) (p. 3162) - Ministère : Affaires sociales - *Inscription des chômeurs sur les listes électorales prud'homales* - (Réponse : JO Débats du 24 octobre 1987) (p. 3464) - Conseils de prud'hommes.

n° 268 (JO Débats du 13 novembre 1987) (p. 3861) - Ministère : Economie - *Montant des salaires des négociateurs*

vedettes de la télévision - (Réponse: *JO Débats* du 12 décembre 1987) (p. 5322) - Radiodiffusion et télévision.

n° 269 (*JO Débats* du 13 novembre 1987) (p. 3861) - Ministère: Affaires sociales - *Bilan de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement* - (Réponse: 12 décembre 1987) (p. 5324) - Licenciements.

Questions orales avec débat :

n° 201 (*JO Débats* du 24 juin 1987) (p. 2231) - Ministère: Economie - *Place du franc au sein du système monétaire européen* - (Réponse: *JO Débats* du 27 juin 1987) (p. 2641) - Communauté économique européenne (CEE).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)]** - Suite de la discussion - (8 avril 1987) - Art. 1 (p. 70) : problème des droits des détenus - Droit à l'instruction : importance du pourcentage de détenus illettrés - Respect des droits de l'homme à l'intérieur des prisons - Après l'art. 1 (p. 78) : se déclare opposé à l'amendement n° 258 de M. Albin Chalandon, ministre (possibilité pour l'Etat de confier à une personne morale de droit public ou privé une mission portant à la fois sur la conception, la construction et l'aménagement d'établissements pénitentiaires) - Après l'art. 3 (p. 90) : se déclare favorable à l'amendement n° 85 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (garantie de bonne fin des travaux de construction par une caution bancaire).

Suite de la discussion - (9 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 113) : adoption par le conseil des ministres du projet le 19 novembre 1986, en dépit de l'avis négatif du Conseil d'Etat et des menaces d'anticonstitutionnalité - Méfaits du projet initial sur les prisons privées pour les finances publiques - Attachement des socialistes aux conditions de travail des gardiens de prison - Conception, construction et aménagement des prisons sur des fonds budgétaires de l'Etat - Critique la politique gouvernementale actuelle - Rappelle le sort du projet Devaquet et celui probable de la réforme du code de la nationalité - Interrogation sur la provenance des crédits publics qui vont permettre de financer quinze mille places de prison - Favorable à la lutte contre la récidive - Interrogation sur l'unité du Gouvernement - (p. 114) : critique le dépôt d'amendements par le Gouvernement deux jours avant la discussion - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 189 (86-87)]** - (15 avril 1987) - Discussion générale (p. 227) : incohérence et abandon progressif de la politique libérale initialement envisagée par le Gouvernement - Volte-face brutaux sur certains projets, tels la loi Devaquet, le code de la nationalité ou les prisons privées - Nouvelle priorité donnée à la recherche, après une diminution drastique des crédits dans le budget de 1987 - (p. 228) : politique des prix - Privatisations ; dénonce cette nouvelle forme de capitalisme populaire, véritable leurre pour les petits actionnaires - Interroge le Gouvernement sur le devenir des propositions de loi, déposées au Sénat par le groupe RPR en 1985, relatives à la réforme de la Banque de France et à la désétatisation de la Caisse nationale de Crédit agricole - Réduction des crédits du plan pauvreté-précarité - Votera contre la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)]** - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 842) : dangers du plan d'épargne retraite : atteinte à la solidarité nationale ; développement des inégalités et incertitude du taux de rendement - Modification négative des plans de souscription ou d'achat d'actions : allongement du délai d'exercice des options s'opposant à la mobilité des salariés ; relèvement du taux de

décote - (p. 843) : suppression des plafonds individuels d'acquisition - Risque d'encouragement de la fraude fiscale - Rachat de l'entreprise par les salariés - Rachat de TFI refusé aux salariés - Dangers de la réforme proposée du marché à terme des instruments financiers, MATIF - Dénonce la réalité de l'actionariat populaire issu des privatisations, véritable leurre pour les petits épargnants - (p. 847) : possibilité de convoquer individuellement les actionnaires des sociétés nouvellement privatisées, par l'intermédiaire des banques.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Avant l'art. 1 (p. 857) : se déclare favorable à l'amendement n° 138 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression des mots : « en vue de la retraite » dans l'intitulé de la division - Art. 1 (p. 863) : rappelle que la Banque de France est un établissement bancaire qui a vocation comme les autres banques à ouvrir des comptes - Art. 2 (p. 867) : soutient l'amendement n° 145 de M. Jean-Pierre Masseret (détermination des versements déductibles du revenu imposable) - Réduction d'impôt fiscalement plus juste que la déduction du revenu imposable - (p. 869) : sur le même objet, se déclare favorable, au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 2 de M. José Balarello, rapporteur pour avis - Art. 2 bis (p. 871) : estime que le système par répartition fondé sur la solidarité des générations est le meilleur moyen de garantir un revenu durable - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de cet article - Art. 3 (p. 873) : affectation des versements au titre des plans d'épargne retraite, PER - Souhaite que les mutuelles soient autorisées à procéder à un démarchage - Plan d'épargne retraite fondé sur des valeurs mobilières - Rappelle l'expérience des régimes de capitalisation, notamment aux Etats-Unis, relative aux plans de retraites privés - Contesté qu'un décret fixe les règles d'emplois et le pourcentage des valeurs mobilières étrangères - Souhaite la distinction des valeurs des sociétés européennes et celles des sociétés des pays tiers dans la perspective du grand marché de 1992 - (p. 874) : caractère social et non lucratif des mutuelles - Art. 6 (p. 888) : soutient l'amendement n° 152 de M. Jean-Pierre Masseret (pénalités applicables en cas de retrait intervenant avant l'âge de soixante ans) - Art. 8 (p. 892) : incitation au recul de l'âge du départ à la retraite et problème économique et financier - Souhait de la majorité des salariés de prendre leur retraite à soixante ans - (p. 893, 894) : sur l'attribution de crédits d'impôt, soutient l'amendement de suppression n° 155 de M. Jean-Pierre Masseret et, au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 41 de M. Jean Cluzel, rapporteur - Après l'art. 9 (p. 900) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Jean-Luc Bécart (modification du code de la construction et de l'habitation afin d'encourager une politique en faveur de l'épargne vers l'investissement immobilier social, à la fois locatif et destiné à l'accession à la propriété) - Coût pour la collectivité de l'emprunt Giscard indexé sur l'or et interrogation sur l'amortissement de cet emprunt - Art. 14 (p. 910) : sur l'aménagement des dispositions relatives au montant maximum des options de souscription ou d'achat d'actions, soutient les amendements n° 160 et n° 161 de M. Jean-Pierre Masseret - Art. 15 (p. 912) : soutient l'amendement de suppression n° 162 de M. Jean-Pierre Masseret (aménagement de la durée des plans d'option sur actions) - Art. 16 (p. 918) : restauration du système du rachat d'entreprise par les salariés par la loi de 1984 - Système dénaturé par le chapitre III de ce projet - Opposé à l'exclusion du champ d'application de ce texte des entreprises de moins de vingt salariés - (p. 918 à 934) : sur le rachat d'une entreprise par ses salariés, soutient les amendements de M. Jean-Pierre Masseret n° 164, n° 165 et n° 170.

Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Art. 16 bis (p. 986) : se déclare opposé à l'amendement n° 59 de M. Jean Cluzel, rapporteur (possibilité pour les salariés participant au rachat de leur entreprise d'utiliser les fonds affectés à la réserve de participation bloqués dans les entreprises sans subir de pénalité fiscale) - Art. 17 (p. 988) : soutient l'amendement n° 171 de M. Jean-Pierre Masseret (prorogation des comptes d'épargne en actions) - Art. 18 (p. 989) : soutient l'amendement n° 172 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article tendant à simplifier et élargir la déduction fiscale des intérêts versés par les entreprises sur les comptes courants

d'associés) - Art. 26 (p. 995) : rend hommage au gouvernement socialiste, créateur du marché à terme d'instruments financiers, MATIF - Se déclare opposé à l'amendement n° 94 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (responsabilité et qualités des personnes désignant les négociateurs) - Art. 28 (p. 997) : soutient l'amendement n° 173 de M. Jean- Pierre Masseret (obligation pour les intervenants sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF, de monter leurs opérations symétriques sur des produits de même nature) - Art. 35 (p. 1001) : réforme des caisses d'épargne et de prévoyance - Intégration du réseau des caisses d'épargne au sein de la communauté bancaire envisagée depuis la loi du 1^{er} juillet 1983 - Projet actuel autorisant les caisses d'épargne à intervenir librement dans le domaine des sociétés industrielles - Incidences de cette disposition sur le financement des collectivités locales - Situation des salariés des caisses d'épargne - S'abstiendra sur l'amendement n° 16 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif à la réforme des caisses d'épargne et de prévoyance) - Art. 36 (p. 1005) : compétence du centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, CENCEP, en ce qui concerne la composition et la durée du mandat des conseils consultatifs et des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne, en cas de fusion ou d'absorption - Après l'art. 37 (p. 1006, 1007) : se déclare opposé à l'amendement n° 32 de M. Charles Ornano (représentation des régions dans les conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne) - Prêts Minjot - Représentation de la Corse au conseil d'administration et de surveillance de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône - Art. 38 A (p. 1008) : soutient l'amendement n° 174 de M. Jean-Pierre Masseret (prolongation du délai susceptible d'être accordé aux salariés pour la libération de leurs titres souscrits dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise) - Art. 38 (p. 1013) : intervient sur l'amendement n° 189 du Gouvernement (surveillance des prises de participation étrangères dans le capital des sociétés) - Amendement en contradiction avec les règles de la Communauté économique européenne, CEE - Après l'art. 38 (p. 1015) : sur l'amendement n° 190 du Gouvernement (exception à la nominativité des titres pour les porteurs minoritaires), son sous-amendement n° 211 : exclusion de TFI ; rejeté - Après l'art. 39 : soutient l'amendement n° 175 de M. Jean- Pierre Masseret (diminution du seuil de prise de participation à partir duquel il y a obligation de faire une déclaration à la société émettrice) - Art. 41 (p. 1016) : s'interroge sur les titres pris en compte pour déterminer le seuil de prise de participation à partir duquel il y a obligation légale d'information - Art. 43 (p. 1020) : soutient l'amendement n° 176 de M. Jean- Pierre Masseret (suppression de cet article relatif à la fixation des frais maximum des commissions exigibles sur l'émission ou le rachat d'action des SICAV et FCP) - Art. 44 bis (p. 1023) : soutient l'amendement n° 177 de M. Jean-Pierre Masseret (diminution de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires réinvestis) - Désaccord du groupe socialiste sur la politique gouvernementale en matière d'aide à l'investissement - Sceptique quant aux incidences de la diminution de l'impôt sur les sociétés sur la relance des investissements industriels - (p. 1024) : tendance actuelle des entreprises à placer leurs fonds sur les marchés financiers plutôt qu'à investir - Absence de solutions au réel problème de la croissance économique - Impôts et prélèvements obligatoires à la charge des ménages - Seconde délibération - Art. 3 (p. 1030) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 du Gouvernement (emploi des fonds collectés au titre du plan d'épargne retraite ; démarchage) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1032, 1033) : regrette l'absence de réponse du Gouvernement sur l'efficacité et la rentabilité du plan d'épargne retraite - Exclusion de TFI du régime du rachat d'entreprise par les salariés - Diminution du taux de l'impôt sur les sociétés - Réforme du MATIF - Opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce projet.

- Question au Gouvernement : situation économique de la France (11 juin 1987) (p. 1699).

- Questions orales avec débat jointes : problèmes fiscaux et monétaires européens - (26 juin 1987) (p. 2641) : construction de l'Europe - Intervention sur le système monétaire européen, SME, dont la création répondait à la nécessité de réta-

blir une stabilité monétaire et d'encourager une meilleure convergence des évolutions économiques - Considère les fluctuations du dollar et du yen comme les conséquences de manipulations politiques - Position dominante du deutsche mark au sein du SME - Maintien du franc de 1983 à 1986 grâce à MM. Delors et Bérégovoy - (p. 2642) : rappelle que le taux du différentiel d'inflation entre la France et l'Allemagne était descendu à 2,4 % en août 1986 et qu'il était de 3,9 % en février 1987 - Problème de l'entrée de la livre sterling dans le SME - Affaiblissement de la puissance économique relative de la France par rapport à l'Allemagne - Taux d'intervention de la Banque de France supérieur à 10 %, indice de fragilité du franc - Taux d'intérêt réels les plus élevés de l'ensemble des pays industrialisés - Fragilisation de l'économie française depuis mars 1986 et mouvement de méfiance à l'égard du franc - Dénonce la pratique d'interventionnisme rampant sur le marché monétaire - Installation en mai dernier de la commission de réflexion économique pour la préparation de l'échéance de 1992 - Nombreux obstacles à lever avant la réalisation du marché unique européen - Suppression du contrôle des changes impliquant l'autorisation pour les résidents français à détenir les avoirs à l'étranger dans un autre Etat de la CEE et l'autorisation pour les résidents français d'effectuer des prêts en francs à des non résidents - Estime indispensable un renforcement du SME - Nécessaire coordination des politiques de taux d'intérêt - Rôle du Fonds européen de coopération monétaire, FECOM - Nécessité pour l'Europe de faire de l'ECU une monnaie de réserve et de paiement - (p. 2463) : absence de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal du SME - France, point d'équilibre naturel et lien entre l'Europe du Sud et celle du Nord - Favorable à l'entrée des quatre dernières monnaies dans le mécanisme de l'ECU - SME à douze, première étape vers la solidarité internationale - Souligne les graves problèmes d'endettement du tiers monde - Rappelle la position du Président de la République favorable à un véritable système monétaire international au sommet de Cancun.

- Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3147) : privatisation de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA - Conséquences sur l'avenir politique agricole et sur le système financier et bancaire - Insuffisance de ce texte - Interrogation sur l'opportunité de la réforme - Majorité des chefs d'exploitation de moins de 20 hectares hostile à la réforme - Critique le mode de consultation des caisses régionales par la Fédération nationale du crédit agricole, FNCA - Saisine de la commission de privatisation à titre préparatoire contraire à la loi de privatisation d'août 1986 - Processus de rachat des actions par les salariés totalement revu par la commission des finances - (p. 3148) : problème des caisses régionales qui refuseraient de se porter acquéreurs - Interrogation sur les délais de paiement, sur le libellé des montants des souscriptions : en francs constants ou en francs courants, sur les missions futures de la CNCA, société privée qui garde les missions dévolues à l'établissement public - Risque de déstabilisation d'une institution à la renommée internationale - Principe mutualiste « un homme, une voix », bafoué - Vente d'un établissement public autorisée par le texte équivalant à une opération de privatisation - Problème de l'application de ce texte et de la fixation du prix - Rappelle les deux méthodes d'évaluation : celle de l'actif net et celle de la prise en compte de la rentabilité future - (p. 3149) : problème de l'évaluation de l'actif et de la prise en compte des provisions pour épargne-logement qui doivent être incluses dans les réserves - Interrogation sur le champ exact de l'évaluation - Rappelle les nombreuses dérogations de la CNCA aux règles de l'encadrement du crédit - Problème du maintien de la cotation triple A de la CNCA sur les marchés financiers internationaux - Souligne le silence des banques concurrentes devant la banalisation de la CNCA - Maintien du système des prêts bonifiés appelé à disparaître après 1992 - Menaces pour l'équilibre de l'institution - Absence de précisions en ce qui concerne la représentation du personnel et des actionnaires salariés au sein du conseil d'administration - Considère comme excessive la représentation spécifique visée à l'article 13 - (p. 3150) : inconstitutionnalité de l'article 13 - Nécessité d'une modification des rapports entre la Caisse nationale et les caisses régionales mais

réforme inopportune - Projet favorable aux caisses les plus puissantes - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

Suite de la discussion - (15 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3168) : soutient l'amendement n° 41 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la transformation de l'établissement public de la CNCA en société anonyme) - (p. 3171) : soutient l'amendement n° 42 de M. André Méric (confirmation de la fonction d'organe central des établissements du Crédit agricole pour la nouvelle Caisse nationale) - (p. 3177) : au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (transformation de la CNCA en société anonyme après absorption du fonds de garantie) - (p. 3180) : soutient l'amendement n° 43 de M. André Méric (extension de la possibilité d'acheter les actions de la Caisse nationale aux agents des caisses régionales et de leurs filiales et aux sociétaires individuels) - (p. 3181) ; au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 16 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (extension de la possibilité d'acheter les actions de la Caisse nationale au représentant des organisations professionnelles agricoles, aux salariés des caisses régionales et aux anciens salariés) - (p. 3183) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 80 de M. Josy Moinet (suppression de l'application au produit de la cession des dispositions de l'article 33 de la loi n° 86-824 du 11 juillet 1986 relatives au versement du produit de la cession des actions au compte d'affectation spéciale ouvert dans les écritures du Trésor) - Art. 3 : soutient l'amendement n° 45 de M. André Méric (fixation du nombre d'actions et de leur prix de cession après avis de la commission bancaire et de la commission des opérations de bourse) - Art. 6 (p. 3189) : soutient l'amendement n° 54 de M. André Méric (répartition à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent) - (p. 3190) : soutient l'amendement n° 55 de M. André Méric (répartition pour les trois-quarts à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent) - (p. 3192) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (modalités de répartition des droits de vote entre les caisses régionales) - Art. 4 (suite) (p. 3195, 3196) : soutient l'amendement n° 49 de M. André Méric (constatation de l'acceptation de l'offre d'achat des caisses régionales par le seul ministre de l'économie) - (p. 3197) : au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 103 du Gouvernement (mécanisme des cessions des actions) - Art. 7 (p. 3198) : sur l'amendement n° 8 de la commission (composition du conseil d'administration de la société et qualité d'administrateur de caisse régionale de crédit agricole mutuel du président directeur général), soutient le sous-amendement n° 59 de M. André Méric - (p. 3199) : soutient l'amendement n° 56 de M. André Méric (représentation des actionnaires salariés au sein du conseil d'administration de la société) - (p. 3200) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 57 (représentation des salariés de la Caisse nationale et des caisses régionales au sein du conseil d'administration de la CNCA) et n° 58 (choix du président du conseil d'administration parmi les administrateurs) - (p. 3201) : soutient l'amendement n° 60 de M. André Méric (nomination du directeur général soumise à l'agrément, renouvelable tous les cinq ans, des ministres chargés de l'économie et de l'agriculture) - (p. 3202) : soutient l'amendement n° 61 de M. André Méric (suppression du dernier alinéa de cet article relatif au rôle du directeur général) - Art. 13 (p. 3215) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 27 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, et n° 63 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au conseil d'administration des caisses régionales) - Intitulé (p. 3222) : soutient l'amendement n° 64 de M. André Méric (« Projet de loi relatif à la privatisation de la CNCA ») - Explication de vote sur l'ensemble : absence d'amélioration pour l'agriculture française - Projet défavorable aux plus gros agriculteurs et aux plus grosses caisses du Crédit agricole - (p. 3223) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3586) : sur l'amende-

ment n° 8 de M. Marcel Lucotte, rapporteur (définition des finalités des enseignements artistiques ; élargissement de la liste des disciplines faisant l'objet d'un enseignement artistique ; distinction entre la formation artistique intégrée à la formation scolaire et les enseignements spécialisés et supérieurs), ses sous-amendements n° 25 ; adopté ; n° 26 et n° 27, tendant à insérer les arts du livre et les arts monumentaux ; retirés ; et n° 28 tendant à insérer les disciplines du cirque et du mime ; rejeté - Association pour le soutien, la promotion et l'enseignement du cirque, ASPEC - Art. 2 (p. 3590) : son amendement n° 29 : enseignements artistiques obligatoires comportant au moins un enseignement de la musique et un enseignement des arts plastiques ; devenu sans objet - Après l'art. 3 (p. 3593) : sur l'amendement n° 12 de la commission (sanction des enseignements artistiques intégrés dans la formation scolaire), son sous-amendement n° 30 ; retiré - Art. 4 (p. 3596) : enseignements artistiques dispensés dans l'enseignement supérieur - Reprise de diverses dispositions de la loi Savary - Contribution de l'université au développement du niveau culturel des individus - En raison de l'insuffisance des moyens financiers, craint une affectation prioritaire des crédits à la recherche plutôt qu'aux activités culturelles - (p. 3597) : difficultés financières de fonctionnement du théâtre de musique baroque de Versailles - Rapport Landowski - Interroge le Gouvernement sur les dotations destinées aux universités et sur un éventuel transfert des charges de financement sur les collectivités locales - Art. 5 (p. 3598) : recrutement massif d'enseignants de matières artistiques entre 1981 et 1983 - Formation artistique des instituteurs et des professeurs des collèges et lycées - Recrutement d'artistes par les rectorats - Rappelle les quatre projets prioritaires de la convention signée en 1985 par les trois académies de la région parisienne et la direction régionale des affaires culturelles - Demande que soit réaffirmé le rôle primordial des enseignants dans les disciplines artistiques - (p. 3600) : sur l'amendement n° 14 de la commission (concours aux enseignements artistiques de personnes justifiant d'une compétence professionnelle dans les domaines de la création artistique, de l'histoire de l'art ou de la conservation du patrimoine), ses sous-amendements n° 31 et n° 32 ; rejetés - Référence à des intervenants extérieurs associés aux enseignants - Possibilité d'intégrer les associations, notamment d'éducation populaire, en tant que partie prenante aux enseignements artistiques - Chapitre III (p. 3603) : son amendement n° 33 : suppression de ce chapitre et de son intitulé relatifs à la création d'un haut comité des enseignements artistiques ; rejeté - Art. 13 (p. 3605) : ses amendements, n° 34 : suppression de cet article relatif à la création du haut comité des enseignements artistiques ; n° 35 : extension de la composition du haut comité aux représentants des collectivités territoriales ; et n° 36 : présidence de ce haut comité ; rejetés - (p. 3606) : son amendement n° 37 : conditions de représentation, d'élection et de désignation des membres du haut comité, durée de leur mandat et modalités de son fonctionnement fixées par décret en Conseil d'Etat ; devenu sans objet - (p. 3608) : accès des enfants aux enseignements artistiques en dehors du temps scolaire - Après l'art. 13 (p. 3609) : sur l'amendement n° 24 de la commission (présentation annuelle au Parlement, par le Gouvernement, de l'état récapitulatif des crédits consacrés aux enseignements artistiques), son sous-amendement n° 38 ; rejeté - Avis du haut comité des enseignements artistiques rendu préalablement sur ce rapport.

- Proposition de loi relative à la fraude informatique [n° 279 (86-87)] - (4 novembre 1987) - Art. unique - Art. 462-3 du code pénal (p. 3658) : son amendement n° 12, soutenu par M. William Chervy : absence de sanction en cas d'entrave au fonctionnement d'un système de traitement automatisé de données ; devenu sans objet - Après l'art. unique (p. 3661) : son amendement n° 13, soutenu par M. William Chervy : répression de la contrefaçon et de la falsification des cartes bancaires ; retiré.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Art. 5 (p. 4015) : son intervention présentée par M. Jean-Pierre Masseret.

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur -1 - Recherche - (21 novembre 1987) (p. 4290) : recherche, une des grandes priorités du budget de 1988 - Comparaison entre les objectifs du plan triennal pour la recherche et le développement technique et le projet de budget pour 1988 - Elargissement et amélioration du crédit impôt-recherche, créé par M. Jean-Pierre Chevènement en 1983 - Insuffisance des mesures du crédit impôt-recherche et de l'augmentation des dotations au Fonds de la recherche et de la technologie, FRT, et à l'ANVAR pour compenser les reculs imposés en 1986 et 1987 - Insuffisance de l'effort budgétaire en faveur de la recherche fondamentale - Insuffisance des crédits affectés aux universités, au CNRS, à l'INSERM et à l'INRA - (p. 4291) : réduction des crédits destinés aux grands travaux de recherche internationaux - Faiblesse des crédits publics et distension des liens entre industrie et recherche - Problème de l'emploi scientifique et du recrutement des chercheurs du CNRS - Problème des postes de recherche destinés aux chercheurs étrangers - Déstabilisation de l'emploi scientifique - Rappelle le nouvel élan donné à la recherche en France provoqué par M. Jean-Pierre Chevènement et les états généraux de la recherche - Absence de consultation du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie sur ce projet de budget - Absence de compensation des reculs enregistrés entre 1986 et 1987 - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur -2 - Enseignement supérieur - (21 novembre 1987) (p. 4301) : souligne le contraste saisissant entre les objectifs du Gouvernement et les moyens insuffisants qui y sont affectés - Insuffisance des autorisations de programme pour assurer l'avenir - (p. 4302) : XXI^e siècle, véritable horizon pour l'enseignement supérieur - Importance des perspectives d'emplois pour les enseignants et la préparation de la bataille technologique - Conditions d'accueil et d'enseignement des étudiants - Insuffisance du taux d'encadrement - Faiblesse du taux de scolarisation par classe d'âge dans l'enseignement supérieur - Regrette la diminution du nombre de créations d'emplois dans l'enseignement supérieur - Délocalisation des DEUG dans la région parisienne - Développement des Instituts universitaires technologiques, IUT - Souhaite l'implantation d'une unité d'enseignement informatique sur le territoire de la commune des Ulis - Regrette que l'Etat se décharge par trop sur les collectivités locales pour construire des établissements d'enseignement supérieur - Défavorable aux suppressions d'emplois de non-enseignants - Crise des bibliothèques universitaires : insuffisance de personnels, insuffisance des subventions de fonctionnement des universités - Interrogation sur les critères de répartition des crédits entre les universités - (p. 4303) : absence de revalorisation des droits d'inscription - Effort en faveur des bourses dont le montant demeure insuffisant et augmentation du nombre de bénéficiaires - Diminution des emplois réservés aux étudiants dans les collèges et dans les universités - Formation et recrutement des enseignants universitaires - Nécessaire amélioration des perspectives de carrière - Défavorable au recours aux vacataires - Interrogation sur les résultats de la loi sur le mécénat et les possibilités de financement des universités par les entreprises - Nombreuses disciplines sacrifiées : sciences économiques ou de gestion - Problème des praticiens des marchés monétaires et financiers - Rappelle la misère des universités parisiennes en matière de locaux et l'insuffisance de leurs crédits de fonctionnement et d'entretien - Insuffisance de ce budget - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à son adoption.

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4412) : faiblesse de ce budget - Diminution des crédits - Hésitations relatives aux grands travaux, coûteux pour la collectivité : Grand Louvre et Opéra de la Bastille - Insuffisance des crédits destinés au déménagement des fonctionnaires de la rue de Rivoli - Absence de crédits d'Etat pour l'Arche de la Défense - Important financement public par les collectivités locales en faveur des enseignements artistiques - Médiocrité du paysage audiovisuel français, PAF - Examen des crédits - Etat B (p. 4429, 4430) : ses amendements n° II-14 : réduction

des crédits du titre III : crédits de matériel et de fonctionnement du ministère de la culture ; n° II-15 : réduction des crédits du titre III : crédits destinés à l'ouverture du hall Napoléon du Grand Louvre ; et n° II-16 : réduction des crédits du titre IV : procédures de cofinancement ; rejetés - Art. 41 : son amendement II-17 : pourcentage de répartition entre l'audiovisuel et le cinéma des recettes obtenues par le prélèvement de la taxe sur la télévision ; retiré.

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4498) : budget pour 1988, prolongement logique et direct de la loi dite des prisons privées - Programme massif de constructions neuves bloquant les rénovations d'équipement nécessaires - Problème de l'achèvement du centre pénitentiaire féminin de Fleury-Mérogis - Rend hommage au personnel compétent et dévoué des centres pénitentiaires - Excessive rigueur du budget de l'éducation surveillée, résultat de la priorité donnée à l'enfermement plutôt qu'à la prévention et à la réinsertion des délinquants - (p. 4499) : véritable déstabilisation de l'éducation surveillée malgré l'action efficace menée par cette institution sur le terrain - Solutions alternatives à la détention ; projet mené par la commune des Ulis en concertation avec l'éducation nationale et l'éducation surveillée - Répression excessive - Demande que soient respectés les droits des détenus afin d'éviter les mutineries - Trafic de stupéfiants - Souhaite qu'une suite soit donnée à sa proposition de loi relative aux fausses cartes bancaires - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ces crédits.

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) - Art. 38 (p. 4677, 4678) : désaccord complet avec le Gouvernement sur le plan câble - Crédits en stagnation - Bilan positif du plan câble de 1982 - Par contre, bilan négatif de la politique du Gouvernement en la matière depuis dix-huit mois : rareté des projets privés ; abandon de toute cohérence économique et de toute notion d'aménagement du territoire ; absence de spécifications techniques devant être données par la commission nationale de la communication et des libertés, CNCL ; Etat ne jouant pas son rôle d'incitateur tant en matière de recherche que de développement des potentiels industriels et commerciaux - Gouvernement oubliant le long terme - Conditions d'élargissement particulièrement défavorables pour les communes voisines de sites en cours de câblage et réclamant l'extension des réseaux - Politique de développement du câble ressemblant à une démission - Groupe socialiste opposé à l'article 38 et à ce budget - Art. 61 bis (p. 4682) : abstention du groupe socialiste sur cet article.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4774) : problème des personnels de police, de leurs moyens, de leurs effectifs et de leur formation - Regrette la diminution des crédits de formation - Constate la suppression d'emplois de policiers actifs et l'utilisation des appelés du contingent - (p. 4775) : signale que le département de l'Essonne comme ceux de la grande couronne souffrent d'un manque d'effectifs par rapport à Paris et à la petite couronne - Se déclare satisfait de la création d'un commissariat à Brétigny-sur-Orge et aux Ulis - S'interroge sur l'utilisation de ces nouveaux équipements en l'absence d'effectifs suffisants - Problème de l'affectation et de la mutation des policiers en Ile-de-France - Nécessaire amélioration des conditions d'accueil et des modes de recrutement des policiers dans les départements de l'Ile-de-France - Amorce de la baisse de la délinquance et de la criminalité dès 1984 - Hommage au travail des policiers, des éducateurs et des élus locaux - Rappelle que le travail de prévention est un travail de longue haleine que ce budget néglige - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale - (2 décembre 1987) (p. 4804) : historique du secrétariat général de la défense nationale, SGDN - Création de sessions européennes au sein de l'institut des hautes études de la défense nationale - Réforme du SGDN - (p. 4805) : regrette un désengagement budgétaire inquiétant dans le domaine de la défense civile - Suppressions d'emplois - Inquiétude devant la réduction des crédits de sécurité civile après les récentes catastrophes de Tchernobyl et de Nantes - Abstention du groupe socialiste sur ce budget.

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) (p. 4957) : important déficit du commerce extérieur au cours des dix premiers mois de 1987 - Poursuite de la chute inquiétante du solde industriel amorcée en 1986 - Baisse des exportations et augmentation des importations - Dégradation du secteur des biens d'équipement professionnel même si l'aéronautique reste excédentaire - Constate que le commerce extérieur reste tributaire de la signature des grands contrats - Déficit des secteurs des machines, de l'électronique professionnelle et des instruments de précision - Constate une hausse des importations du matériel de transports terrestres - S'inquiète des conséquences pour 1987 de la baisse, dans la perspective de l'échéance européenne de 1992, de la TVA sur les véhicules et de l'accroissement des importations de véhicules étrangers - Aggravation du déficit des biens de consommation - Considère la baisse du dollar comme une fausse excuse du déclin de l'industrie et du commerce - Signale que la baisse de la monnaie américaine a eu aussi des effets positifs - (p. 4958) : rappelle l'importante réduction de la facture énergétique - Constate que la ventilation géographique des échanges fait apparaître une amélioration avec les fournisseurs d'énergie et une détérioration avec tous les autres pays - Rappelle la pénétration sur le marché intérieur français des nouveaux pays industrialisés, en particulier ceux du Sud-Est asiatique - Dénonce l'augmentation du déficit commercial global de la France vis-à-vis de la RFA - Recul du solde des services - Caractère précaire de l'excédent réalisé l'an passé - Réduction de l'excédent des services liés aux échanges de technologies : grands travaux et coopération technique - Réduction de l'excédent en matière de tourisme, conséquence directe de la politique des visas - Insuffisance et carence de la politique suivie depuis mars 1986 - Budget de la recherche sacrifié l'an dernier et prioritaire en 1987 - Rappelle la suppression de l'agence française pour la maîtrise de l'énergie, AFME - Interrogation sur les plans textile, cuir, industrie du meuble et du papier, mis en place après 1981 - Conséquences pour la communauté européenne des deux dévaluations - (p. 4959) : forte dégradation du solde commercial avec la RFA - Rappelle que le franc français est resté ferme par rapport au mark durant la période 1983-1986 - Diminution des crédits du commerce extérieur et désengagement de l'Etat - Absence d'aide à l'investissement et à la création - Allègement du soutien aux exportations.

- **Rappel au règlement - (4 décembre 1987) (p. 4965) :** article 42, alinéas 1 et 2, du règlement du Sénat relatif à l'examen des projets de loi devant le Sénat - Annonce par le ministre de la culture de l'attribution d'urgence de 100 millions de francs aux exploitants de salles de cinéma ; absence d'information du Sénat ou de la commission des affaires culturelles malgré l'usage et la tradition - (p. 4966) : manquement grave à l'égard du Sénat - Proteste non pas contre les mesures présentées mais sur la méthode employée.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 54 (p. 5061) : reprend l'amendement n° II-77 de M. Jacques Oudin : maintien intégral de la déductibilité des dividendes afférents aux actions émises à l'occasion des augmentations de capital en numéraires ; rejeté - **Après l'art. 59 (p. 5082) :** se déclare favorable à l'amendement n° II-8 de M. Jacques Carat (1° : possibilité pour les collectivités locales de réduire de 50 % la taxe professionnelle des exploitants de salles de cinéma ; 2° : exonération automatique de la taxe professionnelle accordée aux salles de cinéma paramunicipales gérées par une association de la loi de 1901) - Relations entre les membres de la commission des affaires culturelles et M. François Léotard, ministre.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 107 (87-88)] - (8 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5143, 5144) :** choix fait par le Gouvernement constituant un affaiblissement progressif du Crédit agricole par un processus de banalisation bancaire - Interroge le Gouvernement sur le coût pour les caisses régionales du rachat de la caisse nationale - Rappelle les nombreux obs-

tacles rencontrés par le projet au sein même de la majorité. Nombreuses versions de l'article 13 ; dernière formule retenue donnant « la majorité au moins » à certains sociétaires ; persiste à considérer cette représentation comme injuste et inéquitable à l'égard du sociétariat réel et contraire au principe d'égalité devant la loi - Elus socialistes prêts à saisir le Conseil constitutionnel - Dubitatif sur la nécessité de privatiser la « Banque verte » pour répondre à la légitime volonté de contrôle de la caisse nationale par les caisses régionales. Agriculture et agriculteurs, grands perdants de cette réforme - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption du texte de la commission mixte paritaire - **Art. 7 (p. 5146) :** se déclare opposé au nom du groupe socialiste à l'adoption de cet article fixant les modalités de désignation du directeur général - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 5151) :** au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Art. unique (p. 5282) :** se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. André Méric (délivrance à M. Yves Chalié d'un « vrai faux passeport » lui ayant permis de se soustraire à la justice).

- **Projet de loi relatif aux actions en justice des associations agréées de consommateurs et à l'information des consommateurs - Deuxième lecture. [n° 199 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Art. 7 (p. 5961) :** intervient sur cet article tendant à donner aux associations d'investisseurs en valeurs mobilières ou en produits financiers la faculté d'ester en justice pour défendre les intérêts de leurs mandants - Prétendu capitalisme populaire mis en place par le Gouvernement - Spoliation dont ont été victimes les petits porteurs ayant souscrit des actions dans le cadre des privatisations - (p. 5962) : proteste contre les conditions de représentation des petits actionnaires dans les conseils d'administration - (p. 5963) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Hubert Haenel, rapporteur (suppression de cet article donnant aux associations dont l'objet est la défense des investisseurs en valeurs mobilières ou en produits financiers la faculté d'ester en justice pour défendre les intérêts de leurs mandants).

- **Proposition de loi relative aux opérations de télépromotion avec offre de vente dites de « télé-achat » [n° 202 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5976) :** modification importante de la proposition de loi initiale - Pense que le problème du télé-achat aurait dû être réglé par la CNCL - (p. 5977) : émet quelques doutes quant à l'autorité de la CNCL pour faire appliquer cette loi - Souhaite que les téléspectateurs-consommateurs bénéficient de garanties - Nécessaire révision des pratiques publicitaires télévisées - **Projet opportuniste - Abstention du groupe socialiste sur cette pseudo-proposition de loi.**

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 206 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5982) :** se déclare satisfait de l'adoption par l'Assemblée nationale, puis par la commission mixte paritaire, de nombreux amendements déposés par le groupe socialiste - Reconnaissance des arts du cirque - Intervention de personnalités extérieures et d'artistes, sous la responsabilité pédagogique des personnels enseignants - Regrette que les associations intervenant dans l'enseignement artistique n'aient pas fait l'objet d'une reconnaissance officielle - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 207 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5985) :** avancées significatives en faveur de l'entretien du patrimoine - Rejet des amendements socialistes déposés en commission mixte paritaire - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

LOUISY (François), sénateur de la Guadeloupe (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 312 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 349 (86-87)] (7 juillet 1987) - Saint-Pierre-et-Miquelon.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 278 (JO Débats du 9 décembre 1987) (p. 5164) - Ministère : Transports - Ouverture de la ligne aérienne Dominique - Pointe-à-Pitre-Saint-Thomas en Guadeloupe - Transports aériens.

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - (16 avril 1987) - Discussion générale (p. 274) : abrogation de l'article 112 de la loi du 26 juillet 1984 étendant les dispositions de la loi aux départements d'outre-mer - Situation des personnels de ces départements : importance du nombre d'agents non titulaires ; effectif excessif dû au recrutement social en raison du chômage - Fonctionnement peu satisfaisant de la structure interdépartementale de formation Antilles-Guyane - Impossibilité d'évolution de carrière sur place des agents de catégorie A - (p. 275) : demande un établissement unique investi dans chaque région monodépartementale d'outre-mer des compétences de gestion et de formation.

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 9 (p. 407, 408) : sur l'amendement n° 26 de M. Paul Girod, rapporteur (budget des centres de gestion : assiette et perception des cotisations sur la même base que les cotisations de sécurité sociale), son sous-amendement n° 282 : cotisation dans les départements d'outre-mer ; retiré - Après l'art. 17 (p. 442) : son amendement n° 281, soutenu par M. René Régnault : affiliation obligatoire au centre départemental de gestion des collectivités territoriales et des départements d'outre-mer pour leurs fonctionnaires de toutes catégories ; rejeté.

- Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Art. 13 (p. 1731) : soutient l'amendement n° 63 de M. Gérard Delfau (rémunération de l'apprenti tenant compte de ses diplômes et titres déjà acquis ainsi que de son ancienneté en apprentissage) - Avant l'art. 19 (p. 1741) : sur l'amendement n° 25 de M. Jean Madelain, rapporteur (pour l'application des dispositions prévues par la présente loi, compensation des charges nouvelles incombant aux collectivités territoriales assurée par l'Etat), soutient le sous-amendement n° 69 de M. Gérard Delfau - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1744) : retard considérable de la formation et de l'apprentissage dans les départements d'outre-mer - Enumère les nombreuses innovations de ce projet de loi - Incidences de ce projet sur l'apprentissage en Guadeloupe - Problème du financement - Opposition du groupe socialiste à ce projet de loi.

- Projet de loi portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 312 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2994) : réforme du régime de protection sociale saint-pierrais envisagée dans la loi de programme du 31 décembre 1986 - Allocation aux vieux travailleurs, AVT - Allocation complémentaire spéciale, ACS - Adhésion de la quasi-totalité de la population active à la caisse de prévoyance sociale, CPS - Autonomie du régime de protection sociale saint-pierrais par rapport à la métropole - Financement de ce régime - Relèvement des taux de cotisation - Caractéristiques contradictoires de l'AVT : allocation forfaitaire interdisant la modula-

tion en fonction de la durée d'assurance et absence d'un minimum vieillesse - (p. 2995) : défauts de fonctionnement de l'ACS - Financement du régime d'assurance vieillesse saint-pierrais : cotisations et subvention de l'Etat - Réforme s'inspirant du régime général métropolitain - Institution d'un minimum vieillesse - Champ d'application du nouveau régime - Conditions d'attribution et montant des prestations - Institution d'une allocation supplémentaire inspirée de celle du fonds national de solidarité - Majoration de la durée d'assurance en faveur des personnes âgées et des mères de famille - (p. 2996) : extension du droit à l'allocation minimale vieillesse aux mères de famille et aux handicapés - Prise en compte des spécificités de l'archipel - Commission des affaires sociales favorable à l'adoption de ce projet de loi - Art. 6 (p. 2998) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Albert Pen (institution de la règle des dix meilleures années pour le calcul du montant de la pension de retraite de base) - Rappelle brièvement les raisons de l'élaboration de cette règle en vigueur dans le régime général métropolitain - Modalités de calcul envisagées mieux adaptées à la réalité saint-pierraise - Art. 31 (p. 3001) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Albert Pen (financement de l'allocation supplémentaire par une contribution des caisses nationales et non plus par une subvention spécifique de l'Etat).

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4573) : déplore la suppression de postes à l'Institut national de la recherche agronomique, INRA - Effets positifs des actions de l'INRA sur la diversification des cultures de la Guadeloupe, à côté de la canne à sucre et de la banane : production de plantes fourragères ; aubergines ; horticulture - Nécessité de la recherche-développement en Guadeloupe attestée par la présence de 14 départements de recherche et d'un centre de l'INRA aux Antilles-Guyane.

LOUVOT (Pierre), sénateur de la Haute-Saône (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Vice-président de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

- Est nommé membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (JO Lois et décrets du 17 avril 1987).

Est nommé de nouveau membre titulaire de ce Conseil (JO Lois et décrets du 30 octobre 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de loi [n° 147 (86-87)] de M. Jean-Pierre Fourcade, tendant à instituer une procédure de médiation préalable et à assurer un service minimal en cas de grève dans les services publics [n° 207 (86-87)] (29 avril 1987) - Grève.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Prestations sociales agricoles - [n° 97 (87-88) tome 5] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 103 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Affaires sociales - Mesures en faveur des veuves de plus de 50 ans - Veuves.

n° 178 (JO Débats du 3 juin 1987) (p. 1410) - Ministère : Budget - Maintien des receveurs du Trésor en milieu rural - Economie (ministère de l').

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 241 (86-87)]** - (15 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1858) : importance du chômage - Nécessité d'un effort permanent de solidarité - Volonté des pouvoirs publics de faire front par des voies diverses et complémentaires - Critique rigoureuse et tenace du Gouvernement - Rétablissement de la situation relative de la France en Europe - Effort de formation - Chômage de longue durée et danger de marginalisation - Insuffisance des mesures proposées - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)]** - (14 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3144) : Caisse nationale de crédit agricole, CNCA, fondée à l'origine sur les principes de la mutualité - Importance du rôle moteur de la CNCA au service de l'agriculture et du monde rural - Adaptation imposée par les contraintes d'un monde nouveau - (p. 3145) : problème de l'effacement de la tutelle financière, des avantages et des risques de l'autonomie - Interrogation sur le prix de la mutualisation-transfert en vase clos - Interrogation sur le sort réservé après 1992 aux missions spécifiques du Crédit agricole et sur l'avenir des caisses régionales les plus fragiles - Problème de l'avenir des personnels - Transformation d'une institution historique de type mutuel en société anonyme devant être juridiquement incontestable - Problème de l'agrément interministériel exigé pour la nomination du directeur général - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4565, 4566) : avenir de l'agriculture française et nécessaire restauration des principes de la politique agricole commune - Enseignement agricole public : part importante d'enseignants non titulaires ;

enseignement agricole privé - Enseignement vétérinaire - Progrès génétique - Régime des calamités agricoles - Votera ce budget.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (26 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4586) : diminution du nombre des actifs et vieillissement de la population agricole : rôle de la solidarité nationale pour limiter l'augmentation des cotisations - (p. 4587) : évolution des cotisations : amélioration de l'assiette ; affectation du produit des cotisations exceptionnelles décidées par le plan de sauvegarde de la sécurité sociale ; compensation de la diminution des taxes de solidarité sur les produits ; progression globale très modérée mais répartie sur un moindre nombre de cotisants - Financement extraprofessionnel : compensation démographique par les autres régimes ; subvention de l'Etat - Prestations : coût de l'abaissement de l'âge de la retraite - (p. 4588) : prestations familiales - Croissance des allocations de retraite forfaitaire et proportionnelle - Mesures figurant dans le projet de loi de modernisation agricole : modification de l'assiette ; amélioration des modalités de cessation d'activité et de départ à la retraite ; extension des droits sociaux des conjoints d'exploitants - Avis favorable à l'adoption de ce projet de loi.

LUART (Roland du), sénateur de la Sarthe (UREI) - Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Est nommé membre titulaire du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles et membre suppléant de la section de l'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles (JO Lois et décrets du 30 octobre 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la régulation de certaines populations animales [n° 56 (87-88)] (16 octobre 1987) - Nature (protection de la).

Proposition de loi relative au statut fiscal et social des terres inexploitées [n° 106 (87-88)] (23 novembre 1987) - Agriculture.

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 239 (86-87)] relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole [n° 29 (87-88)] (7 octobre 1987) - Banques et établissements financiers.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en dis-

cussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole [n° 107 (87-88)] (24 novembre 1987) - Banques et établissements financiers.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 4] (16 novembre 1987).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée Nationale - Prestations sociales agricoles - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 43] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 112 (JO Débats du 4 avril 1987) (p. 39) - Ministère : Agriculture - Mesures projetées en faveur de la production chevaline - Elevage.

n° 127 (JO Débats du 16 avril 1987) (p. 235) - Ministère : Agriculture - Situation des éleveurs de viande bovine - Elevage.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 9 (p. 897) :** sur la coordination des règles fiscales du plan d'épargne en vue de la retraite avec d'autres règles fiscales, ses amendements n° 29 et n° 136 ; retirés - **Art. 16 (p. 921) :** soutient l'amendement n° 30 de M. Roger Chinaud (rachat d'une entreprise par ses salariés).

Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Après l'art. 17 (p. 989) : son amendement n° 112, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : parts sociales des caisses du Crédit agricole mutuel nominatives et négociables avec l'agrément du conseil d'administration de la caisse ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3117) :** organisation des rapports du Crédit agricole avec l'Etat - Financement de l'agriculture - Crise de l'agriculture : désertification et insuffisante capitalisation - Place de l'agriculture et des agriculteurs au sein du Crédit agricole - Transfert de la propriété de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA, aux caisses régionales de crédit agricole - Création en 1920 de la CNCA - Projets de réorganisation des liens entre l'Etat et le Crédit agricole en 1972 et 1979 - Contestation de la Caisse nationale - Importance à l'échelon régional des caisses régionales - Augmentation des activités bancaires et financières de la CNCA - Autonomie financière depuis 1966 - Prélèvements opérés par l'Etat sur les excédents en 1980 et 1981 - Présence de l'Etat, arbitre et juge suprême, souhaitable - Transformation de l'établissement public de la CNCA en société anonyme et possibilité pour les caisses régionales d'en acquérir la propriété - Privatisation du régime juridique de la CNCA - Problème du financement de l'agriculture et de la place des agriculteurs au sein de l'institution - (p. 3118) : renforcement de la concurrence dans le monde agricole - Nécessité d'accroître la compétitivité de l'agriculture et de poursuivre l'effort de modernisation - Crise du foncier - Nécessaire effort financier de l'Etat - Modification des modalités de l'aide consentie aux agriculteurs - Interrogation sur l'avenir de la bonification - Effet bénéfique des prêts bonifiés dans la période 1960-1970 - Problème du maintien ou de la suppression du monopole de la distribution des prêts - France, seul pays européen où un tel monopole persiste - Propose un élargissement de la distribution des concours privilégiés à d'autres réseaux - Crédit agricole, institution financière à part entière - (p. 3119) : Crédit agricole, maître d'oeuvre financier de la modernisation de l'agriculture - Problème du maintien de l'équilibre qui existe entre la Caisse nationale et les caisses régionales - Souci de ce projet d'affirmer la place de l'agriculture et des agriculteurs au sein du Crédit agricole - Cession des actions de la Caisse nationale réservée aux caisses régionales et aux salariés de la Caisse nationale et de ses filiales - Modification de la composition des conseils d'administration des caisses

régionales pour assurer la représentation des agriculteurs - Signale le dépôt d'un amendement tendant à réserver la majorité absolue et non les trois-quarts des sièges des conseils d'administration des caisses régionales aux agriculteurs - Nécessité d'organiser et de garantir dans un cadre contractuel, pendant plusieurs années, les modalités de financement de l'agriculture - Insuffisance des ressources collectées auprès du monde agricole pour financer les emplois dans l'agriculture - Interrogation sur la possibilité pour le Crédit agricole de faire face à la concurrence des autres banques - (p. 3120) : obligation pour le Crédit agricole « mutualisé » de renforcer la productivité et la bonne gestion de l'institution pour continuer à maintenir sa vocation agricole - Modalités de transfert de la propriété de la CNCA aux caisses régionales - Participation des 73.000 agents de la CNCA à la mutualisation - Fixation du prix des actions par les ministres des finances et de l'agriculture après avis de la commission de la privatisation - Sous réserve de l'adoption de ses amendements, se déclare favorable, au nom de la commission des finances, à l'adoption de ce projet - Evolution inéluctable du statut de la CNCA face à la concurrence qui va s'instaurer - Dispositions nécessaires pour garantir la place des agriculteurs au sein de leur institution.

Suite de la discussion - (15 octobre 1987) - Rapporteur - **Art. 1 (p. 3172, 3173) :** s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 41 (suppression de cet article relatif à la transformation de l'établissement public de la CNCA en société anonyme) et n° 42 (confirmation de la fonction d'organe central des établissements du Crédit agricole pour la nouvelle Caisse nationale) ; accepte l'amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (transformation de la CNCA en société anonyme après absorption du fonds de garantie) ; demande le retrait des amendements n° 30 de M. Jacques Mossion (absence d'absorption du fonds commun de garantie par la nouvelle Caisse nationale), n° 79 de M. Josy Moinet (confirmation de la fonction d'organe central des établissements du Crédit agricole pour la nouvelle Caisse nationale) et n° 73 de M. Yves Goussebaire-Dupin (distribution des prêts bonifiés par la société anonyme soumise au contrôle de la Cour des comptes) - (p. 3176) : sur l'amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, s'oppose au sous-amendement n° 77 de M. Josy Moinet - (p. 3177) : sur l'amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, accepte le sous-amendement n° 102 du Gouvernement - **Après l'art. 1 :** accepte les amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, n° 14 (établissement des statuts de la nouvelle société par le conseil d'administration dans un délai de deux mois après promulgation de la loi) et n° 15 (rôle du directeur général de recueillir l'approbation des associés sur les statuts établis par le conseil d'administration, d'en assurer la publication et de procéder aux formalités d'immatriculation de la société) - **Art. 2 (p. 3179, 3180) :** sur l'amendement n° 16 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (extension de la possibilité d'acheter les actions de la Caisse nationale au représentant des organisations professionnelles agricoles, aux salariés des caisses régionales et aux anciens salariés), ses sous-amendements n° 101 et 2 ; adoptés - (p. 3181) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. André Méric (extension de la possibilité d'acheter les actions de la Caisse nationale aux agents des caisses régionales et de leurs filiales et aux sociétaires individuels) - (p. 3182) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 80 de M. Josy Moinet (suppression de l'application au produit de la cession des dispositions de l'article 33 de la loi n° 86-824 du 11 juillet 1986 relatives au versement du produit de la cession des actions au compte d'affectation spéciale ouvert dans les écritures du Trésor) - **Art. 3 (p. 3183, 3184) :** son amendement n° 4 : fixation du nombre d'actions et de leur prix de cession par arrêté conjoint des ministres de l'économie et de l'agriculture dans les conditions prévues à l'article 3 de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 ; retiré au profit de l'amendement n° 17 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (fixation par arrêté conjoint des ministres de l'économie et de l'agriculture des prix de cession des actions ; délai de paiement ne pouvant excéder cinq ans, prévu par l'arrêté) - S'oppose à l'amendement n° 45 de M. André Méric (fixation du nombre d'actions et de leur prix de cession après avis de la commission bancaire et de la commission des opérations de bourse) -

Art. 4 (p. 3186) : ses amendements n° 5 : totalité des actions de la CNCA offertes par l'Etat aux caisses régionales ; réservé puis retiré (p. 3194) ; et n° 6 : rétrocession par les caisses régionales de 10 % des actions aux salariés dans un délai de deux ans ; réservé puis retiré (p. 3196) - **Après l'art. 4** (p. 3188) : son amendement n° 7 : habilitation des caisses régionales à distribuer les prêts bonifiés par l'Etat ; retiré - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 51 de M. André Méric - **Art. 6** (p. 3191) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 54 (répartition à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent) et n° 55 (répartition pour les trois-quarts à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent), de M. Louis Minetti, n° 67 (répartition à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent) et n° 68 (répartition pour les deux-tiers à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent) et de M. François Delga, n° 40 (répartition pour la moitié à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent) - Accepte l'amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (modalités de répartition des droits de vote entre les caisses régionales) - (p. 3196) : s'oppose aux amendements de M. Louis Minetti, n° 65 (doublement du délai de paiement pour les caisses dont le bilan est inférieur à 10 milliards de francs) et n° 66 (suppression de l'offre des actions qui ne seraient pas souscrites par certaines caisses) - **Art. 7** (p. 3197) : son amendement n° 8 : composition du conseil d'administration de la société et qualité d'administrateur de caisse régionale de crédit agricole mutuel du président directeur général ; adopté - (p. 3202) : sur son amendement n° 8, s'oppose au sous-amendement n° 59 de M. André Méric - **Art. 8** (p. 3205) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Louis Minetti (maintien de la situation actuelle des salariés de la Caisse nationale dans la future convention collective) - Accepte l'amendement n° 22 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (garanties accordées au personnel de la Caisse nationale durant la période de transition) - **Art. 9** (p. 3206) : son amendement n° 10 : rattachement des fonctionnaires de la Caisse nationale à l'Etat, par décret en Conseil d'Etat, pris avant que les modifications du statut de la Caisse nationale prennent effet ; retiré - Sur l'amendement n° 23 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (statut des personnels fonctionnaires et limitation de la position de détachement auprès de la CNCA à douze ans), accepte le sous-amendement n° 97 du Gouvernement - **Après l'art. 10** (p. 3209) : son amendement n° 11 : convention entre l'Etat et la nouvelle société fixant les interventions de cette dernière dans le domaine agricole ; adopté - **Art. 11** (p. 3210) : accepte l'amendement n° 25 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (représentation du Crédit agricole mutuel au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole lorsqu'il traite des problèmes de financement de l'agriculture), et s'oppose à l'amendement n° 62 de M. André Méric (représentation des salariés du Crédit agricole mutuel au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole) - **Art. 13** (p. 3212) : son amendement n° 94 : fixation de la part réservée aux agriculteurs, à la majorité des sièges, au sein des conseils d'administration des caisses régionales ; adopté - **Art. 14** (p. 3218) : accepte l'amendement n° 28 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (harmonisation de ce projet avec les dispositions du livre cinquième du code rural relatives au Crédit agricole) et sur cet amendement s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 99 du Gouvernement - **Art. 15** (p. 3219) : son amendement n° 12 : suppression de cet article relatif à la date d'entrée en vigueur de la loi ; retiré au profit de l'amendement n° 29 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (conditions de validation de l'acquisition des actions de la nouvelle société) - Intitulé (p. 3222) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. André Méric (« Projet de loi relatif à la privatisation de la CNCA »).

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - **Après l'art. 18** (p. 3428) : soutient l'amendement n° 116 de M. Pierre Lacour (prorogation du délai légal de déclaration par les propriétaires des plans d'eau visés à l'article 433 du

code rural, pour la validation des titres, autorisations ou concessions d'enclos piscicoles).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3960) : réelles transformations et nombreuses améliorations de la situation de l'économie - Approuve les objectifs poursuivis par le projet de budget pour 1988, le votera sans réserves - (p. 3961) : décision de coordination des politiques de taux d'intérêt de la RFA et de la France : attitude courageuse du Gouvernement - Contraintes liées à l'environnement : important écart des taux d'intérêt avec les principaux partenaires, faiblesse endémique des comptes extérieurs - Profonds retards structurels de notre économie ; mesures économiques et financières prises depuis 1986 constitutives d'une mise à niveau du retard pris de 1981 à 1986 - Aurait souhaité que le budget de 1988 soit un budget de redynamisation de l'appareil productif ; excellentes mesures en ce sens mais caractère conjoncturel de certaines recettes ; approbation de l'allègement des charges des entreprises, des mesures pour favoriser la recherche et des diverses mesures fiscales - (p. 3962) : mauvaises perspectives à moyen terme ; conséquences négatives de la hausse des taux d'intérêt ; aggravation du déficit commercial qui s'explique par l'absence de compétitivité de l'appareil productif - Souhaite des efforts particuliers en matière de réduction des charges sociales et fiscales des entreprises, et d'investissements productifs - Nécessaire réforme des méthodes de financement de la sécurité sociale - Demande d'envisager un mécanisme de crédit d'impôt étalé dans le temps ou un mécanisme permettant d'accélérer les amortissements - Demande un abaissement du plafond de la taxe professionnelle - Demande une modification des délais de règlement interentreprises - Problème de la compétitivité de l'agriculture : demande un financement adapté et une fiscalité plus modernes - Votera le projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Avant l'art. 7** (p. 4027) : son amendement n° I-168 : relèvement du plafond de la déduction fiscale accordée aux agriculteurs pour investissement ; retiré - **Après l'art. 7** (p. 4034) : son amendement n° I-170 : relèvement du plafond des revenus nets du foyer fiscal permettant d'imputer un déficit agricole ; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-193 du Gouvernement - **Après l'art. 9** (p. 4046) : se déclare favorable à l'amendement n° I-78 de M. Maurice Blin, rapporteur général, repris par le Gouvernement (extension de la TVA à la gestion des baux ruraux) - **Art. 9 bis** (p. 4051) : se déclare opposé à l'amendement n° I-64 de M. Raymond Soucaret (réduction de la limite des recettes accessoires pouvant être considérées comme des revenus agricoles) - **Après l'art. 9 bis** : au nom de la commission des finances, soutient l'amendement n° I-79 de M. Maurice Blin, rapporteur général (instauration au profit des collectivités locales d'une compensation des exonérations de la taxe foncière sur les propriétés non bâties prévue sur les terrains ensemencés, plantés ou replantés en bois) - **Avant l'art. 16** (p. 4074 à 4076) : son amendement n° I-172 : relèvement du tarif des redevances sur la consommation d'eau prélevées au profit du FNDAE ; adopté - Augmentation devant permettre d'assurer les travaux d'adduction d'eau nécessaires, dans la perspective des Jeux Olympiques de 1992 en Savoie - Faible incidence de l'augmentation proposée sur l'indice des prix - Travaux d'assainissement et d'adduction d'eau en milieu rural.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Art. 28** (p. 4130) : favorable à la budgétisation des ressources de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH - Demande au Gouvernement des garanties concernant le financement de cet organisme, particulièrement efficace, pour faire face à ses missions en 1989.

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4530) : forte progression des crédits de l'agriculture - Augmentation des dépenses européennes : dépenses supplémentaires pour l'exécution du budget du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Danger pour l'exportation

tation française de produits agricoles du système de stabilisateurs budgétaires, destinés à maîtriser la production, proposé par la commission de Bruxelles : contexte international de la croissance de l'offre de produits agricoles sur tous les marchés mondiaux - (p. 4531) : demande la rénovation et le sauvetage de la politique agricole commune - Budget de l'agriculture : priorité donnée à l'enseignement agricole ; création de postes d'enseignants ; ouverture de nouvelles filières au niveau du brevet de technicien supérieur agricole, BTSa, et du brevet de technicien agricole, BTA ; enseignement agricole privé - Maisons familiales rurales - Crédits consacrés à la recherche ; regrette la diminution des crédits de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA, dépendant du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur - Progression des crédits de couverture sociale ; augmentation de la subvention d'équilibre versée au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA - Financement du fonds de garantie contre les calamités agricoles - Crédits au service du développement et de la modernisation agricoles - (p. 4532) : évolution de la production de la viande bovine en France : baisse du prix à la production ; inégalité de concurrence à l'intérieur de la CEE en raison de la différence de taux de TVA à l'avantage des éleveurs de la RFA ; demande une participation de l'Etat aux frais financiers liés aux prêts à court terme d'engraissement - Fiscalité agricole ; foncier non bâti - Avis favorable à l'adoption de ces crédits - Examen des crédits - Etat B (p. 4581) : se déclare opposé à l'amendement n° II-40 de M. Louis Moinard relatif au maintien des subventions des associations agricoles participant à la formation et à l'animation en milieu rural - (p. 4582) : demande le retrait de l'amendement n° II-6 de M. Jacques Pelletier relatif aux crédits consacrés à l'animation en milieu rural à travers les associations et les actions des établissements agricoles - Foyers ruraux.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (26 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4484, 4585) : ralentissement de la hausse des cotisations professionnelles ; importance de l'effort contributif des exploitants agricoles - Augmentation du nombre d'agriculteurs dépourvus de couverture sociale en raison de l'impossibilité où ils se trouvent d'acquitter leurs cotisations - Caractère inéquitable de l'assiette des cotisations sociales sur le revenu cadastral - Menace sur l'avenir de ce régime en raison du vieillissement de la population et de la diminution du nombre d'actifs ; poids des dépenses de retraite - Principes d'une éventuelle réforme - Caractère exemplaire du BAPSA, seul budget social discuté au Parlement - Demande la reconduction des mécanismes d'écrêtement du coefficient d'adaptation et du plafonnement de l'assiette pour contenir les majorations de cotisations - (p. 4586) : part des taxes sur les céréales, les oléagineux et les betteraves - Versement au régime agricole de la compensation démographique par les autres régimes - Subvention du budget de l'Etat - Progression des dépenses d'assurance vieillesse : coût du passage de l'âge de la retraite à 62 ans - Assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles, AMEXA - Dépenses des prestations familiales - Crédits consacrés au versement de l'allocation de remplacement - Propose l'adoption de ce budget mais insiste sur les problèmes de fond posés par la diminution du nombre des exploitants agricoles et l'augmentation des prestations vieillesse.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 107 (87-88)] - (8 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5138) : adoption par l'Assemblée nationale du texte proposé par la CMP modifié par trois amendements du Gouvernement - CMP n'ayant pu se mettre d'accord sur l'article 13 - Demande le vote du texte adopté par l'Assemblée nationale pour l'article 7 relatif à l'élection du président et à la désignation du directeur général - Demande le vote du texte proposé par le Gouvernement rétablissant l'article 13 relatif à la représentation des agriculteurs au sein du conseil d'administration des caisses régionales, dans une rédaction presque identique à celle retenue par le Sénat - Souligne la création par l'Assemblée nationale du comité permanent du financement de l'agriculture - Demande l'adoption du texte amendé par le Gouvernement -

Art. 2 (p. 5145) : accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (modification des conditions de rachat des actions par les agents des caisses) - Art. 7 (p. 5146) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (rétablissement du lien entre l'agrément du directeur général et le maintien du monopole des prêts bonifiés au Crédit agricole) - Art. 13 (p. 5149) : accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (rétablissement de l'article 13 relatif à la représentation des agriculteurs au sein du conseil d'administration des caisses régionales).

- **Question au Gouvernement : difficultés des producteurs de lait** (17 décembre 1987) (p. 5594).

- **Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale** [n° 132 (87-88)] - (20 décembre 1987) - **Après l'art. 12** (p. 5842) : son amendement n° 31, soutenu par M. Alain Pluchet : modification de l'article 402 du code rural relatif à la législation sur la pêche ; adopté - **Seconde délibération** (p. 5844) : estime que l'article 402 du code rural définissant les eaux libres représente sous certains aspects une atteinte légitime au droit de propriété de milliers de petits propriétaires d'étangs, notamment de plans d'eau - Rappelle que le rapport de M. Lacour « M. Pêche » qui avait été chargé d'une mission par le ministre de l'environnement est resté lettre morte.

LUC (Hélène), sénateur du Val-de-Marne (Présidente du groupe C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les atteintes aux libertés et les violences policières en Nouvelle-Calédonie [n° 194 (86-87)] (22 avril 1987) - Nouvelle-Calédonie.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer des droits nouveaux en matière d'information et d'intervention des travailleurs dans l'entreprise, et à garantir l'exercice de la citoyenneté [n° 114 (87-88)] (30 novembre 1987) - Travail.

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'élection du Président de la République [n° 201 (87-88)] (21 décembre 1987) - Président de la République.

Proposition de loi, tendant à assurer la transparence du patrimoine des élus et responsables politiques, l'accès égal des candidats au suffrage universel, le pluralisme de l'information et le statut des élus [n° 204 (87-88)] (21 décembre 1987) - Partis et groupements politiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 135 (JO Débats du 2 décembre 1986) (p. 5517) - Ministère : Education - *Suppression de postes de professeur d'école normale* - (Réponse : JO Débats du 4 avril 1987) (p. 31) - Enseignants.

n° 142 (JO Questions du 19 février 1987) (p. 228) - Ministère : Education - *Statut des maîtres-directeurs* - Enseignants.

n° 143 (JO Questions du 19 février 1987) (p. 228) - Ministère : Education - *Moyens de l'éducation nationale* - (Réponse : JO Débats du 4 avril 1987) (p. 32) - Enseignement.

n° 149 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 25) - Ministère : Education - *Rentrée scolaire 1987 dans les lycées et collèges* - (Réponse : JO Débats du 4 avril 1987) (p. 34) - Enseignement secondaire.

n° 175 (JO Débats du 7 mai 1987) (p. 774) - Ministère : Jeunesse et sports - *Désengagement de l'éducation nationale vis-à-vis des activités sportives d'éveil* - (Réponse : JO Débats du 6 juin 1987) (p. 1558) - Education physique et sportive (EPS).

n° 176 (JO Débats du 7 mai 1987) (p. 774) - Ministère : Education - *Désectorisation des collèges* - (Réponse : JO Débats du 6 juin 1987) (p. 1559) - Collèges.

n° 192 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1243) - Ministère : Santé et famille - *Maintien de l'école d'infirmières de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne)* - (Réponse : JO Débats du 6 juin 1987) (p. 1561) - Infirmiers et infirmières.

n° 216 (JO Débats du 12 juin 1987) (p. 1749) - Ministère : Education - *Insuffisance de formation des instituteurs* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2662) - Enseignants.

n° 230 (JO Questions du 24 septembre 1987) (p. 1490) - Ministère : Education - *Devenir de l'institut national de la recherche pédagogique* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3241) - Etablissements publics.

n° 282 (JO Débats du 15 décembre 1987) (p. 5425) - Ministère : Education - *Insuffisance du nombre de postes mis aux concours de recrutement de l'éducation nationale* - Enseignants.

Questions orales avec débat :

n° 101 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Education - *Statut des maîtres-directeurs* - Enseignants.

n° 207 (JO Débats du 21 octobre 1987) (p. 3290) - Ministère : Education - *Dégradation des conditions d'enseignement et de scolarisation des jeunes* - Enseignement.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : rentrée scolaire 1987 (9 avril 1987) (p. 126, 127).

- Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire - (14 avril 1987) - Voir intervention de M. Louis Minetti (p. 178).

- Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - Discussion générale (p. 207) : débat de politique générale en guise de remerciement à la majorité sénatoriale pour l'adoption de nombreux projets réactionnaires grâce aux multiples questions préalables détournées de leur objet - (p. 208) : dénonce la fermeture du Gouvernement à tout dialogue - Absence de réponse aux propositions faites par les députés communistes lors du débat de politique générale à l'Assemblée nationale - Malaise des Français - Opposition des sénateurs communistes au projet Devaquet-Monory - Bilan d'une année de cohabitation négatif et inquiétant pour l'avenir de la France - Rétablissement du scrutin majoritaire - Mesures fiscales en faveur des classes privilégiées - Politique sociale et familiale - Augmentation du chômage malgré les mesures en faveur du patronat - (p. 209) : décentralisation ; moyens financiers des collectivités locales - Progression du chômage - Investissements spéculatifs préférés aux investissements productifs - Déréglementation du droit du travail - Conséquences économiques et sociales du développement du marché financier - Droit à l'information et à la culture bafoué par la privatisation du service public audiovisuel - Accélération de la politique d'austérité - Multiplication des atteintes aux droits de l'homme - Nouvelle pauvreté - Dénonce les inégalités engendrées par le capitalisme et le libéralisme - (p. 210) : rejet de la politique actuelle d'austérité et de celle du précédent Gouvernement - Propositions économiques, sociales et culturelles du parti communiste - (p. 211) : financement de la

sécurité sociale - Défense nationale - Opposé à l'actuelle loi de programmation militaire proposée par le Gouvernement - Politique de désarmement conduite par l'Union soviétique - Engagement de la France dans le règlement des conflits au Moyen-Orient - Refus du groupe communiste de voter les orientations générales du Gouvernement.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - (16 avril 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 250) : sa motion n° 5, soutenue par Mme Paulette Fost, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 158 (86-87)]** - (21 avril 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 301) : sa motion n° 2, soutenue par M. Hector Viron tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

- **Projet de loi relatif au service national dans la police [n° 152 (86-87)]** - (6 mai 1987) - Question préalable (p. 709) : sa motion n° 8, soutenue par M. Jean-Luc Bécart, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)]** - (6 mai 1987) - Question préalable (p. 741) : sa motion n° 1, soutenue par M. Jean-Luc Bécart, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)]** - (12 mai 1987) - Question préalable (p. 822) : sa motion n° 1, soutenue par M. Robert Vizet, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)]** - (21 mai 1987) - Question préalable (p. 1173 à 1175) : sa motion n° 1, soutenue par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Discussion générale (p. 1178, 1179) : interroge le Gouvernement sur la suppression envisagée de l'école d'infirmières de l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - (10 juin 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 1629) : sa motion n° 1, soutenue par M. Hector Viron, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Question préalable (p. 1634) : sa motion n° 2 tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Absence de solution aux problèmes cruciaux de la formation, du statut des apprentis et de l'insertion de l'apprentissage dans l'ensemble du système de formation - Déstructuration du droit du travail et des droits des travailleurs - Attaque contre tous les éléments du service public de l'enseignement et de la formation - Conteste la mise en concurrence de deux types de formation - Centenaire de l'enseignement technique en France - Multiplication des petits boulots et des TUC - Insuffisance du nombre d'enseignants - (p. 1635) : répartition du produit de la taxe d'apprentissage - Service public de l'enseignement technique, meilleur lieu de formation pour les diplômés de niveau III et IV - Exonération de cotisations sociales accordée aux entreprises de plus de 10 salariés - Projet en réponse aux exigences immédiates du patronat et instauration d'un système d'enseignement à deux vitesses - Niveau dérisoire des bourses accordées aux élèves de l'enseignement technique - Réalisation de la formation en totalité dans l'entreprise sans la moindre intervention du service public de l'enseignement et de la formation - (p. 1636) : mise à l'écart des institutions représentatives du personnel des apprentis - Assouplissement des conditions d'agrément des maîtres d'apprentissage - Précarisation de l'emploi des jeunes - Diminution des moyens du champ d'intervention du service public de formation.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 241 (86-87)]** - (15 juin 1987) - Question préalable (p. 1826) : sa motion n° 6, soutenue par M. Hector Viron, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Rappels au règlement** - (16 juin 1987) (p. 1869, 1870) : organisation générale des travaux du Sénat - Dénonce les nombreux projets de loi portant diverses dispositions ou mesures d'ordre social, véritables fourre-tout - Distribution tardive du prochain projet portant DMOS - Conditions de travail inadmissibles des parlementaires - Au nom du groupe communiste, demande que les ministres concernés et les organisations syndicales et patronales soient entendus par les commissions intéressées.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - **Rappel au règlement** (p. 2094) : article 24 - Demande dans quel ordre seront examinés les articles de ce projet de loi, chacun constituant en réalité un projet distinct sans rapport avec les autres ; droits du Parlement - **Exception d'irrecevabilité** (p. 2109) : sa motion n° 1, soutenue par M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Question préalable** (p. 2114) : sa motion n° 2, soutenue par Mme Danielle Bidard-Reydet, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Rappel au règlement** (p. 2141) : ordre de discussion des articles - **Art. 46-B (par priorité)** (p. 2155) : sur l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique), ses sous-amendements n° 793 à n° 805, soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet ; irrecevables (article 48, alinéa 3 du règlement).

Suite de la discussion - (23 juin 1987) - **Art. 1^{er} A** (p. 2182) : caractère anticonstitutionnel au regard de l'article 39 de la Constitution de cet article du DMOS - Application des articles 34 et 37 de la Constitution - Prerogatives du Parlement - Souligne le fait que sous le Gouvernement de M. Laurent Fabius 257 dispositions législatives ont été considérées comme réglementaires par le Conseil constitutionnel - (p. 2186) : se déclare opposée à l'amendement n° 273 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la ratification de la partie législative du code de la sécurité sociale) - Protection de la compétence législative par les articles 72 et 34 de la Constitution.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale** [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 2670) : sa motion n° 2, soutenue par M. Charles Lederman, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Question préalable** (p. 2674, 2675) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Ensemble du texte ayant été rejeté par l'Assemblée nationale, les articles n'existent plus - **Projet, résultat d'une politique de démantèlement du système de sécurité sociale** - Diminution de la participation de l'Etat au coût du système - Glissement de la charge financière qui pèse de moins en moins sur les entreprises et de plus en plus sur les assurés sociaux - Aggravation de la politique sociale depuis les années 1970 - Rappelle la création du ticket modérateur, d'une franchise non remboursable par la sécurité sociale pour certains grands malades, du renforcement du contrôle médical, de l'institution d'un double secteur en matière d'honoraires médicaux, du forfait hospitalier ; la diminution des prestations familiales et des prestations d'assurance chômage - Rappelle l'opposition du groupe communiste à toutes ces mesures - Institution d'une taxe sur les tabacs et alcools et d'une contribution de 1 % sur les revenus - Nombreuses dispositions aggravant les dépenses à la charge des assurés sociaux - (p. 2676) : création d'une imposition supplémentaire de 1 % sur les revenus du capital financier instituée « à titre temporaire et exceptionnel » - Création d'une véritable dissuasion pour la retraite à soixante ans et incitation forcée à recourir à l'épargne individuelle dans le cadre de la retraite par capitalisation - Entreprise de déstructuration des droits acquis en matière de retraite - Nivellement par le bas de tous les acquis sociaux - Institution des états généraux et consultation truquée - (p. 2677) : éclatement du système de protection sociale, objectif de la politique gouvernementale - (p. 2689) : organisation des travaux du Sénat - **Art. 1** (p. 2691) : institution d'une contribution sociale exceptionnelle de 1 % sur les revenus du capital - Attaque contre le pouvoir d'achat des salariés.

- **Rappels au règlement** - (27 juin 1987) (p. 2714, 2715) : organisation des travaux du Sénat - Quorum.

- **Rappel au règlement** - (28 juin 1987) (p. 2778) : organisation du débat sur le DMOS.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (28 juin 1987) - **Art. 28 (suite) Paragraphe V** (p. 2780) : soutient les amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 211 (substitution des mots « étudiants de troisième cycle » au mot « résidents ») et n° 212 (caractère spécifique du document mentionnant la qualification en médecine générale) - **Paragraphe VI** (p. 2783) : soutient les amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 215 (identité de rémunération pour tous les étudiants de troisième cycle d'études médicales, quel que soit le type de formation suivie) et n° 218 (stages des étudiants de troisième cycle en médecine générale) - **Paragraphe IX** (p. 2787, 2788) : intervient sur l'amendement n° 814 de M. Jacques Valade, ministre (liste des services formateurs et répartition des postes d'internes dans les services : compétence du représentant de l'Etat dans la région après avis d'une commission) - **Art. 29** (p. 2791) : soutient les amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 225 (suppression de cet article relatif à la date d'application des dispositions de l'article précédent), n° 226 (application de l'article 28 après la présentation au Parlement du bilan prévu par la loi du 23 décembre 1982) et n° 227 (prise des décrets d'application après concertation avec les intéressés) - Refus du Gouvernement de la concertation avec les étudiants en médecine - Importance du mouvement de grève mené par ces derniers - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2840) : grève des contrôleurs aériens ; proposition du Gouvernement tendant à les retirer du statut de la fonction publique ; tentative de remodeler l'aviation civile pour la soumettre aux objectifs européens de déréglementation des transports aériens - Echec des négociations avec les syndicats - Demande la rénovation du service public : vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention européenne pour la répression du terrorisme** [n° 339 (86-87)] - (7 juillet 1987) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 2966) : sa motion n° 1, soutenue par M. Charles Lederman tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

- **Question au Gouvernement : mesures en faveur des plus démunis** (8 octobre 1987) (p. 3069).

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 3262) : sa motion n° 2, soutenue par M. Robert Vizet, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - **Art. 14** (p. 3376, 3377) : soutient l'amendement n° 24 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales) - Volonté de recentralisation du Gouvernement ; exemple en Seine-Saint-Denis - Retour au contrôle hiérarchique du trésorier payeur général, TPG, pour les communes de moins de 2000 habitants ; chambres régionales des comptes.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs** [n° 332 (86-87)] - (27 octobre 1987) - **Question préalable** (p. 3488) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable, soutenue par M. Charles Lederman ; rejetée.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives** [n° 53 (87-88)] - (4 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3667) : désengagement de l'Etat dans les domaines de la jeunesse, de la vie associative et des sports - Manipulation budgétaire destinée à masquer la vacuité du budget de la jeunesse et des sports - Régression des crédits budgétaires - Diminution des ressources en provenance du loto sportif - Incitation au parrainage - Dénaturation du mouvement associatif et soumission aux lois du marché - Situation des clubs de football - Difficile mise en oeuvre d'une politique de transparence - Contrôle de la loi de 1901 et appel à des commissaires aux comptes - Possibilité pour les clubs de conserver le statut associatif - Souhaite garantir

l'indépendance des associations vis-à-vis du pouvoir économique - Loi du 11 juillet 1985 et autorisation d'émission de titres associatifs - Loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat - Privatisation croissante des ressources des associations - Souhaite la reconnaissance de la vie associative et le soutien par des droits et des moyens nouveaux : allègement de la taxe sur les salaires, création d'un statut de l'élus social, relèvement des postes et des taux fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, Fonjep - Reconnaissance du bénévolat - Exploitation commerciale du spectacle sportif - Souhaite que l'Etat prenne en charge le problème du développement du sport en premier lieu à l'école - (p. 3668) : souhaite la promulgation du décret instituant le Conseil national des activités physiques et sportives, CNAPS - Nécessaire action d'envergure en vue de l'organisation des prochains jeux Olympiques - Projet en trompe-l'oeil et absence de prise en compte des vrais problèmes de fond - Abstention du groupe communiste sur ce projet - Après l'art. 5 (p. 3675) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Jean Delaneau, rapporteur (impossibilité pour les sociétés et associations de déléguer tout ou partie de leur activité sous peine de nullité des conventions).

- **Projet de loi autorisant, en ce qui concerne la prise de possession des immeubles nécessaires à l'organisation ou au déroulement des XVI^e jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie, l'application de la procédure d'extrême urgence et la réquisition temporaire [n° 7 (87-88)]** - (4 novembre 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 3680)** : absence d'association des élus locaux et régionaux à la préparation des jeux Olympiques - Risque de paiement d'une grande partie des équipements des jeux par la population locale - Abstention du groupe communiste sur ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion générale - (16 novembre 1987) - **Question préalable** (p. 3925, 3929) : sa motion n° I-98, soutenue par M. Robert Vizet, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Discussion générale** (p. 3935) : budget synonyme d'aggravation des difficultés pour la majorité des Français - Crise financière, résultat de la politique des différents gouvernements depuis 1982 ; faillite de la politique d'austérité - (p. 3936, 3937) : mesures radicales à prendre : arrêt de la politique de privatisation ; meilleure utilisation des compétences et des qualifications - Caractéristiques du budget : un tiers finançant la course aux armements et les intérêts de la dette ; contraction et réduction des salaires ; cadeaux fiscaux au capital financier ; démantèlement des services publics ; réduction des dépenses publiques utiles ; hausse des prélèvements obligatoires ; prolongation de la politique budgétaire menée depuis de nombreuses années - Propositions des sénateurs communistes : distinction entre la fiscalité des revenus du travail et celle des revenus du capital et des gros patrimoines ; fiscalité des entreprises dissuasive vis-à-vis des placements financiers ; augmentation des salaires et du pouvoir d'achat des retraités et des paysans ; reconquête du marché intérieur ; rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes ; abaissement de la TVA sur les produits de première nécessité ; développement de services publics de qualité ; réduction substantielle du budget militaire - Appelle les Français à se prononcer en ce sens à l'occasion des élections présidentielles.

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (21 novembre 1987) (p. 4285) : budget en régression - Progression insuffisante des dotations du CNRS, de l'INSERM et du CEA - Diminution des emplois dans les grands établissements - Perte de nombreux emplois d'ingénieurs, techniciens, administratifs, ITA - Menace pour l'ensemble de la recherche civile - Priorité à la recherche industrielle, source d'inquiétude - Vente de la Compagnie générale de radiologie à une firme américaine - Problème du crédit d'impôt pour la recherche - Faiblesse de la recherche civile - Réduction de l'emploi scientifique et militarisation de la recherche française, justificatifs de l'opposition du groupe communiste à l'adoption de ce projet.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 2 - Enseignement supérieur - (21 novembre 1987) (p. 4303) : insuffisance de ce budget en réponse aux nécessités - Faiblesse des crédits de l'enseignement supérieur - (p. 4304) : insuffisance du nombre de postes de professeurs et multiplication des heures complémentaires sous-rémunérées - Favorable à une revalorisation des personnels administratifs, techniciens et ouvriers de service, ATOS - Insuffisance des locaux et importante dégradation, faute d'entretien régulier - Importante participation des collectivités territoriales au financement de la construction de locaux et désengagement de l'Etat - Insuffisance des crédits de la recherche universitaire - Problème de la lutte contre l'échec scolaire et la sélection sociale - Souhaite la suppression des droits d'inscription, la couverture sociale gratuite, l'augmentation du nombre de bourses et la construction de nouveaux locaux universitaires - Insuffisance de ce budget pour améliorer le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur - France en état d'infériorité par rapport à ses voisins européens à l'approche de 1992 - Rappelle le retrait du « projet Devaquet » il y a un an - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

Défense - (24 novembre 1987) - **Examen des crédits - Art. 35** (p. 4472) : son amendement n° II-18 : réduction des crédits du titre V : Dépenses d'armement ; rejeté - (p. 4473) : son amendement n° II-19, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : réduction des crédits du titre V : Dépenses de recherche ; rejeté - (p. 4474) : son amendement n° II-21, soutenu par M. Robert Vizet : réduction des crédits du Titre V : Armement chimique ; rejeté - (p. 4475) : ses amendements n° II-22 : réduction des crédits du Titre V : Recherche militaire sur l'arme stratégique et tactique ; rejeté ; et n° II-23, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : réduction des crédits du Titre V : Recherche nucléaire ; rejeté.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4697) : caractère électoraliste du plan de développement de l'enseignement - Médiocrité du budget ; condamnation grandissante de cette politique - Rôle déterminant de l'enseignement préscolaire non pris en compte - Insuffisance des créations de postes de professeurs dans les lycées - Suppression de postes de professeurs d'éducation physique - Manque d'établissements scolaires - Insuffisance des crédits supplémentaires pour la dotation régionale d'équipement scolaire, DRES - Collectivités territoriales ayant hérité d'un parc d'établissements scolaires en très mauvais état - (p. 4698) : enseignement technique restant le parent pauvre - Suppression de postes de non enseignants - Coupes importantes dans les aides aux familles et les bourses - Nécessité d'une allocation d'urgence couvrant les dépenses supplémentaires de l'enseignement technique - Enseignement privé moins défavorisé - Choix délibéré s'inscrivant dans une logique de ségrégation sociale et de démantèlement du service public et dans le but de mieux adapter la formation des jeunes aux intérêts du patronat - Rapport annoncé du commissariat du plan envisageant de déstructurer le ministère de l'éducation nationale, de mettre fin à la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et de placer la formation sous le contrôle des entreprises - Interroge le Gouvernement sur sa position quant à ces projets - Mesures en contradiction avec le besoin d'élévation du niveau de qualification - Priorité absolue de la lutte contre l'échec scolaire - Sénateurs communistes attachés à l'édification d'une école de l'égalité, de la qualité et de la démocratie ; financement possible par un prélèvement sur les dépenses de surarmement - Nécessité de mise en oeuvre de plans de développement prioritaire pour les zones de plus grande difficulté - (p. 4699) : demande le doublement immédiat du montant des bourses et une augmentation de 20 % du traitement des enseignants - Nécessité de dispenser un enseignement ouvert, décloisonné et diversifié - Collégiens, lycéens et étudiants devant obtenir de nouvelles possibilités d'expression - Opportunité de l'instauration d'un authentique partenariat dans l'école - Nécessité de former et non pas de surarmer - Au nom du groupe communiste, se déclare opposée au vote du budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4716) : se déclare opposée à l'amendement n° II-54 de M. Gérard Delfau (réduction des crédits du Titre

III afin d'augmenter les crédits affectés au centre national d'enseignement à distance, CNED).

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987)
- Après l'art. 56 (p. 5070) : son amendement n° II-30, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pendant quinze ans, des habitations financées principalement ou non par un prêt d'aide à l'accession à la propriété ; rejeté.

- **Proposition de loi organique relative au contrôle du Parlement sur les finances des régimes obligatoires de sécurité sociale [n° 304 (86-87)] - (8 décembre 1987) - Question préalable (p. 5155) :** sa motion n° 1, soutenue par M. Paul Souffrin, tendant à opposer la question préalable ; rejetée.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) (p. 5175) :** salue l'accord historique signé par MM. Gorbatchev et Reagan sur le désarmement - Démantèlement des missiles à portée intermédiaire - Nécessaire maîtrise du phénomène nucléaire pour la survie de l'humanité - Absence d'allusion au désarmement dans les propos de M. le Premier ministre - Rappelle les résultats désastreux de la politique gouvernementale et l'opposition de la majorité des salariés, des jeunes, des étudiants, des femmes et des paysans - Accentuation de la misère - Importance du nombre de personnes qui vivent avec des ressources inférieures à 60 % du SMIC - (p. 5176) : importance du nombre de Français dépourvus de toute protection sociale et privés de toit - Aggravation de la crise par l'austérité - Atouts considérables à la disposition de la France devenue une grande Nation industrielle à partir d'un secteur public puissant dont Renault est le modèle - Agriculture française diversifiée et de haut niveau - Importance du potentiel forestier et des façades maritimes - Souligne les immenses ressources d'intelligence françaises et l'importance du patrimoine architectural et artistique - Volonté des jeunes de participer au défi technologique - Création d'une médecine pour les riches et d'une médecine pour les pauvres - Etats généraux de la sécurité sociale et aggravation du fossé des inégalités sociales face à la maladie et la mort - Alignement vers le bas des prestations sociales et familiales - Importance du nombre de chômeurs d'une durée supérieure à deux ans - Développement d'une offensive contre les libertés syndicales avec l'aide des juges - (p. 5177) : rappelle l'anniversaire de la mort de Malik Oussekin et la manifestation prévue pour demander une augmentation des crédits de l'enseignement - Echec des négociations de Copenhague - Poursuite de la course aux armements par la France : loi de programmation militaire - Favorable à la réunion d'une table ronde sur les problèmes de sécurité européenne proposée par les soviétiques - Souhaite la libération des trois derniers otages détenus au Liban avant Noël - Souhaite une société de justice, de liberté, de paix et de plein emploi - Rappelle le programme de M. André Lajoinie, candidat à la présidence de la République : SMIC à 6 000 F, retraite à 75 % du salaire, 700 F d'allocations familiales par enfant à partir du deuxième, une allocation minimale mensuelle de 3 000 F, le droit à la santé et aux loisirs, la lutte contre l'échec scolaire - Favorable à une réforme démocratique de la fiscalité et au transfert de 40 milliards de francs du budget de la défense à celui de l'éducation nationale - Favorable à un rééquilibrage des échanges avec tous les pays - Se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à la confiance.

- **Projet de loi relatif au corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne [n° 135 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Art. 1 (p. 5315) :** son amendement n° 1, soutenu par M. Jean Garcia : rétablissement des deux modes d'accès au nouveau corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne, sélection professionnelle et liste d'aptitude ; rejeté.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987) - Renvoi en commission (p. 5353) :** sa motion n° 24, soutenue par M. Jean-Luc Bécart, tendant au renvoi en commission ; rejetée - Avant l'art. 1 (p. 5371, 5372) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 25 : affirmation du droit à l'indépendance du peuple canaque dans le cadre de l'auto-détermination ; et n° 26 : création d'une commission

d'enquête sur les atteintes aux libertés en Nouvelle-Calédonie ; rejetés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Question préalable (p. 5504 à 5506) :** sa motion n° 15, soutenue par Mme Danielle Bidard-Reydet, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Discussion générale (p. 5511) :** analyse les causes et les conséquences de la crise financière et monétaire actuelle - Inadéquation du présent collectif budgétaire à cette situation - Envisage une éventuelle dévaluation du franc - Augmentation en octobre du déficit du commerce extérieur - (p. 5512) : progression des importations traduisant l'incapacité de faire face à une augmentation de la demande de biens de production ; exemple du secteur de l'automobile à la suite de la baisse de la TVA - Poursuite du plan de licenciement et de la réduction de la production à la régie Renault - Effets néfastes pour les travailleurs du marché unique européen ; dépendance accrue de la France à l'égard de la RFA et des Etats-Unis - Reconquête du marché intérieur - Demande que toutes les mesures soient prises pour stopper l'hémorragie des capitaux - Baisse des taux d'intérêt par le système bancaire devant être réservée exclusivement à l'investissement industriel, à la recherche, à l'emploi et à la formation - (p. 5513) : demande une nouvelle fiscalité des revenus financiers, l'instauration d'un véritable impôt sur les grandes fortunes, l'augmentation des crédits pour l'éducation, l'université, la recherche et la santé - Conditions scandaleuses de remboursement de l'emprunt Giscard 1973 - Propose des économies sur le budget militaire - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption du présent collectif budgétaire - **Art. 12 (p. 5542) :** soutient l'amendement n° 21 de M. Jean-Luc Bécart (suppression de cet article tendant à réduire l'imposition des plus-values réalisées à l'occasion de la vente de terrains à bâtir) - **Après l'art. 12 (p. 5543) :** soutient l'amendement n° 22 de M. Robert Vizet (majoration de la taxation des opérations sur le MATIF) - Soutient les employés de la Banque de France actuellement en grève - (p. 5544) : soutient l'amendement n° 23 de M. Robert Vizet (création d'un prélèvement exceptionnel de 10 %, effectué au profit du Trésor public, sur le montant des actions et des obligations étrangères acquises à compter du 1^{er} janvier 1988) - **Après l'art. 13 (p. 5558) :** ses amendements, soutenus par Mme Paulette Fost, n° 24 : suppression de la TVA sur les opérations de mise à disposition des surplus agricoles de la CEE distribués gratuitement en France par les collectivités locales et les associations caritatives ; et n° 25 : suppression de la TVA sur toutes les dépenses de fonctionnement des collectivités locales ; rejetés.

- **Rappel au règlement - (17 décembre 1987) (p. 5628) :** tenue des séances - Discussion des projets de loi - Travaux des commissions - Emet de vives protestations, au nom du groupe communiste, contre la méthode employée par le Gouvernement pour faire passer le projet de loi relatif à la sécurité sociale, dans la précipitation de fin de session.

- **Projet de loi de finances pour 1988 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 159 (87-88)] - (17 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5649) :** discussion budgétaire décevante pour les sénateurs communistes - Rappelle que l'utilisation excessive de l'article 40 de la Constitution constitue une entrave aux droits du Parlement - Information et meilleur contrôle du Parlement sur l'exécution du budget de l'Etat - Conditions scandaleuses de remboursement de l'emprunt Giscard, en janvier 1988 - (p. 5650) : aggravation des prélèvements fiscaux et sociaux sur les salariés - Nécessaire relance de la croissance - Favorable à une modification de la loi de programmation militaire afin d'augmenter les dépenses sociales - Lutte contre le surarmement et l'échec scolaire - Disparition dramatique d'exploitations agricoles - Aide aux pays en voie de développement - Développement économique des départements d'outre-mer ; non-respect de la parité sociale globale - Dangers du marché unique européen de 1992 - Rappelle les différentes propositions communistes.

- **Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)] - (21 décembre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 5890,**

5891) : sa motion n° 20, soutenue par M. Paul Souffrin, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée.

LUCOTTE (Marcel), sénateur de la Saône-et-Loire (Président du groupe UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre du comité consultatif de l'utilisation de l'énergie.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 200 (86-87)] (23 avril 1987) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 319 (86-87)] relatif aux enseignements artistiques [n° 61 (87-88)] (21 octobre 1987) - Arts et spectacles.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 206 (87-88)] (22 décembre 1987) - Arts et spectacles.

INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - Discussion générale (p. 204) : soutien de la majorité sénatoriale à l'action gouvernementale - Première expérience de cohabitation depuis 1958 - Souhaite que le Gouvernement organise au Sénat un grand débat de politique étrangère - (p. 205) : analyse les raisons des conflits sociaux de la fin de 1986 - Réformes audacieuses engagées par le Gouvernement - Réduction des dépenses publiques - Diminution du déficit budgétaire - Succès des récentes privatisations - Actionnariat populaire - Refonte réaliste du système du financement de la sécurité sociale - Maîtrise des dépenses sociales - Conjoncture internationale défavorable ; diminution de la croissance mondiale - (p. 206) : retard considérable de la France en ce qui concerne la modernisation de l'appareil de production et la formation des hommes - Difficultés du secteur de l'agriculture - Adaptation de l'agriculture française à l'évolution de la situation agricole au plan européen - Solidarité nationale - Rappelle la contribution du monde rural français au financement de l'industrie, à la fin du siècle dernier - Nécessaire révision de la notion de revenu

cadastral servant de base pour le système des prestations sociales agricoles et pour le calcul de la taxe foncière des propriétés non bâties - Urgence d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire pour éviter tout nouvel exode rural et ses conséquences sur le destin de l'espace rural français et l'équilibre sociologique du pays - (p. 207) : succès de l'action gouvernementale, indispensable condition du succès de la majorité en 1988 - Soutien de la majorité sénatoriale à l'action de redressement entreprise par le Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail** [n° 158 (86-87)] - (21 avril 1987) - Question préalable (p. 309) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Présentation de la question préalable au nom des présidents des groupes de la majorité sénatoriale - Importance de ce texte sur l'aménagement du temps de travail.

- **Projet de loi sur l'épargne** [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 825) : son intervention, présentée par M. Maurice Arreckx - Projet ambitieux visant à développer de manière durable l'épargne en France et à favoriser l'investissement des entreprises et la croissance économique - Réforme Monory - Privatisations - (p. 826) : fiscalité des valeurs mobilières - Assouplissement du régime des plans d'option sur les actions - Adaptation de la législation du marché à terme des instruments financiers, MATIF - Incidences du devenir des caisses d'épargne sur les finances locales - Création du plan d'épargne retraite - Progression des dépenses de retraite - Coût de la loi Monory pour les finances publiques - Souhaite un assouplissement de la fiscalité de sortie du plan d'épargne retraite en cas de licenciement, d'invalidité ou de décès du contribuable ou de son conjoint - (p. 827) : comparaison entre les contrats d'assurance-vie et le plan d'épargne retraite - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Art. 46-B (*par priorité*) (p. 2147) : ampleur des perturbations pour l'usager des grèves de courte durée dans le service public, multipliées du fait de la législation applicable depuis 1982 : grève des centres de tri postal en 1984, de la SNCF en décembre 1986, des contrôleurs de la navigation aérienne - (p. 2148) : vote de cet article rétablissant la retenue du trentième indivisible en cas de grève dans le service public par le groupe de l'UREI.

Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Avant l'art. 6 (p. 2247) : son amendement n° 40, soutenu par M. Jean Delaneau ; exonération possible pour certaines personnes des cotisations patronales d'assurance sociale d'accidents du travail et d'allocations familiales ; retiré au profit de l'amendement n° 45 de M. Josselin de Rohan.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques** [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3563) : développement des enseignements artistiques, priorité nationale - Egalité des chances - Place des disciplines artistiques dans l'enseignement scolaire - Déficit horaire des enseignements artistiques obligatoires - (p. 3564) : options libres - Organisation des formations supérieures et spécialisées - Procédure de reconnaissance par le ministère de la culture des formations ne dépendant ni de l'Etat ni des collectivités locales - Homologation des titres et diplômes de l'enseignement artistique - Organisation, diversification et renouvellement des enseignements artistiques - Regrette que la présente loi ne soit pas assortie des engagements administratifs et financiers indispensables à la réalisation de l'objectif poursuivi - Mesures nouvelles inscrites dans le projet de loi de finances pour 1988 - (p. 3565) : absence de mesures relatives aux enseignements artistiques dans les classes pré-élémentaires - Mission du haut comité des enseignements artistiques - Information régulière du Parlement sur l'application de ce projet - Action de l'Etat associée à l'ensemble des partenaires institutionnels, sociaux et culturels - Nécessité d'une concertation approfondie entre l'Etat et les collectivités locales sur le renouveau des enseignements artistiques, du fait du transfert à ces collectivités de l'ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement des établissements d'enseignement - Estimation des dépenses nouvelles entraînées pour les collectivités locales

par le présent projet - (p. 3566) : succès de la réforme envisagée nécessitant à terme l'aménagement des rythmes scolaires ; exemple de la Grande-Bretagne et de la RFA - Sous certaines réserves, commission des affaires culturelles favorable à l'adoption de ce projet - Art. 1 (p. 3585, 3586) : son amendement n° 8 : définition des finalités des enseignements artistiques ; élargissement de la liste des disciplines faisant l'objet d'un enseignement artistique ; distinction entre la formation artistique intégrée à la formation scolaire et les enseignements spécialisés et supérieurs ; adopté après modification par le sous-amendement n° 25 de M. Paul Loridant - (p. 3587) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements M. Paul Loridant, n° 26, n° 27 et n° 28, tendant à insérer dans les enseignements artistiques les arts du livre, les arts monumentaux, le cirque et le mime - (p. 3589) : en réponse à M. Jacques Habert, précise que la référence à la musique instrumentale et vocale inclut l'apprentissage du chant à l'école - Chapitre I (p. 3589) : son amendement n° 9 : intitulé du chapitre : « Des enseignements artistiques dispensés dans les établissements d'enseignement scolaires et les établissements d'enseignement supérieur » ; adopté - Art. 2 (p. 3590) : son amendement n° 10 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux enseignements artistiques obligatoires dispensés dans les écoles et les collèges ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 2 de M. Pierre-Christian Taittinger (élargissement de la liste des disciplines artistiques obligatoires dispensées dans les écoles et les collèges) - (p. 3591) : s'oppose aux amendements de M. Ivan Renar, n° 42 (distinction entre discipline d'éveil de la sensibilité, maîtrise des moyens d'expression et acquisition des connaissances) et n° 43 (enseignements artistiques dispensés dans les écoles et classes technologiques et professionnelles) et à l'amendement n° 29 de M. Paul Loridant (enseignements artistiques obligatoires comportant au moins un enseignement de la musique et un enseignement des arts plastiques) - Art. 3 (p. 3592) : son amendement rédactionnel n° 11 ; satisfait par la modification de l'amendement n° 3 de M. Pierre-Christian Taittinger (enseignements artistiques dispensés dans les établissements du second cycle du second degré) - Demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Michel Miroudot (enseignements artistiques dans le second cycle du second degré sanctionnés lors du baccalauréat) et s'oppose aux amendements de M. Ivan Renar, n° 44 (enseignements artistiques dans le second cycle du second degré dispensés dans les écoles et classes technologiques ou professionnelles) et n° 45 (possibilité d'option artistique complémentaire) - Après l'art. 3 (p. 3593) : son amendement n° 12 : sanction des enseignements artistiques intégrés dans la formation scolaire ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 46 de M. Ivan Renar et n° 30 de M. Paul Loridant - Art. 7 (par priorité) (p. 3594) : son amendement n° 16 : suppression de la référence au chapitre premier du projet de loi afin d'étendre la procédure de reconnaissance à des établissements ne relevant pas de l'éducation nationale ou d'un autre ministère ; adopté après modification par le sous-amendement n° 52 du Gouvernement - Ses amendements, n° 17 : détermination par décret des conditions d'octroi de la reconnaissance ; n° 18 : reconnaissance de plein droit des établissements relevant des collectivités territoriales ; adoptés - (p. 3595) : accepte l'amendement n° 53 du Gouvernement (suppression de la référence aux établissements ne dépendant pas du ministère de la culture) - (p. 3596) : son amendement n° 19 : reconnaissance valant agrément du ministre chargé de la culture au sens des dispositions du code général des impôts relatives au mécénat ; adopté - Art. 4 (p. 3597) : son amendement n° 13 : définition des enseignements supérieurs artistiques et de leurs missions ; adopté - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Pierre-Christian Taittinger - Art. 5 (p. 3599, 3600) : son amendement n° 14 : concours aux enseignements artistiques de personnes justifiant d'une compétence professionnelle dans les domaines de la création artistique, de l'histoire de l'art ou de la conservation du patrimoine ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 31 et n° 32 de M. Paul Loridant - S'oppose à l'amendement n° 47 de M. Ivan Renar (enseignements artistiques dispensés par le personnel de l'éducation nationale ; recrutement des enseignants des disciplines artistiques ; formation artistique des instituteurs ; coopération avec des artistes professionnels) - Art. 6 (p. 3601) : son amen-

dement de coordination n° 15 ; adopté - Art. 8 (p. 3602) : son amendement n° 20 : homologation des titres et diplômes de l'enseignement artistique ; adopté après modification par le sous-amendement n° 51 du Gouvernement sur lequel la commission s'en remet à la sagesse du Sénat - Art. 9 : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Ivan Renar (suppression de la participation des titulaires de titres et diplômes homologués à des tâches d'enseignement) - Art. 10 (p. 3603) : son amendement rédactionnel n° 21 ; adopté - Chapitre III : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Paul Loridant (suppression de ce chapitre et de son intitulé relatifs à la création d'un haut comité des enseignements artistiques) - Malgré certaines imprécisions de fonctionnement, souhaite la mise en place de ce haut comité - Art. 13 (p. 3605) : son amendement n° 22 : composition du haut comité des enseignements artistiques ; adopté - (p. 3606) : son amendement n° 23 : composition et mode de désignation des membres du haut comité et modalités de son fonctionnement précisées par décrets ; adopté - S'oppose aux amendements de M. Paul Loridant, n° 34 (suppression de cet article relatif à la création du haut comité des enseignements artistiques), n° 35 (extension de la composition du haut comité aux représentants des collectivités territoriales), n° 36 (présidence de ce haut comité), à l'amendement n° 49 de M. Ivan Renar (extension de la composition du haut comité aux représentants des collectivités territoriales) ainsi qu'au n° 7 (1°) de M. Pierre-Christian Taittinger (évaluation, par le haut comité, des enseignements artistiques dispensés) - Demande le retrait de l'amendement n° 37 de M. Paul Loridant (conditions de représentation, d'élection et de désignation des membres du haut comité, durée de leur mandat et modalités de son fonctionnement fixées par décret en Conseil d'Etat) - Accepte l'amendement n° 7 (2°) de M. Pierre-Christian Taittinger (publication par le haut comité d'un rapport annuel rendant compte de ses travaux et de l'état des enseignements artistiques en France) - (p. 3608) : interroge le Gouvernement sur la composition et la mission du haut comité des enseignements artistiques - Après l'art. 13 (p. 3609) : son amendement n° 24 : présentation annuelle au Parlement, par le Gouvernement, de l'état récapitulatif des crédits consacrés aux enseignements artistiques ; adopté - (p. 3610) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 38 de M. Paul Loridant - S'oppose à l'amendement n° 50 de M. Ivan Renar (présentation par le ministre de l'éducation nationale d'un plan de rattrapage des enseignements artistiques et de mise en oeuvre de la présente loi précisant notamment le nombre de postes d'enseignants à créer) - Intitulé : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Pierre-Christian Taittinger (« Projet de loi tendant à l'éveil, à la formation et à l'éducation artistique »).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Vote sur l'ensemble de la première partie (p. 4161) :** politique courageuse entreprise par le Gouvernement depuis avril 1986 - Maîtrise de l'inflation - Assainissement des finances publiques - Modernisation de l'économie - Projet de budget pour 1988 poursuivant ces objectifs - Ampleur de la crise monétaire internationale - Réduction du déficit budgétaire - Allègement des impôts des ménages et des sociétés - (p. 4162) : réduction du taux de TVA dans de nombreux domaines - Fiscalité agricole - Regrette que le Gouvernement n'ait pas adopté les propositions sénatoriales en faveur du contrat d'épargne pour les handicapés - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de cette première partie du projet de loi de finances pour 1988.

Vote sur l'ensemble - (5 décembre 1987) (p. 5113) : budget rigoureux et courageux - Libération et modernisation de l'économie - Maîtrise de l'inflation - Assainissement des finances publiques - Réduction du déficit budgétaire - Maîtrise des dépenses de fonctionnement de l'Etat - Mise en place d'une réelle politique sociale, familiale et de solidarité - Mesures fiscales et agricoles - Echec du récent sommet européen de Copenhague - Limitation de la hausse des cotisations des collectivités locales à la CNRACL - Résultats positifs enregistrés par le Gouvernement depuis mars 1986 - Aug-

mentation de la production industrielle - Stabilisation du chômage - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce budget.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) (p. 5195) : souligne l'estime que M. le Premier ministre porte au Sénat - Rappelle la fidélité du Sénat à l'accord RPR-UDF « Pour gouverner ensemble » soumis au peuple français le 16 mars 1986 - Rend hommage au travail du Gouvernement depuis vingt mois - Constate que la majorité sénatoriale est toujours unie - Donne la définition des « trois raisons de la confiance » - Se félicite des mesures économiques et financières prises par le Gouvernement depuis mars 1986 - (p. 5196) : libération des prix et des charges - Modernisation du crédit - Adaptation des marchés financiers - Privatisation des entreprises pour les rendre compétitives - Rappelle les conséquences néfastes, dont trois dévaluations, de la gestion socialiste de 1981 à 1986 - Engagement de la France dans la voie du redressement depuis 1986 grâce aux résultats obtenus dans un contexte international difficile - Réduction du déficit budgétaire et des charges publiques - Allègement des charges des entreprises - Soutien à la recherche - Effort de justice sociale - Bilan positif du Gouvernement - Maîtrise de l'inflation - Libération des prix et de l'économie - Privatisations réussies - Relance de la production industrielle et de l'investissement - Succès dans le domaine de la sécurité - Nécessaire cohésion durant les mois qui nous séparent de l'échéance électorale - Rendez-vous de la dernière chance des douze à Bruxelles en février - Majorité des Français favorable aux libertés - Union nécessaire pour le maintien de la majorité - Succès de l'action gouvernementale indispensable au succès de l'élection présidentielle - Poursuite de l'oeuvre commencée - Souhaite la poursuite de l'oeuvre de redressement - Attachement à conserver l'union de la majorité - Accorde son soutien sans marchandage - Importance de gagner l'élection présidentielle de 1988.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff**, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 140, 87-88) de M. André Méric et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 167 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5489, 5490) : désapprouve l'attitude de certains parlementaires lors du débat précédent relatif à la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français établis hors de France, contrairement à une tradition constante du Sénat - S'oppose à l'utilisation de la haine politique pour répondre à la haine politique - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 206 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5980) : intégration des arts du cirque dans l'énumération des disciplines artistiques - Enseignements artistiques reconnus comme partie intégrante de la formation scolaire, primaire et secondaire - Concours d'intervenants extérieurs aux enseignements artistiques, sous la responsabilité des personnels enseignants - Reconnaissance des établissements d'enseignement artistique - Homologation des diplômes artistiques - Énumération des diplômés pouvant se présenter au CAPES d'éducation musicale ou de chant choral - Formation initiale et continue des enseignants grâce à des conventions entre établissements d'enseignement - Composition du Haut comité des enseignements artistiques - Présentation annuelle au Parlement d'un état récapitulatif des crédits affectés au développement des enseignements artistiques - Art. 9 (p. 5981) : à titre personnel, se déclare favorable aux amendements de M. François Léotard, ministre, n° 1 de coordination et n° 2 d'ordre rédactionnel.

M

MACHET (Jacques), sénateur de la Marne (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.
- Est nommé membre suppléant du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (JO Lois et décrets du 8 mai 1987) - Est nommé de nouveau membre suppléant de ce Conseil (JO Lois et décrets du 30 octobre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des préjudices moraux et matériels subis en relation avec les événements d'Algérie par les personnes de citoyenneté française [n° 148 (86-87)] (9 février 1987; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - **Rapatriés.**

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : éthanol-carburant** (9 avril 1987) (p. 132).
- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991** [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987)
- **Discussion générale** (p. 763) : camps militaires de Suippes et de Mourmelon - Bonnes relations sur le terrain entre l'armée et la population ; nuisances de proximité - (p. 764) : visite de M. Jacques Chirac, Premier ministre, accompagné de plusieurs ministres, au camp de Suippes, le 10 juillet 1986
- **Crédibilité de l'armée de terre : priorité à la modernisation du char de bataille puis au nouvel hélicoptère de combat ; artillerie d'appui ; système de communication et d'information du champ de bataille - Avenir de l'armement préstratégique Pluton ; relève par les missiles Hadès ; question sur l'équipement de ces derniers de têtes neutroniques et leur localisation au camp de Suippes - Propos de M. Alain Poher dans le département de la Marne sur la nécessaire construction de la défense européenne ; vote par le groupe de l'Union centriste de ce projet de loi.**
- **Conclusions du rapport de M. André Méric fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 34, 86-87), déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article L. 178 (troisième et quatrième alinéas) du code des pensions d'invalidité aux prisonniers de guerre déportés du camp de Rawa-Ruska** [n° 184 (86-87)] - (25 mai 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1270) : hommage à l'intervention de M. André Méric - Au nom du groupe de l'Union centriste, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi, reconnaissance, ô combien méritée, qui devrait être suivie d'une nécessaire solidarité.
- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3153) : réforme inéluctable de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA - Nécessaire adaptation de la CNCA et des caisses régionales pour affronter l'espace européen de 1992 - Remplacement du statut de droit public de la Caisse nationale par la mutualisation, insuffisant pour résoudre tous les problèmes - Evolution du statut et adaptation à l'économie agricole - Au nom du groupe de l'Union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.
- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (21 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3305) : évolution défavorable de la dotation globale de fonctionnement, DGF, pour les communes rurales les moins favorisées - Interventions économiques des collectivités locales : modalités de participation au capital d'un établissement de crédit garantissant les concours finan-

ciers accordés à des personnes privées - **Contrôle financier** : se déclare défavorable au retour à l'apurement administratif par le trésorier-payeur général, TPG, des comptes des communes de moins de deux mille habitants ; demande le maintien du contrôle par les chambres régionales des comptes, avec redéfinition de leur champ de compétence - **Coopération intercommunale** : risque d'un assouplissement excessif des conditions de retrait d'un syndicat - (p. 3306) : vote de ce texte par le groupe de l'union centriste.

- **Question au Gouvernement : débouchés agro-industriels de l'éthanol** (5 novembre 1987) (p. 3716).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Art. 16** (p. 4097) : son amendement n° I-150 : alignement de la fiscalité du bioéthanol sur celle du gazole ; retiré - **Récant engagement du Gouvernement d'alléger la fiscalité sur l'éthanol-carburant** - **Décision simultanée de la CEE de refuser les aides aux expériences et à la commercialisation de l'éthanol-carburant** - **Déception des céréaliers-betteraviers français** - **Remise en cause de l'indépendance énergétique** - **Avant l'art. 26** (p. 4124) : soutient l'amendement n° I-30 de M. Claude Huriet (retour au mode de calcul du prélèvement opéré sur la CNRACL au titre de la compensation entre les régimes de sécurité sociale prévu par la loi du 24 décembre 1974).

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4372) : attachement général à la famille - **Problème inquiétant de la baisse de la natalité ; graves répercussions en matière économique et sociale ; nécessité d'engager des mesures correctives au plus vite** - Pas de remise en question du droit de la femme au travail mais souhait de lui donner la possibilité de choisir - **Caractère encore exceptionnel des aménagements du temps de travail ; problème de la garde du troisième enfant ; statut social de la mère de famille nombreuse devant constituer une priorité nationale** - Interroge le ministre sur ses intentions à ce sujet - (p. 4373) interroge le Gouvernement sur les raisons du refus opposé au passage des kinésithérapeutes spécialisés du secteur II au secteur I et sur ses intentions en matière de médecine homéopathe - **Rappelle les mesures prises par les conseils généraux dans la recherche d'une responsabilisation des familles ; diminution des contingents d'aide sociale ; exemple du plan « complément local de ressources » ; expérience menée dans la Marne** - Se prononce en faveur du budget au nom des membres du groupe de l'union centriste.

- **Rappel au règlement** - (24 novembre 1987) (p. 4400) : regrette l'absence de réponse des ministres en séance publique, aux questions relatives à la famille et à la santé.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4460) : situation des retraités militaires - **Effort d'équipement, priorité des priorités** - **Situation du personnel militaire de l'armée de terre** - Nécessaire compensation des astreintes dues à la mobilité géographique - **Amélioration des conditions de logement et problème de la recherche d'emplois pour le conjoint du militaire muté** - (p. 4461) : problème de la reconversion des personnels militaires - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4576, 4577) : disparité dans l'évolution du revenu agricole ; importance des pertes de revenu dans les régions du Nord et du Nord-Est - **Dégradation constatée sur la longue durée - Endettement - Baisse des prix ; aggravation prévisible en cas d'application des stabilisateurs budgétaires agricoles proposés par la commission**

de la CEE - Ethanol : engagement du Gouvernement sur la fiscalité gaz-oil ; demande une campagne de promotion auprès des automobilistes français - Absence d'accord aux négociations de Bruxelles sur les céréales et les oléagineux - Affectation éventuelle d'une partie du produit de la mutualisation du crédit agricole au remboursement des dettes - Rôle de l'agro-alimentaire dans l'économie française.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (26 novembre 1987) (p. 4590, 4591) : poids de l'assurance vieillesse - Droits sociaux des conjoints des chefs d'exploitation - Demande la reconnaissance d'un droit propre à la pension d'invalidité et à la retraite proportionnelle - Couverture sociale des agriculteurs en difficulté - Demande un régime de retraite complémentaire avec possibilité de déduction fiscale - Majoration du nombre de points de retraite proportionnelle - Votera ce projet de budget.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4771) : satisfait de l'évolution des crédits destinés aux collectivités locales et de l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Inquiétudes face à l'accroissement des charges réelles supportées par les collectivités locales - Importante progression de la fiscalité locale - Décentralisation et transferts de charges supérieurs aux transferts de responsabilités - Insuffisance des crédits réservés à la dotation globale d'équipement, DGE - Favorable à la libération des prix des services publics locaux et à la proposition de loi de M. Pierre Salvi visant à la constitution d'une commission d'étude sur la réforme de la fiscalité locale - Attend avec intérêt les conclusions du rapport de M. René Ballayer et du rapport de la commission Aicardi - Constate l'urgence d'une véritable réforme de la fiscalité locale - Regrette l'augmentation de la pression fiscale locale et rappelle le prélèvement opéré sur les réserves de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, par le gouvernement précédent - Au nom des collectivités locales, remercie le ministre d'avoir abaissé de 4 à 3 points le taux de la surcompensation prévue pour 1988 - (p. 4772) : réforme de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Constate que les petites communes sont pénalisées et souhaite la recherche d'une plus grande équité - Remarque que ce budget fige les situations en ce qui concerne la taxe des propriétés non bâties en la bloquant sur la taxe d'habitation - Souhaite que le Gouvernement soit attentif aux difficultés dans lesquelles se débattent les 36.000 maires de France au service du bien commun - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - **Art. 58** (p. 5076) : soutient l'amendement n° II-93 de M. Xavier de Villepin (activités d'étude fondamentale non imposables à la taxe professionnelle).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5513) : satisfait des décisions importantes prévues dans ce collectif budgétaire, notamment en faveur de l'agriculture - Discussion prochaine au Parlement de la loi de modernisation du secteur agricole - Souhaite que toutes mesures soient prises pour obtenir un consensus de la profession sur le texte proposé - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption du présent collectif budgétaire - **Avant l'art. 12** (p. 5539) : soutient l'amendement n° 3 de M. André Diligent (finance des partis politiques) - **Art. 12** (p. 5542) : son amendement n° 27 : réduction du taux d'imposition des plus-values étendue aux terrains nus ; suppression de la procédure d'agrément préalable ; retiré - **Art. 13** (p. 5557) : son amendement n° 28 : alignement de la taxe intérieure de consommation applicable à l'éthanol sur celle du gazole, à compter du 1^{er} janvier 1988 ; retiré - **Art. 18** (p. 5565) : satisfait de la suppression par l'Assemblée nationale de cet article relatif au calcul des plus-values lors de la revente d'un bien acquis par crédit-bail - Mesure contestable pour des raisons économiques, psychologiques et juridiques.

- **Question au Gouvernement : procédures judiciaires et protection des justiciables** (17 décembre 1987) (p. 5606).

- **Proposition de loi tendant à réprimer la provocation au suicide** - **Discussion générale**, n° 155 (87-88) - (19 décembre 1987)

- **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5775) : vote de cette proposition de loi par le groupe de l'union centriste.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 175 (87-88)] - (20 décembre 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5868) : considère les modifications apportées comme trop minimes - Souhaite une recherche de l'équité en matière de transfert de fiscalité - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

MADLAIN (Jean), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, transférant à l'Etat la responsabilité du logement des instituteurs [n° 380 (86-87)] (21 juillet 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - Enseignants.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 219 (86-87)] modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 246 (86-87)] (27 mai 1987) - Apprentissage.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 364 (86-87)] (8 juillet 1987) - Apprentissage.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Affaires sociales et emploi** - I - Section commune - III - Emploi - Travail et formation professionnelle - [n° 97 (87-88) tome 4] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 1626) : complément aux mesures destinées à lutter contre le chômage des jeunes et à l'amélioration de la formation initiale des demandeurs d'emploi - Amélioration du système de formation initiale - Historique de l'apprentissage en France - Certificat d'aptitude professionnelle, CAP - Diplômes de niveau V - Régression des effectifs en apprentissage depuis 1982 - Retournement de la tendance en 1987 - Important pourcentage d'apprentis dans l'artisanat - Existence de 488 centres de formation d'apprentis, CFA - Loi du 12 juillet 1977 et institution d'un véritable statut de l'apprenti - Loi du 7 juin 1983 relative à la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat - Important pourcentage du budget de formation des régions consacré à l'apprentissage - Exonérations de charges sociales afin d'inciter les entreprises à embaucher des jeunes - Age maximal d'entrée en apprentissage porté à 25 ans - (p. 1627) : apprentissage, forme d'éducation d'alternance - Nécessaire équilibre entre la formation en CFA, et celle dispensée en entreprise - Rôle du maître d'apprentissage dans l'éducation et la formation de l'apprenti - Ouverture de l'apprentissage à la préparation

de diplômes ou de titres de l'enseignement technologique de niveau IV ou III - Filières complètes de formation professionnelle initiale - Amélioration du statut d'apprenti - Fixation à 400 heures de la durée annuelle minimale de formation en CFA - Association de l'entreprise à la formation technologique de l'apprenti - Exonération des charges sociales patronales - Reconnaissance du rôle pédagogique du maître d'apprentissage - Rénovation et développement de l'apprentissage - Accroissement des charges de certains centres - Nécessaire étude d'une réforme de la taxe d'apprentissage - Fonctionnement des CFA et surcoût financier pour les régions en l'absence de compensation financière - (p. 1628) : amendement prévoyant la compensation financière des charges nouvelles créées pour les régions - Distinction entre formation initiale et formation continue - Apprentissage, complément des autres filières - Importance du nombre de jeunes sans aucune qualification professionnelle - Question préalable (p. 1638) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Projet nécessaire pour donner une nouvelle impulsion à l'apprentissage - Art. 1 (p. 1658) : son amendement n° 3 : établissement de la liste des titres homologués de l'enseignement technologique préparés par la voie de l'apprentissage, après avis de la commission permanente du conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi ; adopté - (p. 1659) : sur l'amendement n° 127 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (association, par le contrat d'apprentissage, d'une formation en entreprise et d'enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis, CFA), son sous-amendement n° 4 ; adopté - (p. 1660) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron n° 71 (définition de l'apprentissage), n° 73 (obtention d'une qualification professionnelle complète sanctionnée par un diplôme technique de niveau V ayant valeur nationale, et délivré par l'éducation nationale), n° 72 (suppression de l'inclusion des titres homologués parmi les diplômes pouvant être préparés par la voie de l'apprentissage) et n° 74 (obligation pour la durée hebdomadaire du travail d'un apprenti de ne pas excéder la durée légale du travail) ; aux amendements de M. Gérard Delfau, n° 43 (formation, forme d'éducation), n° 44 (obtention d'une qualification professionnelle, objet de l'apprentissage, sanctionnée par un diplôme de l'enseignement technologique ou un titre reconnu par une convention collective de branche) et n° 45 de suppression ; aux amendements de M. Geoffroy de Montalembert n° 108 (obtention d'une qualification professionnelle, but de l'apprentissage, sanctionnée par un des diplômes de l'enseignement technologique) et n° 109 (conclusion d'un contrat avec l'employeur pour assurer la formation pour partie dans une entreprise et pour partie dans un centre de formation d'apprentis) et à l'amendement n° 26 de M. Paul Caron (conclusion d'un contrat avec l'employeur pour assurer la formation pour partie dans une entreprise et pour partie dans un centre de formation d'apprentis) - Accepte l'amendement n° 127 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 145 du Gouvernement - Après l'art. 1 (p. 1662) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Hector Viron (inapplicabilité des dispositions de la loi relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail, aux apprentis) - Art. 2 (p. 1665) : son amendement rédactionnel de coordination n° 5 ; adopté - S'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 76 de suppression (durée de la formation), n° 77 (durée de l'apprentissage portée à trois ans ou ramenée à un an après avis de la commission professionnelle consultative), n° 78 (possibilité de mettre fin au contrat d'un commun accord avant le terme fixé initialement en cas d'obtention du diplôme à condition qu'il soit alors immédiatement suivi par un contrat de travail à durée indéterminée avec l'entreprise dans laquelle le contrat d'apprentissage a été exécuté) et n° 79 (suppression de la possibilité de conclure plusieurs contrats successifs) ; aux amendements de M. Gérard Delfau n° 47 (obligation pour la durée du contrat d'apprentissage d'être égale à la durée du cycle de formation qui fait l'objet du contrat), n° 49 (délivrance des titres après reconnaissance par des conventions collectives de branche) et n° 50 (interdiction de conclure plus de deux contrats successifs du même niveau s'ils ne sont pas complémentaires dans la profession à laquelle se prépare l'intéressé par la voie de l'apprentissage) ; aux amendements identiques n° 129 de

M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis, n° 27 de M. Paul Caron (suppression de la possibilité de mettre fin au contrat en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé) et n° 111 de M. Geoffroy de Montalembert (suppression de la possibilité de mettre fin au contrat en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 48 de M. Gérard Delfau (possibilité de mettre fin au contrat par accord des deux parties avant le terme fixé initialement en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé) - Art. 3 (p. 1668) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Hector Viron (réforme des centres de formation d'apprentis et affirmation du principe d'un contrôle pédagogique de l'éducation nationale sur le contenu de la formation dispensée) - (p. 1669) : accepte l'amendement rédactionnel n° 130 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis - (p. 1670) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Gérard Delfau (élargissement du champ des possibilités de poursuite des études ouvert par la formation en alternance) - Art. 4 (p. 1671) : accepte l'amendement n° 131 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (possibilités de convention entre le centre de formation d'apprentis et le lycée professionnel public ou privé sous contrat) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 29 de M. Paul Caron - Son amendement rédactionnel n° 6 ; devenu sans objet - (p. 1672) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Gérard Delfau (obligation pour une entreprise d'assurer elle-même une partie de l'enseignement habituellement dispensé en centre de formation des apprentis) - Son amendement n° 7 : conclusion de la convention à la condition que ladite coopération s'effectue en sus de l'horaire minimal d'enseignement en centre de formation d'apprentis prévu à l'article L. 116-3 ; devenu sans objet - Sur l'amendement n° 131 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis, s'oppose au sous-amendement n° 149 de M. René Régnauld.

Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Rapporteur - Art. 5 (p. 1711) : accepte l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (après les mots « enseignement privé sous contrat », supprimer les mots « simple ou d'association ») - (p. 1712) : ses amendements, n° 8 : procédures de dénonciation d'une convention ; adopté ; et n° 9 : modalités d'établissement des conventions types des centres régionaux de formation d'apprentis ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° 114 de M. Geoffroy de Montalembert (maintien du caractère suspensif des recours contre les décisions de dénonciation d'une convention portant création d'un CFA) - Accepte l'amendement n° 133 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (rôle et modalités d'établissement des conventions types des CFA) et s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Gérard Delfau (niveau de qualification du personnel enseignant précisé dans les conventions types des CFA) - Après l'art. 5 (p. 1714, 1715) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 83 (création, fonctionnement et composition des centres régionaux pour les formations initiales), n° 85 (modalités de répartition de la taxe d'apprentissage), n° 86 (création, composition et mission du centre national pour les formations initiales), n° 84 (modalités de versement de la taxe d'apprentissage), et sur cet amendement, au sous-amendement n° 144 de M. Gérard Delfau - Art. 6 (p. 1717) : son amendement n° 10 : durée de la formation dans les centres de formation d'apprentis, CFA ; retiré - S'oppose aux amendements n° 56 de M. Gérard Delfau (augmentation de la durée de la formation dans les centres de formation d'apprentis, CFA), n° 30 de M. Paul Caron et n° 115 de M. Geoffroy de Montalembert (réduction de la durée de formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis, CFA) - Art. 8 (p. 1720) : s'oppose à l'amendement n° 87 de M. Hector Viron (définition du contrat d'apprentissage) et aux amendements identiques n° 31 de M. Paul Caron et n° 116 de M. Geoffroy de Montalembert (suppression des dispositions précisant que l'obligation de travail de l'apprenti est strictement limitée à ses objectifs de formation) - Avant l'art. 9 (p. 1721) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 88 (abaissement de la limite d'âge d'entrée en apprentissage) et n° 89 (contrat à durée indéterminée conclu à l'issue d'un contrat d'apprentissage) - Art. 9 (p. 1722) : s'oppose aux amendements identiques n° 57 de M. Gérard

Delfau et n° 91 de M. Hector Viron (maintien de l'avis circonstancié d'orientation préalable à la signature du contrat d'apprentissage) - Art. 10 (p. 1724) : ses amendements, n° 12 : avis obligatoire du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel ; et n° 13 : occasions dans lesquelles le représentant de l'Etat dans le département est tenu de saisir le comité départemental de la formation professionnelle ; adoptés - (p. 1725) : son amendement n° 14 : rétablissement de l'obligation de communiquer les décisions rendues en matière d'agrément aux divers organismes intéressés ; adopté - Sur la procédure d'agrément des maîtres d'apprentissage, s'oppose aux amendements n° 92, n° 94 et n° 95 de M. Hector Viron - S'oppose à l'amendement n° 60 de M. Gérard Delfau (consultation obligatoire par le représentant de l'Etat du comité départemental de la formation professionnelle), accepte l'amendement n° 58 du même auteur (référence aux conditions de travail, d'hygiène et de sécurité) et demande le retrait du n° 93 de M. Hector Viron (avis obligatoire du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel) - S'oppose aux amendements n° 61 de M. Gérard Delfau (obligation pour l'employeur d'inscrire l'apprenti aux épreuves conduisant à l'acquisition du diplôme ou du titre reconnu par une convention collective de branche), et de M. Hector Viron, n° 97 (contrôle du déroulement de l'apprentissage et de la progression de l'apprenti par les représentants du personnel) et n° 98 (compétence des enseignants et des délégués syndicaux du personnel pour examiner la coordination de la formation de l'apprenti) - Art. 12 (p. 1728) : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Hector Viron (suppression de cet article permettant la prolongation de l'apprentissage en cas d'échec à l'examen de fin de formation) - Son amendement n° 16 : nature particulière du contrat de redoublement passé avec un nouvel employeur ; adopté après modification par le sous-amendement n° 146 du Gouvernement - Art. 13 (p. 1730) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 100 (suppression de cet article relatif à la rémunération des apprentis) et n° 101 (fixation du niveau de rémunération des apprentis) - Son amendement n° 17 : rémunération des apprentis ; avis de la commission permanente du Conseil national de la formation professionnelle préalable à l'élaboration du décret fixant le montant de la rémunération ; adopté - (p. 1731) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 138 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (suppression de la variation de la rémunération de l'apprenti en fonction de son âge) - S'oppose à l'amendement n° 63 de M. Gérard Delfau (rémunération de l'apprenti tenant compte de ses diplômes et titres déjà acquis ainsi que de son ancienneté en apprentissage) - Après l'art. 13 (p. 1733) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Hector Viron (prise en compte des apprentis dans l'effectif des entreprises pour le calcul des seuils d'application de la législation sociale) - Art. 14 : son amendement n° 18 : apprentissage familial ; adopté - Art. 15 : son amendement n° 19 : travail de l'apprenti dans l'entreprise devant être en relation directe avec la formation professionnelle prévue au contrat ; adopté - Après l'art. 15 (p. 1734) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 103 (horaire de travail des apprentis) et n° 104 (travail de nuit interdit pour les apprentis) - Art. 16 (p. 1735) : accepte l'amendement n° 139 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (congés accordés à l'apprenti lors de la préparation et du passage de l'examen prévu dans le contrat) - Après l'art. 16 (p. 1736) : son amendement n° 143 : garantie statutaire accordée aux inspecteurs de l'apprentissage ; adopté après modification par les sous-amendements identiques n° 147 et n° 148 du Gouvernement - (p. 1737) : son amendement n° 23 : création de centres de formalités de contrat d'apprentissage ; retiré - Art. 17 : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Hector Viron (suppression de cet article tendant à exonérer les entreprises de plus de dix salariés des cotisations sociales patronales dues au titre des salaires versés aux apprentis) - Après l'art. 19 (p. 1738) : s'oppose à l'amendement n° 142 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (mesures particulières pour les apprentis boulangers et boulangers pâtisseries) - Après l'art. 17 (p. 1739) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Hector Viron (compétences reconnues aux comités d'entreprises étendues aux conditions de détermination et de déroulement de l'apprentissage) - Art. 18 (p. 1740) : son amendement n° 24 : intégration de l'apprentissage dans les schémas prévi-

sionnels de formation ; renforcement du rôle du comité régional de la formation professionnelle ; retiré au profit de l'amendement n° 140 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (obligation pour les régions d'établir un schéma prévisionnel de l'apprentissage coordonné avec le schéma prévisionnel des formations) - Avant l'art. 19 (p. 1741) : son amendement n° 25, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade : pour l'application des dispositions prévues par la présente loi, compensation des charges nouvelles incombant aux collectivités territoriales assurée par l'Etat ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 69 de M. Gérard Delfau - Après l'art. 19 (p. 1743) : accepte l'amendement n° 41 du Gouvernement (fixation par décret en Conseil d'Etat de la date d'entrée en vigueur de la présente loi et de ses modalités particulières d'application dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 364 (86-87)] - (9 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3014) : faibles divergences de vues entre les deux assemblées - Satisfait qu'un accord soit intervenu en CMP.

- *Projet de loi relatif aux enseignements artistiques* [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3613) : opportunité de ce projet permettant l'accès de tous à la culture et aux arts - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de ce texte.

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (formation professionnelle) (p. 4337) : reconnaissance unanime de l'importance de la politique de formation professionnelle : investissements prioritaires pour la préparation de l'avenir, et notamment pour la réalisation de l'espace unique européen de 1992 - Action des pouvoirs publics dans le cadre d'une large concertation avec les partenaires sociaux - Trois axes principaux de la politique de formation professionnelle : insertion professionnelle des jeunes par les actions de formation en alternance, les stages de préparation à un emploi et le développement d'activités nouvelles ; réinsertion des demandeurs d'emploi ; adaptation des salariés aux évolutions économiques et technologiques - Nouvelle formule en faveur des chômeurs de longue durée : stages et contrats de réinsertion en alternance - Majoration de la dotation de décentralisation relative à la formation professionnelle et à l'apprentissage versée par l'Etat aux régions ; importance de l'effort des régions : doublement des crédits transférés par l'Etat ; signature de conventions Etats-régions ; développement d'un plan d'accompagnement de la loi sur l'apprentissage - Rôle des entreprises dans le dispositif général de formation professionnelle : taux de participation des entreprises nettement supérieur à l'obligation légale ; participation croissante des petites et moyennes entreprises - (p. 4338) : action du secrétariat d'Etat à la formation professionnelle : promotion de l'enseignement professionnel et technologique ; développement de la coopération entre l'école et les entreprises ; amélioration de l'insertion des jeunes par des mesures adaptées à leurs difficultés propres - Importance du rôle joué par les GRETA - Importance et complexité des moyens mis en oeuvre en matière de formation professionnelle - Commission des affaires sociales favorable à l'adoption des crédits.

MADÉLIN (Alain), ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- *Question au Gouvernement, de M. Max Lejeune* : création de zones d'entreprises dans la Somme (9 avril 1987) (p. 122).

- *Question au Gouvernement, de M. Jean-Paul Bataille* : situation économique de la Région Nord-Pas-de-Calais (14 mai 1987) (p. 960, 961).

- Questions orales avec débat jointes : industrie textile - (16 juin 1987) (p. 1884) : situation préoccupante du secteur du textile et de l'habillement, malgré quelques entreprises performantes - Bilan pessimiste du premier trimestre 1987 - Renouveau en 1986 de l'accord multifibres et signature d'accords bilatéraux d'autolimitation des importations - Vigilance des pouvoirs publics à contrôler l'application stricte des dispositions des accords multifibres - (p. 1885) : recours engagés auprès des institutions européennes, notamment contre des pratiques de dumping - Nécessaire réciprocité des échanges mondiaux - Abrogation de l'obligation du marquage d'origine - Opposition communautaire à l'instauration d'un label *made in Europe* - Contrôle d'origine par les services douaniers - Performances de l'industrie textile ne résultant plus uniquement d'une politique de bas salaires mais également de l'importance des capitaux, de la créativité, de la capacité d'invention, de recherche de la qualité et de l'adaptation des produits aux besoins du marché - (p. 1886) : concurrence redoutable entre pays développés - Dangers de la délocalisation - Investissement immatériel - Absence de rapport direct entre la compétitivité des entreprises et le coût salarial démontrée par différentes études - Meilleure utilisation des matériels dans les pays concurrents, notamment en RFA et en Italie - Rappelle les récentes dispositions gouvernementales particulièrement profitables aux industries du textile et de l'habillement : liberté des changes et aménagement du temps de travail - (p. 1887) : contentieux à l'échelon européen résultant de la gestion socialiste : plan textile de 1981-1982, contrats emploi-investissements ; bonification des intérêts des emprunts contractés par les industries du textile et de l'habillement ; interventions financières au bénéfice du groupe Boussac - Incidences sur l'emploi pouvant être corrigées grâce aux procédures des pôles de conversion et des zones d'entreprises - Réhabilitation de certains sites industriels - Etude en cours sur un projet de charte du traitement à façon - (p. 1888) : modulation du taux de contribution des entreprises aux conventions de préretraite du fonds national de l'emploi - Insuffisance des efforts de formation professionnelle du secteur textile - Actualisation des diplômes - Apprentissage - Formations en alternance - Formation continue - Favorable au renouvellement de l'accord-cadre de développement de la formation aux nouvelles technologies dans les industries textiles - Réduction des taxes parafiscales en 1987 et 1988 - Poursuite des actions de promotion de la recherche et de la formation mises en œuvre par des organismes paritaires - Mission du comité de développement et de promotion des industries du textile et de l'habillement, DEFI - Création de l'Institut de la mode - (p. 1889) : investissement immatériel : formation, recherche, création et distribution - Recherche de la qualité - Opposé à toute directive gouvernementale en matière d'investissements - Amélioration des marges des entreprises et de la rentabilité de leurs investissements - Prudent quant à une réforme globale de la taxe professionnelle - Allègement des prélèvements sociaux à la charge des entreprises envisageable grâce à une réduction progressive des charges relatives aux allocations familiales - (p. 1890) : mesures tendant à favoriser l'investissement immatériel : diminution des taux d'intérêt français, augmentation de la productivité du capital et des marges des entreprises - Maintien du carry-back - Problème du décalage du remboursement de la TVA - Simplification et unification des régimes spécifiques d'amortissement - (p. 1891) : se déclare particulièrement attentif aux conséquences sociales des difficultés du textile et de l'habillement - Cite de récents exemples permettant de rester optimiste pour l'avenir de ce secteur.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) (p. 4913) : diminution des crédits de l'industrie : préférence pour une politique d'allègements fiscaux pour les entreprises - Politique de clarification : suppression de la caisse d'amortissement pour l'acier, CAPA ; restructuration dans le domaine de l'informatique ; réforme de l'agence française pour la maîtrise de l'énergie, AFME, et de l'agence nationale de valorisation de la recherche,

ANVAR - (p. 4914) : augmentation des crédits consacrés à la reconversion industrielle ; chantiers navals : conversion sur les sites de la Normed ; succès du dispositif des zones d'entreprises - Redressement des entreprises publiques ; retour à l'équilibre des comptes ; aide à la restructuration de CDF-chimie, de Renault, de la sidérurgie - Politique d'accompagnement à la création d'entreprises ; « opération chances » - (p. 4915) : effort d'amélioration de la qualité ; retard en matière de normes ; « opération partenariat 92 » - Développement d'une politique de pôles de compétitivité destinée à favoriser les transferts de technologies et de compétences vers les PMI et à assurer aux entreprises françaises le bénéfice des retombées des grands programmes : télécommunications, espace - (p. 4920) : réduction de la taxe sur le fuel lourd et de la taxe sur le gaz naturel à l'usage industriel ; prélèvement exceptionnel sur le gaz industriel - (p. 4921) : surgénérateur : avenir de la filière lié à la solution des difficultés rencontrées par Superphénix - Crédits d'EDF ; politique d'amélioration de la qualité du service ; politique tarifaire - Fonds d'amortissement des charges d'électrification, FACE - Rapport de l'Observatoire de l'énergie « sur les perspectives énergétiques françaises à l'horizon 2000 » - Approvisionnement en gaz : contrat norvégien ; surcoût politique du contrat algérien ; négociations en cours - Recentrage de l'action de l'AFME critiquée par la Cour des comptes - Amélioration des résultats de Renault - Contrat Renault-Chrysler - Secteur de l'ameublement - (p. 4922) : textile ; nécessaire amélioration de la rentabilité des investissements ; rôle de la flexibilité du temps de travail ; taxe professionnelle ; harmonisation de la TVA ; durées d'amortissement - (p. 4933) : prélèvements obligatoires ; perspectives de fiscalisation des allocations familiales et de suppression de la taxe professionnelle ; poursuite de la diminution de l'impôt sur le revenu ; choix d'une baisse de l'impôt sur les sociétés indépendamment de l'affectation des bénéfices réalisés - (p. 4934) : compétitivité : baisse souhaitable des taux d'intérêt, notamment pour les PME ; nécessaire augmentation des investissements et de la rentabilité - Créations d'entreprises - Politique industrielle menée par les gouvernements socialistes de 1981 à 1986 - Construction navale : dépôt de bilan de l'entreprise Normed ; conditions d'octroi des aides à la construction navale ; reconversion des sites : création de zones d'entreprises sur Dunkerque, La Seyne et La Ciotat - Réparations navales et armements - Se déclare favorable à une solution de reprise - Evolution du pouvoir d'achat entre 1981 et 1988 - (p. 4935) : effort de baisse des tarifs industriels d'électricité - Nécessité d'un marché commun de l'énergie - Problème de compétitivité de l'industrie textile ; exemple de l'Italie et de l'Allemagne ; prochaine réforme des barèmes d'amortissement - Reconversions dans les régions minières ; bilan exemplaire des actions de la société financière pour l'industrialisation des régions minières, SOFIREM - Imprudence de la politique d'embauche de mineurs menée à contre-courant en 1981 - (p. 4936) : construction navale ; site de La Ciotat ; réglementation des aides par une directive européenne - Recherche : déficit de la balance des brevets industriels ; recherche publique et nécessaire encouragement à la recherche privée ; action de la France, à l'échelon européen et au sein du GATT, contre le pillage des droits de propriété par certains pays du sud-est asiatique - Absence d'incidence sur la création d'entreprises industrielles de la non-reconduction de l'exonération fiscale des bénéfices de la première année pour une entreprise nouvellement créée - Energie : souhaite le développement d'un marché des économies d'énergie ; critique de la gestion de l'AFME par la Cour des comptes - (p. 4937) : remise en ordre de l'AFME - Art. 69 (p. 4938) : institut de recherche de chimie appliquée, IRCHA ; débudgétisation décidée par le gouvernement de M. Laurent Fabius ; plan social de restructuration.

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Bimbenet : ressources du fonds d'amortissement des charges d'électrification, FACE (17 décembre 1987) (p. 5596).

- Question au Gouvernement, de M. Jean Huchon : situation de l'industrie de la chaussure (17 décembre 1987) (p. 5601).

MADRELLE (Philippe), sénateur de la Gironde (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 180 (JO Débats du 8 mai 1987) (p. 799) - Ministère : Défense - *Situation des industries aéronautiques militaires du bassin d'emploi de la Gironde* - (Réponse : JO Débats du 20 juin 1987) (p. 2075) - **Industrie aéronautique.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au service national dans la police** [n° 152 (86-87)] - (6 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 714) : possibilité d'effectuer le service national dans la police : dispositif mis en place par la loi du 7 août 1985, complétée par le décret du 3 mars 1986 - (p. 715) : dangers du processus de militarisation de la police résultant de dispositions relatives à la disponibilité et à la réserve des policiers auxiliaires introduites dans le texte en projet - Insuffisance de la formation initiale des appelés policiers auxiliaires en regard de l'importance du rythme d'accroissement prévu quant aux effectifs - Hébergement des policiers auxiliaires : risque de charge supplémentaire pour les collectivités locales - **Art. 2 : Art. L. 94-1 du code du service national** (p. 718) : son amendement n° 23 : suppression de cet article reprenant les dispositions relatives à la disponibilité et à la réserve applicables au service militaire de droit commun ; rejeté - Problème de l'encadrement des policiers auxiliaires appartenant à la disponibilité et à la réserve pendant les périodes d'exercices - **Art. L. 94-3** (p. 719) : sur l'amendement n° 1 de M. Michel Caldaquès, rapporteur (assujettissement des policiers auxiliaires à la discrétion professionnelle), son sous-amendement n° 25 : respect du code de déontologie des policiers en date du 18 mars 1986 ; et son amendement identique n° 24 ; retirés - **Art. L. 94-9** (p. 721) : son amendement n° 26 : suppression de cet article relatif au service long ; rejeté - **Art. L. 94-10** (p. 722) : ses amendements n° 27 et n° 28 : modalités de remise à disposition du ministre chargé des armées ; compétence des commissions administratives paritaires ; prise en compte de la durée du service accompli dans la police nationale dans le temps du service militaire actif ; devenus sans objet - **Après l'art. 3** (p. 725) : son amendement n° 34 : couverture par l'Etat des dépenses de nourriture et d'hébergement mises à la charge des collectivités locales ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 726) : vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) (p. 4230, 4231) : baisse des crédits de l'aménagement du territoire ; suppression de la prime d'aménagement du territoire décentralisée ; augmentation des crédits routiers - Danger dans la perspective européenne d'une politique privilégiant les infrastructures et les grandes villes au détriment de la région - Devenir du développement rural ; diminution des crédits du fonds interministériel de développement et d'aménagement rural, FIDAR ; désertification des campagnes ; coopération intercommunale ; souhaite l'augmentation de la contribution de l'Etat dans les contrats de plan - Région Aquitaine : demande le franchissement de l'estuaire de la Gironde et un franchissement aquitain des Pyrénées vers les régions espagnoles - Inquiétude sur le projet d'autoroute à péage entre Arveyres et Montpon ; risque pour le vignoble AOC.

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4458) : légère augmentation de ce budget par rapport à 1987 - Respect des engagements de la loi de programmation militaire adoptée en mai 1987 - Stagnation des dépenses de fonctionnement - (p. 4459) : diminution des prix du carburant et réduction des

effectifs - Coût des nouveaux systèmes d'armes - Insuffisance des crédits de rémunération - Diminution du pouvoir d'achat des personnels militaires et dégradation de la sécurité de l'emploi - Difficultés de reconversion des officiers et sous-officiers - Nécessaire intensification de l'effort de logement des militaires - Souhaite un allongement de la durée du service effectué entre deux mutations - Absence de garanties du maintien du niveau opérationnel - Redoute que le prix du baril de pétrole ne franchisse la barre des 20 dollars - Régression en francs constants des crédits d'entretien - Qualité et quantité des révisions techniques d'un avion incompressibles - Insuffisance des crédits d'entretien de la marine en raison de l'augmentation d'activité de la flotte due aux opérations extérieures - (p. 4460) : baisse des crédits de l'armée de terre - Problème de l'encadrement - Nombreuses suppressions d'emplois prévues pour le 1^{er} juillet 1988 - Augmentation de la dotation globale de la gendarmerie : modernisation de ses équipements, créations de postes - Multiplication des tâches nouvelles assignées aux gendarmes - Nombreux gendarmes affectés à la surveillance générale du territoire pour lutter contre le terrorisme - Créations de prisons et de nouveaux postes - Sécurité des populations, mission première et essentielle de la gendarmerie - Favorable au maintien des brigades territoriales dans les petites communes rurales - Souhaite une amélioration du taux de la pension de reversion des veuves de gendarmes - Problème de l'intégration dans les pensions de l'indemnité de sujétion spéciale de police - Abstention du groupe socialiste sur ce budget.

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) (p. 4733) : budget, traduction fidèle du désengagement de l'Etat - Stagnation des crédits et appel aux recettes du loto - Suppression de la direction du temps libre et de l'éducation populaire en 1987 et de l'Institut national de l'éducation populaire en 1988 - Absence de mise en place d'une politique cohérente en faveur de la jeunesse - Rappelle certaines actions engagées par le gouvernement de M. Fabius : « Défi jeunes » - (p. 4734) : importance du rôle des associations dans la vie locale - Importante réduction du nombre de postes Fonjep et absence de respect par l'Etat du contrat établi et signé avec ses partenaires associatifs - Modification de la procédure d'attribution des postes Fonjep dans le sens d'un renforcement du contrôle administratif - Inquiétude des professeurs d'éducation physique devant la suppression de nombreux emplois de professeurs adjoints d'éducation physique - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4737) : soutient l'amendement n° II-61 de M. Marc Boeuf (réduction des crédits du titre III en faveur de l'Institut national de la jeunesse).

MALASSAGNE (Paul), sénateur du Cantal (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre suppléant du Conseil national du tourisme.

- Membre du comité consultatif des courses.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-

88]), adopté par l'Assemblée nationale - Industrie et tourisme - II - Tourisme - [n° 95 (87-88) tome 16] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 97 (JO Questions du 26 mars 1987) (p. 430) - Ministère : Agriculture - Mesures envisagées en faveur des fromages d'appellation d'origine contrôlée - Lait et produits laitiers.

n° 98 (JO Questions du 26 mars 1987) (p. 430) - Ministère : Collectivités locales - Réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) - Dotation globale de fonctionnement (DGF).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Après l'art. 9 (p. 1110) : absence de prise en compte des cas d'invalidité totale pour l'indemnisation des personnes requises par la collectivité territoriale.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés** [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - Discussion générale (p. 1409) : préjugés contre l'insertion professionnelle des handicapés - Réalisme et souplesse des dispositions proposées - Obligation d'emploi de 6 % de handicapés limitée aux entreprises de plus de 20 salariés ; dispositions transitoires - Caractère modéré de la contribution annuelle alternative - (p. 1410) : vote de ce projet de loi par le groupe RPR.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** [n° 219 (86-87)] - Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Après l'art. 5 (p. 1715) : répartition de la taxe professionnelle.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2210) : fromages d'appellation d'origine contrôlée - Marché unique européen à partir du 1^{er} janvier 1993 - (p. 2211) : moyens insuffisants de la promotion des fromages d'appellation d'origine contrôlée - Comité interprofessionnel des fromages - « Plan Cantal ».

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Avant l'art. 11 (p. 4063) : intervient au nom de la commission des affaires économiques - Son amendement n° I-11 : aménagement de la TVA applicable à certaines catégories d'hôtels ; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-81 de M. Maurice Blin, rapporteur général.

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et services communs - II - Routes et sécurité routière - (20 novembre 1987) (p. 4221) : désenclavement du Massif Central ; département du Cantal ; tracé de l'autoroute A 71 ; RN 9.

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4261) : résultats médiocres de la saison touristique 1987 - Incidences de la baisse du dollar, du terrorisme, de la mise en place des visas et des grèves à la SNCF et des contrôleurs aériens - Diminution des recettes de la balance touristique française - Baisse du budget du tourisme pour 1988 - Insuffisance de la promotion - (p. 4262) : fragilité du tourisme - Taux des départs en vacances - Progression des vacances hivernales - Analyse des départs par catégorie socio-professionnelle - Réduction de la durée des séjours - Méfaits de l'absence d'étalement des vacances - Augmentation des séjours à l'étranger - Diminution du tourisme étranger en France - Interrogation sur les résultats de l'action du conseil des sages mis en place au début de 1987 pour promouvoir la France aux Etats-Unis - Création de la Maison de la France - Problème de la cession d'un village de vacances à une société dans un but purement commercial - Diminution des dépenses ordinaires en francs constants - Création en 1987 de l'Année de l'accueil - Réorganisation des

services du ministère et compression du personnel - (p. 4263) : réduction du taux de TVA sur les hôtels quatre étoiles et sur les locations de voitures - Libération des prix - Adaptation de la réforme du code des débits de boissons aux exigences du tourisme - Mesures fiscales en faveur du tourisme à la ferme - Concours particulier de l'Etat en faveur des communes touristiques - Relèvement du régime de la taxe de séjour - Interrogation sur la rénovation du système de classement des stations touristiques - Favorable à l'assouplissement du régime d'attribution des visas - Rétablissement de la sécurité et encouragement à la venue des touristes en France - Création d'un comité régional du tourisme dans la plupart des régions à l'exception des DOM - Insuffisance de l'action de promotion sur les médias étrangers - Souhaite la création d'un ministère du tourisme à part entière et la participation permanente du ministre du tourisme au comité interministériel d'aménagement du territoire - Souhaite le dépôt d'un projet de loi-cadre relatif à l'activité touristique - Signale deux secteurs professionnels particulièrement touchés : l'hôtellerie parisienne et les agences de voyages - (p. 4264) : conséquences de l'Acte unique pour le secteur du tourisme - Nécessaire action communautaire dans le domaine touristique - Importance du tourisme intra-européen - Crédits votés par le Parlement européen utilisés pour financer une grande campagne de promotion aux Etats-Unis - Nécessaire réforme du système du chèque-vacances - Souhaite un soutien accru et un contrôle des prestations du tourisme thermal - Progression des sports d'hiver en Auvergne et dans les Pyrénées - Problème de la gestion des stations de sports d'hiver et du respect des conséquences de la décentralisation - Malgré l'insuffisance des crédits, se déclare favorable au nom de la commission à l'adoption du budget du tourisme pour 1988.

- **Question au Gouvernement : action en faveur du journaliste Alain Guillo détenu en Afghanistan** (17 décembre 1987) (p. 5609).

MALE (Guy), sénateur des Pyrénées-Orientales (UC).

Décédé le 3 décembre 1987 (JO Lois et décrets du 4 décembre 1987) - Eloge funèbre (JO Débats du 17 décembre 1987).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Membre titulaire du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des préjudices moraux et matériels subis en relation avec les événements d'Algérie par les personnes de citoyenneté française [n° 148 (86-87)] (9 février 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - **Rapatriés**.

Proposition de loi tendant à organiser le remboursement immédiat de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux collectivités locales [n° 159 (86-87)] (25 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Taxe sur la valeur ajoutée.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 171 (86-87)] de M. Paul Séramy et plusieurs de ses collègues, tendant à réformer les compétences des chambres régionales des comptes [n° 282 (86-87)] (17 juin 1987) - Chambres régionales des comptes.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif au service national dans la police [n° 152 (86-87)] - (6 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 725) : demande un bilan futur de l'application de la loi - Demande l'augmentation de l'effectif des appelés mis à la disposition des polices urbaines - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'UC.*

- *Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Après l'art. 24 (p. 1144) : soutient l'amendement n° 68 de M. Jean Francou (création de déductions fiscales en faveur du débroussaillage) - Origine des feux, conséquence fréquente de l'insuffisant entretien des terrains et des bois - Débroussaillage, seule solution efficace.*

- *Question au Gouvernement : réforme de la loi Royer (11 juin 1987) (p. 1695).*

- *Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1955, 1956) : amélioration du texte par le Sénat - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.*

- *Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 25 (p. 2729) : son amendement n° 35, soutenu par M. Daniel Millaud : indemnisation des pharmaciens rapatriés d'Algérie ; irrecevable (article 40 de la Constitution).*

- *Question au Gouvernement : situation de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL (8 octobre 1987) (p. 3080).*

- *Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Avant le titre I (p. 3315, 3316) : soutient l'amendement n° 6 de M. Louis de Catuelan (rétablissement du scrutin de liste majoritaire avec panachage pour toutes les communes de moins de dix mille habitants) - (p. 3317) : son amendement n° 13 : dispositions relatives au fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée ; retiré - Suppression du décalage de deux ans pour le remboursement de la TVA sur les investissements des collectivités locales - (p. 3320) : soutient l'amendement n° 90 de M. Jean Colin (abrogation de l'article 78 de la loi de finances pour 1986 organisant une surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse du secteur public) - Conséquence pour les finances locales du poids de la surcompensation sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL.*

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3380) : son amendement n° 14 : nouvelle rédaction de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales : limitation de la compétence des chambres régionales des comptes au contrôle de régularité ; devenu sans objet.

- *Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].*

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Art. 16 (p. 4098) : son amendement n° I-25 : diminution de la fisca-

lité sur le fioul lourd et le gaz naturel ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - Art. 19 (p. 4103) : soutient l'amendement n° I-26 de M. Paul Séramy (report au 1^{er} janvier 1988 de la suppression de l'étalement des plus-values à court terme au regard de l'impôt sur les sociétés).

MALECOT (Kléber), sénateur du Loiret (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 85-692 du 10 juillet 1985 relative à l'élection des conseils régionaux [n° 155 (86-87)] (18 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Elections et référendums.

MALHURET (Claude), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des droits de l'homme (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (*JO Lois et décrets* du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale [n° 223 (86-87)] - (17 juin 1987) - Discussion générale (p. 1957) : extension de l'exercice conjoint de l'autorité parentale aussi bien dans le cas des enfants légitimes que dans celui des enfants naturels - Rédaction de ce projet avec l'aide du Garde des sceaux et la collaboration de Mme le ministre chargé de la santé et de la famille - Vote unanime de ce projet à l'Assemblée nationale - Action en faveur de l'enfance et de l'adolescence - Nécessaire garantie des libertés de chacun - Diminution du nombre de mariages et augmentation des divorces - Interrogation sur la possible extension des possibilités juridiques de l'exercice conjoint de l'autorité parentale - Distinction entre enfants de parents divorcés et enfants naturels - (p. 1958) : dernière loi sur le divorce en 1975 - Problème de la garde des enfants - Multiplication des divorces par consentement mutuel - Création de la « garde conjointe » - Possibilité pour le juge de décider soit d'un exercice conjoint de l'autorité parentale, soit d'un exercice unilatéral de cette autorité - Problème de la résidence de l'enfant - Contribution à l'entretien de l'enfant par le parent chez lequel l'enfant n'habite pas habituellement à proportion de ses ressources - Existence d'un enfant naturel sur sept en 1982 et d'un sur six actuellement - Développement des concubinages - Augmentation des reconnaissances d'enfants naturels - Autorité parentale, devoir de protection pour les parents - Autorité parentale exercée en entier par la mère en cas de reconnaissance de l'enfant par ses deux parents - Texte favorable à l'instauration de l'exercice conjoint de l'autorité parentale - Recherche de l'intérêt de l'enfant quelle que soit sa filiation - (p. 1959) : nécessité de favoriser le libre accès de l'enfant à ses deux parents - Mariage, base de la société - Avant l'art. 1 A (p. 1969) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvelle rédaction de l'article 373-2 du code civil relatif à l'exercice de l'autorité parentale si les père et mère sont divorcés ou séparés de corps) - (p. 1971) : s'oppose aux amendements n° 17 de Mme Marie-Claude Beaudeau (rôle du juge en matière de fixation de résidence, de visite, d'hébergement et de la contribution due à proportion de leurs ressources par l'un ou l'autre des parents pour l'entretien et l'éducation des enfants) et n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (détermination des modalités de résidence de l'enfant par le juge) - (p. 1973, 1974) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 5 (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'attribution de l'autorité parentale après le divorce), n° 7 (possibilité pour le juge d'ordonner à titre exceptionnel que l'autorité parentale soit*

exercée conjointement) et n° 8 (détermination par le juge des modalités de résidence de l'enfant ainsi que leurs conséquences fiscales et en matière de prestations familiales); et à l'amendement n° 18 de Mme Marie-Claude Beaudeau (attribution de l'autorité parentale après le divorce); accepte les amendements identiques n° 1 de M. Charles Jolibois, rapporteur, et n° 6 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la nécessité de recueillir l'accord des deux parents pour permettre au juge d'accorder la garde conjointe) - (p. 1976); accepte les amendements identiques n° 2 de la commission et n° 10 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fixation de la contribution pour l'entretien de l'enfant et prise en compte des ressources des deux parents) - (p. 1977); accepte l'amendement n° 11 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fixation des dépenses d'entretien et d'éducation des enfants en cas d'exercice commun de l'autorité parentale à proportion des ressources des deux parents) et s'oppose à l'amendement n° 20 de Mme Marie-Claude Beaudeau (fixation par le juge de la contribution d'entretien et d'éducation des enfants proportionnellement aux ressources respectives des deux parents) - Art. 3 ter (p. 1979): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de la commission (audition par le juge des enfants de plus de treize ans à la demande de l'un des parents sauf décision motivée) - S'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 12 (prise en compte par le juge des sentiments exprimés par les enfants mineurs de moins de treize ans lorsque leur audition a paru nécessaire et, sauf ordonnance spécialement motivée du juge, lorsqu'ils sont âgés de plus de treize ans), n° 13 (prise en compte par le juge des sentiments exprimés par les enfants mineurs lorsque leur audition a paru s'imposer), n° 14 (obligation pour le juge d'entendre des enfants de plus de treize ans) et n° 15 (audition des enfants de plus de treize ans de droit en cas de désaccord entre les parents sauf si le juge estime que cette audition comporte pour eux des inconvénients déterminants à rendre une ordonnance spécialement motivée) - Art. 5 (p. 1982): s'oppose aux amendements de M. Jean-Michel Baylet n° 27 et n° 28 (procédure de reconnaissance de l'enfant naturel) - (p. 1983): s'oppose aux amendements n° 22 de Mme Marie-Claude Beaudeau (alignement du régime applicable aux enfants d'enfants naturels vivant en concubinage ou séparés sur celui dont relèvent les parents mariés ou divorcés) et n° 29 de M. Jean-Michel Baylet (détermination par le juge des modalités de résidence de l'enfant ainsi que leurs conséquences en matière fiscale et de prestations familiales) - Art. 6 bis: son amendement n° 30: remplacement des mots « de la personne qui héberge l'enfant » par les mots « de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié »; adopté - Art. 6 quater (p. 1984): son amendement de coordination n° 31; adopté - Art. 6 quinquies: son amendement de coordination n° 32; adopté - Art. 6 decies: réserve du Gouvernement sur l'élargissement du domaine de l'application de l'article 357 du code pénal, relatif aux poursuites pour non représentation d'enfant en cas d'autorité parentale conjointe - (p. 1985): difficulté de démontrer l'existence du délit de non représentation d'enfant - Exprime les réserves du Gouvernement sur cet article - Sur l'ensemble: apparition d'un large consensus sur ce texte qui épouse l'évolution des mœurs - (p. 1986): notion de garde conjointe - Augmentation envisagée du nombre de cas d'autorité parentale conjointe - Présentation de ce texte dans le souci exclusif de l'intérêt des enfants.

Deuxième lecture. [n° 354 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Discussion générale (p. 2954, 2955): texte voté à l'unanimité en première lecture par le Sénat et par l'Assemblée nationale - Possibilité pour le juge de décider d'un exercice conjoint de l'autorité parentale - Deux dispositions non votées en termes identiques: audition de l'enfant dans la procédure de divorce et la notion d'accord des parents conçue, ou non, comme une condition d'un exercice conjoint de l'autorité parentale - Texte dans le seul intérêt de l'enfant - Art. 2 (p. 2956): accepte les amendements identiques n° 5 de M. Charles Jolibois, rapporteur, et n° 1 de M. Michel Darras (exercice de l'autorité parentale en commun par les deux parents en l'absence de l'accord de ceux-ci) - (p. 2958): s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Darras (indication par le juge en cas d'exercice en commun de l'autorité parentale du parent chez lequel les enfants ont leur résidence

habituelle ainsi que le cas échéant l'hébergement minimum chez l'autre parent).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 369 (86-87)] - (9 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3027): satisfait de l'accord intervenu en commission mixte paritaire sur l'avis des deux parents recueilli par le juge avant de décider l'exercice de l'autorité parentale conjointe - Rédaction obligatoire d'un procès-verbal en cas d'audition des mineurs de plus de treize ans.

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4829): action quotidienne du secrétariat d'Etat - Soutien des initiatives menées en faveur des droits de l'homme - Participation à la définition de la politique gouvernementale dans un certain nombre de domaines: terrorisme, droit à la vie et à la sécurité, toxicomanie, pauvreté - Adoption de dispositions fiscales tendant à encourager les dons faits aux associations humanitaires - Création de la fondation du mécénat humanitaire - (p. 4830): création, composition et compétence de la commission consultative des droits de l'homme - Renouveau de l'éducation civique et aux droits de l'homme dans les lycées - Droits des enfants; adoption d'une loi visant à favoriser l'exercice conjoint de l'autorité parentale - Racisme; meilleure application de la loi du 1^{er} juillet 1972 - Etude actuellement les améliorations à apporter au dispositif législatif et réglementaire de lutte contre le racisme - Mission d'étude confiée récemment à M. Hannoun, député de l'Isère - Action au niveau international lors de violation des droits de l'homme - Lutte contre le racisme institutionnel établi en Afrique du Sud - Renforcement des moyens de la commission des recours et de l'office français pour la protection des réfugiés et apatrides - Subventions accordées au Haut commissariat aux réfugiés - Projet de convention européenne sur la prévention de la torture et autres traitements inhumains et dégradants - Action de sensibilisation sur les problèmes posés par l'aide communautaire aux pays du tiers monde - (p. 4831): intervention dans des situations humanitaires d'urgence - Actions ou prises de position concernant la défense des droits de l'homme, notamment au Chili, au Cambodge ou en Afghanistan - Etude en cours concernant les conséquences des évolutions sociologiques ou scientifiques sur le statut des droits ou la dignité des personnes - Action en faveur de la jeunesse - Intérêt et utilité d'une structure ministérielle spécifiquement chargée des droits de l'homme.

MANET (Michel), sénateur de la Dordogne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - *Economie, finances et privatisation* - II - Services financiers - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 11] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - *Charges communes et II - Services financiers* - (3 décembre 1987) - Rapporteur spécial (services financiers) (p. 4897): évolution des dépenses suivant les services - Examen des suppressions d'emplois: direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes; direction générale des impôts, DGI; direction générale des douanes - (p. 4898): absence d'incidence de la réduction des effectifs sur le recouvrement de l'impôt, le contrôle fiscal et la lutte menée par la direction

générale des douanes contre les trafics d'armes et de stupéfiants - Saisies de drogues en 1986 - Hommage à la mémoire du douanier Robert Bouvier, tué en service le 18 octobre 1987 - Demande l'octroi d'une prime spéciale aux personnels des douanes - Priorités pour 1988 : actions de formation continue des agents et d'amélioration de leur qualification ; crédits pour transformations d'emplois - Augmentation des dépenses de fonctionnement courant et de matériel : bâtiments de Bercy ; dépenses d'informatique et de bureautique en particulier à la DGI et dans les services extérieurs du Trésor - Amélioration du cadre de travail des agents - Généralisation de la mensualisation du paiement des pensions des retraités de l'Etat - Propose l'adoption de ce budget.

MARTIN (Hubert), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre titulaire de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.
- Membre suppléant du Conseil national de la cinématographie.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - V - Environnement - [n° 94 (87-88) tome 3] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 218 (*JO Débats* du 16 juin 1987) (p. 1861) - Ministère : Affaires sociales - Détermination des taux d'invalidité par les COTOREP - (Réponse : *JO Débats* du 20 juin 1987) (p. 2082) - Handicapés (prestations et ressources).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Discussion générale (p. 2259) : limitation de la vitesse des véhicules en Italie en fonction de la puissance des voitures.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4314) : augmentation des crédits de ce budget - Priorité à la politique de l'eau, à la protection de la nature, à l'information et à la recherche - Prévention des risques majeurs - Nombreux feux de forêts en 1986 - Pollution accidentelle du Rhin par l'incendie des établissements Sandoz - Nombreuses catastrophes en 1987 - Loi du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs - Intégration de la Délégation aux risques majeurs à la nouvelle Direction de l'eau et de la prévention des pollutions et des risques - (p. 4315) : insuffisance de l'effectif des inspecteurs des installations classées malgré une augmentation de 20 postes supplémentaires, pour contrôler les 500 000 installations classées implantées en France - Insuffi-

sance des moyens matériels et humains de la Délégation aux risques majeurs - Lancement le 19 mars 1987 de l'année de l'environnement - Présentation à l'agrément du comité français pour l'année de l'environnement de 1 093 projets - Annonce la quatrième réunion du conseil des ministres de l'environnement en fin d'année - Constate la faiblesse du bilan de la politique communautaire malgré l'accord sur la réduction de la pollution par les gaz d'échappement et la révision en cours de la directive de « Seveso » - Souligne la faible mobilisation des médias audiovisuels et la lenteur des procédures financières tant françaises que communautaires - Souligne la forte augmentation des crédits du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie, FIQV, et regrette que le Parlement ne soit pas amené à se prononcer sur leur affectation - Redoute l'amputation des crédits de l'environnement en cours d'année par voie d'arrêt ministériel - (p. 4316) : au nom de la commission des affaires culturelles, se déclare favorable à l'adoption de ces crédits.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4368, 4369) : progression seulement apparente de la contribution de l'Etat au financement de l'allocation aux adultes handicapés et correspondant à l'incidence pour 1988 de la réforme de la garantie de ressources - Conséquence négative du projet de décret modifiant le complément de rémunération aux personnes handicapées accueillies en établissement de travail protégé ; demande au Gouvernement de préciser ses intentions à ce sujet - Sévérité excessive des Cotorep - Interroge le Gouvernement sur l'état d'avancement des travaux de la commission Sournia sur l'appréciation du pourcentage d'invalidité ainsi que sur sa position quant à un éventuel transfert aux conseils généraux de la situation des travailleurs handicapés - Souligne le mouvement de désolidarisation de la société vis-à-vis des handicapés ; exemple de l'absence de places de stationnement réservées dans les gares à l'exception de la gare de Metz - Effort réel consenti par le Gouvernement mais insuffisant - Responsabilité des grands médias.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5013) : se réjouit de l'achèvement du rattrapage du rapport constant - Revalorisation du plafond majorable des rentes mutualistes des anciens combattants - Souhaite le bénéfice de la retraite anticipée à 55 ans pour les anciens combattants d'Afrique du Nord demandeurs d'emploi arrivant en fin de droits - Problème du regroupement de l'ensemble des tombes soviétiques militaires à Saint-Germain-des-Noyers dans l'Oise - Souhaite une augmentation du contingent de Légion d'honneur attribué aux anciens combattants de la guerre 1914-1918 - Donne l'exemple de M. Alfred Merkel, âgé de 94 ans, engagé volontaire mais « qui n'a pas eu la chance d'être blessé » - Art. 65 bis (p. 5017) : soutien l'amendement n° II-83 de M. Jacques Descours Desacres (admission des titulaires du titre de reconnaissance de la Nation comme ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre).

MASSERET (Jean-Pierre), sénateur de la Moselle (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).
- Membre du conseil d'administration du Conseil national du crédit.
- Est nommé membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979) (*JO Lois et décrets* du 10 avril 1987).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

DÉPÔTS

Annexe au tome I du rapport général, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale: observations sur le rapport annuel de la Cour des comptes - [n° 93 (87-88)] - (16 novembre 1987) - Lois de finances.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 148 (JO Débats du 8 mai 1987) (p. 798) - Ministère : Agriculture - *Difficultés des producteurs de lait - Lait et produits laitiers.*

INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - Discussion générale (p. 220) :** satisfait du consensus national sur la défense, primordial pour l'avenir de la France - Rôle de la France en Europe - Echec de la politique économique du Gouvernement : inflation, chômage, échanges extérieurs, libération des prix, sécurité sociale - (p. 221) : placements financiers préférés aux investissements industriels - Audiovisuel - Enseignement - Budget de l'industrie - Privatisations - Mesures économiques et fiscales en faveur des privilégiés - Diminution de la croissance en 1987 et reprise de l'inflation - Dégradation des échanges industriels - (p. 222) : chômage - Suppression des autorisations préalables de licenciement - Prélèvements obligatoires sur les collectivités locales - Sécurité sociale - Retraites. - Situation économique et sociale difficile de la France au sein de l'Europe - Détérioration du dialogue social - Fragilité du système monétaire international - Dégradation de la balance commerciale essentiellement due à la faible croissance des investissements industriels - (p. 223) : souhaite la mise en place d'une nouvelle politique de rigueur économique et de justice sociale - Votera contre la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 828) :** émet des réserves sur l'efficacité politique, économique et sociale de ce projet - Diminution de l'impôt sur les sociétés sans contrepartie d'investissement - Confusion entre épargne et retraite engendrée par la création du plan d'épargne retraite - Projet injuste et discriminatoire - (p. 829) : sceptique quant aux résultats de la politique économique engagée par le Gouvernement - Analyse les systèmes de retraite par répartition et par capitalisation - Incidences de l'évolution démographique sur l'équilibre

financier des régimes de retraite - Allègements fiscaux essentiellement en faveur des entreprises et des hauts revenus - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce projet.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Avant l'art. 1 (p. 855) : son amendement n° 138, soutenu par M. Gérard Roujas : suppression des mots : « en vue de la retraite » dans l'intitulé de la division ; rejeté - Art. 1 (p. 859 à 864) : sur la création des plans d'épargne en vue de la retraite, ses amendements, soutenus par M. Gérard Roujas, n° 142 ; retiré ; et n° 143 ; devenu sans objet - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Art. 2 (p. 865) : sur la détermination des versements déductibles du revenu imposable, ses amendements n° 144, soutenu par M. Gérard Roujas ; devenu sans objet ; et n° 145, soutenu par M. Paul Loridant ; rejeté - Art. 3 (p. 883, 884) : son amendement n° 146, soutenu par M. Gérard Roujas : détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus-values ; retiré - Sur le même objet, se déclare favorable au sous-amendement n° 103 de M. Josy Moinet, à l'amendement n° 37 de M. Jean Cluzel, rapporteur et n° 84 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Art. 4 (p. 885, 886) : sur la nature du régime fiscal applicable aux sommes retirées du plan d'épargne retraite, son amendement n° 148, soutenu par M. Gérard Roujas ; rejeté ; et son n° 149 ; retiré - Art. 5 (p. 887) : son amendement n° 151 : pénalités applicables en cas de retrait intervenant avant l'âge de soixante ans ; rejeté - Art. 6 (p. 888) : son amendement n° 152, soutenu par M. Paul Loridant, sur les pénalités applicables en cas de retrait intervenant avant l'âge de soixante ans ; rejeté - Art. 7 (p. 890) : sur le régime d'exonération des pénalités, ses amendements n° 153 et n° 154 ; devenus sans objet - Prise en compte des cas de licenciement et de mise en retraite anticipée - Art. 8 (p. 892) : son amendement de suppression n° 155, soutenu par M. Paul Loridant : attribution de crédits d'impôt ; rejeté - Art. 9 (p. 897) : son amendement n° 157 : coordination des règles fiscales du plan d'épargne en vue de la retraite avec d'autres règles fiscales ; rejeté - Art. 10 (p. 908) : son amendement de suppression n° 158 : modulation du prix de souscription ou d'achat des actions ; rejeté - Art. 13 (p. 909) : son amendement de suppression n° 159 : extension aux mandataires sociaux du bénéfice des plans d'option d'achat ou de souscription d'actions ; rejeté - Art. 14 (p. 910) : sur l'aménagement des dispositions relatives au montant maximum des options de souscription ou d'achat d'actions, ses amendements n° 160 et n° 161, soutenus par M. Paul Loridant ; rejetés - Art. 15 (p. 912) : son amendement de suppression n° 162, soutenu par M. Paul Loridant : aménagement de la durée des plans d'option sur actions ; rejeté - Art. 15 bis (p. 913) : son amendement de suppression n° 163 : extension de l'exonération de cotisations sociales aux gains réalisés par un salarié levant une option sur action étrangère ; retiré - Art. 16 (p. 918 à 934) : sur le rachat d'une entreprise par ses salariés, ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° 164 ; rejeté ; n° 165 et n° 170 ; retirés ; son amendement n° 166 ; rejeté - Sur le même objet, se déclare favorable à l'amendement n° 54 de la commission.

Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Art. 17 (p. 988) : son amendement n° 171, soutenu par M. Paul Loridant : prorogation des comptes d'épargne en actions ; rejeté - Art. 18 (p. 989) : son amendement n° 172, soutenu par M. Paul Loridant : suppression de cet article tendant à simplifier et élargir la déduction fiscale des intérêts versés par les entreprises sur les comptes courants d'associés ; rejeté - Art. 28 (p. 997) : son amendement n° 173, soutenu par M. Paul Loridant : obligation pour les intervenants sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF, de monter leurs opérations symétriques sur des produits de même nature ; retiré - Amendement visant à éviter la spéculation et l'évasion fiscale - Art. 38 A (p. 1008) : son amendement n° 174, soutenu par M. Paul Loridant : prolongation du délai susceptible d'être accordé aux salariés pour la libération de leurs titres souscrits dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ; devenu sans objet - Après l'art. 39 (p. 1015) : son amendement n° 175, soutenu par M. Paul Loridant : diminution du seuil de prise de participation à partir duquel il y a obligation de faire une déclaration à la société émettrice ; rejeté - Art. 43 (p. 1020) : son amendement n° 176, soutenu par M. Paul Loridant : sup-

pression de cet article relatif à la fixation des frais maximum des commissions exigibles sur l'émission ou le rachat d'action des SICAV et FCP ; retiré - Art. 44 bis (p. 1023) : son amendement n° 177, soutenu par M. Paul Loridant : diminution de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis ; rejeté.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat** [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Art. 1 (p. 1309) : son amendement n° 79 : relèvement de l'avantage fiscal minimal accordé aux contribuables effectuant des dons aux associations d'intérêt général ; abaissement du seuil de déclenchement du mécanisme de fidélisation ; rejeté - Art. 2 (p. 1313) : son amendement n° 84 : déductibilité étendue aux versements effectués au profit d'établissements d'enseignement technologique et professionnel du second degré ; rejeté - (p. 1314) : son amendement n° 85 : extension du régime des déductibilités ; retiré - Art. 3 (p. 1320) : son amendement n° 86 : conditions de réception par certains organismes reconnus d'utilité publique de dons pour le compte d'œuvres ou d'organismes ne bénéficiant pas de cette reconnaissance ; rejeté - Art. 4 (p. 1328) : son amendement n° 88 : déductibilité accordée aux entreprises faisant don à l'Etat d'œuvres tendant à valoriser la création contemporaine ; devenu sans objet - (p. 1329) : ses amendements n° 89 : fixation d'une durée maximum de la procédure de dation ; n° 90 et n° 91 : responsabilité de l'entreprise en cas de vol, d'incendie, de détérioration de l'œuvre d'art et dans les cas de force majeure ; devenus sans objet - (p. 1334) : se déclare opposé à l'amendement n° 22 de M. Lucien Neuwirth, rapporteur (nouvelles conditions de déductibilité accordées aux entreprises acquéreurs d'œuvres d'art).

Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Art. 5 (p. 1341) : son amendement n° 92 : possibilité de cumul de la déduction d'une fraction des versements effectués avec celle des dons faits à des organismes ayant pour objet exclusif la création d'entreprises ; rejeté - Art. 6 (p. 1344) : relations des associations avec l'entreprise dans le cadre de la « sponsorship » - Problème du fonds de péréquation - Existence d'un fonds national de développement de la vie associative - Art. 9 (p. 1350) : son amendement n° 93 : exonération fiscale en faveur des dons et legs affectés à l'entretien et à la restauration d'œuvres d'art, de monuments ou d'objets ayant un caractère historique ; retiré - Art. 10 (p. 1352) : son amendement n° 94 : actualisation de la limite de l'abattement de la taxe sur les salaires à la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu pour les activités des associations qui ne sont pas assujetties à la TVA ; rejeté - Art. 11 (p. 1354) : son amendement n° 95 : suppression de la possibilité pour les associations déclarées qui ont pour objet exclusif la recherche scientifique ou médicale d'accepter les libéralités entre vifs ou testamentaires ; rejeté - Art. 12 : son amendement n° 96 : maintien d'une période probatoire pour les associations reconnues d'utilité publique ; rejeté - Après l'art. 13 (p. 1358) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 30 de la commission (possibilité pour les fondations d'entreprises d'être reconnues d'utilité publique quand elles exercent une mission d'intérêt général) - Sur l'amendement n° 31 de la commission (institution d'une 'un déontologie des appels à la générosité publique), son sous-amendement n° 112 ; retiré - Art. 14 (p. 1361) : son amendement n° 98 : suppression de la possibilité pour des personnes de droit public et des personnes de droit privé de créer des équipements ou des services d'intérêt commun ; rejeté - **Seconde délibération** - Art. 10 (p. 1367) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 du Gouvernement (suppression de la possibilité d'élévation à neuf mille francs du plafond du versement de la taxe sur les salaires effectué par les associations qui ne sont pas assujetties à la TVA pour les rémunérations payées à compter du 1^{er} janvier 1989) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1369) : risque d'un désengagement de l'Etat dans des domaines déterminants de la culture - Déséquilibre entre les moyens mis à la disposition des entreprises et ceux des associations - Conteste le dispositif fiscal de l'article 4 qui favorise la spéculation - Organisation d'une forme de hiérarchisation dans le monde associatif avec le jeu des exemptions fiscales - Regrette la suppression en seconde déli-

bération de l'amendement relatif à la taxe sur les salaires - Abstention du groupe socialiste sur ce projet.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières** [n° 263 (86-87)] - (18 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2024) : analyse technique et politique de ce projet - Amélioration des relations entre les contribuables et leur administration fiscale - Réforme du système des pénalités - Souhaite que soit rétablie la procédure de taxation d'office en cas de dépenses ostensibles et notoires - Souhaite un renforcement des moyens de lutte contre la fraude fiscale - Risque de blocage en raison de l'incitation à recourir presque systématiquement à la commission départementale des impôts directs, en cas de vérification approfondie - Meilleure information des contribuables nécessitant un renforcement des moyens de l'administration fiscale - Opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce projet renforçant, par certains aspects, les injustices sociales - Art. 1 (p. 2031) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. André Fosset, rapporteur (possibilité pour le président de la commission de désigner un expert pour éclairer la commission sur tout ou partie du dossier) - (p. 2032) : son amendement n° 52 : conditions de nomination de l'expert-comptable, membre de la commission départementale ; retiré - (p. 2034) : se déclare opposé à l'amendement n° 38 de M. Daniel Millaud (pour des motifs tirés de la protection de sa vie privée, possibilité pour le contribuable de demander la saisine de la commission d'un autre département) - Art. 2 (p. 2036) : son amendement n° 53 : intérêt de retard égal au taux de base bancaire majoré de deux points ; rejeté - Art. 4 (p. 2048) : se déclare opposé à l'amendement n° 21 de la commission (substitution aux mots : « la vérification approfondie de la situation fiscale d'ensemble » des mots : « l'examen contradictoire de l'ensemble de la situation fiscale personnelle ») - Après l'art. 4 (p. 2050) : son amendement n° 55 : rétablissement de la procédure de la taxation d'office en cas de dépenses personnelles ostensibles ou notoires excédant les revenus déclarés ; rejeté - Art. 5 (p. 2051) : son amendement n° 57 : charge de la preuve ; rejeté - Après l'art. 14 (p. 2061) : son amendement n° 59 : possibilité pour l'administration douanière de contrôler les avoirs à l'étranger de certaines entreprises multinationales ayant des filiales installées en France ; rejeté.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs** [n° 332 (86-87)] - (27 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3493) : caractère technique du projet de loi - Exigences des Français en matière de pluralisme : télévision - Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Forte augmentation du prix des services - Privatisations - Déploie le report à l'année 1992 de l'application complète de la loi - (p. 3494) : banques - Entrée du monde bancaire et institutionnel français et étranger dans les charges parisiennes : danger à moyen terme - Souhaite la sécurité de la place financière de Paris pour les épargnants et surtout pour les petits épargnants - Cas des actionnaires des sociétés privatisées - Vente des actions par l'Etat des sociétés privatisées sans aucun bénéfice - Epargne à risques - Art. 1^{er} (p. 3501) : son amendement n° 68 : maintien du monopole des agents de change sur la négociation d'options portant sur les valeurs mobilières ; rejeté - Art. 2 (p. 3503) : son amendement n° 69 : précisions relatives au monopole de négociation et aux sanctions applicables en cas de non respect dudit monopole par les intermédiaires ; retiré - Après l'art. 5 (p. 3510) : son amendement n° 71 : désignation d'un représentant par le Conseil des bourses de valeurs au Comité des établissements de crédit ; retiré - Art. 6 (p. 3511) : sur l'amendement n° 22 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (précisions apportées à l'énumération des missions fixées par le règlement général ; définition des personnes bénéficiaires de la carte professionnelle), ses sous-amendements n° 72 ; rejeté ; et n° 73 ; adopté - Art. 7 (p. 3515) : ses amendements n° 74 : modalités d'action, en matière de sanctions, du Conseil des bourses de valeurs ; devenu sans objet ; et n° 75, rédactionnel ; retiré - Après l'art. 7 (p. 3516) : son amendement n° 76 : recours en matière de solidarité aux associés de la société de bourse défaillante et aux autres sociétés de bourse ; retiré - Art. 8 (p. 3517) : son amendement n° 77 : sanctions de tout manquement aux obligations professionnelles en rapport avec le marché financier ; devenu sans objet - Art. 11 (p. 3520) : son amendement n° 78 : communi-

cation de tout document aux agents de la Commission des opérations de bourse, COB, par les personnes qui assurent la gestion des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières, OPCVM; retiré - Art. 14 (p. 3523): sur l'amendement n° 56 de M. Roger Chinaud, rapporteur (délit de manipulation de cours; exercice, sur le marché d'une valeur mobilière ou d'un produit financier côté, d'une manoeuvre ayant pour objet d'entraver le fonctionnement régulier du marché), son sous-amendement n° 90; retiré - Notion d'altruisme en matière de spéculation financière.

Suite de la discussion - (28 octobre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3541): déplore que le Conseil des bourses de valeurs ne se soit pas vu confié les missions de surveillance des marchés et d'information des épargnants - Abstention du groupe socialiste.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3964): met en doute les propos rassurants tenus par le Gouvernement sur l'évolution de la crise et l'utilisation des chiffres - Répond aux reproches adressés aux socialistes sur l'investissement des entreprises, l'endettement, les largesses sociales - Nécessité de distinguer dans le budget de 1988 les mesures durables et les mesures d'opportunité politique immédiates - Met en cause la sincérité du budget de 1988: faux chiffres du déficit budgétaire affiché; nécessité d'y ajouter le produit des privatisations et des rebudgétisations, ainsi que les conséquences financières de nombreuses décisions reportées après le mois de mai 1988; non prise en compte d'importantes suppressions de recettes - (p. 3965): difficultés consécutives à cette fausse présentation budgétaire; aggravation de ces difficultés par les incertitudes internationales; crainte des conséquences d'une récession sur les prévisions économiques faites; risques d'explosion de l'architecture du budget - Nécessité de répondre à ces difficultés par une meilleure justice sociale - Politique du Gouvernement au contraire très inégalitaire - Budget injuste, ni sincère, ni crédible.

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Art. 1 (p. 3978): renforcement des inégalités sociales depuis 1986 - Héritage - Contrôle fiscal - (p. 3979): cite les statistiques de l'OCDE contestant la thèse de la « dette socialiste » - En vue de l'harmonisation fiscale européenne, précise qu'il sera impossible de diminuer simultanément l'impôt sur le revenu et la charge de la TVA - Art. 2 (p. 3980, 3981): abaissement de l'impôt sur le revenu largement compensé, pour certains contribuables, par l'augmentation des prélèvements sociaux - (p. 3982): son amendement n° I-151: modification du barème de l'impôt sur le revenu; rejeté - Rétablissement d'une tranche d'imposition à 60% - (p. 3983): son amendement n° I-152: réduction d'impôt pour les enfants à charge poursuivant des études supérieures dans une ville éloignée de plus de trente kilomètres du domicile familial habituel; rejeté - (p. 3984): son amendement n° I-153: rétablissement de la réduction d'impôt pour exécution de travaux destinés à améliorer l'isolation thermique dans l'habitat; retiré - Avant l'art. 5 (p. 3995): son amendement n° I-154: nouvel aménagement des taux d'amortissement dégressifs; rejeté - Disposition tendant à favoriser l'investissement des entreprises - (p. 3997): son amendement n° I-155: maintien de l'exonération pendant trois ans de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises nouvellement créées; rejeté - (p. 3998): son amendement n° I-156: diminution du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis; rejeté.

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Art. 5 (p. 4015): présente l'intervention de M. Paul Loridant - Satisfait de l'amélioration du régime du crédit d'impôt recherche - Constate que l'effort du Gouvernement porte sur la suppression de la taxe sur les frais généraux plutôt que sur les dépenses de recherche - Regrette la non-actualisation du plafond de ce crédit d'impôt et la non-application de cette disposition aux entreprises nouvellement créées - Effort insuffisant pour soutenir la recherche et le développement -

(p. 4016): ses amendements, n° I-157: actualisation du plafond du crédit d'impôt recherche; rejeté; et n° I-158: crédit d'impôt recherche accordé aux entreprises créées à partir de 1987; modalités de calcul de ce crédit d'impôt; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - (p. 4019): au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° I-108 de M. Robert Vizet (bénéfice du crédit d'impôt recherche accordé après présentation des dépenses de recherche au comité d'entreprise ou au comité d'établissement) - Après l'art. 5 (p. 4021): son amendement n° I-159: création d'un crédit d'impôt formation; rejeté - Art. 6 (p. 4023): son amendement n° I-160: maintien de la taxe sur les frais généraux des entreprises; devenu sans objet - Après l'art. 7 (p. 4034): son amendement n° I-161: relèvement du plafond des revenus nets du foyer fiscal permettant d'imputer un déficit agricole; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-193 du Gouvernement - Avant l'art. 10 (p. 4057): au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° I-80 de la commission des finances (aménagement de la TVA applicable aux publications de presse) - Art. 10 (p. 4059): favorable à cet article tendant à rapprocher les taux de TVA français des taux européens.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Avant l'art. 16 (p. 4095): son amendement n° I-162, soutenu par M. Gérard Delfau: relèvement du seuil d'exigibilité de la taxe sur les salaires; rejeté - Amendement tendant à alléger les prélèvements pesant sur les associations - Difficultés sérieuses du secteur associatif en raison des nombreuses diminutions de crédit adoptées depuis mars 1986 à l'encontre de ce secteur - Art. 16 (p. 4098): son amendement n° I-163, soutenu par M. Gérard Delfau: diminution de la fiscalité sur le gaz naturel destiné à l'industrie; rejeté - Art. 19 (p. 4104): son amendement n° I-165, soutenu par M. Gérard Delfau: relèvement du taux de l'imposition des plus-values réalisées à court terme par les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés; rejeté - Art. 28 (p. 4130): son amendement n° I-164, soutenu par M. René Régnauld: suppression de cet article tendant à supprimer l'affectation du produit de la taxe additionnelle au droit de bail à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH; rejeté.

Deuxième partie :

Observations de la commission des finances sur le rapport annuel de la Cour des comptes - (3 décembre 1987) - Rapporteur : voir intervention de M. Louis Perrein (p. 4882 à 4885).

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Avant l'art. 56 A (p. 5065): son amendement n° II-97: possibilité pour les maires de diminuer la taxe d'habitation, sans modifier la taxe professionnelle; devenu sans objet - Art. 56 A (p. 5066): soutient l'amendement n° II-98 de M. Daniel Percheron (nouvelle procédure d'intégration fiscale applicable aux fusions de communes intervenues en 1987) - Avant l'art. 56 (p. 5067): son amendement n° II-99: information du Parlement sur les disparités actuelles des valeurs locatives foncières, les résultats des simulations faites par le Gouvernement sur la réactualisation de ces valeurs et les conséquences de la révision des bases prévue pour 1990; retiré - Art. 57 (p. 5073): soutient l'amendement n° II-100 de M. René Régnauld (suppression de cet article tendant à limiter la progression du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à celle du taux de la taxe d'habitation).

Seconde délibération - (5 décembre 1987) (p. 5100): opposition du groupe socialiste à la seconde délibération demandée par le Gouvernement.

Vote sur l'ensemble - (5 décembre 1987) (p. 5108): s'étonne qu'avant même l'adoption de la loi de finances par le Parlement, le Premier ministre teste la confiance de sa majorité à l'Assemblée nationale - Rappelle que le budget pour 1988 n'est ni sincère, ni crédible, ni juste - (p. 5109): insuffisance des crédits prévus pour le traitement social du chômage - Krach boursier - Faiblesses du libéralisme dans un environnement de crise économique mondiale - Dénonce le mirage du capitalisme populaire - Détérioration de la compétitivité des entreprises françaises du fait de l'affaiblissement du dol-

lar - Condamne les mesures prises depuis mars 1986, notamment la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et la baisse de l'impôt sur les sociétés - Diminution des revenus salariaux - Financement de la sécurité sociale: effort demandé aux personnes âgées et aux grands malades - Recrudescence de la pauvreté en France - Désengagement de l'Etat en matière économique, fiscale, sociale et culturelle - (p. 5110): opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - **Avant l'art. 12** (p. 5539): son amendement n° 38, soutenu par M. René Régnauld: prorogation de la période d'exonération fiscale applicable aux créations d'entreprises; rejeté - **Avant l'art. 13** (p. 5547): son amendement n° 40, soutenu par M. René Régnauld: produit de cession issu de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat; rejeté - Versement devant permettre à l'Etat de renforcer ses moyens d'action dans de nombreux domaines, notamment celui de l'agriculture en proie à de graves difficultés - **Art. 13 bis** (p. 5560): son amendement n° 42, soutenu par M. René Régnauld: suppression de cet article déterminant l'abattement applicable aux plus-values réalisées lors de la cession de chevaux de course; rejeté - **Après l'art. 13 bis** (p. 5561): son amendement n° 43, soutenu par M. René Régnauld: extension aux terres plantées en arbres fruitiers des exonérations fiscales applicables aux terres à bois; suppression de la condition de quinze ans de friche ouvrant droit à l'exonération; rejeté - **Après l'art. 14** (p. 5562): son amendement n° 44, soutenu par M. René Régnauld: suppression de la surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse du secteur public; rejeté - **Après l'art. 14 bis** (p. 5563): son amendement n° 45, soutenu par M. René Régnauld: clarification des feuilles d'impôts locaux; variations d'imposition par rapport à l'année précédente; rejeté - **Avant l'art. 16** (p. 5564): son amendement n° 46, soutenu par M. René Régnauld: conditions d'ouverture du droit à la compensation sur le fonds de compensation de la TVA: possibilité pour les collectivités locales de recourir à des mandataires non bénéficiaires de cette compensation; retiré.

MASSON (Christian), sénateur des Ardennes (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983) (*JO Lois et décrets* du 16 avril 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information effectuée au Portugal du 20 au 26 septembre 1986 afin d'examiner les relations culturelles, scientifiques et techniques entre la France et ce pays [n° 156 (86-87)] (20 mars 1987; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Portugal.

MASSON (Paul), sénateur du Loiret (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Membre titulaire de l'établissement public de la Cité des sciences et de l'industrie.
- Rapporteur de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987); puis nommé vice-président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 16 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur; puis nommé vice-président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur; puis nommé vice-président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur; puis nommé vice-président de cette commission (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission d'enquête, créée en vertu d'une résolution adoptée par le Sénat le 17 décembre 1986, chargée de recueillir des éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986 [n° 270 (86-87)] (12 juin 1987).

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 341 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger [n° 345 (86-87)] (30 juin 1987) - Procédure pénale.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 132 (87-88)] modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale [n° 168 (87-88)] (16 décembre 1987) - Police.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 166 (87-88)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier le code de procédure pénale et relative à l'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire aux enquêteurs et aux personnels en tenue de la police nationale [n° 169 (87-88)] (16 décembre 1987) - Police et sécurité.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Administration centrale et sécurité - Police et sécurité - [n° 98 (87-88) tome 2] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 222 (JO Débats du 16 juillet 1987) (p. 1102) - Ministère : Justice - *Etendue de l'indemnisation des victimes d'actes de terrorisme* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3233) - **Terrorisme.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification de la Convention européenne pour la répression du terrorisme [n° 339 (86-87)]** - (7 juillet 1987) - Rapporteur pour le projet n° 341 - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 340 et n° 341) (p. 2962) : projet de loi relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger - Traduction technique de l'article 7 de la convention de Strasbourg - Poursuite par le gouvernement de l'étranger qui aura commis des attentats hors de France lorsqu'il sera découvert sur le territoire français - Application du principe de la compétence universelle pour les tribunaux - Infractions nouvelles prévues dans l'article 1^{er} de la convention de Strasbourg - Imprécision des infractions mentionnées dans la convention de Strasbourg - Définition de l'expression « entreprise individuelle ou collective ayant pour but de provoquer un trouble grave à l'ordre public par l'intimidation ou la terreur » - (p. 2963) : engagement de la France à soumettre l'affaire aux autorités compétentes - Absence d'obligation pour le Gouvernement de juger et absence d'atteinte au droit d'asile - Rappelle l'article 1 F de la Convention de Genève de 1951 - Absence d'obligation pour le Gouvernement d'extraire mais décision en fonction de la « doctrine Badinter » formalisée dans une circulaire de 1983 - Convention de 1927 relative à l'extradition de droit commun - Complémentarité absolue entre la convention de 1957 ratifiée en 1986 et la convention de Strasbourg - Ratification de ces accords recommandée par la commission de contrôle du Sénat chargée en 1984 d'examiner les conditions dans lesquelles la lutte anti-terroriste était engagée en France - Rappelle les critiques formulées lors du vote de la loi anti-terroriste de septembre 1986 et les arrestations des terroristes d'Action directe - Respect du droit d'asile - Liberté d'appréciation du Gouvernement pour extraire et préservation de l'indépendance du juge du siège - Solidarité avec les partenaires européens et mise en harmonie des déclarations d'intention avec les actes gouvernementaux - Adjonction dans le code de procédure pénale d'un article 689-3 - (p. 2964) : souhaite un consensus sur ce problème essentiel et au nom de la commission des lois se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes concernant l'application de la Convention européenne pour la répression du terrorisme [n° 340 (86-87)]** - (7 juillet 1987) - Rapporteur de la commission des lois pour le projet n° 341 - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 339 et n° 341) (p. 2962 à 2964).

- **Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger [n° 341 (86-87)]** - (7 juillet 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 339 et n° 340) (p. 2962 à 2964).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) - Rapporteur pour avis (police et sécurité) (p. 4749) : recul sensible de la délinquance et coup d'arrêt porté au terrorisme - Forte baisse de la petite délinquance et de la grande criminalité - Constate que l'infléchissement de la courbe de la criminalité n'est pas un phénomène généralisé en Europe - Diminution de la criminalité dans toutes les régions sauf la Corse - Amélioration de la sécurité dans le métro parisien - Hausse sensible des infractions concernant le trafic de stupéfiants et importance de la part des étrangers dans ce trafic - Importance de l'immigration clandestine en France - (p. 4750) : favorable à la législation nouvelle mise en place en 1986 qui facilite les mesures

de reconduction et les expulsions - Constate que 60 % des crimes et délits recensés au cours de l'année ne sont pas élucidés - Rappelle les principaux événements survenus dans la lutte contre le terrorisme depuis le début de 1986 - Souligne une meilleure coopération entre les services concernés : DST, renseignements généraux, police judiciaire, police de l'air et des frontières et douane - Maintien de la situation préoccupante en Corse - Hommage à tous les fonctionnaires modestes, courageux et discrets qui risquent leur vie - Politique du Gouvernement claire et réaliste - Respect du plan de modernisation de la police nationale du 5 août 1985 - Adaptation de la législation - Importance des deux projets de loi, l'un relatif à la lutte contre les trafics de stupéfiants et l'autre réprimant le recel - Interrogation sur les résultats de l'expérience de régionalisation poursuivie dans deux régions françaises - Nécessaire amélioration des relations de la police avec les médias - (p. 4751) : souligne le travail exemplaire et les résultats obtenus depuis dix-huit mois - Constate que l'action de la police nationale est appréciée par la très grande majorité des Français - Au nom de la commission des lois, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - **Après l'art. 71 (p. 5099) :** son amendement n° II-106 : indemnisation des victimes du terrorisme ; adopté.

- **Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale [n° 132 (87-88)]** - (20 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5829) : rôle de la police municipale pour assurer la paix publique dans de nombreuses communes - Amélioration de la complémentarité entre police d'Etat et police municipale - Rappelle l'importance des pouvoirs de police des maires sous leur « double casquette » d'autorité locale et d'agent de l'Etat - Décentralisation et élargissement des responsabilités du maire dont les pouvoirs ont été renforcés par la loi du 7 janvier 1983 et la loi du 9 janvier 1985 - Rappelle que la loi du 23 avril 1941 posait déjà le problème de l'étatisation de la police dans les communes de plus de 10 000 habitants ; idée reprise par la loi du 7 janvier 1983 conformément au vœu des maires - Abandon de la généralisation de l'étatisation par le Gouvernement dès 1984 en raison de la montée de l'insécurité dans tous les domaines - Montée de la grande délinquance et problème du terrorisme responsables du recentrage des principales activités de la police nationale autour des grands problèmes de sécurité - (p. 5830) : forte augmentation du nombre de policiers municipaux depuis 1982 - Développement des forces de police municipale dans les communes ne disposant pas d'une police d'Etat mais également dans les villes à police étatisée - Nombreux problèmes juridiques posés par les attributions et le statut des policiers municipaux - Rappelle que c'était le préfet qui nommait et révoquait les agents de police municipale jusqu'en 1982 et qu'aujourd'hui seul le maire peut suspendre un policier municipal - Rôle des policiers municipaux essentiellement préventif et administratif - Absence de réglementation des conditions dans lesquelles ils sont recrutés, formés, équipés, organisés et habillés - Constitution en 1986 d'une commission présidée par le préfet Lalanne chargée d'une réflexion d'ensemble sur la définition des polices municipales et les conditions de leur pérennisation - Conclusions de cette commission, base des propositions qui inspirent ce projet de loi - Rappelle les deux principes fondamentaux de ce projet : liberté de choix du maire de créer ou non une force de police municipale et spécificité du rôle des agents qui la composent - Rôle et pouvoir des agents de police municipaux et affirmation de leur qualité de fonctionnaire territorial - Conditions très précises et très restrictives d'armement des policiers municipaux - Délivrance à l'échelon national d'une formation homogène - Rappelle les nombreuses auditions de syndicats de police d'Etat et de police municipale effectuées par la commission - (p. 5831) : interrogation sur la parution d'un texte particulier concernant le statut de la fonction publique territoriale telle que définie par la loi du 26 janvier 1984 - Au nom de la majorité de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce projet sous réserve de ses amendements - **Art. 1 (p. 5835) :** son amendement n° 1 : constatation par les agents de police municipale par procès-verbaux des contraventions aux arrê-

tés de police du maire ; adopté - **Après l'art. 1** (p. 5836) : son amendement n° 2 : exercice des fonctions des agents de police municipale dans les conditions prévues aux articles 15 et 21-2 du code de procédure pénale ; adopté - **Art. 2** : son amendement n° 3 : formation de la police municipale assurée par le Centre national de la fonction publique territoriale sur proposition d'une Commission nationale composée de personnalités qualifiées ; adopté - (p. 5837) : son amendement n° 4 : agrément ne pouvant être accordé par le procureur de la République à un agent tant que le corps de police municipale dans lequel il demande son intégration n'aura pas été mis en conformité avec la loi ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 34 du Gouvernement - Son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté - (p. 5838) : son amendement n° 6 : détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions d'aptitude que doivent remplir les agents, la composition de la commission, le mode de désignation de ses membres et ses attributions ; adopté - **Art. 3** (p. 5839) : ses amendements n° 7 : possibilité pour tout agent de police municipale, lorsque les circonstances l'exigent, d'être armé sur demande motivée du maire au représentant de l'Etat dans le département ; et n° 8 : port obligatoire de la tenue pendant la durée du service ; adoptés - **Art. 6** : son amendement de coordination n° 9 ; adopté - Importance de cet article qui supprime la fonction permanente d'agent de police judiciaire adjoint pour donner au fonctionnaire de police municipale la seule mission de « faire rapport » - **Art. 8** (p. 5840) : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté - **Art. 9** (p. 5841) : conditions dans lesquelles les agents de police municipale ne peuvent pas faire un contrôle d'identité préventif - **Art. 11** : son amendement n° 11 : habilitation des agents de police municipale à rechercher et à constater les infractions aux règlements sur la pêche ; adopté - (p. 5842) : son amendement n° 12 : dans les communes qui ne sont pas soumises au régime de la police d'Etat, habilitation des agents de police municipale pour assister aux opérations d'exhumation, de réanimation et de translation de corps afin d'assurer l'exécution des mesures de police prescrites par les lois et règlements ; adopté - **Art. 12** : son amendement rédactionnel n° 13 ; adopté - **Après l'art. 12** (p. 5843) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 31 de M. Roland du Luart (modification de l'article 402 du code rural relatif à la législation sur la pêche) - **Intitulé** : son amendement n° 14 : « **Projet de loi relatif aux agents de police municipale** » ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à modifier le code de procédure pénale et relative à l'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire aux enquêteurs et aux personnels en tenue de la police nationale** [n° 166 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5852) : texte donnant la qualité d'agent de police judiciaire à un certain nombre de fonctionnaires en tenue ou non qui ne sont à l'heure actuelle qu'agents de police judiciaire adjoints - Rappelle qu'un agent de police judiciaire adjoint ne peut pas rédiger de procès-verbal - Modification de l'article 20 du code de procédure pénale par le gouvernement précédent - Constate la non parution du décret d'application de l'article 3 de la loi du 18 novembre 1985 relative à l'énumération des conditions d'aptitude à la qualification d'agent de police judiciaire - Attribution de la qualité d'agent de police judiciaire à tous les gradés de la police nationale ou gardien de la paix qui ont satisfait aux épreuves du brevet de capacité et à tous ceux qui ont accompli deux ans de service comme titulaires ; aux chefs enquêteurs et aux enquêteurs qui ont satisfait aux épreuves du brevet d'aptitude technique - Attribution de cette qualité aux gardiens de la paix dès lors qu'ils justifieront d'au moins deux ans de service en qualité de titulaires et qu'ils auront satisfait aux épreuves d'un examen technique - Allègement des charges des inspecteurs et des commissaires qui pourront mieux se consacrer à leur travail permanent d'investigation - (p. 5853) : texte devant permettre d'accroître le taux d'élucidation des affaires les plus simples - Parité entre la police et la gendarmerie - Texte donnant satisfaction aux usagers - Au nom de la commission, se déclare favorable à son adoption - **Question préalable** (p. 5854) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis tendant à opposer la question préalable - Entrée en vigueur d'un projet déjà adopté en 1985, objet de cette proposition

de loi - Constate une attitude incohérente du parti communiste - Rappelle qu'entre 1982 et 1983 le taux de délinquance, toutes catégories confondues, s'est très fortement accru en France - (p. 5856) : signale un léger mouvement de recul du phénomène d'insécurité nationale grâce à l'action gouvernementale - Revalorisation du métier de policier, allègement des procédures, objectifs de cette proposition.

MATHIEU (Serge), sénateur du Rhône (UREI) - Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.
- Membre titulaire de la Commission nationale d'urbanisme commercial.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer la protection des terroirs produisant des vins d'appellation d'origine contrôlée [n° 180 (87-88)] (17 décembre 1987) - Boissons et alcools.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : recul du commerce et de l'artisanat en milieu rural** (11 juin 1987) (p. 1692).
- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4553, 4554) : augmentation des crédits : budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA - Formation et recherche ; demande un effort supplémentaire en faveur des maisons familiales rurales ; absence de subvention d'investissement - Stocks agricoles : demande la définition d'une politique destinée à orienter les choix des agriculteurs - Production viticole ; campagne 1986-1987 ; diminution de la production et des cours des vins de consommation courante ; bonne tenue et perspectives d'expansion du marché des vins d'AOC et VDQS ; demande l'incitation à la conversion des vignobles de consommation courante - Perspectives pour la campagne 1987-1988 - Place de la viticulture dans le commerce extérieur agro-alimentaire - (p. 4555) : mesures communautaires prises en faveur des producteurs de vins de table ; inquiétudes suscitées par l'application éventuelle des stabilisateurs budgétaires - Allègement des charges d'emprunts des viticulteurs décidé à la conférence annuelle de l'agriculture du 7 juillet 1987 - Au nom du groupe d'études de la viticulture, qu'il préside au Sénat, demande la défense des vins d'AOC français et des terroirs les produisant - Financement des organismes agréés pour le contrôle qualitatif des vins d'AOC - Crédits de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie, INAO - Votera ce projet de budget.

MATRAJA (Pierre), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.
- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).
- Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; puis élu membre titulaire (JO Lois et décrets du 10 avril 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 125 (86-87)], adopté par l'Assem-

blée nationale, autorisant l'approbation d'une convention sur la représentation en matière de vente internationale de marchandises [n° 165 (86-87)] (3 avril 1987) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 277 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification d'une convention d'entraide judiciaire en matière civile entre la République française et la République démocratique allemande [(n° 38 (87-88)] (9 octobre 1987) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 262 (86-87)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relative à la délimitation des frontières maritimes dans la région des Bouches de Bonifacio [n° 40 (87-88)] (9 octobre 1987) - **Traités et conventions.**

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée dans la région des Caraïbes du 3 au 15 septembre 1986 [n° 182 (87-88)] (17 décembre 1987) - **Caraïbes.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 147 (JO Débats du 26 mars 1987) (p. 430) - Ministère : Transports - **Concurrence dans les transports aériens** - (Réponse : JO Débats du 11 avril 1987) (p. 144) - **Transports aériens.**

Questions orales avec débat :

n° 171 (JO Débats du 27 mai 1987) (p. 1335) - Ministère : Affaires étrangères - **Situation dans le Pacifique Sud** - (Réponse : JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - **Politique extérieure.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi complétant la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne** [n° 471 (85-86)] - (2 avril 1987) - Discussion générale (p. 15) : conditions d'accès à la profession de coiffeur pour les ressortissants de la CEE - Accès à cette profession réglementé en France par la loi du 23 mai 1946 - Mise en place par la convention européenne de 1982 d'un dispositif provisoire reconnaissant comme condition suffisante l'exercice effectif de l'activité de coiffeur pendant six ans - Inquiétude des professionnels français relative notamment à un risque de disparité de traitement entre nationaux et européens - Projet conforme à l'esprit de l'Espace unique européen mis en place en 1992 - Vote favorable du groupe socialiste sur ce projet.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (4 juin 1987) (p. 1532, 1533) : mauvaise image de marque de la France auprès des pays réunis au sein du Forum du Pacifique Sud, due à l'attitude irresponsable de l'actuel Gouvernement ; mesures contre l'Australie - Efforts du Gouvernement socialiste : visite du centre d'essais nucléaires de Mururoa par une délégation scientifique australienne et néo-zélandaise ; proposition du statut d'indépendance association pour la Nouvelle-Calédonie, bien accueillie par les Etats de la région - Caractère irréaliste des accusations visant les menées libyennes dans le Pacifique Sud - Pénétration soviétique par le biais des accords de pêche : contre-attaque américaine par des accords plus avantageux proposés aux pays concernés -

(p. 1534) : leçons à tirer du récent coup d'Etat aux îles Fidji : importance de la coexistence équilibrée de plusieurs communautés ; aide nécessaire pour les îles du Pacifique devenues indépendantes - Contraste entre les ambitions de la France dans cette région et les parts du marché qu'elle y détient - Demande la réconciliation avec les Etats du Pacifique Sud.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur la représentation en matière de vente internationale de marchandises** [n° 125 (86-87)] - (18 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2013) : convention issue des études menées sous l'égide de l'institut pour l'unification du droit privé - Nouvelle convention complétant celles de La Haye de 1978 et de Vienne de 1980 sur la représentation et la vente internationale des marchandises - Enumère les principales dispositions de la convention de Genève en examen.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relative à la délimitation des frontières maritimes dans la région des Bouches de Bonifacio** [n° 262 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3629) : son intervention présentée par M. Claude Estier.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention d'entraide judiciaire en matière civile entre la République française et la République démocratique allemande** [n° 277 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3630, 3631) : son intervention présentée par M. Claude Estier.

MAURICE-BOKANOWSKI (Michel), sénateur des Hauts-de-Seine (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

MEHAIGNERIE (Pierre), ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la saisie conservatoire des aéronefs [n° 143 (86-87)] (23 janvier 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - **Aéronefs.**

Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] (2 avril 1987) - **Sécurité civile.**

Projet de loi autorisant, en ce qui concerne la prise de possession des immeubles nécessaires à l'organisation ou au déroulement des XVIe Jeux Olympiques d'Albertville et de la Savoie, l'application de la procédure d'extrême urgence et la réquisition temporaire [n° 7 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Jeux Olympiques.**

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire** - (14 avril 1987) (p. 164) : crise d'identité de la politique d'aménagement du territoire en raison de la fin de la croissance et du transfert de certaines responsabilités aux élus - Importance des facteurs de déséquilibre à l'intérieur du territoire - Renforcement des métropoles régionales - Rôle de l'environnement technologique et de la possibilité de formation supérieure - Concentration des fonctions tertiaires supérieures en Ile-de-France : poursuite du déclin des zones rurales - Réflexion sur la politique d'aménagement du territoire confiée à M. Olivier Guichard - (p. 165) : rappelle les

étapes de l'aménagement du territoire: la période de la reconstruction, la période de la croissance forte et celle actuelle du freinage de la croissance - Nouvelle phase de la politique d'aménagement du territoire marquée par l'ouverture sur l'Europe des régions françaises - Prise en compte de la compétitivité et de la solidarité - Constitution en Europe de deux importants pôles de développement: le polygone Londres-Paris-Amsterdam-Cologne et l'axe alpin-méditerranéen du sud de la Bavière à Milan - Rappelle la politique sérieuse d'aménagement du territoire qui a été menée dans les années 1960-1970 - Nécessité de jouer la qualité pour Paris et la redistribution des investissements publics - Rappelle les objectifs essentiels du Gouvernement en matière de politique d'aménagement du territoire - Renforcement des infrastructures de communication - Priorité aux axes transversaux qui permettent de relier la façade maritime de la France au reste de l'Europe - Réalisation des infrastructures sous la responsabilité de l'Etat grâce à une dotation de deux milliards de francs et à un emprunt de trois milliards de francs - Remplacement de la subvention aux sociétés d'autoroute par un versement destiné à la réalisation de deux axes importants pour la région Massif central - Souci du Gouvernement de faire respirer la région d'Ile-de-France grâce au doublement de la taxe sur les bureaux et la réalisation de la rocade des villes nouvelles - (p. 166): politique d'aménagement du territoire dans une perspective européenne - Risque de voir les couloirs de circulation éviter la France compte tenu de ses structures autoroutières toutes concentrées sur Paris - Possibilité pour la France d'être le centre géographique, la plaque tournante de l'Europe - Localisation des activités économiques, des investissements et des activités tertiaires - Aide à la reconversion dans les zones industrielles difficiles - Recherche d'un nouvel équilibre des zones rurales - Redistribution des activités tertiaires et administratives, des investissements culturels et de ceux de l'éducation nationale - Problème de l'aide aux zones de reconversion industrielle et de l'aide aux zones rurales - Problème de l'équilibre financier des exploitations agricoles - Réforme nécessaire de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Nécessité de reposer en termes concrets les problèmes financiers des zones rurales et de l'agriculture - (p. 179): nécessité d'une politique d'aménagement du territoire - Nécessaire développement des infrastructures de transports et des réseaux de communications pour ouvrir les régions sur l'Europe face à des liaisons verticales et transversales - Construction de 2.700 kilomètres d'axes autoroutiers en dix ans - Nécessité de parvenir à une meilleure localisation des activités et des emplois grâce à la mise en place de réseaux de formation et de recherche, ainsi que de centres financiers et bancaires - Nécessaire effort de solidarité vis-à-vis des régions de conversion industrielle et des régions rurales touchées par l'évolution démographique - Souhaite la réalisation d'une étude fiscale sur l'évolution de la dotation globale de fonctionnement, DGF, et sur celle des moyens du foncier non bâti - (p. 180): mise en place d'une coopération intercommunale - Redéploiement des crédits du FIDAR - Politique de la montagne active depuis vingt ans - Installation du conseil national de la montagne et des sept comités de pays - Problème de l'installation des jeunes, de la pluriactivité et du développement de l'économie des loisirs de montagne - Nécessaire revalorisation des zones rurales - Nécessité pour la région d'Ile-de-France d'éviter les risques de l'asphyxie - Construction de la rocade des villes nouvelles dans un délai de cinq ans - Achèvement de l'A-86 et diverses opérations à Gennevilliers ou pour la déserte d'Eurodisneyland - Douze milliards de francs consacrés à l'aménagement du plan routier de l'Ile-de-France - Maintien des contrats de plan - Infrastructures de communications et problèmes de formation, priorités du Xe plan - Hommage à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR, et importance de son rôle - Rôle de locomotive des pôles de croissance pour leur région - Etablissement de nouveaux équilibres et création de nouveaux emplois difficiles dans les zones rurales - (p. 181): augmentation des crédits du groupe interministériel pour la restructuration des zones minières, GIRZOM, au titre de la rénovation des cités minières - Favorable à la présentation d'un budget annexe qui regroupe la totalité des crédits d'aménagement - Existence d'un problème sur les prêts locatifs aidés dans l'Yonne - Politique d'aménagement du territoire en

réponse à une exigence d'efficacité et de compétitivité de l'ensemble des régions françaises, à une exigence d'ouverture sur l'Europe et à une exigence d'unité sociale - Existence d'une solidarité nationale pour l'ensemble des régions françaises.

- Question au Gouvernement, de M. Georges Mouly: désenclavement routier du Limousin (14 mai 1987) (p. 949).

- Question au Gouvernement, de M. Pierre Merli: désenclavement autoroutier de la Côte d'Azur (14 mai 1987) (p. 950).

- Question au Gouvernement, de M. Roger Husson: politique d'aménagement rural (14 mai 1987) (p. 951).

- Question au Gouvernement, de M. Guy Allouche: évolution des loyers depuis la loi du 23 décembre 1986 (11 juin 1987) (p. 1700, 1701).

- Question au Gouvernement, de M. Michel Moreigne: situation de la société Philips Eclairage à Aubusson, dans la Creuse (11 juin 1987) (p. 1703).

- Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Discussion générale (p. 2252, 2253): articulation de la politique de sécurité routière autour de quatre axes: prévention et sanction nécessaires, formation des conducteurs, sécurité des véhicules et amélioration de la qualité du réseau routier - Diminution du nombre d'accidents en 1986 mais augmentation du nombre de tués - Problème du comportement des conducteurs - Campagnes de prévention et augmentation du taux de port de la ceinture de sécurité - Rôle de l'alcool au volant, du non port de la ceinture de sécurité et du non respect des limitations de vitesse dans le nombre et la gravité des accidents - Remise en question de la publicité pour l'alcool à la télévision - Importance du nombre de décès de jeunes de 16 à 25 ans dans les accidents de la route - Parution prochaine du décret modifiant la procédure de suspension d'urgence du permis de conduire - Politique de formation à l'école et dans les auto-écoles - Conduite accompagnée - Responsabilisation des conducteurs et permis à points, solution de l'avenir - Contrôle de la sécurité des véhicules mais absence d'obligation de réparation - Effort d'amélioration de la sécurité routière, de la qualité des routes - Construction de 1 500 kilomètres d'autoroute dans les dix prochaines années en plus de 1200 kilomètres initialement prévus - Rôle des axes de circulation pour le choix des investissements à l'intérieur de l'Europe - Accélération du recensement des points noirs et de leur suppression - Après l'art. 6 (p. 2275): s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (possibilité pour le Préfet de décider à titre exceptionnel si la suspension est inférieure ou égale à trente jours que le conducteur pourra faire usage de son permis de conduire pour l'exercice de son activité professionnelle) - Lutte contre les trois fléaux: alcool au volant, non respect des limitations de vitesse et non port de la ceinture de sécurité - Programme en cours concernant l'équipement de nombreux départements en éthylomètres et en éthylotests - Caractère dissuasif de la suspension du permis de conduire - Parution ce jour au journal officiel d'un décret étendant la procédure d'urgence de suspension administrative - (p. 2278): peines donnant lieu à des suspensions de permis de conduire considérées comme des fautes graves - Multiplication des facilités en confiant au Préfet les aménagements de suspension de permis de conduire - Nécessité de prendre en compte les victimes - Après l'art. 8 (p. 2279): demande le retrait des amendements de M. Henri Goetschy, n° 21 (contrôle technique et réparations nécessaires obligatoires, tous les cinq ans, pour tous les véhicules immatriculés en France) et n° 22 (obligation pour les constructeurs d'équiper les véhicules de tourisme qui développent une puissance réelle de plus de 150 CV Din du système de freinage antibloquant).

- Conclusions du rapport de M. Alain Pluchet, fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi (n° 238, 1986-1987) de M. Paul Girod tendant à modifier l'article 9 de la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en oeuvre de principes d'aménagement [n° 283 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2899): proposition visant à lever une difficulté de coordi-

nation entre la loi d'aménagement foncier de 1985 et la loi du 23 décembre 1986 tendant à favoriser le développement de l'offre foncière - Réaffirme la totale liberté des collectivités locales à exercer leur droit de préemption urbain, DPU - Récents débats tenus dans l'ensemble des grandes villes sur le plafond légal de densité - Report du délai au terme duquel les communes seront considérées comme ayant supprimé le DPU.

- **Proposition de loi tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine [n° 287 (86-87)]** - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 2986) : proposition de loi résultant d'un large consensus des élus locaux, des responsables professionnels et du Gouvernement - Effets positifs du nouveau pont sur la Seine sur l'économie locale et la circulation routière - Complément du pont de Tancarville - Financement et tarifs du futur pont de Normandie - Incidences sur l'activité des travaux publics - (p. 2987) : projet s'inscrivant parfaitement dans la politique routière et autoroutière d'ouverture à l'Europe - Après l'art. unique (p. 2990, 2991) : s'oppose aux amendements de M. André Duroméa, n° 1 (versement au concessionnaire du nouveau pont de la TVA sur les dépenses d'investissement ; gratuité du passage sur le pont de Tancarville et sur le pont de Normandie dans un délai de quinze ans ; institution d'une taxe sur les opérations de bourse) et n° 2 (dans un délai de six mois après la promulgation de la présente loi, élaboration d'un contrat de plan entre l'Etat et les partenaires institutionnels concernés pour définir les grandes orientations et les moyens d'aménagement urbain et industriel de l'ensemble de l'estuaire de la Seine).

- **Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert - Deuxième lecture.** [n° 367 (86-87)] - (22 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3405) : suppression de l'article 9 de la loi du 30 décembre 1985 portant amélioration de la concurrence ; limitation du domaine réservé des géomètres-experts à la fixation des limites des biens fonciers afin de garantir contre toute contestation ultérieure le droit de propriété du bénéficiaire - Demande l'adoption de cette proposition de loi - Art. 1 B (p. 3410, 3411) : demande le retrait de l'amendement rédactionnel n° 1 de M. Jean Colin, rapporteur - (p. 3412) : demande le retrait des amendements analogues n° 19 de M. Robert Laucournet et n° 26 de M. Alain Pluchet (extension aux experts agricoles et fonciers et aux experts forestiers des compétences réservées aux géomètres-experts) - Passerelles permettant aux experts agricoles et forestiers d'entrer dans la profession de géomètre-expert - Après l'art. 1 B (p. 3413) : s'oppose à l'amendement n° 2 de coordination de la commission - Art. 1 E : demande le retrait de l'amendement n° 3 de la commission (suppression de cet article abrogeant l'obligation pour les candidats hommes postulant un emploi de géomètre-expert de justifier de l'accomplissement de leurs obligations militaires) - Art. 2 (p. 3415) : accepte les amendements n° 5 et n° 6 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions permettant aux experts fonciers et forestiers de demander leur inscription à l'ordre des géomètres-experts) - Sur l'amendement n° 6, s'oppose au sous-amendement n° 15 de M. Auguste Moission - S'oppose à l'amendement n° 20 de M. Robert Laucournet (conditions requises pour l'inscription des experts agricoles et forestiers au tableau de l'ordre des géomètres-experts : réduction de la durée d'exercice professionnel) - Art. 4 (p. 3417) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Robert Laucournet (fixation par décret de la composition de la commission nationale paritaire chargée d'examiner les demandes d'inscription au tableau de l'ordre) ; accepte les amendements n° 17 et n° 18 (désignation par le ministre de l'urbanisme du président de la commission chargée d'examiner les demandes d'inscription au tableau de l'ordre) de M. Auguste Chupin et s'oppose à l'amendement n° 10 de la commission (présidence par un commissaire du Gouvernement de la commission chargée d'examiner les demandes d'inscription au tableau de l'ordre).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20 novembre 1987) (p. 4203) : importance des interventions économiques et sociales révélée par la répartition de l'enveloppe globale des crédits du ministère de l'équipement - Objectifs : réduction du déficit ; accroissement de l'investissement immobilier ; réalisation d'un effort de solidarité - Barème de l'allocation logement - (p. 4204) : budgétisation de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH, et avenir des crédits - Fongibilité des prêts locatifs aidés, PLA, et des primes à l'amélioration du logement urbain locatif et à occupation sociale, PALULOS - Amélioration de la situation du bâtiment et des travaux publics ; variations régionales - Amélioration de la situation financière des organismes d'HLM ; marge d'action dans les évolutions des loyers ; affectation aux organismes d'HLM du produit des ventes - Financement des prêts d'accès à la propriété, PAP - Nouveau barème d'aide personnalisée au logement, APL ; amélioration pour les revenus inférieurs au SMIC ; dispositif d'extension ou « bouclage » des aides à la personne, en quatre ans, sur l'ensemble du parc social - (p. 4205) : crédits des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CAUE - Services de l'équipement ; diminution des effectifs ; augmentation des crédits de formation ; politique de titularisation d'agents ; politique de reclassement financier et de mobilisation des agents - (p. 4210) : financement des PAP pour 1988 ; inscription de crédits au collectif budgétaire pour 1987 afin de faire face au coût des bonifications en raison de la hausse des taux d'intérêt ; mise en concurrence des organismes bancaires - Dispositions financières favorisant la vente de logements HLM - Montant des PAP pour 1987 - Poursuite de l'action de « Banlieue 1989 » - (p. 4211) : PAP : caractère néfaste de la mesure prise en 1983 allégeant les taux d'intérêt les cinq premières années ; correction par l'actuel Gouvernement au moyen de la renégociation des prêts et d'une majoration des montants de l'APL pour les accédants en difficulté - Généralisation de l'aide pour les impayés de loyers ; expulsions - Fongibilité - Art. 68 (p. 4213) : s'oppose aux amendements n° II-3 (suppression de cet article relatif au barème de l'aide personnalisée au logement) et n° II-4 (barème de l'APL : fixation d'un loyer de référence au moins égal à celui actuellement pris en compte) de M. Jean-Luc Bécart, ainsi qu'aux amendements analogues n° II-1 de M. Jacques Pelletier et n° II-2 de M. Robert Laucournet (fixation par décret en Conseil d'Etat du barème de l'aide personnalisée au logement) - Contenu positif de la mesure proposée : effort de maîtrise de l'évolution des dépenses d'aide à la personne ; « bouclage » du conventionnement par l'extension à tous les logements locatifs de l'allocation logement ; effort en faveur des accédants à la propriété ; en contrepartie, effort supplémentaire demandé aux locataires après réhabilitation - Majoration par un amendement du Gouvernement, adopté à l'Assemblée nationale, du loyer plafond pour l'allocation logement.

Equipement, logement, aménagement du territoire et services communs - II - Routes et sécurité routière - (20 novembre 1987) (p. 4217) : programme d'investissement autoroutier et routier français ; place au centre de la circulation européenne ; politique d'aménagement du territoire et renforcement des infrastructures de communication entre régions - Coordination avec le ministère des PTT pour l'installation des réseaux numériques à intégration de service, RNIS, lors des travaux autoroutiers - Reconduction de la procédure de contrat de plan dans le dixième plan - Programme de mise hors gel - Amélioration de la situation financière des sociétés d'autoroutes - Calendrier d'aménagement des infrastructures dans le projet de schéma directeur arrêté par le comité interministériel pour l'aménagement du territoire, CIAT, le 13 avril 1987 - Sécurité routière : action pour le port de la ceinture de sécurité - (p. 4218) : lutte contre l'alcoolisme au volant ; lutte contre les excès de vitesse ; amélioration des résultats en 1987 ; contrôle technique ; permis à points - (p. 4221, 4222) : données à prendre en considération pour le choix entre une autoroute ou une voie expresso à caractéristique autoroutière entre Brive et Vierzon - Equilibre recherché entre la route et le chemin de fer ; TGV - Projet de liai-

son autoroutière Saintes-Rochefort - Route Centre-Europe-Atlantique - Réserve sur la demande de reclassement en route nationale de la route Limoges-Clermont-Ferrand - RN 89 ; protection du vignoble dans le cas de la réalisation éventuelle d'une section autoroutière entre Périgueux et Bordeaux - Importance des crédits consacrés au désenclavement du Massif Central ; axe Clermont-Ferrand-Béziers ; RN 9 ; RN 20 - Contournement autoroutier de la région d'Ile-de-France.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) (p. 4226) : compensation de la baisse de la prime d'aménagement du territoire par les importants investissements pour les réseaux de transport - Rapport Guichard - (p. 4227) : priorités définies par la réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire, CIAT, du 13 avril 1987 - Développement des moyens de communication des régions : programme autoroutier et routier ; TGV Nord ; interconnexion des TGV ; importance économique de la réduction des tarifs des télécommunications, par un rééquilibrage en faveur des liaisons interurbaines - Décentralisation des activités : exemple des transferts d'emplois réalisés par le ministère de l'équipement pour les services de la météorologie nationale et dans le domaine de la sécurité routière - Soutien aux zones touchées par les conversions industrielles par l'intermédiaire du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire, FIAT - Amélioration de la position concurrentielle de la France vis-à-vis des investissements internationaux - Région d'Ile-de-France - Métropoles régionales - Villes moyennes - Conditions de l'avenir des zones rurales : effort nécessaire en matière d'enseignement ; fiscalité ; nouvelle répartition des dotations globales de fonctionnement, DGF ; coopération intercommunale - (p. 4235) : amélioration de la liaison avec l'Italie dans le département des Alpes-Maritimes ; travaux sur la RN 20 au col de Tende ; A8 bis ; liaison Grenoble-Sisteron - Conséquences du plan transmanche pour la région de Dunkerque ; liaison autoroutière Paris-Boulogne - Accord des régions sur la diminution du montant des primes d'aménagement du territoire - (p. 4236) : crédits du fonds interministériel de développement et d'aménagement rural, FIDAR - Divergences entre le département et la région concernés sur l'autoroute Bordeaux-Libourne-Montpon : protection des zones viticoles traversées - Amélioration de la desserte ferroviaire de Limoges - Devenir des zones rurales : maintien des services publics en milieu rural ; répartition de la dotation globale de fonctionnement, DGF ; impôt foncier non bâti - Congrès de l'association nationale des élus de la montagne à Toulouse le 15 octobre 1987.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction [n° 185 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5934) :** accord sur le maintien de la contribution des employeurs à l'effort de construction, dite « le 1 % logement » - Mission de concertation confiée à M. Mercadal sur les évolutions nécessaires - Texte en projet : avis favorable du Comité national du 1 % ; réduction du taux de la participation des employeurs sans diminution de l'investissement social - (p. 5935) : création d'une agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction : substitution de cette dernière à l'association pour l'assistance et le contrôle des comités interprofessionnels du logement, ACCIL, à l'association financière interrégionale des collecteurs interprofessionnels du 1 % logement, AFICIL, à la Commission nationale pour le logement des immigrés, CNLI ; composition ; pouvoirs ; maintien des compétences de l'Union nationale interprofessionnelle du logement, UNIL - (p. 5940) : accord général sur les objectifs de ce texte - Elargissement de l'utilisation du 1 % en faveur des personnes défavorisées - Perte d'attribution de l'ACCIL et de l'AFICIL au profit de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction - Art. 1 (p. 5941, 5942) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Robert Laucournet (suppression de la disposition réduisant immédiatement le taux de la contribution) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 1 de M. André Bohl, rapporteur - Demande le retrait des amende-

ments n° 2 de M. André Bohl, rapporteur, et n° 27 de M. José Balarello, rapporteur pour avis, relatifs à l'élargissement au profit des personnes en difficulté de l'utilisation de la réserve spéciale affectée en priorité au logement des travailleurs immigrés - (p. 5943) : demande le retrait de l'amendement n° 28 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (régionalisation des fonds investis au titre du 1 % : prise en compte de la notion d'établissement ; utilisation obligatoire dans le département de localisation de ce dernier de la moitié de la somme à investir au titre des salaires payés) - Déséquilibre au profit de l'Ile-de-France en raison du principe du paiement au siège social - (p. 5944) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Robert Laucournet (fixation annuelle par la loi de finances du taux de la contribution) - Art. 2 (p. 5946, 5947) : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Jean-Luc Bécart (suppression de cet article créant l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction) - Art. L. 313-7 du code de la construction et de l'habitation : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. André Bohl, rapporteur (agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction : suppression de la mission de coordination des comités interprofessionnels du logement, CIL ; déplacement des dispositions relatives à ses fonctions de péréquation) - (p. 5948) : accepte l'amendement n° 30 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (pouvoirs de l'agence : modification de la réglementation en vigueur concernant l'utilisation des fonds collectés), et s'oppose à l'amendement n° 10 de M. André Bohl, rapporteur (modification de la rédaction de cet article relatif au pouvoir réglementaire de l'agence ; suppression de la disposition relative aux normes de gestion des associations de collecte) - (p. 5949) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 13 de M. André Bohl, rapporteur - Art. L. 313-8 (p. 5950) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Robert Laucournet (création de comités départementaux composés de représentants des organisations d'employeurs, des organisations des salariés et des collectivités locales) - Art. L. 313-9 (p. 5951, 5952) : accepte l'amendement n° 33 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (définition par arrêté des ministres intéressés des règles d'intervention du fonds de garantie géré par l'agence nationale) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 50 ; adopté - Art. L. 313-10 (p. 5952, 5953) : sur la fixation par la loi du nombre de membres du conseil d'administration de l'agence, s'oppose aux amendements n° 18 de M. André Bohl, rapporteur, et n° 34 de M. José Balarello, rapporteur pour avis - S'oppose à l'amendement n° 41 de M. Robert Laucournet (suppression de la disposition prévoyant la représentation des associations de collecte au conseil d'administration de l'agence) - S'oppose aux amendements n° 19 de M. André Bohl, rapporteur (élection du président par le conseil d'administration parmi les représentants des employeurs ; incompatibilité de son mandat avec une responsabilité au sein d'une association de collecteurs), et n° 35 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (élection du président par le conseil d'administration parmi les représentants des organisations d'employeurs) - Art. L. 313-12 (p. 5954) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. André Bohl, rapporteur, relatif au rôle de l'agence dans le dispositif de sanction à l'encontre des associations de collecte en cas d'irrégularité ou de carence - Art. L. 313-14 (p. 5955) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (extension aux administrateurs de l'agence nationale des règles d'incompatibilité prévues pour les administrateurs de CIL) - Après l'art. 3 (p. 5956) : son amendement n° 47 : représentation des collectivités territoriales au sein des conseils d'administration des sociétés d'économie mixte ou concessionnaires d'ouvrages routiers nationaux ; adopté - Disposition étrangère au texte adopté et déjà votée par le Sénat lors de la discussion en première lecture du projet de loi sur la transmission des entreprises ; en raison d'un problème de procédure né de l'oubli de cet article en CMP, souhaite son rattachement au texte actuellement en discussion.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 216 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5998) : effort pour le logement social - Diminution des cotisations des employeurs - Meilleure concertation entre les salariés et les employeurs sur le fonctionnement de l'agence

nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction.

MELENCHON (Jean-Luc), sénateur de l'Essonne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 267 (JO Débats du 6 novembre 1987) (p. 3734) - Ministère : Intérieur - *Transfert à Marseille de l'équipe de FR3 Corse* - (Réponse : JO Débats du 14 novembre 1987) (p. 3888) - Radiodiffusion et télévision.

Questions orales avec débat :

n° 175 (JO Débats du 28 mai 1987) (p. 1389) - Ministère : Recherche et enseignement supérieur - *Réforme du troisième cycle des études médicales* - Médecine (enseignement de la).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 158 (86-87)]** - (21 avril 1987) - **Rappel au règlement** (p. 300) : trouve inconcevable d'arguer du fait qu'un débat a déjà eu lieu à propos d'un texte socialiste pour refuser qu'il ait lieu à propos d'un texte RPR-UDF - Utilisation de la question préalable à la manière d'une espèce d'article 49-3 - **Exception d'irrecevabilité** (p. 307) : problème des accords d'entreprise - Choix entre la signature de l'accord ou la fermeture de l'entreprise - Droit au bonheur - Travail de nuit des femmes par contrainte - Problème de la cohésion de la vie de famille - Opposé à la manière de vivre des japonais.

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)]** - **Suite de la discussion** - (30 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 600) : attachement des socialistes à la patrie et à la défense des intérêts de la France - Respect des désirs des populations néo-calédoniennes - Modèle de développement économique en Nouvelle-Calédonie purement colonial - Indépendance canaque inéluctable devant intervenir par la voie pacifique et la négociation - Projet de référendum ressenti par les Canaques comme une véritable déclaration de guerre - Nouveau statut du territoire non déterminé, en cas de victoire des loyalistes - Importance des forces militaires en Nouvelle-Calédonie - Evolution politique de ce territoire depuis 1956 - Droits du peuple canaque - (p. 602) : situation économique et sociale des Canaques déshonorante pour la France - Colonialisme - Violence - Puissance politique et économique excessive des Caldoches - Décolonisation, condition indispensable d'une solution pacifique au conflit néo-calédonien - (p. 603) : déclaration de Cancun - Défense par la majorité de privilèges surannés et coloniaux - Art. 1 (p. 625) : sur l'amendement n° 4 de M. Etienne Dailly, rapporteur (organisation de la consultation ; choix entre l'indépendance et le maintien au sein de la République française dans le cadre d'un statut dont les éléments essentiels seront portés à la connaissance des populations intéressées, préalablement à la consultation), se déclare favorable au sous-amendement n° 44 de M. Jacques Bialski (éléments essentiels du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie déterminés par une loi promulguée avant la consultation envisagée) - (p. 627) : décolonisation de la Nouvelle-Calédonie souhaitée par les socialistes - Respect des spécificités des Caldoches et des Canaques - Parallèle établi avec les erreurs précédemment commises en Algérie - Art. 3 (p. 631) : soutient l'amendement

n° 23 de M. Jacques Bialski (condition de résidence portée à six ans) - (p. 634) : rappelle la récente décision de l'ONU favorable à la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie - (p. 636) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de la commission (participation à la consultation des électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales du Territoire à la date de la consultation et résidant en Nouvelle-Calédonie et dépendances depuis au moins trois ans à la date de promulgation de la présente loi).

Suite de la discussion - (5 mai 1987) - **Art. 6** (p. 654) : consultation sur des listes qui manquent de crédibilité - Souligne le caractère inégal des revenus entre l'Européen qui travaille en Nouvelle-Calédonie, le Polynésien, le Wallisien ou le Mélanésien - **Art. 8** (p. 655, 656) : mission de contrôle chargée de veiller à la liberté et à la sincérité de la consultation - **Art. 9** (p. 659) : interrogation sur l'impartialité de la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - (p. 660) : interrogation sur les conditions de déroulement de la campagne audiovisuelle - Problème de l'information outre-mer - (p. 661) : sur l'organisation de la propagande radiodiffusée et télévisée, soutient l'amendement n° 37 de M. Jacques Bialski.

- **Question au Gouvernement : poursuites engagées contre des cheminots** (14 mai 1987) (p. 966, 967).

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - (10 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1640) : risque de dérégulation de l'emploi et de la formation des jeunes - Suppression de 16 garanties pour les jeunes apprentis - Suppression de l'avis d'orientation - Réduction au minimum des conditions d'agrément et disparition du contrôle de la formation - Possibilité pour des titres homologués de remplacer les diplômes - Absence de garantie de la rémunération - Absence de garantie d'universalité des titres - (p. 1641) : absence de garantie sur le niveau de qualification des enseignants, sur l'égalité de salaires entre apprentis - Transmission d'un savoir-faire par les artisans grâce à l'apprentissage - Difficile maniement de la formation en alternance - Substitution du « titre » au diplôme - Création d'une nouvelle domesticité ouvrière - **Art. 1** (p. 1656) : dévalorisation de l'éducation alternée par l'adjonction des titres aux diplômes - Interrogation sur la valeur de ces titres sur le plan européen - Homologation, garantie insuffisante - Mobilité, parcellisation et déqualification des tâches proposées à des enfants de 16 ans - Création des conditions d'une concurrence déloyale entre l'apprentissage et les autres formations professionnelles - **Art. 2** (p. 1663) : institution d'une flexibilité de l'emploi pour les apprentis à laquelle les socialistes sont totalement opposés - Absence de référence à une durée de la scolarité - Possibilité pour la durée du contrat d'être supérieure à celle du cycle de formation - Possibilité de souscrire plusieurs contrats successifs - (p. 1665) : soutient les amendements de M. Gérard Delfau, n° 48 (possibilité de mettre fin au contrat par accord des deux parties avant le terme fixé initialement en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé) et n° 50 (interdiction de conclure plus de deux contrats successifs du même niveau s'ils ne sont pas complémentaires dans la profession à laquelle se prépare l'intéressé par la voie de l'apprentissage) - **Art. 3** (p. 1667) : nécessaire articulation de la formation générale technologique pratique reçue par l'apprenti dans le centre de formation avec celle reçue en entreprise - Développement par la formation de l'aptitude à acquérir d'autres formations - (p. 1668) : souhaite une formation qui rende complète la compétence du jeune et sa qualification à la sortie de l'apprentissage - **Art. 3** (p. 1669) : soutient l'amendement n° 51 de M. Gérard Delfau (formation en CFA complémentaire de la formation reçue en entreprise).

- **Question au Gouvernement : risques encourus du fait des technologies avancées** (11 juin 1987) (p. 1701).

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - **Suite de la discussion** - (11 juin 1987) - **Art. 5** (p. 1713) : se déclare favorable à l'amendement n° 55 de M. Gérard Delfau (niveau de qualification du personnel enseignant précisé dans les conventions types des CFA) - **Art. 6** (p. 1718) : favo-

nable à une augmentation de la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis, CFA - Art. 8 (p. 1720) : définition du contrat d'apprentissage - Art. 9 (p. 1722) : se déclare favorable à l'amendement n° 57 de M. Gérard Delfau (maintien de l'avis circonstancié d'orientation préalable à la signature du contrat d'apprentissage) - Art. 10 (p. 1724) : soutient l'amendement n° 58 de M. Gérard Delfau (référence aux conditions de travail, d'hygiène et de sécurité) - Art. 11 (p. 1727) : soutient l'amendement n° 61 de M. Gérard Delfau (obligation pour l'employeur d'inscrire l'apprenti aux épreuves conduisant à l'acquisition du diplôme ou du titre reconnu par une convention collective de branche) - Art. 13 (p. 1729) : se déclare opposé à cet article relatif à la rémunération des apprentis - Concurrence déloyale avec la filière publique de l'enseignement professionnel - Modification de la définition et de la fixation du montant du salaire de l'apprenti - Art. 15 (p. 1733) : se déclare favorable à l'amendement n° 19 de M. Jean Madelain, rapporteur (travail de l'apprenti dans l'entreprise devant être en relation directe avec la formation professionnelle prévue au contrat).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - **Rappel au règlement** (p. 2096, 2097) : organisation des débats - **Discussion générale** (p. 2131, 2132) : désunion de la majorité, menée par les extrémistes du libéralisme recherchant, dans un but de dérégulation économique, une victoire sur le front social ; rappel de leur attitude lors des conflits sociaux pendant la précédente législature : mouvement des patrons routiers et des agriculteurs ; comparaison avec leur attitude actuelle lors de la grève des étudiants en médecine, des employés de la SNCF et des contrôleurs aériens - Tentative de casser la fédération de l'éducation nationale, FEN - Affirme sa confiance dans les syndicats malgré leur actuelle et regrettable division - **Art. 46-B (par priorité)** (p. 2149, 2150) : rétablissement de la retenue du trentième indivisible et risque de durcissement des conflits sociaux - Service minimal - (p. 2165, 2166) : se déclare opposé à l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique) - Nécessaire choix de sociétés à opérer en vue de la confrontation du marché unique européen en 1992 - Surenchère au sein de la majorité dans la voie de la régression.

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - **Art. 31** (p. 2312) : remise en cause du départ à la retraite des salariés à 60 ans, avancée sociale due à l'initiative des socialistes - Opposé à l'article L. 122-14-13 du code du travail permettant à l'employeur de mettre à la retraite un de ses employés - (p. 2316) : soutient l'amendement n° 136 de M. André Méric (compétence du Conseil d'Etat pour les décrets ayant trait à la rupture du contrat de travail pour mise à la retraite) - (p. 2317) : sur la nullité des dispositions relatives au départ à la retraite à l'initiative de l'employeur, soutient les amendements n° 137, n° 138 et n° 139 de M. André Méric - **Art. 33** (p. 2574) : se déclare opposé à cet article visant à étendre la dispense de recherche d'emploi pour certaines catégories de chômeurs - **Art. 36** (p. 2575) : soutient l'amendement n° 145 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au régime de la rémunération due par l'employeur au titre du congé d'enseignement) - **Art. 36 bis** (p. 2576) : soutient l'amendement n° 146 de M. André Méric (durée hebdomadaire de travail des stagiaires d'initiation à la vie professionnelle) - **Après l'art. 36 bis** : soutient l'amendement n° 147 de M. André Méric (protection sociale des stagiaires d'initiation à la vie ; professionnelle) - **Avant l'art. 37** (p. 2578) : se déclare opposé à l'amendement n° 160 du Gouvernement (exonération des charges sociales pesant sur l'employeur étendue à l'embauche d'un jeune sous contrat de qualification) - **Art. 37** : en référence à son expérience de maire-adjoint, chargé de la jeunesse, analyse le quasi échec des stages d'initiation à la vie professionnelle, SIVP - (p. 2579) : attire l'attention du Sénat sur l'incidence des dispositifs élaborés sur la qualité des relations entre la jeunesse, les adultes et les responsables de ce pays - Opposé au développement de la filière des SIVP - Soutient l'amendement n° 148 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à l'exonéra-

tion des charges sociales de l'indemnité versée au titre des stages d'initiation à la vie professionnelle, SIVP) - (p. 2580) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 149 (impossibilité pour un jeune stagiaire de commencer un autre stage à l'issue d'un SIVP) et n° 150 (dispositions du présent article non applicables en cas de renouvellement du SIVP) - (p. 2582) : rend hommage au système éducatif français - Responsabilité des politiciens et du patronat, et non des enseignants, dans la faillite du système économique - Opposé à toute précarisation de l'emploi des jeunes - **Après l'art. 37** (p. 2585, 2586) : importance de la recherche fondamentale en France - Formation en alternance - Plan d'emploi pour les jeunes - S'abstiendra sur l'amendement n° 161 du Gouvernement (revalorisation de la contribution minimale des entreprises au financement de la formation professionnelle continue et, à l'intérieur de cette contribution, de la part consacrée aux formations en alternance) - **Art. 38 bis** : soutient l'amendement n° 151 de M. André Méric (suppression de cet article visant à appliquer la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public aux sociétés d'économie mixte concessionnaires d'ouvrages routiers à péage).

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 155 (87-88)]** - (9 décembre 1987) (p. 5204) : interrogation sur les valeurs proposées par le Gouvernement - Estime que la vie institutionnelle du pays a été « tribalisée » - (p. 5205) : hommage à M. Jean-Marie Tjibaou - Souhaite que la justice soit égale pour tous - Rappelle le projet de prison privée, la tentative de transformation en étrangers des jeunes gens nés en France - Dénonce les expulsions de force de réfugiés politiques en France - Rappelle diverses mesures prises par le Gouvernement : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, rétablissement de l'anonymat sur l'or - Amnistie pour les fraudeurs à l'exportation de capitaux - Distribution des biens de la Nation aux amis - Nécessité de reconstruire une vraie morale collective et de donner les moyens d'affirmer l'égalité des droits pour tous.

- **Projet de loi relatif au corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne [n° 135 (87-88)]** - (11 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5312) : rend hommage à la qualité professionnelle des aiguilleurs du ciel - Rappelle les propos excessifs tenus lors de la grève notamment en matière de salaires trop élevés et de grèves irresponsables - Profession la plus touchée par les risques cardiaques et l'usure du travail ; sécurité toujours assurée pendant la grève ; arrêt de travail mené sans conséquence sur le plan économique et financier - (p. 5313) : rappelle l'absence de droit de grève de 1964 à 1984 pour les aiguilleurs du ciel ; mouvements sanctionnés pendant cette période par des exclusions temporaires et des licenciements - Conflits ayant provoqué l'irritation des décideurs ; caractère prétendument impopulaire de ces manifestations ; interpellations multiples ayant conduit le Premier ministre à affirmer que la règle du jeu en ce qui concerne l'exercice du droit de grève ne serait pas modifiée ; propos remis en cause quelques jours plus tard à l'occasion du vote de l'amendement Lamassoure ; offensive perçue par l'ensemble du syndicalisme français comme une volonté de confrontation sociale - Stratégie d'affrontement mise en échec grâce au sens des responsabilités des aiguilleurs du ciel ; compromis possible dès le début mais repoussé aussi longtemps que possible par le Gouvernement - (p. 5314) : s'interroge sur le sens des gains de productivité mis dans la balance du compromis - Groupe socialiste ne s'opposant pas à l'accord parce que ratifié par les syndicats ; texte mettant à l'écart une partie des personnels et n'épuisant pas de ce fait toutes les possibilités de conflit ; raisons de l'abstention des socialistes - **Art. 1** (p. 5314) : son amendement n° 2 : modification du cadre de contrôle de l'activité des futurs officiers en chef de la circulation aérienne ; rejeté - (p. 5316) : son amendement n° 3 : modification des conditions d'accès au corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne ; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble** : s'abstient au nom du groupe socialiste en raison des insuffisances du texte proposé.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)]** - (14 décembre 1987) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 5343) : soutient la motion n° 27 de M. André

Méric, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Référendum du 13 septembre 1987 ; maintien des problèmes de fond ; utilisation du quadrillage militaire et de la subordination des moyens de communication pour la préparation du référendum ; carence de la CNCL - (p. 5344) : transformation inéluctable du clivage politique entre les communautés en clivage culturel et social du fait des pratiques de la majorité - Caractère inconstitutionnel de la composition du conseil exécutif exerçant collégalement des compétences importantes sans être élu ; création d'un poste de secrétaire général doté d'importants pouvoirs ; renforcement probable du clientélisme local - Atteinte au principe de l'indépendance judiciaire et de l'égalité des citoyens devant la justice ; pouvoir de transaction en toute matière de la compétence du territoire ; possibilité donnée au pouvoir réglementaire de prononcer des peines privatives de liberté - (p. 5345) : jurisprudences contraires exprimées par le Conseil d'Etat dans un arrêt du 12 février 1960 et un avis du 17 janvier 1974 et par le Conseil constitutionnel par une décision du 28 novembre 1973 ; missions confiées à l'autorité judiciaire par l'article 66 de la Constitution - Dessaisissement des autorités constitutionnelles de leur pouvoir souverain par les articles 5 et 6 du projet de loi ; exemples en matière de relations extérieures, de droits de l'homme, de régimes électoraux, de libre administration des collectivités locales : création d'une situation inégalitaire retirant les garanties de la République aux citoyens de Nouvelle-Calédonie - (p. 5346) : attitude responsable de M. Jean-Marie Tjibaou, leader du FLNKS - Contexte de l'antagonisme entre la communauté indépendantiste et la communauté européenne, exploitée par la partie extrémiste et nantie de cette dernière - Discussion générale (p. 5363, 5364) : procès d'intention fait aux socialistes accusés d'être de mauvais Français à cause de leur position sur la Nouvelle-Calédonie - Histoire du territoire : violences commises au nom de la République française - Transformation d'une revendication sociale en une revendication nationale - (p. 5365) : résultats du référendum : radicalisation des positions des partis en présence et victoire de l'intolérance - Comparaison entre certains extrémistes européens et M. Jean-Marie Tjibaou, leader responsable - Avant l'art. 1 (p. 5373) : soutient l'amendement n° 28 de M. André Méric (principe d'un statut particulier et évolutif devant conduire les peuples de Nouvelle-Calédonie à la liberté de s'administrer eux-mêmes) - Notion de statut évolutif, conçue par M. Michel Debré, un des auteurs de la Constitution de 1958 - Propos de M. Edgard Pisani à la suite de l'assassinat d'Eloi Machoro - Art. 2 (p. 5374, 5375) : soutient l'amendement n° 32 de M. André Méric (conseils coutumiers régionaux) - Réflexion sur la place de la coutume dans l'identité du peuple calédonien ; aires coutumières - Art. 4 (p. 5376) : soutient l'amendement n° 34 de M. André Méric (composition du conseil coutumier territorial) - Art. 6 (p. 5378) : intervient sur l'amendement n° 36 (maintien de l'office culturel scientifique et technique canaque) de M. André Méric - Question sur le rachat d'une propriété de M. Lafleur par l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier, ADRAF - Art. 7 (p. 5380, 5381) : réquisitoire contre l'action de l'ADRAF dressé par des personnalités calédoniennes d'horizons politiques différents - Art. 9 (p. 5382) : intervient sur les amendements de M. André Méric n° 41, n° 42 et n° 43 relatifs à l'extension des attributions de l'assemblée coutumière - Langues vernaculaires - Statut civil coutumier - Art. 10 (p. 5383, 5384) : intervient sur l'amendement n° 44 de M. André Méric (modification de la composition du conseil exécutif) - Absence de responsabilité politique du conseil exécutif tel qu'il est prévu dans le projet de loi - Multiplicité des petites formations politiques en Nouvelle-Calédonie - Art. 14 (p. 5385) : soutient l'amendement n° 48 de M. André Méric (suppression de cet article instituant une incompatibilité entre la qualité de membre du congrès et celle de membre du conseil exécutif) - Art. 20 (p. 5387) : soutient l'amendement n° 50 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au dispositif en cas de démission ou décès d'un membre élu du conseil exécutif) - Art. 23 (p. 5388) : vote du groupe socialiste contre cet article et les articles suivants relatifs aux règles de fonctionnement du conseil exécutif du territoire - Art. 31 (p. 5389) : soutient l'amendement n° 51 de M. André Méric (suppression de la compétence du conseil exécutif en matière foncière) - Art. 35 (p. 5390, 5391) : règle

de majorité au conseil exécutif - Inquiétudes soulevées par la compétence donnée au conseil exécutif en matière d'instruction des projets d'investissements directs étrangers en Nouvelle-Calédonie - Intervient sur l'article 35 relatif à l'édition de peines contraventionnelles par le conseil exécutif ; caractère contraire à la Constitution de cette disposition ; risque d'abus de pouvoir de la part de la majorité - Art. 37 (p. 5392) : soutient l'amendement n° 52 de M. André Méric (faculté pour le conseil exécutif d'émettre des vœux sur les questions relevant de la compétence de l'Etat) - Art. 90 (p. 5402) : intervient sur l'amendement rédactionnel n° 69 de M. André Méric - Importance de la référence aux collectivités territoriales de la République française - Art. 109 (p. 5404) : intervient sur l'amendement n° 70 de M. André Méric (concours des services de l'Etat et du territoire aux régions : réduction du délai fixé pour conclure des conventions de mise à la disposition de services ou agents) - Art. 111 (p. 5405) : soutient l'amendement n° 71 de M. André Méric (procédure dérogatoire ouvrant l'accès aux emplois de la fonction publique du territoire à des personnes ne justifiant pas des conditions de diplôme mais ayant acquis une compétence sur le terrain du fait de l'exercice d'un mandat local ou d'une responsabilité syndicale) - Art. 113 (p. 5407) : intervient sur les amendements de M. André Méric n° 72 (ressources fiscales transférées du territoire à la région) et n° 73 (régime de versement globalisé de l'Etat identique à celui dont bénéficient les régions de métropole) - Art. 114 (p. 5408, 5409) : sur l'amendement n° 18 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la dotation de fonctionnement des régions : augmentation du taux de ressources fiscales représentant le minimum de dotation ; affectation d'au moins la moitié de la ressource à la seconde part de péréquation ; plancher garanti d'attribution à ce titre et mode de répartition du surplus), soutient les sous-amendements de M. André Méric n° 75 (assiette de la dotation sur les recettes du territoire plutôt que sur les ressources fiscales) et n° 76 (modification des critères d'attribution de la part de péréquation attribuée aux régions : enfants scolarisés ; longueur des voies de communication) - Diminution des ressources fiscales du territoire en raison de son caractère de paradis fiscal - (p. 5410) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 18 de la commission - Après l'art. 114 : interroge M. Bernard Pons, ministre, sur les affirmations d'un hebdomadaire satirique selon lesquelles le principal contribuable de Nouvelle-Calédonie n'acquitte aucun impôt sur le revenu - Soutient l'amendement n° 79 de M. André Méric (garanties de progression annuelle de la dotation de fonctionnement sur celle de la fonction publique territoriale) - Art. 115 (p. 5411) : réglementation spéciale en Nouvelle-Calédonie, dérogatoire au code général des impôts - Art. 137 (p. 5415, 5416) : intervient sur l'amendement n° 82 de M. André Méric (interdiction par la CNCL de l'installation de nouveaux émetteurs pendant la campagne électorale) - Rappelle l'installation par TDF, avant l'ouverture de la campagne pour le référendum et sans réaction de la CNCL, d'un émetteur pour la station non autorisée Radio-Rythme bleu, d'obédience RPCR - Interdiction par la CNCL de l'installation d'un émetteur pour Radio Djiddo - Art. 142 (p. 5417) : demande un entretien convenable du cimetière de l'Île des Pins où reposent les communistes déportés en Nouvelle-Calédonie - Après l'art. 143 (p. 5417, 5418) : soutient l'amendement n° 84 de M. André Méric (limitation des subventions et aides financières de fonctionnement de l'Etat au budget du territoire au double des sommes perçues par ce dernier au titre des impôts sur le revenu des personnes physiques) - Insuffisance et iniquité de la perception de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sur le territoire calédonien - Soutient l'amendement n° 85 du même auteur (établissement d'une corrélation entre le SMIG local et les rémunérations publiques) - Faiblesse des rémunérations privées et importance des rémunérations publiques en Nouvelle-Calédonie par rapport à la métropole - (p. 5419 à 5421) : soutient les amendements de M. André Méric n° 86 (indemnisation des ayants droit des personnes victimes des événements du 5 décembre 1984 à Hienghène) ; n° 87 (restitution aux familles et aux tribus des restes mortels de personnes originaires de la Nouvelle-Calédonie retenus en métropole) ; n° 88 (procédure de recours dans le cas d'une mesure d'éloignement du territoire frappant un agent public pour des rai-

sons politiques); et n° 89 (garantie du pluralisme des émissions de RFO par la CNCL) - Manière dont RFO a rendu compte de la visite de M. Jean-Marie Tjibaou à M. François Mitterrand, Président de la République - RFO, officine de propagande - **Explication de vote sur l'ensemble (p 5423)**: conception socialiste de la nationalité française et refus d'exclusion - Valeurs attachées à la notion de citoyenneté française - Négation de ses valeurs en certains cas en Nouvelle-Calédonie - Absence de prise en compte des clivages économiques et culturels entre les communautés, et au sein même de ces dernières, par le débat politique - (p. 5424): transformation du problème social en problème national - Vote du groupe socialiste contre ce projet de statut renforçant le déséquilibre traditionnel de la Nouvelle-Calédonie.

MERCIER (Louis), sénateur de la Loire (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 279 (JO Débats du 10 décembre 1987) (p. 5214) - Ministère: Affaires sociales - *Avenir de l'URSSAF de Roanne (Loire)* - (Réponse: JO Débats du 12 décembre 1987) (p. 5324) - *Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)]** - (12 mai 1987) - **Discussion générale (p. 836)**: création d'un plan d'épargne retraite - Comparaison des systèmes de retraite par répartition et par capitalisation - Propositions de la commission Schopflin sur l'avenir des régimes de retraite - Etude du Commissariat général au Plan sur l'avenir des systèmes de retraite par répartition - Incidences de l'évolution démographique sur les régimes de retraite des salariés et les autres régimes spéciaux - Assouplissement de la fiscalité de sortie du plan d'épargne retraite en cas de chômage, invalidité, mise à la retraite anticipée ou décès du bénéficiaire ou de son conjoint - Régime fiscal comparé d'un plan d'épargne retraite et d'un contrat d'assurance-vie - Sous certaines réserves, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)]** - (14 octobre 1987) - **Discussion générale (p. 3151)**: souhait du monde rural de conserver la direction des caisses régionales - Crédit agricole - Importance du nombre de postes d'administrateurs des caisses locales ou des caisses régionales détenus par les agriculteurs - Rôle de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA, dans la mutation de l'agriculture grâce au monopole de distribution des prêts bonifiés - Importance de l'article 13 - Valeur relative des critiques d'ordre constitutionnel et exemple de précédents: crédit maritime - Distinction entre sociétaires et usagers - Problème de l'appréciation du prix de cession - Situation financière des caisses régionales - Maintien d'une majorité aux agriculteurs et respect des décisions prises par les caisses régionales - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)]**.

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et services communs - II - Routes et sécurité routière - (20 novembre 1987) (p. 4219, 4220): insuffisance actuelle des infrastructures routières et autoroutières devant permettre à la France de jouer son rôle de carrefour européen - Adoption d'un projet de schéma directeur routier et autoroutier par le comité interministériel de l'aménagement du territoire le 13 avril

1987; priorité donnée aux axes transversaux Nord-Sud et Est-Ouest évitant l'agglomération parisienne et reliant les métropoles régionales à l'Europe - Financement par les sociétés d'autoroutes - Effort du Gouvernement afin de réduire le nombre des accidents de la route, mettant la France dans les derniers rangs des pays développés en matière de sécurité routière.

MERIC (André), sénateur de la Haute-Garonne (Président du groupe S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987), puis nommé vice-président de cette commission (JO Lois et décrets du 21 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur; puis nommé vice-président de cette commission (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article 178 (troisième et quatrième alinéas) du code des pensions d'invalidité aux prisonniers de guerre déportés du camp de Rawa-Ruska [n° 34 (86-87)] (29 octobre 1986) - **Déportés, internés et résistants**.

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur de l'Aude [n° 150 (86-87)] (20 février 1987; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - **Immunité parlementaire**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à élever le niveau quantitatif et qualitatif de la contribution française au développement des pays non industrialisés et à lutter contre la faim [n° 12 (87-88)] (7 octobre 1987) - **Coopération et développement**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, instaurant un contrôle, a priori, de l'éligibilité des candidats aux élections municipales dans les communes de plus de 3500 habitants [n° 42 (87-88)] (14 octobre 1987) - **Elections et référendums**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à renforcer la répression des faussaires de cartes bancaires et les utilisateurs de fausses cartes [n° 43 (87-88)] (14 octobre 1987) - **Banques et établissements financiers**.

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 140 (87-88)] (5 décembre 1987) - **Immunité parlementaire**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi [n° 34 (86-87)], déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article 178 (troisième et quatrième alinéas) du code des pensions d'invalidité aux prisonniers de guerre déportés du camp de Rawa-Ruska [n° 184 (86-87)] (15 avril 1987) - **Déportés, internés et résistants**.

INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 189 (86-87)]** - (15 avril 1987) - **Discussion générale (p. 215, 216)**:

au nom du groupe socialiste, demande une suspension de séance afin d'attendre le retour du Premier ministre, retenu à l'Élysée pour la réception du roi Fahd d'Arabie saoudite - Souhaite que le Premier ministre entende et réponde aux questions du parti socialiste, premier parti politique de France - (p. 219) : chronologie des interventions socialistes dans ce débat - (p. 220) : souhaite intervenir en présence du Premier ministre - Demande une suspension de séance - (p. 223) : bilan économique et social négatif du Gouvernement - Chômage - Solidarité nationale - Libéralisme - Investissements industriels - Conséquences de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - (p. 224) : dégradation du marché du travail en France - Conséquences négligeables de l'allègement des charges sociales des entreprises sur les créations d'emplois ; récentes études de l'Observatoire français des conjonctures économiques, de l'Organisation de coopération et de développement économique, OCDE, et de l'INSEE - Conséquences pour les salariés de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Contrats de travail à durée déterminée - Mesures en faveur des chômeurs de longue durée - Absence de réponses aux problèmes de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre aux nouvelles technologies - Détresse morale et matérielle des jeunes - (p. 225) : récentes statistiques de l'INSEE prévoyant une augmentation du chômage et une diminution de la croissance - Recours au travail à temps partiel - Dénonce les mesures fiscales en faveur du patronat accordées sans contrepartie sur l'emploi - Solidarité nationale indispensable face à la crise - Politique de rigueur imposée aux salariés, retraités, handicapés, jeunes et chômeurs - Plan épargne-retraite - Sécurité sociale - Rétablissement du secteur privé à l'hôpital public - Forfait hospitalier - Réduction des subventions aux associations de consommateurs - Diminution de la réduction sur le billet de SNCF pour congés annuels - Libération des loyers - Augmentation des charges locatives - Bilan économique négatif malgré la chute du dollar et la baisse du prix de l'énergie - (p. 226) : révision à la baisse du taux de croissance prévu pour 1987 - Caractère réactionnaire de la politique sociale du Gouvernement - Démantèlement du patrimoine national par la privatisation des grandes entreprises publiques, particulièrement favorable aux investisseurs institutionnels et étrangers - Diminution brutale des crédits de la recherche et de l'industrie - Dangers du libéralisme - Investissements spéculatifs plutôt qu'industriels - Mécontentement grandissant des travailleurs : stagnation des rémunérations et du pouvoir d'achat - (p. 227) : opposition du groupe socialiste aux projets gouvernementaux sur le code de la nationalité, les prisons privées, la Nouvelle-Calédonie, les privatisations et la sécurité sociale - Combat pour une société plus juste et plus solidaire.

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)]** - Suite de la discussion - (7 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 797) : nécessaire accroissement du budget militaire pour assurer la paix et l'indépendance nationale - Insuffisance des moyens militaires de l'armée républicaine lors de la guerre d'Espagne et de l'armée française lors de la Seconde guerre mondiale - Favorable à l'adoption de ce projet de loi de programmation militaire.

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)]** - (21 mai 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 1170 à 1173) : sa motion n° 2, soutenue par M. Marc Bœuf, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - Art. 1 (p. 1199) : son amendement n° 21, soutenu par M. Franck Sérusclat : suppression de cet article relatif à l'organisation des établissements hospitaliers publics en services, départements et pôles d'activités ; autorité de tutelle de chaque service ; rôle du chef de service ; rejeté - (p. 1201) : ses amendements, soutenus par M. Guy Penne, n° 22 : établissements d'hospitalisation publics organisés en départements ou services ; rejeté ; et n° 23 : existence possible de pôles d'activités au sein des départements et services ; devenu sans objet - Son amendement n° 24, soutenu par M. Franck Sérusclat : substitution des mots « unités de soins » aux mots « pôles d'activités » ; rejeté - (p. 1202) : son amendement n° 25, soutenu par M. Guy Penne : responsabilité de chaque service confiée à un praticien hospitalier res-

ponsable de service à plein temps ; rejeté - Ses amendements de coordination n° 26, n° 27, n° 28, n° 82 et n° 31, soutenus par M. Guy Penne ; devenus sans objet - Son amendement n° 30, soutenu par M. Franck Sérusclat : rôle du praticien hospitalier responsable de service ; rejeté - Art. 2 (p. 1205) : son amendement n° 32, soutenu par M. Franck Sérusclat : suppression de cet article relatif à la nomination du chef de service, à la création de pôles d'activités et aux regroupements en départements ; rejeté - Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970 (p. 1207) : son amendement n° 33, soutenu par M. Franck Sérusclat : suppression de cet article relatif aux conditions de nomination et de renouvellement du chef de service ; rejeté - (p. 1208) : son amendement n° 35, soutenu par M. Guy Penne : mobilité des chefs de service ; rejeté - (p. 1210) : son amendement n° 37, soutenu par M. Guy Penne : mandat quinquennal des chefs de service renouvelable une seule fois ; rejeté - (p. 1211) : son amendement n° 38, soutenu par M. Georges Benedetti : nomination des chefs de service de psychiatrie ; retiré - (p. 1212, 1216) : sur l'établissement obligatoire d'un rapport d'activité par le chef de service avant la fin de son mandat, ses amendements, n° 40, soutenu par M. Guy Penne et n° 39, soutenu par M. Franck Sérusclat ; rejetés - (p. 1214) : ses amendements, soutenus par M. Guy Penne, n° 42 : chef de service assisté par un cadre infirmier ou une sage femme ; n° 43 : consultation de l'ensemble des personnels par le chef de service, avant d'arrêter les prévisions d'activités et de moyens afférents au service ; adoptés ; et n° 44 : consultation, au minimum trimestrielle, du comité de gestion par le chef de service sur l'activité et le fonctionnement du service ; rejeté - Art. 20-3 (p. 1218) : son amendement n° 48, soutenu par M. Franck Sérusclat : suppression de cet article relatif à la création des pôles d'activités ; rejeté - (p. 1219) : ses amendements, n° 51 soutenu par M. Franck Sérusclat : création ou suppression des pôles d'activités proposée par la commission médicale d'établissement concernée ; et n° 52 soutenu par M. Guy Penne : compétence du comité technique paritaire en cas de création ou suppression des pôles d'activités ; rejetés - (p. 1220) : ses amendements, soutenus par M. Franck Sérusclat, n° 54 : nature et étendue de la délégation précisées par délibération du conseil d'administration ; adopté ; n° 55 : rapport d'activité établi par le titulaire de la délégation à la fin de celle-ci ; rejeté ; et n° 56 : organes auxquels sera remis le rapport d'activité établi annuellement par le titulaire de la délégation ; devenu sans objet - Art. 20-4 (p. 1222) : ses amendements, n° 57, soutenu par M. Georges Benedetti : définition du département ; et n° 58, soutenu par M. Franck Sérusclat : consultation du comité technique paritaire lors de la création des départements ; rejetés - (p. 1223) : ses amendements n° 59, soutenu par M. Guy Penne : conditions de désignation du coordonnateur ; et n° 60, soutenu par M. Franck Sérusclat : fonctionnement du département ; rejetés - (p. 1224) : ses amendements, soutenus par M. Georges Benedetti, n° 61 : détermination par décret en Conseil d'Etat de certaines règles de fonctionnement des départements ; rejeté ; et n° 62 de conséquence ; devenu sans objet - Après l'art. 2 (p. 1225) : son amendement n° 63, soutenu par M. Georges Benedetti : représentation du personnel au sein du conseil d'administration ; rejeté - Art. 3 : son amendement n° 64, soutenu par M. Georges Benedetti ; suppression de cet article de coordination ; rejeté - Art. 4 (p. 1227) : son amendement n° 66, soutenu par M. Georges Benedetti : suppression de cet article relatif aux compétences de la commission médicale d'établissement ; rejeté - (p. 1228) : son amendement n° 67, soutenu par M. Guy Penne : consultation obligatoire de la commission médicale d'établissement dans le domaine des pôles d'activités ; rejeté - Son amendement n° 70, soutenu par M. Georges Benedetti : rapport sur l'évaluation technique et économique des soins dispensés dans l'établissement établi par la commission médicale ; adopté - Son amendement n° 71, soutenu par M. Franck Sérusclat : rapports d'activité servant de base au rapport annuel de la commission médicale d'établissement sur l'évaluation technique et économique des soins dispensés dans l'établissement ; rejeté - Art. 6 : son amendement n° 72, soutenu par M. Franck Sérusclat : suppression de cet article visant à abroger certaines dispositions transitoires relatives au département ; rejeté - Art. 7 (p. 1230) : son amendement n° 73, soutenu par M. Guy Penne : suppression de cet article relatif à

certaines mesures transitoires concernant les nominations de chefs de clinique ; rejeté - Après l'art. 7 : son amendement n° 75, soutenu par M. Georges Benedetti : suppression de la modulation du forfait hospitalier ; rejeté - (p. 1231) : son amendement n° 76, soutenu par M. Guy Penne : suppression de l'activité libérale au sein de l'hôpital ; rejeté - Art. 10 : son amendement n° 77, soutenu par M. Georges Benedetti : suppression de cet article permettant le regroupement des établissements privés ; rejeté - Art. 11 (p. 1233) : son amendement n° 78, soutenu par M. Georges Benedetti : suppression de cet article relatif à la procédure de conversion de lits ; rejeté - Après l'art. 11 : son amendement n° 79, soutenu par M. Georges Benedetti : harmonisation du système de financement de l'ensemble des établissements hospitaliers ; rejeté - Art. 12 (p. 1234) : son amendement n° 81, soutenu par M. Guy Penne : délai d'examen et de réalisation des projets d'équipement du secteur public porté de trois à cinq ans ; rejeté.

- **Conclusions du rapport de M. André Méric** fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 34, 86-87), déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article L. 178 (troisième et quatrième alinéas) du code des pensions d'invalidité aux prisonniers de guerre déportés du camp de Rawa-Ruska [n° 184 (86-87)] - (25 mai 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1259) : approbation de ce rapport par MM. Jean-Pierre Fourcade et André Rabineau, ancien déporté à Rawa-Ruska - Nécessaire justice pour des milliers de prisonniers de guerre qui connurent les affres de la déportation à Rawa-Ruska - Rapport adopté à l'unanimité après de légères modifications par la commission des affaires sociales - Participation à l'élaboration de ce rapport des médecins officiers des armées françaises déportés à Rawa-Ruska en tant qu'israélites - Consultation des archives du tribunal militaire international de Nuremberg - Mise en œuvre en 1942 de la « solution finale » - (p. 1260) : conférence de Wansee du 20 janvier 1942 et création de cinq camps d'extermination - Rawa-Ruska réservé aux prisonniers de guerre évadés français et belges, surnommé « Camp de la goutte d'eau » par Winston Churchill en raison de la présence d'un seul robinet d'eau potable pour dix-sept mille personnes - Visite du camp central par les délégués de la Croix-Rouge le 16 août 1942 - Rappelle les conditions matérielles et sanitaires inhumaines confirmées par le rapport du délégué du comité international de la Croix Rouge - Total manque d'hygiène et absence de désinfection et de protection contre la contagion - Absence d'organisation sanitaire - (p. 1261) : rigueur de l'hiver de 1942 - Impuissance des médecins - Insuffisance des rations alimentaires et famine organisée - (p. 1262) : ration alimentaire inférieure à la ration moyenne des camps de concentration - Rappelle les effets pathologiques désastreux de la faim et de la sous-alimentation - (p. 1263) : importance des séquelles laissées après leur libération aux prisonniers de Rawa-Ruska - Cite le congrès médical international de la fédération internationale des résistants à Bucarest de 1964 sur l'éthiopathogénie et la thérapeutique des séquelles de la déportation, de l'internement et de la clandestinité - Reconnaissance par ce congrès de la situation des prisonniers de guerre de Rawa-Ruska - (p. 1264) : création du stalag 325 Rawa-Ruska en juin 1941 pour accueillir les prisonniers soviétiques et les prisonniers de guerre français à compter du 13 avril 1942 - Existence de dix-huit mille victimes de guerre citées par la commission principale aux crimes hitlériens, dans le camp, dont six mille victimes françaises - Donne lecture du certificat de M. Emile Lege déposé en qualité de représentant français à la commission d'enquête russe sur le bureau du tribunal de Nuremberg - (p. 1265) : donne lecture de deux lettres de M. Claude Pilloud, directeur adjoint des affaires générales directoriales de la Croix-Rouge, l'une du 26 juin 1964 et l'autre du 10 février 1966, relatives au nombre de morts à Rawa-Ruska - Cite le chef d'accusation des crimes de guerre tiré des extraits du tribunal international de Nuremberg - Mentionne le rapport établi par le tribunal international de Nuremberg sur le rapport du colonel Max Gravilenko - Définition du statut de prisonnier de guerre - (p. 1266) : déportation en Pologne et absence de couverture par la convention internationale de Genève sur le statut des prisonniers de guerre - Problème de

l'assimilation de l'évasion à un acte de résistance - Cite les propos élogieux du Général de Gaulle, Président de la République, pour les prisonniers de guerre déportés à Rawa-Ruska - Cite quelques attendus du jugement qui a condamné à mort des hommes comme Goering, Keitel, Jodl, Kaltenbrunner et Bormann - Souhait des prisonniers de guerre déportés à Rawa-Ruska d'obtenir les avantages du statut des déportés de la Résistance - (p. 1267) : droit aux avantages du statut de déporté de la Résistance et réparation morale - (p. 1269) : construction par les autorités soviétiques à Rawa-Ruska d'un mausolée à la mémoire des prisonniers de guerre français assassinés dans ce camp.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)]** - (2 juin 1987) - Art. 1 : Art. L. 323-1 du code du travail (p. 1416) : son amendement n° 16 soutenu par M. Franck Sérusclat : fixation d'un taux minimum d'emploi de handicapés ; rejeté - (p. 1418) : ses amendements, soutenus par M. Franck Sérusclat, n° 17 : entreprises entrant dans le champ d'application de la loi au moment de leur création ou en raison de l'accroissement de leurs effectifs : suppression de la possibilité de dérogation à l'obligation d'embauche ; et n° 18 : réduction de la durée de la dérogation ; rejetés - Art. L. 323-2 (p. 1421) : son amendement n° 19, soutenu par M. Marc Bœuf : création, dans chaque département, d'un comité pour l'emploi des handicapés dans les secteurs public et para-public ; rejeté - Art. L. 323-3 (p. 1423) : son amendement n° 20 soutenu par M. Marc Bœuf : référence à l'article L. 323-2 instituant l'obligation d'emploi dans le secteur public ; rejeté - Art. L. 323-4 (p. 1425) : son amendement n° 21, soutenu par M. Franck Sérusclat : détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions d'aptitudes particulières exigées par certaines catégories d'emplois et exclusion des salariés qui les occupent du décompte des effectifs pour l'application de la loi ; rejeté - (p. 1427) : son amendement n° 22 soutenu par M. Marc Bœuf : coefficient de prise en compte des grands handicapés ; rejeté - Art. L. 323-6 (p. 1428) : son amendement n° 23 soutenu par M. Marc Bœuf : dans le cas d'une réduction de salaire, compensation par la garantie de ressources instituée par la loi du 30 juin 1975 ; adopté - Art. L. 323-7 (p. 1432) : ses amendements n° 24, soutenu par M. Franck Sérusclat : suppression de la limitation aux grand handicapés du doublement de la durée du délai-congé en cas de licenciement ; n° 25 : suppression de la limitation à trois mois de la durée du délai-congé ; et n° 26 de cohérence, soutenus par M. Marc Bœuf ; rejetés.

Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) : Art. L. 323-8-2 du code du travail (p. 1444) : ses amendements, soutenus par M. Marc Bœuf, n° 27 : possibilité pour les employeurs de s'acquitter de l'obligation d'emploi par une contribution au fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés, après avis du comité d'entreprise ; et n° 28 : fixation du montant de la contribution dans la limite de 500 fois le salaire horaire minimum de croissance par bénéficiaire non employé ; rejetés - Son amendement n° 29, soutenu par M. Franck Sérusclat : majoration de la contribution de 25 % tous les cinq ans à compter de la sixième année dans le cas où une entreprise s'acquitte de l'obligation d'emploi dans les conditions prévues au présent article ; rejeté - Art. L. 323-8-3 (p. 1451) : son amendement n° 30, soutenu par M. Marc Bœuf : élaboration d'un programme d'action régionale par les délégations régionales en concertation avec tous les partenaires concernés par l'emploi des travailleurs handicapés ; rejeté - Art. L. 323-8-4 (p. 1454) : son amendement n° 31, soutenu par M. Marc Bœuf : affectation des ressources du fonds en complément de toutes les actions déjà engagées par l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités territoriales qu'il s'agisse de mesures spécifiques aux handicapés ou d'actions engagées dans le cadre de la politique globale de l'emploi ; retiré - (p. 1456) : son amendement n° 32, soutenu par M. Marc Bœuf : suppression des aides affectées aux actions de formation ou d'innovation et de recherche pour les entreprises qui se sont acquittées de l'obligation d'emploi par contribution au fonds ; rejeté - Art. L. 323-8-7 (p. 1460) : son amendement n° 33, soutenu par M. Marc Bœuf : extension aux organisations syndicales du droit d'exercer une action civile lorsqu'elles auront constaté l'inobservation des prescriptions figurant dans le texte et que

cette inobservation porte un préjudice certain à l'intérêt collectif qu'elles représentent ; rejeté - *Art. L. 323-8-8* (p. 1461) : son amendement n° 34, soutenu par M. Marc Bœuf : fixation des conditions d'application de la présente section par décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées, du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés ; rejeté - *Art. 3* (p. 1463) : ses amendements, soutenus par M. Marc Bœuf, n° 36 : désignation d'un médecin du travail par le représentant de l'Etat dans le département pour trois ans ; retiré ; n° 37 : commission départementale des travailleurs handicapés comprenant deux représentants des employeurs dont un représentant des collectivités territoriales et deux représentants des salariés ; n° 38 : commission départementale des travailleurs handicapés comprenant un représentant des employeurs ou un représentant des collectivités territoriales s'il s'agit d'un litige concernant un agent desdites collectivités ; et n° 39 : désignation pour trois ans du représentant des employeurs et du représentant des salariés par le représentant de l'Etat dans le département ; rejetés - *Après l'art. 5* (p. 1465) : son amendement n° 41, soutenu par M. Marc Bœuf : possibilité pour un même établissement de comporter une section d'atelier protégé ou de distribution de travail à domicile, une section d'aide par le travail et une section de travail à temps partiel pour adolescent ou adulte sur-handicapé ; rejeté - (p. 1466) : ses amendements, soutenus par M. Marc Bœuf, n° 42 : modalités de calcul des droits des personnes susceptibles de percevoir l'allocation aux adultes handicapés ne pouvant faire obstacle à leur passage d'une section d'aide par le travail à une section d'atelier protégé ; et n° 43 : impossibilité pour l'employeur de résilier le contrat de travail d'un salarié victime d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle au cours des périodes de suspension ; rejetés - *Art. 6* : ses amendements, soutenus par M. Marc Bœuf, n° 44 : fixation à deux années de la période transitoire ; et n° 45 : obligation d'emploi fixée à 4 % pour la première année et à 5 % pour la dernière année ; rejetés.

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)]** - (12 juin 1987) - *Art. 4* (p. 1800) : ses amendements n° 35 et n° 36 soutenus par M. Gérard Roujas : fonctionnaires d'Afrique du Nord ayant combattu pendant la Seconde Guerre mondiale ; bénéfice de l'ordonnance du 15 juin 1945 ; délai de forclusion ; recours à décret ; rejetés - *Art. 6* (p. 1802, 1803) : ses amendements n° 37 et n° 38, soutenus par M. Gérard Roujas : délai de forclusion des demandes d'indemnité forfaitaire ; recours à décret ; rejetés - *Art. 8* (p. 1803) : son amendement n° 39, soutenu par M. Gérard Roujas : reclassement des agents des services publics concédés : mention des agents de métropole et d'outre-mer ; rejeté - *Art. 9* (p. 1804) : ses amendements n° 40 et n° 41, soutenus par M. Gérard Roujas : délai de forclusion des demandes de reclassement effectuées par des agents des services concédés ; recours à décret ; rejeté - *Intitulé* (p. 1807) : son amendement n° 42, soutenu par M. Gérard Roujas : **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, d'Outre-mer, de la guerre d'Indochine et de la Seconde Guerre mondiale** ; rejeté.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - *Suite de la discussion* - (17 juin 1987) - *Avant l'art. 1* (p. 1922) : son amendement n° 39, soutenu par M. Charles Bonifay : insertion d'une division nouvelle : « du droit à l'indemnisation » ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - (p. 1923) : son amendement n° 40, soutenu par M. Charles Bonifay : extension des dispositions de la loi n° 70-632 du 15 juillet 1970, relative à la contribution à l'indemnisation des Français dépossédés de biens, aux dépossessions qui sont intervenues après le 1^{er} juin 1970 ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - (p. 1924) : son amendement n° 41, soutenu par M. Charles Bonifay : prise en compte des ventes à vil prix comme déposition ouvrant droit à indemnisation ; retiré - (p. 1925) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 42 : créances détenues par des personnes physiques ou morales sur des rapatriés ayant contracté des prêts ou autres obligations pour pouvoir acquérir des biens et ayant ensuite été dépossédés en raison de l'indépendance du territoire ; rejeté ; et n° 44 : droit à

indemnisation pour les associés qui possèdent plus de 50 % du capital d'une société dépossédée ; retiré - (p. 1926) : son amendement n° 43, soutenu par M. Charles Bonifay : insertion d'une division nouvelle : « indemnités complémentaires » ; retiré - (p. 1928) : son amendement n° 45, soutenu par M. Charles Bonifay : augmentation du coefficient de revalorisation des biens agricoles pour la partie de la valeur d'indemnisation correspondant à une surface agricole jusqu'à dix hectares ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - *Art. 3* (p. 1929) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 46 de coordination ; retiré ; et n° 47 : application d'un taux forfaitaire de revalorisation égal à 1,15 correspondant à la période 1962-1970 pour les biens dont la dépossession est intervenue en 1973 ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - *Art. 5* (p. 1933) : son amendement n° 49, soutenu par M. Charles Bonifay : modalités et conditions de versement de l'indemnité ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - *Art. 6* (p. 1939) : son amendement n° 50 : application des mesures d'indemnisation dès 1988 pour les personnes ou leurs ayants droit âgés d'au moins quatre-vingts ans au 1^{er} janvier 1988 ; devenu sans objet - *Art. 8* (p. 1941) : son amendement n° 51, soutenu par M. Charles Bonifay : allocation portée à la somme de soixante mille francs et versée à raison de trente mille francs en 1988 et trente mille francs en 1989 aux anciens harkis ; retiré - (p. 1943) : son amendement n° 52, soutenu par M. Charles Bonifay : versement de l'allocation aux ayants droit en l'absence de conjoint survivant ; rejeté - *Avant l'art. 9* (p. 1945) : son amendement de coordination n° 53, soutenu par M. Charles Bonifay : insertion d'une division nouvelle : « dispositions relatives à la réinstallation des rapatriés » ; retiré - *Art. 9* (p. 1946) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 54 : bénéfice des dispositions de cet article pour tous les rapatriés réinstallés sans exception ; retiré ; et n° 55 : bénéfice des dispositions de cet article pour les rapatriés dont l'exploitation se heurte à de graves difficultés économiques et financières ; adopté - (p. 1947) : son amendement n° 56, soutenu par M. Charles Bonifay : prêt de consolidation bonifié et garanti par l'Etat de plein droit si son montant est inférieur à un million de francs ; rejeté - (p. 1949) : ses amendements n° 57 : composition de la commission départementale, qui propose les prêts de consolidation, comprenant deux délégués des rapatriés ; et n° 58 : suppression de la date butoir fixée au 31 décembre 1986 pour effectuer les demandes de consolidation ; rejetés - *Art. 10* (p. 1951) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 60 : obligation pour l'Etat de répondre à la demande d'octroi du prêt de consolidation ; et n° 61 : présentation au président de la commission de la demande de suspension des poursuites ; rejetés - *Explication de vote sur l'ensemble* (p. 1955) : regrette les nombreuses applications de l'article 40 de la Constitution à l'encontre des amendements socialistes - **Problème des harkis et des fils de harkis - Prêts conventionnés, problème majeur des rapatriés.**

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - *Renvoi en commission* (p. 2117) : sa motion n° 792, soutenue par M. Gérard Delfau, tendant au renvoi en commission ; rejetée - *Art. 46-B (par priorité)* (p. 2157) : son amendement n° 115, soutenu par M. René Régnauld : suppression de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible en cas de cessation concertée du travail dans les services publics ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (24 juin 1987) - *Art. 3* (p. 2242) : son amendement n° 49, soutenu par M. Marc Boeuf : institution d'un régime obligatoire ou facultatif d'assurance vieillesse au profit des conjoints des avocats ; rejeté - *Art. 9* (p. 2280) : son amendement n° 50, soutenu par M. Marc Boeuf : suppression de cet article relatif au délai de prescription des cotisations dues au titre des régimes de protection sociale agricole ; rejeté.

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - *Art. 12* (p. 2300) : son amendement n° 51, soutenu par M. Marc Boeuf : suppression de cet article étendant aux salariés agricoles relevant du régime local d'Alsace-Moselle les dispositions du régime général en matière d'accidents du travail dus à une faute

inexcusable de l'employeur ; rejeté - Art. 15 bis (p. 2305) : son amendement n° 52, soutenu par M. Marc Boeuf : suppression de cet article prévoyant la fixation par décret du taux des cotisations de l'assurance maladie des préretraités ; rejeté - Art. 15 ter : son amendement n° 53, soutenu par M. Marc Boeuf : suppression de cet article tendant à modifier l'assiette de la contribution des laboratoires pharmaceutiques versée au titre du fonctionnement des réseaux de visiteurs médicaux ; rejeté - Art. 15 septies (p. 2308) : son amendement n° 54, soutenu par M. Marc Boeuf : suppression de cet article visant à réduire les taxes sur les produits agricoles affectées au BAPSA ; rejeté - Art. 31 (p. 2316) : son amendement n° 136, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : compétence du Conseil d'Etat pour les décrets ayant trait à la rupture du contrat de travail pour mise à la retraite ; retiré - (p. 2317) : sur la nullité des dispositions relatives au départ à la retraite à l'initiative de l'employeur, ses amendements n° 137, n° 138 et n° 139, soutenus par M. Jean-Luc Mélenchon ; rejetés - Art. 33 (p. 2572) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 140 : suppression de cet article visant à étendre la dispense de recherche d'emploi pour certaines catégories de chômeurs ; n° 141 et 142 de coordination ; n° 144 : dispense accordée par l'agence locale de l'ANPE ; rejetés ; et n° 143 : comptabilisation des demandeurs d'emploi ; retiré - Art. 36 (p. 2575) : son amendement n° 145, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : suppression de cet article relatif au régime de la rémunération due par l'employeur au titre du congé d'enseignement ; rejeté - Art. 36 bis (p. 2576) : son amendement n° 146, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : durée hebdomadaire de travail des stagiaires d'initiation à la vie professionnelle ; rejeté - Après l'art. 36 bis : son amendement n° 147, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : protection sociale des stagiaires d'initiation à la vie ; professionnelle ; retiré - Art. 37 (p. 2579) : son amendement n° 148, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : suppression de cet article relatif à l'exonération des charges sociales de l'indemnité versée au titre des stages d'initiation à la vie professionnelle, SIVP ; rejeté - (p. 2580) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 149 : impossibilité pour un jeune stagiaire de commencer un autre stage à l'issue d'un SIVP ; et n° 150 : dispositions du présent article non applicables en cas de renouvellement du SIVP ; rejetés - Art. 38 bis (p. 2586) : son amendement n° 151, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : suppression de cet article visant à appliquer la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public aux sociétés d'économie mixte concessionnaires d'ouvrages routiers à péage ; retiré.

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 39-A (p. 2795) : son amendement n° 100, soutenu par M. René Régnauld : suppression de cet article abrogeant la loi du 11 juin 1983 définissant les conditions dans lesquelles doivent être pourvus les emplois civils permanents de l'Etat et autorisant l'intégration des agents non titulaires occupant de tels emplois ; rejeté - Art. 39 (p. 2798 à 2800) : ses amendements, soutenus par M. René Régnauld, n° 101 : suppression de cet article élargissant le recrutement des agents contractuels dans la fonction publique ; n° 102 : notion de création d'emploi d'agent contractuel ; et n° 103 : suppression de la disposition autorisant le recrutement d'agents contractuels lorsqu'il n'existe pas de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ; rejetés - Son amendement n° 106, soutenu par M. René Régnauld : rémunération des contractuels sur des crédits de personnel ; rejeté - Art. 40 (p. 2804, 2805) : ses amendements, soutenus par M. René Régnauld, n° 107 : suppression de cet article abrogeant partiellement l'article 7 de la loi du 11 janvier 1984 prévoyant la fixation par décret en Conseil d'Etat des catégories d'emplois susceptibles d'être occupés par des contractuels et les conditions de leur recrutement ; ; n° 108, n° 109 et n° 110 : rétablissement de certaines parties de l'article 7 de la loi du 11 janvier 1984 ; rejetés - Art. 41 (p. 2807) : ses amendements, soutenus par M. René Régnauld, n° 111 : fusion de corps : suppression de la possibilité de fusion partielle ; et n° 112 : consultation du Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat en cas d'intégration partielle ; rejetés - Art. 45 (p. 2812) : son amendement n° 114, soutenu par M. René Régnauld : suppression de la prorogation de dix ans des

dispositions tendant à faciliter le reclassement des militaires dans la fonction publique ; rejeté.

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale - Deuxième lecture** [n° 354 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Art. 2 (p. 2959) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Michel Darras (indication par le juge en cas d'exercice en commun de l'autorité parentale du parent chez lequel les enfants ont leur résidence habituelle ainsi que le cas échéant l'hébergement minimum chez l'autre parent).

- **Proposition de loi relative au transfert de la compétence du second cycle de l'enseignement du second degré au territoire de la Polynésie française** [n° 305 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Art. 1 (p. 3007) : ses amendements, soutenus par M. Jules Faigt, n° 1 : organisation des examens et composition des jurys relevant de la compétence de l'Etat ; et n° 2 : gestion des personnels enseignants mis à disposition du territoire assurée par l'Etat tant pour leur nomination, leur promotion, que leur avancement ; retirés - Art. 2 : son amendement n° 3, soutenu par M. Jules Faigt : modalités de transfert mises au point par la commission paritaire de concertation créée en 1984 ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (15 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3168) : son amendement n° 41, soutenu par M. Paul Loridant : suppression de cet article relatif à la transformation de l'établissement public de la CNCA en société anonyme ; rejeté - (p. 3171) : son amendement n° 42, soutenu par M. Paul Loridant : confirmation de la fonction d'organe central des établissements du Crédit agricole pour la nouvelle Caisse nationale, devenu sans objet - (p. 3180) : son amendement n° 43, soutenu par M. Paul Loridant : extension de la possibilité d'acheter les actions de la Caisse nationale aux agents des caisses régionales et de leurs filiales et aux sociétaires individuels ; devenu sans objet - Art. 3 (p. 3183) : son amendement n° 45, soutenu par M. Paul Loridant : fixation du nombre d'actions et de leur prix de cession après avis de la commission bancaire et de la commission des opérations de bourse ; rejeté - Après l'art. 4 (p. 3188) : sur l'amendement n° 7 de M. Roland du Luart, rapporteur (habilitation des caisses régionales à distribuer les prêts bonifiés par l'Etat), son sous-amendement n° 51, soutenu par M. Fernand Tardy ; devenu sans objet - Art. 6 (p. 3189) : son amendement n° 54, soutenu par M. Paul Loridant : répartition à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent ; rejeté - (p. 3190) : son amendement n° 55, soutenu par M. Paul Loridant : répartition pour les trois-quarts à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent ; devenu sans objet - Art. 4 (suite) (p. 3195) : son amendement n° 49, soutenu par M. Paul Loridant : constatation de l'acceptation de l'offre d'achat des caisses régionales par le seul ministre de l'économie ; retiré - Art. 7 (p. 3197) : sur l'amendement n° 8 de la commission (composition du conseil d'administration de la société et qualité d'administrateur de caisse régionale de crédit agricole mutuel du président directeur général), son sous-amendement n° 59, soutenu par M. Paul Loridant ; rejeté - (p. 3199) : son amendement n° 56, soutenu par M. Paul Loridant : représentation des actionnaires salariés au sein du conseil d'administration de la société ; devenu sans objet - (p. 3200) : ses amendements, soutenus par M. Paul Loridant, n° 57 : représentation des salariés de la Caisse nationale et des caisses régionales au sein du conseil d'administration de la CNCA ; et n° 58 : choix du président du conseil d'administration parmi les administrateurs ; devenus sans objet - (p. 3201) : son amendement n° 60 : nomination du directeur général soumise à l'agrément, renouvelable tous les cinq ans, des ministres chargés de l'économie et de l'agriculture ; devenu sans objet - (p. 3202) : son amendement n° 61, soutenu par M. Paul Loridant : suppression du dernier alinéa de cet article relatif au rôle du directeur général ; devenu sans objet - Art. 11 (p. 3210) : son amendement n° 62, soutenu par M. Fernand Tardy : représentation des salariés du Crédit agricole mutuel au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole ; devenu sans objet - Art. 13 (p. 3212) : son amendement n° 63, soutenu par M. Fernand Tardy : sup-

pression de cet article relatif au conseil d'administration des caisses régionales ; rejeté - Intitulé (p. 3222) : son amendement n° 64, soutenu par M. Paul Loridant : « Projet de loi relatif à la privatisation de la CNCA » ; rejeté.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3333) :** son amendement n° 142 rectifié, soutenu par M. René Régnauld : principe du maintien du montant du taux de concours attribué aux communes relevant de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, pour 1988 ; irrecevable (article 40 de la Constitution) - **Art. 4 (p. 3341) :** son amendement n° 143, soutenu par M. René Régnauld : suppression des dispositions de cet article retirant aux communes la possibilité d'aider les entreprises en difficulté ; rejeté - (p. 3342) : son amendement n° 145, soutenu par M. René Régnauld : aides au maintien des services en milieu rural : possibilité pour la commune de passer des conventions avec d'autres collectivités concernées et disposant de moyens adaptés à la conduite de ces actions ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 56 de M. Paul Girod, rapporteur - **Après l'art. 8 (p. 3357, 3358) :** son amendement n° 146, soutenu par M. René Régnauld : budget primitif des groupements de communes et des syndicats mixtes ; rejeté.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3377) : son amendement n° 148, soutenu par M. René Régnauld : suppression de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales ; rejeté - **Art. 15 (p. 3419) :** son amendement n° 149, soutenu par M. Louis Longequeue : suppression de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune d'un syndicat en cas de modification réglementaire ; rejeté - **Art. 16 (p. 3423) :** son amendement n° 151, soutenu par M. Robert Laucournet : suppression de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune dont un intérêt essentiel est compromis ; retiré - Sur l'amendement n° 79 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au retrait unilatéral d'une commune dont un intérêt essentiel est compromis), son sous-amendement n° 152, soutenu par M. Robert Laucournet ; rejeté - **Art. 17 (p. 3424) :** ses amendements, soutenus par M. Robert Laucournet, n° 153 : suppression de cet article relatif à la dissolution d'office d'un syndicat de communes ; et n° 154 : conditions de dissolution d'un syndicat n'exerçant plus d'activité ; rejetés - **Après l'art. 18 (p. 3432, 3433) :** ses amendements n° 155 : suppression du taux plafond des cotisations des collectivités au centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; et n° 156 : fixation d'un taux pour 1988 ; rejetés - (p. 3434) : ses amendements n° 157 et n° 158 : cotisation des collectivités aux centres de gestion ; retirés.

- **Proposition de loi relative à la fraude informatique [n° 279 (86-87)] - (4 novembre 1987) - Après l'art. unique (p. 3662) :** son amendement n° 14, soutenu par M. William Chervy : dérogation à l'application de la loi de 1985 sur la protection des logiciels en cas d'utilisation pédagogique à but non lucratif ; rejeté.

- **Rappel au règlement - (1^{er} décembre 1987) (p. 4738) :** rappelle le refus d'accorder des prolongations de temps de parole lors de la discussion du budget des DOM-TOM le vendredi 27 novembre, par le président de séance - Regrette cette attitude qui ne paraît pas conforme à la tradition.

- **Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Question préalable (p. 5251) :** sa motion n° 2 tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Traduction de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice sur de simples présomptions et non sur des preuves tangibles - Attaché à la défense de l'honneur de M. Christian Nucci en tant qu'homme et non en tant qu'élus socialiste - (p. 5252) : affaire Carrefour du développement - Propos mensongers de M. Yves Chalié - Demande la levée du secret défense sur l'affaire du « vrai faux passeport » délivré à M. Chalié pour se rendre au Brésil - (p. 5253) : reconnaissance officielle par M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, de la délivrance de ce « vrai faux passeport » par la DST - Inculpation du contrôleur général de la police,

M. Jacques Delebois - Donne ses convictions sur le fond de l'affaire : priver M. Christian Nucci des moyens de sa défense ; poursuivre un ancien ministre socialiste grâce aux accusations mensongères de M. Yves Chalié, avec la complicité de la police et moyennant l'usage frauduleux du secret défense - Démesure entre les faits reprochés à M. Nucci et sa traduction devant la Haute Cour de justice - (p. 5254) : travaux incomplets de la commission parlementaire ad hoc en ce qui concerne la délimitation des compétences de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice - Refus de ladite commission d'auditionner certaines personnes, comme souhaité par les sénateurs socialistes - Absence d'enquête, contrairement aux travaux d'une commission similaire créée à l'Assemblée nationale lors de la mise en cause de M. Michel Poniatowski - Souligne que les votes émis sur cette proposition de résolution à l'Assemblée nationale, en fonction de l'appartenance politique, ont été particulièrement mal perçus par l'opinion publique - Soucieux du respect et de la défense des libertés et de la personne humaine - Présomption d'innocence trop souvent oubliée - **Discussion générale (p. 5270) :** souhaite savoir si le rapport de la direction centrale de la police judiciaire sur le Carrefour du développement a été transmis à ce jour au juge Michau ; rapport concluant à l'inanité des accusations portées par M. Yves Chalié et son éventuelle implication dans d'autres affaires frauduleuses - Demande au Sénat d'attendre la poursuite de l'enquête avant de prendre la décision de déférer M. Christian Nucci devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice - (p. 5274) : transmission au président de la commission ad hoc des lettres communiquées par les avocats de M. Christian Nucci - Réserves émises par le président de ladite commission faisant état du secret de l'instruction et dépôt de ces documents dans le coffre du Secrétaire général du Sénat - Rappelle que ces pièces sont extraites d'une procédure dans laquelle M. Christian Nucci est partie civile et que le secret de l'instruction ne leur est pas opposable - **Art. unique (p. 5276) :** se déclare favorable à l'amendement n° 19 de M. Jean-Pierre Bayle (remplacer les mots : « est mis en accusation » par les mots : « est susceptible d'être mis en accusation ») - (p. 5278) : son amendement n° 5 : mise en accusation de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice pour répondre des faits visés par les réquisitions du Procureur de la République adoptées par l'ordonnance d'incompétence du juge d'instruction ; rejeté - Son amendement n° 6, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : énoncé sommaire des faits relatifs au sommet de Bujumbura, inspiré des réquisitions du Procureur de la République ; rejeté - (p. 5279) : son amendement n° 7, soutenu par M. Claude Estier : en l'absence de vérification des faits faisant état de détournement de fonds publics, utilisation du conditionnel ; rejeté - (p. 5280) : son amendement de coordination rédactionnelle n° 8, soutenu par M. Claude Estier ; rejeté - (p. 5281) : ses amendements n° 10 et n° 11 relatifs au détournement conditionnel de fonds publics et notamment des sommes versées à l'association Carrefour du développement ; rejetés - (p. 5282) : son amendement n° 12, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : délivrance à M. Yves Chalié d'un « vrai faux passeport » lui ayant permis de se soustraire à la justice ; rejeté - (p. 5283) : « vrai faux passeport » délivré par la DST - Invocation du « secret défense » permettant à de hauts fonctionnaires de la DST et à M. Charles Pasqua de se soustraire aux questions des magistrats - Demande la levée du « secret défense » pour permettre à M. Christian Nucci de se défendre - (p. 5284, 5285) : son amendement n° 13, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : emploi du conditionnel en l'absence de certitude concernant les faits reprochés à M. Christian Nucci ; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 5287) :** demande la poursuite des auteurs du « vrai faux passeport » et la levée du secret défense sur cette affaire - Aurait souhaité que les cinq procédures judiciaires en cours soient jointes afin que le juge puisse poursuivre ses investigations - (p. 5288) : conséquences humaines de cette mise en accusation ; souhaite que les sénateurs en tiennent compte et rejettent la présente proposition de résolution.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 5343) :** sa motion n° 27, soutenue par M. Jean-

Luc Mélenchon, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; rejetée - **Question préalable** (p. 5348) : sa motion n° 1, soutenue par M. Claude Estier, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Avant l'art. 1** (p. 5373) : son amendement n° 28, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : principe d'un statut particulier et évolutif devant conduire les peuples de Nouvelle-Calédonie à la liberté de s'administrer eux-mêmes ; rejeté - **Art. 1** : son amendement n° 29, soutenu par M. Claude Estier : suppression de cet article relatif à la composition du territoire de la Nouvelle-Calédonie et à la définition de ses principes d'administration ; rejeté - **Art. 2** (p. 5374) : ses amendements, soutenus par M. Claude Estier, n° 30 : suppression de cet article dressant la liste des institutions du territoire ; et n° 31 : conseil coutumier territorial ; et n° 32, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : conseils coutumiers régionaux ; rejetés - **Art. 3** (p. 5376) : son amendement n° 33, soutenu par M. Germain Authié : maintien des régions délimitées par la loi du 23 août 1985 ; rejeté - **Art. 4** : son amendement n° 34, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : composition du conseil coutumier territorial ; rejeté - **Art. 6** (p. 5377) : ses amendements soutenus par M. Claude Estier, n° 35 : rétablissement de l'office foncier de la Nouvelle-Calédonie, établissement public de l'Etat ; et n° 36 : maintien de l'office culturel scientifique et technique canaque ; rejetés - **Art. 7** (p. 5378 à 5380) : ses amendements, soutenus par M. Germain Authié, n° 37 : compétences de la région en matière d'enseignement primaire obligatoire et d'enseignement des langues et cultures locales ; n° 40 : projet régional d'aménagement et de développement économique, social et culturel ; et n° 38 : compétences de la région en matière de réforme foncière ; rejetés - Sur le même objet, son amendement n° 39 ; adopté - **Art. 9** (p. 5381, 5382) : ses amendements, soutenus par M. Claude Estier, n° 41, n° 42 et n° 43 relatifs à l'extension des attributions de l'assemblée coutumière ; rejetés - **Art. 10** (p. 5383) : son amendement n° 44, soutenu par M. Claude Estier : modification de la composition du conseil exécutif ; rejeté - **Art. 12** (p. 5384, 5385) : ses amendements, soutenus par M. Claude Estier, n° 45 de coordination avec le précédent ; retiré ; et n° 46 : appartenance au congrès du territoire des candidats au conseil exécutif ; rejeté - **Art. 13** : son amendement n° 47, soutenu par M. Claude Estier, de coordination avec les précédents ; retiré - **Art. 14** : son amendement n° 48, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : suppression de cet article instituant une incompatibilité entre la qualité de membre du congrès et celle de membre du conseil exécutif ; rejeté - **Art. 16** (p. 5386) : son amendement de cohérence n° 49, soutenu par M. Germain Authié ; retiré - **Art. 20** (p. 5387) : son amendement n° 50, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : suppression de cet article relatif au dispositif en cas de démission ou décès d'un membre élu du conseil exécutif ; retiré - **Art. 31** (p. 5389) : son amendement n° 51 soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : suppression de la compétence du conseil exécutif en matière foncière ; rejeté - **Art. 37** (p. 5392) : son amendement n° 52, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : faculté pour le conseil exécutif d'émettre des vœux sur les questions relevant de la compétence de l'Etat ; retiré - **Art. 45** (p. 5393) : son amendement n° 54, soutenu par M. Germain Authié : suppression de cet article créant une fonction de secrétaire général du conseil exécutif ; rejeté - **Art. 47** (p. 5394) : ses amendements, soutenus par M. Germain Authié, n° 55 de coordination avec l'amendement n° 44 et n° 56 : limitation à quatre ans du mandat des membres du congrès ; rejetés - **Art. 65** (p. 5396) : son amendement n° 58, soutenu par M. Germain Authié : obligation du président du conseil exécutif à l'égard du congrès : transmission d'un rapport annuel sur l'activité du conseil exécutif ; rejeté - **Art. 76** (p. 5398) : ses amendements, soutenus par M. Germain Authié, n° 59 : désignation de l'assemblée coutumière : maintien des dispositions de la loi du 23 août 1985 ; et n° 60 : suppression de la référence aux grandes chefferies ; rejetés - **Art. 77** : son amendement n° 61, soutenu par M. Germain Authié : suppression de cet article relatif à la durée de mandat de l'assemblée coutumière ; rejeté - **Art. 82** (p. 5399) : son amendement n° 63, soutenu par M. Germain Authié : modification de la composition du comité économique et social ; rejeté - **Art. 83** (p. 5400) : son amendement n° 64, soutenu par M. Germain Authié : suppression de cet article relatif à la représentation des catégories d'activités au comité économique et social ; rejeté -

Art. 84 : ses amendements, soutenus par M. Germain Authié, n° 65 : suppression de cet article fixant les conditions d'éligibilité au comité économique et social ; et n° 66 : conditions d'exercice de l'activité représentée depuis plus de deux ans ; rejetés - **Après l'art. 89** (p. 5401) : son amendement n° 67, soutenu par M. Germain Authié : possibilité de création d'un comité économique et social régional par le conseil de région ; rejeté - **Art. 90** (p. 5402) : ses amendements, soutenus par M. Germain Authié, n° 68 : maintien des dispositions sur les régions de la Nouvelle-Calédonie créées par la loi du 23 août 1985 ; rejeté ; et n° 69, rédactionnel ; adopté - **Art. 109** (p. 5404) : son amendement n° 70, soutenu par M. Germain Authié : concours des services de l'Etat et du territoire aux régions : réduction du délai fixé pour conclure des conventions de mise à disposition de services ou agents ; rejeté - **Art. 111** (p. 5405) : son amendement n° 71, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : procédure dérogatoire ouvrant l'accès aux emplois de la fonction publique du territoire à des personnes ne justifiant pas des conditions de diplôme mais ayant acquis une compétence sur le terrain du fait de l'exercice d'un mandat local ou d'une responsabilité syndicale ; rejeté - **Art. 113** - (p. 5406, 5407) : ses amendements soutenus par M. Germain Authié, n° 72 : ressources fiscales transférées du territoire à la région ; n° 73 : régime de versement globalisé de l'Etat identique à celui dont bénéficient les régions de métropole ; rejetés ; et n° 74 de cohérence avec l'amendement n° 72 ; retiré - **Art. 114** (p. 5408) : sur l'amendement n° 18 de Jean-Marie Girault, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la dotation de fonctionnement des régions : augmentation du taux de ressources fiscales représentant le minimum de dotation ; affectation d'au moins la moitié de la ressource à la seconde part de péréquation ; plancher garanti d'attribution à ce titre et mode de répartition du surplus), ses sous-amendements soutenus par M. Jean-Luc Mélenchon n° 75 : assiette de la dotation sur les recettes du territoire plutôt que sur les ressources fiscales ; et n° 76 : modification des critères d'attribution de la part de péréquation attribuée aux régions : enfants scolarisés ; longeur des voies de communication ; rejetés - **Après l'art. 114** (p. 5410) : son amendement n° 79, soutenu par M. Jean-Luc Mélenchon : garanties de progression annuelle de la dotation de fonctionnement sur celle de la fonction publique territoriale ; rejeté - **Art. 116** (p. 5411) : sur l'amendement n° 20 (nouvelle rédaction de cet article afin de préciser la composition et les règles de fonctionnement de la commission territoriale du transfert de charges) de la commission, son sous-amendement n° 96 soutenu par M. Germain Authié ; rejeté - **Art. 137** (p. 5415) : son amendement n° 82, soutenu par M. Germain Authié : interdiction par la CNCL de l'installation de nouveaux émetteurs pendant la campagne électorale ; rejeté - **Art. 141** (p. 5417) : son amendement n° 83, soutenu par M. Germain Authié : suppression du déclassement des dispositions législatives relatives à la fiscalité des régions de la Nouvelle-Calédonie ; rejeté - **Après l'art. 143** (p. 5417 à 5420) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Mélenchon, n° 84 : limitation des subventions et aides financières de fonctionnement de l'Etat au budget du territoire au double des sommes perçues par ce dernier au titre des impôts sur le revenu des personnes physiques ; n° 85 : établissement d'une corrélation entre le SMIG local et les rémunérations publiques ; rejetés ; n° 86 : indemnisation des ayants droit des personnes victimes des événements du 5 décembre 1984 à Hienghène ; n° 87 : restitution aux familles et aux tribus des restes mortels de personnes originaires de la Nouvelle-Calédonie retenus en métropole ; retirés ; n° 88 : procédure de recours dans le cas d'une mesure d'éloignement du territoire frappant un agent public pour des raisons politiques ; et n° 89 : garantie du pluralisme des émissions de RFO par la CNCL ; rejetés - **Art. 146** (p. 5421) : ses amendements n° 90 à n° 93 : suppression des dispositions de cet article abrogeant les lois et ordonnances votées ou prises de 1982 à 1985 ; retirés.

- **Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)]** - (21 décembre 1987) - **Question préalable** (p. 5892, 5893) : sa motion n° 1, soutenue par M. Marc Boeuf, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - **Renvoi en commission** (p. 5894, 5895) : sa motion n° 2, soutenue par M. Charles Bonifay, tendant au renvoi en commission du projet de loi

en discussion ; rejetée - Avant l'art. 1 (p. 5907) : son amendement n° 21, soutenu par M. Charles Bonifay : création d'un conseil national de la prévention : composition et mission de ce conseil ; rejeté - Art. 1 - *Paragraphe III* (p. 5908) : ses amendements, soutenus par M. Charles Bonifay, n° 22 : programme de prévention arrêté conjointement par le ministère et le conseil national de la prévention ; retiré ; n° 23 : programme de prévention fixé par arrêté ministériel, sur proposition du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie ; et n° 24 : définition d'un programme de prévention par l'autorité ministérielle subordonnée à l'avis favorable du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie ; rejetés - Après l'art. 1 : son amendement n° 28, soutenu par M. Marc Boeuf : interdiction immédiate de toute forme de publicité en faveur du tabac ; rejeté - Après l'art. 2 (p. 5914) : son amendement n° 29, soutenu par M. Guy Penne : rétablissement de la contribution de solidarité versée au fonds d'assurance chômage dans le cas d'un cumul emploi-retraite ; rejeté - Art. 5 (p. 5918) : son amendement n° 30, soutenu par M. Charles Bonifay : couverture maternité des femmes âgées de plus de 45 ans ; adopté.

MERLI (Pierre), sénateur des Alpes-Maritimes (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 117 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif au financement à long terme du programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) [n° 164 (86-87)] (3 avril 1987) - Traités et conventions.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 228 (JO Questions du 24 septembre 1987) (p. 1490) - Ministère : Equipement - Liaison autoroutière de Nice (Alpes-Maritimes) à Grenoble (Isère) - Autoroutes.

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole modifiant la convention de Bruxelles du 29 novembre 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (ensemble une annexe) [n° 113 (86-87)] - (2 avril 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 10, 11) : examen d'un protocole modifiant la convention de 1969 relative à l'indemnisation des victimes de dommages dus à la pollution par les hydrocarbures - Fondements du régime de la responsabilité civile établis par la convention de 1969 - Extension du champ d'application de la convention aux navires mixtes et aux navires légers - Elargissement des notions de dommages et d'événements susceptibles d'entraîner la responsabilité - Extension du champ d'application géographique de la convention à la zone économique exclusive des Etats parties - Majoration du montant plafond de la responsabilité du propriétaire du navire - Application possible de ce protocole avant l'entrée en vigueur du protocole relatif au fonds d'indemnisation - Avis favorable de la commission sur ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole modifiant la convention de Bruxelles du 18 décembre 1971 portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures [n° 114 (86-87)] - (2 avril 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 11, 12) : examen d'un protocole portant sur la convention de

1971 instituant le fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures - Majoration du montant plafond des indemnisations - Nouvelle répartition de la contribution des compagnies pétrolières à ce fonds d'indemnisation - Adaptations apportées au régime de la responsabilité civile - Suppression du comité exécutif - Conditions d'entrée en vigueur du présent protocole - Avis favorable de la commission sur ce projet de loi.

- Question au Gouvernement : désenclavement autoroutier de la Côte d'Azur (14 mai 1987) (p. 949).

- Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Art. 6 (p. 1939) : ses amendements n° 20 : indemnisation des personnes de plus de quatre-vingts ans appliquée à partir du 1^{er} janvier 1988 ; et n° 21 de coordination ; retirés - (p. 1941) : au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'amendement n° 17 de M. Jean Francou rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'échéancier de règlement des certificats d'indemnisation).

- Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif au financement à long terme du programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) [n° 117 (86-87)] - (18 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2005, 2006) : définition de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, donnée par la convention de Genève de 1979, écartant la responsabilité du pollueur - Surveillance des mouvements transfrontières de polluants atmosphériques en Europe : mission essentielle du programme EMEP - Contribution obligatoire des Etats membres au financement de ce programme - Souhaite attirer l'attention du Gouvernement sur l'état d'avancement de l'étude des conventions internationales négociées dans le domaine de la pollution nucléaire, menée sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique, AIEA - Souhaite qu'à l'instar de la pollution causée par les hydrocarbures, soit négociée une convention portant indemnisation sur la responsabilité civile en cas de pollution atmosphérique et que soit créé un fonds international d'indemnisation.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Avant l'art. 11 (p. 4063) : son amendement n° I-10 : réduction du taux de TVA applicable à l'hôtellerie de luxe ; devenu sans objet - Après l'art. 14 bis (p. 4073) : son amendement n° I-9, soutenu par M. Pierre Laffitte : sociétés non résidentes détenant des biens immobiliers en France exonérées de la taxe sur la valeur vénale de ces biens ; irrecevable (art. 40 de la Constitution).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Avant l'art. 12 bis (p. 5544) : son amendement n° 14, soutenu par M. Pierre Laffitte : diminution du taux de TVA applicable aux hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe ; retiré.

MICHAUX-CHEVRY (Lucette), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la francophonie (nommée le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 211 (86-87)] - (6 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 757) : demande le vote des conclusions de la CMP.

- Question au Gouvernement de M. Henri Bangou : conséquences de l'Acte unique européen pour les départements et territoires d'outre-mer (11 juin 1987) (p. 1691, 1692).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4828) : satisfaite de l'adoption des crédits relatifs à la francophonie dans les différentes administrations - Exécution des décisions adoptées au récent sommet de la francophonie tenu à Québec - Effort multilatéral considérable de la France, ajouté à l'action bilatérale francophone - (p. 4829) : développement des actions déjà engagées, notamment dans les domaines du théâtre et du cinéma - Création d'une unité de recherche linguistique dans le cadre de l'institut national de la langue française, dépendant du CNRS - Aménagement d'un statut de la langue française ; renforcement du rôle du français dans les relations internationales, l'enseignement et la communication - Rôle de coordination et d'impulsion interministérielles du secrétariat d'Etat chargé de la francophonie - Importance des crédits affectés à l'action culturelle extérieure - (p. 4866) : rappelle les relations privilégiées de la France avec les Etats africains et ne souhaite pas que le ministère de la coopération soit considéré comme relevant des affaires extérieures de la France - Rôle du secrétariat d'Etat à la francophonie - Rappelle l'autonomie des Etats pour organiser les structures permettant d'assurer le suivi des décisions prises lors des sommets de la francophonie - Défense de la langue et de la culture française s'exerçant dans un climat de parfaite concertation et de coopération interministérielle.

MILLAUD (Daniel), sénateur de la Polynésie française (UC) - Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre du conseil d'administration de la Société nationale de radiotélévision française d'outre-mer (RFO).
- Membre suppléant du comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à instituer l'élection d'un maire délégué dans les chefs-lieux des communes associées dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française [n° 105 (87-88)] (23 novembre 1987) - Territoires d'outre-mer.

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission de contrôle sur les services de l'Etat ayant eu à intervenir au cours des événements qui se sont déroulés le 23 octobre dernier à Tahiti [n° 177 (87-88)] (17 décembre 1987) - Polynésie française.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)]** - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1770) : lois d'indemnisation du 15 juillet 1970 et du 2 janvier 1978 - Regrette le caractère non négociable et non productif d'intérêt des titres d'indemnisation - Critique la durée de l'échéancier - Relèvement souhaitable du plafond d'indemnisation - Révision des droits à pension des agents publics ayant bénéficié d'une amnistie : approuve la possi-

bilité de rachat partiel des annuités ; souhaite une reconstitution de carrière - Cas des rapatriés du Vanuatu et des rapatriés d'Algérie et d'Afrique du Nord installés dans les Territoires d'outre-mer - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'Union centriste.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1770).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 241 (86-87)]** - (15 juin 1987) - Discussion générale (p. 1833) : mesures prioritaires du Gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes dès mars 1986 - Augmentation et lutte contre le chômage de longue durée - Coût du chômage pour la sécurité sociale - Objectifs du Gouvernement : développement des formules de formation en alternance, embauche des chômeurs de longue durée à la sortie d'un stage de formation et exonération des charges patronales, suppression du délai de carence, amélioration de l'indemnisation des chômeurs de longue durée, extension des conventions de conversion aux salariés licenciés d'entreprises en redressement ou en liquidation judiciaire - (p. 1834) : diminution du montant et réduction de la durée des indemnités - Limitation des allocations à 80 % du salaire journalier de référence - Réduction de la durée du versement de l'allocation spéciale - Réduction des préretraites - Caractère excessif des prélèvements obligatoires qui frappent les entreprises - Nécessaire diminution des prélèvements fiscaux - Interrogation sur l'efficacité des stages proposés aux chômeurs de longue durée - Insuffisante reprise de l'investissement et révision en baisse des prévisions de croissance - Nécessaire modernisation de l'appareil productif - Lutte contre le chômage par la relance, par l'investissement productif et une croissance plus soutenue - Recours à la solidarité nationale pour les plus démunis - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières [n° 263 (86-87)]** - (18 juin 1987) - Art. 1 (p. 2034) : son amendement n° 38 : pour des motifs tirés de la protection de sa vie privée, possibilité pour le contribuable de demander la saisine de la commission d'un autre département ; adopté - Après l'art. 1 : son amendement n° 39 : modification de l'assiette de l'impôt applicable aux Polynésiens disposant en France d'une ou plusieurs habitations ; retiré - Art. 2 (p. 2037) : son amendement n° 40 : aménagement d'un régime spécifique d'intérêts de retard et de pénalités lorsqu'une provision significative a été versée ; retiré - Après l'art. 2 (p. 2039) : sur l'amendement n° 18 de M. André Fosset, rapporteur (allongement du délai de régularisation pour la présentation à l'enregistrement de la déclaration de succession) ; son sous-amendement n° 42 ; retiré - Responsabilité individuelle des héritiers en matière de déclaration de succession - (p. 2041) : son amendement n° 41 : majoration des intérêts versés par les collectivités sur les sommes relatives à l'impôt trop perçu et calculés à compter du jour du paiement ; retiré - Après l'art. 3 bis (p. 2046) : son amendement n° 43 : rétablissement du bénéfice des circonstances atténuantes au contribuable poursuivi et condamné pour délit fiscal ; adopté - Après l'art. 13 (p. 2058) : ses amendements, n° 44 : élargissement de l'application des circonstances atténuantes à certaines amendes fiscales ou sommes tenant lieu de confiscation de marchandises ; retiré ; et n° 45 : présomptions irréfragables de responsabilité pesant à l'encontre de certaines personnes remplacées par des présomptions simples ; rejeté.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)]** - (26 juin 1987) - Discussion générale (p. 2687) : déséquilibre du régime de protection sociale depuis dix ans - Important déficit des branches maladie et vieillesse - Abaissement de l'âge de la retraite et allongement de la durée de la vie - Progrès technologique des soins - (p. 2688) : souhaite l'élargissement du rôle du Parlement en matière de financement de la sécurité sociale - Rappelle l'existence du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA - Mesures proposées provi-

soires et de circonstance - Répartition équitable de l'effort exceptionnel demandé à la population - Absence de solution définitive au problème de la sécurité sociale - Nécessité pour les états généraux de trouver des solutions nouvelles et durables - Nécessité d'une meilleure maîtrise des dépenses de santé et notamment des dépenses hospitalières - Souhaite une non pénalisation des personnes âgées aux ressources limitées - Cas des retraités métropolitains de la sécurité sociale qui séjournent plus de trois mois dans un territoire - Importance du nombre de vieux en France, succès de la sécurité sociale - Prévention et éducation au niveau scolaire - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Après l'art. 4 (p. 2698) : son amendement n° 7 : réduction du taux de TVA applicable aux appareillages médicaux destinés aux handicapés ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 23 (p. 2725) : soutient l'amendement n° 153 de M. Pierre Vallon (augmentation du nombre de pharmaciens siégeant au conseil de l'Ordre) - Après l'art. 25 (p. 2729) : soutient l'amendement n° 35 de M. Guy Malé (indemnisation des pharmaciens rapatriés d'Algérie) - Après l'art. 27 undecies (p. 2741) : soutient les amendements de M. Pierre Vallon, n° 154 (définition du statut particulier de psychologue) et n° 155 (recrutement et gestion des psychologues).**

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Après l'art. 42 (p. 2809) : soutient l'amendement n° 31 de M. Pierre Schiélé (extension aux travailleurs handicapés des mesures relatives à la couverture sociale des chômeurs créant leur propre entreprise) - Art. 52 (p. 2820) : soutient l'amendement n° 157 de M. Xavier de Villepin (règles de publicité en faveur des boissons alcooliques, quel qu'en soit le support) - Reprise des dispositions de l'article 10 de la proposition de directive européenne relative à l'exercice d'activité de radiodiffusion - (p. 2821) : soutient l'amendement n° 171 du même auteur (suppression de la disposition soumettant les activités de parrainage utilisant des éléments caractéristiques des publicités pour les boissons alcooliques, au régime de publicité de ces dernières).

- **Question au Gouvernement : action communautaire dans le Pacifique (8 octobre 1987) (p. 3076).**

- **Question au Gouvernement : incidents de Papeete (5 novembre 1987) (p. 3700).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4266) : reprend dans son intervention un certain nombre d'observations de M. Pierre Vallon, président du groupe tourisme du Sénat - Sombres perspectives d'avenir du tourisme - Baisse du dollar et dépréciation du franc par rapport à la monnaie allemande, conséquences de l'importante chute de la Bourse de Paris - Favorable à la suppression de la taxe sur les frais généraux et à la baisse du taux de la TVA sur les voitures de location et pour l'hôtellerie quatre étoiles - Nécessaire harmonisation de la législation et de la fiscalité avec nos voisins de la CEE - Préconise l'établissement d'un plan quinquennal d'intégration européenne - Favorable à une dispense du visa pour les ressortissants des Etats-membres de l'OCDE - Craint la poursuite de la dégradation de la balance touristique l'an prochain - Rappelle la campagne active pour l'accueil et le développement de la qualité de l'image touristique de la France et les efforts accomplis par la « Maison de la France » - Rappelle la proposition de loi de M. Pierre Vallon relative à l'organisation régionale du tourisme - Rôle des comités régionaux et des comités départementaux du tourisme - (p. 4267) : contrats de plan Etat-région - Insuffisance de l'effort pour le tourisme associatif - Souhaite le dépôt prochain du projet de loi de modernisation du chèque-vacances - Place des DOM-TOM dans le marché touristique - Problème des transporteurs aériens et de la rivalité entre Air France et UTA - Développement des croisières - Effort nécessaire en matière d'accueil et de formation afin de favoriser

l'essor du tourisme outre-mer - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4499) : fait état de ses nombreuses interventions relatives à la grande misère de la justice en Polynésie française - En raison de l'engorgement des juridictions polynésiennes, demande au Gouvernement de choisir entre une augmentation suffisante du nombre de magistrats ou le retour à la tenue des audiences foraines par un juge unique - Effectifs de la cour d'appel de Papeete - Situation matérielle des magistrats en service en Polynésie française - (p. 4500) : nécessaire accroissement du nombre des fonctionnaires du corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française, CEAPF, en raison du nouveau partage des compétences entre l'Etat et les territoires, de l'accroissement de l'activité des juridictions de Papeete et de la reconnaissance de la langue tahitienne nécessitant la création de deux postes d'interprète.

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) (p. 4637) : souhaite la transparence des interventions menées sous la responsabilité du ministère des départements d'outre-mer, DOM, et territoires d'outre-mer, TOM - Signale que certaines îles de Polynésie française ne reçoivent pas les émissions de radio française et captent facilement les programmes australiens - Dénonce l'impossibilité de connaître avec précision le montant des crédits dépensés chaque année par l'Etat en Polynésie française - Nécessaire création d'une balance des paiements et d'une publication annexée au budget des DOM-TOM des interventions du fonds européen d'investissement, FED - (p. 4638) : s'oppose à ce que la Polynésie supporte les pertes de recettes douanières - Rappelle les conséquences des événements du 23 octobre 1987 à Papeete - Attribue au Gouvernement la responsabilité directe dans le déclenchement des émeutes - Souhaite un dédommagement intégral des sinistrés propriétaires et commerçants - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Examen des crédits - Etat B (p. 4646) : espoir d'une chambre régionale des comptes en Polynésie française - Absence de constitution du tribunal administratif et arrivée du deuxième conseiller le premier janvier - (p. 4647) : malgré le manque d'éclaircissements, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Proposition de loi organique complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel - Deuxième lecture. [n° 137 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (commune avec la proposition de loi organique n° 138) (p. 5320) : craint à la lecture de la deuxième phrase de l'article unique de la proposition de loi n° 138 que l'on exclut les départements d'outre-mer qui ne sont pas au nombre de trente, souhaite une rédaction plus précise.**

- **Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, afin d'élargir aux conseillers régionaux le droit de présentation des candidats à cette élection [n° 138 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (commune avec la proposition de loi organique n° 137) (p. 5320).**

MINETTI (Louis), sénateur des Bouches-du-Rhône (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.

- Secrétaire de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les propositions

restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 141 (JO Questions du 19 février 1987) (p. 228) - Ministère : Agriculture - *Elargissement du marché commun et protection des producteurs français* - (Réponse : JO Débats du 24 octobre 1987) (p. 3463) - Politique agricole commune (PAC).

n° 154 (JO Débats du 8 avril 1987) (p. 58) - Ministère : Intérieur - *Remise en cause de l'aide accordée par certaines municipalités aux familles de cheminots* - Aide sociale.

n° 155 (JO Débats du 9 avril 1987) (p. 95) - Ministère : Equipement - *Protection de la forêt méditerranéenne* - (Réponse : JO Débats du 23 mai 1987) (p. 1249) - Bois et forêts.

n° 156 (JO Débats du 9 avril 1987) (p. 95) - Ministère : Industrie - *Avenir des constructions navales de La Ciotat (Bouches-du-Rhône)* - (Réponse : JO Débats du 23 mai 1987) (p. 1249) - Constructions navales.

n° 223 (JO Débats du 31 juillet 1987) (p. 1154) - Ministère : Industrie - *Avenir des constructions navales de La Ciotat (Bouches-du-Rhône)* - (Réponse : JO Débats du 24 octobre 1987) (p. 3467) - Constructions navales.

n° 236 (JO Débats du 3 octobre 1987) (p. 3046) - Ministère : Industrie - *Situation du chantier naval du littoral* - (Réponse : JO Débats du 24 octobre 1987) (p. 3468) - Constructions navales.

Questions orales avec débat :

n° 80 (JO Débats du 8 octobre 1986) (p. 3879) - Ministère : Equipement - *Situation des forêts méditerranéennes* - (Retirée : avril 1987) - Bois et forêts.

n° 122 (JO Débats du 11 avril 1987) (p. 150) - Ministère : Equipement - *Politique d'aménagement du territoire* - (Réponse : JO Débats du 15 avril 1987) (p. 172) - Aménagement du territoire.

n° 129 (JO Débats du 22 avril 1987) (p. 313) - Ministère : Droits de l'homme - *Licenciements de délégués du personnel* - Délégués du personnel.

n° 134 (JO Débats du 25 avril 1987) (p. 484) - Ministère : Agriculture - *Situation de la politique agricole commune* - Politique agricole commune (PAC).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire** - (14 avril 1987) (p. 172) : démolition de la France industrielle et agricole : Navale, la sidérurgie, Renault, le textile, la chimie, la SNCF, la RATP, les PTT et l'agro-alimentaire - Stagnation de la production française - Investissements japonais en France - Amélioration des résultats d'exploitation des entreprises au premier semestre 1986 - Capacité de modernisation entravée par la baisse constante du revenu des exploitants - Diminution de 4 % du revenu agricole en 1986 - Existence de 2.500.000 personnes sous-alimentées en France - Rappelle les orientations du livre vert de la commission européenne : liquidation des deux tiers des exploitations agricoles et mise en place d'une agriculture fondée sur quelques productions « créneaux » - Nombreux projets de tourisme de luxe : terrains de golf, marinas et autres formes d'aqualand ou centres de loisirs - Absence d'avenir pour le tourisme sans développement industriel, sans agriculture et sans pôle universitaire - Politique de désindustrialisation, de désertification des campagnes et de destruction de l'emploi et du mode de vie - Dénonce la politique des « petits boulots » - Regroupement communal proposé par le rapport Guichard - Incitation du Gouvernement au groupement des communes et à l'abandon de fait de leur autonomie - (p. 173) : structuration de la France autour des communes dès le treizième siècle - Idée de nation consacrée par la Révolution de 1789 - Rapport Guichard et danger d'une trans-

formation de la France en simple région de l'Europe supranationale dominée par les multinationales - Au nom du groupe communiste, propose une autre politique fondée sur l'efficacité sociale, le développement des coopérations, une forte croissance capable de créer de nombreux emplois et une redéfinition de la conception et de la place du travail - Souhaite que la planification et les moyens d'intervention de l'Etat soient utilisés pour la nouvelle croissance et la reconquête du marché intérieur - (p. 178) : présente l'intervention de Mme Hélène Luc - Problème des crédits de l'autoroute A-86 et du tronçon Carrefour Pompadour-Fresnes-Antony - Mise en service du marché d'intérêt national de Rungis il y a vingt ans - Circulation difficile dans les villes de Choisy et de Fresnes - Mise en place de protections phoniques - Date de mise en service de l'autoroute retardée et achèvement de l'A-86 prévu dans dix ans - Souhaite l'achèvement de cette autoroute dans les meilleurs délais et l'affectation des crédits nécessaires.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Après l'art. 2 (p. 352) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jean Chérioux (représentation de toutes les organisations syndicales représentatives au plan national au sein du conseil supérieur de la fonction publique territoriale).

Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Art. 19 (suite) : Art. 15 de la loi du 12 juillet 1984 (p. 515) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 60 de M. Paul Girod, rapporteur (voix consultative des personnalités qualifiées siégeant au conseil d'orientation d'une délégation interdépartementale ou régionale) - Après l'art. 22 (p. 527) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 201 du Gouvernement (statut des agents de police municipale).

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 200, 86-87) de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)]** - (14 mai 1987) - Discussion générale (p. 977) : taux de chômage et niveau de l'activité industrielle dans la région de Marseille - (p. 978) : dépôt d'une proposition de loi visant à modifier le régime électoral de Marseille plutôt qu'à résoudre les difficultés économiques et sociales rencontrées dans cette région - Rappelle les propos tenus par M. Camille Vallin en 1982, lors de l'examen de la loi dite PLM (Paris, Lyon, Marseille) - Volonté gouvernementale de minorer la représentation des électeurs communistes à Marseille - Regrette l'absence de concertation sur le nouveau redécoupage des circonscriptions électorales - (p. 979) : propose une mairie par arrondissement et un conseil municipal unique - Art. 1 et tableau n° 4 (p. 981) : son amendement n° 1 : modification du tableau des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille ; application stricte de la représentation proportionnelle ; rejeté - Art. 2 et tableau n° 2 (p. 984) : son amendement n° 2 : modification du tableau relatif au ressort territorial des conseils d'arrondissement de Marseille ; rejeté - Art. 3 (p. 985) : son amendement de coordination n° 3 ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)]** - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1078) : regret du refus par le Gouvernement de la discussion conjointe du texte en projet et de la proposition de loi du groupe communiste sur la sauvegarde des forêts méditerranéennes - Place insuffisante accordée à la prévention - (p. 1079) : rapport de M. Haroun Tazieff, alors secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques majeurs, en 1984 - Plans Orsec et plans d'urgence : demande le renforcement du rôle des élus - Risque de la disposition imputant la charge financière aux collectivités bénéficiaires de secours ; suggère la participation financière des entreprises aux dispositifs de sécurité - Demande une sanction pénale pour les industries polluantes - Information : demande la révision de la notion de secret industriel ; exemple de la catastrophe du Mont-Louis transportant des fûts radioactifs ou de la pollu-

tion du Rhin par les usines Sandoz ; insiste sur l'obligation d'information de la population des risques résultant d'une installation - Absence en France d'une carte des risques ; demande la publication des conclusions de l'étude réalisée sur l'implantation nucléaire de Nogent-sur-Seine - Rôle informatif du comité d'entreprise de la filiale « La Littorale » d'Union Carbide à Béziers - (p. 1080) : demande une politique forestière et de prévention contre les incendies : expérience d'utilisation des eaux usées après épuration biologique pour l'irrigation des forêts du Midi - Proposition des élus communistes de création d'une usine de pâte à papier dans le Var - Débouchés industriels de la production de bois - Rôle du sous-bois dans le déclenchement des incendies et importance préventive de la mise en valeur agricole - Récupération des zones incendiées par les promoteurs immobiliers et incompatibilité de l'urbanisation avec le milieu forestier - (p. 1081) : dévouement du corps des sapeurs-pompiers - Situation en Corse - Rôle de l'aménagement forestier : installation de points d'eau ; reboisement en espèces moins vulnérables ; création d'emplois de sylviculture ; en matière de débroussaillage, supériorité des ovins sur les moyens mécaniques - Proposition du groupe communiste d'un plan pluriannuel de trente ans pour la forêt méditerranéenne - Succès du colloque tenu au Pradet dans le Var et intitulé « Rencontres pour la forêt » - (p. 1082) : confiance en l'avenir de la forêt - Art. 5 (p. 1094) : son amendement n° 69 : association des collectivités locales à la préparation et à la coordination des mesures de sauvegarde et des moyens de secours ; rejeté.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 7 (p. 1105) : son amendement n° 70, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : rôle de coordination du représentant de l'Etat dans les départements, des mesures de sauvegarde et des moyens de secours publics en liaison avec les collectivités locales intéressées ; rejeté - Sur l'amendement rédactionnel n° 10 de M. René-Georges Laurin, son sous-amendement n° 71, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet ; rejeté - Art. 13 (p. 1116) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'amendement n° 89 de M. Germain Authié (suppression de cet article : nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires) - Art. 15 (p. 1120) : son amendement n° 72 : information du public, des collectivités territoriales et des associations ; retiré - (p. 1121) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'amendement n° 46 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (information des citoyens sur les risques majeurs) - Avant l'art. 17 (p. 1127) : ses amendements n° 73 : meilleure définition des limites opposées à l'urbanisation intempestive en forêt ; et n° 74 : création d'un emploi de sylviculteur par 250 hectares boisés ou à boiser ; rejetés - (p. 1128) : ses amendements n° 75 : présentation au Parlement d'un plan pluriannuel de sauvegarde, de reconstitution et de mise en valeur des massifs forestiers établi en concertation avec toutes les parties concernées ; et n° 76 : institution et fonctionnement d'un établissement public régional de sauvegarde, de reconstitution et de mise en valeur des massifs forestiers ; rejetés - Art. 18 (p. 1136) : sur l'amendement n° 106 de M. Philippe François (subvention en faveur du matériel d'irrigation), son sous-amendement n° 120 ; devenu sans objet - Avant l'art. 30 (p. 1149) : soutient l'amendement n° 77 de Mme Danielle Bidard-Reydet (autorisation nécessaire pour tous les transports de produits toxiques ou dangereux) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1157) : menace d'une militarisation des sapeurs-pompiers - Insuffisante association des collectivités territoriales à la préparation et à l'action - Importantes conséquences financières pour les mairies - Lutte directe et prévention - Problème des transports de matières dangereuses - Discussion refusée de la proposition de loi pour la sauvegarde des forêts méditerranéennes - Abstention du groupe communiste sur ce projet.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)]** - (2 juin 1987) - Art. 1 : Art. L. 323-1 du code du travail (p. 1417, 1418) : soutient l'amendement n° 56 de M. Paul Souffrin (instauration d'une obligation d'emploi de personnes aveugles sur des postes de standardistes) - (p. 1418, 1419) : soutient l'amendement n° 50 de M. Paul Souffrin (entreprises entrant dans le champ d'application de la loi au moment de leur création ou en raison de l'accroisse-

ment de leurs effectifs : suppression de la possibilité de dérogation à l'obligation d'embauche) - Art. L. 323-2 (p. 1421) : soutient l'amendement n° 53 de M. Paul Souffrin (établissement d'un rapport annuel par le ministre de la fonction publique) - Art. L. 323-4 (p. 1425, 1426) : soutient l'amendement n° 58 de M. Paul Souffrin (suppression de la disposition excluant les salariés de certaines catégories d'emplois du décompte des effectifs pour le seuil d'assujettissement à la loi).

Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) : Art. L. 323-8-7 du code du travail (p. 1461) : soutient l'amendement n° 76 de M. Paul Souffrin (possibilité pour les organisations syndicales représentatives d'exercer en justice toute action en faveur de tout salarié bénéficiaire de la présente section) - Après l'art. 1 : soutient l'amendement n° 77 de M. Paul Souffrin (engagement du Gouvernement à présenter une réforme des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel) - Après l'art. 2 (p. 1462) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'amendement n° 13 de M. Henri Collard, rapporteur (modalités d'insertion des handicapés dans la fonction publique) - Art. 2 : soutient l'amendement n° 78 de M. Paul Souffrin (exclusion de l'application du second alinéa de l'article L. 323-6 du code du travail aux organismes spécialisés dans le travail protégé) - Art. 3 (p. 1464) : soutient les amendements n° 79 (élévation à cinq du nombre de représentants de handicapés au sein de la commission départementale des travailleurs handicapés) et n° 80 (commission départementale des travailleurs handicapés comprenant un représentant des maires du département et un représentant des élus au conseil général) de M. Paul Souffrin - Art. 5 (p. 1465) : soutient l'amendement n° 81 de M. Paul Souffrin (possibilité pour le comité d'entreprise de contrôler de sa propre initiative dans l'entreprise l'application de la législation relative à l'emploi des personnes handicapées) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1468) : texte favorable aux employeurs - Abaissement du quota d'emplois réservés - Relèvement du seuil d'application et des modalités d'exonération de l'obligation d'emploi - Insuffisante solidarité nationale - Absence de contrôle réel prévu - Refus des amendements communistes favorables à une meilleure protection des droits des travailleurs handicapés et du respect de la stricte application d'obligation d'emploi - Rappelle le rejet de l'amendement n° 56 qui tendait à reconnaître la spécificité des standardistes aveugles - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Conclusions du rapport de M. Jean Puech, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 13, 86-87) de M. Guy Malé tendant à adapter aux exigences du développement du tourisme certaines dispositions du code des débits de boissons [n° 218 (86-87)]** - (3 juin 1987) - Discussion générale (p. 1471) : s'étonne de la discussion de dispositions permettant la multiplication des débits de boissons alcoolisées quelques jours après l'adoption par l'Assemblée nationale unanime d'un texte sanctionnant l'alcoolisme au volant - Approuve le refus de la commission de modifier l'article L. 23 du code des débits de boissons - Défavorable à la vente des boissons alcoolisées dans les établissements de restauration rapide - Texte autorisant la possession ou l'exploitation de plusieurs débits par un même propriétaire de licence - (p. 1472) : abstention du groupe communiste, sur cette proposition de loi - Après l'art. 2 (p. 1473) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Paul Robert (possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département d'autoriser le maintien ou l'installation de débits de boissons à consommer sur place dans les communes de moins de 2 000 habitants lorsque les nécessités touristiques le justifient).

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)]** - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Art. 1 (p. 1927) : soutient l'amendement n° 23 de Mme Marie-Claude Beaudou (prise en compte comme spoliation des pertes de traitement subies par les fonctionnaires français, assimilés et intégrés dans les cadres métropolitains) - Art. 4 (p. 1932) : soutient l'amendement n° 24 de Mme Marie-Claude Beaudou (abaissement du plafond d'indemnisation).

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2200) : acceptation par le Gouvernement de la baisse de la taxe de coresponsabilité sur les céréales - Lait, viande, céréales - (p. 2201) : importation par la France de produits de substitution aux céréales - Elargissement du Marché commun - Proposition par la Commission des Communautés européennes de Bruxelles de geler ou de baisser les prix communautaires - Rôle du Parlement européen - Conférence nationale d'aménagement rural - Fruits et légumes - Elargissement du Marché commun à la Grande-Bretagne et à l'Espagne - Marché unique européen à l'échéance de 1992 - Chômage en Europe - Stocks agricoles - Importations en provenance des Etats-Unis - Beurre - (p. 2202) : céréales - Viande bovine - ECU - Coût des stocks à la Communauté - Production ovine - Discipline budgétaire acceptée par la France par l'accord du 30 mai 1980 - Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Préférence communautaire - Equilibres successifs de la CEE - Acte unique européen - Déficit français en ovins, en fruits, en horticulture et en protéagineux - (p. 2203) : éthanol et amidon - Nécessité d'une agriculture moderne, familiale et jeune - Conditions pour développer une agriculture dynamique : imposer le respect de la France en Europe et dans le monde et s'opposer aux mesures prises par la CEE - Nécessité pour le Gouvernement de relever immédiatement les prix agricoles et de ramener les taux d'intérêt au taux de l'inflation.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (24 juin 1987) - **Art. 1 bis** (p. 2240) : soutient l'amendement n° 173 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à la cotisation d'assurance maladie des retraités du régime local d'Alsace-Moselle) - **Art. 4** (p. 2243) : soutient l'amendement n° 175 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif aux modalités de reconduction des conventions passées entre les caisses nationales d'assurance maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2887) : critique l'utilisation de tels projets destinés à faire passer des réformes très importantes sans se soumettre à la procédure requise pour l'élaboration normale d'un projet de loi - Existence de dispositions qui ne touchent que quelques dizaines de personnes et d'autres des milliers, voire des millions de travailleurs - Conditions d'examen de ce texte inacceptables - Remise en cause de l'exercice du droit constitutionnel à la grève - Retour à la règle inique du trentième indivisible et à la loi Barre sur le service fait - (p. 2888) : défavorable aux dispositions relatives aux études médicales qui renforcent l'élitisme, aux dispositions qui remettent en cause le statut de la fonction publique de l'Etat - Défavorable à la publicité politique à la télévision - Refuse l'institution d'un contrôle politique qui serait contraire à l'article 4 de la Constitution - Réintroduction par la commission mixte paritaire, CMP, de l'article 1^{er} A rejeté par le Sénat en première lecture - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet projet.

- **Rappels au règlement** - (30 juin 1987) (p. 2936) : organisation des travaux du Sénat - Incertitude quant à l'ordre du jour et à la durée de la session extraordinaire envisagée en juillet.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3136) : s'interroge sur le but de la modification du statut du Crédit agricole par le Gouvernement - Accroissement de l'endettement des paysans - Dégradation de l'excédent de la balance agro-alimentaire - Rachat de la Caisse nationale du Crédit agricole, CNCA, par les caisses régionales - Réalisation de l'Espace unique européen en 1992 - Désertification des campagnes rappelée par une enquête du journal « l'Est républicain » - Privatisation étatique proposée - Aggravation des pressions financières qui jouent contre l'emploi - Mission nationale de la CNCA et priorité au financement agricole - Crise agricole de la fin du XIX^e siècle et essor du mouvement coopératif et mutuel en agriculture - (p. 3137) : fausse mutualisation et vraie privatisation - Fer-

meture de nombreux guichets locaux dans les zones rurales - Obligation faite aux caisses régionales de racheter les fonds de la CNCA - Rappelle les propos de M. Nallet, ancien ministre de l'agriculture, sur la nécessité pour les pays industrialisés de réduire leur production agricole au nom d'une prétendue solidarité avec les pays du tiers-monde - Dénonce la stratégie financière des grands groupes de l'industrie agro-alimentaire qui augmente les déficits - Nécessité d'une agriculture moderne fondée sur un réseau dense d'exploitations familiales et sur l'installation des jeunes - CEE, premier importateur mondial de produits agricoles - France déficitaire dans de nombreuses productions : ovins, légumes, fruits, produits de l'horticulture et protéagineux - Rappelle que 800 millions de personnes souffrent de malnutrition - Propose la revalorisation de la dotation des jeunes pour favoriser les installations de nouveaux agriculteurs - Favorable au développement des filières régionales agro-alimentaires - Problème relatif à la recherche - Interrogation sur l'avenir des 30.000 communes rurales - (p. 3138) : risque d'un désengagement de la présence du Crédit agricole dans le milieu rural - Souscription d'un « contrat de l'espoir » par le conseil régional de Haute-Provence-Côte d'Azur - Contrat prévoyant que 75 % de la surface agricole de la région ne sera pas éligible aux prêts et subventions - Interrogation sur le maintien par le Gouvernement des prêts bonifiés au profit de tous les agriculteurs - Conséquences de l'approche de l'année 1992 - Estime que le Crédit agricole doit consacrer une part croissante de ses ressources au financement de la recherche dans l'agriculture et les biotechnologies - Souhaite une activité décentralisée du Crédit agricole - Financement du développement de l'agriculture et de la chaîne agro-alimentaire, mission nationale de la CNCA - (p. 3139) : développement de la coopération liée à la production : coopérative d'utilisation en commun du matériel agricole, CUMA - Maintien de la CNCA comme établissement public doté de structures permettant l'exercice d'un contrôle public et social - Défavorable à une tutelle du ministère des finances - Egalité des droits et des garanties en matière d'emploi pour l'ensemble des personnels - Souhaite le maintien de la CNCA au service des populations des campagnes - Privatisation et démantèlement de l'agriculture - Ensemble des grandes lignes de ce projet défavorable au monde agricole.

Suite de la discussion - (15 octobre 1987) - **Art. 1** (p. 3166) : favorable à la mutualisation - Fondateur et premier secrétaire de plusieurs organismes mutuels dont la caisse de crédit agricole mutuel - Défavorable au choix du statut de la société anonyme pour la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA - Possible amélioration du statut actuel - Crédit agricole sous tutelle gouvernementale - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à cet article - (p. 3174) : reprend l'amendement n° 73 de M. Yves Goussebaire-Dupin : distribution des prêts bonifiés par la société anonyme soumise au contrôle de la Cour des comptes ; devenu sans objet - (p. 3176) : sur l'amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (transformation de la CNCA en société anonyme après absorption du fonds de garantie), se déclare favorable, au nom du groupe communiste, au sous-amendement n° 77 de M. Josy Moinet - (p. 3177) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Art. 2** (p. 3178) : conditions d'affectation du produit de la cession - Souhaite que le Gouvernement prenne l'engagement de laisser les produits de la vente à la disposition du Crédit agricole mutuel - (p. 3183) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'amendement n° 80 de M. Josy Moinet (suppression de l'application au produit de la cession des dispositions de l'article 33 de la loi n° 86-824 du 11 juillet 1986 relatives au versement du produit de la cession des actions au compte d'affectation spéciale ouvert dans les écritures du Trésor) - **Art. 6** (p. 3190) : ses amendements n° 67 : répartition à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent ; rejeté ; et n° 68 : répartition pour les deux-tiers à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent ; devenu sans objet - **Art. 4** (suite) (p. 3194) : ses amendements, n° 65 : doublement du délai de paiement pour les caisses dont le bilan est inférieur à 10 milliards de francs ; et n° 66, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de l'offre

des actions qui ne seraient pas souscrites par certaines caisses ; devenus sans objet - Art. 7 (p. 3199) : son amendement n° 69 : représentation de chacune des organisations syndicales au sein du conseil d'administration ; devenu sans objet - (p. 3201) : son amendement n° 70 : suppression de la subordination de la nomination du directeur général à l'agrément des ministres chargés de l'économie et de l'agriculture ; devenu sans objet - Art. 8 (p. 3204) : son amendement n° 71 : maintien de la situation actuelle des salariés de la Caisse nationale dans la future convention collective ; rejeté - Art. 9 (p. 3206) : son amendement n° 72 : possibilité pour les personnels fonctionnaires de la CNCA de demeurer placés en position de détachement jusqu'à la fin de leur carrière ; devenu sans objet - Art. 13 (p. 3215) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 27 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, et n° 63 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au conseil d'administration des caisses régionales) - Art. 14 (p. 3216, 3217) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à cet article - Destruction complète de l'unité existante des caisses régionales et de leur organisme central - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3223) : véritable projet de privatisation et d'amointrissement du principe mutualiste - Cite quelques extraits du discours de M. Michel Rocard devant l'assemblée générale de la CNCA en juin 1983 - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme [n° 66 (87-88)]** - (13 novembre 1987) - Art. 1 (p. 3881) : son amendement n° 35, soutenu par Mme Marie-Claude Beauveau : suppression de cet article relatif à l'unification du marché à terme des marchandises et du marché à terme d'instruments financiers ; rejeté - Art. 2 (p. 3900) : son amendement n° 36, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article relatif au régime fiscal des opérations à terme de marchandises ; rejeté - Art. 3 (p. 3902) : son amendement n° 37, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article relatif aux règles applicables au démarchage sur le marché à terme ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Après l'art. 8** (p. 4041) : son amendement n° I-111, soutenu par M. Paul Souffrin : institution d'un prélèvement sur les plus-values résultant du changement d'affectation des terres agricoles pour toutes les mutations à titre onéreux ; rejeté - Nécessaire réforme de la fiscalité forestière - **Après l'art. 9** (p. 4043) : son amendement n° I-114, soutenu par M. Paul Souffrin : nouvelle détermination des règles d'imposition au forfait en agriculture ; rejeté - (p. 4048, 4049) : ses amendements, soutenus par M. Robert Vizet, n° I-112 : suppression de la TVA sur les produits de première nécessité ; et n° I-113 : création d'une taxe à l'importation des produits de l'imprimerie et de l'édition de manuels scolaires ; rejetés - **Art. 10** (p. 4060) : son amendement n° I-115, soutenu par M. Robert Vizet : réduction du taux de TVA sur les automobiles et les motocyclettes ; rejeté.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et services communs - II - Routes et sécurité routière - (20 novembre 1987) (p. 4219) : évolution défavorable des crédits des transports routiers - Volonté de transformer le réseau en zone de transit européen au bénéfice des multinationales - Sécurité routière - Opposition du groupe communiste aux liaisons à péage des zones urbaines - Vote du groupe communiste contre ce projet de budget.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) (p. 4231) : baisse accélérée des crédits de l'aménagement du territoire correspondant à une politique de désagrégation et de désertification des zones rurales et industrielles - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) (p. 4246, 4247) : aggravation de l'endette-

ment de la SNCF par la décision lui imposant le financement du TGV-Nord - Transports collectifs parisiens ; réduction des crédits et augmentation des tarifs de la RATP - Réduction des crédits pour les transports collectifs urbains et interurbains de province - Réduction du budget des voies navigables - Vote du groupe communiste contre ce projet de budget.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4547) : préparation du sommet de Copenhague : sacrifice des agriculteurs destiné à garantir des débouchés aux exportations agricoles des Etats-Unis - (p. 4548) : critiques figurant dans les rapports écrits des commissions saisies de ce projet de budget - Baisse du revenu agricole, aggravée par la politique agricole commune - Baisse globale des crédits de l'agriculture, compte tenu de l'augmentation de la subvention au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA, et du versement à la CEE - (p. 4549) : volonté de réduire le potentiel productif : crédits affectés aux cessations d'activité et à la reconversion ; diminution de la dotation aux jeunes agriculteurs, DJA ; baisse des crédits de l'industrie agro-alimentaire et atteinte au mouvement coopératif - Accord à Bruxelles sur un mécanisme de baisse des prix payés aux producteurs sanctionnant les gains moyens de productivité - Désengagement de l'Etat et réduction des dépenses de bonification des prêts - Offices d'orientation des productions - Propositions du groupe communiste : maîtrise nationale des orientations de l'agriculture et défense de sa place sur les marchés ; réforme structurelle ; relance de l'initiative mutualiste et coopérative ; formation - **Vote du groupe communiste contre l'adoption de ces crédits** - **Rappel au règlement** (p. 4545) : décès de M. Lucien Barbier, victime de brutalités policières lors d'une manifestation de syndicalistes à Amiens, le 6 novembre 1987.

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) (p. 4605) : diminution des crédits du commerce et de l'artisanat - Non respect des promesses et des engagements - Insuffisante couverture sociale des artisans et des petits commerçants - Absence d'harmonisation des régimes sociaux prévus par la loi d'orientation de 1973 - Amélioration nécessaire des conditions d'installation des artisans : abaissement des droits d'enregistrement et amélioration du niveau de qualification des hommes - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Imprimerie nationale - (3 décembre 1987) (p. 4912, 4913) : conséquences du plan social de l'Imprimerie nationale : suppressions d'emplois à l'établissement de Douai et à l'établissement de Paris ; augmentation de la moyenne d'âge ; problème de transmission du savoir-faire - Conséquences néfastes du système de polyvalence des personnels de production sur le fonctionnement de l'établissement - Secteur orientaliste - Insiste sur le rôle éditorial devant revenir à l'Imprimerie nationale pour l'impression des livres scolaires financée sur les crédits d'Etat - Menace que fait peser la politique suivie sur la mission de l'Imprimerie nationale et le patrimoine qu'elle représente - Vote du groupe communiste contre ces crédits.

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) (p. 4930, 4931) : importance du marché potentiel de constructions navales à conquérir par l'armement français - Demande la relance du chantier naval de La Ciotat et la reprise par la Construction navale du littoral ; estimations des crédits nécessaires - Demande le rétablissement des aides publiques - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4937) : son amendement n° II-80 inspiré par le souhait de la reprise des chantiers navals de La Ciotat ; rejeté.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux [n° 100 (87-88)]** - (8 décembre 1987) - **Art. 2** (p. 5137) : opposition du groupe communiste à l'adoption de cet article.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 107 (87-88)] - (8 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5141) : mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole constituant en fait une privatisation -

Souhaite que le produit de l'opération soit réservé à l'agriculture - Rappelle les problèmes de l'avenir de l'agriculture et du monde rural - Demande au Gouvernement le retrait du projet - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5150) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

MIROUDOT (Michel), sénateur de la Haute-Saône (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.
- Secrétaire de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).
- Membre du conseil d'administration de la société France Régions 3 (FR3).
- Membre titulaire du Conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.
- Est nommé membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (JO Lois et décrets du 17 novembre 1987).
- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 185 (86-87)] sur le développement du mécénat [n° 237 (86-87)] (20 mai 1987) - Patrimoine esthétique, archéologique et historique.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Culture et communication - Culture - Article 41 - [n° 94 (87-88) tome 1] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)]** - (26 mai 1987) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 1293) : mécénat d'entreprise - Incitation fiscale, tant pour les particuliers que pour les entreprises, à effectuer des dons ou à acquérir des œuvres d'art - Dépôt par la commission des affaires culturelles d'un amendement tendant à étendre la période durant laquelle l'entreprise peut disposer d'une œuvre d'art - Souhaite que le mécanisme de l'amortissement soit retenu pour le calcul de l'avantage fiscal accordé aux entreprises pour compenser la remise ultérieure de l'œuvre d'art aux collections publiques - (p. 1294) : cadre juridique dans lequel s'inscrit le mécénat - Distinction entre les fondations et les simples associations - Assouplissement des règles de création des fondations reconnues d'utilité publique ainsi que du régime des groupements d'intérêt public - Commission des affaires culturelles favorable à l'adoption de ce projet de loi - Après l'art. 7 (p. 1323) : son amendement n° 35 : conditions d'amortissement des œuvres d'art ; rejeté - Période durant laquelle l'entreprise pourra profiter de l'œuvre d'art acquise - Compétence de la commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national - Art. 4 (p. 1328) : son amendement n° 33 : période de détention d'une œuvre d'art par l'entreprise ; compétence du conseil artistique de la réunion des musées nationaux ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - Rapporteur pour avis - (27 mai 1987) - Art. 11 (p. 1353) : son amendement n° 36, soutenu par M. Maurice Schumann : possibilité pour les établissements

d'utilité publique d'accorder des dons aux associations déclarées ; retiré au profit de l'amendement n° 29 de la commission (possibilité pour les associations simplement déclarées de recevoir des dons manuels et pour les établissements d'utilité publique d'accorder des dons aux associations déclarées) - (p. 1354) : son amendement n° 37, soutenu par M. Maurice Schumann : possibilité pour les associations déclarées, qui ont pour but exclusif l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale, d'accepter les libéralités entre vifs ou testamentaires ; adopté - Art. 13 (p. 1355) : son amendement n° 38, soutenu par M. Maurice Schumann : interdiction pour tout groupement n'ayant pas le statut de fondation reconnue d'utilité publique d'utiliser dans son titre ou de faire figurer dans ses statuts, contrats, documents ou publicités, l'appellation de fondation ; adopté - Après l'art. 13 (p. 1357) : son amendement n° 39, soutenu par M. Maurice Schumann : création possible de fondations portant le nom d'une entreprise et dont la dotation résulte de versements effectués annuellement par celle-ci ; devenu sans objet - Art. 14 (p. 1360) : ses amendements, soutenus par M. Maurice Schumann, n° 40 : absence de limitation à la possibilité pour des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale d'être constitués entre deux ou plusieurs personnes morales de droit public ou de droit privé, comportant au moins une personne morale de droit public pour exercer ensemble ; retiré ; et n° 41 : extension de la possibilité de recourir aux groupements d'intérêt public dans le domaine de la jeunesse ; adopté - (p. 1361) : son amendement n° 42, soutenu par M. Maurice Schumann : application de certaines dispositions de la loi du 15 juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France aux groupements d'intérêt public ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)]** - (29 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3574) : satisfait de la reconnaissance des enseignements artistiques comme disciplines scolaires - Projet s'inscrivant dans un large programme de développement des enseignements artistiques, comprenant également des mesures réglementaires, administratives et financières - Réponse culturelle aux défis économiques et sociaux contemporains - Echanges artistiques internationaux ; rôle stratégique de la France - (p. 3575) : souhaite que le Gouvernement aille plus loin dans la diversité des disciplines artistiques enseignées et dans l'obligation de résultat - Développement du partenariat entre l'Etat et les collectivités locales - Rythme scolaire - Intégration des disciplines artistiques dans les épreuves du baccalauréat - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce projet - Art. 3 (p. 3592) : son amendement n° 39 : enseignements artistiques dans le second cycle du second degré sanctionnés lors du baccalauréat ; retiré - Art. 4 (p. 3597) : soutient l'amendement n° 4 de M. Pierre-Christian Taittinger (définition des enseignements supérieurs artistiques et de leurs missions) - Art. 5 (p. 3599) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de la commission (concours aux enseignements artistiques de personnes justifiant d'une compétence professionnelle dans les domaines de la création artistique, de l'histoire de l'art ou de la conservation du patrimoine) - Art. 13 (p. 3605, 3606) : soutient l'amendement n° 7 de M. Pierre-Christian Taittinger (évaluation, par le haut comité, des enseignements artistiques dispensés ; publication par le haut comité d'un rapport annuel rendant compte de ses travaux et de l'état des enseignements artistiques en France) - Intitulé (p. 3610) : soutient l'amendement n° 6 de M. Pierre-Christian Taittinger (« Projet de loi tendant à l'éveil, à la formation et à l'éducation artistique »).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Art. 2 (p. 3984) : son amendement n° I-167 : prorogation, du 31 décembre 1986 au 31 décembre 1991, de la réduction d'impôt accordée pour exécution de travaux destinés à économiser l'énergie dans l'habitat ; retiré.

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) (p. 4338) : augmentation des

crédits des affaires sociales et de l'emploi et confirmant la priorité du Gouvernement en faveur de l'emploi - Stabilisation du chômage ; objectif : enrayer durablement sa progression ; en ce sens, réformes d'adaptation de l'appareil de production, mesures d'insertion des jeunes et des adultes - Problème du travail non déclaré : nécessité de la répression ; caractère positif de la loi du 12 janvier 1987 accordant un statut légal à certaines activités, dont les associations intermédiaires, malgré certains problèmes de définition - Effet positif des exonérations en faveur de l'emploi d'aides familiaux à domicile ; nécessité d'étendre ces mesures - Votera le budget des affaires sociales et de l'emploi.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4375) : interroge le Gouvernement sur le retard pris dans l'adoption des décrets d'application du texte instituant la protection du titre de diététicien.

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4406, 4407) : rééquilibrage de l'action culturelle en faveur de la province après une concentration excessive des moyens sur la capitale - Conséquences de l'achèvement de certains grands travaux : musée d'Orsay, Institut du monde arabe, parc de La Villette ; et de l'état d'avancement de certains autres - Rappelle le coût onéreux de fonctionnement des services publics culturels et redoute le coût du fonctionnement futur des nouveaux établissements - Confirmation des priorités affichées l'an dernier comme les enseignements artistiques et le patrimoine monumental qui ont fait l'objet de deux lois judicieuses - Favorable à l'exonération des droits de succession pour les monuments historiques ouverts au public - Regrette le sort réservé au patrimoine du château de la Roche-Guyon - S'inquiète d'annulations de crédits en contradiction avec la loi de programme votée en faveur du patrimoine monumental - Problème de la recherche de nouveaux partenaires financiers - (p. 4408) : dénonce la dégradation du service offert au public par les grandes institutions culturelles : Bibliothèque nationale, théâtre national de l'Opéra de Paris, musée du Louvre - Difficile équilibre du budget du Centre Georges Pompidou - Au nom de la commission des affaires culturelles, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 58 (p. 5077) : se déclare favorable à l'amendement n° II-50 de M. Charles Descours (extension aux auxiliaires médicaux, inscrits au livre IV du code de la santé publique, de l'exonération éventuelle de la taxe professionnelle pendant les deux années qui suivent celle de leur établissement dans une commune de moins de 2 000 habitants) - Précise que cette mesure est limitée étant donné son application dans les seules communes de moins de deux mille habitants où certaines catégories d'auxiliaires médicaux sont peu représentées.

- **Question au Gouvernement : mesures en faveur de la famille** (17 décembre 1987) (p. 5599, 5600).

MISSOFFE (Hélène), sénateur du Val-d'Oise (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).
- Membre du Comité national des retraités et personnes âgées.
- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation,

le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

- Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 241 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 265 (86-87)] (9 juin 1987) - **Chômage**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 286 (86-87)] (17 juin 1987) - **Chômage**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 171 (JO Débats du 30 avril 1987) (p. 589) - Ministère : Industrie - **Développement de réseaux de prostitution par minitel** - (Retirée : mai 1987) - **Prostitution**.

n° 185 (JO Débats du 16 mai 1987) (p. 1049) - Ministère : Equipement - **Tracé du TGV Nord dans la traversée du Val-d'Oise** - (Réponse : JO Débats du 23 mai 1987) (p. 1253) - **Société nationale des chemins de fer français (SNCF)**.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : danger des « messageries roses » pour les enfants** (14 mai 1987) (p. 953).

- **Projet de loi sur le développement du mécénat** [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Art. 2 (p. 1313) : soutient l'amendement n° 76 de M. Jean Chérioux (déductibilité étendue à la défense du patrimoine et aux versements effectués aux établissements d'enseignement technique ou artisanal).

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés** [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - Art. 1 : Art. L. 323-1 du code du travail (p. 1418) : se déclare opposée aux amendements n° 56 de M. Paul Souffrin et n° 86 de M. Claude Huriet, relatifs à la réservation aux aveugles d'un quota d'emplois de standardistes - Art. L. 323-2 (p. 1422) : se déclare opposée à l'amendement n° 19 de M. André Méric (création d'un comité pour l'emploi des handicapés dans les secteurs public et para-public).

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée** [n° 241 (86-87)] - (15 juin 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1824) : allongement de la durée du chômage dans tous les pays de la Communauté économique européenne (CEE) - **Projet en faveur des huit cent quarante quatre mille chômeurs de plus d'un an** - (p. 1825) : manque de qualification, caractéristique générale des chômeurs de longue durée - Existence depuis 1970 de dispositions spécifiques en faveur de la lutte contre le chômage de longue durée : aide directe à

l'embauche ou action de formation professionnelle - Projet comportant des dispositions d'ordre législatif et réglementaire et un programme d'action, de formation et d'insertion professionnelle - Programme de même nature que le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes - Importance des formations en alternance - Création de contrats de travail de réinsertion en alternance - Création de stages de réinsertion en alternance - Bénéfice d'exonérations de charges sociales pour les entreprises qui embauchent des demandeurs d'emploi de longue durée - Extension des conventions de conversion aux salariés licenciés des entreprises en redressement ou en liquidation judiciaire - Suppression du délai de carence - Base légale pour les programmes d'insertion locale et décret du 3 avril 1987 - (p. 1826) : amélioration des conditions d'insertion professionnelle des chômeurs de longue durée et déplacement des délais de la reprise d'emploi pour les catégories de personnes qui ne bénéficieront pas de ces conditions - Importance de la charge financière pour la collectivité provoquée par l'adoption de nouveaux dispositifs de formation professionnelle - Problème du travail à temps partiel - Nécessité d'instaurer une nouvelle législation en faveur du travail à temps partiel - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption de ce texte, œuvre indispensable de solidarité sociale menée par le Gouvernement - Titre I (p. 1839) : son amendement n° 1 : remplacement du mot « graves » par le mot « particulières » dans le titre de l'intitulé ; adopté - Art. 1 (p. 1840) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 23 de M. Marc Bœuf (extension des dispositions de cet article aux chômeurs cumulant les situations de précarité les plus graves) - S'oppose à l'amendement n° 24 de M. Marc Bœuf (contrat de réinsertion en alternance pouvant être conclu pour une durée minimum de deux ans) - (p. 1841) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 8 (suppression du troisième alinéa de l'article L. 322-4-1 du code du travail relatif à l'organisation des stages de formation et d'insertion professionnelle dont les frais sont pris en charge par l'Etat) et n° 9 (suppression du dernier alinéa de l'article L. 322-4-1 du code du travail relatif à la mise en œuvre des programmes d'insertion locale) - (p. 1842) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Marc Bœuf (fixation par décret d'un quota minimal de stagiaires au bénéfice de ceux qui cumulent les handicaps sociaux) - Après l'art. 1 : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Marc Bœuf (soumission des conventions en faveur des chômeurs rencontrant des difficultés aux conditions relatives aux conventions de formation au titre du fonds national de l'emploi et aux conditions de consultation du comité d'entreprise ou à défaut des délégués du personnel) - Art. 2 : Art. L. 980-14 du code du travail (p. 1843) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 10 (suppression des stages de réinsertion en alternance) et n° 11 (application des dispositions de l'article L. 961-5 du code du travail pour le calcul de la rémunération des stagiaires) - (p. 1844) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Marc Bœuf (acquisition d'une qualification, adaptation à l'emploi, insertion sociale et professionnelle, objet des stages de réinsertion en alternance) - Après l'art. L. 980-14 (p. 1845) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Marc Bœuf (durée minimale du contrat de réinsertion en alternance des enseignements généraux professionnels et technologiques) - (p. 1846) : s'oppose aux amendements de M. Marc Bœuf n° 31 (possibilité pour les salariés titulaires des contrats mentionnés à l'article L. 980-14 de percevoir une rémunération fixée par décret dont le montant ne peut être inférieur au salaire minimum de croissance), n° 32 (application des dispositions du code du travail relatives notamment à la durée du travail) et n° 33 (interdiction d'application des dispositions relatives à la modulation des horaires de travail aux salariés titulaires d'un contrat de réinsertion) - (p. 1847) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Marc Bœuf (soumission au contrôle de l'Etat dans des conditions définies par décret des organismes de formation qui accueillent les titulaires d'un contrat de réinsertion) - Art. L. 980-15 (p. 1848) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Hector Viron (suppression du texte présenté pour cet article qui concerne le mode de financement des actions de formation et de réinsertion) - (p. 1849) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Marc Bœuf (impossibilité pour les entreprises ayant procédé à un licenciement économique dans les douze mois précédant la prise d'effet du contrat de réinsertion

de conclure des contrats de réinsertion en alternance sans autorisation administrative) - Après l'art. 2 (p. 1850) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Hector Viron (possible reprise des droits à indemnisation sur la base des périodes travaillées antérieurement pour les demandeurs d'emploi visés par les articles L. 322-4-1 et L. 980-4 du code du travail et majoration des cotisations patronales aux organismes chargés d'assurer le versement de revenu de remplacement aux personnes privées d'emploi) - Art. 3 (p. 1851) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Hector Viron (prise en compte des chômeurs concernés par les articles L. 980-2, L. 980-6 et L. 980-14, des effectifs des entreprises pour le calcul des seuils d'application de la législation sociale) - Art. 4 (p. 1852) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron n° 15 (exonérations des cotisations sociales pour l'embauche d'un chômeur de longue durée à l'issue d'une action de formation), n° 16 (exonérations possibles à condition qu'il s'agisse d'un emploi nouveau créé dans l'entreprise), n° 17 (suppression de l'exonération de cotisations sociales pour les employeurs qui mettent en œuvre des actions d'insertion et des stages en direction des chômeurs) et n° 18, de coordination, et au n° 38 de M. Marc Bœuf (durée du contrat devant être égale au moins à douze mois dans le cas d'un contrat de travail temporaire ou à durée déterminée) - Après l'art. 4 (p. 1853) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Marc Bœuf (absence d'application du bénéfice de l'exonération relative aux embauches visées à l'article 4 lorsque l'employeur a procédé à un licenciement économique à compter de la date de la promulgation de la présente loi) - Art. 4 bis (p. 1854) : son amendement n° 3 : mesures de protection en faveur des salariés de plus de 55 ans contre le licenciement économique ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 40 de M. Philippe Seguin, ministre - Après l'art. 4 bis (p. 1855) : son amendement n° 4 : application des dispositions de l'article 4 bis aux seuls salariés concernés par une procédure de licenciement économique engagée après la publication de la présente loi ; adopté - Art. 5 : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Hector Viron (maintien du service des allocations d'assurance pour le chômeur de plus de 55 ans qui opte pour la perception de l'allocation de solidarité) - Art. 6 A : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Hector Viron (participation financière de l'entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire à la convention de conversion : rétablissement de l'obligation de versement des cotisations sociales assises sur les salaires) - Art. 12 (p. 1856) : son amendement n° 5 : conditions d'imposition de l'aide que verse l'Etat aux demandeurs d'emplois créateurs d'entreprise ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 31 (p. 2313) : favorable à cet article rendant illégales les dispositions relatives au départ à la retraite en fonction d'une condition d'âge.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)]** - (26 juin 1987) - En remplacement de M. Charles Descours, rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 2629) : absence de rapporteur en raison de la désorganisation des travaux du Sénat - Projet destiné à combler une partie du déficit du régime général et d'éviter la mise en état de cessation de paiement de la sécurité sociale sans engager l'avenir - Intention du Gouvernement de sauvegarder le système de protection sociale - Existence d'un déficit structurel - Dégradation en provenance quasi-exclusive de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse - Déficit de 24 milliards de francs prévu en 1987 et de 40 milliards en 1988 - Nombreux artifices utilisés en 1985 pour masquer le déficit - Dégradation de l'emploi, évolution démographique et accroissement naturel des dépenses de santé, causes du déficit - Conséquences de l'abaissement de l'âge de la retraite - (p. 2630) : nécessité de dégager d'urgence des recettes nouvelles - Appel à l'ensemble des revenus et mesures temporaires - Plan d'urgence au titre de la solidarité nationale comportant cinq mesures dont l'instauration d'un prélèvement exceptionnel de 1 % sur les revenus mobiliers et fonciers - Relèvement temporaire du 1^{er} juillet 1987 au 30 juin 1988 des cotisations sociales au titre de la contribution des assurés sociaux - Impact limité de ces

mesures - Nécessité de trouver d'autres mesures structurelles - Convocation des états généraux, étape ultime d'une réforme souhaitée pour sauvegarder la sécurité sociale - Au nom de la commission des affaires sociales, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 286 (86-87)] - (27 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2720) :** satisfaite du ralliement, pour l'essentiel, de la CMP aux propositions du Sénat - Cumul des handicaps - Maintien du principe du versement d'une cotisation pour les employeurs qui licencient des salariés de plus de cinquante-cinq ans sans leur proposer une préretraite - Remboursement de l'employeur assurant le reclassement par contrat à durée déterminée - Incitation des employeurs à favoriser le reclassement de leurs salariés licenciés - Application des dispositions de l'article 4 ter aux salariés dont le licenciement économique a été notifié après la publication de la présente loi - Régime fiscal de l'aide de l'Etat versée aux demandeurs d'emplois créateurs d'entreprises.

- **Question au Gouvernement : emploi et formation (5 novembre 1987) (p. 3712).**

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal - Deuxième lecture [n° 41 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Art. 1 A (p. 3821) :** intervient sur l'amendement n° 1 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (rétablissement de cet article, voté en première lecture par le Sénat, et tendant à créer un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies) - Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, MILT - Insuffisante formation des médecins aux problèmes de drogue - Insuffisance de la recherche en matière de prévention - Demande le dépôt devant le Parlement d'un rapport annuel sur la drogue - **Art. 10 (p. 3828) :** se déclare opposée à l'amendement n° 3 de la commission (suppression de la disposition votée à l'Assemblée nationale insérant dans la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse un motif d'interdiction du fait de l'incitation à la discrimination ou à la haine raciale).

- **Conclusions du rapport de M. Roger Husson, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 52, 87-88) déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 78 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3869) :** extension aux conjoints de certains fonctionnaires civils et militaires décédés en service des dispositions de l'article L. 394 du code des pensions militaires d'invalidité applicables aux veuves de guerre - Nombreux décès de fonctionnaires : policiers, militaires, douaniers, pompiers lors de missions exécutées pour assurer l'ordre public ou la défense - (p. 3870) : opportunité de l'extension en faveur des jeunes veuves de la législation sur les emplois réservés - Souhaite l'extension des dispositions de cette proposition aux pompiers professionnels ainsi qu'aux pompiers bénévoles décédés en service - Favorable à la substitution du terme « conjoint » à celui de « veuve » et à la suppression du terme « féminins » accolé aux emplois réservés - Favorable au caractère permanent de cette législation.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3965, 3966) : projet de loi de finances marquant une politique de justice et de solidarité : allègement de l'impôt sur le revenu, concentré en 1988 sur les revenus moyens ; problème du financement de la sécurité sociale nécessitant des choix et des campagnes d'explications, ne doit pas faire oublier les progrès de la protection sociale - Alourdissement de la fiscalité locale, dû aux effets néfastes de la décentralisation, occultant partiellement les efforts du budget de 1988 - Orientation vers la solidarité de ce projet de budget : augmentation du budget des affaires sociales et de l'emploi, complémentarité

rité du traitement économique et social du chômage, conséquences en matière de relance de l'emploi des mesures prises en faveur des entreprises, nombreuses actions dans le domaine de l'emploi, arrêt de la perte d'emploi depuis 1986 - Mesures en faveur des retraités, actions en faveur des personnes handicapées, poursuite de la rénovation et de la transformation des hospices, poursuite du plan contre la pauvreté, augmentation des crédits de lutte contre la toxicomanie mais nécessité d'une parfaite coordination entre les différents ministères intervenants - Nécessité d'une mobilisation de tous pour assurer la réussite du budget.

- **Question au Gouvernement : lutte contre l'insécurité (17 décembre 1987) (p. 5607)**

MOINARD (Louis), sénateur de la Vendée (NI puis UC).

Devient sénateur le 28 février 1987, en remplacement de M. Louis Caiveau, décédé (JO-Lois et décrets du 3 mars 1987).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 3 avril 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3575) :** finalités humaines et sociales de l'enseignement artistique - Attire l'attention du Gouvernement sur l'effort continu et important consenti depuis plusieurs années par les collectivités locales pour développer les enseignements artistiques - Souhaite qu'elles soient associées à la nouvelle politique culturelle et artistique engagée - Développement de la coopération entre l'éducation nationale, les collectivités locales et les associations - Attribution aux enseignants des moyens matériels nécessaires aux nouveaux enseignements - Groupe de l'Union centriste favorable à l'adoption de ce projet.

- **Question au Gouvernement : fermeture de perceptions rurales (5 novembre 1987) (p. 3706, 3707).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4466) : adoption de la loi de programmation militaire à l'unanimité - Satisfait des nombreuses initiatives prises : accord avec la RFA sur la construction d'un^h hélicoptère de combat, manoeuvre commune « Moineau hardi », mise en place d'un conseil commun de défense - Renforcement des forces nucléaires françaises et des forces classiques - Maintien des orientations stratégiques sur lesquelles repose l'indépendance de la France - Renforcement chaque année du potentiel nucléaire français - (p. 4467) : interrogation sur l'avenir des armes nucléaires préstratégiques - Place de la bombe à neutrons - Acquisition de l'arme neutronique et problème de son extension à la guerre navale - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4578) : effort important du Gouvernement en faveur de l'enseignement agricole privé - Difficultés dramatiques de certains agriculteurs en raison de l'application des quotas laitiers ; demande l'encouragement des plans de cessation d'activité laitière - Rôle des associations agricoles participant à la formation et à l'animation en milieu rural - Examen des crédits - Etat B (p. 4581) : son amendement n° II-40 relatif au maintien des subventions des associations agricoles participant à la formation et à l'animation en milieu rural ; retiré.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4692, 4693) : enseignement privé restant encore moins bien doté que l'enseignement public - Insuffisance du rattrapage du forfait d'externat ; regrette l'impossibilité d'un effort plus important - Insuffisance de postes consécutive à la loi du 25 janvier 1985 ayant fait passer l'enseignement privé au crédit limitatif - Non respect de la

parité de traitement entre enseignants du secteur public et privé - Caractère appréciable des mesures nouvelles mais nécessité d'aller plus loin - Votera le projet de budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987)
- Après l'art. 59 ter (p. 5084) : son amendement n° II-48 : extension des dispositions de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 relative à la fonction publique territoriale aux communes touristiques non classées ; retiré.

MOINET (Josy), sénateur de la Charente-Maritime (GD) - Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
 - Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).
 - Secrétaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983) ; est nommé de nouveau secrétaire de cet Office (JO Lois et décrets du 10 octobre 1987).
 - Membre du conseil d'administration de la Caisse nationale des banques.
 - Membre titulaire de la commission plénière de la caisse nationale de crédit agricole.
 - Membre titulaire du comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).
 - Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 261 (86-87)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Turquie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 8 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 276 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un avenant à la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance réciproque en matière fiscale [n° 9 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 292 (86-87)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

(ensemble un protocole) [n° 10 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 293 (86-87)] autorisant la ratification d'une convention entre la République française et la République populaire de Bulgarie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 11 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Traités et conventions.**

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 190 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation du quatrième avenant modifiant la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée le 22 mai 1968, modifiée les 10 février 1971, 14 mai 1973 et 12 juin 1986 [n° 208 (87-88)] (22 décembre 1987) - **Traités et conventions.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Affaires étrangères - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 1] (16 novembre 1987).**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 199 (JO Débats du 23 juin 1987) (p. 2168) - Ministère : Economie - *Conséquences de la libre circulation des capitaux au sein de la CEE* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2639) - **Communauté économique européenne (CEE).**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 831) :** objectifs économiques de ce projet de loi - Nécessaire modernisation du marché financier en vue de l'échéance de 1992 - Création du plan d'épargne retraite - Orientation de l'épargne vers les entreprises risquant d'alimenter les marchés financiers et la spéculation - Interroge le Gouvernement sur les conséquences de la création du plan d'épargne retraite sur l'investissement des entreprises - Risque de diminution de l'épargne investie dans le logement - (p. 832) : souhaite un assouplissement de la fiscalité de sortie du plan d'épargne retraite - Mesures visant à banaliser le réseau des caisses d'épargne : extension du champ de compétences des caisses en direction des petites et moyennes entreprises ; fiscalisation des excédents - Régime fiscal des livrets A - Financement des collectivités locales - Rôle de l'Etat dans l'orientation et l'utilisation de l'épargne.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 1 (p. 862) : se déclare favorable à l'amendement n° 140 de M. Jean-Pierre Bayle (création des plans d'épargne en vue de la retraite) - **Art. 3 (p. 876 à 883) :** sur l'amendement n° 37 de M. Jean Cluzel, rapporteur (détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus values), son sous-amendement n° 103 ; adopté - Sur le même objet, ses amendements n° 102 et n° 105 ; retirés - **Art. 9 (p. 897) :** son amendement n° 107 : coordination des règles fiscales du plan d'épargne en vue de la retraite avec d'autres règles fiscales ; retiré - **Après l'art. 9 (p. 899) :** son amendement n° 106 : indexation des plafonds de primes pris en compte pour la déduction fiscale autorisée au titre de l'assurance vie ; retiré - (p. 902, 903) : son amendement n° 129 : aptitude des banques coopératives et mutualistes à l'émission de certificats d'investissement ; retiré - **Vœu exprimé de longue date par le mouvement mutualiste et coopératif.**

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1296) :** évolution du mécénat et de la vie associative en France - Avantages et risques de ce projet pour les entreprises et les associations - Contrats de parrainage - (p. 1297) : mécénat des entreprises à l'étranger - Souligne les aspects positifs de ce projet : champ d'application dépassant le seul domaine culturel ; incitation fiscale motivante en faveur des entreprises ; déve-

veloppement des fondations et notion d'utilité publique privilégiée - Risque de désengagement de l'Etat de ses responsabilités culturelles, envisagé dans un article de Jacques Rigaud, paru en 1985 - Effets négatifs de la procédure américaine de cofinancement Etat-entreprises de certains projets culturels - Financement des associations locales et des partis politiques - Après l'art. 2 (p. 1319) : son amendement n° 99, soutenu par M. Paul Girod : déductibilité étendue aux versements faits au profit de la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme ; retiré - Art. 3 (p. 1320) : son amendement n° 100 : conditions de réception par certains organismes reconnus d'utilité publique de dons pour le compte d'œuvres ou d'organismes ne bénéficiant pas de cette reconnaissance ; rejeté - Art. 4 (p. 1327) : sur l'amendement n° 22 de M. Lucien Neuwirth, rapporteur (nouvelles conditions de déductibilité accordées aux entreprises acquéreurs d'œuvres d'art), ses sous-amendements n° 101, n° 102 et n° 103 tendant à étendre aux collectivités territoriales le dispositif prévu pour les dons faits à l'Etat ; retirés.

Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Art. 6 (p. 1344) : son amendement n° 104 : remplacer le mot « manifestations » par le mot « actions » dans le second alinéa de cet article ; rejeté - (p. 1346) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Lucien Neuwirth, rapporteur (possibilité pour les entreprises industrielles et commerciales de déduire de leurs bénéfices les dépenses engagées dans le cadre de manifestations concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises) - Souhaite le développement du mécénat à l'étranger - Nécessaire modification du code général des impôts - Art. 10 (p. 1351) : son amendement n° 105 : substitution d'un abattement de 10 % sur la taxe sur les salaires avec un minimum de six mille francs pour les activités des associations qui ne sont pas assujetties à la TVA à la place d'un abattement de six mille francs ; retiré - Seconde délibération - Art. 10 (p. 1366) : s'oppose à l'amendement n° 6 du Gouvernement (suppression de la possibilité d'élévation à neuf mille francs du plafond du versement de la taxe sur les salaires effectué par les associations qui ne sont pas assujetties à la TVA pour les rémunérations payées à compter du 1^{er} janvier 1989) - Considère la taxe sur les salaires comme un archaïsme - Rapport Pébereau - Décision du Gouvernement de revenir sur un texte adopté voilà quelques heures - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1367, 1368) : étape importante dans l'évolution de la législation française sur le mécénat - Perspectives du grand espace européen - Perspectives nouvelles pour les entreprises et les associations - Améliorations apportées au texte du Gouvernement par le Sénat - Au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- Questions orales avec débat jointes : problèmes fiscaux et monétaires européens - (26 juin 1987) (p. 2639) : Acte unique européen et élimination d'ici à 1992 de l'ensemble des obstacles qui s'opposent à la libre circulation des capitaux au sein de la Communauté économique européenne, CEE - Importante conséquence pour les institutions financières du pays - Forte concurrence des sociétés américaines et japonaises en plus de la concurrence britannique et allemande - Interrogation sur les intentions gouvernementales en vue de permettre aux entreprises l'adaptation à la nouvelle donne institutionnelle née de l'Acte unique européen - Création d'un marché financier européen et libération totale des mouvements de capitaux - (p. 2640) : faiblesse des compagnies d'assurance françaises face à leurs rivales européennes - Importance des sociétés de courtage britanniques par rapport aux sociétés françaises - Sociétés américaines intéressées à l'Europe dans le domaine de l'assurance vie - Création de sociétés d'investissements par les Japonais dans les différents pays de la CEE - France, troisième exportateur mondial d'assurances mais importance de la pénétration des sociétés étrangères sur le marché français - Unification du marché et introduction de la liberté de prestations de services - Souligne la taille modeste des sociétés d'assurance françaises - Imperfections du droit français des assurances - Importance de la charge fiscale et parafiscale - Risque de distorsion de

concurrence très important - Importante disproportion entre les meilleures banques françaises et les deux premières banques mondiales - Conséquences de la création du marché unique dans le domaine de l'émission et de la souscription de titres - Rôle éminent de Londres sur l'ensemble des places européennes - Importante place prise par Luxembourg dans le domaine des euro-obligations - Importante capitalisation des bourses allemandes - (p. 2641) : monopole des agents de change, obstacle au développement des transactions - Souligne la technicité insuffisante des agents de change comparée aux géants londoniens - Aggravation de la concurrence étrangère avec la création d'un marché unique - Risque d'installation définitive d'opérateurs étrangers sur notre sol - Interrogation sur le projet de réforme de la Bourse et sur les projets déposés au Parlement dans les mois à venir.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 366 (86-87)]** - (9 juillet 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3023) : texte d'intérêt général - Souhaite que les administrations ne viennent pas entraver l'application de cette loi - Groupe de la gauche démocratique favorable aux conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)]** - (14 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3141) : premier grand débat au Parlement sur le Crédit agricole mutuel depuis le 5 août 1920 - Importance du rôle de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA, qui compte 4 millions et demi de sociétaires et 73.000 salariés, et occupe la première place dans le financement de l'agriculture - Existence de 3.000 caisses locales et 94 caisses régionales - Statut d'établissement public de la CNCA - Concurrence entre les établissements bancaires nationaux avivée en 1992 avec l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen - Poursuite du désengagement de l'Etat - Diminution des crédits affectés à la bonification des prêts réservés aux agriculteurs - Existence de prélèvements massifs sur les excédents de la CNCA - (p. 3142) : fixation du prix de la CNCA à quelque 8 milliards de francs que les caisses régionales vont devoir mobiliser soit par prélèvement sur leurs fonds propres, soit par appel à l'épargne publique - Quasi unanimité des caisses régionales favorable à la mutualisation - Nécessité d'accorder à la CNCA les moyens d'affronter demain les concurrents à armes égales - Propose plus de mutualisme, de liberté, de participation et de continuité - Propose une autre pondération pour la détermination du droit de vote de chaque caisse régionale - Mutualisation et privatisation en « circuit fermé » - Défavorable à la soumission de la nomination du directeur général à l'agrément conjoint des ministres des finances et de l'agriculture - (p. 3143) : importance du rôle des administrateurs des caisses locales et régionales - Extension à la totalité des personnels du groupe de la faculté d'acquiescer des actions de la CNCA - Souhaite que le sort des fonctionnaires de la CNCA soit réglé avant la mise en oeuvre du présent projet de loi - Maintien du rôle privilégié de la CNCA dans le domaine des prêts bonifiés et de la collecte des dépôts des notaires - Interrogation sur la compatibilité des attributions spécifiques à la CNCA au regard de la réglementation communautaire - Problème des prélèvements de l'Etat sur les excédents qui ont permis d'aider les agriculteurs en difficulté sans surcharger le budget national - Souhaite la liberté pour l'Etat d'affecter le produit de la cession au secteur agricole - Cite l'adoption à l'unanimité du texte portant création des caisses de crédit agricole il y a un siècle et notamment les interventions de MM. Méline et Jaurès lors des débats de la Chambre des députés du 27 octobre 1894 - (p. 3144) : CNCA fondée pour répondre au besoin de financement de l'agriculture - Nécessaire élargissement du sociétariat au-delà des limites agricoles - Interrogation sur l'intérêt de ce projet pour l'agriculture et sur la nécessité de modifier les structures actuelles.

Suite de la discussion - (15 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3168) : critique la mise en discussion commune de huit amendements fondamentalement différents - (p. 3170) : sur l'amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (transformation de la CNCA en société anonyme après absorption du fonds de garantie), son sous-amendement

n° 77 ; rejeté - (p. 3172) : son amendement n° 79 : confirmation de la fonction d'organe central des établissements du Crédit agricole pour la nouvelle Caisse nationale ; retiré - Art. 2 (p. 3181, 3182) : son amendement n° 80 : suppression de l'application au produit de la cession des dispositions de l'article 33 de la loi n° 86-824 du 11 juillet 1986 relatives au versement du produit de la cession des actions au compte d'affectation spéciale ouvert dans les écritures du Trésor ; rejeté - Art. 6 (p. 3191) : son amendement n° 82 : répartition pour la moitié à parts égales entre les caisses régionales des droits de vote attachés aux actions qu'elles détiennent ; retiré - (p. 3192) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (modalités de répartition des droits de vote entre les caisses régionales) - Art. 4 (suite) (p. 3196) : accepte l'amendement n° 103 du Gouvernement (mécanisme des cessions des actions) - Art. 7 (p. 3200) : son amendement n° 83 : représentation des agents de la CNCA au sein du conseil d'administration de la société ; devenu sans objet - (p. 3201) : son amendement n° 84 : suppression de la subordination de la nomination du directeur général à l'agrément des ministres chargés de l'économie et de l'agriculture ; devenu sans objet - Art. 9 (p. 3207) : souhaite la parution d'un décret, pris dans un délai de six mois, relatif à la situation des personnels fonctionnaires de la CNCA - Art. 14 (p. 3218) : obligation pour les caisses régionales de déposer leur excédent de dépôts auprès de la CNCA - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3224) : attachement du groupe de la gauche démocratique à l'agriculture - Vote favorable de la majorité du groupe sur ce texte qui donne au Crédit agricole les moyens de son développement futur - En raison des incertitudes et du caractère hybride de cette réforme, vote défavorable d'une minorité de sénateurs du groupe de la gauche démocratique - Se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Avant le titre I (p. 3325) : intervient sur l'amendement n° 138 de M. Henri Goetschy (dispositions du code des communes s'appliquant aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : possibilité pour un groupement de collectivités d'avoir en commun un ou plusieurs gardes champêtres compétents sur l'ensemble des territoires constituant ce groupement) - Problème de la dévolution des pouvoirs de police du maire - (p. 3327) : s'oppose à l'amendement n° 137 rectifié du même auteur (Titre additionnel : « Des compétences des gardes champêtres en Alsace-Moselle ») - Question sur l'existence de dispositions analogues dans les autres départements français - Avant l'art. 8 (p. 3355, 3356) : se déclare opposé à l'amendement n° 167 du Gouvernement (concours financiers des communes aux services publics, industriels et commerciaux) - Régies d'eau - Contrôle de gestion des chambres régionales des comptes.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3385) : s'abstient sur l'amendement n° 74 de M. Paul Girod, rapporteur (astreinte des magistrats de la chambre régionale des comptes au secret professionnel) - (p. 3388, 3389) : intervient sur l'amendement n° 113 rectifié de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (procédure du contrôle de gestion par la chambre régionale des comptes ; insertion dans le rapport public de la Cour des comptes d'un rapport d'activité des chambres régionales) - Avant l'art. 15 (p. 3395, 3396) : se déclare opposé à l'amendement n° 168 du Gouvernement (possibilité pour une commune de n'adhérer à un syndicat que pour une partie seulement des compétences exercées par celui-ci) - Conditions de réussite de la coopération intercommunale - Clé de répartition des charges financières entre les communes membres dans le système proposé - Mécanisme du retrait pour une commune d'une compétence ou de l'ensemble du syndicat - (p. 3397) : conséquence du retrait d'une commune d'une ou plusieurs compétences, sans modification du champ de compétence du syndicat - Art. 15 (p. 3419) : danger d'un assouplissement excessif des conditions de retrait d'un groupement intercommunal - (p. 3420, 3421) : son amendement n° 114 : exclusion des syndicats de distribution d'électricité du champ d'application de cet article ; adopté - Après l'art. 15 (p. 3436) : intervient sur les amendements n° 177 rectifié du Gouvernement (cotisations

aux centres de gestion ; fixation d'un taux maximum ; Titre nouveau : « De la fonction publique territoriale ») et n° 109 de M. Pierre Schiélé (fixation d'un taux maximum annuel) ; déplore le caractère improvisé du débat - Art. 19 (p. 3441) : soutient l'amendement n° 118 de M. Stéphane Bonduel (régime de la dotation supplémentaire destinée aux communes touristiques ou thermales : dispositif transitoire jusqu'en 1988) - (p. 3442) : intervient sur l'amendement n° 101 de M. André-Georges Voisin (dotation globale de fonctionnement, DGF, des communes touristiques ; relèvement du seuil démographique d'éligibilité ; mécanisme de garantie ; mécanisme de sortie) - Cas des communes possédant sur leur territoire des monuments historiques ouverts au public et classés.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Turquie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole)** [n° 261 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3624) : environnement économique de la Turquie - Dégradation, depuis 1980, des relations franco-turques - Négociations en vue d'une convention fiscale franco-turque engagées à la demande de la France - Convention conforme aux principes de la convention de l'OCDE - (p. 3625) : définition des notions de résidence et d'établissement stable - Commission des finances favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République gabonaise tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance réciproque en matière fiscale** [n° 276 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3625) : relations économiques et financières entre la France et le Gabon - Désengagement massif des financements privés en Afrique depuis 1982 - Rôle non négligeable du fonds d'aide et de coopération dans l'attribution des aides - Révision de nombreuses conventions fiscales en raison de l'évolution des relations entre la France et les pays d'Afrique francophone - (p. 3626) : régime des redevances - Notion de résidence - Encouragement des échanges culturels - Commission des finances favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole)** [n° 292 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3627) : faiblesse des relations financières et commerciales entre la France et le Bangladesh - Environnement économique et financier de cet Etat particulièrement pauvre - Objectifs et structures de cette convention fiscale - Dispositions spécifiques relatives à l'imposition des entreprises de navigation maritime internationale - Commission des finances favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention entre la République française et la République populaire de Bulgarie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu** [n° 293 (86-87)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3628) : environnement économique et financier de la Bulgarie - Dégradation des relations économiques franco-bulgares au cours de ces dernières années - Enseignement des français en Bulgarie - Régime d'imposition des dividendes, intérêts et redevances.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4831) : analyse des crédits du ministère des affaires étrangères ; crédits d'intervention et dépenses de fonctionnement - Dépenses de personnel et de matériel - Informatisation des consulats et des ambassades - Dépenses d'assistance et de solidarité en faveur des Français de l'étranger - Stagnation des crédits consacrés à l'amélioration des postes diplomatiques - (p. 4832) : en raison de la place de la France dans le

monde, de son passé et de son rayonnement culturel, demande au Gouvernement d'adopter une politique active de recrutement et d'avancement des personnels afin d'éviter la marginalisation du ministère des affaires étrangères - Rappelle les recommandations du rapport Viot - Contradiction entre une politique visant à valoriser la francophonie et une diminution des postes d'enseignant à l'étranger - Poursuite du plan d'informatisation des services diplomatiques - Nécessaire prise en compte des problèmes de personnel, tant quantitatifs que qualitatifs - Affaiblissement du ministère des affaires étrangères du fait de la création d'un ministère de la coopération et d'un secrétariat d'Etat à la francophonie - (p. 4833) : demande la suppression des visas pour les ressortissants des pays de l'Europe du nord - Financement de la construction et du fonctionnement de l'Institut du monde arabe - Nécessaire harmonisation des conditions de rémunération des enseignants français à l'étranger - Envisage de nouvelles actions économiques et culturelles de la France à l'étranger par l'intermédiaire du secteur privé, notamment des établissements bancaires - Mécénat - Financement des organisations internationales - Souhaite qu'au-delà des aspects purement financiers, soit mieux prise en compte la carrière des agents diplomatiques exerçant parfois dans certaines régions troublées du monde, dans un climat d'insécurité et de violence, exigeant de solides qualités humaines et personnelles.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 107 (87-88)] - (8 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5139) :** incertitudes quant aux garanties données par ce texte à la priorité du financement de l'agriculture - Interroge le Gouvernement sur les raisons du maintien d'un agrément du président directeur général par le ministère des finances, le Sénat ayant considéré la conclusion d'une convention entre l'Etat et la caisse nationale de crédit agricole, CNCA, comme une garantie suffisante d'une bonne gestion du monopole de la bonification - (p. 5140) : souhaite le retour au texte voté par le Sénat en première lecture sur ce point - Interroge le Gouvernement sur les raisons de la volonté d'inscrire dans la loi la part majoritaire confiée aux agriculteurs dans les conseils d'administration ; constitutionnalité douteuse de cette disposition constituant une protection illusoire - Demande au Gouvernement de préciser l'affectation devant être donnée au produit de la privatisation de la CNCA - Souhaite que le prix de cession de la CNCA ne conduise pas à un endettement excessif des caisses régionales - Texte ne soulevant pas l'enthousiasme dans les rangs du Parlement - Au nom de la gauche démocratique, se déclare opposé à l'adoption de ce texte - Art. 15 (p. 5150) : intervient sur cet article fixant les conditions d'entrée en vigueur de la loi.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 102 (87-88)] - (15 décembre 1987) Après l'art. 20 (p. 5473) :** modification prochaine des conditions d'intervention de l'Etat vis-à-vis des sociétés d'autoroutes - Craint que l'Etat revendique la majorité des sièges du conseil d'administration.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 5 (p. 5526) :** demande au Gouvernement s'il peut être envisagé d'obtenir une aide de l'Etat pour faciliter la réhabilitation des sites industriels naguère occupés par les chantiers navals - Art. 12 A (p. 5536) : se déclare favorable à l'amendement n° 53 de M. Maurice Blin, rapporteur général (taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie : fixation du taux maximum de cette taxe par décret en Conseil d'Etat) - (p. 5538) : conséquences pour la fiscalité locale du rejet de l'amendement de la commission des finances - S'abstiendra sur cet article - Avant l'art. 13 (p. 5548) : sur l'amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Masseret (produit de cession issu de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat), soutient le sous-amendement n° 55 de M. Stéphane Bonduel (affectation de tout ou partie du produit de cession issu de la mutualisation de la CNCA en faveur de l'agriculture et du monde rural) - Art. 21 bis (p. 5572) : son amendement n° 52 : application des nou-

velles mesures fiscales aux investissements réalisés pour l'exercice d'activités bancaires, financières ou d'assurances ; retiré.

- **Projet de loi autorisant l'approbation du quatrième avenant modifiant la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée le 22 mai 1968, modifiée les 10 février 1971, 14 mai 1973 et 12 juin 1986 [n° 190 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5969) :** définition d'un régime fiscal adapté aux activités des sociétés concessionnaires de la liaison fixe transmanche - Contexte financier et économique de cette opération - Difficultés liées au financement privé de l'ouvrage - Eurotunnel - Commission des finances favorable à l'adoption de ce projet.

MONORY (René), ministre de l'éducation nationale (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] (24 juin 1987) - Arts et spectacles.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Gérard Delfau :** gestion des personnels des lycées - Maîtres directeurs (9 avril 1987) (p. 117, 118).

- **Question au Gouvernement, de Mme Hélène Luc :** rentrée scolaire 1987 (9 avril 1987) (p. 127, 128).

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3560) :** responsabilité en matière d'éducation artistique assumée par de nombreux partenaires : éducation nationale, ministère de la culture, divers autres ministères, collectivités territoriales et associations - Egalité d'accès à la culture ; rôle de l'école dans l'éveil des enfants à la sensibilité artistique - Volonté d'ouverture de l'école sur l'environnement économique et culturel - Présente la politique du ministère de l'éducation nationale pour les enseignements artistiques - Succès de la Semaine des arts organisée pour la première fois en mai 1987 - Problème du déficit des heures d'enseignement artistique obligatoire - (p. 3561) : créations d'emplois pour l'éducation musicale et les arts plastiques - Meilleure intégration des enseignements artistiques dans la formation générale et professionnelle - Propose aux collectivités territoriales d'engager une politique contractuelle avec l'Etat - Nombreuses villes participant au financement des classes culturelles - Mesures budgétaires - Création de postes d'enseignant et de conseiller pédagogique - (p. 3562) : formation des enseignants - Développement des activités complémentaires - Crédits affectés à l'enseignement privé - Elargissement des disciplines artistiques - Rappel des dispositifs pédagogiques - Coopération entre les ministères de l'éducation nationale et de la culture ; cofinancement d'actions de soutien aux enseignements artistiques en milieu scolaire - Insiste sur certains projets particulièrement significatifs et symboliques de l'ouverture de l'école - Interventions des professionnels des arts dans les établissements scolaires ; fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions de ces interventions - Complémentarité des formations supérieures relevant respectivement du ministère de l'éducation nationale et de celui de la culture - Accès des titulaires de titres et diplômes d'enseignement artistique aux concours de recrutement de la fonction publique - (p. 3563) : large consensus national sur les enseignements artistiques à l'école - Projet devant permettre l'épanouissement individuel nécessaire pour affronter l'environnement économique et social international - (p. 3583) : programme ambitieux de recrutement de professeurs, en cours d'élaboration - Echec scolaire - Télévision scolaire - Ensei-

nement des disciplines d'éveil au-delà de l'école maternelle et de l'école élémentaire; utilisation des technologies modernes - (p. 3584): rôles respectifs des enseignants, des collectivités locales et des associations - Participation d'intervenants extérieurs: exemple de l'apprentissage du golf, de la natation et de la danse - Enseignement de l'histoire de l'art - Recherche de structures intercommunales pour les petites communes rurales - Insertion des disciplines artistiques dans les épreuves de certains baccalauréats - Réforme des rythmes scolaires confrontée à de nombreux intérêts contradictoires - Inégalités sociales d'accès à la culture - (p. 3585): histoire de l'art - Formation, recrutement et salaire des professeurs de disciplines artistiques - Projet primordial à la fois sur le plan politique et pour la formation des jeunes - **Chapitre I** (p. 3589): accepte l'amendement n° 9 de M. Marcel Lucotte, rapporteur (intitulé du chapitre: « Des enseignements artistiques dispensés dans les établissements d'enseignement scolaires et les établissements d'enseignement supérieur »). - Art. 2 (p. 3591): accepte l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif aux enseignements artistiques obligatoires dispensés dans les écoles et les collèges) et s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Pierre-Christian Taittinger (élargissement de la liste des disciplines artistiques obligatoires dispensées dans les écoles et les collèges) - Art. 3 (p. 3592, 3593): accepte l'amendement n° 3 de M. Pierre-Christian Taittinger (enseignements artistiques dispensés dans les établissements du second cycle du second degré), demande le retrait du n° 39 de M. Michel Miroudot (enseignements artistiques dans le second cycle du second degré sanctionnés lors du baccalauréat) et s'oppose aux amendements de M. Ivan Renar, n° 44 (enseignements artistiques dans le second cycle du second degré dispensés dans les écoles et classes technologiques ou professionnelles) et n° 45 (possibilité d'option artistique complémentaire) - Après l'art. 3: accepte l'amendement n° 12 de la commission (sanction des enseignements artistiques intégrés dans la formation scolaire) et, sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 46 de M. Ivan Renar et n° 30 de M. Paul Loridant - Art. 4 (p. 3598): sur la définition des enseignements supérieurs artistiques et de leurs missions, accepte l'amendement n° 13 de la commission et s'oppose au n° 4 de M. Pierre-Christian Taittinger - Art. 5 (p. 3601): accepte l'amendement n° 14 de la commission (concours aux enseignements artistiques de personnes justifiant d'une compétence professionnelle dans les domaines de la création artistique, de l'histoire de l'art ou de la conservation du patrimoine) - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 31 et n° 32 de M. Paul Loridant - S'oppose à l'amendement n° 47 de M. Ivan Renar (enseignements artistiques dispensés par le personnel de l'éducation nationale; recrutement des enseignants des disciplines artistiques; formation artistique des instituteurs; coopération avec des artistes professionnels).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4682): première préoccupation du Gouvernement, adaptation de l'éducation nationale aux contraintes de la société moderne - Budget de transition; augmentation importante des dépenses de fonctionnement - Un tiers des dépenses supplémentaires de l'Etat consacré à l'éducation nationale - Grandes qualités des personnels - (p. 4683): mesures structurelles prises pour pallier au manque de souplesse du ministère de l'éducation nationale: déconcentration des décisions relatives aux rentrées scolaires; mise en place des maîtres directeurs d'école; nouveau statut des chefs d'établissement du second degré; crédits supplémentaires dégagés pour la modernisation; développement du rôle des recteurs, des inspecteurs d'académie et des chefs d'établissement en matière d'information; mise en place au niveau national du système Edutel - Statistiques montrant une baisse considérable des besoins en travailleurs peu qualifiés d'ici à l'an 2000; évolution constitutive d'un double défi: celui de la formation initiale pour l'éducation nationale et celui de la formation continue pour les entreprises - (p. 4684): nécessité de faire face à des besoins accrus

dans les domaines de la qualification et des capacités d'accueil pour tous les jeunes devant rester plus longtemps à l'école - Création d'une direction de l'évaluation et de la prospective chargée de préparer un plan sur les besoins quantitatifs et qualitatifs de l'éducation nationale; souhaite voir ce plan transformé en une loi de programme - Solution de la plupart des difficultés actuelles passant par l'éducation - Augmentation supplémentaire du budget de fonctionnement due à une forte volonté politique - Moyens nouveaux donnés à l'éducation nationale pour préparer « l'adaptabilité » des hommes - Contenu du projet de budget: mise à niveau des rémunérations des instituteurs, effort qualitatif et quantitatif pour les emplois avec notamment la création d'emplois dans le secondaire; augmentation du nombre de postes ouverts au CAPES; élaboration avec les présidents d'université d'un véritable plan de recrutement - (p. 4685): postes mis au concours en augmentation mais insuffisance des candidatures - Décentralisation ayant transféré la capacité de construction des lycées aux régions; situation désastreuse du fait des carences du précédent gouvernement; effort exceptionnel fait par les régions accompagné par une dotation supplémentaire de l'Etat - Politique de parité en matière d'enseignement privé; revalorisation de la part décentralisée du forfait d'externat correspondant aux dépenses de matériel; rattrapage en trois ans des dépenses de personnel au forfait; création de postes; assouplissement des conditions de nomination des maîtres - (p. 4686): difficultés juridiques pour l'institution des maîtres directeurs dans l'enseignement privé; solution devant être trouvée dans le courant de l'année prochaine - Intérêts contradictoires en matière de vacances scolaires; mise en place d'une commission réunissant tous les intéressés; solution devant avoir pour base l'intérêt et la santé de l'enfant - Bon budget, dépassant très largement la moyenne nationale, amorçant des solutions - Education nationale devant devenir pour l'opinion publique la priorité - (p. 4707, 4708): aucune suppression de postes d'instituteurs prévue en 1988; absence de corrélation absolue entre le nombre d'instituteurs et l'échec scolaire; recherche de solutions pour les problèmes persistants dans quelques départements - Aucune suppression de personnel ATOS dans les établissements scolaires; quelques unes prévues au niveau des administrations centrales mais dans le cadre d'une réorganisation - Problème du renouvellement de l'équipement informatique à l'école - Elaboration en cours du plan pour l'éducation nationale; période préparatoire s'étant appuyée sur les travaux de M. Lesourme et ceux de la direction de la prospective et de l'évaluation; à l'issue des travaux, un document chiffré devra être remis au Parlement; plan devant être transformé en loi de programme - Souhaite un consensus avec l'opinion publique - (p. 4709): prise de conscience de la priorité constituée par l'éducation nationale; consensus ne portant pas sur le contenu mais sur la nécessité d'un plan et d'une loi de programme - Budget apportant la démonstration de la possibilité d'aller au-delà des mesures acquises; plan visant les mesures nouvelles; effort de ce budget ne pouvant vraisemblablement pas être renouvelé chaque année; mais possibilité de consacrer des sommes supplémentaires pour le rattrapage des carrières et les promotions des enseignants - Importance du problème des bourses - Nécessité de programmer les actions en faveur des instituteurs sous forme de contraintes dans une loi programme - Carrières des enseignants du second degré devant être développée et revalorisée - Seulement quelques départements ayant connu cette année des difficultés en matière de recrutement des instituteurs; favorable au maintien du report de la limite d'âge à quarante ans - Rapport devant être rendu par les inspections générales sur la rénovation des collèges - (p. 4710): n'est pas opposé à l'octroi de crédits supplémentaires pour la formation complémentaire - Inopportunité d'un rapport annuel sur l'enseignement technique et professionnel; nécessité de ne pas établir de distinction avec l'enseignement général - Création d'une commission présidée par le directeur général des finances au sujet du forfait d'externat; mise en place d'une commission devant étudier les difficultés s'opposant à la mise sur un pied d'égalité des maîtres directeurs du privé et du public - Favorable à l'extension de l'enseignement des langues vivantes; abaissement du seuil d'ouverture des classes; règlement des problèmes particuliers en Alsace; accord avec la RFA pour institutionnaliser

les rencontres avec la France ; nomination d'une personne chargée d'étudier les difficultés pouvant se poser à la fin de l'année 1992 - Bon budget ; bien meilleur que ceux votés par les précédents gouvernements - Statistiques laissant prévoir 1 400 000 étudiants dans dix ans et non deux millions comme affirmé par l'opposition ; par contre accroissement important des élèves dans les formations bac plus deux - (p. 4711) : problème important non seulement de professeurs mais de places pour les classes de seconde - Caractère trompeur des statistiques en matière d'illettrisme ; lutte contre ce phénomène nécessitant de placer des responsables, de procéder à une évaluation régulière et de mettre en place des structures de rattrapage - Se déclare personnellement contre le transfert aux départements de la charge des lycées ; nécessité de maintenir aux régions un bloc de compétences en matière de formation - Favorable au projet de l'école européenne de Strasbourg - Nécessité de dégager des sommes plus importantes dans les années à venir pour la formation continue - Augmentation assez sensible depuis 1984 de la scolarisation pré-élémentaire ; se déclare opposé à une préscolarisation obligatoire à deux ans mais favorable à une évolution pragmatique - (p. 4712) : négociations en cours avec le ministère de l'intérieur au sujet de l'article 23 - Décret concernant la déconcentration au niveau des chefs d'établissements actuellement en cours - Retards en matière de lecture et d'audiovisuel - Importance du problème du recrutement des professeurs ; nécessité de fixer aux universités un objectif précis et d'établir un programme - Regrette également la modestie de l'action pour l'enseignement à l'étranger - Mise à l'étude du problème de la réinsertion des enseignants de l'étranger - Projet de baccalauréat francophone en cours ; France devant payer tous les frais de mise en place de ce baccalauréat - Manque d'effectifs pour l'insertion des lycées français à l'étranger - Action en vue de raccourcir les circuits de corrections des cours d'enseignement à distance - Aucune suppression de postes d'éducation physique mais seulement des transferts dans les écoles normales - Examen des crédits - Etat B (p. 4716) : s'oppose à l'amendement n° II-54 de M. Gérard Delfau (réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés au centre national d'enseignement à distance, CNED) - (p. 4717) : s'oppose à l'amendement n° II-55 de M. Gérard Delfau (réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits attribués à l'ONISEP) - (p. 4718) : s'oppose aux amendements n° II-56 (réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés à l'INRP) et n° II-57 (réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés au centre national de documentation pédagogique, CNDP) de M. Gérard Delfau.

MONT (Claude), sénateur de la Loire (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères - [n° 96 (87-88) tome 1] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4833, 4834) : son intervention présentée par M. Paul Alduy.

MONTALEMBERT (Geoffroy de), sénateur de la Seine-Maritime (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président d'honneur de la commission des finances.

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) - - Membre du comité de contrôle du Fonds forestier national.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 19] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire - (14 avril 1987) (p. 179) : interrogation sur la présentation du rapport budgétaire sur l'aménagement du territoire - Intégration dans l'aménagement du territoire d'un ensemble d'actions qui relèvent de nombreux ministères - Interrogation sur la manière d'exercer le contrôle parlementaire et de vérifier l'ensemble des crédits dont disposera désormais l'aménagement du territoire.

- Rappel au règlement - (16 avril 1987) (p. 241) : haute tenue du débat de la veille sur la politique générale du Gouvernement et regret de son peu d'écho dans les médias.

- Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 18 (p. 1133) : rappelle la suppression de l'adjectif « boisés » lors de la discussion d'un amendement précédent relatif aux fonds boisés.

- Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - Art. 1 (p. 1658) : son amendement n° 108, soutenu par M. Henri Belcour : obtention d'une qualification professionnelle, but de l'apprentissage, sanctionnée par un des diplômes de l'enseignement technologique ; rejeté - Son amendement n° 109, soutenu par M. Henri Belcour : conclusion d'un contrat avec l'employeur pour assurer la formation pour partie dans une entreprise et pour partie dans un centre de formation d'apprentis ; retiré - Art. 2 (p. 1664) : son amendement n° 110, soutenu par M. Henri Belcour : prise en

compte pour la durée du contrat d'apprentissage du type de profession; du niveau de qualification préparé et du niveau préalable de l'apprenti; retiré - Son amendement n° 111, soutenu par M. Henri Belcour: suppression de la possibilité de mettre fin au contrat en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé; retiré.

Suite de la discussion - (11 juin 1987) Art. 5 (p. 1712): son amendement n° 114, soutenu par M. Jean Chérioux: maintien du caractère suspensif des recours contre les décisions de dénonciation d'une convention portant création d'un CFA; retiré - Art. 6 (p. 1717): son amendement n° 115, soutenu par M. Michel Rufin: réduction de la durée de formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis, CFA; retiré - Art. 8 (p. 1719): son amendement n° 116, soutenu par M. Michel Rufin: suppression des dispositions précisant que l'obligation de travail de l'apprenti est strictement limitée à ses objectifs de formation; retiré.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières [n° 263 (86-87)]** - (18 juin 1987) - Après l'art. 10 quinquies (p. 2055): son amendement n° 37: pour certains contribuables, substitution à la déclaration annuelle n° 2072 d'une déclaration dans le seul cas de modification dans l'affectation des immeubles; retiré.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - Discussion générale (p. 2128): suppression de la retenue forfaitaire dans le cas de grève dans le service public par la loi Le Pors du 19 octobre 1982; propos tenus au Sénat le 16 décembre 1982 par M. Louis Mexandeau, ministre des postes et télécommunications, sur les conséquences de cette disposition dans son département ministériel.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)]** - (23 juin 1987) (p. 2215): politique agricole commune, PAC - Insertion de l'agriculture française dans la PAC: modernité - Double caractère de l'agriculture française: agriculture exportatrice et agriculture en difficulté - Nécessité d'alléger les charges de la propriété et de l'exploitation - Impôt sur le revenu - Bourse des valeurs mobilières - Impôt sur les grandes fortunes, IGF - (p. 2216): souhaite un allègement des taxes fiscales foncières.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie:

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 9 (p. 4044): soutient l'amendement n° I-78 de M. Maurice Blin, rapporteur général (extension de la TVA à la gestion des baux ruraux).

Deuxième partie:

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4222, 4223): évolution des crédits - Diminution des moyens de fonctionnement et des moyens des services: diminution des effectifs; non reconduction des dépenses d'informatique - Régression des interventions publiques: politique de désengagement de l'Etat des associations de développement économique - Autorisations de programme: diminution des investissements directs de l'Etat concernant les missions interministérielles d'aménagement du territoire, le fonds d'aide à la décentralisation administrative, et les équipements scolaires en zone rurale - Maintien des crédits des missions interministérielles d'aménagement touristique et des primes à l'aménagement du territoire; groupement interministériel pour la restructuration des zones minières, GIRZOM; fonds d'intervention pour l'auto-développement en montagne, FIAM - Augmentation des crédits dits « crédits flottants » - Part de la délégation à l'aménagement du territoire, DATAR, dans la réalisation des contrats de plan Etat-région - (p. 4224): création de zones de défiscalisation, dites « zones d'entreprise »: choix sur des critères de taux de chômage et de gravité de ce dernier; zones de Dunkerque, Toulon-La-Seyne et Aubagne-La-Cio-

at - Orientations fixées pour les prochaines années par le Comité interministériel d'aménagement du territoire, CIAT; perspective européenne de 1992 - Importance des actions en zones rurales - Réflexion sur la situation de la France appartenant à la fois à l'Europe du Nord et à la zone méditerranéenne - Propose l'adoption de ces crédits.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4570, 4571): augmentation souhaitable des ressources des maisons familiales rurales - Se déclare satisfait de la prise en compte, dans ce projet de loi de finances, de l'agriculture comme puissance économique à part entière - Unité du foncier et de l'agriculture: application de la TVA sur les baux ruraux - Compensation par l'Etat des exonérations de taxes foncières sur les propriétés non bâties pour les reboisements - Augmentation des ressources du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDEA.

MOREAU (Paul), sénateur de la Réunion (NI puis RPR).

Devient sénateur le 3 février 1987, en remplacement de M. Paul Bénard, décédé (JO Lois et décrets du 5 février 1987).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (JO Lois et décrets du 3 avril 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie:

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) - Examen des crédits - Etat B (p. 4646): constate que l'action énergique du Gouvernement en faveur des départements d'outre-mer, DOM, a permis la relance du bâtiment et la réduction du chômage à la Réunion - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

MOREIGNE (Michel), sénateur de la Creuse (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales; en démissionne (JO Lois et décrets du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (JO Lois et décrets du 9 avril 1987).

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

QUESTIONS

Questions orales sans débat:

n° 205 (JO Débats du 4 juin 1987) (p. 1502) - Ministère: Equipement - Raccordement de la ville d'Aubusson (Creuse) au réseau national de gaz naturel - (Retirée: octobre 1987) - Gaz.

Questions orales avec débat :

n° 107 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Affaires sociales - *Couverture sociale des bénéficiaires de l'assurance-veuvage - Veuves.*

n° 108 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Agriculture - *Politique communautaire en matière d'élevage - (Retirée : octobre 1987) - Elevage.*

n° 136 (JO Débats du 29 avril 1987) (p. 537) - Ministère : Agriculture - *Etude relative au gel de terres agricoles dans le Limousin - (Retirée : octobre 1987) - Calamités agricoles.*

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : situation des veuves - (5 mai 1987) (p. 683) :** portée limitée de l'assurance veuvage instituée pour aider temporairement les veuves de moins de 55 ans - Amélioration souhaitée de la couverture sociale des bénéficiaires de cette assurance veuvage en matière d'assurance maladie - (p. 684) : obligation pour la veuve qui ne relève d'aucun régime de sécurité sociale d'adhérer à un régime d'assurance personnel - Souhaite l'exonération du paiement des cotisations d'assurance maladie pour les allocataires de l'assurance veuvage et prise en charge de leurs cotisations par le Fonds national d'assurance veuvage - Souhaite un effort de relèvement des allocations de veuvage et l'assouplissement des conditions de leur attribution - Importance du problème de la couverture d'assurance maladie pour les veuves qui disposent de revenus modestes.

- **Question au Gouvernement : situation de la société Philips Eclairage à Aubusson, dans la Creuse (11 juin 1987) (p. 1702, 1703).**

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2220) :** élevage - Massif central - Marché de la viande - Programme « vaches allaitantes » du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA - Zones rurales - Rôle de la DATAR - Echéance des négociations au General agreement on tariffs and trade, GATT - Mise en oeuvre de l'Acte unique européen - Chute du prix des terres agricoles - Avenir des jeunes agriculteurs - (p. 2221) : difficultés pour de nombreux éleveurs d'acquitter leurs cotisations sociales - Conséquences des perspectives offertes par la Commission des Communautés européennes de Bruxelles : baisse du revenu des producteurs de viande bovine.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et services communs - II - Routes et sécurité routière - (20 novembre 1987) (p. 4220, 4221) : liaison Centre-Europe-Atlantique ; demande la mise à deux fois deux voies de la RN 145 ; demande la desserte de Guéret par la future autoroute A20 - Satisfait de la prise en charge par l'Etat du déficit de la liaison aérienne Montluçon-Orly - Plan routier du Massif Central : demande le reclassement en route nationale du tronçon Limoges-Clermont-Ferrand ; intérêt de cette disposition pour la ville d'Aubusson affectée par la fermeture de l'unité de production locale de Philips.

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4422) : problème de la tapisserie d'Aubusson - Participation des collectivités locales à l'effort général de promotion de la tapisserie - Importance de la commande publique - Rappelle la fermeture de la filiale de Philips à Aubusson et la suppression de nombreux emplois - Interrogation sur une possible déconcentration du mobilier national à Aubusson.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (26 novembre 1987) (p. 4589, 4590) : évolution des dépenses ; contraintes démographiques ; diminution du nombre des actifs et augmentation du nombre des retraités - Cotisations professionnelles : compensation de la diminution des taxes de solidarité parafiscales - Harmonisation fiscale avec le régime général - Problème du maintien des droits sociaux des agriculteurs en difficulté ; demande la reconduction de la procédure mise en oeuvre à la suite de la conférence annuelle

agricole sous forme de prêt d'honneur - Critique le prélèvement sur un fonds de roulement - Départements les plus défavorisés ; personnes âgées en milieu rural - Plan de rationalisation des dépenses d'assurance maladie - Limites des fonds sociaux des caisses de mutualité sociale agricole.

MOSSION (Jacques), sénateur de la Somme (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre de la commission centrale de classement des débits de tabac.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets du 18 novembre 1987).

- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert [n° 286 (85-86)] (9 janvier 1986) - Prix et concurrence.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la création de zones d'entreprises dans le département de la Somme [n° 357 (86-87)] (7 juillet 1987) - Emploi.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 2] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] - (15 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3167) :** unanimité des caisses régionales favorable à l'adaptation des structures de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA - Maintien d'une priorité au financement de l'agriculture - Désengagement de l'Etat - Disparition du fonds commun de garantie et de financement de l'agriculture - (p. 3170) : son amendement n° 30 : absence d'absorption du fonds commun de garantie par la nouvelle Caisse nationale ; retiré.

- **Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert - Deuxième lecture [n° 367 (86-87)] - (22 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3408, 3409) :** effet pernicieux de la loi du 30 décembre 1985 avec pour conséquence la pratique illicite de la profession de géomètre-expert - Rappelle l'adoption de sa proposition de loi au Sénat, en première lecture, le 29 avril 1986 - Mission des géomètres-experts ; formation ; comparaison avec l'Italie ; déontologie ; confidentialité - (p. 3410) : garantie pour le consommateur de l'inscription à un ordre professionnel - Art. 2 (p. 3415) : sur l'amendement n° 6 de M. Jean Colin, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions permettant aux experts fonciers et forestiers de demander leur inscription à l'ordre des géomètres-experts), soutient le sous-amendement n° 15 de M. Auguste Chupin - Art. 3 (p. 3416) : sur l'amendement de coordination n° 7 de la

commission, soutient le sous-amendement n° 16 de M. Auguste Chupin - Art. 4 (p. 3417) : soutient les amendements n° 17 et n° 18 de M. Auguste Chupin (désignation par le ministre de l'urbanisme du président de la commission chargée d'examiner les demandes d'inscription au tableau de l'ordre).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Avant l'art. 7 (p. 4027) : se déclare favorable à l'amendement n° I-5 de M. Jean Colin (relèvement du plafond de la déduction fiscale accordée aux agriculteurs pour investissement) - Après l'art. 7 (p. 4034) : soutient l'amendement n° I-18 de M. Michel Souplet (relèvement du plafond des revenus nets du foyer fiscal permettant d'imputer un déficit agricole).

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4334) : progression globale des crédits de la section commune ; part importante des dépenses de personnel ; poursuite du plan de modernisation du ministère ; effort dans le domaine des études et recherches - Importance des crédits de la section emploi - Progression globale des crédits de l'emploi et de la formation professionnelle : arrêt du recul de l'emploi, stabilisation récente du chômage ; amélioration de la situation des hommes de moins de vingt-cinq ans ; poursuite de l'augmentation du chômage des hommes de vingt-cinq à quarante neuf ans et aggravation de la situation des femmes - Nécessité absolue de poursuivre les efforts - Stabilité des crédits consacrés à la reconversion - Progression des crédits consacrés à l'assistance et à la solidarité - Demande au Gouvernement une évaluation du devenir des stagiaires bénéficiant des nouveaux dispositifs sur la période 1986-1987 et des résultats des mesures proposées aux chômeurs de longue durée - Augmentation de la dotation déconcentrée pour la promotion de l'emploi : nécessité d'une information approfondie des élus locaux sur les modalités de leur contribution - (p. 4335) : attend de connaître les effets de la réforme entreprise dans le domaine des garanties de ressources - Invite le Sénat à adopter ce projet de budget.

MOULIN (Arthur), sénateur du Nord (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier certaines dispositions de la loi n° 82-621 du 21 juillet 1982, et complétant les codes de procédure pénale et de justice militaire [n° 361 (86-87)] (7 juillet 1987) - Justice.

MOULY (Georges), sénateur de la Corrèze (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à adapter aux exigences du développement du tourisme certaines dispositions du code des débits de boissons [n° 13 (86-87)] (16 octobre 1987) - Tourisme.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : désenclavement routier du Limousin (14 mai 1987) (p. 949).**

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - Discussion générale (p. 1404, 1405) :** rappelle ses propositions de loi relatives à l'insertion professionnelle du travailleur handicapé - Texte en projet : accord sur l'unification des législations, des obligations d'emploi et sur la définition plus restrictive des bénéficiaires - Intérêt et danger des alternatives à l'embauche directe : contrats de sous-traitance avec le secteur protégé ; centres d'aide par le travail, CAT - Equipes de préparation et de suite du reclassement, EPSR - Fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés : affectation des pénalités de non application de la loi ; demande une gestion décentralisée - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Art. 6 (p. 2247) :** son amendement n° 162, soutenu par M. Jacques Moutet : exonération totale ou partielle de la part patronale des cotisations d'assurance sociale, d'accidents du travail, d'allocations familiales afférentes à l'emploi d'une aide à domicile ; rejeté.

- **Question au Gouvernement : mesures en faveur des plus démunis (8 octobre 1987) (p. 3078).**

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3288, 3289) :** conférence nationale sur l'aménagement rural à Besançon - Insuffisance des crédits de la dotation globale d'équipement, DGE ; satisfaction de la modification de la clé de répartition à l'avantage des petites collectivités, sous réserve du renforcement de la sélectivité en faveur des départements les plus défavorisés ; rôle des départements en matière d'aménagement rural - Interventions économiques des collectivités locales - Coopération intercommunale : dispositif de sortie - Article 14 relatif au contrôle financier des communes - Ressources des communes à vocation touristique - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 13 (p. 4063) : son amendement n° I-29 : aménagement de la TVA applicable à certaines catégories d'hôtels ; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-81 de M. Maurice Blin, rapporteur général.

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) (p. 4231, 4232) : regrette la diminution préjudiciable aux régions de la prime d'aménagement du territoire - Atomisation des crédits distribués par le fonds d'intervention pour l'autodéveloppement en montagne, FIAM, en raison de leur faible montant - Satisfaction des engagements pris visant au désenclavement routier du Limousin (p. 4232) : problème de la liaison ferroviaire Brives-Limoges-Toulouse - Développement des zones rurales : aggravation de l'écart entre régions riches et régions pauvres faute de solidarité par une péréquation dans le cadre des contrats de plan ; importance du tourisme comme facteur de développement ; désertification du milieu rural et maintien des services publics - Votera ce budget.

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4267) : importance du nombre d'emplois concernés par le tourisme - Diminution du solde excédentaire de la balance du tourisme et régression de la France dans ce domaine.

Baisse du tourisme franco-français - Crédits supplémentaires en faveur de la Maison de la France - Importance économique du tourisme et rôle des collectivités locales - (p. 4268) : coopération des divers acteurs du tourisme au sein de la Maison de la France - Souhaite la création d'un véritable ministère du tourisme - Insuffisante qualité de l'accueil - Préparation et élaboration des contrats de Plan Etat-Région - Tourisme possible atout de l'économie de demain - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) (p. 5201, 5202) : bilan positif du Gouvernement dans des conditions difficiles - Progression de la lutte contre le chômage - Libération des otages détenus au Liban - Difficultés de la bourse et prétexte à remise en cause du principe des privatisations - Nécessité de poursuivre la concertation internationale et d'avoir la confiance d'une majorité - Réunion des états généraux de la sécurité sociale - Mesures de lutte contre la pauvreté et la précarité - Problème de l'aménagement du territoire et des futurs contrats de plan Etat-régions - Rappelle les excellentes idées émises à la réunion de Versailles : reconstitution du conseil supérieur de l'aménagement rural - Mesures fiscales en faveur des PME en zone rurale, réforme de la fiscalité des collectivités locales - Rappelle le SOS lancé par l'association nationale des élus de la montagne - Problème de l'aide que le tourisme peut apporter à l'agriculture - Importance des mesures décidées par le Gouvernement en matière de schéma autoroutier pour l'aménagement du territoire - (p. 5203) : se déclare favorable au vote de la confiance.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Après l'art. 25 (p. 5574) : son amendement n° 13, soutenu par M. Stéphane Bonduel : relèvement du plafond fiscal au-dessous duquel les contributions des employeurs à l'acquisition par leurs salariés des chèques vacances sont assorties d'avantages fiscaux ; adopté.

MOUTET (Jacques), sénateur des Pyrénées-Atlantiques (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Seconde délibération - Art. 4 : Art. 12 ter de la loi du 26 janvier 1984 (p. 533) : au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'amendement n° 1 du Gouvernement (taux de la cotisation versée au CNFPT par les collectivités territoriales voté par le conseil d'administration, dans la limite d'un taux maximum déterminé par la loi ; taux maximum fixé à 1 % à partir de 1987).

- **Question au Gouvernement : situation du personnel de direction des hôpitaux** (14 mai 1987) (p. 948).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Art. 6 (p. 2247) : soutient l'amendement n° 162 de M. Georges Mouly (exonération totale ou partielle de la part patronale des cotisations d'assurance sociale, d'accidents du travail, d'allocations familiales afférentes à l'emploi d'une aide à domicile).

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Avant l'art. 8 (p. 3356) : se déclare favorable à l'amendement n° 167 du Gouvernement (concours financiers des communes aux services publics, industriels et commerciaux).

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Avant l'art. 15 (p. 3395) : se déclare favorable à l'amendement n° 168 du Gouvernement (possibilité pour une commune de n'adhérer à un syndicat que pour une partie seulement des compétences exercées par celui-ci).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Art. 2 (p. 3984) : son amendement n° I-67 : rétablissement de la réduction d'impôt pour exécution de travaux destinés à améliorer l'isolation thermique dans l'habitat ; retiré - (p. 3985) : son amendement n° I-56 : suppression de la minoration d'impôt envisagée pour les hauts revenus permettant de financer des mesures nouvelles en faveur des familles ; rejeté - Après l'art. 4 (p. 3991) : soutient l'amendement n° I-57 de M. Raymond Soucaret (bénéfice des aides personnelles au logement étendu aux préretraités ne pouvant plus bénéficier d'un logement de fonction) - Avant l'art. 5 (p. 3997) : son amendement n° I-58 : réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 42 à 36 % ; application de cette réduction uniquement aux bénéfices réinvestis ; rejeté - (p. 3998) : soutient l'amendement n° I-59 de M. Henri Collard (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile) - (p. 4000) : son amendement n° I-60 : réduction du plafonnement des cotisations des entreprises au titre de la taxe professionnelle, de 5 à 3,5 % de la valeur ajoutée produite par l'entreprise ; retiré - (p. 4002) : réforme urgente de la fiscalité locale.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Art. 23 (p. 4118) : demande au Gouvernement de diminuer le taux du prélèvement exceptionnel sur les entreprises pétrolières, reconduit pour un an - Proposition en conformité avec la politique gouvernementale de réduction des charges des entreprises - Art. 28 (p. 4130) : son amendement n° I-68 : suppression de cet article tendant à supprimer l'affectation du produit de la taxe additionnelle au droit de bail à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH ; retiré.

Deuxième partie :

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) (p. 4922) : rôle de la pression fiscale et sociale exercée sur l'entreprise dans le déclin de l'industrie française ; perte de compétitivité ; accroissement de l'augmentation de la pénétration étrangère en France : exemple de l'industrie automobile - Approuve les dispositions prises par l'actuel Gouvernement dont la suppression de la taxe sur certains frais généraux - Demande que la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés soit réservée aux bénéficiaires non distribués afin de privilégier l'investissement sans effort budgétaire supplémentaire - Accord sur la réduction des crédits d'interventions publiques - (p. 4923) : demande la fiscalisation des cotisations d'allocations familiales et la suppression de la taxe professionnelle - Groupe de travail Menté sur les amortissements - Votera ce projet de budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 12 A (p. 5537) : se déclare favorable à l'amendement n° 53 de M. Maurice Blin, rapporteur général (taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie : fixation du taux maximum de cette taxe par décret en Conseil d'Etat).

N

NATALI (Jean), sénateur de l'Oise (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

NEUWIRTH (Lucien), sénateur de la Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre du conseil d'administration de l'établissement public Autoroutes de France.

- Est nommé membre de la commission de la télématique (JO Lois et décrets du 10 avril 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 185 (86-87)], sur le développement du mécénat [n° 231 (86-87)] (20 mai 1987) - Patrimoine esthétique, archéologique et historique.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat [n° 366 (86-87)] (8 juillet 1987) - Patrimoine esthétique, archéologique et historique.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Comptes spéciaux du trésor - Articles 39, 40, 42 à 47, 47 bis et 66 bis - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 46] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 196 (JO Débats du 17 juin 1987) (p. 1913) - Ministère : Economie - *Conséquences de l'harmonisation de la fiscalité indirecte dans la CEE pour l'économie française* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2637) - Communauté économique européenne (CEE).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire** - (14 avril 1987) (p. 178) : se félicite de la dernière décision du comité interministériel de l'aménagement du territoire, CIAT, relative à la création d'une grande transversale Genève-Bordeaux par Lyon-Nord et Clermont qui doit désenclaver la région roannaise - Souhaite une suppression prochaine du bouchon de Saint-Chamond - Nécessité de prendre en compte les déséquilibres structurels dus aux grandes mutations économiques et de prendre en charge les zones de conversion - Aménagement du territoire imposé par la solidarité nationale et la perspective du grand marché européen.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat** [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1291) : opportunité économique, culturelle et sociale de ce projet - (p. 1292) : mesures fiscales proposées - Coût de ce projet - Initiatives de la commission des finances orientées autour de trois idées : participation des entreprises à la circulation des œuvres des collections publiques ; encouragement des entreprises à acquérir des œuvres d'artistes vivants ; statut et développement des fondations d'entreprises - Exemple des fondations d'entreprises étrangères - Elargissement du mécénat à deux dimensions : mécénat de proximité intégrant les collectivités locales et leurs établissements publics ; mécénat international - Elaboration d'un code de déontologie pour rassurer les Français sur la finalité de leurs dons - (p. 1293) : préparation de l'Europe des associations sous l'impulsion du Parlement européen - Commission des finances favorable à l'adoption de ce projet de loi - Art. 1 (p. 1309) : son amendement n° 11 : abaissement du seuil de déclenchement du mécanisme de fidélisation ; retiré - S'oppose à l'amendement n° 79 de M. Jean-Pierre Masseret (relèvement de l'avantage fiscal minimal accordé aux contribuables effectuant des dons aux associations d'intérêt général ; abaissement du seuil de déclenchement du mécanisme de fidélisation) - (p. 1310) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Jean Cauchon (relèvement de l'avantage fiscal minimal accordé aux contribuables effectuant des dons aux associations d'intérêt général ; relèvement du seuil de déclenchement du mécanisme de fidélisation) - Art. 2 (p. 1312 à 1317) : ses amendements rédactionnels n° 12 et n° 16 ; adoptés - Ses amendements n° 13 : dimension internationale du mécénat ; et n° 15 : possibilité de report sur les résultats de cinq exercices ; adoptés ; n° 14 : possibilité de report sur l'exercice suivant en cas d'exercice déficitaire ; retiré ; et n° 17 : extension des déductibilités en faveur des associations culturelles ; adopté après modification par le sous-amendement n° 106 de M. Daniel Hoeffel - (p. 1314) : s'oppose aux amendements de M. Ivan Renar, n° 61 (suppression de cet article relatif aux incitations fiscales en faveur des dons des entreprises) et n° 62 (déductibilité des versements consentis aux organismes à caractère désintéressé), de M. Jean Cauchon, n° 5, n° 6 (limite de déductibilité pouvant être fixée par rapport au bénéfice de l'entreprise) et n° 57 (déductibilité accordée pour les versements aux collèges et lycées d'enseignement général, technique ou professionnel) et de M. Jean-Pierre Masseret, n° 84 (déductibilité étendue aux versements effectués au profit d'établissements d'enseignement technologique et professionnel du second degré) et n° 85 (extension du régime des déductibilités) - Demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Jean Cauchon (incitation fiscale étendue aux versements effectués au profit d'œuvres ou d'organismes à caractère culturel) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 76 de M. Jean Chérioux (déductibilité étendue à la défense du patrimoine et aux versements effectués aux établissements d'enseignement technique ou artisanal) et n° 45 de M. Pierre-Christian Taittinger (déductibilité étendue aux versements effectués aux établissements de recherche agréés) - Après l'art. 2 (p. 1318) : ses amendements n° 18 : information des actionnaires ; et n° 19 : bénéfice des mesures en faveur du mécénat accordé aux contribuables français non résidents ; adoptés - (p. 1319) : son amendement n° 20 : ; déductibilité étendue aux dons effectués dans le but de favoriser la rénovation de monuments historiques ; retiré - (p. 1320) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Ivan Renar (participation obligatoire des entreprises aux activités de recherche, de formation et de culture) - Art. 3 (p. 1321) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 86 de M. Jean-Pierre Masseret et n° 100 de M. Josy Moinet (conditions de réception par certains organismes reconnus d'utilité publique de dons pour le compte d'œuvres ou d'organismes ne bénéficiant pas de cette reconnaissance) - Son amendement n° 21 : contrôle effectué par un commissaire aux comptes au sein des associations relais ; obligation pour les œuvres et organismes recevant des versements par l'intermédiaire de ces associations relais d'établir des comptes annuels ; adopté - Avant l'art. 4 (p. 1322) : accepte l'amendement n° 110 du Gouvernement (amortissement des œuvres d'art contemporain) - Après l'art. 7 (p. 1323) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Michel Miroudot, rapporteur

pour avis (conditions d'amortissement des œuvres d'art) - Art. 4 (p. 1326, 1327, 1333) : son amendement n° 22 : nouvelles conditions de déductibilité accordées aux entreprises acquéreurs d'œuvres d'art ; adopté - (p. 1328) : sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 101 de M. Josy Moinet et accepte les n° 102 et n° 103 du même auteur tendant à étendre aux collectivités territoriales le dispositif prévu pour les dons faits à l'Etat - (p. 1330) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 33 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis (période de détention d'une œuvre d'art par l'entreprise ; compétence du conseil artistique de la réunion des musées nationaux), n° 88 de M. Jean-Pierre Masseret (déductibilité accordée aux entreprises faisant don à l'Etat d'œuvres tendant à valoriser la création contemporaine) et n° 49 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de l'exigence d'un délai entre l'acquisition du bien et l'offre de don ; non cessibilité de l'œuvre d'art) - S'oppose aux amendements n° 58 de M. Jean Cauchon (allongement de la durée de détention de l'œuvre d'art par l'entreprise), de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 48 (substitution à la date de l'offre de celle de l'acceptation définitive), n° 50 (organisation des expositions au public par les entreprises), n° 51 (autorisation pour les associations reconnues d'utilité publique ou les fondations à recevoir des dons en nature) et n° 53 (encouragement du mécénat individuel à caractère culturel), de M. Jean-Pierre Masseret, n° 89 (fixation d'une durée maximum de la procédure de dation), n° 90 et n° 91 (responsabilité de l'entreprise en cas de vol, d'incendie, de détérioration de l'œuvre d'art et dans les cas de force majeure) et au n° 64 de M. Ivan Renar (exposition gratuite de l'œuvre d'art à la vue des visiteurs de l'entreprise et des salariés) - Accepte l'amendement n° 52 de M. Pierre-Christian Taittinger (financements conjoints) - (p. 1333) : accepte l'amendement n° 48 de M. Pierre-Christian Taittinger (substitution à la date de l'offre de celle de l'acceptation définitive).

Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Rapporteur - Art. 5 (p. 1341) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 92 de M. Jean-Pierre Masseret (possibilité de cumul de la déduction d'une fraction des versements effectués avec celle des dons faits à des organismes ayant pour objet exclusif la création d'entreprises) - Son amendement n° 23 : exclusion de l'enveloppe globale des versements liés à l'acquisition d'œuvres d'art ; retiré - Avant l'art. 6 (p. 1342) : son amendement n° 24 : création d'une provision pour dépréciation d'œuvres d'art d'artistes vivants ; retiré - Art. 6 (p. 1345) : ses amendements n° 25 : possibilité pour les entreprises industrielles et commerciales de déduire de leurs bénéfices les dépenses engagées dans le cadre de manifestations concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises ; adopté ; et n° 26 : prise en compte des dépenses engagées dans l'intérêt de l'exploitation ; retiré - S'oppose à l'amendement de suppression n° 66 de M. Ivan Renar (déduction des dépenses de parrainage) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 104 de M. Josy Moinet (remplacer le mot « manifestations » par le mot « actions » dans le second alinéa de cet article), et demande le retrait de l'amendement n° 55 de M. Pierre-Christian Taittinger (déduction du bénéfice par les entreprises industrielles et commerciales des dépenses engagées dans le cadre de manifestations concourant à la mise en valeur ou à la défense du patrimoine artistique ou de l'environnement naturel lorsqu'elles sont exposées dans l'intérêt de l'entreprise) - Après l'art. 6 (p. 1346) : son amendement n° 27 : prêt possible des collections des musées à des entreprises pour des expositions temporaires ; adopté - (p. 1348) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 56 de M. Pierre-Christian Taittinger (possibilité pour les musées nationaux de recevoir en dépôt, aux fins d'expositions publiques des œuvres d'art ou des objets de collection appartenant à des personnes privées) - Art. 7 : s'oppose aux amendements de M. Ivan Renar, n° 67 de suppression (sauvegarde des demeures historiques) et n° 68 (non application des dispositions du 4 de l'art. 39 du code général des impôts aux charges exposées pour l'entretien de demeures historiques classées inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ou agréés), et à

l'amendement n° 59 de M. Jean Cauchon (possible déductibilité des dépenses résultant de l'achat, de la location ou de l'entretien des demeures historiques classées à la condition que les immeubles ne soient pas destinés à l'usage personnel des dirigeants de l'entreprise) - Art. 8 (p. 1349) : s'oppose à l'amendement de suppression n° 69 de M. Ivan Renar (exonération des revenus du patrimoine des fondations) - Après l'art. 8 : son amendement n° 107 : abaissement au taux de 2,10 % de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux campagnes de collectes de fonds des fondations et associations reconnues d'utilité publique ; retiré - Art. 9 (p. 1350) : son amendement n° 28 : extension de l'exonération des droits de succession aux associations humanitaires ; retiré - (p. 1352) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Jean Cauchon (élévation à neuf mille francs du plafond de l'abattement sur la taxe sur les salaires due par les associations qui ne sont pas assujetties à la TVA, pour les rémunérations payées à compter du 1^{er} janvier 1989) - (p. 1353) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 94 de M. Jean-Pierre Masseret (actualisation de la limite de l'abattement de la taxe sur les salaires à la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu pour les activités des associations qui ne sont pas assujetties à la TVA) - Avant l'art. 11 (p. 1353) : demande le retrait de l'amendement n° 4 de M. Jean Cauchon (possibilité pour toute association déclarée de recevoir des dons manuels) - Art. 11 : son amendement n° 29 : possibilité pour les associations simplement déclarées de recevoir des dons manuels et pour les établissements d'utilité publique d'accorder des dons aux associations déclarées ; adopté - Art. 12 (p. 1354) : s'oppose à l'amendement n° 96 de M. Jean-Pierre Masseret (maintien d'une période probatoire pour les associations reconnues d'utilité publique) - Après l'art. 12 (p. 1355) : s'oppose aux amendements n° 72 (composition du conseil supérieur du mécénat culturel) et n° 73 (détermination des droits et obligations des parties dans les contrats entre les entreprises et les associations lors de toute action de mécénat) de M. Ivan Renar - Art. 13 (p. 1356) : accepte les amendements identiques n° 10 de M. Jacques Descours Desacres et n° 74 de M. Ivan Renar (obligation pour les groupements constitués en application de la présente loi de se conformer à ses dispositions dans un délai d'un an à compter de cette publication) - Après l'art. 13 (p. 1357) : son amendement n° 30 : possibilité pour les fondations d'entreprises d'être reconnues d'utilité publique quand elles exercent une mission d'intérêt général ; adopté - (p. 1358) : rappelle la fondation Total et l'opération qu'elle fait sur la musique - Création possible d'une fondation Citroën ou d'une fondation Renault comme il existe aux Etats-Unis la fondation Ford - Son amendement n° 31 : institution d'une déontologie des appels à la générosité publique ; adopté - (p. 1359) : accepte l'amendement n° 9 de M. Henri Goetschy (possibilité pour les associations régies par la loi du 19 avril 1908, dont la mission a été reconnue d'utilité publique, de bénéficier des mêmes droits et avantages attribués aux associations d'utilité publique du droit général) - Art. 14 (p. 1361) : accepte les amendements de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis, n° 40 (absence de limitation à la possibilité pour des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale d'être constitués entre deux ou plusieurs personnes morales de droit public ou de droit privé, comportant au moins une personne morale de droit public pour exercer ensemble), n° 41 (extension de la possibilité de recourir aux groupements d'intérêt public dans le domaine de la jeunesse) et n° 42 (application de certaines dispositions de la loi du 15 juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France aux groupements d'intérêt public) - S'oppose à l'amendement n° 98 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de la possibilité pour des personnes de droit public et des personnes de droit privé de créer des équipements ou des services d'intérêt commun) - Après l'art. 15 (p. 1363) : accepte l'amendement n° 60 de M. Pierre Salvi (possibilité pour l'Etat d'exercer un droit de préemption sur toute vente publique d'œuvre d'art à la demande et pour le compte des collectivités territoriales) - S'oppose à l'amendement n° 75 de M. Ivan Renar (prélèvement d'un pourcentage sur les sommes économisées par les entreprises au titre des droits à déduction prévus par la présente loi et versement au fonds national de développement de la vie associative) - Seconde

délibération - Art. 2 (p. 1364) : son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté - **Art. 2 ter (p. 1365) :** accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (bénéfice des dispositions de l'article 238 bis du code général des impôts sur la fraction de revenu imposée en France des contribuables français non résidents) - **Art. 4 :** accepte l'amendement n° 3 du Gouvernement (élévation à neuf mille francs du plafond du versement de la taxe sur les salaires effectué par les associations qui ne sont pas assujetties à la TVA, pour les rémunérations payées à compter du 1^{er} janvier 1989) - **Art. 6 bis (p. 1366) :** accepte l'amendement rédactionnel n° 5 du Gouvernement - **Art. 10 :** accepte l'amendement n° 6 du Gouvernement (suppression de la possibilité d'élévation à neuf mille francs du plafond du versement de la taxe sur les salaires effectué par les associations qui ne sont pas assujetties à la TVA pour les rémunérations payées à compter du 1^{er} janvier 1989).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Après l'art. 15 (p. 2305) :** demande au Gouvernement de définir légalement le métier de forestier - Importance de la forêt dans les zones de montagne - **Art. 36 bis (p. 2576) :** soutient l'amendement n° 46 de M. Jean Chérioux (dispositions du code du travail et, le cas échéant, du code rural, relatives à l'hygiène, la sécurité, les conditions et la durée du travail, applicables aux stagiaires d'initiation à la vie professionnelle) - **Art. 37 (p. 2581) :** analyse les causes réelles du chômage : disparition de postes de travail en raison des nouvelles technologies ; échec du système éducatif - Formation insuffisante des jeunes - Souhaite le développement et le maintien des stages d'initiation à la vie professionnelle, SIVP, permettant aux jeunes de vivre cette période de transition avant l'apparition de nouveaux emplois résultant des technologies nouvelles - (p. 2582) : inadaptation du système éducatif au marché du travail - **Après l'art. 37 (p. 2586) :** se déclare favorable à l'amendement n° 161 du Gouvernement (revalorisation de la contribution minimale des entreprises au financement de la formation professionnelle continue et, à l'intérieur de cette contribution, de la part consacrée aux formations en alternance) - **Art. 16 (p. 2590) :** dépistage du SIDA - Souhaite que des centres d'information et de surveillance clinique du SIDA puissent être ouverts au niveau de certaines collectivités locales.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 2672) :** rappelle qu'il fut l'un des rédacteurs du règlement de l'Assemblée nationale - Rappelle qu'un vote de rejet est un vote exprimé - (p. 2673) : problème d'un « texte voté » et non d'un « texte adopté » - (p. 2674) : intervient contre la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Après l'art. 4 (p. 2698) :** se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. Daniel Millaud (réduction du taux de TVA applicable aux appareillages médicaux destinés aux handicapés) - Problème des messageries roses du Minitel - Commission de la télématique chargée de dresser un inventaire des messageries répréhensibles en vertu de la loi.

- **Questions orales avec débat jointes : problèmes fiscaux et monétaires européens - (26 juin 1987) (p. 2637) :** Acte unique européen et réalisation d'un espace économique unifié avant la date du 31 décembre 1992 - Harmonisation des fiscalités indirectes des douze Etats membres de la Communauté - Interrogation sur la nature des divers programmes proposés - (p. 2638) : rappelle l'article 99 du Traité de Rome relatif à la fiscalité indirecte - Maintien de la règle de l'unanimité des membres du conseil pour prendre les décisions - Législation française en matière de TVA proche de celle de nos partenaires, notamment pour l'assiette - Importantes divergences des taux - Existence de distorsions pour le produit des taxes sur les alcools et les tabacs - Plusieurs modifications proposées par la commission des Communautés européennes : harmonisation des régies d'assiette et de droit à déduction, harmonisation des taux - Réduction à deux du nombre des taux dans chaque pays, suppression des formalités liées à la TVA aux frontières - Mise en place d'un système de compensation à l'échelle européenne souhaitable - Interrogation sur les

conséquences à court terme des mesures d'harmonisation - Conséquence de la suppression des taux majorés sur le coût des automobiles et des magnétoscopes, dont une bonne part sont importés - Conséquence négative de la diminution du taux de TVA sur notre commerce extérieur - Accroissement de la demande des ménages et risque d'un surcroît d'achat de biens d'équipement - (p. 2639) : nécessité pour le Gouvernement de veiller à ce que les mesures communautaires laissent aux Etats une marge de manoeuvre - Problème de l'harmonisation des mesures sociales - Poursuite de l'allègement du poids de la taxe professionnelle - Nécessaire amélioration de la fiscalité des entreprises - Souhaite la suppression de la règle de décalage d'un mois en matière d'imputation de la TVA - Diminution des recettes de TVA ne devant pas se traduire par une régression des ressources transférées aux collectivités locales - Difficile application des règles de la décentralisation avec le système de finances locales actuel.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 52 (p. 2817) :** régime de publicité des boissons titrant plus de 1 degré d'alcool : cas des jus de légumes ayant fermenté par raison technique - **Art. 53 (p. 2830) :** sur l'amendement n° 38 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis (interdiction des publicités télévisées pendant les campagnes électorales ; recours à une loi pour garantir la transparence du financement de la vie politique en France), son sous-amendement n° 818 ; intégré dans l'amendement modifié n° 38 bis.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 366 (86-87)] - (9 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3016) :** élargissement des possibilités d'intervention des entreprises et des particuliers auprès des organismes d'intérêt général - Déductions fiscales - (p. 3017) : prolongement des délais de déduction - Bénéfice des déductions fiscales étendu aux associations culturelles ou de bienfaisance autorisées à recevoir des dons et des legs ainsi qu'aux établissements publics des cultes reconnus d'Alsace et de Moselle - Information des actionnaires - Dispositions particulières relatives aux versements des particuliers pour les jeux Olympiques - Nomination d'un commissaire aux comptes pour les établissements d'utilité publique habilités à recevoir des versements pour le compte de certaines associations - Evaluation des biens acquis par les entreprises et cédés à l'Etat - Provision pour dépréciation des oeuvres d'art - Dépenses de parrainage - Imposition des fondations - Possibilité pour les associations de recevoir des dons manuels ainsi que des dons en provenance des établissements publics - Définition des missions des fondations - Délai de mise en règle avec la présente loi des fondations d'entreprises créées sur l'initiative d'une ou plusieurs sociétés commerciales - Reconstruction du bâtiment des hypothèques de Bastia - **Art. 4 (p. 3020) :** accepte l'amendement n° 1 du Gouvernement (acceptation des dations prononcée après avis du conseil artistique de la réunion des musées nationaux) - **Art. 13 (p. 3021) :** accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (fixation d'un délai de régularisation commun à toutes les fondations) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 3024) :** satisfait, qu'à l'instar de nombreux pays étrangers, la France ait créé des fondations d'entreprises - Demande au Sénat d'adopter les conclusions de la CMP.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Avant le titre I (p. 3323) :** intervient sur les amendements n° 134, n° 135 et n° 136 de M. Henri Goetschy (amélioration de la répartition des compétences en matière d'aide sociale) - **Art. 5 (p. 3347) :** intervient sur les articles 5, 6 et 7 relatifs au renforcement des conditions d'octroi des garanties d'emprunt par une commune ; cas des associations du secteur social.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3944) : approuve la nouvelle politique économique de liberté, de responsabilité et de redressement - Approuve la gestion budgétaire rigoureuse : réductions des effectifs de la fonction publique, des dépenses d'intervention économique, du déficit budgétaire, de l'endettement - (p. 3945) : approuve la

sélectivité des dépenses : recentrage vers les missions traditionnelles de l'Etat, défense, emploi, recherche, éducation, intérieur, justice, coopération ; demande une réflexion sur la formule du centre d'internement en matière de réclusion des jeunes délinquants ; satisfait de la contribution exceptionnelle en faveur du patrimoine des régions, pour les grandes voies de communication - Approuve les orientations choisies en matière de renforcement de la compétitivité des entreprises ; note l'augmentation de 10 % sur 1986-1987 de l'investissement productif des entreprises - (p. 3946) : nécessité de persévérer dans l'effort de redressement : gestion budgétaire rigoureuse, allègement des charges, efforts consentis en matière de prix - Amendements des sénateurs du groupe RPR en commission : agriculture, collectivités locales, taux de TVA pour l'hôtellerie et quelques autres secteurs - Soutien du groupe RPR à l'action du Gouvernement et au projet de budget pour 1988.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 5 (p. 4021) : au nom de la commission des finances, soutient l'amendement n° I-77 de M. Maurice Blin, rapporteur général (réduction du droit d'apport versé par les sociétés lorsqu'elles augmentent leurs fonds propres).

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Avant l'art. 22 (p. 4114) : son amendement n° I-75, soutenu par M. Maurice Blin, rapporteur général : nouvelles modalités de calcul de la dotation de compensation des allègements de la taxe professionnelle ; retiré - Indexation sur les ressources nettes de l'Etat remplacée par une compensation établie sur l'évolution réelle des bases de chaque collectivité locale.

Deuxième partie :

Comptes spéciaux du Trésor - (3 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4885) : volume d'opérations regroupées par les comptes spéciaux du Trésor ; caractère hétérogène ; caractéristiques - Fermeture du compte « prêts à la caisse d'amortissement pour l'acier », CAPA, et du compte d'emploi des jetons de présence et tantièmes revenant à l'Etat - Comptes de commerce ; compte de consolidation des dettes commerciales de pays étrangers - Comptes d'opérations monétaires - Comptes d'affectation spéciale - (p. 4886) : compte d'affectation spéciale des produits de la privatisation : principe de l'affectation à la réduction du désendettement et aux dotations en capital des entreprises publiques ; dotations de la caisse d'amortissement de la dette publique, CADEP ; compte de commerce intitulé « gestion de titres du secteur public » - Affectation par la loi de programmation militaire pour 1987 du produit de la cession de titres des entreprises placées sous la tutelle du ministère de la défense - Compte d'emploi de la redevance de la radiodiffusion et télévision française - Vote par l'Assemblée nationale d'un amendement maintenant l'examen de la répartition du produit de la redevance dans le budget de la communication - Compte de soutien financier à l'industrie cinématographique et à l'industrie des programmes audiovisuels ; projet de plan de sauvetage des salles de cinéma - Fonds national pour le développement du sport, FNDS - Vote par le Sénat en première délibération de la première partie de la loi de finances d'une augmentation du taux de prélèvement sur les sommes mises au loto national - Fonds national pour le développement des adductions d'eau, FNDAE ; adoption par le Sénat lors de la discussion de la première partie de la loi de finances d'un amendement visant à augmenter la taxe sur la consommation d'eau - (p. 4827) : comptes de commerce : opérations industrielles et commerciales de l'armée ; compte de fabrication d'armements ; compte de constructions navales de la marine militaire ; compte d'approvisionnement des armées en produits pétroliers - Comptes d'opérations monétaires : comptes de règlement avec les gouvernements étrangers ; compte de consolidation des dettes commerciales de pays étrangers ; volonté de rebudgétisation progressive des mécanismes d'aide à l'exportation - Compte d'avances sur le montant des impositions revenant aux départements, communes, établissements et divers organismes - Compte de prêts du fonds de développement économique et social, FDES ; tendance au désengagement de l'Etat à l'égard des aides à l'industrie réalisées sous forme de prêts - Comptes de prêts aux Etats étran-

gers en vue de faciliter l'achat des biens d'équipement - Demande l'augmentation du compte des associations.

Vote sur l'ensemble - (5 décembre 1987) (p. 5114) : diminution de la pression fiscale sur les entreprises et les ménages - Succès du traitement social du chômage - Affectation d'une partie du produit des privatisations au désendettement de l'Etat - Construction européenne ; harmonisation des fiscalités ; compétitivité des entreprises - Nécessaire augmentation de l'investissement productif dans le secteur concurrentiel - Assainissement à moyen terme des finances de l'Etat - Avancées sensibles réalisées dans les domaines de la fiscalité agricole, de l'enseignement agricole privé, de l'animation rurale, du tourisme, de la vie associative et du cinéma - Limitation de la hausse des cotisations des collectivités locales à la CNRACL - (p. 5115) : groupe du RPR favorable à l'adoption de ce budget respectant les engagements pris par le Gouvernement.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 12 A (p. 5533) : taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie - (p. 5535) : se déclare opposé à l'amendement n° 53 de M. Maurice Blin, rapporteur général (taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie : fixation du taux maximum de cette taxe par décret en Conseil d'Etat) - (p. 5538) : favorable à l'adoption de cet article - Art. 13 (p. 5557) : favorable à l'adoption de cet article tendant à aligner la taxe intérieure de consommation applicable à l'éthanol sur celle du gazole.

- Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale [n° 132 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Art. 11 (p. 5842) : favorable à l'habilitation des agents de police municipale à constater les contraventions aux dispositions prévues par les textes pris en faveur de la protection de l'environnement - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5844) : texte de ce projet attendu par de nombreux maires - Possibilité d'assurer la complémentarité de l'action des polices municipales - Plusieurs éléments positifs : liberté de choix du maire, homogénéité des corps de police municipale sur l'ensemble du territoire, assurance d'une formation professionnelle qualifiée - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)] - (21 décembre 1987) - Avant l'art. 9 (p. 5919) : son amendement n° 19 : maintien pour un an de l'affiliation à la caisse d'assurance vieillesse des officiers ministériels, CAVOM, des agents de change ressortissant à cette caisse au 1^{er} janvier 1988 ; adopté - Mesure transitoire jusqu'à la promulgation de la loi sur les sociétés de bourses - Art. 11 (p. 5920) : se déclare opposé à l'amendement n° 34 de Mme Nelly Rodi, rapporteur (publication mensuelle par l'INSEE d'un indice représentatif des prix à la consommation).

NOIR (Michel), ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du commerce extérieur (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Xavier de Villepin : commerce extérieur et négociations sur l'Airbus (5 novembre 1987) (p. 3713, 3714).

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) (p. 4948) : aggravation du déficit commercial des ventes de marchandises de la France en octobre - Problème de l'accroissement des importations, principal responsable du déséquilibre commercial, notamment des importations de produits industriels - Vivacité de la consommation et exemple des importations d'automobiles - Importance des achats de biens d'équipement professionnel - Conséquence de la réduction de la TVA inter-

venue le 17 septembre sur le marché de l'automobile - Signale l'inversion au mois d'octobre du solde d'échanges automobiles et l'apparition d'un déficit - (p. 4949) : forte importation de biens d'équipements industriels et confirmation du niveau élevé d'investissement des entreprises avec la perspective d'un redressement à terme de notre compétitivité - Forte augmentation des exportations industrielles depuis quelques mois - Conséquences de la réduction de plus de 50 % en deux ans du « marché des grands contrats » - Amélioration de la part des échanges avec les pays de l'OCDE et plus spécialement avec la CEE - Amélioration des performances à l'exportation et gain de parts de marché à l'étranger : Allemagne fédérale, Italie, Espagne - Bonne performance de la France, numéro deux mondial dans le secteur des services - Consolidation des axes essentiels de ce budget : soutien à l'investissement commercial des entreprises à l'étranger ; actions de formation de nos ressources humaines en matière de commerce international - Poursuite de l'effort de réduction des dépenses et baisse de la pression fiscale - Réduction des effectifs - Diminution de la dotation budgétaire de l'agence pour la coopération technique, industrielle et économique, ACTIM - Nécessité de développer le commerce extérieur avec les pays développés, marchés les plus solvables - Relèvement de la dotation à l'assurance prospection et maintien des crédits du comité de développement des exportations, CODEX - Politique d'amélioration des procédures : dispositions fiscales de l'article 39 octies du code général des impôts relatif aux provisions dans les comptes des entreprises des investissements commerciaux à l'étranger - Effort de compétitivité de nos offres financières pour les grands contrats - (p. 4950) : doublement des crédits d'assurance-crédit, en raison de la tension financière avec nombre de pays en voie de développement - Constate que l'économie française se trouve dans une phase de redressement - Fait confiance à la capacité des entreprises pour relever le défi d'une compétition accrue dans la perspective du marché unique de 1992 - (p. 4953) : rappelle l'importance du

travail pour l'harmonisation des normes rendue nécessaire pour obtenir la complète liberté de circulation des marchandises dans la perspective du marché unique de 1992 - Nécessité de prendre en compte la politique commerciale commune de la CEE vis-à-vis des pays tiers et notamment à l'égard des pays du Sud-Est asiatique - Nécessaire respect de la propriété intellectuelle et de la non-contrefaçon - Importance du renforcement de la politique commerciale commune - Souligne l'état de tension croissant qui caractérise la situation internationale - Rappelle le conflit récent entre les Etats-Unis et l'Europe dans le domaine aéronautique : problème de l'Airbus et étude commune des programmes futurs en matière de nouveaux avions - Interdiction d'accès à certains marchés des pays de l'Asie du Sud-Est : Japon et affaire des téléviseurs couleur - Rappelle la réunion actuellement à Genève qui porte sur de nouveaux sujets, tels l'agriculture, les services, le droit de la propriété intellectuelle ou la lutte contre les contrefaçons - (p. 4954) : conséquences de la crise boursière et de la baisse du dollar et prudence dans les pronostics - Risque d'un transfert des exportations considérable des pays de l'Asie du Sud-Est du marché nord-américain vers les pays européens et nécessaire vigilance européenne - Evolution préoccupante du solde industriel mais regain de compétitivité des entreprises - Important effort d'implantation nécessaire de la part de nos entreprises pour un recentrage du commerce courant sur les pays les plus développés - Aide indispensable aux moyennes entreprises - Souligne l'effort fait en matière de formation et la possibilité pour les jeunes d'accomplir leur service militaire dans des entreprises à l'étranger - Rappelle l'informatisation du centre français du commerce extérieur, CFCE, qui valorise la qualité du travail accompli par les personnels mais entraîne une baisse d'effectifs - Réalisation d'efforts de productivité par l'ACTIM - Constate une élévation très sensible des comptes de la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, COFACE, et une augmentation des sinistres financiers.

O

OLIVIER (Henri), sénateur de l'Orne (rattaché administrativement au groupe UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

ORNANO (Charles), sénateur de la Corse du Sud (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Après l'art. 37 (p. 1006) : son amendement n° 32 : représentation des régions dans les conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne ; adopté - Rappelle que la Corse est la seule région de France ne disposant pas de société régionale de financement, SOREFI, ainsi que de caisse d'épargne autonome - Rattachement à la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône.**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - 3 - Météorologie - (27 novembre 1987) (p. 4618) : satisfait de la priorité accordée aux infrastructures dans ce budget grâce aux crédits et à l'affectation d'une partie du produit des privatisations - Se déclare favorable à l'adoption du budget des transports - Problème des liaisons maritimes et aériennes entre la partie continentale et la partie insulaire de la France - Transports maritimes et aériens indispensables à la vie économique de la Corse - Effort nécessaire en matière de capacité, régularité, fiabilité et tarification - Reconnaissance de la continuité territoriale et amélioration des liaisons entre la Corse et la Côte méditerranéenne - Souhaite l'amélioration des liaisons entre la Corse et Paris - (p. 4619) : nécessité de trouver une solution aux grèves - Révision et adaptation nécessaires des tarifs aériens : Ajaccio et Bastia actuellement les deux villes les plus chères de France - Conséquences du coût des transports à l'importation et à l'exportation en l'absence de marché intérieur suffisant - Au nom du groupe des sénateurs non inscrits, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4754) : problème de la violence en Corse et ses répercussions sur l'économie - Importante chute de la construction de résidences secondaires - Régression de l'agriculture - Diminution du tourisme - Importantes mesures gouvernementales en faveur de la création d'emplois - Hommage aux victimes et aux forces de police et de gendarmerie qui luttent contre le terrorisme - Volonté de tous les Corses d'être français - (p. 4755) : se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

ORNANO (Paul d'), sénateur des Français établis hors de France (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Membre titulaire de la commission mixte chargée de donner un avis sur l'affectation et l'attribution des crédits du Fonds culturel créé par l'arrêté du 27 mars 1957.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant l'article premier de la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 24 (87-88)] (7 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 33 (87-88)] (7 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des accidents subis par les membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans l'exercice de leurs fonctions [n° 55 (87-88)] (14 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux indemnités de fonction et de déplacement des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 63 (87-88)] (21 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Coopération - [n° 96 (87-88) tome 3] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 1 (p. 859) : soutient l'amendement n° 115 de M. Jean Barras (création des plans d'épargne en vue de la retraite) - (p. 863) : sur le même objet, se déclare favorable à l'amendement n° 140 de M. Jean-Pierre Bayle.**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Coopération - (25 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4511) : satisfait de l'augmentation du budget de la coopération - Crise économique profonde des pays africains - Poids excessif de l'endettement ; alourdissement du service de la dette ; renversement des flux financiers ; détérioration des capacités de paiement - Augmentation des capacités de prêts des organismes multilatéraux - Fonds monétaire international, FMI - Banque mondiale - Fonds européen de développement, FED - Conclusion d'accords de rééchelonnement des prêts ; participation active de la France auprès des organismes financiers internationaux - Chute des cours des matières premières - Efficacité du Stabex et du Sysmin dans l'application des accords de Lomé - Grandes orientations de la politique française en matière de coopération - Aide bilatérale - Indispensable redressement des dons par rapport aux prêts - Priorité de notre aide donnée aux pays africains - (p. 4512) : meilleure gestion des services du ministère de la coopération - Redéploiement de l'assistance technique - Stabilisation des effectifs - Action éducative et culturelle principalement orientée vers la diffusion de la langue française et la recherche scientifique - Bourses d'études - Aide au développement économique (infrastructures, industrie, économie rurale) - Initiatives prises dans le domaine de la santé et du développement social : fondation hospitalière internationale, aide à la lutte contre le SIDA - Grandes priorités de ce budget : progression du Fonds d'action conjoncturelle, FAC ; augmentation des concours financiers ; stabilisation de l'assistance technique et redéploiement tenant compte des besoins nouveaux et des priorités de certains pays - Augmentation des crédits en faveur des associations de volontaires - Insuffisance des crédits militaires - Avis favorable de la commission des affaires étrangères sur ce budget.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4856) : satisfait des crédits alloués aux Français de l'étranger : assistance et solidarité, comité d'entraide aux Français rapatriés, sécurité, emploi et formation professionnelle, Conseil supérieur des

Français de l'étranger - Augmentation sensible du nombre des bourses scolaires - Favorable à la réforme des rémunérations des personnels des établissements scolaires recrutés localement - Diffusion de Radio France Internationale, RFI, vers l'Asie - Souligne le rôle important que peut jouer la France en Afrique australe, et notamment pour l'évolution de la situation en Afrique du Sud - (p. 4857) : faiblesse de la présence française en Asie du Sud-Est - Coopération culturelle, scientifique et économique avec le régime tyrannique du Viêt-Nam - Souhaite un développement de la coopération et des échanges avec la Thaïlande et la Chine.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 63 (p. 5095) : ses amendements, n° II-51 : simplification des relations entre les citoyens et l'administration fiscale : enregistrement des actes de poursuite effectués pour le compte de l'Etat ; suppression de la délivrance de la contrainte administrative par les comptables du Trésor ; et n° II-52 : conditions de paiement des impôts en cas de déménagement à l'étranger ; adoptés.

- Proposition de loi organique complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel - Deuxième lecture [n° 137 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (commune avec la proposition de loi organique n° 138) (p. 5320) : rappelle que lors des élections de 1978 toutes les plaintes du parti socialiste portées devant les tribunaux ont échoué - Souhaite que les élections au Conseil supérieur des Français de l'étranger aient lieu à la date à laquelle elles doivent avoir lieu, c'est-à-dire au bout de trois ans de mandat des délégués au conseil supérieur.

- Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, afin d'élargir aux conseillers régionaux le droit de présentation des candidats à cette élection [n° 138 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (commune avec la proposition de loi organique n° 137) (p. 5320).

LOUDIN (Jacques), sénateur de la Vendée (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre suppléant du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.
- Est nommé membre de la commission des comptes de la sécurité sociale (JO Lois et décrets du 10 juillet 1987).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 303 (86-87)], rejeté par l'Assemblée nationale,

portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 311 (86-87)] (23 juin 1987) - Sécurité sociale.

Avis, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 102 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 160 (87-88)] (10 décembre 1987) - Entreprises.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 335 (86-87)] (30 juin 1987) - Sécurité sociale.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 3] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 833) : volonté du Gouvernement de modifier le contexte législatif, réglementaire et administratif de l'économie en vue de l'échéance de 1992 - Nécessité pour la France de relever deux défis : celui de la compétitivité des entreprises et celui du redressement de la situation démographique - Difficultés d'application de la loi du 9 juillet 1984 relative au rachat des entreprises par les salariés - Analyse les raisons essentielles justifiant le développement de cette procédure de rachat et les conditions de son succès - (p. 834) : avantages fiscaux de la procédure de rachat des entreprises par les salariés en retrait par rapport à la loi de 1984 - Souhaite l'amélioration de certaines dispositions de cette procédure relatives à son champ d'application, au crédit d'impôt et aux modalités d'intervention, de rémunération et de retrait des partenaires financiers - Possibilité pour la société nouvelle d'émettre des actions à dividendes prioritaires sans droit de vote - (p. 835) : rappelle son attachement au développement de la procédure du rachat des entreprises par les salariés.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 3 (p. 874 à 879) : sur la détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus-values, son amendement n° 117, soutenu par M. René Trégouët ; retiré ; ses amendements n° 118 et n° 119 ; devenus sans objet - Art. 16 (p. 917) : institution de la procédure de rachat des entreprises par les salariés par la loi de juillet 1984 - Propose la création d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote - Souhaite que la rémunération de tous les capitaux investis dans la société nouvelle se fasse de façon identique - (p. 922 à 928) : sur le rachat d'une entreprise par ses salariés, ses amendements n° 120 à n° 124 ; retirés ; et n° 125 ; rejeté - Sur le même objet, se déclare opposé au paragraphe I de l'amendement n° 199 du Gouvernement.

- Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières [n° 263 (86-87)] - (18 juin 1987) - Art. 2 (p. 2038) : son amendement n° 60, soutenu par M. Jean Barras : suppression du seuil de 1.000 francs pour l'engagement de poursuites pénales par l'administration fiscale ; retiré - Art. 4 (p. 2048) : son amendement n° 61, soutenu par M. Emmanuel Hamel : champ d'application de la loi ; retiré - (p. 2050) : son amendement n° 62, soutenu par M. Emmanuel Hamel : réduction du délai de dépôt de plainte ; retiré - Art. 6 (p. 2052) : son amendement n° 63, soutenu par M. Emmanuel Hamel : allongement du délai de réponse imparti à l'administration sur celui imparti au contribuable ; retiré.

- Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2626) : historique du régime de protection sociale de la France tracé par M. le ministre - Analyse des raisons des difficultés actuelles - Nécessité d'une prise de conscience nationale - Relèvement des cotisations sociales en juillet 1986 et instauration d'une contribution fiscale de 0,4 % sur l'ensemble des revenus - (p. 2627) : ancienneté des problèmes - Projet, étape avant la

réunion des états généraux convoqués par le Gouvernement - Absence de solution appropriée au problème structurel de la sécurité sociale - Difficultés du système de protection sociale en raison du chômage, de la baisse démographique, de l'abaissement de l'âge de la retraite, de l'allongement de la durée de vie et des progrès de la médecine - Poursuite de l'augmentation des dépenses mais non des recettes - Nécessité d'une définition de la sécurité sociale souhaitée par les Français - Rôle des travaux des états généraux axés sur cette grande question - Dégradation du sort du régime général depuis 1984, quels que soient les artifices comptables - Déficit attendu de 24 milliards de francs en 1987 et 40 milliards de francs l'année suivante - Caractère temporaire du plan arrêté au début du mois de juin et appel à des ressources variées s'appuyant sur la solidarité contributive et sur la solidarité nationale - Augmentation des cotisations et institution d'un prélèvement exceptionnel sur les revenus des capitaux mobiliers et immobiliers perçus en 1986 - Majoration d'un point du taux des prélèvements libératoires - (p. 2628) : diminution du taux de la TVA applicable aux médicaments - Relèvement du prix des tabacs à partir du 1^{er} août prochain au bénéfice de la caisse d'assurance vieillesse - Prise en charge par l'Etat des dépenses de sectorisation psychiatrique - Insuffisance des moyens supplémentaires pour couvrir les déficits de 1987 et 1988 - Existence de dépenses abusives - Record de consommation de produits pharmaceutiques détenu par la France - Estime possible la réalisation d'économies sur les frais de gestion : informatisation et départ anticipé à la retraite - Importance du taux de prélèvements obligatoires - Fiscalisation partielle des ressources souhaitable - Importance des problèmes de l'équilibre du régime maladie et de celui du régime vieillesse - Importance du nombre de personnes âgées de plus de soixante ans - (p. 2629) : importance de la famille - Préservation du niveau de vie des familles - Favorable à la naissance du troisième enfant et à l'étude de la création d'un salaire familial - Souhaite une réforme de la fiscalité dans un sens favorable aux familles - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Exception d'irrecevabilité (p. 2673) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Rappelle le paragraphe 6 de l'article 42 de la Constitution, relatif à la discussion sur le texte transmis par le Gouvernement lorsqu'il a été rejeté en premier lieu par l'Assemblée nationale - Question préalable (p. 2677) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Mise en oeuvre de mesures conservatoires afin de résoudre un problème ponctuel de trésorerie dans l'attente des conclusions et propositions des travaux des états généraux de la sécurité sociale, objet de ce projet - Rappelle que la totalité des articles a été adoptée conforme par l'Assemblée nationale - Art. 1 (p. 2691) : institution d'un prélèvement social exceptionnel et temporaire de 1 % sur les revenus du capital financier immobilier perçus en 1986 - Traduction de l'effort de solidarité nationale demandé aux revenus non professionnels - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de cet article - Art. 2 (p. 2694) : institution d'un prélèvement sur les produits de placement soumis à prélèvement libératoire - Prélèvement supplémentaire tel qu'il est proposé versé à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés - Limitation du prélèvement aux revenus perçus entre le 1^{er} août 1987 et le 31 juillet 1988 - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de cet article - Art. 3 : diminution du taux de TVA applicable à certains médicaments - Publication des dispositions de cet article à compter du 1^{er} août 1987 - Se déclare favorable à l'adoption de cet article - Art. 4 (p. 2696) : majoration à titre temporaire exceptionnel du taux de la retenue pour pension civile effectuée sur le traitement des fonctionnaires civils et militaires - Mesures destinées à faire face à la crise de trésorerie du régime général de la sécurité sociale - Régime spécial des fonctionnaires structurellement déficitaire - Se déclare favorable à l'adoption de cet article - Après l'art. 4 (p. 2698) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Daniel Millaud (réduction du taux de TVA applicable aux appareillages médicaux destinés aux handicapés).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 335 (86-87)] - (30 juin 1987) - Rapporteur - Discussion

générale (p. 2907, 2908) : son intervention présentée par M. Christian Poncelet.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3299) :** chambres régionales des comptes : reproche de contrôle tatillon, voire de dérive vers une appréciation d'opportunité - Principe du contrôle financier juridictionnel de tout organisme public gérant des deniers publics ; régime hybride des collectivités locales de 1935 à 1982 : contrôle théorique de la Cour des comptes et apurement administratif par les trésoriers-payeurs généraux, TPG - (p. 3300) : principe du contrôle des opérations de gestion réalisées par les ordonnateurs, accompagnant le contrôle des comptes des comptables : caractère indispensable d'un tel contrôle des collectivités locales, exercé dans toutes les grandes démocraties occidentales, en raison de leur poids économique croissant et de l'importance des budgets en cause - Place des chambres régionales des comptes dans le cadre de la décentralisation - Exemple du contrôle de gestion exercé par la Cour des comptes sur l'administration d'Etat - (p. 3301) : se déclare défavorable au retour à l'apurement administratif par le TPG avec droit d'évocation et de réformation par les chambres pour les communes de moins de deux mille habitants ; risque de double contrôle - Insiste sur la nécessité d'un contrôle étendu à la gestion et non limité à la seule régularité juridique des opérations - Pour corriger les insuffisances du cadre légal donné en 1982 aux chambres régionales des comptes, demande l'institutionnalisation du dialogue avec la collectivité contrôlée, la confidentialité des communications adressées par les chambres régionales, ainsi que le renforcement du pouvoir hiérarchique de la Cour des comptes.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3378) : sur l'amendement n° 71 de M. Paul Girod, rapporteur (contrôle de la chambre régionale des comptes : substitution de la notion d'emploi régulier des fonds à la notion de bon emploi), son sous-amendement n° 181 ; sur l'amendement n° 72 de la commission des lois (seuil minimum pour l'examen par les chambres régionales des comptes des établissements, sociétés, groupements ou organismes dépendants des collectivités territoriales), son sous-amendement n° 182 ; sur l'amendement n° 73 de la commission (entretien préalable entre un membre de la chambre régionale et l'ordonnateur de la collectivité concernée avant la formulation des observations), son sous-amendement n° 183 ; sur l'amendement n° 70 de la commission (conditions de l'apurement administratif par le trésorier payeur général, TPG, des comptes des communes de moins de 2000 habitants dont le budget annuel ne dépasse pas trois millions de francs), son sous-amendement n° 180 ; retirés - Attachement au principe de l'unicité du contrôle par une juridiction financière indépendante - (p. 3383) : danger de l'amalgame entre le contrôle d'opportunité et le contrôle de gestion - S'abstiendra sur cet article - (p. 3388) : intervient sur l'amendement n° 113 rectifié de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (procédure du contrôle de gestion par la chambre régionale des comptes ; insertion dans le rapport public de la Cour des comptes d'un rapport d'activité des chambres régionales).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3970) : nécessité de ne pas perdre de vue les grandes mutations affectant l'économie : exigence de participation et de qualité, clé de la compétitivité et de la survie des entreprises - Politique de redressement amorcée en mars 1986 dans le sens d'une adaptation à ces évolutions - Budget de 1988 s'inscrivant dans une politique à long terme, caractérisée par : liberté, assainissement, rigueur, responsabilité - (p. 3971) : problème de la création d'entreprise : croissance nouvelle du nombre de créations d'entreprises, non reconduction du régime d'exonération fiscale spécifique à compter du 1^{er} janvier 1987 ; souhait du réexamen de cette mesure - Question de la transmission d'entreprises industrielles - Alignement du crédit d'impôt sur le taux de l'impôt sur les sociétés, affaiblissement de l'effet de levier - Obstacles à l'amélioration de la compétitivité des entreprises : impor-

tance des prélèvements sociaux dans les charges des entreprises en comparaison des charges supportées par les concurrents étrangers, inadaptations du système de formation, handicap constitué par le niveau élevé des taux d'intérêt - Rôle croissant des investissements immatériels - Progrès à faire dans les domaines de la formation interne et de la recherche développement - (p. 3972) : suites à donner au rapport de M. François Dalle - Approbation du budget.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Avant l'art. 7 (p. 4024) : son amendement n° I-174 : assujettissement à l'impôt sur le revenu, et non plus à l'impôt sur les sociétés, de l'associé d'une exploitation agricole à responsabilité limitée, EARL ; retiré - (p. 4028) : son amendement n° I-175 : extension du champ d'application de la déduction pour investissement à l'acquisition de parts de coopératives agricoles ; retiré - Après l'art. 7 (p. 4031) : son amendement n° I-176 : mesure fiscale d'aide à l'installation des bénéficiaires de la dotation aux jeunes agriculteurs étendue à de nouvelles catégories d'exploitants ; retiré - Fiscalité actuelle peu favorable à la transmission des exploitations et à l'installation des jeunes agriculteurs - (p. 4033) : son amendement n° I-177 : suppression de l'irrévocabilité de l'option pour le mode d'imposition sur la moyenne triennale des résultats de l'exploitation agricole ; retiré - (p. 4035, 4036) : se déclare favorable à l'amendement n° I-193 du Gouvernement (relèvement du plafond des revenus nets du foyer fiscal permettant d'imputer un déficit agricole) - Demande à l'administration fiscale de sanctionner les éventuels abus fiscaux dans ce domaine - Son amendement n° I-178 : possibilité d'imputer les déficits provenant d'une exploitation d'aquaculture marine sur le revenu global ; retiré - Aquaculture marine, activité d'avenir nécessitant des investissements très onéreux à la création, peu rentables à court terme - (p. 4039) : son amendement n° I-179 : diminution du taux de la taxe départementale de publicité foncière ou du droit départemental d'enregistrement acquittée lors de l'installation des jeunes agriculteurs ; retiré - Après l'art. 9 bis (p. 4052, 4053) : ses amendements, n° I-180 : allègement des charges liées au poids du foncier non bâti supportées par les jeunes agriculteurs ; et n° I-181 : allègement pour les jeunes agriculteurs de la taxe foncière sur les propriétés non bâties lorsqu'elle est supérieure à la taxe foncière moyenne ; retirés.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Art. 23 (p. 4116, 4117) : son amendement n° I-182 : rétablissement des dispositions permettant de détaxer les bénéfices des entreprises industrielles pour permettre l'augmentation du capital des sociétés nouvelles ; retiré - Compétitivité nationale fonction de l'importance et du taux de renouvellement des entreprises industrielles - Rôle des petites et moyennes entreprises en matière d'emploi et de maintien de la vie économique en milieu rural - Moyens financiers limités des jeunes créateurs d'entreprises - Analyse les différents moyens de financer la création et le développement des entreprises industrielles nouvelles : apport des actionnaires, participation financière de sociétés à capital risque, prêts bancaires ou crédits fournisseurs, autofinancement - (p. 4118) : son amendement n° I-183 : annulation de la plus-value imposable lors de la transmission des entreprises, notamment des entreprises familiales ; retiré - Après l'art. 23 (p. 4119) : ses amendements, n° I-184 : exonération de taxation sur les plus-values réalisées sur la cession de parts sociales à un holding familial ; et n° I-185 : relèvement du pourcentage des intérêts déductibles lors du rachat d'une entreprise par les salariés ; retirés - (p. 4120) : souhaite que les salariés reprenant une entreprise soient privilégiés fiscalement par rapport aux tiers extérieurs à l'entreprise - Ses amendements, n° I-186 : exonération de la taxe professionnelle pour des biens loués à des non-assujettis ; et n° I-187 : réduction à la majorité simple du pourcentage de droits transmis permettant d'assimiler la transmission de droits sociaux à une fusion ; retirés.

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4178) : médiocrité de la productivité du système portuaire maritime en raison de la faiblesse de la compétitivité - Activités de pêche : stabilité des bâtiments ; baisse des effectifs ; effort important pour la

pêche artisanale ; faiblesse de la balance commerciale des produits de la pêche ; faiblesse des structures de transformation ; favorable au classement des zones sensibles de certains arrondissements côtiers dans le cadre de la Communauté - Développement de l'aquaculture : déficit de la balance des produits de la mer ; obtention de nombreux succès ; secteur encore à haut risque ; nécessité d'en faire un des axes majeurs ; interroge le Gouvernement sur le développement des stations d'expérimentation aquacole de Noirmoutier et de Bouin - (p. 4179) : difficultés d'application de la loi « littoral » : dues aux négligences dans l'élaboration de la loi - Assainissement du littoral : multiplication des pollutions ; enjeu majeur - Schémas de mise en valeur de la mer : souhaite le démarrage des schémas d'aptitude et d'utilisation de la mer - Défense et protection du littoral : demande des financements continus d'études approfondies sur les parties du littoral les plus menacées ; regrette la modestie du budget à ce sujet - Sauvetage en mer : nécessité de moyens modernes et efficaces ; insuffisance des moyens de la Société nationale de sauvetage en mer, SNSM - Satisfaction pour le travail fait par le secrétariat d'Etat à la mer - Vote le budget.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4359, 4360) : propose l'adoption du budget des affaires sociales - Double caractéristique de ce budget : stabilité et sélectivité partielle - Première priorité, lutte contre les fléaux sociaux, tels que SIDA, alcoolisme, toxicomanie, tabagisme - Deuxième priorité, action en faveur des handicapés ; crédits supplémentaires votés à l'Assemblée nationale ; nécessité de procéder à un examen particulier de la situation des adolescents handicapés ne pouvant prétendre entrer dans un CAT ; réforme de la garantie de ressources ; nécessité d'accélérer l'informatisation des Cotorep - Troisième priorité du budget, lutte contre la pauvreté - Désir unanime de simplification des procédures applicables dans le domaine social - Quatrième priorité du budget, les investissements - Insuffisances de la politique d'évaluation et de programmation des équipements hospitaliers - Interroge le Gouvernement sur les suites qu'il entend donner au rapport Etienne sur la planification hospitalière - Effort important devant être entrepris en ce qui concerne l'adaptation des structures d'accueil des personnes âgées - Demande au Gouvernement de définir un cadre commun à l'Etat et aux collectivités locales pour l'évaluation des besoins et l'adaptation des équipements - Défi majeur constitué par l'évolution de la protection sociale en France - Attachement unanime au système de protection sociale ; nécessité d'en préserver les acquis fondamentaux et de définir les conditions d'un nouvel équilibre - Caractère structurel des déséquilibres successifs - Fin de l'âge d'or de la sécurité sociale ; adaptation indispensable de certains aspects pour préserver l'essentiel - Données chiffrées contenues dans le rapport montrant un accroissement des prestations bien supérieur à celui de la richesse nationale ; nouveau financement ayant été mis à la charge des entreprises - (p. 4361) : prise de conscience des difficultés depuis 1983 - Deux exemples de l'inertie de ce secteur : natalité ; poursuite de la croissance des prestations sociales - Double opération de diagnostic et de sensibilisation lancée par le Gouvernement - Diagnostic des difficultés du système de protection sociale : diminution du rapport entre actifs et inactifs, croissance constante de la demande des soins de santé, nouvelles charges de financement ne pouvant plus être financées que par les ménages sous forme de cotisations d'assurance ou d'impôt de solidarité - Faiblesse de l'information du Parlement en matière de prévision à moyen terme sur les comptes sociaux ; décision du Sénat de procéder à une étude ; résultats annexés au rapport - Caractère essentiel de l'objectif de rééquilibrage des comptes sociaux - Eléments de consensus apparus ces derniers mois : simplification des procédures ; préoccupation nataliste ; nécessité d'abandon du financement des prestations familiales par les employeurs ; relèvement de l'âge d'ouverture des pensions à taux plein ; amélioration de la productivité dans le secteur de l'assurance maladie ; adaptation des structures hospitalières par une diminution du nombre de lits pour plus de soins, par une amélioration de la prévention, un recours accru à l'informatique dans les hôpitaux publics et privés - (p. 4362) : déclin de la recherche pharmaceutique lié à la politique menée ces

dernières années en matière de médicaments - Nécessité d'assurer des profits à l'industrie biomédicale pour lui permettre d'assurer sa fonction recherche; prend acte de la volonté du Gouvernement d'aboutir à terme à la liberté des prix - Rôle accru des départements en matière de dépense d'aide sociale obligatoire - Efficacité des dernières mesures prises pour la limitation des dépenses d'assurance maladie - Acheminement inéluctable vers un impôt de solidarité; nécessité d'une révision du rôle du Parlement dans le contrôle des recettes et des dépenses sociales; demande d'envisager la formule d'un budget annexe comme celui présenté pour les prestations sociales agricoles - Mesures pouvant être prises à court terme: abandon de l'unité de trésorerie des différents régimes; simplification des relations financières entre les hôpitaux et les caisses par la suppression de la procédure de prise en charge individuelle; mise en place de la retraite progressive combinant à partir de 55 ans retraite et travail à temps partiel; création d'un indice des prix pour tabac et alcool afin de permettre la majoration des taxes sur ces deux produits.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4572, 4573): politique agricole commune - Demande la recherche de la maîtrise des productions par d'autres moyens que la limitation et le système des quotas - Département de la Vendée; installation des jeunes agriculteurs; nécessaire adaptation du statut juridique de l'entreprise agricole et de la fiscalité; ouverture sur l'extérieur: formation et liens entre l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire ainsi que la recherche et la biotechnologie - Difficultés des éleveurs de bovins: distorsions de concurrence au sein de la CEE; endettement; demande la prise en charge par l'Etat des frais financiers des prêts à court terme d'engraissement - Votera ce projet de budget.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4704): structures pédagogiques confrontées à des mutations; plan prospectif constituant une excellente initiative; interroge le Gouvernement sur le moment auquel le Parlement en sera informé - Demande si la politique du personnel du ministère intègre les différentes mutations prévisibles - Difficultés en matière de capacité d'accueil ou d'hébergement; intérêt du crédit supplémentaire aux régions; demande si la construction de trois lycées en Vendée est envisageable - (p. 4705): caractère préoccupant de l'échec scolaire; déficience de l'apprentissage des notions de base; exemple du retard de la région des pays de la Loire; interroge le Gouvernement sur les mesures qu'il entend prendre à cet égard - Demande quelle est la politique envisagée en matière de baccalauréat professionnel et notamment dans la région des pays de la Loire et du département de la Vendée; problème de l'adaptation des lycées techniques et professionnels, exemple du lycée Alfred-Kastler de La-Roche-sur-Yon - Interroge le Gouvernement sur le bilan des conventions entreprises-établissements scolaires ainsi que sur la politique qu'il entend mener en matière de Greta - Votera le budget avec le groupe RPR.

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) (p. 4931): enjeu de compétitivité de l'industrie française: dégradation de la part de la France dans les exportations mondiales; augmentation du taux de pénétration du marché intérieur - Mise en oeuvre d'une politique de redressement économique - Secteurs prioritaires; investissements relancés par l'allègement des charges fiscales sur les entreprises; innovation: financement de la recherche par le secteur public pour la plus grande part; crédit d'impôt recherche; solde négatif de la balance de brevets industriels; pillage technologique des entreprises françaises - Gestion - Formation; demande la création d'un crédit d'impôt formation professionnelle - (p. 4932): créativité de l'économie; politique en faveur de la création d'entreprises; opération « chances »; chute relative du nombre de créations d'entreprises industrielles depuis le 1^{er} janvier 1987; corrélation avec la non-reconduction de l'exonération fiscale sur l'impôt sur les sociétés pour les entreprises industrielles nouvelles; agence nationale pour la création d'entreprises - Vote de ce budget par le groupe RPR.

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) (p. 4962): interro-

gation sur l'action en faveur des jeunes - Triplement en deux ans du nombre de volontaires du service national à l'étranger, VSNE - Interrogation sur l'efficacité des services d'assistance aux exportateurs: chambres de commerce et d'industrie, centre français du commerce extérieur, CFCE, et services d'expansion économique - Problème du pillage technologique, des importations déloyales et illégales en provenance des pays à bas salaires - Menaces pour l'industrie: exemple de l'habillement en Vendée - Nécessaire respect du droit communautaire - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - **Art. 48** - Etat E (p. 5043): son amendement n° II-91: suppression de la taxe parafiscale sur les céréales perçue au profit de l'Office national interprofessionnel des céréales, ONIC; retiré - **Art. 53 bis** (p. 5057): article tendant à modifier le régime d'imposition des plus-values dégagées lors de la cession des droits sociaux - Aménagement du dispositif fiscal afin de faciliter la transmission des entreprises, et plus particulièrement des sociétés à caractère familial - Exonération fiscale des transmissions à titre gratuit - (p. 5058): son amendement n° II-76: application des nouvelles dispositions fiscales relatives aux transmissions d'entreprises à compter du 13 novembre 1987; retiré - **Art. 54** (p. 5059): son amendement n° II-77: maintien intégral de la déductibilité des dividendes afférents aux actions émises à l'occasion des augmentations de capital en numéraires; retiré - (p. 5060): son amendement n° II-78: nouveau taux de déductibilité applicable aux augmentations de capital décidées après le 16 septembre 1987; retiré - **Après l'art. 60 A** (p. 5088): son amendement n° II-92: extension de la procédure d'opposition administrative permettant au comptable du Trésor de demander à des tiers de régler directement le Trésor public pour le recouvrement de certaines créances; adopté - Disposition moins traumatisante pour le redevable que les procédures classiques de saisie.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** [n° 102 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 5440): texte hétérogène qui aura des effets positifs pour le développement des entreprises - Amélioration du mécanisme de déduction fiscale au bénéfice des créateurs d'entreprises et des apporteurs de capitaux à une entreprise nouvelle - Ralentissement de la création d'entreprises industrielles depuis le début de l'année - (p. 5441): attachement de la commission à encourager l'apport d'un montant suffisant de fonds propres indispensables au démarrage d'une nouvelle entreprise - Harmonisation du statut fiscal du gérant majoritaire de SARL sur celui des autres dirigeants de sociétés - Etalement possible sur trois ans de l'imposition des bénéfices des entreprises en difficulté ayant fait l'objet d'une reprise - Importance du problème de la transmission des entreprises - Problèmes juridiques et fiscaux liés à la succession responsables de 10 % des fermetures d'entreprises - Constate que la moitié des dirigeants de petites et moyennes industries, PMI, sont actuellement âgés de plus de 50 ans - Diminution du nombre de successeurs potentiels à titre héréditaire sous le double effet de la démographie et de l'évolution des mœurs - Constate que le droit civil et le droit fiscal favorisent le partage entre héritiers en ligne directe - Existence de discriminations et d'une fiscalité trop lourde - Projet ayant pour objectifs de faciliter la transmission des entreprises, de favoriser les cessions par un allègement de la fiscalité et de rendre possible l'ouverture de la donation-partage à un tiers - (p. 5442): constate, à l'article 21, trois avantages pour faciliter la transmission des entreprises - Possibilité pour le tiers appelé de bénéficier de déductions afférentes aux donations-partages et de dédommager les cohéritiers en valeur et non en nature - Calcul des droits sur le montant net de l'actif et déductibilité du passif - Projet étape intéressante et positive dans la voie de l'allègement des contraintes qui entravent le développement et la transmission des entreprises - Au nom de la commission des finances et sous réserve de l'adoption de ses amendements, se déclare favorable à l'adoption des dispositions fiscales de ce projet - **Avant l'art. 24** (p. 5476): son amendement n° 21: insertion dans le chapitre premier de l'article 23 quater qui

se trouve actuellement dans le chapitre III ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (17 décembre 1987) - Rapporteur pour avis - **Art. 21** (p. 5614, 5615) : ses amendements, n° 6 d'ordre rédactionnel, et n° 7 : procédure de la donation-partage réservée aux seuls biens affectés à l'exploitation de l'entreprise ; retirés au profit de l'amendement n° 87 de M. Etienne Dailly, rapporteur (en cas de transmission d'une entreprise, régime de la donation-partage étendu aux familles ayant un enfant unique et aux tiers) - **Après l'art. 21** (p. 5621) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Michel Darras (mesures fiscales tendant à faciliter les donations d'entreprises aux salariés) - (p. 5627) : accepte l'amendement n° 118 du Gouvernement (modalités identiques d'imposition des cessions d'entreprise et des cessations d'activité) - (p. 5629 à 5632) : sur l'amendement n° 94 de la commission (transfert, du chapitre III au chapitre II, du texte de l'article 22 A du projet de loi, concernant les souscriptions en numéraire au capital d'une société nouvelle), ses sous-amendements n° 107 : réduction d'impôt applicable aux augmentations de capital réalisées avant le 31 décembre 1992 ; n° 109 : modalités de reprise des réductions d'impôt ; n° 110 d'ordre rédactionnel ; n° 111 : conditions d'exonération de la reprise de la réduction d'impôt ; adoptés ; et n° 108 : réduction d'impôt accordée aux demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise ; retiré - (p. 5635) : sur l'amendement n° 99 de la commission (droits d'enregistrement portant sur les cessions de fonds de commerce), son sous-amendement n° 14 : rapprochement de ces droits d'enregistrement de ceux qui portent sur les cessions de droits sociaux ; adopté - **Art. 22 bis** (p. 5641) : son amendement n° 13 : mise en place d'un mécanisme d'option fiscale pour l'imposition des plus-values professionnelles ; retiré - (p. 5642) : accepte l'amendement n° 4 du Gouvernement (suppression de cet article tendant à réduire l'imposition des plus-values professionnelles) - **Après l'art. 23** (p. 5643) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Michel Darras (réduction des droits de mutation) - **Art. 23 ter** : son amendement n° 15 : suppression pour coordination de cet article tendant à réduire le taux du droit d'apport ; adopté - **Art. 23 quater** (p. 5644) : son amendement n° 16 : suppression pour coordination de cet article permettant aux sociétés de caution mutuelle de choisir leur caisse de garantie ; adopté - **Art. 23 quinquies** : ses amendements, n° 17 : extension de l'avantage fiscal aux reprises d'entreprises commerciales,

artisanales ou agricoles ; n° 18 : modalités d'étalement du bénéfice par la société créée en vue de la reprise d'une entreprise en difficulté ; et n° 19 d'ordre rédactionnel ; adoptés - **Avant l'art. 24** (p. 5645) : son amendement n° 20 : insertion d'une division additionnelle : « Chapitre IV (nouveau) - Dispositions d'application » ; adopté - **Art. 24** (p. 5645) : son amendement n° 22 : non application aux territoires d'outre-mer des dispositions fiscales de la présente loi ; non application à Mayotte du régime de la donation-partage ; adopté.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction** [n° 185 (87-88)] - (22 décembre 1987) - **Après l'art. 3** (p. 5957) : se déclare favorable à l'amendement n° 47 du Gouvernement (représentation des collectivités territoriales au sein des conseils d'administration des sociétés d'économie mixte ou concessionnaires d'ouvrages routiers nationaux) - Rappelle sa qualité de rapporteur du projet de loi sur la transmission des entreprises et l'adoption de cet article lors de l'examen de ce texte en première lecture par le Sénat - Problème de procédure ayant amené le rattachement de cet article au projet actuellement en discussion.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** - *Nouvelle lecture* [n° 217 (87-88)] - (23 décembre 1987) - **Art. 21** (p. 6012) : satisfait de cet article qui pourra ultérieurement être amélioré - Maintien de l'extension de la donation-partage à des tiers - Mesure conciliant la protection de la famille et l'amélioration des conditions de transmission des entreprises - Nécessité d'envisager le cas des successions à enfant unique - Favorable à un allègement des droits de mutation entre tiers - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de cet article - **Art. 21 octies** (p. 6014) : renforcement du dispositif d'abattement du Gouvernement par le rétablissement de deux seuils et maintien du problème de l'harmonisation fiscale - Se réjouit de l'allègement de la fiscalité sur les mutations de fonds de commerce et se déclare favorable à l'adoption de cet article - **Art. 22 bis** (p. 6015) : extension proposée par le Gouvernement de l'exonération de l'impôt sur les plus-values prévues à l'article 151 septies aux contribuables dont les recettes n'excèdent pas le double de la limite du forfait ou de l'évaluation administrative - Se déclare favorable à l'adoption de cet article.

P

PADO (Dominique), sénateur de Paris (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff**, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 22, 87-88) de M. Roger Romani et des membres du groupe du rassemblement pour la République, apparentés et rattachés administrativement, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français établis hors de France [n° 157 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5488) : partage l'argumentation développée à l'instant par le président de la commission spéciale, M. Etienne Dailly - Ne comprend pas qu'on puisse en commission ne rien dire, ne pas prendre part au vote, puis adopter une tout autre attitude en séance publique.

PANDRAUD (Robert), ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

- Projet de loi* relatif au service national dans la police [n° 152 (86-87)] (11 mars 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Service national.
- Projet de loi* modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale [n° 132 (87-88)] (2 décembre 1987) - Police.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au service national dans la police** [n° 152 (86-87)] - (6 mai 1987) - Discussion générale (p. 706) : introduction de la possibilité pour les appelés du contingent d'effectuer leur service national dans la police par la loi du 7 août 1985 relative à la modernisation de la police nationale - Formes civiles du service militaire - Participation au rétablissement de la paix et de la sécurité publique - (p. 707) : politique de renforcement de la présence des policiers sur la voie publique - Volonté d'amélioration de la qualité du recrutement des fonctionnaires de police - Cadre général d'emploi ; discipline ; statut ; obligation ; primat des obligations du code du service national - Question préalable (p. 711) : s'oppose à la motion n° 8 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Discussion générale (suite) (p. 715) : uniformité du régime de procédure pénale applicable aux jeunes gens effectuant leur service national sous une forme civile - Politique d'ilotage - (p. 716) : décret

d'application du 3 mars 1986 - Utilisation des réserves dans le domaine de la protection civile - Art. 2 : Art. L. 94-1 du code du service national (p. 718) : s'oppose aux amendements identiques n° 11 de M. Jean Garcia et n° 23 de M. Philippe Madrelle (suppression de cet article reprenant les dispositions relatives à la disponibilité et à la réserve applicables au service militaire de droit commun) - Art. L. 94-3 (p. 719) : s'oppose aux amendements n° 12 de M. Jean Garcia (suppression de cet article cumulant pour les policiers auxiliaires les obligations du service national et celles inhérentes à leur emploi) et n° 24 de M. Philippe Madrelle (respect du code de déontologie des policiers en date du 18 mars 1986) - Art. L. 94-10 (p. 721) : son amendement n° 35 : suppression de cet article relatif à la remise à disposition du ministre chargé des armées ; adopté - Après l'art. 3 (p. 725) : oppose à l'article 40 de la Constitution l'amendement n° 34 de M. Philippe Madrelle (couverture par l'Etat des dépenses de nourriture et d'hébergement mises à la charge des collectivités locales) - Sur l'ensemble (p. 726) : rapport sur les premiers résultats de l'affectation d'appelés dans la police - Affectations dans les polices urbaines.

- **Questions au Gouvernement**, de MM. Guy Malé et René Régnauld : situation de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL (8 octobre 1987) (p. 3081).

- **Question au Gouvernement**, de M. Maurice Lombard : lutte contre le terrorisme en Corse et au Pays basque (8 octobre 1987) (p. 3082, 3083).

- **Question au Gouvernement**, de M. René Régnauld : conséquences de la tempête en Bretagne (5 novembre 1987) (p. 3707, 3708).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4776) : constatation de progrès considérables en matière de terrorisme comme de délinquance - Problème de l'avenir de la police de l'air et des frontières à l'horizon 1992 - Nécessité de redéfinir ces missions dans le cadre du contrôle renforcé aux frontières extérieures de la Communauté - Dépôt dès demain d'un projet de loi au Sénat relatif aux compétences des agents de police municipale - Problème des crimes et délits élucidés, constate que les statistiques ne sont pas très fiables, espère de meilleurs résultats grâce à la modernisation des fichiers et au développement de l'informatisation - Souhaite que les renforts saisonniers soient assurés par la gendarmerie nationale dans les zones qui relèvent de sa compétence et que la police nationale se redéploie dans les zones urbaines - Importance de la prévention et existence de près de 500 conseils communaux de prévention de la délinquance - Problème du port d'armes par les policiers municipaux et respect du libre choix des maires par le Gouvernement - Effort de modernisation et d'équipement souhaité par de nombreux policiers début 1987 - Respect et développement du plan de modernisation et d'équipement - (p. 4777) : expérimentation actuelle des premiers terminaux embarqués : une des priorités absolues de la police nationale - Respect des promesses tenues pour l'Essonne et création d'un commissariat subdivisionnaire avec les effectifs nécessaires - Favorable à un effort de recrutement en faveur de personnels de police originaires du département concerné - Développement de la formation et de l'encadrement et ouverture d'une nouvelle école à Saint-Malo en 1988 - Différentes améliorations apportées à la formation initiale - Rappelle les succès remportés sur tous les fronts par les personnels de la police nationale.

- **Question au Gouvernement**, de M. Claude Estier : conditions de libération des otages français au Liban (17 décembre 1987) (p. 5602, 5603).

- **Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale** [n° 132 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5827) : projet issu d'une longue réflexion avec la participation de tous les partenaires que la question intéresse - Rappelle que jusqu'en 1941, tous les policiers étaient municipaux et n'avaient jamais fait l'objet de la moindre définition juri-

dique - Constate que certains policiers municipaux outrepassent leurs prérogatives - Dénonce la ressemblance de l'uniforme des policiers municipaux avec la tenue de la police nationale - Insuffisante formation de la police municipale - Absence de dispositions spécifiques relatives à l'armement des policiers municipaux - Donner un cadre juridique à l'activité des polices municipales, objet de ce projet - Etatisation des polices municipales contraire à l'esprit de la décentralisation et à la liberté des élus locaux - Reconnaissance par le Gouvernement du rôle particulier des policiers municipaux aux côtés des personnels de la police nationale et de la gendarmerie au service de la sécurité - Inscription nécessaire de l'activité d'ensemble des policiers municipaux dans un cadre juridique clair - Constate que seul le principe de l'agrément des policiers municipaux par le procureur de la République est inscrit actuellement dans le code des communes - Projet destiné à combler une série de lacunes - (p. 5828) : modalités de l'agrément d'un agent de police municipale par le procureur de la République - Importance de la formation - Suppression du régime dérogatoire propre aux trois départements d'Alsace et de Moselle - Tenue des agents de police municipaux identique dans toutes les communes et distincte de celle de la police nationale - Limitation de l'armement des policiers municipaux - Attribution de compétences nouvelles dans le domaine judiciaire - Suppression de l'interdiction pour un maire ayant recruté un policier municipal de lui confier l'exécution de ses propres arrêtés de police - Signale que les policiers municipaux seront désormais assermentés - Absence de désengagement de l'Etat en matière de sécurité - Maintien des prérogatives de la police nationale et de la gendarmerie - Amélioration de la complémentarité entre la police nationale et les polices municipales - Rappelle que la sécurité est l'une des principales missions du Gouvernement - Nécessité de définir par la loi les missions des agents de police municipale et d'examiner ensuite les problèmes statutaires - (p. 5829) : possibilité pour la police nationale et la gendarmerie de mieux se consacrer à la lutte contre la délinquance et la criminalité - Possibilité pour les maires de disposer s'ils le souhaitent de personnels compétents et fiers de leur mission - Art. 2 (p. 5837) : sur l'amendement n° 3 de M. Paul Masson, rapporteur (formation de la police municipale assurée par le Centre nationale de la fonction publique territoriale sur proposition d'une Commission nationale composée de personnalités qualifiées), son sous-amendement n° 33 ; adopté - Sur l'amendement n° 4 de la commission (agrément ne pouvant être accordé par le procureur de la République à un agent tant que le corps de police municipale dans lequel il demande son intégration n'aura pas été mis en conformité avec la loi), son sous-amendement n° 34 ; adopté - Art. 8 (p. 5841) : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission et s'oppose à l'amendement n° 22 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux attributions judiciaires) - Art. 11 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de la commission (habilitation des agents de police municipale à rechercher et à constater les infractions aux règlements sur la pêche) - (p. 5842) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (dans les communes qui ne sont pas soumises au régime de la police d'Etat, habilitation des agents de police municipale pour assister aux opérations d'exhumation, de réanimation et de translation de corps afin d'assurer l'exécution des mesures de police prescrites par les lois et règlements) - Son amendement n° 32 : habilitation des agents de police municipale à constater les contraventions aux dispositions prévues par les textes pris pour l'application de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ; adopté - Après l'art. 12 (p. 5843) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 31 de M. Roland du Luart (modification de l'article 402 du code rural relatif à la législation sur la pêche) - Seconde délibération (p. 5844) : demande une seconde délibération sur l'article additionnel après l'article 12 - Après l'art. 12 : son amendement n° 1A : suppression de cet article tendant à modifier l'article 402 du code rural relatif à la législation sur la pêche ; adopté.

- Proposition de loi tendant à modifier le code de procédure pénale et relative à l'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire aux enquêteurs et aux personnels en tenue de la police nationale [n° 166 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Dis-

cussion générale (p. 5851, 5852) : rappelle que les personnels en tenue de la police nationale ont, en application de l'article 21 du code de procédure pénale, la qualité d'agent de police judiciaire adjoint sauf en matière de circulation routière - Loi du 18 novembre 1985 et extension au personnel en tenue de la police nationale de l'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire - Proposition de loi améliorant la loi de 1985 en définissant les qualifications d'agent de police judiciaire reconnues aux fonctionnaires des trois corps de la police nationale - Prise en compte du niveau d'encadrement et de la formation dispensée pour conférer de plein droit la qualification d'agent de police judiciaire - Contribution à l'amélioration des conditions d'accueil des victimes par l'augmentation du nombre des fonctionnaires ayant qualité pour recueillir leur plainte - Texte renforçant l'efficacité des services de police dans la lutte contre la délinquance - Sur l'ensemble (p. 5856, 5857) : rappelle que le décret d'application de l'article 3 de la loi Joxe du 18 novembre 1985 n'était pas prêt en mars 1986 - Nécessité d'élaborer des lois précises lorsqu'elles traitent de police judiciaire, c'est-à-dire de libertés individuelles.

PAPILIO (Sosefo Makapé), sénateur de Wallis-et-Futuna (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 305 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative au transfert de la compétence du second cycle de l'enseignement du second degré au territoire de la Polynésie française [n° 348 (86-87)] (1^{er} juillet 1987) - Polynésie française.

INTERVENTIONS

- Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)] - (29 avril 1987) - Discussion générale (p. 581) : Nouvelle-Calédonie et îles Wallis et Futuna indissociables - Favorable au projet de loi de référendum - Souhaite que la Nouvelle-Calédonie reste française - Indépendance prônée par le FLNKS, condamnation même du peuple canaque - Aide de la France nécessaire à l'économie calédonienne - (p. 582) : réformes garanties par les institutions de la République française - Détérioration de l'image de la France dans les territoires lointains durant les années de socialisme - Nécessité de préparer l'avenir du peuple canaque au sein de la République française : défenseur de l'égalité des noirs et des blancs - Possibilité pour un Canaque, un Polynésien ou un Calédonien d'accéder à des fonctions à haute responsabilité - Rappelle l'affirmation des socialistes en 1971 disant déjà que les territoires d'outre-mer représentaient des dépenses superflues pour la France.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - Art. 3 (p. 635) : oppose un démenti formel aux propos tenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt relatifs aux doubles inscriptions électorales des Wallisiens, à Wallis et en Nouvelle-Calédonie - (p. 636) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. Etienne Dailly, rapporteur (participation à la consultation des électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales du Territoire à la date de la consultation et résidant en Nouvelle-Calédonie et dépendances depuis au moins trois ans à la date de promulgation de la présente loi).

PASQUA (Charles), ministre de l'intérieur (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif au service national dans la police [n° 152 (86-87)] (11 mars 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Service national.

Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] (2 avril 1987) - Sécurité civile.

Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] (7 juillet 1987) - Collectivités locales.

Projet de loi relatif aux élections cantonales [n° 64 (87-88)] (23 octobre 1987) - Elections et référendums.

Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale [n° 132 (87-88)] (2 décembre 1987) - Police.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Franck Sérusclat : récentes interdictions de vente aux mineurs de certains périodiques (9 avril 1987) (p. 119, 120).

- Question au Gouvernement, de M. Marc Lauriol : lutte contre la pornographie (9 avril 1987) (p. 123, 124).

- *Projet de loi* modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - (16 avril 1987) - Question préalable (p. 260) : s'oppose à la motion n° 1 de M. René Régnault, tendant à opposer la question préalable - Impossibilité d'appliquer la loi du 26 janvier 1984 - Abandon du principe de la comparabilité entre la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale, sans remise en cause de la mobilité entre les deux fonctions publiques - Carrière - Paritarisme en matière de formation, avec le maintien de la responsabilité des élus sur la gestion financière de l'établissement public regroupant les collectivités locales.

- *Conclusions du rapport* de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 200, 86-87) de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)] - (14 mai 1987) - Discussion générale (p. 974) : modification du régime électoral et de l'organisation administrative de la ville de Marseille - Découpage de 1982 déséquilibré démographiquement et contestable géographiquement - Nouveau découpage proposé : retour à huit secteurs et répartition des sièges entre ces secteurs - Modalités d'application du passage de six à huit mairies de secteur fixées par décret - Favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

- *Conclusions du rapport* de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique (n° 311, 1985-1986) déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 172 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1055) : demande l'adoption de cette proposition de loi habitant les membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger et les conseillers régionaux à parrainer un candidat à la présidence de la République.

- *Projet de loi* relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1058) : nouvelle organisation des moyens de la sécurité civile - Plan Orsec national ; centre opérationnel de la direction de la sécurité civile, Codisc - (p. 1059) : plan Orsec zonal ; préfets de zones de défense ; centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile, Circosc ; organisation des corps de sapeurs-pompiers au niveau

de la zone - Plans d'urgence : plans spécialisés ; plans rouges ; plans particuliers d'intervention, PPI, s'appliquant aux abords d'installations spécifiques ; publicité de ces derniers - Elaboration d'un code national d'alerte utilisant les moyens de diffusion audiovisuels - Organisation financière instituant une solidarité entre collectivités - Corps des sapeurs-pompiers : partage de compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales d'emploi pour la nomination des officiers ; modifications statutaires ; médecins de sapeurs-pompiers - Renforcement des moyens de la sécurité civile - (p. 1060) : effectifs mis à la disposition du ministère de l'intérieur par le ministère de la défense pour constituer les unités d'intervention de la sécurité civile - Demande l'adoption de ce projet de loi - (p. 1086) : PPI des installations nucléaires - Maintien de l'entente départementale pour la protection des forêts du sud-est ; zones de rattachement des départements de la Drôme et de l'Ardèche - Importance de l'alerte en matière d'incendies de forêts - Guet aérien et terrestre ; utilisation possible des observations des pilotes des avions d'Air Inter et d'Air France - Affectation d'appelés du contingent dans les corps de sapeurs-pompiers - Etat-major de sécurité civile des préfets de zones - Plans de secours en montagne ; responsabilité et remboursement des opérations de secours - Plans Orsec zonaux - Importance des moyens de prévention et de lutte au service de la forêt méditerranéenne - (p. 1087) : association des collectivités territoriales à l'élaboration des projets de plans Orsec - Accroissement des moyens de l'Etat en matière de sécurité civile - Qualité du corps des sapeurs-pompiers ; nomination des officiers par le représentant de l'Etat ; école nationale des officiers de sapeurs-pompiers - Sanction des incendiaires - Insuffisance de l'information relative au fonctionnement des centrales nucléaires - (p. 1088) : service minitel sur ce sujet - Coopération internationale : réunion à Bruxelles des ministres chargés de la sécurité civile de la CEE ; exemple donné par l'organisation de la France, et assistance fournie lors de grandes catastrophes dans le monde - Cyclones dans les départements et territoires d'outre-mer ; exercice de la solidarité nationale ; efficacité de la mise en œuvre du plan Orsec par le préfet de la Réunion lors du cyclone Clotilda et rapidité de l'intervention des secours métropolitains - Art. 1 (p. 1091) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. René-Georges Laurin, rapporteur (inclusion de la prévention dans les objectifs de la sécurité civile) - Après l'art. 3 (p. 1092) : s'oppose à l'amendement n° 82 de M. Germain Authié (missions, notamment d'information, du plan Orsec national) - Art. 4 (p. 1093) : s'oppose aux amendements de M. Germain Authié, n° 83 (compétence des autorités territoriales pour la préparation des mesures de prévention) et n° 84 (attribution, par délégation du Premier ministre, des moyens nécessaires à l'autorité chargée des opérations de secours par le ministre chargé de la sécurité civile) - Art. 5 (p. 1094) : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. Germain Authié (compétences des collectivités territoriales pour la préparation des mesures de prévention et de secours), ainsi qu'aux amendements identiques n° 42 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis, et n° 69 de M. Louis Minetti (association des collectivités locales à la préparation et à la coordination des mesures de sauvegarde et des moyens de secours) ; accepte l'amendement n° 8 de la commission (préparation par le représentant de l'Etat des mesures de sauvegarde et des moyens de secours publics : avis du président de la commission administrative et départementale d'incendies et de secours, SDIS).

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 6 (p. 1104) : départements de la Drôme et de l'Ardèche rattachés à la zone dépendant de l'autorité du préfet des Bouches-du-Rhône en ce qui concerne l'organisation de la lutte contre les incendies de forêts - Accepte l'amendement n° 9 de M. René-Georges Laurin, rapporteur (délégation de compétences consentie par le Premier ministre au représentant de l'Etat dans l'une des régions intéressées) - Art. 7 (p. 1106) : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de la commission - S'oppose aux amendements n° 87 de M. Germain Authié (rôle de coordination dans le périmètre du département, de la préparation des mesures de prévention et des moyens de secours publics par le représentant de l'Etat), n° 43 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (rôle de coordination du représentant de l'Etat dans les départements, des mesures de sauvegarde et des

moyens de secours publics en liaison avec les collectivités locales intéressées) et n° 70 de M. Louis Minetti (rôle de coordination du représentant de l'Etat dans les départements, des mesures de sauvegarde et des moyens de secours publics en liaison avec les collectivités locales intéressées) - Nécessité de ne pas confondre plan Orsec et plan particulier d'intervention - (p. 1108) : accepte l'amendement n° 11 de la commission (plans particuliers d'intervention) et sur cet amendement le sous-amendement n° 44 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis - Sur le même objet, s'oppose au sous-amendement n° 78 de M. Guy de La Verpillière - Art. 9 (p. 1109) : accepte l'amendement n° 12 de la commission (domaine d'application du pouvoir de réquisition) - Après l'art. 9 : son amendement n° 110 : compétence des tribunaux administratifs en matière de recours par les requis en cas de dommages importants à la suite de réquisitions effectuées à la demande de l'Etat ; adopté - Art. 11 (p. 1111) : adoption de l'amendement n° 79 de M. Guy de La Verpillière (imputation à l'Etat de la charge financière résultant de certaines opérations de secours) et remise en cause de la notion de solidarité entre les départements et les autres collectivités - (p. 1112) : s'oppose à l'amendement n° 15 de la commission (imputation de la charge financière résultant des opérations de secours consécutifs à des activités sportives) - Après l'art. 12 (p. 1113) : accepte l'amendement n° 103 de M. Jean Chamant (participation des services d'incendie et de secours avec les autres services concernés aux secours aux personnes victimes d'accidents de toute nature et de leur évacuation d'urgence) - Art. 13 (p. 1115) : s'oppose à l'amendement n° 89 de M. Germain Authié (suppression de cet article : nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires) - (p. 1116) : rôle des maires de proposer la nomination de gens compétents - (p. 1117) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Bernard Laurent (nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires) - Après l'art. 13 (p. 1118) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (bénéfice d'emplois réservés pour les sapeurs-pompiers non professionnels atteints de maladie contractée ou de blessure reçue en service) - Art. 14 (p. 1119) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Germain Authié (rétablissement de l'article 101 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 96 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne).

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)]** - (20 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3249) : aménagement et consolidation de la décentralisation par l'actuel Gouvernement : loi du 19 août 1986 portant diverses dispositions sur les collectivités locales ; loi de finances de 1987 ; loi sur la fonction publique territoriale du 13 juillet 1987 - (p. 3250) : taux d'augmentation des transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales en 1987 et en 1988 - Effort de maîtrise des dépenses prouvant le sens de la responsabilité des élus locaux - Insuffisance et inadéquation du mécanisme de solidarité - Mouvement de déconcentration des administrations centrales vers les préfets - Réforme de la dotation globale d'équipement, DGE - Encadrement de l'intervention des collectivités locales dans le domaine économique, en particulier suppression de la possibilité pour les communes d'apporter un soutien financier à des entreprises en difficulté - Contrôle des comptes des petites communes : retour à l'apurement administratif des comptes par le trésorier-payeur général - (p. 3251) : coopération intercommunale : assouplissement des conditions de retrait d'une collectivité - Dotation spécifique aux communes touristiques.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif [n° 37 (87-88)]** - (10 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3766) : tutelle du ministère de l'intérieur sur les tribunaux administratifs - Favorable dans l'avenir au rattachement de ces tribunaux et des cours administratives d'appel au ministère de la justice - (p. 3767) : organisation, composition et compétences des cours administratives d'appel - Mesures financières d'accompagnement - Poursuite du plan de modernisation des tribunaux administratifs - Dans l'intérêt

des justiciables, demande au Sénat d'adopter la réforme proposée - Art. 2 (p. 3776, 3777) : demande le retrait de l'amendement n° 18 de M. Louis Virapoullé, repris par M. Michel Dreyfus-Schmidt (rattachement des tribunaux administratifs des départements et territoires d'outre-mer à la cour administrative d'appel de Paris et de la région parisienne) - Lieux d'implantation des nouvelles cours définies par décrets en Conseil d'Etat - Art. 3 (p. 3778) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (rattachement des cours administratives d'appel au ministère de la justice) - (p. 3779) : accepte l'amendement n° 43 de M. Marc Lauriol (possibilité pour les membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel de servir dans les chambres régionales des comptes dans les mêmes conditions que les membres de ce dernier corps) - Après l'art. 3 : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (attribution des membres du corps des tribunaux administratifs affectés dans une chambre régionale des comptes) - Art. 5 (p. 3781) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Daniel Hoeffel, rapporteur (élargissement des possibilités de recrutement extérieur des membres du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel) - Après l'art. 6 (p. 3784) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de la commission (maintien en activité, pour une période n'excédant pas trois ans, des membres du corps des tribunaux administratifs atteints par la limite d'âge) - Art. 13 (p. 3800) : s'oppose à l'amendement de forme n° 12 de la commission - Après l'art. 17 (p. 3801) : accepte l'amendement n° 19 de M. Louis Virapoullé (présidence du conseil du contentieux administratif de la collectivité territoriale de Mayotte).

- **Projet de loi relatif aux élections cantonales [n° 64 (87-88)]** - (10 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3802) : renouvellement en 1988 de la moitié des conseillers généraux - Dates de la prochaine élection présidentielle - Risque de concurrence entre ces deux consultations qui légalement devraient se tenir à quelques semaines d'intervalle - (p. 3803) : inconvénients d'ordre politique et administratif d'un tel calendrier - Projet tendant à proroger le mandat des conseillers généraux concernés jusqu'en octobre 1988 - Après l'art. unique (p. 3804) : accepte l'amendement n° 1 de M. Pierre Salvi, rapporteur (report des élections cantonales partielles rendues nécessaires par les vacances survenues pendant le premier trimestre de l'année 1988).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)]**.

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4739) : volonté du Gouvernement d'affirmer ses priorités - Augmentation des crédits de ce budget et créations d'emplois - Priorité à la sécurité des citoyens - Effort important en faveur des moyens en personnel et en matériel des forces de l'ordre - Baisse de la criminalité, résultat de dix-huit mois d'action des forces de l'ordre - Nombreux terroristes et activistes arrêtés - Recul de l'activité terroriste sur le territoire en 1987 - Arrêt au flot d'immigration clandestine - Sévérité nécessaire pour garantir la sécurité - Hommage à tous ceux dont l'action quotidienne, difficile et périlleuse, a permis d'obtenir ces bons résultats - Maintien de l'effectif des personnels actifs de la police nationale - Poursuite de la mise en place du service national dans la police et rapprochement de la police avec la population - (p. 4740) : renforcement de l'encadrement des corps de personnel actif de la police nationale - Poursuite de l'effort dans le domaine des équipements et des matériels - Poursuite de la mise à niveau des moyens traditionnels de la police nationale dans les domaines du parc automobile et du patrimoine immobilier - Souci d'une amélioration de la sécurité des personnels et de la qualité de leurs conditions de travail et de vie - Poursuite des programmes engagés pour le renouvellement des armes et des matériels de protection - Amélioration des conditions de logement des policiers - Poursuite de l'effort engagé dans le domaine des transmissions et de l'informatique - Développement du programme de terminaux embarqués dans les véhicules de police - Début en 1988 de la production de cartes d'identité infalsifiables - Catastrophes naturelles et technologiques, menaces permanentes pour la

vie et pour les biens des Français - Développement des moyens de la sécurité civile - Révision de la loi du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile - (p. 4741) : renforcement par des militaires d'active du centre opérationnel de la direction de la sécurité civile - Réforme des méthodes de lutte contre les feux de forêts dès 1987 - Réduction de la surface de forêt détruite par le feu malgré un nombre de départs d'incendies supérieur - Résultat obtenu grâce à une collaboration entre l'Etat et les collectivités locales, et aux énergies conjuguées de tous, militaires de la sécurité civile, pompiers professionnels et volontaires, et pilotes - Important effort budgétaire dans le cadre du plan de lutte contre les incendies - Accroissement des effectifs des unités de la sécurité civile et augmentation des crédits de maintenance - Acquisition de deux hélicoptères Dauphin et d'un avion Tracker - Respect des engagements pris en faveur des collectivités locales - Concertation avec les élus et renforcement de la solidarité envers les collectivités les moins favorisées - Déconcentration des pouvoirs de l'Etat - Augmentation de la dotation globale de fonctionnement, DGF, et de la dotation globale d'équipement, DGE - Augmentation de la dotation générale de décentralisation pour prendre en compte l'extension aux départements d'outre-mer de l'allocation compensatrice aux adultes handicapés - (p. 4742) : progression de la dotation d'équipement scolaire et effort exceptionnel en faveur des lycées - Amélioration du fonctionnement des juridictions administratives - Engorgement actuel des juridictions et allongement excessif des délais de jugement - Création de cinq chambres administratives d'appel, d'emplois de magistrats administratifs et d'emplois administratifs - Informatisation des greffes et accès aux banques de données juridiques - Volonté du Gouvernement de combattre sous toutes ses formes l'insécurité qui menace les plus faibles et constitue une forme très grave d'injustice sociale - Poursuite en 1988 de l'oeuvre entreprise depuis mars 1986 - (p. 4753) : reconnaissance par la majorité des intervenants de l'effort du Gouvernement en faveur de la politique de sécurité des Français - Effort également en faveur des collectivités locales - Rappelle que les difficultés de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, remontent à de nombreuses années en raison d'une gestion antérieure imprévoyante - Augmentation du déficit sous les effets conjugués d'une évolution démographique défavorable et de l'incidence de la surcompensation financière entre les régimes spéciaux de retraite mis en place par le précédent gouvernement dans la loi de finances pour 1986 - Rappelle la fixation de l'augmentation du taux des cotisations à 5 % l'an dernier et la prévision d'une augmentation identique pour 1987 - (p. 4754) : rappelle la difficulté de recouvrement des cotisations, notamment auprès des hôpitaux - Création de pénalités de retard identiques à celles de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales, URSSAF, par un décret du 31 décembre 1986 - Nouvelle majoration de cotisations en 1988 nécessaire à l'assainissement définitif de la CNRACL - Fixation de l'augmentation du taux de cotisation à 3 % - (p. 4759) : considère comme inadmissible qu'un parlementaire puisse accuser la police d'être aux ordres du patronat - Police au service de la République et ne recevant d'ordres que du Gouvernement légal - Rôle de la police d'assurer la sécurité des personnes et des biens et l'exécution des lois - (p. 4760) : demande un exemple de pays où le parti communiste aurait quitté le pouvoir après avoir été battu aux élections - Intervention de la police sur les lieux de travail en fonction d'ordonnances de justice - (p. 4780) : sécurité des personnes et des biens, priorité absolue du Gouvernement - Sécurité publique et sécurité civile - Rappelle le vote en juillet dernier de la loi portant réorganisation de la sécurité civile - (p. 4781) : réorganisation de la sécurité civile et modernisation des procédures d'alerte - Hommage aux sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels - Signale la possibilité de mobiliser rapidement l'ensemble des forces de sécurité en cas de catastrophes qui dépassent l'échelon du département - Reconnaît l'importance des investissements réalisés par les collectivités locales avec l'aide de l'Etat - Equipements spéciaux pour le traitement des risques radiologiques et chimiques - Rappelle les bons résultats obtenus dans la lutte contre les feux de forêts l'été dernier grâce notamment aux conditions météorologiques favorables et à

la réorganisation des services de secours et l'utilisation de moyens nouveaux : hélicoptères, bombardiers d'eau - Problème du renouvellement du parc aérien de Marignane - Souhaite la production d'un avion européen avec les services espagnols et italiens - Souhaite que l'Aérospatiale présente des hélicoptères lourds bombardiers d'eau - Hommage aux fonctionnaires, aux militaires et aux pompiers de tout grade qui ont fait preuve du plus grand dévouement dans le Midi l'été dernier et plus récemment en Bretagne - Souligne la rapidité de mobilisation et d'intervention des unités de sécurité - Nécessité de tirer les leçons de l'ouragan de Bretagne : destruction des installations électriques et téléphoniques - Rappelle l'importance des dégâts en Bretagne - Souligne le bon fonctionnement des services de secours et la bonne collaboration entre les élus et ces services - (p. 4782) : bon fonctionnement du système d'alerte grâce aux médias - Problème en cas de catastrophe de la rupture des voies de communication et des liaisons téléphoniques - Volonté du Gouvernement d'agir avec la même détermination en ce qui concerne la sécurité civile qu'en matière de lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme - Rappelle que la formation des sapeurs-pompiers s'effectue à l'école de Nainville-les-Roches et que les nominations des officiers et sous-officiers sont, depuis un vote récent du Sénat, soumises à la signature conjointe du ministre de l'intérieur et des élus - Etat de catastrophe naturelle, de calamité agricole et de calamité publique décrété par le Gouvernement - Annonce l'attribution d'une aide spéciale aux producteurs de bois - Rappelle que l'ensemble des aides et des secours proviendront de crédits déconcentrés dont la répartition sera assurée par les préfets au vu des évaluations des commissions compétentes - Règlement du problème du conservatoire de la forêt méditerranéenne par le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Politique du Gouvernement en Corse : rétablissement de la paix publique et solidarité nationale dans le domaine économique - Aide de l'Etat en faveur du développement des infrastructures, mesures spéciales en faveur de l'industrie du bâtiment et des travaux publics, de l'hôtellerie et de la création d'industries nouvelles en Corse - Apurement de toutes les dettes des agriculteurs corses - Rappelle que le plan économique a été accueilli favorablement par tous les parlementaires corses.

- Proposition de loi organique complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel - *Deuxième lecture*. [n° 137 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (commune avec la proposition de loi organique n° 138) (p. 5317) : insertion des conseillers régionaux parmi les personnes susceptibles de parrainer des candidats pour l'élection à la présidence de la République et problème de la comptabilisation du parrainage des sénateurs représentant les Français établis hors de France et des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Souhaite l'adoption de ces deux propositions de loi largement développées en première lecture - (p. 5320) : rappelle qu'il ne s'agit pas de textes d'opportunité - Droit pour les conseillers régionaux et les représentants des Français de l'étranger, élus au suffrage universel, de parrainer les candidatures à la présidence de la République - Fixation par le ministre des affaires étrangères de la date d'élection des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

- Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, afin d'élargir aux conseillers régionaux le droit de présentation des candidats à cette élection [n° 138 (87-88)] - (11 décembre 1987) - Discussion générale (commune avec la proposition de loi organique n° 137) (p. 5317 et 5320).

PELLARIN (Bernard), sénateur de la Haute-Savoie (rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 351 (86-87)], d'amélioration de la décentralisation [n° 25 (87-88)] (7 octobre 1987) - **Collectivités locales**.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Administration territoriale, collectivités locales et décentralisation - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 27] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 3259) : permanence des problèmes financiers des collectivités locales ; fiscalité locale - Dotation globale d'équipement, DGE, des communes : bilan de l'application du dispositif modifié en 1985 ; diminution des taux de concours pour la première part ; diminution des crédits destinés aux communes rurales relevant de la seconde part ; demande l'augmentation de l'enveloppe globale ; choix du Gouvernement d'une nouvelle répartition des crédits - (p. 3260) : intérêt, pour une autonomie et une efficacité accrue des élus, de la fusion de la DGE et de la dotation globale de fonctionnement, DGF, ou du Fonds de compensation pour la TVA, FCTVA - DGE des départements : interrogation de la commission sur les nouveaux critères d'éligibilité à la majoration pour insuffisance de potentiel fiscal et sur le nouveau seuil d'écrêtement ; souhait d'assouplissement en ce qui concerne la part de la DGE des départements réservée à l'aménagement foncier - Réforme des interventions économiques des collectivités territoriales : accord sur le nouveau régime des garanties d'emprunt ; question sur le rôle de l'établissement de crédit associé aux collectivités ; demande l'extension aux départements de l'interdiction faite aux communes d'aider les entreprises en difficulté ; mission économique de la région - Dotation supplémentaire aux communes touristiques ; question sur les transferts de ressources entraînés par l'éligibilité à la dotation de nouvelles communes et le changement des critères de répartition - Coopération intercommunale : assouplissement du mécanisme de sortie d'un syndicat - (p. 3261) : propose de limiter le champ d'application de cette mesure : souhaite une fiscalité directe pour les syndicats - Réserves de la commission des finances sur le transfert aux trésoriers-payeurs généraux, TPG, de l'apurement des comptes des communes de moins de deux mille habitants ; maintien du pouvoir d'évocation et de réformation des chambres régionales des comptes et risque de double contrôle ; accord sur cette disposition en raison du rôle de conseil du TPG auprès des petites communes.

Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Rapporteur pour avis - **Art. 2** (p. 3336) : son amendement n° 29 : suppression de cet article relatif aux modalités de répartition de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, des départements ; retiré - Nouveau critère d'éligibilité à la majoration de la première part pour insuffisance de potentiel fiscal ; perte d'effet en raison du mécanisme du seuil de garantie d'évolution - **Art. 3** (p. 3339) : son amendement n° 30 : modalités de répartition de la seconde part de la DGE des départements : suppression de l'affectation de la part réservée à l'aménagement foncier et au remembrement ;

retiré - **Art. 4** (p. 3341) : son amendement n° 31 : possibilité pour les communes octroyant des aides au maintien des services en milieu rural de s'associer à d'autres collectivités intéressées dans le cadre d'une convention ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 56 de M. Paul Girod, rapporteur - (p. 3342, 3343) : son amendement n° 32 rectifié : suppression des aides du département aux entreprises en difficulté ; pouvoir d'aide conjointe avec la région ; adopté, après modification par le sous-amendement n° 175 de M. Louis Virapoullé (régime dérogatoire des départements d'outre-mer) - (p. 3346) : son amendement n° 33, de coordination avec le précédent ; adopté - **Art. 5** (p. 3348) : sur le renforcement des conditions d'octroi des garanties d'emprunt, ses amendements n° 34 : constitution d'un établissement de crédit à cet effet sous forme de société anonyme ; et n° 35 : participation obligatoire d'une banque au capital de cette société ; adoptés - **Art. 8** (p. 3357) : son amendement rédactionnel n° 40 ; adopté - **Art. 12** (p. 3360) : son amendement rédactionnel n° 41 ; retiré.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Rapporteur pour avis - **Art. 14** (p. 3379, 3380) : son amendement n° 113 rectifié : procédure du contrôle de gestion par la chambre régionale des comptes ; insertion dans le rapport public de la Cour des comptes d'un rapport d'activité des chambres régionales ; adopté, assorti du sous-amendement n° 140 de M. Emmanuel Hamel - (p. 3387) : motivation des questionnaires adressés aux ordonnateurs - **Art. 16** (p. 3423) : sur l'amendement n° 79 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au retrait unilatéral d'un syndicat d'une commune dont un intérêt essentiel est compromis), son sous-amendement n° 44 ; devenu sans objet - **Après l'art. 16** (p. 3424) : son amendement n° 45 : possibilité statutaire, pour une commune, de ne pas participer aux extensions d'attributions qu'elle refuse ; retiré - **Art. 17** : son amendement n° 46 rectifié : conditions de dissolution d'un syndicat n'exerçant plus d'activité : possibilité d'opposition des communes ; adopté - **Après l'art. 18** (p. 3439) : son amendement n° 47, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : abrogation de l'article 49 de la loi du 12 juillet 1984 interdisant aux collectivités territoriales de recruter des fonctionnaires qui ont dans leur ressort territorial exercé certaines fonctions au cours des deux années qui précèdent ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) - Rapporteur spécial (administration territoriale, collectivités locales et décentralisation) (p. 4744) : progression de la partie « administration territoriale et collectivités locales » de ce budget - Traduction budgétaire du projet de loi sur la réforme du contentieux administratif - (p. 4745) : accroissement des moyens financiers des tribunaux administratifs - Souhaite un regroupement des crédits en faveur de la justice administrative - Souhaite l'alignement du statut des juges judiciaires sur celui des juges administratifs - Poursuite de la prise en charge des frais de fonctionnement des préfectures par l'Etat - Suppression de l'indexation sur la dotation générale de décentralisation, DGD, des crédits de fonctionnement et d'équipement des préfectures - Problème des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales - Amélioration de la maîtrise des dépenses locales par les élus - Absence d'actualisation des bases des impôts locaux en 1988 - Ordonnance du 1^{er} décembre 1986 et libéralisation des tarifs locaux et du crédit aux collectivités locales - (p. 4746) : défavorable au maintien de la surcompensation au sein des emplois de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Rôle de l'Etat d'assurer le déficit de certains régimes spéciaux de salariés structurellement déséquilibré - Se déclare défavorable à l'augmentation de quatre points des cotisations qu'auront à verser les collectivités locales à la CNRACL - Dénonce les modalités de compensation de l'allègement de 16 % des bases des impôts locaux qui apparaît comme une péréquation déguisée - Défavorable au critère d'indexation de la dotation globale d'équipement, DGE, et aux modalités de répartition de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Interrogation sur l'opportunité d'une

réforme de la loi du 29 novembre 1985 relative à la répartition de la DGF - (p. 4747) : progression du fonds de compensation de la TVA - Constate plusieurs modifications intéressantes tant au régime de la DGE des départements qu'à celui de la DGE des communes - Problème du critère d'indexation qui inclut à la fois l'investissement des collectivités locales et celui de l'Etat - Se déclare satisfait de la compensation des transferts de compétences et de la DGD - Annonce un effort substantiel du Gouvernement en faveur des dotations d'équipement scolaire pour compenser l'état de dégradation des locaux de nombreux collèges - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce budget, tout en soulignant le grave problème que pourrait poser aux collectivités locales une augmentation par trop importante des taux de compensation à la CNRACL - Après l'art. 70 (p. 4783) : son amendement n° II-49 : établissement d'un état des lieux pour les bâtiments des collèges transférés au département ; adopté - (p. 4785) : s'oppose aux amendements de M. René Régnault, n° II-63 (prorogation du dispositif de cessation progressive d'activité prévu pour les fonctionnaires de l'Etat par l'ordonnance du 31 mars 1982) et n° II-64 (prorogation du régime de cessation progressive d'activité pour les fonctionnaires des collectivités locales).

PELLETIER (Jacques), sénateur de l'Aisne (Président du groupe GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre titulaire de la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 200 (86-87)] (23 avril 1987) - Elections et référendums.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 6 (87-88)], relatif au patrimoine monumental [n° 79 (87-88)] (3 novembre 1987) - Patrimoine esthétique, archéologique et historique.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental [n° 207 (87-88)] (22 décembre 1987) - Patrimoine esthétique, archéologique et historique.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères - Relations culturelles, scientifiques et techniques - [n° 94 (87-88) tome II] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 208 (JO Débats du 10 juin 1987) (p. 1609) - Ministère : Affaires sociales - Difficultés d'admission des handicapés dans les structures médico-pédagogiques - (Réponse : JO Débats du 20 juin 1987) (p. 2087) - Handicapés.

n° 231 (JO Questions du 24 septembre 1987) (p. 1490) - Ministère : Affaires sociales - Avenir des centres d'hygiène alimentaire de l'Aisne - (Réponse : JO Débats du 10 octobre 1987) (p. 3098) - Associations.

Questions orales avec débat :

n° 137 (JO Débats du 29 avril 1987) (p. 537) - Ministère : Agriculture - Situation des producteurs de céréales - (Retirée : juillet 1987) - Céréales.

n° 167 (JO Débats du 26 mai 1987) (p. 1270) - Ministère : Affaires étrangères - Défense de la personne et dignité humaine - (Réponse : JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - Droits de l'homme.

n° 212 (JO Débats du 2 décembre 1987) (p. 4785) - Ministère : Droits de l'homme - Mise en oeuvre du rapport sur le racisme et les discriminations en France - Racisme et antisémitisme.

INTERVENTIONS

- Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - Discussion générale (p. 196) : chômage - Efforts souhaités en faveur du secteur de la robotique - Succès du capitalisme populaire lors des récentes privatisations - Mesures fiscales et financières en faveur des entreprises - Déficit du commerce extérieur - Nécessaire relance des aides à l'exportation - Créations d'entreprises - (p. 197) : plan d'épargne-retraite - Avenir de la sécurité sociale - Retraite facultative à 60 ans - Danger de l'abaissement uniforme de la durée hebdomadaire du travail - Crise de confiance des agriculteurs - Relance de la politique d'exportation dans le secteur céréalier - Fiscalité de l'éthanol - Démantèlement des taxes BAPSA - Retraite complémentaire des agriculteurs - Aménagement rural - Classement de certaines régions en difficulté en zones défavorisées - Dégradation rapide du tissu rural - (p. 198) : désapprouve les récentes mesures visant la presse ; évolution de la société - Dénonce l'irruption inadmissible et intolérable des maîtres-directeurs, en mars dernier au Palais du Luxembourg - Comportement des forces de l'ordre lors des événements de décembre 1986 - Satisfait de l'ajournement de la réforme du code de la nationalité - Prisons privées - Lutte contre la toxicomanie - (p. 199) : Europe de l'éducation et de la culture - Favorable à la constitution d'un fonds européen pour aider la production audiovisuelle - Solidarité avec les pays en voie de développement : service national et coopération ; création d'un fonds communautaire approvisionné par les surplus alimentaires - Espace unique européen mis en place en 1992 - Envisage que des ministres communautaires soient désignés dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de l'environnement - Lutte contre le terrorisme ; espace judiciaire européen - Envisage à Paris la création d'un centre européen du design - (p. 200) : nécessité d'aligner les institutions sur l'évolution de la conscience européenne, notamment chez les jeunes - Souligne le rôle éminent que jouent dans les conflits les organisations non gouvernementales - Soutien de la gauche démocratique à la politique du Gouvernement.

- Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (4 juin 1987) (p. 1528, 1529) : intergroupe sénatorial de défense des droits de l'homme - Secrétariat d'Etat aux droits de l'homme - Politique extérieure de la France et mission de défense des droits de l'homme - Rôle des ambassadeurs et attachés consulaires - Travail des associations - Importance de l'échelon européen en ce domaine : convention européenne des droits de l'homme ; cour européenne des droits de l'homme - Otages au Liban - Possibilité d'initiatives offertes par le prochain bicentenaire de la proclamation de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen - Satisfaction du prochain transfert des cendres de René Cassin au Panthéon.

- Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)] - (9 juin 1987) - Discussion générale (p. 1582) : développement des toxicomanies en France - Evolution des drogues, des couches sociales concernées et des réseaux de distribution - (p. 1583) : laxisme des pouvoirs publics et erreurs d'analyse ayant conduit à une extension de la toxicomanie chez les jeunes - Action de prévention par l'information - Répression accrue du trafic de drogue - Traitement thérapeutique des toxicomanes et aide à leur réadaptation professionnelle - Insuffisance des structures d'information et de traite-

ment ; exemple du département de l'Aisne - Nécessaire développement des centres d'information - Sous certaines réserves, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Après l'art. 17 (p. 1736) : son amendement n° 42 : ; garantie statutaire accordée aux inspecteurs de l'apprentissage ; retiré au profit des amendements identiques n° 143 de M. Jean Madelain, rapporteur, et n° 67 de M. Gérard Delfau - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1744) : apprentissage - Promotion sociale - Formation - Moyens financiers accordés aux régions pour assumer leurs responsabilités en matière d'apprentissage - Favorable à l'adoption de ce projet de loi.**

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Art. 2 (p. 1929) : soutient l'amendement n° 13 de M. Max Lejeune (situation des rapatriés des anciens départements sahariens, des Oasis et de la Saoura).**

- **Projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale [n° 223 (86-87)] - (17 juin 1987) Art. 5 (p. 1982) : soutient les amendements de M. Jean-Michel Baylet n° 27 et n° 28 (procédure de commun reconnaissance de l'enfant naturel) - (p. 1983) : soutient l'amendement n° 29 de M. Jean-Michel Baylet (détermination par le juge des modalités de résidence de l'enfant ainsi que de leurs conséquences en matière fiscale et de prestations familiales).**

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières [n° 263 (86-87)] - (18 juin 1987) - Après l'art. 14 (p. 2063) : son amendement n° 51 : sanctions applicables au trafic d'animaux ; adopté.**

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2196) : inquiétude des agriculteurs français devant les restrictions des mécanismes d'intervention de la Communauté : quotas, exigences de qualité toujours supérieure - Exportations américaines réalisées à cours bas grâce à des aides substantielles, de nature à affaiblir considérablement l'agriculture française - Prise en compte par les agriculteurs français de l'entrée en vigueur des dispositions de l'Acte unique européen - (p. 2197) : cependant, nécessité d'alléger les taxes sur les productions de céréales et d'oléoprotéagineux - Saturation actuelle du marché mondial des céréales - Refus par les agriculteurs français de prendre en compte les dernières recommandations de l'OCDE : suppression du dispositif de soutien des prix et des revenus en agriculture - Difficultés rencontrées par les jeunes agriculteurs pour reprendre une ferme ou agrandir leur patrimoine - Impôt foncier et charge sociale - Nécessité de trouver des débouchés non alimentaires nouveaux et de s'orienter vers la recherche : amidon et éthanol - Définition du rôle de la politique agricole : aider l'agriculteur à conquérir les marchés - Responsabilités des pouvoirs publics - Souhaite une prise de conscience nationale de la nécessité du marché mondial - Cohabitation primordiale entre les pays riches et les pays pauvres.**

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) - Discussion générale (p. 2678) : crise de notre système de protection sociale - Déficit de 15 milliards de francs en 1987 et de 38 milliards de francs prévus en 1988 - Respect de l'attachement des Français au principe de la sécurité sociale et baisse des charges qui pèsent sur le secteur productif - Non respect de la promesse de réduire les prélèvements obligatoires - Favorable au prélèvement de 1 % sur l'ensemble des revenus, y compris sur ceux du capital - Interrogation sur la baisse du taux de TVA sur les médicaments et sur une éventuelle diminution du déficit des finances de l'Etat - Nécessité d'un système d'assurance complémentaire pour tous les risques sociaux, qu'il s'agisse de vieillesse ou de maladie - Maintien du caractère paritaire et autonome aux différents échelons des caisses de sécurité sociale - Déséquilibre de certains régimes spéciaux - Solidarité nationale à travers l'Etat - Approche des trois millions de chômeurs et déséquilibre du**

rapport cotisant-bénéficiaire, actif-inactif - Nécessaire croissance et créations d'entreprises pour le maintien du système de sécurité sociale - Au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 27 ter (p. 2733) : son amendement n° 47, soutenu par M. Paul Robert : présence de représentants des syndicats au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière ; retiré au profit de l'amendement n° 23 de M. Jean Chérioux.**

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3612) : satisfait du développement des enseignements artistiques en milieu scolaire - Partenariat entre l'Etat et les collectivités locales - Rythmes scolaires - Appel à des artistes intervenants, extérieurs à l'éducation nationale - Votera ce projet de loi avec la grande majorité du groupe de la gauche démocratique.**

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)] - (5 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3689) : loi relative aux monuments historiques - Deux lois précédentes de M. André Malraux et loi de programme sur les musées en 1978 - Importante augmentation depuis 1914 du nombre de monuments classés - Insuffisante évolution des crédits par rapport à l'évolution des besoins - Monuments historiques, véritable priorité gouvernementale - Satisfait de l'indexation des crédits - Entretien et restauration indissociables - Souhaite que les crédits d'entretien soient effectivement consommés - (p. 3690) : insuffisante augmentation des crédits dans la loi de programme - Problème du contrôle parlementaire qui ne porte que sur un seul chiffre par an sans décomposition - Projet incomplet dépourvu de toute mesure fiscale - Situation des monuments historiques ouverts au public après le décès de leur propriétaire - Danger d'un abandon pur et simple du monument qui ne trouve pas de nouveau propriétaire - Problème du mobilier et de l'exportation des pièces exceptionnelles - Propose la modification de la législation fiscale sur les droits de succession - Souhaite l'adjonction d'un dispositif fiscal visant à résoudre les questions relatives à la fiscalité du patrimoine - Rappelle la législation en vigueur chez les principaux partenaires de la CEE - (p. 3691) : souhaite une harmonisation des législations fiscales dans le sens d'un élargissement de l'assiette et également dans le sens des exemptions justifiées - Rappelle le dépôt d'un amendement par M. Pierre-Christian Taittinger le 20 novembre 1986 relatif à la fiscalité des patrimoines - Sous réserve de l'adoption de son amendement, se déclare favorable, au nom de la commission des affaires culturelles, à l'adoption de ce projet - Art. 1 (p. 3722) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Ivan Renar (entretien, restauration et mise en valeur de monuments classés ou inscrits) - Son amendement n° 1 : extension du champ d'application de cette loi au patrimoine rural non protégé ; adopté - (p. 3723) : demande le retrait de l'amendement n° 5 de M. Henri Goetschy (extension du champ d'application de cette loi au patrimoine d'intérêt local) - Art. 2 : son amendement n° 2 : interdiction d'utiliser les crédits pour des constructions nouvelles ou pour des commandes d'oeuvres originales ; retiré - Art. 3 (p. 3725) : accepte l'amendement n° 6 de M. Raymond Bourguine, rapporteur pour avis (présentation annuelle obligatoire au Parlement d'un rapport du Gouvernement sur l'exécution de la loi de programme) - Après l'art. 3 (p. 3727) : accepte l'amendement n° 7 de M. Raymond Bourguine, rapporteur pour avis (exclusion de l'assiette de l'impôt, des excédents en provenance de la gestion d'un immeuble classé monument historique, lorsqu'ils sont affectés à des travaux de restauration) - Son amendement n° 3 : modalités d'exemption des droits de succession sur les monuments historiques ouverts au public ; adopté - (p. 3729) : son amendement n° 4 : extension de la déductibilité fiscale des travaux de restauration à la participation des collectivités locales ; adopté.**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20 novembre 1987) - Art. 68 (p. 4212) : son amendement n° II-1, soutenu par M. Stéphane Bonduel : fixation par décret en Conseil d'Etat du barème de l'aide personnalisée au logement, APL ; retiré.

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4494) : mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie - Groupe d'études sur la toxicomanie créé au Sénat en juillet dernier - Importance de ce fléau : nombre de toxicomanes en France et de décès par overdose ; trafic de stupéfiants - Portrait du toxicomane - Aggravation de la toxicomanie - Opposé à toute distinction entre drogue dure et drogue douce - Analyse les axes de la politique globale proposés par le comité interministériel de lutte contre la toxicomanie, en septembre 1986 - Prévention - (p. 4495) : souhaite que les informations paraissant dans les publications destinées à la jeunesse soient soumises à un visa de conformité pour éviter toute déviation - Répression ; aggravation des peines encourues par les trafiquants - Mise en oeuvre récente de la procédure de l'injonction thérapeutique ; insuffisance des structures de traitement des toxicomanes et notamment des centres de postcure - Effort notable engagé par le ministère de la santé pour la réinsertion des toxicomanes - Développement de la recherche fondamentale, clinique et épidémiologique - Souhaite un renforcement de la coordination interministérielle et la création de centres d'accueil et d'information pour les familles et les toxicomanes - Reconnaît les efforts courageux faits par le Gouvernement en matière de lutte contre la toxicomanie - Souhaite que le Gouvernement retienne la proposition du Sénat de créer un Institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4542) : conséquences positives des activités agricoles sur l'économie française ; excédent des industries agro-alimentaires ; rôle de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA - Intérêt national d'une politique de revitalisation et d'aménagement rural - Demande l'augmentation des crédits des associations d'animation rurale - Demande l'intervention des moyens de l'Etat aux côtés des collectivités locales - (p. 4543) : importance d'une comptabilité de l'aménagement rural pour une politique d'aménagement - Examen des crédits - Etat B (p. 4582) : son amendement n° II-6 relatif aux crédits consacrés à l'animation en milieu rural à travers les associations et les actions des établissements agricoles ; retiré.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) - Rapporteur pour avis (relations culturelles, scientifiques et techniques) (p. 4835) : aspects positifs du budget de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques - Renforcement des moyens alloués à certains projets en cours - Création d'une force internationale pour le développement - Accroissement du contingent des volontaires du service national actif affectés auprès des organisations non gouvernementales - Participation de la France à la lutte internationale contre le SIDA - Revalorisation des bourses accordées aux étrangers en France - Edification d'un émetteur de Radio France Internationale, RFI, en Asie - (p. 4836) : relance de la francophonie ; effort financier de la France en faveur des nouveaux programmes de coopération multilatérale décidé lors du récent sommet de Québec - Inconvénients de la prolifération des organismes compétents en matière de francophonie - Régression du français dans les organisations internationales, notamment au siège de l'ONU - Commission des affaires culturelles favorable à l'adoption de ces crédits.

Vote sur l'ensemble - (5 décembre 1987) (p. 5112) : orientations majeures de cette loi de finances : baisse de l'impôt sur les entreprises et les ménages ; réduction du déficit budgétaire ; maîtrise des dépenses de fonctionnement de l'Etat - Renforcement nécessaire de la coopération européenne pour contrer les assauts économiques des Etats-Unis et du Japon - Allègement de la fiscalité pesant sur les entreprises - Stabilisation du chômage - Déficit du commerce extérieur - Nécessaire renforcement de l'aide à l'exportation des produits de consommation - Favorable à la fiscalisation des allocations

familiales - Groupe de la gauche démocratique favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 10 (p. 5529) : son amendement n° 49, soutenu par M. Michel Durafour : affectation à la société Radio France d'une partie de l'excédent du produit de la redevance audiovisuelle 1987 ; adopté - Art. 13 (p. 5553, 5555) : son amendement n° 51, soutenu par M. Stéphane Bonduel : régime fiscal de l'éthanol élaboré à partir de toute production végétale d'origine communautaire destiné à être utilisé comme carburant ; retiré.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 207 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5982, 5983) : rapport annuel présenté au Parlement sur l'utilisation de la totalité des crédits destinés au patrimoine monumental - Conditions d'exonération des droits de succession pour les monuments historiques ouverts au public - Suppression de l'article 5 tendant à élargir les possibilités de déduction des charges foncières relatives aux monuments historiques - Satisfait de l'insertion, tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale, d'un volet fiscal dans ce projet de loi.

PEN (Albert), sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon (apparenté au groupe S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 150 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 25) - Ministère : Départements et territoires d'outre-mer - *Accès des navires de pêche français dans les ports canadiens* - (Réponse : JO Débats du 11 avril 1987) (p. 148) - Pêche.

n° 245 (JO Débats du 14 octobre 1987) (p. 3108) - Ministère : Mer - *Mesures envisagées pour remédier à la situation de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon en matière de pêche* - (Réponse : JO Débats du 17 octobre 1987) (p. 3240) - Pêche.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 312 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 2996) : réforme du régime d'assurance vieillesse saint-pierrais envisagée dans la loi de programme du 31 décembre 1986 - Avis favorable du conseil général de l'archipel, sous réserve de l'adoption de quelques amendements - Modalités de calcul de la prestation vieillesse - Financement de l'allocation supplémentaire - Art. 6 (p. 2998) : son amendement n° 1 : institution de la règle des dix meilleures années pour le calcul du montant de la pension de retraite de base ; retiré - Art. 31 (p. 3001) : son amendement n° 2 : financement de l'allocation supplémentaire par une contribution des caisses nationales et non plus par une subvention spécifique de l'Etat ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) (p. 4179, 4180) : rappelle l'absence de défense de la grande pêche métropolitaine dans les années 1970 ; conséquence des accords franco-canadiens de 1972 ; caractère trop tardif d'une défense de la grande pêche - Nécessité de reprendre la discussion avec le Gouvernement canadien dans le sens d'une défense de la présence française à Saint-Pierre-et-Miquelon ; nécessité de donner les moyens à la pêche locale d'assurer les intérêts français - Interroge le Gouvernement quant à sa position sur cette question - Examen des crédits - Etat B (p. 4186) : prend acte des propos du Gouvernement sur le caractère indissociable des intérêts de la grande pêche métropolitaine et ceux de la pêche locale.

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) (p. 4636) : négociations franco-canadiennes relatives aux quotas de pêche - Interrogation sur l'avenir de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon et de sa seule industrie - Rappelle la promesse d'installation d'une piste aérienne en Terre Adélie dès 1976 - Diminution des crédits du FIDOM de 1987 par rapport à 1986 - Rappelle l'attribution de la subvention relative à la construction d'une école maternelle à Saint-Pierre.

PENNE (Guy), sénateur des Français établis hors de France (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli**, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique (n° 311, 1985-1986) déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 172 (86-87)] - (19 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 1055) : proposition d'extension aux membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger du droit de parrainer un candidat à la présidence de la République : contradiction avec le discours de la majorité actuelle sur la non politisation de ce conseil et l'absence de dialogue du Gouvernement avec les instances de concertation des Français de l'étranger - Motivation électorale de l'intérêt du Gouvernement pour ces derniers : vote du projet de loi réformant le mode de scrutin pour l'élection des délégués au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Diminution des crédits destinés aux Français de l'étranger dans le projet de budget pour 1987 et refus de supprimer la disposition instituant une durée minimale de résidence en France pour bénéficier de certaines prestations, lors de la discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social ; refus de l'intégration d'un certain nombre de coopérants scientifiques et techniques dans les collectivités locales, lors de la discussion du projet de loi sur la fonction publique territoriale - (p. 1056) : mesures discriminatoires pour les Français de l'étranger dans le projet de loi sur l'épargne - Vote par le groupe socialiste de cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)]** - (21 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 1188) : rappelle les nombreuses nominations de praticiens au rang de chefs de service, suite à la loi du 3 janvier 1984 relative à l'organisation du service public hospitalier - Conséquences du projet en examen : nécessaire création de services ou division de ceux existants, afin de permettre à ces chefs nommés en 1984 d'exercer leurs fonctions - (p. 1189) : problème du renouvellement des chefs de service ; interroge le Gouvernement sur les critères retenus en cas de non renouvellement ; contenu du rapport d'activité des chefs des services présenté à chaque renouvellement - Délégation de l'activité du chef de service vers ses collaborateurs sous la forme de pôles d'activités ; définition de ces pôles ; s'interroge sur la procédure envisagée en cas de litige entre un chef de service et ses collaborateurs - (p. 1190) : importance du nombre de postes vacants dans les hôpitaux publics - Recrutement des médecins étrangers - Difficultés d'application de ce texte - **Art. 1** (p. 1201) : soutient les amendements n° 22 (établissements d'hospitalisation publics organisés en départements ou services) et n° 23 (existence possible de pôles d'activités au sein des départements et services) de M. André Méric - (p. 1202, 1203) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 25 (responsabilité de chaque service confiée à un praticien hospitalier responsable de service à plein temps) et de coordination n° 26, n° 27, n° 28, n° 82 et n° 31 - **Art. 2** : **Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970** (p. 1208) : soutient l'amendement n° 35 de M. André Méric (mobilité des chefs de service) - (p. 1210) : soutient l'amendement n° 37 de M. André Méric (mandat quinquennal des chefs de service renouvelable une seule fois) - (p. 1212) : soutient l'amendement n° 40 de M. André Méric (établissement obligatoire d'un rapport d'activité par le chef de service avant la fin de son mandat) - (p. 1214) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 42 (chef de service assisté par un cadre infirmier ou une sage-femme), n° 43 (consultation de l'ensemble des personnels par le chef de service, avant d'arrêter les prévisions d'activités et de moyens afférents au service) et n° 44 (consultation, au minimum trimestrielle, du comité de gestion par le chef de service sur l'activité et le fonctionnement du service) - **Art. 20-3** (p. 1219) : soutient l'amendement n° 52 de M. André Méric (compétence du comité technique paritaire en cas de création ou suppression des pôles d'activités) - **Art. 20-4** (p. 1223) : soutient l'amendement n° 59 de M. André Méric (conditions de désignation du coordonnateur) - **Art. 4** (p. 1228) : soutient l'amendement n° 67 de M. André Méric (consultation obligatoire de la commission médicale d'établissement dans le domaine des pôles d'activités) - **Art. 7** (p. 1230) : soutient l'amendement n° 73 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à certaines mesures transitoires concernant les nominations de chefs de clinique) - **Après l'art. 7** (p. 1231) : soutient l'amendement n° 76 de M. André Méric (suppression de l'activité libérale au sein de l'hôpital) - **Art. 12** (p. 1234) : soutient l'amendement n° 81 de M. André Méric (délai d'examen et de réalisation des projets d'équipement du secteur public porté de trois à cinq ans).

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)]** - (5 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3718) : projet prioritaire pour le Gouvernement - Nombreux travaux préparatoires - Restauration des monuments historiques concernés par ce projet - Absence de mesure en faveur de l'archéologie, l'ethnologie, les archives, le patrimoine photographique. - Baisse des crédits de la recherche - Stagnation des crédits d'entretien - Importance des crédits réservés au Louvre - Diminution des crédits de paiement pour la direction du patrimoine - Priorité à la restauration des cathédrales - Restauration des parcs et jardins et abandon des projets pour les Tuileries - Problème de la fiscalité des propriétaires de monuments historiques - (p. 3719) : absence de mesure relative aux droits de succession - Projet favorable en priorité aux collectivités locales et aux propriétaires privés - Interrogation sur le sort des monuments historiques autres que les cathédrales - Interrogation sur l'installation de la Maison de l'Afrique - Rappelle la prochaine réunion à Antibes de la Conférence franco-africaine - Absence de soutien budgétaire nécessaire - Abstention du groupe socialiste pour ce projet - **Art. 1** (p. 3723) : au nom du groupe

socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Jacques Pelletier, rapporteur (extension du champ d'application de cette loi au patrimoine rural non protégé) - Art. 2 (p. 3724) : s'abstiendra au nom du groupe socialiste sur cet article - Art. 3 (p. 3726) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable aux amendements n° 6 de M. Raymond Bourguine, rapporteur pour avis (présentation annuelle obligatoire au Parlement d'un rapport du Gouvernement sur l'exécution de la loi de programme) et n° 10 (description dans le rapport du Gouvernement de l'évolution des dotations spéciales accordées aux collectivités locales) et n° 11 (description et actualisation du nombre d'emplois créés par l'application de la loi de programme) de M. Ivan Renar - Après l'art. 3 (p. 3729) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 3 de la commission (modalités d'exemption des droits de succession sur les monuments historiques ouverts au public).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4383, 4384) : situation des odontologues hospitalo-universitaires : réglementation en matière d'émoluments nécessitant la fusion en une seule catégorie comme pour les médecins ; importance de la reconnaissance du titre de praticien hospitalier, demande une nouvelle étude du problème - Nécessité de la création d'un externat en odontologie ; ensemble des professionnels favorable - Problème de la cotisation ordinaire ; demande la libération du paiement de la cotisation - Progrès notable fait depuis la loi Bérégovoy de 1984 en matière de protection sociale des Français à l'étranger ; nécessité de moduler les cotisations d'assurance maladie, de globaliser les risques à la caisse des Français de l'étranger, d'envisager la création d'une quatrième catégorie pour les cotisations d'assurance vieillesse et la réouverture des délais de rachat, d'améliorer la procédure de paiement des prestations et de prévoir d'accorder le risque du rapatriement sanitaire.

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes et II - Services financiers - (3 décembre 1987) (p. 4902, 4903) : budget des rapatriés ; inclusion de crédits reportés, plus importants que les crédits nouveaux ; tendance au désengagement de l'Etat ; abondement supplémentaire de crédits dans le cadre du projet de collectif budgétaire pour 1987 - Financement de la loi d'indemnisation du 16 juillet 1987 - Démontre l'évolution à la baisse des crédits depuis 1985 - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de budget - **Rappel au règlement** (p. 4906) : report des crédits sur le chapitre 46-91 relatif aux crédits des rapatriés - Art. 64 (p. 4906, 4907) : principe de l'indemnisation forfaitaire des rapatriés du Vanuatu ; rapatriés réinstallés en métropole et en Nouvelle-Calédonie ; sous-estimation du coût de la mesure et absence d'évaluation des biens perdus ou spoliés - Comparaison avec le dispositif mis en place pour la juste indemnisation des rapatriés d'Afrique du nord - Après l'art. 64 (p. 4908) : son amendement n° II-104 : présentation regroupée des crédits destinés aux rapatriés dans un rapport annexe au projet de loi de finances ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] -** (16 décembre 1987) - Après l'art. 21 (p. 5567) : son amendement n° 39, soutenu par M. René Régnault : avantages fiscaux étendus aux parents ou tuteur contractant un compte d'épargne-survie pour un handicapé incapable de contracter lui-même ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)] -** (21 décembre 1987) - Après l'art. 2 (p. 5914) : soutient l'amendement n° 29 de M. André Méric (rétablissement de la contribution de solidarité versée au fonds d'assurance chômage dans le cas d'un cumul emploi-retraite) - Avant l'art. 9 (p. 5920) : se déclare favorable à l'amendement n° 19 de M. Lucien Neuwirth (maintien pour un an de l'affiliation à la caisse d'assurance vieillesse des officiers ministériels, CAVOM, des agents de changé ressortissant à cette caisse au 1^{er} janvier 1988) - Art. 11 : se déclare favorable à l'amende-

ment n° 34 de Mme Nelly Rodi, rapporteur (publication mensuelle par l'INSEE d'un indice représentatif des prix à la consommation).

PERCHERON (Daniel), sénateur du Pas-de-Calais (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe trans-Manche [n° 198 (86-87)] -** (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 199) (p. 1486) : infrastructure exceptionnelle du tunnel sous la Manche, véritable charnière de la Communauté porteuse de chance mais aussi de risques pour la région Nord-Pas-de-Calais - Financement et exploitation par des capitaux privés - Réalisation du TGV-Nord - Embauche de la main d'œuvre locale - Installation d'un centre de formation régionale à Calais - Espère obtenir 25 % de retombées économiques pour la région Nord-Pas-de-Calais - Absence d'autoroute à Calais - Nécessité d'une rocade littorale et d'un désenclavement des ports - Souhaite la création d'un fonds d'aménagement du littoral - (p. 1487) : problème du tracé du TGV-Nord passant par Arras et Lille - Souligne l'importante mutation économique du Nord-Pas-de-Calais extrêmement sensible aux décisions européennes : accord multifibres, régime sucrier, quotas laitiers, problème de l'Europe bleue, et aux décisions nationales : construction navale, textile, sidérurgie ou charbon - Impossibilité d'opposer la notion de surcoût à cette région - Nécessaire solidarité nationale.

- **Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 199 (86-87)] -** (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 198) (p. 1486, 1487).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - IV - Plan - (2 décembre 1987) (p. 4815) : nécessité d'une planification ambitieuse et réaliste pour la région Nord-Pas-de-Calais en raison de trois événements majeurs : ouverture du tunnel sous la Manche, mise en service du TGV nord-européen, marché unique européen - (p. 4816) : conclusions du rapport Lacaze - Grâce à la révolution des transports dans cette région, souhaite que le bassin minier garde ou retrouve sa fonction industrielle - Avenir du patrimoine des houillères.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 56 A (p. 5066) : son amendement n° II-98, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : nouvelle procédure d'intégration fiscale applicable aux fusions de communes intervenues en 1987 ; adopté.

PÉRREIN (Louis), sénateur du Val-d'Oise (S).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

— Est nommé membre de la commission de la télématique (JO Lois et décrets du 10 avril 1987).

— Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Légion d'honneur - Ordre de la libération - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 39] (16 novembre 1987).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Monnaies et médailles - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 41] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 188 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1242) - Ministère : Affaires sociales - *Problèmes posés aux communes par l'augmentation du nomadisme* - (Réponse : JO Débats du 6 juin 1987) (p. 1560) - Nomades.

n° 198 (JO Débats du 27 mai 1987) (p. 1336) - Ministère : Recherche et enseignement supérieur - *Moyens en matériels et en personnels de l'université de Paris X Nanterre (Hauts-de-Seine)* - (Réponse : JO Débats du 27 juin 1987) (p. 2663) - Universités.

INTERVENTIONS

— **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1984 [n° 296 (86-87)] - (25 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 297) (p. 2326, 2327) :** exemplarité de la gestion socialiste - Maîtrise de l'inflation - Lutte contre les inégalités sociales - Réduction du déficit budgétaire - Maîtrise des finances publiques - Diminution des impôts - Relance des investissements - Maintien de la croissance - Situation économique actuelle inquiétante - (p. 2328) : critiques injustifiées concernant l'exécution des budgets de 1984 et 1985 : décrets d'avance, annulations de crédits, dépassements de crédits - Répartition des dépassements - (p. 2329) : nécessité de faire face en 1985 à des situations exceptionnelles : Nouvelle-Calédonie, recrutements massifs dans la fonction publique - Utilisation des fonds de concours ; insuffisance du contrôle parlementaire sur l'utilisation de ces fonds - Caractère aléatoire de certains fonds de concours - (p. 2330) : procédures exceptionnelles des financements interministériels ; risques d'abus - Regrette que la majorité sénatoriale envisage de s'abstenir ou de voter contre les deux présents projets de loi - (p. 2331) : diminution consi-

dérable de l'inflation grâce à la gestion socialiste - Diminution du différentiel d'inflation avec la RFA - Souhaite un retour à la croissance économique.

— **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1985 [n° 297 (86-87)] - (25 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 296) (p. 2326 à 2330).**

— **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 44 (p. 2811, 2812) :** se déclare favorable à l'amendement n° 248 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article rendant possible la délégation séparée du pouvoir de nomination et du pouvoir disciplinaire) - **Art. 45 (p. 2813) :** intervient sur l'amendement n° 114 de M. André Méric (suppression de la prorogation de dix ans des dispositions tendant à faciliter le reclassement des militaires dans la fonction publique) - **Art. 45 ter (p. 2814) :** se déclare opposé à l'amendement n° 251 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article validant les résultats du concours interne d'accès à l'École nationale d'administration, session 1984) - Caractère disparate des dispositions figurant dans ce projet de loi - **Art. 52 (p. 2816, 2817) :** vulnérabilité de la jeunesse aux messages publicitaires en faveur des boissons alcoolisées ; reconnaît l'erreur du Gouvernement socialiste ayant autorisé la publicité pour les bières sur les radios locales ; excès de consommation de bière - Démission du professeur Got du Haut comité d'études et d'informations sur l'alcoolisme - Alcool au volant - Lutte des groupes de pression contre les tentatives d'encadrement de la publicité pour les boissons alcoolisées ; arrêt du 10 juillet 1980 de la Cour de justice des Communautés européennes - Demande l'interdiction de tous les modes de publicité imposés à un public non différencié (radio, télévision, cinéma, affichage dans les lieux publics) - (p. 2819) : son amendement n° 135 : publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions ; adopté - (p. 2824, 2825) : nécessité d'une disposition financière destinée à compenser les pertes que subiraient les salles de cinémas et les radios locales du fait de l'adoption de son amendement n° 135 - Interdiction d'utiliser l'image d'une personnalité connue du public dans une publicité pour les boissons alcoolisées.

— **Question au Gouvernement : concurrence dans les télécommunications (8 octobre 1987) (p. 3072).**

— **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal - Deuxième lecture [n° 41 (87-88)] - (12 novembre 1987) - Art. 1 A (p. 3821, 3822) :** se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (rétablissement de cet article, voté en première lecture par le Sénat, et tendant à créer un institut national de l'enseignement, de la recherche, de l'information et de la prévention sur les toxicomanies) - Demande l'augmentation des crédits budgétaires consacrés à la lutte contre la toxicomanie - **Après l'art. 1 (p. 3823) :** intervient sur l'amendement n° 6 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (peines encourues pour la participation, définie criminelle, à tout groupement en vue du trafic de drogue) - **Art. 5 bis (p. 3825) :** intervient sur l'amendement n° 9 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (examens médicaux permettant de détecter les stupéfiants dissimulés dans l'organisme de passeurs de frontières : autorisation préalable du président du tribunal de grande instance compétent).

— **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4416, 4417) : interrogation sur les conséquences du rattachement des centres culturels de rencontre à la direction des théâtres et des spectacles - Exemple de la fondation de Royaumont dans le Val-d'Oise - Favorable à la politique de contrats d'objectif sur trois ans mais interrogation sur la capacité des services d'appliquer ces réformes - Souhaite la mise en place des moyens de la politique culturelle annoncée.

Légion d'honneur et ordre de la Libération - (25 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4481, 4482) : malgré la modestie de leurs budgets, rappelle l'importance des missions confiées à l'ordre national de la Légion d'honneur et à l'ordre de la Libération - Gestion du patrimoine immobilier - Education des filles de légionnaires - Soins apportés à l'examen des dossiers de candidature - Attribution de secours aux légionnaires ou à leurs ayants cause dans le besoin - Souhaite que soient honorés au plus vite tous les anciens combattants de la guerre 1914-1918 - Diminution des crédits affectés au traitement des légionnaires - Ralentissement du programme des travaux dans les maisons d'éducation - Augmentation du budget de l'ordre de la Libération afin d'effectuer des travaux urgents d'entretien des bâtiments de l'ordre de la Libération et du musée - Favorable à l'adoption de ces deux budgets annexes.

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) (p. 4667) : baisse en valeur absolue des dépenses de fonctionnement - Gain de productivité profitant seulement à l'Etat - Baisse massive des dépenses en capital concernant les investissements - Politique délibérée d'affaiblissement du potentiel de la direction générale des télécommunications, DGT - Projet de budget organisant les difficultés pour laisser penser que le changement de statut juridique devient inéluctable - Absence de diminution du montant des prélèvements de l'Etat - Interroge le Gouvernement sur le devenir des engagements pris en 1987 en matière de rebudgétisation des investissements du centre national d'études spatiales, CNES - Déréglementation rampante par décrets et circulaires au mépris des droits du Parlement - Fausse présentation dans le budget de la TVA incluse dans les tarifs téléphoniques - Recherche et développement singulièrement oubliés - (p. 4668) : objectifs du Gouvernement : totale déréglementation des télécommunications et démantèlement de la poste et des télécommunications justifiés par des arguments fallacieux - Service public d'Etat le mieux placé pour faire face aux mutations technologiques - Statut actuel de la poste et des télécommunications n'ayant été en aucun cas un handicap : reconnaissance mondiale de la technologie française ; compétence des administrateurs ; qualité des services financiers ; conclusion d'accords internationaux - Administration ayant su s'adapter et surmonter les difficultés des règles administratives - Regrette l'absence d'information du Parlement sur la politique de filialisation et sur les objectifs des sociétés filiales - Erreur du raisonnement consistant à distinguer les services de base devant rester publics et le reste pouvant être livré à la concurrence - (p. 4669) : DGT ne pouvant être réduite au rôle unique de gestionnaire - Nécessité de prendre en compte les données nouvelles constituées par l'utilisation du réseau par des prestataires de service et la concurrence sur les terminaux - Nécessité de donner les moyens d'une modernisation à la poste et au service financier - Opportunité d'une clarification des rapports de l'Etat avec la poste et les télécommunications - Pistes de recherche pour une nouvelle loi sur la poste et les télécommunications - Cohérence des missions de service public de la poste et des télécommunications et de leurs filiales devant être assurée par la tutelle d'un ministère - Ni urgence ni fatalité à la déréglementation - Adaptations nécessaires - (p. 4675) : incidences inévitables des suppressions d'emplois - Absence de réponse aux questions concernant les conséquences du changement de statut, notamment en matière de prise en charge des retraites des agents des P et T, ainsi que de l'endettement de la DGT - Politique d'endettement commencée depuis 1974 - Opacité des documents budgétaires ne permettant pas de retracer les crédits affichés par le Gouvernement en matière de recherche - Reconnaissance de la performance des filiales - Attente du rapport annuel devant être présenté au Parlement sur le fonctionnement des filiales détenues par l'Etat à plus de 30 % - Proteste contre la tutelle anti-économique exercée par le ministère de l'économie et des finances sur les P et T - (p. 4676) : regrette l'enfermement du Gouvernement dans le schéma d'un établissement public à caractère industriel et commercial et d'une société nationale ; possibilité de détermination d'autres structures - Favorable à l'implantation de l'institut européen de normalisation à Sophia-Antipolis - Nécessité d'adaptation des postes et télécommunications aux nouvelles conditions du marché mais

avec le maintien d'un noyau dur de service public - Ferme-ment opposé au bradage des réseaux des postes et télécommunications - Nécessité de mener une réflexion sur la mission de service public des services financiers de la poste - Arrêté du 30 octobre 1987 supprimant les cabines téléphoniques en milieu rural et ouvrant leur installation à la concurrence - Regrette l'implantation de Northem Telecom en Lorraine ; société n'étant pas tenue pour l'instant au respect des normes françaises et pouvant imposer la technologie étrangère - (p. 4677) : budget insuffisant en matière d'investissement - DGT ne pouvant plus être la « vache à lait » du ministère de l'économie et des finances - Art. 38 (p. 4678) : exemple du pragmatisme suédois respectant le monopole de fait de la poste et des télécommunications - Crédits ne permettant pas de résister à la concurrence sur le plan national ni de conquérir des marchés - Demande que soient mis de côté les dogmes libéraux - Art. 61 bis (p. 4680) : « minitel rose », scorie du succès du minitel - D'accord avec le Gouvernement pour un transfert au 36-14 - Evolution de la notion de pornographie ; intervention seulement nécessaire face à une incitation à la débauche et notamment de la jeunesse - Effet très discuté de l'art. 61 bis - Abstention du groupe socialiste sur cet article.

Observations de la commission des finances sur le rapport annuel de la Cour des comptes - (3 décembre 1987) - En remplacement de M. Jean-Pierre Masseret, rapporteur (p. 4882) : débat au Sénat sur la portée du contrôle des chambres régionales des comptes, lors de la discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation ; importance du contrôle de gestion et de la notion de bon emploi des crédits ; activité des chambres en 1986 - Rapport public de la Cour des comptes de 1987 - Critique des abus dans la gestion de l'administration - (p. 4883) : exemples : mise en oeuvre de la politique de sécurité routière ; fonctionnement du fonds d'aide et de coopération ; association Carrefour du développement - Défaut de surveillance d'organismes ayant un statut de droit privé : agence française pour la maîtrise de l'énergie, AFME ; agence nationale pour les chèques-vacances ; PMU - Difficultés d'adaptation des interventions publiques à l'évolution économique et sociale : concours publics aux exploitations agricoles ; interventions économiques des collectivités locales en faveur des entreprises - Interventions de l'Etat dans le domaine social ; assurance chômage : critiques des modalités de recouvrement des contributions ; suggestion de le confier aux URSSAF ; fonctionnement peu satisfaisant de l'indemnisation - Déséquilibre des régimes de retraite de sécurité sociale ; différence de l'effort contributif des assurés selon les régimes - Caractère incohérent des régimes d'indemnisation de l'invalidité et des handicaps - (p. 4884) : investissements publics : fréquence des erreurs de conception et des manquements au code des marchés publics - Critique le recours fréquent au crédit-bail en infraction avec l'article 11 de l'ordonnance organique du 2 janvier 1959 - Investissements des collectivités locales : exemples de mauvaise gestion, en particulier dans l'aménagement de stations de sports d'hiver - Entreprises publiques : critiques des charges imposées au budget annexe des P. et T. ; financement du crédit-bail du plan informatique pour tous - Tutelle de l'Etat sur le secteur public de l'audiovisuel - Contrôle des entreprises publiques : coût des politiques de diversification entreprises parfois de manière irresponsable par ces dernières : exemple de la société la Signalisation, filiale de la compagnie générale de constructions téléphoniques, CGCT - Importance et intérêt du rapport annuel de la Cour des comptes ; urgence du développement des procédures de contrôle, parlementaire en particulier.

Comptes spéciaux du Trésor - (3 décembre 1987) (p. 4887, 4888) : réduction satisfaisante du nombre de comptes spéciaux du Trésor ; caractère dérogeant de cette procédure - Utilisation du compte d'affectation des produits de la privatisation : principe de l'affectation à la réduction du désendettement de l'Etat ou à la dotation en capital des entreprises publiques ; atteinte à ce principe par l'article 66 bis du projet de loi de finances pour 1986 prévoyant le versement au budget général du montant des cessions d'actifs prévues par la vente de Matra afin d'augmenter les crédits de la recherche et du secteur public de l'armement - Questions sur l'affectation

aux agriculteurs des recettes de la privatisation du Crédit agricole.

Monnaies et médailles - (3 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4910, 4911) : révision du budget de 1987 en raison de la décision de retirer la nouvelle pièce de 10 francs en nickel - Projet de budget pour 1988 ; programme de frappe ; choix de la nouvelle pièce de 10 francs ; caractéristiques - Part des achats de métaux dans les dépenses - Effort de rationalisation et de productivité - Recettes : diminution de la vente de médailles et de monnaies de collection françaises et étrangères ; stagnation des ressources procurées par la fabrication de monnaies étrangères ; recherche d'une diversification des activités - Bonne position sur les marchés extérieurs - Insuffisante diffusion de la pièce de 100 francs - Musée monétaire - Progression des dépenses commerciales et d'équipement - Prévision d'un excédent de recettes reversé au budget général - Avis favorable à l'adoption de ce budget.

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) - En remplacement de M. Tony Larue, rapporteur spécial (p. 4951, 4952) : net redressement du commerce extérieur en 1986 en raison d'une réduction de moitié de la facture énergétique - Effritement du solde agro-alimentaire et réduction de l'excédent industriel - Dénonce la sensibilité des échanges industriels et la faiblesse structurelle d'un commerce extérieur français trop dépendant de ses débouchés vers les pays de la zone hors OCDE - Nécessaire recentrage des exportations vers les pays de l'OCDE - Régression des dépenses en faveur de l'informatique et augmentation des crédits consacrés aux actions de formation - Regrette la réduction des crédits destinés à assurer la participation de la France aux expositions internationales, la diminution de la subvention versée au centre français du commerce extérieur, CFCE, et la réduction des crédits destinés à l'agence pour la coopération technique, industrielle et économique, ACTIM - Diminution en francs constants de la subvention attribuée au comité français des manifestations économiques - Stagnation des aides publiques à l'exportation - Favorable à la globalisation sur une ligne unique du budget des charges communes des crédits visant à garantir les risques - Rôle de l'assurance-crédit de garantir les biens d'équipement lourds et les ensembles industriels contre les risques politiques - Rôle de l'assurance-protection de couvrir une partie des risques pris par un exportateur à la recherche de nouveaux débouchés - (p. 4953) : constate que l'aide au financement prend la forme d'un système de bonification d'intérêt - Traduction des aides au développement par des prêts ou des consolidations de prêts accordés par la France - Constate la diminution régulière de la contribution des grands contrats au développement des exportations et nécessité de s'adapter et de développer un commerce courant qui doit reposer pour l'essentiel sur les PME - Constate une décre de poids des bonifications d'intérêt grâce à la désinflation et une montée des sinistres due à la dégradation de l'environnement international - Dégradation du solde commercial en raison de l'évolution défavorable des échanges industriels - Interrogation sur les résultats des négociations du 25 octobre dernier entre la délégation française et M. Clayton Yeutter sur les contrats Airbus - Au nom de la majorité de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4991) : problème de l'application de la loi du 30 septembre 1986 - Constate la bonne marche du service public - Problème des satellites de la DGT, satellites Telecom 1A, Telecom 1B, Telecom 1C et Telecom 2, de la deuxième génération - Rappelle que TDF est devenue société nationale de droit privé et que les satellites de diffusion directe représentent un marché fabuleux en matière de postes de télévision - Lancement par le Gouvernement d'un plan câble pour rattraper le retard de la France en ce domaine - Interrogation sur l'utilisation des câbles - Favorable aux satellites lourds très porteurs pour l'industrie électronique et au câblage en fibres optiques et non en coaxial - Rappelle les larges débats qui ont eu lieu en juillet 1986 sur l'audiovisuel et le non-respect des engagements du Gouvernement - (p. 4992) : échec de la libération de l'audiovisuel de

la tutelle publique - Absence d'indépendance et de pluralisme de l'information - Non constitution de grands groupes multimédias - Critique le rôle de la CNCL et signale son incapacité à faire respecter les cahiers des charges - Constate l'échec de la politique du Gouvernement en matière audiovisuelle - Examen des crédits - Etat B (p. 4995) : constate que les objectifs de la loi du 30 septembre 1986 n'ont pas été atteints - Partage les propos de M. Jean Cluzel qui, dans un rapport fameux, expliquait que depuis des années le pouvoir politique investit l'audiovisuel - Estime que la Haute Autorité avait bien rempli sa mission malgré l'insuffisance de ses pouvoirs car elle avait la sérénité des sages que n'a pas la CNCL.

PEYOU (Hubert), sénateur des Hautes-Pyrénées (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

PEYRAFITTE (Jean), sénateur de la Haute-Garonne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

PIC (Maurice), sénateur de la Drôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

PINTAT (Jean-François), sénateur de la Gironde (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

- Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

- Membre titulaire du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)],

adopté par l'Assemblée nationale - Industrie et tourisme - I - Industrie - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 24] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 277 (JO Débats du 9 décembre 1987) (p. 5164) - Ministère : Equipement - *Aménagement de la RN 215 en Gironde* - (Réponse : JO Débats du 19 décembre 1987) (p. 5688) - Routes.

Questions orales avec débat :

n° 109 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 7) - Ministère : Equipement - *Programmes Airbus A330 et A340* - (Retirée : décembre 1987) - Transports aériens.

n° 116 (JO Débats du 8 avril 1987) (p. 58) - Ministère : Industrie - *Réalisation des satellites de télédiffusion TDF1 et TDF2* - (Retirée : décembre 1987) - Radiodiffusion et télévision.

n° 203 (JO Débats du 3 octobre 1987) (p. 3041) - Ministère : Equipement - *Aménagement de la RN 15 en Gironde* - (Retirée : décembre 1987) - Routes.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire** - (14 avril 1987) (p. 177) : succès grâce au rééquilibrage de la politique nationale d'aménagement du territoire - Persistance du déséquilibre entre la région parisienne et les autres régions - Nécessité de renforcer d'autres pôles de développement - Problèmes du territoire français et rapport d'Olivier Guichard - Nécessaire adaptation des concepts des années 60 en ce qui concerne les zones dépressives du Massif Central - Conséquences de la liquidation du Fonds européen de développement régional, Feder, et de l'infléchissement de la politique agricole commune, PAC - Lecture de la carte de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR, relative aux cantons les plus défavorisés et menace de désertification pour le Sud-Ouest - Intérêt de la zone industrialo-portuaire du Verdon et absence de communication avec l'arrière-pays - Développement des stations touristiques du littoral aquitain - Souhaite la construction urgente d'un pont sur l'estuaire de la Gironde - Etude de la Fédération nationale des grands travaux publics sur les grands ouvrages immédiatement réalisables grâce à l'initiative privée - Fonds nécessaires pour permettre au Poitou et à la Charente de lutter contre la désertification et conforter leur action économique commune - (p. 178) : souhaite que soient accordées prochainement la concession et l'autorisation de construire un pont sur la Gironde - Importance de la communication dans le développement économique d'une région.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - (16 avril 1987) - Discussion générale (p. 262, 263) : nécessaire refonte de la loi inapplicable du 26 janvier 1984 - Approbation des principes figurant dans le texte en projet : rattachement au statut général de la fonction publique ; octroi aux collectivités locales de la responsabilité du choix de leurs collaborateurs ; établissement de listes alphabétiques à l'issue des concours ; recrutement contractuel ; gestion effective des agents ; substitution de la notion de cadre d'emploi à la notion de corps et maintien de la séparation du grade et de l'emploi ; allègement des structures et des coûts ; centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; centres départementaux de gestion ; cas de l'agent victime d'un incident de carrière - Vote de ce texte par le groupe de l'UREI.

Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Après l'art. 2 (p. 354) : son amendement n° 258, soutenu par M. Bernard Hugo : fonctionnement du conseil supérieur de la fonction publique territoriale ; retiré.

Suite de la discussion - (23 avril 1987) Après l'art. 12 (p. 414) : son amendement n° 267, soutenu par M. Pierre

Schiélé : organisation des concours décentralisés : avis du CNFPT ; retiré - Art. 17 : Art. 97 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 437) : son amendement n° 270, soutenu par M. Henri de Raincourt : réduction du nombre d'emplois proposés pour la réintégration du fonctionnaire dont l'emploi a été supprimé ; devenu sans objet - Art. 97-1 (p. 439) : son amendement n° 271, soutenu par M. Henri de Raincourt : réduction de la participation des communes à la prise en charge de leurs agents par le centre de gestion au bout d'un délai de deux ans ; rejeté.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat** [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1298) : opportunité de ce projet de loi malgré les difficultés économiques actuelles - Importance des associations dans la recherche de nouvelles formes de solidarité - (p. 1299) : nécessaire incitation des particuliers et des entreprises à participer à des actions culturelles, artistiques, scientifiques ou de simple solidarité - Souhaite que la notion de mécénat soit étendue aux aides financières des particuliers ou des entreprises en vue de l'action culturelle - Assouplissement des mesures en faveur du mécénat individuel, notamment en faveur de la création contemporaine - Absence de mesure concernant les dons d'objets à des associations - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3942, 3943) : bilan des principaux indicateurs économiques : évolution favorable de l'indice des prix ; bonne évolution du coût salarial social unitaire en France ; redressement des taux de marge et d'autofinancement des entreprises françaises ; situation de l'emploi préoccupante mais en voie d'amélioration ; environnement économique international moins porteur qu'auparavant - Se félicite de trouver dans le budget 1988 des éléments en faveur d'un renforcement de l'Europe - Caractéristiques du budget : allègements fiscaux, réduction des dépenses de l'Etat, assainissement financier des comptes publics - Conséquences des privatisations : absence d'effets sur les marchés boursiers - Approuve les priorités du budget - Favorable à un élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu - Rappelle l'effort fait pour limiter les prélèvements des collectivités locales - (p. 3944) : demande un renforcement de l'aide fiscale directe à l'investissement - Demande une baisse de la fiscalité de l'énergie - Votera le budget avec le groupe de l'UREI.

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Après l'art. 2 (p. 3988) : son amendement n° I-70, soutenu par M. René Ballayer : extension aux adhérents des centres de gestion et associations agréées du bénéfice d'un abattement supplémentaire en cas de redressement fiscal ; retiré - Avant l'art. 5 (p. 4001) : son amendement n° I-71, soutenu par M. René Ballayer : diminution du plafond de la cotisation de taxe professionnelle ; retiré - Conteste le poids, les disparités et l'assiette de la taxe professionnelle.

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Art. 5 (p. 4017) : son amendement n° I-72 : suppression de la restitution du crédit d'impôt recherche lorsque l'entreprise ralentit son effort de recherche ; rejeté - Après l'art. 5 (p. 4021) : son amendement n° I-76 : réduction du droit d'apport versé par les sociétés lorsqu'elles augmentent leurs fonds propres ; retiré au profit de l'amendement n° I-77 de M. Maurice Blin, rapporteur général - Art. 6 (p. 4023) : son amendement n° I-40 : suppression de l'obligation de déclarer certains frais généraux ; retiré.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Art. 16 (p. 4098) : son amendement n° I-85 : diminution de la fiscalité sur le gaz naturel destiné à l'industrie ; retiré - Effort considérable du Gouvernement en vue de la réduction des surtaxes sur l'énergie adoptées par les précédents gouvernements socialistes - Absence de surtaxe sur le gaz naturel dans les autres pays européens - Art. 19 (p. 4103) : son amendement n° I-74 : report au 1^{er} janvier 1988 de la suppression de l'étalement des plus-values à court terme au regard de l'impôt sur les sociétés ; retiré - Après l'art. 19 (p. 4105) : son amendement n° I-39 : imposition des plus-values réalisées

lors d'un échange de titres résultant d'une scission ou d'une fusion pouvant être reportée au moment où s'opérera la vente ou le rachat des droits sociaux ; retiré.

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) (p. 4602) : faiblesse des moyens financiers de ce budget - Commerce et artisanat, secteurs riches en créativité et en apport de valeur ajoutée - Nombreuses créations d'emplois dans ce secteur depuis le début de l'année - Signale l'importance des charges, des impôts et des cotisations - Loi du 23 juillet 1987 et rénovation de l'apprentissage - Mesures en faveur des entreprises : prêt bonifié, livret épargne-entreprise - Projet de loi relatif à la transmission des entreprises et à l'allègement des charges financières pesant sur ces sociétés - Favorable au projet d'exclusion de la base de la taxe professionnelle du premier salarié embauché par un artisan ou un commerçant - Importance des crédits affectés aux actions en faveur du développement de l'apprentissage - Nécessaire lutte contre la désertification qui menace plusieurs régions - Mise en place d'un conseil national d'orientation et d'aménagement des structures artisanales - Relèvement du plafond de ressources pour l'attribution de l'indemnité de départ - Création d'une commission nationale des services et établissement d'un rapport annuel sur l'évolution de ce secteur - (p. 4603) : rappelle les résultats remarquables de la France en matière de service informatique et dans le domaine du tourisme - Mesures en faveur du développement des petites entreprises : augmentation des crédits de bonification d'intérêts, réduction de l'impôt sur les sociétés, récupération de la TVA sur le gazole et le téléphone, diminution de la surtaxe sur le fioul lourd, suppression de la taxe sur les frais généraux - Rappelle les efforts de nombreuses régions françaises pour aider les PME et les PMI à exporter par le biais de contrats entre l'Etat et la région - Rôle des collectivités locales pour la modernisation de l'artisanat - Application de la loi Royer non contraire aux dispositions du Traité de Rome - Nécessaire définition des règles de la concurrence en France - Poursuite des mesures en matière de « para-commercialisme » - Souhaite une action commune sur le plan européen en faveur du commerce en zone sensible - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - 3 - Météorologie - (27 novembre 1987) (p. 4619) : augmentation des autorisations de programme - Important succès commercial d'Airbus dont le développement suppose une coopération avec les Etats-Unis - Satisfait du programme de développement du CFM 56 - Accord conclu en décembre 1985 entre la SNECMA et General electric pour produire un turbopropulseur - Interrogation sur la possible utilisation de ce moteur pour les Airbus - Obligation pour les compagnies aériennes françaises de prendre en compte la déréglementation des tarifs aériens effectuée aux Etats-Unis depuis 1979 et de la perspective de libéralisation de l'espace aérien européen en 1992 - Regrette la concurrence entre les compagnies aériennes françaises : Air Inter, UTA et Air France et souhaite le respect de l'accord dit de Peira Cava - Evolution nécessaire : libéralisation de la desserte des départements d'outre-mer et autorisation de charters en France - Constate un bilan favorable d'Air France pour 1987 - (p. 4620) : progression du coefficient moyen d'occupation des vols - Diversification du réseau européen d'Air France - Nécessaire renouvellement de la flotte aérienne et ouverture envisagée du capital au public - Souhaite une participation du personnel aux achats - Problème du pilotage à deux des Airbus A 320 et des coûts d'exploitation - Conception de l'Airbus A 320 pour être piloté à deux - Etablissement d'un programme de reclassement des officiers navigants par Air Inter - Budget satisfaisant prenant en compte les mutations imposées - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à son adoption.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4763) : augmentation du concours de l'Etat en faveur des collectivités locales malgré les contraintes de la rigueur - Effort en faveur des régions au

titre des lycées - Volonté du Gouvernement de préserver l'acquis de la décentralisation - Libération presque totale des tarifs depuis le début de l'année - Loi du 13 juillet 1987 en faveur de la fonction publique territoriale - (p. 4764) : restauration de la confiance entre l'Etat et les collectivités locales - Réduction de la progression de la fiscalité locale en 1987 à la demande du Gouvernement et contribution à la baisse des prélèvements obligatoires en dépit de l'augmentation massive du taux de cotisation à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Nouvelle hausse des cotisations de la CNRACL en 1988 en raison de la dégradation de l'équilibre démographique de la caisse et de la surcompensation instituée par le Gouvernement - Réforme souhaitable du système de fiscalité locale - Souhaite la constitution d'une commission nationale de la réforme composée d'élus - Existence de deux commissions, l'une sur les taxes foncières, l'autre sur la taxe professionnelle - Urgence de cette réforme - Harmonisation du système fiscal local avec nos voisins européens souhaitable dans la perspective de l'échéance de 1992 - Problème de l'harmonisation de la TVA avec ses conséquences sur la dotation globale de fonctionnement, DGF - Félicite le Gouvernement pour les efforts accomplis pour la sécurité des Français - Souhaite pour la sécurité des populations et la bonne renommée de nos stations balnéaires le retour de l'effectif habituel de CRS-maîtres nageurs sauveteurs, MNS, qui rendent sur nos plages des services irremplaçables - (p. 4765) : au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4854) : évolution inquiétante des crédits et des effectifs traduisant la marginalisation du ministère des affaires étrangères - (p. 4855) : importance du ministère des affaires étrangères brésilien - Politique culturelle de la France à l'égard des pays latino-américains - Travail remarquable accompli par les Alliances françaises - S'interroge sur l'efficacité de l'action française de promotion et de diffusion du livre français à l'étranger - Interroge le Gouvernement sur la diffusion d'émissions en anglais par Radio France Internationale, RFI, en Argentine - Devenir du projet France-Brésil - Rôle de la France dans la consolidation de la dette des pays d'Amérique latine - Efforts pour rétablir la paix en Amérique centrale ; récent accord du Guatemala - Problèmes européens - Financement du budget des Communautés européennes - (p. 4856) : politique agricole commune ; renforcement des capacités exportatrices de l'agriculture ; développement et reconversion du monde rural - Nécessaire coopération européenne en matière de sécurité ; récente adoption par l'Union de l'Europe occidentale, UEO, d'une charte des intérêts européens de sécurité - Favorable à la participation de la Turquie aux négociations sur la défense du monde occidental - Solidarité franco-allemande - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce budget.

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4915) : politique d'allègements fiscaux en faveur des entreprises - Développement de l'investissement productif - Importance des crédits de reconversion : augmentation des crédits du fonds d'industrialisation de la Lorraine ; reconversion des zones touchées par le déclin des activités de la Norme - Politique de remise en ordre : exemple de l'agence française pour la maîtrise de l'énergie, AFME - Conférence spatiale européenne de La Haye : engagement des programmes Ariane 5, Colombus et Hermès - Rétablissement financier de Renault - Priorité à la promotion de la compétitivité des PMI et des PME ; innovation ; agence nationale de valorisation de la recherche, ANVAR ; promotion des actions collectives régionales à l'exportation ; contrats de plan Etat-régions - (p. 4916) : pénalisation de l'industrie française par la fiscalité de l'énergie : taxe sur le fuel lourd ; taxe sur le gaz naturel à usage industriel ; maintien de la surtaxe sur le kilowattheure de gaz naturel pour les industriels - Nécessaire maintien de la subvention à Charbonnages de France - Pétrole ; inquiétudes pour l'avenir de l'industrie du raffinage français suscitées par les projets d'une zone de libre échange entre la CEE et les Etats du Golfe ; poids de la fiscalité - Gaz ; accord avec la Norvège ; négociations avec l'Algérie ; caractère stationnaire de la consommation - Electricité d'origine nucléaire ; expor-

tations de la compagnie générale des matières nucléaires, COGEMA ; endettement et tarifs d'EDF - (p. 4917) : caractère relatif du suréquipement du parc de centrales nucléaires - Amélioration souhaitable de la qualité du courant distribué par l'augmentation du nombre de postes-sources - Demande le maintien des crédits du fonds d'amortissement des charges rurales ainsi que du taux de participation d'EDF - Sursurgénérateurs - Caisse française des matières premières - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4980) : présentation d'un bon budget de la communication - Objectifs de la loi du 30 septembre 1986 en voie de réalisation : désengagement de l'Etat des différents moyens de communication ; développement du secteur privé et conservation d'un secteur public fort ; relance de la création ; donner au secteur audiovisuel français les moyens de faire face à la concurrence internationale - Favorable à l'évolution de la fiscalité dans le domaine audiovisuel : suppression de la redevance sur les magnétoscopes, abaissement de la TVA sur les supports magnétiques et baisse en francs constants de la redevance sur les téléviseurs - Problème des satellites de diffusion TDF1 et TDF2 - Souligne l'urgence d'un engagement définitif de la France sur ce problème - Nécessité pour les constructeurs européens de s'unir pour échapper à l'hégémonie japonaise - Souligne le risque d'obsolescence technique - Rappelle le lancement de satellites lourds, TV Sat pour la RFA et Astra pour le Luxembourg - (p. 4981) : signale qu'en cas d'homologation de la norme japonaise, HDTV, il sera nécessaire de changer tout le parc des téléviseurs européens - Nécessaire union de tous les constructeurs européens pour opposer une réponse unique et cohérente à ce nouveau « défi japonais » - Rappelle que la télévision par satellite, c'est l'ouverture d'un gigantesque marché d'antennes et une chance culturelle unique pour la culture européenne et française en particulier - Nécessité d'étendre la couverture géographique des émissions pour une amélioration de la production et pour faire face à la concurrence - Constate en matière de création que l'amélioration de la production est en cours - Bilan satisfaisant des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, à l'exception de la SFP - Constate que la presse française pluraliste est bien vivante et dynamique - Choix par le Gouvernement de donner plus de liberté et plus de moyens - Budget exemple de la continuité de l'action salubre pour la communication en France - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à son adoption.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - **Après l'art. 53** (p. 5056) : son amendement n° II-53, soutenu par M. Roger Chinaud : défense du contribuable lors de contentieux portant sur l'assiette ou le recouvrement de l'impôt ; retiré - **Art. 56** (p. 5068) : son amendement n° II-47, soutenu par M. Charles Descours : taxe sur le foncier non bâti : diminution du coefficient applicable aux bois et forêts ; retiré.

PLUCHET (Alain), sénateur de l'Eure (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre titulaire de la Commission nationale d'urbanisme commercial.
- Membre du comité consultatif du Fonds national des abattoirs.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 238 (86-87)] tendant à modifier l'article 9 de la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en oeuvre de principes d'aménagement [n° 283 (86-87)] (17 juin 1987) - **Urbanisme**.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 66 (87-88)] modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme [n° 91 (87-88)] (10 novembre 1987) - **Bourses de commerce**.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme [n° 134 (87-88)] (3 décembre 1987) - **Bourses de commerce**.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 133 (*JO Débats* du 25 avril 1987) (p. 484) - Ministère : Agriculture - *Avenir de l'élevage français* - (Retirée : octobre 1987) - **Elevage**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - **Avant l'art. 10** (p. 408) : soutient l'amendement n° 213 de M. Paul Kauss (droits d'inscription aux concours de recrutement des agents des collectivités territoriales).

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - **Art. 18** (p. 467) : soutient l'amendement de coordination n° 8 de M. Jean Chérioux - (p. 468) : soutient l'amendement n° 9 de M. Jean Chérioux (gestion et formation des personnels de la commune et du département de Paris).

Suite de la discussion - (28 avril 1987) - **Art. 20** (p. 519) : retire l'amendement n° 10 de M. Jean Chérioux au profit des amendements de la commission, n° 62 (formation des fonctionnaires des administrations parisiennes) et n° 63 (suppression des paragraphes III et VI de cet article).

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1647) résolution du problème de l'emploi et amélioration de la formation des apprentis - Problème des inspecteurs de l'apprentissage contractuels ou détachés de l'éducation nationale et de leur statut particulier - Loi n° 84-16 du 8 janvier 1984.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières** [n° 263 (86-87)] - (18 juin 1987) - **Art. 1** (p. 2032) : son amendement n° 35, soutenu par M. Jean Barras : désignation des représentants des contribuables exploitants ; agricoles ; retiré - **Après l'art. 14** (p. 2062) : soutient l'amendement n° 2 de M. Michel Giraud (modalités d'indexation annuelle de la dotation des syndicats d'agglomération nouvelle).

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2219) : production bovine - Programme de restructuration laitière - (p. 2220) : abattage des vaches laitières - Importation des produits de substitution aux céréales - Nécessité de diminuer les charges des exploitants agricoles : charges sociales, frais financiers et fiscalité - Imposition du foncier non bâti - Harmonisation européenne future de la TVA.

- **Conclusions du rapport de M. Alain Pluchet**, fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de

loi (n° 238, 1986-1987) de M. Paul Girod tendant à modifier l'article 9 de la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en oeuvre de principes d'aménagement [n° 283 (86-87)] - (30 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2898) : proposition de loi visant à supprimer une difficulté de coordination entre deux textes législatifs concernant le droit de préemption urbain, DPU : la loi d'aménagement de 1985 et la loi « Méhaignerie » de 1986 - Institution d'un délai au terme duquel le droit de préemption cessera de s'appliquer sur les anciennes zones d'intervention foncière, ZIF - Date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du DPU - Reconnaissance de l'autonomie des communes - (p. 2899) : validité des délibérations des communes ou établissements publics de coopération intercommunale relatives au maintien du DPU - Fixation par la commission d'un délai de six mois au terme duquel les communes seront considérées comme ayant supprimé le DPU - Report de la date à partir de laquelle les délibérations relatives au champ d'application du DPU seront assimilées à des décisions de maintien de ce droit - Insertion de ces nouvelles dispositions dans la loi du 18 juillet 1985 - Commission des affaires économiques favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

- Proposition de loi tendant à faciliter la réalisation d'un nouveau franchissement de l'estuaire de la Seine [n° 287 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 2987) : projet de construction du nouveau pont de Normandie résultant d'un large consensus des élus locaux, des responsables professionnels et du Gouvernement - Effets positifs sur l'économie locale et la circulation routière - (p. 2988) : financement de ce pont - Groupe du RPR favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

- Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3132, 3133) : modification des rapports de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA, avec l'Etat - Texte de ce projet proche d'une proposition de loi déposée en juin 1985 par M. Charles Pasqua - Existence d'un problème politique et financier pour les conseils d'administration des 94 caisses régionales - Transformation de la CNCA et échéance de 1992 - Prélèvement par le Gouvernement d'une somme de 4 milliards et demi de francs sur les résultats de la CNCA pour soulager les agriculteurs en difficulté - Problème du maintien du revenu agricole - Elargissement aux salariés des caisses régionales de la possibilité d'acquiescer 10 % des actions émises - Méconnaissance du prix exact de la cession - Interrogation sur la situation des droits de vote lors des assemblées générales, sur les conditions de désignation d'un représentant des organisations professionnelles agricoles, sur les modalités de désignation des 15 administrateurs - Interrogation sur la poursuite en 1992 de la politique de bonification pour les agriculteurs français et sur l'agrément ministériel pour la nomination du directeur - Au nom du groupe du RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

Suite de la discussion - (15 octobre 1987) - Art. 6 (p. 3192) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (modalités de répartition des droits de vote entre les caisses régionales) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3223) : texte en réponse au souci du Crédit agricole de se doter d'une structure plus cohérente et plus homogène - Statut moderne et adapté aux missions de la CNCA - Augmentation de la responsabilité des caisses régionales - (p. 3224) : projet attendu par les agriculteurs - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert - Deuxième lecture [n° 367 (86-87)] - (22 octobre 1987) - Art. 1 B (p. 3411) : son amendement n° 26 : extension aux experts agricoles et fonciers et aux experts forestiers des compétences réservées aux géomètres-experts ; retiré - Art. 2 (p. 3415) : ses amendements n° 27 et n° 28 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions permettant aux experts fonciers et forestiers de demander leur inscription à l'ordre des géomètres-experts ; retirés.

- Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3613) : enseignement de l'art dans les écoles - Musique - Arts plastiques - Eveil de la sensibilité - Conditions de mise en application des réformes proposées - Recours à des artistes intervenants - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet.

- Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme [n° 66 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3875) : codification de la réglementation des marchés à terme de marchandises et fusion avec le marché à terme d'instruments financiers, MATIF - « Loi Naquet » du 28 mars 1885 - Rappelle le rapport de M. Michel Chauty sur les marchés à terme réglementés de marchandises - Création d'un marché à terme d'instruments financiers autorisée en France par la loi du 11 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Existence de deux organisations parallèles - (p. 3876) : importance du développement et des opérations réalisées par le MATIF - Marchés à terme, lieu de spéculation et moyen de se couvrir contre le risque d'une évolution des cours - Concentration du marché français des marchandises sur le sucre blanc - Importance de la concurrence étrangère - Harmonisation du régime fiscal des deux marchés - Suppression du cloisonnement existant entre les places de province et la place de Paris - Refonte complète du projet de loi par la commission en raison de son insuffisance - Rassemblement dans un texte unique, la loi du 28 mars 1885, de l'ensemble des dispositions relatives aux marchés à terme - Admission indispensable de nouveaux opérateurs sur les contrats de marchandises - Souhaite la poursuite du rôle des organismes de compensation actuels - Regrette l'absence d'apport de moyens financiers au nouveau Conseil des marchés à terme par le projet de budget pour 1988 - Sous réserve de l'adoption de ses amendements, se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Art. 1 (p. 3881) : son amendement n° 14 : composition et rôle du Conseil du marché à terme ; adopté - (p. 3882) : s'oppose à l'amendement n° 95 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif à l'unification du marché à terme des marchandises et du marché à terme d'instruments financiers) - Sur son amendement n° 14, accepte le sous-amendement n° 43 du Gouvernement et s'oppose à son sous-amendement n° 44 - Après l'art. 1 (p. 3889) : son amendement n° 15 : applicabilité du règlement général du marché établi par le Conseil du marché à terme à toutes les places de province ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements du Gouvernement, n° 47 et n° 48 - (p. 3890) : son amendement n° 16 : harmonisation des règles concernant la fermeture ou l'ouverture d'un marché de marchandises et l'inscription ou la radiation d'un contrat d'instruments financiers ; adopté - Sur cet amendement, accepte les sous-amendements du Gouvernement, n° 49, n° 50 et n° 51 - (p. 3891) : son amendement rédactionnel n° 17 ; adopté - (p. 3892) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Louis Virapoullé (intervention des commissaires agréés près la bourse de commerce de Paris sur le MATIF) - Son amendement n° 18 : qualité des personnes autorisées à opérer sur les contrats à terme de marchandises et nature de leurs opérations ; adopté - (p. 3894) : sur son amendement n° 18, s'oppose au sous-amendement n° 45 du Gouvernement - Son amendement n° 19 : responsabilité des opérateurs sur le marché à terme ; adopté - (p. 3895) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 46 du Gouvernement - Ses amendements n° 20 : compétences du ministre de l'économie en cas de carence du Conseil du marché à terme ; et n° 21 : compensation des opérations sur contrat à terme d'instruments financiers ; adoptés - (p. 3896) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 52 du Gouvernement - (p. 3897) : son amendement n° 22 : compensation des opérations sur contrat à terme de marchandises ; adopté - (p. 3897, 3898) : ses amendements n° 23 à n° 29 : autorisation et conditions de démarchage ; carte d'emploi, dommages causés par les démarcheurs, sanctions disciplinaires applicables aux démarcheurs et sanctions pénales applicables aux infractions à l'exercice du démarchage ; adoptés - (p. 3899) : son amendement n° 30 : régime des sanctions disciplinaires prononcées par le Conseil du marché à terme applicables à toute infraction aux lois et règlements relatifs aux marchés à

terme ; adopté - Sur cet amendement, accepte les sous-amendements du Gouvernement, n° 53 et n° 54 et s'oppose au n° 55 - Art. 2 (p. 3901) : son amendement rédactionnel n° 31 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 36 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif au régime fiscal des opérations à terme de marchandises) - Après l'art. 2 (p. 3902) : accepte l'amendement n° 42 du Gouvernement (création des fonds communs d'intervention et conditions d'intervention sur l'ensemble des marchés à terme français et étrangers) - Art. 3 : son amendement n° 32 : abrogation de la loi n° 83-610 du 8 juillet 1983 relative au marché à terme réglementé de marchandises, de l'article 4 de la loi du 28 mars 1885, de l'article 13 de l'arrêté du 27 prairial an X ; adopté - Après l'art. 3 (p. 3904) : son amendement n° 33 : maintien des abrogations relatives au démarchage sur les bourses étrangères de commerce et de marchandises et à l'organisation de la compagnie des commissionnaires agréés près la bourse de commerce de Paris ; adopté - (p. 3905) : accepte l'amendement n° 13 de M. Charles Jolibois, rapporteur pour avis (codification de la loi) - Son amendement n° 34 : détermination des ressources nécessaires au fonctionnement du Conseil du marché à terme par des lois de finances ultérieures ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Après l'art. 4 (p. 3991) : soutient l'amendement n° I-50 de M. Jean Chérioux (exonération fiscale, en tout ou partie, de la pension temporaire d'orphelin lorsque celle-ci remplace l'allocation aux adultes handicapés).

Deuxième partie :

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987)
- Après l'art. 55 (p. 5063) : soutient l'amendement n° II-89 de M. Louis Souvet (modification du régime de la fiscalité des collectivités locales en matière d'assujettissement à la TVA) - Art. 56 (p. 5067) : taxe sur le foncier non bâti - Interroge le Gouvernement sur l'éventuelle diminution de la contribution de certains ministères aux programmes pour 1988 du fonds d'amortissement des charges d'électrification - (p. 5068) : reconnaît les efforts faits par le ministre du budget en faveur des zones rurales - Demande le maintien du programme actuel de travaux du fonds d'amortissement des charges d'électrification.

- **Projet de loi relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs [n° 291 (86-87)] - (10 décembre 1987)** - Après l'art. 4 (p. 5234, 5235) : son amendement n° 1, soutenu par M. Philippe François : information des consommateurs sur l'utilisation du sucre ou des produits de substitution ; réservé puis adopté (p. 5236) - Souhaite l'application immédiate des articles 36 et 37 du futur projet de loi de modernisation de l'agriculture autorisant l'usage des édulcorants.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987)** - **Question préalable** (p. 5352) : intervient contre la motion n° 1 de M. André Méric tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 134 (87-88)] - (20 décembre 1987)** - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5819) : constate que la commission mixte paritaire, CMP, est parvenue à un accord - Prise en compte pour la plupart des articles demeurant en discussion de la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale ainsi que de quelques modifications apportées par le Sénat - Se félicite de l'esprit de concertation et de compromis qui a présidé aux travaux de la CMP - Amendements du Gouvernement tendant à assurer l'harmonisation du texte avec celui qui a été voté par le Sénat relatif aux bourses de valeurs - Souhaite être informé sur la mission exacte de la commission de réflexion et sur le fonctionnement des marchés à terme mis en place très récemment - Remise en cause de la politique agricole commune, PAC, et risque de fluctuation des cours des denrées agricoles - (p. 5820) : lien entre la réforme de la PAC et la création de marchés à terme - Constate qu'avec ce projet l'ouverture d'un marché à terme relèvera

du conseil des marchés - Rappelle qu'une loi de 1941 interdit les cotations sur les céréales - Nécessité de faire respecter les principes fondamentaux de la PAC et de se préparer à l'éventualité de création de nouveaux marchés - Estime que la création par ce projet de loi de fonds communs de placement spécifiques va dans le bon sens - Nécessité de se préparer aux conséquences prévisibles à moyen terme de la réforme de la PAC - Art. 1 quater (p. 5822) : accepte l'amendement n° 2 du Gouvernement (participation à la compensation ou à la négociation des contrats d'instruments financiers par les commissionnaires agréés près la bourse de commerce de Paris et les courtiers assermentés agréés) - Art. 1 septies (p. 5823) : accepte l'amendement n° 4 du Gouvernement (coordination avec le projet de loi sur les bourses de valeurs adopté par le Sénat relatif à la prise des mesures nécessitées par les circonstances par le Gouvernement en cas de carence du conseil du marché à terme).

- **Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale [n° 132 (87-88)] - (20 décembre 1987)** - Après l'art. 12 (p. 5843) : soutient l'amendement n° 31 de M. Roland du Luart (modification de l'article 402 du code rural relatif à la législation sur la pêche).

POHER (Alain), sénateur du Val-de-Marne (UC) - Président du Sénat.

DÉPÔTS

Allocation de fin de session, prononcée en sa qualité de Président du Sénat [n° 375 (86-87)] (9 juillet 1987) - **Allocutions.**

Allocation de fin de session, prononcée en sa qualité de Président du Sénat [n° 215 (87-88)] (22 décembre 1987) - **Allocutions.**

INTERVENTIONS

- **Ouverture de la seconde session ordinaire de 1986-1987 - (2 avril 1987) (p. 4) :** évoque les événements inadmissibles et intolérables ayant eu lieu le 24 mars dernier au Palais du Luxembourg - Dénonce l'attitude inacceptable des manifestants prétendant appartenir à l'Education nationale - Vive condamnation de ces événements par le Bureau du Sénat - Rappelle les décès de M. Paul Bénard, sénateur de la Réunion, de M. Louis Caiveau, sénateur de la Vendée, et de MM. Yves Estève, François Ruin, Paul Piales et Jean Bertaud, anciens sénateurs - Informe le Sénat de la cessation du mandat sénatorial de M. Jacques Valade, nommé ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, et son remplacement par M. Jacques Boyer-Andrivet en qualité de sénateur de la Gironde - Remplacement de M. Paul Bénard par M. Paul Moreau, en qualité de sénateur de la Réunion, et de M. Louis Caiveau par M. Louis Moinard, en qualité de sénateur de la Vendée - (p. 5) : donne communication de plusieurs décisions du Conseil constitutionnel relatives à une requête contre l'élection de l'ensemble des sénateurs proclamés élus dans le département du Val-de-Marne et aux recours formés contre les élections sénatoriales du 28 septembre 1986 dans les départements du Rhône et de la Guadeloupe ; conformité à la Constitution : de la loi organique relative au maintien en activité des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation ; de la loi relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat ; de la loi de finances pour 1987 ; de la loi de finances rectificative pour 1986 ; de la loi organique relative aux magistrats de l'ordre judiciaire servant dans les organisations internationales ; de la loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du Conseil de la concurrence ; de la loi portant diverses mesures d'ordre social.

- Prononce l'éloge funèbre de M. Noël Berrier, sénateur de la Nièvre (8 avril 1987) (p. 62).
- Prononce l'éloge funèbre de M. Paul Bénard, sénateur de la Réunion (9 avril 1987) (p. 155).
- Prononce l'éloge funèbre de M. Louis Caiveau, sénateur de la Vendée (28 avril 1987) (p. 495).
- Souhaits de bienvenue à une délégation de parlementaires du Japon (19 juin 1987) (p. 2076).
- Hommage à M. René Massot, directeur du service de la séance (30 juin 1987) (p. 2913).
- Ouverture de la première session extraordinaire de 1986-1987 (1^{er} juillet 1987) (p. 2947).
- Souhaits de bienvenue à M. Roberto Carpio-Nicollé, vice-président du Guatemala (9 juillet 1987) (p. 3024).
- Allocution de M. le Président du Sénat - (9 juillet 1987) (p. 3024) : remercie le Premier ministre d'avoir demandé au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale - Bonne organisation de certains débats spécifiques - (p. 3025) : questions au Gouvernement - Contrôle de l'application des lois - Larges échos dans la presse du rapport de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur les événements de novembre et décembre 1986 - Rappelle que le Sénat a retrouvé la plénitude de ses prérogatives dans le domaine de l'élaboration de la loi - Nombreux projets déposés en première lecture sur le Bureau du Sénat - Nombreuses propositions de loi inscrites à l'ordre du jour prioritaire - Constate une nette amélioration du déroulement des débats, grâce à la récente réforme du règlement - Félicite les présidents et rapporteurs des commissions pour leur effort méritoire sur certains projets de loi et remercie les fonctionnaires et les représentants de la presse.
- Ouverture de la première session ordinaire de 1987-1988 - (2 octobre 1987) (p. 3039) : demande au Sénat d'observer une minute de silence à la mémoire des millions de victimes du génocide nazi - Annonce le décès de M. Maurice Charretier, sénateur de Vaucluse, et son remplacement par M. Alain Dufaut.
- Prononce l'éloge funèbre de M. Maurice Charretier, sénateur de Vaucluse (3 novembre 1987) (p. 3622, 3623).
- Décès de M. Guy Malé, sénateur des Pyrénées-Orientales (3 décembre 1987) (p. 4874).
- Remplacement de M. Guy Malé, décédé, par M. André Dagnac, en qualité de sénateur des Pyrénées-Orientales (3 décembre 1987) (p. 4885).
- Prononce l'éloge funèbre de M. Guy Malé, sénateur des Pyrénées-Orientales (16 décembre 1987) (p. 5507).
- Allocution de M. le Président du Sénat - (22 décembre 1987) (p. 5972) : retour en 1987 à un équilibre harmonieux entre les deux assemblées - Contrôle efficace de l'action du Gouvernement - Examen serein des projets - Se réjouit de l'approbation d'une déclaration de politique générale demandée au Sénat par le Premier ministre - Reconnaissance du rôle majeur du Sénat dans les institutions - Nouvelle procédure satisfaisante des séances de questions au Gouvernement - Information annuelle du Parlement sur les finances sociales - (p. 5973) : nombreux projets ou propositions de loi adoptés au cours de la navette entre les deux assemblées ou dans le cadre d'une commission mixte paritaire - Projets déposés en première lecture sur le Bureau du Sénat - Place substantielle et nouvelle laissée à l'initiative parlementaire - Regrette le recours trop systématique à la procédure d'urgence - Rappelle les sénateurs décédés en cours d'année - Visite au Sénat de nombreuses personnalités étrangères - Rend hommage à la brillante carrière du Secrétaire général de la Présidence, M. Jean Guyomarç'h ; évoque son prochain départ en congé spécial et son remplacement par M. Jacques Ollé-Laprune, directeur général des services législatifs - (p. 5974) : remerciements aux fonctionnaires du Sénat pour leur présence, leur travail et leur coopération - Remerciements à la presse écrite, parlée et télévisée pour les comptes rendus des séances du Sénat.

- Clôture de la première session extraordinaire de 1987-1988 (23 décembre 1987) (p. 6016).

POIRIER (Raymond), sénateur de l'Eure-et-Loir (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer la représentation des retraités au Conseil économique et social [n° 153 (86-87)] (14 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Conseil économique et social.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4573, 4574) : fiscalité agricole : système du quotient permettant d'atténuer la progressivité de l'impôt dans le cas de forte augmentation des bénéfices - Nécessité de sauvegarder la trésorerie de l'exploitant dans le cas de déficit - Propose l'élargissement de la déduction pour investissement et son élargissement aux risques de calamités agricoles ; propose l'aménagement de la pratique dite du carry back ou report en arrière des déficits.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4760) : rappelle que l'assemblée des présidents de centre de gestion avait été unanime à demander la suppression du taux maximal fixé par la loi - (p. 4761) : souhaite que les centres de gestion soient libres de fixer le leur chaque année comme l'avait proposé en vain M. Pierre Schiélé au Sénat - Dégradation de la situation de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, depuis 1984 et aggravation avec la surcompensation - Relèvement inéluctable des cotisations et grave menace pour l'équilibre des budgets des communes et des départements - Souhaite la suppression de la surcompensation dont le but est de substituer les collectivités locales à l'Etat dans son action de solidarité en faveur des régimes de vieillesse déficitaires - Insuffisance des crédits destinés à la dotation globale d'équipement, DGE - Nécessaire réforme de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Existence de graves inégalités entre les collectivités territoriales concernées en raison de la loi de 1985.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie** [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5362) : approbation du dispositif institutionnel proposé ; développement d'une politique économique et sociale indispensable à la réconciliation entre les communautés - Accord sur la mise en place d'un comité économique et social, d'une assemblée coutumière consultative et d'un office calédonien des cultures - Souligne le devoir de l'Etat de veiller à un fonctionnement harmonieux des nouvelles institutions - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'union centriste.

PONCELET (Christian), sénateur des Vosges (RPR).

NOMINATIONS

- Président de la commission des finances.
- Membre ès qualités de la commission des comptes et des budgets économiques de la Nation.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 259 (JO Débats du 30 octobre 1987) (p. 3617) - Ministère : Agriculture - *Obtention du statut d'apiculteur professionnel* - (Réponse : JO Débats du 14 novembre 1987) (p. 3887) - Apiculture.

n° 260 (JO Débats du 30 octobre 1987) (p. 3618) - Ministère : Culture - *Aménagement des abords de l'Opéra de la Bastille* - Opéra.

Questions orales avec débat :

n° 31 (JO Débats du 16 mai 1986) (p. 679) - Ministère : Agriculture - *Obtention du statut d'apiculteur professionnel* - (Retirée : octobre 1987) - Apiculture.

n° 88 (JO Débats du 5 novembre 1986) (p. 4325) - Ministère : Culture - *Aménagement des abords de l'Opéra de la Bastille* - (Retirée : octobre 1987) - Affaires culturelles.

n° 123 (JO Débats du 16 avril 1987) (p. 234) - Ministère : Economie - *Conséquences des désordres monétaires internationaux pour l'industrie textile française* - (Réponse : JO Débats du 17 juin 1987) (p. 1871) - Industrie textile.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 819) :** excellente collaboration entre le Gouvernement, la commission des finances et son rapporteur - Projet essentiel au développement de l'économie - S'interroge sur le décalage entre le dynamisme de la Bourse et la réduction régulière du taux d'épargne des ménages - Succès des privatisations - Relèvement de l'abattement sur les revenus d'actions et d'obligations - (p. 820) : abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés - Devenir des caisses d'épargne - Création du plan d'épargne retraite ; demande au Gouvernement des garanties de rentabilité de cette nouvelle forme d'épargne - Projet indispensable à la relance de l'économie nationale - Progression des investissements des entreprises en 1986 - Déficit des échanges industriels - Conditions d'une meilleure compétitivité des entreprises françaises - (p. 821) : échéance européenne de 1992 - Favorable à l'adoption de ce projet.

Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Art. 28 (p. 997) : distorsion entre le droit fiscal et le droit comptable en ce qui

concerne l'imposition des profits réalisés sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF, par les entreprises - Conséquences de cet article pour les établissements de crédits - Art. 42 bis (p. 1019) : souhaite savoir si les instituts de participation régionaux sont concernés par le dispositif envisagé par la commission des lois.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Discussion générale (p. 1294) :** opportunité économique, culturelle et sociale de ce projet - Satisfait du dispositif fiscal et juridique mis en place pour développer le mécénat - Rôle de l'Etat - Gestion des services publics, notamment dans des actions d'envergure internationale - Participation des entreprises à la vie collective - (p. 1295) : mécénat d'entreprise - Initiative individuelle - Harmonisation des législations européennes relatives aux associations - Volonté française de rattraper le retard pris en matière de mécénat.

Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1370) : développement du mécénat, encouragement à la création culturelle et à la participation - Prise en compte de nombreux amendements et amélioration du texte initial - Extension du mécénat au bénéfice des collectivités locales - Amélioration de la circulation des œuvres et des fondations d'entreprises - Souhaite la poursuite par le Gouvernement du renforcement du mécénat.

- **Projet de loi sur l'épargne - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 244 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Art. 2 (p. 1376) :** interrogation sur le bénéfice de la déduction fiscale pour l'excédent des dépôts au titre du plan d'épargne en vue de la retraite - Art. 10 A (p. 1379) : réunion des assemblées générales en juin - Assemblée générale de 1987 s'étant déjà tenue et devant se tenir au plus tard au 30 juin 1988 avec une application possible au 1^{er} juillet 1988 pour l'exercice 1988.

- **Questions orales avec débats jointes : industrie textile - (16 juin 1987) (p. 1871) :** situation actuelle de l'industrie textile et de l'habillement en France - Consommation des ménages - Production - Exportations - Gains de productivité - (p. 1872) : reconduction, en juillet 1986, de l'accord multifibres - Conséquences pour l'industrie textile de l'effondrement du dollar - Protectionnisme américain - Expansion des industries textiles italienne et allemande - Nécessité de compenser l'écart du coût de la main d'œuvre entre les pays développés et les pays à bas salaires par un certain nombre de facteurs : modernisation, automatisation et organisation de la production - Retard pris en matière d'investissements - Nécessaire développement d'une politique d'internationalisation des moyens de production mais également des sources d'approvisionnement et des débouchés - Remercie le Gouvernement pour son soutien à l'école supérieure de l'industrie textile d'Epinal - Nouvel essor de l'économie française grâce aux mesures de libéralisation, d'allègement des charges des entreprises, de développement de l'épargne et d'aménagement du temps du travail - (p. 1873) : charges spécifiques des entreprises textiles - Mesures indispensables d'incitation à l'investissement sous forme d'aide à l'investissement matériel et immatériel et de mise en place d'un régime d'amortissement accéléré - Difficulté de concilier ces mesures avec les règles communautaires proscrivant les aides sectorielles - Réforme de la taxe professionnelle - Renforcement de l'effort de recherche et de développement dans le secteur textile - Formation des personnels aux nouvelles technologies - Souhaite un dialogue entre le groupe d'étude créé à son initiative sur les problèmes de l'industrie textile et le Gouvernement - (p. 1891) : accord multifibres - Rattrapage du décalage d'un mois en matière de remboursement de TVA - Révision des barèmes d'amortissement - Formation du personnel - Remercie le ministre pour les mesures propres à promouvoir une industrie textile française performante lors de la mise en œuvre du marché unique européen.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Art. 6 (p. 1938) :** soutient l'amendement n° 17 de M. Jean Francou, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'échéancier de règlement des certificats d'indemnisation) - Hommage à l'esprit de concertation manifesté par

le Gouvernement - Amélioration de cet article - Nouveau projet d'échéancier - Indemnisation en une seule fois des personnes âgées de plus de quatre-vingts ans avec une première annuité de quatre-vingt mille francs - Persistance du problème de l'indemnisation des dossiers prioritaires dès 1988.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2197) : fiscalité agricole - (p. 2198) : nécessité pour le Gouvernement de prendre en compte les propositions de réforme suivantes : taxe foncière sur les propriétés non bâties ; régime du bénéfice réel ; question des transmissions à titre gratuit ; nécessité d'alléger les charges financières des agriculteurs - Endettement agricole - Prêt en faveur des jeunes agriculteurs - Service d'assistance aux agriculteurs en difficulté - Application des quotas laitiers dans l'agriculture vosgienne - Critères de la zone montagne CEE - Difficultés spécifiques des exploitants agricoles vosgiens.

- **Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes** - (25 juin 1987) (p. 2324) : rappelle l'importance que revêtent pour la commission des finances du Sénat les excellents travaux de la Cour des comptes - Contrôle de l'exécution des lois de finances - Enumère les principales critiques analysées dans le rapport public de 1987 - (p. 2325) : souhaite que soit réactivée la collaboration active entre les rapporteurs spéciaux et les magistrats de la haute juridiction - Contrôle parlementaire sur l'exécution du budget.

- **Questions orales avec débat jointes : problèmes fiscaux et monétaires européens** - (26 juin 1987) (p. 2644) : importance de ce débat pour l'économie française - Engagement des pays membres de la Communauté économique européenne, CEE, de réaliser un marché intérieur européen d'ici 1992 - Nécessité pour la France de se préparer à cette échéance - Nécessaire mobilisation de toutes les énergies - Audition de M. Jacques Delors, président de la commission des Communautés européennes, en présence de M. le Président du Sénat - Importance de l'harmonisation des prélèvements obligatoires - Réduction nécessaire des prélèvements en France - Amélioration souhaitable du commerce extérieur - Indispensable solidarité nationale et conséquences sur les régimes sociaux - Poids de la dette accumulée - (p. 2645) : existence de contraintes telles que les lois de programme, notamment la loi de programmation militaire - Augmentation du taux de prélèvement au bénéfice du budget de la CEE - Achèvement du grand marché au sein de la CEE prévu par l'Acte unique et disparition des frontières fiscales entre Etats membres d'ici au 31 décembre 1992 - Harmonisation des taux de TVA et souci d'éviter des disparités excessives - Importance du coût de l'abaissement du taux moyen français qui est de 17 % au niveau du taux moyen européen qui est de 13 % - Suppression du taux majoré et dégradation des résultats du commerce extérieur - Nécessaire modification des règles d'assiette - Règles de déductibilité de TVA sur les carburants et sur les véhicules de sociétés - Problème de l'harmonisation des droits d'accise - Nécessité d'efforts importants en matière de fiscalité directe et harmonisation de la fiscalité indirecte nécessaire à la réalisation du marché unique européen - Mise en place de règles propres à éviter les distorsions entre les différentes fiscalités nationales et mise en oeuvre de mesures permettant le développement de la compétitivité des entreprises - (p. 2646) : rapprochement possible des législations nationales en matière de taux d'impôt sur les sociétés, de durée de l'amortissement au bilan, d'avoir fiscal ou de fiscalité de l'épargne - Possible instauration de normes européennes applicables à des réalisations transfrontières - Gouvernement appelé à proposer des mesures susceptibles de renforcer la compétitivité des entreprises - Introduction d'une véritable fiscalité de groupe - Existence dans certains Etats membres de la CEE d'un régime d'imposition de sociétés sur le bénéfice dit mondial - Problème de la refonte de la taxe professionnelle - Interrogation sur les intentions du Gouvernement pour faire face aux divers impératifs qui s'imposent pour entrer dans le marché unique dans les meilleures conditions - Coordination des politiques économiques souhaitable à brève échéance - Tentative de relance ou mesure fiscale isolée vouée à l'échec comme le démontrent les récents travaux du service des études économiques du Sénat - Importance de

la maîtrise des taux d'intérêt et des parités monétaires - Interrogation sur le degré d'autonomie laissé à la politique économique française par la libération des mouvements de capitaux.

- **Projet de loi relatif au financement de la sécurité sociale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 335 (86-87)] - (30 juin 1987) - En remplacement de M. Jacques Oudin, rapporteur - **Discussion générale** (p. 2907) : nécessité de dégager d'urgence les ressources indispensables pour permettre au régime général de la sécurité sociale d'assurer ses paiements - Rappelle que les mesures proposées ne présentent aucun caractère irréversible - Institution d'une contribution exceptionnelle sur les revenus du capital financier et immobilier soumis à l'impôt sur le revenu au titre de l'exercice 1986 - Majoration de un point du taux des prélèvements libérateurs applicables aux produits de placement à revenus fixes distribués entre le 1^{er} août 1987 et le 31 juillet 1988 ; versement de cette majoration à la Caisse nationale d'assurance vieillesse - (p. 2908) : participation de l'Etat à l'allègement des charges de la sécurité sociale ; réduction du taux de TVA applicable aux médicaments - Extension aux fonctionnaires de la mesure tendant à majorer provisoirement le taux des cotisations vieillesse acquitté par les assurés.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 336 (86-87)] - (30 juin 1987) - En remplacement de M. Jean Francou, rapporteur - **Discussion générale** (p. 2927, 2928) : accélération de l'indemnisation des personnes âgées rapatriées - Allocation versée aux enfants en cas de décès de l'intéressé et du conjoint survivant - Prêts bonifiés - Effacement des prêts conventionnés - Effort financier non négligeable du Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3915) : budget pour 1988 tenant les engagements pris par le Gouvernement - Volonté de rupture avec les périodes précédentes marquée par l'allègement simultané de l'impôt et du déficit - Réductions d'impôt ayant profité, à part sensiblement égale, aux entreprises et aux particuliers - Favorable à une planification de la fiscalité - Taux d'impôt sur les sociétés restant cependant élevé par rapport à ceux des autres pays de l'OCDE - (p. 3916) : allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers rendu indispensable par l'accumulation fiscale des années 1982, 1983 - Bonne amorce de décade fiscale malgré des prélèvements encore lourds - Poursuite de l'assainissement des finances de l'Etat par la réduction du déficit budgétaire et surtout par la réduction de la dette accumulée - Allègement permis par une bonne maîtrise des dépenses publiques : réduction des effectifs des administrations, allègement de certaines interventions économiques de l'Etat - Budget de 1988 préparant l'avenir : préparation à l'horizon 1992 par la poursuite de l'harmonisation avec les autres fiscalités européennes ; effort devant être poursuivi et amplifié - (p. 3917) : nécessité d'une programmation à moyen terme des finances de l'Etat : en ce sens, présentation dans le budget 1988 des objectifs souhaitables à échéance de trois ans - Reconnaissance des succès de la politique de libéralisation par les observateurs internationaux - Premiers effets positifs de la politique engagée : contrôle de l'évolution des prix ; redressement de la production industrielle ; amélioration des comptes des entreprises grâce à la reconstitution de leurs marges - Regrette que la décade du chômage ne soit pas plus rapide - Politique choisie caractérisée par le maintien du franc et par la concertation avec les grands partenaires de la France - Nécessité de ne pas la remettre en question malgré le bouleversement boursier - (p. 3918) : nécessité d'aider plus encore les entreprises, notamment en rompant la rigidité des réglementations sur les durées d'amortissement, comme le suggère le Conseil économique et social, afin d'améliorer le commerce extérieur - Préoccupation des élus locaux relative au supplément de cotisations que les collectivités locales doivent verser à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL ; demande au Gouvernement d'alléger cette année cette sur-imposition - Budget pour 1988 : préparation de la France au choc européen de 1992.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Avant l'art. 10** (p. 4056) : soutient l'amendement n° I-80 de M. Maurice Blin, rapporteur général (aménagement de la TVA applicable aux publications de presse).

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Après l'art. 24** (p. 4121, 4122) : sur l'amendement n° I-43 de M. Jean Franco (augmentation du prélèvement sur les recettes du loto national au profit du fonds national pour le développement du sport, FNDS), son sous-amendement n° I-195 ; adopté - **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 4164) : discussion générale longue et fructueuse - Concertation approfondie et constante entre le Gouvernement et le Sénat - Adoption de deux amendements en faveur de l'industrie - Fiscalité agricole - (p. 4165) : amendements adoptés en faveur du tourisme et des collectivités locales - Communication - Justice sociale - Meilleure prise en compte des charges de famille - Au nom de la commission des finances, se déclare satisfait des résultats obtenus lors des débats sur cette première partie du projet de loi de finances pour 1988.

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4578, 4579) : amélioration de la fiscalité agricole - Conséquences des quotas laitiers dans le département des Vosges : chute du revenu agricole ; cas de cessation de paiement des cotisations sociales ; aléas économiques et difficultés de financement de la reconversion ; aménagement rural et remembrement foncier - Formation ; rôle de l'association nationale pour le développement agricole, ANDA ; mission des conseils généraux - Demande des mesures d'encouragement pour les entreprises de transformation de productions.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4752) : augmentation des crédits de ce budget - Hommage au succès obtenu par le Gouvernement dans l'action entreprise pour redonner la sécurité aux Français - Rappelle les récents succès contre le terrorisme national et international - Hommage à l'ensemble des forces de police - Respect des engagements pris et persistance de zones d'ombre - Solution espérée au problème de la charge occasionnée aux régions par l'équipement des lycées - Favorable à la libération des tarifs locaux - Renforcement des moyens de la police - Favorable à la non actualisation en 1988 des bases des impôts locaux - Nécessité de réussir la révision générale des bases prévue pour 1990 - Problème de la dotation globale d'équipement, DGE, des communes - (p. 4753) : souligne l'importance du rôle des départements en matière de subvention à l'équipement local des communes de moins de deux mille habitants par rapport à l'Etat - Se déclare satisfait de l'effort consenti par l'Etat en faveur du patrimoine monumental, notamment rural - Evoque la difficile question de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Financement des retraites et nécessaire effort de solidarité - Demande au Gouvernement de faire un nouvel effort pour abaisser le montant des cotisations réclamées aux collectivités locales - Nécessité de limiter les cotisations et de réduire la fiscalité locale - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) (p. 4919) : transformation de la politique industrielle privilégiant l'allègement des charges, notamment fiscales, de préférence à l'octroi d'aides - Libération des prix - Baisse du taux de l'impôt sur les sociétés ; redémarrage de l'investissement - (p. 4920) : industrie textile : importance de la branche ; résultats de l'effort d'investissement grâce aux contrats investissement-emploi de 1982 à 1986 - Demande la suppression du décalage d'un mois pour le remboursement de la TVA aux entreprises, le plafonnement des cotisations de taxes professionnelles et l'octroi de durées d'amortissement plus réalistes - Commission Mentré - Difficultés du textile dans le département des Vosges ; demande une stricte application de l'accord multifibres - Problème de l'industrie du meuble dans le département des Vosges - Votera ce projet de budget.

Vote sur l'ensemble - (5 décembre 1987) (p. 5115) : intensité et qualité des débats sur ce projet de budget pour 1988 -

Attention du Gouvernement attirée sur de nombreux problèmes, notamment l'implantation des entreprises à l'étranger - Modifications sensibles et profondes apportées par le Sénat à ce budget, notamment en faveur des exploitations agricoles, du tourisme, du sport, de la presse et de la construction européenne - Limitation de la hausse des cotisations des collectivités locales à la CNRACL - (p. 5116) : budget devant permettre à la France de mieux se situer dans la compétition internationale - Rend hommage aux travaux remarquables du rapporteur général de la commission des finances.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 184 (87-88)]** - (20 décembre 1987) - Président de la CMP - Discussion générale (p. 5869) : rappelle que peu d'articles demeuraient en discussion et l'adoption par la CMP de l'inclusion de la pomme de terre dans les denrées donnant droit à la détaxation en vue de la production d'alcool éthylique - Dotation dès le budget de 1988 de crédits appropriés à Radio France - Suppression du transfert aux collectivités locales du recensement des terrains non constructibles au regard des plans d'occupation des sols, POS - Extension au contrat épargne handicap du régime fiscal de réduction d'impôt consenti par la loi de finances de 1970 aux rentes survies souscrites par les parents au profit de leur enfant handicapé - Elargissement du régime fiscal des implantations à l'étranger des entreprises prenant une participation dans une filiale étrangère ayant pour but d'assurer la commercialisation de biens produits en France - Rétablissement du barème des redevances annuelles auxquelles sont assujettis les exploitants des installations nucléaires - Amélioration des conditions d'acquisition de chèques vacances par les salariés - Souhaite l'adoption des conclusions de la CMP.

PONS (Bernard), ministre des départements et territoires d'outre-mer (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (*JO Lois et décrets* du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)]** - (29 avril 1987) - Discussion générale (p. 548, 549) : présentation le 4 juin 1986 du projet de loi relatif à la Nouvelle-Calédonie - Promulgation de la loi du 17 juillet 1986, véritable renaissance de la Nouvelle-Calédonie - Mesures de réparation et d'aide au développement du territoire - Reprise économique - Augmentation du tourisme - Remplacement de l'office foncier par une agence de développement rural et d'aménagement foncier - Installation d'un nombre croissant de jeunes agriculteurs et développement d'une agriculture moderne et performante - Nombreuses demandes relatives aux terres vacantes - Hommage au Président Ukeiwé défenseur de l'institution régionale - Fixation des conditions de la consultation des populations calédoniennes prévues par la loi du 17 juillet 1986 - Sécurité des électeurs et sincérité du vote, objectifs de ce texte - Problème de la détermination du corps électoral - (p. 550) : notion de « populations intéressées » définie par l'article 53 de la Constitution - Rappelle les consultations de la population de la côte française des Somalis du 19 mars 1967 et de celle du territoire des Afars et des Issas du 8 mai 1977 - Revendication du FLNKS relative à la participation au vote d'une seule ethnie présente dans le territoire - Rappelle la résolution 1514 des Nations unies en la matière - Aménagement dans les meilleures conditions possibles d'une consultation déterminante pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie - Amélioration du texte par l'Assemblée nationale : modalités du vote ou du libellé de la question qui sera posée aux électeurs - Choix entre l'indépendance et le maintien dans la République française - Abstention égale refus des règles démocratiques - Scrutin n'étant pas un référendum au sens constitutionnel du terme mais une consultation des populations intéressées au sens de l'article 53 de la Constitution - (p. 551) : accès à l'aide médicale pour tous les habitants de Nouvelle-Calédonie - Majorité des parlementaires et des élus d'origine mélanésienne - Droits politiques

et civiques égaux pour tous les Calédoniens - Existence d'imperfections dont tous les gouvernements partagent la responsabilité - Nécessité d'assurer à la Nouvelle-Calédonie un développement équilibré - Création sur la côte Est d'une agglomération urbaine, Poindimié, qui fera contrepoids à Nouméa - Nécessité de doter le territoire d'institutions acceptables par tous avec un exécutif élu - Souhaite que le futur statut retienne le principe d'un exécutif territorial élu associant toutes les tendances représentatives du territoire - Délimitation des régions en fonction des critères géographiques, économiques et sociologiques - Attribution de larges compétences aux régions - Maintien d'organes représentatifs de la coutume - Rappelle la phrase du Général de Gaulle à la conférence de Brazzaville : « faire participer les hommes sur leur terre natale, chez eux, à la gestion de leurs propres affaires » - Exception d'irrecevabilité (p. 563) : conteste l'affirmation de M. Michel Dreyfus-Schmidt selon laquelle des morts étaient inscrits sur les listes électorales de Nouvelle-Calédonie - S'oppose à la motion n° 53 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Question préalable (p. 567) : efforts du Gouvernement depuis le vote de la loi du 17 juillet 1986 pour aider les quatre régions de Nouvelle-Calédonie - Présence militaire actuelle inférieure à celle de septembre 1985 - Hommage à l'initiative de concertation de M. Lemoine en 1984 - Absence d'accords à la conférence de Nainville-les-Roches (p. 568) : communauté calédonienne constituée d'ethnies très différentes les unes des autres - Problème de la notion de corps électoral - Opposé à la seule participation des Mélanésiens à la consultation - Respect de la Constitution et de la résolution n° 1514 de l'Organisation des Nations-Unies par le Gouvernement - Intention du Gouvernement de donner à la Nouvelle-Calédonie, si elle décide de rester au sein de la République française, un statut de très large autonomie interne avec une régionalisation adaptée - Nomination de M. Nucci comme Haut commissaire en Nouvelle-Calédonie et responsabilité de ce dernier dans le drame calédonien - Conférence de Nainville-les-Roches en 1984 et vote du statut Lemoine par le Parlement - Etablissement des listes électorales par les gouvernements précédents (p. 569) : débordement de M. Tjibaou par les extrémistes et dramatiques incidents de novembre 1984 - S'oppose à la motion n° 1 de M. Germain Authié tendant à opposer la question préalable - Discussion générale (suite) (p. 575) : transformation de l'office culturel canaque en office calédonien des cultures océaniques (p. 578) : présence de toutes les ethnies et de tous les milieux sociaux à Nouméa - Existence d'un taux de scolarisation de 100 % en Nouvelle-Calédonie - Consultation d'autodétermination ne pouvant résoudre tous les problèmes (p. 579) : substitution d'un état de droit à une situation de fait - Tentative de diminution de la majorité pluriethnique existante en faveur du maintien dans la République - Cite les propos tenus à l'Assemblée nationale par M. Nénou-Pwataho, député mélanésien de la Nouvelle-Calédonie - Invite M. Virapoullé à se joindre à lui lors de son prochain déplacement en Nouvelle-Calédonie.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - Discussion générale (suite) (p. 599) : précise à M. Germain Authié que les conditions d'élaboration des listes électorales en Nouvelle-Calédonie sont strictement identiques à celles en vigueur en métropole (p. 606) : reconnaît à M. Dick Ukeiwé sa parfaite connaissance de la réalité calédonienne - Influence de la coutume sur le développement de l'ethnie mélanésienne - Statut Pisani (p. 607) : attitude du Gouvernement en cas de volonté majoritaire de maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française - Remercie les nombreux sénateurs ayant apporté leur témoignage sur leur connaissance du problème calédonien - Effort financier et d'infrastructure engagé en faveur de l'enseignement, particulièrement en brousse - Urbanisation en dehors de Nouméa - Volonté du Gouvernement de dialoguer avec le FLNKS (p. 608) : présence militaire en Nouvelle-Calédonie - Action des militaires du génie - Maintien de la présence française dans le Pacifique - Renforcement de la coopération civile et des interventions humanitaires dans cette zone - Création du fonds spécial pour le Pacifique - Contribution de la France à la commission du Pacifique-Sud - Présence culturelle de la France dans cette région - Création de l'université du Paci-

fique-Sud - Organisation des jeux du Pacifique Sud à Nouméa - Problème de la régionalisation en Nouvelle-Calédonie (p. 609) : découpage des régions devant coïncider avec la réalité économique, géographique, sociale et culturelle - Moyens financiers accordés aux régions - Projet ne traitant pas des éléments essentiels du futur statut de la Nouvelle-Calédonie - Informations sur le statut d'autonomie interne : définition et composition de l'exécutif ; compétences des régions et de l'Etat ; évolution du rôle des communes - Développement de la représentativité coutumière (p. 610) : favorable à la suggestion de M. Roger Chinaud : réunion extraordinaire, avant cette consultation, du congrès du territoire, des délégations du Sénat et de l'Assemblée nationale, afin d'arrêter solennellement les éléments essentiels du futur statut - Situation des minorités calédoniennes - Consultation d'autodétermination indispensable pour substituer à une situation de fait un état de droit - Demande au Sénat d'adopter ce projet de loi - Demande de renvoi en commission (p. 619) : s'oppose à la motion n° 2, de M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant au renvoi en commission de ce projet de loi - Intitulé (p. 620) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur (« Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances prévue par l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, de la loi n° 86-844 du 17 juillet 1986 relative à la Nouvelle-Calédonie ») - Art. 1 (p. 621) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de la commission (organisation de la consultation ; choix entre l'indépendance et le maintien au sein de la République française dans le cadre d'un statut dont les éléments essentiels seront portés à la connaissance des populations intéressées, préalablement à la consultation) (p. 623) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 44 de M. Jacques Bialski (éléments essentiels du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie déterminés par une loi promulguée avant la consultation envisagée) - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 21 du même auteur - Art. 3 (p. 633) : accepte l'amendement n° 5 de la commission (participation à la consultation des électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales du Territoire à la date de la consultation et résidant en Nouvelle-Calédonie et dépendances depuis au moins trois ans à la date de promulgation de la présente loi), et sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Jacques Bialski n° 45 et n° 46 - S'oppose aux amendements de M. Jacques Bialski n° 22 (condition de résidence portée à sept ans), n° 23 (condition de résidence portée à six ans), n° 24 (exclusion de participation pour les électeurs ne résidant pas en Nouvelle-Calédonie à la date de la consultation) et n° 25 (cas des électeurs inscrits sur des listes électorales autres que celles établies pour la Nouvelle-Calédonie et dépendances et ayant participé à des élections sur la base de ces inscriptions depuis le 28 février 1984) - Art. 5 (p. 641) : accepte l'amendement n° 6 de la commission (établissement des listes électorales de la consultation) et, sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 47 de M. Jacques Bialski - S'oppose à l'amendement n° 26 du même auteur (commission administrative créée dans chaque bureau de vote).

Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Art. 6 (p. 652) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Jacques Bialski (possibilité pour les électeurs non inscrits sur la liste électorale arrêtée le 28 février 1987 d'être inscrits sur les listes électorales pour la consultation) - Art. 8 (p. 656) : sur l'amendement n° 10 de M. Etienne Dailly, rapporteur (commission de contrôle chargée de procéder aux rectifications prévues par les articles L. 38 et L. 39 du code électoral en vue d'assurer la régularité des listes électorales), son sous-amendement n° 51 ; adopté (p. 659) : sur les compétences et pouvoirs de la commission de contrôle, s'oppose à l'amendement n° 11 de la commission et aux amendements de M. Jacques Bialski, n° 34 et n° 35 - Art. 9 (p. 661) : souligne le caractère choquant de l'attaque de M. Jean-Luc Mélenchon contre la Commission nationale de la communication et des libertés, CNCL - Existence en Nouvelle-Calédonie des indépendantistes d'un côté et des loyalistes de l'autre - Sur l'organisation de la propagande radiodiffusée et télévisée, accepte l'amendement n° 12 de la commission et s'oppose au n° 37 de M. Jacques Bialski - Art. 10 (p. 664) : sur le déplacement des bureaux de

vote, accepte l'amendement n° 13 de la commission et s'oppose au n° 38 de M. Jacques Bialski - Art. 11 (p. 667) : accepte l'amendement n° 14 de la commission (organisation des bureaux de vote) - Après l'art. 11 : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Jacques Bialski (interdiction d'utilisation de véhicules militaires le jour du scrutin pour le transport des électeurs aux bureaux de vote) - Art. 12 (p. 670) : sur les modalités de dépouillement, accepte l'amendement n° 15 de la commission et s'oppose aux amendements n° 40 et n° 42 de M. Jacques Bialski - Art. 18 (p. 674) : sur l'amendement n° 19 de la commission (prise en charge par l'Etat des dépenses afférentes à la consultation), son sous-amendement n° 52 ; retiré.

- Proposition de loi tendant à modifier le mode d'élection des conseillers municipaux en Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 307 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3003, 3004) : rapprochement du mode d'élection des conseillers municipaux de la Nouvelle-Calédonie du régime de droit commun - Extension du mode de scrutin majoritaire avec correctif proportionnel à toutes les communes d'au moins 3500 habitants.

- Projet de loi tendant à étendre au territoire de la Polynésie française la législation des sociétés anonymes à participation ouvrière [n° 306 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3005) : nécessité d'étendre au territoire de la Polynésie française les dispositions de la loi de 1867 relatives aux sociétés anonymes à participation ouvrière.

- Proposition de loi relative au transfert de la compétence du second cycle de l'enseignement du second degré au territoire de la Polynésie française [n° 305 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3006) : compétence du second cycle de l'enseignement secondaire transférée au gouvernement territorial de Polynésie à compter du 1^{er} janvier 1988 - Adaptation de l'enseignement dispensé aux réalités polynésiennes - Art. 1 (p. 3007) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 1 (organisation des examens et composition des jurys relevant de la compétence de l'Etat) et n° 2 (gestion des personnels enseignants mis à disposition du territoire assurée par l'Etat tant pour leur nomination, leur promotion, que leur avancement) - Art. 2 (p. 3008) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. André Méric (modalités de transfert mises au point par la commission paritaire de concertation créée en 1984).

- Question au Gouvernement, de M. Daniel Millaud : incidents de Papeete (5 novembre 1987) (p. 3700, 3701).

- Question au Gouvernement, de M. Claude Estier : arrêt de la Cour d'assises de Nouméa (5 novembre 1987) (p. 3701).

- Question au Gouvernement, de M. Louis Souvet : incidents de Papeete (5 novembre 1987) (p. 3709, 3710).

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) (p. 4627) : effort exceptionnel du Gouvernement en faveur de l'outre-mer en 1987 et poursuite de cet effort dans le budget pour 1988 - Grands axes de ce projet de budget : augmentation de la capacité d'intervention ; maintien du concours au territoire de la Nouvelle-Calédonie et fonctionnement des services centraux et extérieurs du ministère - Augmentation des interventions publiques de l'Etat - Signale l'inscription d'une dotation au titre de l'application du protocole du 29 juin 1984 sur la fiscalité du nickel - Amélioration de la desserte de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte - Augmentation de la dotation du fonds d'intervention des départements d'outre-mer, FIDOM - Signale la multiplication par deux et demi crédits du ministère des DOM-TOM depuis 1986 - Conséquences de la loi de programme du 31 décembre 1986 relative au développement des territoires d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte - Augmentation des crédits du fonds d'investissement pour le développement économique et social des terri-

toires d'outre-mer, FIDESTOM - Effort particulier en faveur de la Polynésie et de Wallis et Futuna - Poursuite en 1988 du plan de relance de la Nouvelle-Calédonie - (p. 4628) : augmentation des crédits de fonctionnement - Amélioration des conditions de travail des fonctionnaires - Modernisation dans le secteur de l'informatique et de la communication - (p. 4643) : contrat de plan, poursuite et complément de la loi de programme - Intervention prochaine d'une action en faveur de la Polynésie française dans trois domaines : logement social, protection sociale et chantiers de développement - Influence de la baisse du dollar sur la fréquentation des Antilles par le tourisme en provenance de la zone américaine - Augmentation des touristes européens - Respect de l'engagement pris par la loi de programme relatif aux zones franches - Défisalisation et reprise du secteur du bâtiment - Augmentation du nombre de permis de construire déposés et du nombre d'emplois salariés dans le secteur du bâtiment - Augmentation des crédits en matière de logement social - Début de réalisation des opérations de création de grandes infrastructures - Problème de l'Europe et des DOM - Memorandum présenté par la France à la commission européenne, véritable demande politique - Poursuite de l'effort engagé pour la défense de l'octroi de mer et pour l'obtention d'une mesure spécifique destinée à combler les handicaps - Réalisation en trois ans de la suppression de l'obligation d'activité professionnelle pour le versement des prestations familiales - Introduction dans les DOM de l'allocation spéciale vieillesse et de l'allocation compensatrice aux adultes handicapés au même titre qu'en métropole - Examen par un prochain comité interministériel du problème de la protection sociale en milieu rural en Polynésie française - Rappelle l'effort important accompli en faveur du logement social dans le cadre de la loi de programme pour les DOM - (p. 4644) : développement du service militaire adapté, SMA, à Mayotte et en Polynésie française l'année prochaine - Importante augmentation des crédits du ministère des DOM-TOM en 1987 et 1988 - Fin des études sur les infrastructures portuaires de Saint-Pierre-et-Miquelon avant la fin de l'année - Respect des engagements relatifs à la convention de Mayotte - Problème des personnes déplacées en provenance du Surinam ; intégralité des dépenses assurée par l'Etat ; retour de ces personnes déplacées dans leur pays d'origine, objectif du Gouvernement - Mise en place d'un « plan géranium » dont une grande partie des résultats ont été annulés par le cyclone Clotilda - Indemnisation prévue des producteurs de géraniums et des planteurs de canne à sucre victimes du cyclone - Financement par l'Etat de la piste de Terre Adélie - Statut de l'îlot de Clipperton précisé par un arrêté ministériel du 18 mars 1986 et signature le 13 octobre 1986 d'une convention de cadre d'occupation du domaine public qui prévoit l'aménagement d'une base de pêche et d'une piste d'atterrissage - Fermeté de la France avec le Canada dans les négociations relatives à la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon - Problème de la délimitation de la zone économique en vue de la négociation qui va avoir lieu le 30 novembre prochain à Ottawa - Priorité aux pêcheurs Saint-Pierrais dans leur conflit avec les pêcheurs métropolitains - Problème de la répartition des quotas dans la zone « 3 P.S. » - (p. 4645) : ventilation des crédits inscrits au FIDOM pour 1988 entre les départements et les collectivités d'outre-mer après le vote du budget - Rappelle la régression des crédits du ministère des DOM-TOM entre 1981 et 1986 - Mise en place de la parité sociale globale dans un délai de cinq ans à la Réunion - Rappelle les événements du 23 octobre dernier à Papeete et la demande pressante du Président du gouvernement du territoire pour que le port soit dégagé dans les plus brefs délais - Signale que le tribunal administratif de Papeete est à plein effectif - Compétence de la chambre territoriale des comptes de Nouméa pour juger les comptes de la Polynésie - Dédommagement des événements du 23 octobre dans le cadre des lois en vigueur - Reconnaissance de la responsabilité de l'Etat conformément au statut du territoire et à la loi du 9 janvier 1986 - (p. 4646) : déblocage d'un secours d'urgence par le ministre de l'intérieur - Mise en place par le haut commissaire d'une commission consultative locale chargée de recenser les dommages et de recueillir les dossiers individuels - Poursuite de l'effort de l'Etat en Nouvelle-Calédonie en 1988 - Problème de Mayotte et respect de la convention du 28 mars 1987 - Etude d'environnement en cours en ce qui

concerne le port et la piste d'atterrissage - Problème de la desserte aérienne et poursuite de l'étude d'une mise en service du Fokker 28 - Etude approfondie du lagon de Mayotte - Mise en oeuvre du SMA en 1988 - Poursuite de l'effort en faveur des routes, des adductions d'eau et de l'habitat insalubre - Soumission prochaine au Conseil d'Etat d'un projet de loi relatif à la formation professionnelle à Mayotte.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5338) :** prise en compte des résultats du référendum du 13 septembre 1987 exprimant la volonté des Calédoniens de rester Français - Orientations politiques à l'origine des textes régissant les institutions du territoire pris et votés de 1982 à 1985 - Régime transitoire instauré par la loi du 17 juillet 1986 - Texte en projet - (p. 5339) : autonomie - Participation des minorités à l'administration du territoire : composition du conseil exécutif ; règle de majorité ; arbitrage éventuel du haut-commissaire afin d'éviter tout blocage ; diversité des instances ; assemblée coutumière - Délimitation plus équilibrée des régions ; rattachement des communes de Yaté et de l'Île des Pins à la région Sud ; retour aux délimitations traditionnelles des régions Est et Ouest et suppression des régions Centre et Nord ; Loyauté - Répartition des compétences entre le territoire et les régions - Effort financier de l'Etat pour assurer le rattrapage économique de la brousse - (p. 5340) : développement des pôles urbains de Koumac et de Poindimié - Affirme son espoir dans la réconciliation en Nouvelle-Calédonie - **Exception d'irrecevabilité (p. 5347, 5348) :** s'oppose à la motion n° 27 de M. André Méric tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Conseil exécutif : composition d'élus - Pouvoir réglementaire de prononcer des sanctions pénales ; jurisprudence du Conseil constitutionnel dans le cas de contraventions - Droit de transaction - Répartition des compétences entre l'Etat et le territoire et maintien du pouvoir de souveraineté de l'Etat - **Question préalable (p. 5352) :** s'oppose à la motion n° 1 de M. André Méric tendant à opposer la question préalable - Politique d'ouverture et de tolérance du Gouvernement - Caractère inopportun de la réception de M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, par M. François Mitterrand, Président de la République - (p. 5353) : conditions de régularité du référendum du 13 septembre 1987 - **Discussion générale (suite) (p. 5359, 5360) :** comparaison entre l'inaction du Gouvernement socialiste et les efforts du Gouvernement depuis 1986 pour réduire les inégalités en matière de santé et d'éducation ; attribution par le Gouvernement de M. Jacques Chirac dans le collectif budgétaire de 1986 de crédits aux régions, non prévus par la loi de finances - Rôle de l'association de développement rural et d'aménagement foncier, ADRAF - (p. 5364) : déclaration de M. Louis Mermet en date du 30 novembre 1984 et relative à l'urgence d'un référendum sur la Nouvelle-Calédonie - (p. 5368) : portée du référendum du 13 septembre 1987 - Conditions de durée de résidence exigées pour pouvoir participer aux scrutins - Retour à un découpage régional correspondant à la réalité traditionnelle de la Nouvelle-Calédonie - (p. 5369) : fonctions exercées par M. Dick Ukeiwé, représentant des Mélanésiens attachés au maintien dans la République française - Règle de majorité qualifiée pour les décisions les plus importantes du conseil exécutif avec arbitrage éventuel par le haut-commissaire - Signification du succès des VIII^{es} jeux du Pacifique-Sud, à Nouméa - (p. 5370) : faible densité de population de la Nouvelle-Calédonie - Mesures d'incitation économique - Volonté de dialogue à sens unique du Président de la République - (p. 5371) : position des socialistes calédoniens sur le découpage régional adopté en 1985 - **Avant l'art. 1 (p. 5372, 5373) :** s'oppose aux amendements de Mme Hélène Luc n° 25 (affirmation du droit à l'indépendance du peuple canaque dans le cadre de l'autodétermination) et n° 26 (création d'une commission d'enquête sur les atteintes aux libertés en Nouvelle-Calédonie) - **Propos de M. Edgard Pisani après l'assassinat d'Eloi Machoro - Art. 1 (p. 5374) :** s'oppose à l'amendement n° 29 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la composition du territoire de la Nouvelle-Calédonie et à la définition de ses principes d'administration) - **Art. 2 (p. 5375) :** s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 30 (suppression de cet article dressant la liste des institutions du territoire), n° 31 (conseil coutumier

territorial) et n° 32 (conseils coutumiers régionaux) - Aires coutumières - **Art. 4 (p. 5376) :** s'oppose à l'amendement n° 34 (composition du conseil coutumier territorial) de M. André Méric - **Art. 6 (p. 5378) :** mise au point sur les propriétés terriennes de M. Jacques Lafleur ; rôle de l'ADRAF - **Art. 7 (p. 5379) :** s'oppose aux amendements n° 38 et n° 39 de M. André Méric relatifs aux compétences de la région en matière de réforme foncière - (p. 5380) : s'oppose à l'amendement n° 40 du même auteur (projet régional d'aménagement et de développement économique, social et culturel) - (p. 5381) : ADRAF - **Art. 9 (p. 5381, 5382) :** s'oppose aux amendements n° 41, n° 42 et n° 43 de M. André Méric relatifs à l'extension des attributions de l'assemblée coutumière - **Statut civil coutumier - Opposition de représentants de la coutume consultés à l'octroi à l'assemblée coutumière d'une mission de conciliation dans les conflits entre les citoyens de statut civil - Art. 10 (p. 5383) :** s'oppose à l'amendement n° 44 de M. André Méric (modification de la composition du conseil exécutif) - Proposition de composition du conseil exécutif dans un souci d'ouverture envers les petites formations politiques - **Art. 12 (p. 5385) :** s'oppose à l'amendement n° 46 de M. André Méric (appartenance au congrès du territoire des candidats au conseil exécutif) - **Art. 13 (p. 5385) :** accepte l'amendement n° 4 de M. Jean-Marie Girault, rapporteur (transmission des résultats de l'élection du conseil exécutif au haut-commissaire) - **Art. 31 (p. 5390) :** s'oppose à l'amendement n° 51 de M. André Méric (suppression de la compétence du conseil exécutif en matière foncière) - **Art. 37 (p. 5392) :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 52 de M. André Méric (faculté pour le conseil exécutif d'émettre des vœux sur les questions relevant de la compétence de l'Etat) - **Art. 45 (p. 5393) :** s'oppose à l'amendement n° 54 de M. André Méric (suppression de cet article créant une fonction de secrétaire général du conseil exécutif) - **Art. 47 (p. 5394) :** s'oppose à l'amendement n° 56 de M. André Méric (limitation à quatre ans du mandat des membres du congrès) - **Art. 65 (p. 5396) :** s'oppose à l'amendement n° 58 de M. André Méric (obligation du président du conseil exécutif à l'égard du congrès : transmission d'un rapport annuel sur l'activité du conseil exécutif) - **Art. 76 (p. 5398) :** s'oppose aux amendements n° 59 (désignation de l'assemblée coutumière : maintien des dispositions de la loi du 23 août 1985) et n° 60 (suppression de la référence aux grandes chefferies) de M. André Méric - **Art. 77 (p. 5399) :** s'oppose à l'amendement n° 61 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la durée de mandat de l'assemblée coutumière) - **Art. 82 (p. 5400) :** s'oppose à l'amendement n° 63 de M. André Méric (modification de la composition du comité économique et social) - **Art. 83 :** s'oppose à l'amendement n° 64 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la représentation des catégories d'activités au comité économique et social) - **Art. 84 :** s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 65 (suppression de cet article fixant les conditions d'éligibilité au comité économique et social) et n° 66 (conditions d'exercice de l'activité représentée depuis plus de deux ans) - **Après l'art. 89 (p. 5401) :** s'oppose à l'amendement n° 67 de M. André Méric (possibilité de création d'un comité économique et social régional par le conseil de région) - **Art. 90 (p. 5402) :** s'oppose à l'amendement n° 68 de M. André Méric (maintien des dispositions sur les régions de la Nouvelle-Calédonie créées par la loi du 23 août 1985) et accepte l'amendement n° 69 rédactionnel du même auteur - **Art. 109 (p. 5404) :** s'oppose à l'amendement n° 70 de M. André Méric (concours des services de l'Etat et du territoire aux régions : réduction du délai fixé pour conclure des conventions de mise à la disposition de services ou agents) - **Art. 111 (p. 5405) :** s'oppose à l'amendement n° 71 de M. André Méric (procédure dérogatoire ouvrant l'accès aux emplois de la fonction publique du territoire à des personnes ne justifiant pas des conditions de diplôme mais ayant acquis une compétence sur le terrain du fait de l'exercice d'un mandat local ou d'une responsabilité syndicale) - **Art. 113 (p. 5406) :** s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 72 (ressources fiscales transférées du territoire à la région) et n° 73 (régime de versement globalisé de l'Etat identique à celui dont bénéficient les régions de métropole) - **Art. 114 (p. 5409) :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 18 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif à la dotation de fonctionnement des régions : aug-

mentation du taux de ressources fiscales représentant le minimum de dotation ; affectation d'au moins la moitié de la ressource à la seconde part de péréquation ; plancher garanti d'attribution à ce titre et mode de répartition du surplus) - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 75 (assiette de la dotation sur les recettes du territoire plutôt que sur les ressources fiscales) et n° 76 (modification des critères d'attribution de la part de péréquation attribuée aux régions : enfants scolarisés ; longueur des voies de communication) de M. André Méric - Après l'art. 114 (p. 5410) : question de M. Jean-Luc Mélenchon sur les affirmations d'un hebdomadaire satirique selon lesquelles le principal contribuable de Nouvelle-Calédonie n'acquitterait aucun impôt sur le revenu - S'oppose à l'amendement n° 79 de M. André Méric (garanties de progression annuelle de la dotation de fonctionnement sur celle de la fonction publique territoriale) - Art. 116 (p. 5412) : accepte l'amendement n° 20 de la commission (nouvelle rédaction de cet article afin de préciser la composition et les règles de fonctionnement de la commission territoriale du transfert de charges) ; sur cet amendement s'oppose au sous-amendement n° 96 de M. André Méric - Art. 137 (p. 5415) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 82 de M. André Méric (interdiction par la CNCL de l'installation de nouveaux émetteurs pendant la campagne électorale) - (p. 5416) : montage de toutes pièces d'une affaire à propos de l'installation d'un émetteur par TDF pour Radio-Rythme bleu sans accord de la CNCL - Après l'art. 143 (p. 5418 à 5421) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 84 (limitation des subventions et aides financières de fonctionnement de l'Etat au budget du territoire au double des sommes perçues par ce dernier au titre des impôts sur le revenu des personnes physiques) ; et n° 85 (établissement d'une corrélation entre le SMIG local et les rémunérations publiques) - (p. 5419, 5420) : demande le retrait des amendements n° 86 (indemnisation des ayants droit des personnes victimes des événements du 5 décembre 1984 à Hienghène) et n° 87 (restitution aux familles et aux tribus des restes mortels de personnes originaires de la Nouvelle-Calédonie retenus en métropole) ; (p. 5420) : s'oppose aux amendements n° 88 (procédure de recours dans le cas d'une mesure d'éloignement du territoire frappant un agent public pour des raisons politiques) et n° 89 du même auteur (garantie du pluralisme des émissions de RFO par la CNCL) - Manière partielle dont les grands moyens d'information français ont rendu compte de l'ouverture des VIII^e jeux du Pacifique Sud.

- Question au Gouvernement, de M. Rodolphe Désiré : fonds structurels européens pour les régions d'outre-mer (17 décembre 1987) (p. 5606) .

- Proposition de loi tendant à permettre l'accès des conjoints de certaines personnes décédées en service aux emplois réservés - Deuxième lecture. [n° 139 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5761) : extension par l'Assemblée nationale du droit aux emplois réservés aux conjoints de personnes qui, soumises à un statut législatif ou réglementaire, et appelées, à titre habituel ou occasionnel, à participer à des missions d'assistance à personnes en danger, sont décédées au cours de telles missions - Nécessaire refonte de la législation des emplois réservés et harmonisation avec la loi du 30 juillet 1987 sur les travailleurs handicapés - Sur l'ensemble (p. 5764) : réforme prochaine de l'ensemble de la législation des emplois réservés.

- Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 174 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5776) : exprime sa satisfaction du travail de la CMP.

ONTILLON (Robert), sénateur des Hauts-de-Seine (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Secrétaire de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

- Est élu membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (JO Lois et décrets du 16 avril 1987).

- Est nommé membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en République des Philippines du 28 février au 9 mars 1987 [n° 256 (86-87)] (3 juin 1987) - Philippines.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 170 (JO Débats du 24 avril 1987) (p. 447) - Ministère : Industrie - Situation de l'industrie automobile dans les Hauts-de-Seine - (Réponse : JO Débats du 23 mai 1987) (p. 1251) - Automobiles.

Questions orales avec débat :

n° 86 (JO Débats du 25 octobre 1986) (p. 4065) - Ministère : Industrie - Situation de l'industrie automobile dans le département des Hauts-de-Seine - (Retirée : avril 1987) - Automobiles.

n° 170 (JO Débats du 27 mai 1987) (p. 1335) - Ministère : Affaires étrangères - Problèmes européens - (Réponse : JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - Communauté économique européenne (CEE).

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe trans-Manche [n° 198 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 199) (p. 1484) : vingt-septième projet de tunnel sous la Manche - Mme Thatcher, le Président Mitterrand et M. Pierre Mauroy à l'origine de ce projet - Adoption par l'Assemblée nationale du traité de Cantorbery et de l'acte de concession au groupement Eurotunnel - Groupe socialiste favorable à ce projet - Souhaite un maximum de retombées positives pour la région Nord-pas-de-Calais, pour le reste de la France et pour l'Europe - Totale privatisation du financement du tunnel - Accord entre Eurotunnel, la SNCF et les British Railways - Prêt de dix milliards à Eurotunnel par la Banque européenne d'investissements - Rapport favorable de la Chambre des Lords - (p. 1485) : traité de Cantorbery en retrait par rapport aux conclusions du rapport franco-britannique d'avril 1982 - Nécessaire restructuration de la voie ferrée Londres-Douvres - Rapport Rudeau favorable au croisement dans Lille des lignes Nord-Sud et Est-Ouest du TGV-Nord - Décision concernant le tracé du TGV Nord différée à l'automne prochain - Déclaration d'utilité publique en date du 10 mai 1987 - Nécessaire mise en place d'équipements appropriés - Insuffisance du réseau autoroutier français au débouché du tunnel sous la Manche et risque de détournement du trafic - France, carrefour des courants anglo-saxons et latino-méditerranéens - Renforcement de l'alliance franco-britannique - (p. 1486) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption de ces projets.

- Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 199 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 198) (p. 1484 à 1486).

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (4 juin 1987) (p. 1532) : politique agricole commune : inquiétude sur une éventuelle politique à deux vitesses - Acte unique européen : inutilité d'une relance institutionnelle sans politique communautaire - Mise en œuvre du grand marché intérieur : aide nécessaire à la préparation des petites et moyennes entreprises - Protection du marché communautaire : urgence d'une politique offensive de la CEE - Dette des pays du tiers-monde.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) - (p. 4464) : respect des engagements de la loi de programmation militaire au prix de certains palliatifs - Exclusion des dépenses de fonctionnement du champs d'application de la loi de programmation - Economie sur les effectifs et interrogation sur la répartition au sein de chacune des armées des suppressions d'emploi - Dépenses de maintien de l'ordre dans les territoires d'outre-mer, TOM, considérées comme exceptionnelles - Rappelle le récent embrasement à Tahiti - (p. 4465) : légère augmentation du budget hors fonds de concours - Impossible ralentissement des programmes d'équipement - Opération « Moineau hardi » étape significative de la coopération franco-allemande - Mobilisation d'un tiers de l'effectif de la force d'action rapide, FAR - Insuffisante coopération au niveau des états-major nationaux - Accord américano-soviétique imminent - Nécessité d'encourager tout ce qui peut servir la paix et de veiller à ce que le désarmement ne nuise pas à la sécurité - Homogénéité de la décision nécessaire à l'effort de défense - Importance de l'effort de défense des Etats-Unis en Europe - Fixation de principes généraux sans réelle portée ni engagement précis à la réunion de La Haye - Progression de la coopération militaire avec l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie - Nécessité de définir une politique européenne de coopération sur les armements dans la perspective de l'Acte unique - (p. 4466) : autonomie européenne dans la solidarité atlantique - Défavorable à une doctrine de riposte graduée et à un découplage entre arme stratégique et arme préstratégique - Priorité au dialogue franco-allemand et création d'une brigade commune - Cohérence nécessaire au consensus national - Signale les incohérences d'un candidat à la magistrature suprême - Abstention du groupe socialiste sur ce budget en raison de ses incertitudes.

- **Proposition de loi relative à la reconnaissance de la vocation internationale de l'Association internationale des parlementaires de langue française** [n° 113 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 4794) : combat de l'Association internationale des parlementaires de langue française, AIPLF, pour la promotion du français ; action de son ancien président, M. André Delehedde - Demande un plus grand concours de la France aux organisations non gouvernementales - Vote par le groupe socialiste de cette proposition de loi.

PORTIER (Henri), sénateur de l'Aube (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 174 (JO Débats du 28 mai 1987) (p. 1389) - Ministère : Economie - **Aménagement du régime fiscal d'amortissement**

pour l'industrie textile - (Réponse : JO Débats du 17 juin 1987) (p. 1871) - **Industrie textile.**

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (16 juin 1987) (p. 1875) : son intervention, présentée par M. Roger Husson.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4575, 4576) : revenus des agriculteurs : statistiques montrant une évolution très défavorable dans le département de l'Aube ; conséquences sur la trésorerie, l'investissement et donc la compétitivité, et le paiement des cotisations sociales - Demande le développement de la politique de bonification - Demande la défense des agriculteurs français face aux mécanismes les défavorisant ; proposition de la commission de Bruxelles sur des mécanismes nouveaux d'écrasement des prix des céréales.

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) (p. 4929) : spécialisation de l'industrie textile du département de l'Aube dans la branche de la bonneterie ; maille : tricotage ; confection - Caractère performant de l'outil de travail : développement de la conception assistée par ordinateur, CAO, et de la gestion de production assistée par ordinateur, GPAO - Nécessaire développement de l'automatisation de la confection de manière à réduire les coûts salariaux ; exemple du programme démarré au Japon - Statistiques dans le domaine du textile et de l'habillement : recul de la consommation ; dégradation des échanges extérieurs et pertes d'emplois ; concurrence des pays à bas salaires - Problème de la délocalisation de la production ; exemple de la RFA - Fiscalité des entreprises : taxe professionnelle ; régime d'amortissement ; décalage d'un mois en matière de TVA.

- **Question au Gouvernement : projet de nouveau plan « Marshall »** (17 décembre 1987) (p. 5597)

POUDONSON (Roger), sénateur du Pas-de-Calais (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 198 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe transmanche [n° 248 (86-87)] (27 mai 1987) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe trans-Manche** [n° 198 (86-87)] - (3 juin 1987) Rapporteur - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 199) (p. 1477) : traité de Cantorbery, 27° projet de tunnel sous la Manche - Prudence financière et technique - Recours au seul financement privé - (p. 1478) : progression constante de l'évolution du trafic trans-Manche depuis l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne, CEE - Marché financier à la recherche de placements - Société Eurotunnel parmi les plus grandes sociétés du monde - Choix entre quatre grands projets - Nombreux avantages de l'eurotunnel : appel à des techniques éprouvées, absence d'atteinte à l'environnement, moins coûteux que les

projets concurrents - Traité de Cantorbery, limitation du rôle des Etats et plus grande liberté laissée aux concessionnaires en matière de politique commerciale et tarifaire - Principe de l'unité des Etats et de l'unité des concessionnaires - Traité complété par toute une série de protocoles et d'accords additionnels en matière de contrôle frontalier, de défense et de sécurité, de droit du travail, de sécurité sociale et d'entraide judiciaire - (p. 1479) : nombreuses mesures d'accompagnement décidées par le Gouvernement français dans les domaines de l'emploi, des infrastructures ferroviaires et routières et des activités portuaires - Construction du tunnel sous la Manche, très grande réalisation européenne à l'occasion du trentième anniversaire de la communauté - Se réjouit du ralliement de l'opinion britannique à ce projet - Traité et concession relatifs à la liaison fixe approuvés à l'unanimité par l'Assemblée nationale - Au nom de la commission, souhàite l'approbation du Traité de Cantorbery qui constitue la condition de la poursuite et du succès de ce projet.

- **Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 199 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 198) (p. 1477 à 1479).**

POUILLE (Richard), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

- Membre suppléant de la Commission nationale d'urbanisme commercial.

- Membre du comité de contrôle du Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés d'origine nationale, en application de l'article 2 de la loi n° 51-1508 du 31 décembre 1951.

- Est nommé membre de la commission de la télématique (JO Lois et décrets du 10 avril 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 344 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la protection des topographies de produits semi-conducteurs et à l'organisation de l'Institut national de la propriété industrielle [n° 51 (87-88)] (14 octobre 1987) - **Propriété industrielle.**

Rapport d'information, établi avec M. Jean-Marie Rausch, président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les conséquences de l'accident de la centrale de Tchernobyl et sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires [n° 179 (87-88)] (17 décembre 1987) - **Energie nucléaire.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion**

générale (p. 1085, 1086) : rappelle sa proposition de loi tendant à prévoir une indemnisation des victimes de catastrophes naturelles - Situation difficile des habitants du lotissement « Nid Malval », dans la commune de Saint-Nicolas-de-Port, sinistrée à la suite de mouvements telluriques d'origine controversée, industrielle ou naturelle - Refus d'arrangement amiable de la société Rhône-Poulenc - Demande une aide financière de l'Etat aux sinistrés et son intervention pour un règlement de cette affaire.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 16 (p. 1121, 1122) : problème du lotissement Nid Malval - Importance des catastrophes naturelles - Délai d'indemnisation des sinistrés.

- **Proposition de loi relative à la protection des topographies de produits semi-conducteurs et à l'organisation de l'Institut national de la propriété industrielle [n° 344 (86-87)] - (22 octobre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3399, 3400) : importance du schéma d'implantation, ou topographie, décrivant le semi-conducteur, dit « puce » - Extension du marché des semi-conducteurs - Dispositif de protection installé aux Etats-Unis, avec un mécanisme de réciprocité - Directive du conseil des Communautés européennes - Dispositions proposées, adaptées à la spécificité du domaine à protéger - Modification de l'organisation de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI ; suppression de la tutelle du ministère de l'industrie pour les décisions du directeur portant sur la délivrance, le rejet ou le maintien des titres de propriété industrielle - Recours contre les décisions du directeur de l'INPI : compétence de la cour de Paris et de dix cours d'appel provinciales - Propose l'adoption de ce texte - Art. 2 (p. 3401) : son amendement n° 1 : propriété de l'employeur sur le droit à l'enregistrement d'une topographie créée par un ou plusieurs employés dans l'exercice de leur fonction ; retiré - (p. 3402) : demande le retrait de l'amendement n° 6 de M. Roger Husson (salariés créateurs : application des dispositions de la loi de 1968 sur les brevets d'invention) - Art. 6 (p. 3403) : son amendement n° 2 : assujettissement de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI, au régime de contrôle financier applicable aux établissements publics à caractère industriel et commercial ; retiré - (p. 3404) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Robert Laucournet (suppression de cet article relatif aux compétences de l'INPI) - Art. 7 : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Robert Laucournet (suppression de cet article supprimant la tutelle sur le directeur de l'INPI, pour les décisions lui incombant en matière de titres de propriété industrielle et renvoyant à décret la liste des cours d'appel compétentes pour les recours formés contre ces décisions).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 69 (p. 5098) : son amendement n° II-87 : modification du statut de l'Institut national de la propriété industrielle, INPI ; retiré.

POURNY (André), sénateur de Saône-et-Loire (rattaché administrativement au groupe UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

PROUVOYEUR (Claude), sénateur du Nord (rattaché administrativement au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 165-39 du code des communes et visant à instituer une procédure de

retrait pour les communes membres de communautés urbaines [n° 382 (86-87)] (29 juillet 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - **Communes.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Mer - Ports maritimes - [n° 95 (87-88) tome 13] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 837) : avenir des régimes de retraite - Tenue prochaine des états généraux de la sécurité sociale - Création du plan d'épargne retraite : fiscalité d'entrée attractive mais fiscalité de sortie particulièrement défavorable avant l'âge de 60 ans - Création de régimes complémentaires de retraite pour certaines catégories professionnelles, tels les agriculteurs - Nécessaire aménagement de la fiscalité des différents produits d'épargne capitalisation - Mise en concurrence du plan d'épargne retraite et des contrats d'assurance-vie - Groupe du RPR favorable à l'adoption de ce projet.**

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe trans-Manche [n° 198 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 199) (p. 1481) : conséquences entraînées par le lien fixe trans-Manche sur l'activité économique du littoral du Nord de la France - Aggravation des difficultés du port de Dunkerque en raison du détournement du trafic des voyageurs et de la diminution du trafic de marchandises - (p. 1482) : nombreuses diminutions d'emplois pour Boulogne, Calais et Dunkerque - Nécessité de mettre en œuvre des mesures de compensation, notamment en matière d'aménagements et de liaisons - Nécessité d'un vaste plan touristique en faveur du littoral Nord-Pas-de-Calais - Absence de participation d'Etat en faveur du littoral du Nord - Absence de prévision d'électrification de la voie ferrée desservant Dunkerque - Tracé du TGV par Arras inacceptable - Nécessité d'un plan de formation pour développer l'enseignement supérieur et l'enseignement technique - Interrogation sur le fonds de développement du littoral - Se déclare favorable à l'adoption de ces deux projets.**

- **Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 199 (86-87)] - (3 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 198) (p. 1480 à 1482).**

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2221) : montants compensatoires monétaires - Aménagement rural et financement de la protection sociale - Difficultés de notre balance commerciale en déséquilibre - Excédents agro-alimentaires - Protection sociale agricole - Prestations vieillesse - Nécessité de la création d'une retraite complémentaire agricole - Aménagement rural.**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (ports maritimes) (p. 4172) : effort important entrepris par les pouvoirs publics en faveur de l'équipement portuaire - Liste des principales opérations d'infrastructure envisagées en 1988 - Annonce d'une dotation exceptionnelle en capital pour l'abaissement de l'endettement des principaux ports ; ventilation à arrêter ; répartition à faire en fonction des efforts des collectivités et des plans d'entreprise à long terme - Intérêt du rapport Dupuybaudy - Aspects de l'organisation portuaire remis en cause par le rapport : transports d'approche, coût de la manutention, mauvaise coordination des intervenants de la filière portuaire - Solutions proposées par le rapport, reprises pour la plupart par le Gouvernement : schéma directeur routier national présenté en avril 1987 ; recherche de mesures négociées en matière de tarification obligatoire ;

efforts faits par la SNCF en matière de mise au gabarit ; négociations en cours pour la réduction des sureffectifs ; création d'un conseil national des communautés portuaires - Au nom de la commission des affaires économiques et du plan, se déclare favorable à l'adoption des crédits des ports maritimes.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (26 novembre 1987) (p. 4588, 4589) : augmentation des crédits Assurance maladie : application du plan de rationalisation des dépenses de santé - Dépenses d'hospitalisation - Dépenses d'assurance vieillesse - Limitation de la progression des cotisations professionnelles et des crédits - Insuffisance des propositions novatrices contenues dans le projet de loi de modernisation agricole - Question sur la revalorisation des pensions pour 1988 - Problème des agriculteurs en difficulté privés de protection sociale - Régime des calamités agricoles - Votera ce projet de budget.

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) (p. 4733) : légère augmentation de ce budget par rapport à 1987 - Effort en faveur du sport de haut niveau dans la perspective des prochains jeux Olympiques - Forte augmentation des subventions aux fédérations, aux clubs et associations sportives - Réussite des « contrats bleus » - Aménagement du déroulement des études universitaires des étudiants sportifs de haut niveau - Promet une participation financière plus importante de l'Etat en faveur des « contrats bleus » - Exemple de la ville de Dunkerque - S'inquiète de l'avenir du loto sportif - Souhaite le développement des crédits destinés au sport à l'école - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5010) : légère diminution de ce budget mais absence d'abandon des priorités choisies - Rattrapage du rapport constant - Retour à la proportionnalité effective des pensions de 10 à 80 % - Mesures en faveur des anciens harkis - Entretien des nécropoles et rapatriement des corps des militaires morts pour la France au Vietnam - Problème de l'octroi du bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires et assimilés anciens combattants en Afrique du Nord - Souhaite l'extension du bénéfice de la retraite anticipée à tous les pensionnés invalides militaires - Absence de mesures en faveur des veuves et des orphelins de guerre depuis 1981 - Favorable à l'augmentation du nombre de points de la pension de veuve ou d'orphelin et à l'abaissement de 57 à 50 ans de l'âge d'obtention du taux spécial avec condition de ressources - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

PUECH (Jean), sénateur de l'Aveyron (UREI).

NOMINATIONS

- **Membre de la commission des affaires économiques.**

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à adapter aux exigences du développement du tourisme certaines dispositions du code des débits de boissons [n° 13 (86-87)] (16 octobre 1986) - Tourisme.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur sa proposition de loi [n° 13 (86-87)], déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à adapter aux exigences du développement du tourisme certaines dispositions du code des débits de boissons [n° 218 (86-87)] (6 mai 1987) - Tourisme.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances [n° 92 (87-88)], adopté

par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - [n° 95 (87-88) tome 10] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives aux casinos autorisés [n° 128 (86-87)] - (28 avril 1987) - Art. 2 (p. 513) : son amendement n° 1 : abrogation de l'article L. 29 du code des débits de boissons en vue d'une actualisation de ce code ; retiré - Problème de la délivrance des licences de débit de boissons dans les résidences de tourisme, les villages de vacances, ainsi que les chaînes d'hôtels de catégorie une ou deux étoiles.

- Conclusions du rapport de M. Jean Puech, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 13, 86-87) de M. Guy Malé tendant à adapter aux exigences du développement du tourisme certaines dispositions du code des débits de boissons [n° 218 (86-87)] - (3 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1469) : importance du tourisme pour le produit national brut, PNB, de la France et pour l'emploi - (p. 1470) : existence de nombreuses contraintes et de réglementations anciennes - Article L. 29 du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme interdisant la possession et l'exploitation de plusieurs licences de débits de boissons - Prise en compte du développement des hôtels de tourisme de catégorie 3, 4 et 4 étoiles luxe - Propose l'abrogation de l'article L. 29 du code des débits de boissons - Maintien de l'article L. 28 qui interdit toute création nouvelle de débit de boissons - Absence de modification de l'article L. 23 qui figurait dans la proposition de loi initiale - Possibilité pour les établissements de restauration rapide de vendre des boissons alcoolisées, d'acquiescer une licence de débit de boissons à consommer sur place - Problème des fermetures administratives des débits de boissons et des restaurants - Fermeture administrative ordonnée par le Préfet pour une durée maximale de six mois - Conséquences dramatiques des fermetures administratives - Institution d'une procédure d'information préalable non retenue par la commission - Harmonisation souhaitable de l'application de l'article L. 62 dans l'ensemble des départements - Lutte contre la toxicomanie et circulaire du 23 avril 1987 - Refonte générale souhaitable du code des débits de boissons - Après l'art. 2 (p. 1472) : accepte l'amendement n° 1 de M. Paul Robert (possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département d'autoriser le maintien ou l'installation de débits de boissons à consommer sur place dans les communes de moins de 2 000 habitants lorsque les nécessités touristiques le justifient).

- Question au Gouvernement : crise de la production porcine, notamment dans les régions de montagne (8 octobre 1987) (p. 3070).

- Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3283) : dotation globale d'équipement, DGE ; réforme des mécanismes financiers de répartition dans le but de renforcer la solidarité financière au bénéfice des communes rurales et des départements les plus défavorisés ; nouveau critère d'éligibilité prenant en compte le potentiel fiscal superficiaire - Nécessaire clarification sur le terrain de la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités ; financements à la charge du département, ou de la région, sans pouvoir de décision correspondant : en matière d'aide sociale, exemple des allocations attribuées par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP ; en matière d'éducation, concertation nécessaire entre les autorités académiques et les régions chargées de la gestion des lycées - Transferts insidieux de charges aux collectivités - Urgence d'une réforme des ressources des collectivités locales - Vote de ce projet de loi par le groupe UREI.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4225) : regrette la baisse globale des crédits affectés à l'aménagement du territoire - Rapport Guichard - Remise en jeu de la politique de solidarité entre les régions : engagement des crédits du fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire, FIAT, dans les contrats de plan ; diminution des crédits du fonds d'intervention pour l'autodéveloppement en montagne, FIAM, et du fonds interministériel de développement et d'aménagement rural, FIDAR - Amputation des moyens de la délégation à l'aménagement du territoire, DATAR - Décisions du comité interministériel pour l'aménagement du territoire, CIAT, du 13 avril 1987 : développement de l'infrastructure de communication ; augmentation des crédits affectés aux routes - Orientations fondamentales nécessaires à une politique d'aménagement du territoire : assurer la vocation européenne de la France et le développement équilibré des régions - (p. 4226) : effort dans le développement des communications : nécessaire rééquilibrage au bénéfice du Sud-Ouest et du sud du Massif central - Demande une meilleure intervention de l'Etat à l'occasion du renouvellement des contrats de plan - Rôle de la DATAR - Importance du développement rural : formation, enseignement et recherche ; développement des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agroindustrie - Suggère la création d'un conseil supérieur de l'aménagement du territoire - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Q

QUILLIOT (Roger), sénateur du Puy-de-Dôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la situation des candidats admis au concours

interne d'adjoint des cadres hospitaliers, organisé dans le département du Puy-de-Dôme les 2 février et 10 mai 1984 [n° 202 (86-87)] (28 avril 1987) - Examens, concours et diplômes.

R

RABINEAU (André), sénateur de l'Allier (UC).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.
- Vice-président de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

- Est nommé membre du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (JO Lois et décrets du 8 mai 1987).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi organique, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer la représentation des retraités au Conseil économique et social [n° 153 (86-87)] (14 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Conseil économique et social.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à accorder le bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires anciens combattants d'Afrique du Nord [n° 157 (86-87)] (24 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Anciens combattants et victimes de guerre.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à attribuer aux veuves de combattants la qualité de ressortissantes de l'Office national des combattants et des victimes de guerre [n° 161 (86-87)] (2 avril 1987) - Anciens combattants et victimes de guerre.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 186 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, portant diverses mesures relatives à la formation professionnelle [n° 197 (87-88)] (20 décembre 1987) - Formation professionnelle.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Anciens combattants - Articles 65, 65 bis et 65 ter - [n° 97 (87-88) tome 1] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- *Rappel au règlement* - (12 mai 1987) (p. 807) : à l'occasion de l'ouverture du procès Barbie à Lyon, demande au Sénat d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes de la déportation - Pensée particulière pour les enfants d'Yzieu.

- *Projet de loi de finances pour 1988* [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (4 décembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 5000) : règlement définitif du problème du rapport constant - Réalisation des engagements pris dans le passé par le Premier ministre - Baisse des crédits du secrétariat d'Etat en francs courants en raison de la poursuite du redéploiement des moyens du secrétariat d'Etat et de l'informatisation des services - Défavorable à une trop grande diminution des effectifs - (p. 5001) : poursuite de l'entretien et de la réfection des nécropoles nationales - Achèvement du rapatriement des corps des soldats et civils français inhumés en Indochine et construction de la nécropole de Fréjus - Augmentation des dotations consacrées aux cérémonies publiques et pour l'information historique - Stabilité des dépenses d'action sociale - Progression des subventions destinées aux secours et allocations attribués directement par l'Etat - Important effort en faveur des anciens combattants et victimes de guerre ressortissants des Etats africains et malgache - Levée de la forclusion opposée depuis 1977 aux demandes d'allocation viagère d'invalidité formulées par d'anciens harkis - Diminution des crédits du service de la dette viagère - Rétablissement partiel de la proportionnalité des pensions d'invalidité de 10 à 80 % - Amélioration des conditions d'exercice du droit à pension pour les séquelles de l'amibiase intestinale contractée par les soldats ayant servi en Afrique du Nord - Mesures en faveur des patriotes réfractaires à l'annexion de fait d'Alsace et de Moselle - Revalorisation du plafond majorable de la rente mutualiste du combattant - Attribution d'une demi-part supplémentaire de quotient familial aux contribuables mariés titulaires de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité sous certaines conditions - Souhaite la reconnaissance d'un statut particulier pour les prisonniers français du Viet-minh et l'élévation du taux normal des pensions de veuves d'anciens combattants à l'indice 500 sans condition d'âge ni de ressources - Souhaite l'augmentation des dotations de l'Etat destinées au fonctionnement et à l'action sociale de l'Office National des anciens combattants, ONAC - Favorable à l'abaissement de l'âge de la retraite pour les anciens combattants chômeurs en fin de droits - (p. 5002) : se félicite du maintien des orientations prioritaires du secrétariat d'Etat et se réjouit des importantes mesures nouvelles contenues dans ce budget - Se déclare favorable à l'adoption des crédits du secrétariat d'Etat aux anciens combattants pour 1988 - (Intervention à titre personnel) - Rappelle sa condition d'ancien combattant, prisonnier de guerre évadé, et ancien de Rawa-Ruska - Souhaite que le Gouvernement fasse un geste pour que le droit à réparation reconnu par tous puisse bénéficier d'un commencement de réalisation, notamment en ce qui concerne les veuves ou les anciens d'Afrique du Nord.

- *Projet de loi portant diverses mesures relatives à la formation professionnelle* [n° 186 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5848) : congé individuel de formation, droit pour tout salarié de suivre sur son temps de travail un stage de formation de son choix - Financement

de ces congés assuré soit par le fonds d'assurance formation, FAF, soit par les fonds de gestion du congé individuel de formation, FONGECIF - Protocole du 3 juin 1987 signé par les partenaires sociaux confirmant leur attachement au dispositif de formation issu de l'accord national interprofessionnel du 9 juillet 1970 et de la loi du 7 juillet 1971 - Article 1^{er} et définition des règles de prise en charge des dépenses de congé individuel de formation par les partenaires sociaux eux-mêmes dans le cadre d'un accord national - Article 3 et fixation par les partenaires sociaux eux-mêmes de la durée des stages de formation financés par les organismes paritaires compétents sans intervention des pouvoirs publics - Article 4 et simplification des conditions de fonctionnement du comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi - Commission favorable aux mesures d'assouplissement qui pourraient s'inscrire dans le code du travail, souhaite l'adoption sans modification de ce projet qui va dans le sens d'une plus grande adaptation de l'emploi et préserve la compétitivité de l'économie.

RAGOT (Maurice), rapporteur de la section du travail du Conseil économique et social.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - Rapporteur du Conseil économique et social - Discussion générale (p. 1624) : saisine du Conseil économique et social, CES, le 18 mars 1987 sur l'avant-projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail relatif à l'apprentissage - Prise en compte d'une douzaine de propositions du CES - Projet considéré comme nocif et inamendable par la CGT - Avis défavorable de la fédération de l'éducation nationale, FEN - Elargissement de l'apprentissage en réponse à l'impératif de promotion sociale des apprentis - (p. 1625) : signale quelques points de divergence entre le CES et le Gouvernement - Défavorable à la mise à égalité des diplômes et des titres - Nombreux titres existants frappés d'obsolescence - Souhaite une amélioration et une actualisation des enseignements dispensés conduisant à l'obtention d'un diplôme - Problème des contrats successifs - Souhaite l'obtention d'une qualification de niveau V pour les brevets et baccalauréats professionnels - Favorable à la fixation d'une durée minimale d'enseignement égale à 400 heures - Problème de la rémunération des apprentis - (p. 1626) : exonération des charges patronales de sécurité sociale - Regrette l'absence de dispositions relatives aux conditions d'application de ce projet dans les départements d'outre-mer, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

RAIMOND (Jean-Bernard), ministre des affaires étrangères (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Turquie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 261 (86-87)] (3 juin 1987) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne relative à la délimitation des frontières maritimes dans la région des Bouches de Bonifacio [n° 262 (86-87)] (3 juin 1987) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fis-

cale en matière d'impôts sur le revenu (ensemble un protocole) [n° 292 (86-87)] (17 juin 1987) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention entre la République française et la République populaire de Bulgarie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 293 (86-87)] (17 juin 1987) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave [n° 294 (86-87)] (17 juin 1987) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sur la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh [n° 4 (87-88)] (2 octobre 1987) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine [n° 5 (87-88)] (2 octobre 1987) - Traités et conventions.

Projet de loi autorisant l'adhésion à un protocole relatif aux privilèges, exemptions et immunités de l'organisation internationale de télécommunications par satellites (INTELSAT) [n° 110 (87-88)] (25 novembre 1987) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (4 juin 1987) (p. 1537, 1538) : négociations de Genève entre Américains et Soviétiques sur les missiles de portée intermédiaire - Objectif final de réduction des arsenaux stratégiques soviétiques et américains - Objectifs de l'Union soviétique : retrait des forces américaines d'une Europe dénucléarisée ; correction de l'erreur du déploiement des missiles SS 20 ayant abouti en réponse à l'installation des missiles de croisière et des Pershing II menaçant son territoire à partir de l'Europe occidentale - (p. 1539) : contexte de l'initiative de défense stratégique, IDS - Concession de M. Michael Gorbatchev acceptant d'exclure de la négociation bilatérale les systèmes stratégiques soviétiques et américains ainsi que les forces tierces ; possibilité d'accord prochain ; dispositifs de vérification - Division des alliés occidentaux sur les propositions de M. Michael Gorbatchev de double option zéro concernant les missiles à courte portée ; inquiétude de l'Allemagne fédérale - (p. 1540) : position française : caractère bilatéral de la négociation ne concernant pas les forces nucléaires françaises ; nécessaire accord préalable sur la réduction des arsenaux stratégiques des Etats-Unis et de l'Union soviétique ; aggravation des déséquilibres conventionnels et chimiques au profit du pacte de Varsovie par le retrait envisagé des missiles américains d'Europe - Elaboration souhaitable d'une politique commune dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale, UEO ; rédaction d'une charte sur les principes de la sécurité européenne - Propositions de la France à la conférence du désarmement à Genève sur la stabilité des armements conventionnels en Europe et la destruction du stock d'armes chimiques actuelles ; maintien du traité ABM - (p. 1541) : coût et implications technologiques de la mise en place de systèmes antimissiles sur le théâtre européen - Relations entre la France et l'Union soviétique ; résultats positifs du récent voyage de M. Jacques Chirac, Premier ministre - Action en faveur des droits de l'homme ; mécanisme mis en place dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, CSCE - (p. 1542) : attitude européenne à l'égard de l'Afrique du Sud ; renouvellement de l'acceptation par la France du recours individuel prévu par la Convention européenne des droits de l'homme ; signature de la convention sur la prévention de la torture et des traitements inhumains et dégradants ; action au sein de la Commission des droits de l'homme des Nations-unies - Communauté européenne : insuffisance des ressources budgétaires ; menaces sur les dépenses agricoles ; modification du système des avances du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA ; mesures tran-

sitoires en attendant la refonte du financement communautaire - Politique agricole commune - Modalités de la cohésion communautaire entre les pays du Nord et les pays du Sud moins favorisés - Achèvement du marché intérieur en 1992 - Aménagements institutionnels apportés par l'Acte unique européen - (p. 1543) : relations entre la CEE et les pays tiers - Attachement du Gouvernement français au maintien à Strasbourg du siège du Parlement européen ; investissements réalisés en faveur de la capitale européenne - Conditions permettant la tenue d'une conférence internationale de paix au Moyen-Orient ; évolution favorable malgré l'existence d'importantes divergences en Israël - (p. 1544) : difficultés économiques de l'Afrique ; rééchelonnement des dettes des pays les plus pauvres ; accroissement de l'aide bilatérale et multilatérale des donateurs - Volonté d'aider au développement du Tchad après l'échec de l'agression libyenne, repoussée avec l'aide de la France - (p. 1549) : souhait de la France d'un désarmement portant sur les arsenaux centraux des grandes puissances - Définition de la position française sur sa participation au désarmement nucléaire en 1983 par le Président de la République devant l'ONU.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4819) : évolution des crédits du ministère des affaires étrangères - Problème des effectifs et difficultés de recrutement des diplomates dans les années à venir - (p. 4820) : modernisation des moyens de fonctionnement des ambassades et de l'administration centrale - Relance des actions culturelles et de coopération - Accroissement de l'aide publique au développement - Revalorisation des bourses d'étude - Efforts consentis en matière d'audiovisuel ; amélioration de l'audience de Radio France internationale, RFI - Mise en place d'un plan tendant à améliorer les conditions de rémunération des recrutés locaux - Accroissement des aides allouées aux Français de l'étranger - Renforcement de la sécurité des communautés françaises à l'étranger - (p. 4821) : nouvelle mission des comités consulaires dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle - Fonctionnement du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Informatisation des postes consulaires - Scolarité des enfants français à l'étranger - Mise en place prochaine d'une cellule interministérielle de l'adoption internationale - Relations de la France avec les pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient - Liban - Israël - Conflit entre l'Irak et l'Iran - (p. 4822) : protection des intérêts français au Proche-Orient - Rupture des relations diplomatiques avec l'Iran - Otages français au Liban - Relations avec l'Afrique sud-saharienne - Tchad - Afrique du Sud - Condamnation de l'invasion et de l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques - Condamnation de l'agression vietnamienne au Cambodge - Aide au développement - (p. 4823) : crise économique de nombreux pays du tiers-monde - Renforcement de la concertation et de la coopération économique afin de résoudre les problèmes de la dette et de la crise monétaire internationale - A l'initiative de la France, rééchelonnement de la dette consenti à de nombreux pays d'Afrique - Fonds monétaire international, FMI - Banque mondiale - Fonds d'aide et de coopération, FAC - Prospérité des pays occidentaux étroitement dépendante du rétablissement économique et de la stabilité politique des pays en voie de développement - Echéance européenne de 1992 - Problème des stabilisateurs agricoles - Discipline budgétaire - Financement des fonds structurels - (p. 4824) : structure du financement communautaire - Problème de la compensation britannique - Prise de conscience nationale de l'enjeu que représente la mise en oeuvre du marché unique européen - Information des professionnels sur l'échéance de 1992 - Relations bilatérales avec les pays européens - Spécificité de la coopération franco-allemande, notamment en matière de sécurité - Relations avec la Grande-Bretagne et l'Espagne - (p. 4825) : relations franco-italiennes - Relations Est-Ouest et désarmement ; rôle de l'Europe - Portée de l'accord sur les forces nucléaires intermédiaires, FNI - Souci de la France de voir les Etats-Unis et l'Union soviétique aboutir à des réductions substantielles de leurs arsenaux stratégiques - Conditions de la sécurité de l'Europe occidentale réaffirmées récemment à La Haye -

(p. 4826) : succès de la charte de l'Union de l'Europe occidentale, UEO, adoptée en 1986 à l'initiative de M. Jacques Chirac - Renforcement de la coopération des sept pays de l'UEO sur les questions de sécurité - Volonté de la France de jouer un rôle prépondérant au sein de l'Europe - (p. 4859) : rappelle que ce budget s'inscrit dans un budget global de rigueur - Souhaite obtenir du ministère des finances le gel définitif des suppressions d'emplois - Problème du recrutement des futurs diplomates - Rôle joué par le Quai d'Orsay dans l'Etat - Trouve normal que les ministères techniques aient une activité internationale, à deux conditions : que les fonds publics à l'étranger n'échappent pas au crible d'une autorité unique qui assure la cohérence de leur emploi ; qu'il y ait cohérence d'ensemble de la politique étrangère - Analyse, préparation et mise en oeuvre des décisions par le ministère des affaires étrangères, notamment depuis la multiplication des sommets internationaux - (p. 4860) : rapport Viot - Affaires culturelles - Comité interministériel pour les relations culturelles extérieures, CIRCE - Regain d'intérêt pour la francophonie - Usage de la langue française dans les organisations internationales, notamment à l'ONU - Audiovisuel - Poursuite des programmes TDF 1 et TDF 2 - Elargissement du champ de diffusion de RFI ; implantation en Asie du Sud-Est - Présence audiovisuelle, facteur déterminant du rayonnement politique, économique, culturel et linguistique de la France dans le monde - (p. 4861) : émissions en langues étrangères diffusées par RFI - Rappelle son souci de préserver les postes de détaché budgétaire et de maintenir le niveau de l'enseignement dans les établissements français de l'étranger - Assouplissement des conditions de délivrance des visas étroitement lié à la lutte contre le terrorisme ; mesures prises en faveur des ressortissants des pays membres du Conseil de l'Europe - Politique étrangère - Relations Est-Ouest - Défense européenne organisée dans le cadre de l'UEO - Conséquences pour l'Europe du désengagement américain - Dangers d'une troisième option zéro - Armes nucléaires, conventionnelles et chimiques - Coopération franco-allemande en matière de sécurité - (p. 4862) : renforcement de la coopération européenne dans le domaine de la sécurité compatible avec l'Alliance atlantique - Coopération franco-britannique - Difficultés et complexité de la situation actuelle, en raison du traité soviéto-américain sur les FNI - Nécessité d'informer l'opinion publique sur les perspectives de défense de l'Europe et l'obligation d'une dissuasion - Aide au Liban - Relations avec l'Iran - Conflit Iran-Irak - Otages français détenus au Liban - Affaire Gordji - Maintien du dialogue avec l'Afrique du Sud - (p. 4863) : problème des ventes d'armes françaises dans les pays du tiers-monde.

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Gollet : aide à la population afghane et libération d'Alain Guillo (17 décembre 1987) (p. 5595).**

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Habert : situation en Haïti (17 décembre 1987) (p. 5598).**

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Malassagne : action en faveur du journaliste Alain Guillo détenu en Afghanistan (17 décembre 1987) (p. 5609, 5610).**

RAIN COURT (Henri de), sénateur de l'Yonne (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Secrétaire de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : non-respect des dispositions législatives par la cinquième chaîne** (9 avril 1987) (p. 129).

- **Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire** - (14 avril 1987) (p. 176) : rapport de la commission Guichard - Objectifs du Gouvernement : désenclavement des régions et ouverture de la France sur l'Europe, création des conditions d'une localisation équilibrée des activités et des emplois - Mise en jeu de la solidarité nationale - Problème de l'aménagement de l'espace rural - Traitement difficile du problème actuel relatif à l'agriculture et au monde rural - Rappelle le constat dressé par le comité interministériel de développement et d'aménagement rural, CIDAR, prévoyant la disparition de la moitié des exploitations agricoles dans les dix ans à venir et une prochaine désertification de près d'un tiers du territoire national - Définition des grands axes d'une politique d'aménagement dans le cadre de la concurrence nationale de l'aménagement rural qui se tiendra au mois de juin à Besançon - Agriculteur, premier aménageur de l'espace rural - Rappelle les manquements au respect des principes qui fondent la politique agricole commune, PAC - Problème des prêts locatifs aidés - Aménagement rural, véritable enjeu de société - Importance des infrastructures de communication dans une politique d'aménagement du territoire - (p. 177) : existence d'un carte des cantons ruraux fragiles dressée par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR, correspondant à la zone la moins bien desservie par les voies de communications - Rôle des collectivités locales dans l'aménagement du territoire - Tendance de la décentralisation à accentuer les déséquilibres entre les collectivités territoriales - Nécessaire réflexion sur le rôle de la fiscalité dans l'aménagement du territoire, avec la participation du Parlement - Souhaite l'association des collectivités territoriales à la préparation des décisions relatives à l'aménagement du territoire.

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - Explication de vote (p. 233) : soutien du groupe de l'UREI à l'action du Gouvernement.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 17 : Art. 97 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 437) : soutient l'amendement n° 270 de M. Jean-François Pintat (réduction du nombre d'emplois proposés pour la réintégration du fonctionnaire dont l'emploi a été supprimé) - Art. 97-1 (p. 439) : soutient l'amendement n° 271 de M. Jean-François Pintat (réduction de la participation des communes à la prise en charge de leurs agents par le centre de gestion au bout d'un délai de deux ans).

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental** [n° 6 (87-88)] - (5 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3696, 3697) : rôle du patrimoine monumental dans le rayonnement de la culture française - Sauvegarde du patrimoine, impératif culturel et nécessité économique - Regrette que les crédits programmés ne soient pas ventilés par catégories d'interventions - Favorable à l'exonération des droits de mutation à titre gratuit des immeubles classés ou inscrits, ainsi que celle des meubles et objets d'art situés sur le parcours de la visite - Rôle des propriétaires privés et du mécénat - Problème de la sauvegarde du patrimoine mobilier - Conséquences de l'avènement du grand marché européen en 1992 sur l'exode des oeuvres, meubles, objets, tableaux, dessins ou livres de haute valeur artistique ou historique - Sauvegarde du patrimoine, affaire de tous, de l'Etat, des collectivités locales et des particuliers propriétaires ou non d'un monument historique - Loi de programme, première pierre d'une politique d'encouragement à l'amélioration du cadre de vie.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Avant l'art. 7 (p. 4024) : son amendement n° I-34 : assujettissement à l'impôt sur le revenu, et non plus à l'impôt sur les sociétés, de l'associé d'une exploitation agricole à responsabilité limitée, EARL ; retiré - (p. 4027) : son amendement n° I-35 : relèvement du plafond de la déduction fiscale accordée aux agriculteurs pour investissement ; retiré - Après l'art. 7 (p. 4031) : son amendement n° I-36 : mesure fiscale d'aide à l'installation des bénéficiaires de la dotation aux jeunes agriculteurs étendue à de nouvelles catégories d'exploitants ; retiré - (p. 4034) : son amendement n° I-37 : relèvement du plafond des revenus nets du foyer fiscal permettant d'imputer un déficit agricole ; retiré - (p. 4039) : son amendement n° I-38 : diminution du taux de la taxe départementale de publicité foncière ou du droit départemental d'enregistrement acquitté lors de l'installation des jeunes agriculteurs ; retiré - Art. 8 (p. 4040) : son amendement n° I-1 : relèvement du seuil de restitution des taxes sur les céréales ; adopté.

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4560) : urgence d'une politique d'aménagement rural - Journée nationale de la ruralité prévue à Paris le 3 décembre 1987 - Demande le retour aux principes à l'origine de la politique agricole commune et l'unité de la CEE dans les négociations au sein du GATT avec les Etats-Unis - Développement des usages, non-alimentaires des productions agricoles ; étonnement de l'attitude négative de la commission de la CEE vis-à-vis de la production d'éthanol - Question sur l'interprétation de l'article 25-II de la loi de 1984 relative à la conversion automatique du métayage en fermage pour les cultures pérennes et essentiellement la viticulture.

RAMASSAMY (Albert), sénateur de la Réunion (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [n° 178 (86-87)] - Suite de la discussion - (30 avril 1987) - Discussion générale (p. 604) : porte sur les problèmes de la Nouvelle-Calédonie le regard d'un élu d'outre-mer - Evoque l'époque coloniale française ; séquelles subsistant dans la structure et les mentalités de la société calédonienne - Rapports entre Canaques et Caldoches - (p. 605) : référendum risquant de rompre définitivement le dialogue avec les indépendantistes - Favorable à un report de la consultation afin d'élaborer le nouveau statut du territoire, en concertation avec le FLNKS - Rend hommage à Sarda Garriga et Victor Schoelcher, fervents défenseurs des défavorisés et opprimés des colonies françaises - Collusion actuelle entre le RPCR et le Gouvernement et opposition des Canaques envers le RPCR risquant de se retourner contre la France et de ternir son image internationale - (p. 606) : problème de la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie posé depuis la conférence de Bandung de 1955 - Statut Pisani.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4421) : regrette l'absence d'évocation des départements d'outre-mer, DOM, dans l'intervention de M. le ministre - Evolution culturelle différente en métropole et dans les DOM - Entretien de l'ignorance pendant un siècle et disparition de la culture indigène - Création nécessaire d'un poste de conseiller pour la musique, d'un poste de conservateur pour les monuments historiques et d'un institut de formation aux métiers culturels - Souhaite que l'on puisse faire une

exception à l'obligation de mobilité pour les journalistes des DOM - Culture de La Réunion à la fois française, créole et traditionnelle - Problème du droit à la différence - (p. 4422) : souhaite que toute politique économique, sociale ou culturelle dans les DOM concilie le respect de l'histoire, la dignité de ses habitants et son statut.

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - 3 - Météorologie - (27 novembre 1987) Examen des crédits - Etat B (p. 4626) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption des crédits figurant au titre III.

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) (p. 4643) : renonce à son temps de parole - Rappelle que le président Poher, lors des débats sur le budget de la culture, avait accordé cinq minutes supplémentaires après épuisement du temps de parole du groupe à chacun des deux orateurs inscrits.

RAPUZZI (Irma), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 2 - Transports terrestres - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 21] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 200, 86-87) de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)] - (14 mai 1987) - Discussion générale (p. 974) :** continuité de vue de la majorité sénatoriale ; rejet en 1982 de la loi PLM (Paris, Lyon, Marseille) - (p. 975) : rappelle brièvement la carrière politique de M. Gaston Defferre - Favorable au retour au droit commun pour Marseille - Résultat des élections municipales de 1983 - (p. 976) : répartition des sièges et écarts démographiques entre les secteurs - Opposée au retour aux huit secteurs composés chacun de deux arrondissements - Problème de la représentation du septième secteur - Saisine du Conseil constitutionnel - Art. 1 et tableau n° 4 (p. 979) : son amendement n° 4, soutenu par M. Charles Bonifay : suppression de cet article tendant à modifier le tableau des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille ; rejeté - (p. 980 à 983) : ses amendements n° 8 à n° 11, soutenus par M. Bastien Leccia : modification du tableau des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille ; rejetés - Son amendement n° 5, soutenu par M. Bastien Leccia : élection des conseillers municipaux par arrondissement ; rejeté - Art. 2 et tableau n° 2 (p. 984) : son amendement n° 6 : suppression de cet article définissant le ressort territorial des conseils d'arrondissement de Marseille ; rejeté - Son amendement n° 12, soutenu par M. Bastien Leccia : modification du tableau relatif au ressort territorial des conseils d'arrondissement de Marseille ; rejeté - Art. 3 (p. 985) : son amendement n° 7 : suppression de cet article donnant délégation au pouvoir réglementaire pour adapter en tant que de besoin l'organisation administrative de Marseille à la nouvelle délimitation de ses secteurs électoraux ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Équipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) - Rapporteur spécial (transports terrestres) (p. 4238) : évolution des crédits - Dotation de continuité ter-

ritoriale avec la Corse - Dotation en faveur des transports collectifs urbains ; région Ile-de-France : contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement de la RATP et de la SNCF ; autorisations de programmes - Absence de subvention aux transports collectifs urbains de province - Transports collectifs interurbains : augmentation des crédits ; succès de la politique contractuelle avec les autorités organisatrices de transports et les collectivités territoriales responsables ; concertation avec la SNCF - (p. 4239) : diminution des concours budgétaires de l'Etat à la SNCF : dotation provenant des produits de la privatisation ; réduction de la contribution de l'Etat aux charges de retraite de la SNCF du fait du mécanisme de compensation entre les régimes spéciaux de retraite - Amélioration de la situation financière de la SNCF ; caractère préoccupant de l'endettement ; question sur le financement des TGV - Inégalité dans la répartition des crédits pour les transports entre la région parisienne et la province - Métro de Marseille - Avis favorable de la commission des finances à l'adoption de ces crédits.

RAUSCH (Jean-Marie), sénateur de la Moselle (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- **Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).**

Est nommé de nouveau Président de cet Office (*JO* Lois et décrets du 10 octobre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Postes et télécommunications - Article 61 bis - [n° 95 (87-88) tome 21] (16 novembre 1987).

Rapport d'information, fait au nom de la mission d'information sur l'avenir des télécommunications en France et en Europe, autorisée par le Sénat le 11 juillet 1986, en application de l'article 21 du Règlement [n° 250 (86-87)] (2 juin 1987) - Télécommunications.

Rapport d'information, établi avec M. Richard Pouille, sur les conséquences de l'accident de la centrale de Tchernobyl et sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires [n° 179 (87-88)] (17 décembre 1987) - Energie nucléaire.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4658) : objectifs de la poste au sens du Conseil économique et social : rôle actif dans le développement de la communication ; adaptation aux nouveaux marchés ; offre de services compétitifs - Bilan de l'activité de la poste en 1987 : augmentation normale du trafic ; continuité des services financiers ; création d'un certain nombre de services nouveaux - Assouplissement de la politique tarifaire des télécommunications - Importance du budget des télécommunications pour l'avenir et notamment des produits nouveaux - Poursuite de l'augmentation du nombre de lignes de téléphone - Mise en route du réseau numérique à intégration de service, RNIS, constituant une grande révolution ; numérisation totale des réseaux prévue pour 1995 - Regrette l'absence de concertation ayant présidé à la préparation par la direction générale des télécommunications, DGT, des nouvelles infrastructures du câble optique ; importance capitale des futurs réseaux de fibres optiques pour l'aménagement du territoire - (p. 4659) : croissance importante du minitel ; amendement déposé visant à instaurer une taxe sur les messageries de type « minitel rose » - Doublement en

1986 du réseau télérel - Retard du radiotéléphone par rapport aux autres pays industrialisés ; système n'assurant pas « la continuité intercellulaire » permettant au mobile de poursuivre sa communication lors du passage d'une zone à une autre - Besoin important en matière de radiomessagerie unilatérale ; félicite le Gouvernement d'avoir ouvert la concurrence pour le système City paging - Importance du plan câble, exemple de la ville de Metz ; échec désastreux du plan câble proposé il y a cinq ans ; s'interroge sur le financement des déficits des villes ayant choisi le « tout fibre optique » - Importance de la loi du 30 septembre 1986 ayant défini un nouveau contexte juridique du câble - Nécessaire dérégulation pour faire face au choc des nouvelles technologies et de l'Acte unique européen ; importance du rôle des télécommunications ; caractère sclérosant du monopole empêchant les évolutions très rapides nécessaires ; souligne le mérite du Gouvernement d'avoir engagé des mesures d'assouplissement de la gestion - (p. 4660) ; ouverture de cinq « chantiers de liberté » : cabine téléphonique, radiotéléphonie, réseaux câblés, radiomessagerie, réseaux à valeur ajoutée - Orientation vers une déréglementation de l'ensemble des pays concernés - Faiblesses de la DGT : fiscalité mal définie, stabilisation de la dette à un niveau élevé à cause des prélèvements, manque de flexibilité pour la fixation des tarifs, gestion du personnel inadaptée aux transformations d'emplois rapides - Insuffisances de l'avant-projet de loi destiné à introduire la concurrence dans le secteur des télécommunications ; souhaite une plus grande ouverture du capital de la future entreprise et une réforme rapide - Nécessité de donner à l'industrie française des télécommunications les moyens d'être compétitive au niveau international, notamment à l'heure de la réalisation du marché européen - Propose l'adoption des crédits des postes et télécommunications inscrits dans le projet de loi de finances pour 1988.

RAYBAUD (Joseph), sénateur des Alpes-Maritimes (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).
- Membre titulaire du Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales.
- Membre titulaire de la commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement des jeux.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Administration centrale et sécurité - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 26] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 168 (JO Débats du 24 avril 1987) (p. 447) - Ministère : Défense - *Seconde carrière des anciens militaires* - (Réponse : JO Débats du 20 juin 1987) (p. 2076) - Militaires.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1077) : progression des crédits de la protection civile dans le budget pour 1987 ; réorganisation de la base des bombardiers d'eau de Marignane ; développement des unités d'intervention de la sécurité civile basées à Brignoles et Nogent-le-Rotrou ; équipement moderne des compagnies militaires spécialisées dans la lutte contre les feux ; mobilisation préventive des colonnes mobiles de sapeurs-pompiers -

Coopération entre le conseil général et l'Etat dans le département des Alpes-Maritimes - (p. 1078) : texte en projet : dispositions relatives au débroussaillage ; rôle du conservatoire de la forêt méditerranéenne ; suggestion d'une déduction fiscale pour les travaux de débroussaillage et de constitution de réserves d'eau à proximité des constructions ; nécessaire développement du réseau d'adduction - Approbation du renforcement des sanctions contre les incendiaires - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) - Rapporteur spécial (administration centrale et sécurité) (p. 4742) : régression de la délinquance et du terrorisme - Augmentation des crédits de ce budget - Financement des élections - Sensible progression des crédits destinés à la sécurité civile - Hommage à tous ceux qui concourent à la sécurité des Français et qui sont tombés en service commandé - Forte augmentation des crédits d'élections - (p. 4743) : consolidation en 1988 du budget de la police nationale - Limitation du rythme de l'augmentation des effectifs et amélioration de la situation des personnels - Incorporation de huit cents appelés du contingent - Amélioration de l'encadrement - Intégration de l'indemnité de sujétion spéciale dans le cadre du droit à pension - Amélioration de la formation, notamment de la formation au tir - Création d'une nouvelle école de police destinée aux appelés du contingent - Poursuite de l'effort de modernisation, notamment dans le secteur de la logistique - Renforcement du parc automobile et renouvellement du parc des véhicules lourds des CRS - Effort important en faveur des équipements de protection - Amélioration des transmissions et effort particulier en faveur de l'acquisition de matériel embarqué dans les véhicules : terminaux informatiques - Poursuite de l'effort de cryptophonie et de modernisation des réseaux - Développement de plusieurs projets importants dans l'informatique : informatisation du fichier des empreintes digitales, développement du système de traitement de l'information criminelle - Prochainement mise en service de la carte nationale d'identité infalsifiable - Accroissement des moyens destinés aux travaux d'aménagement et d'entretien - Poursuite des opérations amorcées dans le domaine de l'équipement - Interrogation sur les conséquences importantes sur l'organisation du service de la police de l'air et des frontières, de la réalisation en 1992 du grand marché unique européen - (p. 4744) : situation des polices municipales et loi du 13 juillet 1987 - Actualisation nécessaire du dernier recensement de la police municipale qui remonte à 1984 - Important développement des crédits de la sécurité civile, priorité manifeste de ce budget - Renforcement du commandement et de l'organisation des secours - Réorganisation de la base de Marignane - Augmentation des effectifs des unités d'intervention de sécurité civile de Nogent-le-Rotrou, de Brignoles et de Corte - Forte majoration des crédits du groupement aérien et acquisition de deux hélicoptères de type Dauphin - Location d'appareils bombardiers d'eau afin de permettre une expérimentation de nouveaux matériels - Importance de la loi du 22 juillet 1987 et réorganisation de la totalité des moyens d'intervention de la sécurité civile - Souligne l'effort important du Gouvernement accompli par ce budget et la définition claire de réelles priorités - Poursuite de l'action en faveur des personnels et modernisation des services de la police nationale - Amélioration de la prévention des incendies par l'action du conservatoire de la forêt méditerranéenne - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

REGNAULT (René), sénateur des Côtes-du-Nord (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

- Membre suppléant du comité consultatif du Fonds national des abattoirs.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Mer - Marine marchande - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 29] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 133 (JO Débats du 5 novembre 1986) (p. 4326) - Ministère : Equipement - *Politique gouvernementale en matière d'économies d'énergie* - (Réponse : JO Débats du 11 avril 1987) (p. 141) - Economies d'énergie.

n° 148 (JO Débats du 3 avril 1987) (p. 25) - Ministère : Equipement - *Subvention de l'Etat aux communes réalisant des opérations programmées de l'habitat* - (Réponse : JO Débats du 11 avril 1987) (p. 146) - Logement.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - (16 avril 1987) - **Question préalable (p. 255) :** sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Loi du 26 janvier 1984, organisant la fonction publique territoriale, suite aux lois de décentralisation - (p. 256) : interruption de la mise en oeuvre du nouveau statut par le Gouvernement issu des élections du 16 mars 1986 - Proposition du rapport d'orientation sur la décentralisation cosigné par M. Paul Girod, rapporteur - Texte en projet : sous prétexte du respect de l'autonomie des élus, enjeu politique de la privatisation des services publics locaux et de l'attaque contre les garanties des fonctionnaires - Disparition de l'unité de la fonction publique : exclusion de l'organisation en cadres d'emplois des agents de Paris et des départements d'outre-mer - (p. 257) : recours excessif aux contractuels aggravé par les amendements de la commission des lois contractualisant le recrutement dans les communes de moins de deux mille habitants - Caractère pernicieux de la multiplicité des concours de recrutement pour les agents des catégories B, C et D - Carrières : conséquences de la substitution des cadres d'emplois à gestion locale à l'organisation en corps instaurée par la loi de 1984 ; inégalité des possibilités de déroulement de carrière entre les agents des grandes communes et ceux des petites communes ; entrave à la mobilité - (p. 258) : remise en cause des services publics locaux - Renoncement au paritarisme de gestion de la formation et concentration accrue à travers le centre national de la fonc-

tion publique territoriale, CNFPT - Centres de gestion créés par la loi de 1984 - **Discussion générale (p. 271) :** comparaison entre les structures de gestion prévues par les lois de 1984 et par le texte en projet - Risque pour l'unité de la fonction publique territoriale de la possibilité donnée aux communes de moins de deux mille habitants de n'embaucher que des contractuels à temps partiel - Proposition figurant dans le rapport d'orientation sur la décentralisation, cosignée par M. Paul Girod, rapporteur, prévoyant la possibilité de déroger au statut de la fonction publique pour les agents territoriaux des catégories B, C et D - Financement du centre national et des centres de gestion - (p. 272) : caractère inéquitable du système de cotisation par les petites communes - Formation : absence de paritarisme agent-élu - Moyens du conseil supérieur de la fonction publique territoriale - Dispositions des lois de 1984 assurant la liberté des élus : maintien du pouvoir de décision de l'autorité territoriale et simple pouvoir de proposition des centres de gestion ; possibilité de recrutement direct pour les emplois de cabinets - (p. 278, 279) : opposition au projet de loi du conseil supérieur de la fonction publique territoriale - (p. 281) : financement du fonctionnement de la bourse de l'emploi par les centres de gestion à la charge des seules petites collectivités affiliées.

Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Art. 2 (p. 322) : son amendement de suppression n° 216 : institution des cadres d'emplois ; rejeté - (p. 327) : son amendement n° 218 : gestion de l'emploi et de la carrière des fonctionnaires territoriaux ; rejeté - (p. 329) : son amendement n° 217 : application aux fonctionnaires de la ville de Paris d'un statut identique à celui des fonctionnaires territoriaux de métropole et des départements d'outre-mer ; adopté - (p. 333) : opposé à un statut particulier des fonctionnaires de la ville de Paris - Souhaite les mêmes possibilités pour l'ensemble des fonctionnaires territoriaux - Introduction d'une nouvelle iniquité dans le statut de la fonction publique territoriale - **Avant le chapitre I (p. 336) :** se déclare opposé à l'amendement n° 13 de la commission (harmonisation de l'article 13 de la loi du 13 juillet 1983 avec la décision d'organiser la fonction publique territoriale en cadres d'emplois) - **Avant l'art. 1 (p. 339) :** interrogation sur la suppression de la référence aux offices publics d'HLM - **Art. 1 (p. 342) :** article 3 de la loi du 26 janvier 1984 donnant la faculté de recourir dans certains cas très particuliers au recrutement de contractuels - Exemple de la ville de Limoges - Remise en cause par ce projet des éléments fondamentaux de la fonction publique territoriale - Projet contraire à la décentralisation et balkanisation de la fonction publique - Augmentation du recrutement des contractuels - Recours aux contractuels, mode principal de recrutement des communes de moins de deux mille habitants proposé par la commission - Assouplissement du recrutement souhaité par les élus - Maintien des seuils démographiques - Affaiblissement de la fonction publique territoriale - Constate une nette différence de considération entre les différentes catégories de la fonction publique - Se déclare opposé à l'adoption de l'article 1^{er} et aux amendements qui s'y rapportent - (p. 344) : son amendement de suppression n° 214 : recrutement des contractuels ; rejeté - (p. 348, 349) : sur le recrutement des contractuels, son amendement n° 215 ; devenu sans objet - Sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 17 de la commission - **Après l'art. 2 (p. 353) :** son amendement n° 219 : autonomie de fonctionnement du conseil supérieur de la fonction publique territoriale ; rejeté - (p. 354) : ses amendements n° 220 et n° 221, sur le rôle du conseil supérieur de la fonction publique territoriale ; réservés puis devenus sans objet (p. 433) - **Rappel au règlement (p. 355, 356) :** déroulement des travaux du Sénat.

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 3 (p. 375) : son amendement n° 222 : suppression de cet article relatif au Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, et aux centres de gestion ; rejeté - Suppression de la décentralisation de la gestion et de la formation de la fonction publique territoriale ; renoncement à la gestion paritaire intégrale de la formation - **Art. 4 : Art. 12 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 379) :** ses amendements n° 223 : suppression de cet article relatif au conseil d'administration du CNFPT ; et n° 224 : composition paritaire du conseil d'administration du CNFPT ; rejetés - Accord sur le principe de la séparation

de la gestion et de la formation mais demande le paritarisme intégral en matière de formation - (p. 381) : fonctionnement du centre de formation des personnels communaux, CFPC, installé par la loi de 1972 - Droit des fonctionnaires territoriaux d'être associés à la gestion de leur formation en raison de leur participation au financement par un salaire différé - (p. 382) : composition du conseil d'administration - Gonflement du coût de fonctionnement des centres de gestion en 1986 par certains élus de droite afin de démontrer le caractère onéreux de la loi de 1984 - Art. 12-1 (p. 383) : son amendement n° 225 : suppression de cet article relatif aux compétences du CNFPT ; rejeté - Conséquences financières pour les collectivités locales du dispositif des rémunérations afférentes aux décharges d'activité - (p. 384) : son amendement n° 226 : compétence du CNFPT pour l'organisation de certains concours de la catégorie D ; adopté - Art. 12-2 (p. 389) : son amendement n° 227 : suppression de cet article relatif aux ressources du CNFPT ; rejeté - (p. 392 à 394) : se déclare opposé à l'amendement n° 193 du Gouvernement (ressources du CNFPT : exemption des communes n'employant pas de personnel administratif à temps complet) ainsi qu'à l'amendement n° 23 de la commission (fixation législative d'un taux plafond de cotisation ; assiette et recouvrement alignés sur ceux des cotisations aux organismes d'assurance maladie ; exemption de cotisation des conseils généraux pour les fonctionnaires mis à disposition de l'Etat) - Art. 5 (p. 396) : son amendement n° 228 : suppression de cet article définissant les missions des centres départementaux de gestion ; rejeté - Art. 6 (p. 398) : son amendement n° 229 : suppression de cet article relatif au seuil d'affiliation obligatoire aux centres de gestion ; rejeté - (p. 399, 400) : sur l'amendement n° 67 de la commission (prise en compte pour le calcul du seuil d'affiliation obligatoire des effectifs du centre communal d'action sociale et de la caisse des écoles ; durée de l'option d'affiliation facultative), soutient le sous-amendement n° 284 de M. Louis Longueue - (p. 401) : établissements publics rattachés aux collectivités locales - Art. 7 (p. 402) : son amendement n° 230 : suppression de cet article rendant obligatoire l'affiliation des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne à un centre interdépartemental unique ; rejeté - Sur l'amendement n° 25 de la commission (aménagement du régime dérogatoire des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne : conditions d'affiliation au centre interdépartemental unique ; participation aux syndicats des communes pour le personnel), son sous-amendement n° 310 ; rejeté - (p. 403) : syndicat des communes pour le personnel des départements de la petite couronne parisienne - Art. 8 (p. 406) : son amendement n° 231 : suppression de cet article relatif aux conditions d'affiliation des communes des départements de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines ainsi que de la Région Ile-de-France ; rejeté - Art. 10 (p. 409, 410) : ses amendements n° 232 : suppression de cet article relatif aux missions des centres de gestion ; et n° 233 : organisation par le centre de gestion des concours de catégorie B pour les communes non affiliées ; rejetés - Art. 12 (p. 411) : son amendement n° 235 : suppression de cet article relatif aux commissions administratives paritaires ; rejeté - Après l'art. 12 (p. 412) : ses amendements n° 236 : instances disciplinaires : remplacement du magistrat de l'ordre judiciaire par un magistrat de l'ordre administratif ; adopté ; et n° 234 : comité technique paritaire unique au plan local dans le cas d'un établissement public dépendant d'une seule collectivité locale ; rejeté - Art. 13 (p. 416) : son amendement n° 238 : suppression de cet article relatif à l'établissement d'une liste d'aptitude par ordre alphabétique à l'issue des concours de recrutement ; rejeté - (p. 418) : se déclare opposé à l'amendement n° 31 de la commission (liste d'aptitude par ordre alphabétique à l'issue des concours de recrutement : durée de validité ; pourcentage du nombre d'inscrits par rapport aux postes vacants) - (p. 419) : système de la liste complémentaire prévu par la loi de 1984 - Après l'art. 13 (p. 420, 421) : ses amendements n° 239 et n° 240 : assouplissement des conditions de recrutement direct des secrétaires généraux et des secrétaires généraux adjoints des communes ; rejetés - Art. 14 : son amendement n° 241 : suppression de cet article relatif aux mutations ; rejeté - Après l'art. 14 (p. 422) : son amendement n° 242 : nouvelle rédaction de l'article 53 de la loi du 26 jan-

vier 1984, relatif aux emplois fonctionnels ; retiré - Art. 15 (p. 424) : son amendement n° 243 : suppression de cet article relatif aux modalités de réintégration et de prise en charge du fonctionnaire ayant fait l'objet d'un détachement ; rejeté - Art. 16 (p. 425) : son amendement n° 244 : suppression de cet article relatif à l'avancement ; rejeté - (p. 426) : se déclare opposé à l'amendement n° 38 de la commission (communication des tableaux d'avancement au CNFPT et au centre de gestion à charge pour ces derniers d'en assurer la publication) - Avant l'art. 17 et Après l'art. 2 (p. 432) : ses amendements n° 246, n° 220 et n° 221 : organisation des procédures de recours ; devenus sans objet - (p. 433, 434) : se déclare opposé à l'amendement n° 255 de la commission (dispositions visant à garantir le paritarisme effectif de la commission administrative paritaire siégeant en organe disciplinaire) - Art. 17 (p. 435) : son amendement n° 247 : suppression de cet article relatif aux conditions de prise en charge, par les organismes de gestion, d'un fonctionnaire en cas de suppression d'emploi ; rejeté - Déséquilibre financier du système proposé au détriment des petites collectivités obligatoirement affiliées au centre de gestion - Art. 97 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 438) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 154 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux modalités de suppression d'emploi et de réintégration du fonctionnaire concerné) - Après l'art. 17 (p. 442) : son amendement n° 256 : conditions d'intégration des titulaires en fonction lors de l'entrée en vigueur de la présente loi ; rejeté - Soutient l'amendement n° 281 de M. François Louisy (affiliation obligatoire au centre départemental de gestion des collectivités territoriales et des départements d'outre-mer pour leurs fonctionnaires de toutes catégories).

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - Art. 18 (p. 463) : son amendement de suppression pour coordination n° 248 ; rejeté - (p. 466, 467) : spécificité de la fonction publique territoriale par rapport à la fonction publique de l'Etat - Dispositions de la commission visant à établir des ressemblances et des rapprochements entre ces deux corps, contraires à l'esprit de la décentralisation - Se déclare favorable à l'amendement n° 160 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du paragraphe XV de cet article réintroduisant la tutelle financière de l'Etat sur la fixation des rémunérations allouées par les collectivités locales à leurs agents) - (p. 468) : se déclare opposé à l'amendement n° 66 de M. Paul Girod, rapporteur (compétence des commissions mixtes paritaires en matière de titularisation) - (p. 469) : se déclare opposé aux amendements n° 52 de la commission (gestion et formation des personnels de la commune et du département de Paris) et n° 199 du Gouvernement (possibilité pour les collectivités locales d'accorder des congés aux agents non titulaires) - Art. 19 (p. 470) : son amendement de suppression n° 249 : répartition des compétences en matière de formation des agents de la fonction publique territoriale ; rejeté - Compétences du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT - Opposé à la suppression du paritarisme de gestion de la formation et à la recentralisation de l'action de formation - Art. 11 de la loi du 12 juillet 1984 (p. 472) : se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 162 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif aux compétences du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) - Art. 12 (p. 475) : sur l'amendement n° 98 de M. Pierre Schiélé (composition du conseil d'orientation du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT), son sous-amendement n° 314 ; adopté - Art. 13 (p. 476) : se déclare opposé à l'amendement n° 58 de la commission (compétences du conseil d'orientation et du conseil d'administration du CNFPT) - Art. 14 (p. 479) : se déclare opposé à l'amendement n° 59 de la commission (création sur l'ensemble du territoire de délégations interdépartementales ou régionales par le conseil d'administration du CNFPT) modifié par le sous-amendement n° 298 du Gouvernement.

Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Art. 19 (suite) : Art. 15 de la loi du 12 juillet 1984 (p. 515) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 60 de M. Paul Girod, rapporteur (voix consultative des personnalités qualifiées siégeant au conseil d'orientation d'une délégation

interdépartementale ou régionale) - Art. 16: au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement de suppression n° 167 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (compétences du conseil d'orientation des délégations en matière de formation) - Après l'art. 19 (p. 517, 518): au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 202 de M. Pierre Salvi (mesures transitoires pour la mise en place des organes du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) - Art. 20 (p. 519): son amendement de suppression pour coordination n° 250; rejeté - Art. 21 (p. 521): son amendement de suppression pour coordination n° 251; rejeté - Art. 22 (p. 522): son amendement de suppression pour coordination n° 252; transfert des moyens du CFPC et du Centre national de gestion de la fonction publique territoriale au CNFPT; rejeté - Son amendement n° 253: statut du personnel transféré au CNFPT; rejeté - Après l'art. 22 (p. 523): son amendement n° 254: élections en 1989 du conseil d'administration du CNFPT; maintien jusqu'à cette date du Centre national de gestion et du CFPC; rejeté - (p. 526): au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 201 du Gouvernement (statut des agents de police municipale) - Seconde délibération - Art. 4: Art. 12 ter de la loi du 26 janvier 1984 (p. 531): se déclare opposé à l'amendement n° 1 du Gouvernement (taux de la cotisation versée au CNFPT par les collectivités territoriales voté par le conseil d'administration, dans la limite d'un taux maximum déterminé par la loi; taux maximum fixé à 1 % à partir de 1987) - Taux maximum de cotisation insuffisant en raison des missions nouvelles du CNFPT, notamment de formation et de gestion - Explication de vote sur l'ensemble (p. 533): déplore la contradiction entre les dispositions votées et les objectifs affichés du Gouvernement de réussir la décentralisation - Rupture de l'unité de la fonction publique territoriale: dérogation pour les fonctionnaires parisiens, recours aux contractuels et conditions de recrutement des agents de catégorie B - Absence d'amélioration relative à la mobilité et à la carrière des fonctionnaires territoriaux - Suppression du paritarisme dans les organes de gestion et de formation - Remise en cause de l'autonomie des élus - (p. 534): risque de déstabilisation de la fonction publique territoriale et, au travers d'elle, de celle de la fonction publique dans son ensemble - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)]** - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 841, 842): régression sociale - Atteinte au système de protection vieillesse et à la solidarité nationale - Illusion entretenue par la prochaine organisation des états généraux de la sécurité sociale - Absorption des titres mis sur le marché par les privatisations - Relation entre l'investissement industriel et l'emploi - Avantages fiscaux accordés aux plus favorisés - Déplacement de l'épargne au détriment de l'investissement immobilier - Inquiétude quant au financement des équipements publics du fait de la réorientation des activités des caisses d'épargne - Opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)]** - (2 juin 1987) - Discussion générale (p. 1403): insuffisante application de la loi d'orientation en faveur des handicapés du 30 juin 1975 - Action du Gouvernement socialiste en faveur de leur insertion professionnelle: exemple des P et T - Texte en projet: obligation de résultat de 6 % d'emploi de travailleurs handicapés pour les entreprises à partir de 20 salariés; possibilité de contribution libératoire d'un faible montant - (p. 1404): déséquilibre entre l'obligation de recrutement et la faculté de s'en exonérer facilement - Exclusion des petites entreprises - Extension de l'obligation d'emploi aux services publics: calcul des effectifs pris en compte pour le seuil de 6 % - Fonds de développement pour l'insertion professionnelle: crainte du désengagement de l'Etat et des régimes de protection sociale; gestion; rôle des associations - Avis réservé du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale; incertitude découlant du champ laissé au pouvoir réglementaire - Demande la modification du projet de loi - Art. 1: Art. L. 323-1 du code du travail (p. 1419): se déclare favorable à l'amendement n° 17 de M. André Méric (entreprises entrant dans le champ d'application de la loi au moment de leur création ou en raison de

l'accroissement de leurs effectifs: suppression de la possibilité de dérogation à l'obligation d'embauche)- Nécessité de donner aux handicapés la possibilité d'entrer dans des entreprises performantes se développant - Art. L. 323-2 (p. 1422): se déclare favorable à l'amendement n° 19 de M. André Méric (création d'un comité pour l'emploi des handicapés dans les secteurs public et para-public) - Absence de comité technique paritaire au sein de certaines administrations.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - (10 juin 1987) Discussion générale (p. 1643): créations d'emplois indispensables pour la lutte contre le chômage - Importance de la formation et de l'éducation, conduire 80 % d'une classe d'âge jusqu'au baccalauréat, objectif du Gouvernement précédent, repris par le Gouvernement actuel - Incohérence et insuffisance de ce projet - Absence de débat sur les objectifs de formation et sur les moyens d'y parvenir - Réduction du nombre de demandeurs d'emplois - Apprentissage, forme spécifique d'accès à la formation - Nécessité pour l'enseignement technique et les lycées professionnels de s'appuyer sur les entreprises - Projet en réponse aux besoins immédiats de main d'œuvre et ce aux meilleures conditions économiques pour certains employeurs - Réserves du Conseil économique et social, CES - Utilisation de la double voie de l'apprentissage en alternance et de la formation à temps plein - (p. 1644): insuffisance des contrats de durée de formation théorique de 400 heures par an - Insuffisance des garanties quant à la qualité d'enseignement dans les centres de formation d'apprentis, CFA - Opposé à la multiplication de titres et refus des sanctions non reconnues préalablement par les conventions collectives - Réformes maladroites qui s'accompagnent d'un transfert de charges vers les régions et les collectivités territoriales - Formation en alternance et formation à temps plein, susceptibles de construire le renouveau économique de la France - Souhaite que les contenus pédagogiques et les diplômes soient définis en concertation avec les partenaires sociaux - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet - Art. 2 (p. 1663): soutient l'amendement n° 47 de M. Gérard Delfau (obligation pour la durée du contrat d'apprentissage d'être égale à la durée du cycle de formation qui fait l'objet du contrat) - Art. 3 (p. 1670): soutient l'amendement n° 52 de M. Gérard Delfau (élargissement du champ des possibilités de poursuite des études ouvert par la formation en alternance) - Art. 4 (p. 1672): sur l'amendement n° 131 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (possibilités de convention entre le centre de formation d'apprentis et le lycée professionnel public ou privé sous contrat), son sous-amendement n° 149; rejeté.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - Discussion générale (p. 2135, 2136): atteinte aux droits du Parlement par l'extension, en cours de débat et par voie d'amendements, de la portée du DMOS - Entreprise de démantèlement de la fonction publique sous la pression des extrémistes de la majorité - Campagne de dénigrement des fonctionnaires - Elargissement du recours au recrutement de contractuels pour les emplois de catégorie A: personnel d'encadrement dépourvu de garanties et aux ordres du pouvoir - Rétablissement de la retenue du trentième indivisible en cas de cessation concertée du travail dans la fonction publique; lutte constante de la droite contre le droit de grève dans la fonction publique, pourtant reconnu par le préambule de la Constitution de 1946; risque pris d'aggravation de conflits sociaux - Incohérence de certaines dispositions relatives aux comités techniques paritaires ou aux préavis de grève - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi - Art. 46-B (par priorité) (p. 2148): attitude du Gouvernement lors des récents conflits sociaux: étudiants, employés de la SNCF, contrôleurs aériens - Comparaison entre les gestes faits par le Gouvernement en faveur des plus favorisés et la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, victimes en outre d'une campagne de dénigrement - Opposition du groupe socialiste au retour à la règle du trentième indivisible et à l'abrogation de la loi du 19 octobre 1982 alignant les fonctionnaires sur le droit commun, en matière de retenue pour fait de grève - (p. 2153): question sur la concertation avec le Conseil supé-

rieur de la fonction publique de l'Etat - (p. 2157) : soutient l'amendement n° 115 de M. André Méric (suppression de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible en cas de cessation concertée du travail dans les services publics) - (p. 2164) : se déclare opposé à l'amendement n° 164 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article rétablissant la règle de la retenue dite du trentième indivisible pour cessation concertée de travail dans la fonction publique) - Place de cette mesure dans une politique de démantèlement de la fonction publique.

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Titre V (p. 2794) : se déclare favorable à l'amendement n° 240 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de l'intitulé : dispositions relatives à la fonction publique de l'Etat) - Absence de consultation du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale sur les dispositions de ce titre - Remise en cause de la notion de fonction publique par l'extension du recours aux contractuels ; suppression du contrôle par les comités techniques paritaires - Art. 39-A (p. 2795) : soutient l'amendement n° 100 de M. André Méric (suppression de cet article abrogeant la loi du 11 juin 1983 définissant les conditions dans lesquelles doivent être pourvus les emplois civils permanents de l'Etat et autorisant l'intégration des agents non titulaires occupant de tels emplois) - Précarisation des fonctionnaires non titulaires et des contractuels - Art. 39 (p. 2798 à 2800) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 101 (suppression de cet article élargissant le recrutement des agents contractuels dans la fonction publique), n° 102 (notion de création d'emploi d'agent contractuel) et n° 103 (suppression de la disposition autorisant le recrutement d'agents contractuels lorsqu'il n'existe pas de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes) - Elargissement des conditions de recrutement des contractuels et suppression de l'obligation de titularisation - Absence de garanties pour cette catégorie de personnel - Elargissement de la contractualisation aux emplois supérieurs de la catégorie A et suppression des possibilités de promotion par concours pour les agents et fonctionnaires des catégories D, C et B - Etape vers la politisation de la fonction publique - Suppression du contrôle du recrutement de contractuels par les comités techniques paritaires, CTP - Soutient l'amendement n° 106 de M. André Méric (rémunération des contractuels sur des crédits de personnel) - (p. 2803) : loi du 11 janvier 1984 - Art. 40 (p. 2804) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 107 (suppression de cet article abrogeant partiellement l'article 7 de la loi du 11 janvier 1984 prévoyant la fixation par décret en Conseil d'Etat des catégories d'emplois susceptibles d'être occupés par des contractuels et les conditions de leur recrutement), ; n° 108, n° 109 et n° 110 (rétablissement de certaines parties de l'article 7 de la loi du 11 janvier 1984) - Art. 40 bis (p. 2806) : intervient sur cet article étendant le champ de compétences des comités techniques paritaires au recrutement du personnel : simulacre de dialogue social - Art. 41 (p. 2807) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 111 (fusion de corps : suppression de la possibilité de fusion partielle) et n° 112 (consultation du Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat en cas d'intégration partielle) - Art. 42 (p. 2808, 2809) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 15 de M. Louis Boyer, rapporteur et n° 246 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression, par coordination, de cet article relatif au recrutement en qualité d'agent contractuel et à la titularisation des personnes handicapées) - Art. 44 (p. 2811, 2812) : se déclare favorable à l'amendement n° 248 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article rendant possible la délégation séparée du pouvoir de nomination et du pouvoir disciplinaire) - Art. 45 (p. 2812, 2813) : soutient l'amendement n° 114 de M. André Méric (suppression de la prorogation de dix ans des dispositions tendant à faciliter le reclassement des militaires dans la fonction publique).

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire*. [n° 313 (86-87)] - (30 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2916, 2917) : démantèlement de la fonction publique territoriale - Remise en cause des principes fondamentaux de parité, de mobilité, de décentralisation de la gestion, de paritarisme de la formation et de dia-

logue social - Financement du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, et des centres de gestion départementaux et interdépartementaux - Conditions du recours aux contractuels par les collectivités locales ; création d'une troisième catégorie de travailleurs sans statut - Taux de cotisation au CNFPT - (p. 2918) : réduction des actions de formation - Difficulté pour les centres de gestion départementaux ou interdépartementaux d'assumer leurs missions obligatoires mais également facultatives ou complémentaires, du fait de la diminution du taux de cotisation - Condamne avec vigueur la manière dont a été introduite la disposition relative aux polices municipales - Structure de caisses de crédit municipal et statut de leurs agents - Inégalité des Français devant les concours de recrutement du secteur public - Groupe socialiste opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : situation de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL** (8 octobre 1987) (p. 3080, 3081).

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - **Question préalable** (p. 3267) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; rejetée - Principes de la décentralisation voulue par les gouvernements socialistes - Retour en arrière par les dispositions du texte en projet : recours accru au règlement ; atteinte à la coopération intercommunale par le dispositif de sortie du syndicat - Retour sur les missions confiées aux chambres régionales des comptes par les lois de 1982 - (p. 3268) : propos sur le rôle de ces dernières tenus par M. Edouard Balladur, le 10 janvier 1987, lors de l'inauguration de la chambre régionale des comptes de Lorraine - Réalisation d'investissements immobiliers, mobiliers et en personnels pour l'installation de la chambre régionale des comptes de Bretagne - Jeunesse de l'institution et difficulté de porter un jugement sur son action ; présentation tendancieuse de certaines initiatives dans le but de prouver une dérive vers le contrôle d'opportunité - Retour à la centralisation avec la disposition tendant à restituer au trésorier-payeur général, TPG, l'apurement des comptes des communes de moins de deux mille habitants - (p. 3269) : insiste sur le véritable problème, celui de l'insuffisance des finances locales - Critiques exprimées contre le projet de réforme du fonctionnement des chambres régionales des comptes - Cohérence de la politique du Gouvernement visant à affaiblir les collectivités locales ; rappelle la réforme visant à démanteler la fonction publique territoriale - **Discussion générale** (p. 3285) : évolution comparable de la dotation globale d'équipement, DGE, de la dotation globale de décentralisation, DGD, et de la dotation globale de fonctionnement, DGF, sous le gouvernement socialiste et, depuis le 16 mars 1986, sous le gouvernement de droite - **Chambres régionales des comptes : condamne les dérapages ayant pu conduire à des contrôles d'opportunité** - (p. 3286) : demande en ce cas la saisine du premier président de la Cour des comptes - Contrôle financier de la gestion des communes, corollaire de la démocratie locale - Restriction de la mission des chambres régionales des comptes par le dispositif discriminatoire les réduisant à des juridictions d'exception pour les communes de moins de deux mille habitants - Regrette la suppression proposée pour les communes de la possibilité d'intervenir en faveur des entreprises en difficulté ; approuve la mutualisation du risque par l'association avec des professionnels lors de l'octroi de garanties d'emprunt - Approuve la modification de la clé de répartition de la DGE au profit de la deuxième part consacrée aux communes rurales ; demande le relèvement des crédits de la première part afin de ne pas pénaliser les communes plus riches - DGE des départements : question sur l'impact du critère de potentiel fiscal superficiaire - (p. 3287) : coopération intercommunale ; groupe de travail présidé par M. Bernard Barbier, sénateur ; conciliation entre le développement de la coopération et la démocratie locale - Précipitation dans la préparation et le dépôt de ce projet de loi contre lequel votera le groupe socialiste.

Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - **Rappel au règlement** (p. 3323) - **Avant le titre I** (p. 3324, 3325) : intervient sur l'amendement n° 138 de M. Henri Goetschy (dispositions

du code des communes s'appliquant aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : possibilité pour un groupement de collectivités d'avoir en commun un ou plusieurs gardes champêtres compétents sur l'ensemble des territoires constituant ce groupement) - Question sur l'autorité s'exerçant sur le garde champêtre - Avant l'art. 1 (p. 3331, 3332) : se déclare opposé à l'amendement n° 179 de Mme Paulette Fost (ouverture d'un droit d'option en faveur de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, pour les communes de moins de deux mille habitants) - Intérêt des subventions spécifiques de la deuxième part de la DGE pour les communes de moins de deux mille habitants - Art. 1 (p. 3333) : soutient l'amendement n° 142 rectifié de M. André Méric (principe du maintien du montant du taux de concours attribué aux communes relevant de la première part de la dotation globale d'équipement, DGE, pour 1988) - Art. 2 (p. 3337) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 166 du Gouvernement (harmonisation des modalités d'attribution aux départements défavorisés de la majoration pour insuffisance de potentiel fiscal ; prise en compte de cette majoration dans le calcul du seuil de garantie d'évolution ; non prise en compte pour le calcul du seuil d'écrêtement de la première part) - Art. 4 (p. 3341) : soutient l'amendement n° 143 de M. André Méric (suppression des dispositions de cet article retirant aux communes la possibilité d'aider les entreprises en difficulté) - Utilité du système d'aide mis en place par la loi du 2 mars 1982 reconnue par le Conseil d'Etat, la Cour des comptes et le Conseil économique et social - (p. 3342) : soutient l'amendement n° 145 de M. André Méric (aides au maintien des services en milieu rural : possibilité pour la commune de passer des conventions avec d'autres collectivités concernées et disposant de moyens adaptés à la conduite de ces actions) - (p. 3345) : ne votera pas l'amendement n° 32 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (suppression des aides du département aux entreprises en difficulté ; pouvoir d'aide conjointe avec la région) - Avant l'art. 8 (p. 3355, 3356) : se déclare opposé aux amendements n° 167 du Gouvernement et n° 69 rectifié de la commission des lois, relatifs aux concours financiers des communes aux services publics, industriels et commerciaux - Après l'art. 8 (p. 3358) : soutient l'amendement n° 146 de M. André Méric (budget primitif des groupements de communes et des syndicats mixtes) - Art. 9 (p. 3359) : se déclare opposé à l'amendement n° 64 de la commission des lois (crédit pour dépenses imprévues : relèvement du plafond).

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Art. 14 (p. 3373) : intervient sur cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales - Rétablissement de l'apurement administratif par le trésorier payeur général, TPG, pour les communes de moins de 2000 habitants ; limites et difficultés d'application du pouvoir théorique d'évocation et de réformation de la chambre régionale des comptes ; comparaison avec les compétences dévolues à la Cour des comptes dans le système antérieur à la loi de 1982 - Se déclare favorable à la publicité des avis et observations de la chambre régionale des comptes ; droit du contribuable à la transparence de la démocratie locale - (p. 3377) : soutient l'amendement n° 148 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au contrôle financier des comptes des collectivités locales) - (p. 3383, 3384) : se déclare opposé à l'amendement n° 71 de M. Paul Girod, rapporteur (contrôle de la chambre régionale des comptes : substitution de la notion d'emploi régulier des fonds à la notion de bon emploi) - (p. 3385) : se déclare opposé à l'amendement n° 74 de la commission des lois (astreinte des magistrats de la chambre régionale des comptes au secret professionnel) - (p. 3386) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 70 de la commission des lois (conditions de l'apurement administratif par le trésorier payeur général, TPG, des comptes des communes de moins de 2000 habitants dont le budget annuel ne dépasse pas trois millions de francs) - Avant l'art. 15 (p. 3392) : se déclare opposé à l'amendement n° 117 de M. Marc Lauriol (abrogation du troisième alinéa de l'article L. 153-2 du code des communes relatif à l'élection du maire délégué dans les communes associées comportant un sectionnement électoral) - (p. 3395, 3397) : se déclare opposé à l'amendement n° 168 du Gouvernement (possibilité pour

une commune de n'adhérer à un syndicat que pour une partie seulement des compétences exercées par celui-ci) - Risque de blocage par la possibilité de la juxtaposition de majorités politiques différentes au sein d'un même syndicat - Problème du maintien de la démocratie locale au niveau de l'électeur et du contribuable - Après l'art. 19 (p. 3447) : sur l'amendement n° 172 du Gouvernement (modernisation de la taxe de séjour, possibilité de perception par les communes par un mécanisme forfaitaire), intervient sur le sous-amendement n° 93 de M. Hubert Haenel - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3450, 3451) : danger des dispositions précipitamment adoptées par le Sénat : modification de la répartition de la DGE ; limitation des interventions économiques des communes ; dispositif de retrait de la coopération intercommunale ; contrôle financier - Restriction de l'autonomie des élus - Vote du groupe socialiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3568) :** contribution des disciplines artistiques à l'éveil de la personnalité - (p. 3569) : nécessité de développer les sports et les enseignements artistiques pour affronter l'échéance européenne de 1992 - Texte insuffisant - Problème de la formation pédagogique des professionnels de l'art intervenant dans les établissements scolaires - Regrette l'absence de référence aux interventions du monde associatif dans le domaine de l'enseignement artistique - Volonté de l'Association des maires de France de voir l'accès aux enseignements artistiques ouvert et garanti à tous - Absence de réponse aux nombreuses difficultés financières des structures existantes - (p. 3570) : absence de calendrier et de moyens financiers suffisants pour la bonne application de ce projet - Compare le coût de l'échec scolaire avec les sommes affectées aux enseignements artistiques - Nécessaire redéfinition de la répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales - Exprime les nombreuses réserves de l'Association des maires de France sur ce projet de loi - **Chapitre III (p. 3604) :** se déclare favorable à l'amendement n° 33 de M. Paul Loridant (suppression de ce chapitre et de son intitulé relatifs à la création d'un haut comité des enseignements artistiques) - Conditions inacceptables de création de ce haut comité placé sous la tutelle conjointe du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la culture - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 3612) :** projet apportant quelques prolongements aux actions culturelles entreprises depuis 1981 - (p. 3613) : projet juridiquement et financièrement insuffisant - Formation des enseignants - Manque de précision en ce qui concerne les collectivités locales - Partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales nécessitant l'instauration d'un dialogue sur le développement des enseignements artistiques - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)] - (5 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3719) :** place importante des cathédrales et d'un certain patrimoine monumental dans ce projet - Archéologie et ethnologie délaissées - Absence d'élaboration de schémas directeurs régionaux du patrimoine - Recherche sacrifiée par ce projet - Favorable aux amendements qui ont trait à l'ouverture du patrimoine au public - Souhaite l'adoption d'une disposition visant à rendre éligible au fonds de compensation de la TVA les fonds de concours apportés par les collectivités locales destinés à la restauration du patrimoine - Art. 1 (p. 3722) : au nom du groupe socialiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 9 de M. Ivan Renar (entretien, restauration et mise en valeur de monuments classés ou inscrits).

- **Question au Gouvernement : conséquences de la tempête en Bretagne (5 novembre 1987) (p. 3707).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3946) : budget pour 1988 électoraliste, erroné - Mise en place d'une France à deux vitesses qui pénalise les plus modestes - Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF, abaissement des taux des tranches les plus élevées de l'impôt sur le revenu, abaissement du taux d'imposition de l'impôt sur les sociétés sur la partie non réinvestie - Augmentation des prélèvements sociaux ; amplification des transferts au détriment des collectivités locales - (p. 3947) : budget de rupture de la solidarité

géographique ; baisse des crédits à l'aménagement du territoire - Logement : action défavorable à la solidarité nationale et à l'activité économique ; réduction de l'aide à la pierre ; ralentissement des plans de réhabilitation ; abandon du bâtiment, plus particulièrement du secteur social - Dégradation du service public ; atteintes au statut de la fonction publique - Difficultés des finances locales : insuffisance du refinancement de la dette, taux d'intérêt élevés du crédit, réduction du taux de la TVA et donc du produit de la dotation générale de fonctionnement, DGF, augmentation insuffisante de la dotation générale d'équipement, DGE - Effet désastreux de l'ouverture du fonds national de péréquation aux villes de plus de deux cent mille habitants ; fin de la compensation intégrale des allègements de taxe professionnelle ; demande la suppression de la surcompensation de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - (p. 3948) : proteste contre la réforme de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL ; demande une réforme de la fiscalité locale sous le contrôle d'un groupe d'experts - S'oppose au projet de budget pour 1988.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Avant l'art. 26 (p. 4126) : se déclare favorable à l'amendement n° I-148 de M. Robert Vizet (suppression du prélèvement opéré sur la CNRACL au titre de la compensation entre les régimes de retraite) - Art. 28 (p. 4130) : budgétisation des crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH - Craint que cette nouvelle recette affectée au budget du logement ne soit plus entièrement consacrée à la réhabilitation du patrimoine - Soutient l'amendement n° I-164 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article tendant à supprimer l'affectation du produit de la taxe additionnelle au droit de bail à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH) - Vote sur l'ensemble de la première partie (p. 4163) : regrette le rejet de nombreux amendements, relatifs notamment aux déductions fiscales pour économie d'énergie - Injustice fiscale flagrante entre les bas et les hauts revenus - Conditions de revalorisation des tranches d'imposition entre salariés et non salariés - (p. 4164) : prévisions trop optimistes en matière de réduction du déficit budgétaire en raison notamment de la progression limitée de la croissance économique et du revenu des ménages - Perspectives d'investissements pour 1988 inférieures à celles de 1987 - Aggravation du déficit du commerce extérieur - Groupe socialiste opposé à l'adoption de cette première partie de la loi de finances pour 1988.

Deuxième partie :

Mer - (19 novembre 1987) - Rapporteur spécial (marine marchande) (p. 4167) : cause du recul de la section marine marchande : impact de la surcompensation entre régimes spéciaux - Simple reconduction du budget en niveau en 1988 sur la base d'une évolution à niveau constant - Inscriptions satisfaisantes pour les ports maritimes et la flotte de commerce - Diminutions préoccupantes des actions en faveur de la police et de la sécurité - Evolution du budget de l'Etablissement national des invalides de la marine, ENIM : augmentation globale des prestations servies ; quasi stagnation des recettes - Enseignement maritime : cohérence de la politique d'extinction progressive des filières « certificat d'apprentissage maritime » ; utilité de la rénovation des moyens pédagogiques ; inopportunité de la fermeture de l'Ecole nationale de la marine marchande de Paimpol - Nécessité d'un effort plus soutenu en faveur de la formation professionnelle - Baisse globale des dotations consacrées aux pêches maritimes et aux cultures marines - (p. 4168) : tendance à la hausse du déficit commercial ; nécessité de mesures vigoureuses en faveur du marché, et de la modernisation du potentiel pêche - Réformes en cours du Fonds interministériel pour l'organisation des marchés, FIOM - Respect par la France des engagements du programme d'orientation pluriannuel concerté au niveau européen - Demande un effort exceptionnel en faveur de la flotte de pêche endommagée par la tempête du 15 au 16 octobre dans l'ouest de la France - Nécessité de dynamiser le secteur de l'économie maritime - Effets positifs du plan marine marchande - Baisse importante des crédits des

actions de police et de signalisation maritime ; nécessité d'un meilleur redéploiement des crédits libérés par l'abandon de la construction de la balise géante d'Ouessant - (p. 4169) : politique de protection du littoral : orientations contenues dans la loi du 3 janvier 1986 ; nette régression, des moyens consacrés à la protection et à l'aménagement du littoral - Marine marchande : rétablissement partiel des crédits de la recherche scientifique et technique amputés en 1987 - Regrets de la grande faiblesse de l'investissement immatériel intellectuel, dans le domaine de la mer ; insuffisance de l'effort face à l'enjeu de l'échéance du marché unique de 1992 - Approbation des conclusions du rapporteur général par la commission des finances ; décide d'adopter les crédits du budget de la mer.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20 novembre 1987) (p. 4208, 4209) : attachement des socialistes à la notion de droit au logement - Paupérisation des locataires des HLM ; situation financière difficile des organismes d'HLM ; coût et incidence sur les loyers des travaux nécessaires de réhabilitation ; avantages et risques de la fongibilité des prêts locatifs aidés, PLA, et des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale, PALULOS - Comparaison entre l'augmentation des crédits de l'aide personnalisée au logement, APL, et le montant des déductions fiscales accordé pour la construction de logements - Budgétisation de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ANAH - Diminution des crédits des prêts d'accession à la propriété, PAP - Inquiétude suscitée par l'article 68 relatif à l'allocation logement et aux aides à la personne - Ne votera pas ce projet de budget - Art. 68 (p. 4214) : se déclare favorable à l'amendement n° II-2 de M. Robert Laucournet (fixation par décret en Conseil d'Etat du barème de l'aide personnalisée au logement) - Paupérisation et poids des loyers impayés sur le budget des organismes d'HLM ; conséquence néfaste de la réforme de l'aide personnalisée au logement, APL, sur le secteur réhabilité et rôle de ce dernier dans le règlement de cas sociaux.

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4420) : rappelle les conséquences de la tempête du 15 octobre dernier sur le patrimoine architectural de la Bretagne, de la Manche et du Calvados - Souhaite que le Gouvernement apporte une attention toute particulière aux risques non couverts - Régression du budget de la culture - Insuffisance des crédits en faveur des enseignements artistiques et importance du rôle de ces derniers pour lutter contre l'échec scolaire - (p. 4421) : rappelle les espoirs nés avec le récent projet de loi de programmation sur les enseignements artistiques - Création souhaitée de filières de deuxième cycle pour le théâtre et les arts plastiques dans les universités - Mise en oeuvre d'un partenariat avec l'Etat souhaité par les collectivités locales et les maires pour garantir à tous les enseignements artistiques - Diminution des crédits de paiement en faveur du patrimoine et abandon de grands projets provinciaux - Favorable à l'établissement de passerelles entre les centres dramatiques nationaux et les jeunes compagnies théâtrales - Création de qualité prioritaire mais réduction des subventions - Projet de budget contraire à l'avenir de la culture et à la formation de qualité - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à son adoption.

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) (p. 4604) : importance de l'artisanat et du petit commerce dans le tissu économique rural - Dépeuplement des zones rurales faute de commerces et de services de proximité - Politique des zones sensibles priorité nationale - Exemple de l'opération programmée d'aménagement et de rénovation du commerce, de l'artisanat et du tourisme, OPARCAT, montée en Bretagne - Abandon de la politique pour la maîtrise de l'énergie - Création du fonds d'aménagement des structures artisanales, FASA, et insuffisance de sa dotation - Ralentissement de la consommation des ménages et stagnation du pouvoir d'achat - Nécessaire incitation à la formation et à la modernisation - Importance du nombre des immatriculations et des radiations - Insuffisante préparation des entreprises artisanales à l'échéance européenne de 1992 - Diminution du financement des prêts boni-

fiés - Souhaite une meilleure utilisation des contrats de plan Etat-région - Insuffisance des mesures de lutte contre le travail au noir - (p. 4605) : souhaite une réduction du taux de la TVA sur les services - Signale que de nombreux centres de gestion agréés et habilités sont déjà opérationnels - Pénétration des techniques nouvelles telle l'informatique grâce à ces centres - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) (p. 4670) : souligne la qualité des agents du service public étant intervenus à l'occasion de la tempête en Bretagne - Qualité ne pouvant qu'être compromise par la suppression de postes prévue ; probabilité de la fermeture de bureaux de poste en milieu rural - Prélèvement important opéré par l'Etat sur l'ensemble des recettes des produits de la poste et des télécommunications - Devenir préoccupant de la téléphonie dans le département des Côtes-du-Nord ; abandon probable du Trégor reposant sur des raisons politiques et non pas sur un prétendu manque de qualification de la main-d'oeuvre - Bretagne ayant joué un rôle essentiel dans la téléphonie ; déception devant les perspectives sombres - Evolutions nécessaires ne trouvant pas de solution dans une réforme du statut ; reconnaissance mondiale de la qualité du service public suscitant d'ailleurs quelques appétits ; remise en cause du statut s'expliquant par la seule idéologie libérale - Nécessité de maintenir et de renforcer le service public, notamment par la formation et la promotion du personnel - Tarification des communications téléphoniques préoccupante ; nécessité d'établir une plus grande solidarité entre les différents usagers et de maintenir les cabines téléphoniques - Interrogation sur les critères géographiques et économiques ayant présidé à l'établissement du projet de plan câble - Service public devant apporter sa contribution à une politique d'aménagement du territoire, ainsi qu'à une politique de maintien à domicile des personnes âgées ; préoccupation ne pouvant qu'être remise en question par une privatisation - Opposition du groupe socialiste à ce budget.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4701) : données statistiques montrant le déficit de la France en chercheurs et l'incidence de la qualification sur la durée du chômage - Progression réelle du budget peu importante et insuffisante à assurer les objectifs définis - Dégradation des conditions de travail en Bretagne - Dégradation de la situation des lycées - Importance de la mise en oeuvre des objectifs définis par le Gouvernement Fabius - (p. 4702) : nécessité d'adoption d'autres mesures que celles choisies : développement de la scolarisation et généralisation de l'enseignement préélémentaire ; actions en faveur d'un meilleur équilibre de l'enfant et de l'adolescent - Urgence de faire de l'éducation et de la formation la priorité - Rapport du Conseil économique et social rappelant le coût financier de l'échec scolaire - Importance du développement des disciplines de la sensibilité et notamment des activités physiques, artistiques et sportives ; crédits consacrés à ces enseignements nettement insuffisants ; importance du développement de tous ces enseignements pour répondre au nouveau marché d'images et d'art - Moyens de lutte contre l'échec scolaire pouvant être trouvés par une meilleure mobilisation des partenaires locaux - Interroge le Gouvernement sur l'état des négociations visant à assurer un meilleur équilibre entre commune d'accueil et commune de résidence - Faiblesse des crédits consacrés à l'enseignement technique - Préoccupation en matière d'effectif en personnel non enseignant - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4718) : soutient l'amendement n° II-57 de M. Gérard Delfau (réduction des crédits du Titre III afin d'augmenter les crédits affectés au centre national de documentation pédagogique, CNDP).

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4772) : s'associe aux propos tenus par M. Bernard Lemarié relatifs à la catastrophe qui s'est abattue dans la nuit du 15 au 16 octobre sur six départements de Bretagne et de Basse Normandie - Rappelle les effets négatifs des transferts de charges directes et indirectes qui obèrent dangereusement les finances des collectivités territoriales - Rappelle les nombreux sujets d'insatisfaction : la dotation globale de fonctionnement, DGF, la dota-

tion globale d'équipement, DGE, la dotation départementale d'enseignement scolaire, la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, et la surcompensation, la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, devenue Crédit local de France, la compensation et l'écrêtement de la taxe professionnelle et la non-compensation intégrale des exonérations décidées par l'Etat - Remplacement de la solidarité nationale par la solidarité locale - Obligation pour les collectivités locales de procéder à des augmentations d'impôt injustes devant le désengagement de l'Etat - Défavorable au maintien du versement de la surcompensation par la CNRACL - (p. 4773) : rappelle la liquidation de la CAECL au bénéfice de la création d'une société anonyme appelée le Crédit local de France en l'absence de débat parlementaire - Précise que la CAECL était devenue le principal partenaire financier des collectivités territoriales - Favorable à une réforme de la taxe professionnelle à l'occasion d'une réforme globale de la fiscalité locale - Considère comme insuffisant l'écrêtement opéré sur certaines entreprises - Constate que l'évolution du fonds national de péréquation pénalise financièrement les petites communes et que la modification des modalités de compensation des exonérations décidées par l'Etat va entraîner une perte de 225 millions de francs pour les collectivités locales dès 1988 - Réduction de l'autonomie locale du fait que 25 % de leurs recettes fiscales sont désormais apportées par l'Etat - Constate que ce budget est mauvais pour la décentralisation qui devrait donner plus d'autonomie, plus de liberté et donc moins de contrôle - Constate que le projet de loi relatif à la fonction publique territoriale affaiblit la fonction publique par une remise en cause de son unité et de sa promotion - (p. 4774) : signale que le projet de loi sur l'amélioration de la décentralisation renforce les pouvoirs discrétionnaires des préfets - Insuffisance des mesures en faveur de la coopération intercollectivités - Interrogation sur la suite donnée au rapport de M. Bernard Barbier - Problème des rapports financiers en matière scolaire entre les communes d'accueil et les communes de résidence - Nécessité d'une réforme globale des finances locales - Souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur le statut de l'élu local - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget - Après l'art. 70 (p. 4785) : ses amendements n° II-63 : prorogation du dispositif de cessation progressive d'activité prévu pour les fonctionnaires de l'Etat par l'ordonnance du 31 mars 1982 ; retiré ; et n° II-64 : prorogation du régime de cessation progressive d'activité pour les fonctionnaires des collectivités locales ; rejeté.

Services du Premier ministre - I - Services généraux - (2 décembre 1987) (p. 4796) : dénonce la volonté gouvernementale de réduire les effectifs de la fonction publique sans que soit posé le problème de l'opportunité, de la qualité et de la finalité de ce service - Diminution des effectifs particulièrement inquiétante dans les P et T - Suppression de la troisième voie d'accès à l'ENA et réduction des effectifs de la promotion de 1987 - Insuffisance des magistrats pour appliquer la réforme du contentieux administratif - Recours à des recrutements parallèles - S'étonne des récents propos tenus par M. Lamassoure, rapporteur du budget de la fonction publique à l'Assemblée nationale, sur la politique de productivité de la fonction publique conduite par le gouvernement de Mme Thatcher - (p. 4797) : politique gouvernementale actuelle en matière de fonction publique portant atteinte à la qualité du service public rendu aux usagers - Danger d'un recrutement massif d'agents contractuels : risque de politisation de la fonction publique ; difficile titularisation des contractuels ; rupture de l'équilibre entre contractuels et fonctionnaires ; précarisation des emplois - Incidences pour les usagers de la réduction importante des effectifs de l'administration des finances - Réduction des emplois et suppression de la mobilité bloquant toute possibilité d'adaptation ou de redéploiement dans une autre administration - Inquiet du devenir des fonctionnaires de la police de l'air et des frontières et des personnels des douanes en 1992 - Nécessaire révision des taux des pensions de retraite et des pensions de réversion - Conditions d'une fonction publique de qualité - (p. 4798) : révision des conditions de la négociation salariale - Gel des suppressions d'emplois - Elaboration d'un plan d'évaluation des besoins tant en personnel qu'en équipement

informatique et en moyens de formation - En l'absence de ces mesures, opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce budget - (p. 4801) : se félicite de la légalisation, en 1984, des emplois de cabinet établissant une distinction entre les collaborateurs directs d'un élu et les personnels appartenant à la fonction publique d'Etat ou territoriale - Précarisation des emplois - Recrutement massif de contractuels - Réduction inadmissible des effectifs des P et T et de l'éducation nationale - Après l'art. 70 : son amendement n° II-63 : prorogation des dispositions permettant aux fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics à caractère administratif de bénéficier de la cessation progressive d'activité avant l'âge de 60 ans ; retiré.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987)
- Art. 57 (p. 5073) : son amendement n° II-100, soutenu par M. Jean-Pierre Masseret : suppression de cet article tendant à limiter la progression du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à celle du taux de la taxe d'habitation ; rejeté.

Seconde délibération - Art. 70 bis (p. 5106) : se déclare opposé à l'amendement n° B-35 du Gouvernement (suppression de cet article relatif à la présentation par le Gouvernement, en 1990, d'un rapport sur l'évolution des charges résultant du transfert de la compétence des collèges aux départements, l'état du patrimoine transféré et l'évaluation des besoins futurs compte tenu des perspectives démographiques).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5508)** : collectif budgétaire inadapté à la situation résultant des grands événements internationaux récents : krach boursier ; augmentation du déficit commercial des Etats-Unis ; échec du sommet européen de Copenhague - Absence de mesures sociales - Non respect des prévisions en matière de taux de croissance et d'inflation - Interrogation du Conseil économique et social sur l'incidence de la crise boursière sur la prévision de l'investissement industriel - Réduction du déficit budgétaire par rapport aux prévisions initiales essentiellement due à l'aide apportée par les recettes de privatisation - (p. 5509) : souligne que les mesures fiscales en faveur de la réduction de l'impôt sur les sociétés n'ont pas vraiment conduit à un réel effort d'investissement - Depuis mars 1986, allègements fiscaux plus profitables aux entreprises qu'aux ménages, en particulier aux salaires moyens - Situation financière difficile des collectivités locales - (p. 5510) : conséquences pour les collectivités locales de la transformation de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, en société anonyme - Demande que le produit de la vente par actions des réserves de la CAECL soit redistribué aux collectivités locales au prorata des frais financiers tels qu'ils apparaissent dans leurs comptes administratifs de l'année 1986 - Aide de l'Etat aux régions françaises récemment sinistrées - Opposition du groupe socialiste à ce projet de loi - Art. 4 (p. 5523) : satisfait du rejet par l'Assemblée nationale d'un amendement gouvernemental tendant à majorer les crédits affectés aux actions d'information interministérielle - Transparence des crédits consacrés à la communication - Majoration des crédits destinés à la restructuration laitière et à la lutte contre la leucose bovine correspondant à des annulations préalables de crédits - Art. 5 (p. 5526) : satisfait de l'ouverture de crédits supplémentaires destinés à la remise en état des lycées par les régions - Insuffisance des crédits accordés au titre des dégâts provoqués par la récente tempête survenue dans l'Ouest de la France - Indemnisation prioritaire des collectivités territoriales - (p. 5528) : se déclare favorable à l'amendement n° 48 de M. Guy Besse (crédits supplémentaires destinés aux travaux de réfection de la centrale de Saint-Maur, dans l'Indre) - (p. 5529) : demande au Gouvernement des précisions sur la répartition des indemnités versées aux communes bretonnes et normandes récemment sinistrées - Art. 11 (p. 5530) : insuffisance des dotations de 1987 pour le budget de l'éducation nationale, notamment pour l'enseignement supérieur - Incohérence de la politique suivie à l'égard de l'enseignement supérieur : reprise du programme de développement des IUT, mis à l'écart par M. Alain Devaquet - Ouverture de nouveaux crédits pour l'emploi des jeunes : frais de fonction-

nement des stages de réinsertion en alternance ; formation et insertion professionnelle - Difficulté pour les parlementaires d'apprécier l'opportunité de certains décrets d'avance - Mesures gagées sur des annulations de crédits destinés au BAPSA ou sur un relèvement du prix du tabac, initialement prévu pour financer la sécurité sociale - Art. 12 A (p. 5534) : opposé à cet article visant à donner aux chambres de commerce et d'industrie la liberté de fixer chaque année le montant de la taxe additionnelle à la taxe professionnelle perçue à leur profit - Article non conforme à la Constitution - Interrogation sur le champ des compétences des établissements publics - (p. 5536) : se déclare opposé à l'amendement n° 53 de M. Maurice Blin, rapporteur général (taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie : fixation du taux maximum de cette taxe par décret en Conseil d'Etat) - (p. 5538) : opposé à l'adoption de cet article - Avant l'art. 12 (p. 5539) : soutient l'amendement n° 38 de M. Jean-Pierre Masseret (prorogation de la période d'exonération fiscale applicable aux créations d'entreprises) - (p. 5541) : se déclare favorable à l'amendement n° 50 de M. Pierre Laffitte (avantage fiscal accordé à toute personne physique qui investit dans la création d'entreprises innovantes) - Avant l'art. 13 (p. 5547) : soutient l'amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Masseret (produit de cession issu de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat) - (p. 5550) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 55 de M. Stéphane Bonduel (affectation de tout ou partie du produit de cession issu de la mutualisation de la CNCA en faveur de l'agriculture et du monde rural) - Après l'art. 13 (p. 5559) : se déclare favorable à l'amendement n° 25 de Mme Hélène Luc (suppression de la TVA sur toutes les dépenses de fonctionnement des collectivités locales) - Afin de respecter la VI^e directive européenne, propose le remboursement de la TVA préalablement versée par les collectivités locales sur les dépenses de fonctionnement comme sur les dépenses d'investissement - Art. 13 bis (p. 5560) : soutient l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article déterminant l'abattement applicable aux plus-values réalisées lors de la cession de chevaux de course) - Après l'art. 13 bis (p. 5561) : soutient l'amendement n° 43 de M. Jean-Pierre Masseret (extension aux terres plantées en arbres fruitiers des exonérations fiscales applicables aux terres à bois ; suppression de la condition de quinze ans de friche ouvrant droit à l'exonération) - Après l'art. 14 (p. 5562) : soutient l'amendement n° 44 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de la surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse du secteur public) - Après l'art. 14 bis (p. 5563) : soutient l'amendement n° 45 de M. Jean-Pierre Masseret (clarification des feuilles d'impôts locaux ; variations d'imposition par rapport à l'année précédente) - Avant l'art. 16 (p. 5564) : soutient l'amendement n° 46 de M. Jean-Pierre Masseret (conditions d'ouverture du droit à la compensation sur le fonds de compensation de la TVA : possibilité pour les collectivités locales de recourir à des mandataires non bénéficiaires de cette compensation) - Après l'art. 21 (p. 5567) : soutient l'amendement n° 39 de M. Guy Penne (avantages fiscaux étendus aux parents ou tuteur contractant un compte d'épargne-survie pour un handicapé incapable de contracter lui-même) - **Seconde délibération - Art. 12 B (p. 5575)** : se déclare opposé à l'amendement n° 1 du Gouvernement (détermination du seuil permettant aux sociétés de bénéficier de la fiscalité de groupe) - Art. 13 (p. 5576) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 du Gouvernement (suppression de l'utilisation des alcools d'origine vinicole pour la fabrication de l'éthanol) - **Explication de vote sur l'ensemble** : collectif budgétaire faisant clairement apparaître les privilégiés et les laissés-pour-compte de l'actuel Gouvernement - (p. 5577) : regrette le rejet des amendements socialistes, notamment en faveur des entreprises innovantes - Opposition du groupe socialiste à l'adoption de ce collectif budgétaire.

RENAR (Ivan), sénateur du Nord (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre suppléant de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 217 (JO Débats du 13 juin 1987) (p. 1810) - Ministère : Industrie - *Avenir de l'industrie textile dans le Nord-Pas-de-Calais* - Industrie textile.

Questions orales avec débat :

n° 150 (JO Débats du 14 mai 1987) (p. 934) - Ministère : Culture - *Avenir de l'audiovisuel* - Audiovisuel.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : emploi des jeunes (9 avril 1987) (p. 128).

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)]** - (26 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 1301) : mécénat - Complémentarité des capitaux privés et des fonds publics - Nouvelles mesures fiscales assorties de garanties insuffisantes ; risque de fraude fiscale - Nécessaire évolution de la conception du rôle des entreprises et reconnaissance de leur fonction sociale - Projet façonné à l'intention et à l'avantage des seuls chefs d'entreprise - Absence de mesure de contrôle de l'utilisation des fonds - (p. 1302) : risque de soutien aux seules créations ou actions pouvant servir de support publicitaire - Désengagement de l'Etat : diminution des crédits affectés aux associations, du budget de la culture et de la recherche - Soutien de l'Etat aux actions d'intérêt général subordonné à la collecte préalable de fonds privés - Difficultés particulières des secteurs de la danse, du théâtre, de la musique et du cinéma - (p. 1303) : menaces pesant sur la création artistique, notamment dans l'audiovisuel - Déferlement des séries audiovisuelles américaines sur l'Europe - Revendique une véritable responsabilité publique en matière de culture - Revalorisation des crédits du fonds de soutien à la production cinématographique - Propose la mise en place de fonds de soutien à la création télévisuelle, aux auteurs, petits éditeurs et artistes vivants - (p. 1304) : TVA sur les phonogrammes et vidéogrammes - Egalité d'accès à la culture - Soutien des communistes au récent appel lancé par les artistes et créateurs pour sauver la culture française - Art. 2 (p. 1312) : ses amendements, n° 61 : suppression de cet article relatif aux incitations fiscales en faveur des dons des entreprises ; et n° 62, soutenu par M. Paul Souffrin : déductibilité des versements consentis aux organismes à caractère désintéressé ; rejetés - Après l'art. 2 (p. 1320) : son amendement n° 63 : participation obligatoire des entreprises aux activités de recherche, de formation et de culture ; rejeté - Art. 4 (p. 1329) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° 64 : exposition gratuite de l'œuvre d'art à la vue des visiteurs de l'entreprise et des salariés ; et n° 65 : dispositif étendu aux dons d'œuvres d'art par les entreprises aux collectivités territoriales ; devenus sans objet.

Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Art. 6 (p. 1344) : son amendement de suppression n° 66, soutenu par M. Robert Vizet : déduction des dépenses de parrainage ; rejeté - Art. 7 (p. 1348) : ses amendements, soutenus par M. Robert Vizet,

n° 67, de suppression : sauvegarde des demeures historiques ; et n° 68 : non application des dispositions du 4 de l'art. 39 du code général des impôts aux charges exposées pour l'entretien de demeures historiques classées inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ou agréés ; rejetés - Art. 8 (p. 1349) : son amendement de suppression n° 69 : exonération des revenus du patrimoine des fondations ; rejeté - Art. 9 (p. 1350) : son amendement de suppression n° 70 : assouplissement des procédures de dons et legs ; rejeté - Après l'art. 9 (p. 1351) : son amendement n° 71 : information des comités d'entreprise de toute action de mécénat de l'entreprise comportant un engagement financier ; rejeté - Après l'art. 12 (p. 1355) : ses amendements n° 72 : composition du conseil supérieur du mécénat culturel ; et n° 73 : détermination des droits et obligations des parties dans les contrats entre les entreprises et les associations lors de toute action de mécénat ; rejeté - Art. 13 (p. 1356) : son amendement n° 74 : obligation pour les groupements constitués en application de la présente loi de se conformer à ses dispositions dans un délai d'un an à compter de cette publication ; adopté - Après l'art. 13 (p. 1358) : se déclare opposé à l'amendement n° 30 de la commission (possibilité pour les fondations d'entreprises d'être reconnues d'utilité publique quand elles exercent une mission d'intérêt général) - Après l'art. 15 (p. 1363) : son amendement n° 75 : prélèvement d'un pourcentage sur les sommes économisées par les entreprises au titre des droits à déduction prévus par la présente loi et versement au fonds national de développement de la vie associative ; rejeté - **Seconde délibération** - Art. 10 (p. 1367) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 du Gouvernement (suppression de la possibilité d'élévation à neuf mille francs du plafond du versement de la taxe sur les salaires effectué par les associations qui ne sont pas assujetties à la TVA pour les rémunérations payées à compter du 1^{er} janvier 1989) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1368) : absence d'opposition des communistes au développement du mécénat en général mais opposition à l'extension du mécénat aux domaines les plus divers - Désengagement de l'Etat - Favorable à un examen sérieux de la possibilité de diversifier les financements de la vie culturelle - (p. 1369) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 254 (86-87)] - (11 juin 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1709) : groupe communiste opposé aux conclusions de la CMP sur ce projet de loi - Méthode expéditive utilisée pour bouleverser le code du travail - Possibilité de négocier la flexibilité au niveau des accords d'entreprises - Remise en cause de la durée légale hebdomadaire de travail - Contrat de travail intermittent - Perte de pouvoir d'achat des salariés - Levée de l'interdiction du travail de nuit des femmes - (p. 1710) : politique de régression sociale.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Art. 6 (p. 1716) : durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis, CFA - Regrette l'absence de dispositions relatives à l'utilisation des heures d'enseignement, au contenu de la formation et aux conditions d'un contrôle pédagogique par l'éducation nationale - Avant l'art. 9 (p. 1721) : soutient l'amendement n° 89 de M. Hector Viron (contrat à durée indéterminée conclu à l'issue d'un contrat d'apprentissage) - Art. 10 (p. 1723) : regrette que ce projet remette en cause le régime particulier de formation des apprentis et de délivrance d'un agrément applicable en Alsace-Moselle - Après l'art. 15 (p. 1734) : soutient l'amendement n° 104 de M. Hector Viron (travail de nuit interdit pour les apprentis).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 15 ter (p. 2306) : soutient l'amendement n° 183 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article tendant à modifier l'assiette de la contribution des laboratoires pharmaceutiques versée au titre du fonctionnement des réseaux de visiteurs médicaux) - Art. 31 (p. 2317) : soutient l'amendement n° 233 de M. Hector Viron (libre choix du salarié pour faire valoir ses droits à la retraite ainsi que ses intérêts, en cas de démission).

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - **Art. 40** (p. 2804) : soutient l'amendement n° 243 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article abrogeant partiellement l'article 7 de la loi du 11 janvier 1984 prévoyant la fixation par décret en Conseil d'Etat des catégories d'emplois susceptibles d'être occupés par des contractuels et les conditions de leur recrutement) - (p. 2808) : soutient l'amendement n° 246 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression, par coordination, de cet article relatif au recrutement en qualité d'agent contractuel et à la titularisation des personnes handicapées) - **Art. 45** (p. 2812) : soutient l'amendement n° 249 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article prorogeant pour dix ans les dispositions facilitant le reclassement dans la fonction publique des militaires de carrière) - **Art. 52** (p. 2820) : soutient l'amendement n° 270 de M. Paul Souffrin (interdiction de la publicité des boissons alcoolisées à la télévision et à la radio) - **Art. 53** (p. 2831) : son amendement n° 271, soutenu par M. Charles Lederman : interdiction des émissions publicitaires à caractère politique ; devenu sans objet.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 366 (86-87)]** - (9 juillet 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3022, 3023) : désengagement de l'Etat en matière de culture - Risque de confusion entre l'intérêt général et l'intérêt particulier et financier des entreprises - Possibilités d'évasion fiscale du fait des nombreux avantages fiscaux accordés aux entreprises - Souhaite que les salariés, par l'intermédiaire des comités d'entreprises, participent aux décisions et contrôlent l'utilisation des fonds, y compris dans le domaine culturel et la recherche - Opposition du groupe communiste aux conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)]** - (29 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3575) : projet inopportun en raison de la persistance d'un échec scolaire massif - Inégalités d'accès aux activités culturelles et artistiques - (p. 3576) : étroite interdépendance entre réussite scolaire et réussite dans les disciplines artistiques - Examine la situation actuelle : importance de l'échec scolaire ; conditions d'enseignement des disciplines artistiques ; faiblesse du budget culturel annoncé pour 1988 ; conditions de travail réservées aux enseignants ; enseignements artistiques insuffisants dans les lycées et inexistant dans l'enseignement technique - Incidences négatives de l'audiovisuel pour la création, la culture et le pluralisme - (p. 3577) : au nom du libéralisme, désengagement de l'Etat en matière de financement public des activités culturelles - Télévision scolaire sacrifiée au profit de la télévision ludique et commerciale - Incapacité des collectivités locales à se substituer financièrement à l'Etat - Poursuite de la mise en place d'une école à double vitesse - Problème de la formation pédagogique des « artistes intervenants » - Mauvaise préparation de l'éducation nationale au marché unique européen de 1992 - (p. 3578) : liens étroits entre épanouissement de la personnalité, développement économique et progrès social - Affirme que les enseignements artistiques participent pleinement des missions et obligations du service public de l'éducation nationale - Statut des enseignants de discipline artistique - Propose le recrutement massif d'enseignants, le dédoublement de classes et le développement des ateliers afin de rattraper les déficits de cours artistiques - Nette insuffisance des crédits d'accompagnement de ce projet - Dépôt de nombreux amendements communistes afin de pallier les dangers d'une politique de consommation culturelle - **Art. 1** (p. 3587) : son amendement n° 41, soutenu par M. Paul Souffrin : enseignement artistique organisé de la même façon que les autres disciplines enseignées dans les établissements scolaires ; devenu sans objet - **Art. 2** (p. 3590) : ses amendements, n° 42 : distinction entre discipline d'éveil de la sensibilité, maîtrise des moyens d'expression et acquisition des connaissances ; et n° 43, soutenu par M. Paul Souffrin : enseignements artistiques dispensés dans les écoles et classes technologiques et professionnelles ; devenus sans objet - (p. 3591) : s'abstiendra sur l'amendement n° 10 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif aux enseignements artistiques obligatoires dispensés dans les écoles et les collèges) - **Art. 3** (p. 3592) : ses amendements, soutenus par M. Paul Souffrin, n° 44 : ensei-

gnements artistiques dans le second cycle du second degré dispensés dans les écoles et classes technologiques ou professionnelles ; et n° 45 : possibilité d'option artistique complémentaire ; devenus sans objet - **Après l'art. 3** (p. 3593) : sur l'amendement n° 12 de la commission (sanction des enseignements artistiques intégrés dans la formation scolaire), son sous-amendement n° 46 ; rejeté - **Art. 7 (par priorité)** (p. 3595) : au nom du groupe communiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 16 de la commission (suppression de la référence au chapitre premier du projet de loi afin d'étendre la procédure de reconnaissance à des établissements ne relevant pas de l'éducation nationale ou d'un autre ministère), modifié par le sous-amendement n° 52 du Gouvernement - **Art. 4** (p. 3598) : s'abstiendra sur l'amendement n° 13 de la commission (définition des enseignements supérieurs artistiques et de leurs missions) - **Art. 5** : favorable à la coopération artistes-enseignants, dans le respect des orientations définies par l'équipe éducative mais opposé au recours à des artistes intervenants n'offrant pas de garantie sur le plan pédagogique - Souligne le rôle majeur rempli par les communes et conseils généraux à direction communiste en faveur de l'ouverture de l'école sur l'extérieur - (p. 3599) : financement public des enseignements artistiques assuré en grande partie par les collectivités territoriales ; exemple de la ville de Denain et du département du Val-de-Marne - Opposition du groupe communiste à cet article - Son amendement n° 47, soutenu par M. Paul Souffrin : enseignements artistiques dispensés par le personnel de l'éducation nationale ; recrutement des enseignants des disciplines artistiques ; formation artistique des instituteurs ; coopération avec des artistes professionnels ; rejeté - **Art. 9** (p. 3602) : son amendement n° 48 : suppression de la participation des titulaires de titres et diplômes homologués à des tâches d'enseignement ; rejeté - **Art. 13** (p. 3605) : son amendement n° 49, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : extension de la composition du haut comité aux représentants des collectivités territoriales ; rejeté - **Après l'art. 13** (p. 3610) : son amendement n° 50 : présentation par le ministre de l'éducation nationale d'un plan de rattrapage des enseignements artistiques et de mise en oeuvre de la présente loi précisant notamment le nombre de postes d'enseignants à créer ; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3612) : opposé aux ersatz de culture - Souhaite que la France se donne les moyens d'une politique non élitiste et démocratique de la culture - Moyens insuffisants d'accompagnement de ce projet et augmentation des charges des collectivités territoriales - Substitution de professionnels de l'art aux enseignants qualifiés - Votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)]** - (5 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3694) : contribution de l'art à la formation de la conscience collective - Importance de la création artistique - Histoire de l'art parallèle à l'histoire des peuples - Dénonce la régression des crédits du budget de la culture - Insuffisance de cette loi de programme - Signale qu'un tiers de l'augmentation des crédits sera absorbé par la restauration de la Cour carrée du Louvre qui relevait jusqu'ici des grands travaux - Déploie la sélectivité des augmentations de crédit qui ne bénéficieront qu'à la restauration des monuments historiques au détriment de l'entretien, du fonctionnement, de la recherche et de l'archéologie - Insuffisance des moyens déployés au regard des immenses besoins qui existent - Importance du nombre de monuments historiques classés en péril ou en mauvais état - Contribution à l'augmentation du nombre des visiteurs et au développement du tourisme français et étranger, grand objectif de ce programme - Risque d'exploitation mercantile de la valorisation du patrimoine - (p. 3695) : absence de mesures en faveur des jeunes compagnies théâtrales - Politique culturelle placée sous le signe du désengagement maximal de l'Etat - Absence d'émissions télévisées consacrées à l'actualité artistique - Suppression d'un crédit destiné à la cinémathèque - Groupe communiste favorable aux amendements relatifs à l'entretien du patrimoine, aux aides et dotations indispensables aux collectivités locales et à la traduction de cette loi de programme en termes d'emplois - Evoque la situation des artistes - Souhaite une grande loi de programme sur le patrimoine et pour la création, établie démocratiquement sur la base décentralisée des régions par les

créateurs et les élus, et financée par le ministère de la culture - Art. 1 (p. 3721) : son amendement n° 9 : entretien, restauration et mise en valeur de monuments classés ou inscrits ; rejeté - Art. 3 (p. 3725) : ses amendements n° 10 : description dans le rapport du Gouvernement de l'évolution des dotations spéciales accordées aux collectivités locales ; et n° 11 : description et actualisation du nombre d'emplois créés par l'application de la loi de programme ; devenus sans objet - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3730) : importance de la création, patrimoine de demain - Hommage au poète Pierre Seghers - Souhaite le bénéfice de ressources financières spéciales pour les collectivités locales et une véritable politique de sauvegarde et de réhabilitation du patrimoine monumental - Souligne l'importance de l'entretien - Absence des moyens nécessaires pour réaliser les intentions affichées - Abstention du groupe communiste sur ce projet.

- **Rappel au règlement** - (16 novembre 1987) (p. 3911) : exercice du mandat de sénateur - Demande de sanctions contre les responsables des brutalités dont a été victime Mme Marie-Claude Beaudeau, sénateur du Val d'Oise, survenues à Sarcelles à l'occasion de l'expulsion d'une famille de son logement.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 11 (p. 4071) : son amendement n° I-118, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : diminution du taux de la TVA perçue sur le droit d'entrée dans les salles de cinéma d'art et d'essai ; exonération des 150 premières représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques nouvellement créées en France ou d'oeuvres classiques faisant l'objet d'une nouvelle mise en scène ; rejeté.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Avant l'art. 16 (p. 4091) : son amendement n° I-121, soutenu par M. Robert Vizet : interdiction de programmer des émissions de téléachat sur les services de télévision à vocation nationale ou locale diffusés par voie hertzienne ou sur tout service de radiodiffusion sonore ; irrecevable (art. 42 de l'ordonnance de 1959).

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4413) : régression de ce budget - Diminution de l'effort de l'Etat - Rééquilibrage relatif entre Paris et la province en raison de la diminution de la part des grands travaux - Exemple de la diminution de la participation de l'Etat en faveur de l'orchestre national de Lille - Faiblesse des subventions en faveur de la danse - Diminution des crédits en faveur du théâtre - Fermeture de certains établissements - Fermeture le 15 juin de l'Opéra comique sous prétexte de l'ouverture de l'Opéra de la Bastille prévue pour le 24 juillet 1989 - Suppression de la subvention en faveur du cinéma - Importante réduction du nombre de spectateurs - Nombreuses fermetures de salles attendues dans les six prochains mois dans le Nord-Pas-de-Calais - Prix prohibitifs et responsabilité de la télévision en raison de la multiplication du nombre de films diffusés - (p. 4414) : conséquences néfastes pour la création française - Souhaite le rétablissement des 90 millions de subventions en faveur du cinéma et le soutien de la décentralisation - Insuffisance des moyens destinés aux enseignements artistiques attribués aux collectivités locales pour faire face à leurs nouvelles charges - Interrogation sur les mesures prises pour préserver et sauvegarder le patrimoine - Opposé à la politique de désengagement de l'Etat, de mercantilisation de la culture, de l'information et de la création - Rappelle la réunion au Zénith le 16 novembre dernier de nombreux artistes-créateurs, hommes de culture - Absence de développement culturel sans développement de la société - Regrette la soumission du champ culturel à la loi de l'argent - Culture, droit pour tous - Nécessité d'une lutte politique pour libérer l'ensemble de la vie artistique de la tutelle des critères de la rentabilité financière - Accès de tous à la vie culturelle - Démocratisation de la diffusion de la culture sur tout le territoire - (p. 4415) : nécessité de donner aux artistes un véritable statut en encourageant la création - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) (p. 4959) : absence de solution au problème du déficit du commerce extérieur qui augmente d'année en année - Baisse des crédits d'aide à l'exportation et désengagement progressif de l'Etat dans les dotations affectées aux services de l'expansion économique à l'étranger - Nécessité de consommer et de produire français - Réduction de la part de la France dans le volume de la production mondiale - Diminution de nos parts de marché à l'étranger - Importance de la pénétration étrangère dans le secteur de la machine-outil - Dénonce la politique des précédents gouvernements favorables à la désertion du marché intérieur et aux sorties de capitaux - (p. 4960) : nécessité de reconquérir l'indépendance nationale, de taxer les exportations de capitaux et de s'opposer à la colonisation des entreprises et des laboratoires par le capital étranger - Favorable à une coopération avec les pays en voie de développement - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4985) : constate un développement prodigieux des moyens audiovisuels et des perspectives ouvertes par l'installation des satellites, du câble et de la télématique - Règle de la rentabilisation, obstacle aux droits à l'information et à la communication - Constate que l'uniformisation devient la règle avec une priorité accordée à des jeux médiocres - Déclin de la création audiovisuelle et de la culture française - Réduction des moyens accordés au service public - Stagnation des prélèvements sur la redevance télévision et baisse des recettes prélevées sur le marché publicitaire - Suppression d'emplois à Radio France - Insuffisante dotation d'équipement de TDF - Régression des moyens de fonctionnement de l'INA - Diminution des productions de haut niveau de la SFP - Uniformisation des programmes à la suite de la privatisation - (p. 4986) : dénonce la guerre commerciale des chaînes et la course à l'audience et aux recettes publicitaires - Nivellement de la télévision et rediffusion d'images d'archives - Envahissement des séries américaines de seconde zone et rediffusion de films - Abandon de la création française - Déploie que la télévision devienne un moyen de renforcer la ségrégation culturelle - Absence de solution européenne en dehors du respect de la promotion des spécificités nationales et du développement des coproductions - Craint une projection au plan européen de ce qui se passe en France dans le domaine audiovisuel - Marché de la communication européenne, enjeu de cinq ou six grands groupes - Constate que de nombreux professionnels de la communication et de nombreux téléspectateurs s'interrogent et s'inquiètent devant la décomposition du paysage audiovisuel français, PAF - Propose pour une politique nouvelle un secteur public rénové et diversifié - Défavorable à la création de la société holding proposée par M. Jacques Chirac - Demande qu'une taxe sur la publicité alimente le fonds de soutien à la création - Souhaite que le principe de devoir de service public s'applique au privé et la substitution à la CNCL d'une commission parlementaire permanente - Projet incitant à la concentration des titres et favorisant les journaux les plus riches - Caractère ségrégatif des aides publiques et disparition de la presse d'opinion - Défavorable à l'uniformisation du taux de la TVA à 2,1 % qui ne favorise que la presse d'argent - (p. 4987) : nécessité de respecter les droits des professionnels et le pluralisme de la création ; de promouvoir la télévision française en imposant le développement de la production et de la création dans toutes les chaînes - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la formation professionnelle [n° 186 (87-88)]** - (20 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5848, 5849) : proteste contre les conditions dans lesquelles ce texte est présenté au Parlement - Mépris des droits de la représentation nationale - Effort du Gouvernement pour faire passer ce texte sur la sécurité sociale et dérive vers l'autoritarisme - Absence de précisions dans ce texte sur la nature des formations dispensées et sur les moyens financés qui doivent être engagés - Rappelle que la loi précise que la prise en charge de la formation des salariés bénéficiant d'un congé est égale à un pourcentage du salaire fixé par décret - Mise en cause de l'écart de rémunéra-

tion et contestation du droit à la formation des cadres et des techniciens - Rappelle les trois propositions d'une note d'information relative à l'abaissement du plafond de rémunération, au calcul de la rémunération en fonction de la durée hebdomadaire de formation réelle et à la possibilité de moduler le niveau de rémunération en fonction de la situation sociale des stagiaires ou des objectifs de formation - (p. 5850) : constate que les objectifs du Gouvernement ont pour seul but de faire des économies - Souhaite qu'un accord ne puisse être conclu que lorsque les signataires représentent au moins 70 % des salariés - Favorable à l'extension des prérogatives des comités d'entreprise ou des délégués du personnel tant en ce qui concerne les conditions de rémunération que le contenu des formations - Projet constituant un grave recul par rapport à la situation actuelle - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à son adoption.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 175 (87-88)] - (20 décembre 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5868) : considère ce texte comme dangereux et utilisant la décentralisation pour peser sur les décisions des collectivités locales - Réduction de l'autonomie des communes et des maires - Accentuation de la tutelle préfectorale et aggravation du transfert de responsabilité des collectivités locales vers le marché financier - Dégradation de la situation de la coopération intercommunale - Annonce l'étude d'une « décentralisation » de la santé - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

RIGOU (Michel), sénateur de la Charente-Maritime (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Vice-président de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).
- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 119 (JO Débats du 11 avril 1987) (p. 149) - Ministère : Agriculture - *Principales orientations du projet de loi de modernisation de l'économie agricole et alimentaire* - Industrie agro-alimentaire.

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole** [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2210) : groupe sénatorial de l'élevage - Orientations du projet de loi sur la modernisation de l'économie agricole et alimentaire : réforme du régime de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et refonte de l'assiette des cotisations sociales - Elevage - Zones de montagne - Contrats de plan - Nécessité de l'agriculture pour la vie de la France.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (26 novembre 1987) (p. 4591) : couverture sociale des agriculteurs en difficulté ; problème des caisses de mutualité sociale agricole, MSA - Jeunes agriculteurs - Projet de loi de modernisation de l'agriculture : critique la disposition prévoyant l'affiliation à l'URSSAF de diverses sociétés agricoles ; risque d'aggravation de la diminution du nombre de cotisants au régime agricole - Préconise des mesures d'aide au maintien à domicile des personnes âgées en milieu rural - Rôle des dispositions sociales dans une politique d'aménage-

ment rural - Demande l'utilisation au profit des agriculteurs du produit de la mutualisation du crédit agricole - Votera ce projet de budget.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5006) : constate une diminution des crédits du budget des anciens combattants pour la première fois en francs courants - Instauration d'une proportionnalité effective des pensions de 10 à 80 % accordée pour 1988 - Reconnaissance par la loi du statut des patriotes réfractaires d'Alsace et de Lorraine - (p. 5007) : prise en compte de l'amibiase intestinale pour l'ouverture du droit à pension au titre du code des pensions militaires d'invalidité - Absence de règlement au problème de la pathologie particulière des anciens combattants d'Afrique du Nord - Absence de mesures en faveur des veuves et ascendants - Réalisation de la dernière étape du rattrapage du rapport constant - Absence de prise en compte des revendications des associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord - Problème de la retraite mutualiste des anciens combattants avec majoration de l'Etat et de la revalorisation du plafond majorable - Problème de la reconnaissance de la campagne double - Souhaite que les droits des anciens combattants et victimes de guerre soient totalement respectés et appliqués - (p. 5008) : diminution du nombre de ressortissants chaque année - Contesté les conditions de remboursement aux sourds de guerre des prothèses auditives - Souhaite le remboursement dans de meilleures conditions de l'appareillage des personnes handicapées - Problème de l'attribution de la Légion d'honneur aux anciens de 1914-1918 - Absence de volonté politique de la part du Gouvernement dans ce budget - Insuffisance des crédits - Absence de solution aux problèmes d'actualité.

ROBERT (Guy), sénateur de la Vienne (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques (loi n° 79-1204 du 31 décembre 1979).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : prélèvements sur la CAECL** (9 avril 1987) (p. 131).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (25 juin 1987) - Art. 15 septies (p. 2308) : réduction des taxes parafiscales sur les produits agricoles affectées au BAPSA - Interroge le Gouvernement sur l'éventualité de recettes compensatoires affectées au BAPSA grâce à une augmentation des cotisations directes versées par les exploitants agricoles ; risque d'aggravation des différences de charges entre les éleveurs et les céréaliers.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4575) : augmentation des crédits - Constate l'absence d'une politique d'aménagement rural : annulation de la conférence de Besançon ; absence de concertation interministérielle ; insuffisance du nombre de ministères représentés au comité interministériel de développement et d'aménagement rural, CIDAR - Votera ce budget.

Budget annexe des prestations sociales agricoles - (26 novembre 1987) (p. 4592) : évolution des crédits et des cotisations ; coût pour les agriculteurs de leur protection sociale - Votera ce projet de budget.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5012) : rappelle les points positifs de ce budget : rattrapage du rapport constant, instauration d'une proportionnalité effective des pensions de 10 à 80 %, levée de la forclusion opposée depuis 1977 aux demandes d'allocations viagères formulées par les anciens harkis, prise en compte de la pathologie propre au conflit d'Afrique du Nord, notamment de l'amibiase -

Reconnaissance du statut des patriotes d'Alsace et de Moselle réfractaires à l'annexion - Absence de mesures en faveur des veuves, des ascendants et des orphelins de guerre - Favorable à l'attribution aux veuves du taux spécial à 50 ans et à l'absence de prise en compte dans le plafond de ressources des pensions qu'elles ont pu se constituer elles-mêmes - Souhaite que les orphelins de guerre puissent prétendre aux emplois réservés et bénéficier de la loi sur l'emploi obligatoire sans considération d'âge - Souhaite que la retraite du combattant soit versée à l'ensemble des bénéficiaires dès l'âge de 60 ans - Problème de l'attribution de la carte de combattant aux anciens combattants d'Afrique du Nord et de l'attribution du bénéfice de la campagne double - Statut des anciens prisonniers du Viet-Minh - Problème de la retraite mutualiste du combattant - (p. 5013) : au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

ROBERT (Paul), sénateur du Cantal (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Vice-président de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987) ; puis nommé secrétaire (JO Lois et décrets du 21 octobre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 274 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un Accord international sur le blé de 1986 comprenant la Convention sur le commerce du blé et la Convention relative à l'aide alimentaire [n° 322 (86-87)] (25 juin 1987) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 13 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention de coopération judiciaire en matière civile, y compris le statut personnel, commerciale, sociale et administrative entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti [n° 45 (87-88)] (14 octobre 1987) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 14 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti [n° 46 (87-88)] (14 octobre 1987) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 15 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti [n° 47 (87-88)] (14 octobre 1987) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 20 (87-88)], adopté par l'Assem-

blée nationale, autorisant l'approbation d'une convention sur le transfèrement des condamnés détenus entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti [n° 48 (87-88)] (14 octobre 1987) - *Traités et conventions*.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 117 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord international de 1986 sur le cacao [n° 150 (87-88)] (9 décembre 1987) - *Traités et conventions*.

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée dans la région des Caraïbes du 3 au 15 septembre 1986 [n° 182 (87-88)] (17 décembre 1987) - *Caraïbes*.

INTERVENTIONS

- *Question au Gouvernement* : renégociation de certains emprunts communaux (9 avril 1987) (p. 121).

- *Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale* [n° 80 (86-87)] - *Suite de la discussion* - (23 avril 1987) - *Art. 4* : *Art. 12-2 de la loi du 26 janvier 1984* (p. 390) : sur l'amendement n° 23 de M. Paul Girod, rapporteur (fixation législative d'un taux plafond de cotisation ; assiette et recouvrement alignés sur ceux des cotisations aux organismes d'assurance maladie ; exemption de cotisation des conseils généraux pour les fonctionnaires mis à disposition de l'Etat), son sous-amendement n° 112 : suppression de la fixation législative d'un taux plafond de cotisation au centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; adopté - *Art. 6* (p. 399) : son amendement n° 113 : relèvement de 50 % du seuil d'effectifs d'agents en-dessous duquel l'affiliation aux centres de gestion est obligatoire ; retiré - *Après l'art. 16* (p. 430) : se déclare favorable à l'amendement n° 40 de la commission (sanctions : rétablissement de l'exclusion temporaire de fonction pour une durée maximale de cinq jours).

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - *Art. 19* : *Art. 14 de la loi du 12 juillet 1984* (p. 478) : son amendement n° 117 : habilitation des collectivités compétentes en matière de plans de formation et de concours ; retiré.

- *Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances* [n° 178 (86-87)] - *Suite de la discussion* - (5 mai 1987) - *Explication de vote sur l'ensemble* (p. 676) : nécessité d'apaiser les querelles que cette consultation aura ranimées - Prise en compte des aspirations de tous - Absence de remise en cause de la régionalisation - Interrogation sur le rôle de l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier - Importance de la terre pour un Mélanésien - Nécessaire effort financier de la métropole - Effort de formation indispensable - Nécessaire présence de la France dans le Pacifique - Texte de pure technique électorale - Au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- *Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991* [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987) - *Discussion générale* (p. 764, 765) : accord sur l'économie du projet de loi, malgré sa limitation aux seules dépenses d'équipement - Dans le contexte d'un accord possible entre Américains et Soviétiques sur le désarmement, urgence pour la France de maintenir sa capacité de dissuasion indépendante et de promouvoir une politique de défense européenne commune - Rôle de l'Union de l'Europe occidentale, UEO - Propose la création d'une force d'intervention européenne - Vote par le groupe de la Gauche démocratique de ce projet de loi.

- *Conclusions du rapport de M. Jean Puech*, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi (n° 13, 86-87) de M. Guy Malé tendant à adapter aux exigences du développement du tourisme certaines dispositions du code des débits de boissons [n° 218 (86-87)] - (3 juin 1987) - *Après l'art. 2* (p. 1472) : son amendement n° 1 : possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département d'autoriser le maintien ou l'installation de débits de boissons à consommer sur place dans les communes de moins de

2 000 habitants lorsque les nécessités touristiques le justifient ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 27 ter (p. 2733) : soutient l'amendement n° 47 de M. Jacques Pelletier (présence de représentants des syndicats au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord international sur le blé de 1986** comprenant la convention sur le commerce du blé et la convention relative à l'aide alimentaire [n° 274 (86-87)] - (30 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2904, 2905) : regrette que la nouvelle convention sur le commerce du blé ne comporte aucune disposition économique de nature à réguler le marché ; opposition des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie - Principaux objectifs de cet accord : remplir des fonctions d'information, de consultation, d'arbitrage et de protection de la concurrence - Organisation administrative de l'accord sur le commerce du blé : composition et pouvoir du Conseil international du blé ; création d'un sous-comité de la situation du marché - Convention relative à l'aide alimentaire - Détermination du montant minimal des cotisations annuelles des Etats-membres - Possibilité de fournir cette aide sous différentes formes, soit bilatéralement, soit par l'intermédiaire d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales - Favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention de coopération judiciaire en matière civile, y compris le statut personnel, commerciale, sociale et administrative entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti** [n° 13 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3635, 3636) : convention de coopération judiciaire en matière civile, commerciale, sociale et administrative entre la France et Djibouti - Entraide judiciaire organisée autour des ministères de la justice, désignés comme autorités centrales - Accès aux juridictions - Assistance judiciaire des ressortissants de chaque Etat - Notification des actes judiciaires - Exécution des commissions rogatoires - Reconnaissance et exécution des décisions judiciaires - Dispense de légalisation des documents publics - Recours à un avocat de l'autre pays à l'occasion d'un litige - Protection, garde des enfants et droit de visite - Recouvrement des pensions alimentaires - Commission des affaires étrangères favorable à l'approbation de cette convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti** [n° 14 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3636) : convention d'extradition entre la France et Djibouti - Champ d'application potentiel de l'extradition - Enumère les différentes situations entraînant un refus d'extradition - (p. 3637) : conformité de la convention aux principes du droit français de l'extradition - Interroge le Gouvernement sur les possibilités d'extradition de terroristes.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti** [n° 15 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3637, 3638) : accord d'entraide judiciaire en matière pénale - Non application de cet accord aux infractions militaires - Faculté de refus d'entraide notamment pour certaines infractions politiques ou fiscales - Règles précisant la procédure et les modalités d'exécution de cet accord - Intervention des avocats devant les juridictions de l'autre Etat - Opportunité de cette convention en raison des nombreux échanges judiciaires annuels entre la France et Djibouti - Commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur le transfèrement des condamnés détenus entre le Gouverne-**

ment de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti [n° 20 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3638, 3639) : circonstances pouvant donner lieu au transfèrement d'un détenu - Conditions de transfèrement - Modalités d'exécution de la peine - Portée limitée de cette convention - Commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme** [n° 66 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3906) : au nom du groupe des sénateurs de la Gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce projet tel qu'il a été amendé.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4456) : hommage à la gendarmerie - Rôle de la gendarmerie départementale - Lourd tribut payé par la gendarmerie pour le maintien de l'ordre et la sauvegarde de la présence française sur les terres lointaines - Augmentation des crédits en faveur de l'informatique, des radio-communications et pour le rajeunissement du parc automobile - Diminution des crédits de carburants - Budget satisfaisant dans l'ensemble - Au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à son adoption.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - **Art. 57** (p. 5072) : problème de la fixation par les collectivités locales du taux de la taxe d'habitation et du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties - Nécessité d'une révision et d'une actualisation des valeurs locatives - (p. 5073) : dispositions fiscales de fixation du taux des impôts locaux en contradiction avec l'esprit de la décentralisation - Refonte globale de la fiscalité locale envisagée récemment par le Premier ministre.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord international de 1986 sur le cacao** [n° 117 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale : voir l'intervention de M. Claude Estier (p. 5783, 5784).

RODI (Nelly), sénateur des Yvelines (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à faciliter aux pères et mères de famille nombreuse l'accès à la fonction publique [n° 140 (86-87)] (6 janvier 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - **Fonctionnaires et agents publics.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 196 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la sécurité sociale [n° 198 (87-88)] (20 décembre 1987) - **Sécurité sociale.**

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 211 (87-88)] (22 décembre 1987) - **Sécurité sociale.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire** [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Discussion générale (p. 1190) : nécessité de ce projet en raison de la situation actuelle du monde hospitalier - Refus du corps médical d'appliquer la loi de 1984 relative à l'organisation du

service public hospitalier - Inadaptation de la départementalisation obligatoire aux petits centres hospitaliers comme aux grands hôpitaux universitaires - Nouvelles structures des départements adaptées à l'évolution des hôpitaux - Rétablissement des services - (p. 1191) : renouvellement quinquennal des chefs de service - Création de pôles d'activités - Egalité de traitement entre le secteur public et le secteur privé - Regroupement des cliniques privées - Respect de la liberté de choix des malades - Harmonisation des autorisations d'équipement et homologation des matériels à usages préventif, diagnostic et thérapeutique - Satisfaite des mesures en faveur du personnel soignant et d'administration des hôpitaux - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)]** - (21 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5889) : attachement des Français à leur système de protection sociale - Conclusions des états généraux de la sécurité sociale : nécessité d'un effort financier supplémentaire ; engagement inévitable de réformes structurelles pour l'avenir - Relèvement significatif du prix du tabac - Plan de rationalisation des dépenses d'assurance maladie - Renforcement de la prévention - Maîtrise de la démographie médicale - Instauration d'un droit à la retraite progressive - Maintien du pouvoir d'achat des retraités en 1988 - Mise en place d'un véritable statut social de la mère de famille - Couverture sociale des mères veuves ou divorcées ayant élevé trois enfants - (p. 5890) : assimilation du congé de maternité à une période de travail effectif pour la détermination des droits à l'ancienneté - Énumère diverses mesures complémentaires adoptées par l'Assemblée nationale - Sous certaines réserves, commission des affaires sociales favorable à l'adoption de ce projet - **Question préalable** (p. 5893) : s'oppose à la motion n° 1 de M. André Méric tendant à opposer la question préalable - **Titre I** (p. 5907) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Paul Souffrin (suppression de ce titre relatif à la création d'un fonds national de prévention) - **Avant l'art. 1** : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. André Méric (création d'un conseil national de la prévention : composition et mission de ce conseil) - **Art. 1** (p. 5908) : s'oppose à l'amendement de suppression pour coordination n° 4 de M. Paul Souffrin - **Paragraphe III** : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 22 (programme de prévention arrêté conjointement par le ministère et le conseil national de la prévention), n° 23 (programme de prévention fixé par arrêté ministériel, sur proposition du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie) et n° 24 (définition d'un programme de prévention par l'autorité ministérielle subordonnée à l'avis favorable du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie) - **Après l'art. 1** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de M. André Méric (interdiction immédiate de toute forme de publicité en faveur du tabac) - **Titre II** (p. 5911) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Paul Souffrin (suppression du système de retraite progressive) - **Art. 2 - Paragraphe I** (p. 5912) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 7 (détermination de la fraction de pension servie ; régularité hebdomadaire du temps de travail de l'assuré), n° 8 (libre choix de l'assuré pour prendre une retraite progressive ; contestation du ressort exclusif du conseil de prud'hommes), n° 9 (refus par l'assuré de toute modification de sa situation équivalant, sur sa demande, à un licenciement), n° 10 (cotisation d'allocations familiales due sur l'ensemble du revenu du salarié) et n° 11 (cotisation d'assurance vieillesse intégralement due par l'employeur) - (p. 5913) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 12 (versement immédiat des indemnités de départ en retraite aux salariés bénéficiant de la retraite progressive), n° 13 (possibilité pour l'assuré de continuer à cotiser aux régimes de retraite complémentaire) et n° 14 (possibilité pour l'assuré de demander la liquidation de ses droits à des avantages complémentaires) - (p. 5914) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Paul Souffrin (revenu minimal garanti aux salariés qui bénéficient d'une retraite progressive) - **Paragraphe additionnel après le paragraphe VIII** : son amendement n° 31 : extension du régime de la retraite progressive aux exploitants agricoles ; adopté - **Après l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. André Méric (rétablissement de la contribution de solidarité versée au fonds d'assurance chômage dans le cas d'un cumul emploi-

retraite) - **Titre III** (p. 5915) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Paul Souffrin (« Amélioration du pouvoir d'achat des retraités pour 1988 ») - **Art. 4** (p. 5916) : ses amendements, n° 32 d'ordre rédactionnel, et n° 33 : à défaut de convention, constaté dans un délai de six mois à compter de la publication de la présente loi, fixation par décret des dispositions nécessaires à la mise en place de la retraite anticipée des médecins ; adoptés - S'oppose aux amendements n° 17 et 18 de M. Paul Souffrin (garantie de ressources des médecins entièrement prise en charge par la caisse autonome de retraite des médecins français) - **Art. 5** (p. 5918) : accepte l'amendement n° 30 de M. André Méric (couverture maternité des femmes âgées de plus de 45 ans) - **Avant l'art. 9** (p. 5919) : accepte l'amendement n° 19 de M. Lucien Neuwirth (maintien pour un an de l'affiliation à la caisse d'assurance vieillesse des officiers ministériels, CAVOM, des agents de change ressortissant à cette caisse au 1^{er} janvier 1988) - **Art. 11** (p. 5920) : son amendement n° 34 : publication mensuelle par l'INSEE d'un indice représentatif des prix à la consommation ; adopté - **Après l'art. 11** (p. 5921) : son amendement n° 35 : modalités d'exonération de cotisations sociales pour l'emploi d'une tierce personne à domicile ; exonération de la seule part patronale afin de rétablir l'égalité de traitement entre les personnes employées par les associations d'aide à domicile et celles employées directement par des particuliers ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 211 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5970) : énumère les nombreux articles adoptés par la CMP dans le texte du Sénat - Calcul de l'indice des prix - Bénéfice de la retraite progressive étendu aux exploitants agricoles - Maintien des droits pour les mères de famille y compris l'assurance maternité - Maintien, à titre transitoire, de l'affiliation des agents de change au régime de retraite des professions libérales - Clarification des modalités d'exonération des cotisations sociales pour l'emploi d'une tierce personne - Modalités d'entrée en vigueur du régime de retraite anticipée des médecins âgés de 60 à 65 ans.

ROGER (Jean), sénateur du Tarn-et-Garonne (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - **Art. 4 : Art. 12-2 de la loi du 26 janvier 1984** (p. 389) : son amendement n° 183 : ressources du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT : exemption de cotisation des communes n'employant pas du personnel administratif à temps complet ; retiré.

- **Question au Gouvernement : quotas laitiers dans le département du Tarn-et-Garonne** (8 octobre 1987) (p. 3081, 3082).

ROHAN (Josselin de), sénateur du Morbihan (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre titulaire de la commission supérieure du Crédit maritime mutuel.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987) ; puis nommé président (*JO Lois et décrets* du 21 octobre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'instauration d'une indemnité de retraite minimale pour les maires ayant effectué au moins deux mandats [n° 23 (87-88)] (7 octobre 1987) - **Maires.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, déposé avec les membres du groupe de travail chargé d'une étude sur le projet de création d'une liaison fixe transmanche et les implications économiques de son établissement [n° 162 (86-87)] (2 avril 1987) - **Liaison fixe transmanche.**

Rapport, fait au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 199 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986 [n° 216 (86-87)] (6 mai 1987) - **Traités et conventions.**

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 198 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe transmanche [n° 217 (86-87)] (6 mai 1987) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 194 (JO Débats du 23 mai 1987) (p. 1256) - Ministère : Mer - **Politique gouvernementale dans le domaine de la marine marchande - Transports maritimes.**

Questions orales avec débat :

n° 177 (JO Débats du 28 mai 1987) (p. 1389) - Ministère : Mer - **Politique gouvernementale dans le domaine de la marine marchande - Transports maritimes.**

n° 200 (JO Débats du 23 juin 1987) (p. 2168) - Ministère : Tourisme - **Orientations de la politique en faveur de l'hôtellerie saisonnière - Tourisme.**

INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 200) : action gouvernementale et cohabitation - Nécessité de répondre à trois défis : celui de l'Europe, de l'apparition de nouveaux pôles mondiaux de développement et celui du tiers-monde - Adaptation de l'économie française à l'environnement international - (p. 201) : assainissement des finances publiques - Equilibre de la balance commerciale - Mesures législatives, fiscales et financières visant à favoriser l'expansion des entreprises - Succès des privatisations - Difficultés du secteur agricole - Conséquences de la chute brutale du revenu agricole et de l'exode rural pour les collectivités locales - Urgence d'une action en matière d'aménagement du territoire - Appel à la solidarité nationale - Objectifs à définir dans la prochaine loi d'orientation agricole - Attachement à une politique agricole commune, PAC, au sein de la CEE - (p. 202) : situation alarmante de la sécurité sociale, conséquence de la gestion socialiste - Attachement des Français au système de protection sociale - Chômage - Emploi des jeunes - Contrats d'adaptation - Aide aux chômeurs de longue durée - (p. 203) : résultats positifs du libéralisme dans les domaines économique et social - Succès de l'action gouvernementale malgré les nombreuses difficultés rencontrées - Appui sans réserve du groupe du RPR à la politique du Gouvernement.

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe trans-Manche** [n° 198 (86-87)] - (3 juin 1987) - **Rapporteur**

du projet n° 199 - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 199) (p. 1479) : problème des incidences économiques du traité - Souhaite que le Parlement puisse disposer en tant que de besoin des observations ou documents émis à la suite des travaux de la commission intergouvernementale prévue à l'article 10 du traité - Information sur l'évolution des coûts de la construction et des aléas que pourraient connaître l'ouvrage lors de sa réalisation - Souligne les conséquences néfastes sur le plan financier d'un éventuel changement de majorité au Royaume-Uni - Importance du rôle de l'insularité depuis des siècles pour le Royaume-Uni - Au nom de la commission des affaires économiques, souhaite l'adoption du projet de loi autorisant la ratification du traité - Problème de la concession - (p. 1480) : concession comportant quatre cocontractants, deux Etats et deux concessionnaires - Emprunt à la législation des deux pays pour établir les droits et les devoirs de l'exploitant - Absence de participation financière des concédants et totale liberté tarifaire de l'exploitant - Nombreuses auditions de personnalités par le groupe de travail afin d'étudier l'intérêt, le coût et les conséquences du lien fixe - Réalisation de la liaison fixe trans-Manche, triple défi sur les plans technique, financier et de l'aménagement du territoire - Caractère très attractif de la rentabilité prévue de l'opération pour les prêteurs - Nécessité d'une information régulière du Parlement sur l'avancement technique et financier du projet - Souligne les dangers de déséquilibres interrégionaux entre bénéficiaires ou non de ce projet en l'absence de mesures d'accompagnement - Nécessaire réalisation des liaisons routières et autoroutières prévues - (p. 1481) : construction du TGV Nord et modernisation des voies ferrées existantes - Accroissement des échanges de certains ports et perte d'activité pour d'autres - Nécessaire action coordonnée, cohérente et efficace de l'Etat en matière de tourisme - Adhésion de la majorité de l'opinion publique pour ce projet - Echec de ce projet et absence de solution au déclin de la marine marchande - Réussite de la construction du lien fixe et conséquences bénéfiques pour l'emploi dans la région Nord-Pas-de-Calais - Interpénétration des économies françaises et britanniques - Au nom de la commission, se déclare favorable à l'adoption du projet portant approbation de la concession - Projet, symbole et témoin de l'amitié entre la France et la Grande-Bretagne.

- **Projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession concernant la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche, signée le 14 mars 1986** [n° 199 (86-87)] - (3 juin 1987) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 198) (p. 1479 à 1481).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (24 juin 1987) - **Après l'art. 38 bis** (p. 2247) : son amendement n° 45 : exonération possible pour certaines personnes des cotisations patronales d'assurance sociale d'accidents du travail et d'allocations familiales ; retiré.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - **Après l'art. 6** (p. 2275) : importance du nombre de morts en France sur les routes, plus élevé que dans les autres pays européens - Conséquences de la conduite en état d'ivresse - Absence de protection du Préfet contre les pressions - (p. 2276) : se déclare opposé aux amendements n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (possibilité pour le Préfet de décider à titre exceptionnel si la suspension est inférieure ou égale à trente jours que le conducteur pourra faire usage de son permis de conduire pour l'exercice de son activité professionnelle) et n° 13 de M. Félix Ciccolini (possibilité pour le Préfet de décider une suspension d'interdiction de permis de conduire sans condition de durée de la condamnation, afin de permettre l'exercice d'une activité professionnelle).

- **Question au Gouvernement : bilan des privatisations et programme des futures entreprises privatisées** (8 octobre 1987) (p. 3073).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3969,

3970): approbation de la politique du Gouvernement - Caractère contradictoire des critiques voilées de certains membres de la majorité ; pas de présentation corrélative de l'alternative envisagée - Nécessité de répondre aux interrogations posées par la construction européenne ; approbation de l'action menée par le Gouvernement lors du sommet franco-allemand de Karlsruhe - Caractère prématuré des conclusions tirées du contexte international - Importants résultats obtenus depuis 1986 ; deux exemples : début de réalisation de la retraite à 60 ans pour les agriculteurs, création de 800 postes pour l'enseignement libre.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Art. 19 (p. 4105) : interroge le Gouvernement sur l'incidence pour les armateurs français de la suppression de l'étalement des plus-values à court terme au regard de l'impôt sur les sociétés - Difficultés sérieuses de la flotte de commerce française.

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4561, 4562) : dégâts subis par les forêts bretonnes lors de la tempête d'octobre 1987 - Indemnisation des propriétaires ; demande une aide au stockage destinée à permettre l'écoulement du bois abattu par les exploitants - Urgence d'un plan de reconstitution de la forêt bretonne - Financement du surcoût de la tempête pour la récolte de maïs et l'ensilage - Subvention des établissements agricoles privés ; absence de crédits d'investissement - Elevage du porc : révision souhaitable de l'indice Stabiporc - Nécessité de défendre l'agriculture française au sein de la CEE : atteinte à la préférence communautaire ; pression des Etats-Unis au sein du GATT.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) - Après l'art. 70 (p. 4784) : son amendement n° II-62 soutenu par M. Jacques Delong : instauration d'une indemnité de retraite complémentaire pour les maires ayant effectué au moins deux mandats ; retiré.

- Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Président de la commission élue spécialement pour l'examen de la proposition de résolution - Motion préjudicielle (p. 5258) : rappelle que la commission ad hoc s'est prononcée par un vote en faveur du secret de ses travaux - (p. 5259) : compte rendu des travaux de ladite commission fait dans un grand quotidien le soir, en violation du règlement du Sénat - Regrette la diffusion par M. Christian Nucci de documents couverts par le secret de l'instruction - S'oppose à la motion préjudicielle n° 3 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant au report des débats - Discussion générale (p. 5272) : vote positif des commissaires sur la discrétion, voire le secret sur les débats - Violation de l'article 16, alinéa 5, du règlement du Sénat par les commissaires socialistes.

ROMANI (Roger), sénateur de Paris (Président du groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre titulaire de la commission paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 200 (86-87)] (23 avril 1987) - Elections et référendums.

Proposition de résolution, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur

des Yvelines [n° 224 (86-87)] (12 mai 1987) - Immunité parlementaire.

Proposition de résolution, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français établis hors de France [n° 22 (87-88)] (7 octobre 1987) - Immunité parlementaire.

INTERVENTIONS

- Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - Discussion générale (p. 216) : organisation de ce débat, en l'absence du Premier ministre, retenu à l'Elysée pour la réception du roi Fahd d'Arabie saoudite - Explication de vote (p. 232) : groupe du RPR favorable à la politique du Gouvernement.

- Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)] - Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 676, 677) : responsabilités des législateurs - Hommage à la qualité du rapport de M. Etienne Dailly - Souci de recherche d'une solution heureuse pour l'avenir de la communauté calédonienne - Volonté de dialogue et de tolérance de M. Dick Ukeiwé - Problème du maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République ou son indépendance - Absence de solutions aux problèmes institutionnels, économiques ou sociaux par le référendum - Efforts nécessaires pour développer l'économie de la Nouvelle-Calédonie - Souligne le caractère dangereux de l'association de l'idée de nation avec celle d'une seule ethnie - Hommage aux deux Hauts-commissaires, MM. Wibaux et Montpezat, qui ont rétabli le calme dans le territoire - (p. 678) : efforts du Gouvernement pour maintenir le dialogue avec les opposants - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 mai 1987) - Art. 1 et annexe (p. 791) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. Jean-Luc Bécart (arrêt immédiat des essais nucléaires français et opposition aux missiles nucléaires tactiques ou préstratégiques dotés ou non du neutron).

- Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 200, 86-87) de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)] - (14 mai 1987) - Discussion générale (p. 979) : résultats des élections municipales de 1983 à Paris - Nécessaire réforme du régime électoral de Marseille, différent de celui envisagé pour Paris et Lyon dans la loi PLM.

- Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - Art. 2 (p. 1790) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de M. Franz Duboscq, rapporteur (extension de la révision de carrière aux militaires placés en non activité par retrait d'emploi : cas de la guerre d'Indochine).

- Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Avant l'art. 1 (p. 2265) : souhaite le retrait des amendements n° 10 de M. Félix Ciccolini (interdiction de toute publicité ou encouragement à consommer des boissons alcoolisées sur les ondes de radiodiffusion et de télévision) et n° 15 de M. Charles Lederman (interdiction de propagande ou de publicité en faveur des boissons alcoolisées par des émissions de radiodiffusion ou de télévision, par des enregistrements ou par voie de télédistribution).

- Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) - Discussion générale (p. 2689) : organisation des travaux du Sénat - Art. 1 (p. 2692) : demande la clôture de la discussion sur cet article en vertu des alinéas 1 et 2 de l'article 38 du règlement du Sénat - Art. 3 (p. 2695) : souci de la couverture sociale du peuple américain n'étant pas du rôle du Sénat de la République française - Demande la clôture de la discussion de cet article - Art. 4 (p. 2697) : donne lecture du 1^{er}

alinéa de l'article 38 du règlement du Sénat et demande la clôture de la discussion de cet article - (p. 2699) : considère que le taux de TVA applicable sur les appareillages pour les handicapés est trop élevé - Ressources retirées de l'usage du Minitel par certains journaux quotidiens ou hebdomadaires - Difficultés de la presse actuelle : Libération, Le Nouvel Observateur.

- Conclusions du rapport de M. Roger Husson, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 52, 87-88) déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'accès des veuves de militaires décédés en service commandé aux emplois réservés féminins [n° 78 (87-88)] - (13 novembre 1987) - Art. 1 (p. 3871) : son amendement n° 1, soutenu par M. Emmanuel Hamel : extension du champ d'application de cette loi aux pompiers volontaires ; adopté.

- Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 155 (87-88)] - (9 décembre 1987) (p. 5197) : nécessité d'un soutien sans faille de la majorité au Gouvernement - Nombreux projets de loi déposés au Sénat - (p. 5198) : souligne la fidélité de la majorité sénatoriale - Respect des engagements pris le 15 avril 1986 - Rappelle les difficultés d'un Premier ministre face à un Président de la République inspirateur de l'opposition - Rappelle les succès en matière de sécurité grâce à M. Charles Pasqua - Importance de l'oeuvre de modernisation accomplie dans le domaine économique avec MM. Edouard Balladur et Alain Juppé - Développement de la solidarité avec l'aide de M. Philippe Séguin et la constitution des états généraux de la sécurité sociale - Prise en compte des compatriotes rapatriés et des compatriotes français musulmans, des problèmes de culture et d'audiovisuel avec M. François Léotard et de l'aménagement du territoire et du logement avec M. Pierre Méhaignerie - Nécessaire adaptation de la formation pour la jeunesse dans la perspective du marché unique européen - Nécessité pour la France de veiller à éviter sa désertification et importance du rôle de la politique d'aménagement et de la politique agricole - Nécessaire adaptation de la décentralisation - Réforme de la fiscalité locale - Exigences de solidarité pour une politique locale autonome - (p. 5199) : perspective du troisième millénaire - Action politique inséparable d'une perspective historique.

- Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 22, 87-88) de M. Roger Romani et des membres du groupe du rassemblement pour la République, apparentés et rattachés administrativement, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français établis hors de France [n° 157 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5485) : donne lecture de dépêches de l'Agence France Presse relatives aux inculpations pour fraudes électorales d'élus et de militants communistes - (p. 5486) : regrette les procédés employés par M. Charles Lederman qui consistent à porter atteinte à l'honneur des hommes et à les briser en les accusant de vilenies qu'ils n'ont pas commises - Attitude indigne du Sénat.

- Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 140, 87-88) de M. André Méric et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 167 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5490) : ne s'explique pas comment les sénateurs socialistes et communistes ont pu, emportés par leur passion partisane à propos d'un délit bien limité, tenter de jeter le discrédit sur un sénateur - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen.

ROSSINOT (André), *ministre chargé des relations avec le Parlement* (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Marc Boeuf : plan de redressement de l'assurance maladie (9 avril 1987) (p. 115, 116).

- Question au Gouvernement, de M. Franz Duboscq : rationalisation de l'assurance maladie (9 avril 1987) (p. 125).

- Question au Gouvernement, de M. Henri de Raincourt : non respect des dispositions législatives par la cinquième chaîne (9 avril 1987) (p. 129).

- Déclaration de politique générale du Gouvernement [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - Discussion générale (p. 216) : organisation de ce débat, en l'absence du Premier ministre, retenu à l'Élysée pour la réception du roi Fahd d'Arabie saoudite.

- Question orale avec débat : emprisonnement d'un coopérant français en Afrique du Sud - (28 avril 1987) (p. 497, 498) : condamnation en mars dernier en Afrique du Sud, à quatre ans d'emprisonnement, d'un jeune coopérant français pour refus de témoignage contre cinq militants anti-apartheid - Nombreuses interventions du Gouvernement français pour la libération de M. Pierre-André Albertini, tant à Paris qu'à Prétoria - Envoi à Prétoria d'un émissaire du Gouvernement, M. Jean-François Deniau, pour obtenir la libération de ce jeune coopérant - Rappelle à M. Charles Lederman les mesures de pression économique prises par la France et ses partenaires européens à l'encontre du gouvernement sud-africain - Contacts entre le Gouvernement français, M. Pierre-André Albertini, sa famille et les autorités sud-africaines.

- Question au Gouvernement, de M. Claude Estier : paysage audiovisuel français (14 mai 1987) (p. 966).

- Question au Gouvernement, de M. Désiré Debavelaere : éthanol (11 juin 1987) (p. 1689).

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Habert : Conseil supérieur de l'aménagement rural (11 juin 1987) (p. 1689, 1690).

- Convocation du Parlement en session extraordinaire - (30 juin 1987) (p. 2937) : en réponse à M. Etienne Dailly, précise que le Gouvernement n'a pas proposé l'inscription du projet relatif à la lutte contre le trafic des stupéfiants à l'ordre du jour de la prochaine session extraordinaire.

- Conférence des présidents - (1^{er} juillet 1987) (p. 2947) : en réponse à M. Michel Caldaguès, précise que le projet de loi relatif à la lutte contre le trafic des stupéfiants n'a pu, pour des raisons de calendrier, être inscrit à l'ordre du jour de la présente session extraordinaire mais le sera en priorité dès l'ouverture de la session d'automne.

- Allocution de M. le Président du Sénat - (9 juillet 1987) (p. 3025) : remercie la Haute Assemblée pour sa contribution à l'enrichissement du débat législatif - Expression de la souveraineté nationale - (p. 3026) : nombreux projets de loi déposés sur le Bureau du Sénat - Adoption de nombreuses propositions de loi marquant le souci du Gouvernement de tenir compte de l'initiative parlementaire - Remercie tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de la présente session parlementaire.

- Question au Gouvernement, de M. Louis Perrein : concurrence dans les télécommunications (8 octobre 1987) (p. 3072).

- Question au Gouvernement, de M. Gérard Delfau : baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires (8 octobre 1987) (p. 3077, 3078).

- Question au Gouvernement, de M. Georges Mouly : mesures en faveur des plus démunis (8 octobre 1987) (p. 3078).

- Question au Gouvernement, de M. Alain Gérard : situation juridique des clubs professionnels de football (8 octobre 1987) (p. 3083, 3084).

- Question au Gouvernement, de M. Pierre-Christian Taittinger : financement des partis politiques (5 novembre 1987) (p. 3710).

- Question au Gouvernement, de M. Roland du Luart : difficultés des producteurs de lait (17 décembre 1987) (p. 5594).

- Question au Gouvernement, de M. Henri Portier : projet de nouveau plan « Marshall » (17 décembre 1987) (p. 5597).

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Machet : procédures judiciaires et protection des justiciables (17 décembre 1987) (p. 5606).

- Question au Gouvernement, de M. Alphonse Arzel : rémunération pour copie privée audiovisuelle (17 décembre 1987) (p. 5608).

- Question au Gouvernement, de M. Germain Authié : tunnel routier du Puy-morens (17 décembre 1987) (p. 5608).

- Allocution de M. le Président du Sénat - (22 décembre 1987) (p. 5974) : remerciements adressés aux sénateurs, aux fonctionnaires du Sénat et à la presse sénatoriale pour leur étroite collaboration - Rôle et place du Sénat dans les institutions de la République.

ROUJAS (Gérard), sénateur de la Haute-Garonne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, instaurant un contrôle, a priori, de l'éligibilité des candidats aux élections municipales dans les communes de plus de 3500 habitants [n° 42 (87-88)] (14 octobre 1987) - Elections et référendums.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, visant à renforcer la répression des faussaires de cartes bancaires et les utilisateurs de fausses cartes [n° 43 (87-88)] (14 octobre 1987) - Banques et établissements financiers.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 187 (JO Débats du 21 mai 1987) (p. 1158) - Ministère : Culture - Classement d'un immeuble de la cour du commerce Saint-André-des-Arts - (Retirée : octobre 1987) - Monuments historiques.

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 835) : projet ambigu et dangereux pour l'économie, les épargnants et l'avenir de la protection sociale - Plan d'épargne retraite - Compte d'épargne en actions - Avantages fiscaux accordés aux hauts revenus et drainant l'épargne vers le marché financier - Remise en cause du droit à la retraite à 60 ans ; pénalisation de tout retrait du capital avant cet âge - Fiscalité de sortie du plan d'épargne retraite - (p. 836) : attachement des Français à la retraite à 60 ans, acquis social particulièrement adapté au contexte actuel de l'emploi - Projet décevant tant du point de vue économique que social.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Avant l'art. 1 (p. 856) : soutient l'amendement n° 138 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression des mots : « en vue de la retraite » dans l'inti-

tulé de la division) - Art. 1 (p. 860) : sur la création des plans d'épargne en vue de la retraite, soutient les amendements de M. Jean-Pierre Masseret, n° 142 et n° 143 - Art. 2 (p. 867) : soutient l'amendement n° 144 de M. Jean-Pierre Masseret (détermination des versements déductibles du revenu imposable) - Art. 3 (p. 883) : soutient l'amendement n° 146 de M. Jean-Pierre Masseret (détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus-values) - Art. 4 (p. 885) : soutient l'amendement n° 148 de M. Jean-Pierre Masseret (nature du régime fiscal applicable aux sommes retirées du plan d'épargne retraite).

- Question au Gouvernement : lutte contre la pauvreté (11 juin 1987) (p. 1702).

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987)** Discussion générale (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1774, 1775) : durée excessive de l'échéancier prévu par le projet de loi d'indemnisation - **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord ; bilan de la loi du 3 décembre 1982 motivée par le souci de réconciliation nationale : extension du bénéfice de l'ordonnance de 1945, relative aux agents publics résistants et anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, à l'ensemble des fonctionnaires et agents concernés ; choix de la révision des carrières des agents amnistiés plutôt que de la reconstitution ; réintégration dans le cadre de réserve des officiers généraux mis à la retraite par la loi d'amnistie de 1974 - Texte en projet : vision restrictive des séquences des événements d'Afrique du Nord ; reclassement des agents des services concédés : exclusion des métropolitains et agents d'outre-mer ; accord sur le cumul possible de retraites - Caractère choquant des dispositions octroyant l'ancienneté dans les ordres nationaux aux officiers généraux sanctionnés. - Après l'art. 2 (p. 1793) : se déclare opposé à l'amendement n° 22 de Mme Marie-Claude Beauveau (abrogation de l'article 6 de la loi du 3 décembre 1982 réintégrant dans la seconde section du cadre de réserve les officiers généraux ayant violé la légalité républicaine) - Art. 4 (p. 1800) : soutient les amendements n° 35 et n° 36 de M. André Méric (fonctionnaires d'Afrique du Nord ayant combattu pendant la Seconde Guerre mondiale ; bénéfice de l'ordonnance du 15 juin 1945 ; délai de forclusion ; recours à décret) - Art. 6 (p. 1802, 1803) : soutient les amendements n° 37 et n° 38 de M. André Méric (délai de forclusion des demandes d'indemnité forfaitaire ; recours à décret) - Art. 8 (p. 1803) : soutient l'amendement n° 39 de M. André Méric (reclassement des agents des services publics concédés : mention des agents de métropole et d'outre-mer) - Art. 9 (p. 1804) : soutient les amendements n° 40 et n° 41 de M. André Méric (délai de forclusion des demandes de reclassement effectuées par des agents des services concédés ; recours à décret) - Art. 10 (p. 1805) : vote du groupe socialiste contre cet article prévoyant le recouvrement de l'ancienneté des bénéficiaires de l'amnistie réintégré dans les ordres honorifiques et ayant droit au port de certaines décorations - Intitulé (p. 1807) : soutient l'amendement n° 42 de M. André Méric (Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, d'Outre-mer, de la guerre d'Indochine et de la Seconde Guerre mondiale).**

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1774, 1775).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - III - Aménagement du territoire - (20 novembre 1987) (p. 4233, 4234) : forte diminution des crédits de la délégation à l'aménagement du territoire, DATAR, et des primes d'aménagement du territoire ; déclin de certaines régions dans le contexte d'ouverture européenne - Avenir des zones rurales : insuffisance des infrastructures, notamment autoroutières ; vieillissement de la population, désertification et écoulement

ment de la recette fiscale, basée sur la taxe sur le foncier non bâti ; demande la révision des modes de répartition de la dotation globale de fonctionnement, DGF ; maintien nécessaire de services publics dans les villages - Demande la décentralisation des activités et l'intervention de l'Etat dans les décisions des acteurs économiques - Risque d'une sous-représentation des élus ruraux dans le cas d'un nouveau découpage cantonal.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) (p. 4340) : budget de l'emploi et de la formation professionnelle en apparence augmentation mais crédits réellement engagés en fait plus modestes - Budget marquant l'échec d'un traitement purement économique du chômage - Réparation des conséquences négatives de la politique libérale nécessitant une hausse des crédits - Statistiques optimistes du chômage démenties par les perspectives de l'INSEE et cachant une augmentation d'ancienneté moyenne du chômage et une extension de nouvelles formes de sous-emploi - Mutation de la société fragilisant l'emploi ; nécessité de prendre en compte les effets de substitution interclasses d'âge, l'apparition de nouvelles catégories de chômeurs et les besoins d'amélioration du niveau général de la formation professionnelle - Budget de la formation professionnelle marqué par une progression des actions ayant un effet direct sur les statistiques du chômage - (p. 4341) : disparité de la prise en charge de la formation par les entreprises - Stagnation du financement des missions locales et des permanences d'accueil, d'information et d'orientation, PAIO - Transfert massif aux collectivités locales de la charge de la solidarité - Nécessité de ne pas dissocier la politique de l'emploi d'une politique d'aménagement du territoire et d'une politique industrielle volontariste ; action du Gouvernement en sens contraire ; exemple de la situation de la Haute-Garonne - Nécessité d'une lutte contre le chômage à moyen terme et non en fonction d'une seule échéance électorale.

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4571) : évolution des crédits depuis 1986 - Financement du projet de loi de modernisation agricole déposé à l'Assemblée nationale - Baisse des crédits de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA - Baisse des crédits consacrés à l'aide alimentaire au tiers-monde et à la coopération agricole - Revenu agricole : risque d'aggravation des disparités entre agriculteurs si le produit de la mutualisation-privatisation du Crédit agricole est affecté aux agriculteurs selon une logique financière - Baisse des cours des produits agricoles : demande une politique de fermeté du Gouvernement afin de faire accepter par la CEE des augmentations de production.

ROUVIERE (André), sénateur du Gard (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme (2 décembre 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - Article 68 - Urbanisme - [n° 95 (87-88) tome 15] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 182 (JO Débats du 13 mai 1987) (p. 849) - Ministère : Coopération - *Situation des enfants français scolarisés au Gabon*

- (Réponse : JO Débats du 7 novembre 1987) (p. 3741) - Français de l'étranger.

Questions orales avec débat :

n° 197 (JO Débats du 18 juin 1987) (p. 1993) - Ministère : Agriculture - *Situation des régions agricoles méditerranéennes - Politique agricole commune (PAC).*

n° 211 (JO Débats du 24 novembre 1987) (p. 4394) - Ministère : Affaires étrangères - *Position du Gouvernement français vis-à-vis du problème de Chypre - Politique extérieure.*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1075) :** caractère positif de certaines dispositions relatives à la prévention des incendies de forêt - Regrette l'absence de consultation des départements et des communes, ainsi que de l'entente interdépartementale pour la protection des incendies de forêt méditerranéenne dans l'élaboration des plans de prévention et des plans Orsec - Nomination des officiers de sapeurs-pompiers par le représentant de l'Etat : contradiction avec le pouvoir de nomination du maire et la rétribution par la commune - (p. 1076) : aggravation des charges des communes et des départements ; non-remboursement des secours apportés par un département à un autre département appartenant à la même zone de défense - Débroussaillage des voies d'EDF lors de l'élagage sous les lignes ; nécessaire autorisation de l'écobuage d'été, sous contrôle des sapeurs-pompiers ; insuffisant entretien des forêts domaniales par l'Office national des forêts, ONF - Risque d'atteinte à la responsabilité des maires en matière de plan d'occupation des sols, POS, par l'obligation de prise en compte des risques naturels ou technologiques, contrôlée par le préfet - Art. 4 (p. 1093) : se déclare favorable à l'amendement n° 83 de M. Germain Authié (compétence des autorités territoriales pour la préparation des mesures de prévention).

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 13 (p. 1115, 1116) : se déclare favorable à l'amendement n° 89 de M. Germain Authié (suppression de cet article : nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires) - (p. 1117) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Bernard Laurent (nomination des officiers de sapeurs-pompiers volontaires) - Art. 19 (p. 1140) : se déclare favorable à l'amendement n° 107 de M. Philippe François (possibilité pour le représentant de l'Etat dans le département de se substituer au maire pour ordonner l'exécution d'office de certains travaux) - Article valable sur le plan théorique mais inapplicable dans la plupart des cas - Art. 22 (p. 1143) : souhaite l'adjonction des garrigues dans les cas de poursuites pénales pour incendie volontaire commis en espace forestier - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1157) : regrette le rejet de nombreux amendements socialistes tendant à associer la commune à l'élaboration et à la mise en action des plans - Abstention du groupe socialiste sur ce projet.

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2216) :** mutations, ruptures, remises en question et crise inévitable de la politique agricole commune, PAC - Concurrence pour l'Europe des Etats-Unis d'Amérique - Concurrence interne des productions espagnoles - (p. 2217) : programmes intégrés méditerranéens, PIM - Languedoc-Roussillon - Contournement par certains membres de la CEE des règles communautaires - Charges sociales et fiscales différentes selon les pays - Interroge le Gouvernement sur l'utilisation non alimentaire des produits agricoles - Nécessité pour le Gouvernement d'assouplir certaines réglementations propres à la réalité agricole - Forêt méditerranéenne.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - I - Urbanisme, logement et services communs - (20

novembre 1987) - Rapporteur pour avis (urbanisme) (p. 4200, 4201) : difficulté d'isoler les crédits de l'urbanisme - Evolution des crédits - Priorités : aide à l'élaboration des documents d'urbanisme, notamment les schémas directeurs et les plans d'occupation des sols, POS ; augmentation du nombre de communes dotées d'un POS ; financement par des crédits venant du ministère de l'intérieur et du ministère de l'équipement - Action en faveur du patrimoine naturel et bâti : progression des crédits destinés à la politique en faveur des secteurs sauvegardés et à la réalisation des zones de protection du patrimoine architectural et urbain - Crédits destinés à l'enseignement de l'architecture - Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, CAUE : regret de la disparition progressive des crédits depuis 1987 - (p. 4202) : demande une dotation spécifique aux CAUE - Crédits des agences d'urbanisme - Dispositions de la loi du 23 décembre 1986 donnant aux collectivités locales la liberté de conserver ou de supprimer le plafond légal de densité, PLD - Mesures fiscales figurant dans le plan foncier du 5 octobre 1987 - Avis favorable à l'adoption des crédits relatifs à l'urbanisme.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4757) : problème de la forêt méditerranéenne - Rappelle les conditions météorologiques particulièrement favorables en 1987 - Souhaite que l'entente interdépartementale ne dépende que d'un seul ministère - Dénonce le blocage des crédits du ministère de l'agriculture en faveur d'un programme d'intervention dans le cadre du conservatoire de la forêt méditerranéenne - Conséquences de ce blocage pour le fonctionnement normal de l'entente interdépartementale - (p. 4758) : problème de l'aide médicale d'urgence - Conséquences néfastes de la compétition entre les SAMU et les services départementaux d'incendie - Signale que certains départements disposent de corps de sapeurs-pompiers équipés pour l'urgence médicale.

ROUX (Olivier), sénateur des Français établis hors de France (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des préjudices moraux et matériels subis en relation avec les événements d'Algérie par les personnes de citoyenneté française [n° 148 (86-87)] (9 février 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Rapatriés.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 77 (87-88)] (29 octobre 1987) - Français de l'étranger.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne** [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 839) : création du plan d'épargne retraite - Exclusion des Français expatriés du champ d'application de la loi - Mesure discriminatoire pour trois raisons : doubles impositions, discrimination entre secteur privé et secteur public, difficultés dans la préparation des retraites -

Cas particulier des non-résidents alternant leur séjour en France et hors des frontières - Complémentarité entre le système de retraite par répartition et le système par capitalisation - Caractère incitatif du plan d'épargne retraite par rapport aux produits d'épargne retraite existants - (p. 840) : souhaite que ce projet constitue un premier pas vers la création d'une véritable retraite complémentaire et la relance de l'investissement - Votera ce projet de loi.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 1 (p. 857) : possibilité pour les contribuables domiciliés en France, au sens de l'article 4 B du code général des impôts, d'ouvrir des plans d'épargne en vue de la retraite - Notion de résidence - Double discrimination dans le champ d'application de la loi pour les compatriotes établis hors de France - Absence d'exonération de l'impôt par l'ouverture du plan d'épargne - (p. 858, 859) : son amendement n° 132 : possibilité pour les Français expatriés de constituer des plans d'épargne en vue de la retraite ; retiré.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés** [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Art. 5 (p. 1937) : souhaite que des garanties de liquidité, négociabilité et rentabilité soient conférées au titre d'indemnisation - Se déclare favorable à l'adoption de cet article - Art. 6 (p. 1941) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'échéancier de règlement des certificats d'indemnisation).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4857, 4858) : malgré la rigueur imposée au Quai d'Orsay, analyse les priorités de ce budget - Action culturelle extérieure - Regain d'intérêt pour la francophonie ; espère que le récent sommet de Québec soit suivi d'actions concrètes - Souhaite que les Français de l'étranger soient mieux associés aux actions entreprises, notamment la célébration du bicentenaire de la Révolution française - Informatisation de l'administration centrale - Déflation inquiétante des effectifs du ministère depuis 1984 - Affaiblissement du réseau diplomatique et consulaire français - Augmentation sensible des dotations affectées aux Français de l'étranger : fonds d'assistance, allocations aux personnes handicapées, bourses scolaires, emploi et formation professionnelle - Souligne et encourage les efforts entrepris pour développer l'expatriation - Groupe de l'Union centriste favorable à l'adoption de ce budget.

RUDLOFF (Marcel), sénateur du Bas-Rhin (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Membre du Conseil national de la prévention de la délinquance.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987) ; puis désigné rapporteur de cette commission (JO Lois et décrets du 16 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur ; puis désigné rapporteur de cette commission (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des

poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur ; puis désigné rapporteur de cette commission (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur ; puis désigné rapporteur de cette commission (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

— Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme du contentieux administratif (10 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 75 (86-87)], relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 102 (86-87)] (10 décembre 1986) - **Etablissements pénitentiaires.**

Rapport, fait au nom de la commission prévue par l'article 105 du Règlement, sur la proposition de résolution [n° 150 (86-87)], de M. André Méric et plusieurs de ses collègues, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur de l'Aude [n° 188 (86-87)] (20 avril 1987) - **Immunité parlementaire.**

Rapport, fait au nom de la commission prévue par l'article 105 du Règlement, sur la proposition de résolution [n° 224 (86-87)], de M. Roger Romani et plusieurs de ses collègues, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur des Yvelines [n° 229 (86-87)] (15 mai 1987) - **Immunité parlementaire.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 220 (86-87)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 233 (86-87)] (20 mai 1987) - **Etablissements pénitentiaires.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 196 (86-87)], relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie [n° 266 (86-87)] (9 juin 1987) - **Tribunaux de commerce.**

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 353 (86-87)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie [n° 363 (86-87)] (7 juillet 1987) - **Tribunaux de commerce.**

Rapport, fait au nom de la commission prévue par l'article 105 du Règlement, sur la proposition de résolution [n° 22 (87-88)], de M. Roger Romani et plusieurs de ses collègues, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français établis hors de France [n° 157 (87-88)] (9 décembre 1987) - **Immunité parlementaire.**

Rapport, fait au nom de la commission prévue par l'article 105 du Règlement, sur la proposition de résolution [n° 140 (87-88)], de M. André Méric et plusieurs de ses collègues, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 167 (87-88)] (15 décembre 1987) - **Immunité parlementaire.**

Rapport d'information, fait au nom de la commission des lois à la suite de missions d'information effectuées dans

divers établissements pénitentiaires, centres d'éducation surveillée et centres de lutte contre la toxicomanie [n° 166 (86-87)] (3 avril 1987) - **Etablissements pénitentiaires.**

INTERVENTIONS

— **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - Suite de la discussion - (7 avril 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 56) : clôture de la discussion générale au mois de décembre dernier - Absence de délibération de la commission sur l'ensemble des amendements déposés - Déblocage de crédits supplémentaires en faveur du système pénitentiaire - Importance sociale des établissements pénitentiaires, des détenus et des gardiens pour un pays civilisé - Poursuite de la discussion après l'examen des amendements par la commission.**

Suite de la discussion - (8 avril 1987) - Rapporteur - Avant l'art. 1 (p. 65) : s'oppose aux amendements n° 35 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (définition du service public pénitentiaire) et n° 36 de M. Charles Lederman (rôle et fonctionnement des établissements pénitentiaires) - Art. 1 (p. 67) : s'oppose aux amendements de suppression n° 37 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 53 de M. Charles Lederman (suppression de cet article : définition du service public pénitentiaire) - Son amendement n° 3 : nouvelle rédaction de cet article relatif à la définition du service public pénitentiaire ; adopté - (p. 68) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 50 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, s'oppose aux sous-amendements n° 49 du même auteur et n° 52 de M. Jacques Bialski - Après l'art. 1 (p. 73) : accepte l'amendement n° 258 du Gouvernement (possibilité pour l'Etat de confier à une personne morale de droit public ou privé une mission portant à la fois sur la conception, la construction et l'aménagement d'établissements pénitentiaires) ; sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 263 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et s'oppose aux sous-amendements n° 264 à 267 du même auteur - (p. 79) : s'oppose à l'amendement n° 66 de M. Charles Lederman (limitation du nombre de personnes incarcérées dans un établissement pénitentiaire au nombre de places disponibles) - (p. 81 à 83) : sur l'amendement n° 259 du Gouvernement (possibilité pour les établissements pénitentiaires d'être régis en établissements publics administratifs nationaux dénommés établissements publics pénitentiaires placés sous la tutelle de l'Etat), son sous-amendement n° 272 ; adopté - Sur le même amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 268 à 270 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - Avant l'art. 2 (p. 86) : accepte l'amendement n° 67 de M. Félix Ciccolini (modification de l'article 42 du code pénal et possibilité pour les tribunaux dans certains cas d'interdire en tout ou partie l'exercice des droits civils, civiques et de famille) - Après l'art. 2 (p. 87) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Charles Lederman (nouvelle rédaction de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante) - (p. 89) : s'oppose aux amendements n° 76 et 77 de M. Charles Lederman sur la modification de l'article 137 du code de procédure pénale relatif à la détention provisoire - Après l'art. 3 (p. 90) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (garantie de bonne fin des travaux de construction par une caution bancaire) - Après l'art. 4 : s'oppose à l'amendement n° 95 de M. Charles Lederman (construction d'un établissement pénitentiaire devant faire l'objet d'une concertation tripartite entre l'Etat, le département et la ou les communes concernées) - Après l'art. 5 (p. 91) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 111 de M. Jacques Bialski (application de certains chapitres du titre II du livre II du code du travail relatifs aux repos et congés, aux personnels de droit privé des établissements pénitentiaires) - Avant l'art. 6 (p. 92) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. Charles Lederman (organisation par les établissements pénitentiaires à l'intention des détenus de cours d'alphabétisation, de formation générale et professionnelle, d'instruction civique, afin de permettre la réinsertion des personnes incarcérées) - Après l'art. 6 : s'oppose à l'amendement n° 138 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation pour la direction de l'établissement pénitentiaire d'informer la famille de tout événement affectant la vie et la santé du détenu, sauf opposi-

tion expresse de l'intéressé) - (p. 93) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Bialski, n° 139 (punition d'un détenu conformément aux dispositions d'une loi ou d'un règlement) et n° 140 (transmission immédiate d'un rapport aux autorités compétentes qui statuent sans délai en cas de manquement à la discipline).

Suite de la discussion - (9 avril 1987) - Rapporteur - Après l'art. 6 (p. 100) : s'oppose à l'amendement n° 142 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour tout détenu d'adresser sous pli fermé une requête ou une plainte à l'administration pénitentiaire centrale) - (p. 102) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 146 (stage de réinsertion éventuellement sanctionné par un diplôme d'aptitude professionnelle proposé aux détenus sous la responsabilité de l'administration de l'éducation surveillée), n° 147 (après accord de l'intéressé, information de l'imminence de la libération de tout détenu, du maire de la commune de résidence de ce dernier, ainsi que l'agence locale pour l'emploi compétente, par l'établissement pénitentiaire) et n° 148 (mise en oeuvre d'actions de dépistage des maladies infectieuses de prévention et de soin de la toxicomanie dans tous les établissements pénitentiaires) - Avant l'art. 10 (p. 103) : s'oppose à l'amendement n° 188 de M. Charles Lederman (droit pour les détenus d'exercer une activité rémunérée pour le compte d'entreprises françaises agréées par l'Etat au sein ou hors de l'établissement pénitentiaire) - Après l'art. 13 (p. 104) : s'oppose à l'amendement n° 220 de M. Jacques Bialski (limitation de l'utilisation de la force par les fonctionnaires de l'établissement pénitentiaire) - Après l'art. 14 : s'oppose à l'amendement n° 228 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (obligation pour les parlementaires des commissions des lois de visiter annuellement avant l'examen du budget de la justice un ensemble représentatif de chaque catégorie d'établissement pénitentiaire) - Atteinte à l'indépendance des parlementaires - Avant l'art. 16 (p. 105) : s'oppose à l'amendement n° 233 de M. Charles Lederman (amélioration des conditions de vie dans les prisons) - (p. 106) : s'oppose à l'amendement n° 234 de M. Charles Lederman (limitation dans chaque établissement pénitentiaire du nombre de détenus à la capacité d'accueil initiale) - Art. 19 (p. 108) : sur l'amendement n° 260 du Gouvernement (nouvelle rédaction de cet article relatif aux adaptations et modernisation du code de procédure pénale), son sous-amendement n° 261 ; adopté - (p. 110) : sur l'amendement n° 260, s'oppose au sous-amendement n° 248 et accepte le sous-amendement n° 249 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - Après l'art. 19 (p. 112) : s'oppose à l'amendement n° 253 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (nouvel article intitulé : « Comme tout citoyen, tout détenu a droit à l'assistance d'un avocat en toutes circonstances portant atteinte à ses droits et libertés ») - Intitulé : son amendement n° 30 : « Projet de loi relatif au service public pénitentiaire » ; adopté.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)]** - Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Art. 1 (p. 351) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au recrutement des contractuels).

Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Après l'art. 22 (p. 527) : se déclare favorable à l'amendement n° 201 du Gouvernement (statut des agents de police municipale) - Nécessaire débat sur les compétences des forces de police municipale.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution (n° 150, 86-87) de M. André Méric et les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur de l'Aude [n° 188 (86-87)]** - (29 avril 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 547) : poursuites devant le tribunal correctionnel de Paris concernant les propos tenus par M. Raymond Courrière au micro d'Europe n° 1 à l'égard de l'inspection générale de l'administration - Demande d'autorisation de poursuites formulée le 24 novembre 1986 par le Garde des Sceaux - Possibilité pour une Assemblée de

demander la suspension des poursuites dont un de ses membres est l'objet - Priorité à l'exercice du mandat parlementaire - Possibilité pour la victime de la diffamation de faire valoir ses droits - Suspension prononcée valable pour la totalité de la durée du mandat parlementaire - Refus du Sénat d'accorder la levée de l'immunité parlementaire le 18 décembre 1986 - (p. 548) : suite à la réunion de la commission du 15 avril 1987, propose de retenir la demande formulée par M. Méric et ses collègues du groupe socialiste.

- **Projet de loi relatif au service public pénitentiaire - Deuxième lecture [n° 220 (86-87)]** - (26 mai 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1276, 1277) : seuil de condamnation à partir duquel les condamnés doivent purger leur peine dans les nouveaux centres pénitentiaires - Volonté du Sénat de réduire ce seuil de cinq à trois ans - Art. 1 (p. 1278) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (maintien de la sécurité publique organisé en liaison avec les collectivités territoriales et les associations intéressées) - Art. 1 bis (p. 1280, 1281) : s'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 6 et n° 7 relatifs au recours à un architecte, n° 8 (respect de la loi du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée), n° 9 (consultation du conseil supérieur du service public pénitentiaire) et n° 10 (statut des personnels techniques, administratifs et socio-éducatifs en fonction dans les établissements pénitentiaires) - Après l'art. 1 bis (p. 1283) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (composition du conseil supérieur du service public pénitentiaire) - Art. 1 ter (p. 1285) : sur les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt, s'oppose au n° 13 (affectation par le ministre de la justice des personnels administratifs, socio-éducatifs et technique relevant de l'administration pénitentiaire) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 14 (possibilité pour le ministre de la justice d'affecter des personnels administratifs, socio-éducatifs et techniques relevant de l'administration pénitentiaire, à la demande ou non du conseil d'administration de l'établissement) - Art. 19 (p. 1286) : son amendement n° 3 ; durée maximale de la peine retenue pour l'affectation dans un établissement spécialement réservé ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 20 du Gouvernement - (p. 1287) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (statut et mission des établissements publics de comité de probation) - Après l'art. 19 (p. 1288) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (organisation et régime intérieur des établissements pénitentiaires déterminés par décret en Conseil d'Etat).

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)]** - (26 mai 1987) - Art. 2 (p. 1313) : sur l'amendement n° 17 de M. Lucien Neuwirth, rapporteur (extension des déductibilités en faveur des associations culturelles), soutient le sous-amendement n° 106 de M. Daniel Hoeffel (extension aux établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle ou aux associations de bienfaisance ayant la capacité juridique de recevoir des dons et legs).

- **Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie [n° 196 (86-87)]** - (16 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1894) : modestie de cette réforme par rapport aux ambitions des projets déposés depuis 1979 - Existence législative donnée aux tribunaux de commerce - Regrette l'absence de mesures relatives à l'échevinage ou à la définition de la compétence du tribunal de commerce - Approbation de la commission des lois sur ce projet de loi - Art. 1 : Art. L. 412-2 du code de l'organisation judiciaire (p. 1896) : son amendement n° 1 : suppression de la condition d'ancienneté pour les juges chargés de statuer en matière de procédure simplifiée de redressement judiciaire ; adopté - Art. L. 412-4 (p. 1897) : son amendement n° 2 : suppression de la condition d'ancienneté pour les juges commissaires chargés des procédures simplifiées de redressement judiciaire ; adopté - Art. L. 412-11 (p. 1898) : son amendement n° 3 : lors de l'élection du nouveau président du tribunal de commerce, présidence de la séance assurée par le président sortant ou, à défaut, le doyen ; adopté - Accepte l'amendement n° 30 de M. Félix Ciccolini

(prorogation des fonctions de l'ancien président du tribunal de commerce ne pouvant excéder trois mois) - Art. L. 412-12: accepte l'amendement n° 31 de M. Félix Ciccolini (délai de désignation d'un nouveau président) - Art. L. 412-15 (p. 1899): s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Félix Ciccolini (prise en charge par l'Etat des frais de déplacement des membres élus des tribunaux de commerce) - Art. 2: Art. L. 413-1: son amendement n° 48: suppression de la condition de domicile pour les anciens membres des tribunaux de commerce et des chambres de commerce et d'industrie composant le collège électoral; adopté - (p. 1900): accepte l'amendement n° 33 de M. Félix Ciccolini (critères d'exclusion du collège électoral des juges des tribunaux de commerce applicables aux trois catégories le composant) - (p. 1901): accepte l'amendement n° 22 de M. Paul Girod (commission chargée de surveiller les opérations électorales présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire) - Art. L. 413-3: accepte l'amendement n° 23 de M. Paul Girod (fixation d'une limite d'âge minimale pour l'éligibilité aux fonctions de membre d'un tribunal de commerce) et s'oppose au n° 34 de M. Félix Ciccolini (établissement des listes électorales) - (p. 1902): son amendement rédactionnel n° 4; adopté - Art. L. 413-4: s'oppose aux amendements n° 35 et n° 36 de M. Félix Ciccolini relatifs à l'allongement des périodes d'inéligibilité - Art. L. 413-5: accepte l'amendement n° 26 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de l'incompatibilité des fonctions de délégué consulaire avec celles de membre d'un tribunal de commerce) - Art. L. 413-6 (p. 1903): accepte l'amendement n° 37 de M. Félix Ciccolini (fixation par décret des conditions de vote par procuration ou par correspondance) - Art. L. 414-3: son amendement n° 5: audition de l'intéressé par le président du tribunal avant l'instruction par la commission nationale de discipline; adopté - Art. L. 414-4 (p. 1904): son amendement n° 6: audition de l'intéressé par le président du tribunal auquel il appartient; adopté - S'oppose aux amendements n° 38 de M. Félix Ciccolini (suspension par la commission nationale de discipline d'un membre d'un tribunal de commerce) et n° 24 de M. Paul Girod (suspension d'un membre d'un tribunal de commerce prononcée par la commission nationale de discipline) - Art. L. 414-7: son amendement rédactionnel n° 7; adopté - Art. 3: son amendement n° 8: maintien du texte en vigueur en ce qui concerne les chambres commerciales des tribunaux de grande instance dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle; adopté - Art. 5 (p. 1907): accepte les amendements du Gouvernement, n° 46 (sanction d'un greffier, même démissionnaire) et n° 47 (suspension d'un greffier cessant de plein droit dès que les actions pénales ou disciplinaires sont éteintes) - Art. 6 (p. 1908): s'oppose aux amendements n° 40 et n° 41 de M. Félix Ciccolini relatifs au corps électoral des chambres de commerce et d'industrie - Ses amendements n° 49 et n° 50 relatifs à la représentation du siège social des SARL, des sociétés anonymes et des établissements publics à caractère industriel et commercial; adoptés - (p. 1909): ses amendements n° 11: représentants supplémentaires accordés aux sociétés en fonction du nombre de salariés employés; et n° 12: bénéfice d'un électeur supplémentaire refusé aux personnes physiques employant moins de cinquante salariés et dont le conjoint bénéficie déjà du droit de vote à titre personnel; imputation, sur le nombre des électeurs supplémentaires que les sociétés en nom collectif ou en commandite ont pu désigner, du nombre des associés en nom ou des associés commandités; adoptés - Art. 9 (p. 1910): son amendement rédactionnel n° 13; adopté - Art. 14: son amendement n° 14: pour l'élection des délégués consulaires, bénéfice d'une seule voix accordée à chaque électeur dans le ressort du tribunal; adopté - (p. 1911): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de M. Félix Ciccolini (modalités d'exercice du vote par procuration ou par correspondance déterminées par décret en Conseil d'Etat) - Après l'art. 19: son amendement n° 15: remboursement des frais de déplacement des juges commissaires; adopté - Art. 20 (p. 1912): son amendement n° 16: ; date d'entrée en vigueur du projet de loi; abrogations diverses; adopté - Art. 21: son amendement n° 17: date des élections pour le premier renouvellement général des membres des tribunaux de commerce et des assesseurs des chambres commerciales des tribunaux des départements

du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle; adopté - Art. 22: son amendement n° 18: suppression de cet article pour coordination; adopté - Après l'art. 22: s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Paul Girod (avis de la conférence générale des tribunaux de commerce pouvant être pris sur les projets de dispositions législatives ou réglementaires concernant l'organisation des tribunaux de commerce) - Art. 25 (p. 1913): son amendement de coordination n° 19; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 39 (p. 2802): se déclare opposé aux amendements identiques n° 101 de M. André Méric et n° 242 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article élargissant le recrutement des agents contractuels dans la fonction publique).

- **Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie** - Deuxième lecture. [n° 353 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2975, 2976): utiles modifications apportées par l'Assemblée nationale avec l'accord du Gouvernement au texte adopté par le Sénat - Problème de la limite d'âge imposée aux juges des tribunaux de commerce - Suppression de la limite d'âge adoptée à l'Assemblée nationale avec l'accord de la commission et sans opposition du Gouvernement - Propose l'adoption sans modification du texte transmis par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Art. 4 (p. 3345): se déclare favorable à l'amendement n° 32 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (suppression des aides du département aux entreprises en difficulté; pouvoir d'aide conjointe avec la région) - Déclare son opposition à un système qui réserverait à la région les interventions économiques; affirme sa préférence pour un mécanisme d'intervention économique fondé sur des conventions entre les différentes collectivités.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif** [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3765): surcharge contentieuse du Conseil d'Etat - Création des cours administratives d'appel - Favorable au transfert aux cours administratives d'appel de l'ensemble du contentieux administratif de deuxième degré - (p. 3766): moyens techniques et financiers indispensables au succès de la réforme - Nombre et répartition géographique des cours administratives d'appel - Demande la création, à Strasbourg, d'une cour administrative d'appel spécialisée dans le droit applicable aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Après l'art. 3 (p. 3780): se déclare opposé à l'amendement n° 26 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (transfert, à compter du 1^{er} juillet 1989, de l'administration des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel du ministère de l'intérieur au ministère de la justice).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4495): s'inquiète des récentes accusations mettant en cause l'indépendance de la justice - (p. 4496): autorité de la justice étroitement liée à l'amélioration de la situation matérielle et morale des juges - Parité indispensable entre les magistrats de l'ordre judiciaire et ceux de l'ordre administratif - Demande au Gouvernement d'éviter les réformes trop fréquentes de procédure - Nécessaire réflexion sur le sens de la peine: choix entre la peine d'élimination et la peine d'éducation - Meilleure adéquation de la peine incertaine au milieu carcéral - Traitement pénal des mineurs - Education surveillée - Favorable à une meilleure concertation entre l'Etat et les juges ou auxiliaires de justice afin d'encourager les initiatives jurisprudentielles, de procédure et de technique judiciaire ou d'administration de la justice - Information des Français sur leur justice - (p. 4497): constate que nous sommes confrontés à deux risques très graves: désintérêt des citoyens et de l'Etat pour la justice; risque d'enjeu politique de celle-ci.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4775) : rappelle le vingtième anniversaire des communautés urbaines et leur rôle essentiel dans l'économie des collectivités locales - Inéligibilité des communautés urbaines au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - Institution d'un groupe de travail chargé de réformer et d'améliorer ce fonds - (p. 4776) : inquiétudes en ce qui concerne la chute du taux de la subvention spécifique - Souligne leur rôle structurant dans une perspective d'aménagement du territoire.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux** [n° 100 (87-88)] - (8 décembre 1987) - Art. 2 (p. 5137) : favorable à l'adoption de cet article.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Deuxième lecture** [n° 141 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Art. 5 (p. 5187) : signale que le statut des avocats les empêche d'occuper les postes de conseillers et de membres des cours d'appel - Art. 8 (p. 5188) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (renvoi par le Conseil d'Etat après une première cassation, devant la même juridiction composée d'autres membres que ceux qui ont statué sur le premier appel) - Art. 10 (p. 5191) : se déclare favorable à l'amendement n° 6 de M. Daniel Hoeffel, rapporteur (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture relatif au sursis à statuer sur une question de droit nouvelle) et s'oppose au sous-amendement n° 20 de M. Michel Dreyfus-Schmidt.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution** (n° 22, 87-88) de M. Roger Romani et des membres du groupe du rassemblement pour la République, apparentés et rattachés administrativement, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur représentant les Français établis hors de France [n° 157 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Rapporteur de la commission spéciale - Discussion générale (p. 5482) : poursuites intentées contre M. Paul d'Ornano sur la base de l'article L. 51 du code électoral - Rappelle qu'en vertu de l'article 26, alinéa 4, de la Constitution, le Parlement a le droit de suspendre la détention et les poursuites pénales entamées contre l'un de ses membres - Indépendance du pouvoir législatif à l'égard du pouvoir judiciaire - Importance de l'exercice du mandat parlementaire - Interruption des poursuites engagées contre M. Dardel en 1977 - Effets de la suspension des poursuites - Nécessité de trouver l'équilibre entre deux impératifs : l'exercice intégral du mandat parlementaire et la nécessité de respecter l'ordre public - Rappelle que M. d'Ornano est poursuivi en tant que président d'une association qui a fait plaquer hors des emplacements autorisés une affiche à caractère électoral - Constate que les faits portés à la connaissance de la commission n'ont pas paru assez graves pour justifier le rejet de la proposition de résolution tendant à l'interruption des poursuites - Au nom de la commission et conformément à la jurisprudence constante du Sénat, recommande l'adoption de la proposition de résolution - (p. 5488) : rappelle que jusqu'à présent, dans toutes les demandes de suspension de poursuites, le Sénat avait toujours refusé de considérer les appartenances politiques - Respect du droit, de la loi et de l'intérêt du Sénat.

- **Conclusions du rapport de M. Marcel Rudloff, fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution** (n° 140, 87-88) de M. André Méric et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 167 (87-88)] - (15 décembre 1987) - Rapporteur de la commission spéciale - Discussion générale (p. 5489) : poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon, pour diffamation envers des particuliers - Question de savoir si l'exercice du mandat parlementaire de M. Albert Pen permet la poursuite de la procédure en cours devant le tribunal de grande instance de Paris - Rappelle que les faits remontent au 27 janvier 1985 et ne semblent pas avoir troublé l'ordre public dans l'archipel - Conformément à la jurisprudence dans les affaires précédentes, au nom de la commission, propose d'accepter la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen.

RUET (Roland), sénateur de l'Ain (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

- Membre suppléant du Comité de l'éthique du loto sportif.

RUFIN (Michel), sénateur de la Meuse (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Membre du Conseil supérieur de l'adoption.

- Membre titulaire de la commission supérieure de codification et de simplification des textes législatifs et réglementaires.

- Est élu juge suppléant de la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 30 avril 1987).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 281 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, modifiant l'article 815-5, alinéa 2, du code civil relatif à

la vente d'un bien grevé d'usufruit [n° 315 (86-87)] (24 juin 1987) - Successions et libéralités.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 275 (JO Débats du 3 décembre 1987) (p. 4869) - Ministère : Affaires européennes - *Conditions d'éligibilité du fonds social européen* - (Réponse : JO Débats du 19 décembre 1987) (p. 5687) - Communauté économique européenne (CEE).

Questions orales avec débat :

n° 138 (JO Débats du 29 avril 1987) (p. 537) - Ministère : Agriculture - *Production et utilisation de l'éthanol* - (Retirée : octobre 1987) - Carburants.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)]** - (6 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 769, 770) : garanties destinées à permettre l'application du projet de loi - Forme de dissuasion retenue contre les armes chimiques - Importance de la conquête de l'espace et de son utilisation à des fins militaires - Importance stratégique des DOM-TOM, particulièrement pour la puissance nucléaire française ; rôle en ce domaine de la marine de surface - Campagnes de désinformation orchestrées par l'Union soviétique : exemple du pacifisme en Allemagne de l'Ouest - (p. 771) : désarmement ; propositions de M. Gorbatchev sur l'option zéro ; risques pour l'Europe du fait de la supériorité écrasante en matière d'armements conventionnels du Pacte de Varsovie - Dimension européenne de la politique de défense - Union de l'Europe occidentale, UEO - Vote de ce projet de loi par le groupe RPR.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - **Suite de la discussion** - (11 juin 1987) - **Art. 6** (p. 1717) : soutient l'amendement n° 115 de M. Geoffroy de Montalembert (réduction de la durée de formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis, CFA) - **Art. 8** (p. 1719) : soutient l'amendement n° 116 de M. Geoffroy de Montalembert (suppression des dispositions précisant que l'obligation de travail de l'apprenti est strictement limitée à ses objectifs de formation).

- **Proposition de loi modifiant l'article 815-5 alinéa 2, du code civil relatif à la vente d'un bien grevé d'usufruit [n° 281 (86-87)]** - (29 juin 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2870) : protection du conjoint survivant bénéficiaire d'un usufruit lorsque la nu-propriété du bien grevé fait l'objet d'une indivision - Absence d'obligation de vente sans l'accord de toutes les parties - Possibilité pour le juge, aux fins de partage, d'autoriser la vente de la pleine propriété d'un bien grevé d'usufruit contre la volonté de l'usufruitier - Profession notariale attachée à la protection des droits des conjoints survivants - Article 815-5 alinéa 2 portant préjudice au conjoint survivant et allant à l'encontre de la volonté du de cujus - Rappelle l'arrêt de la Cour de cassation du 11 mai 1982 - Critique l'interprétation rigoureuse de la loi actuelle de 1976 - (p. 2871) : texte tendant à sauvegarder les intérêts des conjoints survivants sans réduire à néant les droits des nu-proprétaires - Impossibilité pour le nu-proprétaire de faire vendre par voie de justice contre la volonté de l'usufruitier la pleine propriété du bien grevé d'usufruit - Solution de sagesse à la fois protectrice et souple - Au nom de la commission des lois, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition sans modification.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) (p. 4462, 4463) : nécessité de faire l'Europe de la sécurité militaire - Modification du paysage stratégique international depuis le choc de Reykjavik - Nécessité pour les européens de prendre conscience de l'intérêt d'unir leurs forces - Renforcement du potentiel militaire

et coopération diplomatique avec les partenaires européens - Respect des grandes orientations de la loi de programmation militaire - Forte progression des crédits d'équipements militaires - Priorité à la dissuasion nucléaire stratégique - Dissuasion nucléaire inspirée par le général de Gaulle, fondement de notre sécurité - Souci du Gouvernement de maintenir la crédibilité des forces stratégiques et préstratégiques - Rôle des forces conventionnelles - Importance des problèmes de personnels : conditions de vie, rémunérations, contraintes liées aux mutations, reconversion professionnelle - Inscription de moyens nouveaux au budget de la défense pour l'amélioration de la condition militaire - S'inquiète de la politique de déflation des effectifs - Nécessaire adhésion populaire de toute la nation pour une défense crédible - Danger de la désinformation à la veille de la signature du traité américano-soviétique sur l'élimination des missiles intermédiaires - (p. 4464) : danger pour l'Europe de toute politique des options zéro successives signalé par l'Institut international d'études statistiques dans son bilan annuel sur l'équilibre des forces - Dénonce le formidable potentiel nucléaire de l'URSS et le renforcement de ses forces conventionnelles - Défense de la liberté, une des motivations essentielles de l'Europe qui doit prendre en charge sa propre sécurité militaire - Signale que les Européens consacrent 3 à 4 % de leur PIB à la défense et l'Union soviétique 17 % - Nombreuses difficultés pour 12 Etats souverains pour s'associer dans un effort commun de défense - Création d'une brigade franco-allemande - Accroissement de la coopération en matière d'armements - Accord sur l'hélicoptère de combat franco-allemand - Adoption le 27 octobre dernier à La Haye par les pays membres de l'Union européenne occidentale, UEO, de la « plate-forme sur les intérêts des Européens en matière de sécurité » - Constate que le Gouvernement exprime haut et fort la position de la France en dépit des pressions internationales - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Justice - (25 novembre 1987) (p. 4497) : satisfait de la progression du budget de la justice - Priorité donnée à l'administration pénitentiaire - Lutte contre la surpopulation carcérale - Amélioration des conditions d'emprisonnement - Réduction du taux et de la durée de la détention préventive - Création de centres de détention dans le département de la Meuse - Réussite des trop rares chantiers de jeunes détenus ; souhaite la poursuite et le développement de ceux-ci - Engorgement des juridictions affectant sérieusement le bon fonctionnement de la justice - Plan de modernisation des services judiciaires mis en place en 1986 - Nécessaire augmentation des effectifs de la magistrature et meilleure répartition des tâches - (p. 4498) : avantages du recours à la procédure de conciliation - Indemnités des magistrats ; demande le rétablissement de la parité entre les magistrats de l'ordre judiciaire et ceux de l'ordre administratif - S'interroge sur le bien-fondé de la suppression de postes de fonctionnaires des services judiciaires - Fonctionnement des greffes ; exemple du tribunal de grande instance de Verdun - Favorable à l'adoption de ce budget.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4693, 4694) : budget en augmentation - Approuve l'élaboration d'une loi de programme - Appelle l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'améliorer l'enseignement des langues vivantes - Particulièrement sensible en tant qu'élu de l'Est à l'enseignement de l'allemand - Demande l'ouverture d'une enquête afin de déterminer les besoins économiques, scientifiques, culturels dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes - Approuve la mesure envisagée abrogeant le seuil d'ouverture de classe en allemand ; demande qu'elle soit accompagnée par une action de sensibilisation de certains chefs d'établissements et d'enseignants - Propose une rencontre entre les enseignants et l'inspection générale d'allemand pour rechercher des solutions - Caractère souhaitable d'une mobilité permettant aux enseignants de bénéficier d'une réelle formation continue - Importance des mesures prises en faveur de l'enseignement technique et professionnel - Souhaite connaître le bilan de ces mesures et le taux de réponse des entreprises - Vote favorable du groupe RPR.

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5690) :** création du juge d'instruction par le code d'instruction criminelle de 1808 avec pour mission de procéder aux recherches nécessaires à la manifestation de la vérité, la chambre du conseil décidant des inculpations - Absence de remise en cause des pouvoirs du juge par ce projet mais amélioration des garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire - Rappelle que le problème de l'application de la réforme de l'instruction instaurée par la loi du 10 décembre 1985 est toujours en suspens - Substitu-

tion à cette loi d'un nouveau texte apportant une garantie réelle à la défense - (p. 5691) : impossibilité pour le juge d'instruction chargé de l'affaire de faire partie de la collégialité qui aura le pouvoir de placer en détention provisoire - Séparation de la conduite de l'information et du placement en détention provisoire confié désormais à une chambre de garanties - Estime peu souhaitable qu'un homme jeune et inexpérimenté soit seul à décider de la mise en détention - Approuve la réforme proposée - Réduction de moitié du délai d'appel de la décision de la chambre de garanties, mesure favorable aux justiciables - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

S

SALVI (Pierre), sénateur du Val-d'Oise (UC).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois.
- Membre titulaire de la Commission d'accès aux documents administratifs.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation (16 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (17 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer une commission nationale de réforme de la fiscalité locale [n° 167 (86-87)] (7 avril 1987) - Finances locales.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 64 (87-88)] relatif aux élections cantonales [n° 81 (87-88)] (4 novembre 1987) - Elections et référendums.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Intérieur - Administration territoriale, collectivités locales et décentralisation - Décentralisation et tribunaux administratifs - [n° 98 (87-88) tome 1] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 114 (JO Débats du 8 avril 1987) (p. 57) - Ministère : Equipement - *Politique en matière d'aménagement du territoire* - (Réponse : JO Débats du 15 avril 1987) (p. 166) - Aménagement du territoire.

INTERVENTIONS

- *Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire* - (14 avril 1987) (p. 166) : problème de la région Ile-de-France - Création de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR, en 1963 - Rapport Guichard et nouvelle définition de la politique d'aménagement du territoire - Réussite du rééquilibrage entre Paris et le « désert français » - Emergence du triangle Genève-Nice-Toulouse au dynamisme remarquable - Crise économique et affaiblissement des vieilles régions industrielles du Nord et de la Lorraine - (p. 167) : recherche d'une nouvelle notion d'aménagement du territoire - Stabilisation de la population de la région d'Ile-de-France et augmentation inférieure de son produit intérieur brut par rapport au reste du pays - Souhaite que l'Ile-de-France soit attractive pour l'implantation des quartiers généraux des firmes multinationales en Europe - Importance du rééquilibrage de la région Ile-de-France - Importance du réseau de transport de personnes et de biens -

Rôle des routes pour assurer le désenclavement des régions et leur développement - Importante croissance de population de la grande couronne au détriment du noyau central - Décentralisation et modification des rôles respectifs de l'Etat et des collectivités locales dans l'aménagement du territoire - Maintien de la compétence générale de l'Etat et rôle de compensateur des déséquilibres - (p. 168) : nécessité de ne pas disperser les compétences de planification et celles de gestion entre collectivités différentes - Nécessaire association des départements à la définition et à la mise en oeuvre de l'aménagement de leur territoire - Indispensable refonte de la fiscalité locale et nouvelle répartition des moyens financiers - Obligation pour la France d'aménager un territoire essentiellement rural - Importante augmentation de la productivité agricole entre 1970 et 1982 : diminution du nombre des actifs agricoles et surproduction de certains produits - Recherche de la pluriactivité et de nouveaux modes d'agriculture et d'élevage - Importance des voies de communication pour le désenclavement des régions mais nécessaire construction de logements, d'écoles et d'hôpitaux - Rôle des opérations de réhabilitation et de rénovation, des équipements de tourisme ou de loisirs - Nécessaire recherche de financements privés se substituant aux finances publiques.

- *Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale* [n° 80 (86-87)] - (16 avril 1987) - *Discussion générale* (p. 275) : fonction publique départementale : nécessité de lui donner un caractère attractif ; demande des échanges permanents entre la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale par la mobilité réciproque et des formations communes - Demande l'augmentation du nombre minimal des représentants des départements au sein du centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT - Assiette des cotisations des collectivités territoriales pour le financement du CNFPT et des centres de gestion - Demande l'assouplissement du recrutement : possibilité de recruter des agents sur contrat à durée indéterminée et des auxiliaires avec possibilité de titularisation ultérieure - Commissions administratives paritaires - (p. 276) : cas de la réintégration des agents mis à disposition de l'Etat dans les services des conseils généraux - Emplois supérieurs : demande un titre de directeur général de département et un emploi fonctionnel de directeur général adjoint ; demande des concours et formations organisés en commun par la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale - Situation administrative des collaborateurs des présidents de conseil général - Avancement selon le mérite : limites du chevronnement.

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - *Art. 4 : Art. 12 de la loi du 26 janvier 1984* (p. 380) : son amendement n° 73 : nombre de représentants des départements et des régions ; repris par la commission - *Art. 12-2* (p. 390) : son amendement n° 79, soutenu par M. Raymond Bouvier : ressources du CNFPT : exclusion des rémunérations des agents mis à disposition de l'Etat pour le calcul de l'assiette des cotisations ; retiré - *Après l'art. 14* (p. 422) : son amendement n° 105, soutenu par M. Raymond Bouvier : nouvelle rédaction de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984 relatif aux emplois fonctionnels ; retiré - *Après l'art. 17* (p. 443) : son amendement n° 92, soutenu par M. Raymond Bouvier : possibilité d'option de réintégration dans la limite des besoins de la collectivité concernée ; retiré.

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - *Art. 18* (p. 464) : son amendement n° 88 : conditions de recrutement des collaborateurs de cabinet dans les collectivités territoriales ; retiré - (p. 467) : son amendement n° 89 : compétence des commissions mixtes paritaires en matière de titularisation ; retiré au profit de l'amendement n° 66 de M. Paul Girod, rapporteur.

Suite de la discussion - (28 avril 1987) - *Avant l'art. 19* (p. 516) : sur l'amendement n° 53 de M. Paul Girod, rapporteur (plans de formation établis par les seules collectivités territoriales et leurs établissements publics), son sous-amendement n° 309, soutenu par M. Pierre Schiélé ; adopté - *Après l'art. 15* (p. 517, 518) : son amendement n° 202, soutenu par M. Pierre Schiélé : mesures transitoires pour la mise en place des organes du Centre national de la fonction

publique territoriale, CNFPT; retiré - Dans un souci d'économie, se déclare favorable au maintien des délégués interdépartementaux et régionaux du centre de formation des personnels communaux, CFPC, afin qu'ils prennent en charge les structures nouvelles du CNFPT.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 13 (p. 1114) :** son amendement n°1, soutenu par M. Bernard Laurent: nomination des officiers de sapeurs-pompier volontaires; adopté.

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Après l'art. 13 (p. 1359) :** soutient l'amendement n° 9 de M. Henri Gœtschy (possibilité pour les associations régies par la loi du 19 avril 1908, dont la mission a été reconnue d'utilité publique, de bénéficier des mêmes droits et avantages attribués aux associations d'utilité publique du droit général) - **Après l'art. 15 (p. 1362) :** son amendement n° 60: possibilité pour l'Etat d'exercer un droit de préemption sur toute vente publique d'œuvres d'art à la demande et pour le compte des collectivités territoriales; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 1369, 1370) :** historique du mécénat en France depuis l'Antiquité - Prise de conscience collective de la nécessité de défendre le patrimoine culturel - Favorable aux propositions du rapport de M. Pébereau - Regrette l'annulation à l'article 10 de l'amendement relatif au plafond d'exonération de la taxe sur les salaires - Favorable à l'amendement qui permet aux collectivités locales de recevoir des œuvres d'art en dépôt - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3277) :** insuffisance des crédits d'Etat affectés à la dotation globale d'équipement, DGE, sans corrélation avec le montant indexé des subventions spécifiques accordées par l'Etat aux communes avant leur globalisation - Problème spécifique de la seconde part consacrée aux communes rurales; ralentissement des investissements des collectivités territoriales - (p. 3278) : importance économique des collectivités locales - Approuve la disposition limitant l'intervention des communes en faveur des entreprises en difficulté; rappelle les propos de M. Jacques Delors, ministre des finances, sur les dangers d'une telle possibilité lors de la discussion de la loi de 1982 - Accord sur le retour au contrôle financier de la gestion des communes de moins de deux mille habitants par le trésorier-payeur général, TPG; mission des chambres régionales des comptes: dérive regrettable vers le contrôle d'opportunité - Dégradation de la situation matérielle et financière des collectivités territoriales - (p. 3279) : caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL: coût et conséquences fiscales de la surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse - Dotation globale de fonctionnement: avantage aux communes urbaines; demande un rééquilibrage des critères de répartition de la dotation de compensation tenant compte des véritables charges supportées par les communes - Fonds de compensation de la TVA: demande la réduction du décalage de deux ans préjudiciable aux collectivités - Demande la suppression du versement d'intérêts moratoires imposé aux collectivités territoriales en cas de retard de paiement - (p. 3280) : propose la création d'une commission de réforme de la fiscalité locale - Caractère archaïque des règles de la comptabilité publique que sont tenues d'appliquer les chambres régionales des comptes - Vote de ce texte par le groupe de l'union centriste.

Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Avant le titre I (p. 3316) : son amendement n° 7: institution d'une commission chargée de proposer les grandes orientations d'une réforme de la fiscalité locale; retiré.

- **Projet de loi relatif aux élections cantonales [n° 64 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3803) :** renouvellement en 1988 de la moitié des conseillers généraux - Dates de la prochaine élection présidentielle - Risque de concurrence entre ces deux consultations qui légalement devraient se tenir à quelques semaines d'intervalle -

Inconvénients d'ordre politique et administratif d'un tel calendrier - Projet tendant à proroger le mandat des conseillers généraux concernés jusqu'en octobre 1988 - Commission des lois favorable à l'adoption de ce projet - **Après l'art. unique (p. 3804) :** son amendement n° 1: report des élections cantonales partielles rendues nécessaires par les vacances survenues pendant le premier trimestre de l'année 1988; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4703) : attire l'attention du Gouvernement sur la situation de l'école normale du Val-d'Oise ainsi que sur la brigade de remplacement de ce département - Action de la Ve République en matière d'éducation extrêmement importante sur le plan matériel mais ayant échoué à dégager l'école du corporatisme et de l'idéologie égalitaire - Remise en ordre nécessitant la restauration d'une autorité responsable; première étape constituée par la réforme des maîtres directeurs - Nombreuses modifications restant à apporter et devant reposer sur la nécessité d'apprendre à lire, à écrire et à compter dans l'enseignement primaire, de reconnaître l'erreur du tronc commun dans l'enseignement secondaire, d'admettre la sélection et la réalité du désordre dans lequel est tombé l'enseignement du français en conséquence de l'idéologie égalitaire - Nécessité de la mise en oeuvre d'un autre cadre pour les enfants inadaptés au système scolaire - (p. 4704) : problème de l'existence de six millions d'illettrés en France; place de la querelle des méthodes d'apprentissage de la lecture; nécessité de sortir de cette impasse - Caractère positif du budget présenté; marqué par une volonté d'adaptation permanente; représentant un effort significatif à l'égard de l'enseignement privé - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption des crédits.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) - Rapporteur pour avis (décentralisation et tribunaux administratifs) (p. 4747) : pratique en 1987 d'une gestion rigoureuse et efficace par les collectivités locales - Signale les conséquences de la surcompensation imposée à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL, et la charge de la dette pour les emprunts contractés à taux élevé - Diminution du montant des impôts directs locaux supportés par les contribuables - Mesures d'allègement de taxe professionnelle décidées par l'Etat et problème de la compensation financière de ces décisions pour les collectivités locales - Libération des tarifs des services publics locaux et meilleure répartition entre l'utilisateur et le contribuable - Recul de l'autofinancement et poursuite de l'effort d'équipement en 1987 - (p. 4748) : augmentation du recours à l'emprunt - Progression modérée de l'ensemble des concours de l'Etat aux collectivités décentralisées par rapport à 1987 et traduction de l'exécution des engagements pris par l'Etat: compensation financière des transferts de compétence, indexation des dotations, compensation des allègements fiscaux - Dénonce l'incidence grave de la surcompensation imposée à la CNRACL sur les budgets locaux depuis deux ans - Problème des compétences transférées en matière d'aide sociale et de santé - Dénonce certaines dérives liées à l'interpénétration des compétences respectives de l'Etat et des départements en ce qui concerne notamment la fixation des prix de journée, l'hébergement des adultes handicapés et l'insuffisance des structures d'hébergement des personnes âgées - Souhaite en matière d'enseignement un effort comparable de l'Etat en faveur des collèges à celui qu'il fait cette année pour les lycées - Constate que la décentralisation est entrée dans une phase de plus grande efficacité grâce aux réformes législatives intervenues au cours des deux dernières années - Rappelle les mesures d'assouplissement budgétaire inscrites dans la loi du 19 août 1986 et dans le projet de loi d'amélioration de la décentralisation - Signale que la loi du 13 juillet 1987 relative à la fonction publique territoriale devrait déboucher sur un statut applicable et équilibré respectant les droits des agents et l'autonomie locale - (p. 4749) : dans le domaine de l'administration territoriale, accent mis sur les mesures destinées à améliorer le fonction-

nement de la juridiction administrative - Préparation de la réforme du contentieux administratif pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1989 - Création de cinq chambres administratives d'appel - Mesures budgétaires en faveur de la réorganisation des préfectures - Au nom de la commission des lois, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

SANTINI (André), secrétaire d'Etat aux rapatriés (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (*JO Lois et décrets du 21 mars 1986*) - Puis *ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication, chargé de la communication* (*JO Lois et décrets du 29 septembre 1987*).

En qualité de secrétaire d'Etat aux rapatriés

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 437 (85-86)] (4 juillet 1986) - Rapatriés.

Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] (29 avril 1987) - Rapatriés.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord* [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1759) : politique de réparation et de réconciliation déjà engagée par le Gouvernement - *Projet relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord*; complément de la loi du 3 décembre 1982; révision effective des droits à pension de tout agent public ayant bénéficié des lois d'amnistie : possibilité laissée à chaque demandeur de ne racheter qu'un certain nombre d'annuités - (p. 1760) : possibilité donnée à certains militaires placés en non activité par retrait d'emploi de bénéficier de la prise en compte pour la retraite des annuités correspondant à la période passée dans cette position - Dispositions spécifiques étendant le bénéfice de l'ordonnance du 15 juin 1945 aux fonctionnaires et agents publics servant en Afrique du Nord dont l'activité a été interrompue par leur participation à la Seconde Guerre mondiale - Extension du champ d'application de la réparation forfaitaire au conjoint survivant des personnes qui ont fait l'objet, pour des motifs politiques en relation directe avec les événements d'Afrique du Nord, de certaines mesures administratives d'expulsion, d'internement ou d'assignation à résidence - Reconsidération de l'ancienneté des amnistiés réintégrés dans les ordres et décorations par les lois de 1968 et 1974 - Levée de plein droit du séquestre sur des biens appartenant à des personnes condamnées et ultérieurement amnistiées - (p. 1761) : règlement de l'indemnisation des rapatriés; mesures d'insertion figurant dans la loi du 26 décembre 1961 relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer; moratoire de 1969 suspendant le remboursement des prêts pour réinstallation jusqu'à la liquidation de leur indemnité; loi du 15 juillet 1970 : principes et mise en place du mécanisme d'indemnisation; décret de septembre 1977 mettant en place les commissions régionales paritaires chargées d'aménager les prêts en fonction des difficultés des bénéficiaires installés dans l'agriculture, le commerce ou l'artisanat - Loi d'indemnisation de 1978 : suppression de la dégressivité de l'indemnisation; attribution de titres - Instauration d'un mécanisme de consolidation des prêts par la loi de 1982 - Engagement pris par M. Jacques Chirac, Premier ministre, de réaliser un effacement général des dettes de réinstallation - (p. 1762) : cadre financier du texte en projet - Principe réservant la réparation aux pertes subies par des Français du fait d'une décision de la souveraineté nationale; règles d'indemnisation - Coefficient correcteur unique par catégorie de biens afin de remédier à la sous-évaluation générée par les barèmes en vigueur - (p. 1763) : règlement de l'indemnisation des dossiers existants - Droit à indemnisation des personnes ayant dû céder leurs biens à certaines conditions en Tunisie et

au Maroc; allocation forfaitaire en faveur des anciens supplétifs ayant servi en Algérie - Plafonnement - Modalités de l'indemnisation : certificat d'indemnisation nominatif - échancier de règlement - Endettement des rapatriés - Limites du dispositif de remise figurant dans la loi de finances rectificative pour 1986 - (p. 1764) : commissions de remise et d'aménagement des prêts; problème de la bonification et de la garantie de l'Etat - Dispositions proposées : commission départementale d'examen du passif des rapatriés, CODEPRA; coût de la consolidation; extension à de nouveaux bénéficiaires - Possibilité de suspension des poursuites engagées sur le fondement des emprunts et dettes dont la consolidation est demandée; compétence du Président du Tribunal de grande instance statuant en référé - (p. 1765) : au nom de la solidarité, demande l'adoption de ces projets de loi - (p. 1783) : projet relatif aux situations résultant des événements d'Afrique du Nord : amnistie et non reconstitution des carrières; examen de la situation des condamnés au titre de l'OAS victimes d'attentats et exclus du bénéfice des pensions d'invalidité - (p. 1784) : champ d'application de l'indemnisation; exclusion des actionnaires minoritaires; examen d'une indemnisation des rapatriés du Vanuatu; bénéfice des dispositions du projet de loi aux rapatriés d'Afrique du Nord dans les DOM-TOM; nantissement des titres détenus par les rapatriés; négociations bilatérales en vue de l'indemnisation des dépossessions postérieures au 1^{er} juin 1970 pour l'Algérie, l'Indochine et certains pays africains - Dépossessions des Français de Madagascar - Signature d'accords avec la Tunisie relatifs aux ventes de biens français; accord de Bizerte - Cas des enfants d'étrangers nés en Algérie - Plafonnement de l'indemnisation; absence d'indexation; caractéristiques des titres d'indemnisation non négociables ni cessibles; échancier - (p. 1785) : accélération du remboursement en cours d'étude - Personnel supplétif et harkis; problème social; situation différente des personnels militaires protégés par un statut - Retraites : financement du mécanisme d'aide au rachat des annuités - Entretien des cimetières en Algérie - Numéros d'identification des cartes d'électeur et de sécurité sociale des immatriculés nés en Algérie : rappelle les principes de codification - Avant l'art. 1 (p. 1786) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 15 de Mme Marie-Claude Beauceau (réintégration, reconstitution des carrières, et révision du calcul des pensions des personnes ayant subi des mesures préjudiciables à leur emploi ou à leur carrière en raison de leur action ou de leurs opinions anti-colonialistes; gagé par la majoration du taux de l'impôt sur les bénéfices des entreprises de fabrication d'armements) - Art. 1 (p. 1788) : sur l'amendement n° 4 de M. Franz Duboscq, rapporteur, qu'il accepte (révision du droit à pension : levée de l'interdiction du cumul entre une pension civile ou militaire de retraite et une retraite complémentaire), son sous-amendement n° 4 adopté - Cas des régimes spéciaux de retraite - (p. 1789) : s'oppose à l'amendement n° 16 de Mme Marie-Claude Beauceau (champ d'application de cet article : exclusion des auteurs de certains actes; indemnisation des ayants droit des personnes tuées et des blessés à la manifestation de Charonne) - Art. 2 (p. 1790) : demande le retrait des amendements analogues n° 5 de la commission et n° 18 de Mme Marie-Claude Beauceau (extension de la révision de carrière aux militaires placés en non activité par retrait d'emploi : cas de la guerre d'Indochine) - Absence de cas connus d'officiers placés en non activité par retrait d'emploi pour des motifs politiques en rapport avec la guerre d'Indochine; cas particulier des officiers affectés sans emploi au dépôt central des isolés de Versailles - (p. 1791) : s'oppose aux amendement n° 19 de Mme Marie-Claude Beauceau (reconstitution de carrière des militaires placés en non activité par retrait d'emploi) et n° 13 de M. Guy Besse (reconstitution de carrière au titre de la réserve ou de l'honorariat des militaires placés en non activité par retrait d'emploi et titulaires de la croix de combattant volontaire de la Résistance ou de volontaire de la guerre de 1939-1945) - (p. 1792) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beauceau, n° 20 (attribution d'une retraite équivalente à celle des lieutenants aux sous-lieutenants d'active concernés par cet article) et n° 21 (extension de la révision de carrière aux militaires ayant vu leur carrière affectée sous des formes non précisées par la loi) - Après l'art. 2 (p. 1793) : s'oppose à l'amendement n° 22 de

Mme Marie-Claude Beaudou (abrogation de l'article 6 de la loi du 3 décembre 1982 réintégrant dans la seconde section du cadre de réserve les officiers généraux ayant violé la légalité républicaine) - (p. 1794) : s'oppose à l'amendement n° 23 de Mme Marie-Claude Beaudou (cas des enseignants visés à l'article 8 de la loi du 3 décembre 1982 : reconstitution de carrière à compter de leur naturalisation) - Loi du 5 avril 1937 ; ordonnance du 12 octobre 1958 ; extension de ses dispositions aux enseignants français d'origine tunisienne - Art. 3 (p. 1795) : s'oppose à l'amendement n° 24 de Mme Marie-Claude Beaudou (ouverture du bénéfice de l'ordonnance du 15 juin 1945 à certains militaires sanctionnés lors de la guerre d'Indochine) - (p. 1796) : sur la levée de forclusion de l'ordonnance du 15 juin 1945 pour tous les fonctionnaires d'outre-mer ayant combattu durant la Seconde Guerre mondiale, s'oppose aux amendements n° 26 de Mme Marie-Claude Beaudou et n° 6 de la commission - (p. 1797) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 6 repris par Mme Marie-Claude Beaudou - Accepte l'amendement n° 7 de la commission (précisions sur la situation administrative des intéressés) - (p. 1798) : accepte les amendements identiques n° 8 de la commission et n° 25 de Mme Marie-Claude Beaudou (afin d'assurer un effet pécuniaire rétroactif au reclassement, suppression de la disposition restrictive figurant à l'article 9 de la loi du 3 décembre 1982) ; sur le même objet, son amendement n° 45 ; adopté - (p. 1799, 1800) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, n° 27 (référence à l'interdiction de cumul entre les pensions de retraite figurant à l'article L.84 du code des pensions civiles et militaires de retraite) et n° 28 (mode de calcul de la retenue pour pension prévue à l'article 10 de la loi du 3 décembre 1982) - Art. 4 (p. 1800) : s'oppose aux amendements n° 35 et n° 36 de M. André Méric (fonctionnaires d'Afrique du Nord ayant combattu pendant la Seconde Guerre mondiale ; bénéfice de l'ordonnance du 15 juin 1945 ; délai de forclusion ; recours à décret) - Après l'art. 4 (p. 1801) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudou, n° 30 (extension des dispositions de l'article 11 de la loi du 3 décembre 1982 aux salariés des services publics), n° 29 (indemnisation des préjudices subis pour activités ou opinions anti-colonialistes ; gage sur l'impôt sur les bénéfices des entreprises de fabrication d'armements) et n° 31 (modification de la date prise en compte pour l'indemnisation des personnes de nationalité française ayant fait l'objet de mesures de précaution au Maroc) - Art. 5 (p. 1802) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. José Balarelo (extension de l'indemnité forfaitaire, allouée par la loi de 1982 aux citoyens français expulsés d'Algérie, assignés à résidence ou internés par les autorités françaises, aux personnes gardées à vue ou détenues puis bénéficiaires ultérieurement d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement) - Art. 7 (p. 1803) : sur l'amendement n° 9 de la commission qu'il accepte (possibilité de cumul de la pension de base avec les pensions de retraite complémentaire), son sous-amendement n° 46 ; adopté - Art. 8 (p. 1803) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. André Méric (reclassement des agents des services publics concédés ; mention des agents de métropole et d'outre-mer) - Art. 10 (p. 1804) : s'oppose à l'amendement n° 32 de Mme Marie-Claude Beaudou (exclusion de personnes ayant commis certains actes pendant la guerre d'Algérie du bénéfice de cet article prévoyant la réintégration avec ancienneté dans les ordres honorifiques et dans le droit au port de certaines décorations) - Après l'art. 11 (p. 1806) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de M. François Trucy (extension de l'amnistie aux infractions et faits constitutifs de fautes disciplinaires et professionnelles commis avant l'entrée en vigueur de la loi du 16 juillet 1974 portant amnistie) - Demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. José Balarelo (suppression de la disposition de la loi de finances rectificative pour 1963 excluant du bénéfice des pensions d'invalidité accordées aux victimes d'attentats ou actes de violence les personnes condamnées pour des motifs en relation avec les événements d'Afrique du Nord) - Intitulé (p. 1807) : s'oppose aux amendements n° 42 de M. André Méric (Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, d'Outre-mer, de la guerre d'Indochine et de la Seconde Guerre mondiale) et n° 33 de Mme Marie-Claude Beaudou (Projet de loi relatif à certaines situations

résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine et de la Seconde Guerre mondiale).

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] - (12 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1759 à 1765, 1783 à 1785).**

Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Avant l'art. 1 (p. 1922) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 39 de M. André Méric (insertion d'une division nouvelle : « du droit à l'indemnisation ») - (p. 1923) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 22 de Mme Marie-Claude Beaudou (bénéfice d'une indemnité forfaitaire de cinquante mille francs pour certains rapatriés et notamment pour des personnes ayant fait l'objet de condamnations judiciaires) - (p. 1924) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 40 de M. André Méric (extension des dispositions de la loi n° 70-632 du 15 juillet 1970, relative à la contribution à l'indemnisation des Français dépossédés de biens, aux dépossessions qui sont intervenues après le 1^{er} juin 1970) et s'oppose à l'amendement n° 41 du même auteur (prise en compte des ventes à vil prix comme une dépossession ouvrant droit à indemnisation) - (p. 1925) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. André Méric (créances détenues par des personnes physiques ou morales sur des rapatriés ayant contracté des prêts ou autres obligations pour pouvoir acquérir des biens qu'ils possédaient et ayant ensuite été dépossédés en raison de l'indépendance du territoire) - (p. 1926) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 44 de M. André Méric (droit à indemnisation pour les associés qui possèdent plus de 50 % du capital de la société) - S'oppose à l'amendement n° 43 de M. André Méric (insertion d'une division nouvelle : « indemnités complémentaires ») - (p. 1927) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 23 de Mme Marie-Claude Beaudou (prise en compte comme spoliation des pertes de traitement subies par les fonctionnaires français, assimilés et intégrés dans les cadres métropolitains) - (p. 1928) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 45 de M. André Méric (augmentation du coefficient de revalorisation des biens agricoles pour la partie de la valeur d'indemnisation correspondant à une surface agricole jusqu'à dix hectares) - Art. 2 (p. 1929) : demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Max Lejeune (situation des rapatriés des anciens départements sahariens, des Oasis et de la Saoura) - Art. 3 (p. 1929) : examen de la situation des Français agriculteurs au Maroc expropriés par le dahir du 25 juillet 1969 qui n'ont pas pu déposer leur demande d'indemnisation dans le délai requis, dans le cadre des levées de forclusion proposées par ailleurs - (p. 1930) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 47 de M. André Méric (application d'un taux forfaitaire de revalorisation égal à 1,15 correspondant à la période 1962-1970 pour les biens dont la dépossession est intervenue en 1973) - Après l'art. 3 (p. 1930, 1931) : son amendement n° 70 : levée de la forclusion pour les personnes qui ont déclaré la spoliation de leurs biens avant le 15 juillet 1970 et pour les indivisaires dont les biens ont déjà fait l'objet d'une évaluation par l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer, ANIFOM ; adopté - (p. 1932) : demande le retrait des amendements de M. Robert Laucournet n° 69 (application des dispositions de la loi du 15 juillet 1970 aux ressortissants français dépossédés de leurs biens au Maroc à la suite du tremblement de terre d'Agadir du 29 février 1960) et n° 48 (application des dispositions de la loi du 15 juillet 1970 aux ressortissants français résidant à Agadir avant la promulgation de l'indépendance du Maroc et dépossédés de leurs biens au Maroc à la suite du tremblement de terre d'Agadir du 29 février 1960) - Art. 4 : son amendement de coordination n° 71 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 24 de Mme Marie-Claude Beaudou (abaissement du plafond d'indemnisation) - Après l'art. 4 : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 25 de Mme Marie-Claude Beaudou (prise en compte comme spoliation des pertes de traitement subies par les fonctionnaires français et assimilés intégrés dans les cadres métropolitains et versement d'une allocation d'attente de cent mille francs aux fonctionnaires français rapatriés de Tunisie et du Maroc ayant obtenu une reconstitution de carrière) - Art. 5 (p. 1934,

1935): ses amendements n° 74 : attribution des indemnités définies aux articles 1^{er} à 3 bis sous forme de certificats d'investissement nominatifs, incessibles et non productifs d'intérêt; adopté; et n° 72 de coordination; retiré - Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 49 de M. André Méric (modalités et conditions de versement de l'indemnité) - (p. 1936) : sur son amendement n° 74, accepte le sous-amendement n° 12 de M. Jacques Descours Desacres - (p. 1937) : demande le retrait de l'amendement n° 16 de M. Jean-François, rapporteur (droits de mutation par décès exigibles sur la créance revenant à chaque ayant droit acquittés totalement par imputation sur la globalité de cette créance) - Art. 6 (p. 1940) : accepte l'amendement n° 17 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'échéancier de règlement des certificats d'indemnisation) - Art. 8 (p. 1941, 1942) : son amendement n° 73 : versement d'une allocation de soixante mille francs à raison de vingt-cinq mille francs en 1989 et 1990 et de dix mille francs en 1991 aux anciens harkis; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° 51 de M. André Méric (allocation portée à la somme de soixante mille francs et versée à raison de trente mille francs en 1988 et trente mille francs en 1989 aux anciens harkis) - (p. 1943) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. André Méric (versement de l'allocation aux ayants droit en l'absence de conjoint survivant) - Après l'art. 8 (p. 1944) : s'oppose aux amendements de Mme Marie-Claude Beaudeau n° 26 (constitution, composition et rôle d'une commission nationale chargée de faire des propositions pour améliorer la situation des Français rapatriés d'origine nord-africaine) et n° 27 (mesures en faveur du logement des Français rapatriés d'origine nord-africaine et de leur famille) - Art. 9 (p. 1945) : s'oppose à l'amendement n° 18 de la commission (report de la date d'examen des dossiers initialement fixée au 31 mai 1981 à la fin du mois de décembre 1985) - (p. 1946) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 18 rectifié de M. Charles Bonifay (report de la date d'examen des dossiers initialement fixée au 31 mai 1981 à la fin du mois de décembre 1985); s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 54 (bénéfice des dispositions de cet article pour tous les rapatriés réinstallés sans exception) et n° 55 (bénéfice des dispositions de cet article pour les rapatriés dont l'exploitation se heurte à de graves difficultés économiques et financières) - (p. 1947) : rappelle que le prêt de consolidation a pour seul objet d'étaler dans le temps les charges financières trop lourdes - Mauvais fonctionnement des commissions de remise d'aménagement des prêts, CRAP - (p. 1948) : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. André Méric (prêt de consolidation bonifié et garanti par l'Etat de plein droit si son montant est inférieur à un million de francs) - (p. 1949) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. André Méric (composition de la commission départementale, qui propose les prêts de consolidation, comprenant deux délégués des rapatriés) - (p. 1950) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. André Méric (suppression de la date butoir fixée au 31 décembre 1986 pour effectuer les demandes de consolidation) - Accepte l'amendement n° 19 de la commission (consolidation concernant toutes les dettes contractées auprès de créanciers aussi divers que les fournisseurs, les organismes de sécurité sociale et à l'exception des dettes fiscales, toutes les dettes ou tous les emprunts en sus de la réinstallation) - Après l'art. 9 (p. 1950) : rappelle que les prêts « plan de développement » ont été consentis à tous les agriculteurs - Impossibilité pour le Gouvernement de les remettre en cause - Souhaite la discussion de ce problème lors d'un prochain débat - Art. 10 (p. 1951) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 60 (obligation pour l'Etat de répondre à la demande d'octroi du prêt de consolidation) et n° 61 (présentation au président de la commission de la demande de suspension des poursuites) - Après l'art. 10 (p. 1952) : oppose l'article 18 de la loi organique à l'amendement n° 28 de Mme Marie-Claude Beaudeau (financement des dépenses entraînées par l'application de la présente loi par le rétablissement d'une tranche à 65 % dans le barème de l'impôt sur le revenu et par la création d'une taxe sur les plus-values boursières) - Intitulé : s'oppose à l'amendement n° 68 de M. Raymond Soucaret (« Projet de loi relatif à l'indemnisation et à la consolidation des dettes des rapatriés ») - Sur l'ensemble (p. 1956) : rappelle que les prêts conventionnés seront consolidés - Règlement d'un certain nombre de problèmes d'ordre pécuniaire -

Réconciliation, souci constant pendant tout le débat - Double solidarité : solidarité de la nation envers une communauté particulièrement touchée par l'histoire et solidarité des rapatriés entre eux avec des priorités de règlement en faveur des plus âgés et des bénéficiaires des petites et moyennes indemnisations - Réparation par l'indemnisation et stabilisation des familles de rapatriés sur leur exploitation avec la consolidation des dettes - Levée des forclusions - Révision des droits de mutation - Accélération de l'échéancier en faveur des personnes âgées - Effort en faveur des anciens supplétifs - Problème des fils de harkis - Examen par le Gouvernement de la remise des aides de réinstallation contractées entre le 31 mai et le 31 décembre 1985 - (p. 1957) : pas important dans la réconciliation de la France avec elle-même.

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord - Deuxième lecture.** [n° 326 (86-87)] - (29 juin 1987) - Discussion générale (p. 2875) : texte modifié par l'Assemblée nationale sur trois points - Insertion de l'article 2 après l'article 4 de la loi du 3 décembre 1982 - Extension du champ d'application de l'indemnité symbolique de 5000 francs - Possibilité de cumul sur une même période entre la pension publique et la retraite complémentaire - Effet pécuniaire rétroactif à compter de la date du fait générateur pour les reclassements opérés en faveur des personnes ayant dû quitter leur emploi par suite des événements de la Seconde Guerre mondiale.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 336 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2928, 2929) : nouvel échéancier d'indemnisation pour les personnes âgées rapatriées - Allocation forfaitaire accordée aux enfants en cas de décès de l'intéressé et du conjoint survivant - Simplification du dispositif de consolidation des prêts - Association des établissements conventionnés à l'examen des dossiers - Extension du bénéfice de la remise des prêts de réinstallation et des prêts complémentaires aux prêts contractés avant le 31 décembre 1985 - (p. 2930) : problème juridique posé par les ventes à vil prix - Indemnisation des réfugiés du Vanuatu - Indexation des indemnisations - Indemnisation des personnes âgées et des harkis - (p. 2931) : fonctionnement des commissions créées par la loi de 1982 - Indemnisation des réfugiés du Vanuatu installés en métropole.

En qualité de ministre chargé de la communication

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) (p. 4964) : importance de l'agro-alimentaire pour l'équilibre des échanges de la France et progression de l'excédent dans ce secteur en 1987 - Souligne l'importance du débat en cours à Copenhague pour le commerce extérieur - Favorable à une meilleure prise en compte des produits de substitution aux céréales - Constate que nos partenaires de la CEE absorbent 60 % du total de nos exportations et les pays de l'OCDE 77 % - Réduction de moitié des grands contrats dans le monde en cinq ans et maintien de la part de la France - Augmentation depuis janvier 1987 de nos parts de marché en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne et en Espagne - Souplesse et créativité nécessaires pour faire face à la crise mondiale - Importance de l'initiative individuelle dans la liberté des entreprises - Agressivité et non-dynamisme japonais en raison de la violation des règles internationale du GATT - Constate que la France est ouverte aux investissements industriels qu'ils viennent du Japon, de la Corée ou d'ailleurs - Nécessité d'agir avec progressivité en ce qui concerne les zones franches - Cite les exemples des zones d'entreprises liées aux chantiers navals et la zone spéciale de Longwy - Poursuite de l'effort de diminution des charges des entreprises - Souhaite redonner à l'entreprise la liberté de ses choix et les moyens nécessaires - Problème de l'implantation à l'étranger et enga-

gement du Gouvernement en faveur d'un réaménagement de l'article 39 octies du CGI - Signale la croissance rapide des investissements à l'étranger - Problème de l'organisation du dispositif de soutien aux exportateurs - (p. 4965) : problème de la formation à l'international et Gouvernement favorable à l'envoi de jeunes volontaires du service national à l'étranger, VSNE, au service d'entreprises - Augmentation du nombre de stages de longue durée à l'étranger - Soutien public à l'école nationale d'exportation - Création d'une ligne budgétaire spéciale pour la formation au commerce extérieur - Problème de la moralisation des échanges illégaux et du pillage technologique - Insuffisance du dispositif réglementaire actuel du GATT pour lutter contre les pratiques anormales du commerce international - Dispositions proposées par le Gouvernement à Punta del Este en faveur de la protection de la propriété intellectuelle - Participation de la France à l'élaboration de la proposition sur la propriété industrielle qui sera déposée au GATT avant la fin de l'année - Moralisation des échanges et respect des règles existantes : affaire des téléviseurs - Importance des fuites technologiques vers l'Est et nécessité pour les entreprises, afin de lutter contre ce risque, de déposer plus de brevets - Interrogation sur l'efficacité des organismes de soutien à l'exportation - Souligne le caractère exemplaire des chambres de commerce de Sarrebruck et de Barcelone.

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4969) : conséquences des modifications du paysage audiovisuel pour la presse et nécessité d'aménager des transitions afin de lui permettre d'adapter ses structures aux nouvelles conditions de la concurrence - Plafonnement des ressources publicitaires des chaînes du secteur public et maintien des secteurs interdits à la publicité - Rappelle l'inscription à l'ordre du jour de la présente session de la proposition de loi relative au télé-achat - Constate que le développement de la télévision ne s'est pas fait au détriment de la presse écrite - Rappelle la remise à l'observatoire de la publicité des résultats de l'enquête conjoncturelle effectuée par l'Institut de recherche et d'études publicitaires, IREP, relative à la part des ressources publicitaires de la presse écrite - Nécessité pour l'Etat de maintenir son effort en faveur de la presse - Signale l'assujettissement à la TVA des communications téléphoniques à compter du 1^{er} novembre dernier et la réduction de tarif appliquée par la SNCF aux transports de presse - Rappelle l'unification à compter du 1^{er} janvier 1989 des taux de TVA applicables aux recettes de diffusion - Constate six acquis pour les années 1987-1988 : un secteur public diversifié ; un équilibre entre public et privé ; la création d'une chaîne européenne en cours ; une relance de la production audiovisuelle ; le maintien d'un équilibre des ressources des différents médias et une consolidation de l'aide apportée par l'Etat à la presse - (p. 4977, 4978) : problème des écrans publicitaires et des coupures actuellement interdites sur le secteur public et soumises à l'accord de l'auteur sur les chaînes privées - Délicat problème des satellites, TDF1 et TDF2, en cours d'examen - Importance des aspects commerciaux - Appel à des fonds privés décidé pour TDF2, à l'exemple de la République fédérale d'Allemagne - Construction et lancement du satellite TDF1 sur fonds publics - Confirme l'attachement du Gouvernement à la réalisation du programme de satellites et son soutien sans faille à l'industrie européenne dans le cadre du programme commun de recherche - Problème de la création - Signale que tous les paramètres qui permettent d'apprécier la part des émissions de fiction, volume horaire, emploi des artistes, cachets perçus par ceux-ci, accusent une chute brutale de 1980 à 1986 - Signale que les sondages montrent que la majorité des Français sont satisfaits des programmes et des journaux d'information - (p. 4979) : importance des rediffusions et insuffisance des créations françaises - Importance des mesures nouvelles affectées à la création dans les budgets de 1987 et de 1988 - Augmentation des sommes affectées au compte de soutien télévision - Légère augmentation du nombre d'heures de production et régression en ce qui concerne l'emploi des artistes - Forte augmentation des cachets versés aux artistes en 1987 - Publication prochaine de la liste des émissions de création programmées - Transmission par la DGT au ministère du budget de l'évaluation des services fournis à la CNCL - Problème de la presse écrite - Application à compter du

1^{er} janvier 1989 du taux de 2,1 % de TVA à la presse périodique - Nécessité pour la France de prendre conscience de la richesse de sa presse largement exportée et symbole d'une de nos libertés essentielles - Rappelle l'organisation le 20 janvier prochain d'une « journée nationale de la presse écrite » - Missions de l'observatoire de la publicité - (p. 4980) : prochain statut officiel pour l'observatoire de la publicité - Etude demandée à un cabinet spécialisé sur les conditions de gestion des entreprises de presse, dans la perspective d'une révision de l'article 39 bis du CGI tendant à faciliter les investissements - Résultats de cette étude disponibles d'ici à deux mois environ - (p. 4992) : signale l'étude en cours de la possibilité de faire bénéficier la presse régionale et locale de l'aide aux titres ayant de faibles ressources - Rappelle que les rediffusions sont dues à la faiblesse de la création insuffisamment aidée dans un récent passé - Signale que l'interprétation de la loi de 1985 s'agissant de la taxation des copies privées des phonogrammes relève des accords internationaux - Rappelle qu'un premier plan de développement de l'action radiophonique extérieure a permis à RFI de se hisser au huitième rang mondial des radios internationales et qu'un nouveau plan de développement est en cours d'élaboration pour la période 1988-1992 qui permettra d'augmenter le nombre d'émetteurs et de langues d'émission - Négociations en cours en ce qui concerne l'émetteur de Thaïlande - Gouvernement favorable à l'attribution à RFI d'une fréquence FM sur Paris.

- **Proposition de loi relative aux opérations de télépromotion avec offre de vente dites de « télé-achat » [n° 202 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5974) :** apparition récente du télé-achat - (p. 5975) : nombreux débats et craintes sur ce nouveau type d'émissions - Vide juridique constaté par la CNCL - Nécessité de fixer des règles et garanties pour le téléspectateur-consommateur - Possibilité pour le consommateur insatisfait de retourner le produit - Services câblés et société Canal Plus exclus du champ d'application des règles fixées prochainement par la CNCL - Sanctions applicables en cas de non-respect des dispositions votées - (p. 5978) : rappelle que le Gouvernement examinera, après la définition de la réglementation sur le télé-achat par la CNCL, les moyens d'harmonisation de ces règles avec celles applicables à Canal Plus - Rappelle les différentes étapes ayant abouti à une modification de la proposition de loi initiale - Protection du secteur public - Souhaite que la CNCL organise rapidement une concertation avec les professionnels de la distribution, notamment les petits commerçants - Sur l'ensemble (p. 5979) : s'engage à rester vigilant sur l'application de ce texte - Liberté de réglementation laissée à la CNCL.

SCAVENNEC (Marie-Antoinette), présidente de la section du cadre de vie du Conseil économique et social.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)] - (5 novembre 1987) - En remplacement de M. Pierre Delmon, rapporteur du Conseil économique et social - Discussion générale (p. 3688) :** opportunité de ce projet en raison de l'accroissement des besoins de financement d'un vaste patrimoine monumental - Extension aux objets mobiliers de la notion de patrimoine monumental - Nécessaire accroissement de l'effort budgétaire - Souhaite l'absence de pénalisation d'autres priorités par le jeu des déplacements de crédits - Rôle de la participation des communes et des départements - Majorité des monuments historiques français, propriété des communes - Souhaite un accroissement de l'aide de l'Etat aux petites communes - Retombées sociales, culturelles et économiques de cette loi de programme - Créations d'emplois directes et indirectes - Rentabilisation du patrimoine ancien de qualité - (p. 3689) : adoption de ce projet par le Conseil économique et social, CES, à une forte majorité - Préservation de l'équilibre entre

les divers postes du budget de la culture et encouragement à la création contemporaine souhaité par plusieurs conseillers.

SCHIELE (Pierre), sénateur du Haut-Rhin (UC) - Questeur du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre du Conseil national des services publics départementaux et communaux.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - (16 avril 1987) - Discussion générale (p. 268) :** caractère inapplicable des lois des 26 janvier et 12 juillet 1984 - Accord sur les principes à l'origine du texte en projet : unité de la fonction publique territoriale ; mobilité ; simplification des structures : centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, sous la responsabilité des élus ; liste d'aptitude par ordre alphabétique à l'issue du concours de recrutement ; dissociation du grade et de l'emploi - (p. 269) : substitution de la notion de cadre d'emploi à la notion de corps - Demande pour les élus la responsabilité de fixer les taux de cotisation du centre national de la fonction publique territoriale et des centres de gestion - Possibilité de promotion sur place des personnels par la procédure du chevronnement - Demande la formation et la préparation au niveau national pour les concours de catégorie C - Formation et rémunération des cadres supérieurs après recrutement - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'UC.

Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Art. 2 (p. 326) : son amendement n° 108 : définition d'un cadre d'emploi, organisation et avancement ; retiré - (p. 332) : élus et personnels au service de la collectivité - Notion de cadre d'emploi et préservation des garanties de carrière et de mobilité du personnel - (p. 333) : se déclare favorable au régime spécial des fonctionnaires de la ville de Paris - Carrières des fonctionnaires de la ville de Paris dérogeant de celles de toutes les autres collectivités territoriales - Avant le chapitre I (p. 334) : son amendement n° 68 : insertion d'une division nouvelle : Chapitre 1^{er} A « Dispositions modifiant la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires » ; adopté - (p. 335) : retire son amendement n° 69 en faveur de l'amendement n° 13 de la commission sur le même objet (harmonisation de l'article 13 de la loi du 13 juillet 1983 avec la décision d'organiser la fonction publique territoriale en cadres d'emplois) - (p. 337) : son amendement n° 70 : abrogation des deuxième et troisième alinéas de l'article 14 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 ; retiré - Art. 1 (p. 351) : se déclare favorable à l'amendement n° 17 de la commission (nouvelle rédaction de cet article relatif au recrutement des contractuels) - Avant l'art. 3 (p. 352) : son amendement n° 208 : représentation de toutes les organisations syndicales représentatives au plan national au sein du conseil supérieur de la fonction publique territoriale ; retiré - Après l'art. 2 (suite) (p. 354) : son amendement n° 72 : redéfinition des fonctions du conseil supérieur de la fonction publique territoriale ; réservé puis retiré (p. 433).

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 4 : Art. 12 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 380) : son amendement n° 204 : dotation de la personnalité morale et de l'autonomie financière à l'établissement public du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; adopté - Art. 12-1

(p. 383) : son amendement n° 75 : missions du CNFPT et des centres de gestion ; organisation par le CNFPT des concours pour les fonctionnaires des catégories A et B ainsi que certains concours des catégories C ; rejeté - (p. 384) : sur le même objet, soutient l'amendement n° 74 de M. André Fosset - Son amendement n° 76 : prise en charge par les centres de gestion des fonctionnaires arrivant à l'expiration de leur détachement dans la fonction publique ; retiré - (p. 385) : ses amendements n° 77, de coordination avec le n° 75 ; retiré ; et n° 78 : définition de la capacité juridique et financière du CNFPT ; rejeté - (p. 386 à 388) : concours pour les fonctionnaires de catégorie C - Art. 12-2 (p. 389) : ses amendements n° 205 : inclusion dans les recettes du CNFPT des droits d'inscription aux différents concours qu'il organise ; adopté et n° 80 : système de recouvrement des cotisations ; retiré - (p. 393) : sur l'amendement n° 23 de M. Paul Girod, rapporteur (fixation législative d'un taux plafond de cotisation ; assiette et recouvrement alignés sur ceux des cotisations aux organismes d'assurance maladie ; exemption de cotisation des conseils généraux pour les fonctionnaires mis à disposition de l'Etat), se déclare favorable au sous-amendement n° 112 de M. Paul Robert (suppression de la fixation législative d'un taux plafond de cotisation au centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) - Exemple de la situation des délégations régionales et départementales du centre de formation des personnels communaux, CFPC - Après l'art. 12-2 (p. 395) : son amendement n° 81 : agent comptable du CNFPT ; comptables secondaires auprès des délégués interdépartementaux ; retiré - Art. 5 (p. 396) : ses amendements n° 82 : répartition des missions entre le CNFPT et les centres départementaux de gestion selon les catégories de fonctionnaires ; et n° 106 : cas de la catégorie B ; retirés - (p. 397) : risque de confusion de compétence entre les centres départementaux de gestion et les délégations interdépartementales du CNFPT - Art. 9 (p. 407) : son amendement n° 109 : budget des centres de gestion : assiette et perception des cotisations sur la même base que les cotisations de sécurité sociale ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 26 de la commission - Après l'art. 12 (p. 414) : son amendement n° 110 : concours sur titre ; retiré - Soutient l'amendement n° 267 de M. Jean-François Pintat (organisation des concours décentralisés ; avis du CNFPT) - Après l'art. 14 (p. 422, 423) : son amendement n° 93 : nouvelle rédaction de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984 relatif aux emplois fonctionnels ; retiré - Cas des fusions de collectivités territoriales - Après l'art. 16 (p. 427, 428) : ses amendements n° 95 : majoration de rémunération des cadres de catégorie A affectés à un emploi fonctionnel ; et n° 94 : extension de la procédure de chevronnement à l'ensemble des emplois des catégories A et B ; retirés - (p. 430) : ses amendements n° 96 : sanctions : mise à pied pour une durée maximum de cinq jours ; retiré et n° 97 : organisation du conseil de discipline ; adopté - (p. 431) : son amendement n° 91 : instance d'appel ; retiré - (p. 432) : son amendement n° 72 : conseil supérieur de la fonction publique territoriale ; retiré - Avant l'art. 18 (p. 444) : soutient l'amendement n° 118 de M. André Bohl (ouverture d'un délai aux personnels ressortissants aux régimes spéciaux de retraite des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle pour solliciter leur affiliation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL).

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - Art. 19 : Art. 12 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 473, 474) : son amendement n° 98 : composition du conseil d'orientation du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; adopté après modification par le sous-amendement n° 314 de M. René Régnauld - Art. 13 (p. 476) : ses amendements n° 207 et n° 99 relatifs aux compétences du conseil d'orientation et du conseil d'administration du CNFPT ; retirés - Art. 14 (p. 477) : son amendement n° 100 : détermination des zones géographiques de compétence des délégations interdépartementales ou régionales ; retiré au profit de l'amendement n° 59 de M. Paul Girod, rapporteur (création sur l'ensemble du territoire de délégations interdépartementales ou régionales par le conseil d'administration du CNFPT).

Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Avant l'art. 19 (p. 516) : sur l'amendement n° 53 de M. Paul Girod, rappor-

teur (plans de formation établis par les seules collectivités territoriales et leurs établissements publics), son sous-amendement n° 206 ; retiré - Sur cet amendement, soutient le sous-amendement n° 309 de M. Pierre Salvi - Son amendement n° 101 : plans de formation établis par les seules collectivités territoriales et leurs établissements publics ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 53 de la commission - Après l'art. 19 (p. 517, 518) : soutient l'amendement n° 202 de M. Pierre Salvi (mesures transitoires pour la mise en place des organes du Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT) - Dans un souci d'économie, se déclare favorable au maintien des délégués interdépartementaux et régionaux du centre de formation des personnels communaux, CFPC, afin qu'ils prennent en charge les structures nouvelles du CNFPT - Art. 22 (p. 522) : son amendement n° 103 : statut du personnel transféré au CNFPT ; rejeté - Après l'art. 22 (p. 524) : se déclare opposé à l'amendement n° 254 de M. René Régnauld (élections en 1989 du conseil d'administration du CNFPT ; maintien jusqu'à cette date du Centre national de gestion et du CFPC) - Seconde délibération - Art. 4 : Art. 12 ter de la loi du 26 janvier 1984 (p. 532) : intervient sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (taux de la cotisation versée au CNFPT par les collectivités territoriales voté par le conseil d'administration, dans la limite d'un taux maximum déterminé par la loi ; taux maximum fixé à 1 % à partir de 1987) - Interroge le Gouvernement sur la périodicité et les conditions de révision de ce taux.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 45 sexies (p. 2733) : son amendement n° 24, soutenu par M. Louis de Catuelan : insertion d'une division nouvelle : « Titre V bis - Dispositions relatives à la fonction publique hospitalière » ; retiré - Après l'art. 27 ter : son amendement n° 25, soutenu par M. Louis de Catuelan : représentation des organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière ; retiré au profit de l'amendement n° 23 de M. Jean Chérioux.

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Après l'art. 42 (p. 2809) : son amendement n° 31, soutenu par M. Daniel Millaud : extension aux travailleurs handicapés des mesures relatives à la couverture sociale des chômeurs créant leur propre entreprise ; retiré.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)]** - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - Après l'art. 18 (p. 3428, 3429) : son amendement n° 105 : fixation par le groupement de communes du taux de la taxe professionnelle sur les zones d'activité économique créées à l'initiative de ce groupement ; retiré - Disparités constatées en matière de taxe professionnelle dans une même zone d'activité économique ; utilité d'un régulateur fiscal et économique - (p. 3430) : fiscalité locale - (p. 3432) : ses amendements n° 108 : suppression du taux plafond des cotisations des collectivités au centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT ; et n° 107 : fixation d'un taux pour 1988 ; rejetés - Absence de prévision du budget nécessaire au fonctionnement du CNFPT ; garantie assurée par le contrôle de légalité - (p. 3434) : ses amendements n° 110 : suppression de la fixation d'un taux maximum pour les cotisations des collectivités aux centres de gestion ; retiré ; et n° 109 : fixation d'un taux maximum annuel ; rejeté.

SCHUMANN (Maurice), sénateur du Nord (RPR).

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires culturelles.
- Membre titulaire du Conseil national de la cinématographie.
- Membre *ès qualités* du Haut comité du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant

en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, sur la proposition de loi [n° 202 (87-88)], adoptée par l'Assemblée nationale, relative aux opérations de télé-promotion avec offre de vente dites de télé-achat [n° 210 (87-88)] (22 décembre 1987) - **Audiovisuel**.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 187 (JO Débats du 10 juin 1987) (p. 1608) - Ministère : Industrie - *Situation de l'industrie textile française* - (Réponse : JO Débats du 17 juin 1987) (p. 1871) - **Industrie textile**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)]** - Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Art. 42 bis (p. 1017, 1018) : se déclare opposé à l'amendement n° 98 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (exception à la règle du cumul des mandats pour les membres des conseils d'administration des sociétés financières régionales, lorsque les statuts stipulent que leurs fonctions sont exclusives de toute rémunération).

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)]** - (26 mai 1987) - Art. 2 (p. 1317) : en son nom personnel, interroge le ministre chargé du budget sur la reconduction des mesures en faveur de l'Institut de France - Art. 4 (p. 1332) : en sa qualité de président de la commission des affaires culturelles, intervient sur l'amendement n° 33 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis (période de détention d'une œuvre d'art par l'entreprise ; compétence du conseil artistique de la réunion des musées nationaux) - Souhaite que la compétence d'acceptation de l'offre soit confiée au Conseil artistique de la réunion des musées nationaux - Durée de la période séparant l'acquisition du bien par l'entreprise du don à l'Etat.

Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Art. 11 (p. 1353) : soutient l'amendement n° 36 de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis (possibilité pour les établissements d'utilité publique d'accorder des dons aux associations déclarées) - (p. 1354) : soutient l'amendement n° 37 de M. Michel Miroudot (possibilité pour les associations déclarées, qui ont pour but exclusif l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale, d'accepter les libéralités entre vifs ou testamentaires) - Art. 13 (p. 1356) : soutient l'amendement n° 38 de M. Michel Miroudot (interdiction pour tout groupement n'ayant pas le statut de fondation reconnue d'utilité publique d'utiliser dans son titre ou de faire figurer dans ses statuts, contrats, documents ou publicités, l'appellation de fondation) - Après l'art. 13 (p. 1357) : soutient l'amendement n° 39 de M. Michel Miroudot (création possible de fondations portant le nom d'une entreprise et dont la dotation résulte de versements effectués annuellement par celle-ci) - Art. 14 (p. 1360) : soutient les amendements n° 40 (absence de limitation à la possibilité pour des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale d'être constitués entre deux ou plusieurs personnes morales de droit public ou de droit privé, comportant au moins une personne morale de droit public pour exercer ensemble) et n° 41 (extension de la possibilité de recourir aux groupements d'intérêt public dans le domaine de la jeunesse) de M. Michel Miroudot - (p. 1361) : soutient l'amendement n° 42 de M. Michel Miroudot (application de certaines dispositions de la loi du 15 juillet 1982

d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France aux groupements d'intérêt public) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1368) : hommage au travail de la commission des finances - Prise en compte de la suggestion de la commission des affaires culturelles relative au rôle dévolu au conseil artistique de la réunion des musées nationaux - Importance du mécénat artistique - Passage de la déductibilité à la provision - Souhaite l'adoption de ce texte avant la fin de la session de printemps.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)]** - (9 juin 1987) - Après l'art. 8 (p. 1605) : en son nom personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. Michel Caldaguès (examen médical des militaires exerçant des fonctions importantes et soupçonnés de toxicomanie) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1607) : application de la loi du 31 décembre 1970 - Nouvelles mesures applicables aux toxicomanes : ouverture de nouveaux centres pénitentiaires spécialisés et injonction thérapeutique - Respect des droits de l'homme - Nécessaire association du médecin et du juge - Adaptation des structures d'accueil.

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (16 juin 1987) (p. 1875, 1876) : suggère au Gouvernement des mesures non sectorielles qu'il serait judicieux et légitime de prendre en faveur du secteur textile : contrôle, au niveau européen, de la gestion rigoureuse du quatrième accord multifibres ; réforme de la taxe professionnelle ; relance des investissements et réforme du régime d'amortissement nécessitée par la modernisation du matériel ; mise en place d'une politique dynamique de recherche - (p. 1892) : contrôle du respect des accords multifibres - Rappelle les bons résultats enregistrés grâce au plan textile et regrette sa suppression par les instances communautaires - Souhaite que les nombreuses mesures envisagées par le ministre puissent être entérinées par le Gouvernement.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 52 (p. 2824) : intervient sur l'amendement n° 135 de M. Louis Perrein (publicité pour les boissons alcooliques : interdiction à la radio et à la télévision, dans les salles de cinéma, dans les publications destinées à la jeunesse, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par la jeunesse ou cadres d'activités sportives et culturelles ; réglementation des publicités autorisées ; interdiction du parrainage ; interdiction de l'utilisation d'une personnalité connue du public ; sanctions).

- **Proposition de loi relative au transfert de la compétence du second cycle de l'enseignement du second degré au territoire de la Polynésie française [n° 305 (86-87)]** - (8 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3006) : souhait du gouvernement de Polynésie de se voir transférer la compétence du second cycle de l'enseignement secondaire - Adaptation de l'enseignement dispensé en Polynésie à la réalité locale ; présentation des manuels et formation des maîtres - Collation des grades demeurant monopole d'Etat - Art. 1 (p. 3007) : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 1 (organisation des examens et composition des jurys relevant de la compétence de l'Etat) et n° 2 (gestion des personnels enseignants mis à disposition du territoire assurée par l'Etat tant pour leur nomination, leur promotion, que leur avancement) - Art. 2 : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. André Méric (modalités de transfert mises au point par la commission paritaire de concertation créée en 1984).

- **Projet de loi sur le développement du mécénat - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 366 (86-87)]** - (9 juillet 1987) - Discussion générale (p. 3018, 3019) : demande au Secrétaire d'Etat, à la faveur d'une suspension de séance, de modifier les termes de son amendement afin de rétablir l'avis conforme du conseil artistique des musées nationaux adopté par la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)]** - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Art. 5

(p. 3346, 3347) : absence de réglementation fiscale et comptable adaptée aux fonds de garantie d'emprunt prévus par cet article.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)]** - (29 octobre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3611) : accroissement des dépenses des collectivités territoriales en matière artistique en raison des nouvelles responsabilités dévolues par la décentralisation - Intensification de la politique culturelle - Développement et diversification des enseignements artistiques entraînant inéluctablement des dépenses nouvelles d'investissement et de fonctionnement - Souhait de la commission des affaires culturelles de voir s'instaurer un véritable partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales - Exemple des conditions de mise en place de nouveaux ateliers de pratique artistique - Situation dans les pays voisins, membres de la CEE - Demande à M. René Monory de s'attaquer à la réforme des rythmes scolaires.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives [n° 53 (87-88)]** - (4 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3668) : modération des dispositions fiscales et sociales proposées - Rappelle l'adoption, il y a près de quarante ans, sur sa demande, de mesures d'étalement quant à l'imposition des revenus des écrivains - Brièveté de la carrière des professionnels du sport - (p. 3669) : interrogation sur l'absence des exonérations fiscales prévues en faveur des associations sportives, pour le Lille olympique sporting club - Souhaite une égalité de traitement entre l'ensemble des clubs sportifs professionnels - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)]** - (5 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3692, 3693) : annonce la vente prochaine par la maison Sotheby's des tableaux et du mobilier en provenance de la succession de Gilbert de La Rochefoucauld, duc de La Roche-Guyon - Rappelle le caractère historique de ce château et la valeur du mobilier - Souhaite que le Gouvernement fasse tout son possible pour éviter la dispersion de ces richesses historiques - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3730) : hommage aux rapporteurs - Importance des dispositions fiscales adoptées à une quasi unanimité - Respect du rôle du Parlement par le Gouvernement - Préservation du patrimoine monumental souhaitée par la nation toute entière.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Avant l'art. 5 (p. 4000) : son amendement n° I-92 : réduction du plafonnement des cotisations des entreprises au titre de la taxe professionnelle, de 5 à 3,5 % de la valeur ajoutée produite par l'entreprise ; retiré - Analyse les différentes mesures envisageables pour développer l'investissement productif, relancer les exportations et créer des emplois - (p. 4002) : répartition de l'allègement de la taxe professionnelle en fonction des résultats des entreprises.

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Avant l'art. 10 (p. 4056) : soutient l'amendement n° I-188 de M. Adrien Gouteyron (aménagement de la TVA applicable aux publications de presse).

Deuxième partie :

Culture et communication - Culture - (24 novembre 1987) (p. 4423) : partage les craintes de M. Louis Perrein relatives à la fondation de Royaumont dans le Val-d'Oise - Favorable à l'amendement prévoyant l'exonération des droits de succession sur les monuments classés ou inscrits ouverts au public - Souhaite la confirmation de la prise en compte de cet amendement et l'absence de remise en cause de la décision du Sénat - Examen des crédits - Etat B (p. 4428) : signale une importante fréquentation des archives, un doublement du nombre des lecteurs en dix ans et un triplement des documents consultés - Souhaite l'engagement d'une réflexion sur

ce sujet - Problème du service d'accueil du public dans les monuments historiques de l'Etat - Souhaite la création d'emplois d'administrateurs - (p. 4429) : hommage à la direction du patrimoine.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4712, 4713) : interroge le Gouvernement sur le mode de calcul des dispositions financières de la loi de programme - Taux de progression des créations de postes pour l'enseignement technique supérieur à celui prévu par la loi de programme mais inférieur aux déclarations du Gouvernement.

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4976) : souhaite savoir si la proposition de loi sur le télé-achat sera discutée au Sénat avant la fin de la session.

- **Proposition de loi relative aux opérations de télépromotion avec offre de vente dites de « télé-achat » [n° 202 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5975) :** texte destiné à combler des lacunes d'ordre commercial, économique et juridique - (p. 5976) : souhaite que le Gouvernement soit plus explicite sur les dispositions applicables à Canal Plus - Sanctions prévues en cas d'infraction aux règles de protection du consommateur et de violation des règles de programmation du télé-achat - Sous certaines réserves, demande au Sénat d'adopter ce projet.

SCHWINT (Robert), sénateur du Doubs (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances - Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer un Conseil national de prévention de la délinquance [n° 288 (86-87)] (17 juin 1987) - Police et sécurité.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre le départ à la retraite anticipée pour les anciens combattants en Afrique du Nord, de 1952 à 1962, demandeurs d'emploi en fin de droits ou pensionnés à un taux égal ou supérieur à 60 %, dès l'âge de 55 ans [n° 289 (86-87)] (17 juin 1987) - Pensions civiles et militaires de retraite.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à prendre en compte la durée du séjour en Afrique du Nord, de 1952 à 1962, des anciens combattants pour une retraite anticipée [n° 290 (86-87)] (17 juin 1987) - Pensions civiles et militaires de retraite.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à attribuer aux veuves de combattants la qualité de ressortissantes de l'Office national des combattants leur vie durant [n° 371 (86-87)] (9 juillet 1987) - Veuves.

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - II - Routes et sécurité routière - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 18] (16 novembre 1987).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - V - Voies navigables - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 22] (16 novembre 1987)

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, logement, aménagement du territoire et services communs - II - Routes et sécurité routière - (20 novembre

1987) - Rapporteur spécial (p. 4214, 4215) : évolution des crédits - Diminution de la dotation du programme autoroutier - Persistance de l'effort pour la rénovation et l'entretien du réseau routier - Schéma directeur routier national arrêté le 13 avril 1987 par le comité interministériel pour l'aménagement du territoire, CIAT : poursuite du maillage autoroutier ; liaisons routières rapides vers l'Europe ; établissement de liaisons directes entre les grandes métropoles françaises - Amélioration de la situation financière des sociétés d'autoroutes - Importance de la participation des régions au financement des opérations proposées par le moyen de contrats de plan et de contrats particuliers « routes » - Entretien du réseau routier national - Sécurité routière : objectif de baisse du taux d'accidents mortels ; comparaison avec les autres pays développés ; mesures arrêtées le 11 février 1987 par le comité interministériel de la sécurité routière ; diminution du nombre des victimes pour la première partie de 1987.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports terrestres et voies navigables - (20 novembre 1987) - Rapporteur spécial (voies navigables) (p. 4241) : évolution des crédits - Programme décidé par le comité interministériel sur la voie d'eau du 30 juillet 1987 ; travaux sur l'axe Rhin-Rhône ; dérivation de la Saône à Mâcon ; financement mixte de la Compagnie nationale du Rhône, CNR, et des collectivités locales ; incertitude sur l'effort financier demandé à ces dernières ; programme sur le haut Rhône ; Seine - (p. 4242) : création d'une redevance des plaisanciers utilisateurs des canaux pour l'exploitation des voies navigables - Profession de la batellerie ; Chambre nationale de la batellerie artisanale ; difficultés financières de l'entreprise artisanale de transport par eau - Prorogation provisoire du recouvrement par cet organisme de la taxe parafiscale sur les transports - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4385, 4386) : poursuite de la diminution du nombre des lits d'hôpitaux proposée par les états généraux de la sécurité sociale ; effort en ce sens à faire mais surtout nécessité de l'instauration d'une régulation financière - Opportunité d'un régime financier dérogatoire pour les CHR - Dangers d'une politique consistant uniquement en une suppression des lits à l'hôpital public ; nécessité d'une prise en compte des besoins des malades tant qualitatifs que quantitatifs ; exemple des problèmes posés par les demandes de création d'une unité de soins palliatifs - Problème de la pauvreté : importance du traitement des causes de ce phénomène ; expérience faite à Besançon depuis vingt ans en matière de revenu social minimum démontrant la possibilité d'une telle mesure et son caractère socialement rentable, diminuant les risques d'inadaptation et de délinquance ; suppose la participation de l'individu à la reconquête de son autonomie - Expérience transposable à l'échelle de la nation mais avec un maintien d'une gestion locale.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4765) : insuffisance de ce budget - Problème du relèvement de la cotisation de la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Favorable à la limitation de la hausse des cotisations à trois points - Conséquences de cette augmentation sur la fiscalité locale - Favorable à la disparition de cette surcompensation - Dénonce la transformation de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, CAECL, en crédit local - Souhaite une plus grande liberté de placement des fonds disponibles des collectivités locales - Dénonce le maintien de l'encadrement des tarifs des transports urbains et de ceux des restaurants scolaires - Existence de l'insécurité routière et de l'insécurité professionnelle - Inversion de la courbe de la criminalité depuis 1984 mais augmentation de la petite délinquance dans les villes - Rappelle le succès des conseils communaux de prévention : exemple de Besançon - Problème de la prévention de la récidive - Importance du travail d'intérêt général, TIG, pour les délinquants mineurs - Rappelle que les polices municipales vont constituer une nouvelle « arme » offerte aux villes pour lutter contre la délinquance - Rappelle les dispositions du rapport du préfet Lalanne et l'assurance de la coordination avec la police

nationale et la gendarmerie - Défavorable au port d'armes pour les policiers municipaux - Souci des maires d'améliorer la sécurité des citoyens et la qualité de leur police municipale - Souhaite le prochain dépôt du projet de loi concernant la police municipale.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5010) : absence de solution favorable aux problèmes concernant les anciens combattants d'Afrique du Nord - (p. 5011) : relève quelques aspects positifs de ce budget : rattrapage du rapport constant, rétablissement partiel de la proportionnalité des pensions de 10 à 80 %, levée de la forclusion opposée aux demandes d'allocation viagère déposées par d'anciens harkis, revalorisation des pensions des anciens combattants africains et malgaches - Restauration des nécropoles et construction de la nécropole de Fréjus, prise en compte de la pathologie des anciens combattants d'Afrique du Nord, notamment de l'amibiase - Regrette la suppression de nombreux emplois, le rétablissement incomplet de la proportionnalité des pensions - Absence de mesures en faveur des veuves, des ascendants, des orphelins ainsi que de l'attribution du bénéfice de la campagne double pour les anciens combattants d'Afrique du Nord - Problème du délai pour la constitution de la retraite mutualiste et des conditions d'attribution de la carte du combattant pour les anciens d'Afrique du Nord - Souhaite l'examen par l'Assemblée Nationale de la proposition de loi de M. André Méric relative aux prisonniers de Rawa-Ruska - Souhaite la prise en compte des rescapés des autres camps de représailles - Favorable à l'attribution du titre de déporté résistant pour les anciens prisonniers des commandos de travaux forcés - Favorable à la reconnaissance des droits légitimes des anciens d'Afrique du Nord vingt-cinq ans après la fin de la guerre d'Algérie - (p. 5012) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

- **Question au Gouvernement : retraite mutualiste des anciens combattants** (17 décembre 1987) (p. 5595, 5596).

- **Projet de loi modifiant le code des communes et le code de procédure pénale et relatif aux agents de police municipale** [n° 132 (87-88)] - (20 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5834) : rappelle sa participation aux travaux de la commission présidée par le préfet Lalanne - Place prépondérante en matière de police accordée à l'autorité locale par la tradition administrative française - Rôle et pouvoirs du maire en matière de police - Recul de l'insécurité depuis 1984 et progression de la petite délinquance - Tentation pour les maires de se doter à grands frais de police municipale, parfois armée - Souhaite que soit reconnu le principe selon lequel la police nationale et la gendarmerie sont et demeurent les gardiens de l'ordre public et que les polices municipales ne disposent que de compétences tout à fait subsidiaires - Difficulté de mettre en oeuvre l'étatisation pour des raisons de principe et de coût - Rappelle que les maires avec la décentralisation disposent de pouvoirs accrus - Détermination des missions confiées aux polices municipales - (p. 5835) : problème de la limitation des compétences des policiers municipaux - Se déclare défavorable à l'élargissement du champ d'application de leur qualification judiciaire - Risque d'atteinte aux prérogatives de la police nationale et de la gendarmerie - Problème du port d'arme - Souhaite que les polices municipales reçoivent l'appellation de « garde urbaine » - Favorable au port d'une tenue identique dans toutes les communes, distincte de celle de la police nationale et de la gendarmerie ; à l'agrément accordé par les procureurs de la République lié à l'acquisition d'une formation organisée - Constate que la plupart des maires ont besoin de deux polices aux fonctions complémentaires pour améliorer les conditions de sécurité des citoyens - **Après l'art. 12** (p. 5843) : souhaite que la modification de la législation sur la pêche soit examinée dans une autre discussion car elle n'a aucune raison de figurer dans un texte relatif aux agents de police municipale - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5844) : abstention du groupe socialiste sur ce projet.

SEGUIN (Philippe), ministre des affaires sociales et de l'emploi (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail [n° 158 (86-87)] (25 mars 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Travail.

Projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] (6 mai 1987) - Apprentissage.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail** [n° 158 (86-87)] - (21 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 292) : projet s'inspirant de la proposition de loi relative à la négociation sur l'aménagement du temps de travail déposée en avril 1986 par MM. Jean-Pierre Fourcade et Louis Boyer - Conformité avec le texte voté par le Sénat le 20 décembre 1986 dans le cadre de la loi portant diverses mesures d'ordre social - Rappelle les trois objectifs essentiels du Gouvernement : compétitivité des entreprises, ressource de l'emploi et modernisation des rapports sociaux dans l'entreprise - Insuffisante exploitation de l'ordonnance du 16 janvier 1982 offrant aux partenaires sociaux de nouvelles possibilités d'aménagement du temps de travail, en raison de conditions de mise en oeuvre trop restrictives - (p. 293) : problème de la compensation des heures effectuées au delà de 39 heures de travail - Loi du 28 février 1986 relative aux heures supplémentaires effectuées en deçà d'une limite supérieure de 44 heures - Déplacement de la période d'interdiction du travail de nuit des femmes - Absence nécessaire d'imposition aux partenaires sociaux de toute réforme sur la durée et l'aménagement du temps de travail - Possibilité pour les syndicats de négocier des accords - Modifications de ce projet : redéfinition des dispositifs d'aménagement de la durée légale du travail, ouverture de la possibilité d'organiser le travail en continu pour raison économique et adaptation des dispositions du code du travail particulières au personnel féminin - (p. 294) : absence de remise en cause de la protection des salariés - Réglementation des accords d'entreprise et de la modulation - Modification du paiement des heures supplémentaires - Elargissement du recours à la récupération - « Cycle » : base légale à une formule de répartition des horaires de travail - Possibilité pour les industries d'occuper les salariés le dimanche - Justification du travail le dimanche par des considérations économiques ou techniques - Aménagement des dispositions du code du travail particulières au personnel féminin - Inadaptation de la réglementation interdisant le travail de nuit des femmes dans l'industrie - Accord de branches et accords d'entreprises prévoyant des mesures spécifiques en faveur des femmes visant à assurer leur égalité professionnelle avec les hommes - Dispositions compatibles avec la convention n° 89 de l'Organisation internationale du travail (OIT) - (p. 295) : abrogation de certaines dispositions particulières aux femmes : interdiction du travail par relais, par roulement, les jours fériés - Renforcement de la compétitivité des entreprises face à la concurrence internationale - Signature de nombreux accords d'entreprises depuis le 1^{er} septembre 1986 - **Exception d'irrecevabilité** (p. 305) : rappelle les nombreux accords d'entreprises relatifs à la durée et à l'aménagement du temps de travail passés depuis 1983 - (p. 306) : existence de 92 accords consacrés à la modulation passée entre le 1^{er} septembre 1986 et le 31 mars 1987 - Conformité d'une loi à un traité international ne constituant pas un critère de constitutionnalité des lois selon la jurisprudence du Conseil constitutionnel - Dénonciation de la convention n° 89 de l'Organisation internationale du travail (OIT) seulement possible en 1991 - Interdiction du travail de nuit des femmes levée par la Grande-Bretagne le 7 novembre 1986 - Convention de l'Organisation internationale du tra-

vail jugée anticonstitutionnelle et portant atteinte à l'égalité des femmes et des hommes par la Cour constitutionnelle d'Italie - Dénonciation de cette convention par le Danemark et le Luxembourg - Donne lecture de la position de la CFDT sur le travail de nuit des femmes - (p. 307) : existence de la compétition et de la concurrence internationale - Etiollement de l'industrie textile en France du fait de la concurrence internationale et nécessaire modernisation - (p. 308) : regrette les retards successifs et cumulés dont a été victime le règlement du problème de l'aménagement du temps de travail - Consécration de l'accord des partenaires sociaux par la loi - Accord signé par des organisations syndicales et par l'organisation patronale de la plus importante branche industrielle de France, force de ce projet de loi - S'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Question préalable (p. 312) : nécessité d'un accord de branches et d'un accord d'entreprises pour suspendre l'interdiction du travail de nuit des femmes - (p. 313) : signature d'accord de modulation par la CGT dans les grandes entreprises en l'absence de chantage au licenciement - S'en remet à la sagesse du Sénat pour la motion n° 1 de M. Marcel Lucotte tendant à opposer la question préalable.

- Questions orales avec débat jointes : situation des veuves - (5 mai 1987) (p. 689) : importance de la question du veuvage - Existence de plus de trois millions deux cent mille veuves dont près de trois cent vingt mille âgées de moins de 55 ans - Dégradation au cours des dernières années de la position sociale de la veuve - Imperfection du système de protection sociale - Problème de l'allocation veuvage, aide temporaire aux veuves sans ressources ou en charge d'enfants instituée par la loi du 17 juillet 1981 - Sévères conditions d'attribution - Quatorze mille veuves bénéficiaires de l'allocation en 1985 - Important excédent de recettes du Fonds national d'assurance veuvage - Loi du 27 janvier 1987 portant diverses mesures d'ordre social et adoption du principe d'une priorité d'affectation des excédents du fonds à la couverture du risque - Modalités particulières d'attribution de l'allocation veuvage pour les veuves ayant atteint un âge déterminé - Possible prolongation du versement de l'allocation veuvage actuellement limitée à une durée de trois ans pour certaines veuves - Amélioration en réponse à une demande de la fédération des associations de veuves chefs de famille - Accès à l'aide sociale et bénéfice de l'assurance maladie pour les veuves titulaires de l'allocation veuvage - (p. 690) : volonté du Gouvernement d'améliorer la situation des plus défavorisés - Situation des veuves au regard des systèmes de préretraite - Rigueur excessive des règles de cumul applicables - Espère qu'une solution favorable sera trouvée très rapidement - Problème de l'accès à la retraite progressive - Absence de cumul possible entre la préretraite progressive et la perception d'un avantage vieillesse à caractère viager - Loi du 9 juillet 1976 et priorité d'accès aux stages de formation professionnelle pour les veuves - Importance des difficultés rencontrées par les veuves sur le marché de l'emploi - Extension aux veuves des mesures accordées aux chômeurs de longue durée - Problème des pensions de reversion et réglementation excessivement variable - Existence de disparités importantes - Article 3 de la loi du 27 juin 1987 et autorisation pour la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, CNAVTS, de verser des avances sur pensions de reversion aux personnes connaissant des difficultés financières au moment du décès de leur conjoint - (p. 691) : nécessaire travail d'humanisation dans les rapports entre les caisses et les assurés - Règles de cumul entre droits propres et droits dérivés dans le régime des professions libérales - Problème spécifique des veuves de Français établis hors de France - Rupture entre l'Office national des anciens combattants et la veuve dès la disparition de son mari, ancien combattant - S'associe à l'hommage rendu aux associations locales et départementales de veuves - Reconnaissance par le Gouvernement du caractère prioritaire du problème des veuves et nombreux efforts accomplis pour préserver et améliorer leur pouvoir d'achat.

- Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - Discussion générale (p. 1394) : inadaptation des lois du 26 avril 1924 sur l'obliga-

tion d'emploi des mutilés de guerre et du 23 novembre 1957 sur les travailleurs handicapés ; faible recouvrement de la redevance sanctionnant la non application de dispositions de ces lois - (p. 1395) : augmentation du nombre de handicapés demandeurs de travail et crise de l'emploi - Texte en projet : obligation de résultat pour les entreprises d'employer 6 % de travailleurs handicapés ou de verser à défaut une contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés - Nouvelle définition des bénéficiaires ; encouragement à l'emploi des jeunes handicapés ; secteur protégé - Relèvement à vingt salariés du seuil d'effectif des entreprises assujetties à la législation ; fixation d'un plafond pour la contribution annuelle - Rôle des partenaires sociaux : possibilité d'accords de branche ou d'entreprise prévoyant un programme en faveur des travailleurs handicapés ; gestion paritaire du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés ; objectifs et actions de ce fonds - (p. 1396) : extension aux services publics de l'obligation d'emploi de 6 % de handicapés ; exemple du dispositif mis en œuvre aux P et T ; modalités de contrôle du respect des obligations de l'Etat - Période transitoire - Recherche de consensus sur l'effort de solidarité - Demande le vote de ce projet de loi.

- Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - Discussion générale (p. 1620) : volonté du Gouvernement de développer l'ensemble des voies de formation professionnelle des jeunes, notamment celles qui assurent le rapprochement entre l'école et l'entreprise - Ouverture du marché européen unique en 1992 - Importance de la compétence et de la créativité des hommes - Nécessaire développement de la formation - (p. 1621) : formation professionnelle adaptée aux besoins de l'économie - Faiblesse du niveau professionnel de 350.000 jeunes de 18 à 25 ans inscrits à l'ANPE - Formation en alternance et apprentissage - Alternance et renforcement du lien entre milieux professionnels et centres de formation - Excellents résultats obtenus dans de nombreux pays étrangers pratiquant la formation en alternance - Retracer l'historique des différentes étapes de l'évolution de la formation professionnelle et de l'apprentissage en France - Apprentissage chez un maître artisan - Compagnonnage - Cours professionnels et de perfectionnement - Existence à ce jour de principes empruntés à la loi Astier - Institution par la loi de finances du 13 juillet 1925 de la participation des entreprises au financement de la formation professionnelle « taxe d'apprentissage » - Loi Walter Paulin du 10 mars 1937 - Rôle des chambres de métiers en matière de réglementation et de surveillance de l'apprentissage - Loi du 21 février 1949 « portant statut des centres d'apprentissage » et création des collèges d'enseignement technique - (p. 1622) : importance des quatre lois du 16 juillet 1971 : loi d'orientation sur l'enseignement technologique, loi relative à l'apprentissage, loi sur la participation des employeurs au financement des premières formations technologiques et loi portant organisation de la formule professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente - Lutte contre l'inégalité des chances - Prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans - Augmentation du nombre d'apprentis de l'ordre de 118.000 actuellement - Absence de prise en compte du dernier état des techniques par les programmes d'apprentissage - Contrat d'apprentissage défini comme un contrat de travail de type particulier - Organisation d'un système de formation en alternance et « loi Legendre » de 1980 - Conclusion d'un accord interprofessionnel entre les partenaires sociaux en 1983 - Multiplication des contrats d'adaptation, des contrats de qualification et des stages d'initiation à la vie professionnelle - Apprentissage, élément important du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes - Nécessité de donner une nouvelle impulsion à l'apprentissage, voie de première formation efficace adaptée aux aptitudes de certains jeunes et aux besoins de l'économie - Rôle du maître d'apprentissage - (p. 1623) : élargissement de l'éventail des qualifications professionnelles - Diplômes de l'enseignement technologique - Ouverture aux titres homologués - Durée du contrat d'apprentissage variable entre un an et trois ans, fixée au niveau national - Elargissement du champ des qualifications - Durée minimum de formation en centre portée à 400 heures - Possibilité pour certaines entreprises de s'associer aux centres de forma-

tion d'apprentis, CFA - Maintien de l'agrément des maîtres d'apprentissage - Suppression de l'obligation de fournir un avis d'orientation préalablement à l'entrée en apprentissage - Amélioration du statut de l'apprenti - Maintien des principes directeurs relatifs à la rémunération et fixation en pourcentage du SMIC - (p. 1624) : exonération des cotisations sociales patronales pour les entreprises de plus de dix salariés - Renforcement de la coordination de l'action de l'Etat et des régions - Elévation du niveau général des apprentis - Meilleure préparation des professeurs de l'enseignement des classes préparatoires à l'apprentissage - Renforcement des moyens des CFA - Développement de l'animation et du contrôle pédagogiques de l'apprentissage - Véritable rénovation de l'enseignement professionnel en France - Souhaite assurer à tous les jeunes une qualification et une chance de trouver un emploi - Exception d'irrecevabilité (p. 1633) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - (p. 1652) : remercie les rapporteurs et les divers orateurs - (p. 1653) : diverses filières de formation complémentaires et non concurrentes - Evolution des métiers et décloisonnement des formations - Passerelles nécessaires entre la formation générale et la formation technique - Importance de la formation continue - Problèmes du champ géographique d'application de ce projet Mesures particulières d'application pour l'Alsace et la Moselle, ainsi que pour les départements d'outre-mer - Impossibilité d'engager dès maintenant une réforme de la taxe d'apprentissage - Augmentation du nombre des heures de formation, seule disposition de ce texte de nature à augmenter les charges des régions - Caractère complémentaire de l'apprentissage par rapport aux autres filières de formation - Ouverture progressive de l'éducation nationale vers l'entreprise - (p. 1654) : apprentissage et formation en alternance - Importance pour l'économie de l'arrivage régulier sur le marché du travail de jeunes correctement formés et qualifiés - Apprentissage, première formation distincte de la formation continue et bénéficie d'un statut particulier pour l'apprenti - Importance du niveau d'entrée en apprentissage et amélioration de la formation dispensée dans les classes préparatoires d'apprentissage - Exonération de charges sociales pour les petites entreprises et aides du Fonds national interconsulaire de compensation, FNIC - Intégration des inspecteurs de l'apprentissage dans le corps des inspecteurs de l'enseignement technique - Rapport de la commission Garagnon sur l'accès au baccalauréat professionnel et les premières expériences en cours - Elaboration de ce projet après de multiples concertations interministérielles - (p. 1655) : soumission d'une note d'orientation au conseil supérieur de la formation professionnelle - Participation de tous les présidents des conseils généraux à l'élaboration de l'avant-projet - Consultation de tous les organismes intéressés - Apprentissage considéré comme une voie de formation comme les autres et suppression de l'avis d'orientation - Existence de 2.500 titres homologués dont 700 relèvent de l'éducation nationale - Reconnaissance des titres par convention collective ou par les ministres concernés - Mise en œuvre d'une possibilité de reconnaissance des titres déjà ouverte par la loi du 16 juillet 1971 - Homologation des titres après examen d'une commission technique et transmission à une commission d'homologation - Demande d'agrément des maîtres d'apprentissage après avis des délégués du personnel - Suppression de l'agrément provisoire - Suppression de l'avis d'orientation et maintien des garanties - Caractère national et garantie de qualité du titre homologué inscrit sur une liste fixée par arrêté interministériel - Opposé à la hiérarchisation des différentes voies de formation - Art. 1 (p. 1660) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron n° 71 (définition de l'apprentissage), n° 73 (obtention d'une qualification professionnelle complète sanctionnée par un diplôme technique de niveau V ayant valeur nationale, et délivré par l'éducation nationale), n° 72 (suppression de l'inclusion des titres homologués parmi les diplômes pouvant être préparés par la voie de l'apprentissage) et n° 74 (obligation pour la durée hebdomadaire du travail d'un apprenti de ne pas excéder la durée légale du travail); aux amendements de M. Gérard Delfau, n° 43 (formation, forme d'éducation), n° 44 (obtention d'une qualification professionnelle, objet de l'apprentissage, sanctionnée par un diplôme de l'enseignement technologique ou un titre reconnu par une convention collective de

branche) et n° 45 de suppression; aux amendements n° 109 de M. Geoffroy de Montalembert (conclusion d'un contrat avec l'employeur pour assurer la formation pour partie dans une entreprise et pour partie dans un centre de formation d'apprentis) et n° 26 de M. Paul Caron (conclusion d'un contrat avec l'employeur pour assurer la formation pour partie dans une entreprise et pour partie dans un centre de formation d'apprentis) - Accepte les amendements n° 108 de M. Geoffroy de Montalembert (obtention d'une qualification professionnelle, but de l'apprentissage, sanctionnée par un des diplômes de l'enseignement technologique), n° 3 de la commission (établissement de la liste des titres homologués de l'enseignement technologique préparés par la voie de l'apprentissage, après avis de la commission permanente du conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi), n° 127 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (association, par le contrat d'apprentissage, d'une formation en entreprise et d'enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis CFA); sur cet amendement, le sous-amendement n° 4 de la commission - Et sur ce même amendement, son sous-amendement n° 145; adopté - Après l'art. 1 (p. 1662) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Hector Viron (inapplicabilité des dispositions de la loi relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail, aux apprentis) - Art. 2 (p. 1666) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 76 de suppression (durée de la formation), n° 77 (durée de l'apprentissage portée à trois ans ou ramenée à un an après avis de la commission professionnelle consultative), n° 78 (possibilité de mettre fin au contrat d'un commun accord avant le terme fixé initialement en cas d'obtention du diplôme à condition qu'il soit alors immédiatement suivi par un contrat de travail à durée indéterminée avec l'entreprise dans laquelle le contrat d'apprentissage a été exécuté) et n° 79 (suppression de la possibilité de conclure plusieurs contrats successifs); aux amendements de M. Gérard Delfau n° 47 (obligation pour la durée du contrat d'apprentissage d'être égale à la durée du cycle de formation qui fait l'objet du contrat), n° 48 (possibilité de mettre fin au contrat par accord des deux parties avant le terme fixé initialement en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé), n° 49 (délivrance des titres après reconnaissance par des conventions collectives de branche) et n° 50 (interdiction de conclure plus de deux contrats successifs du même niveau s'ils ne sont pas complémentaires dans la profession à laquelle se prépare l'intéressé par la voie de l'apprentissage); aux amendements de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis, n° 128 (prise en compte pour la durée du contrat d'apprentissage du niveau de formation de l'apprenti au moment de la conclusion du contrat) et n° 129 (suppression de la possibilité de mettre fin au contrat en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé); l'amendement de M. Geoffroy de Montalembert n° 110 (prise en compte pour la durée du contrat d'apprentissage du type de profession, du niveau de qualification préparé et du niveau préalable de l'apprenti), aux amendements identiques n° 27 de M. Paul Caron et n° 111 de M. Geoffroy de Montalembert (suppression de la possibilité de mettre fin au contrat en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé).

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 254 (86-87)] - (11 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1706) : rappelle les navettes de ce projet de loi - Enjeu économique et social de cet texte - Négociation de branche - Modulation des horaires de travail par accord de branche, mais également par accord d'établissement ou d'entreprise - (p. 1707) : dispositions concernant le travail de nuit des femmes dans l'industrie compatibles avec la convention n° 89 de l'Organisation internationale du travail.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** [n° 219 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (11 juin 1987) - **Art. 5** (p. 1711) : accepte l'amendement n° 132 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (après les mots « enseignement privé sous contrat », supprimer les mots « simple ou d'association ») - (n. 1712, 1713) : accepte l'amendement n° 133 de M. Adriën

Gouteyron, rapporteur pour avis (rôle et modalités d'établissement des conventions types des CFA) et s'oppose au n° 55 de M. Gérard Delfau (niveau de qualification du personnel enseignant précisé dans les conventions types des CFA) - Après l'art. 5 (p. 1714, 1715) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 83 (création, fonctionnement et composition des centres régionaux pour les formations initiales), n° 85 (modalités de répartition de la taxe d'apprentissage), n° 86 (création, composition et mission du centre national pour les formations initiales), n° 84 (modalités de versement de la taxe d'apprentissage), et sur cet amendement, au sous-amendement n° 144 de M. Gérard Delfau - Art. 6 (p. 1717) : sur la durée de la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis, CFA, accepte l'amendement n° 134 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis, et s'oppose aux amendements n° 56 de M. Gérard Delfau, n° 10 de la commission, n° 30 de M. Paul Caron et n° 115 de M. Geoffroy de Montalembert - Après l'art. 19 (p. 1743) : son amendement n° 41 : fixation par décret en Conseil d'Etat de la date d'entrée en vigueur de la présente loi et de ses modalités particulières d'application dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ; adopté.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 241 (86-87)]** - (15 juin 1987) - Discussion générale (p. 1820) : situation de déséquilibre grave et durable du marché de l'emploi - Importance du nombre de chômeurs égal à 11,1 % de la population active - Début de cette situation en 1973, année du premier choc pétrolier - Nombreuses pertes d'emplois au cours des six dernières années - Fin de l'expansion des marchés intérieur et extérieur - Ecart entre offres d'emplois et ressources en main d'œuvre évalué à quelque trois cent trente mille personnes - Inadaptation qualitative des formations - Influence de la concurrence internationale - Nouvelle révolution industrielle et sociale - (p. 1821) : influence du prix du pétrole et des taux d'intérêt - Concurrence des pays en voie de développement - Changement de mode de croissance et rapport de M. François Dalle - Nécessaire rétablissement de la situation de la France par rapport aux autres pays industrialisés - Indispensable effort de productivité et d'investissement - Importance de la petite entreprise pour l'emploi - Nombreuses mesures déjà prises par le Gouvernement dans le but d'améliorer la compétitivité des entreprises - Elévation du niveau général de la formation - (p. 1822) : problème du passage de l'appareil éducatif vers le monde du travail - Développement des formations en alternance et renforcement de l'apprentissage - Meilleure organisation du temps de travail - Développement des nouveaux services : service d'assistance aux personnes, service de proximité - Augmentation du nombre des TUC - Défavorable à une recherche de la productivité à tout prix et exemple des stations-service - Mesures fiscales d'encouragement aux activités d'aide à domicile - Chômage de longue durée, conséquence dramatique de la dégradation de l'emploi - Augmentation de la durée moyenne du chômage - Sélectivité du marché de l'emploi et apparition d'un phénomène d'exclusion sociale quasiment irréversible - (p. 1823) : scission inacceptable de la population active entre les travailleurs régulièrement employés et les exclus - Lutte contre le chômage de longue durée, une des priorités du Gouvernement - Nécessité de rompre les processus d'exclusion et d'assurer au plus grand nombre possible de demandeurs d'emploi une formation ou une activité - Mise en place d'un programme de stages de réinsertion - Développement des tâches d'intérêt général - Relance des travaux d'utilité collective et augmentation de leur durée maximale - Décret du 3 avril 1987 et instauration des programmes d'insertion locale, PIL, et mise en œuvre d'un principe nouveau : réorientation de dépenses d'indemnisation du chômage au profit d'actions de réinsertion - Développement des formules de formation en alternance : contrat de réinsertion en alternance et stage de réinsertion en alternance - Bénéfice d'exonération fiscale pour les embauches de chômeurs de longue durée à l'issue d'un stage de formation - (p. 1824) : suppression du délai de carence entre le versement de l'allocation d'assurance et le versement de l'allocation de solidarité spécifique - Extension des conventions de conversion aux salariés licenciés d'entreprises en redressement ou en liquidation judiciaire - Projet

complété par l'Assemblée nationale par des dispositions relatives au licenciement des personnes âgées moyennant compensation financière à l'UNEDIC - Aggravation des pénalités applicables au trafic de main d'œuvre étrangère, à l'emploi de main d'œuvre en situation irrégulière et aux atteintes au monopole de l'office national d'immigration - Bénéfice d'allègements fiscaux pour les demandeurs d'emploi qui créent une entreprise - Organisation de la solidarité nationale en faveur des victimes du chômage, objet de ce projet - **Question préalable** (p. 1829) : s'oppose à la motion n° 6 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Rappelle l'acceptation par les ministres communistes du délai de carence en 1984 - S'étonne des critiques de M. Hector Viron contre la politique antichômage du Gouvernement - Rappelle l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois en 1983 et 1984 sous un ministère communiste de l'emploi - **Discussion générale (suite)** (p. 1836) : importance de la suppression du délai de carence - Résultats positifs du « plan jeunes » - Revalorisation de l'allocation spécifique de solidarité à compter du 1^{er} avril dernier pour les chômeurs âgés de plus de cinquante cinq ans - Distinction entre emploi et chômage - Problèmes d'inadaptation qualitative de l'offre et de la demande - Nécessaires efforts de formation - Commentaires du rapport du service des études législatives du Sénat - Note de l'INSEE du 3 mai 1987 et perspectives économiques et sociales pour 1987 - Cite le rapport de M. Dalle - (p. 1837) : mesures en faveur des contrats à durée déterminée - Rappelle les propos de M. Jack Ralite, ministre responsable de l'emploi lors des débats du Sénat du 26 novembre 1983 - Existence d'une société triale - Indemnisation du chômeur de plus de cinquante cinq ans jusqu'à soixante ans par l'UNEDIC - Critères de choix pour l'entrée en stage - Favorable à une large information de l'ensemble des mesures de lutte contre le chômage mises en œuvre - Stages classiques en faveur des chômeurs de longue durée adultes ou jeunes présentant des difficultés particulières d'insertion - Problème des collectivités locales face à l'emploi - Conventions de conversion - Insuffisance de la statistique et de l'économétrie - (p. 1838) : conséquences du chômage sur la sécurité sociale - Nécessité d'un rythme de croissance soutenu et problèmes de l'investissement - **Titre I** (p. 1839) : accepte l'amendement n° 1 de Mme Hélène Misofoffe, rapporteur (remplacement du mot « graves » par le mot « particulières » dans le titre de l'intitulé) - **Art. 1** (p. 1840) : accepte l'amendement n° 23 de M. Marc Bœuf (extension des dispositions de cet article aux chômeurs cumulant les situations de précarité les plus graves) - (p. 1841) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Marc Bœuf (contrat de réinsertion en alternance pouvant être conclu pour une durée minimum de deux ans) ; s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 8 (suppression du troisième alinéa de l'article L. 322-4-1 du code du travail relatif à l'organisation des stages de formation et d'insertion professionnelle dont les frais sont pris en charge par l'Etat) et n° 9 (suppression du dernier alinéa de l'article L. 322-4-1 du code du travail relatif à la mise en œuvre des programmes d'insertion locale) - (p. 1842) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Marc Bœuf (fixation par décret d'un quota minimal de stagiaires au bénéfice de ceux qui cumulent les handicaps sociaux) - **Après l'art. 1** (p. 1843) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Marc Bœuf (soumission des conventions en faveur des chômeurs rencontrant des difficultés aux conditions relatives aux conventions de formation au titre du fonds national de l'emploi et aux conditions de consultation du comité d'entreprise ou à défaut des délégués du personnel) - **Art. 2 : Art. L. 980-14 du code du travail** (p. 1843, 1844) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 10 (suppression des stages de réinsertion en alternance) et n° 11 (application des dispositions de l'article L. 961-5 du code du travail pour le calcul de la rémunération des stagiaires) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de M. Marc Bœuf (acquisition d'une qualification, adaptation à l'emploi, insertion sociale et professionnelle, objet des stages de réinsertion en alternance) - **Après l'art. L. 980-14** (p. 1845) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Marc Bœuf (durée minimale du contrat de réinsertion en alternance des enseignements généraux professionnels et technologiques) - (p. 1846) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Marc Bœuf (possibilité pour les salariés titulaires des contrats mention-

nés à l'article L. 980-14 de percevoir une rémunération fixée par décret dont le montant ne peut être inférieur au salaire minimum de croissance) - (p. 1847) : s'oppose aux amendements de M. Marc Bœuf n° 33 (interdiction d'application des dispositions relatives à la modulation des horaires de travail aux salariés titulaires d'un contrat de réinsertion) et n° 35 (soumission au contrôle de l'Etat dans des conditions définies par décret des organismes de formation qui accueillent les titulaires d'un contrat de réinsertion) - Favorable à une décentralisation ou une déconcentration des stages - Donne lecture d'un extrait de la circulaire du 14 avril 1987 relative à la mise en œuvre du programme de formation d'aide à la réinsertion des demandeurs d'emploi de longue durée ou en difficulté - Art. L. 980-15 (p. 1848) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Hector Viron (suppression du texte présenté pour cet article qui concerne le mode de financement des actions de formation et de réinsertion) - (p. 1849) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Marc Bœuf (impossibilité pour les entreprises ayant procédé à un licenciement économique dans les douze mois précédant la prise d'effet du contrat de réinsertion de conclure des contrats de réinsertion en alternance sans autorisation administrative) - Après l'art. 2 (p. 1850) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Hector Viron (possible reprise des droits à indemnisation sur la base des périodes travaillées antérieurement pour les demandeurs d'emploi visés par les articles L. 322-4-1 et L. 980-4 du code du travail et majoration des cotisations patronales aux organismes chargés d'assurer le versement de revenu de remplacement aux personnes privées d'emploi) - Art. 3 (p. 1851) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Hector Viron (prise en compte des chômeurs concernés par les articles L. 980-2, L. 980-6 et L. 980-14, des effectifs des entreprises pour le calcul des seuils d'application de la législation sociale) - Art. 4 (p. 1852) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron n° 15 (exonérations des cotisations sociales pour l'embauche d'un chômeur de longue durée à l'issue d'une action de formation), n° 16 (exonérations possibles à condition qu'il s'agisse d'un emploi nouveau créé dans l'entreprise), n° 17 (suppression de l'exonération de cotisations sociales pour les employeurs qui mettent en œuvre des actions d'insertion et des stages en direction des chômeurs) et n° 18, de coordination, et au n° 38 de M. Marc Bœuf (durée du contrat devant être égale au moins à douze mois dans le cas d'un contrat de travail temporaire ou à durée déterminée) - Après l'art. 4 (p. 1853) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Marc Bœuf (absence d'application du bénéfice de l'exonération relative aux embauches visées à l'article 4 lorsque l'employeur a procédé à un licenciement économique à compter de la date de la promulgation de la présente loi) - Art. 4 bis (p. 1854) : sur l'amendement n° 3 de la commission (mesures de protection en faveur des salariés de plus de 55 ans contre le licenciement économique), son sous-amendement n° 40 ; adopté - Art. 5 (p. 1855) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Hector Viron (maintien du service des allocations d'assurance pour le chômeur de plus de 55 ans qui opte pour la perception de l'allocation de solidarité) - Art. 6 A : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Hector Viron (participation financière de l'entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire à la convention de conversion : rétablissement de l'obligation de versement des cotisations sociales assises sur les salaires) - Art. 12 (p. 1856) : s'oppose à l'amendement n° 5 de la commission (conditions d'imposition de l'aide que verse l'Etat aux demandeurs d'emplois créateurs d'entreprise).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - Rappel au règlement de Mme Hélène Luc (p. 2094, 2095) ; ordre de discussion des articles du projet de loi - Discussion générale (p. 2097) : enrichissement du texte en projet par des amendements d'initiative parlementaire ou gouvernementale adoptés à l'Assemblée nationale - Développement par les gouvernements de gauche de la pratique de textes portant diverses mesures d'ordre social, DMOS, en remplacement de la méthode des cavaliers budgétaires dans les lois de finances rectificatives, critiquée par le Conseil constitutionnel - (p. 2098) : contradiction entre la critique du caractère hétérogène de ce texte faite par le groupe communiste et le très grand nombre d'amendements qu'il a déposés - Texte en projet ; protection

social : intégration financière du régime d'assurance-maladie des ministres des cultes dans le régime général ; régime facultatif d'assurance-vieillesse des conjoints des membres des professions libérales et cumul des pensions de vieillesse personnelles et de la pension de réversion ; ratification à l'initiative de l'Assemblée nationale de la partie législative du code de la sécurité sociale ; fixation par décret du taux de cotisation d'assurance-maladie applicable aux préretraités (p. 2099) : mise en place de consultations départementales assurant le dépistage anonyme et gratuit du virus du sida - Conditions d'autorisation de transfert d'une officine - Dispositions relatives à la fonction publique hospitalière - Etudes médicales : création du résidanat pour les futurs généralistes ; rétablissement de l'internat de spécialité et suppression des filières ; engagement pris par le Gouvernement de réaliser en 1989 un bilan des réformes mises en œuvre - Dispositions relatives au travail et à l'emploi : départ ou mise à la retraite dans les conventions et accords collectifs ou les contrats individuels de travail - (p. 2100) : interdiction des clauses dites « couperet » entraînant rupture automatique du contrat de travail du salarié ayant atteint l'âge limite ; encouragement des clauses dites « souples » ; définition des indemnités minimales dues au salarié au moment de son départ à la retraite - Extension aux demandeurs d'emploi non indemnisés, âgés de plus de 55 ans, du dispositif de dispense de recherche d'activité prévu pour les chômeurs indemnisés du même âge - (p. 2101) : ouverture aux collectivités locales de la possibilité d'adhérer au régime de l'UNEDIC pour tous leurs agents non titulaires - Plan d'emploi des jeunes : formations en alternance ; gestion par les organismes mutualisateurs agréés ; création de l'association de gestion du fonds des formations en alternance, AGEFAL ; insuffisance des ressources : proposition de reconduction des exonérations de charges sociales patronales attachées aux contrats de qualification et aux stages d'initiation à la vie professionnelle, SIVP ; suppression de l'exonération du contrat d'adaptation ; augmentation de la contribution des entreprises à la formation professionnelle continue - (p. 2102) : caractère mutualiste de cette contribution - Dispositions permettant aux entreprises publiques à statut de conclure des accords d'intéressement au profit de leur personnel - Dispositions nouvelles adoptées à l'Assemblée nationale : interdiction de la diffusion de publicités télévisées à caractère politique en l'absence d'une législation sur le financement des organisations politiques ; instauration de règles strictes pour les publicités concernant les boissons alcoolisées - Amélioration du dispositif législatif de lutte contre le racisme ; discriminations en matière de fournitures ou de services : suppression du motif légitime ; droit de se porter partie civile pour les associations ayant pour objet d'assister les victimes des discriminations fondées sur leur origine nationale, ethnique, raciale ou religieuse - Colloque à la Cour de cassation sur le bilan d'application de la loi de 1972 - Détermination du Gouvernement sur les droits de la population immigrée en situation régulière - Question préalable (p. 2117) : s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Renvoi en commission (p. 2121) : s'oppose à la motion n° 792 de M. André Méric, tendant au renvoi en commission - Discussion générale (suite) (p. 2136) : charges indues du régime général de la sécurité sociale : conséquences de la compensation démographique - (p. 2137) : emploi des jeunes : pérennisation de l'exonération de charges sociales sur les contrats de qualification ; financement des formations en alternance - Publicité sur les alcools - (p. 2138) : interdiction des clauses de retraite « couperet » afin de ne pas transformer en obligation, par le biais des conventions collectives, le droit à la retraite à soixante ans - (p. 2139) : inutilité des exonérations sociales dans le cas des contrats d'adaptation - Augmentation du pouvoir d'achat des prestations familiales et des pensions de vieillesse en 1986 - (p. 2140) : solutions de rechange au chômage et précarité de l'emploi - Récuse l'accusation de démantèlement de la fonction publique - Procédure du DMOS et prérogatives parlementaires - (p. 2141) : travail de nuit des femmes : refonte prévue de la convention du Bureau international du travail, BIT - Retour à la règle de la retenue du trentième indivisible en cas de cessation concertée du travail dans la fonction publique : rappel des propos de M. Louis Mexandeau, alors

ministre des P et T, sur les effets pervers de la loi de 1982 dans les centres de tri postal.

Suite de la discussion - (23 juin 1987) - Art. 1^{er} A (p. 2186) : accepte l'amendement n° 273 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la ratification de la partie législative du code de la sécurité sociale).

Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Art. 5 (p. 2245) : problème de la sécurité sociale à ne pas confondre avec l'assurance - Mutualité réservée à un groupe socio-professionnel - Unité, l'un des grands principes sur lesquels la sécurité sociale doit être fondée - Existence des régimes spéciaux : marins, mineurs - Constitution de régimes particuliers avec des régimes en retard : agriculteurs - Remise en cause de la compensation démographique égale à une remise en cause de l'idée même de la sécurité sociale - Problème des avantages excessifs reconnus à certaines catégories socio-professionnelles - Attachement du Gouvernement à la sécurité sociale - (p. 2246) : traitement d'une évolution possible du mode de gestion de la sécurité sociale par la plate-forme UDF-RPR de 1986 - Rappelle le fonctionnement du système actuel d'indemnisation du chômage qui comporte deux mécanismes complémentaires : versement d'indemnités de chômage proportionnelles et versement d'allocations dites de solidarité - Après l'art. 38 bis et art. 6 (p. 2248) : diminution significative des activités de service à domicile au cours des quinze ou vingt dernières années - Relance de l'aide à domicile et régularisation du travail au noir - Développement de campagnes tendant à obtenir une déductibilité totale du revenu imposable des sommes versées pour un emploi à domicile - S'oppose à l'amendement n° 162 de M. Georges Mouly (exonération totale ou partielle de la part patronale des cotisations d'assurance sociale, d'accidents du travail, d'allocations familiales afférentes à l'emploi d'une aide à domicile).

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 12 (p. 2301) : s'oppose aux amendements identiques n° 51 de M. André Méric et n° 179 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article étendant aux salariés agricoles relevant du régime local d'Alsace-Moselle les dispositions du régime général en matière d'accidents du travail dus à une faute inexcusable de l'employeur), ainsi qu'à l'amendement de cohérence n° 180 du même auteur - Art. 13 (p. 2302) : s'oppose à l'amendement n° 181 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif au pouvoir de substitution de l'autorité administrative en cas de carence d'un conseil d'administration d'une caisse de mutualité sociale agricole) et accepte l'amendement n° 9 de M. Louis Boyer, rapporteur (fonctionnement des conseils d'administration des caisses de mutualité sociale agricole) - Art. 15 (p. 2303) : s'oppose à l'amendement n° 182 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article tendant à exonérer des charges sociales les associations intermédiaires à caractère agricole) - (p. 2304) : augmentation du chômage lors de la gestion socialiste - Conditions de délivrance à une association intermédiaire de l'autorisation de fonctionnement et d'habilitation - Après l'art. 15 septies (p. 2310) : demande le retrait de l'amendement n° 152 de M. Pierre Lacour (allongement du délai de déclaration des droits, concessions ou autorisations en matière piscicole) - Art. 31 (p. 2313) : en réponse à Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, précise que l'ordonnance de 1982 a permis la signature de nombreux contrats à durée déterminée et de contrats de travail intérimaire, qualifiés d'emplois précaires par les communistes - Nullité des dispositions relatives au départ à la retraite en fonction d'une condition d'âge - Maintien du droit à la retraite à 60 ans - (p. 2314) : sous certaines conditions, possibilité donnée à l'employeur de mettre le salarié à la retraite - (p. 2315) : sur les dispositions relatives au départ à la retraite des salariés, s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 229 de suppression, n° 230 et n° 231 - (p. 2316) : demande le retrait de l'amendement n° 136 de M. André Méric (compétence du Conseil d'Etat pour les décrets ayant trait à la rupture du contrat de travail pour mise à la retraite) et s'oppose au n° 232 de M. Hector Viron (nullité des dispositions relatives au départ à la retraite à l'initiative de l'employeur) - (p. 2317) : s'oppose à l'amendement n° 233 de M. Hector Viron (libre choix du salarié pour faire valoir ses droits à la

retraite ainsi que ses intérêts, en cas de démission) - (p. 2318) : sur la nullité des dispositions relatives au départ à la retraite à l'initiative de l'employeur, s'oppose aux amendements n° 137, 138 et n° 139 de M. André Méric - Sur les amendements de M. Jean Chérioux, accepte le n° 39 (élargissement du champ d'application du présent texte aux régimes particuliers, tout en maintenant la double condition d'ouverture à pension et d'âge) et demande le retrait du n° 41 (non application des dispositions du présent article aux procédures contentieuses individuelles en cours à la date de publication de la présente loi) - Après l'art. 31 (p. 2319) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. José Balarelo (assouplissement des conditions d'adhésion aux groupements d'employeurs) - Sur l'amendement n° 4 du même auteur (relèvement du seuil des effectifs en deçà duquel une entreprise peut adhérer à un groupement d'employeurs), son sous-amendement n° 810 ; adopté - Application des conventions collectives aux groupements d'employeurs - (p. 2571) : accepte l'amendement rédactionnel n° 14 de M. Louis Souvet, rapporteur - Art. 33 (p. 2572) : s'oppose aux amendements identiques n° 140 de M. André Méric et n° 234 de M. Hector Viron (suppression de cet article visant à étendre la dispense de recherche d'emploi pour certaines catégories de chômeurs) - Mise en conformité des statistiques de l'INSEE relatives au chômage avec les normes du Bureau international du travail, BIT - (p. 2573) : cas des demandeurs d'emploi de plus de 55 ans non indemnisés - S'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 141 et n° 142 de coordination et n° 144 (dispense accordée par l'agence locale de l'ANPE) - Sur la comptabilisation des demandeurs d'emploi, s'oppose aux amendements analogues n° 143 de M. André Méric et n° 235 de M. Hector Viron - (p. 2574) : souhaite que le fonds national de l'emploi, FNE, reverse une contribution à l'Unedic lorsque celle-ci prend en charge un chômeur de plus de 55 ans - Art. 34 (p. 2575) : adhésion des collectivités locales au régime d'assurance chômage pour leurs agents non titulaires - Art. 36 : s'oppose à l'amendement n° 145 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au régime de la rémunération due par l'employeur au titre du congé d'enseignement) - Art. 36 bis (p. 2576) : accepte l'amendement n° 46 de M. Jean Chérioux (dispositions du code du travail et, le cas échéant, du code rural, relatives à l'hygiène, la sécurité, les conditions et la durée du travail, applicables aux stagiaires d'initiation à la vie professionnelle) et s'oppose au n° 146 de M. André Méric (durée hebdomadaire de travail des stagiaires d'initiation à la vie professionnelle) - Après l'art. 36 bis (p. 2577) : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. André Méric (protection sociale des stagiaires d'initiation à la vie professionnelle) - Son amendement de coordination n° 811 ; adopté - Avant l'art. 37 : son amendement n° 160 : exonération des charges sociales pesant sur l'employeur étendue à l'embauche d'un jeune sous contrat de qualification ; adopté - Art. 37 (p. 2579) : son amendement n° 812 : exonération applicable aux stages d'initiation à la vie professionnelle en cours ou conclus à compter du 1^{er} juillet 1987 ; adopté - (p. 2580) : s'oppose aux amendements identiques n° 148 de M. André Méric et n° 236 de M. Hector Viron (suppression de cet article relatif à l'exonération des charges sociales de l'indemnité versée au titre des stages d'initiation à la vie professionnelle, SIVP), ainsi qu'aux amendements de M. André Méric, n° 149 (impossibilité pour un jeune stagiaire de commencer un autre stage à l'issue d'un SIVP) et n° 150 (dispositions du présent article non applicables en cas de renouvellement du SIVP) - Création d'un emploi pour 57 % des jeunes à l'issue de leur SIVP - Rappelle que ce n'est qu'à titre exceptionnel qu'un nouveau SIVP pourra être proposé dans une autre entreprise à un jeune ayant déjà bénéficié de cette formule - Après l'art. 37 (p. 2583 à 2585) : son amendement n° 161 : revalorisation de la contribution minimale des entreprises au financement de la formation professionnelle continue et, à l'intérieur de cette contribution, de la part consacrée aux formations en alternance ; adopté - Art. 38 bis (p. 2586, 2587) : demande le retrait de l'amendement n° 151 de M. André Méric (suppression de cet article visant à appliquer la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public aux sociétés d'économie mixte concessionnaires d'ouvrages routiers à péage) - Après l'art. 38 bis (p. 2588) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 237 (absence pour cause de

maladie ou de maternité ne pouvant constituer un motif sérieux et réel de licenciement), n° 238 (nullité de tout licenciement ou toute sanction prononcée à l'encontre d'un salarié, consécutif à l'exercice d'un droit ou d'une liberté individuelle ou collective garantie par la Constitution) et n° 239 (conditions de mise en place des institutions représentatives du personnel à l'intérieur des entreprises) - Art. 16 (p. 2591) : bilan du plan national de lutte contre le SIDA : prévention, action en matière de soins, aide à la recherche et renforcement de la coopération internationale - Implantation géographique des centres d'information et de surveillance clinique du SIDA - Participation possible des départements à la gestion des centres de soins - Financement mixte de cette opération ; négociation en cours avec la Caisse nationale d'assurance-maladie - (p. 2592) : financement de la recherche contre le SIDA - Conséquences individuelles et sociales de la séropositivité - Mise en place d'un comité de réflexion sur les problèmes du SIDA, en concertation avec la fédération des sociétés d'assurances.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) - Discussion générale (p. 2619) :** états généraux de la sécurité sociale précédés d'un débat parlementaire annoncé par le Premier ministre dans sa déclaration de politique générale - Situation actuelle et perspectives de demain - Historique de la sécurité sociale - Ordonnance choc du 4 octobre 1945 prise à l'initiative du Général de Gaulle - Solidarité nationale - Existence d'un projet de loi sur les assurances sociales déposé en 1921, adopté en 1928 - Code de la famille en 1939 - Rôle du Conseil national de la Résistance - Rappelle la proposition de résolution socialiste du 17 juillet 1945 relative à l'institution d'un service national de sécurité sociale - Rôle d'Ambroise Croizat dans la préparation de la loi de mai 1946 sur la généralisation de la sécurité sociale - (p. 2620) : solidarité financière interprofessionnelle, objet de la compensation démographique généralisée réalisée par la loi du 24 décembre 1974, sous l'impulsion de M. Jacques Chirac - Rappelle les lois successives de généralisation adoptées en 1975, à l'initiative de M. Michel Durafour, et en 1978, à l'initiative de Mme Simone Veil - Forte augmentation des dépenses de vieillesse et de santé et diminution de la fonction familiale, danger pour le principe même de répartition - Diminution des actifs et déclin démographique - Importance du risque vieillesse - Allongement de l'espérance de vie - Conséquences de la retraite à soixante ans - Effets du vieillissement de la population sur l'assurance maladie - Absence de responsabilité du chômage dans la crise de la sécurité sociale - (p. 2621) : hommage au rapport de M. André Fosset en 1981 sur le coût global du chômage - Critique la gestion de la sécurité sociale sous le précédent quinquennat : contresens et inconstance - Maîtrise des dépenses hospitalières et plan de 1979 de MM. Jacques Barrot et Jean Farge - Baisse du pouvoir d'achat des handicapés, des retraités et des familles en 1984 et en 1985 - Reclassement massif de produits pharmaceutiques dans la classe des médicaments dits de « confort » par M. Pierre Bérégovoy - Institution du forfait hospitalier par le gouvernement socialiste à participation communiste - Création d'une contribution de 1 % sur le revenu imposable encaissée en 1983 et 1984 pour être supprimée en 1985 - Recours à cette époque à une série de manipulations de trésorerie au détriment des entreprises, des hôpitaux et des familles - Invention de l'année comptable de gauche limitée à onze mois et de l'année comptable de droite devant en assurer treize - Création d'une commission des comptes indépendante souhaitable - (p. 2622) : dégradation régulière des comptes - Nécessité d'une mesure nouvelle de financement en matière d'assurance vieillesse et contribution de 0,4 % sur le revenu - Poids préoccupant des dépenses de santé - Souci de briser le glissement insidieux vers la gratuité des soins - Part des dépenses sans ticket modérateur passée de 36 % en 1956 à 74 % aujourd'hui - Problème du plafond pour les cures thermales - Suppression de la « 26ème maladie » qui ouvrait droit à la gratuité au cas par cas - Liste des maladies longues portée de 25 à 30 - Augmentation modérée en 1986 des dépenses de médecine de ville, des dépenses de pharmacie et des dépenses hospitalières - Recentrage de l'exonération sur la seule maladie principale - Légère diminution de l'ensemble des soins de santé prévue pour 1987 -

(p. 2623) : amélioration en 1986 du pouvoir d'achat des catégories sociales prioritaires : famille, personnes âgées et adultes handicapés - Signale la parution du second livre blanc du parti socialiste sur la sécurité sociale et son absence de prise en compte de la politique familiale - Cite le rapport d'information de M. Bernard Barbier en 1984 fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification sur le résultat des projections macro-économiques à moyen terme - Nécessaire maintien de la sécurité sociale pour assurer la protection sociale - Elargissement de la concertation sur le plan départemental à tous les partenaires sociaux et aux associations représentatives - Constitution d'un comité des sages qui sera la conscience de la consultation - Nécessité d'un grand débat national sur la sécurité sociale reconnu dès 1983 - Absence d'intention de créer des caisses à deux vitesses, les unes pour les immigrés, les autres pour les nationaux - Défavorable à une mise en concurrence des caisses de sécurité sociale avec les assureurs privés pour obtenir de moindres coûts de gestion - Principe d'une solidarité interprofessionnelle - Exode rural bénéfique au régime général des salariés et versement d'une contribution par ce dernier au régime des prestations agricoles - (p. 2624) : problème spécifique de chacune des trois branches : vieillesse, famille, maladie - Importance du déficit de l'assurance vieillesse en 1986 - Impossibilité de substituer la capitalisation à la répartition - Développement espéré des diverses formes de l'épargne retraite - Recherche d'une solution pour rendre plus contributifs les régimes de répartition sans remettre en cause la retraite à soixante ans - Assurance maladie et libre accès de tous aux soins - Défavorable à une médecine à deux vitesses - Rapport de MM. Nora et Naouri sur la privatisation du petit risque - Problème de l'hébergement des personnes âgées dans des services actifs hospitaliers et non pas dans des établissements de long séjour - Signale que 40 % des soins sont consommés par 1 % des assurés - Rôle du contrôle médical - Souhaite la relance démographique et des prestations familiales favorables aux familles nombreuses - Absence de constitution de la sécurité sociale - Gestion par l'Etat d'un système dont l'administration lui échappe - (p. 2625) : souhaite une clarification des compétences de chacun par les états généraux - Adoption d'une proposition de loi organique par l'Assemblée nationale relative à la saisine par le Parlement chaque année d'un rapport sur le fonctionnement et les résultats de la sécurité sociale - Problème du financement de la sécurité sociale et prise en compte de la création du marché unique européen en 1992 - Problème du partage des efforts contributifs entre les ménages et les entreprises - Projet repoussé par l'Assemblée nationale, élément important du dispositif des états généraux - Souligne la gravité de la situation financière actuelle - Sécurité sociale en état de cessation de paiement virtuel avant la fin de l'année - Nécessité d'une meilleure maîtrise des dépenses de l'assurance maladie - Interdiction de toute publicité en faveur des boissons alcoolisées et du tabac - Appel à l'ensemble des revenus quelle que soit leur nature - Relèvement des cotisations maladie et vieillesse des salariés - (p. 2626) : perception d'un prélèvement supplémentaire de 1 % sur les revenus et les plus-values des capitaux mobiliers au titre de la solidarité nationale - Rappelle le prélèvement de 0,4 % sur les revenus des contribuables en faveur de l'assurance vieillesse le 1^{er} février 1988 - Réduction prévue du taux de la TVA applicable aux médicaments à compter du 1^{er} août prochain - Contribution de l'Etat à la caisse nationale d'assurance maladie du régime général pour la prise en compte financière de la sectorisation psychiatrique - Globalement le plan rapportera 21,3 milliards de francs en régime général pour 1987 et 1988, dont la moitié à la charge des assurés - Maintien possible du régime général en situation d'équilibre pour le court terme grâce à cet apport exceptionnel - Ouverture de l'ère des droits en 1945 avec le plan Laroque, de l'ère économique en 1967 avec l'entrée de la France dans le marché commun et de l'ère des innovations actuellement - Nécessité de concilier les principes originels avec les contraintes financières nouvelles - **Exception d'irrecevabilité (p. 2672) :** s'oppose à la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - (p. 2674) : texte du Gouvernement mis aux voix à l'Assemblée nationale et transmission par le président de l'Assemblée nationale de ce texte au Sénat - **Question préalable (p. 2677) :** s'oppose à la motion n° 1 de

Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Souligne que le groupe communiste s'exprime contre la création d'un prélèvement sur le revenu du capital, contre la baisse de la TVA sur les médicaments, contre le prélèvement de 0,2 point supplémentaire du traitement des fonctionnaires - (p. 2683) : exonération de charges fiscales intégralement compensée par l'Etat - (p. 2689) : sécurité sociale tribu- taire de la croissance économique - Nécessité de multiplier les chances d'emploi pour les jeunes et de sauvegarder le système de sécurité sociale - Plan d'urgence ne préjugant pas des solutions de fond - Communauté des problèmes et des préoccupations européennes - (p. 2690) : problème de la compétitivité de la France dans la perspective de 1992 - Conciliation des principes libéraux de l'organisation des soins avec une garantie sociale généralisée - Absorption de tout le produit intérieur brut, PIB, en l'an 2023 en cas de maintien du rythme de progression actuel des dépenses sociales - Nécessaire équilibre entre l'accroissement des dépenses et l'évolution des recettes - Revenu du travail en France quinze fois supérieur au volume des revenus du capital - Multiplication par quatre ou cinq du nombre des actionnaires en France depuis mars 1986 - Problème du deuxième ou du troisième enfant, conséquence de l'environnement économique et social - Publication du décret relatif à la définition des missions de la commission nationale d'évaluation - Problème de la retraite à soixante ans - (p. 2691) : importance du nombre de Français qui prenaient leur retraite à soixante ans en 1981 et 1982 - Favorable à un contrôle du Parlement sur les finances des régimes de base obligatoire - Problème du régime d'assurance maladie applicable aux territoires d'outre-mer - Art. 4 (p. 2697) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Robert Vizet (suppression de cet article relatif au relèvement du taux de la retenue pour pensions applicable aux fonctionnaires civils et militaires).

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 285 (86-87)] - (27 juin 1987) - *Discussion générale* (p. 2715, 2716) : extension à la fonction publique territoriale et hospitalière des dispositions relatives au recrutement des travailleurs handicapés comme contractuels - Contrôle de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés par les collectivités publiques ; rapport annuel présenté au Parlement - Représentation des handicapés au sein du fonds de développement pour leur insertion professionnelle - Etroite collaboration avec les associations de handicapés lors de l'élaboration des textes d'application du présent projet de loi.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 286 (86-87)] - (27 juin 1987) - *Discussion générale* (p. 2720) : financement par l'Etat d'actions de formation en faveur des chômeurs de longue durée mais également des chômeurs particulièrement défavorisés - Versement à l'UNEDIC d'une cotisation par les employeurs qui licencient des salariés de plus de cinquante-cinq ans sans leur proposer une préretraite - Remboursement de cette cotisation en cas de reclassement du salarié licencié - Défisicalisation de l'aide attribuée aux chômeurs créateurs d'entreprises - S'engage sur l'application rapide de ce projet de loi - Exonération de cotisations sociales pour les employeurs embauchant un chômeur de longue durée à l'issue d'un stage.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - *Suite de la discussion* - (27 juin 1987) - Après l'art. 25 (p. 2730) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 35 de M. Guy Malé (indemnisation des pharmaciens rapatriés d'Algérie) - Après l'art. 27 ter (p. 2733) : accepte l'amendement n° 23 de M. Jean Chérioux (représentation des organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière).

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Après l'art. 42 (p. 2809) : demande le retrait de l'amendement n° 31 de M. Pierre Schiélé (extension aux travailleurs handicapés des mesures relatives à la couverture sociale des chômeurs créant leur propre entreprise) - Art. 53 (p. 2832, 2833) : sur les

conditions de diffusion des émissions publicitaires à caractère politique, accepte l'amendement n° 38 de M. Jean Delaneau, rapporteur pour avis (interdiction des publicités télévisées pendant les campagnes électorales ; recours à une loi pour garantir la transparence du financement de la vie politique en France) ; sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 821 de M. Etienne Dailly - Après l'art. 58 (p. 2835) : accepte l'amendement n° 44 de M. Charles de Cuttoli (possibilité pour le fonds de garantie contre les actes de terrorisme d'intervenir devant les juridictions répressives) - Sur l'ensemble (p. 2842, 2843) : importance du travail accompli lors de l'examen et du vote de ce DMOS.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - *Discussion générale* (p. 2879) : accord de la commission mixte paritaire, CMP, sur ce texte - Hommage aux rapporteurs et au président de la commission des affaires sociales - (p. 2880) : rétablissement de l'article 1^{er} A relatif à la ratification de la partie législative du code de la sécurité sociale - Respect des compétences législatives et réglementaires telles que les définit la Constitution - Problème des tutelles sur les caisses - Pouvoir de substitution de l'autorité administrative en cas de carence d'un conseil d'administration d'une caisse de mutualité sociale agricole - Seuils d'assujettissement des membres d'une profession connexe à l'agriculture en zone de montagne - Gouvernement favorable à un réexamen du décret du 16 juin 1954 relatif à la transfusion sanguine - Trois dispositions retenues par la CMP font problème au Gouvernement : organisation du troisième cycle des études médicales et accès aux concours de l'internat ; adoption de l'article 37 bis et revalorisation de la contribution des entreprises au financement de la formation professionnelle continue, notamment par l'augmentation de 0,2 à 0,3 % de la part consacrée aux formations en alternance ; modification de la rédaction de l'article 53 relatif à la diffusion d'émissions publicitaires à caractère politique - Accepte la nouvelle rédaction des articles 28 et 53 - Dépose un amendement tendant à rétablir le texte voté par le Sénat pour l'article 37 bis - Sous réserve de l'adoption de cet amendement, se déclare favorable au texte de la CMP - Art. 37 bis (p. 2884) : son amendement n° 1 : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté - (p. 2885) : encouragement aux formations en alternance, objectif du Gouvernement en matière d'emploi - Baisse du chômage des jeunes - Croissement de la compétitivité des entreprises - Diminution des difficultés de passage de l'école à l'entreprise - Augmentation de la contribution des entreprises à la formation professionnelle continue - Sur l'ensemble (p. 2889) : partage l'opinion du président de la commission des affaires sociales sur la nécessité d'une certaine discipline dans le respect de l'initiative parlementaire.

- **Projet de loi relatif au financement de la sécurité sociale** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 335 (86-87)] - (30 juin 1987) - *Discussion générale* (p. 2908) : nécessité de dégager d'urgence les ressources indispensables permettant au régime général de la sécurité sociale d'assurer ses paiements - Etats généraux de la sécurité sociale.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 364 (86-87)] - (9 juillet 1987) - *Discussion générale* (p. 3014) : rend hommage au Sénat pour les compléments et améliorations apportés au texte - Modalités de coopération entre les centres de formation d'apprentis et les lycées professionnels publics ou privés - Intégration des inspecteurs de l'apprentissage dans le corps des inspecteurs de l'enseignement technique - Compensation par l'Etat des charges nouvelles incombant aux collectivités territoriales, notamment l'augmentation du nombre d'heures de formation des apprentis - Désignation des diplômes sanctionnant l'apprentissage - Contenu de la formation en centres de formation d'apprentis - Débouchés offerts aux jeunes - Possibilité limitée de conclure des contrats successifs de même niveau - (p. 3015) : fixation des rémunérations après négociation avec les parties intéressées.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) (p. 4329) : projet de budget du ministère des affaires sociales et de l'emploi pour 1988, expression de la politique sociale du Gouvernement ; progression globale ; priorité à l'emploi marquée par la progression des crédits de cette section - Importance des questions d'emploi et de celles relatives à la protection sociale - Fin de la période d'expansion dans les années 1970 ; conséquences en matière d'emploi : marché du travail toujours plus sélectif, entrée dans la vie active des classes nombreuses d'après-guerre, taux d'activité féminin plus élevé - Stratégie suivie par le Gouvernement face à cette évolution : adaptation de la France à la concurrence internationale ; insertion sociale de l'ensemble des Français - (p. 4330) : deux axes essentiels de la stratégie du Gouvernement : assouplissement de la réglementation et accompagnement des mutations ; action en faveur de l'insertion et de la réinsertion sociale des demandeurs d'emploi - Mesures d'assouplissement : suppression de l'autorisation administrative de licenciement entourée de garanties ; restitution d'une certaine flexibilité aux entreprises par l'ordonnance sur le travail différencié, la loi sur l'aménagement du temps de travail ; consolidation du contrôle juridictionnel, moyens importants donnés pour la préparation de l'élection prud'homale - Accompagnement financier des mutations pour en atténuer le coût social : conventions de conversion ; majoration de la dotation à l'UNEDIC pour les préretraites ; modification des préretraites du fonds national de l'emploi, FNE ; majoration des crédits aux congés et conventions de conversion ; nouveau dispositif de conventions de mobilité ; dispositifs sectoriels comme la nouvelle convention de protection sociale de la sidérurgie - Mesures en faveur de l'insertion et de la réinsertion sociale des demandeurs d'emploi : volonté d'échapper à l'alternative contrats de travail à temps plein ou chômage ; action en faveur de la différenciation des formules d'activité comme travail à temps partiel, travail intermittent, activité d'intérêt général, activité nouvelle, activité d'insertion, de formation, de conversion ou de réinsertion, travaux d'utilité collective, TUC, et stage d'initiation à la vie professionnelle, SIVP, programme d'insertion locale, PIL, association intermédiaire, autorisation d'une activité réduite pour les chômeurs indemnisés, aide aux chômeurs créateurs d'entreprises, emplois d'initiative locale et fonds départemental d'initiative des jeunes ; développement des formules fondées sur des actions de formation : formations en alternance, modernisation de l'apprentissage, contrats d'adaptation et de qualification - (p. 4331) : augmentation des dotations du programme national de formation professionnelle ; réflexion d'ensemble menée sur les objectifs et les dispositifs de la formation professionnelle - Actions spécifiques en direction des chômeurs de longue durée - Pas d'opposition entre traitement social du chômage et traitement économique du chômage - Importance des ressources consacrées à la politique de l'emploi dans le projet de loi de finances ; rappel des mesures financées ; moyens de l'ANPE et de l'AFPA - Projet de budget sincère ; programmes financés ; nombreuses mesures échappant à un « cadencement » de la part de l'Etat - Volonté de poursuite des politiques de réinsertion - (p. 4332) : redéploiements éventuels : crédits destinés aux TUC et dotations du FNE largement évalués - Impossibilité du fait de la loi organique de 1959 d'affecter les crédits non utilisés en 1987 à la provision réservée ; blocage des sommes si le Sénat autorise des reports anticipés de crédits libres d'engagement - Action continue en faveur des demandeurs d'emploi tendant à devenir une donnée permanente de la politique sociale - Déséquilibre du dispositif de protection sociale ; préoccupation prioritaire du Gouvernement ; bien fondé des mesures de rééquilibrage prises en 1986 - Rétablissement de la vérité des comptes ; rénovation de la commission des comptes de la sécurité sociale ; résultats spectaculaires en matière de maîtrise des dépenses de maladie - Déficit inférieur à celui prévu pour 1987 et 1988 ; taux de progression des budgets hospitaliers encore élevé - Etats généraux de la sécurité sociale : consultation de grande ampleur ; rapport du « comité des sages » constitutif d'une base de référence précise et objective ; adoption par le Gouvernement des premières mesures nécessaires et possibles

moynnant un certain consensus - Premières leçons des Etats généraux : accord quasi-unanime pour le maintien des principes du système de protection sociale français ; reconnaissance du caractère structurel du déficit vieillesse - (p. 4333) : éléments structurels du déficit de l'assurance maladie : nécessité de remèdes constituant des solutions durables - Mesures immédiates souhaitables annoncées par le Gouvernement - Autres domaines d'intervention du ministère : santé, action sociale - Progression des dotations de la section affaires sociales ; affirmation de priorités : lutte contre l'alcoolisme et le SIDA ; lutte contre la toxicomanie - Politique en faveur des handicapés : intégration sociale, adaptation des structures d'accueil, majoration par l'Assemblée nationale de la dotation aux centres d'aide par le travail - Poursuite de la politique de transformation et de modernisation des structures d'accueil pour les personnes âgées - Prolongation dans le projet de budget pour 1988 de l'effort entrepris en faveur des familles - Action contre la pauvreté : secours d'urgence ; contribution de l'Etat aux compléments locaux de ressources, CLR - Moyens de l'administration des affaires sociales et de l'emploi : forte majoration des équipements administratifs, poursuite de l'effort de développement des moyens informatiques, bureautiques et télématiques - (p. 4334) : projet de loi de finances pour 1988, poursuite de l'action conduite depuis 1986 - Conviction du Gouvernement du caractère indissociable de l'aspect social et de l'aspect économique - (p. 4345) : TUC et PIL s'adressant à des publics différents - Nécessité d'assurer aux personnes concernées par un PIL non seulement des moyens de subsistance mais une activité ; difficultés à trouver des structures d'accueil adéquates - (p. 4347) : bilan de la situation des stagiaires bénéficiant des dispositifs de formation professionnelle et des mesures prises en faveur des chômeurs de longue durée - Taux de réinsertion de 43,9 % pour les bénéficiaires des stages du FNE destinés aux chômeurs de longue durée ; meilleur reclassement pour les jeunes, les hommes, les chômeurs les plus récents, les plus qualifiés - (p. 4348) : taux de réinsertion nettement supérieur, quelle que soit la formule, pour les chômeurs de longue durée ayant suivi un stage - Devenir des jeunes ayant bénéficié d'une formule de formation en alternance : bons résultats tant en matière d'insertion que d'acquisition d'une qualification professionnelle ; mise en place d'un groupe d'experts devant installer un appareil d'observation continue des actions destinées à combattre le chômage de longue durée - Action du Gouvernement en faveur d'un développement de l'information des élus locaux sur les modalités de leur contribution à la politique de l'emploi ; revue du ministère des affaires sociales ; fiche technique de l'ANPE ; Minitel ; réseau des sous-préfets ; envoi gratuit de la liste des demandeurs d'emploi de la commune ; rôle décisif des élus locaux dans les comités de bassin d'emploi et en matière de cofinancement des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics - Augmentation très importante de la dotation déconcentrée de l'ANPE - Tendances à la réduction du chômage - Ampleur exceptionnelle des crédits de formation professionnelle : action étroitement concertée entre les collectivités publiques et les partenaires sociaux ; exemple de la politique de rénovation de l'apprentissage et de la table ronde tenue en mars - (p. 4349) : obligation d'un effort permanent de simplification des dispositifs de formation professionnelle - But des SIVP : offrir à de jeunes chômeurs une première découverte de l'entreprise et les aider dans leur orientation ultérieure - Accroissement de 47 % en deux ans des crédits consacrés aux projets individuels de formation - Tendances à l'accroissement des contrats d'intérimaire et des contrats à durée déterminée ébauchée dès 1985 ; dans le sens d'une diversification des formules d'emploi - Lutte contre le travail clandestin : efficacité renforcée de l'action des fonctionnaires en matière de répression ; action de prévention liée à la préoccupation de créations d'emplois - Deux axes principaux à cette action de prévention : favoriser l'emploi à domicile ; inciter à la création des associations intermédiaires - Licenciements des salariés protégés sur recours hiérarchique : amélioration de la protection - (p. 4350) : effort considérable du Gouvernement en matière d'emploi ; application au chômage d'un traitement actif et formateur ; réunion pour la première fois depuis sept ans du Conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi - Annonce au mois d'avril 1987

d'un programme du Gouvernement en faveur de la Lorraine ; signature de la nouvelle convention générale de protection sociale - Recherche de mise en place de plans sociaux dans le secteur textile - Résultats chiffrés de la loi du 3 juillet 1986 sur les licenciements économiques : processus de la réforme étalé dans le temps ; plusieurs bilans d'étape présentés lors des différents débats parlementaires ; rapport prévu par la loi de 1986 en préparation ; dernières statistiques administratives montrant un ralentissement très net du flux des inscriptions consécutives à un licenciement économique - Distinction à faire entre emploi non normal et emploi précaire ; tassement sur la période récente de ces derniers ; essor des formules de travail différencié montrant les besoins des entreprises - (p. 4351) : analyse du phénomène du chômage cherchant à en approcher les aspects qualitatifs - Bilan du programme chômeurs de longue durée au 31 octobre 1987 - Décret d'application de la loi sur l'emploi des handicapés seulement au stade des études et de la concertation - Pas de nouvelle possibilité de report de la limite de constitution des rentes de retraite mutualiste ; augmentation des crédits affectés à ces rentes lors du débat à l'Assemblée nationale - Circulaire relative aux SIVP montrant le souci du Gouvernement d'éviter le détournement de ces dispositifs - Importance de l'aspect formateur de l'apprentissage et des TUC ; nécessité pour tous les systèmes éducatifs de concilier enseignement théorique et formation pratique - Garantie de ressources des handicapés : dispositif actuel jugé unanimement comme trop complexe et peu incitatif ; réforme envisagée ayant pour but de le simplifier ; élaboration en étroite concertation avec les organismes intéressés ; engagement du Gouvernement à mener la concertation jusqu'à son terme - (p. 4352) : réaffirme la volonté du Gouvernement de sanctionner les déviations dans l'utilisation des SIVP - Crédits de 100 millions de francs destinés à financer les compléments locaux de ressources, CLR - Spécificité des PIL - Signification du travail pouvant être demandé à l'occasion de l'octroi du minimum social garanti : non pas une contrepartie mais un second service offert aux bénéficiaires - (p. 4353) : travail non seulement source de revenu mais moyen d'accès à une dignité sociale - Nécessité de réaccoutumer les chômeurs à une vie sociale : action pragmatique du Gouvernement à l'aide de formules telles que les CLR et les PIL - Principale difficulté en matière de CLR : non pas le manque de crédits, mais l'insuffisante prise de conscience du corps social - Réaffirme la nécessité de distinguer entre deux catégories de chômeurs : les premiers dans une situation de chômage relativement brève, action du Gouvernement pour réduire au minimum ces périodes transitoires ; les seconds, ne posant plus seulement le problème de l'insuffisance quantitative du marché du travail mais un problème qualitatif, voire culturel - Nécessité de consentir un effort prioritaire en faveur de ces exclus.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4367, 4368) : nécessité absolue de trouver un complément de financement pour le régime de sécurité sociale en 1988 - Possibilité d'une maîtrise de l'assurance-maladie en 1988 ; par contre, extrême difficulté à régler le problème de la vieillesse - Caractère structurel du déficit de l'assurance vieillesse - Trois types de solutions possibles : augmentation des cotisations ; prélèvement social généralisé ; maintien en l'état - Prélèvement nécessairement renouvelé dans les années à venir - Dossier en cours d'examen par le Premier ministre.

- Projet de loi portant diverses mesures relatives à la formation professionnelle [n° 186 (87-88)] - (20 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5846) : priorité en faveur de l'emploi et réduction du chômage des jeunes - Importance de la formation professionnelle et de la compétence des salariés pour faire face à la concurrence internationale - Volonté du Gouvernement d'augmenter les moyens consacrés à la formation - (p. 5847) : réunion du Conseil national de la formation professionnelle à Lille sous la présidence du Premier ministre et adoption de quatorze mesures dont trois requièrent des modifications législatives - Nécessité d'investir plus et mieux dans la formation en disposant d'une offre de formation performante et de moyens supplémentaires - Annonce la création d'un crédit d'impôt formation - Nécessité d'offrir au

plus grand nombre la possibilité d'une deuxième chance - Amélioration de la formation en alternance pour les jeunes - Promotion du congé individuel de formation - Nécessité de répondre aux besoins particuliers de formation de certains secteurs et de mieux coordonner les actions pour la formation - Formation, une des priorités des futurs contrats de plan - Fonctionnement et financement du congé individuel de formation - Amendement adopté par l'Assemblée nationale apportant plus de clarté au texte et introduisant une plus grande souplesse dans la mise en oeuvre du congé individuel de formation - Dispositions nouvelles de la seconde partie du projet tendant à permettre au comité départemental de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi de mieux remplir ses fonctions - Confirme l'intérêt du dispositif de formation et la place qu'il occupe dans la bataille pour l'emploi de demain - (p. 5850) : confirme la volonté du Gouvernement de donner à leur demande plus de responsabilités aux partenaires sociaux, notamment dans le domaine de la rémunération.

- Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)] - (21 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5886) : rapport du comité des sages remis au Premier ministre à l'issue des états généraux de la sécurité sociale - Transmission prochaine de ce rapport, pour avis, au Conseil économique et social - Evolution des comptes de la sécurité sociale depuis 1986 - (p. 5887) : information objective de l'opinion publique sur les comptes de la sécurité sociale - Favorable à une séparation des quatre branches du régime général - Succès du plan de rationalisation de l'assurance maladie mis en oeuvre avec le soutien de M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat à la sécurité sociale - Objectifs du présent projet : maintien de l'effort de maîtrise financière de la sécurité sociale ; amorce de réformes structurelles pour l'avenir - Relèvement significatif du prix du tabac - Baisse de la TVA sur l'appareillage des handicapés - Relèvement du forfait hospitalier - Equilibre de la branche maladie assuré grâce à l'ensemble de ces mesures ajoutées aux changements de comportement des prescripteurs et des assurés en matière de consommation médicale - Création au sein de la CNAM d'un fonds de prévention : fonctionnement et financement de ce fonds - Maîtrise de la démographie médicale - (p. 5888) : mesures tendant à favoriser la cessation anticipée d'activité des médecins - Rappelle que toute réforme de l'assurance vieillesse ne produit d'effets qu'à terme - Enumère les différentes réformes relevant d'un véritable choix de société - Mesures immédiates prises par le Gouvernement : maintien du pouvoir d'achat des pensions et possibilité de prendre une retraite progressive - Confirme l'équilibre pour 1988 des trois branches de l'assurance maladie, des accidents du travail et de la famille - Volonté gouvernementale de rétablir la transparence des comptes de la sécurité sociale et d'engager une réflexion sur les réformes nécessaires pour sauvegarder le système de protection sociale - **Exception d'irrecevabilité** (p. 5892) : s'oppose à la motion n° 20 de Mme Héléne Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Calendrier d'examen de ce projet - Suppression de l'article premier initialement prévu, après avis du Conseil d'Etat - Incohérence de la démonstration socialiste dénonçant le risque de fiscalisation de la protection sociale et présentant simultanément comme une panacée la création d'un prélèvement fiscal sur les revenus du capital - Retraite progressive - **Question préalable** (p. 5894) : s'oppose à la motion n° 1 de M. André Méric tendant à opposer la question préalable - Avis du Conseil économique et social essentiel sur les problèmes de la branche vieillesse - Salue le courage de M. Marc Boeuf qui s'est prononcé sans ambages en faveur d'un prélèvement sur tous les revenus - Choix entre les cotisations ou le prélèvement obligatoire non encore arrêté par le Premier ministre en ce qui concerne le financement de la protection sociale - Problème des régimes spéciaux par rapport au financement public du régime général - **Renvoi en commission** (p. 5896) : s'oppose à la motion n° 2 de M. André Méric tendant au renvoi en commission du projet de loi en discussion - **Discussion générale (suite)** (p. 5903) : rappelle que ce projet ne constitue qu'une étape dans le processus de réforme du système de protection sociale français - Maîtrise des dépenses d'assurance maladie - Retraite progressive - Large concertation préalable sur ce projet - (p. 5904) : rappelle les vives cri-

tiques des organisations syndicales à l'égard des prévisions gouvernementales, en 1985 - (p. 5905) : effort d'information de l'opinion publique sur les difficultés du système de protection sociale - Situation financière de l'agence centrale des organismes de sécurité sociale, ACOSS - Séparation des quatre branches du régime général de sécurité sociale - Financement de l'assurance vieillesse - Titre I (p. 5907) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Paul Souffrin (suppression de ce titre relatif à la création d'un fonds national de prévention) - Avant l'art. 1 : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. André Méric (création d'un conseil national de la prévention : composition et mission de ce conseil) - Art. 1 (p. 5908) : s'oppose à l'amendement de suppression pour coordination n° 4 de M. Paul Souffrin - *Paragraphe III* : s'oppose aux amendements de M. André Méric, n° 22 (programme de prévention arrêté conjointement par le ministère et le conseil national de la prévention), n° 23 (programme de prévention fixé par arrêté ministériel, sur proposition du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie) et n° 24 (définition d'un programme de prévention par l'autorité ministérielle subordonnée à l'avis favorable du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie) - Titre II (p. 5911) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Paul Souffrin (suppression du système de retraite progressive) - Art. 2 - *Paragraphe I* (p. 5912) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 7 (détermination de la fraction de pension servie ; régularité hebdomadaire du temps de travail de l'assuré), n° 8 (libre choix de l'assuré pour prendre une retraite progressive ; contestation du ressort exclusif du conseil de prud'hommes), n° 9 (refus par l'assuré de toute modification de sa situation équivalant, sur sa demande, à un licenciement), n° 10 (cotisation d'allocations familiales due sur l'ensemble du revenu du salarié) et n° 11 (cotisation d'assurance vieillesse intégralement due par l'employeur) - (p. 5913) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 12 (versement immédiat des indemnités de départ en retraite aux salariés bénéficiant de la retraite progressive), n° 13 (possibilité pour l'assuré de continuer à cotiser aux régimes de retraite complémentaire) et n° 14 (possibilité pour l'assuré de demander la liquidation de ses droits à des avantages complémentaires) - (p. 5914) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Paul Souffrin (revenu minimal garanti aux salariés qui bénéficient d'une retraite progressive) - *Paragraphe additionnel après le paragraphe VIII* : accepte l'amendement n° 31 de Mme Nelly Rodi, rapporteur (extension du régime de la retraite progressive aux exploitants agricoles) - Après l'art. 2 (p. 5915) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. André Méric (rétablissement de la contribution de solidarité versée au fonds d'assurance chômage dans le cas d'un cumul emploi-retraite) - Titre III : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Paul Souffrin (« Amélioration du pouvoir d'achat des retraités pour 1988 ») - Art. 4 (p. 5916) : accepte l'amendement rédactionnel n° 32 de la commission et s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 17 et n° 18 (garantie de ressources des médecins entièrement prise en charge par la caisse autonome de retraite des médecins français) - (p. 5917) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 33 de la commission (à défaut de convention, constaté dans un délai de six mois à compter de la publication de la présente loi, fixation par décret des dispositions nécessaires à la mise en place de la retraite anticipée des médecins) - Avant l'art. 9 (p. 5919) : accepte l'amendement n° 19 de M. Lucien Neuwirth (maintien pour un an de l'affiliation à la caisse d'assurance vieillesse des officiers ministériels, CAVOM, des agents de change ressortissant à cette caisse au 1^{er} janvier 1988) - Art. 11 (p. 5920) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de la commission (publication mensuelle par l'INSEE d'un indice représentatif des prix à la consommation) - Après l'art. 11 (p. 5921) : accepte l'amendement n° 35 de la commission (modalités d'exonération de cotisations sociales pour l'emploi d'une tierce personne à domicile ; exonération de la seule part patronale afin de rétablir l'égalité de traitement entre les personnes employées par les associations d'aide à domicile et celles employées directement par des particuliers).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 211 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Discussion générale

(p. 5971) : délai de mise en oeuvre du régime de retraite anticipée des médecins - Conditions d'exonération de la cotisation salariale pour l'emploi d'une tierce personne - Maintien des droits à l'assurance maladie pour les mères célibataires - Rappelle brièvement les principales améliorations dues à l'intervention du Sénat - Retraite progressive étendue aux exploitants agricoles - Délai de la négociation concernant la retraite anticipée des médecins - Garantie des prestations en nature, maladie et maternité, des mères de famille ayant élevé trois enfants - Maintien d'une période transitoire d'un an pour adapter la protection sociale des agents de change aux conséquences de la loi sur les sociétés de bourse - Clarification des modalités d'exonération des cotisations sociales pour l'emploi d'une tierce personne par les personnes âgées ou invalides.

SEMPE (Abel), sénateur du Gers (apparenté au groupe GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 169 (JO Débats du 24 avril 1987) (p. 447) - Ministère : Industrie - *Difficultés des entreprises du secteur habillement de la région Midi-Pyrénées* - (Réponse : JO Débats du 16 mai 1987) (p. 1047) - Industrie textile.

n° 272 (JO Débats du 19 novembre 1987) (p. 4078) - Ministère : Education - *Place des crimes nazis dans l'enseignement de l'histoire* - (Réponse : JO Débats du 12 décembre 1987) (p. 5327) - Enseignement.

n° 273 (JO Débats du 19 novembre 1987) (p. 4078) - Ministère : Economie - *Orientations de la fiscalité locale* - (Réponse : JO Débats du 12 décembre 1987) (p. 5323) - Finances locales.

n° 274 (JO Débats du 21 novembre 1987) (p. 4255) - Ministère : Intérieur - *Conséquences des contrôles routiers* - (Réponse : JO Débats du 12 décembre 1987) (p. 5327) - Sécurité routière.

Questions orales avec débat :

n° 208 (JO Débats du 30 octobre 1987) (p. 3615) - Ministère : Education - *Crimes nazis et enseignement de l'histoire* - (Retirée : novembre 1987) - Justice.

n° 209 (JO Débats du 30 octobre 1987) (p. 3615) - Ministère : Economie - *Orientations de la fiscalité locale* - (Retirée : novembre 1987) - Finances locales.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].*

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) (p. 4961) : augmentation du déficit des exportations - Mauvais résultats de 1987 et perte de compétitivité de la France - Allègement de la facture pétrolière grâce à la baisse du prix du pétrole et du dollar - Effondrement des échanges de biens industriels - Accroissement du taux de pénétration des produits étrangers - Dérapages dans le secteur privilégié de l'agro-alimentaire - Résultats inquiétants malgré les deux dévaluations du franc intervenues depuis 1986 - Estime que la situation de la France va encore s'aggraver alors que dans le même temps l'Allemagne connaît un excédent de 300 milliards de francs - Rappelle que la France reste le quatrième pays dans le domaine des exportations - Evoque la mission effectuée au Japon en 1960 qui avait permis de prévoir l'extraordinaire ascension de ce pays - Constate l'investissement important actuel des Japonais en France : exemple de Dunlop - (p. 4962) : investisse-

ments japonais en Europe ne constituant que 14 % de ses investissements globaux - Existence de 16 usines japonaises en Aquitaine et mise en place envisagée d'un centre culturel et commercial japonais à Bordeaux - Suggestion d'une création en France d'une zone franche - Dénonce l'installation à Paris d'une zone franche par les Chinois qui possèdent la maîtrise d'une grande partie de la production textile - Rappelle les mesures de prestige imposées par le Général de Gaulle, telles que la construction du Concorde - Se réjouit des allègements fiscaux pour les entreprises qui souhaitent la réforme de la formation de tous ceux qui doivent représenter les produits français dans le monde en faveur des entreprises exportatrices - Participation des préfets et des ambassadeurs à la représentation des productions françaises à l'étranger.

SERAMY (Paul), sénateur de la Seine-et-Marne (UC).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.
- Membre de la Commission supérieure des sites.
- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

DÉPÔTS

- Proposition de loi tendant à réformer les compétences des chambres régionales des comptes [n° 171 (86-87)] (8 avril 1987) - Chambres régionales des comptes.*
- Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à rendre obligatoire le tatouage des équidés [n° 70 (87-88)] (29 octobre 1987) - Animaux.*
- Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - I - Enseignement scolaire - [n° 94 (87-88) tome 4] (16 novembre 1987).*

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 248 (JO Débats du 16 octobre 1987) (p. 3226) - Ministère : Culture - *Conséquences de la réalisation de l'opéra de la Bastille sur l'art lyrique à Paris* - (Réponse : JO Débats du 14 novembre 1987) (p. 3886) - Opéra.

INTERVENTIONS

- *Question au Gouvernement : poursuite de la grève des contrôleurs aériens (11 juin 1987) (p. 1695).*
- *Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3287) : rupture entre certaines chambres régionales des comptes et les élus locaux en raison du zèle intempestif de magistrats - Dérive vers le contrôle d'opportunité - Rappelle sa proposition de loi tendant à réformer les chambres régionales - (p. 3288) : examen en commission : refus par le ministre de l'audition des magistrats des chambres - Responsabilité des élus et refus de voir un gouvernement des juges se substituer à la centralisation antérieure - Texte en projet : se déclare défavorable à la disposition prévoyant le contrôle des*

comptes des communes de moins de deux mille habitants par le trésorier-payeur général, TPG ; approuve la proposition de M. Paul Girod, rapporteur, destinée à maintenir dans les limites du contrôle de légalité l'intervention des chambres régionales des comptes.

- *Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].*

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Art. 19 (p. 4103) : son amendement n° I-26, soutenu par M. Guy Malé : report au 1^{er} janvier 1988 de la suppression de l'étalement des plus-values à court terme au regard de l'impôt sur les sociétés ; retiré.

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur -2 - Enseignement supérieur - (21 novembre 1987) (p. 4299) : au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Volonté du Gouvernement d'adapter l'université au monde qui l'entoure - Ouverture de l'université vers l'extérieur et création des premiers cycles délocalisés - (p. 4300) : problème de l'université du Pacifique - Université bicéphale établie à Nouméa et à Papeete - Ouverture prévue à la rentrée de 1988 - Interrogation sur le recrutement du corps enseignant et sur les formations qui y seront dispensées.

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4689) : projet de budget traduisant le souci d'une définition d'une politique cohérente et orientée vers le long terme - Premier budget civil de l'Etat auquel s'ajoute l'effort des collectivités territoriales - Effort considérable de recrutement d'enseignants certifiés et agrégés - Réforme du statut des chefs d'établissement - Regrette l'absence d'une revalorisation plus significative de la carrière des enseignants du second degré - Achèvement du plan de revalorisation de la situation des instituteurs et élargissement de leur recrutement - Réforme du statut des maîtres directeurs - Mesures prises pour évaluer l'enseignement, améliorer son efficacité et prévenir l'échec scolaire : plan pour la réussite scolaire ; généralisation de la rénovation des collèges ; formations complémentaires d'initiative locale pour « l'après scolarité » - Demande au Gouvernement d'accroître sensiblement les dotations à ces formations - Modernisation de l'administration notamment par une politique de déconcentration - Sénat partageant le souci du Gouvernement d'un traitement équitable vis-à-vis de l'enseignement privé - Rattrapage insuffisant du retard du forfait d'externat - Nécessité d'une extension du nouveau statut des maîtres directeurs aux écoles privées - Suggère que la partie des crédits annulée au titre de la rémunération des enseignants des établissements sous contrat soit rétablie ; mesure constituant un geste significatif en faveur de l'enseignement privé - (p. 4690) : interrogations sur l'évolution du système éducatif - Dévalorisation du statut des enseignants longtemps ignorée et compromettant gravement le renouvellement du corps enseignant - Nécessité d'apporter des aménagements indiciaires et de meilleures conditions de travail mais surtout de donner aux enseignants soutien et considération ; importance de leur rôle dans la transmission des valeurs et des connaissances de notre société ainsi que dans la formation des nouvelles générations - Importance de la politique de l'éducation pour la construction européenne ; réflexion européenne commune sur son avenir devenant indispensable - Favorable à l'adoption du budget de l'éducation nationale.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 59 (p. 5079) : s'abstiendra sur l'amendement n° II-13 de M. Michel Giraud (application à la région d'Ile-de-France des dispositions applicables aux autres régions et relatives à la fixation des diverses taxes ; étalement de cette disposition sur cinq ans) - Conséquences directes de l'adoption de cet amendement sur certains départements à vocation essentiellement rurale, notamment la Seine-et-Marne : augmentation de la taxe d'habitation régionale ; favorable au maintien des abattements actuellement accordés en raison notamment de nombreuses contraintes routières et autoroutières et bientôt des inconvénients du TGV supportés par ce département.

SERUSCLAT (Franck), sénateur du Rhône (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre du conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la sécurité sociale (21 décembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : récentes interdictions de vente aux mineurs de certains périodiques** (9 avril 1987) (p. 119, 120).

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)]** - (21 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 1182) : dénonce la complicité du Gouvernement dans la non application de la loi du 3 janvier 1984 relative à l'organisation des hôpitaux - Nécessité du département hospitalier reconnue par tous, mais différence fondamentale entre la structure proposée dans le projet en examen et celle issue de la loi de 1984 - (p. 1183) : pôles d'activités - Suppression de la nécessaire mobilité des chefs de service - Situation conflictuelle au sein des services préjudiciable d'abord aux malades - Rappelle l'hostilité à ce projet des praticiens hospitaliers - Risque de dégradation du fonctionnement de l'hôpital public due au départ de certains médecins pour l'étranger ou le secteur privé - (p. 1184) : volonté d'abandon à terme du service public - **Art. 1** (p. 1199) : soutient l'amendement n° 21 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à l'organisation des établissements hospitaliers publics en services, départements et pôles d'activités ; autorité de tutelle de chaque service ; rôle du chef de service) - (p. 1201) : soutient l'amendement n° 24 de M. André Méric (substitution des mots « unités de soins » aux mots « pôles d'activités ») - (p. 1202) : soutient l'amendement n° 30 de M. André Méric (rôle du praticien hospitalier responsable de service) - (p. 1203) : s'abstiendra sur les amendements de M. Charles Descours, rapporteur, n° 3 (cas où un service pourra être placé sous la responsabilité d'un chef de service à temps partiel) et n° 4 (rôle du chef de service) - **Art. 2** (p. 1205) : soutient l'amendement n° 32 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la nomination du chef de service, à la création de pôles d'activités et aux regroupements en départements) - (p. 1207) : différence fondamentale entre les pôles d'activités et les unités de soins proposées par le groupe socialiste - **Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970** : soutient l'amendement n° 33 de M. André Méric (suppression de cet article relatif aux conditions de nomination et de renouvellement du chef de service) - (p. 1212, 1216) : soutient l'amendement n° 39 de M. André Méric (établissement obligatoire d'un rapport d'activité par le chef de service avant la fin de son mandat) - **Art. 20-3** (p. 1218) : soutient l'amendement n° 48 de M. André Méric (suppression de cet article relatif à la création des pôles d'activités) - (p. 1219) : soutient

l'amendement n° 51 de M. André Méric (création ou suppression des pôles d'activités proposée par la commission médicale d'établissement concernée) - (p. 1220) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 54 (nature et étendue de la délégation précisées par délibération du conseil d'administration), n° 55 (rapport d'activité établi par le titulaire de la délégation à la fin de celle-ci) et n° 56 (organes auxquels sera remis le rapport d'activité établi annuellement par le titulaire de la délégation) - (p. 1221) : se déclare favorable aux amendements n° 52 de M. André Méric (compétence du comité technique paritaire en cas de création ou suppression des pôles d'activités) et n° 85 de M. Claude Huriet (possibilité pour un professeur non chef de service, après cinq ans d'activité et au vu d'un rapport d'activité, de solliciter auprès du conseil d'administration la création d'un pôle d'activités, dans les hôpitaux universitaires) - **Art. 20-4** (p. 1222) : soutient l'amendement n° 58 de M. André Méric (consultation du comité technique paritaire lors de la création des départements) - (p. 1223) : soutient l'amendement n° 60 de M. André Méric (fonctionnement du département) - (p. 1224) : s'abstiendra sur l'amendement n° 11 de la commission (participation des médecins titulaires à l'organisation et au fonctionnement du département ; élaboration du règlement intérieur) - **Art. 4** (p. 1228) : soutient l'amendement n° 71 de M. André Méric (rapports d'activité servant de base au rapport annuel de la commission médicale d'établissement sur l'évaluation technique et économique des soins dispensés dans l'établissement) - **Art. 6** (p. 1229) : soutient l'amendement n° 72 de M. André Méric (suppression de cet article visant à abroger certaines dispositions transitoires relatives au département) - **Art. 10** (p. 1233) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 77 de M. André Méric et n° 94 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article permettant le regroupement des établissements privés) - **Art. 12** (p. 1234) : souhaite la mise en place de systèmes de comptabilité comparables pour les établissements d'hospitalisation publics et privés - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1236) : danger de ce texte pour les jeunes médecins exerçant dans un hôpital public ; difficulté d'acquiescer des responsabilités, tant dans les pôles d'activités que dans les services - Financement des établissements privés - Opposé aux nouvelles structures des départements - Votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)]** - (2 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1401, 1402) : loi d'orientation en faveur des handicapés du 30 juin 1975 - Texte en projet : accord sur l'obligation de résultat d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés - Demande l'application immédiate des mesures proposées - Désaccord sur le délai accordé en cas de création d'entreprise - Demande la fixation des dérogations par décret en Conseil d'Etat - (p. 1403) : opposition à la modulation selon l'effectif de l'entreprise du montant de la contribution libératoire à l'embauche d'un handicapé - Fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés - Manque d'enthousiasme du patronat pour ce texte pourtant timoré - **Avant l'art. 1** (p. 1414) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 47 de M. Paul Souffrin (principe du droit au travail des handicapés) - **Art. 1** : **Art. L. 323-1 du code du travail** (p. 1416) : soutient l'amendement n° 16 de M. André Méric (fixation d'un taux minimum d'emploi de handicapés) - Se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Henri Collard, rapporteur (au sein d'une même entreprise, application, établissement par établissement, des dispositions relatives aux seuils) - (p. 1417) : se déclare favorable à l'amendement n° 56 de M. Paul Souffrin (instauration d'une obligation d'emploi de personnes aveugles sur des postes de standardistes) - (p. 1418, 1419) : soutient les amendements de M. André Méric, n° 17 (entreprises entrant dans le champ d'application de la loi au moment de leur création ou en raison de l'accroissement de leurs effectifs : suppression de la possibilité de dérogation à l'obligation d'embauche) et n° 18 (réduction de la durée de la dérogation) - **Art. L. 323-2** (p. 1421) : se déclare favorable à l'amendement n° 19 de M. André Méric (création d'un comité pour l'emploi des handicapés dans les secteurs public et para-public) - **Art. L. 323-3** (p. 1423, 1424) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 de M. André Méric (référence à l'article L. 323-2 instituant l'obligation d'emploi dans le secteur public) - **Art. L.**

323-4 (p. 1425 à 1427) : soutient l'amendement n° 21 de M. André Méric (détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions d'aptitudes particulières exigées par certaines catégories d'emplois et exclusion des salariés qui les occupent du décompte des effectifs pour l'application de la loi) - Se déclare favorable à l'amendement n° 22 de M. André Méric (coefficient de prise en compte des grands handicapés) - Art. L. 326-6 (p. 1430) : se déclare favorable à l'amendement n° 59 de M. Paul Souffrin (rémunération des travailleurs handicapés : parité avec celle des personnes valides ; non incidence d'une réduction de la durée du travail rendue nécessaire par le handicap ou d'une diminution du rendement professionnel) - Art. L. 323-7 (p. 1432) : soutient l'amendement n° 24 de M. André Méric (suppression de la limitation aux grands handicapés du doublement de la durée du délai-congé en cas de licenciement).

Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) : Art. L. 323-8 du code du travail (p. 1441) : interrogation sur la définition des centres de distribution à domicile et sur les garanties dont ils bénéficient - Art. L. 323-8-1 (p. 1443) : au nom du groupe socialiste, accepte les amendements n° 65 (accord prévoyant un programme en faveur des travailleurs handicapés) et n° 66 (suppression de la faculté de déroger à l'obligation d'emploi à la suite d'un accord d'entreprise ou d'établissement) de M. Paul Souffrin - S'oppose à l'amendement n° 67 (application de l'accord et absence d'exonération pour l'employeur de son obligation d'emploi dans la proportion de 10 % de l'effectif total des salariés) et s'abstiendra sur l'amendement n° 68 du même auteur (institution d'un vrai contrôle opéré annuellement par l'administration sur l'application des programmes) - Art. L. 323-8-2 (p. 1444) : soutient l'amendement n° 29 de M. André Méric (majoration de la contribution de 25 % tous les cinq ans à compter de la sixième année dans le cas ou une entreprise s'acquitte de l'obligation d'emploi dans les conditions prévues au présent article) - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Henri Collard, rapporteur (création d'un fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés) - Art. L. 323-8-3 : se déclare favorable au nom du groupe socialiste à l'amendement n° 73 de M. Paul Souffrin (gestion du fonds confiée à un office national composé de représentants des associations nationales représentatives des handicapés, des organisations syndicales représentatives des salariés et de représentants des employeurs).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)]** - (9 juin 1987) - Discussion générale (p. 1576, 1577) : divergences de vues au sein du Gouvernement sur la politique à mener en matière de toxicomanie - Drogues dures, douces ou licites (alcool et tabac) - Favorable à une répression accrue du trafic de drogue, sans oublier la prise en compte des difficultés économiques et sociales des pays producteurs - Texte inacceptable pour des raisons philosophiques et morales ; délation légalisée - (p. 1578) : absence de réflexion sur les conditions conduisant à la consommation de drogues dures - Application de la loi de 1970 ; résistance de la DASS et des médecins - Divergences fondamentales de vues sur la place donnée à l'homme dans la société - Rappelle la création et le développement des centres de post-cure entre 1981 et 1986 - Sauf accord du Gouvernement sur les amendements socialistes, votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)]** - (10 juin 1987) - Discussion générale (p. 1647) : rapprochement de l'école et de l'entreprise - Exemple de l'alternance quotidienne telle qu'elle fonctionne au lycée professionnel Léon-Blum de Saint-Fons et application dans un établissement d'enseignement technique et technologique des dispositions de la loi élaborée par M. Carraz - Rappelle l'extension donnée au contrat « école-entreprise » par M. Chevènement et les propositions de M. Savary au niveau de l'enseignement supérieur - (p. 1648) : rémunération proposée inférieure au SMIC - Défavorable aux exonérations fiscales ou de charges sociales - Succession possible de plusieurs contrats - Texte favorable à l'employeur et défavorable aux apprentis, au

détriment de la formation des jeunes - Art. 1 (p. 1659) : soutient l'amendement rédactionnel n° 46 de M. Gérard Delfau - (p. 1662) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (23 juin 1987) - Art. 1^{er} A (p. 2185) : rappel au règlement : souhaite que la commission saisie au fond se réunisse conformément au règlement du Sénat.

- **Etablissements d'hospitalisation et équipement sanitaire - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire. [n° 255 (86-87)]** - (23 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2207) : déplore que ce projet de loi mette de nombreux praticiens dans une situation d'attente - Situation privilégiée des chefs de service.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 16 (p. 2590) : dépistage anonyme et gratuit du SIDA - Interroge le Gouvernement sur l'augmentation et le suivi de l'effort de recherche pour le traitement médical du SIDA - (p. 2591) : interroge le ministre sur l'augmentation des crédits mis à la disposition de la recherche dès cette année - (p. 2592) : pression des sociétés d'assurance pour avoir le droit de demander un dépistage avant de conclure un contrat - Prévention - Art. 16 bis : son amendement n° 116 : transfusion autologue autorisée dans certains cas ; devenu sans objet - Art. 17 (p. 2593) : son amendement n° 117 : suppression du deuxième alinéa de cet article prévoyant que les quotas d'autorisations seront fixés par arrêté ministériel et non plus par décret ; rejeté - Art. 18 (p. 2594) : interroge le Gouvernement sur les critères permettant au préfet d'accorder l'autorisation de remplacement d'un chirurgien-dentiste - Souhaiterait que les conditions de remplacement en chirurgie dentaire s'inspirent de celles applicables dans le milieu pharmaceutique - Art. 18 bis : absence de dispositions concernant les sanctions applicables en cas d'exercice illégal de la profession de pharmacien - Analyse les deux formes d'exercice illégal de la médecine - Art. 19 (p. 2595) : son amendement n° 118 : remplacement des mots : « des Communautés européennes » par les mots : « de la Communauté économique européenne » ; adopté - Art. 20 : conditions de nationalité et de diplômes pour l'exercice de la profession de pharmacien en France - Conditions de création et de transfert des officines ; profondes divergences au niveau européen - (p. 2596) : son amendement de coordination n° 119 ; adopté - Art. 22 : règles relatives au dossier d'inscription à l'Ordre des pharmaciens - Analyse les conséquences de la suppression éventuelle de l'obligation pour le pharmacien d'être propriétaire de son officine - (p. 2597) : évolution de la profession de pharmacien - Commercialisation des médicaments - Son amendement n° 120 : suppression de cet article laissant au domaine réglementaire le soin de fixer un certain nombre de dispositions relatives aux modalités d'inscription à l'Ordre des pharmaciens ; rejeté - Son amendement n° 165 : radiation du pharmacien concerné ; rejeté - Art. 23 (p. 2598) : modalités d'inscription des ressortissants des Etats membres de la CEE au tableau de l'Ordre des pharmaciens en France - Art. L. 525-1 du code de la santé publique (p. 2599) : ses amendements, n° 121 de coordination et n° 167 d'ordre rédactionnel ; adoptés - Son amendement n° 166 : fin de la suspension si la réponse de l'Ordre n'est pas parvenue à l'expiration d'un délai de trois mois ; adopté - Art. L. 525-2 (p. 2600) : son amendement n° 122 : refus d'inscription au tableau, par décision motivée écrite du conseil régional de l'Ordre, si les garanties de moralité professionnelle ou les conditions prévues par la loi ne sont pas remplies ; adopté - Ses amendements, n° 123 : inscription de droit sur demande de l'intéressé, à l'expiration du délai imparti au conseil régional de l'Ordre pour statuer ; rejeté ; et n° 124 d'ordre rédactionnel ; adopté - Art. L. 525-3 (p. 2601) : ses amendements, n° 125 : connaissance suffisante de la langue française exigée pour l'inscription au tableau, si le pharmacien n'est pas de nationalité française ou n'est pas titulaire d'un diplôme français ; et n° 126 : critères d'appréciation de la connaissance de la langue française ; rejetés.

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 285 (86-87)] - (27 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2719) :** texte tentant d'associer la générosité envers les handicapés avec le souci d'assurer la rentabilité des entreprises - Nombreuses dérogations accordées aux entreprises pour éviter l'embauche de handicapés - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 286 (86-87)] - (27 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2724) :** refuse de considérer l'évolution du chômage comme une fatalité - Responsabilité des entreprises : investissements productifs délaissés au profit de la spéculation financière - Précarisation des conditions de travail - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 23 (p. 2725) :** se déclare opposé à l'amendement n° 153 de M. Pierre Vallon (augmentation du nombre de pharmaciens siégeant au conseil de l'Ordre) - Hostilité de principe à l'inscription d'une telle disposition dans un projet de loi portant DMOS - **Art. 24 :** conditions de création et de transfert des officines régies par une réglementation adoptée en 1941 - (p. 2726) : son amendement n° 127 : uniformisation des conditions d'ouverture et de transfert des officines sur l'ensemble du territoire français ; rejeté - Suppression des dispositions spécifiques applicables aux pharmaciens d'Alsace et de Moselle - **Art. 24 bis (p. 2727) :** composition de la section D de l'Ordre national des pharmaciens - Son amendement n° 128 : suppression de cet article visant à augmenter de six membres la section D de l'Ordre national des pharmaciens ; rejeté - Réforme du système disciplinaire de la profession - Modalités de saisine du conseil de discipline - Modification de la composition et audiences publiques de ce conseil - (p. 2728) : souhaite qu'une modification de la composition de la section D intervienne par création de sections nouvelles plutôt que par augmentation du nombre de ses élus - Inadéquation de la composition de cette section à la sociologie pharmaceutique - **Art. 24 ter :** règles relatives aux créations dérogatoires d'officines - Cas des communes rurales à activité saisonnière - Situation des pharmaciens propriétaires de deux officines - Problèmes posés par l'ouverture saisonnière d'une officine - **Art. 25 (p. 2729) :** conditions de création ou de rachat d'officines par des personnes non titulaires d'un diplôme français de pharmacie - Regroupement de plusieurs pharmaciens au sein d'une même société - Problème de la répartition des tâches au sein d'une équipe de pharmaciens - **Art. 26 (p. 2730) :** suppression de l'agrément des experts chargés de vérifier les propriétés des médicaments avant leur mise sur le marché - Problème d'étiquetage des spécialités - **Art. 27 (p. 2731) :** autorités compétentes pour fixer la liste des établissements d'hospitalisation habilités à effectuer des prélèvements d'organes - Demande que soit définie la catégorie juridique dans laquelle sont classés les organes prélevés, afin d'éviter toute commercialisation - **Art. 27 bis :** son amendement rédactionnel n° 129 ; adopté - **Art. 27 ter (p. 2732) :** son amendement n° 130 : suppression de cet article relatif à l'intégration du personnel des thêmes nationaux d'Aix-les-Bains dans la fonction publique hospitalière ; rejeté - (p. 2735) : se déclare opposé à l'amendement n° 23 de M. Jean Chérioux et de la commission (représentation des organisations syndicales représentatives du personnel hospitalier au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière) - **Art. 27 quater (p. 2735 à 2737) :** se déclare favorable aux amendements identiques n° 806 de M. Claude Huriet, rapporteur et n° 187 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif au recrutement de personnes handicapées dans la fonction publique hospitalière) - **Art. 27 octies (p. 2738) :** extension des modalités du congé parental dans la fonction publique hospitalière - Conditions de réintégration, au besoin en surnombre, du fonctionnaire dans son établissement d'origine à l'expiration de son congé - **Art. 27 decies (p. 2739) :** son amendement n° 131 : suppression de cet article relatif à la titularisation des personnels saisonniers ; rejeté - **Art. 27 undecies :** son amendement n° 132 :

suppression de cet article relatif à la date d'ouverture du délai d'option offert aux personnels des établissements sociaux entrés dans le champ d'application de la fonction publique hospitalière ; rejeté - **Après l'art. 27 undecies (p. 2740) :** ses amendements, n° 133 : dispense d'inscription à l'Ordre national correspondant accordée aux personnels hospitalo-universitaires, médecins, pharmaciens et odonologues, qui n'ont pas ou n'ont plus d'activité de caractère libéral ; et n° 134 : dispense de cotisation à l'Ordre pour les mêmes personnels ; rejetés - (p. 2742) : ses amendements, n° 170 : fonctionnement d'un service de pharmacie en milieu hospitalier ; retiré et n° 169 : procédure de vente ou de délivrance de certains médicaments par les pharmacies hospitalières ; rejeté - (p. 2743) : son amendement n° 168 : circonstances susceptibles de justifier la délivrance de médicaments par les pharmacies hospitalières ; rejeté - **Titre III (p. 2744) :** son amendement n° 55 : suppression de la division « Titre III - Dispositions relatives aux études médicales » ; rejeté - Souhaite que soit maintenue en vigueur la loi de 1982, relative aux études médicales, tant qu'un bilan d'application n'aura pas été présenté au Parlement - (p. 2745) : son amendement n° 56 : nouvelle intitulé de cette division : « Loi sur les études médicales pharmaceutiques et odontologiques » ; rejeté - Favorable à la création d'un internat en chirurgie dentaire - **Avant l'art. 28 (p. 2747) :** se déclare favorable à l'amendement n° 191 de Mme Danielle Bidard-Reydet (création d'un internat en médecine générale) - Son amendement n° 57 : prorogation jusqu'au 1^{er} octobre 1988 des mesures transitoires prises en application de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur ; rejeté - **Art. 28 (p. 2749) :** son amendement n° 58 : suppression de cet article relatif à la réforme du troisième cycle des études médicales ; rejeté - Suppression de l'internat pour la formation de médecine générale - (p. 2750) : regrette la suppression de l'internat pour tous - Suppression des filières de la santé publique et de la recherche médicale - (p. 2751) : « supériorité » du titre d'interne sur celui de résident - Création de spécialités de santé publique et de recherche au sein de l'internat, dévalorisant la filière de médecine générale - (p. 2752) : son amendement n° 59 : suppression du paragraphe I de cet article ; rejeté - Sur l'introduction de la notion de filière d'odontologie, ses amendements n° 61, n° 63 et n° 64 ; retirés ; ses amendements n° 62 : maintien de quatre filières d'internat ; et n° 65 : durée de l'internat ; rejetés - (p. 2755) : son amendement n° 66 : maintien de l'examen classant et validant à la fin du deuxième cycle des études médicales ; rejeté - (p. 2756) : son amendement n° 67 : suppression du paragraphe III de cet article relatif au concours de l'internat de spécialité ; rejeté - Son amendement de repli n° 68 ; retiré - (p. 2757) : son amendement n° 60 : suppression du « caractère collectif » de la notion de cas de force majeure ; rejeté - (p. 2758) : reprend l'amendement n° 12 de la commission : maintien des dispositions de la loi de 1982 relative aux modalités du concours de l'internat ; adopté après modification par le sous-amendement n° 813 du Gouvernement - (p. 2759) : son amendement de cohérence n° 69 ; rejeté.

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 28 (suite) Paragraphe V (p. 2779 à 2781) : ses amendements n° 70 : suppression de ce paragraphe relatif à la délivrance du diplôme d'Etat de docteur en médecine aux résidents et aux internes ; n° 71 : substitution du terme « étudiants » aux termes « internes » ; n° 72 : mention de la qualification par un document annexé au diplôme de docteur en médecine ; et n° 73 : mention de la qualification en médecine générale par un document annexé au diplôme de docteur en médecine ; rejetés - Son amendement n° 74 : utilisation du titre d'ancien interne réservée aux étudiants ayant obtenu leur qualification ; adopté - **Paragraphe VI (p. 2782) :** ses amendements n° 75 : suppression de ce paragraphe relatif aux dispositions statutaires s'appliquant aux internes et résidents et à leur rémunération ; n° 77 : substitution du mot « étudiants » aux mots « résidents et internes » ; et n° 76 : identité de statut des étudiants du troisième cycle ; rejetés - (p. 2783) : son amendement n° 79 : étudiants du troisième cycle d'odontologie ; retiré - (p. 2784) : se déclare favorable à l'amendement n° 218 de Mme Danielle Bidard-Reydet (stages des étudiants de troisième cycle en médecine générale) - **Paragraphe VIII**

(p. 2785) : son amendement n° 85 : suppression de ce paragraphe supprimant les filières spécialisées de santé publique et de recherche médicale ; rejeté - Prévention - Effort nécessaire pour maintenir la place de la France en matière de recherche médicale ; SIDA : dépistage ; défaut de vaccination et de traitement - Epidémiologie et formation des médecins à l'usage des données statistiques - Son amendement n° 86 : organisation par certaines interrégions de troisièmes cycles de santé publique et de recherche médicale ; rejeté - (p. 2786, 2787) : importance de la formation de chercheurs ouverts et pluridisciplinaires - *Paragraphe IX* (p. 2788) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 814 de M. Jacques Valade, ministre (liste des services formateurs et répartition des postes d'internes dans les services : compétence du représentant de l'Etat dans la région après avis d'une commission) - *Paragraphe XI* (p. 2789, 2790) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 815 du Gouvernement (possibilité pour les médecins généralistes de se présenter à un concours d'internat) - Passerelles vers l'internat ; risque de dévalorisation de la médecine générale du fait d'une trop grande incitation à présenter le concours d'internat - *Paragraphe additionnel* : abstention du groupe socialiste sur l'amendement n° 816 du Gouvernement (liste des services formateurs et répartition des postes d'internes en pharmacie : compétence du représentant de l'Etat dans la région après avis d'une commission) - Art. 29 : ses amendements n° 96 : suppression de cet article relatif à la date d'application des dispositions de l'article précédent ; et n° 97 : application des dispositions de l'article 28 après publication du bilan prévu par la loi du 23 décembre 1982 ; rejetés - (p. 2792) : mobilisation des étudiants en médecine contre les dispositions de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)]** - (29 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3570) : accès à la culture, reflet de la politique économique et sociale d'un gouvernement - Exemples d'accès sélectifs à la culture au XIV^e siècle et en Afrique du Sud - Regrette que le développement des enseignements artistiques ne soit intégré qu'à la formation scolaire obligatoire - Limitation à la musique et aux arts plastiques - (p. 3571) : succès de ce projet nécessitant un aménagement des rythmes scolaires - Exemple d'une expérience menée actuellement par des élèves de Saint-Fons - Difficultés du monde associatif et des collectivités territoriales : mises à disposition, insuffisance des postes créés au titre du fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, Fonjep - (p. 3572) : absence de dispositions relatives aux enseignants des activités artistiques - Moyens financiers insuffisants - Mécénat - (p. 3581) : dénonce certains comportements ségrégationnistes à travers le temps et l'espace - Souhaite que soit établie une comparaison entre les enseignements artistiques à Fréjus et à Saint-Fons.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) (p. 4321) : importance de la protection des sites contre les risques naturels - Nécessaire établissement de zones de vigilance autour des établissements - Problème du transfert de compétences - (p. 4322) : collectivités locales intéressées par les plans particuliers d'intervention, PPI - Interrogation sur le blocage du plan de Saint-Fons - Problème des conditions de transport des produits dangereux - Souhaite une utilisation plus large du rail et du fleuve ; une information précise au sujet des risques et plus de clarté dans l'information sur Creys-Malville et les fuites de sodium - Limitation de la pollution par les automobiles par le développement de la bicyclette - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) (p. 4343) : absence de conséquence positive, en matière d'emploi, de l'assouplissement de la réglementation - Réponse du Gouvernement à cet échec : recours aux emplois précaires ; instauration d'une société duale - (p. 4344) : caractère excessivement parcellaire des options de formation du Gouvernement - SIVP n'assurant ni de véritables insertions professionnelles ni de forma-

tion en alternance - Perspectives de l'apprentissage : rénovation non encore programmée ; options choisies freinant l'orientation des qualifications vers les baccalauréats professionnels - Incitations fiscales faisant suspecter un jeu sur les statistiques en la matière - Dérive des TUC : institués au départ comme un palliatif en état d'urgence, tendant à s'inscrire à présent dans une perspective à long terme - Options en matière de formation professionnelle : formation initiale minimale ; incitation à une insertion professionnelle précoce, précaire et sans avenir ; dans le même temps manque important en ouvriers qualifiés - Nécessité de poursuivre un autre objectif : emploi pour tous et formation permettant au moins une adaptabilité - Caractère incontournable d'une formation initiale et continue lourde - (p. 4352) : SIVP, mauvaise formule d'alternance car n'associant pas la théorie et la pratique ; caractère essentiellement pratique de l'apprentissage à l'heure actuelle ; exemple d'une alternance réussie lycée-entreprise : celle du lycée professionnel Léon Blum à Saint-Fons.

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4386) : s'interroge sur la politique à suivre en matière de lutte contre le SIDA : action exclusivement centrée sur cette maladie ou lutte contre le SIDA l'englobant dans une politique claire de prévention et d'épidémiologie - Problème des critères à retenir pour le choix d'une campagne - Politique du Gouvernement ne semblant pas faire figurer parmi ses priorités la prévention et l'épidémiologie - (p. 4387) : dangers des actions centrées sur le SIDA : mise en exergue de cette maladie au détriment d'autres ; mise à l'index des malades atteints de ce rétrovirus - Interroge le Gouvernement sur ses positions en matière de soins palliatifs destinés à « accompagner » les mourants atteints du SIDA - Gravité de la situation en Afrique - Se prononce pour une politique de prévention généralisée, claire, englobant le SIDA parmi les autres maladies - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4393) : souligne que la loi du 30 juillet 1987 doit s'interpréter dans le sens d'une interdiction des activités de parrainage pour les boissons alcooliques - Le groupe socialiste refuse d'accorder son soutien au budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - **Après l'art. 57** (p. 5074) : son amendement n° II-101 : possibilité pour les conseils municipaux de délibérer sur l'intégration progressive dans l'assiette de la taxe professionnelle de certains équipements industriels ; rejeté - Contrôles des maires par les grands administrateurs de l'Etat, en contradiction avec l'esprit de la décentralisation - (p. 5075) : concertation étroite entre les entreprises et les élus locaux - Bienfaits de la décentralisation.

- **Proposition de loi relative aux opérations de télépromotion avec offre de vente dites de « télé-achat » [n° 202 (87-88)]** - (22 décembre 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5979) : dénonce les conditions d'examen de cette proposition de loi - Aurait souhaité une réglementation du télé-achat après réflexion et concertation avec les professionnels concernés - Abstention du groupe socialiste sur ce projet de loi.

SICARD (Pierre), sénateur du Cher (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

SIGNE (René-Pierre), sénateur de la Nièvre (NI puis S).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (JO Lois et décrets du 9 avril 1987).

SIMONIN (Jean), sénateur de l'Essonne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (21 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3304) :** caractère incomplet de la décentralisation dans les cas où une collectivité doit prendre un engagement financier sans liberté de décision : exemple dans le domaine de l'action sociale - Volonté du Gouvernement de protéger les communes dans le cadre de leurs interventions économiques ; renforcement des conditions d'octroi des garanties d'emprunt des collectivités locales aux personnes de droit privé - (p. 3305) : maintien des risques dans le cas de l'octroi des garanties d'emprunt pour les opérations de construction, d'acquisition ou d'amélioration des logements réalisés avec le bénéfice des prêts aidés par l'Etat ; situation financière déséquilibrée de nombreuses sociétés d'HLM locatives ; en raison du remplacement de la caisse des prêts aux HLM par la Caisse de dépôts et consignations, non autorisée à prendre des hypothèques, recours systématique à la garantie du département sans maîtrise par ce dernier des conséquences financières éventuelles - Vote de ce projet de loi par le groupe RPR.

- **Projet de loi relatif aux élections cantonales [n° 64 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3803, 3804) :** report, après l'élection présidentielle, des élections cantonales partielles rendues nécessaires par les vacances survenues au cours du premier trimestre de 1988.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - III - Commerce et artisanat - (27 novembre 1987) (p. 4603) : rôle déterminant des métiers d'art dans la vie économique et culturelle de la France - Priorité à la formation aux métiers d'art : réforme de l'apprentissage et création du diplôme des métiers d'art - Soutien au développement économique des entreprises : encouragement aux regroupements à l'exportation - Relance du marché de l'objet souvenir - Amélioration de la structuration des professions et de l'animation du secteur des métiers d'art - Nécessité d'encourager la véritable qualité - (p. 4604) : au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Deuxième lecture [n° 141 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5193) :** au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)] - (14 décembre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 5346) :** intervient contre la motion n° 27 de M. André Méric tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Discussion générale (p. 5362) : projet de statut prenant en compte les résultats du référendum du 13 septembre 1987 - Volonté du Gouvernement de maintenir la paix civile - Effort financier exceptionnel, dès 1986, en faveur du développement - (p. 5363) : volonté de rééquilibrer l'économie du pays ; développement de pôles urbains à Poindimié et à Koumac - Pari sur la responsabilité des élus néo-calédoniens par les dispositifs associant la minorité aux décisions ; règle de la majorité qualifiée pour certaines décisions du conseil exécutif du congrès - Nouveau découpage régional ; caractère incohérent du découpage de 1985 ; avis favorable des maires des communes consultées - Volonté d'équilibre et de concertation dans l'organisation des pouvoirs publics et la définition des compétences des différentes institutions - Avenir de

la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française - Rappelle les propos tenus par le Général de Gaulle sur la nécessité de la présence de la France dans le Pacifique Sud.

SORDEL (Michel), sénateur de la Côte-d'Or (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre titulaire de la commission plénière de la caisse nationale de crédit agricole.

- Membre titulaire du Conseil supérieur de la coopération.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture - [n° 95 (87-88) tome 1] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : régime communautaire applicable à l'éthanol (14 mai 1987) (p. 959).**

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2199) :** perspectives de la future campagne céréalière et oléagineuse et incidence de l'agriculture sur l'aménagement rural - Céréales - Organisation économique des marchés européens - Retard du franc vert par rapport à l'ECU - Office national des céréales dont le but est de promouvoir la production agricole française : notion de prix garanti, organismes agréés, indemnité de fin de campagne - Remise en cause de ces principes mal acceptés par les professionnels de l'agriculture - Problème du blé - Institutions européennes : Conseil des ministres et Commission des Communautés européennes - Diminution du revenu agricole - Oléagineux et protéagineux : diminution envisagée des prix et volonté de réduire les dépenses - (p. 2200) : création envisagée par la Commission des Communautés européennes d'une taxe de nature à assurer la stabilité des prix des matières grasses - Aménagement rural - Nécessité d'une restructuration - Mutation profonde de l'agriculture française après la loi d'orientation de 1960 - Problème du chômage - Rapport de la DATAR - Problème du reclassement des agriculteurs - Plan intégré méditerranéen.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 15 septies (p. 2308) :** son amendement n° 30 : montant du prélèvement sur les céréales au profit du BAPSA, pour la campagne 1987-1988 ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4532, 4533) : diminution, depuis dix ans, du revenu agricole, corrigée par l'intervention de l'Etat - Augmentation de la part de l'agriculture dans le budget de l'Etat ; augmentation de la part versée au budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA - Organisation économique de l'agriculture française ; Conseil supérieur de l'orientation agricole ; gestion des crédits des offices - (p. 4534) : difficultés du transfert éventuel de responsabilités des offices aux interprofessions reconnues - Organisation économique et politique agricole commune ; participation du budget français à celui de la CEE et au Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA ; apport de la CEE à l'agriculture française ; inquiétude sur l'avenir avec l'éventuelle mise en place de stabilisateurs budgétaires de production - Diminution regrettable des crédits affectés à la sélection génétique - (p. 4535) : progression des crédits de la recherche du ministère de l'agriculture mais diminution des crédits de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA, rattaché au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur -

Evolution des débouchés non alimentaires pour les produits agricoles : filières carburant ouvertes par les composés carbonés des céréales et des oléagineux ; filière bio-éthanol - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) (p. 4954) : importance des exportations agro-alimentaires dans le commerce extérieur français - (p. 4955) : constate un excédent du commerce agro-alimentaire en 1986 et 1987 malgré un environnement économique défavorable - Concurrence des pays producteurs exportateurs - Conséquences de la baisse du dollar qui diminue le coût des importations mais augmente le prix des exportations - Baisse importante des prix mondiaux des différentes denrées agricoles - Difficultés actuelles de la politique agricole commune, PAC, en raison de l'importance des aides - Instauration par la commission des communautés d'une limitation des quantités garanties pour les produits exportés : quantités minimales garanties, QMG - Nécessaire reconquête du marché intérieur français - Dénonce l'importance des produits d'importation en matière d'aliments du bétail - Nécessité d'accroître la transformation de certains produits agro-alimentaires par l'industrie française : amidon, éthanol - Commission des communautés favorable à une taxation des matières grasses importées - Introduction d'une taxe de coresponsabilité qui frappe toutes les céréales produites dans la CEE même celles qui sont destinées à l'alimentation du bétail - Trouve inadmissible la poursuite d'importations à frontières ouvertes de produits qui échappent à toutes les pénalités que subissent les céréales européennes - (p. 4956) : problème du choix entre une agriculture européenne limitée à l'autosuffisance et le développement des capacités de production de l'agriculture française afin que l'agro-alimentaire continue à soutenir notre commerce extérieur.

SOUCARET (Raymond), sénateur du Lot-et-Garonne (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés [n° 208 (86-87)] - Suite de la discussion - (17 juin 1987) - Art. 3 (p. 1929) :** son amendement n° 67 : bénéficie des dispositions de cet article pour les Français agriculteurs au Maroc expropriés de leurs biens par le dahir du 25 juillet 1969 ; retiré - **Art. 9 (p. 1947) :** problème de la consolidation des prêts et de leur effacement - **Après l'art. 9 (p. 1950) :** son amendement n° 66 : effacement des prêts consentis au titre de la réinstallation et sous l'appellation « plan de développement » ; retiré - **Intitulé (p. 1952) :** son amendement n° 68 : « Projet de loi relatif à l'indemnisation et à la consolidation des dettes des rapatriés » ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 1955) :** au nom du groupe de la gauche démocratique, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - **Après l'art. 4 (p. 3991) :** son amendement n° I-57, soutenu par M. Jacques Moutet : bénéficie des aides personnelles au logement étendu aux préretraités ne pouvant plus bénéficier d'un logement de fonction ; retiré.

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 7 (p. 4034) : son amendement n° I-61 : relèvement progressif du plafond des revenus nets du foyer fiscal permettant

d'imputer un déficit agricole ; retiré - (p. 4038) : son amendement n° I-69 : augmentation d'un tiers de l'abattement de la valeur locative des matériels agricoles de récolte ; retiré - **Après l'art. 9 (p. 4047) :** son amendement n° I-63 : fiscalité des successions en matière d'exploitations agricoles ; retiré - **Art. 9 bis (p. 4050) :** son amendement n° I-64 : réduction de la limite des recettes accessoires pouvant être considérées comme des revenus agricoles ; rejeté - Lutte contre le travail au noir.

Deuxième partie :

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes et II - Services financiers - (3 décembre 1987) (p. 4900) : rapatriés d'origine musulmane dans le département du Lot-et-Garonne - Indemnisation des rapatriés d'origine européenne - Demande l'extension des dispositions de remise aux prêts accordés à des agriculteurs dans le cadre des plans de développement ; suggère un financement éventuel par le produit de la mutualisation du Crédit agricole.

SOUFFRIN (Paul), sénateur de la Moselle (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire (21 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail (27 mai 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le titre I^{er} du livre I^{er} du code du travail et relatif à l'apprentissage (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à interdire le cumul d'une pension de retraite et d'un revenu d'activité au-dessus d'un certain plafond de ressources [n° 329 (86-87)] (26 juin 1987) - Pensions de retraite.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - Suite de la discussion - (9 avril 1987) - Après l'art. 6 (p. 101) :** soutient l'amendement n° 146 de M. Charles Lederman (stage de réinsertion éventuellement sanctionné par un diplôme d'aptitude professionnelle proposé aux détenus sous la responsabilité de l'administration de l'éducation surveillée) - (p. 102) : soutient les amendements de M. Charles Lederman, n° 147 (après accord de l'intéressé, information de l'imminence de la libération de tout délégué, du maire de la commune de résidence de ce dernier, ainsi que l'agence locale pour l'emploi compétente, par l'établissement pénitentiaire) et n° 148 (mise en oeuvre d'actions de dépistage des maladies infectieuses de préven-

tion et de soin de la toxicomanie dans tous les établissements pénitentiaires) - Avant l'art. 10 (p. 103) : soutient l'amendement n° 188 de M. Charles Lederman (droit pour les détenus d'exercer une activité rémunérée pour le compte d'entreprises françaises agréées par l'Etat au sein ou hors de l'établissement pénitentiaire) - Avant l'art. 16 (p. 105) : soutient l'amendement n° 233 de M. Charles Lederman (amélioration des conditions de vie dans les prisons) - (p. 106) : soutient l'amendement n° 234 de M. Charles Lederman (limitation dans chaque établissement pénitentiaire du nombre de détenus à la capacité d'accueil initiale) - Art. 19 (p. 111) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 260 de M. Albin Chalandon, ministre (nouvelle rédaction de cet article relatif aux adaptations et modernisation du code de procédure pénale).

- Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives aux casinos autorisés [n° 128 (86-87)] - (28 avril 1987) - Art. 2 (p. 512) : soutient l'amendement de suppression n° 6 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (conditions de délivrance des licences de débit de boissons aux casinos autorisés) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 514) : opposition du groupe communiste à l'adoption de cette proposition de loi.

- Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Après l'art. 22 (p. 525, 526) : se déclare opposé à l'amendement n° 201 du Gouvernement (statut des agents de police municipale) - Désengagement inadmissible de l'Etat en matière de sécurité.

- Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 modifiée portant statut des navires et autres bâtiments de mer [n° 106 (86-87)] - (5 mai 1987) - Art. 1 (p. 698) : au nom du groupe communiste, s'abstiendra sur ce projet.

- Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 827) : opposé à la création du plan d'épargne retraite - Démantèlement du système de protection sociale - Absence de garanties données aux épargnants - Plan discriminatoire et dangereux drainant l'épargne vers les marchés financiers et la spéculation - Remise en cause du régime de retraite par répartition - (p. 828) : développement d'une campagne visant à faire oublier les valeurs de la solidarité nationale et à développer l'individualisme - Analyse les conséquences de l'évolution démographique, du chômage et de la retraite à 60 ans sur le système de protection sociale - Incidences économique et sociale néfastes de la politique gouvernementale en matière d'emploi - Nécessaire élargissement des prélèvements sociaux : contribution sur les revenus du capital ; création d'un fonds de garantie du patronat et augmentation des contributions des gros commerçants, industriels et agriculteurs - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce texte.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Avant l'art. 1 (p. 855) : son amendement n° 5 : suppression de la division « chapitre I » et de son intitulé ; rejeté - Art. 1 (p. 858) : danger d'une remise en cause du système de retraite actuel - Système de retraite par répartition instauré à la Libération et grande sécurité de ce système pour les retraités par rapport au système des voisins européens - Système fondé sur la solidarité nationale - Son amendement de suppression n° 6 : création des plans d'épargne en vue de la retraite ; rejeté - (p. 862) : se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 140 de M. Jean-Pierre Bayle (création des plans d'épargne en vue de la retraite) - (p. 864) : rappelle la faillite du système de retraite par capitalisation mis en place en 1910 au profit des retraités ouvriers et paysans - Attachement du groupe communiste au système de sécurité sociale né au moment de la Libération, fondé sur le principe de la solidarité nationale - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Art. 2 (p. 865) : son amendement de suppression n° 7 : détermination des versements déductibles du revenu imposable ; rejeté - Art. 3 (p. 874) : son amendement de suppression n° 8 : détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus-values ; rejeté - Après l'art. 9 (p. 901) : sou-

tient les amendements de M. Robert Vizet, n° 10 (suppression de l'avois fiscal) et n° 11 (suppression du système du prélèvement libératoire actuellement en vigueur).

- Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - Avant l'art. 1 (p. 1197) : son amendement n° 87, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : création d'un secteur hospitalier local dans les agglomérations, déterminé en fonction du plan hospitalier régional ; mission sociale du service public hospitalier pour certaines catégories de malades ; rejeté - Art. 1 (p. 1199, 1200) : son amendement n° 88, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : suppression de cet article relatif à l'organisation des établissements hospitaliers publics en services, départements et pôles d'activités ; autorité de tutelle de chaque service ; rôle du chef de service ; rejeté - Art. 2 (p. 1205) : son amendement n° 89, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article relatif à la nomination du chef de service, à la création de pôles d'activités et aux regroupements en départements ; rejeté - Art. 20-4 de la loi du 31 décembre 1970 (p. 1222) : son amendement n° 90, soutenu par M. Robert Vizet : regroupement possible des services en départements sur la demande des personnels médicaux et paramédicaux ; rejeté - Après l'art. 2 (p. 1225) : son amendement n° 91, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : représentation du personnel au sein du conseil d'administration ; rejeté - (p. 1226) : son amendement n° 92, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : gestion des hôpitaux publics, notamment des établissements du ressort de l'Assistance publique de Paris ; rejeté - Art. 4 (p. 1227) : son amendement n° 93, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article relatif aux compétences de la commission médicale d'établissement ; rejeté - Art. 10 (p. 1231) : son amendement n° 94, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article permettant le regroupement des établissements privés ; rejeté - Après l'art. 12 (p. 1235) : son amendement n° 95, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : décentralisation des décisions relatives à la création, l'équipement et les besoins en personnel des établissements hospitaliers ; rejeté.

- Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Art. 2 (p. 1312) : soutient l'amendement n° 62 de M. Ivan Renar (déductibilité des versements consentis aux organismes à caractère désintéressé).

- Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - Discussion générale (p. 1408) : prise de conscience tardive de la marginalisation des handicapés par une législation inadaptée - Texte en projet : objectif de l'emploi de 6 % de travailleurs handicapés vidé de sa substance par des solutions alternatives : contrats de sous-traitance avec le travail protégé ; accords de branche ou d'entreprise ; contribution, fixée à un faible taux, au fonds de développement chargé de l'insertion professionnelle des handicapés - Réduction du quota d'emplois réservés et relèvement du seuil d'effectifs des entreprises assujetties - Inefficacité des mesures incitatives : exemple de l'augmentation du chômage - (p. 1409) : propositions du groupe communiste : intégration des enfants en milieu scolaire ordinaire ; passerelles entre les centres d'aide par le travail et le milieu ordinaire de travail sans perte des droits acquis ; contrôle de l'embauche des travailleurs handicapés ; renforcement des effectifs des personnes s'occupant du placement ; égalité de rémunérations avec les personnes valides en milieu ordinaire de travail ; réforme nécessaire des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP - Déplacement des handicapés - Impulsion à la recherche technologique appliquée aux handicaps - Exemple du terminal informatique en braille - Avant l'art. 1 (p. 1413, 1414) : ses amendements n° 46 : suppression des dispositions du code de la sécurité sociale permettant à l'employeur de s'assurer contre les conséquences de sa propre faute inexcusable ; et n° 47 : principe du droit au travail des handicapés ; rejetés - Art. 1 (p. 1415) : protection sociale des jeunes handicapés - jeunes malentendants - Art. L.323-1 du code du travail : ses amendements n° 48 : abaissement du seuil d'effectif des entreprises assujetties à la loi ; et n° 49 : relèvement du tau-

obligatoire d'emploi de travailleurs handicapés ; rejetés - (p. 1417) : son amendement n° 56 soutenu par M. Louis Minetti : instauration d'une obligation d'emploi de personnes aveugles sur des postes de standardistes ; rejeté - (p. 1418) : son amendement n° 50, soutenu par M. Louis Minetti : entreprises entrant dans le champ d'application de la loi au moment de leur création ou en raison de l'accroissement de leurs effectifs : suppression de la possibilité de dérogation à l'obligation d'embauche ; rejeté - Art. L. 323-2 (p. 1420) : ses amendements n° 51 : abaissement du seuil d'effectifs pour l'assujettissement des établissements publics à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés ; n° 52 : fixation législative des modalités d'emploi dans le secteur public ; et n° 53, soutenu par M. Louis Minetti : établissement d'un rapport annuel par le ministre de la fonction publique ; rejetés - (p. 1422, 1423) : ses amendements n° 54 : création d'une instance nationale de recours ; et n° 55 : mesures dans le cas de manquement à l'obligation d'emploi de handicapés dans le secteur public ; rejetés - Art. L. 323-3 (p. 1424) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 de M. André Méric (référence à l'article L. 323-2 instituant l'obligation d'emploi dans le secteur public) ; son amendement n° 57 : suppression de la disposition excluant du bénéfice de la loi les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente inférieure à 10 % ; rejeté - Art. L. 323-4 (p. 1425, 1426) : son amendement n° 58 soutenu par M. Louis Minetti : suppression de la disposition excluant les salariés de certaines catégories d'emplois du décompte des effectifs pour le seuil d'assujettissement à la loi ; rejeté - Art. L. 323-6 (p. 1428, 1429) : ses amendements n° 59, n° 60 et n° 61 : rémunération des travailleurs handicapés : parité avec celle des personnes valides ; non incidence d'une réduction de la durée du travail rendue nécessaire par le handicap ou d'une diminution du rendement professionnel ; rejetés - Art. L. 323-7 (p. 1432) : ses amendements n° 62 : allongement de la durée du délai-congé dans le cas de licenciement d'un grand handicapé ; et n° 63 : suppression de la limitation à trois mois de la durée du délai-congé ; rejetés.

Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) : Art. L. 323-8 du code du travail (p. 1440) : son amendement de suppression n° 64 : contrats de sous-traitance avec le secteur protégé ; rejeté - Art. L. 323-8-1 (p. 1442) : son amendement de suppression n° 65 : accord prévoyant un programme en faveur des travailleurs handicapés ; et ses amendements n° 66 : suppression de la faculté de déroger à l'obligation d'emploi à la suite d'un accord d'entreprise ou d'établissement ; n° 67 : en cas d'application d'un accord en faveur des travailleurs handicapés, absence d'exonération pour l'employeur de son obligation d'emploi dans la proportion de 10 % de l'effectif total des salariés ; et n° 68 : institution d'un vrai contrôle opéré annuellement par l'administration sur l'application des programmes ; rejetés - Art. L. 323-8-2 (p. 1443) : son amendement de suppression n° 69 : contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle ; rejeté - (p. 1444) : son amendement n° 70 : montant de la contribution patronale en contrepartie du non respect de l'obligation d'emploi égal à 2000 fois le SMIC horaire ; rejeté - (p. 1445) : son amendement n° 71 : possibilité du contrôle de versement de la redevance par le comité d'entreprise, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et les délégués des personnels ; et n° 72 : contrôle obligatoire annuel par l'autorité administrative du versement de la contribution ; rejetés - (p. 1448) : au nom du groupe communiste, s'abstiendra sur l'amendement n° 2 de M. Henri Collard, rapporteur (création d'un fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés) - (p. 1449) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 27 de M. André Méric (possibilité pour les employeurs de s'acquitter de l'obligation après avis du comité d'entreprise) - (p. 1450) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 82 de M. Henri Collette (exonération de la contribution pour les entreprises auxquelles l'ANPE n'est pas en mesure de proposer le nombre de handicapés qu'elles seraient tenues d'employer) - Art. L. 323-8-3 : son amendement n° 73, soutenu par Mme Marie-Claude Beaudeau : gestion du fonds confiée à un office national composé de représentants des associations

nationales représentatives des handicapés, des organisations syndicales représentatives des salariés et de représentants des employeurs ; rejeté - Art. L. 323-8-4 (p. 1455) : son amendement n° 74, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : impossibilité pour les actions menées grâce au fonds de se substituer à celles mises en œuvre par l'Etat ou les diverses collectivités territoriales dans les domaines de la formation ou de l'insertion au travail des personnes handicapées ; rejeté - Après l'art. L. 323-8-5 (p. 1457) : son amendement n° 75, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : impossibilité pour les employeurs de s'opposer au suivi de l'activité des personnes handicapées en milieu ordinaire, par des équipes spécialisées ; rejeté - Art. L. 323-8-7 (p. 1461) : son amendement n° 76, soutenu par M. Louis Minetti : possibilité pour les organisations syndicales représentatives d'exercer en justice toute action en faveur de tout salarié bénéficiaire de la présente section ; rejeté - Après l'art. 1 : son amendement n° 77, soutenu par M. Louis Minetti : engagement du Gouvernement à présenter une réforme des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel ; rejeté - Après l'art. 2 (p. 1462) : son amendement n° 78, soutenu par M. Louis Minetti : exclusion de l'application du second alinéa de l'article L. 323-6 du code du travail aux organismes spécialisés dans le travail protégé ; rejeté - Art. 3 (p. 1464) : ses amendements, soutenus par M. Louis Minetti, n° 79 : élévation à cinq du nombre de représentants de handicapés au sein de la commission départementale des travailleurs handicapés ; et n° 80 : commission départementale des travailleurs handicapés comprenant un représentant des maires du département et un représentant des élus au conseil général ; rejetés - Art. 5 (p. 1465) : son amendement n° 81, soutenu par M. Louis Minetti : possibilité pour le comité d'entreprise de contrôler de sa propre initiative dans l'entreprise l'application de la législation relative à l'emploi des personnes handicapées ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)]** - (9 juin 1987) - Intitulé (p. 1607) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de M. Michel Caldaguès (Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - (22 juin 1987) - Rappel au règlement (p. 2096) : article 48 - Dépôt par le Gouvernement d'un amendement abrogeant la loi Le Pors du 19 octobre 1982 - Discussion générale (p. 2130, 2131) : utilisation des DMOS par les différents gouvernements pour faire passer discrètement des mesures restrictives à l'égard des droits acquis des salariés et des assurés sociaux : lois du 19 janvier 1983, du 9 juillet 1984, du 27 janvier 1987 - Texte en projet : grignotage du dispositif de sécurité sociale ; déclassement dans le domaine réglementaire de très nombreuses dispositions du code de la sécurité sociale relevant de la loi ; extension aux salariés agricoles Alsace-Moselle des dispositions relatives à la possibilité pour l'employeur de s'assurer contre les conséquences de sa propre faute inexcusable reconnue par le DMOS du 27 janvier 1987 ; introduction dans le code rural des mesures relatives aux exonérations en faveur des personnes dépourvues d'emploi embauchées par des associations intermédiaires, dont le principe a été reconnu par la même loi ; abrogation de la taxe sur les entreprises pharmaceutiques instaurée par la loi du 19 janvier 1983 en faveur de la caisse nationale d'assurance maladie ; raccourcissement du délai de prescription des cotisations dues au régime de protection sociale agricole - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi malgré son approbation de l'instauration d'une consultation départementale gratuite et anonyme pour le dépistage du sida - (p. 2140) : solutions de rechange au chômage et précarité de l'emploi - Rappel au règlement (p. 2143) : organisation de l'examen des articles de ce projet de loi - Art. 46-B (par priorité) (p. 2145, 2146) : rappelle les grèves, dites politiques, venues au secours de la démocratie : grèves de fonctionnaires en Algérie à l'appel du Général de Gaulle lors du putsch d'Alger ; grève des mineurs et des cheminots sous l'occupation nazie - Privatisations et réduction des moyens des services publics, ferments de déstabilisation plutôt que les grèves de fonctionnaires - Récuse la notion de privilège des

fonctionnaires - (p. 2158) : son amendement n° 257 : suppression de cet article rétablissant la règle de la retenue du trentième indivisible en cas de cessation concertée du travail dans les services publics ; devenu sans objet - Citation du rapport écrit de M. Louis Boyer, rapporteur de la commission de affaires sociales - (p. 2162) : soutient l'amendement n° 259 de M. Hector Viron (suppression des dispositions de cet article) - Historique des atteintes au droit de grève dans la fonction publique : arrêt Dehaene de 1950 sur le préavis ; réquisition des personnels des services publics lors des conflits sociaux de 1963 ; proposition de loi de M. André-Georges Voisin de juillet 1968 ; campagnes diverses contre le droit de grève ; apparition de la notion de service minimum pour les fonctionnaires en 1981.

Suite de la discussion - (23 juin 1987) - Art. 1^{er} A (p. 2182) : son amendement n° 273, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article relatif à la ratification de la partie législative du code de la sécurité sociale ; retiré (p. 2185).

- Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] - (23 juin 1987) (p. 2230) : évoque les problèmes de la Lorraine - Moselle - Difficultés croissantes que connaît l'agriculture lorraine - Nombre important de familles dépourvues de protection sociale - Revenus des agriculteurs - Incidences de l'Acte unique européen : aggravation de la désertification des campagnes en Lorraine.

- Etablissements d'hospitalisation et équipement sanitaire - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 255 (86-87)] - (23 juin 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2208) : s'oppose au système des chefs de service pour son inadaptation aux exigences d'une médecine hospitalière moderne et de qualité.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Art. 1 (p. 2238, 2239) : ses amendements, soutenus par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 172 : suppression du système de la cotisation d'assurance maladie forfaitaire pour les ministres des cultes ; et n° 277 : calcul de la cotisation patronale sur les revenus réels et sur le patrimoine des congrégations religieuses ; rejetés - Art. 1 bis (p. 2240) : son amendement n° 173 : suppression de cet article relatif à la cotisation d'assurance maladie des retraités du régime local d'Alsace-Moselle ; rejeté - Art. 4 (p. 2243) : son amendement n° 175, soutenu par M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif aux modalités de reconduction des conventions passées entre les caisses nationales d'assurance maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux ; rejeté - Art. 9 (p. 2281) : ses amendements, soutenus par M. Charles Lederman, n° 176 : suppression de cet article, relatif au délai de prescription des cotisations dues au titre des régimes de protection sociale agricole ; et n° 177 : rétablissement d'un délai de prescription de cinq ans pour le recouvrement des cotisations patronales ; rejetés.

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 12 (p. 2300) : ses amendements, soutenus par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 179 : suppression de cet article étendant aux salariés agricoles relevant du régime local d'Alsace-Moselle les dispositions du régime général en matière d'accidents du travail dus à une faute inexcusable de l'employeur ; et n° 180 de cohérence ; rejetés - Art. 13 (p. 2302) : son amendement n° 181, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression de cet article relatif au pouvoir de substitution de l'autorité administrative en cas de carence d'un conseil d'administration d'une caisse de mutualité sociale agricole ; rejeté - Art. 15 (p. 2303) : son amendement n° 182, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article tendant à exonérer des charges sociales les associations intermédiaires à caractère agricole ; rejeté - Art. 15 ter (p. 2306) : son amendement n° 183, soutenu par M. Ivan Renar : suppression de cet article tendant à modifier l'assiette de la contribution des laboratoires pharmaceutiques versée au titre du fonctionnement des réseaux de visiteurs médicaux ; rejeté - Art. 22 (p. 2597) : son amendement n° 184, soutenu par M. Robert Vizet : suppression de cet article laissant au domaine réglementaire le soin de fixer un certain nombre de dispositions relatives aux modalités d'inscription à l'Ordre des pharmaciens ; rejeté - Art. 23 : Art. L. 525-1 du code de la santé

publique (p. 2598) : son amendement n° 185, soutenu par M. Robert Vizet : délai dans lequel l'Ordre des pharmaciens doit se prononcer sur les demandes d'inscription ; rejeté.

Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Art. 27 ter (p. 2732) : son amendement n° 186, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression de cet article relatif à l'intégration du personnel des thermes nationaux d'Aix-les-Bains dans la fonction publique hospitalière ; rejeté - Art. 27 quater (p. 2736) : son amendement n° 187, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression de cet article relatif au recrutement de personnes handicapées dans la fonction publique hospitalière ; adopté - Art. 27 nonies (p. 2738) : son amendement n° 188, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : extension de la compétence de la commission de recours du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière ; rejeté.

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 52 (p. 2819) : son amendement n° 270, soutenu par M. Ivan Renar : interdiction de la publicité des boissons alcoolisées à la télévision et à la radio ; devenu sans objet - Art. 58 (p. 2834) : son amendement n° 272, soutenu par M. Charles Lederman : suppression de cet article interdisant dans les dispositions contractuelles une priorité de licenciement en raison des seuls avantages à caractère viager dont bénéficie un salarié ; satisfait par l'adoption de l'amendement identique n° 21 de M. Louis Boyer, rapporteur.

- Conclusions du rapport de M. Alain Pluchet, fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi (n° 238, 1986-1987) de M. Paul Girod tendant à modifier l'article 9 de la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en oeuvre de principes d'aménagement [n° 283 (86-87)] - (30 juin 1987) - Discussion générale (p. 2899) : rappelle l'opposition du groupe communiste à l'article 61 de la loi « Méhaignerie » de 1986 remplaçant le droit de préemption urbain, DPU, automatique par un DPU institué par délibération expresse du conseil municipal - Modification de la loi d'aménagement foncier de 1985 : institution d'un délai au terme duquel les communes seront considérées comme ayant supprimé le DPU - Opposition du groupe communiste à cette proposition de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire hongroise sur l'encouragement de la protection réciproque des investissements [n° 275 (86-87)] - (30 juin 1987) - Art. unique (p. 2912) : nécessaire renforcement de la coopération économique franco-hongroise - (p. 2913) : groupe communiste favorable à l'adoption de cette convention favorisant le développement des investissements français en Hongrie.

- Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 313 (86-87)] - (30 juin 1987) - Art. 2 (p. 2919) : opposé à cet article introduisant la notion de « cadre d'emploi » préjudiciable au bon déroulement de la carrière des fonctionnaires territoriaux.

- Projet de loi relatif aux enseignements artistiques [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Art. 1 (p. 3587) : soutient l'amendement n° 41 de M. Ivan Renar (enseignement artistique organisé de la même façon que les autres disciplines enseignées dans les établissements scolaires) - Art. 2 (p. 3590) : soutient l'amendement n° 43 de M. Ivan Renar (enseignements artistiques dispensés dans les écoles et classes technologiques et professionnelles) - Art. 3 (p. 3592) : soutient les amendements de M. Ivan Renar, n° 44 (enseignements artistiques dans le second cycle du second degré dispensés dans les écoles et classes technologiques ou professionnelles) et n° 45 (possibilité d'option artistique complémentaire) - Art. 5 (p. 3599) : soutient l'amendement n° 47 de M. Ivan Renar (enseignements artistiques dispensés par le personnel de l'éducation nationale ; recrutement des enseignants des disciplines artistiques ; formation artistique des instituteurs ; coopération avec des artistes professionnels) - Opposé à toute substitution de vacataires aux enseignants qualifiés.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Art. 7 (p. 4030) : fiscalité agricole ; modestie des mesures envisagées dans les articles 7, 8 et 9 - Groupements agricoles d'exploitation en commun, GAEC ; avantages fiscaux, découlant de l'adhésion à un centre de gestion agréé - Problème de la prime à l'incorporation des céréales dans l'alimentation animale - Politique gouvernementale et communautaire risquant de détériorer les termes de l'échange au détriment des pays en voie de développement - Après l'art. 7 (p. 4036) : se déclare favorable à l'amendement n° I-193 du Gouvernement (relèvement du plafond des revenus nets du foyer fiscal permettant d'imputer un déficit agricole) - Après l'art. 8 (p. 4041) : soutient l'amendement n° I-111 de M. Louis Minetti (institution d'un prélèvement sur les plus-values résultant du changement d'affectation des terres agricoles pour toutes les mutations à titre onéreux) - Art. 9 (p. 4042) : demande que soient mieux pris en compte les investissements réalisés en faveur du tourisme rural - Problème des bouilleurs de crus - Après l'art. 9 (p. 4043) : soutient l'amendement n° I-114 de M. Louis Minetti (nouvelle détermination des règles d'imposition au forfait en agriculture) - Dénonce l'injustice fiscale flagrante dont sont victimes certains petits viticulteurs de la région de Cognac.

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4371) : condamnation de la politique de santé menée par le Gouvernement ; oeuvre de destruction générale du système - Importantes difficultés des hôpitaux avec le rétablissement du secteur privé, la privatisation des services annexes, l'affaiblissement des structures de concertation permanente ; exemple des centres hospitaliers régionaux de Moselle - Rigueur budgétaire en matière de prévention et de formation s'exerçant dans les domaines de la médecine scolaire, de la médecine du travail, des centres de santé, de l'accès aux soins, et par le développement du secteur II de la convention médicale et la « parade » des états généraux - Interroge le Gouvernement sur ce qu'il compte faire pour récupérer les dettes patronales de sécurité sociale - Stagnation des crédits destinés à la prévention ; effort intéressant en matière de SIDA, d'alcoolisme et de tabagisme mais insuffisant - Nécessité d'une augmentation des moyens mis à la disposition des chercheurs des professions de santé, d'une action de prévention globale et d'une valorisation des personnels qui y sont affectés - Souligne la dégradation progressive des fonctions attachées à la prévention - Appelle l'attention du ministre sur les sanctions infligées à certains médecins pour « excès de prescription » - (p. 4372) : diminution des crédits affectés à l'INSERM et au service central de protection contre les rayonnements ionisants, SCPRI - Insuffisance des subventions d'équipement sanitaire aggravée par la vente de la CGR - Nécessité d'une réglementation de l'expérimentation sur l'homme sain ; proposition de loi présentée en ce sens par le groupe communiste - Baisse des crédits alloués à la formation des personnels médicaux et paramédicaux - Budget en contradiction avec la conception communiste de la politique de la santé.

Service du Premier ministre - V - Jeunesse et sports - (1^{er} décembre 1987) (p. 4731) : budget en parfaite cohérence avec l'ensemble de la politique gouvernementale - Privatisation complète du sport - Régression des crédits de ce budget - Augmentation des crédits en faveur des jeux Olympiques et des grandes manifestations - Diminution des crédits pour la médecine sportive et le sport de masse - Diminution des ressources en provenance du loto sportif et du nombre d'animateurs et de formations - Régression des crédits affectés aux centres de vacances et à l'information de la jeunesse - (p. 4732) : modification autoritaire de la gestion des postes Fonjep et menace pour l'emploi de nombreux animateurs - Attachement à l'indépendance et au pluralisme du mouvement associatif et sportif - Insuffisance des crédits de la jeunesse et des sports - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce budget.

Services du Premier ministre - I - Services généraux - (2 décembre 1987) (p. 4798) : dénonce la politique gouvernementale tendant à opposer les fonctionnaires aux autres travailleurs et aux chômeurs - Droit au travail garanti par la Constitution - Diminution drastique des effectifs de la fonction publique - Régression du pouvoir d'achat des fonctionnaires - Amendement Lamassoure portant atteinte, de manière inadmissible, au droit de grève des agents du service public - Multiplication des sanctions de nature politique - Opposition du groupe communiste à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux [n° 100 (87-88)] - (8 décembre 1987) - Art. 3 (p. 5137) :** opposition du groupe communiste à l'adoption de cet article - **Explication de vote sur l'ensemble :** au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet de loi.

- **Proposition de loi organique relative au contrôle du Parlement sur les finances des régimes obligatoires de sécurité sociale [n° 304 (86-87)] - (8 décembre 1987) - Question préalable (p. 5155) :** soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer la question préalable - Proposition de loi organique ayant un dessein antisocial ; vise à s'approprier les richesses du système de sécurité sociale pour les utiliser à des fins purement spéculatives - Gouvernement mettant en place un processus d'acceptation par les assurés en posant en axiome une série de contraintes postulant le changement du système de protection sociale - (p. 5156) : Gouvernement ayant procédé en matière d'assurance maladie à une réduction draconienne de la quantité et de la qualité des prestations servies et en matière d'assurance vieillesse à un accroissement considérable de la part de financement à la charge du travailleur - Mise en place du « plan épargne retraite », PER, injuste parce que discriminatoire et mettant en cause le régime de répartition au profit de la prévoyance individuelle par capitalisation - Proposition de loi organique visant en fait à réduire les prérogatives des partenaires sociaux et à séparer les quatre branches du régime général de la sécurité sociale afin de permettre de diminuer les cotisations des caisses excédentaires à la charge du patronat - (p. 5157) : proposition du Gouvernement d'un prélèvement fiscal généralisé destiné à financer la sécurité sociale pouvant constituer un instrument d'inégalité et une source d'abus - Rappelle les propositions des communistes - Au nom du groupe communiste, oppose la question préalable au vote du texte - Art. 1 (p. 5162) : son amendement n° 2 : suppression de l'article premier prévoyant le vote d'un projet de loi annuel sur les finances sociales ; rejeté - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de l'article 1 - Art. 2 : son amendement n° 3 : suppression de cet article prévoyant les modalités de dépôt du projet de loi sur les finances sociales ; rejeté.

- **Proposition de loi tendant à modifier le code de procédure pénale et relative à l'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire aux enquêteurs et aux personnels en tenue de la police nationale [n° 166 (87-88)] - (20 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5855) :** favorable à une réforme générale des services de sécurité et non à une mesure étroite et limitée comme celle qui est proposée - Absence de décret en Conseil d'Etat établissant la définition des personnels concernés et celle des conditions d'aptitude requises - Sentiment d'insécurité lié à la petite délinquance - Favorable à la présence sur le terrain « d'îlotiers » - Insuffisance des locaux à la disposition des officiers de police judiciaire - Médiocres conditions de travail - Partisan de l'attribution de la qualité d'agent de police judiciaire aux policiers en tenue afin de les mettre sur un pied d'égalité avec les gendarmes - Affectation de policiers en tenue dans la police nationale à des missions jusqu'alors réservées à des policiers en civil - Souhaite le renforcement des effectifs des corps des inspecteurs de police et des enquêteurs - Dénonce les effets pervers de la « guerre des polices » - Politique gouvernementale axée sur l'intensification de la répression - Nécessité d'une réforme d'urgence en raison de l'accumulation des affaires pénales et contraventionnelles - (p. 5856) : nécessaire respect de la loi et de la personne humaine - Rappelle le matraquage de Malik Oussebine et de Lucien Barbier - Séparation des pouvoirs entre autorité civile et autorité judiciaire - Absence de projet sur l'organisa-

tion de la police judiciaire et sur la délimitation des compétences judiciaires - Projet contraire à une politique favorable à l'élevation des compétences professionnelles et judiciaires des fonctionnaires de la police nationale - Abstention du groupe communiste sur cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)] - (21 décembre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 5890) :** soutient la motion n° 20, de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Projet de loi représentant une étape dans le processus de démantèlement du système de protection sociale -** Projet présenté abusivement comme la conclusion des états généraux de la sécurité sociale - **Autonomie des différentes branches du régime général de sécurité sociale -** Politique axée essentiellement sur la recherche des équilibres financiers et non plus la satisfaction des besoins - **Mise en place progressive d'une fiscalisation de la protection sociale -** Création au sein de la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés d'un fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaire : dangers de cette création - (p. 5891) : ouverture d'un droit à la retraite progressive - **Opposé à toute mesure ayant pour effet de retarder l'âge de départ à la retraite -** Revalorisation insuffisante du pouvoir d'achat des pensions pour 1988 - **Incohérence entre le frein mis au départ à la retraite à 60 ans des salariés et la retraite anticipée à 60 ans proposée aux médecins conventionnés ayant une activité libérale -** Interroge le Gouvernement sur les conditions de départ à la retraite des médecins salariés non fonctionnaires - **Répartition géographique et sectorielle des médecins -** Problème de la libre circulation des médecins au sein de la CEE, à compter de 1992 - **Titre I (p. 5907) :** son amendement n° 3 : suppression de ce titre relatif à la création d'un fonds national de prévention ; rejeté - **Opposé à tout désengagement de l'Etat et du patronat au sein de la branche des accidents du travail et des maladies professionnelles -** Art. 1 (p. 5908) : son amendement de suppression pour coordination n° 4 ; rejeté - **Après l'art. 1 (p. 5910) :** au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'amendement n° 28 de M. André Méric (interdiction immédiate de toute forme de publicité en faveur du tabac) - **Titre II (p. 5911) :** son amendement n° 5 : suppression du système de retraite progressive ; rejeté - **Art. 2 :** son amendement de suppression pour coordination n° 6 ; rejeté - **Paragraphe I (p. 5912) :** ses amendements, n° 7 : détermination de la fraction de pension servie ; régularité hebdomadaire du temps de travail de l'assuré ; n° 8 : libre choix de l'assuré pour prendre une retraite progressive ; contestation du ressort exclusif du conseil de prud'hommes ; n° 9 : refus par l'assuré de toute modification de sa situation équivalant, sur sa demande, à un licenciement ; n° 10 : cotisation d'allocations familiales due sur l'ensemble du revenu du salarié ; et n° 11 : cotisation d'assurance vieillesse intégralement due par l'employeur ; rejetés - (p. 5913) : ses amendements, n° 12 : versement immédiat des indemnités de départ en retraite aux salariés bénéficiant de la retraite progressive ; n° 13 : possibilité pour l'assuré de continuer à cotiser aux régimes de retraite complémentaire ; et n° 14 : possibilité pour l'assuré de demander la liquidation de ses droits à des avantages complémentaires ; rejetés - (p. 5914) : son amendement n° 15 : revenu minimal garanti aux salariés qui bénéficient d'une retraite progressive ; rejeté - **Titre III (p. 5915) :** son amendement n° 16 : « Amélioration du pouvoir d'achat des retraités pour 1988 » ; rejeté - **Art. 4 (p. 5916) :** ses amendements n° 17 et 18 : garantie de ressources des médecins entièrement prise en charge par la caisse autonome de retraite des médecins français ; rejetés - **Art. 11 (p. 5920) :** se déclare opposé à l'amendement n° 34 de Mme Nelly Rodi, rapporteur (publication mensuelle par l'INSEE d'un indice représentatif des prix à la consommation) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 5922) :** projet s'inscrivant dans une série de mesures tendant à diminuer la protection sociale des Français - **Conteste les statistiques officielles du chômage -** Sénateurs communistes opposés à l'adoption de ce projet.

SOUPLET (Michel), sénateur de l'Oise (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre suppléant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à compléter l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et à instituer un mode de règlement périodique des indemnités dues aux exploitants agricoles [n° 62 (87-88)] (21 octobre 1987) - **Exploitants agricoles.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

- n° 95 (JO Questions du 12 mars 1987) (p. 344) - Ministère : Economie - *Choix d'additifs dans les carburants automobiles (TBA et bio-éthanol) -* Carburants.
- n° 146 (JO Débats du 7 mai 1987) (p. 773) - Ministère : Agriculture - *Evolution de la politique agricole commune -* Politique agricole commune (PAC).
- n° 168 (JO Débats du 27 mai 1987) (p. 1334) - Ministère : Affaires européennes - *Financement et avenir de la politique agricole commune -* (Réponse : JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - Politique agricole commune (PAC).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère -** (4 juin 1987) (p. 1529, 1530) : avenir de la politique agricole commune - **Financement du déficit du budget communautaire pour 1987 -** Demande la disparition progressive des montants compensatoires et l'évolution vers une monnaie unique - **Nécessaire rôle moteur de la France et fin des concessions permanentes à la Grande-Bretagne et à la République fédérale d'Allemagne -** Vote du Parlement européen sur la taxation des matières grasses végétales importées ou produites dans la CEE - **Urgence d'un programme français de transformation industrielle des produits agricoles ; bio-éthanol.**
- **Déclaration du Gouvernement sur la politique agricole [n° 314 (86-87)] -** (23 juin 1987) (p. 2195) : gravité de la crise de l'agriculture française - **Difficulté des jeunes agriculteurs -** Charges d'endettement considérables, et, en conséquence, nécessité de produire - **Effort de la Communauté pour exporter des céréales sur un marché mondial engorgé -** Importations simultanées de productions oléagineuses et protéagineuses et de produits de substitution - (p. 2196) : nécessité d'utiliser les produits agricoles à d'autres fins qu'alimentaires : huiles, textiles, bois et dérivés, et éthanol - **Modification souhaitable de la fiscalité française propre au carburant agricole -** Concurrence éventuelle pour l'éthanol de la production de l'alcool butylique tertiaire, TBA - **Projet de loi portant mutualisation de la caisse nationale de Crédit agricole déposé le 21 mai 1987 sur le bureau du Sénat -** Responsabilités des pouvoirs publics en matière de financement de l'agriculture - **Questions posées par les agriculteurs français pour éviter la désorganisation des marchés agricoles.**

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole [n° 239 (86-87)] -** (14 octobre 1987) - **Discussion générale (p. 3139) :** dépôt des statuts de la première société de crédit mutuel agricole de l'arrondissement de Poligny en février 1885 - **Importance actuelle de la Caisse natio-**

nale de crédit agricole, CNCA, banque privilégiée de l'agriculture française - Originalité de l'organisation du réseau de la CNCA - Modification du statut d'établissement public de cette caisse proposée par le Gouvernement - Allègement de la tutelle de l'Etat souhaité par les responsables et les membres de la CNCA - Autonomie de la CNCA, renforcement de la responsabilité des caisses régionales - (p. 3140) : place privilégiée accordée par le projet aux agriculteurs dans les conseils d'administration des caisses régionales - Favorable à l'élection d'un président directeur général - Préservation des intérêts des caisses de dimensions modestes - Problème de la fixation du prix - Rôle de la solidarité interne et possibilité pour toutes les caisses de participer à la souscription - Souhaite que la CNCA reste la banque de l'agriculture française et garde la distribution exclusive des prêts bonifiés à l'agriculture - Nécessité pour la CNCA de s'ouvrir sur l'extérieur et de se diversifier - Importance de l'échéance communautaire de 1992 - Inquiétude quant à l'absorption du « fonds commun de garantie » - Absence d'indication à l'article 7 sur le nombre d'administrateurs de la Caisse nationale et sur leur origine - Projet donnant à la CNCA la possibilité d'avoir un statut commercial identique aux grandes banques mondiales - Evolution souhaitée par 93 caisses régionales sur 94 et par la majorité des agriculteurs de tous âges - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Avant l'art. 7 (p. 4027) : son amendement n° I-15 : relèvement du plafond de la déduction fiscale accordée aux agriculteurs pour investissement ; retiré - (p. 4028) : son amendement n° I-16 : extension du champ d'application de la déduction pour investissement à l'acquisition de parts de coopératives agricoles ; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-175 de M. Jacques Oudin - **Après l'art. 7 (p. 4031) :** son amendement n° I-17, soutenu par M. Marcel Daunay : mesure fiscale d'aide à l'installation des bénéficiaires de la dotation aux jeunes agriculteurs étendue à de nouvelles catégories d'exploitants ; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-36 de M. Henri de Raincourt - (p. 4034) : son amendement n° I-18, soutenu par M. Jacques Mossion : relèvement du plafond des revenus nets du foyer fiscal permettant d'imputer un déficit agricole ; retiré au profit de l'amendement analogue n° I-193 du Gouvernement - (p. 4038) : son amendement n° I-19, soutenu par M. Marcel Daunay, puis par M. Yves Le Cozannet : possibilité pour les bailleurs de bâtiments d'exploitations agricoles de se prononcer en faveur de l'option TVA ; réservé, puis retiré (p. 4045) - (p. 4039) : son amendement n° I-20, soutenu par M. Marcel Daunay : diminution du taux de la taxe départementale de publicité foncière ou du droit départemental d'enregistrement acquitté lors de l'installation des jeunes agriculteurs ; retiré - **Après l'art. 9 (p. 4046) :** son amendement n° I-21, soutenu par M. Albert Voilquin : aménagement du régime fiscal des bouilleurs de crus ; irrecevable (art. 40 de la Constitution).

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) (p. 4550, 4551) : mutation en quelques années de l'agriculture française - Place des agriculteurs et de l'espace rural dans la vie de la nation - Demande la correction des déséquilibres entre les importations et les exportations de la CEE : négociations internationales ; préférence communautaire ; adaptation de la production - Débouchés industriels pour les produits agricoles : éthanol ; blocage issu d'un arrêté du ministre de l'industrie - Baisse des crédits de la recherche ; suppression d'emplois ; formation - Vote de ce budget par le groupe de l'union centriste - **Examen des crédits - Etat B (p. 4582) :** soutient l'amendement n° II-38 de M. Alphonse Arzel relatif aux crédits consacrés à l'animation en milieu rural à travers les associations et les actions des établissements agricoles.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole - Conclusions du rapport de la commission**

mixte paritaire [n° 107 (87-88)] - (8 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5144) : se félicite des modifications introduites aux articles 7 et 13 - Demande au Gouvernement de s'engager à affecter les sommes de rachat versées par les caisses locales à la relance économique de l'agriculture.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Avant l'art. 13 (p. 5551) :** sur l'amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Masseret (produit de cession issu de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat), se déclare favorable au sous-amendement n° 55 de M. Stéphane Bonduel (affectation de tout ou partie du produit de cession issu de la mutualisation de la CNCA en faveur de l'agriculture et du monde rural) - **Art. 13 (p. 5553) :** son amendement n° 18 : utilisation des pommes de terre pour la fabrication de l'éthanol ; adopté - Problème de la distribution de l'éthanol.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises [n° 102 (87-88)] - Suite de la discussion - (17 décembre 1987) - Après l'art. 21 (p. 5621) :** son amendement n° 48 : possibilité pour les associés non exploitants d'une EURL ou d'une EARL de faire des apports en numéraire ou biens meubles ; adopté - Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, EURL - Exploitation agricole à responsabilité limitée, EARL.

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - Après l'art. 16 (p. 5736) :** soutient l'amendement n° 2 de M. Marcel Henry (application à Mayotte du principe selon lequel instruction et jugement doivent être menés par des magistrats distincts).

SOUVET (Louis), sénateur du Doubs (rattaché administrativement au groupe RPR ; puis adhère à ce groupe le 1^{er} octobre 1987 (JO Lois et décrets du 2 octobre 1987)).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.

- Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (28 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (3 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée (16 juin 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à autoriser la conclusion d'un contrat de famille en vue de la transmission de l'entreprise [n° 183 (87-88)] (17 décembre 1987) - Entreprises.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, avec MM. Louis Boyer et Claude Huriot, sur le projet de loi [n° 271 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, portant diverses mesures d'ordre social [n° 273 (86-87)] (16 juin 1987) - Sécurité sociale.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 326 (86-87)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord [n° 333 (86-87)] (29 juin 1987) - Rapatriés.

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 334 (86-87)] (29 juin 1987) - Sécurité sociale.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - Travail et formation professionnelle - [n° 97 (87-88) tome 4] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 193 (JO Débats du 23 mai 1987) (p. 1256) - Ministère : Industrie - *Situation de l'industrie automobile face à la concurrence japonaise* - (Réponse : JO Débats du 20 juin 1987) (p. 2077) - Automobiles.

Questions orales avec débat :

n° 77 (JO Débats du 3 octobre 1986) (p. 3868) - Ministère : Economie - *Situation de l'industrie horlogère* - (Retirée : avril 1987) - Instruments de précision et d'optique.

n° 94 (JO Questions du 26 février 1987) (p. 264) (Erratum JO Questions du 12 mars 1987) (p. 385) - Ministère : Industrie - *Situation de l'industrie automobile face à la concurrence japonaise* - Automobiles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne** [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - **Discussion générale** (p. 840, 841) : liens entre l'épargne et la croissance économique - Création du plan d'épargne retraite - Nécessité de constituer un complément de retraite par capitalisation en raison des incidences de l'évolution démographique sur le régime par répartition - Satisfait des mesures relatives au rachat de l'entreprise par les salariés - Réduction de l'impôt sur les sociétés - Nécessaire préparation à l'ouverture du marché unique intérieur européen en 1992 - Incidences du taux et des modalités d'épargne sur la croissance, l'investissement et le dynamisme économique - Favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 1644) : apprentissage, mode de formation professionnelle le plus ancien - Relations privilégiées entre maîtres et élèves - Apprentissage, formation acquise par l'exercice direct et effectif d'une activité professionnelle en milieu adulte - Favorable à l'insertion professionnelle des jeunes - Intérêt économique et social de ce texte - Qualité et productivité, clefs du succès économique - (p. 1645) : fin d'une remise en cause de l'éducation nationale en matière de formation professionnelle - Complémentarité de la formation et de l'éducation - Nécessité de lier l'entreprise et l'école - Volonté du Gouvernement de favoriser les études, les diplômés et d'encourager une préparation professionnelle de qualité - Intérêt que portent les régions aux problèmes de la formation - Problème de la compensation financière - Rôle des organisations professionnelles dans la mise en œuvre de l'apprentissage - Nécessaire renforcement des horaires réservés à l'enseignement général - Favorable à la promotion de l'enseignement d'une langue étrangère - Problème de l'adaptation de la taxe d'apprentissage - (p. 1646) : problème de la rémunération des apprentis préparant le brevet professionnel ou le brevet de maîtrise - Favorable aux mesures tendant à simplifier les procédures d'agrément et à alléger les charges des entreprises - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Question au Gouvernement** : grève dans les transports aériens (11 juin 1987) (p. 1686).

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2107) : dispositions relatives au travail et à l'emploi : nullité des clauses obligatoires de mise à la retraite dans les conventions collectives et les contrats de travail ; protection

du salarié ne bénéficiant pas d'une retraite à taux plein ; extension de la dispense de recherche d'emploi et maintien de la protection sociale pour certaines catégories de chômeurs non indemnisés - Stagiaires de la formation professionnelle - Approbation par la commission des dispositions diverses proposées - **Renvoi en commission** (p. 2120, 2121) : s'oppose à la motion n° 792 de M. André Méric tendant au renvoi en commission - Pratique législative des DMOS - Examen de ces dispositions dans des conditions normales par la commission.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - **Discussion générale** (p. 2261) : infractions routières passibles actuellement du code général dans sa rédaction de 1810 - Mortalité routière, troisième grande cause de mort en France - Mesures proposées par ce projet fermes mais incomplètes - Lutte contre l'insécurité, priorité nationale - Importance du nombre d'alcooliques occasionnels - Souhaite l'attribution d'une marge de manoeuvre souple pour le juge appelé à traiter les conséquences d'un accident de la route afin d'adapter la sanction à la personnalité du délinquant - Opposé à une criminalisation des infractions routières mais aussi à leur dépenalisation - Nécessité d'imaginer des peines alternatives à la prison telle que la peine de fin de semaine appliquée chez nos voisins allemands - Souhaite la création de « l'infraction intentionnelle de mise en péril de la sécurité des personnes et des biens » - (p. 2262) : souhaite le passage d'un nouvel examen du permis de conduire après un retrait pour délit d'ivresse au volant - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Rapporteur - **Art. 31** (p. 2314) : sur les dispositions relatives au départ à la retraite des salariés, s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 229 de suppression, n° 230 et n° 231 - (p. 2316) : s'oppose aux amendements n° 136 de M. André Méric (compétence du Conseil d'Etat pour les décrets ayant trait à la rupture du contrat de travail pour mise à la retraite) et n° 232 de M. Hector Viron (nullité des dispositions relatives au départ à la retraite à l'initiative de l'employeur) - (p. 2317) : sur la nullité des dispositions relatives au départ à la retraite à l'initiative de l'employeur, s'oppose aux amendements n° 137, n° 138 et n° 139 de M. André Méric - S'oppose à l'amendement n° 233 de M. Hector Viron (libre choix du salarié pour faire valoir ses droits à la retraite ainsi que ses intérêts, en cas de démission) et accepte le n° 39 de M. Jean Chérioux (élargissement du champ d'application du présent texte aux régimes particuliers, tout en maintenant la double condition d'ouverture à pension et d'âge) - (p. 2318) : accepte l'amendement n° 41 de M. Jean Chérioux (non application des dispositions du présent article aux procédures contentieuses individuelles en cours à la date de publication de la présente loi) - Après l'art. 31 (p. 2319) : accepte les amendements de M. José Balarelo, n° 3 (assouplissement des conditions d'adhésion aux groupements d'employeurs) et n° 4 (relèvement du seuil des effectifs en deçà duquel une entreprise peut adhérer à un groupement d'employeurs) - (p. 2571) : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté - **Art. 33** (p. 2572) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 144 de M. André Méric (dispense accordée par l'agence locale de l'ANPE) - S'oppose aux amendements identiques n° 140 de M. André Méric et n° 234 de M. Hector Viron (suppression de cet article visant à étendre la dispense de recherche d'emploi pour certaines catégories de chômeurs), n° 141 et n° 142 de coordination de M. André Méric - Sur la comptabilisation des demandeurs d'emploi, s'oppose aux amendements analogues n° 143 de M. André Méric et n° 235 de M. Hector Viron - **Art. 36** (p. 2575) : s'oppose à l'amendement n° 145 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au régime de la rémunération due par l'employeur au titre du congé d'enseignement) - **Art. 36 bis** (p. 2576) : accepte l'amendement n° 46 de M. Jean Chérioux (dispositions du code du travail et, le cas échéant, du code rural, relatives à l'hygiène, la sécurité, les conditions et la durée du travail, applicables aux stagiaires d'initiation à la vie professionnelle) et s'oppose au n° 146 de M. André

Méric (durée hebdomadaire de travail des stagiaires d'initiation à la vie professionnelle) - Après l'art. 36 bis (p. 2577) : s'oppose à l'amendement n° 147 de M. André Méric (protection sociale des stagiaires d'initiation à la vie professionnelle) et accepte le n° 811 de coordination du Gouvernement - Avant l'art. 37 : accepte l'amendement n° 160 du Gouvernement (exonération des charges sociales pesant sur l'employeur étendue à l'embauche d'un jeune sous contrat de qualification) - Art. 37 (p. 2580) : accepte l'amendement n° 812 du Gouvernement (exonération applicable aux stages d'initiation à la vie professionnelle en cours ou conclus à compter du 1^{er} juillet 1987) et s'oppose aux amendements identiques n° 148 de M. André Méric et n° 236 de M. Hector Viron (suppression de cet article relatif à l'exonération des charges sociales de l'indemnité versée au titre des stages d'initiation à la vie professionnelle, SIVP), ainsi qu'aux amendements de M. André Méric, n° 149 (impossibilité pour un jeune stagiaire de commencer un autre stage à l'issue d'un SIVP) et n° 150 (dispositions du présent article non applicables en cas de renouvellement du SIVP) - Après l'art. 37 (p. 2585) : accepte l'amendement n° 161 du Gouvernement (revalorisation de la contribution minimale des entreprises au financement de la formation professionnelle continue et, à l'intérieur de cette contribution, de la part consacrée aux formations en alternance) - Art. 38 bis (p. 2586) : s'oppose à l'amendement n° 151 de M. André Méric (suppression de cet article visant à appliquer la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public aux sociétés d'économie mixte concessionnaires d'ouvrages routiers à péage) - Après l'art. 38 bis (p. 2588) : s'oppose aux amendements de M. Hector Viron, n° 237 (absence pour cause de maladie ou de maternité ne pouvant constituer un motif sérieux et réel de licenciement), n° 238 (nullité de tout licenciement ou toute sanction prononcée à l'encontre d'un salarié, consécutif à l'exercice d'un droit ou d'une liberté individuelle ou collective garantie par la Constitution) et n° 239 (conditions de mise en place des institutions représentatives du personnel à l'intérieur des entreprises).

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord - Deuxième lecture.** [n° 326 (86-87)] - (29 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2875) : modification du texte de la loi n° 82.1021 du 3 décembre 1982 relative au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la Seconde Guerre mondiale - Adoption à l'unanimité par le Sénat le 12 juin dernier de ce projet de loi - Modification par l'Assemblée nationale de l'article 5 qui étend le bénéfice de l'indemnité forfaitaire de 5000 francs aux conjoints survivants des personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative d'expulsion, d'internement ou d'assignation à résidence pour des motifs politiques liés aux événements d'Afrique du Nord - Reprise par le Gouvernement de l'initiative de M. José Balarello - Adoption de ce projet et amélioration des insuffisances de la loi du 3 décembre 1982 tant sur le plan de la révision de carrière des fonctionnaires et militaires sanctionnés, puis amnistiés que sur celui de la réparation des préjudices de carrière subis par les fonctionnaires rapatriés anciens combattants d'Afrique du Nord - (p. 2876) : au nom de la commission des affaires sociales, propose l'adoption de ce projet de loi sans modification.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2878, 2879) : essentiel des dispositions introduites par le Sénat dans le titre IV retenu par la commission mixte paritaire, CMP, notamment au regard des dispositions sur les mises à la retraite, sur les exonérations des stages d'initiation à la vie professionnelle et des contrats de qualification, sur la protection des stagiaires de la formation professionnelle en milieu rural et sur les adhésions des petites entreprises aux groupements d'employeurs - Augmentation de la contribution minimale des entreprises au financement de la formation professionnelle continue dont la contribution réservée aux formations en alternance passe de 0,2 à 0,3 % - Interrogation du Gouvernement sur les dispositions de l'article 31 relatives aux conditions de départ à la retraite,

sur l'application de la notion de retraite à taux plein et les conditions d'application de cette même notion de retraite à taux plein au regard de l'exercice d'une activité à temps partiel - Demande l'adoption du texte établi par la CMP pour le titre IV de ce projet - Art. 37 bis (p. 2885) : à titre personnel, se déclare favorable à l'amendement n° 1 du Gouvernement (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture).

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers** [n° 342 (86-87)] - (7 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3055) : moyens efficaces de prévention du vol et du recel : réglementation des manifestations locales et des foires à la brocante ; concertation avec les professionnels ; étroite collaboration entre les services de police et de répression des fraudes des pays membres de la CEE - Information des consommateurs - Organisation des foires et salons sous la responsabilité et le contrôle des professionnels - Surveillance accrue et contrôle rigoureux des meubles et objets d'art aux frontières - Tenue d'un fichier régional et national des objets et meubles volés - Souhaite que soient levées les suspicions pesant sur les professions liées au marché du meuble et de l'objet d'art - Favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3272, 3273) : malgré l'absence de revalorisation des dotations de l'Etat, impossible en raison du contexte de rigueur budgétaire, approuve la modification de la répartition de la dotation globale d'équipement, DGE, et le renforcement de la solidarité financière au profit des communes et départements ruraux les plus défavorisés - Interventions économiques des communes ; importance du taux d'échec des aides attribuées par les communes aux entreprises en difficulté, suite aux dispositions de la loi du 2 mars 1982 - Vocation économique de la région ; intérêt du partenariat économique avec des sociétés à capital-risque - Vote de ce projet de loi par le groupe RPR.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives** [n° 53 (87-88)] - (4 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3668) : projet en réponse à un engagement pris en 1984 - Obligation pour les associations sportives de haut niveau de constituer une société anonyme - Risque d'une coupure entre sport d'élite et sport de masse en l'absence de statut associatif - Nécessaire spécialisation et technicité pour organiser la pratique du sport - Existence de liens entre les clubs, les villes et les régions - Exemple du football-club de Sochaux - Nécessité de promouvoir à la fois la liberté qu'offre le cadre associatif et une rigueur de gestion - Absence d'imposition par ce texte d'une formule juridique aux dépens d'une autre - Rôle social et éducatif du sport - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Question au Gouvernement : incidents de Papeete** (5 novembre 1987) (p. 3709).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Art. 11 (p. 4065) : favorable à l'abaissement du taux de TVA applicable aux automobiles.

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (travail) (p. 4335) : progression des crédits de la section emploi ; confirmation de l'action prioritaire du Gouvernement dans ce domaine ; premiers résultats positifs : dans le secteur tertiaire marchand, le bâtiment, le génie civil et agricole - Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes - Poursuite de la croissance du chômage dans l'industrie : faible rôle des licenciements économiques en 1986 ; attente du rapport devant être

présenté au Parlement pour 1987 - Axes de la politique du Gouvernement dans le domaine du placement des demandeurs d'emploi ; amélioration du taux de placement des demandes en 1986 ; aggravation de l'ancienneté moyenne des demandes - (p. 4336) : solde déficitaire de 3,7 milliards de francs prévu pour l'UNEDIC en 1988 - Modification depuis mars 1986 des relations sociales dans les entreprises : nombreuses réformes d'assouplissement de la réglementation du travail et en faveur de l'emploi - Demande au Gouvernement la mise en place de dispositions spéciales en faveur des chômeurs de longue durée - Objectifs de la loi du 10 juillet 1987 : prévention et réinsertion des chômeurs de longue durée - Projet de budget des affaires sociales pour 1988 : traduction budgétaire de cette oeuvre législative et réglementaire considérable - Majoration des crédits de l'AFPA, de l'ANPE, de promotion de l'emploi, d'indemnisation du chômage, des allocations de préretraite du FNE - (p. 4337) : caractère incompressible de certaines charges générées par le chômage - Incertitude sur la nécessité d'éventuels ajustements de crédits en cours d'année - Commission favorable à l'adoption des crédits de la section travail et emploi.

Industrie, Pet T et tourisme - I - Industrie -
(3 décembre 1987) (p. 4923) : approuve l'orientation de ce

budget : réduction des interventions publiques, allègements fiscaux pour les entreprises - Enjeu de la compétitivité de l'industrie française ; handicaps structurels ; problème de l'investissement industriel en raison de la meilleure rentabilité des placements financiers ; poids des charges sociales et fiscales - (p. 4924) : signes de redressement ; progression de l'investissement - Rôle des PME ; conclusions du rapport du conseil des impôts sur l'importance de l'investissement industriel pour les PME ; demande l'instauration de taux d'intérêt adaptés ; insuffisance de l'effort budgétaire en matière de recherche-développement ; crédits impôt-recherche ; agence nationale pour la valorisation de la recherche, ANVAR - Conséquences du nouveau régime des plus-values à court terme préjudiciables au réinvestissement - Votera ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987)
- Après l'art. 55 (p. 5063) : son amendement n° II-89, soutenu par M. Alain Pluchet : modification du régime de la fiscalité des collectivités locales en matière d'assujettissement à la TVA ; retiré.

T

TAITTINGER (Pierre-Christian), sénateur de Paris (UREI) - Vice-président du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre de la commission consultative des droits de l'homme (*JO Lois et décrets* du 19 juin 1987).
- Président de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à encourager le mécénat d'entreprise [n° 144 (86-87)] (26 janvier 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Patrimoine esthétique, archéologique et historique.

Proposition de loi relative aux autopsies à fins scientifiques [n° 151 (86-87)] (2 mars 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Autopsies.

Proposition de loi tendant à accorder un abattement sur le revenu net global pour les naissances rapprochées ou les naissances multiples simultanées [n° 176 (86-87)] (14 avril 1987) - Impôt sur le revenu.

Proposition de loi tendant à faciliter la participation des salariés dans certains groupes de sociétés [n° 59 (87-88)] (20 octobre 1987) - Participation des travailleurs.

Proposition de loi tendant à favoriser le développement de l'épargne de proximité [n° 60 (87-88)] (20 octobre 1987) - Epargne et investissement.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 257 (*JO Débats* du 29 octobre 1987) (p. 3550) - Ministère : Défense - *Evolution de la position du Gouvernement à l'égard de l'initiative de défense stratégique* - Défense nationale.

Questions orales avec débat :

n° 151 (*JO Débats* du 15 mai 1987) (p. 1035) - Ministère : Affaires étrangères - *Relations entre la France et l'URSS, sécurité en Europe et réduction des armements* - (Réponse : *JO Débats* du 5 juin 1987) (p. 1515) - Politique extérieure.

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- Ajournement du Sénat (9 juillet 1987) (p. 3035).
- Ouverture de la première session extraordinaire de 1987-1988 (21 décembre 1987) (p. 5886).

En qualité de sénateur

- Question au Gouvernement : TVA applicable aux disques (9 avril 1987) (p. 128, 129).

- *Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire* [n° 210 (86-87)] - (21 mai 1987) - *Discussion générale* (p. 1187) : nécessité de ce texte en raison de la situation actuelle des établissements hospitaliers - Inapplication de la loi de 1984 relative à l'organisation des hôpitaux - Meilleure organisation et gestion des établissements publics hospitaliers - Rétablissement du service ; conditions de renouvellement des chefs de service - (p. 1188) : organisation des départements - Egalité de traitement entre le secteur public et le secteur privé - Attitude des pouvoirs publics face au secteur privé d'hospitalisation - Regroupement des cliniques privées - Carte sanitaire - Favorable à une accentuation de l'effort de recherche - Art. 2 : *Art. 20-2 de la loi du 31 décembre 1970* (p. 1209) : ses amendements n° 18 : prolongation de la durée du mandat des chefs de service ; et n° 19 : report de la limite d'âge pour les professeurs de classe exceptionnelle et de première classe, chefs de service ; retirés.

- *Conclusions du rapport de M. André Méric* fait au nom de la commission des affaires sociales, sur sa proposition de loi (n° 34, 86-87), déposée avec les membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article L. 178 (troisième et quatrième alinéas) du code des pensions d'invalidité aux prisonniers de guerre déportés du camp de Rawa-Ruska [n° 184 (86-87)] - (25 mai 1987) - *Explication de vote sur l'ensemble* (p. 1269, 1270) : au nom du groupe de l'Union des républicains et des indépendants, se déclare favorable à l'adoption de cette proposition de loi - Droit légitime à la réparation et à la reconnaissance.

- *Projet de loi sur le développement du mécénat* [n° 185 (86-87)] - (26 mai 1987) - Art. 2 (p. 1313) : son amendement n° 45, soutenu par M. Jean Delaneau : déductibilité étendue aux versements effectués aux établissements de recherche agréés ; retiré - Avant l'art. 4 (p. 1322) : son amendement n° 46 : amortissement des œuvres d'art contemporain ; retiré - Art. 4 (p. 1326) : son amendement n° 47 : substitution du crédit d'impôt au mécanisme de la déductibilité ; retiré - (p. 1328) : son amendement n° 49, soutenu par M. Jean Delaneau : suppression de l'exigence d'un délai entre l'acquisition du bien et l'offre de don ; non cessibilité de l'œuvre d'art ; devenu sans objet - (p. 1329) : ses amendements n° 50 : organisation des expositions au public par les entreprises ; n° 51 : autorisation pour les associations reconnues d'utilité publique ou les fondations à recevoir des dons en nature ; et n° 52 : financements conjoints ; retirés - Son amendement n° 53, soutenu par M. Jean Delaneau : encouragement du mécénat individuel à caractère culturel ; retiré - (p. 1332) : son amendement n° 48 : substitution à la date de l'offre de celle de l'acceptation définitive ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Avant l'art. 6 (p. 1343) : sur l'amendement n° 24 de M. Lucien Neuwirth, rapporteur (création d'une provision pour dépréciation d'œuvres d'art d'artistes vivants), son sous-amendement n° 54 ; devenu sans objet - Art. 6 (p. 1345) : son amendement n° 55 : déduction du bénéfice par les entreprises industrielles et commerciales des dépenses engagées dans le cadre de manifestations concourant à la mise en valeur ou à la défense du patrimoine artistique ou de l'environnement naturel lorsqu'elles sont exposées dans l'intérêt de l'entreprise ; retiré - Après l'art. 6 (p. 1347) : sur l'amendement n° 27 de la commission (prêt possible des collections des musées à des entreprises pour des expositions temporaires), son sous-amendement n° 109 ; retiré - Son amendement n° 56 : possibilité pour les musées nationaux de recevoir en dépôt, aux fins d'expositions publiques, des œuvres d'art ou des objets de collection appartenant à des personnes privées ; adopté - Art. 13 (p. 1356) : soutient l'amendement n° 10 de M. Jacques Descours Desacres (obligation pour les groupements constitués en application de la présente loi de se conformer à ses dispositions dans un délai d'un an à compter de cette publication) - *Explication de vote sur l'ensemble* (p. 1369) : hommage au travail des commissions - Amélioration possible de ce texte en ce qui concerne les associations.

- *Questions orales avec débat jointes : politique étrangère* - (4 juin 1987) (p. 1518) : menaces sur la sécurité européenne : rencontres de Genève et de Reykjavik ; projets américain et

soviétique de défense anti-missiles - Refroidissement des relations entre la France et l'Union soviétique et fin de la détente - (p. 1519) : disparition du modèle du socialisme soviétique et contexte des initiatives de M. Michael Gorbatchev en faveur du désarmement - Contrôle ou réduction des armes nucléaires : risques des options zéro et double zéro - Utilisation de l'espace à des fins militaires : responsabilité de l'Union soviétique - Conditions du désarmement de l'Europe - Armement chimique et bactériologique - Urgence d'une volonté européenne commune.

- **Projet de loi relatif aux juridictions commerciales et au mode d'élection des délégués consulaires et des membres des chambres de commerce et d'industrie** [n° 196 (86-87)] - (16 juin 1987) - Art. 2 : Art. L. 413-5 du code de l'organisation judiciaire (p. 1902) : son amendement n° 26, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : suppression de l'incompatibilité des fonctions de délégué consulaire avec celles de membre d'un tribunal de commerce ; adopté.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières** [n° 263 (86-87)] - (18 juin 1987) - Discussion générale (p. 2023) : nécessité d'établir de nouvelles relations entre les contribuables et les services fiscaux - Adaptation des méthodes et des moyens de l'administration fiscale et douanière à la perspective du marché unique européen de 1992 - Fraude fiscale - (p. 2024) : se déclare favorable à l'adoption de ce projet - Art. 2 (p. 2037) : son amendement n° 3 : allègement de la majoration en cas de mauvaise foi des intéressés ; retiré - Art. 3 (p. 2043) : son amendement n° 46, soutenu par M. Roger Chenaud : sanction applicable pour non respect d'une obligation formelle ; retiré - Après l'art. 3 (p. 2045) : son amendement n° 47 : correction du bilan d'ouverture et du bilan de clôture lorsqu'à la suite d'une erreur ou d'une mauvaise application d'un texte, un contribuable s'est trompé dans ses écritures comptables ; retiré - Après l'art. 13 bis (p. 2059) : son amendement n° 48 : droit de revendiquer un bien reconnu au seul propriétaire de bonne foi ; retiré - Après l'art. 14 (p. 2060) : son amendement n° 49 : pouvoir discrétionnaire du juge pour déterminer si la condamnation sera solidaire ou non ; retiré.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Discussion générale (p. 2129, 2130) : dispositions positives figurant dans ce projet de loi - Nullité des causes obligatoires de mise à la retraite dans les conventions collectives et les contrats de travail - Maintien du non assujettissement des entreprises au paiement de la cotisation de sécurité sociale pour les jeunes effectuant un stage d'initiation à la vie professionnelle, SIVP - Etudes médicales : internat et résidanat - Réglementation de la publicité sur les alcools - Rétablissement de la retenue du trentième indivisible en cas de cessation concertée du travail dans la fonction publique ; exemple de la grève des contrôleurs aériens ; droits de l'usager - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'UREI.

- **Question au Gouvernement : situation dans le golfe arabo-persique** (8 octobre 1987) (p. 3075).

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques** [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3566) : contribution des disciplines artistiques à l'éveil de la personnalité - Succès de ce texte étroitement lié aux mesures financières consacrées par l'Etat à la pédagogie appliquée et à la qualité des programmes retenus - (p. 3567) : problème de l'inégalité des conditions de l'enseignement en France - Intervention des professionnels des arts dans les établissements scolaires - Enseignement de l'histoire de l'art mal défini dans ce projet de loi - Evolution de la qualité de l'enseignement - Art. 1 (p. 3586) : se déclare favorable à l'amendement n° 8 de M. Marcel Lucotte, rapporteur (définition des finalités des enseignements artistiques ; élargissement de la liste des disciplines faisant l'objet d'un enseignement artistique ; distinction entre la formation artistique intégrée à la formation scolaire et les enseignements spécialisés et supérieurs) - Art. 2 (p. 3590) : son amendement n° 2 : élargissement de la liste des disciplines artistiques obligatoires enseignées dans les écoles et les collèges ; retiré - Art. 3 (p. 3592) : son amendement n° 3 : enseignements artistiques dispensés dans les établissements du second cycle du second

degré ; adopté - Art. 4 (p. 3597) : son amendement n° 4, soutenu par M. Michel Miroudot : définition des enseignements supérieurs artistiques et de leurs missions ; devenu sans objet - Art. 13 (p. 3605, 3606) : son amendement n° 7, soutenu par M. Michel Miroudot : 1° évaluation, par le haut comité, des enseignements artistiques dispensés ; retiré ; 2° publication par le haut comité d'un rapport annuel rendant compte de ses travaux et de l'état des enseignements artistiques en France ; adopté - Intitulé (p. 3610) : son amendement n° 6, soutenu par M. Michel Miroudot : « Projet de loi tendant à l'éveil, à la formation et à l'éducation artistique » ; retiré.

- **Proposition de loi relative à la fraude informatique** [n° 279 (86-87)] - (4 novembre 1987) - Après l'art. unique (p. 3661) : son amendement n° 11 : répression de la contrefaçon, la falsification et l'altération des cartes de paiement ; retiré.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental** [n° 6 (87-88)] - (5 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3693) : problèmes du patrimoine - Volonté du Gouvernement de sauvegarder et de réhabiliter le patrimoine monumental - Découverte du patrimoine, source de créativité - Nécessité pour le patrimoine d'être accessible à tous - (p. 3694) : hommage à tous ceux qui ont participé à la construction ou au maintien du patrimoine - Souhaite l'adoption des amendements déposés par les commissions.

- **Question au Gouvernement : financement des partis politiques** (5 novembre 1987) (p. 3710).

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif** [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Avant l'art. 13 (p. 3799) : son amendement n° 20, soutenu par M. Xavier de Villepin : compétence du Conseil d'Etat et des juridictions administratives relevant de ce conseil en matière d'application du droit communautaire ; retiré - Harmonisation de la législation nationale avec la réglementation communautaire.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - Art. 2 (p. 3980) : groupe de l'UREI favorable à l'adoption de cet article fixant le barème de l'impôt sur le revenu et les mesures d'accompagnement - Fiscalité des ménages - Favorable à une réforme structurelle de l'impôt sur le revenu.

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 11 (p. 4068) : son amendement n° I-31, soutenu par M. Jean Delaneau : réduction du taux de la TVA applicable à la vente, la location et l'exploitation de certaines oeuvres audiovisuelles sur support de vidéogrammes ; retiré - Nécessaire relance du marché de la vidéo - Lutte contre la « piraterie » - Implantation de l'industrie du vidéodisque en France - (p. 4069) : son amendement n° I-87, soutenu par M. Jean Delaneau : application du taux normal de TVA sur les ventes et locations de certains vidéodisques et vidéocassettes ; réduction du montant de la taxe spéciale additionnelle, TSA, sur les places de cinéma ; création d'un prélèvement fonction du nombre de films cinématographiques diffusés par les services de télévision ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - Après l'art. 21 (p. 4108) : son amendement n° I-32 : diminution du taux de TVA applicable à la vente des diapositives ; retiré - (p. 4109) : son amendement n° I-33 : déductibilité des travaux d'entretien des immeubles classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire ; retiré.

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) (p. 4699, 4700) : regrette l'absence d'un enseignement de la pédagogie dans la formation des maîtres ainsi que dans notre système d'enseignement en général - Rappelle l'expérience menée à Toulouse - Utilité des techniques de prise de parole aussi bien dans l'enseignement et la

politique que dans de multiples secteurs de la vie économique et sociale - Interroge le Gouvernement sur la possibilité de les intégrer dans l'enseignement scolaire - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Culture et communication - Communication - (4 décembre 1987) (p. 4990) : souligne les difficultés de dissocier le couple Etat-télévision - Découverte par les journalistes des bienfaits de la concurrence ou du pluralisme - Choix possible par les Français d'une information pluraliste et ouverte - Choix des chaînes par le téléspectateur - (p. 4991) : insuffisance des moyens donnés à TDF pour assurer toutes les missions de service public - Souhaite que l'on attribue à Radio France internationale les moyens de continuer sa progression - Nécessité d'un nouveau plan de développement de l'action radiophonique de la France à l'étranger - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale** [n° 164 (87-88)] - (18 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5689, 5690) : interrogation sur la possibilité d'instruire et de juger à la fois - Rappelle les études de M. Donnedieu de Vabres en 1949 - Nécessité de maintenir la balance de la justice égale pour tous - Hommage aux magistrats - Nécessité pour le législateur de prendre parti - Respect obligatoire des droits de l'homme et amélioration de toutes les garanties individuelles particulièrement en matière de placement en détention provisoire - Favorable à l'organisation de la collégialité partout si nous disposons de magistrats bien formés et en nombre suffisant - Estime que la collégialité peut apporter des garanties supplémentaires mais aussi un risque de dilution des responsabilités - S'interroge sur le caractère indispensable du secret de l'instruction, ou au contraire sa limitation des droits de la défense - Estime que la collégialité peut représenter un progrès à condition de disposer d'un nombre suffisant de magistrats formés aux techniques de l'instruction.

TARCY (Raymond), sénateur de la Guyane (apparenté au groupe S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) (p. 4639) : souhaite que les sénateurs socialistes des différents départements d'outre-mer puissent s'exprimer pleinement sur les problèmes qu'ils rencontrent respectivement.

TARDY (Fernand), sénateur des Alpes-de-Haute-Provence (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 73 (JO Débats du 11 juillet 1986) (p. 2686) - Ministère : Agriculture - *Raisons du déplacement d'un fonctionnaire de*

la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - (Retirée : octobre 1987) - Agriculture (ministère de l').

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie** [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1074) : propositions destinées à renforcer la protection de la forêt contre l'incendie : mesures coercitives relatives au défrichement et au débroussaillage ne prenant pas en compte le coût de ces opérations - Accord sur la révision de la liste des peines en cas d'incendie volontaire ou par imprudence - Absence de mesures de prévention ; suggère la multiplication des corps spéciaux de sapeurs forestiers destinés à surveiller et entretenir la forêt, ainsi qu'à organiser la mise en valeur des terrains - (p. 1075) : inconvénients de la hiérarchisation des corps de sapeurs-pompiers en matière de lutte contre les incendies de forêt ; nécessaire décentralisation au niveau des autorités locales - Vote de ce projet de loi par le groupe socialiste, sous réserve de l'adoption de ses amendements.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 14 (p. 1119) : soutient l'amendement n° 90 de M. Germain Authié (rétablissement de l'article 101 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) - Art. 18 (p. 1131) : soutient l'amendement n° 93 de M. Germain Authié (possible mise en demeure des propriétaires de réaliser une mise en valeur agricole ou pastorale des pare-feu existants après consultation des autorités compétentes sur le territoire concerné) - (p. 1134) : se déclare opposé à l'amendement n° 61 de M. Philippe François (institution d'une clause de sauvegarde en cas d'obligation de mise en valeur agricole et pastorale) - Après l'art. 19 (p. 1140) : soutient l'amendement n° 94 de M. Germain Authié (création dans les massifs forestiers d'organisations de forestiers-sapeurs investis d'une mission pastorale, de guet et d'intervention rapide) - Art. 25 (p. 1147) : sur l'amendement n° 27 de M. René-Georges Laurin, rapporteur (suppression de la procédure spécifique aux départements d'outre-mer lors de la délimitation des zones soumises aux risques naturels particuliers), soutient le sous-amendement n° 97 de M. Germain Authié - Art. 30 (p. 1151) : soutient les amendements n° 98 (obligation pour le représentant de l'Etat de mettre l'exploitant en demeure de satisfaire aux conditions imposées sur les ouvrages soumis à autorisation en cas d'inobservation) et n° 99 (obligation pour le représentant de l'Etat d'imposer le choix de l'une des trois procédures prévues par cet article lorsque l'exploitant n'aura pas obtempéré à son injonction) de M. Germain Authié.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (14 octobre 1987) - Discussion générale (p. 3133, 3134) : importance de l'institution de la Caisse nationale de crédit agricole, CNCA - Deuxième place mondiale par ses fonds propres - Difficiles relations entre les caisses régionales et la Caisse nationale depuis l'encadrement du crédit - Présentation de ce projet, véritable privatisation limitée, par le seul ministre de l'agriculture - Signale le rôle de la Fédération nationale du Crédit agricole, FNCA, pour obtenir l'adhésion des caisses régionales - Inconstitutionnalité de l'article 13 - Problème de la fixation du prix - Souligne les dangers de la désertification pour la CNCA : perte de son classement 3A - Problème des droits de vote au sein de la nouvelle Caisse nationale - (p. 3135) : suppression des guichets les moins rentables - Absence de garantie pour la CNCA de conserver le monopole des prêts bonifiés à l'agriculture - Remise en cause de la mission de service public remplie jusqu'à maintenant par la CNCA - Interrogation sur les possibilités de souscription d'actions par les salariés de la CNCA - Interrogation sur le ministère de rattachement des fonctionnaires - Loi bâclée et mal rédigée, imposée par la FNCA et le ministre de l'agriculture aux caisses régionales - Inopportunité de ce projet mal accueilli par l'ensemble des intéressés - Projet nuisible à l'avenir des caisses régionales, petites et moyennes - Pénalisation des

zones rurales les plus défavorisées et des exploitations les plus exposées - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet..

Suite de la discussion - (15 octobre 1987) - Après l'art. 4 (p. 3188) : sur l'amendement n° 7 de M. Roland du Luart, rapporteur (habilitation des caisses régionales à distribuer les prêts bonifiés par l'Etat), soutient le sous-amendement n° 51 de M. André Méric - Art. 6 (p. 3192) : se déclare opposé à l'amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (modalités de répartition des droits de vote entre les caisses régionales) - Art. 7 (p. 3204) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 8 de la commission (composition du conseil d'administration de la société et qualité d'administrateur de caisse régionale de crédit agricole mutuel du président directeur général) - Art. 11 (p. 3210) : soutient l'amendement n° 62 de M. André Méric (représentation des salariés du Crédit agricole mutuel au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole) - Art. 13 (p. 3212) : soutient l'amendement n° 63 de M. André Méric (suppression de cet article relatif au conseil d'administration des caisses régionales).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4583) : son amendement n° II-45, soutenu par M. William Chervy, relatif aux crédits des centres d'information et de vulgarisation pour l'agriculture et le milieu rural ; retiré.

THYRAUD (Jacques), sénateur du Loir-et-Cher (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.
- Membre titulaire du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.
- Vice-président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises (17 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 143 (86-87)] relatif à la saisie conservatoire des aéronefs [n° 173 (86-87)] (8 avril 1987) - **Aéronefs**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 203 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, transférant le contentieux des décisions du conseil de la concurrence à la juridiction judiciaire [n° 245 (86-87)] (27 mai 1987) - **Prix et concurrence**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 323 (86-87)], modifiée par l'Assemblée nationale, transférant le contentieux des décisions du conseil de la concurrence à la juridiction judiciaire [n° 325 (86-87)] (26 juin 1987) - **Prix et concurrence**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 279 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale,

relative à la fraude informatique [n° 3 (87-88)] (2 octobre 1987) - **Droit pénal**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 199 (87-88)], modifié par l'Assemblée nationale, relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs [n° 209 (87-88)] (22 décembre 1987) - **Consommation**.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 212 (87-88)], modifiée par l'Assemblée nationale, relative à la fraude informatique [n° 214 (87-88)] (22 décembre 1987) - **Droit pénal**.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Justice - Article 71 - Administration pénitentiaire** - [n° 98 (87-88) tome 5] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la saisie conservatoire des aéronefs** [n° 143 (86-87)] - (5 mai 1987) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 692) : lente évolution du code de l'aviation civile - Adaptation du droit commun de la saisie conservatoire au problème particulier de la saisie d'un aéronef - Avion de ligne considéré comme un objet mobilier - Continuité du service des lignes aériennes mise en question par des saisies disproportionnées avec l'importance des créances - Article 48 du code de procédure civile - Crainte de difficultés diplomatiques - Exclusion du droit commun de la saisie conservatoire des seuls aéronefs étrangers - Projet visant les avions affectés à des transports publics de passagers, de marchandises ou de poste et ceux qui sont affectés à un service d'Etat - (p. 693) : maintien de la possibilité de recours pour le créancier - Au nom de la commission, propose l'adoption de ce projet de loi tel qu'elle l'a amendé - **Art. unique** (p. 693) : son amendement n° 1 : nouvelle rédaction de cet article visant à marquer nettement la différence entre la procédure de saisie conservatoire judiciaire et les autres procédures administratives d'immobilisation des aéronefs et à l'extension du champ d'application de la loi à tous les aéronefs quelle que soit leur nationalité ; adopté.

- **Proposition de loi transférant le contentieux des décisions du conseil de la concurrence à la juridiction judiciaire** [n° 203 (86-87)] - (17 juin 1987) - **Rapporteur - Discussion générale** (p. 1987) : existence d'un nouveau droit de la concurrence appliqué depuis le 1^{er} janvier 1987 - Souci d'éviter les désordres entre producteurs ou distributeurs et protection des consommateurs, objectifs de l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 - Sanction des pratiques anticoncurrentielles - Possibilité pour le conseil de la concurrence de mettre fin à certaines pratiques et d'exiger certaines fonctions pécuniaires - Problème de la détermination de la juridiction d'appel - Rappelle la première proposition de M. Michel d'Ornano et le transfert du contentieux des décisions du conseil de la concurrence à la juridiction judiciaire - Loi censurée par le Conseil constitutionnel pour non respect des droits de la défense - Prise en compte de la décision du Conseil constitutionnel par la deuxième proposition de loi de M. Michel d'Ornano - Souhaite une possibilité d'opposition à l'égard des décisions du conseil de la concurrence qui seraient adoptées par défaut - Projet de loi de ratification déposé le 21 décembre 1986 - Demande au Sénat d'adopter le texte qui lui est soumis tel qu'il a été strictement amendé par la commission des lois - **Art. 1** (p. 1989, 1990) : son amendement n° 1 : décision du conseil de la concurrence pouvant faire l'objet d'un recours par les parties en cause devant la cour d'appel de Paris et sursis à exécution possible à la demande du premier président de cette cour s'il est fondé sur des moyens sérieux ; adopté après modification par les sous-amendements de M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat, n° 8, n° 9, n° 10 et n° 16 - Sur ce même amendement, s'oppose au sous-amendement n° 11 du Gouvernement et à l'amendement n° 5 de M. Félix Ciccolini (possibilité pour la décision du conseil de la concurrence de faire l'objet d'un recours

dans les dix jours suivant sa notification devant la cour d'appel du domicile du défendeur) - Art. 2 (p. 1991) : ses amendements n° 2 de coordination et n° 3 : exercice du pourvoi en cassation formé le cas échéant contre l'arrêt de la cour dans un délai d'un mois suivant sa notification ; adoptés - (p. 1992) : s'oppose aux amendements de M. Félix Ciccolini n° 6 (communication des décisions du conseil de la concurrence au ministre chargé de l'économie et possibilité pour ce dernier dans le délai d'un mois de s'opposer à l'application de ses décisions pour un motif d'intérêt supérieur national) et n° 7 (introduction d'un recours dans le délai d'un mois devant la cour d'appel du domicile du défendeur) et à l'amendement n° 14 de coordination du Gouvernement - Accepte l'amendement de coordination n° 13 du Gouvernement - Art. 3 : son amendement n° 15 : décisions du conseil de la concurrence prises en application du titre III de l'ordonnance n° 86-1243 du 1^{er} décembre 1986 pouvant faire l'objet du recours mentionné à l'article 15 dans le délai d'un mois suivant cette date ; adopté.

Deuxième lecture. [n° 323 (86-87)] - (26 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2632) : au nom de la commission, déclare se rallier au texte adopté par l'Assemblée nationale malgré le manque d'opportunité de certaines modifications - Exprime les réserves de la commission au sujet des modalités du sursis et fait confiance à la sagesse du premier président de la cour d'appel de Paris qui aura à statuer à son sujet - Article 4 nouveau précisant les limites de la ratification que représente le vote de la proposition de loi - Se déclare favorable à l'adoption conforme du texte qui a été adopté par l'Assemblée nationale.

- Proposition de loi relative à la fraude informatique [n° 279 (86-87)] - (4 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3653) : dépôt opportun de cette proposition de loi par M. Godfrain - Fragilité de la société transformée par l'informatique - Cite de nombreux exemples de piratage informatique - Extension du champ d'application par l'Assemblée nationale - Définition de concepts nouveaux et « systèmes de traitement automatisé de données », objets de la future loi - Distinction entre information et données - Phénomène des réseaux - Impossible mise au point actuellement d'un statut général de l'information - Ecriture de la communication électronique - Cite le rapport publié en 1978 de MM. Nora et Minc sur l'importance de l'alliance entre l'informatique et les télécommunications - Succès de la télématique et du minitel - Prochaine mise en place du réseau numérique à intégration de services - (p. 3654) : fragilité des divers systèmes - Sécurité informatique indispensable face à la délinquance - Danger d'un terrorisme informatique - Condamnation de l'accès frauduleux et passif dans un système - Problème du piratage informatique - Texte devant faciliter la recherche et la punition des délinquants - Nécessaire sensibilisation des maîtres des systèmes sur leur responsabilité en matière de sécurité - Favorable au cryptage - Proposition de loi, étape dans l'organisation d'une société dominée par la technique - (p. 3655) : passage de la civilisation industrielle à la société automatisée - Société nouvelle régie par le langage binaire - Art. unique (p. 3656) : son amendement n° 1 : insertion d'un chapitre III : « De certaines infractions en matière de systèmes de traitement automatisé de données » ; adopté - Avant l'art. 462-2 du code pénal : son amendement n° 2 : définition des systèmes de traitement automatisé de données et notion de maître du système ; adopté - Art. 462-2 (p. 3658) : son amendement n° 3 : sanction du maintien frauduleux dans le système ; adopté - Son amendement rédactionnel n° 4 ; adopté - Art. 462-3 : son amendement n° 5 : suppression de cet article relatif au sabotage informatique ; adopté - Art. 462-4 : son amendement n° 6 : qualification de piratage informatique de la substitution au maître du système dans l'utilisation des logiciels, des données, des constituants physiques ou des liaisons ; adopté - Après l'art. 462-4 (p. 3659) : son amendement n° 7 : répression de la tentative des délits définis par les articles 462-2 et 462-4 du code pénal ; adopté - (p. 3660) : importance de l'établissement de la preuve, tant pour l'incrimination principale que pour la tentative - Art. 462-5 : son amendement n° 8 : suppression de la répression de l'usage de faux ; adopté - Avant l'art. 462-6 : son amendement n° 9 : répression du délit d'entente en vue

de la préparation d'un piratage informatique ; adopté - Après l'art. unique (p. 3661) : rappelle le dépôt d'une proposition de loi de M. Paul Loridant sur le problème de la monétique - (p. 3662) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. André Méric (dérogation à l'application de la loi de 1985 sur la protection des logiciels en cas d'utilisation pédagogique à but non lucratif) - Son amendement n° 10 : « Proposition de loi relative à certaines infractions en matière de système de traitement automatisé de données » ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Justice - (25 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (administration pénitentiaire) (p. 4490) : effort d'équipement sans précédent réalisé en 1988 en faveur de l'administration pénitentiaire - Programme immobilier pour résorber la surpopulation carcérale - Lieux d'implantation des nouveaux établissements - Souhaite une revalorisation de la situation du personnel administratif des établissements pénitentiaires - Développement des solutions alternatives à la détention - Moindre recours à la détention provisoire ; espère que la réforme de l'instruction permettra de consolider et même d'améliorer cette situation - Succès des peines de travail d'intérêt général - Stabilité des caractéristiques de la population carcérale - Oppose un démenti aux informations alarmantes de propagation du SIDA dans les prisons - Importance du nombre de toxicomanes incarcérés - Efficacité des comités de probation - (p. 4491) : rappelle les récentes mutineries des Baumettes à Marseille et de Saint-Maur près de Châteauroux - Nécessaire amélioration des conditions psychologiques de détention - Commission des lois favorable à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif aux actions en justice des associations agréées de consommateurs et à l'information des consommateurs - Deuxième lecture.** [n° 199 (87-88)] - (22 décembre 1987) - En remplacement de M. Hubert Haenel, rapporteur - Discussion générale (p. 5959) : modifications votées par l'Assemblée nationale relatives à la diffusion du jugement et à la défense des investisseurs en valeurs mobilières ou produits financiers par des associations agréées - Art. 1 : soutient l'amendement n° 1 de M. Hubert Haenel, rapporteur (substitution des termes « les droits reconnus à la partie civile » aux termes « l'action civile ») - Art. 3 bis : soutient l'amendement n° 2 de M. Hubert Haenel, rapporteur (intervention des associations devant les juridictions civiles pour obtenir la réparation d'un préjudice subi par un ou plusieurs consommateurs : exclusion de la possibilité d'attribution de dommages et intérêts) - Art. 7 (p. 5961) : soutient l'amendement n° 3 de M. Hubert Haenel, rapporteur (suppression de cet article donnant aux associations dont l'objet est la défense des investisseurs en valeurs mobilières ou en produits financiers la faculté d'ester en justice pour défendre les intérêts de leurs mandants).

- **Proposition de loi relative à certaines infractions en matière de systèmes de traitements automatisés de données - Deuxième lecture.** [n° 212 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5966) : propose l'adoption de ses amendements au texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale et élaborés en accord avec son rapporteur M. André, député - Art. unique (p. 5967) : ses amendements n° 1 : piratage informatique : prise en compte des modes de traitement et de transmission ; n° 2, de coordination ; n° 3 : qualification et répression de la falsification de documents informatisés ; n° 4 : délit d'usage et de recel de documents informatisés ; n° 6, de coordination ; et n° 5 : répression de la tentative des délits visés par cette proposition de loi ; adoptés.

TIZON (Jean-Pierre), sénateur de la Manche (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Membre titulaire de la commission supérieure de codification et de simplification des textes législatifs et réglementaires.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (*JO Lois et décrets* du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (*JO Lois et décrets* du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale (8 juillet 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (14 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale (18 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 307 (86-87)], adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier le mode d'élection des conseillers municipaux en Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 359 (86-87)] (7 juillet 1987) - Nouvelle-Calédonie.

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à modifier le mode d'élection des conseillers municipaux en Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 307 (86-87)] - (8 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3003) : rapprochement du mode d'élection des conseillers municipaux de la Nouvelle-Calédonie du régime de droit commun - Extension du mode de scrutin majoritaire avec correctif proportionnel à toutes les communes d'au

moins 3500 habitants - Avis favorable de l'assemblée territoriale sur cette proposition de loi - Sectionnement électoral - Favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

TORRE (Henri), sénateur de l'Ardèche (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre de la commission supérieure des caisses d'épargne.

- Membre titulaire du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire.

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Postes et télécommunications - Article 61 bis - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 42] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4656) : projet de budget annexe des postes et télécommunications en légère augmentation ; opération d'assainissement du recours à l'emprunt - Budget de la poste supportant la totalité du déficit du transport de la presse du fait de l'arrêt de la contribution du budget général ; demande au Gouvernement d'indiquer ses intentions pour l'avenir à ce sujet - Efforts substantiels de productivité fournis par la poste : suppression et transformation d'emplois, recherche d'une meilleure adaptation aux besoins des services ainsi qu'à l'évolution des techniques - Frais et produits financiers de la poste : reconduction des taux d'intérêt ; rémunération rétablie des fonds des comptes chèques postaux déposés au Trésor - Stabilité relative des investissements de la poste faisant suite à un effort important en 1987 ; remise en état du parc immobilier ; poursuite du programme d'informatisation - Introduction de la TVA dans les télécommunications provoquant une modification profonde des relations entre le budget annexe et le budget général : diminution du versement au budget général d'une partie de l'excédent annuel des télécommunications étant compensée par la cotisation fiscale au titre de la TVA - (p. 4657) : diminution globale des dépenses en faveur de la filière électronique et du centre national d'études spatiales, CNES ; urgence de la rebudgétisation du CNES - Stabilisation du prélèvement global sur la direction générale des télécommunications, DGT ; rapport Laffitte estimant que ces sommes ne sont pas disproportionnées ; grief majeur à l'égard du prélèvement actuel : caractère encore arbitraire dû à la déconnexion avec l'évolution de l'activité et les performances de la DGT - Dispositions de l'avant-projet de loi sur les télécommunications prévoyant la transformation de la DGT en une entreprise à capitaux d'Etat considérée comme souhaitable par la mission d'information du Sénat - (p. 4658) : reconduction des programmes d'équipement des télécommunications, consacrés aux services de base, à une amélioration du réseau, ainsi qu'à son adaptation au développement du réseau numérique - Poursuite du plan câble selon les nouvelles orientations définies en juin 1986, à savoir l'inscription dans une économie de marché ; nécessité d'un gain en souplesse dans la gestion et dans la stratégie des télécommunications ; nécessité pour la DGT d'anticiper pour ne pas subir les évolutions à venir - Propose d'adopter le projet de budget annexe des postes et télécommunications pour 1988 - Art. 61 bis (p. 4679, 4680) : pas de contradiction avec la législation européenne d'une taxation des services télématiques présentant un caractère pornographique ; aucune difficulté pratique d'application - Taxation n'étant pas la meilleure réponse, mais permettant

une prise de conscience, et devant être rendue inutile par de nouvelles conventions types prochainement conclues avec les entreprises - Propose l'adoption de cet article sans modification - (p. 4682) : souhaite que le Gouvernement trouve les mesures réglementaires nécessaires avant l'entrée en vigueur de la taxation - Dans l'attente, se prononce pour le vote de l'article.

TRAVERT (René), sénateur de la Manche (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) - Art. 38 (p. 4678) : ne votera pas ce budget en raison du projet de déclassement du bureau de poste de sa commune.

TREGOUET (René), sénateur du Rhône (RPR).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (22 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à améliorer l'information des télé-spectateurs [n° 149 (86-87)] (19 février 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Audiovisuel.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - 1 - Recherche - Recherche scientifique - [n° 95 (87-88) tome 6] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 3 (p. 878) :** soutient l'amendement n° 117 de M. Jacques Oudin (détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus-values).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)] - (26 juin 1987) - Discussion générale (p. 2678, 2679) :** augmentation plus rapide des dépenses publiques liées à la protection sociale par rapport au produit intérieur brut, depuis trente ans dans l'ensemble des pays industrialisés - Influence du vieillissement de la population - Progression des dépenses sociales en raison de la généralisation de l'assujettissement au régime de retraite - Diminution de la population active des personnes de plus de soixante-cinq ans - Importante augmentation du nombre de retraités en raison de la réduction à soixante ans de l'âge de la retraite - Importance en France de la retraite par rapport au salaire antérieur - Notion de travail et de solidarité remplacée par celle de loisir - Rapport Dalle - Accès aux loisirs pour les chômeurs et pour les actifs - Temps préféré à l'argent par les Français - Droit à la santé - Importance du nombre de visites médicales, d'examen et de médica-

ments demandés par des personnes en bonne santé - Augmentation du coût de la protection sociale par rapport au produit intérieur brut - Existence de plusieurs systèmes de protection sociale fondés soit sur l'assurance, soit sur la redistribution des revenus, soit sur la solidarité professionnelle ou nationale - (p. 2680) : absence de modèle cohérent unique et universel en matière de protection sociale - Nécessaire adaptation des régimes de protection sociale à la mutation de notre société - Dépenses sociales représentant 30 à 35 % du produit intérieur brut, dans les pays de l'Europe de l'Ouest - 99 % des Français assurés sociaux en 1987 - 13 % de la population des Etats-Unis ne bénéficiant d'aucune protection sociale - Coût élevé du traitement du cancer et des maladies cardio-vasculaires principales causes de mortalité - Indexation du prix du tabac et de l'alcool dans l'indice des prix - Importance d'une politique de prévention - Existence de profondes disparités structurelles entre les différents systèmes de protection sociale d'une part, et le couple système social-système économique d'autre part - Absence de liens univoques entre performances économiques, protection sociale et égalité sociale - Crise actuelle pour tous les systèmes de protection sociale dans les pays industrialisés - (p. 2681) : influence du chômage et du freinage de l'évolution des salaires - Crise de solidarité et tendance au remplacement de la solidarité par l'individualisme - Echec des différentes mesures retenues dans divers pays pour résoudre le problème du déficit des régimes sociaux - Consultation de l'ensemble du pays, grande première due à l'initiative de M. Jacques Chirac - Orientation libérale consistant à privilégier les revenus directs sur les revenus sociaux et à maintenir un système public de protection sociale pour les plus pauvres - Orientation sélectiviste et prise en compte principalement des ressources des bénéficiaires - Orientation financière et financement de la protection sociale par les ménages plutôt que par les entreprises - Orientation rationaliste et simplification des systèmes de protection sociale sans augmentation des prélèvements obligatoires - Orientation solidariste et intervention de l'Etat et resserrement des liens de solidarité au niveau local - Orientation autocentriste et développement des échanges au sein de grandes zones économiques - Souci d'éviter le nivellement social par le bas - Orientation humaniste et prise en compte des aspirations et des besoins profonds de l'homme - Rôle des prochains états généraux - Solution du grave problème de protection sociale devant venir de l'ensemble des Français et des entreprises - Cite le rapport Dalle et le dernier livre de Michel Crozier « Etat modeste-Etat moderne » - Nécessité de renverser la tendance du système actuel du « toujours plus » par la réintroduction du client-bénéficiaire-assujetti - Prochains états généraux et contrôle des dérives financières et nouvelle répartition des charges - Objectif premier des systèmes de protection sociale devant être le développement chez les personnes ayant besoin d'aide, d'apprentissages, grâce auxquels elles pourraient devenir de plus en plus responsables - (p. 2682) : nécessité de systèmes plus ouverts suscitant une participation de tous les Français.

- **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental [n° 6 (87-88)] - (5 novembre 1987) - Discussion générale (p. 3719) :** importance du rôle du patrimoine historique dans l'animation culturelle du pays - Nécessaire ouverture publique des monuments historiques - Favorable à des mesures fiscales spécifiques.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Art. 5 (p. 4013, 4014) : nouvelles modalités de calcul du crédit d'impôt recherche - Graves conséquences de cette mesure pour les entreprises de haute technologie devant financer un fort taux de progression de recherche pour affronter la concurrence mondiale - Demande au Gouvernement d'amender le paragraphe I de cet article afin que les entreprises de haute technologie puissent continuer à bénéficier du système actuel s'appuyant sur la croissance de la recherche et non pas opter obligatoirement pour le nouveau crédit d'impôt recherche s'appuyant sur le volume de la recherche - Souhaite que soit

déterminée la politique fiscale en matière de recherche menée au-delà de 1990 - (p. 4018) : se déclare favorable à l'amendement n° I-190 de M. Alain Juppé, ministre (possibilité pour l'entreprise ayant bénéficié jusqu'en 1990 du crédit d'impôt recherche calculé en fonction du volume, d'opter pour un crédit calculé en fonction de la croissance de la recherche).

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur - I - Recherche - (21 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (p. 4283) : recherche, priorité nationale - Poursuite de l'effort budgétaire de recherche et de développement - Faiblesse des dépenses de recherche effectuées par les entreprises françaises - Faiblesse du nombre de chercheurs français - Répartition du financement public de la recherche favorable aux grosses entreprises - Déséquilibre en partie responsable du déficit du commerce extérieur - Renforcement des incitations pour les petites et moyennes entreprises à investir dans la recherche - Renforcement du crédit d'impôt recherche qui repose sur l'accroissement et création à partir de 1988 du crédit d'impôt recherche sur le volume de la recherche - (p. 4284) : souhaite que les entreprises innovantes puissent dès 1989 choisir entre l'option « accroissement » et l'option « volume » - Problème du développement des passerelles recherche-industrie - Encouragement au départ des chercheurs travaillant dans les établissements publics vers l'industrie privée et versement d'une prime aux entreprises accueillant ces chercheurs - Rôle des pépinières d'entreprises de haute technologie - Diminution des crédits de l'Institut national de la recherche agricole, INRA - Recherche agricole, priorité nationale pour préparer la France à aborder 1992 - Au nom de la commission des affaires économiques, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 57 (p. 5073) : son amendement n° II-11 : possibilité, pour les collectivités locales, de diminuer le taux de la taxe d'habitation sans entraîner automatiquement une diminution du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ; retiré.

- **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises** [n° 102 (87-88)] - (15 décembre 1987) Après l'art. 20 (p. 5472) : signale que jusqu'à maintenant la majorité des sièges du conseil d'administration dans les sociétés d'autoroutes était détenue par les collectivités locales.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 216 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6000) : représentation des collectivités territoriales au sein des conseils d'administration des sociétés d'économie mixte concessionnaires d'ouvrages routiers nationaux ; alignement du droit de ces sociétés sur celui des sociétés d'autoroutes - Préoccupation des élus locaux quant à l'évolution des sociétés d'autoroutes - Favorable à l'adoption des conclusions de la CMP.

TREILLE (Georges), sénateur des Deux-Sèvres (rattaché administrativement au groupe UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

TRICON (Emile), sénateur des Hauts-de-Seine (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 7 (p. 405) : se déclare favorable à l'amendement n° 25 de M. Paul Girod, rapporteur (aménagement du régime dérogatoire des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne : conditions d'affiliation au centre interdépartemental unique ; participation aux syndicats des communes pour le personnel).

- **Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice** [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5266) : affaire pénible et fâcheuse pour la démocratie, de nature à porter atteinte à l'estime et à la confiance des citoyens envers leurs élus - Responsabilité politique et pénale des ministres établie dans les constitutions de tous les pays démocratiques - Présomptions graves et concordantes pesant sur M. Christian Nucci établies par l'ordonnance du juge d'instruction de Paris et le rapport de la Cour des comptes - Compétence exclusive de la Haute Cour de justice pour tous les crimes et délits commis dans l'exercice de leurs fonctions par les membres du Gouvernement - (p. 5267) : favorable au renvoi de M. Christian Nucci devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice afin qu'il puisse assurer sa défense sur les faits reprochés, à l'instar de ses subordonnés poursuivis pour les mêmes faits devant les tribunaux civils.

TRUCY (François), sénateur du Var (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la reconnaissance du statut de prisonnier, interné, détenu par le Viet-minh entre 1945 et 1954 [n° 260 (86-87)] (3 juin 1987) - Déportés, internés et résistants.

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : régime de la taxe professionnelle applicable aux arsenaux** (11 juin 1987) (p. 1692, 1693).

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord** [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - Après l'art. 11 (p. 1805, 1806) : son amendement n° 34, soutenu par M. Pierre Croze : extension de l'amnistie aux infractions et faits constitutifs de fautes disciplinaires et professionnelles commis avant l'entrée en vigueur de la loi du 16 juillet 1974 portant amnistie ; adopté.

- **Question au Gouvernement : taxe professionnelle des arsenaux** (5 novembre 1987) (p. 3706).

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Industrie et tourisme - II - Tourisme - (21 novembre 1987) (p. 4269) : mauvais résultats de la France dans le tourisme ces dernières années - Nécessité d'une politique de promotion - Rôle économique de la fréquentation étrangère - Effort budgétaire au profit de la Maison de la France - Stabilité de la clientèle européenne - Régime des visas - Rôle des collectivités territoriales - Reconstitution des contrats de plan Etat-régions pour la période 1989-1993 - Signature de contrats particuliers de tourisme par la majorité des régions - Constitution de stations d'accueil touristique en espace rural - Avance de la France sur les concurrents européens en matière de tourisme rural - (p. 4270) : favorable aux mesures d'allègements fiscaux prises en faveur du tourisme : suppression de la taxe sur les frais généraux, réduction du taux de la TVA sur les locations de voitures et sur les hôtels quatre étoiles, ou en faveur du patrimoine monumental - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur -1 - Recherche - (21 novembre 1987) (p. 4286) : recherche, l'une des trois priorités nationales avec l'emploi et la coopération - Augmentation de la part du produit national brut consacrée à la recherche - Nécessité de dégager et de privilégier les grands axes de développement technologique : programme spatial, aéronautique et télécommunications - Aide indirecte à la recherche industrielle et amélioration du crédit d'impôt recherche - Insuffisance de la part de la recherche et du développement financée par les entreprises - (p. 4287) : augmentation des crédits des établissements publics à caractère scientifique et technologique ainsi que les crédits de la recherche universitaire - Suppression de postes d'ingénieurs, de techniciens ou de personnels administratifs mais création de postes au CNRS, à l'INSERM, à l'INRA et à l'ORSTOM - Interrogation sur les effets de la fonctionnarisation de la recherche, frein à la mobilité - Situation de la

Cité des sciences - Insuffisance du nombre de chercheurs en France par rapport à nos principaux partenaires - Force économique de demain, conséquence de l'évolution de la recherche - Favorable à la réorientation du budget vers l'industrie et à l'amélioration de la complémentarité entre la progression des connaissances et la satisfaction des besoins économiques - Coopération internationale et programmes européens : Eurêka - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Services du Premier ministre - I - Services généraux - (2 décembre 1987) (p. 4795) : politique de la fonction publique - Nécessaire réduction des effectifs après les recrutements massifs organisés par les gouvernements socialistes - Redéploiement des effectifs en faveur des secteurs prioritaires, notamment l'éducation nationale - Amélioration de la productivité de l'administration - Organisation de rencontres régionales de l'innovation afin de sensibiliser les fonctionnaires aux nouvelles méthodes de gestion - Développement de l'informatique - Formation permanente des fonctionnaires - (p. 4796) : favorable à des passerelles entre fonction publique et secteur privé - Interroge le Gouvernement sur l'état d'avancement des travaux de M. Hervé Sérieyx chargé d'une mission relative à l'innovation dans la fonction publique - Dépôt récent d'un rapport sur le développement de l'intéressement dans le secteur public et l'administration - Amélioration des conditions de déroulement de carrière des fonctionnaires, notamment des catégories B, C et D - Gestion des rémunérations - Adoption de certaines mesures catégorielles, notamment au profit des instituteurs - Favorable à la poursuite en 1988 de la politique salariale menée par le Gouvernement - Groupe de l'UREI favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 58 (p. 5076) : remercie le ministre d'avoir rétabli l'assujettissement des arsenaux à la taxe professionnelle.

U

UKEIWE (Dick), sénateur de la Nouvelle-Calédonie (RPR) - Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)]** - (29 avril 1987) - **Discussion générale** (p. 569) : nombreux textes législatifs au cours des cinq dernières années relatifs à la Nouvelle-Calédonie - Renaissance à l'espoir de la Nouvelle-Calédonie après les grandes convulsions de 1984 et de 1985 - Rétablissement de l'autorité de l'Etat - Incitation économique - Indemnisations - Redistribution des terres à toutes les ethnies - (p. 570) : chasser la France du territoire, seul objectif des indépendantistes - Rappelle le faible résultat du FLNKS lors des élections régionales de septembre 1985 issues du statut Pisani - Choix de la liberté qui passe par la France, par les Calédoniens et les Canaques - Adhésion massive des Calédoniens à la politique actuelle du Gouvernement - Refus de la consultation par le FLNKS - Tentative d'établissement par la violence de la dictature d'une minorité sur la majorité.

Suite de la discussion - (30 avril 1987) - **Discussion générale (suite)** (p. 605) : évoque le cas de femmes mélanésiennes et canaques participant activement à l'administration du territoire et membres du RPCR - Demande au Gouvernement la possibilité de créer des emplois à l'intérieur des îles dans le cadre du statut des terres tribales - (p. 606) : devenir de la Nouvelle-Calédonie étroitement lié à la réconciliation des Mélanésiens - Nie l'existence de toute injustice sociale sur le territoire - Institutions néo-calédoniennes - Statuts Lemoine et Pisani - Conseil des régions - Conseil territorial coutumier - **Art. 3** (p. 635) : contrôle sérieux des listes électorales en Nouvelle-Calédonie - Sur l'amendement n° 5 de M. Etienne Dailly, rapporteur (participation à la consultation des électeurs et électrices inscrits sur les listes électorales du Territoire à la date de la consultation et résidant en Nouvelle-Calédonie et dépendances depuis au moins trois ans à la date de promulgation de la présente loi), se déclare opposé au sous-amendement n° 46 de M. Jacques Bialski.

Suite de la discussion - (5 mai 1987) - **Art. 10** (p. 665) : déroulement des élections du 18 novembre 1984 - Destruction des

urnes par le FLNKS - Engagements de Nainville-les-Roches - Se déclare opposé à l'amendement n° 38 de M. Jacques Bialski (déplacement des bureaux de vote) et, sur le même objet, favorable à l'amendement n° 13 de M. Etienne Dailly, rapporteur - **Art. 11** (p. 666) : rappelle que seules quatre formations politiques sont représentées au congrès du territoire de la Nouvelle-Calédonie.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) (p. 4638) : rappelle le scrutin qui s'est déroulé à Nouméa en novembre 1984 et l'organisation d'un scrutin truqué en 1986 - Rétablissement de l'ordre et de la sécurité en Nouvelle-Calédonie grâce au Premier ministre - Rappelle l'organisation et le déroulement du référendum dans le calme et des conditions d'objectivité parfaites - Volonté du peuple de Nouvelle-Calédonie de rester français et hostilité à la politique menée entre 1981 et 1986 - Importante augmentation du budget des DOM-TOM en 1987 - Légère hausse prévue en 1988 - Importante augmentation des crédits d'intervention publique destinés à la mise en place du « service militaire adapté », SMA - Poursuite de la relance économique entreprise dès la fin de 1986 - Reconstitution du fonds exceptionnel d'aide au développement de la Nouvelle-Calédonie créé par la loi du 7 juillet 1986 - (p. 4639) : rappelle les aides au tourisme et la compensation des pertes de recettes sur le nickel - Budget, confirmation de la volonté politique affirmée depuis 1986 par le Gouvernement - Au nom du groupe RPR, se déclare favorable à son adoption.

- **Projet de loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie [n° 111 (87-88)]** - (14 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5356) : réserves suscitées chez les parlementaires calédoniens par l'article 40 relatif aux attributions de l'exécutif du territoire ; complexité du mode de désignation ; participation de la minorité permise par le recours au scrutin proportionnel - (p. 5357) : instauration d'une majorité qualifiée : moyen de blocage politique donné au FLNKS, ayant radicalisé ses positions et choisi la voie de la violence ; demande la limitation de cette disposition aux seuls domaines du budget et de la question foncière - Volonté de la plupart des Mélanésiens de rester Français - (p. 5358) : foi dans le Gouvernement de Jacques Chirac.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 174 (87-88)] - (19 décembre 1987) - **Discussion générale** (p. 5779) : importance numérique des Canaques loyalistes - Problème de l'enseignement - Difficulté de créer des activités économiques dans les terres soumises au statut tribal ; rôle de l'assemblée coutumière - Rappelle le refus du RPCR d'accepter les accords de Nainville-les-Roches.

V

VALADE (Jacques), sénateur de la Gironde (RPR).

Puis ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur (nommé le 20 janvier 1987 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 janvier 1987).

Cessation du mandat sénatorial le 20 février 1987 (JO Lois et décrets du 22 février 1987).

En qualité de sénateur

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.

- Membre de la délégation parlementaire pour la planification (loi n° 82-653 du 29 juillet 1982).

- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).

En qualité de ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Titre III (p. 2746) :** s'oppose aux amendements identiques n° 55 de M. Franck Sérusclat et n° 190 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de la division « Titre III - Dispositions relatives aux études médicales ») ainsi qu'à l'amendement n° 56 de M. Franck Sérusclat (nouvelle intitulé de cette division : « Loi sur les études médicales pharmaceutiques et odontologiques ») - Bilan de la loi de 1982 relative aux études médicales repoussé à 1989 en raison des nombreuses modifications apportées par les décrets d'application de 1984 - Inquiétude actuelle des étudiants en médecine sur de nouvelles modifications de leurs études - Analyse le faible intérêt des étudiants pour certaines filières, notamment dans le domaine de la santé publique - **Avant l'art. 28 (p. 2747) :** s'oppose à l'amendement n° 191 de Mme Danielle Bidard-Reydet (création d'un internat en médecine générale) - Préfère pour les généralistes un stage accompli après le résidanat en milieu hospitalier, auprès des praticiens de médecine générale - S'oppose à l'amendement n° 57 de M. Franck Sérusclat (prorogation jusqu'au 1^{er} octobre 1988 des mesures transitoires prises en application de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur) - **Art. 28 (p. 2750, 2751) :** s'oppose aux amendements identiques, n° 58 de M. Franck Sérusclat et n° 192 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de cet article relatif à la réforme du troisième cycle des études médicales) ainsi qu'au n° 193 du même auteur (maintien de l'internat pour les formations de médecine générale et de médecine spécialisée) - Création d'une spécialité de santé publique au sein de l'internat - Recherche médicale ; rôle important de l'INSERM auprès des médecins souhaitant s'engager dans cette filière - (p. 2754) : s'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 59 (suppression du paragraphe I de cet article), n° 61, n° 62, n° 63, n° 64 et n° 65 sur l'introduction de la notion de filière d'odontologie, ainsi qu'aux amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 194 et n° 195 tendant à supprimer le paragraphe I de cet article relatif à la réforme du troisième cycle des études médicales, n° 196 (rétablissement des quatre filières d'internat), n° 197 (définition de la filière d'internat de santé publique), n° 198 (maintien d'une filière de recherche pour tous les étudiants de troisième cycle), n° 199 (rétablissement de la filière d'internat de recherche médicale) et n° 202 (maintien d'une filière d'internat de médecine générale) - (p. 2755) : s'oppose aux amendements analogues n° 209 de Mme Danielle Bidard-Reydet et n° 66 de M. Franck Sérus-

clat (maintien de l'examen classant et validant à la fin du deuxième cycle des études médicales) .

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 28 (suite) Paragraphe V (p. 2781) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 74 de M. Franck Sérusclat (utilisation du titre d'ancien interne réservée aux étudiants ayant obtenu leur qualification) - **Paragraphe VI (p. 2783) :** s'oppose aux amendements identiques n° 76 de M. Franck Sérusclat et n° 217 de Mme Danielle Bidard-Reydet (identité de statut des étudiants du troisième cycle) et aux amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 215 (identité de rémunération pour tous les étudiants de troisième cycle d'études médicales, quel que soit le type de formation suivie), n° 218 (stages des étudiants de troisième cycle en médecine générale) et n° 219 (identité du régime de protection sociale pour tous les étudiants du troisième cycle d'études médicales) - (p. 2784) : stages auprès de praticiens des étudiants en médecine générale - **Paragraphe VIII (p. 2786) :** s'oppose aux amendements identiques n° 85 de M. Franck Sérusclat et n° 221 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de ce paragraphe supprimant les filières spécialisées de santé publique et de recherche médicale) - Demande le retrait de l'amendement n° 13 déposé par M. Claude Huriet, au nom de la commission des affaires sociales (nouvelle rédaction de cet article prévoyant la concertation entre le représentant de l'Etat dans la région compétente et les centres hospitaliers régionaux) - S'oppose à l'amendement n° 86 de M. Franck Sérusclat (organisation par certaines interrégions de troisièmes cycles de santé publique et de recherche médicale) - **Paragraphe IX (p. 2787) :** son amendement n° 814 : liste des services formateurs et répartition des postes d'internes dans les services : compétence du représentant de l'Etat dans la région après avis d'une commission ; adopté - Représentation au sein de la commission des centres hospitaliers régionaux, CHR, et des hôpitaux généraux - **Paragraphe XI (p. 2788, 2789) :** son amendement n° 815 : possibilité pour les médecins généralistes de se présenter à un concours d'internat ; adopté - Passerelles entre les généralistes et les spécialistes - Création de postes d'assistants hospitaliers dans les hôpitaux généraux - **Paragraphe additionnel (p. 2790) :** son amendement n° 816 : liste des services formateurs et répartition des postes d'internes en pharmacie : compétence du représentant de l'Etat dans la région après avis d'une commission ; adopté - **Art. 29 (p. 2791) :** s'oppose aux amendements identiques n° 96 de M. Franck Sérusclat et n° 225 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de cet article relatif à la date d'application des dispositions de l'article précédent) - S'oppose aux amendements de M. Franck Sérusclat, n° 97 (application des dispositions de l'article 28 après publication du bilan prévu par la loi du 23 décembre 1982), et de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 226 (application de l'article 28 après la présentation au Parlement du bilan prévu par la loi du 23 décembre 1982) et n° 227 (prise des décrets d'application après concertation avec les intéressés) - Concertation dans la préparation du projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur -1 - Recherche - (21 novembre 1987) (p. 4276) : recherche, une des priorités du budget de 1988 - Accroissement de l'effort budgétaire de recherche-développement - Rappelle les grands programmes de développement technologique : aéronautique, spatial, télécommunications, équipement électronucléaire - Augmentation de la dotation au Centre national d'études spatiales, CNES - Montant des crédits alloués à la recherche de base supérieur aux crédits consacrés aux grands programmes - Développement de la recherche dans l'ensemble du tissu industriel, priorité des priorités - Nécessaire redressement de la situation financière des entreprises - Diminution de la pression fiscale - Reprise de l'investissement « recherche » des entreprises avec l'aide de l'Etat - (p. 4277) : crédit d'impôt pour la recherche, la principale des aides indirectes - Nouvelles dispositions en faveur de la recherche des entreprises petites et moyennes et des collaborations entre recherche publique et recherche pri-

vée - Majoration possible du plafond du crédit d'impôt - Accroissement de l'aide fiscale en faveur de la recherche dans les entreprises et accroissement des aides directes en faveur des projets d'innovation ou de recherche - Aides du Fonds de la recherche et de la technologie, FRT - Regroupement des actions du fonds en onze « programmes nationaux » qui font l'objet d'une trentaine d'« actions prioritaires » - Utilisation de la procédure d'appel d'offres - Exemple du programme national de recherche sur le SIDA lancé en juin 1987 - Importante augmentation de l'ensemble des aides publiques directes et indirectes destinées, hors grands programmes, à soutenir la recherche industrielle - (p. 4278) : augmentation des crédits de recherche du ministère de la défense - Problème de la recherche fondamentale - Légère augmentation des subventions aux établissements publics à caractère scientifique et technologique - Augmentation des crédits spécifiques à la recherche universitaire - Annonce la reprise des recrutements de chercheurs au Centre national de la recherche scientifique, CNRS - Créations d'emplois de chercheurs - Accroissement de la mobilité des chercheurs publics - Rappelle les grands axes de la politique du Gouvernement en matière de recherche : priorité à la recherche industrielle, maintien en volume des moyens de la recherche de base, développement des collaborations entre recherches théorique et appliquée, publique et privée, poursuite de l'effort national de recherche-développement en 1987 et 1988 - Importance de la compétitivité des entreprises dans la perspective du grand marché intérieur européen de 1992 - (p. 4292) : importance de l'effort de la France dans le domaine de la recherche depuis 1944 - Rappelle les différentes annulations de crédits destinés à la recherche durant les années 1981 à 1986 - Rôle du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie - Consultation de ce dernier sur ce projet de budget - Problème de la mobilité des chercheurs et de la contractualisation - Intégration de la prime de départ au revenu imposable - Incitation à l'embauche de chercheurs par les petites et moyennes entreprises - Rappelle que la période de mise à disposition des chercheurs est de trois ans renouvelables - Problème des crédits d'impôt-recherche et étude des meilleures solutions pour aider les PME et les PMI à développer leur potentiel de recherche - Mise en ordre de la Cité des sciences et de l'industrie et nomination d'un nouveau président - (p. 4293) : augmentation de la dotation globale de l'INRA et absence de diminution de ses effectifs - Hommage à la compétence des chercheurs de l'INRA - Attachement du Gouvernement aux recherches de développement fondamental et de développement en matière de biotechnologie - Stabilité et constance de l'action du Gouvernement en faveur de la recherche - Obtention du prix Nobel de Chimie par un chercheur français en 1987 - Participation active à la recherche européenne et mise en place du programme-cadre européen 1987-1991 - Succès du programme Euréka - Prise en compte de la recherche fondamentale et effort en matière de recherche universitaire.

Education nationale - II - Recherche et enseignement supérieur -2 - Enseignement supérieur - (21 novembre 1987) (p. 4293) : rappelle la diminution en francs constants des moyens de l'enseignement supérieur entre 1983 et 1986 - (p. 4294) : donne les principales caractéristiques du budget de 1988 : accroissement des crédits et de l'ensemble des moyens matériels des universités - Problème de la rémunération des personnels enseignants et non enseignants - Création d'emplois d'enseignants - Maintien en activité après l'âge de la retraite d'enseignants en application de la loi du 23 décembre 1986 - Réduction des délais au bout desquels les emplois nouvellement créés sont pourvus - Augmentation du nombre des postes disponibles en termes budgétaires en 1988 - Augmentation des crédits de fonctionnement affectés au système universitaire - (p. 4295) : amélioration des crédits destinés aux services de l'éducation physique et sportive et à la formation continue - Effort considérable en faveur des bibliothèques universitaires - Doublement des crédits de 1986 à 1988 en faveur des établissements d'enseignement supérieur privés - Importance de l'action sociale, aides directes et indirectes, en faveur des étudiants - Augmentation du montant des bourses d'enseignement supérieur - Reconduction des crédits affectés aux restaurants universitaires - Absence d'augmentation des droits d'inscription et

de la cotisation sociale acquittée par les étudiants - Rappelle le succès de la « campagne » d'inscriptions universitaires de 1987, en raison de l'utilisation de procédés télématiques - Augmentation des crédits d'équipement et de maintenance du patrimoine immobilier - Crédit spécifique réservé au lancement de l'opération de rénovation de la grande galerie du Muséum - Progression des subventions à la recherche universitaire - Augmentation des moyens en paiement consacrés au matériel informatique et autres matériels scientifiques - Volonté du Gouvernement d'accorder au système d'enseignement supérieur les moyens de faire face à des besoins grandissants - (p. 4305) : rappelle les événements de décembre 1986 : incitation à la réflexion - Importance du travail quotidien accompli pendant l'année universitaire par les étudiants - Attentif à une amélioration de la présentation du budget - Problème de l'université du Pacifique - Ouverture d'un premier et d'un troisième cycle - Souci de faire rayonner la culture française dans le Pacifique - Nécessité de mettre en place en 1988 les moyens correspondants - Problème des enseignants-chercheurs qui travaillent à l'étranger - Nécessaire participation des collectivités locales et territoriales au financement de la mise en place des centres universitaires délocalisés - (p. 4306) : carence dans la formation des enseignants et manque d'enseignants du second degré - Lancement d'une réflexion associant tous les partenaires et intitulée « Demain l'université » - Rappelle la mission traditionnelle de l'université : culture, formation et recherche - Absence d'une remise en cause de l'université française.

VALLON (Pierre), sénateur du Rhône (UC).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles.
- Membre titulaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (loi n° 83-609 du 8 juillet 1983).
- Membre du conseil de gestion du Fonds national pour le développement de la vie associative.
- Membre titulaire du Conseil national du tourisme.
- Membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.
- Est nommé membre de la commission de la télématique (JO Lois et décrets du 10 avril 1987).
- Membre de la commission d'enquête chargée de recueillir les éléments d'information sur la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et décembre 1986.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux enseignements artistiques (17 décembre 1987).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au patrimoine monumental (19 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à abroger la loi n° 82-889 du 19 octobre 1982 relative aux retenues pour absence de service fait par les personnels

de l'Etat, des collectivités locales et des services publics [n° 268 (86-87)] (10 juin 1987) - Fonctionnaires et agents publics.

Proposition de loi tendant à soumettre au Parlement la décision de suspendre un engagement international, notamment en matière de visa [n° 383 (86-87)] (12 août 1987 ; rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1987) - Parlement.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 184 (JO Débats du 4 juin 1987) (p. 1495) - Ministère : Industrie - Développement de l'industrie textile - (Réponse : JO Débats du 17 juin 1987) (p. 1871) - Industrie textile.

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : surtaxation des hôtels quatre étoiles et TVA sur les voitures de location (9 avril 1987) (p. 129, 130).

- Questions orales avec débat jointes : industrie textile - (16 juin 1987) (p. 1876, 1877) : programme de modernisation sans précédent de l'industrie textile engagé depuis 1979 - Perspectives pessimistes pour 1987 dues essentiellement à une chute de la consommation des articles d'habillement, au déficit de la production, à la baisse du dollar et à une poussée des importations particulièrement rapide - Industries de la maille - Concurrence redoutable des pays industrialisés - Poids excessif des charges sociales et fiscales pour les entreprises françaises - Amélioration urgente de la compétitivité dans la perspective du grand marché européen de 1992 - Adaptation aux circuits modernes de distribution - Développement des exportations et de l'implantation internationale des entreprises textiles françaises - Maîtrise de l'évolution technologique - (p. 1878) : importance stratégique des investissements commerciaux des entreprises situées en aval de la chaîne textile - Suggère au Gouvernement des mesures spécifiques d'incitation à l'investissement : mise en place d'un nouveau régime d'amortissement ; conditions d'emprunt plus favorables ; réduction du poids excessif des prélèvements obligatoires - Développement de la création et de la recherche - Amélioration de la qualité des produits - Répercussions sur l'emploi de l'accroissement des importations et de la modernisation des équipements - Nécessaire effort en matière de formation professionnelle - (p. 1879) : souhaite qu'une suite soit trouvée à l'accord-cadre sur la formation aux nouvelles technologies venant à terme en avril 1988 - Difficulté des entreprises du secteur textile à recruter ingénieurs et techniciens - Poursuite de la politique d'actualisation des diplômes, en concertation avec le ministère de l'Education nationale - Aménagement du temps de travail - Relance de la participation et du dialogue au sein des entreprises - Mesures visant à faciliter une politique sociale active au sein des entreprises - Soutien de l'Etat pour la mise en place de plans professionnels annuels de promotion des exportations et d'un réseau d'antennes textile-habillement à l'étranger - Recours à la sous-traitance internationale - Adaptation du volumes des prêts spéciaux à l'investissement à la demande croissante des entreprises textiles - Contrôle par les autorités françaises et communautaires de la gestion rigoureuse des accords multifibres et arrangements bilatéraux textiles - Politique dynamique d'investissement, de création et de recherche, politique sociale, politique internationale offensive - (p. 1880) : participation des pouvoirs publics à ces mesures urgentes réclamées par la profession.

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Art. 46-B (par priorité) (p. 2148) : multiplication des grèves de courte durée dans les services publics depuis la suppression de la retenue dite du trentième indivisible par la loi Le Pors du 19 octobre 1982 - Rappelle

son rapport, au nom de la commission de contrôle chargée d'examiner les modalités de fonctionnement du service public des postes, le 18 juin 1985 et les propos de M. Louis Mexandeau, ministre des P et T en avril 1984 - Votera le retour à la règle du trentième indivisible.

Suite de la discussion - (24 juin 1987) - Art. 1 (p. 2239) : son amendement n° 33, soutenu par M. Claude Huriet : réduction de la cotisation d'assurance maladie du régime des cultes incombant à l'association ou à la congrégation religieuse ; adopté.

Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Après l'art. 23 (p. 2725) : son amendement n° 153, soutenu par M. Daniel Millaud : augmentation du nombre de pharmaciens siégeant au conseil de l'Ordre ; adopté - Après l'art. 27 undecies (p. 2741) : ses amendements, soutenus par M. Daniel Millaud, n° 154 : définition du statut particulier de psychologue ; et n° 155 : recrutement et gestion des psychologues ; retirés - Art. 28 (p. 2756) : son amendement n° 156, soutenu par M. Claude Huriet : assouplissement des règles relatives au passage du concours de l'internat ; devenu sans objet.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 63 (p. 5097) : son amendement n° II-74, soutenu par M. Jean Colin : relèvement du seuil des dépenses nécessitant un paiement par chèque ; retiré.

VECTEN (Albert), sénateur de la Marne (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture - Enseignement agricole - [n° 94 (87-88) tome 5] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Après l'art. 13 (p. 419) : son amendement n° 12, soutenu par M. Raymond Bouvier : recrutement direct du directeur général et du directeur général adjoint des départements et des régions ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 32 de la commission.

- Question au Gouvernement : enseignement agricole privé (14 mai 1987) (p. 964).

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Agriculture - (26 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (enseignement agricole) (p. 4537, 4538) : lois des 9 juillet et 31 décembre 1984 relatives à l'enseignement agricole ; alignement des bourses de l'enseignement agricole sur celles des autres types d'enseignement depuis la loi de finances pour 1987 - Crédits destinés à l'enseignement public : création de postes d'enseignants - Augmentation de l'aide aux familles - Crédits destinés à l'enseignement agricole privé : augmentation de la subvention par élève ; maisons familiales rurales : maintien de l'enseignement par alternance - Evolution défavorable des subventions d'investissement à l'enseignement technique privé - Absence de subvention pour l'équipement des établissements privés en matériel informatique - (p. 4539) : avis favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Avant l'art. 60 A (p. 5085) : son amendement n° II-70 : fisca-

lité des producteurs de vins et eaux-de-vie d'appellations d'origine contrôlées, AOC ; adopté.

VIDAL (Marcel), sénateur de l'Hérault (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre suppléant du conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

DÉPÔTS

Avis, présenté au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Education nationale - I - Enseignement scolaire - Enseignement technique - [n° 94 (87-88) tome 7] (16 novembre 1987).

Participation au rapport d'information, fait au nom de la commission des affaires culturelles, à la suite d'une mission d'information effectuée au Portugal du 20 au 26 septembre 1986 afin d'examiner les relations culturelles, scientifiques et techniques entre la France et ce pays [n° 156 (86-87)] (20 mars 1987 ; rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1986) - Portugal.

INTERVENTIONS

- Questions orales avec débat jointes : aménagement du territoire - (14 avril 1987) (p. 175) : Pierre Mendès-France, précurseur de l'aménagement du territoire dès 1950 avec la création des régions de programme - Lois de décentralisation votées grâce à l'obstination manifestée par M. Gaston Defferre et stipulant que la région est la collectivité territoriale cadre qui reçoit la compétence d'envisager la politique d'aménagement du territoire - Rôle des chartes intercommunales de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, DATAR, et des sociétés d'économie mixte, SEM - (p. 176) : missions de la DATAR - Elargissement du champ d'intervention des sociétés d'économie mixte - Loi de 1983 émise en conformité des statuts juridiques des SEM avec la décentralisation - Nécessaire encouragement à l'action des SEM - Economie mixte, juste milieu de la politique d'aménagement du territoire.

- Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Education nationale - I - Enseignement scolaire - (30 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (enseignement technique) (p. 4691) : orientations positives de l'action gouvernementale - Action tendant à poursuivre la rénovation de l'enseignement technologique et professionnel : création de trois nouveaux baccalauréats professionnels, mise en place des quatrième et troisième technologiques, poursuite de la rénovation du second cycle et des diplômes techniques, échéance de 1992 imposant une intensification de cet effort, développement rapide des formations post-baccalauréat - Regrette l'absence de transformation du brevet de technicien en baccalauréat - Poursuite des actions de soutien à l'insertion professionnelle ; inquiétudes au sujet des formations complémentaires d'initiative locale, demande un relèvement des crédits - Personnellement réservé sur les orientations de la loi du 23 juillet 1987 sur l'apprentissage ; s'interroge sur les moyens de contrôle de la qualité des formations dispensées - Fait part de son inquiétude sur la sécurité dans les ateliers de

l'éducation nationale - Documents budgétaires ne permettant pas un examen satisfaisant des crédits et des moyens en personnel de l'enseignement technique - Rapport prévu par la loi de programme du 23 décembre 1985 non déposé devant le Parlement - (p. 4692) : estimation des crédits fournis par les services du ministère : crédits consacrés aux établissements techniques publics du second degré évoluant au même rythme que l'ensemble du budget de l'éducation ; progression en valeur pour la section scolaire ; chiffres très éloignés des objectifs fixés par la loi de programme - Interroge le Gouvernement sur les déclarations faites à l'Assemblée nationale au sujet de l'augmentation prévue par les auteurs de la loi de programme ; nécessité de demander au Parlement de changer la loi si de nouveaux critères de progression étaient choisis - Tableau annexé au rapport retraçant l'évolution des postes d'enseignants - Avait proposé un avis défavorable à l'adoption des crédits ; non suivi par la commission ; mais commission assortissant son avis favorable d'une condition : l'accroissement des crédits correspondants aux heures supplémentaires affectées aux formations complémentaires d'initiative locale.

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4770) : inflation des prélèvements obligatoires des collectivités locales - Problème des dépenses d'équipements scolaires - Financement difficile des collèges - Annonce d'une nouvelle majoration des cotisations à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Réduction de l'autonomie des collectivités - Faiblesse des dotations de l'Etat prévues pour 1988 - Constate le recul du Gouvernement dans le processus de décentralisation - Absence de réponse concrète à la lutte contre les incendies - Vieillesse de la flotte du groupement aérien, élément essentiel du dispositif de protection du patrimoine naturel - Constate que la solidarité envers les collectivités locales et le renforcement de la sécurité ne sont pas les deux grandes orientations de ce budget - Incertitudes concernant le financement de l'opération « Prométhée » - Interrogation sur la fiabilité et l'efficacité de cette opération - Problème de la protection des personnes et des biens, exemple du département de l'Hérault et de la ville de Montpellier - (p. 4771) : favorable à une augmentation des effectifs de police et extension de l'effort en ce domaine aux communes touristiques du littoral héraultais, notamment en période estivale - Souhaite la poursuite du plan de modernisation de la police lancé par M. Pierre Joxe - Se déclare opposé à l'adoption des crédits de ce budget.

VILLEPIN (Xavier de), sénateur des Français établis hors de France (UC).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes (loi n° 79-564 du 6 juillet 1979).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 77 (87-88)] (29 octobre 1987) - Français de l'étranger.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, sur la reconnaissance de la vocation internationale de l'Association internationale des parlementaires de langue française [n° 88 (87-88)] (6 novembre 1987) - Association internationale des parlementaires de langue française.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 124 (86-87)], adopté par l'Assem-

blée nationale, autorisant l'approbation d'un accord de coopération culturelle et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Zimbabwe [n° 180 (86-87)] (15 avril 1987) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 339 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de la convention européenne pour la répression du terrorisme [n° 346 (86-87)] (1^{er} juillet 1987) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 340 (86-87)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes concernant l'application de la convention européenne pour la répression du terrorisme [n° 347 (86-87)] (1^{er} juillet 1987) - Traités et conventions.

*Avi*s, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires - Articles 34 et 35 - Section commune - [n° 96 (87-88) tome 4] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 154 (JO Débats du 22 mai 1987) (p. 1179) - Ministère: Affaires européennes - *Coopération militaire en Europe, dans le cadre de la CEE* - (Réponse: JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - Défense nationale.

n° 179 (JO Débats du 3 juin 1987) (p. 1411) - Ministère: Affaires étrangères - *Situation diplomatique dans le Pacifique Sud* - (Réponse: JO Débats du 5 juin 1987) (p. 1515) - Politique extérieure.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi complétant la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne* [n° 471 (85-86)] - (2 avril 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 14) : conditions d'accès à la profession de coiffeur pour les ressortissants de la CEE - Loi du 23 mai 1946 fixant des garanties de qualification et de compétence - Directive européenne de 1982 mettant en place un dispositif provisoire reconnaissant comme condition suffisante l'exercice effectif de l'activité de coiffeur pendant six ans - Ratification tardive de cette convention par la France et absence d'harmonisation communautaire de la réglementation applicable à la profession - Inquiétude quant à une éventuelle baisse de qualité des services et à une disparité de traitement entre nationaux et européens - Dépôt par la commission de deux amendements relatifs à la vérification attentive des documents fournis par les coiffeurs étrangers et au caractère provisoire de ce dispositif - Art. unique (p. 16) : ses amendements n° 1 : vérification scrupuleuse des documents fournis par les coiffeurs étrangers désirant s'installer en France; et n° 2 : caractère transitoire de ces dispositions, dans l'attente d'une coordination européenne des conditions de qualification pour l'accès à la profession de coiffeur; adoptés.

- *Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991* [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987) - Discussion générale (p. 749) : objectif de l'Union soviétique: découplage stratégique entre les Etats-Unis et l'Europe - Danger de l'option zéro et de la disparition de la doctrine de la riposte graduée - Contexte économique et tentation de désengagement des Etats-Unis - Nécessaire renforcement de la dissuasion nucléaire française - (p. 750) : urgence de la construction d'une défense européenne basée sur la coopération franco-allemande; coopération en matière d'armement; porte-avions nucléaire - Difficultés de l'industrie d'armement: nécessaire restructuration du groupement des industries d'armement terrestre, GIAT; regroupements financiers à travers le monde - Importance du titre III non

pris en compte dans le projet de loi et relatif aux rémunérations et à l'entretien des équipements - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'union centriste.

Suite de la discussion - (7 mai 1987) - Art. 1 et annexe (p. 793) : se déclare opposé à l'amendement n° 4 de M. Jean-Luc Bécart (contribution aux forces de dissuasion de l'avion de combat futur Rafale) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 798) : groupe de l'Union centriste favorable à l'adoption de ce projet de loi de programmation militaire.

- *Questions orales avec débat jointes : politique étrangère* - (4 juin 1987) (p. 1523) : coopération militaire en Europe; regrette que les industries de la défense ne soient pas concernées par l'ouverture des frontières prévue pour 1992; désordre des fabrications européennes; difficultés de l'industrie française; préconise une agence européenne d'armement permettant d'harmoniser les politiques industrielles militaires - Situation de la France comme puissance riveraine du Pacifique; instabilité de la région; intérêt des grandes puissances: infiltration de l'Union soviétique par le biais d'accords de pêche; revendication anti-colonialiste et anti-nucléaire dirigée contre la France; traité de dénucléarisation du Pacifique Sud adopté en 1985; vote défavorable à la France du 2 décembre 1986 sur la Nouvelle-Calédonie aux Nations-Unies - (p. 1524) : préconise une politique étrangère d'ouverture dans le Pacifique, un rapprochement avec l'Australie, et des actions de coopération en faveur des petits Etats du Pacifique Sud.

- *Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération culturelle et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Zimbabwe* [n° 124 (86-87)] - (18 juin 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2011) : coopération culturelle et technique entre la France et le Zimbabwe - Situation géographique, politique et sociale du Zimbabwe - (p. 2012) : politique étrangère de cet Etat - Relations avec la France: faiblesse des échanges commerciaux; coopération technique - Statut des coopérants.

- *Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social* [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 52 (p. 2819, 2821) : ses amendements, soutenus par M. Daniel Millaud, n° 157 : règles de publicité en faveur des boissons alcooliques, quel qu'en soit le support; et n° 171 : suppression de la disposition soumettant les activités de parrainage utilisant des éléments caractéristiques des publicités pour les boissons alcooliques, au régime de publicité de ces dernières; devenus sans objet.

- *Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique* [n° 278 (86-87)] - (30 juin 1987) - Art. unique (p. 2903) : groupe de l'Union centriste favorable à l'adoption de ce projet de loi - Souhaite que le bénéfice du plan d'épargne retraite soit étendu aux Français de l'étranger.

- *Projet de loi autorisant la ratification de la Convention européenne pour la répression du terrorisme* [n° 339 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (commune avec les projets n° 340 et n° 341) (p. 2960) : ratification par la France de la convention européenne pour la répression du terrorisme faite à Strasbourg en 1977 et de l'accord de Dublin de 1979 pour l'application de cette convention entre les Etats membres de la Communauté européenne - Convention européenne signée par la totalité des 21 pays membres du Conseil de l'Europe entrée en vigueur dès 1978 pour les premiers Etats l'ayant ratifiée - Intention du Gouvernement de ratifier la convention et l'accord - Recrudescence du terrorisme international - Terrorisme d'origine moyen-orientale, idéologique ou séparatiste - Renforcement de l'arsenal juridique et policier national : création d'un conseil de sécurité intérieure - Loi du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme - Obligation de visa pour les étrangers - Renforcement de la coopération entre les pays du Conseil de l'Europe - « Dépolitisation » d'un certain nombre d'infractions graves - Possible refus de l'extradition si l'Etat requis estime que la demande d'extradition est fondée sur des

motifs politiques - Projet distinct relatif aux infractions commises à l'étranger - (p. 2961) : respect du droit d'asile ne pouvant assurer l'impunité ou l'immunité à des criminels en fuite - Respect du droit d'extradition - Ratification de la convention européenne d'extradition de 1957 par la quasi totalité des Etats membres du Conseil de l'Europe - Conséquences de la règle « extraditer ou poursuivre » - Application en France lors de l'affaire dite des « Black panthers » - Absence d'obstacle à la ratification de la convention de Strasbourg par la France - Exclusion de toute application rétroactive aux infractions commises avant l'entrée en vigueur de la convention de Strasbourg souhaitée par la France - Modification du code de procédure pénale afin d'établir la compétence des tribunaux français pour poursuivre et juger en France les auteurs de crimes et délits commis hors de France dans le cas où il n'y aurait pas extradition - Convention et amélioration de la coopération juridique internationale - Propose la ratification de l'accord de Dublin signé le 4 décembre 1979 pour l'application de la convention de Strasbourg entre les neuf Etats membres de la Communauté économique européenne, CEE, de l'époque - Accord fondé sur les mêmes dispositions que la convention de Strasbourg - Accord ratifié à ce jour uniquement par trois des Etats signataires : la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas - Ratification en réponse à un engagement solennel pris en 1967 par la France - Participation à la lutte contre le fléau terroriste - Attache-ment de la France aux droits de l'homme - Devoir de veiller à la défense des victimes des attentats et à la poursuite de leurs auteurs - Conséquences économiques des actes terroristes - Convention européenne d'extradition de 1957 muette sur la coopération judiciaire en Europe en matière de terrorisme - (p. 2962) : convention de Strasbourg et accord de Dublin, suite logique de la convention de 1957 - Extraditer ou poursuivre, seule obligation nouvelle - Exception d'irrecevabilité (p. 2969) : s'oppose à la motion n° 1 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Considère comme inadmissible l'amalgame fait par M. Charles Lederman entre résistant et terroriste - Regrette une géographie du terrorisme à sens unique - Article 7 et transfert au Parquet des actes de terrorisme - Respect du droit d'asile.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes concernant l'application de la Convention européenne pour la répression du terrorisme [n° 340 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Rapporteur - Discussion générale (commune avec les projets n° 339 et n° 341) (p. 2960 à 2962).**

- **Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et relatif à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger [n° 341 (86-87)] - (7 juillet 1987) - Discussion générale (commune avec les projets n° 339 et n° 340) (p. 2960 à 2962).**

- **Question au Gouvernement : statut diplomatique du Tibet (8 octobre 1987) (p. 3083).**

- **Question au Gouvernement : commerce extérieur et négociations sur l'Airbus (5 novembre 1987) (p. 3713).**

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - Avant l'art. 13 (p. 3799) : soutient l'amendement n° 20 de M. Pierre-Christian Taittinger (compétence du Conseil d'Etat et des juridictions administratives relevant de ce conseil en matière d'application du droit communautaire).**

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion générale - (16 novembre 1987) (p. 3937) : conséquences du caractère incertain de la conjoncture économique et financière : risque pour la France de préférer plus que ses voisins les placements financiers ; aggravation des écarts de taux d'intérêt ; risque d'une croissance plus faible que prévue, défavorable à l'emploi ; prévisions quant au ralentissement de l'inflation un peu optimistes ; surestimation des prévisions pour la consommation des ménages ; difficulté d'assurer la baisse des prélèvements obligatoires - (p. 3938) : situation du commerce extérieur préoccupante : retard en matière d'investissements, de recherche, de développement ; interrogation sur l'efficacité des organismes intervenant en France et à l'étranger, nécessité d'une réforme unificatrice de

leur mode d'intervention - Nécessité d'une fiscalité plus stimulante en faveur de l'investissement, et notamment de l'investissement immatériel - Approuve les orientations contenues dans le projet de loi de finances - Divergences préoccupantes sur le problème des rapprochements des taux de TVA au sein de la CEE ; demande l'avis du ministre sur ce point - Adaptation de la réduction de la TVA aux secteurs défavorisés - Groupe centriste particulièrement préoccupé par les problèmes d'emploi : nécessité d'une croissance forte, d'un traitement économique du chômage, d'incitation à la création d'entreprises - (p. 3939) : demande la poursuite des mesures prises depuis deux ans pour ne pas pénaliser les familles légitimes ainsi que l'augmentation des prestations familiales - Souhaite la remise à niveau du forfait d'externat applicable à l'enseignement libre - Demande la poursuite de l'allègement des charges fiscales et sociales des agriculteurs - Evolution préoccupante de la fiscalité directe locale ; demande au Gouvernement de revenir sur la surcompensation entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse - Situation particulièrement préoccupante du ministère des affaires étrangères - Approuve pleinement de nombreuses orientations du projet de loi de finances - Félicite le Gouvernement pour sa politique de privatisation courageuse - Soutient sans réserve, au nom du groupe de l'union centriste, le projet de budget.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Avant l'art. 10 (p. 4054) : son amendement n° 1-23, soutenu par M. Jean Colin : réduction du taux de TVA applicable aux extraits de parfums et à leurs dérivés ; rejeté.

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (section commune) - (p. 4440) : deuxième budget de la loi de programmation militaire - Respect des engagements pris - Mesures en faveur des départs en retraite anticipée des personnels ouvriers et des mutations vers d'autres établissements de l'Etat - Effort de coopération en matière d'armement dans le domaine des avions, des missiles, des navires, des hélicoptères, des matériels terrestres et des munitions - Augmentation des crédits du Service d'information et de relations publiques des armées, SIRPA - Poursuite du programme de dissuasion nucléaire de la France - Développement du pacifisme en Allemagne - Accord imminent entre Américains et Soviétiques et dangers réels pour l'Europe occidentale - Nécessaire maintien des armements nucléaires tactiques - (p. 4441) : forces classiques et recours aux armes nucléaires nécessaires à la dissuasion en Europe - Indispensable poursuite de modernisation de la défense - Poursuite d'importants programmes militaires aux Etats-Unis et en Union soviétique - Apparition d'armes à double vocation, classique et nucléaire - Favorable à la réalisation de l'arme à rayonnement renforcé : bombe à neutrons - Souhaite un effort commun européen de recherche pour l'espace militaire - Rappelle les commandes d'Awacs et les compensations pour l'industrie - Amélioration prochaine du centre d'information sur la désinformation - Au nom de la commission des affaires étrangères, se déclare favorable à l'adoption du budget de la section commune.

Services du Premier ministre - II - Secrétariat général de la défense nationale - (2 décembre 1987) (p. 4803, 4804) : rôle unique et éminent du secrétariat général de la défense nationale, SGDN - Profonde réorganisation de ce service - Souhaite une stabilisation des crédits du SGDN et une réduction en souplesse des effectifs - Favorable à l'accès des parlementaires à certains documents élaborés par le SGDN dans les domaines politique, économique et scientifique - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Affaires étrangères - (2 décembre 1987) (p. 4844) : analyse les aspects positifs de ce budget - Informatisation des consulats - Acquisition des équipements de la future banque centrale des visas - Accroissement de l'aide publique au développement - Renforcement de la présence française dans le Paci-

fique Sud et en Afrique - Importance des crédits dégagés pour l'enseignement du français à l'étranger - Eléments négatifs de ce budget - Marginalisation budgétaire du Quai d'Orsay et diminution de son influence - Déflation des effectifs - (p. 4845) : problèmes de recrutement, de formation et de carrière des diplomates - Nécessaire redéfinition de la fonction diplomatique, à l'approche de l'échéance de 1992 - Construction européenne ; enjeu du prochain sommet de Copenhague - Problèmes agricoles et budgétaires - Interroge le Gouvernement sur l'importance de la participation française au mécanisme de compensation britannique - Rend hommage au personnel diplomatique et aux Français de l'étranger - Groupe de l'Union centriste favorable à l'adoption de ce budget.

Economie, finances et privatisation - II - Services financiers - Commerce extérieur - (4 décembre 1987) (p. 4960) : constate que le budget du commerce extérieur n'a connu que vingt-deux excédents en cent ans - Effondrement du solde industriel en 1987, qui s'accompagne de pertes de parts de marché - Vivacité de la concurrence internationale - Signale que la France reste le troisième pays importateur au monde et le quatrième pays exportateur mais seulement le sixième pays investisseur - Problème du manque de compétitivité de la France - Signale que les charges qui pèsent sur nos entreprises sont les plus lourdes de la communauté - Insuffisance de l'investissement, de la recherche et du développement - Amélioration de nos échanges commerciaux avec les pays de l'OCDE - Signale que nos exportations sont actives sur des produits un peu vieillissés : sidérurgie, matériels de transport, et que nous sommes peu présents dans les secteurs de l'électronique et des semi-conducteurs - Nécessaire amélioration de la compétitivité globale et d'une réduction de l'impôt sur les sociétés - Nécessité pour l'amélioration de notre situation d'une séparation de la responsabilité de l'Etat de celle des entreprises - (p. 4961) : nécessité d'aider l'investissement à l'étranger - Attente de l'assouplissement de l'article 39 octies du CGI - Dénonce la multiplicité des organismes qui interviennent dans le commerce extérieur et l'existence d'une certaine opposition entre les « financiers » et les « commerçants » - Rappelle la cohérence de la représentation de la RFA à l'étranger - Problème de la présence des Français à l'étranger - Nécessité d'encourager les volontaires du service national à l'étranger, VSNE - Augmentation de la concurrence dans la perspective de 1992 - Danger d'un « déversement » asiatique sur l'Europe en cas de récession aux Etats-Unis - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Art. 58 (p. 5076) : son amendement n° II-93, soutenu par M. Jacques Machet : activités d'étude fondamentale non imposables à la taxe professionnelle ; adopté.

- **Proposition de loi organique relative au contrôle du Parlement sur les finances des régimes obligatoires de sécurité sociale [n° 304 (86-87)] - (8 décembre 1987) - Art. 1 (p. 5161) :** proposition de loi non conforme aux compétences devant être celles du Parlement - Réserves du groupe de l'union centriste quant à l'adoption de ce texte.

- **Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 5249, 5250) :** se déclare opposé à la motion n° 1 de M. Michel Dreyfus-Schmidt tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Procédure suivie par le Sénat conforme à la Constitution - Compétence exclusive de la Haute Cour de justice pour tous les crimes et délits commis par des membres du Gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions - Respect par le Sénat de la procédure de mise en accusation telle qu'elle est prévue par l'article 68 de la Constitution et l'ordonnance du 2 janvier 1959 - Initiative exclusive et discrétionnaire du Parlement pour saisir la Haute Cour de justice - Du fait de la déclaration d'incompétence des juridictions civiles, renvoi devant la commission d'instruction de la Haute Cour de justice inévitable pour éviter l'impunité d'un membre du Gouvernement.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987 [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Art. 21 bis (p. 5570) :** sur l'amendement n° 8 de M. Maurice Blin, rapporteur général (formes d'investissement ouvrant droit au nouveau régime fiscal des implantations commerciales dans un pays membre de la CEE), son sous-amendement n° 31 ; retiré - (p. 5571) : se déclare favorable à l'amendement n° 57 du Gouvernement (nouveau régime fiscal prévu en faveur des implantations industrielles à l'étranger étendu aux entreprises intermédiaires assurant un support logistique à l'exportation) - Son amendement n° 34 : application des nouvelles mesures fiscales aux investissements réalisés pour l'exercice d'activités bancaires, financières ou d'assurances ; retiré.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention de coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire [n° 115 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5792, 5793) :** regrette l'accord sur un surcoût du gaz algérien de préférence à l'octroi d'une aide au développement distincte du prix d'achat - Demande la reprise des négociations entre Air France et Air Algérie - Statut du lycée Descartes à Alger.

- **Proposition de loi relative à la reconnaissance de la vocation internationale de l'Association internationale des parlementaires de langue française [n° 113 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5794, 5795) :** représentativité et audience internationale de l'Association internationale des parlementaires de langue française, AIPLF - Vote de cette proposition de loi par le groupe de l'union centriste.

- **Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)] - (21 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5902) :** qualité du système de protection sociale mis en place en France à partir de 1945 - Difficultés financières actuelles de la sécurité sociale, notamment du fait de l'abaissement de l'âge de la retraite et de l'augmentation des soins médicaux - Prise de conscience des problèmes par l'opinion publique ; convocation des états généraux de la sécurité sociale - (p. 5903) : projet en examen s'inspirant pour une large part des conclusions du rapport des sages - Création d'un fonds national de prévention au sein de la caisse nationale d'assurance maladie - Mise en place d'une retraite progressive - Diminution de la démographie médicale - Statut social de la mère de famille - Réformes urgentes en matière d'assurance vieillesse et d'assurance maladie - Favorable à l'adoption de ce projet.

VIRAPOULLE (Louis), sénateur de la Réunion (UC).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.

- Est nommé membre de la Commission nationale d'évaluation de la parité sociale globale, instituée par l'article 13 de la loi de programme n° 86-1383 du 31 décembre 1986 relative au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte (JO Lois et décrets du 27 juin 1987).

- Membre suppléant du Conseil supérieur de l'aviation marchande.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987) ; puis nommé vice-président de cette commission (JO Lois et décrets du 21 octobre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances (5 mai 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 201 (86-87)], modifié par l'Assemblée nationale, modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant [n° 225 (86-87)] (13 mai 1987) - Police de la route et circulation routière.

Rapport, fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 337 (86-87)], modifié par l'Assemblée nationale, tendant à renforcer la lutte contre l'alcool au volant [n° 338 (86-87)] (30 juin 1987) - Police de la route et circulation routière.

Avis, présenté au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Départements et territoires d'outre-mer - Départements d'outre-mer - [n° 98 (87-88) tome 7] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 157 (JO Débats du 9 avril 1987) (p. 96) - Ministère : Sécurité sociale - Extension aux départements d'outre-mer de la prise en charge des frais d'hébergement des mères d'enfants hospitalisés - (Réponse : JO Débats du 29 avril 1987) (p. 502) - Sécurité sociale (prestations).

n° 158 (JO Débats du 9 avril 1987) (p. 96) - Ministère : Intérieur - Conséquences du plan de rationalisation de la sécurité sociale pour les assurés sociaux des départements d'outre-mer - (Réponse : JO Débats du 29 avril 1987) (p. 503) - Sécurité sociale.

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole modifiant la convention de Bruxelles du 29 novembre 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (ensemble une annexe) [n° 113 (86-87)] - (2 avril 1987) - Art. unique (p. 11) : nécessité d'actualiser les conventions internationales relatives à la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures - Protocole en examen visant à élargir le champ d'application de la convention de 1969 - Solution de compromis insatisfaisante pour la France, grande puissance maritime particulièrement exposée à cette pollution - Favorable à l'adoption de ce projet.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole modifiant la convention de Bruxelles du 18 décembre 1971 portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures [n° 114 (86-87)] - (2 avril 1987) - Art. unique (p. 12) : protocole relatif à la convention de 1971 instituant le fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures - Majoration du plafond d'indemnisation et allègement de la procédure grâce à la suppression du comité exécutif - Favorable à l'adoption de ce projet.

- Projet de loi complétant la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne [n° 471

(85-86)] - (2 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 16, 17) : conditions d'accès à la profession de coiffeur pour les ressortissants de la CEE - Renom mondial de la coiffure française - Favorable à l'amendement de la commission insistant sur la vérification de l'authenticité des attestations fournies par les ressortissants étrangers - Favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires [n° 75 (86-87)] - Suite de la discussion - (8 avril 1987) - Après l'art. 2 (p. 89) : se déclare opposé aux amendements n° 76 et 77 de M. Charles Lederman sur la modification de l'article 137 du code de procédure pénale relatif à la détention provisoire.**

Suite de la discussion - (9 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 114) : dépôt initial de ce projet au Sénat - Nécessité d'une réforme et respect des règles fondamentales du droit - Nécessité d'emprisonner ceux qui manquent aux règles fondamentales de la société - Prise en charge par l'Etat du financement des établissements pénitentiaires - Consécration des notions de travail et de formation professionnelle des détenus - Importance de la réinsertion - Renforcement du pouvoir judiciaire - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 avril 1987) - Art. 2 (p. 325) : se déclare opposé aux amendements de suppression identiques n° 124 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis et n° 216 de M. René Régnault (institution des cadres d'emplois) - (p. 334) : ville de Paris distincte des autres villes de la France métropolitaine.**

Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Art. 11 (p. 410, 411) : se déclare opposé à l'amendement n° 141 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (représentant de l'Etat compétent pour le contrôle de légalité).

- **Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives aux casinos autorisés [n° 128 (86-87)] - (28 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 514) : précise à Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis qu'une déclaration commune a été signée par 150 municipalités françaises, toutes opinions politiques confondues, afin d'introduire les machines à sous dans les casinos - Nécessité d'harmoniser la réglementation française des jeux avec la législation européenne - Concurrence des casinos frontaliers étrangers - Favorable à l'adoption de cette proposition de loi.**

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (28 avril 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 535) : satisfait de la prise en compte des particularités et spécificités des départements d'outre-mer - Mise en place sur tout le territoire français d'une véritable fonction publique territoriale - Favorable à l'adoption de ce projet.**

- **Projet de loi organisant la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 178 (86-87)] - (29 avril 1987) - Discussion générale (p. 575) : Parlement garant des intérêts des collectivités territoriales - (p. 576) : Nouvelle-Calédonie peuplée de cent cinquante mille habitants seulement - Important effort du Gouvernement pour tenter de relancer l'économie du territoire - Pacification du territoire - Interrogation sur l'urgence d'organiser la consultation prévue par la loi du 17 juillet 1986 - Interrogation sur la constitutionnalité du projet de loi - Article 53, alinéa 3, de la Constitution, relatif à la consultation des populations intéressées - Respect du caractère sacro-saint de la permanence des listes électorales : article 16 du code électoral - Nécessaire révision des listes électorales pour l'organisation de la future consultation - Signale que les Caldoches sont mieux que les Canaques au fait des possibilités d'inscription - Identité et traditions de la population canaque - Application de l'égalité des citoyens à tous - (p. 577) : rappelle que la Nouvelle-Calédonie a été non pas une colonie de la France mais la colonie d'une seule famille - Progrès dans le domaine de la scolarisation mais absence d'un seul universitaire canaque titulaire d'une chaire en France métropolitaine - Souhaite une définition claire du statut que le Gouvernement entend donner à la Nouvelle-Calédonie au cas où elle**

se prononcerait en faveur de son maintien au sein de la République française - Souhaite le bénéfice d'une dotation financière pour chaque région qui tiennent compte de la population et de l'étendue de la région - Souhaite la suppression du franc pacifique - Se déclare favorable à la liberté du peuple canaque au sein de la République française - Souhaite que les Caldoches participent à l'administration de la Nouvelle-Calédonie - (p. 578) : souhaite que la France bâtisse la Calédonie de demain dans la sphère de la liberté pour tous et de la réconciliation des communautés entre elles.

Suite de la discussion - (5 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 678) : permanence des listes électorales, règle intangible - Disparition des injustices et des inégalités - Hommage à l'action de M. Dick Ukeiwé en Nouvelle-Calédonie - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif à la saisie conservatoire des aéronefs [n° 143 (86-87)] - (5 mai 1987) - Discussion générale (p. 693) :** aéronef considéré comme bien meuble et susceptible d'être l'objet d'une saisie conservatoire de droit commun - Risque de conflit diplomatique et d'abus du droit à l'égard du trafic aérien - Définition des créances qui peuvent être garanties par la saisie conservatoire des aéronefs - Egalité des aéronefs français ou étrangers - Existence d'un vide juridique - Absence de portée illimitée dans l'espace de cette loi - Limitation des conflits inutiles.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 67-5 du 3 janvier 1967 modifiée portant statut des navires et autres bâtiments de mer [n° 106 (86-87)] - (5 mai 1987) - Discussion générale (p. 696) :** mise à jour de la loi du 3 juin 1967 qui régit le statut des navires et autres bâtiments de mer - Incitation à l'exploitation d'un navire en copropriété - Elargissement des pouvoirs des copropriétaires de navires et diminution de ceux du gérant - Responsabilité du quirataire jusqu'à concurrence de son apport personnel sauf stipulation contraire - Mesure incitative à l'acquisition de navires destinés tant à la pêche qu'à la flotte de commerce - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif au service national dans la police [n° 152 (86-87)] - (6 mai 1987) - Discussion générale (p. 712) :** infractions pénales des appelés policiers auxiliaires : s'étonne de l'attribution de compétence aux chambres spécialisées des tribunaux de droit commun et non aux juges de droit commun - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi de programmation relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 [n° 174 (86-87)] - (6 mai 1987) - Discussion générale (p. 768) :** augmentation des crédits militaires dans le contexte d'austérité - (p. 769) : négociations américano-soviétiques sur le désarmement : possibilité d'accord sur l'option double zéro et rupture éventuelle de l'équilibre en Europe ; coopération nucléaire entre la France et la Grande-Bretagne ; réserves de la République d'Allemagne fédérale sur une politique de défense commune - Politique de la France face au renouveau de la puissance du monde arabe - Campagne visant les bases d'essais nucléaires de la France dans le Pacifique - Action de la France en faveur de la paix - Vote par le groupe de l'Union centriste de ce projet de loi.

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Discussion générale (p. 829, 830) :** volonté gouvernementale de stimuler l'économie française aux résultats insuffisants par rapport aux économies allemandes et japonaises - Avantages de la création d'un système de retraite par capitalisation - Plan d'épargne retraite - Développement de la participation et de l'intéressement des salariés à leur entreprise - Nouveau régime fiscal du marché à terme des instruments financiers, MATIF - Rachat de l'entreprise par les salariés ; inadaptation du système bancaire et du droit fiscal à cette réforme - (p. 831) : complexité des mesures juridiques et fiscales de ce projet - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de ce texte primordial pour le développement économique de la France.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 2 (p. 869) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. José Balareello, rapporteur pour avis (détermination des versements déductibles du revenu imposable) - Art. 3 (p. 883, 884) : se déclare

favorable à l'amendement n° 37 de M. Jean Cluzel, rapporteur (détermination des règles d'emploi des versements et des règles fiscales de leurs produits et plus-values), et sur cet amendement au sous-amendement n° 103 de M. Josy Moinet - Sur le même objet se déclare favorable à l'amendement n° 84 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis.

- **Conclusions du rapport de M. Hubert Haenel, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi (n° 200, 86-87) de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le régime électoral de la ville de Marseille [n° 214 (86-87)] - (14 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 985) :** réforme nécessaire du système électoral de Marseille - Opposé à toute assimilation du secteur d'arrondissement avec la circonscription électorale - Groupe de l'union centriste favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi sur l'épargne [n° 195 (86-87)] - Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Art. 19 (p. 992) :** se déclare favorable à l'amendement n° 93 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (conditions d'éligibilité au régime fiscal des prêts de titres ; cas particulier des prêts de titres de SICAV et de fonds communs de placement ; limitation à six mois des prêts de titres), et sur cet amendement, aux sous-amendements n° 179 (référence au marché hors-cote) et n° 180 (obligations portant intérêt incluses dans le champ d'application du régime des prêts de titres) de M. Jean Cluzel, rapporteur.

- **Conclusions du rapport de M. Charles de Cuttoli, fait au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi organique (n° 311, 1985-1986) déposée avec plusieurs de ses collègues, complétant l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel [n° 172 (86-87)] - (19 mai 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1057) :** vote par le groupe de l'Union centriste de cette proposition de loi étendant aux membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger le droit de parrainage d'un candidat à la présidence de la République.

- **Projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt contre l'incendie [n° 160 (86-87)] - (19 mai 1987) - Discussion générale (p. 1084) :** plans Orsec ; plans particuliers - Origine criminelle de la majorité des incendies en forêt méditerranéenne ; intervention possible de promoteurs immobiliers cherchant à récupérer des terrains ; approuve le renforcement des sanctions - (p. 1085) : dégâts causés par les cyclones ; exemple du cyclone Clotilda à la Réunion ; coût de ces catastrophes et foi en la solidarité nationale - Vote de ce projet de loi par le groupe de l'union centriste.

Suite de la discussion - (20 mai 1987) - Art. 20 (p. 1141) : sur l'amendement n° 52 de M. Bernard Hugo, rapporteur pour avis (extension de la mesure de publicité des jugements de condamnation), son sous-amendement n° 108, soutenu par M. Daniel Hoefel ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal [n° 228 (86-87)] - (9 juin 1987) - Après l'art. 8 (p. 1605) :** se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. Michel Caldaguès (examen médical des militaires exerçant des fonctions importantes et soupçonnés de toxicomanie) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1607) : lutte efficace contre les gros trafiquants - Groupe de l'Union centriste favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - Discussion générale (p. 1651) :** importance des contrats d'apprentissage - Hommage au travail des deux rapporteurs - Interrogation sur l'application des dispositions de ce projet aux départements d'outre mer - Art. 2 (p. 1664) : soutient l'amendement n° 27 de M. Paul Caron (suppression de la possibilité de mettre fin au contrat en cas d'obtention du diplôme ou du titre de l'enseignement technologique préparé) - Art. 3 (p. 1669) : soutient l'amendement n° 28 de M. Paul Caron (formation en CFA complémentaire de la formation reçue en entreprise) - Art. 4 (p. 1671) : sur l'amendement n° 131 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur pour avis (possibilités de convention entre le centre de formation

d'apprentis et le lycée professionnel public ou privé sous contrat), soutient le sous-amendement n° 29 de M. Paul Caron.

Suite de la discussion - (11 juin 1987) - **Art. 6** (p. 1717) : soutient l'amendement n° 30 de M. Paul Caron (réduction de la durée de formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis, CFA) - **Art. 8** (p. 1719) : soutient l'amendement n° 31 de M. Paul Caron (suppression des dispositions précisant que l'obligation de travail de l'apprenti est strictement limitée à ses objectifs de formation).

- **Projet de loi relatif à certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord** [n° 437 (85-86)] - (12 juin 1987) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 208, 1986-1987) (p. 1781, 1782) : Français rapatriés de Madagascar : cas des familles d'origine réunionnaise installées au lieu-dit la Sakai ayant dû abandonner leurs exploitations agricoles et jamais indemnisées - Votera ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés** [n° 208 (86-87)] - (12 juin 1987) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 437, 1985-1986) (p. 1781, 1782).

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions du code de la route en vue de renforcer la lutte contre l'alcool au volant** [n° 201 (86-87)] - (24 juin 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2253) : renforcement de la lutte contre l'alcool au volant - Augmentation spectaculaire du nombre de véhicules qui circulent en France - Création de la délégation à la sécurité routière par décret du 27 juin 1972 - Importance du nombre d'accidents mortels de la circulation imputables à l'alcool au volant - (p. 2254) : consommation d'alcool, véritable fléau social en France - Troubles somatiques provoqués par l'alcool - Importance du coût global des maladies imputables à l'alcool - Impossibilité de boire et conduire - Doublement des peines maximales prévues au paragraphe I et II de l'article L. 1^{er} du code de la route - Respect du principe de l'individualisation de la peine - France, premier pays au monde consommateur d'alcool pur en litre - Importance du nombre des tués sur les routes départementales et les voies communales - Ordonnance du 15 décembre 1958 et répression de la conduite d'un véhicule en état d'ivresse - Instauration du dépistage inopiné en 1978 - 1972, année noire par le nombre de blessés et de tués sur les routes - 40 % des morts sur les routes imputables à la conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique - Suppression de la notion de peine fixe introduite par l'Assemblée nationale - Introduction de la notion de permis blanc - Peine complémentaire : travail d'intérêt général, TIG, pour les infractions prévues à l'article L. 1^{er} du code de la route - (p. 2255) : confiscation possible du véhicule pendant une durée d'un an - Aggravation des sanctions en cas de délit de fuite - Problème du cumul de l'infraction de conduite en état alcoolique et de l'infraction d'homicide involontaire prévues par l'article 319 du code pénal - Unanimité de la commission des lois défavorable à l'instauration de la peine fixe mise en place par l'Assemblée nationale - Hommage aux magistrats français - Souhaite un renforcement des sanctions prévues en ce qui concerne les conducteurs de véhicule sans permis - (p. 2256) : projet dissuasif et répressif en réponse à un souhait de l'opinion publique - Problème de la publicité des boissons alcooliques - Sous réserve de l'adoption de ses amendements, se déclare favorable, au nom de la commission des lois, à l'adoption de ce projet - **Avant l'art. 1** (p. 2264) : s'oppose aux amendements n° 10 de M. Félix Ciccolini (interdiction de toute publicité ou encouragement à consommer des boissons alcoolisées sur les ondes de radio-diffusion et de télévision) et n° 15 de M. Charles Lederman (interdiction de propagande ou de publicité en faveur des boissons alcoolisées par des émissions de radiodiffusion ou de télévision, par des enregistrements ou par voie de télé-distribution) - **Après l'art. 8 et avant l'art. 1** (p. 2266) : s'oppose aux amendements n° 8 de M. Stéphane Bonduel (possibilité pour les associations agréées qui se proposent par leur statut de combattre les accidents corporels de la circulation routière, de se constituer partie civile) et n° 16 de M. Charles Lederman (possibilité pour les associations décla-

rées qui se proposent par leur statut d'agir contre l'alcoolisme de se porter partie civile) - **Art. 2** (p. 2268) : son amendement n° 1 : suppression de cet article relatif à l'institution d'une peine obligatoire en cas de cumul des deux infractions de conduite en état d'alcoolémie et d'homicide involontaire ; adopté - **Art. 3** (p. 2271) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 19 du Gouvernement (suppression de cet article relatif à la faculté pour le tribunal correctionnel de condamner le conducteur en état alcoolique à titre de peine complémentaire à un travail d'intérêt général) - **Art. 4** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 20 du Gouvernement (suppression de cet article relatif à la faculté pour le tribunal correctionnel de prononcer à l'encontre de l'auteur d'un des délits prévus aux articles L. 1, L. 2, L. 4, L. 12 et L. 19 du code de la route une amende sous forme de jour-amende à titre de peine complémentaire) - **Art. 6** (p. 2272) : son amendement n° 2 : application des dispositions de l'article L. 25-5 du code de la route aux créanciers gagistes en cas de confiscation judiciaire ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 12 de M. Félix Ciccolini (possibilité pour le juge de confisquer ou d'immobiliser un ou plusieurs véhicules dont le prévenu est propriétaire) et demande le retrait de l'amendement n° 6 de M. Louis de Catuelan (immobilisation pendant un an du véhicule dont le prévenu s'est servi pour commettre l'infraction s'il en est propriétaire sauf si le véhicule est utilisé également par le conjoint qui n'en possède pas personnellement) - (p. 2273) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Charles Lederman (prise en compte par le tribunal de la situation familiale et professionnelle du prévenu en cas de confiscation ou d'immobilisation du véhicule) - **Après l'art. 6** : son amendement n° 3 : possibilité pour le Préfet de décider, à titre exceptionnel, si la suspension est inférieure ou égale à trente jours, que le conducteur pourra faire usage de son permis de conduire pour l'exercice de son activité professionnelle ; rejeté - (p. 2276) : demande le retrait de l'amendement n° 13 de M. Félix Ciccolini (possibilité pour le Préfet de décider une suspension d'interdiction de permis de conduire sans condition de durée de la condamnation, afin de permettre l'exercice d'une activité professionnelle) - (p. 2277) : nécessaire respect de la graduation instaurée dans le code - (p. 2278) : son amendement n° 4 : préservation des droits du créancier gagiste lorsque le juge substitue à une peine d'emprisonnement la confiscation d'un ou de plusieurs véhicules dont le prévenu est propriétaire ; adopté - **Après l'art. 8** : son amendement n° 5 : renforcement des peines applicables à toute personne qui, en récidive, au sens de l'article 474 du code pénal, aura conduit un véhicule sans être titulaire du permis de conduire ; adopté - **Après l'art. 8** (p. 2279) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Henri Goetschy (contrôle technique et réparations nécessaires obligatoires, tous les cinq ans, pour tous les véhicules immatriculés en France).

Deuxième lecture [n° 337 (86-87)] - (30 juin 1987) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2933) : suppression de la peine plancher incompressible - Rétablissement par l'Assemblée nationale de l'article 3 permettant au juge de prononcer, à titre de peine complémentaire, l'accomplissement d'un travail d'intérêt général ou une peine de jours-amende - Partage des réserves du Gouvernement sur cette décision - (p. 2934) : nécessaire conciliation entre les deux assemblées sur ce texte d'intérêt général - Favorable à l'adoption de ce projet tel qu'amendé par l'Assemblée nationale - **Art. 3** : en réponse à M. Michel Darras, précise que malgré ses réserves, la commission souhaite le maintien de cet article, au titre d'une conciliation entre les deux assemblées.

- **Projet de loi relatif à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers** [n° 342 (86-87)] - (7 octobre 1987) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3060) : opportunité de ce projet - Renforcement des mesures de prévention - Souhaite une harmonisation des législations européennes relatives au recel - Groupe de l'Union centriste favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - **Suite de la discussion** - (21 octobre 1987) - **Art. 4** (p. 3343) : sur l'amendement n° 32 de M. Bernard Pellarin, rapporteur pour avis (suppression des aides du département

aux entreprises en difficulté ; pouvoir d'aide conjointe avec la région), son sous-amendement n° 175 : régime dérogatoire des départements d'outre-mer ; adopté.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - **Art. 15** (p. 3421) : intervient sur l'amendement n° 78 rectifié de M. Paul Girod, rapporteur (arbitrage du représentant de l'Etat en cas de désaccord sur les conditions financières de retrait d'une commune d'un syndicat, participation aux charges d'emprunt).

- **Projet de loi relatif aux enseignements artistiques** [n° 319 (86-87)] - (29 octobre 1987) - **Après l'art. 3** (p. 3594) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. Marcel Lucotte, rapporteur (sanction des enseignements artistiques intégrés dans la formation scolaire).

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif** [n° 37 (87-88)] - (10 novembre 1987) - **Art. 2** (p. 3776) : son amendement n° 18 : rattachement des tribunaux administratifs des départements et territoires d'outre-mer à la cour administrative d'appel de Paris et de la région parisienne ; retiré - **Art. 10** (p. 3791, 3792) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de la commission (sursis à statuer sur une question de droit nouvelle ayant des conséquences sur le règlement d'autres litiges, jusqu'à l'avis du Conseil d'Etat ou, à défaut, à l'expiration du délai de trois mois imparti) - **Après l'art. 17** (p. 3801) : son amendement n° 19 : présidence du conseil du contentieux administratif de la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** : groupe de l'UREI favorable à cette réforme de la procédure contentieuse en matière administrative - Nécessaire réduction des délais d'instruction.

- **Projet de loi relatif aux fusions et aux scissions de sociétés commerciales et modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales** [n° 385 (85-86)] - (12 novembre 1987) - **Art. 2** (p. 3838) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de M. Etienne Dailly, rapporteur (date d'effet de la fusion ou de la scission dans le cas de la création d'une ou de plusieurs sociétés nouvelles) - **Art. 3** (p. 3839) : intervient sur l'amendement n° 10 de la commission (obligation pour les sociétés participant à une opération de fusion ou de scission de déposer au greffe du tribunal de commerce une déclaration de conformité avec la loi et les règlements) - Limitation de la responsabilité du greffier à l'enregistrement des actes - Absence de précision sur la nullité éventuelle, relative ou absolue, de l'opération réalisée - (p. 3841) : question sur l'assurance de la responsabilité des greffiers enregistrant des opérations de scission et de fusion - **Avant l'art. 15** (p. 3856) : se déclare favorable à l'amendement n° 45 de la commission (règles de constitution des sociétés ; rétablissement de la déclaration notariée de souscription et de versement).

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme** [n° 66 (87-88)] - (13 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3879) : modification nécessaire de la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme - Souhaite que Paris devienne l'une des grandes places financières du monde - Consolidation de l'économie - Favorable à l'unification des marchés à terme de marchandises et d'instruments financiers - Unification acceptée par les professionnels intéressés - Respect des commissionnaires agréés près la bourse de commerce de Paris nécessaires à la réussite de la réforme - Regrette la disparition des commissaires agréés dans le domaine des marchés à terme de marchandises - Dénonce l'unification du marché à sens unique, au profit d'un seul organisme - Possibilité pour les adhérents du marché à terme d'instruments financiers, MATIF, d'intervenir dans le cadre de la compétence des commissaires agréés et absence de réciprocité - (p. 3880) : souhaite l'admission de la règle de la réciprocité - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet - **Après l'art. 1** (p. 3891) : son amendement n° 41 : intervention des commissaires agréés près la bourse de commerce de Paris sur le MATIF ; rejeté - (p. 3894) : sur l'amendement n° 18 de M. Alain Pluchet, rapporteur (qualité des personnes autorisées à opérer sur les contrats à terme de marchandises et nature de leurs opérations), se déclare opposé au sous-amendement n° 45 du Gouvernement - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3906) : importance de cette réforme - Souhaite

que la France devienne une grande place financière - Importance des marchés à terme - Caractère spécifique de l'agriculture française - Au nom du groupe de l'union centriste, se déclare favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Art. 27** (p. 4129) : son amendement n° I-28, soutenu par M. Roger Lise : suppression de cet article tendant à affecter au budget général une partie des bénéfices de l'institut d'émission des départements d'outre-mer en vue de financer le plan de développement de la Nouvelle-Calédonie ; rejeté.

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 4394) : interroge le Gouvernement sur les ressources devant être prises en compte pour le calcul des prestations devant désormais bénéficier de la parité sociale globale pour les départements d'outre-mer.

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports - IV - Transports - 1 - Aviation civile - 3 - Météorologie - (27 novembre 1987) (p. 4616) : problème de la desserte aérienne des départements d'outre-mer, DOM - Favorable à la possibilité pour les compagnies charters d'assurer la liaison avec les DOM - Augmentation du taux de trafic - Hommage au rôle de la compagnie nationale Air France dans le développement économique et sanitaire des DOM - Favorable à la création d'un tarif tricolore mais défavorable à la pénalisation en cas de changement de date - Souhaite une grille tricolore intangible par rapport au nombre de fauteuils - Signale que la compagnie Singapour Airlines est prête à faire escale à l'île de la Réunion - Favorable à une desserte de la Réunion vers un pays de l'Asie du Sud-Est - Se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Départements et territoires d'outre-mer - (27 novembre 1987) - **Rapporteur pour avis** (départements d'outre-mer) (p. 4633) : faible augmentation de ce budget - Progression des crédits prévus en faveur du service militaire adapté, SMA - (p. 4634) : problème de la délimitation des eaux territoriales entre la France et le Canada - Signature d'une convention entre la collectivité territoriale de Mayotte et l'Etat - Souhaite le respect des engagements pris par la France - Problème des réfugiés surinamiens en Guyane - Interrogation sur l'avenir économique des départements d'outre-mer, DOM - Rappelle la mise en place d'une « loi de défiscalisation » et d'une loi de programme - Dépôt à Bruxelles d'un memorandum dont l'objet est de consacrer les devoirs de l'Europe à l'égard des DOM - Désengagement du fonds social européen qui refuse d'intervenir dans le cadre de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer, ANT - Constate que les Etats africains des Caraïbes et du Pacifique, ACP, sont mieux traités par l'Europe que les DOM - Nécessité de trouver les moyens efficaces pour permettre à la jeunesse de travailler - Importance des difficultés des agriculteurs dans les DOM, notamment à la Réunion - Conséquences du cyclone Clotilda - Critique le prélèvement sur l'institut d'émission des départements d'outre-mer, IEDOM, au profit de la Nouvelle-Calédonie - (p. 4635) : mise en place d'un plan de relance du géranium à la Réunion - Souhaite l'attribution d'un label de qualité au « géranium Bourbon » afin de le protéger contre la concurrence de la Chine - Rappelle la grande fierté des DOM d'appartenir à la République française - Au nom de la commission des lois, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Postes et télécommunications - (30 novembre 1987) - **Art. 61 bis** (p. 4681) : définition juridique de la pornographie devenant nécessaire - Impossibilité d'éviter les méfaits du minitel ; taxation constituant une façon de réagir - Favorable à l'adoption de cet article.

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux** [n° 100 (87-88)] - (8 décembre 1987) - **Art. 1** (p. 5133) :

se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. René-Georges Laurin, rapporteur (nouvelles modalités de fixation du coefficient applicable aux loyers des baux venant à renouvellement).

- **Projet de loi portant réforme du contentieux administratif - Deuxième lecture.** [n° 141 (87-88)] - (9 décembre 1987) - Art. 10 (p. 5192) : se déclare favorable à l'amendement n° 6 de M. Daniel Hoeffel, rapporteur (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture relatif au sur-sis à statuer sur une question de droit nouvelle).

- **Proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, devant la Haute Cour de justice** [n° 36 (87-88)] - (10 décembre 1987) - Art. unique (p. 5280) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. André Méric (en l'absence de vérification des faits faisant état de détournement de fonds publics, utilisation du conditionnel) - Dénonce l'absentéisme des sénateurs de la majorité, imposant un scrutin public sur chaque amendement - (p. 5283) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de M. André Méric (délivrance à M. Yves Chalier d'un « vrai faux passeport » lui ayant permis de se soustraire à la justice) - Souhaite que la justice suive son cours et que la commission d'instruction de la Haute Cour de justice mène son instruction librement.

VIRON (Hector), sénateur du Nord (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.
- Membre titulaire du Conseil d'administration de l'agence pour l'amélioration des conditions de travail.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, sur la reconnaissance de la vocation internationale de l'Association internationale des parlementaires de langue française [n° 109 (87-88)] (25 novembre 1987) - Association internationale des parlementaires de langue française.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail** [n° 158 (86-87)] - (21 avril 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 301) : soutient la motion n° 2 de Mme Hélène Luc tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Adoption d'un texte sans discussion préalable en commission - Bouleversement du code du travail sans concertation - Droit des parlementaires bafoué - Adoption du projet loi Delebarre sur la flexibilité - (p. 302) : caractère inconstitutionnel de la question préalable - Flexibilité, véritable fléau social - Rappelle les conditions d'adoption de la première loi sur la flexibilité : recours à l'article 49-3 à l'Assemblée nationale, violation du règlement et question préalable de la droite au Sénat - (p. 303) : aliénation des droits parlementaires par les groupes de droite - Atteinte à la dignité de la représentation nationale - Trois dispositions du projet contraires aux normes constitutionnelles ; levée de l'interdiction du travail de nuit des femmes - (p. 304) : suppression de l'interdiction de faire travailler les femmes pendant les jours fériés ou pendant une durée de dix heures par jour entrecoupée par une ou plusieurs pauses - Caractère anticonstitutionnel de la possibilité de négocier au niveau de l'entreprise un accord de modulation dans les conditions prévues par l'article 6 du présent projet - Non respect du principe d'égalité des citoyens devant la loi - Caractère anticonstitutionnel des dispositions de l'article 19 relatives à la rétroactivité des lois - Demande le retrait de ce projet.

- **Projet de loi modifiant le titre premier du livre premier du code du travail et relatif à l'apprentissage** [n° 219 (86-87)] - (10 juin 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 1629, 1630) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer

l'exception d'irrecevabilité - Nombreuses critiques du Conseil économique et social, CES, sur ce texte - Importance du nombre de chômeurs chez les jeunes - Allongement du temps de chômage - Etat d'insécurité et de précarité de la jeunesse - Défavorable à une exonération de cotisations sociales au profit du patronat - Asservissement aux intérêts patronaux du système d'éducation et de formation professionnelle - Nécessaire rénovation pédagogique des centres de formation - Utilisation contestable de la taxe d'apprentissage - (p. 1631) : méconnaissance du droit au travail - Non respect du principe selon lequel les salariés participent à la gestion de l'entreprise - (p. 1632) : violation de l'égalité des citoyens devant la loi et exonération du versement des cotisations sociales dues au titre de l'emploi des apprentis pour les patrons des entreprises de plus de 10 salariés - Important effort du patronat allemand consacré à l'apprentissage - Au nom du groupe communiste, demande le rejet de ce projet - Art. 1 (p. 1656) : son amendement de suppression n° 71 : définition de l'apprentissage ; rejeté - Démantèlement de la formation professionnelle dévolue normalement au service public de l'éducation - (p. 1657) : développement de l'apprentissage, fausse réponse éducative au vrai problème de l'échec scolaire - (p. 1658) : son amendement n° 73, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : obtention d'une qualification professionnelle complète sanctionnée par un diplôme technique de niveau V ayant valeur nationale, et délivré par l'éducation nationale ; rejeté - (p. 1658) : son amendement n° 72 : suppression de l'inclusion des titres homologués parmi les diplômes pouvant être préparés par la voie de l'apprentissage ; rejeté - (p. 1659) : son amendement n° 74, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : obligation pour la durée hebdomadaire du travail d'un apprenti de ne pas excéder la durée légale du travail ; rejeté - Après l'art. 1 (p. 1662) : son amendement n° 75 : inapplicabilité des dispositions de la loi relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail, aux apprentis ; rejeté - Art. 2 (p. 1663) : ses amendements n° 76 de suppression : durée de la formation ; et n° 77 : durée de l'apprentissage portée à trois ans ou ramenée à un an après avis de la commission professionnelle consultative ; rejetés - (p. 1664) : son amendement n° 78, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : possibilité de mettre fin au contrat d'un commun accord avant le terme fixé initialement en cas d'obtention du diplôme à condition qu'il soit alors immédiatement suivi par un contrat de travail à durée indéterminée avec l'entreprise dans laquelle le contrat d'apprentissage a été exécuté ; rejeté - (p. 1665) : son amendement n° 79 : suppression de la possibilité de conclure plusieurs contrats successifs ; rejeté - Art. 3 (p. 1668) : ses amendements n° 80 de suppression : mission des centres de formation d'apprentis ; et n° 81, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : réforme des centres de formation d'apprentis et affirmation du principe d'un contrôle pédagogique de l'éducation nationale sur le contenu de la formation dispensée ; rejetés - Art. 4 (p. 1670) : son amendement de suppression n° 82 : association de l'entreprise au centre de formation des apprentis ; rejeté.

Suite de la discussion - (11 juin 1987) - Après l'art. 5 (p. 1713 à 1715) : ses amendements, soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 83 : création, fonctionnement et composition des centres régionaux pour les formations initiales ; n° 84 : modalités de versement de la taxe d'apprentissage ; n° 85 : modalités de répartition de la taxe d'apprentissage ; et n° 86 : création, composition et mission du centre national pour les formations initiales ; rejetés - Art. 8 (p. 1719) : son amendement n° 87, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : définition du contrat d'apprentissage ; rejeté - Avant l'art. 9 (p. 1720) : son amendement n° 88, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : abaissement de la limite d'âge d'entrée en apprentissage ; rejeté - Dénonce cette forme d'emploi précaire, particulièrement bénéfique pour le patronat - Retour à la limite d'âge d'entrée en apprentissage à son niveau d'avant 1986, c'est-à-dire à vingt ans - (p. 1721) : son amendement n° 89, soutenu par M. Ivan Renar : contrat à durée indéterminée conclu à l'issue d'un contrat d'apprentissage ; rejeté - Art. 9 : son amendement n° 91, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : maintien de l'avis circonstancié d'orientation préalable à la signature du contrat d'apprentissage ; rejeté - Art. 10 (p. 1724) : son amendement n° 92, sou-

tenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article relatif aux conditions d'agrément du maître d'apprentissage ; rejeté - Ses amendements, soutenus par Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 93 : avis obligatoire du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel ; retiré ; et n° 94 : agrément du maître d'apprentissage délivré par le comité départemental de la formation professionnelle ; rejeté - (p. 1725) : son amendement n° 95, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : rétablissement de l'obligation de communiquer les décisions rendues en matière d'agrément aux divers organismes intéressés ; rejeté - Art. 11 (p. 1727) : ses amendements, n° 97, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : contrôle du déroulement de l'apprentissage et de la progression de l'apprenti par les représentants du personnel ; et n° 98, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : compétence des enseignants et des délégués syndicaux du personnel pour examiner la coordination de la formation de l'apprenti ; devenus sans objet - Art. 12 (p. 1728) : son amendement n° 99, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article permettant la prolongation de l'apprentissage en cas d'échec à l'examen de fin de formation ; rejeté - Art. 13 (p. 1729) : son amendement n° 100, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article relatif à la rémunération des apprentis ; rejeté - (p. 1730) : son amendement n° 101, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : fixation du niveau de rémunération des apprentis ; rejeté - Après l'art. 13 (p. 1732) : son amendement n° 102, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : prise en compte des apprentis dans l'effectif des entreprises pour le calcul des seuils d'application de la législation sociale ; rejeté - Après l'art. 15 (p. 1734) : ses amendements, n° 103, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : horaire de travail des apprentis ; et n° 104, soutenu par M. Ivan Renar : travail de nuit interdit pour les apprentis ; rejetés - Art. 17 (p. 1737) : son amendement n° 106, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : suppression de cet article tendant à exonérer les entreprises de plus de dix salariés des cotisations sociales patronales dues au titre des salaires versés aux apprentis ; rejeté - Après l'art. 17 (p. 1739) : son amendement n° 90, soutenu par Mme Danielle Bidard-Reydet : compétences reconnues aux comités d'entreprises étendues aux conditions de détermination et de déroulement de l'apprentissage ; rejeté.

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée [n° 241 (86-87)] - (15 juin 1987) - Question préalable (p. 1826) :** soutient la motion n° 6 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Nécessité de combattre le chômage de longue durée, véritable fléau social et économique - Absence d'amélioration durable par ce projet - (p. 1827) : importance du nombre de chômeurs de longue durée, victimes de la pauvreté et de la précarité - Problème de l'indemnisation des victimes du système économique actuel - Croissement du chômage prévu par les experts économiques dans les prochaines années - Regrette la suppression de l'autorisation administrative de licenciement - Désorganisation du marché de l'emploi stable - Rapport Dalle et aggravation du chômage - (p. 1828) : absence de solution à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée - Deux cent cinquante mille chômeurs seulement concernés par ce texte - Art. 1 (p. 1841) : ses amendements n° 8 : suppression du troisième alinéa de l'article L. 322-4-1 du code du travail relatif à l'organisation des stages de formation et d'insertion professionnelle dont les frais sont pris en charge par l'Etat ; et n° 9 : suppression du dernier alinéa de l'article L. 322-4-1 du code du travail relatif à la mise en œuvre des programmes d'insertion locale ; rejetés - Art. 2 : Art. L. 980-14 du code du travail (p. 1843) : ses amendements n° 10 : suppression des stages de réinsertion en alternance ; et n° 11 : application des dispositions de l'article L. 961-5 du code du travail pour le calcul de la rémunération des stagiaires ; rejetés - Art. L. 980-15 (p. 1848) : son amendement n° 12 : suppression du texte présenté pour cet article qui concerne le mode de financement des actions de formation et de réinsertion ; rejeté - Après l'art. 2 (p. 1850) : son amendement n° 13 : possible reprise des droits à indemnisation sur la base des périodes travaillées antérieurement pour les demandeurs d'emploi visés par les articles L. 322-4-1 et L. 980-4 du code du travail et majoration des cotisations patronales aux organismes chargés

d'assurer le versement de revenu de remplacement aux personnes privées d'emploi ; rejeté - Art. 3 (p. 1851) : son amendement n° 14 : prise en compte des chômeurs concernés par les articles L. 980-2, L. 980-6 et L. 980-14, des effectifs des entreprises pour le calcul des seuils d'application de la législation sociale ; rejeté - Art. 4 (p. 1852) : ses amendements, n° 15 de suppression : exonérations des cotisations sociales pour l'embauche d'un chômeur de longue durée à l'issue d'une action de formation ; n° 16 : exonérations possibles à condition qu'il s'agisse d'un emploi nouveau créé dans l'entreprise ; n° 17 : suppression de l'exonération de cotisations sociales pour les employeurs qui mettent en œuvre des actions d'insertion et des stages en direction des chômeurs ; et n° 18, de coordination ; rejetés - Art. 4 bis (p. 1854) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 3 de Mme Hélène Missoffe, rapporteur (mesures de protection en faveur des salariés de plus de 55 ans contre le licenciement économique) - Art. 5 (p. 1855) : son amendement n° 19 : maintien du service des allocations d'assurance pour le chômeur de plus de 55 ans qui opte pour la perception de l'allocation de solidarité ; retiré - Art. 6 A : son amendement n° 7 : participation financière de l'entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire à la convention de conversion : rétablissement de l'obligation de versement des cotisations sociales assises sur les salaires ; rejeté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1857) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet - Absence de prévention et insuffisante lutte contre le chômage - Sous-rémunération et négation de droits démocratiques fondamentaux - Condamnation des chômeurs de longue durée aux petits boulots par la politique gouvernementale - Mise en place d'un dispositif incitatif aux licenciements.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - (22 juin 1987) - Art. 46-B (par priorité) (p. 2160) :** son amendement n° 261, soutenu par Mme Paulette Fost : nouvelle rédaction de cet article ; garantie du droit de grève et de son exercice ; devenus sans objet - (p. 2161) : ses amendements, soutenus par M. Charles Lederman, n° 262 à n° 268, relatifs à la protection des droits des travailleurs ; irrecevables (article 48, alinéa 3 du Règlement) - (p. 2162) : ses amendements n° 259, soutenu par M. Paul Souffrin, et n° 260, soutenu par M. Charles Lederman : suppression des dispositions de cet article ; devenus sans objet.

Suite de la discussion - (23 juin 1987) - Art. 1^{er} A (p. 2186) : abstention du groupe communiste sur l'amendement n° 273 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif à la ratification de la partie législative du code de la sécurité sociale).

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 31 (p. 2312) : se déclare opposé à cet article remettant en cause le départ à la retraite à 60 ans - Non respect de l'article L. 136-2 du code du travail relatif à la saisine de la commission nationale de la négociation collective - (p. 2314) : son amendement n° 229, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article relatif au départ à la retraite des salariés ; rejeté - Sur le même objet, ses amendements n° 230 et n° 231 ; rejetés - (p. 2316) : son amendement n° 232, soutenu par Mme Paulette Fost : nullité des dispositions relatives au départ à la retraite à l'initiative de l'employeur ; rejeté - (p. 2317) : son amendement n° 233, soutenu par M. Ivan Renar : libre choix du salarié pour faire valoir ses droits à la retraite ainsi que ses intérêts, en cas de démission ; rejeté - Art. 33 (p. 2572) : ses amendements, n° 234 : suppression de cet article visant à étendre la dispense de recherche d'emploi pour certaines catégories de chômeurs ; et n° 235 : comptabilisation des demandeurs d'emploi ; rejetés - Avant l'art. 37 (p. 2577) : se déclare opposé à l'amendement n° 160 du Gouvernement (exonération des charges sociales pesant sur l'employeur étendue à l'embauche d'un jeune sous contrat de qualification) - Art. 37 (p. 2579) : son amendement n° 236, soutenu par M. Jean Garcia : suppression de cet article relatif à l'exonération des charges sociales de l'indemnité versée au titre des stages d'initiation à la vie professionnelle, SIVP ; rejeté - Après l'art. 38 bis (p. 2587, 2588) : ses amendements n° 237 : absence pour cause de maladie ou de maternité ne pouvant constituer un motif sérieux et réel de licenciement ; n° 238 :

nullité de tout licenciement ou toute sanction prononcée à l'encontre d'un salarié, consécutif à l'exercice d'un droit ou d'une liberté individuelle ou collective garantie par la Constitution ; et n° 239 : conditions de mise en place des institutions représentatives du personnel à l'intérieur des entreprises ; rejetés - Remise en cause du droit du travail - Précarisation de la situation des salariés - Alignement des règles juridiques sur les exigences patronales.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - I - Section commune - III - Emploi - (23 novembre 1987) (p. 4341) : progression du budget de l'emploi et de la formation professionnelle correspondant essentiellement à l'intensification des « petits boulots » - **Objectif essentiel :** baisse des statistiques du chômage à la veille des élections par manipulations de ces statistiques et explosion du sous-emploi chez les jeunes - Augmentation du chômage de longue durée ; accroissement du nombre de familles touchées ; aggravation de la situation de certains centres industriels du Nord-Pas-de-Calais - Baisse des statistiques obtenue par la relance des stages et les programmes des SIVP - Caractéristiques de la situation actuelle : aggravation de la précarité de l'emploi, accélération du chômage, renforcement de la répression contre les militants syndicaux, baisse du pouvoir d'achat des salariés - Promesses du CNPF en matière de créations d'emplois non tenues - Taux de croissance fondant la politique actuelle remis en cause par les récents événements boursiers - (p. 4342) : politique du Gouvernement n'ayant pas su prendre en compte les mutations de l'économie, les problèmes posés par le commerce extérieur - Importance du budget s'expliquant seulement par celle du chômage - Choix majoritaire du capitalisme en faveur de la spéculation financière plutôt que des investissements productifs ; exemple de Fives-Lille-Babcock - Besoins de la France : création de centaines de milliers d'emplois ; remise en route de l'industrie - Budget insatisfaisant ; seul objectif, faire baisser les statistiques du chômage avant les élections de 1988.

VIZET (Robert), sénateur de l'Essonne (C) - Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (*JO Lois et décrets* du 15 octobre 1987).

- Membre du conseil d'administration de la Caisse nationale d'industrie (loi n° 82-155 du 11 février 1982 et décret n° 82-172 du 17 février 1982).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (*JO Débats* du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (*JO Lois et décrets* du 19 mai 1987).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés (26 juin 1987).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale (26 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur l'épargne (14 mai 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement du mécénat (30 juin 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la mutualisation de la caisse nationale de crédit agricole (23 novembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les bourses de valeurs (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1988 (5 décembre 1987).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1987 (16 décembre 1987).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à mettre un terme à l'injustice et à la dilapidation des fonds publics résultant de l'emprunt 7 % 1973-1988 [n° 57 (87-88)] (16 octobre 1987) - **Finances publiques.**

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - V - **Environnement** - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 23] (16 novembre 1987).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Services du Premier ministre - Economie sociale** - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 35] (16 novembre 1987).

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - **Imprimerie nationale** - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 37] (16 novembre 1987).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 209 (*JO Débats* du 10 juin 1987) (p. 1609) - Ministère : Industrie - *Modification du statut juridique de l'Institut de recherche de chimie appliquée* - (Réponse : *JO Débats* du 20 juin 1987) (p. 2080) - **Etablissements publics.**

n° 211 (*JO Débats* du 10 juin 1987) (p. 1609) - Ministère : Equipement - *Situation de certains accédants à la propriété astreints à de forts remboursements* - (Réponse : *JO Débats* du 27 juin 1987) (p. 2664) - **Logement (financement).**

Questions orales avec débat :

n° 135 (*JO Débats* du 29 avril 1987) (p. 537) - Ministère : Equipement - *Situation de certains accédants à la propriété astreints à de forts remboursements* - **Logement (financement).**

n° 202 (*JO Débats* du 25 juin 1987) (p. 2284) - Ministère : Economie - *Harmonisation de la fiscalité dans la Communauté économique européenne* - (Réponse : *JO Débats* du 27 juin 1987) (p. 2643) - **Communauté économique européenne (CEE).**

INTERVENTIONS

- **Déclaration de politique générale du Gouvernement** [n° 189 (86-87)] - (15 avril 1987) - Explication de vote (p. 233, 234) : financement du régime général de la sécurité sociale - Réserves des régimes complémentaires et des mutuelles - Propose une contribution des revenus de la propriété et du capital - Remboursement des dettes patronales - Attachement des communistes au système de protection sociale - Vote des sénateurs communistes et apparenté contre la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** [n° 80 (86-87)] - Suite de la discussion - (23 avril 1987) - Après l'art. 16 (p. 432) : se déclare opposé à l'amendement n° 42 de M. Paul Girod, rapporteur (instance d'appel) - (p. 434) : se déclare opposé à l'amendement n° 255 de la commission (dispositions visant à garantir le paritarisme effectif de la commission administrative paritaire siégeant en organe disciplinaire) - Art. 17 : Art. 97 de la loi du 26 janvier 1984 (p. 436, 438) : soutient les amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 154 (suppression de cet article relatif aux modalités de suppression d'emploi et de réintégration du fonctionnaire concerné), et n° 155 (possibilité pour le fonctionnaire ayant refusé trois offres d'emploi de choisir la mise en disponibilité).

Suite de la discussion - (24 avril 1987) - Art. 18 (p. 463) : soutient les amendements de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, n° 157 de suppression pour coordination, et n° 158 (possibilité pour les agents placés en disponibilité pour raisons familiales de réintégrer leur collectivité dans les mêmes conditions que les fonctionnaires détachés) - (p. 465) : soutient l'amendement n° 159 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du paragraphe XIV de cet article) - (p. 466) : soutient l'amendement n° 160 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression du paragraphe XV de cet article réintroduisant la tutelle financière de l'Etat sur la fixation des rémunérations allouées par les collectivités locales à leurs agents) - (p. 467) : se déclare opposé à l'amendement n° 311 de M. Paul Girod, rapporteur (rémunération des fonctionnaires territoriaux identique à celle des fonctionnaires de l'Etat exerçant des fonctions équivalentes) - (p. 468) : se déclare opposé à l'amendement n° 66 de la commission (compétence des commissions mixtes paritaires en matière de titularisation) - (p. 469) : se déclare opposé à l'amendement n° 199 du Gouvernement (possibilité pour les collectivités locales d'accorder des congés aux agents non titulaires) - Art. 19 : Art. 12 de la loi du 12 juillet 1984 (p. 473) : soutient l'amendement de suppression n° 163 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (composition du conseil d'orientation du CNFPT) - (p. 475) : sur le même objet, s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Pierre Schiélé - Art. 13 : soutient l'amendement de suppression n° 164 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (attributions du conseil d'orientation et du conseil d'administration du CNFPT) - Art. 14 (p. 477) : soutient l'amendement de suppression n° 165 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (création de délégations interdépartementales ou régionales) - Sur le même objet, soutient l'amendement n° 191 de M. Henri Bangou - (p. 479) : se déclare opposé à l'amendement n° 59 de la commission (création sur l'ensemble du territoire de délégations interdépartementales ou régionales par le conseil d'administration du CNFPT) modifié par le sous-amendement n° 298 du Gouvernement.

- **Projet de loi sur l'épargne** [n° 195 (86-87)] - (12 mai 1987) - Question préalable (p. 822) : soutient la motion n° 1 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Projet portant atteinte au droit à la retraite - Statistiques erronées sur les perspectives économiques - Avantages fiscaux exorbitants accordés aux entreprises et aux bénéficiaires de hauts revenus - Augmentation des profits des sociétés - Déficit du commerce extérieur - Chômage - Croissance - Impôts directs et indirects pesant sur les ménages - (p. 823) : souscripteurs du plan d'épargne retraite - Volume des transactions en Bourse - Faiblesse de l'investissement industriel - Marché à terme des instruments financiers, MATIF - Prévisions relatives au chômage - Devenir des livrets d'épargne - (p. 824) : lien entre l'épargne et la croissance - Excellents résultats

financiers des banques françaises - Pénalisation des travailleurs au niveau de l'épargne, des salaires et de la fiscalité - Difficultés des caisses d'épargne remettant en cause l'équilibre des finances locales - Drainage de l'épargne vers les marchés financiers et la spéculation - Démantèlement de la protection sociale.

Suite de la discussion - (13 mai 1987) - Art. 1 (p. 857) : canalisation de l'épargne populaire vers le marché financier - Blocage de la consommation des ménages - (p. 858) : plans d'épargne tributaires du marché financier et de ses aléas - Opposition du groupe communiste à l'ouverture des plans d'épargne en vue de la retraite - (p. 861) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à la suppression de cet article relatif à la création des plans d'épargne en vue de la retraite - Art. 2 (p. 864) : rappelle l'expérience du système de la capitalisation en 1910 qui avait instauré un régime de retraite obligatoire, la « retraite ouvrière et paysanne » - (p. 870) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. José Balarello, rapporteur pour avis (détermination des versements déductibles du revenu imposable) - Art. 3 (p. 872) : mobilisation de l'argent pour l'emploi et la croissance - Nombreux avantages fiscaux en faveur du développement du marché financier - (p. 873) : nécessité de favoriser le développement de l'épargne populaire - Signale la création par la banque Paris-Orléans-Rothschild de la sicav nommée « Elan USA » pour un certain nombre d'organismes de retraite dont celui des anciens sénateurs - Texte nocif pour l'économie nationale - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Art. 4 (p. 885) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de cet article - Art. 7 (p. 891) : sur le régime d'exonération des pénalités, reprend l'amendement n° 4 de M. José Balarello, rapporteur pour avis ; devenu sans objet - Art. 8 (p. 894) : sur l'attribution de crédits d'impôt, se déclare opposé aux amendements n° 41 à n° 43 de M. Jean Cluzel, rapporteur - Après l'art. 9 (p. 900) : soutient l'amendement n° 9 de M. Jean-Luc Bécart (modification du code de la construction et de l'habitation afin d'encourager une politique en faveur de l'épargne vers l'investissement immobilier social, à la fois locatif et destiné à l'accession à la propriété) - Son amendement n° 10, soutenu par M. Paul Souffrin : suppression de l'avoir fiscal ; rejeté - (p. 901) : son amendement n° 11, soutenu par M. Paul Souffrin : suppression du système du prélèvement libérateur actuellement en vigueur ; rejeté - Son amendement n° 12 : prélèvement à la source de 3.500.000.000 de francs sur les revenus des emprunts d'Etat indexés en 1987 ; rejeté - (p. 902) : son amendement n° 13 : création d'une taxe de 2 % sur les opérations de bourse ; rejeté.

Suite de la discussion - (14 mai 1987) - Art. 26 (p. 994) : son amendement n° 14 : suppression de cet article relatif aux conditions d'accès à la négociation sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF ; rejeté - Art. 27 (p. 996) : son amendement n° 15, soutenu par Mme Paulette Fost : suppression de cet article relatif aux dépôts en couverture ou garantie sur le marché à terme d'instruments financiers, MATIF ; rejeté - Art. 35 (p. 999) : son amendement n° 16 : suppression de cet article relatif à la réforme des caisses d'épargne et de prévoyance ; rejeté - Inquiétude quant au financement des emprunts des collectivités locales - Situation préoccupante des salariés des caisses d'épargne - (p. 1001, 1002) : se déclare opposé à l'amendement n° 73 de la commission (caisses d'épargne habilitées à faire des opérations de banque) - Art. 36 (p. 1005) : son amendement n° 17 : suppression de cet article relatif à la durée du mandat des conseils consultatifs en cas de fusion de caisses d'épargne et de prévoyance ; rejeté - Art. 37 : son amendement n° 18 : suppression de cet article relatif à la composition des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne en cas de fusion ; rejeté - Art. 44 bis (p. 1025) : se déclare opposé à l'amendement n° 177 de M. Jean-Pierre Masseret (diminution de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis) - Art. 45 (p. 1026) : son amendement n° 19 : suppression de cet article relatif à la validation des cessions d'entreprises du secteur public au secteur privé intervenues entre 1982 et 1986 ; rejeté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1033, 1034) : remise en cause du droit à la retraite à 60 ans - Substitution de la retraite par capitalisation à la retraite par répar-

tion - Réforme de la procédure de rachat d'une entreprise par ses salariés, véritable leurre pour ces derniers - Perspectives économiques pessimistes de nombreux organismes spécialisés nationaux et internationaux - (p. 1034) : MATIF - Drainage de l'épargne vers les marchés financiers plutôt que vers les investissements industriels - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire [n° 210 (86-87)]** - (21 mai 1987) - Art. 2 : Art. 20-4 de la loi du 31 décembre 1970 (p. 1222) : soutient l'amendement n° 90 de M. Paul Souffrin (regroupement possible des services en départements sur la demande des personnels médicaux et paramédicaux).

- **Projet de loi sur le développement du mécénat [n° 185 (86-87)]** - Suite de la discussion - (27 mai 1987) - Art. 6 (p. 1344) : soutient l'amendement de suppression n° 66 de M. Ivan Renar (déduction des dépenses de parrainage) - Art. 7 (p. 1348) : soutient les amendements de M. Ivan Renar, n° 67 de suppression (sauvegarde des demeures historiques) et n° 68 (non application des dispositions du 4 de l'art. 39 du code général des impôts aux charges exposées pour l'entretien de demeures historiques classées inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ou agréés).

- **Conférence des présidents** - (18 juin 1987) (p. 2015) : conteste les conclusions de la conférence des présidents quant à l'organisation des travaux du Sénat - (p. 2016) : dénonce l'hétérogénéité et la gravité de certains articles contenus dans le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social : suppression du droit de grève dans la fonction publique, validation du décret Dufoux relatif aux études médicales - Délai ridiculement court accordé pour le dépôt des amendements - Dénonce les conditions de travail inadmissibles imposées aux parlementaires.

- **Projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières [n° 263 (86-87)]** - (18 juin 1987) - Discussion générale (p. 2025) : dénonce l'injustice flagrante et croissante du système fiscal - Charges fiscales excessives des salariés - Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes - Nombreux avantages fiscaux accordés aux entreprises - Baisse des impôts en 1988 compensée pour les salariés par un accroissement des prélèvements obligatoires, notamment au titre de la sécurité sociale - Croissance de la dette publique - Dénonce la réduction des moyens, notamment juridiques, permettant de lutter efficacement contre la fraude fiscale - (p. 2026) : répercussions économiques et sociales de la fraude fiscale - Diminution des moyens budgétaires du secteur public ; conséquences pour les fonctionnaires - Injustice fiscale - Dégradation de l'efficacité du contrôle fiscal - Remise en cause des missions de la direction générale des impôts - (p. 2027) : allongement des procédures et des délais de contrôle - Allègement des sanctions - Nécessité d'améliorer les comportements civiques face à l'impôt - Justice sociale et fiscale - Moyens budgétaires insuffisants accordés à l'administration fiscale pour améliorer ses relations avec les contribuables - Nombreuses suppressions d'emplois - Se déclare opposé à l'adoption de ce projet - Après l'art. 14 (p. 2061) : son amendement n° 50 : renforcement des moyens de l'administration des douanes pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale ; rejeté - Groupe communiste opposé aux allègements, voire à la suppression de certaines dispositions de la réglementation des relations financières avec l'étranger ainsi qu'à certaines modifications du code des impôts et des douanes - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2064) : groupe communiste opposé à l'adoption de ce projet allégeant considérablement les moyens de l'administration fiscale pour lutter contre la fraude, ainsi que l'échelle des pénalités.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)]** - Suite de la discussion - (23 juin 1987) - Art. 1^{er} A (p. 2182) : soutient l'amendement n° 273 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à la ratification de la partie législative du code de la sécurité sociale) - (p. 2187) : s'abstiendra sur cet amendement repris par M. Louis Boyer, rapporteur.

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Art. 16 (p. 2590) : favorable à cet article relatif au dépistage anonyme et gratuit du SIDA - Approuve le principe selon lequel il incombe à l'Etat de définir la politique de lutte contre le SIDA - Souhaite que soit créé au moins un centre d'information et de surveillance clinique du SIDA dans chaque région - Art. 22 (p. 2597) : soutient l'amendement n° 184 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article laissant au domaine réglementaire le soin de fixer un certain nombre de dispositions relatives aux modalités d'inscription à l'Ordre des pharmaciens) - Art. 23 : Art. L. 525-1 du code de la santé publique (p. 2598) : soutient l'amendement n° 185 de M. Paul Souffrin (délai dans lequel l'Ordre des pharmaciens doit se prononcer sur les demandes d'inscription).

- **Rappel au règlement** - (25 juin 1987) (p. 2320) : article 32 : organisation des travaux du Sénat - Demande au Sénat de revenir sur sa décision de siéger les samedi 27 et dimanche 28 juin 1987.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1984 [n° 296 (86-87)]** - (25 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 297) (p. 2325) : rappelle les réserves des sénateurs communistes lors de l'examen du budget pour 1984 - Prélèvements supplémentaires à la charge des salariés - Respect de la parole de l'Etat en ce qui concerne l'emprunt Giscard et non respect pour l'exonération du foncier bâti - Absence de mesure relative au rattrapage du rapport constant pour les anciens combattants - (p. 2326) : annulations de crédits - Opposition des communistes à la politique d'austérité menée en 1985 - Aggravation du chômage - Diminution du pouvoir d'achat des salariés - Allègement de la taxe professionnelle uniforme pour toutes les entreprises sans aucune contrepartie de créations d'emplois - Prélèvement scandaleux opéré en 1985 sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Abstention des sénateurs communistes sur le projet de règlement du budget de 1984 et opposition au projet de règlement du budget de 1985 - Allègement des impôts envisagé en 1988 pour les plus fortunés, largement compensé pour les autres par un alourdissement des prélèvements obligatoires.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1985 [n° 297 (86-87)]** - (25 juin 1987) - Discussion générale (commune avec le projet n° 296) (p. 2325, 2326).

- **Rappel au règlement** - (25 juin 1987) (p. 2589) : article 32 : organisation des travaux du Sénat - Souhaite savoir rapidement si la conférence des présidents reviendra sur sa décision de faire siéger le Sénat les samedi 27 et dimanche 28 juin 1987.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)]** - (26 juin 1987) - Art. 1 (p. 2693) : souhaite un prélèvement permanent garantissant un commencement de solidarité nationale mis à la charge des grandes fortunes - Diminution du pouvoir d'achat des salariés - Hausse continue des actions françaises depuis 1982 - Avenir social de la France compromis - Protection sociale conçue par le ministre communiste Ambroise Croizat en 1945, outil d'efficacité sociale - Souhaite une taxation des revenus financiers à égalité avec ceux du travail, la récupération des dettes patronales - Art. 3 (p. 2694) : conclusions du rapport Dalle préconisant un système de protection sociale « bis » et inquiétude du monde du travail - Cite quelques passages de l'ouvrage de Nicole Berntheim relatif au système de protection sociale des Etats-Unis où les tarifs des visites, des soins et des interventions sont devenus astronomiques - Existence en France de signes de dérive vers un système à l'américaine - Réduction du champ de protection assuré par la sécurité sociale et intervention croissante des compagnies d'assurance - (p. 2695) : substitution aux notions fondamentales de service public et de solidarité de la rentabilité financière et de la capitalisation - Inquiétude des travailleurs - Art. 4 (p. 2697) : son amendement n° 6, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : suppression de cet article relatif au relèvement du taux de la retenue pour pensions applicable aux fonctionnaires civils et militaires ; rejeté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2700) : importante différence de consommation de médicaments entre les ouvriers spécialisés et les cadres supérieurs - Importance des plus-

values enregistrées en bourse entre 1982 et 1986 - Revenus financiers ne procurant aucune ressource à la sécurité sociale - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Questions orales avec débat jointes : problèmes fiscaux et monétaires européens** - (26 juin 1987) (p. 2643) : conséquences financières de l'Acte unique européen pour la France - Réalisation d'un véritable marché domestique de 320 millions de consommateurs - Décisions prises à la majorité des deux tiers - Cite l'exemple de l'Airbus comme coopération européenne - CEE, arme de la rentabilité capitaliste contre l'emploi et le progrès des peuples - Nécessaire organisation d'un marché communautaire - Libre circulation des capitaux, objectif de l'intégration monétaire et fiscale - (p. 2644) : se déclare opposé au développement de l'ECU public - Problème de l'harmonisation des taux de TVA pour l'échéance de 1992 en raison de l'importante perte de recettes nécessaire à l'abaissement de nos taux.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social** [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (27 juin 1987) - Titre III (p. 2744) : soutient l'amendement n° 190 de Mme Danielle Bidard-Reydet (suppression de la division « Titre III - Dispositions relatives aux études médicales ») - Souhaite que soit maintenue en vigueur la loi de 1982, relative aux études médicales, tant qu'un bilan d'application n'aura pas été présenté au Parlement - Dévalorisation de la médecine générale - Mise en cause de la protection sociale et du droit à la santé des Français - Art. 28 (p. 2750) : soutient les amendements de Mme Danielle Bidard-Reydet, n° 192 (suppression de cet article relatif à la réforme du troisième cycle des études médicales) et n° 193 (maintien de l'internat pour les formations de médecine générale et de médecine spécialisée) - (p. 2753) : soutient l'amendement n° 197 de Mme Danielle Bidard-Reydet (définition de la filière d'internat de santé publique) - (p. 2755) : soutient l'amendement n° 209 de Mme Danielle Bidard-Reydet (maintien de l'examen classant et validant à la fin du deuxième cycle des études médicales).

Suite de la discussion - (28 juin 1987) - Art. 39-A (p. 2795) : soutient l'amendement n° 241 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article abrogeant la loi du 11 juin 1983 définissant les conditions dans lesquelles doivent être pourvus les emplois civils permanents de l'Etat et autorisant l'intégration des agents non titulaires occupant de tels emplois) - (p. 2796) : bilan des avantages accordés par l'actuel Gouvernement au patronat et aux plus favorisés : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, IGF ; avantages fiscaux ; amélioration financière de la situation des sociétés traduite par l'augmentation du montant des dividendes versés aux actionnaires et non par le développement de l'investissement industriel ; report sur les seuls salariés et fonctionnaires des effets de la politique d'austérité - Art. 39 (p. 2797) : intervient sur la disposition tendant à élargir le recrutement de contractuels en catégorie A - (p. 2805, 2806) : soutient l'amendement n° 244 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article étendant le champ de compétence des comités techniques paritaires aux problèmes relatifs au recrutement du personnel) - Art. 43 (p. 2809, 2810) : soutient l'amendement n° 247 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article relatif au congé parental) - Art. 45 bis (p. 2814) : soutient l'amendement n° 250 de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (suppression de cet article validant les résultats d'un concours pour le recrutement de chef adjoint de service administratif) - Art. 53 (p. 2827) : volonté exprimée par M. Jacques Chirac, Premier ministre, de réserver les recettes publicitaires aux chaînes privées de télévision - Etranglement financier des chaînes publiques - Effet de l'introduction de la logique du profit dans l'audiovisuel : cadeau de la 5^e chaîne à M. Berlusconi par le Gouvernement de M. Laurent Fabius ; vente à des groupes financiers de TF1, part du patrimoine public - Mobilisation des artistes et des gens de communication à l'occasion des états généraux de la culture, à l'initiative de M. Jack Ralite - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2841, 2842) : atteinte au droit de grève dans la fonction publique par l'abrogation de la loi Le Pors - Atteinte aux droits des travail-

leurs chez Renault - Annonce de la création d'un établissement de la navigation aérienne ayant pour conséquence la sortie de son personnel du statut de la fonction publique - Projet de privatisation d'Air-France, de la RATP, de la SNCF et des P et T - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 313 (86-87)] - (30 juin 1987) - Art. 1 (p. 2919) : opposé à la flexibilité dans la fonction publique territoriale - Extension de la contractualisation préjudiciable aux finances de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2927) : remise en cause du principe constitutionnel de l'égal accès aux emplois publics - Choix discrétionnaire des élus locaux pour recruter les agents territoriaux - Précarisation du statut général de la fonction publique - Texte favorisant l'extension du recrutement des contractuels - Opposition du groupe communiste à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole** [n° 239 (86-87)] - (15 octobre 1987) - Art. 4 (suite) (p. 3194) : soutient l'amendement n° 66 de M. Louis Minetti (suppression de l'offre des actions qui ne seraient pas souscrites par certaines caisses).

- **Rappel au règlement** - (20 octobre 1987) (p. 3249) : demande l'audition par la commission des finances de M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, au sujet des pertes subies par les petits épargnants ayant acheté des actions des sociétés privatisées, du fait de la crise boursière.

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - (20 octobre 1987) - Exception d'irrecevabilité (p. 3262, 3263) : soutient la motion n° 2 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Volonté du Gouvernement de réorienter le rôle des collectivités territoriales en fonction de ses options de politique économique et budgétaire - Bilan dérisoire de l'application des lois de décentralisation votées à partir de 1982 malgré l'élection au suffrage universel des assemblées régionales - Non conformité du texte en projet à l'article 72 de la Constitution consacrant le principe de la libre administration des collectivités territoriales - Transfert de compétences à ces dernières sans transfert de crédits leur permettant de les assurer : exemple des constructions scolaires - Dérapage des coûts ne correspondant pas aux crédits transférés : exemple des assurances prises par les communes - (p. 3264) : inquiétudes exprimées par les sénateurs communistes sur les transferts de ressources au moment des votes des lois de décentralisation - Finances locales : évolution défavorable des dotations du budget de l'Etat ; fiscalité : accroissement de la pression de la fiscalité locale sur les ménages en raison de la politique d'exonération de la taxe professionnelle menée par MM. Pierre Bérégovoy et Edouard Balladur - Poids de la dette : étude sur le refinancement de la dette des collectivités locales, produite par la division des collectivités locales du Sénat - (p. 3265) : prélèvement net sur les collectivités locales, la charge des intérêts et remboursements dépassant les emprunts nouveaux, avec pour corollaire une pression fiscale accrue - Absence de mesure dans le texte en projet permettant de réduire la dette des collectivités territoriales - Réorientation des financements en fonction des besoins du grand patronat : priorité accordée, dans la politique d'environnement, aux équipements d'infrastructure, dans la perspective des grands projets européens de 1992 ; mobilisation des budgets locaux dans cette optique ; politique de financement mixte et de privatisation ; libération des prix des services des collectivités ; intervention des banques d'affaires aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations traditionnellement partenaire financier exclusif des collectivités territoriales - Atteinte à la liberté des communes de moins de deux mille habitants par la modification du système du contrôle financier actuellement exercé par les chambres régionales des comptes - Dispositions relatives à la dotation globale d'équipement, DGE : répartition de la pénurie - Réduction de l'autonomie des col-

lectivités locales dans les dispositions du titre II relatives aux interventions économiques - (p. 3266) : rôle du Sénat, grand conseil des communes de France.

Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - **Art. 16** (p. 3423) : soutient l'amendement n° 26 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif au retrait unilatéral d'un syndicat d'une commune dont un intérêt essentiel est compromis) - **Art. 17** (p. 3424) : soutient l'amendement n° 27 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif à la dissolution d'office d'un syndicat de communes) - **Après l'art. 17** (p. 3425) : se déclare opposé à l'amendement n° 103 de M. Bernard Barbier (syndicat intercommunal : possibilité de représentation au comité syndical par un délégué suppléant) - **Après l'art. 18** (p. 3430) : se déclare opposé à l'amendement n° 105 de M. Pierre Schiélé (fixation par le groupement de communes du taux de la taxe professionnelle sur les zones d'activité économique créées à l'initiative de ce groupement) - (p. 3438) : s'oppose à l'amendement n° 161 de M. Michel Charasse (régime de l'assurance chômage des agents titulaires involontairement privés d'emploi) - **Art. 19** (p. 3440) : soutient l'amendement n° 28 de Mme Paulette Fost (suppression de cet article relatif au régime de la dotation supplémentaire destinée aux communes touristiques ou thermales) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3450) : désengagement financier de l'Etat accompagné d'une limitation de l'autonomie des élus - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

- **Projet de loi sur les bourses de valeurs** [n° 332 (86-87)] - (27 octobre 1987) - **Discussion générale** (p. 3495) : chute des cours des valeurs boursières à la bourse de New-York - Incidences dans toutes les places financières des pays capitalistes - Petits épargnants et petits porteurs de valeurs mobilières - (p. 3496) : dangers de la privatisation - Caractère de fatalité de la chute des valeurs boursières - Risques de spéculation sur les devises comme le mark - Menace pour le franc français - Nécessité de réorienter les capitaux vers l'emploi, les salaires et la production - Remet en cause la notion de « capitalisme populaire » - Reproche au Gouvernement de la France de ne pas envisager de dégager la France de la suzeraineté des Etats-Unis - (p. 3497) : financement des entreprises - Chômage en augmentation - Travaux d'utilité collective, TUC - Stage d'initiation à la vie professionnelle, SIVP - Faiblesse relative de l'investissement industriel - Rapport du Conseil économique et social sur les « conditions économiques, sociales et culturelles de la modernisation de notre économie » - Insuffisance de l'investissement intellectuel - Taux d'intérêt élevés des crédits bancaires - Politique monétaire et gonflement boursier - Réductions des recettes publiques entraînées par l'accroissement des investissements sur le marché financier - Politique monétaire et marché international des capitaux - Souhaite la transparence du financement des entreprises - Rôle de l'Etat : obliger les banques à changer leurs critères d'attribution des crédits - (p. 3498) : nécessité pour la France de sortir du système monétaire européen (SME) - **Art. 1^{er}** (p. 3499) : son amendement n° 2 : suppression de cet article relatif à la définition des sociétés de bourse ; rejeté - **Art. 2** (p. 3502) : son amendement n° 3 : suppression de cet article relatif aux sanctions applicables en cas de non respect du monopole des sociétés de bourse ; rejeté - **Art. 4** (p. 3504) : son amendement n° 4 : suppression de cet article relatif à l'agrément des sociétés de bourse ; rejeté - **Art. 5** (p. 3507) : son amendement n° 5 : suppression de cet article relatif à l'institution du Conseil des bourses de valeurs ; rejeté - **Art. 6** (p. 3510) : son amendement n° 6 : suppression de cet article relatif au règlement général du conseil des bourses de valeurs, et à l'admission et la radiation des valeurs mobilières ; rejeté - **Art. 7** (p. 3515) : ses amendements n° 7 et n° 8 : sanction effective de toute infraction aux lois et règlements applicables aux sociétés de bourse ; devenus sans objet - **Art. 8** (p. 3517) : son amendement n° 9 : obligation pour le Conseil des bourses de valeurs de suspendre en cas d'urgence l'employé fautif ; devenu sans objet - **Art. 9** (p. 3518) : son amendement n° 10 : suppression de cet article relatif à l'institution financière spécialisée constituée par les sociétés de bourse ; rejeté - **Art. 10** (p. 3519) : son amendement n° 11 : suppression de cet article relatif à la compétence

du Gouvernement en cas de carence du Conseil des bourses de valeurs ; rejeté.

Suite de la discussion - (28 octobre 1987) - **Art. 18** (p. 3534, 3535) : étude de l'INSEE : « économie et statistiques » : mise en lumière de l'ampleur du repli industriel de la France - Son amendement n° 12 : suppression de cet article relatif à la constitution de l'Institution financière spécialisée ; rejeté - **Art. 19** (p. 3536) : son amendement n° 13 : suppression de cet article relatif à la mise en place des sociétés de bourse et au maintien des agents de change en fonction jusqu'à la date du 31 décembre 1991 ; rejeté - **Art. 20** (p. 3538) : son amendement n° 14 : suppression de cet article relatif à l'adaptation des textes en vigueur à la nouvelle terminologie ; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3541) : contribution indiscutable du déficit du budget américain au déséquilibre de l'économie de la France et des économies capitalistes - Lien entre la chute actuelle de la Bourse et l'affaiblissement du potentiel national français - Nécessité de dégager la France et ses partenaires au sein du système monétaire européen, de la politique monétaire de l'égémonie du dollar - Rejet de ce projet de loi par le groupe communiste.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali** (ensemble un échange de lettres des 8 et 28 juillet 1986) [n° 16 (87-88)] - (3 novembre 1987) - **Discussion générale** (p. 3643) : opposition des sénateurs communistes aux conventions permettant à l'armée française d'intervenir dans des opérations de maintien de l'ordre contre des populations luttant pour le respect de leur droit à la dignité - Abstention du groupe communiste sur ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : charges fiscales des familles et situation financière des collectivités locales** (5 novembre 1987) (p. 3704, 3705).

- **Projet de loi modifiant la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme** [n° 66 (87-88)] - (13 novembre 1987) - **Art. 2** (p. 3900) : soutient l'amendement n° 36 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif au régime fiscal des opérations à terme de marchandises) - **Art. 3** (p. 3902) : soutient l'amendement n° 37 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif aux règles applicables au démarchage sur le marché à terme) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3906) : réunion du marché à terme d'instruments financiers, MATIF, et de la bourse de commerce, création d'un nouvel instrument spéculatif - Fragilisation de l'industrie - Dégradation du niveau de vie - Déficit du commerce extérieur - Augmentation de l'endettement de l'Etat - Propose la nationalisation des groupes bancaires et des industries stratégiques - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Discussion générale - (16 novembre 1987) - **Question préalable** (p. 3925, 3926) : soutient la motion n° I-98 de Mme Hélène Luc, tendant à opposer la question préalable - Question préalable opposée pour la première fois à un projet de loi de finances par les sénateurs communistes et apparenté : pour marquer la nécessité d'une autre politique budgétaire ; pour mettre fin à la régression sociale et au déclin national - Caractéristiques du libéralisme : libertés seulement pour les privilégiés de la fortune ; fait payer la protection sociale par les salariés, sans concours de l'Etat et avec une participation de plus en plus réduite des entreprises ; affirme la volonté du rétablissement du consentement à l'impôt, mais sans appliquer une réforme fiscale adéquate - Dénationalisations : constitutives d'un parasitisme financier ; préparent la vassalisation et la destruction d'atouts fondamentaux de la France - (p. 3927) : dégradation des finances publiques : sous-estimation des déficits réels ; préparation d'une super-austérité pour l'après-présidentielle de 1988 - Aggravation de l'inégalité devant l'impôt ; cadeaux aux entreprises et aux revenus les plus élevés ; fausse baisse des prélèvements obligatoires - Signification réelle de la baisse des dépenses publiques : sacrifice des secteurs essentiels, tels

que la santé, le logement, l'industrie, etc ; explosion prévisible des dépenses militaires ; sacrifices renouvelés pour les seuls salariés - (p. 3928) : politique totalement négative pour l'investissement et l'emploi, malgré des affirmations contraires et mensongères : pas de baisse réelle du chômage, accroissement des petits boulots ; déficit de la balance des paiements ; prévisions du Gouvernement mises en doute par le FMI - Prévisions concordantes des différents organismes internationaux et instituts de prévision : resserrement de la consommation ; récession à court terme ; accroissement du chômage et dégradation de la vie des sans-emploi - Réalité des objectifs du marché unique européen : offensive idéologique et d'intégration de la bourgeoisie française pour faire passer ses projets plutôt que développement des hommes - (p. 3929) : propositions communistes : accroissement des prélèvements sur les fortunes et le capital, développement des services publics, création des conditions d'une maîtrise nationale des richesses.

Suite de la discussion générale - (17 novembre 1987) (p. 3977) : pas de réponse sur le fond du Gouvernement aux critiques faites - Orientation de l'économie vers les profits financiers : inquiétude au sein même de la majorité - Transfert de crédits aux collectivités locales, transfert de charges très important - Propositions en matière de sécurité sociale : augmentation des prestations, paiement des dettes patronales, imposition des revenus financiers.

Discussion des articles de la première partie :

(17 novembre 1987) - **Art. 1** (p. 3977) : renforcement du caractère inégalitaire de l'assiette de l'impôt sur le revenu - Souhaite une réforme d'ensemble du système fiscal français - (p. 3978) : pression fiscale excessive sur les salariés - Propose une politique fiscale distinguant radicalement les revenus du travail des revenus du capital et des gros patrimoines - **Art. 2** (p. 3980) : favorable à une augmentation du SMIC - Abaissement des prélèvements obligatoires compensé, pour un certain nombre de familles, par l'augmentation des cotisations sociales - Politique fiscale largement favorable aux revenus du capital - Augmentation de la pression fiscale pour de nombreux cadres et techniciens - (p. 3982) : son amendement n° I-99 : modification du barème de l'impôt sur le revenu ; rejeté - Réduction de l'impôt sur le revenu annihilée par le relèvement des prélèvements sociaux - Poids des impôts indirects et des impôts locaux - Perversité du système fiscal français - Allègement des prélèvements obligatoires pour les gros revenus - Demande l'égalité de traitement pour les revenus du travail et les revenus du capital et un barème prenant pour point de départ de l'imposition le revenu du SMIC - Réforme de la taxe d'habitation - Révision des tranches d'imposition ; rétablissement des tranches à 60 et 65 % - Opposé à l'assimilation abusive à des salaires des revenus attribués aux principaux dirigeants des sociétés ; réintroduction de ces sommes dans le bénéfice imposable des sociétés - (p. 3986) : son amendement n° I-100 : nouvelles modalités de fixation de l'impôt pour certains salariés ayant subi une perte notable de revenus ; rejeté - (p. 3987) : ses amendements, n° I-101 : allègement des impôts acquittés par les retraités pensionnés ; étalement sur trois ans du paiement de l'impôt sur le revenu acquitté au nom d'une personne décédée ; et n° I-102 : indemnités journalières exclues de l'assiette de l'impôt sur le revenu ; rejetés - **Après l'art. 2** (p. 3988, 3989) : son amendement n° I-103 : dégrèvement de 600 F de la taxe d'habitation pour les contribuables exonérés d'impôt sur le revenu ; dégrèvement égal au montant de la taxe lorsque celle-ci est inférieure à 600 F ; rejeté - Poids excessif de la fiscalité locale du fait de la décentralisation et de la précarisation de l'emploi - Situation privilégiée de la ville de Paris - Demande au Gouvernement d'accorder cet avantage aux familles défavorisées ; rappelle que des avantages considérables sont accordés aux entreprises sans aucune garantie de contrepartie de créations d'emplois - Blocage du taux de la taxe professionnelle contraignant les collectivités locales à augmenter leurs recettes fiscales grâce à la taxe d'habitation et à la taxe sur le foncier bâti - **Après l'art. 3** (p. 3990) : son amendement n° I-104 : suppression de l'avoir fiscal ; rejeté - Incidence économique négative de l'avoir fiscal - Spéculation préférée aux investissements productifs -

Revenus du capital privilégiés par rapport aux salaires - Conséquences sur l'emploi - **Après l'art. 4** (p. 3992) : son amendement n° I-105 : taxation des ventes de valeurs mobilières ; rejeté - Maintien d'une exonération de 50 000 F pour les petits porteurs ; application du barème de l'impôt sur le revenu au-delà de ce seuil - (p. 3993) : ses amendements n° I-106 et n° I-107 relatifs aux dispositions applicables aux détenteurs de l'emprunt Giscard ; rejetés - **Après l'art. 17** (p. 3998) : son amendement n° I-132 : majoration de l'impôt sur les sociétés ; diminution de cet impôt lorsque l'entreprise a procédé à des créations d'emplois ; rejeté - **Après l'art. 11** (p. 3999) : soutient l'amendement n° I-119 de M. Jean-Luc Bécart (exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile).

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - **Art. 5** (p. 4014, 4015) : insuffisance du crédit d'impôt recherche proposé - Priorité accordée par le Gouvernement aux frais généraux des entreprises plutôt qu'aux dépenses de recherche - Recherche industrielle - Effritement des parts de marché de la France dû, selon une récente étude de l'INSEE, à une faiblesse relative de l'investissement productif et de l'innovation ainsi qu'à une mauvaise orientation de la production - Insuffisance de l'effort de recherche des entreprises soulignée en juin dernier par le Conseil économique et social - (p. 4019) : son amendement n° I-108 : bénéfice du crédit d'impôt recherche accordé après présentation des dépenses de recherche au comité d'entreprise ou au comité d'établissement ; rejeté - **Art. 6** (p. 4022, 4023) : ses amendements, n° I-109 : maintien de la taxe sur les frais généraux des entreprises ; et n° I-110 : taux de la taxe sur les frais généraux des entreprises fixé à 50 % ; rejetés - Analyse les causes réelles du déclin économique de la France - **Après l'art. 9** (p. 4048, 4049) : soutient les amendements de M. Louis Minetti, n° I-112 (suppression de la TVA sur les produits de première nécessité) et n° I-113 (création d'une taxe à l'importation des produits de l'imprimerie et de l'édition de manuels scolaires) - Régression intolérable du niveau de vie de millions de familles eu égard à la progression des revenus du capital - Lutte contre la pauvreté - Rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes - **Avant l'art. 10** (p. 4058) : se déclare favorable à l'amendement n° I-80 de M. Maurice Blin, rapporteur général (aménagement de la TVA applicable aux publications de presse) - **Art. 10** : au nom du groupe communiste, émet des réserves sur la réforme de la fiscalité indirecte proposée par la commission européenne dans la perspective du marché unique de 1992 : réduction du taux de TVA sur les produits de luxe et relèvement du taux applicable aux produits de première nécessité - (p. 4060) : soutient l'amendement n° I-115 de M. Louis Minetti (réduction du taux de TVA sur les automobiles et les motocyclettes) - **Après l'art. 10** (p. 4061) : son amendement n° I-117, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : renversement aux collectivités locales de la TVA perçue par l'Etat pour toutes les dépenses d'investissement et de fonctionnement ; rejeté - **Art. 13** (p. 4072) : émet des réserves sur cet article étendant à l'ensemble des établissements hospitaliers et de soins l'exonération de TVA accordée aux hôpitaux publics et aux cliniques gérées par des organismes sans but lucratif - Concurrence déloyale entre le secteur privé et le secteur public - Souhaite que ce cadeau fiscal soit répercuté sur les prix de journée - **Après l'art. 15** (p. 4073) : son amendement n° I-120, soutenu par M. Jean-Luc Bécart : institution d'un prélèvement exceptionnel sur les sociétés pétrolières ; rejeté.

Suite de la discussion - (19 novembre 1987) - **Avant l'art. 16** (p. 4091) : soutient l'amendement n° I-121 de M. Ivan Renar (interdiction de programmer des émissions de télé-achat sur les services de télévision à vocation nationale ou locale diffusés par voie hertzienne ou sur tout service de radiodiffusion sonore) - (p. 4094) : son amendement n° I-128, soutenu par Mme Marie-Claude Beauveau : suppression du droit de timbre exigé des candidats aux concours de recrutement de fonctionnaires de l'Etat ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - (p. 4095) : son amendement n° I-129, soutenu par Mme Marie-Claude Beauveau : suppression de l'anonymat sur l'achat et la vente d'or ; rejeté - **Après l'art. 16** (p. 4100) : son amendement n° I-131 : modification du calcul de l'impôt sur les opérations de bourse ; rejeté - Situation financière

internationale - Analyse les causes et les responsabilités de la présente crise boursière - Après l'art. 17 (p. 4102) : son amendement n° I-133, soutenu par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : fiscalisation des provisions bancaires opérées à l'occasion des opérations de crédit pour le financement des ventes ou travaux à l'étranger ; rejeté - Après l'art. 19 (p. 4107) : ses amendements, n° I-134 : création d'un prélèvement sur le montant des investissements bruts réalisés à l'étranger par les sociétés françaises ; n° I-136 : institution d'une taxe forfaitaire sur les emplois supprimés par les entreprises de plus de cinquante salariés ayant investi à l'étranger au cours des trois années précédentes ; et n° I-137 : prélèvement exceptionnel effectué au profit du Trésor public sur les comptes à terme, les bons de caisse et le montant des actions et des obligations françaises et étrangères acquises par les entreprises de plus de cinquante salariés depuis le 1^{er} janvier 1988 ; rejetés - Art. 21 (p. 4108) : dans l'intérêt des commerçants et des artisans, vote favorable des sénateurs communistes sur cet article relatif au relèvement de la limite de la réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion agréé - Après l'art. 21 (p. 4112) : ses amendements n° I-138 et n° I-139, soutenus par M. André Duroméa, tendant à étendre à de nouveaux bénéficiaires la réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion agréé ; rejetés - (p. 4113) : ses amendements, soutenus par M. André Duroméa, n° I-140 : conditions de renouvellement de l'agrément et de l'habilitation des centres de gestion agréés et habilités ; irrecevable (art. 42 de l'ordonnance de 1959) et n° I-141 : nouveau champ de compétence des centres de gestion agréés et habilités ; rejeté - Après l'art. 24 (p. 4122, 4123) : sur l'amendement n° I-43 de M. Jean Francou (augmentation du prélèvement sur les recettes du loto national au profit du fonds national pour le développement du sport, FNDS), se déclare opposé au sous-amendement n° I-195 de M. Christian Poncelet, président de la commission des finances - Avant l'art. 26 (p. 4124, 4125) : son amendement n° I-148 : suppression du prélèvement opéré sur la CNRA au titre de la compensation entre les régimes de retraite ; rejeté - Conséquences négatives de cette mesure sur les établissements hospitaliers et les collectivités locales - Art. 26 (p. 4126) : fixation du taux de prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation globale de fonctionnement, DGF - Augmentation de la DGF supérieure en 1988 à l'inflation prévue - Dénonce l'effort demandé aux collectivités locales en faveur des entreprises, se faisant au détriment des dépenses publiques utiles (prestations sociales, équipement) - (p. 4127) : augmentation considérable de la pression fiscale locale - Nombreux transferts de charges non intégralement compensés par l'Etat - Véritable déréglementation des finances locales - Propose la création d'une caisse centrale de coopération des collectivités territoriales, après désengagement de la caisse des dépôts et consignation et de la CAECL du marché financier - Après l'art. 26 : son amendement n° I-144 : réforme de la taxe professionnelle ; rejeté - Evolution vers un impôt sur le capital - (p. 4128) : ses amendements, n° I-145 : suppression du transfert de charges imposés aux communes de la région parisienne pour ce qui concerne les dépenses de sapeurs-pompiers ; n° I-146 : création et fonctionnement du fonds d'allègement de la dette des collectivités locales ; et n° I-147, soutenu par M. André Duroméa : abrogation de l'article 7 de la loi de finances rectificative pour 1986 créant une contribution exceptionnelle de la CAECL aux dépenses d'équipement de l'Etat ; rejetés - Art. 30 et état A (p. 4144) : son amendement n° I-149 : conversion de l'emprunt 7 % 1973 de manière à réduire la charge de l'Etat à trois fois la valeur d'émission de cet emprunt ; rejeté - Vote sur l'ensemble de la première partie (p. 4160) : constate que toutes les propositions communistes visant à réduire les injustices ont été repoussées par le Gouvernement et la majorité sénatoriale - Augmentation de la pression fiscale sur les salariés par le biais des prélèvements obligatoires et diminution pour les particuliers les plus fortunés ainsi que pour les entreprises - Conditions scandaleuses de remboursement de l'emprunt Giscard - Suppression pour les entreprises de la taxe sur certains frais généraux - Pessimisme des prévisions économiques pour la France, à moyen et long terme - Aggravation du déficit du commerce extérieur en raison de l'échec de la politique économique actuelle, dite de redressement, de rentabilité et de compétitivité -

(p. 4161) : urgence d'une réforme des finances locales - Opposition du groupe communiste à la première partie du projet de budget pour 1988.

Deuxième partie :

Equipement, Logement, Aménagement du territoire et Transports - V - Environnement - (21 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4310) : importante augmentation de ce budget et dégradation en francs constants par rapport à 1986 - Importante augmentation des moyens des services - Souhaite le maintien des personnels mis à la disposition de l'environnement malgré les réductions d'effectifs - Diminution des crédits d'intervention - (p. 4311) : insuffisante individualisation des crédits d'études et des subventions - Inquiétude face à la diminution des moyens de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets, ANRED - Priorité donnée à la politique de l'eau - Rôle des agences financières de bassin - Lutte contre la pollution de l'air, le dépérissement des forêts - Nouvelle taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique - Mise en place d'installations de désulfuration - Introduction de l'essence sans plomb - Coordination de la lutte contre les risques naturels et mise en place des plans d'exposition aux risques - Rappelle la catastrophe du Grand-Bornand - Poursuite de la mise en oeuvre de la directive européenne dite « Seveso » - Protection de la nature - Progression des dotations en faveur des parcs naturels nationaux, régionaux et des réserves naturelles - Reconstitution des crédits du Conservatoire du littoral - (p. 4312) : Regrette l'annulation des crédits prévus en faveur des espaces protégés - Atteinte aux droits du Parlement - Dotation du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie, FIQV - Contrats de plan Etat-Régions - Problème des crédits de recherche et de la situation de l'Institut national de recherche chimique appliquée, IRCHA - Souhaite une dotation budgétaire supplémentaire pour cet institut - Au nom de la commission des finances, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - **Examen des crédits - Etat B (p. 4325) :** s'oppose à l'amendement n° II-5 de M. Philippe Labeyrie (réduction des crédits du titre III : réserves naturelles).

Défense - (24 novembre 1987) - Examen des crédits - Art. 35 (p. 4474) : soutient l'amendement n° II-21 de Mme Hélène Luc (réduction des crédits du Titre V : Armement chimique).

Intérieur - (1^{er} décembre 1987) (p. 4780) : problème de la révision des bases d'imposition - Interrogation sur la position du Gouvernement en ce qui concerne la liberté des taux.

Services du Premier ministre - III - Conseil économique et social - (2 décembre 1987) - En remplacement de Mme Paulette Fost, rapporteur spécial (p. 4807) : dépenses de personnel et de matériel - Fonctionnement des services - Augmentation des crédits permettant une meilleure diffusion des travaux du Conseil économique et social - Problème de la dispersion des locaux du Conseil - Danger de toute nouvelle restriction des effectifs - Favorable à l'adoption de ces crédits - (p. 4808) : récente atteinte au droit de grève aux usines Renault d'Eragny dans le Val-d'Oise.

Services du Premier ministre - IV - Plan - (2 décembre 1987) - Rapporteur spécial (économie sociale) (p. 4811) : désengagement du Gouvernement à l'égard de l'économie sociale - Moyens de fonctionnement de la délégation à l'économie sociale - Crédits d'intervention - Inquiétude concernant la situation du secteur associatif - (p. 4812) : insuffisance des subventions octroyées aux organismes périscolaires du fait de la suppression des mises à disposition - Aide publique financière indispensable au fonctionnement normal des associations jouant un rôle capital dans les domaines de la vie sportive, culturelle et sociale - Etude demandée au conseil national de la vie associative sur les questions de financement des associations - Diminution des effectifs salariés des sociétés coopératives de production - Nécessaire amélioration de la fiscalité et de la comptabilité des associations - Sous réserves de ces observations, commission des finances favorable à l'adoption des crédits de l'économie sociale.

Services du Premier ministre - Budget annexe des journaux officiels - (2 décembre 1987) - En remplacement de Mme Paulette Fost, rapporteur spécial (p. 4818) : augmentation de ce budget - Diminution des recettes liées aux publica-

tions mais progression des recettes liées aux annonces - Gestion du centre national d'informatique juridique, CNIJ - Equilibre financier du budget annexe des journaux officiels - (p. 4819) : fait le point sur la modernisation des techniques et le ré déploiement des activités des journaux officiels - Évolution de l'emploi préoccupante à long terme - Mise en place prochaine du système de saisie directe dans les ministères, le système Sicté ; solutions envisagées pour les agents actuellement affectés à la saisie - Commission des finances favorable à l'adoption de ce budget annexe.

Comptes spéciaux du Trésor - (3 décembre 1987) (p. 4888, 4889) : importance des comptes spéciaux du Trésor, dérogatoires au droit commun budgétaire - Contre l'accumulation financière en bourse, accélérée par les privatisations, et contre la mainmise des multinationales américaines sur le marché européen, nécessaire effort de reconquête du marché intérieur par les investissements productifs et la politique de l'emploi - Demande l'utilisation des fonds économisés sur le remboursement de l'emprunt Giscard pour la renationalisation des entreprises privatisées.

Economie, finances et privatisation - I - Charges communes et II - Services financiers - (3 décembre 1987) (p. 4899, 4900) : part des intérêts de la dette publique dans le budget des charges communes - Renforcement de l'emprunt Giscard : rappelle les profits rapportés à certains nantis par la spéculation sur les obligations émises et les intérêts de cet emprunt - Remplacement prévisible du produit du remboursement sur le marché financier plutôt que dans des investissements productifs - Vote du groupe communiste contre ce projet de budget - Art. 64 (p. 4907) : question sur la date de publication de la circulaire interministérielle d'application de la loi du 8 juillet 1987 complétant les lois d'amnistie - Régression des crédits d'indemnisation des rapatriés depuis 1987 - Rapatriés de plus de 90 ans - Vote du groupe communiste contre ce projet de loi.

Imprimerie nationale - (3 décembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4912) : budget en équilibre - Diminution des crédits due à l'assujettissement de l'Imprimerie nationale à la TVA pour la vente d'annuaires - Recettes : annuaires ; impressions pour le compte de particuliers ; vente du service « éditions et ventes publicitaires officielles » - Dépenses : achats ; diminution des frais de personnel ; progression des dépenses d'investissement - Regrette le prélèvement au profit du budget général d'une partie de l'excédent d'exploitation dû aux gains de productivité - Réduction des effectifs : faiblesse du recrutement de personnel jeune et transmission du savoir-faire ; conditions de travail - Avis favorable à l'adoption de ces crédits.

Industrie, P et T et tourisme - I - Industrie - (3 décembre 1987) Art. 69 (p. 4938) : volonté du Gouvernement de transformer l'institut de recherche chimique appliquée, IRCHA, établissement public, en une société anonyme : prolongement à la débudgétisation décidée en 1985 - Importance des suppressions d'emplois prévues par le plan social - Rapport Secafi-Alpha.

Articles non joints à l'examen des crédits - (5 décembre 1987) - Après l'art. 55 (p. 5062) : ses amendements, soutenus par M. Jean-Luc Bécart, n° II-26 : extension du champ de compétences des centres de gestion agréés et habilités ; et n° II-27 : bénéfice de l'abattement de 20 % étendu aux artisans et commerçants optant pour le régime d'imposition au forfait ; rejetés - Avant l'art. 56 (p. 5066) : son amendement n° II-28 : à compter du 1^{er} janvier 1989, création d'un prélèvement sur les entreprises d'assurances passibles de l'impôt sur les sociétés ; rejeté - Prélèvement tendant à permettre l'augmentation des prêts accordés aux collectivités locales par le nouveau Crédit local de France - Après l'art. 56 (p. 5069) : soutient l'amendement n° II-29 de M. André Duroméa (abattement de 600 F au titre de la taxe d'habitation accordé aux foyers fiscaux non imposables sur le revenu) - (p. 5071) : son amendement n° II-32 : suppression du prélèvement opéré sur la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, CNRACL ; rejeté - Art. 57 (p. 5073) : soutient l'amendement n° II-33 de M. André Duroméa (suppression de cet article tendant à limiter la progression du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sur celle du taux de

la taxe d'habitation) - Art. 61 ter (p. 5094) : se déclare favorable à l'amendement n° II-103 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de cet article tendant à interdire la publicité sur le montant des revenus) - Transparence du patrimoine et des revenus des élus communistes.

Vote sur l'ensemble - (5 décembre 1987) (p. 5110) : échec du sommet européen de Copenhague - Choix gouvernementaux clairement exprimés dans la discussion budgétaire pour 1988 - Spéculation privilégiée par rapport à l'investissement productif créateur d'emplois - Mépris des droits du Parlement - Récent dépôt d'une proposition de loi des sénateurs communistes tendant à modifier l'ordonnance du 2 janvier 1959, le contrôle de l'exécution des lois de finances et à accroître les pouvoirs du Parlement - Déploie les nombreuses annulations de crédit décidées par le Gouvernement en cours d'année - (p. 5111) : conditions scandaleuses de remboursement de l'emprunt Giscard en janvier 1988 - Aggravation des prélèvements fiscaux et sociaux sur les salariés - Importance des investissements en armement - Demande la mise en place d'urgence d'une autre politique budgétaire de manière à relancer la croissance - Favorable au transfert d'une partie des crédits de la défense à l'éducation nationale - Propose la suppression des crédits de l'armement chimique pour les affecter à la recherche - Disparition dramatique d'exploitations agricoles et d'agriculteurs - Développement économique des départements d'outre-mer - Marché unique européen - Favorable à la nationalisation des entreprises récemment privatisées - Groupe communiste opposé à l'adoption de ce budget.

- **Projet de loi relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs** [n° 291 (86-87)] - (10 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5228) : rétablissement de l'esprit de la loi Royer - Interprétation restrictive de la Cour de cassation considérant que l'action civile des associations de consommateurs ne peut s'exercer qu'en présence d'une infraction pénale - Absence de dispositions relatives à une procédure d'action de groupe - Souligne le parcours « cahoteux » du présent projet de loi en raison de diverses pressions patronales - Dénonce la satisfaction des revendications des PME dans les amendements déposés au nom de la commission des lois - Sénateurs communistes favorables à l'adoption de ce projet - Art. 1 (p. 5232) : se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. Hubert Haenel, rapporteur (obligation pour les associations de consommateurs d'être partie civile pour pouvoir agir en justice ; unions d'associations familiales dispensées de l'agrément pour agir en justice dans les conditions prévues au présent article).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1987** [n° 149 (87-88)] - (16 décembre 1987) - Après l'art. 12 (p. 5543) : son amendement n° 22, soutenu par Mme Hélène Luc : majoration de la taxation des opérations sur le MATIF ; rejeté - (p. 5544) : son amendement n° 23, soutenu par Mme Hélène Luc : création d'un prélèvement exceptionnel de 10 %, effectué au profit du Trésor public, sur le montant des actions et des obligations étrangères acquises à compter du 1^{er} janvier 1988 ; rejeté - Avant l'art. 13 (p. 5552) : se déclare opposé à l'amendement n° 40 de M. Jean-Pierre Masseret (produit de cession issu de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole réservé au budget général de l'Etat) - Après l'art. 13 (p. 5559) : son amendement n° 26 : déduction fiscale supplémentaire accordée aux salariés d'imprimerie de journaux travaillant de nuit, au titre des frais professionnels pour l'établissement de l'impôt sur le revenu ; irrecevable (art. 40 de la Constitution) - Art. 13 bis (p. 5560) : se déclare favorable à l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Masseret (suppression de cet article déterminant l'abattement applicable aux plus-values réalisées lors de la cession de chevaux de course) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5576) : budget de l'ircha - Prévisions économiques pessimistes en matière de croissance - Déficit budgétaire - Crise économique essentiellement due à la spéculation privilégiée à l'investissement - Dénonce la culpabilisation honteuse des salariés français dans une récente émission télévisée diffusée sur Antenne 2 - Sénateurs communistes opposés à l'adoption de ce collectif budgétaire.

– **Projet de loi relatif aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire et portant modification du code de procédure pénale - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire.** [n° 189 (87-88)] - (19 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5799) : perte de confiance des Français en la justice : condamnation de travailleurs ; acquittement à Nouméa des responsables de la tuerie de Hienghène ; dessaisissement de juges d'instruction ; lenteur de l'instruction du meurtre de Malik Ousseki - Texte en projet : retrait des prérogatives du juge d'instruction au bénéfice du Parquet ; institution d'une chambre de garantie chargée en fait de « préjuger » l'inculpé - Vote du groupe communiste contre les conclusions de la CMP.

– **Projet de loi relatif à la sécurité sociale [n° 196 (87-88)] - (21 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5900) :** dénonce les conditions d'examen de ce projet, dans la précipitation de fin de session - (p. 5901) : craint une remise en cause, à terme, de l'existence même de la sécurité sociale et de la notion de solidarité nationale - Création d'un fonds de prévention - Dangers de la mise en place d'un système de retraite progressive - Baisse du pouvoir d'achat des retraités - Risque de suppression à terme de la branche accident du travail, de fiscalisation de la branche famille et de l'étatisation de la sécurité sociale - Propose une cotisation prélevée sur les revenus du capital - Absence de mesures significatives en faveur des familles - (p. 5902) : analyse les principales raisons de la baisse de la natalité en France - Opposé aux conclusions du rapport des sages relatives à la réforme du système des allocations familiales - Propositions communistes d'aide à la famille - Opposition des sénateurs communistes à ce projet de loi.

– **Projet de loi de programme relatif au patrimoine monumental - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 207 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5984, 5985) :** opération de sauvegarde urgente d'une partie minime du patrimoine monumental - Insuffisance des moyens financiers au regard des immenses besoins - Objectif de ce projet : exploitation purement mercantile de la valorisation du patrimoine monumental - Absence de création - Rejet des amendements communistes relatifs à l'entretien du patrimoine, aux dotations et aides nécessaires aux collectivités locales et à la création des emplois nécessaires - Abstention des sénateurs communistes sur ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 195 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5997) :** opposition du groupe communiste à l'adoption des conclusions de la commission mixte paritaire.

– **Projet de loi modifiant l'article L. 313-1 du code de la construction et de l'habitation et portant création de l'agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 216 (87-88)] - (22 décembre 1987) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6000) :** opposition du groupe communiste aux conclusions de la CMP.

VOILQUIN (Albert), sénateur des Vosges (UREI).

NOMINATIONS

– Membre de la commission des affaires étrangères.
– Vice-président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de cette commission (JO Lois et décrets du 15 octobre 1987) ; puis réélu vice-président (JO Lois et décrets du 22 octobre 1987).

– Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Raymond Courrière, sénateur (JO Débats du 9 avril 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Gérard Larcher, sénateur (JO Lois et décrets du 19 mai 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (JO Lois et décrets du 6 décembre 1987).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à obtenir la suspension des poursuites engagées contre M. Albert Pen, sénateur (JO Lois et décrets du 15 décembre 1987).

DÉPÔTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 16 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali (ensemble un échange de lettres des 8 et 28 juillet 1986) [n° 71 (87-88)] (29 octobre 1987) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 17 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale [n° 72 (87-88)] (29 octobre 1987) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 18 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée [n° 73 (87-88)] (29 octobre 1987) - Traités et conventions.

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 19 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie [n° 74 (87-88)] (29 octobre 1987) - Traités et conventions.

Avis, présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Dépenses ordinaires - Articles 34 et 35 - Section air - [n° 96 (87-88) tome 7] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

– **Question au Gouvernement : maintien des services publics en milieu rural** (11 juin 1987) (p. 1693).

– **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (16 juin 1987) (p. 1881) : redressement sensible du secteur du textile grâce aux efforts des pouvoirs publics : augmentation des investissements et de la productivité - (p. 1882) : perspectives à moyen terme ; création du grand marché intérieur européen en 1992 - Echanges déficitaires avec les autres pays européens - Relance de la compétitivité des entreprises françaises nécessitant un allègement des charges sociales et fiscales supérieures à la moyenne de celles en vigueur dans les autres pays de l'OCDE - Effort d'investissement et de productivité en amont et aval de la chaîne textile - Adaptation de la politique sociale aux impératifs économiques - Apprentissage - Formation professionnelle - Demande au Gouvernement de prendre rapidement des mesures d'allègement des charges sociales et fiscales et de relance de l'investissement spécifiques aux entreprises du secteur textile.

- **Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 334 (86-87)] - (29 juin 1987) - Art. 37 bis (p. 2885) :** au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'amendement n° 1 du Gouvernement (rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention générale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Congo sur la sécurité sociale (ensemble trois protocoles) [n° 21 (87-88)] - (3 novembre 1987) - En remplacement de M. Guy Cabanel, rapporteur - Discussion générale (p. 3640) :** convention bilatérale de sécurité sociale franco-congolaise - Contexte politique et économique dans lequel intervient cette convention - Affiliation des travailleurs exerçant une activité salariée au régime de sécurité sociale du lieu d'emploi - Possibilité pour certains travailleurs temporaires de rester affiliés au régime de sécurité sociale d'origine - Convention complétée par trois protocoles annexés relatifs à la prise en charge de certains soins médicaux dispensés au Congo pour des travailleurs congolais habituellement employés en France, au régime d'assurance sociale des étudiants et à l'octroi de certaines prestations de vieillesse pour d'anciens travailleurs congolais - Modalités de couverture du risque maladie pour les Français travaillant au Congo - Commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine [n° 5 (87-88)] - (3 novembre 1987) - En remplacement de M. André Bettencourt, rapporteur - Discussion générale (p. 3641, 3642) :** convention franco-chinoise d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale - Vaste programme d'amélioration du système juridique chinois, engagé depuis 1976 - Organisation du pouvoir judiciaire - Adoption d'un code civil chinois en 1986 - Droit des relations économiques avec l'étranger - Protection et entraide judiciaires - Exécution des commissions rogatoires - Reconnaissance et exécution des décisions judiciaires et des sentences arbitrales - Commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali (ensemble un échange de lettres des 8 et 28 juillet 1986) [n° 16 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3642, 3643) :** environnement politique et économique du Mali - Accord franco-malien de coopération militaire technique - Stagiaires maliens dans les écoles militaires françaises - Favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale [n° 17 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3643) :** coopération militaire technique - Environnement politique et économique de la Guinée équatoriale - Rappelle que les militaires français coopérants ne pourront prendre part à des opérations de guerre, de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité - Effort accompli par la France pour apporter une aide militaire technique aux jeunes Etats d'Afrique - Favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Guinée [n° 18 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3644) :** environnement économique et politique de la Guinée - Accord de coopération militaire technique - Caractère strictement technique du traité - Favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République isla-**

mique de Mauritanie [n° 19 (87-88)] - (3 novembre 1987) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3645) : accord franco-mauritanien de coopération militaire technique - Organisation et instruction des forces armées mauritaniennes - Rémunération des coopérants français en Mauritanie - Rappelle que les militaires français coopérants ne peuvent prendre part à des opérations de guerre, de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité - Formation et perfectionnement des cadres des forces armées mauritaniennes dans les écoles militaires françaises - Entretien et fourniture de matériel militaire français - Favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (18 novembre 1987) - Après l'art. 9 (p. 4046) : soutient l'amendement n° I-21 de M. Michel Souplet (aménagement du régime fiscal des bouilleurs de crus).

Deuxième partie :

Défense - (24 novembre 1987) - Rapporteur pour avis (section air) (p. 4444) : importante augmentation du budget d'équipement de l'armée de l'air en 1987 - Rappelle la supériorité numérique des avions du Pacte de Varsovie face à ceux de l'Alliance atlantique - Commande de quatre Awacs - (p. 4445) : augmentation de la sécurité du territoire français - Mise en service en 1996 d'un avion de combat dérivé du Rafale - Mise en service de l'avion de transport futur en 2003 et du Mirage 2000 N en 1988 - Transfert de personnels hors du budget de la défense et réduction des carburants opérationnels - Réduction constante des effectifs depuis 25 ans - Disparition de quatre bases - Minimum de cinq ans nécessaire à la formation de spécialistes - Charges nouvelles : surveillance des aéroports civils - Départ de nombreux pilotes et mécaniciens d'équipage vers l'aviation civile - Diminution des crédits de fonctionnement des bases et des services - Insuffisance des crédits destinés à l'entretien des appareils - Souhaite que les dépenses de 1987 consécutives aux opérations extérieures soient couvertes par un collectif budgétaire - Au nom de la commission des affaires étrangères, se déclare favorable à l'adoption de ce budget - Présente son intervention personnelle - (p. 4461) : aboutissement des négociations sur les euromissiles en l'absence de l'Europe - Politique de défense de la France fondée sur une force nucléaire de dissuasion indépendante - Respect des engagements pris par la loi de programmation militaire - Priorité aux dépenses relatives à la dissuasion nucléaire - Problème du couplage entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis - Partage par les Européens de l'ouest et par les Soviétiques du même espace continental - Signale que la précision des SS 25 peut fort bien pallier la disparition des SS 20 - Déclaration de La Haye du 27 octobre dernier et confirmation du caractère indispensable du nucléaire - Renforcement des solidarités d'intérêts bilatérales entre la France et la Grande-Bretagne, entre l'Italie, l'Espagne et la France et entre l'Allemagne et la France - Souhaite une intensification des coopérations en matière de fabrication d'armement et de recherche - Problème de la modernisation des armes nucléaires intégrées exclues des accords - (p. 4462) : nécessité pour ce budget de faire face aux grands objectifs de la défense en matière nucléaire - Importance des dotations destinées au spatial - Augmentation de l'effort de recherche - Nécessité de cadres qualifiés - Importance des problèmes de personnels - Nécessaire revalorisation et amélioration des conditions de vie militaire - Souhaite le maintien des brigades de gendarmerie dans les cantons ruraux - Opposé à la guerre police-gendarmerie - Rappelle la création d'un groupe de travail chargé d'examiner l'ensemble des missions confiées aux forces de l'ordre - Crédits d'équipement à la hauteur des ambitions affirmées par la loi de programmation - Important effort de défense de la France - Conception de l'indépendance dans la solidarité avec les alliés - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

Anciens combattants - (4 décembre 1987) (p. 5009) : légère régression de ce budget - Achèvement du rattrapage du rap-

port constant - Rapatriement des corps des militaires morts en Indochine et construction d'une nécropole à Fréjus - Poursuite du programme de rénovation des tombes des nécropoles nationales et des carrés militaires - Levée des forclusions opposées aux anciens harkis pour les demandes d'allocation viagère - Instauration d'une proportionnalité effective des pensions de 10 à 80 % - Absence de mesures en faveur des familles des disparus - Souhaite un relèvement progressif de l'indice des pensions des veuves et la prise en compte des droits de ceux qui ont répondu à l'appel du Général de Gaulle - Favorable à une amélioration des conditions d'attribution de la carte du combattant et du bénéfice de la campagne double - (p. 5010) : souhaite une prorogation du délai imparti pour la constitution de la retraite mutualiste avec participation de l'Etat - Favorable à une nouvelle réévaluation du plafond majorable de la retraite mutualiste - Problème de la pathologie des anciens d'Afrique du Nord et reconnaissance de l'amibiase - Rappelle que le 11 novembre 1988 constituera le soixante-dixième anniversaire de l'armistice qui a mis fin à la première guerre mondiale - Souhaite à cette occasion que l'on attribue la Légion d'honneur à tous les survivants de ce conflit qui remplissent les conditions nécessaires - Au nom du groupe de l'UREI, se déclare favorable à l'adoption de ce budget.

VOISIN (André-Georges), sénateur de l'Indre-et-Loire (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre titulaire du comité directeur du Fonds d'aide et de coopération.
- Membre suppléant du comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDESTOM).

DÉPÔTS

Rapport spécial, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)], adopté par l'Assemblée nationale - Coopération - [n° 93 (87-88) tome 3 annexe 6] (16 novembre 1987).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'amélioration de la décentralisation** [n° 351 (86-87)] - Suite de la discussion - (22 octobre 1987) - **Art. 15** (p. 3421) : intervient sur l'amendement n° 78 rectifié de M. Paul Girod, rapporteur (arbitrage du représentant de l'Etat en cas de désaccord sur les conditions financières de retrait d'une commune d'un syndicat ; participation aux charges d'emprunt) - Application des dispositions de l'article au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, SDAU

- **Art. 18** (p. 3427) : intervient sur l'amendement n° 115 de M. Guy de La Verpillière (modalités de répartition des ressources des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle entre les communes d'implantation des sites nucléaires et celles où sont situés les barrages réservoirs ou de retenues : exclusion des réservoirs et barrages construits avec pour objet principal la production d'énergie hydro-électrique) - **Après l'art. 18** (p. 3431) : se déclare opposé à l'amendement n° 105 de M. Pierre Schiélé (fixation par le groupement de communes du taux de la taxe professionnelle sur les zones d'activité économique créées à l'initiative de ce groupement) - **Art. 19** (p. 3441) : son amendement n° 101 : dotation globale de fonctionnement, DGF, des communes touristiques : relèvement du seuil démographique d'éligibilité ; mécanisme de garantie ; mécanisme de sortie ; adopté après modification par le sous-amendement n° 186 de la commission des lois - (p. 3442) : son amendement n° 102 : entrée en vigueur dès 1988 du dispositif proposé ; adopté.

- **Proposition de loi visant à garantir le libre exercice de la profession de géomètre-expert** - *Deuxième lecture* [n° 367 (86-87)] - (22 octobre 1987) **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3418) : votera cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1988** [n° 92 (87-88)].

Deuxième partie :

Coopération - (25 novembre 1987) - Rapporteur spécial (p. 4509) : à compétences et à champ géographique constants, constate une nette amélioration du budget de la coopération - Nouvelle répartition des compétences entre les ministères de la coopération, des affaires étrangères et de la défense - Concours financiers - Fonds d'aide et de coopération, FAC - Bourses : accent mis sur les formations techniques et industrielles - Augmentation des postes de coopérateurs - Subventions accordées aux organismes non gouvernementaux - Développement de la coopération décentralisée à l'initiative des collectivités territoriales françaises ; spécificité de ces actions - Cohérence entre les actions de l'Etat et celles des collectivités territoriales - (p. 4510) : assistance technique militaire - Remboursement de la dette du ministère de la coopération accumulée depuis plusieurs années envers le ministère de la défense - Importance de l'aide de la France aux Etats africains - Endettement des pays en voie de développement - Dégradation de la situation économique de ces pays en raison de trois facteurs : chute du taux de croissance dans les pays industrialisés ; baisse des cours des matières premières ; tarissement des flux de financement privés - Problème de certains pays subsahariens n'ayant pas rééchelonné leur dette auprès du Club de Paris en 1985 - Crise économique grave des Etats africains amplifiée par la persistance de grandes endémies - Contribution de la France aux instances multilatérales - Fonds européen de développement, FED - Fonds monétaire international, FMI - (p. 4511) : priorité donnée à l'aide aux pays en voie de développement et plus particulièrement aux pays d'Afrique subsaharienne - Favorable à l'adoption de ce budget.

Z

ZELLER (Adrien), secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la sécurité sociale (nommé le 20 mars 1986 dans le premier Gouvernement Chirac) (JO Lois et décrets du 21 mars 1986).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. François Delga : prime de déménagement pour les familles de chômeurs (14 mai 1987) (p. 955, 956).

- Question au Gouvernement, de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : remise en cause des prestations de sécurité sociale (14 mai 1987) (p. 956 à 958).

- **Projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés [n° 235 (86-87)] - (2 juin 1987) - Discussion générale (p. 1411) :** augmentation depuis 1986 des places dans les centres d'aide par le travail, CAT ; incitation à travers le texte en projet à la sortie de l'emploi protégé et à l'insertion en milieu de travail ordinaire - Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel, COTOREP : généralisation de l'informatisation ; renforcement des équipes médicales chargées de l'instruction des dossiers - Centres de préorientation et centres de rééducation ; équipes de préparation et de suite du reclassement - (p. 1412) : délai accordé aux entreprises pour l'application des dispositions du projet de loi - Généralisation au secteur public de la procédure spécifique de recrutement mise en œuvre dans le secteur des P et T - Collectivités locales - Associations de handicapés - Recours aux décrets pour les modalités d'application - Niveau de décentralisation des fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés - Relèvement du seuil d'effectif des entreprises pour l'emploi de handicapés - Contrôle de l'exécution des dispositions du projet de loi par les entreprises ; limitation des possibilités d'exécution par contrat de sous-traitance avec le secteur protégé ; versement au budget de l'Etat des pénalités en raison de leur caractère fiscal - Contribution des petites entreprises - Difficultés des handicapés en raison de la crise de l'emploi - Participation des offices HLM à la création d'établissements d'accueil - Eventualité d'accès au prêt locatif aidé, PLA - (p. 1413) : définition plus restrictive du handicap - Possibilité offerte par l'innovation technologique dans le domaine de l'emploi des handicapés - Formation professionnelle - Statut de la fonction publique : suppression des quatre maladies interdisant le recrutement - Généralisation du recrutement des handicapés comme contractuels dans la fonction publique - **Avant l'art. 1 (p. 1414) :** s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Paul Souffrin (suppression des dispositions du code de la sécurité sociale permettant à l'employeur de s'assurer contre les conséquences de sa propre faute inexcusable) - **Art. 1 : Art. L. 323-1 du code du travail (p. 1415) :** s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Paul Souffrin (abaissement du seuil d'effectif des entreprises assujetties à la loi) - (p. 1416) : sur le taux obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, s'oppose aux amendements n° 49 de M. Paul Souffrin et n° 16 de M. André Méric - (p. 1417, 1418) : s'oppose aux amendements n° 56 de M. Louis Minetti et n° 86 de M. Claude Huriet, relatifs à la réservation aux aveugles d'un quota d'emplois de standardistes - (p. 1419) : s'oppose aux amendements identiques, n° 17 de M. André Méric et n° 50 de M. Paul Souffrin (entreprises entrant dans le champ d'application de la loi au moment de leur création ou en raison de l'accroissement de leurs effectifs : suppression de la possibilité de dérogation à l'obligation d'embauche), ainsi qu'à l'amendement n° 18 de M. André Méric (réduction de la durée de la dérogation) - **Art. L. 323-2 (p. 1420, 1421) :** s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 51 (abaissement du seuil d'effectifs pour l'assujettissement des établissements publics à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés), n° 52 (fixation législative des moda-

lités d'emploi dans le secteur public) et n° 53 (établissement d'un rapport annuel par le ministre de la fonction publique) - S'oppose à l'amendement n° 19 de M. André Méric (création d'un comité pour l'emploi des handicapés dans les secteurs public et para-public) - (p. 1422) : rôle des comités techniques paritaires - S'oppose à l'amendement n° 54 de M. Paul Souffrin (création d'une instance nationale de recours) - (p. 1423) : Conseil national supérieur pour le reclassement professionnel des handicapés ; s'oppose à l'amendement n° 55 du même auteur (mesures dans le cas de manquement à l'obligation d'emploi de handicapés dans le secteur public) - **Art. L. 323-3 (p. 1423, 1424) :** s'oppose à l'amendement n° 20 de M. André Méric (référence à l'article L. 323-2 instituant l'obligation d'emploi dans le secteur public) - (p. 1425) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Paul Souffrin (suppression de la disposition excluant du bénéfice de la loi les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente inférieure à 10 %) - **Art. L. 323-4 (p. 1426) :** s'oppose aux amendements n° 87 de M. Claude Huriet (calcul des effectifs pour le seuil d'assujettissement à la loi : non prise en compte des salariés occupant certaines catégories d'emplois déterminées par décret), n° 58 de M. Paul Souffrin (suppression de la disposition excluant les salariés de certaines catégories d'emplois du décompte des effectifs pour le seuil d'assujettissement à la loi) et n° 21 de M. André Méric (détermination par décret en Conseil d'Etat des conditions d'aptitudes particulières exigées par certaines catégories d'emplois et exclusion des salariés qui les occupent du décompte des effectifs pour l'application de la loi) - (p. 1427) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. André Méric (coefficient de prise en compte des grands handicapés) - **Art. L. 326-6 (p. 1429) :** s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 59, n° 60 et n° 61 (rémunération des travailleurs handicapés : parité avec celle des personnes valides ; non incidence d'une réduction de la durée du travail rendue nécessaire par le handicap ou d'une diminution du rendement professionnel) ; accepte l'amendement n° 23 de M. André Méric (dans le cas d'une réduction de salaire, compensation par la garantie de ressources instituée par la loi du 30 juin 1975) - **Art. L. 323-7 (p. 1432) :** s'oppose à l'amendement n° 24 de M. André Méric (suppression de la limitation aux grand handicapés du doublement de la durée du délai-congé en cas de licenciement) - (p. 1433) : s'oppose aux amendements identiques n° 25 de M. André Méric et n° 63 de M. Paul Souffrin (suppression de la limitation à trois mois de la durée du délai-congé), ainsi qu'à l'amendement n° 26 de cohérence de M. André Méric.

Suite de la discussion - (3 juin 1987) - Art. 1 (suite) : Art. L. 323-8 du code du travail (p. 1441) : accepte l'amendement n° 91 de M. Henri Collard, rapporteur (assimilation des centres de distribution du travail à domicile aux ateliers protégés) - S'oppose à l'amendement de suppression n° 64 de M. Paul Souffrin (contrats de sous-traitance avec le secteur protégé) et à l'amendement n° 88 de M. Claude Huriet (extension de la possibilité relative à la prise en compte du quota d'obligation d'emplois lorsque l'employeur passe des contrats avec des ateliers protégés ou avec des centres d'aide par le travail) - **Art. L. 323-8-1 (p. 1442) :** s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 65 de suppression (accord prévoyant un programme en faveur des travailleurs handicapés), n° 66 (suppression de la faculté de déroger à l'obligation d'emploi à la suite d'un accord d'entreprise ou d'établissement), n° 67 (application de l'accord et absence d'exonération pour l'employeur de son obligation d'emploi dans la proportion de 10 % de l'effectif total des salariés) et n° 68 (institution d'un vrai contrôle opéré annuellement par l'administration sur l'application des programmes) - **Art. L. 323-8-2 (p. 1446, 1447) :** accepte les amendements de la commission n° 2 (création d'un fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés) et n° 4 de coordination et s'oppose au n° 3 (extension de la faculté de contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle à l'Etat, aux collectivités territoriales et aux établissements publics qui en dépendent) - S'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin n° 69 (contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle), n° 70 (montant de la contribution patronale en contrepartie

du non respect de l'obligation d'emploi égale à 2000 fois le SMIC horaire), n° 71 (possibilité du contrôle du versement de la redevance par le comité d'entreprise, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail par les délégués des personnels) et n° 72 (contrôle obligatoire annuel par l'autorité administrative du versement de la contribution), aux amendements de M. André Méric n° 27 (possibilité pour les employeurs de s'acquitter de l'obligation après avis du comité d'entreprise), n° 28 (fixation du montant de la contribution dans la limite de 500 fois le salaire horaire minimum de croissance par bénéficiaire non employé) et n° 29 (majoration de la contribution de 25 % tous les cinq ans à compter de la sixième année dans le cas où une entreprise s'acquitte de l'obligation d'emploi dans les conditions prévues au présent article) - Demande le retrait des amendements de M. Henri Collette, n° 82 (exonération de la contribution pour les entreprises auxquelles l'ANPE n'est pas en mesure de proposer le nombre de handicapés qu'elles seraient tenues d'employer), n° 83 (exonération partielle de la contribution pour les entreprises exportatrices) et n° 84 (diminution de la contribution pour les entreprises qui ont réalisé des efforts particuliers en matière de lutte contre les accidents du travail) - (p. 1450) : devoir de donner leur juste place aux handicapés - *Art. L. 323-8-3* (p. 1451) : accepte les amendements de la commission n° 5 (gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés confiée à une association administrée par des représentants des salariés) et n° 6 (participation d'un représentant de l'Etat et des collectivités territoriales à l'association chargée de la gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés) et s'oppose aux amendements n° 73 de M. Paul Souffrin (gestion du fonds confiée à un office national composé de représentants des associations nationales représentatives des handicapés, des organisations syndicales représentatives des salariés et de représentants des employeurs) et n° 30 de M. André Méric (élaboration d'un programme d'action régionale par les délégations régionales en concertation avec tous les partenaires concernés par l'emploi des travailleurs handicapés) - *Art. L. 323-8-4* : s'oppose aux amendements n° 31 de M. André Méric (affectation des ressources du fonds en complément de toutes les actions déjà engagées par l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités territoriales qu'il s'agisse de mesures spécifiques aux handicapés ou d'actions engagées dans le cadre de la politique globale de l'emploi) et n° 74 de M. Paul Souffrin (impossibilité pour les actions menées grâce au fonds de se substituer à celles mises en œuvre par l'Etat ou les diverses collectivités territoriales dans les domaines de la formation ou de l'insertion au travail des personnes handicapées) - Accepte les amendements n° 8 (affectation des ressources du fonds à la compensation du coût supplémentaire des actions de formation et au financement des actions d'innovation et de recherche dont bénéficient les intéressés dans l'entreprise) et n° 9 de la commission (extension aux travailleurs handicapés qui exercent une activité indépendante des dispositions de cet article) - (p. 1456) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. André Méric (suppression des aides affectées aux actions de formation ou d'innovation et de recherche pour les entreprises qui se sont acquittées de l'obligation d'emploi) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de la commission (suppression de la détermination par voie réglementaire des modalités de reversement au Trésor public des sommes non utilisées) - *Après l'art. L. 323-8-5* (p. 1457) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Paul Souffrin (impossibilité pour les employeurs de s'opposer au suivi de l'activité des personnes handicapées en milieu ordinaire, par des équipes spécialisées) - *Art. L. 323-8-6* (p. 1458) : demande le retrait de l'amendement n° 12 de la commission (absence de dispense du paiement de la contribution annuelle au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés pour les employeurs qui acquittent le versement de la pénalité pour non respect de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés) - Absence d'intention du Gouvernement de priver le fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés des moyens dont il est susceptible de disposer - Principe de l'universalité budgétaire - Insertion professionnelle des handicapés, souci commun de l'ensemble des participants à ce débat - *Art. L. 323-8-7* (p. 1460) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. André Méric

(extension aux organisations syndicales du droit d'exercer une action civile lorsqu'elles auront constaté l'inobservation des prescriptions figurant dans le texte lorsque cette inobservation porte un préjudice certain à l'intérêt collectif qu'elles représentent) - (p. 1461) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Paul Souffrin (possibilité pour les organisations syndicales représentatives d'exercer en justice toute action en faveur de tout salarié bénéficiaire de la présente section) - *Art. L. 323-8-8* : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. André Méric (fixation des conditions d'application de la présente section par décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées, du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés) - *Après l'art. 1* (p. 1462) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Paul Souffrin (engagement du Gouvernement à présenter une réforme des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel) - Accepte l'amendement n° 13 de la commission (modalités d'insertion des handicapés dans la fonction publique) - *Art. 3* (p. 1463) : demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. André Méric (désignation d'un médecin du travail par le représentant de l'Etat dans le département pour trois ans) - (p. 1464) : s'oppose aux amendements n° 37 (commission départementale des travailleurs handicapés comprenant deux représentants des employeurs dont un représentant des collectivités territoriales et deux représentants des salariés), n° 38 (commission départementale des travailleurs handicapés comprenant un représentant des employeurs ou un représentant des collectivités territoriales s'il s'agit d'un litige concernant un agent desdites collectivités) et n° 39 (désignation pour trois ans du représentant des employeurs et du représentant des salariés par le représentant de l'Etat dans le département) de M. André Méric - S'oppose aux amendements n° 79 (élévation à cinq du nombre de représentants de handicapés au sein de la commission départementale des travailleurs handicapés) et n° 80 (commission départementale des travailleurs handicapés comprenant un représentant des maires du département et un représentant des élus au conseil général) de M. Paul Souffrin - *Après l'art. 5* (p. 1465) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. André Méric (possibilité pour un même établissement de comporter une section d'atelier protégé ou de distribution de travail à domicile, une section d'aide par le travail et une section de travail à temps partiel pour adolescent ou adulte surhandicapé) - (p. 1466) : s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 42 (modalités de calcul des droits des personnes susceptibles de percevoir l'allocation aux adultes handicapés ne pouvant faire obstacle à leur passage d'une section d'aide par le travail à une section d'atelier protégé) et n° 43 (impossibilité pour l'employeur de résilier le contrat de travail d'un salarié victime d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle au cours des périodes de suspension) - *Art. 6* (p. 1467) : accepte l'amendement n° 15 de la commission (obligation pour le ministre chargé de l'emploi d'adresser au Parlement un rapport annuel sur l'exécution de la présente loi pendant la période transitoire) et s'oppose aux amendements de M. André Méric n° 44 (fixation à deux années de la période transitoire) et n° 45 (obligation d'emploi fixée à 4 % pour la première année et à 5 % pour la dernière année) et n° 14 de la commission (fixation de l'obligation d'emploi à 4 % à compter du 1^{er} janvier 1988, à 5 % à compter du 1^{er} janvier 1990 et à 6 % à compter du 1^{er} janvier 1992) - *Sur l'ensemble* (p. 1469) : contribution du Sénat à l'élaboration du texte - Adoption de ses amendements - Absence de mesures en faveur des handicapés depuis 1975.

- Question au Gouvernement, de M. Gérard Roujas : lutte contre la pauvreté (11 juin 1987) (p. 1702).

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Bimbenet : financement de la formation en alternance (11 juin 1987) (p. 1703, 1704).

- Projet de loi portant diverses mesures d'ordre social [n° 271 (86-87)] - Suite de la discussion - (24 juin 1987) - *Art. 1* (p. 2239) : s'oppose aux amendements de M. Paul Souffrin, n° 172 (suppression du système de la cotisation d'assurance maladie forfaitaire pour les ministres des cultes) et n° 277 (calcul de la cotisation patronale sur les revenus réels et sur le

patrimoine des congrégations religieuses) - Accepte l'amendement n° 33 de M. Pierre Vallon (réduction de la cotisation d'assurance maladie du régime des cultes incombant à l'association ou à la congrégation religieuse) - Art. 1 bis (p. 2240) : accepte l'amendement n° 8 de M. Louis Boyer, rapporteur, (extension de la faculté d'instituer une cotisation sur les retraites au régime local des salariés agricoles) et s'oppose à l'amendement n° 173 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif à la cotisation d'assurance maladie des retraités du régime local d'Alsace-Moselle) - Art. 1 bis (p. 2241) : demande le retrait de l'amendement n° 42 de M. Jean-Pierre Fourcade (modalités de calcul de la cotisation d'assurance vieillesse en cas de cumul emploi retraite) - Art. 3 (p. 2242) : s'oppose aux amendements n° 174 de M. Charles Lederman (gestion d'un régime obligatoire d'assurance vieillesse au profit des conjoints collaborateurs d'avocats par la Caisse nationale des barreaux français) et n° 49 de M. André Méric (institution d'un régime obligatoire ou facultatif d'assurance vieillesse au profit des conjoints des avocats) - Après l'art. 3 (p. 2243) : accepte l'amendement n° 26 de M. Henri Belcour et sur cet amendement, son sous-amendement n° 807 ; adopté - Art. 4 (p. 2244) : s'oppose à l'amendement n° 175 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article relatif aux modalités de reconduction des conventions passées entre les caisses nationales d'assurance maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux) - Après l'art. 38 bis et Art. 6 (p. 2247) : s'oppose aux amendements n° 45 de M. Josselin de Rohan (exonération possible pour certaines personnes des cotisations patronales d'assurance sociale d'accidents du travail et d'allocations familiales) et n° 162 de M. Georges Mouly (exonération totale ou partielle de la part patronale des cotisations d'assurance sociale, d'accidents du travail, d'allocations familiales afférentes à l'emploi d'une aide à domicile) - Art. 9 (p. 2282) : s'oppose aux amendements identiques, n° 50 de M. André Méric et n° 176 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article, relatif au délai de prescription des cotisations dues au titre des régimes de protection sociale agricole) et à l'amendement n° 177 de ce même auteur (rétablissement d'un délai de prescription de cinq ans pour le recouvrement des cotisations patronales).

Suite de la discussion - (25 juin 1987) - Après l'art. 15 (p. 2304) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Raymond Bouvier (possibilité pour les salariés de certaines professions connexes à l'agriculture, en zone de montagne, de s'affilier à la caisse de mutualité sociale agricole) - Art. 15 bis (p. 2305) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. André Méric (suppression de cet article prévoyant la fixation par décret du taux des cotisations de l'assurance maladie des préretraités) - Art. 15 ter (p. 2306) : s'oppose aux amendements identiques n° 53 de M. André Méric et n° 183 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article tendant à modifier l'assiette de la contribution des laboratoires pharmaceutiques versée au titre du fonctionnement des réseaux de visiteurs médicaux) - Art. 15 quinquies (p. 2307) : son amendement n° 808 : date d'entrée en vigueur de la couverture sociale des jeunes gens accomplissant leur préparation militaire ; adopté - Art. 15 sexies : son amendement n° 809 : modalités de cession des baux commerciaux ; référence à la décision de la commission médicale d'accorder aux demandeurs une pension d'invalidité ; adopté - Art. 15 septies (p. 2308, 2309) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. André Méric (suppression de cet article visant à réduire les taxes sur les produits agricoles affectées au BAPSA) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le n° 30 de M. Michel Sordel (montant du prélèvement sur les céréales au profit du BAPSA, pour la campagne 1987-1988) - Réforme de l'assiette des cotisations sociales agricoles - En réponse à M. Guy Robert, précise que les charges seront équilibrées entre les éleveurs et les céréaliers - Après l'art. 15 septies (p. 2309, 2310) : demande le retrait de l'amendement n° 22 de M. Jean Chérioux (prise en charge par les mutuelles des anciens mutualistes désirant souscrire une couverture sociale complémentaire) - Problème de la protection sociale complémentaire des personnes âgées - Rappelle que les mutuelles sont des organismes de droit privé fixant librement leurs conditions d'adhésion - Prise en charge du ticket modérateur des médicaments à vignette bleue pour la plupart des personnes âgées malades - (p. 2311) : son amendement n° 820 : possibilité pour le Gouvernement de fixer par arrêté

les prix et tarifs des produits et prestations de service remboursés par la sécurité sociale ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives au financement de la sécurité sociale [n° 303 (86-87)]** - (26 juin 1987) - Après l'art. 4 (p. 2698) : demande le retrait de l'amendement n° 7 de M. Daniel Millaud (réduction du taux de TVA applicable aux appareillages médicaux destinés aux handicapés) - (p. 2699) : prend l'engagement de faire procéder à une étude relative au taux de TVA applicable aux appareillages destinés aux handicapés afin que les décisions puissent être prises à l'occasion de la loi de finances de 1988.

- **Projet de loi portant réforme du régime d'assurance vieillesse applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 312 (86-87)]** - (8 juillet 1987) - Discussion générale (p. 2992) : projet répondant à l'engagement pris dans la loi de programme de 1986 de mettre en place un nouveau régime d'assurance vieillesse dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon - (p. 2993) : inconvénients de l'allocation aux vieux travailleurs créée en 1960 - Création en 1972 d'une allocation complémentaire spéciale, à caractère contributif, ne concernant qu'une minorité de personnes âgées - Respect des spécificités locales - Traitement équitable de tous les retraités de l'archipel - Normes techniques et financières de fonctionnement identiques à celles en vigueur en métropole - Maintien d'une garantie de ressources pour les personnes âgées - Pension de reversion - Minimum garanti - Spécificité du mode de calcul des droits à la retraite - Coût de cette réforme - Revalorisation des pensions parallèle à celle de la métropole - Possibilité d'une protection complémentaire - (p. 2994) : adhésion possible des non salariés aux régimes métropolitains - Dépôt prochain d'un projet de loi portant réforme du régime d'assurance maladie saint-pierrais - Art. 6 (p. 2999) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Albert Pen (institution de la règle des dix meilleures années pour le calcul du montant de la pension de retraite de base) - Mesures proposées risquant de faire apparaître des difficultés d'application, voire financières - Art. 31 (p. 3001) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Albert Pen (financement de l'allocation supplémentaire par une contribution des caisses nationales et non plus par une subvention spécifique de l'Etat).

- **Question au Gouvernement, de Mme Hélène Luc : mesures en faveur des plus démunis** (8 octobre 1987) (p. 3069, 3070).

- **Question au Gouvernement, de M. André Duroméa : situation du travail dans l'entreprise La Chapelle-Darblay et atteinte au droit de grève** (8 octobre 1987) (p. 3074, 3075).

- **Question au Gouvernement, de Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis : plan d'austérité de la sécurité sociale** (5 novembre 1987) (p. 3698).

- **Question au Gouvernement, de M. Claude Huriet : loi en faveur des handicapés dans le bâtiment** (5 novembre 1987) (p. 3711).

- **Question au Gouvernement, de Mme Hélène Missoffe : emploi et formation** (5 novembre 1987) (p. 3712, 3713).

- **Question au Gouvernement, de M. Bernard Hugo : rapport Braun sur la situation des personnes âgées dépendantes** (5 novembre 1987) (p. 3716).

- **Projet de loi de finances pour 1988 [n° 92 (87-88)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales et emploi - II - Affaires sociales - (23 novembre 1987) (p. 4357) : caractère multiforme de l'intervention de l'Etat à l'égard des personnes âgées, handicapées, ou en situation de pauvreté et de précarité - Contexte nouveau créé par la décentralisation : distinction de la solidarité nationale et de la solidarité locale ; nécessité d'un partenariat local - Principe guidant l'action du Gouvernement en matière de politique sociale : conjugaison de l'action collec-

tive et de la responsabilité individuelle - Trois problèmes essentiels dans les secteurs d'action sociale : vieillissement de la population, arrivée à l'âge adulte de nombreux jeunes handicapés et apparition de nouvelles formes de pauvreté - (p. 4358) : mesures prises en faveur des personnes âgées en situation de dépendance : augmentation des crédits destinés à l'humanisation des hospices ; action soutenue de médicalisation des établissements d'accueil pour personnes âgées ; importance des possibilités de redéploiement existant dans l'utilisation des moyens du système de protection sociale ; mesures en faveur de l'emploi à domicile au bénéfice des personnes âgées et des personnes handicapées ; développement des services de soins infirmiers à domicile ; maintien du pouvoir d'achat des retraités - Dispositif présentant des incohérences, nécessité d'en faire un bilan : création en décembre 1986 d'une commission nationale d'étude sur les personnes âgées dépendantes ; rapport venant d'être remis - Développement prioritaire des structures d'accueil pour les adultes handicapés - Poursuite de l'effort de l'Etat en ce sens : création de places dans les centres d'aide par le travail, CAT, dans les établissements pour grands handicapés, les maisons d'accueil spécialisées, les foyers expérimentaux à double tarification - Poursuite parallèle de l'effort d'intégration sociale avec l'intégration scolaire des enfants, l'insertion en milieu ordinaire de travail, le maintien en milieu ordinaire de vie - Renouvellement en 1988 du concours financier aux services d'auxiliaires de vie - Augmentation des crédits pour le financement des tutelles d'Etat - Maintien du pouvoir d'achat de l'allocation aux adultes handicapés, contrairement à 1984 et 1985 - Révision de la composition des Cotorep en cours - Importance de l'action du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et la précarité - Axes de cette politique : insertion sociale et professionnelle ; intégration de cette lutte dans l'action d'ensemble en faveur de l'emploi ; recherche d'un partenariat national et local - Nombreux domaines de la politique gouvernementale concernés - Mesures déjà prises : suppression du délai de carence ; amélioration du système de l'assurance veuvage pour les veuves de plus de cinquante ans ; généralisation de l'aide à la personne dans le parc social ; attribution prioritaire de crédits d'aide à la pierre ; plan d'action lancé par le Gouvernement le 29 octobre 1986, créant notamment les compléments locaux de ressources déjà mis en place dans soixante dix-huit départements - (p. 4359) : principal frein aux compléments locaux de ressources, CLR, l'absence d'esprit de solidarité - Dégagement de 469 millions de francs au titre du budget de l'Etat pour la lutte contre la pauvreté et la précarité - Décision de distribution gratuite des surplus agricoles - Doublement de la dotation au fonds d'impayés de loyers - Mise en place d'un groupe de travail sur les conditions d'accès à la protection sociale et aux soins - Recondiction et assouplissement du dispositif des compléments locaux de ressources - Nécessité du développement d'une triple dynamique de la conscience, de l'insertion et de la solidarité - (p. 4390, 4391) : caractère structurel du déficit de l'assurance vieillesse majoritairement reconnu grâce aux états généraux de la sécurité sociale ; dispositions prises visant à accroître la transparence du fonctionnement du système - Intérêt d'une idée d'un cahier des charges pour les assureurs privés - Pas d'institution de franchise dans la prise en charge des frais de transport sanitaire envisagée - Caractère dangereux d'un recours illimité à d'autres sources de financement que les cotisations sur les revenus du travail ; nécessité de mieux utiliser les moyens - Augmentation des dépenses de protection sociale - Taux de recouvrement des cotisations patronales dues supérieur à ce qu'il était à l'époque où le parti communiste était au pouvoir - Réforme de la vingt-sixième maladie approuvée par la majorité des partenaires sociaux ; associée à la mise en place d'un filet de sécurité maintenant la prise en charge à 100 % pour certaines maladies - Dépenses des soins ambulatoires progressant moins que les dépenses hospitalières - Pas de contradiction entre la volonté de revaloriser les honoraires des médecins et le souci de maîtriser les dépenses - Examen attentif des propositions pour l'amélioration de la situation des Français à l'étranger au regard de la protection sociale ;

projet de texte allant dans le sens de la réouverture des délais de rachat des cotisations vieillesse ; souci du Gouvernement d'améliorer la protection sociale des Français à l'étranger - (p. 4392) : maintien du pouvoir d'achat de l'allocation aux adultes handicapés - Aucune instruction dans le sens d'une sévérité donnée aux Cotorep ; inadaptation des barèmes actuels - Décret d'application de la loi sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en cours de préparation - Instructions données aux préfets pour une meilleure coordination des actions de développement des structures d'accueil pour les personnes âgées - Impossibilité d'envisager dans l'immédiat une décentralisation de la gestion des CAT - S'engage à ce que les conclusions de la commission d'études des personnes âgées dépendantes ne restent pas lettre morte - Actions favorables du Gouvernement à l'égard des associations d'aide à domicile - Note avec intérêt la proposition de suppression du plafond des exonérations de cotisations ouvrières pour les personnes employant des aides à domicile - Impossibilité de conférer un monopole à la langue des signes française par rapport aux autres moyens de communication ; mais encouragement de son usage - Exonération de la taxe sur les salaires pour les associations, notamment celles d'aide ménagère, de la compétence du ministère de l'économie et des finances - Mesures prises par le Gouvernement en faveur de la pauvreté semblant recueillir un large consensus ; préférence pour une action pragmatique plutôt qu'une réglementation ; actions sur les causes ; intérêt de l'expérience de Besançon - (p. 4393) : aide alimentaire devant être rapide et permanente mais ne devant pas être généralisée ; autorités communautaires ayant autorisé les communes à participer à la distribution de l'aide alimentaire.

- Proposition de loi organique relative au contrôle du Parlement sur les finances des régimes obligatoires de sécurité sociale [n° 304 (86-87)] - (8 décembre 1987) - Discussion générale (p. 5151, 5152) : proposition de loi permettant au Parlement d'exercer un contrôle s'appuyant sur une vision globale et cohérente ; Gouvernement favorable à son vote - Compétences déjà considérables du Parlement dans le domaine de la sécurité sociale : détermination des principes fondamentaux de la sécurité sociale relevant du domaine de la loi ; vote du budget annexe des prestations sociales agricoles, BAPSA ; régime de retraite des fonctionnaires - Dépôt annuel, depuis 1974, à l'appui du projet de loi de finances d'un état retraçant l'effort social de la Nation - Modalités de contrôle diverses mais ne permettant pas une information globale et cohérente - Proposition de loi organique paraissant répondre au double objectif d'une information claire et complète du Parlement, ne retirant aucune de leurs attributions aux partenaires sociaux et s'inscrivant dans le souci exprimé par le comité des sages d'une association directe du Parlement - Gouvernement favorable à l'adoption du texte - (p. 5161) : remercie les rapporteurs - Rappelle l'origine parlementaire du texte et la réussite du Gouvernement à rééquilibrer trois des quatre branches de la sécurité sociale - Absence de contradiction entre les propositions du comité des sages et la proposition de loi - Art. 1 (p. 5162) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Paul Souffrin (suppression de l'article premier prévoyant le vote d'un projet de loi annuel sur les finances sociales) - Art. 2 : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Paul Souffrin (suppression de cet article prévoyant les modalités de dépôt du projet de loi sur les finances sociales).

- Question au Gouvernement, de M. Robert Schwint : retraite mutualiste des anciens combattants (17 décembre 1987) (p. 5596).

- Question au Gouvernement, de Mme Paulette Fost : mesures en faveur des défavorisés à la veille des grands froids (17 décembre 1987) (p. 5598, 5599).

- Question au Gouvernement, de Mme Marie-Claude Beau-deau : projet relatif à la sécurité sociale (17 décembre 1987) (p. 5605).